

Annuaire 2007-2008
2008-2009

uqam.ca

UQÀM

Prenez position

Dépôt légal
Bibliothèque et archives nationales du Québec
Bibliothèque et archives Canada
Troisième trimestre 2007

ISBN 978-2-922619-25-6

N.B : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

L'information contenue dans cet Annuaire est régulièrement mise à jour sur le site Internet du Registrariat à l'adresse suivante:
www.registrariat.uqam.ca



MOT DE LA RECTRICE PAR INTÉRIM

Depuis sa création en 1969, l'UQAM s'est taillé une place fort enviable au sein du réseau des universités québécoises grâce à la qualité de ses programmes et de ses contributions exceptionnelles en recherche et création, à sa force d'innovation, à son ouverture d'esprit et à sa volonté de participer pleinement au progrès social, économique et culturel du Québec.

L'UQAM offre des programmes aux trois cycles d'études universitaires, que se partagent l'École des sciences de la gestion et six facultés : arts, communication, science politique et droit, sciences, sciences de l'éducation, et sciences humaines. Elle offre un nombre important de baccalauréats spécialisés, de baccalauréats avec majeures et mineures ainsi que des formations courtes spécialisées, des certificats et des programmes courts de premier cycle. Ces programmes couvrent les disciplines de base ainsi que des domaines de pointe, et sont régulièrement mis à jour. Aux cycles supérieurs, l'UQAM offre des programmes de doctorats et de maîtrises, ainsi que des formations courtes spécialisées, des DESS et des programmes courts, assurant ainsi aux étudiants une souplesse de cheminement dans leurs études. L'UQAM a fait du développement des cycles supérieurs sa priorité et elle a créé au cours des dernières années de nouveaux programmes de doctorats pour répondre à une diversité croissante d'intérêts.

L'UQAM offre aussi à ses étudiantes et étudiants des cycles supérieurs un soutien financier intéressant en termes de bourses, de charges de cours, d'assistantat de recherche, etc. L'université soutient de manière remarquable ses étudiantes et étudiants demandeurs de bourses d'excellence auprès des grands organismes subventionnaires, de telle sorte qu'elle est, depuis plusieurs années, dans le peloton de tête des universités québécoises pour le nombre de bourses de doctorat octroyées par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada.

À l'UQAM, la mission de formation s'allie à une activité de recherche et de création de haut niveau qui a permis d'assurer à notre université, depuis ses tout débuts, une créativité et un dynamisme sans pareils. Notre université est engagée dans les programmes de mobilité étudiante et les réseaux de coopération scientifique afin d'assurer à la formation sa dimension internationale essentielle. L'UQAM dispute, année après année, le premier rang aux autres universités canadiennes pour l'obtention de fonds de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), et ses équipes se classent parmi les meilleures dans plusieurs disciplines aux concours du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et à ceux des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Avec près de 42 000 étudiants à l'UQAM et plus de 16 200 étudiants cours à la TÉLUQ, avec ses pavillons modernes et fonctionnels construits au cœur de Montréal, ainsi que ses centres d'études en région (UQAM-Montérégie, UQAM-Laval, UQAM-Lanaudière, UQAM-Ouest-de-l'île), et près de 200 000 diplômés actifs dans toutes les sphères de la société, l'UQAM reste fidèle à sa mission d'accessibilité et à sa passion de former une relève dynamique et engagée, maîtrisant des connaissances de pointe et des technologies innovatrices essentielles au progrès des sociétés.

Je me joins à l'ensemble du personnel de l'UQAM pour vous souhaiter un séjour des plus enrichissants au sein de notre université. Votre succès est notre fierté!

La rectrice par intérim,

DANIELLE LABERGE



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ

La Télé-université, l'université à distance de l'UQAM, est fière de son alliance exceptionnelle avec l'UQAM pour la création d'une université bimodale, c'est-à-dire sur campus et à distance.

Maintenant étudier à la Télé-université, c'est étudier et être diplômé de l'UQAM.

Choisir la Télé-université, c'est aussi :

- choisir trente-cinq années d'expérience en enseignement universitaire à distance et de reconnaissance internationale pour l'excellence de son enseignement,
- étudier où vous voulez, quand vous voulez,
- adapter vos études à votre rythme de vie,
- avoir accès à 70 programmes aux trois cycles, dans les principaux domaines de savoir – en administration, en communication, en informatique, en langues, etc.
- pouvoir vous inscrire en tout temps,
- disposer d'une aide personnalisée apportée par votre tuteur,
- développer des compétences propres à la formation à distance (l'autonomie, la discipline, la capacité de traiter l'information sous toutes ses formes).

Je vous invite à faire l'expérience de la Télé-université.

La directrice générale,

LOUISE BERTRAND

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA RECTRICE PAR INTÉRIM	3	Service de l'évaluation, de la rémunération et du soutien informatisé.....	19
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ	4	Service des personnels administratifs, de soutien et d'encadrement.....	19
TABLE DES MATIÈRES	5	Service des relations professionnelles.....	19
LES INSTANCES DE L'UQAM		Service du personnel enseignant.....	19
Direction de l'Université du Québec à Montréal.....	10	Bureau de l'ombudsman	19
Conseil d'administration.....	10	Services de santé	19
Comité exécutif.....	10	LA FONDATION DE L'UQAM	20
Commission des études.....	10	ORGANISATION DES ÉTUDES	21
Sous-commission des ressources.....	11	Les études de cycles supérieurs	21
Comité des services aux collectivités.....	11	Programmes d'études de cycles supérieurs.....	21
Comité de la vie étudiante.....	12	Conditions d'admission.....	21
Conseils académiques (pour chaque faculté).....	12	Processus d'admission.....	21
Direction de la TÉLUQ.....	12	Conditions de poursuite des études.....	21
Conseil de gestion.....	12	L'évaluation des études.....	22
Commission académique de la formation à distance.....	13	Infractions académiques.....	22
LA DIRECTION DE L'UQAM		Délivrance des diplômes et grades.....	22
Rectorat	14	Cotutelles de thèses.....	22
Cabinet de la rectrice par intérim.....	14	Aide financière.....	22
Centre de design de l'UQAM.....	14	La recherche et la création : orientations et éléments de politiques.....	22
Galerie de l'UQAM.....	14	Unités de recherche externes partenaires de l'UQAM.....	23
Investissements.....	14	Centres de recherche et de transfert.....	23
La Fondation de l'UQAM.....	14	Les études de premier cycle	23
Secrétariat international d'Orbicom.....	14	Les programmes d'études de premier cycle : organisation et éléments de politiques.....	23
Vérification interne.....	14	Objectifs généraux de la formation de premier cycle.....	24
Direction générale de la TÉLUQ	14	Le processus d'admission.....	24
Vice-rectorat à la vie académique et vice-rectorat exécutif	14	CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2007-2008	25
Facultés et écoles.....	14	CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2008-2009	29
Bureau de la recherche institutionnelle.....	14	FACULTÉS ET ÉCOLES	
Bureau des ressources académiques.....	14	➔ ARTS	33
Service des relations internationales.....	14	Direction	33
Services aux collectivités.....	15	Départements et écoles, corps professoral	
Vice-rectorat aux études et à la vie étudiante	15	Danse.....	34
Bureau de l'enseignement et des programmes.....	15	Études littéraires.....	34
Bureau du recrutement.....	15	Histoire de l'art.....	34
Registrariat.....	15	Musique.....	34
Service de formation continue.....	15	École de design.....	35
Les centres de l'UQAM en région métropolitaine.....	15	École des arts visuels et médiatiques.....	35
Services à la vie étudiante.....	16	École supérieure de théâtre.....	35
Vice-rectorat à la recherche et à la création	16	Instituts et unité de recherche	
Service des partenariats de recherche-innovation.....	16	Institut du Patrimoine.....	35
Service de la recherche et de la création.....	16	Institut Santé et société.....	35
Vice-rectorat aux services académiques et au développement technologique	17	Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ-UQAM).....	36
Service de l'audiovisuel.....	17	Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA).....	36
Service de l'informatique et des télécommunications (SITel).....	17	Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM).....	36
Service des bibliothèques.....	17	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT).....	36
Vice-rectorat aux affaires publiques et au développement et Secrétariat général	18	Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique.....	36
Bureau de la qualité de la langue.....	18	Description des programmes d'études	
Bureau des diplômés.....	18	(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les numéros d'identification des programmes d'études).	
Bureau des relations gouvernementales.....	18	Doctorats	
Bureau du développement institutionnel.....	18	Études et pratiques des arts (3761), Ph.D.....	37
Secrétariat des instances.....	18	Études littéraires (3750), Ph.D.....	38
Service des affaires juridiques.....	18	Histoire de l'art (3796), Ph.D.....	39
Service des archives et de gestion des documents.....	18	Muséologie, médiation, patrimoine (3120), Ph.D.....	39
Service des communications.....	18	Sémiologie (3692), Ph.D.....	41
Vice-rectorat aux affaires administratives et financières	19	Maîtrises	
Bureau des transactions immobilières.....	19	Arts visuels et médiatiques (3574-3575), M.A.....	42
Service des approvisionnements.....	19	Danse (3723), M.A.....	43
Service des entreprises auxiliaires.....	19	Études des arts (3456), M.A.....	44
Service des immeubles et de l'équipement.....	19		
Services financiers.....	19		
Vice-rectorat aux ressources humaines	19		
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement.....	19		
Service de la prévention et de la sécurité.....	19		

TABLE DES MATIÈRES

Études littéraires (3436), M.A.....	45
Muséologie (3420), M.A.....	46
Théâtre (3078), M.A.....	47
Diplômes d'études supérieures spécialisées	
Architecture moderne et patrimoine (3031).....	48
Création publicitaire (3079).....	48
Danse (3271).....	49
Design d'équipements de transport (3566).....	50
Design d'événements (3997).....	51
Éducation somatique (3273).....	51
Enseignement des arts visuels et médiatiques (3541).....	52
Théâtre de marionnettes contemporain (3010).....	53
Programme court de deuxième cycle	
Pédagogie musicale (0377).....	54
Baccalauréats	
Art dramatique (7601-7603-7604-7605), B.A.....	54
Arts visuels et médiatiques (7324.7325), B.A.....	57
Danse (7107-7606), B.A.....	61
Design de l'environnement (7004), B.A.....	63
Design graphique (7779), B.A.....	64
Études littéraires (7872), B.A.....	66
Histoire de l'art (7075), B.A.....	67
Musique (7097-7098-7201-7602-7899), B.Mus.....	69
Mineure	
Histoire de l'art (code à déterminer).....	74
Certificats	
Arts plastiques (4204).....	75
Création littéraire (4289).....	76
Français écrit (4117).....	76
Histoire de l'art (4164).....	77
Scénarisation cinématographique (4327).....	78
➤ COMMUNICATION.....	
Direction.....	79
Départements et écoles, corps professoral et maîtres de langues	
Communication sociale et publique.....	80
École des médias.....	80
École de langues.....	80
Institut, unités de recherche et autre unité	
Institut Santé et société.....	81
Chaire de recherche René Malo en cinéma et en stratégies de production culturelle.....	81
Chaire en relations publiques.....	81
Chaire UNESCO-BELL en communication et développement international.....	81
ORBICOM : le réseau des chaires UNESCO en communication.....	81
Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB).....	81
Description des programmes d'études	
(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les numéros d'identification des programmes d'études).	
Doctorat	
Communication (3671), Ph.D.....	82
Maîtrise	
Communication (3279-3479), M.A.....	83
Diplômes d'études supérieures spécialisées	
Musique de film (3011).....	85
Programme court de deuxième cycle	
Communication et santé (0479).....	85
Baccalauréats et baccalauréat avec majeure	
Animation et recherche culturelles (7082), B.A.....	86
Communication (cinéma) (7232), B.A.....	87
Communication (journalisme) (7732), B.A.....	88
Communication marketing (7210), B.A.....	89
Communication (médias interactifs) (7231), B.A.....	90
Communication (relations humaines) (7624), B.A.....	91
Communication (relations publiques) (7031), B.A.....	92
Communication (stratégies de production culturelle et médiatique) (7234), B.A.....	94
Communication (télévision) (7233), B.A.....	95
Majeure	
Communication (code à déterminer).....	96
Certificats	
Animation culturelle (4154).....	96
Communication (4214).....	97
Intervention psychosociale (4153).....	98

* Rattachement administratif.

Programme court de premier cycle	
Utilisation pédagogique des nouvelles technologies et du multimédia dans la salle de classe (0201).....	98
École de langues : description des programmes d'études.....	
(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les numéros d'identification des programmes d'études).	
Certificats	
Allemand (4165).....	100
Anglais (4129).....	100
Espagnol (4127).....	102
Français écrit pour non-francophones (4450).....	103
Langue et culture arabes (4020).....	104
Langue et culture du Brésil (4022).....	104
Langues et cultures d'Asie (4021).....	105
Programmes courts et concentrations de premier cycle	
Allemand (0124-F006).....	106
Anglais (0122-F004).....	107
Espagnol (0123-F005).....	108
Italien (0253-F014).....	109
Cours de langues modernes.....	109
➤ SCIENCE POLITIQUE ET DROIT.....	
Direction.....	111
Départements et corps professoral	
Science politique.....	111
Sciences juridiques.....	112
Instituts et unités de recherche	
Institut d'études internationales de Montréal.....	112
Institut Santé et société.....	112
Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes.....	112
Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes.....	112
Chaire de recherche du Canada en relations internationales.....	113
Chaire C.-A.-Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement.....	113
Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.....	113
Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ) ...	113
Description des programmes d'études	
(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les numéros d'identification des programmes d'études).	
Doctorats	
Droit (3033), LL.D.....	114
Science politique (3555), Ph.D.....	115
Maîtrises	
Droit (3019-3020-3021-3219-3220-3221-3619-3820), LL.M.....	115
Science politique (3397-3797), M.A.....	117
Baccalauréats	
Communication, politique et société (7641), B.A.....	119
Droit (7118), LL.B.....	121
Gestion publique (7215), B.A.....	122
Relations internationales et droit international (7060), B.A.....	124
Science politique (7760), B.A.....	126
Majeure	
Science politique (code à déterminer), B.A.....	126
Mineure	
Science politique (code à déterminer).....	128
Certificats	
Administration des services publics (4205).....	129
Droit social et du travail (4290).....	130
Gestion des services municipaux (4181).....	130
➤ SCIENCES.....	
Direction.....	133
Départements et corps professoral	
Chimie.....	135
Informatique.....	135
Mathématiques.....	135
Sciences biologiques.....	135
Sciences de la Terre et de l'atmosphère.....	136
Instituts et unités de recherche	
Institut des sciences de l'environnement (ISE).....	136
Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGILL).....	136
Centre de recherche en santé humaine (BIOMED).....	136

Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)	136
Centre d'étude sur la forêt (CEF)	136
Centre interuniversitaire de recherche en géométrie différentielle et en topologie (CIRGET)	137
Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCER)	137
Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)	137
Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM)	137
Chaire de recherche du Canada en algèbre combinatoire et informatique mathématique	137
Chaire de recherche du Canada en biogéochimie	137
Chaire de recherche du Canada en chimie thérapeutique	137
Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale	137
Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie des microorganismes d'eaux douces	137
Chaire de recherche du Canada en génomique intégrative et signalisation cellulaire	137
Chaire de recherche du Canada en modélisation de la dynamique terrestre	137
Chaire de recherche du Canada en modélisation environnementale	138
Chaire de recherche du Canada en modélisation régionale du climat	138
Chaire de recherche du Canada en oncologie moléculaire	138
Chaire de recherche du Canada en productivité forestière	138
Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine	138
Chaire d'études sur les écosystèmes urbains	138
Chaire en prévention et traitement du cancer	138
Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable	138
Chaire UNESCO en environnement et développement durable	138
Équipe de recherche sur la conception et la vectorisation de médicaments (PharmaQAM)	139
Équipe de modélisation stochastique appliquée (EMoStA)	139
Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA)	139
Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE)	139
Laboratoire de téléinformatique et réseaux	139

Description des programmes d'études

(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les numéros d'identification des programmes d'études).

Doctorats

Biochimie (3814), Ph.D.	140
Biologie (3805), Ph.D.	140
Chimie (code à déterminer), Ph.D.	141
Informatique (3121), Ph.D.	142
Informatique cognitive (3560), Ph.D.	144
Mathématiques (3673), Ph.D.	145
Sciences de la Terre et de l'atmosphère (code à déterminer), Ph.D.	146
Sciences de l'environnement (3669), Ph.D.	147

Maîtrises

Biologie (3440), M.Sc.	148
Chimie (3411-3891), M.Sc.	149
Génie logiciel (3822), M.Ing.	150
Gestion durable des écosystèmes forestiers (code à déterminer)	151
Informatique (3281), M.Sc.	152
Informatique de gestion (3608-3628-3728), M.Sc.A., M.Sc.	153
Kinanthropologie - Profil avec mémoire (3540), M.Sc.	155
Kinanthropologie - Profil professionnel, concentration en ergonomie (3240), M.Sc.	156
Mathématiques (3502-3783-3784-3785-3789), M.Sc.	156
Sciences de la Terre (3405), M.Sc.	158
Sciences de l'atmosphère (3412), M.Sc.	159
Sciences de l'environnement (3850), M.Sc.	160
Technologie de l'information (3270), M.Sc.	162

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Bio-informatique (3005)	163
Exploration et gestion des ressources non renouvelables (DESS international) (3001)	164
Gestion durable des ressources forestières (3756)	165
Intervention ergonomique en santé et sécurité du travail (3843)	165
Météorologie (3845)	166
Technologie de l'information (3140)	167
Toxicologie de l'environnement (3169)	168

Programmes courts de deuxième cycle

Actuariat (0144)	168
Éducation relative à l'environnement (0192)	169
Mesure et évaluation en kinésiologie (0583)	170
Technologie de l'information (0510)	170

Baccalauréats

Actuariat (7021), B.Sc.	171
Biochimie (7008), B.Sc.	172
Biologie en apprentissage par problèmes (7013), B.Sc.	174

Chimie (7626), B.Sc.	175
Génie microélectronique (7937), B. Ing.	177
Géologie (7429-7430), B.Sc.	179
Informatique et génie logiciel (7316) B.Sc.A.	180
Mathématiques (7321-7421-7621-7721), B.Sc.	182

Certificats

Analyse chimique (4280)	184
Développement de logiciels (4326)	184
Écologie (4201)	185
Géologie appliquée (4265)	186
Informatique (4202)	187
Méthodes quantitatives (4179)	188
Sciences de l'environnement (4139)	189
Télécommunications (4288)	189

➔ SCIENCES DE LA GESTION

Direction

Départements et corps professoral

Études urbaines et touristiques	193
Management et technologie	193
Organisation et ressources humaines	193
Sciences comptables	194
Sciences économiques	194
Stratégie des affaires	194

Institut, unités de recherche et autre unité

Institut Santé et société	195
Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)	195
Centre interuniversitaire de recherche sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)	195
Chaire de recherche du Canada en économie sociale	195
Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie	195
Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain	195
Chaire Bombardier en gestion des entreprises transnationales	195
Chaire de coopération Guy Bernier	195
Chaire de gestion de projet	195
Chaire de recherche du industrielle du CRSNG en management logistique	195
Chaire de responsabilité sociale et de développement durable	196
Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés	196
Chaire de tourisme Transat	196
Chaire d'études socio-économiques (CESE)	196
Chaire d'information financière et organisationnelle	196
Chaire en gestion des compétences	196
Chaire en management des services financiers	196
Chaire Philippe-Pariseau de formation en mondialisation des marchés de l'agro-alimentaire	196
Chaire UQAM-SITQ immobilier	196
Management et transformation des entreprises en biotechnologies (MATEB)	196
Centre d'études et de recherche sur le Viêt-Nam (CÉREV)	196
Groupe interdisciplinaire de recherche en éthique financière (GIREF)	196

Description des programmes d'études

(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les numéros d'identification des programmes d'études).

Doctorats

Administration (3451), Ph.D.	197
Économique (3747), Ph.D.	198
Études urbaines (3895), Ph.D.	200

Maîtrises

Administration des affaires, (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement général (3857), M.B.A.	201
Administration des affaires, (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en :	
• administration des services de santé (3585), M.B.A.	202
• entreprises collectives (3856), M.B.A.	204
• financement des entreprises (3589), M.B.A.	205
• financement des entreprises agricoles (3591), M.B.A.	206
• gestion de la technologie (3886), M.B.A.	208
• gestion des bio-industries (3852), M.B.A.	209
• gestion des villes et métropoles (3581), M.B.A.	210
• gestion du tourisme international et des services d'accueil (3058), M.B.A.	211
• immobilier (3837), M.B.A.	213
• logistique et transport (3887), M.B.A.	214
• sciences comptables (3057-3757), M.B.A.	215
Administration des affaires, (MBA) en conseil en management (3111), M.B.A.	217
Administration des affaires, (MBA) science et génie (3110), M.B.A.	218
Administration des affaires, (MBA pour cadres) en services financiers (3265), M.B.A.	219
Administration des affaires, profil avec mémoire (3665), M.B.A.	220
Économique (3424-3524), M.Sc.	221

TABLE DES MATIÈRES

Études urbaines (3854-3855), M.Sc.....	222
Finance appliquée (3580), M.Sc.	223
Gestion de projet (3171-3771-3831), M.G.P., M.Sc.	224
Gestion et planification du tourisme (3741), M.Sc.	226
Informatique de gestion (3608-3628-3728), M.Sc.A., M.Sc.	227
Sciences comptables (3668-3867), M.Sc., M.P.A.	229

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Comptabilité de management (programme exécutif CMA) (3072).....	231
Conseil en management (3203).....	231
Finance (3842).....	232
Gestion de projet (3571).....	233
Gestion et planification du tourisme (3041).....	234
Instruments financiers dérivés (3280).....	235
Prévention des incapacités au travail (3143).....	235
Sciences comptables (3809).....	236

Programmes courts de deuxième cycle

Gestion de projet (0145).....	237
Gestion et planification du tourisme (0335).....	237
Prévention des incapacités au travail (0543).....	238
Programme court de deuxième cycle Post MBA (0457).....	239
Vérification interne (0719).....	240

Baccalauréats

Administration (7764), B.A.A.	240
Économique (7054-7154-7254-7354-7454), B.Sc.	244
Gestion des ressources humaines (7002), B.A.A.	248
Gestion du tourisme et de l'hôtellerie (7734-7735), B.A.A.	249
• Cheminement intégré DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration gestion hôtelière et de restauration (7635), B.A.A.	251
• Cheminement intégré DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration tourisme (7435), B.A.A.	252
Sciences comptables (7119-7219-7419), B.A.A.	253
Urbanisme (7628-7828), B.Sc.	255

Majeure

Études urbaines (code à déterminer).....	255

Mineures

Études urbaines (code à déterminer).....	258
Patrimoine urbain (code à déterminer).....	258
Urbanisme opérationnel (code déterminer).....	259

Certificats

Administration (4122).....	260
Administration de services (4480-4494-4495-4580-4585-4587-4680-4681).....	261
Assurance et produits financiers (4832-4835-4837-4852-4853).....	263
Commerce international (4423).....	265
Comptabilité générale (4027).....	267
Économique (4135-4136-4137).....	268
Études personnalisées (4011).....	270
Finance (4607).....	270
Gestion des ressources humaines I (Fondements) (4403).....	272
Gestion informatisée et affaires électroniques (4708).....	273
Immobilier (4555).....	274
Marketing (4206).....	275
Perfectionnement en gestion (4548).....	276
Planification financière (4731-4732-4733-4751).....	278
Sciences comptables (4438).....	280

Programmes courts de premier cycle

Gestion des risques (0852).....	280
Gestion des services de garde (0408).....	281
Gestion du tourisme (0535).....	281

➤ SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Direction	283

Départements et corps professoral

Éducation et formation spécialisées.....	284
Éducation et pédagogie.....	284
Kinanthropologie.....	285

Institut, unités de recherche et autre unité

Institut Santé et société.....	285
Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé.....	285
Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement.....	285
Bureau de la formation pratique.....	285

Description des programmes d'études

(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les numéros d'identification des programmes d'études).

Doctorat

Éducation (3666), Ph.D.	286

Maîtrises

Éducation (3701-3803-3804), M.A., M.Ed.	287
Kinanthropologie - Profil avec mémoire (3540), M.Sc.	289
Kinanthropologie - Profil professionnel, concentration en ergonomie (3240), M.Sc.	290

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Éducation et formation des adultes (3202).....	291
Gestion de l'éducation (3264).....	291
Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002).....	292
Intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement (3060).....	293
Intervention pédagogique (3836).....	294

Programmes courts de deuxième cycle

Activité physique adaptée (0659).....	294
Activités motrices et éducation préscolaire-primaire (0281).....	295
Administration scolaire (0182).....	295
Didactique de l'activité physique et de la santé (0282).....	296
Didactique de la science et de la technologie au secondaire (0653).....	296
Éducation et formation des adultes (0702).....	297
Enseignement adapté en classe ordinaire du primaire (0880).....	297
Évaluation de programmes d'éducation et de formation (0901).....	298
Formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique (0440).....	298
Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (0002).....	299
Orthodidactique des mathématiques (0654).....	300
Pédagogie de l'enseignement supérieur (0680).....	300
Prévention et concertation enseignant-parents (0902).....	301

Baccalauréats

Développement de carrière (7344), B.A.	301
Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale) (7693), B.Ed.	302
Enseignement en adaptation scolaire et sociale (7088-7089), B.Ed.	305
Enseignement en formation professionnelle et technique (7414-7415), B.Ed.	307
Enseignement secondaire (7652-7653-7657-7951-7954), B.Ed.	311
Intervention en activité physique (7226-7239), B.Sc.	315
Sciences de l'éducation (7690), B.A.	317

Certificats

Éducation à la petite enfance (formation initiale) (4634).....	318
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) (4635).....	319
Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement) (4640).....	320
Formateurs en milieu de travail (4430).....	320
Formation continue en enseignement secondaire (4571-4572-4573-4574-4575-4576-4577-4578-4579-4588-4589).....	321
Intervention éducative en milieu familial et communautaire (4364).....	324
Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (4034).....	325

Programmes courts de premier cycle

Formation continue en enseignement secondaire (0391-0392-0393-0394-0395-0396-0397).....	321
Formation des formatrices et formateurs en milieu de travail (0430).....	326

➤ SCIENCES HUMAINES

Direction	327

Départements, école et corps professoral

Géographie.....	329
Histoire.....	329
Linguistique et didactique des langues.....	330
Philosophie.....	330
Psychologie.....	330
Sciences des religions.....	330
Sexologie.....	331
Sociologie.....	331
Travail social (École de).....	331

Instituts et unités de recherche

Institut de recherches et d'études féministes (IREF).....	331
Institut des sciences cognitives (ISC).....	331
Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES).....	331
Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST).....	332
Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences.....	332
Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie.....	332
Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques.....	332
Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives.....	332
Chaire de recherche du Canada en théorie de la connaissance.....	332
Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone.....	332
Chaire Concordia-UQAM en études ethniques.....	332

Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté	332
Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec	332
Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants	333
Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique	333
Centre interdisciplinaire de recherches phénoménologiques (CIRP)	333
Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC)	333
Groupe de recherche sur la production et la perception de la parole	333
Groupe d'étude sur l'interdisciplinarité et les représentations sociales (GEIRSO)	333
Groupe d'études psychanalytiques interdisciplinaires (GEPI)	333

Description des programmes d'études

(Les chiffres entre parenthèses représentent le ou les numéros d'identification des programmes d'études).

Doctorats

Histoire (3448), Ph.D.	334
Linguistique (3662), Ph.D.	334
Philosophie (3433), Ph.D.	336
Psychologie (3091-3191-3291), Ph.D., Psy.D., Psy.D. et Ph.D.	337
Science, technologie et société (code à déterminer), Ph.D.	340
Sciences des religions (3678), Ph.D.	342
Sociologie (3486), Ph.D.	342

Concentration de troisième cycle

Sciences cognitives (F015)	335, 336 et 340

Maîtrises

Géographie (3268-3269), M.Sc.	343
Histoire (3025-3425), M.A.	344
Linguistique (3431-3851), M.A.	345
Philosophie (3542), M.A.	347
Science, technologie et société, M.A. (code à déterminer)	348
Sciences des religions (3711), M.A.	349
Sexologie (3713-3714-3875), M.A.	350
Sociologie (3428), M.A.	352
Travail social (3063-3064-3065-3066-3067-3763), M.A.	353

Concentration de deuxième cycle

Études féministes (F003)	356

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Enseignement du français (3826)	357
Évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une déficience intellectuelle (3003)	358
Gestion des risques majeurs (3012)	358
Intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED) (3061)	359
Planification territoriale et développement local (3616)	360
Systèmes d'information géographique (3246)	361

Programmes courts de deuxième cycle

Économie sociale (0361)	361
Enseignement du français (0356)	362
Études sur la mort (0251)	362
Gérontologie sociale (0402)	363
Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture (0480)	364
Sciences des religions (0547)	364

Baccalauréats

Enseignement de l'anglais langue seconde (7348), B.A.	365
Enseignement du français langue seconde (7318), B.A.	367
Géographie (7756), B.Sc.	368
Histoire (7758), B.A.	370
Philosophie (7796), B.A.	375
Psychologie (7733), B.Sc.	377
Sciences des religions (7047) B.A.	379
Sciences du langage (7339-7439-7539-7639), B.A.	381
Science, technologie et société (7871), B.A.	384
Sexologie (7809), B.A.	386
Sociologie (7361), B.A.	386
Travail social (7798), B.T.S.	388

Majeures

Géographie (code à déterminer)	368
Histoire (code à déterminer)	370
Histoire, culture et société (code à déterminer)	373
Philosophie (code à déterminer)	375
Sciences des religions (code à déterminer)	379
Sciences du langage (code à déterminer)	381
Science, technologie et société (code à déterminer)	384
Sociologie (code à déterminer)	386

Mineures

Étude de la population (code à déterminer)	389
Études classiques (code à déterminer)	390
Géographie internationale (code à déterminer)	390
Philosophie (code à déterminer)	391
Sciences du langage (code à déterminer)	392
Sociologie (code à déterminer)	393

Certificats

Enseignement de l'anglais langue seconde (4851)	393
Enseignement du français langue seconde (4857)	394
Études féministes (4014)	394
Gérontologie sociale (4402)	395
Gestion des documents et des archives (4347)	396
Histoire (4116)	396
Immigration et relations interethniques (4375)	398
Interprétation visuelle (4393)	398
Psychologie (4350)	399
Sciences des religions (4047)	400
Sciences sociales (4269)	401
Science, technologie et société (4071)	402
Systèmes d'information géographique (4446)	403

Programme court et concentrations de premier cycle

Études américaines (F013) (concentration)	403
Études anciennes (F010) (concentration)	404
Études ethniques (F009) (concentration)	404
Études féministes (F002) (concentration)	405
Études médiévales (F011) (concentration)	405
Études québécoises (F007) (concentration)	406
Linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (0173-F012) (programme court et concentration)	406
Science, technologie et société (F008) (concentration)	407

➔ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MODE DE MONTRÉAL

Corps professoral	409

Description du programme d'études

(Les chiffres entre parenthèses représentent les numéros d'identification du programme d'études).

Baccalauréat

Gestion et design de la mode (7681-7682-7683), B.A.	410

DESCRIPTION DES COURS DE PREMIER CYCLE	413

DESCRIPTION DES COURS D'ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS	729

RÉGIME D'ÉTUDES ET MONTANT DES FRAIS	891

BACCALAURÉATS AVEC MAJEURE ET MINEURE OU CERTIFICAT	895

BACCALAURÉATS PAR CUMUL DE CERTIFICATS	896

TABLEAU D'ÉQUIVALENCES ENTRE LES OBJECTIFS ET STANDARDS DE FORMATION ET LES ANCIENS CODES DE COURS DE CEGEP	899

LES ASSOCIATIONS ET LES SYNDICATS	900

TÉLUQ, L'UNIVERSITÉ À DISTANCE DE L'UQAM	905

Pour tout renseignement, s'adresser au

Registrariat

Université du Québec à Montréal

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Qc. H3C 3P8

320, rue Sainte-Catherine-Est, pavillon J.-A.-DeSève, local DS-R110

Téléphone: 514 987-3132

Télécopieur: 514 987-0400

Site Internet: www.registrariat.uqam.ca

LES INSTANCES DE L'UQAM

DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LABERGE, Danielle, Rectrice par intérim

CHARRON, Claude-Yves, Vice-recteur aux services académiques et au développement technologique

BERTRAND, Louise, Directrice générale de la TÉLUQ

GOYETTE, Monique, Vice-rectrice aux affaires administratives et financières

JÉBRAK, Michel, Vice-recteur à la recherche et à la création

LABERGE, Danielle, Vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive

LAMOUREUX, Carole, Vice-rectrice aux études et à la vie étudiante

LEGAULT, Ginette, Vice-rectrice aux ressources humaines

PARENT, Pierre, Vice-recteur aux affaires publiques et au développement et Secrétaire général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les droits et pouvoirs de l'Université sont exercés par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le Conseil d'administration se compose des personnes suivantes :

- le recteur
- deux personnes exerçant une fonction de direction dont au moins une personne exerçant une fonction de direction d'enseignement ou de direction de recherche ;
- trois professeurs, désignés par le corps professoral ;
- deux étudiants, désignés par leurs confrères ;
- une personne représentant les collèges d'enseignement général et professionnel de la région principalement desservie par l'UQAM ;
- cinq personnes, représentant les milieux sociaux, culturels et des affaires ;
- un chargé de cours ;
- un diplômé de l'Université.

Le Conseil d'administration peut nommer des vice-recteurs, déterminer leurs fonctions et leur attribuer le titre qui leur convient. Il peut faire des règlements concernant la régie interne de l'Université, nommer et définir les fonctions des membres du personnel, gérer les biens de l'Université et arrêter la durée du mandat des membres du Comité exécutif.

MEMBRES

Président et représentant des cégeps

LALLIER, Alain, Ex-directeur général du Cégep du Vieux-Montréal (retraité)

Vice-présidente et représentante des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail

LALANDE, Marie-Claude, Avocate

Rectorat et vice-rectorat à la vie académique et vice-rectorat exécutif

LABERGE, Danielle

Occupant une fonction de direction

BERTRAND, Louise, Directrice générale de la Télé-Université

LABERGE, Danielle, Vice-rectrice à la Vie académique et vice-rectrice exécutive

Représentants des professeurs

BERTHELETTE, Diane, Département d'organisation et ressources humaines

PICHET, Claude, Département de mathématiques

ROBERT, Lucie, Département d'études littéraires

Représentants des diplômés

BARTHÉLEMY-ASNER, Claudette, Avocate

Représentants des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail

CAUCHON, Martin, Avocat

GIRARD, Jacques, Consultant

LAMPRON, Pierre, Vice-président aux relations industrielles Québecor médias inc.

ROY, René, Secrétaire général, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec

Représentant des chargés de cours

LELION, Henri, Département d'organisation et ressources humaines

Représentants des étudiants

TREMBLAY-PEPIN, Simon, Étudiant à la maîtrise en science politique

VÉRONNEAU, Patrick, Étudiant à la maîtrise en informatique de gestion

Secrétaire d'assemblée

FORTIN, Johanne, Directrice du Secrétariat des instances.

Secrétaire-rédactrice

BOUCHARD, Michelle, Secrétariat des instances.

COMITÉ EXÉCUTIF

L'administration courante de l'Université du Québec à Montréal relève d'un Comité exécutif qui exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'administration. Ce comité se compose du recteur ainsi que d'au moins trois et d'au plus six personnes que le Conseil d'administration nomme parmi ses membres.

MEMBRES

Rectrice par intérim, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive

LABERGE, Danielle

Représentant des cégeps

LALLIER, Alain, Ex-directeur du Cégep du Vieux-Montréal (retraité)

Représentant des chargés de cours

LELION, Henri, Département d'organisation et ressources humaines

Représentante des professeurs

BERTHELETTE, Diane, Département d'organisation et ressources humaines

Représentante des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail

LALANDE, Marie-Claude, Avocate

Représentant des étudiants

VÉRONNEAU, Patrick, Étudiant à la maîtrise en informatique de gestion

Secrétaire d'assemblée

FORTIN, Johanne, Directrice du Secrétariat des instances.

Secrétaire-rédactrice

BOUCHARD, Michelle, Secrétariat des instances.

COMMISSION DES ÉTUDES

Sous l'autorité du Conseil d'administration, la Commission des études est le principal organisme responsable de l'enseignement et de la recherche.

La Commission des études :

- prépare et soumet à l'approbation du Conseil d'administration les règlements internes relatifs à l'enseignement et à la recherche ;
- exerce en outre les responsabilités qui lui sont expressément confiées ;
- fait au Conseil d'administration des recommandations quant à la coordination de l'enseignement et de la recherche.

Mandat

La Commission des études, en particulier, prépare et soumet à l'approbation du Conseil d'administration les règlements internes régissant les domaines suivants :

- les modes d'organisation et de fonctionnement des départements, des facultés, des unités de programmes et des centres institutionnels de recherche ou de création, ainsi que leur mode de création, d'abolition, de fusion, de division et de suspension de leurs modes réguliers d'administration et de fonctionnement ;
- les modes d'élaboration, de fermeture et de modification des programmes d'études ;
- les règles, procédures et critères régissant l'admission et l'inscription des étudiants ;
- sa régie interne et celle de la sous-commission et des comités qu'elle constitue.

La Commission des études prépare également et soumet à l'approbation du Conseil d'administration tout autre règlement interne relatif à l'enseignement et à la recherche compatible avec les règlements généraux ou requis par eux.

La Commission des études exerce également les responsabilités nécessaires à l'application des règlements généraux de l'Université du Québec et des règlements internes relatifs à l'enseignement et à la recherche notamment celles :

- de donner son avis au Conseil d'administration sur les procédures et critères de nomination et de révocation, la durée du mandat ainsi que les fonctions et attributions des personnes occupant des postes de direction d'enseignement ou de recherche ;
- de recommander au Conseil d'administration sous réserve d'un avis favorable du Conseil des études, l'ouverture ou la fermeture des programmes ;
- de promouvoir les expériences pédagogiques et de contrôler les méthodes d'enseignement ;
- de faire au Conseil d'administration des recommandations quant aux mécanismes de consultation pour la nomination par le Conseil d'administration des doyens, directeurs d'unités de programmes, directeurs de départements et directeurs de centres de recherche ;
- de faire au Conseil d'administration des recommandations quant à la coordination interne des études de cycles supérieurs et de la recherche tant au niveau des départements qu'à celui des centres institutionnels de recherche ou de création.

Elle peut donner son avis au Conseil d'administration relativement à la création ou à l'abolition de tout poste de vice-recteur, de secrétaire général, de registraire et de directeur de la gestion académique.

La Commission des études recommande au Conseil d'administration, l'émission des grades et des diplômes aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes et du régime des études.

La Commission des études fait au Conseil d'administration toutes recommandations qu'elle juge utiles quant à l'organisation, au développement et à la coordination de l'enseignement et de la recherche, notamment la coordination entre les départements, les facultés, les unités de programmes et les centres de recherche.

Une sous-commission et un comité relèvent de la Commission des études : la Sous-Commission des ressources et le Comité des services aux collectivités. La Commission des études peut aussi créer d'autres sous-commissions ou comités dont elle détermine la composition et le mandat.

MEMBRES

Rectorat, vice-rectorat à la vie académique et vice-rectorat exécutif

LABERGE, Danielle

Vice-rectorat aux études et à la vie étudiante

LAMOUREUX, Carole, Vice-rectrice aux Études et à la vie étudiante

Vice-rectorat à la recherche et à la création

JÉBRAK, Michel, Vice-recteur à la recherche et à la création

Représentants des professeurs

BOULAD-AYOUB, Josiane, Faculté des sciences humaines
GIROUX, Jacynthe, Faculté des sciences de l'éducation
PAQUIN, Louis-Claude, Faculté de communication
PILETTTE, Danielle, École des sciences de la gestion
PROVOST, Jean-Guy, Faculté de science politique et de droit
SINGER, Frédéric-Georges, Faculté des arts
TURCOTTE, Carole, Faculté des sciences

Représentants des chargés de cours

ALLAIRE, Serge, Département d'histoire de l'art
EL-MRABET, Zakaria, Département de mathématiques
GAVARD, Louise, Département d'histoire

Représentantes du personnel de soutien

CHARTRAND, Lucie, Agente de recherche et de planification, Faculté des arts
LALONDE, Jacinthe, Assistante administrative, Département des sciences économiques

Représentants des étudiants

Sept représentants étudiants dont un par faculté

Registraire

JODOIN, Claudette

Secrétaire d'assemblée

FORTIN, Johanne, Directrice du Secrétariat des instances.

Secrétaire-rédactrice

OUELLETTE, Francine, Secrétariat des instances.

SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES

La Sous-commission des ressources a pour mandat d'étudier toutes les questions relatives aux conventions collectives des professeurs, notamment la répartition des postes de professeurs, les critères d'embauche et les critères de promotion, et les congés de perfectionnement et sabbatiques.

MEMBRES

Direction

LABERGE, Danielle, Rectrice par intérim, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive
LAMOUREUX, Carole, Vice-rectrice aux études et à la vie étudiante
LEGAULT, Ginette, Vice-rectrice aux ressources humaines
JÉBRAK, Michel, Vice-recteur à la Recherche et à la création

Faculté des arts

GILBERT, Jean-Pierre, Professeur, École des arts visuels et médiatiques

Faculté de communication

RENAUD, Jean-François, Professeur, École des médias

Faculté de science politique et de droit

VILLAGGI, Jean-Pierre, Professeur, Département des sciences juridiques

Faculté des sciences

LÉVESQUE, Ghislain, Professeur, Département d'informatique

École des sciences de la gestion

LANOUE, Nicole, Professeure, Département des sciences comptables

Faculté des sciences de l'éducation

MÉNARD, Louise, Professeure, Département d'éducation et pédagogie

Faculté des sciences humaines

VOIZARD, Alain, Professeur, Département de philosophie

Chargée de cours

LAFRANCE, Thérèse, Département des sciences comptables

Secrétaire d'assemblée

FORTIN, Johanne, Directrice du Secrétariat des instances.

Secrétaire-rédactrice

BOUCHARD, Michelle, Secrétariat des instances.

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Institué par la Commission des études, le Comité des services aux collectivités a comme mandat spécifique :

- de favoriser au sein de l'Université la présence des groupes et populations que l'Université veut desservir en matière de services aux collectivités et l'expression formelle de leurs besoins ;
- d'élaborer et de recommander à la Commission des critères de pertinence sociale, des axes de développement et des priorités annuelles en matière de services aux collectivités ;
- eu égard aux priorités de l'Université, d'évaluer la pertinence sociale des projets de recherche en matière de services aux collectivités et de soumettre ces projets aux organismes pertinents pour avis quant à leur valeur académique et scientifique ;
- eu égard aux priorités de l'Université, d'émettre un avis de pertinence sociale et de se prononcer sur la qualité académique des projets de formation qui lui sont soumis ;
- de recommander à la Commission une politique relative à l'utilisation du fonds spécifique consacré au mandat des services aux collectivités ;
- de soumettre à la Commission un rapport annuel sur le développement de la mission des services aux collectivités ;
- de soumettre à la Commission et aux Conseils académiques des facultés toute autre recommandation relative aux services aux collectivités.

Le Comité des services aux collectivités se compose de dix-sept membres réguliers : huit personnes représentant les groupes externes, six professeurs provenant des sept facultés de l'Université, un professeur représentant les études de cycles supérieurs et la recherche, un membre du Service aux collectivités et le responsable de ce Service.

MEMBRES

Président

MICHAUD, André, Directeur des Services aux collectivités

Représentante des services aux collectivités

FONTAINE, Carmen, Agente de développement au Service aux collectivités

Faculté des arts

TRUDEL, Manon, Professeure, École des arts visuels et médiatiques

Faculté de communication

THOËR, Christine, Professeure, Département de communication sociale et publique

Faculté de science politique et de droit

RIENDEAU, André, Professeur, Département des sciences juridiques

Faculté des sciences

GAUTHIER, Gilles, Professeur, Département d'informatique

École des sciences de la gestion

ÉLIE, Bernard, Professeur, Département des sciences économiques

Faculté des sciences de l'éducation

DUNBERRY, Alain, Professeur, Département d'éducation et formation spécialisées

Faculté des sciences humaines

BÉLANGER, Anouk, Professeure, Département de sociologie.

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ce comité, relevant du Conseil d'administration

- fait des recommandations au Conseil sur les politiques générales en matière de services aux étudiants, des affaires étudiantes et de vie étudiante, notamment sur la politique institutionnelle de reconnaissance des associations étudiantes ;
- présente, dans le respect des compétences réglementaires de la Commission, des avis à la Commission sur des aspects académiques de la vie étudiante ;
- crée les comités et les groupes de travail qu'il estime utiles à la réalisation de son mandat ;
- étudie toute question que lui réfère pour avis le Conseil ou la Commission ;
- présente au Conseil un rapport annuel sur ses activités ;
- donne un avis sur les priorités et le plan annuel d'activités des Services à la vie étudiante, et recommande au Conseil le montant de la cotisation payée par les étudiants pour les frais de services à la vie étudiante.

MEMBRES

Présidente

LAMOUREUX, Carole, Vice-rectrice aux études et à la vie étudiante

D'office

BOURRET, André, Représentant des Vice-rectorats

GINGRAS, Alain, Représentant du Vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires administratives

GUIMONT, Josette, Représentante du Vice-rectorat à la Vie académique et vice-rectorat exécutif

RICHER, Jean-Louis, Directeur des Services à la vie étudiante

Représentant du personnel des services à la vie étudiante

LONGCHAMPS, Marc, Animateur aux services à la vie étudiante

Représentants des étudiants

Sept représentants étudiants de premier cycle dont un par faculté ainsi que deux étudiants de cycles supérieurs.

Représentants des regroupements étudiants qui poursuivent des objectifs collectifs ou communautaires

Deux représentants.

SCCUQ

VAILLANCOURT, Roger, Représentant des chargées et chargés de cours

SEUQAM

DURAND, Jean-Pierre, Représentant des employées, employés de soutien

Doyen

CARONTINI, Enrico, Faculté de communication

Professeur

N.

Secrétaire du comité

LACHAPELLE, Lyse, Agente d'information au Secrétariat des instances.

CONSEILS ACADÉMIQUES (POUR CHAQUE FACULTÉ)

En conformité avec les règlements, politiques et procédures de l'Université, le Conseil académique se prononce sur tout ce qui concerne la faculté, notamment sur les questions relatives à la formation, à la recherche et aux programmes qui sont sous sa responsabilité. Plus spécifiquement, il :

- définit et propose les orientations stratégiques et les priorités de la faculté, en matière de formation, d'encadrement académique des étudiants, de recherche et de service à la communauté, dans le respect des orientations institutionnelles ;
- organise l'évaluation des enseignements et voit aux suivis à y donner ;
- s'assure, en lien avec les unités académiques de la faculté, qu'un enseignement de qualité est dispensé ;
- adopte la politique d'encadrement des étudiants de la faculté, voit à son application et fait rapport à la Commission sur les activités d'encadrement de la faculté ;
- reçoit, étudie et recommande à la Commission les projets de création, d'abolition, de fusion ou de modifications majeures de programmes ainsi que les rapports d'évaluation de programmes ;
- reçoit, étudie et soumet à la vice-rectrice, au vice-recteur aux Études, pour adoption, les projets de modifications mineures de programmes aux trois cycles ;
- reçoit, étudie et soumet à la vice-rectrice, au vice-recteur aux Études les projets de modifications aux conditions d'admission aux programmes dans le respect des politiques institutionnelles d'admission ;
- fait la promotion des programmes aux trois cycles en collaboration avec les départements ;
- veille au développement et au rayonnement de la recherche et de la création dans la faculté ;
- reçoit et étudie les projets de création et de modification d'unités sectorielles, intersectorielles ou institutionnelles de recherche et en fait la recommandation à la Commission ;
- assiste la doyenne, le doyen dans la direction de sa faculté ;
- forme et gère tout comité nécessaire à son action dans les limites de sa juridiction ;
- gère les banques de cours facultaires ;
- en concertation avec le vice-rectorat à la Vie académique et vice-rectorat exécutif, gère l'organisation des sessions ;
- établit son règlement de régie interne.

COMPOSITION

Chaque faculté est dotée d'un Conseil académique dont la composition est adoptée par le Conseil sur proposition de la Commission.

La composition du Conseil académique peut varier selon les facultés. Outre la doyenne, le doyen qui le préside, le Conseil académique est composé notamment de membres provenant des catégories suivantes ou des certaines d'entre elles :

- directeurs de départements,
- professeurs,
- responsables de programmes de tous les cycles,
- représentants des unités de recherche,
- directeurs d'écoles, instituts, chaires institutionnelles,
- représentants externes.

En font également partie :

- au moins deux chargés de cours,
- au moins trois étudiants,
- deux membres du personnel de soutien.

DIRECTION DE LA TÉLUQ

BERTRAND, Louise, Directrice générale
BRULOTTE, Raymond, Directeur des affaires administratives
DUCHESNE, Raymond, Directeur de l'enseignement et de la recherche
LE GALLAIS, Pierre, Secrétaire général et directeur des affaires juridiques
PAQUETTE, Gilbert, Directeur des services académiques et technologiques

CONSEIL DE GESTION

Le conseil de gestion est chargé de l'élaboration des orientations stratégiques, de la planification budgétaire et du contrôle administratif de la Télunq.

MEMBRES

Présidente

LABERGE, Danielle, Rectrice par intérim de l'Université du Québec à Montréal

D'office

BERTRAND, Louise, Directrice générale
BRULOTTE, Raymond, Directeur des affaires administratives
DUCHESNE, Raymond, Directeur de l'enseignement et de la recherche
PAQUETTE, Gilbert, Directeur des services académiques et technologiques

Professeurs de la Télé-Université

HOTTE, Richard, Professeur
ROBICHAUD, Denis, Professeur

Étudiant

CHICOINE, Hugues, Télé-université

Membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail

GRÉGOIRE, Hélène, Retraitée de l'enseignement en soins infirmiers
SIMARD, Me Patrick, Avocat, Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre SENC
TANGUAY, Vincent, Directeur de projet, Recherche, Transfert et Valorisation, CEFRIQ
LUCIEN, Pierre, Titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture INRS-
Urbanisation, culture et société

Membres provenant du conseil de la formation à distance UQ

OLIVIER, Claude, Direction de l'enseignement et de la recherche, ETS

Secrétaire du conseil de gestion

LE GALLAIS, Pierre, Secrétaire général et directeur des affaires juridiques,
Télé-université

COMMISSION ACADÉMIQUE DE LA FORMATION À DISTANCE

La commission académique de la formation à distance est chargée de l'orientation de la programmation et des projets dans le domaine de la formation à distance.

MEMBRES

Présidente

DUCHESNE, Raymond, Directeur de l'enseignement et de la recherche,
Télé-université

D'office

BERTRAND, Louise, Directrice générale
LAMOUREUX, Carole, Vice-rectrice aux Études et à la vie étudiante, UQAM
JÉBRAK, Michel, Vice-recteur à la recherche et à la création, UQAM
MATHIER, Louis, Directeur des études, Télé-université
PAQUETTE, Gilbert, Directeur des services académiques et technologiques,
Télé-université
SALIAH-HASSANE, Hamadou, Président du comité de la recherche,
Télé-université

Cinq professeurs dont quatre de la Télé-université

NOËL, Martin, Professeur Télé-université
PARENT, Lise, Professeure Télé-université
PETTIGREW, François, Professeur Télé-université
LECOMTE, Yves, Professeur Télé-université
N., Professeur UQAM

Un professionnel pédagogique de la Télé-université

POULIN, Alberto, Spécialiste en sciences de l'éducation

Trois étudiants dont deux de la Télé-université

HENRY, Jean-Paul, Étudiant Télé-université
PIEYENS, Yolande, Étudiante Télé-université
N., Étudiant UQAM

Deux membres provenant de milieux gouvernementaux socio-économiques ou de corporations professionnelles

CHAGNON, M^e Pierre, Directeur, Service de la formation permanente
au Barreau de Québec
N.

Membre provenant du conseil de la formation à distance de l'Université du Québec

FERRON, Jean (UQAR), Vice-recteur à la formation et à la recherche de
l'Université du Québec à Rimouski et Membre du Conseil de formation à distance
de l'Université du Québec

Personne Tutrice

PELLETIER, Sylvie, Tutrice Télé-université

Personne chargée d'encadrement

MALTAIS, Martin, Chargé d'encadrement Télé-université

Chargé de cours de l'UQAM

MARTIN, Jocelyne, Chargée de cours UQAM

Secrétaire

LE GALLAIS, Pierre, Secrétaire général et directeur des affaires juridiques,
Télé-université

LA DIRECTION DE L'UQAM

Note: La liste du personnel de chaque unité est disponible à l'adresse suivante: www.uqam.ca

RECTORAT

Rectrice par intérim : Danielle Laberge
Pavillon Athanase-David, local D-5200
Téléphone : 514 987-3080

Cabinet de la rectrice par intérim

Directrice : Denise Pelletier
Pavillon Athanase-David, local D-5240
Téléphone : 514 987-3000, poste 3091

Centre de design de l'UQAM

Directeur : Marc H. Choko
Pavillon Design, local DE-R200
Téléphone : 514 987-3395

Galerie de l'UQAM

Directrice : Louise Déry
Téléphone : 514 987-6150
Pavillon Judith-Jasmin, local J-R205
Information sur les expositions en cours : 514 987-8421

Investissements

Directeur : Nicolas Buono
Pavillon Athanase-David, local D-5845
Téléphone : 514 987-3000, poste 7711

La Fondation de l'UQAM

Voir page 20.

Secrétariat international d'Orbicom

Secrétaire général : Claude-Yves Charron
Pavillon Athanase-David, local D-5335
Téléphone : 514 987-8743

Bureau de la vérification interne

Directrice : Marie Mongeau
Pavillon Maisonneuve, local B-2505
Téléphone : 514 987-3000, poste 6757

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA TÉLUQ

Directrice générale : Louise Bertrand
Téléphone : 418 657-2747, poste 5201

VICE-RECTORAT À LA VIE ACADÉMIQUE ET VICE-RECTORAT EXÉCUTIF

Vice-rectrice : Danielle Laberge
Pavillon Athanase-David, local D-5200
Téléphone : 514 987-4306

FACULTÉS ET ÉCOLES

École des sciences de la gestion

Doyen : Pierre Filiatrault
Pavillon Sciences de la gestion, local R-1525
Téléphone : 514 987-6852

Faculté des arts

Doyenne : Louise Poissant
Pavillon Judith-Jasmin, local J-4050
Téléphone : 514 987-4545

Faculté de communication

Doyen : Enrico Carontini
Pavillon Judith-Jasmin, local J-1775
Téléphone : 514 987-3000, poste 4525

Faculté de science politique et de droit

Doyen : René Côté
Pavillon Hubert-Aquin, local A-1655
Téléphone : 514 987-6173

Faculté des sciences

Doyen : Yves Mauffette
Pavillon Sherbrooke, local SH-4700
Téléphone : 514 987-3651

Faculté des sciences de l'éducation

Doyen : Marc Turgeon
Pavillon de l'Éducation, local N-R505
Téléphone : 514 987-3611

Faculté des sciences humaines

Doyen : Robert Proulx
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-1900
Téléphone : 514 987-0431

École supérieure de mode de Montréal

Administrateur délégué : Serge Carrier
2100, rue Ste-Catherine Ouest, local EM-6145
Téléphone : 514 933-6633

Bureau de la recherche institutionnelle

Directrice : Lise Carrière
Pavillon Athanase-David, local D-3200
Téléphone : 514 987-6163

Les travaux du Bureau de la recherche institutionnelle (BRI) visent à accroître la connaissance que l'UQAM a de ses activités et des relations qu'elle entretient avec son environnement afin de soutenir le plus adéquatement possible sa planification stratégique et son processus décisionnel.

Bureau des ressources académiques

Directeur : Nicolas Marchand
Pavillon Athanase-David, local D-4400
Téléphone : 514 987-3155

Dans le cadre de son mandat, le Bureau des ressources académiques assiste les facultés dans la gestion des ressources liées au fonctionnement des décanats, départements et autres unités académiques : budgets de fonctionnement, budgets d'auxiliaires d'enseignement, budgets associés au développement de la programmation, budgets des personnels surnuméraires non enseignants et enveloppe des investissements pour équipements scientifiques et de création. Également, le Bureau gère l'organisation de l'enseignement, en ce qui concerne l'organisation des trimestres et l'assignation des cours crédités dans les salles de cours institutionnelles relevant du Service des immeubles et de l'équipement.

Service des relations internationales

Directeur : Sylvain St-Amant
Pavillon Athanase-David, local D-3500
Téléphone : 514 987-7969

La mission du Service des relations internationales est d'accompagner et de soutenir les facultés, écoles, départements, programmes, centres de recherche, et la direction de l'Université dans l'internationalisation des grandes fonctions universitaires. Il agit notamment comme répondant institutionnel auprès d'organismes externes, administre et coordonne des programmes multifacultaires, dont les échanges étudiants et des Écoles d'été, et valide les projets de contrat et d'entente internationaux. De par sa nature, l'activité de formation et de recherche universitaires est universelle. Par son internationalisation, l'UQAM veut assurer aux étudiants une formation offrant une plus grande ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures et appuyer les activités de collaboration internationale des membres de la collectivité universitaire et des unités institutionnelles en favorisant la mobilité et en intégrant, dans les activités offertes sur son campus montréalais, une riche composante internationale. Cette volonté d'ouverture a amené l'UQAM à établir des ententes formelles avec 182 institutions sur les cinq continents, sans compter les nombreux liens créés par son appartenance à des réseaux universitaires.

Services aux collectivités

Directeur : André Michaud
Pavillon Hubert-Aquin, local A-2526
Téléphone : 514 987-3177

En juin 1979, l'UQAM articulait sa mission de services aux collectivités en adoptant une Politique institutionnelle dont les principes fondateurs s'appuient sur une vision large du rôle de l'Université dans la cité. L'UQAM choisit de rendre ses ressources accessibles à certains groupes sociaux, qui n'ont pas traditionnellement accès à l'Université, et dont les activités visent à contribuer à la compréhension ou à la solution des problèmes d'ordre social, économique, culturel ou environnemental. Cette mission est distincte mais intégrée aux missions d'enseignement, de recherche et de création de l'Université et elle oriente ses efforts vers des synergies favorisant tant l'action des groupes que les développements institutionnels. Ainsi, le Service aux collectivités (SAC) développe et coordonne des projets de formation, de recherche et de création en partenariat avec des groupes communautaires ou populaires, des associations volontaires et autonomes sans but lucratif, des groupes de femmes, des syndicats, des comités de citoyens ou aux membres de tout autre groupe apparenté, non gouvernemental. Le Service aux collectivités se caractérise par son orientation d'ouverture à de nouveaux besoins sociaux, son mode de fonctionnement par projet et son rôle d'interface entre les professeurs, les instances de l'UQAM et les groupes concernés.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES ET À LA VIE ÉTUDIANTE

Vice-rectrice : Carole Lamoureux
Pavillon Athanase-David, local D-5700
Téléphone : 514 987-3099

Bureau de l'enseignement et des programmes

Directeur : André Bourret
Pavillon Athanase-David, local D-3300
Téléphone : 514 987-3027

Relevant du Vice-rectorat aux études et à la vie étudiante, le Bureau de l'enseignement et des programmes de l'UQAM a pour mandat d'appuyer les facultés, les programmes d'études et les instances en offrant un soutien : au développement des programmes à tous les cycles ; à l'évaluation et à la révision de la programmation ; à l'évaluation des enseignements ; à la réussite et à l'encadrement des étudiants. Il assume également un rôle de vigie en ce qui concerne l'enseignement, la programmation, l'encadrement, la réussite. De plus, il veille à l'amélioration de la pédagogie de l'enseignement supérieur en étant le lieu d'attache du Centre de formation et de recherche en enseignement supérieur de l'UQAM (CEFRES) qui assume le mandat d'offrir de la formation pédagogique aux professeurs et aux chargés de cours.

Bureau du recrutement

Directrice : Anik Lalonde
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-4300
Téléphone : 514 987-0007

Le Bureau du recrutement a pour mandat de promouvoir les programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles de l'UQAM auprès des candidats potentiels que sont les étudiants du collégial, les universitaires, les étudiants canadiens hors Québec, les nouveaux arrivants au Québec, les étudiants étrangers, les adultes en situation d'emploi et les élèves du secondaire, en s'assurant d'orienter ces candidats vers des programmes d'études qui répondent à leurs besoins, à leurs intérêts et à leurs aptitudes. Pour ce faire, les membres du Bureau du recrutement participent à des activités de promotion et de représentation à l'échelle locale, nationale et internationale : visites, conférences, présentations dans les cégeps et les collèges du Québec, visites d'écoles secondaires, salons de l'éducation, tournée ontarienne, missions à l'étranger, etc. Le Bureau du recrutement organise par ailleurs, en collaboration avec les unités académiques et les services concernés, un certain nombre d'activités se déroulant à l'UQAM : journée Portes ouvertes, événement Objectif cycles supérieurs, soirée Admission Express, accueil annuel des conseillers en information scolaire et professionnelle et des conseillers d'orientation, visites guidées, accueil de candidats, Défi Biotech sanofi-aventis, etc.

En complément à ces activités, le Bureau du recrutement offre à toutes les unités académiques un soutien qui englobe l'évaluation de leurs besoins, l'analyse du profil de leurs candidats potentiels, l'élaboration d'un plan de promotion et la prise en charge de celui-ci.

Enfin, le Bureau du recrutement rédige des outils d'information et de promotion (sites Internet, brochures, guides, dépliants, etc.) portant sur les programmes d'études et les activités d'enseignement et de recherche de l'UQAM.

Registrariat

Accueil : pavillon J.-A.-DeSève, local DS-R110
Téléphone : 514 987-3132
Courriel : registrariat@uqam.ca
Site Internet : www.registrariat.uqam.ca

Registraire : Claudette Jodoin
Téléphone : 514 987-7740

Le mandat de la registraire

Chargée d'appliquer les règlements des études, la registraire est responsable de l'admission, de l'inscription, de la gestion du dossier universitaire et de la diplomation. Elle est également responsable de la publication de l'information sur la programmation et du développement des systèmes d'information relatifs à la gestion des études.

La registraire remplit ce mandat à l'aide d'équipes qui relèvent de sa responsabilité :

• Admission

Directrice : Joanne Néron
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-5100
Téléphone : 514 987-3117

• Dossiers universitaires (inscription, gestion et diplomation)

Directrice : Brigitte Groulx
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-5100
Téléphone : 514 987-6119

• Systèmes d'information

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-4300
Téléphone : 514 987-4259

Les clientèles universitaires peuvent obtenir certains services ou informations en personne (ex. : attestations d'études, relevés de notes, feuillets de programmes) en se présentant au comptoir du registrariat, au local DS-R110.

Service de formation continue

Directeur : Léon-Gérald Ferland
Pavillon Maisonneuve, local B-3405
Téléphone : 514 987-4068

Adresse : 405, boul. de Maisonneuve Est, local B-3405,
Montréal, Qc H2L 4J5

Adresse postale : C.P. 8888, succ. Centre-ville, local B-3405,
Montréal, Qc H3C 3P8

Le Service de formation continue a pour objectif de rendre accessibles aux organisations publiques et privées les ressources universitaires au moyen de formations pratiques et d'ateliers de travail adaptés aux besoins des professionnels et des cadres. Ce Service est un intermédiaire stratégique dans le domaine de la formation entre l'Université, le monde des affaires et les organisations de tous les secteurs. Son approche est basée sur la flexibilité et l'adaptabilité des formations qu'il offre. Un large éventail de formations est proposé à des organismes et ordres professionnels. En outre, la reconnaissance de ces formations donne des unités d'éducation continue (UEC).

Formation publique

Les formations offertes répondent aux besoins de perfectionnement des entreprises et couvrent plusieurs champs disciplinaires tels que les communications, les relations publiques, le design, les grands enjeux de l'heure dans le but de renforcer les compétences personnelles et professionnelles. Des professeurs, des chargés de cours de l'Université et des conférenciers invités, tous reconnus experts dans leur domaine, animent les sessions de formation.

Formation sur mesure

Des formations spécifiques - et élaborées après étude des besoins - peuvent être offertes dans l'entreprise même ou dans les locaux de l'Université, aux gestionnaires, aux professionnels et aux dirigeants des organisations.
Le calendrier de programmation est disponible à l'adresse : www.formation.uqam.ca

Les centres de l'UQAM en région métropolitaine

- À l'écoute des besoins de formation et de perfectionnement de tous, l'UQAM favorise l'accessibilité aux études universitaires en accueillant les étudiants dans l'un ou l'autre de ses quatre centres en région : à Lanaudière, à Laval, en Montérégie et dans l'Ouest-de-l'Île. Les cours sont offerts en soirée, ce qui permet d'adapter la formation aux obligations professionnelles ou familiales.
- Les centres UQAM en région métropolitaine offrent un vaste choix de cours et de programmes, notamment dans les champs disciplinaires suivants : arts, éducation, sciences de la gestion, communication, comptabilité et sciences humaines.
- Dans chacun des centres en région, un accompagnement personnalisé est disponible tout au long du cheminement universitaire. L'étudiant peut

rencontrer sur demande un conseiller en orientation et information scolaire et professionnelle pour le guider dans son choix de formation. De même, des personnes-ressources répondent aux demandes d'information sur les programmes et les cours offerts.

- De plus, chacun des centres en région propose un ensemble de services : vente de livres et recueils de textes requis pour les cours, ordinateurs, émission de la carte étudiante, aires de stationnement adéquates.
- La liste des programmes et cours offerts dans un centre est disponible à l'adresse : www.region.uqam.ca

UQAM Montérégie

(Dans les locaux du Collège Champlain à proximité du Métro Longueuil)
900, rue Riverside, local F-151
Saint-Lambert, Québec J4P 3P2
Téléphone : 450 923-2626 ou 1 800 363-9290 (sans frais)
Télécopieur : 450 923-2903
Courriel : monteregie@uqam.ca

UQAM Laval

(Dans les locaux du Collège Montmorency à proximité du Métro Montmorency)
475, boul. de l'Avenir, porte # 1, local C-1524,
Laval, Québec H7N 5H9
Téléphone : 450 662-1300
Télécopieur : 450 662-1244
Courriel : laual@uqam.ca

UQAM Lanaudière

(Dans les locaux du Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption)
180, rue Dorval, local F-150
L'Assomption, Québec J5W 6C1
Téléphone : 450 654-8768 ou 1 800 361-4567 (sans frais)
Télécopieur : 450 589-6871
Courriel : lanaudiere@uqam.ca

UQAM Ouest-de-l'île

3501, boul. Saint-Charles, bureau 203 (angle de l'autoroute 40)
Kirkland, Québec H9H 4S3
Téléphone : 514 428-1181
Télécopieur : 514 428-1292
Courriel : ouestdel'ile@uqam.ca

UQAM Générations

L'UQAM est plus accessible que jamais à toutes les générations. Plus précisément, UQAM Générations permet aux personnes de 50 ans et plus de bénéficier d'activités de formation dans un cadre universitaire tout en favorisant leur développement social, culturel et intellectuel.

Constituant ainsi une réponse adaptée aux besoins variés, UQAM Générations propose des activités d'animation et de développement personnel, en plus d'offrir la possibilité de suivre des cours menant à l'obtention du Certificat d'études personnalisées (CEP). UQAM Générations facilite la réalisation de projets à caractère sociocommunautaire.

Toutes les activités offertes par UQAM Générations, de même que les cours de début et de fin de programme du Certificat d'études personnalisées, ont lieu dans un espace convivial situé au pavillon Maisonneuve de l'UQAM, situé à quelques pas de la Grande Bibliothèque.

Les programmes et les activités sont décrits à l'adresse : www.generations.uqam.ca

405, boul. de Maisonneuve Est (angle Saint-Denis), local B-R200,
Montréal (Québec) H2L 4J5
Métro Berri-UQAM
Téléphone : 514 987-7784
Télécopieur : 514 987-7787
Courriel : uqam.generations@uqam.ca

Services à la vie étudiante

Directeur : Jean-Louis Richer
Téléphone 514 987-3000 poste 3197

Directeur de l'aide financière : Stéphan Tobin
Téléphone 514 987-3000 poste 4110

Directrice de l'accueil et soutien aux projets étudiants : France Turbide
Téléphone 514 987-3000 poste 8768

Directrice des services conseil : Nicole Bonenfant
Téléphone 514 987-3000 poste 0219

Directrice du Centre sportif : Manon Vaillancourt
Téléphone 514 987-3000 poste 1809

En concertation avec les Facultés et les associations étudiantes, les Services à la vie étudiante offrent des services :

- d'accueil et de soutien afin de faciliter l'accessibilité et l'intégration des étudiants à la vie de la communauté universitaire et de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance ;
- d'orientation et de développement personnel afin de soutenir les étudiants dans le cheminement de leurs études et de leur carrière ;
- d'aide et de soutien à l'apprentissage pour contribuer à la réussite de leurs études ;
- de soutien afin de répondre aux besoins socio-économiques des étudiants ;
- d'animation sportive afin d'améliorer la qualité de la vie étudiante en matière d'activités physiques et sportives, de nature récréative, communautaire ou compétitive ;
- d'étude et de mise à jour des connaissances sur la condition étudiante et des facteurs influençant la réussite de leurs projets d'études favorisant leur croissance personnelle tout au long du séjour universitaire.

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET À LA CRÉATION

Vice-recteur : Michel Jébrak
Pavillon Athanase-David, local D-5700
Téléphone : 514 987-3092

Service des partenariats en recherche-innovation

Directrice : Hélène Thibault
Pavillon Athanase-David, local D-3540
Téléphone : 514 987-8500

Le Service des partenariats en recherche-innovation (SPRI) assure la liaison entre la communauté universitaire et les milieux extérieurs, en matière de recherche universitaire contractuelle et de recherche-développement. Il intervient tout particulièrement auprès des industries, des organismes communautaires et gouvernementaux. Le SPRI répond à de la communauté universitaire, des étudiants et des chercheurs, de la gestion de la propriété intellectuelle c'est-à-dire, des questions relatives aux droits de propriété intellectuelle, à leur protection, à la divulgation des inventions, et à leur mise en valeur. Le SPRI assure la liaison avec la société de valorisation des interventions universitaires Gestion Valeo s.e.c. et Hexagram, l'Institut des nouveaux médias.

Service de la recherche et de la création

Directrice : Dominique Bérubé
Pavillon Athanase-David, local D-3600
Téléphone : 514 987-7060

Les activités principales du Service de la recherche et de la création sont regroupées sous trois volets :

Gestion des subventions

- Établir et maintenir les liens avec les organismes subventionnaires ;
- Assurer une veille concernant les organismes et leurs programmes de financement ;
- Diffuser les informations sur les organismes et leurs programmes ;
- Effectuer une révision critique des demandes de subventions ;
- Coordonner le dépôt des demandes ;
- Administrer les ententes de financement ;
- Gérer les programmes internes de subventions ;
- Assurer les obligations institutionnelles à l'égard de l'éthique en recherche.

Conseils et planification stratégique

- Encadrer les professeurs dans la planification stratégique de leurs projets, en accordant une attention particulière aux nouveaux chercheurs ;
- Organiser des réunions d'information sur divers sujets touchant à la recherche et à la création ;
- Assister et conseiller les facultés et autres unités dans leurs démarches touchant à la recherche et à la création ;
- Participer à la planification stratégique annuelle des activités en lien avec le Vice-rectorat à la recherche et à la création ;
- Représenter la recherche et la création à divers comités institutionnels ;
- Représenter l'Université auprès d'organisations externes ayant un mandat de recherche, de création et de diffusion ;
- Conseiller les professeurs et les unités en matière de publication savante et de droit d'auteur.

Services liés à la recherche, la création et la diffusion

- Compiler et analyser les informations relatives aux demandes et aux octrois, notamment pour transmission au Ministère de l'éducation, du loisir et du sport ;
- Coordonner l'octroi et le renouvellement du statut de professeur associé ;
- Coordonner l'octroi du statut de stagiaire post-doctoral ;
- Encadrer la naissance et le développement des revues de l'UQAM et soutenir leur administration ;

- Contribuer à diffuser les nouvelles relatives au financement de l'UQAM, en collaboration avec d'autres services ;
- Assurer la visibilité de la recherche et de la création, notamment par le Portail Recherche et Création (www.recherche.uqam.ca/index.htm)

VICE-RECTORAT AUX SERVICES ACADÉMIQUES ET AU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Vice-recteur : Claude-Yves Charron
Pavillon Athanase-David, local D-5300
Téléphone : 514 987-6133

Service de l'audiovisuel

Directeur : Denis Vaillancourt
Téléphone : 514 987-6105, local J-2690

- **Production audiovisuelle et multimédia**
Directeur : Gilles Boulet
Téléphone : 514 987-4406, local J-2650
- **Soutien technologique audiovisuel et multimédia**
Directeur : Martin Rivet
Téléphone : 514 987-6115, local J-2440

L'équipe du Service de l'audiovisuel a pour mission d'offrir une expertise et un soutien professionnel aux membres de la communauté universitaire dans la réalisation de leurs projets technopédagogiques ainsi que dans l'utilisation des technologies audiovisuelles et multimédias pour leurs activités d'apprentissage, d'enseignement, de recherche et de création.

Les services suivants sont, entre autres, offerts :

- prêt d'équipement (six points de service : J(2)-R-DS-N-SH et PK)
- soutien technique en salles de cours
- édition de cours en ligne
- production de sites web
- production de formulaires interactifs pour l'inscription ou la vente
- implantation de fonctionnalités de paiement sécurisé en ligne
- production de documents multimédias cédérom ou web
- production de documents audio et vidéo
 - enregistrement audio ou vidéo de conférences ou d'événements sur le campus
 - montage audio ou vidéo
 - webdiffusion en direct ou en différé
 - vente de documents
- copie et traitement de documents audiovisuels
- vidéoconférence
- autoproduction
- soutien/conseil technique à la recherche et aux activités de colloque/congrès/conférence
- conception et installation de systèmes audiovisuels et multimédias
- entretien et réparation des équipements audiovisuels.

Service de l'informatique et des télécommunications (SITel)

Le Service de l'informatique et des télécommunications fournit aux étudiants de l'UQAM l'expertise et les équipements informatiques et de télécommunications nécessaires aux activités d'enseignement, de recherche et création et de gestion. Le personnel de l'UQAM et les étudiants, lorsqu'ils utilisent l'un ou l'autre des services offerts, sont régis par les politiques, règlements et normes afférentes à l'utilisation des technologies à l'UQAM (par exemple la Politique #47 de sécurité informatique, les règlements 12 et 14, etc.).

On peut obtenir de l'information générale sur l'un ou l'autre des services offerts par le Service de l'informatique et des télécommunications à l'adresse <http://sitel.uqam.ca/>

La réception du Service de l'informatique et des télécommunications est située au Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-6110, téléphone : 514 987-0001.

Service des bibliothèques

Le Service des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal a pour objectif premier de fournir à la communauté universitaire les services et les ressources documentaires et informationnelles nécessaires à l'enseignement, à l'apprentissage, à la recherche et à la création.

Direction du service des bibliothèques

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2122
Téléphone : 514 987-3824

- **Bibliothèque centrale**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-M100
Téléphone : 514 987-6114
- **Prêt entre bibliothèques**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-M161
Téléphone : 514 987-4382
- **Cartothèque**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-M350
Téléphone : 514 987-6545
- **Livres rares**
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-R565
Téléphone : 514 987-3000 poste 3153
- **Audiovidéothèque**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-M200
Téléphone : 514 987-3193
- **Microthèque**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-M200
Téléphone : 514 987-6138
- **Publications gouvernementales et internationales (PGI)**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100
Téléphone : 514 987-3000 poste 4392
- **Centre de documentation en sciences de la gestion**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-R175
Téléphone : 514 987-6136
- **Bibliothèque des arts**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-1200
Téléphone : 514 987-6134
- **Collections spéciales en arts**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-1220
Téléphone : 514 987-3000 poste 3167
- **Diapothèque**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-1215
Téléphone : 514 987-3000, poste 3168
- **Bibliothèque de musique**
Pavillon Musique, local F-5101
Téléphone : 514 987-6154
- **Bibliothèque des sciences de l'éducation**
Pavillon d'Éducation, local N-1000
Téléphone : 514 987-6174
- **Didacthèque**
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-1010
Téléphone : 514 987-6174
- **Bibliothèque des sciences juridiques**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100
Téléphone : 514 987-6184
- **Bibliothèque des sciences**
Pavillon Kimberly, local KI-R125
Téléphone : 514 987-6164
- **Prêt entre bibliothèques - Sciences**
Pavillon Kimberly, local KI-R165
Téléphone : 514 987-3000, poste 3402
- **Service des ressources informationnelles**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-3285
Téléphone : 514 987-8387, poste 3402
- **Service des technologies de l'information**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-3265
Téléphone : 514 987-3116
- **Services techniques**
Pavillon Hubert-Aquin, local A-3100
Téléphone : 514 987-3116

VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET AU DÉVELOPPEMENT ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Vice-recteur et secrétaire général : Pierre Parent
Pavillon Athanase-David, local D-5400
Téléphone : 514 987-3046

Bureau de la qualité de la langue

Directrice : Françoise Talbot
Pavillon Athanase-David, local D-4600
Téléphone : 514 987-3449

Le Bureau de la qualité de la langue a pour mandat de promouvoir l'emploi et la qualité de la langue française à l'Université. À cet effet, il a élaboré, conformément aux objectifs institutionnels et en concertation avec les représentants de la collectivité universitaire, une politique linguistique, qui a été adoptée en 2004 par la Commission des études et par le Conseil d'administration, et il doit voir à son application.

Cette politique vise non seulement à améliorer la qualité des communications officielles, mais à statuer sur la place du français comme langue de travail, ainsi que comme langue d'enseignement et de diffusion du savoir. Elle cherche également à favoriser la pleine maîtrise du français par les étudiants et futurs diplômés de l'UQAM et l'acquisition d'au moins une langue seconde.

Bureau des diplômés

Directrice : Manon Charron
Pavillon Maisonneuve, local B-1105
Téléphone : 514 987-3098
Courriel : bureau.diplomes@uqam.ca

Le Bureau des diplômés a comme mission de développer et d'entretenir des liens privilégiés avec les diplômés et de contribuer au rayonnement et à l'essor de l'Université. Il gère le fichier informatique de l'établissement comprenant les coordonnées de plus de 160 000 personnes diplômées.

Il collabore à l'organisation d'activités de retrouvailles se déroulant tant à l'Université qu'à l'externe. En outre, il organise, en collaboration avec les facultés, l'École des sciences de la gestion, les associations facultaires de diplômés et le Service des communications, le Gala Reconnaissance UQAM, qui vise à honorer chaque année les diplômés s'étant particulièrement illustrés dans leur domaine d'études et sphère d'activité professionnelle.

Le Bureau des diplômés publie l'Inter-Express, un bulletin électronique destiné aux diplômés qui traite de leurs réalisations et les informe des activités de retrouvailles et des services qui leur sont destinés. Il voit également au développement des activités et des services offerts aux diplômés ainsi qu'à leur diffusion. Par ses activités, le Bureau des diplômés favorise et encourage la participation de tous les diplômés au développement de l'Université, à sa vie associative et culturelle et au soutien des efforts de sa fondation.

Pour garder le contact avec l'Université et être informé des activités et des services offerts, le Bureau des diplômés invite les diplômés à effectuer régulièrement la mise à jour de leurs coordonnées à l'adresse : www.unites.uqam.ca/bdiplomes/maj.html

Pour figurer au tableau d'honneur du magazine Inter- et du bulletin Inter-Express, les diplômés sont invités à transmettre leur avis de nomination ou toute autre information relative à leur cheminement de carrière par Internet : www.bdiplomes.uqam.ca/quoi_de_neuf.html

Bureau des relations gouvernementales

Directeur : France Maltais
Pavillon Athanase-David, local D-5420
Téléphone : 514 987-3000, poste 5670

Bureau du développement institutionnel

Conseillère au développement institutionnel : Liliane Goulet
Pavillon Hubert-Aquin, local A-R 820
Téléphone : 514 987-3000 poste 2292

Secrétariat des instances

Directrice : Johanne Fortin
Téléphone : 514 987-8422

Le Secrétariat des instances voit à la préparation, à la tenue et au suivi des réunions officielles des instances suivantes de l'UQAM : Conseil d'administration, Comité exécutif, Commission des études, Sous-commission des ressources, Comité de la vie étudiante, Comité des services aux collectivités, Comité institutionnel de discipline et autres comités institutionnels. Il coordonne le processus de nomination des membres aux instances ainsi que le processus

de nomination des postes de direction académiques. Il collabore au processus de nomination des cadres supérieurs. Il coordonne les activités de collation des grades de l'UQAM. Il a une fonction conseil par rapport à l'élaboration, la révision et la standardisation des politiques, dont il assure la diffusion par voie électronique. Il s'occupe également du système OMNIVOX de gestion des scrutins.

Service des affaires juridiques

Directeur : Normand Petitclerc
Pavillon Athanase-David, local D-4545
Téléphone : 514 987-3070

Ce service voit à l'élaboration et à l'approbation des contrats et des ententes entre l'Université et des tiers. Il conseille le personnel de l'Université, et plus particulièrement les membres de la direction et les directeurs de services, dans toutes matières ayant des incidences légales pour l'institution. Il représente l'Université devant les Cours de justice et les organismes administratifs, soit pour la défendre quand elle est poursuivie, soit dans ses réclamations contre des tiers dans les cas où les intérêts de l'Université le justifient.

Service des archives et de gestion des documents

Directrice : Christiane Huot
Directeur adjoint : André Gareau
Pavillon Athanase-David, 1430, rue Saint-Denis, local D-R400
Téléphone : 514 987-6130

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Pendant la période estivale, le Service est fermé le vendredi.

• Archives administratives

Le service des archives et de gestion des documents a pour principal mandat de rassembler, traiter et communiquer l'ensemble des documents se rattachant à l'histoire et à l'administration de l'UQAM

• Archives historiques

Le service fait également l'acquisition de fonds d'archives privées pour répondre aux besoins précis de l'enseignement et de la recherche universitaire ; les étudiants y trouveront une riche documentation pour leurs travaux de recherche.

Service des communications

Directeur : Daniel Hébert
Pavillon Judith-Jasmin, local J-M330
Téléphone : 514 987-3447

• Division de l'information

Directrice : Angèle Dufresne
Pavillon 500 René-Lévesque Est, local WB-5300
Téléphone : 514 987-6177

• Division de la promotion institutionnelle

Directrice : Nathalie Benoit
Pavillon Judith-Jasmin, local J-M330
Téléphone : 514 987-3447

• Division des relations avec la presse et événements spéciaux

Directrice : Francine Jacques
Pavillon Hubert-Aquin, local A-R820
Téléphone : 514 987-3111

Le Service des communications a pour objet premier de diffuser l'information relative à la mission, aux objectifs, aux activités et réalisations de l'Université ainsi que de ses membres. Il est aussi responsable de l'image et de la promotion de l'UQAM. Le Service agit à titre conseil auprès des unités académiques et administratives en matière de communication, de promotion et de relations publiques.

Il regroupe trois divisions aux mandats complémentaires : la Division de l'information, chargée de l'information institutionnelle et des publications destinées entre autres à la communauté universitaire (Journal L'UQAM, Courriel-COMM, portail d'information) et aux diplômés (Magazine Inter-). Cette division est également responsable de l'information personnalisée offerte au kiosque Accueil et renseignements, situé sur la Grande place du pavillon Judith-Jasmin et des écrans géants répartis sur le campus ; la Division de la promotion institutionnelle qui coordonne le positionnement de l'institution, la promotion et la publicité et le réseautage avec les partenaires externes. Cette division est aussi responsable du site Web de l'Université et de l'agenda étudiant (en collaboration avec la Coop UQAM) ; la Division des relations avec la presse et des événements spéciaux qui vise principalement à faire connaître et rayonner l'UQAM, ses diverses composantes, ses personnels et ses étudiants par des relations soutenues avec les médias. Cette division est aussi responsable de l'organisation d'événements publics ou académiques et offre un support à l'organisation, à la tenue et au suivi médiatique de colloques, congrès et conférences.

VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Vice-rectrice : Monique Goyette
Pavillon Athanase-David, local D-5415
Téléphone : 514 987-0120

Bureau des transactions immobilières

Directeur : Alain Milette
Pavillon Athanase-David, local D-5420
Téléphone : 514 987-3568

Service des approvisionnements

Directeur : Pierre Beaulé
Pavillon St-Denis, local V-6380
Téléphone : 514 987-3120

Service des entreprises auxiliaires

Directeur : André Robitaille
Pavillon Sciences de la gestion, local R-R647
Téléphone : 514 987-3000, poste 1425

Service des immeubles et de l'équipement

Directeur : Gabriel Roux
Pavillon Hubert-Aquin, local A-R846
Téléphone : 514 987-6171

Services financiers

Directrice : Johanne Brouillette
Pavillon Athanase-David, local D-4200
Téléphone : 514 987-6120

VICE-RECTORAT AUX RESSOURCES HUMAINES

Vice-rectrice : Ginette Legault
Pavillon Athanase-David, local D-5800
Téléphone : 514 987-6730

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

Directrice : Muriel Binette
Pavillon Athanase-David, local D-5845
Téléphone : 514 987-3000, poste 0886

Service de la prévention et de la sécurité

Directeur : Alain Gingras
Pavillon Hubert-Aquin, local A-R785
Téléphone : 514 987-3000, poste 6646

Service de l'évaluation, de la rémunération et du soutien informatisé

Directrice : Jacinthe Drolet
Pavillon Athanase-David, local D-1645
Téléphone : 514 987-7982

Service des personnels administratifs, de soutien et d'encadrement

Directrice : Johanne Lachapelle
Pavillon Athanase-David, local D-1450
Téléphone : 514 987-3434

Service des relations professionnelles

Directrice : Huguette April
Pavillon Athanase-David, local D-1490
Téléphone : 514 987-6598

Service du personnel enseignant

Directeur : Jacques Sztuke
Pavillon Athanase-David, local D-1305
Téléphone : 514 987-6529

Bureau de l'ombudsman

L'ombudsman jouit, dans le cadre de son mandat, d'une liberté d'action entière et ne rend compte de son action qu'au Conseil d'administration. Il reçoit les plaintes des membres de la communauté universitaire qui s'estiment victimes d'injustice sous toutes ses formes. Il examine d'abord le bien-fondé de ces plaintes et vérifie si tous les recours internes ont été préalablement épuisés. Il peut faire enquête, intervenir auprès des personnes susceptibles d'apporter les remèdes appropriés et recommander une solution. Il peut également agir à titre de médiateur. Toute démarche auprès de l'ombudsman est faite sous le couvert de la confidentialité à moins qu'il en soit dégagé par les personnes concernées.

Ombudsman : Pierre-Paul Lavoie
Téléphone : 514 987-3151 ; télécopieur : 514 987-6121
Courriel : ombudsman@uqam.ca
Site Internet : www.uqam.ca/ombudsman

Université du Québec à Montréal

Bureau de l'ombudsman

Pavillon Maisonneuve : 405, boulevard de Maisonneuve Est, local B-2405
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Services de santé

Suite à une entente avec l'Université du Québec à Montréal,
le Service de santé est assuré par le :

C.L.S.C. des Faubourgs
1250, rue Sanguinet
Montréal H2X 3E7
Téléphone : 514 527-2361

LA FONDATION DE L'UQAM

Directrice générale: Diane Veilleux

Adresse: Pavillon Maisonneuve, bureau B-1405
405, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal, Québec

Adresse postale: Fondation de l'UQAM
Case postale. 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec H3C 3P8

Téléphone: 514 987-3030
Télécopieur: 514 987-6739
Courriel: fondation@uqam.ca
Site web: www.fondation.uqam.ca

Contribuer à la vitalité de la recherche et de la création, favoriser l'accessibilité aux études en bonifiant l'offre de bourses et établir des partenariats solides entre l'Université et la collectivité : voilà en quelques mots la raison d'être de la Fondation de l'UQAM.

La Fondation a remis en 2006-2007 plus de 1,3 M \$ en bourses grâce à la générosité de ses partenaires. On peut accéder au répertoire des bourses offertes par la Fondation en se rendant sur le site internet de l'aide financière des Services à la vie étudiante.

ORGANISATION DES ÉTUDES

LES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

L'UQAM compte quelque 138 programmes de cycles supérieurs, dont 27 doctorats et 41 maîtrises ; près de 6 500 étudiants cheminent dans l'un ou l'autre de ces programmes.

La formation de cycles supérieurs est en étroite relation avec la recherche universitaire et les professeurs de l'UQAM sont reconnus internationalement pour la qualité de leurs recherches. L'encadrement que ceux-ci donnent aux doctorants et aux maîtrisards favorise la réussite des études dans un climat scientifique amical, fondé sur le respect mutuel.

Les étudiants des programmes de recherche ou de création ont accès à un soutien financier provenant de multiples sources, dont des bourses institutionnelles d'excellence.

Programme d'études de cycles supérieurs

Un programme d'études de cycles supérieurs est un ensemble structuré d'activités de scolarité, de recherche, de création ou d'intervention et, le cas échéant, de stage, portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, ordonné à une formation définie et sanctionnée par l'octroi soit d'un grade de docteur ou de maître, soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées ou d'une attestation.

• Programmes de deuxième cycle

Il existe trois types de programmes de deuxième cycle : la maîtrise, le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et le programme court.

La maîtrise compte 45 crédits. Elle vise une spécialisation ou un approfondissement de la formation initiale de 1^{er} cycle. Elle favorise l'autonomie intellectuelle par la réflexion sur les fondements et les développements du domaine, par le renforcement de l'esprit critique, de la capacité d'analyse, de synthèse et de communication. Chaque programme de maîtrise comporte des objectifs spécifiques selon qu'il vise, d'une part, une formation disciplinaire, multidisciplinaire ou thématique et, d'autre part, des profils de formation axés à des degrés divers sur la recherche, la création ou l'intervention. La durée maximale est de six trimestres pour des études à temps complet ou de douze trimestres¹ pour des études à temps partiel.

Le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) procure une formation avancée, adaptée aux exigences de la vie professionnelle. Cette formation vise donc le perfectionnement. Comptant 30 crédits, sa durée maximale est de cinq trimestres pour des études à temps complet ou de dix trimestres pour des études à temps partiel.

D'une durée plus courte, le programme court de deuxième cycle poursuit le même objectif que le DESS. Il offre donc une formation professionnelle de pointe. Il compte entre neuf et dix-huit crédits et sa durée maximale est de quatre trimestres pour des études à temps complet et huit trimestres pour des études à temps partiel.

• Programmes de troisième cycle

L'UQAM offre deux types de programmes de troisième cycle : le doctorat et le doctorat en continuum d'études. Chaque programme de doctorat comporte des objectifs spécifiques selon qu'il vise, d'une part, une formation disciplinaire, multidisciplinaire ou thématique et, d'autre part, des profils de formation axés à des degrés divers sur la recherche, la création ou l'intervention.

Le doctorat compte 90 crédits et vise une spécialisation approfondie, l'acquisition d'un haut niveau d'autonomie intellectuelle et d'expertise et la formation de chercheurs ou de personnes hautement qualifiées dans une discipline ou un champ d'études, de création ou d'intervention. La durée maximale du doctorat est de douze trimestres pour des études à temps complet et de dix-huit trimestres pour des études à temps partiel.

Le doctorat en continuum d'études compte 120 crédits et intègre dans un même programme les objectifs de formation de la maîtrise et du doctorat. La durée des études de ce doctorat est de 18 trimestres pour des études à temps complet et de 24 trimestres pour des études à temps partiel.

Conditions d'admission

Pour être admis au deuxième cycle, le candidat doit détenir un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Pour être admis à un doctorat, le candidat doit détenir une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou détenir le grade de bachelier et présenter des réalisations scientifiques, artistiques ou professionnelles hors du commun.

Pour être admis à un doctorat en continuum d'études, le candidat doit détenir un baccalauréat, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Tout candidat au doctorat doit accepter d'être dirigé dans sa recherche par un professeur de l'Université ; l'esquisse d'un sujet de recherche est généralement exigée du candidat dès son admission.

En plus des conditions générales d'admission, certains programmes comportent des conditions particulières que chaque candidat doit remplir pour être admissible. Une propédeutique ou des cours d'appoint peuvent être exigés d'un candidat pour combler certaines lacunes dans ses connaissances.

Exceptionnellement, des équivalences peuvent parfois être reconnues lorsque la formation et les connaissances acquises antérieurement par l'étudiant dans le cadre d'une activité déjà réussie, ou très exceptionnellement dans le cadre d'un milieu de travail, correspondent à celles qui auraient été acquises par la réussite d'une activité d'un programme donné.

Enfin, tout candidat aux études de cycles supérieurs doit posséder une connaissance suffisante de la langue française et, dans certains cas, d'une autre langue (généralement l'anglais).

Processus d'admission

Les principales étapes de l'étude du dossier d'un candidat sont les suivantes :

- le candidat remet au registrariat (admission), dans les délais prescrits, la demande d'admission dûment remplie et les pièces devant l'accompagner. Les délais sont fonction du trimestre où la demande est présentée ;
- le registrariat (admission) effectue une première étude d'admissibilité ;
- les dossiers des candidats admissibles sont soumis au sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme concerné ;
- le SCAE transmet ses recommandations au registrariat (admission) ;
- le registrariat (admission) vérifie la conformité avec les règlements et les politiques d'admission et avise les candidats de la décision prise.

Certains programmes sont contingentés, donc à accès limité. Dans ce cas, le SCAE sélectionne les candidats selon les méthodes et critères de sélection décidés par le programme.

Le candidat dont la demande d'admission est refusée peut demander la révision de la décision selon une procédure particulière seulement dans le cas où il croit que le processus est entaché d'un vice de forme.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant aux cycles supérieurs doit s'inscrire à chacun des trimestres d'automne, d'hiver et d'été et ce, jusqu'à la fin de ses études, sauf dans le cas où une autorisation d'absence a été préalablement obtenue.

À moins que le comité de programme n'en décide autrement, l'étudiant admis à un programme de maîtrise doit faire approuver par le SCAE le choix de sa direction de recherche, après que celle-ci ait donné son accord, au plus tard avant sa troisième inscription au programme si cette personne poursuit des études à temps complet ou, au plus tard, avant sa sixième inscription si elle poursuit des études à temps partiel.

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise axé sur la recherche doit nécessairement produire un mémoire de recherche, de création ou d'intervention, un essai ou un rapport de recherche selon le programme choisi. L'évaluation du mémoire, de l'essai ou du rapport de recherche est faite par un jury composé de professeurs.

Généralement, les maîtrises dites « professionnelles » (ex : MBA pour cadres) sont composées uniquement de cours.

¹L'année universitaire compte trois trimestres (automne, hiver, été) et les étudiants de cycles supérieurs doivent s'inscrire à chacun de ces trimestres.

À moins que le comité de programme n'en décide autrement, l'étudiant admis au doctorat doit faire approuver son sujet de recherche par le SCAE au plus tard avant sa troisième inscription au programme. Certains programmes peuvent exiger l'approbation du sujet de recherche dès l'admission.

L'étudiant inscrit à un programme de doctorat est tenu de produire une thèse de recherche, de création ou d'intervention.

La thèse de recherche est un exposé écrit de travaux de recherche qui doit apporter une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances ou qui conduit à des applications innovantes. La thèse par articles est possible dans certains programmes.

a

La thèse de création consiste en la conception, la production et la diffusion d'une œuvre ou d'un travail équivalent, accompagné d'un texte de réflexion ou d'une élaboration théorique, selon les exigences propres à chaque programme. Ce texte doit faire état d'une réflexion critique et analytique autour des problématiques soulevées par la production de l'étudiant. La thèse de création doit constituer un apport original et inédit dans un champ de création artistique, médiatique, littéraire ou autre.

La thèse d'intervention consiste en la réalisation d'un projet, d'une production ou d'une pratique rattachée à un espace social, économique, politique, culturel, artistique ou autre et articulée dans un texte écrit. La thèse d'intervention permet l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques dans des domaines divers et elle combine l'acquisition des habiletés de recherche avec celles de l'intervention. Le texte écrit doit démontrer la capacité d'analyse critique de l'étudiant et doit constituer un apport original et inédit dans un domaine d'intervention.

L'évaluation de toute thèse est faite par un jury composé de quatre personnes dont au moins une et au plus deux sont externes à l'Université. La soutenance publique de la thèse est obligatoire.

L'évaluation des études

L'évaluation des études est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée de l'activité pédagogique et du programme, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint par l'étudiant. L'évaluation porte sur l'ensemble du programme : scolarité, stages, examen de synthèse ou examen doctoral, rapports de stages, rapports de recherche, essai, mémoire, thèse, etc.

La moyenne cumulative est calculée à la fin de chaque trimestre à partir de toutes les notes obtenues dans les activités de scolarité du programme. L'évaluation des activités de fin d'études, du rapport, de l'essai, du mémoire ou de la thèse n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative. L'étudiant est automatiquement exclu du programme si sa moyenne cumulative est inférieure à 2,7 sur 4,3 après avoir suivi six crédits de scolarité en propédeutique ou dans un programme de cycles supérieurs. De même, l'étudiant qui subit un échec dans plus d'une activité de sa propédeutique ou de son programme est exclu. L'étudiant est aussi exclu du programme lorsque le rapport, l'essai, le mémoire ou la thèse est rejeté.

Infractions académiques

Toute tentative de participation ou toute participation à un acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de documents ou de données de recherche, relative à un cours ou à un programme, peut entraîner une ou plusieurs sanctions, tels l'annulation de l'épreuve ou du travail, l'échec à l'activité, la suspension pour un ou plusieurs trimestres, l'exclusion de l'Université.

Délivrance des diplômes et grades

Pour obtenir un grade, un diplôme ou une attestation, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences du programme d'études de cycles supérieurs auquel il est inscrit ; avoir complété, à titre d'étudiant régulier à l'Université, au moins le tiers des crédits de scolarité d'un programme conduisant à l'obtention d'un grade ou au moins la moitié des crédits de la scolarité d'un programme conduisant à l'obtention d'une attestation ou d'un diplôme ; avoir effectué et réussi, le cas échéant et à titre d'étudiant régulier à l'Université, le travail dirigé, le rapport, l'essai, le mémoire ou la thèse exigé ; avoir obtenu à la fin de son programme une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 ; avoir satisfait aux règlements et politiques de l'Université ; s'être acquitté, enfin, de ses obligations financières envers l'Université.

Cotutelles de thèses

Il est possible, à certaines conditions, de compléter simultanément un doctorat dans une université québécoise et dans une université française dans le cadre d'une cotutelle de thèse. L'étudiant au doctorat qui rencontre les exigences des deux programmes auxquels il est inscrit simultanément se verra décerner un diplôme québécois et un diplôme de l'université hôte avec mention de cotutelle de thèse. On peut connaître les généralités s'appliquant à ce programme en consultant le site Internet suivant : www.bep.uqam.ca/CyclesSup/Etudiants/Cotutelle/Cotutelle.htm. Si des questions subsistent, notamment sur les conditions de réalisation, on peut consulter madame Réjeanne Cloutier, coordonnatrice, au 514 987-3000, poste 3019.

Informations supplémentaires

Pour des informations plus détaillées concernant les études de cycles supérieurs, le lecteur est prié de consulter le site Internet suivant : www.registrariat.uqam.ca.

Aide financière

Différentes formes d'aide financière sont offertes aux étudiants des cycles supérieurs :

- **Bourses d'excellence des organismes externes** : Plusieurs organismes externes relevant généralement des fonds publics offrent des bourses d'excellence d'un montant intéressant. Sauf exception, ces bourses sont réservées aux étudiants québécois et/ou canadiens. On peut se procurer les guides et les formulaires de demandes de bourses à la section Bourses d'excellence du Service de l'aide financière au local DS-R345, ou consulter le répertoire des bourses offertes à l'adresse : www.sve.uqam.ca/aide-financiere
- **Bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs - Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE)** : L'UQAM met à la disposition des programmes un certain nombre de bourses allant de 5 000 \$ (maîtrise) à 6 000 \$ (doctorat), accessibles à tous les étudiants de maîtrise et de doctorat, peu importe leur citoyenneté. Ces bourses peuvent être offertes à l'admission ou encore à des étudiants déjà inscrits. Elles doivent obligatoirement être bonifiées par un soutien financier supplémentaire de la part de l'unité académique (ex. : contrat d'assistance de recherche ou d'auxiliaire d'enseignement offert à l'étudiant boursier), ceci dans le but d'assurer un revenu minimal aux boursiers de 8 500 \$ à la maîtrise (6 000 \$ en arts et profils création) et de 10 000 \$ au doctorat. L'information sur ce programme de bourses est transmise chaque année en septembre aux programmes d'études de cycles supérieurs concernés et à la section Bourses d'excellence du Service de l'aide financière
- **Bourses de la Fondation de l'UQAM** : La Fondation de l'UQAM met à la disposition des étudiants aux trois cycles d'études des centaines de bourses d'excellence variant de 500 \$ à 6 000 \$ 10 000 \$. La plupart de ces programmes de bourses sont accessibles aux étudiants étrangers. Pour obtenir plus d'information à ce sujet, il faut s'adresser à la section Bourses d'excellence du Service de l'aide financière ou auprès de la direction du programme, ou consulter le répertoire des bourses offertes à l'adresse : www.sve.uqam.ca/aide-financiere
- **Assistance de recherche** : En plus de fournir un soutien financier intéressant, l'assistance de recherche permet à l'étudiant de bénéficier d'un encadrement favorable pour réaliser son mémoire ou sa thèse. L'étudiant peut obtenir des informations sur cette possibilité d'emploi auprès des professeurs qui œuvrent dans les domaines de recherche qui l'intéressent ou auprès de la direction de son programme d'études de cycles supérieurs. Cette possibilité de soutien financier (et d'expérience professionnelle) est également possible pour les offerts aux étudiants étrangers, à qui le permis pour étudier au Québec donne le droit de travailler sur le campus de l'Université.
- **Charges de cours** : Chaque année, plus de cent charges de cours sont assumées par des étudiants de 3^e cycle, qui trouvent ainsi l'occasion d'obtenir un soutien financier intéressant et, surtout, d'acquérir une expérience professionnelle fort enrichissante pour ceux qui se destinent à l'enseignement collégial ou universitaire. Il faut s'adresser au département concerné pour obtenir les informations requises à ce sujet. Cette possibilité de soutien financier (et d'expérience professionnelle) est également disponible pour les offerts aux étudiants étrangers.
- **Auxiliaire d'enseignement** : Chaque département dispose annuellement d'une certaine somme affectée aux auxiliaires d'enseignement. Il faut s'adresser au département concerné pour tout renseignement relatif à cette possibilité d'emploi.

La recherche et la création : orientations et éléments de politiques

L'Université du Québec à Montréal, par sa large gamme de programmes d'études aux trois cycles et ses activités diversifiées de recherche et de création, a pour mission de former aussi bien la relève que des personnes en situation d'emploi, de contribuer à l'avancement des connaissances, de les rendre accessibles à tous les milieux sociaux et culturels et de servir les collectivités qui lui expriment des besoins en matière de formation et d'information.

Ainsi, la mission de recherche et de création de l'Université est inséparable de sa mission d'enseignement. La recherche et la création permettent de maintenir un enseignement à la fine pointe des connaissances, tandis que l'enseignement constitue un des moyens privilégiés de transfert des approches et résultats de recherche.

L'UQAM s'est dotée en 2007 d'une politique de la recherche et de la création qui vise à :

- Garantir aux chercheurs et créateurs, et à leurs communautés respectives de pratique, l'évolution harmonieuse d'un riche espace de réflexion critique et de créativité dans tous les domaines du savoir, respectant leur diversité;
- Assurer la production et la diffusion de recherches de pointe et d'œuvres artistiques sur les scènes nationale et internationale;
- Établir des liens entre l'enseignement et la recherche et la création à tous les cycles, dans le but d'améliorer et de développer les programmes d'étude, assurant ainsi aux étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs et aux stagiaires postdoctoraux un encadrement de qualité;
- Favoriser le développement de liens entre l'Université et différents milieux afin de soutenir l'appropriation des résultats de la recherche et de la création, le transfert des connaissances, et de contribuer ainsi au mieux-être collectif.

De plus, l'UQAM appuie l'émergence et le développement d'unités de recherche et de création afin de consolider les activités de recherche et de création autour de problématiques communes ou dans la réalisation d'œuvres collectives.

Enfin, l'UQAM offre un appui à la recherche et à la création visant à compléter la gamme des possibilités offertes à l'externe par les organismes subventionnaires et les commanditaires. L'institution peut appuyer tant la réalisation de la recherche et de la création proprement dites (coûts directs) que les besoins en infrastructures, espaces et services (coûts indirects). Elle appuie notamment : la relève; les regroupements; les initiatives en émergence; les initiatives stratégiques; les créatrices et créateurs de façon plus spécifique; la diffusion et le transfert des résultats de travaux de recherche ou de création.

Tiré du texte de la Politique de la recherche et de la création de l'UQAM
www.recherche.uqam.ca/politiques-uqam.htm

Unités de recherche externes partenaires de l'UQAM

Un bon nombre de chercheurs de l'UQAM sont également présents dans des unités de recherche interuniversitaires basées à l'extérieur mais dont l'UQAM est partenaire à part entière.

- **Centre de recherche en développement humain (CRDH)**
 Université Concordia, Campus Loyola, Montréal
 Téléphone : 514 848-2424, poste 2240
 Site Internet : crdh.concordia.ca
- **Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)**
 Université Laval, pavillon des sciences de l'éducation
 Téléphone : 418 656-2131 poste 3856
 Site Internet : www.ulaval.ca/cpires
- **Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR)**
 2275, avenue Laurier Est, Montréal, Qc H2H 2N8
 Téléphone : 514 527-4527, poste 2521
 Site Internet : www.crir.ca/FR/000
- **Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (GRIPCAS)**
 Université de Montréal, département de psychologie
 C.P. 6128, succ. Centre-Ville, Montréal, Qc H3C 3J7
 Téléphone : 514 343-6955
 Site Internet : www.cripas.umontreal.ca
- **Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM)**
 Université de Montréal, département de psychologie
 C.P. 6128, succ. Centre-Ville. Montréal, Qc H3C 3J7
 Téléphone : 514 343-7244
 Site Internet : www.ceetum.umontreal.ca
- **Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP)**
 Université Concordia
 1455, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal, Qc H3G 1M8
 Téléphone : 514 848-2424, poste 2020
 Site Internet : doe.concordia.ca/cslp
- **Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)**
 Site Internet : www.ciraig.org
- **Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)**
 Pavillon Sciences de la gestion, local R-5915
 Téléphone : 514 987-3000, poste 8373
 Site Internet : www.ciqss.umontreal.ca
- **Centre québécois sur les énergies durables (CQÉD)**
 Site Internet : www.pach2.qc.ca
- **Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM)**
 Pavillon Président-Kennedy, local PK-6920
 Téléphone : 514 987-3000, poste 2369

Site Internet : www.dsa.uqac.quebec.ca/consorem

- **Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (OURANOS)**
 550, rue Sherbrooke Ouest, 19^e étage, Montréal, Qc H3A 1B9
 Téléphone : 514 282-6464
 Site Internet : www.ouranos.ca
- **Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD)**
 Pavillon Président-Kennedy, local PK-4730
 Téléphone : 514 987-3000, poste 7986
 Site Internet : www.gerad.ca/fr/index.php
- **Institut de recherche et de création en arts médiatiques et technologiques (HEXAGRAM)**
 359 Place Royale
 1155, rue Université, bureau 901, Montréal, Québec H3B 3A7
 Téléphone : 514 288-3737
 Site Internet : www.hexagram.org
- **Regroupement stratégique en microsystèmes du Québec (ReSMIQ)**
 Département de génie électrique, École polytechnique, Montréal
 Téléphone : 514 340-4714, poste 5225
 Site Internet : www.resmiq.org/
- **Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones (DIALOG)**
 Institut national de la recherche scientifique
 490, rue de la Couronne, Québec, Qc G1K 9A9
 Téléphone : 418 654-INRS (4677)
 Site Internet : www.inrs.ca/Francais/index.jsp?page=DIALOG
- **Villes Régions Monde, Réseau interuniversitaire d'études urbaines et régionales (VRM)**
 Jean-Pierre Collin, coordonnateur
 3465, rue Durocher, Montréal, Qc H2X 2C6
 Téléphone : 514 499-4041
 Site Internet : www.vrm.ca

Centres de recherche et de transfert

- **Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)**
 Répondant UQAM : téléphone : 514 987-3000, poste 8500
 Site Internet : www.crim.ca
- **Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)**
 Téléphone : 514 286-1750
 Site Internet : www.ctreq.qc.ca
- **Centre francophone de recherche en informatisation des organisations (CEFRIO)**
 Répondant UQAM : téléphone : 514 987-3000, poste 8500
 Site Internet : www.cefrio.qc.ca
- **Centre interuniversitaire de recherche, de liaison et de transfert des savoirs en analyse des organisations (CIRANO)**
 Répondant UQAM : téléphone : 514 987-3000, poste 8500.
 Site Internet : www.cirano.qc.ca

LES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Les programmes d'études de premier cycle : organisation et éléments de politiques

Les programmes sont des ensembles de cours et d'activités, structurés de manière à permettre une formation et un apprentissage ordonnés à une discipline, un champ d'études ou un secteur d'intervention.

Les programmes de baccalauréat comportent généralement quatre-vingt-dix crédits et mènent au grade de bachelier. Les programmes de majeure comportent soixante crédits alors que les programmes de certificat et de mineure comportent en règle générale trente crédits. La réussite de trois programmes de certificat ou de mineures peut conduire, moyennant certaines conditions, à l'octroi d'un grade de bachelier par cumul de certificats. Le grade de bachelier peut aussi être obtenu par l'agencement de majeures et de mineures ou de certificats.

Les études de premier cycle sont sous la juridiction de la Commission des études, qui étudie toutes les questions concernant l'organisation et la réglementation de l'enseignement et le régime pédagogique des études de premier cycle. Elle approuve les modifications proposées aux programmes et les projets de nouveaux programmes.

Les programmes de premier cycle sont regroupés en facultés, par affinité d'objets d'études ou de disciplines. Les facultés sont orientées par les Conseils académiques, présidés par les doyens.

Chaque programme est placé sous la responsabilité d'un comité de programme dont le mandat est d'établir les objectifs du programme, de le gérer, de l'évaluer et de le modifier. Il est également chargé de voir à ce que les étudiants soient encadrés et conseillés dans le cheminement de leurs études et qu'ils soient évalués globalement. Il est responsable de faire évaluer, par les étudiants, les enseignements qu'ils reçoivent. Le comité de programme est présidé par le directeur du programme et il est formé de professeurs, d'étudiants et de représentants du milieu.

Le Conseil académique doit se prononcer sur les projets élaborés par les comités de programmes en matière de modifications de programmes, de programmes nouveaux, de politiques découlant de l'application du Règlement des études de premier cycle, de politiques d'admission, etc.

Objectifs généraux de la formation de premier cycle

La formation de premier cycle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans leurs aspects aussi bien théoriques que pratiques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propres à cette discipline ou à ce champ d'études.

Dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue.

Elle rend l'étudiant capable de s'adapter facilement aux changements, de relier ses champs de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers.

Elle rend l'étudiant capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information.

Elle développe chez l'étudiant une compétence scientifique et professionnelle qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités.

Elle amène l'étudiant à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société.

Elle développe chez l'étudiant son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

Ainsi conçue, la formation de premier cycle donne accès aux études de cycles supérieurs et prépare au marché du travail.

Le processus d'admission

Sous réserve du contingentement de certains programmes, les programmes de premier cycle de l'Université du Québec à Montréal sont accessibles à toute personne qui satisfait à l'une des quatre conditions suivantes :

1- est titulaire d'un diplôme d'études collégiales approprié ou d'un diplôme québécois équivalent (DEC) ; ou 2- est titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (*) de scolarité ou l'équivalent ; ou 3- possède des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et est âgée d'au moins 21 ans ; ou 4- a réussi un certain nombre de cours de niveau universitaire dans une université québécoise, dont la nature et le nombre sont déterminés par l'Université, selon le programme postulé. Certains programmes comportent, en plus d'une ou l'autre des conditions d'admission générales mentionnées ci-avant, des conditions particulières.

Par ailleurs, tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Service de l'admission sur les formulaires prévus à cette fin et dans les délais prescrits par le calendrier universitaire.

Après une étude d'admissibilité, le Service de l'admission présente la demande, selon le cas, au Comité d'admission ou au Comité de sélection des programmes postulés. L'admission est prononcée sur recommandation du Comité d'admission ou du Comité de sélection. Dans certains cas, le Service de l'admission est habilité à statuer directement sur les demandes. Dans tous les cas, les décisions sont communiquées aux candidats, lesquels doivent aviser l'Université, dans les délais prescrits, de l'acceptation ou du refus de l'offre d'admission. L'admission n'est valide que si elle est suivie d'inscription au trimestre pour lequel elle a été prononcée.

Les candidats refusés dans certains programmes peuvent se voir offrir un autre choix. Dans tous les cas les candidats refusés peuvent se prévaloir du droit d'appel, selon la procédure en vigueur.

Pour de plus amples renseignements concernant les politiques d'admission aux programmes de premier cycle, ainsi que l'ensemble des politiques relatives aux études de premier cycle, le lecteur est prié de consulter la publication suivante : «UQAM, Règlement des études de premier cycle».

Pour les règles particulières qui régissent l'octroi des différents diplômes de baccalauréat par cumul de certificats, selon les domaines d'étude, le lecteur est prié de consulter le chapitre : *Baccalauréats par cumul de certificats*.

(*) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

CALENDRIER

UNIVERSITAIRE 2007-2008*

2007-2008 Cycles supérieurs - Les dates de dépôt d'une demande d'admission dans les programmes de cycles supérieurs sont contenues dans le formulaire de demande d'admission.

2007

MARS

1 ^{er}	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps complet pour le trimestre d'automne 2007.
1 ^{er}	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps partiel aux programmes contingentés et dans certains programmes non contingentés pour le trimestre d'automne 2007.
19 - 23	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle</i> - Réinscription des étudiants pour les cours du trimestre d'été 2007.
19 mars - 11 mai	ÉTÉ 2007	<i>Cycles supérieurs</i> - Période de réinscription, de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'été 2007.
26 mars - 13 avril	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Réinscription des étudiants au trimestre d'automne 2007.

2007

AVRIL

9 - 13	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle</i> - Inscription des nouveaux étudiants au trimestre d'été 2007.
17	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début de l'inscription des étudiants libres au trimestre d'été 2007 dans les cours disponibles pour tous les étudiants.
23 avril - 11 mai	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle</i> - Période de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'été 2007.

2007

MAI

1 ^{er}	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps partiel dans certains programmes non contingentés pour le trimestre d'automne 2007.
7	ÉTÉ 2007	Premier cycle et cycles supérieurs - Début des cours du trimestre d'été 2007.
11	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'été 2007.
14 mai - 6 juin	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période d'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour les cours de la période intensive du trimestre d'été 2007.
14 mai - 9 juillet	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période d'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour les cours du trimestre régulier d'été 2007.
21	ÉTÉ 2007	Congé
22 - 25	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Période de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation au trimestre d'automne 2007 (selon le choix des Facultés et Écoles).
28 mai - 1 ^{er} juin	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Inscription des nouveaux étudiants au trimestre d'automne 2007.
31	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité pour les étudiants inscrits au trimestre d'été 2007.

2007

JUIN

25	ÉTÉ 2007	Congé
26	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Début de l'inscription des nouveaux, admis après le 18 mai, au trimestre d'automne 2007.
27	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Fin de la période intensive du trimestre d'été 2007. (Note : la fin des cours lundi - mercredi est le 20 juin ; mardi - jeudi le 26 juin ; mercredi-vendredi le 27 juin.)

* Approuvé par le conseil d'administration (2007-A-13534 du 12 juin 2007) (révisé 3, mai 2007)

2007

JUILLET

2	ÉTÉ 2007	Congé
4	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début de l'inscription des étudiants libres au trimestre d'automne 2007.
9	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour les cours du trimestre régulier d'été 2007.
12	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats des cours de la période intensive d'été 2007.
30 juillet - 10 août	AUT. 2007	<i>Cycles supérieurs</i> - Inscription des nouveaux étudiants au trimestre d'automne 2007.
30 juillet - 11 sept.	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Période de modification de choix de cours au trimestre d'automne 2007.
30 juillet - 18 sept.	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Période d'annulation sans facturation au trimestre d'automne 2007.

2007

AOÛT

1 ^{er}	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps partiel dans les programmes non contingentés pour le trimestre d'automne 2007. Des exceptions peuvent être faites pour certains programmes.
5	AUT. 2007	Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes - Début des cours du trimestre d'automne 2007 pour les étudiants de troisième année.
17	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec,
	AUT. 2007	avec facturation des cours année indiqués comme tel à l'horaire maître.
17	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Fin des cours du trimestre régulier d'été 2007.
18	AUT. 2007	Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes - Début des cours du trimestre d'automne 2007 pour les étudiants de première année.
27	AUT. 2007	Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes - Début des cours du trimestre d'automne 2007 pour les étudiants de deuxième année.
27	AUT. 2007	Baccalauréat en droit et certificat en droit social et du travail - Début des cours du trimestre d'automne 2007 pour les étudiants du baccalauréat en droit et du certificat en droit social et du travail.
27	AUT. 2007	Étudiants de la Faculté de science politique et de droit - Début des cours siglés JUR2000 et supérieurs et commandés par les programmes de cette faculté.
31	ÉTÉ 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats des cours du trimestre régulier d'été 2007.

2007

SEPTEMBRE

3	AUT. 2007	Congé
4	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début des cours du trimestre d'automne 2007.
4 - 11	AUT. 2007	<i>Cycles supérieurs</i> - Période de modification de choix de cours pour les cours du trimestre d'automne 2007.
11	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour la modification de choix de cours au trimestre d'automne 2007.
4 - 18	AUT. 2007	<i>Cycles supérieurs</i> - Période d'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'automne 2007.
18	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'annulation de cours sans facturation au trimestre d'automne 2007.
11 sept. - 12 oct.	AUT. 2007	Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ) - Période de changement de couverture ou retrait pour les étudiants inscrits au trimestre d'automne 2007.
19 sept. - 7 nov.	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période d'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour les cours du trimestre d'automne 2007.
21	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité (premier versement pour les étudiants inscrits à temps complet) au trimestre d'automne 2007.

2007

OCTOBRE

8	AUT. 2007	Congé
15	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour effectuer le deuxième et dernier versement des frais de scolarité pour tous les étudiants inscrits au trimestre d'automne 2007.
22 oct. - 9 nov.	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Réinscription des étudiants au trimestre d'hiver 2008.

2007

NOVEMBRE	1 ^{er}	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission pour l'hiver 2008.
	7	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour le trimestre d'automne 2007.
	12 - 30	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Inscription des nouveaux étudiants au trimestre d'hiver 2008.

2007

DÉCEMBRE	4	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début de l'inscription des étudiants libres au trimestre d'hiver 2008.
	10 déc. - 14 janv.	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> - Période de modification de choix de cours au trimestre d'hiver 2008.
	10 déc. - 21 janv.	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> - Période d'annulation sans facturation au trimestre d'hiver 2008.
	17	AUT. 2007	Baccalauréat en droit et certificat en droit social et du travail - Fin du trimestre d'automne 2007 comprenant une période d'examens communs du 4 au 17 décembre.
	17	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Fin du trimestre d'automne 2007 pour les Arts, Communication, Science politique et droit, Sciences de l'éducation, Sciences humaines et l'École supérieure de mode de Montréal.
	17	AUT. 2007	<i>Cycles supérieurs</i> - Fin du trimestre d'automne 2007 pour les Sciences et les Sciences de la gestion.
	18 - 21	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période de correction du trimestre d'automne 2007.
	19	AUT. 2007/ HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation des cours année indiqués comme tel à l'horaire maître.
	19	AUT. 2007	<i>Premier cycle</i> - Fin du trimestre d'automne 2007 pour les Sciences et les Sciences de la gestion, comprenant deux journées d'examens communs les 18 et 19 décembre.

2008

JANVIER	3	HIV. 2008	Retour des employés à l'Université suite au congé des Fêtes.
	3 - 4	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période de correction du trimestre d'automne 2007.
	7	AUT. 2007	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats des cours du trimestre d'automne 2007 pour tous les programmes.
	7	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début des cours du trimestre d'hiver 2008.
	7 - 14	HIV. 2008	<i>Cycles supérieurs</i> - Période de modification de choix de cours pour les cours du trimestre d'hiver 2008.
	14	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour la modification de choix de cours au trimestre d'hiver 2008.
	7 - 21	HIV. 2008	<i>Cycles supérieurs</i> - Période d'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'hiver 2008.
	14 jan. - 13 fév.	HIV. 2008	Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ) - Période de changement de couverture ou retrait pour les étudiants inscrits au trimestre d'hiver 2008.
	21	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'annulation de cours sans facturation au trimestre d'hiver 2008.
	21	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité (premier versement pour les étudiants inscrits à temps complet) au trimestre d'hiver 2008.
	22 janv. - 10 mars	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période d'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour le trimestre d'hiver 2008.

2008

FÉVRIER	25 fév. - 2 mars	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Semaine de relâche pour les programmes de l'École des Sciences de la gestion et de la Faculté des Sciences.
	25 fév. - 2 mars	HIV. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Semaine de lecture pour les programmes des Arts, Communication, Sciences humaines, Science politique et droit et l'École supérieure de mode de Montréal.

2008 MARS

1 ^{er}	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps partiel aux programmes contingentés et dans certains programmes non contingentés pour le trimestre d'automne 2008.
1 ^{er}	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> et <i>cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour effectuer le deuxième et dernier versement des frais de scolarité pour tous les étudiants inscrits au trimestre d'hiver 2008.
10	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> et <i>cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour le trimestre d'hiver 2008.
21	HIV. 2008	Congé
24	HIV. 2008	Congé

2008 AVRIL

18	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> et <i>cycles supérieurs</i> - Fin du trimestre d'hiver 2008 pour les Arts, Communication, Science politique et droit (sauf pour le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail), Sciences de l'éducation, Sciences humaines et l'École supérieure de mode de Montréal.
21 avril - 2 mai	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> et <i>cycles supérieurs</i> - Période de correction du trimestre d'hiver 2008 pour les enseignants des cours de Communication, Science politique et droit (sauf pour le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail), Sciences de l'éducation, Sciences humaines et l'École supérieure de mode de Montréal.
25	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> - Fin du trimestre d'hiver 2008 pour le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail comprenant une période d'examens communs du 14 au 25 avril.
25	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> - Fin du trimestre d'hiver 2008 pour les étudiants de la Faculté de science politique et de droit pour les cours siglés JUR2000 et supérieurs et commandés par les programmes de cette faculté.
25	HIV. 2008	<i>Cycles supérieurs</i> - Fin du trimestre d'hiver 2008 pour les Sciences et Sciences de la gestion.
27	HIV. 2008/ ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle</i> et <i>cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec avec facturation des cours année indiqués comme tel à l'horaire maître.
27	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> - Fin du trimestre d'hiver 2008 pour les Sciences et Sciences de la gestion incluant deux journées d'examens communs les 26 et 27 avril.
28 avril - 9 mai	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> et <i>cycles supérieurs</i> - Période de correction du trimestre d'hiver 2008 pour les enseignants des cours du <i>premier cycle</i> en droit et des cours de tous les cycles de l'École des Sciences de la gestion et de la Faculté des Sciences.

2008 MAI

2	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> et <i>cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats des cours du trimestre d'hiver 2008, pour les Arts, Communication, Science politique et droit (sauf pour le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail), Sciences de l'éducation, Sciences humaines et l'École supérieure de mode de Montréal.
9	HIV. 2008	<i>Premier cycle</i> et <i>cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats du trimestre d'hiver 2008 pour les cours du <i>premier cycle</i> en droit et des cours de tous les cycles de l'École des Sciences de la gestion et de la Faculté des Sciences.

CALENDRIER

UNIVERSITAIRE 2008-2009*

2008-2009 Cycles supérieurs - Les dates de dépôt d'une demande d'admission dans les programmes de cycles supérieurs sont contenues dans le formulaire de demande d'admission.

2008

MARS

1 ^{er}	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps complet pour le trimestre d'automne 2008.
1 ^{er}	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps partiel aux programmes contingentés et dans certains programmes non contingentés pour le trimestre d'automne 2008.
17 - 21	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle</i> - Réinscription des étudiants pour les cours du trimestre d'été 2008.
17 mars - 9 mai	ÉTÉ 2008	<i>Cycles supérieurs</i> - Période de réinscription, de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'été 2008.
24 mars - 11 avril	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Réinscription des étudiants au trimestre d'automne 2008.

2008

AVRIL

7 - 11	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle</i> - Inscription des nouveaux étudiants au trimestre d'été 2008.
15	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début de l'inscription des étudiants libres au trimestre d'été 2008 dans les cours disponibles pour tous les étudiants.
21 avril - 9 mai	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle</i> - Période de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'été 2008.

2008

MAI

1 ^{er}	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps partiel dans certains programmes non contingentés pour le trimestre d'automne 2008.
5	ÉTÉ 2008	Premier cycle et cycles supérieurs - Début des cours du trimestre d'été 2008.
9	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'été 2008.
12 mai - 4 juin	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période d'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour les cours de la période intensive du trimestre d'été 2008.
12 mai - 7 juillet	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période d'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour les cours du trimestre régulier d'été 2008.
19	ÉTÉ 2008	Congé
20 - 23	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Période de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation au trimestre d'automne 2008 (selon le choix des Facultés et Écoles).
26 - 30	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Inscription des nouveaux étudiants au trimestre d'automne 2008.
31	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité pour les étudiants inscrits au trimestre d'été 2008.

2008

JUIN

23	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Début de l'inscription des nouveaux, admis après le 16 mai, au trimestre d'automne 2008.
24	ÉTÉ 2008	Congé
25	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Fin de la période intensive du trimestre d'été 2008. (Note : la fin des cours lundi - mercredi est le 23 juin ; mardi-jeudi le 19 juin ; mercredi - vendredi le 25 juin.)

* Approuvé par le conseil d'administration (2006-A-13208 du 14 novembre 2006) (révisé, novembre 2006)

2008

JUILLET

1 ^{er}	ÉTÉ 2008	Congé
3	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début de l'inscription des étudiants libres au trimestre d'automne 2008.
7	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour les cours du trimestre régulier d'été 2008.
10	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats des cours de la période intensive d'été 2008.
28 juillet - 8 août	AUT. 2008	<i>Cycles supérieurs</i> - Inscription des nouveaux étudiants au trimestre d'automne 2008.
28 juillet - 9 sept.	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Période de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation au trimestre d'automne 2008.

2008

AOÛT

1 ^{er}	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps partiel dans les programmes non contingentés pour le trimestre d'automne 2008. Des exceptions peuvent être faites pour certains programmes.
3	AUT. 2008	Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes - Début des cours du trimestre d'automne 2008 pour les étudiants de troisième année.
15	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation des cours année indiqués comme tel à l'horaire maître.
15	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Fin des cours du trimestre régulier d'été 2008.
16	AUT. 2008	Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes - Début des cours du trimestre d'automne 2008 pour les étudiants de première année.
25	AUT. 2008	Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes - Début des cours du trimestre d'automne 2008 pour les étudiants de deuxième année.
25	AUT. 2008	Baccalauréat en droit et certificat en droit social et du travail - Début des cours du trimestre d'automne 2008 pour les étudiants du baccalauréat en droit et du certificat en droit social et du travail.
25	AUT. 2008	Étudiants de la Faculté de science politique et de droit - Début des cours siglés JUR2000 et supérieurs et commandés par les programmes de cette faculté.
29	ÉTÉ 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats des cours du trimestre régulier d'été 2008.

2008

SEPTEMBRE

1 ^{er}	AUT. 2008	Congé
2	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début des cours du trimestre d'automne 2008.
2 - 9	AUT. 2008	<i>Cycles supérieurs</i> - Période de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'automne 2008.
9	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'annulation de cours sans facturation au trimestre d'automne 2008.
9 sept. - 10 oct.	AUT. 2008	Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ) - Période de changement de couverture ou retrait pour les étudiants inscrits au trimestre d'automne 2008.
10 sept. - 5 nov.	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période d'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour les cours du trimestre d'automne 2008.
22	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité (premier versement pour les étudiants inscrits à temps complet) au trimestre d'automne 2008.

2008

OCTOBRE

13	AUT. 2008	Congé
17	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour effectuer le deuxième et dernier versement des frais de scolarité pour tous les étudiants inscrits au trimestre d'automne 2008.
27 oct. - 14 nov.	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Réinscription des étudiants au trimestre d'hiver 2009.

2008

NOVEMBRE	1 ^{er}	HIV. 2009	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission pour l'hiver 2009.
	5	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour le trimestre d'automne 2008.
	10 - 28	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Inscription des nouveaux étudiants au trimestre d'hiver 2009.

2008

DÉCEMBRE	2	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début de l'inscription des étudiants libres au trimestre d'hiver 2009.
	8 déc. - 14 janv.	HIV. 2009	<i>Premier cycle</i> - Période de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation au trimestre d'hiver 2009.
	15	AUT. 2008	Baccalauréat en droit et certificat en droit social et du travail - Fin du trimestre d'automne 2008 comprenant une période d'examens communs du 2 au 15 décembre.
	15	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Fin du trimestre d'automne 2008 pour les Arts, Communication, Science politique et droit, Sciences de l'éducation, Sciences humaines et l'École supérieure de mode de Montréal.
	15	AUT. 2008	<i>Cycles supérieurs</i> - Fin du trimestre d'automne 2008 pour les Sciences et les Sciences de la gestion.
	16 - 19	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période de correction du trimestre d'automne 2008.
	17	AUT. 2008/ HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation des cours année indiqués comme tel à l'horaire maître.
	17	AUT. 2008	<i>Premier cycle</i> - Fin du trimestre d'automne 2008 pour les Sciences et les Sciences de la gestion, comprenant deux journées d'examens communs les 16 et 17 décembre.

2009

JANVIER	5	HIV. 2009	Retour des employés à l'Université suite au congé des Fêtes.
	5 - 7	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période de correction du trimestre d'automne 2008.
	8	AUT. 2008	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats des cours du trimestre d'automne 2008 pour tous les programmes.
	8	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Début des cours du trimestre d'hiver 2009.
	8 - 15	HIV. 2009	<i>Cycles supérieurs</i> - Période de modification de choix de cours et d'annulation sans facturation pour les cours du trimestre d'hiver 2009.
	15	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'annulation de cours sans facturation au trimestre d'hiver 2009.
	15 jan. - 14 fév.	HIV. 2009	Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ) - Période de changement de couverture ou retrait pour les étudiants inscrits au trimestre d'hiver 2009.
	16 janv. - 12 mars	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période d'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour le trimestre d'hiver 2009.
	23	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité (premier versement pour les étudiants inscrits à temps complet) au trimestre d'hiver 2009.

2009

FÉVRIER	23 fév. - 1 ^{er} mars	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Semaine de relâche pour les programmes de l'École des Sciences de la gestion et de la Faculté des Sciences.
	23 fév. - 1 ^{er} mars	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Semaine de lecture pour les programmes des Arts, Communication, Sciences humaines, Science politique et droit et l'École supérieure de mode de Montréal.

2009

MARS	1 ^{er}	AUT. 2009	<i>Premier cycle</i> - Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps partiel aux programmes contingentés et dans certains programmes non contingentés pour le trimestre d'automne 2009.
	1 ^{er}	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour effectuer le deuxième et dernier versement des frais de scolarité pour tous les étudiants inscrits au trimestre d'hiver 2009.
	12	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon de cours sans mention d'échec, avec facturation pour le trimestre d'hiver 2009.

2009

AVRIL

10	HIV. 2009	Congé
13	HIV. 2009	Congé
22	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Fin du trimestre d'hiver 2009 pour les Arts, Communication, Science politique et droit (sauf pour le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail), Sciences de l'éducation, Sciences humaines et l'École supérieure de mode de Montréal.
23 avril - 6 mai	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période de correction du trimestre d'hiver 2009 pour les enseignants des cours de Communication, Science politique et droit (sauf pour le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail), Sciences de l'éducation, Sciences humaines et l'École supérieure de mode de Montréal.
29	HIV. 2009	<i>Premier cycle</i> - Fin du trimestre d'hiver 2009 pour le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail comprenant une période d'examens communs du 18 au 29 avril.
29	HIV. 2009	<i>Premier cycle</i> - Fin du trimestre d'hiver 2009 pour les étudiants de la Faculté de science politique et de droit pour les cours siglés JUR2000 et supérieurs et commandés par les programmes de cette faculté.
29	HIV. 2009	<i>Cycles supérieurs</i> - Fin du trimestre d'hiver 2009 pour les Sciences et Sciences de la gestion.
30 avril - 13 mai	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Période de correction du trimestre d'hiver 2009 pour les enseignants des cours du <i>premier cycle</i> en droit et des cours de tous les cycles de l'École des Sciences de la gestion et de la Faculté des Sciences.

2009

MAI

1 ^{er}	HIV. 2009/ ÉTÉ 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec avec facturation des cours année indiqués comme tel à l'horaire maître.
1 ^{er}	HIV. 2009	<i>Premier cycle</i> - Fin du trimestre d'hiver 2009 pour les Sciences et Sciences de la gestion incluant deux journées d'examens communs les 30 avril et 1 ^{er} mai.
6	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats des cours du trimestre d'hiver 2009, pour les Arts, Communication, Science politique et droit (sauf pour le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail), Sciences de l'éducation, Sciences humaines et l'École supérieure de mode de Montréal.
13	HIV. 2009	<i>Premier cycle et cycles supérieurs</i> - Date limite de remise au Registrariat des résultats du trimestre d'hiver 2009 pour les cours du <i>premier cycle</i> en droit et des cours de tous les cycles de l'École des Sciences de la gestion et de la Faculté des Sciences.

FACULTÉ DES ARTS

DIRECTION

Doyenne

Louise Poissant, téléphone : 514 987-4545

Vice-doyenne à la création et à la recherche

Joanne Lalonde, téléphone : 514 987-3000, poste 2365

Vice-doyenne aux études par intérim

Louise Poissant, téléphone : 514 987-4545

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES

Arts visuels et médiatiques (École des)

Robert Saucier, téléphone : 514 987-3000, poste 6775

Danse

Marie Beaulieu, téléphone : 514 987-8570

Design (École de)

Börkur Bergmann, téléphone : 514 987-4479

Études littéraires

Brenda Dunn-Lardeau, téléphone : 514 987-4125

Histoire de l'art

Jocelyne Lupien, téléphone : 514 987-4169

Musique

Guy Vanasse, téléphone : 514 987-3000 poste 2671

Théâtre (École supérieure de)

Josette Féral, téléphone : 514 987-3329

DIRECTION DES INSTITUTS ET DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Institut du patrimoine

Luc Noppen, téléphone : 514 987-4705

Institut Santé et société

Diane Berthelette, téléphone : 514 987-3000, poste 2250

Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ-UQAM)

Robert Dion, téléphone : 514 987-3000, poste 2237

Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA)

Bertrand Gervais, téléphone : 514 987-3000, poste 2153

Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM)

Jean Gervais, téléphone : 514 987-3000, poste 3026

Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)

Daniel Arsenault, téléphone : 514 987-3000, poste 1664

Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique

Pierre Ouellet, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3796

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DOCTORATS

Études et pratiques des arts, Ph.D.

Pierre Gosselin, téléphone : 514 987-3000, poste 1697

Études littéraires, Ph.D. *

Jean-François Chassay, téléphone : 514 987-7946

Histoire de l'art, Ph.D.

Nycole Paquin, téléphone : 514 987-4169

Muséologie, médiation et patrimoine, Ph.D.

Bernard Schiele, téléphone : 514 987-8506

Sémiologie, Ph.D.

Rachel Bouvet, téléphone : 514 987-7946

MAÎTRISES

Arts visuels et médiatiques, M.A.

André Clément, téléphone : 514 987-8289

Danse, M.A.

Sylvie Fortin, téléphone : 514 987-8570

Études des arts, M.A.

Nycole Paquin, téléphone : 514 987-4169

Études littéraires, M.A.

Jean-François Chassay, téléphone : 514 987-3596

Muséologie, M.A.

Bernard Schiele, téléphone : 514 987-8506

Théâtre, M.A.

Frédéric Maurin, téléphone : 514 987-3329

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Architecture moderne et patrimoine

Francine Vanlaethem, téléphone : 514 987-4479

Création publicitaire

N.

Danse

Sylvie Fortin, téléphone : 514 987-8570

Design d'équipements de transport

Steve Vezeau, téléphone : 514 987-4479

Design d'événements

Céline Poisson, téléphone : 514 987-4479

Éducation somatique

Sylvie Fortin, téléphone : 514 987-8570

Enseignement des arts visuels et médiatiques

André Clément, téléphone : 514 987-8289

Théâtre de marionnettes contemporain

Marthe Adam, téléphone : 514 987-3329

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE

Pédagogie musicale

Denyse Blondin, téléphone : 514 987-3000, poste 2671

Note: Les personnes intéressées aux programmes suivants:

- Baccalauréat en gestion et design de la mode le retrouveront dans le répertoire de l'**École supérieure de mode de Montréal**.
- Certificat en scénarisation cinématographique le retrouveront dans le répertoire de la **faculté de communication**.

BACCALAURÉATS

Art dramatique, B.A.

Alain Fournier, téléphone : 514 987-4059

Arts visuels et médiatiques, B.A.

Thomas Corriveau, téléphone : 514 987-3665

Danse, B.A.

Andrée Martin, téléphone : 514 987-3182

Design de l'environnement, B.A.

François Giraldeau, téléphone : 514 987-3671

Design graphique, B.A.

Frédéric Metz, téléphone : 514 987-3671

Études littéraires, B.A.

Jean-Christian Pleau, téléphone : 514 987-3644

Histoire de l'art, B.A.

Thérèse St-Gelais, téléphone : 514 987-3673

Musique, B.Mus.

Jean-Louis Gagnon, téléphone : 514 987-3675

BACCALAURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Téléphone : 514 987-3000, poste 5081

MINEURE

Histoire de l'art

Thérèse St-Gelais, téléphone : 514 987-3673

CERTIFICATS

Arts plastiques

Thomas Corriveau, téléphone : 514 987-3665

Création littéraire

Jean-Christian Pleau, téléphone : 514 987-3652

Français écrit

Jean-Christian Pleau, téléphone : 514 987-3652

Histoire de l'art

Thérèse St-Gelais, téléphone : 514 987-3673

Scénarisation cinématographique

Jean-Christian Pleau, téléphone : 514 987-3652

DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES, CORPS PROFESSORAL

Département de danse

Directrice : Marie Beaulieu, M.A. danse (Un. Québec à Montréal, Québec)

Pavillon de Danse, local K-4210

Téléphone : 514 987-8570

Corps professoral

BEAULIEU, Marie, M.A. danse (Un. Québec à Montréal, Québec)

BÉDARD, Louise

BRUNEAU, Monik, Ph.D. psychopédagogie (Un. Laval, Québec)

DUVAL, Hélène, M.A. danse (Un. Québec à Montréal, Québec)

ÉPOQUE, Martine, Cert. d'aptitudes au professorat d'éducation physique et sportive (Un. Paris VII, France)

FORTIN, Sylvie, Ph.D. danse (Un. Ohio State, États-Unis)

FRANCOEUR, Alain

HARBONNIER-TOPIN, Nicole, M. arts du spectacle (Un. Paris VIII, France)

LEVAC, Manon, M.A. danse (Un. Québec à Montréal, Québec)

LÉVEILLÉ, Daniel

MARTIN, Andrée, Ph.D. arts (Un. Paris I, France)

PINARD-KELLY, Sylvie, M.Fine Arts. danse (Un. Michigan, Ann Harbor, États-Unis)

Département d'études littéraires

Directrice : Brenda Dunn-Lardeau, D. linguistique (Un. Grenoble, France)

Pavillon Judith-Jasmin, local J-4205

Téléphone : 514 987-4125

Corps professoral

ANDRÉS, Bernard, D. lettres modernes (Un. Paris IV, France)

AUBRY, Danielle, Ph.D. littérature (Un. Montréal, Québec)

BAZIE, Isaac, D. littérature romane et comparée (Un. Bochum, Allemagne)

BONENFANT, Luc, D. philosophie (Un. Southampton, Grande-Bretagne)

BOUVET, Rachel, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

BRASSARD, Denise, D. études littéraires (Un. McGill, Québec)

CARPENTIER, André, D. études françaises et littérature (Un. Sherbrooke, Québec)

CHARTIER, Daniel, Ph.D. études françaises (Un. Montréal, Québec)

CHASSAY, Jean-François, Ph.D. études françaises (Un. Montréal, Québec)

CLICHE, Anne Éline, Ph.D. lettres françaises (Un. Ottawa, Ontario)

CLICHE, Éline, D. sciences sociales (Un. Paris VII, France)

CNOCKAERT, Véronique, Ph.D. littérature française (Un. Montréal, Québec)

DELVAUX, Martine, Ph.D. romance, langue et littérature (Un. Michigan, Ann Arbor, États-Unis)

DESJARDINS, Lucie, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

DION, Robert, Ph.D. littérature française (Un. Laval, Québec)

DUNN-LARDEAU, Brenda, D. linguistique (Un. Grenoble, France)

DUPRÉ, Louise, Ph.D. études françaises (Un. Montréal, Québec)

FERRER, Carolina

GARAND, Dominique, Ph.D. littérature comparée (Un. Montréal, Québec)

GERVAIS, Bertrand, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

HAMEL, Jean-François, Ph.D. littérature (Un. Montréal, Québec)

HAREL, Simon, D. littérature française comparée (Un. Paris VII, France)

HUFFMAN, Shawn, Ph.D. études françaises (Un. Toronto, Ontario)

LA MOTHE, Jacques, D. études en théâtre (Un. Paris VIII, France)

LAPIERRE, René, Ph.D. études françaises (Un. Montréal, Québec)

MARTEL, Jacinthe, Ph.D. littérature française (Un. Montréal, Québec)

MIRON, Isabelle, Ph.D. études françaises (Un. Montréal, Québec)

NEVERT, Michèle, D. linguistique (Un. Toulouse, France)

OUELLET, Pierre, D. sémiologie (Un. Paris VII, France)

PELLETIER, Jacques, D. lettres et littérature française (Un. Aix-en-Provence, France)

PLEAU, Jean-Christian, Ph.D. littérature française (Un. Yale, États-Unis)

ROBERT, Lucie, Ph.D. littérature québécoise (Un. Laval, Québec)

ROY, Max, Ph.D. littérature québécoise (Un. Laval, Québec)

SAINT-MARTIN, Lori, D. littérature québécoise (Un. Laval, Québec)

VILLENEUVE, Johanne, Ph.D. littérature (Un. Montréal, Québec)

Département d'histoire de l'art

Directrice : Jocelyne Lupin, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

Pavillon Judith-Jasmin, local J-1390

Téléphone : 514 987-4169

Corps professoral

ARSENAULT, Daniel, Ph.D. anthropologie (Un. Montréal, Québec)

BERGERON, Yves, D. Ethnologie de l'Amérique française (Un. Laval, Québec)

COUTURE, Francine, D. anthropologie, sociologie et histoire (É.H.E.S.S., Paris, France)

DAVIS, Peggy, Ph.D. histoire de l'art (Un. Laval, Québec)

DUSSEAU-LETOCHA, Louise, M.A. histoire de l'art (Un. Montréal, Québec)

FRASER, Marie, Ph.D. histoire de l'art (Un. Montréal, Québec)

GÉRIN, Annie, D. histoire de l'art et études culturelles (Un. Leeds, Angleterre)

LACROIX, Laurier, Ph.D. histoire de l'art (Un. Laval, Québec)

LALONDE, Joanne, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

LAPORTE, Gilles, Ph.D. études françaises (Un. Montréal, Québec)

LAVOIE, Vincent, Ph.D. esthétique (Un. Paris I, France)

LE GRIS, Françoise, D. esthétique et arts plastiques (Un. Paris I, France)

LUPIEN, Jocelyne, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

MARTIN, Louis, Ph.D. architecture, Un. Princeton, États-Unis)

PAQUIN, Nycole, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

ST-GELAIS, Thérèse, Ph.D. esthétique (Un. Paris X, France)

TRÉPANIÉ, Esther, Ph.D. histoire de l'art (Un. Paris I, France)

UZEL, Jean-Philippe, Ph.D. science politique (Un. Pierre-Mendès, France)

Département de musique

Directeur : Guy Vanasse, Dipl. virtuosité (C. Genève, Suisse)

Pavillon de Musique, local F-3460

Téléphone : 514 987-4174

Corps professoral

BEAUDRY, Nicole, Ph.D. ethnomusicologie (Un. Montréal, Québec)

BLONDIN, Denyse, Ph.D. éducation (Un. Québec, Québec)

BOKY, Colette, 1^{er} prix de chant (C. Musique, Genève, Suisse)

BRASSARD, Henri, M. piano (É. Vincent D'Indy, Québec)

CARROLL, Debbie, Ph.D. éducation (Un. McGill, Québec)

DAUPHIN, Claude, D. musicologie (Ac. Liszt de Budapest, Hongrie)

DESPINS, Jean-Paul, Ph.D. orthopédagogie (Un. Montréal, Québec)

FOSTER, Martin, 1^{er} prix de violon (C. Musique à Montréal, Québec)

GAGNON, Jean-Louis, 1^{er} prix en cor (C. Musique à Montréal, Québec)

GENEST, Sylvie, M. ethnomusicologie (Un. Ottawa, Ontario)

ISENBERG-GRZEDA, Connie, M. musicothérapie (Un. Michigan, Ann Arbor, États-Unis)

JAMIN, Pierre, M. musique (Un. Southern California, États-Unis)

LAMARCHE, André, Postgraduate Dipl. composition musicale (Un. Manchester, Angleterre)

LEFEBVRE, Claire, M.A. musicologie (Un. Montréal, Québec)

PIERRI, Alvaro, 1^{er} prix, médaille d'or en guitare (Concours International de Paris, France)

PRIMEAU, Dominique, M. musique populaire (chant) (Un. Laval, Québec)
 TAKACS, Miklos, M. pédagogie musicale (Un. Budapest, Hongrie)
 VANASSE, Guy, 1^{er} prix de virtuosité (C. Supérieur de musique de Genève, Suisse)
 VILLENEUVE, André, D. musique (Un. Montréal, Québec)

École de design

Directeur : Börkur Bergmann, Dipl. architecte (É. Beaux-arts de Paris, France)
 Pavillon de Design, local DE-2220
 Téléphone : 514 987-4479

Corps professoral

ALLARD, Sylvain, B.A. design graphique (Un. Concordia, Québec)
 BERGMANN, Börkur, Dipl. architecte (É. Beaux-arts de Paris, France)
 BROUDEHOUX, Anne-Marie, D. architecture (Un. Californie, États-Unis)
 CHOKO, Marc H., D. institut d'urbanisme (Un. Paris VIII, France)
 CLOUTIER, Maurice, Dipl. création industrielle (É. Nationale supérieure de création industrielle (Paris, France)
 COLIZZI, Alessandro, M. dessin de lettres (Ac. royale des beaux-arts de la Haye, Pays-Bas)
 DESROSIERS, André, B. design industriel (Un. Montréal, Québec)
 DE WINTER, Koen, D. design de produits (Akademie voor Industriële Vormgeving, Pays-Bas)
 EVANS, Patrick, M. architecture (Un. McGill, Québec)
 GAO, Ying, M. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
 GIRALDEAU, François, M. architecture (Un. Columbia, États-Unis)
 GRAUERHOLZ, Angela, M.A. photographie (Un. Concordia, Québec)
 HALASA, Alfred, M.A. design industriel (Ac. Beaux-Arts, Pologne)
 HARDENNE, Jean-Pierre, Dipl. architecte (É. architecture, Belgique)
 LEFEBVRE, Lyne, B.A. design graphique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 LEGAULT, Réjean, Ph.D. architecture (M.I.T., Cambridge, États-Unis)
 LEMIEUX, Michèle, B. arts visuels-comm. graph. (Un. Laval, Québec)
 LUPIN, Philippe, B. architecture (Un. Laval, Québec)
 METZ, Frédéric, Cert. féd. graphisme (É. arts appliqués, Bienne, Suisse)
 PAWULSKI, Jerzy, Ph.D. science technique (Un. Varsovie, Pologne)
 PELLETIER, Louise, Ph.D. architecture (Un. McGill, Québec)
 PODOBIUK, Mark, B. Sc. (architecture) (Un. McGill, Québec)
 POIRIER, Judith, M.A. (Royal College of Arts, Angleterre)
 POISSON, Céline, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 REEVES, Nicolas, M.Sc. architecture (M.I.T., Cambridge, États-Unis)
 SINGER, Georges-Frédéric, Ph.D. art education (Un. Concordia, Québec)
 SOBEK, Maryla, Ph.D. histoire de l'art (Un. Québec à Montréal, Québec)
 VANLAETHEM, Francine, Ph.D. aménagement (Un. Montréal, Québec)
 VEZEAU, Steve, D. ergonomie (École prat. des Hautes études, France)
 WOLFENSOHN, Nelu, Dipl. arts et design (Ac. arts et design de Jesura, Israël)
 ZANCA, Roberto, D. urbanisme (Un. architecture de Venise, Italie)

École des arts visuels et médiatiques

Directeur : Robert Saucier, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 Pavillon Judith-Jasmin, local J-4075
 Téléphone : 514 987-4115

Corps professoral

AMYOT, Yves, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 BÉNICHOU, Anne, Ph.D. histoire de l'art contemporain (Un. Rennes II, France)
 BOULANGER, Michel, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 CLÉMENT, André, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 CORRIVEAU, Thomas, M. arts visuels (Un. Concordia, Québec)
 CÔTÉ, Mario, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 DUBOIS, Jean, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 DU PONT, Chantal, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
 DYENS, Georges M., B. enseignement secondaire (philosophie) (Un. Alger, Algérie)
 GILBERT, Jean-Pierre, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 GOLDER, Gabriella, DESS hypermedia (Un. Paris 8, France)
 GOSSELIN, Pierre, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
 JEAN, Jocelyn, B.Sp. design graphique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 JOLICOEUR, Nicole, M. arts visuels (Un. Rutgers, New Jersey, États-Unis)
 LACASSE, François, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 LANDON, Paul, M.A. arts plastiques (Un. Concordia, Québec)
 LAVOIE, Raymond, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 MARTINEAU, Michel, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 MONGRAIN, Claude, Dipl. (É. Beaux-Arts de Montréal, Québec)
 PAIEMENT, Alain, M.A. arts plastiques (Université Québec à Montréal, Québec)
 POISSANT, Louise, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)
 RAMSDEN, Anne, M. Fine Arts (Un. Concordia, Québec)
 RAYMOND, Éric, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 READMAN, Sylvie, M. Fine Arts (Un. Concordia, Québec)
 RÉGIMBALD, Monique, D. littérature russe (Un. McGill, Québec)
 RICHARD, Moniques, Ph.D. enseignement des arts (Un. Concordia, Québec)
 ROBERT, Jocelyn, M.A. Fine arts (Un. Stanford, États-Unis)
 ROUSSEAU, Denis, B.sp. arts visuels (Un. Ottawa, Ontario)
 SAUCIER, Robert, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 SAVOIE, Claire, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)

SCHOFIELD, Stephen, M. arts plastiques (sculpture) (Un. Concordia, Québec)
 SYLVESTRE, Laurence, M.A. arts plastiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
 TOMAS, David, Ph.D. anthropologie (Un. McGill, Québec)
 TRUDEL, Gisèle, B. arts visuels (Un. Ottawa, Ontario)
 TRUDEL, Mona, Ph.D. enseignement de l'art (Un. Concordia, Québec)

École supérieure de théâtre

Directeur : Josette Féral, D. théorie littéraire (Un. Paris VII, France)
 Pavillon Judith-Jasmin, local J-2301
 Téléphone : 514 987-3329

Corps professoral

ADAM, Marthe, M. A. art dramatique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 ALEPIN, Francine, M. A. art dramatique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 BEAULNE, Martine, Dipl. art dramatique (Conservatoire d'art dramatique, Québec)
 BORBOËN, Véronique, B.A. majeure études françaises, mineure histoire de l'art (Un. Montréal, Québec)
 FÉRAL, Josette, D. théorie littéraire (Un. Paris VII, France)
 FOURNIER, Alain, M.A. art dramatique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 FRÉCHETTE, Michel, M. études théâtre (Un. Paris III, France)
 GERVAIS, Jean, M.A. art dramatique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 GOYETTE, Claude, M.A. (Un. Québec à Montréal, Québec)
 GRAVELLE-SALVAS, Jacqueline, M.A. art dramatique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 JUBINVILLE, Yves, Ph.D. études théâtre (Un. Paris III, France)
 LAFERRIÈRE, Georges, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Valencia, Espagne)
 LAPORTE, Michel, M. Sp. études théâtre (Un. Paris VIII, France)
 MAURIN, Frédéric, D. théâtre (Un. Paris III, France)
 TREMBLAY, Larry, M.A. art dramatique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 VILLENEUVE, Lucie, M.A. art dramatique (Un. Québec à Montréal, Québec)

INSTITUTS ET UNITÉS DE RECHERCHE

INSTITUTS

Institut du patrimoine

Directeur : Luc Noppen
 Pavillon 279 Sainte-Catherine Est, local DC-1300
 Téléphone : 514 987-4705
 Site Internet : www.ip.uqam.ca

L'Institut du patrimoine a pour mission de stimuler la recherche fondamentale, la recherche-action en partenariat avec le milieu, l'enseignement et la diffusion des connaissances dans les domaines reliés au patrimoine. Il le fera par la concertation avec les acteurs locaux et par le développement des échanges nationaux et internationaux. Rattaché à la Faculté des arts, l'institut favorise une approche multidisciplinaire par la fédération de professeurs et d'équipes de chercheurs provenant notamment des arts visuels et médiatiques, de communication, de design, d'éducation, des études littéraires, des études urbaines et touristiques, de gestion, d'histoire, d'histoire de l'art et de muséologie. L'Institut du patrimoine a commencé ses activités pendant l'année universitaire 2005-2006.

Institut Santé et société

Directrice : Diane Berthelette
 Pavillon de l'Éducation, local N-7110
 Téléphone : 514 987-3000, poste 2250
 Site Internet : www.iss.uqam.ca

L'institut Santé et Société (ISS) regroupe plus de cent professeurs, de même que d'autres chercheurs et enseignants, des étudiants et des partenaires dont la santé est le principal objet de recherche ou d'enseignement. Cet institut est plurifacultaire, ses membres étant répartis dans 23 départements et les sept facultés de l'UQAM. La mission de l'ISS est de favoriser le développement de la recherche sur la santé à l'UQAM et à en accroître la visibilité auprès de la communauté scientifique ainsi que de divers acteurs aux niveaux local, national et international. L'ISS a également pour mission de développer des programmes de formation novateurs transdisciplinaires en santé afin d'aider les nouvelles générations de praticiens et de professeurs, dont la santé est l'objet d'intervention ou de recherche, à acquérir une vision, une approche, plus globales des problématiques de santé. De cette façon, il contribuera à la compréhension des problématiques de santé et au développement d'interventions préventives et thérapeutiques efficaces. Enfin, l'ISS doit faciliter l'appropriation des connaissances produites et diffusées par ses membres, par la communauté, plus spécifiquement par leurs partenaires sociaux et économiques ainsi que par toute personne appelée à prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population.

CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ-UQAM)

Directeur : Robert Dion

Téléphone : 514 987-3000, poste 2237

Site Internet : www.crilcq.org

Depuis 2003, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises réunit des chercheurs en études littéraires, en histoire culturelle, en histoire de l'art et en musicologie, répartis sur trois sites, respectivement situés à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et à l'UQAM. Le CRILCQ travaille à l'analyse formelle et à l'interprétation historique des pratiques et des corpus artistiques québécois (littérature, musique, théâtre, arts visuels), dans une perspective interdisciplinaire. La recherche se développe selon trois axes en interaction : Histoire de la littérature et du théâtre ; Interactions culturelles ; Poétique et esthétique.

Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA)

Directeur : Bertrand Gervais

Téléphone : 514 987-3000, poste 2153

Site Internet : www.figura.uqam.ca

Figura, le Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire, réunit 34 chercheurs réguliers et 7 chercheurs associés. Il est rattaché au Département d'études littéraires et à la Faculté des arts de l'UQAM. Le centre offre un programme de recherche original dans le paysage universitaire québécois, orienté sur l'étude de l'imaginaire contemporain, saisi à la fois dans son immédiateté et dans ce qui l'a déterminé historiquement. Le programme de Figura se déploie selon trois axes de recherches : L'observatoire de l'imaginaire contemporain ; L'atelier des nouvelles pratiques esthétiques et poétiques ; Le laboratoire d'archéologie du contemporain. Ce programme repose sur un lien organique entre la théorie et la pratique et propose un renouvellement des pratiques d'analyse, de création et de diffusion de la recherche.

Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM)

Directeur : Jean Gervais

Pavillon Judith-Jasmin, local J-R445

Téléphone : 514 987-3000, poste 3026

Site Internet : www.ciam-arts.org

Le centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM) regroupe des chercheurs de l'UQAM de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal qui poursuivent des recherches théoriques et artistiques sur les applications, les contenus et le développement de technologies ayant des effets en arts médiatiques. Les recherches du CIAM sont partagées en huit axes : 1- Cinéma émergent et personnages virtuels ; 2- Vidéo sans-fil, à large bande ; 3- Télévision interactive et communauté virtuelle ; 4- Performance et son interactifs ; 5- Environnements immersifs, réalité virtuelle et jeux numériques ; 6- Les arts robotiques et la vie artificielle ; 7- Textiles interactifs et ordinateurs intégrés aux vêtements ; 8- Traitement de l'image et prototypage rapide.

Les principaux objectifs du CIAM consistent à favoriser la synergie entre chercheurs et à soutenir la multidisciplinarité entre diverses formes d'art.

Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)

Directeur à l'UQAM : Daniel Arsenault

Téléphone : 514 987-3000, poste 1664

Site Internet : www.fl.ulaval.ca/celat

Le CELAT comporte trois composantes : une à l'UQAM, une à l'Université Laval et une à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il se consacre à la recherche de niveau avancé, à la formation (maîtrise et doctorat) et à l'encadrement de jeunes chercheurs (stagiaires postdoctoraux) dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Il regroupe des équipes de recherche multidisciplinaires qui axent leurs recherches sur : les transferts et les métissages identitaires, les tensions et les transformations des identités nationales, les villes comme lieux d'ancrage et d'évolution des identités, les communautés comme réseaux d'affirmation identitaire et les mutations des sensibilités individuelles et collectives à travers les pratiques artistiques, littéraires et théâtrales.

CHAIRE

Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique

Titulaire : Pierre Ouellet

Téléphone : 514 987-3000, poste 3796

Site Internet :

www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-esthetique.htm

Cette chaire analyse un ensemble d'œuvres littéraires produites au Québec et au Canada par des auteurs provenant de divers horizons culturels. Cette vaste étude permettra de déchiffrer comment se façonnent les identités individuelles et collectives dans le contexte interculturel des sociétés postindustrielles et postcoloniales. Cette recherche contribuera à renouveler les théories de la perception et de l'identité en jetant des ponts entre différentes disciplines comme les sciences cognitives, les sciences du langage et la sociologie.

DOCTORAT EN ÉTUDES ET PRATIQUES DES ARTS

3761

Ce programme est offert conjointement par l'École des arts visuels et médiatiques, l'École de design, l'École supérieure de théâtre et par les départements de danse, d'histoire de l'art et de musique.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont de permettre aux artistes et aux spécialistes des arts l'accès à une formation théorique et pratique de haut niveau en arts, de favoriser le développement pluridisciplinaire de créations et de recherches en arts, et de contribuer au rayonnement de la création et de la recherche en arts.

Les objectifs spécifiques du programme sont de susciter une interaction entre les pratiques et les théories actuelles en arts, de faciliter la maîtrise et la production, par les étudiants, d'outils méthodologiques et technologiques de création et de recherche pluridisciplinaires en arts, et de contribuer à l'instauration d'un lieu pluridisciplinaire de production et de réflexion critiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en arts ou dans un domaine connexe obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou posséder une formation et une expérience professionnelles équivalentes à des études du niveau du 2^e cycle, c'est-à-dire avoir fait preuve d'une compétence appropriée par une production artistique continue et reconnue ou par un apport significatif dans le champ de la théorie ou de l'intervention dans le domaine des arts.

Le candidat doit déposer un avant-projet pouvant être encadré par un ou des professeurs habilités à la direction ou à la codirection de thèse dans le programme et qui pourraient agir à titre de directeurs ou de codirecteurs de thèse. L'avant-projet consiste en un texte d'au moins cinq pages décrivant le projet de thèse création, de thèse recherche ou de thèse intervention et établissant les liens de ce projet avec l'un des deux champs de recherche du programme (interdisciplinarité et comparativité). Pour passer d'un axe à l'autre l'étudiant doit soumettre un projet nouveau ou renouvelé au sous-comité d'admission et d'évaluation.

Le candidat doit avoir acquis une compétence dans un champ de la pratique artistique (architecture, arts médiatiques, arts plastiques, cinéma, danse, design, musique, théâtre...) ou dans un champ théorique relatif aux arts (éducation artistique, histoire et théorie des arts : esthétique, musicologie, théâtrologie...) ou dans des domaines connexes aux arts (communications, littérature, philosophie...). Cette compétence acquise entraîne, selon l'axe choisi, une orientation particulière du projet de thèse qui doit tenir compte de la formation et des expériences antérieures.

Le candidat doit soumettre avec sa demande d'admission un dossier faisant état de ses productions et réalisations artistiques antérieures.

Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite. Il doit également avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et, éventuellement, d'une troisième langue lorsqu'elle est nécessaire au projet de thèse choisi.

Capacité d'accueil :

Le programme est contingenté à vingt étudiants par année.

Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats se fonde sur l'évaluation du dossier académique, de l'expérience professionnelle, des lettres de recommandation et du dossier des productions et réalisations antérieures du candidat.

L'admissibilité du projet de thèse recherche, de thèse création ou de thèse intervention est évaluée par le sous-comité d'admission et d'évaluation, en fonction des champs de recherche du programme et en fonction des compétences et des ressources du programme pour encadrer et réaliser un tel projet.

Le candidat peut être convoqué à une entrevue-audition devant les membres du sous-comité d'admission et d'évaluation.

Cours d'appoint

Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut imposer comme condition d'admission l'acquisition d'un complément de formation équivalant à 9 crédits au maximum. Il s'agit normalement d'activités choisies dans le répertoire des programmes de maîtrise de la Faculté des arts de l'UQAM. La nature et le nombre de cours d'appoint sont établis en fonction du dossier d'admission : formation, avant-projet, expérience professionnelle, et selon le domaine choisi de recherche, de création ou d'intervention.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Scolarité (12 crédits)

Séminaires de tronc commun (6 crédits) :

EPA9000	Séminaire de recherche et de création : Méthodologie I
EPA9001	Séminaire de recherche et de création : Méthodologie II

Séminaires thématiques théoriques (6 crédits) :

2 activités parmi les suivantes

EPA901X	Séminaire thématique I. Arts : conception, réalisation, interprétation
EPA902X	Séminaire thématique II. Arts : textes et écritures
EPA903X	Séminaire thématique III. Arts : langages, matériaux et technologies
EPA904X	Séminaire thématique IV. Arts : cultures et sociétés

Recherche-création

Activités de recherche et création (78 crédits) :

•Ateliers de recherche-création (6 crédits) :

EPA9100	Atelier de recherche-création I
EPA9200	Atelier de recherche-création II

ou tout autre cours de cycles supérieurs d'une université reconnue, en accord avec la direction du programme.

•Examen de projet (12 crédits)

À la scolarité s'ajoute un examen de projet de thèse création, de thèse intervention ou de thèse recherche qui consiste en une présentation écrite et orale devant un jury.

EPA9300	Examen de projet (12 cr.)

•Thèse création, thèse intervention ou thèse recherche (60 crédits)

Thèse recherche : Elle consiste en la rédaction d'une thèse faisant état d'une recherche et de ses résultats. Elle doit comporter un caractère inédit et constituer un apport original au niveau de l'avancement des connaissances dans le domaine des études et de la recherche en arts. La thèse écrite doit être d'au moins 250 pages et doit faire l'objet d'une diffusion publique réalisée selon des modalités variables.

Thèse création : Elle consiste en la rédaction d'une thèse et en la réalisation d'une oeuvre, d'une performance, d'un spectacle, en vue d'une diffusion publique. Il faut entendre par production artistique une oeuvre ou un événement en rapport avec les axes du programme. Le texte doit être une étude d'au moins 150 pages faisant état d'une réflexion critique ou analytique autour des problématiques soulevées par la production de l'étudiant. La thèse création doit constituer un apport original et inédit dans le domaine de la création artistique ou proposer une nouvelle manière d'envisager une ou des problématiques artistiques déjà traitées par ailleurs.

Thèse intervention : Elle consiste en la rédaction d'une thèse et en la réalisation d'un projet ou d'une pratique rattachés à un espace social et à des faits culturels dans divers domaines reliés aux arts (animation, diffusion, enseignement, thérapie, etc.).

Diffusion : Le programme exige que la thèse création, la thèse recherche et la thèse intervention fassent l'objet d'une soutenance publique et d'un événement spécial de diffusion : chorégraphie, conférence, édition, exposition, installation, intervention, mise en scène, performance, publication, spectacle. Cette diffusion fait partie de l'évaluation globale de la thèse.

Évaluation : Dans le cas d'une thèse création ou d'une thèse intervention, 50 % de l'évaluation porte sur le texte de réflexion et 50 % sur la production et sa diffusion ou sur l'intervention. Dans le cas d'une thèse recherche, 75 %, au minimum, de l'évaluation doit porter sur la recherche et 25 %, au maximum, sur la diffusion. Les pourcentages en question doivent être établis à l'avance, au moment de l'examen du projet, et correspondre à la nature de ce projet.

CHAMPS DE RECHERCHE

1. Interdisciplinarité : approches et pratiques interdisciplinaires en arts ;
2. Arts comparés : études et pratiques comparatives en arts.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

3750

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme poursuit les objectifs suivants : former des chercheurs capables d'élaborer de façon autonome et de mener à terme un projet original dans le cadre d'un programme de recherche en théorie littéraire ; contribuer au développement des études littéraires tant du côté de la description théorique et critique des textes que de leur inscription dans l'histoire et la société ; faire avancer la réflexion sur le processus créateur par l'examen des interactions entre les pratiques littéraires et les théories contemporaines de la création.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou d'un diplôme équivalent, dans la discipline ou le champ d'études couvert par le programme ou dans une discipline connexe : linguistique, histoire, philosophie, sociologie, psychologie, communication, histoire de l'art, etc. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les étudiants qui n'ont pas de formation particulière en études littéraires pourront se voir imposer une formation complémentaire pouvant aller jusqu'à six cours (18 crédits). Certaines candidatures exceptionnelles, qui ne correspondent pas à un profil académique habituel, pourront également être considérées sur la base des expériences pertinentes et des connaissances acquises.

De plus, le candidat devra :

- présenter l'esquisse d'un projet de recherche comportant des indications sur le sujet, la problématique et la démarche envisagés ;
- avoir obtenu l'accord d'un directeur de recherche ;
- posséder une excellente connaissance du français et une maîtrise suffisante de l'anglais et une connaissance adéquate de toute autre langue indispensable à la réalisation de ses objectifs de recherche.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Le dossier devra comprendre le formulaire de demande d'admission de l'Université du Québec à Montréal, le dossier académique du candidat (baccalauréat et maîtrise), trois lettres de recommandation (dont au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience reconnue), ainsi qu'une esquisse du projet de recherche.

Critères d'évaluation des dossiers :

- qualité et pertinence de la formation académique ;
- expérience et potentiel de recherche ;
- pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme ;
- faisabilité du projet à l'intérieur des limites de temps prévues selon le régime d'études.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Ce programme de recherche comporte 90 crédits, dont 18 crédits sont rattachés à la scolarité et 72 crédits à la thèse.

SCOLARITÉ

deux activités parmi celles qui sont offertes sous la rubrique suivante (6 crédits) :

LIT901X	Études littéraires contemporaines
LIT903X	Édition critique et génétique littéraire
LIT904X	Histoire littéraire et sociocritique
LIT905X	Textes et psychanalyse
LIT906X	Théorie de l'écriture au féminin
LIT907X	Théorie littéraire

On peut substituer l'une de ces activités par une activité à contenu variable offerte dans le cadre du programme de maîtrise en études littéraires sous l'une ou l'autre des rubriques suivantes (3 crédits) :

LIT833X	Sociocritique et sociologie de la littérature
LIT844X	Littérature populaire et littérature de masse
LIT846X	Théories de la réception et de la lecture
LIT848X	Théories du sujet
LIT849X	Théories de l'écriture au féminin
LIT851X	Approches du travail créateur
LIT930X	Sémiotique et histoire des formes littéraires

Remarque : L'inscription à cette dernière activité reste régie par les exigences spécifiques du programme de doctorat, suivant des modalités dont il sera expressément fait mention dans l'entente d'évaluation.

deux activités parmi les activités offertes sous le thème suivant (6 crédits) :

LIT902X	Groupe de recherche

les deux activités suivantes (6 crédits) :

LIT9001	Séminaire de thèse
LIT9002	Examen doctoral

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

RECHERCHE

Thèse (72 crédits)

La thèse représente l'activité majeure de la formation poursuivie dans le cadre du doctorat. Elle est le fruit d'un travail original de recherche et doit faire la preuve que l'étudiant a acquis son autonomie sur le plan intellectuel. Elle est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes constitué par la doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche suivant la recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Théorie littéraire
- Théories psychanalytiques du discours
- Théories de l'écriture au féminin
- Histoire littéraire et sociocritique
- Génétique textuelle et édition critique
- Théories de la création
- Théories des genres littéraires
- Sémiotique littéraire
- Paralittérature
- Littérature québécoise
- Littérature américaine
- Littérature française
- Littérature étrangère.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN HISTOIRE DE L'ART 3796**GRADE**

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat assure une formation poussée en recherche de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents domaines de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire.

Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe, de par sa nature et sa structure, à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Entre autres objectifs plus particuliers, ce programme de doctorat vise donc à :

- développer les aptitudes des étudiants aux modalités de la recherche avancée en histoire de l'art, par un niveau plus élevé de connaissances de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche ;
- apporter au champ de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie, psychanalyse, féminisme)
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant du Moyen Âge au XXI^e siècle.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art ou d'un diplôme jugé équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire de l'art doit pouvoir justifier d'une connaissance équivalente à une maîtrise en histoire de l'art pour être admissible à ce programme.

Le candidat doit déposer une esquisse de projet de recherche approuvée par un directeur de recherche choisi parmi les professeurs accrédités au département d'histoire de l'art. De plus, il doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Il est offert conjointement avec l'Université Concordia, l'Université Laval et l'Université de Montréal.

Méthodes et critères de sélection

- grade universitaire antérieur de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe) ;
- excellence du dossier académique ;
- connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais ;
- trois lettres de recommandation ;
- expérience et publications qui seront jointes ;
- qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel ;
- le cas échéant, dossier de demande de bourse.

Régime d'études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Bloc A - Séminaire obligatoire (6 crédits) :

HAR9100 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art (6 cr.)

Bloc B - Cours à option (6 crédits) :

Deux séminaires choisis parmi ceux du Bloc B (dont un séminaire peut être choisi parmi la banque de séminaires des 2^e et 3^e cycles avec l'accord du directeur de recherche).

HAR911X Périodes et territoires
 HAR912X Questions thématiques
 HAR913X Genres, disciplines, styles artistiques
 HAR914X Études formelles et sémantiques
 HAR915X Problématisation du contexte artistique
 HAR916X Écrits sur l'art

Bloc C - Activités obligatoires (18 crédits) (2^e année) :

HAR9107 Forum doctoral
 HAR9108 Examen de synthèse (9 cr.)
 HAR9200 Atelier de recherche (6 cr.)

Bloc D - Recherche et rédaction de thèse (60 crédits) :

HAR9300 Recherche et rédaction de thèse (60 cr.)

Remarque : L'étudiant vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En plus des procédures définies dans la description de ce programme, l'étudiant est soumis également aux règlements particuliers des études de cycles supérieurs en vigueur dans son université d'attache.

L'étudiant dépose un dossier d'admission complet dans l'université où se trouve son directeur de thèse.

Étant donné que les séminaires pourront se donner en français ou en anglais, la connaissance des deux langues est essentielle. Les étudiants devront donc se présenter, dans les délais prescrits, à un examen oral et écrit visant à vérifier leur connaissance de cette langue seconde. Pendant sa scolarité, chaque étudiant sera donc réputé apte à comprendre l'autre langue. Dans certains cas où les sujets de thèse pourraient le requérir, les candidats devront faire la preuve de leur connaissance d'une troisième langue.

Le candidat qui ne posséderait pas de formation suffisante en histoire de l'art pourrait se voir imposer une propédeutique dont le contenu sera déterminé par le Comité de programme interuniversitaire, et ce jusqu'à un maximum de six crédits choisis parmi les séminaires offerts au deuxième cycle en histoire de l'art. À défaut de quoi, le Comité pourra exiger de l'étudiant qu'il réussisse une année complète de scolarité en histoire de l'art avant de pouvoir présenter à nouveau une demande d'admission au programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

Histoire de l'architecture en Europe et en Amérique

- architecture médiévale
- architecture de la Renaissance et du Baroque (XV^e-XVIII^e siècles)
- architecture des XIX^e et XX^e siècles
- architecture ancienne du Québec
- architecture et design

Arts de l'Europe et de l'Amérique

- art médiéval
- art de la Renaissance
- art moderne (XVI^e- XVIII^e siècles)
- art du XIX^e siècle
- art du XX^e siècle
- art amérindien
- art ancien du Québec

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN MUSÉOLOGIE, MÉDIATION, PATRIMOINE 3120

Ce programme d'études est offert conjointement avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV).

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

GRADE

L'étudiant obtient deux diplômes émis par chacune des deux universités avec mention de l'autre.

Pour le Québec : Philosophiae Doctor, Ph.D.

Pour la France : Doctorat de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, spécialité sciences de l'information et de la communication (Muséologie, Médiation, Patrimoine).

OBJECTIFS

Le programme international de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine a pour objectif principal de former des chercheurs confirmés qui seront en mesure de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine, de concevoir

et d'utiliser les outils conceptuels et méthodologiques, et de développer et de mettre en oeuvre les stratégies adéquates pour aborder et résoudre les problèmes complexes auxquels ils seront confrontés dans le milieu muséal et patrimonial. Le haut niveau de cette formation internationale, la variété des habiletés développées, l'étendue de leurs connaissances acquises ainsi que leur flexibilité qualifieront les diplômés du programme pour occuper des fonctions polyvalentes nationales et internationales dans les secteurs publics (universités, centres de recherches, administrations publiques, agences et conseils, fonds, ministères, musées, etc.) et privés (instituts autonomes, entreprises, musées, etc.).

CONDITIONS D'ADMISSION

L'étudiant dépose sa demande d'admission à l'université de son choix.

- 1 a) À l'UQAM :** Avoir obtenu une maîtrise en muséologie du programme conjoint UQAM/U de M avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou avoir obtenu une maîtrise de recherche en histoire de l'art, en communication, en éducation ou dans une discipline pertinente, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent pour les étudiants en provenance d'une autre université ou l'équivalent.
- 1 b) À l'UAPV :** Avoir obtenu la mention Bien au programme de DEA Muséologie et Médiation culturelle : publics, technologies, institutions de l'UAPV, ou la mention Bien à un autre DEA français dans une discipline pertinente ou l'équivalent.
- 2)** Présenter une esquisse de projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles ;
- 3)** Présenter trois lettres de recommandation de répondants ;
- 4)** Avoir obtenu l'engagement de deux directeurs conjoints, l'un de l'UQAM et l'autre de l'UAPV ;
- 5)** Démontrer une très bonne maîtrise de la langue française pour les étudiants étrangers ;
- 6)** Posséder une connaissance suffisante de l'anglais et de toute autre langue propre aux sources primaires de la thèse.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement des deux universités. Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Le comité de programme interuniversitaire vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires, notamment méthodologiques, et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études doctorales. Cette vérification s'effectuera notamment par :

- l'examen du dossier académique ;
- l'examen des lettres de recommandation de répondants (3) accompagnant le dossier de demande d'admission ;
- l'examen de l'exposé d'intention (l'esquisse du projet de recherche) présenté avec la demande d'admission ;
- la prise en compte des éventuelles expériences de recherche et/ou de travail cumulées par le candidat.

Après examen du dossier, le comité pourra exiger du candidat, comme condition d'admission, que celui-ci suive un ou des cours d'appoint (en sus de la scolarité du programme).

Il est attendu des candidats qu'ils aient choisi deux directeurs conjoints (l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV) à défaut de quoi le comité de programme interuniversitaire les nommera.

Durée des études et régime d'études

Ce programme international se complète en cinq ans au maximum. La scolarité s'échelonne sur deux ans au maximum, incluant la réussite de l'examen doctoral, et trois ans sont accordés pour la rédaction et la soutenance de la thèse. Pour les étudiants à temps partiel la durée des études s'échelonne sur sept ans au maximum.

Temps plein (15 trimestres) ou temps partiel (21 trimestres).

LISTE DES ACTIVITÉS

L'étudiant doit obligatoirement effectuer un séjour d'au moins un trimestre dans l'université partenaire (UQAM ou UAPV, selon le cas). Voir ci-après les frais à déboursier et l'aide financière disponible. Les cours obligatoires sont offerts dans les deux universités, alors que les séminaires thématiques seront dispensés dans l'une ou l'autre des universités. Certains de ces séminaires thématiques pourront être offerts en formation à distance.

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les activités du programme se répartissent en une scolarité formée de trois blocs :

1) Un premier bloc de douze crédits (12) répartis comme suit :

Les deux cours suivants :

MSL9001	Méthodologie de la recherche en muséologie
MSL9002	Les fondements de la muséologie

Deux séminaires thématiques au choix (6 crédits) parmi les suivants :

Ces séminaires prennent en compte des contenus variés reliés aux disciplines qui alimentent la muséologie (histoire, anthropologie, histoire de l'art, sciences et technologie, féminisation du domaine muséal). Ces séminaires sont offerts à raison d'un par année dans chaque université.

•Domaine 1 : Réception

MSL9003	Visiteurs et publics
MSL9004	Pratiques culturelles

•Domaine 2 : Objets, Patrimoine

MSL9005	Objets, expositions et médias
MSL9006	La patrimonialisation

•Domaine 3 : Production culturelle

MSL9007	L'offre culturelle et les marchés
MSL9008	Culture et communication interculturelle
MSL9009	Approches comparatives des politiques et institutions culturelles

Un étudiant peut être autorisé, avec l'accord de ses deux directeurs, à substituer l'un de ces séminaires pour un cours de cycles supérieurs de son choix relié à son sujet de thèse.

2) Un second bloc de 12 crédits répartis comme suit :

MSL9010	Séminaire multidisciplinaire (6 cr.)
MSL9200	Examen doctoral (6 cr.) (MSL9001 ; MSL9002)

3) Un troisième bloc de 66 crédits répartis comme suit :

MSL9300	Projet de thèse (6 cr.) (MSL9200)

Thèse et soutenance (60 crédits) :

L'objectif de cette activité est de rédiger un exposé écrit des travaux de recherche effectués et démontrer par ses travaux une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans le domaine retenu.

La thèse doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans le domaine de spécialité de l'étudiant et démontrer son aptitude à poursuivre des recherches autonomes. La thèse fait état d'une recherche systématique et originale dans le champ de la muséologie, du patrimoine et de la médiation.

Lorsqu'il est inscrit en rédaction de thèse, le candidat doit assister au séminaire multidisciplinaire et présenter une conférence par année académique donnant lieu à l'exposé de l'état d'avancement de ses travaux. Ainsi, ce séminaire permet à chacun des étudiants de briser l'isolement de la rédaction tout en lui permettant de contribuer activement à la vie intellectuelle de l'ensemble des doctorants.

La direction de thèse est assurée par deux directeurs conjoints choisis dans les deux universités participantes, l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV. Ces directeurs doivent être habilités chacun par son instance décisionnelle (École doctorale pour l'UAPV, le programme international de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine pour l'UQAM).

La thèse donnera lieu à une soutenance publique unique reconnue par les deux établissements ; elle sera soutenue dans les locaux de l'établissement d'attache du candidat.

L'évaluation de la thèse du candidat se fera par un jury composé à parité par des enseignants habilités des deux établissements et au moins d'un membre provenant d'un établissement tiers. Il comprendra au moins cinq personnes dont feront partie ex officio les directeurs de la thèse et, au moins un évaluateur externe aux départements impliqués dans le programme de doctorat. Le jury est nommé conjointement dans le respect des règlements des deux établissements.

La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modifications ou rejetée. Le rejet entraîne l'exclusion du programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

Axes d'enseignement et de recherche

- Muséologie
- Médiation
- Patrimoine

Champs de recherche

- Arts et muséologie
- Culture et éducation
- Éducation muséale
- Évaluation muséale

- Histoire des musées
- Institution et événement culturel
- Musée et archivistique
- Musées, muséologie, muséographie
- Muséologie de l'art
- Muséologie des sciences humaines (ethnologie, anthropologie)
- Muséologie scientifique
- Patrimoine et architecture
- Patrimoine et patrimonialisation
- Patrimoine et urbanisme
- Textualité et exposition
- Théories de l'exposition.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

Les coûts de déplacement et de séjour applicables à l'année d'études obligatoire à Avignon (France) sont estimés à 1 239 \$ par mois pour 2006-2007. Par ailleurs, les principales ressources d'aide financière offertes aux étudiants sont les bourses à la mobilité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (1 000 \$ par mois), les bourses des organismes subventionnaires (CRSH, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), les bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs, prestations de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (voir les critères d'attribution de chacune). Le programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec continue à s'appliquer lorsque l'étudiant est en mobilité à l'étranger.

DOCTORAT EN SÉMIOLOGIE

3692

Ce programme est offert conjointement par le département d'études littéraires avec la participation des départements de philosophie, d'histoire de l'art et de la faculté de communication.

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 120 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en sémiologie a pour objectif de favoriser la recherche pluridisciplinaire sur le signe et de former des spécialistes qui contribueront à l'essor de tels travaux.

Étude des réseaux de systèmes de signes et de leur signification, la sémiologie permet une recherche théorique sur la nature, le fonctionnement, les règles d'usage et l'évolution des systèmes de signes considérés globalement, et/ou une recherche appliquée où les perspectives théoriques et méthodologiques servent à cerner une pratique sémiotique spécifique ou un objet sémiotique particulier, par exemple, la sémiotique littéraire, la sémiologie des discours, la communication, la sémiologie des arts visuels ou de la musique, la publicité, le design, le cinéma. En misant sur les connaissances acquises par les candidats dans une discipline donnée (au premier ou au deuxième cycle), le programme entend permettre à l'étudiant d'acquérir une formation de recherche en sémiologie et de poursuivre une recherche dans le domaine de son choix.

Les trois axes de recherche et d'enseignement privilégiés sont :

- Signe : théories et histoire.
- Pratiques sémiotiques.
- Signes, imaginaire et culture.

C'est dans cet esprit que le programme met à contribution des chercheurs de divers domaines, notamment la littérature, la philosophie, les communications, l'histoire de l'art, le design, etc. Dans une perspective de formation de chercheurs, le programme prévoit diverses activités qui permettront à l'étudiant de s'intégrer à des équipes de recherche et d'améliorer ses aptitudes à la diffusion de ses propres travaux.

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou
être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent.

La personne détenant une maîtrise ou ayant cumulé en tout ou en partie une scolarité de niveau maîtrise pourra être exemptée de certaines activités prévues au cycle de formation du doctorat en sémiologie, si elle peut faire la preuve d'activités antérieures pertinentes dans sa scolarité de maîtrise. Elle devra se soumettre à une entrevue qui aura pour but d'évaluer précisément ses acquis antérieurs dans le domaine de la sémiologie et de déterminer les activités à réaliser dans le cadre du cycle de formation.

Les personnes titulaires d'un baccalauréat devront joindre copie de deux travaux pertinents réalisés au premier cycle, ainsi qu'une lettre d'intention précisant le champ d'intérêt et les raisons ayant motivé la demande d'admission au programme de doctorat en sémiologie.

Les personnes titulaires d'une maîtrise devront présenter à l'admission un sujet de recherche sous forme d'un texte d'environ 2 000 mots faisant état du domaine et des orientations de recherche qu'elles comptent privilégier. Toutes les personnes admises devront de plus faire preuve, outre de la connaissance du français, d'une compétence minimale de lecture en anglais. Enfin, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est jugée nécessaire au sujet de recherche choisi.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté si ce n'est que par la capacité d'encadrement du programme.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation ; Étude des travaux de 1^{er} cycle présentés à l'appui de la demande d'admission, du sujet de recherche déposé, la bibliographie pertinente incluse, et de sa conformité avec les orientations du programme ; Évaluation de la lettre d'intention ; Si besoin est, entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation ou la direction du programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : six ans

Temps partiel : huit ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A) Cycle de formation (30 crédits) :

Les cinq cours suivants (21 crédits) :

SEM7100	Méthodologie de la recherche
SEM8110	Concepts fondamentaux en sémiologie
SEM8240	Histoire de la sémiologie
SEM8500	Stage de recherche (6 cr.)
SEM8900	Examen de synthèse (6 cr.)

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

SEM8750	Pratiques sémiotiques I
SEM8751	Pratiques sémiotiques II
SEM8850	Signes, imaginaire et culture I
SEM8851	Signes, imaginaire et culture II

Deux cours choisis parmi les quatre cours précédents ou, avec l'accord de la direction du programme, dans les programmes de maîtrise des départements participants ou, exceptionnellement, dans un autre programme de maîtrise (6 crédits).

B) Cycle de recherche (90 crédits) :

Les deux activités suivantes (9 crédits) :

SEM9200	Théories sémiotiques
SEM921X	Groupe de recherche (6 cr.)

L'activité suivante (3 crédits) :

SEM9250 Lectures dirigées
(ou un séminaire choisi dans la liste des séminaires du programme ou, avec l'accord de la direction, dans un autre programme de doctorat pertinent).

Une activité parmi les suivantes (3 crédits) :

SEM9300	Séminaire de recherche en sémiologie
SEM9301	Séminaire de recherche en sémiologie
SEM9310	Stage d'enseignement
SEM9320	Activité de recherche

Les activités de recherche suivantes, liées à la thèse (75 crédits) :

SEM9950	Examen doctoral (6 cr.)

Thèse (69 crédits)

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Passerelles interprogrammes :

Exceptionnellement, les étudiants ayant complété le cycle de formation en sémiologie et ne pouvant pas compléter leurs études doctorales pourraient obtenir un diplôme de maîtrise en communication, en études des arts, en études littéraires ou en philosophie, dans la mesure où ils pourront satisfaire à un certain nombre de conditions imposées par le programme d'accueil visé, dont la rédaction d'un mémoire.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Sémiotique générale
- Rhétorique
- Pragmatique
- Sémiotique littéraire
- Sémiotique des arts visuels
- Sémiotique de l'espace
- Sémiotique de la culture
- Sémiotique des communications
- Sémiotique et sciences cognitives
- Sémiotique du cinéma
- Théories de l'écriture
- Théories de la lecture
- Théories de l'énonciation
- Théories féministes
- Théories psychanalytiques
- Philosophie du langage
- Esthétique et poétique
- Représentation théâtrale
- Sciences et discours.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

3574-3575

Ce programme comporte deux concentrations :
concentration création (code 3574)
concentration éducation (code 3575).

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en arts visuels et médiatiques vise à former l'étudiant à la recherche-crédation et à favoriser le développement de sa pratique et d'une réflexion critique en tenant compte des problématiques et des enjeux actuels en art et en éducation artistique. Deux concentrations sont offertes : l'une en création, axée sur la recherche et les pratiques en arts visuels et médiatiques, l'autre en éducation, sur les problématiques issues de recherches et de pratiques en éducation artistique. Ces deux concentrations sont liées par des séminaires communs favorisant une interaction entre les champs de l'art et de l'éducation artistique.

Le cadre multidisciplinaire du programme permet des échanges entre diverses pratiques artistiques ou éducatives et divers questionnements théoriques.

La **concentration création** vise à stimuler la création et la recherche en arts visuels et médiatiques, et à susciter une réflexion sur l'acte de création, la nature et l'interprétation de l'oeuvre, sa diffusion et la fonction de l'artiste dans la société. Les problématiques liées à l'espace social et politique de l'art ainsi qu'à la culture dans un contexte médiatique et technologique sont aussi abordées.

La **concentration éducation** vise à approfondir les connaissances théoriques et pratiques qui soutiennent une intervention éducative et artistique dans divers milieux scolaires, spéciaux ou à vocation culturelle en tenant compte des problématiques actuelles en art et en éducation. Sont aussi abordées les questions liées à la diffusion, au rôle social de l'artiste et à la place de la technologie dans les pratiques éducatives et artistiques. Deux profils sont offerts : le profil de recherche fondamentale axé sur la formation à la recherche et le profil de recherche appliquée axé sur une formation plus pratique en vue de répondre à des besoins particuliers des divers milieux.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent soit en arts visuels, soit en enseignement des arts visuels, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat à la **concentration création** doit démontrer par ses oeuvres une compétence dans le champ de production artistique.

Le candidat à la **concentration éducation** doit témoigner d'une créativité soutenue dans le champ de l'enseignement des arts visuels ou manifester un intérêt spécifique pour toutes questions relatives à la recherche en enseignement des arts.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté :

Concentration création : automne : 25

Concentration éducation : automne : 13.

Admission à l'automne seulement.

La capacité d'accueil du programme respectera la capacité d'encadrement du département.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation par ordre d'importance :

- de la qualité des oeuvres et de l'intention de recherche présentées ;
- de la pertinence de l'expérience du candidat en fonction de l'intention de recherche présentée et de la concentration choisie ;
- des possibilités d'un professeur de l'É.A.V.M. d'encadrer l'intention de recherche et la pratique du candidat ;
- des rapports de trois répondants (voir formulaire d'admission) ;
- de la qualité de lecture des documents visuels présentés.

Documents requis :

Formulaire d'admission aux cycles supérieurs (déposé au Service de l'admission. Tous les autres documents doivent être déposés au bureau de la maîtrise en arts visuels et médiatiques (local J-R940 du pavillon Judith-Jasmin) :

À la concentration création :

- un curriculum vitae décrivant l'expérience pertinente en arts visuels et les réalisations artistiques du candidat ;
- vingt images fixes sur support conventionnel (diapositives 35 mm, impressions sur papier) ou sous forme numérique (fichiers JPEG, dimension maximale du fichier compressé de 1 Mo, compatible PC). Les diapositives, les images imprimées ou les fichiers doivent être numérotés de 01 à 20 (ex. : 01.JPEG, 02.JPEG, ..., 20.JPEG)
- ou un document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC) ou en format numérique (DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un lecteur DVD domestique. Aucun autre document ne doit apparaître sur le disque ou la cassette. Les présentations PowerPoint, Flash, Quicktime, HTML ou autres ne sont pas acceptées.
- liste descriptive dactylographiée, numérotée et imprimée (titre de l'oeuvre, année de réalisation, médium, durée/dimension et mention des collaborateurs si nécessaire) ;
- une intention de recherche n'excédant pas une page.
- un texte de démarche, situant le travail déjà réalisé, maximum deux pages.

Le candidat pourrait être convoqué en entrevue.

À la concentration éducation :

- un curriculum vitae décrivant l'expérience pertinente en éducation artistique (arts visuels) et les réalisations artistiques du candidat ;
- une intention de recherche n'excédant pas une page ;
- un texte situant l'expérience en pédagogie artistique, maximum deux pages.
- documents visuels témoignant d'une expérience pédagogique et artistique : vingt images fixes sur support conventionnel (diapositives 35 mm, impressions sur papier) ou sous forme numérique (fichiers JPEG, dimension maximale du fichier compressé de 1 Mo, compatible PC). Les diapositives, les images imprimées ou les fichiers doivent être numérotés de 01 à 20 (ex. : 01.JPEG, 02.JPEG, ..., 20.JPEG)
- ou un document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC) ou en format numérique (DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un lecteur DVD domestique. Aucun autre document ne doit apparaître sur le disque ou la cassette. Les présentations PowerPoint, Flash, Quicktime, HTML ou autres ne sont pas acceptées.
- liste descriptive dactylographiée, numérotée et imprimée (titre de l'oeuvre, année de réalisation, médium, durée/dimension et mention des collaborateurs si nécessaire).

Le candidat pourrait être convoquée en entrevue.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

6 trimestres à temps complet, à raison de trois trimestres par année.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

CONCENTRATION CRÉATION (code 3574)

Bloc scolarité : 21 crédits

douze crédits de formation pratique-théorique :

•les deux activités suivantes (6 crédits) :

AVM8101	Séminaire de création : rapports de la pratique à la théorie
AVM8111	Atelier de création I

•deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

AVM8112	Atelier de création II
AVM8115	Atelier projet de création
ou le cours	
AVM8120	Stage de création

Cette activité peut remplacer «Atelier de création II» ou «Atelier projet de création» (avec l'approbation du sous-comité du programme).

neuf crédits de formation théorique :

•l'activité suivante (3 crédits) :

AVM8010	Méthodologie de la recherche

•deux séminaires thématiques parmi les suivants (6 crédits) :

AVM802X	Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art
AVM803X	Art, subjectivité et identité
AVM804X	Art, médias, technologie et culture
AVM805X	Espace social et politique de l'art
AVM806X	Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels

Bloc recherche : 24 crédits

une activité parmi les suivantes (3 crédits) :

AVM8301	Forum recherche-crétion
AVM8220	Stage de recherche ou de diffusion

les deux activités suivantes (6 crédits) :

AVM8221	Travaux dirigés I
AVM8222	Travaux dirigés II (AVM8221)

Mémoire-crétion (15 crédits) :

Présentation publique de l'oeuvre ou de l'intervention artistique, communication orale et texte d'accompagnement (quinze crédits).

La présentation publique de l'oeuvre ou de l'intervention artistique réalisée ou menée dans le «bloc recherche» doit être accompagnée d'un texte complété d'une communication orale.

Le texte d'accompagnement doit être déposé un mois avant la présentation publique de l'oeuvre ou de l'intervention artistique. Il permet à l'étudiant de mettre en contexte son oeuvre ou son intervention artistique par rapport aux pratiques et problématiques actuelles en arts visuels, à sa démarche, à ses intentions de recherche et au questionnement soulevé par son travail.

La communication orale tient compte de l'oeuvre ou de l'intervention artistique présentée dans sa forme finale et mise en contexte dans son lieu de présentation. L'étudiant rend compte d'une réflexion théorique sur sa pratique artistique. En guise de conclusion, il dégage les enjeux de son travail et les nouvelles pistes à explorer tant du point de vue de la pratique que de la réflexion qu'il suscite.

CONCENTRATION ÉDUCATION (code 3575)

Bloc scolarité : 21 crédits

trois crédits de formation théorique en art parmi les activités suivantes :

AVM802X	Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art
AVM803X	Art, subjectivité et identité
AVM804X	Art, médias, technologie et culture
AVM805X	Espace social et politique de l'art

douze crédits de formation théorique en éducation parmi les activités suivantes :

deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

AVM8010	Méthodologie de la recherche
AVM8410	Séminaire de lecture
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie

deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

AVM7502	Forum d'interventions éducatives
AVM806X	Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels
AVM8501	Enseignement des arts et modèles d'intervention
Une activité à la maîtrise en éducation ou en muséologie (3 crédits) (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).	

Liste des cours au choix :

Maîtrise en éducation :

ASS7504	Développement affectif et intervention pédagogique
DID7210	Modèles d'enseignement
FPE7200	Problématiques et analyse conceptuelle en éducation
FPE7623	Rôle et fonction de l'image en pédagogie
FPE7632	Éducation aux médias
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie

Maîtrise en muséologie :

MSL6507	Le musée et l'éducation des adultes
MSL6520	Les programmes scolaires et les musées

six crédits de formation pratique théorique parmi les activités suivantes :

AVM8601	Séminaire de création en éducation : rapports théorie/pratique
AVM8605	Atelier de création en éducation

Bloc recherche : 24 crédits

trois activités parmi les suivantes (9 crédits) :

AVM8610	Stage de recherche en éducation
ou	
AVM8611	Travail de recherche en éducation I
et	
AVM8612	Travail de recherche en éducation II (AVM8611 ou AVM8610)
AVM8630	Projet de recherche

Mémoire (Rédaction de mémoire) (15 crédits)

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Arts visuels et médiatiques : art d'impression, art et ordinateur, arts textiles, installation interactive, multimédias, peinture, photographie, sculpture, vidéo.
- Art public, art et identité, art et féminisme, art et culture, modes et codes de représentation en arts visuels, esthétique des arts médiatiques.
- Pédagogie des arts visuels et médiatiques, modèles et méthodes d'intervention éducative, développement des modes de représentation, histoire et fondements de l'enseignement des arts.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN DANSE

3723

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le but du programme de maîtrise en danse est de former des professionnels aptes à renouveler leur pratique et à assurer un rôle de leadership dans le développement de la danse au Québec.

Ce programme vise à favoriser :

- l'approfondissement des connaissances fondamentales en danse et dans les champs disciplinaires reliés aux pratiques de la danse,
- l'acquisition d'outils spécifiques de création, d'analyse et de recherche en danse,
- la capacité d'analyse et l'esprit critique,
- la capacité de dégager des implications pratiques à partir de la théorie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat à la maîtrise en danse doit détenir un baccalauréat en danse ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder un baccalauréat dans une autre discipline artistique (théâtre, arts visuels, musique, arts médiatiques, études littéraires, etc.) ou champ d'études (histoire de l'art, communication, kinanthropologie, santé, activités physiques, psychologie, journalisme, gestion, enseignement) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Dans le cas où le baccalauréat n'est pas en danse, le candidat doit faire la preuve d'une formation ou d'une expérience en danse ou d'une connaissance du corps et du mouvement par le biais du théâtre, du sport, des arts martiaux, de l'analyse du mouvement, de la pratique somatique, du cirque, de l'écriture littéraire ou journalistique, etc. Le candidat à un programme de deuxième cycle qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Un candidat peut aussi être admis sur la base de l'expérience. Il doit alors démontrer qu'il possède les connaissances requises de même qu'une formation et une expérience professionnelle en danse ou toute autre pratique professionnelle reliée au corps et au mouvement par le biais de la critique, de l'écriture littéraire, de l'éducation somatique, de la production, de la scénographie, de la santé, etc. Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il peut être admis moyennant la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique. Le candidat doit maîtriser la langue française et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

L'évaluation des candidats porte principalement sur le dossier académique et trois lettres de recommandation. Elle tient compte également de l'expérience dans le champ de la concentration choisie et de l'intention de mémoire ou de création soumis.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée entre autres :

- lorsque le candidat ne détient pas un diplôme de premier cycle en danse ;
- lorsqu'il n'est pas certain que le département puisse fournir un encadrement correspondant à l'intention de recherche ou de création du candidat.

Documents requis

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

Pour l'orientation création :

Un curriculum vitae décrivant la formation, l'expérience pertinente et les réalisations du candidat (trois pages au plus). Pour l'admission sur la base de l'expérience pertinente ou sur celle des études universitaires dans une autre discipline, un enregistrement vidéo de la réalisation jugée la plus importante. Un texte d'au plus deux pages présentant l'intention de création ou d'interprétation du candidat.

Pour l'orientation éducation ou autre champ d'étude : Un curriculum vitae montrant une expérience pertinente en danse ;
Un texte d'au plus deux pages présentant l'intention de recherche du candidat.

Remarque :

Ces documents supplémentaires répondent aux exigences particulières d'admission au programme de maîtrise en danse. Il va de soi qu'une demande d'admission doit être dûment remplie et acheminée au Bureau de l'admission du Registrariat de l'UQAM.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits, les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc 1 : Quatre cours obligatoires (12 crédits) :

DAN7000	Fondements esthétiques de la danse
DAN7050	Étude générale des discours sur le corps
DAN7100	Théorie et observation du mouvement
DAN8001	Séminaire d'initiation à la recherche

Bloc 2 : Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

DAN7221	Atelier-crétion
DAN7311	Théories de danse éducative
DAN7315	Pratiques réflexives
DAN7400	Perspectives historiques en danse
DAN7450	Analyse et critique de la représentation chorégraphique

DAN750X	Séminaire ou atelier thématique
DAN7631	L'effort et la forme
DAN7632	L'espace
DAN7810	Fondements théoriques de l'éducation somatique
DAN7820	Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
DAN784X	Éducation somatique 1
DAN785X	Éducation somatique 2

ou tout autre cours de deuxième cycle pertinent au projet de l'étudiant (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

Bloc 3 : Recherche (24 crédits) :

DAN8005	Séminaire d'intégration (DAN8001)
DAN8015	Mémoire de création (21 cr.)
ou l'activité	
DAN8020	Mémoire de recherche (21 cr.)

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

entraînement pratique :

L'étudiant qui désire profiter d'un entraînement technique tout au long de son programme pourra s'inscrire à l'un des cours techniques offerts par le département dans la mesure des places disponibles et selon le niveau technique du candidat. Toutefois, les crédits accumulés dans ces cours ne seront pas comptabilisés dans la scolarité de maîtrise.

Passerelles avec les DESS :

L'étudiant ayant complété un DESS, qui désire poursuivre au niveau de la maîtrise, peut le faire en déposant une demande d'admission ainsi qu'un projet de mémoire et en ajoutant les cours DAN8001 *Séminaire d'initiation à la recherche*, DAN8005 *Séminaire d'intégration* et les 21 crédits de mémoire, ceci dans la mesure où il aura complété les cours DAN7000 *Fondements esthétiques de la danse* et DAN7100 *Théorie et observation du mouvement* dans le cadre de sa scolarité de DESS. De plus, le sujet du mémoire devra être en lien avec le domaine de spécialisation au DESS.

Par ailleurs, l'étudiant à la maîtrise qui, en cours de route, désire s'orienter vers l'un ou l'autre des diplômes d'études supérieures spécialisées se verra reconnaître les cours de la maîtrise qui alimentent ce programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Création et interprétation chorégraphique contemporaine
- Pratique pédagogique en danse
- Histoire et analyse critique de la danse
- Analyse et observation du mouvement dansé

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN ÉTUDES DES ARTS 3456

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en études des arts a pour but de développer les études sur les arts visuels et l'architecture aux niveaux national et international pour les arts anciens autant que contemporains. Ce programme possède une double vocation : d'une part, offrir une formation spécialisée en histoire de l'art et, d'autre part, offrir une ouverture aux études multidisciplinaires dans le domaine des arts. Il se caractérise par ses objectifs de formation de chercheurs et d'intervenants dans le milieu artistique, culturel et institutionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en histoire de l'art, ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat ne satisfaisant pas à ces exigences pourra être admis après étude de son dossier

par le sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise qui lui déterminera un programme pour compléter sa formation. Ce programme de propédeutique comportera au plus trente crédits d'activités préparatoires à compléter dans un délai maximal de deux ans.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais et doit présenter avec sa demande d'admission un document faisant état de ses orientations de recherche.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.
30 + 20 au maximum en propédeutique.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique (1/3 des points), des lettres de recommandation (1/3) et de l'expérience professionnelle pertinente (trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine des arts (1/3)).

- Dans le cas d'un candidat sans expérience professionnelle pertinente (trois ans dans le domaine des arts), le dossier académique est évalué sur 6, les lettres de recommandation sur 2 et le document explicatif sur son projet de recherche sur 2, pour un total de 10 points.
- Pour le candidat sans dossier académique, l'expérience compte pour 6 points, les lettres de recommandation pour 2 points et la demande «motivée» de l'étudiant (i.e. un dossier explicatif sur les motivations et les compétences dont il se réclame pour faire des études dans le programme et un projet de recherche) pour 2 points.

Une propédeutique de six à dix cours (18 à 30 crédits) sera exigée du candidat détenteur d'un baccalauréat autre qu'en histoire de l'art. Ce nombre peut varier si le candidat a déjà suivi des cours en histoire de l'art. Une propédeutique de six à dix cours peut être exigée du candidat admissible sur la base de l'expérience professionnelle pertinente dans le domaine des arts.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

quatre cours optionnels parmi les suivants (12 crédits) :

HAR7101	Théories historiques et arts visuels
HAR7102	Théories sociologiques et arts visuels
HAR7103	Théories sémiologiques et arts visuels
HAR7104	Théories esthétiques et arts visuels
HAR7105	Méthodologie de la recherche en études des arts
HAR8101	Les théories de la réception des oeuvres d'art
HAR8102	Rapports entre l'art et les théories scientifiques
HAR8103	Problématiques actuelles de la représentation
HAR8104	Interdisciplinarité et pluridisciplinarité en arts
HAR8105	L'art et les théories psychanalytiques
HAR8106	La notion d'«objet» (artistique, artisanal, industriel)
HAR8107	La notion de patrimoine
HAR8108	Arts, classification, genres et nomination
HAR8501	Théories, fonctions et significations de l'architecture (études de cas)
HAR8502	Arts visuels et arts médiatiques (études de cas)
HAR8503	Les institutions artistiques (études de cas)
HAR8504	Les lieux de l'art (études de cas)
HAR8505	Recherches et problématiques contemporaines en arts (études de cas)

Selon sa formation et ses besoins au niveau académique, l'étudiant peut suivre un de ses cours à l'extérieur du département, soit au niveau du premier ou du deuxième cycle. De manière générale, l'étudiant doit faire la preuve que ce cours lui apporte une information nécessaire à la production de son mémoire ; ce choix doit être approuvé par la directrice du programme.

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

les deux ateliers de recherche suivants (6 crédits) :

HAR8600	Atelier de recherche I
HAR8601	Atelier de recherche II

mémoire (27 crédits)

L'étudiant est tenu de présenter un mémoire qui pourra prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

- 1) un mémoire de recherche :
un essai de cent pages environ, sur un thème ou une problématique donnée, susceptible d'une éventuelle publication ;
- 2) un mémoire de production :
un rapport de recherche et d'expérimentation portant sur une production ou une

manifestation artistique conçue, élaborée et réalisée par l'étudiant dans le cadre de ses études de maîtrise.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Sémiologie des arts visuels
- Histoire des arts visuels
- Esthétique des arts visuels
- Sociologie des arts visuels
- Muséologie.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

3436

Selon ses objectifs principaux et sa structure générale, ce programme est de type **recherche** pour l'étudiant qui emprunte le cheminement conduisant à la rédaction d'un mémoire, et de type **création** pour l'étudiant qui emprunte le cheminement conduisant à la rédaction d'un texte de création.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise a été conçu pour permettre à l'étudiant de se spécialiser en études littéraires, d'affiner ses méthodes de travail et son regard sur la théorie et les textes littéraires. Le programme offre aux étudiants deux profils distincts, le profil recherche et le profil création.

Le profil recherche a pour objectif de favoriser la maîtrise d'un champ de recherche personnel par la connaissance des problématiques théoriques privilégiées par le programme.

Le profil création a pour objectif de procurer aux étudiants désirant écrire une oeuvre littéraire les moyens théoriques, critiques et techniques nécessaires à la conception et à la réalisation de ce projet. Le mémoire, dans cette perspective, est accompagné d'un dossier critique témoignant d'une réflexion soutenue sur la démarche d'écriture empruntée par l'étudiant.

La maîtrise en études littéraires prépare l'accès au doctorat en études littéraires et au doctorat en sémiologie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en littérature, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Capacité d'accueil

Le profil **création** est contingenté à douze inscriptions par trimestre. Au-delà, on établira une liste de priorités en fonction des dossiers des étudiants.

Le profil **recherche** n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

En outre, les candidats au profil *création* du programme sont invités à joindre à leur demande un échantillon d'écriture ne dépassant pas cinq pages dactylographiées.

Dans le cas des candidatures venant de l'extérieur de l'UQAM et/ou dont la formation de premier cycle ne présenterait pas suffisamment de rapports avec le domaine des lettres, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra, s'il le juge nécessaire, exiger une entrevue.

Remarque

Pour un candidat détenteur d'un diplôme de premier cycle autre qu'en études littéraires, l'expérience pertinente peut être considérée.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Profil «recherche» (45 crédits) :

l'activité suivante (3 crédits) :

LIT8820 Méthodologie et projets/Recherche

trois activités parmi les suivantes et portant sur les thèmes suivants (maximum deux groupes de recherche), l'une de ces activités pouvant être choisie dans le profil «création» (9 crédits) :

LIT833X Sociocritique et sociologie de la littérature
 LIT840X Groupe de recherche
 LIT844X Littérature populaire et littérature de masse
 LIT846X Théories de la réception et de la lecture
 LIT848X Théories du sujet
 LIT849X Théories de l'écriture au féminin
 LIT930X Sémiotique et histoire des formes littéraires

Sur recommandation du directeur de programme, l'étudiant peut choisir un de ces cours optionnels dans un autre programme de maîtrise, en rapport avec sa recherche.

l'activité suivante (3 crédits) :

LIT8950 Projet de mémoire

mémoire (30 crédits)

L'étudiant fait état de sa recherche sur un sujet précis répondant aux objectifs du programme. Le mémoire consiste soit en un mémoire traditionnel, soit en un travail de recherche préparatoire au doctorat.

Profil «création» (45 crédits) :

l'activité suivante (3 crédits) :

LIT8830 Méthodologie et projets/Création

une activité du profil «recherche»

(y compris parmi les groupes de recherche) (3 crédits) :

Sur recommandation du directeur de programme, l'étudiant peut choisir un cours optionnel dans un autre programme de maîtrise, en rapport avec sa recherche.

deux ateliers d'écriture et de recherche (6 crédits) :

LIT851X Approches du travail créateur
 LIT851X Approches du travail créateur

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

l'activité suivante (3 crédits) :

LIT8950 Projet de mémoire

mémoire (30 crédits) :

L'étudiant présente un texte de création mettant l'accent sur le versant innovateur de l'écriture. Ce texte est accompagné d'une réflexion critique sur les principes et positions théoriques qui ont guidé l'étudiant dans la réalisation de son œuvre. Ce dossier critique accompagne l'œuvre proprement dite.

activité facultative, hors programme :

LIT8001 Littérature et enseignement (théories et pratiques) (hors programme)

Ce séminaire ne fait pas partie de la scolarité de quinze crédits.

CHAMPS DE RECHERCHE

·Création littéraire
 ·Enseignement de la création littéraire
 ·Paralittérature
 ·Littérature française
 ·Littérature québécoise
 ·Littérature américaine
 ·Théorie littéraire
 ·Sémiologie générale
 ·Sémiotique littéraire
 ·Genres littéraires
 ·Écriture au féminin
 ·Génétique textuelle et édition critique
 ·Histoire littéraire et sociocritique
 ·Psychanalyse textuelle.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE

3420

Ce programme pluridisciplinaire est administré conjointement avec l'Université de Montréal. À l'Université du Québec à Montréal, ce programme est offert conjointement par les départements d'histoire de l'art, des communications, d'éducation et pédagogie et d'éducation et formation spécialisées.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme de maîtrise (sans mémoire) comporte 45 crédits, dont 24 crédits de cours théoriques et 21 crédits de cours pratiques.

OBJECTIFS

La maîtrise en muséologie a pour but la formation théorique et pratique des intervenants dans le champ muséal. Au plan théorique, ce programme vise à former l'étudiant à la recherche, à la critique et à la mise en opération des concepts de base de la muséologie.

Au plan de la formation pratique, ce programme vise à l'initier concrètement aux diverses composantes du travail muséal, par des stages et des travaux pratiques dans différentes institutions muséales et autres lieux d'exposition et de diffusion.

Dans le but d'offrir aux étudiants une formation qui soit à la fois complète et équilibrée, le programme propose un enseignement articulé autour de cours théoriques et de stages, d'une part, et couvre, par le biais de ses cours obligatoires, l'histoire et les grandes fonctions muséales, d'autre part.

Ce programme permet aux étudiants de poursuivre leur formation reliée aux activités muséologiques ; à titre d'exemple, on peut mentionner l'anthropologie, l'archéologie, l'architecture et l'environnement, l'histoire, l'histoire de l'art, l'histoire et la philosophie des sciences et techniques, les sciences naturelles.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 10 équivalence temps plein.
 Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Un comité conjoint (Université de Montréal/Université du Québec à Montréal) sélectionnera les candidats à l'admission et pourra les convoquer à une entrevue. L'évaluation des dossiers des candidats repose sur une pondération qui accorde 40 % des points au dossier académique, 20 % des points aux expériences pertinentes, 20 % des points au plan de carrière et 20 % des points aux lettres de recommandation.

Documents requis :

En plus du formulaire d'admission, le candidat doit ajouter :

- une brève description de son expérience, de ses réalisations ou publications dans le domaine de la muséologie ou dans des domaines connexes (maximum trois pages) ;
- un texte expliquant comment des études en muséologie s'inscrivent dans son plan de carrière (maximum deux pages) ;
- deux lettres de recommandation confidentielles de professeurs ou d'employeurs.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
 Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

deux cours devant être suivis à l'UQAM et deux cours à l'Université de Montréal :

MSL6101 Histoire et fonctions des musées
 MSL6102 Collections et conservation
 MSL6103 Organisation et gestion des musées
 MSL6104 Exposition, interprétation et diffusion

trois cours parmi les suivants (9 crédits),**deux cours devant être suivis à l'UQAM et un troisième à l'Université de Montréal :**

MSL6501	Musées et techniques de communication
MSL6502	Interprétation des objets muséaux
MSL6503	Ethnomuséologie
MSL6504	Les nouvelles muséologies
MSL6505	Techniques de conservation
MSL6506	Muséologie des sciences et des techniques
MSL6507	Le musée et l'éducation des adultes
MSL6508	Interprétation et lieux historiques
MSL6509	Muséologie et histoire de l'art
MSL6510	L'art contemporain et le musée
MSL6511	Aménagement des espaces muséaux
MSL6512	Musées régionaux et tourisme culturel
MSL6514	Conservation et mise en valeur du patrimoine industriel
MSL6515	Les collections de sciences naturelles et leur mise en valeur
MSL6516	Le musée et les pratiques du discours historique
MSL6517	Inventaires et traitement des données
MSL6520	Les programmes scolaires et les musées
MSL6521	Muséologie et archéologie
MSL652X	Séminaire thématique

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

un cours disciplinaire (3 crédits)

Ce cours permet à l'étudiant de suivre un cours disciplinaire de second cycle dans la suite de sa formation du niveau de baccalauréat, ou exceptionnellement (avec l'accord du directeur du programme) un cours disciplinaire de premier cycle dans un autre champ d'étude connexe.

les activités pratiques suivantes (21 crédits) :

MSL6600	Stages et rapport de stage (9 cr.)
MSL6700	Travaux dirigés (9 cr.)
MSL6800	Séminaire de synthèse

CHAMPS DE RECHERCHE

- Histoire des musées
- Histoire et théories des expositions
- Le patrimoine : conservation, interprétation, diffusion
- Musées, éducation
- Savoir, culture et médiation
- Nouvelles muséologies
- Muséologie et nouvelles technologies
- Muséologie de l'art contemporain.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

MAÎTRISE EN THÉÂTRE**3078****GRADE**

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en théâtre s'adresse à la fois aux personnes qui possèdent une expérience pratique théâtrale (auteurs, acteurs, metteurs en scène, scénographes, enseignants, etc.) et aux personnes qui possèdent des connaissances historiques et théoriques en théâtre. Il prend en compte ces deux dimensions et vise à favoriser le soutien mutuel que peuvent s'apporter pratique et théorie :

- 1) par une combinaison d'ateliers et de séminaires au cours de la scolarité ;
- 2) par une création textuelle ou une expérimentation scénique accompagnée d'une réflexion solide dans le cas d'un mémoire de création ;
- 3) par une analyse approfondie de pratiques et de théories théâtrales dans le cas d'un mémoire de recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en art dramatique/ théâtre ou en enseignement de l'art dramatique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent (ex. 75 %). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 (ex. 65 %) sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;

ou
Les candidats n'ayant pas de baccalauréat ou d'équivalent doivent posséder une formation appropriée, une expérience pertinente et des connaissances en théâtre ;

ou
Les candidats détenteurs d'un diplôme universitaire dans une autre discipline que le théâtre doivent pouvoir apporter la preuve de connaissances en théâtre, d'une pratique d'écriture ou d'une pratique scénique.

Tous les candidats doivent présenter un projet de recherche ou de mémoire de création, ainsi que trois lettres de recommandation.

Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation :

- du dossier académique ou de l'expérience pertinente : 45 % ;
 - des lettres de recommandation : 10 % ;
 - du projet de recherche ou de création : 45 %.
- Le seuil d'admissibilité est fixé à 70 %.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut exiger une entrevue avec un candidat dont le dossier ne permettrait pas de bien juger des compétences.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Scolarité (15 crédits) :

Cinq cours, dont quatre obligatoires et un au choix.

Quatre cours obligatoires :

EST8000	Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale
EST8100	Séminaire de lecture
EST840X	Séminaire thématique I
EST850X	Atelier-crétion I

Un cours au choix parmi les suivants :

EST7610	Histoire des tendances artistiques du théâtre de marionnettes
EST841X	Séminaire thématique II
EST851X	Atelier-crétion II
EST860X	Dialogue théorie/pratique

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Mémoire de recherche ou de création (30 crédits) :**30 crédits répartis comme suit :**

EST8200 Encadrement de recherche ou d'expérimentation (EST8000) et

Mémoire de recherche ou mémoire de création (27 crédits)

Le mémoire de création consiste ou bien en l'écriture d'un texte de fiction pour la scène, ou bien en l'élaboration d'un spectacle ou d'un fragment de spectacle de type expérimental. Le mémoire de création est accompagné d'un texte de réflexion d'une cinquantaine de pages permettant de situer la démarche de l'étudiant.

La création doit se démarquer de la production artistique courante par son côté expérimental : les hypothèses à vérifier sont clairement identifiées, bien délimitées et analysées en profondeur. Le projet, dans son envergure, doit cependant demeurer dans les bornes d'une maîtrise. Le comité du programme et le sous-comité ont la responsabilité d'établir les balises matérielles des créations. Pour ce faire, ils reçoivent les demandes découlant de leur mise en oeuvre et voient à ce que les règles de procédures internes qu'ils ont établies soient respectées. Le mémoire de recherche consiste en la rédaction d'un texte théorique d'une

centaine de pages faisant état de la recherche personnelle de l'étudiant et constituant un apport original aux problèmes soulevés par le théâtre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Théories et pratiques du jeu
- Théories et pratiques de la mise en scène
- Théories et pratiques de l'écriture dramatique
- Théories et pratiques de l'espace et de la scénographie
- Théories et pratiques du théâtre pour l'enfance et la jeunesse
- Histoire et analyse du théâtre (québécois et étranger)
- Pédagogie du théâtre
- Théories et pratiques de l'interdisciplinarité
- Théories et pratiques des autres arts de la scène (cirque, marionnettes, performance et installation, danse, mime, opéra et théâtre musical)
- Théories et pratiques du corps au théâtre
- Théories et pratiques des technologies au théâtre

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ARCHITECTURE MODERNE ET PATRIMOINE 3031

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme offre une formation théorique et pratique en conservation de l'architecture moderne, c'est-à-dire de l'architecture novatrice du XXe siècle. Il s'adresse aux diplômés en design (design de l'environnement, architecture, design d'intérieur, design urbain), en études urbaines et en urbanisme, en génie de la construction, en histoire de l'art, en histoire et en communication, ainsi qu'aux professionnels oeuvrant dans les domaines de l'architecture, du design, de l'urbanisme, de l'immobilier, du patrimoine et de la communication.

Il est fondé sur le constat que vu son jeune âge, son abondance, sa fragilité et son appréciation encore trop souvent négative, l'architecture moderne pose des problèmes de sauvegarde inédits qu'explore l'enseignement et à la solution desquels il prépare les futurs diplômés. Vu les valeurs d'innovation qui lui sont attachées, l'architecture moderne est un domaine patrimonial particulièrement propice pour réfléchir aux défis que posent l'invention et le changement à la conservation.

Le programme est unique en son genre en Amérique du Nord et pour certaines de ses activités, il profite du réseau de DOCOMOMO International, une organisation non gouvernementale basée à Paris et représentée dans près de 50 pays et régions du monde.

Le programme vise à la transmission et à l'appropriation des connaissances historiques, théoriques et pratiques nécessaires à la documentation, à l'évaluation, à la caractérisation, au traitement et à la mise en valeur de bâtiments, d'ensembles urbains et d'intérieurs modernes et, pour les praticiens en design et en architecture, utiles à la création de projets visant à la restauration ou à la modification des éléments du patrimoine moderne.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études relatif à l'environnement construit, comme le design de l'environnement, l'architecture, le génie de la construction, le design urbain, l'urbanisme, l'histoire de l'art, ou dans une discipline connexe,

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. De plus, le candidat doit avoir une bonne connaissance (au moins passive) de l'anglais.

Cependant, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier, une décision qui doit être entérinée par le doyen.

Dans certains cas, l'avis d'admission pourra être accompagné d'un programme de lectures conseillées afin d'assurer un ajustement des connaissances de l'étudiant.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Les activités du programme débutent seulement si le nombre de douze étudiants (équivalent temps plein) est atteint. Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation par le comité de programme de l'École de design du dossier académique et/ou professionnel du candidat qui comprendra une lettre de motivation de deux pages maximum dans laquelle il précise son intérêt pour le patrimoine moderne et ses motivations à la poursuite des études dans le domaine.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres (un an)

Temps partiel : six trimestres (deux ans).

Afin de favoriser la fréquentation d'étudiants vivant à l'extérieur de la région montréalaise ou travaillant à temps partiel, la majorité des activités du programme sont inscrites à l'horaire le jeudi soir et le vendredi, matin et après-midi.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Six activités obligatoires (18 crédits) :

DES7101	Architecture et construction modernes
DES7102	Théories de la conservation et de l'architecture moderne
DES7103	Stratégies de sauvegarde
DES7104	Études patrimoniales : méthodologies
DES7204	Formes et figures de l'architecture moderne
DES7205	Actualité du patrimoine moderne : pratique et théorie

Activités de fin d'études(9 crédits) :

Le cours suivant (3 crédits) :

DES7000	Études préparatoires

L'une ou l'autre des activités suivantes (6 crédits) :

DES7002	Rapport d'études (6 cr.) (DES7000)
DES7003	Stage en patrimoine moderne (6 cr.) (DES7000)

Une activité optionnelle choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

DES7203	Techniques de conservation
DES730X	Architecture et patrimoine modernes hors Québec (voyage d'études)
DES7900	Événement et patrimoine
EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIXe et XXe siècles
HAR8102	Rapports entre l'art et les théories scientifiques
HAR8106	La notion d'«objet» (artistique, artisanal, industriel)
HAR8501	Théories, fonctions et significations de l'architecture (études de cas)
HAR8107	La notion de patrimoine
HIS4017	L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées

En ce qui a trait à l'activité optionnelle, l'étudiant habitant à l'extérieur de la région montréalaise pourra suivre un enseignement équivalent dans l'université locale.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN CRÉATION PUBLICITAIRE 3079

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse aux professionnels et aux bacheliers oeuvrant ou désireux d'oeuvrer dans le domaine de la création publicitaire : directeurs artistiques, graphistes, designers, illustrateurs, artistes multidisciplinaires et concepteurs-rédacteurs. Il vise à former des créatifs publicitaires capables de comprendre la publicité dans son ensemble en développant leur esprit d'analyse et de synthèse, leur sens critique, leur conscience éthique, ainsi que

les compétences artistiques et techniques requises par la création d'images publicitaires. Ces futurs créateurs publicitaires devront être capables de conceptualiser une idée, de concevoir, produire, diriger et présenter une campagne publicitaire globale qui s'adresse à un marché spécifique. De plus, ils devront connaître tous les rouages de leur profession. Le programme vise le perfectionnement des titulaires de baccalauréat et des professionnels en exercice et l'amélioration du niveau de la création publicitaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine créatif tel le design graphique ou l'équivalent, ou dans une autre discipline ou champ d'étude jugé pertinent (création littéraire, arts visuels et médiatiques, marketing, communication, etc.) et l'avoir obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; le candidat à ce programme de deuxième cycle qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier, sur recommandation du Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme ; cette recommandation doit être entérinée par le doyen de la faculté.

- Un candidat sans baccalauréat peut être admis sur la base de l'expérience. Il doit posséder une formation appropriée, tel un DEC en graphisme et une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre ans. Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il peut être admis moyennant la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique.

- Posséder une connaissance appropriée en typographie, en photographie et en logiciels de création actuels.

- Maîtriser la langue française et posséder une connaissance de niveau intermédiaire de l'anglais.

- Démontrer un fort intérêt pour le processus créatif publicitaire.

Capacité d'accueil

Ce programme est contingenté à 20 étudiants par année. Il est offert dans la mesure où un nombre minimal de 12 étudiants y sont inscrits. Admission à l'hiver seulement.

Méthodes et critères de sélection

Présélection : Évaluation par le Sous-comité d'admission et d'évaluation du dossier académique ou professionnel, un extrait du portfolio (images ou textes) comportant vingt pages maximum (sur papier de format 8 1/2 x 11 po.) et des lettres de recommandation du candidat ; celui-ci doit faire parvenir par la poste à la direction du programme une copie de son dossier académique, l'extrait de son portfolio, tel que décrit ci-haut, ainsi qu'une lettre comprenant un projet à réaliser.

Entrevue : Seuls les étudiants ayant obtenu les meilleures notes au classement lors de la présélection seront convoqués en entrevue. Ils devront s'y présenter avec leur portfolio complet et se soumettre à un test de création qui se tiendra avant l'entrevue.

Remarque

Toute demande d'admission doit être dûment remplie et d'abord acheminée au service de l'admission du registrariat de l'UQAM.

Régime d'étude et durée des études

Ce programme est offert à temps complet. Il doit être complété dans un délai d'un an (3 trimestres) à compter de la première inscription.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours obligatoires choisis dans l'ordre suivant :

PUB7010	Publicité : processus
PUB7020	Publicité : conception
PUB7030	Publicité : identité
PUB704X	Publicité : création (6 cr.)
PUB7050	Publicité : international
PUB7060	Publicité : évolution (PUB7050)
PUB7070	Publicité : séquences (PUB7060)
PUB708X	Publicité : synthèse (6 cr.) (PUB7070)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN DANSE

3271

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances qui soutiennent la chorégraphie ou l'enseignement de la danse, de développer une pratique réflexive de sa profession, et ainsi être en mesure de la renouveler.

Selon la pratique professionnelle du candidat, les objectifs spécifiques du programme sont les suivants : permettre l'approfondissement des concepts liés à la création chorégraphique et à son analyse ; permettre le développement de la capacité de discerner sur ses compositions chorégraphiques propres, celles du milieu des arts et de la danse contemporaine ; permettre l'approfondissement des concepts liés à la didactique de la danse et à l'intervention éducative. Permettre le renouvellement de la pratique professionnelle en fonction des développements récents dans le domaine.

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat en danse ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder un baccalauréat dans une autre discipline artistique (art dramatique, art visuel, musique) ou champ d'étude (histoire de l'art, communication, kinanthropologie, enseignement, etc.) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Dans le cas où le baccalauréat n'est pas en danse, le candidat doit faire la preuve d'une formation et d'une expérience en danse.

Le candidat à un programme de deuxième cycle qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Un candidat sans baccalauréat peut être admis sur la base de l'expérience. Il doit alors démontrer qu'il possède les connaissances requises de même qu'une formation et une expérience professionnelle en danse.

Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il peut être admis moyennant la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique. Le candidat doit maîtriser la langue française et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Capacité d'accueil

Ce programme est offert dans la mesure où un nombre minimal de douze étudiants y sont inscrits.

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

L'évaluation des candidats porte principalement sur le dossier académique et trois lettres de recommandation. Elle tient compte également de l'expérience dans le champ de la concentration choisie et de la motivation du candidat.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée entre autres :

- lorsque le candidat ne détient pas un diplôme de premier cycle en danse ;
- lorsqu'il n'est pas certain que le département puisse fournir un encadrement correspondant à l'intention du candidat.

Document requis

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

Pour l'orientation création :

Un curriculum vitae décrivant la formation, l'expérience pertinente, les réalisations du candidat (trois pages au plus) et une lettre de motivation. Pour l'admission sur la base de l'expérience pertinente ou sur celle des études universitaires dans une autre discipline, un enregistrement vidéo de la réalisation jugée la plus importante.

Pour l'orientation éducation : Un curriculum vitae montrant une expérience pertinente en danse et une lettre de motivation.

Remarque :

Ces documents supplémentaires répondent aux exigences particulières d'admission au programme de DESS en danse. Il va de soi qu'une demande d'admission doit être dûment remplie et acheminée au Bureau de l'admission du Registrariat de l'UQAM.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : cinq trimestres.

Temps partiel : dix trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le programme comprend un total de trente crédits répartis comme suit : trois cours obligatoires (9 crédits), deux cours (6 crédits) choisis soit dans l'option création, soit dans l'option intervention pédagogique, trois cours au choix (9 crédits) et le projet d'intégration (6 crédits). Les activités sont distribuées de la façon suivante :

Bloc 1 : Trois cours obligatoires (9 crédits)

DAN7000	Fondements esthétiques de la danse
DAN7050	Étude générale des discours sur le corps
DAN7100	Théorie et observation du mouvement

Bloc 2 : Deux cours dans l'une ou l'autre des deux options suivantes (6 crédits)

Option création : les deux cours suivants :

DAN7221	Atelier-crétion
DAN750X	Séminaire ou atelier thématique

Pour le cours DAN750X l'étudiant devra choisir celui dont le contenu est orienté vers la création (ex. : atelier de création transdisciplinaire, technochorégraphie, etc.) ou tout autre cours de deuxième cycle pertinent au projet de création, sous réserve de l'approbation de la direction des programmes.

Option intervention pédagogiques : deux cours parmi les suivants :

DAN7311	Théories de danse éducative
DAN7315	Pratiques réflexives
DAN750X	Séminaire ou atelier thématique

Pour le cours DAN750X l'étudiant devra choisir celui dont le contenu est orienté vers l'enseignement (ex. : les pratiques évaluatives) ou tout autre cours pertinent au projet de l'étudiant, sous réserve de l'approbation de la direction des programmes.

Bloc 3 : trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits)

DAN7400	Perspectives historiques en danse
DAN7450	Analyse et critique de la représentation chorégraphique
DAN7631	L'effort et la forme
DAN7632	L'espace
DAN784X	Éducation somatique 1
DAN785X	Éducation somatique 2

ou tout autre cours de deuxième cycle pertinent au projet de l'étudiant, sous réserve de l'approbation de la direction des programmes.

Bloc 4 : Projet d'intégration (6 crédits)

DAN7971	Projet d'intégration (6 cr.)

Remarque : Le candidat doit savoir que toutes les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles peuvent être étalées sur plusieurs trimestres ou offertes en alternance d'une année à l'autre.

Passerelles avec les DESS :

L'étudiant ayant complété un DESS, qui désire poursuivre au niveau de la maîtrise, peut le faire en déposant une demande d'admission ainsi qu'un projet de mémoire et en ajoutant les cours DAN8001 *Séminaire d'initiation à la recherche*, DAN8005 *Séminaire d'intégration* et les 21 crédits de mémoire, ceci dans la mesure où il aura complété les cours DAN7000 *Fondements esthétiques de la danse* et DAN7100 *Théorie et observation du mouvement* dans le cadre de sa scolarité de DESS. De plus, le sujet du mémoire devra être en lien avec le domaine de spécialisation au DESS.

Par ailleurs, l'étudiant à la maîtrise qui, en cours de route, désire s'orienter vers l'un ou l'autre des diplômes d'études supérieures spécialisées se verra reconnaître les cours de la maîtrise qui alimentent ce programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN DESIGN D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT 3566

CRÉDITS

Le programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Objectif général de la formation : Le DESS vise à former des diplômés universitaires (ayant une formation antérieure pertinente) à la conception d'équipements de transports et d'objets ou système d'objets favorisant la mobilité des individus et des marchandises. En matière de design d'équipements de transport, le DESS se préoccupe de la sécurité des usagers en transport, la santé et la sécurité des travailleurs oeuvrant dans l'industrie de fabrication d'équipements de transport, la conception d'équipements diminuant les risques pour l'environnement et préconise une approche de conception sensible aux besoins des utilisateurs et à l'efficacité du processus de conception. Les futurs designers devront être capables de planifier et gérer des projets complexes en R&D au sein d'équipes multidisciplinaires formées de différents co-concepteurs (ingénieurs, ergonomes, fabricants, gestionnaires, responsables marketing, utilisateurs, etc.). Les futurs designers pourront oeuvrer dans l'industrie de la fabrication d'équipements de transport ou dans les secteurs connexes (entretien, services de transport, consultation, etc.).

Objectifs spécifiques : Le DESS vise plus spécifiquement le développement de compétences pouvant mener à la conduite de projets d'équipements et de véhicules de transport (histoire des innovations en transport et mobilité, design centré sur les utilisateurs, composants humains, impacts environnementaux, processus de R&D). À travers l'apprentissage de ces compétences, l'étudiant pourra développer une réflexion critique sur les enjeux sociaux du transport et de la mobilité, tant sur le plan individuel que collectif.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout candidat au programme d'étude doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline ou un champ d'études relatif à la conception de produit ou à la participation à des groupes de recherche et de développement. Ce diplôme doit avoir été obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Cependant, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier, décision prise par le Sous-comité d'admission du programme et qui doit être entérinée par le doyen.

Dans certains cas, l'avis d'admission pourra être accompagné d'un programme de lectures conseillées ou encore de la réalisation avec succès de cours d'appoint préalablement sélectionnés afin d'assurer un ajustement des connaissances de l'étudiant.

Parmi les exigences d'admission, l'étudiant doit maîtriser le dessin comme moyen d'expression, savoir abstraire des concepts et être familier avec l'utilisation de machines outils pour fabriquer des prototypes et, surtout, avoir l'esprit inventif.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt étudiants. Les activités de la première année d'enseignement débiteront seulement si un nombre de douze étudiants est atteint.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par le comité de programme, du dossier académique et/ou professionnel du candidat, qui comprendra une entrevue avec présentation des motivations et des principales réalisations de celui-ci.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : six trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les six cours obligatoires suivants (24 crédits) :

DES7510	Méthodologie de design d'équipements et véhicules de transport
DES7520	Composants humains, anthropométrie et activités des utilisateurs
DES7540	Procédés, matériaux et énergie dans les transports
DES755X	Séminaires thématiques I
DES7560	Outils de conception des projets en transport
DES7570	Projet de design-stage (9 cr.)

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

DES7530	Normes et sécurité dans les transports
DES7535	Design d'interface et d'affichage
DES756X	Séminaires thématiques II
DES7565	Développement formel
DES7575	Stage à l'étranger
DES7027	Design d'événements et pratiques sémiotiques
BIO8821	Ergonomie sensorielle de la communication
MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
KIN7211	Aspects perceptivomoteurs de la motricité humaine

Ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

Note : le cours DES756X Séminaires thématiques II est obligatoire pour les étudiants qui participent à des échanges avec les autres universités affiliées.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN DESIGN D'ÉVÉNEMENTS 3997

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à former des designers possédant les capacités d'analyse, les compétences pratiques et les méthodes de travail nécessaires au développement d'un projet de design d'événement.

D'une façon plus spécifique, le programme permet aux étudiants d'acquérir une connaissance de l'histoire du design et de l'architecture éphémère, c'est-à-dire de l'histoire du design d'exposition, de la scénographie de spectacles et de la mise en espace d'événements urbains, sportifs, politiques, etc.

Il leur permet aussi de se doter d'un cadre de réflexion issu de différentes disciplines - sémiotique, philosophie, sociologie, anthropologie, etc. - qui favorise le développement d'une analyse et d'un discours critique intégrés au projet de design.

Il les amène également à développer des habiletés pratiques privilégiant l'usage de différents matériaux, médiums et formes de représentations dans le contexte de la conception, de la mise en forme et de la réalisation d'un projet de design d'événements.

Enfin, le programme privilégie les contacts avec les institutions et intervenants du milieu de la pratique par le biais de conférences et de stages.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, dans une discipline ou un champ d'étude relatif à la création en design (design de l'environnement, design graphique, design industriel, design d'intérieur), en architecture, en architecture de paysage, en arts visuels, en théâtre ou dans une discipline connexe en lien avec le programme, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent),

ou posséder les connaissances requises et avoir une expérience jugée pertinente.

Cependant, la demande d'admission d'un candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent sera étudiée par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à quinze étudiants (un maximum de cinq candidats pourront également être admis en propédeutique).

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par le sous-comité d'admission et d'évaluation, du dossier académique et/ou professionnel du candidat qui comprendra :

- une lettre de 500 mots exposant le parcours académique et/ou professionnel du candidat, les intentions et la nature du projet envisagé dans le cadre de la formation en design d'événements,
- un curriculum vitae ;

- un portfolio pour les candidats qui ont une formation au projet ou en création (architecture, design, art, etc.)

Le sous-comité pourra demander de rencontrer certains candidats en entrevue.

Régime d'étude et durée des études

Temps complet : trois trimestres : une année ;

Temps partiel : six trimestres : deux années.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

COURS OBLIGATOIRES**Les quatre cours suivants (12 crédits) :**

DES7010	Design d'événements : histoire et pratiques
DES7020	Méthodes de projet en design
DES7051	Travail de synthèse I
DES7052	Travail de synthèse II (DES7051)

Les cinq activités d'atelier suivantes (9 crédits) :

DES7041	Micro-projet de design d'événements : événement urbain (1 cr.)
DES7042	Micro-projet de design d'événements : exposition (1 cr.)
DES7043	Micro-projet de design d'événements : espace scénique (1 cr.)
DES7044	Projet de design d'événements (DES7041 ; DES7042 ; DES7043)
DES7045	Stage en design d'événements (DES7044)

COURS OPTIONNELS**Trois cours parmi les suivants (9 crédits)* :**

DES7014	La notion d'événement dans les cas de projets de design
DES7025	Design et intégration multimédia
DES702X	Séminaire ou atelier thématique : événement
DES7026	Design, événement et imaginaire
DES7027	Design d'événements et pratiques sémiotiques
DES7028	Production d'une exposition/d'un événement
DES7029	Design international : événements
DES7900	Événement et patrimoine
AVM804X	Art, médias, technologie et culture
MGP702P	Réalisation d'événements
MSL6104	Exposition, interprétation et diffusion

* Ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ÉDUCATION SOMATIQUE 3273

Exceptionnellement, l'admission à ce programme sera possible au trimestre d'hiver 2008. Un minimum de six trimestre sera nécessaire à cette cohorte pour compléter le programme.

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du programme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances reliées aux problématiques actuelles dans les divers milieux de la danse et des arts du spectacle, de l'éducation somatique et des pratiques du mouvement, de développer une pratique réflexive de sa profession, et ainsi être en mesure de la renouveler.

Les objectifs spécifiques sont de permettre à l'étudiant d'approfondir les concepts liés au corps vécu, à l'analyse du mouvement et plus généralement à la mise en jeu du mouvement sous ses différentes formes, et les divers types et milieux d'intervention professionnelle qu'ils sous-tendent ; de renouveler sa pratique professionnelle en intégrant les compétences et connaissances acquises en fonction des développements récents dans le domaine ; de s'initier à la recherche appliquée à travers l'élaboration d'un projet individuel.

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat en danse ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder un baccalauréat dans une autre discipline artistique ou champ d'étude (santé, activités physiques, enseignement, etc.), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Dans le cas où le baccalauréat n'est pas en danse, le candidat doit faire la preuve d'une formation ou d'une expérience du mouvement par le biais du théâtre, du sport, des arts martiaux, de l'analyse du mouvement, de la pratique somatique, du cirque, etc.

Le candidat à un programme de deuxième cycle qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Un candidat sans baccalauréat peut être admis sur la base de l'expérience. Il doit alors démontrer qu'il possède les connaissances requises de même qu'une formation et une expérience professionnelles en danse, en éducation somatique ou toute autre pratique professionnelle du mouvement.

Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il peut être admis moyennant la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique. Le candidat doit maîtriser la langue française et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Capacité d'accueil

Ce programme est offert dans la mesure où un nombre minimal de douze étudiants y sont inscrits.

Le programme n'est pas contingenté.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

L'évaluation des candidats porte sur le dossier académique, la formation et l'expérience professionnelle pertinente au programme et la motivation du candidat. Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée entre autres :

- lorsque le candidat ne détient pas un diplôme de premier cycle ;
- lorsqu'il n'est pas certain que le département puisse fournir un encadrement correspondant à l'intention du candidat.

Documents requis

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

un curriculum vitae décrivant

- la formation (preuve à l'appui)

- l'expérience pertinente et les réalisations des candidats (trois pages au plus)

- une lettre de motivation.

Remarque :

Ces documents supplémentaires répondent aux exigences particulières d'admission au programme de DESS en éducation somatique. Il va de soi qu'une demande d'admission doit être dûment remplie et acheminée au Bureau de l'admission du Registrariat de l'UQAM.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : cinq trimestres.

Temps partiel : dix trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le programme comprend un total de trente crédits répartis comme suit : six cours obligatoires (18 crédits), deux cours au choix (6 crédits) et un projet d'intégration des connaissances à la pratique (6 crédits). Les activités sont distribuées de la façon suivante :

Bloc 1 : Six cours obligatoires (18 crédits)

DAN7050	Étude générale des discours sur le corps
DAN7100	Théorie et observation du mouvement
DAN7810	Fondements théoriques de l'éducation somatique
DAN7820	Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
DAN784X	Éducation somatique 1
DAN785X	Éducation somatique 2

Bloc 2 : Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits)

DAN7631	L'effort et la forme
DAN7632	L'espace
DAN786X	Éducation somatique 3
DAN7830	Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

Bloc 3 : Projet d'intégration (6 crédits)

DAN7971	Projet d'intégration (6 cr.)

Remarque : Le candidat doit savoir que toutes les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles peuvent être étalées sur plusieurs trimestres ou offertes en alternance d'une année à l'autre.

Passerelles DESS - Maîtrise :

L'étudiant ayant complété un DESS, qui désire poursuivre au niveau de la maîtrise, peut le faire en déposant une demande d'admission ainsi qu'un projet de mémoire et en ajoutant les cours DAN8001 *Séminaire d'initiation à la recherche*, DAN8005 *Séminaire d'intégration* et les 21 crédits de mémoire, ceci dans la mesure où il aura complété les cours DAN7000 *Fondements esthétiques de la danse*, DAN7050 *Étude générale des discours sur le corps* et DAN7100 *Théorie et observation du mouvement* dans le cadre de sa scolarité de DESS. De plus, le sujet du mémoire devra être en lien avec le domaine de spécialisation au DESS. Par ailleurs, l'étudiant à la maîtrise qui, en cours de route, désire s'orienter vers l'un ou l'autre des diplômes d'études supérieures spécialisées se verra reconnaître les cours de la maîtrise qui alimentent ce programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ENSEIGNEMENT DES ARTS VISUELS ET MÉDIATQUES 3541

Courriel : wall.barbara@uqam.ca

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement des arts visuels et médiatiques vise à développer la pratique professionnelle et la réflexion critique de l'étudiant en tenant compte des problématiques et des enjeux actuels en art et en enseignement artistique. Il vise à approfondir un ensemble de connaissances qui soutiennent une intervention éducative et artistique adaptée au milieu. Il permet de s'initier à la recherche appliquée à travers l'élaboration d'un projet éducatif.

Ce programme favorise à la fois le développement des professionnels en exercice, l'insertion de la relève dans le milieu et le développement de nouvelles perspectives de travail afin d'élargir le champ d'intervention en éducation artistique. Il est axé sur les besoins des personnes en lien direct avec divers milieux éducatifs ou culturels, formels et non formels, et divers ordres d'enseignement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent soit en enseignement des arts visuels, en arts visuels, en éducation, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent en arts visuels et médiatiques.

Le candidat doit témoigner d'une expérience soutenue dans l'enseignement des arts visuels et médiatiques, et manifester un intérêt spécifique pour toute question relative à l'intervention éducative.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à treize étudiants.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation par ordre d'importance :

- de la qualité du projet d'intervention éducative ;
- de la pertinence de l'expérience du candidat en fonction du projet d'intervention éducative présenté ;
- de la qualité du dossier visuel en regard de son expérience pédagogique en arts visuels et médiatiques ;
- des possibilités d'encadrement du projet d'intervention éducative présenté par les directeurs de recherche de l'École des arts visuels et médiatiques ;
- des lettres de recommandation ;
- de la qualité de lecture des documents visuels présentés.

Documents requis :

- un curriculum vitae décrivant l'expérience pertinente en éducation artistique (arts visuels et médiatiques), les réalisations pédagogiques et artistiques du candidat ;
- une intention de projet d'intervention éducative n'excédant pas un paragraphe et accompagnée d'un texte explicatif d'au plus deux pages ;
- vingt diapositives montées sur chargeur Kodak ou tout document pertinent à la pratique artistique et à l'expérience pédagogique du candidat.

Régime d'études :

Temps complet : cinq trimestres

Temps partiel : dix trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Bloc scolarité : 21 crédits

six crédits de formation à l'intervention éducative :

•les deux activités suivantes (6 crédits) :

AVM7001	Séminaire de projet d'intervention
AVM7502	Forum d'interventions éducatives

six crédits de formation théorique en éducation parmi les activités suivantes :

•deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

AVM806X	Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels
AVM8501	Enseignement des arts et modèles d'intervention

trois crédits de formation théorique en art parmi les séminaires suivants :

•séminaires thématiques à contenu variable :

AVM802X	Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art
AVM803X	Art, subjectivité et identité
AVM804X	Art, médias, technologie et culture
AVM805X	Espace social et politique de l'art

six crédits de formation pratique/théorique

AVM8601	Séminaire de création en éducation : rapports théorie/pratique
AVM8605	Atelier de création en éducation

Bloc projet : 9 crédits d'activités d'intervention

AVM7505	Intervention éducative dirigée
AVM7510	Rédaction et diffusion d'un rapport de projet (6 cr.)

Liste des cours au choix :

À la maîtrise en sciences de l'éducation :

ASS7504	Développement affectif et intervention pédagogique
DID7210	Modèles d'enseignement
FPE7200	Problématiques et analyse conceptuelle en éducation
FPE7623	Rôle et fonction de l'image en pédagogie
FPE7632	Éducation aux médias
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie

À la maîtrise en muséologie :

MSL6507	Le musée et l'éducation des adultes
MSL6520	Les programmes scolaires et les musées

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN THÉÂTRE DE MARIONNETTES CONTEMPORAIN 3010

CRÉDITS

Ce programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à former des créateurs aux approches novatrices qui contribuent à faire évoluer le théâtre de marionnettes. De façon plus spécifique, le programme permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie sur la marionnette en tant que forme d'art interdisciplinaire intégrant les arts visuels et médiatiques, l'art dramatique, la danse, le mouvement et la musique. Il les amène également à acquérir des habiletés pratiques privilégiant l'utilisation de divers matériaux et intégrant les nouvelles technologies. L'activité de synthèse leur permettra de mettre à l'épreuve leurs nouvelles connaissances lors de la conception, de la mise en forme et de la réalisation de leur projet final. Enfin, ce programme favorise le développement d'une vision personnelle de l'étudiant face à sa propre création et à la création contemporaine.

Objectifs généraux

- Approfondir les connaissances théoriques des pratiques actuelles du théâtre de marionnettes ;
- Maîtriser des outils d'analyse critique des pratiques contemporaines en théâtre de marionnettes ;
- Acquérir des compétences techniques liées aux nouvelles pratiques du théâtre de marionnettes ;
- Développer des méthodologies de création dans le but de permettre à l'étudiant de singulariser sa pratique personnelle ;
- Former des artistes créateurs utilisant la marionnette dans divers domaines de l'art actuel.

Objectifs spécifiques et compétences intermédiaires

À la fin du Diplôme d'études supérieures spécialisées en théâtre de marionnettes contemporain, l'étudiant sera en mesure :

- de connaître de nouvelles avenues de recherches théoriques et pratiques ;
- de maîtriser des approches interdisciplinaires d'écritures et de dramaturgies nouvelles ;
- d'accomplir des recherches de nouvelles formes et d'applications novatrices de mise en scène, de scénographie, de jeu et d'interprétation ;
- d'exercer sa pratique à travers de nouveaux processus de création ;
- de concrétiser, par une activité de synthèse, sa vision et sa démarche artistique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, dans une discipline artistique (art dramatique, arts visuels, arts médiatiques, danse, musique) ou dans une discipline connexe en lien avec le programme. Exceptionnellement, le candidat qui a obtenu son baccalauréat ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Tout candidat doit avoir suivi au moins trois cours reliés au théâtre de marionnettes au premier cycle ou avoir suivi une formation équivalente par exemple, trois stages professionnels offerts par l'Association québécoise des marionnettistes (AQM) ou réalisés à l'étranger.

Peuvent également être admis au programme les personnes qui seront en mesure de démontrer qu'elles possèdent les connaissances requises, une formation appropriée (certificat ou cours appropriés), ainsi qu'une expérience jugée pertinente, à savoir une pratique professionnelle reconnue d'un minimum de trois ans sur la marionnette.

Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances peut devoir réussir des cours d'appoint (8 crédits maximum) préalablement à son admission définitive au programme ou être admis en propédeutique (9 à 30 crédits maximum).

Exigences linguistiques

Les cours sont donnés en français. Les étudiants doivent donc maîtriser le français écrit et parlé. Une connaissance de l'anglais est souhaitable puisque plusieurs textes ainsi que de nombreux documents audiovisuels leur sont présentés dans cette langue.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de cohortes annuelles de quinze étudiants.

Admission au trimestre d'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Le candidat doit envoyer au comité de sélection, un dossier comportant :

- deux lettres de référence, un curriculum vitae et un relevé de notes, le cas échéant pour le candidat sans baccalauréat, un portfolio et un dossier de presse.
- une intention d'avant-projet de création (500 mots) en rapport avec le théâtre de marionnettes et les objectifs du programme.
- le formulaire *Proposition d'une intention de création* dûment rempli qui peut être téléchargé sur le site du programme. Ce formulaire comporte quatre questions auxquelles le candidat doit répondre.

Les candidats retenus au programme sont reçus en audition. La sélection des candidats est basée sur l'audition, l'intention d'avant-projet et les antécédents académiques ou professionnels. Lors de l'audition, le candidat doit se présenter avec une marionnette fabriquée par lui-même ou avec un objet. Il doit présenter une courte scène de jeu d'un maximum de cinq minutes. Suivra une entrevue dans laquelle il devra présenter son avant-projet (préalablement envoyé avec son dossier). Il doit aussi démontrer sa motivation et sa disponibilité à suivre le programme.

Régime d'études et durée maximale des études

Temps plein :	6 trimestres
Temps partiel :	6 à 10 trimestres

Passerelle interprogramme

Les deux cours optionnels du DESS en théâtre de marionnettes contemporain peuvent être reconnus dans la maîtrise en théâtre à certaines conditions. Ces cours sont ETH7000, ETH717X, ETH727X, ETH730X, ETH731X.

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 6 cours suivants : 18 crédits

EST761X	Atelier de jeu marionnettique
EST7610	Histoire des tendances artistiques du théâtre de marionnettes
EST762X	Atelier : approches nouvelles en scénographie dans le théâtre de marionnettes
EST7622	Atelier de mise en scène
EST7623	Travail scénographique
EST7624	Dramaturgie et écriture scénique dans le théâtre de marionnettes contemporain

Deux cours parmi les suivants : 6 crédits

ETH7000	Séminaire de lecture
ETH717X	Séminaire thématique I
ETH727X	Séminaire thématique II
ETH730X	Atelier-crédit I
ETH731X	Atelier-crédit II

Ou un cours dans un autre programme de DESS ou de maîtrise de la Faculté des arts.

Les deux activités suivantes : 6 crédits

EST7630	Activité de synthèse I
EST7631	Activité de synthèse II (EST7630)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant ne peut s'inscrire aux cours : EST7630, sans avoir complété les huit cours préalables inscrits au programme et EST7631, sans avoir complété les neuf cours préalables inscrits au programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

Le champ d'études du DESS, en tant qu'objet de recherche et de création, est orienté vers des axes de pointe : l'interrelation entre le théâtre de la marionnette et d'autres formes d'art, tels que les arts visuels, la danse, le mime et le mouvement ; l'intégration des nouvelles technologies dans l'art de la marionnette ; l'utilisation de la marionnette dans l'installation et la performance ; l'exploration du théâtre d'ombres actuel et du théâtre de l'objet. Des méthodes de recherche, d'expérimentation et de production permettront de couvrir ce champ d'études à partir des intentions de création soumises par les étudiants dès le début de leurs études.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PÉDAGOGIE MUSICALE 0377

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en pédagogie musicale.

OBJECTIFS

À la fois théorique et pratique, ce programme a pour objectif général le perfectionnement des spécialistes en éducation musicale et des musiciens en les engageant dans des recherches de pointe en pédagogie musicale. Le programme court de deuxième cycle en pédagogie musicale poursuit les objectifs spécifiques suivants : Appliquer à l'enseignement musical les résultats de recherche en neurosciences. Perfectionner les connaissances de l'étudiant concernant le développement différencié de l'enfant et de l'adolescent aux niveaux auditif et moteur. Développer la pensée réflexive de l'étudiant en rapport avec les recherches concernant la neuroesthétique musicale. Accroître la capacité d'analyse et de synthèse de l'étudiant par une meilleure connaissance de l'interdisciplinarité artistique. Permettre à l'étudiant d'expérimenter des techniques musicales et pédagogiques spécialisées visant à encadrer des enfants ou adolescents présentant des troubles de comportement et d'apprentissage. Développer des connaissances spécialisées chez l'étudiant dans les nouvelles technologies afin que les activités pédagogiques soient mieux adaptées aux

besoins diversifiés du milieu scolaire. Perfectionner les habiletés de l'étudiant en arrangements musicaux (styles classique, contemporain, folklorique, populaire) et les capacités de les transformer par les technologies de pointe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en éducation musicale et détenteur d'un permis d'enseignement du Ministère, ou d'un baccalauréat en musique, ou être diplômé d'un Conservatoire ou l'équivalent, et avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le Comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Peuvent être également admises au programme les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Elles doivent fournir un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles. Les dossiers des étudiants ayant une formation hors Québec sont évalués selon les équivalences en vigueur.

Le candidat doit, de plus, démontrer une certaine habileté en écriture musicale et maîtriser la langue française parlée et écrite. Quant à l'anglais, le candidat doit être capable de le lire et de le comprendre aisément. Sinon, un cours d'appoint pourra lui être imposé.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de **cohortes annuelles** de vingt étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme débutent **seulement** si le nombre de vingt étudiants est atteint.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux trimestres.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience professionnelle complétée par une entrevue. Lors de l'entrevue, les compétences en écriture musicale et en anglais seront évaluées.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Les cours comportent 3 crédits.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

MUS7001	Neuropédagogie musicale
MUS7002	Approches historiques et philosophiques de la pédagogie musicale
MUS7003	Pédagogie de la musique et interdisciplinarité artistique
MUS7004	Enseignement de la musique aux élèves ayant des besoins particuliers
MUS7005	Arrangements musicaux et techniques d'instrumentation

Ces cinq cours seront dispensés sur deux trimestres consécutifs. Les cours MUS7001, MUS7002 et MUS7005 seront dispensés au trimestre d'automne. Les cours MUS7003 et MUS7004 le seront au trimestre d'hiver.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

BACCALAURÉAT EN ART DRAMATIQUE 7601-7603-7604-7605

Ce programme comprend quatre concentrations :

- *Jeu* (code 7601)
- *Scénographie* (code 7603)
- *Études théâtrales* (code 7604)
- *Enseignement* (code 7605)

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme d'art dramatique avec concentrations *jeu*, *scénographie* et *études théâtrales* comporte quatre-vingt-dix crédits. Le programme d'art dramatique avec concentration enseignement comporte cent vingt crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif l'acquisition de connaissances fondamentales, à la fois pratiques et théoriques, en vue d'une formation disciplinaire en art dramatique.

Quelle que soit la concentration choisie (*jeu*, *scénographie*, *études théâtrales*), le programme vise, notamment au cours de l'étape initiale de formation, l'exploration des moyens d'expression propres au langage dramatique ainsi que l'acquisition des connaissances théoriques et des compétences techniques inhérentes au théâtre.

La deuxième étape de formation permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de consolider ses acquis sur le plan pratique. Dans le but de former des créateurs et idéateurs aptes à établir la jonction entre la théorie et la pratique dans un discours artistique et social articulé, diverses techniques sont approfondies : techniques de jeu, exercices vocaux, exercices corporels, exercices avec accessoires, techniques d'organisation, de production et de gestion de spectacle, techniques d'écriture et analyses de textes dramatiques. Ces concentrations visent la synthèse personnelle des éléments de création.

Au cours de l'étape finale, la formation s'oriente vers des activités qui visent à favoriser l'application des connaissances acquises et des habiletés développées dans le programme de formation de l'étudiant : productions, stages et activités de synthèse permettent ainsi d'amorcer la transition vers le milieu professionnel qui, en art, reste largement tributaire de l'initiative et de l'autonomie du diplômé ; elles préparent également à la poursuite d'études au niveau du second cycle.

La concentration *enseignement* en art dramatique vise à développer les compétences professionnelles pour l'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire et au secondaire. Les étudiants y développent la capacité d'intégrer les connaissances théoriques et pratiques, les habiletés pédagogiques et les attitudes professionnelles nécessaires à la pratique de l'enseignement.

Les étudiants acquièrent une formation de base solide dans la discipline et développent leur potentiel créateur par l'exploration des moyens propres au langage dramatique ainsi que par l'acquisition des connaissances théoriques et de compétences inhérentes à l'enseignement du théâtre.

Ils développent une capacité de réflexion leur permettant d'établir une jonction entre la théorie et la pratique dans un discours artistique, pédagogique et social articulé. Ils apprennent à connaître le réseau social du milieu scolaire et ses différentes composantes, à s'adapter aux caractéristiques des élèves, à prendre en charge un ou plusieurs groupes-classes, à planifier un ensemble de situations d'apprentissage selon le cadre de référence du programme officiel au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à mettre en application des stratégies pédagogiques qui s'inscrivent dans une perspective de démarche de création, de diversification des approches et de pratique réflexive. Ils acquièrent un souci pour la langue et une ouverture à l'égard des autres arts et des nouvelles technologies. Ils apprennent à s'adapter au caractère multiethnique de l'école montréalaise, à agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de leurs fonctions et à situer leur formation universitaire dans une perspective de formation continue de manière à pouvoir s'ajuster constamment aux réalités changeantes du milieu professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 90 ; Hiver : 0

Répartition des places :

- Concentration *jeu* (7601) : Automne : 20 ; Hiver : 0
- Concentration *scénographie* (7603) : Automne : 20 ; Hiver : 0
- Concentration *études théâtrales* (7604) : Automne : 26 ; Hiver : 0
- Concentration *enseignement* (7605) : Automne : 24 ; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

(Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique) ; et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

De plus, tous les candidats doivent posséder des aptitudes à l'expression orale et gestuelle, suffisantes pour l'apprentissage de la pratique théâtrale.

Méthodes et critères de sélection

- concentration *jeu* (7601)

Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (35 %)
- Questionnaire (25 %)
- Épreuve - Présentation d'une scène (40 %)

- concentration *scénographie* (7603)

Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (35 %)
- Questionnaire (25 %)
- Épreuve - Improvisation spatiale (dessin) (40 %)

-concentration *études théâtrales* (7604)

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-bas).

-concentration *enseignement* (7605)

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (40 %)
- Questionnaire (25 %)
- Improvisation (35 %)

Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-bas).

Candidats résidant hors du Québec

-concentrations *études théâtrales* et *enseignement* seulement

Ces candidats recevront un questionnaire à remplir qu'ils devront retourner accompagné d'une présentation sur cassette vidéo.

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Lecture commentée (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Au moment de sa demande d'admission, l'étudiant doit s'orienter vers l'une des quatre concentrations suivantes :

- 1) Jeu (7601)
- 2) Scénographie (7603)
- 3) Études théâtrales (7604)
- 4) Enseignement (7605)

Le passage d'une concentration à l'autre ne peut se faire qu'après une nouvelle demande d'admission et qu'après avoir réussi les tests d'admission.

TRONC COMMUN AUX TROIS CONCENTRATIONS JEU, SCÉNOGRAPHIE ET ÉTUDES THÉÂTRALES

L'étudiant doit s'inscrire au cours selon le cheminement proposé.

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18 ^e siècle au 21 ^e siècle)

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1400	Théâtre actuel
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

JEU (code : 7601)

•Profil (obligatoire) (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

EST2062	Lecture et interprétation
EST2099	Interprétation devant la caméra (EST2507)
EST2143	Techniques vocales
EST2153	Voix et interprétation I (EST2062)
EST2154	Voix et interprétation II (EST2153)
EST2280	Mime (EST2500)
EST2303	Préparation aux combats scéniques (EST2500)
EST2315	Techniques de jeu
EST2317	Analyse dramatique et jeu
EST240X	Travail d'interprétation I (EST2153 ; EST421X) (ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST410X)
EST241X	Travail d'interprétation II (EST240X) (ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST411X)
EST2500	Approches des langages corporels
EST2505	Jeu I (Répertoire moderne et contemporain)
EST2506	Jeu II (Répertoire classique) (EST2315)
EST2507	Jeu III (Nouvelles dramaturgies) (EST2505 ; EST2506)
EST410X	Production dirigée I (EST421X ou EST3450) (ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST240X)
EST411X	Production dirigée II (EST410X ou EST3450 ou EST3460) (ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST241X)
EST421X	Atelier public

Note : tous les cours de jeu sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

•Profil (deux cours au choix parmi les suivants, soit 6 crédits)

EST230X	Laboratoire de pratique théâtrale I, II
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
EST260X	Auditions générales (6 cr.)
EST402X	Production théâtrale libre

•Ouverture (quatre cours, soit 12 crédits)

DAN3006	Danse pour acteurs I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au 20e siècle II

ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

SCÉNOGRAPHIE (code : 7603)

•Profil (obligatoire) (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

EST3000	Initiation à la marionnette
EST3010	Marionnette expérimentale
EST3110	Scénographie : langage pictural
EST3210	Scénographie : langage graphique (EST3110)
EST3291	Ateliers de production décors et costumes
EST3292	Techniques de scène
EST3293	Direction technique et direction de production (EST3292)
EST3330	Marionnette : matériaux et mécanismes (EST3000)
EST3340	Éclairage I (EST3292)
EST3350	Décor : le lieu traditionnel (EST3210)
EST3360	Costume : technologies du costume (EST3110 ; EST3291)
EST3400	Production de spectacle I (EST3340 ; EST3350 ; EST3360) (ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST410X)
EST3401	Production de spectacle II (EST3400)
EST3450	Décor : le lieu de configurations multiples (EST3350)
EST358X	Séminaire de scénographie I (EST3340 ; EST3350)
EST3581	Scénographie et nouvelles technologies
EST3682	Scénographie assistée par ordinateur
EST410X	Production dirigée I (EST421X ou EST3450) (ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST3400)

Note : tous les cours de jeu sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

•Profil (deux cours au choix parmi les suivants, soit 6 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST3460	Costume : le personnage (EST3360)
EST411X	Production dirigée II (EST410X ou EST3450 ou EST3460)
EST402X	Production théâtrale libre (avoir complété 60 crédits)

•Ouverture (quatre cours, soit 12 crédits)

DES1217	Design graphique : atelier I
DES1510	Dessin d'observation
DES2212	Dessin : modèles vivants (DES1212) (le cours préalable DES1212 n'est pas obligatoire)
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au 20e siècle II

ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

ÉTUDES THÉÂTRALES (code : 7604)

•Profil (obligatoire) (les 13 cours suivants, soit 39 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1100	Séminaire d'analyse 1 (L'événement spectaculaire)
EST1191	Esthétique théâtrale (EST1400 ou EST1102 ou FAM1100)
EST1197	Théâtre et société
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique) (EST1100 ou FAM1110)
EST160X	Corpus I (Interdisciplinarité) (FAM1110)
EST161X	Corpus II (Esthétique scénique) (FAM1110 ; EST1400 ou EST1191)
EST162X	Corpus III (Dramaturgies) (EST1102 ; EST1200)
EST2010	Écriture dramatique I
EST2090	Montage dramatique (EST2010 ou EST2313)
EST2403	Le conseiller en dramaturgie (EST2313 ; EST1102 ; EST1200)
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

•Cours au choix (quatre cours au choix parmi les suivants, soit 12 crédits)

EST2011	Écriture dramatique II (EST2010)
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3293	Direction technique et direction de production (EST3292)
EST402X	Production théâtrale libre (avoir complété 60 crédits)
EST6000	Atelier-séminaire de synthèse
EST6100	Stage en milieu professionnel I

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

•hors profil (obligatoire) (trois cours, soit 9 crédits)

EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST3300	Techniques scéniques
EST420X	Exercice public

•Ouverture (quatre cours soit, 12 crédits)

FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au 20e siècle II
LIT1606	Littérature québécoise

ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

ENSEIGNEMENT (code : 7605)

Cette concentration s'adresse aux étudiants désirant se qualifier auprès du Ministère, programme de quatre ans, à temps complet.

•Bloc de la formation disciplinaire (17 cours, soit 51 crédits)

les trois cours suivants du tronc commun du baccalauréat (9 crédits)

EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18e siècle au 21e siècle)

les quatorze cours suivants (42 crédits) :

EST1302	Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine
EST1406	Méthodologie, nouvelles technologies et milieu scolaire
EST2144	Expression orale et communications
EST2305	Atelier de création théâtrale I
EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST2314	Les techniques de jeu réaliste
EST2410	Objet théâtral et mise en performance
EST2502	Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
EST2503	Atelier de jeu III (travail et langage corporels)
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3040	Scénographie I
EST3310	Lumière et ombre : médiums de création
EST409X	Exercice public et pratique pédagogique (FAM1110)
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Note : Tous les cours de jeu sont suivis d'un atelier pour fins d'exercice ou de répétitions.

•Bloc des didactiques disciplinaires et de la formation psychopédagogique (12 cours, soit 36 crédits)

les huit cours suivants (24 crédits)

EST5027	Fondements de l'enseignement du théâtre I
EST5002	Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
EST5083	Jeux dramatiques et jeux de théâtralisation
EST5023	Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale
EST5011	Didactique de l'art dramatique au secondaire
EST5040	Création dramatique
EST5061	Production théâtrale en milieu scolaire
EST5090	Évaluation et appréciation esthétique

les quatre cours suivants (12 crédits)

MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise

FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

• **Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits)**

EST4106	Stage d'enseignement de l'art dramatique - exploration et séminaire d'intégration (4 cr.)
EST4108	Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (EST5002 ; EST5023)
EST4112	Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (EST5002 ; EST5023 ; EST5011)
EST4116	Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire et séminaire de synthèse (13 cr.) (EST5002 ; EST5023 ; EST5011)

ou le cours

EST4126	Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire de synthèse (13 cr.) (EST5002 ; EST5023 ; EST5011)

• **Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (2 cours, soit 9 crédits)**

le cours suivant

FAM4001	Atelier de création interdisciplinaire (6 cr.)

• **un cours parmi les suivants :**

cours dans une deuxième discipline artistique

EST3300	Techniques scéniques
FAM1010	Atelier d'écriture en art
LIN2008	Apprentissage de la grammaire du français écrit

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Test de certification - Communication orale et écrite

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat qui conduit à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement) est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Compétences en français écrit - Test SEL (Service d'évaluation linguistique-TÉLUQ)

Tout étudiant de la concentration *enseignement* du programme en art dramatique doit passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du Service d'évaluation linguistique de la Télé-Université) dès la première année de formation, au moment déterminé par la direction du programme, entre la huitième semaine du trimestre d'automne et la fin du trimestre d'hiver. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par l'étudiant et par l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite à ce test est fixé à 75 % pour chacune des parties (code linguistique et rédaction).

La réussite au test SEL (avec le seuil de 75 %) atteste de la maîtrise du français et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage LIN1002.

La réussite au test de français écrit est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tout étudiant qui échoue à ce test peut, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test - à ses frais - et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises au test de français écrit se feront à l'UQAM, et auront lieu une fois par trimestre. L'étudiant qui ne se présente pas aux reprises peut se rendre directement à la TÉLUQ et passer le test. Il devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. Le test doit être réussi au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Compétences en français oral

Les étudiants qui réussissent le cours EST2144 *Expression orale et communication* avec la note 75 %=C n'ont pas à passer le test d'évaluation des compétences orales du département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce cours fait partie du cheminement académique de l'étudiant. Il est donc assujéti à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

BACCALURÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES 7324-7325

Ce programme comporte deux profils :

- *Pratique artistique* (code 7324)
- *Enseignement des arts visuels et médiatiques* (code 7325).

Le diplôme émis aux finissants du profil enseignement des arts visuels et médiatiques fera mention de ce profil.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le profil *pratique artistique* du programme comporte quatre-vingt-dix crédits ; le profil *enseignement des arts visuels et médiatiques* comporte cent vingt crédits.

OBJECTIFS

Profil pratique artistique

L'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM offre un programme de baccalauréat en arts visuels dans une perspective à la fois pratique et théorique. Au terme de ce programme d'une durée de trois ans, l'étudiant aura acquis toutes les connaissances nécessaires pour se consacrer à une pratique artistique ou bien encore pour poursuivre des études supérieures en arts ou dans quelque autre domaine connexe.

Les disciplines abordées au cours du programme couvrent tous les champs de la pratique artistique, du dessin à la sculpture, de la peinture à la gravure, de la photographie à la vidéo, aux arts médiatiques. À la formation technique proprement dite vient se greffer un volet théorique qui met l'accent sur l'histoire de l'art et sur les idéologies diverses à l'origine des courants esthétiques en vogue au cours des âges. L'étudiant se verra ainsi exposé aux principales théories sur l'art, ce qui, en principe, devrait lui assurer une meilleure compréhension des enjeux esthétiques, philosophiques et politiques de la création, une réceptivité accrue face aux expressions divergentes et, globalement, une plus grande autonomie créatrice et intellectuelle.

En résumé, le programme de baccalauréat en arts visuels vise à mettre l'étudiant en contact avec les différents savoirs et savoir-faire, à développer son autonomie, à le guider et l'encadrer dans sa démarche réflexive et critique, enfin à lui inculquer les connaissances indispensables pour mener à bien un projet de création.

Profil enseignement des arts visuels et médiatiques

En plus de la formation disciplinaire en arts visuels et médiatiques, le programme offre permet aux étudiants d'acquérir une solide base en psychopédagogie, en didactique et en histoire des arts visuels et médiatiques. La formation en didactique touche plusieurs clientèles dans divers milieux : préscolaire, primaire, secondaire, parascolaire et adaptation scolaire. Certains cours théoriques et disciplinaires réunissent les clientèles étudiantes en création et en éducation et permettent d'affiner les liens entre la création et l'éducation artistique. D'autres cours initient spécifiquement la clientèle étudiante à l'enseignement des nouvelles technologies.

Dans l'ensemble de ces cours, l'approche pédagogique privilégiée combine des expérimentations pratiques en atelier et en milieu éducatif à de solides bases théoriques. Elle s'adapte aux nouvelles réalités des milieux d'enseignement et s'inspire d'approches artistiques et éducatives novatrices. Dans les locaux réservés aux cours de didactique, de vastes surfaces de travail et d'affichage permettent d'expérimenter différentes approches et un large assortiment de matériaux et de techniques, d'élaborer et d'apprécier des travaux individuels et collectifs ; des facilités d'accrochage et de visionnement favorisent aussi la présentation d'images, de documents visuels et médiatiques et d'œuvres d'art. Ces locaux profitent d'une abondante réserve de matériel artistique, scolaire. Ils profitent d'une banque de documents didactiques qui regroupe des publications récentes dans le domaine de l'éducation artistique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 181 ; Hiver : 0

Répartition des places :

Profil pratique artistique : Aut. : 125 Hiv. : 0 ;

Profil enseignement : Aut. : 56 ; Hiv. : 0.

Si le contingent du profil *enseignement* n'est pas atteint, les places non comblées pourront être allouées au contingent du profil *pratique artistique*.

Régime d'études

Voir règlements pédagogiques particuliers.

Connaissance du français (concentration création)

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance du français (concentration enseignement)

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

(Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Tous les candidats doivent soumettre un dossier visuel faisant la démonstration d'une formation générale de base en arts visuels et/ou médiatiques. De plus, ils sont invités à soumettre un texte d'une page dactylographiée expliquant leur motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'Université du Québec à Montréal.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ; la formation doit démontrer l'acquisition des notions de base en arts visuels ou médiatiques.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel (60 %)
- Cote de rendement (40 %)

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans.

Tous les candidats ayant 21 ans ou plus qui ne détiennent pas de diplôme d'études collégiales (DEC) doivent joindre un curriculum vitae faisant état de leurs expériences pertinentes reliées au domaine des arts visuels et médiatiques.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel (75 %)
 - Expérience pertinente (25 %)
- Pertinence des activités professionnelles en regard des exigences de formation en arts visuels et médiatiques.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit 30 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel (60 %)
- Moyenne des résultats universitaires (40 %)

ou

Base Études hors Québec

Pour les étudiants de moins de 21 ans ayant obtenu un diplôme à l'extérieur du Québec, être titulaire d'un diplôme d'études d'une institution reconnue, équivalant à 13 années (1) de scolarité.

(1) À moins d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel (60 %)
- Résultats scolaires (40 %)

Remarques (pour toutes les bases d'admission)

Dossier visuel : Tous les candidats doivent soumettre un dossier visuel comportant un maximum de vingt images fixes de travaux personnels en arts visuels et médiatiques, sous forme numérique (sur un CD-Rom) ou sur un support conventionnel (diapositives 35 mm ou impressions de qualité photographique sur papier).

Critères d'évaluation du dossier visuel :

- Présentation générale du dossier visuel et des documents soumis ;
- Lettre de motivation (motivations et qualité de l'expression écrite) ;
- Acquisition du langage visuel de base en arts visuels et médiatiques ;
- Habileté dans l'utilisation des moyens plastiques et, le cas échéant technologiques ;
- Qualité du contenu des réalisations.

Les candidats doivent déposer leur dossier visuel selon les instructions de la brochure «Demande d'admission».

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Profil PRATIQUE ARTISTIQUE

Règlement pédagogique particulier : l'étudiant à temps partiel du profil *PRATIQUE ARTISTIQUE* doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de quinze crédits par année.

Formation initiale (7 cours, soit 30 crédits) :

•les sept cours suivants (30 crédits) :

AVM1000	Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1300	Matérialité, temporalité et dimensions esthétiques des arts médiatiques (6 cr.)
AVM2000	Pratique réflexive de la création (AVM1000)
FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au 20 ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au 20 ^e siècle II

Développement d'une pratique (30 crédits) :

Pour entreprendre le développement d'une pratique, l'étudiant doit avoir réussi les 30 crédits de la formation initiale.

•les deux cours suivants (6 crédits) :

HAR3000	Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

•de trois à cinq cours choisis parmi les cours suivants (15 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.)
	(Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360 ; AVM2300 ; AVM2310))

AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable

•un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

un cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques (3 crédits)

Autonomie et pratique artistique (30 crédits)

Pour entreprendre la troisième étape, l'étudiant doit avoir réussi les trente crédits du développement d'une pratique artistique.

•le cours suivant (3 crédits) :

FAM4500	Pratiques actuelles en arts visuels et médiatiques : les enjeux de l'interdisciplinarité

•un cours choisi parmi les problématiques générales suivantes (6 crédits) :

AVM4601	La textualité à l'oeuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

•un cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques (3 crédits).

Bloc A

•le cours suivant (12 crédits) :

AVM5700	Projet de fin d'études (12 cr.)

•un ou deux cours choisi(s) parmi la liste des cours communs aux deux blocs (6 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

•ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

•ou

Bloc B

•le cours suivant (6 crédits) :

AVM5701	Activité de synthèse (6 cr.)

•de deux à quatre cours choisis parmi la liste des cours communs aux deux blocs (12 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

•ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B :

Procédés et pratique réflexive

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant

AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3300	Intermédiats : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360 ; AVM2300 ; AVM2310))
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)

Problématiques spécifiques

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

Problématiques générales

AVM4601	La textualité à l'oeuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Autres cours

AVM5733	Stage en milieu professionnel
AVM580X	Problématique variable
AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5910	Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté (AVM5900)
FAM3000	Accompagnement par l'art d'un enfant atteint d'une maladie grave (Avoir complété 45 cr.)

Profil ENSEIGNEMENT DES ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

Règlement pédagogique particulier : le profil *ENSEIGNEMENT* de ce programme doit être suivi à temps complet (inscription à quinze crédits par trimestre).

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*. De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Formation disciplinaire (51 crédits) :

•les dix cours suivants (39 crédits) :

AVM1000	Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1300	Matérialité, temporalité et dimensions esthétiques des arts médiatiques (6 cr.)
AVM2000	Pratique réflexive de la création (AVM1000)
AVM4000	Création et enseignement des arts visuels et médiatiques (30 crédits de la formation initiale, soit les cours AVM1000, AVM2000, AVM1100, AVM1200, AVM1300, FAM1500 et FAM1501)
FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au 20 ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au 20 ^e siècle II
HAR3000	Analyse d'oeuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

*un ou deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360 ; AVM2300 ; AVM2310))
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable
AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5910	Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté (AVM5900)

*un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)

Bloc des didactiques et cours pédagogiques disciplinaires et complémentaires (10 cours, soit 30 crédits) :

*les huit cours suivants (24 crédits) :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
AVM5925	Psychopédagogie et pensée visuelle
AVM4900	Didactique des arts médiatiques au primaire et/ou au secondaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM2900	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM3900	Didactique des arts plastiques au secondaire (30 crédits de la formation initiale)
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

*deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5915	Séminaire en enseignement des arts visuels
AVM5935	Didactique et présentation de l'image
AVM5945	Les grands courants de l'enseignement des arts
AVM5954	Enseignement des arts plastiques et ordinateur (AVM1300)
AVM5955	Arts plastiques et perspectives thérapeutiques
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits) :

*les trois cours suivants (11 crédits) :

AVM1901	Stage d'exploration du milieu scolaire et séminaire d'intégration
AVM2901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (AVM2900)
AVM3901	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (AVM3900)

*l'un des deux cours suivants (13 crédits) :

AVM4901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : intégration professionnelle (13 cr.) (AVM2901)
AVM4951	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire : intégration professionnelle (AVM3901)

Bloc ouverture interdisciplinaire (15 crédits) :

*le cours suivant (6 crédits) :

FAM4001	Atelier de création interdisciplinaire (6 cr.)

*trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

1 ou 2 cours en arts médiatiques (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en danse (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en théâtre (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en musique (3 à 6 crédits) **	
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
FAM1010	Atelier d'écriture en art
FAM3000	Accompagnement par l'art d'un enfant atteint d'une maladie grave (Avoir complété 45 cr.)

** Une liste de cours sera proposée par les responsables des programmes de danse, de musique et de théâtre.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Test de certification - Communication orale et écrite

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat qui conduit à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement) est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

. Compétences en français écrit - Test SEL (Service d'évaluation linguistique - TELUQ)

Tout étudiant doit passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du Service d'évaluation linguistique de la Télé-Université) dès la première année de formation, au moment déterminé par la direction de programme, entre la huitième semaine du trimestre d'automne et la fin du trimestre d'hiver. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite de ce test est fixé à 75 % pour chacune des parties (code linguistique et rédaction).

La réussite au test SEL (avec le seuil de 75 %) atteste de la maîtrise du français et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage LIN1002.

La réussite au test de français écrit est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tout étudiant qui échoue à ce test peut, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test - à ses frais - et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises au test de français écrit se feront à l'UQAM, et auront lieu une fois par trimestre. L'étudiant qui ne se présente pas aux reprises peut se rendre directement à la TÉLUQ et passer le test. Il devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. Le test doit être réussi au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

. Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

LIN1016 *Expression orale : compétence communicative (1 crédit)*

LIN1017 *Expression orale : la voix (1 crédit)*

LIN1018 *Expression orale : morpho-syntaxe et lexicale (1 crédit)*

LIN1019 *Expression orale : compétence discursive (1 crédit)*

ou

LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits)*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de

la troisième année de formation. **Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.**

BACCALAURÉAT EN DANSE 7107-7606

Ce programme comporte deux concentrations :

- *pratiques artistiques* (code 7107)
- *enseignement* (code 7606)

Le diplôme émis aux finissants de la concentration *enseignement* fera mention de la concentration.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration *pratiques artistiques* comporte quatre-vingt-dix crédits. Le programme avec concentration *enseignement* comporte cent vingt crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise le développement de compétences professionnelles en interprétation, création et enseignement de la danse tout en ouvrant la voie à des études de cycles supérieurs en danse. Il favorise la polyvalence à l'égard des métiers de la danse par une acquisition des compétences de base dans les diverses pratiques professionnelles lors du tronc commun. Il développe une identité professionnelle reposant sur des choix éclairés de carrière et une compréhension de la nature des défis proposés par chacun de ces métiers. Ce programme permet de situer la formation théorique en regard de l'acte professionnel visé, favorisant ainsi une véritable intégration de la théorie à la pratique. Plus précisément, la formation vise à développer : une pratique corporelle globale basée sur une connaissance approfondie du corps et des principes d'exécution du mouvement dansé ; une capacité de réflexion critique sur l'art ; une démarche artistique et une démarche pédagogique cohérentes et polyvalentes ; une capacité d'agir avec discernement et conformément à l'éthique professionnelle ; une capacité de situer ses acquis dans une perspective de formation continue ; un sens critique et une ouverture aux autres arts et aux autres pratiques liées à la danse ; des capacités de communication verbale et écrite sur les divers champs d'application en danse ; des compétences liées à la promotion de la danse dans le milieu.

La concentration *pratiques artistiques* permet d'approfondir les compétences de base acquises à l'intérieur du tronc commun en ce qui concerne à la fois l'interprétation et la création ; le profil interprétation et le profil création viennent compléter cette spécialisation en accentuant soit les apprentissages permettant de développer un style d'interprétation et une polyvalence d'expression, soit les capacités liées à la création chorégraphique.

La concentration *enseignement* permet d'intégrer la formation artistique en danse à la formation psychopédagogique en vue du développement d'une intervention pédagogique cohérente. De plus, une formation pratique offrant des stages en milieu scolaire au primaire et au secondaire vient répondre aux exigences de qualification du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère)

CONDITIONS D'ADMISSION

Seule la concentration *enseignement* est contingentée.

Le programme n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Capacité d'accueil (concentration *enseignement*)

Automne : 20 ; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

(Voir règlements pédagogiques particuliers.)

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent ; ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une formation soutenue et régulière en danse et avoir participé à des spectacles de danse en tant que danseur ou chorégraphe ;

ou

avoir eu une formation soutenue et régulière en danse et en enseignement de la danse.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec

Pour toutes les bases d'admission

- Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse.

Un candidat qui n'a pas atteint le niveau intermédiaire (évalué lors de l'audition ou de la présentation vidéo en format VHS ou DVD pour la base d'études hors Québec) mais qui, par ailleurs, satisfait aux autres exigences pourra exceptionnellement bénéficier d'une admission conditionnelle. Il devra alors poursuivre sa formation technique à l'extérieur de l'Université et atteindre le niveau intermédiaire à la fin de sa première année.

- Méthodes et critères de sélection : (pour les deux concentrations)

Audition en 2 points (ou, pour la base Études hors Québec, présentation vidéo en format VHS ou DVD) : 100 %

1. Technique (50 %) :

capacités physiques, alignement, aisance et coordination

La note de passage pour ce point 1. est : 60 %.

2. Création et interprétation (50 %) :

capacité de création, originalité, interprétation.

Note : La moyenne des points 1. (Technique) et 2. (Création et interprétation) doit être de 60 %.

- **Remarque** : Les études en danse exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours du tronc commun de la première année (30 crédits) :

DAN1018	Technique IA
DAN1019	Technique IB (DAN1018)
DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1032	Le mouvement dansé
DAN104X	Interprétation I
DAN1040	Histoire de la danse au XXe siècle
DAN205X	Interprétation II (DAN104X)
DAN2040	Histoire de la danse au Québec
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse ; créer, interpréter, apprécier
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Cours du tronc commun de la deuxième année

(21 crédits Pratiques artistiques - 19 crédits Enseignement) :

DAN2016	Technique II (DAN1019)
- concentration <i>pratiques artistiques</i>	
DAN2019	Technique II A (1 cr.) (DAN1019)
- concentration <i>enseignement</i>	
et le cours	
DAN2021	Technique II B (2 cr.) (DAN1019)
* - concentration <i>enseignement</i>	
DAN204X	Atelier somatique en danse
DAN303X	Interprétation III (DAN205X)
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
DAN404X	Improvisation à la manière de...
MUS1004	Atelier d'audition I

* Le cours DAN2021, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

CONCENTRATION PRATIQUES ARTISTIQUES (code 7107)

les sept cours suivants (18 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I (DAN2016)*
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)*
DAN421X	Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.) (DAN303X)
DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18e siècle au 21e siècle)
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIXe et XXe siècles

* Les cours DAN3014 et DAN4014, tout en étant obligatoires, ne sont pas comptabilisés pour le total des crédits conduisant au diplôme.

deux cours libres (6 crédits).

un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

DAM500X	Atelier X
DAM6000	Activité de synthèse
DAM6300	Stage d'enseignement en milieu récréatif
DAM6400	Stage en milieu professionnel
DAM6431	Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel
DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3440	La critique en danse (DAN1040)
DAN4390	Problématique de l'enseignement de la danse en milieux diversifiés
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAN5520	Production de spectacle II

•gestion

DSA1515	Levée de fonds et recherche de ressources financières en OSBL

•Ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

Pour compléter son programme l'étudiant choisit l'un des deux profils suivants :

•profil interprétation (12 crédits) :

les deux cours suivants (6 crédits) :

DAN5014	Entraînement préprofessionnel (DAN4014)*
DAN522X	Spectacle chorégraphique dirigé II (répertoire de ...) (6 cr.) (DAN421X)

six crédits de cours en rôles d'interprétation :

DAN6213	Rôles d'interprétation (DAN421X)
DAN6215	Rôles d'interprétation (DAN421X)
DAN6223	Rôles d'interprétation (DAN421X)
DAN6225	Rôles d'interprétation (DAN421X)
DAN6233	Rôles d'interprétation (DAN421X)
DAN6235	Rôles d'interprétation (DAN421X)

* Le cours DAN5014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

ou

•profil création (12 crédits) :

DAN5284	Chorégraphie (4 cr.) (DAN4280)
DAN5290	Introduction à la vidéodanse de création
DAN6281	Spectacle chorégraphique libre (5 cr.) (DAN5284)
ou le cours	
DAN6291	Vidéodanse libre (5 cr.) (DAN5284 ; DAN5290)

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (code 7606)

les treize cours suivants (50 crédits) :

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
DAM4411	Stage d'enseignement de la danse : exploration
DAM4421	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)
DAM4431	Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)
DAM4441	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : intégration (12 cr.)

ou le cours

DAM4451	Stage d'enseignement de la danse au secondaire : intégration (12 cr.)

DAN2056	Les pratiques de l'enseignement de la danse : observation et analyse

DAN4301	Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

DAN4312	Didactique de la danse au secondaire

DAN5290	Introduction à la vidéodanse de création

ou tout autre cours d'initiation ou d'introduction à l'informatique.

FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec

MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts

PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

DAM500X	Atelier X
DAM6000	Activité de synthèse
DAM6300	Stage d'enseignement en milieu récréatif
DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
DAN421X	Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.) (DAN303X)
DAN3014	Entraînement avancé I (DAN2016)
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)
DAN4220	Danse et société

Ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (15 crédits)

le cours suivant :

FAM4001	Atelier de création interdisciplinaire (6 cr.)

trois cours parmi les cours offerts en art dramatique, en arts visuels, ou en musique ou parmi les cours suivants :

FAM1010	Atelier d'écriture en art
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I

ou tout autre cours dans une deuxième discipline, approuvé par la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le programme est offert selon un régime d'études à temps complet.
- Les cours suivants, tout en étant obligatoires, ne sont pas comptabilisés pour le total des crédits conduisant au diplôme : DAN2021, DAN3014, DAN4014, DAN5014.
- Le cours suivant est un cours-année (automne-hiver) : KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse.
- La concentration *enseignement* du programme est assujettie aux dispositions de la Politique sur la langue française de l'Université, qui prévoit des normes d'obtention du diplôme plus exigeantes quant à la compétence linguistique, pour les programmes de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner.
- Les étudiants de la concentration *enseignement* du programme doivent réussir un cours de premiers soins et de RCR (Réanimation cardio-respiratoire) avant de s'inscrire au *Stage IV* (DAM4441-DAM4451). Les frais de ce cours sont à la charge de l'étudiant.
- Le cours libre prévu dans la concentration *pratiques artistiques* peut être choisi dans la liste des cours au choix ou dans tout autre domaine complémentaire, avec l'accord de la direction du programme.
- Un cheminement individualisé est offert à des personnes détenant une expérience professionnelle en danse et désirant compléter leur formation à temps partiel. Ces personnes accèdent au cheminement individualisé après avoir complété les cours du tronc commun ou avoir obtenu des reconnaissances d'acquis. Le cheminement de ces personnes est établi par la direction du programme. Si une personne désire obtenir le grade de bachelier sur la base d'un tel cheminement individualisé, le total des crédits (cours suivis et reconnaissances d'acquis) doit être d'au moins 90.
- Dans le cadre des cours du tronc commun, un étudiant inapte à suivre un cours technique, ne peut s'inscrire aux cours pratiques suivants : Improvisation, Interprétation, Mouvement dansé, Introduction à l'écriture chorégraphique. Par contre, il sera admissible aux cours Atelier somatique et Fondements du mouvement selon l'éducation somatique.
- La note obtenue à la fin du cours DAN1018 sera reportée en avril lorsque le cours DAN1019 aura été complété. Les cours à suivre en rôles d'interprétation (profil interprétation) sont choisis parmi les suivants qui sont jumelés à d'autres cours du programme : cours de 3 crédits : DAN6213-DAN6215-DAN6223-DAN6225-DAN6233-DAN6235.

Test de certification - Communication orale et écrite

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat qui conduit à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement) est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

• Compétences en français écrit - Test SEL (Service d'évaluation linguistique - TÉLUQ)

Tout étudiant doit passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du Service d'évaluation linguistique de la Télé-Université), dès la première année de formation, au moment déterminé par la direction de programme, entre la huitième semaine du trimestre d'automne et la fin du trimestre d'hiver. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite de ce test est fixé à 75 % pour chacune des parties (code linguistique et rédaction).

La réussite au test SEL (avec le seuil minimal de 75 %) atteste de la maîtrise du français et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage LIN1002.

La réussite au test de français écrit est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tout étudiant qui échoue à ce test peut, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test, à ses frais, et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises au test de français écrit se feront à l'UQAM, et auront lieu une fois par trimestre. L'étudiant qui ne se présente pas aux reprises peut se rendre directement à la TÉLUQ et passer le test. Il devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. Le test doit être réussi au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

. Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 (1 crédit) *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) *Expression orale : morpho-syntaxe et lexique*

LIN1019 (1 crédit) *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) *La communication orale pour les futurs enseignants*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé. La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

BACCALAURÉAT EN DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

7004

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

OBJECTIFS

Le programme d'études en design de l'environnement offre une formation fondamentale au projet de design comme activité créatrice et moyen d'expression communs aux disciplines du design industriel, de l'architecture et du design urbain. Il est fondé sur une définition de l'*environnement* comme l'ensemble intégré des objets et espaces construits encadrant la vie quotidienne, et du *design de l'environnement* comme une approche au projet de design de ces objets et espaces consciente et respectueuse de cette intégration.

(C'est une originalité de ce programme de mettre en relation ces trois échelles environnementales dans un projet de design : par exemple, la table ne sera pas conçue sans son lien à l'espace et aux usages définis, tous les deux, par le lieu où elle sera installée).

Cette formation favorise l'autonomie d'esprit, l'ouverture et la polyvalence requises par la pratique du projet de façon indépendante ou au sein des groupes

professionnels, ou d'équipes multidisciplinaires sur le marché du travail, à titre de designer-concepteur ; elle assure également une préparation à la poursuite d'études avancées.

Cette formation vise l'atteinte des niveaux de compétences suivants :

- En première année, l'acquisition de connaissances élémentaires et capacité d'intégration empirique, au sein d'exercices et/ou de petits projets, des principes du design et de la notion d'environnement.
- En deuxième année, l'acquisition de la capacité d'objectivation et capacité d'articulation des principes du design et de la notion d'environnement au sein d'un projet.
- En troisième année, la capacité de développer, présenter et défendre un projet de façon autonome.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 120 ;

Hiver : dossiers exceptionnels seulement. (N.B. : Trimestre d'hiver 2007 :

L'admission sera suspendue temporairement pour ce trimestre.)

Un quota pour chacune des trois bases d'admission est calculé au prorata du pourcentage du total des demandes.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote de rendement.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir pratiqué le design ou avoir une expérience de travail attestée, assortie d'un intérêt démontré pour le design.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier justificatif de l'expérience.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier académique.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier académique.

Suite à la réception des demandes d'admission, tous les candidats seront invités à une réunion d'information et de préaccueil pour les aider à prendre leur décision.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année du programme :

les neuf cours suivants (29 crédits) :

DES1510	Dessin d'observation
DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES1530	Projet de design I (4 cr.)
DES1540	Formes et composition
DES2520	Design architectural (DES1520)
DES2530	Projet de design II (4 cr.) (DES1530)
DES2540	Dessin et conception
DES2550	Design et construction
FAM1200	Espace ressource : l'individu

Deuxième année du programme :

les neuf cours suivants (31 crédits) :

DES3510	Design et informatique
DES3520	Design industriel (DES1520)
DES3530	Projet de design III a (4 cr.) (DES1540 ; DES2520 ; DES2530 ; DES2540 ; DES2550 ; FAM1200)
DES3540	Projet de design III b (4 cr.) (DES1540 ; DES2520 ; DES2530 ; DES2540 ; DES2550 ; FAM1200)
DES3550	Design et fabrication
DES4520	Design urbain (DES1520)
DES4531	Projet de design IV a (4 cr.) (DES1540 ; DES2520 ; DES2530 ; DES2540 ; DES2550 ; FAM1200)
DES4541	Projet de design IV b (4 cr.) (DES1540 ; DES2520 ; DES2530 ; DES2540 ; DES2550 ; FAM1200)
FAM1210	Espace ressource : groupes humains (FAM1200)

Troisième année du programme :

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DES5520	Théories et pratiques du design de l'environnement
DES5530	Projet de design V a
DES5540	Projet de design V b
DES6530	Projet de design VI a (DES5520 ; DES5530 ; DES5540)
DES6540	Projet de design VI b (DES5520 ; DES5530 ; DES5540)

Liste A :

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
HAR2820	Approches sémiologiques des arts visuels
HAR3603	Synthèse des arts
MET1001	Éléments de gestion des entreprises
PSY1620	Psychologie de l'environnement
SOC1900	Sociologie de la production culturelle
SOC3750	Sociologie urbaine

Liste B :

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DEM6871	L'environnement A : séminaire
DEM6872	L'environnement B : projet
DEM6873	L'environnement C : stage
DES2525	Design international : édifice
DES3525	Design international : objet
DES4517	Design international : voyage d'étude
DES4525	Design international : espace urbain

Liste C :

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DES5570	Projet et informatique (DES3510)
DES5571	Projet et architecture (laboratoire)
DES5573	Design et ergonomie (laboratoire)

ou d'autres cours approuvés par le directeur du programme au cas où les cours ne sont pas offerts.

un cours libre choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

À cause d'exigences très serrées concernant la présence en atelier et, par conséquent, d'une grille horaire très chargée, un étudiant travaillant à plein temps ou à temps partiel ne peut compter être inscrit à plein temps.

Il faut avoir réussi les huit cours et ateliers de première année (DES1520, DES1530, DES1540, DES2520, DES2530, DES2540, DES2550) avant de pouvoir s'inscrire aux ateliers de deuxième année (DES3530, DES3540, DES4531, DES4541).

Il faut avoir réussi tous les cours de première et de deuxième année avant de pouvoir s'inscrire aux cours obligatoires de troisième année ou aux cours DES5570, DES5571, DES5573.

Certains cours doivent être suivis au même trimestre. Ils sont identifiés dans la grille de cheminement du programme à l'aide d'un astérisque (*).

BACCALAURÉAT EN DESIGN GRAPHIQUE

7779

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à former des concepteurs polyvalents en design graphique. Ses objectifs principaux sont : l'étude du design comme réponse formelle à un problème de communication visuelle ; le développement de l'analyse, de l'évaluation et de la création graphique ; la programmation-synthèse, l'expression, la transposition et la présentation de messages en images ; l'apprentissage d'une méthodologie visuelle dans un cheminement conceptuel et l'acquisition d'une méthode de recherche ; la compréhension du mécanisme fonctionnel significatif des formes ; une collaboration avec les sciences et les arts ; le développement du choix approprié au niveau décisionnel ; l'étude d'un langage visuel logique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 60 ; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Remarques :

Pour les fins de sélection, les programmes collégiaux suivants sont rangés dans la catégorie DEC - art :

Programmes généraux :

500.04 ou 510.A0 Arts plastiques
500.01 Arts

500.X5 ou 500.A0 Arts et lettres

Programmes professionnels :

561.02 ou 561.A0 Théâtre-production

561.03 Conception (théâtre)

561.04 Techniques scéniques

570.01 Céramique

570.02 Esthétique de présentation

570.03 Aménagement d'intérieurs

570.04 Photographie

570.06 ou 570.A0 Graphisme

570.07 ou 570.C0 Techniques de design industriel

571.02 Design de mode

571.05 Mode masculine

571.06 Mode féminine

573.01 Techniques de métiers d'art (toutes les options (9) sont reconnues)

581.02 Techniques de la typographie

581.03 Techniques du montage photolithographique

581.04 Techniques de l'impression

581.06 Techniques du traitement de l'image

581.08 Techniques de gestion de l'imprimerie

582.A1 Techniques d'intégration multimédia

589.01 Art et technologie des médias : Bloc publicité.

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint.

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en informatique sera admis conditionnellement à la réussite du ou des cours DGR1301 *Infographie : mise en pages* (logiciels Adobe InDesign, QuarkXPress) (1 cr.), DGR1302 *Infographie : dessin vectoriel* (logiciel Adobe Illustrator) (1 cr.) et DGR1303 *Infographie : image numérique* (logiciel Adobe Photoshop) (1 cr.) (cours hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail attestée dans le domaine du design graphique ou dans un domaine connexe et faire état de ses réalisations graphiques professionnelles dans son cartable. Les travailleurs autonomes devront fournir un affidavit assermenté de leur implication dans le design ou dans un domaine connexe.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) dans un programme d'études universitaires en art au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection**Sélection - Base DEC**

DEC (art) Autre DEC

cartable : 50 % 20 %

questionnaire : 30 % 30 %

cote de rendement : 20 % 50 %

Sélection - Base Expérience

cartable : 70 %

questionnaire : 30 %

Sélection - Base Études universitaires

cartable : 50 %

questionnaire : 30 %

moyenne des résultats universitaires : 20 %.

Sélection - Base Études hors Québec**- Candidats résidant au Québec :**

cartable : 20 %

questionnaire : 30 %

cote de rendement : 50 %

- Candidats résidant hors Québec :

cartable : 80 %

résultats académiques : 20 %.

Pour toutes les bases d'admission :

À la suite de sa demande d'admission, le candidat est convoqué à soumettre un cartable de travaux personnels composé d'un maximum de vingt éléments, recherches ou réalisations personnelles ou scolaires.

Les critères d'évaluation du cartable sont les suivants : capacité d'expression visuelle, créativité, composition et mise en forme de l'ensemble du cartable. Ceux du questionnaire sont : aptitude à exprimer des concepts visuels au moyen du dessin, capacité de représenter en perspective des objets tridimensionnels. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation du cartable, du dossier scolaire et au questionnaire.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur le cartable et le dossier académique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les vingt cours suivants (60 crédits) :

DES1210	Design : problématique
DES1211	Design graphique : introduction
DES1212	Dessin : perception
DES1213	Recherche et documentation
DES2211	Design graphique : conceptualisation (DES1211)
DES2212	Dessin : modèles vivants (DES1212)
DES2213	Design graphique : historique (DES1213)
DES2214	Typographie : bases
DES2215	Photographie : lumière naturelle (DES1215)
DES3211	Design graphique : graphisme (DES2211)
DES3212	Illustration : initiation (DES2212)
DES3213	Audiovisuel : langage
DES3214	Typographie : variations (DES2214)
DES4211	Design graphique : objets (DES3211)
DES4213	Audiovisuel : conception (DES3213)
DES5211	Design graphique : synthèse (DES4211)
DES6211	Design graphique : production (DES5211)
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique

MET1001 Éléments de gestion des entreprises

PSY3033 Psychologie des médias visuels

Note : **L'étudiant qui possède un DEC en photographie** : Le cours

DES1215 n'est pas requis comme préalable au cours DES2215 dans le cadre de ce programme. Dans le cas contraire, le cours DES1215 peut être crédité si l'étudiant présente un portfolio de photos (exemple d'un portfolio au secrétariat, local DE-2270) et réussit l'examen attestant sa connaissance de la photo lors du premier cours.

cours optionnels : sept cours parmi les suivants (21 crédits) :

DES1215	Photographie : bases
DES1217	Design graphique : atelier I
DES1268	Design graphique : signes
DES2217	Design graphique : atelier II
DES2268	Design graphique : diffusion
DES3215	Photographie : conception (DES2215)
DES3218	Diffusion culturelle et conception graphique
DES321X	Design graphique : atelier
DES3268	Design graphique : schématisation
DES4214	Typographie : illustration (DES3214)
DES4215	Photographie : exploration couleurs (DES2215 ; DES3215)
DES4216	Couleur et design
DES4217	Design horizon I
DES4268	Design graphique : expérimentation
DES4517	Design international : voyage d'étude
DES5212	Illustration : exploration (DES3212)
DES5213	Film d'animation : introduction (DES3213)
DES5214	Typographie : associations (DES2214 ; DES3214)
DES5217	Design : horizon II
DES5222	Illustration technique
DES5268	Design graphique : affiches
DES6210	Le design informatisé et ses applications
DES6212	Illustration : styles (DES3212)
DES6213	Film d'animation : expérimentation (DES5213)
DES6214	Typographie : innovations (DES3214)
DES6216	Design d'exposition
DES6221	Design graphique et culture
DES6222	Illustration scientifique (DES6210)
DGM6121	Stage I
DGM6122	Stage II

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

trois cours libres en dehors du champ de spécialisation (9 crédits).**REMARQUES PARTICULIÈRES****CARTABLE DE TRAVAUX PERSONNELS**

- Votre cartable de travaux personnels doit contenir un maximum de vingt éléments visuels de préférence montés sur des cartons de même format ne dépassant pas 42 x 60 cm. Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits sur les documents qui ne sont pas attachés dans votre cartable.
- Tous les éléments doivent être placés dans un cartable plat d'un format maximum de 51 x 66 cm. (20 x 26 po). Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit de votre cartable.
- Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux scolaires, tels que concepts de design graphique, oeuvres photographiques, dessins, illustrations, court film d'animation de une à deux minutes.
- Les films ou vidéos doivent être soumis sur cassettes de format VHS. Nous n'acceptons pas les dossiers sur cédérom pour des raisons d'efficacité. Il est essentiel de présenter des séquences imprimées de vos réalisations électroniques.
- Pour les pièces tridimensionnelles (sculptures, peintures, etc.), seules des photos ou des diapositives présentées dans les feuilles translucides seront acceptées.
- Les dossiers comportant plus de vingt éléments, les pièces volumineuses, les encadrements sous verre, les tubes ou rouleaux, les diapositives en vrac seront refusés.
- L'ingéniosité, l'inattendu, la créativité et la qualité de la réalisation seront déterminants pour le comité de sélection.
- Vos dossiers sont confidentiels et seront manipulés avec grand soin. Cependant, nous ne sommes pas responsables pour des pertes encourues par des tiers.
- L'Université n'est pas responsable de la réexpédition des cartables et autres documents.

BACCALAURÉAT EN ÉTUDES
LITTÉRAIRES

7872

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en Études littéraires vise à doter l'étudiant d'une formation de base axée sur l'analyse et l'interprétation du texte littéraire - aussi bien dans sa relation à l'auteur et au lecteur que dans son rapport à la société et à l'histoire. Le programme aborde autant les questions de littérature générale que des corpus particuliers (littérature québécoise, littératures étrangères, littératures populaires) et s'ouvre à d'autres pratiques culturelles (hypertexte, médias, cinéma) ; il comporte également un important volet consacré à la création.

Avec sept cours de tronc commun, quatre profils constituant autant d'amorces de spécialisation et une banque de cours de «Corpus et histoire littéraire», le programme a pour objectif d'initier à la critique et à la théorie, à leurs problématiques comme à leurs diverses pratiques ; il a également pour but de permettre à l'étudiant d'acquiescer une culture littéraire riche et variée, ainsi qu'une maîtrise du français écrit. En ce qui concerne la création, il vise à sensibiliser aux enjeux de l'écriture littéraire tout en constituant un banc d'essai pour les étudiants désirant expérimenter l'écriture.

Au terme de sa formation de premier cycle, l'étudiant aura développé son sens critique, acquis une solide formation générale, assimilé des connaissances théoriques et des méthodes d'analyse lui permettant de mieux lire et comprendre des textes de toutes sortes, développé les habiletés rédactionnelles nécessaires à la production de textes relativement complexes et nuancés.

Les débouchés du diplôme de baccalauréat se situent surtout du côté de la rédaction professionnelle, de la critique journalistique et de la fonction de chercheur, de la révision et de l'édition de textes, des emplois relatifs aux métiers et au rayonnement du livre, de l'imprimé et du texte médiatique. Le programme débouche naturellement sur les études de deuxième et de troisième cycles en recherche ou en création. Cette formation supplémentaire peut conduire à l'enseignement (collégial et universitaire) et à la recherche, ou aux divers métiers de la création (écriture, scénarisation, idéation, etc.) et de l'édition (éditeur, directeur littéraire, etc.).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature (enseignement, édition, librairie, journalisme, production de textes littéraires, etc.).
Faire état d'une création littéraire ou avoir une connaissance suffisante du phénomène littéraire.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec) de scolarité ou l'équivalent ;
ou
être titulaire d'un diplôme approprié obtenu hors Québec et représentant douze ans de scolarité.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

sept cours obligatoires (21 crédits) :

LIT1430	Questions de méthode en études littéraires
LIT1555	Littérature et langage
LIT1565	Littérature et psychanalyse
LIT1575	Littérature et société
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1628	Corpus étranger

COURS SUPPLÉMENTAIRES

deux cours de théorie à choisir (6 crédits) :

a) parmi les suites aux trois cours théoriques du tronc commun :

LIT3830	Sémiologie (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3860	Approches psychanalytiques du texte littéraire (LIT1430 ; LIT1565)
LIT5655	Théories du champ et de l'institution littéraire (LIT1430 ; LIT1575)

b) et/ou parmi les activités suivantes :

LIT1325	Stylistique littéraire (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3300	Poétique des genres (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3340	Rhétorique (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3600	Littérature et féminisme
LIT4405	Théories de la lecture, de la réception et de l'interprétation (LIT1430 ; LIT1555)
LIT5035	Théories de la narrativité (LIT1430 ; LIT1555)
LIT5060	Génétique littéraire (LIT1430)

PROFILS six cours à choisir dans l'un des quatre profils suivants (18 crédits) :

PROFIL PERSPECTIVES CRITIQUES

LIT2035	Ethnocritique (LIT1430 ; LIT1555)
LIT2055	Littérature et philosophie (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4720	La traversée des cultures (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4730	Littérature et identité sexuelle
LIT4750	Questions de traduction littéraire (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4760	Littérature et art (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4770	Imaginaires de l'utopie (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4775	Polémique et littérature pamphlétaire (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4780	Écriture et folie (LIT1430 ; LIT1565)
LIT4800	Le genre épistolaire (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4810	Littérature et nouvelles technologies (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4820	Littérature et savoirs (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4830	Identité et altérité littéraires (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4840	Fictions de l'histoire (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4850	Les formes de l'autobiographique (LIT1430 ; LIT1555)

PROFIL ÉTUDES QUÉBÉCOISES

EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
LIT3705	Naissance de l'écrivain québécois, XVIIe-XVIIIe siècles (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3715	Littérature québécoise du XIXe siècle. (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3720	Poésie québécoise : de la tradition à la modernité (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3725	Formes de la poésie québécoise contemporaine (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3730	Enjeux du roman québécois (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3740	Essai québécois (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3755	Dramaturgie québécoise (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3760	Séries radiophoniques et télévisuelles au Québec (LIT1430 ; LIT1555)
LIT5135	Les écritures migrantes au Québec (LIT1430 ; LIT1555)
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
LIT5150	La lecture littéraire au Québec (LIT1430 ; LIT1555)
LIT5170	Littérature québécoise et nationalisme (LIT1430 ; LIT1575)

PROFIL PRATIQUES LITTÉRAIRES ET CULTURELLES

LIT4100	Théories et discours critiques sur la culture populaire (LIT1430 ; LIT1575)
LIT4135	L'image et le récit (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4155	Bande dessinée (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4160	Régions et frontières du fantastique (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4180	Roman-feuilleton et publications en série (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4260	Roman d'aventures (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4265	Roman policier (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4275	Science-fiction (LIT1430 ; LIT1555)

LIT4285	Littérature érotique (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4430	Les classiques de la littérature pour la jeunesse (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4450	Jeux de mots, jeux de langage (LIT1430 ; LIT1555)
LIT5670	Littérature et cinéma (LIT1430 ; LIT1555)

PROFIL CRÉATION

a) au moins deux cours à choisir parmi les suivants :

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT1265	Aspects et problèmes de la création littéraire (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4325	Dans l'atelier des écrivains (LIT1430 ; LIT1555)
LIT4375	Lecture du travail créateur (LIT1430 ; LIT1555)

b) bloc des ateliers (de deux à quatre cours à choisir selon le cas) :

EST2010	Écriture dramatique I
LIT3940	Atelier de poésie I (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3941	Atelier de poésie II (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3950	Atelier de prose I (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3951	Atelier de prose II (LIT1430 ; LIT1555)
LIT460X	Atelier à contenu variable (LIT1430 ; LIT1555)

CORPUS ET HISTOIRE LITTÉRAIRE

cinq cours à choisir parmi les suivants (15 crédits) :

-série «Poétique historique»

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT6225	Histoire et esthétique du roman
LIT6235	Histoire et esthétique de la poésie
LIT6245	Histoire et esthétique du texte dramatique
LIT6255	Histoire de la critique littéraire
LIT6265	Histoire et esthétique de l'essai
LIT6610	L'enseignement de la littérature : histoire et méthodes

-série «Histoire et mouvements littéraires»

HIS4163	Mythologie grecque et romaine
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
LIT2650	Univers baroque
LIT2705	Classicisme
LIT2710	L'époque des Lumières
LIT2760	Romantisme
LIT2770	Réalisme
LIT2780	Symbolisme
LIT2790	Surréalisme
LIT2810	Les avant-gardes
LIT2820	Dramaturgie contemporaine
LIT2825	Littérature contemporaine des femmes
LIT2830	Enjeux de la littérature contemporaine

-série «Littératures étrangères»

LIT2860	Littérature des États-Unis
LIT2865	Littérature canadienne-anglaise
LIT2870	Littérature latino-américaine
LIT2880	Littérature brésilienne I
LIT2885	Littérature brésilienne II
LIT2890	Littératures de la francophonie
LIT2895	Littératures nordiques

COURS À CONTENU VARIABLE

Les cours à contenu variable peuvent être intégrés à l'un ou l'autre des profils ou au bloc «Corpus et histoire littéraire». Ces cours sont :

LIT300X	Corpus d'auteur
LIT360X	Problématique littéraire
LIT450X	Lecture de films
LIT500X	Sujets spéciaux I
LIT510X	Sujets spéciaux II

COURS COMPLÉMENTAIRES

Quatre cours (12 crédits) à choisir dans la banque des cours LIT et/ou dans les banques suivantes : COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL, SOC.

COURS HORS DISCIPLINE

Six cours (18 crédits) dont trois à choisir parmi les cours portant les sigles COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL ou SOC et parmi les cours de langue (ANG, ESP, LAN, SHM, etc.).

Les trois autres cours pourront être choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants et qui ne sont pas siglés LIT.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les étudiants doivent suivre les sept cours obligatoires durant les trois premiers trimestres d'inscription au programme.
- *Questions de méthode en études littéraires* LIT1430 et *Littérature et langage* LIT1555 doivent obligatoirement être suivis au premier trimestre d'inscription.

- La condition d'accès aux cours de profil et aux cours à contenu variable est la réussite de douze crédits de cours LIT dans le programme (sauf pour les cours qui appartiennent aussi à la concentration «Études féministes» et pour *Univers matériel du livre* LIT1215, qui relève à la fois du profil «Création» et du bloc «Corpus et histoire littéraire»).
- *Questions de méthode en études littéraires* LIT1430 et *Littérature et langage* LIT1555 (ou parfois *Littérature et société* LIT1575 ou *Littérature et psychanalyse* LIT1565) constituent des préalables aux cours de profil, sauf dans le cas des cours qui appartiennent à la concentration «Études féministes» et sauf dans celui d'*Univers matériel du livre* LIT1215.
- Dans le profil «Création», il faut suivre un minimum de deux ateliers et un maximum de quatre.
- Le nombre maximum de cours d'un même profil qu'est autorisé à suivre un étudiant est fixé à dix.

Exigences linguistiques :

- Le cours *Questions de traduction littéraire* LIT4750 exige une connaissance passive de l'anglais. Celle-ci est par ailleurs souhaitée dans tous les cours.
- Conformément à l'énoncé de principe adopté par le Comité de programmes et le Département d'études littéraires, l'évaluation des travaux tient nécessairement compte de la qualité de la langue : maîtrise des règles de syntaxe et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les «Cours complémentaires» et les «Cours hors discipline» constituent un espace de dix cours où les étudiants qui le désirent peuvent inscrire une concentration de premier cycle en anglais (F004), en espagnol (F005), en italien (F014), en allemand (F003), en études féministes (F002), en études québécoises (F007), en études médiévales (F011), en études ethniques (F009), en études anciennes (F010) ou en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (F012). Cette dernière concentration est particulièrement pertinente pour ceux qui désirent se perfectionner en révision de textes ou qui éprouvent des difficultés en français écrit.

Les étudiants qui souhaitent faire une concentration de premier cycle sont priés d'en avvertir la direction du programme.

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE DE L'ART

7075

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à fournir à l'étudiant une base historique, théorique et méthodologique qui le rendra apte à développer un discours analytique et critique pour saisir les multiples dimensions proposées par les arts plastiques et l'architecture de différentes époques. Il fournit à l'étudiant des éléments complémentaires d'ordre pratique qui le prépareront à agir au sein d'un milieu culturel donné. L'étudiant sera ainsi confronté aux technologies, aux méthodologies et aux théories susceptibles de soutenir l'élaboration interdisciplinaire d'un discours sur l'art.

Le programme s'articule autour d'un tronc commun assurant une formation disciplinaire de base. Les cours offrent l'occasion de se familiariser avec les principales méthodes et théories de la discipline et visent leur application principalement dans les champs de l'art moderne et contemporain, des arts et de l'architecture au Québec et au Canada ainsi que dans le secteur de la muséologie et de la diffusion de l'art. Ce baccalauréat assure l'acquisition de compétences nécessaires à la recherche, à la mise en valeur et à la diffusion des œuvres d'art et de l'architecture. Il conduit aux professions reliées à l'histoire de l'art (animation, gestion, critique, ...) et donne accès aux études supérieures.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

Le candidat au titre de l'expérience pertinente peut être invité à une entrevue d'orientation.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatorze cours obligatoires suivants (42 crédits) :

HAR1800	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1805	Analyse des oeuvres d'art
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIIIe siècle
HAR1815	Les arts plastiques en Europe au XIXe siècle
HAR1820	Les arts visuels du Moyen-Âge à la Renaissance
HAR1825	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1830	Les arts en Nouvelle-France, au Québec et dans les Canadas avant 1867
HAR1835	Les arts visuels en Occident du XVIe siècle au XVIIIe siècle
HAR1840	Les arts plastiques en Europe de 1905 à 1940
HAR1850	L'architecture aux XIXe et XXe siècles
HAR1855	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1867 à 1940
HAR1860	Les arts plastiques de 1940 à 1968
HAR1865	L'art depuis 1968
HAR1870	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968

un cours obligatoire parmi les suivants (trois crédits) :

Note : L'étudiant désirant s'inscrire à la maîtrise en études des arts est invité à suivre au moins deux de ces cours :

HAR2810	Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art
HAR2820	Approches sémiologiques des arts visuels
HAR2830	Approches sociologiques des arts visuels
HAR2840	Approches esthétiques des arts visuels

Cheminement A :

•neuf cours optionnels en histoire de l'art

•un cours facultaire (FAM) au choix

•cinq cours libres.

Cheminement B :

•cinq cours optionnels en histoire de l'art

•dix cours de concentration.

Cours optionnels parmi les cours suivants :

MÉTHODOLOGIE, THÉORIE ET CRITIQUE

Ce groupe de cours vise l'acquisition des outils et des méthodes propres à la recherche en histoire de l'art et à l'analyse des oeuvres d'art.

HAR3800	Écrits et discours d'artiste
HAR3803	Histoire de la critique d'art
HAR3806	Historiographie de l'histoire de l'art

FORMATION DISCIPLINAIRE DE BASE : ARTS VISUELS ET ARCHITECTURE

Ces cours portant sur des corpus d'oeuvres définies offrent un aperçu des productions artistiques dans une perspective historique et soulèvent des questions d'interprétation. Ils proposent une réflexion sur les modes de production des connaissances historiques et offrent un champ d'application des méthodes et approches propres à la discipline.

HAR3810	Les arts visuels de la Préhistoire au Xe siècle
HAR3836	Histoire de l'estampe

HAR3837	Les arts décoratifs en Occident
HAR3838	Les arts amérindiens
HAR3839	Les arts plastiques aux États-Unis avant le XXe siècle
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HAR552X	Problématiques en architecture ou en art
HAR554X	Aspects de l'art des cultures non occidentales

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN (hors Québec - Canada)

Cet ensemble de cours est l'un des axes de spécialisation du programme de baccalauréat. Il porte sur la spécificité des oeuvres et des connaissances reliées à la constitution des pratiques artistiques modernes, contemporaines et actuelles.

HAR2626	Théories et pratiques en art contemporain
HAR3815	L'impressionnisme et le post-impressionnisme
HAR3816	Le romantisme
HAR3817	Le cubisme et l'avant-garde russe
HAR3819	Dada et surréalisme
HAR3820	L'art néoclassique
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels
HAR3842	Problématiques de la sculpture moderne et contemporaine
HAR3843	Problématiques des réalismes aux XIXe et XXe siècles
HAR3844	L'art américain au XXe siècle
HAR3845	Histoire de la photographie de 1839 à 1915
HAR3860	Histoire de la photographie de 1915 à nos jours
HAR3861	Problématiques de la photographie en art moderne et contemporain
HAR3862	Art et nouvelles technologies
HAR3870	Art actuel

ARTS VISUELS ET ARCHITECTURE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Ces cours sont destinés à développer des connaissances sur l'art et l'architecture avec lesquels nous sommes le plus immédiatement familiers et qui trouvent dans cette proximité un champ de recherche privilégié. L'application des méthodes et des outils de la discipline est favorisée par un contact direct avec les oeuvres et les monuments.

HAR3831	L'architecture domestique au Québec du XVIIe au XXe siècles
HAR3832	Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal
HAR3833	L'art québécois de 1968 à nos jours
HAR3834	L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR553X	Problématiques en architecture ou en art québécois et/ou canadien

MUSÉOLOGIE ET DIFFUSION DE L'ART

Cet axe de spécialisation oriente la recherche et la réflexion vers des secteurs d'application propres aux oeuvres d'art et aux artefacts patrimoniaux.

Note : L'étudiant désirant s'inscrire à la maîtrise en muséologie est invité à suivre ces cours :

HAM3829	Atelier pratique de critique d'art
HAR3824	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR3825	Histoire de l'art et médiations
HAR3826	Le marché de l'art
HAR3827	Les collections et la notion de patrimoine
HAR3828	Exposition et mise en valeur des objets

Cours sur projet

HAM5800	Stage de production
HAM5805	Projet de diffusion
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5815	L'objet d'art et la photographie

COURS À L'ÉTRANGER

HAM5820	Analyse des oeuvres d'art sur le site I
HAM5830	Analyse des oeuvres d'art sur le site II

Cours facultaires

FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18e siècle au 21e siècle)
FAM1200	Espace ressource : l'individu
FAM1210	Espace ressource : groupes humains (FAM1200)

CONCENTRATION INTERDISCIPLINAIRE EN ÉTUDES DES ARTS

Cette concentration peut être choisie dans le cadre du cheminement B.

dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

- six cours choisis dans ceux des listes suivantes, soit deux cours dans trois disciplines différentes.
- quatre autres cours choisis dans ces mêmes listes ou parmi les cours d'histoire de l'art.

•Arts plastiques

APL1401	Exploration en dessin A
APL1402	Exploration en dessin B (APL1401)
APL1501	Exploration en couleur A

APL1502	Exploration en couleur B (APL1501)
APL1601	Exploration en sculpture A
APL1602	Exploration en sculpture B (APL1601)
APL1901	L'artiste : ses techniques et ses matériaux
HAR2626	Théories et pratiques en art contemporain

•Danse

DAN1040	Histoire de la danse au XXe siècle
DAN2040	Histoire de la danse au Québec
DAN3440	La critique en danse (DAN1040)

•Design de l'environnement

DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES2520	Design architectural (DES1520)
DES3520	Design industriel (DES1520)
DES4520	Design urbain (DES1520)
FAM1200	Espace ressource : l'individu
FAM1210	Espace ressource : groupes humains (FAM1200)

•Musique

MUS1004	Atelier d'audition I
MUS1006	Atelier d'audition II
MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS2107	La chanson populaire française
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS4107	Histoire du rock
MUS4331	Organologie

•Théâtre

ETH1052	Initiation au théâtre
ETH1193	Sémiologie de la représentation
ETH1305	Pratique théâtrale au Québec
ETH1400	Théâtre actuel
ETH3040	Scénographie I
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18e siècle au 21e siècle)

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009), ou autres doivent en avvertir la direction du programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE 7097-7098-7201-7602-7899

Ce programme comporte les concentrations suivantes :

- *histoire de la musique et musicologie* (code 7097)
- *interprétation musique populaire* (code 7098)
- *musicothérapie* (code 7201)
- *enseignement* (code 7602)
- *interprétation* (code 7899).

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en musique, B.Mus.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentrations histoire de la musique et musicologie, interprétation musique populaire, interprétation et musicothérapie comporte quatre-vingt-dix crédits. Le programme avec concentration enseignement comporte cent vingt crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une solide formation musicale de base tout en lui procurant la possibilité, par différentes concentrations, de développer ses talents particuliers et de commencer une spécialisation dans un champ donné : enseignement collectif (préscolaire-primaire et secondaire), histoire de la musique et musicologie, interprétation, interprétation : musique populaire, musicothérapie.

Au terme de ce programme, le musicien ainsi formé pourra s'orienter vers le marché du travail ou poursuivre des études supérieures.

La concentration enseignement de ce programme vise plus particulièrement à former des enseignants de musique répondant au profil de compétences de la formation à l'enseignement établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). Ainsi, à la fin de leur programme, les diplômés de la concentration seront aptes à enseigner la musique au préscolaire-primaire de même qu'au secondaire. Pour ce faire, les diplômés de la concentration obtiendront, sous recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement du Ministère.

La concentration musicothérapie du baccalauréat en musique vise à donner à l'étudiant une solide formation musicale et musicothérapeutique de base. Cette dernière comprend la pratique clinique et les connaissances théoriques en musicothérapie et dans des domaines connexes. La pratique clinique prend la forme de stages dans une variété de milieux de nature psychothérapeutique et psychoéducative. L'étudiant ainsi formé sera prêt à entamer son internat en musicothérapie et pourra intégrer ses connaissances théoriques dans une pratique de son métier, c'est-à-dire savoir planifier et mettre sur pied des séances de musicothérapie auprès de diverses populations cliniques. Ce programme vise à former des musicothérapeutes selon les normes de l'association de musicothérapie du Canada.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les concentrations *histoire de la musique et musicologie* (7097), *interprétation musique populaire* (7098) et *interprétation* (7899) ne sont pas contingentées. Cependant, l'admission dans l'une ou l'autre des concentrations d'interprétation est fonction du niveau de connaissance suffisante de l'instrument. Ce niveau est évalué par l'audition instrumentale ou vocale du candidat aux tests d'admission.

Les concentrations *musicothérapie* (7201) et *enseignement* (7602) sont contingentées.

Capacité d'accueil :

Musicothérapie : Automne : 20 ; Hiver : 0 ;
Enseignement : Automne : 50 ; Hiver : 0.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

(Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Lecture de textes anglais

Les études dans la concentration *histoire de la musique et musicologie* ainsi qu'en concentration *musicothérapie* exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

Pour la concentration *musicothérapie*, pour toutes les bases, avoir suivi des cours d'introduction à la psychologie et à la biologie humaine serait souhaitable ainsi que de disposer des compétences de base sur un instrument harmonique tel que le piano et la guitare.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou l'équivalent. Tous les candidats de cette catégorie doivent obligatoirement se présenter à tous les tests d'entrée. Les candidats admissibles qui obtiennent un résultat global inférieur à 60 % peuvent être tenus dans l'obligation de suivre le ou les cours d'appoint recommandé(s) par la direction du programme.

N.B. : Les cours d'appoint ne sont offerts qu'aux trimestres d'été et doivent être suivis avant l'entrée au programme.

La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre discipline et posséder des compétences musicales adéquates.

Le niveau des connaissances musicales, pour cette catégorie de candidats, est l'équivalent du collège II (concentration musique). Le niveau sera vérifié à l'aide des différents tests d'entrée.

Tous les candidats de cette catégorie doivent obligatoirement se présenter aux tests d'entrée qui, dans leur cas, sont éliminatoires. Les candidats admissibles qui obtiennent un résultat global inférieur à 60 % devront obligatoirement suivre le ou les cours d'appoint identifié(s) par la direction du programme. L'admission sera alors conditionnelle à la réussite de ces cours.

N.B. : Les cours d'appoint ne sont offerts qu'aux trimestres d'été et doivent être suivis avant l'entrée au programme.

La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait de la musique ou avoir exercé des fonctions dans des domaines reliés à la musique (enseignement, animation culturelle, réalisation de disques ou d'émissions musicales à la radio ou à la télévision, etc.).

Tous les candidats de cette catégorie doivent obligatoirement se présenter aux tests d'entrée qui, dans leur cas, sont éliminatoires. Le niveau des connaissances musicales, pour cette catégorie de candidats, est l'équivalent du collège II (concentration musique). Le niveau sera vérifié à l'aide des différents tests d'entrée. Les candidats admissibles qui obtiennent un résultat global inférieur à 60 % devront obligatoirement suivre le ou les cours d'appoint identifié(s) par la direction du programme. L'admission sera alors conditionnelle à la réussite de ces cours.

N.B. : Les cours d'appoint ne sont offerts qu'aux trimestres d'été et doivent être suivis avant l'entrée au programme.

La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat en musique ou l'équivalent.

Tous les candidats de cette catégorie qui font une demande en **Histoire de la musique et musicologie (7097)** sont automatiquement admissibles, sans tests d'entrée.

Tous les candidats de cette catégorie qui font une demande en **Interprétation (7899)** ou en **Interprétation : Musique populaire (7098)** doivent obligatoirement se présenter aux auditions instrumentales.

Tous les candidats de cette catégorie qui font une demande en **Enseignement (7602)** ou en **Musicothérapie (7201)** sont exemptés de tous les tests disciplinaires, c'est-à-dire des tests théoriques et de l'audition instrumentale. Cependant, ils doivent obligatoirement se présenter à l'entrevue de sélection qui les concerne.

La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Tous les candidats de cette catégorie sont soumis aux mêmes exigences que les autres candidats en regard des tests d'entrée. Ils doivent se référer, ci-avant, au cas qui s'applique à leur situation selon leur degré de scolarité et la base d'admission pertinente.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Les tests d'entrée au programme de musique se font en une ou deux étapes, selon la concentration visée : les tests disciplinaires (pour toutes les concentrations) et les entrevues de sélection (pour les concentrations contingentées).

Présélection : - Concentrations musicothérapie et enseignement :

Tests d'entrée au baccalauréat (tests disciplinaires) : 100 %

Tests théoriques : 50 %

A) Tests relatifs à la formation auditive : (25 %)

- Test oral : solfège et lecture rythmique
- Test écrit : dictée musicale et théorie des accords.

B) Tests relatifs à l'écriture musicale : (25 %)

- Test écrit : réalisation d'une harmonisation et d'une analyse harmonique.

Chaque groupe de tests est noté sur 100 points. La note de passage pour chaque groupe de tests est de 60 %. Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à la formation auditive entraîne la nécessité de suivre le cours d'appoint MUS1009 *Techniques de formation auditive* (3 crédits - hors programme). Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à l'écriture musicale entraîne la nécessité de suivre le cours d'appoint MUS1008 *Techniques d'harmonie* (3 crédits - hors programme).

Audition instrumentale : 50 %

Les résultats de l'audition instrumentale sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 % pour toutes les concentrations, sauf en Interprétation (7899) et en Interprétation : musique populaire (7098) pour lesquelles un seuil de 75 % est exigé. Une note inférieure au seuil prescrit entraîne ou bien la nécessité de suivre le cours d'appoint MUS100X *Instrument principal*, ou bien le refus d'admission dans les concentrations Interprétation et Interprétation : musique populaire.

Entrevues de sélection : Pour les candidats aux concentrations contingentées :

Enseignement (7602) et Musicothérapie (7201), ces entrevues constituent une seconde étape de sélection. Ces entrevues sont obligatoires pour toutes les bases d'admission. Elles ne sont accessibles qu'aux candidats qui ont réussi les tests disciplinaires ou qui en ont été exemptés en totalité.

Sélection : - Concentration enseignement :

Entrevue : 100 %

L'entrevue portera sur différents points dont la motivation à la poursuite des études en enseignement, les aptitudes langagières orales et écrites, les aptitudes au raisonnement pédagogique et la personnalité globale.

Sélection : - Concentration musicothérapie :

Entrevue : 100 %

L'entrevue portera sur différents points dont la motivation à la poursuite d'études en musicothérapie, la connaissance de la musicothérapie et la connaissance de soi. Une improvisation devra être réalisée, en solo d'abord sur l'instrument principal, puis en groupe sur un instrument utilisé en musicothérapie. Un retour et une discussion sur les improvisations seront aussi sujets à évaluation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN : les onze cours suivants (30 crédits) :

Note : Pour les concentrations *interprétation musique populaire*, *musicothérapie* et *enseignement*, voir les trois premiers règlements pédagogiques particuliers.

MUS1061	Formation auditive I
MUS1081	Analyse I (MUS2091)
MUS1091	Harmonie I
MUS141X	Musique d'ensemble I : Grand ensemble (1 cr.)
MUS142X	Musique d'ensemble II : Grand ensemble (2 cr.) (MUS141X)
MUS2061	Formation auditive II (MUS1061)
MUS2081	Analyse II (MUS1081)
MUS2091	Harmonie II (MUS1091)
MUS4111	Histoire de la musique occidentale I
MUS5111	Histoire de la musique occidentale II
MUS6111	Histoire de la musique occidentale III

Pour compléter son programme, l'étudiant choisit l'une des concentrations suivantes :

CONCENTRATION HISTOIRE DE LA MUSIQUE ET MUSICOLOGIE (code 7097) (20 cours, soit 60 crédits) :

les douze cours suivants (36 crédits) :

LAN1310	Allemand I (débutant 1)
LAN2340	Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (LAN1310)
MUS120X	Instrument principal I (MUS100X)
MUS1331	Initiation à la recherche en histoire de la musique
MUS220X	Instrument principal II (MUS120X ou MUS130X)
MUS2331	Histoire de la notation musicale
MUS3081	Analyse III (MUS2081)
MUS320X	Instrument principal III (MUS220X ou MUS230X)
MUS3331	Introduction à la musicologie (MUS1331)
MUS4081	Musiques actuelles : histoire et analyse (depuis 1950) (MUS3081)
MUS4331	Organologie
MUS6112	Histoire de la musique canadienne (MUS6111)

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3120	Histoire des civilisations : musique et histoire de l'art
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS3800	Musique et comportement humain
MUS6331	Musique et informatique

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

EDM2501	Initiation à l'audio
HAR1820	Les arts visuels du Moyen-Âge à la Renaissance

HAR1840	Les arts plastiques en Europe de 1905 à 1940
LAN1312	Allemand II (débutant 2) (LAN1310)
PHY1770	Ondes et acoustique

un cours libre en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

CONCENTRATION INTERPRÉTATION MUSIQUE POPULAIRE (code 7098) (21 cours, soit 63 crédits) :

les quatorze cours suivants (42 crédits) :

EDM2501	Initiation à l'audio
EDM2541	Pratique musicale en studio d'enregistrement (EDM2501)
EDM2901	Atelier d'audiographie numérique (EDM5050)
MUS130X	Instrument principal I
MUS143X	Musique d'ensemble III (MUS142X)
MUS230X	Instrument principal II (MUS130X)
MUS3061	Lecture et phrasé en musique populaire (ou concomitant MUS5501)
MUS340X	Instrument principal - style populaire I (MUS230X)
MUS440X	Instrument principal - style populaire II (MUS340X)
MUS5202	Introduction pratique aux styles populaires I
MUS540X	Instrument principal - style populaire III (MUS440X)
MUS5501	Arrangement I (MUS5202)
MUS6202	Introduction pratique aux styles populaires II (MUS5202)
MUS640X	Instrument principal - style populaire IV (MUS540X)

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

MUS1107	La chanson québécoise
MUS2107	La chanson populaire française
MUS3107	Histoire du jazz
MUS4107	Histoire du rock

deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) : piano, orgue et guitare

•le cours suivant (3 crédits) :

MUS126X	Instrument secondaire I (monodique ou percussions au choix)

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS144X	Musique d'ensemble IV (MUS143X)
MUS145X	Musique d'ensemble V (MUS144X)
MUS5208	Composition de chansons (MUS5202)
MUS5502	Arrangement II (MUS5501)
MUS6207	Atelier d'improvisation (MUS6202)

deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) : basse et batterie

•le cours suivant (3 crédits) :

MUS126X	Instrument secondaire I (contrebasse pour les bassistes, percussions classiques pour les batteurs)

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS136X	Techniques de base du piano I
MUS144X	Musique d'ensemble IV (MUS143X)
MUS145X	Musique d'ensemble V (MUS144X)
MUS3306	Techniques de base du piano II
MUS5208	Composition de chansons (MUS5202)
MUS5502	Arrangement II (MUS5501)
MUS6207	Atelier d'improvisation (MUS6202)

deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) : chant et autres instruments

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS136X	Techniques de base du piano I
MUS3306	Techniques de base du piano II

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS144X	Musique d'ensemble IV (MUS143X)
MUS145X	Musique d'ensemble V (MUS144X)
MUS5208	Composition de chansons (MUS5202)
MUS5502	Arrangement II (MUS5501)
MUS6207	Atelier d'improvisation (MUS6202)

trois cours libres en dehors du champ de spécialisation (9 crédits).

CONCENTRATION INTERPRÉTATION (code 7899) (20 cours, soit 60 crédits) :

les huit cours suivants (24 crédits) :

MUS130X	Instrument principal I
MUS230X	Instrument principal II (MUS130X)
MUS330X	Instrument principal III (MUS230X)
MUS430X	Instrument principal IV (MUS330X)

MUS5002	Atelier de musique contemporaine
MUS530X	Instrument principal V a (MUS430X)
MUS531X	Instrument principal V b (MUS430X)
MUS630X	Instrument principal VI (MUS531X)

cours répartis selon l'instrument principal (12 cours, soit 36 crédits) : clavecin et orgue

•les quatre cours suivants (12 crédits) :

LAN1310	Allemand I (débutant 1)
MUS1260	Instrument secondaire 1
MUS1302	Accompagnement I
MUS1310	Atelier de musique ancienne
Note :	MUS1260 (clavecin ou orgue, selon l'instrument principal)

•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

LAN1312	Allemand II (débutant 2) (LAN1310)
MUS143X	Musique d'ensemble III (MUS142X)
MUS3081	Analyse III (MUS2081)
MUS3302	Accompagnement II (MUS1302)

Un cours de cette liste pourra être remplacé par un autre cours de musique (MUS ou MUM)

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS1331	Initiation à la recherche en histoire de la musique
MUS2107	La chanson populaire française
MUS2331	Histoire de la notation musicale
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3120	Histoire des civilisations : musique et histoire de l'art
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS4081	Musiques actuelles : histoire et analyse (depuis 1950) (MUS3081)
MUS4107	Histoire du rock
MUS4331	Organologie
MUS6112	Histoire de la musique canadienne (MUS6111)
MUS6331	Musique et informatique

cinq cours libres en dehors du champ de spécialisation (15 crédits).

cours répartis selon l'instrument principal (12 cours, soit 36 crédits) : piano

•les quatre cours suivants (12 crédits) :

MUS1302	Accompagnement I
MUS1308	Connaissance du répertoire de musique de chambre
MUS1309	Connaissance du répertoire du piano
MUS5202	Introduction pratique aux styles populaires I

•les deux cours suivants (6 crédits) :

EDM2501	Initiation à l'audio
EDM2541	Pratique musicale en studio d'enregistrement (EDM2501)

•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS1304	Connaissance du répertoire vocal
MUS1331	Initiation à la recherche en histoire de la musique
MUS143X	Musique d'ensemble III (MUS142X)
MUS2107	La chanson populaire française
MUS2331	Histoire de la notation musicale
MUS3081	Analyse III (MUS2081)
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3120	Histoire des civilisations : musique et histoire de l'art
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS3302	Accompagnement II (MUS1302)
MUS3800	Musique et comportement humain
MUS4081	Musiques actuelles : histoire et analyse (depuis 1950) (MUS3081)
MUS4107	Histoire du rock
MUS4331	Organologie
MUS6112	Histoire de la musique canadienne (MUS6111)
MUS6202	Introduction pratique aux styles populaires II (MUS5202)
MUS6331	Musique et informatique

•quatre cours libres en dehors du champ de spécialisation (12 crédits)

cours répartis selon l'instrument principal (10 cours, soit 30 crédits) : chant

•les sept cours suivants (21 crédits) :

ETH1800	Le corps : outil et source d'expression
LAN1258	Répertoire vocal en langue italienne
LAN1310	Allemand I (débutant 1)
LAN1313	Répertoire vocal en langue allemande (LAN1310)
MUS1304	Connaissance du répertoire vocal

MUS1305	Atelier d'opéra I
MUS3305	Atelier d'opéra II (MUS1305)
•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :	
MUS136X	Techniques de base du piano I
MUS3306	Techniques de base du piano II
MUS5306	Techniques de base du piano III

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :	
ETH2063	Techniques de la parole I
MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS1331	Initiation à la recherche en histoire de la musique
MUS2107	La chanson populaire française
MUS2331	Histoire de la notation musicale
MUS3081	Analyse III (MUS2081)
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3120	Histoire des civilisations : musique et histoire de l'art
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS4107	Histoire du rock
MUS4331	Organologie
MUS5305	Atelier d'opéra III (MUS3305)
MUS5306	Techniques de base du piano III
MUS6112	Histoire de la musique canadienne (MUS6111)
MUS6331	Musique et informatique

•deux cours libres en dehors du champ de spécialisation (6 crédits)

cours répartis selon l'instrument principal (6 cours, soit 18 crédits) : cordes

•les quatre cours suivants (12 crédits) :

MUS1308	Connaissance du répertoire de musique de chambre
MUS143X	Musique d'ensemble III (MUS142X)
MUS144X	Musique d'ensemble IV (MUS143X)
MUS145X	Musique d'ensemble V (MUS144X)

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS136X	Techniques de base du piano I
MUS146X	Musique d'ensemble VI (MUS145X)
MUS147X	Musique d'ensemble VII (MUS146X)
MUS3081	Analyse III (MUS2081)
MUS3306	Techniques de base du piano II
MUS5306	Techniques de base du piano III

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS1331	Initiation à la recherche en histoire de la musique
MUS2107	La chanson populaire française
MUS2331	Histoire de la notation musicale
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3120	Histoire des civilisations : musique et histoire de l'art
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS4081	Musiques actuelles : histoire et analyse (depuis 1950) (MUS3081)
MUS4107	Histoire du rock
MUS4331	Organologie
MUS6112	Histoire de la musique canadienne (MUS6111)
MUS6331	Musique et informatique

•six cours libres en dehors du champ de spécialisation (18 crédits)

cours répartis selon l'instrument principal (12 cours, soit 36 crédits) : vents

•les quatre cours suivants (12 crédits) :

MUS143X	Musique d'ensemble III (MUS142X)
MUS144X	Musique d'ensemble IV (MUS143X)
MUS145X	Musique d'ensemble V (MUS144X)
MUS5003	Traits d'orchestre

•les deux cours suivants (6 crédits) :

EDM2501	Initiation à l'audio
EDM2541	Pratique musicale en studio d'enregistrement (EDM2501)

•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

MUS136X	Techniques de base du piano I
MUS146X	Musique d'ensemble VI (MUS145X)
MUS3081	Analyse III (MUS2081)
MUS3306	Techniques de base du piano II
MUS5306	Techniques de base du piano III

Un des cours de cette liste pourra être remplacé par un autre cours de musique (MUS ou MUM).

•quatre cours libres en dehors du champ de spécialisation (12 crédits)

cours répartis selon l'instrument principal (12 cours, soit 36 crédits) : guitare

•les trois cours suivants (9 crédits) :

MUS1308	Connaissance du répertoire de musique de chambre
MUS143X	Musique d'ensemble III (MUS142X)
MUS5202	Introduction pratique aux styles populaires I

•le cours suivant (3 crédits) :

EDM2541	Pratique musicale en studio d'enregistrement (EDM2501)

•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

MUS1310	Atelier de musique ancienne
MUS144X	Musique d'ensemble IV (MUS143X)
MUS145X	Musique d'ensemble V (MUS144X)
MUS146X	Musique d'ensemble VI (MUS145X)
MUS3081	Analyse III (MUS2081)
MUS5640	Didactique de l'enseignement de la guitare
MUS6202	Introduction pratique aux styles populaires II (MUS5202)

Un des cours de cette liste pourra être remplacé par un autre cours de musique (MUS ou MUM).

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS1331	Initiation à la recherche en histoire de la musique
MUS2107	La chanson populaire française
MUS2331	Histoire de la notation musicale
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3120	Histoire des civilisations : musique et histoire de l'art
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS4081	Musiques actuelles : histoire et analyse (depuis 1950) (MUS3081)
MUS4107	Histoire du rock
MUS4331	Organologie
MUS6112	Histoire de la musique canadienne (MUS6111)
MUS6331	Musique et informatique

•cinq cours libres en dehors du champ de spécialisation (15 crédits)

cours répartis selon l'instrument principal (12 cours, soit 36 crédits) : percussions

•les cinq cours suivants (15 crédits) :

EDM2501	Initiation à l'audio
EDM2541	Pratique musicale en studio d'enregistrement (EDM2501)
MUS143X	Musique d'ensemble III (MUS142X)
MUS144X	Musique d'ensemble IV (MUS143X)
MUS5003	Traits d'orchestre

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS136X	Techniques de base du piano I
MUS145X	Musique d'ensemble V (MUS144X)
MUS3081	Analyse III (MUS2081)
MUS3306	Techniques de base du piano II
MUS5202	Introduction pratique aux styles populaires I
MUS5306	Techniques de base du piano III

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS1331	Initiation à la recherche en histoire de la musique
MUS2107	La chanson populaire française
MUS2331	Histoire de la notation musicale
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3120	Histoire des civilisations : musique et histoire de l'art
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS4081	Musiques actuelles : histoire et analyse (depuis 1950) (MUS3081)
MUS4107	Histoire du rock
MUS4331	Organologie
MUS6112	Histoire de la musique canadienne (MUS6111)
MUS6331	Musique et informatique

•quatre cours libres en dehors du champ de spécialisation (12 crédits)

CONCENTRATION MUSICOTHÉRAPIE (code 7201) (21 cours, soit 63 crédits) :

les 19 cours suivants (57 crédits) :

BIO2101	Biologie de la communication
ou le cours	
BIO1007	Le corps humain I : de l'organisation à la régulation
ou le cours	
BIO1008	Le corps humain II : de la régulation à la perpétuation
MUM3501	Stage en musicothérapie I (MUS2400)
MUM4501	Stage en musicothérapie II (MUM3501)

MUM5595	Stage en musicothérapie III (6 cr.) (MUM4501)
MUS120X	Instrument principal I (MUS100X)
MUS220X	Instrument principal II (MUS120X ou MUS130X)
MUS2095	Techniques de base : accompagnement au piano (1 cr.) (MUS2400)
MUS2096	Techniques de base : accompagnement à la guitare (1 cr.) (MUS2400)
MUS2097	Techniques de base des instruments seconds avec la voix (1 cr.) (MUS2400)
MUS2400	Introduction à la musicothérapie
MUS3095	Techniques en musicothérapie I (MUS2400)
MUS320X	Instrument principal III (MUS220X ou MUS230X)
MUS3510	Laboratoire d'observation (1 cr.) (MUS2400)
MUS3800	Musique et comportement humain
MUS4095	Techniques en musicothérapie II (MUS3095)
MUS4510	Compétences cliniques I (2 cr.) (MUS3510)
MUS5505	Improvisation clinique I (1 cr.) (MUS4095)
MUS5510	Compétences cliniques II (MUS4510)
MUS6095	Synthèse et développement professionnel
MUS6505	Improvisation clinique II (2 cr.) (MUS5505)
PSY2400	Psychologie de la personnalité
PSY2500	Psychologie du développement
PSY2800	Psychopathologie

Note : Les cours BIO1007 et BIO1008 sont offerts par la Téluc.

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
PSY3751	Initiation aux méthodes d'intervention individuelle

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (code 7602) :

les trois cours suivants (9 crédits) :

MUS120X	Instrument principal I (MUS100X)
MUS220X	Instrument principal II (MUS120X ou MUS130X)
MUS320X	Instrument principal III (MUS220X ou MUS230X)

deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) :
instrument à vent

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MUS1511	Initiation aux bois
MUS1512	Initiation aux cuivres

•le cours suivant (3 crédits) :

MUS1514	Initiation aux percussions

deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) :
chant, clavier, cordes, guitare, orgue, percussions, piano

•les deux cours suivants (6 crédits) :

MUS1511	Initiation aux bois
MUS1512	Initiation aux cuivres

Bloc des didactiques musicales et de la formation psychopédagogique (14 cours, soit 42 crédits) :

les sept cours de didactiques musicales suivants (21 crédits) :

MUS1701	Didactique de la musique au secondaire
MUS3800	Musique et comportement humain
MUS4701	Fondements de la pédagogie musicale
MUS4805	Didactique de la musique : préscolaire et 1er cycle du primaire (MUS4701)
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
MUS5621	Enseignement collectif et direction des instruments à vent (MUS1511 ; MUS1512)
MUS6332	Informatique de la musique à l'école

un cours dans chacun des trois blocs suivants (9 crédits) :

•Bloc 1

MUM500X	Activité de synthèse
MUM600X	Activité de synthèse
MUS420X	Instrument principal IV (MUS320X)
MUS5202	Introduction pratique aux styles populaires I
MUS5802	Musique et neurosciences

•Bloc 2

•le cours suivant :

MUS4806	Didactique de la musique : 2e cycle du primaire (MUS4701)

•Bloc 3

MUM500X	Activité de synthèse
MUM600X	Activité de synthèse
MUS4801	Pédagogie musicale active selon Dalcroze (MUS5612)
MUS4804	Pédagogie musicale active selon Orff (MUS5612)

MUS4807	Didactique de la musique : 3e cycle du primaire (MUS4701)
MUS5731	Didactique de la littérature musicale

les quatre cours de formation psychopédagogique suivants (12 crédits) :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ou le cours	
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits) :

MUM1003	Stage d'exploration
MUM2023	Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.) (MUM1003 ; MUS4701 ; MUS5612 ; et un des cours suivants : MUS4801 ou MUS4802 ou MUS4803 ou MUS4804)
MUM3023	Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.) (MUM2023 ; MUS5621)
MUM4003	Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au préscolaire-primaire (13 cr.) (MUM2023 ; MUM3023)
ou le cours	
MUM4013	Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au secondaire (13 cr.) (MUM2023 ; MUM3023)

Bloc des acquisitions complémentaires (2 cours, soit 9 crédits)

le cours suivant :

FAM4001	Atelier de création interdisciplinaire (6 cr.)

et un des cours suivants :

un cours en art dramatique
un cours en arts visuels
un cours en danse
FAM1010 Atelier d'écriture en art
ou d'autres cours d'autres disciplines approuvés par la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les étudiants de la concentration *interprétation : musique populaire* ne sont pas tenus de suivre le cours d'histoire de la musique occidentale suivant : MUS5111.
- Les étudiants de la concentration *musicothérapie* doivent obligatoirement suivre le cours MUS4111. Ils doivent aussi compléter, à l'intérieur du tronc commun, l'un des cours suivants : MUS5111 ou MUS6111.
- Les étudiants de la concentration *enseignement* sont tenus de suivre le cours MUS5111 ou le cours MUS6111 du tronc commun. Ces derniers complètent leur formation du tronc commun par l'un des cinq cours suivants : MUS1107 *La chanson québécoise*, MUS2107 *La chanson populaire française*, MUS3107 *Histoire du jazz*, MUS4107 *Histoire du rock* ou MUS3140 *Ethnomusicologie*.
- À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants des concentrations contingentées ne peuvent être admis à temps partiel. Moins de quatre cours par trimestre entraînerait leur exclusion.
- L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'étude (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.
- Les cours suivants s'étendent sur les trimestres automne-hiver : cours-ateliers de soixante heures et plus de présence à l'Université : MUS141X à MUS147X inclusivement.
- cours-année dispensés en leçons individuelles : MUS100X, MUS126X, MUS1260, MUS1261. Le cours MUS100X est un cours d'appoint en instrument.
- stages : MUM3501, MUM5595 (cours-année).
- D'autres cours pourront s'ajouter à cette liste.
- Seuls les étudiants de la concentration *musicothérapie* peuvent suivre le cours MUS320X (Instrument principal III) en cours-année.
- Selon les résultats obtenus au test de classement (lors de l'admission au programme) et sur indication de la direction du programme, le cours MUS100X doit obligatoirement être suivi par certains étudiants.
- L'accès aux cours MUS530X *Instrument principal Va*, MUS531X *Instrument principal Vb*, MUS540X *Instrument principal-style populaire III*, MUS630X *Instrument principal VI* et MUS640X *Instrument principal style populaire IV* est limité aux étudiants ayant complété au moins vingt cours du programme, dont le cours MUS430X *Instrument principal IV* ou MUS440X *Instrument principal style populaire II*.
- Les étudiants qui suivent les cours des concentrations *enseignement* et dont l'instrument principal est un cuivre doivent obligatoirement suivre le cours MUS1511 *Initiation aux bois* ; ceux dont l'instrument principal est un bois doivent suivre le cours MUS1512 *Initiation aux cuivres*. Les étudiants ayant réussi le cours MUS130X *Instrument principal I* satisfont aux exigences du cours MUS120X.
- Le cours-stage MUM3501 doit être suivi en même temps que les cours MUS3095 et MUS3510. Le cours-stage MUM4501 doit être suivi en même temps que les cours MUS4095 et MUS4510. Le cours-stage MUM5595 doit être suivi en même temps que les cours MUS5505 (à l'automne), MUS6505 (à l'hiver) et MUS5510.

- Le cours MUS6095 doit être suivi par l'étudiant à la fin de son cheminement.
- L'évaluation des cours MUS330X, MUS340X et MUS530X est faite au milieu du trimestre et à la fin du trimestre par le professeur d'instrument.
- Celle du cours MUS220X (pour les étudiants en musicothérapie) a lieu à la fin du premier trimestre et à la fin du deuxième trimestre par le professeur d'instrument.
- L'évaluation du cours MUS630X se fait de la façon suivante : note allouée par le professeur (50 % de la note globale) durant le trimestre et à la fin du trimestre, un examen concert (50 % de la note globale) évalué par un juge spécialiste de l'instrument venant de l'extérieur de l'Université.
- L'évaluation du cours MUS640X se fait de la façon suivante : note allouée par le professeur (50 % de la note globale) durant le trimestre et à la fin du trimestre, un examen concert (50 % de la note globale) évalué par deux professeurs du département de musique et un juge spécialiste de l'instrument venant de l'extérieur de l'Université.
- L'étudiant conserve, dans les deux cas, son droit à la modification/révision de note, laquelle pourrait être appuyée par un enregistrement des examens, et dont la responsabilité incombe à l'étudiant. Pour être valide, l'enregistrement doit être remis au directeur du département ou à son représentant immédiat après l'examen.

Test de certification - Communication orale et écrite

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat qui conduit à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement) est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

. Compétences en français écrit - Test SEL (Service d'évaluation linguistique - TÉLUQ)

Tout étudiant doit passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du Service d'évaluation linguistique de la Télé-Université) dès la première année de formation, au moment déterminé par la direction du programme, entre la huitième semaine du trimestre d'automne et la fin du trimestre d'hiver. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite à ce test est fixé à 80 % pour chacune des parties (code linguistique et rédaction).

La réussite au test SEL (avec le seuil de 80 %) atteste de la maîtrise du français et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage LIN1002.

La réussite au test de français écrit est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tout étudiant qui échoue à ce test peut, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test -à ses frais- et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises au test de français écrit se feront à l'UQAM, et auront lieu une fois par trimestre. L'étudiant qui ne se présente pas aux reprises peut se rendre directement à la Téluc et passer le test. Il devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. Le test doit être réussi au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

. Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho syntaxe et lexicale*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement sera émis aux étudiants qui, au terme de la réussite de ce programme (concentration enseignement) désirent enseigner la musique au préscolaire/primaire et au secondaire, auront satisfait aux exigences du Ministère à cet égard.

En vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

ACCREDITATION EN MUSICOTHERAPIE

Les étudiants en musicothérapie qui, en plus de satisfaire aux exigences du programme de l'Université, compléteront un internat de mille heures, pourront demander l'accréditation auprès de l'Association de musicothérapie du Canada.

MINEURE EN HISTOIRE DE L'ART CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme de **mineure en histoire de l'art** vise à fournir aux étudiants une formation complémentaire en histoire de l'art et cherche à atteindre les objectifs suivants :

- développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques ;
- favoriser une meilleure compréhension et connaissance des oeuvres d'art et d'architecture anciennes, modernes et contemporaines ;
- se familiariser avec les principales méthodologies à travers des approches interdisciplinaires ;
- acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée.

Bases d'admission :

Base DEC

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

Base Études universitaires

Avoir complété 30 crédits d'un programme de baccalauréat ou l'équivalent ou de majeure disciplinaire.

ou

Base Études hors Québec

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

Base Expérience

Aucune admission n'est possible sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

HAR1805 Analyse des oeuvres d'art

Neuf cours à suivre selon la logique suivante (27 crédits) :

Au moins un cours choisi parmi les suivants

HAR2810	Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art
HAR2820	Approches sémiologiques des arts visuels
HAR2830	Approches sociologiques des arts visuels
HAR2840	Approches esthétiques des arts visuels
HAR3806	Historiographie de l'histoire de l'art

L'étudiant complète son choix de cours parmi ceux des blocs suivants :

Théorie et critique

HAR3800	Écrits et discours d'artiste
HAR3803	Histoire de la critique d'art
HAR3806	Historiographie de l'histoire de l'art

Arts visuels et architecture

HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIIIe siècle
HAR1820	Les arts visuels du Moyen-Âge à la Renaissance
HAR1835	Les arts visuels en Occident du XVIe siècle au XVIIIe siècle
HAR1850	L'architecture aux XIXe et XXe siècles

HAR3810	Les arts visuels de la Préhistoire au Xe siècle
HAR3836	Histoire de l'estampe
HAR3837	Les arts décoratifs en Occident
HAR3838	Les arts amérindiens
HAR3839	Les arts plastiques aux États-Unis avant le XXe siècle
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HAR552X	Problématiques en architecture ou en art
HAR554X	Aspects de l'art des cultures non occidentales

Art moderne et contemporain (hors Québec-Canada)

HAR1815	Les arts plastiques en Europe au XIXe siècle
HAR1840	Les arts plastiques en Europe de 1905 à 1940
HAR1860	Les arts plastiques de 1940 à 1968
HAR1865	L'art depuis 1968
HAR2626	Théories et pratiques en art contemporain
HAR3815	L'impressionnisme et le post-impressionnisme
HAR3816	Le romantisme
HAR3817	Le cubisme et l'avant-garde russe
HAR3819	Dada et surréalisme
HAR3820	L'art néoclassique
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels
HAR3842	Problématiques de la sculpture moderne et contemporaine
HAR3843	Problématiques des réalismes aux XIXe et XXe siècles
HAR3844	L'art américain au XXe siècle
HAR3845	Histoire de la photographie de 1839 à 1915
HAR3860	Histoire de la photographie de 1915 à nos jours
HAR3861	Problématiques de la photographie en art moderne et contemporain
HAR3862	Art et nouvelles technologies
HAR3870	Art actuel

Arts visuels et architecture au Québec et au Canada

HAR1830	Les arts en Nouvelle-France, au Québec et dans les Canadas avant 1867
HAR1855	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1867 à 1940
HAR1870	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968
HAR3831	L'architecture domestique au Québec du XVIIe au XXe siècles
HAR3832	Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal
HAR3833	L'art québécois de 1968 à nos jours
HAR3834	L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR553X	Problématiques en architecture ou en art québécois et/ou canadien

Muséologie et diffusion de l'art

HAM3829	Atelier pratique de critique d'art
HAM5800	Stage de production
HAM5805	Projet de diffusion
HAM5815	L'objet d'art et la photographie
HAR1825	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR3824	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR3825	Histoire de l'art et médiations
HAR3826	Le marché de l'art
HAR3827	Les collections et la notion de patrimoine
HAR3828	Exposition et mise en valeur des objets

Cours à l'étranger

HAM5820	Analyse des oeuvres d'art sur le site I
HAM5830	Analyse des oeuvres d'art sur le site II

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Approches pédagogiques et encadrement

Les étudiants inscrits au programme de mineure en histoire de l'art auront également accès aux activités du monitorat de programme.

CERTIFICAT EN ARTS PLASTIQUES 4204

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en arts plastiques a pour but d'introduire à la création en arts plastiques par des activités pratiques et théoriques. Cette double approche vise une découverte de l'activité de création et une réflexion sur cette activité. Le programme poursuit un objectif de développement culturel. Il favorise une démarche intuitive à partir d'expérimentations progressives liant les sensations, l'imagination et la sensibilité. L'interrelation des expériences proposées en dessin, couleur et sculpture fait du certificat une expérience globale de création plastique, où les cours d'atelier sont

complétés par une réflexion théorique situant la fonction de l'art dans le processus de personnalisation.

Ce certificat s'adresse aux personnes sans formation artistique antérieure. Les maîtres du primaire en exercice, désirant une initiation aux arts plastiques, pourront également suivre ce certificat en incluant dans leur programme quelques cours se rapportant directement à leur intervention professionnelle.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et manifester un intérêt démontré pour l'initiation aux arts plastiques.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les huit cours suivants (24 crédits) :

première démarche

APL1401	Exploration en dessin A
APL1501	Exploration en couleur A
APL1601	Exploration en sculpture A
APL1801	L'art dans la vie A

Note : Les quatre cours de la première démarche doivent être réussis avant l'inscription aux cours de la deuxième démarche.

deuxième démarche

APL1402	Exploration en dessin B (APL1401)
APL1502	Exploration en couleur B (APL1501)
APL1602	Exploration en sculpture B (APL1601)
APL1802	L'art dans la vie B (APL1801)
ou le cours	
APL1901	L'artiste : ses techniques et ses matériaux

l'une des deux séries suivantes (deux cours) (6 crédits) :

Note : L'étudiant doit avoir réussi quatre cours (douze crédits) avant de suivre les cours APL1230, APL1701 et APL1702.

série didactique

APL1230	Développement de l'expression plastique et modes de représentation
APL1240	Didactique de l'expression plastique au primaire

série atelier

APL1701	Atelier de procédés mixtes A
APL1702	Atelier de procédés mixtes B (APL1701)
ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.	

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Ce programme ne constitue pas une voie d'accès aux autres programmes de premier cycle en arts visuels et médiatiques. Par conséquent, les candidats plus qualifiés seront dirigés vers les autres programmes d'arts visuels et médiatiques. Les étudiants qui sont des enseignants en exercice ont intérêt à s'inscrire aux deux cours de la série didactique, s'ils ne les ont pas déjà suivis antérieurement. Les cours suivis dans ce programme ne sont pas crédités au baccalauréat en arts visuels et médiatiques.

CERTIFICAT EN CRÉATION LITTÉRAIRE 4289

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour but d'amener les étudiants à :

- se sensibiliser à la spécificité de l'écriture littéraire (poésie, genres narratifs, essais) par l'analyse des types de discours et les pratiques d'écriture ;
- explorer les ressources de la langue, les processus d'écriture, les fonctions sociales du texte, la dimension esthétique et le rapport du sujet à l'œuvre ;
- développer leurs aptitudes personnelles grâce à une pédagogie favorisant l'apprentissage des techniques d'écriture au moyen d'ateliers pratiques, de cours théoriques et d'un encadrement individualisé.

Par une meilleure connaissance des enjeux du texte littéraire et par les habiletés acquises dans les ateliers pratiques, l'étudiant sera en mesure de produire des textes qui recoupent mieux ses objectifs personnels, et d'autre part il sera plus apte à répondre aux conditions des institutions culturelles.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée de l'écriture journalistique, de la poésie ou de la prose littéraire ou avoir travaillé dans le monde de l'édition, du spectacle, pendant au moins six mois.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Dès titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (15 crédits) :

Dès sa première inscription au programme, l'étudiant doit suivre le cours LIT1250 ou le cours PSY2112.

ELM3050	Élaboration de projet-production (6 cr.) (LIT2250)
LIT1250	Théorie de la création littéraire
LIT2250	Atelier d'écriture I
PSY2112	Individu créateur et l'entraînement à la créativité

Note : Le cours ELM3050 s'étend sur deux trimestres.

deux ateliers parmi les suivants (6 crédits) :

EDM3810	Techniques d'écriture télévisuelle
ETH2010	Écriture dramatique I
LIT2003	Pratiques littéraires I
LIT3115	Atelier d'écriture en littérature de jeunesse
LIT3250	Atelier d'écriture II (LIT2250)
LIT3260	Atelier d'écriture radiophonique
LIT3800	Atelier d'écriture populaire I

deux cours complémentaires parmi les suivants (6 crédits) :

HIS4551	Les idéologies au Québec
HIS4579	Histoire et littérature au Québec
LIT1920	Best-sellers
LIT300X	Corpus d'auteur
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4265	Roman policier
LIT5440	Littérature et paralittérature
LIT5450	Robots et automates dans la littérature d'imagination
PSY3032	Psychologie de la communication
SOC1900	Sociologie de la production culturelle

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

un autre cours complémentaire, choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

CERTIFICAT EN FRANÇAIS ÉCRIT 4117

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme d'études s'adresse aux personnes qui, à des titres divers, sont confrontées à la langue écrite comme moyen de communication (cadres, fonctionnaires, secrétaires, journalistes, rédacteurs de textes, etc.) ou comme objet même de leur profession (correcteurs d'épreuves, lecteurs, éditeurs, etc.). Le programme vise à donner aux étudiants les connaissances de base en français écrit et un cadre pratique et conceptuel permettant un meilleur exercice de leur profession.

Il vise spécifiquement à :

1. Permettre à une clientèle désireuse d'améliorer sa performance en français écrit de développer des habiletés permettant d'appliquer des connaissances en situation d'écriture. Ce sous-objectif est couvert par les cours obligatoires.
2. Faire en sorte que ce certificat soit le point de départ d'une réflexion sur la langue en permettant à l'étudiant d'approfondir ses connaissances pour élargir sa vision des phénomènes linguistique et littéraire. Ce sous-objectif est couvert, sur le plan de la pratique, par les ateliers d'écriture et, sur le plan de la théorie, par les cours facultatifs qui touchent à l'étude de la linguistique descriptive et des corpus littéraires.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature (enseignement, édition, librairie, journalisme, traduction, publicité, administration, secrétariat, etc.).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIT1015	Communication écrite I
LIT2006	Écriture et norme grammaticale II (LIT1006)
LIT2015	Communication écrite II (LIT1015)

cinq cours choisis parmi les suivants, en fonction des objectifs poursuivis (15 crédits) :

Amélioration du français

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIT1070	Initiation pratique au travail de recherche
LIT2251	Atelier de rédaction

Spécialisation

LIN2011	Histoire de la grammaire française (LIN1009 ou l'équivalent)
LIT1325	Stylistique littéraire
LIT2018	Révision et édition de textes

Développement de l'autonomie par rapport à la correction de la langue

LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)

Découverte des structures synchroniques et diachroniques de la langue française

LIN1750	Histoire de l'orthographe du français
LIN1984	La magie des mots
LIN2150	Histoire sociopolitique du français

Intégration d'une pratique des genres littéraires

EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
LIT3940	Atelier de poésie I
LIT3950	Atelier de prose I

Réflexion sur les notions grammaticales et stylistiques des textes

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIT1000	Stylistique du français administratif et commercial
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

Familiarisation avec de grands textes littéraires

LIT1610	Répertoire I
LIT1630	Répertoire II

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

un cours choisi avec l'accord de la direction du programme, dans une discipline ayant des liens étroits avec le français écrit : communication, linguistique (sauf les cours de langues), littérature (3 crédits)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Approches pédagogiques

Le programme vise à un équilibre entre les enseignements de type magistral et ceux de type atelier, notamment dans les cours obligatoires, où les règles fondamentales de la grammaire et de la rédaction sont mises en pratique par de nombreux exercices en classe ou à la maison.

CERTIFICAT EN HISTOIRE DE L'ART 4164

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat de premier cycle en histoire de l'art est conçu pour offrir une formation générale en histoire de l'art.

Quatre objectifs sont poursuivis par ce programme :

- développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques ;
- favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architectures anciennes, modernes et contemporaines ;

- connaître et comprendre les principales méthodologies de travail en histoire de l'art ;
- acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

Ce programme permet également à l'étudiant de compléter sa formation par un cours au choix parmi les axes suivants : théorie et critique, arts visuels et architecture, art moderne et contemporain (hors Québec-Canada), arts visuels et architecture au Québec et au Canada, muséologie et diffusion de l'art.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

neuf cours choisis parmi les suivants (27 crédits) :

HAR1800	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1805	Analyse des œuvres d'art
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1815	Les arts plastiques en Europe au XIX ^e siècle
HAR1820	Les arts visuels du Moyen-Âge à la Renaissance
HAR1825	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1830	Les arts en Nouvelle-France, au Québec et dans les Canadas avant 1867
HAR1835	Les arts visuels en Occident du XVI ^e siècle au XVIII ^e siècle
HAR1840	Les arts plastiques en Europe de 1905 à 1940
HAR1850	L'architecture aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR1855	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1867 à 1940
HAR1860	Les arts plastiques de 1940 à 1968
HAR1865	L'art depuis 1968
HAR1870	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968
HAR2810	Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art
HAR2820	Approches sémiologiques des arts visuels
HAR2830	Approches sociologiques des arts visuels
HAR2840	Approches esthétiques des arts visuels

un cours optionnel choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5815	L'objet d'art et la photographie
HAM5820	Analyse des œuvres d'art sur le site I
HAM5830	Analyse des œuvres d'art sur le site II
HAR2626	Théories et pratiques en art contemporain
HAR3800	Écrits et discours d'artiste
HAR3803	Histoire de la critique d'art
HAR3806	Historiographie de l'histoire de l'art
HAR3810	Les arts visuels de la Préhistoire au Xe siècle
HAR3815	L'impressionnisme et le post-impressionnisme
HAR3816	Le romantisme
HAR3817	Le cubisme et l'avant-garde russe
HAR3819	Dada et surréalisme
HAR3820	L'art néoclassique
HAR3824	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR3825	Histoire de l'art et médiations
HAR3826	Le marché de l'art

HAR3827	Les collections et la notion de patrimoine
HAR3828	Exposition et mise en valeur des objets
HAR3831	L'architecture domestique au Québec du XVIIe au XXe siècles
HAR3832	Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal
HAR3833	L'art québécois de 1968 à nos jours
HAR3834	L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR3836	Histoire de l'estampe
HAR3837	Les arts décoratifs en Occident
HAR3838	Les arts amérindiens
HAR3839	Les arts plastiques aux États-Unis avant le XXe siècle
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels
HAR3842	Problématiques de la sculpture moderne et contemporaine
HAR3843	Problématiques des réalismes aux XIXe et XXe siècles
HAR3844	L'art américain au XXe siècle
HAR3845	Histoire de la photographie de 1839 à 1915
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HAR3860	Histoire de la photographie de 1915 à nos jours
HAR3861	Problématiques de la photographie en art moderne et contemporain
HAR3862	Art et nouvelles technologies
HAR3870	Art actuel
HAR552X	Problématiques en architecture ou en art
HAR553X	Problématiques en architecture ou en art québécois et/ou canadien
HAR554X	Aspects de l'art des cultures non occidentales

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Approches pédagogiques, encadrement et évaluation

Les approches pédagogiques, l'encadrement et les modalités d'évaluation sont les mêmes que celles du programme de baccalauréat en histoire de l'art. Les étudiants inscrits au programme de certificat auront également accès aux activités du monitorat de programme.

CERTIFICAT EN SCÉNARISATION CINÉMATOGRAPHIQUE

4327

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en scénarisation cinématographique a pour objet de donner aux étudiants une formation théorique et pratique qui leur permette d'intervenir adéquatement comme scénaristes dans le champ de la production cinématographique.

À ces fins, il vise :

- une sensibilisation au texte filmique en général, dans ses réalités cinématographique et télévisuelle ;
- une information sur les conditions matérielles de la production cinématographique nationale ;
- une connaissance de la spécificité de l'écriture de scénario ;
- une maîtrise de la scénarisation, en fonction du milieu et des aptitudes personnelles des étudiants.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Il n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir écrit pour le cinéma ou avoir travaillé dans un domaine de l'écriture pour les médias.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (15 crédits) :

ELM1000	Activité de synthèse (6 cr.)
LIT1850	Atelier de scénarisation I
LIT2850	Visionnement et analyse de scénarios
LIT3850	Atelier de scénarisation II (LIT1850)

Note : Le cours ELM1000 (6 crédits) se poursuit sur deux trimestres, de janvier à juin.

deux cours, soit l'un des profils suivants (6 crédits) :

profil analytique

HAR1055	Langage cinématographique
LIT3855	Adaptation cinématographique (LIT1850)

profil technique

EDM2501	Initiation à l'audio
EDM4115	Production vidéo

trois à cinq cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ELM1001	Séminaire I (1 cr.)
ELM100X	Séminaire II (1 cr.)
FLM4010	Atelier de scénarisation à l'aide des multimédias interactifs (LIT4240)
HAR1055	Langage cinématographique
HAR4350	Corpus de cinéma québécois
LIT4240	De la narration au multimédia
LIT4550	Corpus de cinéma I
LIT4551	Corpus de cinéma II
LIT455X	Corpus de cinéma III

Note : Les cours intensifs ELM1001 et ELM100X peuvent être donnés en une fin de semaine.

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

FACULTÉ DE COMMUNICATION

DIRECTION

Doyen

Enrico Carontini, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

Vice-doyen à la recherche

Louis-Claude Paquin, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

Vice-doyen aux études

Philippe Sohet, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES

Communication sociale et publique

Pierre Mongeau, téléphone : 514 987-3545

École des médias

Yves Théorêt, téléphone : 514 987-3053

École de langues

Gladys Benudiz, téléphone : 514 987-3980

DIRECTION DES INSTITUTS ET DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Institut Santé et société

Diane Berthelette, téléphone : 514 987-3000, poste 2250

Chaire de recherche René Malo en cinéma et en stratégie de production culturelle

Paul Tana, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 0222

Chaire en relations publiques

Danielle Maisonneuve, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4628

Bernard Motulski, cotitulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2613

Chaire UNESCO-BELL en communication et développement international

Magda Fusaro, titulaire, téléphone : 514 987-4591

ORBICOM, le réseau des Chaires UNESCO en communication

Claude-Yves Charron, secrétaire général, téléphone : 514 987-8743

AUTRE UNITÉ

Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB)

Gaétan Tremblay, téléphone : 514 987-3000, poste 8207

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DOCTORATS

Communication, Ph.D.

Gilles Coutlée, téléphone : 514 987-3053

MAÎTRISES

Communication, M.A.

Michèle Isis Brouillet, téléphone : 514 987-4057

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Musique de film

N., téléphone : 514 987-3631

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE

Communication et santé

Michèle Isis Brouillet, téléphone : 514 987-4057

BACCALAURÉATS

Animation et recherche culturelles, B.A.

Pierre-Léonard Harvey, téléphone : 514 987-3634

Communication (cinéma), B.A.

Paul Tana, téléphone : 514 987-3637

Communication (journalisme), B.A.

Antoine Char, téléphone : 514 987-3647

Communication (marketing), B.A.

N., téléphone : 514 987-3647

Communication (médias interactifs), B.A.

Jean-François Renaud, téléphone : 514 987-3637

Communication (relations humaines), B.A.

Gaby Hsab, téléphone : 514 987-3620

Communication (relations publiques), B.A.

François Marticotte, téléphone : 514 987-3647

Communication (stratégies de production culturelle et médiatique), B.A.

Marc Ménard, téléphone : 514 987-3637

Communication (télévision), B.A.

Martin L'Abbé, téléphone : 514 987-3637

BACCALAURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Téléphone : 514 987-3631

MAJEURE

Communication

Chantal Arousseau, téléphone : 514 987-3620

CERTIFICATS

Animation culturelle

Pierre-Léonard Harvey, téléphone : 514 987-3634

Communication

Martin L'Abbé, téléphone : 514 987-3637

Intervention psychosociale

Gaby Hsab, téléphone : 514 987-3620

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE

Utilisation pédagogique des nouvelles technologies et du multimédia dans la salle de classe

Martin L'Abbé, responsable, téléphone : 514 987-3647

Note: Les personnes intéressées au programme suivant:

- Baccalauréat en communication, politique et société le retrouveront dans le répertoire de la **faculté de Science politique et de droit.**

ÉCOLE DE LANGUES

Gladys Benudiz, téléphone : 514 987-3980

CERTIFICATS

Allemand

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Anglais

Carey Nelson, téléphone : 514 987-3000, poste 3337

Espagnol

Jessica Payeras-Robles, téléphone : 514 987-3000, poste 1482

Français écrit pour non-francophones

N., téléphone : 514 987-3000, poste 3980

Langue et culture arabes

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Langue et culture du Brésil

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Langues et cultures d'Asie

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

PROGRAMMES COURTS ET CONCENTRATIONS DE PREMIER CYCLE

Allemand

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Anglais

Carey Nelson, téléphone : 514 987-3000, poste 3337

Espagnol

Jessica Payeras-Robles, téléphone : 514 987-3000, poste 1482

Italien

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Cours de langues modernes : français langue seconde, anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, langue des signes québécoise, portugais brésilien, russe et vietnamien.
Téléphone : 514 987-3980

DÉPARTEMENT ET ÉCOLES, CORPS PROFESSORAL ET MAÎTRES DE LANGUES

Département de communication sociale et publique

Directeur : Pierre Mongeau, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)

Pavillon Judith-Jasmin, local J-3190

Téléphone : 514 987-3545

Corps professoral

AGBOBLI, Christian, Ph.D. communication (conjoint Un. Québec à Montréal, Un. McGill, Un. Montréal, Montréal, Québec)
AUROUSSEAU, Chantal, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
BARTHE, Marcel, B. journalisme et information (Un. Laval, Québec)
BÉRUBÉ, Pierre, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
BROUILLET, Michèle-Isis, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
CARLE, Paul, Ph.D. histoire-sociologie (Un. Montréal, Québec)
CARONTINI, Enrico, D. philosophie (Un. Louvain, Belgique)
DES AULNIERS, Luce, D. anthropologie (Un. Paris V, France)
HARVEY, Pierre-Léonard, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
HOUDE, Renée, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)
HSAB, Gaby, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
MAISONNEUVE, Danielle, Ph.D. Humanities (Un. Concordia, Montréal, Québec)
MAHY, Isabelle, Ph.D. sciences humaines appliquées (Un. Montréal, Québec)
MILLERAND, Florence, Ph. D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
MONGEAU, Pierre, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
MOTULSKY, Bernard, Ph.D. philosophie (Un. Laval, Québec)
PERRATON, Charles, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
RENAUD, Lise, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
RHÉAUME, Jacques, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
RICO DE SOTELO, Maria del Carmen, D. sciences de l'information (Un. Séville, Espagne)
SAINT-CHARLES, Johanne, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
SOHET, Philippe, L. communication-sociologie (Un. Louvain, Belgique)
STOICIU, Gina, D. sociologie (Un. Bucarest, Roumanie)
THOËR, Christine, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

École des médias

Directeur : Yves Théorêt, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)

Pavillon Judith-Jasmin, local J-3170

Téléphone : 514 987-3053

Corps professoral

BOYER, Jean-Pierre, D. sciences informatiques et comm. (É.H.E.S.S., Paris, France)
BRETON, André, Dipl. (Inst. Technologie de Sherbrooke, Québec)
BURGER, Jean-Claude, D. sciences politiques (Inst. Grenoble)
CARON, Michel, Dipl. (Beaux-Arts) (Un. Québec à Montréal, Québec)
CHAR, Antoine, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
COUTLÉE, Gilles, Ph.D. philosophie (Un. Québec à Montréal, Québec)
DÉCARIE, Jean, M. musique (Un. Montréal, Québec)
DESROCHERS, Pierre, M.A. musique (Un. Montréal, Québec)
DUBOIS, Judith, M. journalisme (Un. Western Ontario, Ontario)
GEORGE, Éric D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
GOURD, Simon-Pierre, M. multimédia (Un. Québec à Montréal, Québec)
GUIMOND, Pierre, M.A. sociologie (Un. Montréal, Québec)
GUYOT, Loïc, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
LABBÉ, Martin, B.A. histoire de l'art (Un. Montréal, Québec)
MASSE, Jean-Pierre
MÉNARD, Marc, D. économie (Un. Paris VIII, France)
PAQUIN, Louis-Claude, Ph.D. sciences médiévales (Un. Montréal, Québec)
PICHETTE, Jean, M.A. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
PROULX, Serge, D. sociologie (Un. Paris I, France)
RENAUD, Jean-François, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
RICARD, Margot, M. Sc. politique (Un. Ottawa, Ontario)
SAOUTER, Catherine, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
SCHIELE, Bernard, Ph.D. techniques de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
TANA, Paul, B.Sp. études françaises (Un. Québec à Montréal, Québec)
THÉORÊT, Yves, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)
TREMBLAY, Gaétan, D. psychologie (Un. Louis-Pasteur, Strasbourg, France)

École de langues

Directrice : Gladys Benudiz, M. français (Un. Californie, Los Angeles, États-Unis)

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-2375

Téléphone : 514 987-3000, poste 1662

Maîtres de langues

BARON, Agnès, M.A. lettres modernes (Un. Montréal, Québec)
BENUDIZ, Gladys, M.A. littérature (Un. Californie, Los Angeles, États-Unis)
BLANCHET, Josée, M.A. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
DEMPERIO, Jaime, M.A. linguistique (Un. Syracuse, États-Unis)
DERAÏCHE, Myra, M.A. littérature (Un. Laval, Québec)
DESAULNIERS, Annie, M. éducation (Un. Western Kentucky, États-Unis)
DESAULNIERS, François, M. A. littérature comparée (Un. Montréal, Québec)
DEWART, Roisin, M.A. linguistique appliquée, (Un. Concordia, Québec)
ECH-CHADLI, Malika, Ph.D. linguistique (Un. Laval, Québec)
ELGHAZI, Lahcen, Ph.D. linguistique (Un. Laval, Québec)
GAGNON, Madeleine, M. français langue étrangère (Un. Grenoble, France)
GALOUCHKO, Hélène, M. éducation (Un. Montréal, Québec)
GUILLÉN, Ayarid, M. études hispaniques (Un. McGill, Montréal, Québec)
GUILLLOT, Marie-Cécile, M.A. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
HAMDANI-KADRI, Djaouida, M. didactique (Un. Sorbone, France)
KELLER-SEGOVIA, Christel, M.A. études allemandes (Un. Montréal, Québec)
KOZLOWSKA, Martyna, Ph.D. linguistique (Un. McGill, Montréal, Québec)
LAMOUREUX, Karine, M.A. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
NELSON, Carey, M.A. études françaises (Un. Laval, Québec)
PAN, Liya, M.A. éducation (Un. Montréal, Québec)
PAYERAS-ROBLES, Jessica, Ph.D. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
PLOQUIN, Marie, M. linguistique (Un. Cambridge, Angleterre)
ROSALES, Emily, M.A. linguistique (Un. Laval, Québec)
ROSENAU, Gerald, M.A. linguistique (Un. McGill, Montréal, Québec)
SOTO, Monica, M. langues étrangères (Un. Paris X, France)
STARCKE, Britta, M.A. études allemandes (Un. de la Sorbone, France)
VAILLANCOURT, Danielle M. didactique de l'enseignement des langues secondes (Un. Montréal, Québec)

INSTITUT, UNITÉ DE RECHERCHE ET AUTRE UNITÉ

INSTITUT

Institut Santé et société

Directrice : Diane Berthelette
 Pavillon de l'Éducation, local N-7110
 Téléphone : 514 987-3000, poste 2250
 Site Internet : www.iss.uqam.ca

L'institut Santé et société regroupe plus de cent professeurs, de même que d'autres chercheurs et enseignants, des étudiants, et des partenaires dont la santé est le principal objet de recherche ou d'enseignement. Cet institut est plurifacultaire, ses membres étant répartis dans 23 départements et les sept facultés de l'UQAM. La mission de l'ISS est de favoriser le développement de la recherche sur la santé à l'UQAM et à en accroître la visibilité auprès de la communauté scientifique ainsi que de divers acteurs aux niveaux local, national et international. L'ISS a également pour mission de développer des programmes de formation novateurs transdisciplinaires en santé afin d'aider les nouvelles générations de praticiens et de professeurs, dont la santé est l'objet d'intervention ou de recherche, à acquérir une vision, une approche, plus globales des problématiques de santé. De cette façon, il contribuera à la compréhension des problématiques de santé et au développement d'interventions préventives et thérapeutiques efficaces. Enfin, l'ISS doit faciliter l'appropriation des connaissances produites et diffusées par ses membres, par la communauté, plus spécifiquement par leurs partenaires sociaux et économiques ainsi que par toute personne appelée à prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population.

CHAIRES

Chaire de recherche René Malo en cinéma et en stratégie de production culturelle

Titulaire : Paul Tana
 Téléphone : 514 987-3000, poste 0222
 Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-rene-malo.htm

La chaire René Malo en cinéma et en stratégies de production culturelle soutient le développement des jeunes créateurs en cinéma en appuyant la mise en oeuvre et la réalisation d'initiatives et de mesures susceptibles de contribuer au foisonnement des talents d'ici. Cette chaire vient également en aide aux jeunes producteurs désireux d'oeuvrer au rayonnement de la culture québécoise au Québec, au Canada et sur la scène internationale.

En soutenant la formation de jeunes créateurs en cinéma et de jeunes producteurs, la chaire René Malo en cinéma et en stratégies de production culturelle contribue à l'avancement des connaissances, stimule la créativité et l'innovation, et participe activement au leadership culturel du Québec.

Chaire en relations publiques

Titulaire : Danielle Maisonneuve
 Téléphone : 514 987-3000, poste 4628
 Cotitulaire : Bernard Motulski
 Téléphone : 514 987-3000, poste 2613
 Site Internet : www.unites.uqam.ca/crp

La chaire en relations publiques de l'UQAM a pour mission de contribuer à la progression des connaissances, à la formation des étudiants et au débat public sur toutes les questions relatives à l'exercice du métier de relationniste et à son rôle au sein de la société québécoise.

Chaire UNESCO-BELL en communication et développement international

Titulaire : Magda Fusaro
 Téléphone : 514 987-4591
 Site Internet : unesco.bell.uqam.ca/pages/accueil.php

La chaire Unesco en communications et développement international à l'UQAM regroupe des professeurs-chercheurs du département des communications de l'UQAM et des professeurs associés des universités de Calgary, de Laval, de McGill, de Montréal, de Simon Fraser et de Western. D'autres professionnels de la communication et de l'industrie se joindront à ce noyau au cours de la prochaine année, l'objectif étant de multiplier les études et les interventions multidisciplinaires et multinationales dans plusieurs champs des communications.

La chaire Unesco en communications à l'UQAM fait également partie du réseau Orbicom qui regroupe neuf chaires Unesco existantes, en Lituanie, en Russie, en Hongrie, en Bulgarie, en Espagne, en Colombie, en Uruguay.

ORBICOM, le réseau des Chaires UNESCO en communication

Secrétaire général : Claude-Yves Charron
 Téléphone : 514 987-8743

Créé conjointement en 1994 par l'UNESCO et l'UQAM, Orbicom est un réseau de 27 chaires UNESCO en communication et de 250 membres associés (professionnels de tous les secteurs de la communication) dans 71 pays. Parmi eux, plusieurs sont des sommités dans le domaine de la communication. Le réseau fonctionne en trois langues : anglais, espagnol, français.

Le réseau Orbicom est accrédité auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) depuis 1996 en tant qu'organisation internationale non gouvernementale (OING). Orbicom a reçu du Directeur général de l'UNESCO, le 13 novembre 2002, la distinction UNESCO/UNITWIN pour la qualité de ses projets.

Sous la responsabilité directe du Rectorat, le Secrétariat international d'Orbicom, situé à l'Université du Québec à Montréal, héberge également le siège social international du réseau. Orbicom partage ses locaux avec la chaire UNESCO-Bell en communication et développement international financée par Bell Canada.

AUTRE UNITÉ

Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB)

Directeur : Gaétan Tremblay
 Pavillon Judith-Jasmin, local J-1916, téléphone : 514 987-3000, poste 8207

Le centre d'études et de recherches sur le Brésil a pour mandat de promouvoir le rassemblement de professeurs, de chercheurs et de toute autre personne intéressée par le développement culturel, artistique, social, scientifique, économique et technologique brésilien et, dans ces perspectives, de favoriser les relations avec le Canada et le Québec en particulier. Le centre a également pour mandat de promouvoir les programmes d'études, de recherche et de diffusion d'information sur le Brésil. Il se veut un centre de références sur le Brésil, tant auprès des communautés universitaires québécoise et canadienne qu'auprès des principaux partenaires universitaires de la société civile (gouvernements, secteur privé, etc.).

DOCTORAT EN COMMUNICATION 3671

Ce programme est offert conjointement avec l'Université de Montréal et l'Université Concordia.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme veut :

- offrir une formation approfondie aux futurs chercheurs et enseignants en communication au Québec.
- stimuler des initiatives de recherche dans les secteurs de pointe, en ce qui a trait aux nouvelles technologies en particulier, compte tenu de la dimension humaine et sociale.
- favoriser la collaboration entre chercheurs de diverses disciplines pour l'étude des phénomènes de communication.
- développer chez les étudiants une approche multidisciplinaire des phénomènes de communication.

Domaines de recherche

- Communication internationale et développement
- Communication organisationnelle et réseaux de communication
- Études médiatiques et «Cultural Studies»
- Technologies de l'information et communication et société
- Théories et analyses des discours.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en communication ou d'une maîtrise dans un domaine connexe aux communications obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Il doit aussi avoir un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche et une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Le candidat doit également déposer, avec sa demande d'admission, l'esquisse d'un projet de recherche. Un professeur doit accepter d'encadrer l'étudiant.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement du département.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Le dossier devra comprendre le formulaire d'admission de l'université concernée, le dossier académique du candidat (baccalauréat et maîtrise), trois lettres de recommandation (au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue).

Les documents suivants doivent être joints au dossier :

- . une esquisse du projet de recherche (cinq pages) ;
- . une évaluation de la faisabilité du projet en termes matériel, temporel et financier ;
- . une indication des demandes de bourses effectuées par le candidat, des possibilités d'insertion dans une équipe de recherche et des charges de cours qu'il pourrait assumer au premier cycle ;
- . une indication, dans la mesure du possible, du professeur qui pourrait encadrer les travaux de recherche du candidat.

Procédures de sélection

Le comité d'admission, nommé par le comité conjoint du programme, procède à l'étude des dossiers. Il soumet ses recommandations au comité conjoint, lequel recommande l'acceptation ou le refus à l'université d'accueil.

Critères d'évaluation des dossiers

- . qualité et pertinence de la formation académique ;
- . expérience et potentiel de recherche ;
- . pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme ;
- . faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme ;
- . compétences linguistiques (bilinguisme) ;
- . disponibilité d'un professeur pour encadrer le candidat.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : cinq ans

Temps partiel : six ans

(résidence obligatoire jusqu'à la rédaction de la thèse).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

SCOLARITÉ (21 crédits)

Dans le but de favoriser les échanges interdépartementaux et pour permettre aux étudiants d'acquérir une formation plus diversifiée, les séminaires de niveau doctoral sont offerts conjointement par les départements participant au programme et sont ouverts à tous les étudiants.

Le séminaire suivant (3 crédits) :

FCM9230 Séminaire d'intégration

Ce cours est un cours année.

Quatre cours au choix parmi les suivants (12 crédits) :

FCM915X Séminaire avancé en méthodologie I

FCM9152 Séminaire avancé en méthodologie II

FCM917X Séminaires avancés en communication

Communication internationale et développement

COM9180 Communication et développement

COM9181 Mondialisation des communications

COM9182 Identités et échanges culturels

COM9183 Communication, conflits et paix

Communication organisationnelle et réseaux de communication

COM9190 Théories de communication organisationnelle

COM9191 Communication, interactions et discours dans les organisations

COM9192 Organisation et réseaux de communication

COM9193 Culture organisationnelle

COM9194 Communication et changement dans les organisations

COM9195 Technologie et organisations

Études médiatiques et «Cultural Studies»

COM9211 Théories culturelles en études de communication

EDM9112 Réception des médias

EDM9210 Histoire et historiographie des médias et de la culture

EDM9214 Médias alternatifs

FCM9213 Culture populaire

Technologies de l'information et communication, et société

EDM9160 Technologie médiatique en tant que pratique

EDM9161 Interaction humain-ordinateur

EDM9231 Technologies de communication et société

EDM9232 Industries culturelles

EDM9233 Usages des technologies de l'information et de la communication

EDM9235 Politiques de communication

FCM9234 Communication, démocratie et pouvoir

Théories et analyses des discours

COM9220 Stratégies et styles de communication

COM9121 Communication et performance

COM9123 Discours et représentation

COM9124 Analyse du discours social

COM9221 Discours du corps

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Examen de synthèse (0 crédit)

Pour faire l'examen de synthèse, l'étudiant doit avoir complété au moins deux trimestres et au moins neuf crédits. L'examen de synthèse doit être complété avant l'inscription au forum doctoral.

L'examen de synthèse a pour objectif d'évaluer si l'étudiant est apte à entreprendre sa recherche doctorale. Cette aptitude exige la maîtrise des courants principaux de recherche en communication et la capacité de produire une réflexion critique dans le domaine choisi.

Pour réussir l'examen de synthèse, l'étudiant doit d'abord répondre par écrit (maximum de 40 pages) et soutenir ensuite oralement sa réponse à une question unique et uniforme, formulée ainsi :

Exposez (dans une quarantaine de pages) les principaux courants de pensée dans votre domaine de recherche et développez une réflexion critique par rapport à ces courants. Dans la conclusion de votre examen, indiquez (dans un maximum de cinq pages) la pertinence de cette réflexion pour votre projet de thèse.

L'étudiant constituera la bibliographie de l'examen à partir de la bibliographie de son séminaire d'intégration (environ un tiers des titres) et le reste (deux tiers) en fonction de ses propres intérêts.

L'évaluation de l'examen est du type acceptation/refus.

L'étudiant dont l'examen de synthèse aura été refusé aura droit à une seule et unique reprise au cours du trimestre suivant le refus. Un deuxième refus entraîne automatiquement un échec et l'exclusion du programme. Dans le cas de l'examen

de synthèse, chaque jury inclut au moins un professeur provenant d'un des deux départements partenaires autre que celui où l'étudiant est inscrit. Le directeur de l'étudiant proposera trois noms au CODO, après avoir vérifié la disponibilité des personnes retenues.

Forum doctoral (6 crédits) :

FCM9302 Forum doctoral (6 cr.) (Réussite de l'examen de synthèse.)
Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, tous les étudiants de deuxième année doivent s'inscrire à ce séminaire de théorie et de recherche. L'ensemble des étudiants et des professeurs sont aussi conviés à y participer.

Chaque étudiant inscrit au forum doctoral présentera une première esquisse de son projet de thèse.

Le forum doctoral favorisera les échanges entre les cinq domaines du programme.

RECHERCHE (69 crédits)

Projet de thèse (6 crédits) :

FCM9400 Projet de thèse (6 cr.) (FCM9302)

L'étudiant qui a réussi son Forum doctoral pourra s'inscrire à son projet de thèse.

Le projet de thèse doit normalement être déposé par écrit dans les douze mois suivant la fin du Forum de l'étudiant. Toute exception devra faire l'objet d'une demande motivée de prolongation de délai auprès de la direction locale du programme, qui en fera état au Comité de liaison du programme.

De plus, l'étudiant devra défendre oralement son projet devant un jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique de même que la faisabilité de la recherche proposée. Chaque jury, constitué de trois professeurs, inclut au moins un professeur provenant d'un des deux départements partenaires autres que celui où l'étudiant est inscrit. Le directeur proposera deux noms au Comité de liaison du programme.

Le projet pourra être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, le refus met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est réputée terminée qu'une fois le projet de thèse accepté.

L'évaluation sera effectuée suivant la notation succès-échec.

Thèse (63 crédits)

La thèse de doctorat est le point culminant de longues années d'études et de travail ardu. Fondée sur une recherche originale, elle a pour objectif de faire avancer le savoir en y apportant une contribution originale.

La thèse de recherche est d'une longueur variant entre 225 et 350 pages. Elle doit être rédigée dans un français ou un anglais irréprochable et représenter un apport à la connaissance théorique ou empirique dans le champ des communications. Elle devra en plus faire l'objet d'une soutenance publique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant au doctorat qui subit un échec dans une des activités de son programme est exclu du programme.

La durée maximale du programme est de cinq ans (temps complet) et de six ans (temps partiel) après la première inscription.

Lors de l'admission l'étudiant se verra assigner un conseiller pédagogique. Il devra procéder au choix de son directeur de thèse au plus tard avant la fin du troisième trimestre.

L'examen de synthèse doit être complété au plus tôt au troisième trimestre et au plus tard au sixième trimestre après l'inscription.

Le projet de thèse doit être accepté au plus tard neuf trimestres après la première inscription.

Le projet de thèse doit normalement être déposé dans les douze mois suivant la fin du Forum de l'étudiant.

La direction du programme s'assurera que chaque étudiant fasse un choix de cours qui lui permette de se donner la formation théorique et méthodologique nécessaire à la réalisation de sa recherche doctorale.

Exigences linguistiques

Les étudiants du programme doivent être suffisamment bilingues (anglais et français) pour se plier à la règle de fonctionnement du programme : chacun utilise la langue de son choix et doit comprendre l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Communication internationale et développement
- Communication organisationnelle et réseaux de communication
- Études médiatiques et «Cultural Studies»
- Technologies de l'information et communication et société
- Théories et analyses des discours

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN COMMUNICATION

3279-3479

Ce programme comporte deux profils :

- Profil recherche-crédation en média expérimental (3279)
- Profil recherche (3479).

Le nom profil recherche-crédation en média expérimental figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Abordant la communication à la fois comme champ d'études, par le biais de diverses traditions disciplinaires, et comme discipline constituée, le programme offre une formation axée sur le savoir reconnu et sur les courants émergents qui viennent le questionner et le renouveler.

Ainsi, au terme de leur formation, les étudiants :

- auront acquis des connaissances approfondies de différentes épistémologies, théories et méthodologies liées au champ des études de la communication, de même que des connaissances spécifiques relatives à ses différents domaines et à leurs interrelations : communication interpersonnelle, communication organisationnelle, communication médiatique, communication interculturelle et internationale, etc. ;
- auront renforcé leurs capacités d'analyse, de synthèse et de communication écrite et orale ;
- plus spécifiquement, à travers la réalisation d'un mémoire de recherche, d'intervention (ou de recherche-action) ou de création, auront développé une compréhension fine d'un phénomène donné, leur autonomie intellectuelle, leur esprit critique et le sens de l'innovation.

Les diplômés de ce programme seront ainsi en mesure d'exercer diverses fonctions liées au domaine des communications au sein d'organisations publiques, privées ou communautaires : recherche, enseignement et formation ; planification, réalisation et évaluation de processus de travail ou d'intervention ; création et diffusion médiatique ; évaluation et implantation de technologies de communication ; etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent (1) en communication ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

(1) Les candidats étrangers sont invités à consulter le site Internet du Registrariat de l'UQAM pour connaître la liste des diplômes équivalents au baccalauréat québécois.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat ayant un baccalauréat dans une discipline autre que la communication pourra être admis conditionnellement à la réussite d'une propédeutique (trois cours ou plus) ou de cours d'appoint (deux cours ou moins) comprenant, selon sa formation académique antérieure ou sa pratique professionnelle, des cours sur les principales théories en communication, sur les méthodologies de recherche, d'intervention ou de création, ou sur des connaissances spécifiques en communication en lien avec les éléments contenus dans sa lettre d'intention.

Pour tous les profils, le candidat doit présenter une lettre d'intention, c'est-à-dire un texte de trois à cinq pages comportant les trois éléments suivants :

- 1- description de sa trajectoire académique et professionnelle ; pour le candidat au profil recherche-crédation en média expérimental, cette description doit faire la démonstration de ses connaissances et d'une pratique en création médiatique ;
- 2- présentation de ses intérêts de recherche, d'intervention ou de création et démonstration de leur pertinence communicationnelle en général ;
- 3- présentation montrant l'adéquation entre ses intérêts de recherche, d'intervention ou de création et les objectifs et activités du programme.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Pour le candidat au profil recherche-cr  ation en m  dia exp  rimental, la lettre d'intention doit   tre accompagn  e d'un portfolio de productions m  diatiques r  centes pour lesquelles est sp  cifi  e la nature de sa contribution.

Pour le candidat au profil recherche qui entend r  aliser un m  moire de cr  ation, il doit   galement d  montrer sa comp  tence    concevoir et    produire l'oeuvre envisag  e dans la lettre d'intention.

Capacit   d'accueil

Le programme est contingent   : 50 personnes sont admises dans le profil recherche ; 16 dans le profil recherche-cr  ation en m  dia exp  rimental ; 3    5 le sont en prop  d  utique ; 4    6 candidats provenant de l'  tranger peuvent en outre   tre admis chaque ann  e.

Admission    l'automne seulement.

La capacit   d'accueil du programme respectera la capacit   d'encadrement des professeurs impliqu  s dans le programme.

M  thodes et crit  res de s  lection

L'  valuation du candidat porte sur le dossier acad  mique (50 %), les lettres de recommandation (10 %) et la lettre d'intention (40 %), cette derni  re   tant   valu  e en fonction des crit  res suivants :

- qualit   de l'argumentation des   l  ments 2 et 3 de la lettre d'intention (d  monstration de la pertinence communicationnelle des int  r  ts de recherche, d'intervention ou de cr  ation ; ad  quation entre ses int  r  ts de recherche, d'intervention ou de cr  ation et les objectifs et activit  s du programme) (25 %) ;
- qualit   du fran  ais   crit (15 %).

Dans certains cas, le Sous-comit   d'admission et d'  valuation pourra convoquer le candidat en entrevue.

Les   tudes de deuxi  me cycle en communication exigent la lecture de textes en anglais. Les   tudiants ont la responsabilit   d'acqu  rir cette capacit   de lecture.

R  gime d'  tudes et dur  e des   tudes

Temps complet : 2 ans

Temps partiel : 4 ans

LISTE DES ACTIVIT  S

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 cr  dits.)

PROFIL RECHERCHE (code 3479)

Formation g  n  rale (neuf cr  dits)

le cours suivant (trois cr  dits) :

FCM7000   tudes en communication : aspects   pist  mologiques, m  thodologiques et critiques

un cours parmi les suivants (trois cr  dits) :

COM7016 Approches psychosociologiques en communication (FCM7000)
COM7017 Approches s  miotiques en communication (FCM7000)
COM7018 Approches anthropologiques en communication (FCM7000)
EDM7019 Approches sociopolitiques en communication (FCM7000)
EDM7020 Approches th  oriques en communication m  diatique (FCM7000)

un cours parmi les suivants (trois cr  dits) :

FCM7106 Strat  gies de recherche quantitative
FCM7107 Strat  gies de recherche qualitative
FCM7108 Strat  gies de recherche intervention
EDM7109 Strat  gies de recherche-cr  ation

Formation sp  cifique (douze cr  dits)

quatre cours parmi les suivants :

COM7525 Communication internationale et d  veloppement
COM7606   tude des r  seaux humains de communication
COM7611 Communication interpersonnelle
COM7631 Communication organisationnelle
COM7632 Communication et pouvoir dans les organisations
COM7633 Communication et enjeux relationnels au travail
COM7634 Communication et interventions en milieux de travail
COM7635 Communication et   thique appliqu  e
COM8110 Recherches f  ministes en communication
COM8115 Aspects symboliques de la communication
COM8121 Communication, interculturalit   et pluralisme ethnique
COM8122 S  minaire d'anthropologie sur des objets communicationnels
COM8123 Identit   et alt  rit   en terrains
COM8145 Communication et relations publiques
EDM7506 Communication, science, culture et m  dias
EDM7507 Politiques des communications et contexte   conomique
EDM7508 Technologies de communication et soci  t  
EDM7814 Approches th  oriques et m  thodologiques de la r  ception
EDM8000 Cultures, id  ologies et m  dias aux   tats-Unis

EDM8100 Cin  ma et signification
EDM8130 Communication et journalisme
EDM8131 Communication, normativit  ,   thique et journalisme
FCM7516 Analyse des productions culturelles
FCM7905 Lectures dirig  es
FCM7909 Stage de recherche
FCM790X S  minaire de recherche en communication
FCM7910 Stage    l'international (6 cr.)

ou tout autre cours choisi parmi ceux de la Formation g  n  rale, de la Formation sp  cifique du PROFIL RECHERCHE-CR  ATION EN M  DIA EXP  RIMENTAL ou en dehors du programme avec l'accord de la direction du programme.

Activit  s de recherche (24 cr  dits)

le cours suivant (trois cr  dits) :

FCM7920 Projet de m  moire
et
M  moire de recherche (21 cr.)
ou
M  moire d'intervention ou de recherche-action (21 cr.)
ou
M  moire de cr  ation (21 cr.)

PROFIL RECHERCHE-CR  ATION EN M  DIA EXP  RIMENTAL (code 3279)

Formation g  n  rale (neuf cr  dits)

le cours suivant (trois cr  dits) :

FCM7000   tudes en communication : aspects   pist  mologiques, m  thodologiques et critiques

un cours parmi les suivants (trois cr  dits) :

COM7016 Approches psychosociologiques en communication (FCM7000)
COM7017 Approches s  miotiques en communication (FCM7000)
COM7018 Approches anthropologiques en communication (FCM7000)
EDM7019 Approches sociopolitiques en communication (FCM7000)
EDM7020 Approches th  oriques en communication m  diatique (FCM7000)

le cours suivant (trois cr  dits) :

EDM7109 Strat  gies de recherche-cr  ation

Formation sp  cifique (douze cr  dits)

au moins un cours parmi les suivants (trois    neuf cr  dits) :

EDM7110 S  minaire de recherche-cr  ation sur l'image
EDM7111 S  minaire de recherche-cr  ation sur le son
EDM7112 S  minaire de recherche-cr  ation sur l'interactivit  

au moins un cours parmi les suivants (trois    six cr  dits) :

EDM7803 Stage de recherche-cr  ation I
EDM7804 Stage de recherche-cr  ation II

jusqu'   deux cours parmi tous les cours de Formation sp  cifique du PROFIL RECHERCHE (jusqu'   six cr  dits)

ou tout autre cours choisi parmi ceux de la Formation g  n  rale ou en dehors du programme avec l'accord de la direction du programme.

Activit  s de recherche (24 cr  dits)

le cours suivant (trois cr  dits) :

FCM7920 Projet de m  moire
et
M  moire de cr  ation (21 cr.)

Remarque : les activit  s   num  r  es ci-dessus ne peuvent   tre offertes    chacun des trimestres (automne, hiver ou   t  ). Par cons  quent, elles sont r  parties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une ann  e    l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

Communication et   tudes des m  dias
Communication et intervention psychosociale
Communication scientifique
Communication et sant  
Communication interpersonnelle et organisationnelle
Communications internationales et interculturelles
  ducation aux m  dias
  tudes des r  seaux sociaux
Nouvelles technologies et communications
S  miologie et analyse des productions culturelles
Recherche-cr  ation en m  dias

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarit  , ce programme est rang   dans la classe B.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN MUSIQUE DE FILM

3011

Programme offert conjointement par l'École des médias (Faculté de communication) et le Département de musique (Faculté des arts).

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme de musique de film offre une formation de deuxième cycle de type professionnel permettant aux étudiants de composer de la musique de film adaptée au contenu cinématographique auquel elle s'associe. Ce programme est fondé sur la nécessité de créer une musique appropriée à la production cinématographique et de l'adapter aux contenus variés de ce média : fiction, documentaire, docu-fiction, etc.

De façon plus spécifique, le programme permettra à l'étudiant : d'acquérir les compétences technologiques et méthodologiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film ; d'acquérir les compétences professionnelles et artistiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film ; d'acquérir la compétence professionnelle nécessaire à la bonne gestion d'un projet de musique de film ; de développer une culture cinématographique basée sur une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma ; de développer un regard critique sur sa pratique professionnelle et sur celle des autres compositeurs ; de développer des compétences professionnelles relatives à la capacité de collaborer avec des équipes de travail multidisciplinaires ; de concevoir et réaliser une trame sonore adaptée à une production cinématographique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat en musique comportant une part importante de cours en écriture musicale, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir réussi six crédits de cours universitaires de premier cycle portant sur le cinéma. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Être titulaire d'un baccalauréat en cinéma, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des connaissances musicales avancées, démontrées lors de l'entrevue de sélection. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années en tant que musicien ou compositeur.

Dans le cas où le candidat possède une formation pertinente mais où la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 15 étudiants à temps complet. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si ce nombre d'inscrits est atteint. Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Tous les candidats doivent se soumettre à une épreuve d'admission.

Épreuve d'admission du **candidat détenteur d'un grade de premier cycle en musique** :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures ; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes ;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création.

Épreuve d'admission du **candidat non détenteur d'un grade de premier cycle en musique** :

- fournir la partition écrite d'une composition originale ou d'un arrangement personnalisé d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures ; ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes ;
- être en mesure d'exposer dans des termes musicaux adéquats les différents éléments de l'œuvre soumise de même que les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à sa création ;
- faire la démonstration de sa capacité à identifier, sur demande, certains éléments du langage musical dans une partition écrite proposée ;
- faire la démonstration de sa capacité à jouer d'un instrument de musique ;
- faire la démonstration de sa capacité à utiliser un clavier aux fins de programmation musicale ;
- réussir un test de connaissance générale en histoire de la musique occidentale et des musiques populaires contemporaines.

La sélection des candidats est basée sur la qualité du dossier académique, l'expérience professionnelle et les résultats à l'épreuve d'admission.

Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : trois trimestres.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours obligatoires suivants (30 crédits) :

EDM7701	Connaissance du répertoire de musique de film avant 1950
EDM7702	Connaissance du répertoire de musique de film après 1950
EDM7703	Travail dirigé I : préproduction
EDM7704	Travail dirigé II : production/réalisation (6 cr.) (EDM7703)
MUS7006	Atelier de musique de film : environnement technologique (6 cr.)
MUS7007	Atelier de musique de film : création sur commande (6 cr.) (MUS7006)
MUS7008	Séminaire sur l'industrie musicale

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le programme est offert à temps complet seulement.
- Les cours doivent être obligatoirement suivis selon le cheminement prévu.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN COMMUNICATION ET SANTÉ

0479

CRÉDITS

Attestation de douze crédits en communication et santé.

OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle en communication et santé propose une formation spécialisée en communication dans le domaine de la santé dont la finalité est l'apprentissage des aspects théoriques, méthodologiques et pratiques liés aux problématiques de la santé dans une perspective spécifiquement communicationnelle. Il a pour objectifs généraux de former des personnes aptes à connaître les fondements épistémologiques, théoriques et méthodologiques de la communication, et plus particulièrement de la communication dans le domaine de la santé, et à élaborer des stratégies communicationnelles dans le domaine de la santé au niveau des individus, des groupes, des organisations, des communautés et des médias.

Au terme de leur formation, les diplômés de ce programme seront ainsi en mesure de : décrire les principales approches, théories et méthodes d'analyse et d'intervention de la communication interpersonnelle, organisationnelle et médiatique ; expliquer le rôle et la place de la communication dans le domaine de la santé ; examiner des pratiques de communication spécifiques au domaine de la santé dans différents contextes ; identifier les critères qui caractérisent les pratiques exemplaires ou innovatrices de communication dans le domaine de la santé ; évaluer la pertinence des pratiques de communication dans différents contextes spécifiques en fonction de ces critères ; concevoir des interventions en communication dans le domaine de la santé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études liés à la communication ou la santé (communication, psychologie, sexologie, sociologie, éducation, travail social, administration, sciences infirmières, nutrition) ou dans une discipline associée à la thématique du programme, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;
ou
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience pertinente d'au moins cinq années dans le domaine de la communication ou de la santé.

Tous les candidats doivent présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation ou de leurs objectifs professionnels.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de seize inscrits est atteint. Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.
Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra également être exigée afin de vérifier les acquis des candidats.
Lorsque la préparation de ces derniers sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la poursuite et à la réussite de cours d'appoint. Une vérification des acquis sera exigée avant l'admission définitive.

Régime d'études et durée maximale des études

Temps partiel seulement : quatre trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

COM7814	Communication, prévention/promotion et protection de la santé
COM7815	Communication organisationnelle et santé
COM7816	Communication interpersonnelle dans les milieux de la santé
FCM781K	Communication médiatique et santé

Les activités de ce programme sont offertes en alternance d'un trimestre à l'autre (automne, hiver).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM7814 doit être suivi obligatoirement au premier trimestre d'inscription.

Passerelle - maîtrise en communication

Les étudiants qui s'inscrivent à la maîtrise en communication pourront se voir reconnaître certaines des activités du programme à la suite de l'étude de leur dossier académique par le Sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise en communication.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

BACCALAURÉAT EN ANIMATION ET RECHERCHE CULTURELLES 7082

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en animation et recherche culturelles forme des professionnels capables de penser l'action culturelle et d'intervenir méthodiquement dans ce champ, en vue du développement culturel et local.

L'étude de l'action culturelle est abordée à partir de quatre domaines qui structurent ce champ d'intervention : le domaine théorique des rapports reliant l'art et la culture à la société, le domaine politique des rapports existant entre l'État ou le marché et la culture, le domaine sociologique des contextes et des enjeux de l'action culturelle, le domaine historique et pratique de l'action culturelle tournée vers le développement culturel et local.

Ce programme a pour objectifs spécifiques de former des professionnels de niveau universitaire capables d'animer des groupes, de diffuser la culture, de promouvoir l'initiative culturelle dans le sens de la démocratisation de la culture artistique et de la reconnaissance des cultures minoritaires ; capables de travailler au développement culturel au niveau national, régional ou local dans le sens du changement, de la reliance sociale et de l'amélioration de la qualité de la vie. Les habiletés ainsi acquises se traduiront par une certaine polyvalence des étudiants qui seront capables de remplir des tâches professionnelles variées, reliées à la recherche et à l'analyse culturelles, à l'animation et à la communication, à la conception et à la gestion, à l'organisation et à la coordination, à la planification, à la programmation et à l'évaluation.

En outre, même si le baccalauréat est un programme terminal, il prépare aussi les finissants qui le désirent à débiter des études supérieures, notamment en les aidant tous à développer leur faculté de réflexion critique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé de façon rémunérée ou bénévole dans un domaine relié à l'animation culturelle (production et diffusion culturelles, animation loisir-sport, scientifique et socioculturelle, animation sociale ou communautaire).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les vingt cours suivants (60 crédits) :

ACM1001	Atelier d'intégration et information professionnelle
ACM4001	Formation professionnelle et préparation au stage
ACM5011	Pratiques d'action culturelle I (stage) (ACM4001)
ACM5021	Séminaire sur la pratique des stages (ACM4001 ; concomitant : ACM5011)
ACM6011	Pratiques d'action culturelle II (stage) (ACM4001 ; ACM5011)
ACM6021	Théorie et analyse des pratiques d'action culturelle (stage) (ACM4001 ; ACM5011)
COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
COM1623	L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle (COM1613)
COM1633	Stratégies d'intervention culturelle (COM1613 ; COM1623)
COM3215	Animation et créativité
EDM4550	Multimédia et société
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ou le cours	
ORH2222	Gestion des ressources humaines en OSBL
SOC1014	Introduction à l'action et à l'animation culturelle
SOC1021	Art, culture et société
SOC1101	Initiation au processus de recherche I
SOC2022	État, marché et culture (SOC1021)
SOC2102	Initiation au processus de recherche II (SOC1101)
SOC2610	Éléments de gestion et d'organisation culturelles

SOC3103	Introduction à la recherche évaluative : l'évaluation de l'action (SOC1101 ; SOC2102)
SOC3291	Mouvements sociaux : orientation et signification culturelles (SOC1014 ; SOC1021)

Notes :

- Dans ce programme, pour s'inscrire aux cours ORH1600 et ORH2222, il faut avoir réussi le cours SOC2610.
- Les cours ACM4001 et SOC3103 doivent être suivis au même trimestre.

huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :**deux cours dans un groupe A : analyses générales**

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM1501	Analyse des productions médias
GEO4150	Géographie historique et culturelle
HAR3824	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
SOC3231	Loisirs, société et action culturelle
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art

deux cours dans un groupe B : études québécoises

COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
GEO4100	Géographie du Québec : espace et territoires
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR3828	Exposition et mise en valeur des objets
HAR3833	L'art québécois de 1968 à nos jours
SOC1111	Sociologie de la société québécoise
SOC3261	Marginalisation sociale et sous-cultures
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

deux cours dans un groupe C : gestion et enquêtes sur les milieux d'action culturelle

COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SOC3100	L'action culturelle en milieux culturels artistiques
SOC3130	L'action culturelle à travers les médias
SOC3160	L'action culturelle dans les milieux de loisir socioculturel
SOC3190	L'action culturelle dans le mouvement communautaire
TRS2251	Atelier d'intervention dans les réseaux interculturels

deux cours dans un groupe D : initiation à des outils de création culturelle

COM5053	Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC (COM5050)
EDM2610	Initiation au vidéo
EDM2640	Initiation à la photographie
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
ETH1075	Organisation et gestion d'un groupe de production
ETH2640	Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles : théâtre
ETH3010	Marionnette expérimentale
ETH3300	Techniques scéniques
HAR3450	Techniques et pratiques d'exposition
LIT1850	Atelier de scénarisation I

ou tout autre cours pertinent pris avec l'accord de la direction du programme.

deux cours libres en dehors du champ de spécialisation (6 crédits).

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (CINÉMA) 7232

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de former des intervenants compétents dans le domaine des communications médiatiques. Plus spécifiquement : former des spécialistes dans le champ de la réalisation, de la direction de la photographie et de la postproduction au cinéma.

CONDITIONS D'ADMISSION**Le programme est contingenté**

Capacité d'accueil : Automne : 30 ; Hiver : 0

Ce programme doit être suivi à temps complet, durant le jour.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la production audiovisuelle pendant au moins deux ans.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

30 places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique.

Présélection - Base DEC

production médiatique : 60 %

cote de rendement : 40 %.

Présélection - Base Expérience

production médiatique : 60 %

expérience pertinente : 40 %.

Présélection - Base Études universitaires

production médiatique : 60 %

moyenne des résultats universitaires : 40 %.

Présélection - Base Études hors Québec

production médiatique : 60 %

dossier académique : 40 %.

Les 60 meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et seront convoquées à une entrevue de sélection définitive.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique et du dossier scolaire.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les vingt cours suivants (60 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2508	Conception sonore 1 : principes de base de la prise de son au cinéma
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3245	Histoire et esthétiques du cinéma de fiction
EDM3246	Histoire et esthétiques du cinéma documentaire
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3525	Musique et cinéma

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
EDM4010	Direction de la photographie 1 : l'apprentissage des instruments de prise de vues et le cadre
EDM4020	Direction de la photographie 2 : le cadre, la lumière et les instruments techniques comme moyen d'expression (EDM4010)
EDM4040	Atelier de production de film documentaire (EDM3825 ; EDM4132)
EDM4045	Production de films de fin d'études 1 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4130	Réalisation 1 : les moyens d'expression plastique du cinéma
EDM4132	Réalisation 2 : introduction à la réalisation du film documentaire et du film de fiction (EDM4130)
EDM4140	Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage
EDM4142	Montage 2 : construction du récit en documentaire et fiction (EDM4140)
EDM4500	Médias et société
EDM520X	Séminaire d'exploration
FCM3240	Histoire des communications

un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

EDM4030	Direction de la photographie 3 : le cinéma de fiction (EDM4020)
EDM4133	Réalisation 3 : la mise en scène (EDM3825 ; EDM4132)
EDM4143	Montage 3 : structure, fonction et sens (EDM4142)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4046	Production de films de fin d'études 2 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4122	Conception sonore 2 : le montage sonore et le mixage (EDM2506)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4047	Production de films de fin d'études 3 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4152	Postproduction des films de fin d'études 2 (EDM4122 ; EDM4143)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4048	Production de films de fin d'études 4 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4151	Postproduction des films de fin d'études 1 (EDM4122 ; EDM4143)

six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline sont à choisir parmi les cours relevant d'une discipline autre que la communication, et portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (JOURNALISME) 7732

La mention «journalisme» figurera sur le diplôme des étudiants de ce profil.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le profil journalisme du baccalauréat en communication vise à former des professionnels de l'information aptes à réfléchir de manière critique aux fonctions et au rôle de l'information dans une société démocratique et à comprendre les grands enjeux et problèmes sociaux. Ces professionnels seront appelés à travailler comme journalistes tant dans la presse écrite qu'électronique, ou à remplir plusieurs fonctions reliées à l'information. Le programme permet aux étudiants d'acquérir une formation générale de base en communication, en sciences humaines et sociales, des connaissances théoriques dans différents secteurs de spécialisation et des habiletés techniques nécessaires à la pratique des activités journalistiques usuelles. Le profil permet de pratiquer différents genres journalistiques et de se familiariser avec divers aspects de la pratique professionnelle.

Le profil vise aussi à développer chez les étudiants un certain nombre d'attitudes et d'habiletés intellectuelles spécifiquement reliées au domaine du journalisme : capacité de réflexion critique sur la finalité de l'information, sur les pratiques actuelles en journalisme et sur les exigences associées à la responsabilité sociale des médias ; capacité d'autonomie, de jugement et d'objectivité dans l'analyse des événements ; capacité d'analyse et de synthèse des phénomènes sociaux, de curiosité, d'esprit de recherche et de rigueur intellectuelle ; qualité de l'expression écrite et de l'expression orale en français.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 60 ; Hiver : 0.

Connaissance du français

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test. Un second test devra être réussi en cours de scolarité, en fonction des normes plus exigeantes s'appliquant à certains programmes. (voir règlements pédagogiques particuliers)

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée en journalisme : recherche, rédaction, reportages ou entrevues à la radio, à la télévision, en presse écrite ou dans les nouveaux médias.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

Présélection

Base DEC

Cote de rendement : 100 %

Base Expérience

Expérience pertinente attestée (minimum de deux ans d'expérience pertinente) : 100 %.

Bases Études universitaires et Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %

Sélection : 100 % (Pour toutes les bases d'admission)

Questionnaire

Entrevue.

Critères de pondération du questionnaire et de l'entrevue :

- Degré de connaissance factuelle des sujets d'actualité abordés dans les médias d'information : 25 % ;
- Capacité d'analyse de la couverture médiatique : 25 % ;
- Intérêts sociaux : 25 % ;
- Capacité d'expression : 25 % (questionnaire : expression écrite) (entrevue : expression orale).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

L'étudiant doit suivre 18 cours obligatoires (54 crédits) cinq cours de spécialisation (15 crédits) et sept cours optionnels (21 crédits), comme suit :

première année

•trimestre 1

EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM4540	Journalisme et société
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
FCM3242	Histoire des communications II

•trimestre 2

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2503	Initiation à la production radiophonique
FCM3243	Histoire des communications III

Deux cours optionnels (voir liste plus loin)

deuxième année

•trimestre 3

EDM4413	Atelier de journalisme/radio (EDM2503 ; EDM2650)
EDM5241	Atelier d'écriture journalistique II (EDM2650)

GEO1100 L'état du monde : perspectives géographiques
JUR6870 Le journalisme et le droit
Un cours optionnel (voir liste plus loin)

•trimestre 4

EDM4403 Atelier de presse quotidienne I (EDM2650)
EDM4423 Atelier de presse quotidienne II (EDM2650)
EDM5242 Initiation au vidéo-journalisme

- Un cours de spécialisation. (Les cours de spécialisation sont souvent pris en langues (anglais et espagnol), en science politique, en droit, en histoire, etc.).
- Un cours optionnel.

troisième année

•trimestre 5

EDM4433 Atelier de journalisme/télévision (EDM2610 ; EDM4403 ; EDM4413 ; EDM4423 ; EDM5242)
EDM4443 Atelier de journalisme d'opinion (EDM4403 ; EDM4413 ; EDM4423)
EDM4453 Atelier de journalisme/magazine (EDM4403 ; EDM4413 ; EDM4423)

Deux cours de spécialisation. (Les cours de spécialisation sont souvent pris en langues (anglais et espagnol), en science politique, en droit, en histoire, etc.).

•trimestre 6

Trois cours optionnels (voir plus loin)

Deux cours de spécialisation. (Les cours de spécialisation sont souvent pris en langues (anglais et espagnol), en science politique, en droit, en histoire, etc.).

•Liste des cours optionnels

COM5030 Communication et culture
ECO1055 Éléments d'économie contemporaine
EDM1000 Stage et production I
EDM1010 Stage et production II
EDM520X Séminaire d'exploration
EDM5243 Journalisme assisté par ordinateur (FCM1413 et EDM2650)
EDM5244 Les techniques d'expression dans les médias électroniques (télévision et radio)
EDM5250 Le journalisme d'enquête (EDM2650)
EDM5256 Atelier de journalisme spécialisé
EDM5257 Reportage télévisé (EDM2610 ou EDM5242)
EDM5260 Information internationale
SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- La pratique du journalisme exige une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit. L'étudiant a la responsabilité de prendre les moyens nécessaires à cet égard.
- Par ailleurs, le règlement des études de premier cycle de l'Université exige que les étudiants prennent 18 crédits de cours hors discipline.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION MARKETING 7210

Ce programme est offert par la Faculté de communication et l'École des sciences de la gestion.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en communication marketing offre une formation bidisciplinaire en communication et en marketing. Il repose sur une approche communicationnelle intégrée qui met l'accent sur l'amélioration des connaissances scientifiques, le développement d'une pensée critique et éthique, ainsi que le développement des compétences professionnelles permettant d'assurer la relève dans le domaine de la communication au Québec. Il vise à former des gestionnaires et des communicateurs stratégiques multidisciplinaires dont les connaissances s'articulent sur des modèles théoriques validés et sur une orientation critique face aux pratiques actuelles de la communication marketing. De façon plus spécifique, le programme permet à l'étudiant :

- d'acquérir et d'approfondir des connaissances relatives aux différents aspects de la communication marketing ;

- de développer des habiletés et de s'initier à la recherche dans le domaine de la communication marketing ;
- d'acquérir des connaissances relatives à l'environnement organisationnel des entreprises et du contexte dans lequel elles évoluent ;
- de développer une réflexion éthique et critique face aux pratiques de la communication marketing ;
- d'élaborer des stratégies de communication marketing originales selon une approche intégrée et critique ;
- de concevoir, réaliser et gérer les communications internes et externes d'une entreprise en tenant compte des caractéristiques de son environnement organisationnel.

Il comporte une solide formation théorique, plusieurs activités d'intégration des connaissances, ainsi que des activités de formation pratique prenant la forme d'un stage en entreprise.

Le programme prépare à oeuvrer au sein de diverses organisations publiques ou privées, d'agences de publicité et de firmes de communication. Il donne également accès à des études de deuxième cycle en gestion ou en communication.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 75 ; Hiver : 0

Répartition des places au prorata des demandes admissibles.

Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote R.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente consistant à avoir assumé des fonctions ou rempli des tâches, pendant au moins un an à temps complet, reliées au marketing, à la publicité, aux affaires publiques ou aux relations publiques.

Sélection : 100 %

Test de scolapitudes (50 %)

Test de culture générale (50 %).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire.

Pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 26 cours obligatoires suivants (81 crédits) :

COM1630 Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2668 Communication orale et écrite
COM3070 Communication marketing et technologies de communication
COM3104 Communication organisationnelle
COM3130 Analyse critique du phénomène publicitaire

COM3136	Diffusion et réception en communication
COM4065	Plan de communication (COM3065)
COM5055	Pratiques de communications dans les organisations
COM6070	Éthique de la communication marketing et de la gestion de la marque
COM6080	Stage en communication marketing (6 cr.) (COM4065)
DSA3300	Marketing
DSA3503	Communication financière
DSA4322	Marketing et gestion des commerces de détail (DSA3300)
DSA5300	Stratégie de marketing (DSA5301 ou DSA5305 ou EUT4108)
DSA5301	Recherche en marketing (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315 ; MAT2080)
DSA5305	Comportement du consommateur (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5311	Méthodes quantitatives en marketing (DSA5301 ou EUT4108)
DSA5324	Marketing direct et gestion de la relation clients (DSA3300)
DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5333	Gestion de la marque (DSA3300)
DSA5334	Aspects marketing du commerce électronique (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1027	Les consommateurs et la loi
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

un cours parmi chacun des deux blocs suivants (6 crédits) :

Bloc A

COM2185	Communication et relations interethniques
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
EDM5260	Information internationale
FCM3240	Histoire des communications
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL4080	Groupes de pression
SOC1250	Analyse de la société québécoise

Bloc B

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
COM3133	Initiation à la création publicitaire (COM3104)
DSA5329	Promotion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (DSA5301 ou EUT4108 ; DSA5305)
DSA5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques
DSA6300	Concours de la relève publicitaire (DSA5301 ; DSA5327)
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2030	Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM3530	Sémiologie de l'image
EDM5050	Initiation aux technologies numériques

un cours choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Exigence linguistique en anglais aux fins d'obtention du diplôme

Tous les étudiants inscrits dans ce programme doivent, aux fins d'obtention du diplôme, attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test (test d'anglais écrit SEL (Version A) ou test TOEIC), dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

Préalables aux cours COM4065 et DSA5301

Pour les étudiants de ce programme :

- le cours préalable au cours COM4065 est le cours COM2668 ;
- les cours préalables au cours DSA5301 sont les cours POL1800 et DSA3300.

Contraintes particulières à certains cours

- Pour s'inscrire aux cours COM1630 et DSA6105, il faut avoir réussi 30 crédits du programme.
- Pour s'inscrire au cours stage COM6080, il faut avoir réussi 60 crédits du programme

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (MÉDIAS INTERACTIFS)

7231

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de former des intervenants compétents dans le domaine des communications médiatiques. Plus spécifiquement : former des spécialistes en interactivité et des concepteurs en nouveaux médias. On recherche des individus créatifs, débrouillards, et articulés, prêts à s'inscrire dans les exigences d'innovation continue du média et à participer à son évolution.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 30 ; Hiver : 0

Ce programme doit être suivi à temps complet, durant le jour.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié aux médias interactifs pendant au moins deux ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

30 places avec une sélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique numérique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique numérique.

Présélection - Base DEC

production médiatique numérique : 60 %
cote de rendement : 40 %.

Présélection - Base Expérience

production médiatique numérique : 60 %
expérience pertinente : 40 %.

Présélection - Base Études universitaires

production médiatique numérique : 60 %
moyenne des résultats universitaires : 40 %.

Présélection - Base Études hors Québec

production médiatique numérique : 60 %
dossier académique : 40 %.

Les 60 meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et seront convoquées à une entrevue de sélection définitive.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique numérique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de

places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique numérique et du dossier scolaire.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique numérique et les résultats académiques.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 17 cours suivants (51 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2507	Création sonore interactive
EDM2515	Perception et composition
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3555	Rhétorique des médias interactifs
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
EDM3840	Technologie des médias
EDM4110	Audio-vidéographie
EDM4500	Médias et société
EDM4600	Algorithmie de base et interactivité
EDM4640	Électronique, mécanique et médias interactifs (EDM3840 ; EDM4600)
EDM4650	Processus de production et médias interactifs (EDM3825 ; EDM3840 ; EDM4600)
EDM4660	Espaces interactifs (EDM4600 ; EDM4610 ou EDM4620)
FCM3240	Histoire des communications

un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4610	Image de synthèse et interactivité (6 cr.) (EDM2615 ; EDM4600)
EDM4620	Synthèse sonore et interactivité (6 cr.) (EDM2507 ; EDM4600)

un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4605	Algorithmie avancée et interactivité (6 cr.) (EDM4600)
EDM4630	Conception audiovisuelle et médias interactifs (6 cr.) (EDM4110 ; EDM4610 ou EDM4620)

un cours choisi parmi les trois suivants (9 crédits) :

EDM3000	Stage (option intégration en entreprise) (9 cr.)
EDM3001	Stage (option commande institutionnelle) (9 cr.)
EDM3002	Stage (option exploration et expérimentation) (9 cr.)

six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline sont à choisir parmi les cours relevant d'une discipline autre que la communication, et portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours siglés EDM3000, EDM3001 et EDM3002 ne peuvent être choisis à moins d'avoir complété au moins 60 crédits dans le programme.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (RELATIONS HUMAINES) 7624

Note : La mention «relations humaines» figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme forme l'étudiant aux stratégies d'intervention communicationnelle et psychosociologique au niveau des individus, des groupes et des organisations. Il offre une formation théorique cohérente centrée sur les communications humaines en milieu organisé s'appuyant sur la tradition scientifique et pratique de la psychosociologie des relations humaines qui s'est développée aux croisements de divers autres champs disciplinaires : les théories de la communication, les théories des groupes, les modèles d'intervention en psychosociologie, les théories des organisations et les approches humanistes.

Sa formation pratique est principalement axée sur l'intervention auprès des personnes en milieu organisé : analyse organisationnelle, animation et gestion des groupes, design de session de formation, enquête feed-back et autres techniques d'intervention psychosociologique. Sur le plan de la collecte de données, la formation est orientée vers les méthodes d'enquêtes et d'entrevues individuelles et de groupes.

Le programme vise à former des personnes aptes à remplir des fonctions variées et capables d'élaborer des stratégies d'intervention psychosociale au niveau des individus, des groupes et des organisations : agent de relations humaines, animateur, coordonnateur, consultant organisationnel, formateur, intervenant communautaire ou psychosocial, etc.

Le programme comporte un profil international qui offre la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Ce profil a pour objectif spécifique de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances contextuelles concernant les régions où il aura à intervenir. Ce profil est actuellement limité à une dizaine d'étudiants par année et son développement est soumis à la possibilité d'ouvrir des endroits de stage à l'étranger et à la disponibilité des ressources d'encadrement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 120 ; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote R.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une expérience valable de travail rémunéré ou bénévole et avoir de l'intérêt pour le domaine des relations humaines ou de la psychosociologie ou de la communication organisationnelle dans les organismes publics, parapublics ou privés.

Sélection : 100 %

Test de scolarités (50 %)

Test de connaissances et de culture générales (50 %).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables ; voir également les règlements pédagogiques particuliers.)

les quatorze cours obligatoires suivants (46 crédits) :

COM1011	Atelier d'intégration I (1 cr.)
COM1090	Communication et groupes restreints (6 cr.)
COM1133	Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes (6 cr.) (COM1090)
COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
COM1158	Fondements théoriques en communication humaine
COM1422	Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie
COM1433	Techniques d'entretien en psychosociologie
COM1627	Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention

COM1628	Communication et intervention II : stratégies de formation (COM1627)
COM1629	Communication et intervention III : stratégies d'intervention (COM1627)
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3003	Théories de la communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM3400	Psychosociologie de la fonction-conseil (COM1627)

Le stage obligatoire (régulier ou international) suivant (9 ou 12 crédits) :

COM6200 Stage (9 cr.)
Le cours-année COM6200 Stage (9 cr.) peut être pris dès l'été de la deuxième année à la condition de répondre aux conditions pour ce cours (voir la section «Règlements pédagogiques particuliers»).

ou le stage
COM6210 Stage international (12 cr.)
L'étudiant s'inscrit au cours COM6210 (12 cr.) au trimestre de son départ pour l'étranger (voir la section «Règlements pédagogiques particuliers»).

Parmi les cours optionnels suivants, un minimum de 17 crédits pour ceux qui optent pour le stage régulier et de 14 crédits pour ceux qui optent pour le stage international.

COM1012	Atelier d'intégration II (1 cr.)
COM1013	Atelier d'intégration III (1 cr.)
COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1135	Groupe de sensibilisation à la communication interpersonnelle (COM1151)
COM1136	Laboratoire en écologie humaine et communication (COM1090)
COM1161	Relations humaines : approches humanistes et phénoménologiques
COM1170	Développement psychosocial de l'adulte
COM1426	Gestion des équipes (COM1090 ; COM1133)
COM1621	Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)
COM1624	Communications en situation de crises
COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM1640	Théorie et pratique de la session de formation
COM3108	Technologies de l'information et de la communication et relations humaines (COM3104)
COM3109	Relations humaines : communication et approches constructivistes
COM3215	Animation et créativité
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5065	Communications internationales et cultures locales
COM5115	Communication et rapports de sexes
COM5201	Développements récents en psychosociologie et en communication
COM5202	Atelier de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication
COM5203	Laboratoire de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication (COM1136)
COM522X	Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention

Note : Pour s'inscrire au cours COM1630, il faut avoir réussi trente crédits du programme.

Six cours hors du champ des communications, choisis parmi les suivants (18 crédits) :

DSA1515	Levée de fonds et recherche de ressources financières en OSBL
DSA4700	Gestion internationale et cultures
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
PSY4090	Psychologie de la personnalité
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains
SOC2400	Théories sur l'organisation communautaire
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS2240	Travail social et jeunesse
TRS2800	Intervention sociale en coopération internationale

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme en fonction du projet de formation de l'étudiant, par exemple : exigences préalables d'un programme de maîtrise ou apprentissage d'une langue, notamment pour ceux qui s'orientent vers le profil intervention internationale.

Profil intervention internationale

Les étudiants s'orientant vers le profil intervention internationale doivent suivre au moins quatre cours parmi les suivants. Selon le sigle, ces cours sont pris comme cours optionnels ou comme cours hors communication.

quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2185	Communication et relations interethniques
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSA4700	Gestion internationale et cultures
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS2800	Intervention sociale en coopération internationale

ou tout autre cours portant sur les relations internationales, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Compte tenu des possibilités limitées de stage à l'étranger et de la disponibilité des ressources d'encadrement, ce profil ne peut être offert qu'à un nombre limité d'étudiants.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

1. Le cours COM1011 doit être suivi au premier trimestre du programme.
2. Pour s'inscrire aux stages COM6200 et COM6210, il faut avoir accumulé soixante crédits du programme dont les cours obligatoires excluant le COM1629 et avoir une moyenne supérieure à 2,8. Les étudiants ayant moins de 2,8 devront prendre un arrangement avec la direction du programme pour établir les conditions de réussite suffisantes pour compléter leur programme.
3. Le contenu des cours COM522X, COM5202 et COM5203 et les conditions d'accès à ces cours sont approuvés par la direction du programme après avis du conseil de programme ; les mêmes contenus ne peuvent être offerts de façon récurrente. Ces activités doivent être évaluées par le conseil de programme.
4. L'accès au profil intervention internationale est limité, compte tenu des possibilités de stage à l'étranger et de la disponibilité des ressources d'encadrement.
5. Avec l'accord de la direction du programme, les cours au choix peuvent être remplacés par d'autres cours pertinents et répondant aux objectifs du programme.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir leur direction de programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (RELATIONS PUBLIQUES) 7031

La mention «relations publiques» figurera sur le diplôme des étudiants de ce programme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le profil «relations publiques» du baccalauréat en communication vise à former des professionnels capables d'assumer les tâches de relations publiques dans les organisations, d'identifier les enjeux sociaux auxquels les organisations sont confrontées, d'influencer les décisions concernant les politiques et les stratégies organisationnelles, de définir les responsabilités sociales des organisations envers leurs parties prenantes, d'élaborer les politiques et les programmes correspondants, de concevoir et de gérer les communications internes et externes selon les multiples composantes de l'environnement organisationnel. Le programme opte pour une approche des relations publiques qui met l'accent autant sur la compréhension des enjeux, l'information, l'interprétation, l'analyse des situations, l'intervention que sur la communication ascendante et descendante.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 60 ; hiver 0.

Connaissance du français

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée

pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection

Cote de rendement (100 %).

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente consistant à avoir rempli des fonctions et des tâches reliées aux communications organisationnelles, aux affaires publiques ou aux relations publiques.

Sélection : 100 %

Tests :

- scolarité (50 %)
- culture générale (50 %)

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection

Moyenne cumulative (100 %).

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection

Dossier scolaire : 100 %.

Remarques

- Le choix du profil se fait dès l'admission.
- Durant la scolarité, au moins trois crédits doivent être consacrés à l'apprentissage de l'anglais oral ou écrit, de niveau élémentaire. L'étudiant ayant déjà réussi un cours universitaire équivalent ou qui réussit un test d'anglais de niveau élémentaire de l'École de langues de l'UQAM est dispensé de cette obligation ; il peut alors s'inscrire à un autre cours ou obtenir une reconnaissance d'acquis. Ce cours sera comptabilisé parmi les cours libres.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

24 cours obligatoires choisis comme suit (72 crédits) :

première année

•trimestre 1 :

COM2658	Écriture en relations publiques
COM3003	Théories de la communication
COM3121	Introduction aux relations publiques
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

•trimestre 2 :

COM1065	Relations de presse
COM3104	Communication organisationnelle
DSA3300	Marketing
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines

deuxième année

•trimestre 3 :

COM3065	Publications en relations publiques (COM2658 ; COM5050)
DSA5301	Recherche en marketing (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315 ; MAT2080)
DSA6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
un cours optionnel	

•trimestre 4 :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM4065	Plan de communication (COM3065)
DSA5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques
deux cours optionnels	

troisième année

•trimestre 5 :

COM5065	Communications internationales et cultures locales
COM6050	Stage en relations publiques I (COM4065)
DSA3505	Finances et relations publiques
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
un cours libre	

•trimestre 6 :

COM3400	Psychosociologie de la fonction-conseil (COM1627)
COM6060	Stage en relations publiques II (COM6050)
COM6065	Éthique des relations publiques
deux cours libres	

Le parachèvement du cursus académique prévoit trois cours optionnels, choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM1611	Techniques d'intervention psychosociologique dans les organisations (COM1627 ou COM3104)
COM1624	Communications en situation de crises
COM5055	Pratiques de communications dans les organisations
DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
DSA3310	Marketing social
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA5300	Stratégie de marketing (DSA5301 ou DSA5305 ou EUT4108)
DSA5305	Comportement du consommateur (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5329	Promotion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5340	Marketing de services (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
EDM1050	Connaissance des médias
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM520X	Séminaire d'exploration
EDM5260	Information internationale
ORH4425	Système québécois de relations du travail (ORH5435 ; ORH5439)
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL4080	Groupes de pression
SOC1250	Analyse de la société québécoise
ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.	
Note : Les préalables aux cours COM ne sont pas requis dans ce programme.	

Trois cours libres (9 crédits).

Approches pédagogiques

L'axe central de la formation en relations publiques repose sur une formule qui conjugue théorie et pratique. L'approche pédagogique permettra aux étudiants de prendre en compte leurs propres besoins et aussi les exigences de la vie professionnelle.

Un certain nombre de cours, de type magistral, s'appuient sur des supports audiovisuels et multimédias.

Dans tous les cours de communication et d'administration, les formules pédagogiques favorisent non seulement l'acquisition des connaissances mais aussi le développement des habiletés et compétences dans des conditions qui reproduisent le plus fidèlement possible le milieu des relations publiques.

La possibilité de deux stages permet la réalisation de mandats que les gestionnaires d'organisations ont convenu de confier à leurs services de relations et d'affaires publiques : communications avec les médias, rédaction de communiqués, conception et mise en oeuvre d'un événement, analyse d'un plan de communication. Les stages permettent d'évaluer la qualité de l'intégration entre la théorie et la pratique et d'identifier les moyens de parfaire la formation professionnelle dans la perspective d'une formation continue.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours COM3065 comporte une évaluation globale, tant formative que sommative.

Le cours COM4065 comporte une activité d'évaluation globale des acquis des étudiants. Si des lacunes sont décelées, un cours additionnel ou un travail supplémentaire peut être exigé avant que les stages ne soient entrepris.

Les stages doivent être suivis après 45 crédits.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (STRATÉGIES DE PRODUCTION CULTURELLE ET MÉDIATIQUE) 7234

Le nom du profil sera mentionné sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à former des personnes aptes à oeuvrer à la conception, au développement et à la gestion de projets dans les domaines de la production médiatique et culturelle.

Les diplômés de ce programme seront en mesure d'identifier les différentes étapes du processus de la production médiatique et culturelle, d'en mesurer les déterminants majeurs, de collaborer à la mise en place, le développement, la gestion et l'évaluation de ces projets tout en élaborant une réflexion critique sur leur pratique. Leur champ d'intervention relève du secteur privé ou des institutions publiques notamment dans les sphères d'activité suivantes : le cinéma, la télévision, le multimédia, l'enregistrement sonore, la radio, le spectacle, etc. Les objectifs spécifiques du programme s'établissent ainsi : L'acquisition de connaissances en communication et en culture, les contextes réglementaires, économiques et technologiques de la production médiatique et culturelle. Le développement d'une pensée critique de niveau universitaire sur le domaine et ses pratiques. La maîtrise de compétences méthodologiques et professionnelles liées aux stratégies de la production médiatique et culturelle. L'immersion dans des contextes de production médiatiques et culturels.

Ce baccalauréat donne également accès à la maîtrise en communication.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 60 ; Hiver : 0

Les places sont réparties au prorata des candidatures admissibles selon les 4 bases d'admission.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : L'Épreuve uniforme du français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la production médiatique et culturelle pendant au moins deux années.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

Base DEC

Cote de rendement : 100 %.

Base expérience

Qualité du dossier professionnel (expérience pertinente justifiée par des lettres d'attestation d'emploi détaillées : fonction et nombre d'heures) : 100 %

Base Études universitaires

Moyenne cumulative : 100 %.

Base Études hors Québec

Qualité du dossier académique : 100 %

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc A : Culture et communication : les six cours obligatoires suivants (18 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM1501	Analyse des productions médias
EDM2010	Introduction aux techniques et technologies d'évaluation
EDM2015	Culture et communication en mouvement
EDM4500	Médias et société
FCM3240	Histoire des communications

Bloc B : L'écologie de la production culturelle : les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

EDM2005	Les industries de la culture et des communications
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3841	Introduction aux pratiques médiatiques
JUR1250	Aspects juridiques, réglementaires et politiques dans les domaines des communications et de la culture

Bloc C : La production dans le champ culturel : les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
DSA1715	Le financement d'un bien culturel
EDM2020	Introduction à la production dans les domaines des communications et de la culture
EDM2030	Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM2050	Activité de synthèse I
EDM2060	Évaluation des pratiques et des usages des productions culturelles
EDM2075	Entreprendre, dans les domaines culturel et médiatique
EDM4000	Stage de production I
EDM5000	Stage de production II (EDM4000)
MET2015	Gestion des organisations culturelles
ORH2413	Aspects humains de la gestion des entreprises culturelles

Bloc D (27 crédits) :

SIX COURS choisis parmi les suivants (COURS COMPLÉMENTAIRES) (18 crédits) :

COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM2400	Introduction à la vulgarisation scientifique
COM3104	Communication organisationnelle
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSA4700	Gestion internationale et cultures
EDM2025	La communication médiatique : la réception active
EDM2035	Organisation d'événements culturels et de communication
EDM2040	Approches complémentaires de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM2070	Intervention culturelle et médiatique
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM3245	Histoire et esthétiques du cinéma de fiction
EDM3246	Histoire et esthétiques du cinéma documentaire
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3555	Rhétorique des médias interactifs
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
ORH5435	Introduction à la convention collective
SOC3230	Sociologie du loisir

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

TROIS COURS de spécialisation (9 crédits) :

Trois cours à choisir dans un même secteur de la production médiatique et culturelle (cinéma, télévision, médias interactifs, musique, théâtre, danse, etc.) Ces cours sont généralement des cours d'introduction à un domaine et le choix définitif dépendra des places offertes par les départements concernés. Il faut consulter la banque des cours disponibles pour tous les étudiants, portant les sigles APL, COM, DAN, DES, DSA, EDM, ETH, FCM, HAR, LIT, MET, MUS, ORH, SOC. Deux des cours du Bloc D (totalisant 9 cours) devront obligatoirement être choisis parmi les cours non siglés EDM.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- La formation pourra être suivie à temps complet ou partiel.
- Pour s'inscrire au cours (EDM2050 *Activité de synthèse I*, l'étudiant doit avoir réussi au moins 30 crédits dans le programme.
- Pour s'inscrire aux activités de stage (EDM4000 *Stage de production I* et EDM5000 *Stage de production II*), l'étudiant doit avoir complété 45 crédits du programme.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (TÉLÉVISION) 7233

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de former des intervenants compétents dans le domaine des communications médiatiques. Plus spécifiquement : former des spécialistes en conception, en réalisation et en animation télévisuelle.

CONDITIONS D'ADMISSION**Le programme est contingenté**

Capacité d'accueil : Automne : 30 ; Hiver : 0

Ce programme doit être suivi à temps complet, durant le jour.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la production télévisuelle pendant au moins deux ans.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

30 places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique.

Présélection - Base DEC

production médiatique : 60 %
cote de rendement : 40 %.

Présélection - Base Expérience

production médiatique : 60 %
expérience pertinente : 40 %.

Présélection - Base Études universitaires

production médiatique : 60 %
moyenne des résultats universitaires : 40 %.

Présélection - Base Études hors Québec

production médiatique : 60 %
dossier académique : 40 %.

Les 60 meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et seront convoquées à une entrevue de sélection définitive.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique et du dossier scolaire.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 19 cours suivants (57 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2000	Stages en télévision
EDM2505	Conception sonore
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3252	Gestion de la production audiovisuelle
EDM3815	Écriture et développement de projets en télévision (EDM4522)
EDM3840	Technologie des médias
EDM4110	Audio-vidéographie
EDM4140	Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage
EDM4240	Le direct en télévision (EDM2505 ; EDM4110)
EDM4250	Production d'une série télévisuelle (studio et extérieur) (EDM3815)
EDM4280	Organisation du travail en télévision (rôles et fonctions)
EDM4500	Médias et société
EDM4521	Enjeux sociaux de la télévision
EDM4522	Oeuvres marquantes en télévision
EDM4523	Productions contemporaines en télévision
FCM3240	Histoire des communications

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4210	Recherche et animation en télévision
EDM4215	Fiction et reportage en télévision (EDM4110 ; EDM4140)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4220	Animation, conception et écriture télévisuelle : documentaire et reportage (EDM3815)
EDM4225	Réalisation multicaméra en studio (EDM4110)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4230	Conception et écriture télévisuelle : fiction (EDM3815)
EDM4235	Post-production en télévision (EDM2505 ; EDM2615 ; EDM4140)

un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4260	Atelier production de fin d'étude : format télévision (6 cr.) (EDM4250)
EDM4270	Atelier production de fin d'étude : convergence (6 cr.) (EDM3840 ; EDM4240)

six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline sont à choisir parmi les cours relevant d'une discipline autre que la communication, et portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours siglé EDM2000 ne peut être choisi à moins d'avoir complété au moins 60 crédits dans le programme.

MAJEURE EN COMMUNICATION CODE À DÉTERMINER

GRADE

Ce diplôme conduit à un diplôme de majeure en communication. Cumulée à une mineure ou un certificat elle mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de **majeure en communication** a pour objectif essentiel une formation générale de base en communication. Il vise à offrir les connaissances nécessaires à la compréhension et à l'analyse des principaux phénomènes de la communication interpersonnelle et médiatisée. La formation est construite autour d'un tronc commun de cours théoriques et méthodologiques, étoffé par des cours optionnels qui couvrent le vaste éventail du domaine de la communication.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté à 60 étudiants.

Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC. Le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote R.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances en communication et/ou en recherche dans le domaine pendant au moins deux ans.

Sélection : 100 %

Test de scolapitudes (50 %)

Test de connaissances et culture générales (50 %).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours obligatoires suivants (30 crédits) :

sept cours de culture générale en communication

COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
COM3003	Théories de la communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM1050	Connaissance des médias
EDM1501	Analyse des productions médias
FCM3240	Histoire des communications

trois cours de formation à la recherche choisis comme suit :

•1- Méthodologie générale

FCM1413	Méthodes de recherche en communication

•2- Méthodologie spécifique (un des trois cours suivants) :

COM1422	Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie
COM1433	Techniques d'entretien en psychosociologie
COM1621	Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)

•3- Méthodologie appliquée

FCM5400	Activité de synthèse en communication

dix cours optionnels choisis comme suit (30 crédits) :

un minimum de trois cours dans chacun des deux blocs suivants * :

•Bloc A : Communication, médias et société

COM2648	Écriture en communication
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
COM520X	Séminaire d'exploration
EDM2005	Les industries de la culture et des communications
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3840	Technologie des médias
EDM4521	Enjeux sociaux de la télévision
EDM4540	Journalisme et société
EDM4550	Multimédia et société

•Bloc B : Communication, organisation et communauté

COM1158	Fondements théoriques en communication humaine
COM1624	Communications en situation de crises
COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3108	Technologies de l'information et de la communication et relations humaines (COM3104)
COM3109	Relations humaines : communication et approches constructivistes
COM3121	Introduction aux relations publiques
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5115	Communication et rapports de sexes
COM522X	Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention

* ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant et favorisant l'intégration des connaissances acquises en relation avec la mineure.

NOTE : L'étudiant inscrit à la majeure en communication peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La majeure en communication peut être associée, pour fin d'obtention d'un grade, à toute autre mineure et certificat à l'exception des programmes (de l'UQAM ou d'ailleurs) pour lesquels l'UQAM offre déjà une formation spécifique dans le domaine de la communication. Ceci concerne, entre autres, les mineures et les certificats en intervention psychosociale, en cinéma, marketing, science politique, publicité, scénarisation, journalisme et relations publiques ainsi que toute mineure ou certificat dans le domaine de la communication.

CERTIFICAT EN ANIMATION CULTURELLE 4154

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le but du certificat en animation culturelle est d'offrir une formation universitaire en animation et en interventions culturelles dans les domaines de la création artistique, de la culture de masse et de l'intervention socioculturelle, qui puisse se conjuguer, soit à une expérience pratique acquise dans le milieu, soit à une formation dans une discipline connexe intéressant l'animation culturelle, comme la sociologie, la communication, l'histoire de l'art, le travail social, etc. Le certificat en animation culturelle ne cherche pas tant à former des spécialistes aptes à appliquer et à mettre en oeuvre des techniques particulières mais davantage des généralistes qui aient une connaissance de base des différents

secteurs de travail en animation culturelle : l'appareil culturel, associations, musées et centres d'interprétation, groupes alternatifs et marginaux, tourisme éducatif et culturel, loisirs socioculturels... ainsi que des problématiques reliés à chacun des types d'institutions ou d'activités.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé de façon rémunérée ou bénévole dans un domaine relié à l'animation culturelle (production et diffusion culturelles, animation loisir-sport, scientifique et socioculturelle, animation sociale et communautaire).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
COM1623	L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle (COM1613)
COM3215	Animation et créativité
SOC1014	Introduction à l'action et à l'animation culturelle
SOC1021	Art, culture et société
SOC2022	État, marché et culture (SOC1021)
SOC2610	Éléments de gestion et d'organisation culturelles

deux cours choisis dans un des deux blocs suivants (6 crédits) :

pratique

ACM5000	Projet d'intervention
ACM5004	Théorie des pratiques

Note : Les cours ACM5000 et ACM5004 ne peuvent être pris qu'après avoir réussi dix-huit crédits.

outils culturels

COM5053	Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC (COM5050)
EDM2610	Initiation au vidéo
EDM2640	Initiation à la photographie
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
ETH1075	Organisation et gestion d'un groupe de production
ETH2640	Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles : théâtre
ETH3010	Marionnette expérimentale
ETH3300	Techniques scéniques
HAR3450	Techniques et pratiques d'exposition
LIT1850	Atelier de scénarisation I

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

un cours choisi dans une discipline au choix (3 crédits).

CERTIFICAT EN COMMUNICATION 4214

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du certificat en communication est de permettre aux individus qui possèdent déjà une compétence reconnue dans un domaine (que ce soit dans les arts, le droit, la gestion, les sciences, la technique, les sciences sociales, les lettres, etc.), ainsi qu'à ceux qui possèdent déjà un premier diplôme universitaire (en vue d'un cumul de certificats, par exemple) de se familiariser avec les aspects théoriques et surtout techniques des communications. La formation ainsi acquise leur permettra de choisir les médias les plus appropriés à leurs besoins professionnels et facilitera leur rapport avec les producteurs, diffuseurs ou consommateurs de messages médiatisés.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 65 ; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié aux communications de masse (radio, télévision, journalisme, cinéma, etc.) pendant six mois ou l'équivalent.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

Sélection - Base DEC

Cote de rendement : 100 %

Sélection - Base Expérience

Test de scolapitudes : 100 %

Sélection - Base Études universitaires

Moyenne cumulative : 100 %

Sélection - Base Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

un des deux cours suivants (3 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
FCM3240	Histoire des communications

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM3104	Communication organisationnelle
COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
EDM1501	Analyse des productions médias
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3545	Sémiologie des productions-médias
HAR2900	La représentation picturale dans les médias
PHI4342	Philosophie des techniques de communications

ou tout autre cours pertinent avec l'accord de la direction du programme.

cinq cours-ateliers parmi les suivants (15 crédits) :

EDM2501	Initiation à l'audio
EDM2610	Initiation au vidéo
EDM2640	Initiation à la photographie
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5060	Initiation à la médiatique
EDM524X	Atelier de productions-médias
EDM5250	Le journalisme d'enquête (EDM2650)

ou tout autre cours pertinent avec l'accord de la direction du programme.

Note : L'étudiant ne peut suivre plus de trois cours de type EDM524X (cours à contenu variable).

un cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

CERTIFICAT EN INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

4153

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en intervention psychosociale a pour but d'offrir à une clientèle ayant déjà une expérience d'intervention dans le milieu, un programme d'études où elle puisse développer des habiletés de communication, d'organisation et d'intervention dans les groupes.

NOTE : Le certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Il n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent avoir oeuvré pendant deux ans à temps complet ou l'équivalent dans un poste ou une fonction impliquant des interventions dans leur milieu, auprès de groupes, d'organisations ou d'associations (animation, formation de personnel, consultation professionnelle, organisation communautaire, etc.).

Remarque (pour toutes les bases d'admission)

Des renseignements complémentaires ou au besoin, une entrevue avec le candidat pourront être exigés pour vérifier l'expérience pertinente.

COURS À SUIVRE

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables dans le cheminement du baccalauréat en communication (relations humaines), mais ne s'appliquent pas au certificat.

les six cours suivants (18 crédits) :

Notes : Dans ce programme, le cours COM1105 doit être suivi avant le cours COM1125. Le cours COM1627 doit être suivi avant les cours à option. L'étudiant ne peut s'inscrire au cours COM1081 que s'il a déjà réussi sept cours du certificat ou s'il termine son certificat au trimestre où il s'inscrit à ce cours. Le cours LAN2000 Français langue seconde : Activités d'intégration est fortement recommandé aux étudiants qui n'ont pas été en contact avec le monde des études depuis plusieurs années.

COM1081	Stage d'intégration
COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
COM1627	Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention

quatre cours au choix parmi les suivants (12 crédits) :

COM1135	Groupe de sensibilisation à la communication interpersonnelle (COM1151)
COM1136	Laboratoire en écologie humaine et communication (COM1090)
COM1161	Relations humaines : approches humanistes et phénoménologiques
COM1170	Développement psychosocial de l'adulte
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3215	Animation et créativité
COM3411	Éthique et intervention en relations humaines
COM5030	Communication et culture
PSY2010	L'adolescence
PSY2629	Psychologie de l'enfant de six à douze ans
TRS2240	Travail social et jeunesse
TRS2260	Travail social et toxicomanies
TRS2301	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS2500	Travail de rue et travail social

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE EN UTILISATION PÉDAGOGIQUE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DU MULTIMÉDIA DANS LA SALLE DE CLASSE

0201

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en utilisation pédagogique des nouvelles technologies et du multimédia dans la salle de classe.

Dans le cas des étudiants ayant un statut d'auditeurs (l'auditeur est une personne admise et inscrite à plusieurs cours, elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours pourra être émise.

OBJECTIFS

L'objectif principal du programme est la mise à jour de la formation des enseignants en exercice au primaire et au secondaire sur le plan de l'utilisation pédagogique, en classe, des nouvelles technologies, surtout dans le domaine du multimédia interactif. Au terme du programme, l'étudiant sera initié aux nouvelles technologies d'enseignement et habilité à une démarche d'apprentissage et d'enseignement avec les technologies ; il aura intégré les notions apprises dans la pratique et aura développé une réflexion critique sur le sujet ; il sera autonome dans l'intégration des nouvelles technologies en classe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire, ou en voie de l'être, d'un permis d'enseigner au Québec.

Contingentement

Le programme peut admettre un groupe de 50 étudiants (minimum : 35) au campus et un groupe dans chacun des centres de l'UQAM en région, selon la moyenne-cible de chacun des centres.

La sélection des étudiants est effectuée en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

FLM2501	Initiation aux nouvelles technologies et à l'apprentissage par projet
FLM2510	Préparation de scénarios multimédias pour fins pédagogiques (FLM2501 ; COM5051)
EDM5051	Initiation au multimédia interactif (EDM2501)
EDM5052	Production et implantation d'un projet multimédia (FLM2501 ; FLM2510 ; EDM5051)
FFM5500	Analyse et synthèse d'une approche pédagogique multimédia

ÉCOLE DE LANGUES

CERTIFICAT EN ALLEMAND

4165

SCOLARITÉ

Ces programmes comportent trente crédits chacun.

OBJECTIFS

Le certificat en allemand vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type universitaire ou professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'allemand à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ; encourager l'apprentissage de l'allemand en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit ; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou d'études à l'étranger.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission :

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

quatre ou cinq cours obligatoires choisis comme suit

les deux cours suivants :

- LAN1310 Allemand I (débutant 1)
- LAN1312 Allemand II (débutant 2) (LAN1310)

ou le cours

- LAN1311 Allemand I et II (6 cr.)

les trois cours suivants :

- LAN2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) (LAN1311 ; LAN1312)
- LAN2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (LAN1310)
- LAN3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) (LAN2320 ; LAN2340)

trois cours parmi les suivants :

- ALL1955 Allemand avancé 1
- ALL1956 Allemand avancé 2
- LAN1313 Répertoire vocal en langue allemande (LAN1310)
- LAN1350 Langue et culture allemandes
- LAN3320 Phonétique corrective et pratique orale en allemand (LAN2320 ou l'équivalent)
- LAN3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) (LAN2340)
- LAN3351 L'allemand des affaires (intermédiaire 2) (LAN2340 ou l'équivalent)
- LAN5350 L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2) (LAN3340 ou l'équivalent)

au moins un cours du bloc suivant :

- LAN300B Projet d'études en langue et culture allemandes (ALL1312)
- LAN4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) (LAN3330 ou l'équivalent)
- LAN4351 Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1) (LAN3340 ou l'équivalent)
- LAN5300 Difficultés grammaticales en allemand II (avancé 2) (LAN4300 ou l'équivalent)

Note : Les cours LAN4300 et LAN5300 sont offerts en salle de classe et à distance.

Un cours choisi avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire relié à leur domaine d'étude ou de travail de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le certificat en allemand s'adresse à une clientèle pour qui l'allemand est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours LAN1310 au moment de son inscription au trimestre d'automne.

L'admission au certificat en allemand à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne.

Les cours déjà réussis dans le cadre du programme court en allemand pourront tous être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300B, il faut avoir réussi six crédits du programme.

Selon les résultats obtenus au test de classement, des reconnaissances d'acquis peuvent être accordées pour l'équivalent de trois crédits.

CERTIFICAT EN ANGLAIS

4129

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en anglais vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type universitaire ou professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- favoriser l'apprentissage de l'anglais à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ;
- encourager l'apprentissage de l'anglais en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ;
- permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ;
- permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Test de classement

Tous les candidats doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation.

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Hors programme

Niveau Débutant

ANG1011	Beginner's English Listening (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1013	Beginner's English Reading (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1015	Beginner's English Conversation (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1016	Beginner's English Text (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1017	Beginner's English Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1027	Beginner's English Skills for Business (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1037	Beginner's English Skills for Computers (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1117	Beginner's English Grammar (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG1217	Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)

Programme

dix cours (30 crédits) choisis parmi les cours suivants selon les résultats au test de classement :

Niveau Élémentaire

ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)

ANG2016	Elementary English Text (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2017	Elementary English Skills (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2027	Elementary English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2037	Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2111	Elementary English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2112	Elementary English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2114	Elementary English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2115	Elementary English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2116	Elementary English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2117	Elementary English Grammar (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2214	Elementary English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues)

Niveau Intermédiaire

ANG3011	Intermediate English Listening (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3012	Intermediate English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3014	Intermediate English Writing (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3024	Intermediate English Writing for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3037	Intermediate English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3111	Intermediate English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3113	Intermediate English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3114	Intermediate English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3115	Intermediate English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3116	Intermediate English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3214	Intermediate English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3216	Intermediate English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau Avancé

ANG4012	Advanced English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4013	Advanced English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4016	Advanced English Text (selon le test de classement de l'École de langues)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4037	Advanced English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4046	Advanced English Text for Literature (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4112	Advanced English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4113	Advanced English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4114	Advanced English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4312	Advanced English Computer-Assisted Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau Supérieur

ANG5014	Fluent English Writing (selon le test de classement de l'École de langues)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Exigences de classement

Niveau Débutant (hors programme)

Tous les cours de niveau 1000 sont considérés «hors programme».

Niveaux Élémentaire à Supérieur (programme)

Les cours suivis à un niveau inférieur à celui indiqué par les résultats du test de classement sont considérés comme des cours préalables ou de mise à niveau. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du certificat.

Exigences de niveau

L'étudiant doit respecter le cheminement indiqué sur l'attestation de test de classement d'anglais.

Voir les règlements du programme à l'École de langues.

Cours au choix

En dehors des cours sélectionnés pour satisfaire les exigences de niveau (24 crédits), l'étudiant doit réussir six crédits de cours au choix pour compléter son programme. Pour ce faire, l'étudiant peut choisir n'importe quel cours du programme, pourvu que ces cours ne soient pas classés à un niveau inférieur de celui recommandé par les résultats au test de classement.

Les étudiants choisissent un cours avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire relié à leur domaine d'étude ou de travail.

Règlements pédagogiques généraux

Le certificat en anglais s'adressent à des personnes pour qui l'anglais est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Tous les cours suivis dans le cadre du programme court en anglais peuvent être intégrés dans le certificat.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Test de classement

Tous les candidats doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

NIVEAU DÉBUTANT

5 cours obligatoires choisis comme suit (15 crédits) :

ESP1210	Espagnol I
ESP2211	Espagnol II : Communication orale (ESP1210)
ou le cours	
ESP2166	Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)
ESP2212	Phonétique corrective et pratique orale (ESP1210 ; ESP2211)
ESP2220	Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3200	Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211 ; ESP2220)

Note : L'étudiant doit suivre le cours ESP2166 s'il n'a pas suivi ESP1210 et ESP2211.

Cinq cours à option choisis parmi ceux des blocs suivants (15 crédits) :

•Communication orale et tourisme

ESP2221	Espagnol II : Communication orale et tourisme (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3221	Espagnol III : Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211 ; ESP2220)

•Espagnol, langue internationale des affaires

ESP2223	Espagnol II : Affaires et commerce international (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3223	Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211 ; ESP2220)

•Culture et histoire

ESP2227	Espagnol II : Espagne et Amérique latine (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3227	Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211 ; ESP2220)
ESP300A	Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211 ; ESP2220)

•Espagnol, stratégies de communication orale

ESP3212	Pratique avancée de l'oral (ESP2212 ; ESP2211 ; ESP2220)

•Espagnol, analyse de textes

ESP4200	Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200	Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

CERTIFICAT EN ESPAGNOL

4127

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en espagnol doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes en espagnol de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'espagnol à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ; encourager l'apprentissage de l'espagnol en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit ; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage d'une langue seconde ou étrangère lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

NIVEAU AVANCÉ**Cinq cours obligatoires choisis comme suit (15 crédits) :**

ESP2212	Phonétique corrective et pratique orale (ESP1210 ; ESP2211)
ESP2220	Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)
ESP2501	Techniques d'écriture (ESP1210 ; ESP2211 ; ESP2220)
ESP3200	Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211 ; ESP2220)
ESP3501	Difficultés grammaticales (ESP1210 ; ESP2211 ; ESP2220)

Cinq cours à option choisis parmi ceux des blocs suivants (15 crédits) :**•Communication orale et tourisme**

ESP2221	Espagnol II : Communication orale et tourisme (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3221	Espagnol III : Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211 ; ESP2220)

•Espagnol, langue internationale des affaires

ESP2223	Espagnol II : Affaires et commerce international (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3223	Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211 ; ESP2220)

•Culture et histoire

ESP2227	Espagnol II : Espagne et Amérique latine (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3227	Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211 ; ESP2220)
ESP300A	Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211 ; ESP2220)

•Espagnol, stratégies de communication orale

ESP3212	Pratique avancée de l'oral (ESP2212 ; ESP2211 ; ESP2220)

•Espagnol, analyse de textes

ESP4200	Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200	Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

Un cours choisi avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire relié au domaine d'étude ou de travail de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le certificat en espagnol peut être suivi à temps partiel ou à temps plein. Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours ESP1210 au moment de son inscription au trimestre d'automne ou d'hiver.

Le certificat s'adressent à des étudiants pour qui l'espagnol est une langue étrangère ou seconde, et non pas une langue de communication usuelle.

L'admission au certificat à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne ou d'hiver.

Tous les cours suivis dans le cadre du programme court en espagnol peuvent être intégrés au certificat.

CERTIFICAT EN FRANÇAIS ÉCRIT POUR NON-FRANCOPHONES 4450

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise une clientèle qui a complété une formation de niveau collégial ou universitaire et qui, tout en n'ayant pas le français comme langue première, a de bonnes connaissances de base du français langue seconde ou langue étrangère. Le programme cherche à répondre à trois objectifs principaux : permettre à l'apprenant de systématiser ses connaissances du français écrit en mettant l'accent sur le fonctionnement de la langue et sur les caractéristiques des divers styles oraux et écrits ; développer chez l'étudiant la compréhension des discours de type universitaire et la production de travaux de haut niveau conformes aux normes méthodologiques ; favoriser l'intégration harmonieuse de cette clientèle dans les autres programmes universitaires et, finalement, dans la société québécoise.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, il peut arriver que les cours du niveau déterminé par le test de classement soient déjà complets au trimestre demandé. Si tel était le cas, votre admission serait alors traitée en priorité au trimestre suivant.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (treize années de scolarité) et posséder des connaissances du français écrit de niveau intermédiaire (niveau équivalent à celui des cours LAN3600 et LAN3601).

ou**Base Expérience**

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau intermédiaire (niveau équivalent à celui des cours LAN3600 et LAN3601).

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder des connaissances du français écrit de niveau intermédiaire (niveau équivalent à celui des cours LAN3600 et LAN3601).

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder des connaissances du français écrit de niveau intermédiaire (niveau équivalent à celui des cours LAN3600 et LAN3601).

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Dans tous les cas, un test écrit, une production écrite et une évaluation orale vérifient obligatoirement le niveau de connaissances en français.

Remarques (toutes les bases d'admission)

- Le candidat qui ne possède pas les connaissances suffisantes en français mais qui répond aux autres conditions d'admission pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou deux des cours LAN3600 et LAN3601, ces cours devant être réussis avant tout autre cours du programme.

- Ce programme est autorisé à admettre de nouveaux étudiants après le 1^{er} mai.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours hors programme :

LAN1600	Français langue seconde, niveau élémentaire (hors programme) (6 cr.)
LAN1601	Français langue seconde, niveau débutant I (hors programme)
LAN1602	Français langue seconde, niveau débutant II (hors programme) (LAN1601)
LAN2600	Français langue seconde, niveau intermédiaire (hors programme) (6 cr.) (LAN1600)
LAN2601	Français langue seconde, niveau intermédiaire I (hors programme) (LAN1602)
LAN2602	Français langue seconde, niveau intermédiaire II (hors programme) (LAN2601)
LAN2603	Français langue seconde : communication orale et intégration (niveau intermédiaire I-II) (hors programme) (6 cr.)
LAN3600	Français langue seconde, niveau avancé I (oral) (hors programme)
LAN3601	Français langue seconde, niveau avancé I (écrit) (hors programme)
LAN3602	Français langue seconde (niveau avancé IA) (hors programme)

les cinq cours suivants (18 crédits) :

LAN1016	Français langue seconde - Rédaction I
LAN2000	Français langue seconde : Activités d'intégration
LAN2016	Français langue seconde - Rédaction II
LAN3650	Français langue seconde, niveau avancé II
LAN3675	Français langue seconde, niveau avancé III (6 cr.) (LAN3650)

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

LAN1010	Français langue seconde : Méthodologie assistée par ordinateur
LAN2005	Français langue seconde : transition professionnelle et multimédia
LAN2020	Français langue seconde - Compréhension orale
LAN2030	Français langue seconde : atelier de synthèse

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

LAN3655	Français langue seconde - Compréhension de textes et enrichissement du lexique (LAN3600 ; LAN3601)
LAN4615	Français langue seconde - Écriture de textes spécialisés assistée par ordinateur (LAN3650)
LAN4625	Français langue seconde - Phonétique corrective
LAN4635	Français langue seconde - Communication orale
LAN4645	Français langue seconde - Difficultés grammaticales (LAN3650)
LAN4655	Français langue seconde - Correspondance d'affaires et multimédias (LAN3650)
LIT1000	Stylistique du français administratif et commercial
LIT1070	Initiation pratique au travail de recherche
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

ou tout autre cours choisi en fonction des objectifs du programme et avec l'accord de la direction du programme

un cours relié à la formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme, sur avis de la direction du programme concerné (3 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les dix cours du programme doivent être réussis à l'intérieur d'une période maximale de 24 mois pour les étudiants admis à temps complet.

Pour s'inscrire au cours LAN2030, il faut avoir réussi douze crédits du programme.

CERTIFICAT EN LANGUE ET CULTURE ARABES

4020

SCOLARITÉ

Le programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en langue et culture arabes doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'arabe à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ; encourager l'apprentissage de l'arabe en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace ; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

LAN1410	Arabe I (débutant 1)
LAN1420	Arabe II : Communication orale I (débutant 2) (LAN1410)
LAN2420	Arabe III : Communication orale (intermédiaire 1) (LAN1420)

au moins un des cours suivants (3 crédits minimum) :

LAN1002	Introduction à la langue et à la culture arabes
LAN2410	Arabe III : Compréhension de documents (intermédiaire 1) (LAN1410)
LAN2425	Arabe III : Communication écrite (intermédiaire 1) (LAN2410)
LAN3410	Sujets d'actualité dans les pays arabophones (avancé) (LAN2420)

Note : le cours LAN1002 se donne en français.

au moins trois des cours suivants (9 crédits minimum) :

Note : tous les cours de ce bloc se donnent en français.

HIS4656	Histoire et civilisation du monde arabe
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIXe - XXe siècles)
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
REL1191	Islam

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le certificat en langue et culture arabes s'adressent à une clientèle pour qui l'arabe est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

Le certificat peut être suivi à temps partiel ou à temps complet. Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours LAN1410 au moment de son inscription au trimestre d'automne.

L'admission au certificat à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne ou d'hiver.

Les cours déjà réussis pourront tous être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300X, il faut avoir réussi six crédits du programme.

CERTIFICAT EN LANGUE ET CULTURE DU BRÉSIL

4022

SCOLARITÉ

Le programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en langue et culture du Brésil doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type universitaire ou professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage du portugais du Brésil à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ; encourager l'apprentissage du portugais du Brésil en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit ; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

NOTE: Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les trois cours obligatoires suivants (9 crédits):

LAN1230	Portugais/brésilien I
LAN2230	Portugais/brésilien II: Communication orale (LAN1230)
LAN3230	Portugais/brésilien III: Communication orale avancée (LAN2230)

au moins un des cours suivants (3 crédits minimum):

LAN1001	Introduction à la culture et à la langue du Brésil
LAN3125	Portugais/brésilien III: Compréhension de documents assistée par ordinateur (LAN1230)
LAN3235	Portugais/brésilien III: sujets d'actualité dans les pays lusophones (LAN2230)

Note: le cours LAN1001 se donne en français.

les deux cours suivants (6 crédits):

LIT6310	Littérature brésilienne I
LIT6315	Littérature brésilienne II

Note: ces deux cours se donnent en français.

au moins trois des cours suivants (9 crédits minimum):

HIS4611	L'Amérique latine de 1570 à nos jours
HIS4616	Amérique latine: révolutions et contre-révolutions
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL5465	Amérique latine: mutations continentales

Note: à l'exception de LAN300X, tous les cours de ce bloc se donnent en français, ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le certificat en langue et culture du Brésil s'adressent à une clientèle pour qui le portugais est une langue étrangère, et non pas une langue de communication usuelle.

Le certificat peut être suivis à temps partiel ou à temps complet. Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours LAN1230 au moment de son inscription au trimestre d'automne.

L'admission au certificat en langue et culture du Brésil à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne ou d'hiver.

Les cours déjà réussis pourront tous être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300X, il faut avoir réussi six crédits du programme.

CERTIFICAT EN LANGUES ET CULTURES D'ASIE**4021****SCOLARITÉ**

Le programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en langues et cultures d'Asie doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage du chinois et du japonais à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ; encourager l'apprentissage du chinois et du japonais en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace à l'oral ; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

LAN1610	Chinois I (débutant 1)
LAN1611	Communication orale en chinois I (débutant 2) (LAN1610 ou l'équivalent)
LAN1612	Compréhension de documents en chinois I (débutant 2) (LAN1610 ou l'équivalent)

ou

les trois cours obligatoires suivants en japonais (9 crédits) :

LAN1620	Japonais I (débutant 1)
LAN1621	Communication orale en japonais I (débutant 2) (LAN1620 ou l'équivalent)
LAN1622	Compréhension de documents en japonais I (débutant 2) (LAN1620 ou l'équivalent)

les deux cours suivants (6 crédits) :

LAN1003	Introduction à la langue et à la culture de la Chine
LAN1004	Introduction à la langue et à la culture du Japon

Note : ces deux cours se donnent en français.

de deux à cinq cours parmi les suivants (de 6 à 15 crédits) :

CHN1613	Chinois III : Communication orale en chinois 2 (LAN1611 ou équivalent)
HAR3836	Histoire de l'estampe
HIS4630	Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle
HIS4635	Histoire et civilisation du Japon
HIS4633	Histoire de la Chine au XXe siècle
JPN1623	Japonais IV (intermédiaire 1) (LAN1622 ou équivalent)
LAN1630	Vietnamien I (débutant 1)
LAN1631	Communication orale en vietnamien I (débutant 2) (LAN1630 ou l'équivalent)
LAN1632	Compréhension de documents en vietnamien I (débutant 2) (LAN1630 ou l'équivalent)
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
PHI421X	Pensées non occidentales
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4500	Politique étrangère du Japon
REL1201	Bouddhisme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

Note : L'étudiant au certificat doit prendre un minimum de trois cours (9 crédits) en langue chinoise ou en langue japonaise, mais il peut aussi prendre six cours de langues, deux cours d'introduction à la langue et à la culture et deux cours d'autres disciplines.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le certificat en langues et cultures d'Asie s'adressent à une clientèle pour qui le chinois et le japonais sont des langues étrangères ou secondes et non pas des langues de communication usuelle.

Le certificat peuvent être suivis à temps partiel ou à temps complet.

L'admission à temps complet n'est possible qu'aux trimestres d'automne et d'hiver.

Les cours déjà réussis pourront tous être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300X, il faut avoir réussi six crédits du programme.

PROGRAMME COURT 0124 ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ALLEMAND F006

CRÉDITS

Le programme court en allemand donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en allemand.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en allemand (code : F006) et le programme court en allemand (code : 0124) comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

Ce programme court vise à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'étude ou d'activité au processus d'apprentissage de l'allemand et d'initiation aux différentes cultures d'expression allemande ;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en allemand ;
- de fonctionner de façon adéquate en allemand lors de stages, de missions, de voyages, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission :

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

quatre ou cinq cours choisis comme suit 15 crédits) :

les deux cours suivants (6 crédits) :

LAN1310	Allemand I (débutant 1)
LAN1312	Allemand II (débutant 2) (LAN1310)

ou le cours

LAN1311	Allemand I et II (6 cr.)

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

Communication orale et écrite

LAN2320	Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) (LAN1311 ; LAN1312)
LAN3320	Phonétique corrective et pratique orale en allemand (LAN2320 ou l'équivalent)
LAN3330	Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) (LAN2320 ; LAN2340)
LAN4351	Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1) (LAN3340 ou l'équivalent)
ALL1955	Allemand avancé 1

Compréhension de textes

LAN2340	Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (LAN1310)
LAN3340	Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) (LAN2340)

Cours spécialisés

LAN1313	Répertoire vocal en langue allemande (LAN1310)
LAN1350	Langue et culture allemandes
LAN300B	Projet d'études en langue et culture allemandes (ALL1312)
LAN3351	L'allemand des affaires (intermédiaire 2) (LAN2340 ou l'équivalent)
LAN4300	Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) (LAN3330 ou l'équivalent)
LAN5350	L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2) (LAN3340 ou l'équivalent)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les candidats aux programmes d'allemand doivent obligatoirement se soumettre à un test de classement vérifiant leurs connaissances.

La concentration et le programme court en allemand s'adressent à des personnes pour qui l'allemand est une langue étrangère ou seconde, et non pas une langue de communication usuelle.

Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

Tous les cours déjà réussis dans le cadre du programme court ou de la concentration en allemand peuvent être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300B, il faut avoir réussi six crédits du programme d'allemand F006 ou 0124.

PROGRAMME COURT 0122 ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ANGLAIS F004

CRÉDITS

Le programme court en anglais donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en anglais.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en anglais (code : F004) et le programme court en anglais (code : 0122) comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

Ce programme court et cette concentration visent à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'étude ou d'activité au processus d'apprentissage de l'anglais et d'initiation aux différentes cultures d'expression anglaise ;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en anglais ;
- de fonctionner de façon adéquate en anglais lors de stages, de missions, de voyages, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Test de classement

Tous les candidats au programme court et à la concentration doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation.

Bases d'admission pour le programme court

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

ou

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Hors programme

Niveau Débutant

ANG1011	Beginner's English Listening (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1013	Beginner's English Reading (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1015	Beginner's English Conversation (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1016	Beginner's English Text (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1017	Beginner's English Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1027	Beginner's English Skills for Business (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1037	Beginner's English Skills for Computers (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)

ANG1117	Beginner's English Grammar (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG1217	Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)

Programme

cinq cours (15 crédits) choisis parmi les cours suivants selon les résultats au test de classement :

Niveau Élémentaire

ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2016	Elementary English Text (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2017	Elementary English Skills (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2027	Elementary English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2037	Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2111	Elementary English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2112	Elementary English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2114	Elementary English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2115	Elementary English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2116	Elementary English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2117	Elementary English Grammar (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2214	Elementary English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues)

Niveau Intermédiaire

ANG3011	Intermediate English Listening (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3012	Intermediate English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3014	Intermediate English Writing (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3024	Intermediate English Writing for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3037	Intermediate English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3111	Intermediate English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3113	Intermediate English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3114	Intermediate English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3115	Intermediate English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3116	Intermediate English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3214	Intermediate English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

ANG3216	Intermediate English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau Avancé

ANG4012	Advanced English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4013	Advanced English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4016	Advanced English Text (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4037	Advanced English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4046	Advanced English Text for Literature (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4112	Advanced English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4113	Advanced English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4114	Advanced English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4312	Advanced English Computer-Assisted Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau Supérieur

ANG5014	Fluent English Writing (selon le test de classement de l'École de langues)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Exigences de classement

Niveau Débutant (hors programme)

Tous les cours de niveau 1000 sont considérés «hors programme».

Niveaux Élémentaire à Supérieur (programme)

Les cours suivis à un niveau inférieur à celui indiqué par les résultats du test de classement sont considérés comme des cours préalables ou de mise à niveau. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du programme court ou de la concentration.

Exigences de niveau

Pour faire le programme court ou la concentration en anglais, l'étudiant doit compléter son niveau de base (*Base Level*). Le niveau de base correspond au score total obtenu au test de classement, tel qu'indiqué au tableau ci-dessous :

Score total de 0 - 39 : Niveau 1000 *Beginner's* (Débutant)

Score total de 40 - 54 : Niveau 2000 *Elementary* (Élémentaire)

Score total de 55 - 69 : Niveau 3000 *Intermediate* (Intermédiaire)

Score total de 70 - 84 : Niveau 4000 *Advanced* (Avancé)

Score total de 85 - 100 : Niveau 5000 *Fluent* (Supérieur)

Pour compléter son niveau de base, l'étudiant est tenu de réussir au moins quatre cours (12 crédits par niveau), dont un cours d'un domaine oral et un cours d'un domaine écrit.

Voir les règlements du programme à l'École de langues.

Cours au choix

En dehors des cours sélectionnés pour satisfaire les exigences de niveau (12 crédits), l'étudiant doit réussir trois crédits de cours au choix pour compléter son programme. Pour ce faire, l'étudiant peut choisir n'importe quel cours du programme, pourvu que ces cours ne soient pas classés à un niveau inférieur de celui recommandé par les résultats au test de classement.

Règlements pédagogiques généraux

La concentration et le programme court en anglais s'adressent à des personnes pour qui l'anglais est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Tous les cours suivis dans le cadre du programme court ou de la concentration en anglais peuvent être intégrés dans le certificat.

PROGRAMME COURT 0123 ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ESPAGNOL F005

CRÉDITS

Le programme court en espagnol donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en espagnol.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en espagnol (code : F005) et le programme court en espagnol (code : 0123) comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

Le programme court et la concentration visent à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'étude ou d'activité au processus d'apprentissage de l'espagnol et d'initiation aux différentes cultures d'expression espagnole ;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en espagnol ;
- de fonctionner de façon adéquate en espagnol lors de stages, de missions, de voyages, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Test de classement

Tous les candidats doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Trois cours obligatoires (9 crédits) :

ESP1210	Espagnol I
ESP2211	Espagnol II : Communication orale (ESP1210)
ESP2220	Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ESP2501	Techniques d'écriture (ESP1210 ; ESP2211 ; ESP2220)
ESP300A	Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211 ; ESP2220)

ESP3200	Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211 ; ESP2220)
ESP3212	Pratique avancée de l'oral (ESP2212 ; ESP2211 ; ESP2220)
ESP3221	Espagnol III : Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211 ; ESP2220)
ESP3223	Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211 ; ESP2220)
ESP3227	Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211 ; ESP2220)
ESP4200	Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200	Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La concentration et le programme court s'adressent à des personnes pour qui l'espagnol est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

Tous les cours déjà suivis dans le cadre du programme court ou de la concentration en espagnol peuvent être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours ESP300A, il faut avoir réussi 6 crédits du programme d'espagnol F005 ou 0123.

PROGRAMME COURT 0253 ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ITALIEN F014

CRÉDITS

Le programme court en italien donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en italien.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en italien et le programme court en italien comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

Cette concentration (ou ce programme court) doit fournir des outils méthodologiques, pédagogiques et informatiques adaptés au savoir contemporain. Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques quant au fonctionnement de la langue italienne et d'atteindre un niveau intermédiaire en communication orale et en compréhension de textes en italien.

CONDITIONS D'ADMISSION

La concentration est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat dont la structure le permet (cours à option et cours libres).

Le programme court est accessible aux personnes qui satisfont aux conditions d'admission des étudiants libres.

Le nombre minimum d'étudiants requis pour permettre à la concentration d'être offerte est de 35.

Le programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

Les candidats à la concentration ou au programme court en italien doivent obligatoirement se présenter à une entrevue avant leur admission et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement permettant de déterminer leur niveau d'habiletés et de connaissances en italien.

La concentration et le programme court s'adressent à une clientèle pour laquelle l'italien est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

LAN1260	Italien I
LAN2261	Italien II (LAN1260 ou l'équivalent)
LAN3270	Italien III : Sujets d'actualité (LAN2261 ou un cours parmi LAN2260 ou LAN2270)

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

LAN2265	Italien II : Compréhension de documents assistée par ordinateur (LAN1260)
LAN2267	Italien II : Langue et musique (LAN1260)
LAN2269	Italien II : Techniques de discussion dans des situations touristiques (LAN1260)
LAN3260	Italien III : Le monde italien à travers ses productions artistiques (LAN2261 ou un cours parmi LAN2260 ou LAN2270)
LAN3262	Italien III : Langue des affaires et du commerce international (LAN2261 ou un cours parmi LAN2260 ou LAN2270)
LAN3264	Italien III : Art, architecture, design et mode (LAN2261 ou un cours parmi LAN2260 ou LAN2270)
LAN326X	Italien III : Projet d'études en langue et culture italienne (ITA2261 ou un cours parmi LAN2260 ou ITA2270)

ou tout autre cours pertinent, relié à la formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme court ou de la concentration.

LANGUES MODERNES

Courriel électronique : langues@uqam.ca

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Langue des signes québécoise

LAN1880	Langue des signes québécoise I (débutant 1)
LAN2880	Langue des signes québécoise II (débutant 2) (LAN1880)
LAN3880	Langue des signes québécoise III (intermédiaire 1) (LAN2880)
LAN4880	Langue des signes québécoise - communication (avancé) (LAN3880)

Russe

LAN1360	Russe I (débutant 1)
LAN1370	Communication orale en russe I (débutant 2) (LAN1360)
LAN2375	Compréhension de documents en russe I (intermédiaire 1) (LAN1360 ou l'équivalent)

Vietnamien

LAN1630	Vietnamien I (débutant 1)
LAN1631	Communication orale en vietnamien I (débutant 2) (LAN1630 ou l'équivalent)
LAN1632	Compréhension de documents en vietnamien I (débutant 2) (LAN1630 ou l'équivalent)

Cours à contenu variable

LAN150X	Langue et culture : X I (débutant 1)
LAN151X	Langue et culture : X II (débutant 2) (LAN150X)
LAN170X	Langue non romane, non germanique I (débutant 1) (LAN2221)
LAN171X	Langue non romane, non germanique II (débutant 2) (LAN170X)
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X

FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

DIRECTION

Doyen

René Côté, téléphone : 514 987-6173

Vice-doyen à la recherche

Jean-Pierre Beaud, téléphone : 514 987-6173

Vice-doyenne aux études

Diane Demers, téléphone : 514 987-6173

DIRECTION DE DÉPARTEMENTS

Science politique

Jean-Guy Prévost, téléphone : 514 987-4141

Sciences juridiques

Thierry Bourgoignie, téléphone : 514 987-4133

DIRECTION DES INSTITUTS ET DES UNITÉS DE RECHERCHE

Institut d'études internationales de Montréal

Peter Leuprecht, téléphone : 514 987-3667

Institut Santé et société

Diane Berthelette, téléphone : 514 987-3000, poste 2250

Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes

Alain G. Gagnon, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4544

Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes

Stéphane Roussel, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4564

Chaire de recherche du Canada en relations internationales

Albert Legault, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 5606

Chaire C.-A.-Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement

Bonnie Compbell, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4574

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Charles-Philippe David, titulaire, téléphone : 514 987-6781

Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ)

Alain G. Gagnon, titulaire, téléphone : 514 987-4544

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DOCTORATS

Droit, LL.D.

Philippe Fortin, téléphone : 514 987-3903

Science politique, Ph.D.

André Laliberté, responsable, téléphone : 514 987-4542

MAÎTRISES

Droit, LL.M.

Philippe Fortin, téléphone : 514 987-3903

Science politique, M.A.

Micheline De Sève, téléphone : 514 987-4542

BACCALAURÉATS

Communication, politique et société, B.A.

Isabelle Gusse, téléphone : 514 987-0429

Droit, LL.B.

André Riendeau, téléphone : 514 987-3623

Gestion publique, B.A.

Pierre P. Tremblay, téléphone : 514 987-0429

Relations internationales et droit international, B.A.

Hélène Piquet, téléphone : 514 987-0429

Science politique, B.A.

Pierre P. Tremblay, téléphone : 514 987-3633

BACCALAURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Louise Champagne, coordonnatrice, téléphone : 514 987-3000, poste 2289

MAJEURE

Science politique

Pierre P. Tremblay, téléphone : 514 987-3633

MINEURE

Science politique

Pierre P. Tremblay, téléphone : 514 987-3633

CERTIFICATS

Administration des services publics

Pierre P. Tremblay, téléphone : 514 987-3633

Droit social et du travail

André Riendeau, téléphone : 514 987-0429

Gestion des services municipaux

Maurice Couture, téléphone : 514 987-3633

DÉPARTEMENTS ET CORPS PROFESSORAL

Département de science politique

Directeur : Jean-Guy Prévost, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)

Pavillon Hubert-Aquin, local A-3405

Téléphone : 514 987-4141

Corps professoral

BAUER, Julien, D. études politiques (Un. Paris I, France)

BEAUD, Jean-Pierre, Ph.D. science politique (Un. Laval, Québec)

BEAUDRY, Lucille, D. histoire, idées politiques (Un. Lille, France)

BÉLANGER, Yves, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)

BOURGAULT, Jacques, D. d'État science politique (Inst. études politiques, Paris, France)

CABATOFF, Kenneth H., Ph.D. politique comparée (Un. Sussex, Angleterre)

CAMPBELL, Bonnie, Ph.D. science politique (Un. Sussex, Angleterre)

CHEVRIER, Marc, D. science politique (Un. Paris, France)

CORBO, Claude, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)

CORTEN, André, D. sciences politiques et sociales (Un. Louvain, Belgique)

COUTURE, Maurice, D. administration-sociologie (Un. Grenoble, France)

COUTURE, Yves, D. science politique (Un. Paris I, Sorbonne, France)

DAVID, Charles-Philippe, Ph.D. affaires politiques internationales (Un. Princeton, N. Jersey, États-Unis)

DEBLOCK, Christian, Ph.D. sciences économiques (Un. Montréal, Québec)

DUPUIS-DÉRI, Francis Ph.D. science politique (Un. Montréal, Québec)
 DURAZO-HERRMANN, Julian, D. science politique (Un. McGill, Québec)
 GAGNON, Alain G., D. science politique (Un. Carleton, Ontario)
 GOSSELIN, Tania, D. science politique (Central European Un., Hongrie)
 GUSSE, Isabelle, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 HASSNER, Pierre
 HOLLY, Daniel, Ph.D. relations internationales (Un. Denver, Colorado, États-Unis)
 JEGEN, Maya, D. sciences économiques et sociales (Un. Genève, Suisse)
 LALIBERTÉ, André, D. science politique (Un. Colombie Britannique, Colombie Britannique)
 LEGAULT, Albert, D. science politique (Un. Genève, Suisse)
 LEPAGE, Laurent, D. sociologie (Inst. études politiques, Paris, France)
 LÉVESQUE, Jacques, D. science politique (Un. Paris XII, France)
 MACLEOD, Alexander, D. d'État science politique (Un. Aix-Marseille, France)
 MANDEL, Mark-David, Ph.D. sociologie (Un. Columbia, New York, États-Unis)
 NADEAU-DE SÈVE, Micheline, D. études politiques (Un. Paris VII, France)
 OLIVIER, Lawrence, D. science politique (Un. Aix-en-Provence, France)
 O'MEARA, Dan, Ph.D. études africaines (Un. Sussex, Angleterre) États-Unis)
 PRÉVOST, Jean-Guy, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 RIOUX, Michèle, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 RONDEAU, Chantal, D. connaissance du Tiers-Monde (Un. Paris VII, France)
 ROUSSEL, Stéphane, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 SIMARD, Carole, D. sociologie-administration (Un. Grenoble, France)
 THEDE, Nancy, Ph.D. anthropologie (Un. Montréal, Québec)
 TREMBLAY, Pierre, Ph.D. science politique (Un. Montréal, Québec)

Département de sciences juridiques

Directeur : Thierry Bourgoignie, D. droit (Un. Cath. de Louvain, Belgique)
 Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-2005
 Téléphone : 514 987-4133

Corps professoral

BERNSTEIN, Stéphanie, M. droit social et du travail (Un. Québec à Montréal, Québec)
 BOSSET, Pierre, M.Phil., International Relations (Un. of Cambridge, États-Unis)
 BOURGOIGNIE, Thierry, D. droit (Un. Cath. de Louvain, Belgique)
 BROOMHALL, Bruce, D. droit (Un. London, Angleterre)
 CAMPEAU, Georges, Ph.D. droit (Un. Laval, Québec)
 CHAGNON, Rachel, LL.M. (Un. Montréal, Québec)
 CÔTÉ, René, D. droit public (Un. Paris X, France)
 COX, Rachel, LL.M. (Un. Québec à Montréal, Québec)
 CYR, Hugo, LL.M. théorie du droit (Un. McGill, Montréal, Québec)
 DEMERS, Diane, D. droit (Un. Montréal, Québec)
 DESMARAIS, Jacques, LL.M. droit du travail (Un. Montréal, Québec)
 DUHAIME, Bernard, LL.M. droit international (Un. Notre-Dame, États-Unis)
 FONTAINE, Laurence Léa, D. droit (Un. Toulouse, France)
 FORTIN, Philippe, Ph.D. droit (London School of Economics, Angleterre)
 GRANDBOIS, Maryse, D. droit public (Un. Montpellier, France)
 JACOB, Marie-Andrée, LL.M. (Un. York, Toronto, Ontario)
 KARIM, Vincent, LL.D. (Un. Montréal, Québec)
 LACHANCE, Martine, D. droit (Un. Laval, Québec)
 LAFOND, Pierre-Claude, D. droit privé (Un. Montpellier, France)
 LAMARCHE, Lucie, LL.D. (Un. Bruxelles, Belgique)
 LE BEL, Georges, D. études politiques (Un. Paris I, France)
 LEMONDE, Lucie, LL.D. (Un. Montréal, Québec)
 LEUPRECHT, Peter, D. droit (Un. Innsbruck, Autriche)
 LIPPEL, Katherine, LL.M. (Un. Montréal, Québec)
 LORITE ESCORIHUELA, Alejandro, M. (Harvard Law School, États-Unis)
 MACKAY, Pierre, LL.M. (Un. Montréal, Québec)
 MARION, Normand, M. (Un. Montréal, Québec)
 MASSE, Jean-Serge, D.E.S. droit international (Un. Paris II, France)
 MOCKLE, Daniel, D. d'État droit (Un. Lyon, France)
 MURBACH, Ruth, LL.D. (Un. Zurich, Suisse)
 PIQUET, Hélène, Ph.D. droit (Un. McGill, Montréal, Québec)
 RIENDEAU, André, LL.L. (Un. Montréal, Québec)
 ROCHETTE, Annie, M. droit (Un. Colombie-Britannique, Canada)
 ROBERT, Pierre, LL.M. (Un. Montréal, Québec)
 SARIS, Anne, LL.M. droit international comparé (Un. McGill, Montréal, Québec)
 THÉRIAULT, Michelle, M. fiscalité (Un. Sherbrooke, Québec)
 VILLAGGI, Jean-Pierre, D. droit (Un. Laval, Québec)

INSTITUTS ET UNITÉS DE RECHERCHE

INSTITUTS

Institut d'études internationales de Montréal

Directeur : Peter Leuprecht
 Pavillon Hubert-Aquin, local A-1540
 Téléphone : 514 987-3667
 Site Internet : www.ieim.uqam.ca

L'institut d'études internationales de Montréal (IEIM) a une triple mission de recherche, d'enseignement et de formation ainsi que de diffusion du savoir dans le domaine des études internationales. L'IEIM réunit en son sein huit unités de recherche : le centre Études internationales et Mondialisation (CÉIM) ; la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ; la chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie ; la chaire de recherche du Canada en relations internationales ; la chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes (PEDC) ; la chaire de recherche C.-A. Poissant sur la gouvernance et l'aide au développement ; le centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) et le centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ). Son volet enseignement se fonde sur les programmes de baccalauréat et de maîtrise en études internationales de la Faculté de science politique et de droit. Quant à son volet diffusion du savoir, il est assuré grâce à l'organisation de tables rondes, séminaires, conférences et colloques destinés non seulement à la communauté universitaire, mais également aux citoyens et citoyennes afin de les aider à mieux comprendre le monde complexe dans lequel nous vivons.

Institut Santé et société

Directrice : Diane Berthelette
 Pavillon de l'Éducation, local N-7110
 Téléphone : 514 987-3000, poste 2250
 Site Internet : www.iss.uqam.ca

L'institut Santé et société regroupe plus de cent professeurs, de même que d'autres chercheurs et enseignants, des étudiants, et des partenaires dont la santé est le principal objet de recherche ou d'enseignement. Cet institut est plurifacultaire, ses membres étant répartis dans 23 départements et les sept facultés de l'UQAM. La mission de l'ISS est de favoriser le développement de la recherche sur la santé à l'UQAM et à en accroître la visibilité auprès de la communauté scientifique ainsi que de divers acteurs aux niveaux local, national et international. L'ISS a également pour mission de développer des programmes de formation novateurs transdisciplinaires en santé afin d'aider les nouvelles générations de praticiens et de professeurs, dont la santé est l'objet d'intervention ou de recherche, à acquérir une vision, une approche, plus globales des problématiques de santé. De cette façon, il contribuera à la compréhension des problématiques de santé et au développement d'interventions préventives et thérapeutiques efficaces. Enfin, l'ISS doit faciliter l'appropriation des connaissances produites et diffusées par ses membres, par la communauté, plus spécifiquement par leurs partenaires sociaux et économiques ainsi que par toute personne appelée à prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population.

CHAIRES

Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes

Titulaire : Alain G. Gagnon
 Pavillon Hubert-Aquin, local A-3455
 Téléphone : 514 987-3000, poste 4544

Cette chaire étudie la construction des communautés politiques dans un cadre régional, national et international. Elle examinera notamment la notion de la représentation sous trois angles, soit celui de la diversité culturelle et politique, celui des identités multiples et celui de la citoyenneté fédérale. Ces travaux aideront les sociétés multinationales et multiculturelles à résister à l'homogénéisation des cultures et des modèles de société, secondaire à la mondialisation, et proposeront des moyens d'éviter l'uniformisation et la disparition des petites communautés.

Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes

Titulaire : Stéphane Roussel
 Pavillon Hubert-Aquin, local A-3465
 Téléphone : 514 987-3000, poste 4564
 Site Internet : www.er.uqam.ca/nobell/creceqcl/

Cette chaire se concentre sur l'approfondissement des facteurs théoriques et historiques qui structurent les politiques de sécurité canadiennes, notamment dans les relations avec les États-Unis et, dans une moindre mesure, avec l'Europe. Depuis le 11 septembre 2001, la dynamique des relations canado-américaines en matière de sécurité et de défense est au centre des priorités gouvernementales. Cette recherche permettra, entre autres, au gouvernement canadien de mieux saisir les politiques américaines en matière de défense et de cerner avec plus de précision les intérêts stratégiques du Canada dans ce domaine.

Chaire de recherche du Canada en relations internationales

Titulaire : Albert Legault

Pavillon Hubert-Aquin, local A-3555

Téléphone : 514 987-3000, poste 5606

Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-relations-internationales.htm

Cette chaire se consacre à l'étude du rôle des institutions civiles et militaires dans un contexte de mondialisation. Ce projet porte sur la problématique de l'intégration ou de la différenciation entre le Canada et les États-Unis, sur les liens entre les grandes puissances, la prévention et le règlement des conflits, ainsi que sur la situation depuis le 11 septembre. Cette recherche permettra de préciser les intérêts et le rôle du Canada dans le monde actuel, de comprendre l'impact de la mondialisation sur les divers États, d'étudier la sécurité dans ce nouveau contexte et l'avenir du maintien de la paix.

Chaire C.-A.-Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement

Titulaire : Bonnie Campbell

Pavillon Hubert-Aquin, téléphone : 514 987-3000, poste 4574

Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-poissant.htm

Au moment de mettre sous presse, le texte décrivant cette unité de recherche n'était pas disponible.

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Titulaire : Charles-Philippe David

Pavillon Hubert-Aquin, local A-4410

Téléphone : 514 987-6781

Site Internet : www.dandurand.uqam.ca/fr/index.htm

Créée en 1996, la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques s'est donné une mission d'information, de formation, de recherche, d'expertise et de consultation auprès des universités, des organismes d'États, des organisations internationales et du secteur privé dans le domaine des relations internationales.

En développant et en diffusant la recherche, la chaire Raoul-Dandurand vise à favoriser une meilleure appréhension des questions stratégiques et diplomatiques sur le plan international. Elle développe cinq axes de recherche : les États-Unis, la géopolitique, le Moyen-Orient, l'économie et la sécurité, et les missions de paix.

ÉQUIPE FACULTAIRE

Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ)

Directeur : Alain G. Gagnon

Pavillon Hubert-Aquin, local A-3480

Téléphone : 514 987-4544

Site Internet : www.cridaq.uqam.ca/

DOCTORAT EN DROIT

3033

GRADE

Docteur en droit, LL. D.

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en droit vise à former des chercheurs autonomes et des juristes hautement qualifiés aptes à contribuer à l'essor de la discipline par l'apport de recherches théoriques et pratiques, thématiques ou empiriques dans les différents champs du droit. Le programme est orienté vers le développement et l'approfondissement d'une approche interdisciplinaire, sociale et critique de l'analyse juridique.

La formation doctorale favorise l'approfondissement de la pensée juridique par la maîtrise des différents courants et théories ayant conduit à son élaboration. Ceci se traduit par un questionnement épistémologique de la discipline et une ouverture à la recherche interdisciplinaire dans le but d'apporter une contribution originale au savoir.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat au programme doit être :

- titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en droit, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, pour l'ensemble de la scolarité et des travaux de recherche. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;
- ou
- titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent dans une discipline connexe, obtenue avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

De manière exceptionnelle, un candidat n'ayant pas de grade de deuxième cycle mais détenant un grade de premier cycle peut soumettre sa candidature en raison de ses réalisations scientifiques ou professionnelles hors du commun et être admis après l'approbation du Vice-rectorat et du décanat, sur recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme (SCAE). Le candidat au programme ayant été admis sur cette base pourra être tenu de suivre des cours d'appoint ou une propédeutique pouvant aller jusqu'à une année de scolarité préparatoire.

Dans tous les cas, le candidat au programme doit avoir complété 30 crédits de cours en droit, soit de premier cycle soit de deuxième cycle, pour être admissible. Le SCAE du programme déterminera si les cours de méthodologie suivis antérieurement par le candidat répondent aux attentes du programme. Dans le cas contraire, le candidat se verra imposer de suivre le cours JUR7121 *Méthodologie avancée de la recherche juridique* ou un cours équivalent en cours d'appoint. Tout candidat devra également présenter un sujet de thèse approuvé par un professeur habilité par le programme à titre de directeur de recherche. Le candidat devra posséder une connaissance suffisante de la langue française qui peut être vérifiée par un test ou une entrevue. Le candidat devra également posséder une connaissance adéquate de la langue anglaise de même que de toute autre langue indispensable à la réussite de son projet de recherche.

Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Conformément à la réglementation en vigueur, un passage accéléré de la maîtrise au doctorat pourra être effectué avant que celle-ci ne soit terminée. Cette mesure sera cependant réservée aux candidats de mérite exceptionnel. Dans ce cas, l'admission devra être approuvée par les autorités universitaires appropriées, sur recommandation du directeur de recherche et du SCEA du programme. Pour se prévaloir d'un tel privilège, la scolarité de maîtrise devra avoir été complétée. Outre ces conditions, le candidat devra répondre à tous les autres critères d'admission du doctorat (choix du directeur, proposition de projet de recherche, sujet de thèse, connaissance des langues française et anglaise). La reconnaissance de la scolarité de maîtrise pour le doctorat se fera selon la réglementation en vigueur à l'UQAM et les conditions énoncées dans la structure de la formation.

Capacité d'accueil

Le programme reçoit les candidats en fonction des capacités d'encadrement des professeurs du département. Les admissions se font à l'automne de chaque année.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- du dossier académique ;
- du sujet de thèse approuvé par le professeur du département s'engageant à encadrer le candidat. L'esquisse du sujet de thèse, d'environ cinq pages, doit présenter les intérêts du candidat de même que le sujet général et la pertinence de la thèse projetée. Ce texte sera évalué en fonction de sa qualité, de sa pertinence par rapport à l'orientation du programme et de sa compatibilité avec les compétences professorales ;
- trois lettres de recommandation.

Une entrevue pourra être exigée par le sous-comité d'admission et d'évaluation de même qu'une vérification de la connaissance de la langue anglaise.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : 12 trimestres (4 ans)

Temps partiel : 18 trimestres (6 ans)

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables).

Activités obligatoires (8 crédits)

- JUR9001 Perspective interdisciplinaire des enjeux contemporains de la recherche juridique (4 cr.)
- JUR7301 Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)

L'étudiant qui a déjà complété le cours JUR7301 *Méthodologie de la recherche interdisciplinaire* choisit un cours parmi les suivants :

- JUR966X Études thématiques (4 cr.)
- JUR9751 Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)

Le cours peut aussi être choisi à l'intérieur du répertoire des cours du programme de maîtrise en droit ou des répertoires propres à d'autres programmes dans la mesure où la pertinence de l'activité dans le cheminement de l'étudiant est reconnue par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Examen doctoral (8 crédits) :

Après avoir complété la scolarité obligatoire, l'étudiant s'inscrit à l'une ou l'autre forme d'examen doctoral (8 crédits) :

- JUR9101 Examen doctoral I - examen écrit et oral (8 cr.) (JUR9001)
- JUR9102 Examen doctoral II - activité de publication (8 cr.) (JUR9001)

Proposition de thèse (12 crédits)

- JUR9901 Proposition de thèse (12 cr.)

La proposition de thèse est défendue devant un jury d'au moins trois personnes.

Thèse et soutenance de thèse (62 cr.)

La thèse constitue un travail de recherche original apportant une contribution au développement de la discipline. Elle est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes, dont au moins une de l'extérieur de l'Université.

Axes et de recherche

Mondialisation et droit international
Droit, politiques sociales et émergence des normes
Gouvernance et état de droit

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE 3555

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en science politique vise à former des chercheurs et des analystes qui apporteront une contribution significative à l'étude des problèmes politiques et au développement de la discipline. Les activités du programme sont orientées vers les différents modes de compréhension et de conceptualisation des transformations politiques que connaît le monde contemporain, notamment la restructuration de l'espace politique (remises en cause des souverainetés, porosité des frontières, transformations du pouvoir et de la puissance), la redéfinition des identités et des modes d'appartenance, la reconfiguration des interventions étatiques et des politiques publiques ainsi que la réévaluation du politique telle que menée dans le champ de la théorie. La formation sera centrée sur l'approfondissement des connaissances théoriques et des capacités d'analyse, le développement d'une perspective critique et l'intégration au travail de recherche mené par les professeurs, les équipes et les groupes de recherche du département.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en science politique, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent dans une discipline connexe, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; dans ce dernier cas, le candidat pourra être tenu de suivre des cours d'appoint ou une propédeutique, pouvant aller jusqu'à une année de scolarité préparatoire.

Tout candidat doit présenter l'esquisse du projet de thèse approuvée par le directeur de thèse. Par cette signature, le professeur s'engage à encadrer le candidat dans l'éventualité de son admission.

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance de la langue française écrite et parlée, de même qu'une connaissance adéquate de la langue anglaise. Selon le sujet de recherche, la connaissance (ou l'apprentissage) d'une troisième langue pourra s'avérer nécessaire voire indispensable pour la réussite du programme de recherche entrepris par le candidat au doctorat.

Capacité d'accueil

Le programme reçoit les candidats en fonction des capacités d'encadrement des professeurs du département

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- du dossier académique ;
 - de l'esquisse de projet de thèse approuvée par un professeur du département s'engageant à encadrer le candidat (cette esquisse consistera en un texte d'environ cinq pages présentant les intérêts de recherche du candidat et le sujet général de la thèse ainsi que sa pertinence ; ce texte sera évalué en fonction de sa qualité, de sa pertinence par rapport à l'orientation du programme et de sa compatibilité avec les compétences professorales) ;
 - trois lettres de recommandation.
- Une entrevue pourra être exigée.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le séminaire annuel suivant (6 crédits) :

POL9000 Le monde politique contemporain (6 cr.)

Au moins un séminaire parmi les suivants (3 crédits minimum) :

POL9160 Forces politiques contemporaines
 POL9260 Analyse des politiques gouvernementales
 POL9360 Économie politique du développement dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine
 POL9460 Politique internationale

POL9580 La théorie politique aujourd'hui
 POL9660 Études thématiques I
 POL9665 Études thématiques II

Un autre séminaire peut être choisi parmi les précédents ou parmi les suivants (3 crédits) :

POL9556 Séminaire interdisciplinaire en théorie psychanalytique
 POL9750 Séminaire de lectures dirigées
 POL9760 Stage de recherche appliquée

Cet autre séminaire peut aussi être choisi à l'intérieur du répertoire des séminaires du programme de maîtrise en science politique ou des répertoires propres à d'autres programmes dans la mesure où la pertinence du séminaire dans le cheminement de l'étudiant est reconnue par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Le programme encourage aussi les étudiants à suivre un séminaire à l'extérieur de l'institution et développe, dans ce but des protocoles d'entente avec d'autres universités. Le département de science politique participe déjà au programme de doctorat conjoint en administration.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Au terme de sa scolarité, l'étudiant s'inscrit à l'une ou l'autre forme d'examen de synthèse (9 crédits) :

POL9850 Examen doctoral - activité de publication (9 cr.)
 ou
 POL9860 Examen doctoral en classe (9 cr.)

Proposition de thèse (9 crédits) :

POL9900 Proposition de thèse (9 cr.)
 La proposition de thèse est défendue devant un jury d'au moins trois personnes.

Thèse et soutenance de thèse (60 crédits)

La thèse constitue un travail de recherche original apportant une contribution au développement de la discipline. Elle est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes, dont au moins une de l'extérieur de l'Université.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Partis politiques, études électorales
- Économie politique et développement
- Pensée et théorie politiques
- Gestion de l'environnement
- Mouvements sociaux
- Politique du Canada et du Québec
- Gouvernement et administration publique
- Relations internationales
- Politiques étrangères et sécurité.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN DROIT 3019-3020-3021-3219-3220-3221-3619-3820

Ce programme comporte deux profils :

Un profil **avec mémoire** avec les concentrations suivantes :

- droit social (code 3219)
- droit du travail (code 3220)
- droit privé (code 3221)
- droit international (code 3820).

Un profil **sans mémoire** (ou approfondissement des connaissances) avec les concentrations suivantes :

- droit social (code 3019)
- droit du travail (code 3020)
- droit privé (code 3021)
- droit international et politique internationale (code 3619).

GRADE

Maître en droit LL.M.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise a comme objectif central l'approfondissement des connaissances dans les champs du droit social, du droit du travail, du droit privé ou dans celui du droit international, dans une perspective d'ouverture sur les dimensions de temps (histoire du droit) et d'espace (droit comparé) et sur l'apport des autres disciplines des sciences humaines à son développement.

Le programme vise à former des juristes aptes à travailler dans des équipes multidisciplinaires, habiles à féconder leur pratique de l'apport théorique et empirique des disciplines des sciences humaines et capables de contribuer au développement de la documentation juridique en droit interne et international. Le programme est aussi ouvert à des non-juristes. L'analyse privilégiée du concours de l'action des groupes sociaux à l'évolution du droit social, du droit du travail et du droit privé constitue un autre objectif socioéconomique du programme. Le développement de l'approche scientifique de ces champs de droit s'effectuera par l'étude de leur évolution historique, leur mise en contexte interne et international, et par l'apprentissage des méthodes des sciences sociales et leur application au droit. La perspective critique sera étayée par l'étude des relations entre les normes juridiques de ces champs et les conceptions philosophiques et politiques qui les supportent.

Les objectifs pédagogiques sont d'offrir un régime d'étude permettant une conciliation de la démarche personnelle de l'étudiant (formation et orientation professionnelles) avec les objectifs et le contenu du programme, l'acquisition d'outils essentiels à une démarche scientifique et critique et leur application aux habiletés professionnelles du juriste et enfin une sensibilisation à la diffusion nécessaire des connaissances scientifiques et à leur vulgarisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en droit obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;

ou
être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et soit posséder une expérience pratique de cinq années au moins dans le domaine du droit social, du droit du travail, du droit privé ou du droit international soit détenir une connaissance acquise via des études pertinentes dans le secteur du travail ou des programmes sociaux, soit une connaissance importante d'un système juridique étranger ;
ou
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, tous les candidats doivent :

- présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état des objectifs de formation et des objectifs professionnels du candidat ;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit, vérifiée au moyen d'un test. Le candidat dont les connaissances seront jugées insuffisantes se verra imposer un ou des cours d'appoint (maximum 6 crédits).

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 30 étudiants pour chaque concentration.

Méthodes et critères de sélection

1. Dans un premier temps, le sous-comité d'admission et d'évaluation vérifiera si la candidature satisfait aux conditions d'admission quantifiables.
2. Pour les candidats sans expérience significative et pertinente au domaine du droit social, du droit du travail ou du droit privé ou au domaine du droit international, la sélection sera faite en tenant compte du curriculum vitae, selon la pondération suivante :
 - évaluation du dossier académique ou de formation : 50% ;
 - évaluation de l'exposé écrit : 50%
3. Pour les candidats avec une expérience significative et pertinente au domaine du droit social, du droit du travail ou du droit privé ou au domaine du droit international, la sélection sera faite en tenant compte du curriculum vitae selon la pondération suivante :
 - évaluation du dossier académique ou de formation et de l'expérience pertinente : 50% ;
 - évaluation de l'exposé écrit : 50%
4. Le nombre de candidats acceptés sera partagé également, dans toute la mesure du possible, entre chacune des catégories prévues ci-haut.
5. Le sous-comité d'admission et d'évaluation procédera à l'entrevue d'un candidat à des fins d'explication ou de complément d'information.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Activités de scolarité

(tronc commun partagé par toutes les concentrations)

Activités obligatoires

(8 crédits pour le profil avec mémoire) ;

(12 crédits pour le profil sans mémoire) :

JUR7110	Les fondements des législations sociales et du travail (4 cr.)
JUR7121	Méthodologie avancée de la recherche juridique (4 cr.)
JUR7301	Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7810	Fondements du droit privé (4 cr.)

Activités par concentration

(12 crédits pour le profil avec mémoire) ;

(19 ou 20 crédits pour le profil sans mémoire)

Concentration en droit privé

(code 3021 : sans mémoire ; code 3221 : avec mémoire)

JUR7820	Enjeux juridiques et bioéthiques du début et de la fin de la vie (4 cr.)
JUR7830	La famille et l'union de personnes : fondements, structures et mécanismes de régulation (4 cr.)
JUR7840	Nouveaux visages de la justice et de l'équité contractuelles (4 cr.)
JUR7850	Équité et éthique en droit de l'entreprise (4 cr.)
JUR7860	accès à la justice et modes de résolution des conflits (4 cr.)
JUR7870	Le droit des désastres collectifs : voies et défis de la justice (4 cr.)
JUR7880	Enjeux contemporains du droit de la consommation (4 cr.)
JUR7890	Droit international privé (4 cr.)
JUR7895	Droit privé, modèles juridiques et transferts de droit (4 cr.)

Concentration en droit social

(code 3019 : sans mémoire ; code 3219 : avec mémoire)

JUR7133	Le droit de la sécurité sociale : enjeux actuels (4 cr.)
JUR7141	Les programmes statutaires en matière d'indemnisation des lésions (4 cr.)
JUR7151	Droits sociaux et conditions de vie (4 cr.)
JUR7350	Fondements du droit de l'enfance (4 cr.)
JUR7360	Femmes et droit : enjeux contemporains (4 cr.)
JUR7370	Le droit à la santé : un droit fondamental (4 cr.)
JUR7195	Droit social et du travail : interaction avec la science et la médecine (4 cr.)

Concentration en droit du travail

(code 3020 : sans mémoire ; code 3220 : avec mémoire)

JUR7131	Les aspects juridiques des mécanismes de remplacement du revenu d'emploi (4 cr.)
JUR7161	Le droit du travail et la condition de salarié (4 cr.)
JUR7171	Les modèles juridiques de rapports collectifs de travail (4 cr.)
JUR7181	Modèles comparés en droit du travail et organismes internationaux du travail (4 cr.)
JUR7185	Les litiges du travail et leurs modes de traitement (4 cr.)
JUR7190	Droit social et du travail : impacts et enjeux sociojuridiques de l'informatisation (4 cr.)

Concentration en droit international

(pour le profil avec mémoire : code 3820)

JUR7605	Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7620	Droit international des droits de la personne et des droits économiques et sociaux (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7641	Droit international économique (4 cr.)
JUR7642	Droit du développement international (4 cr.)
JUR7651	Droit pénal international (4 cr.)
JUR7655	Droit international humanitaire (4 cr.)
JUR7660	Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
JUR7670	Droit international, développement technologique et environnement (4 cr.)
JUR7680	Actualités du droit international (4 cr.)
JUR7690	Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)

Concentration en droit international, profil international et politique internationale (pour le profil sans mémoire : code 3619)

• quatre activités parmi les suivantes
(16 crédits, dont 8 en droit et 8 en science politique) :

JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7620	Droit international des droits de la personne et des droits économiques et sociaux (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7635	Principes de droit international public
JUR7641	Droit international économique (4 cr.)
POL8300	Principes de politique internationale (4 cr.)
POL8310	Économie politique internationale (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)

• quatre activités de 4 crédits choisies parmi les suivantes, dont au moins deux siglées JUR ou trois activités de 4 crédits dont au moins deux siglées JUR et une activité de 3 crédits :

JUR7105	Formation avancée en recherche juridique et multidisciplinaire informatisée (1 cr.)
JUR7121	Méthodologie avancée de la recherche juridique (4 cr.)
JUR7181	Modèles comparés en droit du travail et organismes internationaux du travail (4 cr.)
JUR7301	Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)
JUR7605	Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7642	Droit du développement international (4 cr.)
JUR7651	Droit pénal international (4 cr.)
JUR7655	Droit international humanitaire (4 cr.)
JUR7660	Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
JUR7670	Droit international, développement technologique et environnement (4 cr.)
JUR7680	Actualités du droit international (4 cr.)
JUR7690	Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)
JUR7700	Activité de stage (4 cr.)
POL8290	Les régions du monde (4 cr.)
POL8311	Institutions économiques internationales (4 cr.)
POL8320	Écopolitique internationale (4 cr.)
POL8330	Politique de sécurité globale (4 cr.)
POL8331	Théories et enjeux stratégiques (4 cr.)
POL8401	Politique extérieure des États du monde post-soviétique (4 cr.)
POL8411	Politique extérieure des États-Unis (4 cr.)
POL8421	Relations extérieures du Canada et du Québec (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
POL8510	Économie politique du développement (4 cr.)
POL8520	Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération (4 cr.)
COM7525	Communication internationale et développement
ENV7230	Géopolitique mondiale et environnement
MGP7017	Gestion de projets internationaux (MGP7140 ou MGP7150)
SOC8460	Sociologie de la mondialisation

Activités optionnelles offertes à tous les étudiants

JUR7105	Formation avancée en recherche juridique et multidisciplinaire informatisée (1 cr.)
JUR7106	Activité d'encadrement d'une recherche interdisciplinaire (1 cr.)
JUR7125	Activité de lectures dirigées (4 cr.)
JUR7700	Activité de stage (4 cr.)

Activités de recherche (par profil)**Profil avec mémoire (25 crédits)**

JUR7500	Mémoire (23 cr.)
JUR7501	Présentation du projet de mémoire (2 cr.)

Profil sans mémoire (8 crédits de séminaires obligatoires en plus de l'activité de synthèse de 5 ou 6 crédits)

JUR7215	Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie I (4 cr.)
JUR7225	Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie II (4 cr.)
JUR7615	Séminaire interdisciplinaire I (4 cr.)
JUR7625	Séminaire interdisciplinaire II (4 cr.)
JUR7401	Activité de synthèse et de présentation (5 cr.)
JUR7402	Activité de synthèse multidisciplinaire (6 cr.)
JUR7605	Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B pour le profil avec mémoire et dans la classe A pour le profil sans mémoire.

MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE**3397-3797**

Ce programme comporte un profil recherche (code 3797) avec trois concentrations :

- analyse et théorie politiques ;
 - relations internationales, politique étrangère, coopération et développement ;
 - administration et politiques publiques
- et un profil approfondissement des connaissances (sans mémoire) (code 3397) avec une concentration en
- politique internationale/droit international.

Le nom des concentrations concernés figurera sur le diplôme des étudiants.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise a pour objectifs l'approfondissement des connaissances ainsi que la formation à la recherche et à l'analyse en science politique. Pour cette raison, il requiert de tous les étudiants qu'ils approfondissent une concentration de la discipline (1- analyse et théorie politiques ; 2- relations internationales, politique étrangère, coopération et développement ; 3- administration et politiques publiques ; 4- politique internationale/droit international).

Les trois premières concentrations comprennent cinq activités de scolarité ainsi que la rédaction d'un mémoire : cette démarche leur permettra d'acquérir une maîtrise des concepts et théories caractéristiques de la discipline, ainsi que des méthodes et techniques de recherche. La quatrième concentration (politique internationale/droit international) comprend onze activités de scolarité, dont trois sont consacrées à la recherche et à la synthèse des connaissances. Réalisée en même temps que les activités de la maîtrise, la concentration de deuxième cycle en études féministes favorise le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans le projet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant. Le programme prépare ainsi soit à des études de troisième cycle, soit à des fonctions professionnelles exigeant une capacité d'analyse politique, par exemple dans les médias, les organismes du secteur public, les services centraux d'entreprises privées, les organismes internationaux ou de coopération.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en science politique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;
ou
être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;
ou
posséder une expérience jugée pertinente.

Dans les deux derniers cas, le candidat pourra être tenu de suivre une formation propédeutique ou des cours d'appoint.

Le candidat devra, en outre, joindre à sa demande d'admission une lettre d'une ou deux pages dans laquelle il fera part de ses objectifs de formation et de ses objectifs professionnels et indiquera la concentration dans laquelle il souhaite être admis.

Le candidat devra avoir une très bonne maîtrise de la langue française, ainsi qu'une connaissance adéquate de l'anglais. Dans le cas où cette connaissance serait jugée insuffisante, le candidat pourra être tenu de suivre des cours d'appoint.

Conditions complémentaires (concentration en études féministes)

L'attestation de la concentration de premier cycle en études féministes ou une formation jugée équivalente permettra l'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible.

Capacité d'accueil

Les concentrations menant à la rédaction d'un mémoire ne sont pas contingentées.

La concentration politique internationale/droit international est contingentée à trente étudiants.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, de la lettre de motivation du candidat et des lettres de recommandation (au moins deux recommandations doivent être favorables à la candidature). Une entrevue pourra également être exigée.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

1) Concentration analyse et théorie politiques

L'étudiant s'inscrit dès le premier trimestre à l'un des séminaires suivants :

POL8005	La méthode en science politique (4 cr.)
POL8006	Méthodologie et techniques de recherche en science politique (4 cr.)
POL8101	Théories du politique (4 cr.)

Il doit également suivre au moins deux séminaires de concentration parmi les suivants :

POL8101	Théories du politique (4 cr.)
POL8111	Féminisme et science politique (4 cr.)
POL8121	Discours et représentation du politique (4 cr.)
POL8134	Mutations démocratiques et transformations de l'État (4 cr.)
POL8141	La pensée politique au Québec (4 cr.)
POL8150	Idées politiques (4 cr.)
POL8160	Forces politiques contemporaines (4 cr.)
POL8170	Séminaire interdisciplinaire en théorie psychanalytique (4 cr.)
POL8190	Séminaire de maîtrise - Politique et science
POL8201	Élections et comportements politiques (4 cr.)
POL8211	Questions politiques québécoises et canadiennes (4 cr.)
POL8221	Politique intérieure des États de la Communauté des États indépendants (4 cr.)
POL8225	Politique intérieure des États d'Europe centrale et orientale (4 cr.)
POL8245	Politique intérieure des États-Unis (4 cr.)
POL8261	Amérique Latine (4 cr.)
POL8271	Maghreb-Machrek (4 cr.)
POL8280	Afrique (4 cr.)
POL8291	Les nationalismes contemporains (4 cr.)
POL8450	Politique intérieure de la Chine et de Taïwan (4 cr.)

Il peut suivre, au plus, deux séminaires choisis parmi les suivants, dans une autre concentration, ou encore dans un autre département, après autorisation de la direction du programme :

POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8810	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
POL8830	Atelier II (4 cr.)
POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)

Il doit enfin compléter les activités de recherche suivantes :

POL8900	Projet de mémoire (4 cr.)

Si nécessaire, l'étudiant doit faire l'activité :

POL8851	Intégration aux activités de recherche des acquis multidisciplinaires (2 cr.)

Mémoire (21 cr.)

2) Concentration relations internationales, politique étrangère, coopération et développement

L'étudiant s'inscrit dès le premier trimestre à l'un des séminaires suivants :

POL8005	La méthode en science politique (4 cr.)
POL8006	Méthodologie et techniques de recherche en science politique (4 cr.)
POL8302	Théories des relations internationales (4 cr.)

Il doit également suivre au moins deux séminaires de concentration parmi les suivants :

POL8300	Principes de politique internationale (4 cr.)
POL8302	Théories des relations internationales (4 cr.)
POL8310	Économie politique internationale (4 cr.)
POL8311	Institutions économiques internationales (4 cr.)
POL8320	Écopolitique internationale (4 cr.)
POL8330	Politique de sécurité globale (4 cr.)
POL8331	Théories et enjeux stratégiques (4 cr.)
POL8401	Politique extérieure des États du monde post-soviétique (4 cr.)
POL8411	Politique extérieure des États-Unis (4 cr.)
POL8421	Relations extérieures du Canada et du Québec (4 cr.)

POL8430	Politique extérieure des États de l'Asie de l'Est (4 cr.)
POL8440	Politique extérieure de l'Europe occidentale (4 cr.)
POL8261	Amérique Latine (4 cr.)
POL8271	Maghreb-Machrek (4 cr.)
POL8280	Afrique (4 cr.)
POL8290	Les régions du monde (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
POL8510	Économie politique du développement (4 cr.)
POL8520	Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération (4 cr.)
POL8530	Dynamiques locales et développement (4 cr.)

Il peut suivre, au plus, deux séminaires parmi les suivants, dans une autre concentration, ou encore dans un autre département, après autorisation de la direction du programme :

POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8810	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
POL8830	Atelier II (4 cr.)
POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)

Il doit enfin compléter les activités de recherche suivantes :

POL8900	Projet de mémoire (4 cr.)

Si nécessaire, l'étudiant doit faire l'activité :

POL8851	Intégration aux activités de recherche des acquis multidisciplinaires (2 cr.)

Mémoire (21 cr.)

3) Concentration administration et politiques publiques

L'étudiant s'inscrit dès le premier trimestre à l'un des séminaires suivants :

POL8005	La méthode en science politique (4 cr.)
POL8006	Méthodologie et techniques de recherche en science politique (4 cr.)
POL8601	Séminaire de recherche en administration publique (4 cr.)

Il doit également suivre au moins deux séminaires de concentration parmi les suivants :

POL8190	Séminaire de maîtrise - Politique et science
POL8601	Séminaire de recherche en administration publique (4 cr.)
POL8610	Problèmes actuels en administration publique (4 cr.)
POL8621	Gestion des ressources humaines (4 cr.)
POL8631	La haute fonction publique et le processus gouvernemental (4 cr.)
POL8211	Questions politiques québécoises et canadiennes (4 cr.)
POL8701	Analyse des politiques et ressources publiques (4 cr.)
POL8710	Administration des politiques urbaines (4 cr.)
POL8720	Politiques publiques et sociétés : consultation et concertation (4 cr.)
POL8730	Évaluation des politiques publiques (4 cr.)
POL8741	Gestion de l'environnement (4 cr.)

Il peut suivre, au plus, deux séminaires parmi les suivants, dans une autre concentration, ou encore dans un autre département, après autorisation de la direction du programme :

POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8810	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
POL8830	Atelier II (4 cr.)
POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)

Il doit enfin compléter les activités de recherche suivantes :

POL8900	Projet de mémoire (4 cr.)

Si nécessaire, l'étudiant doit faire l'activité :

POL8851	Intégration aux activités de recherche des acquis multidisciplinaires (2 cr.)

Mémoire (21 cr.)

4) Concentration politique internationale/droit international

L'étudiant doit compléter huit crédits de science politique et huit crédits de droit parmi les activités suivantes (16 crédits) :

POL8300	Principes de politique internationale (4 cr.)
POL8310	Économie politique internationale (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7620	Droit international des droits de la personne et des droits économiques et sociaux (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7635	Principes de droit international public
JUR7641	Droit international économique (4 cr.)

L'étudiant choisit ensuite, parmi les activités suivantes ou celles non complétées du bloc précédent, quatre activités de quatre crédits dont au moins deux siglées POL ou trois activités de quatre crédits, dont au moins deux siglées POL, et deux activités de trois crédits pouvant être choisies dans un autre programme ou un autre département, après autorisation de la direction du programme :

POL8290	Les régions du monde (4 cr.)
POL8311	Institutions économiques internationales (4 cr.)
POL8320	Écopolitique internationale (4 cr.)
POL8330	Politique de sécurité globale (4 cr.)
POL8331	Théories et enjeux stratégiques (4 cr.)
POL8401	Politique extérieure des États du monde post-soviétique (4 cr.)
POL8411	Politique extérieure des États-Unis (4 cr.)
POL8421	Relations extérieures du Canada et du Québec (4 cr.)
POL8440	Politique extérieure de l'Europe occidentale (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
POL8510	Économie politique du développement (4 cr.)
POL8520	Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération (4 cr.)
POL8810	Stage de travail et de formation (4 cr.)
JUR7121	Méthodologie avancée de la recherche juridique (4 cr.)
JUR7301	Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)
JUR7610	Fondements du droit international (4 cr.)
JUR7630	Droit international et populations vulnérables (4 cr.)
JUR7642	Droit du développement international (4 cr.)
JUR7651	Droit pénal international (4 cr.)
JUR7655	Droit international humanitaire (4 cr.)
JUR7660	Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
JUR7670	Droit international, développement technologique et environnement (4 cr.)
JUR7680	Actualités du droit international (4 cr.)
JUR7181	Modèles comparés en droit du travail et organismes internationaux du travail (4 cr.)
JUR7690	Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)
JUR7700	Activité de stage (4 cr.)
COM7525	Communication internationale et développement
ENV7230	Géopolitique mondiale et environnement
MGP7017	Gestion de projets internationaux (MGP7140 ou MGP7150)
SOC8460	Sociologie de la mondialisation

L'étudiant doit compléter également les activités de recherche obligatoires suivantes :

POL8915	Séminaire interdisciplinaire I (4 cr.)
POL8925	Séminaire interdisciplinaire II (4 cr.)
POL8935	Activité de synthèse et de présentation
ou	
POL8955	Activité de synthèse et de présentation (5 cr.)

Note : L'étudiant qui choisit un profil bidisciplinaire (16 crédits d'activités POL ou JUR) devra faire l'activité de synthèse POL8935 (3 crédits).

L'étudiant qui choisit un profil multidisciplinaire (12 crédits d'activités POL ou JUR et 3 crédits d'activités autres) devra faire l'activité de synthèse POL8955 (5 crédits).

Maîtrise en science politique avec concentration de deuxième cycle en études féministes

La maîtrise s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiantes et étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation en études féministes est délivrée à l'étudiante ou à l'étudiant, en sus de son diplôme de maîtrise.

Cours à suivre

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre les cours suivants :

FEM7000	Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes

ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine, soit par exemple :

COM8110	Recherches féministes en communication
POL8111	Féminisme et science politique (4 cr.)
SOC8560	Théories et débats féministes
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
une activité en études féministes offerte par le programme de maîtrise, soit, par exemple :	
POL8800	Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8810	Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820	Atelier I (4 cr.)
POL890X	Séminaire thématique (4 cr.)

Mémoire

Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par la coordonnatrice de l'enseignement de la

concentration de deuxième cycle en études féministes. Pour plus d'informations, prière de contacter à la fois la direction de son programme de maîtrise et la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration à l'IREF.

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre voire d'une année à l'autre.

recherche (25 crédits)

Le candidat à la maîtrise avec mémoire doit soumettre un mémoire d'une longueur variant entre 75 et 120 pages, clôturant son activité de recherche. Il doit témoigner d'une connaissance adéquate de la littérature pertinente au sujet et faire preuve de la capacité de l'étudiant de mener à bien une recherche, d'analyser des sources et d'en présenter les résultats dans une langue claire. Le département accepte plusieurs types de mémoires, notamment la recherche empirique, la revue critique des travaux dans un domaine particulier, la monographie, l'étude descriptive, l'essai critique, le projet d'intervention, etc. Le mémoire doit être rédigé de manière conforme aux normes indiquées dans le *Guide des règles de présentation des mémoires et thèses*.

Le mémoire de maîtrise a une valeur de 21 crédits et est évalué par un jury de trois personnes comprenant le directeur de recherche.

Avant de rédiger son mémoire, le candidat doit toutefois présenter un projet de mémoire, document de quinze à vingt pages (bibliographie exclue) comprenant une brève présentation du sujet du mémoire, une synthèse de la littérature pertinente, un exposé de la problématique et des objectifs du mémoire, des indications sur la méthodologie qui sera mise en oeuvre, un plan du mémoire, un calendrier de travail, ainsi qu'une bibliographie détaillée.

Le projet, qui doit être approuvé d'abord par le directeur de recherche, puis soumis au sous-comité d'admission et d'évaluation doit démontrer que l'étudiant est en mesure de mener à bien la recherche projetée. Le texte doit en être concis, rédigé dans une langue claire et présenté suivant les normes en vigueur (voir le *Guide des règles de présentation des mémoires et thèses*, disponible au moment de l'inscription en projet de mémoire).

Les crédits attachés à l'épreuve ne sont attribués qu'une fois cette démarche complétée.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Partis politiques, études électorales
- Économie politique et développement
- Pensée et théorie politiques
- Gestion de l'environnement
- Mouvements sociaux
- Politique du Canada et du Québec
- Gouvernement et administration publique
- Relations internationales
- Politiques étrangères et sécurité.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, le profil avec mémoire de ce programme est rangé dans la classe B et le profil sans mémoire dans la classe A.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ 7641

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en communication, politique et société offre une formation bidisciplinaire en communication et en science politique. L'objectif du programme consiste à former des diplômés qui sauront intervenir dans le champ de la médiation entre le pouvoir et les citoyens.

Les diplômés de ce programme seront en mesure de décrire et d'analyser la structure et le fonctionnement des institutions politiques québécoises, canadiennes et internationales, de même que le fonctionnement des médias

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

et d'en faire la critique. Ils auront ainsi développé leurs capacités d'analyse et de synthèse et sauront réfléchir sur les dimensions éthiques des pratiques communicationnelles. Ils pourront élargir leur objet d'études à d'autres dimensions et pourront le situer dans une perspective internationale.

Les diplômés auront acquis les habiletés méthodologiques essentielles en matière de communication orale et écrite et pourront améliorer leur connaissance de la langue seconde ou d'une autre langue étrangère.

Au terme du programme, l'étudiant sera en mesure de produire une recherche autonome faisant appel aux connaissances acquises et aux habiletés développées tout au long du programme.

Le programme prépare à oeuvrer dans les grandes entreprises publiques ou privées, les partis politiques, les groupes de pression et les firmes de communication. Enfin, il donne accès à des études de deuxième cycle en science politique et en communication.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 60 ; Hiver : 0.

Le contingent sera réparti au prorata des demandes d'admission reçues de chaque catégorie de candidats.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme québécois équivalent.

Sélection - Base DEC

Cote R : 100 %

Une cote R minimale peut être exigée.

ou

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans dans les domaines de la politique ou de la communication.

Sélection - Base Expérience

Résultats au test de scolapitudes de l'UQAM : 50%

Résultats au test de culture générale de l'UQAM : 50%.

Une moyenne minimale peut être exigée.

ou

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment de la demande d'admission.

Sélection - Base Études universitaires

Dossier scolaire : 100 %

Une moyenne minimale peut être exigée.

ou

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection - Base Études hors Québec

Dossier scolaire : 100%.

Une moyenne minimale peut être exigée.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BLOC A : Formation fondamentale

les douze cours obligatoires suivants (36 crédits) :

COM3104	Communication organisationnelle
CPS1000	Médias, politique et société
CPS1001	Médias, politique et société II (CPS1000)
CPS2000	Rédaction en communication politique
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM4540	Journalisme et société
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
FCM3243	Histoire des communications III
ou le cours	
HIS3243	Histoire des communications aux XIXe et XXe siècles

POL1250	Les idées politiques contemporaines
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec

BLOC B : Espace public et politique

les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

CPS3000	Rhétorique, argumentation et communication orale
EDM1706	Analyse critique de l'information
POL4060	Comportements et opinion publique

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

EDM2100	Médias, information et démocratie
EDM2200	Contrôle et manipulation de l'information
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM4550	Multimédia et société
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
POL1900	Politique et économie
POL3811	Vie politique municipale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4080	Groupes de pression
POL4090	Partis politiques
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC C : Le monde

les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

EDM5260	Information internationale
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM5065	Communications internationales et cultures locales
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
HIS2310	Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS4471	Histoire des relations internationales depuis 1945
JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC D : Intégration des connaissances

le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

CPS6000	Activité de synthèse

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

COM2648	Écriture en communication
CPS5000	Stage
JUR6870	Le journalisme et le droit
POL5500	Analyse du discours politique

Cours complémentaires

Trois cours de langue moderne (9 crédits) choisis avec l'accord de la direction du programme.

Les étudiants seront appelés à passer un test d'anglais développé à l'UQAM par l'École des langues. Selon les paramètres actuels du test administré par l'École des langues, un étudiant ayant un résultat de 70 serait exempté des cours d'anglais et pourrait choisir d'acquiescer ou de perfectionner une troisième langue en accord avec le directeur de programme (ce niveau est considéré suffisant pour demander l'admission dans une université anglophone). Un étudiant ne peut pas choisir de suivre des cours dans sa langue maternelle.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours du programme doivent être suivis selon l'ordonnement indiqué dans la grille de cheminement.

- La structure du programme prévoit un cheminement à temps complet. Ce règlement pourra être réévalué quelques années après la mise en oeuvre du programme.
- Le cours CPS1000 doit être suivi dès le premier trimestre.
- Pour suivre le cours CPS3000, il faut avoir accumulé 30 crédits dans le programme.
- Pour suivre le cours CPS5000, il faut avoir accumulé 48 crédits dans le programme.
- Pour suivre le cours CPS6000, il faut avoir accumulé 60 crédits dans le programme.

- Les cours de langues sont choisis avec l'accord de la direction de programme et sont normalement suivis dans la même langue. Les étudiants admis devront subir un test d'anglais dès le premier trimestre suivant l'inscription. Ils devront remplir les conditions exigées pour la maîtrise de l'anglais avant de pouvoir s'inscrire à des cours dans une troisième langue.

BACCALAURÉAT EN DROIT

7118

GRADE

Bachelier en droit, LL.B.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 98 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif socio-économique la formation de juristes qui seront préoccupés de justice sociale et qui, à cette fin, pourront intervenir largement (recherche-action, enseignement, organisation, consultation, contentieux) à la défense et à la promotion des droits des personnes et des groupes (les organismes populaires et communautaires et les associations volontaires et autonomes, sans but lucratif, les syndicats, les comités de citoyens ou autres groupes apparentés qui poursuivent des objectifs de développement à caractère économique, social, culturel et communautaire) et ce, partout où le droit est en cause et particulièrement dans les domaines qui concernent les conditions de vie et de travail des personnes.

À cette fin, le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. L'acquisition par l'étudiant d'une connaissance des concepts, des règles et des principes fondamentaux du droit qui lui assure une bonne formation générale et une connaissance particulière de secteurs d'interventions privilégiés par l'objectif socio-économique du programme. L'étudiant doit être capable de bien repérer les règles de droit, de les analyser et d'en faire la synthèse ;
2. Le développement chez l'étudiant d'une capacité d'analyse critique du droit. L'étudiant doit être capable de questionner les règles de droit, d'en percevoir les dimensions historiques, politiques et socio-économiques et d'en comprendre les fondements et les fonctions dans la société ;
3. La maîtrise par l'étudiant d'habiletés pratiques qui lui permettront d'utiliser adéquatement le droit dans le traitement de problèmes concrets. L'étudiant doit être capable de bien qualifier juridiquement les problèmes qui lui sont posés, d'identifier les règles de droit applicables, d'en mesurer l'impact en regard des intérêts en jeu et des résultats désirés, de proposer des solutions appropriées, de structurer une argumentation qui les sous-tende et d'en faire l'exposé de façon écrite et orale.

Pour atteindre ces objectifs, le programme utilise une pédagogie qui repose sur des activités où l'étudiant est amené à jouer un rôle très actif dans sa formation (lectures préparatoires aux cours, questions et discussions pendant les cours ou en ateliers d'encadrement, travaux de cas pratiques et d'analyses jurisprudentielles, activités cliniques et de recherche) et il privilégie le travail d'équipe comme mode d'apprentissage.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil :

Automne : 120. ;

Hiver : 50 (bases DEC et Études universitaires seulement).

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection

Cote de rendement : 100%

ou

Base Expérience

Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins deux ans un poste ou une fonction rémunéré ou non qui implique des interventions ou des activités relatives à la défense et à la promotion des droits des personnes ou des groupes visés par les objectifs du programme et être en mesure d'en faire la preuve.

Sélection :

Première étape : test d'aptitudes : 100%

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes au classement de la première étape seront convoqués à la deuxième étape.

Deuxième étape : entrevue : 100%

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères, parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) dans un même programme universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection : Dossier scolaire : 100%

Les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats au classement de la présélection sont convoqués à la sélection.

Sélection : 100%

- Dossier scolaire (25%)

- Entrevue (75%).

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères, parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

ou

Base Études hors Québec

Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection :

Dossier scolaire : 100%.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 19 cours suivants (53 crédits) :

Série 2000

JUM2000	Séminaire d'intégration aux études de droit (1 cr.)
JUR2505	Introduction au droit et méthodologie
JUR2512	Théorie générale des obligations (2 cr.)
JUR2513	Approfondissement du droit des obligations (JUR2512 ; JUR2545)
JUR2515	Droit constitutionnel
JUR2521	Droit des personnes et de la famille (4 cr.)
JUR2525	Droit social
JUR2530	Droit administratif (JUR2515)
JUR2535	Droit pénal
JUR2541	Droit des affaires
JUR2545	Droit judiciaire I
JUR2550	Informatique et recherche juridique (1 cr.) (JUR2505)
JUR2560	Droit de la responsabilité civile et de l'indemnisation

Série 3000

JUR3501	Droit international public
JUR3505	Droit des rapports collectifs de travail
JUR3515	Méthodologie de la recherche juridique
JUR3525	Droit de la preuve civile et administrative (JUR2545)

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours de la série 3000 qu'après avoir obtenu 24 crédits de la série 2000.

Série 4000

JUR4505	Interprétation des lois
JUR4521	Droits et libertés de la personne (JUR2515 ; JUR2525 ; JUR2530 ; JUR2535)

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours de la série 4000 qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

Série : approche critique et multidisciplinaire

• quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

CIN5000	Sciences de la santé et droit
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
HIS2500	Histoire du droit québécois et canadien
JUR4515	Théorie et fondements du droit
JUR6005	Philosophie du droit
ou le cours	
PHI5059	Philosophie du droit
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL3085	Politique sociale
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC6204	Sociologie du droit

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

33 crédits choisis de la façon suivante (33 crédits) :

de zéro à neuf crédits de cours choisis parmi les suivants :

Série : approche pratique

FPD5000	Activité de simulation des Nations Unies (POL4411 ; JUR1042 ou JUR3501)
FPD5010	Clinique de droit international des droits de la personne 1 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
FPD5011	Clinique de droit international des droits de la personne 2 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
JUM4522	Stage I
JUM4523	Stage II
JUM4526	Clinique juridique (6 cr.) (JUR2545)
JUM4527	Activités juridiques appliquées (JUR2545)
JUM4530	Tribunal-école (JUR2545)
JUR4546	Concours de plaidoirie interuniversitaire (6 cr.)
JUR5625	Modes alternatifs de règlement des litiges (JUR2530 ou JUR2545)

Note : - Les étudiants peuvent s'inscrire à des cours de la série approche pratique après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

de 24 à 33 crédits choisis parmi les suivants, dont au moins neuf crédits choisis dans le module social et/ou international :

• Module pratique professionnelle

JUR5505	Contentieux administratif (JUR2530)
JUR5515	Droit de l'administration régionale et municipale (JUR2530)
JUR5520	Droit fiscal
JUR5525	Droit judiciaire pénal (JUR2535)
JUR5531	Droit des délits et des peines (JUR2535)
JUR5540	Droit des biens et de la propriété
JUR5546	Droit des contrats nommés (JUR2511 ou JUR2512 ; JUR2513)
JUR5550	Droit des rapports pécuniaires familiaux (JUR2521)
JUR5555	Droit judiciaire II (JUR2545)
JUR5560	Droit des compagnies (JUR2541)
JUR5565	Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise (JUR2541)
JUR5571	Droit des sûretés et de la faillite
JUM5000	Activité de synthèse et préparation aux examens professionnels

• Module social

JUR6516	Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
JUR6520	Droit des jeunes
JUR6525	Droit des femmes
JUR6530	Droit carcéral
JUR6535	Droit de l'immigration
JUR6540	Droit des autochtones
JUR6545	Droit du logement
JUR6550	Droit de l'environnement
JUR6555	Droit de la consommation
JUR6560	Droit de la santé
JUR6570	Droit des associations et des regroupements
JUR6575	Arbitrage de griefs
JUR6580	Droit des rapports individuels de travail
JUR6595	Droit de la propriété intellectuelle
JUR6615	Droit de la santé et de la sécurité du travail
JUR6620	Régimes étatiques d'indemnisation
JUR6640	Droit des professions
JUR6645	Droit des personnes et biotechnologies

• Module international

JUR5575	Droit international privé
JUR5585	Droit comparé
JUR5595	Droit des États-Unis d'Amérique
JUR5610	Droit du commerce international
JUR5615	Introduction à la Common Law
JUR6565	Droit de l'informatique
JUR6601	Droit international économique
JUR6625	Droit social et du travail comparé et international
JUR6630	Droit international et comparé de l'environnement
JUR6635	Droit international des droits économiques et sociaux de la personne
JUR6650	La personne et le droit international
JUR665X	Actualités du droit
JUR6660	Droit de l'intégration européenne

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours des modules pratique professionnelle, social et international qu'après avoir obtenu 24 crédits obligatoires.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

1. Cheminement académique

Les règlements pédagogiques particuliers seront disponibles aux étudiants au début du trimestre.

2. Travail d'équipe

Pour les fins de réalisation des travaux d'équipe, une équipe est un groupe constitué de deux à quatre étudiants maximum inscrits au même groupe-cours.

3. Durée maximale des études

La durée des études prévues pour l'obtention du baccalauréat en droit de l'UQAM ne peut excéder six années.

4. Séminaire d'intégration

Le séminaire d'intégration aux études de droit est évalué sur la base Succès-Échec. La présence des étudiants aux activités du séminaire est obligatoire. Le séminaire est un préalable aux autres cours. Aucune reprise ne sera organisée, sauf entente particulière avec le directeur des programmes de premier cycle.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Après l'obtention du baccalauréat, l'étudiant qui veut être admis à la pratique du droit à titre d'avocat ou de notaire doit satisfaire soit aux exigences du Barreau du Québec, notamment réussir le programme de formation professionnelle de l'École du Barreau soit aux exigences de la Chambre des notaires du Québec, notamment compléter des études universitaires de deuxième cycle (un an d'études) en droit notarial. Compte tenu de la nature des études en droit, une connaissance fonctionnelle de l'anglais est recommandée et les étudiants doivent s'attendre à devoir lire des textes en anglais.

En vertu d'un protocole intervenu entre l'UQAM et la Faculté de droit de l'Université de Windsor, un étudiant inscrit à l'UQAM peut obtenir une double diplomation (Baccalauréat en droit/Baccalauréat en Common Law) en suivant avec succès deux trimestres de cours de droit à l'Université de Windsor.

BACCALURÉAT EN GESTION PUBLIQUE

7215*

* Programme offert conjointement par l'École des sciences de la gestion et la Faculté de science politique et de droit.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif général la formation de professionnels de la gestion aptes à comprendre la spécificité de la gestion publique. Il est destiné aux personnes qui désirent entreprendre une carrière orientée vers des responsabilités administratives de professionnels, de cadres supérieurs ou intermédiaires dans des organisations publiques, notamment dans les ministères et organismes gouvernementaux, dans les administrations régionales, municipales, scolaires, ainsi que dans les établissements de santé.

Pour atteindre cet objectif, ce programme propose une approche pluridisciplinaire de la gestion publique grâce à la diversité des cours offerts en gestion des organisations et des ressources humaines, en administration publique, en analyse économique, en analyse des politiques publiques, ainsi qu'en droit administratif. Il vise notamment à développer une synthèse globale des principaux enjeux de la

gestion publique afin de développer une réelle polyvalence, ainsi que les aptitudes requises en vue de mesurer l'évolution récente de la gestion publique dans le cadre du nouveau management public.

Le programme est conçu de façon à favoriser l'insertion de professionnels de la gestion publique dans tous les réseaux des secteurs publics et para-publics, tant pour les institutions fédérales que québécoises.

Outre la formation de gestionnaires publics de niveau professionnel, ce programme vise également à la préparation à des études supérieures en management public pour des formations de deuxième et troisième cycles.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 65 ; Hiver : 0.

Le contingent sera réparti au prorata des demandes d'admission reçues de chaque catégorie de candidats.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Bases d'admission

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences humaines, en sciences, lettres et arts ou en techniques administratives ou l'équivalent québécois.

Sélection

Cote de rendement : 100%

Une cote de rendement minimale peut être exigée.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé un poste au sein d'une administration publique pendant au moins deux ans.

Sélection

Test de scolapitudes : 50%

Test de culture générale : 50%

Une note minimale peut être exigée.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins dix cours (30 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise.

Sélection

Dossier académique : 100%

Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection

Dossier académique : 100%

Une moyenne académique minimale peut être exigée.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 16 ou 17 cours suivants (48 à 51 crédits) :

BGP4000 La nouvelle gestion publique (POL1500 ; JUR2530)

ECO1055 Éléments d'économie contemporaine

ou les deux cours suivants :

ECO1300 Analyse microéconomique

ECO2400 Analyse macroéconomique

EUT3000 Gestion municipale et métropolitaine

JUR2515 Droit constitutionnel

JUR2530

MET2100

MET4261

ORH1600

ORH2202

POL1500

POL1600

POL1800

POL4701

POL4711

POL4762

SCO1700

Droit administratif (JUR2515)

Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)

Introduction à la gestion des ressources humaines

Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale

Introduction à l'administration publique

Politique au Canada et au Québec

Éléments de statistiques pour les sciences humaines

Organismes décisionnels et centraux du gouvernement

Théorie des organisations et administration publique

Politique de finances publiques

Introduction à la comptabilité du secteur public

10 à 13 cours choisis dans l'un ou l'autre des blocs suivants (30 à 39 crédits),

dont au moins 5 provenant de chacune des Faculté/École partenaires du programme (sigles ECO, DSA, EUT, ORH pour l'École des sciences de la gestion ; sigles JUR et POL pour la Faculté de science politique et de droit) :

BLOC A : Analyse et gestion des politiques et des programmes

ECO3452 Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)

ECO3471 Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)

ECO4412 Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)

ECO4430 Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)

JUR2525 Droit social

JUR6535 Droit de l'immigration

JUR6550 Droit de l'environnement

JUR6560 Droit de la santé

JUR6620 Régimes étatiques d'indemnisation

POL3832 Politique, État et minorités

POL4812 Évaluation des politiques et des programmes

POL570X Administration publique et politiques publiques

POL5831 Administration de la politique sociale de l'État

POL5875 Politique économique

POL5891 Analyse de la politique de l'éducation

POL5905 Analyse des politiques publiques

POL5910 Politique de l'environnement

POL5920 Politique de la sécurité publique au Canada

POL6020 Politique sociale de la vieillesse

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC B : Gouvernance et gestion publique

JUR5505 Contentieux administratif (JUR2530)

JUR6850 Droit et gestion de l'information gouvernementale (JUR2530)

PHI4052 Problèmes d'éthique économique et sociale

POL4010 Parlementarisme

POL4052 Fédéralisme contemporain

POL4060 Comportements et opinion publique

POL4080 Groupes de pression

POL4600 Sondages et politique

POL5730 Administrations publiques comparées

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC C : Gestion des opérations, des ressources humaines et des relations du travail

COM3104 Communication organisationnelle

JUR3505 Droit des rapports collectifs de travail

JUR6580 Droit des rapports individuels de travail

MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information

MET3220 Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)

ORH1163 Comportement organisationnel

ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)

ORH1630 Fondements en dotation (ORH1600)

ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)

ORH3620 Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)

POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public

POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC D : Administration régionale et municipale

ECO4492 Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)

EUT1011 Enjeux du développement urbain

EUT3010 Planification financière en milieu urbain

EUT4021 Planification des transports

EUT4425 Les villes internationales

JUR5515 Droit de l'administration régionale et municipale (JUR2530)

POL3811 Vie politique municipale

POL4750 Système politique municipal au Québec

POL4790 Gestion des services municipaux

POL4840 Système politique montréalais

POL5780 Planification et aménagement régional

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC E : Organisations internationales

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSA4700	Gestion internationale et cultures
EUT5025	Population, urbanisation et développement
JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
JUR6601	Droit international économique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5840	Administration des organisations internationales
ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.	

Remarque : Ces blocs de cours n'ont aucun caractère contraignant ; ils ne visent qu'à illustrer la convergence des diverses disciplines autour de certaines dimensions.

un cours parmi les suivants (3 à 9 crédits) :

BGP500X	Stage de travail et de formation (3 à 9 crédits)
ou	
BGP510X	Stage international (3 à 9 crédits)
ou	
BGP5010	Activité de synthèse

Remarque : En vertu de la *Politique de stages* de la Faculté de science politique et de droit, le nombre de crédits attribué aux activités BGP500X et BGP510X équivaut à des durées de stage minimales de 120 heures (3 crédits), 240 heures (6 crédits) et 360 heures (9 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Cheminement pédagogique

Le programme est basé sur un cheminement par cohorte et doit être suivi à temps complet. Les cours du programme doivent donc être suivis selon l'ordonnement indiqué dans la grille de cheminement. Le cours POL1500 doit être suivi dès le premier trimestre.

Reconnaissance d'acquis de formation

Le cours POL1600 (Politique au Canada et au Québec) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au CEGEP. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL touchant à la politique canadienne et/ou québécoise.

Les étudiants inscrits au baccalauréat en gestion publique détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent peuvent demander la reconnaissance de certains cours collégiaux prédéterminés par la direction de programme. Selon le programme collégial suivi, cette reconnaissance peut aller jusqu'à cinq cours du baccalauréat. Le maximum de reconnaissances d'acquis n'est toutefois accordé qu'aux candidats ayant une cote R de 25 et plus. Dans certains cas, une note minimale plus élevée que la moyenne du groupe peut être exigée pour chacun des cours. Les candidats avec une cote R se situant entre 22 et 24,999 peuvent se voir accorder un certain nombre de reconnaissances d'acquis, nombre toujours inférieur au nombre maximal possible. Les candidats ayant une cote R inférieure à 22 n'ont pas droit à des reconnaissances d'acquis.

Connaissance de l'anglais

Les études en gestion publique exigent la lecture de textes en anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

Par ailleurs, puisque plusieurs administrations publiques exigent la maîtrise de l'anglais au moment de l'embauche, les étudiants éprouvant des faiblesses en anglais sont fortement encouragés à suivre une formation linguistique complémentaire durant leurs études.

Conditions d'accès au stage et à l'activité de synthèse

Pour s'inscrire au stage (BGP500X, BGP510X), il faut avoir réussi au moins 45 crédits du programme et avoir suivi le cours BGP4000. Pour s'inscrire à l'activité de synthèse (BGP5010), il faut avoir réussi au moins 60 crédits du programme et avoir suivi le cours BGP4000. L'accès au stage peut être limité pour un trimestre donné ; si une sélection est nécessaire, elle sera établie à partir de la moyenne cumulative.

BACCALAURÉAT EN RELATIONS INTERNATIONALES ET DROIT INTERNATIONAL

7060

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en relations internationales et droit international offre une formation intégrée en relations internationales et en droit international. Il vise à assurer une formation générale nécessaire à la compréhension et à l'analyse des phénomènes internationaux, notamment en ce qui a trait aux enjeux politiques et juridiques de la mondialisation, aux régimes politiques et juridiques des pays étrangers et à la politique étrangère des États. Il permet l'acquisition tant des concepts utilisés par la science politique que le langage et les concepts utilisés en droit.

Il s'adresse aux personnes qui veulent oeuvrer dans la fonction publique locale, nationale ou internationale, dans le mouvement associatif, dans les grandes entreprises qui oeuvrent à l'échelle internationale ou dans les communications internationales. Le programme prépare également à la poursuite d'études de deuxième cycle dans des disciplines qui s'intéressent aux phénomènes internationaux.

L'étudiant doit atteindre un niveau de maîtrise suffisante de l'anglais et peut entreprendre ou perfectionner l'étude d'une troisième langue.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : Automne : 75 ; Hiver : 0.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection

Cote de rendement : 100%.

Une cote R minimale peut être exigée.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans dans le domaine international.

Sélection : 100%

Tests

- scolapitudes (50%)

- culture générale (50%).

Une note minimale peut être exigée.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection

Cote de rendement universitaire : 100%.

Une cote R universitaire minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection

Dossier scolaire : 100%.

Une note minimale peut être exigée.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les seize cours obligatoires suivants (48 crédits) :

ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
HIS4470	Histoire des relations internationales de 1871 à 1945
HIS4471	Histoire des relations internationales depuis 1945
FPD1000	Séminaire d'accueil et de méthodologie
JUR1040	Introduction au droit interne et international
JUR3501	Droit international public
JUR6601	Droit international économique
JUR6635	Droit international des droits économiques et sociaux de la personne
JUR6650	La personne et le droit international
POL1350	La guerre et la paix dans la pensée politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5440	Politique étrangère du Canada

Module langue (9 à 21 crédits)

Un minimum de trois cours (9 crédits) et un maximum de sept cours (21 crédits) doivent être suivis à l'École des langues. L'étudiant doit d'abord satisfaire aux exigences de la connaissance de l'anglais. Il peut ensuite s'inscrire à des cours dans une troisième langue après l'approbation de la direction du programme.

Module de cours optionnels (21 à 33 crédits)

Un minimum de sept cours et un maximum de onze cours choisis dans un ou plusieurs des axes suivants ou parmi d'autres cours pertinents choisis avec l'accord de la direction du programme. Au moins trois cours seront des cours de science politique (POL, POM ou FPD) et quatre des cours de droit (JUM, JUR ou FPD). On doit choisir au moins un cours (trois crédits) parmi les cours de l'axe D ou suivre une partie de la scolarité dans le cadre d'un programme d'échange avec une institution étrangère.

Axe A : Économie, développement et mondialisation

DSA4700	Gestion internationale et cultures
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique Latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
JUR5610	Droit du commerce international
JUR6525	Droit des femmes
PHI4050	Éthique des relations internationales
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4022	Femmes et développement
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4460	Forces transnationales
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe B : Systèmes politiques et juridiques comparés

COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM5260	Information internationale
HIS4370	Les rapports sociaux de sexe-genre en Europe (XIXe-XXe siècles)
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS4633	Histoire de la Chine au XXe siècle
HIS4635	Histoire et civilisation du Japon
HIS4656	Histoire et civilisation du monde arabe
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine
JUR1031	Introduction au droit des affaires
JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
JUR5585	Droit comparé
JUR5595	Droit des États-Unis d'Amérique

JUR5615	Introduction à la Common Law
JUR6625	Droit social et du travail comparé et international
JUR6630	Droit international et comparé de l'environnement
JUR6660	Droit de l'intégration européenne
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL5730	Administrations publiques comparées

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe C : Politiques étrangères et sécurité internationale

GEO2500	Géopolitique contemporaine
ou le cours	
POL2500	Géopolitique contemporaine
HIS4441	Politique étrangère des États-Unis depuis 1898
HIS4472	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4482	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
JUR6535	Droit de l'immigration
JUR665X	Actualités du droit
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5840	Administration des organisations internationales

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe D : Formation pratique et activité de synthèse

FPD500X	Stage international (3 à 15 crédits)
FPD5010	Clinique de droit international des droits de la personne 1 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
FPD5011	Clinique de droit international des droits de la personne 2 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
JUR4546	Concours de plaidoirie interuniversitaire (6 cr.)
POM2002	Séminaire de synthèse en relations internationales

Notes :

- Un étudiant peut faire un stage de quinze crédits à temps plein à la double condition que ce stage dure au moins quinze semaines et se déroule à l'étranger. Pour des stages effectués dans des organismes ou ministères au Canada ou pour des stages à l'étranger d'une plus courte durée ou à temps partiel, le nombre de crédits sera fonction de la proposition déposée par l'étudiant à la direction du programme.
- Un étudiant peut effectuer un séjour d'études dans une université étrangère pour y suivre des cours dont l'équivalence devra être évaluée par la direction du programme ; un tel séjour à l'étranger peut remplacer l'activité requise de l'Axe D.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**Conditions d'accès aux blocs de cours :**

- Les cours du module de langue ne peuvent être suivis lors du premier trimestre.
- L'étudiant ne peut suivre le module de cours optionnels qu'après avoir réussi au moins neuf cours obligatoires (27 crédits) à l'exclusion des cours optionnels de l'axe D *Formation pratique et activité de synthèse*, pour lequel 19 cours (57 crédits) devront avoir été suivis.

Autres règlements

Après l'admission, l'étudiant sera convié à un test d'anglais pour établir son classement. Les étudiants ayant obtenu la note 65 à ce test seront exemptés de l'exigence de suivre des cours d'anglais. Ils pourront alors s'inscrire à des cours d'une troisième langue, sauf s'il s'agit de leur langue maternelle. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours d'une troisième langue devront faire approuver leur choix par le directeur du programme et devront passer des tests de classement dans cette langue.

BACCALAURÉAT EN SCIENCE POLITIQUE

7760

MAJEURE EN SCIENCE POLITIQUE

CODE À DÉTERMINER

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Le Baccalauréat en science politique mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La Majeure en science politique, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en science politique comporte 90 crédits.

La majeure en science politique comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de **baccalauréat en science politique** vise à donner une formation générale nécessaire à la compréhension, à l'analyse et à la conduite de l'action politique. Il est également conçu de manière à donner accès, pour les personnes qui le souhaitent, à une spécialisation susceptible de répondre à des attentes plus spécifiques en liaison avec leurs projets de carrière.

États, gouvernements, partis politiques, syndicats, mouvements sociaux, entreprises etc., l'action politique affecte l'ensemble de la société. Elle a notamment pour objets : le pouvoir, les relations internationales, l'administration publique et les régimes politiques. Elle implique la discussion, nécessite la capacité d'envisager la généralité à travers le cas concret, les enjeux globaux derrière les intérêts particuliers et le public dans sa relation au privé. L'enseignement favorise l'acquisition des connaissances fondamentales de la science politique en insistant sur la méthode, la capacité de synthèse, la théorisation et la pensée politique. Il est également adapté aux démarches susceptibles de répondre aux attentes des personnes qui souhaiteraient développer plus avant un champ d'expertise.

Le programme de **majeure en science politique** vise à assurer une solide formation générale, nécessaire à la compréhension, à l'analyse et à la conduite de l'action politique. Il est conçu de manière à permettre l'acquisition d'une formation disciplinaire fondamentale, à la fois théorique et méthodologique, et à donner accès à une formation approfondie dans un profil particulier (pensée et théorie politiques ; institutions et vie politiques ; relations internationales ; gouvernance et politiques publiques), susceptible de répondre à des attentes plus spécifiques en liaison avec des projets de carrière.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances poussées en analyse politique, relations internationales ou administration publique pendant au moins deux ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours suivants (30 crédits) :

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1101	Démarches de recherche en science politique
POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL1900	Politique et économie

onze cours à choisir selon l'une des 3 concentrations suivantes (33 crédits) :

CONCENTRATION ANALYSE POLITIQUE (11 cours, soit 33 crédits)

•les deux cours suivants (6 crédits) :

POM2001	Séminaire de synthèse en analyse politique
JUR2515	Droit constitutionnel

•neuf cours parmi les suivants (27 crédits) :

POL3085	Politique sociale
POL3262	Religion, politique et société
POL4010	Parlementarisme
POL4022	Femmes et développement
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4071	Marx et ses successeurs
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4201	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique : les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique : le XXe siècle
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4600	Sondages et politique
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL510X	Analyse politique
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5500	Analyse du discours politique
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

OU

**CONCENTRATION RELATIONS INTERNATIONALES
(11 cours, soit 33 crédits)****•les quatre cours suivants (12 crédits) :**

JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POM2002	Séminaire de synthèse en relations internationales

•sept cours parmi les suivants (21 crédits) :

POL4022	Femmes et développement
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL540X	Relations internationales
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5840	Administration des organisations internationales

OU

**CONCENTRATION ADMINISTRATION PUBLIQUE ET POLITIQUES
PUBLIQUES (11 cours, soit 33 crédits)****•les quatre cours suivants (12 crédits) :**

JUR2515	Droit constitutionnel
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POM2003	Séminaire de synthèse en administration publique et politiques publiques

•sept cours parmi les suivants (21 crédits) :

POL3811	Vie politique municipale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4840	Système politique montréalais
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL570X	Administration publique et politiques publiques
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5840	Administration des organisations internationales
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

•quatre autres cours choisis dans l'ensemble de la banque des cours de science politique (POL et POM) (12 crédits).

Parmi ces cours peuvent figurer les suivants (3 crédits chacun) :

POL1001	Initiation à la science politique
POM3000	Activité de synthèse (POM2001 ; POM2002 ou POM2003)
POM3010	Stage
POM4001	Activité de synthèse II
POM4011	Stage II

•cinq cours hors discipline choisis selon le projet de formation de l'étudiant. Au besoin, l'étudiant pourra consulter la direction du programme (15 crédits).**Remarques particulières**

- Les personnes qui ne maîtrisent pas les ressources de base de l'informatique (traitement de texte, courriel, etc.) sont fortement incitées à suivre le cours INF1025 (Outils de bureautique et Internet).
- Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

MAJEURE EN SCIENCE POLITIQUE**1. Les dix cours de tronc commun suivants (30 crédits) :**

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1101	Démarches de recherche en science politique
POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL1900	Politique et économie

2. Six cours d'approfondissement choisis dans l'un des profils suivants (18 crédits) :**Profil A : Pensée et théorie politiques**

POL4071	Marx et ses successeurs
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique : les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique : le XXe siècle
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse du discours politique

Profil B : Institutions et vie politiques

POL3262	Religion, politique et société
POL3811	Vie politique municipale
POL4010	Parlementarisme
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4201	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones

Profil C : Relations internationales

POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4022	Femmes et développement
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique

POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5840	Administration des organisations internationales

Profil D : Gouvernance et politiques publiques

POL3085	Politique sociale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

3. Trois autres cours choisis dans le même profil ou dans la banque des cours de science politique (9 crédits).

4. Un séminaire de synthèse (POM2001, 2002 ou 2003) choisi en fonction du cheminement de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les candidats dont la préparation aux études universitaires, évaluée sur la base du dossier (CRC faible, absence d'études collégiales, ...), sera jugée lacunaire devront réussir le cours POL1001 (*Initiation à la science politique*) dès leur premier trimestre à l'université.
- Les cours POL1000 (*Problèmes politiques contemporains*) et POL1101 (*Démarches de recherche en science politique*) doivent être suivis dès la première inscription au programme.
- Le cours POL1600 (*Politique au Canada et au Québec*) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au CEGEP avec un résultat d'au moins 80%. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL touchant à la politique canadienne et/ou québécoise.
- Le cours POL1800 (*Éléments de statistiques pour les sciences humaines*) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au CEGEP avec un résultat d'au moins 80%. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL de niveau 3000, 4000 ou 5000.
- Avant de s'engager dans les cours de spécialisation dont le niveau de difficulté est plus élevé (cours siglés 2000 et plus), il faut avoir complété ou être en voie de compléter au moins huit cours du tronc commun de niveau 1000.

MINEURE EN SCIENCE POLITIQUE CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

La mineure comporte trente crédits.

OBJECTIFS

La **mineure en science politique** vise à donner une formation de base solide, susceptible de favoriser la compréhension, l'analyse et, éventuellement, la conduite de l'action politique. Par une introduction aux grands textes classiques de l'histoire de la pensée politique, aux principaux concepts et approches en relations internationales, ainsi qu'aux institutions politiques et politico-administratives du Québec et du Canada, elle assure à tous et à toutes une base commune et diversifiée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances poussées en analyse politique, relations internationales ou administration publique pendant au moins deux ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1)

de scolarité ou l'équivalent. de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

1. Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits)

POL1201	Pensée politique classique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec

2. Trois cours d'approfondissement choisis dans l'un des profils suivants (9 crédits)

Profil A : Pensée et théorie politiques

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL4071	Marx et ses successeurs
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique : les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique : le XXe siècle
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse du discours politique

Profil B : Institutions et vie politiques

POL1900	Politique et économie
POL3262	Religion, politique et société
POL3811	Vie politique municipale
POL4010	Parlementarisme
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4201	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones

Profil C : Relations internationales

POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4022	Femmes et développement
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5840	Administration des organisations internationales

Profil D : Gouvernance et politiques publiques

POL3085	Politique sociale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

3. Trois autres cours choisis dans le même profil ou dans la banque des cours de science politique (9 crédits).**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

- Les candidats dont la préparation aux études universitaires, évaluée sur la base du dossier (CRC faible, absence d'études collégiales, ...), sera jugée lacunaire devront réussir le cours POL1001 (Initiation à la science politique) dès leur premier trimestre à l'université.

- Le cours POL1600 (Politique au Canada et au Québec) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au CEGEP avec un résultat d'au moins 80%. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL touchant à la politique canadienne et/ou québécoise.
- Avant de s'engager dans les cours de spécialisation dont le niveau de difficulté est plus élevé (cours siglés 2000 et plus), il faut avoir complété ou être en voie de compléter les quatre cours obligatoires du programme.

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION DES SERVICES PUBLICS**4205****SCOLARITÉ**

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme veut répondre à des besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou appelées à occuper divers postes dans les services publics. Il vise à fournir à ces personnes une meilleure compréhension des rôles des services publics dans la société ; à donner une compréhension détaillée des processus et des mécanismes de prise de décision dans le secteur public ; à permettre l'acquisition de méthodes de gestion spécifiques aux milieux de la fonction publique.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir travaillé, travailler, ou être candidat à un poste dans le domaine de l'administration des services publics.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail attestée d'une durée d'un an à temps complet ou l'équivalent, dans un organisme du secteur public ou du secteur parapublic ou encore dans un organisme à but non lucratif subventionné grâce aux fonds publics ou mandaté par les pouvoirs publics.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Tous les candidats doivent avoir travaillé, travailler ou être candidats à un poste dans le domaine de l'administration des services publics.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir travaillé, travailler, ou être candidat à un poste dans le domaine de l'administration des services publics. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

POL1500	Introduction à l'administration publique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4762	Politique de finances publiques
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public

six cours choisis parmi les suivants dont au moins deux cours portant le code POL et deux cours portant un autre code que POL (18 crédits) :

ECO1035	Analyse économique
ECO1061	Économie du Québec

ECO2400	Analyse macroéconomique
INF1025	Outils de bureautique et Internet
JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5905	Analyse des politiques publiques
SOC6412	Société québécoise contemporaine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL

4290

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du programme est de permettre aux personnes qui possèdent déjà une expérience pratique du marché du travail, associée à une expérience d'implications dans le sens du respect et de la promotion des droits sociaux, de se familiariser avec les règles juridiques propres au domaine du droit social et du travail.

Ce programme est également offert à une clientèle détenant un DEC dans des programmes de technique ciblés dont le profil s'oriente dans l'axe du droit social et du travail.

Les connaissances et la formation ainsi acquises devraient assurer une meilleure compréhension et une meilleure analyse des réalités et des situations mettant en cause des concepts et des notions de droit et ainsi aider les intervenants à choisir les solutions et les moyens les plus appropriés au traitement des problèmes auxquels ils sont confrontés.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 150 ; Hiver : 0.

Les places sont réparties au prorata, entre les trois bases d'admission, selon les demandes reçues des candidats admissibles.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience attestée du marché du travail d'une durée de trois ans ou l'équivalent et avoir démontré un engagement pour le respect et la promotion des droits sociaux.

Sélection : 100 %

- Test de scolapitudes : 25 %
- Questionnaire (motivation) : 75 %.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire (moyenne cumulative) : 25 %
- Questionnaire (motivation) : 75 %.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

le cours suivant (3 crédits) :

JUR2505 Introduction au droit et méthodologie
Le cours JUR2505 est la première activité que doit suivre l'étudiant.

huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

JUR2525	Droit social
JUR3505	Droit des rapports collectifs de travail
JUR6516	Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
JUR6545	Droit du logement
JUR6555	Droit de la consommation
JUR6560	Droit de la santé
JUR6575	Arbitrage de griefs
JUR6580	Droit des rapports individuels de travail
JUR6591	Travail autonome et droit
JUR6615	Droit de la santé et de la sécurité du travail
JUR6620	Régimes étatiques d'indemnisation
JUR6624	Les recours en droit social et du travail (Avoir réussi trois cours siglés «JUR».)
JUR6625	Droit social et du travail comparé et international
JUR6635	Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

un cours complémentaire choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1061	Économie du Québec
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
POL1500	Introduction à l'administration publique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains
SOC3350	Sociologie du travail
SOC4075	Sociologie de l'entreprise
TRS1115	Milieux d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi

ou tout autre cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX

4181

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce certificat veut répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou appelées à occuper divers postes dans les services administratifs municipaux. Il vise à permettre à ces personnes de mieux comprendre la structure et la dynamique des services municipaux ; à fournir une compréhension détaillée des processus et des mécanismes de prise de décision dans le secteur public ; à permettre l'acquisition de techniques de gestion spécifiques aux milieux publics et municipaux.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et travailler, avoir travaillé ou être candidat à un poste dans le domaine de l'administration municipale ou dans un organisme connexe.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail attestée, d'une durée d'un an à temps complet ou l'équivalent, dans un organisme du secteur public ou du secteur parapublic ou encore dans un organisme à but non lucratif subventionné grâce aux fonds publics ou mandaté par les pouvoirs publics.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Tous les candidats doivent travailler, avoir travaillé ou être candidats à un poste dans le domaine de l'administration municipale ou dans un organisme connexe.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et travailler, avoir travaillé ou être candidat à un poste dans le domaine de l'administration municipale ou dans un organisme connexe.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

POL1500	Introduction à l'administration publique
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4790	Gestion des services municipaux

six cours choisis parmi les suivants (18 crédits) :

dont au moins deux cours portant le code POL et deux cours portant un code autre que POL.

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
INF1025	Outils de bureautique et Internet
JUR1033	Législations du travail
JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1163	Comportement organisationnel
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4840	Système politique montréalais
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

FACULTÉ DES SCIENCES

DIRECTION

Doyen

Yves Mauffette, téléphone : 514 987-3651

Vice-doyen à la recherche

Mario Maurin, téléphone : 514 987-3651

Vice-doyenne aux études

Carole Turcotte, téléphone : 514 987-3651

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Chimie

Daniel Bélanger, téléphone : 514 987-4119

Informatique

Abdellatif Obaïd, téléphone : 514 987-0437

Mathématiques

Glenn Shorrock, téléphone : 514 987-4186

Sciences biologiques

Luc-Alain Giraldeau, téléphone : 514 987-4118

Sciences de la Terre et de l'atmosphère

Alfred Jaouich, téléphone : 514 987-4194

DIRECTION DES INSTITUTS ET DES UNITÉS DE RECHERCHE

Institut des sciences de l'environnement (ISE)

Laurent Lepage, directeur intérimaire, téléphone : 514 987-4717

Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GÉOTOP- UQAM- MCGILL)

Anne De Vernal, téléphone : 514 987-4080

Centre de recherche en santé humaine (BIOMED)

Julie Lafond, téléphone : 514 987-3000, poste 2677

Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

Joanne Saint-Charles, téléphone : 514 987-3915

Centre d'études de la forêt (CEF)

Christian Messier, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 4321

Centre interuniversitaire de recherche en géométrie différentielle et en topologie (CIRGET)

Steven Boyer, téléphone : 514 987-3000, poste 1811

Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCER)

René Laprise, téléphone : 514 987-3000, poste 4339

Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)

Yves Prairie, téléphone : 514 987-3000, poste 4870

Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM)

Srecko Brlek, téléphone : 514 987-7902

Chaire de recherche du Canada en algèbre combinatoire et informatique mathématique

Christophe Reutenauer, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3228

Chaire de recherche du Canada en biogéochimie

Yanan Shen, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3592

Chaire de recherche du Canada en chimie thérapeutique
René Roy, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2546

Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale
Denis Réale, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2265

Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie des microorganismes d'eaux douces
Philippe Juneau, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3988

Chaire de recherche du Canada en génomique intégrative et signalisation cellulaire
Sarah Jenna, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3788

Chaire de recherche du Canada en modélisation de la dynamique terrestre
Alessandro Forte, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 5607

Chaire de recherche du Canada en modélisation environnementale
Changhui Peng, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1056

Chaire de recherche du Canada en modélisation régionale du climat
Colin G. Jones, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2601

Chaire de recherche du Canada en oncologie moléculaire
Borhane Annabi, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7610

Chaire de recherche du Canada en productivité forestière
Frank Berninger, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1644

Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine
Benoît Barbeau, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4576

Chaire d'études sur les écosystèmes urbains
Laurent Lepage, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 3509

Chaire en prévention et traitement du cancer
Richard Béliveau, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 8551

Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable
Yves Bergeron, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4872

Chaire UNESCO en environnement et développement durable
Claude Hillaire-Marcel, titulaire, téléphone : 514 987-4630

Équipe de recherche sur la conception et la vectorisation de médicaments (PharmaQAM)
René Roy, directeur (514 987-3000, poste 2546) ; Sarah Jenna, directrice adjointe Biologie (poste 3788) ; Isabelle Marcotte, directrice adjointe Chimie (poste 5015)

Équipe de modélisation stochastique appliquée (EMoSTA)
Sorana Froda, directrice, téléphone : 514 987-3000, poste 3220

Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA)
Denis Réale, directeur
téléphone : 514 987-3000, poste 2265

Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE)
Hafedh Mili, directeur, téléphone : 514 987-3000, poste 3943

Laboratoire de téléinformatique et réseaux
Halima Elbiaze, directrice, téléphone : 514 987-3000, poste 8485

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DOCTORATS

Biochimie, Ph.D.

Mario Houde, téléphone : 514 987-8245

Biologie, Ph.D.

Louise Brissette, téléphone : 514 987-3354

Chimie, Ph.D.

N.

Informatique, Ph.D.

Robert Godin, téléphone : 514 987-6516

Informatique cognitive (conjoint UQAM-TÉLUQ), Ph.D.

Mounir Boukadoum, téléphone : 514 987-6516

Mathématiques, Ph.D.

Luc Bélair, téléphone : 514 987-7748

Sciences de la Terre et de l'atmosphère, Ph.D.

N.

Sciences de l'environnement, Ph.D.

Daniel Kneeshaw, téléphone : 514 987-4096

MAÎTRISES

Biologie, M.Sc.

Louise Brissette, téléphone : 514 987-3354

Chimie, M.Sc.

Benoît Marsan, téléphone : 514 987-8245

Gestion durable des écosystèmes forestiers

N.

Génie logiciel, M.Ing.

Louis Martin, téléphone : 514 987-7092

Informatique, M.Sc.

Roger Villemare, téléphone : 514 987-7092

Informatique de gestion, M.Sc.A., M.Sc.

Martin Cloutier, téléphone : 514 987-3312

Kinanthropologie - Profil avec mémoire, M.Sc.

Kinanthropologie - Profil professionnel, concentration en ergonomie, M.Sc.

Réjean Dubuc, téléphone : 514 987-3723

Mathématiques, M.Sc.

Luc Bélair, téléphone : 514 987-7748

Sciences de la Terre, M.Sc.

Michel Lamothe, téléphone : 514 987-3370

Sciences de l'atmosphère, M.Sc.

Éric Girard, téléphone : 514 987-3370

Sciences de l'environnement, M.Sc.

Pierre Drapeau, téléphone : 514 987-8260

Technologie de l'information, M.Sc.

Martin Cloutier, téléphone : 514 987-3312

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Bio-informatique

Vladimir Makarenkov, téléphone : 514 987-3312

Exploration et gestion des ressources non renouvelables

Michel Lamothe, téléphone : 514 987-3370

Gestion durable des ressources forestières

Daniel Kneeshaw, téléphone : 514 987-4096

Intervention ergonomique en santé et sécurité du travail

Monique Lortie, téléphone : 514 987-6567

Météorologie

Éric Girard, téléphone : 514 987-3370

Technologie de l'information

Martin Cloutier, téléphone : 514 987-3312

Toxicologie de l'environnement

Philip Spear, téléphone : 514 987-6567

PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE

Actuariat

René Delsanne, téléphone : 514 987-7748

Éducation relative à l'environnement

Armel Boutard, téléphone : 514 987-6749

Mesure et évaluation en kinésiologie

Réjean Dubuc, téléphone : 514 987-3723

Technologie de l'information

Martin Cloutier, téléphone : 514 987-3312

BACCALAURÉATS

Actuariat, B.Sc.

Claude Pichet, téléphone : 514 987-3666

Biochimie, B.Sc.

Pierre Pichet, téléphone : 514 987-3657

Biologie en apprentissage par problèmes, B.Sc.

Sylvie Laliberté, téléphone : 514 987-3654

Chimie, B.Sc.

Pierre Pichet, téléphone : 514 987-3657

Génie microélectronique, B.Ing.

Yves Blaquière, téléphone : 514 987-3676

Géologie, B.Sc.

Normand Goulet, téléphone : 514 987-3674

Informatique et génie logiciel, B.Sc.A.

Ivan Maffezzini, téléphone : 514 987-3664

Mathématiques, B.Sc.

Claude Pichet, téléphone : 514 987-3666

BACCALAURÉATS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Baccalauréat ès sciences par cumul de certificats

Baccalauréat ès sciences appliquées par cumul de certificats

Réjean Chevalier, coordonnateur, téléphone : 514 987-3000, poste 4052

CERTIFICATS

Analyse chimique

Pierre Pichet, téléphone : 514 987-3657

Développement de logiciels

Normand Séguin, téléphone : 514 987-3664

Écologie

Sylvie Laliberté, téléphone : 514 987-3654

Géologie appliquée

Normand Goulet, téléphone : 514 987-3674

Informatique

Normand Séguin, téléphone : 514 987-3664

Méthodes quantitatives

Claude Pichet, téléphone : 514 987-3666

Sciences de l'environnement

Normand Goulet, téléphone : 514 987-3674

Télécommunications

Yves Blaquière, téléphone : 514 987-3676

Note: Les personnes intéressées aux programmes suivants:

- DESS et programme court de 2^e cycle en prévention des incapacités au travail, les retrouveront dans le répertoire de l'**École des sciences de la gestion**.
- Programme court de 2^e cycle en activités motrices et éducation préscolaire-primaire,
- Programme court de 2^e cycle en didactique de l'activité physique et de la santé,
- Baccalauréat en enseignement secondaire, concentrations mathématiques et science et technologie,
- Certificats en formation continue en enseignement secondaire (mathématiques, sciences, sciences de la vie, sciences physiques),
- Programmes courts de 1^{er} cycle en formation continue en enseignement secondaire (mathématiques), les retrouveront dans le répertoire de la **faculté des sciences de l'éducation**.

DÉPARTEMENTS ET CORPS PROFESSORAL

Département de chimie

Directeur : Daniel Bélanger, Ph.D. sc. de l'énergie (I.N.R.S., Montréal, Québec)
Pavillon chimie et biochimie, local CB-1125
Téléphone : 514 987-4119

Corps professoral

ANNABI, Borhane, D. biochimie (Un. Montréal, Québec)
BÉLANGER, Daniel, Ph.D. sc. de l'énergie (I.N.R.S., Montréal, Québec)
BÉLIVEAU, Richard, D. biochimie (Un. Laval, Québec)
BÉRON, Patrick, Ph.D. génie civil (É. Polytechnique, Montréal, Québec)
BREAU, Livain, Ph.D. chimie (Un. Ottawa, Ontario)
CANESI, Sylvain, D. chimie (Un. Lyon, France)
CHAPDELAINE, Daniel, D. chimie organique de synthèse (Un. Sherbrooke, Québec)
CLAVERIE, Jérôme, Ph.D. chimie (California Institute of Technology, Caltech, Pasadena, États-Unis)
DESROSIERS, Richard, D. biologie (Un. Laval, Québec)
HAUSLER, Robert, Ph.D. génie de l'environnement (É. polytechnique, Montréal, Québec)
JENNA, Sarah, D. biologie cellulaire (Un. Aix-Marseille, France), D. biologie structurale et microbiologie (Un. Montpellier, France)
LAMONTAGNE, Lucie M.T., Ph.D. médecine expérimentale (Un. McGill, Montréal, Québec)
MARCOTTE, Isabelle, Ph.D. chimie (Un. Laval, Québec)
MARSAN, Benoît, Ph.D. énergie (I.N.R.S. Montréal, Québec)
MATEESCU, Mircea A., D. chimie (É. Polytechnique, Bucarest, Roumanie)
MAUZEROLL, Janine, Ph.D. chimie physique (Un. Texas, Austin, États-Unis)
MORIN, Mario, D. chimie (Un. Montréal, Québec)
PAQUIN, Joanne, Ph.D. biochimie (Un. McGill, Montréal, Québec)
PICHET, Pierre, Ph.D. chimie (Un. Montréal, Québec)
POPOVIC, Radovan, Ph.D. physique des végétaux (Un. Novi Sad, Yougoslavie)
ROCHON, Fernande, Ph.D. chimie (Un. Montréal, Québec)
ROY, René, D. chimie (Un. Montréal, Québec)
SCHMIT, Jean-Pierre, D. chimie (Un. Lovanium, Congo)
SHOUGAARD, Stein Brian, Ph.D. chimie (Un. Texas, Austin, États-Unis)
ST-PIERRE, Serge, Ph.D. chimie (Un. McGill, Montréal, Québec)
TRA VAN, Huu, Ph.D. chimie (Un. McGill, Montréal, Québec)

Département d'informatique

Directeur : Abdellatif Obaid, Ph.D. génie électrique (Un. Ottawa, Ontario)
Pavillon Président-Kennedy, local PK-4150
Téléphone : 514 987-0437

Corps professoral

AJIB, Wessam, Ph.D. informatique (E.Nat.Sup.Télécom., France)
BÉGIN, Guy, Ph.D. génie électrique (É. Polytechnique, Montréal, Québec)
BENYAHIA, Hadj, D. d'État sciences économiques (Un. Paris X, France)
BERGERON, Anne, Ph.D. informatique (Un. Montréal, Québec)
BLAQUIÈRE, Yves, Ph.D. génie électrique (É. Polytechnique, Montréal, Québec)
BORIDY, Élie, Ph.D. physique (Un. Montréal, Québec)
BOUISSET, Marc, D. génie (Un. Toulouse, France)
BOUKADOUM, A. Mounir, Ph.D. génie électrique (Un. Houston, États-Unis)
BRLEK, Srečko, D. informatique (Un. Bordeaux, France)
CHAUVE, Cédric, Ph.D. informatique, (Un. Bordeaux, France)
CHERKAOU, Omar, Ph.D. informatique (Un. Montréal, Québec)
DAVIDSON, Jacob, Ph.D. génie électrique (Un. Montréal, Québec)
DUPUIS, Robert, D. sciences de la gestion (Un. Montpellier, France)
ELBIAZE, Halima, D. informatique (Un. Versailles, France)
FAYOMI, Christian Jésus B., Ph.D. (Éc. Polytechnique, Montréal, Québec)
FRIEDMANN, Alexander, D. sciences naturelles (Un. Stuttgart, Allemagne)
GABRINI, Philippe, D. ingénierie (Un. Grenoble, France)
GAGNON, Étienne M., Ph.D. informatique (Un. McGill, Montréal, Québec)
GAUTHIER, Gilles, Ph.D. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
GODIN, Robert, Ph.D. informatique (Un. Montréal, Québec)
IZQUIERDO, Ricardo, Ph.D. génie physique (É. Polytechnique, Montréal, Québec)
KERHERVE, Brigitte, D. systèmes informatiques (Un. Paris II, France)
LAFOREST, Louise, Ph.D. informatique (Un. McGill, Montréal, Québec)
LEFEBVRE, Bernard J.C., D. d'État informatique (Un. Lille, France)
LÉVESQUE, Ghislain, D. gestion (Un. Paris II, France)
LOUNIS, Hakim, Ph.D. informatique (É. supérieure d'informatique. Paris, France)
MAFFEZZINI, Ivan, D. génie électrique (Un. Milan, Italie)
MAKARENKOV, Vladimir, D. mathématique-informatique (Un. Moscou, URSS)
MARTIN, Louis, M.B.A. finances (É. H.E.C., Montréal, Québec)
MEMMI, Daniel, D. d'État informatique (Un. Paris XI, France)
MILI, Hafedh, Ph.D. informatique (Un. George Washington, États-Unis)
NGUYEN, Tho-Hau, M.B.A. électricité (Un. Québec à Montréal, Québec)
NKAMBOU, Roger, Ph.D. informatique (Un. Montréal, Québec)
OBAID, Abdellatif, Ph.D. génie électrique (Un. Ottawa, Ontario)
PONS, Anne, D. informatique (Un. Aix-Marseille, France)
SALAH, Aziz, Ph.D. informatique (Un. Montréal, Québec)
SÉGUIN, Normand, Ph.D. génie logiciel (ÉTS, Montréal, Québec)

TREMBLAY, Guy, Ph.D. informatique (Un. McGill, Montréal, Québec)
VALTCHEV, Petro, D. informatique (Un. J. Fournier, France)
VILLEMAIRE, Roger, D. mathématiques (Un. Tubingen, Allemagne)
WALSH, Timothy R., Ph.D. mathématiques (Un. Toronto, Ontario)

Département de mathématiques

Directeur : Glenn Shorrock, Ph.D. statistiques (Un. Rutgers, New-Jersey, États-Unis)
Pavillon Président-Kennedy, local PK-5151
Téléphone : 514 987-4186

Corps professoral

ALALOUF, Is-Serge, Ph.D. mathématiques (Un. McGill, Montréal, Québec)
APOSTOLOV, Vestislav, Ph.D. mathématiques (É. Polytechnique, Palaiseau, France)
BÉDARD, Robert, Ph.D. mathématiques (M.I.T., Cambridge, Massachusetts, États-Unis)
BÉLAIR, Luc, Ph.D. mathématiques (Un. Yale, Connecticut, États-Unis)
BERGERON, François, Ph.D. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
BOILEAU, André, Ph.D. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
BOUCHARD, Pierre, Ph.D. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
BOUCHER, Jean-Philippe
BOYER, Steven P., Ph.D. mathématiques (Un. Cornell, Ithaca, États-Unis)
CHARBONNEAU, Louis, D. histoire scientifique (É. H.E.C., Paris, France)
COLLIN, Olivier, Ph.D. philosophie (Un. Oxford, Angleterre)
CYR, Stéphane, Ph.D. didactique (Un. Laval, Québec)
DELSANNE, René, Fellow Actuaire (Société des Actuaire du Canada)
DESAGNÉ, Alain, M. Sc. statistique (Un. Montréal, Québec)
DUFOUR, Matthieu, D. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
FERLAND, René, Ph.D. mathématiques (Un. Sherbrooke, Québec)
FRODA, Sorana, Ph.D. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
HITT, Fernando, D. didactique des mathématiques (Un. Louis-Pasteur, Paris, France)
JONNAERT, Philippe, Ph.D. sciences de l'éducation et didactique (Un. de Mons, Belgique)
JOYAL, André, M.Sc. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
JUMARIE, Guy, D. d'État sciences physiques (Un. Lille, France)
KIERAN-SAUVÉ, Carolyn, Ph.D. psychoéducation (Un. McGill, Montréal, Québec)
LABELLE, Jacques, Ph.D. mathématiques (M.I.T., Cambridge, Massachusetts, États-Unis)
LAJOIE, Caroline, Ph.D. mathématiques (Un. Laval, Québec)
LARRIBE, Fabrice, D. es sciences, statistique (Un. Montréal, Québec)
LEROUX, Pierre, Ph.D. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
LU, Steven, Ph.D. mathématiques (Un. Harvard, États-Unis)
MASSÉ, Jean-Louis, Honory Fellow (Fac. of actuaries, Écosse)
MORASSE, Christian
PALLASCIO, Richard, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
PICHET, Claude, Ph.D. mathématiques (Un. Rutgers, New Jersey, États-Unis)
REUTENAUER, Christophe, D. d'État (Un. Paris VI, France)
ROUSSEAU, Pascale, Ph.D. statistiques (Un. Montréal, Québec)
SABOYA, Mireille, M. didactique des mathématiques au secondaire (Un. Québec à Montréal, Québec)
SHORROCK, Glenn, Ph.D. statistiques (Un. Rutgers, New-Jersey, États-Unis)
TANGUAY, Denis, Ph.D. mathématiques (Un. Québec à Montréal, Québec)
TREMBLAY, Mélanie
TURCOTTE, Carole, M. sciences comptables (Un. Québec à Montréal, Québec)
VEILLEUX, Raymond
WATIER, François, M. Sc. mathématiques (Un. Sherbrooke, Québec)

Département des sciences biologiques

Directeur : Luc-Alain Giraldeau, Ph.D. biologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
Pavillon des sciences biologiques, local SB-R860
Téléphone : 514 987-4118

Corps professoral

ARCHAMBAULT, Denis, Ph.D. microbiologie-immunologie (Un. Montréal, Québec)
AVERILL, Diana Alison, Ph.D. biochimie (Un. Otago, N.-Zélande)
BARBEAU, Benoît, Ph.D. biologie moléculaire (Un. Montréal, Québec)
BEISNER, Béatrix E., Ph.D. écologie comm. (Un. British Columbia, Colombie Britannique)
BERGERON, Yves, Ph.D. biologie (Un. Montréal, Québec)
BERNINGER, Frank, Ph.D. écologie-foresterie (Un. Helsinki, Suède)
BIRD, David, Ph.D. biologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
BRISSETTE, Louise, Ph.D. biochimie (Un. Montréal, Québec)
CHEVALIER, Gaston, D.sc. anatomie (Un. Laval, Québec)
CHEVRIER, Normand, Ph.D. physiologie végétale (Un. Montréal, Québec)
DANYLUK, Jean, Ph.D. (Un. Montréal, Québec)
DEL GIORGIO, Paul, Ph.D. biologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
DRAGON, François, Ph.D. biochimie (Un. Montréal, Québec)
DRAPEAU, Pierre, Ph.D. sciences biologiques (Un. Montréal, Québec)
GAGNON, Daniel, Ph.D. botanique (Un. British Columbia, Colombie Britannique)
GIRALDEAU, Luc-Alain, Ph.D. biologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
GIROUX, Jean-François, Ph.D. biologie (Un. Laval, Québec)
HADDAD, Sami, D. santé publique (Un. Montréal, Québec)
HOUDE, Mario, Ph.D. biochimie (Un. Arkansas for Medical Science, États-Unis)

JUMARIE, Catherine, Ph.D. physiologie (Un. Montréal, Québec)
 JUNEAU, Philippe, Ph.D. sc. de l'environnement (Un. Québec à Montréal, Québec)
 KNEESHAW, Daniel, Ph.D. sciences de l'environnement (Un. Québec à Montréal, Québec)
 LAFOND, Julie, Ph.D. endocrinologie (Un. Montréal, Québec)
 LALIBERTÉ, Sylvie, Ph.D. sciences forestières (Un. Laval, Québec)
 LORTIE, Monique, D. ergonomie (Un. Paris XIII, France)
 LUCAS, Éric, Ph.D. biologie (Un. Laval, Québec)
 MAUFFETTE, Yves, Ph.D. écologie (Un. Californie, San Diego, États-Unis)
 MAYER, Francine-M., Ph.D. anthropologie (Un. Montréal, Québec)
 MESSIER, Christian, Ph.D. sciences forestières (Un. British Columbia, Canada)
 MESSING, Karen, Ph.D. génétique (Un. McGill, Montréal, Québec)
 MOREAU, Robert, Ph.D. biochimie (Un. Montréal, Québec)
 MOUNIER, Catherine, D. biologie cellulaire et moléculaire (Un. René-Descartes, France)
 PENG, Changhui, D. écologie (Un. Aix-Marseille, France)
 PERES-NETO, Pedro, Ph.D. écologie (Un. Toronto, Ontario)
 PLANAS, Dolors, D. sciences biologiques (Un. Barcelone, Espagne)
 POLIQUIN, Laurent, Ph.D. sciences cliniques (biologie cellulaire) (Un. Montréal, Québec)
 PRAIRIE, Yves, Ph.D. biologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 RASSART, Éric, Ph.D. biochimie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 RAYMOND, Michel, Ph.D. biologie (Un. Sherbrooke, Québec)
 RÉALE, Denis, Ph.D. biologie-écologie (Un. Rennes, France)
 SARHAN, Fathey, Ph.D. biologie (Un. Montréal, Québec)
 SAVARD, Roland, Ph.D. sciences de l'activité physique (Un. Laval, Québec)
 SCORZA, Tatiana, Ph.D. biologie (Un. Bruxelles, Belgique)
 SMORAGIEWICZ, Wanda, D. sciences tech. (Un. Olsztyn, Pologne)
 SPEAR, Philip, D. biologie (Un. Ottawa, Ontario)
 VICKERY, William, Ph.D. Renewable Ressources (Un. McGill, Montréal, Québec)
 WORK, Timothy, Ph.D. entomologie/sciences forestières (Un. Oregon, États-Unis)

Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère

Directeur : Alfred Jaouich, Ph.D. ressources de l'eau (Un. Minnesota, États-Unis)
 Pavillon Président-Kennedy, local PK-6125
 Téléphone : 514 987-4194

Corps professoral

BLANCHET, Jean-Pierre, Ph.D. météorologie (Un. Toronto, Ontario)
 BOUTARD, Armel, Ph.D. physique (Un. Montréal, Québec)
 COUTURE, Gilles, Ph.D. physique (Un. British Columbia, C. Britannique)
 DEVERNAL, Anne, Ph.D. géographie (Un. Montréal, Québec)
 FORTE, Alessandro Marco, Ph.D. géophysique (Un. Toronto, Ontario)
 GAUTHIER, Michel, Ph.D. génie géologique (É. Polytechnique, Montréal, Québec)
 GIRARD, Éric, Ph.D. sc. de l'atmosphère (Un. McGill, Montréal, Québec)
 GOULET, Normand, Ph.D. géologie (Un. Queen's, Ontario)
 HAMZAOUI, Chérif, Ph.D. physique théorique (Un. Sussex, Angleterre)
 HILLAIRES-MARCEL, Claude, D. sciences naturelles (Un. Paris VI, France)
 JAOUICH, Alfred, Ph.D. ressources de l'eau (Un. Minnesota, États-Unis)
 JEBRAK, Michel
 JONES, Collin, Ph.D. recherches climatiques (Un. East Anglia, Grande-Bretagne)
 LAMOTHE, Michel, Ph.D. géologie (Un. Western Ontario, Ontario)
 LAPRISE, René, Ph.D. physique de l'atmosphère (Un. Toronto, Ontario)
 LAROCQUE, Marie, Ph.D. hydrogéologie (Un. Poitiers, France)
 LEHMANN, Moritz, Ph.D. géochimie (Eth. Zurich, Suisse)
 LUCOTTE, Marc-Michel, Ph.D. océanographie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 MARESCHAL, Jean-Claude, Ph.D. géophysique (Un. Texas, Austin, États-Unis)
 NORMAND, Charles, Ph.D. géochimie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 PAGÉ, Pierre, D. géologie appliquée (Un. Paris XI, France)
 PINTI, Daniele Luigi, D. géochimie (Un. Pierre et Marie Curie, France)
 ROY, Martin, B. géologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 SHEN, Yanan, Ph.D. géologie (Inst. géologie)
 STEVENSON, Ross, Ph.D. géologie (Un. Arizona, États-Unis)
 TORLASCHI, Enrico, D. génie électrique (Un. Milan, Italie)
 TREMBLAY, Alain, D. géologie (Un. Laval, Québec)

INSTITUTS ET UNITÉS DE RECHERCHE

INSTITUTS

Institut des sciences de l'environnement (ISE)

Directeur intérimaire : Laurent Lepage
 Pavillon Président-Kennedy, local PK-3182
 Téléphone : 514 987-4717
 Site Internet : www.ise.uqam.ca

L'institut des sciences de l'environnement est un lieu de concertation et d'innovation dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et des services aux communautés qui a pour mandat de favoriser l'intégration des interventions de l'Université en sciences de l'environnement et de renforcer son positionnement global dans ce domaine. Une douzaine de centres de recherche, de chaires et de laboratoires, ainsi que neuf départements de l'UQAM sont membres institutionnels de l'institut. S'ajoute à cette liste le Biodôme de Montréal, à titre de membre

institutionnel externe. Quatre programmes de formation innovateurs sont rattachés à l'institut : la maîtrise et le doctorat en sciences de l'environnement, le diplôme d'études supérieures (DESS) en gestion durable des ressources forestières et le programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement. L'institut, multidisciplinaire, multidépartemental et multisectoriel par définition, regroupe, autour d'un noyau d'une douzaine de professeurs libérés et d'une soixantaine de membres professeurs associés, quelque 225 étudiants de maîtrise et de doctorat. Cherchant à mieux arrimer les sciences naturelles et appliquées aux sciences sociales et humaines, l'institut a mis l'interdisciplinarité au cœur de ses activités de formation, de recherche, d'intervention et de coopération internationale.

CENTRES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGILL)

Directrice : Anne De Vernal
 Pavillon Président-Kennedy, local PK-7165
 Téléphone : 514 987-4080
 Site Internet : www.geotop.uqam.ca

Le Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGill) est le plus important regroupement universitaire de géochimie au Canada. Les chercheurs du GEOTOP - chimistes, géologues, physiciens et biologistes - partagent des outils méthodologiques et analytiques de pointe, notamment un équipement de spectrométrie de masse unique au Canada et comparable à ce qu'on trouve dans les meilleurs laboratoires du monde. Ces chercheurs travaillent ensemble sur des problématiques d'actualité liées à la dynamique du système terrestre, telles les changements climatiques, la circulation océanique, la convection dans le manteau terrestre. Ils sont impliqués dans de nombreux programmes nationaux et internationaux et contribuent ainsi au rayonnement de l'UQAM dans le domaine de la géodynamique grâce à leur implication dans de nombreux programmes autant nationaux qu'internationaux. Le GEOTOP a mis sur pied des programmes de collaboration avec plusieurs institutions, notamment avec l'Institut de physique du Globe de Paris, le Centre de modélisation du climat de Gif-sur-Yvette et la Faculté d'Aix-Marseille.

Centre de recherche en santé humaine (BIOMED)

Directrice : Julie Lafond
 Pavillon des sciences biologiques, local SB-3980
 Téléphone : 514 987-3000, poste 2677
 Site Internet : www.unites.uqam.ca/biomed

Le centre de recherche BioMed regroupe plusieurs des professeurs en biochimie et en physiologie cellulaire des départements de Chimie et de Sciences biologiques. Déjà 16 professeurs-chercheurs réguliers et 1 chercheur associé sont membres de BioMed dont 2 chaires de recherche du Canada. La grande caractéristique du centre de recherche BioMed est la recherche biomédicale. Celle-ci porte autant sur les aspects fondamentaux couverts par la recherche théorique que sur les aspects beaucoup plus appliqués couverts par la recherche de biens et services, prévention et applications technologiques.

Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

Directrice : Joanne Saint-Charles
 Pavillon des sciences biologiques, local SB-1980
 Téléphone : 514 987-3915
 Site Internet : www.unites.uqam.ca/cinbiose

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) mène des activités interdisciplinaires de recherche et de formation en santé au travail et en santé environnementale. En juillet 1999, l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation panaméricaine de la santé reconnaissent le CINBIOSE en tant que Centre collaborateur pour la détection précoce et la prévention des maladies liées aux milieux de travail et à l'environnement. Le CINBIOSE a réussi à coupler ses activités scientifiques à l'intervention sociale par le biais de méthodes de recherche participative.

Centre d'étude sur la forêt (CEF)

Directeur : Christian Messier
 Pavillon des sciences biologiques, local SB-2980
 Téléphone : 514 987-3000, poste 4321
 Site Internet : www.unites.uqam.ca/greff/index.html

Le Centre d'étude de la forêt (CEF) regroupe plusieurs chercheurs de différentes disciplines qui travaillent tous vers une meilleure compréhension de l'écosystème forestier, à l'aide des théories et des hypothèses écologiques les plus récentes. Le CEF est le plus grand groupe de recherche en écologie forestière au Canada et l'un des plus importants de la planète.

Centre interuniversitaire de recherche en géométrie différentielle et en topologie (CIRGET)

Directeur : Steven Boyer
Pavillon Président-Kennedy, local PK-5211
Téléphone : 514 987-3000, poste 1811
Site Internet : www.math.uqam.ca/cirget/index.htm

Le Centre interuniversitaire de recherches en géométrie différentielle et topologie (CIRGET) regroupe des chercheurs à la fine pointe de la recherche internationale en géométrie différentielle, en topologie, et en physique mathématique. Il est le plus important regroupement de professeurs et de chercheurs en géométrie et en topologie au Canada. Les intérêts de recherche du centre incluent la géométrie et la topologie symplectiques, les équations aux dérivées partielles sur les variétés, la topologie de basse dimension, la topologie différentielle et algébrique, la physique mathématique et particulièrement les systèmes intégrables et les groupes quantiques, l'approche géométrique aux équations différentielles partielles, la géométrie algébrique et la théorie de jauge.

Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCER)

Directeur : René Laprise
Pavillon Président-Kennedy, local PK-2315
Téléphone : 514 987-3000, poste 4339
Site Internet : www.escer.uqam.ca

Le Centre ESCER est un centre de recherche multidisciplinaire qui regroupe neuf membres réguliers et plusieurs membres affiliés provenant de l'université, de différents ministères et d'organismes paragouvernementaux. Parmi ceux-ci se trouvent six professeurs de l'UQAM, deux chercheurs du Consortium Ouranos, quatre chercheurs du Service Météorologique Canadien, un chercheur de Pêche et Océan Canada ainsi que un professeur de l'Université de Sherbrooke. Le mandat de ce Centre est d'accroître la mobilisation des forces des membres pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale, ainsi que la compréhension du système climatique. Les membres du CMRC travaillent selon différents axes de recherche, notamment : la simulation numérique de l'atmosphère et du climat à l'échelle régionale ; l'étude des changements climatiques et de leurs répercussions à l'échelle régionale ; la modélisation du cycle hydrologique et hydrogéologique ; l'étude des indicateurs paléoclimatiques.

Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)

Directeur : Yves Prairie
Pavillon des sciences biologiques, local SB-2325
Téléphone : 514 987-3000, poste 4870
Site Internet : www.unites.uqam.ca/gril

Le Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL) est un groupe de recherche actif tant en limnologie fondamentale qu'appliquée. Le groupe rassemble les équipes et laboratoires de recherche de quatre universités québécoises de Montréal et de ses environs. Le GRIL, fondé en 1989, comprend environ soixante étudiants aux études supérieures, seize professeurs, plusieurs stagiaires postdoctoraux, associés de recherche et techniciens. Le GRIL est un centre FCAR depuis 1990.

Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM)

Directeur : Srečko Brlek
Pavillon Président-Kennedy, local PK-4211, téléphone : 514 987-7902
Site Internet : www.lacim.uqam.ca

Le Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM) rassemble des chercheurs en mathématiques et en informatique. Le LACIM étudie les structures finies ou discrètes, par opposition aux structures infinies ou continues. Les principaux thèmes de recherche s'articulent autour de trois axes principaux : la combinatoire énumérative, la combinatoire algébrique et l'informatique mathématique.

CHAIRES

Chaire de recherche du Canada en algèbre combinatoire et informatique mathématique

Titulaire : Christophe Reutenauer
Pavillon Président-Kennedy, local PK-4220
Téléphone : 514 987-3000, poste 3228
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-algebre.htm

Cette chaire explore les concepts mathématiques fondamentaux pour l'algèbre moderne, la physique théorique et l'informatique théorique. Les travaux de recherche en mathématiques pures pourraient avoir des incidences notables sur des domaines d'application variés comme l'algorithmique, la cryptographie, les télécommunications, la mécanique statistique, la chimie combinatoire, la bio-informatique et la génomique.

Chaire de recherche du Canada en biogéochimie

Titulaire : Yanan Shen
Pavillon Président-Kennedy, local PK-7930
Téléphone : 514 987-3000, poste 3592
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-biogeochemie.htm

Cette chaire cherche à clarifier ce qui s'est passé à la surface de la Terre, dès ses origines, en étudiant notamment l'interaction entre le monde vivant et la composition chimique des roches provenant de diverses périodes géologiques. Les recherches combinent des observations géologiques sur le terrain, des analyses biogéochimiques d'isotopes stables de carbone et de soufre en laboratoire ainsi que des investigations par modélisation. En scrutant les origines de la Terre, cette chaire contribue ainsi à prévoir son avenir.

Chaire de recherche du Canada en chimie thérapeutique

Titulaire : René Roy
Pavillon chimie et biochimie, local CB-2020
Téléphone : 514 987-3000, poste 2546
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-chimie-therapeutique.htm

Cette chaire vise à contribuer à élucider les mécanismes moléculaires impliqués dans certaines infections bactériennes ou lors de la transplantation d'organes. De plus, les travaux de recherche contribueront à la synthèse de structures moléculaires pouvant servir à mettre au point des vaccins ou des médicaments pour lutter contre plusieurs maladies, dont la fibrose kystique et le cancer. La polyvalence et l'expertise du titulaire dans la synthèse de structures moléculaires lui ont permis d'établir des liens fructueux avec plusieurs chercheurs d'ici et d'ailleurs, notamment en biochimie et immunochimie, en conception de biomatériaux ainsi qu'en nanotechnologie.

Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale

Titulaire : Denis Réale
Pavillon des sciences biologiques, local SB-2670
Téléphone : 514 987-3000, poste 2265
Site Internet : www.unites.uqam.ca/crcec

Cette chaire étudie des caractéristiques du comportement et des cycles biologiques d'animaux sauvages. Elle s'intéresse notamment à l'interaction entre les gènes et les facteurs environnementaux dans l'évolution de ces cycles biologiques. À l'aide d'études en laboratoire et sur le terrain, elle cherche à décortiquer les effets de la sélection naturelle et de la variation des caractéristiques individuelles sur les changements d'une population au cours de quelques générations. Cette approche permettra de mieux comprendre l'évolution de ces animaux ainsi que leur capacité d'adaptation. Ces études sont d'une grande importance pour la gestion de la faune et la biologie de conservation.

Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie des microorganismes d'eaux douces

Titulaire : Philippe Juneau
Pavillon des sciences biologiques, local SB-2465
Téléphone : 514 987-3000, poste 3988
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-ecotoxicologie.htm

Cette chaire étudie l'influence de divers stress environnementaux (lumière, pesticides et virus) sur les populations de microorganismes aquatiques et la production de toxines par les algues nuisibles. Elle vise à améliorer l'état de santé de nos cours d'eau en connaissant mieux l'influence des facteurs environnementaux sur les microorganismes aquatiques.

Chaire de recherche du Canada en génomique intégrative et signalisation cellulaire

Titulaire : Sarah Jenna
Pavillon de Chimie et de Biochimie, local CB-4320
Téléphone : 514 987-3000, poste 3788
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-genomique.htm

Chaire de recherche du Canada en modélisation de la dynamique terrestre

Titulaire : Alessandro Forte
Pavillon Président-Kennedy, local PK-7615
Téléphone : 514 987-3000, poste 5607
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-dynamique-terrestre.htm

Cette chaire vise à élaborer un modèle informatique des interactions dynamiques entre la surface de la Terre et les processus qui ont cours dans les profondeurs de la Terre, et ce, au fil des ères géologiques. Les événements souterrains ont, en effet, beaucoup d'impact sur les événements qui se produisent à la surface de la Terre. Ces travaux permettront de connaître les forces internes qui contrôlent une

grande variété de phénomènes, tels que les mouvements des plaques tectoniques, la dérive des continents, les variations globales du niveau de la mer ainsi que les perturbations globales du climat dans le passé géologique.

Chaire de recherche du Canada en modélisation environnementale

Titulaire : Changhui Peng
Pavillon des sciences biologiques, local PK-3440
Téléphone : 514 987-3000, poste 1056
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-environnementale.htm

Cette chaire évalue les impacts à long terme des changements climatiques et des perturbations sur les écosystèmes des forêts boréales, particulièrement celui de l'est du Canada. Pour étudier la dynamique de systèmes aussi complexes, elle mettra sur pied un modèle de simulation par ordinateur pour mesurer le taux de carbone rejeté dans l'atmosphère par les sols de la forêt, quotidiennement et en fonction des saisons. Ce modèle permettra d'évaluer la croissance des forêts et le rendement de différentes espèces d'arbres en tenant compte des changements environnementaux. Un outil d'aide à la décision sera également conçu afin d'évaluer la viabilité des écosystèmes dans le contexte de changements environnementaux.

Chaire de recherche du Canada en modélisation régionale du climat

Titulaire : Colin G. Jones
Pavillon Président-Kennedy, local PK-2525
Téléphone : 514 987-3000, poste 2601
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-modelisation-climat.htm

Cette chaire a pour objectif la mise au point d'un modèle de climat régional à haute résolution pouvant être appliqué à la fois aux régions canadiennes et arctiques ainsi qu'à d'autres régions du globe. Les modèles capables d'effectuer des calculs à haute résolution, couvrant par exemple de dix à cinquante km, sont très coûteux. Cependant, en combinant adéquatement un modèle climatique mondial à basse résolution et un modèle climatique régional à haute résolution, le titulaire souhaite améliorer la capacité de simuler les changements climatiques extrêmes. Ces renseignements permettraient aux experts et aux décideurs de mieux comprendre les impacts de ces changements sur les écosystèmes et sur la société.

Chaire de recherche du Canada en oncologie moléculaire

Titulaire : Borhane Annabi
Pavillon chimie et biochimie, local CB-4150
Téléphone : 514 987-3000, poste 7610
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-oncologie.htm

Cette chaire cherche à mieux comprendre, par une approche de type protéomique, les mécanismes moléculaires en cause dans l'angiogenèse tumorale, c'est-à-dire la formation de vaisseaux sanguins qui nourrissent les tumeurs cancéreuses et leur permettent de proliférer. Cette recherche permettra d'optimiser l'efficacité des interventions cliniques faisant usage d'agents anti-angiogéniques, afin d'empêcher la vascularisation des tumeurs et ainsi de les affamer, tout en mettant au point de nouvelles voies thérapeutiques pour traiter des maladies comme le cancer ou certaines malformations vasculaires.

Chaire de recherche du Canada en productivité forestière

Titulaire : Frank Berninger
Pavillon des sciences biologiques, local SB-2880
Téléphone : 514 987-3000, poste 1644
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-productivite-forestiere.htm

Cette chaire examine les relations entre la conductivité de l'eau dans les arbres et la productivité de la forêt en tenant compte de diverses variables telles que l'âge de la forêt, les conditions climatiques, la fertilité des sols et les différentes espèces. Ses travaux feront progresser notre compréhension des facteurs hydrauliques qui affectent la croissance des arbres et détermineront les espèces qui s'adaptent le mieux aux changements climatiques. Cette recherche permettra, entre autres, d'améliorer la productivité de la forêt canadienne.

Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine

Titulaire : Benoît Barbeau
Pavillon des sciences biologiques, local SB-3335
Téléphone : 514 987-3000, poste 4576
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-retrovirologie-humaine.htm

Cette chaire a comme principal axe de recherche l'étude du virus d'immunodéficience humaine type 1 (VIH-1). D'autres rétrovirus humains, comme le HTLV-1, responsable de la leucémie, seront également étudiés. Les mécanismes sous-jacents à l'expression génétique de ces rétrovirus sont analysés.

Ces travaux rendront possible l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques et l'amélioration des possibilités de traitement des patients atteints du sida et d'autres pathologies secondaires reliées aux infections rétrovirales.

Chaire d'études sur les écosystèmes urbains

Titulaire : Laurent Lepage
Pavillon Président-Kennedy, local PK-3325
Téléphone : 514 987-3000 poste 3509
Site Internet : www.eco-urb.uqam.ca

La chaire a pour mission de répondre aux besoins d'information, de formation et de recherche sur la protection des écosystèmes urbains.

Ses objectifs sont les suivants : Créer un lieu de réflexion interdisciplinaire permettant des échanges sur le fonctionnement de l'écosystème urbain et sa protection ; Mener des recherches en vue de produire des connaissances et un savoir-faire en matière de protection des écosystèmes urbains ; Favoriser des études comparatives et internationales dans le domaine ; Assurer une formation continue adaptée aux besoins des intervenants du milieu urbain ; Intervenir sur les questions d'actualité reliées à l'écosystème urbain et à son influence sur les autres écosystèmes ; Établir un réseau de contacts avec les différents paliers gouvernementaux, les entreprises et les groupes environnementaux, afin de développer des partenariats qui favorisent l'avènement de la ville viable.

Chaire en prévention et traitement du cancer

Titulaire : Richard Béliveau
Pavillon de Chimie et Biochimie, local CB-4925
Téléphone : 514 987-3000, poste 8551
Site Internet : www.nutratherapie.uqam.ca

La chaire en prévention et traitement du cancer a pour mission d'élaborer un programme de recherche dynamique voué à l'identification de composés possédant des propriétés préventives et thérapeutiques dans l'alimentation humaine et d'utiliser ces composés à des fins thérapeutiques pour réduire l'incidence et le développement des cancers dans la population.

Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable

Titulaire : Yves Bergeron
Pavillon des sciences biologiques, local SB-2395
Téléphone : 514 987-3000, poste 4872
Site Internet : web2.uqat.ca/cafd/index1152.htm

Les recherches menées par cette chaire ont pour objectif de faire en sorte que l'aménagement des forêts du Québec puisse répondre aux nouveaux défis de l'aménagement forestier durable. La chaire est étroitement liée aux activités conjointes de l'UQAM et l'UQAT : Le groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFI), la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet et le diplôme d'études supérieures en gestion durable des ressources forestières. La chaire collabore aussi aux activités du Réseau de centres d'excellence en gestion forestière durable.

La chaire comporte cinq axes de recherche complémentaires : dynamique de la forêt et historique des perturbations naturelles ; facteurs clés nécessaires au maintien de la biodiversité ; productivité forestière et résilience des écosystèmes ; développement et évaluation de nouvelles approches sylvicoles incluant la foresterie intensive et développement des outils d'aide à la décision en gestion forestière durable.

Chaire UNESCO en environnement et développement durable

Titulaire : Claude Hillaire-Marcel
Pavillon Président-Kennedy, local PK-7158
Téléphone : 514 987-4630
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-unesco-globe.htm

La mission essentielle de cette chaire est de développer des recherches fondamentales et appliquées en géodynamique externe, avec une attention particulière sur les mécanismes naturels ou anthropogéniques susceptibles de conduire à des changements environnementaux majeurs au cours des prochaines décennies et du présent siècle. Plusieurs thèmes de recherche sont privilégiés : La dynamique du climat et des océans. Les grands cycles et bilans hydrologiques et géochimiques. Les ressources en eau. Les changements du niveau de la mer et leurs effets.

La chaire privilégie les études faisant appel aux isotopes en tant que traceurs et géochronomètres des changements naturels ou anthropo-géniques des milieux biophysiques.

ÉQUIPES FACULTAIRES

Équipe de recherche sur la conception et la vectorisation de médicaments (PharmaQAM)

Directeur : René Roy (514 987-3000, poste 2546) ; directrice adjointe Biologie : Sarah Jenna (poste 3788) ; directrice adjointe Chimie : Isabelle Marcotte (poste 5015)
Pavillon de Chimie et de Biochimie, local CB-2020

L'objectif de l'équipe de recherche PharmaQAM est de stimuler la création de projets de recherche multidisciplinaires dans les domaines de la conception, de la vectorisation, et de l'identification des modes d'action et du métabolisme de nouveaux principes actifs, qui sont les étapes essentielles dans le développement de traitements thérapeutiques. L'équipe facultaire a pris naissance au sein du Département de chimie de l'UQAM et est actuellement constituée de quatorze professeurs mettant en commun leurs expertises en biologie, biochimie, biophysique, chimie de synthèse et chimie analytique.

Équipe de modélisation stochastique appliquée (EMoStA)

Directrice : Sorana Froda
Pavillon Président-Kennedy, local PK-5520
Téléphone : 514 987-3000, poste 3220

EMoStA regroupe quatre professeurs du Département de mathématiques de l'UQAM dont la recherche s'articule autour de la modélisation par processus stochastiques et de l'inférence statistique sur les paramètres de ces processus. L'équipe travaille autant les aspects théoriques que numériques de la modélisation stochastique. Leurs études visent divers champs d'application qu'on pourrait regrouper en biostatistique (génétique humaine, génétique des populations animales, écologie quantitative) et en finance (économie financière et gestion de portefeuille).

Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA)

Directeur : Denis Réale
Pavillon des Sciences biologiques, local SB-2670
Téléphone : 514 987-3000, poste 2265
Site Internet : www.unites.uqam.ca/crcec/GRECA/GRECA.htm

Créé en 2004, le Groupe de recherche en écologie comportementale et animale (GRECA) est un regroupement de chercheurs de l'UQAM favorisant le développement de projets de collaboration sur les thèmes fondamentaux et appliqués, dont l'axe principal de recherche est l'apport de l'écologie comportementale à l'écologie des populations animales dans des milieux soumis à des actions anthropiques. Il est bâti autour d'un noyau de professeurs du Département des sciences biologiques de l'UQAM.

Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE)

Directeur : Hafedh Mili
Pavillon Président-Kennedy, local PK-4340
Téléphone : 514 987-3000, poste 3943
Site Internet : www.latece.uqam.ca

Le Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE), créé en 2002, s'attaque aux problèmes technologiques et méthodologiques de mise en œuvre des applications sur Internet. La modélisation, validation et mise en œuvre de processus inter organisationnels, le web sémantique et repérage d'informations, les marchés électroniques, le développement par composants et le développement de plateformes d'affaires électroniques en mode « logiciel libre » sont les grands axes de recherche qui regroupent neuf professeurs du Département d'informatique de l'UQAM, et près d'une trentaine d'étudiants aux niveaux maîtrise et doctorat.

Laboratoire de téléinformatique et réseaux

Directrice : Halima Elbiaze
Pavillon Sherbrooke, local SH-5735
Téléphone : 514 987-3000, poste 8485
Site Internet : www.teleinfo.uqam.ca

Les objectifs du Laboratoire de téléinformatique et réseaux (LTIR) sont de développer des projets de recherche de grande envergure en téléinformatique et réseaux, couvrant les domaines de la communication jusqu'aux couches applicatives. Les quatre membres, tous professeurs au Département d'informatique de l'UQAM, collaborent autour des axes de recherche suivants : réseaux optiques et réseaux sans fil, approches théoriques et analytiques pour l'évaluation des performances des réseaux, modélisation et simulation ainsi qu'implémentation dans une plateforme de réseau réel. Le LTIR vise le développement de systèmes innovateurs de très haute performance pour les réseaux de nouvelle génération.

DOCTORAT EN BIOCHIMIE

3814

Ce programme est offert conjointement avec les départements de chimie et des sciences biologiques.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme retient les objectifs suivants :

1) parfaire les connaissances générales en biochimie ; 2) acquérir une connaissance détaillée des sujets reliés au domaine de recherche ; 3) développer les compétences pour effectuer le suivi de la littérature et l'analyse critique des publications scientifiques ; 4) développer une habileté technique au laboratoire, en particulier sur les méthodes de pointe ; 5) arriver à cerner judicieusement des questions ayant un potentiel d'impact important dans la recherche d'aujourd'hui en biochimie ; 6) démontrer la maîtrise des outils de communication scientifique, tant par oral que par écrit ; 7) démontrer la capacité de concevoir des protocoles expérimentaux et de conduire une recherche originale et productive de manière indépendante.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en biochimie ou dans une discipline connexe comme la biologie et la chimie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Il sera possible qu'un passage direct de la maîtrise au doctorat soit effectué avant que celle-ci ne soit terminée. Cette mesure sera cependant réservée aux candidats de mérite exceptionnel. Dans ce cas, l'admission devra être approuvée par la doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche de l'UQAM sur recommandation du Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Pour que l'on puisse se prévaloir d'un tel privilège, la scolarité de maîtrise devra avoir été complétée.

De plus, au moment de l'admission, l'étudiant devra avoir choisi son directeur de recherche et présenter une ébauche de son projet de recherche. La démonstration devra être aussi faite que l'étudiant, de même que son laboratoire d'accueil, bénéficient d'un support financier adéquat pour la réalisation du travail de recherche envisagé.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Examen du dossier académique, des lettres de recommandation (au moins trois doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue) et d'une fiche d'informations remplie par le candidat et son directeur de recherche et comportant :

- . une esquisse du projet de thèse approuvée par le directeur de thèse ;
 - . un plan de travail avec échéancier ;
 - . une évaluation des ressources matérielles nécessaires à la réalisation du projet ;
 - . les sources de financement du projet et les moyens de subsistance de l'étudiant.
- Le tout dans le but d'évaluer :
- . l'adéquation entre les aspirations du candidat et les objectifs du programme ;
 - . la qualité et la pertinence de la formation académique en regard des différents éléments du programme ;
 - . l'expérience et le potentiel en recherche ;
 - . la pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme ;
 - . la faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme.

Une entrevue sera demandée, au besoin, (sauf empêchement majeur justifié), avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Régime et durée des études

Temps complet seulement : quatre ans.

Toute demande d'admission doit être accompagnée du formulaire complémentaire d'admission requis par le programme et disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca/Index_pgm/sciences.html.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

SCOLARITÉ

Un des deux cours suivants (3 crédits) :

- BCM9001 Méthodes expérimentales en biochimie
- BCM9002 Formation aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL)

Les trois activités dirigées obligatoires suivantes (9 crédits) :

Elles se déroulent sur les trois premières années du programme. Les réunions servent à la présentation d'articles clés de la littérature récente en biochimie parus dans des revues à spectre large comme *Trends in Biochemical Sciences*, *Annual Reviews of Biochemistry*, *Science et Nature*. Chaque étudiant choisit des sujets en dehors de sa propre problématique de recherche.

- BCM9003 Séminaire avancé en biochimie I
- BCM9004 Séminaire avancé en biochimie II
- BCM9005 Séminaire avancé en biochimie III

RECHERCHE (78 crédits) :

- BCM9006 Projet de thèse

Thèse (75 cr.)

L'étudiant réalise son travail de recherche au laboratoire.

Rédaction d'articles et de thèse.

Selon l'avancement de ses travaux, l'étudiant rédige ses résultats de recherche au fur et à mesure sous forme d'articles qui sont soumis à des revues pour lesquelles il y a évaluation par les pairs.

À l'issue de son travail de recherche, l'étudiant rédige sa thèse. Celle-ci peut être de format traditionnel ou être sous forme d'articles publiés ou acceptés dans des revues avec comité de lecture ou de manuscrits soumis. Dans ce dernier cas, l'étudiant est tenu d'ajouter une introduction de même qu'une discussion générales pour l'ensemble du matériel produit. Il doit aussi inclure un texte de présentation de chaque article ou manuscrit de façon à décrire clairement les liens entre chaque pièce du travail. Dans le cas où il s'agit d'articles à auteurs multiples, l'étudiant doit indiquer de manière claire quelle a été sa contribution spécifique. L'étudiant défend sa thèse oralement.

La rédaction d'articles dans des revues de calibre reconnu sera spécialement favorisée dans le but de former le mieux possible les étudiants aux processus d'évaluation par les pairs et de les préparer à la poursuite de leur carrière en recherche, en assurant la compétitivité de leur dossier.

Cours au choix

Au besoin, il sera possible pour l'étudiant de s'inscrire à un ou plusieurs cours au choix jugés nécessaires à sa formation dans son domaine d'étude. Cela se fera avec la recommandation du directeur de recherche et l'approbation du directeur de programme. Les cours suivis seront puisés dans la banque des cours avancés de l'UQAM ou dans celles d'autres universités avec lesquelles il existe déjà des ententes, exemples : statistique, principes d'enzymologie appliquée, signalisation cellulaire. Ces cours seront considérés hors programme et donc facturés en supplément au candidat.

Participation à l'enseignement

Bien que cette activité ne fasse pas partie de la programmation proprement dite, les étudiants au doctorat pourraient être amenés à effectuer des tâches d'enseignement (assistantat, charge de cours). Cette opportunité sera réservée aux candidats qui seront déjà assez avancés dans leur programme. L'attribution de telles tâches sera sujette à l'approbation du directeur de recherche de l'étudiant.

CHAMPS DE RECHERCHE

La recherche en biochimie à l'UQAM se développe à partir des trois axes majeurs suivants :

- Enzymologie
- Physiopathologie moléculaire
- Contrôle génétique.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN BIOLOGIE

3805

Ce programme est offert conjointement avec l'Institut national de la recherche scientifique.

Il est offert, par extension, à l'Université du Québec à Rimouski et à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Ce programme fait aussi l'objet d'un protocole d'accord avec l'Université Henri-Poincaré (Nancy 1) définissant une formation conjointe qui permet une double diplomation.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du programme est de permettre l'acquisition et l'approfondissement des connaissances disciplinaires en biologie. Plus spécifiquement, le doctorat vise à développer les aptitudes des étudiants aux modalités de la recherche avancée en biologie afin de compléter leur formation comme chercheurs scientifiques. De plus, les exigences du programme amèneront les candidats à développer un esprit de synthèse ainsi que les capacités de réflexion théorique aptes à faire progresser leur domaine de recherche. Rejoignant aussi une des préoccupations du Conseil des Universités et un besoin réel tel qu'exprimé par de nombreux chercheurs sortis des moules traditionnels, des objectifs de formation en gestion de budget et de personnels ainsi qu'en pédagogie sont inclus au programme.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise de recherche ou l'équivalent en biologie ou dans une discipline connexe, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature faisant état d'une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les étudiants inscrits au programme de maîtrise en biologie, microbiologie appliquée ou dans une discipline connexe ayant complété leur scolarité et ayant maintenu une moyenne cumulative supérieure à 3,5 sur 4,3 pourront déposer une demande écrite auprès de la direction du programme pour une admission au doctorat sans compléter leur mémoire. Ils devront présenter, en plus des pièces exigées sous la rubrique «Méthodes et critères de sélection» (sans les lettres de recommandation) :

- a) un rapport d'étape ;
- b) une recommandation favorable de leur comité d'encadrement.

Exceptionnellement, un candidat possédant un grade de bachelier ou l'équivalent en biologie ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent et possédant une formation appropriée ainsi qu'une expérience en recherche reconnue, pourrait déposer une demande d'admission au programme.

Les candidats devront faire la démonstration qu'ils ont réussi au moins six crédits de niveau maîtrise dans le domaine de recherche visé. Les candidats qui ne rencontrent pas cette condition se verront imposer ces crédits en appoint par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Les candidats doivent également démontrer qu'ils possèdent une connaissance suffisante de la langue anglaise. Ils devront aussi, au moment du dépôt de leur demande d'admission, remplir une fiche d'information, avoir reçu l'acceptation de principe d'un directeur de thèse et produire un projet préliminaire de thèse. Ce projet permettra au programme d'évaluer les possibilités d'encadrement.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthode et critères de sélection

Examen du dossier académique, des trois lettres de recommandation (au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue) et d'une fiche d'informations remplie par le candidat et son directeur de recherche et comportant :

- un plan de travail avec échéancier ;
- une évaluation des ressources matérielles nécessaires à la réalisation du projet ;
- les sources de financement du projet et les moyens de subsistance de l'étudiant.

Entrevue avec les candidats (sauf empêchement majeur justifié), dans le but d'évaluer :

- l'adéquation entre les aspirations du candidat et les objectifs du programme ;
- la qualité et la pertinence de la formation académique en regard des différents éléments du programme ;
- l'expérience et le potentiel en recherche ;
- la pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme ;
- la faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

L'étudiant devra s'inscrire à temps plein durant les trois premiers trimestres. Toutes les activités créditées seront notées selon le système succès/échec.

SCOLARITÉ**Les activités suivantes (5 crédits) :**

ADM9001	Introduction à la gestion des ressources humaines dans le secteur des sciences biologiques (1 cr.)
BIO9020	Séminaire
DID9666	Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)

RECHERCHE**Les activités suivantes (85 crédits) :**

BIO9000	Projet de thèse
BIO9010	Examen de synthèse (6 cr.)

Thèse (76 cr.)

L'étudiant au doctorat en biologie doit rédiger une thèse qui témoigne d'une aptitude à mener à bien une recherche originale en biologie. La thèse sera soutenue devant jury.

Liste des activités pouvant être exigées en appoint (hors programme) :

BIO8092	Traitement des données biologiques
BIO8190	Écologie végétale
BIO8281	Chapitres choisis en physiologie animale
BIO8291	Immunologie
BIO8321	Aspects moléculaires de la croissance des végétaux
BIO8360	Lutte biologique
BIO860X	Séminaire thématique en écologie
BIO861X	Séminaire thématique en physiologie cellulaire
BIO862X	Séminaire thématique en toxicologie
BIO863X	Séminaire thématique en biotechnologie
BIO8850	Sujets de pointe en écologie
BIO8901	Biotechnologies appliquées à l'amélioration des végétaux
BIO8921	Manipulations génétiques
BIO8930	Chapitres choisis en virologie
BIO8950	Chapitres choisis en toxicologie
BIO8970	Chapitres choisis en biologie moléculaire
MBA6010	Normes de bonnes pratiques dans les bio-industries (1 cr.)
MBA6021	Microbiologie industrielle avancée (4 cr.)
MBA6023	Génétique des microorganismes d'importance industrielle (1 cr.)
MBA6024	Biosynthèse de produits naturels (2 cr.)
MBA6025	Microbiologie des denrées alimentaires (2 cr.)
MBA6026	Technologie des fermentations (2 cr.)
MBA6027	Microbiologie de l'environnement (1 cr.)

ou tout autre cours de deuxième cycle choisi avec l'accord de la direction du programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

Biologie des populations et des communautés :

- humaines
- végétales
- d'organismes aquatiques
- animales.

Biologie cellulaire et moléculaire :

- relations procaryotes-eucaryotes
- relations cellules-milieu
- bioproduction.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN CHIMIE**CODE À DÉTERMINER ***

* Ce programme sera offert en 2008, sous réserve d'approbation par les instances concernées.

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

L'étudiant inscrit au programme de doctorat doit contribuer à l'avancement des connaissances dans des domaines de pointe de la chimie. Ce programme a pour objectif d'accroître la capacité de l'étudiant à faire des recherches originales d'une façon autonome. Le titulaire du diplôme sera apte à défendre un projet de

recherche, à superviser des activités de recherche et à présenter ses résultats et ses interprétations sous forme de communications et de publications. Le programme de doctorat en chimie a également pour objectif la formation de chercheurs et de personnes hautement qualifiées dans le domaine des sciences. À plus long terme, les chercheurs formés par le programme pourront contribuer à l'évolution de la chimie, et plus généralement des sciences, dans les milieux de l'enseignement, industriels, de la recherche et du développement. Ils pourront ainsi participer aux nombreuses innovations, dans toutes les disciplines auxquelles la chimie contribue. Ces connaissances et les résultats de ces recherches seront à même de résoudre les problèmes présents et futurs de notre société.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en chimie ou d'une maîtrise dans un domaine connexe, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Au moment de sa demande d'admission, le candidat peut suggérer le nom de son directeur de recherche.

Un candidat à l'admission au programme peut se voir imposer deux cours d'appoint afin de combler certaines lacunes au niveau de ses connaissances. Le candidat doit aussi démontrer qu'il possède une connaissance suffisante des langues française et anglaise. Le programme pourra vérifier le niveau de connaissance de l'une ou l'autre de ces langues par une entrevue avec les membres du SCAE. Advenant que ce niveau soit jugé insuffisant, le candidat sera soumis à un test linguistique formel par l'École de langues de l'UQAM. Les résultats du test détermineront si le SCAE imposera un ou des cours de français (ou d'anglais) en appoint ou si le SCAE recommandera un refus d'admission.

Régime d'étude et durée maximale des études

Temps complet seulement: neuf trimestres.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, compte tenu des ressources d'encadrements disponibles, le sous-comité d'admission et d'évaluation peut, si cela s'avère nécessaire, limiter le nombre d'admissions.

Méthode et critères de sélection

La sélection des candidats est basée sur l'évaluation des éléments suivants de la demande d'admission :

- qualité du dossier académique
- lettres de recommandation.

Après l'étude de l'ensemble du dossier, le sous-comité d'admission et d'évaluation peut exiger d'un candidat qu'il réussisse jusqu'à deux cours d'appoint si sa formation est jugée insuffisante dans certains domaines. Avant sa seconde inscription, l'étudiant devra présenter un résumé de recherche et une entente de support financier avec un directeur.

À son entrée dans le programme, l'étudiant devra suivre une formation non créditée, sous forme de cours, concernant :

- l'introduction aux différents services du Département (RMN, magasins, personnel de soutien) ;
- les bonnes pratiques et les mesures de sécurité en laboratoire ;
- les informations à connaître sur la propriété intellectuelle ;
- les responsabilités en tant qu'auxiliaire d'enseignement.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Scolarité (12 crédits)

Les trois cours suivants (8 crédits) :

CHI9000	Examen doctoral (5 cr.)
CHI9001	Séminaire de recherche (1 cr.)
CHI9002	Proposition de recherche (2 cr.)

Un cours de spécialisation au choix parmi les suivants (3 crédits) :

CHI7101	Analyse de traces par méthodes instrumentales
CHI7180	Méthodes d'analyses spectroscopiques avancées
CHI7300	Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels
CHI7400	Sujets de pointe en chimie physique
CHI7452	Méthodes instrumentales électrochimiques
CHI7461	Énergie électrochimique
CHI7730	Chimie organique appliquée
CHI8100	Capteurs et biocapteurs
CHI8110	Sujets de pointe en chimie analytique et physique
CHI8120	Spectrométrie de masse

CHI8300	Chimie combinatoire - Synthèse organique sur phase solide (CHI7300)
CHI8301	Chimie thérapeutique avancée (CHI7300)
CHI8302	Synthèse stéréosélective et produits naturels (CHI7300)
CHI8303	Synthèse de polymères et dendrimères fonctionnels (2 cr.) (CHI7300)
CHI8304	Synthèse des glucides et applications biologiques (CHI7300)
CHI8305	Chimie organométallique et catalyse (CHI7300)
CHI8400	Caractérisation des matériaux
CHI8600	Étude spectroscopique des systèmes biologiques

Un cours au choix parmi les suivants (1 crédit) :

ADM9002	Gestion des ressources humaines dans le secteur des sciences (1 cr.)
DID9666	Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)

Thèse (78 crédits).

CHAMPS DE RECHERCHE

Le programme de doctorat en chimie est composé de deux grands axes de recherche :

- Matériaux et Énergie
- Chimie Santé.

Ces deux axes sont eux-mêmes divisés en thèmes de recherche.

Matériaux et Énergie

- Nanomatériaux
- Chimie des interfaces
- Polymères - Membranes
- Matériaux d'électrodes
- Stockage et conversion de l'énergie
- Polymères conducteurs
- Électrocatalyse
- Biomatériaux - Fibres Naturelles

Chimie Santé

- Toxicologie environnementale - Bioessais des contaminants
- Produits naturels
- Synthèse asymétrique
- Chimie médicinale
- Macromolécules et Dendrimères
- Chimie des complexes
- Protéines membranaires et Récepteurs

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN INFORMATIQUE

3121

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

GRADE

Philosophiae Doctor (Ph.D.)

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en informatique a pour objectif général la formation de chercheurs et de personnes hautement qualifiées en informatique ainsi que l'avancement des connaissances dans des domaines de pointe de la discipline. Par leurs activités de recherche, les étudiants du programme pourront se spécialiser dans divers domaines de l'informatique fondamentale ou appliquée, comme la téléinformatique, le génie logiciel, l'informatique théorique, l'intelligence artificielle, l'informatique système. Les chercheurs formés pourront ainsi contribuer au développement de la discipline, ainsi qu'aux nombreuses innovations auxquelles elle contribue dans d'autres disciplines.

On distingue trois catégories d'objectifs spécifiques dans ce doctorat :

Approfondissement de connaissances : Approfondir les connaissances acquises antérieurement ; acquérir une spécialisation avancée.

Compétences en recherche : Être capable d'effectuer une synthèse des connaissances dans un domaine précis ; être apte à formuler une problématique

de recherche ; établir une stratégie de résolution de problème ; réaliser de façon autonome une recherche originale ; accroître l'étendue et le niveau des connaissances en informatique.

Habiletés personnelles et de communication : Renforcer la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ; développer les habiletés à transmettre les connaissances et diffuser les travaux de recherche auprès des pairs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, en informatique, en mathématiques (option informatique), en génie logiciel ou dans un domaine connexe. Au moment de l'admission, le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche et doit présenter une proposition de projet de recherche accompagnée d'une entente de support financier pour une année et d'un engagement de l'étudiant à effectuer des demandes de bourses auprès d'organismes subventionnaires. Le candidat doit aussi démontrer qu'il possède une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Admission conditionnelle

Exceptionnellement, un candidat qui possède un excellent dossier mais qui n'a pas encore trouvé de directeur de recherche pourra être admis conditionnellement. Dans ce cas, pour être admis de façon définitive, le candidat devra démontrer qu'il a pris entente avec un directeur de recherche et qu'il a présenté son projet de recherche accompagné d'une entente de support financier et d'un engagement à effectuer des demandes de bourses, au plus tard 6 mois après sa première inscription.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, compte tenu des ressources d'encadrement disponibles et de la nature du programme, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra, si cela s'avère nécessaire, limiter le nombre d'admissions.

Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est basée sur l'évaluation des éléments suivants de la demande d'admission :

- qualité du dossier académique ;
- contenu des lettres de recommandation ;
- pertinence de la proposition de projet de recherche et
- viabilité de l'entente de support financier, qui doit être adéquat pour permettre la réalisation du travail de recherche envisagé.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée dans certains cas.

Après étude de l'ensemble du dossier, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra exiger d'un candidat qu'il réussisse certains cours d'appoint ou une propédeutique si sa formation est jugée insuffisante dans certains domaines.

Durée des études et régime d'études

Temps complet : quatre ans.

Temps partiel : six ans.

Les deux premières années dans le programme doivent être suivies à temps plein. Exceptionnellement, après qu'il ait satisfait aux exigences de l'examen doctoral dans les délais requis, l'étudiant pourra faire une demande de changement de régime d'études. Cette demande sera évaluée par le sous-comité d'admission et d'évaluation qui veillera à ce qu'une grande majorité des étudiants poursuivent à temps plein.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Scolarité spécifique au doctorat (9 crédits)

Un cours de séminaire avancé à contenu variable (3 crédits) :

INF980X Séminaire avancé en informatique

Examen doctoral (6 crédits) :

L'examen doctoral comprend les deux activités suivantes :

INF9811 Examen général
INF9812 Projet de thèse (INF9811)

Scolarité complémentaire (7 crédits)

Le cours suivant (1 crédit)

DID9666 Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)

Deux cours au choix (6 crédits)

Deux cours choisis parmi les listes suivantes, avec l'accord du directeur de recherche et après entente avec le sous-comité d'admission et d'évaluation (voir les règlement pédagogique particulier) :

• les séminaires avancés (INF980X) ;

• les cours proposés par d'autres programmes (à l'exception des cours INF7341 et INF7440, qui sont considérés hors programme) ;

• les cours de la liste suivante :

BIF7001	Bio-informatique avancée
BIF7002	Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique
DIC9250	Génie cognitif (DIC9150)
DIC9310	Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuronniques (DIC9250)
DIC9315	Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)
DIC9340	Environnements d'apprentissage à base de connaissances (DIC9150)
INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7345	Performance et simulation des réseaux
INF7370	Apprentissage automatique
INF7470	Systèmes tutoriels intelligents
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7545	Algorithmique du texte
INF7565	Mesure de qualité et de productivité
INF7570	Modélisation et vérification
INF7641	Compilation
INF7741	Machines virtuelles
INF7870	Fondements logiques de l'informatique
INF8140	Complexité des calculs
INF8240	Traitement d'images par ordinateur
INF8650	Réseaux haut débit (INF7345)
INF8652	Les réseaux sans fil et les réseaux mobiles
INF8654	Gestion de réseau
INF8710	Aspects algorithmiques de la microélectronique
INF8730	Architecture des processeurs avancés
INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
INF8780	Circuits RF
INF8784	Circuits intégrés analogiques avancés
INF9340	Logique computationnelle
MAT7441	Algorithmes en combinatoire (MAT7352)
MAT8780	Principes de simulation
MAT9140	Codes à longueur variable
MAT9240	Codes correcteurs d'erreurs
MAT9440	Algèbre computationnelle
MGL7160	Méthodes formelles et semi-formelles
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels
MGL7560	Vérification et assurance qualité de logiciels

Thèse (74 crédits)

L'étudiant doit rédiger une thèse qui témoigne d'une aptitude à mener à bien une recherche originale. La thèse doit donc avoir un caractère inédit et constituer un apport original à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'informatique. Elle doit être soutenue publiquement devant un jury formé selon les règlements de l'Université.

Rapport d'avancement des travaux

Pendant la période où l'étudiant est en rédaction de thèse, il devra déposer un rapport annuel d'avancement des travaux au sous-comité d'admission et d'évaluation du programme dans le but de décrire l'évolution de sa recherche.

Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Conformément à la réglementation en vigueur, un passage accéléré de la maîtrise au doctorat pourra être effectué avant que celle-ci ne soit terminée. Cette mesure sera cependant réservée aux candidats de mérite exceptionnel. Dans ce cas, l'admission devra être approuvée par les autorités universitaires appropriées, sur recommandation du directeur de recherche et du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Pour se prévaloir d'un tel privilège, la scolarité de maîtrise devra avoir été complétée. Outre ces conditions, le candidat devra répondre à tous les autres critères d'admission du doctorat (choix du directeur, proposition de projet de recherche, entente de support financier, engagement à effectuer des demandes de subvention, connaissance des langues française et anglaise). La reconnaissance de la scolarité de maîtrise pour le doctorat se fera selon la réglementation en vigueur à l'UQAM et les conditions énoncées dans la structure de la formation.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours au choix du programme de doctorat en informatique déjà réussis et comptabilisés dans le cadre d'un diplôme de deuxième cycle obtenu par l'étudiant ne peuvent pas être reconnus pour la scolarité du doctorat.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN INFORMATIQUE COGNITIVE

3560

Ce programme est administré par le département d'informatique et offert conjointement avec la TÉLUQ.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en informatique cognitive (IC) vise la formation de ressources humaines hautement qualifiées en recherche appliquée. L'objectif de formation général du programme est de former des spécialistes en technologie cognitive. Il s'agit, plus particulièrement, d'intégrer des préoccupations de recherche issues du domaine des sciences humaines à des réalisations technologiques. La composante dominante du programme de formation est la technologie informatique, c'est-à-dire une mise en perspective computationnelle et appliquée du traitement cognitif de l'information incarnée d'une manière quelconque dans une réalisation informatique. De manière générale, une formation intégrée au champ de recherche de l'informatique cognitive qui relève d'un domaine de technologie avancée, requiert une formation interdisciplinaire en recherche appliquée.

Le type de formation à la recherche du programme est nord-américain. Il implique un apprentissage général de base des étudiants chapeauté d'un diplôme commun. L'apprentissage général vise deux types d'objectifs spécifiques.

Le premier objectif est l'acquisition générale d'une formation interdisciplinaire. Il s'agit, d'une part, d'initier des informaticiens, mathématiciens ou ingénieurs possédant une formation de base en informatique à des apports cognitifs des sciences humaines utiles à des projets de modélisation informatique de l'intelligence humaine. D'autre part, il s'agit de former, sur le plan technologique, des praticiens des sciences humaines aptes à incorporer des dispositifs cognitifs dans des programmes informatiques. Ces objectifs de formation se reflètent dans les divers paramètres d'intégration du programme : la formation d'un corps professoral et d'un comité de programme multidisciplinaires ; une structuration des blocs de cours selon des modalités d'organisation à la fois interdisciplinaires et multidisciplinaires ; un mode de codirection interdisciplinaire des thèses. Quant à l'objectif appliqué de la formation en recherche, il se traduit dans les apprentissages spécifiques nécessaires pour effectuer une réalisation personnelle de recherche.

Axes et thématiques de recherche

Les axes et thématiques de recherche du programme reflètent un ensemble de pratiques mises en oeuvre par les membres du corps professoral du programme. Aux trois axes de recherche du programme (la genèse de l'extraction et de l'acquisition des connaissances, la modélisation des connaissances, la communication des connaissances) sont greffés les sous-axes et thématiques de recherche suivants :

1. La genèse de l'extraction et de l'acquisition des connaissances :

- Le traitement cognitif de la langue naturelle

Thématiques : les approches au traitement de la langue naturelle ; traitement d'unités vocales et textuelles (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, analyse et génération) ; l'analyse et la gestion de documents textuels ; l'analyse et la gestion multimodales de documents (image, son, hypertexte, hypermédia, etc.).

- Les techniques informatiques pour l'extraction des connaissances

Thématiques : l'architecture des systèmes pour l'extraction et l'exploitation des connaissances ; le connexionnisme et la représentation symbolique ; l'architecture des machines pour l'extraction et l'exploitation des connaissances (parallèle, séquentielle et distribuée) ; le dépistage de l'information ; les systèmes intelligents à base de connaissances.

- La perception, la vision artificielle et l'analyse d'image

Thématiques : les méthodes cognitivement plausibles d'analyse d'image inspirées du système visuel humain ; les systèmes de vision à base de connaissances ou de réseau neuronal ; la modélisation de processus visuels humains.

2. La modélisation des connaissances et des stratégies de résolution de problèmes

- *L'analyse et la codification des connaissances* (étude des types de connaissances et des possibilités de les modifier)

Thématiques : la représentation et l'exploitation de la sémantique ; les aspects épistémologiques de la représentation connexionniste ; les réseaux sémantiques hiérarchiques ou «flous».

- *La modélisation informatique de l'apprentissage humain, de l'apprentissage machine et l'enseignement intelligemment assisté*

Thématiques : la modélisation informatique de tuteurs intelligents ; l'intégration de la modélisation des connaissances dans l'ingénierie des systèmes de formation ; les systèmes de développement des environnements d'apprentissage à base de connaissances.

3. La communication des connaissances

- *Les interfaces de communication*

Thématiques : les interfaces pour les systèmes à base de connaissances ; les systèmes d'interface et d'autoguidage de l'apprentissage.

- *La communication entre des machines*

Thématiques : les réseaux de télécommunication des connaissances ; la réalisation de prototypes et les règles de conception de réseaux télé-informatiques.

- *Les systèmes d'aide à la décision*

Thématique : les systèmes d'aide informatisée au niveau individuel, de groupe et organisationnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, d'un titre ou d'une expérience reconnue comme équivalent dans l'une des disciplines associées au programme soit en sciences humaines (éducation, linguistique, philosophie, psychologie, communication et gestion), soit en informatique.

Les cours d'appoint suivants peuvent être exigés :

DIC8000 ou DIC8100 selon la provenance des étudiants.

Note 1 : Ces cours seront commandés une fois par année. Un délai maximal de deux trimestres sera accordé aux étudiants pour réussir le cours et être admis définitivement au programme. Les étudiants seront convoqués trois mois à l'avance pour discuter de la préparation de ces cours avec les professeurs responsables.

Note 2 : Les étudiants qui auront réussi les six premiers crédits après le premier trimestre avec la note de passage exigée, pourront s'inscrire au premier cours du tronc commun du programme (DIC9150), tout en terminant le cours de mise à niveau au cours du deuxième trimestre.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, de l'esquisse du projet de recherche en informatique cognitive et des lettres de recommandation.

Chaque candidature est examinée par un comité multidisciplinaire et interuniversitaire : le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Le comité juge si les conditions d'entrée au programme sont remplies, si le niveau d'excellence est suffisant, si l'esquisse du projet de recherche proposée par le candidat s'inscrit dans la thématique du programme et si elle est susceptible d'être intégrée aux activités d'une des équipes de recherche associées au programme. Le comité fonde son jugement soit sur des résultats scolaires appropriés, soit sur une expérience professionnelle adéquate, soit sur des recommandations pertinentes formulées par des pairs. Le cas échéant, le comité peut exiger d'un candidat qu'il réussisse certains cours d'appoint si sa formation est jugée insuffisante dans certains domaines. Un candidat est déclaré admis si une majorité des membres du Sous-comité se déclare favorable.

Pour être admis au programme, l'étudiant doit avoir choisi ses codirecteurs et obtenu leur accord. Ce choix doit être entériné par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours du tronc commun (8 crédits) :

DIC9150	Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive
DIC9250	Génie cognitif (DIC9150)
DIC9270	Séminaire en informatique cognitive (1 cr.)
DIC9271	Séminaire en informatique cognitive (1 cr.)

Cours de spécialisation (6 crédits)

Deux cours choisis parmi les suivants suite à une entente avec les directeurs de recherche ou parmi ceux proposés dans d'autres programmes, à la suggestion des directeurs de recherche et après accord du Sous-comité d'admission et d'évaluation. Les cours siglés DIC proposés dans cette liste seront offerts en alternance selon des modalités qui tiennent compte de la demande étudiante et qui seront décidées par le Comité de programme.

ADM992C	Séminaire sur les technologies informationnelles d'aide à la prise de décision dans les organisations
DIC9300	Perception, cognition et intelligence artificielle (DIC9150)
DIC9305	Logique, informatique et sciences cognitives (DIC9150)
DIC9310	Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuroniques (DIC9250)
DIC9315	Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)
DIC9320	Psycholinguistique et traitement des langues naturelles (DIC9150)
DIC9330	Design pédagogique et modélisation cognitive (DIC9150)
DIC9340	Environnements d'apprentissage à base de connaissances (DIC9150)
DIC9350	Vision et analyse d'images (DIC9250)
DIC9360	Communications verbales (DIC9250)
DIC9370	Reconnaissance des formes (DIC9250)
DIC938X	Sujet spécial en informatique cognitive (DIC9150)

Une activité au choix (3 crédits)

DIC9200	Stage de recherche (DIC9250)
DIC9225	Groupe de recherche

ou un cours choisi dans la liste des cours de spécialisation.

Examen doctoral (6 crédits) *

L'examen doctorat comprend les deux activités suivantes :

DIC9401	Examen général
DIC9411	Projet de thèse (DIC9401)

* Tous les cours de la scolarité, à l'exception du stage, doivent avoir été réussis pour s'inscrire à l'activité DIC9401. L'inscription à l'activité DIC9411 n'a pas à suivre immédiatement, au trimestre suivant, l'inscription à DIC9401.

Thèse (67 crédits)

DIC9500	Thèse (67 cr.)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN MATHÉMATIQUES 3673**GRADE**

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme de troisième cycle a comme objectif la formation de chercheurs scientifiques et l'avancement des connaissances en mathématiques dans certains domaines de pointe. Le programme vise également l'application des connaissances mathématiques à la résolution de problèmes dans des domaines variés, par exemple la physique théorique, l'optimisation combinatoire, l'algorithmique, l'informatique fondamentale, l'analyse statistique, etc. Ce programme comporte quatre concentrations :

1. concentration en mathématiques combinatoires
2. concentration en géométrie différentielle et topologie
3. concentration en informatique mathématique
4. concentration en statistique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en mathématiques obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ou être titulaire d'un grade de bachelier et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Exceptionnellement, un candidat dont la formation en mathématiques n'est pas pertinente au programme peut être accepté après avoir réussi un examen

d'admission portant sur des connaissances générales acquises en mathématiques. Le cas échéant, ce candidat pourra se voir imposer des cours d'appoint dans la concentration choisie. Tout candidat doit présenter, avec sa demande, un avant-projet de recherche pour sa thèse.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Compte tenu des ressources disponibles et de la nature du programme, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra, si cela s'avère nécessaire, limiter le nombre de candidats.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée dans certains cas.

Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

CONCENTRATION EN MATHÉMATIQUES COMBINATOIRES**cours et séminaires (18 crédits)**

six cours choisis dans la liste a), b), c), d), e), f), g), h), i) **dont au moins deux dans la liste b) et au moins deux dans la liste c).**

CONCENTRATION EN GÉOMÉTRIE DIFFÉRENTIELLE ET TOPOLOGIE**cours et séminaires (dix-huit crédits)**

six cours choisis dans la liste a), b), c), d), e), f), g), h), i) **dont au moins deux dans la liste d) et au moins deux dans la liste e).**

CONCENTRATION EN INFORMATIQUE MATHÉMATIQUE**cours et séminaires (18 crédits)**

six cours choisis dans la liste a), b), c), d), e), f), g), h), i) **dont au moins deux dans la liste f) et au moins deux dans la liste g).**

CONCENTRATION EN STATISTIQUE**cours et séminaires (18 crédits)**

six cours choisis dans la liste a), b), c), d), e), f), g), h), i) **dont au moins deux dans la liste h) et au moins deux dans la liste i).**

Note : Pour chacune des concentrations, les cours à suivre peuvent être remplacés par des cours jugés équivalents avec l'approbation du directeur de thèse et du sous-comité d'admission et d'évaluation.

•a)

INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7341	Structures de données
INF7440	Conception et analyse des algorithmes
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7650	Aspects combinatoires de l'informatique
INF8140	Complexité des calculs
INF8340	Sémantique des langages de programmation
INF8881	Séminaire de maîtrise en informatique I
INF8882	Séminaire de maîtrise en informatique II
MAT7000	Théorie des catégories
MAT7010	Analyse fonctionnelle et harmonique
MAT7020	Théorie des nombres
MAT7030	Topologie générale
MAT7032	Topologie algébrique I
MAT7050	Indécidabilité, langages et automates
MAT7070	Mesure et probabilités
MAT7081	Inférence statistique I
MAT7100	Théorie des anneaux
MAT7113	Surfaces de Riemann
MAT7150	Théorie des modèles
MAT7170	Théorie de la fiabilité
MAT7181	Inférence statistique II
MAT7200	Algèbre homologique
MAT7213	Équations aux dérivées partielles
MAT7281	Sondages
MAT7352	Combinatoire I
MAT7381	Modèles de régression
MAT7400	Représentation des groupes
MAT7410	Groupes et algèbres de Lie
MAT7431	Géométrie et combinatoire

MAT7441	Algorithmes en combinatoire (MAT7352)
MAT7560	Optimisation combinatoire
MAT8001	Géométrie algébrique et algèbre commutative
MAT8031	Topologie différentielle
MAT8081	Analyse statistique multivariée
MAT8100	Calcul des variations
MAT8131	Géométrie différentielle
MAT8181	Séries chronologiques
MAT8230	Topologie algébrique II
MAT8260	Théorie de la décision
MAT8280	Inférence dans les processus stochastiques
MAT8380	Plans d'expériences
MAT8480	Méthodes non paramétriques
MAT8581	Analyse de données multidimensionnelles
MAT8680	Analyse séquentielle
MAT8780	Principes de simulation
MAT8880	Consultation statistique
MAT8881	Séminaire de maîtrise en mathématique I
MAT8882	Séminaire de maîtrise en mathématique II
MAT8886	Séminaire de maîtrise en statistique I
MAT8887	Séminaire de maîtrise en statistique II

•b)

MAT9351	Combinatoire II (MAT7352)
MAT9400	Algèbre et combinatoire (MAT7352)
MAT9410	Analyse et combinatoire (MAT7352)

•c)

MAT9951	Séminaire de combinatoire I
MAT9952	Séminaire de combinatoire II
MAT9953	Séminaire de combinatoire III
MAT9954	Séminaire de combinatoire IV

•d)

MAT9130	Géométrie symplectique (MAT8131)
MAT9231	Géométrie riemannienne
MAT9330	Théories cohomologiques
MAT9430	Topologie des 3-variétés

•e)

MAT9931	Séminaire de géométrie différentielle et topologie I
MAT9932	Séminaire de géométrie différentielle et topologie II
MAT9933	Séminaire de géométrie différentielle et topologie III
MAT9934	Séminaire de géométrie différentielle et topologie IV

•f)

INF9340	Logique computationnelle
INF9540	Géométrie computationnelle
MAT9140	Codes à longueur variable
MAT9240	Codes correcteurs d'erreurs
MAT9440	Algèbre computationnelle

•g)

INF9941	Séminaire d'informatique mathématique I
INF9942	Séminaire d'informatique mathématique II
INF9943	Séminaire d'informatique mathématique III
INF9944	Séminaire d'informatique mathématique IV

•h)

MAT9180	Analyse de survie
MAT9281	Séries chronologiques avancées
MAT9381	Méthodes asymptotiques en statistique
MAT9480	Statistique bayésienne et bayésienne empirique
MAT9580	Analyse de données discrètes

•i)

MAT9981	Séminaire de statistique I
MAT9982	Séminaire de statistique II
MAT9983	Séminaire de statistique III
MAT9984	Séminaire de statistique IV

examen (écrit) de synthèse (6 crédits) :

MAT9002	(Examen de synthèse ; écrit) Partie Mathématiques générales
MAT9003	(Examen de synthèse ; écrit) Partie concentration en Mathématiques combinatoires
MAT9004	(Examen de synthèse ; écrit) Partie concentration en Géométrie différentielle et topologie
MAT9005	(Examen de synthèse ; écrit) Partie concentration en Informatique mathématique
MAT9006	(Examen de synthèse ; écrit) Partie concentration en Statistique

Cet examen, divisé en deux parties (la partie mathématiques générales et la partie concentration), a pour but de s'assurer que l'étudiant possède des connaissances de base en algèbre, en analyse et dans la concentration qu'il a choisie.

L'étudiant doit réussir l'examen de synthèse partie générale durant la première année suivant son admission et l'examen de synthèse (partie dans sa concentration) avant la fin de la deuxième année suivant son admission.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Thèse (66 crédits)

La thèse de doctorat doit apporter une contribution originale en mathématiques et dans la concentration choisie par le candidat. L'étudiant sera encouragé à publier, seul ou en collaboration, ses résultats dans des revues scientifiques spécialisées.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Combinatoires
- Géométrie différentielle et topologie
- Didactique des mathématiques
- Statistiques :
- Actuariat
- Probabilité
- Informatique mathématique.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ATMOSPHÈRE CODE À DÉTERMINER *

* Sous réserve d'approbation par les instances concernées.

Ce programme d'études est offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à la formation de diplômés de haut calibre dans des secteurs stratégiques des sciences de la Terre et de l'atmosphère requérant des approches pluridisciplinaires. La prise en compte des enveloppes du système terrestre, géosphère, hydrosphère et atmosphère, ainsi que de leurs interactions, se veut à la fois rétrospective (évolution de la lithosphère, paléocéanographie, paléoclimatologie) et prévisionnelle (modélisation des systèmes terrestres). Elle vise à des applications dans les domaines des ressources, de l'aménagement, des changements globaux et de la prévision des risques naturels. Le programme est conçu pour développer l'autonomie et l'originalité en recherche et conduire à des expertises de pointe, tout en favorisant une vision systémique essentielle pour l'étude des problématiques géoscientifiques planétaires.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences de la Terre, en géologie, en géophysique, en sciences de l'atmosphère ou dans un autre domaine pertinent des sciences de la Terre. Cette maîtrise doit avoir été obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; **ou** être titulaire d'un baccalauréat dans les domaines précités et posséder les connaissances appropriées, une expérience pertinente d'au moins cinq ans et une formation adéquate à la recherche.

Des modalités permettent aux étudiants de maîtrise en sciences de la Terre ou de l'atmosphère des deux établissements le passage accéléré au doctorat avant la rédaction du mémoire. L'admission requiert alors la réussite de la scolarité de maîtrise avec une note supérieure à 3,7 sur 4,3, à l'acceptation par le sous-comité d'admission d'un rapport d'étape des travaux de maîtrise dans lequel le candidat démontre la nécessité de poursuivre la recherche au niveau doctoral, et elle est

conditionnelle à la réussite du cours de Devis de recherche préférentiellement avant la fin du premier semestre d'inscription au doctorat, mais pas plus tard que la fin du deuxième semestre d'inscription.

Dans tous les cas, l'admission est conditionnelle à l'acceptation préalable par un directeur de thèse, qui doit valider «l'entente d'encadrement de la recherche doctorale» comprenant un projet préliminaire de recherche et un plan de financement pour la durée minimale de formation (trois ans).
Note : L'étudiant doit inscrire son projet de recherche avant sa première inscription

En plus du français, le candidat doit démontrer qu'il possède une connaissance suffisante de la langue anglaise et peut avoir à se soumettre à un examen de même qu'à l'obligation de suivre des cours d'appoint ou un programme de propédeutique. L'étudiant qui ne peut lire facilement l'anglais s'expose à des difficultés dans ses études, étant donné le nombre considérable de manuels et de publications offerts dans cette langue.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais les admissions peuvent être limitées par les capacités d'encadrement des professeurs habilités par le programme.

Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est basée sur l'évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation, de l'expérience dans la spécialité, ainsi que de l'accord de principe conclu avec un professeur du département relativement au sujet de recherche.

Une entrevue peut être requise pour les candidats ne détenant pas un diplôme de deuxième cycle, et aussi dans d'autres cas où le sous-comité d'admission et d'évaluation juge nécessaire une évaluation approfondie de la formation et de l'expérience détenues par le candidat, ou une appréciation du niveau de préparation de l'étudiant.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois ans
Temps partiel : cinq ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Cours obligatoires (6 crédits) :

STA9800	Dynamique du Globe
STA9850	Concept de système en sciences de la Terre et de l'atmosphère

Trois crédits parmi les cours suivants :

ADM9002	Gestion des ressources humaines dans le secteur des sciences (1 cr.)
DID9666	Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)
STA9980	Stage doctoral (1 cr.)

Tout autre cours de niveau «cycles supérieurs» choisi avec l'autorisation de la direction du programme, pouvant inclure un cours déjà réussi à la maîtrise.

Activités d'encadrement et de suivi (8 crédits) :

STA9900	Examen doctoral
STA9960	Séminaire (2 cr.)
STA9950	Devis de recherche

Thèse (73 crédits)

Le candidat doit rédiger une thèse qui témoigne de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche originale. La thèse sera soutenue devant jury.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La scolarité doctorale normale au cours de la première année d'inscription comprend les cours réguliers (9 crédits), l'examen doctoral et le devis de recherche.

L'examen doctoral, obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme, doit avoir lieu avant la fin du deuxième trimestre d'inscription de l'étudiant au programme. La liste des disciplines spécialisées et connexes à examiner ainsi que la composition du jury sont déterminées par le comité de thèse et approuvées par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Le devis de recherche, obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme, doit être complété avant la fin du deuxième trimestre d'inscription de l'étudiant au programme. L'évaluation est effectuée par un jury dont la composition est déterminée par le comité de thèse et approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation. L'évaluation est basée sur le document écrit remis par l'étudiant, ainsi que sur une présentation orale de son projet de recherche suivie d'une période de questions en lien avec le texte du devis.

La préparation à l'examen doctoral et au devis de recherche se fait normalement de façon concurrente. Le comité de thèse et le sous-comité d'admission et d'évaluation sont responsables de fixer les dates pour l'examen doctoral et le

devis de recherche. Les jurys de l'examen doctoral et du devis de recherche incluent, au besoin, un examinateur externe aux deux établissements, et, selon les disponibilités, un examinateur provenant de l'établissement autre que celui auquel est inscrit l'étudiant. L'examen doctoral doit être complété avant de procéder à l'évaluation finale du devis de recherche.

L'étudiant qui obtient un échec à l'examen doctoral peut reprendre cet examen. De la même façon, l'étudiant qui obtient un échec au devis de recherche peut reprendre le devis. En cas d'échec à l'un ou l'autre, le jury formule des recommandations sur les modalités de reprise, lesquelles peuvent inclure la réussite d'un cours pour parfaire les connaissances de l'étudiant. Un second échec à l'examen doctoral ou au devis de recherche entraîne l'exclusion du programme.

Le séminaire, obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme, doit normalement être présenté au cours de la deuxième année d'inscription de l'étudiant au programme.

Dans le cas des étudiants à temps partiel, un cheminement particulier est convenu dans le cadre de « l'entente d'encadrement de la recherche doctorale ».

Dans des cas exceptionnels, un étudiant peut demander au sous-comité d'admission et d'évaluation du programme l'autorisation de compléter à un trimestre ultérieur l'examen doctoral, le devis de recherche ou le séminaire.

Avec l'accord du directeur de programme, un cours de maîtrise peut être reconnu comme cours optionnel du programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Géodynamique interne et géotectonique
- Géodynamique externe et paléoclimats
- Pétrologie, géochimie, géochronologie et biogéochimie
- Sciences de l'atmosphère, modélisation climatique, et météorologie
- Ressources minérales et gîtologie
- Géologie de l'environnement, hydrogéologie et géomécanique.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

3669

Ce programme est offert en association avec l'UQAC, l'UQAR, l'UQAT et l'UQTR. Il est offert grâce à la participation active des professeurs de plusieurs départements, en particulier ceux de chimie, de géographie, des sciences biologiques et des sciences de la terre et de l'atmosphère. Il est également rattaché à l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) et bénéficie des ressources professorales multifacultaires libérées ou associées à l'ISE.

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise au développement et à l'intégration des connaissances dans divers champs de recherche relevant des sciences de l'environnement. Il vise également à la formation de chercheurs de haut calibre, spécialistes d'une ou de plusieurs disciplines des sciences de l'environnement, aptes à formuler une problématique de recherche, à analyser la dynamique d'un système environnemental, à établir une stratégie d'étude et à réaliser avec autonomie une recherche originale répondant à des critères d'excellence.

De plus, ce programme a pour objectif de former des scientifiques capables de dépasser les frontières disciplinaires, en établissant des interfaces avec d'autres disciplines des sciences de l'environnement, et conscients des interdépendances dynamiques en environnement.

Pour faciliter l'atteinte de cet objectif, l'étudiant sera placé dans un cadre multidisciplinaire s'appuyant sur les ressources humaines et matérielles de plusieurs départements incluant notamment ceux de chimie, de géographie, de mathématiques, des sciences biologiques, et des sciences de la terre et de l'atmosphère, sur des ressources professorales multifacultaires libérées ou associées à l'ISE, ainsi que sur l'infrastructure de l'ISE et de divers centres de recherche interuniversitaires, incluant le CINBIOSE (Centre de recherche

interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement), le CIRADE (Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation), le CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations), le GEOTOP-UQAM-McGill (Centre de recherche en géochimie et géodynamique), le CEF (Centre d'étude de la forêt), le GRIL (Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique), et le TOXEN (Centre de recherche en toxicologie de l'environnement).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en chimie, géographie physique, mathématiques appliquées, sciences biologiques, sciences de l'environnement, sciences de l'atmosphère, sciences de la terre ou dans une autre discipline pertinente au champ d'études, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;

ou être titulaire d'un grade de bachelier et posséder les connaissances requises, une formation et une expérience appropriées.

Le candidat doit démontrer qu'il possède une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

Il devra aussi, au moment du dépôt de sa demande d'admission, avoir préparé un projet préliminaire de thèse et avoir reçu l'acceptation de principe d'un directeur de thèse, lequel devra assurer à l'étudiant la disponibilité des ressources matérielles et financières nécessaires pour mener à terme ledit projet.

Cela permettra d'évaluer quelles sont les conditions d'encadrement du candidat et de juger de la compatibilité de ses intérêts de recherche avec les orientations du programme.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Examen du dossier académique, des lettres de recommandation (au moins trois doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue) et d'une fiche d'information remplie par le candidat et son directeur de recherche et comportant :

- une esquisse du projet de thèse approuvée par le directeur de thèse ;
- un plan de travail avec échéancier ;
- une évaluation des ressources matérielles nécessaires à la réalisation du projet ;
- les sources de financement du projet et les moyens de subsistance de l'étudiant.

Entrevue des candidats (sauf empêchement majeur justifié). Le tout dans le but d'évaluer :

- l'adéquation entre les aspirations du candidat et les objectifs du programme ;
- la qualité et la pertinence de la formation académique en regard des différents éléments du programme ;
- l'expérience et le potentiel en recherche ;
- la pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme ;
- la faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

une scolarité de base de deux cours répartis comme suit (9 crédits) :

le cours de tronc commun suivant (6 crédits) :

ENV9501 Dynamique des systèmes environnementaux (6 cr.)

un cours multidisciplinaire tel l'un de ceux énumérés ci-dessous (3 crédits) :

ENV7100 Droit de l'environnement
 ENV7110 Évaluation des impacts environnementaux
 ENV7230 Géopolitique mondiale et environnement
 ENV9550 Lectures dirigées en sciences de l'environnement
 ENV9560 Sujets de pointe en sciences de l'environnement
 PHI9400 Épistémologie et sciences de l'environnement

Note : La liste de cours ci-dessus n'est pas exclusive. Tout autre cours de cycle supérieur, multidisciplinaire, et pertinent dans le domaine des sciences de l'environnement pourra être suivi sous réserve de l'approbation de la direction de doctorat.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

un cours disciplinaires de cycles supérieurs offert par les départements participant au programme (3 crédits).

les quatre activités suivantes (18 crédits) :

ENV9100 Séminaire interdisciplinaire en environnement I
 ENV9200 Séminaire interdisciplinaire en environnement II
 ENV9300 Projet de thèse
 ENV9402 Synthèse environnementale (9 cr.)

Notes :

- L'ordre donné ci-dessus ne correspond pas à celui du cheminement prévu dans le cadre du programme qui est plutôt le suivant : ENV9300, ENV9100, ENV9402, ENV9200.

- L'activité ENV9300 est évaluée selon la notation Succès/Échec.

Thèse (60 crédits).

ENV9900 Thèse (60 cr.)

Remarque : Les candidats qui ont publié un ou des articles dans des revues scientifiques à comité de lecture à partir de leurs travaux antérieurs au doctorat, bénéficieront d'une équivalence du cours disciplinaire (3 cr.), sur recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et après consultation auprès de leur directeur de thèse.

CHAMPS DE RECHERCHE

La thèse devra être réalisée sous la direction d'un professeur habilité et dans le cadre d'un programme de recherche s'inscrivant dans un champ de recherche relevant des sciences de l'environnement. Parmi les champs de recherche couverts par le programme de doctorat en sciences de l'environnement figurent notamment les biotechnologies environnementales, le cycle et la qualité de l'eau, l'écologie fondamentale et appliquée, les sciences de l'atmosphère et de l'océan, et la toxicologie de l'environnement.

Une liste des professeurs habilités à diriger des thèses dans le cadre du programme de doctorat en sciences de l'environnement et de leur domaine de spécialité est disponible auprès de la direction du programme (tél. : 514 987-4096 ; courriel : lucie.brodeur@uqam.ca).

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN BIOLOGIE

3440

Ce programme est offert, par extension, à l'UQAT.

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en biologie offert par le département des sciences biologiques a pour objectif l'initiation à la recherche scientifique en préparant d'abord l'étudiant à la poursuite des études de troisième cycle. La formation offerte prépare également les personnes à accéder directement au marché de l'emploi. Les orientations d'enseignement et de recherche privilégient des approches disciplinaires de base en sciences biologiques en relation avec des milieux et des environnements diversifiés. Les principaux champs d'activité sont : l'écologie fondamentale et appliquée, la toxicologie et la santé et la sécurité au travail ainsi que la biochimie et les biotechnologies.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en biologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tout candidat doit avoir établi une entente de principe avec un professeur habilité à diriger un mémoire.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

BIO8071	Séminaires de recherche
BIO8501	Méthodologie en biologie

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

BIO8092	Traitement des données biologiques
BIO8190	Écologie végétale
BIO8281	Chapitres choisis en physiologie animale
BIO8291	Immunologie
BIO8321	Aspects moléculaires de la croissance des végétaux
BIO8340	Chapitres choisis en biologie de l'environnement
BIO8360	Lutte biologique
BIO860X	Séminaire thématique en écologie
BIO861X	Séminaire thématique en physiologie cellulaire
BIO862X	Séminaire thématique en toxicologie
BIO863X	Séminaire thématique en biotechnologie
BIO8850	Sujets de pointe en écologie
BIO8901	Biotechnologies appliquées à l'amélioration des végétaux
BIO8921	Manipulations génétiques
BIO8930	Chapitres choisis en virologie
BIO8950	Chapitres choisis en toxicologie
BIO8970	Chapitres choisis en biologie moléculaire

ou tout autre cours choisi avec l'accord du directeur du programme.

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

mémoire (33 crédits)

L'étudiant doit rédiger un mémoire qui témoigne de son aptitude à la recherche. Sauf pour le ou les articles scientifiques, le mémoire doit respecter les règles de présentation en vigueur. Le mémoire pourra prendre une ou l'autre des formes suivantes :

1. Un ou des articles prêts à soumettre à la publication ou publiés, couvrant l'ensemble des résultats de la recherche. Le ou les articles, suite à l'approbation du directeur de recherche, peuvent être rédigés en anglais. Ce travail doit être accompagné :
 - a. d'une introduction approfondie justifiant la recherche et qui permet de juger le travail bibliographique ;
 - b. d'une conclusion d'ensemble de la recherche effectuée et
 - c. du dépôt des données expérimentales complètes (liste informatique ou tableaux dactylographiés) auprès du directeur de mémoire ou du responsable de la maîtrise en biologie si le directeur de mémoire le juge nécessaire.
 - d. dans le cas où l'article est cosigné par plusieurs auteurs, d'une indication quant à la contribution de l'étudiant.
2. Un ou plusieurs articles scientifiques couvrant une partie des résultats ainsi que un ou plusieurs chapitres écrits sous la forme traditionnelle, couvrant la partie de la recherche non soumise pour fins de publication. Ce dernier doit comprendre les éléments a, b, c et d mentionnés au point 1.
3. Le mémoire traditionnel si le directeur de mémoire le juge nécessaire ou si l'étudiant le juge nécessaire. En cas de litige, la question est référée au sous-comité d'admission et d'évaluation.

Encadrement

Dès la première inscription au programme, l'étudiant doit former, en collaboration avec son directeur de recherche, son comité d'orientation. Ce comité est composé du directeur de recherche, du codirecteur (le cas échéant), ainsi que de deux autres professeurs pouvant apporter des expertises complémentaires à celles du directeur. Le rôle de ce comité est, lors d'une première rencontre, d'apporter suggestions et conseils sur le projet de recherche proposé. Par la suite, chaque étudiant devra avoir une rencontre annuelle avec son comité d'orientation, rencontre durant laquelle l'étudiant présentera un bilan de son travail. Le but de cette rencontre est d'évaluer le progrès de l'étudiant et, s'il y a lieu de le conseiller. Si le comité juge le progrès insatisfaisant, il pourra émettre certaines exigences spécifiques.

Passerelle maîtrise en biologie - DESS en toxicologie de l'environnement

Un étudiant qui désire abandonner la maîtrise en biologie pourra s'inscrire au DESS en toxicologie de l'environnement. Deux cours de la maîtrise pourront lui être crédités.

Par ailleurs, il est possible de passer du DESS en toxicologie de l'environnement à la maîtrise en biologie. Dans ce cas, deux cours du DESS pourront être crédités.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Écologie forestière
- Expression génique
- Biologie de l'environnement, écotoxicologie
- Écologie aquatique et marine
- Lutte biologique
- Santé au travail, ergonomie
- Physiologie animale
- Aménagement des ressources naturelles
- Biotechnologies végétales
- Virologie.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN CHIMIE**3411-3891**

Ce programme de l'Université du Québec à Montréal est offert par extension, en vertu d'une entente, à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le nom de la concentration «biochimie» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en chimie a comme objectif principal l'initiation à la recherche et aux études de cycles supérieurs. Ce programme entend amener les étudiants à la fine pointe des connaissances fondamentales et appliquées dans un champ de spécialisation dans le domaine de la chimie ou de la biochimie.

Les principaux champs d'activité sont reliés :

- à la chimie et à la biochimie des mécanismes fondamentaux aux niveaux cellulaire et moléculaire avec des orientations biomédicale et biotechnologique,
- à l'électrochimie,
- à la synthèse et à la caractérisation de nouveaux matériaux et à l'élaboration de nouvelles méthodes d'analyses chimie et biochimique,
- à la chimie et à la biochimie reliées aux questions environnementales.

Ce programme offre la possibilité de réaliser une partie des exigences de la maîtrise en collaboration avec des institutions spécialisées, industrielles ou gouvernementales, et permet de former des chimistes et des biochimistes ayant à la fois une formation théorique et appliquée.

Les objectifs pédagogiques du programme sont d'offrir une formation permettant aux étudiants l'accès tout aussi bien au marché du travail qu'aux études de troisième cycle, et ceci grâce à un cheminement individualisé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en chimie ou en biochimie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Toute personne ayant un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline scientifique pertinente, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, pourra être admise à ce programme de maîtrise. Cependant, cette personne devra compléter sa formation par des cours d'appoint ou par une propédeutique en chimie et/ou biochimie.

Il est fortement suggéré au candidat de choisir un sujet de recherche et également un directeur de recherche au plus tard lors de sa première inscription au programme.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourrait demander, lorsqu'il le juge à propos, une entrevue pour évaluer les connaissances scientifiques d'un candidat.

Remarques

Lorsque le dossier académique présente des faiblesses qualitatives ou quantitatives, l'expérience dans la spécialité pourrait être considérée comme élément compensatoire.

Un comité d'encadrement composé du directeur de recherche et d'autres professeurs suivra le cheminement du candidat dans le programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

le cours suivant (3 crédits) :

CHI7200 Bibliographie et séminaires

trois cours dans l'une ou l'autre des deux concentrations suivantes (9 crédits) :

Concentration chimie (code 3411)

CHI7020	Pesticides
CHI7100	Analyse de traces
CHI7124	Procédés chimiques industriels
CHI7160	Chimie physique des polymères
CHI7180	Méthodes d'analyses spectroscopiques avancées
CHI7210	Sujets de pointe en chimie inorganique
CHI7300	Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels
CHI7400	Sujets de pointe en chimie physique
CHI7402	Cinétique des réactions d'électrodes
CHI7452	Méthodes instrumentales électrochimiques
CHI7461	Énergie électrochimique
CHI7600	Sujets de pointe en chimie
CHI7730	Chimie organique appliquée
CHI7810	Sujets de pointe en chimie de l'eau
CHI7840	Chimie et qualité de l'eau
CHI8999	Séminaire

Concentration biochimie (code 3891)

CHI7140	Méthodes d'analyses avancées en biochimie
CHI7500	Sujets de pointe en biochimie
CHI7520	Principes d'enzymologie appliquée
CHI7540	Biochimie de la transduction des signaux cellulaires
CHI7560	Toxicologie de l'environnement
CHI7750	Biochimie analytique et industrielle
CHI8999	Séminaire

ou un cours choisi dans le répertoire de cours d'autres programmes des études de cycles supérieurs en sciences. Ce dernier cours est sujet à l'approbation du directeur de recherche et du sous-comité d'admission et d'évaluation.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

La recherche

mémoire (33 crédits)

Le candidat doit rédiger un mémoire qui prendra une des deux formes suivantes :

1. le mémoire traditionnel,
2. en accord avec son directeur de recherche, un article scientifique soumis pour publication dans une revue scientifique avec jury, couvrant l'ensemble des résultats de la recherche. La qualité de la revue doit être approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

L'étudiant doit être le premier auteur et doit écrire lui-même la publication.

L'article doit être accompagné d'une introduction approfondie comprenant le travail bibliographique, un résumé et d'une conclusion justifiant l'ensemble de la recherche effectuée.

L'article peut être rédigé en anglais, mais l'introduction, le résumé, la bibliographie et la conclusion doivent être rédigés en français et respecter les règles de présentation en vigueur.

Passerelle Maîtrise en chimie - DESS en toxicologie de l'environnement

Un étudiant qui désire abandonner la maîtrise en chimie pourra s'inscrire au DESS en toxicologie de l'environnement. Au maximum, trois cours de la maîtrise pourront lui être crédités.

Par ailleurs, il est possible de passer du DESS en toxicologie de l'environnement à la maîtrise en chimie. Pour la concentration chimie, trois cours du DESS pourront être crédités ; pour la concentration biochimie, deux cours du DESS pourront être crédités.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Biochimie
- Toxicologie
- Biothérapeutique moléculaire
- Enzymologie
- Électrochimie
- Chimie organique
- Chimie de l'eau
- Chimie inorganique
- Chimie analytique
- Chimie physique
- Chimie des polymères
- Chimie de l'environnement.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN GÉNIE LOGICIEL 3822

Ce programme est offert conjointement avec l'ÉTS.

GRADE

Maître en ingénierie, M.Ing.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du programme conjoint de maîtrise en génie logiciel (profil sans mémoire) est d'accroître la performance de professionnels déjà actifs dans le domaine du développement ou de la maintenance de logiciels ou de systèmes informatiques. Le but de ce programme à caractère professionnel est de rendre ces personnes capables d'apporter des contributions significatives au développement, à la maintenance et à l'industrialisation de logiciels, en leur permettant d'acquérir des savoirs et savoir-faire avancés (State of the Art) dans leur domaine de compétence. La maîtrise vise à fournir aux étudiants des compétences qui dépassent le simple approfondissement de connaissances de base, en développant notamment les capacités d'analyse et de synthèse de l'étudiant de même qu'en accroissant ses capacités de gestionnaire de projets logiciels.

Au plan des objectifs spécifiques, la maîtrise en génie logiciel (profil sans mémoire) veut former de futurs agents de changement capables de contribuer à l'atteinte par leur entreprise/organisation, d'un niveau supérieur de maturité, de performance et de qualité.

La maîtrise en génie logiciel veut former des spécialistes qui pourront jouer, au sein d'équipes de génie logiciel, un rôle de concepteur, de coordonnateur ou de chef de projet ; des professionnels qui auront intégré les dimensions technologiques et organisationnelles en vue d'encadrer les intervenants du génie logiciel et d'assumer la gestion de projets complexes et/ou à grande échelle ; de futurs agents de changement capables de contribuer à l'atteinte par leur entreprise/organisation d'un niveau supérieur de maturité, de performance et de qualité.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants sont admis et inscrits dans l'un ou l'autre des deux établissements coresponsables du programme. Au plan des conditions d'admission, le candidat doit :

être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) comprenant une forte composante ou option en informatique, en informatique de gestion, en systèmes d'information, en génie informatique ou en génie électrique (option informatique), etc, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3, ou l'équivalent si un autre système de notation est utilisé ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, le candidat doit répondre aux conditions spécifiques suivantes :

- avoir deux années d'expérience jugée pertinente dans le développement de logiciels ;
 - avoir une formation mathématique et informatique adéquate et démontrer une connaissance des systèmes informatiques et des réseaux de communication.
- Toutes les candidatures seront examinées par le Comité de coordination.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- . du dossier académique et des lettres de recommandation : 50 % ;
- . de l'expérience du candidat : 25 % ;
- . du résultat de l'entrevue : 25 %.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission est prévue pour tout candidat admissible au programme.

Régime d'études et durée des études

L'étudiant peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel. La durée maximale des études à temps complet est de trois ans. À temps partiel, elle varie selon la disponibilité de l'étudiant, mais ne peut dépasser cinq ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le module de base compte 18 crédits d'activités obligatoires.

Le module de base a pour objectif de s'assurer que tous les étudiants posséderont une compétence générale et uniforme en génie logiciel. Il compte six activités obligatoires de 3 crédits chacune. Les étudiants inscrits au programme devront suivre trois de ces cours à l'UQAM et les trois autres à l'ÉTS. Les codes des cours du module de base varient selon l'établissement qui les donne, mais **le titre et le contenu d'un cours sont les mêmes dans les deux établissements.**

Les six cours obligatoires suivants (18 crédits) :

MGL7315	Gestion de projet en génie logiciel (équivalent ÉTS : MGL800)
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels (équivalent ÉTS : MGL801)
MGL7361	Principes et applications de la conception de logiciels (équivalent ÉTS : MGL802)
MGL7460	Réalisation et maintenance de logiciels (équivalent ÉTS : MGL804)
MGL7560	Vérification et assurance qualité de logiciels (équivalent ÉTS : MGL805)
MGL7160	Méthodes formelles et semi-formelles (équivalent ÉTS : MGL806)

Le module de spécialisation compte 12 crédits d'activités choisies parmi un des deux axes de spécialisation du programme.

L'axe de spécialisation permet d'acquérir des connaissances plus approfondies autour d'un champ d'activités donné.

L'axe **Système d'information** est de la responsabilité de l'UQAM alors que l'axe **Application industrielle** relève de l'ÉTS. Sauf sur autorisation du directeur local, un étudiant admis dans un établissement doit suivre tous ses cours de spécialisation dans l'axe de spécialisation spécifique à son établissement d'attache.

Axe «Système d'information» (UQAM)**• Les étudiants doivent suivre les deux cours suivants :**

MET8300	Fondements des systèmes d'information
MGL7126	Systèmes répartis

• ainsi que deux cours au choix parmi les suivants :

INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
MGL7760	Qualité et productivité des outils logiciels
MIG7035	Évaluation des technologies nouvelles (MGL7126)
ORH8100	Comportement organisationnel et informatique de gestion

Sur approbation préalable du directeur local de programme, l'une des trois activités au choix ci-dessus peut être remplacée par une activité pertinente d'autres programmes de 2^e cycle offerte par l'ÉTS, l'UQAM ou par d'autres universités.

Axe «Application industrielle» (ÉTS)**• Quatre cours choisis parmi les suivants :**

MGL810	Programmation temps réel sur des architectures parallèles
MGL815	Informatique industrielle
MGL820	Programmation interface usager-machine
MGL825	Télématique et réseaux
MGL830	Ergonomie des interfaces usagers
MGR850	Sécurité de l'Internet

Sur approbation préalable du directeur local de programme, deux des quatre activités de spécialisation peuvent être remplacées par deux activités pertinentes d'autres programmes de deuxième cycle offertes par l'ÉTS, l'UQAM ou par d'autres universités.

Le module complémentaire compte trois crédits d'activités choisies parmi les cours suivants :

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7370	Apprentissage automatique
JUR7250	Aspects juridiques du logiciel

ou toute autre activité du programme de maîtrise en génie logiciel.

Le module d'intégration compte deux activités obligatoires totalisant 12 crédits.

Ce module permet à chaque étudiant d'intégrer et d'appliquer les connaissances acquises dans les modules précédents.

L'étudiant s'inscrit aux deux activités suivantes dans son établissement d'attache :

MGL9650	Étude de cas (équivalent ÉTS : MGL950)
MGL9701	Projet en génie logiciel (9 cr.) (équivalent ÉTS : MGL940)

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

MAÎTRISE EN GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS***CODE À DÉTERMINER**

*Ce programme sera offert sous réserve d'approbation par les instances concernées.

Ce programme est offert conjointement avec l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

GRADE

Maître ès sciences appliquées, M.Sc.A.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme à caractère professionnel est de former des professionnels très qualifiés en gestion durable des écosystèmes forestiers. Les finissants du programme seront en mesure de proposer et piloter des projets de développement forestier durable pour l'ensemble des ressources des écosystèmes forestiers, développer des stratégies cohérentes avec l'aménagement écosystémique, participer à la gestion d'un territoire forestier en introduisant des approches d'aménagement intégré des ressources et de gestion participative, quantifier des services qu'offrent les écosystèmes forestiers, mener des consultations publiques et collaborer à la mise en place d'un processus de certification forestière.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- Détenir un baccalauréat ou l'équivalent en sciences biologiques, sciences de l'environnement, aménagement du territoire, géographie, foresterie ou sciences humaines pertinentes. Le candidat présentant une combinaison de connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente et suffisante par le comité conjoint d'admission sera également admissible. Le cas échéant, il se peut que le candidat doive suivre des cours d'appoints ou faire des lectures préparatoires afin de compléter sa formation ;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ;
- Maîtriser suffisamment la langue française afin de participer de façon active aux discussions ainsi qu'une bonne capacité à lire et à comprendre un texte anglais ;
- Présenter trois lettres de recommandation provenant d'employeurs, de superviseurs ou d'enseignants étant en mesure de bien évaluer la qualité du candidat et sa motivation à entreprendre le programme ;

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- Soumettre un texte de 300 mots indiquant les attentes du candidat vis-à-vis le programme et démontrer comment ses études antérieures et/ou ses expériences antérieures s'intègrent bien dans une carrière en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Méthodes et critères de sélection

Le candidat sera soumis à une entrevue afin d'évaluer divers éléments de son dossier : ses motivations personnelles, ses habiletés sociales et intellectuelles, son expérience professionnelle, sa maîtrise de la langue française et sa capacité à comprendre un texte en anglais.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de cohortes de 18 étudiants (dont un maximum de cinq venants de l'extérieur du Québec) et accepte les nouveaux candidats au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement pour le moment : cinq trimestres (un peu moins de deux années).

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

La matière à couvrir est divisée en cours. Un seul cours est traité à la fois et sa durée peut varier de une à neuf semaines selon l'importance du thème.

Les cours de ce programme, tous obligatoires, se répartissent en deux groupes. Le premier groupe vise la mise à niveau des étudiants et l'acquisition des connaissances de base tandis que le second permet la consolidation de ces connaissances. Sauf exception, les étudiants doivent réussir les cours précédents afin de poursuivre le programme.

Acquisition des savoirs (14 crédits)

GDF101	Problématiques des écosystèmes forestiers du Québec (1 cr.)
GDF102	Services des écosystèmes 1 - aspects écologiques (2 cr.) (GDF101)
GDF103	Services des écosystèmes 2 - aspects sociaux (2 cr.) (GDF102)
GDF104	Services des écosystèmes 3 - aspects économiques (2 cr.) (GDF103)
GDF105	Limites écologiques des écosystèmes naturels (2 cr.) (Avoir réussi les cours précédents)
GDF201	Dimensions humaines du rapport aux écosystèmes forestiers (Avoir réussi les cours précédents)
GDF202	Formulation des objectifs de gestion des écosystèmes (2 cr.) (Avoir réussi les cours précédents)

Acquisition des compétences (31 crédits)

GDF203	Plan de gestion écosystémique de la forêt (2 cr.) (Avoir réussi les cours précédents)
GDF204	Consolidation 1 (2 cr.) (Avoir réussi les cours précédents)
GDF301	Stage 1 (Avoir réussi les cours précédents)
GDF302	Travaux pratiques sur le terrain (Avoir réussi les cours précédents)
GDF303	Intégration et mobilisation contextualisée des savoirs 1 (Avoir réussi les cours précédents)
GDF401	Consolidation 2 (2 cr.) (Avoir réussi les cours précédents)
GDF402	Intégration et mobilisation contextualisée des savoirs 2 (4 cr.) (Avoir réussi les cours précédents)
GDF403	Projet de synthèse (problématique) (Avoir réussi les cours précédents)
GDF501	Projet de synthèse (solution) (Avoir réussi les cours précédents)
GDF502	Stage 2 (Avoir réussi les cours précédents)
GDF503	Séminaire (Avoir réussi les cours précédents à l'exception du GDF502 qui se déroule concurremment)

Afin d'être admis au cours GDF503, l'étudiant devra avoir réussi les cours précédents, sauf exception du cours GDF502 qui se complète de façon simultanée.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Statut étudiant :

L'étudiant est déclaré étudiant à temps complet et a l'obligation de suivre le cheminement du programme. Après cinq trimestres consécutifs, l'étudiant a terminé sa maîtrise et sera diplômé.

Reconnaissance des crédits :

La note globale du cours est obtenue par l'évaluation de l'ensemble des activités (tutoriaux, travaux pratiques, travaux complémentaires).

Poursuite des études :

L'étudiant devra obtenir la note C et plus pour réussir un cours. S'il échoue, la marche à suivre varie selon la méthode d'enseignement. Pour les cours enseignés selon l'approche d'apprentissage par problèmes, l'étudiant a l'obligation de s'inscrire de nouveau et de réussir le cours. L'inscription au trimestre suivant sera possible si sa moyenne cumulative est supérieure ou égale à 2,5/4,3. Pour ce qui est des autres cours, l'étudiant pourra reprendre son rapport, sa synthèse ou son séminaire et ceux-ci devront être complétés à l'intérieur des trois prochains trimestres. L'étudiant ne pourra poursuivre ses études dans le programme en cas de nouvel échec à ce cours.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

MAÎTRISE EN INFORMATIQUE

3281

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits dont 18 crédits de scolarité et 27 crédits de recherche.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en informatique vise à initier à la recherche en informatique. Il s'agit de démontrer la maîtrise d'une problématique récente. Le programme permet donc la transmission de connaissances nouvelles avant qu'elles ne soient stabilisées sous forme de pratiques professionnelles. C'est un programme de recherche qui permet le développement de capacités de travail autonome dans le cadre de travaux supervisés par le directeur de recherche. Les candidats potentiels sont fortement encouragés à communiquer avec les professeurs du département d'informatique pour se trouver un directeur et ce, avant même de poser leur candidature. La maîtrise en informatique vise autant à préparer ses finissants pour le marché du travail que pour des études de doctorat.

Objectifs spécifiques : Familiarisation avec les publications et communications scientifiques. Développement de l'autonomie, du sens critique et de la capacité de travailler en groupe. Acquisition de connaissances nouvelles. Développement d'un esprit de synthèse et de la capacité d'envisager des solutions originales et réalisables en pratique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en informatique, en génie logiciel, en mathématiques option informatique ou en microélectronique ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Les candidats présentant une demande sur la base de l'expérience pertinente doivent détailler leurs expériences en précisant les rôles et responsabilités exacts qu'ils ont cumulés. Des lettres de recommandation des employeurs sont aussi nécessaires. Les candidats pourront être convoqués à une entrevue.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

dix-neuf crédits répartis comme suit :

l'activité suivante (1 crédit) :

INF7000 Activité de recherche (1 cr.)

quatre cours dont au moins deux INF choisis à l'intérieur de la liste suivante (12 crédits).

BIF7000	Introduction à la bio-informatique
BIF7001	Bio-informatique avancée
INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7345	Performance et simulation des réseaux
INF7341	Structures de données
INF7370	Apprentissage automatique
INF7440	Conception et analyse des algorithmes

INF7470	Systèmes tutoriels intelligents
INF7545	Algorithmique du texte
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7565	Mesure de qualité et de productivité
INF7570	Modélisation et vérification
INF7641	Compilation
INF7665	Évaluation des systèmes informatiques
INF7741	Machines virtuelles
INF7860	Architecture des logiciels
INF7870	Fondements logiques de l'informatique
INF7960	Estimation et révision du produit logiciel
INF8140	Complexité des calculs
INF8240	Traitement d'images par ordinateur
INF8650	Réseaux haut débit (INF7345)
INF8652	Les réseaux sans fil et les réseaux mobiles
INF8654	Gestion de réseau
INF8710	Aspects algorithmiques de la microélectronique
INF8730	Architecture des processeurs avancés
INF8750	Sécurité des systèmes informatiques
INF8780	Circuits RF
INF8784	Circuits intégrés analogiques avancés
INF8881	Séminaire de maîtrise en informatique I
INF8882	Séminaire de maîtrise en informatique II
INF8883	Séminaire de maîtrise en informatique III
INF8884	Séminaire de maîtrise en informatique IV
INF9340	Logique computationnelle
MAT7441	Algorithmes en combinatoire (MAT7352)
MAT8780	Principes de simulation
MAT9240	Codes correcteurs d'erreurs
MAT9440	Algèbre computationnelle
MGL7126	Systèmes répartis
MGL7160	Méthodes formelles et semi-formelles
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels
MGL7560	Vérification et assurance qualité de logiciels
MGL7760	Qualité et productivité des outils logiciels

Pour compléter la scolarité, sur recommandation du directeur de recherche et avec l'accord du directeur de programme, deux cours choisis dans la banque de cours du programme de maîtrise en informatique ou d'un autre programme de second cycle à l'Université du Québec à Montréal ou d'une autre université québécoise (6 crédits).

Les cours ne sont pas nécessairement tous offerts durant une même année universitaire.

Mémoire (26 crédits)

L'étudiant doit rédiger un mémoire sur un sujet déterminé conjointement avec le directeur de recherche.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant doit réussir INF7000 *Activité de recherche* au plus tard à son deuxième trimestre.

L'étudiant doit, à sa deuxième inscription, avoir fait approuver le choix de son directeur de recherche.

Dès que l'étudiant demande à s'inscrire à son quatrième cours, il doit faire approuver l'ensemble de son choix de cours par son directeur de recherche.

CHAMPS DE RECHERCHE

Tous les domaines de l'informatique.

FRAIS

Pour les frais d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN INFORMATIQUE DE GESTION 3608-3628-3728

Ce programme est offert conjointement par les départements d'informatique et de management et technologie.

Les codes attribués à ce programme sont les suivants : 3628 pour le profil sans mémoire, 3728 pour le profil avec mémoire et 3608 pour le profil en entrepreneurship technologique.

GRADE

Maître ès sciences appliquées, M.Sc.A. (profil sans mémoire : code 3628)
Maître ès sciences, M.Sc. (profil avec mémoire : code 3728 et profil en entrepreneurship technologique : code 3608).

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme offre trois voies de formation dans le domaine de l'informatique de gestion, une voie orientée vers le milieu professionnel par le profil sans mémoire, une voie orientée vers l'initiation à la recherche par le profil avec mémoire et une voie orientée vers l'entrepreneurship en nouvelles technologies pour profil en entrepreneurship technologique.

Le **PROFIL SANS MÉMOIRE** vise à former des professionnels de haut niveau en informatique de gestion capables de remplir rapidement des postes de responsabilité dans ce secteur au sein d'une organisation.

Le programme d'études permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances avancées des deux domaines : informatique et gestion. L'étudiant sera conduit à atteindre les objectifs suivants : développer les aptitudes à synthétiser les connaissances des deux domaines, améliorer ses capacités d'évaluer et de gérer les nouvelles technologies de l'information.

Le **PROFIL AVEC MÉMOIRE** vise à initier les étudiants à la recherche en informatique de gestion. Il permet une meilleure préparation aux études de troisième cycle et tient compte de la variété des domaines sur le marché en expansion de l'informatique de gestion. En plus d'un approfondissement et d'une systématisation des connaissances autour d'un sujet défini au préalable, l'étudiant sera conduit à améliorer ses aptitudes d'analyse et à développer ses capacités de recherche.

Le **PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE** vise à fournir un cadre propice au développement d'un projet entrepreneurial dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications. Le programme d'études permettra à l'étudiant ou à une équipe d'étudiants d'une part d'acquérir les connaissances nécessaires pour ce développement, d'autre part de réaliser leur projet à la fois du côté scientifique et du côté organisationnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en informatique de gestion ou en administration, option systèmes d'information, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 sur 4.3 ou l'équivalent ;

ou

être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 sur 4.3 ou l'équivalent et avoir au moins deux ans d'expérience en informatique de gestion ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tous les candidats doivent avoir des connaissances suffisantes en anglais, en organisation des ordinateurs, en téléinformatique, en structures d'information et bases de données, en méthodes d'analyse d'un système d'information, en gestion des organisations, en système d'information de gestion et en comptabilité de gestion. Ces connaissances pourront être, si nécessaire, mesurées par des tests ou examens. Le candidat qui ne possède pas de connaissances satisfaisantes en ces matières se verra imposer l'obligation de réussir des cours d'appoint ou un programme de propédeutique selon le choix du profil.

Capacité d'accueil

PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628)

Le profil est contingenté à trente étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)

Le profil est contingenté à dix étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

Le profil est contingenté à vingt étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- . du dossier académique et des lettres de recommandation : 50 % ;
- . de l'expérience du candidat : 25 % ;
- . du résultat de l'entrevue : 25 %.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission est prévue pour tout candidat admissible au programme.

PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

La sélection se fera principalement sur la base de la présentation d'une ébauche de projet et évaluera à la fois les capacités individuelles (citées plus haut) et le cas échéant, collectives de réussite.

Durant une période de préadmission de trois mois avant la date limite de dépôt des demandes d'admission, il est suggéré à tout candidat individuel ou à toute

équipe partiellement ou totalement constituée de rencontrer la direction du programme pour favoriser l'admission et la constitution de l'équipe, le cas échéant. L'étude individuelle aux fins d'admission des dossiers des candidats se fera selon les méthodes et critères généraux du programme.

L'étude du dossier de projet mènera :

- à l'admission collective, dans le cas d'une équipe totalement constituée ;
- à l'admission individuelle conditionnelle à la constitution de l'équipe de projet nécessaire durant le premier trimestre, dans le cas d'une équipe partiellement constituée ou d'une candidature individuelle ;
- au transfert vers un autre profil dans le cas de refus du projet ou de l'échec dans la constitution de l'équipe.

Le ou les candidats doivent démontrer par le descriptif du projet et le rôle affecté à chaque membre prévu de l'équipe le sérieux de sa démarche, le caractère innovateur du projet proposé et les risques associés. Une équipe sera formée de trois à quatre personnes et devra regrouper des compétences à la fois techniques et organisationnelles.

Type de cheminement

PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628) et

PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)

Pour les deux profils, le cheminement pourra être effectué à temps partiel ou à temps complet à l'exception de l'activité de recherche du profil avec mémoire qui sera effectuée à temps complet.

PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

Le cheminement de ce profil sera effectué uniquement à temps complet.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628)

les sept cours obligatoires suivants (21 crédits) :

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7215	Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ; MGL7126)
MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8300	Fondements des systèmes d'information
MGL7126	Systèmes répartis
MIG9100	Méthodologie de la recherche appliquée
ORH8100	Comportement organisationnel et informatique de gestion

trois cours au choix dont au moins un codé MET et au moins un codé INF parmi les suivants (9 crédits) :

INF7251	Intégration des nouvelles technologies de l'information
INF7370	Apprentissage automatique
INF7900	Systèmes de repérage de l'information
INF8500	Prospection et entreposage de données
MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8310	Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information
MET8320	Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation
MET8350	Modélisation de l'architecture organisationnelle
MET8600	Gestion de l'informatique (MET8200)
MET8900	Commerce électronique
MET8930	Intelligence d'affaires et relation client
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels
MGL7760	Qualité et productivité des outils logiciels
MIG7020	Évaluation de systèmes pour les P.M.E. (INF7215)
MIG7035	Évaluation des technologies nouvelles (MGL7126)
MIG8000	Séminaire de systèmes d'information
MIG8500	Sujets spéciaux en informatique de gestion

Un cours au maximum pourra être pris avec l'autorisation du directeur du programme parmi les cours de deuxième et troisième cycles de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.

l'activité de synthèse (15 crédits) :

MIG9200	Activité de synthèse (15 cr.) (MIG9100)

PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)

les trois cours suivants (9 crédits) :

MET8300	Fondements des systèmes d'information
MIG9100	Méthodologie de la recherche appliquée
MIG9250	Séminaire avancé de recherche (MIG9100)

un cours parmi les suivants (3 crédits)

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
MGL7126	Systèmes répartis

trois cours au choix (9 crédits) sur recommandation du directeur de recherche et avec l'accord du directeur de programme dans la banque de cours de la maîtrise en informatique de gestion (un au minimum) ou d'un autre programme de deuxième ou troisième cycle de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.

le mémoire (24 crédits) :

MIG9301	Mémoire (24 cr.) (MIG9250)

PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

les six cours suivants (18 crédits) :

INF8550	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet génie logiciel
MET8670	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet développement stratégique
MIG8100	Séminaire d'avancement de projet 1
MIG8200	Séminaire d'avancement de projet 2 (MIG8100)
MIG8300	Séminaire d'avancement de projet 3 (MIG8200)
SCO8300	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet administration

un cours au choix (3 crédits) selon le type de projet sur recommandation de l'équipe de professeurs responsable et avec l'accord du directeur de programme dans la banque de cours de la maîtrise en informatique de gestion ou d'un autre programme de deuxième ou troisième cycle de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.

le projet (24 crédits) :

MIG8400	Projet entrepreneurial (24 cr.)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Remarque générale pour les trois profils : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

- Profil en entrepreneurship technologique

Les trois cours obligatoires doivent être suivis durant le premier trimestre.

Évaluation de la proposition finale

Au début du deuxième trimestre, chaque proposition finale de projet sera évaluée par un jury composé de professeurs des départements concernés, selon les règles habituellement retenues pour les travaux de recherche. Ce même jury agira ensuite pour l'évaluation finale du projet.

Sélection pour aide financière

Suite à cette évaluation, les projets acceptés définitivement pourront être sélectionnés pour recevoir une aide financière afin de mener à bien la réalisation de leur projet. Les critères de sélection seront principalement basés sur l'originalité technologique et la valeur scientifique et commerciale pressentie. Des membres externes se joindront au jury académique mentionné précédemment.

Au début du deuxième trimestre, un concours sera tenu par un jury composé de professeurs et de représentants externes. Suite à ce concours, des équipes pourront être sélectionnées par ledit jury pour recevoir une aide financière afin de mener à bien la réalisation de leur projet. Les critères de sélection seront principalement basés sur l'originalité technologique et la valeur scientifique et commerciale pressentie du projet.

Les étudiants demeureront libres de souscrire ou non à ce concours. Certaines conditions s'appliqueront relativement au remboursement de l'aide financière. De plus, tous les étudiants admis et inscrits au profil Entrepreneurship devront signer une entente de confidentialité concernant les projets et les informations transmis par eux et les autres équipes.

Évaluation collective et individuelle

Les critères d'évaluation collective et individuelle dans les cours de type collectif comme les 3 séminaires et le cours *Projet entrepreneurial* seront définis lors de l'évaluation de la proposition finale de projet et tiendront compte des articles du Règlement no 8 relatifs à l'évaluation.

Divers

- Dans la constitution de l'équipe de projet, s'il y a lieu, pourront intervenir des participants non inscrits au programme, mais répondant aux conditions

d'admission d'un programme de deuxième cycle. Toutefois ces participants devront au moins s'inscrire au cours MIG8400 *Projet entrepreneurial* en tant qu'étudiants libres ou en tant qu'étudiants de leur programme courant.

- Chaque projet sera encadré par une équipe multidisciplinaire de professeurs des départements concernés.
- À la fin du programme, certains projets pourront être sélectionnés par une ou des sociétés à capital de risque pour partir en affaires. Par ailleurs, la poursuite des travaux de recherche de développement technologique pourra s'effectuer dans le cadre d'un programme de doctorat.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Informatique des systèmes
- Informatique de gestion
- Informatique théorique.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A pour le profil sans mémoire (code 3628) et dans la classe B pour le profil avec mémoire (code 3728) et pour le profil entrepreneurship technologique (code 3608).

MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE PROFIL AVEC MÉMOIRE 3540

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

La kinanthropologie est ce champ disciplinaire qui a pour objet l'étude de la motricité humaine. Le profil avec mémoire du programme de maîtrise en kinanthropologie a pour objectif général de contribuer à la formation scientifique d'un professionnel de la motricité humaine dont les connaissances lui permettront de procéder avec expertise à l'analyse des mouvements et des actions motrices, d'intervenir et de porter des jugements critiques et éclairés dans l'exercice de sa profession. Les objectifs spécifiques sont d'acquérir des connaissances fondamentales propres à chacune des spécialisations offertes, de maîtriser les méthodes et techniques de recherche et de développer une attitude critique face à l'utilisation des mouvements et des actions motrices dans le cadre des pratiques professionnelles.

Le programme offre les spécialisations suivantes : didactique (domaines de l'activité physique et de la santé), motricité de l'enfant, ergonomie, neurocinétique et physiologie de l'effort (incluant l'entraînement sportif).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline reliée à la motricité humaine (exemples : éducation physique, kinanthropologie, kinésiologie, sciences de l'activité physique, en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en adaptation scolaire et sociale), ou dans une discipline connexe (exemples : biologie, physiologie, psychologie), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

En plus de satisfaire à ces conditions, une évaluation plus approfondie des aptitudes et intérêts de recherche du candidat est faite en entrevue selon les modalités déterminées par le comité de programme. Le candidat doit également avoir établi un accord de principe avec un professeur du département de kinanthropologie pour la direction de son mémoire. Le candidat doit pouvoir lire aisément des textes scientifiques en langue anglaise.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation complétée par un examen approfondi des aptitudes et intérêts de recherche du candidat au moyen d'une entrevue.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans
avec une résidence obligatoire d'une année.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

un cours commun (6 crédits) :

KIN8611 Méthodes de recherche (6 cr.)

Didactique de l'activité physique et de la santé

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN7100 Instrumentation évaluative pour l'éducation physique et l'éducation à la santé
KIN7105 Développement de programmes relatifs à l'activité physique et à la santé
KIN8500 Lectures dirigées I
KIN8510 Lectures dirigées II

Motricité de l'enfant

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN7000 Le développement perceptivomoteur de l'enfant et son évaluation
KIN7005 Les actions motrices dans les apprentissages
KIN7010 L'analyse de cas et l'éducation motrice
KIN8500 Lectures dirigées I
KIN8510 Lectures dirigées II

Ergonomie

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

ERG800 Ergonomie des procédés industriels
KIN7200 Aspects biomécaniques du travail humain
KIN7205 Aspects physiologiques du travail humain et maladies professionnelles
KIN7210 Aspects perceptivomoteurs et cognitifs du travail humain
KIN7215 Aspects socio-organisationnels et santé mentale
KIN7220 Apprentissage de la démarche d'intervention et des méthodes de collecte des données (6 cr.)
KIN7230 Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise
KIN8405 Traumatologie sensorielle et motrice
KIN8500 Lectures dirigées I
KIN8510 Lectures dirigées II
PRI801 Gestion de la santé et de la sécurité en entreprise

Neurocinétique

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits)

KIN8005 Neurocinétique I
KIN8010 Neurocinétique 2
KIN8405 Traumatologie sensorielle et motrice
KIN8430 Activité physique adaptée
KIN8500 Lectures dirigées I
KIN8510 Lectures dirigées II

Physiologie de l'effort (incluant entraînement sportif)

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN8500 Lectures dirigées I
KIN8510 Lectures dirigées II
Pour les cours au choix (6 crédits), les étudiants des diverses spécialisations peuvent prendre ces cours à l'extérieur du programme, soit dans un autre programme de maîtrise de l'UQAM ou dans une autre université, avec l'accord de la direction de la maîtrise.

Mémoire (33 crédits).

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été).

CHAMPS DE RECHERCHE

- Didactique de l'activité physique et de la santé
- Motricité de l'enfant
- Ergonomie
- Neurocinétique
- Physiologie de l'effort (incluant entraînement sportif)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE PROFIL PROFESSIONNEL, CONCENTRATION EN ERGONOMIE 3240

Ce profil est offert en collaboration avec l'École de technologie supérieure (ÉTS).

Le nom de la concentration en ergonomie sera mentionné sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme avec spécialisation en ergonomie permettra à l'étudiant d'acquérir les compétences relatives à l'intervention ergonomique. L'étudiant devra être en mesure de réaliser une intervention suivant une approche globale dans différents secteurs d'entreprises, d'ajuster et de dimensionner son intervention selon la nature de la demande en réalisant des analyses qualitatives et quantitatives et ce, dans une perspective d'amélioration des situations de travail.

Ce programme multidisciplinaire offre une formation très appliquée afin de permettre aux étudiants de faire des liens entre la théorie et la pratique : mises en situation, études de cas, laboratoires et stages en milieu de travail.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en kinanthropologie, en kinésiologie, en sciences de l'activité physique, en physiothérapie, en ergothérapie, en génie ou en une autre discipline connexe. Le programme peut aussi accueillir des personnes détenant un baccalauréat en psychologie, en relations industrielles, en sciences administratives ou de la gestion ou en une autre discipline connexe mais ces personnes devront suivre préalablement une formation d'appoint sur la motricité humaine au premier cycle afin de s'assurer de leur réussite aux cours de la maîtrise sur les aspects cinésiologiques, physiologiques et perceptivomoteurs de l'activité humaine.

Capacité d'accueil

Ce programme est contingenté sous forme de cohortes annuelles de seize étudiants.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience professionnelle. Selon le dossier présenté, un candidat peut être convoqué en entrevue par le comité d'admission.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (39 crédits) :

Bloc 1 : Connaissances théoriques et pratiques (27 crédits) :

KIN7200	Aspects biomécaniques du travail humain
KIN7205	Aspects physiologiques du travail humain et maladies professionnelles
KIN7210	Aspects perceptivomoteurs et cognitifs du travail humain
KIN7215	Aspects socio-organisationnels et santé mentale
ERG800	Ergonomie des procédés industriels
PRI801	Gestion de la santé et de la sécurité en entreprise
KIN7220	Apprentissage de la démarche d'intervention et des méthodes de collecte des données (6 cr.)
KIN7230	Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise

Bloc 2 : Formation pratique (12 crédits) :

KIN7300	Préparation de l'intervention
KIN8105	Stage (6 cr.)
KIN7320	Élaboration et présentation des rapports d'intervention pour l'entreprise

Cours complémentaires (6 crédits) :

des cours parmi les suivants pour un total de six crédits :

Volet sur l'apprentissage et la formation professionnelle (département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM)

FPT7753	Évaluation des apprentissages en formation professionnelle
FPT7754	Mesure des compétences en formation professionnelle
FPT7755	Processus de fabrication et stratégie d'apprentissage en milieu de travail

Volet réadaptation

(avec la participation de l'Université de Sherbrooke, offert à Longueuil)

REA210	Dynamique relationnelle I (2 cr.)
REA318	Douleur et réadaptation (2 cr.)
REA314	Réadaptation au travail

Volet sur les aspects cognitifs du travail humain

(avec la participation de l'École Polytechnique et de l'ÉTS)

IND6407	Analyse ergonomique du travail mental
MGL830	Ergonomie des interfaces usagers

Volet sur les aspects socio-organisationnels du travail

(département d'organisation et ressources humaines de l'UQAM)

MBA8023	Contexte socioéconomique de l'entreprise
MBA8193	Séminaire de recherche approfondie en gestion

Volet sur la gestion de projet en ergonomie

(département de management et technologie de l'UQAM et ÉTS)

ING802	Analyse de la faisabilité (GIA400 ou GIA401)
MGP7112	Conception de projet

Volet sur la conception en ergonomie

(département de génie mécanique de l'ÉTS)

ERG801	Conception et choix d'outils et d'équipements
SYS825	Conception des environnements manufacturiers

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été).

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

MAÎTRISE EN MATHÉMATIQUES 3502-3783-3784-3785-3789

Ce programme comprend les concentrations suivantes :

- 3502 : concentration en mathématiques financières
- 3783 : concentration en mathématiques fondamentales
- 3784 : concentration en statistique
- 3785 : concentration informatique mathématique
- 3789 : concentration en didactique des mathématiques.

Le nom des concentrations «statistique», «informatique mathématique», «didactique des mathématiques» et «mathématiques financières» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Concentration en mathématiques fondamentales (code 3783), concentration en statistique (code 3784), concentration en informatique mathématique (code 3785), concentration en mathématiques financières (3502)

Ce programme de deuxième cycle vise à préparer ses finissants pour le marché du travail ou pour un travail de recherche plus approfondi, dans le cadre d'un diplôme de troisième cycle (doctorat). Il accueille les finissants de baccalauréat en mathématiques, à qui il permet, selon leur choix, une ouverture vers des domaines plus appliqués, comme la statistique, l'informatique et les mathématiques financières ainsi que vers plusieurs domaines des mathématiques fondamentales, dans lesquels notre département possède une expertise de premier rang. La formation offerte consiste en un programme de cours, ainsi qu'une initiation au travail indépendant. L'étudiant aura à rédiger un mémoire (concentrations codes 3783, 3784, 3785) ou un rapport de recherche, à contenu appliqué et

pluridisciplinaire (concentration code 3502). Avant la rédaction proprement dite, à partir de plusieurs publications de recherche, l'étudiant aura à assimiler des notions et des outils d'un domaine spécialisé. Finalement, sous la direction d'un professeur, l'étudiant aura le choix d'effectuer une synthèse d'articles, de développer une nouvelle méthodologie ou de nouveaux outils (de statistique ou d'informatique), ou de se concentrer sur une recherche théorique originale.

Concentration en didactique des mathématiques (code 3789)

Le but du programme de maîtrise en mathématiques concentration en didactique est double. Il vise, d'une part, à spécialiser, en lien avec des problématiques spécifiques issues du milieu scolaire, des professionnels du domaine de l'éducation et, d'autre part, à former de futurs chercheurs. Il permet aux intervenants (enseignants en exercice, conseillers pédagogiques, autres intervenants, futurs chercheurs...) d'approfondir leurs connaissances en didactique des mathématiques et de développer leurs habiletés d'analyse en ce domaine, dans une perspective d'intervention éclairée en enseignement des mathématiques (profil A) ou de production de connaissances par la recherche en didactique (profil B).

Deux profils sont offerts :

Le profil A, maîtrise avec rapport de recherche, s'articule sur des préoccupations issues du milieu scolaire et vise à permettre à un professionnel de l'intervention pédagogique de se spécialiser dans le champ de la didactique des mathématiques. En retour, celui-ci pourra alors agir en tant que personne-ressource dans le milieu scolaire. Cet intervenant éclairé sera appelé, en lien avec un problème issu de son milieu, à s'approprier des données de recherches et à travailler à l'élaboration d'interventions significatives pour le milieu. Ce profil permet d'enrichir et d'approfondir des connaissances sur un sujet et de développer des habiletés d'analyse de pratiques pédagogiques diverses.

Le profil B, maîtrise avec mémoire de recherche, vise à initier un individu à la recherche en didactique des mathématiques et pourra lui permettre d'envisager l'accès aux études de troisième cycle. Ce profil permet d'acquérir des connaissances organisées autour d'un sujet, de développer des habitudes personnelles de travail soutenu ainsi que des capacités d'analyse, tout en se familiarisant avec le travail bibliographique et d'autres techniques de communication scientifique.

CONDITIONS D'ADMISSION

**Concentration en mathématiques fondamentales (code 3783),
concentration en statistique (code 3784),
concentration en informatique mathématique (code 3785),
concentration en mathématiques financières (code 3502)**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en mathématiques ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2/4,3 ; des candidats exceptionnels peuvent être admis s'ils peuvent démontrer au sous-comité d'admission et d'évaluation qu'ils possèdent les connaissances requises. Tout candidat qui veut changer de concentration au passage du baccalauréat à la maîtrise peut se voir exiger, selon le cas, un à trois cours préparatoires, de niveau baccalauréat.

Concentration en didactique des mathématiques (code 3789)

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en enseignement secondaire avec les mathématiques comme matière principale ou d'un baccalauréat en mathématiques comprenant au moins 6 crédits en didactique des mathématiques ou l'équivalent. Il doit avoir réussi ce programme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2/4,3, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Concentration en mathématiques fondamentales (code 3783)

Six cours siglés MAT ou INF, choisis parmi les cours offerts, dont au moins quatre dans le bloc a).

Concentration en statistique (code 3784)

Six cours siglés MAT ou INF, choisis parmi les cours offerts, dont au moins quatre dans le bloc b).

Concentration en informatique mathématique (code 3785)

Six cours siglés MAT ou INF, choisis parmi les cours offerts, dont au moins quatre dans le bloc c) ; les cours INF 7341 et INF 7440 sont fortement recommandés.

a)

INF7650	Aspects combinatoires de l'informatique
MAT7000	Théorie des catégories
MAT7020	Théorie des nombres
MAT7032	Topologie algébrique I
MAT7113	Surfaces de Riemann
MAT7150	Théorie des modèles
MAT7213	Équations aux dérivées partielles
MAT7352	Combinatoire I
MAT7400	Représentation des groupes
MAT7410	Groupes et algèbres de Lie
MAT7431	Géométrie et combinatoire
MAT7441	Algorithmes en combinatoire (MAT7352)
MAT7560	Optimisation combinatoire
MAT7600	Algèbre
MAT7610	Analyse
MAT8001	Géométrie algébrique et algèbre commutative
MAT8031	Topologie différentielle
MAT8131	Géométrie différentielle
MAT8230	Topologie algébrique II
MAT8881	Séminaire de maîtrise en mathématique I
MAT8882	Séminaire de maîtrise en mathématique II
MAT9130	Géométrie symplectique (MAT8131)
MAT9231	Géométrie riemannienne
MAT9330	Théories cohomologiques
MAT9351	Combinatoire II (MAT7352)
MAT9400	Algèbre et combinatoire (MAT7352)
MAT9410	Analyse et combinatoire (MAT7352)
MAT9430	Topologie des 3-variétés
MAT9931	Séminaire de géométrie différentielle et topologie I
MAT9932	Séminaire de géométrie différentielle et topologie II
MAT9933	Séminaire de géométrie différentielle et topologie III
MAT9934	Séminaire de géométrie différentielle et topologie IV
MAT9951	Séminaire de combinatoire I
MAT9952	Séminaire de combinatoire II
MAT9953	Séminaire de combinatoire III
MAT9954	Séminaire de combinatoire IV

b)

MAT7070	Mesure et probabilités
MAT7081	Inférence statistique I
MAT7181	Inférence statistique II
MAT7281	Sondages
MAT7381	Modèles de régression
MAT8081	Analyse statistique multivariée
MAT8181	Séries chronologiques
MAT8260	Théorie de la décision
MAT8280	Inférence dans les processus stochastiques
MAT8380	Plans d'expériences
MAT8480	Méthodes non paramétriques
MAT8481	Estimation de fonctions et régression non paramétrique
MAT8581	Analyse de données multidimensionnelles
MAT8780	Principes de simulation
MAT8880	Consultation statistique
MAT8886	Séminaire de maîtrise en statistique I
MAT8980	Séminaire de biostatistique
MAT9180	Analyse de survie
MAT9281	Séries chronologiques avancées
MAT9981	Séminaire de statistique I
MAT9982	Séminaire de statistique II
MAT9983	Séminaire de statistique III
MAT9984	Séminaire de statistique IV

c)

INF7235	Programmation parallèle haute performance
INF7341	Structures de données
INF7440	Conception et analyse des algorithmes
INF7541	Théorie des langages et des automates
INF7650	Aspects combinatoires de l'informatique
INF8140	Complexité des calculs
INF8340	Sémantique des langages de programmation
INF8881	Séminaire de maîtrise en informatique I
INF8882	Séminaire de maîtrise en informatique II
INF9340	Logique computationnelle

INF9540	Géométrie computationnelle
INF9941	Séminaire d'informatique mathématique I
INF9942	Séminaire d'informatique mathématique II
INF9943	Séminaire d'informatique mathématique III
INF9944	Séminaire d'informatique mathématique IV
MAT7560	Optimisation combinatoire
MAT8780	Principes de simulation
MAT9140	Codes à longueur variable
MAT9240	Codes correcteurs d'erreurs
MAT9440	Algèbre computationnelle

d)

MAT7010	Analyse fonctionnelle et harmonique
MAT7050	Indécidabilité, langages et automates
MAT7100	Théorie des anneaux
MAT7030	Topologie générale
MAT7200	Algèbre homologique
MAT8100	Calcul des variations
MAT7060	Programmation dynamique
MAT7160	Théorie des jeux et des jeux différentiels
MAT7170	Théorie de la fiabilité
MAT7460	Théorie de la commande optimale
MAT8160	Théorie des systèmes
MAT8680	Analyse séquentielle
MAT9381	Méthodes asymptotiques en statistique
MAT9480	Statistique bayésienne et bayésienne empirique
MAT9580	Analyse de données discrètes
INF7370	Apprentissage automatique
INF7641	Compilation
INF7740	Reconnaissance des formes
INF8541	Paradigmes de programmation
INF8240	Traitement d'images par ordinateur

mémoire (vingt-sept crédits)

L'étudiant doit rédiger un mémoire sur un sujet de son choix dans la concentration choisie.

Concentration en mathématiques financières (code : 3502)

dix cours répartis comme suit (30 crédits) :

• cinq cours obligatoires (15 crédits) :

MAT7213	Équations aux dérivées partielles
MAT8600	Analyse mathématique du risque
MAT8601	Méthodes stochastiques en finance I
MAT8602	Méthodes stochastiques en finance II
MAT8780	Principes de simulation

• trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits), dont au moins un parmi les cours siglés FIN :

ACT7220	Actuariat et finance I
ACT7221	Actuariat et finance II
ACT7230	Actuariat et gestion des actifs et des passifs
ECO8066	Économie financière
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
ECO8602	Fondements microéconomiques de la finance
ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600 ; MAT8510)
FIN8505	Marché des capitaux
FIN8507	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes
FIN8610	Théories avancées de portefeuille (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8612	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8616	Gestion de portefeuille : produits dérivés (MAT8510 ou MAT8601)

• deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

MAT7081	Inférence statistique I
MAT7381	Modèles de régression
MAT8081	Analyse statistique multivariée
MAT8181	Séries chronologiques
MAT8280	Inférence dans les processus stochastiques
MAT8581	Analyse de données multidimensionnelles
MAT8610	Sujets spéciaux en mathématiques financières
MAT9580	Analyse de données discrètes

rapport de recherche (15 crédits) :

L'étudiant aura à rédiger un rapport à contenu appliqué et pluridisciplinaire, et appliquer ses connaissances de mathématiques et de statistique à la finance.

Concentration en didactique des mathématiques (code : 3789)

L'étudiant doit choisir parmi les deux profils suivants :

• Profil A : Maîtrise avec rapport de recherche

• Profil B : Maîtrise avec mémoire de recherche

Les étudiants du profil A feront trente crédits de cours (dix cours) et un rapport de recherche de quinze crédits. Les étudiants du profil B feront 21 crédits de cours (sept cours) et un mémoire de 24 crédits.

• Les étudiants des deux profils feront deux cours obligatoires communs :

MAT7120	Séminaire en didactique des mathématiques
MAT8391	Initiation à la recherche en didactique des mathématiques

• Les étudiants n'ayant pas d'expérience d'intervention dans le milieu scolaire prendront le cours/stage :

MAT8800	Stage d'intervention en mathématiques

• Les autres cours des deux profils seront choisis parmi les suivants :

• Problématiques scolaires

MAT8150	Informatique dans l'enseignement des mathématiques
MAT8192	Influences et courants en enseignement des mathématiques
MAT8200	Dynamique des apprentissages en classe de mathématiques
MAT8201	Analyse des apprentissages en mathématiques des élèves
MAT865X	Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en enseignement des mathématiques

• Didactique

MAT7191	Didactique du calcul différentiel et intégral
MAT7192	Didactique des probabilités et statistiques
MAT7193	Didactique de la géométrie
MAT7194	Didactique de l'algèbre
MAT7195	Problématique et cadres conceptuels en didactique des mathématiques
MAT7196	Atelier d'observation de phénomènes didactiques
MAT7291	Activité didactique dans l'enseignement des mathématiques

• Mathématiques

MAT7131	Géométrie
MAT7185	Séminaire de mathématiques
MAT7222	Histoire des mathématiques

• Stage

MAT8791 Stage de recherche
Sur approbation de son directeur de recherche, l'étudiant pourra inclure dans ses cours un cours de tout autre programme de deuxième cycle (3 crédits).

rapport de recherche (15 crédits)

L'étudiant doit rédiger un rapport sur une intervention en didactique des mathématiques (par exemple, élaboration et expérimentation d'une stratégie d'intervention en mathématiques en classe, analyse de différentes approches d'enseignement d'un sujet, ...) qui témoigne d'une capacité d'analyse en didactique des mathématiques ainsi que de ses habiletés à en communiquer clairement les résultats.

mémoire de recherche (24 crédits)

L'étudiant doit rédiger un mémoire sur un sujet de son choix en didactique des mathématiques. Le mémoire que l'étudiant dépose doit témoigner de son aptitude à la recherche : maîtrise de méthodologies de recherche en didactique, capacité d'analyser des données, présentation des résultats dans un langage clair respectant les règles en vigueur.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN SCIENCES DE LA TERRE 3405

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

La formation à la maîtrise en sciences de la Terre a pour objectif de former des géologues spécialisés orientés vers la recherche ou la pratique professionnelle. L'étudiant pourra oeuvrer en géologie des ressources minérales ou en géologie de l'environnement. L'enseignement et la recherche s'appuient autant sur les travaux de laboratoire que sur le terrain. Le profil recherche permet de s'intégrer aux équipes spécialisées en géochimie, géochronologie, géologie du Quaternaire et métallogénie, tandis que le profil professionnel vise l'acquisition d'une compétence pratique et large dans les domaines de la géologie appliquée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat en géologie ou en géographie physique, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. D'autres baccalauréats dans le domaine des sciences ou du génie seront acceptés comme base d'admission, en fonction de leur pertinence et de la formation recherchée ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Des cours d'appoint peuvent être demandés. Le choix du profil et l'identification d'un directeur de recherche (profil recherche) ou d'un tuteur (profil professionnel) devront être déterminés lors du premier trimestre.

Une entente de supervision en recherche précisera les principes et les lignes directrices en matière de propriété intellectuelle, de responsabilité des travaux, de disponibilité des individus et des locaux, de financement et d'échéancier du projet.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation, de l'expérience dans la spécialité, ainsi que de l'accord de principe conclu avec un professeur du département pour le sujet de recherche. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation peut être éventuellement exigée au candidat afin d'apporter des précisions sur son profil, sa motivation et ses compétences.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

Le programme peut être suivi en quinze mois dans le cadre du profil professionnel sans mémoire.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les cours sont divisés en tronc commun, cours de méthodologie, cours de spécialisation et cours complémentaires.

Tronc commun

un cours (profil avec mémoire) ou deux cours (profil sans mémoire) parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

SCT7000	Terre-Océans-Atmosphère
SCT7100	Géotectonique

Cours de méthodologie

les trois cours suivants (3 crédits) :

SCT7201	Méthodes analytiques en sciences de la Terre I (1 cr.)
SCT7202	Méthodes analytiques en sciences de la Terre II (1 cr.)
SCT7300	Méthodologie de la communication en sciences de la Terre (1 cr.)

Cours de spécialisation

trois cours (profil avec mémoire) ou six cours (profil sans mémoire) choisis parmi les suivants (9 ou 18 crédits) :

SCT8086	Cartographie : études de terrain
SCT8161	Modélisation hydrogéologique
SCT8180	Étude critique de sujets choisis en sciences de la Terre
SCT8245	Traceurs micropaléontologiques et biomarqueurs
SCT8255	Géochimie isotopique
SCT8285	Métallogénie régionale
SCT8300	Hydrothermalisme
SCT8320	Géochimie de surface appliquée
SCT8340	Modélisation en environnement géophysique
SCT8360	Genèse des roches cristallines
SCT8370	Stratigraphie des dépôts meubles au Quaternaire
SCT8380	Traceurs et chronomètres de la lithosphère

SCT8400	Risques géologiques environnementaux
SCT8415	Systèmes morphoclimatiques
SCT8435	Les marges continentales et milieux de transition
SCT8440	Déformation des gîtes minéraux
SCT8470	Caractérisation des sols et résidus géologiques

Sur recommandation du directeur de recherche et avec l'accord du directeur du programme, un des cours pourra être choisi hors de cette liste dans une autre liste de cours de cycles supérieurs de sciences à l'UQAM (exceptionnellement dans une liste d'activités de 1er cycle si le directeur de recherche le recommande expressément en fonction du domaine de recherche choisi).

Après entente avec leur directeur de recherche, et sur autorisation de la direction de programme, les étudiants pourront choisir jusqu'à 50 % des cours de spécialisation dans la banque de cours interuniversitaire en sciences de la Terre de Montréal, en cours d'élaboration, ou dans le programme Minex offert par l'Université McGill.

Cours complémentaires (pour le profil sans mémoire)

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

CHI1560	Introduction à la toxicologie biochimique (CHI1301)
ECO8010	Analyse avantage-coût
ECO8071	Économie des ressources naturelles et de l'environnement
EDM7506	Communication, science, culture et médias
ENV7100	Droit de l'environnement
GEO7630	Intégration et visualisation de données géographiques
GEO8142	Télédétection appliquée aux problématiques contemporaines
MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet

ou tout autre cours défini avec le responsable du programme, en particulier dans la banque de cours de la maîtrise en sciences de l'environnement.

La participation des étudiants à des cours de deuxième cycle dans d'autres domaines que les sciences de la Terre peut être sujette à des conditions d'inscription particulière.

Les cours GEO8142 et GEO7630 font partie du diplôme de deuxième cycle en systèmes d'information géographique ; les cours MGP7111 et MGP7112 font partie du programme court de deuxième cycle en gestion de projet. Ces deux programmes sont contingentés.

Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

SCT8888 Stage (profil professionnel) (12 cr.)

Mémoire (profil recherche, 30 crédits)

L'étudiant doit présenter un mémoire de recherche réalisé sous la direction d'un professeur habilité ; ce mémoire témoigne de son aptitude à la recherche et pourra prendre une des deux formes suivantes :

1. Un mémoire de recherche ;
2. Un ou des articles, soumis à une revue avec jury.

La présentation orale des résultats de la recherche est vivement recommandée.

CHAMPS DE RECHERCHE

- La géochimie isotopique
- Les ressources minérales et la géodynamique des chaînes plissées
- Les géosciences de l'environnement :
 - Paléoclimatologie et biogéochimie de l'exosphère.
 - Cycle géochimique des métaux, caractérisation et valorisation des résidus industriels
- La géologie du Quaternaire.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE 3412

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte soixante crédits.

OBJECTIFS

Ce programme fournit à l'étudiant les connaissances de base en physique de l'atmosphère et vise à initier l'étudiant au travail de recherche, à approfondir ses connaissances reliées à la basse atmosphère, la météorologie synoptique et à l'hydrologie avec des applications aux précipitations, aux prévisions, à la qualité de l'air et à la télédétection atmosphérique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en physique ou en sciences appliquées, ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat doit notamment posséder les connaissances suivantes : mathématiques (calcul différentiel et intégral, équations différentielles, statistiques et programmation) et physique (mécanique classique et thermodynamique classique et/ou physique statistique). Le candidat ayant un baccalauréat dans une discipline scientifique connexe devrait compléter sa formation par des cours d'appoint ou par une propédeutique en mathématiques et/ou en physique. En outre, la connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique (50 %) et des lettres de recommandation (50 %).

Régime d'études et durée des études

Temps complet : durée normale : deux ans ; durée maximale : trois ans
Temps partiel : durée maximale : cinq ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les huit activités suivantes (15 crédits) :

SCA5002	Physique de l'atmosphère
SCA7025	Couche limite-micrométéorologie
SCA7050	Convection et précipitation
SCA7145	Instrumentation et travaux pratiques I (2 cr.)
SCA7146	Instrumentation et travaux pratiques II (1 cr.)
SCA7312	Séminaire I (1 cr.)
SCA7313	Séminaire II (1 cr.)
SCA7314	Séminaire III (1 cr.)

Note : Les étudiants en possession des connaissances équivalentes pourront être exemptés du cours SCA5002.

concentration hydrométéorologie

les six crédits suivants :

SCA7410	Hydrométéorologie
SCA7420	Modèles hydrologiques

concentration physique de l'atmosphère

les six crédits suivants :

SCA5001	Dynamique de l'atmosphère
SCA7041	Synoptique I (1 cr.)
SCA7042	Synoptique II (2 cr.)

Note : Les étudiants en possession des connaissances équivalentes pourront être exemptés du cours SCA5001.

au moins six crédits parmi les activités suivantes :

PHY7155	Mécanique des fluides
PHY7260	Électronique appliquée
SCA7125	Laboratoire de synoptique approfondie
SCA7130	Climatologie physique
SCA7160	Climatologie synoptique et appliquée
SCA7205	Météorologie dynamique approfondie
SCA7212	Méthodes numériques de calcul I (2 cr.)
SCA7213	Méthodes numériques de calcul II (1 cr.) (SCA7212)
SCA7215	Méthodes statistiques expérimentales (1 cr.)
SCA7240	Chimie-physique de l'atmosphère
SCA7255	Météorologie et qualité de l'air
SCA7275	Météorologie et télédétection
SCA7300	Activités dirigées

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

mémoire (33 crédits)

La recherche poursuivie par l'étudiant dans le cadre de son programme doit lui permettre de développer les qualités inhérentes à un bon chercheur. C'est pourquoi l'étudiant devra choisir un sujet de mémoire qui comportera l'identification d'un problème réel et y apporter une contribution valable.

Passerelle avec le DESS en météorologie

Il est possible de passer de la maîtrise en sciences de l'atmosphère au DESS en météorologie. Dans ce cas, les crédits réussis dans le cadre de la maîtrise seront reconnus.

CHAMPS DE RECHERCHE

Les deux premiers trimestres du programme comportent 24 crédits de cours. Dès le troisième trimestre, les étudiants encadrés par un directeur choisissent un projet de recherche selon leurs intérêts et objectifs (36 crédits). Ces projets répondant à des besoins de l'industrie, des organismes gouvernementaux ou des laboratoires universitaires donnent lieu à un mémoire et font généralement l'objet de publications dans des journaux scientifiques spécialisés.

Les champs d'intérêt touchent la physique et la dynamique de l'atmosphère, la météorologie synoptique, la couche limite planétaire, la télédétection, les prévisions météorologiques, la modélisation numérique, les sciences environnementales, et enfin la climatologie physique...

Dans le cadre du Centre coopératif pour la recherche en mésométéorologie (CCRM) le groupe des sciences de l'atmosphère de l'UQAM entretient des liens étroits avec son homologue de l'Université McGill et du Service de l'environnement atmosphérique du Canada. Les professeurs en sciences de l'atmosphère contribuent activement au Réseau canadien de recherche climatique (Groupe de modélisation régionale du climat (MRC), Groupe de modélisation des aérosols arctiques (NARCM), et Groupe de modélisation de l'atmosphère moyenne (MAM). Des liens d'étroite collaboration sont aussi entretenus par le biais du Projet «NASA» avec le groupe du MIT.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

3850

Ce programme est rattaché à l'Institut des sciences de l'environnement.

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectif général et fondamental : Comprendre et évaluer l'articulation entre la dynamique des systèmes naturels, les dynamiques économique, sociale, politique, culturelle et la santé humaine. Développer des compétences permettant de participer, par la mise en commun d'expertises disciplinaires, thématiques ou sectorielles, à la définition, la gestion et la résolution de problèmes environnementaux dans le but de contribuer à la mise en oeuvre d'un développement durable.

Objectif particulier au profil recherche : Développer des compétences de recherche interdisciplinaire sur des problématiques environnementales pouvant conduire à des études doctorales ou à une application sur le marché du travail.

Objectif particulier au profil avec stages en milieu professionnel : Développer la capacité d'intervenir sur le marché du travail de manière innovatrice dans la définition, la gestion et la résolution de problèmes environnementaux.

CONDITIONS D'ADMISSION

La maîtrise en sciences de l'environnement s'adresse à une clientèle ayant reçu une formation orientée soit vers les sciences naturelles, soit vers les sciences humaines ou sociales.

Le candidat doit détenir un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline appropriée et pertinente par rapport aux grandes orientations du programme, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente et suffisante.

Remarques :

- Une partie de la documentation utilisée durant les cours étant en langue anglaise, la compréhension de l'anglais écrit est nécessaire. L'Université offre des cours d'anglais langue seconde pour combler d'éventuelles lacunes à ce niveau.
- Les étudiants qui choisiront le profil recherche devront avoir choisi un directeur de recherche et obtenu son accord au plus tard lors de l'inscription au deuxième trimestre. Il est donc recommandé d'amorcer ces démarches le plus tôt possible.

Capacité d'accueil

Le programme n'accepte de nouvelles admissions qu'à l'automne.
Le programme n'est pas contingenté. Cependant, l'Université ne s'engage pas à admettre nécessairement une candidature qui satisfait aux conditions mentionnées ci-dessus. D'autres éléments (voir les critères de sélection) ou la capacité d'encadrement du corps professoral peuvent faire en sorte que le sous-comité d'admission et d'évaluation refuse une candidature.

Méthodes et critères de sélection

- 1 - Évaluation de la qualité du dossier académique.
- 2 - Évaluation de l'adéquation entre la motivation, les attentes et les aspirations du candidat d'une part, les objectifs, les activités du programme et les ressources professorales d'autre part. Un document écrit d'une à deux pages, expliquant les raisons du choix, les attentes par rapport au programme, le domaine de spécialisation envisagé, le choix du profil, les grandes lignes du plan de carrière et tout autre renseignement jugé pertinent devra être joint par le candidat à sa demande d'admission. **Aucune demande ne sera évaluée sans ce document.**
- 3 - Évaluation des lettres de recommandation (au moins deux des trois répondants doivent faire partie du corps professoral d'une université ou être impliqués en recherche).
- 4 - Le cas échéant, prise en compte de l'expérience professionnelle pertinente.

Une entrevue pourra être exigée par le sous-comité d'admission et d'évaluation s'il le juge nécessaire.

Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : deux ans (six trimestres).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

L'étudiant choisit le profil avec *stages en milieu professionnel* ou le profil *recherche*.

TRONC COMMUN**les quatre activités suivantes**

(13 crédits, incluant 2 crédits obligatoires hors programme) :

ENV7000	Perspectives interdisciplinaires dans l'étude des problématiques environnementales (9 cr.)
ENV7030	Éléments d'épistémologie (1 cr.)
ENV7040	La méthode scientifique (hors programme) (2 cr.)
ENV8080	Communication scientifique (1 cr.)

PROFIL AVEC STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL (34 crédits) :**a) cours de spécialisation (15 crédits)**

À choisir dans la liste des cours de spécialisation ci-dessous.

b) les trois activités suivantes (15 crédits) :

ENV7501	Stage professionnel 1 (4 cr.) (Avoir complété le tronc commun ENV7000 ; ENV7030 et ENV7040 plus deux cours de spécialisation.)
ENV8501	Stage professionnel 2 (5 cr.)
ENV8515	Essai (6 cr.) (ENV7505)

c) les deux activités suivantes (4 crédits) :

ENV7505	Projet d'offre de service (1 cr.)
ENV7515	Processus d'élaboration d'un projet d'intervention

PROFIL RECHERCHE (34 crédits) :**a) cours de spécialisation (6 crédits)**

À choisir dans la liste des cours de spécialisation ci-dessous.

b) les deux activités suivantes (4 crédits) :

ENV7605	Projet de mémoire (1 cr.)
ENV7610	Processus d'élaboration d'un projet de recherche

c) l'activité suivante (24 crédits) :

ENV8624	Mémoire (24 cr.)

LISTE DES COURS DE SPÉCIALISATION**Liste des cours destinés aux étudiants ayant une formation antérieure axée vers les sciences naturelles**

ENV7310	Contrôle de la qualité de l'environnement
ENV7320	Analyse et modélisation des systèmes environnementaux
ENV7331	Matières résiduelles et sites contaminés

Note : les cours offerts dans le cadre du programme court de gestion durable des ressources forestières sont aussi accessibles.

Liste des cours destinés aux étudiants ayant une formation antérieure axée vers les sciences humaines et sociales

ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
ENV7420	Outils économiques et environnement

Liste des cours sans restriction par rapport à la formation initiale :

ENV7100	Droit de l'environnement
ENV7110	Évaluation des impacts environnementaux
ENV7120	Gestion environnementale dans les organisations
ENV7140	Principes de gestion intégrée des ressources
ENV7151	Gestion des crises et catastrophes environnementales
ENV7160	Traitement de données en environnement
ENV7200	Santé et environnement
ENV7210	Aménagement et environnement
ENV7220	Biodiversité et conservation
ENV7230	Géopolitique mondiale et environnement
ENV7240	Gestion de l'environnement urbain
ENV771X	Sujets spéciaux en sciences de l'environnement (1 cr.)
ENV772X	Sujets spéciaux en sciences de l'environnement (2 cr.)
ENV773X	Sujets spéciaux en sciences de l'environnement
ENV8711	Activité dirigée (1 cr.)
ENV8712	Activité dirigée (2 cr.)
ENV8713	Activité dirigée
ENV8721	Activité dirigée (1 cr.)
ENV8731	Activité dirigée (1 cr.)

Remarques :

- Tous les cours siglés ENV sont offerts une fois par an, à l'automne ou à l'hiver. Cependant, si le nombre d'inscriptions habituellement observé diminue sensiblement, certains cours ne pourraient pas être offerts à cette fréquence. Dans tous les cas, un cours pour lequel il y a moins de quatre inscriptions est annulé. Le trimestre d'été est réservé aux stages et à la recherche.
- Les cours ENV771X, ENV772X et ENV773X ne sont pas offerts sur une base régulière.
- Les activités dirigées sont offertes à tous les trimestres. Pour s'y inscrire, l'étudiant doit au préalable obtenir l'autorisation de la direction du programme.
- Les banques de cours départementales au niveau des deuxième et troisième cycles contiennent des cours qui peuvent être pertinents dans la formation d'un étudiant en particulier. Ces cours sont généralement réservés à une clientèle ayant une formation pertinente par rapport à la matière couverte par le cours. Pour s'y inscrire, l'étudiant doit au préalable obtenir l'autorisation de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les activités ENV7000 *Perspectives interdisciplinaires dans l'étude des problématiques environnementales*, ENV7030 *Éléments d'épistémologie* et ENV7040 *La méthode scientifique* sont obligatoires durant le premier trimestre. Les méthodes pédagogiques utilisées requièrent une disponibilité à temps complet (le jour) rendant difficile la poursuite d'autres activités. Les étudiants qui n'auraient pas terminé leur baccalauréat lors de leur demande d'admission sont très fortement encouragés à le terminer avant leur première inscription à la maîtrise.
- L'étudiant doit avoir choisi son profil (*recherche* ou *avec stages en milieu professionnel*) lorsqu'il s'inscrit à son deuxième trimestre dans le programme. S'il a choisi le profil *recherche*, il doit également avoir choisi un directeur de recherche et obtenu son accord. S'il a choisi le profil *avec stages en milieu professionnel*, il doit avoir choisi un tuteur et obtenu son accord.
- Dès l'inscription au deuxième trimestre, l'étudiant doit déposer également son projet de choix de cours de spécialisation. Ce choix est soumis à l'approbation de la direction du programme qui peut autoriser des activités pertinentes pour l'étudiant en dehors des listes ci-dessus.
- Au deuxième trimestre, l'étudiant devra obligatoirement s'inscrire, selon le profil choisi, aux cours ENV7505 *Projet d'offre de service* et ENV7515 *Processus d'élaboration d'un projet d'intervention* (pour le profil avec stages en milieu professionnel) ou aux cours ENV7605 *Projet de mémoire* et ENV7610 *Processus d'élaboration d'un projet de recherche* pour le profil recherche. À l'avant-dernier ou au dernier trimestre, l'étudiant devra obligatoirement s'inscrire au cours ENV8080 *Communication scientifique*.
- L'étudiant pourrait être exempté de l'activité obligatoire ENV7040 (hors programme) s'il démontre, à la satisfaction du Sous-comité d'admission et d'évaluation, qu'il possède déjà les connaissances et les habiletés développées relatives à cette activité.

Passerelle Maîtrise en sciences de l'environnement - Programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement

Les étudiants qui passent du programme court à la maîtrise peuvent se faire reconnaître les deux cours DID8530 et DID8531.

Par ailleurs, les étudiants qui désirent abandonner la maîtrise et qui ont réussi les deux cours DID8530 et DID8531 pourront les faire créditer dans le programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement.

Passerelle Maîtrise en sciences de l'environnement - DESS en toxicologie de l'environnement

Un maximum de six cours de la maîtrise pourront être crédités à un étudiant qui désire abandonner la maîtrise en sciences de l'environnement et s'inscrire au DESS en toxicologie de l'environnement.

Par ailleurs, il est possible de passer du DESS en toxicologie de l'environnement à la maîtrise en sciences de l'environnement. Pour le profil avec stages en milieu professionnel, quatre cours du DESS pourront être crédités comme des cours de spécialisation de cette maîtrise ; pour le profil recherche, deux cours du DESS pourront être crédités comme des cours de spécialisation de cette maîtrise.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE ÈS SCIENCES (TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION) 3270

Programme conjoint offert par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la Téléuniversité (TÉLUQ) et l'École de technologie supérieure (ÉTS).

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour but d'assurer la formation spécialisée et de répondre aux besoins de perfectionnement des responsables du développement et de l'intégration de la technologie de l'information dans les organisations.

Dans cette perspective, le programme a pour objectif de conjuguer l'acquisition de connaissances et de compétences de haut niveau, d'une part en ingénierie des systèmes de traitement de l'information, et, d'autre part, en matière de gestion du changement technologique et de son impact sur les organisations. Le programme tient compte de la variété des clientèles visées, de la situation individuelle des étudiants, de leurs acquis et de leurs besoins respectifs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en génie, sciences appliquées, informatique, administration ou gestion, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ;

ou

être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, dans un autre domaine, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,0 (sur 4,3) et posséder les connaissances ou l'expérience jugées suffisantes ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Dans tous les cas, le dossier du candidat doit démontrer qu'il possède une maîtrise adéquate de l'utilisation courante de l'informatique. Un test peut être exigé. Le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Le candidat devra être capable de lire et de comprendre les textes écrits en langue anglaise.

Support informatique requis : Les étudiants admis dans le programme doivent posséder ou avoir accès à un micro-ordinateur de type Pentium avec imprimante, configuré multimédia et équipé d'une carte-modem ou d'un modem (minimum 28 800 bps) et avoir accès à un fournisseur Internet. Le logiciel Office 97 de Microsoft est également recommandé (Office 95 au minimum).

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre à cinq trimestres ;

Temps partiel : huit à dix trimestres.

Cheminement dans le programme

L'étude du dossier d'admission inclut le classement de l'étudiant dans un profil tenant compte de ses connaissances antérieures en technologie de l'information (avancé, moyen, débutant). Un cheminement lui est suggéré en fonction de ce profil. Toutes les activités du programme peuvent être suivies sans ordre préétabli. Toutefois, sauf exception dûment autorisée, le projet d'application (ETI8020) ne peut être entrepris qu'une fois que l'étudiant a réussi trois cours du Bloc 1 (Ingénierie des systèmes) et deux des trois activités obligatoires du Bloc 2 (Organisation virtuelle).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les activités du Bloc 1 constituent le Programme court de deuxième cycle en technologie de l'information (0210) et celles du Bloc 2 font également partie du Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie de l'information (3840).

Bloc 1 : Ingénierie des systèmes (15 crédits)

Quatre cours choisis dans au moins deux des quatre premiers modules ; le cinquième module est obligatoire

Module 1 - Systèmes de télécommunication

ETI6005 Communications télématiques
GPA785 Téléinformatique et réseaux (4 cr.)
MGL825 Télématique et réseaux

Note : L'activité suivante est offerte sur le Web ou à distance : ETI6005.

Module 2 - Systèmes à base de connaissances

GPA779 Application des systèmes experts et des réseaux de neurones ou le cours
INF6500 Systèmes à base de connaissances dans les organisations
TEC6200 Technologie de l'information et développement cognitif

Note : Les activités suivantes sont offertes sur le Web ou à distance. INF6500 - TEC6200.

Module 3 - Systèmes multimédias

SYS840 Graphisme et synthèse d'image
TEC6205 Introduction au multimédia

Note : L'activité suivante est offerte sur le Web ou à distance : TEC6205.

Module 4 - Bases de données et interfaces (3 cr.)

GPA775 Bases de données (INF1255 ou INF125 Introduction à la programmation (ÉTS) ou INF1200 (TELUQ)). Des connaissances équivalentes peuvent suffire.)

ou le cours

INF7115 Bases de données
MGL820 Programmation interface usager-machine

Module 5 - Architecture des systèmes d'information (3 cr.)

Le cours suivant est obligatoire :

INF7215 Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ; MGL7126)

Bloc 2 : Organisation virtuelle (9 crédits)

Module 1 - Gestion du changement organisationnel

MET8310 Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information
MET8320 Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation

Ces deux activités sont offertes selon un mode d'enseignement mixte, soit alternance de cours magistraux et d'enseignement à distance sur le Web.

Module 2 - Secteur d'applications clés

TEC6425 Séminaire sur les applications de la technologie de l'information dans différents secteurs

Cette activité est offerte sur le Web ou à distance.

Bloc 3 : Innovation technologique dans l'organisation (21 crédits)

Six crédits de spécialisation

Les étudiants doivent choisir dans ce bloc six crédits de cours qui sont axés sur le domaine de spécialisation de leur projet d'application et qui leur permettent de mieux préparer ce projet. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Sur autorisation du directeur de programme, les étudiants peuvent choisir d'autres cours, y

compris des cours offerts par d'autres établissements offrant des activités de formation dans d'autres secteurs d'application de la technologie de l'information (télémédecine, transport, etc.).

• Changement technologique

MGP708G	Évaluation des projets d'investissement en technologie de l'information
MIG7035	Évaluation des technologies nouvelles (MGL7126)

• Commerce et marketing

ADM7701	Systèmes et technologies d'information pour le marketing

• Conseil en management

DCM7101	Processus d'intervention conseil en management
DCM7121	Méthodes de recherche et d'intervention en sciences de la gestion

• Formation à distance

EDU6014	Formation à distance et développement
EDU6100	La formation à distance maintenant (6 cr.)
TEC6312	Design pédagogique et environnements d'apprentissage (6 cr.)
TEC6385	Communication et collaboration télématique

Note : Toutes ces activités sont offertes sur le Web ou à distance.

• Gestion de l'informatique

DCM7155	Gestion de projets et des équipes de projets
MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8600	Gestion de l'informatique (MET8200)
MGL800	Gestion de projet en génie logiciel

• Informatique de gestion

INF7900	Systèmes de repérage de l'information
MIG8500	Sujets spéciaux en informatique de gestion
MIG8510	Domaines d'applications en informatique de gestion

• Procédés et processus industriels

ADM7702	Systèmes et technologies d'information pour la production de biens
MGL815	Informatique industrielle
SYS821	Reconnaissance de formes et inspection
SYS823	Modélisation et automatisation de procédés industriels
SYS831	Commande par micro-ordinateur
SYS843	Réseaux de neurones et systèmes flous

Pour compléter son programme, l'étudiant doit réussir l'activité obligatoire suivante (15 crédits) :

ETI8020	Projet d'application (15 cr.)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

REMARQUES IMPORTANTES

1. Certaines activités requièrent des préalables ou des connaissances équivalentes. L'étudiant doit donc ajuster son choix de cours en fonction de sa formation ou de son expérience passée.
2. Les préalables des cours offerts sont présentés ci-dessous s'il s'agit de cours offerts dans le Bloc 1 Ingénierie des systèmes ou dans le Bloc 2 Organisation virtuelle. Les préalables des autres cours peuvent être obtenus dans les annuaires des établissements concernés.
- 2.1 Les cours GPA775, et INF7115 ont normalement comme préalables le cours INF125 (ÉTS) ou le cours INF1200 (TELUQ) ou le cours INF1255 (UQAM). Des connaissances équivalentes peuvent suffire.
- 2.2 Le cours GPA779 s'adresse à des étudiants possédant une solide formation en programmation informatique.
- 2.3 Le cours INF7215 a normalement comme préalables le cours GPA775 (ÉTS) ou le cours INF7115 (UQAM). L'un des cours du module 1 Systèmes de télécommunication doit également être suivi au préalable. Des connaissances équivalentes peuvent suffire.
- 2.4 Pour se préparer aux cours MET8310 et MET8320 on recommande à l'étudiant n'ayant pas de formation antérieure en gestion ou en administration de lire un ou deux ouvrages de référence dans le domaine des systèmes d'information de gestion ou de suivre un cours d'appoint (ex. : ADM1005 de la Télé-université ou DSA5100 de l'UQAM ou MET5200 de l'UQAM).
3. Quelques cours sont des cours de 1^{er} cycle. Cependant, le total des crédits de ces cours ne peut être supérieur à six.
4. Un étudiant ayant suivi le cours GPA785 ou MGL825 ne sera pas autorisé à prendre ensuite le cours ETI6005. L'inverse, par contre, peut s'avérer un choix pertinent.

Passerelles

- Le premier bloc de quinze crédits de la maîtrise et du DESS (*Ingénierie des systèmes*) a été conçu comme un **programme court** pour lequel l'étudiant peut obtenir une attestation. Ces quinze crédits lui seront reconnus en bloc s'il poursuit sa formation jusqu'au diplôme ou la maîtrise.
- L'étudiant qui, **avant la fin de son DESS** en technologie de l'information, **souhaite poursuivre** sa formation dans le cadre du programme de **maîtrise**, doit remplacer le bloc *Travail dirigé* (6 crédits) par le bloc *Innovation technologique dans l'organisation* (21 crédits). Par ailleurs, l'étudiant ayant **terminé son DESS** et décide de **poursuivre** sa formation jusqu'à la **maîtrise**,

voit tous ses crédits transférés, sauf les six crédits acquis pour le bloc *Travail dirigé*, propre au DESS

Inversement, un étudiant qui choisit dès le départ d'entreprendre une maîtrise mais qui, après avoir commencé le bloc *Innovation technologique dans l'organisation*, change d'avis en **se limitant au DESS**, doit compléter son cheminement par le bloc *Travail dirigé*, qui clôture le programme de DESS.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN BIO-INFORMATIQUE 3005

Ce programme est offert conjointement par les départements d'informatique, des sciences biologiques et de mathématiques, et en collaboration avec l'ÉTS.

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le DESS vise à perfectionner des bacheliers (d'informatique, de mathématiques, de biologie, de biochimie) pour qu'ils deviennent des spécialistes en bio-informatique ; leur permettre l'intégration des fondements des deux disciplines de la bio-informatique (biologie, informatique mathématique) ; les préparer à jouer un rôle d'interface entre spécialistes des sciences de la vie d'une part, et informaticiens d'autre part, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

Profil d'entrée biologie-biochimie

Le candidat doit détenir un baccalauréat en biologie, biochimie ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat ayant une moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,2 peut être admis exceptionnellement après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Une entrevue ou des cours d'appoint peuvent être exigés.

Profil d'entrée mathématiques-informatique-génie

Le candidat doit détenir un baccalauréat en mathématiques, mathématiques-informatique, informatique, en génie informatique, génie logiciel ou génie avec une spécialisation informatique ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat ayant une moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,2 peut être admis exceptionnellement après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Une entrevue ou des cours d'appoint peuvent être exigés.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt admissions par profil d'entrée (par année). L'admission se fera à l'automne seulement.

Le programme fonctionnera par cohorte.

L'offre des cours de chaque profil d'entrée est conditionnelle à la constitution d'un groupe d'au moins douze étudiants.

Régime et durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : six trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Profil biologie-biochimie

Les sept cours suivants (21 crédits) :

INF7212	Introduction aux systèmes informatiques
INF7213	Algorithmes et structures discrètes
BIO8970	Chapitres choisis en biologie moléculaire
BIF7000	Introduction à la bio-informatique
INF7214	Développement de logiciels (INF7212 ; INF7213)
BIF7001	Bio-informatique avancée
BIF7002	Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

BIO8921 Manipulations génétiques
ou
INF4210 Introduction aux bases de données (INF1255)
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

L'activité suivante (6 crédits) :

BIF7003 Activité de synthèse et d'intégration en bio-informatique (6 cr.)

Profil mathématiques-informatique

Les sept cours suivants (21 crédits) :

BIO7212 Biologie cellulaire et génétique
BIO7213 Biochimie et biologie moléculaire
INF7440 Conception et analyse des algorithmes
BIF7000 Introduction à la bio-informatique
BIO7214 Génomique et protéomique (BIO7212 ; BIO7213)
BIF7001 Bio-informatique avancée
BIF7002 Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique

Un cours de la maîtrise en informatique choisi parmi les suivants (3 crédits) :

INF7210 Nouvelles perspectives en bases de données
INF7235 Programmation parallèle haute performance
INF7341 Structures de données
INF7370 Apprentissage automatique
INF7541 Théorie des langages et des automates
INF7545 Algorithmique du texte
INF7650 Aspects combinatoires de l'informatique
INF7740 Reconnaissance des formes
INF8140 Complexité des calculs
INF8240 Traitement d'images par ordinateur
INF8541 Paradigmes de programmation
MAT7441 Algorithmes en combinatoire (MAT7352)
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

L'activité suivante (6 crédits) :

BIF7003 Activité de synthèse et d'intégration en bio-informatique (6 cr.)

Passerelle DESS en bio-informatique/maîtrise en informatique

L'étudiant qui a réussi les deux premiers trimestres du DESS en bio-informatique et qui en fait la demande pourra passer à la maîtrise en informatique, sous réserve d'une propédeutique déterminée par le comité d'admission de la maîtrise en informatique.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES INTERNATIONAL EN EXPLORATION ET GESTION DES RESSOURCES NON RENOUVELABLES

3001

Ce programme est offert conjointement avec l'Université d'Orléans.

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du programme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances dans le domaine des ressources minérales non renouvelables, et de développer ainsi une pratique réflexive de sa profession.

Les objectifs spécifiques du programme sont de permettre à l'étudiant :
d'approfondir les concepts liés à la formation des concentrations minérales ;
d'approfondir ses méthodes et ses concepts en exploration des ressources minières, aussi bien dans le domaine des substances métalliques que pour les minéraux industriels ;
d'approfondir ses méthodes et ses concepts en gestion environnementale des ressources non renouvelables, en particulier le devenir des déchets miniers ;
d'avoir une vision et une pratique internationale dans le domaine des ressources non renouvelables : connaissances, prospection, gestion.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat en géologie au Canada ou une maîtrise en Sciences de la Terre en France, ou d'un diplôme reconnu équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Au moment de sa première inscription, et sur recommandation de la direction de programme, le candidat devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. Les non-francophones devront passer un test de français écrit. En cas d'échec à l'un ou à l'autre de ces tests, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint (ouverture technique d'un cours dispensé en fonction des besoins individuels).

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 30 étudiants.
Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux trimestres, débutant obligatoirement au trimestre d'automne.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Structure du programme

Le programme s'articule autour de trois blocs : (1) une formation au Québec (12 crédits) ; (2) une formation, en France (12 crédits) ; (3) un stage industriel à réaliser en France, au Québec ou dans un autre pays (6 crédits).

Bloc I : Formation au Québec

Elle sera principalement axée sur la connaissance des modèles miniers dans les terrains précambriens et sur les ressources métalliques. Elle aura lieu du début du trimestre, autour du 1er septembre au 15 décembre, soit un peu avant la fin du trimestre régulier. Une activité d'accueil sera organisée spécifiquement à l'intention des étudiants français afin de les familiariser avec le système universitaire québécois.

Les cours suivants (12 crédits) :

SCT7001 Ressources minérales et mondialisation (2 cr.)
SCT8285 Métallurgie régionale
ou
SCT8300 Hydrothermalisme
SCT8440 Déformation des gîtes minéraux
ou
SCT8180 Étude critique de sujets choisis en sciences de la Terre
ou
SCT7100 Géotectonique
SCT7300 Méthodologie de la communication en sciences de la Terre (1 cr.)
SCT8086 Cartographie : études de terrain
Sous réserve d'acceptation par la direction du programme, il sera possible de suivre un cours dans un autre programme de deuxième cycle (3 crédits).
Note : À l'Université d'Orléans, les équivalences des cours et des unités sont les suivantes :
SCT8285 - SCT8300 = EGE1
SCT8440 - SCT8180 - SCT7100 = EGE2
SCT7300 = EGE3
SCT9085 = EGE4
SCT7001 = EGE5

Bloc II : Formation en France

Elle sera principalement axée sur la connaissance des modèles miniers dans les terrains d'âge Phanérozoïque (après le Précambrien) et sur les substances utiles. Cette formation aura lieu à l'Université d'Orléans de la mi-décembre à la fin du mois de mars. Une activité d'accueil sera organisée à l'intention des étudiants québécois afin de les familiariser avec le système universitaire français.

Les cours suivants (12 crédits) :

EGE6 Minéralogie appliquée et matériaux Hi-Tech
EGE7 Gestion de l'environnement en mines et carrières
EGE8 Magmatisme, hydrothermalisme et ressources minérales
EGE9 Techniques de valorisation et d'exploitation de l'information géologique et minière
EGE10 Excursion sur le terrain

Bloc III : Stage industriel (6 crédits) :

SCT7777 Stage industriel (6 cr.)

Passerelle DESS - Maîtrise en Sciences de la Terre

Il est possible de passer du DESS international en exploration et gestion des ressources non renouvelables à la Maîtrise en Sciences de la Terre de l'UQAM : dans ce cas, tous les cours sont reconnus ; les crédits reliés au stage professionnel ne sont cependant pas transférables. Le passage inverse ne peut se faire que sur décision du comité de gestion.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Afin de remplir les conditions d'émigration, les étudiants canadiens allant en France devront avoir une attestation de ressources de 2700 F/mois (500 \$/mois). Ils pourront recevoir une subvention au titre de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.) dans la mesure où ils passeront au moins trois mois et un jour, avec un type de visa adapté.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES 3756

Avis : Les admissions à ce programme sont suspendues temporairement.

Ce programme est rattaché à l'Institut des sciences de l'environnement. Il est offert en collaboration avec les départements de géographie et des sciences biologiques, et avec l'UQAT.

CRÉDITS

Ce programme d'études professionnel comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du diplôme est de permettre aux étudiants d'acquérir, au niveau des études de cycles supérieurs, une formation sur les concepts et les méthodes de travail en gestion durable en milieu forestier qui les amènera à élaborer une approche systémique à la résolution de problèmes reliés à la gestion durable du territoire, comprenant l'identification, l'inventaire et l'évaluation de paramètres-clés de l'environnement, la protection des écosystèmes et d'espèces, et la résolution de conflits d'utilisation des ressources.

Objectifs spécifiques

- 1) À l'aide de la littérature théorique et des études de cas, acquérir les bases conceptuelles de la gestion durable.
- 2) Développer des connaissances et des habiletés en lien avec les outils d'analyse et de gestion ; de plus les étudiants acquerront des méthodes de travail servant à la résolution des problèmes reliés à la gestion durable.
- 3) Fournir un environnement de travail où l'étudiant pourra appliquer les fondements conceptuels, des outils et des méthodes de travail pour résoudre des problèmes réels en gestion de territoire.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, et avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3, ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Un candidat possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente, pourrait être également admis au programme suite à une évaluation par le directeur du programme.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 12 à 25 étudiants par année.
Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

L'évaluation est faite par le Sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique et du curriculum détaillé que doit présenter chaque candidat. Elle prend en compte :

- la pertinence de la formation antérieure.
- le dossier académique : la moyenne de 3,2 sur 4,3 est requise.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : cinq trimestres.

Les cours sont donnés de façon intensive en bloc de deux ou trois semaines.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Dix cours, répartis dans les trois blocs suivants (30 crédits) :**Bloc I : Connaissances de base****• Les trois cours suivants (9 crédits) :**

ENV7010	Aménagement des écosystèmes forestiers
ENV7020	Intervention et protection des ressources biophysiques en milieu forestier
GEO7800	Aménagement des espaces ruraux

Bloc II : Techniques et méthodes d'analyse**• Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

GEO7040	Cartographie écologique et évaluation environnementale
ENV7060	Méthodes d'intervention et analyses socioéconomiques
ENV7070	Techniques et méthodes d'analyses de décision en foresterie
GDF7020	Gestion de projet : application à la gestion durable du milieu naturel
GEO7511	Systèmes d'information géographique

Bloc III : Intégration et application des connaissances**• Les deux cours suivants (6 crédits) :**

GDF7030	Planification d'un projet de gestion durable en milieu forestier (2 cr.)
GDF7032	Réalisation d'un projet de gestion durable en milieu forestier (4 cr.) (GDF7030)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION ERGONOMIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL 3843

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à former des diplômés universitaires (ayant une formation antérieure pertinente) à l'analyse des contraintes pour la santé et la sécurité présentes dans l'activité réelle de travail, de même qu'à l'élaboration et à l'implantation de solutions aux problèmes étudiés.

Les étudiants qui compléteront la formation devront :

- 1) Connaître le fonctionnement de l'opérateur humain et les facteurs de contrainte en situation de travail, en ce qui touche les processus sensoriels, moteurs et cognitifs.
- 2) Être familiers avec les méthodes et les instruments propres à l'analyse ergonomique du travail réel.
- 3) Connaître les principes de l'aménagement du travail et des postes de travail.
- 4) Développer une approche systémique dans l'étude de la situation de travail.

La pratique de l'ergonomie nécessite la maîtrise d'un corpus de connaissances variées et complexes mais aussi la capacité d'y référer adéquatement et de les intégrer dans une problématique de terrain. En termes d'aptitudes et d'habiletés, les étudiants devront :

- 1) Être capables d'utiliser efficacement les principaux instruments et méthodes d'étude d'usage courant en ergonomie.
- 2) Être capables de planifier et de mener à bien une étude ergonomique, depuis l'identification des problèmes jusqu'à l'élaboration et l'implantation des améliorations apportées aux conditions de travail.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent dans une discipline pertinente, par exemple en sciences biologiques, en éducation physique, en réhabilitation, en ingénierie, en médecine, en relations industrielles, en psychologie, en architecture ou en design.

De plus, les candidats devront démontrer, à la satisfaction du comité d'admission, qu'ils ont acquis les préalables suivants : de bonnes notions de physiologie

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

humaine, des notions de physique, en particulier en mécanique, une connaissance de base des statistiques, une connaissance minimale du milieu du travail, une aptitude à lire des textes scientifiques en anglais ; dans la négative, une scolarité préparatoire pourrait être exigée.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté et accepte l'équivalent de quinze étudiants temps plein.

Méthodes et critères de sélection

L'évaluation est faite par le Sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, des lettres de recommandation, du curriculum détaillé et d'une lettre d'intention du candidat dans laquelle il doit expliquer ses acquis, faire part de ses aptitudes et justifier son choix d'entreprendre des études en ergonomie. L'évaluation prend en compte la pertinence de la formation antérieure pour l'ergonomie et la qualité du dossier académique ; la moyenne de 3,2 sur 4,3 est requise. Elle prend aussi en compte un ensemble de connaissances et d'aptitudes.

Les candidats devront avoir réussi de façon satisfaisante un cours de premier cycle universitaire en physiologie. Il est de leur ressort de s'assurer que leur maîtrise du français leur permet de rédiger des textes de qualité, que leur maîtrise de l'anglais leur permet une bonne compréhension d'écrits scientifiques dans cette langue, qu'ils sont familiers avec les logiciels de base en micro-informatique ; leur lettre d'intention doit attester de leurs aptitudes. En cas d'insuffisance, à l'admission comme pendant les études, le Sous-comité pourra exiger la réussite d'une formation appropriée avant la poursuite des études.

Le programme étant contingenté et l'expérience professionnelle constituant un atout, la sélection des candidats se fait en accordant la priorité aux personnes oeuvrant déjà sur le marché du travail dans un emploi où la pratique de l'ergonomie est un atout important.

Les candidats désireux d'évaluer la recevabilité de leur dossier sont invités à contacter directement la direction du programme au moment de la préparation de leur demande d'admission.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre trimestres

Temps partiel : huit trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les sept activités suivantes (30 crédits) :

BIO8571	Méthodologie ergonomique
BIO8810	Ergonomie de l'activité physique
BIO8821	Ergonomie sensorielle de la communication
BIO8830	Ergonométrie
BIO8840	Aménagement du travail
BIO8860	Ergonomie de l'activité mentale
BIO8870	Étude ergonomique (12 cr.)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN MÉTÉOROLOGIE 3845

CRÉDITS

Ce programme d'études professionnel comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner une formation en météorologie qui permettra l'application des connaissances et habiletés acquises dans différents domaines reliés aux sciences de l'atmosphère. En plus de définir les notions et principes de base en météorologie, le programme amènera les étudiants à développer les techniques mathématiques couramment utilisées dans le domaine, de même que des connaissances pratiques et instrumentales pertinentes.

Le programme donne à des personnes oeuvrant dans des secteurs touchant les sciences de l'atmosphère (par exemple, en prévisions du temps, en contrôle de la qualité de l'air et de la pollution atmosphérique...), la possibilité d'affermir leurs bases de connaissances dans le domaine et de développer, selon leurs intérêts, des habiletés visant des applications appropriées à leur champ de

travail. Ces personnes se retrouvent généralement dans des institutions ayant des préoccupations environnementales comme les ministères d'Environnement, l'Hydro-Québec, la Communauté urbaine de Montréal, Météo Média...

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, en physique, en génie physique, en mathématiques, ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;

Le candidat titulaire d'un baccalauréat en mathématiques doit posséder les connaissances équivalentes aux cours suivants :

PHY1110 Mécanique classique
PHY2141 Thermodynamique classique
PHY4221 Électromagnétisme

Le candidat qui ne possède pas ces connaissances pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique (50 %) et des lettres de recommandation (50 %).

Régime d'études et durée des études

Temps complet : durée normale : un an ; durée maximale : quatre trimestres

Temps partiel : huit trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les six cours suivants (15 crédits) :

SCA5001	Dynamique de l'atmosphère
SCA5002	Physique de l'atmosphère
SCA7145	Instrumentation et travaux pratiques I (2 cr.)
SCA7146	Instrumentation et travaux pratiques II (1 cr.)
SCA7205	Météorologie dynamique approfondie
SCA7275	Météorologie et télédétection

quinze crédits parmi les cours suivants :

ou tout autre cours avec l'accord préalable du directeur du programme

GEO7281	Séminaire en hydrologie
SCA7025	Couche limite-micrométéorologie
SCA7041	Synoptique I (1 cr.)
SCA7042	Synoptique II (2 cr.)
SCA7050	Convection et précipitation
SCA7130	Climatologie physique
SCA7212	Méthodes numériques de calcul I (2 cr.)
SCA7213	Méthodes numériques de calcul II (1 cr.) (SCA7212)
SCA7240	Chimie-physique de l'atmosphère
SCA7300	Activités dirigées
SCA7330	Laboratoire de météorologie I
SCA7332	Laboratoire de météorologie II

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Passerelle avec la maîtrise en sciences de l'atmosphère

Il est possible de passer du DESS en météorologie à la maîtrise en sciences de l'atmosphère. Dans ce cas, les crédits réussis dans le cadre du DESS seront reconnus.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION 3140

Programme conjoint offert par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la Télé-université (TÉLUQ) et l'École de technologie supérieure (ÉTS).

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

Note : Un premier bloc de quinze crédits peut conduire à l'obtention d'une «attestation» ; la complétion des trente crédits permet l'obtention du D.E.S.S.

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme a pour but d'assurer la formation spécialisée et de répondre aux besoins de perfectionnement des responsables du développement et de l'intégration de la technologie de l'information dans les organisations.

Dans cette perspective, le programme a pour objectif de conjuguer l'acquisition de connaissances et de compétences de haut niveau, d'une part en ingénierie des systèmes de traitement de l'information, et, d'autre part, en matière de gestion du changement technologique et de son impact sur les organisations. Le programme tient compte de la variété des clientèles visées, de la situation individuelle des étudiants, de leurs acquis et de leurs besoins respectifs.

Les objectifs spécifiques du programme permettront à l'étudiant d'acquérir une connaissance technique appropriée des systèmes de traitement de l'information, de leur architecture et de leurs composantes ; d'acquérir les connaissances et les habiletés requises pour évaluer et gérer les impacts d'ordre social, culturel, économique, financier et organisationnel reliés à l'implantation de la technologie de l'information dans les organisations ; d'acquérir les méthodes, les stratégies et l'expertise requises pour guider l'implantation de la technologie de l'information dans les organisations ; de faire l'analyse de différentes applications de la technologie de l'information dans les organisations, de leur utilisation, de leurs retombées ; de développer une réflexion critique sur la technologie de l'information.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en génie, sciences appliquées, informatique, administration ou gestion, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ;

ou

être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, dans un autre domaine, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,0 (sur 4,3) et posséder les connaissances ou l'expérience jugées suffisantes ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Dans tous les cas, le dossier du candidat doit démontrer que ce dernier possède une maîtrise adéquate de l'utilisation courante de l'informatique. Un test peut être exigé.

Le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Le candidat devra être capable de lire et de comprendre les textes écrits en langue anglaise.

Durée du programme et régime des études

Temps complet : de trois à quatre trimestres.

Temps partiel : de cinq à dix trimestres.

Cheminement dans le programme

L'étude du dossier d'admission inclut le classement de l'étudiant dans un profil tenant compte de ses connaissances antérieures en technologie de l'information (avancé, moyen, débutant). Un cheminement lui est suggéré en fonction de ce profil.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les activités du D.E.S.S. en technologie de l'information sont celles indiquées dans le Bloc 1 (Ingénierie des systèmes) et dans le Bloc 2 (Organisation virtuelle) de la maîtrise ès sciences en technologie de l'information. Le Bloc 3 comprend une seule activité, soit le travail dirigé (6 crédits).

Bloc 1 : Ingénierie des systèmes (15 crédits)

Quatre cours choisis dans au moins deux des quatre premiers modules suivants ; le cinquième module est obligatoire.

Module 1 - Systèmes de télécommunication

ETI6005 Communications télématiques
GPA785 Téléinformatique et réseaux (4 cr.)
MGL825 Télématique et réseaux

L'activité suivante est offerte sur le Web ou à distance : ETI6005.

Module 2 - Systèmes à base de connaissances

GPA779 Application des systèmes experts et des réseaux de neurones ou le cours

INF6500 Systèmes à base de connaissances dans les organisations

TEC6200 Technologie de l'information et développement cognitif

Les activités suivantes sont offertes sur le Web ou à distance : INF6500 - TEC6200.

Module 3 - Systèmes multimédias

SYS840 Graphisme et synthèse d'image

TEC6205 Introduction au multimédia

L'activité suivante est offerte sur le Web ou à distance : TEC6205.

Module 4 - Bases de données et interfaces (3 cr.)

GPA775 Bases de données (INF1255 ou INF125 Introduction à la programmation (ÉTS) ou INF1200 (TELUQ)). Des connaissances équivalentes peuvent suffire.)

ou le cours

INF7115 Bases de données

MGL820 Programmation interface usager-machine

Module 5 - Architecture des systèmes d'information(3 cr.)

Le cours suivant est obligatoire :

INF7215 Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ; MGL7126)

Bloc 2 : Organisation virtuelle (9 crédits)

Module 1 - Gestion du changement organisationnel

MET8310 Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information

MET8320 Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation

Ces deux activités sont offertes selon un mode d'enseignement mixte, soit alternance de cours magistraux et d'enseignement à distance sur le Web.

Module 2 - Secteur d'applications clés

TEC6425 Séminaire sur les applications de la technologie de l'information dans différents secteurs

Cette activité est offerte sur le Web ou à distance.

Bloc 3 : Travail dirigé (6 crédits)

ETI7002 Travail dirigé (6 cr.)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

REMARQUES IMPORTANTES

1. Certaines activités requièrent des préalables ou des connaissances équivalentes. L'étudiant doit donc ajuster son choix de cours en fonction de sa formation ou de son expérience passée.
2. Les préalables des cours offerts sont présentés ci-dessous s'il s'agit de cours offerts dans le Bloc 1 Ingénierie des systèmes ou dans le Bloc 2 Organisation virtuelle.
 - 2.1 Les cours GPA775, et INF7115 ont normalement comme préalables le cours INF125 (ÉTS) ou le cours INF1200 (TELUQ) ou le cours INF1255 (UQAM). Des connaissances équivalentes peuvent suffire.
 - 2.2 Le cours GPA779 s'adresse à des étudiants possédant une solide formation en programmation informatique.
 - 2.3 Le cours INF7215 a normalement comme préalables le cours GPA775 (ÉTS) ou le cours INF7115 (UQAM). L'un des cours du module 1 Systèmes de télécommunication doit également être suivi au préalable. Des connaissances équivalentes peuvent suffire.
 - 2.4 Pour se préparer aux cours MET8310 et MET8320, on recommande à l'étudiant n'ayant pas de formation antérieure en gestion ou en administration de lire un ou deux ouvrages de référence dans le domaine des systèmes d'information de gestion ou de suivre un cours d'appoint (ex. : ADM1005 de la Télé-université ou DSA5100 de l'UQAM ou MET5200 de l'UQAM).
3. Quelques cours sont des cours de 1er cycle. Cependant, le total des crédits de ces cours ne peut être supérieur à six.
4. Un étudiant ayant suivi le cours GPA785 ou MGL825 ne sera pas autorisé à prendre ensuite le cours ETI6005. L'inverse, par contre, peut s'avérer un choix pertinent.

Passerelles

- Le premier bloc de quinze crédits de la maîtrise et du DESS (*Ingénierie des systèmes*) a été conçu comme un **programme court** pour lequel l'étudiant peut obtenir une attestation. Ces quinze crédits lui seront reconnus en bloc s'il poursuit sa formation jusqu'au diplôme ou la maîtrise.
 - L'étudiant qui, **avant la fin de son DESS** en technologie de l'information, **souhaite poursuivre** sa formation dans le cadre du programme de **maîtrise**, doit remplacer le bloc *Travail dirigé* (6 crédits) par le bloc *Innovation technologique dans l'organisation* (21 crédits). Par ailleurs, l'étudiant ayant **terminé son DESS** et décide de **poursuivre** sa formation jusqu'à la **maîtrise**, voit tous ses crédits transférés, sauf les six crédits acquis pour le bloc *Travail dirigé*, propre au DESS.
- Inversement, un étudiant qui choisit dès le départ d'entreprendre une maîtrise mais qui, après avoir commencé le bloc *Innovation technologique dans l'organisation*, change d'avis en **se limitant au DESS**, doit compléter son cheminement par le bloc *Travail dirigé*, qui clôture le programme de DESS.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN TOXICOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT 3169

Ce programme est offert conjointement par les départements des sciences biologiques et de chimie ainsi que par l'Institut des sciences de l'environnement.

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce diplôme est de former des spécialistes en toxicologie de l'environnement capables d'identifier et d'évaluer les effets sur les organismes vivants dus à la présence de contaminants dans l'environnement et de proposer des solutions à ces problèmes.

Les objectifs spécifiques du programme sont de développer les compétences suivantes : l'acquisition de connaissances approfondies en toxicologie de l'environnement ; l'apprentissage de méthodologies utilisées en toxicologie de l'environnement ; l'acquisition des fondements des disciplines connexes à la toxicologie de l'environnement comme les statistiques et le droit ; l'étude critique de cas en veillant notamment à l'intégration et à la pondération de l'ensemble des données pertinentes à une problématique ; la rédaction de rapports d'expertise et leur présentation à des auditoires variés.

À la fin de leur formation scientifique, les étudiants seront aptes à exercer leurs compétences particulières dans le cadre d'études d'impact, de recherches ou d'évaluations en environnement (audit). De plus, les étudiants se seront familiarisés avec les méthodes d'analyse qui feront l'objet d'une approche privilégiée dans le programme. Ils seront aussi capables d'intervenir de façon critique et significative dans les processus d'études de cas, de suivis environnementaux ainsi que dans les aspects réglementaires.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats sont titulaires d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2/4,3 dans l'une des disciplines suivantes : sciences biologiques, chimie, biochimie. À titre exceptionnel, les personnes possédant les connaissances équivalentes, une formation appropriée et une expérience pertinente peuvent également être admises au programme. Ces personnes doivent présenter un dossier complet relatif à leurs études et à leurs expériences professionnelles.

Les candidats doivent aussi posséder une connaissance suffisante de la langue française, parlée et écrite, car les activités du programme sont dispensées en français. La compréhension de l'anglais écrit est cependant indispensable pour avoir accès aux ouvrages de référence et favoriser la communication avec différents intervenants.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 20 étudiants par année. Les admissions ont lieu à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Tous les candidats doivent fournir trois lettres de recommandation lors de leur demande d'admission. L'acceptation définitive est effectuée par le Sous-comité

d'admission et d'évaluation après une entrevue avec le candidat. À l'étude du dossier de candidature, des cours d'appoint pourront être exigés du candidat avant qu'il soit accepté au programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres (septembre à août).

Temps partiel : six trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A. Cours obligatoires(21 crédits) :

BIO7001	Principes de toxicologie-écotoxicologie
BIO8092	Traitement des données biologiques
BIO7002	Toxicologie cellulaire et organes cibles
ou le cours	
CHI7002	Toxicologie cellulaire et organes cibles
BIO7900	Activité de synthèse en toxicologie de l'environnement (6 cr.)
ou le cours	
CHI7900	Activité de synthèse en toxicologie de l'environnement (6 cr.)
CHI7101	Analyse de traces par méthodes instrumentales
ENV7005	Analyse du risque toxicologique et établissement de normes

B. Cours en option (choix de trois cours, 9 crédits) :

BIO7100	Épidémiologie
CHI7840	Chimie et qualité de l'eau
BIO8950	Chapitres choisis en toxicologie
CHI7020	Pesticides
ENV7100	Droit de l'environnement
ENV7110	Évaluation des impacts environnementaux
ENV7200	Santé et environnement
ENV7331	Matières résiduelles et sites contaminés

Passerelle DESS en toxicologie de l'environnement - Maîtrise en sciences de l'environnement

Il est possible de passer du DESS en toxicologie de l'environnement à la maîtrise en sciences de l'environnement. Pour le profil professionnel, quatre cours du DESS pourront être crédités comme des cours de spécialisation de cette maîtrise ; pour le profil recherche, deux cours du DESS pourront être crédités comme des cours de spécialisation de cette maîtrise.

Par ailleurs, un étudiant qui désire abandonner la maîtrise en sciences de l'environnement pourra s'inscrire au DESS en toxicologie de l'environnement. Au maximum, six cours de la maîtrise pourront lui être crédités.

Passerelle DESS en toxicologie de l'environnement - Maîtrise en chimie

Il est possible de passer du DESS en toxicologie de l'environnement à la maîtrise en chimie. Pour la concentration chimie, trois cours du DESS pourront être crédités ; pour la concentration biochimie, deux cours du DESS pourront être crédités.

Par ailleurs, un étudiant qui désire abandonner la maîtrise en chimie pourra s'inscrire au DESS en toxicologie de l'environnement. Au maximum, trois cours de la maîtrise pourront lui être crédités.

Passerelle DESS en toxicologie de l'environnement - Maîtrise en biologie

Il est possible de passer du DESS en toxicologie de l'environnement à la maîtrise en biologie. Dans ce cas, deux cours du D.E.S.S. pourront être crédités.

Par ailleurs, un étudiant qui désire abandonner la maîtrise en biologie pourra s'inscrire au DESS en toxicologie de l'environnement. Deux cours de la maîtrise pourront lui être crédités.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ACTUARIAT 0144

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits universitaires en actuariat.

Note : dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours ; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leurs sera remise.

OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont : Fournir à l'étudiant des outils complexes d'analyse de l'environnement économique, légal, politique et sociodémographique à l'intérieur desquels les opérations financières aléatoires se produisent. Former l'étudiant à l'ensemble des techniques avancées utilisées dans le travail de l'actuaire et lui permettre d'en identifier les applications et les limites. Former l'étudiant à la pratique actuarielle avancée incluant les applications courantes et potentielles des concepts et techniques mathématiques complexes aux nombreux domaines variés et spécialisés de la pratique actuarielle. Développer le sens de la curiosité chez l'étudiant afin d'encourager l'exploration de nouveaux domaines où les méthodes et normes de pratiques traditionnelles ne semblent pas être efficaces.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en mathématiques, option actuariat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Peuvent être également admises au programme les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Elles doivent fournir un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique.

Régime d'études

Pour le trimestre d'automne, afin de permettre aux étudiants de se présenter aux examens de la Society of Actuaries qui ont lieu au début du mois de novembre certains cours débiteront durant la première semaine d'août pour se terminer quinze semaines plus tard vers la mi-octobre.

Pour le trimestre d'hiver, les cours débiteront aux mêmes dates que les autres cours, les examens de la Society of Actuaries ayant lieu au début du mois de mai. De plus, compte tenu du type de candidats auquel s'adresse le programme (jeunes actuaires occupant déjà un poste sur le marché du travail et finissants de premier cycle) une très grande flexibilité sera offerte au chapitre des horaires des cours. En fonction des demandes, les activités seront ainsi offertes le soir, le jour et/ou la fin de la semaine.

Durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : cinq trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

cinq cours dont au moins trois choisis parmi ceux du bloc 1 :

bloc 1 :

ACT7200	Analyse des programmes de sécurité financière I
ACT7201	Analyse des programmes de sécurité financière II
ACT7210	Formation avancée reliée à la pratique actuarielle I
ACT7211	Formation avancée reliée à la pratique actuarielle II
ACT7220	Actuariat et finance I
ACT7221	Actuariat et finance II
ACT7230	Actuariat et gestion des actifs et des passifs
ACT7359	Évaluation des régimes de retraite au Canada

bloc 2 :

ACT7150	Approfondissement des mathématiques actuarielles (ACT4020 ou ACT4121 ou l'équivalent)
MAT7420	Calcul stochastique appliqué
MAT7520	Théorie du contrôle appliquée
MAT7620	Théorie des jeux appliquée

Sur approbation du directeur du programme, l'étudiant peut inclure dans son programme des cours offerts dans d'autres programmes de deuxième cycle, par exemple à la maîtrise en mathématiques et au maximum deux cours pertinents à sa formation des séries 4000, 5000 et 6000 de programmes de premier cycle.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

0192

Ce programme est rattaché à l'Institut des Sciences de l'environnement. Il est offert conjointement avec le département d'éducation et pédagogie.

CRÉDITS

Attestation de neuf crédits en éducation relative à l'environnement

OBJECTIFS

Ce programme vise le développement de compétences en matière d'éducation et de formation relatives à l'environnement dans les milieux d'intervention formels et non formels : à l'école, en milieu communautaire, en entreprise, dans les musées, les centres d'interprétation, etc. Ces compétences concernent à la fois l'action pédagogique et l'agir environnemental, étroitement associés entre eux au sein de projets visant à stimuler l'analyse critique des réalités socio-environnementales et à contribuer aux changements que suggère une telle analyse. Les principales compétences sont les suivantes :

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'éducation ou de formation relative à l'environnement appropriés aux caractéristiques spécifiques du milieu d'intervention, tenant compte des différents enjeux philosophiques, épistémologiques, éthiques, pédagogiques, culturels, institutionnels et politiques que soulèvent de telles initiatives.

Associer l'action éducative au développement de projets d'action environnementale, visant la résolution de problèmes socio-environnementaux, la gestion environnementale ou l'éco-développement.

Intégrer une dimension réflexive à l'action éducative, de façon à mettre à profit cette dernière pour contribuer progressivement au développement d'une théorie de l'éducation relative à l'environnement, en même temps qu'au développement d'une théorie de l'action environnementale.

Pour le développement de telles compétences, ce programme propose l'intégration de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être, dont ceux qui sont explicités dans les objectifs suivants :

Explorer le champ des fondements théoriques proposés pour l'éducation relative à l'environnement : fondements philosophiques, épistémologiques, éthiques et pédagogiques.

Caractériser diverses conceptions et pratiques d'éducation relative à l'environnement, modulées selon la culture et le contexte de référence.

Acquérir des connaissances de base sur les principales réalités et problématiques environnementales, à l'échelle locale, régionale et globale.

Développer des habiletés d'investigation et d'analyse critique des réalités et problématiques socio-environnementales et éducationnelles.

En lien avec l'exploration des divers courants du domaine de l'éthique de l'environnement, clarifier ses propres choix éthiques et l'implication de ces derniers dans l'action éducative.

Dans une perspective critique, expérimenter diverses approches et stratégies pédagogiques en éducation relative à l'environnement.

Développer des attitudes et des habiletés liées à l'animation pédagogique.

Développer des habiletés de gestion de projets en éducation relative à l'environnement.

Développer des habiletés de communication en matière d'environnement et d'éducation relative à l'environnement.

Développer des attitudes et des habiletés liées à la discussion critique et au travail coopératif, entre autres dans un contexte de partenariat.

Développer une attitude et des habiletés liées à la réflexivité dans l'action pédagogique.

Développer des attitudes et des habiletés à associer en complémentarité l'intervention éducative, le développement professionnel et la recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants peuvent être admis sur la base d'études universitaires ou sur la base d'expérience pertinente.

Base études universitaires

Les étudiants doivent détenir un baccalauréat en éducation, en sciences biophysiques ou en sciences humaines, obtenu avec une moyenne d'au moins 3.2 sur 4.3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Base expérience

Posséder des connaissances requises, une formation appropriée et témoigner d'une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de l'éducation, de l'environnement ou de l'intervention communautaire ou socioculturelle.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 32 nouveaux étudiants par année (deux cohortes de 16).

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience pertinente.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel seulement, sur un an (trois trimestres).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

DID8530	Éducation relative à l'environnement : théories et pratiques
DID8531	Éducation relative à l'environnement : l'intervention (DID8530)
ENV7801	L'environnement : savoirs et stratégies

Passerelles

- 1) Programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement
- Maîtrise en sciences de l'environnement
Les cours DID8530 et DID8531 réussis au programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement pourront être reconnus pour les étudiants admissibles qui désirent poursuivre leur démarche en présentant une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences de l'environnement.
- 2) Programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement
- Maîtrise en éducation
Les cours DID8530 et DID8531 réussis au programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement pourront être reconnus pour les étudiants admissibles qui désirent poursuivre leur démarche en présentant une demande d'admission au programme de maîtrise en éducation.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN MESURE ET ÉVALUATION EN KINÉSIOLOGIE 0583

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits universitaires en mesure et évaluation en kinésiologie.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances relatives à l'utilisation des méthodes, techniques ou instruments appropriés pour mesurer, ou évaluer, les aspects biomécaniques, énergétiques et perceptivomoteurs de la motricité humaine.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une des disciplines suivantes : chiropratique, ergonomie, kinanthropologie, kinésiologie, médecine, physiothérapie, sciences de l'activité physique, sciences infirmières, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente peuvent également être admises. Elles doivent présenter un dossier académique et un dossier complet relatif à leurs activités professionnelles.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de **cohortes annuelles** de douze étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme débutent seulement si le nombre de douze étudiants est atteint.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience professionnelle complétée par une entrevue le cas échéant.

Régime d'études

Ce programme s'offre à temps partiel seulement.

Les quatre cours (15 crédits) doivent être suivis **par les membres d'une même cohorte** selon l'ordre numérique qui apparaît à la rubrique «liste des activités». À chacun des trimestres, l'horaire des cours est convenu avec les membres de chacune des cohortes. Ces activités peuvent être offertes le jour ou le soir.

Durée des études

La durée des études pour chacune des cohortes d'étudiants est de cinq trimestres consécutifs, mis à part les trimestres d'été.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

KIN7201	Aspects biomécaniques de la motricité humaine
KIN7206	Aspects énergétiques de la motricité humaine
KIN7211	Aspects perceptivomoteurs de la motricité humaine

un des trois cours suivants (6 crédits) :

KIN8611	Méthodes de recherche (6 cr.)
KIN8810	Atelier de recherche (6 cr.)
KIN8830	Stage (6 cr.)

Passerelle vers la maîtrise en kinanthropologie, profil avec mémoire

Les étudiants voulant poursuivre à la maîtrise en kinanthropologie, profil avec mémoire, se verront créditer toutes les activités de ce programme court.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION 0510

Programme conjoint offert par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la Télé-université (TÉLUQ) et l'École de technologie supérieure (ÉTS).

CRÉDITS

Attestation de quinze crédits en technologie de l'information.

OBJECTIFS

Sous la thématique de l'Ingénierie des systèmes, le programme court vise l'acquisition des compétences fondamentales qui, sur le plan technologique, doivent être l'apanage des responsables du développement et de l'intégration de la technologie de l'information dans les organisations. L'étudiant y suit cinq cours pour un total de 15 crédits, tout en se voyant offrir une certaine marge de manœuvre quant au choix de cours.

Les activités du programme court se répartissent en cinq modules qui correspondent à des groupes de compétences jugées fondamentales et incontournables dans le contexte actuel de l'évolution de la technologie de l'information. Ces modules sont :

Module 1 : Systèmes de télécommunications ; Module 2 : Systèmes à base de connaissances ; Module 3 : Systèmes multimédias ; Module 4 : Bases de données et interfaces et Module 5 : Architecture des systèmes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en génie, sciences appliquées, informatique, administration ou gestion, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ;

ou

être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, dans un autre domaine, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,0 (sur 4,3) et posséder les connaissances ou l'expérience jugées suffisantes ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Dans tous les cas, le dossier du candidat doit démontrer qu'il possède une maîtrise adéquate de l'utilisation courante de l'informatique. Un test peut être exigé.

Le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Le candidat devra être capable de lire et de comprendre les textes écrits en langue anglaise.

Cheminement dans le programme

L'étude du dossier d'admission inclut le classement de l'étudiant dans un profil tenant compte de ses connaissances antérieures en technologie de l'information (avancé, moyen, débutant). Un cheminement lui est suggéré en fonction de ce profil.

LISTE DES ACTIVITÉS

Les activités du programme court sont celles indiquées dans le Bloc 1 (Ingénierie des systèmes) de la maîtrise ès sciences et du D.E.S.S. en technologie de l'information.

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc 1 : Ingénierie des systèmes (15 crédits)

Quatre cours choisis dans au moins deux des quatre premiers modules suivants ; le cinquième module est obligatoire.

Module 1 - Systèmes de télécommunication

ETI6005 Communications télématiques
GPA785 Téléinformatique et réseaux (4 cr.)
MGL825 Télématique et réseaux

L'activité suivante est offerte sur le Web ou à distance : ETI6005.

Module 2 - Systèmes à base de connaissances

GPA779 Application des systèmes experts et des réseaux de neurones ou le cours
INF6500 Systèmes à base de connaissances dans les organisations
TEC6200 Technologie de l'information et développement cognitif

Les activités suivantes sont offertes sur le Web ou à distance : INF6500- TEC6200.

Module 3 - Systèmes multimédias

SYS840 Graphisme et synthèse d'image
TEC6205 Introduction au multimédia

L'activité suivante est offerte sur le Web ou à distance : TEC6205.

Module 4 - Bases de données et interfaces (3 cr.)

GPA775 Bases de données (INF1255 ou INF125 Introduction à la programmation (ÉTS) ou INF1200 (TELUQ). Des connaissances équivalentes peuvent suffire.)

ou le cours

INF7115 Bases de données
MGL820 Programmation interface usager-machine

Module 5 - Architecture des systèmes (3 cr.)

Le cours suivant est obligatoire :

INF7215 Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ; MGL7126)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

REMARQUES IMPORTANTES

1. Certaines activités requièrent des préalables ou des connaissances équivalentes. L'étudiant doit donc ajuster son choix de cours en fonction de sa formation ou de son expérience passée.
2. Les préalables des cours offerts sont présentés ci-dessous.
 - 2.1 Les cours GPA775, et INF7115 ont normalement comme préalables le cours INF125 (ÉTS) ou le cours INF1200 (TELUQ) ou le cours INF1255 (UQAM). Des connaissances équivalentes peuvent suffire.
 - 2.2 Le cours GPA779 s'adresse à des étudiants possédant une solide formation en programmation informatique.
 - 2.3 Le cours INF7215 a normalement comme préalables le cours GPA775 (ÉTS) ou le cours INF7115 (UQAM). L'un des cours du module 1 Systèmes de télécommunication doit également être suivi au préalable. Des connaissances équivalentes peuvent suffire.
3. Quelques cours sont des cours de premier cycle. Cependant, le total des crédits de ces cours ne peut être supérieur à six.
4. Un étudiant ayant suivi le cours GPA785 ou MGL825 ne sera pas autorisé à prendre ensuite le cours ETI6005. L'inverse, par contre, peut s'avérer un choix pertinent.

Passerelle

Les quinze crédits de ce programme court seront reconnus en bloc à l'étudiant s'il poursuit sa formation jusqu'au diplôme ou la maîtrise.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

BACCALAURÉAT EN ACTUARIAT

7021

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

L'actuariat est la discipline qui s'intéresse à l'étude de l'impact financier des événements futurs aléatoires. L'actuaire évalue donc les coûts reliés aux événements futurs qui touchent les individus et qui ont un impact sur leur situation financière à savoir le décès, la maladie, l'invalidité et la retraite. De plus l'actuaire étudie les marchés financiers et les modèles mathématiques qui permettent de les décrire. L'actuaire est habituellement employé par les compagnies d'assurance, les bureaux de consultation ou les organismes gouvernementaux. Le programme de baccalauréat en actuariat s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux mathématiques et qui désirent poursuivre leur carrière dans le domaine de l'actuariat et de la finance.

Le programme vise donc deux objectifs : le premier est d'assurer une formation générale centrée sur la poursuite de la rigueur, le développement de l'esprit d'analyse et l'habileté à concevoir, élaborer et manipuler des modèles quantitatifs. Le second est de transmettre la compétence professionnelle indispensable à la pratique de l'actuariat.

Le titre d'actuaire à savoir Fellow de l'Institut Canadien des Actuaire (F.I.C.A.) s'obtient par la réussite à une série d'examens professionnels. Les activités d'enseignement du programme ont été conçues en fonction de ces exigences professionnelles et préparent aux examens ayant une forte composante mathématique, examens qui représentent environ la moitié des examens requis par l'Institut Canadien des Actuaire. Un programme d'étude de deuxième cycle permet l'étude des sujets imposés par la série d'examens avancés en actuariat.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en mathématiques (industrie, commerce, services, etc.).

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires.

Bases Expérience et Études universitaires

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349

- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z : cours d'appoint MAT0339.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants :

00UN, 00UP et 00UQ .

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables. Seuls les préalables siglés ACT ou MAT concernent ce programme.)

Le candidat n'ayant aucune connaissance en informatique aurait intérêt à suivre le cours INF0330 avant de suivre le cours de programmation. Toutefois, ce cours ne sera pas comptabilisé dans son cheminement.

26 cours obligatoires choisis comme suit (78 crédits) :

•les quatre cours de mathématiques suivants (15 crédits) :

MAT1112	Calcul I
MAT2070	Probabilités I (MAT1112)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3080	Statistique I (MAT2070)

•les dix-neuf cours d'actuariat suivants (57 crédits) :

ACT1021	Introduction à l'assurance de personnes
ACT1040	Introduction à l'assurance IARD
ACT2025	Mathématiques financières I
ACT2040	Assurances IARD : tarification et évaluation (ACT1040 ; MAT2070)
ACT2121	Actuariat I (MAT1112 ; MAT2070)
ACT2220	Mathématiques financières II (ACT2025)
ACT2320	Mathématiques financières III (ACT2025 ; ACT2220)
ACT3030	Mathématiques actuarielles I (ACT1021 ou DSA5401 ; ACT2025 ; MAT2070)
ACT3040	Crédibilité (MAT3080)
ACT3122	Actuariat II (ACT1021 ; ACT2025)
ACT4020	Mathématiques actuarielles II (ACT3030)
ACT4121	Mathématiques actuarielles III (ACT3030)
ACT4320	Actuariat et informatique (ACT4020)
ACT4545	Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (DSA2515 ou DSA5451))
ACT5001	Régimes de retraite : évaluation (ACT1021 ou DSA5401 ; ACT4020)
ACT5002	Assurances collectives : tarification et évaluation (ACT1021 ou DSA5401)
ACT5120	Modèles de survie (MAT3080)
ACT6420	Modèles de prévision (MAT3080)
MAM6030	Actuariat et société (ACT1021 ; ACT2121 ; ACT3030)

•les deux cours d'économie suivants (6 crédits) :

ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I

•le cours d'anglais suivant (3 crédits) :

ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues)

au moins trois cours parmi les suivants (au moins 9 crédits) :

ACT5005	Assurances individuelles : tarification et évaluation en assurance (ACT4320 ; ACT4020)
ACT6000	Séminaire en actuariat (ACT2320 ; ACT4020 ; ACT4545)
ACT6121	Actuariat III (ACT4020 ; ACT4121 ; MAT3071)
ACT6220	Mathématiques financières IV (ACT2320 ; MAT3071)
MAM5160	Stage (Avoir complété 45 crédits du programme)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Cours complémentaire (maximum d'un cours) (3 crédits) :

DSA3300	Marketing
INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1013	Analyse I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO4540	Planification successorale (SCO5322 ou ACT4545)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou DSA3500 ou DSA3515)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le cours MAT1110 peut être suivi en même temps que le cours MAT2070.
- ANG3027 *Intermediate English Skills for Business* : Pour s'inscrire au cours d'anglais, l'étudiant doit passer un test de classement à l'École de langues de l'UQAM. Le résultat du test déterminera le niveau du cours auquel l'étudiant pourra s'inscrire. Si le résultat du test démontre que l'étudiant doit suivre un ou deux cours préalables au cours ANG3027, ces cours ne pourront compter dans le programme de l'étudiant.

Des frais de 25 \$ sont chargés pour la passation du test. Aucune reconnaissance d'acquis ne peut être accordée pour le cours d'anglais. Toutefois, l'étudiant ayant réussi un test démontrant la maîtrise du contenu du cours pourra suivre à la place un cours complémentaire supplémentaire.

BACCALAURÉAT EN BIOCHIMIE

7008

Les étudiants diplômés de ce programme sont admissibles à l'Ordre des Chimistes du Québec (O.C.Q.).

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 94 crédits.

OBJECTIFS

La biochimie est une science qui a pour but d'étudier et de comprendre les fonctions biologiques et les propriétés chimiques et physiques des substances qui forment les organismes vivants et interagissent avec eux.

Le programme vise plus spécialement à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la compréhension et à la pratique de la biochimie en général. Il les prépare à la poursuite d'études de cycles supérieurs en biochimie ou dans des disciplines connexes. Après l'obtention de leur diplôme, ils peuvent oeuvrer dans les domaines pharmaceutique, agro-alimentaire, chimique, biomédical, en environnement et autres domaines connexes, que ce soit comme agent de recherche, formateur, communicateur, à titre de professionnel ou d'expert en biochimie.

Après l'acquisition d'une formation de base surtout en chimie et en biologie, les études débouchent sur l'approfondissement des connaissances et des habiletés dans des champs plus spécifiques à la biochimie et ses applications.

En plus de répondre aux finalités du premier cycle que sont l'acquisition d'une formation fondamentale et professionnelle doublée d'une bonne culture scientifique générale, le programme de biochimie vise, de façon particulière, le développement de connaissances et d'habiletés relatives à :

1. la conceptualisation et la réalisation de travaux scientifiques ;
2. la production de rapports de travaux, d'expertises ou d'analyses ; la communication des résultats de recherche sous une forme scientifique ou vulgarisée ;
3. l'acquisition, l'organisation, le tri et la synthèse de l'information relative aux travaux en biochimie ;
4. la détermination de la composition et de la qualité des biens et produits, des matériaux, des procédés et des appareils dans le but d'assurer un contrôle de la qualité et d'établir un diagnostic.

Le programme vise en outre le développement :

1. des capacités d'analyse et de synthèse ;
2. d'une curiosité scientifique et d'une pensée critique ;
3. des attitudes professionnelles de rigueur, de respect, d'éthique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.BO)

ou
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

ou
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X

et un parmi :

- 00UP ou 01Y2 ou 022Y

MAT 201-502, 201-602.

PHY : un cours

ou

- 2) les techniques suivantes :

210.03 techniques de chimie-biologie

210.AA techniques de laboratoire : biotechnologies

231.03 transformation des produits de la mer

Remarque

DEC en sciences de la nature : Les étudiants auraient avantage à avoir atteint l'objectif de formation 00XV ou son équivalent*.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la biochimie (en laboratoire, comme enseignant, etc.).

ou**Base Études universitaires**

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées, dans un domaine connexe.

ou

être titulaire d'un certificat en analyse chimique, en énergie, en sciences et techniques de l'eau, en sciences de l'environnement ou l'équivalent.

Bases Expérience et Études universitaires

De plus, tous les candidats devront avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UK ou 01Y5 ou 022V ; 00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH ; 00UN ou 01Y1 ou 022X et 00UP ou 01Y2 ou 022Y.

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN et 00UP, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas. Un candidat ne peut être admis s'il a plus de deux cours d'appoint à compléter.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours reliés aux sciences biologiques (15 crédits) :

BIO1010	Biologie cellulaire
BIO3530	Microbiologie générale (BIO1010)
BIO3600	Physiologie animale (ou concomitant(s) : BIO3351)
BIO4020	Génétique (BIO1010)
BIO5123	Immunologie (BIO3530 ; BIO4020 ; BIO4561)

Cours reliés aux sciences chimiques (24 crédits) :

CHI1104	Chimie analytique et spectroscopie
CHI1301	Chimie organique I
CHI1402	Thermodynamique chimique
CHI1515	Techniques analytiques (ou concomitant(s) : CHI1103 ; CHI1301)
CHI2300	Chimie organique II (CHI1301)
CHI2323	Chimie bio-organique (CHI2300)
CHI2441	Chimie physique II-B (CHI1402)
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)

Cours reliés aux sciences biochimiques (40 crédits) :

BIO3351	Biochimie structurale et énergétique (CHI1402)
BIO4561	Métabolisme (BIO3351)
BIO6031	Méthodologie biochimique
BIO6522	Toxicologie et pharmacologie (BIO3351 ; BIO3600)
BIO6655	Biochimie végétale (BIO4561)
BIO6963	Biologie moléculaire (BIO3530 ; BIO4020 ; BIO4561)
CHI3461	Enzymologie (BIO4561 ; CHI2441)
CHI3483	Macromolécules biologiques (BIO4561 ; CHI2441)
CHI3490	Biochimie de la régulation cellulaire (BIO6963)
CHI3513	Biochimie expérimentale I (CHI1515 ; cours concomitant : BIO3351)
CHI3533	Biochimie expérimentale II (CHI3513)
CHI3550	Biochimie instrumentale (CHI3533)
CHM5011	Stage (4 cr.)
CHM5021	Activité de synthèse en biochimie (4 cr.)

Cours relié à l'éthique scientifique (3 crédits) :

CHI3900	Pratique professionnelle de la chimie et de la biochimie

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

Il est possible, par un choix judicieux de cours, de parfaire ses connaissances dans un domaine relié à l'industrie pharmaceutique ou alimentaire aux biotechnologies (incluant le génie biochimique), à la biochimie médicinale, à la toxicologie ou à l'environnement. Le choix peut se faire aussi en fonction de la poursuite d'études de cycles supérieurs dans un domaine précis.

BIO2730	Histologie (BIO1010)
BIO3020	Embryologie (BIO1010)
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
BIO4040	Virologie générale (BIO3530)
BIO4530	Étude expérimentale du métabolisme microbien (BIO3530 ou BIO4020)
BIO6051	Microorganismes et bioprocédés (BIO3530)
BIO6570	Biotechnologie végétale (BIO6655)
BIO6580	Biotechnologies cellulaires (BIO3351 ; BIO3530)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2313	Travaux pratiques en synthèse organique (CHI1113 ou CHI1515 ; CHI2300)
CHI2520	Analyses biochimiques cliniques (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2530	Bioessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2560	Biochimie des agresseurs toxiques (BIO3351)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3300	Chimie organique IV (CHI2300)
CHI3320	Chimie médicinale (CHI2323)
CHI3561	Biochimie de la nutrition humaine (BIO3351)
CHI3570	Biochimie des membranes (BIO4561 ; CHI2441)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Deux cours choisis parmi les blocs suivants (6 crédits) :**•Sciences et société**

FSM3000	Histoire des sciences
FSM4000	Sciences et société
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
PHY3000	La technologie au service de la société I
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies

•Sciences connexes

INF1025	Outils de bureautique et Internet
INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1510	Calcul
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
SCT3532	Les origines de l'espèce humaine

•Communication et formation

DID2595	Didactique des sciences I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

•Santé et sécurité au travail

BIO6300	Santé au travail (BIO3600)
BIO6531	Toxicologie cellulaire et systémique (BIO6522)
JUR6585	Droit de la santé et de la sécurité au travail

•Normes environnementales

BIO6511	Éléments d'écotoxicologie (BIO3351)
JUR1008	Droit, santé et environnement
JUR1023	Droit de l'environnement

•Administration

ECO1300	Analyse microéconomique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1163	Comportement organisationnel
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours suivants sont normalement suivis au premier trimestre d'études : BIO1010, CHI1104, CHI1301, CHI1402, cours complémentaire.

Le cours BIO6031 doit être suivi durant la troisième année du baccalauréat et doit normalement précéder le stage.

Le stage CHM5011 ou l'activité de synthèse CHM5021 doivent normalement se réaliser durant le dernier trimestre d'études. L'accès au stage CHM5011 est réservé aux étudiants ayant une moyenne cumulative supérieure à 2,5/4,3.

L'activité de synthèse CHM5021 est offerte exclusivement aux étudiants ayant une moyenne inférieure à 2,5/4,3.

Des connaissances élémentaires en informatique sont nécessaires, à défaut de quoi le cours INF1025 doit être suivi comme cours au choix au premier trimestre.

BACCALAURÉAT EN BIOLOGIE EN APPRENTISSAGE PAR PROBLÈMES 7013

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme est offert selon une nouvelle approche pédagogique. Cette approche pédagogique, où les connaissances s'acquièrent à partir d'analyses de cas concrets, en petits groupes dans lesquels les enseignants agissent à titre de tuteur-professeur, favorise particulièrement la poursuite des objectifs d'*autonomie et de responsabilité* qui se développeront graduellement chez l'étudiant, au fil de son cheminement dans le programme d'études. Par ce système pédagogique, l'étudiant pourra ainsi développer une attitude active, envers sa formation, qui se manifeste par une curiosité face à la biologie, une ouverture d'esprit, ainsi qu'une reconnaissance de la diversité des approches d'un problème ou d'une situation.

Puisque le programme favorise l'intégration des disciplines plutôt que leur juxtaposition, les étudiants auront acquis, au terme de leur curriculum, un ensemble de connaissances scientifiques multidisciplinaires et auront développé un ensemble d'habiletés, ce qui leur permettra d'exercer de façon efficace et responsable leur profession de biologiste.

Le programme consiste en une formation générale en biologie pendant les deux premières années, suivie d'une spécialisation en troisième année. Les connaissances présentées à l'étudiant s'articulent autour des éléments suivants : les êtres vivants et leur diversité ; les différents niveaux d'organisation ; de la molécule aux communautés ; et les interactions environnementales de nature abiotique et biotique.

La troisième année est une année de spécialisation permettant à l'étudiant de se spécialiser dans l'une des trois options suivantes : *écologie, biologie moléculaire et biotechnologie, toxicologie et santé environnementale*. De plus, il participe aussi à un *projet multidisciplinaire* ainsi qu'à un *colloque multidisciplinaire*, où l'accent sera mis sur la participation à l'échange d'informations et d'idées entre les étudiants des différentes options, ainsi que sur la diffusion des connaissances. La troisième année vise donc l'intégration pratique des connaissances acquises lors des deux années précédentes, mais aussi l'acquisition et la maîtrise de nouvelles connaissances en fonction des options.

En choisissant l'option **toxicologie et santé environnementale**, les étudiants seront formés à l'étude des effets des polluants sur la vie végétale et animale, ceux de l'environnement de travail sur le fonctionnement de l'organisme humain, ceux des pesticides sur la vie animale, etc. En choisissant l'option **biologie moléculaire et biotechnologie**, les étudiants seront en mesure d'oeuvrer dans les laboratoires de contrôle de qualité ou dans les services de diagnostics ou bien d'oeuvrer dans les laboratoires ou industries de production de substance biologiques où sont utilisées, entre autres, les biotechnologies. Les étudiants de l'option **écologie** acquerront des connaissances axées sur l'étude des populations et seront familiarisés avec les méthodes d'étude sur le terrain (et en laboratoire comme complément).

Ainsi l'étudiant sera préparé à des activités telles que la protection de l'environnement, l'aménagement et l'utilisation des ressources renouvelables. L'atteinte des objectifs pratiques sera rendue possible grâce à un trimestre régulier d'été sur le terrain. En plus des connaissances théoriques, les étudiants feront l'apprentissage des méthodes de travail usuelles de terrain.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.
Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.B0)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en arts, lettres et sciences (D.E.C. intégré : 700.A0)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques, en techniques physiques ou en techniques en soins infirmiers ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie et mathématiques.

Remarque

DEC en sciences de la nature : Les étudiants auraient avantage à avoir atteint l'objectif de formation suivant ou son équivalent* : 00XV.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la biologie (en laboratoire médical ou de recherche, sur le terrain en ichtyologie, ornithologie, entomologie, etc.).

Le candidat dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances suffisantes en biologie, en chimie, en mathématiques ou en physique devra rencontrer le directeur du programme (objectifs de formation ou leur équivalent* : 00UK, 00UL, 00UN, 00UP et 00UR ou 01Y7). Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint en fonction des objectifs de formation à rencontrer. Un candidat ne peut être admis s'il a plus de deux cours d'appoint à compléter. Aucune admission conditionnelle n'est possible si la formation en physique ou en biologie n'est pas suffisante.

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ès sciences ou ès sciences appliquées dans un domaine connexe et posséder les connaissances équivalentes à un cours de niveau collégial en chimie et un en mathématiques.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque

L'étudiant inscrit au certificat en écologie (4201) et désirant changer de programme devra avoir réussi huit cours (24 crédits) du certificat (dont cinq cours (15 crédits) siglés BIO) avec une moyenne d'au moins 2,5/4,3 et posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial suivants : chimie et mathématiques. Les cours devront être réussis avant le début du premier trimestre au baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes.

COURS À SUIVRE

Structure du programme

Le programme de quatre-vingt-dix crédits est réparti sur trois années. La matière à couvrir est divisée en unités. Une seule unité est traitée à la fois, la durée d'une unité pouvant varier de une à neuf semaines selon l'importance du thème. Les deux premières années, le nombre de semaines de l'unité correspond également au nombre de crédits accordés à chaque unité. Chaque trimestre de quinze crédits se termine par une unité d'intégration et d'évaluation d'une valeur de un crédit mais d'une durée de deux semaines. La durée totale du trimestre est de seize semaines.

Unités composant le programme

(À moins d'indication contraire, le nombre de crédits d'une unité est de 3 ; les cours entre parenthèses sont préalables).

La première année du programme de biologie comporte les unités suivantes :

Premier trimestre

BIA1000	Échantillonnage et observation sur le terrain (1 cr.)
BIA1200	Évolution et sélection naturelle (2 cr.)
BIA1301	Diversité végétale (7 cr.)
BIA1400	Diversité des micro-organismes
Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)	

Deuxième trimestre

BIA1601 Diversité animale (7 cr.)
 BIA1700 Organismes et environnement (6 cr.)
 Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)

La deuxième année du programme de biologie comporte les unités suivantes :**Premier trimestre**

BIA2001 Biochimie et biologie cellulaire (5 cr.)
 BIA2002 Réplication et expression des gènes (4 cr.)
 BIA2101 Métabolisme et régulation des végétaux (5 cr.)
 Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)

Deuxième trimestre

BIA2201 Régulation animale et humaine (6 cr.)
 BIA2500 Mécanismes de défense (4 cr.)
 BIA2600 Interaction environnementale (4 cr.)
 Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)

La troisième année du programme est présentée en fonction des trois options :**Option écologie****•Premier trimestre**

BIA3010 Méthodologie en écologie (9 cr.)
 BIA3510 Spécialisation I en écologie (4 cr.)
 Cours d'ouverture (à déterminer) (3 cr.)

•Deuxième trimestre

BIA3511 Spécialisation II en écologie (5 cr.)
 BIA4100 Projet expérimental ou stage (5 cr.)
 Trois crédits de spécialisation hors concentration choisis avec l'accord de la direction du programme.

Option biologie moléculaire et biotechnologie**•Premier trimestre**

BIA3020 Méthodologie biochimique
 BIA3520 Spécialisation I en biologie moléculaire et biotechnologie (6 cr.)
 BIA3522 Spécialisation II en biologie moléculaire et biotechnologie (4 cr.)
 Cours d'ouverture (à déterminer) (3 cr.)

•Deuxième trimestre

BIA3021 Méthodologie en biotechnologie (5 cr.)
 BIA4100 Projet expérimental ou stage (5 cr.)
 Trois crédits de spécialisation hors concentration choisis avec l'accord de la direction du programme.

Option toxicologie et santé environnementale**•Premier trimestre**

BIA3030 Méthodologie en physiologie et en toxicologie (6 cr.)
 BIA3530 Spécialisation I en toxicologie et santé environnementale (6 cr.)
 Cours d'ouverture (à déterminer) (3 cr.)

•Deuxième trimestre

BIA3531 Spécialisation II en toxicologie et santé environnementale (6 cr.)
 BIA4100 Projet expérimental ou stage (5 cr.)
 Trois crédits de spécialisation hors concentration choisis avec l'accord de la direction du programme.

un cours à option choisi dans la liste suivante (pour toutes les concentrations) :

CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie
 ECO1470 Écologie, économie et environnement (TÉLUQ)
 FSM1001 Initiation à la pensée scientifique
 FSM3500 Histoire des sciences et des technologies
 INF1105 Introduction à la programmation scientifique
 PHI2003 Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
 SCT3010 Pédologie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Statut étudiant : En étant admis au baccalauréat en biologie dans le système d'apprentissage par problèmes (APP), l'étudiant s'inscrit à quinze crédits par trimestre. Après six trimestres consécutifs, l'étudiant a terminé son baccalauréat de 90 crédits et sera diplômé. L'étudiant est déclaré *étudiant à temps complet* et a l'obligation de suivre le cheminement du programme.

Reconnaissance des crédits : La note globale de l'unité est obtenue par l'évaluation de l'ensemble des activités (tutoriaux, travaux pratiques, travaux complémentaires). La notation utilisée sera identique à celle du système traditionnel.

Poursuite des études : L'étudiant devra obtenir la *note D* et plus pour réussir l'unité. S'il échoue, il pourra se présenter à un examen de reprise avant le début

des cours du semestre suivant. L'étudiant qui échoue à son examen de reprise sera autorisé à s'inscrire au semestre suivant si la moyenne de ses résultats pour le trimestre est supérieure ou égale à 2,0/4,3. Il devra aussi, l'année suivante, se réinscrire à cette unité et recevoir l'encadrement approprié afin de réussir l'examen de cette unité ; l'étudiant ne pourra poursuivre ses études dans le programme de baccalauréat en biologie en APP en cas de nouvel échec à cette unité. L'étudiant ayant eu un échec dans une unité ainsi qu'au premier examen de reprise et dont la moyenne des résultats pour le trimestre est inférieure à 2,0/4,3 ne pourra poursuivre son cheminement dans le programme APP ; il devra reprendre son semestre l'année suivante.

Connaissance de l'anglais : Étant donné qu'une partie des références bibliographiques sont en anglais, la connaissance de cette langue est un atout. L'étudiant pourra d'ailleurs choisir de suivre un cours d'anglais à l'École de langue de l'UQAM comme cours de spécialisation complémentaire.

Description des unités

Le contenu du programme est découpé en 21 ou 22 unités, selon l'option, réparties sur les trois années du programme. Le contenu d'une unité est vu à travers un certain nombre de problèmes ou situations (PROSIT) analogues à ceux que l'étudiant rencontrera dans sa vie professionnelle et qui sont présentés et analysés lors des tutoriaux. De plus, des travaux pratiques en laboratoire, reliés au problème ou à la situation à l'étude, sont prévus à chaque semaine. Une unité particulière peut également comprendre un certain nombre d'exposés magistraux, de conférences ou de colloques, permettant d'apporter un complément d'information.

Travaux pratiques

Outre le contenu des tutoriaux, les unités du programme comprennent aussi des séances de travaux pratiques. En première année, ces activités visent d'abord l'apprentissage des différentes techniques, des différents équipements. On abordera les thèmes suivants : utilisation du microscope, techniques en microbiologie, clé d'identification, dissection. En deuxième année, les travaux pratiques serviront au développement des habiletés méthodologiques ; on y abordera notamment les questions de manipulation des matières dangereuses, manipulation des animaux, sécurité en laboratoire, et, de façon plus précise, les techniques permettant les analyses au niveau de l'organe, de la cellule et de la molécule. Les expériences réalisées seront reliées à une situation concrète, ou à un problème particulier. En troisième année, l'organisation des travaux pratiques sera différente de celle rencontrée dans les deux premières années, pour permettre d'aborder des problèmes de recherche plus complexes. Afin d'évaluer les habiletés pratiques développées dans les travaux pratiques et en laboratoire, certaines formules ont été prévues : examen en laboratoire d'identification, formule de parcours de stations où l'étudiant effectue un parcours pendant lequel il est confronté à certaines situations où il doit démontrer sa maîtrise de différentes habiletés ; de plus, on exigera de l'étudiant qu'il rédige un rapport, ce qui contribuera au développement des habiletés de communication écrite.

Activités complémentaires, conférences

Il s'agit ici d'un type d'activité s'adressant à deux ordres de préoccupation différents : d'une part, il peut être difficile, dans le cadre de certaines unités, d'aborder par le biais d'une mise en situation ou d'un problème certains sujets précis ; dans ce cas, le directeur d'unité peut prévoir quelques heures de cours complémentaires, la participation de conférenciers, permettant notamment de présenter aux étudiants certains points d'intérêt particuliers ou des développements technologiques de pointe. Ces activités peuvent aussi prendre la forme d'ateliers permettant l'apprentissage de certaines techniques se rapportant au contenu de l'unité.

D'autre part, le Comité qui assume la coordination de l'ensemble des unités du programme, pourra prévoir des activités complémentaires, sous la forme d'ateliers, portant par exemple sur l'informatique, la biostatistique, l'écriture scientifique, sur une langue seconde. Ces ateliers pourraient aussi prendre la forme d'une aide au développement d'habiletés méthodologiques générales, pour les étudiants qui démontreraient des faiblesses à ce niveau.

BACCALURÉAT EN CHIMIE**7626**

Les étudiants diplômés de ce programme sont admissibles à l'Ordre des Chimistes du Québec (O.C.Q.).

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 94 crédits.

OBJECTIFS

La chimie est une science qui a pour but d'étudier et de comprendre les propriétés chimiques, physiques et dynamiques des substances qui forment la matière qui nous entoure, de les transformer, les analyser et les caractériser.

Le programme permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la compréhension et à la pratique de la chimie en général. Après l'acquisition d'une formation de base en chimie, les études débouchent sur l'approfondissement des connaissances et des habiletés dans des champs plus spécialisés de la chimie et de ses applications.

Le programme vise le développement de connaissances et d'habiletés relatives à la conceptualisation et la réalisation de travaux scientifiques ; la production de rapports de travaux, d'expertises ou d'analyses et la communication des résultats sous une forme scientifique ou vulgarisée ; l'acquisition, l'organisation, le tri et la synthèse de l'information relative aux travaux en chimie ; la détermination de la composition et de la qualité des biens et produits, des matériaux, l'analyse des procédés et des performances des appareils dans le but d'assurer un contrôle de la qualité et d'établir un diagnostic. Le programme vise en outre le développement des capacités d'analyse et de synthèse ; d'une curiosité scientifique et d'une pensée critique ; des attitudes professionnelles de rigueur, de respect et d'éthique.

Après l'obtention de son diplôme, l'étudiant peut oeuvrer dans les domaines pharmaceutiques, les laboratoires d'analyse, l'environnement, l'inspection, la science des matériaux et autres domaines connexes, que ce soit comme chimiste, agent de recherche, communicateur, à titre de professionnel ou d'expert en chimie. Il est préparé à poursuivre des études avancées en chimie ou dans des disciplines connexes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.B0) ou l'équivalent et avoir atteint l'objectif de formation suivant ou son équivalent* : 00XV

ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH ; 00XV
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X

et un parmi

00UP ou 01Y2 ou 022Y ou leur équivalent*

MAT 201-502, 201-602

PHY : 2 cours.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de laboratoire : chimie analytique (210.AB) et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la chimie (en laboratoire, comme enseignant, etc.).

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées, dans un domaine connexe

ou

être titulaire d'un certificat en analyse chimique, en sciences de l'environnement, en sciences et techniques de l'eau ou l'équivalent.

Bases Expérience et Études universitaires

De plus, tous les candidats devront avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH et 00XV ;
- 00UN ou 01Y1 ou 022X et 00UP ou 01Y2 ou 022Y ;
- 00UR ou 01Y7 et 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG.

Le candidat admissible, pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et 00UR ou 01Y7, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas. Un candidat ne peut être admis s'il a plus de deux cours d'appoint à compléter.

Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée si le candidat n'a pas atteint les objectifs suivants ou leur équivalent* :

- 00XV
- 00US ou 01YF et
- 00UT ou 01YG.

Ces objectifs devront être atteints dans un CEGEP, préalablement à l'admission au baccalauréat.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP*, disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 24 cours obligatoires suivants (73 crédits) :

BIO3351	Biochimie structurale et énergétique (CHI1402)
CHI1104	Chimie analytique et spectroscopie
CHI1113	Travaux pratiques en chimie organique
CHI1133	Travaux pratiques en chimie analytique
CHI1301	Chimie organique I
CHI1402	Thermodynamique chimique
CHI1641	Théorie de la spectroscopie (MAT1510)
CHI2104	Méthodes instrumentales (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2202	Les éléments et le tableau périodique
CHI2300	Chimie organique II (CHI1301)
CHI2313	Travaux pratiques en synthèse organique (CHI1113 ou CHI1515 ; CHI2300)
CHI2323	Chimie bio-organique (CHI2300)
CHI2403	Cinétique et chimie des solutions (CHI1402)
CHI2413	Travaux pratiques en chimie physique (CHI2403)
CHI2423	Électrochimie (CHI1402)
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3003	Projet de fin d'étude (4 cr.)
CHI3133	Spectroscopie appliquée (Cours concomitant : CHI2104)
CHI3141	Caractérisation de l'état solide (CHI2202)
CHI3173	Méthodes de séparation (CHI2104)
CHI3202	Chimie inorganique (CHI1641 ; CHI2202)
CHI3213	Travaux pratiques en chimie inorganique (CHI1641 ; CHI2202)
CHI3421	Polymères, colloïdes et interfaces (CHI2403)
MAT1510	Calcul

Le cours suivant, relié à l'éthique scientifique (3 crédits) :

CHI3900 Pratique professionnelle de la chimie et de la biochimie

COURS AU CHOIX

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

CHI1560	Introduction à la toxicologie biochimique (CHI1301)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2530	Bioessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2640	Structures et calculs moléculaires (CHI1641)
CHI2810	Analyse de l'air (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2832	Caractérisation chimique des eaux (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3320	Chimie médicinale (CHI2323)
CHI3450	Chimie des matériaux (CHI2202)
CHI3721	Chimie des procédés industriels (CHI1104 ; CHI1402)
CHI3830	Chimie du traitement des eaux (CHI1104 ; CHI2403)
SCT3110	Géochimie

ou tout autre cours pertinent, après entente avec la direction du programme.

COURS COMPLÉMENTAIRES

www.registrariat.uqam.ca

Trois cours choisis parmi tous les cours des blocs suivants (9 crédits) :

•Éthique

FSM1001	Initiation à la pensée scientifique
MOR4020	Défis moraux contemporains
MOR4131	Enjeux moraux de la science et de la technologie
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique

•Sciences connexes

BIO1010	Biologie cellulaire
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
ECO1081	Économie des technologies de l'information
INF1025	Outils de bureautique et Internet
INF1105	Introduction à la programmation scientifique
PHG2510	Science des matériaux
PHY1690	Introduction à l'astronomie
SCA2870	L'atmosphère urbaine
SCT2800	Analyse des sols
SCT5210	Géochimie des milieux sédimentaires

•Sciences et société

FSM3000	Histoire des sciences
FSM4000	Sciences et société
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
PHI4345	Valeur sociale de la science et de la technologie
PHY3000	La technologie au service de la société I
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies

•Communication et formation

DID2595	Didactique des sciences I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
ORH1163	Comportement organisationnel

•Normes environnementales

BIO6511	Éléments d'écotoxicologie (BIO3351)
JUR1008	Droit, santé et environnement
JUR1023	Droit de l'environnement
PHY3750	L'environnement urbain
POL5910	Politique de l'environnement
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
SCT1510	Géologie générale

ou tout autre cours pertinent, après entente avec la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours suivants sont normalement suivis au premier trimestre d'études :

CHI1104, CHI1301, CHI1402 et MAT1510.

Des connaissances élémentaires en informatique sont nécessaires dès le premier trimestre. À défaut de quoi, le cours INF1025 *Outils de bureautique et internet*, doit être suivi en début de programme.

Le cours CHI3003 doit normalement être réalisé durant le dernier trimestre d'études.

BACCALAURÉAT EN GÉNIE MICROÉLECTRONIQUE

7937

Ce programme comporte un profil coopératif et un profil sans stage. La mention «profil coopératif» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en ingénierie (B. Ing.)

Le programme est accrédité par le Bureau Canadien d'Accréditation des Programmes en Ingénierie. Ce diplôme donne accès au permis d'ingénieur émis par l'Ordre des ingénieurs du Québec ou par toutes associations professionnelles en ingénierie au Canada.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits. Le programme coopératif inclut trois stages rémunérés.

OBJECTIFS

L'objectif principal du programme consiste en l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés requises pour concevoir des composantes et des systèmes microélectroniques.

Ces compétences, qui prennent en premier lieu appui sur la formation de base de tout ingénieur, seront acquises par la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

Maîtrise des concepts et des lois fondamentales qui entourent les propriétés des matériaux (semi-conducteurs et autres) servant à la fabrication des composantes microélectroniques ; connaissance de la nature et des caractéristiques des phénomènes physiques propres à ces matériaux.

Initiation aux diverses techniques de fabrication des dispositifs semi-conducteurs en général et des composantes fortement miniaturisées en particulier.

Acquisition des connaissances et développement des habiletés requises pour concevoir des systèmes microélectroniques en fonction d'une application tout en sachant y intégrer une ou plusieurs composantes microélectroniques.

Acquisition des connaissances et développement des habiletés nécessaires à la programmation des éléments logiciels ou des composantes microélectroniques dans les systèmes microélectroniques, et à la réalisation d'outils logiciels d'aide à la conception de systèmes ou de composantes microélectroniques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les étudiants sont initialement admis au programme coopératif.

Le programme n'est pas contingenté.

Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ; **ou**

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, en techniques physiques, en informatique ou l'équivalent, et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- DEC en sciences

00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ; 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG ; 00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH.

- DEC techniques physiques, telles que technologies physique, avionique, de l'électronique, de conception électronique, de l'électronique industrielle, de systèmes ordines

00UP ou 01Y2 ou 022Y et 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ; 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG.

- DEC techniques en informatique

00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ; 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG.

Le candidat doit avoir obtenu son DEC avec une cote de rendement (cote R) en sciences supérieure ou égale à 24. Un dossier de candidature avec une cote R inférieure à 24 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, tel qu'établi lors d'une entrevue avec le directeur du programme, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant au moins deux ans dans le domaine.

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires en sciences ou en sciences appliquées.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,5/4,3. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 2,5/4,3 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme.

Bases Expérience et Études universitaires

Le candidat admissible devra, en outre, avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ; 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG ; 00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales, ou en génie, obtenu à l'extérieur du Québec après :
- au moins treize années de scolarité ou l'équivalent - à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne académique en sciences supérieure ou égale à 12/20. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 12/20 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme.

Pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349
- 00UQ et 01Y4 ou 02ZZ : cours d'appoint MAT0339

Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée si le candidat n'a pas atteint les objectifs suivants ou leur équivalent* : 00UL et 00UM, 00US ou 01YF, 00UR ou 01Y7, 00UT ou 01YG. Ces objectifs devront être atteints dans un CEGEP, préalablement à l'admission au baccalauréat.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

A. 111 crédits de cours obligatoires répartis comme suit :

Informatique (6 crédits)

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
INF2105	Programmation scientifique II (INF1105)

Mathématiques (15 crédits)

ING3400	Analyse appliquée pour ingénieurs (INF1105 ; MAT1111)
MAT1111	Calcul I
MAT1300	Algèbre linéaire et matricielle
MAT2780	Probabilités et statistiques (MAT1111)
MAT3113	Équations différentielles

Physique (21 crédits)

ING2120	Statique et dynamique (MIC6120)
ING2500	Thermodynamique (MAT1111 ; ING2000)
ING2510	Science des matériaux
ING3510	Résistance des matériaux (MAT1111 ; ING2120)
ING4221	Électromagnétisme (MAT1111 ; MAT1300)
ING4500	Physique des ondes (ING4221)
ING5400	Physique des semi-conducteurs (ING2510)

Chimie (3 crédits)

CHI1050	Chimie pour ingénieurs

Microélectronique (45 crédits)

MIC1065	Circuits logiques (INF1105)
MIC1115	Laboratoire d'électronique générale
MIC3215	Microprocesseurs I (MIC1065 ou MIC2110)
MIC3220	Signaux et systèmes (Pour le baccalauréat en génie microélectronique : MAT1300 ; ING3400. Pour le certificat en télécommunications : MAT1111 ; MAT1300 ; MAT3113.)
MIC3240	Principes de communications I (MAT2780 ; MIC3220 ; MIC2110 ou MIC4100)
MIC4100	Analyse de circuits (MAT1111 ; MAT1300 ; MAT3113 ; MIC1115)
MIC4120	Microélectronique I (INF1105 ; MIC4100)
MIC4220	Traitement numérique des signaux (INF2105 ; MIC3215 ; MIC5100)
MIC4240	Principes des communications II (MIC3240)
MIC5100	Compléments d'analyse de circuits (MIC3220 ; MIC4100)
MIC5120	Microélectronique II (MIC1065 ; MIC4120)
MIC6120	Technologies des circuits ITGE (ING5400)
MIC6130	Circuits intégrés programmables (MIC1065)
MIC6141	Circuits intégrés analogiques (MIC5100 ; MIC5120)
MIC6245	Circuits intégrés à très grande échelle (MIC5120 ; MIC6130)

Formation générale et cours complémentaires (18 crédits)

ECO5330	Analyse économique pour ingénieurs
FSM4000	Sciences et société

ING1000	Méthodologie des projets d'ingénierie
ING2000	Communication graphique
ING4001	Pratique professionnelle de l'ingénieur
JUR1009	Droit et génie

Cours-projet (3 crédits)

ING6310	Projet I (1 cr.)
ING6311	Projet II (2 cr.) (ING6310)

Programme coopératif, Stages (0 crédit)

ING3001	Stage I (0 cr.) (Avoir réussi 90 crédits)
ING3002	Stage 2 (0 cr.) (ING3001)
ING3003	Stage 3 (0 cr.) (ING3002)

Note : Chaque stage dure quatre mois.

B. Cours au choix : génie ou conception en génie (6 crédits) :

FSM3200	Projet
ING5240	Ondes électromagnétiques (ING4221)
ING6240	Ondes électromagnétiques guidées (ING4221)
MIC4215	Microprocesseurs II (MIC3215)
MIC4235	Utilisation des microordinateurs dans les systèmes de commande en temps réel (MIC3215)
MIC4250	Communication entre ordinateurs (INF1105 ; MIC1065 ou MIC2110)
MIC5245	Architecture de processeurs avancés (MIC4215)
MIC6135	Fiabilité et testabilité des circuits ITGE (MIC5120)
MIC6145	Aspects algorithmiques de la microélectronique (MIC5120)
MIC6150	Conception des systèmes microélectronique (MIC6245)
MIC616X	Sujets spéciaux en microélectronique
MIC6260	Circuits RF et microondes (MIC4120 ; PHG5240)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

C. Cours complémentaires (3 crédits) :

ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
BIO1570	Hygiène du milieu de travail
ECO1470	Écologie, économie et environnement (TÉLUQ)
FSM2001	L'être humain et son environnement
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3222	Planification et contrôle de projets
ORH1620	Administration des lois du travail
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
SOC6210	Sociologie de la technologie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le programme doit être suivi à temps complet selon la grille cheminement proposée.
- Pour s'inscrire au cours-projet ING6310, il faut avoir complété 90 crédits dans le programme.
- Le cours MAT1300 doit être suivi avant ou au même trimestre que les cours MAT3113 et ING3400.
- Le cours MAT3113 doit être suivi avant ou au même trimestre que le cours ING3400.
- Le cours MIC4120 doit être suivi avant ou au même trimestre que le cours MIC6130.
- Le cours MIC6141 doit être suivi avant ou au même trimestre que le cours MIC6260.
- Après quatre-vingt-dix crédits, les étudiants avec une note inférieure à 2,7 sur 4,3 ou qui n'ont pas d'organisme d'accueil pour les stages sont transférés au programme sans stage. Ils ont comme possibilité de faire cinq cours hors programme du certificat en télécommunications, pour terminer avec deux diplômes, avec la même durée d'étude que le programme coopératif.

BACCALAURÉAT EN GÉOLOGIE, CONCENTRATION EN GÉOLOGIE DES RESSOURCES

7429

BACCALAURÉAT EN GÉOLOGIE, CONCENTRATION EN GÉOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

7430

Les étudiants diplômés de ce programme sont admissibles à l'Ordre des Géologues du Québec (O.G.Q.).

Les deux concentrations seront mentionnées sur le diplôme respectif des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif du programme de baccalauréat en géologie est de former des géologues susceptibles d'être employés dans les domaines des ressources naturelles, de l'environnement et de la géographie physique, grâce à une formation fondamentale et appliquée. Les diplômés de ce programme seront qualifiés pour pouvoir travailler au sein d'organismes privés et publics qui oeuvrent dans les différents domaines cités. Les trois orientations préparent aussi à la recherche fondamentale ou appliquée, aux cycles supérieurs. Le programme comporte trois parties :

- 1) Le tronc commun permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base en géologie et de développer la démarche scientifique et les habiletés requises dans le domaine. Un accent particulier est mis sur l'approche de terrain, avec un camp, axé sur l'expérience pratique, à la fin des deux premières années d'étude, et sur l'approche quantitative, notamment en laboratoire.
- 2) Les deux concentrations permettent une orientation vers des grands domaines d'étude et d'application des Sciences de la Terre. Les concepts généraux y sont approfondis et complétés par des cours spécialisés et un camp de terrain de synthèse.
- 3) Des cours optionnels, pris dans plusieurs disciplines, permettent à l'étudiant de compléter sa formation soit vers une orientation professionnelle, soit vers des études supérieures.

La **concentration géologie des ressources** prépare l'étudiant à faire l'évaluation de n'importe quel terrain géologique pour en établir l'âge, la structure et la genèse ; elle le prépare aussi à participer à l'élaboration de la carte géologique d'une région et aux travaux d'exploration minière, et à rédiger des rapports de synthèse.

La **concentration géologie de l'environnement**, par son approche pluridisciplinaire, prépare l'étudiant à reconnaître les fondements géologiques des environnements récents, et à évaluer et à corriger les effets géologiques des activités humaines sur l'environnement, à différentes échelles : analyse des impacts industriels, agricoles et urbains sur l'eau, le sol, les ressources et l'aménagement ; gestion des déchets et des résidus miniers ; prévision des risques naturels ; interactions entre les processus géologiques, climatiques et biologiques. La formation prépare à l'élaboration de rapports interdisciplinaires, indispensables pour tout développement équilibré.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base d'admission : DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.B0)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques, physique.

ou

Base d'admission : Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la géologie ou dans des domaines connexes (bureaux d'ingénieurs-conseils, assistance technique en géologie ou géophysique, géodésie, cartographie, aménagement du territoire, etc.).

ou

Base d'admission : Études universitaires

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires en sciences ou en sciences appliquées ou l'équivalent.

Bases d'admission : Expérience et Études universitaires

De plus, tous les candidats devront posséder les connaissances suffisantes dans chacun des domaines suivants : biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

Le candidat dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances suffisantes de calcul sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0349 *Calcul différentiel et intégral*.

Le candidat dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances suffisantes de chimie pourrait se voir imposer la réussite d'un cours d'appoint.

ou

Base d'admission : Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN GÉOLOGIE

TRONC COMMUN : treize cours (39 crédits)

SCT1111	Minéralogie
SCT1210	Géomorphologie
SCT1323	Introduction à la pétrologie
SCT1510	Géologie générale
SCT1521	Télédétection et photogéologie
SCT2081	Cartographie géologique et géomatique
SCT2210	Paléontologie
SCT2610	Méthodes géophysiques
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
SCT3210	Géologie structurale (SCT2081)
SCT3220	Stratigraphie (SCT1323)
SCT3510	Traitement de données géologiques, géomathématiques
SCT4220	Sédimentologie (SCT1323)

CONCENTRATION GÉOLOGIE DES RESSOURCES (code 7429) : treize cours

•cours de concentration : dix cours (30 crédits) :

SCT2110	Optique cristalline (SCT1111)
SCT3110	Géochimie
SCT4110	Géochimie des roches cristallines
SCT4410	Gîtes Métallifères (SCT1323)
SCT4810	Camp de cartographie géologique
SCT5121	Pétrologie des roches ignées (SCT2110)
SCT5510	Tectonique des plaques (SCT3210)
SCT6110	Géologie du Précambrien (SCT3210)

SCT6520	Géologie du Phanérozoïque (SCT3210 ; SCT4220)
SCT6810	Camp de terrain : études thématiques (SCT6110)
Notes : Le cours SCT4810 doit être suivi à la fin de la deuxième année du baccalauréat. Une évaluation globale est réalisée à ce moment.	
Le cours SCT6810 doit être suivi à la troisième année du baccalauréat.	
•trois cours de spécialisation : parmi les suivants dont au moins deux ne portant pas le sigle SCT (9 crédits) :	
CHI2815	L'environnement industriel
GEO2093	Cartographie thématique
GEO3072	Cartographie intégrée par ordinateur (GEO2093)
GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093)
SCT3582	Géologie des ressources minérales et énergétiques (SCT1111 ; SCT1323)
SCT5141	Géochronologie
SCT5410	Métallurgie (SCT4410)
SCT5900	Techniques d'exploration minière (SCT2610 ; SCT4410)
SCT6123	Pétrologie des roches métamorphiques (SCT2110 ; SCT4110)
SCT6610	Géologie profonde

CONCENTRATION GÉOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (code 7430) : treize cours

•cours de concentration : dix cours (30 crédits) :

SCT3010	Pédologie
SCT4010	Géologie du Quaternaire (SCT3220)
SCT4320	Océanographie
SCT4810	Camp de cartographie géologique
SCT5210	Géochimie des milieux sédimentaires
SCT5310	Hydrogéologie
SCT5330	Géotechnique
SCT5340	Impacts de l'Homme sur l'environnement géologique
SCT6310	Changements globaux : géosphère-biosphère
SCT6820	Camp de terrain : cartographie et morphologie des dépôts meubles (SCT4010)

Notes : Le cours SCT4810 doit être suivi à la fin de la deuxième année du baccalauréat. Une évaluation globale est réalisée à ce moment.

Le cours SCT6820 doit être suivi à la troisième année du baccalauréat.

•trois cours de spécialisation parmi les suivants dont au moins deux ne portant pas le sigle SCT (9 crédits) :

BIO3200	Introduction à la limnologie
BIO6800	Aménagement
CHI1800	Chimie de l'environnement
CHI2815	L'environnement industriel
GEO2093	Cartographie thématique
GEO3072	Cartographie intégrée par ordinateur (GEO2093)
GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093)
SCT3110	Géochimie
SCT3515	Communication scientifique et technique (2 cr.)
SCT3582	Géologie des ressources minérales et énergétiques (SCT1111 ; SCT1323)
SCT6320	Hydrologie

COURS D'ORIENTATION (COURS COMPLÉMENTAIRES POUR LES DEUX CONCENTRATIONS)

•trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

Ces cours peuvent être choisis en fonction d'une orientation vers les études supérieures ou vers la vie professionnelle.

BIO3100	Écologie générale
CHI2815	L'environnement industriel
ECO1470	Écologie, économie et environnement (TÉLUQ)
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
INF1025	Outils de bureautique et Internet
JUR1023	Droit de l'environnement
MAT1510	Calcul
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
MET3222	Planification et contrôle de projets
PHY1690	Introduction à l'astronomie
SCA2625	Physique et atmosphère
STM5000	Activités de synthèse I
ou le cours	
STM6000	Activités de synthèse II
ou tout autre cours choisi en dehors du champ disciplinaire en accord avec la direction du programme.	

UN COURS LIBRE EN DEHORS DU CHAMP DE SPÉCIALISATION (3 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- La progression dans les programmes doit généralement suivre l'ordre des numéros de cours : 1000, 2000, etc.
- Le premier trimestre comporte obligatoirement les quatre cours de base suivants, à moins d'entente spécifique avec la direction du programme : SCT1111, SCT1210, SCT1521, SCT1510.
- Les camps de terrain ne peuvent être pris qu'après un minimum de cours : SCT2810 : quatre prérequis cités ci-dessus, ou une année pour les personnes entrées en septembre de l'année précédente.
- SCT4810 et SCT3261 : 14 à 19 cours (selon la date d'entrée).
- SCT6810 et SCT6820 : 24 à 29 cours (selon la date d'entrée).
- Les camps sont des activités intensives.

BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE ET GÉNIE LOGICIEL

7316

Ce programme comporte deux cheminements : un cheminement coopératif et un cheminement sans stage.

Il est accrédité par le conseil d'accréditation des programmes d'informatique de l'Association canadienne d'informatique (ACI). Il ne conduit pas au titre d'ingénieur.

GRADE

Bachelier ès sciences appliquées, B.Sc.A.

SCOLARITÉ

Le programme coopératif comporte 96 crédits.

Le programme sans stage comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à former des analystes informaticiens spécialisés dans les applications de l'informatique à divers domaines. Le tronc commun, ensemble équilibré de cours théoriques, méthodologiques et techniques, conduit à de solides connaissances de base en génie logiciel et propose un ensemble de connaissances complémentaires en sciences de la gestion. Il s'appuie principalement sur des notions de base en génie logiciel, mathématiques, programmation, systèmes matériels et logiciels d'une part, et en économie et administration d'autre part. Cette formation peut être complétée au plan pratique par des stages coopératifs.

Des cours au choix permettent aussi à l'étudiant de compléter sa formation de base dans différents champs, par exemple, le développement de logiciels ou l'informatique répartie. Le programme donne accès soit au marché du travail, soit à des études supérieures en informatique.

Objectifs spécifiques

À la fin de son programme, l'étudiant, en plus de maîtriser les concepts fondamentaux du domaine du génie logiciel et de l'informatique, devra avoir acquis les habiletés suivantes :

1. Il sera en mesure de procéder à l'analyse, à la modélisation et au développement de divers types de systèmes ;
2. Il sera capable de s'adapter aux divers types de matériels et de logiciels en usage dans les entreprises ;
3. Il comprendra l'importance d'organiser et de structurer un projet de développement de système, d'en estimer les coûts et les bénéfices et d'en coordonner la réalisation ;
4. Il sera en mesure de communiquer facilement, tant de façon orale qu'écrite, les résultats de ses analyses et travaux ;
5. Il aura acquis des méthodes de travail, une capacité de synthèse et un degré d'autonomie qui le rendront apte à résoudre divers types de problèmes rencontrés dans sa pratique professionnelle, ou à poursuivre des études supérieures ;
6. Il saura s'adapter aux situations changeantes de sa discipline et de la société et sera capable de contribuer à leur évolution.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les étudiants sont initialement admis au programme régulier (sans stage).

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Un candidat peut être admis en vertu de l'une ou l'autre des bases suivantes :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (général ou professionnel) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Les candidats détenteurs d'un DEC professionnel en informatique ayant atteint les objectifs de formation de *mathématiques appliquées* seront admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0349 dès le premier trimestre dans le programme.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant deux ans dans un domaine relié à l'informatique (comme programmeur, concepteur de logiciels ou de sites web, testeur, codeur, administrateur de données, gestionnaire de réseaux, comme analyste ou comme utilisateur de données, etc.).

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées ou être titulaire d'un certificat en informatique ou dans un domaine connexe.

Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, ou d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées et avoir atteint les objectifs de formation suivants : 00UN, 00UP et 00UQ.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Une moyenne académique minimale peut être exigée.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

Remarques

- Base Études universitaires

Changement de programme : Le candidat inscrit au certificat en informatique (4202) ou au certificat en développement de logiciels (4326) ou dans un domaine connexe, de même que celui inscrit au baccalauréat en mathématiques-informatique (7321), qui a complété 24 crédits ou plus (avec une moyenne d'au moins 2,70) dont 15 crédits en informatique, est réputé satisfaire aux exigences d'admission. Les cours devront être réussis au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat devra, en outre, posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial de calcul différentiel et de calcul intégral, sans quoi il sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0349. Le candidat ne possédant pas les connaissances équivalentes au cours d'algèbre linéaire sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0339.

- Bases Expérience et Études universitaires

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349

- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z : cours d'appoint MAT0339.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Lorsque l'étudiant sera en train de compléter 42 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 2,50, il pourra faire une demande de transfert au programme coopératif. Il devra cependant maintenir une moyenne égale ou supérieure à 2,50 tout au long de ses études dans le programme coopératif et respecter les règles d'alternance études-travail requises par le cheminement coopératif.

Note : La séquence chronologique des cours à suivre se retrouve à la fin du document.

Informatique (48 crédits)

INF1120 Programmation I
INF2120 Programmation II (INF1120)
INF2160 Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)

INF2170 Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)
INF3105 Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3135 Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3140 Modélisation et spécification formelles de logiciels (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3172 Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ; INF3135)
INF3180 Fichiers et bases de données (INF2120)
INF3270 Téléinformatique (INF2120 ; INF2170)
INF4170 Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4482 Développement d'applications réparties (INF3180 ; INF3270)
INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5153 Génie logiciel : conception (INF5151 ; INF3135)
INF5180 Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF6150 Génie logiciel : conduite de projets informatiques (INF5153)
Note : Pour suivre le cours INF5151, il faut avoir réussi 30 crédits de ce programme.

Mathématiques (9 crédits)

INF1130 Mathématiques pour informaticien
MAT1600 Algèbre matricielle
MAT4680 Statistiques pour informaticien (INF1120)

Sciences de la gestion (9 crédits)

ECO1081 Économie des technologies de l'information
MET1105 La gestion et les systèmes d'information
ORH1163 Comportement organisationnel

Éthique et professionnalisme (3 crédits)

INM6000 Informatique et société

Note : Pour suivre le cours INM6000, il faut avoir réussi 45 crédits du programme.

Activité de synthèse (3 crédits)

INM5151 Projet d'analyse et de modélisation (INF5151)

Cours au choix en informatique (12 crédits)

Quatre cours pris dans les listes suivantes.

Les quatre cours peuvent provenir d'une ou plusieurs listes.

Note : L'UQAM ne s'engage pas à offrir à tous les trimestres tous les cours dans ces listes. Il est important de consulter le guide particulier d'inscription pour connaître les cours offerts à un trimestre.

Développement de logiciels

INF3300 Environnements de programmation (INF2120)
INF4100 Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
INF4150 Interfaces personnes-machines (INF5151)
INF5000 Théorie et construction des compilateurs (INF3105)
INF5070 Applications graphiques et traitement des images (INF3105 ; MAT1600 ou MAT1200)
INF5170 Programmation parallèle (INF3172)
INF6160 Qualité : processus et produits (INF5153)

Informatique répartie

INF4375 Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4470 Fiabilité et sécurité informatique (INF3105)
INF5270 Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
INF5371 Interconnexion de réseaux (INF3270)
INF5470 Gestion de réseaux (INF3270)

Gestion des données et des connaissances

INF4230 Intelligence artificielle (INF2160)
INF5280 Bases de données avancées (INF5180)

Affaires électroniques

MET4900 Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5311 Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
MET5510 Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)

Bioinformatique

INF4500 Bioinformatique (INF3105)

ou tout autre cours de spécialisation choisi avec l'accord de la direction du programme.

Un cours de langue ou de communication (3 crédits).

Un cours choisi parmi les suivants ou tout autre cours de langue ou de communication choisi avec l'accord de la direction du programme.

ANG2013 Elementary English Reading
(selon le test de classement de l'École de langues)

ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)
COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

Note : Les cours d'anglais de niveau 1000 ne sont pas reconnus.

Un cours libre (hors du champ de spécialisation) (3 crédits).

Un cours libre au choix, choisi hors du champ de spécialisation : ce cours ne doit pas être un cours INF (à l'exception du cours INF1051), ni un cours MIC ou ING, ni un cours d'affaires électronique (MET4900, MET5311, MET5510).

L'étudiant transféré au programme coopératif poursuit sa formation pratique par trois stages.

Programme coopératif

INM4701	Préparation au stage d'informatique I (2 cr.)
INM4702	Préparation au stage d'informatique II (2 cr.) (INM5801)
INM4703	Préparation au stage d'informatique III (2 cr.) (INM5802)
INM5801	Stage d'informatique I (0 cr.) (INM4701)
INM5802	Stage d'informatique II (0 cr.) (INM4702)
INM5803	Stage d'informatique III (0 cr.) (INM4703)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

PROGRAMME COOPÉRATIF

- AUCUNE ÉQUIVALENCE NE SERA ACCORDÉE POUR UN STAGE.
- Les stages sont obligatoires dans le cadre du régime coopératif mais ne comportent pas de crédits. Seuls les cours de préparation au stage comportent des crédits.
- L'inscription aux cours de préparation aux stages d'informatique I, II et III (INM4701, INM4702, INM4703) doit se faire au trimestre précédant celui prévu pour la réalisation des stages.
- Pour obtenir l'autorisation de s'inscrire aux cours de préparation aux stages I, II et III, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,50 et avoir satisfait aux exigences de la politique de la langue française de l'Université et respecter les règles d'alternance travail-études requises par le cheminement coopératif. Un étudiant qui ne respecte pas ces règles et exigences pourra être retransféré au programme régulier. Il est important de noter qu'un tel transfert peut avoir un impact sur l'admissibilité aux prêts et bourses, un étudiant dans un programme coopératif pouvant avoir droit à des prêts et bourses durant un nombre plus élevé de trimestres.
- Pour s'inscrire au cours de préparation au stage I (INM4701), l'étudiant doit avoir réussi obligatoirement les cours des trois premiers trimestres du cheminement régulier, soit 42 crédits.
- Au moment de débiter son premier stage, l'étudiant doit avoir complété les cours des quatre premiers trimestres, soit 54 crédits.
- L'inscription aux stages d'informatique I, II et III (INM5801, INM5802, INM5803) est effectuée par la direction du programme lorsque le placement est confirmé par l'agent de stage.
- Les trois stages (INM5801, INM5802 et INM5803) ne peuvent être suivis consécutivement sans interruption par au moins un trimestre d'étude. Par contre, il est possible de faire deux stages de façon consécutive (au même endroit).
- Durant un stage, un étudiant peut s'inscrire à au plus un seul cours.
- Pour s'inscrire aux deux derniers cours du programme, l'étudiant doit avoir complété son troisième stage.

BACCALAURÉAT EN MATHÉMATIQUES,

- CONCENTRATION EN INFORMATIQUE	7321
- CONCENTRATION EN STATISTIQUE	7421
- CONCENTRATION EN MÉTÉOROLOGIE	7621
- CONCENTRATION EN MATHÉMATIQUES ET AUTRES CHEMINEMENTS	7721

Le nom des concentrations en informatique, en statistique et en météorologie figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en mathématiques s'adresse à tous ceux qui aiment les mathématiques et veulent faire carrière dans leur développement et leurs applications, comme à tous ceux qui recherchent une formation universitaire en rapport avec l'analyse et la représentation des phénomènes quantitatifs. Le programme vise donc avant tout deux grands objectifs : le premier est d'assurer une formation générale centrée sur la poursuite de la rigueur, le développement de l'esprit d'analyse et l'habileté à concevoir, élaborer et manipuler des modèles quantitatifs. Le second est de transmettre la compétence professionnelle indispensable à l'usage et l'application des mathématiques ou à la poursuite d'études supérieures.

Le programme est constitué de trois blocs d'activités. Le premier implante les connaissances et les habiletés de base en mathématiques, assure une connaissance fonctionnelle de la logique et de l'informatique et introduit aux méthodes d'analyse et de représentation des phénomènes quantitatifs. Ce bloc est formé de seize cours. Le deuxième bloc assure un début de spécialisation dans trois concentrations : informatique, mathématiques, statistique. Sont privilégiés ici l'apprentissage plus approfondi des mathématiques de même que le développement de processus cognitifs comme la rigueur, la clarté et la précision de l'expression et de la communication. Ce bloc est formé de neuf cours. Un troisième bloc de cinq cours vise à l'ouverture à d'autres réalités et d'autres champs de connaissance ainsi qu'à une sensibilisation aux questions d'éthique, d'épistémologie et d'histoire.

Partageant les mêmes finalités scientifiques et cognitives, les concentrations ont aussi leurs objectifs spécifiques. En informatique, l'accent est mis sur les grands principes nécessaires à l'application aussi bien qu'au développement théorique. La concentration mathématiques vise à faire accéder au seuil des études supérieures, par l'approfondissement et l'ouverture des connaissances. En statistique, on prépare aux multiples domaines d'application et à l'étude théorique avancée des phénomènes statistiques et probabilistes. Enfin il est aussi possible de faire des études multidisciplinaires en réussissant le bloc de cours obligatoires et en réussissant au moins dix cours dans une discipline donnée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Epreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

Concentration météorologie : Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.B0)

ou
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4
- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en mathématiques (industrie, commerce, services, etc.).

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires.

Bases Expérience et Études universitaires

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent*, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z : cours d'appoint MAT0339.

Concentration météorologie (Bases Expérience et Études universitaires) :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UL, 00UM, 00UN et 00UP, 00UQ ou 01Y4 ou 02Z2 et 00UR ou 01Y7, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas. Un candidat ne peut être admis s'il a plus de deux cours d'appoint à compléter.

Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée si le candidat n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG. Ces objectifs devront être atteints dans un CEGEP, préalablement à l'admission au baccalauréat.

**ou
Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie, obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UN, 00UP et 00UQ.

Concentration météorologie (Base Études hors Québec) :

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie, obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UK ; 00UL et 00UM ; 00UN, 00UP et 00UQ ; 00UR, 00US et 00UT.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les seize cours suivants (48 crédits) :

INF1120	Programmation I
MAT1007	Algèbre I
MAT1013	Analyse I
MAT1112	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MAT2030	Introduction à la géométrie
MAT2055	Logique et ensembles (MAT1007)
MAT2070	Probabilités I (MAT1112)
MAT2101	Algèbre linéaire II (MAT1007 ; MAT1203)
MAT2112	Calcul II (MAT1112)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3031	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3080	Statistique I (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MAT3161	Graphes et optimisation (MAT1203)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ; MAT1112)

Notes :

- Pour s'inscrire au cours MAT2070, il faut avoir réussi le cours MAT1112 ou s'y inscrire au même trimestre.
- Les étudiants de la concentration météorologie (7621) doivent suivre INF1105 à la place du cours INF1120 et n'ont pas à suivre le cours MAT2055.

un cours d'éthique choisi parmi les suivants (3 crédits) :

FSM4000	Sciences et société
INM6000	Informatique et société
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique

ou tout autre cours portant sur les aspects épistémologiques, culturels ou socio-économiques des mathématiques, choisi avec l'accord de la direction du programme.

treize cours choisis dans l'une des concentrations suivantes :**CONCENTRATION INFORMATIQUE (code 7321)
(13 cours, soit 39 crédits) :****•les neuf cours suivants (27 crédits) :**

INF2120	Programmation II (INF1120)
INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF2170	Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ; INF3135)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
INF4100	Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1007 ; MAT1112)

•quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).**CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7721)
(13 cours, soit 39 crédits) :****•les sept cours suivants (21 crédits) :**

MAT2000	Algèbre II (MAT1007 ; MAT1203)
MAT2011	Analyse II (MAT1013)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1007 ; MAT1112)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT4002	Groupes et représentations (MAT2101)
MAT4331	Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030 ; MAT2112 ; MAT3112)
MAT5190	Introduction à la topologie (MAT1013)

•deux cours, choisis avec l'accord de la direction du programme, dans la liste des cours à option ou des cours obligatoires dans l'une des autres concentrations ou des cours du baccalauréat en actuariat (6 crédits).**•quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).****CONCENTRATION STATISTIQUE (code 7421)
(13 cours, soit 39 crédits) :****•les sept cours suivants (21 crédits) :**

MAT2011	Analyse II (MAT1013)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT3880	Interprétation des données (INF1120 ; MAT3180)
MAT4081	Modèles linéaires (MAT1203 ; MAT3180)
MAT4180	Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280	Sondages (MAT3080)

•deux cours, choisis avec l'accord de la direction du programme, dans la liste des cours à option ou des cours obligatoires dans l'une des autres concentrations ou des cours du baccalauréat en actuariat (6 crédits) :

le cours suivant est recommandé à ceux qui veulent poursuivre en maîtrise :

MAT5071	Probabilités II (MAT2070)

•quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).**CONCENTRATION MÉTÉOROLOGIE (code 7621)
(14 cours, soit 42 crédits) :****•les deux cours de mathématique-informatique suivants (6 crédits) :**

INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)

•les neuf cours disciplinaires suivants (27 crédits)

PHG2141	Thermodynamique classique (MAT1111)
PHY1112	Mécanique classique I
PHY3121	Mécanique des fluides (MAT3112 ; PHG2141)
PHY3171	Physique des ondes
SCA2625	Physique et atmosphère
SCA3641	Météorologie physique (PHG2141)
SCA4010	Modélisation numérique des milieux continus (PHY3121)
SCA4621	Météorologie dynamique (PHG2141 ; PHY3121)
SCA5621	Météorologie synoptique

•les trois cours d'orientation suivants (9 crédits) :

CHI1800	Chimie de l'environnement
SCA3630	Laboratoire de météorologie I
SCA4661	Micrométéorologie (PHY3121)

AUTRES CHEMINEMENTS (code 7721)

Après avoir réussi les seize cours obligatoires du tronc commun (48 crédits) et le cours d'éthique (3 crédits), l'étudiant peut, avec l'accord de la direction du programme, compléter son programme en choisissant deux cours (6 crédits) de mathématiques, neuf cours (27 crédits) dans une discipline (administration, biologie, économique, physique, sciences de la Terre, etc.) ou dans un champ d'étude (sciences, sciences humaines, sciences de la gestion, etc.) et deux cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (6 crédits).

•quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).**Liste des cours d'ouverture**

BIO3100	Écologie générale
CHI1570	Nutrition humaine
CHI1800	Chimie de l'environnement
ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I
INF1051	Histoire de l'informatique
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MAT6221	Histoire des mathématiques
PHI1101	Initiation à l'organisation du discours théorique
PHY1011	L'atome
PHY1112	Mécanique classique I

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

PHY1690	Introduction à l'astronomie
PHY2660	Énergies nouvelles I
PHY2710	L'environnement abiotique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCT1032	Initiation à l'archéologie
SCT1510	Géologie générale
SCT1912	Histoire de la Terre et de la Vie

ou tout autre cours d'ouverture avec l'accord de la direction du programme.

liste des cours à option

ACT2025	Mathématiques financières I
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAM5050	Méthodologie mathématique
MAM5160	Stage (Avoir complété 45 crédits du programme)
MAT1100	Théorie des nombres (MAT1007)
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3100	Algèbre linéaire III (MAT2101)
MAT4010	Analyse III (MAT2011)
MAT4030	Géométrie projective (MAT1007 ; MAT1203)
MAT4050	Logique II (MAT2055)
MAT4060	Programmation non linéaire et programmation dynamique (MAT3060)
MAT4070	Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4100	Initiation aux catégories
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4200	Théorie de Galois (MAT1203 ; MAT2000)
MAT5010	Analyse complexe II (MAT3010)
MAT5071	Probabilités II (MAT2070)
MAT5110	Mesure et intégration (MAT2011)
MAT5150	Théorie des ensembles (MAT2000 ou MAT2011 ou MAT2055)
MAT5171	Probabilités III
MAT5180	Statistique III (MAT3180 ; MAT4081)
MAT5360	Analyse numérique II (MAT4360)
MAT5900	Séminaire I
MAT5920	Séminaire II
MAT5930	Séminaire III
MAT6010	Calcul des variations

connaissances des cours de sciences du programme d'études collégiales en techniques de chimie analytique. Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée pour ces cours de niveau collégial.

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées, dans un domaine connexe.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en sciences

ou

être titulaire d'un brevet de technicien supérieur en sciences.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

CHI2100	Analyse quantitative appliquée
CHI2130	Analyse par spectroscopie
CHI2170	Méthodes séparatives
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)
INF1025	Outils de bureautique et Internet
ou	
MIC3340	Introduction à la robotique

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

CHI1560	Introduction à la toxicologie biochimique (CHI1301)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2520	Analyses biochimiques cliniques (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2530	Bioessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2810	Analyse de l'air (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2832	Caractérisation chimique des eaux (CHI1104 ou CHI2100)

ou tout autre cours d'analyse choisi en accord avec la direction du programme

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

Note : le cours CHI1133 s'adresse exclusivement aux étudiants n'ayant pas acquis une formation appropriée en chimie analytique expérimentale. Dans un tel cas, sur avis du directeur de programme, le cours CHI1133 doit être suivi en début de programme.

CHI1133	Travaux pratiques en chimie analytique
CHI2104	Méthodes instrumentales (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3003	Projet de fin d'étude (4 cr.)
CHI3133	Spectroscopie appliquée (Cours concomitant : CHI2104)
INF1025	Outils de bureautique et Internet
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
MIC3340	Introduction à la robotique
SCT6320	Hydrologie

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La réussite de ce seul programme ne suffit pas pour accéder à l'Ordre des Chimistes du Québec.

CERTIFICAT EN ANALYSE CHIMIQUE 4280

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à assurer à l'étudiant une formation à la fois théorique et pratique dans les différentes techniques de l'analyse chimique et lui permettre de se familiariser avec les méthodes d'analyse chimique utilisées dans divers domaines d'application dont : l'environnement, le milieu du travail et l'industrie. Le programme s'adresse tant à ceux qui, déjà engagés sur le marché du travail, recherchent une formation ou un complément de formation professionnelle, qu'aux étudiants voulant entreprendre un programme universitaire court et orienté vers la pratique. De plus, le diplômé universitaire y trouvera matière à un recyclage ou une formation complémentaire.

NOTES :

- 1- Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES.
- 2- **Politique de la langue française** : L'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique de la langue française de l'UQAM en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de chimie analytique (210.01) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé comme professionnel pendant un an dans un domaine relié à la chimie. De plus, le candidat devra posséder les

CERTIFICAT EN DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

4326

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif principal du programme est de donner une formation spécialisée en informatique, dans les domaines du développement de logiciels et de l'informatique répartie. Ce programme s'adresse particulièrement aux personnes oeuvrant dans les industries des logiciels, qui ont besoin de connaissances plus formelles et récentes et à celles désirant acquérir une formation complémentaire dans ce domaine. Un autre objectif est de leur permettre de poursuivre des études plus complètes en informatique.

NOTES :

- 1- Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES APPLIQUÉES.
- 2- **Politique de la langue française** : L'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique de la langue française de l'UQAM en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Aucune admission sur cette base.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à l'informatique (comme programmeur-opérateur, administrateur de données, analyste, etc.).

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées.

ou

être titulaire d'un certificat en informatique ou dans un domaine connexe.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées obtenu à l'extérieur du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

Calcul différentiel (00UN, 022X ou 01Y1) et *Calcul intégral* (00UP, 022Y ou 01Y2) sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0349. Celui dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UQ, 022Z ou 01Y4 sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0339.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

De plus, tous les candidats devront avoir réussi trois (3) cours de programmation jugés équivalents aux cours INF1120, INF2120, INF2170 et le cours INF1130 (voir remarque). Cependant, les candidats n'ayant pas réussi le cours INF1130 pourront être admis conditionnellement à la réussite du cours. Ils devront alors le compléter durant leur premier trimestre d'inscription au programme.

Toutefois, les étudiants ayant terminé un certificat en informatique seront dispensés de suivre le cours MAT0339 ou MAT0349.

- Remarque :

Le dossier du candidat dont l'admission dans le programme a été refusée sera transféré au certificat en informatique (4202).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ; INF3135)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1081	Économie des technologies de l'information
MET4900	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
ORH1163	Comportement organisationnel

Orientation DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS :

les deux cours suivants (6 crédits) :

INF5151	Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5153	Génie logiciel : conception (INF5151 ; INF3135)

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3140	Modélisation et spécification formelles de logiciels (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3270	Téléinformatique (INF2120 ; INF2170)
INF3300	Environnements de programmation (INF2120)
INF4100	Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
INF4150	Interfaces personnes-machines (INF5151)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180 ; INF3270)
INF5000	Théorie et construction des compilateurs (INF3105)
INF5070	Applications graphiques et traitement des images (INF3105 ; MAT1600 ou MAT1200)
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF5280	Bases de données avancées (INF5180)
INF6150	Génie logiciel : conduite de projets informatiques (INF5153)

Orientation INFORMATIQUE RÉPARTIE :

les deux cours suivants (6 crédits) :

INF3270	Téléinformatique (INF2120 ; INF2170)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180 ; INF3270)

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3140	Modélisation et spécification formelles de logiciels (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF4170	Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4470	Fiabilité et sécurité informatique (INF3105)
INF5170	Programmation parallèle (INF3172)
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
INF5371	Interconnexion de réseaux (INF3270)
INF5470	Gestion de réseaux (INF3270)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Plusieurs cours sont offerts à la fois dans les deux programmes 4202 et 4326 pour répondre aux besoins très divers d'une clientèle hétérogène ; il faut néanmoins réussir au moins 18 cours différents (54 crédits) pour obtenir les deux certificats.

CERTIFICAT EN ÉCOLOGIE

4201

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à fournir une formation de base dans le domaine de l'écologie, par l'acquisition des notions de biologie nécessaires à la compréhension de la dynamique des écosystèmes et par l'accès aux travaux scientifiques consacrés à l'écologie.

Le programme s'adresse à ceux qui, déjà engagés sur le marché du travail, désirent acquérir des connaissances en écologie pour des raisons professionnelles ou culturelles, ainsi qu'à ceux qui veulent s'impliquer dans l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources renouvelables.

NOTES :

- 1- Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES.
- 2- **Politique de la langue française** : L'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique de la langue française de l'UQAM en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans l'industrie, l'enseignement, les services, etc.

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ou l'équivalent.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque

L'étudiant inscrit au certificat en écologie (4201) et désirant changer de programme devra avoir réussi huit cours (24 crédits) du certificat (dont cinq cours (15 crédits) siglés BIO) avec une moyenne d'au moins 2,5/4,3 et posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial suivants : chimie et mathématiques. Les cours devront être réussis avant le début du premier trimestre au baccalauréat en écologie.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

BIO1050	Biologie animale
BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO2611	Biologie végétale
BIO3100	Écologie générale
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
SCT3010	Pédologie

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6821	Aménagement de la faune
ECO1470	Écologie, économie et environnement (TÉLUQ)
GEO4600	Géographie du monde rural
FSM2001	L'être humain et son environnement
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
JUR1023	Droit de l'environnement
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCT3261	Pédologie et photo-interprétation
SCT6320	Hydrologie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours au choix en biologie seront offerts tous les deux ans.

CERTIFICAT EN GÉOLOGIE APPLIQUÉE 4265

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse principalement aux personnes déjà engagées dans le milieu du travail (personnel technique, enseignants, ...) et qui ont besoin de connaissances en géologie pour leurs activités. Il s'adresse également à tous ceux qui cherchent un complément de formation scientifique et technologique. Il vise à permettre aux étudiants :

- d'acquérir des connaissances théoriques essentielles sur les matériaux, les formes et les processus géologiques ;
- d'acquérir les connaissances et les habiletés techniques ou pratiques pour réaliser des travaux de laboratoires ou de terrain ;
- d'intégrer leurs connaissances théoriques et pratiques pour une approche globale de leur environnement géologique ;
- de résoudre des problèmes pratiques dans le cadre de leurs activités.

NOTES :

- 1- Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES.
- 2- **Politique de la langue française** : L'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique de la langue française de l'UQAM en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans le domaine de la géologie ou dans un domaine connexe relié à l'exploration et à l'exploitation des ressources minérales ou énergétiques, aux grands travaux de construction, à l'environnement, etc.

ou

avoir enseigné pendant un an les sciences ou la géographie.

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ou l'équivalent.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

SCT1111	Minéralogie
SCT1210	Géomorphologie
SCT1323	Introduction à la pétrologie
SCT1510	Géologie générale
SCT2081	Cartographie géologique et géomatique

cinq cours choisis dans l'un des profils suivants :

GÉOLOGIE APPLIQUÉE AUX RESSOURCES MINÉRALES (5 cours, soit 15 crédits)

• quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

SCT2110	Optique cristalline (SCT1111)
SCT2610	Méthodes géophysiques
SCT3210	Géologie structurale (SCT2081)
SCT3582	Géologie des ressources minérales et énergétiques (SCT1111 ; SCT1323)

SCT4410	Gîtes Métallifères (SCT1323)
SCT5121	Pétrologie des roches ignées (SCT2110)
SCT5900	Techniques d'exploration minière (SCT2610 ; SCT4410)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

• un cours parmi les suivants (3 crédits) :

INF1025	Outils de bureautique et Internet
MET3222	Planification et contrôle de projets
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
STM1000	Projet relié à une activité professionnelle

OU

GÉOLOGIE APPLIQUÉE AUX TRAVAUX DE GÉNIE (5 cours, soit 15 crédits)

• quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

SCT1521	Télédétection et photogéologie
SCT3210	Géologie structurale (SCT2081)
SCT4310	Risques naturels et environnementaux
SCT5310	Hydrogéologie
SCT5340	Impacts de l'Homme sur l'environnement géologique
SCT5330	Géotechnique
SCT6320	Hydrologie

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

***un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

INF1025	Outils de bureautique et Internet
MET3222	Planification et contrôle de projets
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
STM1000	Projet relié à une activité professionnelle

OU**GÉOLOGIE APPLIQUÉE À LA GÉOMORPHOLOGIE
(cinq cours, soit 15 crédits)*****quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :**

GEO4032	Géomorphologie glaciaire du Québec (GEO2032 ou SCT1210)
GEO5021	Géomorphologie structurale (GEO1032 ou SCT1510)
GEO6022	Géomorphologie périglaciaire (GEO2032 ou SCT1210)
SCT1521	Télédétection et photogéologie
SCT3010	Pédologie
SCT4010	Géologie du Quaternaire (SCT3220)
SCT6320	Hydrologie

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

***un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

INF1025	Outils de bureautique et Internet
MET3222	Planification et contrôle de projets
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
STM1000	Projet relié à une activité professionnelle

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Toute personne désirant transférer à l'un des baccalauréats en géologie (codes 7429, 7430 et 7228) devra suivre le camp de terrain SCT2810 Méthodologies géologiques de terrain.

CERTIFICAT EN INFORMATIQUE 4202**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif principal du certificat est de donner une formation de base en informatique adaptée aux besoins particuliers des étudiants et pouvant permettre, le cas échéant, de poursuivre des études plus complètes en informatique. Les autres objectifs sont les suivants : le perfectionnement des personnes ayant déjà des connaissances en informatique, leur permettant de faire une synthèse de ces connaissances dans un cadre plus formel ; l'acquisition d'une maîtrise des principales techniques utilisées dans la résolution de problèmes à l'aide de l'informatique ; l'ouverture vers des domaines d'application particuliers (par exemple : administration, économique, statistiques, psychologie, etc.).

NOTES :

- 1- Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES APPLIQUÉES.
- 2- **Politique de la langue française :** L'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique de la langue française de l'UQAM en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Certificat en informatique**Base DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou professionnel ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à l'informatique (pour les fins d'admission à ce programme, le détenteur d'un certificat d'études collégiales (C.E.C.) ou d'une attestation d'études collégiales (A.E.C.) en informatique est considéré comme possédant une année d'expérience pertinente).

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire soit 15 crédits au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances de mathématiques de niveau collégial équivalentes au cours *Algèbre linéaire* (MAT105, 00UQ, 022Z ou 01Y4*) sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0339 *Mathématiques générales* (hors programme) au cours de sa première année de scolarité.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

INF1120	Programmation I
INF1130	Mathématiques pour informaticien
INF2120	Programmation II (INF1120)
INF2170	Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

FSM4000	Sciences et société
INF1051	Histoire de l'informatique
INM6000	Informatique et société
JUR6854	Le droit de l'informatique
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique

le cours suivant (3 crédits) :

INM5000	Atelier

**quatre cours choisis selon l'une des orientations suivantes
(12 crédits) :****Orientation INFORMATIQUE DE GESTION*****le cours suivant (3 crédits) :**

INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)

***trois cours choisis parmi les suivants (neuf crédits) :**

INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ; INF3135)
INF3270	Téléinformatique (INF2120 ; INF2170)
INF3300	Environnements de programmation (INF2120)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180 ; INF3270)
INF5151	Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
MET1105	La gestion et les systèmes d'information

Orientation SYSTÈMES INFORMATIQUES***le cours suivant (3 crédits) :**

INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)

***trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :**

INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ; INF3135)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
INF3270	Téléinformatique (INF2120 ; INF2170)
INF3300	Environnements de programmation (INF2120)
INF4170	Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180 ; INF3270)
INF5151	Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
MET4900	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Plusieurs cours sont offerts à la fois dans les deux programmes 4202 (certificat en informatique) et 4326 (développement de logiciels) pour répondre aux besoins très divers d'une clientèle hétérogène ; il faut néanmoins réussir au moins 18 cours différents (54 crédits) pour obtenir les deux certificats. Pour suivre les cours INM5000 et INM6000, il faut avoir réussi cinq cours, dont quatre portant le code INF.

CERTIFICAT EN MÉTHODES QUANTITATIVES

4179

SCOLARITÉ

Le certificat comportent trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise principalement à donner une formation de base dans les domaines des méthodes quantitatives, permettant, le cas échéant, de poursuivre des études plus formelles en mathématiques ou dans des disciplines connexes. Le diplômé aura acquis une bonne connaissance des principales techniques mathématiques utilisées dans la résolution de problèmes concrets, par exemple, dans les domaines suivants : prévisions économiques, gestion de stocks, démographie, génétique, contrôle de qualité, actuariat, psychométrie, etc. Des activités d'enseignement sont orientées vers l'étude de cas concrets afin que le diplômé intègre son milieu de travail sans qu'une trop grande période d'adaptation lui soit nécessaire.

NOTES :

- 1- Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES APPLIQUÉES.
- 2- **Politique de la langue française** : L'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique de la langue française de l'UQAM en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances mathématiques (industrie, commerce, services, etc.).

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires.

Bases Expérience et Études universitaires

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou de deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349.
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z : cours d'appoint MAT0339.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, ou d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN, 00UP, 00UQ.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

Remarque (pour toutes les bases d'admission) :

Le candidat ne possédant pas de connaissances en informatique aurait intérêt à suivre le cours INF0330 avant de suivre le cours INF1105. Ce cours ne pourra cependant pas être comptabilisé dans le programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1112	Calcul I
ou le cours	
MAT1111	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MAT2070	Probabilités I (MAT1112)
MAT3080	Statistique I (MAT2070)

cinq cours choisis dans la liste suivante (15 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
INF2120	Programmation II (INF1120)
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1007 ; MAT1112)
MAT2112	Calcul II (MAT1112)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3031	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MAT3161	Graphes et optimisation (MAT1203)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4070	Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4081	Modèles linéaires (MAT1203 ; MAT3180)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4180	Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280	Sondages (MAT3080)
MAT4331	Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030 ; MAT2112 ; MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ; MAT1112)

Tout autre choix de cinq cours pris dans les banques de cours des baccalauréats en mathématiques, en actuariat et en génie microélectronique peut être accepté, s'il est jugé pertinent par la direction du programme :

Remarque

Pour un arrimage de ce certificat avec des études en science naturelle, en statistique appliquée (biométrie, démographie, psychologie, ...), en science économique (économétrie, mathématique financière, ...) ou en informatique (recherche opérationnelle, design, ...), les cours suivants sont recommandés :

en science naturelle

MAT2101	Algèbre linéaire II (MAT1007 ; MAT1203)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4331	Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030 ; MAT2112 ; MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ; MAT1112)

en statistique appliquée

MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4070	Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4081	Modèles linéaires (MAT1203 ; MAT3180)
MAT4180	Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280	Sondages (MAT3080)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ; MAT1112)

en science économique

ACT2025	Mathématiques financières I
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ; MAT1112)

en informatique

INF2120	Programmation II (INF1120)
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1007 ; MAT1112)
MAT3031	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3161	Graphes et optimisation (MAT1203)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ; MAT1112)

CERTIFICAT EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

4139

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à donner un enseignement en environnement relié plus particulièrement aux aspects relevant des sciences physiques. Le programme offre aux étudiants la possibilité : d'acquérir des connaissances variées leur permettant d'établir des interrelations entre les diverses disciplines impliquées dans la résolution d'un problème en environnement ; d'acquérir, selon leur préparation antérieure, soit un complément de formation professionnelle, soit une initiation à ce champ de connaissance ; d'apporter une contribution au développement de la société par leur implication dans le milieu et leur compréhension des problèmes propres aux impacts de l'activité humaine sur l'environnement.

NOTES :

- 1- Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES.
- 2- **Politique de la langue française :** L'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique de la langue française de l'UQAM en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans l'industrie, l'enseignement, les services ou démontrer un intérêt scientifique pour l'environnement.

ou**Base Études universitaires**

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ou l'équivalent.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Les cours comportent 3 crédits.)

les six cours suivants (18 crédits) :

BIO1302	L'environnement biotique
BIO3100	Écologie générale
CHI1800	Chimie de l'environnement
FSM2001	L'être humain et son environnement
PHY2710	L'environnement abiotique
SCT2291	Géologie de l'environnement

trois cours choisis parmi ceux des deux séries suivantes ou d'autres cours connexes choisis avec l'accord de la direction du programme (9 crédits) :

Environnement - général

BIO1320	L'environnement agroalimentaire
BIO1331	Valorisation de la biomasse
CHI1830	L'eau, ressource naturelle
CHI2815	L'environnement industriel
FSM3200	Projet
SCA2870	L'atmosphère urbaine

Environnement - énergies nouvelles

FSM3200	Projet
PHY2660	Énergies nouvelles I
PHY2671	La maison aux énergies douces
PHY3665	Laboratoire des énergies nouvelles
PHY3750	L'environnement urbain
PHY4676	Simulation de la maison aux énergies douces

un cours choisi parmi les suivants ou tout autre cours relatif à l'environnement, choisi hors du secteur des sciences avec l'accord de la direction du programme (3 crédits) :

ECO1470	Écologie, économie et environnement (TÉLUQ)
JUR1023	Droit de l'environnement

CERTIFICAT EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

4288

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à donner à l'étudiant une formation à la fois théorique et pratique portant aussi bien sur les aspects physiques que techniques des principaux systèmes des télécommunications. Le programme permettra à l'étudiant d'acquérir la capacité de contribuer à la réalisation de systèmes de télécommunications et de résoudre une variété de problèmes pratiques.

NOTES :

- 1- Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES APPLIQUÉES.
- 2- **Politique de la langue française :** L'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique de la langue française de l'UQAM en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Il n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique (243.-) ou dans l'un ou l'autre des programmes suivants ou leur équivalent :

244.00	Technologie physique
247.01	Technologie de systèmes ordinés
280.04	Avionique
420.00	Informatique

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à l'électronique, aux télécommunications ou à l'informatique.

ou**Base Études universitaires**

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées, dans un domaine connexe

ou

être titulaire d'un certificat en sciences appliquées dans un domaine connexe.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarques (toutes les bases d'admission) :

- Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas.
- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z : cours d'appoint MAT0339.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MIC2110	Notions fondamentales en télécommunications
MIC3215	Microprocesseurs I (MIC1065 ou MIC2110)
MIC4250	Communication entre ordinateurs (INF1105 ; MIC1065 ou MIC2110)
MIC5220	Transmission de données ((MAT1200 ; MAT1580) ou MIC2110)
MIC5250	Systèmes de télécommunications (MIC2110 ou MIC3220)
MIC6265	Application des télécommunications (MIC4250 ; MIC5220 ; MIC5250)

Sur approbation de la direction du programme, l'étudiant possédant les connaissances équivalentes au cours MIC2110 pourra lui substituer un quatrième cours au choix.

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

INF2170	Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
MAT1111	Calcul I
MAT1200	Algèbre linéaire I
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MIC1065	Circuits logiques (INF1105)
MIC3220	Signaux et systèmes (Pour le baccalauréat en génie microélectronique : MAT1300 ; ING3400. Pour le certificat en télécommunications : MAT1111 ; MAT1300 ; MAT3113.)
MIC3240	Principes de communications I (MAT2780 ; MIC3220 ; MIC2110 ou MIC4100)
MIC4235	Utilisation des microordinateurs dans les systèmes de commande en temps réel (MIC3215)
TEM6310	Projet

Avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant peut choisir jusqu'à deux cours facultatifs en dehors de la liste précédente.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Un minimum de trois trimestres peut être nécessaire pour compléter le programme en raison des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement. Les cours INF1105 et MIC2110 doivent être suivis au plus tôt. Le cours MIC3215 ne peut être suivi avant le cours INF1105. L'inscription simultanée à INF1105 et MIC1065 est possible avec l'approbation de la direction du programme. L'inscription simultanée à MIC6265 et certains de ses préalables est également possible toujours avec l'approbation de la direction du programme. Le cours TEM6310 ne peut être suivi qu'après la réussite d'au moins quatre cours obligatoires. Un maximum de deux cours siglés MAT peuvent être pris en option.

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

DIRECTION

Doyen

Pierre Filiatrault, téléphone : 514 987-6852

Vice-doyen à la recherche

Guy Cucumel, téléphone : 514 987-3000, poste 6604

Vice-doyen aux études

Claude Felteau, téléphone : 514 987-3000, poste 8391

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Études urbaines et touristiques

Winnie Frohn, téléphone : 514 987-4708

Management et technologie

Amadou Diallo, téléphone : 514 987-0360

Organisation et ressources humaines

Henriette Bilodeau, téléphone : 514 987-3000 poste 8390

Sciences comptables

Marie-Josée Ledoux, téléphone : 514 987-3000 poste 0287

Sciences économiques

Robert J. Léonard, téléphone : 514 987-4114

Stratégie des affaires

René Bernèche, tuteur, téléphone : 514 987-3000 poste 5319

DIRECTION DE L'INSTITUT, DES UNITÉS DE RECHERCHE ET DE L'AUTRE UNITÉ

Institut Santé et société

Diane Berthelette, téléphone : 514 987-3000, poste 2250

Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)

Denis Harrison, téléphone : 514 987-4458

Centre interuniversitaire de recherche sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)

Alain Guay, codirecteur à l'UQAM, téléphone : 514 987-6181

Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Marie-J. Bouchard, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2577

Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie

Jorge Niosi, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1095

Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain

Luc Noppen, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2562

Chaire Bombardier en gestion des entreprises transnationales

Mihaela Firsrotu, titulaire, téléphone : 514 987-0333

Chaire de coopération Guy-Bernier

Mauro F. Malservici, titulaire, téléphone : 514 987-8566

Chaire de gestion de projet

Brian Hobbs, titulaire, téléphone : 514 987-3000 poste 3721

Chaire de recherche industrielle du CRSNG en management logistique

Teodor Gabriel Crainic, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4848

Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Corinne Gendron, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 6972

Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés

Nabil Khoury, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7899

Chaire de tourisme Transat

Michel Archambault, titulaire, téléphone : 514 987-6671

Chaire d'études socio-économiques (CESE)

Léo-Paul Lauzon, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7841

Chaire d'information financière et organisationnelle

Denis Cormier, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 8358

Chaire en gestion des compétences

Kathleen Bentein et Sylvie Guerrero, cotitulaires

téléphone : 514 987-3000, poste 2253

Chaire en management des services financiers

Jean Perrien, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7899

Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés de l'agro-alimentaire

Michel Librowicz, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4265

Chaire SITQ d'immobilier

Jacques Saint-Pierre, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 1657

Management et transformation des entreprises en biotechnologies (MATEB)

Site Internet : mateb.uqam.ca

AUTRE UNITÉ

Centre d'études et de recherche sur le Viêt-Nam (CÉREV)

Guy Goulet, téléphone : 514 987-3000, poste 4662

Groupe interdisciplinaire de recherche en éthique financière (GIREF)

Site Internet : www.giref.uqam.ca

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DOCTORATS

Administration, Ph.D.

Lise Préfontaine, téléphone : 514 987-8479

Économie, Ph.D.

Douglas-James Hodgson, téléphone : 514 987-8362

Études urbaines, Ph.D.

David Hanna, téléphone : 514 987-4750

MAÎTRISES

Administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement général :

- À temps partiel
- Benoît Bazoge, téléphone : 514 987-7704

Administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en :

- Administration des services de santé
- Entreprises collectives
- Financement des entreprises
- Financement des entreprises agricoles
- Gestion de la technologie
- Gestion des bio-industries

- Gestion des villes et métropoles
 - Gestion du tourisme international et des services d'accueil
 - Immobilier
 - Logistique et transport
 - Sciences comptables
- Benoît Bazoge, téléphone : 514 987-6962

Administration des affaires (MBA), en conseil en management
Danièle Ricard, téléphone : 514 987-7894

Administration des affaires (MBA), sciences et génie
Benoît Bazoge, téléphone : 514 987-6962

Administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers
Jasmin Bergeron, téléphone : 514 987-3000, poste 2538

Administration des affaires, profil avec mémoire, MBA
Yvon Bigras, téléphone : 514 987-4448

Économique, M.Sc.
Douglas-James Hodgson, téléphone : 514 987-8362

Études urbaines, M.Sc.
David Hanna, téléphone : 514 987-4750

Finance appliquée, M.Sc.
Maher Kooli, téléphone : 514 987-0413

Gestion de projet, M.G.P., M.Sc.
Hélène Sicotte, téléphone : 514 987-4274

Gestion et planification du tourisme, M.Sc.
Michel Langlois, téléphone : 514 987-4750

Informatique de gestion, M.Sc.A., M.Sc.
Martin Cloutier, téléphone : 514 987-7092

Sciences comptables, M.Sc., M.P.A.
Sylvain Houle, téléphone : 514 987-4775

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Comptabilité de management (programme exécutif CMA)
Nadi Chlala, téléphone : 514 987-4452

Conseil en management
Danièle Ricard, téléphone : 514 987-6675

Finance
Maher Kooli, téléphone : 514 987-0413

Gestion de projet
Hélène Sicotte, téléphone : 514 987-4274

Gestion et planification du tourisme
Michel Langlois, téléphone : 514 987-4750

Instruments financiers dérivés
Maher Kooli, téléphone : 514 987-0413

Prévention des incapacités au travail
Sylvain Gravel, téléphone : 514 987-3000, poste 2941

Sciences comptables
N.

PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE

Gestion de projet
Hélène Sicotte, téléphone : 514 987-4274

Gestion et planification du tourisme
Michel Langlois, téléphone : 514 987-4750

Prévention des incapacités au travail
Sylvain Gravel, téléphone : 514 987-3000, poste 2250

Post-MBA
Marie-Hélène Noiseux, téléphone : 514 987-2538

Vérification interne
Sylvain Houle, téléphone : 514 987-4775

BACCALAURÉATS

Administration, B.A.A.
Michel G.Bédard, téléphone : 514 987-8333

Économique, B.Sc.
Victoria Miller, téléphone : 514 987-3659

Gestion des ressources humaines, B.A.A.
Lucie Morin, téléphone : 514 987-7095

Gestion du tourisme et de l'hôtellerie, B.A.A.
• Cheminement intégré DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration gestion hôtelière et de restauration, B.A.A.
• Cheminement intégré DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration tourisme, B.A.A.
Bernard-André Genest, téléphone : 514 987-3650

Sciences comptables, B.A.A.
Danielle Gagnon-Valotaire, téléphone : 514 987-3640

Urbanisme, B.Sc.
Sylvie Paré, téléphone : 514 987-8347

MAJEURE

Études urbaines
Sylvie Paré, téléphone : 514 987-8347

BACCALAURÉATS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

- Baccalauréat en administration des affaires par cumul de certificats
 - Baccalauréat ès sciences de la gestion par cumul de certificats
- Téléphone : 514 987-8546

MINEURES

Études urbaines
Patrimoine urbain
Urbanisme opérationnel
Sylvie Paré, téléphone : 514 987-8347

CERTIFICATS

Administration
N., téléphone : 514 987-8330

Administration de services
N.

Assurance et produits financiers
N.

Commerce international
Raymond Théoret, téléphone : 514 987-3659

Comptabilité générale
Sylvain Houle, téléphone : 514 987-8515

Études personnalisées
Cécile Baillargeon, téléphone : 514 987-7784

Économique
Victoria Miller, téléphone : 514 987-3659

Finance
Raymond Théoret, téléphone : 514 987-3659

Gestion des ressources humaines I (Fondements)
Lucie Morin, téléphone : 514 987-7095

Gestion informatisée et affaires électroniques
Raymond Théoret, téléphone : 514 987-8347

Immobilier
Sylvie Paré, téléphone : 514 987-8347

Marketing
Raymond Théoret, téléphone : 514 987-8347

Perfectionnement en gestion
N., téléphone : 514 987-8546

Planification financière
N.

Sciences comptables
N.

PROGRAMMES COURTS DE PREMIER CYCLE

Gestion des risques
Gestion des services de garde
N.

Gestion du tourisme
Bernard-André Genest, resp. à l'UQAM, téléphone : 514 987-3650

DÉPARTEMENTS ET CORPS PROFESSORAL

Département d'études urbaines et touristiques

Directrice : Winnie Frohn, Ph.D. philosophie (Un. Laval, Québec)
Pavillon Sciences de la gestion, local R-4860
Téléphone : 514 987-4708

Corps professoral

ARCHAMBAULT, Michel, D. économie appliquée (Un. Bruxelles, Belgique)
ARCHAMBAULT, Yves, M. urbanisme (Un. Montréal, Québec)
BÉDARD, François, D. sciences de la gestion (Un. Paris I, France)
BÉLANGER, Hélène, Ph.D. études urbaines (INRS/Un. Québec à Montréal, Québec)
DELMORE, Pierre, Ph.D. science politique (Un. Montréal, Québec)
DUGUAY, Benoît, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
FROHN, Winnie, Ph.D. philosophie (Un. Laval, Québec)
GRENIER, Alain, A., D. sociologie (Un. Lapland, Finlande)
GUAY, Pierre-Yves, Ph.D. sociologie du développement (Un. Laval, Québec)
HANNA, David B., Ph.D. géographie (Un. McGill, Montréal, Québec)
JOLIN, Louis, D. droit (Un. Jean-Moulin, Lyon 3, France)
LEMASSON, Jean-Pierre, M. psychologie (Un. Paris I, France)
LÉVEILLÉ, Laurent, D. urbanisme (aménagement) (Un. Grenoble, France)
MORIN, Richard, D. urbanisme (Un. Grenoble, France)
MORISSET, Lucie K., D. géoarchitecture (Un. Bretagne occidentale, France)
NOPPEN, Luc, Ph.D. histoire de l'architecture (Un. Toulouse, France)
PARÉ, Sylvie, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
PILETTE, Danielle, Ph.D. aménagement (Un. Montréal, Québec)
PROULX, Denis, M. urbanisme (Un. Montréal, Québec)
SARRASIN, Bruno, D. science politique (Un. Paris I, France)
TANGUAY, Georges A. Ph.D. économique (Un. Laval, Québec)
TELLIER, Luc-Normand, Ph.D. sciences régionales (Un. Pennsylvania, Philadelphie, États-Unis)
WEISS-ALTANER, Éric Roberto, Ph.D. planification régionale (Un. Pennsylvania, Philadelphie, États-Unis)

Département de management et technologie

Directeur : Amadou Diallo, Ph.D. sciences administratives (Un. Laval, Québec)
Pavillon Sciences de la gestion, local R-3550
Téléphone : 514 987-0360

Corps professoral

AJENSTAT, Jacques, D. sciences de la gestion (Un. Aix-en-Provence, France)
AUBRY, Monique, M. gestion de projet (Un. Québec à Montréal, Québec)
BANIK, Marc, Ph.D. philosophie (Un. Illinois, États-Unis)
BEAULIEU, Paul, Ph.D. administration et politique (Un. Laval, Québec)
BÉDARD, Michel G., Ph.D. administration publique (Un. Québec à Montréal, Québec)
BERNARD, Prosper, Ph.D. Business Administration (City Un., New York, États-Unis)
BESNER, Claude, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)

Note: Les personnes intéressées aux programmes suivants:

- DESS en design d'équipements de transport le retrouveront dans le répertoire de la **faculté des arts**.
- Baccalauréat en gestion publique,
- Certificat en administration des services publics,
- Certificat en gestion des services municipaux, les retrouveront dans le répertoire de la **faculté de science politique et de droit**.
- Maîtrise, baccalauréat et certificat en informatique,
- Baccalauréat en informatique et génie logiciel,
- Certificat en développement de logiciels, les retrouveront dans le répertoire de la **faculté des sciences**
- Programme court de 2e cycle en administration scolaire le retrouveront dans le répertoire de la **faculté des sciences de l'éducation**.
- DESS en planification territoriale et développement local,
- Programme court de 2e cycle en économie sociale,
- Certificat en gestion des documents et des archives, les retrouveront dans le répertoire de la **faculté des sciences humaines**.
- Baccalauréat en gestion et design de la mode le retrouveront dans le répertoire de l'**École supérieure de mode de Montréal**.

BIGRAS, Yvon, Ph.D. sciences économiques (Un. Montréal, Québec)
BOURJOLLY, Jean-Marie, Ph.D. comm. (Un. Waterloo, Ontario)
CARRIER, Serge, Ph.D. administration-marketing (Un. Québec à Montréal, Québec)
CASSIVI, Luc, D. génie industriel (É. polytechnique, Montréal, Québec)
CLERMONT, Paul, M. administration publique (Un. Montréal, Québec)
CLOUTIER, Martin, Ph.D. management stratégique (Un. Illinois, États-Unis)
CRANIC, Gabriel, Ph.D. informatique (Un. Montréal, Québec)
DESROCHES Jocelyn, Ph.D. sociologie (Un. Toronto, Ontario)
DE WAELE, Martin-Noël, Ph.D. administration (Un. Californie, Berkeley, États-Unis)
DIALLO, Amadou, Ph.D. sciences administratives (Un. Laval, Québec)
DROUIN, Nathalie, Ph.D. gestion (Un. Cambridge, Angleterre)
ÉBRAHIMI, Mehran, Ph.D. administration (É.H.E.C., Montréal, Québec)
ELIA, Elie, M.Sc. management (École Polytechnique, Montréal, Québec)
FLORICEL, Serghei, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
FUSARO, Magda, D. communication et sciences de l'information (Un. Paris XIII, France)
GENEST, Bernard-André, Ph.D. transport (Un. Cambridge, Angleterre)
HADAYA, Pierre, Ph.D. management de la technologie (génie électrique) (É. Polytechnique, Montréal, Québec)
HARVEY, Jean, Ph.D. management (Un. Western Ontario, Ontario)
HOBBS, Brian, Ph.D. management (Un. Laval, Québec)
HOLFORD, William-David
LEHMANN, Valérie, M.B.A. (É.H.E.C., Montréal, Québec)
LEJEUNE, Albert, Ph.D. administration (É.H.E.C., Montréal, Québec)
MACDONALD, Roderick-James, D. philosophie (Un. Navarre, Espagne)
MACEDO, Julio, D. ingénierie (Un. Séville, Espagne)
MAGUIRAGA, Lassana, Ph.D. systèmes opérationnels (Un. Laval, Québec)
MARCOTTE, Suzanne, D. administration (Un. Laval, Québec)
MOKHTARI, Khaled, M.B.A. (É. H.E.C., Montréal, Québec)
NIOI Jorge E., D. sociologie (Un. Paris VIII, France)
NOBERT, Yves, Ph.D. informatique-recherche opérationnelle (Un. Montréal, Québec)
OLLEROS, Francisco-Javier, Ph.D. administration (É.H.E.C., Montréal, Québec)
PERREAULT, Yvon G., D. gestion (Un. Grenoble, France)
PLAISENT, Michel, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
POSADA, Éizabeth, Ph.D. administration (É.H.E.C., Montréal, Québec)
PRÉFONTAINE, Lise, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
REI, Walter
RENARD, Laurent, M.A. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
SAEVES, Anne-Laure, D. sciences de la gestion (Un. Nantes, France)
SENI, Dan, D. développement régional (Un. Pennsylvanie, Philadelphie, États-Unis)
SICOTTE, Hélène, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
ST-AMANT, Gilles, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
THUILLIER, Denis, D. sciences économiques (Un. Aix-Marseille, France)
TOMIUK, Daniel
VIDOT-DELERUE, Hélène, D. science de la gestion (Un. Paris X Dauphine, France)
ZHEGU, Majlinda

Département d'organisation et ressources humaines

Directrice : Henriette Bilodeau, Ph.D. santé publique (Un. Montréal, Québec)
Pavillon Sciences de la gestion, local R-2390
Téléphone : 514 987-3000 poste 8390

Corps professoral

BEAUPRÉ, Daniel, Ph.D. relations industrielles (Un. Laval, Québec)
BÉNABOU, Charles, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
BENTIN, Kathleen, D. psychologie (Un. catholique de Louvain, Suisse)
BERTHELETTE, Diane, Ph.D. santé communautaire (Un. Montréal, Québec)
BÉRUBÉ, Colette, Ph.D. andragogie (Un. Montréal, Québec)
BILODEAU, Henriette, Ph.D. santé publique (Un. Montréal, Québec)
BOUCHARD, Marie-J., Ph.D. sociologie-économie (É.H.E.S.S., Paris, France)
CAMUS, Annie, M. Sc. gestion (option management) (É. H.E.C., Montréal, Québec)
CARDINAL, Line, D.Sp. psychologie industrielle et organisationnelle (Un. Montréal, Québec)
CHARETTE, André F., Ph.D. administration (É. H.E.C., Montréal, Québec)
CLOUTIER, Julie, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
COSSETTE, Pierre, Ph.D. management (Un. Laval, Québec)
DESBIENS, Danielle, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
DESROSIERS, Micheline, Ph.D. administration (É. H.E.C., Montréal, Québec)
DOS SANTOS-SOARES, Angelo, D. sociologie (Un. Laval, Québec)
DUCHARME, Jean, M.B.A. (Un. Laval, Québec)
FORCUI, Jean-Claude, M.Sc. gestion (Un. Paris IX, France)
FOREST, Jacques
GENDRON, Corinne, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
GILBERT, Frédéric
GRANT, Michel, M.A. relations industrielles (Un. Montréal, Québec)
GRAVEL, Sylvie, M.Sc. médecine sociale et préventive (Un. Montréal, Québec)
GRIMARD-BROTHERIDGE, Céleste, Ph.D. comportement organisationnel (Un. Manitoba, Nouveau-Brunswick)
GUERRERO, Sylvie, D. sc. gestion (Un. Toulouse, France)
HARRISON, Denis, D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
JIMENEZ, Amparo, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
LAPALME, Marie-Ève, M.B.A. recherche (Un. Québec à Montréal, Québec)

LAPOINTE, Alain C., Ph.D. administration (É. H.E.C., Montréal, Québec)
 LÉPINE, Irène, Ph.D. sociologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 MALLETTE, Noël, M. droit (Un. McGill, Montréal, Québec)
 MORIN, Denis, Ph. D. relations industrielles (Un. Laval, Québec)
 MORIN, Lucie, Ph.D. gestion des ressources humaines (Un. Toronto, Ontario)
 POUPART, Robert
 RICARD, Danièle, Ph.D. techniques de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
 ROSS, Claudette, Ph.D. relations industrielles (Un. Montréal, Québec)
 SÉGUIN, Michel, Ph.D. philosophie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 SIMARD, Gilles, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)

Département des sciences comptables

Directrice : Marie-Josée Ledoux, Ph.D. comptabilité (Un. Waterloo, Ontario) Pavillon Sciences de la gestion, local R-4460
 Téléphone : 514 987-3000 poste 0287

Corps professoral

BELZILE, Réjean, Ph.D. administration (É. H.E.C., Montréal, Québec)
 BERNARD, Michel, M.B.A. (É. H.E.C., Montréal, Québec)
 BILODEAU, Éric, D.E.S.S. sciences comptables (Un. Québec à Montréal, Québec)
 BILODEAU, Julien, Ph.D. administration des affaires (Un. Western Ontario, Ontario)
 BRETON, Gaétan, Ph.D. comptabilité et finance (City University Business School, Londres, Angleterre)
 CALLIMACI, Antonello, Ph.D. administration (Un. Floride, États-Unis)
 CARON, Marie-Andrée, Ph.D. administration (É. H.E.C., Montréal, Québec)
 CHABOT, Marc, Ph.D. science politique (Un. Montréal, Québec)
 CHLALA, Nadi, M.Sc. comptabilité (Un. Saskatchewan, Saskatchewan)
 CLAPIN-PÉPIN, Daniel, M.B.A. (Un. Québec à Montréal, Québec)
 CORMIER, Denis, D. sciences économiques appliquées (Un. Mons, Belgique)
 CUCUMEL, Guy, D. mathématiques appliquées (Un. Paris IX, France)
 DESLANDES, Manon, D.E.S.S. sciences comptables (Un. Québec à Montréal, Québec)
 FONTAINE, Richard, M. sciences comptables (Un. Québec à Montréal, Québec)
 FORTIN, Anne, Ph.D. comptabilité (Un. Illinois, États-Unis)
 GAGNON-VALOTAIRE, Danielle, M.B.A. (É. H.E.C., Montréal, Québec)
 GÉLINAS, Francine, B. administration des affaires (Un. Sherbrooke, Québec)
 GIGUÈRE, Pierre, L. sciences commerciales (É. H.E.C., Montréal, Québec)
 GOYETTE, Sylvain, M.B.A. (Un. Sherbrooke, Québec)
 HÉROUX, Sylvie, M. sciences comptables (Un. Québec à Montréal, Québec)
 HOULE, Sylvain, Ph.D. administration (Un. Laval, Québec)
 LAFERRIÈRE, Claude, M. fiscalité (Un. Sherbrooke, Québec)
 LAFOND-LAVALLÉE, Carole, M.A. technologie de l' éducation (Un. Montréal, Québec)
 LANDRY, Suzanne, Ph.D. comptabilité (Un. Floride, États-Unis)
 LANOUE, Nicole, Ph.D. sciences administratives (Un. Laval, Québec)
 LANTHIER, Denise, Maîtrise (Un. McGill, Montréal, Québec)
 LATULIPE, Lyne, M. fiscalité (Un. Sherbrooke, Québec)
 LAULY, Jean-Paul, B. sciences comptables (Un. Québec à Montréal, Québec)
 LAUZON, Léo-Paul, D. sciences de la gestion (Un. Grenoble, France)
 LEDOUX, Marie-Josée, Ph.D. comptabilité (Un. Waterloo, Ontario)
 MCDONOUGH, Helen, M.B.A. (Un. Concordia, Montréal, Québec)
 MÉNARD, Louis, M.B.A. (É. H.E.C., Montréal, Québec)
 MONTREUIL, Francis, M. fiscalité (Un. Sherbrooke, Québec)
 NACIRI, Ahmed, Ph.D. administration (Un. Laval, Québec)
 PILOTE, Claude, Ph.D. comptabilité (Southern California, Los Angeles, États-Unis)
 RASSI, Fouzi, D. sciences économiques et finances (Un. Genève, Suisse)
 RENAULT, Micheline, D. sciences économiques appliquées (Un. Mons-Hainault, France)
 SARREMEJEANNE, Jacques, M.B.A. (Un. Québec à Montréal, Québec)
 SÉGUIN, Yves, M. droit des affaires (Un. Ottawa, Ontario)
 SMAILL, Nadia
 VÉRONNEAU, Pierre, Ph.D. génie électrique (É. Polytechnique, Montréal, Québec)
 VIGER, Chantal, Ph.D. comptabilité (Un. Drexel, Philadelphie, États-Unis)
 VILLENEUVE, Guy, Ph.D. sciences administratives (Un. Laval, Québec)

Département des sciences économiques

Directeur : Robert J. Léonard, Ph.D. économique (Un. Duke, Durham, États-Unis)
 Pavillon Sciences de la gestion, local R-5610
 Téléphone : 514 987-4114

Corps professoral

AMBLER, Steven, Ph.D. économique (Un. Stanford, Californie, États-Unis)
 BLOUIN, Max, Ph.D. économique (Un. Brown, États-Unis)
 CHEMIN, Matthieu, M.Sc. économique (London School of Economics, Grande-Bretagne)
 DANTHINE, Samuel, Ph.D. économique (Un. Rochester, États-Unis)
 DEGAN, Arianna, Ph.D. économique (Un. Pennsylvania, États-Unis)
 DE LAAT, Joost J., Ph.D. économique (Brown Univ., États-Unis)
 DELACROIX, Alain, Ph.D. économique (Un. Pennsylvania, États-Unis)
 DOSTALER, Gilles, D. histoire de l'économie (Un. Paris VIII, France)
 ÉLIE, Bernard, D. d'État sciences économiques (Un. Paris I, France)
 FAUVEL, Yvon, Ph.D. économique (Un. Laval, Québec)

FELTEAU, Claude, Ph.D. économique (Un. Californie, Los Angeles, États-Unis)
 FLUET, Claude-Denys, Ph.D. sciences économiques (Un. London, Angleterre)
 FORTIN, Pierre, Ph.D. économique (Un. Californie, Berkeley, États-Unis)
 GUAY, Alain, Ph.D. sciences économiques (Un. Montréal, Québec)
 HODGSON, Douglas, Ph.D. économie (Un. Yale, Connecticut, États-Unis)
 KURMANN, André, Ph.D. économique (Un. Virginie, États-Unis)
 LASSERRE, Pierre, Ph.D. économique (Un. British Columbia, Colombie Britannique)
 LEFEBVRE, Pierre, Ph.D. économique (Un. Montréal, Québec)
 LEMELIN, Clément, M.A. économique (Un. Montréal, Québec)
 LÉONARD, Robert J., Ph.D. économique (Un. Duke, Durham, États-Unis)
 MARCEAU, Nicolas, Ph.D. économique (Un. Queen's, Ontario)
 MAYER, Francine, Ph.D. économique (Un. Montréal, Québec)
 MERRIGAN, Philip, Ph.D. économique (Un. Brown, États-Unis)
 MILLER, Victoria, Ph.D. économique (M.I.T., Cambridge, États-Unis)
 OUELLETTE, Pierre, Ph.D. économique (Un. Montréal, Québec)
 PALLAGE, Stéphane J., Ph.D. économie (Un. Carnegie Mellon, Pittsburg, États-Unis)
 PANOVA, Elena, Ph.D. économique (Un. Toulouse, France)
 PAQUET, Alain, Ph.D. économique (Un. Rochester, New-York, États-Unis)
 PHANEUF, Louis, Ph.D. économique (Un. Laval, Québec)

Département de stratégie des affaires

Tuteur : René Bernèche
 Pavillon Sciences de la gestion, local R-3558
 Téléphone : 514 987-3000 poste 5319

Corps professoral

ARCAUD, Manon
 BAZOGE, Benoît, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
 BEAUDOIN, Michèle, M.B.A. (Un. Québec à Montréal, Québec)
 BERGERON, Jasmin, Ph.D. marketing (Un. Concordia, Montréal, Québec)
 BERGERON, Michel Y., Ph.D. administration (Un. Laval, Québec)
 CHAREST, Guy, Ph.D. finance et économie (Un. Chicago, Illinois, États-Unis)
 CHÉRIF, Hana, M.Sc. administration, marketing (Un. Sherbrooke, Québec)
 COËN, Alain, D. sciences de la gestion (Un. Grenoble, France)
 DAGHFOUS, Naoufel, Ph.D. sciences administratives (Un. Laval, Québec)
 DE SERRES, Andrée, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
 DESMARTEAU, Robert H., Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Montréal)
 DOW-ANVARI, Sandra, Ph.D. administration (Un. Concordia, Montréal, Québec)
 DUMITRIU, Camélia, Ph.D. management (Un. Bucarest, Roumanie)
 FILIATRAULT, Pierre, Ph.D. sciences administratives (Un. Laval, Québec)
 FIRSIROU, Michaela, Ph.D. management (Un. McGill, Montréal, Québec)
 FOURGEAUD, Sophie, B. marketing (Un. Québec à Montréal, Montréal)
 GUEYIE, Jean-Pierre, Ph.D. sciences administratives (Un. Laval, Québec)
 JULIEN, Mariette, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
 KHOURY, Nabil, Ph.D. économique (Un. Indiana, Bloomington, États-Unis)
 KOOLI, Maher, Ph.D. finance (Un. Laval, Québec)
 LANDRY, Bernard, Dipl. économie-finances (Inst. Étude Politique, Paris, France)
 LANGLOIS, Michel G., D. administration (Un. Aix-Marseille, France)
 LIBROWICZ, Michel, D. économie internationale (Un. Paris I, France)
 MAISONNAS, Stéphane, D. marketing (É.H.E.C., Montréal, Québec)
 MARTICOTTE, François, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
 M'ZALI, Bouchra, Ph.D. finance (Un. Laval, Québec)
 NOISEUX, Marie-Hélène, M.B.A. finance (É.H.E.C., Montréal, Québec)
 OZDILEK, Unsal, M.B.A. (Un. Québec à Montréal, Québec)
 PASQUERO, Jean, D. d'État sciences de la gestion (Un. Grenoble, France)
 PERRIEN, Jean, D. économie appliquée (Un. Louvain, Belgique)
 PICARD, Jacques, Ph.D. marketing (Un. Columbia, New York, États-Unis)
 RABEAU, Yves, Ph.D. économique (M.I.T., Cambridge, Massachusetts, États-Unis)
 REVERET, Jean-Pierre
 RICARD, Line, M.Sc. administration (Un. Sherbrooke, Québec)
 SABOURIN, Vincent, Ph.D. administration (Un. McGill, Montréal, Québec)
 SAVARD, Martin, M.B.A. (Un. Québec à Montréal, Québec)
 SAVOR, Marko, D. administration (É.H.E.C., Montréal, Québec)
 SEDZRO, Komlan T., Ph.D. administration des affaires (Un. Laval, Québec)
 SERRUYA, Léon M., Ph.D. finance (Un. Californie, Los Angeles, États-Unis)
 SHEITOYAN, Robert G., Ph.D. Business Administration (Un. Syracuse, États-Unis)
 ST-PIERRE, Jacques, M.B.A. (É. H.E.C., Montréal, Québec)
 TAMILIA, Robert D., Ph.D. marketing management (Un. Ohio State, Ohio, États-Unis)
 THÉORET, Raymond, Ph.D. sciences économiques (Un. Montréal, Québec)
 TOFFOLI, Roy, Ph.D. administration (Un. Concordia, Montréal, Québec)
 TURCOTTE, Marie-France, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)
 ZUCCARO Cataldo, Ph.D. administration (Un. Québec à Montréal, Québec)

INSTITUT, UNITÉS RECHERCHE ET AUTRE UNITÉ

INSTITUT

Institut Santé et société

Directrice : Diane Berthelette

Pavillon de l'Éducation, local N-7110, téléphone : 514 987-3000, poste 2250

Site Internet : www.iss.uqam.ca

L'institut Santé et société regroupe plus de cent professeurs, de même que d'autres chercheurs et enseignants, des étudiants, et des partenaires dont la santé est le principal objet de recherche ou d'enseignement. Cet institut est plurifacultaire, ses membres étant répartis dans 23 départements et les sept facultés de l'UQAM. La mission de l'ISS est de favoriser le développement de la recherche sur la santé à l'UQAM et à en accroître la visibilité auprès de la communauté scientifique ainsi que de divers acteurs aux niveaux local, national et international. L'ISS a également pour mission de développer des programmes de formation novateurs transdisciplinaires en santé afin d'aider les nouvelles générations de praticiens et de professeurs, dont la santé est l'objet d'intervention ou de recherche, à acquérir une vision, une approche, plus globales des problématiques de santé. De cette façon, il contribuera à la compréhension des problématiques de santé et au développement d'interventions préventives et thérapeutiques efficaces. Enfin, l'ISS doit faciliter l'appropriation des connaissances produites et diffusées par ses membres, par la communauté, plus spécifiquement par leurs partenaires sociaux et économiques ainsi que par toute personne appelée à prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population.

CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)*

Directeur : Denis Harrison

Pavillon Saint-Denis, local AB-10200, téléphone (secrétariat) : 514 987-4458

Site Internet : www.crisis.uqam.ca

Le CRISES est un centre interuniversitaire qui réunit 55 chercheurs réguliers et plus de 150 étudiants en provenance de 8 institutions universitaires : l'UQAM, l'UQO, l'UQAR, l'Université Laval, HEC Montréal, l'Université Concordia et l'INRS-urbanisation, culture et société. Ces chercheurs oeuvrent dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des sciences de la gestion et des relations industrielles. Comme «regroupement stratégique» de chercheurs, le CRISES est subventionné par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FORSC) dans le cadre du volet centre de recherche. Sa thématique principale de recherche est celle des «innovations et transformations sociales» ; alors que ses divers projets sont regroupés sous trois axes : l'axe innovations sociales, travail et emploi ; l'axe innovations sociales et territoire ; et l'axe innovations sociales et conditions de vie.

Centre interuniversitaire de recherche sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)

Codirecteur à l'UQAM : Alain Guay

Pavillon Sciences de la gestion, local R-5985, téléphone : 514 987-6181

Site Internet : www.cirpee.org

Le CIRPÉE est issu de la fusion de deux centres de recherche, soit le centre de Recherche sur les Fluctuations Économiques et l'Emploi (CREFÉ) de l'UQAM et le centre de recherche en Économie et Finance Appliquées (CRÉFA) de l'Université Laval, auxquels s'ajoutent six chercheurs réguliers provenant de l'École des HEC, un chercheur régulier de l'Université McGill et un chercheur régulier de l'Université Concordia.

La programmation de recherche du CIRPÉE gravite autour de cinq axes de recherche fortement intégrés qui sont : 1) politiques sociales et marché du travail (offre de travail), 2) contrats de travail, structure de marchés et emploi (demande de travail), 3) effets des politiques économiques sur l'emploi et la production (offre et demande de travail en contexte simultané), 4) capital humain, croissance et développement (aspects internationaux du travail), et 5) gestion des risques, marchés financiers et productivité (finance et emploi).

* À l'UQAM, ce centre est bifacultaire, c'est-à-dire qu'il est à la fois rattaché à la Faculté des sciences humaines et à l'École des sciences de la gestion.

CHAIRES

Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Titulaire : Marie-J. Bouchard

Pavillon Saint-Denis, local AB-10225, téléphone : 514 987-3000, poste 2577

Site Internet : www.chaire.ecosoc.uqam.ca/

La chaire a pour objectif d'analyser l'innovation sociale dans l'économie sociale et de situer son rôle dans la démocratisation de modèles de développement. Trois principaux cheminements sont privilégiés. On examinera la gouvernance afin de mieux comprendre comment on peut rencontrer des objectifs qui relèvent à la fois du marché et de l'intérêt général. Un second chantier de la recherche portera sur les modes alternatifs de financement et de développement de l'économie sociale.

Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie

Titulaire : Jorge Niosi

Pavillon Saint-Denis, local AB-2325, téléphone : 514 987-3000, poste 1095

Site Internet : www.cirst.uqam.ca/chaire.gestion/

Cette chaire a pour mission d'analyser les pratiques de gestion conçues pour stimuler l'innovation technologique, à l'échelle internationale. L'évaluation détaillée de ces diverses pratiques de gestion permettra d'élaborer de meilleurs systèmes favorisant la croissance des industries axées sur les technologies de pointe.

Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain

Titulaire : Luc Noppen

Pavillon Sciences de la gestion, local R-2995

Téléphone : 514 987-3000, poste 2562

Site Internet : www.patrimoine.uqam.ca

Cette chaire se consacre à la caractérisation, à la conservation et à la valorisation du patrimoine urbain montréalais. La recherche intègre aussi les enjeux économiques et sociaux liés à l'aménagement et à la gestion du paysage construit en milieu urbain.

Chaire Bombardier en gestion des entreprises transnationales

Titulaire : Mihaela Firsiroiu

Pavillon Sciences de la gestion, local R-1815, téléphone : 514 987-0333

Site Internet : www.bombardierchair.ca

Cette chaire a pour mission d'être un centre d'excellence dans le domaine de la gestion et de la gouvernance stratégique dans les grandes organisations complexes, pour le bénéfice des étudiants, des professeurs et des milieux d'affaires.

Chaire de coopération Guy Bernier

Titulaire : Mauro-F. Malservisi

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-6425, téléphone : 514 987-8566

Site Internet : www.er.uqam.ca/nobell/ccgb/

Les activités de la chaire se résument comme suit : Recherches orientées sur les problématiques de développement des entreprises coopératives. Activités de formation à l'interne et pour les intervenants du milieu coopératif. Organisation de stage en milieu coopératif pour les ressortissants des pays en voie de développement, Afrique. Séminaires spécialisés et conférences publiques.

Chaire de gestion de projet

Titulaire : Brian Hobbs

Au moment de mettre sous presse, le texte décrivant le mandat de cette chaire n'était pas disponible.

Chaire de recherche industrielle du CRSNG en management logistique

Titulaire : Théodore Gabriel Crainic

Téléphone : 514 987-3000, poste 4848

Site Internet : web2.uqat.ca/cad/index1152.htm

Créée au printemps 2004, cette chaire a pour mission principale de mener des recherches centrées sur l'étude intégrée des systèmes et des opérations logistiques et de transport et la création de méthodes et outils pour leur conception, leur planification et leur gestion.

La mission de la chaire s'inscrit dans une perspective, contemporaine, d'élargissement de la démarche logistique et d'intégration des technologies de pointe aux processus de planification, de gestion et d'opération des organisations. L'objectif général de la chaire est la mise au point de modèles, de méthodes et d'instruments permettant une meilleure compréhension et maîtrise des systèmes d'information et d'aide à la décision appliqués aux activités logistiques et de transport, ainsi que le transfert technologique de ces méthodes et outils vers les organisations, tant publiques que privées. Plus précisément, elle abordera trois axes de recherche : les capacités organisationnelles, capacité dynamique et gestion de la chaîne logistique ; la conception, planification et gestion de systèmes et de services logistiques et de transport, ainsi que les systèmes de transport intelligents.

Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Titulaire : Corinne Gendron
Pavillon Sciences de la gestion, local R-3325
Téléphone : 514 987-3000, poste 6972
Site Internet : www.ceh.uqam.ca/

Cette chaire poursuit l'objectif ultime de la promotion d'une économie au service de la personne humaine. Sa mission est de contribuer, par le développement et la diffusion des connaissances, par la recherche fondamentale et appliquée et par la formation des gestionnaires en exercice et en devenir, à la construction d'une économie humaine visant un développement durable.

Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés

Titulaire : Nabil Khoury
Pavillon Sciences de la gestion, téléphone : 514 987-3000, poste 7899
Site Internet : www.chaire-produits-derives.uqam.ca

La chaire, par ses recherches de type fondamental et appliqué, de même que par ses activités de transfert de connaissances, vise à documenter la situation réelle des entreprises, en particulier des PME, afin de mieux outiller leurs gestionnaires, ainsi que les gestionnaires de portefeuilles de taille modeste, dans l'utilisation des produits dérivés et des produits structurés pour la gestion du risque. Plus particulièrement, la chaire aura pour mission d'enrichir les connaissances et de former des spécialistes dans le domaine de l'utilisation des produits dérivés et des produits structurés. Elle aura aussi pour mission de soutenir les initiatives qui visent des applications nouvelles dans ce domaine.

Chaire de tourisme Transat

Titulaire : Michel Archambault
Pavillon Sciences de la gestion, local R-2550, téléphone : 514 987-6671
Site Internet : www.chairedetourisme.uqam.ca

Cette chaire a pour mission de contribuer à l'essor et au rayonnement de l'industrie touristique québécoise par la recherche, la diffusion d'information et le développement de la formation. Colloques, études de cas en gestion du tourisme, recherche sur des thèmes d'actualité, organisation de conférences, création du Réseau de veille en tourisme et du Cercle de tourisme du Québec sont quelques-unes des actions mises de l'avant par la chaire de Tourisme Transat.

Chaire d'études socio-économiques (CESE)

Titulaire : Léo-Paul Lauzon
Pavillon Sciences de la gestion, local R-4430
Téléphone : 514 987-3000, poste 7841
Site Internet : www.unites.uqam.ca/cese/

Cette chaire a pour mission de porter une réflexion critique et progressiste sur les questions sociales et économiques de l'heure afin d'en cerner les enjeux majeurs et d'en identifier les solutions les plus viables en fonction de l'intérêt commun.

Chaire d'information financière et organisationnelle

Titulaire : Denis Cormier
Pavillon Sciences de la gestion, local R-4580
Téléphone : 514 987-3000, poste 8358
Site Internet : www.cifo.uqam.ca

Cette chaire a pour mission de contribuer au développement de la recherche fondamentale et appliquée, sur toutes les questions relatives à la transparence et à la qualité de l'information financière et non-financière communiquée par les organisations ainsi qu'à son utilité pour les diverses parties prenantes.

Chaire en gestion des compétences

Cotitulaires : Kathleen Bentein et Sylvie Guerrero
Téléphone : 514 987-3000, poste 2253

La chaire en gestion des compétences a pour mission de contribuer au développement des connaissances et de la recherche, fondamentale et appliquée, sur toutes les questions relatives au développement et à la gestion des compétences individuelles et collectives dans les organisations.

Chaire en management des services financiers

Titulaire : Jean Perrien
Pavillon Sciences de la gestion, téléphone : 514 987-3000, poste 7899
Site Internet : www.chaire-msf.uqam.ca/

La chaire en management des services financiers a été créée au début de l'année 2004 avec l'appui de RBC Groupe Financier. Sa mission est double : favoriser et encadrer des travaux de recherche, de type interdisciplinaire, touchant au secteur des services financiers, ainsi que de favoriser les échanges et les interactions avec les professionnels de ce secteur.

Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés de l'agro-alimentaire

Titulaire : Michel Librowicz
Pavillon Sciences de la gestion, local R-3493
Téléphone : 514 987-3000, poste 4265
Site Internet : www.unites.uqam.ca/ca/cpp

Cette chaire a pour mission de tisser des liens étroits et privilégiés entre l'Université et le milieu des affaires, de développer des applications concrètes ayant des retombées significatives sur l'économie québécoise et de soutenir la mission éducative de l'Université. À cette fin, la chaire utilise les cinq moyens d'action suivants : le soutien à la formation universitaire ; la recherche appliquée au service des entreprises ; la formation des gestionnaires d'entreprises ; la diffusion d'information sur la mondialisation des marchés ; le développement d'un réseau de contacts privilégiés entre l'UQAM, d'autres universités canadiennes et étrangères oeuvrant dans le même domaine, et des organisations économiques internationales.

Chaire UQAM SITQ-immobilier

Titulaire : Jacques Saint-Pierre
Pavillon Sciences de la gestion, local R-3530
Téléphone : 514 987-3000, poste 1657
Site Internet : www.unites.uqam.ca/sitq

La chaire a pour mission principale de pourvoir au développement des connaissances et à l'encadrement de la formation dans les domaines de l'immobilier commercial, industriel et à bureaux.

ÉQUIPE FACULTAIRE

Management et transformation des entreprises en biotechnologies (MATEB)

Coordonnateur : L.-Martin Cloutier
Pavillon Sciences de la gestion, local R-5100, téléphone : 514 987-0231
Site Internet : mateb.uqam.ca/

AUTRE UNITÉ

Centre d'études et de recherche sur le Viêt-Nam (CÉREV)

Directeur : Guy Goulet
Téléphone : 514 987-3000, poste 4662

Ce centre fait la promotion des relations entre le Canada et le Viêt Nam, notamment les relations entre les universités vietnamiennes et l'Université du Québec à Montréal. Le CÉREV contribue aussi au renforcement des liens entre la communauté d'affaires canadienne et la communauté d'affaires vietnamienne. Le centre agit comme interlocuteur privilégié pour toutes les initiatives de recherche et d'études consacrées au Viêt-Nam.

Groupe interdisciplinaire de recherche en éthique financière (GIREF)

Responsable : Andrée De Serres
Site Internet : www.giref.uqam.ca

Le GIREF est une équipe internationale de recherche académique et professionnelle. Il s'est donné pour mission de développer et de diffuser la recherche en éthique fiduciaire pour renforcer la relation de confiance dans la gouvernance des organisations et promouvoir l'intégration de valeurs éthiques dans les décisions financières.

Le GIREF est une tribune pour rassembler et échanger les idées, les informations, les opinions et les propositions en matière d'éthique financière et fiduciaire en réunissant des collaborateurs provenant du milieu universitaire, des institutions financières, des entreprises, des gouvernements et de leurs législateurs, des organismes de contrôle et de réglementation, des associations, syndicats et organisations non gouvernementales.

DOCTORAT EN ADMINISTRATION 3451

Ce programme conjoint regroupe l'École des Hautes Études Commerciales (Université de Montréal), l'Université McGill, l'Université Concordia et l'Université du Québec à Montréal.

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme a pour objectif fondamental de former des chercheurs et des enseignants universitaires compétents et de stimuler la recherche sur des problèmes d'administration dans les milieux québécois et canadien. Le programme est conçu de façon à évaluer très tôt l'aptitude des candidats à faire de la recherche et à leur permettre de planifier leur programme individuel en fonction de leurs intérêts. Cette approche tient compte de la diversité des disciplines comprises dans le domaine de l'administration.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en administration ou dans une discipline connexe.

Compte tenu du caractère conjoint du programme et de la sélection qu'impose le contingentement établi, le candidat est assujéti aux exigences suivantes :

- Il doit avoir obtenu des résultats académiques jugés excellents (une moyenne supérieure à 3,5/4,3).
- Il doit posséder une connaissance suffisante des langues française et anglaise, de façon à être en mesure de participer à des cours donnés en français et en anglais ainsi que lire couramment ces deux langues (les étudiants peuvent toutefois rédiger leurs rapports et examens dans la langue de leur choix, en français ou en anglais).

Un test de connaissance du français peut être imposé aux candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'auraient pas été faites en français.

Exceptionnellement, un étudiant inscrit à un programme de maîtrise spécialisée en recherche dans le domaine de l'administration peut être admis directement au Ph.D. **dans la même institution** sans avoir complété toutes les exigences du programme (la rédaction du mémoire). **La décision d'admission, prise par le comité conjoint**, s'appuie sur l'excellence du dossier académique. Dans ce cas, l'étudiant pourra faire reconnaître, dans la phase II du programme, un maximum de deux cours suivis durant la scolarité de maîtrise, selon les plans de cours et les résultats obtenus (une note minimale de A est exigée dans les deux cours).

Pour effectuer une demande d'admission, le candidat doit :

- remplir le dossier d'information préliminaire (formulaire disponible à la direction ou sur le site Web du programme permettant de décrire le dossier académique, l'expérience de travail, les publications s'il y a lieu, le projet de carrière, le domaine de spécialisation, les principaux intérêts de recherche, le financement des études, les professeurs rencontrés et l'esquisse du projet ;
- fournir un curriculum vitae récent.

Capacité d'accueil

Le programme accueille environ 65 étudiants par année, pour les quatre universités. Admission à l'automne et à l'hiver.

Méthodes et critères de sélection

Dossier d'admission :

Le candidat doit fournir un dossier complet qui, normalement, comprend les formulaires de demande d'admission, les documents afférents (diplômes, lettres de recommandation), le dossier d'information préliminaire et les documents du registraire.

Compte tenu du nombre élevé de demandes d'admission et de l'importance de sélectionner les candidats équitablement, **un dossier incomplet peut être rejeté par le programme** sans autre forme d'évaluation.

Critères d'évaluation du dossier du candidat :

- Qualité de la formation académique, des lettres de recommandation ;
- Expérience et potentiel de recherche du candidat ;
- Pertinence du projet de recherche en regard des champs de recherche du programme ;
- Faisabilité du projet de recherche à l'intérieur des limites de temps prévues par le programme ;
- Qualité de l'encadrement de la thèse, potentiel d'intégration à des chaires ou à des groupes de recherche structurés.

Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : quatre ans (deux cours par trimestre durant l'automne et l'hiver de la première année ainsi que deux cours à l'automne de la deuxième année).

LISTE DES ACTIVITÉS

Structure du programme

Phase I : préparation

Les candidats dont la formation initiale n'est pas en administration devront s'inscrire à des cours préparatoires de manière à acquérir des compétences dans les dix domaines suivants de l'administration : économie, sciences du comportement, gestion des ressources humaines, systèmes d'information, gestion des opérations, méthodes quantitatives, politiques générales d'administration et management, marketing, finance et comptabilité.

Lorsqu'un étudiant ne peut être admis directement dans la phase II du programme, le sous-comité à l'admission et à l'évaluation évalue sa formation et son expérience afin d'établir son niveau de connaissances et déterminer les cours supplémentaires qui devront être suivis.

Cette phase du programme est placée sous l'entière responsabilité et la juridiction de l'université d'attache de l'étudiant.

Phase II : spécialisation (30 crédits)

Au cours de la phase de spécialisation, l'étudiant se consacre à l'étude de deux domaines : **un champ de spécialisation et un champ de support**. Les activités de cette phase sont organisées en tenant compte des besoins de chacun des étudiants par un comité de professeurs (comité de phase II) qui le supervise tout au long de sa scolarité.

Ce comité de phase II regroupe au moins trois professeurs (quatre dans les cas de codirection) dont l'un est externe à l'UQAM mais membre du corps professoral d'une université participant au doctorat conjoint. Il est toujours présidé par le directeur de la thèse, un professeur de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM accrédité par le programme. Exceptionnellement, un professeur externe à l'UQAM mais accrédité par le programme peut diriger la thèse. Dans ce dernier cas, le codirecteur de la thèse doit être un professeur de l'UQAM accrédité par le programme.

Le contenu de la phase II doit être accepté par le comité de phase II, par le sous-comité d'admission et d'évaluation et par le comité conjoint du programme qui regroupe les représentants du consortium des quatre universités participantes.

La scolarité de doctorat

- Le programme comprend un minimum de sept cours (21 cr.). Le comité de phase II et (ou) le comité conjoint peuvent exiger de l'étudiant, s'ils le jugent opportun, qu'il suive plus de sept cours.
- Un seul cours est obligatoire et commun à tous les étudiants : ADM9900 Méthodes pédagogiques (3 cr.).

Les champs de spécialisation et de support

- L'étudiant doit s'inscrire à un minimum de quatre cours ou séminaires (12 cr.) dans le champ de spécialisation. Ces cours comprennent au moins un cours de méthodologie pertinent en regard de la spécialisation et (ou) des intérêts de recherche.
- La scolarité est complétée par le choix d'un minimum de deux cours ou séminaires (6 cr.), dans le champ de support.

Liste des champs de spécialisation et de support

(Cette liste n'est pas exhaustive ; d'autres champs pourront s'y ajouter)

- . Comportement organisationnel
- . Économie
- . Entrepreneurship
- . Finance
- . Gestion de projet
- . Gestion internationale
- . Management
- . Management de la technologie
- . Marketing
- . Méthodes quantitatives appliquées à la gestion
- . Politiques et administration publique
- . Ressources humaines
- . Sciences comptables
- . Stratégie
- . Systèmes d'information
- . Théorie de l'organisation.

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction du programme, suivre des cours offerts par les trois autres universités participantes. De plus, avec l'approbation de son comité de phase II, de la direction du programme et du comité conjoint, un étudiant peut remplacer un cours du champ de spécialisation ou de support par un séminaire de lectures dirigées ou par des séminaires de maîtrise spécialisés (lors de l'évaluation, des exigences supplémentaires à celles prévues par le plan de cours pourront être exigées).

Le bloc synthèse

La phase II du programme se termine par un bloc synthèse composé de deux activités complémentaires regroupées en un seul cours : ADM9999 Examen de synthèse (9 cr.). Ces activités comprennent un examen écrit et une soutenance orale. **Elles doivent être réalisées dans les 24 semaines suivant la fin de la scolarité de l'étudiant.**

Le bloc synthèse s'articule autour de trois questions adressées à l'étudiant par son comité de phase II. Ces questions exigent qu'il réalise une synthèse mais aussi qu'il s'approprie et intègre les contenus théorique, analytique et méthodologique auxquels il aura été confronté durant sa scolarité. De plus, ces questions doivent être orientées vers les intérêts de recherche de l'étudiant de manière à s'assurer que les contenus soient ultérieurement utiles à la thèse.

Modalités :

Les questions sont déposées auprès de la direction du programme qui s'assure de faire le suivi auprès de l'étudiant et des membres du comité de phase II, responsable de l'évaluation des activités du bloc synthèse. Elles sont transmises à l'étudiant **au plus tard deux semaines** après la fin de sa scolarité. L'étudiant dispose alors **d'un maximum de seize semaines** pour transmettre les réponses écrites aux questions à son comité de phase II qui doit les évaluer dans les **quatre semaines** suivant leur réception. Si les réponses sont jugées satisfaisantes, l'étudiant est convoqué pour une soutenance orale **dans un délai de deux semaines**.

Phase III : thèse (60 crédits)

Avant de débiter sa recherche doctorale, l'étudiant prépare une proposition de thèse en collaboration avec son comité de phase III qui peut être identique à celui de la phase II. Il soutient sa proposition de thèse devant ce même comité.

Dans sa proposition de thèse, l'étudiant présente :

- la question et les hypothèses de recherche qui orientent sa démarche ;
- une revue de la documentation scientifique ciblée ;
- le modèle d'analyse qui sera utilisé ;
- sa méthodologie de recherche en y présentant le type de devis, l'échantillon, les instruments de cueillette des données de même que les principaux résultats attendus.

Tous les projets doivent être soumis au sous-comité d'admission et d'évaluation pour approbation. Au besoin, le sous-comité, qui assume aussi les fonctions de comité de déontologie du programme, demandera de modifier certaines pratiques méthodologiques en vertu du code de déontologie de l'université.

Lorsque le sujet est approuvé par le comité de thèse, l'étudiant entreprend les travaux de recherche pour ensuite rédiger la thèse. Cette dernière peut prendre deux formes différentes, au choix de l'étudiant et de son directeur :

- la forme manuscrite traditionnelle ;
- trois articles jugés publiables par les membres du jury de thèse. Ces articles doivent être précédés d'une introduction et suivis d'une conclusion. De plus, l'étudiant doit situer ces articles dans le cadre de la littérature spécialisée et présenter la démarche méthodologique pertinente.

Enfin, l'étudiant doit défendre publiquement sa thèse dans le respect des règlements de l'université. Les professeurs et étudiants inscrits au programme conjoint sont invités à assister à cette soutenance.

Toutes les responsabilités de la phase III du programme sont assumées par l'université d'attache de l'étudiant.

Liste des activités

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Cours obligatoires (12 crédits) :

ADM9900	Méthodes pédagogiques
ADM9999	Examen de synthèse (9 cr.)

Cours optionnels (minimum : 18 crédits) :

- un minimum de quatre cours ou séminaires (12 cr.) dans le champ de spécialisation, dont au moins un cours ou séminaire de méthodologie pertinent ;
- un minimum de deux cours ou séminaires (6 cr.) dans le champ de support.

ADM9100	Fondements de la pensée administrative
ADM9200	Méthodologie de la recherche en administration ou le séminaire
ADM9201	Méthodes de recherche en gestion
ADM9995	Lectures dirigées

Systèmes d'informations

ADM9921	Séminaire sur les théories en systèmes d'information
ADM9922	Séminaire sur la recherche en systèmes d'information
ADM992X	Séminaire thématique en systèmes d'information

Stratégie de gestion

ADM9330	Management dans les pays en voie de développement
ADM9931	Séminaire sur les théories en stratégie de gestion

ADM9932	Séminaire sur la recherche en stratégie de gestion
ADM993X	Séminaire thématique en stratégie de gestion

Comportement organisationnel

ADM9941	Séminaire sur les théories en comportement organisationnel
ADM9942	Séminaire sur les recherches en comportement organisationnel
ADM994X	Séminaire thématique en comportement organisationnel

Méthodes quantitatives

ADM9951	Séminaire sur les théories en gestion des opérations
ADM9952	Séminaire sur la recherche en gestion des opérations
ADM995X	Séminaire thématique en gestion des opérations

Marketing

ADM9961	Séminaire sur les théories en marketing
ADM9962	Séminaire sur la recherche en marketing
ADM996X	Séminaire thématique en marketing

Finance

ADM9971	Séminaire sur les théories en finance
ADM9972	Séminaire sur la recherche en finance
ADM997X	Séminaire thématique en finance

Sciences comptables

SCO9811	Séminaire sur les théories en sciences comptables
SCO9812	Séminaire sur la recherche en sciences comptables
SCO981X	Séminaire thématique en sciences comptables

Économie de l'entreprise

ADM991X	Séminaire thématique en économie de l'entreprise

Sujets complémentaires

ADM9981	Séminaire I
ADM9982	Séminaire II

ou tout autre cours offert par les trois autres universités participantes, avec l'approbation du comité de phase II. Pour connaître tous les cours disponibles et offerts par les quatre universités participantes, on peut consulter le site web du programme à l'adresse www.unites.uqam.ca/phdadm.

Les activités optionnelles du programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres du calendrier universitaire ; elles sont réparties sur plusieurs trimestres et offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Thèse (60 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants diplômés d'un programme de maîtrise spécialisée en recherche peuvent faire reconnaître dans leur phase II certains cours ayant servi à l'obtention de cette maîtrise. Un maximum de deux exemptions peuvent être accordées par le comité conjoint, selon les plans de cours et les résultats obtenus (une note minimale de A est exigée dans les deux cours).

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN ÉCONOMIQUE

3747

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en économie a pour objectif de former des chercheurs de haut niveau en sciences économiques, plus particulièrement dans les domaines de spécialisation du programme. Les chercheurs seront à même de faire avancer les connaissances dans leur champ respectif, d'utiliser les techniques les plus sophistiquées pour résoudre les problèmes complexes qui leur seront posés, ainsi que de développer au besoin de nouveaux outils d'analyse et de gestion économique.

Les étudiants peuvent se spécialiser dans tout champ dans lequel des membres du corps professoral ont leur spécialité.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise en économie ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Sont aussi admissibles les étudiants qui, sans détenir une maîtrise, auront complété avec succès la première année du programme de maîtrise en économie (c'est-à-dire les activités pédagogiques, à l'exclusion du mémoire) avec une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 et qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, auront démontré la capacité et la volonté de mener à terme des études de doctorat.

Une personne qui, dans le cadre de sa scolarité de maîtrise, réussit des activités prévues dans le programme de doctorat s'en verra exemptée. Par contre, si le Sous-comité d'admission et d'évaluation juge qu'une personne n'a pas les connaissances requises et une formation appropriée, il peut lui imposer des cours d'appoint.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. La capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement du corps professoral.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation

- du dossier académique et des lettres de recommandation par le Sous-comité d'admission et d'évaluation ;
- du projet de recherche, d'une longueur d'une page.

Régime d'études et durée des études

En début de programme, l'étudiant doit s'inscrire à temps plein pendant au moins six trimestres.

Temps complet : quatre ans.

Temps partiel : six ans.

La résidence minimale est de deux ans à temps plein.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Ce programme d'études comporte 90 crédits dont 30 sont rattachés à la scolarité. Chacun des cours de la banque correspond à 3 crédits. La thèse compte pour 60 crédits.

Scolarité (30 crédits)

a) Compléments dans les disciplines fondamentales (12 crédits)

Ce cycle de formation vise à donner à l'étudiant une connaissance approfondie des outils méthodologiques fondamentaux de la science économique, en particulier en microéconomie et en macroéconomie. Il s'agit là d'un prérequis pour que les objectifs généraux de formation du programme puissent être atteints.

• quatre cours choisis comme suit :

• les trois cours suivants

ECO9001	Microéconomie avancée II
ECO9011	Macroéconomie avancée II
ECO9015	Méthodes d'analyse dynamique

• un cours parmi les suivants

ECO9035	Microéconométrie
ECO9036	Macroéconométrie

Cette étape se termine par deux examens de synthèse, l'un en microéconomie et l'autre en macroéconomie, qui ont lieu normalement au début du semestre d'été de la première année.

Dans des cas particuliers, un étudiant pourrait avoir satisfait à ces exigences avant même d'avoir été admis au programme de doctorat, soit au terme d'une année de maîtrise.

b) Spécialisation (15 crédits)

Ce cycle de formation vise à mener l'étudiant à la fine pointe des connaissances dans ses champs de spécialisation et à développer sa capacité d'appliquer les connaissances acquises pour résoudre des problèmes économiques concrets.

Cette phase du programme d'études comprend cinq cours de trois crédits chacun et deux examens de spécialisation dans les champs choisis par l'étudiant.

• un cours choisi parmi les suivants :

ECO9200	Sujets en économie des ressources naturelles et de l'environnement
ECO9210	Sujets en économie financière
ECO9220	Sujets en économie publique
ECO9230	Sujets en macroéconomie
ECO9240	Sujets en histoire et philosophie de la pensée économique
ECO930X	Sujets en théorie économique ou économétrie

• quatre cours de spécialisation

Pour le choix des cours de spécialisation, l'étudiant a accès à la liste des cours des études de cycles supérieurs du Département des sciences économiques, à savoir :

ECO8000	Économie du travail
ECO8005	Économie publique
ECO8010	Analyse avantage-coût
ECO8021	Finances internationales
ECO8025	Économie du développement
ECO8035	Histoire de la pensée économique
ECO8051	Commerce international
ECO8056	Économie industrielle
ECO8061	Cycle et politiques économiques
ECO8066	Économie financière
ECO8070	Cours de lectures dirigées
ECO8071	Économie des ressources naturelles et de l'environnement
ECO8086	Applications de modèles économiques
ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600 ; MAT8510)
ECO8510	Économie du droit et de la réglementation
ECO8520	Microéconomie du risque et de la finance
ECO8530	Investissement et risque
ECO9035	Microéconométrie
ECO9036	Macroéconométrie
ECO9200	Sujets en économie des ressources naturelles et de l'environnement
ECO9210	Sujets en économie financière
ECO9220	Sujets en économie publique
ECO9230	Sujets en macroéconomie
ECO9240	Sujets en histoire et philosophie de la pensée économique
ECO930X	Sujets en théorie économique ou économétrie

Pour les cours de spécialisation, l'étudiant a aussi accès à des cours relevant d'autres disciplines ou offerts dans d'autres programmes d'études supérieures en économie. Ce choix requiert l'approbation de la direction du programme. Les activités choisies doivent être pertinentes en regard du domaine d'étude de l'étudiant.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

• Examens de spécialisation

Les examens de spécialisation prennent la forme de travaux de recherche originaux sous la supervision de deux professeurs. Le premier examen de spécialisation a lieu pendant l'été de l'année d'inscription au programme. Le deuxième examen a lieu pendant l'été de la deuxième année. Tous deux font l'objet d'une présentation écrite et d'une présentation orale devant jury en fin d'été.

Ces deux travaux doivent démontrer l'habileté de l'étudiant à faire de la recherche dans les domaines choisis ainsi qu'une connaissance approfondie de ceux-ci. L'évaluation sera littéraire.

c) Séminaire de recherche doctorale

Tout étudiant doit s'inscrire au cours :

ECO9100	Séminaire de recherche doctorale

La thèse et sa soutenance (60 crédits)

La thèse doit s'inscrire dans les champs de spécialisation du programme. Elle doit apporter une contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine.

La thèse peut être de facture classique ou prendre la forme d'articles dont le contenu et la facture se prêtent aisément à une soumission rapide pour publication dans une revue spécialisée avec comité de lecture. La thèse est évaluée par un comité formé d'au moins quatre professeurs selon les règlements des études de deuxième et troisième cycles de l'UQAM et donne lieu à une soutenance publique.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES 3895

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en études urbaines vise à former des chercheurs en études urbaines. On entend par là des chercheurs spécialisés dans l'analyse du développement urbain, c'est-à-dire de la mise en valeur des potentiels physiques et humains localisés dans l'espace urbain. Ce programme met l'accent sur l'analyse, dans une perspective tant théorique qu'appliquée, des problématiques urbaines, dans leurs contextes territoriaux variés. Il privilégie les approches pluridisciplinaires et l'analyse critique, de même que l'analyse diagnostique et ses implications en matière d'intervention publique et privée en milieu urbain. Bien qu'ouvert aux apports de toutes les disciplines, le programme s'appuie principalement sur les sciences sociales, en particulier la démographie, l'économie, la géographie, la science politique et la sociologie.

Axes de recherche :

Le programme et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent donc à plusieurs axes thématiques :

- les transformations de la société urbaine ; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie ; le développement local et communautaire ;
- les populations et les flux migratoires ;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines ;
- les transformations des environnements naturels et construits ; la morphologie et le patrimoine urbains ;
- la gouvernance locale et métropolitaine ; la gestion des infrastructures ;
- le tourisme urbain ; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture ;

À cela s'ajoutent des axes de recherche transversaux, qui recoupent plus d'une thématique :

- les phénomènes urbains dans le développement international ;
- l'analyse comparée des villes ;
- les développements méthodologiques de pointe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, environnement, tourisme et loisir, en architecture ou en administration, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat devra présenter, en un exposé d'environ trois mille mots, ses orientations de recherche et l'identification du domaine de recherche dans lequel il entend réaliser sa thèse de doctorat. Le candidat qui fait une demande à partir du Québec devra également soumettre l'accord écrit d'un professeur qui accepte de le diriger. Les candidats qui font une demande de l'extérieur du Québec sont invités à prendre contact avec un professeur du programme avant de déposer leur demande d'admission ; cela n'en constitue pas pour autant une condition d'admission ; néanmoins, le comité d'admission devra s'assurer de la pertinence et de la disponibilité d'une ressource professorale pour fin de direction de recherche. Enfin, le candidat devra joindre à son dossier de demande d'admission trois lettres de recommandation. Une entrevue avec le candidat peut être exigée pour fins d'obtention d'informations supplémentaires sur cette question.

Le candidat devra avoir réussi au moins un cours de méthodes de recherche de niveau maîtrise ou l'équivalent. Ce ou ces cours comprendront normalement un volet consacré aux méthodes qualitatives et un volet consacré aux méthodes quantitatives. Le plan de ce ou de ces cours devra accompagner la demande d'admission. Le Sous-comité d'admission et d'évaluation statuera sur le respect de cette condition d'admission en fonction du domaine de recherche de l'étudiant. Exceptionnellement, un candidat dont le cheminement antérieur ne l'aurait pas suffisamment préparé aux études urbaines pourra se voir imposer un ou plusieurs cours d'appoint.

Par ailleurs, le candidat qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, n'aurait pas rempli l'exigence relative à un cours de méthodes de recherche pourra se voir imposer un ou deux cours d'appoint en méthodes de recherche.

Sont aussi admissibles les candidats qui, sans détenir une maîtrise, auront complété avec succès la première année du programme de Maîtrise en études urbaines (c'est-à-dire toutes les activités de scolarité, sauf le mémoire) avec une

moyenne d'au moins 3,5 (sur 4,3) et qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, auront démontré la capacité et la volonté de mener à terme des études de doctorat. Concrètement, un candidat qui ne détient pas de maîtrise serait admis comme candidat au doctorat moyennant les conditions suivantes :

1. avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,5 pour les activités pédagogiques de la scolarité ;
2. soumettre un avant-projet de thèse (une vingtaine de pages, indiquant la problématique du projet, le cadre d'analyse, les hypothèses de recherche et la méthodologie appropriée) ;
3. être appuyé par un directeur de recherche qui accepte de le diriger.

Tout candidat devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite) ; la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Capacité d'accueil :

Le programme n'est pas contingenté.
Admission à l'automne seulement.

Méthodes de sélection

Évaluation du dossier académique, du texte de présentation auquel est annexé l'accord écrit d'un professeur qui accepte de diriger la recherche du candidat (obligatoire pour les candidatures en provenance du Québec et recommandé pour les candidatures extérieures) et des trois lettres de recommandation. Pour les candidatures de l'extérieur, le Comité d'admission doit s'assurer de l'existence et de la disponibilité d'une ressource professorale pertinente pour fin de direction de recherche.

Au besoin, entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans (plus une année de prolongation possible)
Temps partiel : six ans (plus deux années de prolongation possible).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le doctorat en études urbaines comporte 90 crédits, dont 66 pour la thèse, 15 pour les cours et séminaires, 3 pour la préparation du projet de thèse et 6 pour l'examen doctoral.

Le cheminement typique proposé est le suivant :

Première année :

- Premier trimestre (automne) :

EUR9111 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1
EUR9131 Séminaire doctoral 1

- Deuxième trimestre (hiver) :

EUR9212 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2 (EUR9111)
EUR9232 Séminaire doctoral 2 (EUR9131)

- Troisième trimestre (été) :

EUR9335 Séminaire de préparation du projet de thèse (EUR9111 ; EUR9212 ; EUR9131 ; EUR9232 et cours optionnel ou EUR9118)

Cette activité s'offrira également au trimestre d'automne de la deuxième année - quatrième trimestre.

À ces séminaires et activités s'ajoute :

Au premier ou deuxième trimestre

•Un cours optionnel

Ce cours, choisi parmi les cours de deuxième et troisième cycle offerts par l'Université du Québec et d'autres universités, devra être en relation étroite avec le projet de thèse de l'étudiant. Naturellement, les cours de spécialisation du programme de maîtrise en études urbaines constitueront le noyau de la banque de cours optionnels du programme de doctorat. La liste des cours proposés ne sera cependant pas exclusive et il sera loisible aux étudiants de choisir d'autres cours, avec l'approbation du Sous-comité d'évaluation et d'admission.

ou

EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines

Deuxième, troisième et quatrième années :

- Quatrième trimestre (automne) :

EUR9840 Examen doctoral (6 cr.) (EUR9335)

Cette activité s'offrira également au trimestre d'hiver de la deuxième année - cinquième trimestre.

- La thèse (66 crédits)

Le nombre de crédits (66) accordés à cette dernière étape reflète la volonté du programme conjoint de former des étudiants capables de faire de la recherche scientifique de haut niveau. Pour assurer un encadrement de qualité, trois crédits sont attribués au séminaire de préparation du projet de thèse, six à l'examen doctoral et 66 au produit final.

La thèse exposera les résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de troisième cycle. Cette recherche devra apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances et démontrer l'aptitude de l'étudiant à poursuivre par la suite des recherches autonomes.

Après dépôt du texte en accord avec le directeur de thèse, l'étudiant sera soumis à une dernière évaluation par un jury qui sera constitué en conformité avec les règlements de l'Université du Québec. La composition du jury de thèse traduira la dimension d'interdisciplinarité rattachée au doctorat en études urbaines. La soutenance publique de thèse est obligatoire.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT GÉNÉRAL

3857

Ce programme est offert, par extension, à l'UQAC, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT.

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de relever le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminement visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichir par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat doit satisfaire aux critères suivants :

Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement général ou spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

Méthodes et critères de sélection

Certains candidats à l'admission peuvent être invités à une entrevue. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles.

Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminement du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS**Liste des activités d'enseignement : 45 crédits**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les activités entre parenthèses sont préalables)

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise**Les cinq cours suivants****(11 crédits, dont 2 crédits hors programme) :**

MBA8400	Introduction aux statistiques et à la prise de décisions (hors programme) (2 cr.)
MBA8401	Statistiques et prise de décision (1 cr.)
MBA8402	Environnement macroéconomique de l'entreprise (2 cr.)
MBA8410	L'individu et l'organisation
MBA8412	L'information et la technologie de l'information

Module 2 : Gestion commerciale et financière

Les quatre cours suivants (9 crédits) :

MBA8414	Information comptable (2 cr.)
MBA8415	Gestion financière
MBA8416	Marketing
MBA8494	Information financière et évaluation de la performance (1 cr.) (MBA8414)

Module 3 : Gestion de la production des biens et services

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8417	Gestion des opérations
MBA8418	Gestion des ressources humaines
MBA8419	Technologie de la décision

Module 4 : Management stratégique

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8421	Le contexte économique et sociopolitique
MBA8422	Stratégie d'entreprise et concurrence
MBA8439	Simulation en gestion

Module 5 : Activité de synthèse

Trois cours optionnels (9 crédits) :

MBA8425	Commerce et marketing international
MBA8448	Projet d'intégration
MGP7900	Gestion de projets

ou autres cours choisis avec l'approbation de la direction du programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ 3585

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminement visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Les objectifs spécifiques de la spécialisation visent : la combinaison de savoirs multiples pour appliquer des compétences privées dans l'administration des services de santé ; l'acquisition d'habiletés en veille stratégique pour une compréhension intégrée et pragmatique des principaux contextes de l'administration des services de santé : économique, politique et technologique ; la maîtrise des fondements et des habiletés de direction et de leadership pour l'administration des services de santé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits**Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise****Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8A90	Administration des services de santé
MBA8A11	Statistiques et théorie de la décision
MBA8A12	Technologie de l'information

Module 2 : Gestion commerciale et financière**Les quatre cours suivants (9 crédits) :**

MBA8414	Information comptable (2 cr.)
MBA8494	Information financière et évaluation de la performance (1 cr.) (MBA8414)
MBA8A15	Gestion financière
MBA8A16	Marketing

Module 3 : Gestion de la production des biens et services**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8A17	Gestion des opérations
MBA8A18	Gestion des ressources humaines
MBA8A19	Technologie de la décision

Module 4 : Management stratégique**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8A91	Contingence «technologie» en santé : enjeux et perspectives
MBA8A21	Contexte économique et sociopolitique
MBA8A22	Stratégie d'entreprise et concurrence

Module 5 : Options**Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :**

MBA8A10	L'individu et l'organisation
MBA8A92	Veille stratégique en santé
MBA8A93	Discussion de cas en santé
MBA8A94	Leadership et habiletés de direction en santé
MBA8A48	Projet d'intégration dans le domaine de la santé

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN ENTREPRISES COLLECTIVES

3856

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux :

Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de relever le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Ce programme vise à répondre aux besoins spécifiques des administrateurs d'entreprises collectives telles que les organisations philanthropiques, les sociétés mutualistes, les coopératives, les associations communautaires ou syndicales, diverses entreprises du domaine parapublic ou encore de la coopération internationale. Ce programme, unique en son genre au Canada, offre une formation professionnelle complète pour les cadres de ces entreprises particulières et tient compte des valeurs de démocratie, de participation, d'équité, de solidarité, de promotion de la personne et de préservation des ressources collectives qui prédominent dans ces milieux.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à 9 crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de 5 modules de 9 crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les cinq cours suivants

(12 crédits, dont 3 crédits hors programme) :

MBA8400	Introduction aux statistiques et à la prise de décisions (hors programme) (2 cr.)
MBA8E01	Statistiques et prise de décision (hors programme) (1 cr.)
MBA8E10	L'individu et l'organisation collective
MBA8E90	Entreprises collectives
MBA8E12	L'information et la technologie de l'information dans l'entreprise collective

Module 2 : Gestion commerciale et financière**Les quatre cours suivants (9 crédits) :**

MBA8E91	Évaluation dans les entreprises collectives (1 cr.)
MBA8E14	Information comptable dans les entreprises collectives (2 cr.)
MBA8E15	Gestion financière dans les entreprises collectives
MBA8E16	Marketing social

Module 3 : Gestion de la production des biens et services**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MGP7900	Gestion de projets
MBA8E17	Gestion des opérations dans les entreprises collectives
MBA8E18	Gestion des ressources humaines dans les entreprises collectives

Module 4 : Management stratégique**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8E21	Contexte sociopolitique des entreprises collectives
MBA8E22	Stratégie dans les entreprises collectives
MBA8E39	Simulation en gestion dans les entreprises collectives

Module 5 : Activité de synthèse et spécialisation**Neuf crédits de cours parmi les suivants :**

MBA8E92	Négociation en entreprise collective (2 cr.)
MBA8E48	Projet d'intégration en entreprise collective
MBA8E1A	Plan d'affaires dans les entreprises collectives (1 cr.)
MBA8E2A	Collecte de fonds dans les entreprises collectives
MBA8E1B	Stratégie avancée de financement d'une entreprise collective (1 cr.)
MBA8E3A	Relations Nord-Sud (2 cr.)

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN FINANCEMENT DES ENTREPRISES

3589

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Cette spécialisation vise à répondre aux besoins spécifiques de formation des administrateurs, gestionnaires, professionnels et autres consultants intervenant directement ou indirectement en financement d'entreprise. Le programme a pour objectif spécifique de doter ces intervenants des outils et des fondements de base permettant : de les rendre plus créatifs et plus polyvalents dans l'exercice des fonctions reliées au développement de montages juridico-financiers dans le secteur du financement ; de comprendre la nécessité de les adapter en fonction des caractéristiques du projet ou de l'entreprise à financer ainsi que du contexte dans lequel ils prennent place.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins six ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre. Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8F90	Aspects juridiques du financement des entreprises
MBA8F91	Fiscalité des entreprises
MBA8F47	Contexte économique et sociopolitique du financement des entreprises

Module 2 : Gestion commerciale et financière

Les quatre cours suivants (9 crédits) :

MBA8414	Information comptable (2 cr.)
MBA8494	Information financière et évaluation de la performance (1 cr.) (MBA8414)
MBA8F15	Gestion financière des entreprises
MBA8F16	Marketing dans les entreprises : aspects particuliers au financement

Module 3 : Gestion de la production des biens et services

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8F17	Gestion des opérations et financement des entreprises
MBA8F19	Technologies et systèmes d'information en financement des entreprises
MBA8F18	Gestion des ressources humaines : aspects particuliers au financement d'entreprise

Module 4 : Management stratégique

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8F22	Stratégie d'entreprise, création de valeur et financement
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent ; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8F26	Fusions, acquisitions, restructurations et financement d'entreprises

Module 5 : Activités de synthèse

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

MBA8F10	L'individu et l'organisation : aspects particuliers reliés au financement
MBA8464	Risque et assurance
FIN8505	Marché des capitaux
MBA8F3X	Cours à contenu variable en financement des entreprises
MBA8F92	Gestion stratégique d'un portefeuille de prêts
MBA8S93	Création d'entreprise technologique et capital de risque II (MBA8S92)
MBA8448	Projet d'intégration

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN FINANCEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES 3591

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de relever le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Cette spécialisation vise à répondre aux besoins spécifiques de formation des administrateurs, gestionnaires, professionnels et autres consultants intervenant directement ou indirectement en financement d'entreprise agricole. Le programme a pour objectif spécifique de doter ces intervenants des outils et des fondements de base permettant : de rendre plus créatifs et plus polyvalents dans l'exercice des fonctions reliées au développement de montages juridico-financiers dans le secteur agricole ; de comprendre la nécessité de les adapter en fonction des caractéristiques du projet ou de l'entreprise à financer ainsi que du contexte dans lequel ils prennent place.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle

pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8F47	Contexte économique et sociopolitique du financement des entreprises
MBA8F90	Aspects juridiques du financement des entreprises
MBA8F91	Fiscalité des entreprises

Module 2 : Gestion commerciale et financière

Les quatre cours suivants (9 crédits) :

MBA8414	Information comptable (2 cr.)
MBA8494	Information financière et évaluation de la performance (1 cr.) (MBA8414)
MBA8F15	Gestion financière des entreprises
MBA8F16	Marketing dans les entreprises : aspects particuliers au financement

Module 3 : Gestion de la production des biens et services

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8G25	Commerce international, marketing et politiques internationales en agro-alimentaire
MBA8G19	Technologies et systèmes d'information dans le secteur agroalimentaire
MBA8G17	Gestion des opérations et de la production agricole au Québec

Module 4 : Management stratégique

Les deux cours suivants (6 crédits) :

MBA8F22	Stratégie d'entreprise, création de valeur et financement
MBA8F47	Contexte économique et sociopolitique du financement des entreprises

Un cours optionnel (voir la liste des cours du module 5) (3 crédits).

Module 5 : Activités de synthèse

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

MBA8F10	L'individu et l'organisation : aspects particuliers reliés au financement
MBA8464	Risque et assurance
MBA8F26	Fusions, acquisitions, restructurations et financement d'entreprises
FIN8505	Marché des capitaux
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent ; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8S93	Création d'entreprise technologique et capital de risque II (MBA8S92)
MBA8448	Projet d'intégration
MBA8F92	Gestion stratégique d'un portefeuille de prêts ou tout autre cours d'études de cycles supérieurs de l'UQAM ou d'une autre université, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN GESTION DE LA TECHNOLOGIE

3886

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de relever le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminement visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Cette spécialisation permet aux gestionnaires-étudiants d'acquérir des habiletés de gestion moderne dans le contexte spécifique des entreprises technologiques. Caractérisées par les innovations individuelles et collectives, celles-ci font face à des défis particuliers de gestion des opérations. De même, la gestion des ressources humaines doit être adaptée à des équipes formées d'ingénieurs, de scientifiques et de personnels de support technique qui doivent travailler dans un climat favorable à la créativité. Les gestionnaires-étudiants pourront acquérir des connaissances, des outils d'aide à la décision et des techniques qui les rendront plus performants dans le domaine de la gestion de la technologie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffré électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminement du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8T10	L'individu et l'organisation dans les entreprises technologiques
MBA8T1A	Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques
MBA8T19	Technologie de la décision dans les entreprises technologiques

Module 2 : Gestion commerciale et financière

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8T2A	Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8T15	Gestion financière des entreprises technologiques
MBA8T16	Le marketing dans les entreprises technologiques

Module 3 : Gestion de la production des biens et services**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8T33	Études spécialisées en marketing : nouveaux produits
MBA8T18	Gestion des ressources humaines dans les entreprises technologiques
MBA8T17	Gestion des opérations dans les entreprises technologiques

Module 4 : Management stratégique**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques
MBA8T22	Stratégies d'entreprises technologiques
MBA8T21	Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques

Module 5 : Activité de synthèse**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8T90	Gestion stratégique de la technologie et de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent ; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8S93	Création d'entreprise technologique et capital de risque II (MBA8S92)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (général, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN GESTION DES BIO-INDUSTRIES

3852

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles. Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Le programme est destiné à des scientifiques et des gestionnaires du domaine des sciences de la vie. Le champ d'application concerne les secteurs bio-pharmaceutique, bio-agroalimentaire et bio-environnemental. La formation, entièrement adaptée aux spécificités des bio-industries, vise à accroître les compétences nécessaires pour la gestion efficace d'une entreprise dans

ce domaine. Le programme fait appel à un éventail diversifié de formateurs et d'experts spécialisés dans la gestion des entreprises de la bio-industrie, provenant autant du milieu universitaire que du monde des affaires.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de 5 modules de 9 crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les quatre cours suivants

(10 crédits dont 1 crédit hors programme) :

MBA8B03	Management technologique des bio-industries (hors programme) (1 cr.)
MBA8B10	L'individu et l'organisation en bio-industrie
MBA8B90	Gestion stratégique de la technologie de l'innovation
MBA8B15	Gestion financière dans les bio-industries

Module 2 : Gestion commerciale et financière

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8B1A	Dynamique et architecture organisationnelles en bio-industrie
MBA8B16	Marketing dans les bio-industries
MBA8B91	Stratégies financières dans les bio-industries

Module 3 : Gestion de la production des biens et services

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8B17	Gestion des opérations dans les bio-industries
MBA8B18	Gestion des ressources humaines dans les bio-industries
MBA8B19	Technologie de la décision en bio-industrie

Module 4 : Management stratégique

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8B3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle en bio-industrie
MBA8B1B	Optimisation et évaluation des technologies en bio-industrie
MBA8B22	Stratégies d'entreprises dans les bio-industries

Module 5 : Activité de synthèse

Les trois cours suivants (9 crédits) :

FIN8624	Planification et montages financiers (FIN8620)
MGP7900	Gestion de projets
MBA8B48	Projet d'intégration dans les bio-industries

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN GESTION DES VILLES ET MÉTROPOLIS

3581

Ce programme est offert avec la participation conjointe du DEUT-ESG-UQAM et l'INRS-Urbanisation, Culture et Société.

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Le programme poursuit comme objectifs spécifiques l'approfondissement des connaissances dans les questions relevant de l'organisation et du développement des villes et métropoles en favorisant dans cette perspective une approche multidisciplinaire et l'analyse comparative de cas, et corrélativement la consolidation de l'aptitude des gestionnaires urbains de haut niveau à intervenir avec compétence dans les domaines de leur ressort.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits.)

Module 1 - Le gestionnaire et l'organisation

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V10	L'individu et l'organisation
MBA8V11	Statistiques et théories de la décision
MBA8V12	L'information et la technologie de l'information

Module 2 - Gestion commerciale et financière et la ville

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V14	Information comptable dans le domaine urbain
MBA8V15	Gestion financière et fiscale et la ville
MBA8V16	Le marketing et la ville

Module 3 - Gestion de la production des biens et services et la ville

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V17	Gestion des opérations
MBA8V18	Gestion des ressources humaines, relations de travail et la ville
MBA8V19	Informatique appliquée à la gestion urbaine

Module 4 - Management stratégique et la ville

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V20	Le contexte économique, institutionnel et sociopolitique de la ville
MBA8V21	Systèmes de gestion de la qualité en milieu urbain
MBA8V22	Planification et gouvernance urbaine

Module 5 - Gestion du développement urbain durable

Trois cours selon la spécialisation retenue (9 crédits).

La spécialisation est établie en fonction des intérêts de la cohorte en formation mais est identique pour tous les étudiants de la cohorte.

Spécialisations :

5a - Gestion des infrastructures et du cadre bâti

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V1A	Gestion des réseaux techniques urbains
MBA8V2A	Gestion des espaces résidentiels, marché du logement, espaces patrimoniaux
MBA8V3A	Gestion urbaine, activités commerciales, touristiques et industrielles

5b - Gestion de l'environnement et de la qualité de vie

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V1B	Gestion de l'environnement urbain et qualité de vie
MBA8V2B	Gestion de problèmes sociaux urbains ; développement local et communautaire
MBA8V3B	Projets publics urbains ; gestion des risques

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN GESTION DU TOURISME INTERNATIONAL ET DES SERVICES D'ACCUEIL 3058

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de relever le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de

la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles. Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : La spécialisation en gestion du tourisme international et des services d'accueil vise à combiner des savoirs propres à la gestion afin de les appliquer dans le secteur du tourisme et de l'accueil. La spécialisation vise l'acquisition d'habiletés d'évaluation stratégique pour une compréhension intégrée et pragmatique des principaux contextes soit : économiques, politiques et technologiques, dans les secteurs de l'accueil et du tourisme. De plus, le programme conduit à la maîtrise des fondements et des habiletés de direction et de leadership pour la gestion stratégique des organisations oeuvrant dans ce secteur spécialisé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8H10	Le gestionnaire et l'organisation dans le secteur du tourisme
MBA8H12	L'information et la technologie de l'information en tourisme
MBA8H90	Structures et tendances du tourisme mondial

Module 2 : Gestion commerciale et financière

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8H15	Gestion financière dans le secteur du tourisme
MBA8H16	Marketing du tourisme
MBA8H3A	Comportement du consommateur de tourisme

Module 3 : Gestion de la production des biens et services

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8H17	Gestion de l'exploitation et de la qualité des services touristiques
MBA8H18	Gestion des ressources humaines en tourisme
MBA8801	Gestion de projets touristiques

Module 4 : Le management stratégique

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8H22	La gestion stratégique des organisations en tourisme
MBA8H34	e-tourisme et distribution
MBA8H26	Management international et multiculturel en tourisme

Module 5 : Domaines d'application

Le cours suivant (3 crédits) :

MBA8H91	Développement et gestion stratégique des destinations touristiques

et deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

MBA8H92	Gestion des événements touristiques
MBA8H2A	Gestion de l'hébergement et des centres de villégiature
MBA8H25	Écotourisme et voyages d'aventure
MBA8H48	Projet d'intégration en tourisme

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursé environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN IMMOBILIER 3837

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Cette spécialisation permet aux gestionnaires de mieux comprendre l'importance des diverses composantes du domaine de l'immobilier et de leurs interrelations. Les gestionnaires en exercice pourront intégrer les composantes de l'immobilier lors de leurs prises de décision tout en conservant une ouverture d'esprit en regard de l'ensemble du domaine immobilier. Plusieurs travaux pratiques permettent d'identifier divers problèmes, de décrire le contexte dans lequel ils se présentent et d'élaborer différents scénarios de solution afin d'en arriver à prendre de meilleures décisions. Les gestionnaires-étudiants se familiarisent également avec les modes de communication les plus courants, tout en étant sensibilisés à l'importance d'avoir un comportement éthique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou 6 ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits**Les 45 crédits suivants :**

MBA8R90	Les fondements de l'immobilier
MBA8R21	Contexte socioéconomique et urbain de l'immobilier
MBA8R15	Finance dans le domaine immobilier
MBA8R1A	Communication, négociation et éthique en immobilier
MBA8R17	Gestion des installations
MGP7900	Gestion de projets
MBA8R16	Marketing dans le domaine de l'immobilier
MBA8R18	Gestion des ressources humaines dans le domaine immobilier
MBA8R22	Stratégie d'entreprise dans le domaine de l'immobilier
MBA8R2A	Facteurs humains et environnementaux en immobilier
MBA8R3A	Le cadre légal en immobilier
MBA8R12	Environnement technologique de l'immobilier
MBA8305	Activités de synthèse (9 cr.)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN LOGISTIQUE ET TRANSPORT

3887

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminement visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Cette spécialisation vise à bonifier les compétences des gestionnaires dans le domaine de la logistique et du transport des marchandises. La gestion et la coordination du flux des marchandises de leur origine jusqu'à leur destination chez le client - à l'ère du libre-échange, de la déréglementation et du commerce électronique - doivent être faites par des spécialistes ayant une vision globale et stratégique des tendances dans ce domaine. Des connaissances de pointe, des techniques et des outils d'aide à la décision font partie du programme pour rendre les gestionnaires plus performants. Le programme permet également aux gestionnaires-étudiants d'acquérir des habiletés de gestion en logistique internationale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).
- Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminement du programme.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8L10	L'individu et l'organisation en logistique et transport
MBA8L11	Statistiques et théorie de la décision en logistique et transport
MBA8L12	L'information et la technologie de l'information en logistique et transport

Module 2 : Gestion commerciale et financière**Les quatre cours suivants (9 crédits) :**

MBA8L13	Environnement économique en logistique et transport (1 cr.)
MBA8L14	Information comptable en logistique et transport (2 cr.)
MBA8L15	Gestion financière en logistique et transport
MBA8L16	Marketing en logistique et transport

Module 3 : Gestion de la production des biens et services**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8L1A	Introduction à la logistique
MBA8L17	Opérations de transport
MBA8L2A	Amélioration de la performance en logistique et transport

Module 4 : Management stratégique**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8L21	Le contexte économique et sociopolitique en logistique et transport
MBA8L90	Gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement
MBA8L91	Analyse stratégique des réseaux de distribution et transport

Module 5 : Gestion internationale**Les trois cours suivants (9 crédits) :**

MBA8448	Projet d'intégration
MBA8L3A	Logistique en contexte international
MGP7900	Gestion de projets

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) À TEMPS PARTIEL, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN SCIENCES COMPTABLES

3057-3757

Ce programme comporte deux codes :

3757 : MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables

3057 : programme exécutif CMA-MBA

(Voir le chapitre Procédures d'admission qui suit).

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminements visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Le MBA spécialisé en sciences comptables offre l'occasion aux étudiants d'acquérir des connaissances générales en gestion et d'approfondir leurs connaissances théoriques et appliquées en sciences comptables.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, les candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat mais possédant une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années pourront être admis dans le programme s'ils démontrent leur capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et exercent des responsabilités de gestionnaire au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert. En aucune circonstance, le nombre de candidats admis sur cette base ne pourra dépasser 15 % du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrier électronique.
- Posséder des connaissances en mathématiques financières, en finance et en comptabilité (particulièrement en comptabilité financière et en comptabilité de management). Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.
- Posséder une connaissance adéquate de la langue française orale et écrite : Sur étude du dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme, le candidat peut se voir imposer un test en français. S'il n'a pas acquis le niveau correspondant à la réussite du cours LAN3675 *Français langue seconde niveau avancé III*, le candidat devra réussir ce cours dès son premier trimestre d'inscription au programme de maîtrise ou de propédeutique, à moins que des cours préalables (hors programme) lui soient imposés. Ce ou ces cours pourront être suivis parallèlement à la scolarité régulière de la maîtrise ou de la propédeutique, selon le cas. L'étudiant devra avoir démontré une maîtrise suffisante du français avant la fin de sa première année d'inscription au programme ou avant la fin de sa propédeutique, selon le cas.
- Être capable de lire des textes scientifiques rédigés en anglais : Le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme peut imposer au candidat de se soumettre à un test afin d'établir sa capacité de comprendre des textes scientifiques rédigés en anglais et lui imposer la réussite du cours ANG2013 s'il ne se classe pas au moins au niveau intermédiaire en lecture. Lorsqu'imposé comme cours d'appoint ou de la propédeutique, le cours ANG2013 doit être réussi dès le premier trimestre d'inscription au programme à moins que des cours préalables (hors programme) soient aussi imposés.

Procédures d'admission

Programme 3057 : Les candidats présentant une demande d'admission au programme exécutif CMA-MBA doivent déposer leur demande d'admission auprès de l'Ordre des CMA et leur candidature doit être retenue par l'Ordre. Leur demande est ensuite transmise par l'Ordre à la direction du programme et au registrariat. De plus, ces candidats doivent satisfaire aux autres conditions d'admission énumérées ci-dessus.

Les candidats titulaires du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en comptabilité de management (3072) sont admissibles directement puisqu'ils rencontrent déjà les conditions d'admission du programme ; toutefois, ils doivent compléter une demande d'admission sommaire auprès du programme lequel la transmet ensuite au registrariat.

Programme 3757 : Les candidats présentant une demande d'admission au MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables doivent transmettre leur demande au registrariat.

Toute demande d'admission doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois

- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne et à l'hiver. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement général ou spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits. L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis de la cohorte.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Le régime d'études est à temps partiel et la durée maximale des études est de quatre ans. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non.

Le programme est composé de huit cours obligatoires et sept cours optionnels. Les sept premiers cours obligatoires sont offerts sur un an au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. Trois cours sont offerts aux trimestres d'hiver et d'automne, un cours est offert au trimestre d'été. Le huitième cours obligatoire est offert au trimestre d'hiver et se donne le vendredi ou le samedi aux deux semaines.

Les cours optionnels en sciences comptables (SCO) sont généralement dispensés sur 15 semaines à raison d'un soir par semaine. Les cours optionnels offerts dans le cadre d'un autre programme de deuxième cycle peuvent être dispensés selon un calendrier différent.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

Liste des activités

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (24 crédits) :

MBA8C10	L'individu et l'organisation dans le domaine des sciences comptables
MBA8C12	L'information et la technologie de l'information dans le domaine des sciences comptables
MBA8C16	Marketing dans le domaine des sciences comptables
MBA8C17	Gestion des opérations dans le domaine des sciences comptables
MBA8C18	Gestion des ressources humaines dans le domaine des sciences comptables
MBA8C22	Stratégie d'entreprise et concurrence dans le domaine des sciences comptables
SCO8501	Méthodes quantitatives appliquées aux sciences comptables
SCO8546	Le comptable et l'environnement économique international

Cours optionnels (21 crédits) :

Choisir au moins cinq cours parmi les cours codés SCO présentés ci-dessous. Deux cours peuvent être choisis dans un autre programme de deuxième cycle de l'UQAM ou de toute autre institution d'enseignement reconnue, avec l'approbation de la direction de programme.

SCO8506	Le comptable et la diffusion des informations comptables
SCO8510	Le comptable et l'éthique
SCO8521	Comptabilité stratégique
SCO8526	Entreprises de la nouvelle économie : enjeux comptables et financiers
SCO8530	Gestion, comptabilité et vérification environnementales
SCO8536	Vérification : concepts, environnement et application
SCO8540	Réorganisation financière
SCO8556	L'information comptable en contexte international
SCO8561	Comptabilité et finances multinationales (SCO8546)
SCO8590	Aspects comptables de la gouvernance d'entreprise
SCO860X	Cours à thèmes variables

Les étudiants détenteurs d'un DESS en comptabilité de management (3072) ou d'un DESS en sciences comptables (3809), ou l'équivalent, ou ayant réussi des cours de ces DESS avant leur admission au MBA pourront se faire reconnaître, selon le cas, jusqu'à 21 crédits de cours optionnels conformément aux articles 5.3.6 et 5.4d du Règlement des études de cycles supérieurs.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Passerelles

Passerelle DESS en sciences comptables (3809)- MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables (3757)

Les cours de la série SCO7000 à SCO7102 du DESS peuvent être reconnus dans le programme 3757 jusqu'à concurrence de 21 crédits ; le cours SCO8546 est également reconnu.

Passerelle DESS en comptabilité de management (3072) - MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables (3757) ou programme exécutif CMA-MBA (3057)

Les cours de la série SCO7511 à SCO7530 et le cours SCO8700 du DESS peuvent être reconnus dans les programmes 3757 et 3057 jusqu'à concurrence de 21 crédits.

Passerelle Programme court en performance financière de TÉLUQ (0304)- MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables (3757)

Les étudiants ayant réussi l'examen-synthèse en finance (TEV6003) avec une note minimale de 70 % se verront reconnaître 9 crédits de cours optionnels pour les trois cours suivants : FIN6053, FIN6060, FIN6070.

Les étudiants ayant réussi l'examen-synthèse en comptabilité et gestion (TEV6005) avec une note minimale de 70 % se verront reconnaître 6 crédits de cours optionnels pour les trois cours suivants : FIN6050, FIN6075, FIN6080. De plus, voir la section qui suit : Reconnaissance d'acquis.

Reconnaitances d'acquis avec l'Ordre des CMA et l'Ordre des CGA du Québec pour la formation de niveau de deuxième cycle

Reconnaissance du Programme de leadership stratégique CMA de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) par le MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables :

Les étudiants admis au programme de MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables qui ont réussi le Programme de leadership stratégique CMA peuvent se voir accorder des reconnaissances d'acquis jusqu'à concurrence de 15 crédits. La reconnaissance de ces acquis est sujette à l'obtention par l'étudiant d'une note supérieure à la médiane, avec une moyenne minimale de 75 % pour l'ensemble des activités du Programme de leadership stratégique CMA.

Reconnaissance du programme de MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables par l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA) :

Les titulaires du MBA pour cadres, cheminement spécialisé en sciences comptables sont exemptés du Programme d'agrément professionnel en performance financière (PAPPF).

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA) EN CONSEIL EN MANAGEMENT 3111

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Le programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management a pour objectif de renforcer la capacité d'intervention des spécialistes de l'activité conseil en management par un approfondissement de leurs services et compétences en gestion dans un contexte de consultation. Le programme permet à ces spécialistes de devenir plus polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions auprès des entreprises et plus aptes à assumer les responsabilités liées à la gestion de leurs propres entreprises de consultation, le cas échéant.

Les habiletés recherchées auprès des titulaires d'un MBA en conseil en management sont :

- l'exercice d'un leadership en contexte de gestion stratégique ou de consultation ;
- une capacité d'analyse approfondie du fonctionnement des organisations en termes d'opération et de gestion ;
- l'intégration rapide de nouveaux savoirs disciplinaires aux connaissances et expériences ;
- la capacité à synthétiser et résoudre des problèmes complexes liés à la gestion des affaires.

Objectifs spécifiques :

Cette spécialisation est offerte à des spécialistes de l'activité conseil en management qui oeuvrent ou qui désirent oeuvrer dans les types d'organisation les plus divers. Le programme vise à former des professionnels en fonction du profil de compétences suivant :

Le savoir : approfondir les connaissances liées au processus d'intervention conseil en vue de les appliquer en contexte d'intervention conseil en vue de les appliquer en contexte d'entreprise, entres autres, dans les fonctions de l'organisation, les rôles managériaux et la dynamique des groupes.

Le savoir faire : approfondir les compétences liées à la capacité de concevoir des modèles complexes d'intervention, d'être un agent de changement efficace et d'établir des relations de confiance dans un contexte d'intervention en entreprise.

Le savoir être : affiner la sensibilité des étudiants aux besoins des clients, leur faire prendre conscience des aspects éthiques de la gestion des entreprises, développer leur capacité de proposer et mettre en oeuvre des plans d'action et une attitude favorable à la mise à jour continue des apprentissages.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en administration des affaires ou dans une discipline où l'activité conseil constitue un débouché reconnu, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, avoir des connaissances de gestion, à compléter s'il y a lieu par des cours d'un certificat en administration.

et

Détenir une expérience de travail minimale de quatre ans acquise soit par un rôle de conseiller/consultant pour une organisation, soit par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières) ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire aux critères suivants :

- posséder une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais) ;
- posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint et (ou) le maintien d'une moyenne cumulative minimale pour l'ensemble des activités du programme.

Les bacheliers dont la moyenne cumulative est inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à la 2,8 et les candidats non titulaires d'un baccalauréat ou son équivalent, mais possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans, pourront, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude de leur dossier académique et de leur curriculum vitae. Toutefois ces candidats pourront se voir imposer des cours d'appoint ou de propédeutique et (ou) le maintien d'une moyenne cumulative minimale pour un ensemble défini d'activités du programme.

Diplômés du DESS en conseil en management : voir la section *Passerelle du DESS en conseil en management - Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management*.

Procédures d'admission :

Toute demande d'admission, transmise au Registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli ;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat ;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation ;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM ;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois ;
- le curriculum vitae du candidat ;
- une copie du certificat de naissance ;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt étudiants par année. L'admission des candidats non titulaires d'un diplôme de baccalauréat est limitée à 15 % des nouveaux admis.

Admission à l'automne et à l'hiver.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des documents inclus dans la demande d'admission et, s'il y a lieu, de l'expérience professionnelle pertinente.

Si nécessaire, les candidats pourraient être invités en entrevue devant un comité de sélection. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel : douze trimestres

Temps complet : six trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

La liste des activités découle du profil de compétences précédent :

Bloc 1 - Les huit activités obligatoires suivantes (24 crédits) :

DCM7100	Fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention en conseil en management
DCM7161	Dynamique des groupes et des relations interpersonnelles
DCM7162	Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes de travail
DCM7611	Synthèse I : communication organisationnelle
DCM7612	Synthèse II : changement organisationnel
MBA8416	Marketing
MBA8417	Gestion des opérations
MBA8514	Comptabilité et gestion

Bloc 2 - Les quatre activités obligatoires suivantes (12 crédits) :

MBA8415	Gestion financière
MBA8418	Gestion des ressources humaines
MBA8422	Stratégie d'entreprise et concurrence
MBA8521	Le contexte économique et sociopolitique

Trois activités optionnelles choisies parmi les suivantes (9 crédits) :

DCM7010	Fondements du management et applications à la pratique administrative
DCM7103	Organisation et gestion d'une société conseil
DCM7104	Analyse et résolution de problèmes
DCM7105	Négociation et gestion de conflits
DCM7121	Méthodes de recherche et d'intervention en sciences de la gestion
DCM7122	Conseil en gestion internationale
DCM7155	Gestion de projets et des équipes de projets
DCM7164	Développement professionnel du consultant (DCM7161 ; DCM7162)

DCM7200	Séminaire d'intégration : consultation et mondialisation
DCM7603	Tutorat en conseil en management
DCM7604	Stage en conseil en management
MBA8439	Simulation en gestion
ORH7700	Gestion stratégique du capital humain de l'organisation

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Remarques :

- les activités du programme sont habituellement offertes de soir et en fin de semaine ;
- certaines activités peuvent être offertes au trimestre d'été ;
- les activités optionnelles ne peuvent être offertes à chacun des trimestres ; elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre ;
- une grille de cheminement suggéré sera transmise à l'étudiant lors de son admission.

Passerelle DESS en conseil en management - Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management

L'étudiant admis au MBA en conseil en management après avoir complété le DESS en conseil en management se verra reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ce programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'évaluation des études comprend normalement une composante individuelle (travaux personnels, examens) et une composante collective (travaux d'équipe). La réussite de chaque cours du programme requiert l'obtention d'une note minimale pour la composante individuelle de l'évaluation d'une part et pour l'ensemble des composantes d'autre part.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 200 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc.). Enfin, il est fortement recommandé de disposer d'un ordinateur.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA) SCIENCES ET GÉNIE

3110

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte quarante-cinq crédits.

OBJECTIFS

Les programmes de maîtrise en administration des affaires ont pour objectif de hausser le niveau de formation des bacheliers de façon à les rendre aptes à assumer des responsabilités de gestion dans les organisations par :

- l'acquisition d'un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion ;
- l'application concrète de ce corpus à la réalisation d'activités professionnelles ;
- le renforcement de leur capacité à travailler en équipe.

Le programme est offert selon une approche pédagogique où les cours magistraux alternent avec des rencontres d'observation en entreprise. L'étudiant sera ainsi amené à examiner des situations réelles à la lumière des notions et des concepts vus en classe, et selon une thématique prédéterminée. Il devra ensuite faire rapport au groupe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline scientifique (génie, informatique, chimie etc.) et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, sont étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et peuvent, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat doit posséder des connaissances de base en mathématiques, une connaissance suffisante de la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et une maîtrise fonctionnelle de la lecture de l'anglais, les documents de référence étant

souvent rédigés dans cette langue. Une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de présentation, de bases de données et de chiffrier électronique est également requise. Ces connaissances peuvent faire l'objet d'une évaluation par le programme. Le candidat qui ne satisfait pas à ces exigences pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au Registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande d'admission dûment rempli ;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat ;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation ;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires sauf celles réalisées à l'UQAM ;
- le curriculum vitae du candidat ;
- une copie du certificat de naissance ;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction officielle en français ou en anglais.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Admission à l'automne et à l'hiver.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins vingt étudiants inscrits.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats jugés éligibles pourraient être invités à se présenter à une entrevue avec un comité de sélection.

Régime d'études et durée des études

Temps complet intensif d'une durée de douze mois.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les quatre cours suivants (9 crédits)

MBA8402	Environnement macroéconomique de l'entreprise (2 cr.)
MBA8403	Nature et fonctionnement de l'entreprise (1 cr.)
MBA8410	L'individu et l'organisation
MGP7900	Gestion de projets

Module 2 : Gestion commerciale et financière

Les trois cours suivants (9 crédits)

MBA8415	Gestion financière
MBA8416	Marketing
MBA8514	Comptabilité et gestion

Module 3 : Gestion de la production des biens et services

Les trois cours suivants (9 crédits)

MBA8417	Gestion des opérations
MBA8418	Gestion des ressources humaines
MBA8519	Techniques d'aide à la décision

Module 4 : Management stratégique

Les trois cours suivants (9 crédits)

MBA8421	Le contexte économique et sociopolitique
MBA8422	Stratégie d'entreprise et concurrence
MBA8439	Simulation en gestion

Module 5 : Gestion de la technologie

Les trois cours suivants (9 crédits)

MBA8512	Technologie de l'information
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent ; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques

ou tout autre cours choisi en accord avec la Direction du programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca

Les étudiants s'inscrivant au programme doivent prévoir environ 4 200 \$ pour couvrir les droits de scolarité et les autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, etc.). L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES) EN SERVICES FINANCIERS 3265

Ce programme est offert en partenariat avec l'Institut des banquiers canadiens (IBC).

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme à caractère professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires en services financiers a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations.

S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme vise à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, et plus particulièrement en services financiers, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles.

Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels.

Objectifs spécifiques : Ce programme vise à répondre aux besoins spécifiques de formation des administrateurs, gestionnaires, professionnels et autres consultants intervenant directement ou indirectement dans le domaine financier. Le programme a pour objectif de doter ces intervenants des outils et des fondements de base permettant : de les rendre plus créatifs et plus polyvalents dans l'exercice des fonctions des gestionnaires dans le secteur des services financiers ; de comprendre la nécessité de s'adapter rapidement en fonction des caractéristiques du secteur et de l'évolution de la réglementation des services financiers.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit satisfaire à l'un des deux critères suivants :

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre années et être un gestionnaire en exercice lors du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert ;

ou
Posséder une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente d'au moins sept années, démontrer sa capacité de suivre des cours de niveau maîtrise et être un gestionnaire en exercice au moment du dépôt de la demande dans le pays où le programme est offert.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans (moyenne cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou six ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières), de conseiller pour une organisation ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat doit satisfaire aux critères suivants :

Posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrer électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

Posséder des connaissances de base en mathématiques, particulièrement

financières, ces dernières pouvant faire l'objet d'une évaluation par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande d'admission dûment rempli
- une lettre d'intention rédigée par le candidat
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois
- le curriculum vitae du candidat
- une copie du certificat de naissance
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 25 étudiants inscrits.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats admis sur la base de l'expérience professionnelle sont systématiquement invités à se présenter en entrevue devant un comité de sélection. Certains candidats admis sur la base de la scolarité peuvent aussi être invités à une entrevue.

Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, ...) et les réalisations professionnelles. Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Régime d'études et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert, avec inscription obligatoire à neuf crédits à chaque trimestre. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi.

La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme.

Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Tous les cours d'un même module sont dispensés durant le même trimestre.

Les cours sont offerts au rythme d'une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet.

La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. Les méthodes pédagogiques appliquées de façon successive de module en module requièrent une intégration réussie du module précédent. Le cheminement en cohorte implique aussi que chaque membre d'une même cohorte ait atteint un niveau de connaissances et d'intégration suffisant.

Le programme favorise l'intégration des contenus de cours par l'utilisation de méthodes pédagogiques appropriées et par la réalisation de travaux d'équipe.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables. **Voir aussi les règlements pédagogiques.**)

Liste des activités d'enseignement (45 crédits) :

Module 1 : Le gestionnaire et l'entreprise

Les deux cours suivants (6 crédits) :

MBA8410	L'individu et l'organisation
MBA8412	L'information et la technologie de l'information

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MBA8415	Gestion financière
MBA851A	Commerce des valeurs mobilières

Module 2 : Gestion de la production des biens et services

Les deux cours suivants (6 crédits) :

MBA8441	Gestion des ressources humaines dans le contexte des institutions financières
MBA8442	Gestion de la productivité dans le contexte des institutions financières

Les deux cours suivants (3 crédits) :

MBA8414	Information comptable (2 cr.)
MBA8494	Information financière et évaluation de la performance (1 cr.) (MBA8414)

ou le cours

MBA8469	Initiation aux produits dérivés

Module 3 : Gestion commerciale et financière

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8431	Marketing des institutions financières
MBA8452	Systèmes financiers internationaux
MBA8S75	Aspects juridiques et déontologiques du milieu financier

Module 4 : Management stratégique

Les deux cours suivants (6 crédits) :

MBA8446	Gestion stratégique des institutions financières
MBA8447	Contexte sociopolitique et économique des services financiers

Le cours suivant (3 crédits) :

MBA8S95 Techniques de gestion des placements (MBA8S1A ; MBA8S75) ou tout autre cours de deuxième cycle de l'ESG approuvé par la direction du programme.

Module 5 : Activité de synthèse

Les deux suivants (6 crédits) :

MBA8451	Gestion financière des banques
MBA8448	Projet d'intégration

Le cours suivant (3 crédits) :

MBA8S96	Méthodes de gestion de portefeuille (MBA8S1A ; MBA8S75 ; MBA8S95)

ou tout autre cours de l'ESG approuvé par la direction du programme.

Notes :

- Les cours suivants sont offerts en collaboration avec l'Institut des banquiers canadiens (IBC) : MBA8441 - MBA8442 - MBA8431 - MBA8452 - MBA8446 - MBA8451 - MBA8448. La réussite de l'ensemble de ces cours peut mener à l'obtention du Brevet de l'IBC.
- Les cours suivants sont offerts en collaboration avec l'Institut canadien des valeurs mobilières (ICVM) : MBA8S1A - MBA8469 - MBA8S95 - MBA8S96.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours suivants sont reconnus selon une entente de partenariat conclue avec l'Institut des banquiers canadiens (IBC) pour l'obtention du Brevet décerné par l'IBC, sous réserve de s'y inscrire selon les conditions de l'organisme et de payer les frais de scolarité exigés : MBA8431, MBA8441, MBA8442, MBA8451, MBA8452, MBA8446, MBA8448.

Les cours MBA8S1A *Commerce des valeurs mobilières* et MBA8S75 *Aspects juridiques et déontologiques du milieu financier* (dans lequel le thème des normes de conduite est approfondi) peuvent conduire à l'obtention du permis en commerce des valeurs mobilières décerné par les organismes de réglementation des valeurs mobilières.

Les cours MBA8S1A *Commerce des valeurs mobilières*, MBA8S95 *Techniques de gestion des placements* et MBA8S96 *Méthodes de gestion de portefeuille* peuvent conduire à l'obtention du titre professionnel de Gestionnaire de placement canadien décerné par l'ICVM.

La réussite des cours MBA8S1A *Commerce des valeurs mobilières*, MBA8469 *Initiation aux produits dérivés*, MBA8S75 *Aspects juridiques et déontologiques du milieu financier*, MBA8S95 *Techniques de gestion des placements* et MBA8S96 *Méthodes de gestion de portefeuille* peut permettre de se qualifier pour le titre de Fellow de l'ICVM dans la mesure où les autres exigences de cet organisme auront aussi été satisfaites. Ces cinq cours sont aussi offerts dans le cadre du programme court de deuxième cycle Post-MBA.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Pour plus de détails, consulter le site : www.regis.uqam.ca.

Les étudiants inscrits au programme doivent prévoir un montant approximatif de 4 500 \$ pour couvrir les droits de scolarité et autres frais (généraux, services à la vie étudiante, animation sportive et association étudiante). De plus, ils auront à déboursier environ 2 000 \$ pour le matériel pédagogique (livres, recueils de notes de cours, ...) et 24 \$ par crédit à titre de frais divers. L'acquisition d'un ordinateur est fortement recommandée.

De plus, des frais supplémentaires de 400 \$ par cours seront exigés par l'Institut des banquiers canadiens pour les cours offerts avec leur collaboration. Des frais variables seront également exigés par l'Institut canadien des valeurs mobilières pour les cours offerts avec leur collaboration.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES, PROFIL AVEC MÉMOIRE 3665

GRADE

Maître en administration des affaires, M.B.A.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le profil spécialisé (avec mémoire) du programme de maîtrise en administration des affaires entend doter les étudiants de connaissances théoriques et pratiques en management. Plus spécifiquement, on vise les objectifs suivants :

- amener les étudiants à la pointe des connaissances dans un champ de spécialisation du domaine de la gestion ;
- développer leurs qualités d'analyse et leurs habiletés pour la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la consultation ;
- favoriser le travail conjoint entre professeurs et étudiants au sein d'équipes de recherche structurées et ouvertes aux échanges interuniversitaires et internationaux.

Ce profil vise donc à contribuer au développement des études en sciences de la gestion en milieu universitaire et à former des spécialistes de la recherche et de la consultation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en administration ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit aussi avoir préalablement une formation de base dans le champ où il entend se spécialiser, formation qui pourra, au besoin, être acquise par la voie de cours d'appoint ou d'une propédeutique. Le candidat doit, de plus, s'engager à suivre un cheminement à temps complet dans le programme et avoir établi une entente de principe avec un professeur habilité à diriger ses travaux de recherche.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 100 étudiants.

Cependant, le nombre d'admission ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement des professeurs oeuvrant dans le programme.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et, dans certains cas, entretiens. Les critères d'évaluation suivants sont également considérés :

- . Motivation du candidat (plan de carrière) ;
- . Expérience de recherche ;
- . Intérêts pour le domaine de spécialisation ;
- . Chances de succès dans les délais prévus ;
- . Assurance, habileté verbale ;
- . Connaissance de l'anglais.

Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : deux ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Activités du tronc commun (12 crédits) :

MBA8021	Stratégie de gestion
MBA8023	Contexte socioéconomique de l'entreprise
MBA8101	Séminaire de méthodologie de recherche
MBA8102	Recherche appliquée et consultation

Activités reliées au champ de spécialisation (9 crédits) :

L'étudiant choisit sa spécialisation parmi les onze champs de spécialisation suivants :

Développement organisationnel

MBA8115	Études spécialisées en développement organisationnel I
MBA8116	Études spécialisées en développement organisationnel II
MBA8117	Études spécialisées en développement organisationnel III

Finance

MBA8122	Études spécialisées en finance I
MBA8123	Études spécialisées en finance II
MBA8124	Études spécialisées en finance III

Gestion du personnel

MBA8107	Études spécialisées en personnel et relations du travail I
MBA8108	Études spécialisées en personnel et relations du travail II
MBA8109	Études spécialisées en personnel et relations du travail III

Marketing

MBA8132	Études spécialisées en marketing I
MBA8133	Études spécialisées en marketing II
MBA8134	Études spécialisées en marketing III

Management

MBA8137	Études spécialisées en management I
MBA8138	Études spécialisées en management II
MBA8139	Études spécialisées en management III

Qualité et réingénierie

MBA8145	Études spécialisées en qualité et réingénierie I
MBA8146	Études spécialisées en qualité et réingénierie II
MBA8147	Études spécialisées en qualité et réingénierie III

Planification et gestion stratégiques

MBA8152	Études spécialisées en planification et gestion stratégiques I
MBA8153	Études spécialisées en planification et gestion stratégiques II
MBA8154	Études spécialisées en planification et gestion stratégiques III

Technologies de la décision

MBA8168	Études spécialisées en technologies de la décision I
MBA8169	Études spécialisées en technologies de la décision II
MBA8175	Études spécialisées en technologies de la décision III

Affaires immobilières

MBA8172	Études spécialisées en affaires immobilières I
MBA8173	Études spécialisées en affaires immobilières II
MBA8174	Études spécialisées en affaires immobilières III

Affaires municipales

MBA8182	Études spécialisées en affaires municipales I (Gestion des services municipaux)
MBA8183	Études spécialisées en affaires municipales II (planification et gouvernance municipale)
MBA8184	Études spécialisées en affaires municipales III (développement local)

Gestion internationale

MBA8165	Études spécialisées en gestion internationale I - Fondements des échanges internationaux
MBA8166	Études spécialisées en gestion internationale II - Fonctions de l'entreprise internationale
MBA8167	Études spécialisées en gestion internationale III - Environnement économique et financier de l'entreprise internationale

Le séminaire suivant (3 crédits)

MBA8193	Séminaire de recherche approfondie en gestion

Ce séminaire doit être suivi par les étudiants de toutes les concentrations.

Activités du bloc recherche (21 crédits)

MBA8180	Projet de mémoire et mémoire (18 crédits) témoignant des aptitudes de l'étudiant pour la recherche.

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Évaluation des investissements et gestion de portefeuille en contextes national et international
- L'entreprise et son environnement culturel, écologique, économique et sociopolitique
- L'organisation du travail
- La diversité de la main-d'œuvre
- La gestion de l'industrie touristique
- La gestion des entreprises transnationales
- La gestion des innovations et les transferts technologiques
- La mondialisation des marchés de l'agro-alimentaire
- La gestion des organismes sans but lucratif
- La gestion et le marketing des services
- Le cheminement de carrière

- Le développement du mouvement coopératif
- Le transfert des connaissances
- Marché des capitaux et institutions financières
- Stratégie et implantation de technologies et de systèmes d'information
- Stratégie et nouvelles formes d'activités économiques.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN ÉCONOMIQUE 3424- 3524

Ce programme comporte deux codes : 3424 : programme général ; 3524 : concentration en économie financière.

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme de maîtrise en économie vise à donner une formation de recherche orientée principalement sur les questions de politiques économiques. Le programme met ainsi l'accent autant sur la connaissance des théories économiques existantes et des débats contemporains que sur l'application concrète de ces connaissances à certains domaines particuliers. Bien que le programme général de maîtrise ne prévoit aucune concentration formelle l'étudiant peut, selon le choix de cours, privilégier les champs d'intérêt suivants : économie publique, travail et répartition, stabilisation et croissance, développement et économie internationale, histoire de la pensée économique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en économie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Remarque

Lorsqu'il reste à un candidat au plus six crédits pour obtenir son baccalauréat en économie, celui-ci ne sera admis conditionnellement que s'il a réussi, avant la première inscription à la maîtrise, les cours obligatoires d'économie du baccalauréat en économie : ECO1012, ECO1022, ECO2012, ECO2022, ECO2272, ECO3012, ECO3022, ECO3272, ECO4272.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROGRAMME GÉNÉRAL (code 3424)**les quatre cours suivants (12 crédits) :**

ECO7001	Microéconomie avancée
ECO7011	Macroéconomie avancée
ECO7020	Séminaire de recherche
ECO7036	Économétrie I

Note : L'étudiant qui aura réussi le cours ECO5272 Économétrie ou l'équivalent avec la note A ou B pourra substituer un cours à option au cours ECO7036 Économétrie I.

trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

ECO8000	Économie du travail
ECO8005	Économie publique

ECO8010	Analyse avantage-coût
ECO8021	Finances internationales
ECO8025	Économie du développement
ECO8035	Histoire de la pensée économique
ECO8051	Commerce international
ECO8056	Économie industrielle
ECO8061	Cycle et politiques économiques
ECO8066	Économie financière
ECO8070	Cours de lectures dirigées
ECO8071	Économie des ressources naturelles et de l'environnement
ECO8086	Applications de modèles économiques
ECO8510	Économie du droit et de la réglementation
ECO8520	Microéconomie du risque et de la finance
ECO8530	Investissement et risque
ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600 ; MAT8510)
ECO9001	Microéconomie avancée II
ECO9011	Macroéconomie avancée II
ECO9015	Méthodes d'analyse dynamique
ECO9035	Microéconométrie
ECO9036	Macroéconométrie

ou tout autre cours autorisé par la direction du programme.

mémoire (24 crédits)

L'étudiant doit rédiger un mémoire qui témoigne de ses aptitudes particulières à la recherche.

CONCENTRATION EN ÉCONOMIE FINANCIÈRE (3524)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

ECO7001	Microéconomie avancée
ECO7011	Macroéconomie avancée
ECO7020	Séminaire de recherche
ECO7036	Économétrie I
ECO8066	Économie financière

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

ECO8021	Finances internationales
ECO8086	Applications de modèles économiques
ECO8520	Microéconomie du risque et de la finance
ECO8530	Investissement et risque
ECO8620	Économétrie de la finance et applications (ECO8600 ; MAT8510)
ECO9035	Microéconométrie

ou le cours

ECO9036	Macroéconométrie

ou tout autre cours d'un programme d'études de cycles supérieurs, relié à l'économie financière et autorisé par la direction du programme.

mémoire (24 crédits) :

L'étudiant doit rédiger un mémoire dont le sujet est en économie financière.

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Analyse économique du droit
- Économétrie
- Économie des ressources humaines
- Économie des ressources naturelles et de l'environnement
- Économie du développement
- Économie financière
- Économie internationale
- Économie publique
- Histoire et philosophie de la pensée économique
- Macroéconomie
- Microéconomie.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES

3854-3855

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM.

Il comporte deux profils :

- profil avec mémoire (code 3854)
- profil avec stage de recherche (code 3855).

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en études urbaines vise à former des étudiants à l'analyse des transformations urbaines, afin qu'ils puissent établir des diagnostics et éclairer des stratégies d'intervention. Les activités pédagogiques s'articulent principalement autour de l'étude des dynamiques économiques et sociales de la ville, de l'examen des politiques urbaines et de l'analyse de l'environnement et du cadre bâti urbains.

Le programme est structuré dans la perspective suivante :

- permettre aux étudiants de faire l'expérience de l'ensemble des étapes de production d'une recherche ;
- développer l'autonomie professionnelle des étudiants en leur donnant les outils méthodologiques pour effectuer avec rigueur des recherches de nature théorique et appliquée.

Axes de recherche :

Ce programme est multidisciplinaire et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent plusieurs axes thématiques :

- les transformations de la société urbaine ; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie ; le développement local et communautaire ;
- les populations et les flux migratoires ;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines ;
- les transformations des environnements naturels et construits ; la morphologie et le patrimoine urbains ;
- la gouvernance locale et métropolitaine ; la gestion des infrastructures ;
- le tourisme urbain ; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture ;

À cela s'ajoutent des axes de recherche transversaux qui recoupent plus d'une thématique :

- les phénomènes urbains dans le développement international ;
- l'analyse comparée des villes ;
- les développements méthodologiques de pointe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, tourisme et loisir, en architecture et design de l'environnement ou en administration, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.*

Tout candidat devra, de plus, avoir réussi au moins un cours de statistique appliquée à des problèmes de recherche, au niveau du premier cycle universitaire ou à un niveau supérieur. Le syllabus de cours devra accompagner la demande d'admission. Le candidat qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, ne satisfait pas à cette exigence pourra se voir imposer un cours d'appoint.

Tout candidat devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite) ; la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Enfin, tout candidat devra soumettre des lettres de recommandations et un texte de trois à cinq pages dans lequel il expose ses motivations et ses intérêts de recherche.

*Seront aussi étudiés les dossiers qui, sans respecter toutes les conditions d'admission, contiennent apparemment assez de points forts pour qu'il soit réaliste de penser que le candidat aura la capacité de réussir. Néanmoins, le fait de ne pas respecter toutes les conditions d'admission constitue une raison suffisante pour que l'admission soit refusée.

Capacité d'accueil :

Ce programme n'est pas contingenté.

Méthodes de sélection :

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et d'un texte de trois à cinq pages dans lequel le candidat expose ses intérêts de recherche.

Régime d'études et durée maximale des études :

Temps complet : deux ans (plus une année de prolongation possible)

Temps partiel : quatre ans (plus une année de prolongation possible)

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les cours et activités obligatoires suivants (12 crédits) :**Première année :****•Le cours suivant :**

EUR8110 Regards sur la ville

•Deux des trois cours suivants * :

EUR8214 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines

EUR8215 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines

EUR8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti

*Le choix des cours obligatoires se fait avec l'accord du directeur du mémoire ou du stage, ou du tuteur attitré. Le cours non retenu comme cours obligatoire pourra être sélectionné comme cours de spécialisation.

•Pour le profil avec mémoire

EUR8980 Projet de mémoire

•Pour le profil avec stage de recherche

EUR8970 Projet de stage de recherche

Deuxième année :**•Pour le profil avec mémoire****Mémoire de maîtrise (21 crédits) :**

Le mémoire constitue un exposé des résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de deuxième cycle. Ce mémoire devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche scientifique. Il sera évalué selon les règlements en vigueur.

•Pour le profil avec stage de recherche

EUR8971 Stage et rapport de stage de recherche (9 cr.)

Le stage de recherche correspond à un mandat de recherche réalisé en milieu de travail et conduisant à un rapport de stage. Ce rapport devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche appliquée. Il sera évalué selon la politique de stages du programme.

Les cours de spécialisation suivants :**Première et deuxième années :**

Les étudiants du profil avec mémoire choisissent quatre cours de spécialisation (12 crédits). Ceux du profil avec stage de recherche choisissent huit cours de spécialisation (24 crédits)*.

Ces cours de spécialisation n'ont pas à être choisis dans un seul des blocs de cours présentés ci-dessous. Au contraire, une sélection des cours de spécialisation dans plusieurs blocs est encouragée. De plus, le cours de méthodologie non choisi comme cours obligatoire peut être suivi comme cours de spécialisation.

Bloc 1 : Dynamiques économiques et sociales de la ville

EUR8220 Mutations des économies urbaines

EUR8222 Économie spatiale et dynamiques urbaines

EUR8224 La dynamique des populations urbaines

EUR8228 Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain

EUR8230 Développement local et communautaire en milieu urbain

EUR8234 Montréal : ruptures et continuités

Bloc 2 : Gestion et planification urbaines

EUR8452 Gouvernance urbaine et développement de la ville

EUR8454 Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines

EUR8456 Planification urbaine et dynamiques de la ville

EUR8458 Transport et mutations urbaines

EUR8464 Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux

EUR8465 Méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines

Bloc 3 : Environnement et cadre bâti urbains

EUR8232 Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie

EUR8460 Patrimoine et requalification des espaces urbains

EUR8462 Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain

EUR8466 Traitement de données spatiales et dynamiques des formes urbaines

GEO8251 Morphologie urbaine

GEO7511 Systèmes d'information géographique

Bloc 4 : Séminaires en études urbaines

EUR8511 Séminaire thématique 1

EUR8512 Séminaire thématique 2

Remarque : Les cours et séminaires de spécialisation énumérés ci-dessus, ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont donc offerts en alternance à chaque année, voire à chaque année et demie.

* Les étudiants intéressés par l'axe de recherche du tourisme urbain pourront choisir un cours de spécialisation parmi les cours du programme de maîtrise en gestion et planification du tourisme après autorisation de la direction de ce programme. De plus, les étudiants intéressés par l'axe de recherche «les transformations des environnements naturels et construits ; la morphologie et le patrimoine urbain» et «la ville comme lieu de création et d'expression de la culture» pourront choisir un cours de spécialisation parmi les cours du programme de DESS en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne ou du programme de DESS en design d'événements après autorisation de la direction de ces programmes. Enfin, les étudiants intéressés par l'axe de recherche « les transformations de la société urbaine ; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie ; le développement local et communautaire » pourront remplacer les cours GEO7511 *Systèmes d'information géographique* et GEO8251 *Morphologie urbaine* par un cours du DESS en planification territoriale et développement local.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

**MAÎTRISE ÈS SCIENCES, FINANCE
APPLIQUÉE****3580****GRADE**

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général de la maîtrise en finance appliquée est de former des gestionnaires de portefeuille, des analystes financiers et des spécialistes de la finance corporative de haut niveau. Par une maîtrise des modèles et des méthodes quantitatives utilisés en analyse financière, en gestion de portefeuille et en finance corporative, les diplômés du programme pourront établir des stratégies financières complexes qui seront de nature à guider la prise de décision dans un contexte d'incertitude en matière de placement et de gestion de portefeuille ainsi que dans le domaine de la planification financière, des investissements et des fusions d'entreprises.

De façon plus spécifique, les objectifs recherchés sont de permettre à l'étudiant :

- de maîtriser les fondements de la finance moderne par l'acquisition des connaissances théoriques pertinentes dans les disciplines de base de la finance (sciences économiques, sciences comptables et mathématiques) ;
- d'acquérir des connaissances poussées dans les domaines de la planification financière et de l'évaluation d'entreprise, de l'analyse financière et de la gestion de portefeuille et d'appliquer efficacement ces connaissances en milieu organisationnel ;
- de pouvoir analyser rigoureusement des problématiques complexes telles la détermination des prix des produits financiers qui intègrent des produits dérivés, des stratégies de gestion de portefeuille qui se prêtent à plusieurs scénarios, des analyses financières et des décisions d'investissement qui mettent en jeu des facteurs variés ;
- de maîtriser les méthodes quantitatives de plus en plus complexes qui sont maintenant d'usage courant en finance ;
- de développer sa polyvalence et ses capacités de synthèse pour lui permettre de résoudre rapidement un problème financier à facettes multiples et d'être un fin stratège en matière de prise de décision dans les divers domaines de la finance moderne.

CONDITIONS D'ADMISSION

Détenir un baccalauréat spécialisé ou un diplôme équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : sciences administratives, sciences comptables, sciences économiques, actuariat, mathématiques. L'expérience professionnelle ne peut compenser pour des résultats académiques inférieurs à 3,2 sur 4,3.

Posséder des connaissances mathématiques correspondant au contenu des cours MAT1110 ou MAT1111 *Calcul I* et MAT2070 *Probabilités I*.

Posséder une maîtrise adéquate de la micro-informatique.

Posséder une maîtrise adéquate de la langue française et une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Les étudiants présentement inscrits au DESS en finance pourront être admis à la maîtrise en finance appliquée s'ils satisfont aux conditions d'admission de ce dernier programme. Ceux qui ne rencontrent pas les exigences relatives à la maîtrise des mathématiques devront réussir préalablement le ou les cours permettant d'acquies les connaissances requises. Par ailleurs, les cours de la maîtrise en finance appliquée (ou leur équivalent) déjà réussis dans le cadre du DESS en finance leur seront crédités.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 70 étudiants par année.
Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, de l'expérience et des lettres de recommandation.

Régime et durée des études

La durée normale pour compléter l'ensemble du cheminement du programme de maîtrise en finance appliquée est de deux ans à temps complet et de quatre ans à temps partiel. La durée maximale, incluant toute prolongation, ne peut être supérieure à neuf trimestres (trois ans) en régime à temps complet et à quinze trimestres (cinq ans) à temps partiel.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

A. Cours de premier niveau (minimum de 3 crédits ; maximum de 15 crédits) choisis parmi les suivants :

ECO8600 Fondements économétriques de la finance
ECO8601 Fondements macroéconomiques de la finance
ECO8602 Fondements microéconomiques de la finance
FIN8310 Fondements en statistique, optimisation et informatique
MAT8510 Calcul stochastique appliqué
SCO8701 Fondements de la préparation des états financiers
Notes : Les étudiants détenant un baccalauréat en économie ne peuvent suivre les cours ECO8601 et ECO8602 ;
Les étudiants détenant un baccalauréat en sciences comptables ne peuvent suivre le cours SCO8701.

B. Cours de second niveau (15 crédits)

Les cinq cours obligatoires suivants (15 crédits) :

ECO8620 Économétrie de la finance et applications (ECO8600 ; MAT8510)
FIN8610 Théories avancées de portefeuille (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8612 Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8616 Gestion de portefeuille : produits dérivés (MAT8510 ou MAT8601)
FIN8620 Théorie de la finance corporative

C. Cours de spécialisation

Les cours de spécialisation ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de quinze crédits dans le programme. De ces quinze crédits, au moins neuf crédits (trois cours) doivent être obtenus avec des cours de second niveau.

• Finance corporative

• Cours obligatoires

ECO8530 Investissement et risque
FIN8626 Fusions, acquisitions et restructurations (FIN8620)

• Cours optionnels

ECO8021 Finances internationales
FIN8622 Gestion des risques financiers (FIN8616)
FIN8624 Planification et montages financiers (FIN8620)
FIN8650 Essai (9 cr.)
FIN8660 Stage (6 cr.)
MBA8021 Stratégie de gestion
MBA8168 Études spécialisées en technologies de la décision I
SCO7514 Comptabilité financière I
SCO7515 Comptabilité financière II (SCO7514)
SCO7516 Comptabilité financière III (SCO7515)
SCO8526 Entreprises de la nouvelle économie : enjeux comptables et financiers
SCO8536 Vérification : concepts, environnement et application
SCO8546 Le comptable et l'environnement économique international
SCO8561 Comptabilité et finances multinationales (SCO8546)

• Gestion de portefeuille

• Cours obligatoires

FIN8614 Gestion de portefeuille : actions
FIN8630 Construction de portefeuille (FIN8610 ; FIN8612 ; FIN8614 ; FIN8616)

• Cours optionnels

ACT7230 Actuariat et gestion des actifs et des passifs
ECO8021 Finances internationales
ECO8086 Applications de modèles économiques
ECO8520 Microéconomie du risque et de la finance
FIN8622 Gestion des risques financiers (FIN8616)
FIN8624 Planification et montages financiers (FIN8620)
FIN8650 Essai (9 cr.)
FIN8660 Stage (6 cr.)
MAT8181 Séries chronologiques
MAT8260 Théorie de la décision
MBA8168 Études spécialisées en technologies de la décision I

• Ingénierie financière

• Cours obligatoires

FIN8622 Gestion des risques financiers (FIN8616)
MAT8512 Applications stochastiques informatisées en finance

• Cours optionnels

ECO8520 Microéconomie du risque et de la finance
FIN8624 Planification et montages financiers (FIN8620)
FIN8640 Ingénierie financière (FIN8616)
FIN8650 Essai (9 cr.)
FIN8660 Stage (6 cr.)
MAT7213 Équations aux dérivées partielles
MAT8260 Théorie de la décision
MAT8280 Inférence dans les processus stochastiques
MAT8600 Analyse mathématique du risque
MAT8601 Méthodes stochastiques en finance I
MAT8610 Sujets spéciaux en mathématiques financières
MAT8780 Principes de simulation

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

MAÎTRISE EN GESTION DE PROJET

3171-3771-3831

Ce programme comporte deux profils :

un profil avec mémoire (code 3831)
et un profil sans mémoire (code 3771) avec les cheminements suivants :
- cheminement général
- cheminement travail dirigé
- cheminement spécialisé
- cheminement coopératif (code 3171).

Ce programme est accrédité par le Project Management Institute (PMI). Il est offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

GRADE

Maître en gestion de projet, M.G.P. pour le profil sans mémoire (codes 3171 et 3771) ou maître ès sciences, M.Sc. pour le profil avec mémoire (code 3831).

La mention «cheminement coopératif» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif fondamental du **profil sans mémoire** est de former des professionnels de la gestion de projet dotés d'une vision globale et articulée du domaine et aptes à gérer efficacement des projets de nature et de taille diverses depuis leur conception jusqu'à leur achèvement. Le profil s'adresse avant tout à des professionnels possédant déjà une expérience pratique dans un environnement projet quelle que soit la nature des projets.

Les objectifs spécifiques visés par le **cheminement coopératif** sont les suivants : permettre à de jeunes bacheliers d'accéder à une formation de qualité et reconnue en gestion de projet ; favoriser leur formation complète par l'intégration de stages qui offrent l'opportunité de développer une expérience pratique ; faciliter leur accès au marché du travail grâce à la formation et à l'expérience ainsi acquises.

Le **profil avec mémoire** entend former des intervenants qualifiés, gestionnaires ou experts-conseils : qui maîtriseront les connaissances et les outils fondamentaux de la gestion de projet ; qui auront acquis la capacité de réaliser l'analyse rigoureuse de problématiques complexes de manière à pouvoir élaborer des solutions spécifiques à ce secteur d'activités ; qui auront développé les habiletés à la recherche leur permettant d'entreprendre, le cas échéant, des études de troisième cycle.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ;
- Détenir une expérience de travail minimale de trois ans dans un contexte de projet pour le programme 3771 ;
- Détenir moins d'un an d'expérience de travail pour le programme 3171 ;
- Aucune expérience n'est requise pour le programme 3831 ;
- Présenter un curriculum vitae détaillé ;
- Posséder les connaissances de niveau premier cycle universitaire dans les domaines des statistiques de base, des mathématiques financières et de la comptabilité ou accepter de faire un ou des cours de mise à niveau dans l'un ou l'autre de ces domaines ;
- Posséder une maîtrise adéquate de l'utilisation de la micro-informatique ;
- Posséder une connaissance adéquate de la langue française ou de la langue dans laquelle le programme est offert ;
- Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Exceptionnellement, des candidats sans baccalauréat et possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans et des bacheliers avec une moyenne cumulative comprise entre 2,8 et moins de 3,2 pourraient être admissibles à la maîtrise en gestion de projet, après étude de leur dossier et curriculum vitae.

Toutefois, dans les deux cas, ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Note : Les candidats ayant au moins une année d'expérience mais moins de trois, peuvent accéder au programme court et ensuite poursuivre au DESS ou à la maîtrise en gestion de projet après avoir complété le programme court avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,0 sur 4,3.

Capacité d'accueil

Les différents profils sont contingentés :

- sans mémoire (cheminements général, travail dirigé et spécialisé) : 40 étudiants à temps complet ou partiel, 10 en propédeutique.
- sans mémoire (cheminement coopératif) : 35 étudiants.
- avec mémoire : 5 étudiants.

Admission à l'automne seulement pour tous les profils (avec ou sans mémoire) et tous les régimes (temps complet ou temps partiel).

Méthodes et critères de sélection

Tout candidat qui satisfait aux conditions d'admission peut être convoqué en entrevue.

Dans le cas où il y a plus de candidats admissibles que de places disponibles, les quatre critères suivants seront utilisés pour effectuer la sélection des candidats :

- Dossier académique ;
- Expérience du candidat ;
- Lettres de recommandation ;
- Lettre de motivation du candidat.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

Il est à noter que le cheminement coopératif s'étend sur 24 mois consécutifs. La plupart de ses activités sont offertes le jour dont deux stages obligatoires. Les activités des autres cheminements du profil sans mémoire sont offertes à temps partiel et à temps complet, principalement le soir.

LISTE DES ACTIVITÉS

Notes :

- Les activités de la maîtrise, profil sans mémoire (code 3771) sont offertes majoritairement le soir.
- Les activités de la maîtrise avec mémoire (code 3831) et du cheminement coopératif (code 3171) sont offertes majoritairement le jour.
- Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
- Les cours entre parenthèses sont préalables.
- L'ordre numérique correspond au cheminement habituel sauf pour le cours MGP7130 qui peut être suivi lorsqu'il est offert.

Dans certains cas, un ou des cours de mise à niveau pourront être exigés. Ces cours sont offerts sous le sigle :

MGP700X Habiletés de base (1 cr.)

Étant considérés hors programme, ils seront facturés en supplément.

TRONC COMMUN :

PROFIL SANS MÉMOIRE ET AVEC MÉMOIRE (codes 3171, 3771, 3831)

Bloc 1 : connaissances de base en gestion de projet

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
MGP7121	Planification et contrôle opérationnels de projet
MGP7122	Systèmes de support en gestion de projet
MGP7130	Management des équipes de projet

Les étudiants devront avoir complété avec succès (plus de 2,8 sur 4,3) les cinq cours du Bloc 1 (cours mentionnés ci-dessus) avant de pouvoir s'inscrire aux autres cours.

A- PROFIL SANS MÉMOIRE (codes 3171 et 3771)

Bloc 2 : connaissances approfondies en gestion de projet (15 crédits)

Les trois cours suivants (12 crédits) :

MGP7140	Évaluation financière de projet (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7150	Faisabilité de projet (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7180	Séminaire d'application (6 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130 ; MGP7140 ; MGP7150)

Trois cours parmi les suivants (3 crédits) :

MGP7094	Éthique et gestion de projet (1 cr.) (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7095	Le projet et la stratégie de l'entreprise (1 cr.) (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7096	Le projet et son environnement sociopolitique (1 cr.) (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7161	Habiletés en gestion des ressources humaines (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7162	Habiletés de management (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7163	Aide à la décision en gestion de projet (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7164	Changement organisationnel (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP717X	Nouveaux enjeux en gestion de projet (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)

Un des cheminements parmi les suivants :

I- CHEMINEMENT GÉNÉRAL (15 crédits)

Bloc 3 : spécialisation

L'activité obligatoire suivante (3 crédits) :

MGP7060	Séminaire d'intégration I (MGP7140 ; MGP7150)

Douze crédits parmi les cours optionnels suivants :

MGP7011	Logistique (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7014	Systèmes d'information et gestion de projets (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7016	Analyse avantages-coûts (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7017	Gestion de projets internationaux (MGP7140 ou MGP7150)
MGP702X	Thèmes spéciaux (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7036	Analyse technique de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7040	Gestion des ressources humaines en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7041	Aspects légaux et administration des contrats (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7044	Méthodes de recherche en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP708X	Thèmes spéciaux (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7091	Modèles décisionnels pour la sélection et la planification des projets (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7092	Développement personnel du gestionnaire de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7093	Qualité et normalisation en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)

Note : Trois cours de un (1) crédit choisis dans la liste des activités du bloc 2 sont équivalents à un cours de 3 crédits.

Remarque : Le candidat voudra bien noter que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

II- CHEMINEMENT TRAVAIL DIRIGÉ (15 crédits)

Bloc 3 : spécialisation

Les deux activités obligatoires suivantes (15 crédits) :

- MGP7044 Méthodes de recherche en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7045 Travail dirigé (12 cr.) (MGP7044)

III- CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ (15 crédits)

Bloc 3 : spécialisation

Les spécialisations permettent aux étudiants de se spécialiser dans un domaine particulier de la gestion de projet : construction, recherche et développement, ingénierie, projets informatiques, projets internationaux, tourisme, projets événementiels, etc.

Les spécialisations offertes à l'UQAM sont :

- Gestion de projets internationaux
- Gestion de projets en technologies de l'information
- Gestion de projets événementiels
- Gestion de projets en construction (spécialisation offerte conjointement avec l'École de technologie supérieure (ÉTS).

Les cours de spécialisation (sauf gestion de projet de construction) sont puisés dans la liste des cours optionnels du programme. Pour la plupart, ces activités sont offertes dans le cadre des cours MGP702X et MGP708X. La description de ces cours n'est disponible qu'à l'adresse : www.mgp.uqam.ca.

L'étudiant qui aura choisi le cheminement spécialisé pourra, avec l'accord de la direction du programme, choisir l'équivalent de 12 crédits de formation dans une autre constituante ou université et compléter sa formation par le projet d'intégration suivant :

- MGP7060 Séminaire d'intégration I (MGP7140 ; MGP7150)

IV- CHEMINEMENT COOPÉRATIF (code 3171)(15 crédits)

Bloc 3 : spécialisation

Les deux activités obligatoires suivantes (6 crédits) :

- MGP7060 Séminaire d'intégration I (MGP7140 ; MGP7150)
MGP7070 Séminaire d'intégration II (MGP7140 ; MGP7150)

Trois cours (9 crédits) choisis dans la liste des cours optionnels du Bloc 3 du cheminement général.

Note : Trois cours de un crédit choisis dans la liste des activités du bloc 2 sont équivalents à un cours de trois crédits.

Remarque : Le candidat voudra bien noter que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Stages en entreprise, activités supplémentaires obligatoires *

- MGP8901 Stage pratique 1 en gestion de projet (0 cr.)
MGP8902 Stage pratique 2 en gestion de projet (0 cr.) (MGP8901)

* Les étudiants qui s'inscrivent aux stages en entreprise devront acquitter des frais pour chacun des stages.

B- PROFIL AVEC MÉMOIRE (code 3831)

Bloc 4 : recherche en gestion de projet (30 crédits) :

Les trois cours suivants (9 crédits).

Se référer aux règlements pédagogiques pour les préalables du cours MGP7044.

- MGP7044 Méthodes de recherche en gestion de projet (MGP7140 ou MGP7150)
MGP8191 Séminaire de lectures dirigées en gestion de projet (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7130 ; MGP7121 ; MGP7122)
MGP8192 Instruments de recherche en gestion de projet (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7130 ; MGP7121 ; MGP7122)

L'activité suivante :

Mémoire (21 crédits).

Le mémoire constitue un travail de recherche sur un problème ou une facette particulière de la gestion de projet. Il devra contribuer à de nouveaux développements dans le domaine de la gestion de projet et, le cas échéant, amener des solutions pratiques et des retombées concrètes. Le mémoire

témoigne des aptitudes de l'étudiant à la recherche et à la résolution de problèmes par une approche analytique : il démontre que l'étudiant a approfondi ses connaissances dans un domaine pertinent de la gestion de projet, qu'il sait définir une problématique et une question de recherche et qu'il maîtrise les étapes du processus de recherche.

Activité supplémentaire obligatoire *

- MGP8193 Intervention en gestion de projet (0 cr.)

* Les étudiants devront acquitter des frais pour cette activité.

Passerelles

Les cours complétés dans le cadre du programme court en gestion de projet sont créditaibles au DESS ou à la maîtrise en gestion de projet sous réserve qu'il n'y ait pas eu de changements majeurs dans le programme depuis leur complétion. Il est possible de passer du DESS à la maîtrise en gestion de projet ; dans ce cas, tous les cours du DESS seront crédités.

Passerelle pour les étudiants ayant réussi la formation du Master's Certificate de CDI Education Corporation

Suite à la réussite des sept modules en gestion de projet du CDI, les candidats admis à la maîtrise en gestion de projet auront à compléter les quatre cours suivants pour obtenir la reconnaissance des 15 crédits du bloc 1 :

- MGP7112 Conception de projet
MGP8001 Le contexte organisationnel et stratégique de la gestion de projet (1 cr.)
MGP8002 Logiciel de gestion de projet (1 cr.)
MGP8003 Lecture dirigée en gestion de projet (1 cr.)

Cours MGP8002 : Sur analyse du dossier le candidat peut se voir créditer ce cours.

Note : Une attestation de réussite du programme court en gestion de projet sera octroyée aux étudiants ayant complété avec succès les 15 crédits reliés aux connaissances de base en gestion de projet du programme et qui en font la demande, après abandon du programme de maîtrise. Un DESS sera octroyé aux étudiants ayant complété les trente crédits des blocs 1 et 2, après abandon du programme de la maîtrise.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les étudiants qui s'inscrivent aux stages en entreprise MGP8901 et MGP8902 et à l'activité d'intervention MGP8193 devront acquitter des frais pour chacun des stages et pour l'activité d'intervention (MGP8193).
- Les étudiants inscrits au profil avec mémoire n'ont pas à satisfaire aux préalables MGP7140 ou MGP7150 pour s'inscrire au cours MGP7044. Toutefois, ces cours pourraient être recommandés selon le sujet de leur mémoire.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B pour le profil avec mémoire et dans la classe A pour le profil sans mémoire.

MAÎTRISE EN GESTION ET PLANIFICATION DU TOURISME 3741

Ce programme est offert conjointement par les départements d'études urbaines et touristiques et de management et technologie, d'organisation et ressources humaines, et de stratégie des affaires.

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme de type professionnel comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

De type professionnel, le programme de maîtrise en gestion et planification du tourisme poursuit un double objectif général : former, dans le secteur touristique, des gestionnaires de haut niveau aptes à gérer l'infrastructure de services de façon professionnelle ; former des spécialistes de la planification stratégique capables de concevoir des stratégies de développement tenant compte de l'environnement naturel, culturel, économique, juridique, administratif et des ressources matérielles, financières et humaines disponibles.

Le programme vise les quatre objectifs spécifiques suivants : l'acquisition des connaissances ; le développement des aptitudes et des compétences ; la préparation à des fonctions de responsabilité dans les secteurs privé et public ; l'ouverture aux dimensions internationales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidat doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue ou un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. De plus, le candidat doit avoir une expérience de travail jugée pertinente d'au moins deux ans.

Les diplômés des programmes de premier cycle en gestion du tourisme et de l'hôtellerie peuvent présenter leur candidature sur la base de leurs réalisations en tourisme même si leur expérience de travail jugée pertinente n'atteint pas deux ans. Leur dossier de candidature sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, le candidat qui ne détient pas de diplôme de premier cycle doit posséder les aptitudes, la formation de base et une expérience pratique d'au moins cinq ans comme professionnel ou gestionnaire dans une organisation touristique. Le candidat qui ne possède pas la formation scolaire de base pourrait être obligé de suivre des cours préparatoires. Celui dont les connaissances en méthodes quantitatives sont jugées insuffisantes devra réussir, avant d'entreprendre le premier trimestre, le cours d'appoint MBA8411 *Statistiques et théorie de la décision*, ou un cours équivalent.

Tout dossier de candidature présenté sur la base de l'expérience pratique sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat doit soumettre deux lettres de référence et il doit se présenter à une entrevue si la direction du programme ou le sous-comité d'admission l'exige.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à trente étudiants par année.

Connaissance du français

Tous les étudiants doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats doivent avoir une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire et comprendre les textes en langue anglaise utilisés dans les cours et dans les séminaires.

Méthodes et critères de sélection

On procédera à l'étude du dossier académique, de l'expérience pertinente et de deux lettres de référence. Dans certains cas, une entrevue sera exigée par le directeur du programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

La structure du programme est constituée de trois blocs :

quatre cours d'introduction parmi les suivants (12 crédits) :

EUT7100	Cadre institutionnel du tourisme
EUT7101	Dimensions sociales et culturelles du tourisme
EUT7102	Aspects économiques du tourisme
MBA8414	Information comptable (2 cr.)
MBA8415	Gestion financière
MBA8416	Marketing
MBA8418	Gestion des ressources humaines
MBA8428	Analyse du marché et de la concurrence (1 cr.)

En respectant l'avis du comité d'admission, les quatre cours sont choisis selon les acquis antérieurs de l'étudiant et le profil (spécialisation) souhaité. Ce ne sont pas des cours de propédeutique mais bien des cours de niveau maîtrise qui visent à établir un certain niveau de base en tenant compte de la formation antérieure.

sept cours fondamentaux obligatoires (21 crédits) :

Par ces cours, l'étudiant aborde les fondements de la gestion et de la planification stratégiques dans leur application au tourisme et maîtrise certaines méthodes de base.

EUT8000	Planification et développement stratégiques du tourisme
EUT8001	Méthodologie de recherche appliquée en tourisme
EUT8002	Activité de synthèse
MBA8134	Études spécialisées en marketing III
MBA8412	L'information et la technologie de l'information
MBA8800	Gestion stratégique des services touristiques
MBA8801	Gestion de projets touristiques

quatre cours de spécialisation au choix, dans l'un des deux blocs suivants (12 crédits) :

Ces cours permettent à l'étudiant d'approfondir tel ou tel aspect de la gestion et de la planification touristiques.

1) Planification

EUT8100	Séminaire sur l'analyse des plans et politiques touristiques
EUT8101	Séminaire sur le tourisme international et les pays en développement
EUT8102	Création et mise en valeur des sites touristiques
EUT8103	Tourisme en milieux urbain et rural
MBA8802	Conception de produits et programmation touristique
URB7006	Analyse et gestion de l'environnement

2) Gestion

EUT8102	Création et mise en valeur des sites touristiques
EUT8104	Dynamique internationale du tourisme
MBA8031	Séminaire de marketing
MBA8802	Conception de produits et programmation touristique
MBA8803	Séminaire en gestion du transport
MBA8804	Gestion de l'hébergement, de la restauration et de la villégiature
MBA8850	Séminaire sur la gestion des ressources humaines et des relations du travail

ou

•L'étudiant peut faire un travail dirigé (6 crédits)

EUT8200	Travail dirigé en tourisme (6 cr.)

ou

•L'étudiant peut faire un travail dirigé (6 crédits), avec l'autorisation du directeur du programme, après avoir réussi au moins 24 crédits du programme.

Dans ce cas, il ne doit prendre que deux cours parmi la liste des cours à option de la concentration qu'il aura choisie.

Enfin, le directeur du programme pourra autoriser certaines substitutions sur la base de la formation scolaire antérieure de l'étudiant.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Passerelles

Les étudiants ayant complété les quinze crédits du programme court de deuxième cycle en gestion et planification du tourisme ou les trente crédits du DESS en gestion et planification du tourisme, et qui souhaitent abandonner la maîtrise, peuvent recevoir, sur demande, une attestation d'études de ce programme court ou un DESS en gestion et planification du tourisme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

MAÎTRISE EN INFORMATIQUE DE GESTION 3608-3628-3728

Ce programme est offert conjointement par les départements d'informatique et de management et technologie.

Les codes attribués à ce programme sont les suivants : 3628 pour le profil sans mémoire, 3728 pour le profil avec mémoire et 3608 pour le profil en entrepreneurship technologique.

GRADE

Maître ès sciences appliquées, M.Sc.A. (profil sans mémoire : code 3628)

Maître ès sciences, M.Sc. (profil avec mémoire : code 3728 et profil en entrepreneurship technologique : code 3608).

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme offre trois voies de formation dans le domaine de l'informatique de gestion, une voie orientée vers le milieu professionnel par le profil sans mémoire, une voie orientée vers l'initiation à la recherche par le profil avec mémoire et une voie orientée vers l'entrepreneurship en nouvelles technologies pour profil en entrepreneurship technologique.

Le **PROFIL SANS MÉMOIRE** vise à former des professionnels de haut niveau en informatique de gestion capables de remplir rapidement des postes de responsabilité dans ce secteur au sein d'une organisation. Le programme d'études permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances avancées des deux domaines : informatique et gestion. L'étudiant sera conduit à atteindre les objectifs suivants : développer les aptitudes à synthétiser les connaissances des deux domaines, améliorer ses capacités d'évaluer et de gérer les nouvelles technologies de l'information.

Le **PROFIL AVEC MÉMOIRE** vise à initier les étudiants à la recherche en informatique de gestion. Il permet une meilleure préparation aux études de troisième cycle et tient compte de la variété des domaines sur le marché en expansion de l'informatique de gestion. En plus d'un approfondissement et d'une systématisation des connaissances autour d'un sujet défini au préalable, l'étudiant sera conduit à améliorer ses aptitudes d'analyse et à développer ses capacités de recherche.

Le **PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE** vise à fournir un cadre propice au développement d'un projet entrepreneurial dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications. Le programme d'études permettra à l'étudiant ou à une équipe d'étudiants d'une part d'acquérir les connaissances nécessaires pour ce développement, d'autre part de réaliser leur projet à la fois du côté scientifique et du côté organisationnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en informatique de gestion ou en administration, option systèmes d'information, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;

ou
être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir au moins deux ans d'expérience en informatique de gestion ;
ou
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tous les candidats doivent avoir des connaissances suffisantes en anglais, en organisation des ordinateurs, en téléinformatique, en structures d'information et bases de données, en méthodes d'analyse d'un système d'information, en gestion des organisations, en système d'information de gestion et en comptabilité de gestion. Ces connaissances pourront être, si nécessaire, mesurées par des tests ou examens. Le candidat qui ne possède pas de connaissances satisfaisantes en ces matières se verra imposer l'obligation de réussir des cours d'appoint ou un programme de propédeutique selon le choix du profil.

Capacité d'accueil

PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628)

Le profil est contingenté à trente étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)

Le profil est contingenté à dix étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

Le profil est contingenté à vingt étudiants par année (aucune limite de capacité en propédeutique).

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- . du dossier académique et des lettres de recommandation : 50 % ;
- . de l'expérience du candidat : 25 % ;
- . du résultat de l'entrevue : 25 %.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission est prévue pour tout candidat admissible au programme.

PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

La sélection se fera principalement sur la base de la présentation d'une ébauche de projet et évaluera à la fois les capacités individuelles (citées plus haut) et le cas échéant, collectives de réussite.

Durant une période de préadmission de trois mois avant la date limite de dépôt des demandes d'admission, il est suggéré à tout candidat individuel ou à toute équipe partiellement ou totalement constituée de rencontrer la direction du programme pour favoriser l'admission et la constitution de l'équipe, le cas échéant. L'étude individuelle aux fins d'admission des dossiers des candidats se fera selon les méthodes et critères généraux du programme.

L'étude du dossier de projet mènera :

- . à l'admission collective, dans le cas d'une équipe totalement constituée ;
- . à l'admission individuelle conditionnelle à la constitution de l'équipe de projet nécessaire durant le premier trimestre, dans le cas d'une équipe partiellement constituée ou d'une candidature individuelle ;
- . au transfert vers un autre profil dans le cas de refus du projet ou de l'échec dans la constitution de l'équipe.

Le ou les candidats doivent démontrer par le descriptif du projet et le rôle affecté à chaque membre prévu de l'équipe le sérieux de sa démarche, le caractère innovateur du projet proposé et les risques associés. Une équipe sera formée de trois à quatre personnes et devra regrouper des compétences à la fois techniques et organisationnelles.

Type de cheminement

**PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628) et
PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)**

Pour les deux profils, le cheminement pourra être effectué à temps partiel ou à temps complet à l'exception de l'activité de recherche du profil avec mémoire qui sera effectuée à temps complet.

PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE (code : 3608)

Le cheminement de ce profil sera effectué uniquement à temps complet.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL SANS MÉMOIRE (code : 3628)

les sept cours obligatoires suivants (21 crédits) :

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
INF7215	Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise (INF7115 ; MGL7126)
MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8300	Fondements des systèmes d'information
MGL7126	Systèmes répartis
MIG9100	Méthodologie de la recherche appliquée
ORH8100	Comportement organisationnel et informatique de gestion

trois cours au choix dont au moins un codé MET et au moins un codé INF parmi les suivants (9 crédits) :

INF7251	Intégration des nouvelles technologies de l'information
INF7370	Apprentissage automatique
INF7900	Systèmes de repérage de l'information
INF8500	Prospection et entreposage de données
MET8200	Gestion de projets en informatique
MET8310	Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information
MET8320	Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation
MET8350	Modélisation de l'architecture organisationnelle
MET8600	Gestion de l'informatique (MET8200)
MET8900	Commerce électronique
MET8930	Intelligence d'affaires et relation client
MGL7260	Exigences et spécifications de systèmes logiciels
MGL7760	Qualité et productivité des outils logiciels
MIG7020	Évaluation de systèmes pour les P.M.E. (INF7215)
MIG7035	Évaluation des technologies nouvelles (MGL7126)
MIG8000	Séminaire de systèmes d'information
MIG8500	Sujets spéciaux en informatique de gestion

Un cours au maximum pourra être pris avec l'autorisation du directeur du programme parmi les cours de deuxième et troisième cycles de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.

l'activité de synthèse (15 crédits) :

MIG9200	Activité de synthèse (15 cr.) (MIG9100)

PROFIL AVEC MÉMOIRE (code : 3728)

les trois cours suivants (9 crédits) :

MET8300	Fondements des systèmes d'information
MIG9100	Méthodologie de la recherche appliquée
MIG9250	Séminaire avancé de recherche (MIG9100)

un cours parmi les suivants (3 crédits)

INF7210	Nouvelles perspectives en bases de données
MGL7126	Systèmes répartis

trois cours au choix (9 crédits) sur recommandation du directeur de recherche et avec l'accord du directeur de programme dans la banque de cours de la maîtrise en informatique de gestion (un au minimum) ou d'un autre programme de deuxième ou troisième cycle de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.

le mémoire (24 crédits) :

MIG9301 Mémoire (24 cr.) (MIG9250)

**PROFIL EN ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE
(code : 3608)****les six cours suivants (18 crédits) :**

INF8550	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet génie logiciel
MET8670	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet développement stratégique
MIG8100	Séminaire d'avancement de projet 1
MIG8200	Séminaire d'avancement de projet 2 (MIG8100)
MIG8300	Séminaire d'avancement de projet 3 (MIG8200)
SCO8300	Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet administration

un cours au choix (3 crédits) selon le type de projet sur recommandation de l'équipe de professeurs responsable et avec l'accord du directeur de programme dans la banque de cours de la maîtrise en informatique de gestion ou d'un autre programme de deuxième ou troisième cycle de l'UQAM ou d'une autre université québécoise.

le projet (24 crédits) :

MIG8400 Projet entrepreneurial (24 cr.)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Remarque générale pour les trois profils : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

- Profil en entrepreneurship technologique

Les trois cours obligatoires doivent être suivis durant le premier trimestre.

Évaluation de la proposition finale

Au début du deuxième trimestre, chaque proposition finale de projet sera évaluée par un jury composé de professeurs des départements concernés, selon les règles habituellement retenues pour les travaux de recherche. Ce même jury agira ensuite pour l'évaluation finale du projet.

Sélection pour aide financière

Suite à cette évaluation, les projets acceptés définitivement pourront être sélectionnés pour recevoir une aide financière afin de mener à bien la réalisation de leur projet. Les critères de sélection seront principalement basés sur l'originalité technologique et la valeur scientifique et commerciale pressentie. Des membres externes se joindront au jury académique mentionné précédemment.

Au début du deuxième trimestre, un concours sera tenu par un jury composé de professeurs et de représentants externes. Suite à ce concours, des équipes pourront être sélectionnées par ledit jury pour recevoir une aide financière afin de mener à bien la réalisation de leur projet. Les critères de sélection seront principalement basés sur l'originalité technologique et la valeur scientifique et commerciale pressentie du projet.

Les étudiants demeureront libres de souscrire ou non à ce concours. Certaines conditions s'appliqueront relativement au remboursement de l'aide financière. De plus, tous les étudiants admis et inscrits au profil Entrepreneurship devront signer une entente de confidentialité concernant les projets et les informations transmis par eux et les autres équipes.

Évaluation collective et individuelle

Les critères d'évaluation collective et individuelle dans les cours de type collectif comme les 3 séminaires et le cours *Projet entrepreneurial* seront définis lors de l'évaluation de la proposition finale de projet et tiendront compte des articles du Règlement no 8 relatifs à l'évaluation.

Divers

- Dans la constitution de l'équipe de projet, s'il y a lieu, pourront intervenir des participants non inscrits au programme, mais répondant aux conditions d'admission d'un programme de deuxième cycle. Toutefois ces participants devront au moins s'inscrire au cours MIG8400 *Projet entrepreneurial* en tant qu'étudiants libres ou en tant qu'étudiants de leur programme courant.
- Chaque projet sera encadré par une équipe multidisciplinaire de professeurs des départements concernés.
- À la fin du programme, certains projets pourront être sélectionnés par une ou des sociétés à capital de risque pour partir en affaires. Par ailleurs, la poursuite des travaux de recherche de développement technologique pourra s'effectuer dans le cadre d'un programme de doctorat.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Informatique des systèmes
- Informatique de gestion
- Informatique théorique.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A pour le profil sans mémoire (code 3628) et dans la classe B pour le profil avec mémoire (code 3728) et pour le profil entrepreneurship technologique (code 3608).

MAÎTRISE EN SCIENCES COMPTABLES**3668-3867**

Ce programme comporte deux codes :

3668 : profil recherche (avec mémoire)

3867 : profil professionnel (avec essai).

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc. pour le profil recherche (avec mémoire).

Maître en sciences comptables appliquées, M.P.A., pour le profil professionnel (avec essai).

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

La maîtrise en sciences comptables, profil recherche (avec mémoire) (M.Sc.), favorise le développement de la composante scientifique de la formation de l'étudiant par l'approfondissement des connaissances et l'initiation à la recherche en sciences comptables.

La maîtrise en sciences comptables, profil professionnel (avec essai) (M.P.A.), favorise le développement de la composante professionnelle de la formation des étudiants par l'approfondissement des connaissances et l'acquisition de compétences professionnelles dans certaines orientations spécialisées du domaine des sciences comptables. Le profil professionnel n'a pas pour objectif de mener à l'obtention d'un titre comptable. (Voir la section Reconnaissances d'acquis mutuelles avec l'Ordre des CMA et l'Ordre des CGA du Québec pour la formation de niveau de deuxième cycle et accès aux titres professionnels CMA et CGA).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences comptables ou en administration des affaires avec option comptabilité, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires ou dans une autre discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française orale et écrite.

Sur étude de dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise, le candidat peut se voir imposer de passer le test de classement en français. S'il n'a pas acquis le niveau correspondant à la réussite du cours Français langue seconde niveau avancé III, LAN3675, le candidat devra réussir ce cours de français dès son premier trimestre d'inscription au programme de maîtrise ou de propédeutique à moins que des préalables (hors programme) à ce cours ne lui soient imposés suite au test de classement en français. Le ou les cours peuvent être suivis parallèlement à la scolarité régulière de maîtrise ou de propédeutique selon le cas. L'étudiant devra avoir démontré une maîtrise suffisante du français avant la fin de sa première année d'inscription au programme ou avant la fin de sa propédeutique selon le cas.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation de la maîtrise peut imposer au candidat de passer le test de classement en anglais afin d'établir s'il possède cette capacité et imposer ANG2013 s'il n'est pas classé au niveau intermédiaire en lecture.

Le cours d'anglais ANG2013, lorsqu'imposé en cours d'appoint ou en propédeutique, doit être réussi dès le premier trimestre d'inscription au programme à moins que des préalables (hors programme) à ce cours ne soient imposés au candidat suite au test de classement.

Procédures d'admission

Toute demande doit être déposée au registrariat après avoir complété le formulaire de demande d'admission, accompagné d'une lettre de motivation du candidat précisant ses attentes face au programme et intérêts pour le mémoire ou l'essai, de relevés de notes officiels pour toutes les études universitaires (sauf celles réalisées à l'UQAM), de trois lettres de recommandation et d'attestations d'expérience, s'il y a lieu, ainsi que d'un curriculum vitae.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté, mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement du département.
La demande d'admission au profil recherche peut être déposée pour étude de candidature à l'automne ou à l'hiver, mais l'admission dans le programme a lieu au trimestre d'automne seulement. Dans le cas où une propédeutique est imposée, l'admission à celle-ci peut avoir lieu au trimestre d'automne ou à celui d'hiver. L'admission au profil professionnel a lieu à l'automne et à l'hiver. Le candidat doit indiquer sur sa demande le profil de son choix.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique ou de l'expérience pertinente, de la lettre de motivation, et des lettres de recommandation.
Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée pour les candidats qui ont une moyenne cumulative entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou pour les candidats admissibles sur la base de l'expérience pertinente.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL RECHERCHE (3668)

SCOLARITÉ

les trois cours suivants (9 crédits) :

SCO8100	Méthodologie de la recherche en sciences comptables
SCO8106	Fondements théoriques de la recherche en comptabilité
SCO8115	Analyse de données en sciences comptables

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

SCO8120	Sujets spécialisés en contrôle de gestion (SCO8100 ; SCO8106)
SCO8125	Sujets spécialisés en comptabilité de management (SCO8100 ; SCO8115)
SCO8130	Séminaire en comptabilité financière : divers champs de recherche (SCO8100 ; SCO8115)
SCO8140	Sujets spécialisés en comptabilité financière (SCO8100 ; SCO8115)
SCO8145	Sujets spécialisés en vérification (SCO8100 ; SCO8106)
SCO815X	Cours à thèmes variables (SCO8100 ; SCO8115)

RECHERCHE

•les activités suivantes (27 crédits) :

SCO8800	Projet de recherche
SCO8850	Mémoire de recherche (24 cr.) (SCO8800)

Prendre note qu'un cours hors programme en lien avec le sujet du mémoire pourra être imposé à l'étudiant sur recommandation du directeur de recherche et ce, afin de l'aider à élaborer la problématique ou la méthodologie de son projet de mémoire. Ce cours devra recevoir l'approbation du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

PROFIL PROFESSIONNEL (3867)

SCOLARITÉ

les trois cours suivants (9 crédits) :

SCO8500	Recherche appliquée et intervention en sciences comptables
SCO8506	Le comptable et la diffusion des informations comptables
SCO8510	Le comptable et l'éthique

huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

SCO8521	Comptabilité stratégique
SCO8526	Entreprises de la nouvelle économie : enjeux comptables et financiers
SCO8530	Gestion, comptabilité et vérification environnementales
SCO8536	Vérification : concepts, environnement et application
SCO8540	Réorganisation financière
SCO8546	Le comptable et l'environnement économique international
SCO8556	L'information comptable en contexte international
SCO8561	Comptabilité et finances multinationales (SCO8546)

SCO8590	Aspects comptables de la gouvernance d'entreprise
SCO860X	Cours à thèmes variables

Note : Après avoir effectué 18 crédits SCO dans le programme, l'étudiant pourra, avec l'accord de la direction du programme, choisir un maximum de six crédits parmi les cours faisant partie d'autres programmes de deuxième cycle, par exemple des cours d'un programme de fiscalité, de finance ou de management.

RECHERCHE-ESSAI

•l'activité suivante (12 crédits) :

SCO8910	Essai (12 cr.)

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix de ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année, à l'autre.

PASSERELLES

- Passerelle DESS en sciences comptables (3809) - maîtrise en sciences comptables - profil professionnel (3867)

Un maximum de 21 crédits pourraient être crédités parmi les cours suivants du programme de DESS : SCO7000, SCO7001, SCO7002, SCO7007, SCO7008, SCO7009, SCO7015, SCO7017, SCO7021, SCO7022, SCO7100, SCO7101, SCO7102 ; sera également crédité tout cours de la maîtrise en sciences comptables (parmi les cours SCO8500 à SCO8590) effectué dans le cadre du DESS. Toute reconnaissance d'acquis ne doit pas faire en sorte que la moyenne cumulative de l'étudiant soit inférieure à 2,7 sur 4,3.

- Passerelle Programme court en performance financière de TELUQ (0304) - maîtrise en sciences comptables - profil professionnel (3867)

Les étudiants ayant réussi l'examen-synthèse en finance (TEV6003) avec une note minimale de 70 % se verront reconnaître 9 crédits de cours à option pour les trois cours suivants : FIN6053, FIN6060, FIN6070.

Les étudiants ayant réussi l'examen-synthèse en comptabilité et gestion (TEV6005) avec une note minimale de 70 % se verront reconnaître 6 crédits de cours à option pour les trois cours suivants : FIN6050, FIN6075, FIN6080.

RECONNAISSANCES D'ACQUIS MUTUELLES AVEC L'ORDRE DES CMA ET L'ORDRE DES CGA DU QUÉBEC POUR LA FORMATION DE NIVEAU DE DEUXIÈME CYCLE ET ACCÈS AUX TITRES PROFESSIONNELS CMA ET CGA

Reconnaissance du programme de maîtrise en sciences comptables - profil professionnel par l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) :

Les titulaires de la maîtrise qui désirent obtenir le titre de CMA doivent être titulaires d'un baccalauréat permettant l'obtention du titre de CMA ou l'équivalent, réussir l'examen d'admission CMA et faire un stage pratique d'un an. Ils doivent également effectuer l'épreuve synthèse du rapport au conseil d'administration (module 7) du Programme de leadership stratégique CMA. Les titulaires de la maîtrise en sciences comptables - profil professionnel se voient reconnaître les six premiers modules du Programme de leadership stratégique CMA ainsi que 12 mois d'expérience pratique. Les cours qui doivent être suivis par les étudiants pour obtenir cette équivalence sont les suivants : SCO8506, SCO8510, SCO8521, SCO8526, SCO8546, SCO8561, SCO8590 ainsi que deux cours à option dans d'autres programmes qui leur seront indiqués par la direction du programme.

- Reconnaissance du Programme de leadership stratégique CMA de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) par la maîtrise en sciences comptables - profil professionnel :

Les étudiants admis au programme de maîtrise en sciences comptables - profil professionnel qui ont réussi le Programme de leadership stratégique CMA peuvent se voir accorder des équivalences jusqu'à concurrence de 15 crédits. La reconnaissance de ces équivalences est sujette à l'obtention par l'étudiant d'une note supérieure à la médiane, avec un minimum de 75 % de moyenne sur l'ensemble des activités du Programme de leadership stratégique CMA.

- Reconnaissance du programme de maîtrise en sciences comptables (les deux profils) par l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA) :

Les titulaires de la maîtrise qui désirent obtenir le titre de CGA doivent suivre quatre séminaires offerts par l'Ordre des CGA du Québec (ou les cours équivalents du certificat en sciences comptables de l'UQAM - 4438) et réussir les quatre examens professionnels ainsi que le stage pratique d'une durée de deux ans.

Ainsi, les titulaires de la maîtrise en sciences comptables (les deux profils) sont exemptés du Programme d'agrément professionnel en performance financière (PAPPF).

CHAMPS DE RECHERCHE

- Comptabilité financière et de management
- Information financière
- Vérification
- Fiscalité.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A (3867) ou B (3668) selon le profil choisi.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN COMPTABILITÉ DE MANAGEMENT (PROGRAMME EXÉCUTIF CMA) 3072

CRÉDITS

Ce programme comporte 24 crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à permettre à des cadres en exercice ayant déjà une formation universitaire d'approfondir leurs outils comptables, d'intégrer leurs connaissances reliées à la gestion à celles de la discipline comptable et de développer des compétences professionnelles comme gestionnaires de l'information comptable. Ce programme poursuit également l'objectif général de permettre aux étudiants de satisfaire aux exigences de l'Ordre des comptables en management accrédités en matière de formation tout en tenant compte de la formation universitaire préalable et de l'expérience professionnelle pratique acquise.

De façon plus particulière, le Programme exécutif CMA permettra aux étudiants : d'étudier des sujets spécialisés dans le domaine des sciences comptables ; en particulier, en comptabilité de management, en comptabilité financière et en gestion financière d'entreprise ; d'intégrer certaines connaissances en fiscalité et en vérification ; d'examiner des mises en situation concrètes en y intégrant le contexte légal, économique, financier, stratégique et humain, de façon à pouvoir résoudre efficacement des problèmes complexes.

L'étudiant ayant complété ce programme est exempté de l'examen d'admission de CMA Canada.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat ayant une moyenne comprise entre 2,8 et 3,2 pourra être admis exceptionnellement après étude par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Le candidat doit aussi avoir cumulé une expérience jugée pertinente d'au moins cinq ans dans un poste de cadre dans les domaines de la comptabilité de management ou du management.

Certains candidats qui ne satisfont pas à ces conditions pourront se voir imposer une formation d'appoint.

Le candidat doit, par ailleurs, posséder une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Admission à l'automne seulement.

Demandes d'admission et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience professionnelle pertinente. Les candidats intéressés doivent s'adresser directement à l'Ordre des comptables en management du Québec (www.cma-quebec.org).

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre trimestres

Temps partiel : huit trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Trimestre 1 (automne)

SCO7511	Comptabilité financière I
SCO7521	Comptabilité de management I

Trimestre 2 (hiver)

SCO7512	Comptabilité financière II (SCO7511)
SCO7522	Comptabilité de management II (SCO7521)

Trimestre 3 (été)

SCO7513	Comptabilité financière III (SCO7512)
SCO7523	Gestion financière d'entreprise (SCO7522)

Trimestre 4 (automne)

SCO7530	Activité de synthèse
SCO8700	Aspects stratégiques de la comptabilité de management

Passerelle DESS en comptabilité de management - programme de Leadership stratégique (PLS)

Le cours SCO8700 (Aspects stratégiques de la comptabilité de management) est reconnu par l'ordre des CMA du Québec comme équivalent à une partie du programme de Leadership stratégique (PLS) de CMA Canada. Les étudiants qui souhaitent obtenir le titre CMA doivent compléter le PLS.

Passerelle DESS en comptabilité de management - MBA cheminement spécialisé en sciences comptables (programme 3757)

Les étudiants qui veulent suivre le MBA cheminement spécialisé en sciences comptables pourraient se voir créditer jusqu'à concurrence de 21 crédits provenant du DESS en comptabilité de management.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Les étudiants auront à acquitter des frais de scolarité et des frais connexes directement auprès de l'Ordre des comptables en management du Québec.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN CONSEIL EN MANAGEMENT 3203

Les objectifs et la structure de ce programme en font un programme à caractère professionnel. Il donne accès au secteur conseil en management de l'Ordre des administrateurs agréés Adm. A., CMC selon les modalités définies par cet Ordre.

CRÉDITS

Ce programme d'études à caractère professionnel comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à former des spécialistes de l'activité conseil en management qui oeuvrent ou désirent oeuvrer dans les types d'organisations les plus divers. Il vise tout particulièrement à former des professionnels en fonction du profil de compétences suivant :

Le savoir : développer les connaissances liées au processus d'intervention conseil en vue de les appliquer en contexte d'intervention conseil en vue de les appliquer en contexte d'entreprise, entres autres, dans les fonctions de l'organisation, les rôles managériaux et la dynamique des groupes.

Le savoir faire : développer les compétences liées à la capacité de concevoir des modèles complexes d'intervention, d'être un agent de changement efficace et d'établir des relations de confiance dans un contexte d'intervention en entreprise.

Le savoir être : amener les étudiants à développer leur sensibilité aux besoins des clients, leur faire prendre conscience des aspects éthiques de la gestion des entreprises, développer leur capacité de proposer et mettre en oeuvre des plans d'action et une attitude favorable à la mise à jour continue des apprentissages.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en administration des affaires ou dans une discipline où l'activité conseil constitue un débouché reconnu, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou

l'équivalent, avoir des connaissances de gestion, à compléter s'il y a lieu par des cours d'un certificat en administration.

et

Détenir une expérience de travail minimale de deux ans acquise soit par un rôle de conseiller/consultant pour une organisation, soit par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières) ou comme travailleur autonome.

De plus, le candidat devra satisfaire au critère suivant : posséder une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

Les bacheliers dont la moyenne cumulative est inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à la 2,8 et les candidats non titulaires d'un baccalauréat ou son équivalent, mais possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins 4 ans, pourront, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude de leur dossier académique et de leur curriculum vitae.

Si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge nécessaire, le candidat se verra imposer des cours d'appoint et (ou) le maintien d'une moyenne cumulative minimale pour l'ensemble des activités du programme.

Procédures d'admission

Toute demande d'admission, transmise au Registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli ;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat ;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation ;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM ;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois ;
- le curriculum vitae du candidat ;
- une copie du certificat de naissance ;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à soixante étudiants par année.

Admission à l'automne et à l'hiver.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des documents inclus dans la demande d'admission. Si nécessaire, les candidats pourraient être invités en entrevue afin d'évaluer la pertinence de leur expérience et motivation.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel : dix trimestres

Temps complet : quatre trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

La liste des activités découle du profil de compétences précédent :

Les huit activités obligatoires suivantes (24 crédits) :

DCM7100	Fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention en conseil en management
DCM7161	Dynamique des groupes et des relations interpersonnelles
DCM7162	Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes de travail
DCM7611	Synthèse I : communication organisationnelle
DCM7612	Synthèse II : changement organisationnel
MBA8416	Marketing
MBA8417	Gestion des opérations
MBA8514	Comptabilité et gestion

Deux activités optionnelles choisies parmi les suivantes (6 crédits) :

DCM7010	Fondements du management et applications à la pratique administrative
DCM7103	Organisation et gestion d'une société conseil
DCM7104	Analyse et résolution de problèmes
DCM7105	Négociation et gestion de conflits
DCM7121	Méthodes de recherche et d'intervention en sciences de la gestion
DCM7122	Conseil en gestion internationale
DCM7155	Gestion de projets et des équipes de projets
DCM7164	Développement professionnel du consultant (DCM7161 ; DCM7162)

DCM7200	Séminaire d'intégration : consultation et mondialisation
DCM7603	Tutorat en conseil en management
DCM7604	Stage en conseil en management
MBA8439	Simulation en gestion
ORH7700	Gestion stratégique du capital humain de l'organisation ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Remarques :

- les activités du programme sont habituellement offertes de soir et en fin de semaine ;
- certaines activités peuvent être offertes au trimestre d'été ;
- les activités optionnelles ne peuvent être offertes à chacun des trimestres ; elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre ;
- une grille de cheminement suggéré sera transmise à l'étudiant lors de son admission.

Passerelle DESS en conseil en management - Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management

L'étudiant admis au MBA en conseil en management après avoir complété le DESS en conseil en management se verra reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ce programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'évaluation des études comprend normalement une composante individuelle (travaux personnels, examens) et une composante collective (travaux d'équipe). La réussite de chaque cours du programme requiert l'obtention d'une note minimale pour la composante individuelle de l'évaluation d'une part et pour l'ensemble des composantes d'autre part.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A. Les étudiants pourraient avoir à acquitter des frais couvrant les services offerts. Pour plus de détails, consulter le site : www.registrariat.uqam.ca

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN FINANCE 3842

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits (dix cours).

OBJECTIFS

Ce programme vise à former des professionnels spécialisés en finance notamment en gestion de portefeuille et en analyse financière.

Il est organisé autour des thèmes suivants :

- 1) gestion de portefeuille ;
- 2) déontologie professionnelle dans le secteur financier ;
- 3) analyse avancée des états financiers ;
- 4) méthodes quantitatives et statistiques ;
- 5) analyse économique ;
- 6) évaluation des actifs financiers.

Ce programme pourrait également préparer l'étudiant aux examens de CFA Institute (Chartered Financial Analyst).

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat en administration, en sciences économiques, en sciences comptables, en actuariat ou dans un domaine jugé connexe et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. En aucun cas, l'expérience professionnelle ne pourra compenser pour des résultats académiques inférieurs à ce seuil. L'étudiant peut se voir imposer des cours d'appoint.

B. Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 70 étudiants par année.

C. Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique (6/10) et des lettres de recommandation (4/10).
- Exceptionnellement, une entrevue pourra être exigée par le sous-comité d'admission.

Régime et durée des études

Temps complet : un an (trois trimestres).

Temps partiel : deux ans (six trimestres).

Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A. Cours de premier niveau

(minimum de 12 crédits ; maximum de 18 crédits) :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
FIN8503	Déontologie de la finance
FIN8505	Marché des capitaux
FIN8507	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes
FIN8614	Gestion de portefeuille : actions
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

B. Cours de second niveau

(minimum de 12 crédits ; maximum de 18 crédits) :

ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
FIN8504	Théories avancées de portefeuille
FIN8511	Gestion de portefeuille : produits dérivés
FIN8620	Théorie de la finance corporative
MAT8510	Calcul stochastique appliqué

Passerelle DESS finance-Maîtrise ès sciences, finance appliquée (MFA)

Les sept cours suivants du DESS seront reconnus dans la MFA :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
FIN8614	Gestion de portefeuille : actions
FIN8620	Théorie de la finance corporative
MAT8510	Calcul stochastique appliqué
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants nouvellement admis dans le programme doivent s'inscrire obligatoirement à quatre cours du premier niveau, parmi les six proposés, lors de leur premier trimestre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
SPÉCIALISÉES EN GESTION DE PROJET

3571

Ce programme est accrédité par le Project Management Institute (PMI). Il est offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif fondamental du programme est de permettre aux étudiants de développer des compétences professionnelles en gestion de projet, d'approfondir et d'intégrer des connaissances reliées au domaine.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ;
- Détenir une expérience de travail minimale de trois ans dans un contexte de projet ;
- Présenter un curriculum vitae détaillé ;
- Posséder les connaissances de niveau premier cycle universitaire dans les domaines des statistiques de base, des mathématiques financières et de la comptabilité ou accepter de faire un ou des cours de mise à niveau dans l'un ou l'autre de ces domaines ;
- Posséder une maîtrise adéquate de l'utilisation de la micro-informatique ;
- Posséder une connaissance adéquate de la langue française ou de la langue dans laquelle le programme est offert ;
- Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Exceptionnellement, des candidats sans baccalauréat et possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans et des bacheliers avec une moyenne cumulative comprise entre 2,8 et moins de 3,2 pourraient être admissibles au DESS en gestion de projet, après étude de leur dossier et curriculum vitae.

Toutefois, dans les deux cas, ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Note : Les candidats ayant au moins une année d'expérience mais moins de trois, peuvent accéder au programme court et ensuite poursuivre au DESS ou à la maîtrise en gestion de projet après avoir complété le programme court avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,0 sur 4,3.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 15 étudiants à temps complet ou partiel, 5 en propédeutique. Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Tout candidat qui satisfait aux conditions d'admission peut être convoqué en entrevue.

Dans le cas où il y a plus de candidats admissibles que de places disponibles, les quatre critères suivants seront utilisés pour effectuer la sélection des candidats :

- Dossier académique ;
- Expérience du candidat ;
- Lettres de recommandation ;
- Lettre de motivation du candidat.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : six trimestres.

La durée maximale est par ailleurs définie selon les normes et règlements en vigueur à l'Université du Québec et dans les établissements du réseau.

LISTE DES ACTIVITÉS

Notes :

- Les activités de ce programme ne s'offrent que le soir.
- Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
- Les cours entre parenthèses sont préalables.
- L'ordre numérique correspond au cheminement habituel sauf pour le cours MGP7130 qui peut être suivi lorsqu'il est offert.

Dans certains cas, un ou des cours de mise à niveau pourront être exigés. Ces cours sont offerts sous le sigle :

MGP700X Habilités de base (1 cr.)

Étant considérés hors programme, ils seront facturés en supplément.

Bloc 1 : connaissances de base en gestion de projet (15 crédits) :

MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
MGP7121	Planification et contrôle opérationnels de projet
MGP7122	Systèmes de support en gestion de projet
MGP7130	Management des équipes de projet

Les étudiants devront avoir complété avec succès (au moins 2,8 sur 4,3) les cinq cours du Bloc 1 (cours mentionnés ci-dessus) avant de pouvoir s'inscrire aux autres cours.

Bloc 2 : connaissances approfondies en gestion de projet (15 crédits) :

les trois activités suivantes (12 crédits) :

MGP7140	Évaluation financière de projet (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7150	Faisabilité de projet (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7180	Séminaire d'application (6 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130 ; MGP7140 ; MGP7150)

trois crédits parmi les cours suivants :

MGP7094	Éthique et gestion de projet (1 cr.) (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7095	Le projet et la stratégie de l'entreprise (1 cr.) (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7096	Le projet et son environnement sociopolitique (1 cr.) (MGP7140 ou MGP7150)
MGP7161	Habilités en gestion des ressources humaines (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7162	Habilités de management (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7163	Aide à la décision en gestion de projet (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP7164	Changement organisationnel (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)
MGP717X	Nouveaux enjeux en gestion de projet (1 cr.) (MGP7111 ; MGP7112 ; MGP7121 ; MGP7122 ; MGP7130)

Passerelles

Les cours complétés dans le cadre du programme court en gestion de projet sont créditaibles au DESS ou à la maîtrise en gestion de projet sous réserve qu'il n'y ait pas eu de changements majeurs dans le programme depuis leur complétion.

Passerelle pour les étudiants ayant réussi la formation du Master's Certificate de CDI Education Corporation

Suite à la réussite des sept modules en gestion de projet du CDI Education Corporation, les candidats admis du DESS auront à compléter les quatre cours suivants pour obtenir la reconnaissance des quinze crédits du bloc 1 du DESS en gestion de projet :

MGP7112	Conception de projet
MGP8001	Le contexte organisationnel et stratégique de la gestion de projet (1 cr.)
MGP8002	Logiciel de gestion de projet (1 cr.)
MGP8003	Lecture dirigée en gestion de projet (1 cr.)

Cours MGP8002 : Sur analyse du dossier le candidat peut se voir créditer ce cours.

Note : Une attestation de réussite du programme court en gestion de projet sera octroyée aux étudiants ayant complété les quinze crédits reliés aux connaissances de base en gestion de projet et qui en font la demande, après abandon du programme de DESS en gestion de projet.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION ET PLANIFICATION DU TOURISME 3041

GRADE

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion et planification du tourisme.

CRÉDITS

Ce programme de type professionnel comporte trente crédits.

OBJECTIFS

De type professionnel, ce programme vise à former spécifiquement pour le secteur touristique, des gestionnaires de haut niveau interagissant avec leur environnement dans une perspective stratégique.

Le programme propose particulièrement l'acquisition de connaissances et le développement d'aptitudes et de compétences par rapport aux encadrements institutionnels, socioculturels et économiques ainsi que par rapport aux interventions en gestion des ressources humaines, marketing et gestion stratégique des services touristiques, gestion de projets, transport, produits d'écotourisme et de tourisme urbain.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit détenir un grade de premier cycle d'une université reconnue ou un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. De plus, le candidat doit avoir une expérience de travail jugée pertinente d'au moins deux ans.

Les diplômés des programmes de premier cycle en gestion du tourisme et de l'hôtellerie peuvent présenter leur candidature sur la base de leurs réalisations en tourisme même si leur expérience de travail jugée pertinente n'atteint pas deux ans. Leur dossier de candidature sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, le candidat qui ne détient pas de grade de premier cycle mais qui a réussi le programme court de deuxième cycle avec une moyenne de 3,2 sur 4,3 peut être admis. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission. Le candidat qui ne possède pas la formation scolaire de base pourrait être obligé de suivre des cours préparatoires. Celui dont les connaissances en méthodes quantitatives sont jugées insuffisantes devra réussir, avant d'entreprendre le premier trimestre, le cours d'appoint MBA8411 Statistiques et théorie de la décision ou un cours équivalent. Tout dossier de candidature présenté sur cette base doit présenter une expérience pertinente de cinq ans.

Le candidat doit soumettre deux lettres de référence et il doit se présenter à une entrevue si la direction du programme ou le sous-comité d'admission l'exige.

Capacité d'accueil

Ce programme est contingenté à 25 étudiants par année.

Connaissance du français

Tous les étudiants doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats doivent avoir une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire et comprendre les textes en langue anglaise utilisés dans les cours et dans les séminaires.

Méthodes et critères de sélection

On procédera à l'étude du dossier académique, de l'expérience pertinente et de deux lettres de référence. Dans certains cas, une entrevue sera exigée par la direction du programme.

Régime et durée des études

Ce programme est offert à temps partiel.

Il doit être complété dans un délai de deux ans à compter de la première inscription. Exceptionnellement, le programme peut être suivi à temps complet (voir la remarque).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

quatre cours parmi les cinq cours suivants :

EUT7100	Cadre institutionnel du tourisme
EUT7101	Dimensions sociales et culturelles du tourisme
EUT7102	Aspects économiques du tourisme
MBA8416	Marketing
MBA8418	Gestion des ressources humaines

les cours obligatoires suivants :

MBA8800	Gestion stratégique des services touristiques
MBA8801	Gestion de projets touristiques
ou, sur recommandation de la direction de programme,	
EUT8001	Méthodologie de recherche appliquée en tourisme
ou	
EUT8002	Activité de synthèse

quatre cours parmi les suivants :

EUT8101	Séminaire sur le tourisme international et les pays en développement
EUT8102	Création et mise en valeur des sites touristiques
EUT8103	Tourisme en milieux urbain et rural
MBA8802	Conception de produits et programmation touristique
MBA8803	Séminaire en gestion du transport
MBA8804	Gestion de l'hébergement, de la restauration et de la villégiature
MBA8850	Séminaire sur la gestion des ressources humaines et des relations du travail

Passerelles

Les cours complétés dans le cadre du programme court en gestion et planification du tourisme sont créditaibles pour le DESS sous réserve qu'il n'y ait pas eu de changements majeurs dans le programme depuis leur complétion.

Il est possible de passer du DESS à la maîtrise en gestion et planification du tourisme ; dans ce cas, tous les cours du DESS seront crédités.

Remarque

Certaines activités du programme ne sont offertes qu'aux 18 mois. L'étudiant qui désire s'inscrire à temps complet et qui veut suivre des cours de spécialisation spécifiques doit donc prévoir que la durée de ses études sera de 16 mois.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS 3280

Ce programme est offert en partenariat avec la Bourse de Montréal.

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en instruments financiers dérivés vise à former des professionnels de la finance spécialisés dans l'utilisation des instruments dérivés dans la gestion de portefeuilles individuels ou institutionnels. Par l'acquisition d'une formation interdisciplinaire axée sur la pratique, les diplômés du programme seront capables de développer et d'appliquer des stratégies financières permettant d'optimiser la gestion de portefeuilles.

La diffusion des connaissances sur les instruments financiers dérivés utilisés dans le secteur des services financiers et des valeurs mobilières permettra de développer la maîtrise d'outils pour la gestion des risques tout en favorisant la discussion des enjeux financiers, comptables, éthiques, économiques et juridiques qui y sont associés.

Objectifs spécifiques

Après avoir complété ce programme d'études, l'étudiant pourra : identifier les méthodes efficaces de gestion des risques inhérents aux investissements à des fins de placement ou aux transactions commerciales ; analyser avec rigueur les problèmes liés à la gestion des risques en regard des dimensions financières, comptables, éthiques, économiques, et juridiques ; intégrer les instruments dérivés aux techniques de gestion de portefeuilles, individuel et institutionnel, et à la gestion de trésorerie ; connaître et savoir appliquer les règles déontologiques associées à la gestion de portefeuilles ; maîtriser les techniques mathématiques nécessaires à l'utilisation des produits dérivés.

CONDITIONS D'ADMISSION

Détenir un baccalauréat spécialisé ou un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 dans l'une des disciplines suivantes : sciences de l'administration, sciences économiques, comptabilité, actuariat ou mathématiques. Exceptionnellement, les candidats détenant un baccalauréat dans l'une des disciplines mentionnées avec une moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,2 pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Il en sera de même des candidats détenant un baccalauréat dans les mêmes disciplines avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 mais pouvant témoigner d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins trois ans. L'expérience professionnelle est acquise par l'exercice dans une entreprise, de responsabilités liées aux marchés financiers ; Maîtriser les habiletés de base liées à l'utilisation des technologies de l'information ; Connaître les principes de base en mathématiques financières, en statistiques et en comptabilité ; Posséder une maîtrise adéquate de la langue française et une connaissance fonctionnelle de l'anglais écrit.

Capacité d'accueil

Le programme a une capacité d'accueil de 70 étudiants par année. Les admissions se font aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est faite uniquement sur la base du dossier académique. Lorsque l'analyse du dossier le justifie, des cours d'appoint pourraient être imposés aux candidats admis.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres
Temps partiel : cinq trimestres

Diplôme et attestations

Au terme du programme, les étudiants se verront remettre un diplôme d'études supérieures spécialisées par le conseil d'administration de l'UQAM et, au terme de chacun des cours FIN8512, FIN8513, FIN8514, FIN8515 et FIN8516, les étudiants se verront remettre une attestation par la Bourse de Montréal.

LISTE DES ACTIVITÉS

Liste des activités d'enseignement

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Cours du premier bloc (15 crédits) :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
ou le cours	
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8506	Évaluation des actifs : analyses technique et fondamentale
FIN8512	Utilisation des dérivés sur actions et indices en gestion de portefeuille
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

Cours du second bloc (15 crédits) :

FIN8507	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes
FIN8513	Utilisation des dérivés sur taux d'intérêt en gestion de portefeuille
FIN8514	Gestion du risque de crédit
FIN8515	Gestion du risque de marché
FIN8516	Aspects éthiques, comptables, légaux et fiscaux des instruments dérivés

Passerelle DESS en instruments financiers dérivés – Maîtrise ès sciences, finance appliquée (MFA)

Les cinq cours suivants du DESS pourraient être reconnus dans la MFA (et vice versa) :

ECO8600	Fondements économétriques de la finance
ECO8601	Fondements macroéconomiques de la finance
FIN8310	Fondements en statistique, optimisation et informatique
FIN8506	Évaluation des actifs : analyses technique et fondamentale
SCO8701	Fondements de la préparation des états financiers

Passerelle DESS en instruments financiers dérivés – DESS en finance (et vice versa) :

Un maximum de cinq cours pourrait être reconnu.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Pour chacun des cours FIN8512, FIN8513, FIN8514, FIN8515 et FIN8516, les étudiants devront déboursier des frais supplémentaires de 500 \$, payables directement à l'Institut des dérivés de la Bourse de Montréal, pour avoir accès aux modules de formation en ligne développés par la Bourse.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN PRÉVENTION DES INCAPACITÉS AU TRAVAIL 3143

Téléphone : 1-888-463-1835, poste 1767 (sans frais).

Ce programme est offert en collaboration avec la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Assumer son rôle professionnel dans la problématique de l'incapacité au travail et son réseau de ressources : définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine ; identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenants et professionnels ; maintenir à jour ses compétences. Poser un diagnostic sur la situation de handicap au travail : identifier et reconnaître la diversité des déterminants de l'incapacité au travail (personne, activité de travail, contexte organisationnel, système de prise en charge) ; évaluer l'importance relative des différents déterminants de l'incapacité ; formuler un diagnostic sur la situation de handicap au travail.

Établir des relations humaines efficaces avec les différents acteurs concernés par l'intervention de prévention de l'incapacité au travail : établir un dialogue efficace et constructif lors des entrevues ; intervenir de façon aidante dans sa relation avec sa clientèle ; diffuser de l'information de façon efficace ; favoriser les échanges de points de vue divergents ; collaborer efficacement au travail d'équipe. Élaborer des plans d'intervention et des stratégies d'implantation en fonction des besoins d'une clientèle et du contexte ; identifier les besoins d'un groupe de travailleurs ; définir des objectifs opérationnels et acceptables pour les acteurs impliqués ; définir les

services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs ; identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services ; évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes ; créer l'arrimage entre les caractéristiques du plan et les contextes organisationnels.

Mettre en oeuvre un plan d'intervention : assurer la diffusion d'un plan d'intervention réaliste, acceptable pour les acteurs concernés ; coordonner les ressources allouées au plan ; surveiller l'évolution des services dispensés et les adapter au besoin, en fonction de l'atteinte des objectifs fixés ; évaluer l'efficacité des interventions. Développer une pratique éthique ; adopter un comportement éthique ; résoudre des dilemmes éthiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Condition générale : Satisfaire aux conditions générales d'admission aux programmes de deuxième cycle de l'UQAM et de l'Université de Sherbrooke.

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent dans un domaine pertinent au diplôme (ex. : science de la santé, administration de la santé, gestion des ressources humaines) avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3.

Avoir travaillé en gestion de dossiers d'incapacité pour une période minimale et équivalente à deux années à temps plein.

Posséder une connaissance suffisante du français ainsi qu'une compréhension de l'anglais écrit.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants par année.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel : neuf trimestres (trois ans).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année : Diagnostic de la situation de handicap (10 crédits) :

PRI711	L'incapacité : les déterminants et les caractéristiques du système de prise en charge
PRI712	Intervention et définition des rôles en prévention de l'incapacité (PRI711)
PRI713	Diagnostic de la situation de handicap au travail (PRI712)
PRI714	Application des connaissances I (1 cr.) (PRI713)

Deuxième année : Élaboration du plan d'intervention et de stratégies d'implantation (10 crédits)

PRI721	Élaboration de plans individuels d'intervention (PRI714)
PRI722	Élaboration de plans organisationnels d'intervention (PRI721)
PRI723	Élaboration de stratégies d'implantation (PRI722)
PRI724	Application des connaissances II (1 cr.) (PRI723)

Troisième année : Mise en oeuvre du plan d'intervention et évaluation de l'implantation (10 crédits) :

PRI731	Élaboration et mise en oeuvre d'un plan d'intervention (PRI724)
PRI732	Évaluation de l'implantation et des effets de l'intervention (PRI731)
PRI733	Réflexion sur son agir professionnel (PRI732)
PRI734	Application des connaissances III (1 cr.) (PRI733)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants seront admis et inscrits à l'établissement concerné selon les règles et les modalités définies par lui.

La diplomation sera conjointe (codiplomation) : Le diplôme d'étude sera octroyé conjointement par l'UQAM et l'Université de Sherbrooke.

L'accent sera mis sur le transfert des apprentissages dans la pratique. Les modalités d'évaluation seront définies en fonction des compétences à atteindre (exemple : acquisition de connaissances = examen). De plus, elles seront conformes aux exigences des deux universités. Les modalités d'évaluation prendront plusieurs formes telles que des questionnaires examens, des rapports et des journaux de bord. Les étudiants seront également évalués en fonction de leur niveau de contribution à l'intérieur des cours (qualité des contenus apportés, qualité des interventions, etc.).

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SCIENCES COMPTABLES

3809

Ce programme est offert en association par l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec en Outaouais et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

CRÉDITS

Ce programme d'études professionnel comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise essentiellement à préparer de façon immédiate les candidats à l'exercice de la profession d'expert-comptable, et plus particulièrement à leur permettre de réussir l'examen final uniforme (EFU) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Le programme permet au candidat de parfaire ses connaissances dans le domaine des sciences comptables dans un contexte d'intégration des matières en vue de satisfaire aux exigences de la profession de comptables agréé. De plus, à l'aide d'études de cas unidisciplinaires et multidisciplinaires, le candidat acquiert les compétences et les habiletés lui permettant de faire une meilleure analyse des problèmes, de communiquer de façon efficace les solutions proposées et d'améliorer dans l'ensemble son jugement professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat canadien en sciences comptables, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent ;

ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Exceptionnellement, le Sous-Comité d'admission et d'évaluation pourra admettre certains candidats après qu'ils aient réussi une formation d'appoint ou une propédeutique.

Les étudiants qui détiennent un diplôme hors Canada pourront se voir exiger la réussite de cours de premier cycle pouvant représenter jusqu'à 51 crédits pour être admissibles au DESS. Cette exigence s'explique par la nécessité pour le candidat de maîtriser les contextes comptable et fiscal canadiens. Ils devront également fournir l'Avis d'équivalence d'études émis par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Une connaissance pratique de la langue anglaise est fortement recommandée.

Condition particulière

Avoir terminé les études de premier cycle avant le début du premier trimestre du programme.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.
Admission à l'été seulement.

Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est basée essentiellement sur l'étude du dossier académique et des lettres de recommandation et, s'il y a lieu, de l'expérience professionnelle pertinente.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre trimestres.
Les activités du programme débutent à l'été de chaque année.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Note : À l'UQAM, les étudiants suivent le cours SCO7010 Finance et occasions d'affaires (2 cr.) en remplacement du cours obligatoire SCO7007 Occasions d'affaires et du cours optionnel SCO7022 Gestion d'affaires.

Tronc commun (21 crédits) :

SCO7000	Regroupement d'entités (2 cr.)
SCO7001	Actualités en sciences comptables
SCO7002	Entreprises en difficulté (2 cr.)
SCO7007	Occasions d'affaires (1 cr.)
SCO7008	Performance organisationnelle (2 cr.)
SCO7009	Environnement organisationnel (2 cr.)
SCO7015	Règlement de litige (1 cr.)
SCO7017	Planification financière et fiscale (2 cr.)

SCO7100	Outils de recherche appliquée en sciences comptables (2 cr.)
SCO7101	Diagnostic et communication en sciences comptables (2 cr.)
SCO7102	Éthique et pratique professionnelle en sciences comptables (2 cr.)

Activités optionnelles (9 crédits) :

SCO700X	Activité d'intégration pour la profession d'expert-comptable (SCO7001)
SCO7010	Finance et occasions d'affaires (2 cr.)
SCO7021	Planification fiscale (2 cr.)
SCO7022	Gestion financière (1 cr.)
SCO7201	Stage
SCO7400	Lectures dirigées
SCO860X	Cours à thèmes variables

ou tout autre cours de maîtrise, choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Afin de bien préparer l'étudiant à l'épreuve d'évaluation uniforme (EFU) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), l'étudiant doit obligatoirement utiliser l'ordinateur pour faire les simulations et les examens exigés dans les cours du DESS en sciences comptables. À cette fin, l'étudiant peut utiliser un ordinateur personnel configuré selon les paramètres de sécurité définis par le programme de DESS en sciences comptables ou un ordinateur mis à la disposition de l'étudiant par le programme dans un laboratoire d'informatique de l'Université. Étant donné que le respect des dits paramètres de sécurité est essentiel pour assurer la crédibilité du processus d'évaluation, la direction du programme pourra imposer à tout étudiant l'utilisation d'un ordinateur ainsi sécurisé.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN GESTION DE PROJET 0145

Ce programme est accrédité par le Project Management Institute (PMI). Il est offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en gestion de projet.

OBJECTIFS

Le programme vise à former des professionnels en exercice en leur permettant d'acquies sur une période d'un an la formation de base essentielle en gestion de projet et la méthodologie nécessaire pour l'appliquer selon les règles de l'art.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ;
- Détenir une expérience de travail minimale d'un an dans un contexte de projet ;
- Présenter un curriculum vitae détaillé ;
- Posséder les connaissances de niveau premier cycle universitaire dans les domaines des statistiques de base, des mathématiques financières et de la comptabilité ou accepter de faire un ou des cours de mise à niveau dans l'un ou l'autre de ces domaines ;
- Posséder une maîtrise adéquate de l'utilisation de la micro-informatique ;
- Posséder une connaissance adéquate de la langue française ou de la langue dans laquelle le programme est offert ;
- Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Exceptionnellement, des candidats sans baccalauréat et possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans et des bacheliers avec une moyenne cumulative comprise entre 2,8 et moins de 3,2 pourraient être admissibles au programme court en gestion de projet, après étude de leur dossier et curriculum vitae.

Toutefois, dans les deux cas, ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Capacité d'accueil :

Le programme est contingenté : 40 étudiants à temps complet ou partiel, 5 en propédeutique.
Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection :

Tout candidat qui satisfait aux conditions peut être convoqué en entrevue. Dans le cas où il y a plus de candidats admissibles que de places disponibles, les quatre critères suivants seront utilisés pour effectuer la sélection des candidats :

- Dossier académique ;
- Expérience du candidat ;
- Lettres de recommandation ;
- Lettre de motivation du candidat.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres
Temps partiel : cinq trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

Notes :

- Les activités de ce programme ne s'offrent que le soir.
- Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
- L'ordre numérique correspond au cheminement habituel sauf pour le cours MGP7130 qui peut être suivi lorsqu'il est offert.

Dans certains cas, un ou des cours de mise à niveau pourront être exigés. Ces cours sont offerts sous le sigle

MGP700X Habilités de base (1 cr.)

Étant considérés hors programme, ils seront facturés en supplément.

Connaissances de base en gestion de projet**Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

MGP7111	La gestion de projet et son contexte
MGP7112	Conception de projet
MGP7121	Planification et contrôle opérationnels de projet
MGP7122	Systèmes de support en gestion de projet
MGP7130	Management des équipes de projet

Note : Ces cinq cours font partie du Bloc I du DESS et de la maîtrise en gestion de projet.

Passerelles

Les cours complétés dans le cadre du programme court en gestion de projet sont crédites au DESS ou à la maîtrise en gestion de projet sous réserve qu'il n'y ait pas eu de changements majeurs dans le programme depuis leur complétion.

Passerelle pour les étudiants ayant réussi la formation du Master's Certificate du CDI Education Corporation

Suite à la réussite des sept modules en gestion de projet du CDI Education Corporation, les candidats admis au programme court auront à compléter les quatre cours suivants pour obtenir la reconnaissance des 15 crédits du programme :

MGP7112	Conception de projet
MGP8001	Le contexte organisationnel et stratégique de la gestion de projet (1 cr.)
MGP8002	Logiciel de gestion de projet (1 cr.)
MGP8003	Lecture dirigée en gestion de projet (1 cr.)

Cours MGP8002 : Sur analyse du dossier le candidat peut se voir créditer ce cours.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN GESTION ET PLANIFICATION DU TOURISME 0335

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en gestion et planification du tourisme

OBJECTIFS

Le programme cible la gestion et la planification du tourisme et vise à permettre aux étudiants d'acquies une approche, une vision du tourisme qui soit globale, cohérente et opérationnelle.

Il permet l'acquisition d'un corpus cohérent de connaissances et d'habiletés dans des domaines institutionnel, socioculturel, économique ainsi que dans des champs d'application prioritaires tels le marketing, la gestion des ressources humaines et la gestion stratégique des services touristiques.

Ce programme s'adresse particulièrement aux intervenants professionnels, gestionnaires ou développeurs qui oeuvrent au soutien et à la promotion d'activités et de services touristiques dans un contexte plus général d'aménagement du territoire, de développement local ou régional, de développement communautaire, d'interventions environnementales, culturelles ou autres.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidat doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue ou un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. De plus, le candidat doit avoir une expérience de travail jugée pertinente d'au moins deux ans.

Les diplômés des programmes de premier cycle en gestion du tourisme et de l'hôtellerie peuvent présenter leur candidature sur la base de leurs réalisations en tourisme même si leur expérience de travail jugée pertinente n'atteint pas deux ans. Leur dossier de candidature sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, le candidat qui ne détient pas de diplôme de premier cycle doit posséder les aptitudes, la formation de base et une expérience pratique d'au moins cinq ans comme professionnel ou gestionnaire dans une organisation touristique. Le candidat qui ne possède pas la formation scolaire de base pourrait être obligé de suivre des cours préparatoires. Celui dont les connaissances en méthodes quantitatives sont jugées insuffisantes devra réussir, avant d'entreprendre le premier trimestre, le cours d'appoint MBA8411 *Statistiques et théorie de la décision*, ou un cours équivalent.

Tout dossier de candidature présenté sur la base de l'expérience pratique sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat doit soumettre deux lettres de référence et il doit se présenter à une entrevue si la direction du programme ou le sous-comité d'admission l'exige.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants par année.

Connaissance du français

Tous les étudiants doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats doivent avoir une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire et comprendre les textes en langue anglaise utilisés dans les cours et dans les séminaires.

Méthodes et critères de sélection

On procédera à l'étude du dossier académique, de l'expérience pertinente et de deux lettres de référence. Dans certains cas, une entrevue sera exigée par le directeur du programme.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel : deux ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

quatre activités parmi les suivantes (12 crédits) :

EUT7100	Cadre institutionnel du tourisme
EUT7101	Dimensions sociales et culturelles du tourisme
EUT7102	Aspects économiques du tourisme
MBA8416	Marketing
MBA8418	Gestion des ressources humaines

l'activité obligatoire suivante (3 crédits) :

MBA8800	Gestion stratégique des services touristiques

Passerelles

Les cours complétés dans le cadre de ce programme court sont créditaibles au DESS et à la maîtrise en gestion et planification du tourisme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PRÉVENTION DES INCAPACITÉS AU TRAVAIL

0543

Téléphone : 1-888-463-1835, poste 1767 (sans frais).

Ce programme est offert en collaboration avec la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

CRÉDITS

Attestation d'études de dix crédits en prévention des incapacités au travail.

OBJECTIFS

Assumer son rôle professionnel dans la problématique de l'incapacité au travail et son réseau de ressources : définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine ; identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenants et professionnels ; maintenir à jour ses compétences. Poser un diagnostic sur la situation de handicap au travail : identifier et reconnaître la diversité des déterminants de l'incapacité au travail (personne, activité de travail, contexte organisationnel, système de prise en charge) ; évaluer l'importance relative des différents déterminants de l'incapacité ; formuler un diagnostic sur la situation de handicap au travail. Établir des relations humaines efficaces avec les différents acteurs concernés par l'intervention de prévention de l'incapacité au travail : établir un dialogue efficace et constructif lors des entrevues.

CONDITIONS D'ADMISSION

Condition générale : Satisfaire aux conditions générales d'admissions aux programmes de deuxième cycle de l'UQAM et de l'Université de Sherbrooke.

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent dans un domaine pertinent au programme court (ex. : science de la santé, administration de la santé, gestion des ressources humaines) avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3. Avoir travaillé en gestion de dossiers d'incapacité pour une période équivalente à deux années à temps plein ou posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq années, démontrer une habileté à suivre des activités de maîtrise et être en activité professionnelle lors du dépôt de la demande.

Posséder une connaissance suffisante du français ainsi qu'une compréhension de l'anglais écrit.

Les candidats retenus mais dont les connaissances seront jugées insuffisantes seront tenus de suivre un ou des cours supplémentaires.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants par année.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel : trois trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Diagnostic de la situation de handicap (10 crédits) :

PRI711	L'incapacité : les déterminants et les caractéristiques du système de prise en charge
PRI712	Intervention et définition des rôles en prévention de l'incapacité (PRI711)
PRI713	Diagnostic de la situation de handicap au travail (PRI712)
PRI714	Application des connaissances I (1 cr.) (PRI713)

Passerelle : L'étudiant inscrit au programme et qui le désire pourra faire une demande pour poursuivre ses activités pédagogiques pour l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées en prévention des incapacités au travail. S'il a complété avec succès le programme court, il se verra reconnaître tous ses cours au diplôme d'études supérieures spécialisées en prévention des incapacités au travail.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants seront admis et inscrits à l'établissement concerné selon les règles et les modalités définies par lui.

La diplomation sera conjointe (codiplomation) : Le diplôme d'étude sera octroyé conjointement par l'UQAM et l'Université de Sherbrooke.

L'accent sera mis sur le transfert des apprentissages dans la pratique. Les modalités d'évaluation seront définies en fonction des compétences à atteindre (exemple : acquisition de connaissances = examen). De plus, elles seront conformes aux exigences des deux universités. Les modalités d'évaluation prendront plusieurs formes telles que des questionnaires examens, des rapports et des journaux de bord. Les étudiants seront également évalués en fonction de leur niveau de contribution à l'intérieur des cours (qualité des contenus apportés, qualité des interventions, etc.).

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE POST MBA 0457

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits «Post MBA» (année de diplomation).

OBJECTIFS

Le programme vise la mise à jour, la diversification et le développement des habiletés de gestion des professionnels en exercice qui sont déjà détenteurs d'un MBA ou d'une M.Sc. (administration ou l'équivalent). Franchement orienté vers la formation continue, le programme permet aux étudiants un renforcement actualisé de leurs connaissances dans leur champ de spécialisation originel ou l'incursion personnalisée dans un ou plusieurs autres champs de spécialisation offerts dans les différents cheminement du MBA pour cadres.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire, au moment du dépôt de la demande d'admission, d'un grade de MBA ou de M.Sc. (administration ou l'équivalent), obtenu d'une université reconnue. De plus, le candidat doit posséder un minimum de quatre années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'administration.

Le candidat doit déposer un curriculum vitae et un projet de choix des cinq cours dans au plus trois des spécialités du MBA pour cadres. Il doit démontrer, de son point de vue, la cohérence de la formation individualisée qu'il veut entreprendre.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Cependant, le nombre de places disponibles est limité à la capacité d'accueil de chacun des cours.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel : deux ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cinq cours (15 crédits) choisis dans au plus trois des spécialités du MBA pour cadres

(Tous les cours du tronc commun du MBA pour cadres (ou leurs équivalents) sont préalables.)

MBA pour cadres spécialisé en services de santé

MBA8A90	Administration des services de santé
MBA8A91	Contingence «technologie» en santé : enjeux et perspectives
MBA8A92	Veille stratégique en santé
MBA8A93	Discussion de cas en santé
MBA8A94	Leadership et habiletés de direction en santé

MBA pour cadres spécialisé en gestion des bio-industries

MBA8B1A	Dynamique et architecture organisationnelles en bio-industrie
MBA8B2A	Stratégie industrielle et politique de l'innovation en bio-industrie
MBA8B3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle en bio-industrie
MBA8B33	Études spécialisées en marketing : nouveaux produits dans les bio-industries
MBA8B90	Gestion stratégique de la technologie de l'innovation
MBA8B91	Stratégies financières dans les bio-industries

MBA pour cadres spécialisé en entreprises collectives

MBA8E1A	Plan d'affaires dans les entreprises collectives (1 cr.)
MBA8E1B	Stratégie avancée de financement d'une entreprise collective (1 cr.)
MBA8E2A	Collecte de fonds dans les entreprises collectives

MBA8E3A	Relations Nord-Sud (2 cr.)
MBA8E90	Entreprises collectives
MBA8E91	Évaluation dans les entreprises collectives (1 cr.)
MBA8E92	Négociation en entreprise collective (2 cr.)

MBA pour cadres spécialisé en financement des entreprises

MBA8F26	Fusions, acquisitions, restructurations et financement d'entreprises
MBA8F90	Aspects juridiques du financement des entreprises
MBA8F91	Fiscalité des entreprises
MBA8F92	Gestion stratégique d'un portefeuille de prêts
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent ; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8S93	Création d'entreprise technologique et capital de risque II (MBA8S92)
MGP708J	Thèmes spéciaux : financement de projets internationaux
MBA8464	Risque et assurance

MBA pour cadres spécialisé en financement des entreprises agricoles

MBA8F26	Fusions, acquisitions, restructurations et financement d'entreprises
MBA8F90	Aspects juridiques du financement des entreprises
MBA8F91	Fiscalité des entreprises
MBA8S92	Création d'entreprise technologique et capital de risque I (MBA8416 ou l'équivalent ; MBA8415 ou l'équivalent)
MBA8S93	Création d'entreprise technologique et capital de risque II (MBA8S92)

MBA pour cadres spécialisé en logistique et transport

MBA8L1A	Introduction à la logistique
MBA8L2A	Amélioration de la performance en logistique et transport
MBA8L3A	Logistique en contexte international
MBA8L90	Gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement
MBA8L91	Analyse stratégique des réseaux de distribution et transport

MBA pour cadres spécialisé en immobilier

MBA8R1A	Communication, négociation et éthique en immobilier
MBA8R2A	Facteurs humains et environnementaux en immobilier
MBA8R3A	Le cadre légal en immobilier

MBA pour cadres spécialisé en services financiers

Commerce des valeurs mobilières

MBA8S1A	Commerce des valeurs mobilières
MBA8469	Initiation aux produits dérivés
MBA8S94	Normes de conduite
MBA8S95	Techniques de gestion des placements (MBA8S1A ; MBA8S75)
MBA8S96	Méthodes de gestion de portefeuille (MBA8S1A ; MBA8S75 ; MBA8S95)
MBA8S63	Planification de la retraite et planification successorale

Planification financière personnelle et Fiducie personnelle

MBA8461	Relation client
MBA8462	Évaluation des biens
MBA8463	Planification successorale
MBA8464	Risque et assurance
MBA8465	Placements et gestion de portefeuille
MBA8466	Établissement d'une fiducie
MBA8467	Gestion successorale et fiduciaire
MBA8468	Planification financière des sociétés au Québec

Études sur la PME

MBA8471	La relation-conseil avec l'entrepreneur
MBA8472	Études sur l'entrepreneurship
MBA8473	Évaluation du risque : l'environnement économique
MBA8474	Évaluation du risque : le système d'affaires du client
MBA8475	Aspects légaux des services bancaires aux entreprises

Gestion des risques de trésorerie

MBA8481	Principes d'ingénierie financière
MBA8482	Marchés financiers
MBA8483	Évaluation et gestion du risque financier
MBA8484	Gestion du risque opérationnel
MBA8485	Éthique professionnelle et réglementation

Gestion des investissements et portefeuilles

FIN8503	Déontologie de la finance
FIN8504	Théories avancées de portefeuille
FIN8505	Marché des capitaux
FIN8506	Évaluation des actifs : analyses technique et fondamentale
FIN8507	Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes
FIN8508	Gestion de portefeuille : actions
FIN8509	Aide décisionnelle en finance

MBA pour cadres spécialisé en gestion de la technologie

MBA8T1A	Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques
MBA8T2A	Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8T91	Stratégies financières dans les entreprises technologiques
MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques
MBA8T33	Études spécialisées en marketing : nouveaux produits
MBA8T90	Gestion stratégique de la technologie et de l'innovation dans les entreprises technologiques

MBA pour cadres général (cours aux choix)

MBA8425	Commerce et marketing international
MBA8435	Gestion intégrée de la stratégie radicale de l'entreprise (MGP7900)
MBA8426	Management comparé
MGP7900	Gestion de projets

Commerce électronique (Spécialisation en développement)

MBA8429	Commerce électronique : management et technologie (MBA8412)
MBA8434	Commerce électronique : aspects stratégiques et de marketing
MBA8455	Gestion des ventes dans les institutions financières

Remarque : Le candidat doit prendre note que toutes les activités du programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Elles sont offertes au rythme de l'avancement des différentes cohortes dans chacun des cheminement spécialisés du MBA pour cadres.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Reconnaissance d'acquis :

Aucune exemption ou intégration de cours n'est possible dans ce programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN VÉRIFICATION INTERNE 0719

CRÉDITS

Attestation d'études de douze crédits en vérification interne.

OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle en vérification interne propose une formation spécialisée dans le domaine de la vérification interne. Il a pour finalité le développement d'une approche globale de la vérification interne et des fondements théoriques et méthodologiques qui en sous-tendent la pratique. Plus précisément, au terme de ce programme, les étudiants seront en mesure de : maîtriser les fondements théoriques de la vérification interne et les pratiques qui y sont associés (évolution de la vérification interne, rôle et responsabilités du vérificateur interne, contexte législatif, normes de la profession, etc.), et plus particulièrement les aspects éthiques de la profession ; évaluer la qualité et la pertinence des pratiques en vérification interne dans différents contextes (conformité aux lois et règlements, sécurité de l'information, certification, etc.) ; maîtriser les fondements méthodologiques et les outils du contrôle interne, incluant les outils informatiques, afin de pouvoir les adapter à une mission spécifique de vérification spécifique ; choisir une stratégie de vérification en fonction de la mission spécifique, des objectifs poursuivis, des outils disponibles, ainsi que de la pertinence et la suffisance de preuves ; appliquer les différentes étapes d'un processus de vérification interne.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder des connaissances de base en comptabilité. Tout dossier de candidature comportant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;
ou
posséder un titre comptable (CA, CMA, CGA)
ou
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années dans le domaine de la vérification interne.

Tous les candidats devront posséder une connaissance suffisante des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.

Lorsque la préparation des candidats sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique. Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée afin de vérifier les acquis des candidats.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt inscrits est atteint.

Régime d'études et durée maximale des études

Le programme est offert à temps partiel seulement.

Durée des études : 5 trimestres

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

SCO7701	Fondements de la vérification
SCO7702	Contrôle interne et technologie de l'information (SCO7701)
SCO7703	Processus de vérification de gestion (SCO7701)
SCO7704	Activité de synthèse en vérification interne (SCO7701)

Remarque : les activités de ce programme sont réparties sur plusieurs trimestres et ne sont donc pas offertes à chacun des trimestres.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION 7764

Le nom du profil Synergie et celui de la concentration Carrière internationale figureront sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en administration contribue à la réalisation de la mission de l'École des sciences de la gestion : devenir un leader dans l'enseignement des sciences de la gestion au niveau des études supérieures, y compris de l'éducation continue, ainsi qu'au niveau de la recherche fondamentale et appliquée.

Le contenu du baccalauréat en administration est orienté vers la préparation des futurs administrateurs aux différents rôles qu'ils auront à jouer pendant leur carrière sur les plans local et international. Ces rôles sont de type informationnel, interpersonnel et décisionnel. L'étudiant y sera préparé dans l'optique d'un modèle dynamique cherchant à favoriser l'adéquation entre le milieu intra et extra organisationnel. Les différents cours qui composent le programme ont pour but l'acquisition de connaissances, le développement d'habiletés et d'attitudes qui sont indépendantes de telle fonction spécifique, de tel niveau hiérarchique ou de tel type d'organisation. Huit concentrations sont offertes : finance, marketing, gestion internationale, gestion des ressources humaines, systèmes d'information, gestion des opérations, administration des régimes de retraite et carrière internationale.

Au moyen d'activités pratiques, de mises en situations simulées et d'applications de progiciels, les enseignements du programme visent à la préparation à une position de leadership dans les organisations tant au niveau local, régional qu'international. Le programme donne accès à un cheminement de carrière immédiat ou à la poursuite d'études de cycles supérieurs.

À la fin de son programme, l'étudiant devra :

Savoir intervenir en professionnel de la gestion :

- Savoir résoudre avec une vision systémique des problèmes de gestion ;
- Savoir tenir compte des aspects dynamiques d'un contexte ;
- Savoir organiser, utiliser de façon efficiente des ressources ;
- Savoir se comporter, travailler en équipe, gérer le temps/stress ;
- Savoir communiquer, concevoir un message oral et écrit en français comme en anglais ;
- Savoir tenir compte des aspects éthiques d'une situation.

Savoir assurer son développement personnel :

- Développer son sens critique ;
- Évaluer ses forces et faiblesses ;
- Faire le transfert d'apprentissages tout au long de sa carrière ;
- Développer son autonomie.

Le profil SYNERGIE!

Le programme d'administration offre aux étudiants qui peuvent et veulent s'investir plus dans leur formation en gestion un programme d'études conçu spécifiquement pour satisfaire leurs aspirations. Les étudiants qui optent pour ce profil reçoivent un enseignement davantage axé sur l'acquisition de compétences professionnelles en gestion par des cours orientés vers le développement des compétences en gestion et supportés par une équipe pédagogique dédiée au programme (voir Règlements pédagogiques particuliers).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 350 ; Hiver : 90

Répartition des places

Au prorata des demandes admissibles, avec un maximum de 15 % des places aux candidats admis sur la base des études universitaires.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences humaines, en sciences, lettres et arts ou en techniques administratives ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux ans.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint.

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques et en informatique sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Méthodes et critères de sélection

Sélection - Base DEC

Cote de rendement : 100 %.

Sélection - Base Expérience

Expérience pertinente attestée :

- pertinence de l'expérience de travail : 75 %
- durée de l'expérience de travail : 25 %.

Sélection - Base Études universitaires

Dossier académique : 100 %.

- pertinence des études (50 %)
- moyenne académique (50 %)

Sélection - Base Études hors Québec

Dossier académique : 100 %.

- pertinence des études (50 %)
- moyenne académique (50 %)

Remarque

Base Études universitaires

Le candidat qui détient un certificat de l'UQAM dont le secteur de rattachement est administration des affaires est admis sans être assujéti à la procédure de sélection, à condition qu'il ait une moyenne cumulative d'au moins 2.5 dans ce certificat.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 17 cours suivants (51 crédits) :

les douze cours du tronc commun aux B.A.A. (36 crédits) :

DSA3300	Marketing
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255 ; MET2100)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Notes concernant certains cours du tronc commun aux B.A.A. :

DSA3300 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours DSA3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

DSA3500 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

JUR1031 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ORH1620 ou le cours EUT5020 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET4261 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5333 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET5200 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ORH6128 ou le cours EUT4140 ou le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

ORH1163 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ESG1113 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

les cinq cours obligatoires suivants (18 crédits) :

DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ESG1110	Compétences fondamentales en gestion (6 cr.)
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1061	Économie du Québec
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
ORH2100	Entreprise et société
ORH3101	Principes de gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale
POL1600	Politique au Canada et au Québec
SOC1250	Analyse de la société québécoise

un ou deux cours parmi les suivants (intégration) (6 crédits) :

DSA6102	Direction générale (DSA5100)
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG5180	Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise
ESG600B	Simulation d'une gestion coopérative
ESG600X	Projets spéciaux
ESG6180	Activité de synthèse II. Démarrage d'entreprise (ESG5180)
MET4010	Gestion du changement et développement technique (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315 ; DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; ECO1300)
ACT5001	Régimes de retraite : évaluation (ACT1021 ou DSA5401 ; ACT4020)

Note : Le cours ACT5001 n'est destiné qu'aux étudiants de la concentration Administration de régime de retraites.

un cours libre (3 crédits).

huit cours choisis dans l'une des concentrations suivantes (24 crédits) :

Finance
Marketing
Ressources humaines
Systèmes d'information
Gestion des opérations
Gestion internationale
Carrière internationale
Administration de régimes de retraite

Finance (8 cours, soit 24 crédits)

Cette concentration vise à fournir aux étudiants des connaissances approfondies dans le domaine de la finance, de la conjoncture économique et des marchés financiers. Le futur diplômé sera en mesure d'implanter des systèmes de planification et contrôle financier, d'analyser et gérer des programmes d'opération de financement à terme. Il sera familier avec les marchés monétaires et les marchés des capitaux, tant au niveau national qu'international.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSA5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5580	Finance multinationale (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
DSA5501	Séminaire en finance (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5525	Théorie de portefeuille (DSA3526 ou DSA3530 ou DSA5521 ou ACT2220)
DSA5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5560	Finance immobilière (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
DSA5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (DSA5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSA6500	Méthodes de recherche en finance
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
SCO5026	Impôts de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU

Marketing (8 cours, soit 24 crédits)

Cette concentration vise à fournir aux étudiants des connaissances indispensables à une meilleure compréhension du fonctionnement de la fonction marketing et du développement des stratégies dans divers domaines (produits et services), systèmes de distribution, développement de produits, gestion de la publicité, tant au niveau national qu'international.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSA5300	Stratégie de marketing (DSA5301 ou DSA5305 ou EUT4108)
DSA5301	Recherche en marketing (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315 ; MAT2080)
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

DSA5305	Comportement du consommateur (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5311	Méthodes quantitatives en marketing (DSA5301 ou EUT4108)
DSA5314	Circuits de distribution (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5322	Gestion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5329	Promotion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (DSA5301 ou EUT4108 ; DSA5305)
DSA5334	Aspects marketing du commerce électronique (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA6300	Concours de la relève publicitaire (DSA5301 ; DSA5327)
DSA630X	Séminaire en marketing (DSA5301 ou DSA5321)
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
MAT2480	Statistique II (MAT2080)

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU

Gestion des ressources humaines (8 cours, soit 24 crédits)

Cette concentration permet aux étudiants d'acquérir les compétences de base nécessaires à l'exercice de fonctions de praticiens en gestion des ressources humaines par l'apprentissage des éléments essentiels qui constituent ce domaine d'activité.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSA2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
ou le cours	
DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
JUR1033	Législations du travail
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH3000	Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et en perfectionnement (ORH1600)
ORH4425	Système québécois de relations du travail (ORH5435 ; ORH5439)
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
SOC3350	Sociologie du travail

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU

Systèmes d'information (8 cours, soit 24 crédits)

Cette concentration permet aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes indispensables à l'analyste d'affaires à l'ère de l'entreprise électronique. La maîtrise d'un environnement bureautique complet, des systèmes d'information de gestion, le commerce électronique et les progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise sont des éléments technologiques de ce nouvel environnement électronique. Les technologies privilégiées seront les technologies web et internet fondées sur les protocoles TCP/IP : internet, intranet et extranet.

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DSA2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
ou le cours	
DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
INF4210	Introduction aux bases de données (INF1255)
MET4900	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200)

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

DSA5334	Aspects marketing du commerce électronique (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
INF2850	Téléinformatique (INF1255)
JUR6854	Le droit de l'informatique
MET5240	Méthodologie de la recherche
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET5901	Aspects pratiques et technologiques pour les affaires électroniques (MET4900 ; MET5200 ; INF4210)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET5200) ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU**Gestion des opérations (8 cours, soit 24 crédits)**

Cette concentration vise à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une nouvelle approche de la gestion des flux organisationnels de l'entreprise. Elle traite de l'ensemble des infrastructures, de l'organisation, des processus physiques et de l'information nécessaires à la mise à disposition des produits et services, depuis la matière première jusqu'au client final.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSA2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
ou le cours	
DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET5235	Logistique
MET5800	Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique

L'étudiant choisit l'un des deux blocs suivants :**Bloc A : Opérations****les deux cours suivants (6 crédits) :**

MET5230	Gestion de la productivité et de la qualité dans le secteur manufacturier (MET4261)
MET5400	Qualité : Assurances et normes (MET4261 ou MET4265)

Bloc B : Logistique et transport routier (6 crédits)**les deux cours suivants (6 crédits) :**

MET5211	Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier
MET6211	Prix de revient en transport routier

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

DSA5314	Circuits de distribution (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
JUR1035	Législation du transport
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200)
MET5410	Systèmes de planification en gestion des opérations de la production (MET4261 ou MET4265)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET6212	Analyse de l'environnement légal et économique du transport routier ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU**Gestion internationale (8 cours, soit 24 crédits)**

Cette concentration a pour objectif de donner la formation nécessaire au développement des compétences linguistiques et pratiques en contexte international de l'étudiant qui désire évoluer sur le marché du travail outre-mer ou effectuer différentes missions en sol étranger pour les besoins de son travail. À la fin des études, l'étudiant sera capable de faire une lecture critique du contexte et de la dynamique des relations commerciales internationales, d'en déceler les opportunités et d'adopter les stratégies d'intervention appropriées. Sensibilisé à d'autres cultures commerciales, l'étudiant pourra ainsi s'y adapter.

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSA4700	Gestion internationale et cultures
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5580	Finance multinationale (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
DSA6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)

trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

DSA5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (DSA5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSA6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6307	Séminaire sur l'Union Européenne (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6720	Aspects pratiques du commerce international (DSA5321 ; DSA5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU**Carrière internationale (8 cours, soit 24 crédits)**

Le profil Carrière internationale a pour objectif de donner la formation nécessaire au développement des compétences linguistiques et pratiques en contexte international de l'étudiant qui désire évoluer sur le marché du travail outre-mer ou effectuer différentes missions en sol étranger pour les besoins de son travail.

Les étudiants qui entreprennent cette concentration doivent obligatoirement :

- suivre deux cours de langue comme cours libres afin de satisfaire à l'objectif de trilinguisme. Outre l'exigence de la réussite des tests de français et d'anglais pour diplômer dans le programme, les étudiants doivent nécessairement entreprendre l'apprentissage ou le perfectionnement d'une troisième langue étrangère significative, préférentiellement l'espagnol, langue parlée au sein des blocs régionaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'éventuelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). L'inscription aux cours de langue doit nécessairement être précédée de la réalisation d'un test de classement.
- faire un échange interuniversitaire de quatre ou huit mois ou un séjour d'un minimum de deux mois hors Québec, ces derniers totalisant une inscription à un minimum d'au moins 12 crédits. Le séjour devra obligatoirement être précédé de la réussite du cours DSA4700 Gestion internationale et cultures.

Note : Voir Règlements pédagogiques particuliers.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSA4700	Gestion internationale et cultures
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5580	Finance multinationale (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- DSA6308 Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
 DSA6720 Aspects pratiques du commerce international (DSA5321 ; DSA5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
 un cours de langue des affaires et du commerce international (ex : LAN3262)

trois des cours obligatoires d'une même concentration (9 crédits).

OU

Administration de régimes de retraite (8 cours, soit 24 crédits)

La formation offerte à l'intérieur de cette concentration permettra à l'étudiant de développer les compétences professionnelles nécessaires à la gestion des régimes de retraite, d'acquies des connaissances légales touchant la gestion des régimes de retraite et des connaissances en mathématiques financières et actuarielles. Note : Les étudiants de cette concentration devront suivre le cours DSA5401 Assurances comme cours libre, ACT5000 Coût et financement collectifs et pensions et SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers comme cours d'intégration.

les onze cours suivants :

- ACT2025 Mathématiques financières I
 ACT3030 Mathématiques actuarielles I (ACT1021 ou DSA5401 ; ACT2025 ; MAT2070)
 ACT4545 Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (DSA2515 ou DSA5451))
 ACT5001 Régimes de retraite : évaluation (ACT1021 ou DSA5401 ; ACT4020)
 DSA2000 Analyse géostratégique de l'environnement international
 ou le cours
 DSA3120 Gestion internationale (MET2100)
 ou le cours
 ECO3550 Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
 DSA4920 Approfondissement des régimes d'assurances collectives
 DSA5401 Assurances
 DSA5451 Retraite : aspects financiers (ACT2025 ou DSA3500 ou DSA3515 ET SCO5321 ou SCO5223)
 ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention
 ORH3610 Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
 SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou DSA3500 ou DSA3515)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

Nombre de crédits obtenus à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Connaissances en informatique

Compte tenu de l'utilisation des technologies de l'information dans plusieurs cours, l'étudiant doit s'assurer de maîtriser les logiciels habituellement utilisés (courrier électronique, navigateur, word, excel, ...)

Le profil SYNERGIE!

Les étudiants qui choisissent de s'inscrire au profil **SYNERGIE!** du baccalauréat en administration bénéficient de multiples avantages.

- Un programme axé sur l'acquisition des compétences fondamentales les plus recherchées par les employeurs en gestion, notamment l'habileté de travailler en équipe, l'habileté d'appliquer des connaissances théoriques à des situations pratiques et l'habileté de communiquer efficacement oralement et par écrit.
- Un encadrement plus intensif par une équipe d'enseignants et un professeur titulaire spécifiquement affectés à ce programme.
- Un contexte d'études très stimulant, les étudiants inscrits dans ce programme suivant la majorité de leurs cours ensemble (en cohorte) ayant ainsi l'occasion d'apprendre à mieux se connaître et à s'entraider.

Pour pouvoir profiter de ces multiples sources de synergie, autant entre les étudiants qu'entre les étudiants et les enseignants, ceux qui s'inscrivent au profil **SYNERGIE!** acceptent un certain nombre de conditions particulières :

- Être étudiant à temps complet (inscrits à au moins quatre cours)
- S'inscrire à tous les cours en cohorte (horaire prédéterminé)
- Être disponibles pour tirer profit des activités en équipe.

Les étudiants doivent s'inscrire au premier trimestre aux cours ESG1110-ESG1112 Compétences informationnelles en gestion et ESG1113 Compétences relationnelles en gestion. Les cours ESG2110 Compétences d'intervention en gestion et ESG4111 Synthèse des compétences en gestion devront être pris à la place des cours libres. Finalement, le cours ESG5110 Atelier d'intégration professionnelle est l'un des cours d'intégration obligatoire pour les étudiants de ce profil. Les étudiants doivent se référer à la grille de cheminement disponible à la direction du programme.

Concentration Carrière internationale

La concentration Carrière internationale exige que l'étudiant réalise un certain nombre de cours et d'activités éducatives spécifiques pour qu'une mention à cet effet soit inscrite sur le diplôme qui lui sera délivré au terme de ses études. Les étudiants qui entreprennent le profil Carrière internationale doivent obligatoirement :

- suivre deux cours de langue comme cours libres afin de satisfaire à l'objectif de trilinguisme. Outre l'exigence de la réussite des tests de français et d'anglais pour diplômer dans le programme, les étudiants doivent nécessairement entreprendre l'apprentissage ou le perfectionnement d'une troisième langue étrangère significative, préférentiellement l'espagnol, langue parlée au sein des blocs régionaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'éventuelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). L'inscription aux cours de langue doit nécessairement être précédée de la réalisation d'un test de classement.
- faire un échange interuniversitaire de quatre ou huit mois ou un séjour d'un minimum de deux mois hors Québec, ces derniers totalisant une inscription à un minimum d'au moins 12 crédits. Le séjour devra obligatoirement être précédé de la réussite du cours DSA4700 Gestion internationale et cultures.

Compte tenu des règles institutionnelles et gouvernementales relatives à l'inscription aux programmes d'échanges interuniversitaires et à l'obtention de bourses à la mobilité étudiante, seuls les étudiants canadiens ou résidents du Québec depuis au moins un an ont accès à cette concentration. Les étudiants admis avec permis de séjour devront opter pour la concentration Gestion internationale.

Concentration Administration de régimes de retraite

Les étudiants de cette concentration devront suivre le cours DSA5401 Assurances à la place du cours libre. De plus, les cours ACT5001 Régime de retraite : évaluation et SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers sont les cours d'intégration obligatoires pour les étudiants de cette concentration. Les étudiants doivent se référer à la grille de cheminement disponible à la direction du programme.

Conditions d'accès à certains cours

Pour s'inscrire aux cours de concentration, les étudiants doivent avoir complété tous les cours des deux premières années tel qu'indiqué dans la grille de cheminement type.

Pour suivre les cours ci-après, il faut avoir satisfait aux exigences suivantes :
 DSA6102 : avoir réussi 60 crédits dont DSA5100 Stratégies de gestion
 ESG5180 et ESG6180 : avoir réussi 60 crédits
 ESG6191 : avoir réussi 75 crédits du programme dont trois cours de concentration
 Les cours ESG400X et ESG401X peuvent être suivis simultanément.

Grille de cheminement du programme

Cheminement obligatoire du premier trimestre
 Peu importe le régime d'études, temps complet ou temps partiel, les étudiants doivent obligatoirement s'inscrire au premier trimestre aux cours : ESG1110 Compétences fondamentales en gestion (6 crédits).

Conformément au Règlement no 5, article 2.9.4 le cheminement de l'étudiant régulier à l'intérieur de son programme sera en conformité avec la grille de cheminement en vigueur.

BACCALURÉAT EN ÉCONOMIQUE 7054-7154-7254-7354-7454

Ce programme comporte cinq concentrations :

- économie appliquée (7054)
- économie et finance (7154)
- économie et gestion (7254)
- économie internationale (7354)
- économie et politiques publiques (7454).

Le nom des concentrations autres qu'Économie appliquée figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme donne une formation disciplinaire en science économique. Celle-ci étudie les comportements humains face aux problèmes engendrés par la rareté des ressources et les institutions que la société se donne pour les résoudre ; elle s'intéresse à la fois aux individus, aux ménages, aux groupes, aux entreprises et aux gouvernements.

Ce programme est constitué : de cours obligatoires assurant la connaissance des principales théories et de leur évolution, ainsi qu'une maîtrise des instruments et techniques propres à l'analyse économique ; de cours à option développant des habiletés d'observation, d'analyse et d'interprétation des problèmes économiques ; de cours libres complétant la formation par d'autres approches ou considérant en plus de détails certains phénomènes ; l'étudiant qui ne désire pas acquérir une formation maximale en science économique peut choisir l'une des concentrations suivantes : économie et finance, économie et gestion, économie internationale et économie et politiques publiques.

En plus de répondre à l'objectif d'acquisition d'une formation fondamentale et professionnelle s'appuyant sur une bonne culture générale, le programme de baccalauréat en économie vise le développement de capacités d'analyse et de synthèse et d'une pensée autonome, critique et bien articulée, l'acquisition des habiletés orales et écrites nécessaires à la transmission des connaissances et la maîtrise des technologies de l'information.

La formation acquise par les diplômés devrait leur permettre d'exercer un travail professionnel dans un domaine relié à l'économie dans les milieux industriel, bancaire, financier et gouvernemental ou de poursuivre des études supérieures spécialisées en science économique ou dans une discipline connexe (administration des affaires, finance, fiscalité, administration publique et autres sciences sociales).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences humaines, en sciences, lettres et arts, en techniques administratives ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants : 00UN ou 01Y1 ou 022X ou leur équivalent*.

Une cote R supérieure à 22 est exigée. Les candidats ayant une cote R supérieure à 20, mais inférieure à 22 pourront être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint (veuillez consulter la section des Règlements pédagogiques particuliers).

L'étudiant qui n'a pas réussi le cours MAT 201-103 (objectif 00UN) au collège pourra être admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0349 (hors programme).

Les détenteurs d'un DEC autre que ceux mentionnés ci-dessus devront, en outre, posséder les connaissances équivalentes au cours MAT1002.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant au moins deux ans à temps complet (ou l'équivalent à temps partiel), dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en économie (milieu bancaire ou financier, administration publique, parapublique ou privée, établissement scolaire, syndicat, bureau d'analystes-conseils, etc.).

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11,5/20 (ou l'équivalent) est exigée. Les candidats ayant une moyenne académique supérieure à 10,5/20 (ou l'équivalent), mais inférieure à 11,5/20 (ou l'équivalent) pourront être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint (veuillez consulter la section des Règlements pédagogiques particuliers).

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Toutes les bases d'admission (sauf Expérience)

Le candidat autrement admissible qui ne satisferait pas à l'exigence de la moyenne académique minimale pourra être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint avec une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3 (veuillez consulter la section des Règlements pédagogiques particuliers).

Toutes les bases d'admission

Le candidat admissible devra posséder les connaissances équivalentes au cours MAT1002 et avoir atteint les objectifs de formation suivants : 00UN ou 01Y1 ou 022X ou leur équivalent*. Le candidat admissible dont le dossier ne témoigne pas de l'acquisition des connaissances requises en mathématiques, pourrait être tenu de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas (MAT1002, MAT0349).

On peut être dispensé de suivre le cours MAT1002 par la réussite d'un test de mathématiques. L'étudiant qui se verra imposer la réussite des deux cours MAT1002 et MAT0349 devra s'inscrire au cours MAT1002 en premier lieu.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quinze cours suivants (45 crédits) :

ECO1003	Perspectives de l'économie
ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I
ECO1272	Méthodes d'analyse économique I
ECO2012	Microéconomie II (ECO1012 ; ECO1272)
ECO2022	Macroéconomie II (ECO1022 ; ECO1272)
ECO2272	Méthodes d'analyse économique II
ECO3012	Microéconomie III (ECO2012)
ECO3022	Macroéconomie III (ECO2022)
ECO3062	La pensée économique jusqu'au XIXe siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO3272	Méthodes d'analyse économique III (ECO1272)
ECO4062	La pensée économique au XXe siècle (ECO3062)
ECO4272	Introduction à l'économétrie (ECO1272 ; ECO2272)
ECO5072	Activité de synthèse (ECO4272)
HIS2081	Histoire économique du Canada depuis 1840

quinze cours choisis dans l'une des 5 concentrations suivantes (45 crédits) :

CONCENTRATION ÉCONOMIE APPLIQUÉE (code 7054)

sept à dix cours choisis parmi les suivants (21 à 30 crédits) :

ECO1061	Économie du Québec
ECO1162	Théorie économique marxiste
ECO1401	Femmes et économie
ECO3230	Économie de l'entreprise coopérative
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO3815	Problèmes économiques contemporains : la population (ECO1012 ou SOC1060)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO450X	Questions économiques (selon le sujet.)
ECO4603	Du socialisme à l'économie de marché (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400 ; ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économie.)
ECO5041	Économie, philosophie et science (ECO3062 ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économie.)
ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)
ECO5080	Théorie monétaire (ECO2022)
ECO512X	Théorie avancée (ECO2012 ou ECO2022 selon le sujet.)
ECO5272	Économétrie (ECO4272)

ECO5411 Économie des choix collectifs (ECO2012)
 ECO5430 Politique macroéconomique (ECO2022)
 ECO5510 Analyse économique du droit (ECO2012)
 ECO5620 Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
 ECO5821 Économie industrielle (ECO2012)
 ECO5831 Conjoncture économique et financière (ECO2022)
 ECO6080 Économie financière (ECO2012)
 ECO6470 Économie des ressources naturelles (ECO2012)
 ESG6390 Stage en économie
 ou le cours
 ECO6990 Activité de recherche personnelle ou lectures dirigées
 HIS1075 Histoire économique de l'Occident aux XIXe et XXe siècles
 Notes : Pour s'inscrire au cours ESG6390 ou ECO6990, il faut avoir accumulé au moins 45 crédits.
 Le cours ECO5272 Économétrie est fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs.

cinq à huit cours libres choisis en dehors du champ de spécialisation (ne portant pas le sigle ECO) (15 à 24 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET FINANCE (code 7154)

les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO5050 Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
 ECO6080 Économie financière (ECO2012)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3310 Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
 ECO3350 Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
 ECO3400 Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
 ECO4012 Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
 ECO5051 Commerce international (ECO2012)
 ECO5080 Théorie monétaire (ECO2022)
 ECO5430 Politique macroéconomique (ECO2022)
 ECO5821 Économie industrielle (ECO2012)
 ECO5831 Conjoncture économique et financière (ECO2022)

trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économie de la concentration *Économie appliquée*, dont le cours ECO5272 Économétrie, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSA3500 Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
 DSA5521 Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
 DSA5550 Options et contrats à terme (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
 SCO1200 Introduction aux sciences comptables

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

DSA5510 Gestion des institutions financières (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
 DSA5523 Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
 DSA5525 Théorie de portefeuille (DSA3526 ou DSA3530 ou DSA5521 ou ACT2220)
 DSA5570 Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
 SCO2000 Contrôle de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
 SCO5026 Impôts de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)

deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économie (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET GESTION (code 7254)

les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO5821 Économie industrielle (ECO2012)
 ECO6080 Économie financière (ECO2012)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3230 Économie de l'entreprise coopérative
 ECO3310 Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
 ECO3350 Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
 ECO3400 Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)

ECO3811 Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
 ECO4012 Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
 ECO5050 Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
 ECO5051 Commerce international (ECO2012)
 ECO5620 Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
 ECO5831 Conjoncture économique et financière (ECO2022)

trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économie de la concentration *Économie appliquée*, dont le cours ECO5272 Économétrie, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DSA3300 Marketing
 DSA3500 Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
 JUR1031 Introduction au droit des affaires
 MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
 SCO1200 Introduction aux sciences comptables

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DSA5521 Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
 DSA5550 Options et contrats à terme (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
 MET3220 Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
 MET4261 Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
 ORH1163 Comportement organisationnel
 ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
 SCO2000 Contrôle de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)

deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économie (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE INTERNATIONALE (code 7354)

Cette concentration comporte deux profils : un profil général et un profil avec séjour d'études à l'étranger et apprentissage d'une langue étrangère. Bien que toutes les concentrations du baccalauréat en économie se prêtent à un séjour d'études à l'étranger et à l'apprentissage des langues, il est particulièrement recommandé aux étudiants de la concentration Économie internationale de tirer parti de ces possibilités pour parfaire leur formation.

les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO5050 Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
 ECO5051 Commerce international (ECO2012)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3471 Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
 ECO4012 Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
 ECO4400 Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
 ECO4603 Du socialisme à l'économie de marché (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400 ; ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économie.)
 ECO5620 Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
 ECO5821 Économie industrielle (ECO2012)
 ECO5831 Conjoncture économique et financière (ECO2022)

trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économie de la concentration *Économie appliquée*, dont le cours ECO5272 Économétrie, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

les deux cours suivants (6 crédits) :

POL1400 Introduction aux relations internationales
 POL4422 Le système international contemporain (POL1400)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

JUR1042 Introduction au droit des relations internationales
 JUR5610 Droit du commerce international
 JUR6601 Droit international économique

l'un des profils suivants :

PROFIL GÉNÉRAL

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

DSA3300 Marketing
 DSA4700 Gestion internationale et cultures

DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (DSA5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSA6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6307	Séminaire sur l'Union Européenne (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL5840	Administration des organisations internationales

et, au plus, deux cours permettant l'apprentissage d'une langue seconde.

deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économie (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

PROFIL SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER ET APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

le cours suivant (3 crédits) :

DSA4700	Gestion internationale et cultures

deux cours permettant l'apprentissage d'une langue étrangère (6 crédits).

deux cours de langue supplémentaires ou cours libres choisis dans la liste des cours du profil général ou dans des disciplines autres que l'économie (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

De plus, l'étudiant doit effectuer un séjour d'études à l'étranger d'une durée minimale d'un trimestre, précédé du cours préparatoire DSA4700 (à ce sujet, se référer aux règlements pédagogiques particuliers du programme).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET POLITIQUES PUBLIQUES (code 7454)

les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3815	Problèmes économiques contemporains : la population (ECO1012 ou SOC1060)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5411	Économie des choix collectifs (ECO2012)
ECO5430	Politique macroéconomique (ECO2022)
ECO5510	Analyse économique du droit (ECO2012)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO6470	Économie des ressources naturelles (ECO2012)

trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économie de la concentration *Économie appliquée*, dont le cours ECO5272 *Économétrie*, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

les trois cours suivants (9 crédits) :

JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
ou le cours	
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
JUR2515	Droit constitutionnel
ou le cours	
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1500	Introduction à l'administration publique

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH5435	Introduction à la convention collective
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5905	Analyse des politiques publiques
SOC1060	Démographie
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC6412	Société québécoise contemporaine

deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économie (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Cheminement dans le programme

- Les cours ECO1003, ECO1012, ECO1022 et ECO1272 (ou MAT0349) doivent être suivis au tout début du programme.
- Pour suivre le cours ECO1272, il faut avoir réussi le cours MAT201-103 du cégep ou son équivalent MAT0349.
- Tous les cours obligatoires (sauf ECO4062, ECO5072 et HIS2081) doivent être suivis parmi les vingt premiers cours du programme. Néanmoins, il est aussi recommandé de suivre les cours ECO4062 et HIS2081 parmi les vingt premiers cours, car ils ne sont pas offerts à chaque trimestre. Le cours ECO5072 doit être suivi parmi les dix derniers cours du programme.
- Lors de son inscription, l'étudiant doit respecter les cours préalables et la règle de cheminement dans les cours obligatoires du programme présentée en dernière page du feuillet du programme. Toute inscription à un cours qui ne satisfait pas aux cours préalables ou à la règle de cheminement sera annulée par le responsable du programme.

Contraintes particulières à certains cours

- Pour s'inscrire aux cours ESG6390 et ECO6990, il faut avoir accumulé au moins 45 crédits du programme. Lorsqu'un étudiant suit les deux cours ESG6390 et ECO6990, seul le cours ECO6990 est alors considéré comme un cours à option en économie, le cours ESG6390 étant considéré comme un cours libre.

Nombre minimal de crédits réussis à l'UQAM

- Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Séjour d'études à l'étranger

- Toutes les concentrations de ce programme se prêtent à un séjour d'études à l'étranger d'une durée d'un ou deux trimestres avec inscription à un minimum de douze crédits par trimestre. Il est préférable d'effectuer ce séjour au cours des trois derniers trimestres - sinon en dernière année - du programme, après que la plupart des cours obligatoires aient été suivis et réussis. Enfin, il est important de noter que le cours ECO5072 doit obligatoirement être suivi à l'UQAM.

Avertissement

Les études en économie requièrent la lecture de textes rédigés en anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer la capacité de lecture de ces textes.

Formation d'appoint

Les candidats à l'admission (bases DEC, Études universitaires et Études hors Québec) satisfaisant à toutes les conditions sauf la moyenne académique minimale pourront être admis au baccalauréat conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint avec une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3. Cette formation comprend les activités suivantes : ECO0115 INF1025 LIN1002 MAT0349.

Le candidat ayant satisfait aux exigences de l'Université relativement à la maîtrise du français devra remplacer le cours LIN1002 par un cours de français de niveau plus avancé, un cours visant le renforcement de la capacité de lecture et de compréhension des textes rédigés en anglais ou un cours de la Télé-université (Télug).

Le candidat qui se verra imposer la réussite du cours MAT1002 comme condition supplémentaire d'admission pourra remplacer le cours INF1025 par ce cours.

Le candidat devra s'inscrire initialement aux quatre cours du programme (sauf si le cours MAT1002 en fait partie). Toutefois il disposera d'une période de 12 mois pour compléter l'ensemble de la formation.

La réussite de la Formation d'appoint ne donnera lieu à aucun octroi de grade ou de diplôme. Les crédits obtenus ne pourront être reconnus dans la scolarité du baccalauréat en économie, que ce soit à titre de crédits de cours optionnels ou de cours libres.

Pour les placer dans des conditions favorables à l'apprentissage, les étudiants inscrits à cette formation se verront aussi offrir diverses activités d'encadrement telles des ateliers méthodologiques et des activités d'intégration au milieu.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en aviser la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

BACCALAURÉAT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 7002

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce programme doit permettre aux étudiants d'acquérir à la fois les connaissances et les compétences approfondies nécessaires à l'exercice de responsabilités professionnelles dans le domaine de la gestion des ressources humaines, et ce, dans une perspective stratégique, tenant compte des autres fonctions de l'organisation et du contexte concurrentiel dans laquelle elle évolue.

Il vise également à permettre l'agrément de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (ORHRI) suite à la réussite des examens d'admission de l'ORHRI.

Il offre aux étudiants une formation générale en gestion, une formation poussée et spécialisée en gestion des ressources humaines ainsi qu'une solide formation fondamentale.

Objectifs spécifiques

Plus précisément, ce programme vise à assurer aux étudiants :

- 1) les connaissances et les habiletés de gestionnaires et de professionnels capables de comprendre et d'intervenir en tenant compte de toutes les facettes de l'organisation et de sa gestion, dans un contexte de mutation rapide et de concurrence ;
- 2) une formation fondamentale leur permettant d'acquérir les outils intellectuels nécessaires à leur développement personnel et professionnel, dans une perspective continue ;
- 3) le développement d'une spécialisation poussée en gestion des ressources humaines impliquant particulièrement :
 - a) une vision d'ensemble des liens qui unissent la gestion des ressources humaines et celle des autres fonctions des organisations ;
 - b) l'acquisition d'une capacité d'analyse et de raisonnement nécessaires à l'intervention efficace dans la perspective propre à la gestion des ressources humaines ;
 - c) la compréhension des fondements et des objectifs de la gestion des ressources humaines ;
 - d) l'acquisition systémique des connaissances, des habiletés et des attitudes fondamentales aux interventions en gestion des ressources humaines ;
 - e) la compréhension des interrelations entre les divers programmes d'activités en gestion des ressources humaines ;
 - f) une constante référence aux aspects pratiques de la gestion des ressources humaines ;
 - g) l'intégration de multiples dimensions de la vie individuelle et organisationnelle, dont les dimensions économique, technologique, juridique, internationale, interculturelle et éthique, au sein de chaque cours où celles-ci sont appropriées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 50 (temps complet) ; hiver : 0

Les étudiants, regroupés en cohorte, doivent suivre le programme à temps plein. Le contingentement s'applique aux étudiants admis en première année du programme.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou d'un diplôme québécois équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à douze crédits (quatre cours) pour les détenteurs d'un DEC en techniques administratives ou autres DEC techniques jugés appropriés.

Sélection : 100 %

Cote de rendement.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,5 sur 4,3 est exigée.

Sélection : 100 %

Dossier académique : - pertinence des études (50 %)

- moyenne académique (50 %).

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier académique.

ou

Base Expérience

Aucune admission. Les candidats désireux d'acquérir une formation en gestion des ressources humaines sont orientés vers les certificats en administration et en gestion des ressources humaines.

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002, dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

Les onze cours de tronc commun aux B.A.A. choisis comme suit (33 crédits) :

DSA3300	Marketing
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
ECO1300	Analyse microéconomique
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1620	Administration des lois du travail
ORH6128	Systèmes d'information en gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Notes concernant certains cours du tronc commun :

DSA3300 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours DSA3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

DSA3500 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET4261 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5333 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

ORH1163 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ESG1113 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

ORH1620 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours EUT5020 ou le cours JUR1031 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

ORH6128 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours EUT4140 ou le cours MET5200 ou le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ECO2400	Analyse macroéconomique
ORH6600	Activité de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines
ORH6631	Séminaire d'intégration : les enjeux de la gestion des ressources humaines (ORH1610)

Les seize cours obligatoires du programme (48 crédits) :

DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ORH1100	Développement des compétences transversales en gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH3000	Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et en perfectionnement (ORH1600)
ORH4425	Système québécois de relations du travail (ORH5435 ; ORH5439)
ORH5006	Diagnostic organisationnel en gestion des ressources humaines (ORH3000)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5621	Planification stratégique des ressources humaines : relève et carrière (ORH1600)

Stage ou deux cours au choix (6 crédits) :

ESG6410	Stage en gestion des ressources humaines (6 cr.)
DSA2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ECO2431	Économie du marché du travail
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
FGM400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique et le cours
FGM410X	École de formation en gestion à l'étranger (FGM400X)
HIS4560	Travail, condition ouvrière et syndicalisme au Québec et au Canada
ORH2100	Entreprise et société
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH5610	Gestion du changement
ORH6600	Activité de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)
SOC3350	Sociologie du travail

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants admis en première année du programme suivent, durant les deux premières années, les cours à temps complet, dont certains en cohorte. Cependant, les étudiants peuvent, en troisième année, poursuivre leurs études à temps plein ou à temps partiel.

Les étudiants ayant complété ou en voie de compléter le certificat en administration et le certificat en gestion des ressources humaines sont admissibles en troisième année du baccalauréat en gestion des ressources humaines et, à cet effet, doivent déposer une demande d'admission avant d'entreprendre le programme.

Pour s'inscrire au stage ESG6410, il faut avoir complété 75 crédits du programme et avoir reçu l'approbation de la direction du programme, après recommandation des tuteurs de stages. Les étudiants doivent proposer un milieu de stage, qui doit être approuvé. Un certain nombre d'offres de stages sont également affichées. L'étudiant doit avoir réussi au moins 60 crédits au moment de séjourner à l'étranger dans le cadre des cours ESG400X *L'entreprise et son milieu : activité thématique* et ESG401X *École de formation en gestion à l'étranger*.

Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

BACCALURÉAT EN GESTION DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE

7734-7735

Ce programme comporte deux codes :

- le code 7734 s'applique à la concentration tourisme,
- le code 7735 à la concentration gestion hôtelière et de restauration donnée conjointement avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

Le nom de la concentration *gestion hôtelière et de restauration* et la gestion conjointe avec l'ITHQ seront mentionnés sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en gestion et du tourisme et de l'hôtellerie a pour objectif de former des professionnels du tourisme capables de gérer le phénomène touristique et les diverses entreprises qui y sont reliées. Leur compétence générale se situera, selon la concentration choisie, soit au niveau de la **gestion du tourisme** et de certaines de ses composantes principales (produits et services, clientèles, projets de développement, événements, etc.), soit au niveau plus spécifique de la **gestion hôtelière et de restauration**. Cette dernière concentration est offerte conjointement avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

La formation aborde le tourisme dans ses multiples facettes mais plus particulièrement sous l'angle de la gestion.

Le programme vise l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences professionnelles permettant aux intervenants formés par ce programme d'analyser le secteur touristique national et international, de gérer des entreprises de services touristiques dont les entreprises hôtelières et de restauration, en termes de qualité, d'efficacité et de productivité et de faire preuve d'aptitudes personnelles (autonomie, leadership, communication, etc.) et méthodologiques reliées au milieu touristique.

Une familiarisation avec le milieu du travail par l'entremise de travaux pratiques et d'un stage permet aux étudiants une meilleure intégration à ce milieu.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil :

Concentration tourisme et Concentration gestion hôtelière et de restauration : Automne : 160 ; Hiver : 0.

La répartition des 160 places se fait au prorata des demandes d'admission dans chacune des concentrations. Un minimum de 20 % des places du contingent de la concentration gestion hôtelière et de restauration est réservé aux candidats admis en fonction de l'expérience ou provenant de l'étranger.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Bases d'admission :

Base DEC

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis de cinq cours pour les détenteurs d'un DEC en techniques de tourisme.

Possibilité de reconnaissance d'acquis de sept cours (incluant le cours d'appoint GHR1000) pour les détenteurs d'un DEC en techniques de gestion hôtelière ou d'un DEC en techniques de gestion des services alimentaires et de restauration. En ce qui concerne ce dernier DEC, la reconnaissance d'acquis pour deux cours (DSA3315 et SCO1200) ne sera effective que lorsque les corrections auront été apportées au programme collégial.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine du tourisme ou de l'hôtellerie ou de la restauration ou avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux ans.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002, dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Méthodes et critères de sélection

Sélection - Base DEC

Cote de rendement (cote R) : 100 %.

Sélection - Base Expérience

Expérience pertinente attestée : 100 %.

Si nécessaire, le candidat admissible sur la base de l'expérience peut être convoqué à une entrevue de sélection.

Sélection - Bases Études universitaires et Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

les douze cours de tronc commun aux B.A.A. (36 crédits) :

DSA3315	Marketing de tourisme et d'hôtellerie
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
EUT4140	Technologie, distribution et transports (DSA3315 ; EUT1023)
EUT5020	Droit du tourisme (EUT1023)
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET5333	Gestion de l'exploitation et de la qualité dans les services touristiques (MET2100)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Notes concernant certains cours du tronc commun :

DSA3315 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours DSA3300 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

DSA3500 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

EUT4140 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5200 ou le cours ORH6128 ou le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

EUT5020 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours JUR1031 ou le cours ORH1620 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET5333 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET4261 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

ORH1163 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ESG1113 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

les huit autres cours obligatoires du programme (24 crédits) :

DSA5322	Gestion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
ou le cours	
COM1065	Relations de presse
EUT1023	Atelier sur les intervenants touristiques
EUT1107	Tourisme et société
EUT3107	Prévision et prospective du tourisme (ECO1300 ; EUT4108)
EUT4108	Méthodologie de la recherche en tourisme I (MAT2080)
GHR3001	Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration

un cours libre (3 crédits).

CONCENTRATION TOURISME (code 7734)

dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

•les quatre cours suivants :

DSA5332	Développement, gestion et mise en marché des produits touristiques (DSA3315 ; EUT4108 ; EUT4138 ou MET3222 ; GHR3001)
EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1023 ; MET2100)
ou le cours	
MET3222	Planification et contrôle de projets
EUT5105	Méthodologie de la recherche en tourisme II (EUT4108)
GEO4500	Territoires touristiques

•un cours parmi les suivants :

DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
EUT5030	Séminaire sur les politiques et les stratégies des entreprises touristiques (MET2100 ; SCO1200)

•trois ou quatre cours parmi les suivants, selon le choix de l'activité d'intégration :

COM1065	Relations de presse
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA4700	Gestion internationale et cultures
ECO2043	Économie et tourisme (ECO1300)
EUT5104	Environnements administratifs et politiques du tourisme (EUT1023)
EUT5108	Tourisme et aménagement (EUT1023 ; GEO2171)
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5110	Écotourisme et espaces naturels
EUT5111	Patrimoine touristique
ORH5435	Introduction à la convention collective

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

•un ou deux cours choisis dans l'un des blocs A, B, C ou D (3 ou 6 crédits) constituant une activité d'intégration :

•A. École de formation à l'étranger

ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)

•B. Projet d'études internationales

ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)

•C. Stage

ESG5590	Stage en gestion du tourisme (0 cr.) (EUT4108)
ESG6591	Rapport de stage en gestion du tourisme (ESG5590)

•D. Activité de synthèse

EUT6980	Activité de synthèse en tourisme (EUT4108)

CONCENTRATION GESTION HÔTELIÈRE ET DE RESTAURATION (code 7735)

(offerte en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Les cours portant le code GHR relèvent de l'ITHQ.)

dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

•les six cours suivants :

GHR5000	Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration (GHR3001)
GHR5300	Production et distribution alimentaires (GHR3001)
GHR6100	Stratégies des entreprises hôtelières et de restauration (GHR5000)
GHR6500	Gestion des congrès et des banquets (GHR5000)
ou le cours	
MET3222	Planification et contrôle de projets
GHR6600	Gestion de la restauration (GHR5000)
GHR6700	Gestion de l'hébergement (GHR5000)

•deux ou trois cours parmi les suivants, selon le choix de l'activité d'intégration :

DSA4700	Gestion internationale et cultures
EUT5105	Méthodologie de la recherche en tourisme II (EUT4108)
GHR4300	Gestion des relations de travail en hôtellerie-restauration (ORH1600 ; GHR3001)
GHR5100	Ingénierie hôtelière et de restauration (GHR5300)
GHR5700	Financement et fiscalité des entreprises hôtelières et de restauration (DSA3500 ; GHR3001)
GHR5900	Gestion des approvisionnements (GHR5300)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

•un ou deux cours choisis dans l'un des blocs A, B, C ou D (3 ou 6 crédits) constituant une activité d'intégration :

•A. École de formation à l'étranger

ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)

•B. Projet d'études internationales

ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)

•C. Stage

GHR5200	Stage en gestion hôtelière ou de restauration (0 cr.) (EUT4108)
GHR6400	Rapport de stage en gestion hôtelière ou de restauration (GHR5200)

•D. Activité de synthèse

GHR6800	Activité de synthèse en hôtellerie ou en restauration (EUT4108)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Nombre minimal de crédits obtenus à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

Cours en anglais

Au moins l'équivalent d'un cours du programme doit être suivi en anglais dans une autre université.

Conditions d'accès au stage et à l'activité d'intégration

Pour s'inscrire à l'activité d'intégration, il faut avoir réussi 60 crédits du programme, dont le cours EUT4108, 9 crédits dans la concentration, et avoir réussi l'examen d'anglais. Pour s'inscrire au stage, il faut en outre avoir complété 400 heures de travail dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration, selon le cas.

L'accès au stage peut être limité pour un trimestre donné ; si une sélection est nécessaire, elle sera établie à partir de la moyenne cumulative. Le stage est l'activité standard d'intégration mais ne comporte pas de crédit tout en étant un préalable nécessaire au cours *Rapport de stage* (ESG6591 ou GHR6400), 3 crédits.

Exigence spécifique en gestion hôtelière et de restauration

Les étudiants de la concentration gestion hôtelière et de restauration, avant de prendre un cours de concentration, doivent suivre le cours GHR1000 Introduction à l'hôtellerie et à la restauration, cours hors programme dispensé sous forme de séminaire intensif, à moins que leur formation antérieure ou leur expérience leur ait permis d'acquiescer une formation minimale des techniques et des méthodes de travail de base en hôtellerie et restauration.

CHEMINEMENT INTÉGRÉ DEC/ BACCALAURÉAT EN GESTION DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE, CONCENTRATION GESTION HÔTELLIÈRE ET DE RESTAURATION * 7635

* Il s'agit du DEC en techniques de gestion hôtelière, du DEC en gestion des services alimentaires et de restauration, et de la concentration en gestion hôtelière et de restauration du baccalauréat en gestion de tourisme et de l'hôtellerie. Ce cheminement est offert conjointement avec l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ).

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 75 crédits universitaires en plus des cours collégiaux.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en gestion et du tourisme et de l'hôtellerie a pour objectif de former des professionnels du tourisme capables de gérer le phénomène touristique et les diverses entreprises qui y sont reliées. Leur compétence générale se situera, selon la concentration choisie, soit au niveau de la **gestion du tourisme** et de certaines de ses composantes principales (produits et services, clientèles, projets de développement, événements, etc.), soit au niveau plus spécifique de la **gestion hôtelière et de restauration**. Cette dernière concentration est offerte conjointement avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

La formation aborde le tourisme dans ses multiples facettes mais plus particulièrement sous l'angle de la gestion.

Le programme vise l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences professionnelles permettant aux intervenants formés par ce programme d'analyser le secteur touristique national et international, de gérer des entreprises de services touristiques dont les entreprises hôtelières et de restauration, en termes de qualité, d'efficacité et de productivité et de faire preuve d'aptitudes personnelles (autonomie, leadership, communication, etc.) et méthodologiques reliées au milieu touristique.

Une familiarisation avec le milieu du travail par l'entremise de travaux pratiques et d'un stage permet aux étudiants une meilleure intégration à ce milieu.

CONDITIONS D'ADMISSION

Politique d'admission particulière

Seront admissibles les étudiants terminant avec une cote R d'au moins 23 leur deuxième année du DEC en techniques de gestion hôtelière ou du DEC en techniques de gestion des services alimentaires et de restauration.

Connaissance du français :

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions particulières :

Pour être admissibles à ce programme de baccalauréat, les étudiants devront satisfaire aux deux conditions suivantes :

- avoir terminé la deuxième année du DEC en Techniques de gestion hôtelière ou du DEC en Gestion des services alimentaires et de restauration ;
- obtenir le DEC en Techniques de gestion hôtelière ou le DEC en Gestion des services alimentaires et de restauration au plus tard dans les douze mois suivant la première inscription.

Critère de sélection : Cote de rendement au collégial d'au moins 23 basée sur quatre trimestres à l'ITHQ.

De plus, un test de mathématiques doit être réussi ou le cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours universitaires comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

APRÈS L'ADMISSION CONDITIONNELLE : Cours collégiaux :

Cheminement DEC en techniques de gestion des services alimentaires et de restauration/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie

430-546-93	Principes et techniques de GRH
430-576-93	Entraînement du personnel en hygiène et SST
430-616-93	Organisation physique de zones de travail en SAR
430-626-93	Production alimentaire adaptée
109-104-02	Activité physique
109-105-02	Intégration de l'activité physique à son mode de vie
604-VNA-03	Anglais intermédiaire
ou	
604-VNB-03	Anglais avancé
ou	
604-VNC-03	Anglais niveau bilingue
430-666-93	Plan de carrière et recherche d'un emploi
430-676-93	Intégration au milieu du travail I

Cheminement DEC en techniques de gestion hôtelière/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie

430-675-93	Plan de carrière et recherche d'emploi
604-407-93	Transactions professionnelles en langue seconde
430-585-93	Vérification de nuit
430-685-93	Intégration au milieu de travail
604-VNB-03	Anglais avancé
ou	
604-VNC-03	Anglais niveau bilingue
109-105-02	Intégration de l'activité physique

Cours universitaires : TRONC COMMUN (2 cours, 6 crédits) :

DSA3315	Marketing de tourisme et d'hôtellerie
GHR3001	Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration

CONCENTRATION GESTION HÔTELIÈRE ET DE RESTAURATION (3 cours, 9 crédits)

GHR5000	Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration (GHR3001)
GHR5300	Production et distribution alimentaires (GHR3001)
GHR6500	Gestion des congrès et des banquets (GHR5000)
ou le cours	
MET3222	Planification et contrôle de projets

Note : dans ce programme, le cours GHR5000 ne requiert pas de préalable. Après la réussite de l'épreuve synthèse de DEC, le tronc commun et la concentration ne comportent que des cours universitaires et sont effectués sur le nombre d'années requises par le statut d'étude à temps plein ou à temps partiel.

APRÈS L'ADMISSION DÉFINITIVE : TRONC COMMUN (13 cours, 39 crédits)

DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA5322	Gestion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
EUT1023	Atelier sur les intervenants touristiques
EUT1107	Tourisme et société
EUT3107	Prévision et prospective du tourisme (ECO1300 ; EUT4108)
EUT4108	Méthodologie de la recherche en tourisme I (MAT2080)
EUT4140	Technologie, distribution et transports (DSA3315 ; EUT1023)
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET5333	Gestion de l'exploitation et de la qualité dans les services touristiques (MET2100)

COURS DE CONCENTRATION

les trois cours suivants (9 crédits)

GHR6100	Stratégies des entreprises hôtelières et de restauration (GHR5000)
GHR6600	Gestion de la restauration (GHR5000)
GHR6700	Gestion de l'hébergement (GHR5000)

deux ou trois cours parmi les suivants selon le choix de l'activité d'intégration (6 ou 9 crédits)

EUT5105	Méthodologie de la recherche en tourisme II (EUT4108)
GHR4300	Gestion des relations de travail en hôtellerie-restauration (ORH1600 ; GHR3001)

GHR5100	Ingénierie hôtelière et de restauration (GHR5300)
GHR5700	Financement et fiscalité des entreprises hôtelières et de restauration (DSA3500 ; GHR3001)
GHR5900	Gestion des approvisionnements (GHR5300)

Note : Dans ce programme, seul le cours GHR3001 est requis comme préalable au cours GHR4300. Le cours DSA3500 ne requiert aucun préalable.

un ou deux cours choisis dans l'un des blocs A, B, C ou D (3 ou 6 crédits) constituant une activité d'intégration (3 ou 6 crédits)

• A. École de formation à l'étranger

ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)

• B. Projet d'études internationales

ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)

• C. Stage

GHR5200	Stage en gestion hôtelière ou de restauration (0 cr.) (EUT4108)
GHR6400	Rapport de stage en gestion hôtelière ou de restauration (GHR5200)

• D. Activité de synthèse

GHR6800	Activité de synthèse en hôtellerie ou en restauration (EUT4108)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Un cours du programme ou son équivalent, doit être suivi en anglais dans une autre université.
- Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat. Ainsi, il est vivement conseillé de s'inscrire au test ou à un cours d'anglais au tout début du cheminement dans le programme.
- Pour s'inscrire à l'activité d'intégration, il faut avoir réussi 36 crédits universitaires du programme dont le cours EUT4108, six crédits dans la concentration, et avoir satisfait à l'exigence linguistique de l'anglais.
- Pour s'inscrire au stage, il faut en outre avoir complété 400 heures de travail dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration, selon le cas.
- L'accès au stage peut être limité pour un trimestre donné ; si une sélection est nécessaire, elle sera établie à partir de la moyenne cumulative. Le stage est obligatoire dans le cadre du régime coopératif mais ne comporte pas de crédit tout en étant un préalable nécessaire au cours Rapport de stage (GHR6400), 3 crédits.

CHEMINEMENT INTÉGRÉ DEC/ BACCALAURÉAT EN GESTION DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE, CONCENTRATION TOURISME

7435

* Il s'agit du programme de techniques du tourisme de l'ITHQ et de la concentration tourisme du baccalauréat en gestion de tourisme et de l'hôtellerie. Ce cheminement est offert conjointement avec l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ).

GRADE

Diplôme d'études collégiales, DEC, et bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce cheminement comporte 75 crédits universitaires en plus des cours collégiaux.

OBJECTIFS

Le cheminement intégré a pour objectif de former des professionnels du tourisme capables de gérer le phénomène touristique et les diverses entreprises qui y sont reliées. Leur compétence générale se situera au niveau de la gestion du tourisme et de certaines de ses composantes principales (produits et services, clientèles, projets de développement, événements, etc.). La formation aborde le tourisme dans ses multiples facettes mais plus particulièrement sous l'angle de la gestion. Elle vise l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences professionnelles permettant aux intervenants formés d'analyser le secteur touristique national et international, de gérer des entreprises de services touristiques, en termes de qualité, d'efficacité et de productivité et de faire preuve d'aptitudes personnelles (autonomie, leadership, communication, etc.) et méthodologiques reliées au milieu touristique.

Une familiarisation avec le milieu du travail par l'entremise de travaux pratiques et d'un stage permet aux étudiants une meilleure intégration à ce milieu.

CONDITIONS D'ADMISSION

Connaissance du français :

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions particulières d'admission :

Pour être admissibles à ce cheminement, les étudiants de l'ITHQ devront satisfaire aux deux conditions suivantes :

- avoir terminé la deuxième année du DEC en techniques de tourisme ;
- obtenir le DEC en techniques de tourisme au plus tard dans les douze mois suivant la première inscription.

Critère de sélection : Cote de rendement au collégial d'au moins 23 basée sur quatre trimestres à l'ITHQ.

De plus, un test de mathématiques doit être réussi ou le cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours universitaires comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Après l'admission conditionnelle : COURS COLLÉGIAUX :

604-VNB-03	Anglais des affaires (niveau avancé)
ou	
604-VNC-03	Anglais des affaires (niveau bilingue)
601-VNA-04	Production de discours oraux et écrits
107-505-HQ	Soins d'urgence
414-165-HQ	Projet touristique
414-166-HQ	Projet touristique : outils de promotion
34-VNA-03	Éthique
414-170-HQ	Activité d'intégration en entreprise (stage) (mars et avril à temps partiel ; mai à temps plein).

COURS UNIVERSITAIRES :

Tronc commun (3 cours, 9 crédits) :

DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
EUT1107	Tourisme et société
EUT5020	Droit du tourisme (EUT1023)

Concentration tourisme

COM1065	Relations de presse
EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1023 ; MET2100)

Note : dans ce cheminement, le cours DSA5327 exige comme préalable DSA3315 mais les étudiants du cheminement obtiennent l'équivalence pour ce cours ; le cours EUT4138 exige comme préalable MET2100, qui devra être suivi par la suite, et EUT1023 dont les étudiants obtiennent l'équivalence pour ce cours.

Après la réussite de l'épreuve synthèse de DEC, le tronc commun et la concentration ne comportent que des cours universitaires et sont effectués sur le nombre d'années requises par le statut d'études à temps plein ou à temps partiel.

Après l'admission définitive :

TRONC COMMUN (12 cours, 36 crédits)

DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA5322	Gestion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
EUT3107	Prévision et prospective du tourisme (ECO1300 ; EUT4108)
EUT4108	Méthodologie de la recherche en tourisme I (MAT2080)
EUT4140	Technologie, distribution et transports (DSA3315 ; EUT1023)
GHR3001	Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET5333	Gestion de l'exploitation et de la qualité dans les services touristiques (MET2100)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

un cours libre (3 crédits).

COURS DE CONCENTRATION EN TOURISME

sept cours choisis comme suit (21 crédits)

• les deux cours suivants :

DSA5332	Développement, gestion et mise en marché des produits touristiques (DSA3315 ; EUT4108 ; EUT4138 ou MET3222 ; GHR3001)
EUT5105	Méthodologie de la recherche en tourisme II (EUT4108)

• un cours parmi les suivants :

DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
EUT5030	Séminaire sur les politiques et les stratégies des entreprises touristiques (MET2100 ; SCO1200)

• deux ou trois cours parmi les suivants, selon le choix de l'activité d'intégration :

DSA4700	Gestion internationale et cultures
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
ECO2043	Économie et tourisme (ECO1300)
EUT5104	Environnements administratifs et politiques du tourisme (EUT1023)
EUT5108	Tourisme et aménagement (EUT1023 ; GEO2171)
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5110	Écotourisme et espaces naturels
EUT5111	Patrimoine touristique
ORH5435	Introduction à la convention collective

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

un ou deux cours choisis dans l'un des blocs A, B, C ou D constituant une activité d'intégration (3 ou 6 crédits)

• A. École de formation à l'étranger

ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)

• B. Projet d'études internationales

ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)

• C. Stage

ESG5590	Stage en gestion du tourisme (0 cr.) (EUT4108)
ESG6591	Rapport de stage en gestion du tourisme (ESG5590)

• D. Activité de synthèse

EUT6980	Activité de synthèse en tourisme (EUT4108)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Un cours du programme ou son équivalent, doit être suivi en anglais dans une autre université.
- Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat. Ainsi, il est vivement conseillé de s'inscrire au test ou à un cours d'anglais au tout début du cheminement dans le programme.
- Pour s'inscrire à l'activité d'intégration, il faut avoir réussi trente crédits universitaires du programme après l'admission définitive, dont le cours EUT4108, trois crédits dans la concentration, et avoir satisfait à l'exigence linguistique de l'anglais.
- Pour s'inscrire au stage, il faut en outre avoir complété 400 heures de travail dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration.
- L'accès au stage peut être limité pour un trimestre donné ; si une sélection est nécessaire, elle sera établie à partir de la moyenne cumulative. Le stage est obligatoire dans le cadre du régime coopératif mais ne comporte pas de crédit tout en étant un préalable nécessaire au cours Rapport de stage (ESG5590), 3 crédits.

BACCALaurÉAT EN SCIENCES

COMPTABLES 7119-7219-7419

Ce programme comporte trois concentrations :

- concentration expertise comptable (CA) : code 7119
- concentration performance financière (CGA) : code 7219
- et concentration comptabilité de management (CMA) : code 7419.

Le diplôme émis aux finissants du programme, avec concentration «comptabilité de management» fera mention de cette concentration.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à assurer aux étudiants une formation leur permettant de maîtriser les théories et les pratiques dans des domaines d'intervention de l'expert-comptable, notamment la comptabilité financière, la comptabilité de management, la fiscalité, la gestion financière et les systèmes d'information. Plusieurs cours du programme traitent des défis de la mondialisation ainsi que des considérations éthiques dans le domaine des affaires. L'analyse critique est favorisée par l'utilisation d'études de cas tout au long du programme. Enfin, ce programme prévoit des activités qui visent un arrimage efficace avec les études collégiales et qui permettent une intégration progressive des connaissances.

Expertise comptable (CA)

Ce programme est conçu de façon à dispenser une formation préparant à développer une expertise en gestion financière, en certification, en fiscalité et dans d'autres domaines spécialisés. Ce programme répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables agréés du Québec et doit être complété par un ensemble de trente crédits de deuxième cycle offerts dans le cadre du diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables.

Performance financière (CGA)

Ce programme est conçu de façon à dispenser une formation préparant à développer une expertise dans des domaines variés tels que la fiscalité, la comptabilité financière, la vérification et la finance. Ce programme est particulièrement approprié pour ceux qui se présentent aux examens de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA).

Comptabilité de management (CMA)

Ce programme est conçu de façon à dispenser une formation préparant à oeuvrer dans le secteur de la comptabilité de management. L'accent est mis sur la prise de décision, la mise en application des systèmes d'information, la protection de l'information et de l'actif de l'entreprise et la préparation de rapports internes et externes. Ce programme est particulièrement approprié pour ceux qui se présentent aux examens de l'Ordre des comptables en management accrédités (CMA).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 300 ; Hiver : 150

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Bases d'admission :

Base DEC

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences humaines, en sciences, lettres et arts ou en techniques administratives ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à quinze crédits (cinq cours) pour les détenteurs d'un DEC en techniques administratives ou autres DEC techniques jugés appropriés.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine de la comptabilité.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,5/4,3 est exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002, dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Méthodes et critères de sélection

Sélection - Base DEC

Cote de rendement : 100 %.

Sélection - Base Expérience

Expérience pertinente attestée : 100 %.

Sélection - Bases Études universitaires et Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

les dix cours de tronc commun aux BAA choisis comme suit (30 crédits) :

DSA3300	Marketing
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO3514	Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC) (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO4543	Gestion financière d'entreprises I (SCO2000 ou SCO3443)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ORH1163	Comportement organisationnel
ou	
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Notes concernant certains cours du tronc commun :

DSA3300 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours DSA3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

JUR1031 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours EUT5020 ou le cours ORH1620 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET4261 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5333 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

SCO3514 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours EUT4140 ou le cours MET5200 ou le cours ORH6128 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

SCO4543 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours DSA3500 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

ORH1163 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ESG1113 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

les onze cours communs obligatoires du programme (33 crédits) :

ESG1201	Intégration institutionnelle, disciplinaire et professionnelle
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO3210	États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
SCO3512	Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO4200	États financiers : regroupements et organismes sociaux (SCO3210)
SCO4522	Impôts sur le revenu I (SCO2200 ; SCO3512)
SCO4524	Contrôle interne (SCO3200)
SCO5200	Information financière : sujets spéciaux (SCO3210 ; SCO4522)
SCO5543	Gestion financière d'entreprises II (SCO4543 ou DSA3500)

CONCENTRATION EXPERTISE COMPTABLE (CA) : code 7119**huit cours choisis comme suit (24 crédits) :****les sept cours suivants :**

SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4533	Comptabilité administrative (SCO3443)
SCO5532	Impôts sur le revenu II (SCO4522)
SCO5534	Attestation des informations financières (SCO4524)
SCO6200	Sujets d'actualité (SCO3210)
SCO6543	Comptabilité pour planification financière stratégique (SCO5543 ou DSA5570)
SCO6544	Attestation : sujets spéciaux (SCO5534)

un cours parmi les suivants :

ESG600X	Projets spéciaux
ou	
ESG5280	Activité de synthèse en sciences comptables
ou	
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210 ; SCO3443 ; SCO4543)

CONCENTRATION PERFORMANCE FINANCIÈRE (CGA) : code 7219**huit cours choisis comme suit (24 crédits) :****les six cours suivants :**

SCO4533	Comptabilité administrative (SCO3443)
SCO5532	Impôts sur le revenu II (SCO4522)
SCO5534	Attestation des informations financières (SCO4524)
SCO6200	Sujets d'actualité (SCO3210)
SCO6543	Comptabilité pour planification financière stratégique (SCO5543 ou DSA5570)
SCO6544	Attestation : sujets spéciaux (SCO5534)

un cours parmi les suivants :

ESG600X	Projets spéciaux
ou	
ESG5280	Activité de synthèse en sciences comptables
ou	
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210 ; SCO3443 ; SCO4543)

un cours au choix.**CONCENTRATION COMPTABILITÉ DE MANAGEMENT (CMA) : code 7419****huit cours choisis comme suit (24 crédits) :****les six cours suivants :**

DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4432	La prise en compte de l'environnement (SCO1200)
SCO4443	Comptabilité de management II (SCO3443)
SCO5443	Comptabilité de management III (SCO4443)
SCO6410	Activités de synthèse (SCO5200)

un cours parmi les suivants :

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
SCO6290	Projets d'intégration en sciences comptables

Note : Pour suivre le cours SCO6290, il faut avoir réussi 60 crédits du programme.

un cours parmi les suivants :

ESG600X	Projets spéciaux
ou	
ESG5290	Stage en comptabilité de management

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire mais est fortement recommandé. L'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Les étudiants qui s'orientent vers l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA) doivent compléter le programme de formation professionnelle de dix cours (30 crédits) prévus au Diplôme d'études supérieures en sciences comptables.

Nombre minimal de crédits obtenus à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

BACCALAURÉAT EN URBANISME**7828-7628****MAJEURE EN ÉTUDES URBAINES
CODE À DÉTERMINER**

Le baccalauréat en urbanisme comporte une concentration **formation régulière** (code 7828) et une concentration **formation internationale** (code 7628).

Le nom de la concentration **formation internationale** figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Le baccalauréat en urbanisme donne ouverture au permis délivré par l'Ordre des urbanistes du Québec.

GRADE

Le Baccalauréat en urbanisme mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

La Majeure en études urbaines, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en urbanisme comporte 90 crédits.

La majeure en études urbaines comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le **baccalauréat en urbanisme** transmet une formation professionnelle interdisciplinaire en urbanisme. La formation privilégie l'acquisition des connaissances et des savoir-faire dans les principaux domaines d'intervention de l'urbanisme opérationnel, soit premièrement la gestion municipale de l'aménagement du territoire et du développement urbain et régional et, deuxièmement, le développement de projet d'aménagement physico-spatial de sites particuliers.

Par la multiplicité et l'intégration des connaissances théoriques et des apprentissages pratiques qu'elle transmet, cette formation est conçue de façon à permettre à l'étudiant de choisir, à la fin du programme, entre la pratique professionnelle de l'urbanisme ou la poursuite d'études supérieures, notamment en études urbaines, en aménagement, en environnement, en gestion ou en sciences sociales.

La programmation des cours développe d'abord chez l'étudiant la compétence d'analyser, de diagnostiquer et de synthétiser les problématiques urbaines. Ensuite, l'étudiant acquiert la capacité d'élaborer des politiques, des plans, des programmes et des projets d'aménagement urbain et régional, d'élaborer et d'appliquer des mesures réglementaires de maîtrise de l'occupation des sols, de participer à l'élaboration de concepts de design urbain et de concevoir des processus de consultation et de concertation entre les acteurs du développement et de l'aménagement.

Le programme vise aussi à former des urbanistes capables d'informer et de communiquer avec aisance et professionnalisme, ainsi que d'inscrire harmonieusement leurs interventions dans le réseau complexe de la planification territoriale.

Le programme accorde une place importante à l'apprentissage des nouvelles technologies de l'information appliquées à l'analyse et à la planification urbaine et régionale.

Une concentration «formation internationale» est également offerte afin de mieux préparer les étudiants à l'exercice de leur profession à l'échelle internationale.

La **majeure en études urbaines** offre aux étudiants l'occasion d'acquérir des connaissances théoriques fondamentales et des bases analytiques sur le milieu urbain, sa spécificité, son évolution, sa contribution à la vie sociale, économique et politique des collectivités. Ce programme développe la compréhension des problèmes, des enjeux et des potentiels engendrés par le phénomène urbain,

autant dans ses dimensions physiques que sociales, économiques, historiques, écologiques et juridiques. Il prépare les étudiants à la poursuite d'études supérieures dans le domaine des études urbaines ou des champs connexes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ces programmes ne sont pas contingentés.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Les étudiants admis conditionnellement et n'ayant pas réussi le test d'entrée doivent s'inscrire au cours LIN1002 ; ce cours doit être réussi dans un délai de douze mois suivant la première inscription au programme.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à l'urbanisme ou avoir vécu des expériences démontrant un intérêt pour ce domaine.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée. Après étude du dossier, les candidats admissibles dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourront être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.

BACCALAURÉAT EN URBANISME

les 23 cours obligatoires suivants (72 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1013	Praxis I : méthodes d'analyse socioéconomique du milieu urbain
EUT1014	Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012 ; EUT1014)
EUT1016	Praxis I : méthodes d'analyse sociodémographique du milieu urbain (EUT1013)
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville

Deuxième année

EUT1031	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3018	Méthodes d'interprétation des données en recherche urbaine
EUT3027	Interprétation et représentation cartographique en urbanisme (EUT1014 ; EUT1012)
EUT3111	Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale (EUT1016)
EUT3112	Praxis II : plan d'urbanisme et planification urbaine (EUT3111)

Troisième année

ESG6691	Stage en urbanisme (EUT3111)
EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme
EUT4010	Théories de l'urbanisme
EUT4021	Planification des transports
EUT5011	Praxis III : urbanisme de projet I (EUT1016)
EUT5012	Praxis III : urbanisme de projet II (6 cr.) (EUT5011)

ainsi que les cours suivants, selon que l'étudiant choisit la concentration formation régulière ou formation internationale :

CONCENTRATION «FORMATION RÉGULIÈRE»

trois cours optionnels choisis parmi les suivants (9 crédits) :

(Le descriptif de ces cours ainsi que leurs préalables sont disponibles à l'adresse électronique suivante : www.regis.uqam.ca/Cours/index.html)

DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES1530	Projet de design I
DES2520	Design architectural
DES2530	Projet de design II
DES4520	Design urbain
DES4525	Design international : espace urbain
DSA4980	Éléments d'évaluation
ECO1492	Économie immobilière
EUT3114	Praxis II : inspection municipale
EUT3128	Initiation au logiciel AutoCAD appliqué au dessin urbanistique
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique Latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5010	Le patrimoine bâti urbain
EUT5025	Population, urbanisation et développement
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique
FSM2001	L'être humain et son environnement
GEO2171	Géographie du tourisme
GEO3220	Espace rural et agaire
GEO5112	Réseaux urbains et phénomène métropolitain
GEO6112	Développement urbain et périurbain
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIIIe siècle
HAR1850	L'architecture aux XIXe et XXe siècles
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR3713	Patrimoines et milieux
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4219	Les villes au Moyen-Âge
HIS4440	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4547	Histoire urbaine du Québec et du Canada
HIS4548	Histoire de Montréal
JUR6545	Droit du logement
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4840	Système politique montréalais
POL5910	Politique de l'environnement
SOC1060	Démographie
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC5065	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques, relations interethniques

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

trois cours libres choisis parmi tous ceux offerts par l'Université en dehors du champ de spécialisation de l'urbanisme opérationnel (9 crédits).

CONCENTRATION «FORMATION INTERNATIONALE»

les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement

trois cours optionnels choisis parmi les suivants (9 crédits) :

EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport) (EUT4051)
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique Latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe

MAJEURE EN ÉTUDES URBAINES**Cours à suivre (60 crédits) :****les dix cours suivants (30 crédits) :**

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1031	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3018	Méthodes d'interprétation des données en recherche urbaine
EUT4010	Théories de l'urbanisme
EUT6480	Activité de synthèse

dix cours optionnels choisis parmi les suivants (30 crédits) :

(Le descriptif de ces cours ainsi que leurs préalables sont disponibles à l'adresse électronique suivante : www.regis.uqam.ca/Cours/index.html)

DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES2520	Design architectural
ECO1492	Économie immobilière
EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT4021	Planification des transports
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique Latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5010	Le patrimoine bâti urbain
EUT5025	Population, urbanisation et développement
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique
FSM2001	L'être humain et son environnement
GEO2171	Géographie du tourisme
GEO3220	Espace rural et agricole
GEO5112	Réseaux urbains et phénomène métropolitain
GEO6112	Développement urbain et périurbain
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1850	L'architecture aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR3713	Patrimoines et milieux
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4219	Les villes au Moyen-Âge
HIS4440	Villes et société urbaine aux États-Uni
HIS4547	Histoire urbaine du Québec et du Canada
HIS4548	Histoire de Montréal
JUR6545	Droit du logement
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL5910	Politique de l'environnement
SOC1060	Démographie
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC5065	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

L'étudiant inscrit à la Majeure en études urbaines peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Mineure en étude de la population
- Certificat en études féministes
- Certificat en études interethniques
- Mineure en géographie internationale
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en immobilier
- Mineure en philosophie
- Certificat en science, technologie et société
- Mineure en patrimoine urbain
- Mineure en science politique
- Mineure en sociologie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**Règlements et conseils pédagogiques particuliers****Cheminement pédagogique**

Ces programmes de baccalauréat et de majeure sont offerts à temps complet et à temps partiel, selon des cheminements conseillés par la direction du programme (voir grilles de cheminement à la fin du feuillet).

Parce que certains cours ne sont dispensés qu'au trimestre d'automne, le cheminement à temps complet des étudiants qui débiteront le programme de baccalauréat en urbanisme au trimestre d'hiver pourrait requérir trois ans et demi. Pour les étudiants qui débiteront le programme de majeure en études urbaines au trimestre d'hiver, le cheminement à temps complet pourrait requérir jusqu'à deux ans et demi.

Les étudiants du baccalauréat en urbanisme doivent suivre les cours EUT1012, EUT1013 et EUT1014 en concomitance, pendant le premier trimestre d'automne qui suivra leur inscription. Au premier trimestre d'hiver qui suivra la réussite des trois cours précités, les étudiants devront s'inscrire aux cours EUT1015 et EUT1016.

Reconnaissance d'acquis de formation

Les étudiants inscrits au baccalauréat en urbanisme ou à la majeure en études urbaines et détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement du territoire, d'architecture, de génie civil, d'estimation et évaluation foncière, ou de mécanique du bâtiment, peuvent demander la reconnaissance de certains cours collégiaux prédéterminés par la direction de programme. Selon le programme collégial suivi, cette reconnaissance peut exempter l'étudiant de suivre jusqu'à cinq cours du baccalauréat ou de la majeure. Pour bénéficier de cette mesure, le détenteur du DEC doit avoir obtenu une cote R d'au moins 25,00 ou, si sa cote R est entre 22,00 et 24,99, une note d'au moins 65 % dans le cours collégial susceptible d'être reconnu.

Les étudiants du baccalauréat et de la majeure qui ont réussi, avec une note équivalente à au moins 65 %, un cours de niveau universitaire dans un autre programme, peuvent en obtenir la reconnaissance si, de l'avis de la direction de programme, le contenu est approprié aux objectifs de formation du programme suivi et conforme aux critères en vigueur pour chacune des catégories de cours (obligatoires, optionnels ou libres).

Inscription à plus de quinze crédits

Un étudiant peut s'inscrire à plus de quinze crédits de cours à un même trimestre à la condition que sa moyenne cumulative soit d'au moins 3,2 sur 4,3.

Mise en probation et exclusion

L'étudiant qui obtient six cours ou plus avec les notes E, D ou D+, ou l'étudiant qui échoue à deux reprises le même cours obligatoire, ou l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative inférieure à 2,00 sur 4,30, est mis en probation et bénéficie d'un seul trimestre pour rectifier sa situation, selon les instructions de la direction de programme, conformément aux règlements de l'Université. Si cette condition n'est pas satisfaite dans le délai prescrit, l'étudiant ne peut plus s'inscrire à un cours du baccalauréat ou de la majeure pendant une période de cinq ans.

L'obtention d'une moyenne cumulative finale d'au moins 2,00 sur 4,30 est une condition de diplomation dans tous les programmes de l'UQAM.

Stage professionnel

Dans le baccalauréat, le cours ESG6691 Stage en urbanisme ne peut être suivi avant que l'étudiant n'ait préalablement réussi quinze cours de son cheminement, dont le cours EUT3111.

Activité de synthèse

Dans la majeure en études urbaines, le cours EUT6480 Activité de synthèse ne peut être suivi avant que l'étudiant n'ait préalablement réussi quinze cours de son cheminement.

Proportion minimale de crédits réussis à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Utilisation d'un ordinateur

Dès le premier trimestre du programme, de nombreux cours du programme impliquent l'usage régulier des technologies informatiques et multimédias, tout comme l'exige également la pratique professionnelle de l'urbanisme. Trente jours après le début des cours, chaque étudiant doit donc avoir à sa disposition un ordinateur personnel.

MINEURE EN ÉTUDES URBAINES CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Cette mineure permet aux étudiants déjà inscrits à des majeures d'acquérir des connaissances fondamentales pour analyser et comprendre de manière intégrée le phénomène urbain. La mineure en études urbaines explore la dynamique plurielle de la ville avec un regard multidisciplinaire et permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des questions urbaines abordées préalablement dans son programme de majeure.

CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure n'est pas contingenté.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à l'urbanisme ou avoir vécu des expériences démontrant un intérêt pour ce domaine.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée. Après étude du dossier, les candidats admissibles dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourront être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits).

Les six cours (18 crédits) suivants :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1031	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT4010	Théories de l'urbanisme

Quatre cours (12 crédits) choisis parmi les suivants, dans au moins deux blocs différents :

Environnement

DES1520	Introduction au design de l'environnement
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
FSM2001	L'être humain et son environnement
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL5910	Politique de l'environnement

Monde urbain

EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique Latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5025	Population, urbanisation et développement
GEO5112	Réseaux urbains et phénomène métropolitain
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIIIe siècle

HAR1850	L'architecture aux XIXe et XXe siècles
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4219	Les villes au Moyen-Âge
HIS4440	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4547	Histoire urbaine du Québec et du Canada
SOC1060	Démographie
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC5060	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

Tourisme urbain

EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique
GEO2171	Géographie du tourisme

Vie politique urbaine

POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais

ou tout cours choisi en accord avec la direction de programme

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Ce programme peut être suivi à temps complet si les cours sont offerts pendant la période visée.

MINEURE EN PATRIMOINE URBAIN CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Cette mineure offre aux étudiants l'occasion d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques fondamentales en histoire urbaine, en urbanisme et en histoire de l'art. Elle leur permet de maîtriser la spécificité du patrimoine urbain comme création culturelle d'une société ; de comprendre les instruments de planification et de réglementation urbanistiques et les outils de gestion applicables au cadre bâti à valeur patrimoniale ; de se familiariser avec les différentes solutions applicables à la réadaptation et la réutilisation du patrimoine bâti urbain.

CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure n'est pas contingenté.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à l'urbanisme ou avoir vécu des expériences démontrant un intérêt pour ce domaine.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée. Après étude du dossier, les candidats admissibles dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourront être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012 ; EUT1014)
HAR1850	L'architecture aux XIXe et XXe siècles
HAR3832	Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal

l'un des deux cours suivants (3 crédits) :

EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole

deux cours choisis dans la liste suivante (6 crédits) :

EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme
EUT5108	Tourisme et aménagement (EUT1023 ; GEO2171)
EUT5111	Patrimoine touristique
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR3713	Patrimoines et milieux

deux cours choisis dans la liste suivante (6 crédits) :

EUT1021	Histoire de la ville
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIIIe siècle
HAR3834	L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4440	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4547	Histoire urbaine du Québec et du Canada
HIS4548	Histoire de Montréal

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Ce programme peut être suivi à temps complet si les cours sont offerts pendant la période visée.

MINEURE EN URBANISME OPÉRATIONNEL
CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

OBJECTIFS

La mineure en urbanisme opérationnel offre aux étudiants l'occasion d'acquérir la maîtrise des méthodes et des outils permettant d'analyser les milieux urbains et de diagnostiquer leurs problèmes et leurs potentiels d'ordre morphologique, architectural, environnemental, socioéconomique et sociodémographique. Le programme familiarise ensuite les étudiants avec les méthodes de la planification urbaine et régionale, c'est-à-dire les procédés d'élaboration des instruments de développement, de régulation et de maîtrise de l'occupation des sols que sont les schémas d'aménagement régionaux, les plans et les règlements d'urbanisme locaux.

CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure n'est pas contingenté.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à l'urbanisme ou avoir vécu des expériences démontrant un intérêt pour ce domaine.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée. Après étude du dossier, les candidats admissibles dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourront être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1013	Praxis I : méthodes d'analyse socioéconomique du milieu urbain
EUT1014	Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012 ; EUT1014)
EUT1016	Praxis I : méthodes d'analyse sociodémographique du milieu urbain (EUT1013)

l'une des deux options suivantes (9 crédits) :

• Option A : Urbanisme de gestion municipale du territoire

EUT3111	Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale (EUT1016)
EUT3112	Praxis II : plan d'urbanisme et planification urbaine (EUT3111)
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme

• Option B : Urbanisme de développement de projet

EUT5011	Praxis III : urbanisme de projet I (EUT1016)
EUT5012	Praxis III : urbanisme de projet II (6 cr.) (EUT5011)

deux cours choisis dans la liste suivante (6 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT3111	Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale (EUT1016)
EUT3112	Praxis II : plan d'urbanisme et planification urbaine (EUT3111)
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme
EUT3027	Interprétation et représentation cartographique en urbanisme (EUT1014 ; EUT1012)
EUT4021	Planification des transports
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT5011	Praxis III : urbanisme de projet I (EUT1016)
EUT5012	Praxis III : urbanisme de projet II (6 cr.) (EUT5011)
EUT6027	Systèmes d'information urbaine à référence spatiale
EUT6470	Projets dirigés (EUT3113)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel, selon des cheminements déterminés par la direction du programme.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel, selon des cheminements déterminés par la direction du programme.

Les cours EUT1012, EUT1013 et EUT1014 ne sont habituellement dispensés qu'au trimestre d'automne. Ils doivent être suivis pendant le premier trimestre d'automne qui suivra l'inscription de l'étudiant. Afin de favoriser une démarche pédagogique intégrée, il est exigé que les étudiants suivent les cours EUT1012, EUT1013 et EUT1014 en concomitance, au même trimestre d'automne. Pour les mêmes raisons, les cours EUT1015 et EUT1016 doivent être suivis en concomitance, au cours du premier trimestre d'hiver qui suivra la réussite des cours EUT1012, EUT1013 et EUT1014.

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION 4122

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme de certificat en administration vise la formation de gestionnaires généralistes, sensibilisés à tous les domaines fondamentaux de l'administration.

À cette fin, il propose à l'étudiant une vision systémique du travail managérial et l'initie aux objectifs, langage et outils de la gestion des grandes fonctions de l'entreprise ; opérations, personnel, marketing et finance. Il amène également l'étudiant à prendre conscience et à tenir compte de la dimension humaine de la gestion et à acquérir une connaissance fonctionnelle du langage comptable et du langage statistique. Enfin, il familiarise l'étudiant avec l'environnement externe de l'organisation principalement sous ses dimensions socioéconomique et juridique.

Le programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation fondamentale et générale en gestion et ne vise donc pas prioritairement l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécialisées immédiatement applicables en milieu organisationnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale est exigée.
Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans à temps complet ou l'équivalent, en entreprise. Le candidat adulte admissible en vertu de l'expérience mais non admissible sur la base des études universitaires, qui n'a pas réussi cinq cours (15 crédits) et plus dans un programme universitaire à l'intérieur des cinq dernières années, doit suivre le cours d'appoint ORH1002 (hors programme) durant le premier trimestre. Tous les candidats admissibles seront admis conditionnellement à la passation d'un test de connaissances générales et d'un test de scolarités.

Pour tous les candidats admissibles

Les candidats admissibles, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques, peuvent être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Ce certificat devrait être considéré comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettent de mieux planifier le cheminement conforme. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie A** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié en français OU en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1^{er} cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours suivants (30 crédits) :

DSA1500	Concepts élémentaires de finance (SCO1080 ou SCO1200)
ou le cours	
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA3300	Marketing
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
Note : DSA3500 : voir règlement pédagogique.	

Liste de cours de substitution

Les cours du programme ayant été réussis dans un certificat menant au B.A.A. ou au B.Sc.G. devront être remplacés par des cours figurant dans la liste ci-dessous :

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1061	Économie du Québec
ECO2400	Analyse macroéconomique
ESG600X	Projets spéciaux
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
MET1111	Théories de l'organisation
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)

MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255 ; MET2100)
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH2100	Entreprise et société
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)
POL1600	Politique au Canada et au Québec

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de certificats.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- L'étudiant désirant obtenir le B.A.A. doit suivre le cours DSA3500 dans ce programme. Le cours DSA1500 ne rencontrera pas les exigences de ce grade.
- L'étudiant admis conditionnellement à la réussite du cours (ou du test) MAT1002 doit remplir cette exigence avant de suivre le cours MAT2080.

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION DE SERVICES

**4480-4494-4495-4580
4585-4587-4680-4681**

Ce programme comporte les codes suivants :

- 4480 : code général.
- 4494 : s'adresse aux candidats de l'Association des Directeurs de crédit de Montréal Inc.
- 4495 : s'adresse aux candidats provenant du domaine coopératif.
- 4580 : s'adresse aux officiers de police de la CUM (non offert actuellement).
- 4585 : s'adresse aux candidats oeuvrant dans le domaine des transports.
- 4587 : s'adresse aux candidats oeuvrant en assurance de dommages.
- 4680 : s'adresse aux candidats en provenance de l'Hydro-Québec.
- 4681 : s'adresse aux candidats en gestion des services de garde.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme veut répondre à des besoins de perfectionnement du personnel d'entreprises de services. Il vise d'abord à permettre à l'étudiant de compléter ses connaissances de base dans le domaine de la gestion d'entreprises et de parfaire ses connaissances et habiletés dans le domaine des services où son entreprise oeuvre.

De façon plus spécifique, ce programme vise la formation de gestionnaires qui, par une meilleure compréhension de l'entreprise, seront aptes à gérer les ressources humaines et le changement, le marché et la force de vente, les ressources financières et les portefeuilles ainsi que les opérations de leur secteur d'activité. Ce programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de divers instituts et associations professionnelles.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et occuper ou avoir occupé pendant au moins un an à temps plein, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant deux ans, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi ;

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise et occuper ou avoir occupé pendant au moins un an à temps plein, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années de scolarité (1) ou l'équivalent et occuper ou avoir occupé pendant au moins un an à temps plein, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarques

- Pour obtenir le titre de courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.) l'étudiant doit avoir réussi, en plus, les cours du *Certificat en assurance et produits financiers* reliés au cheminement du courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.)
- L'activité d'immersion ORH1002 Gestion du travail intellectuel et de la vie professionnelle (hors programme) peut être exigée des étudiants si l'étude du dossier à l'admission identifie des lacunes à combler dans la préparation aux études universitaires.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Ce certificat devrait être considéré comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettent de mieux planifier le cheminement conforme. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1^{er} cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tous les étudiants doivent suivre les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

ECO1045	Environnement économique et marchés financiers
ou le cours	
ECO2400	Analyse macroéconomique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ou le cours	
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Note : **Selon le cheminement qui lui est proposé**, l'étudiant doit suivre un cours dans chacun des blocs obligatoires suivants :
MET2100 ou MET1105 ; ECO1045 ou ECO2400.

Sept cours à option choisis comme suit (21 crédits) :

Cheminement pour la gestion d'entreprise (4480)

sept cours choisis dans la liste des cours au choix du programme.

Cheminement pour l'Association des Directeurs de crédit de Montréal Inc. (4494)

le cours suivant :

JUR1031	Introduction au droit des affaires

six cours choisis parmi les suivants :

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DSA2521	Analyse de l'information financière et gestion du crédit (SCO1005 ou SCO1200)
DSA3305	Marketing de services bancaires
DSA3550	Recouvrement (gestion des comptes)
DSA5310	Gestion du marché et de la force de vente dans les services financiers (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Cheminement pour la gestion coopérative (4495)

les sept cours suivants :

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DSA3305	Marketing de services bancaires
DSA4255	Gestion d'un portefeuille de prêts
DSA5310	Gestion du marché et de la force de vente dans les services financiers (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
MET4265	Gestion des opérations et des technologies dans les services financiers
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH3101	Principes de gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale
ou le cours	
ORH5610	Gestion du changement

Cheminement pour la gestion du transport routier (4585)

les sept cours suivants :

DSA3205	Marketing des services de transport
ou le cours	
DSA3300	Marketing
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET5211	Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier
MET5235	Logistique
MET5800	Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique
MET6211	Prix de revient en transport routier
MET6212	Analyse de l'environnement légal et économique du transport routier

Cheminement pour les gestionnaires en assurance de dommages menant au titre de courtier d'assurance agréé (4587)

les cinq cours suivants :

DSA5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
MAT2080	Méthodes statistiques
MET5700	Entrepreneurship (MET2100 ; SCO1005 ou SCO1200 ; DSA3300 ou DSA3205 ou DSA3305 ou DSA5335)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2150	Introduction au leadership

deux cours parmi les suivants :

DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
MET4265	Gestion des opérations et des technologies dans les services financiers
ORH3630	Fondements en formation et en perfectionnement (ORH1600)

Cheminement pour la formation en gestion des candidats de l'Hydro-Québec (4680)

un ou deux cours dans chacun des blocs suivants :

ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2150	Introduction au leadership
OU	
DSA3300	Marketing
DSA5340	Marketing de services (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
MET2110	La conduite des affaires
MET4230	Productivité et qualité dans les services
OU	
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
OU	
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH5610	Gestion du changement
OU	
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET5700	Entrepreneurship (MET2100 ; SCO1005 ou SCO1200 ; DSA3300 ou DSA3205 ou DSA3305 ou DSA5335)

Cheminement en gestion des services de garde (4681)

les six cours suivants :

DID1000	Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)
ou le cours	
ASS1402	Service de garde, famille et société
FPE1020	Les services de garde au Québec
FFM3800	Projet en gestion des services de garde
MET1001	Éléments de gestion des entreprises
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

un cours parmi les suivants :

DSA3300	Marketing
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2150	Introduction au leadership

Liste des cours au choix

ASS1402	Service de garde, famille et société
COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DID1000	Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)
DSA2521	Analyse de l'information financière et gestion du crédit (SCO1005 ou SCO1200)
DSA2530	Conseils en orientation financière
DSA2540	Planification financière personnelle
DSA3205	Marketing des services de transport
ou le cours	
DSA3300	Marketing
ou le cours	
DSA3305	Marketing de services bancaires
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA3512	Financement des coopératives
DSA3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
DSA3550	Recouvrement (gestion des comptes)
DSA4255	Gestion d'un portefeuille de prêts
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5334	Aspects marketing du commerce électronique (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
DSA5340	Marketing de services (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))

ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
FPE1020	Les services de garde au Québec
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
JUR1031	Introduction au droit des affaires
LIT1000	Stylistique du français administratif et commercial
MAT2080	Méthodes statistiques
MET1001	Éléments de gestion des entreprises
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET2110	La conduite des affaires
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET4265	Gestion des opérations et des technologies dans les services financiers
MET5211	Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier
MET5235	Logistique
MET5700	Entrepreneurship (MET2100 ; SCO1005 ou SCO1200 ; DSA3300 ou DSA3205 ou DSA3305 ou DSA5335)
MET5800	Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique
MET6211	Prix de revient en transport routier
MET6212	Analyse de l'environnement légal et économique du transport routier
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2150	Introduction au leadership
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH3101	Principes de gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale
ORH3630	Fondements en formation et en perfectionnement (ORH1600)
ORH5610	Gestion du changement
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou DSA3500 ou DSA3515)

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours DSA5100 et MET5700 ne peuvent être suivis qu'en fin de programme. Dans ce programme, le cours SCO1200 peut faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis sur la base de l'expérience professionnelle.

Sur autorisation de la direction du programme, les cours suivants peuvent être suivis en formation à distance : MET2100, ORH1163 et ORH1600.

CERTIFICAT EN ASSURANCE ET PRODUITS FINANCIERS

4832-4835-4837-4852-4853

Notes :

Les concentrations suivantes de ce programme sont offertes, par extension, à l'Université du Québec à Rimouski :

- assurance de personnes (4832)
- courtage (4835)
- gestion des risques et gestion d'entreprise (4852)
- expertise de sinistres en assurance de dommages (4853).

Ce programme comporte les concentrations suivantes :

- assurance de personnes (4832)
- courtage (4835)
- gestion des risques et gestion d'entreprise (4852)
- courtage d'assurance de dommages (4837)
- expertise de sinistres en assurance de dommages (4853).

Ce programme répond aux exigences de formation des associations professionnelles en cause et à condition de respecter le cheminement obligatoire publié par chacune d'elles, les étudiants pourront obtenir les désignations suivantes :

- Assureur-vie agréé décerné par la Chambre de la sécurité financière ;
- Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation Gestion des risques, Gestion d'entreprise, Règlement des sinistres ou Courtage ;
- Courtier d'assurance agréé décerné par la Chambre de l'assurance de dommages ;
- Diplôme du Programme canadien de gestion des risques.

Pour obtenir le titre d'assureur-vie agréé (A.V.A.), l'étudiant doit avoir réussi les cours du certificat en planification financière.

Pour obtenir le titre de courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.), l'étudiant doit avoir réussi les cours du certificat en administration de services reliés au cheminement pour gestionnaire en assurance de dommages.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à perfectionner les personnes oeuvrant dans les entreprises d'assurance et des services financiers, notamment ceux qui ont ou qui auront à intervenir dans le secteur financier comme représentants, gestionnaires et conseillers.

Le cheminement en *assurance de personnes* vise à perfectionner les représentants en assurance de personnes des compagnies d'assurance et des institutions de dépôts. Le programme permet de développer chez l'étudiant la capacité d'analyser les besoins financiers du client autant en assurance qu'en produits financiers. Il permet aussi à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de représentant d'assurance de personnes. Plus spécifiquement, ce programme développe chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec un client, d'analyser ses besoins, d'analyser sa situation financière et d'établir sa planification successorale afin de recommander le produit d'assurance et le produit financier approprié.

Pour les représentants en assurance de dommages (agents, courtiers) tout comme pour les gestionnaires de risque, le programme permet de développer chez l'étudiant la capacité : d'analyser le risque ; d'évaluer les différentes causes de risque ; de contrôler et de financer le risque.

Pour les experts en sinistre, le programme permet de développer chez l'étudiant une meilleure compréhension des principes de droit relatif aux délits et aux quasi-délits, à la preuve et au conflit des lois, ainsi que la capacité d'appliquer ces principes à des fins de règlement des sinistres. Le programme permet également à l'étudiant de développer sa capacité de négocier le règlement équitable d'un sinistre.

Le programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de divers instituts et associations professionnelles et il conduit toujours à un titre ou une désignation professionnelle ; le cas échéant, il s'agit de se référer au cheminement de formation approprié.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

Remarque

Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque

Tout candidat doit communiquer avec l'association professionnelle en cause et ce, dès son admission au programme s'il aspire à l'une ou l'autre des désignations professionnelles.

Remarque concernant toutes les bases d'admission

Le candidat admis au cheminement en assurance de personnes à qui il manque un ou deux des cours suivants DSA2515 ou DSA5451 *Retraite : aspects financiers* et DSA3530 *Fonds d'investissement et produits financiers* I pourra être admis conditionnellement à la réussite de ce ou ces cours.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Ce certificat devrait être considéré comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettront de mieux planifier le cheminement conforme. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1er certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1er cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tous les étudiants doivent suivre les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
ECO1045 ou le cours ECO2400	Environnement économique et marchés financiers
SCO1200	Analyse macroéconomique
	Introduction aux sciences comptables

sept cours choisis comme suit (21 crédits) :

Cheminement pour l'obtention du titre d'Assureur-vie agréé (A.V.A.) (4832)

les six cours suivants :

ACT4545	Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (DSA2515 ou DSA5451))
DSA5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
JUR3225	Droit des assurances de personnes
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
SCO4540	Planification successorale (SCO5322 ou ACT4545)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

un cours parmi les suivants :

DSA4510	Typologie des produits financiers II (DSA3525 ou DSA3526 ou DSA3530)
DSA4920	Approfondissement des régimes d'assurances collectives
DSA4930	Approfondissement des régimes d'assurance invalidité

Cheminement pour l'obtention du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.) (4837)

les sept cours suivants :

DSA3151	Financement des risques
DSA5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3130	Structure du processus de gestion des risques
MET3141	Contrôle des risques
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Cheminement pour l'obtention du Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation gestion des risques (4852) et du diplôme du Programme canadien de gestion des risques de l'Association des gestionnaires de risques et d'assurance du Québec (4852)

les sept cours suivants :

DSA3151	Financement des risques
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3130	Structure du processus de gestion des risques
MET3141	Contrôle des risques

Cheminement pour l'obtention du Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation gestion d'entreprise (4852)

les six cours suivants :

DSA3300	Marketing
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1163	Comportement organisationnel

un cours parmi les suivants :

DSA3151	Financement des risques
MET3130	Structure du processus de gestion des risques
MET3141	Contrôle des risques

Cheminement pour l'obtention du Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation règlement des sinistres (4853)

les septcours suivants :

DSA3815	Stratégie et techniques de négociation du règlement de sinistres
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
JUR1060	Délits et quasi-délits
JUR1061	Preuves testimoniales
JUR1062	Conflits des lois
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

Cheminement pour l'obtention du Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation courtage (4835)

les six cours suivants :

DSA3300	Marketing
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique

JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3130	Structure du processus de gestion des risques

un cours choisi dans la liste des cours au choix du programme.

Liste des cours au choix

ACT2025	Mathématiques financières I
ACT3030	Mathématiques actuarielles I (ACT1021 ou DSA5401 ; ACT2025 ; MAT2070)
ACT4545	Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (DSA2515 ou DSA5451))
DSA1162	Gestion de la relation de vente
ou le cours	
ORH1163	Comportement organisationnel
DSA3151	Financement des risques
DSA3300	Marketing
DSA3815	Stratégie et techniques de négociation du règlement de sinistres
DSA4510	Typologie des produits financiers II (DSA3525 ou DSA3526 ou DSA3530)
DSA4920	Approfondissement des régimes d'assurances collectives
DSA4930	Approfondissement des régimes d'assurance invalidité
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
DSA5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
JUR1060	Délits et quasi-délits
JUR1061	Preuves testimoniales
JUR1062	Conflits des lois
JUR3225	Droit des assurances de personnes
MET1532	Modélisation avec le chiffrier
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3130	Structure du processus de gestion des risques
MET3141	Contrôle des risques
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO4540	Planification successorale (SCO5322 ou ACT4545)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Selon le cheminement qui lui est proposé, l'étudiant doit suivre un des deux cours suivants : ECO1045 ou ECO2400.
- L'étudiant qui n'a pas au moins deux années d'expérience dans le domaine des assurances doit suivre le cours MET3130 avant les cours MET3141 et DSA3151.

CERTIFICAT EN COMMERCE INTERNATIONAL

4423

Le nom de la concentration Carrière internationale figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme de certificat en commerce international vise à donner une formation à la fois théorique et pratique dans le domaine du commerce international à une clientèle déjà en exercice ou ayant déjà une formation à la fois de base (ex. : certificat en administration) et spécialisée en gestion (ex. : certificat en finance). Le programme veut répondre aux besoins des organisations privées ou publiques transigeant au niveau international en formant les étudiants aux activités d'exportation de produits et de services. Il traite notamment des stratégies commerciales des entreprises québécoises avec leurs principaux partenaires, des grands blocs économiques, du développement de marchés internationaux, des négociations commerciales internationales et de l'importance des facteurs socioculturels lors de ces négociations. Le programme permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en gestion des échanges commerciaux internationaux au niveau de la stratégie, du financement, du marketing, des aspects légaux et de l'économie. Le programme vise également à donner à l'étudiant une formation pratique en commerce international en lui permettant de maîtriser les aspects techniques menant à l'exportation de produits et de services et, dans une moindre mesure, à leur importation.

Le programme a aussi pour objectif le développement d'habiletés en gestion des transactions commerciales internationales, en relations interculturelles et en communication orale et écrite.

À la fin des études, l'étudiant sera capable de faire une lecture critique du contexte et de la dynamique des relations commerciales internationales, d'en déceler les opportunités et d'adopter les stratégies d'intervention appropriées. Sensibilisé à d'autres cultures commerciales, l'étudiant pourra ainsi s'y adapter.

Objectifs spécifiques à la concentration Carrière internationale

Ce programme comporte un profil Carrière internationale dans le cadre duquel un certain nombre de cours et d'activités éducatives spécifiques devront être satisfaits pour qu'une **mention apparaisse sur le diplôme de certificat en commerce international** délivré au terme de ses études. Les précisions quant à ce profil sont présentées dans la section des Règlements pédagogiques particuliers.

Le profil Carrière internationale a pour objectif de donner la formation nécessaire au développement des compétences linguistiques et pratiques en contexte international de l'étudiant qui désire évoluer sur le marché du travail outre-mer ou effectuer différentes missions en sol étranger pour les besoins de son travail.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

L'offre de cours de ce programme ne permet pas de le compléter en deux trimestres.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Aucune admission sur cette base.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi 51 crédits en sciences de la gestion d'une université québécoise lors de la première inscription avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être détenteur d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

ou

Base Expérience

1. Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans à temps complet en tant que gestionnaire responsable de transactions internationales (poste administratif ou de direction) dans une entreprise.
2. Avoir réussi les cours universitaires préalables avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3.

Pour tous les candidats admissibles

- Connaissances en mathématiques

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

- Réussite de cours préalables

L'étudiant devra avoir réussi, avant le premier trimestre, les cours suivants ou leur équivalent : MET2100, DSA3300, DSA3500, ECO1300 ou ECO2400 ou SCO1200. L'étudiant à qui il manque un ou deux de ces cinq cours pourra être admis conditionnellement à la réussite de ce ou ces cours. L'étudiant qui doit suivre et réussir plus de deux cours d'appoint ne peut être admis au programme.

- Maîtrise de l'anglais

Les étudiants qui ne sont pas inscrits au baccalauréat par cumul de certificats seront tenus de réussir un test d'anglais comme condition de diplomation. Les étudiants inscrits au baccalauréat par cumul de certificats devront satisfaire à l'exigence de la maîtrise de l'anglais dans le cadre de ce programme.

Sera dispensé de passer le test d'anglais de l'Université :

- l'étudiant qui présentera un diplôme d'études collégiales (DEC) ou universitaires provenant d'une institution d'enseignement anglophone reconnue ;
- l'étudiant qui présentera une attestation de réussite du Test of English as a Foreign Language (TOEFL) avec un score de 550 et plus (version papier) ou 213 et plus (version électronique).

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Ce certificat devrait être considéré comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettent de mieux planifier le cheminement conforme. L'étudiant doit remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi du grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Ce formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon des combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la Politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1^{er} cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les étudiants qui réalisent le profil Carrière internationale doivent suivre deux cours de langue comme cours au choix. À cet effet, ils sont priés de se référer au chapitre Règlements pédagogiques particuliers.

les huit cours suivants (24 crédits) :

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSA4700	Gestion internationale et cultures
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5580	Finance multinationale (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
DSA6102	Direction générale (DSA5100)
DSA6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)

DSA6720	Aspects pratiques du commerce international (DSA5321 ; DSA5580 ou ECO5050 ou ECO5550)

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

DSA5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (DSA5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSA6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6307	Séminaire sur l'Union Européenne (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600H	Stage en commerce international : Cincinnati
ESG600X	Projets spéciaux
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.	

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Concentration Carrière internationale

Outre les cours obligatoires du programme, les étudiants qui entreprennent la concentration Carrière internationale doivent obligatoirement suivre deux cours de langue comme cours au choix dans le programme afin de satisfaire à l'objectif de trilinguisme. Outre l'exigence de la réussite des tests de français (dans le cadre du baccalauréat par cumul de certificats) et d'anglais pour satisfaire aux exigences du programme, les étudiants doivent nécessairement entreprendre l'apprentissage ou le perfectionnement d'une troisième langue étrangère significative, préférablement l'espagnol, langue parlée au sein des blocs régionaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'éventuelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). L'inscription aux cours de langue doit nécessairement être précédée d'un test de classement.

L'étudiant devra participer à un échange interuniversitaire de quatre ou huit mois ou un séjour d'un minimum de deux mois hors Québec. Pendant ce séjour, l'étudiant devra s'inscrire à un minimum de douze crédits, que ce soit dans le cadre du certificat en commerce international ou d'un des certificats d'études le menant à l'obtention d'un baccalauréat par cumul de certificats. Le séjour devra obligatoirement être précédé de la réussite du cours DSA4700 Gestion internationale et cultures.

Note : Compte tenu des règles institutionnelles et gouvernementales relatives à l'inscription aux programmes d'échange interuniversitaire et à l'obtention de bourses à la mobilité étudiante, seuls les étudiants canadiens ou résidents du Québec depuis au moins un an ont accès à ce profil. Les autres doivent suivre le programme régulier.

Les candidats qui auront déjà réussi un ou des cours obligatoires du programme devront suivre soit un ou plusieurs des cours parmi la liste des cours au choix, soit un ou plusieurs cours permettant de satisfaire aux exigences particulières du baccalauréat par cumul de certificats.

Pour s'inscrire aux cours ESG400X et ESG401X, les étudiants au B.A.A. par cumul de certificats doivent obtenir l'autorisation préalable de la direction du programme et respecter les modalités particulières de réalisation de ces cours qui, le plus souvent, ont lieu au trimestre d'été.

Le cours ESG502X valant six crédits est réservé aux participants des projets d'études internationales (PEI). Les PEI se réalisent au trimestre d'été, mais les projets doivent nécessairement s'élaborer aux trimestres d'automne et d'hiver précédents. Les étudiants doivent respecter un échéancier de travail fourni par l'École des sciences de la gestion.

Pour s'inscrire au cours ESG502X dans le cadre du présent certificat, l'étudiant doit conserver une moyenne égale ou supérieure à 2,70 sur 4,30.

CERTIFICAT EN COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

4027

Ce programme répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables généraux licenciés (CGA), de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) et de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à rendre l'étudiant apte à saisir le rôle de l'information comptable dans l'atteinte des objectifs d'une organisation. Pour y arriver, le programme offre une formation fondamentale en comptabilité et une possibilité de formation initiale en gestion (**pour le certificat de Profil A**) ou une possibilité de spécialisation dans un domaine particulier (**pour le certificat de Profil B**). L'étudiant développe ainsi les habiletés nécessaires pour gérer un système comptable dans une variété d'organisations de petite et moyenne taille.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme québécois équivalent. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à quinze crédits (cinq cours) pour les détenteurs d'un DEC en techniques administratives ou d'autres DEC techniques jugés appropriés.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans en entreprise.

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

L'étudiant est encouragé à considérer ce certificat comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent lui permettent de mieux planifier son cheminement. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie A** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1^{er} cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à la gestion des programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (18 crédits) :

ESG1210	Intégration universitaire (1 cr.)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
ou le cours	
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3411	Stratégie financière personnelle (2 cr.) (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO3514	Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC) (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)

Note : Tous les étudiants doivent suivre le cours ESG1210 dès le premier trimestre.

douze crédits parmi les cours du bloc Gestion (pour les étudiants du profil A) ou dans un ou plusieurs blocs (pour les étudiants du profil B) :

Bloc Gestion (profil A)

•les deux cours suivants (6 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique

Note : Le cours ECO2400 est exigé pour les étudiants qui s'orientent vers les Ordres professionnels (CA, CGA et CMA).

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSA3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.
Note : L'un des cours ORH1163 ou DSA3300 est exigé pour les étudiants qui s'orientent vers les Ordres professionnels (CA, CGA et CMA).

Bloc Information financière (profil B)

- SCO3200 États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
 SCO3210 États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
 SCO3512 Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
 SCO4524 Contrôle interne (SCO3200)
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Bloc Entrepreneurship et PME (profil B)

- MET5121 Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
 SCO3512 Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
 SCO4522 Impôts sur le revenu I (SCO2200 ; SCO3512)
 SCO4543 Gestion financière d'entreprises I (SCO2000 ou SCO3443)
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Bloc Organismes sociaux et publics (profil B)

- ECO2400 Analyse macroéconomique
 ORH3101 Principes de gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale
 POL4762 Politique de finances publiques
 POL4790 Gestion des services municipaux
 SCO2610 Les organismes sociaux et publics : information financière et contrôle de gestion (SCO3200 ; SCO2000)
 SCO3512 Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Bloc Technologies des communications et de l'information comptable (profil B)

- INF2850 Téléinformatique (INF1255)
 SCO1230 Logiciels comptables I (1 cr.) (SCO1200)
 SCO2230 Logiciels comptables II (1 cr.) (SCO1200)
 SCO3230 Logiciels comptables III (1 cr.) (SCO1200)
 SCO4425 Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
 SCO4524 Contrôle interne (SCO3200)
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les étudiants doivent suivre et réussir le cours ESG1210 dès le premier trimestre.
- Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire. Toutefois, l'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.
- Le programme exige la lecture de textes en anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

CERTIFICAT EN ÉCONOMIQUE

4135-4136-4137

Ce programme comporte les concentrations suivantes :

- économie internationale (code 4135)
- économie et gestion (code 4136)
- économie appliquée (code 4137).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

Note : Le certificat en économie peut être intégré, entre autres, au baccalauréat en administration des affaires par cumul de certificats.

OBJECTIFS

Ce programme offre une formation de base, théorique, pratique et institutionnelle en science économique. Celle-ci étudie les comportements humains face aux problèmes engendrés par la rareté des ressources et les institutions que la société se donne pour les résoudre ; elle s'intéresse à la fois aux individus, aux ménages, aux groupes, aux entreprises et aux gouvernements. Ce programme est constitué de cours obligatoires assurant la connaissance des principales théories et de cours optionnels développant des habiletés d'observation, d'analyse et d'interprétation des problèmes économiques. L'étudiant qui préfère diversifier sa formation plutôt que d'acquiescer une formation maximale en science économique peut choisir l'un des cheminement suivants : économie internationale ou économie et gestion.

En plus de répondre à l'objectif d'acquisition d'une formation fondamentale s'appuyant sur une bonne culture générale et des enseignements spécialisés, le programme de certificat en économie vise à contribuer au développement des capacités d'analyse et de synthèse et d'une pensée autonome, critique et bien articulée. Il peut s'insérer dans un baccalauréat par cumul de certificats.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques approprié, notamment en techniques administratives, techniques de recherches en sciences humaines, loisirs, tourisme, gestion hôtelière, gestion de bureau ou l'équivalent québécois et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00

Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) générales qui visent l'obtention du grade de bachelier en administration des affaires par cumul de certificats doivent d'abord être admis et s'inscrire dans les programmes de certificat en administration ou comptabilité générale.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir réussi un cours de mathématiques équivalant à un cours de niveau collégial. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant au moins un an, à temps complet (ou l'équivalent à temps partiel), dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en économie (milieu bancaire ou financier, administration publique, parapublique ou privée, établissement scolaire, syndicat, bureau d'analystes-conseils, etc.).

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il ne possède pas les connaissances requises en mathématiques (équivalentes aux notions contenues dans le cours MAT1002) pourra être admis dans le programme conditionnellement à la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Conditions d'obtention des grades de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) et bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.)

Ce certificat devrait être considéré comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettent de mieux planifier le cheminement conformément à cet objectif. L'étudiant doit d'abord remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi du grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Ce formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon des combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Test de connaissances linguistiques en français

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la Politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1er certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1er cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I

huit cours choisis comme suit (24 crédits) :**CONCENTRATION EN ÉCONOMIE INTERNATIONALE (code 4135)****les deux cours suivants (6 crédits) :**

ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)

trois cours tirés de la liste A ;**trois cours tirés de la liste B.****CONCENTRATION EN ÉCONOMIE ET GESTION (code 4136)****deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)

trois cours tirés de la liste A ;**trois cours tirés de la liste C.****CONCENTRATION EN ÉCONOMIE APPLIQUÉE (code 4137)****deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)

cinq cours tirés de la liste A ;**un cours libre dans une discipline autre que l'économique.****•LISTE A :**

ECO1061	Économie du Québec
ECO1272	Méthodes d'analyse économique I
ECO2012	Microéconomie II (ECO1012 ; ECO1272)
ECO2022	Macroéconomie II (ECO1022 ; ECO1272)
ECO2272	Méthodes d'analyse économique II
ECO3062	La pensée économique jusqu'au XIXe siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO3230	Économie de l'entreprise coopérative
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
HIS1075	Histoire économique de l'Occident aux XIXe et XXe siècles
HIS2081	Histoire économique du Canada depuis 1840

•LISTE B :

DSA3300	Marketing
DSA4700	Gestion internationale et cultures
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6307	Séminaire sur l'Union Européenne (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement
JUR5610	Droit du commerce international
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5840	Administration des organisations internationales

•LISTE C :

DSA3300	Marketing
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO5026	Impôts de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les cours obligatoires ECO1012 et ECO1022 doivent être suivis dès l'entrée dans le programme.
- Les cours ECO3550 *Relations économiques internationales* et ECO5550 *Monnaies et marchés financiers internationaux* peuvent être remplacés par les cours (de niveau plus élevé) ECO5051 *Commerce international* et ECO5050 *Finance internationale*.
- Les études en économie exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PERSONNALISÉES 4011

SCOLARITÉ

Ce programme de premier cycle comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat d'études personnalisées mène à un diplôme universitaire. Il s'adresse aux personnes de cinquante ans et plus qui souhaitent s'engager dans des études universitaires dans une perspective de développement personnel, d'amélioration de leur qualité de vie et de participation active à la vie en société, mais sans visée professionnelle.

Les objectifs généraux du programme sont de permettre à la personne qui s'y engage :

- de définir son propre cheminement d'études, en fonction de son expérience, de sa formation antérieure, de ses intérêts et de ses aspirations personnelles ;
- de poursuivre un cheminement autonome, original et pluridisciplinaire ;
- d'accéder aux différents domaines des savoirs en ayant la possibilité de suivre les cours offerts par les différents départements, moyennant la préparation nécessaire à cette fin.

Les objectifs particuliers du programme sont propres à chaque personne et sont définis dans le cadre de l'activité d'intégration constituant le premier cours du certificat.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission

Être âgé d'au moins 50 ans, et posséder une formation et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

Procédures d'admission

Toute demande doit être déposée au Carrefour des générations, 405 boul. Maisonneuve Est, bureau B-R200 en complétant le formulaire de demande d'admission, accompagné d'un curriculum vitae ou d'une lettre d'intention du candidat.

Conditions particulières

Compte tenu de la spécificité du programme, l'admission définitive au certificat est prononcée par le Registrariat, sur recommandation de la direction du programme, aux deux conditions suivantes :

- avoir réussi le premier cours CEP1000 *Intégration et plan de formation* avec la mention «Succès» ;
- avoir obtenu l'approbation du plan de formation par la direction du programme, sur recommandation du professeur.

Durée des études

Ce programme est d'une durée maximale de quatre ans, à moins d'une dérogation autorisée par la direction du programme, conformément au Règlement no. 5 des études de 1er cycle de l'UQAM.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables dans le répertoire des cours de premier cycle.)

Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :

CEP1000	Activité d'intégration et plan de formation
CEP3000	Activité de synthèse (CEP1000)

Les cours optionnels (24 crédits) :

À l'intérieur de cette section, on trouve :

• **Un choix de cours optionnels (18 à 24 crédits)* parmi les cours offerts et disponibles dans le répertoire des cours de 1er cycle ;**

• Cours-projets (1 à 6 crédits) :

CEP200X	Projet (1 à 6 cr.) (1 cr.) (CEP1000)

* L'étudiant doit satisfaire aux conditions d'accès et aux préalables des cours choisis et ces cours doivent correspondre au plan de formation approuvé par la direction du programme.

Cheminement particulier

Ce certificat n'a pas de contenu prédéterminé, en-dehors des six crédits obligatoires. Il est élaboré par la personne, en fonction de ses intérêts et aptitudes, et il est poursuivi à son rythme correspondant habituellement à des études à temps partiel.

Le programme prévoit le cheminement suivant :

1. CEP1000 *Activité d'intégration et plan de formation*, obligatoire en début de programme ;
2. Huit cours (24 crédits) choisis dans les divers départements de l'UQAM (jusqu'à 6 de ces 24 crédits peuvent prendre la forme de cours-projets) ;
3. CEP3000, obligatoire en fin de programme.

Le cheminement est à la fois personnalisé et encadré. Il est personnalisé car il permet à l'étudiant de déterminer ses propres objectifs de formation et d'effectuer son propre choix de cours en dehors des deux cours obligatoires. Il est encadré car il permet à l'étudiant de recevoir l'assistance nécessaire, à chacune des étapes du programme, pour formuler ses objectifs, préciser ses choix et satisfaire aux exigences académiques de tout cours universitaire.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

1. Le cours CEP1000 *Activité d'intégration et plan de formation* est obligatoire. Il ne peut faire l'objet d'une exemption. Une éventuelle substitution de ce cours, sur une base tout à fait exceptionnelle, exige quand même de se présenter à la première séance afin de déposer et de partager, dans une perspective d'intégration, ses objectifs et son plan de formation approuvé par la direction du programme ;
2. Le plan de formation et les cours-projets de l'étudiant doivent être approuvés par la direction du programme, et ces derniers ne peuvent excéder six crédits ;
3. Le cours CEP3000 *Activité de synthèse* est aussi obligatoire. Il ne peut faire l'objet d'une exemption. Une éventuelle substitution de ce cours est possible, sur une base tout à fait exceptionnelle seulement.

CERTIFICAT EN FINANCE

4607

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le secteur financier étant un secteur dynamique caractérisé par de nombreuses innovations, les étudiants doivent acquiescer une formation de pointe. Au-delà des connaissances de base indispensables à la compréhension, dans un contexte d'internationalisation, de la conjoncture économique et de son impact sur la performance financière des entreprises, à la maîtrise des concepts de base en finance corporative, à l'analyse et l'évaluation des titres à revenu fixe ou variable, à l'impact de l'internationalisation sur les stratégies des entreprises, ce programme permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans l'un des sous-champs de la finance. Parmi ces sous-champs, l'initiation aux produits dérivés dont Montréal est la plate-forme, l'introduction à la planification financière et au contrôle de gestion sont des spécialisations qui donneront un avantage comparatif à nos étudiants. Le futur diplômé sera en mesure de conseiller des entreprises ou des individus dans l'implantation des systèmes de planification et de contrôle financiers, dans l'analyse et la gestion des opérations de financement et de couverture contre le risque en ayant recours, au besoin, aux produits dérivés. Il sera familier avec les marchés monétaires et les marchés des capitaux, tant au niveau national qu'international. L'étudiant devra également savoir utiliser et maîtriser les technologies de l'information nécessaires à l'exploration de son environnement. Il sera sensibilisé aux aspects de l'éthique et de la déontologie de la finance.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC technique

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques approprié, notamment en techniques administratives, option finance ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine de la finance.

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

L'étudiant est encouragé à considérer ce certificat comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent lui permettent de mieux planifier son cheminement. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie

- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1^{er} cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Note : Les étudiants qui n'auraient pas réussi le cours SCO1200 (ou l'équivalent), DSA3500 (ou l'équivalent) et ECO1300 (ou l'équivalent) avant leur admission à ce programme doivent obligatoirement suivre et réussir ces cours dans le cadre de ce certificat. Un minimum de quatre trimestres est alors nécessaire à ces étudiants pour compléter le programme en raison des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.

les six cours suivants (18 crédits) :

DSA5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5580	Finance multinationale (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
ECO2400	Analyse macroéconomique
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA3512	Financement des coopératives
DSA3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
DSA5401	Assurances
DSA5501	Séminaire en finance (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5525	Théorie de portefeuille (DSA3526 ou DSA3530 ou DSA5521 ou ACT2220)
DSA5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5560	Finance immobilière (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
DSA6500	Méthodes de recherche en finance
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2830	Conjoncture économique (ECO1022 ou ECO1300 ou ECO2400)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
JUR1045	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO5026	Impôts de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou DSA3500 ou DSA3515)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210 ; SCO3443 ; SCO4543)

Certains cours ont été regroupés sous des thèmes particuliers dans le but de guider le choix de cours de l'étudiant, qui doit tout de même respecter le cheminement du programme.

Thème «Investissement»

DSA5501	Séminaire en finance (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
DSA5525	Théorie de portefeuille (DSA3526 ou DSA3530 ou DSA5521 ou ACT2220)
DSA5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))

Thème «Planification financière»

DSA3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
DSA5401	Assurances
JUR1045	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou DSA3500 ou DSA3515)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

Thème «Entreprise»

DSA5501	Séminaire en finance (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO5026	Impôts de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210 ; SCO3443 ; SCO4543)

Liste de cours de substitutions

Les cours du programme ayant été préalablement réussis dans un certificat menant au B.A.A. ou au B.Sc.G. devront être remplacés par des cours figurant dans la liste ci-dessous :

DSA2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
DSA6102	Direction générale (DSA5100)
DSA6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6307	Séminaire sur l'Union Européenne (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600X	Projets spéciaux
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par certificats.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Un minimum de trois trimestres est nécessaire à un étudiant pour terminer le programme en raison des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.
- Le programme peut être suivi à temps complet si l'étudiant est détenteur d'un certificat d'entrée comme le certificat en administration. Dans le cas contraire, le jeu des préalables ne permet pas d'étudier à temps complet.
- Les études dans ce programme exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

CERTIFICAT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES I (FONDEMENTS)

4403

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce programme doit permettre aux étudiants d'acquiescer à la fois les connaissances et les compétences de base nécessaires à l'exercice de fonctions de praticiens en gestion des ressources humaines, par l'apprentissage d'éléments essentiels à ce domaine d'activité.

Objectifs spécifiques

Plus précisément, ce programme vise à assurer aux étudiants : la compréhension des fondements et des objectifs de la gestion des ressources humaines ; l'acquisition systémique des connaissances, des habiletés et des attitudes fondamentales aux activités de base en gestion des ressources humaines ; l'acquisition d'une capacité d'analyse et de raisonnement nécessaires à l'intervention efficace comme praticien, dans la problématique propre à la gestion des ressources humaines ; la compréhension des interrelations entre les divers programmes d'activités en gestion des ressources humaines et l'intégration d'une vision d'ensemble des liens qui unissent la gestion des ressources humaines et celle des organisations.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Aucune admission sur cette base.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi, dans une université reconnue, au moins cinq cours (15 crédits) subséquents à au moins quatorze années de scolarité. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans en entreprise.

Remarque

Le candidat doit joindre à la demande d'admission des lettres d'attestation d'expérience pertinente.

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances et la méthodologie requises pour entreprendre des études de niveau universitaire au Québec, doit réussir le cours d'appoint ORH1002 (hors programme) au cours du premier trimestre suivant son admission au programme.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

L'étudiant est encouragé à considérer ce certificat comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent lui permettront de mieux planifier son cheminement.

Baccalauréat en gestion des ressources humaines

Les étudiants ayant complété un certificat en administration ainsi que le certificat en gestion des ressources humaines I (fondements) sont admissibles à la dernière année du baccalauréat. Certaines conditions d'admission pourraient être exigées. Puisque les cours ORH1163 et ORH1600 sont communs à ces deux certificats, nous suggérons aux étudiants qui ont déjà réussi ces cours dans l'un ou l'autre des certificats précités, de se faire reconnaître ces cours par voie de transfert dans le deuxième certificat, ceci afin d'éviter de suivre des cours non admissibles dans le baccalauréat en gestion des ressources humaines.

Les cours admissibles au baccalauréat en gestion des ressources humaines sont les suivants : ORH1620, ORH1630, ORH3160, ORH3610, ORH3630, ORH4425, ORH5601 et ORH5621.

Baccalauréat par cumul de certificats

L'étudiant doit remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi du grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon des combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la Politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1^{er} cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ORH1620	Administration des lois du travail
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1630)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1630)
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et en perfectionnement (ORH1600)
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5621	Planification stratégique des ressources humaines : relève et carrière (ORH1600)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN GESTION INFORMATISÉE ET AFFAIRES ÉLECTRONIQUES 4708**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif principal de ce programme est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes indispensables à l'analyste d'affaires à l'ère de l'entreprise électronique. La maîtrise des systèmes d'information de gestion, des outils de commerce électronique et de collaboration électronique, des progiciels intégrés à l'entreprise sont des éléments technologiques de ce nouvel environnement électronique. Les technologies privilégiées seront les technologies Web et Internet.

Le programme vise à donner à l'étudiant la formation nécessaire pour participer :

- à l'évaluation des choix technologiques d'architecture et d'infrastructure ;
- à la définition des besoins menant à la conception et à l'implantation de systèmes d'information ;
- à l'analyse des données et à la gestion des connaissances ;
- à la simulation d'un modèle d'affaires ;
- à la création de sites Web transactionnels.

L'étudiant sera également amené à développer des compétences de super-usager lui permettant de maîtriser :

- l'environnement de l'entreprise électronique ;
- l'Internet, le Web et les principaux progiciels de l'analyste d'affaires ;
- les progiciels d'aide à la décision ;
- les progiciels de simulation ;
- les progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise ;
- les technologies reliées aux collecticiels et à la gestion de la connaissance.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. Un minimum de trois trimestres est nécessaire pour le compléter en raison des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :**Base DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de bureau ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé un poste pendant au moins deux ans en lien avec le domaine des systèmes d'information et des technologies Internet.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint.

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques et en informatique, sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Ce certificat devrait être considéré comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettent de mieux planifier le cheminement conforme. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.), de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc. G.) ou de bachelier ès Sciences (B.Sc.) selon des combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la Politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié en français ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1er certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1er cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les huit cours suivants (24 crédits) :

INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
INF2850	Téléinformatique (INF1255)
INF4210	Introduction aux bases de données (INF1255)
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4900	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255 ; MET2100)
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200)
MET5901	Aspects pratiques et technologiques pour les affaires électroniques (MET4900 ; MET5200 ; INF4210)

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

DSA5334	Aspects marketing du commerce électronique (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
JUR6854	Le droit de l'informatique
MET5240	Méthodologie de la recherche
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET6380	Applications (activité de synthèse) (MET5200 ; MET5310 ; INF4210)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET5200)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants qui ont opté pour le baccalauréat par cumul de certificats et qui désirent poursuivre leurs études à temps complet doivent rencontrer la direction du programme afin de convenir de leur cheminement. Compte tenu des contraintes de préalables, un minimum de trois trimestres sont nécessaires pour compléter le programme.

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Le programme exige la lecture de texte en anglais.

Conformément au Règlement no 5, article 2.9.4 le cheminement de l'étudiant régulier à l'intérieur de son programme sera en conformité avec la grille de cheminement en vigueur. L'étudiant est fortement invité à suivre au moins deux cours par trimestre.

Dans cette perspective, le cheminement suivant est conseillé :

- 1er trimestre INF1255 et MET2100
- 2e trimestre MET5200 ; INF4210
- 3e trimestre MET4900 ; MET5310
- 4e trimestre INF2850 ; un cours parmi ECO3310, DSA5334, JUR6854, MET5240 ; MET5510, MET5311, MET6910, MET6380
- 5e trimestre MET5901 ; un cours parmi ECO3310, DSA5334, JUR6854, MET5240, MET5510, MET5311, MET6910, MET6380.

Remarques particulières

Pour s'inscrire au cours MET6380, il faut avoir réussi 18 crédits du programme. Les séances d'accueil pour les nouveaux candidats sont obligatoires.

CERTIFICAT EN IMMOBILIER

4555

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour but de donner aux étudiants les connaissances de base dans le domaine du marché immobilier et de leur permettre d'acquérir des connaissances spécialisées dans les secteurs de l'évaluation et de la gestion.

Le programme vise à donner à l'étudiant la capacité d'opérationnaliser ses savoirs dans des contextes pratiques, de résoudre des problèmes et de travailler en équipe, dans des contextes multidisciplinaires. La formation fait appel à des notions de comptabilité, d'économie, de droit, d'administration, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Il ne peut être suivi qu'à temps partiel.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou en technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, avoir travaillé au moins trois ans dans le domaine de l'immobilier et posséder des connaissances appropriées.

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible devra également avoir réussi un cours d'introduction générale de niveau universitaire dans les deux domaines suivants : comptabilité et finance. L'étudiant qui n'a pas rempli cette condition pourra être admis conditionnellement à la réussite des cours SCO1200 Introduction aux sciences comptables et DSA3500 Gestion financière dans un délai de douze mois suivant la première inscription.

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances suffisantes en mathématiques pourra être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dans un délai de douze mois suivant la première inscription.

L'étudiant qui doit suivre et réussir plus de deux cours d'appoint ne peut être admis au programme.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Ce certificat devrait être considéré comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettent de mieux planifier le cheminement conforme. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié en français ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines

- Statistiques

- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1er certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1er cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le certificat est offert à temps partiel. La plupart des cours sont offerts le soir.

Les dix cours obligatoires suivants (30 crédits) :

DSA2910	Communication et négociation en immobilier
DSA3912	Gestion des propriétés I
DSA4980	Éléments d'évaluation
DSA5560	Finance immobilière (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
DSA5931	Marketing immobilier et développement immobilier
DSA5970	Méthodes quantitatives architecturales d'évaluation (DSA4980)
DSA5983	Méthodes quantitatives comparatives d'évaluation (DSA4980)
DSA6985	Évaluation foncière approfondie (DSA4980)
ECO1492	Économie immobilière
JUR1900	Droit civil et statutaire immobilier

CERTIFICAT EN MARKETING

4206

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances indispensables à la compréhension de ce que doit constituer la fonction marketing dans l'entreprise, que celle-ci soit publique ou privée.

En effet, il est de plus en plus nécessaire pour une organisation dans la société actuelle, non seulement de déterminer quels sont les besoins de sa clientèle, mais également de développer les programmes permettant de la satisfaire dans le cadre des objectifs de performance qu'elle s'est donnés.

Pour cela, le programme de certificat en marketing vise à former l'étudiant de telle manière qu'à la fin de ses études, il ait acquis les compétences nécessaires lui permettant d'une part de connaître et comprendre un marché, et d'autre part d'élaborer une stratégie marketing complète, c'est à dire de déterminer QUOI offrir à des clients (produit), ainsi que COMMENT (publicité, promotion, effort de vente...), OÙ (distribution), et à QUEL PRIX.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :**Base DEC**

Aucune admission sur cette base.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi, dans une université reconnue, au moins cinq cours (15 crédits) subséquents à au moins quatorze années de scolarité. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine du marketing.

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme). En outre, le candidat admissible qui n'a pas réussi le cours SCO1200 ou son équivalent avant la première inscription sera admis conditionnellement à la réussite de ce cours.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

L'étudiant est encouragé à considérer ce certificat comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent lui permettront de mieux planifier son cheminement. L'étudiant doit remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi du grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Ce formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la Politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1er certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1er cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Notes : Les étudiants qui n'auraient pas réussi les cours MAT2080 et DSA3300 ou leur équivalent avant leur admission à ce programme doivent obligatoirement suivre ces cours dans le cadre de ce certificat.

Un minimum de trois trimestres est alors nécessaire pour compléter le programme en raison des préalables imposés dans le cheminement.

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DSA5300	Stratégie de marketing (DSA5301 ou DSA5305 ou EUT4108)
DSA5301	Recherche en marketing (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315 ; MAT2080)

DSA5305	Comportement du consommateur (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5311	Méthodes quantitatives en marketing (DSA5301 ou EUT4108)
DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DSA5314	Circuits de distribution (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (DSA5301 ou EUT4108 ; DSA5305)
DSA5334	Aspects marketing du commerce électronique (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)

quatre cours choisis parmi les suivants ou parmi les cours optionnels ci-dessus (12 crédits) :

DSA2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
DSA3300	Marketing
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA4311	Marketing de détail (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA4312	Marketing des produits agroalimentaires (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
DSA5302	Données secondaires et analyse de marchés (DSA3300)
DSA5310	Gestion du marché et de la force de vente dans les services financiers (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5322	Gestion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5329	Promotion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5340	Marketing de services (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques
DSA5931	Marketing immobilier et développement immobilier
DSA6102	Direction générale (DSA5100)
DSA6300	Concours de la relève publicitaire (DSA5301 ; DSA5327)
DSA6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6307	Séminaire sur l'Union Européenne (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSA630X	Séminaire en marketing (DSA5301 ou DSA5321)
ECO2830	Conjoncture économique (ECO1022 ou ECO1300 ou ECO2400)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG5180	Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise
ESG600X	Projets spéciaux
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
JUR1027	Les consommateurs et la loi
MAT2080	Méthodes statistiques
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de certificats.

CERTIFICAT DE PERFECTIONNEMENT EN GESTION

4548

L'orientation en hôtellerie et restauration, gérée conjointement avec l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec, sera mentionnée sur le diplôme des étudiants concernés.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce certificat vise à offrir aux étudiants adultes expérimentés une formation adaptée à leurs besoins d'apprentissage spécifiques, tout en combinant la reconnaissance de la formation régulière à la flexibilité et la pédagogie de la formation sur mesure.

Il vise à répondre à des besoins de perfectionnement de gestionnaires en entreprises. Il propose à l'étudiant une vision systémique du travail managérial. Il l'initie aux objectifs, langages et outils de la gestion et lui offre une vision globale des grandes fonctions de l'entreprise telles que le marketing, la finance, le personnel ou les opérations. Tandis que le cours d'introduction aux études en gestion, spécialement conçu pour cette clientèle, permet à l'étudiant de compléter ses connaissances de base dans les différentes disciplines de la gestion, les cours de spécialisation et le projet d'intégration amènent le travailleur à parfaire ses compétences et habiletés dans le secteur de son choix. L'objectif de ce programme est de former les étudiants afin qu'ils soient en mesure d'identifier les problèmes, qu'ils établissent un diagnostic et qu'ils préparent des solutions dans les domaines d'orientations qu'ils auront choisies. Ayant choisi une orientation en fonction de ses activités professionnelles, le diplômé de ce nouveau programme devrait être en mesure de faire des liens avec son travail et d'y améliorer sa performance, en appliquant les différents concepts théoriques qu'il aura acquis dans son programme.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Bases DEC et Études hors Québec

Aucune admission sur ces deux bases.

Base Études universitaires

Être âgé d'au moins 23 ans, détenir un diplôme d'études universitaires d'une université québécoise et avoir occupé pendant au moins un an un poste permettant l'acquisition d'une expérience pertinente en gestion d'entreprise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 23 ans et avoir occupé pendant au moins trois ans un poste permettant l'acquisition d'une expérience pertinente en gestion d'entreprise.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

L'étudiant est encouragé à considérer ce certificat comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettent de mieux planifier le cheminement. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié en français OU en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing

- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1^{er} cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les deux cours obligatoires suivants (douze crédits) :

ESG1700	Introduction aux études en gestion (6 cr.)
ESG4700	Projet de synthèse (6 cr.)

Une orientation principale (neuf crédits) :

Au moins trois cours de la même orientation.

Une orientation secondaire (six crédits) :

Deux cours choisis dans une autre orientation que la principale.

Un cours au choix (trois crédits) :

Ce cours peut être un cours au choix parmi ceux du programme ou un autre cours pertinent à la formation de l'étudiant.

Note : Le cours d'introduction aux études en gestion doit obligatoirement être suivi au premier trimestre à moins que l'étudiant ait déjà complété certains cours en gestion. (Il doit le substituer par deux autres cours au choix.) L'étudiant doit communiquer avec la direction du programme au moment où il est prêt à proposer un projet de synthèse et doit s'inscrire à ce cours pour être supervisé par l'enseignant désigné.

Liste officielle des orientations et cours offerts par le programme

1. Ressources humaines et leadership

ECO2431	Économie du marché du travail
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5610	Gestion du changement
ORH6128	Systèmes d'information en gestion des ressources humaines
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)

2. Entrepreneurship et PME

DSA1500	Concepts élémentaires de finance (SCO1080 ou SCO1200)
ou le cours	
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (DSA5301 ou EUT4108 ; DSA5305)
ESG5180	Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise
ESG6180	Activité de synthèse II. Démarrage d'entreprise (ESG5180)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
ORH2100	Entreprise et société

3. Marketing, relations publiques

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
DSA3300	Marketing
DSA5301	Recherche en marketing (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315 ; MAT2080)

DSA5305	Comportement du consommateur (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5314	Circuits de distribution (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5322	Gestion des ventes (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5327	Publicité (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (DSA5301 ou EUT4108 ; DSA5305)
DSA5334	Aspects marketing du commerce électronique (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5340	Marketing de services (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques
DSA6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu

4. Analyse de l'environnement

DSA5100	Stratégie de gestion (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1061	Économie du Québec
ECO2400	Analyse macroéconomique
ECO3005	Développement économique et emploi
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
ORH2100	Entreprise et société
Note : Le cours ECO3005 relève de la TÉLUQ.	

5. Financement de l'entreprise

DSA2521	Analyse de l'information financière et gestion du crédit (SCO1005 ou SCO1200)
DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543))
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO5026	Impôts de gestion (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)

6. Commerce international

DSA3120	Gestion internationale (MET2100)
DSA4700	Gestion internationale et cultures
DSA5321	Marketing international (DSA3300 ou DSA3305 ou DSA3315)
DSA5580	Finance multinationale (DSA3500 ou DSA3505 ou DSA3515 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
DSA6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSA3120 ou DSA4700 ou DSA5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales

7. Technologie et informatique

ECO1081	Économie des technologies de l'information
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255 ; MET2100)
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET5200)

8. Production et qualité

MAT2080	Méthodes statistiques
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5230	Gestion de la productivité et de la qualité dans le secteur manufacturier (MET4261)
MET5235	Logistique
MET5400	Qualité : Assurances et normes (MET4261 ou MET4265)

9. Hôtellerie et restauration

Cette orientation est offerte conjointement avec l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ)	
GHR3001	Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration
GHR5000	Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration (GHR3001)
GHR5100	Ingénierie hôtelière et de restauration (GHR5300)
GHR5300	Production et distribution alimentaires (GHR3001)
GHR5900	Gestion des approvisionnements (GHR5300)
GHR6500	Gestion des congrès et des banquets (GHR5000)

GHR6600	Gestion de la restauration (GHR5000)
GHR6700	Gestion de l'hébergement (GHR5000)

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, et en conformité avec l'orientation choisie.

ou toute combinaison de programmes courts, en accord avec la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Pour s'inscrire au cours ESG4700 *Projet de synthèse*, l'étudiant doit avoir réussi au moins les trois cours de l'orientation principale choisie.

CERTIFICAT EN PLANIFICATION FINANCIÈRE

4731-4732-4733-4751

Ce programme d'études est offert par extension, par l'Université du Québec à Montréal, dans tout le réseau UQ sauf avec l'UQTR. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre ce programme sans pénalité.

Les quatre codes de ce certificat sont attribués comme suit :

- Code général (4731)
- Programme destiné aux personnes se destinant à obtenir le titre d'assureur-vie certifié (4732)
- Programme destiné aux personnels oeuvrant pour le Mouvement Desjardins (4751)
- Programme destiné aux personnels oeuvrant pour Industrielle Alliance (4733).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme offre une formation multidisciplinaire destinée aux personnes oeuvrant dans les entreprises de services financiers et celles en assurance-vie, notamment celles qui ont ou auront à intervenir dans le secteur financier comme conseillers en sécurité financière, gestionnaires, conseillers et planificateurs financiers. Ce programme permet aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de planificateur financier. Plus spécifiquement, ce programme développera chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec son client afin d'évaluer sa situation financière et d'analyser ses besoins et dans le but de recommander des produits et services financiers qui respecteront les règles juridiques appropriées.

Le programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et il conduit à l'obtention du diplôme de «planificateur financier». De plus, il peut aussi mener à l'obtention du titre professionnel d'assureur-vie certifié (A.V.C.) décerné par la Chambre de la sécurité financière.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

Remarque

Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

ou**Base Études universitaires**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

ou**Base Études hors Québec**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarques

- 1) Le candidat désireux d'obtenir le diplôme de planificateur financier a intérêt à avoir complété un certificat universitaire dans l'une des disciplines suivantes avant de s'inscrire dans ce programme : administration, droit, économie ou actuariat. Comme troisième certificat, le certificat en assurance et produits financiers est recommandé.
- 2) Le candidat désireux d'obtenir le titre de l'assureur-vie certifié (A.V.C.) doit communiquer avec la Chambre de la sécurité financière et ce, dès son admission au programme.
- 3) Ce programme répond aux exigences de formation d'associations professionnelles. À condition de respecter le cheminement obligatoire publié par chacune d'elles, les diplômés pourront obtenir les désignations suivantes :
 - Assureur-vie certifié décerné par la Chambre de la sécurité financière ;
 - Diplôme de Planificateur financier décerné par l'Institut québécois de planification financière (IQPF) ;
 - Titre de Planificateur financier décerné par l'Autorité des marchés financiers.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Ce certificat devrait être considéré comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent permettent de mieux planifier le cheminement conforme. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception du Vice-décanat aux études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon des combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la Politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1^{er} cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les huit cours suivants (24 crédits) :

DSA3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
DSA5401	Assurances
DSA5451	Retraite : aspects financiers (ACT2025 ou DSA3500 ou DSA3515 ET SCO5321 ou SCO5223)
DSA6520	Activité d'intégration en planification financière
JUR1045	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
SCO4540	Planification successorale (SCO5322 ou ACT4545)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou DSA3500 ou DSA3515)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

Notes : La réussite du cours DSA3530 permet aux étudiants de se présenter à l'examen de l'Institut des banquiers afin d'obtenir le permis de l'autorisation de vendre des titres de fonds de placement émis par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Les étudiants qui ont réussi **avant leur admission** au programme l'un des cours suivants :

- Fonds d'investissements (Institut des banquiers canadiens) ;
 - Cours sur les fonds distincts et les fonds communs de placement (Institut canadien des valeurs mobilières) ;
 - Organismes de placements collectifs (Institut des fonds d'investissement canadien) ;
 - Placement des particuliers (Attestation d'études collégiales - Services financiers)
- doivent suivre le cours DSA3532 *Gestion des produits financiers* (hors programme) (1 cr.) pour être exemptés du cours DSA3530 *Fonds d'investissement et produits financiers* (3 cr.).

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
DSA5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
ECO1045	Environnement économique et marchés financiers
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Note : Les étudiants qui n'auraient pas réussi les cours SCO1200 et DSA3500 ou leur équivalent avant leur admission à ce programme doivent obligatoirement suivre ces cours dans le cadre de ce certificat.

Remarques

Le certificat en planification financière veut desservir deux clientèles : celle ne désirant que le certificat universitaire et celle voulant également obtenir le titre de planificateur financier. Dans le cas de la clientèle ne voulant que le certificat universitaire, les cours SCO1200 Introduction aux sciences comptables et DSA3500 Gestion financière figurant dans le bloc «deux cours choisis parmi les suivants» sont à suivre.

Dans le cas de la clientèle en quête du certificat universitaire et du titre de planificateur financier, dans le bloc «deux cours choisis parmi les suivants», les candidats doivent suivre les cours DSA5335 Stratégies de sollicitation en planification financière et ECO1045 Environnement économique et marchés financiers ; les cours SCO1200 Introduction aux sciences comptables et DSA3500 Gestion financière ou leurs équivalents ayant été préalablement réussis lors du premier certificat.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En raison de contraintes liées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de douze mois.

CERTIFICAT EN SCIENCES COMPTABLES 4438

Ce programme répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA), de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) et de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des théories et pratiques comptables. Pour y arriver, le programme offre une formation spécialisée dans les domaines d'intervention de l'expert-comptable et vise le développement et la maîtrise de connaissances et d'habiletés en comptabilité, fiscalité, gestion financière, comptabilité de management, vérification et systèmes d'information.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Bases DEC et Expérience

Aucune admission sur ces bases.

Base Études universitaires

Être titulaire d'un certificat en comptabilité générale ou d'un diplôme équivalent obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,5/4,3 ou l'équivalent et avoir réussi, avant la première inscription, les cours suivants : ESG1210 (1 cr.), SCO2200 et SCO3514 ou leur équivalent. L'étudiant pourra être admis conditionnellement à la réussite de ces cours.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme universitaire équivalent au certificat en comptabilité générale, obtenu à l'extérieur du Québec, et avoir réussi les cours ESG1210 (1 cr.), SCO2200 et SCO3514. L'étudiant pourra être admis conditionnellement à la réussite de ces cours. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

L'étudiant est encouragé à considérer ce certificat comme une étape vers l'obtention du grade de bachelier. Dans cette perspective, les informations qui suivent lui permettront de mieux planifier son cheminement. L'étudiant devrait remplir le formulaire «Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère par cumul de certificats» le plus tôt possible afin de bénéficier de l'encadrement adéquat. Le formulaire ainsi que les combinaisons de certificats acceptées sont disponibles à la réception de la Direction des études de l'École des sciences de la gestion.

1) Catégorie et grades accessibles

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées.

2) Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins cinquante pour cent (50 %) des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

3) Politique de la langue française

Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié ou en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).

4) Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription dans un programme de baccalauréat.

5) Champs de connaissances à couvrir

Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable (1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1er certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

6) Activité de synthèse

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse.

7) Recommandation

L'étudiant devrait consulter l'annexe 1 du Règlement des études de 1er cycle (#5) pour vérifier si d'autres conditions s'appliquent pour l'obtention du grade visé ou téléphoner à l'assistante à la gestion de programmes au 514 987-8546.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (30 crédits) :

MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO3210	États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
SCO3512	Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200)
SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4522	Impôts sur le revenu I (SCO2200 ; SCO3512)
SCO4524	Contrôle interne (SCO3200)
SCO4543	Gestion financière d'entreprises I (SCO2000 ou SCO3443)
SCO5543	Gestion financière d'entreprises II (SCO4543 ou DSA3500)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire. Toutefois, l'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.
- Le programme exige la lecture de textes en anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquérir cette capacité de lecture.

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE EN GESTION DES RISQUES 0852

CRÉDITS

Attestation d'études de neuf crédits universitaires en gestion des risques.

Note : dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours ; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

OBJECTIFS

Le programme vise à perfectionner les personnes oeuvrant dans les entreprises d'assurance et des services financiers, notamment celles qui ont ou auront à gérer les risques.

Ce programme doit permettre aux étudiants d'acquérir les apprentissages nécessaires à l'accroissement de leurs compétences à l'égard d'une gestion efficace des pertes accidentelles pouvant entraver la bonne marche des affaires d'une société.

Au terme du programme, l'étudiant saura analyser le risque, évaluer les différentes causes de risques, contrôler et financer le risque.

Ce programme répond aux exigences de perfectionnement de l'Institut de gestion des risques et conduit à l'obtention de la désignation CRM *Canadian Risk Management* décernée par l'Institut.

CONDITIONS D'ADMISSION

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être détenteur d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité (1) ou l'équivalent et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

MET3130	Structure du processus de gestion des risques
MET3141	Contrôle des risques
DSA3151	Financement des risques

REMARQUES PARTICULIÈRES

Échéancier de déroulement du programme

- Le programme ne peut être offert que si le nombre d'inscriptions s'élève à au moins trente étudiants.
- Le programme court de premier cycle en gestion des risques pourra être suivi **uniquement à temps partiel** et les cours seront donnés le soir.

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE EN GESTION DES SERVICES DE GARDE 0408

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits universitaires en gestion des services de garde.

Note : dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours ; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

OBJECTIFS

Le programme a pour objectif d'améliorer les compétences des personnes se destinant à être gestionnaires des services de garde, en vue de répondre adéquatement aux nouvelles exigences d'un milieu en pleine croissance. Ce programme propose des apprentissages ciblés, notamment en matière d'initiation aux études en gestion, de comptabilité et de ressources humaines. Ces compétences devraient permettre à la clientèle visée par le programme court de mieux faire face aux multiples changements organisationnels de leur milieu.

CONDITIONS D'ADMISSION

Bases d'admission

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

Base Études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins deux ans une fonction d'éducatrice, de gestionnaire ou d'assistante à la gestion dans un service de garde ou d'enseignante au primaire. Le candidat adulte admissible en vertu de l'expérience mais non admissible sur la base des études universitaires, qui n'a pas réussi cinq cours (15 crédits) et plus dans un programme universitaire à l'intérieur des cinq dernières années doit suivre le cours d'appoint ORH1002 (hors programme) durant le premier trimestre.

Pour tous les candidats admissibles sur les bases DEC, Études universitaires, Études hors Québec, et autres qu'en gestion

Les candidats devront également avoir occupé pendant au moins un an à temps complet une fonction d'éducatrice, de gestionnaire ou d'assistante à la gestion dans un service de garde ou d'enseignante au primaire.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

MET1001	Éléments de gestion des entreprises
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS

Le programme ne peut démarrer que lorsqu'une cohorte de 40 à 50 personnes est constituée.

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE EN GESTION DU TOURISME 0535

Programme offert conjointement, à distance et en ligne, avec la Télé-Université (TÉLUQ).

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en gestion du tourisme.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de répondre aux besoins de perfectionnement des gestionnaires d'entreprises et d'organismes de l'industrie touristique tant du secteur privé que du secteur public. De type professionnel, le programme vise à former des gestionnaires qualifiés en tourisme. Il vise à permettre à l'étudiant l'acquisition d'une approche globale, cohérente et opérationnelle.

Le programme permettra au candidat d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le système touristique ; de développer sa compréhension des différents aspects économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux du tourisme ainsi que ses habiletés de gestion.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission et l'inscription des étudiants sont prises en charge par la TÉLUQ : téléphone : 514 843-2015.

COURS À SUIVRE

(Les cours qui n'ont pas d'indication comportent trois crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

ADM1002	Initiation à la gestion
EUT1023	Atelier sur les intervenants touristiques
EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1023 ; MET2100)

EUT4140 Technologie, distribution et transports (DSA3315 ; EUT1023)
EUT5104 Environnements administratifs et politiques du tourisme (EUT1023)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Préalables requis dans ce programme :

EUT4138 : préalables : ADM1002 ; EUT1023
EUT4140 : préalable : EUT1023
EUT5104 : préalable : EUT1023

Cheminement : L'étudiant qui s'inscrit au programme devra d'abord suivre le cours EUT1023 qui est préalable à EUT4138, EUT4140 et EUT4138. Le cours ADM1002 est également préalable à EUT4138.

Durée du programme

La durée normale des études se mesure à partir de l'inscription qui suit la dernière admission au programme :

La durée normale pour terminer un programme court est de neuf trimestres consécutifs.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de son programme à l'intérieur de la durée normale mentionnée au paragraphe précédent est considéré exclu de son programme. Toutefois, il conserve le droit de présenter une nouvelle demande d'admission.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIRECTION

Doyen

Marc Turgeon, téléphone : 514 987-3709

Vice-doyenne à la recherche

Monique Brodeur, téléphone : 514 987-1803

Vice-doyen aux études

Moncef Bari, téléphone : 514 987-1803

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Éducation et formation spécialisées

Catherine Gosselin, téléphone : 514 987-4693

Éducation et pédagogie

Louise Gaudreau, téléphone : 514 987-3833

Kinanthropologie

Marc Bélanger, téléphone : 514 987-4156

DIRECTION DE L'INSTITUT, DES UNITÉS DE RECHERCHE ET DE L'AUTRE UNITÉ

Institut Santé et société

Diane Berthelette, téléphone : 514 987-3000, poste 2250

Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé

Joanne Otis, titulaire, téléphone : 514 987-7874

Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement

Lucie Sauvé, titulaire, téléphone : 514 987-6749

Bureau de la formation pratique

Gérald Boutin, téléphone : 514 987-7830

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DOCTORAT

Éducation. Ph.D.

Carmen Parent, téléphone : 514 987-7729

MAÎTRISES

Éducation, M.A., M.Ed.

Frédéric Legault et Juan M. Wood, codirecteurs, téléphone : 514 987-3882

Kinanthropologie - Profil avec mémoire, M.Sc.

Réjean Dubuc, téléphone : 514 987-3723

Kinanthropologie Profil professionnel, concentration en ergonomie, M.Sc.

Réjean Dubuc, téléphone : 514 987-3723

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Éducation et formation des adultes

Alain Dunberry, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Gestion de l'éducation

Marjolaine Saint-Pierre, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Denise Normand, téléphone : 514 987-3000 poste 4693

Intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement

Christa Jaspel, téléphone : 514 987-4693

Intervention pédagogique

N., téléphone : 514 987-3882

PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE

Activité physique adaptée

Réjean Dubuc, téléphone : 514 987-3723

Activités motrices et éducation préscolaire-primaire

Réjean Dubuc, téléphone : 514 987-3723

Administration scolaire

Marjolaine Saint-Pierre, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Didactique de l'activité physique et de la santé

Réjean Dubuc, téléphone : 514 987-3723

Didactique de la science et de la technologie au secondaire

Patrice Potvin, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Éducation et formation des adultes

Alain Dunberry, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique

Andrée Landreville, téléphone : 514 987-3000, poste 4693

Enseignement adapté en classe ordinaire du primaire

Catherine Gosselin, téléphone : 514 987-4693

Évaluation de programmes d'éducation et de formation

Marthe Hurteau, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Denise Normand, téléphone : 514 987-3000 poste 4693

Orthodidactique des mathématiques

Jacinthe Giroux, téléphone : 514 987-3000, poste 4693

Pédagogie de l'enseignement supérieur

Louise Langevin, téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Prévention et concertation enseignant-parents

Denise Normand, téléphone : 514 987-3000, poste 4693

BACCALAURÉATS

Développement de carrière, B.A.

Edwige Desjardins, téléphone : 514 987-3627

Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale), B.Ed.

Sylvie Viola, téléphone : 514 987-3617

Enseignement en adaptation scolaire et sociale, B.Ed.

Chantal Ouellet, téléphone : 514 987-7771

Enseignement en formation professionnelle et technique, B.Ed.

Lucien Aubé, téléphone : 514 987-3628

Enseignement secondaire, B.Ed.
Gina Thésée, téléphone : 514 987-0247

Concentrations :

- Formation éthique et culture religieuse
Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396
- Français langue première
Reine Pinsonneault, téléphone : 514 987-0247
- Mathématiques
Denis Tanguay, téléphone : 514 987-3778
- Science et technologie
William Vickery, téléphone : 514 987-3778
- Sciences humaines/univers social
Mario Bédard, téléphone : 514 987-3610

Intervention en activité physique, B.Sc.
Gilles Harvey, téléphone : 514 987-3624

Sciences de l'éducation, B.A.
Lucie Sauvé, coordonnatrice, téléphone : 514 987-8478

BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Lucie Sauvé, coordonnatrice, téléphone : 514 987-8478

CERTIFICATS

Éducation à la petite enfance (formation initiale)
Nathalie Bigras, téléphone : 514 987-3621

Éducation à la petite enfance (perfectionnement)
Nathalie Bigras, téléphone : 514 987-3621

Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement)
Sylvie Viola, téléphone : 514 987-3617

Formateurs en milieu de travail
Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

Formation continue en enseignement secondaire :

- Animation spirituelle
 - Enseignement moral
 - Français langue première
 - Géographie
 - Histoire
 - Mathématiques
 - Sciences
 - Sciences de la vie (1^{er} cycle)
 - Sciences des religions
 - Sciences physiques (1^{er} cycle)
 - Sciences physiques (2^e cycle)
- Gina Thésée, téléphone : 514 987-0247

Intervention éducative en milieu familial et communautaire
Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance
Nathalie Bigras, téléphone : 514 987-3621

Note: Les personnes intéressées aux programmes suivants:

- Programme court de 1^{er} cycle en utilisation pédagogique des nouvelles technologies et du multimédia dans la salle de classe le retrouveront dans le répertoire de la **faculté de communication**.
- Programme court de 2^e cycle en éducation relative à l'environnement le retrouveront dans le répertoire de la **faculté des sciences**.
- Programme court de 1^{er} cycle en gestion des services de garde le retrouveront dans le répertoire de l'**École des sciences de la gestion**.
- Maîtrise en linguistique, concentration didactique des langues,
- DESS en intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED),
- DESS et programme court de 2^e cycle en enseignement du français,
- Programme court de 2^e cycle en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture
- Baccalauréat et certificat en enseignement de l'anglais langue seconde,
- Baccalauréat et certificat en enseignement du français langue seconde,
- Concentration et programme court en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire, le retrouveront dans le répertoire de la **faculté des sciences humaines**.

PROGRAMMES COURTS DE PREMIER CYCLE

Formation continue en enseignement secondaire

- Animation spirituelle
 - Enseignement moral
 - Français langue première
 - Géographie
 - Histoire
 - Mathématiques
 - Sciences des religions
- Gina Thésée, téléphone : 514 987-0247

Formation des formatrices et formateurs en milieu de travail
Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

DÉPARTEMENTS ET CORPS PROFESSORAL

Département d'éducation et formation spécialisées

Directrice : Catherine Gosselin, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
Pavillon de l'Éducation, local N-5100
Téléphone : 514 987-4693

Corps professoral

AUBÉ, Lucien, Ph.D. mesure et évaluation (Un. Montréal, Québec)
BARALLOBRES, Gustavo, M. mathématiques appliquées (Un. Estadual de Campinas, Brésil)
BÉLANGER, Jean, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
BÉLANGER, Paul, D. sociologie (Un. Paris I, France)
BOUDREAULT, Henri, Ph.D. éducation (Un. Montréal, Québec)
BOUTIN, Gérald, D. pédagogie (Un. Fribourg, Suisse)
BRODEUR, Monique, Ph.D. psychopédagogie (Un. Laval, Québec)
CAPUANO, France, Ph.D. psycholoéducation (Un. Montréal, Québec)
CARIGNAN, Nicole, Ph.D. éducation comparée, (Un. Montréal, Québec)
CHATIGNY, Céline, Ph.D. en ergonomie (Conservatoire National des arts et métiers, CNAM Paris, France)
DION, Éric, Ph.D. psychologie (Un. Laval, Québec)
DORÉ, Robert, Ph.D. orthopédagogie (Un. Montréal, Québec)
DUBÉ, France, M.A. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
DUNBERRY, Alain, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
GIROUX, Jacinthe, Ph.D. éducation, orthopédagogie (Un. Montréal, Québec)
GOSSSELIN, Catherine, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
GRENON, Yves
GROSSMANN, Sophie, M. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
HONOREZ, Jean-Marie, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
JAPÉL, Christa, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
JULIEN, Louise, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
LANDREVILLE, Andrée, Ph.D. psychopédagogie (Un. Montréal, Québec)
LAROCHÉLLE, Lise
LECOMPTE, Magali
LEFEBVRE, Julie, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Sherbrooke, Québec)
LEFEBVRE, Marie-Louise, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
LEGAULT, Frédéric, Ph.D. psychologie développementale (Un. Québec à Montréal, Québec)
MARTINEZ, Jean-Paul, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Bordeaux, France)
MERCIER, Julien, Ph.D. psychopédagogie (Un. McGill, Montréal, Québec)
NORMAND, Denise, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
ODIER-GUEDJ, Delphine, Ph.D. sciences du langage (Un. Montpellier III, France)
OUELLET, Chantal, M.A. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
POTVIN, Maryse, Ph.D. en sociologie (École des hautes études en sciences sociales, EHESS, Paris, France)
TURCOTTE, Catherine, Ph.D. Éducation Psychopédagogie (Un. d'Ottawa, Ontario)
VOYER, Brigitte, Ph.D. éducation (Un. Montréal, Québec)
WAGNER, Serge, M.A. français (Un. McGill, Montréal, Québec)

Département d'éducation et pédagogie

Directrice : Louise Gaudreau, Ph.D. mesure et évaluation (Un. Montréal, Québec)
Pavillon de l'Éducation, local N-5100
Téléphone : 514 987-3833

Corps professoral

BAILLARGEON, Normand, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)
BARI, Moncef, Ph.D. informatique (Un. Paris VI, France)
BEAUSOLEIL, Jocelyn R., Ph.D. philosophie (Un. Bonn, Allemagne)
BÉGIN, Christian, Ph.D. éducation (Un. Sherbrooke, Québec)
BÉGIN, Luc, Ph.D. éducation (Un. Ottawa, Ontario)
BIGRAS, Nathalie, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
BOUCHARD, Caroline, Ph.D. psychologie (Un. Laval, Québec)
BRIEF, Jean-Claude, Ph.D. philosophie (Un. Stanford, Californie, États-Unis)
BRUNEL, Marie-Lise, Ph. D. psychologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
CAMARAIRE-SANTOIRE, Louise
CANTIN, Gilles, Ph.D. psychopédagogie (Un. Montréal, Québec)
CHAGNON, Yves, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)

CHARRON, Annie, D. didactique du français (Un. Montréal, Québec)
 DÉRY, Sylvain, M. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 DESJARDINS, Edwidge, Ph.D. orientation (Un. Laval, Québec)
 FORTIER, Gilles, Ph.D. didactique de la lecture (Un. Georgie, États-Unis)
 FOURNIER, Frédéric, D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
 GAGNON, Martin, Ph.D. (Un. Montréal, Québec)
 GAUDREAU, Louise, Ph.D. mesure et évaluation (Un. Montréal, Québec)
 GERMAIN, Caroline, B. éducation préscolaire, enseignement primaire (Un. Québec à Montréal, Québec)
 GOHIER, Christiane, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)
 GRANDBOIS, Alain, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 HURTEAU, Marthe, D. éducation (Un. Laval, Québec)
 LANGEVIN, Louise, Ph.D. sciences de l'éducation-psychopédagogie (Un. Montréal, Québec)
 LEBRUN, Nicole, D. sociologie (Un. Paris VII, France)
 LEMIEUX, André, Ph.D. éducation (Un. Ottawa, Ontario)
 MARTINY, Cynthia, Ph.D. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 MÉNARD, Louise, Ph.D. psychoéducation (Un. Montréal, Québec)
 METIOULI, Abdeljalil, Ph.D. didactique (Un. Laval, Québec)
 MEUNIER, Anik, Ph.D. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 MEYOR, Catherine, D. psychopédagogie (Un. Laval, Québec)
 MORIN, Jocelyne, Ph.D. éducation (Un. Montréal, Québec)
 ORELLANA, Isabel, Ph.D. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 PARENT, Carmen, Ph.D. éducation (Un. Toronto, Ontario)
 POISSANT, Hélène, Ph.D. psychologie cognitive (Un. Montréal, Québec)
 POTVIN, Patrice, Ph.D. éducation (Un. Montréal, Québec)
 RABY, Carole, Ph.D. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 RAÏCHE, Gilles, D. sciences de l'éducation (Un. Montréal, Québec)
 RIOPEL, Martin, Ph.D. éducation (Un. Montréal, Québec)
 RIVIÈRE, Bernard, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 SAINT-PIERRE, Marjolaine, D. administration-éducation (Un. Montréal, Québec)
 SAUVÉ, Lucie, Ph.D. sciences de l'éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 THÉSÉE, Gina, Ph.D. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 THIBERT, Gilles, Ph.D. didactique, (Un. Montréal, Québec)
 TOUSSAINT, Pierre, D. administration sociologie-politique (Un. Laval, Québec)
 TURGEON, Marc, Ph.D. sémiologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 VIOLA, Sylvie, Ph.D. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 WOOD, Juan M., D. sciences de l'éducation (Un. Rochester, New York, États-Unis)

Département de kinanthropologie

Directeur : Marc Bélanger, Ph.D. sciences neurologiques (Un. Montréal, Québec)
 Pavillon de l'Éducation, local N-7110
 Téléphone : 514 987-4156

Corps professoral

BÉLANGER, Marc, Ph.D. sciences neurologiques (Un. Montréal, Québec)
 BOUCHER, Jean-P., Ph.D. activité physique (Un. Massachusetts, États-Unis)
 CADORET, Geneviève, Ph.D. sciences neurologiques (Un. Montréal, Québec)
 CHEVALIER, Nicole, Ph.D. éducation physique (Un. Alberta, Canada)
 COMTOIS, Alain Steve, Ph.D. physiologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 DARAKTCHIEVA-KALINOVA, Emilia, Ph.D. pédagogie (Un. Sofia, Bulgarie)
 DUBUC, Réjean, Ph.D. sciences neurologiques (Un. Montréal, Québec)
 DUVAL, Christian, B. (Un. Québec à Montréal, Québec)
 FRAK, Victor, D. sc. cognitives (Un. Claude-Bernard, Lyon, France)
 GRENIER, Johanne, M. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 GUILLEMOT, Jean-Paul, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 HARVEY, Gilles, Ph.D. sciences cliniques (Un. Montréal, Québec)
 HÉNAULT, Paul-G., B. enseignement en activité physique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 KARELIS, Antony, Ph.D. sc. de l'activité physique (Un. Montréal, Québec)
 LEONE, Mario, Ph.D. sc. de l'activité physique (Un. Montréal, Québec)
 MAGNY, Jean-Claude
 MARCHAND, Denis, Ph.D. sciences de l'activité physique (Un. Montréal, Québec)
 SERCIA, Pierre, Ph.D. éducation (Un. Montréal, Québec)
 VÉZINA, Nicole, D. ergonomie (C. national arts et métiers, Paris, France))

INSTITUT, UNITÉS DE RECHERCHE ET AUTRE UNITÉ

INSTITUT

Institut Santé et société

Directrice : Diane Berthelette
 Pavillon de l'Éducation, local N-7110
 Téléphone : 514 987-3000, poste 2250
 Site Internet : www.iss.uqam.ca

L'institut Santé et société regroupe plus de cent professeurs, de même que d'autres chercheurs et enseignants, des étudiants, et des partenaires dont la santé est le principal objet de recherche ou d'enseignement. Cet institut est plurifacultaire, ses membres étant répartis dans 23 départements et les sept facultés de l'UQAM. La mission de l'ISS est de favoriser le développement de la recherche sur la santé à l'UQAM et à en accroître la visibilité auprès de la communauté scientifique ainsi que de divers acteurs aux niveaux local, national et international. L'ISS a également pour mission de développer des programmes de formation novateurs transdisciplinaires en santé afin d'aider les nouvelles générations de praticiens et de professeurs, dont la santé est l'objet d'intervention ou de recherche, à acquérir une vision, une approche, plus globales des problématiques de santé. De cette façon, il contribuera à la compréhension des problématiques de santé et au développement d'interventions préventives et thérapeutiques efficaces. Enfin, l'ISS doit faciliter l'appropriation des connaissances produites et diffusées par ses membres, par la communauté, plus spécifiquement par leurs partenaires sociaux et économiques ainsi que par toute personne appelée à prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population.

CHAIRES

Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé

Titulaire : Joanne Otis
 Pavillon de l'Éducation, local N-3150, téléphone : 514 987-7874
 Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-education-sante.htm

Cette chaire se consacre à la mise sur pied, à la validation, à l'implantation ainsi qu'à l'évaluation de diverses stratégies éducatives novatrices en promotion de la santé. Ces stratégies s'inspirent d'abord des théories et modèles éprouvés en sciences de l'éducation et misent sur la participation active des personnes vulnérables au processus d'apprentissage. Ces stratégies éducatives seront testées et évaluées autant en milieu scolaire, qu'en milieu communautaire de même qu'en milieu clinique.

Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement

Titulaire : Lucie Sauvé
 Pavillon de l'Éducation, local N-4250, téléphone : 514 987-6749
 Site Internet : www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM

Cette chaire étudie l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans les nouveaux programmes scolaires, la valorisation de l'action communautaire en cette matière et enfin la formation des enseignants et des animateurs dans ce domaine. Ce programme de recherche, qui se réalisera tant en milieu scolaire, qu'en milieu communautaire et universitaire, contribuera à la résolution des problèmes socioenvironnementaux par l'enrichissement des dynamiques éducatives.

AUTRE UNITÉ

Bureau de la formation pratique

Directeur : Gérald Boutin
 Pavillon de l'Éducation, local N-2110
 Téléphone : 514 987-7830

Le mandat de ce bureau consiste à assurer la coordination interne entre les diverses instances concernées ainsi que la collaboration entre les différents intervenants de l'Université et des établissements scolaires relativement à la formation pratique constitutive des programmes de formation à l'enseignement.

DOCTORAT EN ÉDUCATION

3666

Ce programme d'études est offert par l'Université du Québec à Montréal, en association, en vertu du protocole d'entente, avec l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Il existe aussi un projet d'entente concernant l'extension de ce programme avec l'Université nationale de l'État de Bahia au Brésil.

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise une formation d'avant-garde à la recherche en éducation en privilégiant une approche interdisciplinaire selon divers types de recherche, et en permettant de bâtir de nouveaux modèles d'explication et d'intervention. Les chercheurs formés dans ce programme sauront utiliser les ressources de la recherche pour résoudre des problèmes et pour assurer l'évolution des connaissances en vue d'améliorer l'intervention éducative en divers milieux : scolaires, sociaux, gouvernementaux ou autres. Enfin ce programme favorise l'investigation de la situation éducative dans un milieu donné, en prenant en compte l'ensemble des composantes de cette situation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, **ou**
- être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, dans un domaine relié à l'éducation et posséder une expérience d'au moins 2 ans dans un domaine d'intervention éducative ;
- présenter une esquisse d'un projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles ;
- posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit ;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais ;
- posséder une connaissance suffisante du domaine de l'éducation et d'une méthodologie de recherche pertinente à l'éducation. Les candidats qui ne peuvent pas démontrer une telle connaissance peuvent se voir imposer des cours d'appoint déterminés par le programme.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 40.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission au programme sont convoqués à une **entrevue** et **soumis à une épreuve écrite** sous la responsabilité du sous-comité d'admission et d'évaluation. Ces modalités visent à apprécier la motivation du candidat, sa connaissance générale du champ de l'éducation ainsi que sa préparation méthodologique pour mener à terme le projet esquissé, sa connaissance de la langue française (syntaxe, lexique, orthographe grammaticale et d'usage), ainsi que sa compréhension de textes rédigés en langue anglaise.

Le dossier de demande d'admission doit comprendre au moins deux lettres de recommandation d'un supérieur immédiat et d'un professeur ayant une expérience de recherche pertinente reconnue.

Les candidatures sont ensuite ordonnées selon les pondérations suivantes :
 Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent :
 . qualité du dossier académique (4), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation ;
 . entrevue et questionnaire (4) ;
 . esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.
 Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise dans un autre domaine :
 . qualité du dossier académique (2), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation ;
 . qualité et pertinence de l'expérience (2), attestée par l'employeur ;
 . entrevue et questionnaire (4) ;
 . esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation décide de ses recommandations et établit, s'il y a lieu, une liste d'attente.

Le seuil d'admission est de 70 % (7 sur 10), sous réserve du nombre de places disponibles selon la capacité d'accueil, et sous réserve que deux professeurs accrédités, de formation disciplinaire et d'expérience de recherche différentes, acceptent d'agir en tant que directeur et codirecteur de recherche.

Remarques

Tout candidat peut présenter sa demande d'admission au registraire de la constituante associée de son choix. Après étude du dossier de la demande d'admission par le sous-comité d'admission et d'évaluation du comité de programme, la décision est transmise au candidat par le registraire de la constituante concernée et le candidat admis doit s'inscrire dans cette même constituante. Toutefois, la composition du comité de recherche de l'étudiant doit être approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme préalablement à la première inscription dans le programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les activités suivantes (21 crédits) :

DME9000	Séminaire de doctorat : l'orientation
DME9001	Séminaire de doctorat : la synthèse
DME9005	Recherche en éducation
DME9010	Lecture dirigée I (6 cr.)
DME9100	Stage de recherche I
DME9200	Stage de recherche II

deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

DME903X	Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en éducation
DME905X	Séminaire thématique sur une approche contemporaine de recherche en éducation
DME9011	Lecture dirigée II

toute autre activité pertinente de deuxième ou de troisième cycle offerte à l'Université du Québec.

la recherche (63 crédits) :

DME9400	Projet doctoral (9 cr.)
ou	
DME9005	L'étudiant ayant réussi, avant le trimestre d'automne 2001, l'activité DME9005, doit s'inscrire à l'activité suivante :
DME9300	Atelier de recherche (9 cr.)

Thèse (54 cr.)

Chaque étudiant est tenu de rédiger une thèse qui doit témoigner, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche scientifique originale.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Chaque étudiant doit effectuer, à temps complet, un minimum de deux trimestres de résidence. Le premier a normalement lieu au premier trimestre de scolarité. Au cours de cette période de résidence, l'étudiant doit notamment compléter les activités communes et obligatoires suivantes offertes et tenues à l'UQAM : DME9000 Séminaire de doctorat : l'orientation et DME9005 Recherche en éducation, et présenter l'échéancier prévu de sa scolarité.

CHAMPS DE RECHERCHE

Partant de modèles éducatifs pertinents aux domaines des fondements, des organisations, des technologies éducationnelles, de la carrière, de la didactique ou de l'évaluation, en contextes de formation générale, professionnelle, spécialisée, scolaire ou communautaire, les principaux champs de recherche sont :
 - représentations et construction des savoirs ;
 - systèmes d'éducation et sociétés ;
 - curriculum et programmes de formation ;
 - didactiques et approches pédagogiques ;
 - agents de formation et sujets apprenants ;
 - éducation hors-scolaire.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN ÉDUCATION

3701-3803-3804

GRADE

Maître en éducation, M.Ed. (3803)(3804) OU maître ès arts, M.A. (3701) selon le profil choisi.

Ce programme offre trois profils. L'étudiant qui termine le profil **recherche** (3701) se verra décerner le grade de maître ès arts (M.A.) ; celui qui termine le profil **intervention pédagogique** (3803) ou le profil **carrièreologie** (3804) obtiendra le grade maître en éducation (M.Ed.). Le profil que l'étudiant désire suivre devra être précisé dès l'admission au programme.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le but du programme de Maîtrise en éducation est de former de futurs chercheurs, de spécialiser des professionnels du domaine de l'éducation ou de la formation, de la carrièreologie ou du counseling d'orientation. Il permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs habiletés dans une discipline ou dans un champ de spécialisation.

Compte tenu des besoins diversifiés de la clientèle trois profils sont offerts :

Le profil «recherche» avec mémoire vise à initier à la recherche et à permettre une formation spécialisée comme agent de recherche ou de développement dans un milieu éducatif formel ou non formel. De plus, ce profil permet de développer des habiletés de recherche requises à la poursuite d'études de troisième cycle.

Le profil «intervention pédagogique» avec rapport d'activités et sans mémoire vise à spécialiser un professionnel de l'intervention pédagogique qui sera capable d'agir en tant qu'agent de changement ou en tant que personne ressource dans un milieu éducatif formel ou non formel. De plus, ce profil permet d'enrichir et d'approfondir des connaissances dans un champ de spécialisation, de s'initier à la recherche appliquée et de développer des habiletés d'analyse d'une pratique professionnelle.

Le profil «carrièreologie» avec stage et rapport d'activités, sans mémoire, vise à former un professionnel de la carrièreologie et de l'orientation qui sera capable d'aider des personnes, individuellement et en groupe, dans toutes les étapes de leur cheminement de carrière. De plus, sous certaines conditions, ce profil répond aux normes d'admission de l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec.

Compte tenu des intérêts variés de la clientèle et de la multiplicité des milieux d'intervention, le programme offre, pour les profils «recherche» et «intervention pédagogique», les **sept champs de spécialisation** :

- **Didactique-Curriculum**, champ interdisciplinaire dont l'objectif est l'étude de la planification, du contrôle et de la régulation de la situation pédagogique, de même que de l'élaboration et de l'implantation de programmes et d'outils éducatifs ;
- **Fondements-Axiologie**, champ interdisciplinaire dont l'objectif est l'étude de l'organisation, du développement et de l'innovation en éducation ainsi que des fondements et enjeux des discours éducatifs, compte tenu des dimensions sociologiques, politiques, économiques et culturelles du milieu ;
- **Éducation communautaire et mésopédagogie**, champ d'intervention qui s'intéresse à l'éducation contemporaine dans des contextes particuliers, en milieux scolaires et communautaires : éducation relative à l'environnement, éducation en milieu familial, éducation internationale et éducation auprès des personnes âgées ;
- **Éducation spécialisée**, champ d'intervention qui s'intéresse à la prévention, à la rééducation et à l'enseignement auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation ainsi qu'aux problématiques qui y sont associées ;
- **Évaluation**, spécialisation dont l'objectif est l'étude des modèles d'évaluation, des processus et techniques de mesure et d'évaluation de variables cognitives, affectives et comportementales ainsi que de la construction d'instruments et de traitement de données ;
- **Formation professionnelle**, champ d'intervention qui s'intéresse au développement et à l'acquisition de compétences et d'habiletés nécessaires à l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession.
- **Enseignement supérieur**, champ d'intervention qui englobe les activités d'enseignement, de formation et de recherche, les personnes, les organismes, les connaissances et les compétences qui sont directement en lien avec le secteur postsecondaire de l'éducation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Profil «recherche» avec mémoire et profil «intervention pédagogique» avec rapport d'activités, sans mémoire

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en éducation ou en enseignement ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à l'éducation obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir des connaissances en éducation correspondant à une formation d'au moins vingt-quatre crédits (didactique, psychologie du développement et de l'apprentissage, docimologie, fondements de l'éducation). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, les candidats au profil «intervention pédagogique» devront posséder un minimum de deux années d'expérience pertinente en éducation ou en formation. Pour être jugée pertinente, cette expérience devra avoir été acquise dans des champs d'intervention auprès de clientèles stables.

Profil «carrièreologie» avec stage et rapport d'activités, sans mémoire.

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de la carrièreologie (Développement de carrière, Profil II : orientation) ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

De plus, les candidats devront avoir réussi les activités suivantes ou posséder des connaissances équivalentes :

- CAR1100 - Développement vocationnel I
- CAR1110 - Développement vocationnel II
- CAR1650 - Documentation et classification
- CAR1700 - Counseling individuel : Théories, techniques et practicum
- FPT2731 - Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique
- ORH1640 - Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe
- PSY2654 - Psychologie du développement (stade adulte)
- PSY1300 - Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie
- PSY4110 - Psychopathologie
- PSY1332 - Théories et techniques d'entrevue
- PSY1282 - Psychométrie et évaluation par les tests
- PSY4090 - Psychologie de la personnalité ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Les candidats aux trois profils devront posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Capacité d'accueil

Admission à l'automne seulement.

Le profil «carrièreologie» est contingenté à 30 places par année (aucune admission en propédeutique).

L'ensemble des deux autres profils («recherche» et «intervention pédagogique») est contingenté à 75 places par année.

Méthodes et critères de sélection

Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission sont convoqués à une séance de tests écrits portant, entre autres, sur la connaissance de la langue française ainsi que sur la compréhension de textes rédigés en langue anglaise et la motivation à entreprendre le programme.

Le dossier de demande d'admission devra comprendre au moins deux lettres de recommandation favorable d'un supérieur immédiat ou d'un professeur.

De plus, les candidats sans dossier académique devront présenter un dossier faisant état de leur expérience avec les attestations correspondantes.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation sera exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :

- une moyenne cumulative située entre 2,8 et 3,0 sur 4,0 ou entre 3,0 et 3,2 sur 4,3 ;
- des lettres de recommandation moins favorables ;
- l'absence d'un diplôme de baccalauréat.

Les candidatures seront ensuite ordonnées selon les pondérations suivantes :

- qualité du dossier académique ou qualité de l'expérience : 50 % ;
- résultats aux tests et à l'entrevue (s'il y a lieu) : 50 %.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN AUX TROIS PROFILS

un cours obligatoire (3 crédits) :

MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

Note : Les étudiants ayant suivi et réussi le cours de premier cycle EDU6600 Initiation à la recherche ou l'équivalent pourront être exemptés du cours MAE7000 et seront alors autorisés à suivre un cours au choix de plus (3 crédits).

PROFIL A : RECHERCHE (code 3701)

le cours suivant (3 crédits) :

FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MAE7020 Collecte et traitement de données quantitatives en éducation (MAE7000)
MAE7030 Collecte et traitement de données qualitatives en éducation (MAE7000)

trois cours choisis dans l'un des champs de spécialisation suivants (un de ces cours pourra être choisi parmi tous les autres cours du programme ou dans tout autre programme de deuxième cycle, avec l'autorisation de la direction du programme) (9 crédits) :

•a) Didactique-Curriculum

DID7210 Modèles d'enseignement
DID7230 Les théories et enjeux en didactique et curriculum
DID7250 Nature des objectifs et organisation des contenus
DID7270 Diagnostic éducationnel et intervention pédagogique
DID7291 Curriculum et didactique de l'éducation préscolaire
DID7800 Créativité et éducation
DID7900 Didactique interdisciplinaire et intégration des apprentissages
DID828X Séminaire thématique en didactique
DID829X Séminaire thématique en études curriculaires
FPE7615 Éducation et informatique
FPE7623 Rôle et fonction de l'image en pédagogie
FPE7632 Éducation aux médias
FPE7800 Évaluation de programmes de formation

•b) Fondements-Axiologie

ASC7375 Éducation interculturelle
ASS7504 Développement affectif et intervention pédagogique
ASS7515 Succès et échec à l'école : concepts et réalités
FPE7105 Fondements politiques, socioéconomiques et culturels de l'éducation
FPE7166 Éducation comparée
FPE7171 Réflexions axiologiques et éthiques en éducation
FPE7220 Développement, apprentissage et processus cognitif
FPE7240 Savoir, penser et agir : fondements pédagogiques, didactiques et curriculaires
FPE7260 Épistémologie et théories éducatives
FPE815X Séminaire thématique en fondements et axiologie de l'éducation

•c) Éducation spécialisée

ASS7302 Intégration de la personne en difficulté d'adaptation
ASS7311 Stratégies d'enseignement et adaptation scolaire
ASS7312 La prévention primaire en éducation
ASS7318 L'individu en situation d'échec
ASS831X Séminaire thématique sur les difficultés d'adaptation sociale
ASS833X Séminaire thématique sur les difficultés d'apprentissage
ASS834X Séminaire thématique sur la déficience intellectuelle et les polyhandicaps

•d) Évaluation

FPE7400 Instruments de mesure de variables cognitives
FPE7410 Instruments de mesure de variables affectives
FPE7430 Théorie des réponses aux items et applications
FPE7450 Recherches corrélationnelles en éducation
FPE7460 Approches inférentielles en recherche en éducation
FPE7470 Analyses non paramétriques en éducation
FPE7800 Évaluation de programmes de formation
FPE849X Séminaire thématique en mesure et évaluation

•e) Enseignement supérieur

DID7670 Séminaire sur la réussite et la persévérance en enseignement supérieur
DID7680 Séminaire sur l'intégration des apprentissages et l'encadrement des étudiants dans l'enseignement supérieur
DID869X Séminaire thématique en enseignement supérieur
FPE7080 Organisation et innovations pédagogiques dans l'enseignement supérieur
FPE8680 Technologies de support à la formation en ligne en enseignement supérieur

•f) Cours hors champ de spécialisation

EFA7963 Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes
FPE7061 Coopération multilatérale et économie politique de l'éducation et de la culture
MAE7040 Transformations de données qualitatives en éducation (MAE7030)
MAE7050 Séminaire thématique en méthodes observationnelles de recherche (MAE7030)
MAE7960 La supervision pédagogique en contexte scolaire
MAE7961 Le développement professionnel des stagiaires en formation des enseignants
MAE7962 Supervision pédagogique et pratique réflexive
MAE8500 Séminaire spécial en éducation

les deux activités suivantes (3 crédits) :

MAE8010 Atelier de recherche (1 cr.)
MAE8020 Séminaire de projet de recherche (2 cr.)
Remarque : Pour pouvoir suivre l'activité MAE8020, il faut avoir réussi tous les cours du tronc commun et l'atelier de recherche.

Rédaction du mémoire de recherche (24 crédits)

Par la présentation de son mémoire, l'étudiant doit démontrer son aptitude à la recherche par la maîtrise de certaines méthodes scientifiques, la capacité d'analyser des données et d'en présenter les résultats dans une langue claire et en respectant les règles de présentation.

Ce mémoire pourra prendre diverses formes.

Le mémoire est constitué d'un texte d'environ une centaine de pages. Il est rédigé sous la direction ou la codirection d'un professeur du département d'éducation et de pédagogie ou du département d'éducation et de formation spécialisées.

PROFIL B : INTERVENTION PÉDAGOGIQUE (code 3803)

le cours suivant (3 crédits) :

FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation

cinq cours choisis dans l'un des champs de spécialisation décrits dans le profil recherche ou parmi les suivants (15 crédits) :

•a) Éducation communautaire et Mésopédagogie

Cette option ne sera offerte que si un nombre suffisant de candidats en font la demande.

•Éducation relative à l'environnement

DID8530 Éducation relative à l'environnement : théories et pratiques
DID8531 Éducation relative à l'environnement : l'intervention (DID8530)

•Gérontagogie

ASS7933 Éducation à la mort
CAR7720 Counseling et relation d'aide avec la personne du troisième âge
DID7960 Apprentissage et développement chez la personne du troisième âge
FPE7187 Fondements théoriques de la gérontagogie

•Intervention éducative en milieu familial

ASS7540 Mésopédagogie et écologie communautaire
ASS7940 Intervention éducative en milieu familial
ASS7941 Élaboration de modèles mésopédagogiques

•Éducation dans une perspective planétaire

FPE7195 Sources et finalités de l'éducation dans une perspective planétaire
DID7830 Approches curriculaires en éducation dans une perspective planétaire

•Séminaire à contenu variable

ASS890X Séminaire thématique en éducation communautaire ou mésopédagogie

•b) Formation professionnelle

Cette option ne sera offerte que si un nombre suffisant de candidats en font la demande.

FPT7750 Tendances actuelles en formation professionnelle
FPT7751 Curriculum de formation professionnelle
FPT7752 Évaluation des programmes de formation professionnelle
FPT7753 Évaluation des apprentissages en formation professionnelle
FPT7754 Mesure des compétences en formation professionnelle

FPT7755	Processus de fabrication et stratégie d'apprentissage en milieu de travail
FPT7756	Instrumentation et analyse de postes de travail
FPT870X	Séminaire thématique en formation professionnelle

deux cours libres choisis parmi l'ensemble des cours de maîtrise en éducation ou de tout autre programme de deuxième cycle, sous réserve de l'approbation de la direction du programme (6 crédits).

les quatre activités suivantes (18 crédits) :

MAE8010	Atelier de recherche (1 cr.)
MAE8100	Séminaire de projet d'intervention (6 cr.)
MAE8111	Intervention pédagogique (5 cr.)
MAE8120	Rapport d'activités (6 cr.)

PROFIL C : CARRIÉROLOGIE (code 3804)

le cours suivant (3 crédits) :

MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie

les huit cours suivants (24 crédits) :

CAR7110	Théorie avancée du traitement de l'information
CAR7120	Développement vocationnel avancé
CAR7300	Évaluation individuelle, sélection et carriérologie
CAR7490	Éthique professionnelle en carriérologie et en orientation
CAR7500	Mesure et évaluation en carriérologie : practicum (CAR7300)
CAR7700	Théories et techniques avancées de counseling individuel en carriérologie
CAR7710	Théories et techniques avancées de counseling de groupe en carriérologie
CAR7730	Practicum en intervention individuelle (CAR7700)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

CAR7640	Conception et élaboration d'un plan de carrière
CAR7660	Éducation à l'entrepreneuriat
CAR7740	Practicum en intervention de groupe (CAR7710)
MBA8107	Études spécialisées en personnel et relations du travail I

les deux activités suivantes (15 crédits) :

CAR8900	Stage avancé et rapport de stage (9 cr.)
CAR8910	Rapport d'activités dirigées (6 cr.)

Conditions d'accès à l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec

Les étudiants qui voudront être admis à l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation du Québec lorsqu'ils auront terminé la maîtrise en éducation, profil «carriérologie», devront avoir réussi, en plus des cours pertinents de premier cycle, les cours suivants du programme : CAR7110, CAR7300, CAR7500, CAR7700 et MAE7000.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Didactique, curriculum et lexicologie
- Enseignement supérieur
- Fondements, axiologie et pluriethnicité
- Mesure et évaluation des apprentissages
- Éducation spécialisée, difficultés d'adaptation et d'apprentissage
- Formation professionnelle et transferts d'apprentissage
- Éducation et intervention communautaire
- Carriérologie.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A pour les profils intervention pédagogique (code 3803) et carriérologie (code 3804) et dans la classe B pour le profil recherche (code 3701).

MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE PROFIL AVEC MÉMOIRE 3540

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

La kinanthropologie est ce champ disciplinaire qui a pour objet l'étude de la motricité humaine. Le profil avec mémoire du programme de maîtrise en kinanthropologie a pour objectif général de contribuer à la formation scientifique

d'un professionnel de la motricité humaine dont les connaissances lui permettront de procéder avec expertise à l'analyse des mouvements et des actions motrices, d'intervenir et de porter des jugements critiques et éclairés dans l'exercice de sa profession. Les objectifs spécifiques sont d'acquérir des connaissances fondamentales propres à chacune des spécialisations offertes, de maîtriser les méthodes et techniques de recherche et de développer une attitude critique face à l'utilisation des mouvements et des actions motrices dans le cadre des pratiques professionnelles.

Le programme offre les spécialisations suivantes : didactique (domaines de l'activité physique et de la santé), motricité de l'enfant, ergonomie, neurocinétique et physiologie de l'effort (incluant l'entraînement sportif).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline reliée à la motricité humaine (exemples : éducation physique, kinanthropologie, kinésiologie, sciences de l'activité physique, en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en adaptation scolaire et sociale), ou dans une discipline connexe (exemples : biologie, physiologie, psychologie), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. En plus de satisfaire à ces conditions, une évaluation plus approfondie des aptitudes et intérêts de recherche du candidat est faite en entrevue selon les modalités déterminées par le comité de programme. Le candidat doit également avoir établi un accord de principe avec un professeur du département de kinanthropologie pour la direction de son mémoire. Le candidat doit pouvoir lire aisément des textes scientifiques en langue anglaise.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation complétée par un examen approfondi des aptitudes et intérêts de recherche du candidat au moyen d'une entrevue.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

avec une résidence obligatoire d'une année.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

un cours commun (6 crédits) :

KIN8611	Méthodes de recherche (6 cr.)

Didactique de l'activité physique et de la santé

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN7100	Instrumentation évaluative pour l'éducation physique et l'éducation à la santé
KIN7105	Développement de programmes relatifs à l'activité physique et à la santé
KIN8500	Lectures dirigées I
KIN8510	Lectures dirigées II

Motricité de l'enfant

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN7000	Le développement perceptivomoteur de l'enfant et son évaluation
KIN7005	Les actions motrices dans les apprentissages
KIN7010	L'analyse de cas et l'éducation motrice
KIN8500	Lectures dirigées I
KIN8510	Lectures dirigées II

Ergonomie

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

ERG800	Ergonomie des procédés industriels
KIN7200	Aspects biomécaniques du travail humain
KIN7205	Aspects physiologiques du travail humain et maladies professionnelles
KIN7210	Aspects perceptivomoteurs et cognitifs du travail humain
KIN7215	Aspects socio-organisationnels et santé mentale
KIN7220	Apprentissage de la démarche d'intervention et des méthodes de collecte des données (6 cr.)
KIN7230	Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise
KIN8405	Traumatologie sensorielle et motrice
KIN8500	Lectures dirigées I
KIN8510	Lectures dirigées II
PR1801	Gestion de la santé et de la sécurité en entreprise

Neurocinétique

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits)

KIN8005	Neurocinétique I
KIN8010	Neurocinétique 2
KIN8405	Traumatologie sensorielle et motrice
KIN8430	Activité physique adaptée
KIN8500	Lectures dirigées I
KIN8510	Lectures dirigées II

Physiologie de l'effort (incluant entraînement sportif)

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

KIN8500	Lectures dirigées I
KIN8510	Lectures dirigées II

Pour les cours au choix (6 crédits), les étudiants des diverses spécialisations peuvent prendre ces cours à l'extérieur du programme, soit dans un autre programme de maîtrise de l'UQAM ou dans une autre université, avec l'accord de la direction de la maîtrise.

Mémoire (33 crédits).

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été).

CHAMPS DE RECHERCHE

- Didactique de l'activité physique et de la santé
- Motricité de l'enfant
- Ergonomie
- Neurocinétique
- Physiologie de l'effort (incluant entraînement sportif)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE PROFIL PROFESSIONNEL, CONCENTRATION EN ERGONOMIE 3240

Ce profil est offert en collaboration avec l'École de technologie supérieure (ÉTS).

Le nom de la concentration en ergonomie sera mentionné sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme avec spécialisation en ergonomie permettra à l'étudiant d'acquérir les compétences relatives à l'intervention ergonomique. L'étudiant devra être en mesure de réaliser une intervention suivant une approche globale dans différents secteurs d'entreprises, d'ajuster et de dimensionner son intervention selon la nature de la demande en réalisant des analyses qualitatives et quantitatives et ce, dans une perspective d'amélioration des situations de travail.

Ce programme multidisciplinaire offre une formation très appliquée afin de permettre aux étudiants de faire des liens entre la théorie et la pratique : mises en situation, études de cas, laboratoires et stages en milieu de travail.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en kinanthropologie, en kinésiologie, en sciences de l'activité physique, en physiothérapie, en ergothérapie, en génie ou en une autre discipline connexe. Le programme peut aussi accueillir des personnes détenant un baccalauréat en psychologie, en relations industrielles, en sciences administratives ou de la gestion ou en une autre discipline connexe mais ces personnes devront suivre préalablement une formation d'appoint sur la motricité humaine au premier cycle afin de s'assurer de leur réussite aux cours de la maîtrise sur les aspects cinésiologiques, physiologiques et perceptivomoteurs de l'activité humaine.

Capacité d'accueil

Ce programme est contingenté sous forme de cohortes annuelles de seize étudiants.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience professionnelle. Selon le dossier présenté, un candidat peut être convoqué en entrevue par le comité d'admission.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (39 crédits) :

Bloc 1 : Connaissances théoriques et pratiques (27 crédits) :

KIN7200	Aspects biomécaniques du travail humain
KIN7205	Aspects physiologiques du travail humain et maladies professionnelles
KIN7210	Aspects perceptivomoteurs et cognitifs du travail humain
KIN7215	Aspects socio-organisationnels et santé mentale
ERG800	Ergonomie des procédés industriels
PR1801	Gestion de la santé et de la sécurité en entreprise
KIN7220	Apprentissage de la démarche d'intervention et des méthodes de collecte des données (6 cr.)
KIN7230	Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise

Bloc 2 : Formation pratique (12 crédits) :

KIN7300	Préparation de l'intervention
KIN8105	Stage (6 cr.)
KIN7320	Élaboration et présentation des rapports d'intervention pour l'entreprise

Cours complémentaires (6 crédits) :

des cours parmi les suivants pour un total de six crédits :

Volet sur l'apprentissage et la formation professionnelle

(département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM)

FPT7753	Évaluation des apprentissages en formation professionnelle
FPT7754	Mesure des compétences en formation professionnelle
FPT7755	Processus de fabrication et stratégie d'apprentissage en milieu de travail

Volet réadaptation

(avec la participation de l'Université de Sherbrooke, offert à Longueuil)

REA210	Dynamique relationnelle I (2 cr.)
REA318	Douleur et réadaptation (2 cr.)
REA314	Réadaptation au travail

Volet sur les aspects cognitifs du travail humain

(avec la participation de l'École Polytechnique et de l'ÉTS)

IND6407	Analyse ergonomique du travail mental
MGL830	Ergonomie des interfaces usagers

Volet sur les aspects socio-organisationnels du travail

(département d'organisation et ressources humaines de l'UQAM)

MBA8023	Contexte socioéconomique de l'entreprise
MBA8193	Séminaire de recherche approfondie en gestion

Volet sur la gestion de projet en ergonomie

(département de management et technologie de l'UQAM et ÉTS)

ING802	Analyse de la faisabilité (GIA400 ou GIA401)
MGP7112	Conception de projet

Volet sur la conception en ergonomie

(département de génie mécanique de l'ÉTS)

ERG801	Conception et choix d'outils et d'équipements
SYS825	Conception des environnements manufacturiers

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été).

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES 3202

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de former des spécialistes de l'ingénierie de l'éducation et de la formation des adultes qui, tout en ayant une vision large du champ et de sa signification dans la société du savoir en émergence, maîtriseront les diverses expertises spécifiques requises dans ce champ.

Ce programme comporte trois objectifs spécifiques. Il s'agit premièrement de permettre aux praticiens et spécialistes de développer une vision large, compréhensive et multidisciplinaire du champ de l'éducation et de la formation des adultes et de sa signification critique dans les sociétés du savoir en émergence.

Ce programme entend, deuxièmement, permettre de développer et maîtriser divers outils d'intervention spécialisés leur permettant d'agir de manière polyvalente au sein de leur milieu, comme formateurs de formateurs, concepteurs et responsables du suivi des formations ainsi qu'ingénieurs d'organisations apprenantes.

Finalement, ce DESS vise à développer une approche réflexive en regard de leur pratique professionnelle et des rôles d'encadrement qu'ils devront assumer.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée, et une expérience professionnelle pertinente.

De plus, les candidats doivent posséder au moins deux années d'expérience pertinente dans le champ de l'éducation et de la formation des adultes et jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).

Enfin, les candidats doivent démontrer qu'ils ont acquis les préalables suivants :

- Une maîtrise du français écrit ;
- Une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire des textes scientifiques.

Les candidats ayant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le SCAE.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Sélection des candidats

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le Sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, des lettres de recommandation, du curriculum vitae détaillé et d'une lettre d'intention des candidats dans laquelle ces derniers doivent détailler leurs aptitudes et motivations pour entreprendre ce programme.

Le Sous-comité se réserve le droit de convoquer les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique aux candidats ne répondant pas de façon satisfaisante aux conditions et préalables d'admission avant qu'ils ne soient définitivement acceptés au programme.

Régime et durée des études

Temps complet : cinq trimestres

Temps partiel : dix trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les cinq activités obligatoires suivantes (15 crédits)

EFA7965	Le développement personnel de l'adulte et ses conditions socioculturelles
EFA7930	Politique et ingénierie générale de la formation formelle et non formelle des adultes
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
ORH7700	Gestion stratégique du capital humain de l'organisation
SOC7535	Analyse sociale de l'éducation et la formation des adultes

quatre activités de spécialisation choisies parmi les cours optionnels suivants (12 crédits) :

EFA7960	Ingénierie et planification de la formation des adultes
EFA7961	Apprentissage et intervention andragogique
EFA7963	Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes
EFA7964	Enjeux de l'évaluation de programmes en formation des adultes
EFA7966	Apprendre en situation de travail
FPE7800	Évaluation de programmes de formation
KIN7230	Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise

l'activité de synthèse obligatoire suivante (3 crédits) :

EFA7991	Activité de stage en éducation et formation des adultes

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants devront avoir complété au moins 24 des 30 crédits du programme avant de s'inscrire à l'activité de stage et synthèse (EFA7991).

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION DE L'ÉDUCATION 3264

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Ce programme vise le développement professionnel des gestionnaires de l'éducation d'établissements scolaires des ordres préscolaire, primaire, secondaire et collégial. Dans le cadre de cette formation, le gestionnaire aura à réfléchir sur sa pratique en tant que leader et amorcer ainsi une démarche de renouvellement de gestion afin d'assurer la réussite des élèves de son propre établissement. Le programme vise à favoriser chez les étudiants (gestionnaires ou futurs gestionnaires) l'appropriation et l'approfondissement de la gestion de l'éducation à tous les ordres du système éducatif, le développement du jugement professionnel par l'objectivation des pratiques, la conceptualisation et la théorisation des cas, le réinvestissement dans la pratique et son observation, la construction de leurs savoirs et le développement de leurs compétences, la réflexion critique en vue d'améliorer leurs pratiques professionnelles ; l'accroissement de leur efficacité dans l'exercice de leurs fonctions ; l'amélioration et le développement des institutions dans lesquelles ils oeuvrent ; ainsi que l'ouverture à la recherche.

Les buts visés sont orientés par les concepts d'apprentissage et de développement professionnel continu en contexte de gestion de l'éducation.

Objectifs spécifiques : La formation complétée, les étudiants seront en mesure de : Maîtriser des habiletés en matière de gestion tant pédagogique qu'organisationnelle en tenant compte d'un profil personnalisé de compétences ; Maîtriser les divers processus de gestion d'un établissement scolaire en tenant compte des particularités des milieux ; S'habiller à placer leur équipe-école en démarche, afin d'élaborer et de réaliser un projet éducatif ; Démontrer leurs capacités à exercer un leadership dans leur établissement en accordant une place privilégiée à la formation continue du personnel scolaire ; Assurer avec une certaine efficacité la direction d'un établissement scolaire ; Acquérir une vision prospective du système éducatif et de leur établissement qui s'articule dans une démarche de gestion stratégique ; Établir des réseaux d'échange et de partenariat ; Améliorer leurs pratiques suite à la compréhension de la gestion de la complexité.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants doivent détenir un baccalauréat en éducation ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; les candidats ayant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Capacité d'accueil

Deux cohortes de vingt étudiants (une au trimestre d'automne, l'autre au trimestre d'hiver).

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience pertinente ; entrevue de sélection si nécessaire.

Régime d'études et durée des études

Le programme est offert à temps partiel seulement.

Durée : maximum de trois ans ou neuf trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc 1 : Activités d'introduction à la gestion de l'éducation (4 crédits) :

Les deux activités obligatoires suivantes :

FPE7001	Gestion en milieu scolaire
FPE7006	Activité d'intégration à la formation de gestionnaire en éducation (1 cr.)

Bloc 2 : Activités en gestion de l'éducation relatives aux domaines politique, pédagogique, administratif et des relations humaines (15 crédits) :

Cinq cours choisis * parmi les suivants dont au moins trois de la liste A :

•Liste A : cours en gestion de l'éducation offerts par le département d'éducation et pédagogie :

FPE7003	La gestion de la diversité en milieu scolaire
FPE7007	Changement organisationnel et pédagogique en milieu scolaire
FPE7010	Fondements de l'administration scolaire
FPE7020	Climat scolaire et organisation des services en milieu éducatif
FPE7030	Leadership en contexte de réforme scolaire
FPE7040	Organisation de l'année scolaire et de son processus budgétaire

•Liste B : cours offerts par d'autres départements ou de domaines complémentaires :

Tout cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment parmi les cours de la maîtrise en éducation ou offerts par l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, ou parmi les cours suivants :

ASS7010	Gestion de l'intégration des EHDAA
DID8925	Formation au mentorat professionnel
FPE7800	Évaluation de programmes de formation
FPE7815	Les indicateurs pour évaluer des programmes, projets, établissements ou politiques d'éducation ou de formation (FPE7800)
ORH7418	Gestion des ressources humaines en éducation
POL7891	Politique de l'éducation et gestion scolaire

Bloc 3 : Activités d'approfondissement (3 crédits)

•L'atelier obligatoire suivant (1 cr.) :

FPE7150	Atelier d'analyse réflexive des savoirs et des pratiques en milieu éducatif (1 cr.)

•Deux activités au choix * parmi les suivantes (2 cr.) :

FPE7101	Activité de mentorat 1 (1 cr.)
FPE7102	Activité de mentorat 2 (1 cr.) (FPE7101)
FPE7103	Activité de stage 1 (1 cr.)
FPE7104	Activité de stage 2 (1 cr.) (FPE7103)
FPE713X	Atelier d'étude d'une problématique en gestion de l'éducation (1 cr.)

Bloc 4 : Activités de synthèse (8 crédits)

•L'activité obligatoire suivante (2 cr.) :

FPE7008	Activité de synthèse et d'intégration à la fonction de gestionnaire en éducation (2 cr.)

•L'étudiant choisit six crédits comme suit :

•L'activité suivante (6 cr.) :

FPE7095	Activité de synthèse professionnelle et rapport d'activité (6 cr.) ou les deux cours suivants :
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
MAE8500	Séminaire spécial en éducation

* Remarque : Lorsque le programme est offert et dispensé par cohorte, les cours choisis sous les blocs 2 et 3 sont les mêmes pour tous les inscrits d'une même cohorte.

Passerelles interprogrammes

- 1) Toutes les activités du programme court en administration scolaire (code 0182) appartiennent aussi au DESS en gestion de l'éducation.
- 2) Les cours FPE7800 et FPE7815 sont inscrits dans le programme court en évaluation de programmes d'éducation et de formation.
- 3) Le cours MAE7000, optionnel dans le DESS, est obligatoire dans la maîtrise en éducation.
- 4) Les cours MAE font aussi partie des cours de la maîtrise en éducation.
- 5) L'étudiant qui désire se donner des moyens de compléter plus rapidement les exigences de scolarité d'une maîtrise en éducation tout en complétant son DESS peut suivre les cours MAE7000 et MAE8500 plutôt que l'activité FPE7095.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ÉLÈVES AVEC INCAPACITÉS INTELLECTUELLES SÉVÈRES 3002

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme permettra aux enseignants et autres intervenants scolaires des niveaux préscolaire, primaire et secondaire de :

- approfondir leur connaissance des caractéristiques des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères* avec ou sans déficiences associées et tenir compte de leurs impacts sur l'apprentissage ;
- développer des habiletés, des attitudes et des pratiques pédagogiques permettant l'intervention éducative adaptée aux besoins des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées en répondant aux exigences des nouveaux programmes de formation de ces élèves ;
- connaître et expérimenter, en contexte individuel et de groupe, diverses approches et techniques pédagogiques spécifiques aux élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées ;
- développer des compétences de travail en équipe transdisciplinaire en précisant le rôle de l'enseignant, des parents et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève en milieu scolaire ainsi que la participation de l'élève ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

* L'appellation "élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères" désigne les élèves identifiés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par le code 23 (déficience intellectuelle profonde) et code 24 (déficience intellectuelle moyenne à sévère).

Plus spécifiquement, ce programme permettra aux enseignants de :

- approfondir la connaissance des caractéristiques au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel des élèves avec incapacités intellectuelles sévères et adapter les interventions éducatives à ces caractéristiques ;
- tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives ;
- connaître la terminologie médicale et certains éléments de physiologie et neurologie afin de faciliter la consultation des dossiers médicaux et la participation aux rencontres transdisciplinaires en vue de planifier l'enseignement pour chaque élève ayant des incapacités intellectuelles sévères ;
- savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.
- connaître et expérimenter des approches pédagogiques spécialisées pour des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (pédagogie fonctionnelle et sociale, pédagogie par projet, approche communautaire, approche positive, ergonomie cognitive, ...) ;
- connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères.
- connaître et expérimenter des approches et techniques utilisées pour la gestion des comportements et pour l'enseignement individualisé aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- connaître et utiliser les principes et techniques de réadaptation intégrés à

l'enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères (stimulation sensorielle, positionnement, déplacement, ...) ;

- planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères.
- s'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire pour l'élaboration des plans de services, d'intervention et de transition en précisant le rôle de l'enseignant et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève avec incapacités intellectuelles sévères ;
- être sensibilisé aux aspects éthique, historique et culturel et aux droits des personnes avec incapacités intellectuelles sévères.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, le candidat doit répondre à l'une des trois conditions suivantes :

- avoir complété le programme court de 2e cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ou
- être titulaire d'un permis d'enseignement et d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- ou
- être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et travailler en milieu scolaire auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Tout candidat devra posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est d'une cohorte de 18 étudiants par année. L'admission se fera par cohorte. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 18 étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience

Régime d'étude et durée des études

Temps partiel seulement : dix trimestres

Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le DESS comporte 30 crédits répartis ainsi : 5 cours obligatoires de 3 crédits, 3 cours à option de 3 crédits et une activité de fin d'études totalisant 6 crédits (stages 1 et 2).

Cours obligatoires :

ASS7041	Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7042	Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7043	Planification des interventions éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7045	Approches pédagogiques spécialisées pour les élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7047	Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Activités de fin d'études (6 crédits) :

ASS7048	Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7049	Stage 2 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères (ASS7048)

Cours à option (trois cours parmi les suivants) :

ASS7003	Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH (ASS7001 ; ASS7002 ou ASS7041 ; ASS7042)
ASS7044	Gestion des comportements des élèves avec incapacités intellectuelles sévères en milieu scolaire

ASS7046	Séminaire thématique lié aux besoins sensoriels et moteurs des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7540	Mésopédagogie et écologie communautaire
JUR7004	Droit et éthique en déficience intellectuelle
PSY7603	Courants théoriques en déficience intellectuelle

ou tout autre cours de 3 crédits approuvé par la direction du programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

Enseignement aux élèves ayant des incapacités intellectuelles.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ÉLÈVES AVEC UN TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT 3060

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise l'approfondissement de connaissances et d'habiletés afin de permettre aux intervenants en éducation d'oeuvrer auprès d'une clientèle avec un trouble envahissant du développement (TED) par l'enrichissement des connaissances concernant les cinq grands syndromes de TED ; l'amélioration des habiletés en ce qui concerne l'intervention comportementale individualisée et structurée ; le perfectionnement des connaissances et des pratiques courantes et interdisciplinaires liées à l'intégration de l'élève, à l'élaboration, à l'application et à l'animation des plans de services, des plans d'intervention et des plans de transition.

Plus spécifiquement, ce programme vise à former des enseignants aptes à : connaître et comprendre les caractéristiques des élèves avec différents troubles envahissants du développement ; planifier et à structurer l'enseignement individualisé auprès des élèves ayant un trouble envahissant du développement ; appliquer les différentes techniques d'enseignement individualisé structuré ; planifier et à structurer l'intégration de l'élève ayant un trouble envahissant du développement ; participer à et collaborer dans l'élaboration et l'application des plans de services, des plans d'intervention et des plans de transition dans un contexte scolaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.
- Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Capacité d'accueil

50 étudiants par année.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le sous-comité d'admission et d'évaluation qui déterminera le type d'activité de mise à niveau approprié à ses besoins.

Régime d'études et durée maximale des études

Temps complet : cinq trimestres.

Temps partiel : dix trimestres.

Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive.

Toutefois, il est possible d'admettre des étudiants en tout temps lorsqu'une cohorte (25 étudiants) justifie une admission en dehors de ces dates.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants (30 crédits) :

ASS7001	Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED
ASS7002	Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés
ASS7003	Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH (ASS7001 ; ASS7002 ou ASS7041 ; ASS7042)
ASS7004	Enseignement individualisé : habiletés sociales et loisirs
ASS7005	Enseignement individualisé : communication (ASS7001 ; ASS7002 ; ASS7003 ; ASS7008 ; ASS7007 ; ASS7006)
ASS7006	Psychopédagogie comportementale et analyse fonctionnelle multimodale (ASS7001 ; ASS7002 ; ASS7003 ; ASS7008)
ASS7007	Classe ordinaire et intégration des élèves avec un TED (ASS7001 ; ASS7002 ; ASS7003 ; ASS7008)
ASS7008	Atelier (ASS7001 ; ASS7002 ; ASS7003)
ASS7009	Activité synthèse (6 cr.) (ASS7001 ; ASS7002 ; ASS7003 ; ASS7004 ; ASS7005 ; ASS7006 ; ASS7007 ; ASS7008)

Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive.

Exigences linguistiques

Les candidats devront posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Passerelles interprogrammes prévisibles

Les cours offerts dans le présent programme d'études supérieures constituent un noyau de base qui pourrait être reconnu à la maîtrise en éducation selon les profils recherche : M.A. ou intervention pédagogique M.Ed.

CHAMPS DE RECHERCHE

Intégration scolaire
Développement de l'enfant
Intervention éducative en milieu familial et communautaire.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

3836

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise les objectifs généraux suivants : se ressourcer sur le plan des approches pédagogiques nouvelles ; appliquer l'approche réflexive à partir de ses progrès pratiques ; réaliser des apprentissages propres à affiner la pratique ; tenter dans le milieu de travail des interventions nouvelles ; observer, évaluer, réfléchir et rajuster ces interventions dans une démarche systématique.

Les projets d'intervention à réaliser dans le cadre de ce programme pourraient prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

- développement et mise à l'essai de matériel didactique ou pédagogique (document écrit ou multimédia, didacticiel, jeu, instruments d'évaluation, ...) ;
- planification, élaboration et mise à l'essai de stratégies d'intervention ;
- analyse réflexive et remise en question d'un aspect de sa pratique d'intervention ;
- action dans le milieu dans le but d'y amener un changement.

Le savoir pratique des enseignants étant peu connu, il est important que les résultats et les impacts de ces divers types de projets puissent être diffusés afin de profiter d'abord au milieu dans lequel ils interviennent, mais également à l'ensemble des milieux qui seraient concernés. Les projets devront donc faire l'objet d'une communication conçue pour de tels interlocuteurs : article dans une revue professionnelle, communication dans un congrès, atelier lors d'une journée pédagogique, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou à 2,8 sur 4,0 ;
Avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans ;
Faire valoir un dossier de qualité.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 22 étudiants (un cours-groupe) par trimestre.

Méthodes et critères de sélection

La priorité sera donnée aux candidats faisant partie d'un groupe d'enseignants ou d'intervenants partageant des intérêts communs sur le plan de leur pratique. En deuxième lieu, chaque candidature sera évaluée en fonction des critères suivants :

- qualité et pertinence de l'expérience du candidat (50 %)
- recommandation des répondants (20 %)
- adéquation entre les objectifs personnels du candidat et les objectifs du programme (30 %).

Régime d'études et durée des études

Temps partiel seulement : dix trimestres maximum.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les six cours suivants (soit les cours obligatoires du profil «intervention pédagogique» de la maîtrise) (24 crédits) :

FPE7200	Problématiques et analyse conceptuelle en éducation
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
MAE7378	Séminaire de lecture
MAE8100	Séminaire de projet d'intervention (6 cr.)
MAE8110	Intervention pédagogique (6 cr.)
MAE8115	Travail dirigé

deux cours de spécialisation au choix (6 crédits).

Ces cours seront choisis dans un des champs de spécialisation de la maîtrise ou dans une des concentrations didactiques de la maîtrise en linguistique, en mathématiques ou en arts visuels et médiatiques. Ces cours pourront également prendre la forme de séminaires thématiques dont le contenu sera déterminé avec le groupe.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Passerelle DESS - Maîtrise

Il est possible de passer du DESS en intervention pédagogique à la maîtrise en éducation (profil intervention pédagogique). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

0659

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en activité physique adaptée.

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme court de deuxième cycle en activité physique adaptée offre une formation de perfectionnement dans le domaine de l'intervention en activité physique avec les personnes handicapées.

Cette formation vise l'approfondissement des connaissances sur le contrôle sensorimoteur en condition pathologique et sur l'intervention en activité physique avec les clientèles symptomatiques. Elle favorise le perfectionnement professionnel par le développement d'une expertise pratique dans le domaine de l'activité physique adaptée. Étant donné que les personnes handicapées ont des besoins très diversifiés, la formation favorise la polyvalence des étudiants. Elle encourage la réflexion critique sur les problématiques récentes en activité physique adaptée.

Objectifs spécifiques : Ce programme de formation de deuxième cycle va permettre aux étudiants : d'acquérir des connaissances approfondies sur l'impact des déficiences sur les habiletés motrices et sur la pratique de l'activité physique ; d'acquérir des outils pour intervenir efficacement avec une clientèle symptomatique

et offrir des services de qualité ; de développer un esprit critique par rapport aux problèmes rencontrés en APA ; d'appliquer sous forme de développement de projet les connaissances acquises en adaptation et réadaptation ; de développer des intérêts en APA pour éventuellement créer des opportunités de pratiques avec des personnes vivant des situations de handicap dans la communauté ; d'échanger avec les spécialistes des milieux universitaires et d'intervention ; de profiter des expériences sur le plan international.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis le candidat doit :

- détenir un baccalauréat ou l'équivalent en kinésiologie ou éducation physique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- posséder une connaissance suffisante de la langue française.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à quinze étudiants par année.

Méthodes et critères de sélection

- résultats académiques du premier cycle
- motivation à s'engager dans le programme (par une lettre présentant les motivations de l'étudiant).

Régime d'études et durée des études

Le programme s'offre à temps complet (trois trimestres) ou à temps partiel (cinq trimestres).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

a) Formation théorique : les trois cours suivants (9 crédits) :

KIN7115	Impact des déficiences sur le contrôle sensorimoteur
KIN7120	Les enjeux de l'intervention en activité physique adaptée
KIN7125	Séminaire en activité physique adaptée

B) Formation pratique : le stage suivant (6 crédits) :

KIN7130	Stage pratique en activité physique adaptée (6 cr.) (KIN7115 ; KIN7120)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant devra avoir réussi les deux cours théoriques obligatoires pour réaliser son stage pratique.

Passerelle avec la maîtrise en kinanthropologie

L'étudiant qui, suite au programme court, veut entreprendre des études de maîtrise en kinanthropologie, pourra éventuellement se voir accorder des crédits à la maîtrise, sur recommandation favorable du sous-comité d'admission et d'évaluation des programmes de deuxième cycle en kinanthropologie.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ACTIVITÉS MOTRICES ET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

0281

CRÉDITS

Attestation d'études de douze crédits universitaires en activités motrices et éducation préscolaire-primaire.

OBJECTIFS

Les objectifs de ce programme sont : acquérir des connaissances portant sur le développement moteur et perceptivomoteur de l'enfant ; acquérir la connaissance et la maîtrise des moyens d'évaluation du développement moteur et perceptivomoteur de l'enfant ; maîtriser le contenu de l'éducation motrice de manière à concevoir des activités motrices adéquates et à intervenir au moyen de celles-ci auprès de l'élève ; développer l'habileté à identifier des difficultés d'apprentissage et à apporter des solutions au moyen des activités motrices.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en éducation préscolaire et enseignement primaire ou en adaptation scolaire et sociale obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. **La priorité est accordée aux personnes ayant une expérience d'enseignement en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et sociale d'au moins deux ans.**

Les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente peuvent également être admises. Elles doivent présenter un dossier académique et un dossier complet relatif à leurs activités professionnelles.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de **cohortes annuelles** de douze à quinze étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme débutent **seulement si** le nombre de douze étudiants est atteint.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience professionnelle complétée par une entrevue le cas échéant.

Régime d'études

Ce programme s'offre à temps partiel seulement.

Les quatre cours (12 crédits) doivent être suivis **par les membres d'une même cohorte** selon l'ordre numérique qui apparaît à la rubrique «liste des activités».

À chacun des trimestres, l'horaire des cours est convenu avec les membres de chacune des cohortes. Ces activités peuvent être offertes le jour ou le soir.

Durée des études

La durée des études pour chacune des cohortes d'étudiants est de quatre trimestres consécutifs, mis à part les trimestres d'été.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

KIN7000	Le développement perceptivomoteur de l'enfant et son évaluation
KIN7005	Les actions motrices dans les apprentissages
KIN7010	L'analyse de cas et l'éducation motrice
KIN7015	Le projet d'intervention

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ADMINISTRATION SCOLAIRE

0182

CRÉDITS

Attestation de douze crédits en administration scolaire.

OBJECTIFS

Le but de ce programme est de contribuer au développement professionnel de gestionnaires de l'éducation d'établissements scolaires primaires et secondaires. Par cette formation, le gestionnaire pourra réfléchir sur sa pratique en tant que leader pédagogique et amorcer ainsi une démarche de transformation de son institution scolaire. Plus spécifiquement, le programme vise à favoriser chez les étudiants gestionnaires ou futurs gestionnaires les habiletés suivantes :

- poursuivre la construction de leurs savoirs et le développement de leurs compétences ;
- réaliser une réflexion critique en vue d'améliorer leurs pratiques professionnelles ;
- partager et confronter leurs réflexions avec celles d'autres collègues ;
- contribuer à l'amélioration et au développement des institutions dans lesquelles ils oeuvrent.

Au terme de leur formation, les étudiants devraient pouvoir assurer avec une certaine efficacité la direction d'un établissement scolaire ; démontrer leurs capacités à exercer un leadership pédagogique dans leur établissement en accordant une place privilégiée à la formation continue du personnel scolaire ; s'habiller à placer leur équipe-école en démarche, afin d'élaborer et de réaliser un projet éducatif ; maîtriser les divers processus de gestion d'un établissement scolaire en tenant compte des particularités du milieu ; maîtriser des habiletés en matière de gestions pédagogique, organisationnelle et administrative en tenant compte d'un profil de compétences dessiné par chacun en début de parcours.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants doivent détenir un baccalauréat en éducation ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Capacité d'accueil

Le programme est conçu pour accueillir au moins une cohorte de 22 étudiants maximum.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience pertinente.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel seulement : quatre trimestres maximum.

Le programme est offert pour une période expérimentale de trois ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Note : Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

les cinq cours suivants (12 crédits) :

FPE7001	Gestion en milieu scolaire
FPE7003	La gestion de la diversité en milieu scolaire
FPE7006	Activité d'intégration à la formation de gestionnaire en éducation (1 cr.)
FPE7007	Changement organisationnel et pédagogique en milieu scolaire
FPE7008	Activité de synthèse et d'intégration à la fonction de gestionnaire en éducation (2 cr.)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN DIDACTIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ 0282

CRÉDITS

Attestation d'études de neuf crédits universitaires en didactique de l'activité physique et de la santé.

OBJECTIFS

Ce programme court vise le développement de deux compétences professionnelles à teneur didactique : produire des instruments d'évaluation pour diagnostiquer les besoins et capacités des élèves relatifs à leur maîtrise de savoirs corporels et de savoir sur la santé, pour guider le choix des contenus d'apprentissage et pour porter un jugement sur les apprentissages réalisés ; et développer des programmes d'apprentissage en sélectionnant et hiérarchisant les contenus propres à la maîtrise corporelle et à la santé en vue d'assurer leur cohérence entre les ordres d'enseignement, les cycles scolaires, les années, les étapes et les cours.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en enseignement de l'éducation physique ou de l'activité physique obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. **La priorité est accordée aux personnes ayant une expérience d'enseignement en éducation physique ou en activité physique d'au moins deux ans.**

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de **cohortes annuelles** de douze à quinze étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme débutent **seulement si** le nombre de douze étudiants est atteint.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience professionnelle complétée par une entrevue le cas échéant.

Régime d'études

Ce programme s'offre à temps partiel seulement.

Les trois cours (9 crédits) doivent être suivis **par les membres d'une même cohorte** selon l'ordre numérique qui apparaît à la rubrique «liste des activités». À chacun des trimestres, l'horaire des cours est convenu avec les membres de chacune des cohortes. Ces activités peuvent être offertes le jour ou le soir.

Durée des études

La durée des études pour chacune des cohortes d'étudiants est de trois trimestres consécutifs, mis à part les trimestres d'été.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

KIN7100	Instrumentation évaluative pour l'éducation physique et l'éducation à la santé
KIN7105	Développement de programmes relatifs à l'activité physique et à la santé
KIN7110	Projet d'expérimentation didactique intégrant activité physique et santé

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN DIDACTIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE AU SECONDAIRE 0653

Ce programme est offert par la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté des sciences de l'UQAM, en collaboration avec l'École de technologie supérieure (ÉTS).

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits universitaires en didactique des sciences et de la technologie au secondaire.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme court est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances dans le domaine de l'enseignement de la science et de la technologie à l'école secondaire. Plus particulièrement il vise à amener les enseignants de sciences à s'approprier le nouveau programme de science et technologie tout en développant une pratique réflexive dans l'exercice de leur profession. Ils seront ainsi en mesure de concevoir et de réaliser des projets d'intégration de la science et de la technologie à partir d'une démarche utilisant le travail coopératif et recourant à une approche socioconstructiviste de l'apprentissage.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme l'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat en sciences ou en enseignement des sciences au secondaire, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et être détenteur d'une autorisation légale d'enseignement. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera également considéré par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme si le candidat possède une expérience pertinente en enseignement des sciences au secondaire, ou s'il est en fonction comme enseignant de sciences au secondaire au moment de sa demande d'admission.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants.

Note : Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Régime d'étude et durée des études

Ce programme s'offre à temps partiel et sa durée est de cinq trimestres. Admission à l'hiver seulement.

Gestion du programme

Le programme sera rattaché à l'unité de programme de deuxième cycle de la faculté des sciences de l'éducation. Les candidats seront admis à l'été seulement et inscrits à l'UQAM. Les étudiants suivront les cours offerts à l'ÉTS par «Autorisation d'études hors établissement».

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme consiste en 15 crédits de cours dont 9 relèvent de l'UQAM (DID et BIA) et 6 de l'ÉTS (DST) suivis dans l'ordre qui suit :

Le cours suivant (3 crédits) :

DID8540 Didactique de l'enseignement intégré de la science et de la technologie au secondaire

Les 3 cours suivants (9 crédits) :

BIA7495 Enseignement et apprentissage par problèmes en science de la vie (DID8540)

DST801 Initiation à l'univers technologique (DID8540)

DST802 Projet technologique (DST801)

Le cours suivant (3 crédits) :

DID8543 Enseignement et apprentissage par projets en science et technologie au secondaire

Passerelles avec le DESS en intervention pédagogique et avec la maîtrise en éducation.

Les activités complétées dans le cadre de ce programme pourront être reconnues, en tout ou en partie, dans le cadre du DESS en intervention pédagogique et de la maîtrise en éducation.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le cours DID8540 doit obligatoirement être suivies en début de programme.
- Pour s'inscrire au cours DID8543, il faut avoir suivi et complété toutes les autres activités du programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES 0702

CRÉDITS

Attestation d'études de dix crédits universitaires en éducation et formation des adultes.

OBJECTIFS

L'objectif principal du programme est de permettre l'acquisition d'une expertise singulière à la formation des adultes, pour planifier, diriger et assurer le suivi de la formation dans les différents champs d'intervention, puis de situer ces compétences dans le cadre plus général de nouvelles stratégies de développement d'organisations apprenantes et de sociétés éducatives. Ce programme court de deuxième cycle entend contribuer au développement professionnel des divers agents et responsables de l'éducation et de la formation des adultes oeuvrant en milieu de travail, dans les réseaux éducatifs, en milieu communautaire ou en santé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente.

De plus, les candidats doivent posséder au moins deux années d'expérience pertinente dans le champ de l'éducation et de la formation des adultes et jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) ;

Enfin, les candidats doivent démontrer qu'ils ont acquis les préalables suivants :

- Une maîtrise du français écrit ;
- Une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire des textes scientifiques.

Les candidats ayant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le SCAE.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Sélection des candidats

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, du curriculum vitae détaillé et d'une lettre d'intention des candidats dans laquelle ces derniers doivent détailler leurs aptitudes et motivations pour entreprendre ce programme.

Le sous-comité se réserve le droit de convoquer les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique aux candidats ne répondant pas de façon satisfaisante aux conditions et préalables d'admission avant qu'ils ne soient définitivement acceptés au programme.

Régime et durée des études

Temps partiel seulement : trois trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

L'activité suivante (3 crédits) :

EFA7930 Politique et ingénierie générale de la formation formelle et non formelle des adultes

Deux activités de spécialisation choisies parmi les suivantes (6 crédits) :

EFA7960 Ingénierie et planification de la formation des adultes

EFA7961 Apprentissage et intervention andragogique

EFA7964 Enjeux de l'évaluation de programmes en formation des adultes

EFA7966 Apprendre en situation de travail

L'activité de synthèse suivante (1 crédit) :

EFA7990 Activité de synthèse (1 cr.)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ EN CLASSE ORDINAIRE DU PRIMAIRE 0880

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits universitaires en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme court est le perfectionnement et l'approfondissement des connaissances et des habiletés propres aux interventions pédagogique et didactique auprès d'élèves, identifiés à risque ou éprouvant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation sociale, intégrés en classe ordinaire de l'ordre primaire.

Le programme poursuit **quatre objectifs spécifiques** : Approfondir les connaissances sur les problématiques liées aux difficultés d'enseignement/apprentissage en mathématiques et en lecture-écriture au primaire. Développer des stratégies pour adapter l'enseignement des mathématiques et de la lecture-écriture aux difficultés d'apprentissage éprouvées par des élèves en difficulté dans l'enseignement ordinaire. Approfondir les connaissances relatives aux différentes problématiques de la socialisation scolaire et des stratégies d'intervention adaptées aux difficultés comportementales observées en classe ordinaire. Développer, en tant que professionnel, des stratégies de formation continue utiles au renouvellement et à l'ajustement des pratiques professionnelles.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à une cohorte de vingt étudiants par année. Admission à l'automne seulement.

Pour être admis au programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement au préscolaire-primaire obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Méthodes et critères de sélection

Deux éléments seront évalués par le sous-comité d'admission et d'évaluation : le dossier académique du candidat ainsi qu'une lettre d'intention qui présente clairement les motifs de son inscription à ce programme de formation.

Régime d'études et durée des études

Le programme est offert à temps partiel seulement (cours de soir et de fin de semaine) et s'échelonne sur cinq trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

ASS7011	Intégration scolaire des élèves à risque ou en difficulté
ASS7012	Enseignement adapté aux difficultés en mathématiques
ASS7013	Enseignement adapté aux difficultés en lecture-écriture
ASS7014	Intervention adaptée aux difficultés comportementales en classe ordinaire
ASS7015	Prise en charge du développement professionnel (ASS7011 ; ASS7012 ; ASS7013 ; ASS7014)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉVALUATION DE PROGRAMMES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION 0901

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits universitaires en évaluation de programmes d'éducation et de formation.

OBJECTIFS

Ce programme vise à spécialiser en évaluation de programmes des intervenants de l'éducation et de la formation, afin d'accroître leur culture de l'évaluation, de développer leur esprit critique vis-à-vis des pratiques évaluatives, d'acquérir une connaissance et de développer une compréhension approfondie des concepts, modèles, tendances et normes de pratique et déontologiques et de développer les compétences de base sous-jacentes à des pratiques d'évaluation adéquates. Plus précisément, les étudiants seront en mesure de :

- connaître et comprendre l'essentiel des fondements théoriques et pratiques de la discipline ;
- planifier une évaluation de programmes ou de projets tout en respectant les standards de pratique ainsi que les techniques qui assurent une rigueur à la démarche ;
- choisir ou élaborer des outils d'évaluation en fonction de la nature des indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) ;
- établir les procédés d'analyse en fonction de la nature de l'information requise pour une évaluation donnée (quantitative, qualitative) ;
- choisir les stratégies de présentation des résultats en fonction de la clientèle et du contexte de la démarche évaluative ;
- réaliser une évaluation sommaire de programmes ou de projets d'éducation ou de formation en respectant les normes professionnelles et les règles d'éthique en matière d'évaluation ;
- s'intéresser à développer leurs connaissances et leurs capacités d'évaluer, sous au moins un des aspects suivants : les modèles, les pratiques et les indicateurs en évaluation ; l'instrumentation ; la gestion comme cadre d'action pour l'évaluation dans le secteur de l'éducation et de la formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, l'étudiant doit :

- détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;
- avoir au moins trois années d'expérience en éducation ou en formation et travailler en ce domaine au moment de son admission.

Il est aussi préférable d'avoir accès à un milieu pratique afin d'effectuer certains travaux appliqués dans le cadre des cours.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 40 nouveaux étudiants par année (pour deux cohortes de 20 par année, l'une admise pour le trimestre d'automne et l'autre, pour celui d'été).

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience.

Régime d'études et durée des études

Ce programme s'offre à temps partiel et sa durée maximale est de cinq trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

le cours suivant (3 crédits) :

FPE7801	Introduction à la démarche évaluative

les trois cours suivants (9 crédits) :

FPE7800	Évaluation de programmes de formation
FPE7821	Élaboration et validation des instruments en évaluation des programmes (FPE7800 ou FPE7801)
FPE7831	Analyse des données quantitatives et qualitatives en évaluation de programmes (FPE7800 ou FPE7801)

un cours optionnel (3 crédits) choisi dans l'un des trois blocs de cours suivants ou un cours équivalent accepté par la direction du programme :

Bloc 1 - Approfondissement en évaluation de programmes :

FPE7810	Les modèles et les pratiques en évaluation de programmes de formation (FPE7800)
FPE7816	Les indicateurs de performance en évaluation de programmes

Bloc 2 - Instrumentation :

MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
MAE7020	Collecte et traitement de données quantitatives en éducation (MAE7000)
MAE7030	Collecte et traitement de données qualitatives en éducation (MAE7000)

Bloc 3 - Gestion des organisations :

FPE7001	Gestion en milieu scolaire
FPE7003	La gestion de la diversité en milieu scolaire
FPE7007	Changement organisationnel et pédagogique en milieu scolaire

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN FORMATION AUX PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 0440

Ce programme sera offert à compter du trimestre d'hiver 2007.

CRÉDITS

Ce programme comporte neuf crédits.

GRADE

Attestation d'études de deuxième cycle en formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique.

OBJECTIFS

Le programme vise à approfondir les connaissances et à développer les compétences liées aux pratiques d'accompagnement pédagogique dans le contexte québécois de la formation professionnelle et technique. Le programme permettra à l'étudiant d'explorer les fondements d'un apprentissage efficient dans le cadre d'activités de formation pratique, de développer une approche réflexive et analytique dans l'exercice des fonctions d'accompagnement et de soutien pédagogique et de prendre conscience du rôle fondamental de cet accompagnement dans un processus de développement professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, l'étudiant doit :

- Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat ou l'équivalent) en éducation ou une formation appropriée (comme par exemple une formation dans un baccalauréat disciplinaire en génie ou en administration auquel s'ajoute un certificat en éducation) ;
- Une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent est exigée. Posséder une expérience jugée pertinente, d'au moins 3 ans, en enseignement de la formation professionnelle ou technique ;
- Démontrer une maîtrise du français écrit.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

L'évaluation des candidatures est faite sur la base du dossier académique et de l'expérience. Les candidats pourraient être convoqués en entrevue et se voir imposer, s'il y a lieu, des cours d'appoint.

Régime d'études et durée des études

Le programme est offert à temps partiel seulement.

Durée maximale des études : six trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

EFA7966	Apprendre en situation de travail
FPT7002	Formation pratique des enseignants de la formation professionnelle et technique
FPT7003	Insertion professionnelle des enseignants de la formation professionnelle et technique

REMARQUES PARTICULIÈRES**Passerelles interprogrammes**

L'étudiant qui veut poursuivre ses études à la maîtrise en éducation peut se faire reconnaître les trois cours du programme court (9 crédits) dans la concentration Formation professionnelle et technique s'il répond aux conditions d'admission du programme et selon les modalités de celui-ci.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN INTERVENTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ÉLÈVES AVEC INCAPACITÉS INTELLECTUELLES SÈVÈRES 0002

CRÉDITS

Ce programme comporte douze crédits.

OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle permettra aux enseignants et autres intervenants scolaires des niveaux préscolaire, primaire et secondaire de :

- approfondir leur connaissance des caractéristiques des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères* avec ou sans déficiences associées et tenir compte de leurs impacts sur l'apprentissage ;
- connaître et expérimenter de nouvelles approches et stratégies d'enseignement de la communication ainsi que l'utilisation d'aides techniques adaptées aux élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées ;
- développer des habiletés, des attitudes et des pratiques pédagogiques permettant l'intervention éducative adaptée aux besoins des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées en répondant aux exigences des nouveaux programmes de formation de ces élèves.

* L'appellation "élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères" désigne les élèves identifiés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par le code 23 (déficience intellectuelle profonde) et code 24 (déficience intellectuelle moyenne à sévère).

Plus spécifiquement, ce programme permettra aux enseignants de :

- approfondir la connaissance des caractéristiques au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel des élèves avec incapacités intellectuelles sévères et adapter les interventions éducatives à ces caractéristiques ;
- tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives ;
- connaître la terminologie médicale et certains éléments de physiologie et neurologie afin de faciliter la consultation des dossiers médicaux et la participation aux rencontres transdisciplinaires en vue de planifier l'enseignement pour chaque élève ayant des incapacités intellectuelles sévères ;
- savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- s'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, le candidat doit répondre à l'une des deux conditions suivantes :

- être titulaire d'un permis d'enseignement et d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- ou
- être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et travailler en milieu scolaire auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Tout candidat devra posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est d'une cohorte de 18 étudiants par année.

L'admission se fera par cohorte. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 18 étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience

Régime d'étude et durée des études

Temps partiel seulement : neuf trimestres

Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme court de deuxième cycle comporte 12 crédits obligatoires répartis ainsi : 3 cours de 3 crédits et une activité de fin d'études (stage) de 3 crédits.

Cours obligatoires :

ASS7041	Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7042	Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7047	Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7048	Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

CHAMPS DE RECHERCHE

Enseignement aux élèves ayant des incapacités intellectuelles.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ORTHODIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES 0654

CRÉDITS

Ce programme comporte quinze crédits.

GRADE

Attestation d'études de deuxième cycle en orthodidactique des mathématiques.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme court est d'offrir aux enseignants d'adaptation scolaire (primaire et secondaire) ainsi qu'aux enseignants du primaire, une formation spécialisée dans le domaine de l'orthodidactique des mathématiques aux élèves ciblés à risque ou en difficulté d'apprentissage.

Plus spécifiquement, le programme vise :

- a) l'approfondissement des outils conceptuels et méthodologiques propres à l'orthodidactique des mathématiques et nécessaires :
 - 1) à l'identification des spécificités du fonctionnement du système didactique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques en adaptation scolaire ;
 - 2) à l'évaluation du travail mathématique des élèves qui présentent des difficultés dans l'apprentissage des mathématiques ;
 - 3) à l'adaptation et la gestion de situations d'enseignement des mathématiques aux élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage ;
 - 4) au soutien dans la transition primaire/secondaire des élèves à risque ou en difficulté.
- b) Le développement, en tant que professionnel, de stratégies de formation continue utiles au renouvellement et à l'ajustement des pratiques professionnelles en orthodidactique des mathématiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement au préscolaire-primaire obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, l'admission se fera par cohortes. L'université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins douze étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou plusieurs nouvelles cohortes seront admises par année.

Admission à l'automne seulement.

Régime d'études et durée des études

Le programme est offert à temps partiel seulement (cours de soir et de fin de semaine) et s'échelonne sur cinq trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatre cours suivants (15 crédits) :

ASS7012	Enseignement adapté aux difficultés en mathématiques
ASS7015	Prise en charge du développement professionnel (ASS7011 ; ASS7012 ; ASS7013 ; ASS7014)
ASS7051	Séminaire en orthodidactique des mathématiques (6 cr.) (ASS7012)
ASS7052	Problématique orthodidactique de la transition primaire/secondaire en mathématiques (ASS7051)

REMARQUES PARTICULIÈRES

Passerelles

Deux cours, de trois crédits chacun, sont également obligatoires dans le **programme court d'enseignement adapté en classe ordinaire**. Ce dernier programme s'adresse spécifiquement aux enseignants titulaires des classes ordinaires. Le passage des étudiants ayant complété le programme d'enseignement adapté au programme en orthodidactique des mathématiques est ainsi encouragé. En effet, six crédits leur seront reconnus ; ils auront donc à obtenir les neuf crédits réservés à la spécialisation du programme pour compléter leur formation.

D'autres programmes courts du même type et portant sur une autre spécialisation (pluriethnicité, difficultés comportementales, prévention) pourront ainsi être intégrés à un DESS ou à une maîtrise en adaptation scolaire.

CHAMPS DE RECHERCHE

Orthodidactique des mathématiques.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PÉDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 0680

CRÉDITS

Attestation de quinze crédits en formation à l'enseignement supérieur.

OBJECTIFS

Le but du programme est d'offrir une formation de type professionnel visant à habiller les futurs et actuels professeurs et chargés de cours, ainsi que les étudiants, à enseigner au niveau postsecondaire en tenant compte du contexte institutionnel, des besoins des étudiants, des développements en cours dans les nouvelles technologies, ainsi que des principes et des méthodes caractéristiques d'un enseignement efficace.

- Objectifs liés au milieu institutionnel et à la clientèle étudiante : acquérir des connaissances quant aux structures des institutions d'enseignement postsecondaires et aux services offerts ; acquérir des connaissances quant aux caractéristiques démographiques, socioculturelles, cognitives et affectives des clientèles étudiantes.
- Objectifs liés à la psychopédagogie et à l'andragogie : se familiariser avec les divers courants existant en pédagogie ; explorer divers modèles d'enseignement ; identifier des principes pédagogiques et andragogiques ; savoir développer et suivre une démarche d'enseignement cohérente ; devenir capable d'utiliser différentes méthodes d'enseignement, d'encadrement et d'évaluation des étudiants ; pouvoir recourir à la pratique réflexive.
- Objectifs liés aux techniques de communication en enseignement : saisir le sens et l'impact de la communication en enseignement ; explorer les caractéristiques et les principes de la communication en classe ; apprendre à utiliser et à développer ses capacités de communication en classe ; améliorer ses techniques de communication en enseignement.
- Objectifs liés aux technologies de la communication et de l'information (TIC) en enseignement : se familiariser avec certaines technologies nouvelles dans l'enseignement aux moyens et grands groupes ; appliquer des TIC à une leçon-type.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 80 nouveaux étudiants par année.

Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel seulement : cinq trimestres.

Des informations plus précises concernant ce programme sont disponibles à l'adresse : www.unites.uqam.ca/pcpes. Le lecteur est prié de consulter ce site avant de faire toute autre démarche.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

DID7600	Stratégies d'enseignement au collège et à l'université
DID7690	Les étudiantes, les étudiants et l'apprentissage au post-secondaire
DID7695	La pratique réflexive dans la pédagogie en enseignement supérieur
FPE7550	L'évaluation des apprentissages à l'enseignement supérieur
FPE7650	Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement aux moyens et grands groupes
FPT7491	La communication et les stratégies d'enseignement dans le cadre des moyens et grands groupes
MAE8490	Stage d'insertion professionnelle en enseignement post-secondaire (DID7600 ; DID7690 ; un troisième cours du programme au choix de l'étudiant.)

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PRÉVENTION ET CONCERTATION ENSEIGNANT-PARENTS 0902

CRÉDITS

Attestation de neuf crédits d'études supérieures spécialisées en prévention et concertation enseignant-parents.

OBJECTIFS

Ce programme vise le développement professionnel des enseignants de maternelle et de première année. Ses objectifs généraux sont : l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la prévention universelle et de la concertation avec les parents ; le développement d'habiletés, d'attitudes et de pratiques éducatives favorisant l'intervention préventive et la concertation avec les parents d'enfants en début de scolarisation ; le développement de la capacité d'analyse réflexive des enseignants par rapport à leurs pratiques professionnelles ; le partage de leur réflexion et de leur expérience avec d'autres collègues.

Plus spécifiquement, ce programme vise à : Connaître les concepts de base de la prévention ainsi que l'approche d'intervention préventive multidimensionnelle. Améliorer les habiletés d'observation des enseignants par rapport aux attitudes et comportements des élèves, à leurs propres attitudes et pratiques éducatives ainsi qu'aux interactions enseignant-parent-enfant. Développer l'analyse réflexive par rapport à ces observations dans un objectif de prévention des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Acquérir des habiletés d'intervention dans un objectif de prévention universelle. Connaître les concepts de base et les conditions favorisant la concertation enseignant-parents axée sur la prévention universelle. Réaliser un projet d'intervention préventive avec les parents afin que famille et école travaillent ensemble et utilisent une démarche préventive basée sur l'approche d'intervention préventive multidimensionnelle. Étudier le contenu d'un programme de prévention universelle et de concertation enseignant-parents basé sur l'approche d'intervention préventive multidimensionnelle. Connaître les principes d'animation des rencontres enseignant-parents Développer des habiletés d'animation des rencontres enseignant-parents. Expérimenter et évaluer le programme de prévention et de concertation enseignant-parents.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en éducation ou dans une discipline connexe (ex. : psychoéducation) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat ayant obtenu une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins douze étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats s'effectue selon les critères prévus dans les conditions d'admission au programme.

Une priorité sera accordée aux candidats qui travaillent dans une même école afin que le perfectionnement reçu par l'équipe pédagogique favorise une plus grande cohérence dans l'intervention éducative préventive et la concertation avec les parents.

Régime d'études et durée des études

Ce programme s'offre à temps partiel seulement. La durée des études est de huit trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables).

les trois cours suivants (9 crédits) :

Chaque cours s'échelonne sur deux trimestres.

ASS7020	Prévention à l'école primaire
ASS7021	Prévention et concertation enseignant-parents à l'école primaire (ASS7020)
ASS7022	Projet d'expérimentation d'un programme de prévention et de concertation enseignant-parents (ASS7021)

CHAMPS DE RECHERCHE

Prévention des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.
Concertation enseignant-parents.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

BACCALAURÉAT EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE 7344

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du programme vise la formation de professionnels en développement de carrière. De façon générale, le spécialiste en développement de carrière se préoccupe de la mise en valeur des ressources humaines ainsi que des relations dynamiques entre la formation, la profession et le travail. Plus précisément, il sera capable d'aider les gens qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet d'études et de carrière. Il saura concevoir et implanter des programmes de formation en employabilité qui faciliteront le développement du potentiel humain, le déroulement de la carrière et l'adaptation des individus à leur milieu de vie d'études et de vie professionnelle. Ce programme conduit à un diplôme permettant l'accès au marché du travail et favorise aussi une préparation théorique et scientifique aux programmes d'études supérieures universitaires.

Cette formation doit permettre à l'étudiant d'atteindre au moins trois objectifs fondamentaux suivants :

- 1) l'acquisition de connaissances théoriques, d'habiletés et d'attitudes qui rendent aptes à une intervention professionnelle certifiée par un baccalauréat en développement de carrière ;
- 2) la possibilité de poursuivre des études supérieures dans le champ du développement de carrière à l'UQAM ou dans une autre université, en vue de devenir professionnel en développement de carrière et porter le titre de conseiller d'orientation s'il devient membre de l'Ordre Professionnel des Conseillers et Conseillères d'Orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec ;
- 3) la possibilité d'entreprendre des études de spécialisation dans un champ connexe au développement de carrière.

Ce programme offre une formation professionnelle dont les fondements sont les théories du développement de carrière et les théories du counseling. Il favorise une intégration de connaissances multidisciplinaires empruntant à l'éducation, à la psychologie, à la gestion des ressources humaines, à l'économie et à la sociologie. Des stages sont effectués dans différents milieux : en intervention communautaire, en gestion des ressources humaines, en insertion socioprofessionnelle, en milieu scolaire ainsi qu'en pratique privée.

CONDITIONS D'ADMISSION**Le programme est contingenté.**

Capacité d'accueil : Automne : 130, Hiver : 0

Les places sont réparties au prorata des demandes d'admission, selon chacune des trois bases d'admission.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

et du Sport ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance de l'anglais

Dans certains cours (obligatoires et optionnels), la réussite exige la compréhension de textes rédigés dans la langue anglaise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ; ou

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-91 ou son équivalent. Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans. Toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires ; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection du candidat.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque (pour toutes les bases d'admission)

Le programme présuppose que le candidat possède des connaissances élémentaires en méthodes quantitatives. Le candidat qui ne possède pas les connaissances équivalentes à celles qu'on retrouve dans le cours de niveau collégial Méthodes quantitatives 360-300-R devra réussir un cours d'appoint en méthodes quantitatives déterminé par la direction du programme (par exemple, POL1800). Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Sélection : Base DEC

Cote R : 100 %.

Sélection : Base Expérience

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée :

-connaissances et culture générales : 50 %

-scolapitudes : 50 %.

Sélection : Base Études universitaires

Dossier universitaire : 100 %

Sélection Base Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc I Assises de la discipline

CAR1100 Développement vocationnel I

CAR1110 Développement vocationnel II (CAR1100)

Bloc II Counseling

CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum

CAR2700 Counseling de carrière (CAR1700)

CAR3720 Counseling en contexte pluriethnique (CAR2700 ; CAR3330)

CAR3750 Counseling de groupe (CAR1700)

Bloc III Psychologie

PSY4090 Psychologie de la personnalité

PSY4110 Psychopathologie descriptive

CAR1000 Développement du concept de soi et de l'identité

Bloc IV Éducation

FPE1060 Orientation et système scolaire québécois

FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation

CAR2600 Élaboration et animation d'activités de formation en carriérolgie

Bloc V Psychométrie

CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts

PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)

Bloc VI Environnement

ECO2431 Économie du marché du travail

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)

CAR1200 Dimensions humaines du travail

Cours au choix parmi les deux suivants :

SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains

ou le cours

ASC4500 Développement professionnel dans le contexte socioéducatif contemporain

Bloc VII Employabilité

CAR1650 Documentation et classification

CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi

CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

Bloc VIII Formation pratique

CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages

CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.) (CAR3900)

CAR3902 Stage 2 : Activités professionnelles optionnelles (6 cr.) (CAR3900)

Bloc IX Recherche

PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

CAR3400 Introduction aux méthodes de recherches qualitatives

FPE2800 Initiation à l'évaluation de programmes et de projets en carriérolgie

Bloc X Cours libres

Deux cours au choix

ou cours stage II (6 crédits)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les étudiants à temps partiel doivent être inscrits à un minimum de deux cours par trimestre en respectant rigoureusement les préalables.

- Pour s'inscrire aux activités de stage, il faut avoir réussi au moins soixante crédits du programme dont le cours CAR3900 préalable aux stages. Les stages pourront être faits au cours du même trimestre.

BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (FORMATION INITIALE) 7693

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

OBJECTIFS

Les objectifs du programme, qui prennent appui sur les finalités du premier cycle, sont les suivants :

Le programme a pour objectif général de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et de développer les attitudes et les habiletés pour devenir des enseignants professionnels qui maîtrisent les savoirs, savoir-faire et savoir être à travers les différents axes de la formation (formation pratique, formation aux aspects culturel, social, philosophique et psychologique de l'éducation, et formation pédagogique).

Plus particulièrement, les étudiants, par la **formation pratique**, démontreront leur capacité à travailler avec les élèves au niveau préscolaire et primaire ; à accepter la différence, à respecter les rythmes d'apprentissage ; à intervenir auprès des différents types d'enfants ; interagir avec d'autres professionnels et avec les parents ; à répondre aux exigences liées aux différentes tâches de la profession ; à définir leur projet de formation personnel dans un processus de formation continue.

Par la **formation aux aspects culturel, social, philosophique et psychologique de l'éducation**, ils acquerront des connaissances sur les différents systèmes éducatifs (famille, école, société) ; les diversités culturelles, les valeurs, l'ethnicité ; les facteurs influençant le système scolaire et la réussite des élèves ; la profession enseignante, le développement de la personne.

Par la **formation pédagogique**, les étudiants atteindront des objectifs reliés à la formation disciplinaire et didactique impliquant les différents champs d'étude (français, mathématiques, sciences humaines, sciences de la nature, formation personnelle et sociale, religion et morale, éducation motrice, arts plastiques, expression dramatique) et à la formation pédagogique axée sur l'intervention, les stratégies d'enseignement et d'apprentissage, les approches pédagogiques, la planification, l'observation, l'évaluation, la prévention et l'adaptation de l'enseignement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil : Automne : 250 ; Hiver : 0.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences sont mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Les titulaires d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat d'une université francophone sont exemptés de ce test.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir agi comme intervenant pendant au moins six mois à temps complet ou l'équivalent de 360 heures à temps partiel, dans un organisme qui oeuvre auprès d'enfants d'âge préscolaire ou primaire. L'expérience de travail doit avoir un lien avec l'intention de devenir enseignant.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit 30 crédits dans un même champ d'études, au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1er mars).

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

Sélection - Base DEC

Cote de rendement : 100 %.

Sélection - Base Expérience

Tests : 100 %

- Connaissances et culture générales : 50 %

- Scolapitudes : 50 %.

Sélection - Bases Études universitaires et Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %.

Remarque pour toutes les bases d'admission

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet. Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée équivalente à un stage du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours sont de 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année : 30 crédits

ASS2066	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au primaire (2 cr.)
DID1100	Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou les cours	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
FSM1200	Culture scientifique et histoire des sciences (1 cr.)
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
ou le cours	
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans

LIN2735	Langue, communication et didactique de l'oral
LIT2106	Littérature de langue française destinée aux enfants (2 cr.)
MAT1011	L'activité mathématique
FPM1550	Activité intégratrice d'insertion (2 cr.)
FPM1500	Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.) (FPM1550)

Deuxième année : 31 crédits

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
DID2100	Ateliers, activités, projets et jeux en classe préscolaire (DID1100)
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou les cours	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
FSM1200	Culture scientifique et histoire des sciences (1 cr.)
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
ou le cours	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
LIN3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
ou le cours	
LIN4735	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
FPM2550	Activité intégratrice de réflexion (1 cr.)
FPM2500	Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) (FPM1500 ; FPM2550 ; DID1100)

Troisième année : 31 crédits

ASS6826	Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (LIN4735)
ou le cours	
ASS6834	Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)
DID2210	Organisation pédagogique et relation éducative au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
ou un cours du	Bloc 3
LIN3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
ou le cours	
LIN4735	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)
FPM3550	Activité intégratrice de développement (1 cr.)
FPM3500	Stage d'enseignement 3 : intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.) (FPM2500)
ou le cours	
FPM3510	Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.) (FPM2500 ; FPM3509)
un cours du bloc 1	(3 crédits).
un cours du bloc 2	(3 crédits).

Quatrième année : 28 crédits

ASS6826	Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (LIN4735)
ou le cours	
ASS6834	Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
ou un cours du	Bloc 3
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire
FPE4951	Initiation à la recherche en éducation au préscolaire et au primaire
FPM4550	Activité intégratrice de synthèse (1 cr.)
FPM4500	Stage d'enseignement 4 : préinsertion professionnelle (9 cr.) (FPM3500 ou FPM3510)
deux cours du bloc 4	(6 crédits).

Bloc 1 Éthique et culture religieuse

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MOR5090	Éthique et culture religieuse au primaire

Bloc 2 Cours optionnels

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1230	Développement de l'expression plastique et modes de représentation
ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I

ASS6780	Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire
DID5810	Didactique dans les classes multiethniques
FPM3509	Cours préparatoire au projet de stage hors Québec (FPM2500)
FPT6291	Stage de microenseignement
JUR1028	Les jeunes et la loi
KIN5550	Plein air comme moyen pédagogique
LIN1112	Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants et enseignantes
MAT3019	Mathématiques et civilisations pour l'enseignement des mathématiques au primaire

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc 3 Développement psychosocial et affectif de l'enfant

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASC6800	Relation école-famille-société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPM3511	Stage hors Québec : Synthèse et communication (FPM3510)
PSY2626	Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626)

Bloc 4 Didactique des arts

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1240	Didactique de l'expression plastique au primaire
DAN4111	La danse au préscolaire/primaire
EST5002	Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

HAR4050	Histoire de l'art et pédagogie culturelle
MUS5731	Didactique de la littérature musicale

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le programme doit être suivi à temps complet, ce qui implique l'inscription à un minimum de 12 crédits par trimestre régulier (automne et hiver) ou 24 crédits par année scolaire.

Les cours de FPM préalables aux cours stages ainsi que les cours stages sont répartis sur les quatre années du programme, selon la grille de cheminement établie par la direction du programme ; cette grille détermine aussi l'ordonnancement des cours. Elle a été établie en considérant le nombre de crédits nécessaire pour l'obtention de bourses d'études.

De plus, ce programme est basé sur un cheminement par cohorte. Il est essentiel, tel que stipulé plus haut, de suivre ce cheminement, d'effectuer un seul stage par année et cela, dans l'ordre déterminé. De plus, les cours stages des autres universités ne peuvent être reconnus.

Formation complémentaire en mathématique

Le cours MAT1003 *Mathématiques de base* (1 crédit) est offert de façon incitative au premier trimestre aux étudiants qui souhaitent réviser certains concepts mathématiques élémentaires. Ce cours d'appoint prépare les étudiants au cours MAT1011 *Activité mathématique*. Il est considéré comme cours hors programme.

Politique sur la langue française

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat qui conduit à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

. Compétences en français écrit

Dès la première année, tout étudiant peut passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite à ce test est fixé à 85 % pour chacune des parties (code linguistique et de rédaction). La réussite au test de français écrit est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tout étudiant qui échoue à ce test peut, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test -à ses frais- et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises au test de français écrit se feront à l'UQAM, et auront lieu une fois par trimestre. L'étudiant qui ne se présente pas aux reprises peut se présenter directement à la TELUQ et faire le test. Il devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. Le test doit être réussi au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. L'étudiant qui ne satisfait pas les exigences (réussite à 85 % au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études) sera soumis à certaines restrictions selon l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle concernant la poursuite des études. En conséquence, il ne pourra s'inscrire aux cours de la

troisième année de son programme. Dès la réussite au test, la restriction à la poursuite des études sera levée. Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou encore s'il possède déjà un brevet ou un permis d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'étude. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive.

Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho syntaxe et lexique*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive* ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Stage hors Québec FPM3510

L'étudiant qui s'inscrit au stage hors Québec FPM3510 *Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec*

(6 crédits) doit obligatoirement

- présenter un dossier de candidature

- participer à une entrevue

- être accepté par le comité mis en place à cet effet

- suivre les cours ci-dessous :

FPM3509 *Cours préparatoire au projet de stage hors Québec* (3 crédits) du Bloc 2 intitulé Cours optionnels (3 crédits) ;

FPM3511 *Stage hors Québec : Synthèse et communication* (3 crédits) du Bloc 3 intitulé Développement psychosocial et affectif de l'enfant (3 crédits).

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

7088-7089

Ce programme comporte deux profils :

- Profil Intervention au préscolaire-primaire : code 7088.
- Profil Intervention au secondaire : code 7089.

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 ou 121 crédits.

OBJECTIFS

Le programme prépare l'étudiant à devenir un spécialiste polyvalent, à titre de titulaire d'une classe spéciale, à l'enseignement dans une classe d'élèves ayant des besoins particuliers. Il le prépare également à jouer un rôle de prévention et de soutien auprès de l'élève, intégré ou non, ainsi qu'auprès de l'enseignant, tant dans la classe ordinaire qu'en dehors de cette classe. Enfin, le programme prépare ce spécialiste à être une personne ressource en adaptation scolaire et sociale qui travaille en collaboration avec les parents de même qu'avec les autres intervenants des instances scolaires et communautaires. Le programme vise aussi à développer une conscience des enjeux sociaux de l'éducation, un esprit critique et un intérêt pour la recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil :

profil préscolaire-primaire : Automne : 110 ; Hiver : 0

profil secondaire : Automne : 55 ; Hiver : 0.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins de faire la preuve qu'il possède les compétences requises en langue écrite. Ces compétences sont mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Les titulaires d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat d'une université francophone sont exemptés de ce test.

Base DEC - Profil intervention au préscolaire-primaire

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines, sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques.

Remarque : Le candidat qui choisit le profil Intervention au préscolaire-primaire doit avoir réussi un cours de mathématiques durant ses études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence doit s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours à option.

Base DEC - Profil Intervention au secondaire

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines et avoir réussi le cours MAT 201-300. Le candidat n'ayant pas réussi ce cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0339 *Mathématiques générales* (cours hors programme) durant le premier trimestre ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques parmi les suivants : MAT 103, 105, 203, 211, 257, 307, 337 (objectifs du collégial 00UN, 00UQ, 00UP). Le candidat n'ayant pas réussi aucun de ces cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT 0339 (cours hors programme) durant le premier trimestre.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience de travail d'une durée de plus de six mois, (équivalence temps plein), dans le domaine, c'est-à-dire dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi dix cours (30 crédits) dans un même programme d'études universitaires, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Connaissances en mathématiques

(pour le profil Intervention au secondaire)

Les candidats admissibles sur les **bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec**, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques seront admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0339 (cours hors programme) durant le premier trimestre.

Connaissances en mathématiques

(pour le profil Intervention au préscolaire-primaire)

Les candidats admissibles sur les **bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors-Québec**, doivent avoir réussi un cours de mathématiques durant leurs études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence doit s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours à option.

Méthodes et critères de sélection

Sélection - Base DEC

Cote de rendement : 100 %.

Sélection - Base Expérience

Tests :

- scolapitudes : 50 %

- connaissances générales : 50 %.

Sélection - Bases Études universitaires et Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %.

Remarques pour toutes les bases d'admission :

- La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.
- Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet. Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée, équivalente à un stage au programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Cours obligatoires (109 crédits) :

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits)

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (12 crédits)

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2500	Séminaire d'intégration I (2 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (9 crédits)

ASS2065	Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire et didactique (15 crédits)

LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
LIN2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
LIN3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (39 crédits)

ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3800	Enfants présentant des difficultés particulières
ASS4801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire II (ASS1801)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4825	Intervention précoce et prévention
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (LIN2075)
ASS5830	Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire) (MAT1026 ; MAT2027)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (LIN3075)
ASS6030	Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire) (ASS5830)
ASS6050	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au primaire (ASS4850 ; ASS5855)
ASS6230	Orthopédagogie des mathématiques III (Primaire) (ASS6030)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Formation pratique (22 crédits)

ASM1400	Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) (ASM1350)
ASM2400	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM1400)
ASM2451	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou DID1202)
ASM3400	Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM2400)
ASM3451	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4400	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (6 cr.) (ASM3400 ; ASS4850 ; ASS5830 ; ASS5855 ; ASS6030)

Cours à option des blocs 1, 2 et 3 (9 crédits)

Bloc 1 : Formation disciplinaire et didactique (3 crédits)

DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
FPT2831	Laboratoire d'enseignement

Bloc 2 : Formation pédagogique et formation particulière en adaptation scolaire et sociale (3 crédits)

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Bloc 3 : Formation pédagogique et fondements (3 crédits)

DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
DID5910	Atelier de formation pratique et intégration des matières
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

Cours obligatoires (109 crédits) :

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits)

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (15 crédits)

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2500	Séminaire d'intégration I (2 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS5100	Mésopédagogie et ressources d'entraide
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (9 crédits)

ASS2075	Organisation de la classe et élèves en difficulté au secondaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire

Formation disciplinaire et didactique (15 crédits)

LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
LIN2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
LIN3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT3011	Didactique des mathématiques au primaire (MAT1012)
MAT3211	Didactique des mathématiques au 1er cycle du secondaire (MAT3011)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (36 crédits)

ASS1805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3805	Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers
ASS4805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire II (ASS1805)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (LIN2075)
ASS5835	Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire) (MAT3011 ; MAT3211)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (LIN3075)
ASS6035	Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire) (ASS5835)
ASS6055	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation) (ASS4850 ; ASS5855)
ASS6235	Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire) (ASS6035)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Formation pratique (22 crédits)

ASM2405	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (FPM1202)
ASM2451	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou DID1202)
ASM3405	Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (ASM2405)
ASM3451	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4405	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.) (ASM3405 ; ASS5835 ; ASS6035 ; ASS4850 ; ASS5855)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

Cours à option des blocs 1, 2 et 3 (9 crédits)

Bloc 1 : Formation disciplinaire et didactique (3 crédits)

DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
FPT2831	Laboratoire d'enseignement

Bloc 2 : Formation pédagogique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits)

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Bloc 3 : Formation pédagogique et fondements (3 crédits)

DID5910	Atelier de formation pratique et intégration des matières
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

AUTRES COURS À OPTION DANS LES DEUX PROFILS (2 ou 3 crédits)

Culture scientifique

FSM1200	Culture scientifique et histoire des sciences (1 cr.)

Formation pédagogique et technologique

FPE5511	Portfolio et évaluation formative (1 cr.) (FPE4510 ou FPE4520)
FPE5261	La formation du jugement chez l'enfant : la pensée critique et créatrice (1 cr.) (FPE2250 ou FPE4250)
FPE5651	Laboratoire d'insertion des technologies de l'information et de la communication en milieu scolaire (1 cr.) (FPE3650)
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
MAT1011	L'activité mathématique

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale

ASM540X	Problématique spécifique en adaptation scolaire et sociale
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)
LAN1880	Langue des signes québécoise I (débutant 1)

Arts et créativité

APL4237 Didactique de l'expression plastique en adaptation scolaire et sociale

Phénomènes sociaux

JUR1028 Les jeunes et la loi

TRS2210 La violence et la jeunesse

Ouverture à la recherche

ASM5100 Projet I

ASM6100 Projet II

Morale et religion

REL2800 Traditions religieuses du monde contemporain

ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**Politique sur la langue française**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat qui conduit à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Compétences en français écrit

Dès la première année de formation, tout étudiant peut passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite à ce test est fixé à 85 % pour chacune des parties (code linguistique et rédaction). La réussite au test de français écrit est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tout étudiant qui échoue à ce test peut, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test -à ses frais- et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises au test de français écrit se feront à l'UQAM, et auront lieu une fois par trimestre. L'étudiant qui ne se présente pas aux reprises peut se présenter directement à la TÉLUQ et faire le test. Il devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. Le test doit être réussi au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou encore s'il possède déjà un brevet ou un permis d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme. La réussite au test SEL exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage LIN1002.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho syntaxe et lexique*LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussit avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou des cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

ANGLAIS

Une connaissance suffisante en lecture de textes anglais est fortement souhaitée. En effet, les textes scientifiques et les ouvrages découlant de la recherche en adaptation scolaire et en éducation sont majoritairement de langue anglaise, même s'il existe plusieurs bons textes en français. C'est pourquoi la lecture de certains textes obligatoires en anglais sera requise dans des cours du programme.

ÉTUDIANTS DES DEUX PROFILS

- Les études à temps plein impliquent l'inscription à un minimum de douze crédits par trimestre (automne et hiver). Toute exception doit être autorisée par la direction du programme.
- Le cours d'intégration (ASM1350) doit être suivi dès le premier trimestre d'inscription ; le cours de synthèse (ASM6401) doit être suivi lors du dernier trimestre.
- Les séminaires et les stages sont répartis sur les quatre années du programme, selon la grille de cheminement établie par la direction du programme ; cette grille détermine également l'ordonnancement des cours.
- Les cours suivants sont des cours-année : ASM4400 *Stage IV : intégration à la vie professionnelle* (6 crédits) et ASM4405 *Stage IV : intégration à la vie professionnelle* (8 crédits).
- La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

BACCALURÉAT D'ENSEIGNEMENT EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

7414-7415

Ce programme comporte deux concentrations :

Formation professionnelle au secondaire (120 crédits) (code 7414)

Formation technique au collégial (90 crédits) (code 7415).

Le nom de la concentration choisie figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration enseignement en formation professionnelle au secondaire comporte 120 crédits.

Le programme avec concentration enseignement en formation technique au collégial comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

La concentration **d'enseignement en formation professionnelle** vise à former les enseignants des métiers au secondaire professionnel. Elle s'adresse aux individus qui aspirent à enseigner le métier qu'ils pratiquent et à ceux qui sont déjà engagés dans l'enseignement d'un métier et visent une qualification légale d'enseigner.

Au terme du programme, le finissant saura faire apprendre un métier à des élèves du secondaire, jeunes ou adultes, dans une institution privée ou publique, dans un contexte scolaire ou en milieu de travail. Il aura acquis non seulement les compétences pédagogiques nécessaires à l'acte d'enseigner différents types de savoirs à différents élèves, mais il aura également enrichi et mis à jour les compétences propres à son métier. Le programme vise à former des enseignants qui comprennent le contexte scolaire, social et économique dans lequel ils interviennent, qui saisissent les multiples facettes de leur rôle dans la formation de la main d'œuvre et qui deviennent des acteurs influents et responsables dans leurs milieux de formation.

La concentration **d'enseignement en formation technique au collégial** s'adresse aux personnes qui ont une formation technique reconnue et qui souhaitent obtenir une formation universitaire de premier cycle les préparant à enseigner dans les programmes techniques à l'ordre collégial.

Au terme du programme, le finissant saura faire apprendre une technique aux étudiants d'ordre collégial dans le contexte institutionnel privé ou public. Il aura acquis non seulement les compétences pédagogiques nécessaires à l'acte d'enseigner différents types de savoirs à différents étudiants, mais aura également enrichi et mis à jour les compétences propres à son domaine technique. La concentration vise à former des enseignants qui comprennent le contexte scolaire, social et économique dans lequel ils interviennent, qui saisissent les multiples facettes de leur rôle dans la formation de la main-d'œuvre et qui deviennent des acteurs influents et responsables dans leurs milieux de formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la Politique sur la langue française à l'UQAM. De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos le règlement pédagogique particulier relatif à la compétence linguistique pour chaque concentration.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un domaine de la formation professionnelle et qui corresponde aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). De plus, posséder 3 000* heures d'exercice de la technique après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3 000 heures d'exercice de la technique devenant alors une condition de diplomation.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), et posséder une expérience de 3 000* heures dans l'exercice du métier à enseigner. Pour les personnes déjà embauchées en enseignement professionnel dans un établissement agréé par le Ministère, le cumul des 3 000 heures peut être conditionnel à la diplomation.

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle. De plus, posséder 3 000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3 000 heures d'exercice de la profession devenant alors une condition de diplomation.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la formation professionnelle correspondant aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. De plus, posséder 3 000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

* Les 3 000 heures d'expérience peuvent être cumulées dans la pratique ou dans l'enseignement du métier (de la technique ou de la profession) après l'obtention du diplôme.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la politique sur la langue française à l'UQAM. De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos le règlement pédagogique particulier relatif à la compétence linguistique pour chaque concentration.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'enseignement en formation technique au collégial d'au moins 200 heures.

ou

Base Études universitaires

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de formation technique.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A. CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414) (120 crédits) :

ÉTAPE 1 (90 crédits)

VOLET 1 : 60 crédits

Bloc I Activités d'intégration (6 crédits) :

les deux cours suivants :

PRM1001	Activité d'immersion
PRM1111	Stage d'initiation à la profession enseignante

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :

les sept cours suivants :

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1520	Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Bloc III Formation pratique (15 à 21 crédits) :

les quatre cours suivants :

PRM3001	Stage d'enseignement en formation professionnelle I
PRM3002	Stage d'enseignement en formation professionnelle II
PRM3003	Stage d'enseignement en formation professionnelle III
PRM3004	Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

Cours à option

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans le métier ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :

les deux cours suivants :

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

1 à 21 cours parmi les suivants :

Cours travaux dirigés

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1015	Introduction à la problématique de l'éducation permanente
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III.

VOLET 2**Bloc V Reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire (3 à 30 crédits) :****le cours suivant :**

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires parmi les cours listés dans les blocs IV et VI.

ÉTAPE 2**Bloc VI Formation continue (0 à 30 crédits) :****Cours à option**

PRM1414	Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé
PRM3504	Cours-travaux dirigés IV
PRM3505	Cours-travaux dirigés V
PRM432X	Stage de perfectionnement disciplinaire IV
PRM442X	Stage de perfectionnement disciplinaire V

L'étudiant pourra compléter ce bloc avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

B. CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415) (90 crédits) :**Bloc I Activité d'intégration (3 crédits) :****le cours suivant :**

PRM1001	Activité d'immersion

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :**les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1520	Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Bloc III Formation pratique (6 à 12 crédits) :**les deux cours suivants :**

PRM3011	Stage d'enseignement collégial I
PRM3016	Stage d'enseignement collégial II

Cours à option :

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans la technique ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :**les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

Cours à option : un à seize cours parmi les suivants :**Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1015	Introduction à la problématique de l'éducation permanente
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III.

Bloc V Reconnaissance des acquis dans la compétence disciplinaire (0 à 18 crédits) :**le cours à option suivant :**

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 15 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire. Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 15 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires.

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS
CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU
SECONDAIRE (7414)**

Le rythme régulier des études est à temps partiel mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

- Cours

Au premier trimestre, tous les étudiants, à temps plein ou partiel, doivent s'inscrire au cours PRM1001 *Activité d'immersion*.

Il est préférable de suivre le cours FPT3510 *Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire* après avoir suivi le cours FPT2540 *Étude des programmes de formation professionnelle et technique*.

Le cours FPE2560 *Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique* doit être pris après avoir suivi les cours FPT3510 et FPT2540.

Le cours PRM1414 *Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé* doit être suivi dans le bloc VI du programme.

- Stages

Stage d'initiation à la profession enseignante : Les étudiants doivent avoir complété le cours PRM1111 *Stage d'initiation à la profession enseignante* avant ou au plus tard lors du premier stage d'enseignement PRM3001 ;

Premier stage d'enseignement : Avant d'entreprendre le premier stage d'enseignement PRM3001 *Stage d'enseignement en formation professionnelle I*, tous les étudiants doivent suivre ou avoir suivi les cours PRM1001, FPT3510 et FPT2540 ;

L'étudiant qui n'est pas en exercice doit, de plus, suivre ou avoir suivi les cours PRM1111, FPT1530, FPT1520 et FPE2560 ;

L'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la maîtrise du français avant d'entreprendre le stage PRM3003 *Stage d'enseignement en formation professionnelle III*.

Poursuite des stages d'enseignement : Les stages d'enseignement sont suivis dans l'ordre proposé en maintenant une alternance entre les cours de psychopédagogie et les activités de stage. Les stages d'enseignement sont effectués dans les centres de formation professionnelle accrédités par le Ministère et dans le secteur d'enseignement, déterminé lors de l'admission de l'étudiant au programme.

- Reconnaissance d'acquis

Le cours PRM1212 *Atelier d'analyse de reconnaissance des acquis* est un préalable à l'obtention de reconnaissance d'acquis disciplinaires. Il est obligatoire pour tous les étudiants inscrits.

-Attestation

Une attestation de formation aux fonctions d'enseignant associé est délivrée lorsque l'étudiant a réussi l'activité PRM1414 *Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé*.

Compétence linguistique

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de correspondre à ces normes.

Compétences en français écrit

Tous les étudiants devront passer et réussir, avec une note minimale de 60 %, le test de vérification de leurs connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Ce test doit être réussi avant d'avoir complété 75 crédits dans le programme (en excluant les crédits obtenus par reconnaissance d'acquis ou équivalences) et avant de s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université pour la première passation. Tout étudiant qui échoue à ce test doit le reprendre, à ses frais, et le réussir. Les reprises ont lieu à chaque trimestre. Les cours LIN1114 *Apprentissage de la grammaire du français écrit et contexte scolaire* et PRM1515 *Atelier de rédaction technique* sont des cours crédités dans le programme qui peuvent soutenir l'étudiant vers la réussite du test SEL mais ils ne peuvent se substituer au test.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions selon l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle concernant la poursuite des études. En conséquence, il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

La réussite au test SEL, avec un seuil de 60 %, certifie de la maîtrise du français écrit et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage (LIN1002). Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il possède déjà un brevet d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Compétences en français oral

Avant de s'inscrire aux stages d'enseignement en formation III et IV (PRM3003 et PRM3004), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 *La communication orale pour les enseignants* et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise.

Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Le rythme régulier des études est à temps partiel mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

- Cours

Au premier trimestre, tous les étudiants, à temps plein ou partiel, doivent s'inscrire au cours PRM1001 *Activité d'immersion*. Il est préférable de suivre le cours FPT2540 *Étude des programmes de formation professionnelle et technique* avant d'entreprendre les cours FPT3510 *Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire* et FPE2560 *Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique*.

- Stages

Premier stage d'enseignement : Avant d'entreprendre le premier stage d'enseignement PRM3011 *Stage d'enseignement collégial I*, tous les étudiants doivent suivre ou avoir suivi les cours PRM1001 *Activité d'immersion*, FPT3510 *Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire* et FPT2540 *Étude des programmes de formation professionnelle et technique*. L'étudiant qui n'est pas en exercice doit, de plus, suivre ou avoir suivi les cours FPT1530 *Organisation de la formation professionnelle et technique*, FPT1520 *Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique* et FPE2560 *Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique*.

Deuxième stage d'enseignement : L'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la maîtrise du français avant d'entreprendre le stage PRM3016 *Stage d'enseignement collégial II*.

- Reconnaissance d'acquis

Le cours PRM1212 *Atelier d'analyse de reconnaissance des acquis* est un préalable à l'obtention de reconnaissance d'acquis disciplinaires. Il est obligatoire pour toute personne qui soumet une demande de reconnaissance d'acquis.

Compétence linguistique

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Ces normes sont également appliquées, dans ce programme, pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement de la formation technique au collégial.

Compétences en français écrit

Tous les étudiants devront passer et réussir, avec une note minimale de 60 %, le test de vérification de leurs connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Ce test doit être réussi avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université pour la première passation. Tout étudiant qui échoue à ce test doit le reprendre, à ses frais, et le réussir. Les reprises ont lieu à chaque trimestre. Les cours LIN1114 *Apprentissage de la grammaire du français écrit et contexte scolaire* et PRM1515 *Atelier de rédaction technique* sont des cours crédités dans le programme qui peuvent soutenir l'étudiant vers la réussite du test SEL mais ils ne peuvent se substituer au test.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions selon l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle concernant la poursuite des études. En conséquence, il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

La réussite au test SEL, avec un seuil de 60 %, certifie de la maîtrise du français écrit et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage (LIN1002). Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il possède déjà un brevet d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Compétences en français oral

Avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II (PRM3016), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 *La communication orale pour les enseignants* et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours il a une possibilité de reprise. Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

- Concentration en formation professionnelle au secondaire (7414)

Une attestation de réussite sera délivrée par l'Université aux candidats ayant satisfait les conditions de maîtrise de la langue d'enseignement et complété 90 crédits. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, une licence d'enseignement.

À la suite de la réussite des 120 crédits, un diplôme de baccalauréat sera délivré par l'Université. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

- Concentration en formation technique au collégial (7415)

Cette concentration ne mène pas à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement).

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

7652-7653-7657-7951-7954

Ce programme comprend cinq concentrations :

- Concentration : *Français langue première* (code 7951), tél : 514 987-0247
- Concentration : *Sciences humaines/Univers social* (code 7652), tél : 514 987-3610
- Concentration : *Mathématiques* (code 7954), tél : 514 987-3778
- Concentration : *Science et technologie* (code 7653), tél : 514 987-3778
- Concentration : *Formation éthique et culture religieuse* (code 7657), tél : 514 987-0396.

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits quelle que soit la concentration.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un enseignant au secondaire responsable et compétent au regard des habiletés psychopédagogiques et des matières enseignées, capable d'adapter ses interventions aux réalités sociales, au changement, à la diversité et la différence, en vue de favoriser l'apprentissage de tous les élèves. D'une façon particulière, le programme du BES vise à assurer qu'au terme de sa formation initiale, l'enseignant aura développé des capacités à : maîtriser l'acte d'enseigner, réfléchir sur son enseignement et s'engager dans un développement professionnel continu ; communiquer clairement et correctement dans sa langue d'enseignement ; concevoir et piloter des activités d'enseignement-apprentissage et superviser le fonctionnement de groupes-classes ; coopérer avec les différents partenaires sociaux, pédagogiques et de l'équipe école.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Il n'y a pas d'admission au trimestre d'hiver.

Capacité d'accueil : 480.

- Concentration *Français langue première* (code 7951) : 90
- Concentration *Sciences humaines/univers social* (code 7652) : 70
- Concentration *Mathématiques* (code 7954) : 140
- Concentration *Science et technologie* (code 7653) : 90
- Concentration *Formation éthique et culture religieuse* (code 7657) : 90

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Base DEC

- Concentrations *Français langue première*, *Sciences humaines/univers social*, *Formation éthique et culture religieuse* : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

- Concentration *Mathématiques* : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences ou en sciences humaines ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou techniques de design industriel ou l'équivalent et rencontrer les objectifs suivants :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X ;

- 00UP ou 01Y2 ou 022Y ;

- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

- Concentration *Science et technologie* : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.BO)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V

- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH

- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y

- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales professionnel (DEC) ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

Sélection :

- Concentrations *Français langue première*, *Sciences humaines/univers social*, *Formation éthique et culture religieuse* :

Cote R : 100 %

- Concentrations *Mathématiques et Science et technologie* :

Cote R sciences : 100 %

ou

Base Études universitaires

- Concentrations *Français langue première*, *Formation éthique et culture religieuse* : Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

- Concentration *Sciences humaines/univers social* : Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 3,2.

- Concentration *Mathématiques* : Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

Le candidat dont la formation en mathématiques n'atteint pas ces objectifs de formation ne peut être admis conditionnellement ; la formation doit être complétée dans un collège.

- Concentration *Science et technologie* : Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V

- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH

- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y

- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

Le candidat dont la formation en mathématiques n'atteint pas ces objectifs de formation ne peut être admis conditionnellement ; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

(toutes les concentrations) :

- Moyenne des cours universitaires.

ou

Base Études hors Québec

- Concentrations *Formation éthique et culture religieuse*, *Français langue première*, *Sciences humaines/univers social* et *Science et technologie* : Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

- Concentration *Science et technologie* : Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

- Concentration *Mathématiques* : Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, ou d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ; 00UP ; 00UQ.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

Sélection : 100 %

(toutes les concentrations) :

Dossier scolaire : 100 %.

Remarques (pour tous les candidats)

Les candidats doivent choisir l'une ou l'autre des concentrations au programme, lors de leur demande d'admission.

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement dans ce programme.

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

L'étudiant devra suivre tous les cours indiqués dans le cheminement prévu à temps plein pour chacune des années de formation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les douze cours suivants (32 crédits) :

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
ASS1810	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au secondaire
DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
DID2230	Conduite pédagogique et organisation de la classe
DID3230	Relations du groupe-classe et citoyenneté scolaire (2 cr.) (DID2230)
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire
FPM1201	Activité intégratrice : plan de formation (1 cr.)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

Les étudiants de la concentration Mathématiques remplacent le cours FPE3650 par le cours obligatoire suivant :

MAT2812	Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques

L'une des cinq concentrations suivantes :

CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951) (88 crédits)

onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

les dix cours suivants (30 crédits) :

LIN1113	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1)
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIT1030	Analyse littéraire
LIT1421	Littérature et études littéraires
LIT1606	Littérature québécoise
LIT1616	Littérature française
LIT3904	Histoire et esthétique de la poésie
LIT3908	Histoire et esthétique du texte dramatique

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

LIT1626	Littérature étrangère
LIT2135	Littérature de jeunesse au secondaire
LIT5441	Littérature et paralittérature II (LIT1030 ; DID3320)

les dix cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (28 crédits) :

DID2320	La lecture : fondements et processus
DID3320	Didactique de la lecture au secondaire (DID2320)
ESM6250	Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4285)
LIN2502	L'écriture : fondements et didactique I
LIN2512	La communication orale : fondements et didactique
LIN3726	L'écriture : fondements et didactique II (LIN2502)
LIN3752	Didactique de la grammaire au secondaire (LIN2012)
LIN3800	Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.) (DID3320 ; LIN3752 ; LIT4410)
LIT1270	Didactique de la création littéraire
LIT4410	Didactique de la lecture littéraire

les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2255	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) (FPM1202 ; LIN2012 ; LIN2512)
ESM3255	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.) (ESM2255 ; LIN3726 ; DID3320 ; LIT1270)
ESM4285	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.) (ESM3255 ; LIN3752 ; LIT4410)

trois cours destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES choisis comme suit (9 crédits) :

les deux cours suivants (6 crédits) :

ASS2800	Difficultés d'apprentissage en lecture et écriture au secondaire
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
LIN4630	Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones

CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES/UNIVERS SOCIAL (code 7652) (88 crédits)

Volet Formation disciplinaire : «Histoire et éducation à la citoyenneté»

les cours obligatoires suivants :

HIS1120	Fondements des disciplines scolaires Histoire et Géographie
HIS1130	Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)
HIS2060	Didactique de l'histoire I
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen-Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2310	Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS3026	Didactique de l'histoire II

deux cours au choix parmi les suivants (Histoire Québec-Canada) :

HIS4536	Société et politique au Québec et au Canada depuis 1867
HIS4559	Nations et nationalismes au Québec et au Canada
HIS4560	Travail, condition ouvrière et syndicalisme au Québec et au Canada
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
HIS4592	Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIXe siècle)
HIS4598	Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé

un cours au choix parmi les suivants (Histoire Générale) :

HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS4256	La Renaissance
HIS4312	Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
HIS4335	Aspects de la pensée contemporaine en Europe de 1870 à nos jours
HIS4611	L'Amérique latine de 1570 à nos jours

Volet Formation disciplinaire : «Géographie»

les six cours obligatoires suivants :

GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO1120	Géographie, environnement et risques naturels
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2600	Didactique de la géographie
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO3200	Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale

Volet Formation disciplinaire : «Connaissance du monde contemporain»

deux cours au choix parmi les suivants :

HIS4342	L'expansion européenne dans le monde contemporain
HIS4353	Histoire de l'Empire soviétique, de la Révolution à aujourd'hui
HIS4441	Politique étrangère des États-Unis depuis 1898
HIS4471	Histoire des relations internationales depuis 1945
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIXe - XXe siècles)
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine

le cours suivant :

GEO2100	Géographie économique : du local au mondial

un cours au choix parmi les suivants :

GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4600	Géographie du monde rural

Volet «Formation pratique»

ESM2455	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (FPM1202 ; HIS2060 ; GEO2600 ; Concomitant : HIS1130)
ESM3455	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (ESM2455 ; HIS3026)
ESM4485	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

Volet «Insertion professionnelle»

ESM6450	Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4485)

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954) (88 crédits)**onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :****les huit cours suivants (24 crédits) :**

MAT1030	Géométrie I
MAT1085	Probabilités et statistiques
MAT2005	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
MAT2700	Structures numériques
MAT3005	Théorie des équations (MAT2005)
MAT3035	Géométrie II (MAT1030)
MAT3106	Initiation à l'analyse (MAT2700)
MAT6221	Histoire des mathématiques

les trois cours suivants orientés vers l'utilisation des technologies en mathématiques (9 crédits) :

MAT1812	Progiciels dans l'enseignement des mathématiques
MAT3812	Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II (MAT1812)
MAT4812	Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

les neuf cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (31 crédits) :

ESM6150	Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4185)
MAT2024	Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)
MAT2028	Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024 ; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)
MAT2226	Raisonnement proportionnel et concepts associés
MAT3135	Didactique de la géométrie (MAT3035)
MAT3200	Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire
MAT3225	Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700 ; MAT2226)
MAT3227	Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.) (MAT2024)
MAT4600	Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées (ASS2063 et au moins trois cours de didactique des mathématiques)

les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2155	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.) (FPM1202 ; MAT2024)
ESM3155	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) (ESM2155 ; MAT3225 ; Concomitant : MAT4600)
ESM4185	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.) (ESM3155 ; Concomitant : MAT3227)

les deux cours suivants, destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES (6 crédits) :

ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

CONCENTRATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE (code 7653) (88 crédits)**18 cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (54 crédits) :****les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :**

BIO1004	Fondements et notions générales de la biologie pour l'enseignement au secondaire
BIO1015	Notions de l'univers vivant enseignées au secondaire
BIO1900	L'organisme humain
CHI1280	Fondements et notions générales de la chimie pour l'enseignement au secondaire
CHI1380	Réactions chimiques
CHI1780	Notions de l'univers matériel enseignées au secondaire
DST202	Intégration Science et technologie
DST404	Conception et analyse d'objets techniques (DST202)
PHY1020	Les systèmes physiques ; du quark au quasar
PHY1030	La physique des interactions et des échanges
SCT1060	Fondements et notions générales pour la reconnaissance de la planète Terre

cinq cours optionnels en sciences parmi les suivants (15 crédits) :

BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
BIO6821	Aménagement de la faune
CHI1570	Nutrition humaine

CHI1800	Chimie de l'environnement
MAT2900	Mathématiques et modélisation
PHY1690	Introduction à l'astronomie
PHY1740	Énergie et chaleur
PHY1770	Ondes et acoustique
PHY2240	Optique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCA2612	Enseignement de la météorologie
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)
SCT1912	Histoire de la Terre et de la Vie
SCT2000	Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
SCT4320	Océanographie

ou tout autre cours en sciences, choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

deux cours en science, technologie, sociétés et environnement (6 crédits) :

FSM3500	Histoire des sciences et des technologies
ou le cours	
SCI1021	Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)

ou *

FSM4000	Sciences et société
ou le cours	
SOC6209	Sociologie des sciences
ou le cours	
SOC6226	Sociologie des technologies

* Suivre le cours de la TÉLUQ HIS1075 Histoire des sciences du Québec.

les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

DID1590	Didactique de la science et de la technologie 1
DID2590	Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
DID3590	Didactique de la science et de la technologie 3 (DID2590)
DID4590	Didactique de la science et de la technologie 4 (DID3590)
ESM6950	Activité intégratrice d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4385)

les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2355	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (FPM1202 ; DID2590 ; Concomitant : DID3590)
ESM3355	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (ESM2355 ; Concomitant : DID4590)
ESM4385	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.) (ESM3355)

le cours de SYNTHÈSE obligatoire suivant (2 crédits) :

FPM4292	Projet de fin d'études (2 cr.)

CONCENTRATION FORMATION ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (code 7657) (89 crédits)**57 crédits de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit :****un cours sur les rapports entre éthique et religion (3 crédits) :**

REL3250	Religion, éthique et société

cinq cours obligatoires en sciences des religions (15 crédits) :

REL1001	Religion et sciences humaines
ou le cours	
REL1002	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
REL1806	Histoire du christianisme
REL2006	La Bible
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
REL3202	Religion et culture

cinq cours obligatoires en éthique (15 crédits) :

MOR2015	Les morales contemporaines et leurs sources
ou le cours	
PHI1009	Introduction à l'éthique
MOR4020	Défis moraux contemporains
ou le cours	
PHI4030	Éthique appliquée
MOR4025	Éthique et société contemporaine
ou le cours	
PHI4047	Philosophie sociale
ou le cours	
SOC4047	Philosophie sociale
MOR4170	Éthique des rapports sociaux
ou le cours	
PHI4311	Éthique et philosophie politique

HIS4335 ou le cours HIS2090 ou le cours PHI2090	Aspects de la pensée contemporaine en Europe de 1870 à nos jours Les grandes figures intellectuelles du XXe siècle Les grandes figures intellectuelles du XXe siècle

huit cours optionnels selon les modalités suivantes (24 crédits) :

trois à cinq cours optionnels en sciences des religions (9 à 15 crédits) :

REL1143	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161	Hindouisme
REL1191	Islam
REL1201	Bouddhisme
REL1211	Judaïsme
REL1900	Dimensions morale et religieuse de la personne
REL3124	Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours
REL3214	Mythologie et cinéma
REL3263	Religion, politique et société
REL3311	Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
REL3322	Religion et sexualité
REL3330	Religions et groupes ethniques
REL3350	Mythologies contemporaines
REL3370	Jeunes, religion et quête de sens
REL3380	La Religion implicite
REL3750	Religions, globalisation et fondamentalisme

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

trois à cinq cours optionnels en éthique (9 à 15 crédits) :

MOR4131 ou le cours PHI4346	Enjeux moraux de la science et de la technologie Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies
ou le cours SOC4073 MOR4140 ou le cours SOC6214 MOR5904 PHI1008 PHI1103 PHI3506 PHI3516 PHI4050 PHI4052 PHI4347 SOC2005 SOC4215 SOC5081 SOC5085	Sciences et technologies du vivant Éthique de l'environnement et du développement Écologie sociale Atelier d'exploration des valeurs et des croyances Introduction à la philosophie politique Introduction à l'anthropologie philosophique Méta-éthique (PHI1009) Problèmes d'éthique (PHI1009) Éthique des relations internationales Problèmes d'éthique économique et sociale Éthique et bioéthique Démocratie, citoyenneté et pluralisme Sociologie, éthique et société Mouvements sociaux Identités et nouvelles formes de socialité

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme responsable de la concentration.

les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

ESM6551	Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4585)
MOR5044	Didactique de l'éthique au secondaire (REL5006)
MOR504X	Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse (MOR5044 ; REL5036)
REL5006	Éthique et culture religieuse au secondaire
REL5036	Didactique de la culture religieuse au secondaire (REL5006)

les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2555	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (FPM1202 ; REL5006 ; Concomitant : MOR5044)
ESM3555	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (ESM2555 ; concomitant : REL5036)
ESM4585	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.) (ESM3555 ; concomitant : MOR504X)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les conditions suivantes doivent être satisfaites pour pouvoir s'inscrire au **Stage II** dans toute concentration :

- avoir un dossier scolaire satisfaisant, en conformité avec l'article 3.8 du règlement no 5 de l'UQAM ;
- avoir réussi le stage FPM1202 ;
- avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 15 crédits de cours de la concentration dans la discipline enseignée lors de ce stage, dont 12 crédits disciplinaires et 3 crédits de cours de didactique de cette discipline.

Les conditions suivantes doivent être satisfaites pour pouvoir s'inscrire au **Stage III** dans toute concentration :

- avoir un dossier scolaire satisfaisant, en conformité avec l'article 3.8 du règlement no 5 de l'UQAM ;
- avoir réussi le Stage II ;
- avoir complété au moins 48 crédits du programme dont au moins 15 crédits de cours de la concentration dans la discipline enseignée lors de ce stage dont 12 crédits de cours disciplinaires et 3 crédits de cours de didactique de cette discipline.

Les conditions suivantes doivent être satisfaites pour pouvoir s'inscrire au **Stage IV** dans toute concentration :

- avoir un dossier scolaire satisfaisant, en conformité avec l'article 3.8 du règlement no 5 de l'UQAM ;
- avoir réussi le stage III ;
- avoir complété au moins 80 crédits du programme dont tous les cours de la concentration concernant la discipline enseignée.
- avoir fait approuver la séquence d'enseignement pour le stage.

Cours à suivre au même trimestre que les stages

Concentration Science et technologie :

Le cours DID3590 doit être suivi au même trimestre que le cours-stage ESM2355. Le cours DID4590 doit être suivi au même trimestre que le cours-stage ESM3355.

Concentration Mathématiques :

Le cours MAT4600 doit être suivi au même trimestre que le cours-stage ESM3155. Le cours MAT3227 doit être suivi au même trimestre que le cours-stage ESM4185.

Concentration Éthique et culture religieuse :

Le cours MOR5044 doit être suivi au même trimestre que le cours-stage ESM2555. Le cours REL5036 doit être suivi au même trimestre que le cours-stage ESM3555. Le cours MOR504X doit être suivi au même trimestre que le cours-stage ESM4585.

Concentration Sciences humaines/univers social :

Le cours HIS1130 doit être suivi au même trimestre que le cours-stage ESM2455.

Politique sur la langue française

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat qui conduit à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

. Compétences en français écrit

La réussite à un test de français écrit est une exigence de diplomation.

Durant le premier trimestre suivant leur admission, tous les étudiants doivent passer le test SEL, version B, du Service d'évaluation linguistique de la Télé-Université. Lors de la première passation, les frais d'administration et de correction de ce test sont alors assumés à parts égales par les étudiants et par l'université.

Les seuils de réussite de ce test sont les suivants :

- pour la concentration Français langue première (7951) :

partie 1 : 85 %

partie 2 : 85 %

- pour les autres concentrations (7952, 7653, 7657, 7954) :

partie 1 : 75 %

partie 2 : 75 %.

L'étudiant qui n'aura pas satisfait à ces exigences dans les délais prévus se verra imposer des restrictions à la poursuite de ses études et ne pourra pas s'inscrire aux stages de la troisième et de la quatrième années de son programme.

Tout étudiant qui échoue à ce test devra, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test - à ses frais - et le réussir avec le seuil exigé. Des séances de reprise du test auront lieu à tous les trimestres.

L'étudiant qui ne se présente pas aux reprises peut se présenter directement à la TELUQ et faire le test. Il devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. Le test doit être réussi au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou encore s'il possède déjà un brevet ou un permis d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

. Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive... Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

LIN1016 *Expression orale : compétence communicative (1 crédit)*

LIN1017 *Expression orale : la voix (1 crédit)*

LIN1018 *Expression orale : morpho-syntaxe et lexique (1 crédit)*

LIN1019 *Expression orale : compétence discursive (1 crédit)*

ou

LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits)*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

BACCALAURÉAT D'INTERVENTION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE 7226-7239

Ce programme comporte deux profils : le profil *enseignement de l'éducation physique et à la santé* (code 7226) et le profil *kinésiologie* (code 7239).

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le profil *enseignement de l'éducation physique et à la santé* comporte 120 crédits. Le profil *kinésiologie* comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir judicieusement auprès des clientèles particulières qui poursuivent le développement de leur santé (1) et de leur réalisation personnelle dans les activités physiques et qui ont comme finalité éducative, l'intégration dans le mode de vie de toute personne d'une pratique régulière de l'activité physique. Spécifiquement, le programme devrait permettre à l'étudiant : l'acquisition de connaissances relatives au développement de la personne, à l'acte d'intervention, aux activités physiques par rapport à des milieux d'intervention spécifiés ; le développement d'habiletés concernant les besoins de la clientèle, l'élaboration de plans de formation pour répondre aux besoins de celle-ci, l'élaboration de stratégies en rapport avec des objectifs de développement de la personne, l'évaluation et l'administration de programme dans les activités physiques ; le développement d'attitudes critiques, de coopération, de recherche dans son champ d'intervention.

Pour répondre aux objectifs de ce programme de formation, deux profils sont offerts, le profil «enseignement de l'éducation physique et à la santé» et le profil «kinésiologie». Le profil kinésiologie vise à habiliter l'étudiant à accomplir les principales tâches inhérentes à l'intervention professionnelle dans le domaine de l'activité physique auprès de clientèles diverses et de tous âges appartenant à différents milieux (sportif, conditionnement physique, rééducation motrice, récréatif).

(1) Le concept de santé est pris ici au sens de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé : «État de bien-être physique, psychologique et social».

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté :

Profil enseignement de l'éducation physique et à la santé :

Automne : 55 ; Hiver : 0.

Profil kinésiologie : Automne : 80 ; Hiver : 0.

Connaissance du français (profil kinésiologie)

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Maîtrise du français écrit (profil enseignement de l'éducation physique et à la santé)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par la réussite de l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du Ministère ou le test de français écrit de l'UQAM.

Sont exemptés de ce test les candidats détenant un grade d'une université francophone et ceux ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection - Base DEC (pour les deux profils)

Cote R : 50 %

Expérience de pratique d'activités physiques 10 %

Test d'habiletés motrices générales 20 %

Entrevue 20 %.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi 5 cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne d'au moins 2,5.

Sélection - Base Études universitaires (pour les deux profils)

Dossier universitaire : 50 %

Expérience de pratique d'activités physiques 10 %

Test d'habiletés motrices générales 20 %

Entrevue 20 %.

ou

Base Expérience (seulement pour le profil kinésiologie)

Être âgé d'au moins vingt et un ans et avoir une expérience attestée d'au moins deux ans dans un milieu apparenté au domaine de l'intervention en activité physique.

Sélection - Base Expérience

Test de scolapitudes : 25 %

Test de connaissances générales : 25 %

Expérience de pratique d'activités physiques 10 %

Test d'habiletés motrices générales 20 %

Entrevue 20 %.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Dossier universitaire : 50 %

Expérience de pratique d'activités physiques 10 %

Test d'habiletés motrices générales 20 %

Entrevue 20 %.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (code 7226)

Caractéristiques de l'élève (32 crédits) :

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
KIN2000	Intégration perceptivomotrice
KIN2200	Développement moteur
KIN2300	Apprentissage moteur de l'enfance à l'adolescence
KIN3060	Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3091	Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)
KIN4160	Évaluation et amélioration de la condition physique des enfants et des adolescents (KIN3060)
KIN6515	Activité physique en situation de handicaps
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Psychopédagogie (9 crédits) :

KIN5412	Intervention en activité physique
KIN5420	Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé (KIN1810 ; KIN5412)
KIN5430	Perfectionnement des compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé (KIN1810 ; KIN5412 ; KIN5420)

Formation disciplinaire (31 crédits) :

KIN1100	Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques
KIN1200	Principes des actions corporelles liées à la pratique collective d'activités physiques
KIN1310	Pratique et didactique des activités sportives collectives de grand espace
KIN1320	Pratique et didactique des activités sportives collectives de petit espace (2 cr.) (KIN1200)
KIN1330	Pratique et didactique des activités aquatiques (KIN1100)
KIN1340	Pratique et didactique des activités athlétiques (KIN1100)
KIN1350	Pratique et didactique des activités gymniques et acrobatiques (KIN1100)
KIN1360	Pratique et didactique des activités de plein air (KIN1100)
KIN1370	Pratique et didactique des activités physiques duelles de combat (KIN1100)
KIN1380	Pratique et didactique des activités physiques duelles de raquettes (KIN1100)
KIN1390	Pratique et didactique des activités physiques non traditionnelles individuelles (2 cr.) (KIN1100)

Milieu scolaire et professionnel (15 crédits) :

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
KIN3342	Éducation à la santé en milieu scolaire (4 cr.)
KIN5102	Introduction à la recherche en activité physique (2 cr.)

Culture générale (9 crédits) :

FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
KIN5075	Histoire et philosophie de l'éducation physique et de la profession
1 cours au choix	
KIN1001	Activité physique et réussite académique
Ce cours pourrait être considéré à titre de cours au choix	

Formation pratique

•Cheminement (4 crédits) :

KIN1810	Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)
KIN1811	Séminaire de cheminement (1 cr.) (KIN1810)
KIN2820	Séminaire d'intégration (1 cr.) (KIN1811 ; KIN2801)
KIN4833	Séminaire de synthèse (1 cr.) (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN2820 ; KIN3801 ou KIN4800)

•Stages (20 crédits) :

L'étudiant doit avoir une moyenne d'au moins 2,0/4,3 et ne pas être en sanction graduée pour pouvoir s'inscrire à tous les cours stage.	
KIN1801	Stage I : préscolaire et primaire (KIN1810)
KIN2801	Stage II : secondaire (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN1801 ; KIN5412)
KIN3801	Stage III : préscolaire-primaire (6 cr.) (KIN1801 ; KIN1810 ; KIN2801 ; KIN2820 ; KIN5412 ; KIN5420 ; PSY2634)
KIN4800	Stage IV : secondaire (6 cr.) (KIN1801 ; KIN1810 ; KIN2801 ; KIN2820 ; KIN5412 ; KIN5420 ; PSY2634)
KIN4802	Projets de développement professionnel (2 cr.) (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN2820 ; KIN3801 ou KIN4800)

Intervention communautaire (0 crédit) :

Cette activité est obligatoire, non créditée et consiste en quarante heures d'intervention communautaire durant les quatre années.

PROFIL KINÉSIOLOGIE (code 7239) :

les 21 cours suivants (57 crédits) :

CHI1570	Nutrition humaine
DSA3300	Marketing
MET4101	Gestion des organismes de loisir et de sport
KIN1012	Application et intégration en activité physique (KIN2000 ; KIN3060 ; KIN3091)
KIN1810	Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)
KIN2000	Intégration perceptivomotrice
KIN2821	Activités d'intégration : diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.) (KIN1800 ; KIN1810)
KIN3060	Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3091	Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)
KIN3095	Blessures musculosquelettiques (KIN3091)
KIN3160	Adaptations physiologiques à l'exercice et aides ergogènes (KIN3060)
KIN3831	Activités d'intégration : projection professionnelle (1 cr.)
KIN4155	Principes et méthodes de conditionnement physique (KIN3060 ; KIN3160)
KIN5102	Introduction à la recherche en activité physique (2 cr.)
KIN5165	Entraînement en musculation (2 cr.) (KIN4155 ; KIN5630)
KIN5411	Intervention en activité physique (kinésiologie)
KIN5416	Intervention, counseling et diagnostic en activité physique (kinésiologie) (KIN5411)
KIN5630	Évaluation de la condition physique (KIN3060)
KIN6140	Biomécanique (KIN3091)
KIN6170	Psychologie du sport
KIN6175	Prescription en activité physique (KIN5411 ; KIN5630)

un cours choisi dans chacun des 4 blocs suivants (12 crédits) :

COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
ou le cours	
SOC3230	Sociologie du loisir
KIN6515	Activité physique en situation de handicaps
KIN3360	Promotion de la santé et l'activité physique
ou le cours	
KIN6520	Rééducation motrice (KIN2000)
KIN5096	L'activité physique et la personne âgée
ou le cours	
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

les trois stages suivants (12 crédits) :

L'étudiant doit avoir une moyenne d'au moins 2,0/4,3 et ne pas être en sanction graduée pour pouvoir s'inscrire à tous les cours stage.

KIN1800	Stage en milieu récréosportif 1 (KIN1810)
KIN2800	Stage en milieu récréosportif 2 (KIN1800 ; KIN1810 ; KIN2821)
KIN3800	Stage de perfectionnement en milieu récréosportif (6 cr.) (KIN1800 ; KIN1810 ; KIN2821)

trois cours libres, dont deux à l'extérieur des cours offerts par le département (9 crédits).

KIN1001	Activité physique et réussite académique
Ce cours pourrait être considéré à titre de cours libre	

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le profil enseignement de l'éducation physique et à la santé doit être suivi à temps complet.

Le profil kinésiologie peut être suivi à temps partiel.

Ordonnancement des cours : Les étudiants du profil enseignement en éducation physique à la santé étant à temps complet, ils doivent obligatoirement s'inscrire à tous les cours de chacun des 8 trimestres selon l'ordre établi dans le cheminement du programme : Tous les cours du premier trimestre, ensuite tous les cours du deuxième trimestre et ainsi de suite. Si l'étudiant obtient des équivalences pour certains cours et qu'il désire prendre de l'avance, il doit respecter les prérequis exigés pour le ou les cours auxquels il désire s'inscrire. Les places de stages étant limitées, il est important que les étudiants suivent le stage au trimestre précis auquel il est prévu dans la grille de cheminement.

Habiletés physiques

Les étudiants admis au programme doivent démontrer un niveau de maîtrise d'habiletés motrices générales dans une épreuve administrée lors du test d'admission. Cette évaluation pratique leur donnera un aperçu des différentes

compétences nécessaires à leur intégration dans le cadre des cours de *pratique et didactique des activités physiques* du programme. L'étudiant qui présente des lacunes importantes, mais qui toutefois est admis en raison de ses résultats aux autres conditions d'admission, pourra cheminer dans le programme, cependant, ses lacunes devront être comblées par une formation personnelle d'appoint, non créditée, à la satisfaction du programme d'éducation physique. Cette formation sera évaluée lors de chacun des cours de pratique et de didactique des activités physiques, faute de quoi, le cheminement dans ces cours sera suspendu tant et aussi longtemps que ces lacunes ne seront pas minimalement comblées. Remarque : Le programme étant contingenté, il n'y aura pas de reprise du test physique pour les candidats qui ne se présenteront pas à la date prévue, peu importe les motifs.

Qualifications spécifiques requises

Les étudiants formés dans le cadre de ce programme doivent, afin d'intervenir dans leur milieu en toute circonstance, réussir une formation en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire. En conséquence, le candidat admis au programme devra présenter, à la fin de sa formation, une accréditation officielle d'intervention en premiers soins obtenue auprès d'un organisme reconnu comme la Croix-Rouge, l'Ambulance St-Jean, la Société de sauvetage. De plus, une attestation officielle d'accréditation en réanimation cardio-respiratoire (RCR) devra être complétée conformément aux normes exigées par la Fondation canadienne des maladies du cœur.

Autres formations et compétences

La formation en activité physique comporte des cours dans des domaines de connaissance fort différents. Le programme exige fréquemment la lecture de textes en anglais. Le candidat aura donc la responsabilité d'acquérir une compétence en compréhension de textes en anglais. Il en va de même au sujet des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les nouvelles technologies ne seront pas limitées à un cours en particulier. Elles seront mises à contribution dans divers cours, tant dans les modes d'apprentissage des contenus particuliers de ces cours que dans les travaux liés à l'évaluation des apprentissages. La Faculté d'éducation possède un laboratoire d'informatique pour répondre aux besoins des étudiants dans les divers cours nécessitant l'utilisation intégrée des TIC.

Politique sur la langue française

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat qui conduit à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes. Le profil Kinésiologie est assujetti à cette politique.

Compétences en français écrit

Dès la première année de formation, tout étudiant peut passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite à ce test est fixé à 75 % pour chacune des parties (code linguistique et rédaction). La réussite au test de français écrit est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tout étudiant qui échoue à ce test peut, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test -à ses frais- et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises au test de français écrit se feront à l'UQAM, et auront lieu une fois par trimestre. L'étudiant qui ne se présente pas aux reprises peut se présenter directement à la TÉLUQ et faire le test. Il devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. Le test doit être réussi au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou encore s'il possède déjà un brevet ou un permis d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme. La réussite au test SEL exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage LIN1002.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho syntaxe et lexique*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive* ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Au terme de la réussite des quatre années d'études du profil Enseignement de l'éducation physique et à la santé, le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il complète un autre programme de formation de maître, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

BACCALURÉAT EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (B.A.)

7690

Ce programme conduit à un diplôme de sortie pour les étudiants des programmes de formation à l'enseignement.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le présent programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une formation fondamentale en sciences de l'éducation, tant dans ses aspects théoriques que dans ses dimensions pratiques. Il vise également à préparer l'étudiant à des études de cycles supérieurs en sciences de l'éducation, ou dans des domaines connexes, en l'initiant à la recherche en éducation. Ce programme est spécifiquement destiné aux personnes qui ont entamé un programme de formation à l'enseignement et qui ne souhaitent plus entreprendre une carrière à titre d'enseignant. Ce programme ne conduit donc pas au brevet d'enseignement.

CONDITIONS D'ADMISSION

PROCÉDURE D'ADMISSION

Ce programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC, Base adulte et Base Études hors Québec

Aucune admission sur ces bases d'admission.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Base Études universitaires

Le candidat doit avoir réussi au moins 60 crédits de niveau universitaire au sein d'un programme québécois de baccalauréat de formation à l'enseignement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Trois crédits de cours parmi les cours :

ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)
FPE4950	La recherche et le praticien en éducation (2 cr.)
FPE5951	Pratique de recherche en éducation (1 cr.)
FPE6900	Initiation à la recherche en éducation

87 crédits de cours à suivre parmi les différents blocs suivants :

Bloc A

•Fondements de l'éducation (9 à 21 crédits)

De 9 à 21 crédits de cours dans les domaines suivants : sociologie de l'éducation, philosophie de l'éducation, histoire de l'éducation, économie de l'éducation, organisation scolaire, psychologie de l'éducation ou l'équivalent.

Bloc B

•Psychopédagogie (21 à 60 crédits)

De 21 à 60 crédits de cours dans les domaines suivants : didactique (générale ou spécifique), évaluation des apprentissages, gestion et conduite de la classe, technologie éducationnelle, orthopédagogie, intervention auprès d'élèves en difficulté, ou l'équivalent.

Bloc C

•Stages en milieu scolaire (0 à 12 crédits)

Jusqu'à un maximum de 12 crédits de cours correspondant aux stages 1 et 2 d'un programme de formation à l'enseignement.

Bloc D

•Spécialisation disciplinaire (0 à 30 crédits)

Jusqu'à 30 crédits de cours dans un même champ disciplinaire.

Bloc E

•Cours au choix (0 à 18 crédits)

Jusqu'à 18 crédits de cours au choix.

Approches pédagogiques, modes d'évaluation et encadrement

Étant donné que le programme emprunte les cours des autres programmes de formation à l'enseignement, ce dernier n'a pas d'approches pédagogiques, de modes d'évaluations ni d'encadrement spécifiques.

Régime et durée des études

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel. Par ailleurs, le caractère personnel qu'aura le parcours de chacun des étudiants au sein du programme rend impossible la détermination d'une durée spécifique des études.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

La réussite de ce programme ne mène pas à l'obtention du brevet d'enseignement.

CERTIFICAT EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE (FORMATION INITIALE) 4634

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'élargir le champ de ses connaissances, habiletés et attitudes liées aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant, à la famille, aux milieux de garde et au rôle d'éducateur. Il vise également à faire réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éthiques et professionnels de la pratique éducative en milieu de garde.

Objectifs particuliers : Le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des connaissances, habiletés et attitudes liées :

- Aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant (0 - 5 ans) : les caractéristiques et les besoins des enfants selon leur sexe, leur âge, leur milieu familial, socioéconomique et socioculturel ; les caractéristiques et les besoins des enfants du point de vue de leurs différences physiques, intellectuelles et comportementales ; les caractéristiques et les besoins du groupe d'enfants ; le développement global de l'enfant du point de vue physique et moteur, intellectuel, langagier, socio-affectif et moral.

- Aux milieux de garde : l'état des services de garde au Québec, au Canada et dans d'autres pays ; les diverses composantes de la vie en milieu de garde ; les plus récents développements en matière de services de garde ; les changements sociaux ayant une influence sur le développement des services de garde ; la santé des éducateurs en milieu de garde.

- Au rôle d'éducateur ou d'éducatrice : les fondements théoriques de l'éducation en milieu de garde ; la transmission des valeurs dans l'acte éducatif ainsi que la cohésion nécessaire entre la famille et le service de garde ; les relations entre le personnel éducateur, les enfants et les parents ; l'apprentissage par le jeu ainsi que l'animation de divers types d'activités faisant partie d'un programme de services de garde éducatifs ; la planification, l'organisation, la mise en application et l'évaluation d'un programme de services de garde éducatifs tenant compte des objectifs, des principes de base et des moyens concrets d'appliquer l'orientation éducative préconisée ; les règles d'hygiène et de sécurité relatives à la prévention et à l'intervention auprès des enfants en matière de santé physique ; les instruments d'observation de l'enfant et du groupe d'enfants ; les moyens de prévention et l'identification des besoins éducatifs spéciaux ainsi que des ressources extérieures requises lorsque nécessaires ; les moyens d'intégration des enfants issus de différents milieux socioéconomiques et socioculturels.

- À sa pratique professionnelle : la capacité de réflexion sur sa pratique, sur ses valeurs, sur les aspects éthiques et professionnels de son rôle et sur son évolution dans le cadre de son travail ; la conscience de l'importance de son rôle social, de l'importance de se tenir au courant des plus récents développements dans le domaine et de se renouveler sans cesse tout en étant sensible aux besoins du milieu.

Remarque : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme.

L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins un an dans le domaine des services de garde au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins une année dans un service de garde au Québec.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire dans un même programme au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins une année à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec.

ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins une année à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins une année à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Les cours entre parenthèses sont préalables ; sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les dix cours suivants (30 crédits) :

ASS1351	Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1402	Service de garde, famille et société
COM1152	Communication interpersonnelle en centres de petite enfance
DID1000	Observation et interventions éducatives en milieux de garde (FPE1200)
DID2680	Programme éducatif en milieux de garde (FPE1200)
FFM1580	Activité d'intégration : milieu de garde (1 cr.)
FFM3500	Stage en milieux de garde (0 - 5 ans) (5 cr.)
FPE1020	Les services de garde au Québec
FPE1200	Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN2350	L'hygiène et la santé du jeune enfant

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Ce programme ne permet qu'un cheminement à temps partiel.
- Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine.
- Le cours FFM1580 doit être suivi durant le premier trimestre du programme.
- Le cours FFM1580 a lieu la fin de semaine. Il comporte un crédit.

Les étudiants doivent satisfaire à la condition de maîtrise du français avant d'avoir atteint la moitié des crédits du programme.

Le cours LIN1002 ne fait pas partie du cheminement académique de l'étudiant et a le statut de cours obligatoire tout en étant considéré comme cours hors programme. Il est assujéti à l'article 3.19.1 du Règlement numéro 5 des études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire. Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours LIN1002 ou un cours équivalent. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre où l'étudiant est admis dans le programme.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

CERTIFICAT EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE (PERFECTIONNEMENT) 4635

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Les objectifs du certificat en Éducation à la petite enfance (perfectionnement) sont les suivants : Approfondir le champ des connaissances dans le domaine de la petite enfance ; accroître la maîtrise des compétences professionnelles de l'éducateur par le développement, l'enrichissement et le perfectionnement des attitudes et des habiletés requises pour la mise en application du programme éducatif, le soutien professionnel et l'établissement d'un partenariat avec les parents ; permettre à l'éducateur de réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éducatifs, éthiques et professionnels de la pratique éducative.

De façon plus spécifique, il vise l'approfondissement et l'enrichissement des connaissances, d'habiletés et d'attitudes des trois volets suivants :

- Éducation : Capacité d'assurer la mission éducative des centres de la petite enfance ; capacité de maîtriser la philosophie éducative, les objectifs et les principes qui sous-tendent le Programme éducatif des centres de la petite enfance ; capacité d'identifier et transmettre des valeurs dans l'acte éducatif ;

connaissance des éléments qui assurent la qualité des soins et de l'éducation et capacité d'assurer la qualité éducative des services offerts.

- Intervention : Connaissance du développement global de l'enfant dans toutes ses dimensions ; connaissance des moyens de prévention, de dépistage, d'intervention et d'observation. Capacité d'intégrer des enfants issus de différents milieux sociaux et culturels ainsi que des enfants ayant des besoins particuliers ; connaissance des répercussions sur l'enfant de diverses problématiques familiales (négligence, monoparentalité, etc.) et capacité de soutenir les enfants affectés par ces problèmes. Capacité d'identifier diverses activités susceptibles de favoriser le développement global de l'enfant ; capacité d'identifier les éléments de diverses approches et modèles pédagogiques susceptibles d'alimenter la réflexion et d'enrichir les activités éducatives.
- Développement professionnel : Suivi pédagogique de la formation du personnel éducateur : approfondissement des divers aspects liés à son rôle et à ses responsabilités envers les enfants, les parents et l'équipe de travail ; connaissance des aspects éthiques et capacité d'analyse et de réflexion critique sur la professionnalisation du personnel éducateur ; capacité de s'engager dans un processus de formation continue ; initiation à la recherche dans le domaine.

Remarque : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins un an dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'un an dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

Base Études universitaires

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'un an dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec **et** avoir une expérience pertinente attestée d'un an dans un service de garde reconnu au Québec, à titre d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial, de responsable du soutien à la pédagogie ou de gestionnaire.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (9 cours, 24 crédits) :

FFM3750	Activité d'intégration et projets de formation (2 cr.)
FFM3850	Activité de synthèse et bilan de la formation (analyse de la formation reçue) (1 cr.)
FPE2170	Introduction à la recherche en éducation à la petite enfance
ASS1320	Soutenir le développement du langage de l'enfant (0-5 ans) au quotidien dans un service de garde

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DID2094	Établissement d'un réseau de soutien professionnel (interne et externe)
ASS1330	Partenariat familles et milieux de garde
ASC1347	Petite enfance et pluriethnicité au Québec
ASS1380	Troubles de comportement et intervention en milieu de garde
DID2092	Application du programme éducatif (0 à 30 mois)

Liste des cours optionnels (2 cours, 6 crédits) :

Les étudiants peuvent compléter leurs choix de cours parmi les blocs de cours optionnels suivants :

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS1310	Accompagner l'enfant (0-5 ans) dans son développement socioaffectif dans un service de garde au quotidien
ASS1363	Intégration des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement en milieux de garde
MOR5073	Univers moral de l'enfant
PSY2628	Psychologie du développement de l'enfant de (6-12 ans) en milieu de garde

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

FPE2160	Soutenir le développement cognitif de l'enfant (0-5 ans) dans un service de garde au quotidien
KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)
DID2093	Les services de garde en milieu familial et l'application du programme éducatif

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Ce programme ne permet qu'un cheminement à temps partiel.
- Tous les cours se donnent le soir et les fins de semaine.
- Le cours FFM3750 doit être suivi durant la première année et le cours FFM3850 au dernier trimestre. Ces deux cours sont obligatoires.

CERTIFICAT EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (PERFECTIONNEMENT) 4640

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à amener les étudiants-enseignants à s'engager individuellement ou collectivement dans leur processus de formation en vue de mettre à jour et d'enrichir leur pratique professionnelle par des activités intégrées préparant à l'intervention au préscolaire et au primaire.

Le programme vise plus particulièrement : à permettre à l'étudiant-enseignant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre en charge un groupe d'élèves du préscolaire ou du primaire ; à développer chez l'étudiant-enseignant la connaissance de l'enfant en tenant compte de son milieu familial, de son milieu socio-économique et culturel ; des caractéristiques psychologiques, intellectuelles et morales de l'élève tout en tenant compte de celui en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le programme cherche à développer chez l'étudiant-enseignant la maîtrise de disciplines à enseigner au préscolaire et au primaire. Il cherche aussi à développer chez l'étudiant-enseignant l'esprit critique, l'analyse réflexive tout en favorisant son développement professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

Le candidat doit être détenteur d'un brevet ou d'un permis d'enseignement du Québec.

Régime d'études :

Ce programme est offert à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.

Bloc A - Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FPM5650	Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire

Bloc B - Cinq cours choisis parmi les six suivants (15 crédits) :

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
LIN3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
LIN4735	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
MAT1015	Apprentissages numériques au préscolaire et au primaire
MAT2015	Explorations géométriques au préscolaire et au primaire

Note : Dans ce programme, les cours LIN3735 et LIN4735 ne requièrent aucun préalable.

Bloc C - Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
MOR5090	Éthique et culture religieuse au primaire
FPE4951	Initiation à la recherche en éducation au préscolaire et au primaire

Bloc D - Trois cours choisis parmi les quatre suivants (9 crédits) :

ASS4770	Intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au préscolaire et au primaire (perfectionnement)
DID5920	Intégration des matières et apprentissages contextualisés au préscolaire et au primaire
FPE5110	Éducation interculturelle intégrée reliée au curriculum
FPE5510	Évaluation des compétences au préscolaire et au primaire

CERTIFICAT POUR FORMATEURS EN MILIEU DE TRAVAIL 4430

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif principal du certificat est de pourvoir les formateurs qui sont chargés de la formation technique en milieu de travail et ceux qui voudraient le devenir, des moyens efficaces pour diffuser des actions de formation et développer des programmes. La structure du certificat fait aussi place à des cours facultatifs de développement personnel et professionnel, au choix de l'étudiant.

De façon plus spécifique, le certificat dispense des connaissances théoriques et pratiques, non seulement sur la diffusion des actions de formation et l'élaboration des programmes, mais aussi sur l'évaluation des compétences des apprenants, sur la préparation et l'utilisation des ressources didactiques ainsi que sur l'évaluation des programmes de formation.

Certaines activités du programme, tout en respectant le modèle choisi, permettront à l'étudiant de se situer de façon critique par rapport à la formation reçue et par rapport à ses actions de formation.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation professionnelle ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (soit 15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

- Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.

les huit cours suivants (21 crédits) :

FPT1710	Principes d'apprentissage et formats d'enseignement
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2711	Techniques en support à la formation
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique
PRM1700	Activité d'intégration (1 cr.)
PRM3700	Stage d'enseignement en milieu de travail
PRM3710	Activité de synthèse (2 cr.)

Notes : Le cours PRM1700 doit être suivi au cours de la première année d'inscription au programme.

Le cours FPT1710 doit être suivi en même temps ou après le cours PRM1700 mais avant tous les autres cours.

Les cours PRM3700 et PRM3710 sont les deux derniers cours à suivre.

deux ou trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA2023	Organisation de l'éducation aux adultes en milieu scolaire
EFA6013	Modèles pédagogiques et éducation aux adultes
FPT6291	Stage de microenseignement
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
PSY3344	Croissance personnelle et perfectionnement professionnel
PSY3372	Animation de groupe : théorie et pratique

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICATS ET PROGRAMMES COURTS DE PREMIER CYCLE DE FORMATION CONTINUE EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 4571- CODES *

*** Codes :**

- 4571 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (animation spirituelle) ;
- 4572 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (enseignement moral) ;
- 4573 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (français langue première) ;
- 4574 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (géographie) ;
- 4575 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (histoire) ;
- 4576 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (mathématiques) ;
- 4577 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (sciences) ;
- 4578 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (sciences des religions) ;
- 4579 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (sciences physiques) (1er cycle) ;
- 4588 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (sciences physiques) (2e cycle) ;
- 4589 : Certificat de formation continue en enseignement secondaire (sciences de la vie) (1er cycle).

- 0391 : Programme court de premier cycle en formation continue en enseignement secondaire (français langue première) ;
- 0392 : Programme court de premier cycle en formation continue en enseignement secondaire (mathématiques) ;
- 0393 : Programme court de premier cycle en formation continue en enseignement secondaire (sciences des religions) ;
- 0394 : Programme court de premier cycle en formation continue en enseignement secondaire (animation spirituelle) ;

- 0395 : Programme court de premier cycle en formation continue en enseignement secondaire (enseignement moral) ;
- 0396 : Programme court de premier cycle en formation continue en enseignement secondaire (géographie) ;
- 0397 : Programme court de premier cycle en formation continue en enseignement secondaire (histoire).

Le diplôme ou la sanction émis aux finissants fera mention de la concentration.

SCOLARITÉ

Les **programmes de certificat** comportent trente crédits.

Les **programmes courts** donnent droit, lorsqu'ils ont été complétés avec succès, à une attestation d'études de 21 crédits universitaires chacun.

Note : dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours ; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

OBJECTIFS

Ces programmes s'adressent aux personnes détentrices d'un brevet d'enseignement au secondaire qui désirent développer des compétences pour enseigner une autre discipline pour laquelle elles n'ont pas une qualification complète.

Le but des programmes est de développer un ensemble intégré de connaissances, d'attitudes et d'habiletés spécifiques à l'enseignement aux élèves du secondaire dans la discipline d'enseignement choisie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ces programmes ne sont pas contingentés.

Détenir un brevet d'enseignement du Québec.

Posséder une expérience d'enseignement au secondaire.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Programmes de mathématiques

Avoir réussi les mathématiques de secondaire V (MAT536) ou avoir réussi un test dont le contenu correspond à MAT436-MAT536.

Pour ceux qui ne satisfont pas à ces conditions : réussir le cours MAT1002 ou MAT0339.

Programmes des sciences de la religion

Les profils 1B) et 2B) s'adressent aux animateurs de pastorale travaillant dans les écoles ; le brevet d'enseignement n'est donc pas exigé.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE

1) Certificat (code 4573) : Pour un enseignant en exercice sans formation dans la discipline (30 crédits)

les dix cours suivants (30 crédits) :

DID2320	La lecture : fondements et processus
DID3320	Didactique de la lecture au secondaire (DID2320)
LIN1112	Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants et enseignantes
LIN2502	L'écriture : fondements et didactique I
LIN2512	La communication orale : fondements et didactique
LIN3726	L'écriture : fondements et didactique II (LIN2502)
LIN3752	Didactique de la grammaire au secondaire (LIN2012)
LIT3904	Histoire et esthétique de la poésie
LIT3908	Histoire et esthétique du texte dramatique
LIT4410	Didactique de la lecture littéraire

ou tout autre cours de français, sous réserve d'approbation par le responsable du programme.

2) Programme court (code 0391) : Pour un enseignant ayant une formation dans la discipline (21 crédits) :

les sept cours suivants (21 crédits) :

DID2320	La lecture : fondements et processus
DID3320	Didactique de la lecture au secondaire (DID2320)
LIN2502	L'écriture : fondements et didactique I
LIN3726	L'écriture : fondements et didactique II (LIN2502)
LIN3752	Didactique de la grammaire au secondaire (LIN2012)
LIT3904	Histoire et esthétique de la poésie
LIT4410	Didactique de la lecture littéraire

ou tout autre cours de français, sous réserve d'approbation par le responsable du programme.

MATHÉMATIQUES

1) Certificat (code 4576) : Pour un enseignant en exercice sans formation dans la discipline (30 crédits)

cinq cours parmi les cours disciplinaires suivants (15 crédits) :

MAT1030	Géométrie I
MAT1085	Probabilités et statistiques
MAT2005	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
MAT2700	Structures numériques
MAT3005	Théorie des équations (MAT2005)
MAT3035	Géométrie II (MAT1030)
MAT6221	Histoire des mathématiques

cinq cours comprenant des composantes didactiques parmi les suivants (15 crédits) :

MAT1024	Atelier d'exploration de l'activité mathématique
MAT2023	Didactique des mathématiques au secondaire I
MAT2028	Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024 ; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)
MAT2226	Raisonnement proportionnel et concepts associés
MAT2812	Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques
MAT3225	Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700 ; MAT2226)

ou tout autre cours de mathématiques, sous réserve d'approbation par le responsable du programme.

2) Programme court (code 0392) : Pour ceux qui ont une formation disciplinaire en mathématiques mais pas en didactique des mathématiques (21 crédits) :

les deux cours disciplinaires suivants (6 crédits) :

MAT3035	Géométrie II (MAT1030)
MAT6221	Histoire des mathématiques

Note : Dans ce programme court, le cours MAT3035 ne requiert aucun préalable.

cinq cours comprenant des composantes didactiques parmi les suivants (15 crédits) :

MAT1024	Atelier d'exploration de l'activité mathématique
MAT2023	Didactique des mathématiques au secondaire I
MAT2028	Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024 ; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)
MAT2226	Raisonnement proportionnel et concepts associés
MAT2812	Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques
MAT3225	Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700 ; MAT2226)

ou tout autre cours de mathématiques, sous réserve d'approbation par le responsable du programme.

Note : Dans ce programme court, le cours MAT3225 ne requiert aucun préalable.

SCIENCES DES RELIGIONS (enseignement ou animation spirituelle)

1) Certificat : Pour un enseignant en exercice sans formation dans la discipline (30 crédits)

Profil A) pour un enseignant (code 4578) :

les six cours suivants comprenant des composantes professionnelles (18 crédits) :

MOR5903	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL1002	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
REL2006	La Bible
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
REL5005	Didactique de l'éthique et culture religieuse
SHM1100	Activité de synthèse

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

REL1143	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161	Hindouisme
REL1191	Islam
REL1201	Bouddhisme
REL1211	Judaïsme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon
REL1806	Histoire du christianisme

ou le cours

REL2342	Le christianisme occidental de la Réforme à nos jours
REL2160	Les évangiles : formations et formes littéraires
REL3202	Religion et culture

REL3311	Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
REL3330	Religions et groupes ethniques
REL3350	Mythologies contemporaines
REL3360	Ritualités actuelles

Profil B) pour un animateur de pastorale ayant un DEC en animation ou l'équivalent (code 4571) :

les six cours obligatoires suivants comprenant des composantes professionnelles (18 crédits) :

MOR1900	Dimension morale et religieuse de la personne
MOR5903	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL1002	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
REL3202	Religion et culture
SHM1100	Activité de synthèse

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

MOR4020	Défis moraux contemporains
MOR4170	Éthique des rapports sociaux
REL1143	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161	Hindouisme
REL1191	Islam
REL1201	Bouddhisme
REL1211	Judaïsme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon
REL1806	Histoire du christianisme

ou le cours

REL2342	Le christianisme occidental de la Réforme à nos jours
REL3124	Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours
REL3214	Mythologie et cinéma
REL3215	Sacré et littérature
REL3216	Arts et sacré
REL3235	Femmes et grandes religions du monde
REL3294	Mort, cultures et religions
REL3311	Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
REL3322	Religion et sexualité
REL3330	Religions et groupes ethniques
REL3350	Mythologies contemporaines
REL3360	Ritualités actuelles

2) Programme court : Pour un intervenant en exercice ayant une formation dans la discipline (21 crédits)

Profil A) pour un enseignant (code 0393)

les quatre cours obligatoires suivants comprenant des composantes professionnelles (12 crédits) :

MOR5903	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
REL3202	Religion et culture
REL5005	Didactique de l'éthique et culture religieuse

trois des sept cours suivants (9 crédits) :

REL1143	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161	Hindouisme
REL1191	Islam
REL1201	Bouddhisme
REL1211	Judaïsme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon
REL3350	Mythologies contemporaines
REL3360	Ritualités actuelles

Profil B) pour un animateur de pastorale ayant un diplôme universitaire en théologie (code 0394)

les quatre cours obligatoires suivants comprenant des composantes professionnelles (12 crédits) :

MOR1900	Dimension morale et religieuse de la personne
MOR5903	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
REL3202	Religion et culture

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

MOR4170	Éthique des rapports sociaux
REL1143	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161	Hindouisme
REL1191	Islam
REL1201	Bouddhisme
REL1211	Judaïsme
REL3350	Mythologies contemporaines
REL3360	Ritualités actuelles

ENSEIGNEMENT MORAL

1) Certificat (code 4572) : Pour un enseignant en exercice sans formation dans la discipline (30 crédits)

les huit cours obligatoires suivants comprenant des composantes professionnelles (24 crédits) :

MOR2015	Les morales contemporaines et leurs sources
MOR4001	Nature et objet de l'éducation morale
MOR4025	Éthique et société contemporaine
MOR4030	Raisonnement moral et développement de la conscience
MOR5043	Didactique de l'éducation morale
MOR5903	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL1002	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
SHM1100	Activité de synthèse

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

MOR4020	Défis moraux contemporains
MOR4040	Éthique et communauté de recherche
MOR4125	Évolution de la morale au Québec
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHI1009	Introduction à l'éthique
PHI4331	Le discours moral
PHI4350	Univers socioculturels à l'école
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
SEX1109	Dimensions de la personne et développement moral

2) Programme court (code 0395) : Pour un enseignant en exercice ayant une formation dans la discipline (enseignement religieux et moral catholique, par exemple) (21 crédits)

les cinq cours obligatoires suivants comprenant des composantes professionnelles (15 crédits) :

MOR2015	Les morales contemporaines et leurs sources
MOR4001	Nature et objet de l'éducation morale
MOR5043	Didactique de l'éducation morale
MOR5903	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
SHM1100	Activité de synthèse

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

MOR4025	Éthique et société contemporaine
MOR4020	Défis moraux contemporains
MOR4030	Raisonnement moral et développement de la conscience
MOR4125	Évolution de la morale au Québec
PHI1009	Introduction à l'éthique
PHI4331	Le discours moral
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain

SCIENCES HUMAINES**A) ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE AU SECONDAIRE**

1) Certificat (code 4574) : Pour un enseignant en exercice sans formation dans la discipline (30 crédits)

sept parmi les cours disciplinaires suivants (21 crédits) :

ESM4000	Univers social et citoyenneté
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO2200	Géographie sociale : acteurs et territoires
GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO3200	Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale
GEO3300	Géographie, population et peuplement
GEO4055	Introduction à la géographie physique
GEO4075	Introduction à la bioclimatologie
GEO4245	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international

ou tout autre cours de géographie, sous réserve d'approbation par le responsable de programme.

les deux cours de formation professionnelle suivants (6 crédits) :

GEO2600	Didactique de la géographie
GEO3055	Didactique de la géographie II

le cours suivant (3 crédits) :

GEM6100	Activité de synthèse (géographie-enseignement)

2) Programme court (code 0396) : Pour un enseignant ayant une formation disciplinaire dans la discipline (21 crédits)

cinq parmi les cours disciplinaires suivants (15 crédits) :

ESM4000	Univers social et citoyenneté
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO2200	Géographie sociale : acteurs et territoires
GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO3200	Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale
GEO3300	Géographie, population et peuplement
GEO4055	Introduction à la géographie physique
GEO4075	Introduction à la bioclimatologie
GEO4245	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international

ou tout autre cours de géographie, sous réserve d'approbation par le responsable de programme.

un cours de formation professionnelle (3 crédits) :

GEO2600	Didactique de la géographie

ou tout autre cours de géographie, sous réserve d'approbation par le responsable de programme.

le cours suivant (3 crédits) :

GEM6100	Activité de synthèse (géographie-enseignement)

B) ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE AU SECONDAIRE

1) Certificat (code 4575) : Pour un enseignant sans formation dans la discipline (30 crédits)

sept parmi les cours disciplinaires suivants (21 crédits) :

HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen-Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2310	Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
HIS4610	L'Amérique latine des origines à 1570 : Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise
HIS4630	Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle
HIS4635	Histoire et civilisation du Japon
HIS4637	Histoire et cultures du sous-continent indien
HIS4656	Histoire et civilisation du monde arabe
HIS4670	Histoire de l'Afrique avant la colonisation
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine

ou tout autre cours de la série 4000 à choisir en concertation avec le responsable de programme.

les cours de formation professionnelle suivants (9 crédits) :

ESM4000	Univers social et citoyenneté
HIS2060	Didactique de l'histoire I
HIS3026	Didactique de l'histoire II

2) Programme court (code 0397) : Pour un enseignant ayant une formation disciplinaire dans la discipline (21 crédits)

cinq parmi les cours disciplinaires suivants (15 crédits) :

ESM4000	Univers social et citoyenneté
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen-Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2310	Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
HIS4610	L'Amérique latine des origines à 1570 : Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise
HIS4630	Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle
HIS4635	Histoire et civilisation du Japon
HIS4637	Histoire et cultures du sous-continent indien
HIS4656	Histoire et civilisation du monde arabe
HIS4670	Histoire de l'Afrique avant la colonisation

HIS4722 Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
 HIS4723 Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
 HIS4730 Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
 HIS4752 Histoire de l'environnement et de l'écologie
 HIS4761 Histoire de la santé et de la médecine
 ou tout autre cours de la série 4000 à choisir en concertation avec le responsable de programme.

les cours de formation professionnelle suivants (6 crédits) :

HIS2060 Didactique de l'histoire I
 HIS3026 Didactique de l'histoire II

SCIENCES

1) Certificat : Pour un enseignant en exercice sans formation en sciences (30 crédits)

Un des trois profils suivants

• Sciences physiques (1er cycle) (code 4579) (30 crédits)

les sept cours suivants (21 crédits) :

BIO3100 Écologie générale
 CHI1201 Chimie inorganique
 CHI1512 Travaux pratiques de chimie générale (CHI1201 ; CHI1321)
 PHY1050 Mécanique
 PHY2710 L'environnement abiotique
 SCA2612 Enseignement de la météorologie
 SCT2400 Atelier sur l'enseignement de la géologie

les trois cours suivants (9 crédits) :

DID2595 Didactique des sciences I
 DID3595 Didactique des sciences II (DID2595)
 PHY3000 La technologie au service de la société I

• Sciences physiques (2e cycle) (code 4588) (30 crédits)

les sept cours suivants (21 crédits) :

CHI1102 Chimie analytique
 CHI1201 Chimie inorganique
 CHI1321 Chimie organique
 FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
 PHY1740 Énergie et chaleur
 PHY2230 Électricité
 PHY5260 Physique moderne

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

DID2595 Didactique des sciences I
 DID3595 Didactique des sciences II (DID2595)
 FSM3500 Histoire des sciences et des technologies
 PHY1770 Ondes et acoustique
 PHY3000 La technologie au service de la société I

• Sciences de la vie (1er cycle) (code 4589) (30 crédits)

les sept cours suivants (21 crédits) :

BIO1050 Biologie animale
 BIO1302 L'environnement biotique
 BIO1900 L'organisme humain
 BIO2611 Biologie végétale
 CHI1321 Chimie organique
 PHY2710 L'environnement abiotique
 PHY1740 Énergie et chaleur

les trois cours suivants (9 crédits) :

DID4595 Didactique des sciences III (sciences de la vie)
 FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
 FSM3500 Histoire des sciences et des technologies

2) Pour un enseignant ayant une formation disciplinaire en chimie, en biologie ou en physique (code 4577) (30 crédits)

L'enseignant doit intégrer les trois disciplines et devra donc suivre respectivement trois cours dans les deux profils disciplinaires qui lui manquent (18 crédits) ou tout autre cours jugé plus avancé dans chacune des disciplines respectives et quatre cours parmi les cours du bloc commun (12 crédits).

trois cours parmi les suivants :

BIO1050 Biologie animale
 BIO1302 L'environnement biotique
 BIO1900 L'organisme humain
 BIO2611 Biologie végétale
 BIO3100 Écologie générale

trois cours parmi les suivants :

PHY1050 Mécanique
 PHY1740 Énergie et chaleur
 PHY1770 Ondes et acoustique
 PHY2230 Électricité
 SCA2612 Enseignement de la météorologie

trois cours parmi les suivants :

CHI1102 Chimie analytique
 CHI1201 Chimie inorganique
 CHI1321 Chimie organique
 CHI1512 Travaux pratiques de chimie générale (CHI1201 ; CHI1321)

quatre cours parmi les cours du bloc commun :

DID2595 Didactique des sciences I
 DID3595 Didactique des sciences II (DID2595)
 DID4595 Didactique des sciences III (sciences de la vie)
 FSM3500 Histoire des sciences et des technologies
 PHY3000 La technologie au service de la société I
 SCT2400 Atelier sur l'enseignement de la géologie

Passerelles

Les personnes qui ont déjà une formation disciplinaire ou apparentée - 21 crédits - peuvent poursuivre la formation jusqu'à 30 crédits et obtenir ainsi un certificat. Celles qui sont inscrites à un certificat et qui décident de ne pas le compléter peuvent recevoir une attestation lorsqu'elles auront réussi les 21 crédits du programme court correspondant.

CERTIFICAT EN INTERVENTION ÉDUCATIVE EN MILIEU FAMILIAL ET COMMUNAUTAIRE

4364

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme de perfectionnement (expérience d'intervention et connaissance de la clientèle préalables à l'admission) s'adresse aux candidats qui oeuvrent auprès des personnes handicapées ou des personnes présentant une mésadaptation socio-affective. Par une pédagogie de mises en situation et des objectifs de formation répondant aux pratiques de désinstitutionnalisation et de communautarisation des services, ce programme vise :

- à développer des habiletés d'intervention cohérentes avec les objectifs de maintien ou de réinsertion dans leur milieu naturel des personnes en difficulté d'adaptation ;
- à transmettre des connaissances liées aux habiletés d'intervention familiale et communautaire, à l'utilisation écologique des ressources humaines, à la vulgarisation des savoirs et à l'appropriation par les milieux de leur sentiment de compétence et de confiance dans leurs ressources ;
- à permettre l'acquisition des connaissances et des pratiques interdisciplinaires liées à l'élaboration, l'application et l'animation des plans de services et des plans d'intervention ;
- à connaître l'organisation des réseaux de la santé, des services sociaux ainsi que de ceux de l'entraide et du soutien collectif ;
- à connaître les caractéristiques et les besoins de certaines clientèles et de leur famille ;
- à apprendre dans le stage à travailler avec les parents et les ressources du milieu ;
- à mettre en commun avec ses pairs les expériences d'intervention ;
- à outiller l'intervenant en vue de l'emploi d'une instrumentation cohérente avec les objectifs de communautarisation des services ;
- à appliquer dans le stage ses connaissances et ses techniques d'intervention ;
- à effectuer périodiquement une rétroaction sur ses apprentissages théoriques et pratiques.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et oeuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir oeuvré pendant au moins deux ans dans le domaine de l'intervention en milieu familial ou communautaire.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi au moins trente crédits de niveau universitaire avant le début des cours du programme et oeuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et oeuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer, selon un régime à temps partiel.

les 18 crédits suivants (18 crédits) :

ASS1025	Intervention éducative : plans de services et plans d'intervention
ASS5100	Mésopédagogie et ressources d'entraide
EFM4025	Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.)
PSY3133	La famille et son environnement : système et modes d'intervention (EDU5100 ou PSY3000 ou PSY4120)
TRS4110	Les politiques sociales et les personnes dépendantes
Notes : - Le cours EFM4025 s'étale sur deux trimestres consécutifs ; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage.	

douze crédits choisis parmi les suivants (12 crédits) :

ASS3215	Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents
ASS6911	Évolution de la personnalité des mésadaptés
COM1170	Développement psychosocial de l'adulte
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)
PSY2582	Psychologie de la socialisation
PSY3132	Élaboration et évaluation de programmes en intervention communautaire
TRS4020	Soutien aux familles en difficulté
ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme, et particulièrement les cours relatifs aux clientèles prioritairement visées par le programme.	

Travaux pratiques

Dans plusieurs cours, les travaux pratiques sont réalisés dans le cadre du stage d'intervention, soit dans le milieu familial, soit dans le milieu communautaire, selon le cas. Dans ce programme de perfectionnement, le stage est une activité obligatoire qui permet à l'étudiant de réorienter sa pratique en fonction des objectifs de la désinstitutionnalisation et de la communautarisation des services. Avec la gestion des plans de services et de l'intervention, le stage demeure l'élément intégrateur des connaissances théoriques et pratiques, des approches interdisciplinaires et des collaborations avec les parents et les ressources communautaires.

CERTIFICAT EN SOUTIEN PÉDAGOGIQUE DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE 4034

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

De façon générale, le programme vise à préparer l'étudiante à assumer le rôle et les responsabilités liées au soutien pédagogique au sein d'un centre de la petite enfance, ainsi que de maîtriser les compétences requises à cette fonction afin d'assurer la qualité de l'éducation dans son milieu de travail.

De façon particulière, le programme vise l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes en lien avec les volets suivants : organisation et animation pédagogique ; éducation ; intervention ; développement professionnel.

Remarque : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 *Connaissance de base en grammaire du français écrit*. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme.

L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente attestée de deux ans dans un service de garde au Québec reconnu à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou**Base expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi et avoir acquis une expérience pertinente attestée de deux ans dans un service de garde au Québec reconnu à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi dix cours, soit 30 crédits de niveau universitaire dans un même programme au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir acquis une expérience pertinente attestée de deux ans dans un service de garde au Québec reconnu à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée de deux ans dans un service de garde au Québec reconnu à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (24 crédits) :

ASS2225	Intervention précoce et prévention en milieux de garde
ASS2460	Relation d'aide au soutien pédagogique en milieux de garde
ASS2515	Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents
COM11105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)
FFM2650	Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.)
FFM2651	Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.)
FPE1150	Fondements de l'éducation et petite enfance
JUR1075	Droit de la petite enfance

Cours à option (6 crédits) :

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DID2070	Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE
FPE2040	Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE)
FPE2650	Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Ce programme ne permet qu'un cheminement à temps partiel.
- Tous les cours se donnent le soir et les fins de semaine.
- Le cours FPM2650 doit être suivi durant le premier trimestre.

Les étudiants doivent satisfaire à la condition de maîtrise du français avant d'avoir atteint la moitié des crédits du programme.

Le cours LIN1002 ne fait pas partie du cheminement académique de l'étudiant et a le statut de cours obligatoire tout en étant considéré comme cours hors programme. Il est assujéti à l'article 3.19.1 du Règlement numéro 5 des études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire. Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours LIN1002 ou un cours équivalent. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre où l'étudiant est admis dans le programme.

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE EN FORMATION DES FORMATRICES ET FORMATEURS EN MILIEU DE TRAVAIL

0430

CRÉDITS

Ce programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de neuf crédits universitaires en formation des formatrices et formateurs en milieu de travail.

Note : dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours ; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte neuf crédits.

OBJECTIFS

Le programme court vise à rendre les formateurs aptes à concevoir une formation basée sur les principes d'apprentissage des adultes, à planifier la formation en fonction du contexte de travail et à la diffuser au moyen de méthodes éprouvées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (soit 15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

Pour connaître les principes d'apprentissage :

FPT1710 Principes d'apprentissage et formats d'enseignement

Pour planifier la formation :

FPT2701 Planification stratégique de la formation professionnelle et technique

Pour pratiquer des habiletés de formation :

PRM3700 Stage d'enseignement en milieu de travail

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES

DIRECTION

Doyen

Robert Proulx, téléphone : 514 987-0431

Vice-doyenne aux études

Anne Rochette, téléphone : 514 987-5630

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉCOLE

Géographie

Yves Baudouin, téléphone : 514 987-4131

Histoire

Marcel Rafie, administrateur délégué, téléphone : 514 987-4154

Linguistique et didactique des langues

Lucie Godard, administrateur délégué, téléphone : 514 987-4101

Philosophie

Alain Voizard, téléphone : 514 987-4161

Psychologie

Luc Reid, téléphone : 514 987-4184

Sciences des religions

Robert Proulx, directeur intérimaire, téléphone : 514 987-4497

Sexologie

Josée S. Lafond, téléphone : 514 987-4181

Sociologie

Jacques Beauchemin, téléphone : 514 987-4143

Travail social (École de)

François Huot, téléphone : 514 987-4171

DIRECTION DES INSTITUTS ET DES UNITÉS DE RECHERCHE

Instituts

Institut de recherches et d'études féministes (IREF)

Marie-Andrée Roy, téléphone : 514 987-6587

Institut des sciences cognitives (ISC)

Claire Lefebvre, téléphone : 514 987-3000, poste 2673

La Faculté des sciences humaines est aussi affiliée aux instituts suivants :

Institut des sciences de l'environnement (directeur intérimaire : Laurent Lepage)

Institut d'études internationales de Montréal (directeur : Peter Leuprecht)

Institut santé et société (directrice : Diane Berthelette)

Centres de recherche et de création

Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)

Denis Harrison, téléphone : 514 987-4458

Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)

Pierre Doray, téléphone : 514 987-3000, postes 4018/3382

Chaires de recherche du Canada

Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences

Yves Gingras, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7053

Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Jules Duchastel, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4386

Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques

Mathieu Marion, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 4999

Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives

Stevan Harnad, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2461

Chaire de recherche du Canada en théorie de la connaissance

Claude Panaccio, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 2482

Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone

Alain Beaulieu, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 8278

La Faculté des sciences humaines est aussi étroitement associée aux travaux menés au sein des chaires de recherche du Canada suivantes :

Chaire de recherche du Canada en économie sociale (Titulaire : Marie Bouchard)

Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé (Titulaire : Joanne Otis)

Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie (Titulaire : Jorge Nosi)

Chaires de recherche-innovation

Chaire Concordia-UQAM en études ethniques

Micheline Labelle (UQAM) et Daniel Salée (Université Concordia), titulaire, téléphone : 514 987-8766

Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté

François Chagnon, titulaire, téléphone : 513 987-3000, poste 7768

Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec

Jean-Marie Fecteau, titulaire, téléphone : 514 987-3000, poste 7950

Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants

Martine Hébert, co-chercheuse à l'UQAM, téléphone : 514 987-3000, poste 5697

Chaire internationale

Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

Josiane Boulad-Ayoub, titulaire, téléphone : 514 987-3000, postes 3252/0384

Équipes Facultaire

Cercle interdisciplinaire de recherche phénoménologiques (CIRP)

Co-directeurs : Catherine Meyor, UQAM, Christian Thiboutot, UQAM et Anne-Marie Lamare, UQAR, téléphone : 514 987-3000, postes 1291/2291

Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC)

Micheline Labelle, téléphone : 514 987-3000, poste 3318

Groupe de recherche sur la production et la perception de la parole

Groupe d'étude sur interdisciplinarité et les représentations sociales (GEIRSO)

Catherine Garnier, Téléphone : 514 987-3000, poste 0379

Groupe d'études psychanalytiques interdisciplinaires (GEPI)

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

DOCTORATS

Histoire, Ph.D.

Fernande Roy, téléphone : 514 987-8301

Linguistique, Ph.D.

Denis Bouchard, téléphone : 514 987-8541

Philosophie, Ph.D.

François Latraverse, téléphone : 514 987-4431

Science, technologie et société, Ph.D.
N.

Psychologie, Ph.D., D.Ps.

Claude Dumas, téléphone : 514 987-4804

Sciences des religions, Ph.D.

Guy Ménard, téléphone : 514 987-0396

Sociologie, Ph.D.

Shirley Roy, téléphone : 514 987-4376

CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE

Sciences cognitives

MAÎTRISES

Géographie, M.Sc.

Benoît St-Onge, téléphone : 514 987-3253

Histoire, M.A.

Fernande Roy, téléphone : 514 987-8301

Linguistique, M.A.

France Boutin, téléphone : 514 987-8541

Philosophie, M.A.

François Latraverse, téléphone : 514 987-4431

Science, technologie et société, M.A.
N.

Sciences des religions, M.A.

Guy Ménard, téléphone : 514 987-0396

Sexologie, M.A.

Michel Goulet, téléphone : 514 987-3504

Sociologie, M.A.

Shirley Roy, téléphone : 514 987-4376

Travail social, M.A.

Ginette Berteau, téléphone : 514 987-4822

CONCENTRATION DE DEUXIÈME CYCLE

Études féministes

Lori St-Martin, coordonnatrice de l'enseignement, téléphone : 514 987-6587

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Enseignement du français

France Boutin, téléphone : 514 987-8541

Évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une déficience intellectuelle

N., téléphone : 514 987-3613

Gestion des risques majeurs (GRM)

Robert-André Daigneault, téléphone : 514 987-8481

Intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED)

Diane Morin, téléphone : 514 987-4804

Planification territoriale et développement local

Juan Luis Klein, téléphone : 514 987-3253

Systèmes d'information géographique

Yann Roche, téléphone : 514 987-3253

PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE

Économie sociale

Ginette Berteau, téléphone : 514 987-4822

Enseignement du français

France Boutin, téléphone : 514 987-8541

Études sur la mort

Anne Rochette, directrice intérimaire, téléphone : 514 987-4822

Gérontologie sociale

Ginette Berteau, téléphone : 514 987-4822

Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture

France Boutin, téléphone : 514 987-8541

Sciences des religions

Guy Ménard, téléphone : 514 987-0396

BACCALAURÉATS

Enseignement de l'anglais langue seconde, B.A.

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3641

Enseignement du français langue seconde, B.A.

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3641

Géographie, B.Sc.

Sylvain Lefebvre, téléphone : 514 987-3610

Histoire, B.A.

Lise Roy, téléphone : 514 987-3626

Philosophie, B.A.

Luc Faucher, téléphone : 514 987-3629

Psychologie, B.Sc.

Louise Cossette, téléphone : 514 987-3613

Sciences des religions, B.A.

Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396

Sciences du langage, B.A.

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3072

Science, technologie et société, B.A.

Anne Rochette, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

Sexologie, B.A.

Jocelyne Thériault, téléphone : 514 987-3639

Sociologie, B.A.

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

Travail social, B.T.S.

Annie Gusew, téléphone : 514 987-3619

MAJEURES

Géographie

Sylvain Lefebvre, téléphone : 514 987-3610

Histoire

Lise Roy, téléphone : 514 987-3626

Histoire, culture et société

Anne Rochette, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

Philosophie

Luc Faucher, téléphone : 514 987-3629

Sciences des religions

Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396

Sciences du langage

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3072

Science, technologie et société

Anne Rochette, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

Sociologie

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

BACCALAURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Serge Leroux, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 8344

MINEURES

Étude de la population

Sylvain Lefebvre, téléphone : 514 987-3610

Études classiques

Lise Roy, téléphone : 514 987-3626

Géographie internationale

Sylvain Lefebvre, téléphone : 514 987-3610

Philosophie

Luc Faucher, téléphone : 514 987-3629

Sciences du langage

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3072

Sociologie

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

CERTIFICATS

Enseignement de l'anglais langue seconde

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3641

Enseignement du français langue seconde

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3641

Études féministes

Lori St-Martin, coordonnatrice de l'enseignement, téléphone : 514 987-6587

Gérontologie sociale

Anne Rochette, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

Gestion des documents et des archives

Lise Roy, téléphone : 514 987-3626

Histoire

Lise Roy, téléphone : 514 987-3626

Immigration et relations interethniques

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

Interprétation visuelle

Marie Labelle, directrice adjointe, téléphone : 514 987-3072

Psychologie

Louise Cossette, téléphone : 514 987-3613

Sciences des religions

Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396

Sciences sociales

Anne Rochette, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

Science, technologie et société

Anne Rochette, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

Systèmes d'information géographique

Sylvain Lefebvre, téléphone : 514 987-3610

Note: Les personnes intéressées aux programmes suivants:

- Certificat et mineure en intervention psychosociale,
- Concentration et programme court en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire, les retrouveront dans le répertoire de la **faculté de Communication**.
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- Concentrations Français langue première, Sciences humaines/univers social et Formation éthique et culture religieuse du Baccalauréat en enseignement secondaire, les retrouveront dans le répertoire de la **faculté des Sciences de l'éducation**.
- Baccalauréat en communication, politique et société le retrouveront dans le répertoire de la **faculté de Science politique et de droit**.

PROGRAMME COURT ET CONCENTRATIONS DE PREMIER CYCLE

Études américaines (concentration)

Lise Roy, téléphone : 514 987-3626

Études anciennes (concentration)

Lise Roy, téléphone : 514 987-3626

Études ethniques (concentration)

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

Études féministes (concentration)

Lori St-Martin, coordonnatrice de l'enseignement, téléphone : 514 987-6587

Études médiévales (concentration)

Lise Roy, téléphone : 514 987-3626

Études québécoises (concentration)

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

Linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (concentration et programme court)

Marie Labelle, directrice adjointe, téléphone : 514 987-3072

Science, technologie et société (concentration)

Anne Rochette, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

DÉPARTEMENTS ET ÉCOLE, CORPS PROFESSORAL

Département de géographie

Directeur : Yves Baudouin, Ph.D. géographie (Un. Montréal, Québec)

Pavillon Hubert-Aquin, local A-4030

Téléphone : 514 987-4131

Corps professoral

ALLIE, Louis

BAUDOUIN, Yves, Ph.D. géographie (Un. Montréal, Québec)

BÉDARD, Mario, Ph.D. géographie (Un. Laval, Québec)

BERRAJA, Mohamed, Ph.D. géographie (Un. Laval, Québec)

BOUCHARD, Mireille, D. géographie physique (Un. Paris I, France)

CODJIA, Claude

DAIGNAULT, Robert-André, Ph.D. géologie (Un. Montréal, Québec)

GARNEAU, Michelle, D. d'État en sciences (Un. Amsterdam, Pays-Bas)

KLEIN, Juan-Luis, Ph.D. géographie, économie régionale (Un. Laval, Québec)

LATENDRESSE, Anne, Ph.D. études urbaines (Un. Québec à Montréal, Québec)

LEFEBVRE, Sylvain, Ph.D. études urbaines (I.N.R.S., Montréal, Québec)

LOSLIER, Luc, D. géographie (Un. Nice, France)

REMIGGI, Frank W., Ph.D. géographie (Un. McGill, Montréal, Québec)

ROCHE, Yann, Ph.D. géographie (Un. Laval, Québec)

SCHROEDER, Jacques, Ph.D. géographie (Un. Ottawa, Ontario)

ST-ONGE, Benoît, Ph.D. géographie (Un. Montréal, Québec)

WAAUB, Jean-Philippe, Ph.D. aménagement (Un. Montréal, Québec)

Département d'histoire

Directeur : Jean-Claude Robert, D. histoire (Un. Paris I, France)

Pavillon Hubert-Aquin, local A-6055

Téléphone : 514 987-4154

Corps professoral

AUBERGER, Janick, D. lettres classiques (Un. Lyon, France)

BARROS, Andrew, Ph.D. histoire (Un. Cambridge, Angleterre)

BASTIEN, Pascal, Ph.D. histoire moderne (Un. Laval, Québec)

BEAULIEU, Alain, D. histoire (Un. Laval, Québec)

BURGESS, Joanne, Ph.D. histoire (Un. Québec à Montréal, Québec)

CAYA, Marcel, Ph.D. histoire (Un. New York, États-Unis)

COHEN, Yolande, D. histoire (Un. Paris VIII, France)

DEL POZO, José, Ph.D. histoire (Un. Montréal, Québec)

DÉPATIE, Sylvie, Ph.D. histoire (Un. McGill, Montréal, Québec)

DRENDEL, John V., Ph.D. histoire (Un. Toronto, Ontario)

FAHRNI, Magda, Ph.D. histoire (Un. York, Ontario)

FECTEAU, Jean-Marie, D. histoire (Un. Paris VII, France)

GAGNON, Robert, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)

GARNEAU, Jean-Philippe, M.A. histoire (Un. Québec à Montréal, Québec)

GINGRAS, Yves, Ph.D. histoire, sociopolitique (Un. Montréal, Québec)

GOSHA, Christopher, Ph.D. Histoire (Sorbonne, France)

HÉBERT, Michel, D. histoire (Un. Aix-Marseille, France)

IGARTUA, José, Ph.D. histoire (Michigan State Un., États-Unis)

JACOBS, Ellen, Ph.D. histoire (City Un. New York, États-Unis)

KEATING, Peter, Ph.D. histoire (Un. Montréal, Québec)

LEHUU, Isabelle, Ph.D. histoire (Un. Cornell, Ithaca, États-Unis)

LÉVESQUE, Jean, D. histoire (Un. Toronto, Ontario)

LINTEAU, Paul-André, Ph.D. histoire (Un. Montréal, Québec)

MARQUIS, Dominique, Ph.D. histoire (Un. Québec à Montréal, Québec)
 PETITCLERC, Martin, Ph.D. histoire (Un. Québec à Montréal, Québec)
 REVEZ, Jean, Ph.D. histoire (Paris IV, France)
 ROBERT, Jean-Claude, D. histoire (Un. Paris I, France)
 ROBINSON, Greg, Ph.D. histoire américaine (Un. New York, États-Unis)
 ROY, Fernande, Ph.D. histoire (Un. Québec à Montréal, Québec)
 ROY, Lyse, Ph.D. sciences médiévales (Un. Montréal, Québec)
 THÉRIAULT, Gaétan, D. histoire grecque (Un. Laval, Québec)
 WINTER, Stephan, D. histoire (Un. Chicago, Illinois, États-Unis)

Département de linguistique et de didactique des langues

Administrateur délégué : Louis Brunet
 Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3405
 Téléphone : 514 987-4101

Corps professoral

BERRIER, Astrid, Ph.D. didactique du français (Un. Toronto, Ontario)
 BETTIN, Antje, Ph.D. éducation (Nova Southeastern Un., Floride, États-Unis)
 BOUCHARD, Denis, Ph.D. linguistique (M.I.T., Cambridge, Massachusetts, États-Unis)
 BOUTIN, France, D. langues (Un. Ohio State, États-Unis)
 COBB, Thomas, Ph.D. techniques de l'éducation (Un. Concordia, Montréal, Québec)
 DI SCIULLO, Anne-Marie, Ph.D. linguistique (Un. Montréal, Québec)
 DRAPEAU, Lynn, Ph.D. linguistique (Un. Montréal, Québec)
 EMIRKANIAN, Louisette, D. linguistique (Un. Aix-en-Provence, France)
 FOUCAMBERT, Denis, D. éducation (Un. Grenoble 2, France)
 GÉLINAS-CHEBAT, Claire, D. phonétique (Un. Aix-en-Provence, France)
 GODART, Lucie, Ph.D. éducation (Un. Québec à Montréal, Québec)
 GUÉNETTE, Danièle, M. linguistique appliquée (Un. McGill, Québec)
 GUERSSSEL, Mohamed, Ph.D. linguistique (Un. Washington, Seattle, États-Unis)
 JEAN, Gladys, D. langue seconde (Un. Toronto, Ontario)
 LABELLE, Marie, Ph.D. linguistique (Un. Ottawa, Ontario)
 LAPLANTE, Line, Ph.D. éducation (Un. Montréal, Québec)
 LEBRUN-BROSSARD, Monique, Ph.D. sc. éducation (Un. Laval, Québec)
 LEFEBVRE, Claire, Ph.D. anthropologie (Un. Californie, Berkeley, États-Unis)
 LUMSDEN, John S., Ph.D. linguistique (M.I.T., Cambridge, Massachusetts, États-Unis)
 MÉNARD, Lucie, D. sc. du langage (Un. Grenoble, France)
 MORRIS, Lori A. Ph.D. linguistique (Un. Laval, Québec)
 NADEAU, Marie, D. linguistique (Un. Paris VII, France)
 PARISOT, Anne-Marie, Ph.D. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 PETERS, Martine, Ph.D. psychoéducation (Un. Ottawa, Ontario)
 PINSONNEAULT, Reine, Ph.D. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 PIRON, Sophie, Ph.D. informatique cognitive (Un. Québec à Montréal, Québec)
 PITOIS, Cécile, M. linguistique (Un. Québec à Montréal, Québec)
 PRÉFONTAINE, Clémence, D. littérature et civilisation françaises (Un. Lyon, France)
 PUIPIER, Paul, D. linguistique (Un. Paris X, France)
 REINWEIN, Joachim, Ph.D. linguistique (Un. Stuttgart, Allemagne)
 ROCHETTE, Anne, Ph.D. linguistique (M.I.T., Cambridge, Massachusetts, États-Unis)
 SIMARD, Daphnée, Ph.D. linguistique (Un. Laval, Québec)

Département de philosophie

Directeur : Alain Voizard, D. philosophie (Un. Paris I, France)
 Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-5350
 Téléphone : 514 987-4161

Corps professoral

AUMÉTRE, Jacques, D. philosophie (Un. Paris I, France)
 BOULAD-AYOUB, Josiane, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)
 COUTURE, Jocelyne, D. philosophie (Un. Aix-Marseille, France)
 DJABALLAH, Marc, Ph.D. philosophie (Un. Chicago, États-Unis)
 FAUCHER, Luc, Ph.D. philosophie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 FISETTE, Denis, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)
 LATRAVERSE, François, D. histoire philosophie (Un. Paris I, France)
 LEYDET, Dominique, Ph.D. philosophie (É.H.E.S.S., Paris, France)
 MAGRIN, Sara
 MARION, Mathieu, D. philosophie (Un. Oxford, Angleterre)
 MEUNIER, Jean-Guy, Ph.D. philosophie (Un. Montréal, Québec)
 PANACCIO, Claude, Ph.D. sciences médiévales (Un. Montréal, Québec)
 PERINETTI, Dario, Ph.D. philosophie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 POIRIER, Pierre, Ph.D. philosophie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 ROBERT, Serge, Ph.D. épistémologie (Un. Montréal, Québec)
 SAINT-GERMAIN, Christian, Ph.D. théologie (Un. Montréal, Québec)
 STRAEHLE, Christine
 VOIZARD, Alain, D. philosophie (Un. Paris I, France)

Département de psychologie

Directeur : Luc Reid, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-2935
 Téléphone : 514 987-4184

Corps professoral

ABBONDANZA, Mona, Ph.D. psychologie sociale (Un. Montréal, Québec)
 ACHIM, André, Ph.D. psychologie expérimentale (Un. McGill, Montréal, Québec)
 AMIOT, Catherine, Ph.D. psychologie sociale (Un. Ottawa, Ontario)
 BÉDARD, Marc-André, Ph.D. neuropsychologie (Un. Montréal, Québec)
 BÉLANGER, Claude, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 BHÉRER, Louis, Ph.D. neuropsychologie (Un. Montréal, Québec)
 BIGRAS, Marc, Ph.D. sciences humaines appliquées (Un. McGill, Montréal, Québec)
 BLAIS, Marc R., Ph.D. sciences de l'activité physique (Un. Montréal, Québec)
 BLETON, Irène, Ph.D. psychologie (Un. Paris VII, France)
 BOUCHARD, Camil, Ph.D. psychologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 BOUFFARD, Thérèse, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 BOURHIS, Richard, Ph.D. psychologie (Un. Bristol, Angleterre)
 BRAUN, Claude, Ph.D. psychologie (Un. Ottawa, Ontario)
 BRENDGEN, Mara Rosemarie, Ph.D. psychologie et éducation (Un. Berlin, Allemagne)
 BRUNET, Louis, Ph.D. psychologie clinique (Un. Montréal, Québec)
 BRUNSON, Liesette, Ph.D. psychologie (Un. Illinois, États-Unis)
 CHAGNON, François, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 COHEN, Henri, Ph.D. neuropsychologie (Un. Concordia, Montréal, Québec)
 COSSETTE, Louise, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 CYR, Chantal, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 DROUIN, Marc-Simon, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 DUMAS, Claude, Ph.D. psychologie (Un. Laval, Québec)
 DUPUIS, Gilles, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 FORGET, Jacques, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 FORTIN, Daniel, Ph.D. psychologie comm. (Un. Laval, Québec)
 GILBERT, Sophie, B. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 GOUPIL, Georgette, Ph.D. orthopédagogie (Un. Montréal, Québec)
 GUAY, Marie-Claude, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 HARNAD, Stevan, Ph.D. psychologie (Un. Princeton, États-Unis)
 HASSAN, Ghayda, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 HAZAN, Marie, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 HESS, Ursula, Ph.D. psychologie sociale (Un. Hanover, États-Unis)
 JAGER, Bernd, Ph.D. psychologie (Un. Duquesne, Pittsburg, États-Unis)
 JULIEN, Danielle, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 JUTRAS, Sylvie, Ph.D. psychologie sociale (Un. Montréal, Québec)
 LABELLE, Réal, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 LACHAPPELLE, Yves
 LAJOIE, Jacques, Ph.D. psychologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
 LAVOIE, Kim, Ph.D. psychologie (Un. Concordia, Montréal, Québec)
 LEMERISE, Tamara, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 LUSSIER, Véronique, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 MARCHAND, André, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 MARCOTTE, Diane, Ph.D. psychologie (Un. Ottawa, Ontario)
 MARKOVITS, Henry, Ph.D. psychologie génétique (Un. Montréal, Québec)
 MAURICE, Paul, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 MISHARA Brian L., Ph.D. psychologie (Un. Wayne State, États-Unis)
 MORIN, Diane, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 MOSS, Ellen, Ph.D. psychoéducation (Un. McGill, Montréal, Québec)
 PLANTE, Pierre, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 POULIN, François, Ph.D. psychologie (Un. Laval, Québec)
 PROULX, Robert, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 REID, Luc, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 RICHER, François, Ph.D. psychologie (Un. Californie, Los Angeles, États-Unis)
 ROULEAU, Isabelle, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 SCHERZER, Peter B., Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 SHI, Rushen, Ph.D. linguistique (Un. Brown, États-Unis)
 THIBOUTOT, Christian, Ph.D. psychologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
 TOUSIGNANT, Michel, Ph.D. développement humain (Un. Chicago, Illinois, États-Unis)
 TRUDEL, Gilles, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
 VALLERAND, Robert J., Ph.D. sciences de l'activité physique (Un. Montréal, Québec)

Département de sciences des religions

Directeur Louis Rousseau, Ph.D. sciences religieuses (Un. Montréal, Québec)
 Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-3020
 Téléphone : 514 987-4497

Corps professoral

BOISVERT, Mathieu, Ph.D. études religieuses (Un. McGill, Montréal, Québec)
 BOUCHARD, Nancy, Ph.D. didactique-éducation morale (Un. Laval, Québec)
 LAVOIE, Jean-Jacques, Ph.D. études bibliques (Un. Montréal, Québec)
 LEBUIS, Pierre, Ph.D. éducation (Un. Montréal, Québec)
 Lussier, Pierre
 MÉNARD, Guy, D. ethnologie et anthropologie (Un. Paris VII, France)
 PAQUETTE, Eve, Ph.D. Sciences des religions (Un. Québec à Montréal, Québec)
 PIERRE, Jacques, Ph.D. théologie (Un. Montréal, Québec)

ROUSSEAU, Louis, Ph.D. sciences religieuses (Un. Montréal, Québec)
ROY, Marie-Andrée, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

Département de sexologie

Directrice : Josée S. Lafond, Ph.D. sciences cliniques (animales) (Un. Montréal, Québec)

Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-R110

Téléphone : 514 987-4181

Corps professoral

BERGERON, Sophie, Ph.D. psychologie clinique (Un. McGill, Montréal, Québec)
BLAIS, Martin, M.A. sexologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
BOUCHER, Sophie, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
COURTOIS, Frédérique, Ph.D. psychologie (Un. McGill, Montréal, Québec)
DUPRAS, André, D. d'État science politique (Un. Grenoble, France)
DUQUET, Francine, Ph.D. mesure et évaluation (Un. Montréal, Québec)
FERNET, Mylène, Ph.D. santé publique (Un. Montréal, Québec)
GOULET, Michel, M.A. sexologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
HÉBERT, Martine, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
LAFOND, Josée S., Ph.D. sciences cliniques (animales) (Un. Montréal, Québec)
LAVIGNE, Julie, Ph.D. histoire de l'art (Un. McGill, Montréal, Québec)
LÉVY, Joseph Josy, Ph.D. anthropologie (Un. Montréal, Québec)
MANSEAU, Hélène, Ph.D. criminologie (Un. Montréal, Québec)
OTIS, Joanne, Ph.D. santé communautaire (Un. Montréal, Québec)
TARDIF, Monique, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)
THÉRIAULT, Jocelyne, Ph.D. psychologie (Un. Montréal, Québec)

Département de sociologie

Directeur : Jean-Guy Lacroix, D. psychologie scolaire et sociale (Un. Aix-Marseille, France)

Pavillon Hubert-Aquin, local A-5055

Téléphone : 514 987-4143

Corps professoral

ANTONIUS, Rachad, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
ARMONY, Victor, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
BEAUCHEMIN, Jacques, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
BÉLANGER, Anouk, Ph.D. communication (Un. Simon-Fraser, Vancouver, Canada)
BRUNELLE, Dorval, D. économie-sociologie (Un. Paris VIII, France)
CÔTÉ, Jean-François, Ph.D. sociologie (Un. York, Ontario)
DESCARRIES, Francine, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
DES RIVIÈRES PIGEON, Catherine, Ph.D. santé publique (Un. Montréal, Québec)
DORAY, Pierre, D. économie-sociologie (Un. Aix-en-Provence, France)
DROUILLY, Pierre, M.Sc. mathématiques (Un. Montréal, Québec)
DUCHASTEL, Jules, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
FILION, Jean-François
FONTAN, Jean-Marc, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
HALARY, Charles, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
JACOB, Louis, Ph.D. sc. sociales (Un. Bruxelles, Belgique)
LABELLE, Micheline, Ph.D. anthropologie (Un. Montréal, Québec)
LAMOUREUX, Jocelyne, Ph.D. service social (Un. Montréal, Québec)
LAROUCHE, Jean-Marc, Ph.D. sciences religieuses (Un. d'Ottawa, Ontario)
LASVERGNAS-GRÉMY, Isabelle, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
LEBLANC, Marie-Nathalie
MILOT, Micheline, Ph.D. psychopédagogie (Un. Laval, Québec)
OTERO, Marcelo, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
PINEAULT, Éric, Maîtrise (Un. Québec à Montréal, Québec)
QUÉNIART, Anne, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
ROY, Shirley, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
SOUSSI, Sid Ahmed
UHL, Magali
VANDELAC, Louise, D. Ph.D. sociologie (Un. Paris VII, France)

École de travail social

Directeur : François Huot, Ph.D. communication (Un. Massachusetts, États-Unis)
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-4020

Téléphone : 514 987-4171

Corps professoral

BERTEAU, Ginette, M. service social (Un. Laval, Québec)
CHARPENTIER, Michèle, Ph.D. service social (Un. Montréal, Québec)
CORBEIL, Christine, M.A. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)
DESMARAIS, Danielle, Ph.D. anthropologie (Un. Montréal, Québec)
DORVILLE, Henri, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
DUMAIS, Lucie, D. sociologie (Un. Sussex, Angleterre)
DUVAL, Michelle, Ph.D. science politique (Un. Québec à Montréal, Québec)
GUBERMAN, Nancy, M. travail social (Un. McGill, Montréal, Québec)
GUSEW, Annie, M. travail social (Un. Québec à Montréal, Québec)
HARPER, Elizabeth, M. travail social (Un. McGill, Montréal, Québec)
HÉBERT, Jacques, Ph.D. service social (Un. Montréal, Québec)
HUOT, François, Ph.D. communication (Un. Massachusetts, États-Unis)
JOCHEMS, Sylvie M. service social (Un. Laval, Québec)

LAROSE, Gérald, M. sciences sociales (Un. Montréal, Québec)
MENSAH, Maria Nengeh, Ph.D. communication (Un. Concordia, Montréal, Québec)
MONGEAU, Suzanne, Ph.D. sc. humaines appliquées (Un. Montréal, Québec)
PARAZELLI, Michel, Ph.D. études urbaines (INRS, Montréal, Québec)
RACHÉDI, Lilyane, M. service social (Un. Laval, Québec)
RENÉ, Jean-François, Ph.D. sociologie (Un. Montréal, Québec)
SUISSA, Jacob Amnon, Ph.D. sociologie (Un. Québec à Montréal, Québec)

INSTITUTS, UNITÉS DE RECHERCHE ET AUTRE UNITÉ

INSTITUTS

Institut de recherches et d'études féministes (IREF)

Directrice : Marie-Andrée Roy

Pavillon 500 René-Lévesque Ouest, local WB-3200

Téléphone : 514 987-6587

Site Internet : www.iref.uqam.ca

L'institut de recherches et d'études féministes a pour mission de promouvoir et de développer la formation et la recherche féministes dans une perspective interdisciplinaire. Il constitue un regroupement de plus de 250 membres professeurs, chercheuses, chargées de cours, professionnelles, étudiantes et étudiants de l'UQAM ainsi que des membres associées. Au chapitre de la formation, l'institut propose plusieurs programmes pluridisciplinaires en études féministes : un certificat, une mineure, une concentration de premier cycle et une concentration de deuxième cycle.

Les professeurs-chercheuses et les équipes de recherche mènent des travaux de recherche sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexe. Leurs thématiques portent notamment sur : citoyenneté, engagement social, démocratie ; sexualités, violences, inégalités. Le champ des recherches féministes à l'UQAM est également enrichi par une pratique novatrice de partenariat qui prend particulièrement forme à travers l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes sur le mouvement des femmes au Québec et le Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités,

Institut des sciences cognitives (ISC)

Directrice : Claire Lefebvre

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-4541, téléphone : 514 987-3000, poste 2673

Site Internet : www.isc.uqam.ca

L'institut des sciences cognitives de l'UQAM (ISC) réunit une masse critique de quelque 70 professeurs-chercheurs provenant principalement de quatre départements : informatique, linguistique et didactique des langues, philosophie et psychologie. L'institut a le mandat de coordonner les activités en sciences cognitives à l'UQAM. Il s'attache notamment à favoriser le développement de la recherche et des études dans le domaine, ainsi qu'il tient à maximiser les retombées sociales et technologiques. L'institut déploie ses activités dans quatre axes de développement, soit : langue, langage et parole ; perception et action ; traitement des connaissances ; apprentissage.

La Faculté des sciences humaines est aussi affiliée aux instituts suivants :

Institut des sciences de l'environnement (directeur intérimaire : Laurent Lepage)

Institut d'études internationales de Montréal (directeur : Peter Leuprecht)

Institut santé et société (directrice : Diane Berthelette)

CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)*

Directeur : Denis Harrison

Pavillon Saint-Denis, local AB-10200

Téléphone (secrétariat) : 514 987-4458

Site Internet : www.crisis.uqam.ca/

Le CRISES est un centre interuniversitaire qui réunit 55 chercheurs réguliers et plus de 150 étudiants en provenance de huit institutions universitaires : l'UQAM, l'UQO, l'UQAR, l'Université Laval, HEC Montréal, l'Université Concordia et l'INRS-urbanisation, culture et société. Ces chercheurs oeuvrent dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des sciences de la gestion et des relations industrielles. Comme «regroupement stratégique» de chercheurs, le CRISES est subventionné par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) dans le cadre du volet centre de recherche. Sa thématique principale de recherche est celle des «innovations et transformations sociales» ; alors que ses divers projets sont regroupés sous trois axes : l'axe innovations sociales, travail et emploi ; l'axe innovations sociales et territoire ; et l'axe innovations sociales et conditions de vie.

* À l'UQAM, ce centre est bifacultaire, c'est-à-dire qu'il est à la fois rattaché à la Faculté des sciences humaines et à l'École des sciences de la gestion.

Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)

Directeur : Pierre Doray
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-3040
Téléphone : 514 987-3000, postes 4018/3382
Site Internet : www.cirst.uqam.ca/accueil/accueil.asp

Les recherches du CIRST prennent pour objet la place et le rôle de la science et la technologie dans les sociétés contemporaines. Ses activités ont pour but l'avancement des connaissances, leur application ainsi que la formation de chercheurs. Les trois axes de recherche du centre sont : l'analyse du développement scientifique et technologique ; l'analyse socio-économique et la gestion des technologies ; l'analyse sociopolitique des usages et des incidences des technologies.

CHAIRES

Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences

Titulaire : Yves Gingras
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-3510, téléphone : 514 987-3000, poste 7053
Site Internet : www.chss.uqam.ca/accueil/default.asp

L'objectif de la chaire est de réaliser une analyse interdisciplinaire de la dynamique du changement scientifique, principalement au sein des universités et des centres de recherche, au cours de la période 1700-2000. Cette recherche fournira une vision historique et sociologique de la transformation du savoir, laquelle permettra de prendre des décisions éclairées quant au futur rôle des universités canadiennes.

Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Titulaire : Jules Duchastel
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-5010, téléphone : 514 987-3000, poste 4386
Site Internet : www.chaire-mcd.ca/

La chaire a pour objectif principal de produire une théorie générale des transformations du politique dans les sociétés démocratiques développées. Elle permet notamment aux chercheurs d'étudier les nouvelles formes de la citoyenneté, les mutations de la communauté politique et de la démocratie ainsi que de leur impact sur la justice sociale.

Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques

Titulaire : Mathieu Marion
Téléphone : 514 987-3000, poste 4999
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-philosophie-logique-math.htm

Cette chaire compte élaborer une philosophie de la logique mathématique en tant que théorie du calcul, des algorithmes et des machines. Elle conduira à l'élaboration des modèles théoriques et informatiques de la rationalité humaine qui serviront à la création d'agents intelligents artificiels.

Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives

Titulaire : Stevan Harnad
Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-5576, téléphone : 514 987-3000, poste 2461
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-sciences-cognitives.htm

La chaire a pour objectif l'élaboration de modèles théoriques et informatiques de la capacité de l'esprit humain à classer des objets par catégories et à les décrire en se servant du langage. L'importance de cette recherche se manifeste surtout par des incidences étendues pour la robotique et les logiciels intelligents qui peuvent apprendre par l'expérience. Les recherches portent aussi sur la scientométrie et la maximisation de l'impact scientifique par la maximisation de l'accès aux articles scientifiques.

Chaire de recherche du Canada en théorie de la connaissance

Titulaire : Claude Panaccio
Téléphone : 514 987-3000, poste 2482
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-theorie-connaissance.htm

Cette chaire étudie les idées philosophiques sur la connaissance, l'esprit et le langage qui ont d'abord été avancées vers la fin du Moyen Âge par l'école nominaliste. Les travaux de cette chaire, qui permettront de mieux comprendre le fonctionnement de l'esprit humain, auront des retombées en neurosciences, en linguistique, en informatique cognitive et dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone

Titulaire : Alain Beaulieu
Pavillon Hubert-Aquin, local A-6135, téléphone : 514 987-3000, poste 8278
Site Internet : www.recherche.uqam.ca/regroupements/chaire-canada-territoriale-autochtone.htm

La chaire poursuit trois grands objectifs. Le premier, d'ordre théorique, vise à renouveler la réflexion sur la question territoriale autochtone, en interrogeant de manière critique les paradigmes à l'intérieur desquels se situe la recherche historique dans ce domaine. Le second objectif est davantage d'ordre méthodologique. Il s'agit, à partir d'un champ d'observation spécifique – les anciennes colonies britanniques du centre et de l'est du Canada –, d'étudier la manière dont la question territoriale fut traitée, principalement à travers le processus de dépossession, qui a conduit au confinement des Amérindiens dans les réserves et à la mise en œuvre d'une politique de tutelle. Le troisième objectif est de créer un lieu de formation et de réflexion. Cette chaire vise ainsi à assurer un encadrement de haut niveau pour les stagiaires postdoctoraux et les étudiants des deuxième et troisième cycles.

La Faculté des sciences humaines est aussi étroitement associée aux travaux menés au sein des chaires de recherche du Canada suivantes :

Chaire de recherche du Canada en économie sociale (Titulaire : Marie Bouchard)
Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé (Titulaire : Joanne Otis)
Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie (Titulaire : Jorge Nosi)

Chaire Concordia-UQAM en études ethniques

Codirecteurs : Micheline Labelle et Daniel Salée
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-3330, téléphone : 514 987-8766
Site Internet : www.unites.uqam.ca/chaire-ethnique/

Cette chaire a pour mandat d'assurer une coordination et une représentation permanente et stable des activités d'enseignement et de recherche reliées aux domaines de l'immigration, de la pluriethnicité, des relations ethniques, de la discrimination, du racisme et des droits de la personne, de l'éducation interculturelle et de la coopération internationale liée aux diasporas. La chaire promeut les programmes de certificat en éducation interculturelle, en immigration et relations interethniques et une concentration en études ethniques au premier cycle. La programmation scientifique est orientée en fonction d'axes de recherches.

Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté

Titulaire : François Chagnon
Pavillon : J.-A.-DeSève, local DS-4819, téléphone : 514 987-3000 poste 7768

Grâce à un partenariat entre chercheurs universitaires, gestionnaires et intervenants des milieux de pratique, cette Chaire développe de nouveaux savoirs sur les processus favorables à l'application des connaissances dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes en difficulté et de leur famille. Forte de l'appui du Centre Jeunesse Montréal-Institut universitaire, la Chaire favorise la diffusion et l'utilisation des résultats de recherche par les intervenants et les gestionnaires en ce domaine. La formation d'étudiants et de chercheurs spécialisés en application des connaissances et intégrés au milieu de l'intervention auprès des jeunes compte aussi parmi ses objectifs. À terme, les activités de la Chaire visent à améliorer la qualité des interventions auprès des jeunes en difficulté et de leur famille.

Chaire Hector Fabre d'histoire du Québec

Titulaire : Jean-Marie Fecteau
Pavillon Hubert-Aquin, local A-6185, téléphone : 514 987-3000, poste 7950
Site Internet : www.unites.uqam.ca/chf

Créée en décembre 2003, la chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec a pour but de développer des recherches historiques qui relèveront principalement du champ de l'histoire politique et de soutenir financièrement les chercheurs des cycles supérieurs dans ce secteur.

Les résultats de ses recherches seront diffusés par divers moyens : publication d'ouvrages, articles dans le Bulletin d'histoire politique et autres revues, support informatique, ainsi que par des rencontres scientifiques.

Elle s'est fixé cinq axes : (1) l'enseignement de l'histoire et de l'historiographie québécoise ; (2) la question nationale du Québec, plus précisément l'histoire du nationalisme et de la formation de l'identité politique ; (3) l'histoire politique ouvrière et syndicale au Québec ; (4) les relations internationales du Québec et (5) l'étude des Canadiens français/Québécois face aux guerres.

Elle est financée par la Fondation du Prêt d'honneur principalement, et par les centrales syndicales CSN, FTQ et CSQ ainsi que par le Mouvement Desjardins.

Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants

Co-chercheur : Martine Hébert

Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-R145, Téléphone 514 987-3000 poste 5697

Site Internet : www.marie-vincent.org

Cette chaire interuniversitaire (Université de Sherbrooke, Université de Montréal, UQAM) a pour but de développer l'expertise québécoise dans le dépistage et le traitement des agressions sexuelles envers les enfants. Le programme de recherche de la Chaire comprend quatre axes de recherche: 1) l'évaluation des besoins des enfants victimes d'agression sexuelle et de leur famille; 2) l'évaluation des services offerts par le Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent (CEASMV); 3) l'analyse des pratiques socio-médico-judiciaires et leurs effets sur la clientèle; 4) l'étude des différentes trajectoires de développement des enfants impliqués dans la violence sexuelle.

Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

Titulaire : Josiane Boulad-Ayoub

Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-5475, téléphone : 514 987-3000, postes 3252/0384

Site Internet : www.unesco.chairephilosophie.uqam.ca

Cette chaire est un pôle d'excellence de la philosophie vivante ; elle a vocation de confronter la rigueur de la réflexion philosophique aux problèmes du monde actuel, et de la rendre accessible au plus grand nombre. C'est une scène de libre expression du dissensus qui accepte le pluralisme des références et des écoles, cherche le dialogue au-delà de toutes les frontières, et requiert au nom du droit à la philosophie la communauté des égaux dans le travail de la réflexion philosophique.

Centrée sur la philosophie politique et la philosophie du droit, la chaire traite des fondements philosophiques de la justice sociale et de la démocratie à l'heure de la mondialisation. Devant assumer le rôle d'un foyer de recherche et d'échanges sur l'axe Nord-Sud du réseau des chaires de philosophie de l'UNESCO, ainsi que du programme Aspects de l'État de droit de l'AUF, elle travaille en commun prioritairement avec la communauté philosophique et des sciences humaines de l'Afrique et de l'Amérique Latine. À Montréal, la chaire UQAM collabore avec plusieurs centres universitaires et avec des ONG, aux intérêts disciplinaires et pratiques convergents.

ÉQUIPES FACULTAIRES

Cercle interdisciplinaire de recherches phénoménologiques (CIRP)

Co-directeurs : Catherine Meyor, UQAM, Christian Thiboutot, UQAM et Anne-Marie Lamare, UQAR, téléphone : 514 987-3000, postes 1291/2291

Site Internet : www.cirp.uqam.ca

Le CIRP est un groupe de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire dont l'infrastructure principale est basée à l'UQAM. Créé en 2004, il regroupe plusieurs professeurs-chercheurs d'universités et d'affiliations différentes qui se sont donné pour mandat général de promouvoir l'institutionnalisation des initiatives en matière de recherche phénoménologique au Québec, incluant leur diffusion au moyen d'activités et de publications scientifiques. Le CIRP entend la phénoménologie de la manière la plus ouverte et la plus heuristique possible en ne l'attachant à la pensée d'aucun auteur ou courant en particulier et en ne limitant aucune des avenues de recherche qu'elle a autrement inspiré, notamment depuis Husserl. La direction du CIRP est assumée conjointement par trois chercheurs du réseau de l'Université du Québec parmi lesquels figure Christian Thiboutot, professeur au Département de psychologie.

Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC)

Directrice : Micheline Labelle

Téléphone : 514 987-3000, poste 3318

Site Internet : www.unites.uqam.ca/criec

Le CRIEC s'intéresse aux problématiques de l'immigration internationale, de la diversité culturelle, de la nation et de la citoyenneté, tant sur le plan théorique que dans l'expression de leur forme concrète au sein des sociétés occidentales. Dans le cadre de la mondialisation, ces phénomènes subissent des transformations profondes. La diversité culturelle et la segmentation sociale se combinent aux volontés d'affirmation identitaire et de justice sociale pour soulever des questions qui mettent à mal l'économie homogénéisante des sociétés. Par ailleurs, les revendications nationales et transnationales qui récusent ou tentent de modifier les paramètres de la citoyenneté posent le problème de la reconnaissance politique de la différence identitaire. Ces questions sont au cœur des préoccupations du CRIEC qui regroupe des chercheurs-es de l'UQAM, de l'Université Concordia, de l'Université Carleton et de l'Université d'Ottawa.

Groupe de recherche sur la production et la perception de la parole

Ce groupe de recherche réunit trois professeurs rattachés à deux départements de la Faculté, soit Lucie Ménard et Lori Morris (linguistique et didactique des langues) et Henri Cohen (psychologie). Leur programme de recherche, au carrefour de la linguistique, de la psychologie et de la cognition, visera à étudier de façon exhaustive et longitudinale la production et la perception de la parole. Plus spécifiquement, les axes de recherche du groupe sont les suivants: les relations production-perception en parole dans diverses conditions sensorielles; la robotique cognitive de la parole et ses applications en orthophonie et en enseignement des langues secondes; la socioprosodie et la phonologie. À long terme, l'objectif poursuivi visera à décrire l'impact de la vision et de l'audition sur la production de la parole, de l'enfance à l'âge adulte.

Groupe d'étude sur l'interdisciplinarité et les représentations sociales (GEIRSO)

Directrice : Catherine Garnier

Pavillon Hubert-Aquin, local A-1445

Téléphone : 514 987-3000, poste 0379

Site Internet : geirso.uqam.ca

Le GEIRSO émerge d'un noyau de chercheurs issus de plusieurs établissements universitaires. Ce groupe de recherche interdisciplinaire réunit 35 chercheurs et collaborateurs canadiens et européens, de 19 disciplines d'origine différentes, qui collaborent à différents projets regroupés dans des champs d'activités faisant intervenir l'interdisciplinarité et les représentations sociales. Depuis quelques années, les activités de recherche du GEIRSO s'inscrivent dans un large programme de recherche concertée sur «la chaîne des médicaments» subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le but est d'étudier, entre autres, les dysfonctionnements de cette chaîne afin d'aborder d'une manière résolument nouvelle l'interaction «médicament / individu / société».

Groupe d'études psychanalytiques interdisciplinaires (GÉPI)

Site Internet : www.unites.uqam.ca/gepi

Le GÉPI, Groupe d'études psychanalytiques interdisciplinaires de l'UQAM, créé en 1988, réunit des professeurs et chargés de cours qui intègrent la psychanalyse à leur enseignement à partir de leurs disciplines respectives. Issus de plusieurs départements de l'UQAM, les membres du GÉPI organisent des colloques, des conférences publiques, des séminaires de maîtrise et de doctorat. Ils s'associent ponctuellement à des professeurs d'autres universités et cégeps québécois dans le but de réfléchir sur leur enseignement et sur les modalités de transmission de la psychanalyse.

DOCTORAT EN HISTOIRE

3448

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif du programme du doctorat en histoire est de former des historiens capables d'apporter une contribution significative à la connaissance du passé ; permettre la maîtrise et l'approfondissement d'une culture historique, d'une démarche scientifique et des méthodes de l'histoire ; favoriser l'ouverture aux problématiques et aux méthodes d'autres disciplines ; développer les aptitudes à la communication orale et écrite dans la formation des historiens ; sensibiliser à l'application de la recherche et de la formation en histoire dans différents secteurs d'activités intellectuelles et professionnelles.

CONDITIONS D'ADMISSION

Dans la perspective d'assurer l'accessibilité aux études doctorales, le programme accueille des étudiants en provenance de différentes disciplines ou ayant différentes expériences de travail. Le régime d'étude est à temps complet ou à temps partiel.

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en histoire, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou

être titulaire d'un baccalauréat et posséder les connaissances requises et une formation appropriée. Le dossier du candidat doit indiquer une préparation pertinente au programme.

Le candidat doit posséder une bonne connaissance de la langue anglaise et la connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est nécessaire à l'itinéraire et au sujet de thèse choisi.

Des candidats titulaires d'une maîtrise dans une discipline autre que l'histoire et dont la préparation est jugée insuffisante pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique. *

Le candidat doit déposer, avec sa demande d'admission, un avant-projet de thèse décrivant succinctement l'orientation de sa recherche et le type de sujet qu'il souhaite réaliser. Cet avant-projet doit être accepté avant l'admission du candidat. Cette acceptation comporte deux conditions :

1. la déclaration d'admissibilité, par le sous-comité d'admission et d'évaluation, du sujet de thèse proposé par l'étudiant en fonction de la capacité de formation et d'encadrement au département ;
2. l'entente avec un ou des professeurs s'engageant à diriger les travaux de l'étudiant.

* Un étudiant, dont la moyenne cumulative pour l'ensemble des cours suivis en propédeutique est inférieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, pourra ne pas être admis au programme de doctorat.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Le candidat peut être convoqué en entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les deux activités suivantes (9 crédits) :

- HIS9030 Séminaire de doctorat (6 cr.)
HIS9040 Activité de lectures dirigées

deux des activités suivantes (6 crédits) :

- HIS9050 Atelier de recherche I
HIS9051 Atelier de recherche II
HIS9052 Atelier de recherche III
HIS9053 Atelier de recherche IV

recherche (75 crédits) :

l'activité suivante (3 crédits) :

HIS9060 Présentation du projet de thèse

thèse (72 crédits)

La thèse constituera une contribution originale à la discipline historique.

Direction de thèse :

Un comité de professeurs dirige la thèse, mais exceptionnellement, l'étudiant pourra, à sa demande et avec l'accord du sous-comité d'admission et d'évaluation, être dirigé par une seule personne.

Afin de favoriser l'encadrement, le sous-comité d'admission et d'évaluation nomme un comité de thèse dès l'admission du candidat au programme de doctorat.

Il est loisible à l'étudiant de substituer à l'une des activités de trois crédits de la scolarité une activité de niveau doctoral de trois crédits, dans une autre discipline et/ou dans une autre université.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Les sujets retenus pour chacun des ateliers sont déterminés par le CEA.

Liste des cours pouvant être imposés à titre de cours d'appoint (maximum 9 crédits) ou à titre de cours à suivre en propédeutique (maximum 18 crédits) :

- ECO7901 Éléments d'analyse économique et histoire
HIS7007 Problèmes de la connaissance historique et de la pratique historique
HIS7008 Initiation à l'informatique de recherche en histoire
HIS7035 La Nouvelle-France et l'Amérique du Nord britannique jusqu'à la fin du XVIII^e siècle
HIS7036 Bas-Canada/Québec et Amérique du Nord britannique au XIX^e siècle
HIS7037 L'histoire du Canada et du Québec au XX^e siècle
HIS7050 L'Europe médiévale
HIS7051 L'Europe moderne (Renaissance-1815)
HIS7052 L'Europe contemporaine
HIS7061 Les États-Unis depuis l'Indépendance
HIS707X Séminaire thématique
HIS7080 Lectures individuelles dirigées
SOC7695 Éléments d'analyse du discours et histoire
ou tout autre cours recommandé par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Histoire antique et médiévale
- Europe moderne et contemporaine
- Canada/Québec
- États-Unis
- Économies, sociétés, idéologies et politique
- Histoire des sciences et de la technologie.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE

3662

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en linguistique poursuit l'objectif principal de former des chercheurs capables de faire progresser la connaissance en linguistique fondamentale et appliquée.

Le programme vise à rendre les étudiants aptes à appliquer la théorie linguistique à l'analyse de différentes langues et à leur permettre de développer une spécialisation dans un domaine fondamental de la linguistique ou dans un domaine d'application de la discipline.

Le programme vise également à rendre les étudiants aptes à transmettre leurs connaissances et à diffuser leurs travaux de recherche.

Le programme comprend également une concentration en sciences cognitives.

Cette concentration permet :

- D'acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives ;
- De former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou en linguistique appliquée, ou de toute autre maîtrise dont la formation en linguistique ou en linguistique appliquée aura été jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat doit posséder des connaissances suffisantes en linguistique (voir les cours obligatoires de la maîtrise en linguistique, concentration linguistique, de l'Université du Québec à Montréal) ainsi que dans le domaine dans lequel il envisage de se spécialiser. Le candidat dont la préparation serait jugée insuffisante pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique. Le candidat doit présenter à l'admission un texte de deux pages faisant état du domaine et des orientations de recherche qu'il compte privilégier. Le candidat intéressé par la concentration en sciences cognitives est invité à signaler son intérêt dans son texte.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite) et doit pouvoir lire et comprendre l'anglais. Un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais peut lui être imposé. Un test de connaissance du français peut aussi être imposé aux candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Des cours d'appoint ou un programme de propédeutique pourront être imposés à un tel candidat dont la formation serait jugée insuffisante.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

deux cours choisis parmi les suivants, dont au moins un de niveau 9xxx (6 crédits) :

LIN8203	Sémantique 1
LIN8204	Morphologie 1
LIN9010	Syntaxe 2 (LIN8202 ou l'équivalent)
LIN9020	Phonologie 2 (LIN8201 ou l'équivalent)
LIN9431	Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée 2 (LIN8431 ou l'équivalent)

trois séminaires choisis parmi les suivants, dont au moins deux de niveau 9xxx : (9 crédits) :

LIN8205	Linguistique historique
LIN8206	Phonétique 1
LIN8210	Sociolinguistique I
LIN8211	Psycholinguistique I
LIN8212	Linguistique informatique I
LIN8213	Acquisition de la langue première
LIN8215	Analyse du texte et du discours I
LIN8216	Le contact des langues
LIN8217	Séminaire thématique en linguistique appliquée
LIN8225	Acquisition des langues secondes
LIN8431	Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée
LIN9100	Syntaxe 3 (LIN9010 ou l'équivalent)
LIN9200	Phonologie 3 (LIN9020 ou l'équivalent)
LIN9300	Morphologie 2 (LIN8204 ou l'équivalent)
LIN9400	Sémantique 2 (LIN8203 ou l'équivalent)
LIN9450	Analyse du texte et du discours 2 (LIN8215 ou l'équivalent)
LIN9500	Phonétique expérimentale
LIN9560	Acquisition de la langue première 2 (LIN8213 ou l'équivalent)
LIN9570	Acquisition des langues secondes 2 (LIN8225 ou l'équivalent)
LIN9580	Psycholinguistique 2 (LIN8211 ou l'équivalent)
LIN9600	Théories du changement linguistique
LIN9680	Linguistique informatique 2 (LIN8212 ou l'équivalent)

LIN9700	Techniques d'analyse
LIN9750	Structure d'une langue au choix
LIN9780	Grammaires en contact
LIN9800	Sociolinguistique 2 (LIN8210 ou l'équivalent)
LIN9950	Séminaire thématique A
LIN9960	Séminaire thématique B

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

le séminaire de synthèse suivant (9 crédits) :

LIN9985	Séminaire de synthèse (9 cr.)

l'atelier de recherche suivant (6 crédits) :

LIN9995	Atelier de recherche (6 cr.)

la thèse (60 crédits)

Le candidat est tenu de présenter une thèse qui constituera un travail de recherche original contribuant à l'avancement de la linguistique. La thèse est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes.

activité d'enseignement

Tout étudiant inscrit au programme de doctorat aura la possibilité d'assumer une activité d'enseignement sous la supervision du département.

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN SCIENCES COGNITIVES (CODE : F015)

Le doctorat en linguistique s'associe à l'Institut des sciences cognitives (ISC) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en sciences cognitives est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat. La concentration comporte neuf crédits.

Objectifs

La concentration de troisième cycle en sciences cognitives vise trois objectifs principaux :

- Acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives ;
- Former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives ;
- Favoriser l'interaction interdisciplinaire au sein des programmes concernés.

Conditions d'admission complémentaires

Une concentration de troisième cycle en sciences cognitives est offerte à l'intérieur du doctorat en linguistique. Les étudiants peuvent entreprendre les cours de la concentration en sciences cognitives pendant leur première ou leur seconde année de doctorat.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en linguistique et le comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives (ISC) étudient la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

•L'étudiant de la concentration de troisième cycle en sciences cognitives doit suivre les cours suivants :

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives
Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le LIN9950 *Séminaire thématique A* (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

•Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

LIN9580	Psycholinguistique 2 (LIN8211 ou l'équivalent)
LIN9680	Linguistique informatique 2 (LIN8212 ou l'équivalent)

•Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DIC9150	Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive
DIC9250	Génie cognitif (DIC9150)
DIC9310	Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuronniques (DIC9250)
DIC9315	Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)
PHI9021	Séminaire de recherche en philosophie du langage
PHI9022	Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit
PSY9113	Séminaire avancé sur les problèmes théoriques en biopsychologie
PSY9114	Séminaire d'analyse critique en biopsychologie
PSY9116	Cerveau et langage
PSY9611	Perception, cognition et intelligence artificielle

Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le LIN9960 *Séminaire thématique B* (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

Thèse

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en sciences cognitives, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en sciences cognitives, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en linguistique sur avis positif du comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives.

Remarque

L'étudiant demeure attaché au programme de doctorat en linguistique, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Tout cours ayant déjà été comptabilisé dans le programme de maîtrise en linguistique (ou de toute autre maîtrise dont la formation en linguistique ou en linguistique appliquée aura été jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (cf. conditions d'admission) ne pourra être comptabilisé dans la scolarité du programme de doctorat.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Théorie phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique.
- Phonétique expérimentale
- Sociolinguistique
- Pragmatique et analyse du discours
- Acquisition, développement du langage et psycholinguistique
- Linguistique et informatique
- Langues signées, langues romanes, sémitiques, amérindiennes, créoles...
- Sciences cognitives

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN PHILOSOPHIE

3433

Ce programme d'études est offert conjointement avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université de Provence (Aix-Marseille I).

Note : La concentration de troisième cycle en sciences cognitives est offerte sous réserve d'approbation par les instances concernées.

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif général de former des diplômés aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en philosophie. Le programme est orienté vers les problèmes de la philosophie contemporaine, se situe au carrefour des traditions analytique et continentale, et s'enrichit du recours à l'histoire de la philosophie. Il met particulièrement l'accent sur les domaines suivants : épistémologie, philosophie du langage et de l'esprit, philosophie pratique, philosophie de la culture. Sur le plan de la formation, il vise plus spécifiquement : à familiariser l'étudiant avec les discussions et les méthodes actuelles dans les domaines retenus ; à développer les compétences argumentatives de l'étudiant en fonction de l'avancement des connaissances en philosophie ; à développer chez l'étudiant l'aptitude à organiser et à poursuivre de manière autonome et rigoureuse une recherche de longue haleine en philosophie. Le programme mène à des carrières d'enseignement et de recherche en philosophie ou dans des disciplines connexes, ou à d'autres carrières où une formation par la recherche en philosophie est souhaitable. Le programme comprend également une concentration en sciences cognitives. Cette concentration permet :

- D'acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives ;
- De former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en philosophie ou l'équivalent en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ;
ou
être titulaire d'un baccalauréat en philosophie ou l'équivalent et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat titulaire d'une maîtrise avec mémoire ou l'équivalent dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie ; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait être refusé ou se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Le candidat titulaire de la maîtrise avec concentration en enseignement collégial de la philosophie est admissible au programme, mais pourra se voir imposer deux cours d'appoint du niveau de maîtrise.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Cependant, comme il s'agit d'un programme conjoint (UQTR-UQAM) l'offre d'admission précise si elle vaut pour une inscription à l'UQTR ou à l'UQAM.

Méthodes et critères de sélection

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation fera l'examen :

- du dossier universitaire ;
- de la présentation, dans un texte de trois à cinq pages, des raisons motivant le choix du programme, des intérêts de recherche et du sujet général de la thèse envisagée ; ce texte sera jugé pour sa qualité intrinsèque et pour sa pertinence en regard des objectifs du programme et des ressources professorales ;
- d'un travail scientifique pertinent (chapitre de mémoire, dissertation, article, etc.) ;
- de deux lettres de recommandation.

Le candidat intéressé par la concentration en sciences cognitives est invité à signaler son intérêt dans le texte.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut également être exigée.

Régime d'études et durée des études

Temps complet seulement : cinq ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Note : À l'Université du Québec à Trois-Rivières, les activités sont siglées PHI6XXX. Exemple : PHI9013 équivaut à PHI6013.

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

PHI9017	Séminaire de recherche en philosophie des sciences humaines
PHI9018	Séminaire de recherche en philosophie de la culture
PHI9020	Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles
PHI9021	Séminaire de recherche en philosophie du langage
PHI9022	Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit
PHI9023	Séminaire de recherche en éthique
PHI9024	Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du droit
PHI9025	Séminaire de recherche en histoire de la philosophie
PHI9026	Sujets spéciaux

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chaque trimestre et seront offertes en alternance sur plusieurs trimestres.

les trois activités d'encadrement de la recherche suivantes (9 crédits) :

PHI9013	Lectures dirigées
PHI9044	Projet de thèse
PHI9045	Examen doctoral

Notes :

- L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI9044 au plus tard au cinquième trimestre suivant son inscription initiale.
- L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI9045 au premier ou au deuxième trimestre suivant l'acceptation de son projet de thèse.

thèse (72 crédits)

L'étudiant doit rédiger une thèse qui témoigne, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche originale. La thèse sera soutenue devant un jury composé de cinq professeurs.

Exigences linguistiques

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est obligatoire. Une autre langue peut être nécessaire lorsque le sujet de thèse le requiert (un candidat doit normalement pouvoir lire dans la langue originale l'auteur principal sur lequel il travaille).

DOCTORAT EN PHILOSOPHIE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN SCIENCES COGNITIVES (CODE : F015)

Le doctorat en philosophie s'associe à l'Institut des sciences cognitives (ISC) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en sciences cognitives est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat. La concentration comporte neuf crédits.

Objectifs

La concentration de troisième cycle en sciences cognitives vise trois objectifs principaux :

- Acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives ;
- Former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives ;
- Favoriser l'interaction interdisciplinaire au sein des programmes concernés.

Conditions d'admission complémentaires

Une concentration de troisième cycle en sciences cognitives est offerte à l'intérieur du doctorat en philosophie. Les étudiants peuvent entreprendre les cours de la concentration en sciences cognitives pendant leur première ou leur seconde année de doctorat.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en philosophie et le comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives (ISC) étudient la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

L'étudiant de la concentration de troisième cycle en sciences cognitives doit suivre les cours suivants :

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives
Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le PHI9026 *Sujets spéciaux* (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

•Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PHI9021 Séminaire de recherche en philosophie du langage
PHI9022 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit

•Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive
DIC9250 Génie cognitif (DIC9150)
DIC9310 Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuronniques (DIC9250)
DIC9315 Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)
LIN8201 Phonologie 1
ou
LIN9020 Phonologie 2 (LIN8201 ou l'équivalent)
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8202 Syntaxe 1
ou
LIN9010 Syntaxe 2 (LIN8202 ou l'équivalent)
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8203 Sémantique 1
ou
LIN9400 Sémantique 2 (LIN8203 ou l'équivalent)
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8206 Phonétique 1
ou
LIN9500 Phonétique expérimentale
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8211 Psycholinguistique I
ou
LIN9580 Psycholinguistique 2 (LIN8211 ou l'équivalent)
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8212 Linguistique informatique I
ou
LIN9680 Linguistique informatique 2 (LIN8212 ou l'équivalent)
(selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)
LIN8213 Acquisition de la langue première
LIN8225 Acquisition des langues secondes
PSY9113 Séminaire avancé sur les problèmes théoriques en biopsychologie
PSY9114 Séminaire d'analyse critique en biopsychologie
PSY9116 Cerveau et langage
PSY9611 Perception, cognition et intelligence artificielle
Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le PHI9013 *Lectures dirigées* (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

Thèse

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en sciences cognitives, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en sciences cognitives, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en philosophie sur avis positif du comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives.

Remarque

L'étudiant demeure attaché au programme de doctorat en philosophie, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Épistémologie
- Philosophie de l'esprit et des sciences cognitives
- Logique et philosophie du langage
- Méthodologie
- Éthique
- Philosophie politique, philosophie du droit
- Théorie du sujet
- Histoire de la philosophie
- Sciences cognitives

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE**3091-3191-3291**

Ce programme est offert en association avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D. (profil recherche, code : 3091)
Psychologiae Doctor, Psy.D. (profil professionnel, code : 3191)
Combiné Psychologiae Doctor/Philosophiae Doctor, Psy.D. et Ph.D., (profil scientifique-professionnel, code : 3291).

CRÉDITS

Les profils recherche et professionnel de ce programme comportent 120 crédits chacun.

Le profil scientifique-professionnel du programme comporte 153 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise l'obtention du doctorat à partir d'un diplôme de premier cycle dans une démarche intégrée et continue d'activités de recherche, de formation académique et d'intervention. Le programme compte trois profils et une concentration qui permettent une spécialisation des étudiants.

Profil recherche (Ph.D.) : Ce profil est destiné aux étudiants qui désirent faire une carrière en recherche ou qui veulent approfondir une problématique avancée reliée à une autre profession (par exemple l'enseignement). Il fournit les bases méthodologiques et théoriques nécessaires pour planifier et entreprendre une démarche qui est à la fine pointe des recherches dans le domaine de spécialisation choisi par l'étudiant.

Profil professionnel (Psy.D.) : Ce profil offre à l'étudiant une formation professionnelle axée sur les deux dimensions de l'évaluation et de l'intervention psychologiques. Il permet l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques dans un des domaines de spécialisation offerts au département. Ce profil conduit à l'accréditation professionnelle.

Profil scientifique-professionnel (profil combiné Psy.D./Ph.D.) : Ce profil est destiné aux étudiants qui désirent faire une carrière en recherche appliquée ou en intervention et qui veulent combiner l'acquisition des habiletés de recherche avec celles de l'intervention. Il fournit les bases méthodologiques et théoriques nécessaires pour planifier et entreprendre une démarche de recherche avancée et donne en même temps les bases conceptuelles et l'encadrement pratique nécessaires à l'intervention psychologique. Les démarches de recherche et d'intervention doivent être vues comme des activités complémentaires qui permettront une interaction entre la rigueur expérimentale associée à l'approche empirique et les habiletés conceptuelles et humaines nécessaires à la pratique professionnelle. Ce profil conduit à l'accréditation professionnelle.

La concentration en sciences cognitives est offerte aux étudiants des profils recherche (3091) et scientifique-professionnel (3291). Cette concentration permet :

- D'acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives ;
- De former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir des connaissances de base en psychologie, comprenant les cours suivants : méthodologie de la recherche, statistiques, psychobiologie, perception,

apprentissage, affectivité, personnalité normale, développement, cognition et psychologie sociale.

Le candidat doit être accepté par un directeur de thèse ; la compréhension de l'anglais écrit est exigée.

Le candidat doit spécifier, parmi les trois profils offerts dans le programme, celui auquel il désire s'inscrire et il doit aussi remplir les conditions spécifiques d'admission de ce profil. Il est également invité à signaler son intérêt pour la concentration en sciences cognitives offerte dans les profils recherche et scientifique-professionnel.

Profil recherche (code 3091) : Le candidat doit avoir réussi trois cours de spécialisation jugés préalables au domaine de recherche par le comité d'admission en plus des connaissances requises pour l'admission générale.

Le candidat doit fournir une description de son domaine d'intérêt

Profil scientifique-professionnel (code 3291) : Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en psychologie ou son équivalent avec au moins 54 crédits en psychologie incluant une formation de base en psychopathologie, en évaluation par les tests et en techniques d'entrevue en plus des connaissances requises pour l'admission générale.

Le candidat doit produire une description des domaines de recherche et d'intervention dans lesquels il veut se spécialiser, en indiquant le lien entre les domaines de recherche et d'intervention.

Profil professionnel (code 3191) : Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en psychologie ou son équivalent avec au moins 54 crédits en psychologie incluant une formation de base en évaluation par les tests et en techniques d'entrevue en plus des connaissances requises pour l'admission générale.

Le candidat doit produire une description du domaine d'intervention et de recherche dans lequel il veut se spécialiser.

Conditions d'admission - Cas spéciaux

1. Diplômés d'une maîtrise en psychologie

Les étudiants possédant déjà une maîtrise en psychologie sont admis en troisième année si leur dossier est équivalent aux exigences des deux premières années du programme. Le comité d'admission peut recommander des cours d'appoint.

2. Étudiants actuellement inscrits au programme de maîtrise

Les étudiants actuellement inscrits au programme de maîtrise peuvent obtenir un diplôme de deuxième cycle sous le régime actuel ou s'inscrire au doctorat en suivant les exigences du nouveau programme.

3. Étudiants actuellement inscrits au programme de doctorat

Les étudiants actuellement inscrits au programme de doctorat devront terminer le programme actuel en choisissant leurs cours et activités dans la nouvelle banque de cours.

4. Diplômes de niveau maîtrise

Exceptionnellement, et sous certaines conditions, des diplômes de niveau maîtrise pourront être accordés aux étudiants inscrits au programme de doctorat et qui, pour raisons majeures, ne peuvent compléter leur programme doctoral.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement des professeurs accrédités aux études de cycles supérieurs.

Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Chaque dossier est d'abord examiné par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Les dossiers considérés globalement acceptables sont ensuite examinés par un comité sectoriel qui fait une sélection selon la capacité d'accueil et les intérêts de recherche des professeurs. Selon les sections, les comités peuvent aussi faire des entrevues.

L'évaluation des dossiers utilise les éléments suivants : le dossier académique, les lettres de recommandation, l'expérience pertinente et les intérêts de recherche.

Documents requis

En plus du formulaire d'admission, le candidat doit ajouter :

- trois lettres ou formulaires de recommandation ;
- un exemplaire de deux travaux écrits (travaux de session ou rapports scientifiques) ;
- une brève description de ses intérêts de recherche et de formation et les sections (par ordre de priorité) parmi les suivantes dans lesquelles il désire être admis :

- .analyse fonctionnelle du comportement ;
- .communautaire ;
- .développement ;
- .éducation ;
- .neuropsychologie/biopsychologie ;
- .psychodynamique/humaniste ;
- .sociale ;
- .industrielle-organisationnelle.

le candidat doit aussi indiquer :

- les noms des professeurs avec qui il voudrait travailler ;
- les profils (par ordre de priorité) dans lesquels il désire être admis ;
- son intérêt pour la concentration en sciences cognitives.

Régime d'études et durée des études

- Profil scientifique-professionnel combiné (Psy.D. et Ph.D.) : minimum six ans.
- Deux autres profils : minimum quatre ans.

Sauf dans certains cas d'exception, le regroupement industriel-organisationnel n'accepte que les candidats choisissant le profil scientifique-professionnel.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL RECHERCHE (code 3091)

un cours parmi les suivants (6 crédits) :

ADM7128	Séminaire sectoriel : industriel et organisationnel (6 cr.)
PSY7122	Séminaire sectoriel : développement (6 cr.)
PSY7123	Séminaire sectoriel : neuropsychologie/biopsychologie (6 cr.)
PSY7124	Séminaire sectoriel : social (6 cr.)
PSY7125	Séminaire sectoriel : analyse fonctionnelle du comportement (6 cr.)
PSY7126	Séminaire sectoriel : communautaire (6 cr.)
PSY7127	Séminaire sectoriel : psychologie de l'éducation (6 cr.)
PSY7128	Séminaire sectoriel : psychologie humaniste (6 cr.)
PSY7129	Séminaire sectoriel : psychologie psychodynamique (6 cr.)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7101	Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale
PSY7103	Méthodes de recherche qualitative
PSY7106	Méthodes de recherche en intervention

les deux cours suivants (6 crédits) :

PSY7102	Techniques d'analyse quantitative de données I (PSY7101 ou PSY7103)
PSY7105	Techniques d'analyse quantitative de données II (PSY7102)

27 crédits au choix pris dans la banque des cours d'études de cycles supérieurs en psychologie, incluant la possibilité des stages de recherche suivants :

PSY8610	Stage de recherche I (6 cr.)
PSY8620	Stage de recherche II (6 cr.) (PSY8610)
PSY8640	Stage de recherche III (6 cr.) (PSY8610 ; PSY8620)
PSY8650	Stage de recherche IV (6 cr.) (PSY8610 ; PSY8620 ; PSY8640)

ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent au plan d'étude de l'étudiant.

le stage suivant (15 crédits) :

PSY8600	Stage de recherche (15 cr.)

et le cours suivants (3 crédits) :

PSY7104	Méthodes d'observation directe et indirecte (PSY7101)

ou le stage au CSP (15 crédits) :

PSY843X	Stage d'évaluation (15 cr.) (PSY8412 ; PSY7131 ou PSY7132 ou PSY7133 ou PSY7134 ou PSY7135 ou PSY7136 ou PSY7138 ou PSY7139)

l'examen doctoral (3 crédits) :

PSY8321	Examen doctoral

Bloc thèse : 57 crédits

• **deux cours liés au projet de thèse doctoral (PTD), choisis dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à la thèse doctorale (6 crédits).**

• **le séminaire suivant lié à la thèse (3 crédits) :**

PSY8311	Séminaire lié à l'essai ou à la thèse

• **Thèse (48 crédits)**

Le candidat doit réaliser une recherche personnelle dont il fait rapport dans une thèse, soutenue devant jury.

PROFIL SCIENTIFIQUE-PROFESSIONNEL (code 3291)

• un cours parmi les suivants (6 crédits) :

ADM7128	Séminaire sectoriel : industriel et organisationnel (6 cr.)
PSY7122	Séminaire sectoriel : développement (6 cr.)
PSY7123	Séminaire sectoriel : neuropsychologie/biopsychologie (6 cr.)
PSY7124	Séminaire sectoriel : social (6 cr.)
PSY7125	Séminaire sectoriel : analyse fonctionnelle du comportement (6 cr.)

PSY7126	Séminaire sectoriel : communautaire (6 cr.)
PSY7127	Séminaire sectoriel : psychologie de l'éducation (6 cr.)
PSY7128	Séminaire sectoriel : psychologie humaniste (6 cr.)
PSY7129	Séminaire sectoriel : psychologie psychodynamique (6 cr.)
PSY9430	Atelier de recherche qualitative

•trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

PSY7101	Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale
PSY7102	Techniques d'analyse quantitative de données I (PSY7101 ou PSY7103)
PSY7103	Méthodes de recherche qualitative
PSY7105	Techniques d'analyse quantitative de données II (PSY7102)
PSY7106	Méthodes de recherche en intervention
PSY9430	Atelier de recherche qualitative

•le cours suivant (3 crédits) :

PSY8412	Déontologie en psychologie

trois cours choisis comme suit :

•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

PSY7131	Processus psychologiques et évaluation - approche neuropsychologique
PSY7132	Processus psychologiques et évaluation - approche psychodynamique
PSY7133	Processus psychologiques et évaluation - approche développementale
PSY7134	Processus psychologiques et évaluation - approche systémique/ sociale
PSY7135	Processus psychologiques et évaluation - approche comportementale
PSY7136	Processus psychologiques et évaluation - approche scolaire
PSY7138	Processus psychologiques et évaluation : approche industrielle et organisationnelle
PSY7139	Processus psychologique et évaluation - approche humaniste

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7161	Approches psychodynamiques à l'intervention
PSY7162	Approches comportementale et comportementale-cognitive à l'intervention
PSY7163	Approches psychosociales et communautaires à l'intervention
PSY7164	Approches développementales à l'intervention
PSY7165	Approches neuropsychologiques à l'intervention
PSY7166	Approches à l'intervention en psychologie de l'éducation
PSY7168	Approche industrielle et organisationnelle à l'intervention
PSY7169	Approche humaniste à l'intervention

trois cours choisis comme suit dans la banque de cours de spécialisation :

•un cours lié à l'évaluation (3 crédits).

•deux cours liés à l'intervention (6 crédits).

Remarque : Cette banque de cours de spécialisation comprend des cours liés à l'évaluation et des cours liés à l'intervention. Elle est mise à jour par le Comité des cycles supérieurs en psychologie. Les cours siglés 713X et 716X sont exclus de cette banque. En d'autres termes, un cours siglé 713X ou 716X ne peut pas remplacer un cours de spécialisation (c'est à dire un cours faisant partie de la banque de cours de spécialisation).

Les étudiants de la section neuropsychologie peuvent s'ils le désirent et avec l'accord de leur directeur de thèse choisir, dans cette banque de cours de spécialisation, 2 cours d'évaluation et 1 cours d'intervention plutôt que l'inverse tel qu'indiqué ci-haut.

deux cours choisis comme suit :

•un cours choisi dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à son domaine d'étude (3 crédits).

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY8414	Consultation et supervision
PSY844X	Activité de supervision (PSY843X dans le domaine de l'activité de supervision ; PSY8532)

•les trois stages d'évaluation et d'intervention suivants (51 crédits) :

PSY843X	Stage d'évaluation (15 cr.) (PSY8412 ; PSY7131 ou PSY7132 ou PSY7133 ou PSY7134 ou PSY7135 ou PSY7136 ou PSY7138 ou PSY7139)
PSY8532	Internat I (18 cr.) (PSY843X)
PSY8542	Internat II (18 cr.) (PSY843X ; PSY8532)

l'examen doctoral (3 crédits) :

PSY8321	Examen doctoral

Bloc thèse : 57 crédits

•le séminaire suivant lié à l'essai ou à la thèse (3 crédits) :

PSY8311	Séminaire lié à l'essai ou à la thèse

•deux cours liés au projet de thèse doctoral (PTD) (6 crédits), choisis dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à l'essai doctoral, incluant la possibilité du stage de recherche suivant.

PSY8610	Stage de recherche I (6 cr.)

•thèse (48 crédits)

Le candidat doit réaliser une recherche personnelle dont il fait rapport dans une thèse, soutenue devant jury.

PROFIL PROFESSIONNEL (code 3191)

un cours parmi les suivants (6 crédits) :

ADM7128	Séminaire sectoriel : industriel et organisationnel (6 cr.)
PSY7122	Séminaire sectoriel : développement (6 cr.)
PSY7123	Séminaire sectoriel : neuropsychologie/biopsychologie (6 cr.)
PSY7124	Séminaire sectoriel : social (6 cr.)
PSY7125	Séminaire sectoriel : analyse fonctionnelle du comportement (6 cr.)
PSY7126	Séminaire sectoriel : communautaire (6 cr.)
PSY7127	Séminaire sectoriel : psychologie de l'éducation (6 cr.)
PSY7128	Séminaire sectoriel : psychologie humaniste (6 cr.)
PSY7129	Séminaire sectoriel : psychologie psychodynamique (6 cr.)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7101	Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale
PSY7106	Méthodes de recherche en intervention

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7102	Techniques d'analyse quantitative de données I (PSY7101 ou PSY7103)
PSY7103	Méthodes de recherche qualitative

trois cours choisis comme suit :

•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

PSY7131	Processus psychologiques et évaluation - approche neuropsychologique
PSY7132	Processus psychologiques et évaluation - approche psychodynamique
PSY7133	Processus psychologiques et évaluation - approche développementale
PSY7134	Processus psychologiques et évaluation - approche systémique/ sociale
PSY7135	Processus psychologiques et évaluation - approche comportementale
PSY7136	Processus psychologiques et évaluation - approche scolaire
PSY7138	Processus psychologiques et évaluation : approche industrielle et organisationnelle
PSY7139	Processus psychologique et évaluation - approche humaniste

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7161	Approches psychodynamiques à l'intervention
PSY7162	Approches comportementale et comportementale-cognitive à l'intervention
PSY7163	Approches psychosociales et communautaires à l'intervention
PSY7164	Approches développementales à l'intervention
PSY7165	Approches neuropsychologiques à l'intervention
PSY7166	Approches à l'intervention en psychologie de l'éducation
PSY7168	Approche industrielle et organisationnelle à l'intervention
PSY7169	Approche humaniste à l'intervention

trois cours choisis comme suit dans la banque de cours de spécialisation :

•un cours lié à l'évaluation (3 crédits).

•deux cours liés à l'intervention (6 crédits).

Remarque : Cette banque de cours de spécialisation comprend des cours liés à l'évaluation et des cours liés à l'intervention. Elle est mise à jour par le Comité des cycles supérieurs en psychologie. Les cours siglés 713X et 716X sont exclus de cette banque. En d'autres termes, un cours siglé 713X ou 716X ne peut pas remplacer un cours de spécialisation (c'est à dire un cours faisant partie de la banque de cours de spécialisation).

Les étudiants de la section neuropsychologie peuvent s'ils le désirent et avec l'accord de leur directeur de thèse choisir, dans cette banque de cours de spécialisation, 2 cours d'évaluation et 1 cours d'intervention plutôt que l'inverse tel qu'indiqué ci-haut.

deux cours choisis comme suit :

• **un cours choisi dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à son domaine d'étude (3 crédits).**

• **le cours suivant (3 crédits) :**

PSY8412 Déontologie en psychologie

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY8414 Consultation et supervision

PSY844X Activité de supervision (PSY843X dans le domaine de l'activité de supervision ; PSY8532)

les trois stages d'évaluation et d'intervention suivants (51 crédits) :

PSY843X Stage d'évaluation (15 cr.) (PSY8412 ; PSY7131 ou PSY7132 ou PSY7133 ou PSY7134 ou PSY7135 ou PSY7136 ou PSY7138 ou PSY7139)

PSY8532 Internat I (18 cr.) (PSY843X)

PSY8542 Internat II (18 cr.) (PSY843X ; PSY8532)

l'examen doctoral (3 crédits) :

PSY8321 Examen doctoral

Bloc d'essai (27 crédits) :

• **le séminaire suivant, lié à l'essai ou à la thèse (3 crédits) :**

PSY8311 Séminaire lié à l'essai ou à la thèse

• **deux cours liés au projet d'essai doctoral (PED) (6 crédits). Ces cours seront choisis dans la série des cours PSY de cycles supérieurs ou dans un domaine autre que la psychologie mais pertinent à l'essai doctoral.**

• **l'essai (18 crédits).**

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN SCIENCES COGNITIVES (CODE : F015)

Profil recherche (3091) et profil scientifique-professionnel (3291)

Le doctorat en psychologie s'associe à l'Institut des sciences cognitives (ISC) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en sciences cognitives est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat. La concentration comporte neuf crédits.

Objectifs

La concentration de troisième cycle en sciences cognitives vise trois objectifs principaux :

- Acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives ;
- Former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives ;
- Favoriser l'interaction interdisciplinaire au sein des programmes concernés.

Conditions d'admission complémentaires

Une concentration de troisième cycle en sciences cognitives est offerte aux étudiants du profil recherche (3091) et du profil scientifique-professionnel (3291). Les étudiants peuvent entreprendre les cours de la concentration en sciences cognitives pendant leur première ou leur seconde année de doctorat. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en psychologie et le comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives (ISC) étudient la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

La concentration de troisième cycle en sciences cognitives est composée des cours suivants :

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives

Ce séminaire compte pour un des deux cours liés au projet de thèse doctoral (PTD). un cours de psychologie de niveau 9000 qui est pertinent pour le projet de thèse et qui relève du domaine des sciences cognitives (tel que déterminé par le SCAE ou le directeur des cycles supérieurs en psychologie) (3 crédits).

• **Un cours hors psychologie, mais dans le champ des sciences cognitives, parmi les suivants (3 crédits) :**

DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

DIC9250 Génie cognitif (DIC9150)

DIC9310 Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuronniques (DIC9250)

DIC9315 Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes (DIC9250)

LIN8201 Phonologie 1

ou

LIN9020 Phonologie 2 (LIN8201 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)

LIN8202 Syntaxe 1

ou

LIN9010 Syntaxe 2 (LIN8202 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)

LIN8203 Sémantique 1

ou

LIN9400 Sémantique 2 (LIN8203 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)

LIN8206 Phonétique 1

ou

LIN9500 Phonétique expérimentale (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)

LIN8211 Psycholinguistique I

ou

LIN9580 Psycholinguistique 2 (LIN8211 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)

LIN8212 Linguistique informatique I

ou

LIN9680 Linguistique informatique 2 (LIN8212 ou l'équivalent) (selon le cours que l'étudiant a déjà suivi)

LIN8213 Acquisition de la langue première

LIN8225 Acquisition des langues secondes

PHI9021 Séminaire de recherche en philosophie du langage

PHI9022 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit

Pour l'étudiant de la concentration, ce cours compte pour un des deux cours liés au projet de thèse doctoral (PTD).

Thèse

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en sciences cognitives, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en sciences cognitives, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en psychologie sur avis positif du comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives.

Remarque

L'étudiant demeure attaché au programme de doctorat en psychologie, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Exceptionnellement et sous certaines conditions, les diplômes de niveau maîtrise pourront être accordés aux étudiants inscrits au programme de doctorat et qui, pour des raisons majeures, ne peuvent compléter leur programme doctoral.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Analyse du comportement
- Psychologie communautaire
- Psychologie du développement humain
- Psychologie de l'éducation
- Neuropsychologie
- Psychologie sociale
- Psychodynamique/humaniste
- Industrielle-organisationnelle
- Sciences cognitives

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ

* CODE À DÉTERMINER

* Ce programme sera offert sous réserve d'approbation par les instances concernées.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en science, technologie et société a pour objectif de former des chercheurs de haut calibre par l'acquisition d'une spécialisation, d'une expertise et d'un haut niveau d'autonomie intellectuelle dans l'analyse de l'activité scientifique et technologique et de son incidence sur les sociétés contemporaines. Les chercheurs ainsi formés seront en mesure de faire avancer les connaissances dans le domaine en utilisant les outils conceptuels et méthodologiques les plus adéquats pour résoudre des problématiques complexes tout en contribuant au développement de tels outils. Cette formation permettra d'appliquer des connaissances et habiletés avancées dans des emplois du secteur public (universités, agences et conseils, fonds, ministères, etc.) et du secteur privé (instituts autonomes, entreprises, etc.).

Au terme de ses études, le programme aura permis à l'étudiant :

- d'acquérir une formation interdisciplinaire de haut niveau dans l'ensemble du domaine des études en STS et une compétence plus avancée dans le champ de sa thèse ;
- de développer une capacité d'application autonome des connaissances à l'analyse, la synthèse et l'évaluation de problèmes complexes ;
- de contribuer substantiellement et de manière originale à l'avancement des connaissances et des méthodes dans le domaine ;
- d'acquérir une capacité de rédiger des travaux de recherche et de les diffuser ;
- de développer des habiletés de communication orale et écrite et de travail en équipe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences de la nature, sciences mathématiques, ingénierie, sciences médicales, STS, sciences humaines ou tout autre discipline jugée pertinente avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Le candidat qui a obtenu sa maîtrise avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).
- Des candidatures de personnes n'ayant pas de grade de deuxième cycle, mais détenant un grade de premier cycle, peuvent être soumises à l'approbation de l'autorité concernée sur recommandation du SCAE. Ces candidatures exceptionnelles sont appréciées au regard de leurs réalisations scientifiques ou professionnelles hors du commun ;
- présenter, en un exposé d'environ 3 000 mots, ses orientations de recherche et l'identification du domaine de recherche dans lequel l'étudiant entend réaliser sa thèse de doctorat ;
- avoir préférentiellement obtenu l'engagement d'un directeur de recherche ;
- démontrer une très bonne maîtrise de la langue française ;
- avoir une capacité de lire couramment l'anglais et de suivre des exposés oraux en anglais.

La connaissance d'une troisième langue pourra être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Un ou des cours d'appoint ou un programme de propédeutique pourraient être imposés aux candidats qui n'auraient pas une formation suffisante dans le domaine.

Méthode et critères de sélection

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études de doctorat. Cette vérification s'effectuera notamment par :

- l'examen du dossier académique ;
- l'examen des lettres de recommandation accompagnant le dossier de demande d'admission ;
- l'examen du projet de recherche présenté avec la demande d'admission ;
- la prise en compte, le cas échéant, des expériences de recherche et/ou de travail cumulés par le candidat.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise en recherche dont la moyenne cumulative est d'au moins 4,0 sur 4,3, qui a terminé la scolarité de son programme et qui peut démontrer que son travail de recherche est très avancé, peut, avec l'autorisation de la doyenne, du doyen sur recommandation du Sous-comité d'admission et d'évaluation, si son dossier est d'une qualité exceptionnelle, être admis au doctorat sans avoir à soumettre son mémoire et sans avoir par conséquent obtenu la maîtrise (voir l'article 3.4 du Règlement numéro 8 des études de cycles supérieurs).

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement à l'intérieur du programme.

Admission à l'automne seulement.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : 12 trimestres

Temps partiel : 18 trimestres

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme d'études doctorales comporte 90 crédits dont 18 crédits de scolarité et 72 crédits consacrés à la thèse.

Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :

STS9000	Séminaire général de doctorat (Les crédits sont dispensés sur deux trimestres)
STS9050	Examen doctoral

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

STS8020	Dynamique sociohistorique des sciences et des technologies
STS8030	Innovation et technologie
STS8040	Évaluation des activités scientifiques et technologiques
STS8050	Pratique du transfert technologique
STS8060	Les enjeux éthiques en science et technologie

Un cours optionnel dans la liste suivante (3 crédits) :

DID9650	Formation à l'enseignement universitaire
EDM7505	Nouvelles technologies de communication et société
EDM7506	Communication, science, culture et médias
ENV7120	Gestion environnementale dans les organisations
ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
HIS707E	Séminaire thématique : histoire des sciences
MBA8T1A	Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques
MBA8T2A	Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8T21	Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques
MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques
MGP708G	Évaluation des projets d'investissement en technologie de l'information
MIG7035	Évaluation des technologies nouvelles (MGL7126)
MSL6506	Muséologie des sciences et des techniques
PHI8080	Philosophie des sciences de la nature
PHI9020	Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles
PHI9400	Épistémologie et sciences de l'environnement
POL8190	Séminaire de maîtrise - Politique et science
SOC8230	Sociologie de la science et des technologies
SOC8615	Environnement, sociologie et société
Ou tout autre cours avec l'accord de la direction de programme.	

Bloc recherche (75 crédits) :

STS9100 Atelier de projet de thèse

Thèse (72 cr.)

La thèse doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans le domaine de spécialité de l'étudiant et démontrer son aptitude à poursuivre des recherches autonomes. La thèse fait état d'une recherche systématique et originale dans le champ STS. Lors de la rédaction de thèse, le candidat doit présenter une conférence par année académique donnant lieu à l'exposé de l'état d'avancement de ses travaux.

Le choix de cours sera fait dans le cadre d'une rencontre avec le directeur du programme afin d'assurer qu'il soit pertinent au projet intellectuel de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Aucun cours suivi dans le cadre de la maîtrise en science, technologie et société ne sera reconnu au doctorat.

CHAMPS DE RECHERCHE

Le programme couvre les quatre axes de recherche suivants :

- les cadres institutionnels de la recherche ;
- production et diffusion des savoirs et des technologies ;
- innovation, technologie et entreprise ;
- sciences, technologies, éducation et formation.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN SCIENCES DES RELIGIONS

3678

Ce programme est offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia et l'Université Laval.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à développer et reproduire une expertise de haut niveau dans le domaine de l'étude non théologique des manifestations religieuses. Il intègre ses candidats dans l'aire des débats contemporains où se poursuit le projet d'une étude scientifique (multidisciplinaire et interdisciplinaire) de la religion en général et des traditions religieuses particulières. Il favorise une spécialisation dans l'un des cinq domaines suivants :

Histoire des religions
Phénomènes religieux contemporains
Éthique et religion
Théorie de la religion
Études juives.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences religieuses, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou être titulaire du grade de bachelier et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat doit également présenter et faire approuver l'esquisse d'un projet de recherche dans l'une ou l'autre université, selon le domaine choisi et accepter qu'un professeur ou un chercheur de l'un des deux établissements le dirige dans son travail de recherche. Il doit aussi se soumettre à une entrevue devant le sous-comité d'admission qui juge des aptitudes à la recherche du candidat.

Le candidat doit aussi posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise et de toute autre langue propre aux sources primaires de la thèse.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance, de :

- . la qualité du dossier académique ;
- . la pertinence et la cohérence du projet de thèse en regard des objectifs du programme ;
- . les lettres de recommandation ;
- . l'acceptation de la direction de la thèse par un professeur du département concerné.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation est exigée notamment dans le cas où l'esquisse du projet de recherche soumis par le candidat présente peu d'adéquation par rapport aux orientations du programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

scolarité : trente crédits répartis comme suit :

le séminaire suivant, obligatoire (6 crédits) :

REL8000 Questions fondamentales en religion et éthique comparées (6 cr.)
(séminaire conjoint aux trois universités)

et les séminaires suivants (6 crédits) :

REL8110 Séminaire de spécialisation I
REL8120 Séminaire de spécialisation II

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

les six cours tutoriaux ou lectures dirigées suivants-es (18 crédits) :

REL8201 Lectures dirigées I
REL8202 Lectures dirigées II
REL8203 Lectures dirigées III

REL8204 Lectures dirigées IV
REL8205 Lectures dirigées V
REL8206 Lectures dirigées VI

un examen de synthèse sous forme de trois travaux écrits et d'un examen oral (15 crédits) :

REL8301 Examen de synthèse I (5 cr.)
REL8302 Examen de synthèse II (5 cr.)
REL8303 Examen de synthèse III (5 cr.)

thèse (45 crédits) :

REL9000 Thèse (45 cr.)

La thèse doit porter sur un sujet se situant dans un des cinq champs de spécialisation définis plus haut et constituer une contribution importante de recherche dans le domaine étudié.

CHAMPS DE RECHERCHE

- . Histoire des religions
- . Phénomènes religieux contemporains
- . Éthique et religion
- . Théorie de la religion
- . Études juives.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

3486

GRADE

Philosophiae doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en sociologie vise à former des chercheurs en sociologie. La formation doctorale favorise le développement d'une approche multidisciplinaire, pluraliste et critique dans une perspective sociologique. On y met l'accent autant sur les dimensions théoriques que sur les approches thématiques et/ou empiriques. Dans ce sens, le programme doit permettre aux étudiants d'acquies une grande autonomie sur le plan intellectuel, d'accroître les aptitudes méthodologiques et de l'exploration de nouveaux champs de recherche sociologique. Le doctorat en sociologie permet de former des chercheurs produisant une recherche originale et novatrice.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sociologie, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou être titulaire d'un grade de bachelier ou l'équivalent en sociologie et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue anglaise et la connaissance d'une troisième langue pourra être demandée au début de la scolarité si le sujet de thèse de l'étudiant le nécessite.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- . du dossier académique ;
- . de la présentation dans un texte d'environ cinq pages, des intérêts de recherche et du sujet général de thèse ; ce texte sera jugé pour sa qualité interne et pour sa pertinence en regard des objectifs du programme et des ressources professorales ;
- . des lettres de recommandation.

En règle générale, l'admission au doctorat requiert une moyenne de notes de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,3.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :

- . moyenne de notes entre 2,8 et 3,0 sur 4,0 ou entre 3,0 et 3,2 sur 4,3 ;
- . texte de présentation jugé imparfait ou moins pertinent ;
- . lettres de recommandation moins favorables.

Dans ces cas exceptionnels, le sous-comité peut accepter ou refuser la demande d'admission.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Scolarité : 12 crédits

le cours suivant (6 crédits) :

SOC9000 Séminaire annuel de doctorat (6 cr.)

deux cours choisis comme suit (6 crédits) :

cheminement a :

deux cours choisis dans les blocs : Méthodologie et Épistémologie ou Analyse sociologique thématique

cheminement b :

un cours choisi dans la banque des cours communs et le cours SOC9011 : *Atelier méthodologique de recherche doctorale*

Méthodologie et Épistémologie

SOC8643	Analyse du discours
SOC8650	Méthodologie qualitative avancée en sociologie
SOC8660	Méthodologie quantitative avancée en sociologie
SOC8690	Critique épistémologique de la démarche sociologique
SOC9011	Atelier méthodologique de recherche doctorale

Analyse sociologique thématique

SOC810X	Problématiques sociologiques contemporaines
SOC8230	Sociologie de la science et des technologies
SOC8240	Sociologie du travail
SOC8320	Sociologie des religions
SOC8350	Sociologie de la marginalité et du contrôle social
SOC8460	Sociologie de la mondialisation
SOC8520	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
SOC8530	Sociologie de l'éducation
SOC8570	Processus sociaux et processus inconscients
SOC8615	Environnement, sociologie et société
SOC8620	Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux
SOC8630	Sociologie du développement

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

La recherche (78 crédits répartis comme suit) :

Les activités de recherche sont divisées en deux parties complémentaires :

projet de thèse (18 crédits) :

SOC9060 Projet de thèse (18 cr.)

thèse (60 crédits) :

La thèse est un travail original de recherche. Elle est soutenue devant un jury composé d'au moins quatre personnes. Une thèse par articles est possible.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE 3268-3269

Ce programme comporte deux profils :

- le profil avec mémoire (code 3269) et

- le profil professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique (code 3268).

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme d'études comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en géographie vise à former des personnes habilitées

conceptuellement et techniquement à comprendre et à solutionner les problèmes d'ordre spatial et territorial aux échelles locale, régionale, nationale et internationale qui affectent la société, et ce aussi bien sur les plans humain que physique.

Le **cheminement avec mémoire** vise principalement à former des chercheurs et des spécialistes de la géographie habilités à comprendre les rapports que la société entretient avec l'espace, dans une perspective qui rejoint le questionnement des sciences sociales, à utiliser les méthodes et techniques traditionnelles et de pointe concernant le traitement systématique et informatisé de l'information géographique, à analyser l'espace naturel dans ce que la géomorphologie, l'hydrologie, la biogéographie et la climatologie apportent à sa compréhension.

Le **cheminement professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique** vise à former des professionnels de la géographie appliquée habilités à apporter des solutions aux problèmes d'aménagement du territoire et de planification spatiale des ressources physiques et humaines en utilisant les outils associés aux systèmes d'information géographique, ainsi qu'à développer les outils associés aux systèmes d'information géographique dans une perspective d'analyse de l'espace et d'aménagement du territoire.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Cheminement avec mémoire :

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en géographie, ou dans un domaine connexe à la géographie ou l'équivalent, ou d'un baccalauréat non spécialisé (genre majeure-mineure, ou en enseignement des sciences humaines) comportant au moins huit cours de géographie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

D'autres candidatures seront considérées mais leur acceptation pourrait être conditionnelle à la poursuite de cours d'appoint ou à la réussite d'une propédeutique.

Le candidat doit fournir une lettre de motivation avec sa demande d'admission.

Capacité d'accueil

Ce cheminement (avec mémoire) n'est pas contingenté.

- Cheminement professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique :

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en géographie ou l'équivalent, ou dans un domaine connexe à la géographie, à l'aménagement ou aux systèmes d'information géographique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

D'autres candidatures seront considérées, mais leur acceptation pourrait être conditionnelle à la poursuite de cours d'appoint ou à la réussite d'une propédeutique.

Le candidat doit fournir une lettre de motivation avec sa demande d'admission.

Capacité d'accueil

Le cheminement professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique est contingenté à 20 étudiants à temps plein ou l'équivalent.

La **sélection** des candidats est basée sur les antécédents académiques ou professionnels dans les matières connexes à l'aménagement du territoire et aux systèmes d'information géographique. Les candidats ne pouvant pas faire la démonstration de ces connaissances pourraient être admis conditionnellement à la poursuite de cours d'appoint ou à la réussite d'une propédeutique.

Condition spéciale

Les titulaires d'un baccalauréat en géographie ou l'équivalent, ayant complété un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en systèmes d'information géographique avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 se verront reconnaître l'équivalent de neuf crédits de scolarité lorsqu'ils seront admis au profil avec mémoire, et l'équivalent de douze crédits lorsqu'ils seront admis au profil professionnel.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Profil avec mémoire (code 3269)

les deux cours suivants (6 crédits) :

GEO8001	Épistémologie de la géographie
GEO8011	Séminaire de méthodologie

De plus le cours suivant pour les étudiants n'ayant pas complété un programme de premier cycle au Québec :

GEO8899 Activité d'intégration I

trois cours parmi les suivants * (9 crédits) :

GEO7511 Systèmes d'information géographique
 GEO7521 Analyse spatiale
 GEO8052 Espaces et rapports sociaux
 GEO8142 Télédétection appliquée aux problématiques contemporaines
 GEO8201 Dynamiques des populations
 GEO8220 Relations interethniques
 GEO8251 Morphologie urbaine
 GEO8271 Évaluation environnementale
 GEO8291 Aménagement et planification territoriale
 GEO8301 Problèmes de développement rural et régional
 GEO8331 Géographie, école et société
 GEO8340 Gestion de projets en aménagement et en SIG
 GEO8520 Espace et santé
 GEO8571 Géographie et écologie
 GEO8581 Géographie et grands problèmes contemporains
 GEO8601 Gestion des ressources hydrologiques
 GEO8610 Géomorphologie avancée
 GEO8612 Séminaire de géomorphologie
 GEO8613 Géomorphologie et aménagement
 GEO8620 Gouvernance territoriale : espaces politiques et action publique
 GEO8635 Socio-géographie du développement

ou le cours **
 SOC8635 Socio-géographie du développement
 GEO8831 Séminaire de cartographie avancée

Notes : * Possibilité de choisir deux cours à l'extérieur de cette banque, soit à l'UQAM, notamment en études urbaines, en sciences de la Terre ou en sciences de l'environnement, soit dans une autre université, avec l'accord du tuteur et du responsable du programme.

** Les activités GEO8635 et SOC8635 seront données en alternance par les départements de géographie et de sociologie.

Recherche (30 crédits) :

GEO8703 Séminaire de lecture

Rédaction du mémoire (27 cr.)

L'étudiant inscrit au profil avec mémoire doit rédiger un mémoire sur un sujet de son choix. Le travail de recherche et le mémoire sont supervisés par un ou deux professeurs. Le directeur du mémoire en titre est toujours un professeur du département. S'il y a codirection, l'autre professeur peut provenir d'un autre département ou d'une autre université. Le mémoire doit refléter une aptitude évidente à la recherche et représenter une contribution originale à la géographie.

Champs de recherche (Profil recherche)

- Géographie humaine et culturelle
- Géographie de l'environnement
- L'aménagement du territoire et le développement régional
- La didactique de la géographie
- La cartographie
- Science de l'information géographique
- Géomorphologie et géologie du Quaternaire.

Profil professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique (code 3268)

les deux cours suivants (6 crédits) :

GEO8001 Épistémologie de la géographie
 GEO8340 Gestion de projets en aménagement et en SIG

De plus le cours suivant pour les étudiants n'ayant pas complété un programme de premier cycle au Québec :

GEO8899 Activité d'intégration I

six cours optionnels répartis comme suit (18 crédits) :

*au moins deux cours parmi les suivants :

EUR8230 Développement local et communautaire en milieu urbain
 EUR8456 Planification urbaine et dynamiques de la ville
 GEO8251 Morphologie urbaine
 GEO8271 Évaluation environnementale
 GEO8291 Aménagement et planification territoriale
 GEO8301 Problèmes de développement rural et régional
 GEO8601 Gestion des ressources hydrologiques
 GEO8613 Géomorphologie et aménagement
 GEO8620 Gouvernance territoriale : espaces politiques et action publique
 GEO8635 Socio-géographie du développement

ou le cours **

SOC8635 Socio-géographie du développement

** Les activités GEO8635 et SOC8635 seront données en alternance par les départements de géographie et de sociologie.

•au moins deux cours parmi les suivants *** :

GEO7511 Systèmes d'information géographique
 GEO7521 Analyse spatiale
 GEO7621 Problèmes appliqués en SIG
 GEO7631 Mise en oeuvre de SIG
 GEO8142 Télédétection appliquée aux problématiques contemporaines
 GEO8831 Séminaire de cartographie avancée

*** Cours communs avec le DESS. en systèmes d'information géographique.

les activités d'application et d'interventions suivantes (21 crédits) :

GEO8825 Stage en milieu professionnel et rapport de stage (9 cr.)
 GEO8835 Projet et rapport de projet (12 cr.)

Note : Compte tenu de la diversité de la banque de cours du programme et des ressources départementales disponibles, divers champs de spécialisation sont possibles pour les étudiants. À titre d'exemples : aménagement des collectivités territoriales, environnements naturels, problèmes de développement du Tiers-monde, didactique de la géographie.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Champs de recherche (Profil professionnel)

Champs d'application

- L'aménagement du territoire et le développement régional
- Les systèmes d'information géographique.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, le profil avec mémoire de ce programme est rangé dans la classe B et le profil professionnel en aménagement du territoire et en systèmes d'information géographique dans la classe A.

MAÎTRISE EN HISTOIRE

3025-3425

Ce programme comporte deux cheminements :

le cheminement avec mémoire (profil recherche) (code 3425)

et le cheminement sans mémoire (profil histoire appliquée) (code 3025).

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en histoire vise à former des spécialistes en histoire qui manifestent une réelle maîtrise : a) de la discipline dans ses productions et interprétations ; b) des techniques et méthodes de productions et de communication de la recherche historique. Il veut également former des enseignants. Enfin, il prépare aux études de troisième cycle en histoire. Cette formation s'inscrit dans une perspective d'ouverture aux autres sciences humaines.

Le cheminement avec mémoire (profil recherche) a pour objectifs spécifiques de former des historiens capables : a) d'établir des stratégies de recherche originale satisfaisant aux exigences de la pratique historique ; b) de mettre ces stratégies en oeuvre à travers un projet de recherche de nature fondamentale ; c) de communiquer des résultats de recherche sous la forme d'un mémoire.

Le cheminement sans mémoire (profil histoire appliquée) a comme objectifs spécifiques de former des historiens capables : a) d'établir des stratégies de recherche originale satisfaisant à la fois à des commandes externes et aux exigences de la pratique historique ; b) de mettre ces stratégies en oeuvre en concertation avec une équipe ou un milieu de travail donné ; c) de communiquer des résultats de recherche en fonction d'un médium donné ou d'un public déterminé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en histoire, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et

pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;
ou
posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

Capacité d'accueil

Cheminement avec mémoire :

Le programme n'est pas contingenté.

Cheminement sans mémoire (profil histoire appliquée) : Le programme est contingenté à 15 étudiants.

Les admissions au trimestre d'hiver ne sont autorisées que si des places sont encore disponibles après les inscriptions du trimestre d'automne.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée dans le cas d'un étudiant ayant une moyenne inférieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et dans le cas d'un candidat n'ayant pas de premier cycle en histoire et **pour le cheminement avec mémoire** (profil recherche), dans le cas d'un étudiant ayant une préparation insuffisante dans le champ de spécialisation envisagé.

Cheminement sans mémoire (profil histoire appliquée) : Le dossier d'admission devra aussi comprendre : 1) une lettre de présentation (maximum 750 caractères), dans laquelle seront expliqués les motifs qui incitent à s'inscrire à ce profil ; 2) un court texte (maximum 1 000 caractères) sur un sujet historique au choix ; un curriculum vitae faisant état des expériences antérieures pertinentes.

Régime d'études et durée des études

- **Cheminelements avec mémoire** (profil recherche) **et sans mémoire** (profil histoire appliquée)

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

Liste des activités communes (tronc commun)

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

La scolarité offerte par le programme comporte trois types de cours ou séminaires : des cours de *méthodologie et théorie* ; des cours correspondant à des *champs spatio-temporels* ; et des cours *thématiques*.

L'étudiant doit suivre quatre cours (12 crédits). Au moins un cours doit être pris dans le volet «méthodologie et théorie». Cette obligation ne s'applique pas aux personnes inscrites dans le cheminement sans mémoire.

Volet «méthodologie et théorie»

au moins un cours parmi les suivants 3 crédits) :

ECO7901	Éléments d'analyse économique et histoire
HIS7007	Problèmes de la connaissance historique et de la pratique historique
HIS7008	Initiation à l'informatique de recherche en histoire
HIS7009	Méthodologie de la recherche historique
SOC7695	Éléments d'analyse du discours et histoire

Volet «spatio-temporel»

HIS7035	La Nouvelle-France et l'Amérique du Nord britannique jusqu'à la fin du XVIII ^e siècle
HIS7036	Bas-Canada/Québec et Amérique du Nord britannique au XIX ^e siècle
HIS7037	L'histoire du Canada et du Québec au XX ^e siècle
HIS7040	L'Antiquité classique
HIS7050	L'Europe médiévale
HIS7051	L'Europe moderne (Renaissance-1815)
HIS7052	L'Europe contemporaine
HIS7061	Les États-Unis depuis l'Indépendance

Volet «thématique»

HIS707X Séminaire thématique

Les cours thématiques offerts sont indiqués par les sigles 707A, 707B, 707C, etc. Ces cours peuvent porter sur des «thèmes» comme histoire des femmes, histoire ouvrière, histoire urbaine, histoire rurale, histoire sociale des technologies, histoire des sciences, histoire des autochtones, histoire de la famille, histoire de la presse, histoire du droit, etc.

Les thèmes retenus pour chaque année sont déterminés par le Comité des études de cycles supérieurs.

Certaines catégories d'étudiants pourront également suivre, sur recommandation de la direction du programme, les activités suivantes :

HIS7080	Lectures individuelles dirigées
HIS7081	Activité d'intégration I

HIS7082 Activité d'intégration II

Au besoin et avec l'accord de la direction du programme, un des quatre cours de la scolarité pourra être pris dans ceux d'un autre programme de deuxième cycle de l'Université, ou dans une autre université.

Cheminement avec mémoire (profil recherche)

Activités de recherche (33 crédits) :

HIS8030 Projet de mémoire

Mémoire (30 crédits)

Le mémoire est constitué d'un texte d'environ une centaine de pages, clôturant une activité de recherche menée par l'étudiant. Il est rédigé sous la direction d'au moins un professeur du département d'histoire.

Le mémoire doit témoigner d'une connaissance adéquate de l'historiographie spécifique du sujet. Il doit également représenter un apport original portant toutefois sur un objet bien circonscrit, susceptible d'une recherche limitée. Il doit faire la preuve de la capacité de l'étudiant de mener à bien une recherche, d'analyser les données et d'en présenter les résultats dans une langue claire.

Cheminement sans mémoire (Profil histoire appliquée)

Sept cours choisis comme suit (vingt et un crédits) :

Les quatre cours du «tronc commun» (voir section avec mémoire) (12 crédits).

Les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS7100	L'histoire appliquée
HIS7110	Stratégies et outils de la recherche documentaire en histoire
HIS7120	Production et diffusion de la recherche historique

Activités de recherche (24 crédits)

Les étudiants inscrits à ce profil devront être dirigés par un membre du corps professoral du département d'histoire qui assurera l'encadrement scientifique des activités suivantes :

HIS8100	Projet de recherche
HIS8110	Stage/travail dirigé (12 cr.)
HIS8120	Rapport de recherche (9 cr.) (HIS8100 ; HIS8110)

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

Dans la mesure où le département d'histoire dispose des ressources suffisantes pour encadrer l'étudiant, les champs de recherche suivants sont admissibles :

- Europe moderne et contemporaine
- États-Unis
- Canada/Québec
- Histoire médiévale
- Histoire des sciences et de la technologie
- Antiquité
- Amérique latine
- Didactique de l'histoire.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B (profil recherche) et dans la classe A (profil histoire appliquée).

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE 3431-3851

Ce programme comporte deux concentrations :

- concentration linguistique (code 3431)
- concentration didactique des langues (code 3851).

Le nom de la concentration «didactique des langues» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en linguistique a pour but de former des spécialistes initiés à la recherche et habilités, soit à poursuivre des études au niveau doctoral, soit à s'insérer immédiatement dans le marché du travail.

Deux concentrations sont offertes : l'une axée sur la recherche fondamentale et appliquée en linguistique et l'autre reliée aux problématiques issues de l'enseignement des langues.

La **concentration linguistique** vise, d'une part, à approfondir les connaissances de l'étudiant en linguistique et, d'autre part, à l'initier à la recherche scientifique dans le domaine. Deux profils sont offerts. Le profil *fondements* est consacré à la description formelle des langues naturelles. Il a pour but de donner à l'étudiant une connaissance large de la linguistique formelle en lui offrant une formation de pointe dans une variété de sous-disciplines et constitue la voie normale d'accès au doctorat. Le profil *applications* aborde des sujets liés à la mise en application des connaissances en linguistique formelle à des domaines de recherche et d'intervention ayant une utilité plus immédiate. Les deux profils ne sont pas étanches, l'étudiant qui le désire pouvant se composer un profil mixte.

La **concentration didactique des langues** vise à donner à l'étudiant, outre une culture de base en linguistique, une formation de spécialiste en didactique des langues et une initiation à la recherche dans le domaine. Elle constitue une voie d'accès au doctorat en éducation. Deux profils sont offerts : l'un en *didactique de la langue première* et l'autre en *didactique des langues secondes*.

Outre la formation académique, le département offre à l'étudiant la possibilité de s'insérer dans des équipes de recherche structurées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Concentration linguistique : Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en linguistique, en sciences du langage ou dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat ne possédant pas une formation suffisante en linguistique ou en sciences du langage pourra être admissible à ce programme conditionnellement à la réussite d'une propédeutique dont les cours seront déterminés après étude de son dossier d'admission et/ou entrevue avec le candidat.

Concentration didactique des langues : Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant jamais suivi de cours en didactique de la langue première ou des langues secondes devra compléter une activité de mise à niveau, déterminée en fonction de ses besoins, au moment de son admission au programme, avant de pouvoir s'inscrire aux cours de didactique de la concentration.

Autres conditions : Au moment de sa première inscription, le candidat devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. Le candidat non francophone devra passer un test de français écrit. En cas d'échec à l'un ou à l'autre de ces tests, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint tel que Elementary English Reading (ANG2013) et/ou Français langue seconde niveau avancé III (LAN3675), parallèlement à sa scolarité régulière de maîtrise. L'étudiant devra réussir le test de lecture de textes anglais avant le début du deuxième trimestre et le test de français écrit avant la fin de sa scolarité.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le sous-comité d'admission et d'évaluation qui déterminera le type d'activité de mise à niveau ou le programme de propédeutique approprié à ses besoins.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

concentration linguistique (code 3431)

les deux cours suivants (6 crédits) :

LIN8201	Phonologie 1
LIN8202	Syntaxe 1

un cours obligatoire de profil (3 crédits) :

•profil «fondements»

LIN8203	Sémantique 1
ou	
LIN8204	Morphologie 1

•profil «applications»

LIN8431	Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée

quatre cours choisis parmi les cours optionnels des profils «fondements» et/ou «applications» (l'étudiant peut également choisir parmi tout autre cours du programme avec l'autorisation de la direction du programme) (12 crédits) :

•profil «fondements»

LIN8203	Sémantique 1
LIN8204	Morphologie 1
LIN8205	Linguistique historique
LIN8206	Phonétique 1
LIN8207	Description d'une langue
LIN9010	Syntaxe 2 (LIN8202 ou l'équivalent)
LIN9020	Phonologie 2 (LIN8201 ou l'équivalent)

•profil «applications»

LIN8210	Sociolinguistique I
LIN8211	Psycholinguistique I
LIN8212	Linguistique informatique I
LIN8213	Acquisition de la langue première
LIN8214	Sociologie du langage
LIN8215	Analyse du texte et du discours I
LIN8216	Le contact des langues
LIN8217	Séminaire thématique en linguistique appliquée
LIN8225	Acquisition des langues secondes

le cours suivant (3 crédits) :

LIN8235	Projet de mémoire

concentration didactique des langues (code 3851)

les trois cours suivants (9 crédits) :

LIN8155	Description linguistique et enseignement du français 1
LIN8156	Description linguistique et enseignement du français 2
LIN8431	Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée

deux cours de profil (6 crédits) :

•profil «langue première»

LIN8220	Didactique de la lecture en langue première
LIN8221	Didactique de l'écriture en langue première
LIN8222	Séminaire thématique en didactique de la langue première 1
LIN8223	Séminaire thématique en didactique de la langue première 2
LIN8230	Premiers apprentissages en lecture et en écriture

•profil «langue seconde»

LIN8224	Didactique des langues secondes
LIN8225	Acquisition des langues secondes
LIN8226	Séminaire thématique en didactique des langues secondes 1
LIN8227	Séminaire thématique en didactique des langues secondes 2
LIN8228	Séminaire thématique en acquisition des langues secondes

deux cours au choix parmi les cours complémentaires et/ou les cours de profil (l'étudiant peut également choisir parmi tout autre cours du programme avec l'autorisation de la direction du programme) (6 crédits) :

LIN8000	L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
LIN8214	Sociologie du langage
LIN8215	Analyse du texte et du discours I
LIN8216	Le contact des langues
LIN8217	Séminaire thématique en linguistique appliquée
LIN8229	Les TIC en enseignement du français
LIN8231	Didactique de la grammaire
LIN8232	Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
LIN8233	Intégration du français en pédagogie de projet

le cours suivant (3 crédits) :

LIN8235	Projet de mémoire

mémoire (21 crédits) :

Le mémoire de maîtrise consistera en une recherche originale de l'étudiant dans le domaine de son profil. Il doit faire la preuve de la capacité de l'étudiant à mener à bien une recherche, d'analyser les données et d'en présenter les résultats dans une langue claire.

REMARQUES PARTICULIÈRES

- Passerelle Maîtrise - DESS - Programme court

Il est possible de passer de la maîtrise (concentration didactique des langues) au DESS en enseignement du français ou au programme court de deuxième cycle en enseignement du français. Dans ce cas, les cours réussis dans le cadre de la maîtrise seront reconnus à l'exception du LIN8235 Projet de mémoire.

- Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Théorie phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique.
- Phonétique expérimentale
- Sociolinguistique et sociologie du langage
- Pragmatique et analyse du discours
- Acquisition, développement du langage et psycholinguistique
- Didactique des langues (première et secondes)
- Linguistique et informatique
- Langues signées, langues romanes, sémitiques, amérindiennes, créoles...

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE

3542

Le nom de la concentration en enseignement collégial de la philosophie figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour but d'approfondir, de consolider et d'appliquer la formation, les connaissances et l'instrumentation acquises au niveau du baccalauréat en philosophie. Il vise à donner une formation à et par la recherche en philosophie, en insistant sur l'acquisition de compétences argumentatives. Le programme mène aux études de doctorat en philosophie ou dans une discipline connexe et à l'enseignement collégial de la philosophie, notamment par la concentration en enseignement collégial de la philosophie. Le programme ouvre également à d'autres carrières où une formation par la recherche en philosophie est souhaitable.

Le programme est orienté vers les problèmes de la philosophie contemporaine, se situe au carrefour des traditions analytique et continentale, et s'enrichit du recours à l'histoire de la philosophie. Il met particulièrement l'accent sur les domaines suivants : la philosophie des sciences, la logique, la philosophie du langage et la philosophie de l'esprit et des sciences cognitives ; l'éthique, la philosophie politique et la philosophie du droit ; l'histoire de la philosophie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en philosophie ou l'équivalent en philosophie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Dans le cas où il ne possède pas le diplôme précédent ou son équivalent, il doit être capable de démontrer, sous la forme d'un examen, qu'il possède une formation équivalente au baccalauréat en philosophie. Le programme accueille favorablement un titulaire d'un diplôme de baccalauréat dans une discipline autre que la philosophie, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Un tel candidat peut avoir à suivre, comme cours d'appoint ou dans une propédeutique, un certain nombre de cours. Pour la maîtrise avec concentration en enseignement collégial de la philosophie, les cours PHS6002 et PHS6003, suivis en tant que stages d'enseignement collégial de la philosophie, sont préalables. À défaut d'avoir été réussis avant l'admission au programme, ils seront imposés comme cours d'appoint ou dans une propédeutique.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Une entrevue avec le directeur du programme est exigée dans le cas où le candidat n'est pas détenteur du baccalauréat en philosophie de l'UQAM : cette entrevue sera prise en considération dans la décision relative à l'admission.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois ans
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE, SANS CONCENTRATION

six cours parmi les suivants (18 crédits) :

PHI7060	Logique philosophique
PHI8071	Théorie de la connaissance
PHI8080	Philosophie des sciences de la nature
PHI8091	Philosophie des sciences humaines et des sciences sociales
PHI8110	Séminaire d'histoire de la philosophie
PHI8121	Séminaire d'auteurs
PHI8180	Philosophie du langage
PHI8190	Philosophie de l'esprit et des sciences cognitives
PHI8216	Activités de recherche en philosophie I
PHI8226	Activités de recherche en philosophie II
PHI8261	Ontologie et métaphysique
PHI8270	Philosophie politique
PHI8281	Éthique
PHI8290	Philosophie du droit
PHI8341	Philosophie de l'action
PHI8620	Problèmes de philosophie I
PHI8630	Problèmes de philosophie II

cours extra-départementaux

L'étudiant peut être autorisé par la direction du programme à substituer à l'un des cours précédents un cours offert par un autre département.

POUR LA MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE AVEC CONCENTRATION EN ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL DE LA PHILOSOPHIE

quatre cours parmi les précédents (douze crédits) et les deux cours suivants (6 crédits) :

PHI8800	Stage d'enseignement collégial de la philosophie III (PHS6002 et PHS6003)
PHI8810	Séminaire sur l'enseignement collégial de la philosophie (PHS6002 et PHS6003)

POUR TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME

les activités d'encadrement de recherche suivantes

PHI8400	Recherches dirigées en vue du mémoire
PHI8700	Séminaire de recherche I
PHI8710	Séminaire de recherche II

POUR TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME

un mémoire (18 crédits)

Le mémoire pourra prendre la forme d'un essai d'environ cent pages ou d'une série d'articles de revue.

Remarque : Les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chaque trimestre et leur offre est répartie de façon cyclique sur plusieurs trimestres.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Épistémologie
- Philosophie de l'esprit et des sciences cognitives
- Logique et philosophie du langage
- Méthodologie
- Éthique
- Philosophie politique, philosophie du droit
- Théorie du sujet
- Histoire de la philosophie.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ

*CODE À DÉTERMINER

* Ce programme sera offert sous réserve d'approbation par les instances concernées.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme comporte quarante-cinq crédits.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en science, technologie et société a pour objectif général la formation spécialisée de l'étudiant par l'acquisition d'outils conceptuels et méthodologiques permettant d'entreprendre des recherches originales et autonomes dans le domaine interdisciplinaire de l'analyse de l'activité scientifique et technologique et de son incidence sur les sociétés contemporaines. Il propose à l'étudiant quatre axes de recherche : les cadres institutionnels de la recherche ; production et diffusion des savoirs et des disciplines ; innovation, technologie et entreprise ; sciences, technologies, éducation et formation.

Le programme retient deux types de cheminement : l'un sous la forme d'un profil avec mémoire, l'autre sous la forme d'un profil avec stage. Le profil avec mémoire s'adresse aux étudiants qui désirent se spécialiser en recherche portant sur l'analyse du développement du domaine de la science et de la technologie et plus particulièrement à ceux qui comptent poursuivre des études doctorales.

Le profil avec stage vise à former de jeunes chercheurs spécialisés dans l'analyse du développement de la science et de la technologie qui s'inséreront sur le marché du travail. Il permet l'acquisition d'approches, d'aptitudes et de modes de production scientifiques appliqués permettant à l'étudiant de s'insérer dans des organismes de recherche, des ministères, des entreprises, etc. et d'occuper des postes d'agent de développement, d'évaluateur des activités de recherche, d'agent de transfert technologique, etc. En outre, le contexte du stage doit développer l'autonomie intellectuelle de l'étudiant dans un milieu organisationnel en l'amenant à apporter des solutions aux problèmes rencontrés dans le domaine. Les activités liées au stage visent le développement d'habiletés de recherche et de gestion dans le domaine par l'implication du stagiaire dans des situations qui offrent la possibilité d'exercer de façon autonome, sous supervision, les tâches habituelles de chercheur ou de professionnel et de prendre part aux activités du milieu.

Au terme de ses études, la formation aura permis à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances de l'analyse interdisciplinaire de l'activité scientifique et technologique et de son impact sur les sociétés contemporaines ;
- de maîtriser les démarches de recherche dans le domaine et de développer des capacités d'analyse, de synthèse, d'évaluation de problèmes complexes, ainsi que des capacités d'application autonome des connaissances acquises ;
- de développer des habiletés de communication orale et écrite ainsi que de travail en équipe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent dans l'un ou l'autre des domaines suivants : sciences de la nature, mathématiques, ingénierie, sciences médicales, STS, sciences humaines ou tout autre discipline jugée pertinente. Le candidat qui a obtenu son baccalauréat avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation ;
- ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente ;
- présenter une lettre de motivation faisant état de ses intérêts de recherche et de formation ;
- avoir obtenu préférentiellement l'engagement d'un directeur de recherche ;
- démontrer une très bonne maîtrise de la langue française ;
- avoir une capacité de lire couramment l'anglais et de suivre des exposés oraux en anglais.

Un ou des cours d'appoint (par exemple SHM1210, SOC6209 ou SOC6226, HIS4722 ou HIS4723, POL6010) ou une propédeutique pourraient être imposés aux candidats qui n'auraient pas une formation suffisante en sciences sociales ou humaines.

Méthode et critères de sélection

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études de maîtrise. Cette vérification s'effectuera notamment par :

- l'examen du dossier académique ;
- l'examen des lettres de recommandation accompagnant le dossier de demande d'admission ;
- l'examen de la lettre de motivation présentée avec la demande d'admission ;
- la prise en compte, le cas échéant, des expériences de recherche et/ou de travail cumulées par le candidat.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement à l'intérieur du programme.

Admission à l'automne seulement.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : 6 trimestres

Temps partiel : 12 trimestres

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL AVEC MÉMOIRE (code à déterminer)

Pour le profil avec mémoire, la scolarité de 21 crédits est composée d'un séminaire général, d'un cours de méthode quantitative et d'un atelier de projet de mémoire. Ces trois cours sont obligatoires pour tous les étudiants. La scolarité comporte également deux cours de spécialisation choisis parmi cinq. Les étudiants complèteront leur scolarité en choisissant deux cours optionnels tirés de la banque de cours pertinents. Le mémoire de maîtrise, de 24 crédits, doit être déposé au plus tard à la fin de la deuxième année et sera évalué par trois professeurs, soit le directeur de recherche et deux autres personnes dont les champs de spécialisation sont pertinents au sujet du mémoire.

Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :

STS8000	Séminaire général de maîtrise
STS8010	Méthodes quantitatives

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

STS8020	Dynamique sociohistorique des sciences et des technologies
STS8030	Innovation et technologie
STS8040	Évaluation des activités scientifiques et technologiques
STS8050	Pratique du transfert technologique
STS8060	Les enjeux éthiques en science et technologie

Deux cours optionnels dans la liste suivante (6 crédits) :

DID7600	Stratégies d'enseignement au collège et à l'université
EDM7505	Nouvelles technologies de communication et société
EDM7506	Communication, science, culture et médias
ENV7120	Gestion environnementale dans les organisations
ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
HIS707E	Séminaire thématique : histoire des sciences
MBA8T1A	Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques
MBA8T2A	Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8T21	Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques
MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques
MGP708G	Évaluation des projets d'investissement en technologie de l'information
MIG7035	Évaluation des technologies nouvelles (MGL7126)
MSL6506	Muséologie des sciences et des techniques
PHI8080	Philosophie des sciences de la nature
PHI9020	Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles
PHI9400	Épistémologie et sciences de l'environnement
POL8190	Séminaire de maîtrise - Politique et science
SOC8230	Sociologie de la science et des technologies
SOC8615	Environnement, sociologie et société

Ou tout autre cours avec l'accord de la direction de programme.

Bloc recherche (27 crédits) :

STS8100 Atelier de projet de mémoire

Le choix du profil et le choix des cours seront faits dans le cadre d'une rencontre avec le directeur du programme afin de convenir des choix les plus pertinents au projet intellectuel de l'étudiant.

PROFIL AVEC STAGE (code à déterminer)

Pour le profil avec stage, la scolarité de 21 crédits est composée d'un séminaire général, d'un cours de méthode quantitative et d'un atelier de projet de stage.

Ces trois cours sont obligatoires pour tous les étudiants. La scolarité comporte également deux cours de spécialisation choisis parmi cinq. Les étudiants compléteront leur scolarité en choisissant deux cours optionnels tirés de la banque de cours pertinents. Le stage dans une organisation responsable de l'analyse du développement technologique ou scientifique, d'une durée d'un trimestre à temps complet, et le rapport de stage valent 24 crédits. Il faut avoir complété sa scolarité obligatoire de maîtrise avant de pouvoir entreprendre l'activité de stage.

Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :

STS8000	Séminaire général de maîtrise
STS8010	Méthodes quantitatives

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

STS8020	Dynamique sociohistorique des sciences et des technologies
STS8030	Innovation et technologie
STS8040	Évaluation des activités scientifiques et technologiques
STS8050	Pratique du transfert technologique
STS8060	Les enjeux éthiques en science et technologie

Deux cours optionnels dans la liste suivante (6 crédits) :

DID7600	Stratégies d'enseignement au collège et à l'université
EDM7505	Nouvelles technologies de communication et société
EDM7506	Communication, science, culture et médias
ENV7120	Gestion environnementale dans les organisations
ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
HIS707E	Séminaire thématique : histoire des sciences
MBA8T1A	Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques
MBA8T2A	Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques
MBA8T21	Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques
MBA8T3A	Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques
MGP708G	Évaluation des projets d'investissement en technologie de l'information
MIG7035	Évaluation des technologies nouvelles (MGL7126)
MSL6506	Muséologie des sciences et des techniques
PHI8080	Philosophie des sciences de la nature
PHI9020	Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles
PHI9400	Épistémologie et sciences de l'environnement
POL8190	Séminaire de maîtrise - Politique et science
SOC8230	Sociologie de la science et des technologies
SOC8615	Environnement, sociologie et société

Ou tout autre cours avec l'accord de la direction de programme.

Bloc stage en milieu de pratique (27 crédits) :

STS8200	Atelier de projet de stage en milieu de pratique
STS8210	Stage en milieu de pratique et travail dirigé (24 cr.)

Le choix du profil et le choix des cours seront faits dans le cadre d'une rencontre avec le directeur du programme afin de convenir des choix les plus pertinents au projet intellectuel de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Aucun cours suivi dans le cadre de la maîtrise en science, technologie et société ne sera reconnu au doctorat.

CHAMPS DE RECHERCHE

Le programme couvre les quatre axes de recherche suivants :

- les cadres institutionnels de la recherche ;
- production et diffusion des savoirs et des technologies ;
- innovation, technologie et entreprise ;
- sciences, technologies, éducation et formation.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS

3711

Note : L'étudiant peut suivre ce programme de l'une des trois façons suivantes, selon ses intérêts :

- Maîtrise en sciences des religions
- Maîtrise en sciences des religions, avec concentration en études sur la mort
- Maîtrise en sciences des religions, avec concentration en études féministes.

Le nom de la concentration en études sur la mort figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Les étudiants ayant réussi les cours de la concentration de deuxième cycle en études féministes obtiendront une attestation de six crédits en études féministes.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme de maîtrise en sciences des religions est axé sur l'étude du phénomène religieux, au sens le plus large du terme, des croyances et des valeurs sous toutes leurs formes : grandes traditions religieuses et spirituelles de l'humanité, déplacements et transformations de l'expérience du sacré, dimensions éthiques de la culture contemporaine et enjeux de l'éducation dans le domaine de la religion et de la morale.

Ce programme vise par une approche pluridisciplinaire à accroître la connaissance du phénomène religieux d'hier et d'aujourd'hui, notamment au Québec.

Il vise à initier l'étudiant à la recherche par une méthodologie appropriée et tend également à développer chez l'étudiant un esprit critique à l'égard des phénomènes religieux.

La **concentration en études sur la mort** vise à initier les étudiants à la recherche scientifique en études sur la mort ; favoriser le développement d'une réflexion théorique en études sur la mort dans les projets de recherche de 2e cycle ; offrir une formation multidisciplinaire en études sur la mort ; coordonner et multiplier les ressources disponibles pour l'encadrement de la clientèle étudiante de 2e cycle en études sur la mort ; favoriser le regroupement et les échanges entre les personnes inscrites à la concentration dans le cadre des activités pédagogiques proposées ou à travers divers mécanismes d'accueil et de concertation ; consolider le bassin de ressources en études sur la mort.

Réalisée en même temps que les activités de la maîtrise, la **concentration de deuxième cycle en études féministes** favorise le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans le projet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences religieuses ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Les personnes souhaitant s'inscrire à l'une des concentrations doivent être admises au programme de maîtrise en sciences des religions. Ensuite, le comité de gestion de la concentration étudie leur demande d'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible à la concentration.

Conditions d'admission complémentaires (concentration en études féministes)

L'attestation de la concentration de premier cycle en études féministes ou une formation jugée équivalente permettra l'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :

- discipline autre que les sciences religieuses ;
- moyenne cumulative entre 2,8 et 3,2 ;
- lettres de recommandation moins favorables.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS

quatre cours (12 crédits) parmi les suivants :

REL711X	Le christianisme, sources et manifestations
REL712X	Les grandes traditions spirituelles de l'humanité
REL713X	Religion, éthique et culture

REL714X	Enseignement religieux et moral au Québec
REL715X	Séminaire de recherche

les quatre activités (12 crédits) de préparation à la recherche suivantes :

REL7061	Lectures obligatoires I
REL7071	Lectures obligatoires II
REL7191	Atelier de recherche I
REL7201	Atelier de recherche II

mémoire (21 crédits)

L'étudiant présente les résultats de ses travaux de recherche dans un exposé écrit, appelé mémoire. Par la production de ce mémoire, l'étudiant doit démontrer son aptitude à la recherche par la maîtrise de certaines techniques et méthodes de recherche, et apporter une certaine contribution à l'avancement des connaissances.

Champs de recherche

- Éthique et société
- Religion et société
- Christianisme (sources anciennes et québécoises)
- Processus de formation morale et religieuse
- Histoire de la religion
- Religions orientales.

MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS AVEC CONCENTRATION EN ÉTUDES SUR LA MORT

trois séminaires choisis parmi la liste des séminaires en sciences des religions (9 crédits) :

les deux activités de préparation à la recherche parmi la liste des activités en sciences des religions (6 crédits) :

REL7071	Lectures obligatoires II
REL7201	Atelier de recherche II

un cours obligatoire (3 crédits) :

REL7101	Les spiritualités et la mort

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

ASS7946	Éducation à la mort selon les âges
COM7624	Anthropologie de la mort
JUR7003	Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort
THA7010	Phénomènes relationnels et confrontation à la mort

Ces deux séminaires seront également considérés comme l'équivalent d'un des séminaires obligatoires et comme l'une des lectures obligatoires du programme de maîtrise en sciences des religions.

Mémoire en lien avec les études sur la mort (21 crédits)

Passerelle maîtrise - programme court de deuxième cycle en études sur la mort

Les activités réussies dans le cadre du programme court de deuxième cycle en études sur la mort seront reconnues pour les étudiants de la concentration en études sur la mort de la maîtrise en sciences des religions.

Les activités réussies dans le cadre de la concentration en études sur la mort seront reconnues afin de donner aux étudiants qui ne terminent pas la maîtrise en sciences des religions la possibilité d'obtenir les crédits du programme court de deuxième cycle en études sur la mort.

MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS AVEC CONCENTRATION EN ÉTUDES FÉMINISTES

La maîtrise s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiantes et étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation en études féministes est délivrée à l'étudiante ou à l'étudiant, en sus de son diplôme de maîtrise.

Cours à suivre

trois séminaires choisis dans la liste des séminaires de la maîtrise en sciences des religions (9 crédits)

les quatre activités suivantes de préparation à la recherche (12 crédits)

REL7061	Lectures obligatoires I
REL7071	Lectures obligatoires II
REL7191	Atelier de recherche I
REL7201	Atelier de recherche II

N.B. : Au moins l'une des deux activités de lectures obligatoires doit porter sur les études féministes.

un cours en études féministes (3 crédits)

FEM7000	Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes
ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine, soit par exemple :	
COM8110	Recherches féministes en communication
POL8111	Féminisme et science politique (4 cr.)
SOC8560	Théories et débats féministes
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale

Mémoire

Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration de deuxième cycle en études féministes. Pour plus d'informations, prière de contacter à la fois la direction de son programme de maîtrise et la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration à l'IREF.

Remarque : Le candidat vaudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

3713-3714-3875

Les codes attribués au programme sont les suivants :

Profil sans mémoire, concentration counseling : code 3713 ;

Profil sans mémoire, concentration recherche-intervention : code 3875 ;

Profil avec mémoire, concentration recherche-intervention : code 3714.

Le nom des concentrations «counseling» et «recherche-intervention» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Maître ès arts M.A.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif principal du programme est de permettre aux étudiants d'approfondir et de systématiser leurs connaissances en sexologie en vue de former de futurs chercheurs ou des professionnels aptes à oeuvrer sur le marché du travail.

Compte tenu des intérêts diversifiés de la clientèle et de la multiplicité des rôles possibles pour les futurs professionnels en exercice, deux concentrations sont offertes.

La concentration counseling vise à former un professionnel capable d'aider les gens à résoudre les difficultés liées à l'expression de leur sexualité.

La concentration recherche-intervention vise à former un professionnel capable d'agir en tant qu'agent de développement, de coordination et d'évaluation de l'éducation sexuelle ou un futur chercheur en mesure de travailler à des problématiques reliées à l'érotisme humain dans ses fondements biologiques, ontogénétiques et socioculturels.

Pour atteindre cet objectif, deux profils sont offerts : le profil sans mémoire et le profil avec mémoire.

Le programme est également attentif à relier la sexualité à l'ensemble des autres phénomènes humains ainsi qu'à favoriser une approche interdisciplinaire des sujets étudiés. Une attention particulière sera portée à la maturation professionnelle de l'étudiant face à sa formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Concentration counseling - Profil sans mémoire (code : 3713)

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sexologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir suivi les cours suivants ou leur équivalent : SXM1122, SXM1623, SEX5000 et SEX2312 ou l'équivalent. De plus, ce candidat doit posséder les connaissances de base en diagnostic et en intervention clinique (1) et avoir une année d'expérience en relation d'aide (2) ;

ou

avoir une formation et une expérience clinique pertinentes dans un domaine comme la médecine, la psychologie, la criminologie, le travail social : pour ces candidats, une propédeutique en sexologie pourra être exigée (3).

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Concentration recherche-intervention - Profil sans mémoire (code : 3875)

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sexologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir suivi deux cours en didactique de la sexologie ainsi que le cours SEX2312 ou leur équivalent ;

ou

être titulaire d'un baccalauréat en sciences humaines, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir réussi, avec cette moyenne, les cours suivants ou leur équivalent : SEX1304, SEX1596, SEX1625 ; deux de ces cours : SEX1327, SEX1527, SEX1727 ; l'un de ces deux stages : SXM1316, SXM1623 : deux cours parmi les suivants : SEX1105, SEX2122, SEX2125, SEX2145, SEX2431, SEX2607, SEX3311.

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Concentration recherche-intervention - Profil avec mémoire (code 3714)

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sexologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir suivi le cours SEX2312 ou l'équivalent ;

ou

être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, avoir une formation en recherche et en statistiques, et avoir réussi, avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3, les cours suivants ou leur équivalent : SEX1105, SEX1304, SEX2125, SEX2211, SEX1625, SEX2107, SEX2122 ou JUR1044 ou SEX3230 ; deux cours parmi les suivants : SEX1327, SEX1527, SEX1727 ; un cours parmi les suivants : SEX2145, SEX1596, SEX2205 (4) ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit être accepté par un directeur de mémoire.

Chaque étudiant admis à la maîtrise devra signer, lors de sa première inscription, un formulaire d'engagement à la confidentialité.

Capacité d'accueil

Les **concentrations counseling et recherche-intervention sans mémoire** sont contingentées à 15 étudiants à temps complet par année et selon la qualité du dossier ; possibilité de 5 étudiants à temps partiel.

Concentration counseling, profil sans mémoire (code 3713) : Admission à l'automne seulement.

Concentration recherche-intervention, profil sans mémoire (code 3875) : Admission à l'automne ; si le contingent annuel n'est pas rempli à l'automne, admission à l'hiver pour combler le reste des places.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation ; Questionnaire et entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation afin de déterminer les aptitudes du candidat.

Remarques

- Le dossier académique, l'expérience en relation d'aide et les qualités professionnelles sont jugés d'égale importance pour les candidats à la concentration counseling.
- Le dossier académique et les qualités professionnelles sont jugés d'égale importance pour les candidats à la concentration recherche-intervention sans mémoire.

Régime d'études et durée d'études

Temps complet : deux ans (counseling) : deux ans et demi
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

concentration counseling - Profil sans mémoire (code : 3713)**les quatre cours suivants (12 crédits) :**

SEX7023	L'intervention sexologique
SEX7122	Analyse critique des modèles contemporains d'intervention clinique dans le domaine sexuel
SEX7183	Aspects médicaux et psychiatriques des difficultés sexuelles
SEX7184	Séminaire avancé sur les nouvelles problématiques sexuelles

trois cours de formation professionnelle parmi les suivants (9 crédits) :

SEX7135	Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexanalytique
SEX7145	Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexobehaviorale
SEX7165	Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexologique interactionnelle
SEX7172	Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexologique d'orientation existentielle

deux séminaires-ateliers parmi les suivants (6 crédits) (5) :

SEX7136	Séminaire-atelier I : apprentissage à l'approche sexanalytique
SEX7146	Séminaire-atelier II : apprentissage à l'approche sexobehaviorale
SEX7166	Séminaire-atelier IV : apprentissage à l'approche sexologique interactionnelle
SEX7176	Séminaire-atelier V : apprentissage à l'approche sexologique d'orientation existentielle

les deux stages suivants (12 crédits) :

SEX7196	Stage I (6 cr.)
SEX7197	Stage II (6 cr.)

le rapport d'activités suivant (6 crédits) :

SEX7313	Rapport d'activités (6 cr.)

concentration recherche-intervention - profil sans mémoire (code : 3875)**les six cours suivants (18 crédits) :**

DID7210	Modèles d'enseignement
FPE7800	Évaluation de programmes de formation
SEX7243	Séminaire avancé en éducation sexuelle
SEX7266	Éducation sexuelle de groupes particuliers
SEX7282	Axiologie, déontologie et éducation à la sexualité
SEX7407	Incidences de divers projets éducatifs sur les actualisations sexuelles de soi

trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

SEX7402	Méthodologie quantitative en recherche sexologique
SEX7403	Méthodologie qualitative en recherche sexologique
SEX7404	Aspects biomédicaux de l'érotisme humain
SEX7405	Ontogenèse des actualisations sexuelles de soi
SEX7406	Dimensions socioculturelles des pratiques et discours sexuels

activités individualisées (6 crédits) :**•deux cours au choix reliés au rapport d'activités ;**

un de ces deux cours peut être l'activité :

SEX7408	Lectures dirigées I

rapport d'activités (12 crédits) :

SEX7314	Rapport d'activités (recherche/intervention) (6 cr.)
SEX7315	Interventions liées au rapport d'activités SEX7314 (6 cr.)

concentration recherche-intervention - profil avec mémoire (code : 3714)**le cours suivant (3 crédits) :**

SEX7401	Séminaire de recherche sexologique

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

SEX7402	Méthodologie quantitative en recherche sexologique
SEX7403	Méthodologie qualitative en recherche sexologique

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

SEX7404	Aspects biomédicaux de l'érotisme humain
SEX7405	Ontogenèse des actualisations sexuelles de soi
SEX7406	Dimensions socioculturelles des pratiques et discours sexuels
SEX7407	Incidences de divers projets éducatifs sur les actualisations sexuelles de soi

activités individualisées (9 crédits) :

SEX7408	Lectures dirigées I

•deux cours au choix reliés au mémoire de recherche ; un de ces cours peut être l'activité :

SEX7409	Lectures dirigées II

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

mémoire de recherche (21 crédits) :

SEX7316	Projet de mémoire I
SEX7317	Projet de mémoire II (SEX7316)
SEX7318	Mémoire (15 cr.)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- 1) Ces connaissances correspondent au contenu des cours PSY2800, PSY3741 et deux parmi les suivants : SEX1001 et SEX2001, PSY3382, PSY3392, COM1115.
- 2) Dans le cas où l'expérience en relation d'aide ne sera pas jugée suffisante, on pourra demander au candidat de suivre les activités complémentaires suivantes : SEX7013 *Education sexuelle et milieu social III*, SEX7014 *Education sexuelle et milieu social IV*.
- 3) Cette propédeutique pourra comprendre les cours suivants : SEX1304, SEX1327, SEX1527, SEX2122, SEX2145, SEX2607, SEX1105 ou SEX1727, SEX1625 ou SEX2107.
- 4) Les cours au choix seront déterminés avec l'accord du directeur de recherche et du directeur du programme.
- 5) Pour s'inscrire à ces séminaire-ateliers, sauf exception, l'étudiant doit avoir suivi et réussi le cours SEX7122 et les trois cours de formation professionnelle. Le séminaire-atelier s'échelonne sur une durée de deux trimestres consécutifs. Ceux que choisit l'étudiant peuvent ou non être pris simultanément. Mais l'étudiant doit s'y inscrire en même temps que ses activités de stage. Exceptionnellement, et avec l'accord du professeur responsable de l'approche clinique concernée et du directeur du programme, un étudiant pourra s'inscrire à un seul séminaire-atelier et consacrer tous les crédits liés aux activités de stage à l'apprentissage d'une seule approche. Dans ce cas, les composantes de son stage devront être approuvées par la direction de la maîtrise. L'étudiant devra s'attendre à ce que le déroulement de son stage ne coïncide pas exactement avec le calendrier des trimestres universitaires. De plus, il devra remplacer les 3 crédits libérés par un cours de niveau maîtrise choisi en accord avec son directeur d'activités et celui du programme.
- 6) Les cours aux choix seront déterminés avec l'accord du directeur d'activités et du directeur du programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Ontogénèse sexuelle, normale et pathologique
- Physiologie du dimorphisme sexuel
- Éducation à la sexualité, à l'érotisme
- Dimensions socioculturelles de la sexualité
- Difficultés sexuelles : dysfonctions, déviations, abus
- Thérapies sexuelles
- MTS, Sida
- Nouvelles techniques de reproduction
- Médicaments et sexualité
- Maladies, handicaps et sexualité.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

3428

MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE SANS CONCENTRATION

GRADE

Maître ès arts, M.A.

CRÉDITS

Ce programme de recherche comporte 45 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise le développement d'une connaissance disciplinaire approfondie des sociétés contemporaines dans une perspective critique globale. Il vise aussi l'acquisition des habiletés nécessaires à la poursuite d'un travail intellectuel et à la réalisation d'un projet de recherche dans le champ de la sociologie dans une perspective interdisciplinaire. Il permettra de former des chercheurs maîtrisant les activités nécessaires à l'accomplissement d'un travail de recherche autonome. La maîtrise en sociologie peut constituer un diplôme terminal et permettre l'accession au marché du travail ou encore elle constitue un passage obligé pour le doctorat en sociologie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sociologie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8

sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :
du dossier académique ;
des lettres de recommandation.
En règle générale, l'admission à la maîtrise requiert une moyenne de notes de 3,0 sur 4,0 ou de 3,2 sur 4,3.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation peut être exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :
· moyenne de notes entre 2,8 et 3,0 sur 4,0 ou entre 3,0 et 3,2 sur 4,3 ;
· lettres de recommandation moins favorables.
Dans ces cas exceptionnels, le sous-comité peut accepter ou refuser la demande d'admission.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Scolarité : 15 crédits

Théories et débats

au moins un cours parmi les suivants :

SOC800X	Débats contemporains en sociologie
SOC8250	Théories sociopolitiques
SOC8370	Théories sociologiques de la culture
SOC8450	Théories socioéconomiques
SOC8560	Théories et débats féministes
SOC8680	Théories des idéologies

Méthodologie et Épistémologie

au moins un cours parmi les suivants :

SOC8640	Méthodologie de la démarche de recherche en sociologie
SOC8643	Analyse du discours
SOC8650	Méthodologie qualitative avancée en sociologie
SOC8660	Méthodologie quantitative avancée en sociologie
SOC8690	Critique épistémologique de la démarche sociologique

Analyse sociologie thématique

au moins un cours parmi les suivants :

SOC810X	Problématiques sociologiques contemporaines
SOC8230	Sociologie de la science et des technologies
SOC8240	Sociologie du travail
SOC8320	Sociologie des religions
SOC8350	Sociologie de la marginalité et du contrôle social
SOC8460	Sociologie de la mondialisation
SOC8520	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
SOC8530	Sociologie de l'éducation
SOC8570	Processus sociaux et processus inconscients
SOC8615	Environnement, sociologie et société
SOC8620	Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux
SOC8630	Sociologie du développement
SOC8635	Socio-géographie du développement

ou le cours

GEO8635 Socio-géographie du développement

Les activités SOC8635 et GEO8635 seront données en alternance par les départements de sociologie et de géographie.

Après autorisation de la direction du programme, certains cours pourront être suivis en dehors du programme.

cours d'appoint

Le cours d'appoint suivant pourra être exigé (en sus de la scolarité du programme) des candidats provenant d'autres programmes que la sociologie :
SOC8000 Théories et problématiques sociologiques

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Mémoire de recherche (30 crédits)

SOC8700 Projet de mémoire (6 cr.)

Mémoire (24 cr.)

ou

Stage de recherche (30 crédits)

SOC8710 Projet de stage (6 cr.)

SOC8720 Stage (9 cr.)

Rapport de recherche (15 cr.).

MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE AVEC CONCENTRATION DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES

La maîtrise s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiantes et étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation en études féministes est délivrée à l'étudiante ou à l'étudiant, en sus de son diplôme de maîtrise.

Objectifs

Réalisée en même temps que les activités de la maîtrise, la concentration de deuxième cycle en études féministes favorise le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans le projet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant.

Conditions d'admission complémentaires

L'attestation de la concentration de premier cycle en études féministes ou une formation jugée équivalente permettront l'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible.

Cours à suivre

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre les cours suivants :

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes

ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine, soit par exemple :

COM8110 Recherches féministes en communication

POL8111 Féminisme et science politique (4 cr.)

TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale

Une activité en études féministes offerte par le programme de maîtrise, soit, par exemple :

SOC8560 Théories et débats féministes

Mémoire

Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration de deuxième cycle en études féministes. Pour plus d'informations, prière de contacter à la fois la direction de son programme de maîtrise et la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration à l'IREF.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL**3063-3064-3065-3066-3067-3763**

Ce programme offre un profil avec mémoire et un profil stage/essai. Ces profils peuvent être suivis selon

un cheminement général (code 3763) ou

un cheminement avec l'une des concentrations suivantes :

- économie sociale (code 3063)
- maladies graves, mort et deuil (code 3064)
- gérontologie sociale (code 3065)
- famille et jeunesse (code 3066)
- études féministes (code 3067).

Le nom de ces concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés. Pour ce faire, le mémoire ou le stage/essai de l'étudiant devra porter sur un sujet dans le champ d'études de la concentration.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits.

GRADE

Maître ès arts, M.A.

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en travail social offre deux profils de formation : un profil recherche qui mène à la réalisation d'un mémoire et un profil stage/essai qui mène à la réalisation d'un essai réflexif sur le stage effectué. Outre le profil envisagé, le candidat doit faire le choix d'un cheminement général ou avec concentration. Les objectifs particuliers des concentrations sont présentés ci-dessous. Ce programme est reconnu par l'Ordre Professionnel des Travailleurs Sociaux du Québec (OPTSQ).

Le programme s'articule autour du renouvellement des pratiques sociales. Il met de l'avant une vision du travail social fondée sur le respect des droits humains et la recherche d'une plus grande justice sociale. Dans une telle perspective, les travailleurs sociaux soutiennent l'appropriation d'une plus grande capacité d'action des personnes et des communautés en perte de pouvoir, exclues ou marginalisées. Ouvrant à l'heure de la mondialisation, sis au cœur d'une réalité urbaine, le programme reconnaît la place prépondérante de la société civile dans la redéfinition des rapports sociaux et le développement de pratiques citoyennes plurielles et inclusives. Il privilégie une constante perspective critique en regard des politiques, programmes et interventions existants. Soutenant une lecture complémentaire des modes d'intervention, le programme veut favoriser le développement de pratiques innovatrices dans différents champs du social. Plus spécifiquement, l'étudiant est donc appelé à :

Approfondir un champ spécifique d'intervention, tout en privilégiant une lecture globale et transversale des enjeux propres au travail social d'aujourd'hui.

Acquérir des capacités de recherche et d'analyse qui tiennent compte des rapports sociaux de classe, de genre, interethniques et intergénérationnels, et de leur interaction dans un contexte multiculturel.

Développer une posture réflexive qui favorise l'appropriation et l'articulation critique de différents types de savoirs : expérientiel, pratique, théorique, méthodologique, etc.

Développer des habiletés permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques et des projets novateurs par la réalisation d'une démarche de recherche (profil mémoire) ou par le biais d'une réflexion sur un stage (profil stage/essai)

La **concentration en économie sociale** vise à permettre l'appropriation de connaissances et d'habiletés d'intervention permettant de cerner et d'influencer les enjeux reliés spécifiquement à ce champ d'étude et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation des rapports économiques et sociaux pouvant favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de développement. Elle s'intéresse, théoriquement et empiriquement, aux pratiques et politiques économiques, fiscales et sociales et à la transformation de l'État-providence, au développement local et régional des communautés, à l'émergence de nouveaux services de proximité, à la gestion des entreprises et à la solidarité internationale.

La **concentration en études féministes** vise à permettre l'approfondissement des connaissances sur les questions touchant spécifiquement à ce champ d'études et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation majeure des rapports sociaux de sexe, des structures familiales et des conditions de vie des femmes. Elle s'intéresse à la multiplicité des discours, des débats et des théories qui émergent du mouvement des femmes ; elle soulève les enjeux inhérents aux politiques sociales, aux programmes et aux pratiques féministes en émergence. Cette concentration offre une formation multidisciplinaire en études féministes. La maîtrise est associée à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM afin d'offrir à ses étudiants et étudiantes cette concentration.

La **concentration famille et jeunesse** vise à permettre l'approfondissement des connaissances sur les questions touchant spécifiquement à ces deux champs d'étude et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation profonde du lien social, et des politiques et pratiques qui s'adressent à ces populations. Elle s'intéresse aux mutations des formes familiales ; aux liens entre la famille, la jeunesse et la société ; aux programmes de prévention et de promotion ; aux modes d'intégration des services ; aux pratiques institutionnelles et communautaires, etc.

La **concentration en gérontologie sociale** vise à permettre l'approfondissement des connaissances sur les questions touchant spécifiquement à ce champ d'étude et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de vieillissement accéléré de la population, et de redéfinition des rapports intergénérationnels. Elle s'intéresse aux politiques sociales, aux programmes et aux modèles de pratiques en émergence dans divers milieux et contextes d'intervention sociale : milieux institutionnels, groupes communautaires et associations du 3e âge, résidences privées, etc.

La **concentration en maladies graves, mort et deuil** vise à permettre l'approfondissement des connaissances sur les questions touchant spécifiquement à ce champ d'étude et d'intervention. Elle s'inscrit dans un contexte de transformation des rapports que nous entretenons avec la maladie grave, la mort et le deuil. Elle s'intéresse aux différents programmes et pratiques d'intervention qui prévalent actuellement dans ce domaine : les soins palliatifs, l'accompagnement de personnes gravement malades et de leurs proches, l'intervention auprès de personnes ayant vécu un traumatisme, le deuil, le suicide, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en travail social (ou service social), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Les demandes provenant de personnes possédant un diplôme de baccalauréat ou de maîtrise dans un domaine connexe (animation et

recherche culturelles, criminologie, psychoéducation, psychologie, communication/ relations humaines, sexologie, sociologie, etc.), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), seront étudiées par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Dans l'éventualité d'une décision favorable à leur égard, ces candidats seront appelés à s'inscrire à une propédeutique d'un nombre de crédits variable, suivant le type de cheminement académique et l'expérience acquise dans le champ du travail social, afin de parfaire leur formation préalable à la maîtrise.

Tout dossier de baccalauréat ou de maîtrise faisant état d'une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les demandes d'admission provenant de personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience de pratiques jugée pertinente, et qui ne peuvent répondre aux exigences susmentionnées, seront évaluées au mérite par le Sous-comité d'admission et d'évaluation, en fonction de leurs aptitudes à réussir des études de deuxième cycle. Ces candidats seront également appelés à s'inscrire à une propédeutique afin de parfaire leur formation préalable à la maîtrise dans l'éventualité de leur acceptation.

Toute personne candidate devra démontrer la capacité de s'inscrire à l'intérieur de la vision du programme par la présentation d'un projet d'études d'environ 5 pages. Dans tous les cas, une expérience de travail social ou d'intervention sociale (professionnelle, bénévole, militante ou pédagogique dans le cadre d'un stage) demeurera un atout important.

Admission à une des concentrations

Toute candidature, nonobstant le choix du cheminement et du profil demandé, doit répondre aux conditions d'admission de la maîtrise en travail social. Dans certains cas, en fonction des objectifs de la concentration, des cours d'appoint pourront être exigés.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 40 étudiants, incluant ceux de propédeutique. Admission à l'automne seulement.

Méthode de sélection

Évaluation du dossier d'admission qui doit inclure les items suivants :

- dossier de présentation (diplôme, autre(s) formation(s), curriculum vitae, etc.) ;
- trois lettres de recommandation : idéalement une provenant d'un employeur, une d'un professeur, une autre au choix ;
- un texte de cinq pages qui présente le projet d'études. Le texte comprend :
 - une brève présentation de sa propre trajectoire académique et professionnelle menant à la décision de poser sa candidature à la maîtrise ;
 - le cheminement (général ou avec concentration) choisi à ce stade du projet d'études. Le candidat devra choisir son profil (mémoire ou stage) en cours de scolarité selon son régime d'études (voir scénarios à la fin du feuillet) ;
 - une amorce de problématique sur un sujet d'études choisi, que ce soit pour la rédaction du mémoire ou la réalisation du stage/essai ;
 - une argumentation qui montre en quoi le sujet choisi rejoint les objectifs de la maîtrise (généraux, spécifiques et, s'il y a lieu, ceux de la concentration envisagée).

Critères de sélection :

- Excellence du dossier académique : 30 %
- Pertinence de l'expérience d'intervention : 20 %
- Qualité du projet d'études présenté : capacité d'analyse, qualité de l'expression écrite et pertinence du sujet par rapport aux objectifs du programme : 40 %
- Capacités générales telles que témoignées dans les lettres de recommandation : 10 %

Le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme pourra pondérer différemment les critères de sélection selon que le candidat ne possède pas, soit un diplôme universitaire (baccalauréat ou maîtrise), soit une expérience pratique d'intervention. Au besoin, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra convoquer le candidat en entrevue.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : deux ans
Temps partiel : quatre ans.

Cheminement

Le programme de maîtrise en travail social est offert dans un profil recherche (avec mémoire) ou dans un profil stage/essai (réflexion sur la pratique). Outre le profil, l'étudiant doit choisir un cheminement général ou avec concentration. L'étudiant a donc le choix de se créer un cheminement propre qui répond à ses besoins de formation.

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne devra avoir identifié un choix de profil (avec mémoire ou avec stage/essai) et de cheminement (général ou avec concentration). L'étudiant pourra toutefois changer son orientation (profil, cheminement) une fois le programme entrepris.

L'étudiant qui choisit de s'inscrire au profil mémoire doit compléter une scolarité de 18 crédits de cours, soit neuf crédits de cours obligatoires et neuf crédits de cours répartis en fonction de son choix de cheminement (général ou dans une concentration). La réalisation du mémoire cumule 27 crédits.

L'étudiant qui choisit de s'inscrire au profil stage/essai doit compléter une scolarité de 24 crédits de cours, soit neuf crédits de cours obligatoires et quinze crédits de cours répartis en fonction de son choix de cheminement (général ou dans une concentration). La réalisation du stage et la production de l'essai réflexif cumulent 21 crédits.

Le choix des cours doit être fait en fonction du projet d'études.

Il faut avoir terminé sa scolarité avant d'entreprendre le bloc recherche/intervention du programme, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme dans des cas particuliers.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL AVEC MÉMOIRE :

- TRONC COMMUN pour le cheminement général et le cheminement par concentration

Cours obligatoires : 9 crédits

Le cours théorique suivant (3 crédits) :

TRS7005 Connaissance et travail social

Le cours de méthodologie suivant (3 crédits) :

TRS7040 Méthodologie de recherche et intervention : problèmes et enjeux

Un des trois cours suivants (3 crédits) :

TRS7045 Évaluation des pratiques en travail social (TRS7040)

TRS7050 Recherche qualitative (TRS7040)

TRS7060 Recherche-action (TRS7040)

- CHEMINEMENT général (code 3763) : 36 crédits

Bloc des cours optionnels :

9 crédits dont au moins 3 crédits dans chaque volet

Volet I - Contextes sociaux et intervention sociale (3 crédits minimum) :

TRS7115 Dynamique de l'exclusion sociale

ou le cours

SOC8350 Sociologie de la marginalité et du contrôle social

TRS7120 Politiques sociales et transformation de l'État-providence

TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale

ou le cours

SOC8620 Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux

TRS7160 Transformations sociales et rapports interethniques

ou le cours

SOC8520 Sociologie de l'immigration et des relations ethniques

TRS7165 Santé et inégalités sociales

TRS719X Séminaire à contenu variable

TRS7305 Économie sociale et nouveaux modèles de développement

TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société

TRS7625 Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

Volet II - Pratiques du travail social et modes d'intervention (3 crédits minimum) :

TRS7205 Groupes et pratiques d'empowerment

TRS7215 Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique

TRS7225 Parcours biographique, travail social et identité professionnelle

TRS7235 Pratiques urbaines de l'intervention sociale

TRS7325 Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

TRS7505 Analyse des pratiques dans le champ jeunesse

TRS7515 Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage

TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale

TRS7705 Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Bloc recherche/intervention (profil mémoire) :

27 crédits répartis de la façon suivante :

TRS8015 Projet de mémoire (6 cr.)

TRS8020 Séminaire de mémoire (TRS8015)

TRS8025 Mémoire (18 cr.) (TRS8015)

- CHEMINEMENT avec concentration : 36 crédits

Bloc des cours de concentration pour le profil mémoire : 6 crédits dans l'une des concentrations suivantes :

Économie sociale (code 3063)

EUT7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel ou le cours
GEO7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
MBA7800	Gestion des entreprises d'économie sociale
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

Note : Les activités EUT7012 et GEO7012 sont données en alternance par les départements d'études urbaines et touristiques et de géographie.

Études féministes (code 3067)

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre le cours suivant :

FEM7000	Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes
et un des cours suivants au choix :	
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale

Famille et jeunesse (code 3066)

TRS7505	Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
TRS7515	Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société

Gérontologie sociale (code 3065)

TRS7605	Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale
TRS7625	Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

Maladies graves, mort et deuil (code 3064)

ASS7946	Éducation à la mort selon les âges
COM7624	Anthropologie de la mort
JUR7003	Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort
REL7101	Les spiritualités et la mort
THA7010	Phénomènes relationnels et confrontation à la mort
TRS7705	Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou un autre cours du programme de deuxième cycle en études sur la mort, après entente avec la direction.

Bloc des cours optionnels : 3 crédits dans un de ces volets

Volet I - Contextes sociaux et intervention sociale

TRS7115	Dynamique de l'exclusion sociale
ou le cours	
SOC8350	Sociologie de la marginalité et du contrôle social
TRS7120	Politiques sociales et transformation de l'État-providence
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
ou le cours	
SOC8620	Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux
TRS7160	Transformations sociales et rapports interethniques
ou le cours	
SOC8520	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
TRS7165	Santé et inégalités sociales
TRS719X	Séminaire à contenu variable
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société
TRS7625	Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

Volet II - Pratiques du travail social et modes d'intervention

TRS7205	Groupes et pratiques d'empowerment
TRS7215	Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique
TRS7225	Parcours biographique, travail social et identité professionnelle
TRS7235	Pratiques urbaines de l'intervention sociale
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale
TRS7505	Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
TRS7515	Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage
TRS7605	Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale
TRS7705	Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

Avec l'accord de la direction du programme, il est possible de suivre tout autre cours, soit dans une concentration, soit dans un autre programme.

Bloc recherche/intervention (profil mémoire) :

27 crédits répartis de la façon suivante :

TRS8015	Projet de mémoire (6 cr.)
TRS8020	Séminaire de mémoire (TRS8015)
TRS8025	Mémoire (18 cr.) (TRS8015)

PROFIL AVEC STAGE/ESSAI**- TRONC COMMUN pour le cheminement général et le cheminement par concentration****Cours obligatoires : 9 crédits****Le cours théorique suivant (3 crédits) :**

TRS7005	Connaissance et travail social

Le cours de méthodologie suivant (3 crédits) :

TRS7040	Méthodologie de recherche et intervention : problèmes et enjeux

Un des trois cours suivants (3 crédits) :

TRS7045	Évaluation des pratiques en travail social (TRS7040)
TRS7050	Recherche qualitative (TRS7040)
TRS7060	Recherche-action (TRS7040)

- CHEMINEMENT général (code 3763) : 36 crédits

Bloc des cours optionnels pour le profil stage/essai :

15 crédits dont au moins 6 crédits dans chaque volet**Volet I - Contextes sociaux et intervention sociale (6 crédits minimum) :**

TRS7115	Dynamique de l'exclusion sociale
ou le cours	
SOC8350	Sociologie de la marginalité et du contrôle social
TRS7120	Politiques sociales et transformation de l'État-providence
TRS7155	Mouvements sociaux et intervention sociale
ou le cours	
SOC8620	Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux
TRS7160	Transformations sociales et rapports interethniques
ou le cours	
SOC8520	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
TRS7165	Santé et inégalités sociales
TRS719X	Séminaire à contenu variable
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement
TRS7525	Transformations de la famille et enjeux de société
TRS7625	Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

Volet II - Pratiques du travail social et modes d'intervention (6 crédits minimum) :

TRS7205	Groupes et pratiques d'empowerment
TRS7215	Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique
TRS7225	Parcours biographique, travail social et identité professionnelle
TRS7235	Pratiques urbaines de l'intervention sociale
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale
TRS7505	Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
TRS7515	Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale
TRS7705	Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Bloc recherche/intervention (profil stage/essai) :

21 crédits répartis de la façon suivante :

TRS8115	Stage (9 cr.)
TRS8120	Séminaire de stage
TRS8125	Essai (9 cr.) (TRS8115)

- CHEMINEMENT avec concentration : 36 crédits**6 crédits dans l'une des concentrations suivantes :****Économie sociale (code 3063)**

EUT7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel ou le cours
GEO7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
MBA7800	Gestion des entreprises d'économie sociale
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

Note : Les activités EUT7012 et GEO7012 sont données en alternance par les départements d'études urbaines et touristiques et de géographie.

Études féministes (code 3067)

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre le cours suivant :

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes

et un des cours suivants au choix :

TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale
 TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société
 TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale

Famille et jeunesse (code 3066)

TRS7505 Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
 TRS7515 Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage
 TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société

Gérontologie sociale (code 3065)

TRS7605 Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale
 TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale
 TRS7625 Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

Maladies graves, mort et deuil (code 3064)

ASS7946 Éducation à la mort selon les âges
 COM7624 Anthropologie de la mort
 JUR7003 Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort
 REL7101 Les spiritualités et la mort
 THA7010 Phénomènes relationnels et confrontation à la mort
 TRS7705 Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou un autre cours du programme de deuxième cycle en études sur la mort, après entente avec la direction.

Bloc des cours optionnels :

9 crédits dont au moins 3 crédits dans chaque volet

Volet I - Contextes sociaux et intervention sociale (3 crédits minimum)

TRS7115 Dynamique de l'exclusion sociale
 ou le cours
 SOC8350 Sociologie de la marginalité et du contrôle social
 TRS7120 Politiques sociales et transformation de l'État-providence
 TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale
 ou le cours
 SOC8620 Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux
 TRS7160 Transformations sociales et rapports interethniques
 ou le cours
 SOC8520 Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
 TRS7165 Santé et inégalités sociales
 TRS719X Séminaire à contenu variable
 TRS7305 Économie sociale et nouveaux modèles de développement
 TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société
 TRS7625 Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

Volet II - Pratiques du travail social et modes d'intervention (3 crédits minimum)

TRS7205 Groupes et pratiques d'empowerment
 TRS7215 Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique
 TRS7225 Parcours biographique, travail social et identité professionnelle
 TRS7235 Pratiques urbaines de l'intervention sociale
 TRS7325 Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale
 TRS7505 Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
 TRS7515 Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage
 TRS7605 Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale
 TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale
 TRS7705 Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Bloc recherche/intervention pour le profil avec stage/essai :

21 crédits répartis de la façon suivante :

TRS8115 Stage (9 cr.)
 TRS8120 Séminaire de stage
 TRS8125 Essai (9 cr.) (TRS8115)

Passerelle entre le programme court de deuxième cycle en économie sociale et la maîtrise

Jusqu'à un maximum de neuf crédits des activités réussies dans le cadre du programme court de deuxième cycle en économie sociale pourraient être reconnus dans la concentration en économie sociale de la maîtrise en travail social, sous réserve des critères de la direction du programme. Par ailleurs, des activités réussies dans le cadre de la concentration en économie sociale de la maîtrise en

travail social pourraient, sous réserve des critères de la direction, être reconnues dans le programme court de deuxième cycle en économie sociale aux étudiants qui ne terminent pas la maîtrise.

Passerelle entre le programme court de deuxième cycle en études sur la mort et la maîtrise

Jusqu'à un maximum de neuf crédits des activités réussies dans le cadre du programme court de deuxième cycle en études sur la mort pourraient être reconnus dans la concentration maladies graves, mort et deuil de la maîtrise en travail social, sous réserve des critères de la direction du programme. Par ailleurs, des activités réussies dans le cadre de la concentration en maladies graves, mort et deuil de la maîtrise en travail social pourraient, sous réserve des critères de la direction, être reconnues dans le programme court de deuxième cycle en études sur la mort aux étudiants qui ne terminent pas la maîtrise.

Passerelle entre le programme court de deuxième cycle en gérontologie sociale et la maîtrise

Jusqu'à un maximum de neuf crédits des activités réussies dans le cadre du programme court de deuxième cycle en gérontologie sociale pourraient être reconnus dans la concentration en gérontologie sociale de la maîtrise en travail social, sous réserve des critères de la direction du programme. Par ailleurs, des activités réussies dans le cadre de la concentration en gérontologie sociale de la maîtrise en travail social pourraient, sous réserve des critères de la direction, être reconnues dans le programme court de deuxième cycle en gérontologie sociale aux étudiants qui ne terminent pas la maîtrise.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Économie sociale
- Enfance-famille
- Exclusion sociale
- Études sur la mort
- Gérontologie sociale et vieillissement
- Jeunesse
- Organisation communautaire
- Organismes communautaires
- Politiques sociales et programmes sociaux
- Rapports hommes-femmes
- Relations interethniques
- Santé et santé mentale
- SIDA
- Soins à domicile et aidants naturels
- Toxicomanie
- Violence
- Virage ambulatoire, virage milieu

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

CONCENTRATION DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES F003

CRÉDITS

Cette concentration comporte six crédits d'enseignement.

OBJECTIFS

La concentration de deuxième cycle en études féministes vise à :

- favoriser la spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de maîtrise spécifiques ;
- favoriser le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans les projets de recherche de deuxième cycle ;
- offrir une formation multidisciplinaire en études féministes ;
- coordonner et multiplier les ressources disponibles pour l'encadrement de la clientèle étudiante de deuxième cycle en études féministes ;
- favoriser le regroupement et les échanges entre les personnes inscrites à la concentration dans le cadre des activités pédagogiques proposées ou à travers divers mécanismes d'accueil et de concertation ;
- consolider le bassin de ressources en études féministes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises à un programme de maîtrise de l'UQAM. Ensuite, le comité de gestion de la concentration en études féministes étudie leur demande d'inscription à la concentration. L'attestation de la concentration de premier cycle en études féministes ou une formation jugée équivalente constitueront les normes permettant l'inscription à la concentration. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admissible à la concentration.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

le cours suivant (3 crédits) :

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes
ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine.

une activité (3 crédits) en études féministes offerte par les programmes participants.

Note : Les programmes de maîtrise qui intègrent la concentration sont les suivants :

- Communication
- Études littéraires
- Sexologie
- Sociologie
- Science politique
- Sciences des religions
- Travail social.

Les personnes admises à un programme de maîtrise autre que ceux mentionnés dans la liste ci-dessus peuvent s'inscrire à la concentration en demandant l'autorisation auprès de leur responsable de programme.

Le choix de cette activité est déterminé conjointement par la direction de la concentration de deuxième cycle en études féministes et la direction du programme de maîtrise participant. À titre indicatif, la liste ci-dessous identifie par catégorie des activités pouvant satisfaire les exigences de la concentration en études féministes. D'autres activités pourront également être reconnues par la direction de la concentration.

liste A : séminaires spécialisés en études féministes

COM8110 Recherches féministes en communication
SOC8560 Théories et débats féministes
TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale
TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société
ou un séminaire offert par le département de science politique en études féministes (à déterminer)

liste B : séminaires thématiques

POL890X Séminaire thématique (4 cr.)

liste C : activités de synthèse, séminaires de lectures ou activités dirigées dont notamment :

EDM7801 Atelier de recherche-production I
EDM7905 Stage de recherche-production I
LIT840X Groupe de recherche
POL8800 Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)
POL8810 Stage de travail et de formation (4 cr.)
POL8820 Atelier I (4 cr.)
REL7061 Lectures obligatoires I
REL7071 Lectures obligatoires II

N.B. : Les crédits affectés à la réalisation du mémoire viennent compléter la scolarité en études féministes.

Afin d'ajuster le nombre de crédits de certains programmes qui requièrent des cours de quatre crédits, l'étudiant doit suivre le cours suivant :

FEM7100 Séminaire ou communication (1 cr.)

Mémoire

Pour recevoir son attestation, il faut avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre du corps professoral compétent en études féministes, un mémoire dont le sujet devra être jugé recevable par la concentration en études féministes.

REMARQUES PARTICULIÈRES

- Toute personne intéressée à la concentration de deuxième cycle en études féministes doit s'adresser à la direction du programme de maîtrise afin de respecter les exigences de formation du programme auquel elle est inscrite.
- Les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

3826

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général du diplôme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances reliées à l'enseignement du français langue première ou langue seconde (L1 ou L2) et de développer ainsi une pratique réflexive de sa profession. Les objectifs spécifiques du programme sont de permettre à l'étudiant : d'approfondir les concepts liés à la didactique du français (L1 ou L2) ; de renouveler sa pratique professionnelle en fonction des développements récents dans le domaine ; de se familiariser avec les connaissances nécessaires à l'application pédagogique des nouvelles technologies de l'information à la didactique du français (L1 ou L2).

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une discipline pertinente en lien avec la didactique des langues ou la linguistique (traduction, études littéraires, etc.), obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat dont les connaissances en didactique du français sont jugées insuffisantes se verra imposer une activité de mise à niveau au moment de son admission au programme.

Les cours de ce programme exigeant la lecture de textes scientifiques en anglais, l'étudiant a la responsabilité de s'assurer qu'il possède les connaissances requises avant son entrée dans le programme. Lors de sa première inscription, l'étudiant devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques dans cette langue. En cas d'échec, il pourra se voir imposer un cours d'anglais qu'il devra suivre et réussir en priorité, dès son premier trimestre d'inscription au programme. De plus, le candidat non francophone devra passer un test de français écrit. En cas d'échec à ce test, il pourra se voir imposer un cours de français qu'il devra suivre et réussir en priorité, dès son premier trimestre d'inscription au programme.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation. Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le sous-comité d'admission et d'évaluation qui déterminera le type d'activité de mise à niveau approprié à ses besoins.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : cinq trimestres.

Temps partiel : dix trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Bloc I : les deux cours suivants (6 crédits) :

LIN8155 Description linguistique et enseignement du français 1
LIN8156 Description linguistique et enseignement du français 2

Bloc II : quatre cours au choix parmi les suivants (12 crédits) :

LIN8000 L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
LIN8220 Didactique de la lecture en langue première
LIN8221 Didactique de l'écriture en langue première
LIN8222 Séminaire thématique en didactique de la langue première 1
LIN8223 Séminaire thématique en didactique de la langue première 2
LIN8224 Didactique des langues secondes
LIN8225 Acquisition des langues secondes
LIN8226 Séminaire thématique en didactique des langues secondes 1
LIN8227 Séminaire thématique en didactique des langues secondes 2
LIN8228 Séminaire thématique en acquisition des langues secondes
LIN8229 Les TIC en enseignement du français
LIN8230 Premiers apprentissages en lecture et en écriture
LIN8231 Didactique de la grammaire
LIN8232 Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
LIN8233 Intégration du français en pédagogie de projet

Bloc III : quatre cours au choix ou projet d'intervention (12 crédits) :

Quatre autres cours à choisir dans le Bloc II (12 cr.)

ou

LIN8234 Projet d'intervention (12 cr.)

REMARQUES PARTICULIÈRES

- Le candidat doit savoir que toutes les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles peuvent être étalées sur plusieurs trimestres ou offertes en alternance d'une année à l'autre.
- Avant de s'inscrire au projet d'intervention (LIN8234), l'étudiant doit avoir réussi au moins quinze crédits du programme.
- **Passerelle Programme court - DESS - Maîtrise**
Il est possible de passer du Programme court de deuxième cycle en enseignement du français au DESS en enseignement du français ou à la Maîtrise en linguistique (concentration didactique des langues). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus ; les crédits reliés au projet d'intervention ne sont cependant pas transférables.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ÉVALUATION, INTERVENTION ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUES AUPRÈS DES PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE 3003

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le programme vise à :

- permettre à l'étudiant d'approfondir les connaissances fondamentales sur les caractéristiques de la déficience intellectuelle, de ses théories explicatives et des différentes recherches contemporaines dans ce domaine ;
- connaître et approfondir les principes épistémologiques qui sous-tendent l'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle ;
- favoriser l'approfondissement des connaissances et savoir-faire en regard de l'évaluation des besoins et de l'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle.

Plus spécifiquement, le programme visera à :

- évaluer les besoins des personnes avec une déficience intellectuelle ;
- utiliser adéquatement les approches reconnues d'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle ;
- être capable de planifier des services de soutien aux personnes, aux familles, aux intervenants ;
- favoriser la connaissance et l'utilisation des différents réseaux de services communautaires ;
- être capable de planifier et de structurer des interventions auprès des personnes avec une déficience intellectuelle et de leur famille
- parfaire les notions de droit et d'éthique liées à la déficience intellectuelle ;
- permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances fondamentales sur les caractéristiques particulières du développement psychologique des personnes avec une déficience intellectuelle ;
- approfondir et développer l'esprit critique quant aux différentes pratiques de la participation sociale appliquées au Québec et hors Québec
- faire acquérir à l'étudiant différentes connaissances et savoir-faire en regard de l'intervention par stimulation précoce auprès des personnes avec une déficience intellectuelle ;
- permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances fondamentales sur les caractéristiques des TED, de leur théorie explicative et des différentes recherches contemporaines dans ce domaine.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en psychologie ou dans une discipline pertinente obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Ou

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans toute autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et avoir une expérience pertinente au domaine d'études.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Capacité d'accueil

Ce programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et de l'expérience pertinente par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : 4 trimestres

Temps partiel : 9 trimestres

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (21 crédits) :

JUR7004	Droit et éthique en déficience intellectuelle
PSY7600	Caractéristiques et étiologie de la déficience intellectuelle
PSY7601	Troubles de comportement I
PSY7602	Troubles de comportement II (PSY7601)
PSY7603	Courants théoriques en déficience intellectuelle
PSY7604	Stage en déficience intellectuelle (6 cr.) (PSY7600 ; PSY7601 ; PSY7602)

Cours optionnels (9 crédits)

ASS7046	Séminaire thématique lié aux besoins sensoriels et moteurs des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7047	Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
PSY7500	Développements récents et troubles envahissants du développement
PSY7506	Réseaux de services et planification des interventions
PSY7514	Soutien à la famille et troubles envahissants du développement ou déficience intellectuelle
PSY7605	Développement et périodes de transition
PSY7606	La participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle : pratiques d'interventions
PSY7607	Approfondissement de pratiques d'intervention
PSY7608	L'intervention précoce et la déficience intellectuelle : évaluation, planification, soutien aux intervenants et aux familles

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION DES RISQUES MAJEURS 3012

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le DESS en gestion des risques majeurs offre une formation spécialisée permettant d'approfondir les savoirs et les compétences des personnes devant jouer un rôle significatif dans la gestion des risques majeurs afin d'assurer la protection des personnes, des infrastructures et des biens. La formation a pour but d'exposer les fondements théoriques des différentes disciplines contributives à la gestion des risques et des sinistres majeurs. Elle forme à évaluer la perception des risques de différents groupes de personnes, à prévoir les comportements des individus en temps de crise et à décider de la manière la plus efficace de communiquer avec eux. Elle assure une formation à la prise de décision efficiente sur la base des fondements juridiques et administratifs. Elle prépare l'étudiant

à formuler des hypothèses basées sur la connaissance des risques naturels et des techniques de détection géomatiques et à développer des programmes de protection appropriés.

Cette formation favorise l'ouverture, la polyvalence, l'esprit critique et de synthèse de façon à former des professionnels capables d'intervenir au sein d'équipes multidisciplinaires dans des situations complexes de prévention des risques et d'intervention lors de sinistres majeurs.

De façon plus spécifique, elle vise à développer chez les étudiants une approche globale de la sécurité civile, de la gestion de la continuité des affaires et de la gestion des risques majeurs en mettant l'accent sur la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement dans une perspective de développement durable. Elle s'articule autour des connaissances développées à partir de l'analyse de risques, des situations complexes qu'ils engendrent et ce, dans des contextes multisectoriels qui exigent la prise en compte de considérations sociologiques, psychologiques, communicationnelles, juridiques, scientifiques et administratives.

Objectifs spécifiques

Au terme de leur formation, les étudiants du DESS en gestion des risques majeurs seront en mesure de :

- Identifier le cadre réglementaire, les aspects juridiques ainsi que les mandats, les rôles et les responsabilités des différents intervenants en sécurité civile et gestion des risques majeurs ;
- Anticiper les comportements attendus des collectivités en cas de catastrophe et prévoir des stratégies de communication ;
- Déterminer les paramètres associés à des contingences exceptionnelles ;
- Planter et appliquer un système de gestion des risques et des sinistres, notamment en matière de continuité des services et des affaires ;
- Documenter les causes et les impacts des sinistres afin de contribuer à une meilleure gestion des risques majeurs et au partage du savoir.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat devra être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences de la gestion, en sciences sociales, en sciences, en génie, en communication, en sciences de la santé, en science politique, en droit, en aménagement ou en urbanisme, ou en toute autre discipline pertinente et équivalente, obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; exceptionnellement, le candidat qui a obtenu un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme ;

ou

- Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins 6 ans.

Méthode et critères de sélection

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme sur la base du dossier académique ou le cas échéant de l'évaluation de l'expérience, des lettres de recommandations, du curriculum vitae détaillé et d'une lettre d'intention du candidat dans laquelle il doit détailler ses aptitudes et motivations à entreprendre ce programme.

Le SCAE se réserve le droit de faire passer un test d'évaluation, d'inviter les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique dans le cas où une formation préalable au programme est jugée nécessaire.

Capacité d'accueil

Le programme accueille une cohorte de vingt étudiants au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études et durée maximale des études

Temps complet : maximum trois trimestres

Temps partiel : maximum six trimestres

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

COM7701	Communication en gestion des risques majeurs
GEO7701	Applications géomatiques en gestion des risques majeurs
JUR7005	Droit et risques majeurs
DSA7010	Fondements théoriques de la gestion des risques majeurs
DSA7020	Aide à la décision et outils de gestion des risques majeurs (DSA7010)
SCT7400	Risques naturels : processus physiques

•Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY7550	Aspects humains en gestion des sinistres majeurs
SOC7705	Aspects sociaux de la gestion des risques majeurs

Un cours au choix (3 crédits) :

GRM700X Risques majeurs : thèmes spéciaux

Ou tout autre cours avec l'autorisation de la direction du programme

Deux activités de fin d'études parmi les suivantes (6 crédits) :

GRM7010	Activité de synthèse I
GRM7011	Activité de synthèse II
GRM7020	Stage I
GRM7021	Stage II

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants doivent prendre note que certaines activités du programme pourraient être offertes sur une base intensive.

Pour s'inscrire aux activités de fin d'études ou aux stages, l'étudiant devra avoir terminé (ou être en voie de terminer) les 24 crédits de scolarité du programme. L'étudiant pourra s'inscrire concomitamment aux deux activités de fin d'études.

Exigences linguistiques

Les candidats doivent posséder une connaissance suffisante de la langue française qui peut être vérifiée par un test ou une entrevue. Ils doivent également posséder une connaissance de la langue anglaise permettant de lire des textes scientifiques.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN INTERVENTION COMPORTEMENTALE AUPRÈS DES PERSONNES AVEC UN TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT (TED)

3061

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise à : Former des diplômés universitaires aptes à évaluer les besoins des personnes ayant un trouble envahissant de développement et à utiliser adéquatement les approches reconnues de traitement de ces troubles. Faire acquérir à l'étudiant différentes connaissances et savoir-faire en regard de l'évaluation des besoins et de l'intervention auprès des personnes ayant un trouble envahissant du développement.

Plus spécifiquement, le programme visera à permettre à l'étudiant : D'acquérir les connaissances fondamentales sur les caractéristiques des troubles envahissants du développement, de leur théorie explicative et des différentes recherches contemporaines dans ce domaine. D'être capable de planifier des services de soutien aux familles. D'être capable d'utiliser les différents réseaux de services communautaires. D'être capable de planifier et de structurer des interventions d'ordre comportemental et développemental auprès des personnes ayant un trouble envahissant du développement et leur famille. D'être en mesure d'effectuer la supervision professionnelle du personnel sous leur responsabilité.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline pertinente telle que la psychologie, le travail social, la psychoéducation, l'orthophonie, les sciences infirmières, la médecine etc., obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ;

ou

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et avoir une expérience pertinente au domaine d'études.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Capacité d'accueil

Ce programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : quatre trimestres.

Temps partiel : neuf trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (18 crédits) :

PSY7500	Développements récents et troubles envahissants du développement
PSY7501	Intervention structurée et individualisée
PSY7502	Processus d'apprentissage et analyse appliquée du comportement I
PSY7503	Analyse appliquée du comportement II (PSY7502)
PSY7519	Stage en troubles envahissants du développement (6 cr.) (PSY7502, terminé et PSY7503, en cours ou terminé.)

Cours optionnels (12 crédits) :

LIN8505	Le langage, la communication et les habiletés sociales et les troubles envahissants du développement (TED)
PSY7504	Les troubles graves du comportement et les troubles envahissants du développement (TED)
PSY7506	Réseaux de services et planification des interventions
PSY7507	Neuropsychologie et troubles envahissants du développement
PSY7508	Évaluation globale dans les troubles envahissants du développement
PSY7512	Thèmes particuliers sur les troubles envahissants du développement
PSY7513	Consultation et supervision dans le champ des troubles envahissants du développement
PSY7514	Soutien à la famille et troubles envahissants du développement ou déficience intellectuelle

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Exigences linguistiques

Les études dans ce programme exigent la lecture de certains textes en langue anglaise. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN PLANIFICATION TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

3616

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de former des professionnels, spécialistes en planification territoriale et développement local, dans une perspective de développement humaniste et durable. Le programme vise à réintroduire la dimension humaine dans la logique de développement et conséquemment, prend résolument partie pour la personne et son épanouissement.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- former les candidats aux approches, techniques et méthodes de la dynamique territoriale et du développement local ;
- former les candidats à une compréhension globale des problématiques de développement, incluant les dimensions sociale et culturelle ;
- former les candidats à l'animation et à la mobilisation dans le processus de développement des collectivités locales ;
- former des «développeurs territoriaux» compétents pour : dresser des diagnostics de territoire ; mobiliser les acteurs locaux et les organiser en réseaux ; promouvoir les dimensions sociale et culturelle du développement ; définir des axes et stratégies de développement ; formuler des plans d'action et des stratégies de mise en oeuvre ; accompagner et évaluer les projets de développement ; apporter des contributions significatives à l'évolution de ce champ d'intervention professionnelle (créativité et innovation).

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, dans une discipline associée à la thématique du diplôme (géographie, aménagement du territoire, études urbaines, sociologie, économie, sciences de la gestion, science politique,...), obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente et fournir, en plus de son dossier académique, un dossier complet sur son expérience professionnelle.

Le candidat doit fournir une lettre de motivation avec sa demande d'admission.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt étudiants équivalence temps complet.

L'offre de ce programme est conditionnelle au nombre suffisant d'étudiants inscrits selon les normes en vigueur à l'UQAM.

Méthodes et critères de sélection

La sélection est basée sur les antécédents académiques ou professionnels dans les domaines connexes à la thématique du diplôme du candidat.

Le candidat ne pouvant faire la démonstration de ces connaissances pourrait être admis conditionnellement à la poursuite de cours d'appoint. Une vérification des acquis sera exigée avant l'admission définitive du candidat.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : deux ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

cinq cours obligatoires (15 crédits) :

GEO8291	Aménagement et planification territoriale
GEO8340	Gestion de projets en aménagement et en SIG
GEO7011	Patrimoine naturel et développement local : études de cas
GEO7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel ou le cours
EUT7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

Note : Les cours GEO7012 et EUT7012 seront donnés en alternance ou en team teaching par les départements de géographie et d'études urbaines et touristiques.

trois cours au choix (9 crédits) :

Les cours au choix sont offerts à l'étudiant pour lui permettre d'ajouter à son cursus de formation un bloc de trois cours reflétant ses intérêts ou ses orientations professionnelles à l'égard, par exemple, des problématiques locales des «milieux urbains» ou des «milieux ruraux». Ceux qui s'intéressent aux problématiques de développement local dans les pays en développement trouveront, dans la liste proposée, des cours répondant à cet intérêt.

Le choix de ces trois cours se fera à partir de la liste ci-dessous.

Exceptionnellement et avec l'autorisation du responsable du programme, un étudiant pourra choisir un cours non présenté dans cette liste.

GEO7511	Systèmes d'information géographique
GEO7800	Aménagement des espaces ruraux
GEO8052	Espaces et rapports sociaux
GEO8220	Relations interethniques
GEO8271	Évaluation environnementale
GEO8301	Problèmes de développement rural et régional
GEO8571	Géographie et écologie
GEO8635	Socio-géographie du développement
ou le cours	
SOC8635	Socio-géographie du développement
EUR8002	Localisation des activités urbaines
EUR8028	Communautés locales et développement communautaire
EUR8222	Économie spatiale et dynamiques urbaines
EUR8226	Villes et population dans les pays en développement
EUR8228	Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain
EUR8230	Développement local et communautaire en milieu urbain
EUR8454	Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines
EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
EUR8462	Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain
EUR8464	Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux
ENV7010	Aménagement des écosystèmes forestiers
ENV7110	Évaluation des impacts environnementaux
ENV7240	Gestion de l'environnement urbain
ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
EUT8102	Création et mise en valeur des sites touristiques
EUT8103	Tourisme en milieu urbain et rural
EUT8104	Dynamique internationale du tourisme
EUT7101	Dimensions sociales et culturelles du tourisme

ECO7910 Économie du développement
 SOC8630 Sociologie du développement
 Note : Les activités GEO8635 et SOC8635 seront données en alternance par les départements de géographie et de sociologie.

un stage ou une activité de synthèse (6 crédits) :

GEO7944 Stage en milieu professionnel et rapport de stage (6 cr.)
 Ce stage est réalisé par les étudiants qui ne sont pas engagés dans la vie active.
 ou
 GEO7945 Activité de synthèse professionnelle et rapport d'activité (6 cr.)
 Cette activité s'adresse aux étudiants engagés dans la vie professionnelle.

Arrimage et passerelles entre les programmes du département

Le programme de DESS en planification territoriale et développement local prévoit un arrimage et des passerelles avec le programme de maîtrise en géographie du département. Un étudiant inscrit à la maîtrise, qui après un ou deux trimestres, considère qu'il lui serait plus opportun de s'inscrire au DESS, pourra se voir reconnaître certains cours suivis. Inversement, des mécanismes de reconnaissance de certains crédits seront mis en place pour des étudiants désirant prolonger leur cheminement DESS en planification territoriale et développement local vers une maîtrise en géographie à caractère professionnel ou de recherche.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité ce programme est rangé dans la classe A.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 3246

Selon ses objectifs principaux et sa structure générale, ce programme est de caractère professionnel.

CRÉDITS

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise d'abord :

- 1) une adaptation des connaissances et habiletés des professionnels actuellement sur le marché du travail en fonction de l'évolution technologique ;
- 2) la formation d'une relève qui saura répondre aux besoins d'une société en pleine mutation ;
- 3) la formation de spécialistes en systèmes d'information géographique ;
- 4) l'acquisition d'un esprit critique face aux méthodes et techniques utilisées ;
- 5) une application des connaissances et habiletés acquises dans différents domaines reliés à la gestion et à la surveillance du territoire ;
- 6) le développement d'habiletés liées à l'analyse spatiale par l'apprentissage de techniques, méthodes et thématiques appropriées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent dans l'une des disciplines suivantes : géographie, urbanisme, environnement, biologie, géodésie, sciences de la terre ou toute autre discipline associée à la gestion des données géographiques.

Peuvent être également admises au programme, les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Elles doivent fournir un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles.

Un candidat dont le dossier comporte certaines lacunes particulièrement en informatique, en traitement statistique et en télédétection se verra impérativement imposer une formation d'appoint. Une vérification (entrevue) des acquis sera exigée avant l'admission définitive du candidat.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature devront posséder une connaissance suffisante de la langue française et déposer un texte de deux pages exprimant leurs attentes de formation.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 21 étudiants équivalence temps plein.
 Admission à l'automne seulement.

Méthodes et critères de sélection

La sélection des candidats est basée sur les antécédents académiques (notes et cours suivis), l'implication dans les secteurs liés aux systèmes d'information géographique ainsi que l'expérience acquise en milieu de travail dans les domaines

de la cartographie, du traitement de données, de l'analyse spatiale et de la télédétection.

L'ensemble de l'évaluation sera pondérée de la façon suivante :

dossier académique : 30 % ;
 expérience pertinente : 25 % ;
 entrevue : 20 % ;
 lettres de recommandation : 20 % ;
 document écrit : 5 %.

Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation sera requise.

N.B. : Dans le cas où le candidat n'aurait pas d'expérience pertinente, la pondération assujettie (25 %) serait alors répartie entre les autres critères.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : Les activités académiques se déroulent sur trois trimestres.
 Temps partiel : Les activités académiques se déroulent sur six trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Dix cours choisis comme suit :

neuf cours obligatoires (27 crédits) :

GEO7511	Systèmes d'information géographique
GEO7521	Analyse spatiale
GEO7531	Structures des données appliquées aux systèmes d'information géographique
GEO7621	Problèmes appliqués en SIG
GEO7630	Intégration et visualisation de données géographiques
GEO7631	Mise en oeuvre de SIG
GEO8142	Télédétection appliquée aux problématiques contemporaines
GEO7910	Activité de synthèse I
ou	
GEO7930	Activité de stage I
GEO7911	Activité de synthèse II
ou	
GEO7931	Activité de stage II

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ADM7708	Innovation, recherche et développement dans le domaine de l'information
EUR8462	Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain
EUR8226	Villes et population dans les pays en développement
EUR8454	Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines
GEO8340	Gestion de projets en aménagement et en SIG
GEO8271	Évaluation environnementale
GEO8331	Géographie, école et société
INF7251	Intégration des nouvelles technologies de l'information
INF7370	Apprentissage automatique
INF8240	Traitement d'images par ordinateur
MET8300	Fondements des systèmes d'information
MET8320	Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉCONOMIE SOCIALE 0361

CRÉDITS

Ce programme comporte quinze crédits.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de permettre à l'étudiant non expérimenté d'acquies et à l'étudiant expérimenté d'approfondir des connaissances dans le champ de l'économie sociale et ainsi, développer une pratique réflexive. Eu égard à divers types d'intervenants sociaux et de gestionnaires les objectifs spécifiques sont de former des intervenants sociaux, des gestionnaires d'entreprise d'économie sociale et des gestionnaires d'institutions publiques à la fois aux aspects économiques et sociaux des entreprises d'économie sociale et, le cas échéant, aux aspects spécifiques du travail en partenariat avec les acteurs de

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

l'économie sociale ; de former de nouveaux experts dans le champ de l'économie sociale et d'initier les étudiants à la culture organisationnelle des entreprises d'économie sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat en travail social ou en sociologie (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Capacité d'accueil

Le programme court n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, de la pertinence des expériences et des lettres de recommandation.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel : cinq trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :

TRS7120	Politiques sociales et transformation de l'État-providence
TRS7305	Économie sociale et nouveaux modèles de développement

trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

EUT7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel ou le cours
GEO7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
INS7900	Stage dans une entreprise d'économie sociale
INS7904	Reconfiguration des politiques sociales au Nord et au Sud : implications pour les pratiques sociales
MBA7800	Gestion des entreprises d'économie sociale
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

Note : Les activités EUT7012 et GEO7012 sont données en alternance par les départements d'études urbaines et touristiques et de géographie.

Passerelles entre le programme court et la maîtrise en travail social

Tous les gradués du programme court intéressés à poursuivre leurs études à la maîtrise en travail social se verront reconnaître trois cours (9 crédits), soit l'équivalent de la concentration en économie sociale ou soit l'équivalent de trois cours optionnels (9 crédits) qui constituent actuellement la moitié de la scolarité de la maîtrise en travail social, soit six cours (18 crédits).

FRAIS

Pour les frais d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS 0356

GRADE

Ce programme comporte quinze crédits.

OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant : d'approfondir les concepts liés à la didactique du français (langue première : L1 ou langue seconde : L2) ; de renouveler sa pratique professionnelle en fonction des développements récents dans le domaine ; de se familiariser avec les connaissances nécessaires à l'application pédagogique des nouvelles technologies de l'information à la didactique du français (L1 ou L2).

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Peut également être admis, après entrevue avec un représentant du sous-comité des études de cycles supérieurs, tout candidat ayant un baccalauréat dans une discipline pertinente en lien avec la didactique des langues ou la linguistique (traduction, études littéraires, etc.), ou possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat dont les connaissances en didactique du français sont jugées insuffisantes se verra imposer une activité de mise à niveau au moment de son admission au programme.

Les cours de ce programme exigeant la lecture de textes scientifiques en anglais, l'étudiant a la responsabilité de s'assurer qu'il possède les connaissances requises avant son entrée dans le programme. Lors de sa première inscription, l'étudiant devra passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques dans cette langue. En cas d'échec, il pourra se voir imposer un cours d'anglais qu'il devra suivre et réussir en priorité, dès son premier trimestre d'inscription au programme.

De plus, le candidat non francophone devra passer un test de français écrit. En cas d'échec à ce test, il pourra se voir imposer un cours de français qu'il devra suivre et réussir en priorité, dès son premier trimestre d'inscription au programme.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique.

Régime d'études et durée des études

Temps partiel : cinq trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

LIN8220	Didactique de la lecture en langue première
LIN8221	Didactique de l'écriture en langue première
LIN8222	Séminaire thématique en didactique de la langue première 1
LIN8223	Séminaire thématique en didactique de la langue première 2
LIN8224	Didactique des langues secondes
LIN8225	Acquisition des langues secondes
LIN8229	Les TIC en enseignement du français
LIN8230	Premiers apprentissages en lecture et en écriture
LIN8231	Didactique de la grammaire
LIN8232	Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
LIN8233	Intégration du français en pédagogie de projet
LIN8000	L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue

REMARQUES PARTICULIÈRES

- Le candidat doit savoir que toutes les activités de ce programme ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles peuvent être étalées sur plusieurs trimestres ou offertes en alternance d'une année à l'autre.

- Passerelle Programme court - DESS - Maîtrise

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en enseignement du français au DESS en enseignement du français ou à la maîtrise en linguistique (concentration didactique des langues). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus ; les crédits reliés au projet d'intervention ne sont cependant pas transférables.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉTUDES SUR LA MORT 0251

Ce programme se donne à Montréal, à Québec au siège social de l'Université du Québec, dans ce dernier cas si le nombre d'étudiants est suffisant. Il est logé à la maîtrise en travail social.

Il est offert avec la participation des départements des communications, de philosophie, de psychologie, d'éducation et formation spécialisées, d'éducation et pédagogie, des sciences juridiques, des sciences religieuses, de sexologie, l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal et des milieux concernés.

CRÉDITS

Ce programme comporte quinze crédits.

OBJECTIFS

Ce programme est offert aux praticiens de la santé, des services sociaux et de l'éducation et aux bénévoles dans une perspective de formation continue. Ce programme s'adresse notamment aux infirmières et infirmiers, médecins, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, psychologues, enseignantes, enseignants, personnes en relation d'aide, etc. qui, de par différents types d'intervention, sont en contact avec des personnes confrontées au deuil ou à la mort : les malades gravement atteints, leurs familles et leurs proches, les endeuillés, les personnes suicidaires, les survivants de catastrophes, etc.

Ce programme de formation vise à leur permettre de réfléchir sur leurs propres attitudes et sur le contexte socioculturel déterminant les conditions du mourir ; d'approfondir, dans une perspective interdisciplinaire, un ensemble de connaissances sur la mort en cherchant toujours l'intégration de la théorie et de la pratique ; de développer des capacités d'évaluation et de critique concernant les modes d'intervention ; de se sensibiliser à la recherche appliquée en thanatologie ou en sciences thanatiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent dans un domaine pertinent (ex : éducation, travail social, psychologie, santé, sciences religieuses, etc.). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Les candidats doivent présenter un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles et satisfaire aux critères de sélection suivants :

- au moins un certificat de premier cycle est requis.
- être engagé dans une pratique professionnelle ou bénévole jugée pertinente ;
- ou avoir fait de l'encadrement ou de la supervision dans un milieu de travail ;
- ou travailler de façon régulière et conjointe avec des praticiens qui détiennent une formation appropriée

Une entrevue d'admission pourra être exigée.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté :
Automne : 30 ; Hiver : 30.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation :

- . du dossier académique et des lettres de recommandation : 20 %
- . de la pertinence des expériences d'intervention : 20 %
- . du questionnaire d'admission : 20 %
- . Entrevue : 40 %

Critère : adéquation entre les objectifs de formation du candidat et les objectifs du programme.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : trois trimestres
Temps partiel : six trimestres.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables).

au moins trois cours parmi les suivants :

ASS7946	Éducation à la mort selon les âges
COM7624	Anthropologie de la mort
JUR7003	Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort
REL7101	Les spiritualités et la mort
THA7010	Phénomènes relationnels et confrontation à la mort

cours au choix :

COM7516	Communications, productions culturelles et mort
INS7500	Les institutions et la mort au Québec
INS7510	Sida : questionnement des pratiques d'intervention
PHI8212	La mort : approches philosophiques
SEX7195	Sexualité, deuil et mort
THA7020	Atelier d'intervention (THA7010)
THA703X	Atelier thématique
THA7040	Stage

Remarques :

- Le candidat vaudra bien prendre note que les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.
- **Concentration en études sur la mort** : Ce programme constitue une concentration en études sur la mort à la maîtrise en travail social et à la maîtrise en sciences des religions.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN GÉRONTOLOGIE SOCIALE 0402

CRÉDITS

Ce programme comporte quinze crédits.

OBJECTIFS

Objectif général : Ce programme court en gérontologie sociale vise à permettre à l'étudiant déjà très expérimenté dans la pratique d'approfondir sa réflexion et ses connaissances en gérontologie sociale et à l'étudiant peu expérimenté dans la pratique mais titulaire d'un diplôme de baccalauréat d'acquiescer une formation complémentaire et spécifique au champ de la gérontologie sociale.

Objectifs spécifiques : Pour les étudiants expérimentés : offrir, structurer et optimiser une occasion privilégiée d'évaluation critique des pratiques et de l'expérience accumulée ; permettre une mise à jour des connaissances, théories et modèles d'intervention, dans le champ de la gérontologie sociale.

Pour les bacheliers nouveaux diplômés et peu expérimentés : assurer une formation complémentaire et spécifique sur les modèles d'analyse et d'intervention sociale en gérontologie et les préparer aux exigences et aux défis particuliers du travail en gérontologie sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat en travail social, en sociologie ou dans une autre discipline connexe (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Il doit posséder, de plus, une année d'expérience pertinente dans le domaine de l'intervention sociale si le baccalauréat est autre que travail social, animation et recherche culturelles, sociologie, communications (relations humaines, sciences de l'éducation, criminologie et anthropologie. Des cours d'appoint ou une propédeutique seront exigés pour les candidats qui détiennent un baccalauréat autre que : travail social, animation et recherche culturelles et sociologie. Dans tous les cas, une expérience d'un an en intervention sociale (professionnelle, bénévole ou militante) demeurera un atout.

Capacité d'accueil

Le programme court n'est pas contingenté.
Les activités du programme débutent à condition que la cohorte de départ soit d'au moins quinze étudiants inscrits.

Méthodes et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, de la pertinence des expériences et des lettres de recommandation.

Régime et durée des études

Temps partiel : cinq trimestres.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les deux cours obligatoires suivants (6 crédits) :

INS7600	Dynamiques sociales du vieillissement et enjeux de la gérontologie sociale
TRS7615	Femmes, vieillissement et intervention sociale

Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

JUR7050	Les incidences juridiques du quatrième âge
TRS7120	Politiques sociales et transformation de l'État-providence
TRS7325	Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale
TRS7605	Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale
TRS7625	Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

ou un autre cours au choix dans la banque de cours de la Faculté des sciences humaines ou de l'UQAM, après accord de la direction du programme court.

Passerelle programme court en gérontologie sociale - maîtrise en travail social

Tous les gradués du programme court intéressés à poursuivre leurs études à la maîtrise en travail social se verront reconnaître trois cours (9 crédits), soit l'équivalent de la concentration en gérontologie sociale, soit l'équivalent de trois cours optionnels (9 crédits) qui constituent actuellement la moitié de la scolarité de la maîtrise en travail social.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN PSYCHOLINGUISTIQUE APPLIQUÉE AUX DIFFICULTÉS DE LECTURE ET D'ÉCRITURE 0480

CRÉDITS

Attestation d'études de douze crédits universitaires en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture.

OBJECTIFS

Dans une perspective de développement continu, ce programme vise à permettre à l'étudiant ayant une formation initiale dans le champ de l'adaptation scolaire ou dans un domaine lié aux difficultés d'apprentissage, de renouveler sa pratique professionnelle dans une perspective cognitive et psycholinguistique en fonction des développements récents dans le domaine des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

De manière plus spécifique, dans une perspective de formation continue dans un paradigme psycholinguistique, ce programme vise à parfaire ses connaissances relatives aux difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, aux approches et outils d'évaluation disponibles et interventions adaptées en regard des récents développements dans le domaine des sciences cognitives, en particulier en psycholinguistique. Il vise aussi à développer des savoir-faire spécifiques à l'évaluation des difficultés d'apprentissage du langage écrit au regard des modèles cognitifs récents qui tiennent compte de l'effet des variables linguistiques sur les processus de traitement de l'information. L'étudiant développera des savoir-faire spécifiques à l'intervention adaptée aux caractéristiques cognitives de l'élève à risque ou présentant des difficultés d'apprentissage de la langue écrite et pouvant s'actualiser dans le contexte de la classe ou hors classe. L'étudiant pourra parfaire ses connaissances relatives aux différents problèmes de la parole et du langage, développer des compétences d'intervention en classe auprès des élèves concernés et acquérir des connaissances relatives aux aspects cognitifs et neurologiques associés aux difficultés d'apprentissage de l'oral, de la lecture et de l'écriture.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en adaptation scolaire, en orthopédagogie ou en orthophonie, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Peut également être admis, après entrevue avec un représentant du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme, tout candidat ayant un baccalauréat dans une discipline connexe ou possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant jamais suivi de cours en didactique du français ni de cours portant sur les difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture devra compléter des activités de mise à niveau, déterminées en fonction de ses besoins, au moment de son admission au programme, avant de pouvoir s'inscrire aux cours du programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture.

Au moment de sa première inscription, le candidat devra réussir un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. Le candidat non francophone pourrait être soumis un test de français écrit. En cas d'échec à l'un ou à l'autre de ces tests, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint tel que *Compréhension de documents en anglais I* (LAN2140) et/ou *Français langue seconde niveau avancé III* (LAN3675), parallèlement à sa scolarité régulière de diplôme.

Conditions particulières pour la première cohorte

Pour la première cohorte, tous les cours de deuxième cycle du Département de linguistique et de didactique des langues réussis et suivis à l'UQAM-Montérégie depuis l'automne 2002 seront reconnus dans ce programme.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

Durée des études et régime d'études

La durée des études est de quatre trimestres consécutifs, mis à part les trimestres d'été (études à temps partiel seulement).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois activités obligatoires suivantes (9 crédits) :

LIN8531	Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture 1 : évaluation
LIN8532	Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture 2 : processus d'identification et de production des mots écrits (LIN8531)
LIN8533	Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture 3 : Processus de compréhension du langage écrit (LIN8532)

Note : Ces activités doivent être suivies de manière séquentielle

Une activité optionnelle choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

LIN8534	Didactique adaptée aux difficultés de l'oral : difficultés et interventions en salle de classe
LIN8535	Difficultés à l'oral et à l'écrit : aspects cognitifs associés

Note : Cette activité peut être suivie à tout moment pendant la scolarité.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le programme n'est pas contingenté. Si le nombre d'étudiants le justifie, certains cours du programme peuvent être dispensés hors campus dans les centres prévus à cette fin, notamment à l'UQAM-Montérégie ou dans une commission scolaire. Dans le cas des commissions scolaires, cette décision sera prise en collaboration avec le personnel administratif des commissions scolaires et des écoles intéressées.

Passerelles

- Avec le DESS en enseignement du français

Le programme court sera entièrement enchâssé dans le DESS en enseignement du français (Si un étudiant souhaite passer au DESS, il pourra substituer les cours à suivre dans le DESS par ceux de ce programme court.

- Avec la maîtrise en linguistique, option didactique

Si l'étudiant souhaite poursuivre à la maîtrise en linguistique, option didactique, il pourra substituer deux cours de profil et deux cours complémentaires par les cours de ce programme court, ainsi, les quatre cours seront reconnus.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN SCIENCES DES RELIGIONS 0547

CRÉDITS

Attestation de neuf crédits en sciences des religions.

OBJECTIFS

Objectif général : Au même titre que le programme de maîtrise en sciences des religions auquel il est rattaché, le programme court de deuxième cycle en sciences des religions est axé sur l'étude du phénomène religieux, au sens le plus large du terme, des croyances et des valeurs sous toutes leurs formes : grandes traditions religieuses et spirituelles de l'humanité, déplacements et transformations de l'expérience du sacré, dimensions éthiques de la culture contemporaine et enjeux de l'éducation dans le domaine de la religion et de la morale.

Objectifs spécifiques : Ce programme court se veut souple et ouvert pour répondre aux besoins spécifiques de diverses clientèles interpellées, dans leur pratique, par la diversité et la complexité croissantes de la société au plan des croyances religieuses et des quêtes de sens, et soucieuses des enjeux que cela représente pour la culture et le vivre-ensemble contemporains : intervenants sociaux et culturels, animateurs, enseignants, professionnels appelés à côtoyer cette diversité religieuse et à devoir prendre celle-ci de plus en plus en compte dans leur pratique ou dans leur vie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou en sciences religieuses ;

ou

Être titulaire d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en théologie ou en sciences religieuses ;

ou

Avoir complété un minimum de trente crédits universitaires en théologie ou sciences religieuses et posséder des connaissances et de l'expérience pertinente dans le domaine d'études ;

ou

Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine des sciences humaines et sociales et avoir une expérience pertinente dans le domaine d'études ou des connaissances appropriées.

Capacité d'accueil

Ce programme n'est pas contingenté.

Les activités du programme ne se donnent que si une cohorte comporte au moins quinze étudiants inscrits. Le programme peut toutefois être suivi de manière individuelle, à même les cours du programme régulier de la maîtrise.

Régime d'études et durée des études

Durée maximale : trois trimestres, à raison d'au moins une inscription à trois crédits d'activité par trimestre, à l'exclusion des trimestres d'été.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits).

Au moins deux des trois cours suivants (6 ou 9 crédits)

REL712X Les grandes traditions spirituelles de l'humanité

REL713X Religion, éthique et culture

REL715X Séminaire de recherche

Après autorisation du programme, l'étudiant complète son programme, le cas échéant, en suivant l'un ou l'autre des séminaires suivants :

REL711X Le christianisme, sources et manifestations

REL714X Enseignement religieux et moral au Québec

REL7191 Atelier de recherche I

REL7201 Atelier de recherche II

Passerelle programme court - maîtrise

Les activités réussies au programme court de deuxième cycle en sciences des religions seront reconnues pour les étudiants qui désirent poursuivre leur démarche en présentant une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences des religions.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE 7348

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

OBJECTIFS

Le programme proposé vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement de l'anglais langue seconde aux niveaux primaire et secondaire et, dans certains cas, chez les adultes (conformément aux orientations suggérées dans les «Orientations et compétences attendues» du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère)) tout en ouvrant la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues.

Le programme vise à former des étudiants ayant : une très grande maîtrise de l'anglais parlé et écrit, c'est-à-dire une compétence langagière personnelle d'un niveau équivalent ou égal à celui des locuteurs d'origine ; une compréhension du fonctionnement des langues et une perspective de comparaison du français et de l'anglais en vue d'en tirer des implications pédagogiques ; une connaissance approfondie des mécanismes psychologiques d'acquisition et de développement d'une langue seconde ; une connaissance de la littérature et de la culture anglaises ; une connaissance de l'évolution de l'enseignement des langues secondes à travers les âges ; une capacité d'adapter, en lien avec les grands courants didactiques, les approches pédagogiques de l'anglais langue seconde aux situations d'enseignement en classes régulières, en enseignement intensif, en enseignement aux niveaux très avancés (Language Arts) et également en milieu adulte ; une capacité d'évaluer les apprentissages en anglais langue seconde ; une capacité d'utiliser, de manière critique, les ressources technologiques

disponibles pour favoriser l'apprentissage d'une langue seconde ; une capacité de réflexion critique sur leur agir professionnel dans une perspective de formation continue ; une conscience des enjeux sociaux de l'éducation par le développement d'attitudes d'accueil, de tolérance et d'ouverture à l'égard de tous les élèves. Dans l'ensemble, les objectifs du programme se situent donc dans une approche de formation intégrale, orientée vers la maîtrise de l'intervention pédagogique appuyée sur un équilibre entre les différents éléments de cette formation : formation fondamentale, formation disciplinaire et formation professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION**Le programme est contingenté.**

Capacité d'accueil : Automne : 50 Hiver : 0

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du Ministère ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

(Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent d'abord passer le volet écrit. Seuls les candidats qui réussissent le premier volet avec une note de 75 % et plus auront le droit de passer le volet oral. Il faut réussir les deux volets pour être admis au programme. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une compétence langagière personnelle d'un niveau équivalent ou égal à celui des locuteurs d'origine.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Sélection : 100 %

Cote R.

ou**Base Expérience**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

Sélection : 100 %

Test de scolapitudes.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

Remarque (pour tous les candidats)

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
FPE4530	Évaluation des apprentissages
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

le cours suivant portant sur les contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)

Formation disciplinaire en langue (27 crédits) :

les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
LIN1131	Phonetics for ESL Teachers (Prerequisite : LIN1130)
LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar
LIN2233	Grammar for ESL Teachers (Prerequisites : LIN1130 ; LIN1133)
LIT1995	Canadian and American Culture
LIT2130	Young People's Literature
LIT4545	Survey of English Literature

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3375	History of the English Language
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4003	An Overview of English Language Varieties and Cultures (Prerequisite : LIN1325)

Formation en didactique de la discipline (36 crédits) :

LIN1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues
LIN2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
LIN2236	Teaching Vocabulary to Second Language Learners (Prerequisite : LIN1130)
LIN2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
LIN3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
LIN3137	Teaching Grammar to Second Language Learners (LIN1133)
LIN3231	Critical Evaluation and Creation of Teaching Material in ESL (Prerequisite : LNS1102)
LIN3334	Teaching ESL : Texts (Prerequisites : LIN2239 ; LIN1232)
LIN3338	Teaching ESL-Language Arts (Prerequisite : LIT2130 ou LIT4545)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)
LIN5310	Intensive Teaching of English (Prerequisite : LIN1480)

Formation pratique (30 crédits) :

les sept cours suivants (28 crédits) :

LNS1001	Becoming an ESL Teacher : an Introduction to the Profession
LNS1102	Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.) (LNS1001)
LNS2003	Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level (2 cr.) (LNS1102)
LNS2103	Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.) (LNS1102 ; LNS2003)
LNS3005	Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level (2 cr.) (LNS2103)
LNS3105	Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.) (LNS2103)
LNS4308	Internship 4c : ESL at the Primary and the Secondary Levels (9 cr.) (LNS3105)

Note : Le stage 4c peut être remplacé par une combinaison de stages courts selon la formule suivante :

LNS4108	Internship 4a : ESL at the Primary or the Secondary Level (5 cr.) (LNS3105)

ou le cours

LNS4408	Internship 4d : ESL at the Primary or Secondary Levels in a Foreign Country (4 cr.) (LNS3105)

plus le cours

LNS4208	Internship 4b : ESL in Adult Education (4 cr.) (LNS3105 ; LIN4128)

le cours suivant (2 crédits) :

LNS4008	From ESL Student to ESL Professional (2 cr.)

un cours libre (3 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Compétences en français écrit

Tout étudiant doit passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du Service d'évaluation linguistique de la Télé-Université), pendant le premier trimestre d'inscription dans le programme. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite de ce test est fixé à 60 % pour chacune des parties (code linguistique et rédaction).

La réussite au test de français écrit est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la deuxième année de formation. Tout étudiant qui échoue à ce test doit, avant la fin de sa première année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test, à ses frais, et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises de test se font directement à la TÉLUQ. L'étudiant devient alors responsable de fournir au programme la preuve de sa réussite. L'étudiant doit réussir le test SEL avant la fin du trimestre d'été de la première année d'études. Le non-respect de cette exigence conduit à l'exclusion du programme.

Stages

Pour s'inscrire à un stage, un étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 et avoir un dossier scolaire qui ne comporte pas plus de cinq notes de D ou de E. Pour s'inscrire à un stage à l'étranger ou auprès des adultes, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école ou deux stages dans le secteur privé. Tous les étudiants devraient faire au moins un stage en classe régulière et un en anglais intensif ou enrichi. (CF. le *Practice Teaching Handbook* pour plus de détails sur les stages.)

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE 7318

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

OBJECTIFS

Le programme proposé vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement du français langue seconde aux niveaux primaire et secondaire et, dans certains cas, chez les adultes (conformément aux orientations suggérées dans les «Orientations et compétences attendues» du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) tout en ouvrant la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues.

Le programme vise à former des étudiants ayant : une excellente maîtrise du français ; une compréhension du fonctionnement des langues et une perspective de comparaison du français et de l'anglais en vue d'en tirer des implications pédagogiques ; une connaissance approfondie des mécanismes psychologiques d'acquisition et de développement d'une langue seconde ; une connaissance de la littérature d'expression française ; une connaissance de l'évolution de l'enseignement des langues secondes à travers les âges ; une capacité d'adapter, en lien avec les grands courants didactiques, les approches pédagogiques du français langue seconde aux situations d'enseignement en classe régulière, en classe d'accueil, en classe d'immersion et également en milieu adulte ; une capacité d'évaluer les apprentissages en français langue seconde ; une capacité d'utiliser, de manière critique, les ressources technologiques disponibles pour favoriser l'apprentissage d'une langue seconde ; une capacité de réflexion critique sur leur agir professionnel dans une perspective de formation continue ; une conscience des enjeux sociaux de l'éducation par le développement d'attitudes d'accueil, de tolérance et d'ouverture à l'égard de tous les élèves. Dans l'ensemble, les objectifs du programme se situent dans une approche de formation intégrale, visant à la fois l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés, d'attitudes et de comportements émanant des champs d'intérêt et des besoins des élèves.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 90 ; Hiver : 0

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

(Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Test d'anglais

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences de niveau intermédiaire en anglais, compétences attestées par l'une ou l'autre des conditions suivantes : succès aux exigences en anglais requises pour l'obtention du DEC dans un cégep francophone depuis 1995 ou succès au test d'anglais du département de Linguistique et didactique des langues de l'UQAM. Ce dernier est un test à deux volets, lecture et écriture, et une note de 70 % est exigée à chaque volet. Sont considérés avoir satisfait à l'exigence de l'anglais les personnes détenant un DEC dans un cégep anglophone ou un grade d'une université anglophone.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote R.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

Sélection : 100 %

Test de scolarités.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

Remarque (pour tous les candidats)

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire en langue (18 crédits) :

les cinq cours suivants (15 crédits) :

LIN1400	À la découverte du langage
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN3450	Description du français et enseignement (LIN1400)
LIT1606	Littérature québécoise
LIT2120	Littérature pour la jeunesse et didactique

un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4330	Démolinguistique du français et groupes allophones
LIN6420	Histoire du français, français du Québec et enseignement

Contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)

Formation en didactique de la discipline (45 crédits) :

le cours suivant (3 crédits) :

LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues

Première discipline : français langue seconde (24 crédits) :

LIN1140	Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN2221)
LIN2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN3145	Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN2012 ou LIN2009)
LIN3146	Étude et élaboration de matériels didactiques en français langue seconde (LIN1480)
LIN4147	Didactique du français langue seconde : textes (LIN2243)
LIN6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication

Deuxième discipline : immersion et accueil (15 crédits) :

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
LIN1251	Didactique du français langue seconde : immersion (LIN1480)
LIN3410	Didactique du français en classe d'accueil (LIN1480)
MAT2300	L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

Enseignement des langues secondes aux adultes (3 crédits) :

LIN5400	Didactique du français langue seconde aux adultes (LIN1480)

Formation pratique (30 crédits) :

LNS1201	Introduction à la profession d'enseignant du français langue seconde
LNS1302	Introduction au milieu de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.) (LNS1201)
LNS2203	Préparation au stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (2 cr.) (LIN1140 ; LIN2012 ; LIN3410 ; MAT2300)
LNS2303	Stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.) (LNS1302)
LNS3205	Préparation au stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (2 cr.) (LIN2242 ; LIN2243 ; LIN3145)
LNS3305	Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.) (LNS2303)
LNS4508	Synthèse : devenir un professionnel de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.) (LNS3305)
LNS4808	Stage 4c en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (9 cr.) (LNS3305)

Note : Le stage 4c LNS4808 peut être remplacé par une combinaison de deux stages courts selon la formule suivante :

LNS4608	Stage 4a en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (5 cr.) (LNS3305)

ou le cours

LNS4908	Stage 4d en enseignement du français langue seconde à l'étranger (4 cr.) (LNS3305)

plus le cours

LNS4708	Stage 4b en enseignement du français langue seconde aux adultes (4 cr.) (LNS3305)

un cours libre (3 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Compétences en français écrit

Tout étudiant doit passer le test de vérification des connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL, version B, du Service d'évaluation linguistique de la TÉLUQ), au cours de son premier trimestre d'inscription dans le programme. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université lors de la première passation. Le seuil de réussite de ce test est fixé à 75 % pour chacune des parties (code linguistique et rédaction). Tout étudiant qui obtient une note inférieure à 75 % à l'un ou l'autre volet du test doit, avant la fin de sa première année d'études dans le programme, se soumettre à nouveau au test, à ses frais, et le réussir avec le seuil exigé. Les reprises de test se font directement à la TÉLUQ. L'étudiant a donc la responsabilité de fournir au programme la preuve de sa réussite. L'étudiant doit réussir le test SEL avant la fin du trimestre d'été de la première année d'études. Le non-respect de cette exigence conduit à l'exclusion du programme.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès le premier trimestre d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 *Expression orale : compétence communicative* (1 crédit)

LIN1017 *Expression orale : la voix* (1 crédit)

LIN1018 *Expression orale : morpho-syntaxe et lexique* (1 crédit)

LIN1019 *Expression orale : compétence discursive* (1 crédit)

ou

LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants* (3 crédits)

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé. La réussite au

test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Stages

Pour s'inscrire à un stage, un étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,0/4,3 et avoir un dossier scolaire qui ne comporte pas plus de cinq notes de D ou de E. Pour s'inscrire à un stage à l'étranger ou auprès des adultes, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,2/4,3. Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école ou deux stages dans le secteur privé. Dans la mesure du possible, tous les étudiants feront au moins un stage en classe régulière et un stage en classe d'immersion ou d'accueil. (Cf. le *Manuel de formation pratique* pour plus de détails sur les stages).

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement du français langue seconde au primaire et au secondaire.

Ce programme conduit au brevet d'enseignement. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

En vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

BACCALaurÉAT EN GÉOGRAPHIE 7756

MAJEURE EN GÉOGRAPHIE CODE À DÉTERMINER

GRADE

Le Baccalauréat en géographie mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

La Majeure en géographie, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en géographie comporte 90 crédits.

La majeure en géographie comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le **baccalauréat et la majeure en géographie** offrent une formation axée sur deux concentrations soit l'*Analyse et planification territoriale* ainsi que le *Développement international*. Cette formation, orientée dans une perspective d'intervention, s'intéresse à la façon dont le territoire est modelé tant par des causes anthropiques que naturelles et ce, à l'échelle locale, régionale et internationale. Selon l'intérêt de l'étudiant, il investira alors davantage dans l'une ou l'autre des deux concentrations.

Dans le cas de l'*Analyse et planification territoriale*, l'étudiant acquerra des connaissances en fonction du développement du territoire et dans la gestion des changements, tant au niveau de la géographie physique que de la géographie humaine. La principale compétence recherchée repose sur la capacité à

déterminer des tendances, à analyser les facteurs de changement et à prévoir les effets de ces changements en ayant recours à des perspectives locales et globales pour la résolution de problèmes et la planification.

Au niveau du *Développement international*, le territoire sera abordé du point de vue social, mais aussi en fonction de préoccupations associées à l'utilisation et à l'exploitation des ressources naturelles. La principale compétence recherchée repose sur la compréhension de l'interconnectivité des mondes physique et humain en se familiarisant avec la structure et l'évolution des systèmes physiques, économiques, culturels et politiques en un temps où la circulation des personnes, des produits, de l'information et des idées s'accroît.

Que ce soit une concentration ou l'autre, le programme de géographie vise l'acquisition de diverses compétences dont : la créativité, la conscience citoyenne, la connaissance de son environnement immédiat, global et territorial, la maîtrise d'outils de traitement des données et d'intervention, la capacité de formuler une problématique et d'envisager des solutions ainsi que la capacité à planifier et à réaliser un projet de recherche sur un sujet donné en faisant appel à ses connaissances, à ses habiletés et à ses compétences en géographie.

Comme mentionné, la maîtrise d'outils de traitement des données s'avère une compétence importante en géographie appliquée. Ainsi un ensemble de cours en information géographique sont offerts. Ils abordent la photographie aérienne, la cartographie numérique, la télédétection, les statistiques, l'analyse spatiale et les Systèmes d'Information Géographique.

Le programme donne accès aux programmes d'études de cycles supérieurs : de **recherche** (Maîtrise en géographie : cheminement recherche avec mémoire), de **nature professionnelle** (Maîtrise en géographie : cheminement professionnel avec stage ; DESS en SIG : Diplôme d'études supérieures spécialisées en systèmes d'information géographique ; DESS en PTDL : Diplôme d'études supérieures spécialisées en planification territoriale et développement local) ou encore dans différents domaines tels l'environnement, l'urbanisme, l'économie, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les programmes ne sont pas contingentés. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant au moins un an dans un domaine relié à la géographie physique ou humaine (bureau d'urbanisme, d'aménagement, d'ingénieur, ministères fédéraux ou provinciaux, etc.), ou avoir enseigné la géographie pendant au moins un an.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarques pour toutes les bases d'admission

- Les études en géographie exigent certaines lectures de textes anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.
- Le candidat a la responsabilité de posséder des connaissances en mathématiques (objectifs de formations suivants ou leur équivalent* : 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y) s'il veut réussir le cours GEO2803 *Statistiques appliquées à la géographie*.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN GÉOGRAPHIE

TRONC COMMUN

Les quinze cours suivants (45 crédits) :

GEO1032	Les reliefs et les structures terrestres
GEO1062	Le système climatique global
GEO1082	Biogéographie
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO2001	Méthodologie I et camp de terrain
GEO2032	Formes et processus (GEO1032)
GEO2093	Cartographie thématique
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO2200	Géographie sociale : acteurs et territoires
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO2803	Statistiques appliquées à la géographie
GEO3001	Méthodologie II - Préparation au stage d'intégration (GEO2001)
GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093)
GEO4001	Méthodologie III - Stage d'intégration (GEO2001 ; GEO3001)

CONCENTRATION ANALYSE ET PLANIFICATION TERRITORIALE

COURS GEO OPTION

Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO3032	Méthodes de laboratoire en géographie physique (GEO2032 ou SCT1210 ; GEO1082)
GEO3061	Hydroclimatologie et ressources en eau (GEO1062 ; GEO1082 ; GEO2032 ou SCT1210)
GEO3092	Analyse des bassins-versants (GEO2032 ou SCT1210)
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
GEO3300	Géographie, population et peuplement
GEO3703	Télédétection (GEO2713)
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4703	Analyse spatiale (GEO2803 ou l'équivalent (un cours de statistique de base))
GEO5502	Analyse géographique et études d'impacts sur l'environnement

COURS DE SPÉCIALISATION

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

GEO3082	Dynamique des écosystèmes (GEO1082)
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4032	Géomorphologie glaciaire du Québec (GEO2032 ou SCT1210)
GEO4100	Géographie du Québec : espace et territoires
GEO4150	Géographie historique et culturelle
GEO5172	Cartographie et techniques de terrain (GEO4032)
GEO6022	Géomorphologie périglaciaire (GEO2032 ou SCT1210)
GEO6200	Grands projets urbains : analyse critique et intervention
GEO6362	Composantes du milieu naturel et aménagement (GEO1082 ; GEO2032 ou SCT1210)

Six cours (hors GEO ou GEM) parmi les domaines suivants (18 crédits) :

Biologie (BIO)
Environnement (ENV)
Histoire (HIS)
Informatique (INF)
Linguistique (LIN)
Sciences administratives (DSA)
Sciences de l'atmosphère (SCA)
Sciences de la Terre (SCT)
Science politique (POL)
Sociologie (SOC)
Études urbaines (URB)
ou tout autre cours dans un autre domaine, choisi en accord avec la direction du programme (hors GEO ou GEM).

CONCENTRATION DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

COURS GEO OPTION

Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO3032	Méthodes de laboratoire en géographie physique (GEO2032 ou SCT1210 ; GEO1082)
GEO3061	Hydroclimatologie et ressources en eau (GEO1062 ; GEO1082 ; GEO2032 ou SCT1210)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

GEO3092	Analyse des bassins-versants (GEO2032 ou SCT1210)
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
GEO3300	Géographie, population et peuplement
GEO3703	Téledétection (GEO2713)
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4703	Analyse spatiale (GEO2803 ou l'équivalent (un cours de statistique de base))
GEO5502	Analyse géographique et études d'impacts sur l'environnement

COURS DE SPÉCIALISATION

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

GEO2500	Géopolitique contemporaine
ou	
POL2500	Géopolitique contemporaine
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4400	Genre, territoire et développement
GEO5041	Développement international et gestion des ressources biophysiques
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
GEO6403	Géomatique, multimédia et cartographie internationale (GEO2093)

Six cours (hors GEO ou GEM) parmi les domaines suivants (18 crédits) :

Biologie (BIO)
Environnement (ENV)
Histoire (HIS)
Informatique (INF)
Linguistique (LIN)
Sciences administratives (DSA)
Sciences de l'atmosphère (SCA)
Sciences de la Terre (SCT)
Science politique (POL)
Sociologie (SOC)
Études urbaines (URB)
ou tout autre cours dans un autre domaine, choisi en accord avec la direction du programme (hors GEO ou GEM).

MAJEURE EN GÉOGRAPHIE

TRONC COMMUN

Les quinze cours suivants (45 crédits) :

GEO1032	Les reliefs et les structures terrestres
GEO1062	Le système climatique global
GEO1082	Biogéographie
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO2001	Méthodologie I et camp de terrain
GEO2032	Formes et processus (GEO1032)
GEO2093	Cartographie thématique
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO2200	Géographie sociale : acteurs et territoires
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO2803	Statistiques appliquées à la géographie
GEO3001	Méthodologie II - Préparation au stage d'intégration (GEO2001)
GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093)
GEO4001	Méthodologie III - Stage d'intégration (GEO2001 ; GEO3001)

Cinq cours choisis parmi tous les cours GEO OPTION et les cours de SPÉCIALISATION des deux concentrations ANALYSE ET PLANIFICATION TERRITORIALE et DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (15 crédits).

Note : l'étudiant inscrit à la majeure en géographie peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Mineure en étude de la population
- Certificat en études féministes
- Mineure en études urbaines
- Certificat en histoire
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Certificat en langue et culture du Brésil
- Mineure en patrimoine urbain
- Mineure en science politique
- Mineure en sociologie
- Mineure en urbanisme opérationnel

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Avant de s'inscrire aux cours optionnels (cours GEO OPTION ou cours de SPÉCIALISATION), il faut avoir réussi les dix premiers cours obligatoires suivants : GEO1032, GEO1062, GEO1082, GEO1100, GEO2001, GEO2093, GEO2100, GEO2200, GEO2713, GEO2803.

- Pour s'inscrire au cours GEO4001 Méthodologie III Stage d'intégration, il faut avoir réussi les dix cours obligatoires du tronc commun ainsi que le cours GEO3001 Méthodologie II Préparation au stage d'intégration.
- Les excursions et les sorties sur le terrain prévues dans certains cours sont déterminées à chaque trimestre en fonction des exigences pédagogiques et des contraintes administratives.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE

7758

MAJEURE EN HISTOIRE

CODE À DÉTERMINER

GRADE

Le Baccalauréat en histoire mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La Majeure en histoire, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en histoire comporte 90 crédits.

La majeure en histoire comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le **baccalauréat et la majeure en histoire** apportent des connaissances sur les sociétés anciennes, modernes et contemporaines et étudient leur évolution en abordant diverses périodes tout en privilégiant différentes thématiques. Par-delà la culture historique de base, ils développent l'acquisition d'une méthode spécifique de travail, impliquant la maîtrise de techniques propres aux diverses approches historiques et hautement appréciées dans bon nombre de milieux professionnels, liés ou non à l'histoire. Ils développent aussi les capacités d'analyse et de synthèse ainsi que les aptitudes à communiquer oralement et par écrit un savoir historique. Ils préparent aux études supérieures et favorisent la réflexion sur la production des connaissances historiques et sur le métier d'historien.

Le programme de **baccalauréat en histoire** (sans mineure) s'articule autour d'un tronc commun favorisant une démarche graduée dans l'apprentissage des connaissances et fournissant un premier aperçu de l'évolution de la civilisation occidentale ; les cours d'introduction permettent la maîtrise des temps forts, des changements les plus marquants et des principaux enjeux des diverses sociétés dans différents contextes spatio-temporels. Dans un deuxième temps, l'étudiant est invité à dessiner son profil de baccalauréat (six cours), se spécialisant ou non dans un champ spatio-temporel, un thème d'étude, optant ou non pour une concentration dans une autre discipline, en fonction de ses besoins et de ses goûts, tout en continuant de suivre des cours de Tronc commun de deuxième niveau. Le baccalauréat s'achève sur deux cours-ateliers et un laboratoire de recherche qui est une préparation aux travaux de deuxième cycle.

La **majeure en histoire** apporte à l'étudiant une base de vingt cours en histoire à laquelle l'étudiant peut adjoindre une mineure ou un certificat de son choix.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine relié à l'histoire : musée historique, société historique, centre de recherche en histoire, etc.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE (7758)**les neuf cours suivants (27 crédits) :**

HIS1001	Initiation au travail historique
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen-Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2310	Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4002	Initiation à la connaissance historique

Notes : Le cours HIS1001 doit être suivi dès la première inscription.

Les sept cours obligatoires d'introduction doivent être suivis au début du cheminement dans le programme.

Pour suivre le cours HIS4002, il faut avoir réussi douze cours (36 crédits).

Pour compléter son programme, l'étudiant choisit l'un des profils suivants (63 crédits) :

Le choix du profil doit se faire au cours de la première année.

La liste des cours regroupés par «Blocs» se trouve à la suite de la description des profils et de la majeure.

PROFIL A - SPÉCIALISATION EN HISTOIRE

- Dix cours facultatifs de deuxième niveau en histoire (siglés 4000), dont au moins deux cours choisis dans chacune des trois séries suivantes (30 crédits) :

Antiquité - Moyen-Âge
Époques moderne et contemporaine
Canada-Québec

- Un cours choisi parmi ceux du bloc VII : Monde non occidental (3 crédits).

- Un cours choisi parmi ceux du bloc VIII : Histoire des sciences et des techniques (3 crédits).

- Deux cours-ateliers de 3e niveau (siglés 5000) (6 crédits).

- Un cours de recherche, à suivre à la fin du cheminement, choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS5189	Activité de recherche en Antiquité
HIS5289	Activité de recherche en histoire du Moyen-Âge
HIS5299	Activité de recherche en histoire de l'Europe moderne
HIS5399	Activité de recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est
HIS5489	Activité de recherche sur la période contemporaine (États-Unis ou relations internationales ou monde occidental)
HIS5599	Activité de recherche en histoire du Québec et du Canada
HIS5790	Recherche individuelle dirigée

- Six cours complémentaires, choisis en dehors de la discipline (sciences humaines, études littéraires, langues, art, histoire de l'art, science politique et droit) (18 crédits).

PROFIL B - SPÉCIALISATION THÉMATIQUE OU SPATIO-TEMPORELLE EN HISTOIRE

- Cinq cours facultatifs de deuxième niveau en histoire (siglés 4000) (15 crédits).

- Un cours choisi parmi ceux du bloc VII : Monde non occidental (3 crédits).

- Un cours choisi parmi ceux du bloc VIII : Histoire des sciences et des techniques (3 crédits).

- Cinq cours d'histoire choisis dans une spécialisation thématique ou dans une période chronologique (15 crédits).

- Un cours de recherche (choisi dans la même thématique ou dans la même période chronologique que les cinq cours précédents) parmi les suivants, à suivre à la fin du cheminement (3 crédits) :

HIS5189	Activité de recherche en Antiquité
HIS5289	Activité de recherche en histoire du Moyen-Âge
HIS5299	Activité de recherche en histoire de l'Europe moderne
HIS5399	Activité de recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est
HIS5489	Activité de recherche sur la période contemporaine (États-Unis ou relations internationales ou monde occidental)
HIS5599	Activité de recherche en histoire du Québec et du Canada
HIS5790	Recherche individuelle dirigée

- Deux cours-ateliers de troisième niveau (siglés 5000) (6 crédits).

- Six cours complémentaires, choisis en dehors de la discipline (sciences humaines, études littéraires, langues, art, histoire de l'art, science politique et droit) (18 crédits).

PROFIL C - CONCENTRATION EN SCIENCES HUMAINES

- Six cours facultatifs de deuxième niveau en histoire (siglés 4000) (18 crédits).

- Un cours choisi parmi ceux du bloc VII : Monde non occidental (3 crédits).

- Un cours choisi parmi ceux du bloc VIII : Histoire des sciences et des techniques (3 crédits).

- Six cours, soit l'une des concentrations en sciences humaines : études féministes ; études ethniques ; études québécoises ; études anciennes ; études médiévales ; études américaines ; linguistique appliquée à l'étude de la grammaire ; sciences technologie et société (18 crédits).

- Deux cours-ateliers de troisième niveau (siglés 5000) (6 crédits).

- Un cours de recherche, à suivre à la fin du cheminement, choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS5189	Activité de recherche en Antiquité
HIS5289	Activité de recherche en histoire du Moyen-Âge
HIS5299	Activité de recherche en histoire de l'Europe moderne
HIS5399	Activité de recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est
HIS5489	Activité de recherche sur la période contemporaine (États-Unis ou relations internationales ou monde occidental)
HIS5599	Activité de recherche en histoire du Québec et du Canada
HIS5790	Recherche individuelle dirigée

- Quatre cours au choix (12 crédits).

PROFIL D - CONCENTRATION DANS UNE DISCIPLINE COMPLÉMENTAIRE

Le choix de la discipline complémentaire doit être approuvé par la direction du programme d'histoire.

- Six cours facultatifs de deuxième niveau en histoire (siglés 4000) (18 crédits).

- Un cours choisi parmi ceux du bloc VII : Monde non occidental (3 crédits).

- Un cours choisi parmi ceux du bloc VIII : Histoire des sciences et des techniques (3 crédits).

- Deux cours-ateliers de troisième niveau (siglés 5000) (6 crédits).

- Un cours de recherche, à suivre à la fin du cheminement, choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS5189	Activité de recherche en Antiquité
HIS5289	Activité de recherche en histoire du Moyen-Âge
HIS5299	Activité de recherche en histoire de l'Europe moderne
HIS5399	Activité de recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est
HIS5489	Activité de recherche sur la période contemporaine (États-Unis ou relations internationales ou monde occidental)
HIS5599	Activité de recherche en histoire du Québec et du Canada
HIS5790	Recherche individuelle dirigée

- Six cours choisis dans une discipline autre que l'histoire (18 crédits).

- Quatre cours au choix (12 crédits).

MAJEURE EN HISTOIRE

- Onze cours de tronc commun en histoire (33 crédits).

- Quatre cours d'histoire de deuxième niveau (siglés HIS4000)(12 crédits)

- Trois cours d'histoire de troisième niveau (siglés HIS5000), dont deux cours-ateliers et un cours d'activité de recherche (9 crédits).

- Deux à trois au choix (6 crédits).

LISTE DES COURS

Bloc I : Les outils de l'historien

HIS4002	Initiation à la connaissance historique
HIS4011	Initiation aux méthodes quantitatives et à l'informatique en histoire
HIS4015	Histoire de la discipline historique
HIS4017	L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées
HIS4018	Analyste marxiste de l'histoire
HIS402X	Littérature et histoire
HIS4023	Lecture des sources manuscrites (XIVe - XVIIIe siècles)

Bloc II : Antiquité

Deuxième niveau

HIS4110	Égypte pharaonique : histoire et civilisation
HIS4120	Mésopotamie : histoire et civilisation
HIS4135	Couloir syro-palestinien
HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique : histoire et civilisation
HIS4162	Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain
HIS4163	Mythologie grecque et romaine
HIS4165	L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4168	Les textes anciens au service de l'histoire

Troisième niveau

HIS518X	Cours-atelier en histoire de l'Antiquité
HIS5189	Activité de recherche en Antiquité

Bloc III : Moyen-Âge

Deuxième niveau

HIS4211	Culture et société au Moyen-Âge, du Ve au XIIIe siècle
HIS4217	L'Europe des Croisades

HIS4219	Les villes au Moyen-Âge
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4225	L'Italie médiévale (XIIIe-XIVe siècles)

Troisième niveau

HIS528X	Cours-atelier en histoire du Moyen-Âge
HIS5289	Activité de recherche en histoire du Moyen-Âge

Bloc IV : Période moderne

Deuxième niveau

HIS4254	La Révolution française et l'Empire
HIS4256	La Renaissance
HIS4257	La réforme protestante au XVIe siècle
HIS4259	L'Europe et la première mondialisation
HIS4260	L'Europe des Lumières

Troisième niveau

HIS529X	Cours-atelier sur la période moderne
HIS5299	Activité de recherche en histoire de l'Europe moderne

Bloc V : Période contemporaine

•Deuxième niveau

a) Europe

HIS4312	Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
HIS4313	Grande-Bretagne : l'ère victorienne
HIS4314	Histoire de la France au XIXe siècle
HIS4316	Histoire de la France au XXe siècle
HIS4319	Europe : démocratie et libéralisme aux XIXe et XXe siècles
HIS4325	Histoire des mouvements sociaux dans l'Europe contemporaine
HIS4335	Aspects de la pensée contemporaine en Europe de 1870 à nos jours
HIS4342	L'expansion européenne dans le monde contemporain
HIS4345	Histoire du fascisme et du nazisme
HIS4354	La quête de l'indépendance en Europe centrale (XIXe-XXe siècles)
HIS4370	Les rapports sociaux de sexe-genre en Europe (XIXe-XXe siècles)

•b) Histoire de la Russie et des pays de l'Est

HIS4351	L'empire russe des origines à 1917
HIS4353	Histoire de l'Empire soviétique, de la Révolution à aujourd'hui

c) États-Unis

HIS4436	Histoire des États-Unis depuis le New Deal
HIS4440	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4441	Politique étrangère des États-Unis depuis 1898
HIS4442	Histoire des Noirs américains
HIS4443	Histoire de la famille américaine
HIS4445	La guerre de Sécession et la reconstruction

d) Relations internationales

HIS4470	Histoire des relations internationales de 1871 à 1945
HIS4471	Histoire des relations internationales depuis 1945
HIS4472	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4475	Histoire de l'intégration européenne
HIS4482	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)

e) Monde occidental

HIS4711	Histoire de la sexualité dans le monde occidental
HIS4715	Histoire de l'homosexualité (XIXe et XXe siècles)
HIS4720	Histoire de la population : XVIIe-XXe siècles

•Troisième niveau

HIS539X	Cours-atelier en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est
HIS5399	Activité de recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est
HIS548X	Cours-atelier sur la période contemporaine (États-Unis ou relations internationales ou monde occidental)
HIS5489	Activité de recherche sur la période contemporaine (États-Unis ou relations internationales ou monde occidental)

Bloc VI : Québec-Canada

HIS4526	La société canadienne aux XVIIe et XVIIIe siècles
HIS4528	La colonisation française en Amérique du Nord
HIS4530	Histoire de la presse au Québec
HIS4534	Société et politique au Québec de 1760 à 1867
HIS4536	Société et politique au Québec et au Canada depuis 1867
HIS4546	Histoire rurale du Québec
HIS4547	Histoire urbaine du Québec et du Canada
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4551	Les idéologies au Québec
HIS4559	Nations et nationalismes au Québec et au Canada

HIS4560	Travail, condition ouvrière et syndicalisme au Québec et au Canada
HIS4565	Histoire des femmes au Québec
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
HIS4569	Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité et communauté
HIS4579	Histoire et littérature au Québec
HIS4580	Le Québec, le Canada et la Deuxième Guerre mondiale
HIS4581	1760 : La Conquête britannique
HIS4582	1837-1838 : les Rébellions
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
HIS4592	Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIXe siècle)
HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIXe siècle)
HIS4595	Histoire des relations internationales du Canada
HIS4596	Culture d'élite et culture de masse au Québec et au Canada
HIS4598	Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé

Troisième niveau

HIS558X	Cours atelier d'histoire du Québec et du Canada
HIS5590	Cours-atelier sur l'historiographie québécoise
HIS5599	Activité de recherche en histoire du Québec et du Canada

Bloc VII : Monde non occidental et Amérique latine

•Deuxième niveau

a) Amérique latine

HIS4610	L'Amérique latine des origines à 1570 : Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise
HIS4611	L'Amérique latine de 1570 à nos jours
HIS4616	Amérique latine : révolutions et contre-révolutions
HIS4619	L'Amérique latine et le monde

b) Afrique

HIS4670	Histoire de l'Afrique avant la colonisation
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine

c) Asie

HIS4630	Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle
HIS4633	Histoire de la Chine au XXe siècle
HIS4635	Histoire et civilisation du Japon
HIS4637	Histoire et cultures du sous-continent indien

d) Moyen-orient et monde arabe

HIS4656	Histoire et civilisation du monde arabe
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIXe - XXe siècles)
HIS4665	L'Empire ottoman et le monde arabe (1453-1923)
HIS4668	Histoire du Maghreb

•Troisième niveau

HIS568X	Cours-atelier sur le monde non occidental ou l'Amérique latine
HIS5689	Activité de recherche sur le monde non occidental ou l'Amérique latine

Bloc VIII : Histoire des sciences et des techniques

HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4755	Histoire des manipulations du vivant
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine

Bloc IX : Autres

HIM1125	Activité modulaire I
HIM114X	Activité sur le terrain
HIM4800	Stage en milieu professionnel
HIS480X	Problème historique
HIS5790	Recherche individuelle dirigée

Note : l'étudiant inscrit à la majeure en histoire peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Certificat en allemand
- Certificat en anglais
- Certificat en espagnol
- Mineure en étude de la population
- Mineure en études classiques
- Certificat en études féministes
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Mineure en géographie internationale
- Certificat en gestion des documents et des archives
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en langue et culture du Brésil
- Mineure en patrimoine urbain

- Mineure en philosophie
- Mineure en science politique
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en sciences du langage
- Certificat en science, technologie et société
- Mineure en sociologie
- Mineure en urbanisme opérationnel

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Pour s'inscrire à un cours de deuxième niveau, il faut avoir suivi le cours d'introduction correspondant.

Pour s'inscrire aux cours-ateliers (troisième niveau), il faut avoir réussi vingt cours (60 crédits).

Pour s'inscrire aux cours de recherche (troisième niveau), il faut avoir réussi vingt cours (60 crédits), dont deux cours de deuxième niveau dans la période correspondante.

Dans la mesure où la connaissance de l'anglais est nécessaire pour les études de maîtrise et où des textes en anglais peuvent être présentés dès le baccalauréat, il est recommandé de profiter des cours libres pour acquérir la maîtrise d'une langue étrangère.

Dans la mesure où la connaissance des langues anciennes est nécessaire pour les études de maîtrise en histoire, il est conseillé de les intégrer dans son baccalauréat.

MAJEURE EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

CODE À DÉTERMINER

GRADE

La Majeure en histoire, culture et société, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de :

- développer des habiletés transdisciplinaires concourant à une formation générale étendue : ces habiletés sont des qualités d'analyse et de jugement, des compétences fortes d'expression et d'argumentation et des capacités critiques solides ;
- renforcer ces habiletés par une conscience historique étendue à l'ensemble des savoirs des sciences humaines et arrimer ces savoirs à l'ensemble formé par l'histoire, la littérature et la philosophie ;
- rendre possible un recours synthétique aux sciences humaines et une interprétation unifiée de leurs visées fondamentales ;
- approfondir la réflexion philosophique sur ces savoirs, en particulier sur le plan éthique et sur le plan épistémologique ;
- contribuer à une formation ouverte sur des responsabilités et des carrières exigeant un profil de synthèse et des habiletés pluridisciplinaires.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

ou

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) dans un programme universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone ou celles ayant réussi le test de français d'une autre université francophone.

Admission

Le programme est contingenté.

Le programme est suivi à temps complet seulement.

Capacité d'accueil

Trimestre d'automne : entre 24 et 35

Trimestre d'hiver : 0

Méthodes et critères de sélection

Compte tenu de la spécificité du programme, le nombre de candidats admis est limité.

Une sélection est effectuée, s'appuyant sur le dossier académique du candidat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Activités spécifiques au programme (24 crédits)

L'activité de tutorat porte sur le répertoire canonique des grandes oeuvres de la culture occidentale, alors que l'activité de séminaire cherche à confronter les étudiants avec l'étude du présent. La mise en tension de ces deux finalités du présent (séminaire) et de la tradition (Textes canoniques) constitue l'épine dorsale du curriculum.

Les séminaires se déroulent sur une base annuelle, même si les contraintes administratives de l'inscription exigent une évaluation trimestrielle. Les tutorats sont une activité trimestrielle.

Au cours des deux premières années, les étudiants sont tenus de s'inscrire à la fois aux séminaires et aux tutorats, dans le but de renforcer le travail effectué au sein de la cohorte.

1) Tutorat : les quatre activités suivantes

HCS1011	Lectures d'un grand auteur I, Antiquité
HCS1012	Lectures d'un grand auteur II, Moyen Âge-Renaissance
HCS2011	Lectures d'un grand auteur III, Modernité
HCS2012	Lecture d'un grand auteur IV, XIXe-XXe siècles

2) Séminaires bidisciplinaires sur un problème contemporain

HCS1210	Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IA
HCS1211	Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IB (HCS1210)
HCS2210	Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIA
HCS2211	Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIB (HCS2210)

Huit cours parmi les dix suivants (24 crédits) :

PHI4311	Éthique et philosophie politique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique
LIT1570	Littérature et société
LIT1550	Littérature et langage
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1201	Pensée politique classique
REL3263	Religion, politique et société
SOC6125	Théories de la postmodernité
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
HAR2840	Approches esthétiques des arts visuels

Pour suivre le cours HIS4002, il faut avoir réussi 36 crédits du programme.

Pour suivre le cours HAR2840, il faut avoir réussi 15 crédits du programme.

trois cours pris dans les listes suivantes (9 crédits) :

Cours en études féministes

POL4102	Femmes et politique
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels
HIS4565	Histoire des femmes au Québec
HIS5780	Histoire des femmes en Occident
LIT5710	Littérature des femmes au Québec
FEM1000	Introduction à la pensée féministe

Cours en études littéraires

LIT1136	Littérature des États-Unis
LIT1616	Littérature française
LIT1626	Littérature étrangère
LIT1960	Roman québécois du XXe siècle
LIT2160	Romantisme
LIT2170	Réalisme
LIT2180	Symbolisme
LIT2190	Surréalisme
LIT2600	Littérature du Moyen Âge et de la Renaissance
LIT2700	Littérature des XVIIe et XVIIIe siècles
LIT2800	Littérature du XIXe siècle
LIT2950	Littératures européennes
LIT3310	Essai québécois
LIT3412	Dramaturgie québécoise
LIT3960	Roman policier

LIT4125	Le conte
LIT5400	Science-fiction
LIT5665	Littérature et cinéma
LIT6210	Nouveau roman

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en histoire

HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique : histoire et civilisation
HIS4211	Culture et société au Moyen-Âge, du Ve au XIIIe siècle
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4254	La Révolution française et l'Empire
HIS4256	La Renaissance
HIS4345	Histoire du fascisme et du nazisme
HIS4436	Histoire des États-Unis depuis le New Deal
HIS4470	Histoire des relations internationales de 1871 à 1945
HIS4472	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4482	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4582	1837-1838 : les Rébellions
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en histoire de l'art

HAR1865	L'art depuis 1968
HAR2810	Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art
HAR2820	Approches sémiologiques des arts visuels
HAR2830	Approches sociologiques des arts visuels

Pour suivre les cours HAR2810, HAR2820 et HAR2830, il faut avoir réussi 15 crédits du programme.

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en philosophie

PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4048	Esthétique
PHI4049	Philosophie de l'histoire
PHI421X	Pensées non occidentales
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVIIe siècle
PHI4253	Philosophie du XVIIIe siècle
PHI4254	Philosophie du XIXe siècle
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4333	Philosophie et littérature
PHI5059	Philosophie du droit

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Cours en sciences du langage

LIN2213	Éléments d'épistémologie et sciences du langage (2 cr.)
LIN2214	Éthique et sciences du langage (1 cr.)

(ces deux cours sont liés)

LIN4213 Courants linguistiques contemporains (LIN2221 ; LIN2223)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Cours en science politique

POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse du discours politique

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en sciences des religions

REL1130	Religions du Proche-Orient ancien
REL1174	Religions de l'Occident ancien
REL1191	Islam
REL1211	Judaïsme
REL1806	Histoire du christianisme
REL2040	La Question de Dieu
REL2115	Anthropologies des grands mythes bibliques
REL2125	Les philosophies juives anciennes
REL2160	Les évangiles : formations et formes littéraires
REL2342	Le christianisme occidental de la Réforme à nos jours
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
REL3124	Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours
REL3202	Religion et culture
REL3270	Religion et psychologie

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en sociologie

SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC2325	Sociétés américaines
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC4500	Sociologie de la transformation de l'État
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6020	Épistémologie de la sociologie
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6412	Société québécoise contemporaine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

un cours en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

Note : l'étudiant inscrit à la majeure en histoire, culture et société peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Mineure en études classiques
- Certificat en études féministes
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Certificat en histoire
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en langue et culture arabes
- Certificat en langue et culture du Brésil
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Mineure en philosophie
- Mineure en science politique
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en sciences du langage
- Mineure en sociologie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La majeure en histoire, culture et société peut être associée, pour fin d'obtention d'un grade, à toute autre mineure et certificat à l'exception des programmes suivants de l'UQAM :

- Certificat en français écrit
- Certificat en anglais
- Certificat en français écrit pour non-francophones
- Certificat en administration
- Certificat en administration de services
- Certificat en assurance et produits financiers
- Certificat en commerce international
- Certificat en comptabilité générale
- Certificat en finance
- Certificat en gestion des ressources humaines I (Fondements)
- Certificat en gestion informatisée et affaires électroniques
- Certificat en immobilier
- Certificat en marketing
- Certificat de perfectionnement en gestion
- Certificat en planification financière
- Certificat en sciences comptables
- Certificat en administration des services publiques
- Certificat en droit social et du travail
- Certificat en gestion des services municipaux
- Certificat en sciences sociales

Les étudiants ayant complété un certificat ou une mineure dans une autre université devront faire approuver leur jumelage par la direction du programme de majeure.

BACCALAURÉAT EN PHILOSOPHIE 7796**MAJEURE EN PHILOSOPHIE
CODE À DÉTERMINER****GRADE**

Le Baccalauréat en philosophie mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La Majeure en philosophie, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en philosophie comporte 90 crédits.

La majeure en philosophie comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le **baccalauréat (majeure) en philosophie** a pour objectif général d'offrir à l'étudiant une bonne formation fondamentale en philosophie. Il vise à assurer la maîtrise des concepts, méthodes, thèses, théories et argumentations qui constituent la contribution de la philosophie au savoir et à la culture. L'acquisition des connaissances, habiletés et attitudes philosophiques de base est recherchée par des objectifs pédagogiques de rigueur de la pensée, de clarté du langage, d'information bien documentée, d'instrumentation méthodologique et conceptuelle, d'autonomie, d'esprit critique et de créativité.

La structure du curriculum étudiant vise une formation fondamentale synthétique par les cours obligatoires, une formation plus analytique par les cours optionnels disciplinaires et interdisciplinaires, et une formation générale complémentaire par les cours libres.

Le programme vise plus particulièrement à donner une formation de base, mais aussi de pointe, dans les divers champs de la philosophie théorique et pratique, en insistant sur le traitement contemporain des problématiques philosophiques et sur leur lien avec d'autres disciplines.

À cet objectif particulier de formation au traitement de problématiques par une approche surtout contemporaine, s'ajoute un deuxième objectif particulier de formation historique à la discipline, au moyen de cours d'auteurs, d'époques de l'histoire de la philosophie, ainsi que de traditions et institutions philosophiques.

Enfin, un objectif de formation pratique à l'enseignement et à la recherche vient compléter ces objectifs particuliers. Ce dernier objectif est poursuivi au moyen de deux stages d'enseignement possibles d'un «atelier de recherche» et deux «lectures dirigées» offrant la possibilité d'effectuer des recherches personnelles libres sous supervision professorale individualisée.

Sur le plan socio-économique, le programme assure une formation adéquate pour l'enseignement et la recherche en philosophie ou dans des disciplines connexes, surtout en sciences humaines, et prépare à des interventions sociales liées à l'exercice de la philosophie, dans les secteurs d'emploi touchant à la culture, aux communications et à la fonction publique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé dans un domaine où l'on fait appel à une réflexion de type philosophique.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun - les neuf cours obligatoires suivants (27 crédits) :

PHI1100	Initiation au travail intellectuel en philosophie
PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI1008	Introduction à la philosophie politique
PHI1102	Introduction à l'ontologie et à la métaphysique
PHI1007	Introduction à la logique
PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique
PHI1009	Introduction à l'éthique

Cours à option

Auteurs : deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

PHI4010	Platon
PHI4011	Aristote
PHI4012	Descartes
PHI4013	Kant
PHI4014	Hegel
PHI4015	Marx
PHI4017	Nietzsche
PHI4016	Freud
PHI4009	Husserl
PHI4018	Heidegger
PHI4019	Wittgenstein
PHI403X	Séminaire d'auteurs

Époques : un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

PHI2080	Les grandes figures intellectuelles du monde moderne
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVII ^e siècle
PHI4253	Philosophie du XVIII ^e siècle
PHI4254	Philosophie du XIX ^e siècle

Traditions et institutions : un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS4200	Histoire du métier de philosophe
PHI4211	Traditions empiristes
PHI4213	Le mouvement phénoménologique
PHI4214	La philosophie analytique
PHI421X	Pensées non occidentales
SOC4214	La philosophie et ses institutions

Champs, 5 cours parmi les suivants, dans 4 champs différents (15 crédits) :

Philosophie politique et sociale

PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4047	Philosophie sociale
ou le cours	
SOC4047	Philosophie sociale
PHI4049	Philosophie de l'histoire
ou le cours	
HIS4049	Philosophie de l'histoire
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI5059	Philosophie du droit
ou le cours	
JUR6005	Philosophie du droit

Ontologie, métaphysique et esthétique

PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI4048	Esthétique
PHI4138	Concepts de l'ontologie analytique
PHI4333	Philosophie et littérature
ou le cours	
LIT2050	Littérature et philosophie

Logique et philosophie du langage

PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3508	Logique intermédiaire (PHI1007)
PHI3509	Histoire de la logique
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)

Épistémologie et théorie de la connaissance

PHI2003	Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI3500	Histoire des théories de la connaissance
PHI3505	Théories de l'interprétation

Anthropologie philosophique et philosophie de l'esprit

PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4315	Philosophie de l'esprit et sciences cognitives

Éthique et théorie de l'action

PHI3506	Méta-éthique (PHI1009)
PHI3511	Théories de l'action
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4030	Éthique appliquée
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale

six cours choisis parmi tous les cours à option énumérés précédemment ou parmi les suivants (18 crédits) :

PHI5010	Atelier de recherche
PHI604X	Voyage d'étude
PHI6100	Lectures dirigées I
PHI6101	Lectures dirigées II (PHI6100)
PHS6002	Stage d'enseignement collégial de la philosophie I (stage d'observation)
PHS6003	Stage d'enseignement collégial de la philosophie II (PHS6002)

six cours libres non siglés PHI ou PHS choisis dans l'ensemble des disciplines (18 crédits).

A) Il est suggéré aux étudiants de choisir ces cours dans l'un et/ou l'autre des deux profils suivants :

1. Profil général

ECO3062	La pensée économique jusqu'au XIX ^e siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO4062	La pensée économique au XX ^e siècle (ECO3062)
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2310	Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIT1550	Littérature et langage
LIT1560	Littérature et psychanalyse
LIT2020	Herméneutique littéraire
LIT3336	Rhétorique
POL3262	Religion, politique et société
REL3263	Religion, politique et société
POL5091	Théories de l'État
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6107	L'école de Francfort

2. Enseignement de la philosophie au collégial

DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire
FPT6291	Stage de microenseignement
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
PSY2010	L'adolescence
PSY4100	Psychologie du développement
PSY4120	Psychologie sociale
PSY4160	Psychologie, culture et ethnicité
SOC1200	Sociologie de l'éducation

B) L'étudiant peut également suivre les cours de langues les plus pertinents pour leurs intérêts spécifiques de formation en philosophie.

Majeure :

Neuf cours du tronc commun (27 crédits).

Deux cours dans le bloc Auteurs (6 crédits)

Un cours dans le bloc Époques (3 crédits)

Un cours dans le bloc Traditions et institutions (3 crédits)

Sept cours de champs, dans au moins 4 champs différents (21 crédits). Les étudiants inscrits dans la majeure ne choisissent que des cours siglés PHI ou PHS dans les cours de champs.

*Pour la liste des cours, il faut se référer à celle du Baccalauréat en philosophie ci-haut

Note : l'étudiant inscrit à la majeure en philosophie peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Certificat en allemand
- Certificat en anglais
- Certificat en espagnol
- Mineure en études classiques
- Certificat en études féministes
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Mineure en études urbaines
- Mineure en géographie internationale
- Certificat en histoire
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en langue et culture arabes
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Certificat en langue et culture du Brésil
- Mineure en science politique
- Certificat en science, technologie et société
- Mineure en sciences du langage
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en sociologie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les cours du tronc commun doivent être suivis en début de programme, conformément à la grille de cheminement établie par la direction du programme.

Pour s'inscrire aux cours optionnels PHI3505, PHI4313, PHI4315 et PHI3511, il faut avoir réussi 30 crédits du programme.

Pour s'inscrire à l'atelier de recherche PHI5010, il faut avoir réussi 45 crédits du programme. Il est recommandé de suivre l'atelier de recherche lorsque l'on compte poursuivre des études de cycles supérieurs en philosophie.

Pour s'inscrire aux stages d'enseignement et aux lectures dirigées, il faut aussi avoir réussi 45 crédits du programme. Il est recommandé de suivre des stages d'enseignement au Collège lorsque l'on compte s'orienter vers l'enseignement de la philosophie, pour obtenir une formation didactique et pédagogique de base.

Une moyenne cumulative minimale de 3,2 est exigée comme condition d'accès aux stages d'enseignement collégial, c'est-à-dire les activités PHS6002 *Stage d'enseignement collégial de la philosophie I (stage d'observation)* et PHS6003 *Stage d'enseignement collégial de la philosophie II*.

BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE 7733

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

Note : Pour être admis par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), les étudiants devront avoir satisfait aux exigences de celui-ci.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme d'études a pour but d'offrir à l'étudiant une formation de base en psychologie qui soit à la fois générale et scientifique. Tenant compte qu'un baccalauréat en psychologie ne permet pas la pratique comme psychologue, que le titre de psychologue est réservé aux membres de l'OPQ, que la maîtrise en psychologie (et prochainement le doctorat) est une condition d'admission à l'OPQ, que, pour des raisons de contingentement des programmes d'études de cycles

supérieurs, un étudiant du baccalauréat peut être incapable de poursuivre des études de cycles supérieurs en psychologie, que les champs de spécialisation et d'action du psychologue sont très variés et, enfin, qu'une formation en psychologie peut être utile dans de nombreuses professions, cette formation doit permettre à l'étudiant d'atteindre au moins un des trois objectifs suivants :

- I. poursuivre des études supérieures en psychologie à l'UQAM ou dans une autre université, en vue d'une carrière de chercheur ou de psychologue praticien membre de l'OPQ ;
- II. acquérir des connaissances utiles pour un travail professionnel pouvant être assumé par un bachelier en psychologie (par exemple, agent de relations humaines) ;
- III. entreprendre des études de spécialisation dans une discipline ou profession connexe.

L'atteinte de ces trois objectifs fondamentaux repose sur l'atteinte de huit objectifs intermédiaires parfois communs à un même objectif fondamental. Ces objectifs intermédiaires sont les suivants :

- A. L'acquisition des bases de la psychologie disciplinaire. Cet objectif permet une possibilité de transfert plus grande d'une université à l'autre et un accès plus facile aux études supérieures en psychologie, quelle que soit la spécialisation ultérieure de l'étudiant.
- B. Une initiation à la recherche et à l'emploi de certains instruments techniques et conceptuels de la psychologie.
- C. Une initiation à la pratique psychologique.
- D. Une mise en contexte de la psychologie, comme discipline et profession, la situant historiquement, socialement, épistémologiquement parmi d'autres disciplines ou professions connexes.
- E. Une initiation à diverses spécialités de la psychologie.
- F. Un début de formation dans une des spécialisations offertes.
- G. Une introduction exceptionnelle à certaines oeuvres importantes.
- H. Une introduction à d'autres disciplines ou professions.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 180 ; Hiver : 0.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir ou du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences ou l'équivalent ; ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines **et** avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent : MAT360-300 et MAT201-300 et un cours parmi les suivants : BIO101-301 (objectif de formation 022V ou l'équivalent*) ou 401 ou 911 ou 921 ;

ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent : MAT360-300 et MAT201-300

et un cours parmi les suivants : BIO101-301 (objectifs de formation 01Y5 ou 022V ou leur équivalent*) ou 401 ou 911 ou 921.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

Sélection : 100 %

Cote de rendement.

Les candidats ayant plus de 21 ans et dont la cote R sera jugée insuffisante pour permettre leur admission seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes ; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (voir Sélection Base Expérience).

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.

Toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires ; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection du candidat au programme.

Sélection : 100 %

Le candidat est convoqué à passer les examens suivants :

Tests d'aptitudes et de connaissances couvrant les domaines suivants :

- connaissances et culture générales (33.3 %)
- connaissances en psychologie (33.3 %)
- scolaptitudes (33.3 %)

Pour être considéré admissible, le candidat doit obtenir une note minimum dans chacun de ces trois domaines.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire est jugée insuffisante, seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes ; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (voir Sélection Base Expérience).

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire est jugée insuffisante, seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes ; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (voir Sélection Base Expérience).

Remarque bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec

Le tronc commun obligatoire du programme de baccalauréat en psychologie inclut un cours de statistiques appliquées (PSY4031 - Analyse quantitative en psychologie). Ce cours pré suppose des connaissances élémentaires en statistiques, équivalentes à celles qu'on retrouve dans les cours de niveau collégial MAT360-300 et MAT201-300. L'étudiant qui s'inscrit au cours PSY4031 a la responsabilité de s'assurer qu'il possède ces connaissances élémentaires.

Les étudiants admis au baccalauréat devront sans exception lors de leur première inscription, passer un examen obligatoire de connaissances en statistiques. La réussite de cet examen est obligatoire pour s'inscrire au cours PSY4031 du tronc commun.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les études en psychologie exigent la lecture de textes anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

les quatorze cours suivants (42 crédits) :

Intégration

PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

Bases générales

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie
PSY4031 Analyse quantitative en psychologie
PSY4130 Introduction à la psychométrie (PSY4031)

Bases biologiques

PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042 Neuropsychologie
PSY4050 Psychologie de la perception

Bases cognitives et affectives

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage
PSY4071 Processus cognitifs
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions

Bases individuelles et comportementales

PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4100 Psychologie du développement
PSY4110 Psychopathologie descriptive

Profil régulier : neuf cours choisis comme suit (27 crédits) :

Profil «honours» : huit cours choisis comme suit (24 crédits) :

Bases sociales

•les deux cours suivants (6 crédits) :

PSY4120 Psychologie sociale
PSY4170 Psychologie communautaire

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité

Approches

•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

PSY4140 Psychologie dynamique
PSY4180 Psychologie comportementale
PSY4190 Psychologie humaniste

Domaines

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY4401 Psychologie clinique
PSY4402 Psychologie en éducation
PSY4403 Psychologie de la famille
PSY4404 Psychologie industrielle et organisationnelle
PSY4405 Psychologie comparée et éthologie

Acquisition d'habiletés

•deux cours parmi les suivants pour le profil régulier (6 crédits) :

PSY4501 Méthodes et techniques d'observation (PSY4020)
PSY4502 Laboratoire de recherche expérimentale et quasi-expérimentale (PSY4020)
PSY4503 Méthodes d'enquête (PSY4020)
PSY5070 Méthodes projectives (PSY4140)
PSY5080 Recherche qualitative (PSY4020)
PSY5860 Théories et technique de l'entrevue
PSY5871 Laboratoire de pratique des tests en psychologie de l'adulte (PSY4130)
PSY5872 Laboratoire de pratique des tests en psychologie de l'enfant et de l'adolescent (PSY4130)
PSY5880 Animation de groupe : théorie et pratique
PSY5890 Utilisations de l'ordinateur en psychologie

•un cours parmi les suivants pour le profil «honours» (3 crédits) :

PSY5902 Techniques avancées d'analyse quantitative de données (Honours thesis) (PSY4020)
PSY5903 Techniques avancées d'analyse qualitative de données (Honours thesis)

Ateliers d'observation

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSM4601 Atelier d'observation en psychologie dynamique (PSM4300)
PSM4603 Atelier d'observation en psychologie humaniste (PSM4300)
PSM4605 Atelier d'observation en psychologie du développement (PSM4300)
PSM4606 Atelier d'observation en psychologie en éducation (PSM4300)
PSM4607 Atelier d'observation en analyse du comportement (PSM4300)
PSM4608 Atelier d'observation en neuropsychologie (PSM4300)
PSM4609 Atelier d'observation en psychologie sociale (PSM4300 ; PSY4120)
PSM4610 Atelier d'observation en psychologie communautaire (PSM4300)

trois cours choisis dans trois blocs différents, parmi les quatre blocs suivants (pour le profil régulier) (9 crédits) :

deux cours choisis dans deux blocs différents ne correspondant pas au domaine de la thèse d'honneur, parmi les quatre blocs suivants (pour le profil «honours») (6 crédits) :

bloc A : Psychodynamique et psychologie humaniste

•Psychodynamique

PSY5000 Les écoles psychanalytiques (PSY4140)
PSY5030 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (PSY4140)
PSY5040 Psychopathologie de l'adulte (PSY4140)
PSY5050 Paramètres psychodynamiques de l'évaluation et de l'intervention chez l'adulte
PSY5060 Paramètres psychodynamiques de l'évaluation et de l'intervention chez l'enfant et l'adolescent

•Psychologie humaniste

PSY5020 Développement affectif de l'adulte (PSY4190)
PSY5100 Psychologie humaniste et intervention (PSY4090 ou PSY4190)
PSY511X Thèmes spéciaux en psychologie humaniste (PSY4190)
PSY5120 Approches phénoménologiques (PSY4190)
PSY5840 Individu créateur et entraînement à la créativité

bloc B : Psychologie en éducation et psychologie du développement

•Psychologie en éducation

PSY5310 Psychologie de l'apprentissage et du développement en éducation
PSY5320 Psychologie de la marginalité en éducation : problèmes cognitifs
PSY5330 Psychologie de la marginalité en éducation : problèmes socio-affectifs
PSY5340 Psychologie de la douance et talent

•Psychologie du développement

PSY5211	Développement cognitif et métacognitif (PSY4071 ; PSY4100)
PSY5221	Développement social et affectif (PSY4080 ; PSY4100)
PSY524X	Thèmes spéciaux en psychologie du développement (PSY4100)
PSY5250	Psychologie du développement II (PSY4100)
PSY5740	Le vieillissement dans la société contemporaine

bloc C : Analyse du comportement et neuropsychologie**•Analyse du comportement**

PSY5400	Analyse fonctionnelle du comportement (PSY4180)
PSY5410	Introduction à l'évaluation behaviorale (PSY4180)
PSY5430	Techniques behaviorales de modification du comportement (PSY4180)
PSY5440	Prévention et intervention auprès de populations à risque (PSY4180)
PSY545X	Thèmes spéciaux en psychologie du comportement (PSY4180)

• Neuropsychologie

PSY5510	Psychopharmacologie (PSY4040 ; PSY4042)
PSY5540	Dysfonctions neuropsychologiques (PSY4040 ; PSY4042)
PSY556X	Thèmes avancés en psychobiologie (PSY4040 ; PSY4042)
PSY557X	Thèmes avancés en cognition (PSY4050 ; PSY4071)
PSY5580	Psychobiologie du développement (PSY4040 ; PSY4042)

bloc D : Psychologie sociale et psychologie communautaire**•Psychologie sociale**

PSY5610	Psychologie des attitudes (PSY4120)
PSY5620	Psychologie des relations interpersonnelles (PSY4120)
PSY5630	Psychologie de la communication (PSY4120)
PSY565X	Thèmes spéciaux en psychologie sociale (PSY4120)
PSY5660	Psychologie des relations intergroupes (PSY4120)

•Psychologie communautaire

PSY5710	Psychologie communautaire : approche préventive (PSY4170)
PSY5730	Psychopathologie sociale
PSY5760	Psychologie de l'environnement
PSY5770	Implantation et évaluation de programme en psychologie communautaire (PSY4170)

Profil «honours (recherche)» :**le cours suivant (6 crédits) :**

PSY5900	Activité de recherche en psychologie (Honours thesis) (6 cr.)

Profil régulier et profil «honours»**deux cours hors du champ de spécialisation choisis parmi les suivants (6 crédits) :**

ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS1805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ASS3060	Adolescents en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
ASS3214	Prévention et intervention auprès d'enfants en difficulté d'apprentissage
ETH1198	Approche psychanalytique du théâtre
GEO4400	Genre, territoire et développement
GEO5330	Santé, espace, population
HIS1590	Histoire du vieillissement et de la vieillesse
HIS4569	Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité et communauté
HIS4711	Histoire de la sexualité dans le monde occidental
HIS4715	Histoire de l'homosexualité (XIXe et XXe siècles)
JUR1044	La sexualité et la loi
JUR1066	Droits et vieillissement
JUR1071	Droit, racisme et discrimination
JUR6560	Droit de la santé
KIN5097	Physiologie fonctionnelle du vieillissement
KIN5585	La pratique de la relaxation
LIN3430	Acquisition du langage
LIT1560	Littérature et psychanalyse
LIT6700	Féminisme et psychanalyse
MOR5073	Univers moral de l'enfant
MUS2400	Introduction à la musicothérapie
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2222	Gestion des ressources humaines en OSBL
PHI1009	Introduction à l'éthique
PHI4315	Philosophie de l'esprit et sciences cognitives
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
REL3250	Religion, éthique et société
REL3311	Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
SHM4000	Homosexualité et société
SHM4001	Discours contemporains sur les orientations sexuelles

SHM4020	Homosexualité : régulation sociale et problématiques d'intervention
SOC2550	Éducation permanente en milieu populaire
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC2800	Spécificités culturelles et vieillissement

deux cours libres, choisis parmi les cours de premier cycle portant un code autre que PSY et PSM (6 crédits).**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

Le cours PSM4300 doit être suivi en début de programme.

Il faut avoir réussi au moins dix cours obligatoires du tronc commun avant de pouvoir s'inscrire à un cours de blocs.

Il est préférable d'avoir réussi le cours PSY4040 avant de s'inscrire au cours PSY4050.

L'inscription aux ateliers d'observation doit se faire en troisième année.

L'accès aux cours PSY5900, PSY5902 et PSY5903 est limité. La sélection se fait sur la base de la moyenne cumulative et en fonction de la disponibilité des professeurs. Les cours PSY5900 et (PSY5902 ou PSY5903) doivent être suivis de façon concomitante.

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en aviser la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

L'obtention du baccalauréat ne garantit pas l'admission aux études de cycles supérieurs en psychologie à l'UQAM (soit le doctorat en psychologie) et ne permet pas l'accès à l'Ordre des psychologues du Québec.

**BACCALAURÉAT EN SCIENCES
DES RELIGIONS****7047****MAJEURE EN SCIENCES DES RELIGIONS
CODE À DÉTERMINER****GRADE**

Le baccalauréat en sciences des religions mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La majeure en sciences des religions, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en sciences des religions comporte 90 crédits.

La majeure en sciences des religions comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le **baccalauréat et la majeure en sciences des religions** visent une formation fondamentale sur la diversité historique et actuelle du phénomène religieux. Ils s'intéressent ainsi aux religions traditionnelles (le christianisme, l'islam, le bouddhisme, etc.) comme aux formes nouvelles du religieux où l'expérience spirituelle, la quête d'un sens premier et fondamental, la référence à une forme quelconque d'absolu se déplacent vers d'autres lieux comme la production culturelle (cinéma, littérature, etc.), les idéologies politiques, l'éthique, les styles de vie, etc. Plus spécifiquement, le baccalauréat et la majeure en sciences des religions se proposent de transmettre à l'étudiant un savoir sur les rapports du phénomène religieux avec la culture, avec la société et avec la personne. Dans les premiers, ils s'intéressent aux représentations religieuses des diverses cultures ou sous-cultures (c'est-à-dire les symboles et les récits à travers lesquels elles comprennent le monde), aux rituels qui leur permettent d'ancrer ces représentations dans l'expérience et aux systèmes moraux qui balisent leur agir. Dans les seconds, ils s'intéressent à l'interaction du phénomène religieux et de la société (fonctions et influences réciproques). Dans les troisièmes, ils s'intéressent à la place du religieux dans la genèse et la dynamique psychologiques de la personne. Au plan du savoir faire, le baccalauréat et la majeure en sciences des religions préparent l'étudiant à identifier les valeurs et les croyances qui sont les siennes et celles des autres, à analyser les rapports de ces dernières avec leur environnement social, psychologique et culturel et enfin à interpréter les systèmes de représentations dont ces valeurs et croyances font partie.

La formation offerte par le baccalauréat et la majeure est répartie en deux blocs : le premier - UN MONDE DE RELIGIONS - couvre les grandes traditions religieuses d'hier et d'aujourd'hui, dont il étudie la naissance, les textes sacrés, les principaux contenus mythiques, rituels et moraux, l'évolution à travers les âges ainsi que les visages actuels, notamment dans une société québécoise de plus en plus marquée par cette diversité. Le second - RELIGION, ÉTHIQUE, CULTURE ET SOCIÉTÉ - explore pour sa part la dimension religieuse, éthique et spirituelle présente dans plusieurs manifestations de la vie sociale (politique, mort et deuil, sexualité, féminisme, jeunesse, etc.) et diverses productions de la culture (arts, littérature, éducation, nouvelles ritualités, etc.). Il vise en outre la mise à jour des nouvelles formes de religiosité, de spiritualité, de quête de sens et d'expérience du sacré qui émergent dans la société et la culture actuelles, en se déplaçant souvent hors des formes traditionnelles et institutionnalisées du religieux.

Pour ce faire, en même temps qu'elle est ouverte et empathique à l'égard du phénomène religieux en général, la formation privilégie une approche scientifique, neutre et pluridisciplinaire (psychologie, sociologie, anthropologie, etc.) et n'entend faire la promotion d'aucune tradition religieuse particulière (ce en quoi elle se distingue d'un programme de théologie).

Le programme prévoit une activité d'intégration en fin de programme où, sous la responsabilité d'un professeur, l'étudiant réalisera une activité de synthèse de l'ensemble de sa formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et être intéressé par les sciences des religions.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours suivants (30 crédits) :

Étude scientifique de la religion

REL1001	Religion et sciences humaines
REL1002	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion

Tradition chrétienne

REL1806	Histoire du christianisme
REL2006	La Bible

Diversité religieuse

REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
REL3330	Religions et groupes ethniques

Religion, éthique, culture et société

REL3202	Religion et culture
REL3250	Religion, éthique et société

Intégration, interprétation et synthèse des connaissances acquises

REL1745	Atelier d'intégration et d'interprétation
REL1755	Projet de synthèse (REL1745)

Remarque : Les cours obligatoires dans ce programme et énumérés ci-dessus sont offerts en alternance sur une période de deux ans (automne, hiver).

dix cours parmi les deux blocs suivants (30 crédits) :

(maximum de sept cours par bloc)

Bloc «Un Monde de religions»

REL1130	Religions du Proche-Orient ancien
REL1143	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161	Hindouisme
REL1174	Religions de l'Occident ancien
REL1191	Islam
REL1201	Bouddhisme
REL1202	Le Bouddhisme tibétain
REL1211	Judaïsme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon
REL135X	Questions particulières en sciences des religions
REL1660	Le Pèlerinage
REL2040	La Question de Dieu
REL2115	Anthologies des grands mythes bibliques
REL2125	Les philosophies juives anciennes
REL2160	Les évangiles : formations et formes littéraires
REL3235	Femmes et grandes religions du monde
REL3236	Femmes, mythologies et spiritualités
REL3750	Religions, globalisation et fondamentalisme

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Bloc «Religion, éthique, culture et société»

MOR2015	Les morales contemporaines et leurs sources
MOR4025	Éthique et société contemporaine
MOR5904	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL1900	Dimensions morale et religieuse de la personne
REL3124	Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours
REL3214	Mythologie et cinéma
REL3215	Sacré et littérature
REL3216	Arts et sacré
REL3263	Religion, politique et société
REL3270	Religion et psychologie
REL3294	Mort, cultures et religions
REL330X	Questions particulières en religion et culture
REL3311	Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
REL3322	Religion et sexualité
REL3350	Mythologies contemporaines
REL3360	Ritualités actuelles
REL3370	Jeunes, religion et quête de sens
REL3380	La Religion implicite
REL3850	Religion, espace public et société

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Remarque : Les cours optionnels dans ce programme et énumérés ci-dessus ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont donc offerts en alternance.

Pour compléter son programme de baccalauréat en sciences des religions, l'étudiant s'inscrit à un ensemble de cours, faisant ou non partie d'une concentration ou d'une mineure, choisis dans une discipline ou un champ d'études complémentaires (30 crédits).

L'étudiant inscrit à la majeure en sciences des religions peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- certificat en allemand
- certificat en anglais
- certificat en espagnol
- mineure en études classiques
- certificat en études féministes
- certificat en immigration et relations interethniques
- mineure en études urbaines
- mineure en géographie internationale
- certificat en histoire
- mineure en histoire de l'art
- certificat en intervention psychosociale
- certificat en langue et culture arabes
- certificat en langues et cultures d'Asie
- mineure en philosophie
- mineure en science politique
- mineure en sociologie

Remarque : afin de favoriser une meilleure intégration de leur cheminement d'études, les étudiants sont fortement encouragés à suivre les cours de la majeure en sciences des religions directement liés à la mineure ou au certificat concernés. Notamment :

- Pour le certificat en langue et culture arabes, le cours REL1191 *Islam*.
- Pour le certificat en langues et culture d'Asie, le cours REL1191 *Islam*, REL1161 *Hindouisme*, REL1201 *Bouddhisme*, REL1202 *Le Bouddhisme tibétain* et REL1255 *Religions de la Chine et du Japon*.

- Pour la mineure en études classiques et la mineure en géographie internationale, tous les cours du bloc «Un Monde de religions» sont pertinents.
- Pour le certificat en histoire, le cours REL3124 *Religion au Québec des origines euro-américaines à nos jours*.
- Pour la mineure en histoire de l'art, le cours REL3216 *Arts et sacré*.
- Pour la mineure en philosophie, les cours MOR2015 *Morales contemporaines et leurs sources*, MOR4025 *Éthique et société contemporaine* et REL3294 *Mort, cultures et religions*.
- Pour la mineure en science politique et la mineure en études urbaines, les cours REL3263 *Religion, politique et société* et REL3850 *Religion, espace public et société*.
- Pour la mineure en sociologie, tous les cours du bloc «Religion, éthique, culture et société» sont pertinents.
- Pour le certificat en études féministes, les cours REL3235 *Femmes et grandes religions du monde* et REL3236 *Femmes, mythologies et spiritualités*.
- Pour le certificat en immigration et relations interethniques, les cours REL2800 *Traditions religieuses du monde* et REL3330 *Religions et groupes ethniques*.
- Pour le certificat en intervention psychosociale, les cours REL1900 *Dimensions morale et religieuse de la personne*, REL3311 *Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise*, REL3370 *Jeunes, religion et quête de sens*, REL3380 *La Religion implicite*, REL3270 *Religion et psychologie* et MOR5904 *Atelier d'exploration des valeurs et des croyances*.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Pour pouvoir s'inscrire aux cours de la deuxième année, il faut avoir réussi les cours obligatoires de la première année.
- Pour s'inscrire aux cours complémentaires ou à la mineure, il faut avoir complété 30 crédits du programme.
- Les étudiants de ce programme sont sujets à des mesures d'encadrement et d'aide pédagogique dont les modalités seront précisées par la direction du programme de sciences religieuses.

BACCALAURÉAT EN SCIENCES DU LANGAGE 7339-7439-7539-7639

MAJEURE EN SCIENCES DU LANGAGE CODE À DÉTERMINER

Le programme de Baccalauréat en sciences du langage comporte les profils suivants :

- **Sciences du langage et sciences humaines** (7339)
- **Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes** (7439)
- **Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes** (7539)
- **Rédaction et révision de textes** (7639).

Le nom des profils Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes, Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes et Rédaction et révision de textes figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Le profil Rédaction et révision de textes est offert conjointement avec la TÉLUQ. Il comprend deux spécialisations : rédaction scientifique et rédaction administrative.

GRADE

Le programme de baccalauréat en sciences du langage mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La majeure en sciences du langage, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme de baccalauréat en sciences du langage comporte 90 crédits.

La majeure en sciences du langage comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le baccalauréat et la majeure s'adressent aux personnes intéressées par les langues, leur apprentissage et leur enseignement.

Le baccalauréat comporte quatre profils :

- Le profil **Sciences du langage et sciences humaines** intéressera toute personne qui s'intéresse au fonctionnement de la langue, à son utilisation par les individus et à son acquisition. En plus des cours de base en linguistique, le profil

permet à l'étudiant d'approfondir le lien entre le langage et les autres sciences humaines (sociologie, psychologie, philosophie). Il procure les cours nécessaires pour faire une demande d'entrée dans un programme de maîtrise en orthophonie.

- Les profils **Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes** et **Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde** aux adultes procurent une formation de base sur le fonctionnement du langage et une formation pratique en didactique des langues secondes et étrangères. La formation en didactique est spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique du français ou de l'anglais langue seconde. Le profil comporte un stage permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs apprentissages. **CE PROFIL VISE SPÉCIFIQUEMENT LA DIDACTIQUE DES LANGUES AUX ADULTES ; IL NE MÈNE PAS À L'OBTENTION D'UN PERMIS D'ENSEIGNEMENT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (ci-après Ministère) ET NE PERMET DONC PAS D'ENSEIGNER DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DU QUÉBEC.**

- Finalement, le profil **Rédaction et révision de textes** s'adresse aux personnes intéressées par la qualité du français et désireuses de s'orienter vers la profession de rédacteur-réviseur. Il comporte une formation de base en sciences du langage, en grammaire, en révision de textes, et en rédaction administrative ou scientifique, ainsi que des cours de culture générale dans le domaine de spécialisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Les admissions ne se font qu'au trimestre d'automne.

Test de français écrit

Baccalauréat en sciences du langage :

- * profil Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes (7439)

- * profil Rédaction et révision de textes (7639)

Aucun candidat ne peut être admis à ces profils à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en français écrit. Les compétences écrites seront attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC ; le test de français écrit du Ministère ; le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Test d'anglais

Baccalauréat en sciences du langage, profil Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes (7539)

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme y ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent d'abord passer le volet écrit. Seuls les candidats qui réussissent le premier volet avec une note de 75 % et plus auront le droit de passer le volet oral. Il faut réussir les deux volets pour être admis au programme. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Connaissance du français

Baccalauréat en sciences du langage :

- * profil Sciences du langage et sciences humaines (7339)
- * profil Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes (7539)

- Majeure en sciences du langage

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance de l'anglais

Baccalauréat en sciences du langage :

- * profil Sciences du langage et sciences humaines (7339)
- * profil Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes (7439)
- * profil Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes (7539)
- * profil Rédaction et révision de textes (7639)

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, et avoir une expérience dûment attestée d'au moins deux ans dans l'un des domaines suivants ou dans un domaine connexe : enseignement des langues, traduction, rédaction ou révision de textes en français ou en anglais.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN SCIENCES DU LANGAGE

PROFIL SCIENCES DU LANGAGE ET SCIENCES HUMAINES (code 7339)

Formation en linguistique (27 crédits) :

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2219	Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222	Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage

Formation en sciences humaines et sciences cognitives

les trois cours suivants (9 crédits) :

LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3216	Traitement du langage par ordinateur (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3217	Introduction à la psycholinguistique

six cours parmi les suivants (18 crédits) :

INF1120	Programmation I
INF2120	Programmation II (INF1120)
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage
PHI1007	Introduction à la logique
PSY2626	Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans
PSY4040	Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042	Neuropsychologie
PSY4050	Psychologie de la perception
PSY4071	Processus cognitifs
PSY4100	Psychologie du développement
PSY5211	Développement cognitif et métacognitif (PSY4071 ; PSY4100)
SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC1215	Principes fondamentaux de la recherche sociologique
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)

ou tout autre cours accepté par la direction du programme.

Note : L'étudiant désirant s'inscrire dans un programme de maîtrise en orthophonie doit choisir les cours requis par le programme vers lequel il se dirige.

Formation en langue

deux cours (6 crédits) de langue non romane non germanique choisis parmi les cours offerts à l'École de langues de l'UQAM.

Exemples : chinois, japonais, russe, arabe, vietnamien, langue des signes québécoise, mais pas allemand, espagnol, italien, portugais, anglais (dans le doute, consulter la direction).

Note : Pour la liste des cours, voir les feuillets de programmes offerts par l'École de langues.

Formation à la recherche

les trois cours suivants (15 crédits) :

LIM5212	Projet I (6 cr.) (LIN2219 ; LIN2221 ; LIN2222 ; LIN2223 ; LIN3211)
LIM5213	Projet II (6 cr.) (LIM5212)
MAT2080	Méthodes statistiques

Formation complémentaire

cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

LIM4070	Stage
LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar
LIN1186	Interprétation visuelle : modèles, processus et pratique
LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues
LIN1750	Histoire de l'orthographe du français
LIN1984	La magie des mots
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2480	Description de la langue des signes québécoise I
LIN2531	Langues et enjeux sociopolitiques
LIN2552	Introduction à la terminologie
LIN2750	Histoire de l'écriture
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3021	Phonétique instrumentale (LIN2219)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)
LIN3212	Description linguistique du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3215	Typologie et évolution des langues (LIN2221)
LIN3430	Acquisition du langage
LIN3440	Acquisition des langues secondes (LIN2221 ; LIN2223)
ou le cours	
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
LIN3465	Le bilinguisme
LIN3480	Description de la langue des signes québécoise II (LIN2480)
LIN3510	Phonologie (LIN2221)
LIN3530	Syntaxe (LIN2223)
LIN3600	Sociolinguistique variationniste (LIN3213)
LIN3620	Les dialectes du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3630	Le français du Québec
LIN3640	Langues en contact (LIN3213)
LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019 ; LIN3039)
LIN418X	Analyse avec ordinateur d'une langue X
LIN4211	Histoire interne du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN4213	Courants linguistiques contemporains (LIN2221 ; LIN2223)
LIN4230	Analyse critique d'ouvrages de grammaire
LIN4331	Démographie et langues au Québec
LIN4580	Description de la langue des signes québécoise III (LIN3480)
LIT1555	Littérature et langage
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
SHM5001	Initiation au latin I
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)

Note : L'étudiant terminant le programme court en grammaire (LIN1009, LIN2009, LIN3019, LIN3039 et LIN1750 ou LIN4009) peut avoir une attestation à condition de remplir un formulaire disponible à l'unité de programme.

PROFIL LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE AUX ADULTES (code 7439)

Formation en linguistique

les sept cours suivants (21 crédits) :

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
ou le cours	
LIN1112	Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants et enseignantes
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
ou le cours	
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN2219	Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222	Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)

Formation en acquisition et didactique du français langue seconde**les dix cours suivants (30 crédits) :**

LIN1140	Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN2221)
LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues
LIN2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN3145	Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN2012 ou LIN2009)
LIN3440	Acquisition des langues secondes (LIN2221 ; LIN2223)
ou le cours	
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
LIN5400	Didactique du français langue seconde aux adultes (LIN1480)
LIN6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
LNS4700	Stage en enseignement du français langue seconde

Formation en langue et culture**trois cours (9 crédits) de langue autre que le français ou l'anglais, complétés par deux cours (6 crédits) portant sur la culture des locuteurs de cette langue (ex. histoire, société, religion).**

Note : Pour la liste des cours, voir les feuillets de programmes offerts par l'École de langues ainsi que la banque de cours de l'UQAM. L'étudiant peut également acquérir cette formation en participant à un programme d'échange avec une université étrangère.

Formation à la recherche**les trois cours suivants (15 crédits) :**

LIM5212	Projet I (6 cr.) (LIN2219 ; LIN2221 ; LIN2222 ; LIN2223 ; LIN3211)
LIM5213	Projet II (6 cr.) (LIM5212)
MAT2080	Méthodes statistiques

Formation complémentaire**trois cours parmi les suivants (9 crédits) :**

EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3212	Description linguistique du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3217	Introduction à la psycholinguistique
LIN3430	Acquisition du langage
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage

ou tout autre cours accepté par la direction du programme.

PROFIL LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À LA DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE AUX ADULTES (code 7539)**Formation en linguistique****les sept cours suivants (21 crédits) :**

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
LIN1131	Phonetics for ESL Teachers (Prerequisite : LIN1130)
LIN1133	Advanced English Grammar
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222	Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)

Formation en acquisition et didactique de l'anglais langue seconde**les neuf cours suivants (27 crédits) :**

LIN1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues
LIN2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
LIN2233	Grammar for ESL Teachers (Prerequisites : LIN1130 ; LIN1133)
ou le cours	
LIN3137	Teaching Grammar to Second Language Learners (LIN1133)
LIN2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
LIN3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)
LNS4200	Internship : Certificate

Formation en langue et culture**trois cours (9 crédits) de langue autre que le français ou l'anglais, complétés par deux cours (6 crédits) portant sur la culture des locuteurs de cette langue (ex. histoire, société, religion).**

Note : Pour la liste des cours, voir les feuillets de programmes offerts par l'École de langues. L'étudiant peut également acquérir cette formation en participant à un programme d'échange avec une université étrangère.

Formation à la recherche**les trois cours suivants (15 crédits) :**

LIM5212	Projet I (6 cr.) (LIN2219 ; LIN2221 ; LIN2222 ; LIN2223 ; LIN3211)
LIM5213	Projet II (6 cr.) (LIM5212)
MAT2080	Méthodes statistiques

Formation complémentaire**quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :**

EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3212	Description linguistique du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3217	Introduction à la psycholinguistique
LIN3430	Acquisition du langage
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage

ou tout autre cours accepté par la direction du programme.

PROFIL RÉDACTION ET RÉVISION DE TEXTES (code 7639)**Formation en linguistique****les six cours suivants (18 crédits) :**

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage

ou le cours

LIN3001 Le langage et ses usages (TÉLUQ)

Formation en traduction et révision de textes**les six cours suivants (18 crédits) :**

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)
LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019 ; LIN3039)
LIT2018	Révision et édition de textes
TRA4010	La traduction vers le français : une introduction (TÉLUQ)

Formation en rédaction professionnelle**les quatre cours suivants (12 crédits) :**

FRA3008	Écriture de communication (TÉLUQ)
LIN3003	Les industries de la langue (TÉLUQ)
PHI2015	Pensée critique et argumentation (TÉLUQ)
SCS2013	Documentation et rédaction en sciences sociales (TÉLUQ)

Formation en langue**trois cours parmi les suivants (9 crédits) :**

ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues)
ou le cours	
ANG3001	Listening and Speaking (TÉLUQ) (ANG2001 General Communication ou Niveau intermédiaire II au test de classement de la TÉLUQ ou l'équivalent.)
ANG4216	Advanced English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ou le cours	
ANG4005	Effective Written Communication (TÉLUQ) (ANG3001)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues)
ou le cours	
ANG4006	English for Specific Purposes (TÉLUQ) (ANG3001)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

LIN1132 English Academic Research and Writing
LIN1133 Advanced English Grammar
Notes : l'étudiant qui a un niveau équivalent au cours ANG4027/ANG4006 peut remplacer ces trois cours par des cours d'une autre langue vivante.

Formation complémentaire

quatre cours (12 crédits) choisis parmi les autres cours LIN du programme, profil sciences du langage et sciences humaines.

Note : L'étudiant désirant passer à la maîtrise en linguistique 1) est encouragé à faire la spécialisation en rédaction scientifique et 2) est requis de faire les cours suivants :

LIN2219 Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222 Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)

A. Spécialisation en rédaction scientifique

•les trois cours suivants (9 crédits) :

FRA3007 Rédaction scientifique et technique (TÉLUQ)
ou le cours
LIT1313 Stylistique du français scientifique et technique
FSM1001 Initiation à la pensée scientifique
SCI1013 Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)

•quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

BIO1003 Environnement et santé
BIO5091 Introduction à l'étude du comportement animal
ECO1470 Écologie, économie et environnement (TÉLUQ)
ENV1101 L'environnement : un système, une ressource (TÉLUQ)
ENV4012 Environnement international (TÉLUQ)
FSM2001 L'être humain et son environnement
FSM4000 Sciences et société
GEO1062 Le système climatique global
GEO2100 Géographie économique : du local au mondial
SCI1002 Sciences et cultures (TÉLUQ)
SCI1021 Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)
SCT3532 Les origines de l'espèce humaine
SHS2100 Société et sociétés (TÉLUQ)
ou tout autre cours BIO, ECO, ENV, FSM, GEO, SCI, SHS jugé pertinent par la direction du programme.

OU

B. Spécialisation en rédaction administrative

•trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

ADM2005 Gestion informatisée (TÉLUQ)
ADM3017 Informatisation et organisation du travail dans les services (TÉLUQ)
COM1070 Communication efficace : un outil de gestion
FRA3006 Rédaction administrative (TÉLUQ)
ou le cours
LIT1000 Stylistique du français administratif et commercial

•quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ADM2011 Administration marketing (TÉLUQ)
ADM3010 Éthique et administration (TÉLUQ)
DSA3300 Marketing
ECO1061 Économie du Québec
MET1001 Éléments de gestion des entreprises
ORH2100 Entreprise et société
POL1500 Introduction à l'administration publique
ou tout autre cours ADM, DSA, ECO, MET, ORH, POL jugé pertinent par la direction du programme.

MAJEURE EN SCIENCES DU LANGAGE

les treize cours suivants (45 crédits) :

LIM5212 Projet I (6 cr.) (LIN2219 ; LIN2221 ; LIN2222 ; LIN2223 ; LIN3211)
LIM5213 Projet II (6 cr.) (LIM5212)
LIN1009 Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2219 Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222 Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)
LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2520 Lexicologie et lexicographie

LIN3211 Fondements des sciences du langage III (LIN2223)
LIN3213 Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3217 Introduction à la psycholinguistique
LIN3540 Introduction à la pragmatique du langage

cinq cours choisis parmi les suivants (15 crédits) :

ANG3013 Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues)

ou tout autre cours LIN du programme, profil sciences du langage et sciences humaines.

Note : l'étudiant inscrit à la majeure en science du langage peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- certificat en allemand
- certificat en anglais
- certificat en espagnol
- certificat en histoire
- certificat en informatique
- certificat en langue et culture arabes
- certificat en langues et cultures d'Asie
- certificat en langue et culture du Brésil
- mineure en philosophie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Règlements généraux :

Les cours LIM5212 *Projet I* (6 crédits) et LIM5213 *Projet II* (6 crédits) doivent être pris de façon consécutive au cours de la troisième année universitaire à temps complet. Notez que la réussite de tous les cours de Fondements des sciences du langage est obligatoire pour pouvoir s'inscrire au cours LIM5212 *Projet I*. Les cours LIN2219, LIN2221, LIN2222 et LIN2223 comportent chaque semaine trois heures de cours et une heure d'atelier obligatoire. Le cours LIN3216 comporte chaque semaine trois heures de cours et deux heures d'atelier obligatoires.

Profil Linguistique appliquée à la didactique du français ou de l'anglais langue seconde aux adultes :

Pour être admissible au stage en didactique du français ou de l'anglais langue seconde, l'étudiant devra avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,3 sur 4,3, réussi les cours LIN2009/LIN2012 ou LIN2223 (selon le profil) et réussi les cours énumérés ci-dessous ou les faire de façon concomitante :
- profil français : LIN1140, LIN2242, LIN3145, LIN2243, LIN4147, LIN2244, LIN5400, LIN6410 ;
- profil anglais : LIN4128, LIN1232, LIN2239, LIN3334, LIN3137, LIN2131, LIN3134.

Profil Rédaction révision de textes :

Les cours offerts par la TÉLUQ doivent être suivis selon le calendrier en vigueur à l'UQAM.

Majeure :

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement du programme de majeure, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de vingt-quatre mois.

BACCALAURÉAT EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ 7871

MAJEURE EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ CODE À DÉTERMINER

GRADE

Le Baccalauréat en science, technologie et société mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La Majeure en science, technologie et société, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en science, technologie et société comporte 90 crédits.

La majeure en science, technologie et société comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le programme offre une formation générale et multidisciplinaire visant à développer un regard éclairé et critique face au développement de la science et de la technologie. Le baccalauréat STS vise la compréhension des divers enjeux

du développement de la science et de la technologie et la compréhension des impacts variés que ce développement engendre au plan social et environnemental. Il vise les objectifs suivants :

1. Permettre une formation initiale multidisciplinaire, issue d'une réflexion sur l'interaction entre les sciences, la technologie et la société.
2. Initier aux connaissances et méthodes de recherche utilisées dans l'étude des problèmes que posent l'implantation de nouvelles technologies, leur impact sur l'organisation du travail et sur l'environnement et les liens qu'elles entretiennent avec le développement économique, socio-politique et culturel.
3. Situer la science et la technologie dans leur rapport avec l'évolution historique des sociétés.
4. Analyser les conditions de développement et d'échange de nouvelles technologies dans un contexte d'internationalisation des échanges économiques et sociaux (globalisation des marchés, convergence, développement des pays semi-développés, nouveaux pays industriels, échanges nord-sud, etc.).
5. Analyser les politiques scientifiques, les politiques technologiques et celles relatives aux innovations et étudier leurs incidences sur l'évolution des connaissances et du développement technologique.

Le programme STS conduit aux études supérieures. A cet effet, il permet l'acquisition de connaissances produites par les différentes disciplines afin de rendre compte du développement de la science et de la technologie et d'habiletés méthodologiques pratiques mobilisables dans des études supérieures. Un étudiant peut aussi orienter ses études vers des objectifs professionnels, par un choix approprié de cours complémentaires.

Le baccalauréat STS comporte 17 cours obligatoires, trois cours à option à choisir parmi une liste prédéterminée et dix cours constituant un profil individuel, choisis avec l'accord du responsable du programme. Les étudiants peuvent choisir une mineure ou un certificat comme profil individuel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. L'admission se fait à l'automne et à l'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et s'être impliqué, pendant une période d'un an ou l'équivalent, dans un domaine qui fait appel à des technologies nouvelles ou qui est influencé directement ou indirectement par les nouvelles technologies.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq (15 crédits) cours de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

LES COURS OBLIGATOIRES

Bloc A : les quatre cours de méthodologie suivants (12 crédits) :

SHM1210	STS : Atelier de méthodologie générale
SHM1310	Atelier de méthodologie en scientométrie
SHM1410	Atelier de méthodologie en évaluation des technologies en milieu de travail
SHM1550	Atelier de recherche

Bloc B : les deux cours de méthodologie suivants (6 crédits) :

SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)

SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)

Bloc C : les quatre cours de sciences suivants (12 crédits) :

BIO1302	L'environnement biotique
CHI1800	Chimie de l'environnement
INF1051	Histoire de l'informatique
PHY2710	L'environnement abiotique

Bloc d : les huit cours de sciences humaines suivants (24 crédits) :

ECO1470	Écologie, économie et environnement (TÉLUQ)
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
JUR1008	Droit, santé et environnement
PHI4346	Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies

(pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir réussi au moins 24 crédits du programme).

POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
SOC6209	Sociologie des sciences
SOC6226	Sociologie des technologies

LES COURS OPTIONNELS

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

BIO1320	L'environnement agroalimentaire
CHI1830	L'eau, ressource naturelle
CHI2815	L'environnement industriel
COM2400	Introduction à la vulgarisation scientifique
ECO3441	Analyse économique du changement technologique (ECO1012 ; ECO1022)
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5060	Initiation à la médiatique
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine
JUR6565	Droit de l'informatique
MOR4131	Enjeux moraux de la science et de la technologie
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI2003	Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI4347	Éthique et bioéthique
PHY2660	Énergies nouvelles I
PHY3750	L'environnement urbain
POL5910	Politique de l'environnement
POL6040	Dimension politique des transferts de technologie
SOC4050	Sciences, techniques et rapports de sexes

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Pour compléter son programme de baccalauréat en science, technologie et société, s'inscrit à un ensemble de **dix cours complémentaires (30 crédits)** dans une perspective disciplinaire, multidisciplinaire ou professionnelle ; ces cours sont choisis avec l'accord du responsable du programme. Un étudiant peut aussi s'inscrire à une mineure ou un certificat.

L'étudiant inscrit à la majeure en science, technologie et société peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- certificat en allemand
- certificat en anglais
- certificat en espagnol
- certificat en études féministes
- certificat en histoire
- mineure en histoire de l'art
- mineure en philosophie
- mineure en science politique
- mineure en sociologie
- mineure en urbanisme opérationnel

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cheminement de l'étudiant s'effectue par trimestre. L'étudiant à temps partiel doit d'abord s'inscrire aux cours offerts faisant partie des trimestres qu'il n'a pas encore terminés.

BACCALAURÉAT EN SEXOLOGIE 7809**GRADE**

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Les objectifs visent à former des futurs sexologues éducateurs capables : d'acquérir des connaissances théoriques/cognitives de base (psychologiques, biologiques, socioculturelles) nécessaires à l'analyse des problématiques sexuelles ; d'analyser et de synthétiser des problématiques sexologiques ; d'élaborer des projets d'intervention sexologique en concertation avec divers intervenants ; d'informer et de communiquer ses savoirs sexologiques de façon professionnelle en conformité avec les codes d'éthique et déontologiques ; d'évaluer et de réajuster ses projets d'intervention sexologique ; d'appliquer différents modes d'intervention dans les domaines de l'éducation, de la prévention et de la relation d'aide ; d'être ouverts à d'autres disciplines, d'autres cultures et d'autres horizons dans un esprit interdisciplinaire et de polyvalence.

CONDITIONS D'ADMISSION**Le programme est contingenté**

Capacité d'accueil : Automne : 150 ; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote R.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné, avoir fait de l'animation, du travail communautaire ou avoir travaillé dans un domaine connexe (nursing, relation d'aide, etc.).

Sélection : 100 %

Test de scolapitudes.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Résultats scolaires.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 25 cours suivants (81 crédits) :

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
PSY2800	Psychopathologie
SEX1000	Introduction aux études et à la pratique professionnelle en sexologie
SEX1102	Modèles contemporains de santé sexuelle
SEX1103	La sexualité de l'enfant et du préadolescent
SEX1116	Histoire de la sexologie
SEX1117	Anatomie et physiologie de la sexualité
SEX1200	Méthodes et techniques de recherche en sexologie I
SEX1202	Cultures, groupes ethnoculturels et sexualité au Québec
SEX1203	La sexualité de l'adolescent et du jeune adulte (SEX1103)
SEX1204	Les dysfonctions sexuelles (SEX1117)

SEX1205	Problématiques sexologiques de la contraception et de la fertilité (SEX1117)
SEX2103	Initiation aux techniques d'entrevue sexologique
SEX2104	Problématiques sexologiques des maladies transmissibles sexuellement et du sida (SEX1117)
SEX2105	Troubles de la genralité et sexualités atypiques
SEX2201	Planification d'une intervention sexologique à des fins éducatives et préventives
SEX2203	Étude des programmes d'intervention sexologique éducative et préventive et des stratégies d'implantation
SEX2206	Sexualité et contrôle social au Québec
SEX2207	Laboratoire d'initiation aux méthodes et techniques d'intervention sexologique éducative et préventive
SEX2208	Modèles de relation d'aide et d'intervention individualisée (SEX2103)
SEX3101	Intervention sexologique en milieu social (Stage I) (6 cr.) (COM1125 ; SEX2103 ; SEX2201 ; SEX2203 ; SEX2207 ; SEX2208)
SEX3103	La sexualité de l'adulte et de la personne âgée (SEX1203)
SEX3104	Problématiques sexologiques des violences et des abus sexuels
SEX3201	Intervention sexologique en milieu social (Stage II) (6 cr.) (SEX3101 Si à l'étranger, TRS2800)
SEX3203	Intégration et maturation professionnelle

Note : Le cours SEX1000 *Introduction aux études et à la pratique professionnelle en sexologie* doit être suivi au premier trimestre d'entrée dans le programme.

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

JUR1044	La sexualité et la loi
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
PSY3731	Normalité et déviance ; étude approfondie de la personnalité I : l'enfant et l'adolescent
PSY3741	Normalité et déviance ; étude approfondie de la personnalité II : l'adulte
REL3322	Religion et sexualité
SHM4000	Homosexualité et société
SHM4001	Discours contemporains sur les orientations sexuelles
TRS2800	Intervention sociale en coopération internationale

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

SEX4001	Introduction à la croissance personnelle I
SEX4002	Sexologie et condition féminine
SEX4003	Sexologie et condition masculine
SEX4004	Méthodes et techniques de recherche en sexologie II (SEX1200)
SEX4005	Composantes neurologiques et comportementales de la sexualité (SEX1117)

un cours libre choisi en dehors de la discipline (3 crédits).**BACCALAURÉAT EN SOCIOLOGIE 7361****MAJEURE EN SOCIOLOGIE
CODE À DÉTERMINER****GRADE**

Le Baccalauréat en sociologie mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La Majeure en sociologie, cumulée à une mineure ou un certificat mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en sociologie comporte 90 crédits.

La majeure en sociologie comporte 60 crédits.

OBJECTIFS

Le **baccalauréat et la majeure en sociologie** visent l'acquisition d'une formation disciplinaire à la fois théorique et méthodologique dans les différents domaines de la sociologie.

Au plan de la théorie, le programme a pour objectifs de donner à l'étudiant : 1) une connaissance approfondie des divers courants de la pensée sociologique dans la perspective d'une compréhension critique des sociétés contemporaines ; 2) une compréhension et une capacité d'interprétation des phénomènes socio-historiques contemporains, tels qu'ils se déploient au sein de sociétés globales et notamment de la société québécoise.

Au plan méthodologique, le programme doit permettre à l'étudiant d'acquiescer et de mettre en application les méthodes de recherches (quantitative et qualitative) propres à l'enquête sociologique afin d'articuler questionnement social, méthodes et théories.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail pertinente attestée ou d'action sociale impliquant une réflexion à caractère sociologique.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN SOCIOLOGIE

neuf cours choisis comme suit (27 crédits) :

les sept cours suivants :

SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC6020	Épistémologie de la sociologie

deux cours, soit l'un des blocs suivants :

SOC5285	Atelier de méthodologie qualitative 1 (SOC3206)
SOC6285	Atelier de méthodologie qualitative 2 (SOC5285)
ou les cours	
SOC5286	Atelier de méthodologie quantitative 1 (SOC4206)
SOC6286	Atelier de méthodologie quantitative 2 (SOC5286)

huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

SOC1060	Démographie
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC2250	Classes, stratification et inégalités sociales
SOC2325	Sociétés américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC3216	Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)
SOC4216	Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6125	Théories de la postmodernité
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
SOC6412	Société québécoise contemporaine

sept cours en sociologie (siglés SOC) choisis parmi les suivants (21 crédits) :

SOC1026	Sociétés précapitalistes
SOC1200	Sociologie de l'éducation
SOC1215	Principes fondamentaux de la recherche sociologique
SOC1915	Nations et nationalisme
SOC2255	Sociologie des révolutions
SOC2305	Traditions sociologiques québécoises
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC3202	Sociologie des médias et de l'information
SOC3265	Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270	Déviances et contrôle social
SOC3350	Sociologie du travail
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
SOC3630	Sociologie de la santé
SOC3635	Psychisme et société
SOC3640	Croyances, religions et sociétés
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC4510	Économie sociale et nouvelles solidarités
SOC5065	Sociologie du développement
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6025	La mémoire collective à l'ère de la connexion généralisée
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6109	La pensée anarchiste
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6203	Sociologie électorale
SOC6204	Sociologie du droit
SOC6214	Écologie sociale
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6231	Sociologie du racisme
SOC6235	Différence, discrimination et pluralisme
SOC661X	Oeuvre de ...
SOC672X	Courants sociologiques ...
SOM3500	Activité de synthèse 1
SOM4500	Stage 1
SOM4600	Stage 2 (SOM4500)

ou tout autre cours semi-obligatoire qui n'aurait pas été choisi à ce titre.

six cours choisis en dehors du champ de spécialisation (cours autres que ceux portant les codes SOC et SOM).

MAJEURE EN SOCIOLOGIE

les sept cours suivants (21 crédits) :

SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC6020	Épistémologie de la sociologie

dix cours choisis parmi les suivants (30 crédits) :

SOC1060	Démographie
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC2250	Classes, stratification et inégalités sociales
SOC2325	Sociétés américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC3216	Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)
SOC4216	Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6125	Théories de la postmodernité
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
SOC6412	Société québécoise contemporaine

trois cours en sociologie choisis parmi les suivants (9 crédits) :

SOC1026	Sociétés précapitalistes
SOC1200	Sociologie de l'éducation
SOC1215	Principes fondamentaux de la recherche sociologique
SOC1915	Nations et nationalisme
SOC2255	Sociologie des révolutions
SOC2305	Traditions sociologiques québécoises
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC3202	Sociologie des médias et de l'information
SOC3265	Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270	Déviances et contrôle social
SOC3350	Sociologie du travail
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
SOC3630	Sociologie de la santé
SOC3635	Psychisme et société
SOC3640	Croyances, religions et sociétés
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC4510	Économie sociale et nouvelles solidarités
SOC5065	Sociologie du développement
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6025	La mémoire collective à l'ère de la connexion généralisée
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6109	La pensée anarchiste
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6203	Sociologie électorale
SOC6204	Sociologie du droit
SOC6214	Écologie sociale
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6231	Sociologie du racisme
SOC6235	Différence, discrimination et pluralisme
SOC661X	Oeuvre de ...
SOC672X	Courants sociologiques ...
SOM3500	Activité de synthèse 1

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

L'étudiant inscrit à la majeure en sociologie peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- mineure en étude de la population
- certificat en études féministes
- certificat en immigration et relations interethniques
- mineure en études urbaines
- mineure en géographie internationale
- certificat en histoire
- mineure en histoire de l'art
- mineure en philosophie
- mineure en science politique
- certificat en sciences des religions
- mineure en sciences du langage
- certificat en science, technologie et société
- mineure en urbanisme opérationnel

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Lors de son inscription au baccalauréat, l'étudiant doit veiller à choisir ses cours en conformité avec la grille prévue de cheminement type. En particulier, les huit cours obligatoires doivent être choisis en priorité.

L'étudiant de la majeure sera soumis en général aux mêmes règlements pédagogiques que l'étudiant du baccalauréat.

En raison des contraintes liées à la disponibilité des cours ou au cheminement du programme de majeure, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en vingt-quatre mois.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL

7798

L'obtention du baccalauréat en travail social donne accès à l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

GRADE

Bachelier en travail social, B.T.S.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en travail social a comme objectif général de favoriser la formation des travailleurs sociaux critiques et compétents dans une perspective de changement social.

Le programme favorise une approche intégrée axée sur l'interaction fondamentale entre, d'une part, l'individu et/ou les groupes et, d'autre part, les structures sociales. Cette formation permet de tenir compte de l'appauvrissement et de la précarité sociale de même que du contexte d'une société de plus en plus traversée par une diversité de rapports ethnoculturels.

Il offre aux étudiants la possibilité de connaître les différents terrains de pratique en travail social, d'identifier et d'analyser la place, les rôles et les fonctions des travailleurs sociaux dans la société.

Le programme favorise les liens dialectiques entre la formation et les champs de pratique en stimulant, d'une part, la réflexion critique sur des nouvelles tendances sociales et, d'autre part, la créativité dans l'exploration de pratiques sociales novatrices.

Il favorise l'acquisition à la fois d'une capacité d'analyse critique et d'une capacité d'intervention, lesquelles sont vérifiées et approfondies lors des stages pratiques. Conséquemment, le programme s'articule autour de trois axes, soient :

- l'axe de formation théorique
- l'axe de formation méthodologique
- l'axe de formation pratique.

Le programme comporte un tronc commun dont le but est d'assurer l'acquisition des connaissances de base essentielles à la formation et répondant à l'objectif général. Il offre aussi deux options complémentaires : Intervention sociale I : intervention auprès des individus et des groupes ; Intervention sociale II : intervention auprès des communautés.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté

Capacité d'accueil : Automne : 140 ; Hiver : 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Cote de rendement générale : 100 %

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail attestée valable, rémunérée ou bénévole, dans un domaine relié à l'intervention auprès d'individus, de groupes, d'organisations ou d'associations d'une durée d'un an à temps complet ou un minimum de 1500 heures à temps partiel.

Sélection : 100 %

- Test de scolapitude

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative des études universitaires complétées.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 22 cours suivants (66 crédits) :

HIS3052	Évolution des idéologies et des pratiques sociales au Québec
SOC1260	Initiation à la recherche sociale I
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains
SOC2260	Initiation à la recherche sociale II (SOC1260)
TRS1015	Méthodologie de l'intervention en travail social
TRS1110	Politiques sociales et intervention sociale
TRS1115	Milieux d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi
TRS1120	Théories explicatives du comportement humain et contexte social
TRS2001	Lien social et enjeux du travail social contemporain (TRS1115)
TRS2005	Intervention auprès des groupes en travail social (TRS1015 ; TRS1115)
TRS2010	Intervention auprès des individus en travail social (TRS1015 ; TRS1115)
TRS2120	Théories explicatives des modèles de référence en travail social (TRS1120)
TRS2255	Modèles d'intervention sociale et relations interethniques
TRS2301	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS2320	Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion
TRS3040	Mobilisation et action collective en travail social (TRS1015 ; TRS1115)
TRS4011	Intervention auprès des familles et des proches en travail social (TRS1015 ; TRS1115)
TRS4042	Fonctionnement et développement des organismes communautaires (TRS3040)
TRS4201	Déontologie du travail social en milieu institutionnel et communautaire (TRS1015 ; TRS2001)
TRS5040	Analyse des mouvements sociaux et intervention collective en travail social
TSM3601	Séminaire d'intégration I (TRS2005 ; TRS2010 ; TRS2120 ; TRS3040 ; TRS4011 ; TRS4042 ; TRS4201)
TSM4601	Séminaire d'intégration II (TSM3300 ou TSM3500 et TSM3601)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

EFA4441	Méthodologie de l'alphabétisation I
PHI2024	Théories de l'idéologie
SHM4020	Homosexualité : régulation sociale et problématiques d'intervention
TRS2210	La violence et la jeunesse
TRS2220	Travail social et personnes âgées
TRS2230	Personnes âgées et société
TRS2240	Travail social et jeunesse
TRS2260	Travail social et toxicomanies
TRS222X	Les enjeux du travail social
TRS2271	Services sociaux et de santé et relations interethniques
TRS2500	Travail de rue et travail social
TRS2800	Intervention sociale en coopération internationale
TRS4110	Les politiques sociales et les personnes dépendantes
TRS5300	Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS5305	Femmes, santé mentale et interventions féministes
TRS5310	Travail social, santé et société
TRS5500	Travail social comparé (TSM3300 ou TSM3500 ; TSM3601)
TSM6610	Activité de synthèse II

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme dans un champ d'études complémentaires.

deux cours, soit l'une des concentrations suivantes (18 crédits) :**intervention sociale I : intervention auprès des individus, des groupes et des familles****•les deux cours suivants (18 crédits) :**

TSM3300	Stage I (9 cr.) (TRS2005 ; TRS2010 ; TRS2120 ; TRS3040 ; TRS4011 ; TRS4042 ; TRS4201)
TSM4300	Stage II (9 cr.) (TSM3300 ; TSM3601)

OU**intervention sociale II : intervention auprès des communautés****•les deux cours suivants (18 crédits) :**

TSM3500	Stage I (9 cr.) (TRS2005 ; TRS2010 ; TRS2120 ; TRS3040 ; TRS4011 ; TRS4042 ; TRS4201)
TSM4500	Stage II (9 cr.) (TSM3500 ; TSM3601)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Pour s'inscrire au stage I TSM3300 ou TSM3500 et au séminaire d'intégration I TSM3601, il faut normalement avoir réussi soixante crédits du programme dont ceux des cours TRS2005, TRS2010, TRS2120, TRS3040, TRS4011, TRS4042 et TRS4201.

Pour s'inscrire au second stage TSM4300 ou TSM4500 et au séminaire d'intégration TSM4601, il faut normalement avoir réussi soixante-quinze crédits du programme, dont neuf crédits de stage.

Les étudiants à temps partiel doivent prévoir une inscription à temps complet pendant les deux trimestres où s'effectuent les stages.

**MINEURE EN ÉTUDE DE LA POPULATION
CODE À DÉTERMINER****GRADE**

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

La mineure en étude de la population vise à mener une analyse globale en population et des multiples problèmes qu'elle pose dans différentes régions du monde. Elle vise aussi à identifier le rôle que jouent les facteurs de population dans les événements et les situations historiques et contemporaines. Il s'agit d'approcher et de connaître l'objet d'étude et ses enjeux de manière transdisciplinaire. Plus spécifiquement, il est essentiel de faire converger les intérêts des disciplines des sciences humaines qui valorisent particulièrement l'élaboration de théories générales sur leurs objets d'étude et les intérêts des professions qui privilégient l'application de théories en vue de diagnostiquer et de résoudre des problèmes spécifiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :**Base DEC**

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou**Base Études universitaires**

Elle est accessible aux personnes détenant un baccalauréat ou ayant réussi dix cours d'un programme de majeure disciplinaire dans un domaine pertinent.

ou**Base Études hors Québec**

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou**Base Expérience**

Aucune admission n'est possible sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

GEO3300	Géographie, population et peuplement
SOC1060	Démographie

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

ECO3815	Problèmes économiques contemporains : la population (ECO1012 ou SOC1060)
EUT5025	Population, urbanisation et développement
HIS4720	Histoire de la population : XVIIe-XXe siècles
PHI4030	Éthique appliquée

cinq cours dans la liste suivante (incluant le cours non choisi parmi ceux du bloc précédent) (15 crédits) :

GEM4551	Activité de terrain
GEO3052	Méthodes quantitatives avancées (GEO2800)
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO5330	Santé, espace, population
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIXe siècle)
SHM3200	Lectures dirigées
SHM333X	Séminaire interdisciplinaire relatif à la population

Remarque : En vertu d'une entente avec le Centre Interuniversitaire d'Études Démographiques (CIÉD), l'étudiant pourra choisir, en tant qu'optionnels, les cours suivants de l'Université de Montréal :

DMO2311	Analyse longitudinale (DMO1000 ou SOC1060)
DMO2312	Analyse transversale (DMO2311)
DMO3307	Analyse démographique avancée (DMO2311 et DMO2312)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

MINEURE EN ÉTUDES CLASSIQUES CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

De nature multidisciplinaire, la mineure en études classiques vise à fournir aux étudiants une formation fondamentale dans le domaine des études classiques. Cette formation cherche à atteindre les objectifs suivants : initier les étudiants à une langue de l'Antiquité, de manière à rendre possible un accès direct aux sources ; fournir aux étudiants une introduction synthétique aux grandes disciplines d'étude du monde gréco-romain et à leurs méthodes relatives à la culture classique : l'histoire, la philosophie, les sciences des religions ; philologie aux disciplines fondamentales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine jugé pertinent.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
PHI4250	Philosophie ancienne
REL1174	Religions de l'Occident ancien

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SHM5001	Initiation au latin I
SHM5011	Initiation au grec I
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)
SHM5012	Initiation au grec II (SHM5011)

Ces deux cours ne peuvent porter que sur **une seule langue** ; l'étudiant choisit donc 6 crédits de grec ou 6 crédits de latin.

Les cours de niveau II (SHM5002 et SHM5012) sont offerts en alternance à chaque trimestre d'hiver. L'étudiant qui souhaite compléter la mineure en études classiques en 12 mois doit s'assurer de s'inscrire au trimestre d'automne au cours de niveau I correspondant au cours de niveau II qui sera offert au trimestre d'hiver.

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique : histoire et civilisation
HIS4162	Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain
HIS4163	Mythologie grecque et romaine
PHI4010	Platon
PHI4011	Aristote
HIS5180	L'époque hellénistique
HIS5181	L'image de l'Antiquité du Moyen-Âge à nos jours
HIS2070	Les grandes figures intellectuelles du monde antique
ou	
PHI2070	Les grandes figures intellectuelles du monde antique
PHI6100	Lectures dirigées I
HIM114X	Activité sur le terrain
HAM5830	Analyse des oeuvres d'art sur le site II

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

HIS4165	L'empire chrétien et les royaumes barbares
LAN1310	Allemand I (débutant 1)
SCT1032	Initiation à l'archéologie
SCT2046	Initiation à la recherche archéologique

ou tout autre cours pertinent, choisi avec l'accord du responsable de la mineure.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le cours HIS5180 est un cours de troisième niveau ; l'étudiant devrait avoir suivi HIS4151 Grèce antique, avant de s'y inscrire.

- En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de douze mois.

MINEURE EN GÉOGRAPHIE INTERNATIONALE CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

L'**objectif général** du programme de mineure en géographie internationale est de développer chez les étudiants des connaissances, des savoir-faire et de les familiariser avec les outils de travail du géographe dans l'analyse de l'environnement international.

Les **objectifs spécifiques** sont les suivants : Connaître les éléments de base théoriques et méthodologiques en géographie pertinents à l'analyse

de l'environnement international. Comprendre la perspective territoriale dans l'analyse de phénomènes ayant un impact ou une incidence mondiale. Offrir un complément de formation sur mesure et une mise à jour des connaissances en la matière pour les enseignants de niveau fin secondaire et collégial en géographie en privilégiant des passerelles et des coopérations interinstitutionnelles. Maîtriser les outils de travail du géographe dans l'analyse d'objets d'étude complexes et interdisciplinaires de même qu'à des fins d'action et d'intervention au sein d'organismes, d'organisations ou de firmes oeuvrant dans le domaine de l'aide et de la coopération internationales et de façon plus globale, du développement international.

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

Base Expérience

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

Base Études universitaires

Elle est accessible aux personnes détenant un baccalauréat ou ayant réussi dix cours d'un programme de majeure disciplinaire dans un domaine pertinent.

ou

Base Études hors Québec

Aucune admission n'est possible sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

les six cours suivants (18 crédits) :

GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
GEO2500	Géopolitique contemporaine
ou le cours	
POL2500	Géopolitique contemporaine
GEO5041	Développement international et gestion des ressources biophysiques
GEM6000	Activité de synthèse

ou le cours

GEM6001 Stage en milieu de travail

Note : Les cours GEO2500 et POL2500 seront donnés en alternance par les départements de géographie et de science politique.

quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

(Exceptionnellement et avec l'autorisation du responsable du programme, un étudiant pourra choisir un cours non présenté dans cette liste.)

GEO1082	Biogéographie
GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4400	Genre, territoire et développement
EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement
HIS4471	Histoire des relations internationales depuis 1945
JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4022	Femmes et développement
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
SOC5065	Sociologie du développement
SOC5097	Sociologie du système mondial contemporain
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS2800	Intervention sociale en coopération internationale

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

MINEURE EN PHILOSOPHIE CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

La mineure en philosophie vise à donner à l'étudiant une formation fondamentale de base en philosophie tout en lui permettant d'explorer la complémentarité existant entre sa discipline principale et certains champs de la philosophie. Elle vise aussi à développer chez l'étudiant une habileté pour la réflexion critique rigoureuse par l'étude de l'argumentation et de l'interrogation philosophiques. Enfin, la connaissance de l'histoire de la philosophie, de ses auteurs, de ses traditions et de ses institutions devrait permettre à l'étudiant d'acquérir une conception générale et structurée de l'histoire de la pensée et de la culture de notre civilisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine jugé pertinent.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

A- Trois cours d'introduction choisis parmi les cours énumérés dans les trois blocs suivants (9 crédits) :

• Bloc 1 :

PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage
PHI1007	Introduction à la logique

• Bloc 2 :

PHI1008	Introduction à la philosophie politique
PHI1009	Introduction à l'éthique

• Bloc 3 :

PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI1102	Introduction à l'ontologie et à la métaphysique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique

B- Quatre cours d'approfondissement choisis parmi les quatre profils suivants (12 crédits) :

Profil 1 : Sciences humaines

PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI2024	Théories de l'idéologie
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4030	Éthique appliquée
PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4047	Philosophie sociale
PHI4049	Philosophie de l'histoire
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale
PHI4375	Philosophie et psychologie
PHI5059	Philosophie du droit

Profil 2 : Arts et lettres

PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)
PHI4048	Esthétique
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4333	Philosophie et littérature
PHI4900	Philosophie et arts plastiques

Profil 3 : Sciences, sciences du langage et environnement

PHI2003	Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
PHI3500	Histoire des théories de la connaissance
PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3508	Logique intermédiaire (PHI1007)
PHI3509	Histoire de la logique
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4315	Philosophie de l'esprit et sciences cognitives
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
PHI4345	Valeur sociale de la science et de la technologie

Profil 4 : Histoire de la philosophie

PHI4211	Traditions empiristes
PHI4213	Le mouvement phénoménologique
PHI4214	La philosophie analytique
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4253	Philosophie du XVIIIe siècle
PHI4254	Philosophie du XIXe siècle
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVIIe siècle

C- Trois cours complémentaires choisis parmi tous les cours siglés PHI (9 crédits) :

Sont cependant exclus :

1) Les cours PHI suivants :

PHI1011	Le travail intellectuel assisté par ordinateur
PHI1101	Initiation à l'organisation du discours théorique
PHI2070	Les grandes figures intellectuelles du monde antique
PHI2075	Les grandes figures intellectuelles du monde médiéval
PHI2080	Les grandes figures intellectuelles du monde moderne
PHI2085	Les grandes figures intellectuelles du XIXe siècle
PHI2090	Les grandes figures intellectuelles du XXe siècle
PHI2435	Aspects philosophiques de l'éducation interculturelle
PHI4300	Méthodologie de l'organisation des textes
PHI4331	Le discours moral
PHI4334	Fondements de l'autoformation
PHI4335	Éducation permanente et société
PHI4350	Univers socioculturels à l'école
PHI4360	Conflit des pédagogies
PHI604X	Voyage d'étude
PHI6100	Lectures dirigées I
PHI6101	Lectures dirigées II

Remarques particulières :

Les étudiants qui envisagent de poursuivre des études de maîtrise en philosophie devraient consulter la Direction des études supérieures en philosophie avant d'effectuer leur choix de cours.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les étudiants qui envisagent de poursuivre des études de maîtrise en philosophie devraient consulter la Direction des études supérieures en philosophie avant d'effectuer leur choix de cours.

MINEURE EN SCIENCES DU LANGAGE CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

La mineure en sciences du langage vise l'acquisition des fondements d'une approche scientifique du langage dans les différents champs d'analyse linguistique. Elle permet d'approfondir ces notions et d'en voir l'application dans des domaines pluridisciplinaires comme la psycholinguistique, la sociolinguistique, le traitement du langage par ordinateur, l'évolution des langues.

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée. L'admission se fait qu'au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes (le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM).

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, et avoir une expérience dûment attestée d'au moins deux ans dans l'un des domaines suivants ou dans un domaine connexe : enseignement des langues, traduction, rédaction ou révision de textes en français ou en anglais.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2219	Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)

LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

il n'est pas exigé que tous les cours fassent partie du même bloc.

Langue et société

LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage
LIN3600	Sociolinguistique variationniste (LIN3213)
LIN3610	Sociologie du langage (LIN3213)
LIN3620	Les dialectes du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3630	Le français du Québec
LIN3640	Langues en contact (LIN3213)

Langue et psychologie

LIN3217	Introduction à la psycholinguistique
LIN3430	Acquisition du langage
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
LIN3465	Le bilinguisme

Langue et histoire

LIN1750	Histoire de l'orthographe du français
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2750	Histoire de l'écriture
LIN3215	Typologie et évolution des langues (LIN2221)
LIN4211	Histoire interne du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN4213	Courants linguistiques contemporains (LIN2221 ; LIN2223)

Langue et philosophie

LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage

Langue et littérature

LIN3212	Description linguistique du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3620	Les dialectes du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3630	Le français du Québec
LIT1550	Littérature et langage

Langue et informatique

LIN3216	Traitement du langage par ordinateur (LIN2221 ; LIN2223)

Autres

LAN170X	Langue non romane, non germanique I (débutant 1) (LIN2221)
LAN171X	Langue non romane, non germanique II (débutant 2) (LAN170X)

Les cours complémentaires du baccalauréat en sciences du langage.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En raison des contraintes liées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

MINEURE EN SOCIOLOGIE

CODE À DÉTERMINER

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

La mineure en sociologie vise à munir l'étudiant d'une formation de base en sociologie, formation fondée sur la connaissance des principales théories, écoles de pensée, concepts et méthodes propres à la sociologie. Elle vise à former l'étudiant à l'analyse critique et à l'interprétation des phénomènes sociaux contemporains tels qu'ils se déploient en particulier au sein de la société québécoise.

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée. L'admission se fait aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission :**Base DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail pertinente attestée ou d'action sociale impliquant une réflexion à caractère sociologique.

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC6020	Épistémologie de la sociologie

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC3216	Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC4216	Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)

quatre cours parmi les cours facultatifs ou optionnels du programme de majeure en sociologie (12 crédits).**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

En raison de contraintes liées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de douze mois.

CERTIFICAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE 4851

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une spécialisation en enseignement de l'anglais, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique de l'anglais langue seconde. L'atteinte de ces objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en anglais, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement de l'anglais langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec. L'offre de cours est telle qu'il n'est pas possible de faire ce certificat en un an à temps complet.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

NOTES : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Il n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Bases DEC, Expérience et Études hors Québec

Aucune admission sur ces trois bases.

Base Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent d'abord passer le volet écrit. Seuls les candidats qui réussissent le premier volet avec une note de 75 % et plus auront le droit de passer le volet oral. Il faut réussir les deux volets pour être admis au programme. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
LIN1133	Advanced English Grammar
LIN1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
LIN2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
LIN2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
LIN3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)
LNS4200	Internship : Certificate

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

LIN2233	Grammar for ESL Teachers (Prerequisites : LIN1130 ; LIN1133)
LIN3137	Teaching Grammar to Second Language Learners (LIN1133)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

CERTIFICAT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE 4857

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une formation en enseignement du français, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique du français langue seconde. L'atteinte des objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en français, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement du français langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

NOTES : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Il n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Bases DEC, Expérience et Études hors Québec

Aucune admission sur ces trois bases.

Base Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Test de français oral

Avant le début du premier trimestre, au moment déterminé par la direction du programme, tout candidat qui n'est pas diplômé d'une université francophone devra passer et réussir un test de français oral évaluant quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Pour être admis au programme, il faut obtenir un résultat global de B pour tout le test.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables ou concomitants.)

Cours obligatoires : les dix cours suivants (30 crédits) :

LIN1140	Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN2221)
LIN1400	À la découverte du langage
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN3145	Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN2012 ou LIN2009)
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
LIN6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
LNS4700	Stage en enseignement du français langue seconde

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du Ministère ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

CERTIFICAT EN ÉTUDES FÉMINISTES 4014

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

L'objectif principal du certificat en études féministes est d'offrir une formation pluridisciplinaire qui permet l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexe.

Ce programme répond aux objectifs suivants : mise à jour des connaissances sur les grands courants de la pensée féministe et leurs impacts sur les mouvements sociaux ; initiation à une approche pluridisciplinaire des rapports sociaux de sexe et de leur transformation dans la culture et dans la société ; réflexion critique sur les contributions théoriques, épistémologiques et méthodologiques des études féministes dans différentes disciplines ; acquisition d'habiletés au plan de l'analyse et de la critique féministes des discours et des pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles ; développement de compétences pour penser des politiques et des pratiques novatrices en matière d'égalité entre les sexes et de la transformation des représentations et des rapports hommes/femmes.

NOTES : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées et/ou une expérience pertinente attestée, et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

FEM1000	Introduction à la pensée féministe
FEM5000	Atelier synthèse en études féministes

quatre cours, soit un cours choisi dans chaque bloc (12 crédits) :

Bloc 1 Dimension historique

HIS4565	Histoire des femmes au Québec
HIS4370	Les rapports sociaux de sexe-genre en Europe (XIXe-XXe siècles)
POL4102	Femmes et politique

Bloc 2 Étude des rapports sociaux de sexe

SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
TRS2301	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale

Bloc 3 Représentations du féminin

EDM4512	Femmes et cinéma
LIT5710	Littérature des femmes au Québec
REL3235	Femmes et grandes religions du monde

Bloc 4 Corps et identité de genre

LIT6700	Féminisme et psychanalyse
PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
SEX4002	Sexologie et condition féminine

quatre cours choisis dans la liste suivante (12 crédits) :

COM5115	Communication et rapports de sexes
ECO1401	Femmes et économie
EDM4512	Femmes et cinéma
EDM5112	Les femmes et les médias
GEO4400	Genre, territoire et développement
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels
HIS4370	Les rapports sociaux de sexe-genre en Europe (XIXe-XXe siècles)
HIS4443	Histoire de la famille américaine
HIS4565	Histoire des femmes au Québec
HIS4569	Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité et communauté

HIS4715	Histoire de l'homosexualité (XIXe et XXe siècles)
HIS484A	Histoire des femmes en Occident
JUR6525	Droit des femmes
LIT5710	Littérature des femmes au Québec
LIT6700	Féminisme et psychanalyse
LIT6710	Littérature et féminisme
LIT6730	Théories de l'identité sexuée
POL4022	Femmes et développement
POL4102	Femmes et politique
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4845	Femmes et État
PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
REL3235	Femmes et grandes religions du monde
REL3236	Femmes, mythologies et spiritualités
SEX1800	Sexualité, rapports de sexes et vieillissement
SEX4002	Sexologie et condition féminine
SHM4000	Homosexualité et société
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC4050	Sciences, techniques et rapports de sexes
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6221	Condition de la femme immigrante
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
TRS2301	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS5300	Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS5305	Femmes, santé mentale et interventions féministes

Les cours à contenu variable seront reconnus suite à l'approbation de la responsable du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours FEM1000 devra être suivi au début du programme et le cours FEM5000 à la fin du programme.

CERTIFICAT EN GÉRONTOLOGIE SOCIALE 4402

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances pertinentes au champ d'études et d'intervention de la gérontologie sociale.
Développer les aptitudes et habiletés nécessaires à la prise en charge individuelle et/ou collective du vieillissement, de la préretraite, de la retraite et de la perte d'autonomie.
Perfectionner les pratiques d'intervention sociale, individuelle et/ou collective auprès de et avec les travailleurs avançant en âge, les préretraités et retraités à domicile ou en collectifs d'hébergement et/ou de soins, dans une double optique de prévention des effets négatifs et accélérés du vieillissement et/ou d'adaptation.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Il n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne. L'offre de cours est telle qu'il n'est pas assuré de compléter ce certificat à l'intérieur de douze mois.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances jugées appropriées par la direction du programme, être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins un an dans les milieux de pratique auprès d'adultes vieillissants ou dans des groupes de retraités ou de préretraités et avoir démontré la capacité de poursuivre des études universitaires.

ou

Base Études universitaires

Avoir accumulé quinze crédits d'études universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les six cours suivants (18 crédits) :

KIN5097	Physiologie fonctionnelle du vieillissement
POL6020	Politique sociale de la vieillesse
PSY2682	Psychologie du vieillissement
SHM1111	Introduction à la gérontologie sociale
SOC1805	Travail et vieillissement
TRS2230	Personnes âgées et société

Note : le cours SHM1111 doit être suivi au début du programme.

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS1590	Histoire du vieillissement et de la vieillesse
TRS2220	Travail social et personnes âgées

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

JUR1066	Droits et vieillissement
PSY1580	Santé et maladies mentales
PSY3751	Initiation aux méthodes d'intervention individuelle
SEX1800	Sexualité, rapports de sexes et vieillissement
SHM222X	Séminaire en gérontologie sociale
SOC2800	Spécificités culturelles et vieillissement
TRS3030	Analyse et intervention institutionnelles

un cours complémentaire, choisi parmi les cours à option des listes précédentes ou parmi d'autres cours en sciences humaines offerts par l'Université, avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

CERTIFICAT EN GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES 4347

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Le certificat offre une formation de base couvrant l'ensemble des fonctions de la gestion des documents et des archives. Par l'acquisition des notions fondamentales nécessaires et l'apprentissage des méthodes et traitements usuels, l'étudiant s'initie aux théories, opérations et pratiques modernes de la gestion de l'information dans un contexte alliant la flexibilité des sciences humaines et les exigences de la gestion moderne.

En développant sa capacité d'effectuer toutes les interventions professionnelles de la gestion des documents et des archives, l'étudiant peut ainsi se préparer directement à cette carrière. Par l'apprentissage de ces pratiques, il acquiert une meilleure compréhension des problématiques du monde de l'information et se prépare, indirectement, à toutes les occupations requérant une habileté et une connaissance des outils et des méthodes d'information et de recherche contemporaines : gestion, droit, enseignement, fonctionnariat, métiers de la recherche, bibliothéconomie, muséologie, etc.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Le certificat n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour

l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) professionnel en techniques de la documentation ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins six mois des fonctions reliées à un des domaines de la gestion des documents et des archives ou à un domaine connexe dans une entreprise privée ou un organisme gouvernemental.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les neuf cours suivants (27 crédits) :

ARM2300	Stage en gestion des documents et des archives
ARV2010	Les contextes de la gestion de l'information
ARV2020	Gestion des documents administratifs dans un environnement traditionnel
ARV2030	Gestion électronique des documents
ARV2040	Évaluation, acquisition et préservation des archives
ARV2050	Classement et description des archives
ARV2060	Technologies de la gestion des documents et des archives
ARV2070	Communication des documents et des archives
JUR6894	Droit des documents et des archives

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ARM2100	Activités pratiques en gestion des documents (ARV2010 ; ARV2020 ; ARV2030)
ARM2200	Activités pratiques en gestion des archives (ARV2010 ; ARV2040 ; ARV2050)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les cours du programme doivent être suivis selon l'ordonnancement indiqué dans la grille de cheminement.
- Le cours ARV2010 doit être suivi dès le premier trimestre.
- Pour s'inscrire au cours ARM2300, il faut avoir complété, ou être sur le point de compléter, tous les autres cours du programme et avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3.

CERTIFICAT EN HISTOIRE 4116

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont les suivants : comprendre la démarche historique et les principales méthodes de travail en histoire ; s'initier aux conditions de production d'un savoir historique et acquérir une culture générale en histoire ou des connaissances fondamentales sur une aire historique.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ;

ou**Base Expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine relié à l'histoire : musée historique, centre de recherche en histoire, etc. ;

ou**Base Études universitaires**

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Base Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent ;
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

dix cours choisis comme suit (30 crédits) :**le cours suivant**

HIS1001 Initiation au travail historique
ou tout autre cours du bloc I du baccalauréat en histoire, les outils de l'histoire, si une formation équivalente au cours HIS1001 est déjà acquise.

au moins deux cours d'introduction de la série des cours siglés HIS2000 (voir liste des cours ci-après)**au moins sept autres cours siglés HIS2000, HIS4000 ou HIM (voir liste des cours ci-après)****Liste des cours**

HIM1125 Activité modulaire I
HIM114X Activité sur le terrain

Série 2000 :

HIS2060 Didactique de l'histoire I
HIS2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique
HIS2081 Histoire économique du Canada depuis 1840
HIS2090 Les grandes figures intellectuelles du XXe siècle
HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen-Âge
HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2310 Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430 Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2500 Histoire du droit québécois et canadien
HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867

Série 4000 :

HIS4002 Initiation à la connaissance historique
HIS4011 Initiation aux méthodes quantitatives et à l'informatique en histoire
HIS4015 Histoire de la discipline historique
HIS4017 L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées
HIS4018 Analyste marxiste de l'histoire
HIS402X Littérature et histoire
HIS4023 Lecture des sources manuscrites (XIVe - XVIIIe siècles)
HIS4049 Philosophie de l'histoire
HIS4110 Égypte pharaonique : histoire et civilisation
HIS4120 Mésopotamie : histoire et civilisation
HIS4135 Couloir syro-palestinien
HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation
HIS4162 Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain
HIS4163 Mythologie grecque et romaine
HIS4165 L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4168 Les textes anciens au service de l'histoire
HIS4211 Culture et société au Moyen-Âge, du Ve au XIIIe siècle
HIS4217 L'Europe des Croisades
HIS4219 Les villes au Moyen-Âge
HIS4220 L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4225 L'Italie médiévale (XIIIe-XIVe siècles)
HIS4254 La Révolution française et l'Empire
HIS4256 La Renaissance

HIS4257 La réforme protestante au XVIe siècle
HIS4259 L'Europe et la première mondialisation
HIS4260 L'Europe des Lumières
HIS4312 Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
HIS4313 Grande-Bretagne : l'ère victorienne
HIS4314 Histoire de la France au XIXe siècle
HIS4316 Histoire de la France au XXe siècle
HIS4319 Europe : démocratie et libéralisme aux XIXe et XXe siècles
HIS4325 Histoire des mouvements sociaux dans l'Europe contemporaine
HIS4335 Aspects de la pensée contemporaine en Europe de 1870 à nos jours
HIS4342 L'expansion européenne dans le monde contemporain
HIS4345 Histoire du fascisme et du nazisme
HIS4351 L'empire russe des origines à 1917
HIS4353 Histoire de l'Empire soviétique, de la Révolution à aujourd'hui
HIS4354 La quête de l'indépendance en Europe centrale (XIXe-XXe siècles)
HIS4370 Les rapports sociaux de sexe-genre en Europe (XIXe-XXe siècles)
HIS4436 Histoire des États-Unis depuis le New Deal
HIS4440 Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4441 Politique étrangère des États-Unis depuis 1898
HIS4442 Histoire des Noirs américains
HIS4443 Histoire de la famille américaine
HIS4445 La guerre de Sécession et la reconstruction
HIS4470 Histoire des relations internationales de 1871 à 1945
HIS4471 Histoire des relations internationales depuis 1945
HIS4472 La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4475 Histoire de l'intégration européenne
HIS4482 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
HIS4521 Histoire du Québec, depuis 1867
HIS4526 La société canadienne aux XVIIe et XVIIIe siècles
HIS4528 La colonisation française en Amérique du Nord
HIS4530 Histoire de la presse au Québec
HIS4534 Société et politique au Québec de 1760 à 1867
HIS4536 Société et politique au Québec et au Canada depuis 1867
HIS4546 Histoire rurale du Québec
HIS4547 Histoire urbaine du Québec et du Canada
HIS4548 Histoire de Montréal
HIS4551 Les idéologies au Québec
HIS4559 Nations et nationalismes au Québec et au Canada
HIS4560 Travail, condition ouvrière et syndicalisme au Québec et au Canada
HIS4565 Histoire des femmes au Québec
HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS4568 Histoire de l'éducation au Québec
HIS4569 Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité et communauté
HIS4579 Histoire et littérature au Québec
HIS4580 Le Québec, le Canada et la Deuxième Guerre mondiale
HIS4581 1760 : La Conquête britannique
HIS4582 1837-1838 : les Rébellions
HIS4585 1960 : la Révolution tranquille
HIS4592 Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIXe siècle)
HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIXe siècle)
HIS4595 Histoire des relations internationales du Canada
HIS4596 Culture d'élite et culture de masse au Québec et au Canada
HIS4598 Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé
HIS4610 L'Amérique latine des origines à 1570 : Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise
HIS4611 L'Amérique latine de 1570 à nos jours
HIS4616 Amérique latine : révolutions et contre-révolutions
HIS4619 L'Amérique latine et le monde
HIS4630 Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle
HIS4633 Histoire de la Chine au XXe siècle
HIS4635 Histoire et civilisation du Japon
HIS4637 Histoire et cultures du sous-continent indien
HIS4656 Histoire et civilisation du monde arabe
HIS4662 Histoire du Proche-Orient (XIe - XXe siècles)
HIS4665 L'Empire ottoman et le monde arabe (1453-1923)
HIS4668 Histoire du Maghreb
HIS4670 Histoire de l'Afrique avant la colonisation
HIS4676 Histoire de l'Afrique contemporaine
HIS4711 Histoire de la sexualité dans le monde occidental
HIS4715 Histoire de l'homosexualité (XIXe et XXe siècles)
HIS4720 Histoire de la population : XVIIe-XXe siècles
HIS4722 Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723 Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4730 Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
HIS4752 Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4755 Histoire des manipulations du vivant
HIS4761 Histoire de la santé et de la médecine
HIS480X Problème historique

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Parmi les dix cours choisis, au moins un doit être pris dans le bloc VI du baccalauréat en histoire : Québec-Canada et un autre dans les blocs spatio-temporels (II à V et VII) ; les autres cours seront choisis selon les besoins de chacun parmi les cours offerts par le programme de premier cycle en histoire.

- Les cours HIS4000 sont des cours de deuxième niveau pour lesquels on doit avoir suivi le cours d'introduction HIS2000 correspondant. Les cours HIM sont des cours-ateliers de nature particulière offerts par la Faculté des sciences humaines. Le cours HIM4800 (Stage en milieu professionnel) n'est pas éligible.

CERTIFICAT EN IMMIGRATION ET RELATIONS INTERETHNIQUES 4375

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en immigration et relations interethniques poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord l'acquisition des connaissances théoriques sur les phénomènes migratoires contemporains et les relations interethniques permettra de mieux saisir la spécificité du cas canadien et québécois et les enjeux qui s'y rattachent. L'analyse des caractéristiques générales de la société québécoise et des communautés ethniques (en tenant compte des cultures d'origine des immigrants installés au Québec) permettra de mieux comprendre leur insertion dans la société d'accueil. Les dimensions socioculturelles, sociopolitiques et sociopsychologiques rattachées aux dynamiques d'adaptation seront envisagées.

Le second objectif porte sur le perfectionnement des pratiques d'intervention dans les milieux multi-ethniques. Il ne s'agit pas ici de former des intervenants mais de développer une réflexion critique sur les modèles d'intervention existant actuellement et les systèmes de valeurs qui les sous-tendent.

Ce certificat s'adresse principalement aux personnes qui oeuvrent dans les milieux à caractère ethnique et qui désirent améliorer la compréhension des interactions entre la société d'accueil et les communautés ethniques ainsi que leurs habiletés d'intervention auprès des individus ou des institutions.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6240	Les questions nationales et les communautés ethniques
TRS2271	Services sociaux et de santé et relations interethniques

cinq cours choisis dans l'une des spécialités suivantes (15 crédits) :

Analyse

•le cours suivant (3 crédits) :

POL3832	Politique, État et minorités

•quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

ASC2040	Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec
EUT3060	Démographie ethnoculturelle en milieu urbain
HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIXe siècle)
LIN4331	Démographie et langues au Québec
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
REL3330	Religions et groupes ethniques
SOC6221	Condition de la femme immigrante
SOC6230	Organisation socioculturelle des communautés ethniques du Québec
SOC6231	Sociologie du racisme

Pratique d'intervention

•le cours suivant (3 crédits) :

TRS1015	Méthodologie de l'intervention en travail social

•quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
JUR1071	Droit, racisme et discrimination
JUR6535	Droit de l'immigration
PSY2880	Psychologie et immigration
TRS2255	Modèles d'intervention sociale et relations interethniques
TRS2275	Intervention et adoption internationale

un cours au choix parmi ceux des deux spécialités (3 crédits).

un cours libre, choisi parmi ceux des deux spécialités ou dans l'ensemble du répertoire (3 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Les cours SOC6213 et TRS2271 doivent être suivis en début de programme. Les autres cours doivent être choisis en conformité avec la grille de cheminement établie par la direction du programme.

- Les cours au choix apparaissant à l'horaire à intervalles irréguliers, il peut arriver qu'un étudiant n'ait pas, durant son séjour dans le programme, l'occasion de s'inscrire à l'un ou l'autre de ces cours.

CERTIFICAT EN INTERPRÉTATION VISUELLE 4393

Le profil interprétation orale de ce programme est offert, par extension, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Le but du programme est d'offrir une formation universitaire aux futurs interprètes français/langue des signes québécoise (LSQ) qui seront appelés à rendre visuellement accessible le message parlé aux personnes sourdes et malentendantes et, selon le cas, rendre verbalement accessible aux personnes entendantes le message signé des personnes sourdes. Ce programme doit rendre les étudiants aptes à remplir la fonction d'interprète en tenant compte des besoins particuliers des personnes sourdes et malentendantes et en se conformant au code de déontologie de la profession. Au terme du programme, les interprètes pourront oeuvrer entre autres en milieu scolaire, dans les services sociaux, dans le domaine du loisir et dans les services gouvernementaux, autant provinciaux que fédéraux.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté

Les nouveaux étudiants ne sont admis qu'au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'une attestation en communication et surdité ;
ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances appropriées et une expérience de travail permettant d'entreprendre des études universitaires, et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent avoir une connaissance suffisante des deux langues de travail soit de la LSQ et du français (écrit et oral). Ces connaissances sont vérifiées lors du test d'admission. La connaissance de la LSQ doit être équivalente au niveau du cours Langue des signes québécoise-communication (LAN4880) de l'UQAM. Ces connaissances peuvent être acquises en suivant les cinq niveaux de LSQ de l'Institut Raymond-Dewar ou en complétant le programme d'une année en Communication et Surdité au cégep du Vieux-Montréal, ou l'équivalent.

Le candidat qui n'a pas les connaissances équivalentes au cours LAN4880 (3 crédits) sera admis conditionnellement à la réussite de ce cours. Ce cours est offert au trimestre d'été seulement. Le candidat qui aura montré des carences dans la maîtrise du français écrit et/ou oral, sera admis conditionnellement à la réussite respective des cours LIN1009 (3 crédits) pour le français écrit et/ou LIN1017 (1 crédit) et/ou LIN1018 (1 crédit) pour le français oral. Dans tous les cas, ces cours de mise à niveau seront comptabilisés comme des cours hors programme. Toutefois, l'étudiant qui se ferait imposer plus de six crédits en appoint sera refusé au programme.

Ces cours devront être réussis dans un délai ne dépassant pas la première des deux échéances suivantes : soit dans les douze mois suivant la première inscription, soit la réussite des 15 premiers crédits du programme (que ces crédits aient été obtenus à la suite de cours suivis et réussis ou par voie de reconnaissance d'acquis). Dans tous les cas, ces cours devront être suivis avant l'inscription au cours LIN1580 (Atelier pratique d'interprétation gestuelle I).

Au terme du délai mentionné ci-dessus, l'exclusion du programme est prononcée par le registrariat si l'étudiant admis conditionnellement n'a pas satisfait aux exigences déterminées lors de l'admission.

Remarques (pour toutes les bases d'admission) :

- Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

- Mode de vérification de l'admissibilité des candidats

Une série de cinq tests, d'une durée totale de deux heures, aura pour but d'évaluer les compétences des candidats en LSQ (production et réception) ainsi qu'en français oral (production et réception) et écrit (production) :

Produire une histoire en LSQ à la suite de l'observation d'une bande dessinée ;
Répondre à un questionnaire à la suite du visionnement d'une narration LSQ sur vidéo ;

Produire un discours en français oral à partir d'un thème imposé ;
Répondre à un questionnaire écrit à la suite de l'écoute d'extraits audio en français ;

Répondre en français écrit à trois questions à développement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours suivants (30 crédits) :

LIM3810	Stage en interprétation gestuelle (LIN5580)
LIN1185	Interprétation visuelle : rôle et problèmes spécifiques
LIN1186	Interprétation visuelle : modèles, processus et pratique
LIN1400	À la découverte du langage
LIN1580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle I
LIN2480	Description de la langue des signes québécoise I
LIN3480	Description de la langue des signes québécoise II (LIN2480)
LIN3580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle II (LIN1580)
LIN4580	Description de la langue des signes québécoise III (LIN3480)
LIN5580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle III (LIN3580)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Pour s'inscrire au stage en interprétation (LIM3810), il faut avoir réussi au moins cinq cours du programme, dont les trois ateliers.

- Tout étudiant sera tenu de suivre l'atelier pratique d'interprétation II (LIN3580) et ne pourra obtenir d'exemption par reconnaissance de son expérience en interprétation visuelle.

CERTIFICAT EN PSYCHOLOGIE**4350****SCOLARITÉ**

Ce programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme a pour but d'assurer une formation d'appoint en psychologie. Cette formation se situe au niveau de l'acquisition et de l'intégration de connaissances selon les intérêts personnels ou professionnels.

Le certificat permet de plus à la clientèle du baccalauréat qui ne désire pas terminer le diplôme de baccalauréat d'obtenir de façon exceptionnelle un diplôme de certificat plutôt que d'abandonner définitivement les études entreprises dans le domaine de la psychologie.

Il offre une entrée possible au baccalauréat à une clientèle adulte incertaine de ses aptitudes à réussir des études exigeantes.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté à 50 étudiants.

Admission à l'automne seulement.

Bases DEC et Études hors Québec

Aucune admission sur ces bases.

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente attestée et être âgé d'au moins 21 ans.

Toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires ; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection du candidat au programme.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de cinq cours de niveau universitaire, soit 15 crédits au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : Études universitaires

Qualité du dossier scolaire : 100 %.

Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire sera jugée insuffisante pour permettre leur admission, seront convoqués aux tests prévus pour les candidats admis sur la base Expérience ; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests.

La sélection se fera au moyen des trois tests suivants :

- Connaissances et culture générale : 33.3 %
- Connaissances en psychologie : 33.3 %
- Scolapitudes : 33.3 %.

Les candidats obtenant les meilleurs résultats seront admis.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les études en psychologie exigent la lecture de texte anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

PROFILS SUGGÉRÉS (le cours PSY4000 est obligatoire) :

A) Profil général

Le cours suivant (3 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie

Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042 Neuropsychologie
PSY4050 Psychologie de la perception

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage
PSY4071 Processus cognitifs
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4100 Psychologie du développement
PSY4110 Psychopathologie descriptive

Deux cours choisis parmi les quatre suivants (6 crédits) :

PSY4120 Psychologie sociale
PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité
PSY4170 Psychologie communautaire

Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

PSY4140 Psychologie dynamique
PSY4180 Psychologie comportementale
PSY4190 Psychologie humaniste

Un cours choisi parmi les cinq suivants (3 crédits) :

PSY4401 Psychologie clinique
PSY4402 Psychologie en éducation
PSY4403 Psychologie de la famille
PSY4404 Psychologie industrielle et organisationnelle
PSY4405 Psychologie comparée et éthologie

B) Profil Psychodynamique et psychologie humaniste

Les sept cours suivants (21 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4140 Psychologie dynamique
PSY4190 Psychologie humaniste
PSY4401 Psychologie clinique
PSY5070 Méthodes projectives (PSY4140)
PSY5860 Théories et technique de l'entrevue

Trois cours choisis parmi ceux du profil général (9 crédits).

C) Profil Psychologie en éducation et psychologie du développement

Les six cours suivants (18 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4060 Psychologie de l'apprentissage
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4100 Psychologie du développement
PSY4402 Psychologie en éducation
PSY4403 Psychologie de la famille

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4071 Processus cognitifs
PSY4090 Psychologie de la personnalité

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

D) Profil Analyse du comportement et neuropsychologie

Les six cours suivants (18 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042 Neuropsychologie
PSY4050 Psychologie de la perception
PSY4110 Psychopathologie descriptive
PSY4180 Psychologie comportementale

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage
PSY4071 Processus cognitifs
PSY4405 Psychologie comparée et éthologie

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

E) Profil Psychologie sociale et psychologie communautaire

Les sept cours suivants (21 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4120 Psychologie sociale
PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité
PSY4170 Psychologie communautaire
PSY5880 Animation de groupe : théorie et pratique

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4403 Psychologie de la famille
PSY4404 Psychologie industrielle et organisationnelle

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

CERTIFICAT EN SCIENCES DES RELIGIONS 4047

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

La mineure et le certificat en sciences des religions ont pour objectif général d'offrir à l'étudiant une formation complémentaire en sciences des religions (religiologie, histoire comparée des religions, sciences humaines des religions, etc.), c'est-à-dire une maîtrise des grands concepts, un panorama des théories, un aperçu des formes traditionnelles et contemporaines du religieux dans les représentations de la mythologie, du symbolisme et de la ritualité.

Note : ce certificat dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et être intéressé par les sciences des religions.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et être intéressé par les sciences des religions.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et être intéressé par les sciences des religions.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :**Étude scientifique de la religion**

REL1001 Religion et sciences humaines

ou

REL1002 Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion

Tradition chrétienne

REL1806 Histoire du christianisme

ou

REL2006 La Bible

Diversité religieuse

REL2800 Traditions religieuses du monde contemporain

ou

REL3330 Religions et groupes ethniques

Religion, éthique, culture et société

REL3202 Religion et culture

ou

REL3250 Religion, éthique et société

Remarque : Les cours énumérés ci-dessus ne sont offerts, en alternance, qu'une année sur deux.

six cours parmi les deux blocs suivants (18 crédits) :

(minimum de deux et maximum de quatre cours par bloc)

Bloc «Un Monde de religions»

REL1130 Religions du Proche-Orient ancien

REL1143 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord

REL1161 Hindouisme

REL1174 Religions de l'Occident ancien

REL1191 Islam

REL1201 Bouddhisme

REL1202 Le Bouddhisme tibétain

REL1211 Judaïsme

REL1255 Religions de la Chine et du Japon

REL135X Questions particulières en sciences des religions

REL1660 Le Pèlerinage

REL2040 La Question de Dieu

REL2115 Anthropologies des grands mythes bibliques

REL2125 Les philosophies juives anciennes

REL2160 Les évangiles : formations et formes littéraires

REL3235 Femmes et grandes religions du monde

REL3236 Femmes, mythologies et spiritualités

REL3750 Religions, globalisation et fondamentalisme

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Bloc «Religion, éthique, culture et société»

MOR2015 Les morales contemporaines et leurs sources

MOR4025 Éthique et société contemporaine

MOR5904 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances

REL1900 Dimensions morale et religieuse de la personne

REL3124 Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours

REL3214 Mythologie et cinéma

REL3215 Sacré et littérature

REL3216 Arts et sacré

REL3263 Religion, politique et société

REL3270 Religion et psychologie

REL3294 Mort, cultures et religions

REL330X Questions particulières en religion et culture

REL3311 Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise

REL3322 Religion et sexualité

REL3350 Mythologies contemporaines

REL3360 Ritualités actuelles

REL3370 Jeunes, religion et quête de sens

REL3380 La Religion implicite

REL3850 Religion, espace public et société

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Remarque : Les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Les étudiants de ce programme sont sujets à des mesures d'intégration, d'encadrement et de soutien pédagogique.

Passerelle avec la maîtrise en sciences des religions

Le certificat (associés à une majeure ou baccalauréat par cumul de certificats) permettent l'accès à la maîtrise en sciences des religions puisque celle-ci exige normalement dix cours de propédeutique, dont les cours obligatoires du certificat.

CERTIFICAT EN SCIENCES SOCIALES**4269****SCOLARITÉ**

Ce programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme offre une introduction multidisciplinaire aux sciences sociales, en donnant des connaissances et des habiletés de base relatives à leurs concepts, méthodes, problématiques et théories.

Il permet l'acquisition de capacités d'analyse, de synthèse, de réflexion interprétative et de jugement critique sur la société. Il vise aussi l'application à la société québécoise contemporaine, par l'étudiant mis en situation de recherche personnelle à la fin du programme, des connaissances acquises sur la société, son histoire, sa structure et son fonctionnement, ses activités et ses institutions.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

CONDITIONS D'OBTENTION DU GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Ce certificat combiné à deux autres certificats peut conduire à l'obtention d'un baccalauréat ès arts par cumul de certificats.

Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous référer à la section intitulée **Baccalauréat par cumul de certificats** prévue à la fin de ce Guide.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les six cours suivants (18 crédits) :

SHM1001	Introduction à la problématique des sciences sociales
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
ou le cours	
SOC1011	Méthodes de recherche en sociologie I
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
SOC2250	Classes, stratification et inégalités sociales
PHI2024	Théories de l'idéologie
SHM2001	Activité de synthèse

trois cours choisis dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes (9 crédits) :

Économie (ECO)
Géographie (GEO)
Histoire (HIS)
Philosophie (PHI)
Psychologie (PSY)
Psychosociologie de la communication (COM)
Sciences juridiques (JUR)
Science politique (POL)
Sciences religieuses (REL)
Sexologie (SEX)
Sociologie (SOC)
Travail social (TRS)

un cours libre (3 crédits)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le cours d'introduction SHM1001 et le cours de méthodologie PHI1000 ou SOC1011 doivent être suivis comme premières activités du programme.
- Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours optionnels. Néanmoins, il est permis à l'étudiant à temps complet, qui suit quatre ou cinq cours par trimestre, de prendre un ou deux cours optionnels avec trois cours obligatoires.
- Les cours optionnels peuvent être pris dans une ou plusieurs disciplines, mais il est conseillé de les prendre dans une seule et même discipline lorsque l'on compte se spécialiser par la suite dans cette discipline et y faire un baccalauréat.
- Le cours SHM2001 doit être suivi en fin de programme, au dernier trimestre.

CERTIFICAT EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ

4071

SCOLARITÉ

Le certificat comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

- Trois objectifs sont poursuivis par le certificat en science, technologie et société :
- fournir aux étudiants une vision générale des rapports entre science, technologie et société ;
 - permettre l'acquisition d'informations empiriques et théoriques pour comprendre les relations entre le développement des sciences et des technologies et celui de la société ;
 - permettre l'acquisition des connaissances sur les grandes institutions qui président au développement de la science et de la technologie.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le certificat n'est pas contingenté.

Admission à l'automne et à l'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de formation générale ou professionnelle ou l'équivalent ;

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et s'être impliqué, pendant une période d'un an ou l'équivalent, dans un domaine qui fait appel à des technologies nouvelles ou qui connaît des changements à la suite d'impacts de nouvelles technologies ;

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits au moment du dépôt de la demande d'admission ;

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires

SHM1210	STS : Atelier de méthodologie générale
PHI4346	Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
SHM1550	Atelier de recherche
L'atelier de méthodologie générale doit être suivi au premier trimestre.	
L'atelier de recherche doit être suivi au dernier trimestre.	

Cours à option

Un cours dans chacun des blocs suivants :

•Bloc 1 : histoire

HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
ou	
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II

•Bloc 2 : sociologie

SOC6209	Sociologie des sciences
ou	
SOC6226	Sociologie des technologies

•Bloc 3 : méthodologie en STS

SHM1310	Atelier de méthodologie en scientométrie
ou	
SHM1410	Atelier de méthodologie en évaluation des technologies en milieu de travail

Trois cours choisis parmi les suivants :

BIO1302	L'environnement biotique
CHI1800	Chimie de l'environnement
COM2400	Introduction à la vulgarisation scientifique
ECO1081	Économie des technologies de l'information
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine
JUR1008	Droit, santé et environnement
JUR6565	Droit de l'informatique
PHY2710	L'environnement abiotique
SHM1310	Atelier de méthodologie en scientométrie
SHM1410	Atelier de méthodologie en évaluation des technologies en milieu de travail
SOC4050	Sciences, techniques et rapports de sexes
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.	

CERTIFICAT EN SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 4446

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

OBJECTIFS

Le certificat en systèmes d'information géographique offre une formation appliquée en matière de traitement et d'analyse de données référencées spatialement. Cette formation vise à cerner les composantes des systèmes d'information géographique (intran, traitement, analyse, extrant), d'en expliquer la démarche méthodologique et l'exploitation technique à travers différents logiciels. Les applications aborderont des problématiques géographiques associées aux milieux urbain et naturel, selon des approches vectorielle et matricielle. De plus, afin de familiariser l'étudiant au marché du travail, un stage en entreprise complètera la formation.

De manière plus appliquée d'autres objectifs sont aussi poursuivis : rendre l'étudiant autonome en matière de captage de données terrain à l'aide de GPS, constituer et structurer une base de données, traiter les données matricielles et vectorielles sous diverses approches statistiques et spatiales, apprendre à rédiger certains types de rapports techniques, analyser et commenter les résultats obtenus, développer des aptitudes de représentation graphique, s'initier à la programmation ainsi qu'à la géodésie et exploiter diverses données numériques disponibles aux échelles municipale, régionale, nationale et internationale.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme est contingenté à 21 étudiants.

Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Bases d'admission :

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, sciences humaines, sciences lettres et arts, ou être titulaire d'un programme professionnel (DEC technique) qui traite d'aménagement et urbanisme, assainissement de l'eau, assainissement et sécurité industriels, géodésie, géologie appliquée, géomatique, informatique, marketing, technologie forestière, ou de disciplines connexes. Le candidat a la responsabilité de posséder les connaissances en mathématiques équivalentes au bloc 201-103, 201-105 et 201-203 ou d'avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y s'il veut réussir le cours GEO1053 (Statistiques et analyse spatiale).

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

ou

Base Expérience

Détenir les connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience dûment attestée d'au moins deux ans dans des disciplines comme géographie, urbanisme, environnement, biologie, géodésie, sciences de la terre ou tout autre domaine associé à la gestion de données géographiques.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, dans des disciplines comme géographie, urbanisme, environnement, biologie, géodésie, sciences de la terre ou tout autre domaine associé à la gestion de données géographiques au moment du dépôt de la demande d'admission.

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité où l'équivalent. Seules les séries mathématiques et sciences seront prises en considération.

(1) À moins d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec.

Méthodes et critères de sélection

Base DEC

Cote R : 100 %.

Base Expérience

Évaluation : 100 %

- pertinence (50 %)

- durée (50 %).

Base Études universitaires

Dossier académique : 100 %.

Base Études hors Québec

Dossier scolaire : 100 %.

Bases Expérience et Études universitaires

Le candidat a la responsabilité de posséder des connaissances suffisantes en statistiques s'il veut réussir le cours GEO1053. Dans certains cas, une entrevue pourrait être nécessaire si la direction du programme le juge à propos.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

GEO2093	Cartographie thématique
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO2803	Statistiques appliquées à la géographie
GEO3072	Cartographie intégrée par ordinateur (GEO2093)
GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093)
GEO3703	Télédétection (GEO2713)

et

GEO6072	Applications méthodologiques et études de cas
ou	
GEM6001	Stage en milieu de travail

Note concernant le stage GEM6001 : voir règlement pédagogique particulier.

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

EDM5050	Initiation aux technologies numériques
EUT1013	Praxis I : méthodes d'analyse socioéconomique du milieu urbain
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
SCT2081	Cartographie géologique et géomatique

un cours parmi ceux de la banque de cours disponibles en sciences humaines, sciences ou sciences de la gestion.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Pour qu'un étudiant puisse s'inscrire au stage en milieu de travail (GEM6001) il devra, au préalable, avoir complété au moins 50 % des cours et détenir une note moyenne d'au moins 3,5/4,3. Si la moyenne est inférieure à 3,5 il devra suivre le cours GEO6072 en remplacement du stage, il ne s'agit donc pas d'une propédeutique mais bien d'une substitution.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES AMÉRICAINES F013

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

OBJECTIFS

La concentration de premier cycle en études américaines contemporaines s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leur connaissance de la réalité américaine. Elle vise à développer une connaissance plus approfondie des États-Unis, ainsi que des relations qu'entretient le Québec avec les États-Unis et avec l'espace continental nord-américain. Elle vise ainsi à parfaire l'intégration de ce champ de connaissances dans le cadre des études de premier cycle, en préparant éventuellement des étudiants à des études de second cycle dans ce domaine.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

Sont admissibles à la concentration en études américaines tous les étudiants inscrits à un programme de premier cycle en sciences humaines ou en lettres et communication, ayant déjà complété une année (ou l'équivalent de trente crédits) de leur programme. Une connaissance suffisante de la langue anglaise est

également requise pour les étudiants qui désirent s'inscrire à la concentration.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
LIT1136	Littérature des États-Unis
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
SOC2325	Sociétés américaines

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues)
HIS4436	Histoire des États-Unis depuis le New Deal
HIS4440	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4441	Politique étrangère des États-Unis depuis 1898
HIS4442	Histoire des Noirs américains
HIS4443	Histoire de la famille américaine
LIT1995	Canadian and American Culture
MUS3107	Histoire du jazz
MUS4107	Histoire du rock
POL4142	Système politique des États-Unis
SOC2335	Traditions sociologiques américaines

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES ANCIENNES

F010

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse aux étudiants qui désirent, dans une perspective interdisciplinaire, approfondir leur formation générale dans le domaine des études classiques et des humanités. Il propose des cours d'histoire, de philosophie, de sciences religieuses, de littérature ainsi qu'une initiation aux langues anciennes qui permet d'avoir directement accès aux textes anciens. Cette concentration leur permet d'avoir une vision d'ensemble cohérente des études anciennes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration. La concentration en études anciennes est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
PHI4250	Philosophie ancienne
REL1174	Religions de l'Occident ancien

un cours de langue parmi les suivants (3 crédits) :

SHM5001	Initiation au latin I
SHM5011	Initiation au grec I
SHM5021	Initiation à l'hébreu I

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HIS4135	Couloir syro-palestinien
HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique : histoire et civilisation
LIT2405	Mythes d'origine grecque
PHI4010	Platon
PHI4011	Aristote
REL1211	Judaïsme
REL2006	La Bible
REL2115	Anthropologies des grands mythes bibliques

SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)
SHM5012	Initiation au grec II (SHM5011)
ou tout autre cours pertinent, choisi avec l'accord du responsable de la concentration.	

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant en sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du programme d'histoire.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES ETHNIQUES

F009

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

OBJECTIFS

La concentration en études ethniques s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leur compréhension des interactions entre société d'accueil et communautés ethniques. Elle vise à l'acquisition de connaissances cohérentes relatives surtout à l'immigration, aux phénomènes ethniques et à l'intervention sociale en milieu pluriethnique et ce, dans le cadre de programmes réguliers de premier cycle.

CONDITIONS D'ADMISSION

La concentration en études ethniques est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

POL3832	Politique, État et minorités
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
TRS2271	Services sociaux et de santé et relations interethniques

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ASC2040	Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec
COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
JUR6535	Droit de l'immigration
LIN4331	Démographie et langues au Québec
PSY2880	Psychologie et immigration
REL3330	Religions et groupes ethniques
SOC6230	Organisation socioculturelle des communautés ethniques du Québec
SOC6240	Les questions nationales et les communautés ethniques
TRS2255	Modèles d'intervention sociale et relations interethniques

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Avant de s'inscrire à la concentration en études ethniques, l'étudiant doit avoir réussi au moins dix cours (30 crédits) de son programme de baccalauréat.

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant de sciences humaines s'inscrit directement auprès du responsable de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du certificat en immigration et relations interethniques.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES F002

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

OBJECTIFS

La concentration en études féministes vise :

- à permettre l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, le féminisme et les rapports sociaux de sexes et cela dans le cadre de programmes réguliers de premier cycle ;
- à donner une formation de base cohérente et progressive qui ouvre à une spécialisation éventuelle dans le champ des études féministes ;
- à développer des habiletés aux niveaux théorique, méthodologique et épistémologique qui tiennent compte du champ d'étude particulier et favorisent l'interdisciplinarité.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

La concentration en études féministes est accessible à toute personne inscrite à un programme de baccalauréat, pourvu que la structure de son programme le permette (cours à suivre hors du champ de spécialisation, cours libres).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

FEM2000	Introduction aux problèmes et aux méthodes de recherche en études féministes
FEM5000	Atelier synthèse en études féministes

quatre cours choisis comme suit (12 crédits) :

un cours choisi dans la liste A (3 crédits) :

•liste A (cours de formation de base)

FEM1000	Introduction à la pensée féministe
HIS4370	Les rapports sociaux de sexe-genre en Europe (XIXe-XXe siècles)
POL4102	Femmes et politique
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
TRS2301	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale

trois cours choisis dans la liste A précédente ou dans la liste B (9 crédits) :

•liste B (cours du champ des études féministes)

ASC2039	Éducation et condition féminine
BIO1940	Biologie et condition des femmes
COM5115	Communication et rapports de sexes
DES5255	Femmes et production de l'espace
ECO1401	Femmes et économie
EDM4512	Femmes et cinéma
EDM5112	Les femmes et les médias
ETH2025	L'écriture dramatique au féminin
GEO4400	Genre, territoire et développement
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels
HIS4565	Histoire des femmes au Québec
HIS548A	Histoire des femmes en Occident
JUR1050	Le droit et les femmes
LIN1650	Femme et langage
LIT5710	Littérature des femmes au Québec
LIT6700	Féminisme et psychanalyse
POL4022	Femmes et développement
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4845	Femmes et État
PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
REL3235	Femmes et grandes religions du monde
SEX1800	Sexualité, rapports de sexes et vieillissement
SEX4002	Sexologie et condition féminine
SHM4000	Homosexualité et société
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC4050	Sciences, techniques et rapports de sexes
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
TRS5300	Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS5305	Femmes, santé mentale et interventions féministes

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Normalement, avant de s'inscrire à la concentration en études féministes, il faut avoir réussi dix cours (30 crédits) du programme auquel on est inscrit.

Les personnes provenant du baccalauréat en études littéraires, peuvent s'inscrire à un corpus d'auteur en études littéraires, à condition que ce cours intègre une perspective d'analyse féministe.

La personne n'est pas tenue de suivre le cours de méthodologie FEM2000 si elle a déjà réussi, dans son programme de baccalauréat, un cours jugé équivalent.

Au moins l'un des cours de la concentration (listes A et B) doit être réussi dans le même champ disciplinaire que celui du programme de baccalauréat auquel on est inscrit.

La séquence des cours à suivre dans la concentration doit respecter les exigences suivantes :

- les cours de la concentration doivent être répartis sur au moins deux trimestres
- le cours de méthodologie (FEM2000 ou l'équivalent) et le cours de formation de base doivent être suivis au début du cheminement dans la concentration
- le cours à suivre dans le champ disciplinaire du programme d'origine doit normalement être suivi avant les cours d'autres champs disciplinaires
- l'atelier de synthèse doit être suivi à la fin du cheminement dans la concentration.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES MÉDIÉVALES F011

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

OBJECTIFS

Cette concentration s'adresse aux étudiants qui désirent, dans une perspective interdisciplinaire, approfondir leur formation générale dans le domaine des études médiévales. Elle propose des cours d'histoire, de philosophie, de sciences religieuses ainsi qu'une initiation au latin, véhicule privilégié de la culture médiévale. Les étudiants ont, grâce à cette formation de base, une vision d'ensemble cohérente de la période médiévale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration. La concentration en études médiévales est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen-Âge
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
REL1806	Histoire du christianisme
SHM5001	Initiation au latin I

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HIS4023	Lecture des sources manuscrites (XIVe - XVIIIe siècles)
HIS4165	L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4211	Culture et société au Moyen-Âge, du Ve au XIIIe siècle
HIS4217	L'Europe des Croisades
HIS4219	Les villes au Moyen-Âge
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
LIT2600	Littérature du Moyen Âge et de la Renaissance
REL1191	Islam
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord du responsable de la concentration.

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant en sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du programme d'histoire.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES F007

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

OBJECTIFS

La concentration en études québécoises s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leurs connaissances de la société québécoise. Elle vise à familiariser l'étudiant avec les aspects économiques, politiques et culturels de cette société. L'emphase est mise sur l'analyse sociohistorique et la genèse du Québec contemporain dans le cadre d'une approche comparative qui le situe au cœur de la dynamique des transformations de la société moderne.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

La concentration en études québécoises est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
SOC6412	Société québécoise contemporaine

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ECO1061	Économie du Québec
GEO4100	Géographie du Québec : espace et territoires
HAR1870	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968
HIS4526	La société canadienne aux XVIIe et XVIIIe siècles
ou	
HIS4528	La colonisation française en Amérique du Nord
HIS4534	Société et politique au Québec de 1760 à 1867
LIT1606	Littérature québécoise
POL5220	La pensée politique au Québec
REL3330	Religions et groupes ethniques
SOC1111	Sociologie de la société québécoise
SOC6240	Les questions nationales et les communautés ethniques

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Avant de s'inscrire à la concentration en études québécoises, l'étudiant doit avoir réussi au moins dix cours (30 crédits) de son programme de baccalauréat.

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant de sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable des programmes de sociologie.

PROGRAMME COURT ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À L'ÉTUDE DE LA GRAMMAIRE 0173 F012

CRÉDITS

Le programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits d'études universitaires en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration et le programme court de premier cycle en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire comportent quinze crédits chacun.

OBJECTIFS

La concentration ou programme court a pour objectifs d'amener l'étudiant à acquérir :

- des connaissances linguistiques liées à la grammaire, lui permettant d'analyser de façon systématique la langue écrite ;
- à la lumière des connaissances linguistiques, la connaissance explicite de la grammaire du français écrit, des règles d'accord, de morphologie, de syntaxe de la phrase et du discours, et la capacité de procéder à l'analyse nécessaire pour pouvoir appliquer ces règles dans n'importe quel contexte ;
- l'habileté à réinvestir ces connaissances dans le travail ou la profession.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour le programme court

Être âgé de 21 ans et avoir satisfait à la condition de la maîtrise du français selon la politique sur la langue française de l'UQAM (réussite de l'examen ou, à défaut, des cours de rattrapage).

ou

Avoir complété quinze crédits de niveau universitaire, sans égard à la spécialité, et avoir satisfait à la condition de la maîtrise du français imposée par le Ministère à l'admission (réussite de l'examen ou, à défaut, des cours de rattrapage).

Pour la concentration

La concentration est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat dont la structure comprend un nombre suffisant de cours optionnels ou de cours libres pour que la concentration puisse y trouver place. L'étudiant doit respecter les exigences de son programme de rattachement et avoir satisfait à la condition de la maîtrise du français selon la politique sur la langue française de l'UQAM (réussite de l'examen ou, à défaut, des cours de rattrapage).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)

Au choix, l'un des cours suivants (3 crédits) :

LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019 ; LIN3039) ou le cours
LIN1750	Histoire de l'orthographe du français

ou tout autre cours pertinent relié au domaine de formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme court et de la concentration, et sur avis de la direction du programme dont fait partie l'étudiant de la concentration. Ce cours doit être en lien avec l'application du français écrit dans la discipline d'étude de l'étudiant.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le programme doit être suivi à temps partiel.
- Le cheminement type est le suivant :
trimestre 1 : LIN1009
trimestre 2 : LIN2009
trimestre 3 : LIN3019 et LIN3039
trimestre 4 : LIN4009 ou LIN1750 ou tout autre cours pertinent...
- Les étudiants de la concentration s'inscrivent dans leur programme d'appartenance.
- Tout étudiant qui désire s'inscrire directement au cours LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II peut vérifier qu'il a les connaissances préalables en faisant le test d'autoévaluation des connaissances de base en français écrit. Il doit obtenir 80 % comme note de passage. Ce test est disponible à la Coop de l'UQAM. Toutefois, cette procédure n'est pas enregistrée au dossier de l'étudiant comme une reconnaissance d'acquis pour le cours LIN1009 si l'étudiant est inscrit dans la concentration.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ F008

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

OBJECTIFS

La concentration en Science, technologie et société vise à introduire l'étudiant aux dimensions scientifique et technologique du développement et du fonctionnement des sociétés contemporaines. Elle vise à familiariser l'étudiant avec l'histoire sociale de la science et de la technologie, à favoriser la compréhension de leur dynamique sociologique et politique, de même qu'à engager la réflexion sur les valorisations et les dimensions éthiques associées à leur développement dans les sociétés contemporaines.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes offrant les cours de la concentration en Science, technologie et société.

La concentration en Science, technologie et société est accessible à toutes les personnes inscrites à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants :

HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
PHI4345	Valeur sociale de la science et de la technologie
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

et au choix : deux cours parmi les suivants :

MOR4131	Enjeux moraux de la science et de la technologie
SOC2050	Nouvelles technologies et sociétés canadienne et québécoise
SOC4050	Sciences, techniques et rapports de sexes
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies

dont nécessairement le cours SOC6227.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Avant de s'inscrire à la concentration en Science, technologie et société, l'étudiant doit avoir réussi au moins dix cours (30 crédits) de son programme de baccalauréat.

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant de sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une autre faculté que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du programme de baccalauréat en Science, technologie et société.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MODE DE MONTRÉAL

DIRECTION

Administrateur délégué: Serge Carrier

2100, rue Ste-Catherine Ouest, local EM-6145
Téléphone : 514 933-6633

En créant l'École supérieure de mode de Montréal, l'Université du Québec à Montréal et le Groupe Collège LaSalle ont mis en commun leurs ressources, leurs expériences et leurs expertises afin d'offrir une formation universitaire en français unique en Amérique du Nord : le baccalauréat en gestion et design de la mode.

Par ses trois concentrations, en design et stylisme, en commercialisation et en gestion industrielle de la mode, par sa formation novatrice, ses stages en entreprise, le baccalauréat en gestion et design de la mode de l'École supérieure de mode de Montréal assure l'acquisition de compétences de pointe qui permettront aux futurs gestionnaires et designers de relever les défis que pose le développement de l'industrie québécoise de la mode, au pays comme à l'étranger.

CORPS PROFESSORAL

BEAUDOIN, Michèle, M.B.A. (Un. Québec à Montréal-Paris Dauphine, Québec et France)
CARRIER, Serge, Ph.D. administration-marketing (Un. Québec à Montréal, Québec)
FOURGEAUD, Sophie, M.B.A. (Un. Québec à Montréal-Paris Dauphine, Québec et France)
GAO, Ying, M.A. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
JULIEN, Mariette, Ph.D. communication (Un. Québec à Montréal, Québec)
MACEDO, Julio, D. ingénierie industrielle (Un. Séville, Espagne)
SOBEK, Maryla, Ph.D. histoire de l'art (Un. Québec à Montréal, Québec)
TRÉPANIÉ, Esther, Ph.D. histoire de l'art (Un. Paris I, France)

BACCALAURÉAT EN GESTION ET DESIGN DE LA MODE 7681-7682-7683

Ce programme est offert par l'UQAM, en partenariat avec le Groupe Collège LaSalle.

Il comprend trois concentrations :

- design et stylisme de mode (code 7681)
- commercialisation de la mode (code 7682)
- gestion industrielle de la mode (code 7683).

Le diplôme émis mentionnera la concentration suivie dans le programme ainsi que le nom de l'Université et celui du Collège.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en gestion et design de la mode vise essentiellement à former des professionnels aptes à contribuer à la croissance économique et au développement international de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement et à leur fournir une double compétence : une formation fondamentale et générale qui leur donnera les bases d'une carrière évolutive et polyvalente dans le domaine ; une formation spécialisée et pratique dans l'un des trois secteurs majeurs de l'industrie de la mode : le design/stylisme, la gestion industrielle, la commercialisation.

Les objectifs correspondant à la formation de professionnels généralistes et polyvalents dans le domaine de la mode sont d'acquiescer :

- une vision globale du phénomène de la mode, dans ses dimensions historiques, culturelles, économiques, sociales et artistiques ;
- une perspective d'ensemble du processus de conception, de production et de commercialisation de la mode, pour pouvoir y agir efficacement et en complémentarité avec d'autres intervenants ;
- une compréhension et une capacité d'analyse des modes de communication caractéristique du domaine, de même que des habiletés permettant de communiquer de manière créatrice ;
- le sens esthétique et le souci de la qualité et de l'originalité, ainsi que l'aptitude à promouvoir ces valeurs inhérentes au domaine ;
- une perception fine et empirique de l'industrie et des entreprises de la mode et du vêtement, de manière à pouvoir en dégager les problématiques et les possibilités de solutions, et pour pouvoir également participer activement aux plans de redressement et de développement du secteur, tout particulièrement en ce qui touche à l'organisation du travail et aux transferts technologiques ;
- une rigueur professionnelle pour contribuer à la normalisation des conditions d'exercice de la profession et à l'amélioration de la qualité de son environnement, de ses produits et de ses services.

L'objectif correspondant à la formation de professionnels spécialisés et fonctionnels dans les secteurs-clés de l'industrie de la mode et du vêtement est lié à la concentration choisie :

Design et stylisme de mode : préparer l'esquisse et gérer le design intégral d'une collection complète de vêtements pour une clientèle choisie en intégrant les valeurs propres à l'esthétique industrielle.

Gestion industrielle de la mode : diriger l'ensemble de la production d'une collection complète de vêtements selon les normes les plus évoluées de qualité et de productivité.

Commercialisation de la mode : coordonner un programme de commercialisation d'une collection complète de vêtements en fonction des données concurrentielles des marchés domestiques et étrangers. Bien que ce programme vise des plans de carrière et des débouchés professionnels immédiats, le bachelier en mode pourra poursuivre des études de deuxième cycle tant générales que spécialisées, au Québec et à l'étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance de l'anglais

Plusieurs cours nécessitent l'utilisation de manuels et de documents en langue anglaise pour laquelle les étudiants doivent avoir une connaissance de base.

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7681)

La concentration design et stylisme de mode n'est pas contingentée.

Cette concentration n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans l'un des programmes suivants : Dessin de mode (571.02), Mode masculine (571.05), Mode féminine (571.06), Design de mode (571.07) se verront reconnaître en équivalence les cours MOD1430 - *Introduction au design de mode*, MOD2300 - *Histoire de la mode* et MOD2400 - *Fibres et textiles*.

Les étudiants provenant d'un DEC autre que mode devront posséder des connaissances techniques appropriées en dessin, développement de patrons et confection de vêtements, permettant d'entreprendre des études universitaires dans le domaine.

ou

Base Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, détenir une expérience pertinente attestée d'au moins deux années dans l'un des domaines de design/stylisme et posséder des connaissances techniques appropriées en dessin, développement de patrons et confection de vêtements, permettant d'entreprendre des études universitaires dans le domaine.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire (30 crédits) et posséder des connaissances techniques appropriées en dessin, développement de patrons et confection de vêtements, permettant d'entreprendre des études universitaires dans le domaine.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder des connaissances techniques appropriées en dessin, développement de patrons et confection de vêtements, permettant d'entreprendre des études universitaires dans le domaine. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

SÉLECTION pour les bases d'admission

À la suite de sa demande d'admission, le candidat est convoqué, généralement vers la mi-mai, à passer un examen de dessin et, par la même occasion, à déposer un cartable de ses réalisations qui comprend :

- dix planches de dessin de mode de grandeur standard ;
- deux de ces dessins doivent être présenter avec :
 - le développement du patron avec géométral ;
 - le développement en trois dimensions (toile/moulage) ;
 - les deux vêtements confectionnés dans un tissu approprié.

Note pour les candidats résidents à l'étranger

Les candidats doivent faire parvenir un cartable de photos, croquis, dessins et esquisses de leurs créations et réalisations, dans un format permettant une manipulation facile (respectant 21,5 cm x 28 cm si possible). De plus le cartable devra être accompagné, s'il y a lieu, du programme d'études en langue française ainsi que des descripteurs de chacun des cours.

Les candidats retenus de provenance autres que celles d'un DEC en mode pourront se voir imposer, par le comité de sélection, l'obligation de suivre certains cours du DEC en mode afin de parfaire leur formation.

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7682)

La concentration commercialisation de la mode est contingentée.

Capacité d'accueil : Automne : 100 ; Hiver : 25

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ET avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. (Voir remarque ci-après). Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

SÉLECTION : 100%

- Cote de rendement. Seuil minimal de la cote R : 22.00.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans, et avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux années dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (Voir remarque ci-après).

SÉLECTION : 100%

Expérience pertinente attestée
 - pertinence de l'expérience de travail : 75%
 - durée de l'expérience de travail : 25%

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire (30 crédits) en administration, en design industriel, en production ou l'équivalent, incluant un cours de base en statistiques. (Voir remarque ci-après).

SÉLECTION : 100%

Dossier académique.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (Voir remarque ci-après.)

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

SÉLECTION : 100%

Dossier académique.

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7683)**La concentration gestion industrielle de la mode est contingentée.**

Capacité d'accueil : Automne : 40 ; Hiver : 20

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ET avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. (Voir remarque ci-après). Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de 15 crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

SÉLECTION : 100%

- Cote de rendement. Seuil minimal de la cote R : 22.00.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans, et avoir occupé pendant au moins deux années un poste administratif ou de direction dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (Voir remarque ci-après).

Sélection : 100%

Expérience pertinente attestée
 - pertinence de l'expérience de travail : 75%
 - durée de l'expérience de travail : 25%

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de 10 cours de niveau universitaire (30 crédits) en administration, en design industriel, en production ou l'équivalent. (Voir remarque ci-après).

SÉLECTION : 100%

Dossier académique.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (Voir remarque ci-après.)

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

SÉLECTION : 100%

Dossier académique.

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7681)**90 crédits répartis comme suit :****Cours d'introduction (9 crédits) :**

MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2300	Histoire de la mode
MOD2400	Fibres et textiles

Intégration académique et professionnelle (6 crédits) :

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
MOD3000	Recherche de matières, de thématiques et de tendances

Management (9 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (9 crédits) :

HAR3680	Courants artistiques, mode et vêtements
MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300 (sauf pour les étudiants de design et stylisme).)
MOD3300	Mode, communication et environnement

Cours de concentration (45 crédits)

DES2212	Dessin : modèles vivants (DES1212)
DES6440	Développement et exploitation du portfolio (MOD4450 ; MOD5445)
HAR3705	Image de mode et photographie
MOD1450	Présentation des documents et des créations en mode
MOD2450	Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode (MOD1450)
MOD2460	Approche créative du textile
MOD3450	Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés (MOD2450)
MOD4420	Stage en design et stylisme de mode (9 cr.) (MOD1100 ; MOD3450)
MOD4450	Création et traitement d'images numériques en mode (MOD2450)
MOD5445	Prospective, recherche-crédation et informatisation de la collection complète de vêtements (6 cr.) (MOD3000 ; MOD4420)
MOD6470	Projet de fin d'études en design (6 cr.) (MOD5445)

Note : Les cours MOD5445 et MOD6470 doivent être suivis au cours de la même année.

les trois cours complémentaires suivants (9 crédits) :**Gestion industrielle**

MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
ou le cours	
MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

Commercialisation

MOD6630	Commerce international de la mode (MOD1620)

un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).**CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7682)****90 crédits répartis comme suit :****Intégration académique et professionnelle (6 crédits) :**

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
MOD3000	Recherche de matières, de thématiques et de tendances

Management (9 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (12 crédits) :

HAR3680	Courants artistiques, mode et vêtements
ou	
HAR3705	Image de mode et photographie
MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300 (sauf pour les étudiants de design et stylisme).)
MOD2300	Histoire de la mode
MOD3300	Mode, communication et environnement

Cours de concentration (48 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MOD2630	Approvisionnement
MOD3630	Développement des produits de mode et gestion des ventes (MOD1620)
MOD3640	Recherches en marketing de mode (MAT2080 ; MOD1620)
MOD3660	Éthique commerciale et consommateurs (MOD1620)
MOD4620	Stage en commercialisation de la mode (9 cr.) (MET1300 ; MOD1100 ; MOD3000 ; MOD3640 ; MOD5640)
MOD5640	Méthodes et processus de distribution (MOD1620)
MOD5650	Publicité et relations publiques (MOD1620)
MOD5660	Stratégies de marketing de la mode (MOD2630 ; MOD3630 ; MOD3640 ; MOD3660 ; MOD5640 ; MOD5650 ; MOD6630)
MOD6630	Commerce international de la mode (MOD1620)
MOD6670	Projet de fin d'études en commercialisation (6 cr.) (MOD4620)
SCO2002	Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode) (SCO1002)

les quatre cours complémentaires suivants (12 crédits) :

Design

MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2400	Fibres et textiles

Gestion industrielle

MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
ou le cours	
MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7683)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles

Management (6 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail

Culture et communication (6 crédits) :

MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300 (sauf pour les étudiants de design et stylisme).)
MOD2300	Histoire de la mode

Cours de concentration (60 crédits) :

DSA3500	Gestion financière (SCO1005 ou SCO1080 ou SCO1200 ou SCO1002)
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD3565	Planification et contrôle de la production et des stocks dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD3570	Étude du travail et aménagement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD4520	Gestion des approvisionnements dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD4530	Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode (MET1300)
MOD5511	Stage en gestion industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.) (MOD3560 ; MOD3565 ; MOD3570 ; MOD4530)
MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD6500	Stratégie manufacturière en mode (MOD5511 ; MOD5535)
MOD6571	Projet de fin d'études en gestion industrielle (6 cr.) (MOD5511)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1620	Administration des lois du travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME
SCO2002	Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode) (SCO1002)

les cinq cours complémentaires suivants (15 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2400	Fibres et textiles
MOD5640	Méthodes et processus de distribution (MOD1620)
MOD6630	Commerce international de la mode (MOD1620)

Pour tous les étudiants, avec l'autorisation de la direction du programme, les cours suivants peuvent se substituer à d'autres cours du programme :

Projet d'études internationales et cours facultatifs

MOD380X	Problématique théorique, pratique, technique ou historique en mode
MOD501X	Projet d'études internationales I
MOD502X	Projet d'études internationales II

Un second stage, facultatif, peut être effectué :

MOD4180	Stage II (non crédité) (0 cr.) (MOD4420 ou MOD4620 ou MOD5511)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le programme est normalement offert selon un régime à temps complet ou à temps partiel.
- Avant de s'inscrire au cours MAT2080, les étudiants devront avoir satisfait à l'exigence d'admission en mathématiques (MAT1002 ou l'équivalent).
- L'inscription au stage en design et stylisme de mode, MOD4420, est autorisée moyennant la réussite des cours MOD1100, MOD3450 et d'avoir complété 36 crédits. De plus, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 2,5/4,3.
- L'inscription au stage en commercialisation de la mode, MOD4620, est autorisée moyennant la réussite des cours MET1300, MOD1100, MOD3000, MOD3640, MOD5640 et d'avoir complété 36 crédits. De plus, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 2,5/4,3.
- L'inscription au stage en gestion industrielle de la mode, MOD5511, est autorisée moyennant la réussite des cours MOD3560, MOD3565, MOD3570, MOD4530 et d'avoir complété 36 crédits. De plus, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 2,5/4,3.
- L'étudiant qui n'aura pas obtenu la moyenne de 2,5/4,3 requise pour l'admission au stage en entreprise pourra reprendre certains cours de manière à augmenter sa moyenne cumulative. Les cas problèmes feront l'objet d'une étude individuelle de la part de la direction de l'École supérieure de mode.
- Le stage obligatoire pour les trois concentrations (MOD4420, MOD4620 et MOD5511) doit être suivi à temps complet ; le second stage (MOD4180) ne comporte pas de crédits académiques. Il s'effectue normalement l'été, après le premier stage. Ce stage est facultatif. Il est noté au dossier.
- Les projets d'études internationales (MOD501X et MOD502X) devront compter quinze étudiants. Pour s'y inscrire, il faut y être autorisé par la direction du programme. La réalisation de ce projet peut s'étendre sur un ou deux trimestres. L'autofinancement du projet (frais de voyage et de séjour) doit être pris en charge par les étudiants.
- Les cours MOD5445 et MOD6470 de la concentration design et stylisme de mode doivent être suivis durant la même année académique.
- Pour être admissible à un stage à l'étranger, un étudiant devra avoir une moyenne cumulative de 3,2/4,3. Si l'étudiant a une moyenne cumulative inférieure à 3,2/4,3 mais supérieure à 2,8/4,3, l'étudiant devra présenter son projet devant un comité d'évaluation formé de professeurs et chargés de cours.

DESCRIPTION DES COURS D'ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

ACM1001 Atelier d'intégration et Information professionnelle

Ce cours a pour objectifs de faciliter l'intégration des étudiants à la vie et au travail universitaire, de les informer sur la profession et le programme d'animation et recherche culturelles, de contribuer à l'orientation de leur cheminement pédagogique.

Initiation au travail intellectuel et universitaire (recherches bibliographiques, fiches et résumés de lecture, références aux auteurs et citations, références bibliographiques, notes de cours, présentation des travaux).

Informations et discussions sur la formation et le programme d'animation et recherche culturelles (programme de formation et cheminement pédagogique, formation professionnelle, besoins de la société et marché de l'emploi, filière vers les études de second cycle). Familiarisation avec le milieu professionnel (lieux et milieux d'action culturelle, qualifications et tâches professionnelles). Intégration au milieu universitaire (règlements, services, droits, possibilités...).

ACM4001 Formation professionnelle et préparation au stage

Présenter le portrait des lieux, des activités et des exigences pratiques de l'action et de l'animation culturelle au Québec, préparer les étudiants à entrer en stage.

État des lieux de la profession : pratiques, potentialités, limites, perspectives. Échanges avec des professionnels et/ou des stagiaires. Soutien de l'étudiant dans ses recherches d'un lieu de stage qui puisse lui convenir.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du programme.

ACM5000 Projet d'intervention

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de formuler et d'expérimenter un projet d'intervention en animation culturelle, tout en lui fournissant l'encadrement théorique et pratique nécessaire.

Condition d'accès : Avoir réussi 18 crédits du programme.

ACM5004 Théorie des pratiques

Ce cours vise à susciter un retour réflexif sur des pratiques d'animation culturelle à l'aide d'une critique épistémologique des concepts opératoires de l'animation culturelle et d'une analyse de la place des objectifs de l'animation dans le milieu. À travers cette analyse, le cours tente de dégager la réalité de l'animation culturelle dans les réseaux institutionnels et populaires, telle qu'elle se présente dans différentes régions du Québec.

Condition d'accès : Avoir réussi 18 crédits du programme.

ACM5011 Pratiques d'action culturelle I (stage)

Fournir un encadrement personnalisé aux stagiaires insérés en milieu professionnel et les préparer au bilan périodique de leur intervention. Établir des rapports de partenariat avec les milieux de stage pour l'encadrement de la formation pratique des stagiaires.

Rencontres individuelles régulières des stagiaires avec leur responsable de stage. Rencontre obligatoire des partenaires (enseignant de l'UQAM, stagiaire, représentant du milieu de stage) au moins une fois pour le contrat pédagogique.

Préalable(s) : ACM4001 Formation professionnelle et préparation au stage

ACM5021 Séminaire sur la pratique des stages

Ce cours a pour objectifs de développer une réflexion sur les pratiques des stages ; permettre une mise en commun entre les étudiants sur leurs pratiques de stages ; faire ressortir la spécificité d'ARC à travers le travail réalisé dans les stages ; amorcer un travail de généralisation sur le métier d'animateur et chercheur culturels.

Ce cours consiste à apprendre à analyser les pratiques de stages. Concrètement, il permet une activité d'encadrement de la réflexion collective des stagiaires sur leur intervention. Il a pour rôle de favoriser des échanges réguliers entre tous les stagiaires en ce qui a trait à la théorie de l'action, à la méthodologie, aux stratégies d'intervention et aux expériences vécues en cours de stage.

Le cours doit permettre aux stagiaires de débattre de questions communes, de comprendre, de maîtriser leur intervention et d'augmenter l'efficacité de leur action. Enfin, le cours permet de dégager une vision synthèse d'ensemble du métier d'animateur-chercheur culturel.

Préalable(s) : ACM4001 Formation professionnelle et préparation au stage ; concomitant : ACM5011 Pratiques d'action culturelle I (stage)

ACM6011 Pratiques d'action culturelle II (stage)

Fournir un encadrement personnalisé aux stagiaires insérés en milieu professionnel et les préparer au bilan périodique de leur intervention. Maintenir des rapports de partenariat avec les milieux de stage pour l'encadrement de la formation pratique des stagiaires.

Rencontres individuelles régulières des stagiaires avec leur responsable de stage. Rencontre obligatoire des partenaires sur le terrain de stage (enseignant de l'UQAM, stagiaire, représentant du milieu de stage) au moins une fois durant le trimestre.

Préalable(s) : ACM4001 Formation professionnelle et préparation au stage ; ACM5011 Pratiques d'action culturelle I (stage)

ACM6021 Théorie et analyse des pratiques d'action culturelle (stage)

Systématiser la réflexion sur la pratique de stage, susciter le débat avec les stagiaires sur les problématiques d'action culturelle mises en pratique et les stratégies d'intervention expérimentées. Amener les étudiants à synthétiser et à intégrer leurs apprentissages théoriques, méthodologiques et pratiques et les préparer à faire le bilan final de stage et de leur formation.

Exposés de l'enseignant sur l'analyse de la pratique (théories, problématiques, stratégies, fondements de l'action collective, système et acteur). Présentations et discussions des pratiques des stagiaires dans le cadre de séminaires planifiés. Bilan des apprentissages de stage et de la formation dans le programme.

Préalable(s) : ACM4001 Formation professionnelle et préparation au stage ; ACM5011 Pratiques d'action culturelle I (stage)

ACT1020 Introduction à l'assurance

Les objectifs de ce cours sont les suivants : initier l'étudiant à certains mécanismes d'assurance reliés au travail professionnel d'un actuaire dans la société nord-américaine. Initier l'étudiant aux différents mécanismes

individuels et collectifs d'assurance de personne et d'assurance dommages.

Introduction à la conception et à la législation des principaux programmes volontaires de sécurité financière offerts par les compagnies d'assurances au Canada et aux États-Unis. Introduction à la sélection des risques, à l'administration et à la mise en marché des produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie individuelle.

ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes

Les objectifs de ce cours sont les suivants : initier l'étudiant aux principaux programmes privés et publics de sécurité financière au Canada. Initier l'étudiant aux différents mécanismes individuels et collectifs d'assurance de personnes et d'épargne.

Introduction à la sélection des risques, à l'administration et à la mise en marché des produits d'assurance-vie et maladie et des produits d'épargne. Réassurances. Introduction aux régimes de retraite privés et publics et à l'assurance emploi. Loi sur les assurances. Loi sur la distribution des produits et services financiers. Charte des droits et libertés. Dispositions du Code Civil portant sur les assurances.

ACT1040 Introduction à l'assurance IARD

Les objectifs de ce cours sont les suivants : initier l'étudiant aux principes et fonctions de l'assurance IARD (Incendie, accident et risques divers).

Définition des risques couverts et des types de couvertures des régimes d'assurances privés et de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). Introduction à la tarification : la prime et ses composantes. Fréquence et sévérité. Changement de taux. Méthode de la prime pure. Méthode du taux de sinistralité Expositions et primes souscrites, acquises et non acquises. Sinistres encourus, payés et en suspens. Réserves. Bases statistiques. Réassurances.

ACT2025 Mathématiques financières I

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les principaux concepts des mathématiques financières et lui fournir les outils et techniques nécessaires pour résoudre les problèmes financiers requérant la connaissance des mathématiques financières.

Étude des diverses mesures d'intérêt. Notions de valeurs présentes et accumulées. Rentes certaines. Amortissement progressif et fonds d'amortissement. Taux de rendement. Instruments financiers et leur évaluation. Dépréciation et capitalisation.

ACT2040 Assurances IARD : tarification et évaluation

Les objectifs de ce cours sont les suivants : permettre à l'étudiant d'approfondir le processus de tarification et d'évaluation des assurances IARD.

Mise à niveau des primes. Projection des sinistres. Développement des sinistres. Sinistres en excès. Classification des risques. Triangles de développement. Méthodes d'évaluation et leurs utilisations : Taux de sinistralité espéré, Chain-ladder, Bornhuetter-Ferguson et autres. Impacts de la réassurance sur la tarification : limites, franchises et clauses particulières. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : ACT1040 Introduction à l'assurance IARD ; MAT2070 Probabilités I

ACT2120 Actuariat I

Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir certaines notions de calcul et de probabilités, et initier l'étudiant à certaines notions de gestion des risques. Approfondir les notions de calcul et de probabilités suivantes : limites, continuité, intégrales à une ou plusieurs variables, dérivées, dérivées partielles, calcul différentiel, séries, théorie des ensembles, axiomes, variables aléatoires, lois de probabilités discrètes et continues, probabilités conditionnelles, théorème de Bayes, espérance mathématique. Introduire l'étudiant aux concepts suivants de la gestion des risques : fréquence et sévérité des réclamations, rétention, déductible, coassurance et prime de risque. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : MAT1110 Calcul I ou MAT1111 Calcul I ; MAT2070 Probabilités I

ACT2121 Actuariat I

Ce cours vise à préparer au premier examen professionnel d'actuariat par la résolution de problèmes en théorie des probabilités. Rappels d'algèbre linéaire. Notions générales de probabilités : combinatoire, probabilités à calculer, probabilités conditionnelles, théorème de Bayes. Étude des principales distributions de probabilités discrètes et continues. Espérance, variance, moments, médiane, série génératrice des moments. Transformations de variables aléatoires. Théorème de la limite centrale. Variables conjointes, marginales et conditionnelles. Covariance et corrélation. Bénéfices d'assurance. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : MAT1112 Calcul I ; MAT2070 Probabilités I

ACT2220 Mathématiques financières II

Ce cours vise à initier les étudiants aux concepts et méthodes de la finance avec des applications à l'actuariat. Application des méthodes de théorie de l'intérêt aux décisions financières. Valeur actualisée nette. Notion de risque financier. Modèle de Markowitz et théorie de portefeuille. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I

ACT2320 Mathématiques financières III

Ce cours vise à initier les étudiants aux concepts et méthodes de la finance avec des applications à l'actuariat. Théorie de la décision et des marchés efficients. Éléments de finance corporative, actions, obligations et dividendes. Niveau de capital et de dette. Introduction aux options et aux produits dérivés. Formule de Black-Scholes. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ; ACT2220 Mathématiques financières II

ACT3030 Mathématiques actuarielles I

Les objectifs de ce cours sont les suivants : initier l'étudiant aux concepts élémentaires des mathématiques actuarielles et lui fournir les outils et techniques nécessaires pour résoudre les problèmes en mathématiques actuarielles rencontrés dans la pratique professionnelle de l'actuariat. Fonctions de survie sur une tête. Mesures de mortalité, fonctions de commutation. Rentes et assurances : définitions, évaluations et calcul de primes. Réserves actuarielles. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes ou DSA5401 Assurances ; ACT2025 Mathématiques financières I ; MAT2070 Probabilités I

ACT3040 Crédibilité

Ce cours introduit aux techniques et applications de la crédibilité particulièrement en tarification de l'assurance IARD. Il présente aussi quelques techniques d'interpolation et de lissage des données. Principaux modèles de crédibilité : crédibilité classique, modèles discrets et continus de la crédibilité bayésienne, modèles de Bühlmann et Bühlmann-Straub. Distributions conjuguées : modèles Gamma-Poisson et Beta-Binomial. Méthodes empiriques non paramétriques et semi

paramétriques. Interpolation et lissage : splines cubiques et polynomiales. Applications actuarielles. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : MAT3080 Statistique I

ACT3121 Actuariat II

Révision des concepts de la théorie de l'intérêt et de la finance utilisée dans le domaine de l'actuariat. Préparation aux examens professionnels. Rappel de la théorie de l'intérêt : mesure de l'intérêt, rentes, taux de rendement et calcul du prix des obligations. Éléments de finance : rapports financiers, valeur présente, modèles du risque et du rendement, marchés efficients. Introduction aux produits dérivés. Séance d'exercices. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ; ACT2220 Mathématiques financières II ; ACT2320 Mathématiques financières III

ACT3122 Actuariat II

Révision des concepts de la théorie de l'intérêt et de la finance utilisée dans le domaine de l'actuariat. Préparation aux examens professionnels. Rappel de la théorie de l'intérêt : mesure de l'intérêt, rentes, taux de rendement et calcul du prix des obligations. Introduction aux normes de pratique actuarielle. Intégrité professionnelle : concepts et définitions. Règles de déontologie. Rôles de l'actuaire et responsabilités qui en découlent. Étude de cas. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes ; ACT2025 Mathématiques financières I

ACT3125 Actuariat et économie

Révision des principaux concepts de la microéconomie et de la macroéconomie avec une approche actuarielle. Rappel des notions de base en microéconomie : offre et demande, risque, compétition, théorie des jeux. Rappel des notions de base en macroéconomie : modèle keynesien, monnaie, cycle économique. Résolution de problèmes. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ; ECO1022 Macroéconomie I

ACT4020 Mathématiques actuarielles II

Ce cours vise à initier l'étudiant aux concepts avancés des mathématiques actuarielles et lui fournir les outils et techniques nécessaires pour résoudre les problèmes en mathématiques actuarielles rencontrés dans la pratique professionnelle de l'actuariat. Fonctions de survie sur plusieurs têtes. Rentes et assurances sur plusieurs têtes : définitions, évaluation et calcul de primes. Évaluation des dépenses. Réserves modifiées. Participations. Modèles à plusieurs décroissances. Introduction aux régimes de retraite. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT3030 Mathématiques actuarielles I

ACT4120 Mathématiques actuarielles III

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'effectuer une synthèse des mathématiques actuarielles et lui permettre d'utiliser les outils et techniques nécessaires pour résoudre des problèmes de mathématiques actuarielles. L'accent du cours sera mis sur la résolution de problèmes. Révision et approfondissement des notions d'assurance et de rentes sur une ou plusieurs têtes. Réserves, dépenses et participations. Étude de cas et résolution de problèmes en mathématiques actuarielles. Préalable(s) : ACT3030 Mathématiques actuarielles I

ACT4121 Mathématiques actuarielles III

Les objectifs de ce cours sont les suivants : initier l'étudiant aux outils et techniques nécessaires pour modéliser des événements actuariels rencontrés dans la pratique professionnelle de l'actuariat. Études des distributions du nombre et des montants de pertes en assurance IARD et de leurs transformées. Effet des limites et déductibles et de l'inflation sur les distributions et leurs principaux moments. Rappel des principaux processus composés et de leurs applications.

Étude de l'adéquation entre les données et les modèles par l'utilisation de tests statistiques. Simulation de processus et de distributions. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT3030 Mathématiques actuarielles I

ACT4320 Actuariat et Informatique

Ce cours permet aux étudiants d'approfondir l'aspect algorithmique des calculs actuariels et de comprendre les mécanismes de la simulation dans les modèles actuariels. Construction de modèles actuariels à l'aide de l'informatique. Introduction à la simulation. Génération de variables aléatoires discrètes et continues. Analyse statistique des modèles. Introduction à l'utilisation de logiciels actuariels. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT4020 Mathématiques actuarielles II

ACT4545 Régimes de retraite : conception

Ce cours a pour objectif l'approfondissement des connaissances en planification de la retraite. Le cours vise à donner à l'étudiant les connaissances l'habilitant à élaborer des stratégies permettant entre autres de maximiser les revenus de retraite de son client. Finalement, le cours aborde les stratégies d'accumulation et d'utilisation. La planification de la retraite : les techniques et les stratégies de planification de la retraite avancées. Les régimes de revenus différés : REERs, RPA, CRI, FRV et FERR. Les stratégies d'accumulation. Les stratégies d'utilisation. Étude de cas pratiques. Préalable(s) : ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes ; ACT3030 Mathématiques actuarielles I ou (DSA2515 Retraite et planification successorale (2 cr.) ou DSA5451 Retraite : aspects financiers)

ACT5000 Coût et financement - collectif et pensions

Les objectifs de ce cours sont les suivants : initier l'étudiant à certains principes de base, de financement et d'évaluation de certains mécanismes d'assurance et de rentes reliés au travail professionnel d'un actuaire dans la société nord-américaine. Introduire l'étudiant aux caractéristiques de base, aux principes de financement et à l'évaluation des coûts des régimes d'assurance collective, des régimes de retraite privés et des régimes de sécurité sociale. Introduction à la tarification, au contrôle de solvabilité, au calcul de réserves des régimes d'assurance collective et de rentes. Préalable(s) : (ACT1020 Introduction à l'assurance ; ACT4020 Mathématiques actuarielles II) ou (DSA4525 Assurances et rentes (2 cr.) ou DSA5400 Assurances et rentes)

ACT5001 Régimes de retraite : évaluation

Les objectifs de ce cours sont d'initier l'étudiant aux principes de base d'évaluation et de provisionnement des régimes de retraite ainsi que présenter les balises professionnelles et légales à l'intérieur desquelles l'actuaire en régimes de retraite doit travailler dans la société nord-américaine. Évaluation de provisionnement. Évaluation à des fins de comptabilité. Étude sur les coûts. Méthodes actuarielles d'évaluation. Gestion financière des régimes de retraite. Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Impact de la Loi de l'impôt sur le revenu sur le financement des régimes de retraite. Analyse des gains et pertes d'expérience. Comptabilisation des coûts et obligations découlant d'un régime de retraite. Rapport d'évaluation actuarielle. Normes de pratiques consolidées de l'ICA. Évaluation des régimes supplémentaires de retraite. Politique de placement. Étude stochastique d'appariement actif/passif. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine. Préalable(s) : ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes ou DSA5401 Assurances ; ACT4020 Mathématiques actuarielles II

ACT5002 Assurances collectives : tarification et évaluation

Les objectifs de ce cours sont d'initier l'étudiant à la tarification et l'évaluation des régimes d'assurances collectives au Québec.

Couvertures des régimes d'assurances vie, santé et invalidité collectifs privés. Couvertures des régimes d'assurances vie et santé collectifs public offerts au Québec. Intégration des régimes privés et publics. Environnement juridique, distribution et fiscalité de l'assurance collective. Types de groupes. Loi sur les assurances. Estimations des coûts des réclamations en assurance vie et en assurance santé. Calcul des primes brutes. Tarification selon l'expérience et application de la crédibilité. Manuels de taux. Alternatives à l'assurance collective traditionnelle. Avantages sociaux flexibles. Réserves pour réclamations.

Préalable(s) : ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes ou DSA5401 Assurances

ACT5005 Assurances Individuelles : tarification et évaluation en assurance

Les objectifs de ce cours sont d'initier l'étudiant à la tarification et l'évaluation des produits d'assurances et de rentes individuelles.

Processus de développement de produits individuels. Hypothèses de tarification. Flux monétaires des produits. Réserves. Méthode de la prime nette. Coûts d'acquisitions et de renouvellement. Formule de Fackler. Méthode de la prime brute. Traitement de la réassurance. Investissement. Impôt. Capital requis. Quotité d'actif. Mesure de profit et analyse. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : ACT4320 Actuariat et informatique ; ACT4020 Mathématiques actuarielles II

ACT5020 Théorie du risque

Ce cours vise à initier l'étudiant au concept mathématiques de risque, aux différents modèles utilisés pour l'évaluation du risque et aux techniques d'évaluation du risque dans les problèmes actuariels.

Fondements mathématiques des assurances. Notion de risque. Modèles à court et à long termes. Modèles collectifs et individuels, processus de Poisson. Simulation de modèles. Calcul de la probabilité de ruine. Applications de la théorie du risque.

Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : ACT2120 Actuariat I ; ACT2320 Mathématiques financières III ; MAT3071 Processus stochastiques

ACT5120 Modèles de survie

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant à la théorie et aux applications actuarielles des modèles de survie et lui fournir les outils et techniques nécessaires à la solution des problèmes rencontrés dans la pratique actuarielle.

Définitions et propriétés des modèles de survie. Modèles paramétriques et non paramétriques. Estimation à partir de données complètes et incomplètes. Méthodes d'estimation de vraisemblance maximale, de moments et actuarielle. Estimation de tables de mortalité. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : MAT3080 Statistique I

ACT5320 Théorie de la crédibilité

Ce cours vise à initier l'étudiant au concept de la crédibilité et à ses applications actuarielles.

Aspects qualitatifs et quantitatifs de la crédibilité. Approche bayésienne et traditionnelle. Formule de Longley-Cook. Crédibilité du coût moyen et de la prime pure. Distributions des pertes en assurance I.A.R.D.

Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : ACT2120 Actuariat I ; MAT3080 Statistique I

ACT6000 Séminaire en actuariat

Le but de ce séminaire est d'approfondir les connaissances des étudiants dans un domaine spécifique de l'actuariat et de développer leur sens pratique. Le contenu de ce séminaire est essentiellement flexible et est déterminé en fonction des souhaits des étudiants désirant se

spécialiser en actuariat ainsi que des ressources disponibles au département. Des thèmes possibles sont indiqués ci-dessous : gestion de risque, exigence de capitalisation, investissement, régime de retraite, assurance santé, gouvernance d'entreprise. Problèmes financiers spécifiques aux compagnies d'assurances et aux régimes de retraite.

Préalable(s) : ACT2320 Mathématiques financières III ; ACT4020 Mathématiques actuarielles II ; ACT4545 Régimes de retraite : conception

ACT6120 Actuariat III

Ce cours vise à approfondir certaines notions de modélisation actuarielle déterministe et stochastique.

Modélisation : définition d'un modèle, pourquoi et comment tels modèles sont utilisés, avantages et limites d'un modèle, sélection de modèles, analyse des données et des résultats, tests de sensibilité, communication des résultats. Estimation et ajustement de la fréquence, de la sévérité et des distributions de survie. Données groupées, non groupées, tronquées. Tests et intervalles de confiance. Régressions simples et multiples incluant la terminologie, la spécification de modèles, la forme matricielle, les hypothèses et leurs implications. Séries chronologiques : nature des données, autocorrélation, modèles simples et spéciaux. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : ACT4020 Mathématiques actuarielles II ; ACT4120 Mathématiques actuarielles III ; ACT5020 Théorie du risque

ACT6121 Actuariat III

Ce cours prépare à l'examen M de la Society of Actuaries et à l'examen 3 de la Casualty Actuarial Society. Les objectifs de formation sont atteints par la révision des concepts et la solution de problèmes actuariels.

Les sujets suivants sont couverts : Assurances-vie, rentes, primes et réserves. Modèles à vie et décroissances multiples. Modèles de fréquences et de coût des accidents, Chaînes de Markov, modèles composés et leurs applications. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : ACT4020 Mathématiques actuarielles II ; ACT4121 Mathématiques actuarielles III ; MAT3071 Processus stochastiques

ACT6220 Mathématiques financières IV

Ce cours vise à initier les étudiants aux concepts des produits dérivés, à leur évaluation et leur utilisation pour le financement des produits d'assurances et de retraite.

Options européennes, américaines et exotiques : Évaluation par le modèle binomial à plusieurs niveaux. Marché aléatoire et mouvement Brownien. Dérivation du modèle de Black Scholes. Approximation du modèle de Black Scholes par le modèle binomial. Définition et évaluation des contrats à terme futures et forward. Structure des taux d'intérêt : Durée, convexité, immunisation. Gestion actif-passif. Modèles stochastiques de taux d'intérêt. Évaluation de produits dérivés par simulation. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : ACT2320 Mathématiques financières III ; MAT3071 Processus stochastiques

ACT6420 Modèles de prévision

L'objectif de ce cours est de comprendre le processus de modélisation et les principes d'application des méthodes statistiques à des données observées. Analyse par régression : modèle à deux variables et modèle à régression multiple. Modèle de régression à une équation, corrélation sérielle et hétéroscédasticité. Modèle de séries chronologiques : lissage et extrapolation, modèles stochastiques, modèles linéaires et estimation des paramètres. Ce cours comporte une séance d'exercices de 2 heures par semaine.

Préalable(s) : MAT3080 Statistique I

ADM1002 Initiation à la gestion

Cours relevant de la TÉLUQ.

Le cours propose une initiation à la gestion générale des entreprises. Il met l'accent sur les habiletés de résolution

de problèmes concrets de gestion. À la fin du cours, les étudiants devraient pouvoir formuler, analyser et résoudre des problèmes concrets de gestion à l'aide des principales approches de la gestion.

Le cours présente une série de cas réels de problèmes de gestion. Il présente une démarche pour faire l'analyse de ces problèmes et leur trouver des solutions. Cette démarche met à contribution les principales idées et approches de la gestion. Les principaux thèmes couverts, soit le métier de gestionnaire, l'évolution des idées en gestion, la stratégie, les structures organisationnelles, la prise de décision, l'environnement de l'organisation, les groupes et les équipes, la motivation, la planification, la direction et le contrôle.

ADM1007 Gestion de l'information dans le bureau

Cours relevant de la TÉLUQ

Acquérir des connaissances de base sur la gestion de l'information en tant que support à la gestion. Rôle de l'information dans la gestion des organisations et dans la prise de décision ; évolution des systèmes d'information en tant qu'outil de gestion ; cycle de l'information dans le bureau : saisie, traitement, reproduction, diffusion, stockage, récupération, archivage. Gestion de l'information sous les quatre formes de base : texte, données, voix, image. Automatisation du traitement de l'information. Impact des systèmes d'information sur la tâche du personnel de bureau et rôle du personnel de secrétariat dans la gestion de l'information.

ADM2005 Gestion Informatisée (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Introduire les concepts et les applications de base des systèmes d'information de gestion dans les organisations.

Les systèmes d'information et la résolution des problèmes d'entreprise grâce à la technologie de l'information. La technologie de l'information : la perspective du gestionnaire. Les applications en affaires et en gestion. La gestion de la technologie de l'information : éléments de gestion, planification, mise en application et contrôle. Aspects internationaux et moraux.

ADM2011 Administration marketing (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Se familiariser avec les concepts et techniques de base du marketing ; s'initier à passer d'une idée de produit à un concept de produit et à élaborer un plan stratégique de marketing.

Concept de marketing. Marché. Comportement du consommateur. Segmentation du marché. Dimensions et mesures des marchés. Concurrence. Stratégie et plan de marketing. Mise en marché : produit, fixation du prix, canaux de distribution. Communications avec le marché : vente personnelle, publicité. Management du marketing. Marketing par rapport à la société.

ADM3010 Éthique et administration (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Acquérir les connaissances de base relatives à l'éthique des affaires et développer une réflexion éthique dans sa pratique de gestionnaire.

Éthique des affaires : fondements et caractéristiques. Normes légales et normes éthiques. Responsabilité sociale de l'entreprise. Contenus et principes de base du raisonnement éthique : problèmes éthiques interpersonnels (harcèlement), problèmes intra-organisationnels (conflits d'intérêts, cadeaux et privilèges, activités politiques, etc.), problèmes interorganisationnels (paiements douteux, relations avec les fournisseurs, etc.) et extra-organisationnels (lois, coutumes commerciales, rentabilité et société, etc.). Codes de déontologie et codes d'éthique des entreprises. Enjeux contemporains de l'éthique pour l'entreprise : discrimination, environnement et mondialisation.

ADM3017 Informatisation et organisation du travail dans les services (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

S'initier à l'analyse du secteur des services et des emplois de bureau, ainsi qu'aux changements technologiques et organisationnels qui s'y produisent.

Outils permettant de jouer un rôle efficace dans l'organisation : connaissance et applications, changements technologiques et organisationnels. Mondialisation des échanges économiques.

Diversification de la main-d'œuvre. Nouveaux modes d'organisation du travail.

ALL1320 Allemand I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en allemand, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels des pays germanophones et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en allemand au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays germanophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en allemand dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays germanophones. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

ALL1321 Allemand I et II (6 cr.)

Ce cours intensif s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale et se familiariser avec certains aspects culturels des pays germanophones afin de les utiliser dans le domaine de leurs études et de leurs intérêts.

L'objectif principal de ce cours est le développement de l'expression orale. En outre, il améliorera la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que l'expression écrite. Enfin, il permettra à l'étudiant de parfaire ses connaissances culturelles des pays germanophones.

À la fin de ce cours, l'étudiant devra s'exprimer oralement sur des sujets de son choix. Diverses activités pédagogiques (jeux de rôles, discussions ...) renforceront ces habiletés de communication orale. La pratique de diverses stratégies d'écoute (repérage, anticipation, ...) améliorera la compréhension de documents audiovisuels. L'étude de différents types de textes permettra à l'étudiant d'acquiescer des stratégies de lecture et d'enrichir son vocabulaire. La présentation des règles de grammaire, reliées aux types de discours pratiqués et aux difficultés rencontrées par l'étudiant, complètera la formation.

Utilisation de technologies éducatives en salle de classe et en atelier avec un moniteur. Application des connaissances acquises lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

ALL1322 Allemand II (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en allemand de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante et qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand et leurs connaissances culturelles des pays germanophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale. Ce cours favorise également

l'élargissement de la compétence générale en allemand, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits, l'expression écrite ainsi que l'acquisition de connaissances culturelles propres aux pays germanophones. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra s'entretenir en allemand sur des sujets de son choix.

Des activités pédagogiques diverses, telles que jeux de rôles, discussions etc., renforceront les habiletés de communication à l'oral. La présentation des différentes conventions de communication, le développement de stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) amélioreront la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des règles de grammaire fondamentales reliées au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants.

L'étude de différents types de textes améliorera les stratégies de lecture et enrichira le vocabulaire des étudiants. Cours assisté par ordinateur.

Ce cours favorise l'utilisation de technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ALL1320 Allemand I (débutant 1)

ALL1350 Langue et culture allemandes

Introduction générale à la langue et à la culture allemandes. Initiation aux enjeux et aux questions qui animent la société allemande contemporaine.

Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution de la langue et de la société allemandes. Différents thèmes seront abordés : les particularités langagières des pays germanophones, la réalité politique et économique contemporaine ; les grands courants artistiques.

Présentation de la société allemande par des textes littéraires et journalistiques, par le cinéma et par la musique.

Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours.

ALL1955 Allemand avancé 1

Cours relevant de l'Université de Montréal

Développement des activités linguistiques autonomes telles que discussion, débat, rédaction, recherche et exposé. Lecture de textes originaux plus complexes et exploitation d'enregistrements audiovisuels.

ALL1956 Allemand avancé 2

Cours relevant de l'Université de Montréal

Développement des activités linguistiques autonomes telles que discussion, débat, rédaction, recherche et exposé. Lecture de textes originaux plus complexes et exploitation d'enregistrements audiovisuels.

ALL2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en allemand de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante et qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand et leurs connaissances culturelles des pays germanophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace selon leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale en favorisant également le développement d'une compétence générale en allemand, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits, l'expression écrite ainsi que l'acquisition de connaissances culturelles propres aux pays germanophones. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra participer à des discussions en allemand sur des sujets de son choix.

À l'aide de discussions, d'entrevues, de présentations, etc., l'étudiant développera l'expression orale. La présentation des différentes conventions de communication et le renforcement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) amélioreront sa compréhension de documents multimédias. La révision des règles de grammaire fondamentales reliées au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des

étudiants et l'étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes enrichiront les stratégies de lecture et le vocabulaire spécialisé.

Ce cours favorise l'utilisation de technologies éducatives appropriées (salles multimédias, vidéo, ordinateur etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Cours assisté par ordinateur.

Préalable(s) : ALL1321 Allemand I et II (6 cr.) ; ALL1322 Allemand II (débutant 2)

ALL2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en allemand de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en allemand, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en allemand au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix.

Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en allemand. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ALL1320 Allemand I (débutant 1)

ALL3320 Phonétique corrective et pratique orale en allemand

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer à l'oral en allemand dans un certain nombre de situations de la vie courante. L'objectif principal de ce cours est d'amener l'étudiant à la correction phonétique de l'allemand et à la pratique de l'oral.

Description des réalisations articulatoires des phonèmes et de la prosodie (rythme, accentuation et intonation). Introduction au système phonétique et phonologique de l'allemand. Exercices de prononciation, analyse des erreurs et correction individuelle.

Pratique de l'oral dans des situations communicatives diverses. Perfectionnement des connaissances en vocabulaire. Échange d'opinion.

Ce cours comprend des ateliers de discrimination des sons et des activités pédagogiques présentées à l'aide d'outils multimédias.

Préalable(s) : ALL2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) ou l'équivalent

ALL3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en allemand de façon fonctionnelle dans la plupart des situations de la vie courante, qui comprennent la plupart des documents usuels et qui veulent surtout développer leur compétence de communication écrite en allemand. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression écrite tout en favorisant également le développement d'une compétence générale en allemand, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits

et l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra rédiger des documents sur des sujets de son choix.

Les activités pédagogiques suivantes permettront d'atteindre l'objectif final :

Initiation aux différentes étapes préparatoires de la communication écrite telles que la recherche d'informations pertinentes, le remue-méninges, la confection d'un plan (introduction, développement, conclusion), d'un premier brouillon ainsi que les différentes révisions avant l'impression de la version finale du texte. Rédaction de différents types de textes informatifs, tels des demandes d'information, des demandes d'emploi, des résumés d'articles de journaux, de la correspondance d'affaires et des textes d'opinion sur des sujets d'actualité. Des ateliers d'écriture en groupe ou individualisés favoriseront l'apprentissage des aspects techniques de la présentation de textes (ponctuation, mise en page, etc.).

Révision des règles de grammaire fondamentales reliées aux types de textes utilisés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Initiation aux conventions usuelles d'écriture de différents types de textes scientifiques ou professionnels en allemand.

Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Cours assisté par ordinateur.

Préalable(s) : ALL2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) ; ALL2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1)

ALL3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en allemand de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante et de comprendre la plupart des documents usuels, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand et perfectionner leur compréhension des documents dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en allemand au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre la plupart des documents écrits du domaine scientifique ou professionnel de son choix.

Diverses activités pédagogiques permettant d'accroître l'efficacité des stratégies de compréhension, en particulier celles facilitant la compréhension de documents scientifiques et professionnels, tels que les résumés d'articles scientifiques, les enquêtes, les projets et les rapports de recherche, etc. Révision des points de grammaire reliés aux types de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de magazines d'actualité, de revues scientifiques et professionnelles, de revues ou de recueils de textes pour renforcer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en allemand.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ALL2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1)

ALL3351 L'allemand des affaires (intermédiaire 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en allemand dans la plupart des situations de la vie courante et qui comprennent la plupart des documents reliés à leurs intérêts personnels ou professionnels, mais qui s'intéressent en particulier au monde des affaires dans les pays germanophones. Les sujets abordés rejoignent les domaines suivants : la conjoncture économique, le tourisme, l'urbanisme, la formation professionnelle dans les pays germanophones, etc.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale et écrite, mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits. À la fin de ce cours, l'étudiant devra pouvoir rédiger des documents propres aux domaines professionnels de son choix et communiquer efficacement dans les situations reliées au monde des affaires.

Ce cours favorise un enrichissement de la langue et du vocabulaire le plus courant du commerce et du tourisme. Il initie l'étudiant aux différents types de textes informatifs, tels la demande d'emploi, la correspondance d'affaires, les résumés d'articles de revues professionnelles. Des ateliers d'écriture en groupe ou individualisés permettront d'améliorer certains aspects techniques de la présentation des textes (les aspects formels de la correspondance commerciale, la ponctuation, la mise en page, etc.). La révision des règles de grammaire en lien avec des types de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants complètera cette formation.

Le visionnement de documents audiovisuels appropriés améliorera la compréhension orale et enrichira le vocabulaire spécialisé. Des experts invités et des visites organisées d'entreprises allemandes établies au Québec apporteront une touche pratique à la formation. Ce cours favorise l'utilisation de technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Cours assisté par ordinateur.

Préalable(s) : ALL2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) ou l'équivalent

ALL4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui possèdent une connaissance de base de la langue et de la grammaire allemandes et qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand par la maîtrise de particularités grammaticales plus complexes.

Le cours propose une étude systématique de la grammaire allemande sur la base des connaissances acquises dans les cours précédents. L'objectif principal est d'amener l'étudiant à maîtriser les différentes particularités de la grammaire allemande et à les intégrer dans sa langue parlée et ses productions écrites. Seront traités : les phrases à multiples propositions subordonnées, les conjonctions de coordination et de subordination, l'emploi de l'infinitif, le subjonctif II, la comparaison, les constructions verbales complexes, etc. L'étudiant apprendra également à identifier les variations d'ordre stylistique, social et culturel, à comparer les grammaires allemande et française et à discuter de l'apport des différentes approches traditionnelles et modernes de la description grammaticale.

Ce cours sensibilise l'étudiant aux différentes particularités grammaticales à l'aide de documents écrits et oraux. L'examen des difficultés grammaticales de l'allemand, soutenu par la présentation d'exposés par l'enseignant et par des exercices de systématisation et de renforcement des acquis, facilitera l'intégration des nouvelles connaissances. L'étudiant bénéficiera d'ateliers de tutorat, de l'utilisation des technologies éducatives en salles de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Cours assisté par ordinateur.

Ce cours est offert en salle de classe et à distance.

Préalable(s) : ALL3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) ou l'équivalent

ALL4351 Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui peuvent s'exprimer oralement en allemand dans la plupart des situations de la vie courante, et qui désirent communiquer de façon plus efficace selon leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale tout en proposant également des objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits, de l'expression écrite, des connaissances culturelles propres aux pays germanophones et des

connaissances nécessaires à la préparation appropriée d'un exposé. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra s'entretenir sur des sujets d'actualité et participer à des discussions en allemand dans des contextes universitaires ou professionnels.

Ce cours privilégie le développement de l'expression orale en permettant à l'étudiant d'exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix, de participer à des discussions, de mener des sondages et des enquêtes, etc. De plus, le renforcement des stratégies d'écoute permettra à l'étudiant de comprendre des discussions publiques, des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles. La révision des règles grammaticales reliées au type de discours pratiqué et de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants ainsi que l'étude de magazines d'actualité et de revues scientifiques et professionnelles raffineront l'expression orale et enrichiront le vocabulaire spécialisé. Les difficultés de grammaire, de prononciation et de style seront traitées en fonction des besoins des étudiants.

Ce cours favorise l'utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Cours assisté par ordinateur.

Ce cours est offert en salle de classe et à distance.

Préalable(s) : ALL3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) ou l'équivalent

ALL5300 Difficultés grammaticales en allemand II (avancé 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui possèdent une bonne connaissance de la langue et de la grammaire allemandes mais qui désirent maîtriser les particularités grammaticales plus complexes.

Ce cours poursuit l'étude systématique de la grammaire allemande sur la base des connaissances acquises dans le cours ALL4300. L'objectif principal est d'amener l'étudiant à maîtriser les différentes particularités de la grammaire allemande et à les intégrer dans sa langue parlée et ses productions écrites. Seront traités : les temps et modes, notamment le subjonctif I dans le discours indirect, le passif, le futur, le prétérit passé de «lassen» et des principaux auxiliaires de mode, les spécificités de la déclinaison, etc. Il permettra également d'identifier les variations d'ordre stylistique, social et culturel, de comparer les grammaires allemande et française et de discuter l'apport des différentes approches traditionnelles et modernes de la description grammaticale.

Ce cours permet la sensibilisation aux différentes particularités grammaticales à l'aide de documents écrits et oraux. L'examen des difficultés grammaticales de l'allemand, soutenu par la présentation d'exposés par l'enseignant et d'exercices de systématisation et de renforcement des acquis, facilitera l'intégration des connaissances. L'étudiant bénéficiera d'ateliers de tutorat, de l'utilisation des technologies éducatives en salles de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Cours assisté par ordinateur.

Ce cours est offert en salle de classe et à distance.

Préalable(s) : ALL4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) ou l'équivalent

ALL5350 L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de comprendre des documents oraux et écrits en allemand traitant de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand : notamment d'acquies des connaissances plus approfondies sur le cinéma et les autres manifestations culturelles, sur des sujets d'actualité et sur la langue allemande.

L'objectif principal de ce cours est le perfectionnement des stratégies de compréhension, l'approfondissement des connaissances relativement aux pays germanophones et l'exploration des différentes formes d'expression culturelle du cinéma et dans d'autres domaines artistiques. Initiation à l'histoire du cinéma des pays germanophones et des grands courants artistiques contemporains, présentation

des exemples du répertoire cinématographique et illustration des autres domaines artistiques. Mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de l'expression orale et écrite : l'étudiant est amené à s'entretenir sur les sujets abordés dans les films et dans les autres oeuvres artistiques et à faire des commentaires sur certains documents par écrit. Les points de grammaire, de prononciation et de style seront traités en fonction des besoins des étudiants et des sujets abordés au cours. Présentation d'exposés de la part de l'enseignant, des étudiants, d'experts et d'artistes invités. Visionnage de documents audiovisuels, écoute individuelle ou en groupe d'oeuvres musicales. Discussion en classe. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ALL3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) ou l'équivalent

ANG1011 Beginner's English Listening (hors programme)

This course is designed for students at the beginner's level of English who wish to improve their listening skills. Class assignments focus on developing better fluency in listening comprehension, and course content is based on themes and vocabulary from a broad range of academic fields. Listening courses at this level help students establish a rudimentary vocabulary base, and provide them with practice interpreting simple phrases and sentences in speech. By the end of this course, students will be able to understand simple oral messages in highly predictable contexts.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG1013 Beginner's English Reading (hors programme)

This course is designed for students at the beginner's level of English who wish to improve their reading skills. Class assignments focus on developing better fluency in reading comprehension, and course content is based on themes and vocabulary from a broad range of academic fields. Reading courses at this level help students establish a rudimentary vocabulary base, and provide them with practice interpreting simple phrases and sentences in texts. At the end of this course, students will be able to understand simple written messages in highly predictable contexts.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG1015 Beginner's English Conversation (hors programme)

This course is for students who wish to develop beginner-level speaking and listening skills in English. Part of this course will focus on learning basic English pronunciation skills and how to apply them to oral production. Speaking skills will be developed via several types of one-on-one and small-group activities. Listening skills will be developed through audio-visual presentation tasks and training in specific listening strategies (i.e. prediction and listening for main ideas).

At the end of this course, students will be able to reliably comprehend and produce simple oral messages in highly predictable contexts.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG1016 Beginner's English Text (hors programme)

This course is for students who wish to develop beginner's skills in reading and writing English texts. Part of the course focuses on specific skills for interpreting and producing written documents, but a large portion of the course is dedicated to the relation between reading and writing. In particular, students will use concepts revealed in their study of reading material as models for producing their own writing.

At the end of this course, students will be able to reliably read and write simple documents in highly predictable contexts.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG1017 Beginner's English Skills (hors programme)

Ce cours est destiné à ceux qui n'ont vraisemblablement aucune connaissance de l'anglais. Il est axé prioritairement sur la langue orale bien que l'étudiant soit initié à la langue écrite.

Acquisition d'un vocabulaire et des structures de base de l'anglais par approche contextuelle. Éléments de composition et lecture de textes faciles. Exercices au laboratoire et en ateliers de conversation.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG1027 Beginner's English Skills for Business (hors programme)

This course is for students who wish to develop beginner's skills in English while concentrating on themes and vocabulary specific to business. This course integrates all four skill areas (speaking, listening, writing and reading), with special emphasis on reading and writing simple business reports, and on role plays related to the workplace. The instructor may also choose to integrate various individual and group projects related to specific topics in the business world.

At the end of this class, students will be able to reliably communicate simple messages on topics directly related to business.

Placement at level 1000 according to the policy of the English sector, École de langues.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG1037 Beginner's English Skills for Computers (hors programme)

This course is for students who wish to develop beginner's skills in English while concentrating on themes and vocabulary specific to computers. This course integrates all four skill areas (speaking, listening, writing and reading). The instructor may choose to integrate various technical aspects into the course curriculum, with special emphasis on Web-based activities and exercises that make use of facilities available in the computer lab, as well as individual and group projects outside of class.

At the end of this class, students will be able to reliably communicate simple messages in highly predictable contexts, especially in those contexts directly related to computers.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG1117 Beginner's English Grammar (hors programme)

This course is designed for students at the beginner's level of English who want to work on the grammar techniques of English (speech perception, pronunciation, critical reading, and syntax). Course content is based on a formal approach to oral and written comprehension and expression, and class assignments explore a broad range of structural properties fundamental to English sounds and script. Part of the curriculum focuses on the specific techniques in each domain of this course, but a substantial amount of the time is dedicated to the relation between each of these domains. By the end of the course, students should be able to reliably perceive, analyze, interpret, and produce the basic structures of written and oral English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG1217 Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme)

To give beginners enough familiarity with English to take ANG2015.

This course is designed for those who have been classed and advised by the placement test that their level is too low for any English course in the "École de langues". It proceeds mainly through self-paced computer-based lessons in the basic vocabulary, phonology, and syntax of English. The course proceeds on a "mastery" basis : a lesson is

presented, practiced, and tested ; if the student passes the test, s/he moves on to the next lesson, or otherwise repeats the lesson. When a certain number of tests have been passed, the student is deemed ready for ANG2015. Registration for this course follows regular procedures, but individual starting dates can be arranged as well. There is an English-speaking monitor to get the student started, help with any difficulties, and provide a certain amount of conversational practice.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2013 Elementary English Reading

This course is for students with a basic ability to speak and understand English and who now wish to focus on their reading skills in their own areas of academic or professional interest.

The main course objective is to improve reading skills, but related oral and writing skills are also treated. Various reading exercises and strategies will be presented and practiced (determining the topic and main idea of a text, recognizing different types of argument structure, paraphrasing and summarizing, drawing valid inferences). At the end of the course, students will be able to read and understand English texts in their own areas.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2014 Elementary English Writing

This course is for students with a basic ability to speak and understand English and who now wish to focus on their writing skills in their own areas of academic or professional interest.

The course follows a process model of writing, wherein students individually and in small groups will focus on different aspects of planning and composing a written document : forming a concept, doing research, developing a plan, composing a draft, responding to instructor as well as peer feedback through one or more revision cycles, and producing a final draft. This model will be used to compose texts of various types, such as opinion pieces, informative pieces, summaries of academic or professional articles, job applications, etc. The main course objective is to improve writing skills, but related oral, reading, and grammar skills are also treated. At the end of the course, students will be able to compose comprehensible, relatively error-free English texts in their own areas.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2015 Elementary English Conversation

This course is for students who already have a basic ability to speak and understand English in everyday situations, and who wish to increase their knowledge of both the English language and English-speaking culture in order to communicate more effectively in their own areas of academic or professional interest.

Speaking skills will be developed via several types of activities, including interviews and oral presentations. Listening skills will be developed through both audio-visual presentation tasks and training in specific listening strategies (prediction, listening for main ideas, etc.) While the main course objective is to improve oral skills, related skills in reading and grammar will also be treated. At the end of the course, students will be able to hold competent discussions in English on subjects in their area.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2016 Elementary English Text

This course is for students who wish to develop elementary skills in reading and writing English texts. Part of the course focuses on specific skills for interpreting and producing written documents, but a large portion of the course is dedicated to the relation between reading and writing. In particular, students will use concepts revealed in their study of reading material as models for producing their own writing.

At the end of this course, students will be able to reliably read and write general documents without relying on specific contexts.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2017 Elementary English Skills

This course is designed for students at the elementary level of English who wish to improve the four basic language skills (listening, speaking, reading, and writing). Class assignments focus on developing better fluency in English comprehension and expression, and course content is based on themes and vocabulary from a broad range of academic fields. Skills courses at this level help students extend vocabulary from concrete to abstract, and provide them with practice interpreting and producing a wide range of sentences and simple paragraphs in speech and texts. At the end of this course, students will be able to reliably understand and produce the basic content of written and oral messages.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2027 Elementary English Skills for Business

This course is for students who wish to develop elementary skills in English while concentrating on themes and vocabulary specific to business. This course integrates all four skill areas (speaking, listening, writing and reading), with special emphasis on reading and writing business reports, on role plays related to the workplace, and simple presentations focussing on themes in current business news. The instructor may also choose to integrate various individual and group projects related to specific topics in the business world.

At the end of this class, students will be able to reliably express and understand the general content of simple messages, and communicate in greater detail about topics directly related to business.

Placement at level 2000 according to the policy of the English sector, École de langues.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2037 Elementary English Skills for Computers

This course is for students who wish to develop elementary skills in English while concentrating on themes and vocabulary specific to computers. This course integrates all four skill areas (speaking, listening, writing and reading). The instructor may choose to integrate various technical aspects into the course curriculum, with special emphasis on Web-based activities and exercises that make use of facilities available in the computer lab, as well as individual and group projects outside of class.

At the end of this class, students will be able to reliably express and understand the general meaning of a message without relying on specific contexts, but will be able to perform especially well in those contexts directly related to computers.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2111 Elementary English Speech Perception

This course is designed for students at the elementary level of English who want to work on the speech perception techniques of English. Course content is based on a formal approach to oral comprehension, and class assignments explore a broad range of structural properties fundamental

to English sounds. By the end of the course, students should be able to reliably perceive and analyze the elementary structures of oral English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG2112 Elementary English Pronunciation

This course is designed for students at the elementary level of English who wish to improve their pronunciation techniques. Class assignments focus on developing better accuracy in speech expression through highly structured exercises. Pronunciation courses at this level focus on the basic inventory of consonants and vowels in English. At the end of this course, students will be able to accurately produce the basic set of consonants and vowels in English.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2114 Elementary English Syntax

This course is for students who wish to develop elementary skills in English syntax. The course will focus on concepts associated with the noun phrase (determiners, count vs. mass nouns, case and number inflections) and the verb phrase (verb tense distinctions, agreement), and students will work on parsing, transformations, and algorithms. Students will be required to understand basic concepts of grammatically (distinctions between grammatical and ungrammatical sentences) and style (comparisons between related, grammatical forms, e.g. simple present vs. present progressive tenses). By the end of the course, students will be able to make elementary distinctions among traditional parts of speech (verb, noun, adverb), functions (subject, object, adverbial), and thematic roles (agent, patient, locative).

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG2115 Elementary English Sounds

This course is designed for students at the elementary level of English who want to work on the sounds techniques of English (speech perception and pronunciation). Course content is based on a formal approach to oral comprehension and expression, and class assignments explore a broad range of structural properties fundamental to English sounds. Part of the curriculum focuses on the specific techniques in each domain of this course, but a substantial amount of the time is dedicated to the relation between each of these domains. By the end of the course, students should be able to reliably perceive, analyze, and produce the elementary structures of oral English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG2116 Elementary English Script

This course is designed for students at the elementary level of English who want to work on the script techniques of English (critical reading and syntax). Course content is based on a formal approach to written comprehension and expression, and class assignments explore a broad range of structural properties fundamental to English script. Part of the curriculum focuses on the specific techniques in each domain of this course, but a substantial amount of the time is dedicated to the relation between each of these domains. By the end of the course, students should be able to reliably analyze, interpret, and produce the elementary structures of written English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG2117 Elementary English Grammar

This course is designed for students at the elementary level of English who want to work on the grammar techniques of English (speech perception, pronunciation, critical reading, and syntax). Course content is based on a formal approach to oral and written comprehension and expression, and

class assignments explore a broad range of structural properties fundamental to English sounds and script. Part of the curriculum focuses on the specific techniques in each domain of this course, but a substantial amount of the time is dedicated to the relation between each of these domains. By the end of the course, students should be able to reliably perceive, analyze, interpret, and produce the elementary structures of written and oral English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG2214 Elementary English Computer-Assisted Writing

Although the focus of this course is writing, not computers, the many text-processing abilities of the computer will be the starting point for identifying and practicing key skill areas.

Students will be thoroughly familiarized with resources such as spelling and grammar checkers, on-line dictionaries and thesauruses, always with the emphasis that these tools can be of great utility to a second-language learner writing in English but only when used in conjunction with language awareness and an effort after comprehension. Computer networking will provide opportunities for both process and collaborative writing. Technology will be used to open up a meaningful interaction with written English, and to allow a greater volume of practice over an academic session than could be achieved without it.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3001 Listening and Speaking (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ.

Faciliter des interactions ponctuelles, appropriées et correctes en anglais parlé. Fournir une connaissance descriptive de la langue (grammaire et syntaxe) et introduire à quelques aspects des théories sociolinguistiques.

À partir d'enregistrements authentiques de reportages, de conversations et de conférences, exercices de communication orale dans le contexte notamment des activités professionnelles et de loisirs. Quelques données sociolinguistiques fondamentales : les registres de langue, la langue et l'idéologie, la valeur symbolique de la langue.

Préalable(s) : ANG2001 General Communication ou Niveau intermédiaire II au test de classement de la TÉLUQ ou l'équivalent.

ANG3011 Intermediate English Listening

This course is designed for students at the intermediate level of English who wish to improve their listening skills. Class assignments focus on developing better fluency in listening comprehension, and course content is based on themes and vocabulary from a broad range of academic fields. Listening courses at this level provide students with practice interpreting dialogues (oral discourse involving more than one participant), particularly through dramas and debates based on formal or popular styles. At the end of this course, students will be able to understand the basic content of dialogues, as they will learn to deal with a wide variety of communication devices common to authentic oral interaction (e.g. turn-taking, ellipsis, repair).

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3012 Intermediate English Speaking

This course is designed for students at the intermediate level of English who want to work on the speaking skills of English. Course content is based on a functional approach to oral expression, and class assignments explore themes and vocabulary from a broad range of academic fields at the multi-paragraph level of discourse. At the end of the course, students should be able to reliably produce messages at an elementary level of oral English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG3013 Intermediate English Reading

This course is for students with a good ability to speak, understand, read, and write English, who now wish to focus on and achieve a substantial improvement in their reading ability within the context of their own areas of professional or academic interest.

The course assumes basic text comprehension and deals rather with criticizing and evaluating texts, and comparing several texts on the same subject written from different points of view. A wide variety of textual materials are treated, many of them selected and presented by students themselves. Various techniques are proposed for understanding and assessing relatively complex texts. The main course objective is to improve reading skills, but related oral, writing, and grammar skills are also treated. At the end of the course, students will be able to comprehend, criticize, and make scholarly or professional use of complex English texts in their own areas.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3014 Intermediate English Writing

This course is for students with a good ability to speak, understand, read, and write English, who now wish to focus on and achieve a substantial improvement in their writing ability within the context of their own areas of professional or academic interest.

A process model of writing is followed, wherein students individually and in small groups focus on different aspects of planning and composing a written document. While a certain amount of instructor-led teaching is provided, with respect to points of discourse, rhetoric, and grammar, the main feedback to the writing process is (a) students solving writing problems together, and (b) the consultation of reference works. While the main course objective is to raise writing skills to a high level, related oral and reading skills are also treated. At the end of the course, students will be able to produce independently quality written English documents in their own areas.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3015 Intermediate English Conversation

This course is for students with a good ability to speak and understand English in everyday situations, who now wish to move toward oral fluency within the context of their own areas of professional or academic interest.

While the main course objective is to raise speaking and listening skills to a high level, related reading and grammar skills will also be treated. Students work toward fluency by participating in debates and interviews, giving presentations, discussing various types of texts, and leading discussions. At the end of the course, students will be able to hold fluent discussions in English on subjects in their area.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3016 Intermediate English Text

This course is for students who wish to develop intermediate skills in reading and writing English texts. Part of the course focuses on specific skills for interpreting and producing written documents, but a large portion of the course is dedicated to the relation between reading and writing. In particular, students will use concepts revealed in their study of reading material as models for producing their own writing.

At the end of this course, students will be able to reliably read and write the general meaning of a document and provide specific details about the message without relying on specific contexts.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3017 Intermediate English Skills

This course is designed for students at the intermediate level of English who wish to improve the four basic language skills (listening, speaking, reading, and writing). Class assignments focus on developing better fluency in English comprehension and expression, and course content is based on themes and vocabulary from a broad range of academic fields. Skills courses at this level help students to acquire specialized vocabulary from context, to interpret and produce messages with multiple paragraphs, and to accurately deal with paraphrasing.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3024 Intermediate English Writing for Business

This course is designed for students at the intermediate level of English who wish to improve their writing skills. Class assignments focus on developing better fluency in written expression, and course content is based on themes and vocabulary specific to business. Writing courses at this level help students to produce texts with multiple paragraphs and simple organizational structure, and provides students with practice producing accurate paraphrases. These skills are explored in this course through practice writing business letters, reports, and projects. At the end of this course, students will be able to produce multiple-paragraph texts with simple organizational structure.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3027 Intermediate English Skills for Business

This course is for students in administration, accounting and information science who, having already achieved a good ability in English, now wish to further develop their communicative power in an international business community where English has achieved the status of a common language.

The course integrates all four skill areas (speaking, listening, writing, and reading) through practice activities such as business presentations, reading and interpreting reports, interviewing superiors and subordinates, leading discussion groups, and taking part in various types of public relations exercises in international contexts. At the end of the course, students will feel confident in their ability to use English in their business careers, wherever these may take them.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3037 Intermediate English Skills for Computers

This course is for students who wish to develop intermediate skills in English while concentrating on themes and vocabulary specific to computers. This course integrates all four skill areas (speaking, listening, writing and reading). The instructor may choose to integrate various technical aspects into the course curriculum, with special emphasis on Web-based activities and exercises that make use of facilities available in the computer lab, as well as individual and group projects outside of class.

At the end of this class, students will be able to reliably express and understand not only the general content of a message, but will be able to communicate in greater detail than previous levels, especially in those contexts directly related to computers.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3111 Intermediate English Speech Perception

This course is designed for students at the intermediate level of English who want to work on the speech perception techniques of English. Course content is based on a formal approach to oral comprehension, and class assignments

explore a broad range of structural properties fundamental to English sounds. By the end of the course, students should be able to reliably perceive and analyze the intermediate structures of oral English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG3113 Intermediate English Critical Reading

This course is designed for students at the intermediate level of English who wish to improve their critical reading techniques. Class assignments focus on developing better accuracy in text comprehension through highly structured exercises. Critical reading courses at this level help students to acquire techniques for making complex deductive and inductive inferences. At the end of this course, students will be able to evaluate the logical structure of a text.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3114 Intermediate English Syntax

This course is for students who wish to develop intermediate skills in English syntax. The course will focus on concepts associated with the noun phrase (determiners, count vs. mass nouns, case and number inflections) and the verb phrase (verb tense distinctions, agreement), and students will work on parsing, transformations, and algorithms. The intermediate level refines concepts of grammatically and style that are dealt with at the elementary level, but also requires them to take a critical approach to rules and models presented and discussed in class. By the end of the course, students will be able to make intermediate distinctions among traditional parts of speech (verb, noun, adverb), functions (subject, object, adverbial), and thematic roles (agent, patient, locative), and will be able to analyze basic strengths and weaknesses of grammatical models.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG3115 Intermediate English Sounds

This course is designed for students at the intermediate level of English who want to work on the sounds techniques of English (speech perception and pronunciation). Course content is based on a formal approach to oral comprehension and expression, and class assignments explore a broad range of structural properties fundamental to English sounds. Part of the curriculum focuses on the specific techniques in each domain of this course, but a substantial amount of the time is dedicated to the relation between each of these domains. By the end of the course, students should be able to reliably perceive, analyze, and produce the intermediate structures of oral English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG3116 Intermediate English Script

This course is designed for students at the intermediate level of English who want to work on the script techniques of English (critical reading and syntax). Course content is based on a formal approach to written comprehension and expression, and class assignments explore a broad range of structural properties fundamental to English script. Part of the curriculum focuses on the specific techniques in each domain of this course, but a substantial amount of the time is dedicated to the relation between each of these domains. By the end of the course, students should be able to reliably analyze, interpret, and produce the intermediate structures of written English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

**ANG3214 Intermediate English
Computer-Assisted Writing**

This course is for students with a good ability to speak, understand, read, and write English, who now wish to focus on and achieve a substantial improvement in their writing ability through computer-assisted activities. These assignments require only a rudimentary level of computer knowledge, but students who lack these skills should be prepared to attend additional workshops.

A process model of writing is followed, wherein students individually and in small groups focus on different aspects of planning and composing a written document. While a certain amount of instructor-led teaching is provided, with respect to points of discourse, rhetoric, and grammar, the main feedback to the writing process is (a) students solving writing problems together, and (b) the consultation of reference works. While the main course objective is to raise writing skills to a high level, related oral and reading skills are also treated. At the end of the course, students will be able to produce independently quality written English documents in their own areas.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur

**ANG3216 Intermediate English
Computer-Assisted Text**

This course is designed for students at the intermediate level of English who want to work on their text skills (reading and writing) through computer-assisted activities. Course content is based on a functional approach to written comprehension and expression, and class assignments explore themes and vocabulary from a broad range of academic fields at the multi-paragraph level of discourse. Part of the curriculum focuses on the specific skills in each domain of this course, but a substantial amount of the time is dedicated to the relation between each of these domains. Class assignments require only a rudimentary level of computer knowledge, but students who lack these skills should be prepared to attend additional workshops. At the end of the course, students should be able to reliably interpret and produce messages at an intermediate level of written English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

**ANG3312 Intermediate Computer-
Assisted English Pronunciation**

This course is designed for students at the intermediate level of English who want to work on their pronunciation techniques through computer-assisted activities. Classe assignments focus on a formal approach to oral expression, and course content is based on the structural properties of English sounds in sentences and sentence clusters. These assignments require only a rudimentary level of computer knowledge, but students who lack these skills should be prepared to attend additional workshops. Pronunciation courses at this level help students improve their expression of oral English through exercises that concentrate on complex connected speech, with special emphasis on the complete inventory of vowel and consonant phonemes along with work on reduction, assimilation, and allophonic variation. By the end of the course, students should be able to reliably produce the complex sound structures of oral messages in Standard American English.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur

**ANG4005 Effective Written
Communication (TÉLUQ)**

Cours relevant de la TÉLUQ

Acquérir une compétence de rédaction en anglais.

Approche fonctionnelle-communicative de l'enseignement des langues. Approfondissement d'un type de texte spécifique : la lettre personnelle, la lettre d'affaires, le rapport, le télégramme, le curriculum vitae et autres. Examen

de la syntaxe et du vocabulaire appropriés et, globalement, du registre de langue, des motifs psychologiques et culturels, des différences stylistiques entre l'anglais et le français, etc. Exercices pratiques.

Préalable(s) : ANG3001 Listening and Speaking (TÉLUQ)

**ANG4006 English for Specific Purposes
(TÉLUQ)**

Cours relevant de la TÉLUQ

Acquérir une connaissance de la langue anglaise telle qu'elle se pratique dans les activités scolaires et professionnelles. Se familiariser avec la structure et la terminologie propres à l'anglais, langue de spécialité, tout en développant en anglais des habiletés spécifiques aux domaines suivants : les sciences sociales, les communications, les sciences naturelles, le commerce et les affaires, l'administration et l'informatique.

Thème intégrateur - l'environnement - fournissant une cohérence de base. Textes appliqués aux domaines cités plus haut. Conférences enregistrées sur cassettes audio. Exercices d'application de la langue et d'expansion du vocabulaire. Mise en pratique orale et écrite.

Préalable(s) : ANG3001 Listening and Speaking (TÉLUQ)

ANG4012 Advanced English Speaking

This course is designed for students at the advanced level of English who want to work on their speaking skills. Course content is based on a functional approach to oral expression, and class assignments explore themes and vocabulary from a broad range of academic fields at the multi-section level of discourse. At the end of the course, students should be able to reliably produce messages at an advanced level of oral English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG4013 Advanced English Reading

This course is designed for students at the advanced level of English who want to work on their reading skills.

Course content is based on a functional approach to written comprehension, and class assignments explore themes and vocabulary from a broad range of academic fields at the multi-section level of discourse. At the end of the course, students should be able to reliably interpret messages at an advanced level of written English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG4015 Advanced English Conversation

This course is for students with a good ability to speak and understand English in both everyday and professional or academic situations who now aspire to near-native fluency.

Fluency is built in two ways, through formal, prepared presentations in contexts typical of professional and academic settings, and through an exploration of thought and culture in the English-speaking world as revealed by its current issues which students will explore in depth via various information resources and media. Matters of pronunciation and grammar are introduced as the need arises. At the end of the course, students will be able to present and lead discussions at a professional level in their areas of interest.

Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG4016 Advanced English Text

This course is for students whose literacy in English is well developed and yet whose careers, education, or personal requirements demand further improvement in their reading and writing skills.

The course follows from three assumptions about the further development of second-language literacy at an advanced level. The first is that vocabulary expansion is

likely to be a major part of this development ; the second is that extensive practice will play a major role ; and the third is that instructional interventions and feedback are more suitably directed to individuals than to groups. Communication technologies will play a large part in implementing these assumptions.

First in vocabulary, participants undertake independent lexical research using on and off-line resources, contributing their findings to a shared lexical database. Second, to gain extensive reading and writing practice, groups of similar professional or scholarly interests prepare substantial documents for weekly class discussions which are then continued in writing over an electronic bulletin board. Third, instructors monitor a sample of all database and bulletin board contributions for grammatical and lexical appropriateness and return feedback to individuals.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

**ANG4027 Advanced English Skills for
Business**

This course gives students in administration, accounting and information science who have completed ANG3027 an opportunity to further strengthen their ability to communicate in English with other members of the international business community.

In addition, students work in groups by sub-disciplines (management, administration, etc) to discover the features of business English that are peculiar to their own specialties. The teaching approach, as in business studies proper, is a case-based methodology in which English is observed as it actually functions in real cases where diverse cultures transact their business via the common medium of English.

Computer case databases will be exploited throughout the course in conjunction with video and textual materials. Use of instructional technologies in the classroom, in supervised workshops, and in individual and group projects outside of class.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

**ANG4037 Advanced English Skills for
Computers**

This course is for students who wish to develop advanced skills in English while concentrating on themes and vocabulary specific to computers. This course integrates all four skill areas (speaking, listening, writing and reading). The instructor may choose to integrate various technical aspects into the course curriculum, with special emphasis on Web-based activities and exercises that make use of facilities available in the computer lab, as well as individual and group projects outside of class.

At the end of this class, students will have mastered a number of language skills necessary for sophisticated interaction, such as expressing tone, recognizing implications within subtle turns of phrase, and detecting fine shades of meaning needed for negotiation or persuasion.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

**ANG4046 Advanced English Text for
Literature**

This course is designed for students at the advanced level of English who want to work on their text skills (reading and writing). Course content is based on a functional approach to written comprehension and expression, and class assignments explore themes and vocabulary particular to literature at the multi-section level of discourse. Part of the curriculum focuses on the specific skills in each domain of this course, but a substantial amount of the time is dedicated to the relation between each of these domains. At the end of the course, students should be able to reliably interpret and produce messages at an advanced level of written English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG4112 Advanced English Pronunciation

This course is designed for students at the advanced level of English who wish to improve their pronunciation techniques. Class assignments focus on developing better accuracy in speech expression through highly structured exercises. Pronunciation courses at this level focus on the complex interactions between vowels and consonants, and introduce students to prosodic features such as stress and intonation. At the end of this course, students will be able to accurately produce the basic patterns of reduction, stress, and intonation in English.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG4113 Advanced English Critical Reading

This course is designed for students at the advanced level of English who want to work on the critical reading techniques of English. Course content is based on a formal approach to written comprehension, and class assignments explore a broad range of structural properties fundamental to English script. By the end of the course, students should be able to reliably analyze and interpret the advanced structures of written English.

Préalable(s) : Selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.

ANG4114 Advanced English Syntax

This course is designed for students at the advanced level of English who wish to improve their syntax techniques. Class assignments focus on analyzing English structures and developing better accuracy in written expression through highly structured exercises. Syntax courses at this level help students to analyze exceptional surface patterns and integrate them through abstract rules with general structural rules of English.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

ANG4216 Advanced English Computer-Assisted Text

This course is designed for students at the advanced level of English who want to work on their text skills (reading and writing) through computer-assisted activities. Class assignments require only a rudimentary level of computer knowledge, but students who lack these skills should be prepared to attend additional workshops. The course follows from three assumptions about the further development of second-language literacy at an advanced level. The first is that vocabulary expansion is likely to be a major part of this development ; the second is that extensive practice will play a major role ; and the third is that instructional interventions and feedback are more suitably directed to individuals than to groups. Communication technologies will play a large part in implementing these assumptions.

First in vocabulary, participants undertake independent lexical research using on and off-line resources, contributing their findings to a shared lexical database. Second, to gain extensive reading and writing practice, groups of similar professional or scholarly interests prepare substantial documents for weekly class discussions which are then continued in writing over an electronic bulletin board. Third, instructors monitor a sample of all database and bulletin board contributions for grammatical and lexical appropriateness and return feedback to individuals. Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur

ANG4312 Advanced English Computer-Assisted Pronunciation

This course is designed for students at the advanced level of English who wish to improve their pronunciation techniques through computer-assisted activities. These assignments require only a rudimentary level of computer knowledge, but students who lack these skills should be prepared to attend additional workshops.

These assignments focus on developing better accuracy in speech expression through highly structured exercises. Pronunciation courses at this level focus on the complex interactions between vowels and consonants, and introduce students to prosodic features such as stress and intonation. At the end of this course, students will be able to accurately produce the basic patterns of reduction, stress, and intonation in English.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur

ANG5014 Fluent English Writing

This course is designed for students at the fluent level of English who wish to improve their writing skills. Class assignments focus on developing better fluency in written expression, and course content is based on themes and vocabulary from a broad range of academic fields. Writing courses at this level provide students with the opportunity to explore effective rhetorical patterns through a variety of expository styles.

Préalable(s) : selon le test de classement de l'École de langues

APL1230 Développement de l'expression plastique et modes de représentation

Ce cours vise l'acquisition, par l'étudiant, de connaissances relatives au développement de l'expression plastique de l'enfant d'âge préscolaire et primaire, et aux fondements des modes de la représentation visuelle. Il vise plus spécifiquement le développement d'habiletés à analyser l'image, dont celle de l'enfant, et à situer cette dernière dans le développement global de l'enfant et dans les répertoires des langages plastiques. Il vise également à sensibiliser l'étudiant aux théories psychopédagogiques qui explicitent le rôle des activités de transformation plastique sur le développement de la perception, de la cognition, de la motricité fine et du développement social et affectif.

Survot des théories psychopédagogiques ayant trait au développement de l'expression plastique et aux modes de représentation. Exploration de la démarche d'expression plastique en lien avec les théories du processus créateur : activités d'émergence, d'exploration, de mise en forme et d'appréciation. Inventaire des thématiques, genres, procédés et matériaux relatifs aux caractéristiques de l'expression plastique ; impact de ceux-ci sur les transformations stylistiques de l'image aux différents stades de développement plastique et d'apprentissage technique, et selon les modes de représentation privilégiés par l'enfant. Familiarisation avec l'analyse d'images provenant de diverses sources culturelles. Observation en milieu préscolaire, scolaire ou familial. Cours théorique accompagné d'exercices pratiques, observations d'une journée en milieu scolaire, parascolaire ou autres.

APL1240 Didactique de l'expression plastique au primaire

Ce cours vise l'acquisition, par l'étudiant, de connaissances relatives aux fondements, aux méthodes et aux moyens utilisés pour l'enseignement des arts plastiques au primaire. Il vise plus spécifiquement le développement d'habiletés à planifier, animer et évaluer des activités d'arts plastiques en milieu scolaire, en fonction des rythmes d'apprentissage.

Initiation aux programmes et aux pratiques d'arts plastiques au primaire. Exploration de la démarche disciplinaire en lien avec la démarche pédagogique : activités d'annonce, d'exploration, de réalisation et d'appréciation. Répertoire méthodologique d'activités respectant les rythmes d'apprentissage. Planification individuelle et collective d'activités d'enseignement en arts plastiques adaptées aux besoins de divers milieux, et en lien avec les programmes d'études. Exploration d'activités d'intégration avec d'autres disciplines scolaires. Exploration des ressources didactiques en arts plastiques. Gestion de classe, adaptée à la discipline artistique. Sensibilisation aux modèles d'évaluation dans le contexte de la classe d'art. Expérimentation en milieu scolaire.

Environ 1 h 30 de cours théorique suivi de 1 h 30 d'exercices pratiques en laboratoire de didactique.

APL1401 Exploration en dessin A

Découverte des éléments premiers du dessin : matière et geste.

Exploration des médiums dans leurs qualités graphiques : encres, fusains, crayons, pastels gras et secs, papiers. Expérimentation du geste en rapport avec les formats. La dynamique interne comme révélation du monde intérieur et traduction des perceptions sensibles. Réflexion sur les caractéristiques de l'écriture : mouvement, forme et expression.

APL1402 Exploration en dessin B

Découverte des interrelations de la perception, de la sensibilité et de l'imagination dans le langage graphique.

Reconnaissance des relations entre l'écriture et le visuel : signification de la mémorisation et de la sélection des faits visuels. Caractères de leur traduction spontanée. L'imagination comme faculté associative. Reconnaissance des relations entre l'écriture et la plastique : révélation formelle et structuration du langage.

Préalable(s) : APL1401 Exploration en dessin A

APL1501 Exploration en couleur A

Sensibilisation à la couleur par une approche intuitive. Exploration des médiums et supports. Encres de couleur, pastels gras et secs, papiers de couleur, textiles, papiers-cartons, métal, bois, toile. Expérimentation du geste relié au médium et au format. Impact du médium sur les caractères de l'écriture. L'appel de la couleur dans la structuration intuitive du langage.

APL1502 Exploration en couleur B

Découverte des interactions de la perception, de la sensibilité et de l'imagination dans le langage pictural. Découverte des relations entre l'écriture et la plastique. L'imagination comme faculté associative : reconnaissance des rapports sensoriels dans la genèse de la forme, de l'espace et du contenu symbolique. Irréductibilité de la symbolique et de la thématique à la figuration.

Préalable(s) : APL1501 Exploration en couleur A

APL1601 Exploration en sculpture A

Découverte de la forme tridimensionnelle et expérimentation des matériaux. Sensibilisation aux matériaux à leurs qualités tactiles et visuelles. Réactions à la lumière et à l'ombre. Qualités expressives du geste dans le modelage et la taille directe. Les relations des volumes et des vides.

APL1602 Exploration en sculpture B

Sensibilisation aux divers espaces tridimensionnels et à leurs qualifications formelles.

Rôle de la mémoire et de l'observation comme processus de transposition. Dynamique des structures. Le mouvement virtuel et réel. Importance relative accordée à la dimension et au volume.

Préalable(s) : APL1601 Exploration en sculpture A

APL1701 Atelier de procédés mixtes A

Sensibilisations aux interrelations du dessin, de la couleur et de la sculpture provoquant la reconnaissance de rapports plastiques inédits.

Relations entre l'objet, le lieu, l'espace. Les divers niveaux de fonction : utilitaire et/ou symbolique.

APL1702 Atelier de procédés mixtes B

Développer la liberté de création personnelle par la capacité de choix et d'utilisation de matériaux variés.

Exploration des qualités spécifiques des matériaux. Leurs utilisations par complémentarité ou opposition se résolvant en objets plastiques où se conjuguent le bi et le tridimensionnel.

Préalable(s) : APL1701 Atelier de procédés mixtes A

APL1801 L'art dans la vie A

La fonction de l'art et le rôle de l'artiste dans les différentes sociétés. L'art et les besoins quotidiens. L'art comme moyen d'embellissement, l'art et la vie en société.

APL1802 L'art dans la vie B

La fonction de l'art et le rôle de l'artiste dans les différentes sociétés. L'art comme manifestation magique et/ou religieuse. L'art dans le processus d'individualisation. L'imagination et l'expression dans le processus de prise de conscience de soi.

Préalable(s) : APL1801 L'art dans la vie A

APL1901 L'artiste : ses techniques et ses matériaux

Étude du vocabulaire, des techniques et des matériaux utilisés par les artistes dans la création d'œuvres visuelles. Composition physique et chimique, toxicité, durabilité et disponibilité des matériaux. Impacts climatiques. Cours comportant des démonstrations techniques et audiovisuelles et des visites d'ateliers spécialisés.

APL4237 Didactique de l'expression plastique en adaptation scolaire et sociale

Ce cours vise l'acquisition, par l'étudiant, de connaissances relatives aux fondements, aux méthodes et aux moyens utilisés pour l'éducation par l'art. Il vise plus spécifiquement le développement d'habiletés à planifier des activités d'arts plastiques, adaptées aux problèmes particuliers à l'adaptation scolaire et sociale. Il vise également à sensibiliser l'étudiant au développement de l'expression plastique de l'enfant et de l'adolescent.

Initiation aux programmes et aux pratiques d'arts plastiques, du préscolaire au premier cycle du secondaire, en formation régulière et en formation adaptée. Planification d'activités d'enseignement en arts plastiques adaptées aux besoins de diverses populations et en lien avec les programmes d'études. Survol des théories psychoéducatives qui explicitent le rôle des activités de transformation plastique sur le développement de la perception, de la cognition, de la motricité fine et du développement social et affectif. Exploration de la démarche disciplinaire et de la démarche pédagogique : activités de perception, d'exploration, de réalisation et d'appréciation. Exploration des ressources didactiques en arts plastiques. Gestion de classe adaptée à la discipline artistique. Familiarisation avec l'analyse d'images d'enfants et d'adolescents en formation régulière et en formation adaptée.

ARA1420 Arabe II : Communication orale (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en arabe et leurs connaissances culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en arabe au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en arabe sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire. En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui

utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ARA1410 Arabe I (débutant 1)

ARA2410 Arabe III : Compréhension de documents (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en arabe mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en arabe, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite de l'arabe standard, mais on développera également la compétence générale en arabe au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale. Dans un premier temps, les textes seront présentés dans une version voyellée, mais il y aura également une initiation à des textes non voyellés.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en arabe.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours. Préalable(s) : ARA1410 Arabe I (débutant 1)

ARA2420 Arabe III : Communication orale (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en arabe et leurs connaissances culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite nécessaires pour atteindre les objectifs du cours et des connaissances culturelles pertinentes sur les pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de participer à des discussions en arabe sur des sujets de son choix. Développement de l'expression orale à l'aide de discussions, d'entrevues, de présentations orales, etc. et présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels.

Révision des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux et de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ARA1420 Arabe II : Communication orale I (débutant 2)

ARA2425 Arabe III : Communication écrite (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe de façon fonctionnelle dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en arabe et surtout leur compétence de communication écrite en arabe standard, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression écrite, en portant une attention particulière aux points et aux différentes formes que prennent les lettres suivant la place qu'elles occupent dans le mot. Mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression orale nécessaires pour atteindre les objectifs du cours et au développement de la compétence générale en arabe. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de rédiger des documents sur des sujets de son choix. Initiation aux différentes étapes préparatoires de la communication écrite telles que la recherche de l'information pertinente, le remue-méninges, la confection d'un plan (introduction, développement, conclusion), d'un premier brouillon ainsi que les différentes révisions avant l'impression de la version finale du texte. Rédaction de différents types de textes informatifs, tels que les requêtes d'information, les notes de services, les résumés d'articles de journaux et la correspondance des affaires et des textes d'opinion sur des sujets d'actualité. Ateliers d'écriture en groupe ou individualisés afin d'améliorer certains aspects techniques de la présentation des textes (la ponctuation, la mise en page, etc.).

Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes travaillés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Initiation aux conventions usuelles d'écriture de différents types de textes scientifiques ou professionnels en arabe. Des activités assistées par ordinateur permettront d'améliorer certains aspects de l'écriture en fonction des besoins individuels.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ARA2410 Arabe III : Compréhension de documents (intermédiaire 1)

ARA3410 Sujets d'actualité dans les pays arabophones (avancé)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent communiquer de façon plus efficace en arabe dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits, de l'expression écrite, des connaissances culturelles pertinentes sur les pays arabophones nécessaires pour atteindre les objectifs du cours et des connaissances nécessaires à la préparation appropriée d'un exposé. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir sur des sujets d'actualité et de participer à des discussions en arabe dans des contextes universitaires ou professionnels. Développement de l'expression orale permettant à l'étudiant d'exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix, de participer à des discussions, de mener des sondages et des enquêtes, etc. Renforcement des stratégies d'écoute permettant de comprendre des discussions publiques, des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles.

Révision des points de grammaire reliés au type de discours pratiqué et de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de magazines d'actualité et de revues scientifiques et professionnelles pour raffiner le vocabulaire spécialisé. Les points de grammaire, de prononciation et de style seront traités en fonction des besoins des étudiants.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ARA2420 Arabe III : Communication orale (intermédiaire 1)

ARM2100 Activités pratiques en gestion des documents

Le cours vise à préparer l'étudiant à utiliser les notions théoriques et les habiletés développées dans les cours précédents dans des contextes de planification et de mise en oeuvre d'un ensemble de fonctions et de programmes complets de gestion des documents.

Par des travaux pratiques et des études de cas simulants des situations concrètes de la pratique de la gestion des documents dans une entreprise ou un organisme, on examine diverses alternatives de solutions à des problèmes soumis à la discussion. On attache une importance particulière au choix et à la mise en oeuvre de méthodologies d'implantation de système de gestion des documents s'intégrant aux opérations des organisations : planification, organisation et contrôle des activités et des outils technologiques ; éléments de gestion de projets. Des travaux pratiques, des études de cas et des discussions en classe font partie de la formule pédagogique de ce cours.

Préalable(s) : ARV2010 Les contextes de la gestion de l'information ; ARV2020 Gestion des documents administratifs dans un environnement traditionnel ; ARV2030 Gestion électroniques des documents

ARM2200 Activités pratiques en gestion des archives

Le cours vise à préparer l'étudiant à utiliser les notions théoriques et les habiletés développées dans les cours précédents dans des contextes de planification et de traitement physique et intellectuel de fonds d'archives. Par des travaux pratiques simulants des situations concrètes de la pratique de la gestion des archives, on examine diverses alternatives de solutions à des problèmes soumis à la discussion. On y intègre la considération des méthodes de gestion d'un service et d'un système d'archives : planification, organisation et contrôle des programmes ; éléments de gestion de projets.

Des travaux pratiques, des études de cas et des discussions en classe font partie de la formule pédagogique de ce cours.

Préalable(s) : ARV2010 Les contextes de la gestion de l'information ; ARV2040 Évaluation, acquisition et préservation des archives ; ARV2050 Classement et description des archives

ARM2300 Stage en gestion des documents et des archives

Le stage fournit à l'étudiant une expérience concrète de travail dans un service de gestion des documents ou institution d'archives.

D'une durée de 25 jours ouvrables, il permet à l'étudiant de mettre en pratique les connaissances acquises et de s'initier aux pratiques de gestion des documents ou des archives d'un milieu particulier. Il se fait dans un organisme qui possède un système de gestion de documents ou dans un service d'archives organisé. Il inclut quatre rencontres de l'ensemble des étudiants inscrits portant sur des problématiques concrètes de la pratique de la gestion des documents et des archives ; elles porteront sur la préparation aux activités du stage, la rédaction de rapports, la préparation de bilans et les problématiques du marché du travail.

Condition d'accès : Ce cours devrait être suivi après ou en même temps que les cours ARM2100 et ARM2200.

ARV1000 Introduction à la gestion des documents et des archives

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec les principaux concepts et l'environnement de la pratique de la gestion des documents et des archives. On y aborde les questions et fonctions suivantes : fondements de la gestion des documents et des archives : concepts, théories et

approches ; les trois âges ; survol des principales fonctions et des principes de base ; terminologie et normalisation ; les supports documentaires et leurs particularités ; histoire du document ; évolution des moyens techniques et technologiques ; cadre législatif et réglementaire ; milieux professionnels. Initiation méthodologique à la rédaction de divers types de rapports.

ARV2000 Création et classification des documents actifs

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de choisir et de réaliser l'ensemble des solutions aux problèmes de création et classification des documents actifs d'un organisme ou d'une entreprise. On y aborde les questions et fonctions suivantes : moyens de création et utilisation des documents ; stockage de l'information ; principaux supports d'information ; impacts sur le processus de gestion des documents ; conception et contrôle des formulaires et des imprimés ; classification des documents actifs : principaux systèmes ; inventaire et analyse des documents ; conception et mise en oeuvre de solutions de classement ; utilisation de l'informatique et des moyens technologiques modernes. Des exercices pratiques individuels et en équipe contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

ARV2010 Les contextes de la gestion de l'information

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec les divers contextes de la pratique de la gestion des documents et des archives.

Après un survol des objectifs et des fondements de ces domaines, il analyse les univers des sciences de l'information et des organisations contemporaines. En tenant compte des convergences et différences de leurs pratiques, il aborde aussi le cadre juridique de la pratique, notamment le code civil et les législations sur les archives, l'accès à l'information, le droit d'auteur et les codes de déontologie. On y examine aussi les principes généraux de l'analyse des besoins ainsi que les principes de gestion moderne et leurs conséquences sur la production, la conservation et l'utilisation des documents et des archives ; les méthodes de contrôle et de traitement des documents.

Des exercices pratiques individuels, en ateliers pendant les cours et individuellement, font partie des méthodes d'apprentissage et contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

ARV2020 Gestion des documents administratifs dans un environnement traditionnel

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de choisir et de réaliser l'ensemble des solutions aux problèmes de création, de classification et de contrôle de la vie du document au stade courant et l'organisation adéquate du traitement des documents au stade intermédiaire.

Ce cours couvre les questions et fonctions suivantes : analyse des besoins, création et utilisation des documents ; stockage de l'information ; principaux supports d'information ; conception et mise en oeuvre de solutions de classement ; évaluation et protection des documents sur tous les supports documentaires ; planification et préparation d'un échéancier (calendrier de conservation) ; établissement des règles de conservation, désignation et protection des documents essentiels ; établissement et gestion d'un dépôt intermédiaire ; élimination des documents périmés.

Des exercices pratiques individuels, en ateliers pendant les cours et individuellement, font partie des méthodes d'apprentissage et contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

Condition d'accès : Ce cours devrait être suivi après ou en même temps que le cours ARV2010.

ARV2030 Gestion électroniques des documents

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de participer à toutes les facettes de la gestion électronique des documents et de l'information numérique des organisations

modernes, y compris le diagnostic des problèmes courants et l'élaboration de solutions adéquates pour en tirer les bénéfices attendus.

Dans un contexte où l'importance des documents numériques s'accroît continuellement, ce cours traite de toutes les questions fondamentales relevant de la gestion électronique des documents et de la gestion des documents numériques, y compris le potentiel, la valeur stratégique de l'information numérique et les différentes théories de cette gestion. On y abordera aussi les pratiques actuelles des organisations en les confrontant aux exigences archivistiques. En tenant compte des aspects conceptuels et techniques de la création, l'utilisation et la conservation de ces documents, on présentera les principales méthodes d'analyse propres aux documents numériques et les normes nationales et internationales au sujet des métadonnées, du repérage et de leur conservation. La préservation et l'utilisation spécifique des documents historiques sous forme numérique seront également abordées.

Des exercices pratiques individuels, en ateliers pendant les cours et individuellement, font partie des méthodes d'apprentissage et contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

Condition d'accès : Ce cours devrait être suivi après ou en même temps que le cours ARV2010.

ARV2040 Évaluation, acquisition et préservation des archives

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de concevoir et de réaliser toutes les opérations nécessaires à l'évaluation et au contrôle physique des fonds et collections d'un service d'archives.

Ce cours couvre les questions et fonctions suivantes : l'évaluation archivistique, l'acquisition des documents d'archives : types, méthodes et procédures ; l'évaluation monétaire des archives, le tri des archives permanentes ; la préservation des divers types de documents : normes de prévention et de traitement selon le support documentaire et autres critères d'intervention et principes de restauration. On y développera particulièrement les habiletés nécessaires au contrôle des acquisitions et versements, à la gestion des réserves et à la réévaluation des fonds et collections et aux méthodes de préservation des documents.

Des exercices pratiques individuels, en ateliers pendant les cours et individuellement, font partie des méthodes d'apprentissage et contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées. Des exercices pratiques individuels, en ateliers pendant les cours et individuellement, font partie des méthodes d'apprentissage et contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

Condition d'accès : Ce cours devrait être suivi après ou en même temps que le cours ARV2010.

ARV2050 Classement et description des archives

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de réaliser toutes les opérations intellectuelles nécessaires au traitement intellectuel d'un fonds d'archives afin d'en favoriser l'utilisation par divers types de chercheurs.

On y aborde les principes et méthodes de classement des archives et la description des documents d'archives par l'apprentissage des Règles pour la description des documents d'archives en usage au Québec et au Canada et l'étude comparative des autres normes de description et de communication en usage ailleurs dans le monde.

Des exercices pratiques individuels, en ateliers pendant les cours et individuellement, font partie des méthodes d'apprentissage et contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

Condition d'accès : Ce cours devrait être suivi après ou en même temps que le cours ARV2010.

ARV2060 Technologies de la gestion des documents et des archives

Le cours vise à rendre l'étudiant capable d'utiliser les moyens technologiques modernes en usage dans les administrations et les entreprises contemporaines pour communiquer et pour stocker, contrôler, traiter et préserver l'information.

Ce cours couvre les caractéristiques des principaux outils des technologies de l'information et de la communication : typologies des diverses formes de documents modernes, équipements de reproduction et de transmission, logiciels, etc. ; l'étudiant s'y familiarise avec diverses méthodes d'évaluation de leur efficacité. On y analyse les incidences des nouvelles technologies sur divers aspects de la gestion des documents et des archives et on s'initiera à l'utilisation, l'analyse et l'évaluation de systèmes informatisés de gestion des documents et des archives et à la planification de la création d'outils informatiques spécifiques.

Des exercices pratiques individuels, en ateliers pendant les cours et individuellement, font partie des méthodes d'apprentissage et contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

Condition d'accès : Ce cours devrait être suivi après ou en même temps que le cours ARV2010.

ARV2070 Communication des documents et des archives

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de préparer, réaliser et utiliser tous les outils pertinents à l'utilisation et la diffusion des documents et des archives à des fins de recherches administratives, historiques et autres.

Les principaux moyens de communications sont examinés de façons théorique et pratique par l'étude des programmes de communication des stratégies de gestion des documents et des archives. On y examinera toutes les fonctions de mise en valeur des documents et des archives, de marketing et de programmation publique : création de sites Intranet et Internet, référence, expositions, activités culturelles et éducatives.

Des exercices pratiques individuels, en ateliers pendant les cours et individuellement, font partie des méthodes d'apprentissage et contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

Condition d'accès : Ce cours devrait être suivi après ou en même temps que le cours ARV2010, ARV2020, ARV2030, ARV2040, ARV2050 et ARV2060.

ARV3000 Calendrier de conservation et traitement des documents semi-actifs

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de concevoir et de réaliser toutes les opérations nécessaires au contrôle de la vie du document par le calendrier de conservation et l'organisation adéquate du traitement des documents semi-actifs. On y aborde les questions et fonctions suivantes : évaluation et protection des documents actifs et semi-actifs sur tous les supports documentaires ; détermination de la valeur des documents (juridique, financière, administrative, essentielle, archivistique) ; planification et préparation d'un calendrier de conservation ; documents de référence et processus d'établissement des règles de conservation. Désignation et protection des documents essentiels ; établissement et gestion d'un dépôt de documents semi-actifs ; élimination des documents inactifs. Des exercices pratiques individuels et en équipe contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

Pour s'inscrire à ce cours, il est recommandé d'avoir réussi le cours ARV2000.

ARV4000 Acquisition, évaluation et préservation des archives

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de concevoir et de réaliser toutes les opérations nécessaires au contrôle physique des fonds et collections d'un service d'archives. On y aborde les questions et fonctions suivantes : acquisition des archives : types, méthodes et procédures ; évaluation et sélection des archives permanentes et préservation des divers types de documents : normes de prévention et de traitement selon le support documentaire et autres critères d'intervention et principes de restauration. On y développera particulièrement les habiletés nécessaires au contrôle des acquisitions et versements, à la gestion des réserves et à l'évaluation des fonds et collections. Des exercices pratiques individuels et en équipe contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

ARV5000 Classement, description et utilisation des archives

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de réaliser toutes les opérations intellectuelles nécessaires au traitement d'un fonds d'archives afin d'en favoriser l'utilisation par divers types de chercheurs. On y aborde les principes et méthodes de classement des archives et la description des documents d'archives par l'apprentissage des *Règles pour la description des documents d'archives* et l'étude comparative des autres normes de description et de communication en usage dans le monde.

L'utilisation et la communication des archives à des fins de recherches administratives, historiques et autres est examinée de façon théorique et pratique par l'étude des fonctions de programmation publique : référence, expositions, activités culturelles et éducatives. Des exercices pratiques individuels et en équipe contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

Pour s'inscrire à ce cours, il est recommandé d'avoir réussi le cours ARV4000.

ARV6000 Méthodologies et technologies de la gestion des documents et des archives

Le cours vise à rendre l'étudiant capable d'utiliser efficacement, à des fins de planification et de réalisation, les moyens technologiques modernes en usage dans les entreprises contemporaines pour stocker, contrôler, traiter et préserver l'information. On y aborde les questions et fonctions suivantes : principes de gestion moderne et leurs conséquences sur la production, la conservation et l'utilisation des documents et des archives ; les méthodes de contrôle et de traitement des documents ; on y acquiert aussi une habileté fonctionnelle des principaux outils technologiques modernes de l'information : équipements de copie de documents, logiciels, etc. On y analysera les incidences des nouvelles technologies sur divers aspects de la gestion des documents et des archives et on s'initiera à l'utilisation, l'analyse et l'évaluation de systèmes informatisés de gestion des documents et des archives et à la planification de la création d'outils informatiques spécifiques. Des exercices pratiques individuels et en équipe contribuent à approfondir les notions enseignées et les méthodes préconisées.

ASC1347 Petite enfance et pluriethnicité au Québec

Ce cours veut faire connaître et comprendre l'impact des phénomènes migratoires sur la composition des groupes de petite enfance et préparer les futurs éducateurs à intervenir en contexte pluriethnique. Il vise à développer des compétences spécifiques à l'éducation préscolaire et à l'intervention précoce auprès d'enfants d'origines ethnoculturelles diversifiées. Ces compétences relèvent autant de connaissances à acquérir sur cette problématique que d'attitudes à développer et d'habiletés à maîtriser pour l'application d'une réelle pédagogie interculturelle dans les services à la petite enfance. L'acquisition de ces compétences devrait garantir une égalité de traitement des enfants minoritaires et majoritaires, l'établissement de relations harmonieuses dans les groupes de petite enfance et l'amélioration de la communication avec les parents et la communauté environnante. Pour atteindre ses objectifs, le cours intègre des formules et approches pédagogiques variées : exposés magistraux, études de cas, discussions et forums, afin de permettre une appropriation de son contenu théorique et pratique par l'ensemble des étudiants.

ASC1500 Gestion de la classe

La classe en tant que microsociété et en tant que lieu d'accueil des différences : ethniques, socioéconomiques, familiales, physiques, intellectuelles, comportementales. Déterminants intérieurs et extérieurs du climat, de l'organisation et du fonctionnement de la classe : la relation enseignant-élèves, la relation direction-enseignants, le rapport des parents à l'école. Principes d'organisation de l'environnement et de la gestion de classe. Les modèles pédagogiques et leur incidence sur la détermination des systèmes de gestion de la classe. Règles de

fonctionnement. Routines. Stratégies pour créer et maintenir un environnement propice à l'apprentissage. Stratégies de prévention et d'intervention dans les situations de crise. Styles de gestion. Revue des moyens favorisant la mise à jour des connaissances et des pratiques dans le domaine.

ASC2030 La recherche en éducation Interculturelle

Typologie de la recherche en éducation interculturelle. La recherche théorique (inventaire des diverses problématiques), la recherche ethnoculturelle (portant sur chaque communauté culturelle), la recherche-action (portant sur les stratégies d'intervention). L'état des recherches sur l'éducation interculturelle en milieu scolaire et en contexte communautaire. Perspectives de recherche interculturelle dans les autres pays.

ASC2036 Éducation et égalité

L'école comme facteur de mobilité sociale. Évolution du concept de l'égalité des groupes sociaux devant l'école. Statistiques québécoises et étrangères relatives à la performance et à l'orientation scolaire d'après la classe sociale. Facteurs explicatifs des inégalités de performance et de devenir. Définition, bilan et prospective, des stratégies d'intervention auprès des populations défavorisées.

ASC2037 Éducation des minorités au Québec

Étude de l'éducation des groupes minoritaires au Canada et plus particulièrement au Québec. Les caractéristiques socioculturelles des groupes ethniques seront analysées dans le but d'une meilleure compréhension, de la part des futurs maîtres, des difficultés d'apprentissage que pourraient rencontrer leurs futurs élèves. Des solutions pédagogiques favorisant une meilleure intégration de ces groupes au niveau de l'école et à la société québécoise seront étudiées. L'approche se veut également pratique ; les futurs maîtres auront à observer et à rendre compte de telles situations au niveau de l'école et au niveau des familles.

ASC2039 Éducation et condition féminine

Les femmes et l'accès à l'éducation (aux divers ordres d'enseignement). Inégalités des chances (nature et étendue). Description de ce phénomène dans diverses régions, notamment au Québec. Évolution de ce phénomène à travers le temps. Analyse des caractéristiques de la main-d'œuvre féminine. Étude des causes de la perception différentielle des sexes dans la famille, à l'école et dans la société. Stratégies de changement scolaires et extra-scolaires. Prospective.

ASC2040 Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec

Bilan de l'éducation ethnique au Québec. Analyse des différents types de programmes éducatifs mis en œuvre par les communautés ethniques, les écoles publiques et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le maintien de l'identité ethnoculturelle de différents groupes minoritaires d'origine immigrante au Québec. Impact de ces programmes quant au maintien de l'identité ethnoculturelle de ces groupes. Analyse comparative des différents groupes quant au maintien de l'ethnicité.

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la réalité d'une société pluriethnique et les préparer à mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants de groupes ethniques différents. Phénomène de la pluriethnicité au Québec. Étude des caractéristiques socioculturelles des groupes ethniques. Conflits de valeurs liés aux différences. Attitudes et stratégies favorisant l'intégration des groupes ethniques en classe, à l'école et dans la société québécoise. Stratégies pour développer, chez les élèves, l'ouverture à des

cultures différentes. L'approche est théorique et pratique : les étudiants auront à observer et à rendre compte de situations, à l'école et dans les familles, impliquant des groupes d'appartenances ethniques différentes. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine.

ASC2230 Intégration scolaire et éducation Interculturelle

Examen des diverses situations : classes d'accueil, classes de francisation, post-accueil, classes régulières. Identification des difficultés et des dynamismes liés aux situations multiethniques. Valeurs et variables des différents partenaires scolaires : perception de l'école, relations parents-enfants, etc. Préjugés, stéréotypes, problèmes de racisme. Dynamique de la communication interculturelle en classe et au niveau de l'école. Stratégies d'intervention en classe. Ressources scolaires et communautaires. Relations entre l'école, la famille et les communautés.

ASC2335 Éducation et dynamique Interculturelle dans le monde

Examen de quelques modalités d'échanges interculturels entre certains peuples et pays. Le transfert des cultures, des technologies, des savoirs, des modes de perception et des modes d'éducation. Étude de quelques expériences significatives d'éducation interculturelle dans d'autres pays et de quelques cas particulièrement instructifs d'échanges interculturels. Le cas du Québec : le cours montrera par quelques exemples ce que la culture québécoise a reçu de l'étranger et ce qu'elle a pu apporter à quelques autres pays.

ASC3005 École, famille et société

Ce cours vise à analyser l'école en tant qu'institution sociale et à étudier les liens qui existent entre l'école, la famille et la société. L'école en tant qu'institution sociale : les enseignants, la direction, le personnel des services complémentaires et particuliers. L'équipe-école. Liens entre l'école et la famille : impact des changements survenus dans la famille sur l'environnement préscolaire et primaire. Influence du milieu familial sur la réussite scolaire. Rôle des parents à l'école. Relations enseignants/parents. Liens entre l'école et la société : rôle de l'école dans la société. Enjeux sociaux des savoirs, des cheminements scolaires et des phénomènes éducatifs. Conditions propices à la réussite du plus grand nombre. Attentes de la société vis-à-vis l'école. Influence de la société sur l'école. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine des aspects socioculturels de l'éducation.

ASC4500 Développement professionnel dans le contexte socioéducatif contemporain

L'objectif du cours est d'examiner en quoi les trajectoires sont tributaires des changements socioéducatifs induits par ce contexte.

Au 21^e siècle, le devenir professionnel s'inscrit dans un contexte social, économique et politique marqué par la mondialisation. Le cours examine en quoi les trajectoires professionnelles sont tributaires des changements socioéducatifs induits par ce contexte. Analyse de l'incidence de problématiques nationales et internationales relevant de l'économie, du social et du politique (pauvreté, pluriethnicité, précarité, sous-financement, etc.) qui marquent la préparation au marché de l'emploi et la participation au monde du travail. Connaissance et mobilisation des ressources sociofamiliales, communautaires et institutionnelles, publiques et parapubliques. Rôle, place, responsabilité et limites des démarches d'orientation dans le maintien, la reproduction ou l'ascension sociale. Pistes d'intervention pour un développement de carrière tenant compte des contraintes et enjeux sociétaux, tant au plan individuel que collectif.

ASC6002 Problématiques Interculturelles à l'école (2 cr.)

Ce cours vise à étudier les principaux aspects théoriques et problématiques de l'éducation des minorités ethniques et de l'éducation interculturelle, à sensibiliser à la réalité interculturelle en général et plus particulièrement au niveau

de l'école québécoise, à initier à l'étude de la réalité interculturelle sur le terrain.

Les caractéristiques de l'école interculturelle. Théories, notions et problématiques en rapport avec l'éducation interculturelle. Aspects historiques de l'éducation des groupes ethniques au Québec. Profils statistiques - Aspects relationnels - Politiques, mesures et stratégies de changements.

ASC6003 Problématiques Interculturelles à l'école québécoise

Les objectifs de ce cours sont les suivants : examiner les caractéristiques de l'éducation interculturelle ; saisir les enjeux socioculturels de la pluriethnicité ; appliquer avec discernement les connaissances théoriques apprises. Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la réalité d'une société pluriethnique et de les préparer à mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants issus de groupes minoritaires. Phénomène de l'immigration et son impact sur l'intégration des groupes ethniques en classe, à l'école et dans la société québécoise en général, et à l'école montréalaise en particulier. Analyse de situations scolaires en contexte de diversité. Multiplicité de choix identitaires qui s'offrent aux jeunes. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans ce domaine.

ASC6800 Relation école-famille-société

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés relatives à la connaissance du système familial et de son impact sur la situation de l'enfant à l'école, la coopération avec les parents et les ressources du milieu ambiant ainsi qu'à la mise en place de stratégies adaptées aux caractéristiques socioculturelles des familles. Sensibilisation à la dynamique familiale dans une perspective écosystémique. Étude de modalités d'intervention et de partenariat avec les familles, particulièrement celles qui sont en difficulté ou à risque, de même qu'avec les ressources communautaires. Stratégies d'opérationnalisation du plan d'intervention adaptée (PIA) en ce qui concerne la part des parents.

ASC6805 École et société

Ce cours identifie les facteurs sociaux et scolaires qui expliquent la réussite différenciée des élèves selon des variables socioculturelles telles le sexe, le niveau socioéconomique, l'expérience familiale, l'appartenance ethnoculturelle. À cette fin, il s'inscrit dans une perspective systémique qui, à travers l'étude des recherches scientifiques et des pratiques des acteurs scolaires (élèves, corps professoral, directions) et sociaux (familles, milieu communautaire, services sociaux), permet de dégager des stratégies pour mobiliser une communauté éducative autour de la nécessaire réussite de l'ensemble des élèves et de l'égalité des chances pour tous.

ASM1350 Activité d'introduction à la formation

Ce cours-atelier vise à aider l'étudiant à faire le point sur l'état de ses connaissances et compétences relativement à la profession d'enseignant, notamment dans le domaine de l'adaptation scolaire et sociale. La profession : hier et aujourd'hui. Aperçu typologique des populations de l'adaptation scolaire. Connaissances et habiletés relatives à la maîtrise de la langue parlée et écrite et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (dont 12 heures en laboratoire informatique). Méthodologie du travail intellectuel et formation à l'enseignement. Pratique réflexive, esprit scientifique et formation continue. Inventaire des ressources. Orientations de la formation au regard des connaissances, attitudes et objectifs personnels en ce qui a trait à la profession enseignante et à l'adaptation scolaire. Actualisation de stratégies cognitives, métacognitives, affectives et relationnelles favorisant la réussite de la formation de l'étudiant.

ASM1400 Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.)

Les principaux objectifs de ce cours-stage sont de permettre à l'étudiant de s'insérer dans le milieu scolaire de l'ordre préscolaire-primaire en tant que futur enseignant ;

d'apprendre à concevoir et à piloter des activités d'enseignement ; d'amorcer une réflexion systémique sur la situation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage intégrés en classe ordinaire ; et de s'initier à l'analyse réflexive et aux règles de l'éthique professionnelle. Le mandat du stagiaire consiste à établir un contact initial avec l'enseignant, à concevoir et à piloter des activités d'enseignement en tenant compte du Programme de formation de l'école québécoise et des besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, à jouer un rôle d'interprète de la culture seconde prescrite dans le programme de formation, et à réfléchir sur ses pratiques pédagogiques en s'engageant dans une démarche réflexive. Les modalités de ce cours sont les suivantes : cours en groupes de 20 ; stage d'une durée de 24 jours, dont 5 jours consécutifs de prise en charge complète ; sept rencontres à l'université ; au moins une supervision en milieu scolaire comportant une observation du stagiaire en situation d'enseignement en classe, une rencontre avec l'enseignant formateur, et une rencontre avec le stagiaire.

Préalable(s) : ASM1350 Activité d'introduction à la formation

ASM2400 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.)

Les principaux objectifs de ce cours-stage sont d'initier l'étudiant au secteur de l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire et de l'amener à développer ses compétences au regard de l'adaptation de l'enseignement : conception et pilotage d'activités d'enseignement adapté aux besoins spécifiques des élèves ; gestion de classe ; analyse réflexive des besoins spécifiques et des éléments favorables à l'apprentissage des élèves. Le mandat du stagiaire consiste à établir un contact initial avec l'enseignant formateur ; à concevoir et à piloter des activités d'enseignement adapté aux besoins spécifiques des élèves à risque ou handicapés ; à connaître les caractéristiques des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ; à réfléchir sur ses pratiques pédagogiques en s'engageant dans une démarche réflexive. Les modalités de ce cours sont les suivantes : cours en groupes de 20 ; stage de 28 jours, dont dix jours consécutifs de prise en charge complète ; sept rencontres à l'université ; au moins une supervision en milieu scolaire comportant une observation du stagiaire durant une période d'enseignement en classe ; une rencontre avec l'enseignant formateur, ainsi qu'une rencontre avec le stagiaire, de même qu'une autre supervision à l'université.

Préalable(s) : ASM1400 Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.)

ASM2405 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

Les principaux objectifs de ce cours-stage sont d'initier l'étudiant au secteur de l'adaptation scolaire au secondaire et de l'amener à développer ses compétences au regard de l'adaptation de l'enseignement : conception et pilotage d'activités d'enseignement adapté aux besoins spécifiques des élèves ; gestion de classe ; analyse réflexive des besoins spécifiques et des éléments favorables à l'apprentissage des élèves. Le mandat du stagiaire consiste à établir un contact initial avec l'enseignant formateur ; à concevoir et à piloter des activités d'enseignement adapté aux besoins spécifiques des élèves à risque ou handicapés ; à connaître les caractéristiques des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ; à réfléchir sur ses pratiques pédagogiques en s'engageant dans une démarche réflexive. Les modalités de ce cours sont les suivantes : cours en groupes de 20 ; stage de 35 jours, dont 10 jours consécutifs de prise en charge complète ; sept rencontres à l'université ; au moins une supervision en milieu scolaire comportant une observation du stagiaire durant une période d'enseignement en classe ; une rencontre avec l'enseignant formateur, ainsi qu'une rencontre avec le stagiaire, de même qu'une autre supervision à l'université.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

ASM2450 Séminaire spécialisé I (1 cr.)

Préparation à l'intervention dans des contextes particuliers liés au milieu de stage en adaptation scolaire et sociale : connaissance des caractéristiques et intervention auprès d'élèves présentant des handicaps ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ; intervention en milieu défavorisé ; intervention en classe spéciale. Conférences ou ateliers sur des sujets spécifiques. Mise en place de communautés d'apprenants assistées par les technologies de l'information et de la communication et centrées sur les problématiques vécues durant les stages ASM2400 ou ASM2405.

Préalable(s) : ASM1400 Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) ou FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

ASM2451 Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.)

Préparation à l'intervention dans des contextes particuliers liés au milieu de stage en adaptation scolaire et sociale : connaissance des caractéristiques et intervention auprès d'élèves présentant des handicaps ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ; intervention en milieu défavorisé ; intervention en classe spéciale. Conférences ou ateliers sur des sujets spécifiques. Pour les étudiants inscrits au profil primaire (7088), des contenus relatifs à l'éthique et à la culture religieuse seront abordés. Pour les étudiants inscrits au profil secondaire (7089), les contenus relatifs à la formation axée sur l'emploi et l'accès au marché du travail seront traités. Mise en place de communautés d'apprenants assistées par les technologies de l'information et de la communication et centrées sur les problématiques vécues durant les stages ASM2400 ou ASM2405.

Préalable(s) : ASM1400 Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) ou DID1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

ASM2500 Séminaire d'intégration I (2 cr.)

Ce cours permet à l'étudiant de faire le point sur sa progression à mi-parcours du baccalauréat et à identifier les ajustements nécessaires à apporter pour assurer le développement des compétences de formation et de qualification du programme de baccalauréat. Deux activités sont proposées. La première touche l'intégration des connaissances, la prise de décision, la collaboration et la communication selon la formule pédagogique de l'étude de cas. Travail visant la résolution de problèmes réels ou réalistes proposés par une équipe d'enseignants. La seconde activité consiste en une présentation individuelle, par l'étudiant, de sa progression dans la maîtrise des compétences professionnelles au terme des deux premières années dans le programme. Rapport écrit prenant appui sur le portfolio et présentation orale individuelle en groupes de dix avec l'aide d'un logiciel de présentation. Le cours est aussi l'occasion d'évaluer la qualité de la formation reçue à la mi-parcours.

Préalable(s) : ASM2400 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) ou ASM2405 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

ASM2600 Stage II : gestion de la classe et didactique en classe ordinaire

Ce cours-stage vise le développement de compétences relativement à la mise en œuvre de techniques de gestion de la classe en tenant compte de la réalité multidimensionnelle en milieu scolaire : programmes, stratégies, intégration des élèves handicapés ou ayant des difficultés, besoins particuliers des élèves, etc. Il vise également le développement de compétences didactiques spécifiques, notamment pour le français et les mathématiques.

Les activités réalisées à l'université et en milieu de pratique professionnelle sont principalement axées sur l'actualisation des connaissances et des habiletés

nécessaires à l'analyse et à l'appropriation de techniques de gestion de la classe en tenant compte des programmes d'études, des approches pédagogiques, des modèles et des stratégies d'enseignement, des difficultés particulières des élèves. Identification des problématiques particulières de la classe et mise en œuvre de modèles de résolution de problèmes.

Observations, analyses et interventions reliées à l'identification des capacités et des besoins des élèves handicapés ou ayant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation intégrés en classe ordinaire. Planification, animation et évaluation concertées d'activités didactiques favorisant la mise en pratique des connaissances de base des divers programmes d'enseignement et, en particulier, des méthodes pédagogiques et des démarches propres à l'enseignement du français et des mathématiques. Élaboration et application de stratégies d'enseignement qui favorisent l'intégration des savoirs et des expériences et qui sont adaptées aux besoins particuliers des élèves intégrés.

Le stage pratique en milieu scolaire est d'une durée de 24 jours à raison de 3 à 5 jours par semaine. Le cours-stage comporte des activités de préparation, de concertation et d'analyse réalisées à l'université en début de trimestre, durant le stage et en fin de trimestre. La supervision du stage comporte aussi au moins une observation du stagiaire en situation d'enseignement dans la classe, une rencontre avec l'enseignant associé ainsi qu'une rencontre avec le stagiaire.

Préalable(s) : ASM1600 Stage I : observation et enseignement en classe ordinaire

ASM3310 Stage III : Innovation pédagogique et enseignement en adaptation scolaire (5 cr.)

L'objectif général de ce cours-stage est d'amener l'étudiant à expérimenter une ou des approches pédagogiques novatrices en opérant le choix le plus adapté aux besoins spécifiques des élèves de la classe. Le cours-stage vise également à développer chez l'étudiant le goût de la recherche sur les pratiques pédagogiques en adaptation scolaire et sociale.

Plus spécifiquement, les activités préparatoires et d'accompagnement au stage permettent à l'étudiant d'élaborer un projet exploratoire résultant de ses observations et structuré en fonction de pratiques novatrices : pédagogie de projet, intégration des matières, pédagogie de la coopération, apprentissage par problèmes, etc.

Le stage pratique en milieu scolaire est d'une durée de 32 jours dans une classe de l'adaptation scolaire au primaire ou au secondaire. Il implique un contact initial avec l'enseignant associé ainsi qu'une prise en charge de la classe d'au moins 15 jours. La supervision de stage comporte au moins deux observations du stagiaire en situation d'apprentissage dans la classe, deux rencontres avec l'enseignant associé et deux rencontres avec le stagiaire.

Préalable(s) : ASM2310 Stage II : initiation à l'enseignement en adaptation scolaire (4 cr.)

ASM3400 Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.)

Le stage vise la mise en œuvre de stratégies d'intervention qui, d'une part, intègrent les principes de la différenciation pédagogique quant à la conception et au pilotage des situations d'enseignement et de l'évaluation formative des apprentissages et qui, d'autre part, misent sur la collaboration des membres de l'équipe pédagogique et de la coordination de leurs interventions éducatives à l'endroit des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le mandat du stagiaire consiste à établir un contact initial avec l'enseignant formateur, à assumer de façon progressive les responsabilités inhérentes à sa tâche, à planifier des situations d'enseignement et d'évaluation conçues et pilotées en fonction de la différenciation pédagogique, notamment à l'aide des TIC, et à continuer de réfléchir sur sa pratique en s'appuyant sur l'analyse réflexive. Les modalités de ce cours sont

les suivantes : cours en groupes de 20 ; stage de 32 jours, dont 20 jours consécutifs de prise en charge complète ; sept rencontres à l'université ; au moins une supervision en milieu scolaire comportant une observation du stagiaire durant une période d'enseignement en classe ; une rencontre avec l'enseignant formateur, ainsi qu'une rencontre avec le stagiaire, de même qu'une autre supervision à l'université.

Préalable(s) : ASM2400 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.)

ASM3405 Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

Le stage vise la mise en œuvre de stratégies d'intervention qui, d'une part, intègrent les principes de la différenciation pédagogique quant à la conception et au pilotage des situations d'enseignement et de l'évaluation formative des apprentissages et qui, d'autre part, misent sur la collaboration des membres de l'équipe pédagogique et de la coordination de leurs interventions éducatives à l'endroit des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le mandat du stagiaire consiste à établir un contact initial avec l'enseignant formateur, à assumer de façon progressive les responsabilités inhérentes à sa tâche, à planifier des situations d'enseignement et d'évaluation conçues et pilotées en fonction de la différenciation pédagogique, notamment à l'aide des TIC, et à continuer de réfléchir sur sa pratique en s'appuyant sur l'analyse réflexive. Les modalités de ce cours sont les suivantes : cours en groupes de 20 ; stage de 35 jours, dont 20 jours consécutifs de prise en charge complète ; sept rencontres à l'université ; au moins une supervision en milieu scolaire comportant une observation du stagiaire durant une période d'enseignement en classe ; une rencontre avec l'enseignant formateur, ainsi qu'une rencontre avec le stagiaire, de même qu'une autre supervision à l'université.

Préalable(s) : ASM2405 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

ASM3450 Séminaire spécialisé II (1 cr.)

Préparation à l'intervention dans des contextes particuliers liés au milieu de stage en adaptation scolaire et sociale : connaissance des caractéristiques et intervention auprès d'élèves présentant des handicaps ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ; intervention en milieu défavorisé ; intervention en classe spéciale. Conférences ou ateliers sur des sujets spécifiques. Mise en place de communautés d'apprenants assistées par les technologies de l'information et de la communication et centrées sur les problématiques vécues durant les stages ASM3400 ou ASM3405.

Préalable(s) : ASM2400 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) ou ASM2405 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

ASM3451 Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.)

Préparation à l'intervention dans des contextes particuliers liés au milieu de stage en adaptation scolaire et sociale : connaissance des caractéristiques et intervention auprès d'élèves présentant des handicaps ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ; intervention en milieu défavorisé ; intervention en classe spéciale. Conférences ou ateliers sur des sujets spécifiques. Pour les étudiants inscrits au profil primaire (7088), des contenus relatifs à l'éthique et à la culture religieuse seront abordés. Pour les étudiants inscrits au profil secondaire (7089), les contenus relatifs à la formation axée sur l'emploi et l'accès au marché du travail seront traités. Mise en place de communautés d'apprenants assistées par les technologies de l'information et de la communication et centrées sur les problématiques vécues durant les stages ASM3400 ou ASM3405.

Préalable(s) : ASM2400 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) ou ASM2405 Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

ASM3600 Stage III : plan d'intervention et adaptation scolaire (6 cr.)

Ce cours-stage vise l'actualisation de connaissances et d'habiletés relatives à l'établissement d'un bilan des compétences des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il vise également à favoriser la participation à l'élaboration ou la mise en oeuvre de plans d'intervention personnalisés ainsi que le développement de compétences orthodidactiques et orthopédagogiques, notamment pour le français et les mathématiques.

Les activités réalisées à l'université et en milieu de pratique professionnelle sont principalement axées sur la mise en pratique des connaissances utiles à l'établissement d'un bilan des compétences de chaque élève en difficulté ou à risque. Participation concertée à l'élaboration ou à la mise en oeuvre de plans d'intervention personnalisés de même qu'à leur évaluation en concertation étroite avec l'enseignant associé et les autres intervenants, particulièrement les parents. Participation à la conception et à la réalisation d'activités didactiques, orthodidactiques et orthopédagogiques intégrées. Participation à l'expérimentation et à l'analyse des formes et modèles d'évaluation des apprentissages des élèves. Collaboration à l'adaptation de l'enseignement en rapport avec les capacités et les besoins particuliers de chacun des élèves. Planification, réalisation, analyse et évaluation d'activités d'enseignement.

Le stage pratique en milieu scolaire est d'une durée de 36 jours à raison de 4 à 5 jours par semaine. Le cours-stage comporte des activités de préparation, de concertation et d'analyse réalisées à l'université en début de trimestre, durant le stage et en fin de trimestre. La supervision du stage comporte aussi au moins deux observations du stagiaire en situation d'enseignement dans la classe, deux rencontres avec l'enseignant associé ainsi que deux rencontres avec le stagiaire.

Préalable(s) : ASM2600 Stage II : gestion de la classe et didactique en classe ordinaire

ASM4200 Séminaire d'intégration IV : analyse et synthèse (2 cr.)

Ce séminaire vise à favoriser la synthèse et l'analyse critique de tous les cours et stages effectués et la compilation du dossier de réalisations, à mettre à jour le projet personnel de formation dans une perspective de formation continue, à élaborer le projet de stage terminal, à en faire le suivi et le bilan, à faciliter le recours au processus d'analyse réflexive au delà de la formation initiale, à préparer l'intégration au marché du travail.

Lecture critique des programmes et des approches pédagogiques. Démarche d'objectivation. Perspectives de formation continue. Programmes d'études de cycles supérieurs. Perspectives d'emploi, exigences du milieu scolaire et des conditions d'engagement, pratique de l'entrevue. Différents rôles de l'enseignant en adaptation scolaire et sociale. Déontologie. Le cours fait appel à des groupes de discussion restreints pour sa réalisation.

Préalable(s) : ASM3310 Stage III : innovation pédagogique et enseignement en adaptation scolaire (5 cr.) ou ASM3600 Stage III : plan d'intervention et adaptation scolaire (6 cr.)

ASM4400 Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (6 cr.)

L'objectif principal de ce stage est de permettre à l'étudiant de vivre le passage du statut d'étudiant à celui d'enseignant engagé activement dans sa profession en assumant l'ensemble des tâches qui sont sous la responsabilité de l'enseignant formateur : intégrer les principes de la Politique de l'adaptation scolaire, améliorer l'efficacité de son enseignement en adaptant son action pédagogique en fonction du contexte et des besoins spécifiques des élèves ; démontrer sa capacité d'analyse et son habileté à proposer des solutions efficaces ; promouvoir des actions pédagogiques témoignant d'une éthique de la responsabilité, inscrire son développement professionnel dans une perspective de formation continue. Le mandat du stagiaire consiste à établir un contact initial avec l'enseignant formateur, à assurer une prise en charge maximale de la classe, à assumer l'ensemble des tâches

afférentes (rencontres de parents, remise de bulletins, etc.), à initier, concevoir ou participer à divers projets ayant une incidence sur la qualité du climat pédagogique du milieu scolaire, à développer le dossier pédagogique d'un élève en difficulté en y incluant le plan d'intervention, à réaliser une recherche appliquée. Les modalités de ce cours sont les suivantes : cours en groupes de 20 ; stage de 56 jours avec prise en charge maximale ; sept rencontres à l'université ; au moins deux supervisions en milieu scolaire comportant chacune une observation du stagiaire durant une période d'enseignement en classe, une rencontre avec l'enseignant formateur, ainsi qu'une rencontre avec le stagiaire, de même qu'une autre supervision à l'université.

Préalable(s) : ASM3400 Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) ; ASS4850 Orthopédagogie de la lecture I ; ASS5830 Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire) ; ASS5855 Orthopédagogie de l'écriture I ; ASS6030 Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire)

ASM4405 Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.)

L'objectif principal de ce stage est de permettre à l'étudiant de vivre le passage du statut d'étudiant à celui d'enseignant engagé activement dans sa profession en assumant l'ensemble des tâches qui sont sous la responsabilité de l'enseignant formateur : intégrer les principes de la Politique de l'adaptation scolaire, améliorer l'efficacité de son enseignement en adaptant son action pédagogique en fonction du contexte et des besoins spécifiques des élèves ; démontrer sa capacité d'analyse et son habileté à proposer des solutions efficaces ; promouvoir des actions pédagogiques témoignant d'une éthique de la responsabilité, inscrire son développement professionnel dans une perspective de formation continue. Le mandat du stagiaire consiste à établir un contact initial avec l'enseignant formateur, à assurer une prise en charge maximale de la classe, à assumer l'ensemble des tâches afférentes (rencontres de parents, remise de bulletins, etc.), à initier, concevoir ou participer à divers projets ayant une incidence sur la qualité du climat pédagogique du milieu scolaire, à développer le dossier pédagogique d'un élève en difficulté en y incluant le plan d'intervention, à réaliser une recherche appliquée. Les modalités de ce cours sont les suivantes : cours en groupes de 20 ; stage de 62 jours avec prise en charge maximale ; sept rencontres à l'université ; au moins trois supervisions en milieu scolaire comportant chacune une observation du stagiaire durant une période d'enseignement en classe, une rencontre avec l'enseignant formateur, ainsi qu'une rencontre avec le stagiaire, de même qu'une autre supervision à l'université.

Préalable(s) : ASM3405 Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) ; ASS5835 Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire) ; ASS6035 Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire) ; ASS4850 Orthopédagogie de la lecture I ; ASS5855 Orthopédagogie de l'écriture I

ASM4500 Séminaire d'intégration II (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de faire un bilan de son cheminement au terme des quatre années du baccalauréat ; d'identifier des savoirs et des compétences qui nécessitent une attention particulière ; de planifier un programme de formation continue afin de développer ces savoirs et ces compétences ; d'exercer ses capacités d'analyse critique.

Ce cours vise à faire le point, avec l'étudiant, sur sa progression au terme de son cheminement dans le baccalauréat et d'identifier certaines pistes de développement pour la formation continue. Deux activités sont proposées. La première touche l'intégration des connaissances (la prise de décision, la collaboration et la communication) selon la formule pédagogique de l'étude de cas. Travail visant la résolution de problèmes réels ou réalistes proposés par une équipe d'enseignants. La seconde activité consiste en une présentation individuelle, par l'étudiant, de sa progression dans la maîtrise des compétences professionnelles au terme des quatre années dans le programme. Rapport écrit fondé sur le portfolio

et présentation orale en sous-groupe de dix personnes avec l'aide d'un logiciel de présentation.

Préalable(s) : ASM3400 Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) ou ASM3405 Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

ASM4600 Stage IV : planification de l'enseignement et partenariat en adaptation scolaire (9 cr.)

Ce cours-stage/année (2 périodes de 28 jours) vise à permettre la participation à la planification et à l'organisation du début d'une année d'enseignement en adaptation scolaire. Il vise également le développement d'habiletés à travailler dans une optique de partenariat en collaboration et en concertation avec les différents intervenants et les parents des élèves.

Durant la première période, entreprise dès le début de l'année scolaire (septembre), les activités réalisées à l'université et en milieu de pratique professionnelle sont principalement axées sur la participation à l'élaboration et à l'actualisation de la planification et de l'organisation d'un groupe-classe pour une année scolaire : évaluation et identification des besoins particuliers des élèves, organisation physique et matérielle de la classe, mise en oeuvre du projet éducatif et du code de vie de l'école, établissement des formes et modalités de gestion de la classe, etc.

Au cours de la seconde période (février, mars), l'accent est surtout placé sur la mise en pratique des connaissances acquises relativement au travail d'équipe, sur le développement d'habiletés et d'attitudes favorisant la collaboration, la concertation et le partenariat, sur la participation à la gestion des conflits et la relation d'aide dans l'enseignement, sur la participation, la collaboration et la concertation avec les intervenants et les parents à l'évaluation des besoins des élèves par rapport à l'année scolaire suivante (classement et signalisation administrative). Initiation à la recherche et à l'innovation scolaire. Planification, réalisation, animation et évaluation d'activités d'enseignement.

Les deux parties du stage totalisent 56 jours à raison de 4 à 5 jours par semaine. Le cours-stage comporte des activités de préparation, de concertation et d'analyse réalisées à l'université en début de trimestre, durant le stage et en fin de trimestre. Pour chaque partie, la supervision du stage comporte aussi au moins une observation du stagiaire en situation d'enseignement dans la classe, une rencontre avec l'enseignant associé ainsi qu'une rencontre avec le stagiaire.

Préalable(s) : ASM3600 Stage III : plan d'intervention et adaptation scolaire (6 cr.)

ASM5010 Atelier de formation pratique et Intégration des matières

Ce cours atelier vise à rendre l'étudiant capable d'utiliser une approche pédagogique et orthopédagogique en rapport avec l'intégration des matières. Il vise en particulier à amener l'étudiant à actualiser les connaissances et les habiletés acquises ou développées ainsi que son expérience antérieure en vue de concevoir, d'élaborer et d'appliquer divers scénarios pédagogiques liés à l'intégration des matières.

Le concept d'intégration des matières au regard de la pratique de l'enseignement : définitions et modèles. Pluridisciplinarité et interdisciplinarité. Rôles de l'élève et de l'enseignant. Structure organisationnelle favorisant. Conception, élaboration et application de projets pédagogiques et orthopédagogiques au regard de l'intégration des matières : décloisonnement des matières et des lieux d'apprentissage, travail d'équipe, intégration de différents matériels didactiques dans des contextes d'application, approches pédagogiques et innovations, etc.

Ce cours nécessite l'engagement actif de l'étudiant dans l'application des scénarios pédagogiques élaborés et l'analyse ou l'évaluation réflexive de sa démarche.

ASM5100 Projet I

Ce cours vise à réaliser une étude théorique d'un sujet relatif au domaine de l'adaptation scolaire. L'analyse critique d'ouvrages spécifiques doit permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances théoriques dans un domaine précis de l'adaptation scolaire. L'étudiant doit soumettre un plan de travail et déterminer les objectifs, le contenu et les activités prévues. Le professeur joue un rôle d'encadrement auprès de l'étudiant.

ASM5300 Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.)

L'objectif général de ce stage est de permettre à l'étudiant de vivre le passage de son statut d'étudiant à celui d'enseignant en s'engageant activement au plan professionnel.

Plus spécifiquement, les activités préparatoires et d'accompagnement au stage fournissent à l'étudiant l'opportunité de fonder les assises de sa pratique professionnelle sur une réflexion l'incitant à parfaire ses compétences : améliorer l'efficacité de son enseignement en adaptant son action pédagogique selon le contexte ; démontrer sa capacité d'analyse et son habileté à proposer des solutions efficaces ; témoigner et promouvoir les actions traduisant des attitudes d'éthique professionnelle.

Le stage est d'une durée de 59 jours dans le secteur de l'adaptation scolaire (préscolaire, primaire ou secondaire). Il permet à l'étudiant d'assumer les responsabilités liées à la fonction : participer à la planification et à la structuration du cadre organisationnel, matériel et pédagogique d'un début d'année ; planifier et dispenser la charge d'enseignement ; assumer les tâches afférentes (rencontres de parents, remise de bulletins, etc.) ; initier, concevoir ou participer à divers projets ayant une incidence sur la qualité du climat pédagogique de la classe ou de l'école. La supervision de stage comporte au moins trois visites à l'étudiant par le superviseur.

Préalable(s) : ASM3310 Stage III : innovation pédagogique et enseignement en adaptation scolaire (5 cr.)

ASM540X Problématique spécifique en adaptation scolaire et sociale

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquiescer une formation qui tient compte des enjeux contemporains sociaux et scientifiques liés à l'adaptation scolaire. Il doit répondre à ses besoins d'apprentissage et permettre à l'étudiant de développer des attitudes d'analyse et de réflexion critique.

Ce cours présente une problématique spécifique en adaptation scolaire non couverte par les autres cours du programme. Son contenu variable dépend des enjeux sociaux et scientifiques du moment où il se donne. Il peut faire appel à une expertise provenant de différents départements de l'UQAM ou de l'extérieur.

ASM6100 Projet II

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances théoriques et pratiques reliées à la problématique d'une intervention éducative en adaptation scolaire à partir de champs d'intérêt personnel.

Lecture et analyse critique d'ouvrages spécifiques et pertinents reliés à une problématique d'intervention éducative en adaptation scolaire. L'étudiant soumet au professeur son plan d'action. Il en détermine les objectifs personnels recherchés ainsi que le contenu et les activités anticipées. Le professeur doit guider l'étudiant dans ses lectures et le superviser dans la réalisation de son projet.

ASM6400 Activité de synthèse (2 cr.)

Le séminaire fournit à l'étudiant l'opportunité d'aborder des problématiques rencontrées à l'occasion de son insertion professionnelle en adaptation scolaire, de rencontrer divers acteurs du milieu de l'enseignement, de réaliser une production pédagogique, dans une perspective de formation continue et de se sensibiliser aux programmes d'études de cycles supérieurs. Participation à cinq cours. Préparation d'un colloque et participation active.

Préalable(s) : ASM3400 Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) ou ASM3405 Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

ASM6401 Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.)

Le séminaire fournit à l'étudiant l'opportunité d'aborder des problématiques rencontrées à l'occasion de son insertion professionnelle en adaptation scolaire, de rencontrer divers acteurs du milieu de l'enseignement, de réaliser une production pédagogique, dans une perspective de formation continue et de se sensibiliser aux programmes d'études de cycles supérieurs. Une attention particulière sera accordée aux contenus suivants : à l'éthique et à la culture religieuse (profil 7088), à la formation axée sur l'emploi (profil 7089) et l'accès au marché du travail (profil 7089). Participation à cinq cours. Préparation d'un colloque et participation active.

Préalable(s) : ASM3400 Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) ou ASM3405 Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

ASM6500 Activité de synthèse (profil de formation continue)

Ce cours-atelier vise à aider l'étudiant à faire le point sur sa formation professionnelle, particulièrement en ce qui a trait à l'enseignement en adaptation scolaire, et à identifier certaines perspectives de formation continue.

Bilan personnel de la formation : connaissances acquises et habiletés développées, quant à la profession d'enseignant en adaptation scolaire, notamment dans les domaines des stratégies d'enseignement, de la maîtrise de la langue parlée et écrite et de l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Perspectives professionnelles. Perspectives de formation continue : axes de développement et priorités.

ASS1004 Expression écrite et Intégration des savoirs

Les objectifs du cours sont de développer les habiletés en écriture en misant à la fois sur les connaissances théoriques et les exercices pratiques.

Ce cours vise à intégrer les savoirs langagiers de type décontextualisé (ex. : vocabulaire, orthographe, syntaxe) dans une optique de développement des habiletés discursives, donc contextualisées (ex. : situations diverses de communication écrite).

Il lie les situations de lecture et d'écriture, mise sur l'observation et l'analyse de modèles et prend en compte les besoins des étudiants universitaires concernant la compréhension et la production de textes selon une progression qui développe les habiletés concrètes et le sens critique. Des séances de laboratoire et une initiation à des techniques d'apprentissage personnalisé (ex. : réflexion métacognitive) permettent à l'étudiant d'identifier ses difficultés, de les corriger et de faire sans cesse la relation théorie-pratique.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse à ceux qui ont réussi le test de français exigé à l'admission ou qui sont exemptés de ce test. Il a été conçu pour les personnes dont la langue maternelle est le français.

ASS1025 Intervention éducative : plans de services et plans d'intervention

Définition, principes éducatifs, fonctions, démarches et expérimentation du plan de services. Rôles de différents intervenants de la famille et du bénéficiaire. Expérimentation par la mise en application dans le cadre des stages. Rôles, fonction éducative et contenu des plans d'intervention. Élaboration et expérimentation dans les pratiques d'intervention de l'étudiant. Participation aux activités interdisciplinaires des équipes d'intervention.

ASS1310 Accompagner l'enfant (0-5 ans) dans son développement socioaffectif dans un service de garde au quotidien

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Connaître les perspectives théoriques contemporaines du développement socioaffectif de l'enfant de la naissance à l'âge de cinq ans. Connaître l'importance des caractéristiques relatives à l'émotivité, au tempérament et au sexe dans le développement de la personnalité. Acquérir des connaissances au regard des processus sociaux liés au développement de l'enfant en contexte familial et en milieu de garde.

Le cours permet aux étudiants de situer les défis développementaux associés à la période de la petite enfance et de développer des habiletés pour soutenir l'enfant dans l'atteinte de ces défis. Le cours vise également à présenter les défis relatifs aux transitions vécues par l'enfant notamment de la maison au milieu de garde et du milieu de garde vers l'école.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse principalement aux éducatrices et éducateurs qui possèdent un DEC ou un AEC en Technique d'éducation à l'enfance.

ASS1320 Soutenir le développement du langage de l'enfant (0-5 ans) au quotidien dans un service de garde

État des connaissances relatives au développement du langage. Pratiques qui visent à soutenir de façon informelle l'apprentissage d'un vocabulaire riche de même qu'à favoriser le contact avec diverses formes de langage utilisées dans la communication et dans les livres.

ASS1330 Partenariat familles et milieu de garde

Développement des habiletés des éducatrices à communiquer avec les parents. Favoriser l'engagement des parents dont les enfants ont des besoins particuliers dans le programme éducatif du service de garde. Étude de cas. Établissement d'une collaboration parents-éducatrice dans le processus de résolution de problème.

ASS1351 Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance

Le cours vise globalement à connaître et à pouvoir identifier les caractéristiques qui, durant la petite enfance, font qu'un jeune a ou est à risque d'avoir des besoins spéciaux de façon passagère ou durable. À partir des manifestations comportementales observables que sont les activités motrices, sociales et langagières de l'enfant, étude des difficultés, des troubles de comportement et du développement typiques de ou apparaissant durant la petite enfance. Étude des facteurs de risque et de protection associés aux handicaps et aux difficultés de cet âge. Étude des limites et ressources de ces enfants et de leur environnement. Étude des principaux moyens éducatifs et autres pouvant répondre aux besoins identifiés chez le jeune et son milieu.

ASS1363 Intégration des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement en milieu de garde

Ce cours vise à acquiescer des connaissances et à développer des compétences relatives à l'intégration en centre à la petite enfance d'enfants ayant des besoins spéciaux, des enfants identifiés en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement.

Perspectives contemporaines sur l'intégration en milieu ordinaire des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement notamment sur la distinction entre les aspects moraux et pratiques de la question et sur la capacité du milieu ordinaire à accueillir ces enfants et à répondre à leurs besoins. Examen critique de la pertinence des stratégies proposées à partir des données scientifiques.

ASS1380 Troubles de comportement et Intervention en milieu de garde

Ce cours vise à faire acquérir des connaissances sur les problèmes de comportement extériorisés et intériorisés ainsi que leurs manifestations en milieu de garde.

Ce cours permet aux étudiants de comprendre les trajectoires développementales des principaux troubles du comportement et leur impact pour l'intégration sociale des enfants dans leurs différents milieux de vie. Il permet aussi de se familiariser avec les techniques d'observation et d'évaluation des problèmes d'adaptation. Il vise à sensibiliser les étudiants aux différentes stratégies d'intervention qui favorisent l'intégration sociale des enfants en troubles de comportement à leur milieu de garde.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse principalement aux éducatrices et éducateurs qui possèdent un DEC ou un AEC en Technique d'éducation à l'enfance.

ASS1402 Service de garde, famille et société

Rôles, besoins et attentes des différents partenaires du milieu de garde : responsables, personnel éducateur, parents, spécialistes ; responsabilités des différents partenaires face aux enfants à risque, en difficulté ou handicapés ; dynamique des relations ; connaissance, mise en application et évaluation des moyens pour faciliter ces relations. Rôle et place des services de garde dans la société ; besoins auxquels ils répondent ; importance du rôle social de l'éducateur.

ASS1800 Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire I

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances sur l'étiologie et la taxinomie des difficultés comportementales en milieu scolaire. Il vise également à sensibiliser les étudiants à divers modes de dépistage, d'évaluation et d'intervention au regard de ces difficultés.

Analyse des diverses terminologies et leurs fondements scientifiques et idéologiques : normalité vs inadaptation, mésadaptation, désadaptation, troubles de la conduite, troubles du comportement. Étude des causes structurelles et comportementales des phénomènes de désadaptation sociale et de mésadaptation affective. Analyse des principaux impacts de la mésadaptation socio-affective sur la réussite scolaire et sur l'établissement et le maintien de relation interpersonnelles adéquates. Évolution des manifestations des problèmes en milieu scolaire. Examen des principales taxinomies. La marginalité sociale : les variables culturelles, ethniques et religieuses en contexte pluridéterminé. Illustration des principaux modes de dépistage et d'évaluation des difficultés les plus fréquemment rencontrées en milieu scolaire. Présentation de diverses pistes d'intervention conséquentes.

ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances sur l'étiologie et la taxinomie des difficultés comportementales chez les élèves du primaire. Il vise aussi à initier les étudiants à l'utilisation des différentes théories afin d'analyser et de comprendre les troubles du comportement extériorisés ou intériorisés selon une perspective développementale de l'enfance. Connaître les répercussions possibles des différents problèmes sur le jeune et son environnement. Se familiariser avec les techniques d'évaluation des problèmes d'adaptation.

ASS1805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances sur l'étiologie et la taxinomie des difficultés comportementales chez les élèves du secondaire. Il vise aussi à initier les étudiants à l'utilisation des différentes théories afin d'analyser et de comprendre les troubles du comportement extériorisés ou intériorisés selon

une perspective développementale de l'adolescence. Connaître les répercussions possibles des différents problèmes sur le jeune et son environnement. Se familiariser avec les techniques d'évaluation des problèmes d'adaptation.

ASS1810 Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au secondaire

Ce cours a pour objectif de connaître les définitions et les caractéristiques de fonctionnement social, cognitif et affectif des populations de l'adaptation scolaire (EHDA).

Ce cours présente et discute spécifiquement de la représentation des populations de l'adaptation scolaire au secondaire, principalement selon les définitions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Conformément aux exigences de l'intégration scolaire, sont d'abord décrites les problématiques pédagogiques des élèves handicapés, à savoir ceux éprouvant les limites d'un handicap mental, par insuffisance ou perturbation mentale significative, ou d'un handicap physique sensoriel, moteur ou par maladie interne chronique. Sont ensuite traitées les problématiques pédagogiques des adolescents en difficulté par suite d'inadaptations sociales graves ainsi que par empêchements spécifiques entravant l'apprentissage conçu comme processus ou finalité. Sont finalement envisagés les divers facteurs de risque associables à des inadaptations scolaires liées au retard ou à l'arrêt du cheminement scolaire régulier au secondaire.

Les principaux éléments du plan d'enseignement individualisé (PEI) sont présentés de même que le rôle de collaboration des enseignants du secondaire dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de ce plan.

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir sa compréhension du développement socioaffectif durant l'enfance et l'adolescence, de connaître les étapes du développement psychosocial et ses liens avec l'adaptation scolaire des garçons et des filles, d'acquérir des connaissances sur les processus individuels et sociaux liés au développement socioaffectif en contexte familial et scolaire. Il permet aussi de connaître les principales théories concernant l'attachement, le tempérament, la motivation scolaire, l'identité personnelle, les différences garçons-filles, les relations avec les parents, avec les adultes et entre pairs, les valeurs et la formation des groupes. Il vise aussi à présenter les défis relatifs aux transitions vécues par l'enfant notamment de la maison à la garderie, de la garderie à l'école primaire et le passage à l'école secondaire. Enfin, les liens entre les comportements et la réussite scolaire sont abordés.

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

L'analyse du phénomène de la marginalité en milieu scolaire et communautaire. Principes sous-jacents à l'évolution de l'enfant dans le secteur scolaire régulier (normalisation, intégration, adaptation). Description des différentes difficultés d'adaptation au niveau intellectuel, physique, social et affectif. Introduction au dépistage et diagnostic des principales difficultés des élèves. Apprentissage de l'écoute active et stratégies pédagogiques au niveau de l'école, de la famille et de la communauté.

ASS2053 Intégration scolaire et modèles d'intervention

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'analyser les modèles courants d'intégration scolaire et sociale, de saisir les rôles, tâches et fonctions des principaux acteurs de l'intégration ainsi que d'être en mesure d'élaborer et d'appliquer un plan d'intervention adaptée (PIA) à des élèves handicapés ou en difficulté.

Bref rappel du mouvement, politiques actuelles et état des recherches. Étude des principaux concepts reliés à celui de l'intégration scolaire et sociale. Analyse du processus concernant l'intégration scolaire et sociale d'un enfant en difficulté : étude de la situation, objectifs

visés, ressources disponibles, attentes des personnes concernées, modalités d'intervention et d'évaluation. Illustration des types de services offerts à l'enseignant de la classe ordinaire : enseignant itinérant, tutorat, éducateur spécialisé, psychologue scolaire, etc. Élaboration et application d'un plan d'intervention adapté (PIA).

ASS2055 Organisation des ressources pédagogiques en adaptation scolaire et sociale

Ce cours vise à développer, chez les futurs enseignants en adaptation scolaire et sociale, les connaissances et les habiletés requises à l'organisation et au fonctionnement d'une ressource pédagogique destinée aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Étude des principales composantes organisationnelles : le temps, l'espace, la programmation, le système de responsabilités, le système d'évaluation, etc. ; étude de la transformation organisationnelle des milieux (école, classe, etc.) selon l'influence des idéologies ; analyse de modèles organisationnels existants ; sensibilisation aux techniques d'évaluation de milieu ; analyse projective d'impacts des modalités organisationnelles en regard des différentes clientèles de l'adaptation scolaire et sociale.

ASS2062 Phénomènes de «gang» et vécu scolaire

Analyse des valeurs, perceptions, intérêts et modes actuels d'expression culturelle des jeunes. Ajustement de l'action éducative face à diverses situations (drogue, sexualité, violence, vandalisme, etc.). Place de ces phénomènes dans le développement de la socialisation des jeunes. Concertation de l'école avec les parents et les différentes instances communautaires qui oeuvrent auprès de cette clientèle.

ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'analyser les modèles courants d'intégration scolaire et sociale, de saisir les rôles, tâches et fonctions des principaux acteurs de l'intégration et du maintien en classe ordinaire des EHDA. Étude des principaux concepts reliés à celui de l'intégration scolaire et sociale. Connaissance des conditions de réussite de l'intégration. Bref rappel du mouvement, politiques actuelles et état des recherches. Étude des principaux modèles d'organisation de la classe qui prennent en compte la problématique des EHDA. Étude des principales composantes organisationnelles. Contribution à l'élaboration d'un plan d'enseignement individualisé.

ASS2065 Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et primaire

Étude des principaux modèles d'organisation et de gestion de la classe qui prennent en compte la problématique des élèves handicapés ou en difficulté. Analyse des effets destructurants des comportements inadéquats sur le climat d'apprentissage. Étude des principales composantes organisationnelles : le temps, l'espace, la programmation ; les systèmes de relations, de responsabilités, d'évaluation et de reconnaissance, etc. Analyse du rôle de l'enseignante et de l'enseignant dans la mise en relation des élèves aux objets de gestion. Analyse des impacts des modalités organisationnelles sur le fonctionnement de la classe. Développement d'habiletés d'intervention principalement en regard de l'administration de la justice, de la gestion des conflits et de la création d'un climat favorisant l'apprentissage de la coopération.

ASS2066 Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au primaire (2 cr.)

Ce cours présente et discute spécifiquement de la représentation des populations de l'adaptation scolaire au primaire, principalement selon les définitions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Conformément aux exigences de l'intégration scolaire, sont d'abord décrites les problématiques pédagogiques des élèves handicapés, à savoir ceux éprouvant les limites d'un handicap mental, par insuffisance ou perturbation mentale significative, ou d'un handicap physique sensoriel, moteur ou par maladie interne chronique. Sont ensuite traitées les problématiques pédagogiques des jeunes en difficulté par suite d'inadaptations sociales graves ainsi que par empêchements spécifiques entravant l'apprentissage conçu comme processus ou finalité. Sont finalement envisagés les divers facteurs de risque associables à des inadaptations scolaires liées au retard ou à l'arrêt du cheminement scolaire régulier au cours de l'obligation de la période scolaire.

Les principaux éléments du plan d'enseignement individualisé (PEI) sont présentés de même que le rôle de collaboration des enseignants du primaire dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de ce plan.

ASS2075 Organisation de la classe et élèves en difficulté au secondaire

Ce cours a pour objectif de connaître les principales composantes et modalités organisationnelles de la classe spéciale au secondaire. Étude des principaux modèles d'organisation et de gestion de la classe qui prennent en compte la problématique des élèves handicapés ou en difficulté. Analyse des effets déstructurants des comportements inadéquats sur le climat d'apprentissage. Étude des principales composantes organisationnelles : le temps, l'espace, la programmation ; les systèmes de relations, de responsabilités, d'évaluation et de reconnaissance, etc. Analyse du rôle de l'enseignant dans la mise en relation des élèves aux objets de gestion. Analyse des impacts des modalités organisationnelles sur le fonctionnement de la classe. Développement d'habiletés d'intervention principalement en regard de l'administration de la justice, de la gestion des conflits et de la création d'un climat favorisant l'apprentissage de la coopération.

ASS2155 Laboratoire des techniques d'observation en situation d'apprentissage

Définition de concepts de base. Méthodologie de l'observation en situation d'apprentissage. Variables observables : organisation matérielle, comportement dans la relation maître-élèves, etc. Présentation d'instruments. Applications pratiques : cueillette des données, analyse et interprétation.

ASS2160 Dépistage et diagnostic des Inadaptations

Définition des approches : objectivité, subjectivité, préjugés et attitudes. Les méthodes. L'observation libre, ses limites. L'analyse behaviorale du comportement. Les techniques de dépistage et de diagnostic : aspects comportementaux, sociaux et affectifs ; aspects moteurs ; aspects intellectuels ; aspects scolaires.

ASS2225 Intervention précoce et prévention en milieu de garde

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant la problématique de la prévention et de l'intervention précoce, l'émergence des problèmes durant la période de la petite enfance (0 à 5 ans) ainsi que les divers services offerts aux clientèles à risque ou en difficulté. Les techniques d'intervention et les programmes de prévention développés pour cette clientèle seront présentés. L'accent sera mis sur les modalités appliquées en milieu de garde. Rôle des parents, intervenants, professionnels, associations bénévoles dans l'organisation des services à l'enfance et à la famille.

ASS2460 Relation d'aide au soutien pédagogique en milieu de garde

Ce cours permet aux responsables de la petite enfance de se situer personnellement quant à leurs façons de communiquer et d'intervenir auprès des adultes et enfants dans l'univers de la petite enfance. Les modèles de la communication et de la relation d'aide seront considérés dans une perspective éducative et d'efficacité dans

les relations entre adultes et d'adultes et petits enfants dans leurs contacts au quotidien. Il sera tenu compte de l'hétérogénéité socioculturelle des groupes auprès desquels on intervient et des moyens et contraintes personnels et institutionnels dans lesquels interviennent les adultes auprès de la petite enfance.

ASS2515 Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents

Étude des rôles éducatifs de la famille et des parents comme enseignants et intervenants auprès de leur enfant d'âge préscolaire (0 à 5 ans). Analyse et critique des modes d'intervention des parents et des professionnels dans une perspective de partage du savoir et d'apprentissage dans la réciprocité. Analyse critique des recherches et expériences pratiques. Expérimentation dans le stage pratique.

ASS2772 Bilan des acquisitions et déficience visuelle

Sensibilisation à l'importance de l'évaluation continue. Inventaire des moyens utilisés pour établir le bilan des acquisitions et pour évaluer la déficience visuelle. L'évaluation continue des capacités générales, des progrès et des difficultés du déficient visuel. Connaissance d'instruments d'évaluation susceptibles d'aider un intervenant auprès des déficients visuels dans ses démarches éducatives. Préparation en vue d'une utilisation adéquate de ces instruments. Revalorisation des observations de l'enseignant en classe.

ASS2781 Services éducatifs pour handicapés physiques

Inventaire critique des services qui peuvent contribuer au développement intellectuel, affectif et social de personnes handicapées physiques. Recherche de mesures pouvant contribuer au développement maximal de ces personnes et à leur intégration dans la société.

ASS2782 L'enseignement aux handicapés physiques

Inventaire des moyens techniques et pédagogiques pour l'enseignement aux handicapés physiques. Méthodes d'apprentissage. Stratégies facilitant l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe et des mathématiques. Expériences québécoises dans le domaine. Expérimentation et mise en commun. Préalable(s) : ASS2781 Services éducatifs pour handicapés physiques

ASS2800 Difficultés d'apprentissage en lecture et écriture au secondaire

Amener les étudiants à identifier et à comprendre les difficultés d'apprentissage, puis à y remédier en se basant sur des recherches-actions en pédagogie différenciée. Identification des types de dysfonctionnements scolaires et des manifestations de l'échec en lecture et en langage écrit chez des élèves du secondaire : adolescents, jeunes adultes et adultes. Étude des difficultés spécifiques d'apprentissage en langage écrit chez des élèves. Analyse des bases et des modèles d'une pédagogie différenciée en lien avec les processus d'enseignement des stratégies cognitives et des modalités d'apprentissage en lecture et du langage écrit au secondaire en classe ordinaire et dans des contextes particuliers (ex : raccrocheurs) en grand groupe et en enseignement individualisé. Pistes d'intervention orthopédagogiques et méthodes de rééducation du langage écrit. Évaluation du savoir-écrire et du savoir-lire. Moyens et outils susceptibles d'aider les enseignants à accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage du langage écrit.

ASS2810 Apprentissage du langage écrit : développement et difficultés

Acte de lire : définition, processus et problématique, rappel des méthodes de lecture (synthétique, analytique, mixte) et plus particulièrement de celles qui sont utilisées dans le «milieu scolaire» : étude critique et comparée

des méthodes d'apprentissage et des processus sous-jacents à ces méthodes. Sensibilisation aux différentes difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe. Urgence et nécessité de la prévention (séminaire). Introduction au diagnostic et à la rééducation. Premières études des principes de base, des notions importantes, des processus et des méthodes.

ASS2835 Pédagogies différenciées

Ce cours vise les objectifs suivants : développer chez l'étudiant les capacités relatives à une intervention adaptée aux caractéristiques particulières des élèves en difficulté tant sur le plan individuel que collectif ; l'initier aux principes et pratiques de la pédagogie différenciée dans le contexte de l'adaptation scolaire et sociale. Situation de ce type de pédagogie en relation avec les approches courantes dans le domaine concerné : rappel des principes d'individualisation et de socialisation en pédagogie. Respect des styles et modes d'apprentissage. Techniques d'enseignement individualisé, coopératif et stratégique. Le développement de l'autonomie chez l'élève. L'enseignement de précision. Élaboration et mise en place de stratégies spécifiques tenant compte du rythme et des styles d'apprentissage de l'élève et des ressources disponibles. Initiation à l'intégration des matières.

ASS2860 Relation d'aide dans l'enseignement

Ce cours a pour objectifs de sensibiliser les étudiants aux théories de la relation d'aide, aux techniques, aux attitudes de base et aux comportements qui, en situation pédagogique, constituent des éléments importants de la réussite scolaire et de l'estime de soi des élèves. Présentation de certaines approches de relation d'aide particulièrement applicables au domaine de l'enseignement. Étude du processus de la communication en fonction de la réception et de l'émission plus ou moins réussies de messages entre élèves et enseignants. Analyse de l'impact de la personne de l'enseignant sur le climat de la classe à travers des relations interpersonnelles privilégiées. Entraînement à des interactions empathiques. Processus d'analyse des conflits et amorces de résolutions. Mise à jour des connaissances en rapport avec la recherche et l'innovation dans le domaine.

ASS2861 Relation d'aide dans l'enseignement de la sexologie

Application à l'enseignement de la sexologie de la relation d'aide : entraînement au décodage des messages affectifs des étudiants. Développement des habiletés d'écoute active et des réactions empathiques dans le cadre scolaire. Exploration des limites et des forces des clientèles-cibles. Étude des processus de communication et de ses obstacles au cours de l'enseignement.

ASS2862 Relation d'aide et Intervention pédagogique adaptée

Exploration et analyse critique des différentes approches de relation d'aide en fonction de leur pertinence pédagogique. Application des principales techniques de relation d'aide dans un contexte scolaire. Expérimentation d'approches de relation d'aide dans le cadre d'organisations pédagogiques innovatrices.

ASS2872 Relations Interpersonnelles à l'école

Étude de programmes ou de psychotechniques conçus pour faciliter chez les élèves du primaire et du secondaire le développement de la conscience de soi et des autres ainsi que l'apprentissage d'habiletés favorisant les relations interpersonnelles. Démonstration et pratique de certains programmes utilisés dans les milieux scolaires tels que le «cercle magique» et la «transformation» de Ball, Bessell et Palomares. Mise à jour des connaissances en rapport avec la recherche et l'innovation dans le domaine. Activités de laboratoire obligatoires.

ASS3000 Pédagogie, psychanalyse et phénomène de désadaptation scolaire

Éléments de la théorie psychanalytique en regard des difficultés d'adaptation scolaire. Instances de la personnalité et développement de la personne ;

inadaptations et symptômes ; écoute du contenu manifeste et du contenu latent ; compréhension subséquente des difficultés et conséquences au plan de l'intervention pédagogique.

ASS3002 Services de garde, famille et société

Rôles, besoins et attentes des différents partenaires du milieu de garde : responsables, personnel éducateur, parents, spécialistes ; responsabilités du personnel éducateur face aux familles compte tenu de leur état matrimonial ainsi que de leurs caractéristiques socioéconomiques et socioculturelles ; dynamique des relations ; connaissance, mise en application et évaluation des moyens pour faciliter ces relations. Rôle et place des services de garde dans la société ; besoins auxquels ils répondent ; importance du rôle social des éducateurs.

ASS3060 Adolescents en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Ce cours vise à proposer aux étudiants des connaissances sur les adolescents qui manifestent des difficultés relationnelles et des problèmes d'apprentissage.

Connaissance des caractéristiques des principales catégories d'élèves adolescents présentant des handicaps ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. L'adolescence : héritage des carences et traumas infantiles, retour des conflits affectifs de l'enfance et impact sur le fonctionnement à l'école. Examen des difficultés personnelles significatives : la dépression, le suicide, la dépendance interpersonnelle, la toxicomanie, le retrait et les états psychotiques. Études des comportements anti-sociaux : les ruptures, la révolte, les pratiques déviantes, la violence, la criminalité et les personnalités caractérielles et psychopatiques. Le problème de l'agir et du passage à l'acte.

Repérage des problématiques centrées sur le corps : les troubles de l'alimentation (anorexie et boulimie) et les symptômes de somatisation. Études des principaux troubles de nature sexuelle : problématiques d'identité, de choix de partenaires et de pratiques sexuelles (l'abus, la prostitution). Impact des dysfonctions affectives sur les processus d'apprentissage et la scolarisation.

ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

L'objectif principal est de renseigner les étudiants sur les caractéristiques et les stratégies d'intervention auprès des élèves en difficultés d'ordre comportemental.

Connaissance du fonctionnement affectif, cognitif et social des élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental en classe ordinaire au secondaire. Présentation des principales catégories de difficultés de comportement à l'école. Analyse des principaux impacts de ces difficultés sur le fonctionnement des élèves et la réussite scolaire. Établissement de liens entre les difficultés de nature affective et les comportements associés aux conditions d'apprentissage en classe. Sensibilisation aux principales stratégies de soutien pédagogique aux élèves (adaptation de l'enseignement, regroupement hétérogène des élèves, approches coopératives...). Entraînement des élèves et des enseignants à la médiation.

ASS3214 Prévention et Intervention auprès d'enfants en difficulté d'apprentissage

Définition de l'intervention précoce. Importance et moyens de dépistage précoce. Situation de ces services au Québec et à l'extérieur. Analyse de certains projets. Description des composantes d'un service d'intervention précoce. Profil de formation des professionnels qui oeuvrent dans ce service. Nature et objectifs des programmes. Participation des parents et bénévoles. Rôle des professionnels. Responsabilités de l'État, des associations bénévoles et des professionnels dans l'organisation de ces services offerts à l'enfant et à sa famille.

ASS3215 Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents

Études des rôles éducatifs de la famille et des parents comme enseignants et intervenants auprès de leur enfant. Analyse et critique des modes d'intervention des parents et des professionnels dans une perspective de partage du savoir et d'apprentissage dans la réciprocité. Analyse critique des recherches et expériences pratiques. Expérimentation dans le stage pratique.

ASS3601 Relation d'aide I

Comment aider quelqu'un? L'aide en termes d'information, de consultation et de thérapie. Processus de la relation d'aide. La découverte de soi et de l'autre. Entraînement à l'écoute active. Acquisition d'habiletés et d'attitudes aidantes. Entraves principales à la relation d'aide. Distorsion causée au message de l'aidé. Techniques d'intervention.

ASS3800 Enfants présentant des difficultés particulières

Faire un bref rappel des principales typologies concernant les personnes en difficulté. Amener les étudiants à acquérir des éléments de connaissance : sur les élèves présentant une déficience physique (déficience motrice, déficience organique, épilepsie, dysfonctions cérébrales), sur les élèves qui présentent une déficience sensorielle (déficience visuelle et auditive) et sur les élèves qui ont des troubles sévères de développement (autisme, audimutité, et autres).

Les différents types de difficultés seront étudiés selon le processus suivant : étiologie ; caractéristiques cognitives, psychoaffectives et motrices ; besoins éducatifs spécifiques et orientation scolaire. Sensibilisation aux interventions appropriées aux diverses populations d'élèves.

ASS3805 Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers

Pour le programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire, abord de la problématique de l'enseignement au secondaire aux élèves atteints de handicaps physiques ou mentaux, à l'exception du retard mental et de la déficience langagière, dans la perspective : de l'intégration scolaire, des diverses composantes d'un handicap et du plan d'intervention individualisé. Présentation des déficits et incapacités pour ces handicaps selon les Définitions des É.H.D.A.A. du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Conception d'interventions éducatives adaptées aux limites ou difficultés et aux capacités de l'élève du secondaire handicapé ou multihandicapé par déficience sensorielle visuelle ou auditive, par déficience physique motrice ou par maladie interne chronique, par déficience mentale de type trouble d'ordre psychopathologique grave ou trouble envahissant du développement.

ASS4040 Éducation dans la famille

Le processus de socialisation de l'enfant dans sa famille : la transmission des valeurs, des attitudes ; l'apprentissage des rôles sociaux.

ASS4740 Intervention pédagogique auprès du déficient auditif de niveau préscolaire et élémentaire

Étude des modèles d'intervention pédagogique auprès de divers types de déficients auditifs de niveau préscolaire et élémentaire. L'éducation précoce de jeunes enfants déficients auditifs. Adaptation des programmes réguliers pour divers types de déficients auditifs.

ASS4761 Socialisation du déficient auditif

Étude de la condition du déficient auditif dans la communauté. Perspectives institutionnelles des tendances sociologiques. Urbanisation, technologie et éducation des déficients auditifs. Notion de socialisation, perspective

psychanalytique, psychologique et sociologique. Socialisation, intégration et normalisation d'une part des adultes handicapés au niveau du travail, des loisirs et de la communauté, et d'autre part des enfants au niveau de l'école, de la famille et du milieu social.

ASS4770 Intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au préscolaire et au primaire (perfectionnement)

Étude des principales approches de l'intégration scolaire des ÉHDAA. Caractéristiques de l'éducation inclusive. Composantes et facteurs de réussite de l'éducation inclusive. Valeurs et attitudes. Aspects légaux et sociaux. Adaptations de programmes, de stratégies d'enseignement et d'activités d'apprentissage. Collaboration école-milieu-famille. Rôles et fonctions des principaux agents d'intégration dont l'aide technique. Outils et critères d'évaluation. Élaboration et applications d'un PEI.

ASS4800 Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire II

Ce cours vise à approfondir chez l'étudiant sa capacité de repérage et de compréhension des difficultés comportementales en milieu scolaire ainsi que sa capacité d'intervenir par rapport à ces difficultés.

Appropriation des principaux instruments d'observation et de diagnostic. Développement d'habiletés d'observation directe des principaux symptômes de la mésadaptation. Mise en relation des dimensions affectives (dépendance, dépression, toxicomanie), cognitives (difficultés de mentalisation et de scolarisation, blocage de l'imaginaire et de la créativité, pseudo-déficience) et sociales (violence physique, délinquance sexuelle). Les symptômes somatiques dans l'enfance et l'adolescence. Intervention relative au dépistage précoce ainsi qu'à l'établissement d'un diagnostic plurifactoriel intégrant les diverses dimensions d'une situation problématique. Élaboration de plans d'intervention personnalisés et mise en application d'actions rééducatives en découlant. Intégration des stratégies orthopédagogiques et de soutien à l'intégration sociale en contexte scolaire.

Modalités d'intervention : la classe, le petit groupe et la relation duelle. Exploration de modalités de concertation entre les divers intervenants.

Préalable(s) : ASS1800 Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire I

ASS4801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire II

Ce cours vise à approfondir chez l'étudiant sa capacité de repérage et de compréhension des troubles de comportement extériorisés ou intériorisés chez les enfants du primaire. Connaître les différents types d'intervention (i.e. universelles, sélectives, indiquées) relativement à la prévention des troubles du comportement ou à la promotion des facteurs de protection en milieu scolaire. Se familiariser à l'utilisation de plusieurs techniques d'intervention. Apprendre à élaborer des plans d'intervention personnalisés.

Préalable(s) : ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I

ASS4805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire II

Ce cours vise à approfondir chez l'étudiant sa capacité de repérage et de compréhension des troubles de comportement extériorisés ou intériorisés chez les adolescents en milieu scolaire. Connaître les différents types d'intervention (i.e. universelles, sélectives, indiquées) relativement à la prévention des troubles du comportement ou à la promotion des facteurs de protection en milieu scolaire. Se familiariser à l'utilisation de plusieurs techniques d'intervention. Apprendre à élaborer des plans d'intervention personnalisés.

Préalable(s) : ASS1805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I

ASS4815 Stratégies d'enseignement et Incapacités Intellectuelles

Ce cours vise la compréhension de l'apprentissage chez les enfants, adolescents et adultes ayant des incapacités intellectuelles et le développement d'habiletés et d'attitudes permettant d'adapter l'enseignement à leurs capacités réelles dans une perspective d'intégration à leur milieu de vie.

Bref rappel des concepts de base (déficience intellectuelle, retard mental, incapacités intellectuelles, etc.). Compréhension des processus d'apprentissage et exercices d'application. Observation et identification des capacités et des besoins des personnes ayant des incapacités intellectuelles en vue de leur intégration sociale et scolaire. Stratégies d'enseignement adaptées et analyse réflexive. Analyse critique de différentes modalités d'adaptation de l'enseignement aux ordres primaire et secondaire.

ASS4825 Intervention précoce et prévention

Ce cours vise les objectifs suivants : sensibiliser l'étudiant à la problématique de la prévention et de l'intervention précoce ; lui permettre de se renseigner sur les divers services offerts aux clientèles à risque ou en difficulté ; s'initier aux méthodes, techniques et procédés existants dans le domaine.

Définition des concepts relatifs à la prévention et à l'intervention précoce. État de la situation concernant ce type de service tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Analyse des principales modalités d'intervention : nature, particularités et visées. Profil de formation des personnels. Rôle des parents, intervenants, professionnels, associations bénévoles dans l'organisation des services à l'enfance et à la famille.

ASS4830 Prévention et enseignement

Ce cours vise à souligner l'importance du rôle de l'enseignant relativement à la prévention des situations de handicap tout autant que des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Il vise à favoriser un changement profond dans les attitudes par l'adoption d'une préoccupation constante pour la prévention, c'est-à-dire pour l'action éducative visant à empêcher que ne se créent des conditions défavorables à l'intégration scolaire ou débouchant sur des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage à l'une ou l'autre des étapes de l'évolution scolaire de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte.

La notion de prévention appliquée au domaine de l'éducation. Évolution de son actualisation : de « l'agir pour guérir » à « l'agir pour prévenir ». Analyse des principes de l'intervention éducative préventive : ouverture et adaptation de l'intervention pédagogique à la différence ; repérage et diminution des entraves pédagogiques et organisationnelles à l'apprentissage ; création de lieux propices à l'apprentissage et à la participation ; sensibilisation et information des agents d'éducation, des parents et des ressources communautaires. Étude critique de stratégies et d'outils de prévention utilisés en situation réelle. L'éducation précoce comme moyen de prévention : possibilités et limites. La classe en tant que lieu de prévention. Analyse et évaluation d'actions pédagogiques préventives.

ASS4840 Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage

Ce cours vise à permettre aux futurs enseignants d'apprendre à adapter l'enseignement et à soutenir les élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Problématique des élèves ayant des difficultés d'apprentissage : éléments contextuels, manifestations des difficultés. Cadre théorique et état des connaissances au sujet de la nature des difficultés, de leur étiologie et de leurs effets. Apprentissage d'interventions visant à soutenir l'élève dans le développement de stratégies d'apprentissage cognitives, métacognitives, affectivo-motivationnelles et de gestion des ressources, en contexte d'analyse de la tâche, de production de questions, de planification et de gestion du temps, de compréhension et de résumé de textes, de prise de notes en classe, de préparation aux examens, d'étude, de rédaction de travaux.

ASS4850 Orthopédagogie de la lecture I

Ce cours vise l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés permettant, d'une part, de mieux comprendre les difficultés d'apprentissage de la lecture au primaire et, d'autre part, d'élaborer des activités d'enseignement adaptées aux élèves en difficulté.

Étude des manifestations des difficultés d'apprentissage de la lecture. Étude des éléments de base liés à l'évaluation des difficultés au regard des exigences des programmes. Processus de développement des problèmes de lecture. Valorisation ou revalorisation de la lecture chez les élèves à risque et chez ceux en difficulté d'apprentissage. Interventions orthopédagogiques et orthodidactiques liées aux stratégies de compréhension et de gestion de la compréhension en lecture. Adaptation de l'enseignement aux capacités et aux intérêts des élèves en fonction des différentes composantes du processus de lecture et en tenant compte de modèles orthopédagogiques intégrés favorisant la concertation des agents d'éducation, la participation de la famille et des pairs.

Préalable(s) : LIN2075 Didactique du français 1 : volet lecture

ASS5100 Mésopédagogie et ressources d'entraide

Définition de la mésopédagogie. Notion de ressources d'entraide. Approches communautaires et familiales : modèles, méthodologie. Analyse systémique des besoins et des ressources des personnes et des familles. Intervention mésopédagogique dans la famille, dans la communauté ou dans l'école : principes éducatifs, stratégies d'intervention, expérimentation dans le stage et encadrement.

ASS5200 Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDA

La planification et la réalisation d'un projet de partenariat avec les parents ou tuteurs d'un élève ayant un handicap ou des difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDA) permettra aux futurs enseignants de développer des habiletés et des attitudes favorisant l'établissement d'une relation de confiance et d'une concertation entre eux, la famille, les intervenants et l'élève. Ce projet favorisera le transfert des apprentissages de l'élève dans ses différents milieux de vie. Le projet sera défini en tenant compte de la distinction entre les concepts de collaboration, coopération et partenariat et s'appuiera sur les principes sous-jacents aux différents types de relations entre parents, enseignants et autres intervenants travaillant avec des élèves ayant un handicap ou des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Une analyse réflexive permettra de dégager les conditions favorisant le partenariat.

ASS5825 Orthopédagogie des mathématiques I

Ce cours vise l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés permettant, d'une part, de mieux comprendre les difficultés d'apprentissage en mathématiques au primaire et, d'autre part, d'élaborer des activités d'enseignement adaptées aux élèves en difficulté.

Étude des éléments de base liés à l'évaluation et à l'intervention auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage en mathématiques (structures additives et multiplicatives). Étude de domaines particuliers de connaissances dans une perspective constructiviste et selon une approche de résolution de problèmes qui permet de prendre en compte les interactions entre les élèves en difficulté d'apprentissage et l'enseignant. Cette étude est effectuée par rapport à des problèmes fréquemment rencontrés au primaire concernant les notions clés suivantes : le concept de nombre, le système de numération positionnelle, la résolution de problèmes additifs, les quatre opérations sur les nombres naturels, la mesure.

Préalable(s) : MAT3011 Didactique des mathématiques au primaire

ASS5830 Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire)

Étude de la problématique des difficultés d'apprentissage d'un point de vue systémique. Fonctionnement du système didactique en adaptation scolaire : spécificité des interactions dans l'enseignement/apprentissage des mathématiques en adaptation scolaire. Les

contenus mathématiques étudiés couvrent : nombre et suite numérique, calcul (addition et soustraction sur les nombres naturels) et résolution de problèmes additifs, premiers apprentissages sur géométrie et mesure. Les contenus sont étudiés selon différents volets articulés entre eux : l'évaluation, les difficultés d'apprentissage et les erreurs récurrentes ; l'analyse d'exercices et de situations d'enseignement tels que proposés dans les manuels scolaires ; l'analyse de conduites d'élèves ; l'élaboration d'activités et de séquences d'enseignement adapté.

Préalable(s) : MAT1026 Didactique de l'arithmétique au primaire ; MAT2027 Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire

ASS5835 Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire)

Étude de la problématique des difficultés d'apprentissage d'un point de vue systémique. Fonctionnement du système didactique en adaptation scolaire : spécificité des interactions dans l'enseignement/apprentissage des mathématiques en adaptation scolaire. Les contenus mathématiques d'enseignement et d'apprentissage sont : la numération de position, les quatre opérations élémentaires sur les nombres naturels (calculs et résolution de problèmes), les entiers relatifs. Les contenus sont étudiés selon différents volets articulés entre eux : l'évaluation, les difficultés d'apprentissage et les erreurs récurrentes ; l'analyse d'exercices et de situations d'enseignement tels que proposés dans les manuels scolaires ; l'analyse de conduites d'élèves ; l'élaboration d'activités et de séquences d'enseignement adapté.

Préalable(s) : MAT3011 Didactique des mathématiques au primaire ; MAT3211 Didactique des mathématiques au 1er cycle du secondaire

ASS5855 Orthopédagogie de l'écriture I

Ce cours vise l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés permettant, d'une part, de mieux comprendre les difficultés d'apprentissage de l'écriture au primaire et, d'autre part, d'élaborer des activités d'enseignement adaptées aux élèves en difficulté.

Étude des manifestations des difficultés d'apprentissage de l'écriture. Étude des éléments de base liés à l'évaluation des difficultés au regard des exigences des programmes touchant à la fois le processus rédactionnel et les aspects normatifs de l'écriture. Processus de développement des problèmes d'écriture. Valorisation ou revalorisation de l'expression par l'écriture chez les élèves à risque et chez ceux en difficulté d'apprentissage. Interventions orthopédagogiques et orthodidactiques liées aux stratégies de mise en oeuvre du processus rédactionnel en tant qu'activité de construction de sens : prise en compte de divers types de textes. Adaptation de l'enseignement aux capacités et aux intérêts des élèves et application de modèles orthopédagogiques intégrés favorisant la concertation des agents d'éducation, la participation de la famille et des pairs à l'intérieur de situations réelles et significatives d'écriture pour les élèves en difficulté.

Préalable(s) : LIN3075 Didactique du français II : volet écriture

ASS5865 Orthopédagogie des mathématiques II

Ce cours vise l'approfondissement de connaissances et d'habiletés relatives, d'une part, à l'analyse des conduites mises en oeuvre par des élèves en difficulté d'apprentissage et, d'autre part, à l'adaptation de l'enseignement pour ces élèves.

Étude de domaines particuliers de connaissances dans une perspective constructiviste et selon une approche de résolution de problèmes. Cette étude est effectuée par rapport à des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage qui caractérisent l'échange enseignant-élèves à propos de notions particulières telles le passage des modèles additifs aux modèles multiplicatifs en résolution de problèmes, les nombres rationnels et les opérations de base sur ces nombres, les entiers relatifs à la géométrie.

Préalable(s) : ASS5825 Orthopédagogie des mathématiques I

ASS6030 Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire)

Approfondissement de la problématique des difficultés d'apprentissage d'un point de vue systémique. Les contenus mathématiques étudiés couvrent : numération de position, calcul (multiplication et division sur les nombres naturels) et résolution de problèmes multiplicatifs, géométrie et mesure. Les contenus sont étudiés selon différents volets articulés entre eux : l'évaluation, les difficultés d'apprentissage et les erreurs récurrentes ; l'analyse d'exercices et de situations d'enseignement tels que proposés dans les manuels scolaires ; l'analyse de conduites d'élèves ; l'élaboration d'activités et de séquences d'enseignement adapté.

Préalable(s) : ASS5830 Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire)

ASS6035 Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire)

Approfondissement de la problématique des difficultés d'apprentissage d'un point de vue systémique. Les contenus mathématiques d'enseignement/apprentissage étudiés sont : la géométrie et la mesure, les nombres rationnels (fractions et décimaux), les quatre opérations sur les rationnels (calcul et résolution de problèmes), proportionnalité. Les contenus sont étudiés selon différents volets articulés entre eux : l'évaluation, les difficultés d'apprentissage et les erreurs récurrentes ; l'analyse d'exercices et de situations d'enseignement tels que proposés dans les manuels scolaires ; l'analyse de conduites d'élèves ; l'élaboration d'activités et de séquences d'enseignement adapté.

Préalable(s) : ASS5835 Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire)

ASS6050 Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au primaire

Cours centré sur la pratique orthopédagogique. Mobilisation et mise en relation systématique des connaissances théoriques et pratiques dans le cadre d'études de cas d'élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en lecture-écriture. Résolution de problèmes dans une perspective systémique, tenant compte des caractéristiques et des besoins de l'élève, des activités didactiques et pédagogiques dans sa classe, de son école, de sa famille et de son contexte socioculturel. Proposition, organisation et application d'une évaluation et d'une intervention orthopédagogiques en lecture-écriture, auprès d'enfants ayant des besoins éducatifs particuliers intégrés en classe ordinaire ou en classe d'adaptation scolaire, au préscolaire-primaire.

Préalable(s) : ASS4850 Orthopédagogie de la lecture I ; ASS5855 Orthopédagogie de l'écriture I

ASS6055 Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation)

Ce cours vise à ce que les futurs enseignants mobilisent leurs connaissances et leurs ressources auprès d'élèves, adolescents et adultes éprouvant des difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation). Cours centré sur la pratique orthopédagogique. Mobilisation et mise en relation des connaissances théoriques et pratiques dans le cadre d'études de cas d'élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en lecture-écriture. Proposition, organisation et application d'une évaluation et d'une intervention orthopédagogique, dans une perspective systémique, tenant compte du milieu scolaire, familial et socioculturel. Approches cognitives et métacognitives de la lecture et de l'écriture. Élaboration et adaptation de scénarios et de matériel d'intervention pédagogique pour les élèves du secondaire intégrés en classe ordinaire, en classe d'adaptation scolaire et les adultes en formation de base (alphabétisation) en milieu scolaire ou communautaire. Intégration des TIC.

Préalable(s) : ASS4850 Orthopédagogie de la lecture I ; ASS5855 Orthopédagogie de l'écriture I

ASS6230 Orthopédagogie des mathématiques III (Primaire)

Approfondissement de l'étude de la spécificité des interactions didactiques en adaptation scolaire. Les contenus mathématiques étudiés couvrent : nombres rationnels, opérations de base sur ces nombres, géométrie et mesure au primaire, probabilité et statistique. Les contenus sont étudiés selon différents volets : l'évaluation, les difficultés d'apprentissage et les erreurs récurrentes ; l'analyse d'exercices et de situations d'enseignement tels que proposés dans les manuels scolaires ; l'analyse de conduites d'élèves ; l'élaboration d'activités et de séquences d'enseignement adapté.

Préalable(s) : ASS6030 Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire)

ASS6235 Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire)

Approfondissement de la problématique des difficultés d'apprentissage d'un point de vue systémique. Les contenus mathématiques d'enseignement/apprentissage étudiés sont : suite et débuts de l'algèbre, géométrie et mesure au premier cycle secondaire, probabilité et statistique. Les contenus sont étudiés selon différents volets articulés entre eux : l'évaluation, les difficultés d'apprentissage et les erreurs récurrentes ; l'analyse d'exercices et de situations d'enseignement tels que proposés dans les manuels scolaires ; l'analyse de conduites d'élèves ; l'élaboration d'activités et de séquences d'enseignement adapté.

Préalable(s) : ASS6035 Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire)

ASS6772 Pédagogie de la déficience visuelle

Ce cours vise à développer chez les étudiants des connaissances sur les caractéristiques des élèves qui présentent une déficience visuelle, sur les méthodes d'enseignement et les instruments spécifiques à ces élèves. Caractéristiques particulières de la déficience visuelle. Étude des processus, méthodes et instruments d'évaluation utilisés avec les personnes présentant une déficience visuelle. Connaissance des appareils et instruments utilisés par ces élèves. Histoire de la pédagogie dans ce domaine. Méthodes et techniques pédagogiques au Québec et à l'extérieur. Élaboration de PEI et de PSI en contexte d'intégration scolaire. Analyse des principales adaptations nécessaires à l'intégration de ces élèves en classe ordinaire.

ASS6780 Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire

Ce cours est conçu sous forme d'ateliers basés sur l'analyse de situations de classe enregistrées sur bandes vidéoscopiques. Les objectifs visés sont : distinguer les interventions de prévention primaire et de prévention secondaire ; reconnaître les principes de base d'une démarche de prévention primaire ; analyser les attitudes des élèves de la classe ordinaire et prendre conscience des conséquences de ces attitudes sur leur disponibilité à apprendre et sur leurs capacités d'adaptation personnelle, scolaire et sociale à court et à long terme ; élaborer, mettre en pratique et analyser des stratégies d'intervention pour aider les élèves à se prémunir contre certaines difficultés d'adaptation ou d'apprentissage en développant leur identité personnelle et sociale ; préciser l'importance de l'implication des parents dans une démarche préventive et les conditions favorisant la concertation école-famille. Les activités de formation nécessitent un encadrement individualisé afin de favoriser le développement chez les futurs enseignants d'une plus grande cohérence entre connaissances, habiletés et attitudes dans l'application d'une démarche préventive.

ASS6795 Difficultés d'apprentissage des mathématiques : diagnostic

Étude critique des différentes instrumentations diagnostiques. Évaluation des acquisitions (Stanford, tests du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et tests des structures logico-mathématiques (Piaget). Notion d'évaluation continue

par objectifs, etc. Concept de l'évaluation globale de l'enfant en difficulté d'apprentissage en mathématiques. Choix et application pratique d'un instrument diagnostic. Critique des diagnostics élaborés par les étudiants. Le plan d'intervention : lien entre diagnostic et plan de rééducation.

ASS6797 Difficultés d'apprentissage en mathématiques : rééducation à l'intérieur de la classe

Transposition au groupe-classe des stratégies rééducatives personnelles élaborées par l'étudiant en ce qui concerne la rééducation individuelle. Organisation sociale, pédagogie et matériel de la classe. Développement de stratégies individuelles réalisables dans la classe soit avec l'aide des pairs, soit assumées par l'élève en difficulté. Élaboration d'une formule retenue à l'intérieur du groupe-classe. Échange sur les formules expérimentées par les étudiants. Mise en parallèle des deux approches rééducatives, l'aide psychopédagogique individuelle et la rééducation à l'intérieur de la classe. Réflexion prospective sur l'intégration.

ASS6810 Intervention auprès des populations vulnérables

Ce cours prépare les étudiants à l'élaboration des phases d'un projet d'intervention en considérant les limites imposées par le respect des règles déontologiques à l'égard des populations vulnérables. Identification des populations vulnérables et examen de leurs caractéristiques. Exploration des notions de consentement et d'assentiment des participants à une intervention. Étude des phases d'un projet d'intervention : définition des intentions et formulation des objectifs, identification des instruments de collecte de données, analyse et interprétation des résultats. Examen des limites de l'intervention liée à la méconnaissance des caractéristiques de la population donc à l'inexistence d'un véritable échantillon, à la validité questionnable des instruments et au grand nombre de variables intervenantes non contrôlées. Développement supervisé d'un projet d'intervention. Analyse du rôle joué par la mise en action rigoureuse de projets d'intervention dans l'enrichissement professionnel.

ASS6815 Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables

Analyse critique d'articles ou de rapports de recherche en éducation et sur l'enseignement, avec accent sur la recherche auprès des populations vulnérables. Présentations de travaux et de programmes de recherche par divers chercheurs en éducation ou en sciences humaines.

Introduction au problème et à la méthodologie de la recherche en éducation. Étude de diverses conceptions de la recherche. Types généraux de recherche. Recherches fondamentale et appliquée. Recherche exploratoire, recherche interprétative, recherche-action. Présentation des phases d'une démarche de recherche. Problème, cadre conceptuel, recension d'écrits, hypothèses, choix méthodologiques, cueillette des données, analyse et interprétation des données.

Préalable(s) : ASM3400 Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) ou ASM3405 Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.)

ASS6820 Séminaire d'intervention en situation de crise en contexte scolaire

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'intervention de crise auprès de cas difficiles en contexte scolaire.

Étude de cas en séminaire des types les plus lourds de mésadaptation sociale et scolaire. Analyse des phénomènes de retrait (désinvestissement face à la réussite scolaire, blocage relationnel face aux enseignants

et aux élèves, absentéisme chronique, etc.), d'opposition systématique (rejet chronique des règles scolaires, refus de l'autorité, leadership négatif et toxique, etc.) et d'agirs violents (violence contre les enseignants, terrorisme à l'égard des élèves, vandalisme à l'école, criminalité juvénile, etc.). Les impasses rééducatives : analyse des habiletés requises devant des situations limites ; prise en compte des déficits personnels qui déshabilitent à l'intervention rééducative. Approfondissement des techniques d'intervention et validation des processus. Préalable(s) : ASS4800 Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire II

ASS6821 Difficultés d'apprentissage du langage écrit I : diagnostic

Bilan des acquisitions et approche différentielle du diagnostic par une analyse critique des difficultés du langage écrit. Connaissance approfondie de l'instrumentation spécifique, relative au diagnostic des difficultés du langage écrit. Formation critique à la pratique d'application de ces instruments diagnostiques sur les plans prédictif, analytique et du profil d'évolution. Interprétation, complémentarité et regroupements dans l'utilisation des instruments diagnostiques. Choix et application pratique d'instruments diagnostiques adéquats à la problématique de cas et discussions critiques de diagnostics élaborés par les étudiants. Implication et responsabilité de l'enseignant en matière de pratique du diagnostic dans le cadre de la pédagogie québécoise. Préalable(s) : ASS2810 Apprentissage du langage écrit : développement et difficultés

ASS6822 Difficultés d'apprentissage du langage écrit II : rééducation

Étude spécifique des rééducations axées sur la vision, l'audition, l'articulation, la psychomotricité, l'affectivité et la pédagogie corrective. Interpénétration et complémentarité de ces approches. Étude critique et comparée des techniques rééducatives spécifiques aux différentes formes de dyslexie, dysorthographe et dysgraphie. Question approfondie des dernières données actuelles sur la recherche scientifique en matière de rééducation. Élaboration d'une démarche spécifique rééducative, application pratique et discussions critiques des résultats obtenus. Implication et responsabilité de l'enseignant en matière de pratique des méthodes et des techniques rééducatives. Collaboration des étudiants en matière de recherches scientifiques sur le diagnostic et la rééducation.

Préalable(s) : ASS6821 Difficultés d'apprentissage du langage écrit I : diagnostic

ASS6823 Difficultés d'apprentissage du langage écrit III : stratégies

Élaboration fonctionnelle de stratégies rééducatives dans un groupe-classe. Planification, évaluation et régulation systémique de ces stratégies rééducatives spécifiques relatives aux difficultés d'apprentissage du langage écrit (troubles instrumentaux, dyslexie, dysorthographe, dysgraphie) et en fonction de différents milieux scolaires et institutionnels de récupération à temps complet et à temps partiel (groupe de dénombrement flottant, classes d'attente, de maturation, d'inadaptation, centres spécialisés, milieu hospitalier). Application pratique des stratégies élaborées, par les étudiants, pertinentes à la problématique du groupe-classe. Évaluation continue et régulations consécutives immédiates des interventions rééducatives. Problème de la mesure et discussions critiques des résultats obtenus par les étudiants.

Préalable(s) : ASS6822 Difficultés d'apprentissage du langage écrit II : rééducation

ASS6824 Dépistage, diagnostic et rééducation en mathématiques en classe ordinaire

Connaître et analyser, dans une perspective de prévention et d'intervention rééducatives, les difficultés d'apprentissage en mathématiques. Élaborer des activités qui conduisent au diagnostic des difficultés

d'apprentissage en mathématiques. Proposer des hypothèses explicatives sur le dysfonctionnement en classe d'élèves en difficultés en mathématiques sur la base de l'étude des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage des mathématiques. Construire des démarches rééducatives en classe ordinaire auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage des mathématiques. Développer des outils d'intervention qui prennent en compte les variables didactiques et le rôle médiateur de l'enseignant dans une perspective rééducative.

ASS6825 Dépistage, diagnostic et rééducation en langage écrit en classe ordinaire

Connaître et analyser, dans une perspective de prévention, de diagnostic et de rééducation, les différentes difficultés d'apprentissage en langage écrit. Le concept du mauvais lecteur au regard des différents modèles de lecture. Observation des sollicitations cognitives de l'enseignant et des exigences cognitives requises dans les différentes situations de lecture. Élaborer et construire des pratiques de diagnostic informel des difficultés en langage écrit. Proposer des hypothèses explicatives sur le dysfonctionnement en classe d'élèves en difficulté du langage écrit en regard d'abord des malajustements pédagogiques. Construire des démarches rééducatives pour des élèves en difficulté du langage écrit. Développer des moyens et instruments d'intervention qui prennent en compte les variables didactiques et le rôle médiateur de l'enseignant dans une perspective rééducative.

ASS6826 Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire

Ce cours propose de connaître et d'analyser, dans une perspective de prévention, de dépistage et d'intervention pédagogique et orthopédagogique, les différentes difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture. Analyse du concept du mauvais lecteur par l'étude des différents modèles de lecture. Analyse du concept de mauvais scripteur par l'étude des différents modèles d'apprentissage de l'écriture et de ses liens obligés avec la lecture. Réflexion sur l'importance des sollicitations cognitives de l'enseignant et sur les exigences cognitives requises dans les différentes situations de lecture et d'écriture. Élaboration et construction des pratiques de diagnostic informel des difficultés en langage écrit. Proposition d'hypothèses explicatives sur le dysfonctionnement en classe ordinaire d'élèves en difficulté du langage écrit en regard des malajustements pédagogiques et des facteurs affectifs. Construction de démarches rééducatives pour des élèves en difficulté du langage écrit. Développement de moyens et d'instruments d'intervention qui prennent en compte les variables didactiques et le rôle médiateur de l'enseignant dans une perspective d'intervention pédagogique et orthopédagogique dans le but de répondre à la réalité du maintien et de l'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage dans la classe ordinaire.

Cours-ateliers et laboratoires.

Condition d'accès : Avoir réussi le test de français SEL. Préalable(s) : LIN4735 Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire

ASS6834 Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire

Fonctionnement du système didactique : spécificité des interactions didactiques avec des élèves en difficulté. Des notions mathématiques clés du primaire sont étudiées selon différents volets articulés entre eux : l'évaluation, les difficultés d'apprentissage, les erreurs récurrentes et les obstacles ; l'analyse d'exercices et de situations d'enseignement proposés dans les manuels scolaires pour dégager les choix didactiques sur lesquels ils reposent ; l'analyse de conduites d'élèves en difficulté ; l'adaptation de situations d'enseignement par une prise en compte des variables didactiques.

Préalable(s) : MAT2027 Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire

ASS6850 Orthopédagogie de la lecture II

Ce cours vise l'approfondissement de connaissances et d'habiletés relatives à l'évaluation des difficultés d'apprentissage de la lecture et à l'élaboration de projets d'enseignement adaptés aux élèves en difficulté. Difficultés d'apprentissage de la lecture et méthodes d'évaluation en relation avec les pratiques de la classe. Approfondissement des diverses causes (cognitives, affectives, sociales, pédagogiques) pouvant expliquer le non-intérêt des élèves pour la lecture. Difficultés d'apprentissage et pédagogies différenciées : modèles ou types d'enseignement. Application de pédagogies par projets. Ateliers de lecture. L'enseignant lecteur modèle. Préalable(s) : ASS4850 Orthopédagogie de la lecture I

ASS6855 Orthopédagogie de l'écriture II

Ce cours vise l'approfondissement de connaissances et d'habiletés relatives à l'évaluation des difficultés d'apprentissage de l'écriture et à l'élaboration de projets d'enseignement adaptés aux élèves en difficulté. Difficultés d'apprentissage de l'écriture et méthodes d'évaluation en relation avec les pratiques de la classe. Approfondissement des diverses causes (cognitives, affectives, sociales, pédagogiques) pouvant expliquer le non-intérêt des élèves pour l'écriture et pour l'expression par l'écriture. Difficultés d'apprentissage et pédagogies différenciées : modèles ou types d'enseignement. Application de pédagogies par projets. Expérimentation d'ateliers d'écriture avec des élèves en difficulté d'apprentissage. Mise en relation de l'écriture et de la lecture : la diffusion de textes d'élèves comme moyen de promotion de l'écriture et de la lecture. L'enseignant scripteur modèle.

Préalable(s) : ASS5855 Orthopédagogie de l'écriture I

ASS6880 Psychopédagogie de l'enfant autistique

L'autisme : origine, causes et conséquences de l'autisme. Étude des différentes caractéristiques de l'enfant autistique. Aspects méthodologiques : étude des techniques psychopédagogiques et des programmes d'éducation pour les enfants autistiques (sévéres, moyens et légers). Analyse critique des méthodes et des techniques d'éducation pour les enfants autistiques : apprentissage de la vie quotidienne et de l'autonomie ; apprentissage du langage et apprentissages scolaires. Tendances actuelles et prospectives dans ce domaine.

ASS6885 Apprentissage et déficience mentale

Étude des méthodes et des techniques psychopédagogiques pour l'enfant et l'adolescent déficients (sévére, moyen et léger) ; analyse critique. Déficience et apprentissage : particularités selon les niveaux de déficience ; méthodes et techniques au plan des apprentissages de la vie quotidienne ; de l'autonomie et au plan académique ; tendances actuelles dans le domaine.

Préalable(s) : EDU6884 Psychopédagogie de la déficience mentale

ASS6911 Évolution de la personnalité des mésadaptés

Étapes du développement socio-affectif de l'enfant et de l'adolescent. Caractéristiques des différentes catégories de mésadaptation affective. Manifestations et répercussion aux plans familial et scolaire de ces différents troubles. Analyse des ressources qui peuvent soutenir l'action de l'enseignant.

ASS6912 Mésadaptation et milieu scolaire

Mésadaptation socio-affective et troubles de comportement en milieu scolaire (adaptation et apprentissage). Identification et évaluation de la mésadaptation. Ressources au niveau de la rééducation, Modèles d'organisation scolaire et démarche d'élaboration du plan de rééducation (travail multidisciplinaire dans l'école, la commission scolaire, les ressources communautaires). Place et rôle spécifique de l'enseignement. Préalable(s) : ASS6911 Évolution de la personnalité des mésadaptés

ASS6914 Approches rééducatives pour les mésadaptés II

Introduction à quelques grands courants contemporains : méthodes et techniques d'inspiration psychanalytique, méthodes et techniques en thérapie de la réalité, méthodes et techniques centrées sur les forces du moi. Séminaire d'intégration à partir des approches étudiées précédemment : application pratique ou analyse de situations vécues. Objectif : exploration théorique et pratique de ces approches.

Préalable(s) : ASS6912 Mésadaptation et milieu scolaire ; EDU6920 Rôle de la société envers les déficients mentaux

AVM1000 Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : développer une méthode de travail ; connaître le milieu professionnel ; connaître divers types de pratiques artistiques.

Lieux et services institutionnels et services de l'université : bibliothèque, Internet, ressources du milieu de l'art, service de monitorat, ateliers AVM. Interventions éducatives : communautaires, scolaires, milieux spéciaux. Approche réflexive, conception et conduite de projets.

AVM1100 Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se sensibiliser aux aspects matériels, historiques et symboliques de l'image ; identifier, définir et reconnaître les composantes formelles et notionnelles d'une image ; s'initier à des techniques et des procédés de base en peinture, dessin, photographie et estampe ; mettre en pratique l'ensemble de ces apprentissages dans la réalisation de projets personnels qui utilisent, de manière ouverte, différentes approches de l'image.

Initiation aux ateliers et aux principales techniques spécialisées en peinture, dessin, photographie et estampe. Expérimentations et réalisations concrètes à partir des composantes formelles spécifiques à l'image peinte, dessinée, photographiée, gravée et imprimée. Considérations théoriques sur l'image en tant que lieu symbolique : l'image et le tableau, l'espace de représentation, le symbole, l'unique et le multiple, la ressemblance et dissemblance.

Les références historiques à l'image et à ses fonctions : fonction symbolique, fonctions sociale et politique, fonction critique, l'image retrouvée, la citation, l'installation. Considérations théoriques et pratiques sur les esthétiques des différentes approches de l'image dans la modernité et dans les pratiques actuelles, dans la figuration et la non-figuration, dans les différents styles et leur mélange.

AVM1200 Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se sensibiliser aux aspects matériels, historiques et symboliques de la sculpture ; identifier, définir et reconnaître les composantes formelles et notionnelles de la sculpture ; s'initier à des techniques et des procédés de base en sculpture ; mettre en pratique l'ensemble de ces apprentissages dans la réalisation de projets personnels en sculpture.

Initiation aux ateliers et aux principales techniques spécialisées en sculpture : céramique, moulage, bois et métal.

Expérimentations et réalisations concrètes à partir des composantes formelles spécifiques à la sculpture telles que les matériaux, les procédés, l'objet, l'espace, le lieu, le temps, le corps. Considérations théoriques sur la sculpture en tant qu'objet symbolique : la représentation, l'image, le symbole, l'analogie, la simulation, le simulacre. Les références historiques à la sculpture : la fonction rituelle, la commémoration, l'objet domestique et l'ornementation, l'objet autonome, l'objet trouvé, l'installation, l'*in situ*. Considérations théoriques et pratiques sur les esthétiques de la sculpture telles que la figuration, la non-figuration, les styles, la modernité en sculpture, les pratiques actuelles.

AVM1300 Matérialité, temporalité et dimensions esthétiques des arts médiatiques (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier aux notions de base des arts médiatiques ; se sensibiliser aux dimensions esthétiques, critiques et historiques des arts médiatiques ; expérimenter la captation, le traitement et le rendu dans les pratiques photographique, sonore, vidéographique et infographique ; se familiariser avec le caractère multidisciplinaire de ces pratiques.

Considérations pratiques et théoriques sur les arts médiatiques : le langage, la temporalité la virtualité, la transmission, la réception et l'interactivité. Apprentissage technique de base et expérimentation des différents champs disciplinaires par la réalisation de travaux pratiques. Regard historique et critique : reproductibilité, démocratisation, médiatisation, appropriation et distanciation. Exploration des notions de base telles que le point de vue, le cadrage, la durée, la lumière, le plan, l'échantillonnage, la numérisation, l'interaction et la mise en circuit ; la séquence, la série, le montage, le mixage, le synchronisation, le collage et la manipulation, l'impression, l'interactivité, le dispositif, les réseaux et la diffusion.

AVM1901 Stage d'exploration du milieu scolaire et séminaire d'intégration

Ce premier stage a pour but d'amener l'étudiant à se situer par rapport à la réalité scolaire. Il a également pour but d'engager les étudiants dans une démarche de développement professionnel. Il vise une initiation aux structures administratives du milieu de l'éducation, une familiarisation avec les différentes modalités de l'enseignement et une sensibilisation au rôle social et à la tâche de l'enseignant et du spécialiste en arts (art dramatique, arts visuels, danse, musique). Ce cours se divise en deux parties : l'une est consacrée à des séminaires d'intégration, l'autre à une immersion dans le milieu scolaire. Les huit séminaires d'intégration ont pour objectif : de préparer les étudiants à leur stage d'observation ; de les amener à développer une réflexion critique face à leur expérience de stage ; de favoriser l'acquisition de meilleures connaissances relatives à la diversité des milieux scolaires ; d'amener une prise de conscience de la dimension éthique de leur rôle ; et d'alimenter la réflexion des étudiants en regard de leur choix de carrière. L'étudiant doit faire un bilan de ses apprentissages et mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour relever ses défis. L'étudiant doit également faire un rapport de son stage conformément aux ententes prévues à cette fin. Ces documents sont intégrés au portfolio.

Présence en milieu scolaire : 8 jours (56 heures). Le stage comporte des séminaires d'intégration, à l'université, de même que la rédaction de rapports.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil enseignement.

AVM2000 Pratique réflexive de la création

Les objectifs de ce cours sont les suivants : connaître les différentes conceptions et approches du processus créateur ; examiner les modes de travail des artistes dans leurs aspects matériels et leurs rapports au milieu ; réfléchir au mode de travail en création ; se sensibiliser à la diversité et à l'exemplarité de certaines approches artistiques ; développer une capacité qui permet de situer sa propre démarche en lien avec le contexte historique.

Modes de travail de l'artiste. Théories du processus créateur. La poétique et la démarche réflexive. Conduite de projet et considérations critiques.

Préalable(s) : AVM1000 Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques

AVM2100 La pratique de la peinture : éléments fondamentaux

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer plus en profondeur les fondements de la pratique picturale et de son histoire ; identifier et expérimenter les notions propres à la peinture telles que la plasticité, la frontalité, la planéité, la surface ; établir les liens et les distinctions entre image et tableau. Aborder la question du sujet en peinture.

Étudier les pratiques qui posent la peinture comme sujet : modernité et autoréférentialité. Produire des tableaux qui construisent un espace de représentation à partir de la mise en relation des éléments fondamentaux de la peinture : la surface, l'espace, la couleur, la matière. Étudier le tableau dans ses liens et ses oppositions à l'illustration, à l'écrit. Discuter de la place et du rôle de la peinture dans les arts visuels, à l'ère du mouvement et de la reproductibilité.

Étude de différents modes de représentation : l'image, la figure, le signe. Étude et expérimentation des notions propres à la peinture : ses matériaux, ses supports, le traitement de la surface, la couleur, la forme, le geste. Expérimentation de la surface comme espace plastique de représentation. Réflexion et études critiques à partir des esthétiques et pratiques actuelles de la peinture.

AVM2101 La pratique de la peinture : les techniques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier aux différentes techniques de la peinture et aux rapports étroits qui relient l'évolution des esthétiques à celles des matériaux ; considérer la question de la convention et de la transgression dans cette évolution ; se familiariser avec les développements historiques de la pratique picturale ; expérimenter les techniques, les supports et les outils de la peinture.

Les supports : leurs préparations, leurs comportements et réactions. Les encollages, les marouflages, les préparations à peindre, les liants, les solvants, les médiums, les vernis (leur rôle, leur utilisation), les pigments, les couleurs, les outils, le matériel et les techniques d'exécution, la peinture à l'huile, acrylique, vinylique, l'encaustique, la tempera et les détrempe.

AVM2102 La pratique de la peinture : tableau et objet

Les objectifs de ce cours sont les suivants : définir le tableau dans sa mise en relation à l'objet ; approfondir une réflexion sur les rapports qui lient et opposent la notion d'objet à celle de tableau ; développer un langage plastique à partir de problématiques implicites à la notion d'objet telle la matière du tableau, le tableau en tant qu'objet dans l'espace ; concevoir et réaliser des tableaux qui se mettent en oeuvre à partir de la notion d'objet.

Étude des choix plastiques qui mettent le tableau dans un rapport marqué à l'objet tels le format, le châssis, le cadre, le relief, le découpage et la fragmentation. Étude de concepts et de phénomènes propres à notre époque qui favorisent le questionnement des rapports du tableau à l'objet tels : l'emprunt, la contamination, l'impureté ; l'éclatement, la répétition. Étude et expérimentation de mises en représentation, de structures narratives, de compositions et de stratégies de présentation qui mettent de l'avant les relations entre tableau et objet.

AVM2103 La pratique de la peinture : les espaces du tableau

Les objectifs de ce cours sont les suivants : considérer le tableau dans son rapport paradoxal à la notion d'espace ; étudier le rôle de la couleur et de la lumière dans la composition de l'espace pictural ; approfondir une réflexion sur les rapports qui lient et opposent la notion d'espace à celle du tableau tels : la bidimensionnalité, l'espace subjectif et l'espace objectif, l'espace illusoire, l'espace narratif, l'espace privé et l'espace public ; penser le tableau en lien avec différentes manières de nommer l'espace : espace subjectif, espace onirique, espace imaginaire, espace ludique, espace symbolique, espace critique ; développer un langage plastique à partir de problématiques implicites à la notion d'espace ; concevoir et réaliser des tableaux qui, au-delà de l'image, se saisissent et s'affirment en tant qu'espace.

Étude de la conjonction des éléments qui créent la dynamique spatiale d'un tableau : le format et la forme, la matérialité, la transparence et l'opacité, la couleur du clair au sombre, la composition et enfin sa place dans l'espace. Étude des notions qui entrent dans la composition d'un espace pictural telles que la surface, la perspective, le champ et les plans.

Étude de concepts et de phénomènes qui favorisent le

questionnement des rapports du tableau à l'espace tels la proximité, la distance, le plein et le vide, l'intervalle, l'interstice, la marge. Étude et expérimentation de structures narratives et de stratégies qui mettent de l'avant les relations entre espace de représentation et espace de présentation tels la série, la séquence, l'installation, le diptyque, le triptyque et le polyptyque. Examens critiques de pratiques actuelles de la peinture qui abordent la question de l'espace dans sa contemporanéité.

AVM2200 Pratique de la sculpture : le façonnage

Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir la notion de façonnage en tant qu'approche matérielle et symbolique de la sculpture ; s'initier au processus d'élaboration d'une oeuvre sculpturale par les méthodes du façonnage ; développer les compétences techniques se rapportant aux procédés de façonnage tels que le modelage, la taille directe et le travail sur armature ; se sensibiliser aux enjeux esthétiques du façonnage dans l'histoire de la sculpture ; situer son travail dans ce contexte.

Exploration et apprentissage des techniques spécifiques au travail du façonnage des matériaux malléables tels que l'argile, le plâtre et la cire. Exploration des procédés suivants : recouvrement d'armatures et de supports rigides, modelage par addition ou par soustraction, taille directe. Considérations théoriques et pratiques sur le façonnage en sculpture telles que la manipulation directe, la trace, le geste, l'esquisse, l'observation. Références historiques à la tradition du façonnage en sculpture : le modèle, le portrait, le réalisme, l'anthropomorphisme, le zoomorphisme, l'organique.

AVM2201 Pratique de la sculpture : le moulage

Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir la notion de moulage en tant qu'approche matérielle et symbolique de la sculpture ; s'initier au processus d'élaboration d'une oeuvre sculpturale par les méthodes du moulage ; développer les compétences techniques se rapportant aux procédés de transfert à partir de matériaux tels que le plâtre, le ciment, les élastomères, les résines ; se sensibiliser aux enjeux esthétiques du moulage dans l'histoire de la sculpture ; situer son travail dans ce contexte.

Exploration et apprentissage de techniques spécifiques au travail du moulage, par les procédés de façonnage, de confection directe du moule, à creux perdu ou à bon creux, et de tirage des copies. Considérations théoriques et pratiques sur le moulage en sculpture telles que le transfert, l'empreinte, le négatif, la convexité et la concavité, l'épreuve unique, le multiple, la série et la membrane. Références historiques à la tradition du moulage en sculpture : les techniques de reproduction, le mimétisme, le process-art, l'hyperréalisme, la simulation.

AVM2202 Pratique de la sculpture : l'assemblage

Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir la notion d'assemblage en tant qu'approche matérielle et symbolique de la sculpture ; s'initier au processus d'élaboration d'une oeuvre sculpturale par des méthodes d'assemblage, à partir principalement du bois et du métal ; développer les compétences techniques se rapportant à la taille, la jonction, la transformation et l'appât du métal et du bois ; se sensibiliser aux enjeux esthétiques de l'assemblage dans l'histoire de la sculpture ; situer son travail dans ce contexte.

Exploration et apprentissage de techniques spécifiques au travail d'assemblage du métal et du bois telles que la soudure, la ferblanterie, les techniques traditionnelles du bois, l'ébénisterie, les techniques de construction. Considérations théoriques et pratiques sur l'assemblage en sculpture telles que le fragment, les relations matérielles et symboliques, la structure, les matériaux homogènes et hétérogènes, l'objet trouvé. Références historiques à la tradition de l'assemblage en sculpture : les arts primitifs, le dadaïsme, le constructivisme, le cubisme, l'art minimal, les esthétiques de l'objet trouvé.

AVM2203 Pratique de la sculpture : systèmes actifs

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier à l'utilisation de composantes mécaniques, électriques ou électroniques dans le cadre de la création en sculpture ; développer sa compréhension à l'égard des possibilités de ces divers systèmes de contrôle dans la gestion du mouvement, de l'éclairage, du son et des projections, dans un contexte artistique ; se sensibiliser aux aspects symboliques et historiques de la sculpture automate, de la cinétique et de la robotique ; situer son travail dans le cadre de ce contexte.

Apprentissages élémentaires du fonctionnement de composantes électriques, mécaniques et électroniques existantes sur le marché : les branchements électriques de base, les types d'éclairage, les systèmes hydrauliques, les types de moteurs, les fixations mécaniques. Considérations théoriques et pratiques dérivées de l'utilisation des mécanismes en sculpture telles que les notions de mouvement, système et contrôle, les temporalités propres à la sculpture cinétique, l'interactivité. Références historiques à la tradition de la sculpture cinétique : l'automate de l'antiquité à nos jours, le mobile, Duchamp, la robosculture.

AVM2300 Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer les procédés de modélisation, de texturage et de rendu permettant l'intégration de l'infographie tridimensionnelle à l'oeuvre d'art et à son processus de conception ; introduire les notions reliées aux pratiques artistiques utilisant l'image de synthèse et la conception assistée par ordinateur.

Développer une réflexion esthétique portant sur la simulation et les aspects cénesthésiques, combinatoires, aléatoires liés à ce type de pratique. Réaliser des travaux infographiques tridimensionnels. Intégrer des résultats relevant du traitement de l'image en arts visuels et médiatiques aux divers procédés de création (vidéo, photographie, multimédia). Se sensibiliser de manière critique à l'intégration artistique de l'image de synthèse et au processus de création en art contemporain.

Perspective historique de l'infographie tridimensionnelle (simulation, art cybernétique, art permutatif, intégration vidéo...). Propriétés spécifiques de l'infographie tridimensionnelle et utilisation de logiciels spécialisés haut de gamme. La maquette infographique et son rôle dans la conception d'un projet artistique. Relation entre le langage audiovisuel, et le traitement informatique. Survol critique des pratiques artistiques connexes.

AVM2310 Création artistique : dynamique de l'image de synthèse

Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir l'exploration des procédés d'animation permettant l'intégration de l'infographie tridimensionnelle à l'oeuvre d'art ; approfondir les notions reliées aux pratiques artistiques utilisant l'image de synthèse et la conception assistée par ordinateur ; développer une réflexion esthétique sur la simulation, les environnements de synthèse et les aspects cénesthésiques, cinétiques, combinatoires, aléatoires de ce type de pratique. Réaliser des travaux infographiques animés. Intégrer des résultats relevant du traitement de l'image en arts visuels et médiatiques aux divers procédés de création (vidéo, photographie, multimédia). Se sensibiliser de manière critique à l'intégration artistique de l'image de synthèse et au processus de création en art contemporain.

Perspective historique de l'infographie tridimensionnelle (simulation, art cybernétique, art permutatif, intégration vidéo...). Propriétés spécifiques de l'infographie tridimensionnelle et utilisation de logiciels spécialisés haut de gamme. Survol critique des pratiques artistiques connexes. La maquette infographique et son rôle dans la conception d'un projet artistique. Relation entre le langage audiovisuel, et le traitement informatique. Programmation de développements et permutations aléatoires en animation.

Préalable(s) : AVM2300 Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse

AVM2330 Art vidéo : matière et forme d'expression

Les objectifs de ce cours sont les suivants : expérimenter la vidéo comme matière et forme d'expression ; explorer les méthodes liées au champ de l'art vidéo ; se familiariser au montage vidéo numérique ; acquérir les langages hybrides de la création vidéographique ; réfléchir sur les enjeux artistiques et esthétiques, soulevés par les rapports spatiotemporels de l'image et du son ; acquérir des connaissances liées au contexte historique et esthétique de la pratique contemporaine en art vidéo.

Expérimentation des rapports spatiotemporels de l'image et du son en vidéo comme matière et forme d'expression. Familiarisation aux outils de création en arts vidéo : captation de l'image et du son, montage vidéo numérique. Apprentissage des langages hybrides de la vidéo. Réflexions critiques et historiques liées à la pratique contemporaine de l'art vidéo.

AVM2332 Art vidéo : écriture temporelle

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer l'écriture temporelle propre à la vidéo et à expérimenter les diverses façons d'écrire l'image et le son ; réaliser une création vidéographique depuis sa conception, sa réalisation et sa présentation ; articuler au langage de la vidéo, les éléments de son histoire et les contenus actualisés ; approfondir sa création vidéo à partir du travail de l'image, du son (au tournage et au montage) et de mise en scène du langage vidéographique ; acquérir une autonomie dans la création vidéographique.

Expérimentation de l'écriture temporelle de la vidéo, d'un travail de l'image et du son, des marges du récit, du poétique et du descriptif. Approfondissement des langages hybrides de la vidéo et de ses usages esthétiques : notions liées au mixage d'image (montage) et les effets (surimpression, volets, incrustation), à la composition d'image (échelles de plan), à l'épaisseur d'image (profondeur de champ), à l'éclairage, à la prise de son, etc...

Explorations plus avancées des différentes étapes de réalisation d'une vidéo de création en adaptant les méthodes liées à la préproduction, à la production et à la post-production. Acquisition d'une autonomie de production et de création vidéographique. Réflexions critiques et historiques sur les diverses approches d'écriture en art vidéo.

Préalable(s) : AVM2330 Art vidéo : matière et forme d'expression

AVM2340 Le photographique : approche critique de l'image numérique

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer et à approfondir les avenues de création offertes par les technologies numériques de captation, de traitement et de rendu de l'image ; aborder les notions d'appropriation, de décontextualisation et d'altération des images à partir de l'étude des pratiques artistes contemporains utilisant des procédés photonumériques ; développer un regard critique sur les nouvelles technologies ; formuler un projet personnel impliquant les techniques informatiques de traitement de l'image.

Exploration avancée des outils numériques (appareils photonumériques, numériseurs, logiciels de traitement graphique et imprimantes) permettant la captation, l'altération et l'impression d'images photonumériques. Expérimentation des interfaces entre images analogiques et numériques. Étude des notions d'emprunt, de véricité, de propriété, de détournement, de matérialité et de virtualité des images. Sensibilisation critique à l'intégration artistique de l'image altérée numériquement et au processus de création en art contemporain. Réalisation d'un projet de synthèse.

AVM2341 Le photographique : approche concrète et réflexive

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se familiariser avec les composantes essentielles du langage photographique ; explorer la matérialité photographique et travailler à partir de différents modes « d'écriture » qui interviennent au moment de la saisie de l'image et lors de sa mise en forme en chambre noire ; développer ses

connaissances pratiques, théoriques et historiques du médium photographique ; explorer une approche plus symbolique du médium qui s'élabore à partir des qualités plastiques du langage photographique. Approche réflexive, conception et conduite de projets de création.

AVM2360 Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer l'espace et l'objet comme matière sonore, en saisir les propriétés et les qualités spécifiques dans le contexte des pratiques contemporaines ; aborder les notions liées au paysage sonore, aux bruit-voix-musique, à la définition sonore, au bruit-signal, au son pauvre, au lieu et au corps sonores ; concevoir et réaliser des travaux intégrant le son comme espace, objet et matière d'expression ; introduire le langage du son à partir de notions, telles que la captation, la retransmission (téléphone, radio, vidéo, Internet), l'acoustique, l'amplification et l'enregistrement (sons fixés) ; acquérir des connaissances théoriques liées au contexte historique et esthétique d'œuvres en arts visuels et médiatiques ayant comme composante le son.

Sensibilisation aux divers rapports qu'entretiennent les arts visuels et médiatiques avec l'espace et l'objet comme matériaux sonores. Familiarisation aux outils de création audio : captation du son, montage et traitement audio numérique. Expérimentation de l'écoute, du son et du silence. Initiation au langage sonore à partir d'expériences. Exploration par le son des notions d'espace et de temporalité.

Réalisation de travaux abordant l'espace et l'objet comme matière sonore. Problématiques spécifiques soulevées par les pratiques en arts visuels et médiatiques intégrant les sons comme espace, objet et matière.

AVM2400 Dessin : observation, représentation et expression

Les objectifs de ce cours sont les suivants : analyser les différents modes de représentation en dessin ; explorer les méthodes d'observation et d'interprétation du corps, des objets ou groupes d'objets dans l'espace ; développer une pratique analytique du dessin d'observation, de représentation et d'expression comme moyen permettant de structurer le champ visuel.

Étude de la pratique du dessin, des éléments de base de la composition de l'image : aspects formels du dessin tels que la ligne, le plan, la texture, la lumière, le volume, structures entières ou fragmentaires, notion de fini ou d'inachevé, les divers degrés de figuration et d'abstraction. L'imitation, l'interprétation et la fiction, la narrativité et le récit. Initiation aux expériences contemporaines du dessin.

AVM2401 Dessin : les techniques de la description

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier à la pratique du dessin géométral, architectural et de la perspective ; intégrer ces approches dans leur pratique ; se sensibiliser aux approches artistiques de ces procédés de description et de représentation en dessin.

Apprentissages de technique relatives aux divers modes de description de l'objet et de l'espace par la pratique du dessin : Dessin géométral. Dessin à l'échelle et agrandissement. Dessin de perspective linéaire, aérienne, curviligne. Dessin descriptif en tant qu'outil de conceptualisation. La topologie, les significations de l'espace, le plan originel, le mouvement et le temps.

AVM2402 Dessin : les approches hybrides

Les objectifs de ce cours sont les suivants : analyser les rapports issus de la rencontre du dessin avec diverses pratiques artistiques : la peinture, la sculpture, l'installation, le cinéma, la vidéo, la photographie, la photocopie et l'estampe ; intégrer le dessin dans sa pratique en tant que composante d'une approche hybride de la création ; se sensibiliser à l'importance de l'hybridité dans le développement de l'art contemporain.

Pratiques exploratoires qui visent à redéfinir et à élargir les approches du dessin. Exploration de matériaux et de supports variés tels que la lumière (projection, néon, animation), le photogramme, l'infographie, les graffiti et le maquillage. Exploration de différents modes d'inscription du dessin dans l'espace et dans le temps.

AVM2403 Dessin : le modèle vivant

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier à l'étude du corps humain par l'apprentissage des notions fondamentales de l'anatomie artistique ; développer sa perception et ses habiletés graphiques par une saisie et une transcription du corps immobile ou en mouvement ; intégrer la représentation du corps humain dans une approche contemporaine de la figuration.

Les bases anatomiques du dessin de modèle vivant. Étude de différentes approches de la représentation du corps humain en dessin : la ligne, le modelé, le mouvement, le réalisme, la fragmentation, la stylisation, l'expression. Aspects plastique et symbolique du portrait et de l'autoportrait. L'artiste et son modèle : problématiques et approches théoriques.

AVM2500 La pratique de l'estampe : les Inscriptions photomécaniques et numériques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir l'image par l'expérimentation des procédés d'impression photomécanique et numérique ; développer une méthode de travail qui permet de penser l'image selon divers modes de médiation directs et indirects : les interventions liées au processus de la combinatoire, de la série, de l'édition ; comprendre les notions fondamentales liées aux procédés de multiplication et de reproduction de l'image ; comprendre sa nature hybride et les liens qu'elle entretient avec les pratiques du dessin, de la peinture, de la sculpture et des arts médiatiques.

Apprentissage des savoirs et savoir-faire liés à la pratique de l'impression photomécanique et numérique. Exploration et inventaire des divers types d'intervention dans la conception de l'image imprimée. Réalisation de matrices photochimiques et numériques : procédés manuels, mécaniques, photomécaniques et numériques d'inscription. Expérimentation de mode d'impression par addition/soustraction, séparation de plans, trames, demit-ton, haut contraste, séparation de couleurs.

Réflexion critique sur l'image imprimée : son esthétique, sa mise en espace ; contextualisation et médiatisation de l'image.

AVM2501 La pratique de l'estampe : les Inscriptions au pochoir

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir l'image par l'expérimentation des procédés au pochoir tel que la sérigraphie ; développer une méthode de travail qui permet de penser l'image imprimée selon divers modes de médiation directs et indirects : les interventions liées au processus de la combinatoire, de la série, de l'édition ; comprendre les notions fondamentales liées aux procédés de multiplication et de transposition de l'image, de sa nature hybride, des liens que l'inscription au pochoir entretient avec les pratiques du dessin, de la peinture, de la sculpture et du médiation.

Apprentissage et expérimentation des savoirs et savoir-faire liés à la pratique de la sérigraphie. Exploration et inventaire des divers types d'intervention dans la conception de l'image imprimée. Réalisation de matrices au pochoir : procédés manuels, mécaniques, photomécaniques et numériques d'inscription. Expérimentation de modes d'impression par addition/soustraction, séparation de plan, séparation de couleur, supports.

Réflexion critique sur l'image imprimée ; son esthétique, sa mise en espace ; contextualisation et médiatisation de l'image.

AVM2502 La pratique de l'estampe : les Inscriptions planographiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir l'image par l'expérimentation des procédés planographiques tels que la lithographie ; développer une méthode de travail qui permet de penser l'image imprimée selon divers modes de médiation directs et indirects : les interventions liées au processus de la combinatoire, de la série, de l'édition ; comprendre les notions fondamentales liées aux procédés de multiplication et de transposition de l'image, de sa nature hybride, des liens que l'inscription planographique entretient avec les pratiques du dessin, de la peinture et du médiation.

Apprentissage et expérimentation des savoir-faire liés à la pratique de la lithographie. Exploration et inventaire des divers types d'intervention dans la conception de l'image imprimée. Réalisation des matrices planographiques : procédés manuels, mécaniques, photomécaniques et numériques d'inscription. Expérimentation de modes d'impression, par addition/soustraction, séparation de plan, de couleur.

Réflexion critique sur l'image imprimée ; son esthétique, sa mise en espace ; contextualisation et médiatisation de l'image.

AVM2503 La pratique de l'estampe : les Inscriptions de la gravure

Les principaux objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir l'image par l'expérimentation des procédés de la gravure en creux et en relief ; développer une méthode de travail afin de penser l'image gravée selon divers modes de médiation directs et indirects : les interventions liées au processus de la combinatoire, de la série, de l'édition ; comprendre les notions fondamentales liées aux procédés de multiplication et de transposition de l'image, de sa nature hybride, des liens que l'inscription gravée entretient avec les pratiques du dessin, de la peinture, de la sculpture et du médiation.

Apprentissage et expérimentation des savoirs et savoir-faire liés à la pratique de la gravure. Exploration et inventaire des divers types d'intervention dans la conception de l'image imprimée. Réalisation des matrices gravées : les procédés manuels, mécaniques, chimiques, photomécaniques d'entailles. Expérimentation de modes d'impression en creux, en relief, par addition/soustraction, séparation de plan, de couleur, supports.

Réflexion critique sur l'image imprimée : de la trace, l'empreinte, la marque gravée, son esthétique, sa mise en espace, contextualisation et médiatisation de l'image.

AVM2900 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire

L'objectif général de ce cours est de développer les compétences professionnelles pour l'enseignement des arts plastiques au préscolaire et au primaire. Ses objectifs spécifiques sont les suivants : connaître les approches didactiques appropriées pour soutenir l'expression plastique des élèves ; comprendre le programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y tiennent les arts plastiques ; concevoir des situations d'apprentissage en lien avec les compétences disciplinaires et transversales ; s'exercer à piloter des situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive ; connaître les procédures et les normes d'évaluation dans la classe d'art ; s'initier à l'animation de groupe, à la motivation et aux autres aspects propres à la gestion de classe selon un mode de fonctionnement démocratique ; développer une capacité d'agir de façon éthique et responsable.

Les principaux contenus faisant l'objet de ce cours sont les suivants : quelques modes de pratique pour l'enseignement des arts plastiques au préscolaire et au primaire ; l'inventaire de propositions, de procédés, de matériaux appropriés aux caractéristiques des élèves ainsi qu'aux spécificités de la classe d'art ; le choix et l'utilisation sécuritaire des matériaux et des outils ; la conception et l'animation des situations d'apprentissage tenant compte des compétences disciplinaires en art, des compétences transversales, des domaines généraux de formation, les diverses spécificités des clientèles scolaires dont le caractère pluriethnique ; les rythmes d'apprentissage ; les normes et les procédures d'évaluation ; diverses approches et stratégies pédagogiques telles que la pédagogie du projet, la résolution de problèmes, l'interdisciplinarité et l'enseignement coopératif ; les questions reliées à la gestion de la classe d'arts plastiques au préscolaire et au primaire ; les dimensions esthétique, ludique, pragmatique, critique et éthique, cette dernière incluant la conscience des valeurs mises de l'avant dans ses interventions pédagogiques. Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil enseignement.

Préalable(s) : 30 crédits de la formation initiale

AVM2901 Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire et séminaire d'intégration (4 cr.)

Ce stage a pour objectif la pratique de l'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire sous la direction et la supervision d'un enseignant responsable. Il a également pour but d'engager les étudiants dans une démarche de développement professionnel. Le stage comprend les apprentissages suivants : l'observation des comportements et des attitudes des élèves du préscolaire-primaire ; la prise en charge des groupes d'élèves ; le développement d'un ensemble cohérent de leçons selon le cadre de référence du programme officiel pour le préscolaire-primaire ; l'ordonnance et la conduite des opérations d'un cours ; l'explicitation des notions plastiques et des principes pédagogiques pertinents ; l'analyse et la critique des méthodologies en regard des objectifs visés ; la lecture, la classification et l'évaluation des travaux d'élèves ; la conduite de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive ; la prise en compte des diverses spécificités du milieu scolaire dont le caractère pluriethnique ; la dimension éthique incluant le discernement des valeurs en jeu dans ses interventions, le fonctionnement démocratique de la classe, l'attention et l'accompagnement appropriés pour les élèves, le respect de la confidentialité inhérente à la profession ; le choix et l'utilisation sécuritaire des matériaux. L'étudiant doit faire un bilan de ses apprentissages et mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour relever ses défis. L'étudiant doit également faire un rapport de son stage conformément aux ententes prévues à cette fin. Ces documents sont intégrés au portfolio.

Présence dans le milieu scolaire : 21 jours (147 heures). Le stage comporte des séminaires d'intégration qui traitent des aspects pédagogiques et professionnels reliés au stage. Le stage comprend aussi la tenue d'un journal de bord et la rédaction de rapports.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil enseignement.

Préalable(s) : AVM2900 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire

AVM3100 La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : étudier et analyser le concept de figure en lien avec ceux de figuration et de figurabilité et les notions de mimesis, de réalisme et de dissemblance ; étudier la place et le rôle de la figure en lien avec l'histoire dans les pratiques traditionnelles et actuelles de la peinture ; étudier l'apport des nouvelles technologies face aux idéologies et aux esthétiques contemporaines et la place de l'image en peinture actuelle ; réfléchir au développement des pratiques picturales qui mettent en représentation nature, culture, objet et corps dans un espace pictural ; concevoir et réaliser des tableaux qui explorent les rapports entre figure et figuration et cela, à partir des multiples possibilités visuelles qu'ils recèlent ; développer un langage pictural utilisant les outils propres à notre époque dans le contexte d'une pensée esthétique qui se repense avec la photographie, le cinéma, la vidéo, la télévision et l'informatique.

Étude pratique, expérimentation des techniques et approfondissement des stratégies de la peinture figurative : la séquence narrative, documentaire, l'archivage, l'anecdote, le détail, le gros plan, la fragmentation, l'emprunt et la citation. Études et expérimentations picturales à partir des apports récents des sciences pures et humaines. Études des diverses attitudes et manifestations esthétiques actuelles de la figuration en lien avec la tradition de la peinture, telles l'expressionnisme, la nouvelle figuration, l'hyperréalisme, le photoréalisme. Études des divers positionnements et attitudes et de la peinture figurative actuelle en lien avec la culture populaire, la publicité et les médias tels le pop art, le porno, le trash, la B.D.

AVM3101 Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : étudier et analyser le concept d'abstraction en rapport avec ceux de figuration et non-figuration ; définir le tableau dans un rapport à l'abstraction et à l'image ; étudier, approfondir la place et le rôle de l'abstraction dans les pratiques de la peinture en lien avec l'histoire de la modernité et de la

post-modernité ; étudier la place et le rôle de l'idéalisme et du symbolisme dans l'abstraction ; aborder les concepts liés à l'abstraction en peinture tels la vérité, la pureté, l'unicité, la séduction, la plasticité, l'immédiateté et la présence ; réfléchir aux pratiques picturales qui mettent en représentation des phénomènes abstraits ; concevoir et réaliser des tableaux qui explorent l'abstraction dans la versatilité et la multiplicité des interprétations visuelles qu'elle permet.

Étude pratique et expérimentation de techniques et des phénomènes propres à la peinture qui permettent l'association du pictural à l'abstraction, par exemple : la couleur, la transparence, l'opacité, l'espace, le geste, la trace, le matériau et la forme. Étude des modes de représentation proprement picturaux menant à des phénomènes liés à des interprétations ouvrant sur la notion d'abstraction, par exemple : l'apparition et la disparition, l'indicible, l'imperceptible, l'invisible, l'informe, le dissemblable, le mouvement et l'immobilité, la lourdeur, la lenteur, le silence et le bruit rendus visibles sur une surface par le geste et la couleur, la matière.

Étude de l'abstraction dans ses rapports à des phénomènes picturaux et optiques de perception tels la profondeur de champ, l'espace monochrome, l'illusion d'optique, les mouvements optiques, le contraste simultané. Études des diverses attitudes et manifestations esthétiques de l'abstraction en peinture telles le lyrisme abstrait, l'expressionnisme abstrait, le constructivisme, le géométrisme, le minimalisme, le formalisme, le conceptualisme.

AVM3102 Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir et développer un langage plastique à partir d'une étude, d'une réflexion et d'une réactualisation de la notion de genre en peinture ; concevoir et réaliser des tableaux à partir de problématiques qui posent la question du genre en rapport à la construction de la tradition et de l'histoire de la peinture, en mettant, de l'avant le problème de sa temporalité.

La peinture d'histoire, les scènes de genre, le portrait, l'autoportrait, le paysage, la nature morte permettent l'analyse du genre en tant que mode fondateur de l'organisation de la mise en représentation de l'expérience humaine. Le genre comme cadre d'étude du phénomène d'éclatement des notions de temps, d'espace et de lieu est propice à l'approche, au choix et au développement d'attitudes d'artistes et d'esthétiques actuelles. À titre d'exemple citons : le portrait comme expérience de l'autre, le paysage comme expérience de l'espace, de la nature ou de la ville, la nature morte comme expérience de la banalité, de l'intimité, de la quotidienneté, finalement la place et le rôle de la peinture d'histoire dans les rapports entre le pouvoir, l'artiste et la construction de l'Histoire.

AVM3200 Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se sensibiliser à diverses conceptions de la nature en tant que modèle pour la sculpture, à l'évolution des représentations sculpturales de la nature en fonction de différents contextes culturels et historiques ; intégrer une réflexion sur la nature dans la réalisation de projets individuels en sculpture ; développer une réflexion critique sur les rapports nature/culture dans le contexte contemporain.

Étude et expérimentation concrète à partir de différentes approches de la nature. La nature comme matériau : les éléments naturels et leur signification ; les processus naturels et leur représentation, la gravité. La nature comme sujet : la figuration, le biomorphisme, la sculpture comme microcosme. La nature comme modèle : les lois naturelles, les cycles et les rythmes naturels, la croissance et la prolifération. La nature comme système : l'ordre et le chaos, l'écologie, les structures invisibles, les lois scientifiques. La nature comme cadre d'intervention : le paysage, le jardin, le parc, les relations nature et espace social. Références historiques à la nature comme référent privilégié en sculpture.

AVM3201 Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se sensibiliser à diverses conceptions, représentations et sollicitations du corps en sculpture ; se sensibiliser à l'évolution des

conceptions et des représentations du corps dans des contextes culturels différents et dans l'histoire de l'art ; intégrer une réflexion sur le corps dans la réalisation de projets individuels en sculpture ; développer une réflexion critique sur la compréhension du corps comme entité autonome autant que sur sa représentation dans le tissu social contemporain.

Étude et expérimentation sur l'anatomie, les détails de posture, l'expression, les gestes, la physiologie et l'habillement ; exploration des significations sociales et psychologiques du corps. Analyse, interprétation et expérimentation concrète de diverses conceptions de l'identité, telles que les relations entre l'humain et les autres espèces, le corps vivant et le cadavre, le corps à différents âges, la commercialisation et la médicalisation, la représentation de la race, du sexe.

Étude et expérimentation concrète sur les formes de l'interdépendance entre le corps et son espace environnant : forme et fonction des objets reliés au corps, les prothèses, les machines, les meubles ; l'altération du corps à travers leur usage. L'effet de prolongement du corps sur l'espace environnant. La place du corps dans le processus de perception de la sculpture : le corps comme cadre de référence, le corps dans l'expérience de la sculpture, les déplacements du spectateur, la tactilité, l'échelle.

AVM3202 Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se sensibiliser à la notion d'objet en tant que composante essentielle de la sculpture, à l'évolution des conceptions et des fonctions de l'objet dans la sculpture ; intégrer une réflexion sur l'objet dans la réalisation de projets individuels en sculpture ; développer une réflexion critique sur les rapports que la sculpture entretient avec les modes de production et l'usage des objets dans la culture contemporaine.

Étude et expérimentation concrète à partir de différentes approches de la notion d'objet en sculpture. La sculpture en tant qu'objet : l'objet symbolique, le socle, la permanence, l'autonomie de la sculpture, le formalisme, l'autoréférentialité.

La sculpture et les références à l'objet utilitaire : l'ornementation, l'usage, l'intime, la relique, l'outil, le mobilier, la machine. Considérations théoriques et pratiques sur les notions d'appropriation, de détournement, de simulation, de citation, de présentation et de représentation. Références historiques aux esthétiques de l'objet trouvé : le dadaïsme, le ready-made, le cubisme, le surréalisme, le nouveau réalisme, le pop-art, le simulationisme.

AVM3203 Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se sensibiliser aux aspects matériels, historiques et symboliques reliés à l'insertion de la sculpture dans l'espace public ; identifier, définir et reconnaître les composantes formelles et conceptuelles de la sculpture publique ; s'initier à la conception et à la réalisation des éléments de présentation de projets à caractère public ; intégrer une réflexion sur l'espace public dans la réalisation de projets individuels en sculpture.

Identification et expérimentation des étapes de l'élaboration de projets destinés à l'espace public selon deux approches : l'intervention à caractère éphémère et l'intégration d'une oeuvre permanente. Exploration et apprentissage des éléments de présentation : études, dessins, maquette, devis descriptifs, devis estimatifs, devis d'entretien. Considérations théoriques et pratiques sur les caractéristiques de l'oeuvre publique, telles que le privé, le public, le contexte, la spécificité du lieu, *in situ*, le lieu comme matériau.

Références historiques à la tradition de l'art public telles que la fonction totémique, la commémoration, l'intervention, l'oeuvre éphémère, l'oeuvre permanente, le monument, l'antimonument, la sculpture monumentale, le jardin, le land art.

AVM3300 Intermédias : appropriation, Intervention, diffusion (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : développer une réflexion plus approfondie des notions d'appropriation, de médiatisation, d'intervention et de diffusion en arts médiatiques ; réaliser un projet de sa conception à sa diffusion mettant en relation plusieurs médias ; expérimenter les méthodes liées à diverses approches d'intervention artistique, de médiatisation et d'appropriation des images et des sons ; aborder les problèmes artistiques et esthétiques soulevés par les rapports spatiotemporels du son, de l'image fixe et en mouvement, et de l'espace de présentation spécifique aux œuvres en arts médiatiques ; considérer des pratiques artistiques mettant en jeu la nature et le caractère particulier d'un lieu d'intervention ; développer sa capacité à interroger sa démarche de création ; acquérir des connaissances relatives aux contextes historique, sociopolitique et esthétique de la pratique contemporaine en arts médiatiques.

Expérimentation de modèles d'intervention artistique, d'interaction et d'intégration des médias, tels la vidéo, l'audio, le film, la photographie, l'infographie, l'animation par ordinateur, l'art réseau. Problématiques spécifiques liées aux notions de médiatisation, d'appropriation et d'intervention dans l'espace public soulevées par les pratiques intermédiaires en art contemporain : questionnements éthiques, réflexions critique et historique. Élaboration et réalisation d'un projet de création (synthèse) mettant en relation plusieurs médias en tenant compte des spécificités du contexte de présentation ou d'intervention.

Préalable(s) : Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360 Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore ; AVM2300 Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse ; AVM2310 Création artistique : dynamique de l'image de synthèse)

AVM3301 Arts médiatiques : Interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier aux notions conceptuelles et aux exigences inhérentes à l'utilisation des nouveaux médias (site Web, CD-ROM, environnement virtuel...) ; se sensibiliser au potentiel esthétique et poétique lié à l'interactivité programmée, à l'ubiquité des réseaux informatiques et à la virtualité du traitement numérique ; réaliser un projet artistique ; développer une réflexion critique ; se familiariser avec les outils appropriés.

Perspective historique et théorique concernant le domaine ; analyse des pratiques artistiques connexes. Caractéristiques formelles et conceptuelles liées à l'interactivité, à l'hypertexte, à la diffusion en réseau, aux interfaces homme-machine, à la téléprésence, à l'immersion virtuelle. Mise en relation du processus de création avec les notions de participation, de cycle, de navigation, de synchronisation, de fragmentation, de dissémination, de composition séquentielle ou simultanée, de simulation et de stimulation multisensorielle.

Exploration esthétique et poétique des aspects dialogique, automatique, aléatoire et combinatoire du traitement informatique. Étude des types d'intégration multimédia (synchrétique, allégorique, hiérarchique, rythmique, chronologique) et des types de relations (signalétique, symbolique, logique et analogique) entre les éléments visuels, sonores et textuels. Initiation aux principes fondamentaux de la programmation multimédia. Utilisation de matériel audiovisuel, de logiciels multimédias et de périphériques informatiques.

AVM3302 Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir une réflexion sur les arts médiatiques afin de pouvoir explorer les concepts de temporalité propres aux pratiques photographiques, audio, vidéographiques et infographiques ; identifier et extrapoler les divers concepts liés aux structures et formes temporelles telles que la captation et l'image figée ; la durée et l'enregistrement du temps ; le narratif et le temps réel ; la répétition et

la boucle ; le mouvement, le rythme et les structures musicales ; l'inscription, la trace et la mémoire.

Élaboration et réalisation de projets de création abordant certains concepts liés aux structures et formes temporelles inhérentes aux pratiques photographiques, audio, vidéographiques et infographiques : l'instant, la séquence, le récit, le temps réel et différé, le rythme, la résonance, l'entropie. Conception, élaboration, réalisation et présentation d'un projet de création qui répond aux problématiques de temporalité explorées dans le cours.

AVM3311 Création artistique : Interfaces et dispositifs multimédias

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier à l'utilisation de systèmes de contrôle électroniques, mécaniques et informatiques afin de réaliser des installations artistiques automatiques ou interactives ; aborder des techniques reliées à la robotique, à l'art cinétique, aux automates, à la cybernétique et aux environnements multimédias ; développer une réflexion esthétique portant sur les notions de simulation, de rétroaction (feedback), d'immersion, de multisensorialité, d'automatisation, d'interface personne-machine et de participation explicite du spectateur.

Présentations de pratiques artistiques utilisant des dispositifs de contrôle ou des interfaces interactives ; initiation aux rudiments reliés aux systèmes électromécaniques (composantes, circuits, physique de l'électricité) ; intégration de périphériques matériels à la programmation multimédia. Ces apprentissages sont complémentaires aux problématiques abordées dans les cours de sculpture, de multimédia interactif et d'installation vidéo.

Préalable(s) : AVM3301 Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)

AVM3331 Art vidéo : espace, dispositif et Installation

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer les possibilités de matérialisation de l'espace dans l'installation vidéo en relation avec d'autres espaces de références formelles et sociopolitiques ; expérimenter les méthodes de travail propres aux dispositifs vidéo ; établir des liens entre la pratique de l'installation vidéo et les différentes formes d'expression plastique ; acquérir des connaissances théoriques liées aux contextes historique et esthétique de la pratique de l'installation vidéo.

Exploration des différents espaces, des temporalités et des dispositifs audio et vidéographiques. Approfondissement des notions techniques liées à la pratique de l'installation vidéo. Expérimentation de l'installation et de l'intervention vidéo dans son rapport à diverses formes d'expression plastique, telles le dessin, la sculpture, la peinture, la performance et leurs possibles relations avec d'autres disciplines, telles l'architecture, le design. Problématiques spécifiques soulevées par les notions de spatialisation et de temporalité liées à la pratique contemporaine de l'installation vidéo. Réflexions critiques et historiques.

Préalable(s) : AVM2360 Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore ou AVM2330 Art vidéo : matière et forme d'expression

AVM3342 Le photographique : Image et espace

Les objectifs de ce cours sont les suivants : penser l'image photographique dans son rapport à l'espace ; explorer diverses stratégies de mise en forme et d'articulation d'un ensemble ; aborder la question du dispositif et se familiariser avec les problématiques qu'il soulève ; approfondir ses connaissances pratiques, théoriques et historiques du médium photographique ; développer une réflexion critique à l'intérieur d'une pratique personnelle et autonome.

Exploration de diverses stratégies de mise en forme et de mise en espace de l'image photographique. Approche réflexive, conception et conduite de projets de création. Approfondissement des connaissances techniques et théoriques du médium photographique. Mise en perspective de pratiques contemporaines qui explorent la notion de photographique.

Préalable(s) : AVM2340 Le photographique : approche critique de l'image numérique ou AVM2341 Le photographique : approche concrète et réflexive

AVM3500 Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer les diverses notions liées au multiple, la série ou l'édition. Ce laboratoire de production et d'expérimentation s'intéresse aux divers procédés de multiplication de l'image ou de l'objet. La question de la reproduction sera au centre des projets à développer en terme de synthèse des applications touchant plusieurs disciplines (peinture, dessin, photographie, sculpture, l'estampe et les arts médiatiques). La notion de médiatisation permettra de cerner le caractère spécifique des inscriptions du multiple.

Exploration et inventaire des divers types dans le champ du multiple et de l'édition. Analyse des fondements des interventions directes et indirectes. Synthèse des modes d'appropriation à l'égard du traitement de l'image ou de l'objet. Approche de médiatisation du travail par le biais d'applications regroupant les disciplines pertinentes à la réalisation du projet de l'étudiant.

AVM3900 Didactique des arts plastiques au secondaire

L'objectif général de ce cours est de développer les compétences professionnelles pour l'enseignement des arts plastiques au secondaire. Ses objectifs spécifiques sont les suivants : connaître différents modèles didactiques pour l'enseignement des arts plastiques au secondaire ; comprendre le programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y tiennent les arts plastiques ; comprendre le rôle de la dynamique de création d'enseignement des arts plastiques ; concevoir des situations d'apprentissage en lien avec les compétences disciplinaires et transversales ; s'exercer à piloter des situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive ; connaître les procédures et les normes d'évaluation dans la classe d'art ; développer une capacité d'agir de façon éthique et responsable.

Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : quelques modes de pratique pour l'enseignement des arts plastiques au secondaire ; l'inventaire de propositions, de procédés, de matériaux appropriés aux caractéristiques des élèves ainsi qu'aux spécificités de la classe d'art ; le choix et l'utilisation sécuritaire des matériaux et des outils ; la dynamique de création et sa portée dans l'enseignement des arts plastiques au secondaire ; la conception et l'animation de situations d'apprentissage tenant compte des compétences disciplinaires en art, des compétences transversales, des domaines généraux de formation ; des diverses spécificités des clientèles scolaires dont le caractère pluriethnique ; les rythmes d'apprentissage ; diverses approches et stratégies pédagogiques telles que la résolution de problèmes, l'interdisciplinarité et l'enseignement coopératif ; les normes et les procédures d'évaluation ; les questions reliées à la gestion de la classe d'arts plastiques au secondaire ; les questions reliées à l'éthique incluant la conscience des valeurs mises de l'avant dans ses interventions ; discussion de problèmes éthiques telle la discrimination, pouvant survenir dans une classe d'art et recherche de solutions. Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil enseignement.

Préalable(s) : 30 crédits de la formation initiale

AVM3901 Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.)

Ce stage a pour objectif la pratique de l'enseignement des arts plastiques au secondaire sous la direction et la supervision immédiate d'un enseignant spécialisé en arts plastiques et la supervision conjointe d'un professeur superviseur responsable. Il a également pour but d'engager les étudiants dans une démarche de développement professionnel. Le stage comprend les apprentissages suivants : l'observation des comportements et des attitudes des élèves du secondaire ; la prise en charge des groupes d'élèves ; le développement d'un ensemble cohérent de leçons selon le cadre de référence du programme officiel pour le secondaire ; l'ordonnance et la conduite des opérations d'un cours ; l'explicitation

des notions plastiques et des principes pédagogiques pertinents ; l'analyse et la critique des méthodologies en regard des objectifs visés ; la lecture, la classification et l'évaluation des travaux d'élèves ; la conduite de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive ; la prise en compte des diverses spécificités du milieu scolaire dont le caractère pluriethnique ; la dimension éthique incluant le discernement des valeurs en jeu dans ses interventions, le fonctionnement démocratique de la classe, l'attention et l'accompagnement appropriés pour les élèves, le respect de la confidentialité inhérente à la profession, l'évitement de toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et collègues ; le choix et l'utilisation sécuritaire des matériaux. L'étudiant doit faire un bilan de ses apprentissages et mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour relever ses défis. L'étudiant doit également faire un rapport de son stage conformément aux ententes prévues à cette fin. Ces documents sont intégrés au portfolio.

Présence dans le milieu scolaire : 21 jours (147 heures). Le stage comporte des séminaires d'intégration qui traitent des aspects pédagogiques et professionnels reliés au stage. Le stage comprend aussi la tenue d'un journal de bord et la rédaction de rapports.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil enseignement.

Préalable(s) : AVM3900 Didactique des arts plastiques au secondaire

AVM4000 Création et enseignement des arts visuels et médiatiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Comprendre le sens et la portée de la formation disciplinaire en arts visuels dans la préparation à l'enseignement. S'investir dans une pratique réflexive de la création pour prendre conscience des étapes et des mouvements de sa démarche. Développer un projet de création et situer ses intérêts personnels en identifiant des filiations théoriques et artistiques. Intégrer ses savoirs théoriques et pratiques à son projet artistique. Traiter de sa dynamique de création et du sens que la création a pris et continue de prendre dans son existence personnelle en regard de son orientation professionnelle. Participer de manière active aux échanges suscités par des lectures ou provoqués par des mises en contexte. La démarche de création comme démarche de connaissance. Les théories du processus créateur et leur portée pour l'enseignement des arts. La formation par la création. La pratique réflexive de la création et l'analyse réflexive. Le récit de création.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil enseignement.

Préalable(s) : 30 crédits de la formation initiale, soit les cours AVM1000 Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques, AVM2000 Pratique réflexive de la création, AVM1100 Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.), AVM1200 Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.), AVM1300 Matérialité, temporalité et dimensions esthétiques des arts médiatiques (6 cr.), FAM1500 Paradigmes et enjeux des arts au 20^e siècle I ; FAM1501 Paradigmes et enjeux des arts au 20^e siècle II

AVM4600 Le performatif (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier à la diversité des pratiques performatives ; développer une compréhension du corps comme un agent actif dans l'acte de création ; explorer les notions de mise en acte, mise en scène et théâtralité ; concevoir le sujet et l'intersubjectivité comme site même d'un acte performatif ; expérimenter les interactions entre le corps, l'espace, le temps, la lumière, l'objet, le texte ; élaborer des actions et des situations événementielles ; favoriser des approches interdisciplinaires et interactives.

Présentation, recherche et analyse des pratiques performatives actuelles et à différentes époques. Liens avec d'autres cultures et d'autres champs disciplinaires : la danse, le théâtre, la musique. Notions théoriques et pratiques relatives aux composantes de l'acte performatif ; le corps, la voix, l'espace, le mouvement, l'intersubjectivité, l'interactivité. Création d'événements à caractère symbolique. Workshop : exercices corporels.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

AVM4601 La textualité à l'oeuvre (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : connaître différents types d'apparition et de fonctionnement du texte dans les arts visuels ; favoriser une appropriation du texte en tant que composante plastique d'une oeuvre visuelle ; expérimenter différentes matérialisations du texte ; explorer les relations du texte à l'objet et à l'image ; analyser ses effets de représentation ; synthétiser les connaissances acquises dans des travaux de création interdisciplinaires.

Repères historiques et linguistiques sur la textualité dans l'art. Approches interdisciplinaires du texte (peinture, sculpture, littérature, théâtre, musique). Sonorité du texte : incarnation du texte, le corps, la voix. Visibilité du texte : sensibilisation à la typographie, à la poésie concrète, à la mise en espace du texte. Analyse des relations entre le texte et l'image ou l'objet : les effets disjonctifs, subvertis, analogiques, naturalistes. Élaboration d'oeuvres textuelles visuelles. Workshop : approche artistique de l'écriture.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

AVM4602 Autoreprésentation (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : connaître la richesse et la diversité des pratiques actuelles d'autoreprésentation ; concevoir des travaux de création dont l'étudiant est le sujet principal ; explorer différentes approches de l'autofiction dans la pratique artistique ; acquérir des notions théoriques pertinentes venant d'autres champs de connaissance tels que la psychanalyse, la philosophie et la sociologie ; favoriser des approches interdisciplinaires variées dans la conception d'oeuvres d'autoreprésentation.

Recherche, présentation et analyse d'oeuvres d'autoreprésentation dans des pratiques artistiques variées ; dessin, peinture, sculpture, estampe, photographie, vidéographie, infographie. Approches philosophiques, psychanalytiques et politiques de l'identité, du sujet, du corps, du regard, du Je, de l'autre, du double, du miroir, de la fiction, de la représentation, de la subjectivité, de la distanciation. Création d'autoreprésentation dans des pratiques artistiques variées. Workshop.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

AVM4603 Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer les divers modes d'interaction esthétique et écologique entre l'humain et son environnement ; étudier les rapports qu'entretiennent les arts visuels et médiatiques avec la nature et la culture ; explorer le paysage en tant que lieu d'inscription de l'humain par ses techniques d'aménagement, de transformation et de représentation du monde ; expérimenter de multiples modèles d'intégration des problématiques liées à l'environnement et aux médiums utilisés en art contemporain tels la peinture, le land art, l'intervention *in situ*, la vidéo, le paysage sonore, le film, la photographie, la simulation par ordinateur, l'art réseau.

Problématiques théoriques soulevées par les pratiques paysagères en art classique, moderne et contemporain : réflexions critiques et historiques sur les liens qui unissent l'humain aux représentations et aux interactions avec son milieu ambiant.

Développer sa capacité à interroger sa démarche de création. Élaborer et réaliser un projet de création mettant en relation un ou plusieurs médiums, de sa conception à sa diffusion.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

AVM4900 Didactique des arts médiatiques au primaire et/ou au secondaire

L'objectif général de ce cours est de développer les compétences professionnelles pour l'enseignement des arts et des technologies de l'information et de la communication au primaire et/ ou au secondaire. Ses objectifs spécifiques sont les suivants : connaître différentes approches didactiques pour l'enseignement des arts et des technologies de l'information et de la communication au primaire et/ ou au secondaire ; comprendre le programme de formation de l'école

québécoise et la place qu'y tiennent les arts et les technologies de l'information et de la communication ; concevoir des situations d'apprentissage en lien avec les compétences disciplinaires et transversales ; s'exercer à piloter des situations d'apprentissage en classe d'art et en laboratoire dans une perspective de pratique réflexive ; connaître les procédures et les normes d'évaluation ; développer une capacité d'agir de façon éthique et responsable.

Les principaux contenus faisant l'objet de ce cours sont les suivants : la connaissance spécifique des technologies de l'information et de la communication en arts visuels et en arts médiatiques ainsi que les transpositions pédagogiques de celles-ci au primaire et/ou au secondaire (ordinateur, vidéo, photographie, etc.) ; l'inventaire des propositions de créations médiatiques, des techniques, des aspects langagiers de l'image médiatique dans la classe d'art et dans le laboratoire informatique ; l'influence des médias et des arts visuels sur les productions des élèves ; l'étude des programmes d'enseignement en ce qui a trait aux arts et technologies de l'information et de la communication ; la conception et l'animation de situations d'apprentissage tenant compte des compétences disciplinaires en art, des compétences transversales, des domaines généraux de formation ; les diverses spécificités des clientèles scolaires dont le caractère pluriethnique ; les rythmes d'apprentissage ; les normes et les procédures d'évaluation ; les questions liées à la gestion de classe et du laboratoire informatique ; diverses approches et stratégies pédagogiques telles que la résolution de problèmes, l'interdisciplinarité et l'enseignement coopératif ; sensibilisation à la dimension éthique liée à l'usage des nouvelles technologies ; conscience des valeurs mises de l'avant dans ses interventions ; discussions de problèmes éthiques telle la discrimination, pouvant survenir dans une classe d'art et recherche de solutions. Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil enseignement.

Préalable(s) : 30 crédits de la formation initiale

AVM4901 Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : Intégration professionnelle (13 cr.)

Présence dans le milieu scolaire : 50 jours (350 heures). Le stage comporte des séminaires d'intégration qui traitent des aspects pédagogiques et professionnels reliés au stage. Le stage comprend aussi la tenue d'un journal de bord, la préparation d'un dossier professionnel et la rédaction de rapports.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil enseignement.

Préalable(s) : AVM2901 Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire et séminaire d'intégration (4 cr.)

AVM4951 Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire : Intégration professionnelle

Ce stage a pour objectif la pratique prolongée de l'enseignement des arts plastiques au secondaire, sous la supervision d'un professeur responsable. Le stage comprend particulièrement les apprentissages suivants : la prise en charge de tous les groupes d'élèves en arts plastiques du professeur responsable ; le développement d'un ensemble cohérent de leçons selon le programme officiel pour le préscolaire-primaire ; l'ordonnance et la conduite des opérations d'un cours ; la lecture, la classification et l'évaluation des travaux d'élèves ; le choix et l'utilisation sécuritaire des matériaux ; la prise de décision et la prise en charge des diverses tâches inhérentes à la bonne gestion d'une classe d'art telles que la tenue de l'inventaire et la commande de matériel didactique ; la conduite de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive ; la prise en compte des diverses spécificités du milieu scolaire ; la discussion des points d'éthiques suivants : l'étudiant saura discerner les valeurs mises de l'avant dans ses interventions ; établir dans sa classe, un fonctionnement démocratique, fournir

aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés et justifier, auprès des publics concernés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves, éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues. D'autre part, l'étudiant aura à réaliser un projet intégrant sa recherche dans sa discipline artistique première et l'innovation dans l'enseignement des arts par la conception d'un événement visuel dont il assurera la réalisation et la diffusion. Le choix et l'utilisation sécuritaire des matériaux. L'étudiant doit faire un bilan de ses apprentissages et mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour relever ses défis. L'étudiant doit également faire un rapport de son stage conformément aux ententes prévues à cette fin. Ces documents sont intégrés au portfolio.

Présence dans le milieu scolaire : 50 jours (350 heures). Le stage comporte des séminaires d'intégration au nombre de quatre qui traitent des aspects pédagogiques et professionnels reliés au stage. Le stage comprend aussi la tenue d'un journal de bord, la préparation d'un dossier professionnel et la rédaction de rapports.

Condition d'accès : Avoir passé, avec succès, l'évaluation d'étape (évaluation d'étape : dans la perspective d'un encadrement responsabilisant, il s'agit ici d'une rencontre bilan de chaque étudiant avec ses superviseurs de stage (secondaire) afin de faire le point sur son cheminement. L'étude des évaluations des stagiaires par les maîtres associés est revue afin de confirmer ou d'infirmer le choix de l'étudiant dans son choix de s'orienter vers l'enseignement).

Préalable(s) : AVM3901 Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.)

AVM5010 Didactique des arts visuels dans la communauté

Objectifs du cours : Examiner les pratiques reliées à l'éducation artistique dans la communauté. Analyser les motivations des individus concernés, leurs modes d'actualisation personnels et leurs finalités de l'éducation artistique. Évaluer les besoins des différents milieux en matière d'éducation artistique. Concevoir, planifier et expérimenter des activités artistiques.

Contenu des apprentissages : L'art dans la communauté, les différentes pratiques en cours et les modes didactiques qui s'y rattachent. Caractéristiques motivations et modes d'actualisation des personnes concernées. Modes de planification d'activités artistiques pour la communauté. Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits.

AVM5700 Projet de fin d'études (12 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir et réaliser un projet de synthèse centré sur une problématique personnelle ; intégrer ses savoirs théoriques et pratiques à son projet esthétique ; exposer, soutenir et discuter les idées qui fondent sa pratique ; développer des activités d'écriture ; planifier et réaliser collectivement une présentation publique du travail de création.

Réalisation de projets personnels, de leur conception à leur présentation publique. Activité d'écriture qui s'élabore autour de la démarche, de la présentation du travail et d'un texte de synthèse. Séminaire théorique : méthodologie de conduite de projet(s), problématiques artistiques et les différentes formes d'insertion de l'oeuvre dans le milieu. Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits et présentation d'un projet personnel.

AVM5701 Activité de synthèse (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir et réaliser un projet de synthèse centré sur une problématique personnelle ; intégrer ses savoirs théoriques et pratiques à son projet esthétique ; exposer, soutenir et discuter les idées qui fondent sa pratique ; développer des activités d'écriture.

Réalisation de projets personnels. Activité d'écriture qui s'élabore autour de la démarche, de la présentation du travail et d'un texte de synthèse. Séminaire théorique : méthodologie de conduite de projet(s), problématiques artistiques et les différentes formes d'insertion de l'oeuvre dans le milieu.

Condition d'accès : Avoir réussi un cours de problématique générale et avoir complété 75 crédits.

AVM5733 Stage en milieu professionnel

Les objectifs de ce cours sont les suivants : planifier une activité de stage dans un milieu professionnel en précisant les objectifs et les modalités de l'activité professionnelle ; reconnaître la spécificité et les besoins du milieu de stage et être capable de s'y intégrer ; assister et collaborer avec le professionnel associé ; utiliser les savoirs théoriques et pratiques à l'intérieur d'une activité professionnelle ; démontrer des attitudes professionnelles.

Stage encadré * par un professionnel associé dans un milieu professionnel reconnu (artistes professionnels, ateliers spécialisés, centres d'artistes subventionnés par le CALCQ ou le CAC, maisons de la culture, centres d'expositions, galeries d'art, musées ou tout autre établissement connexe approuvé par la direction du programme). Retour réflexif sur l'expérience de stage.

* Tout projet de stage doit être préalablement approuvé par la direction des programmes de premier cycle.

AVM580X Problématique variable

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se sensibiliser aux aspects matériels, historiques et symboliques reliés à une problématique spécifique initiée par un enseignant et ne figurant pas à la banque de cours ; intégrer cette réflexion dans la réalisation d'un projet de création.

Ce cours est destiné à l'étude et à l'apprentissage de faire artistiques qui exigent par exemple des lieux particuliers, des installations spéciales, des grands espaces, des temps continus. Atelier de réalisation à contenu variable portant sur l'étude d'une forme, d'un genre, ou d'une technique en développement consacrée par la tradition. Analyse et critique d'une problématique spécifique qui n'est pas traitée dans le cadre du programme d'arts visuels et médiatiques.

AVM5900 Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes

Étude des principes et des concepts de l'éducation populaire, de l'animation culturelle, de la gérontologie et du développement personnel. Méthodes d'évaluation des besoins et des habiletés. Analyse des caractéristiques de l'art des autodidactes. Conception et planification d'activités de dessin, de peinture et de sculpture pour des groupes d'adultes.

AVM5910 Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté

Les objectifs de ce cours sont les suivants : planifier une activité de stage d'éducation ou d'intervention dans la communauté en précisant les objectifs et les modalités de l'activité professionnelle ; connaître la spécificité et les besoins du milieu de stage et être capable de s'y intégrer ; élaborer, expérimenter et évaluer des activités artistiques adaptées à la clientèle visée ; analyser, évaluer et témoigner de son expérience ; démontrer des attitudes professionnelles.

Stage d'éducation ou d'intervention artistique * dans la communauté, encadré par un enseignant associé ou un intervenant reconnu (collèges, centres culturels, et d'éducation populaire, ressources alternatives en santé mentale, milieux spéciaux ou tout autre établissement connexe approuvé par la direction du programme). Retour réflexif sur l'expérience de stage.

* Tout projet de stage doit être approuvé par la direction des programmes de premier cycle.

Préalable(s) : AVM5900 Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes

AVM5915 Séminaire en enseignement des arts visuels

Familiarisation avec des idéologies ou des pratiques en développement ou consacrées par la tradition. Analyse d'une problématique propre à l'enseignement des arts visuels. Perspective et prospective.

AVM5925 Psychopédagogie et pensée visuelle

Étude des différentes théories de la pensée visuelle. Approche développementale (intelligence, affectivité, motricité) à partir de certains courants de la psychologie

de l'art et de l'éducation artistique qui traitent de la pensée visuelle et de l'imagination créatrice. Analyse des influences et modèles culturels. Les rapports maître-élève, la motivation appliquée à un atelier d'arts plastiques.

AVM5935 Didactique et présentation de l'image

Inventaire des différentes orientations pédagogiques préconisant l'intégration de la formation artistique et esthétique dans les cours d'arts plastiques. Bilan des études portant sur la perception de l'image et de l'oeuvre d'art selon les âges et les milieux culturels des enfants et des adolescents. Lieu entre l'oeuvre d'art et les travaux d'atelier. L'histoire de l'art et la lecture des oeuvres dans les programmes officiels. Documentation visuelle et ressources muséales.

AVM5945 Les grands courants de l'enseignement des arts

Étude des courants d'idées qui influencent l'enseignement des arts. Apparition de l'intérêt pour le dessin d'enfant. La notion d'art enfantin. Les théories de l'expression. Les approches disciplinaires. Rôle et fonction de l'image dans la civilisation audiovisuelle et la société technologique. L'éducation esthétique.

AVM5954 Enseignement des arts plastiques et ordinateur

L'étude du potentiel et des qualités pédagogiques de l'ordinateur pour la création visuelle. L'analyse des stratégies de programmation graphique qui, par le jeu de la découverte et de la création, favorisent la compréhension interdisciplinaire. Références à l'évolution graphique et à la psychologie du développement.

Préalable(s) : AVM1300 Matérialité, temporalité et dimensions esthétiques des arts médiatiques (6 cr.)

AVM5955 Arts plastiques et perspectives thérapeutiques

Étude des théories traitant des aspects rééquilibrants de la structure méthodologique de l'art. Potentiel thérapeutique de chacune des phases du processus de création artistique. Atelier de sensibilisation aux dimensions thérapeutiques des diverses composantes de l'image.

BGP4000 La nouvelle gestion publique

Ce cours constitue une activité d'intégration de milieux. Il a pour objectif d'intégrer les connaissances théoriques reçues au cours de la première année en présentant les approches et méthodes utilisées pour revoir le rôle de l'État et les modalités de livraison des programmes de biens et services publics. Ce cours s'intéresse notamment au rapprochement entre politique et administration, à la reddition de comptes administrative, à la gestion du risque et de la performance, au recrutement externe et à la contractualisation des effectifs, à la paie à la performance, à l'impartition, à la création d'agences d'exécution, à la compétition dans l'approvisionnement, à l'habilitation des gestionnaires par la réduction de la réglementation interne, aux privatisations et à la déréglementation dans la société, ainsi qu'aux questions éthiques soulevées par ces transformations. Il procède par examen des cas d'application, notamment au Canada et au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde (par exemple aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Suède, aux Pays-Bas, ...) pour repérer les résultats obtenus et les impacts sur les programmes.

Préalable(s) : POL1500 Introduction à l'administration publique ; JUR2530 Droit administratif

BGP500X Stage de travail et de formation (3 à 9 crédits)

Cette activité vise à intégrer la formation reçue au moyen d'une expérience en milieu de travail. Le stage se déroule dans un organisme public (organisation gouvernementale, paragonnementale, etc.) suivant les modalités prévues par la Politique de stages de la Faculté de science politique et de droit. Le stage est encadré et évalué conjointement

par la direction du programme (ou un professeur désigné par elle) ainsi que par une personne ressource de l'organisme dans lequel le stage se déroule. L'activité doit donner lieu à un rapport de stage.

Condition d'accès : L'étudiant devra avoir complété un minimum de 45 crédits dans le programme.

BGP5010 Activité de synthèse

Cette activité s'adresse autant aux professionnels en exercice qu'aux étudiants qui envisagent de poursuivre des études aux cycles supérieurs. Elle vise à intégrer la formation reçue et les apprentissages effectués par la production supervisée d'un essai ou mini-mémoire, lié à une problématique de gestion publique en fonction du milieu de travail (professionnel en exercice) ou d'un axe de recherche (candidats aux études supérieures). Ce travail, réalisé sous la supervision d'un professeur du programme, permet à l'étudiant de démontrer sa compétence à maîtriser les sources pertinentes et les méthodes de recherche appropriées à l'étude du problème choisi et sa capacité à faire l'analyse critique des enjeux soulevés par ce problème.

Condition d'accès : L'étudiant devra avoir complété un minimum de 60 crédits dans le programme.

BGP510X Stage International (3 à 9 crédits)

Cette activité vise à intégrer la formation reçue au moyen d'une expérience en milieu de travail dans une organisation internationale au Canada ou à l'étranger.

Le stage se déroule dans une organisation internationale suivant les modalités prévues par la Politique de stages la Faculté de science politique et de droit. Le stage est encadré et évalué conjointement par la direction du programme (ou un professeur désigné par elle) ainsi que par une personne ressource de l'organisme dans lequel le stage se déroule. L'activité doit donner lieu à un rapport de stage. Activité pratique en milieu de travail.

Condition d'accès : L'étudiant devra avoir complété un minimum de 45 crédits dans le programme.

BIA1000 Échantillonnage et observation sur le terrain (1 cr.)

Les objectifs de cette unité visent à introduire des connaissances en écologie (animale, végétale, microbienne, et des eaux douces) et des éléments en écotoxicologie. L'unité a principalement pour but d'approfondir les notions de l'espèce, d'une population, d'une communauté et des écosystèmes. De reconnaître les grands principes de l'échantillonnage des organismes. D'approfondir les notions sur la biodiversité, la conservation et l'utilisation des ressources durables. De se familiariser avec *La convention sur la diversité biologique* des Nations Unies ainsi que *La stratégie canadienne de la biodiversité*. D'approfondir des techniques de terrains afin d'échantillonner des végétaux, des animaux, et des micro-organismes et apprendre à utiliser des clés pour fin d'identification des organismes sur le terrain. D'approfondir des techniques de terrains en limnologie. Utiliser l'Internet pour se documenter.

BIA1200 Évolution et sélection naturelle (2 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : connaître les concepts d'évolution et de sélection naturelle. De définir clairement le concept d'espèce. De connaître les conditions particulières menant à la spécialisation. De considérer les phénomènes de variabilité naturelle et de mutation.

Thèmes : Mécanismes évolutifs, notion d'espèce, spéciation allopatrique et sympatrique, radiation adaptative, phénotype et génotype, mutation de point, recombinaison, enjambement, historique de la théorie de l'évolution.

BIA1301 Diversité végétale (7 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Appréhender la diversité des organismes avec différentes approches, en visant la multidisciplinarité. Mettre cette diversité dans un contexte évolutif.

Comprendre certains des mécanismes qui ont créé cette diversité. Comprendre certains des mécanismes qui permettent de maintenir une certaine stabilité. Saisir la complémentarité structure/fonction/adaptation/évolution. Par l'étude des approches taxonomiques d'un point de vue historique, percevoir l'évolution de la pensée scientifique, accepter qu'il puisse exister simultanément plusieurs écoles de pensée, plusieurs interprétations pour un même phénomène.

Thèmes : Évolution de l'appareil végétatif chez les cyanobactéries et les algues. Reproduction végétative et/ou sexuée chez les cyanobactéries et les algues. Passage du milieu aquatique au milieu terrestre, des thallophytes aux cormophytes. Appareil végétatif et reproducteur des gymnospermes. Angiospermes. Morphologie de la tige et du système racinaire. Anatomie tige et racine. Transport dans les racines et la tige - mise en relation structure/fonction. Multiplication végétative, organes de réserve. La feuille : structure, fonction adaptation. Symbioses. Principes de la diversité chez les plantes. Relations évolutives entre les familles d'angiospermes. Historique des systèmes de classification.

BIA1400 Diversité des micro-organismes

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Décrire l'organisation morphologique, et anatomique des procaryotes et eucaryotes et virus. Mettre en pratique les différentes méthodes de culture des micro-organismes. Mettre en pratique les différentes méthodes de contrôle des micro-organismes. Décrire les modes de reproduction des micro-organismes et leurs interactions avec d'autres micro-organismes.

Thèmes : Diversité et organisation structurale. Culture et croissance. Les fonctions métaboliques : génétique et reproduction. Contrôle des micro-organismes. Écologie microbienne et biotechnologies.

BIA1500 Intégration et évaluation I (1 cr.)

Cette unité vise à permettre à l'étudiant d'effectuer l'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre des unités composant la session en cours, aussi bien au niveau des apprentissages de type cognitif qu'au niveau du développement d'habiletés. On propose à l'étudiant une mise en situation faisant appel à divers éléments de chacune des unités. On demande à l'étudiant de développer principalement l'expression orale au cours de cette deuxième partie de l'unité.

BIA1601 Diversité animale (7 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Acquérir des notions de base sur la diversité animale à travers l'étude des principales étapes de l'évolution des animaux, incluant les liens de parenté entre les groupes. Au moyen d'exemples choisis dans plusieurs phyla, comparer les principales adaptations structurales et fonctionnelles développées par les animaux comme solutions aux principaux problèmes de la vie dans les différents environnements. Comprendre les relations entre l'évolution des animaux et les conditions environnementales qui ont prévalu aux différentes périodes de l'évolution de la terre. Comprendre les impacts du développement de la pensée scientifique sur la perception et l'interprétation de l'évolution animale. Acquérir des connaissances pratiques, à travers des sessions de travaux pratiques au laboratoire, des visites du Biodôme, l'observation de matériel vivant, le visionnement de films sur la biologie et l'évolution des animaux.

Thèmes : La diversité animale et les principales étapes de l'évolution des plans structuraux des animaux, présentées à partir d'exemples tirés de 3 phyla du règne des protistes (amibes et flagellés, sporozoaires, ciliés) et de 9 phyla animaux (porifères, cnidaires, plathelminthes, nématodes, mollusques, annélides, arthropodes, échinodermes et cordés).

L'unicellularité ; le passage à la multicellularité ; la signification évolutive de la symétrie corporelle, des cavités corporelles et de la métamérisation ; la symbiose et les différents types de relations symbiotiques. Phylogénie et classification. Géologie et écologie à certaines étapes majeures de l'évolution des animaux. Comparaison des

relations structure, fonction, adaptation, évolution chez des organismes représentatifs des principaux phyla : énergie, alimentation et nutrition, respiration, transport interne, régulation des fluides corporels et excrétion, téguments et systèmes de soutien corporel, mouvements et locomotion, coordination nerveuse, coordination endocrinienne, organes des sens, comportement et communication, mécanismes et stratégies de reproduction.

BIA1700 Organismes et environnement (6 cr.)

Dans cette unité, les étudiants apprendront les principes de base de l'écologie des populations et de l'écologie des communautés et des écosystèmes. Ils aborderont les thèmes d'allocation des ressources, de dénombrement et de dynamique des populations, du contrôle des populations, des effets des facteurs biotiques et abiotiques, de la compétition, des interactions prédateur-proie, de la structure des communautés, de la succession écologique, de la productivité des écosystèmes, des chaînes trophiques, des grands biomes du monde, et des effets des perturbations humaines.

BIA1800 Intégration et évaluation II (1 cr.)

Cette unité vise à permettre à l'étudiant d'effectuer l'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre des unités composant la session en cours et les sessions antérieures, aussi bien au niveau des apprentissages de type cognitif qu'au niveau du développement d'habiletés. On demande de critiquer par écrit un (ou plusieurs) livrets en tant que biologiste. L'étudiant doit approfondir son sens critique et son expression écrite.

BIA2000 Régulation cellulaire (9 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Connaître la structure cellulaire et y situer les principales fonctions biochimiques. Comprendre les mécanismes de transfert intracellulaire et le contrôle des échanges avec l'extérieur. Connaître le fonctionnement des voies métaboliques (cataboliques et anaboliques). Connaître les bases moléculaires de la réplication et de la transcription de l'ADN ainsi que la traduction de l'ARN messager. Intégrer la régulation de ces voies avec celles de l'expression génétique, de l'activité enzymatique et de la régulation hormonale. Comprendre le principe d'hérédité.

Thèmes : Structure cellulaire : noyau, compartiments cytoplasmiques, membranes, circulation des molécules et de l'information, cytosquelette. Notions de génétique : lois de Mendel, caryotype, anomalies chromosomiques, mutation, recombinaison, réparation. Transporteurs membranaires. Signaux trans-membranaires et intracellulaires. Synthèse protéique : mécanisme de traduction, modifications post-traductionnelles, acquisition de la structure tri-dimensionnelle et de la localisation dans des compartiments spécifiques.

Principes d'enzymologie : catalyse, vitesse, inhibition, régulation de l'activité en relation à la structure protéique. Les grandes voies métaboliques et intégration entre anabolisme et catabolisme. Respiration cellulaire : l'O₂ comme entraîneur ultime du catabolisme. Parallèle entre la respiration et la voie des pentoses-phosphates chez les cellules animales et la photosynthèse chez les cellules végétales. Synthèse des macromolécules et de leurs précurseurs : acides aminés/protéines, acides gras/lipides, nucléotides/acides nucléiques. Contrôle de l'expression génétique, différenciation cellulaire. Mécanismes transcriptionnels, traductionnels, et post-traductionnels agissant en complémentarité dans la régulation intégrée du métabolisme cellulaire.

BIA2001 Biochimie et biologie cellulaire (5 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Connaître la structure cellulaire et y situer les principales fonctions biochimiques. Comprendre les mécanismes de transfert intracellulaire et le contrôle des échanges avec l'extérieur. Connaître le fonctionnement des voies métaboliques (cataboliques et anaboliques).

Thèmes : Structure cellulaire : noyau, compartiments

cytoplasmiques, membranes, circulation des molécules et de l'information, cytosquelette. Signaux transmembranaires et intracellulaires. Structure protéique et déterminants assurant leurs localisations dans des compartiments spécifiques. Principes d'enzymologie : catalyse, vitesse, inhibition, régulation de l'activité en relation à la structure protéique. Les grandes voies métaboliques et intégration entre l'anabolisme et le catabolisme. Respiration cellulaire : l'O₂ comme entraîneur ultime du catabolisme. Travaux en laboratoire. Condition d'accès : Avoir réussi 28 crédits dans le programme.

BIA2002 Réplication et expression des gènes (4 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Connaître les bases moléculaires de la réplication et de la transcription de l'ADN ainsi que la traduction de l'ARN messager. Intégrer la régulation de ces voies avec celles de l'expression génétique, de l'activité enzymatique et de la régulation hormonale. Comprendre les principes d'hérédité. Thèmes : Mitose-méiose. Notions de génétiques : lois de Mendel, caryotype, anomalies chromosomiques, mutation, recombinaison, réparation. Synthèse protéique : mécanismes de traduction, modifications post-traductionnelles, Contrôle de l'expression génétique, différenciation cellulaire. Mécanismes transcriptionnels, traductionnels, et post-traductionnels agissant en complémentarité dans la régulation intégrée du métabolisme cellulaire. Travaux en laboratoire. Condition d'accès : Avoir réussi 28 crédits dans le programme.

BIA2101 Métabolisme et régulation des végétaux (5 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Connaître les mécanismes physiologiques associés à la croissance et au développement des végétaux. Connaître les mécanismes de fonctionnement des facteurs endogènes et exogènes qui régissent la croissance et le développement des végétaux. Intégrer ces connaissances pour évaluer l'impact des facteurs environnementaux sur la croissance et le développement des végétaux. Thèmes : Principes généraux de la croissance et du développement des végétaux. L'eau dans le sol et la plante. La nutrition minérale. La nutrition carbonée : photosynthèse. La nutrition azotée. Les régulateurs de la croissance et du développement. Photomorphogénèse et photopériodisme. Influence de la température sur la croissance et le développement. Réponse des végétaux aux stress environnementaux.

BIA2201 Régulation animale et humaine (6 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : connaître les mécanismes de la différenciation cellulaire et de la différenciation sexuelle. Connaître les périodes couvrant la conception, la vie prénatale, la vie postnatale et la vie adulte en ce qui a trait à : la physiologie placentaire ; les échanges mère-foetus ; les structures et les fonctions des systèmes physiologiques, le vieillissement. Connaître les mécanismes de fonctionnement des systèmes physiologiques : systèmes reproducteur, hormonal, cardiovasculaire, cardiorespiratoire, digestif, excréteur, locomoteur, nerveux incluant les systèmes des sens.

BIA2300 Intégration et évaluation III (1 cr.)

Cette unité vise à permettre à l'étudiant d'effectuer l'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre des unités composant la session en cours et les sessions antérieures, aussi bien au niveau des apprentissages de type cognitif qu'au niveau du développement d'habiletés. On propose à l'étudiant une mise en situation faisant appel à divers éléments de chacune des unités. On demande à l'étudiant de développer principalement l'expression orale au cours de cette unité.

BIA2500 Mécanismes de défense (4 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Connaître les mécanismes de défense morphologiques et chimiques des plantes, des animaux et des bactéries. Connaître les mécanismes de défense cellulaires. Connaître les mécanismes de défense immunitaires (réponse cellulaire, humorale et naturelle) dans une perspective évolutive. Thèmes : Immunité naturelle, phagocytose, défense antivirale, anticorps, défense cellulaire, toxines, évolution de la réponse immunitaire et intégration.

BIA2600 Interaction environnementale (4 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de : Prédire le flux des polluants dans les organismes et dans l'environnement terrestre et aquatique. Établir une relation de dose-réponse et prédire les effets principaux de contaminants environnementaux sur la croissance, la reproduction et la survie des individus. Évaluer l'impact de facteurs biotiques et abiotiques sur la population, la communauté et l'écosystème. Établir les liens de cause à effet dans une situation environnementale complexe. Résoudre des problèmes multidisciplinaires. Thèmes : Principales classes d'agents toxiques et distribution des polluants dans l'environnement aquatique et terrestre. Tests de toxicité. Toxicocinétique. Biotransformation et bioactivation. Tératogénèse. Cancérogénèse. Mutagenèse. Toxicité systématique. Aspects normatifs : agences réglementaires et principales lois. Analyse du risque : définition et présentation des différentes étapes de la détermination du risque toxique relié aux expositions à des substances toxiques.

BIA2700 Intégration et évaluation IV (1 cr.)

Cette unité vise à permettre à l'étudiant d'effectuer l'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre des unités composant la session en cours et les sessions antérieures, aussi bien au niveau des apprentissages de type cognitif qu'au niveau du développement d'habiletés. Dans ce but d'intégration, on demande à l'étudiant un essai à réaliser faisant appel à de l'information impliquant divers éléments de chacune des unités. Il s'agit pour l'étudiant d'approfondir le sens de l'argumentation et de l'expression écrite. Tenir compte dans une prise de décision d'un ensemble d'éléments qui relèvent tant de la connaissance académique, de la connaissance d'enjeux reliés au domaine ainsi que de la connaissance de soi.

BIA3010 Méthodologie en écologie (9 cr.)

Développer les habiletés à l'utilisation judicieuse et précise de certaines techniques propres à l'écologie. L'étudiant sera ainsi à même d'utiliser les techniques les plus communes de son domaine de spécialisation, d'interpréter les données issues de ces techniques et d'en connaître les limites, afin de répondre à une problématique simple.

BIA3020 Méthodologie biochimique

Cette unité est une activité de synthèse visant à développer les habiletés techniques et conceptuelles nécessaires dans l'élaboration d'une problématique, la conduite et la gestion d'un projet expérimental dans un domaine de spécialisation relié à la biochimie. Ces objectifs seront atteints par l'élaboration d'un protocole à partir d'articles scientifiques, la réalisation de façon intensive en laboratoire d'une série d'expérimentations intégrées, l'analyse de données expérimentales et la rédaction d'un rapport sous forme d'article scientifique.

BIA3021 Méthodologie en biotechnologie (5 cr.)

Les activités seront divisées en deux sections : biotechnologie végétale et biotechnologie animale. Dans la partie végétale, les biotechnologies utilisées pour fin d'amélioration des plantes ou l'étude d'un aspect fondamental seront couverts : cultures de tissus, de cellules et de protoplastes, introduction des gènes étrangers par diverses méthodes et analyses nécessaires pour vérifier

l'insertion et l'expression des gènes transférés, la culture et la fusion des protoplastes ainsi que la production des plantes haploïdes. La partie animale visera l'étude des concepts biotechnologiques pour l'utilisation et la caractérisation à des fins de recherche, de diagnostic ou de thérapie. Les thèmes abordés : cultures de tissus et de cellules, transformation cellulaire, fusion cellulaire, hybridomes et immunocytochimie.

BIA3030 Méthodologie en physiologie et en toxicologie (6 cr.)

Cours intensif de laboratoire ayant comme objectif le développement des habiletés méthodologiques quant à la recherche fondamentale en physiologie et en toxicologie. La planification des expériences, les manipulations courantes, la présentation ainsi que l'interprétation des résultats de recherche. Les séances de laboratoire seront choisies en fonction des thèmes : voies de signalisation, culture cellulaire, techniques radioimmunologiques, Elisa, mécanisme d'action des substances toxiques et produits pharmaceutiques, régulation endocrinienne, adaptations physiologiques à l'environnement, induction/activation enzymatique par les substances toxiques.

BIA3510 Spécialisation I en écologie (4 cr.)

L'activité abordera différents thèmes reliés à l'écologie terrestre et à l'écologie aquatique. En écologie terrestre, seront abordés les thèmes suivants : la faune, la flore, l'écologie forestière, urbaine et agricole, en tenant compte de l'individu, d'une approche évolutive et de la dynamique des populations. En écologie aquatique, on abordera les thèmes de la faune et de la flore en adoptant les perspectives de productivité, de communauté et de lieux biophysiques.

BIA3511 Spécialisation II en écologie (5 cr.)

L'activité abordera différents thèmes reliés à l'écologie terrestre et à l'écologie aquatique. En écologie terrestre, seront abordés les thèmes suivants : la faune, la flore, l'écologie forestière, urbaine et agricole, en tenant compte de l'individu, d'une approche évolutive et de la dynamique des populations. En écologie aquatique, on abordera les thèmes de la faune et de la flore en adoptant les perspectives de productivité, de communauté et de lieux biophysiques. Suite de l'activité BIA3510.

BIA3520 Spécialisation I en biologie moléculaire et biotechnologie (6 cr.)

Cette unité est étalée sur 7 semaines. L'activité abordera l'étude de la structure et du contrôle de l'expression des gènes eucaryotes. Elle couvrira des thèmes d'actualité comme la structure et la fluidité du génome, les principes de base du clonage moléculaire et les différentes techniques d'analyse, le dépistage de maladies génétiques ainsi que des perspectives de thérapie, le contrôle de l'expression des gènes eucaryotes selon les tissus ou durant le développement, le transfert de gènes dans des cellules en culture et dans des organismes vivants, le cancer, le cycle cellulaire, la transduction de signal et les biotechnologies dans le domaine médical. Au laboratoire, l'activité permettra de s'initier aux techniques de base du clonage moléculaire et des différentes méthodes d'analyse de l'ADN et l'ARN.

BIA3522 Spécialisation II en biologie moléculaire et biotechnologie (4 cr.)

Les objectifs de cette unité sont de permettre à l'étudiant de connaître la structure des virus et les critères taxonomiques, les mécanismes de réplication virale et les effets de l'infection sur le métabolisme cellulaire, le mode de transmission des virus, la pathogénèse virale, la réponse immunitaire et les dérèglements du système immunitaire spécifiques à certaines infections virales et finalement les différentes approches de lutte antivirale.

BIA3530 Spécialisation I en toxicologie et santé environnementale (6 cr.)

L'objectif de cette spécialisation est de traiter la physiologie animale et humaine dans un contexte d'intégration des différents systèmes (nerveux, hépatique, cardiovasculaire, pulmonaire, gastrique, endocrinien, musculaire, etc.). Ces systèmes pourront s'intégrer dans le contexte de la santé environnementale.

BIA3531 Spécialisation II en toxicologie et santé environnementale (6 cr.)

L'objectif du cours est de traiter de façon approfondie divers thèmes centraux, tels les sujets suivants : déchets et santé, toxicologie génétique et produits de la biotechnologie, PB-TK (toxicocinétique à base physiologique), réglementation en toxicologie, toxicologie des produits pharmaceutiques, toxicologie de l'environnement.

BIA3710 Intégration et évaluation VI en écologie (1 cr.)

Cette unité est étalée sur deux semaines. La première de ces deux semaines est consacrée à compléter l'évaluation pour chacune des unités du trimestre. Cette évaluation porte sur l'ensemble de ce qui a été vu dans les unités, soit à l'intérieur des tutoriaux, des travaux pratiques et des cours complémentaires. Cette unité vise aussi à permettre à l'étudiant d'effectuer l'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre des unités composant le trimestre en cours, aussi bien au niveau des apprentissages de type cognitif qu'au niveau du développement d'habiletés ; dans ce but d'intégration, on soumet à l'étudiant un problème ou un travail à réaliser faisant appel à des mises en situation impliquant divers éléments de chacune des unités.

BIA3720 Intégration et évaluation VI en biologie moléculaire et biotechnologie (1 cr.)

Cette unité est étalée sur deux semaines. La première de ces deux semaines est consacrée à compléter l'évaluation pour chacune des unités du trimestre. Cette évaluation porte sur l'ensemble de ce qui a été vu dans les unités, soit à l'intérieur des tutoriaux, des travaux pratiques et des cours complémentaires. Cette unité vise aussi à permettre à l'étudiant d'effectuer l'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre des unités composant le trimestre en cours, aussi bien au niveau des apprentissages de type cognitif qu'au niveau du développement d'habiletés ; dans ce but d'intégration, on soumet à l'étudiant un problème ou un travail à réaliser faisant appel à des mises en situation impliquant divers éléments de chacune des unités.

BIA3730 Intégration et évaluation VI en physiologie et toxicologie (1 cr.)

Cette unité est étalée sur deux semaines. La première de ces deux semaines est consacrée à compléter l'évaluation pour chacune des unités du trimestre. Cette évaluation porte sur l'ensemble de ce qui a été vu dans les unités, soit à l'intérieur des tutoriaux, des travaux pratiques et des cours complémentaires. Cette unité vise aussi à permettre à l'étudiant d'effectuer l'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre des unités composant le trimestre en cours, aussi bien au niveau des apprentissages de type cognitif qu'au niveau du développement d'habiletés ; dans ce but d'intégration, on soumet à l'étudiant un problème ou un travail à réaliser faisant appel à des mises en situation impliquant divers éléments de chacune des unités.

BIA4000 Intégration - projet multidisciplinaire

Initiation au travail de rédaction et de vulgarisation des connaissances scientifiques. Les étudiants doivent se regrouper en équipe de trois avec un représentant de chaque option favorisant ainsi la multidisciplinarité. Ils effectuent une recherche bibliographique sur un sujet donné touchant le domaine de la biologie. Ils devront par leur recherche d'approfondir les connaissances scientifiques et les enjeux sociaux reliés au sujet choisi. À la fin de l'unité, ils présentent un bilan des travaux sous forme d'un travail écrit et d'un séminaire.

BIA4100 Projet expérimental ou stage (5 cr.)

Initiation au travail de recherche ou un stage en milieu de travail de son option. Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant effectue une recherche bibliographique sur un sujet donné, il élabore un protocole expérimental. Il réalise des travaux expérimentaux.

Si l'étudiant poursuit un stage en milieu de travail, il doit approfondir les connaissances de son travail et réalise les travaux attendus. À la fin du projet de recherche ou du stage, il présente un bilan de ses travaux sous forme d'un rapport écrit et d'un séminaire.

BIM2500 Sujets en sciences biologiques

Cours répondant à des besoins particuliers de formation en sciences biologiques. Ce cours peut contenir des sujets nouveaux dus aux récents développements des connaissances ou des applications ou des sujets spécialisés ne faisant pas l'objet d'autres cours réguliers. Son contenu serait élaboré lors de la commande, en fonction des besoins et compte tenu de ressources ponctuelles de professeurs invités, substituts, sous octroi de recherche ou nouveau membre. Selon les besoins, différentes formules pédagogiques pourront être utilisées : cours magistral, laboratoire, visite sur le terrain, séminaire, projet et lecture dirigés.

BIO0300 Biologie générale

Molécules chimiques à la base de la vie. Cellules procaryotes et eucaryotes. Organisation structurale et fonctionnelle de la cellule eucaryote. Division cellulaire. Bases biochimiques de la production d'énergie par la cellule. Pyramide de la complexité : organisation hiérarchique des cellules en tissus, organes et systèmes. Grands systèmes physiologiques chez l'humain. Séances de laboratoire.

BIO1002 Impacts des activités humaines sur l'environnement biologique

Introduction aux principes écologiques fondamentaux : structure, fonctionnement et évolution des écosystèmes ; application aux principaux habitats du Québec. Présentation des relations de l'être humain avec les écosystèmes : démographie humaine ; modification et simplification des habitats : exploitation des ressources. Discussion des impacts des activités humaines sur les écosystèmes en insistant sur les dossiers d'actualité : précipitations acides, agriculture biologique, gestion des déchets, etc. Cours d'intérêt général ouvert à un large public.

BIO1003 Environnement et santé

Étude des conséquences des problèmes environnementaux sur la santé. Effets de la pollution sur l'organisme humain : relevé des principales familles d'agresseurs, des voies d'entrée et des mécanismes de défense et d'atteinte. Conséquences des catastrophes écologiques. Atteintes à la santé humaine en milieu de travail. Agences impliquées, réglementation et sources d'information. Cours d'intérêt général ouvert à un large public.

BIO1004 Fondements et notions générales de la biologie pour l'enseignement au secondaire

Dans ce cours l'étudiant explorera la nature du vivant. Il verra les conditions et les ressources nécessaires à la vie, l'acquisition de ces ressources, la croissance et la reproduction du vivant. La vie sera examinée par rapport aux processus moléculaires, cellulaires, physiologiques et écologiques. Une approche pédagogique centrée sur l'analyse de problèmes concrets sera employée pour favoriser l'intégration des concepts à l'étude. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO1007 Le corps humain I : de l'organisation à la régulation

Cours relevant de la TÉLUQ
Connaître, comprendre et être en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement du corps humain en

relation avec l'étude de certaines pathologies. Notions d'homéostasie, du contrôle chimique et endocrinien des différents métabolismes. Étude des systèmes et leurs pathologies : système nerveux et fonctions de perceptions, systèmes squelettiques, l'hypophyse et la relation hypothalamo-hypophysaire, système circulaire.

BIO1008 Le corps humain II : de la régulation à la perpétuation

Cours relevant de la TÉLUQ

Connaître, comprendre et être en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement du corps humain en relation avec certaines pathologies. Les systèmes et leurs pathologies : le système circulatoire, le sang, le système lymphatique et l'immunité ; la respiration ; l'excrétion urinaire ; la digestion ; le métabolisme ; la reproduction et le développement embryologique.

BIO1010 Biologie cellulaire

Étude de la structure et des fonctions de la cellule, dénominateur commun de la matière vivante. Notions générales. Méthodes d'étude. Les membranes et la perméabilité cellulaire. La fonction énergétique : les chloroplastes et les mitochondries. Les mouvements cellulaires. La fonction génétique : le noyau et les acides nucléiques. Reproduction cellulaire : cycle cellulaire, mitose et méiose. Différenciation cellulaire. Aspects évolutifs. Effets de l'environnement sur la cellule. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO1015 Notions de l'univers vivant enseignées au secondaire

Étude interdisciplinaire des phénomènes de l'univers vivant pour l'enseignement au secondaire. Dans ce cours l'étudiant apprendra à utiliser les concepts qui aideront comprendre l'univers vivant. Il étudiera le maintien de la vie (les cellules, la photosynthèse, la respiration, l'osmose, la diffusion), la diversité de la vie (l'évolution, l'adaptation, la niche écologique, les populations) et la perpétuation des espèces (la reproduction végétale et animale avec emphase sur la reproduction humaine). Une approche pédagogique centrée sur l'analyse de problèmes pratiques sera employée pour favoriser l'intégration des concepts à l'étude. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO1020 Biologie cellulaire et toxicologie

Ce cours vise à la compréhension de la structure et de la fonction de la cellule et leurs relations avec les xénobiotiques de l'environnement. Un univers microscopique. Structure membranaire et compartimentation cellulaire. Fonctions : énergie et transduction. La cellule, un microcosme programmé : la fonction génétique. Mitose, croissance, différenciation cellulaire. Adaptation à l'environnement et toxicologie cellulaire. Homéostasie. Mécanisme de défense et de réparation. Atteintes de la cellule par les grandes catégories de xénobiotiques. Courbe dose effet. Seuil de toxicité. Sénescence et mort cellulaire. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO1040 Zoologie évolutive

Morphologie fonctionnelle et classification évolutive des grands groupes animaux. Étude d'invertébrés et surtout de vertébrés choisis en fonction de leur intérêt pratique ou scientifique. Phylogénie des principaux embranchements d'invertébrés. Interrelation de la structure et de la fonction dans les principaux systèmes, les processus vitaux et l'évolution des vertébrés. Examen au laboratoire de représentants des principaux embranchements ; dissection d'un poisson, d'un amphibien et d'un mammifère.

BIO1050 Biologie animale

Notions générales de la biologie animale vues sous l'angle évolutionniste. Les niveaux d'organisation de la matière vivante et des organismes et l'éventail des disciplines biologiques. Échelles de taille et de temps, nomenclature zoologique, systématique et phylogénie. Notions de base sur l'évolution : les théories évolutionnistes

et l'argumentation paléontologique, embryologique, biochimique, génétique, morphologique, fonctionnelle et comportementale. Présentation synthétique des principaux phyla animaux et des étapes majeures de leur évolution. Les pressions de sélection du milieu et l'évolution des principaux systèmes vitaux en milieu aquatique et terrestre dans quelques grands phyla animaux. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO1302 L'environnement biotique

Notions de base en chimie, biochimie et microbiologie. Composition élémentaire des organismes vivants - la base moléculaire de la vie. Groupements fonctionnels importants en biochimie. Structure, fonction, réplication et expression des gènes. Étude générale des microorganismes et de leurs activités. Microbiologie des eaux domestiques et des eaux usées. Ces notions théoriques seront mises en relation avec des exemples dans les domaines de la médecine, de la santé, de l'agro-alimentaire et de l'environnement. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO1320 L'environnement agroalimentaire

Étude des différents aspects de l'industrie agroalimentaire et de leurs impacts sur l'environnement. Occupation des sols, production, transformation et distribution : description, processus reliés à ces activités et leurs impacts sur l'environnement. Caractérisation des polluants dans l'air, l'eau et le sol. Contrôle et recyclage des déchets. Aspects économiques.

BIO1331 Valorisation de la biomasse

Disponibilité, perspectives d'utilisation et valorisation ; le bois, les résidus de coupe et de scieries, les arbres non commerciaux, les plantations spécialisées ; la biomasse agricole, rejets d'élevage et résidus de culture ou de l'industrie agroalimentaire ; la tourbe ; les déchets municipaux. Les transformations biochimiques telles que l'hydrolyse, la fermentation aérobie et anaérobie ; les transformations thermochimiques telles que la liquéfaction, la pyrolyse, la combustion et la gazéification. Les produits énergétiques ; le gaz de synthèse, le méthane, le méthanol, l'alcool-essence, la vapeur, le gaz des gazogènes. Le concept d'énergie d'appoint : coût, amortissement, entretien et contrôle. Risques inhérents. L'utilisation rationnelle. Initiation aux instruments de mesure de l'efficacité. Visites d'installations en opération. Étude de cas.

Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO1570 Hygiène du milieu de travail

Étude des méthodes d'identification, d'évaluation et de contrôle des facteurs de risque pour la santé et la sécurité en milieu de travail. Stratégies d'échantillonnage, méthodes de prélèvement et de dosage pour les polluants chimiques (fluides, poussières), pour les contaminants biologiques (microorganismes) et pour les agresseurs physiques (ambiances thermiques, acoustiques et lumineuses, vibrations). Évaluation des risques pour la santé, en rapport critique avec normes et règlements existants. Méthodes de prévention. Élimination à la source (substitutions, encoffrements, ventilation) et méthodes de protection personnelle (respiratoire, oculaire, auditive et cutanée) ; évaluation de l'efficacité des avenues de prévention. Rôle et place de l'hygiéniste dans le réseau des ressources et dans les instances québécoises en santé et sécurité du travail. Ce cours comporte des exposés théoriques et des séances de travaux pratiques qui incluent des visites industrielles.

BIO1700 Conservation de la biodiversité

Le concept de la biodiversité vu au niveau spécifique, génétique, écosystémique et culturel. La nature, l'importance et la répartition de la biodiversité. L'utilisation et la valeur de la biodiversité comme ressources alimentaires, médicinales et industrielles. La transformation, la réduction et les pertes de la biodiversité. L'impact des humains sur les pertes de la biodiversité. La conservation de la biodiversité : conservation *in situ* et *ex situ*. Les stratégies de conservation. Les conventions internationales touchant la conservation de la biodiversité.

Notions de biodiversité au niveau génétique, phénotypique, communautaire et écosystémique. Historique de la conservation et de la protection des espèces et des habitats. Les extinctions, passées, présentes et futures. L'impact des humains. Les stratégies de conservation. Les lois et les conventions internationales.

BIO1900 L'organisme humain

Introduction à l'anatomie et à la physiologie humaine. L'organisation du corps ; étude de la structure corporelle : squelette et muscle, peau et tissu adipeux, viscères ; aperçu des grands systèmes physiologiques. Étude des modalités d'échanges avec le milieu : absorption (système respiratoire et digestif), excrétion (système rénal), information (systèmes sensoriels et moteur) et reproduction (systèmes génitaux et gestation). Étude des systèmes d'échange et de régulation internes : système cardio-vasculaire, système nerveux végétatif et système endocrinien. Ce cours comporte cinq séances de travaux pratiques portant sur l'anatomie microscopique et macroscopique, l'analyse sanguine, la spirométrie, l'étude de modalités sensorielles et celle de l'activité cardio-vasculaire.

BIO1940 Biologie et condition des femmes

Connaissances et méthodologie scientifique dans l'étude de la biologie de la femme. Analyse des fondements des arguments scientifiques utilisés dans la discrimination sexuelle. Initiation critique à la méthodologie scientifique. Éléments de génétique. Physiologie de la différenciation sexuelle, de la puberté, du cycle menstruel, de la grossesse et de l'accouchement. Influence de l'idéologie sur la méthodologie. Études de quelques exemples : passivité, intelligence, force physique, agressivité, dextérité. Détermination des priorités de recherche.

BIO2101 Biologie de la communication

Anatomie et physiologie de la phonation et de l'audition. La chaîne de communication verbale : productions de sons par l'appareil phonatoire et réception par l'appareil auditif. Anatomie macroscopique et microscopique des deux systèmes. Notions de neurophysiologie : réception sensorielle, activités centrales, effection neuromusculaire. Phonation : contrôle de la respiration, contrôle du larynx et des cavités. Audition : physiologie de l'oreille et des voies auditives.

BIO2611 Biologie végétale

Morphologie et reproduction des plantes, algues et champignons supérieurs dans une perspective évolutive. Principes de base de la taxonomie végétale. Classification de familles sélectionnées de plantes vasculaires du Québec. Éléments d'ethnobotanique. Anatomie de la feuille, tige et racine en relation avec la photosynthèse, le transport de la sève et l'accumulation de réserves. Action des phytohormones sur la croissance et le développement. Symbioses mycorhizitrices et fixatrices d'azote. Approche historique de l'évolution de concepts importants en biologie végétale. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO2730 Histologie

Étude de l'organisation fonctionnelle des tissus et organes des vertébrés. Stades précoces de l'embryogenèse. L'être pluricellulaire. Tissus primaires : épithéliums, conjonctifs (cartilage, os, sang), musculaire et nerveux. Histologie des organes : appareils circulatoire, digestif, respiratoire, excréteur, endocrinien et reproducteur ; organes lymphoïdes, téguments. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO1010 Biologie cellulaire

BIO3020 Embryologie

Étude générale et comparée de l'ontogenèse animale. Analyse du développement dans une perspective phylogénétique. Gamétogenèse. Fécondation. Segmentation. Morphogenèse primordiale, secondaire

et définitive. Annexes embryonnaires. Organogenèse. Aspects moléculaires et cellulaires du développement animal : différenciation cellulaire.

Préalable(s) : BIO1010 Biologie cellulaire

BIO3100 Écologie générale

Initiation aux problèmes de l'environnement, l'écosystème et les facteurs qui le façonnent. Transfert d'énergie. La chaîne alimentaire et ses niveaux trophiques. Notions de biocénose : les communautés animales et végétales et leurs interactions. Les grands biomes du globe. Les principaux habitats au Québec. L'action de l'homme sur le milieu. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO3200 Introduction à la limnologie

Les activités humaines et les écosystèmes aquatiques. Étude des modifications apportées aux lacs et cours d'eau par l'ajout de matières nutritives : phosphate, azote et matières organiques découlant des activités humaines. Conséquences de cet enrichissement sur la vie aquatique : algues macrophytes, invertébrés, poissons, et sur les propriétés physicochimiques de l'eau : oxygène, gaz carbonique, transparence de l'eau. Le contrôle de cet enrichissement. Les pluies acides et leur impact sur les eaux continentales. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO3351 Biochimie structurale et énergétique

Ce cours vise à amener l'étudiant à relier les fonctions cellulaires à la structure et aux propriétés des différents constituants moléculaires de la cellule. L'étudiant doit aussi pouvoir expliquer les mécanismes de production d'énergie résultant du métabolisme des glucides et des lipides et calculer des bilans énergétiques sous forme d'ATP.

Examen des métabolites simples (acides aminés, sucres, lipides, nucléotides) composant les macromolécules biologiques. Analyse de la structure des protéines. Approfondissement de la biochimie aux niveaux cellulaire et plasmatique. Milieu intracellulaire. Liaisons faibles : principe et importance biologique. Notions de base nécessaires à l'étude de catabolisme : thermodynamique, action enzymatique et membranes. Catabolisme et formation de liaisons riches en énergie : glycolyse, cycle du citrate, chaîne respiratoire, voie du phosphogluconate, gluconéogenèse, photosynthèse. Catabolisme des lipides. Description des organelles et structures cellulaires impliquées dans les mécanismes biochimiques étudiés. Préalable(s) : CHI1402 Thermodynamique chimique

BIO3500 Séminaire en écologie et analyse de données

Les objectifs du cours sont les suivants : Amener les étudiants à comprendre les étapes nécessaires à l'expérimentation en écologie. Comprendre les questions relatives à l'établissement d'un protocole expérimental, pouvoir appliquer des méthodes statistiques à l'analyse de données, et pouvoir critiquer des résultats et leur analyse tels que présentés dans la littérature. Apprendre et mettre en pratique les règles de la communication scientifique. Introduction pratique à la cueillette et la communication de l'information scientifique par le moyen de recherches bibliographiques dans le domaine de l'écologie. Notions simples de biostatistiques. Moyenne, variance, échantillonnage, notion de tests statistiques. Comparaison de moyennes et de fréquence. Notion de corrélation. Initiation à l'utilisation des principales banques de données écrites et informatisées, recherche et localisation des documents pertinents. Les modes de communication scientifique. La présentation des données quantitatives. Rédaction par les étudiants d'articles de synthèse. Présentations orales, par les étudiants, critique et discussion des exposés. Ce cours comprend des activités individuelles et d'équipe. Cours offert en atelier et comprenant des exercices.

BIO3523 Introduction à la biostatistique

Analyse des séries statistiques simple et double. Distribution de probabilités. Théories de l'estimation de la décision. Tests paramétriques et non paramétriques de

comparaison d'échantillons. Interprétation statistique et signification biologique des résultats. Ce cours comprend des travaux pratiques et l'utilisation du microordinateur pour le traitement de données.

BIO3530 Microbiologie générale

Étude générale des micro-organismes et de leurs activités. Structure, reproduction, physiologie et métabolisme. Identification. Distribution dans la nature. Relations avec les autres vivants : symbiose, pathogénicité, mécanismes de défense des hôtes. Destruction et contrôle. Applications biotechnologiques. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO1010 Biologie cellulaire

BIO3600 Physiologie animale

Comprendre et analyser les principes généraux qui régissent les systèmes fonctionnels des mammifères ; comprendre le fonctionnement et les rôles spécifiques de chaque système en les reliant à l'organisation cellulaire ; comprendre les mécanismes intégrateurs du fonctionnement de ces systèmes au sein de l'organisme.

Étude détaillée des systèmes digestif, excréteur, endocrinien, nerveux et musculaire. Systèmes respiratoire, cardiovasculaire et reproducteur. Situations d'adaptation physiologique. Notions d'histologie : épithélium, conjonctif, musculaire, nerveux. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : ou concomitant(s) : BIO3351 Biochimie structurale et énergétique

BIO3700 Production végétale

Étude du domaine de la production végétale selon deux grands axes : l'agro-alimentaire et le développement de l'aménagement des ressources forestières. Systèmes de culture ; mauvaises herbes, cycles d'éléments en agro-écosystèmes et en forêt ; flux d'énergie et leur rapport avec la production ; rotations ; agroforesterie.

Préalable(s) : BIO3100 Écologie générale

BIO3800 Production biologique

Application de principes écologiques à l'optimisation de la production animale et végétale en agriculture, sylviculture et aquaculture. Éléments de biotechnologies appliqués à la production biologique. Concepts énergétiques, niveaux trophiques d'utilisation de l'énergie. Homéostasie du milieu de production et son utilisation en production intégrée. Notions de physiologie animale et végétale appliquées à la production biologique utilisée à des fins alimentaires.

BIO4020 Génétique

Fonctionnement des gènes chez les eucaryotes et procaryotes. Structure et fonction des gènes. Lois de Mendel régissant la ségrégation et l'assortiment des caractères. Liaison génétique et recombinaison. Chromosomes sexuels caractéristiques associés au sexe. Influences environnementales sur l'expression des gènes. Mutation et répartition du matériel génétique. Expression des gènes pendant le développement. Effets des agents mutagènes et tératogènes présents dans l'environnement et dans le milieu de travail. Utilisation des méthodes génétiques en biochimie et en écologie. Génétique de populations. Évolution. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO1010 Biologie cellulaire

BIO4040 Virologie générale

Principales caractéristiques des virus. Synthèse des constituants des virus. Virus des bactéries, virus des plantes, virus des animaux. Principales caractéristiques et méthodes d'étude. Réplication et génétique des virus. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO3530 Microbiologie générale

BIO4200 Séminaire en écologie

Introduction pratique à la cueillette et la communication de l'information scientifique par le moyen de recherches bibliographiques dans le domaine de l'écologie. Choix

du sujet, initiation à l'utilisation des principales banques de données écrites et informatisées, recherche et localisation des documents pertinents. Les modes de communication scientifique : l'article original, l'article de synthèse, la monographie, le rapport, le mémoire et la thèse, l'affiche, l'exposé. La présentation des données quantitatives. Rédaction par les étudiants d'articles de synthèse. Présentations orales, par les étudiants, critique et discussion des exposés. Ce cours comprend des activités individuelles et d'équipe.

BIO4500 Écologie forestière

Étude approfondie du fonctionnement des écosystèmes forestiers tout particulièrement de la forêt québécoise et de son aménagement. Distribution actuelle et historique des principales espèces arborescentes. Les principes génécologiques des populations d'arbres et de sélection pour la sylviculture. Influence des facteurs climatiques et édaphiques. La dynamique des écosystèmes forestiers et facteurs qui la contrôlent. Analyse multidimensionnelle des relations écologiques dans les communautés forestières. Classification écologique et l'aménagement forestier. Contrôle biologique des forêts (phytophages et parasites). Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO3100 Écologie générale

BIO4530 Étude expérimentale du métabolisme microbien

Travaux sur le métabolisme des bactéries, levures et champignons à mycélium. Étude en laboratoire des variations du métabolisme à la suite de modifications soit du génome soit du milieu environnant. Approche expérimentale intégrant les techniques courantes employées en génétique, microbiologie et biochimie. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO3530 Microbiologie générale ou BIO4020 Génétique

BIO4561 Métabolisme

Connaître les métabolismes cellulaires, en comprendre les mécanismes régulateurs et apprécier les interactions entre les voies anaboliques et cataboliques. Apprécier des bilans énergétiques. Faire l'intégration des voies métaboliques. Comprendre les mécanismes de base de l'expression génétique des macromolécules informationnelles. Dégradation oxydative des acides aminés et cycle de l'urée. Biosynthèse des acides aminés et des porphyrines. Biosynthèse des lipides membranaires. Biosynthèse des nucléotides. Intégration des voies métaboliques. Biosynthèse des macromolécules informationnelles. ADN : rôle génétique, structure et réplication. ARN et transcription. Code génétique. Synthèse protéique. Préalable(s) : BIO3351 Biochimie structurale et énergétique

BIO5051 Problèmes et Interventions en biologie

Étude de problèmes contemporains en biologie et environnement. Analyse critique du rôle des biologistes, de l'influence des facteurs économiques, politiques et idéologiques sur les pratiques scientifiques. Études de cas et préparation de dossiers dans des domaines variés : manipulations génétiques, sociobiologie, condition féminine, santé et sécurité au travail, agriculture biologique et technologie agricole, études d'impacts sur l'environnement, etc.

BIO5091 Introduction à l'étude du comportement animal

Introduction à l'étude scientifique du comportement animal et l'interprétation de ses causes proximales, de son évolution et de ses implications pour l'humain. Le contenu se divise en trois grands thèmes : Causes proximales (perception, motivation, rythmes naturels, neuroéthologie, ontogénie, apprentissage et cognition). Causes évolutives (la fonction du comportement, communication, choix de partenaires sexuels, conflits sexuels, évolution et systèmes sociaux). Comportement animal et société (comportement et bons soins des animaux d'élevage, comportement et conservation, évolution et comportement humain).

BIO5123 Immunologie

Comprendre les mécanismes cellulaires et moléculaires impliqués dans la réponse immunitaire générée par l'organisme face à l'adversité de son environnement.

Nature de l'immunité et évolution. Organes et cellules immunitaires. Antigènes, immunogènes, haptènes, déterminants antigéniques. Classes, structures, propriétés et génétique des immunoglobulines. Réactions antigènes-anticorps *in vitro*. Le système du complément. Ontogénie des lymphocytes T. Le complexe majeur d'histocompatibilité. Développement des réponses immunitaires humorale et à médiation cellulaire. Immunité naturelle et anti-infectieuse. Immunothérapie. Immunopathologies et perturbations immunitaires.

Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO3530 Microbiologie générale ; BIO4020 Génétique ; BIO4561 Métabolisme

BIO6031 Méthodologie biochimique

Parfaire les habiletés techniques et conceptuelles dans la pratique de la biochimie par la réalisation de façon intensive d'une série d'expérimentations intégrées. Développer l'autonomie et le sens de l'organisation.

Étude expérimentale de systèmes biologiques au niveau moléculaire. Application de méthodes et de techniques biochimiques (électrophorèse, chromatographie, spectrophotométrie, radio-isotopes, comptage par scintillation liquide, etc.) à l'étude de quelques grands problèmes de biologie fondamentale. Sont étudiés entre autres (au choix) : le rôle de facteurs de croissance dans le métabolisme des microorganismes ; l'induction de la synthèse d'enzymes spécifiques lors de l'adaptation de microorganismes à des milieux de culture ; le transport d'éléments nutritifs (acides aminés, sucres, vitamines, etc.) à travers la membrane plasmique. Purification et caractérisation enzymatique ; activation et inhibition ; détermination des valeurs de : K_m , V_{max} ; rendement de la purification.

Cours intensif de travaux pratiques en laboratoire.

Condition d'accès : Avoir complété 60 crédits du programme.

BIO6051 Microorganismes et bioprocédés

Étude des divers aspects liés à l'utilisation et à l'optimisation des réacteurs biologiques. Analyse des systèmes microbiens : cinétique de croissance microbienne, concepts de transfert d' O_2 , rendement et production enzymatique. Problèmes de stérilisation. Dynamique des procédés, contrôle et instrumentation. Optimisation des procédés vers une application industrielle. Exemples de procédés dans l'industrie alimentaire, dans la production de substances pharmaceutiques et dans l'utilisation des ressources agricoles et forestières.

Préalable(s) : BIO3530 Microbiologie générale

BIO6300 Santé au travail

Étude des agressions d'origine professionnelle, de leurs effets et de leur prévention. Caractérisation des agresseurs. Identification des irritants, des toxiques et des carcinogènes. Évaluation des agents physiques tels le bruit, les radiations et la chaleur. Agents biologiques. Sources de stress. Caractérisation des atteintes professionnelles au niveau des principaux systèmes physiologiques. Déficits anatomophysiologiques et indemnisation. Prévention des atteintes. Pertinence et efficacité physiologique des moyens de protection personnelle.

Préalable(s) : BIO3600 Physiologie animale

BIO6511 Éléments d'écotoxicologie

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux problèmes de la qualité de l'environnement et de la contamination environnementale. Les façons d'étudier le comportement et les effets des polluants dans l'environnement seront aussi abordées. Les exemples les mieux connus de contamination environnementale seront examinés en détail. À la fin du cours, l'étudiant devra connaître les principales catégories de contaminants et leurs effets chez les organismes sensibles ; comprendre les facteurs influençant la répartition des contaminants dans

l'environnement -pourquoi certains polluants contaminent à l'échelle globale et d'autres à l'échelle locale ? et connaître les approches expérimentales requises pour démontrer les relations de cause à effet dans l'environnement.

Effets des substances toxiques sur les végétaux et les animaux. Historique de la contamination des écosystèmes. Groupes majeurs de substances toxiques : transport et transformation dans les compartiments de l'environnement ; pollution du milieu aquatique, du milieu terrestre et de l'atmosphère. Modèles de bioaccumulation et persistance dans l'environnement ; mécanismes de dégradation des substances toxiques dans l'environnement. Courbes dose-réponse. Études de cas ; DDT, BPC, dioxines, furannes, mercure, ozone et précipitations acides. Effets sur les populations et les communautés.

Préalable(s) : BIO3351 Biochimie structurale et énergétique

BIO6522 Toxicologie et pharmacologie

Comprendre les modes d'entrée et mécanismes d'action des substances toxiques ou pharmacologiques. Identifier les groupes de médicaments et leurs propriétés pharmacodynamiques.

Principes de la toxicologie et applications au domaine des médicaments. Nature et ampleur de la toxicologie. Toxicocinétique : absorption, métabolisme et élimination. Modulation de la toxicité. Classes de substances toxiques. Neuropharmacologie périphérique et centrale. Pharmacologie humorale. Mécanismes d'action des médicaments. Chimiothérapie.

Préalable(s) : BIO3351 Biochimie structurale et énergétique ; BIO3600 Physiologie animale

BIO6531 Toxicologie cellulaire et systémique

Ce cours permettra à l'étudiant de comprendre et développer une vision globale des mécanismes d'atteintes cellulaires par des substances toxiques au niveau des organes-cibles chez les organismes supérieurs ; développer une vision globale de la toxicité des différentes classes de xénobiotiques au niveau du rein, poumon, foie, système immunitaire, système endocrinien et système reproducteur ; acquérir des connaissances sur les mécanismes de cytotoxicité, de réparation cellulaire et d'adaptation. L'étudiant se familiarisera avec les développements récents en toxicologie cellulaire et systémique.

Mécanismes d'action cellulaire des substances toxiques et effets sur les principales fonctions biologiques chez le modèle animal et chez l'humain. Toxicité au niveau des organes-cibles : poumons, foie, rein, système immunitaire, système nerveux, système reproducteur, peau, organes hématopoïétiques. Mécanismes de cytotoxicité : lésions, réparation et adaptation.

Préalable(s) : BIO6522 Toxicologie et pharmacologie

BIO6570 Biotechnologie végétale

Aspect théorique et appliqué de la biotechnologie végétale : la culture de tissus, de cellules et de protoplastes chez les végétaux. Techniques aseptiques, éléments de nutrition et composition des milieux de culture. Micropropagation, production de plantes haploïdes, culture d'embryons, production de variants génétiques par diverses techniques de mutagenèse, sélection de variants somaclonaux afin de produire des plantes résistantes à divers stress environnementaux, sélection pour production de métabolites secondaires. Isolation et introduction d'organites dans les cellules, fusion de protoplastes, techniques de clonage de gènes végétaux et introduction de gènes étrangers par diverses méthodes de transformation génétique. De plus, les aspects morphologiques, biochimiques et moléculaires au cours de chaque processus seront discutés. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO6655 Biochimie végétale

BIO6580 Biotechnologies cellulaires

Ce cours vise l'acquisition de connaissances et de la pratique quant aux méthodes de pointe utilisées pour la caractérisation des cellules à des fins de recherche, de diagnostic ou de thérapie.

Concepts et techniques biotechnologiques axés sur la cellule animale. Culture de tissus et de cellules, transformation cellulaire. Mesure et caractérisation cellulaires par des techniques de pointe telles que la cytométrie, l'imagerie, l'immunocytochimie. Fusion cellulaire et hybridomes. Production et caractérisation d'anticorps monoclonaux. Application de ces méthodes aux domaines biomédical et environnemental.

Cours-laboratoire.

Préalable(s) : BIO3351 Biochimie structurale et énergétique ; BIO3530 Microbiologie générale

BIO6600 Méthodes de terrain en écologie

Les objectifs du cours sont les suivants : Permettre aux étudiants de faire le lien entre la théorie et le travail de terrain exigé d'un écologiste. Introduire les méthodes de terrain utilisées en écologie. Comprendre comment passer d'une question à un mode d'échantillonnage, et comment analyser les données d'échantillonnage.

Introduction au travail du terrain en écologie. Les méthodes les plus communément utilisées en écologie aquatique et terrestre (végétale et animale). La relation entre les objectifs et les méthodes. Suppositions, avantages et désavantages. Cueillette et analyse des données. Synthèse et communication des résultats. Les travaux sur le terrain sont effectués en équipes.

Le cours se donne en deux semaines intensives, à la station écologique de l'UQAM de St-Michel-des-Saints, au début du mois d'août.

Préalable(s) : BIO3100 Écologie générale

BIO6610 Mammalogie

Caractères généraux, évolution, systématique et biogéographie des grands groupes de mammifères, particulièrement des ordres les mieux représentés en Amérique. Étude des espèces vivant au Québec. Exercices taxonomiques. Initiation à des techniques utiles à l'étude des mammifères. Familiarisation avec la littérature. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO1040 Zoologie évolutive

BIO6655 Biochimie végétale

Comprendre la structure des cellules végétales et faire la relation entre cette structure et les fonctions physiologiques et biochimiques comme la photosynthèse, la croissance.

Étude des mécanismes biochimiques associés aux principales fonctions physiologiques et métaboliques chez les plantes supérieures. Biochimie du métabolisme des composés secondaires des végétaux supérieurs. Aspects biochimiques de la nutrition minérale, carbonée et azotée des plantes. Mode d'action des régulateurs de la croissance et du développement. Mécanismes biochimiques et moléculaires des interactions entre les plantes et leur environnement au cours de la croissance et du développement.

Préalable(s) : BIO4561 Métabolisme

BIO6660 Production alimentaire

Nouvelles sources de protéines. Études des aspects biochimiques de la production biologique de protéines à partir des sous-produits de l'industrie. Étude approfondie des composantes biochimiques et biophysiques de la production des plantes vertes des surfaces terrestres et maritimes. Production, conservation et transformation dans le domaine alimentaire.

BIO6701 Aménagement aquatique

Théorie et application de l'aménagement aquatique. Réactions des bassins versants aux perturbations et contrôle de leurs conséquences. Concept de charge critique d'apport acide. Eutrophisation des lacs. Modélisation et application de ces modèles au contrôle de l'eutrophisation. Biomanipulation. Contrôle des macrophytes. Oxygénation et déstratification artificielle. Concept de bilan massique. Transport des polluants en rivières : modèles et applications. Aménagement piscicole : aménagement de l'exploitation et réglementation. Ce cours comprend quelques travaux pratiques et un travail de recherche bibliographique.

Préalable(s) : BIO3100 Écologie générale

BIO6752 Initiation à la recherche I

Initiation au travail de recherche ou de vulgarisation de connaissances scientifiques. Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant effectue une recherche bibliographique sur un sujet donné, il élabore un protocole expérimental ou il planifie un travail d'éducation scientifique auprès d'une collectivité. Il réalise des travaux expérimentaux ou le projet d'éducation scientifique. À la fin du stage, il présente un bilan des travaux sous forme d'un rapport écrit et de séminaire.

BIO6762 Initiation à la recherche II

Initiation au travail de recherche ou de vulgarisation de connaissances scientifiques. Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant effectue une recherche bibliographique sur un sujet donné, il élabore un protocole expérimental ou il planifie un travail d'éducation scientifique auprès d'une collectivité. Il réalise des travaux expérimentaux ou le projet d'éducation scientifique. À la fin du stage, il présente un bilan des travaux sous forme d'un rapport écrit et de séminaire.

BIO6800 Aménagement

Étude des aménagements rendus nécessaires par les activités de la société technologique. Définition de l'aménagement et de la notion d'environnement. La pression démographique humaine et la nécessité de l'aménagement et de la conservation. Les activités humaines et leur impact sur l'environnement. Aménagements possibles pour minimiser les impacts négatifs de ces activités sur l'environnement. Techniques d'aménagement et de protection de l'environnement dispensées sous forme de conférences par des spécialistes.

BIO6810 Écologie végétale

Études écologiques des principaux groupements végétaux. Analyse des principaux facteurs écologiques de l'écosystème qui influencent la végétation : espèces indicatrices, succession, climat. Les travaux sur le terrain sont effectués en équipes.

Préalable(s) : BIO3100 Écologie générale

BIO6821 Aménagement de la faune

Initiation aux méthodes d'utilisation du territoire. L'effet des diverses coupes de bois et l'aménagement des forêts en vue de la protection de la faune. Notions d'aménagement piscicole ; diagnostic de lacs, empoisonnements, ensemencements de poissons sportifs. Conservation et aménagement des bassins hydrographiques. Aménagement de la faune terrestre et en particulier du gros gibier. Notions d'aménagement naturel du territoire pour la récréation. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO6830 Ichtyologie

Étude de la biologie des poissons. Échantillonnage des poissons et cueillette des données. Anatomie de base des poissons. Identification des poissons. Cycle vital des principaux représentants des différentes familles de poissons du Québec. Marquages, densité de peuplement et notions générales sur les populations de poissons. Âge, croissance et facteur de condition. Nourriture. Reproduction. Mortalité. Migrations. Pathologie. Exigences des poissons face à la qualité physicochimique de l'eau. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO6840 Écologie animale

Études écologiques de communautés animales. Intégration de la zoonose à l'écosystème. L'organisation des communautés animales et leur influence sur le milieu. L'interaction entre les populations : compétition, stratification. L'adaptation au milieu et sélection naturelle. Facteurs biotiques et abiotiques qui influencent les populations et leur comportement. Échantillonnage de population. Observations des mœurs et habitats de plusieurs espèces québécoises. Méthodes de captures et recaptures. Les cycles. Les travaux sur le terrain sont effectués en équipes.

Préalable(s) : BIO3100 Écologie générale

BIO6851 Arthropodes

Étude générale des classes suivantes : crustacés, arachnides, myriapodes et insectes. Morphologie fonctionnelle, rôle écologique et caractéristiques taxonomiques des principaux groupes. Introduction à la classification des insectes et leur importance économique. Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO6860 Ornithologie

Étude de la biologie et de l'écologie des oiseaux. Bref aperçu de l'anatomie fonctionnelle et de la physiologie. Étude du cycle annuel. Migration de printemps, cantonnement (notion de territoire), reproduction, élevage des jeunes, mue, préparation à la migration d'automne, hivernage. Écologie : techniques de dénombrement des oiseaux, étude des niches (habitat optimum, stratification de l'avifaune, etc.). Notions de dynamique des populations. Les travaux sur le terrain sont effectués en équipes.

BIO6870 Écologie des eaux douces

Étude de l'écologie des eaux douces. Les lacs et les eaux courantes : origine, morphométrie et morphologie. Structure de la molécule d'eau, propriétés physiques de l'eau. La lumière et la chaleur dans le milieu aquatique. Les eaux naturelles en mouvement. Le milieu chimique. Les communautés de niveau secondaire : le zooplancton des lacs et des eaux courantes ; les poissons des lacs et des eaux courantes. Classification des lacs suivant leur capacité de production. Les travaux sur le terrain sont effectués en équipes.

Préalable(s) : BIO3100 Écologie générale ou BIO3200 Introduction à la limnologie

BIO6930 Écologie et aménagement des Insectes

Relations entre les facteurs écologiques et le potentiel biotique chez les insectes. Relations insectes-plantes (ravageurs et pollinisateurs) : aspects biologiques et économiques. Aménagement des ravageurs : méthodes de lutte abiotique (chimique, physique) ; méthodes de lutte biotique : lutte biologique (prédateurs, parasites et compétiteurs), résistance des végétaux, incompatibilité, lutte intégrée. Aménagement des pollinisateurs : plantes entomophiles et anémophiles ; processus de l'entomopollinisation, efficacité des principaux groupes de pollinisateurs ; densité de pollinisateurs et production végétale ; utilisation de l'abeille domestique et aménagement de microhabitats pour d'autres pollinisateurs. Production intégrée.

Préalable(s) : BIO6851 Arthropodes

BIO6951 Entomologie

Étude de la biologie de l'insecte en rapport avec son environnement. Anatomie, physiologie et importance des différents systèmes dans le maintien de l'insecte dans son environnement. Reproduction et développements embryonnaire et post-embryonnaire. Influence des facteurs abiotiques et biotiques sur l'abondance et la distribution des insectes. Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO6851 Arthropodes

BIO6963 Biologie moléculaire

Comprendre les propriétés des acides nucléiques. Comprendre la structure et le contrôle de l'expression des gènes des procaryotes et des eucaryotes. Utiliser les techniques de base du clonage moléculaire et des différentes méthodes d'analyse de l'ADN et de l'ARN. Propriétés et méthodes d'analyse des acides nucléiques. Structure et complexité du génome. Clonage moléculaire, séquençage, amplification élective. Contrôle de l'expression génétique chez les procaryotes et les eucaryotes. Transfert de gènes dans des cellules en culture, animaux transgéniques. Maladies génétiques et thérapies.

Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO3530 Microbiologie générale ; BIO4020 Génétique ; BIO4561 Métabolisme

CAM6361 Stage I : activités professionnelles

Ce cours vise une mise en pratique des connaissances et des habiletés acquises en tenant compte de la réalité multidimensionnelle des milieux d'intervention.

Réalisation d'un projet de stage en milieu dûment supervisé. Activités professionnelles spécifiques.

Les stages pourront être faits au cours du même trimestre.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 60 crédits du programme.

Préalable(s) : CAM6359 Atelier d'initiation aux stages ; CAR2610 Élaboration et animation d'activités de formation en développement de carrière

CAM6362 Stage II : activités professionnelles

Ce cours vise une mise en pratique des connaissances et des habiletés acquises en tenant compte de la réalité multidimensionnelle des milieux d'intervention. Ce cours a également comme objectif de favoriser un processus d'analyse réflexive sur la pratique professionnelle ainsi qu'une mise à jour du profil personnel de formation professionnelle.

Réalisation d'un projet de stage en milieu dûment supervisé. Activités professionnelles spécifiques.

Les stages pourront être faits au cours du même trimestre.

Préalable(s) : CAM6359 Atelier d'initiation aux stages ; CAM6361 Stage I : activités professionnelles

CAM6363 Stage III : activités professionnelles

Ce cours vise un perfectionnement des compétences relatives à l'intervention.

Les activités réalisées dans les milieux doivent comporter une intégration d'apprentissages nouveaux à la pratique professionnelle (Voir cours COM1125, CAR3620 ou CAR3700). Dans son rapport-synthèse critique de stage, l'étudiant devra démontrer qu'il a expérimenté des pratiques nouvelles lors du stage.

Les stages pourront être faits au cours du même trimestre.

Préalable(s) : CAM6359 Atelier d'initiation aux stages ; CAM6362 Stage II : activités professionnelles

CAM6364 Stage IV : activités professionnelles

Ce cours vise un perfectionnement des compétences relatives à l'intervention. Ce cours a également comme objectif de favoriser un processus plus avancé d'analyse réflexive (métacognitive) sur la pratique professionnelle ainsi qu'une nouvelle mise à jour du projet personnel de formation professionnelle.

Les activités réalisées dans les milieux doivent comporter une intégration d'apprentissages nouveaux à la pratique professionnelle (Voir cours COM1125, CAR3620 ou CAR3700). Dans son rapport-synthèse critique de stage, l'étudiant devra démontrer qu'il a expérimenté des pratiques nouvelles lors du stage.

Les stages pourront être faits au cours du même trimestre.

Préalable(s) : CAM6359 Atelier d'initiation aux stages ; CAM6363 Stage III : activités professionnelles

CAR1000 Développement du concept de soi et de l'identité

Les conceptions générales du concept de soi et de l'identité depuis William James à nos jours. L'identité personnelle et professionnelle, l'identité sociale et psychosociale, le processus continu d'identification personnelle et professionnelle. Le soi chez les développementalistes-cognitifs des années récentes et ses implications pour l'orientation et le développement de carrière. Le concept de soi en orientation depuis Super. La conception et la place de l'identité chez Tiedeman et O'Hara. Les mesures du concept de soi et de l'identité. Notions et place du diagnostic identitaire en orientation.

CAR1100 Développement vocationnel I

Distinction entre approche et théorie, entre choix de carrière, développement et orientation. Les variables du développement de carrière seront étudiées et une analyse critique en sera faite à travers le courant des traits et facteurs de Parson ; les théories des besoins et de la personnalité de Roe et de Holland ; la théorie de l'ajustement au travail de Dawis et Lofquist ; les théories développementales (Ginzberg et al. ; Super ; Pelletier et al. ; Gottfredson ; Tiedeman et O'Hara ; Miller et Tiedeman) ; le développement adulte et le modèle de Riverin-Simard. L'étudiant en carriérologie abordera les concepts fondamentaux ainsi que les processus qui s'étendent sur toute la vie de la personne. Les principaux obstacles affectant le cheminement et le choix de carrière seront considérés. Application à des cas types.

CAR1110 Développement vocationnel II

Le développement conceptuel dans une perspective développementale cognitive : les implications en développement vocationnel. Les théories du traitement de l'information et les implications pour l'orientation avec Miller, Kelly, Bieri, Bodden, Haaze, Bégin, Schroder et al. La prise de décision étudiée à travers l'apprentissage social de Krumboltz. La théorie sociale étudiée à travers l'apprentissage sociocognitif avec Lent, Brown et Hackett et la théorie des valeurs de Brown. Les approches féministes en orientation, le modèle de Spain, Hamel et Bédard.

Préalable(s) : CAR1100 Développement vocationnel I

CAR1200 Dimensions humaines du travail

Étude des dimensions humaines impliquées dans l'adaptation des individus à l'évolution du monde du travail. Étude des dimensions humaines du travail. Contexte économique, sociologique et psychologique. Le travail comme moyen d'insertion sociale et d'épanouissement personnel. Rôle éducatif dans le développement des qualités requises pour occuper un emploi. L'importance de la formation continue dans l'adaptation des individus au monde du travail. Le nouveau paradigme du travail appuyé sur les nouvelles technologies. Le travail, lieu d'autonomie. Évolutions structurant l'emploi et le travail : augmentation de la mobilité professionnelle, évolution du concept de métier, parcours professionnels non linéaires.

CAR1650 Documentation et classification

Cueillette, traitement, évaluation, présentation et classification des données informatives. Systèmes de classification utilisés dans le domaine scolaire. Utilisation de l'ordinateur pour les recherches de l'information ou leur transmission. Initiation à l'organisation d'un centre de documentation. Familiariser l'étudiant à la recherche d'informations reliées à la carrière à partir des sites spécialisés via Internet. Sensibilisation aux possibilités des logiciels Repères, Choix, Copilote-Insertion. En utilisant l'environnement Windows, permettre à l'étudiant d'utiliser efficacement les logiciels pouvant faciliter sa tâche de praticien. De plus, le cours comprendra les derniers développements de l'infoute et leur impact sur le développement de carrière. Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure de laboratoire pour la réalisation des travaux pratiques. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

CAR1700 Counseling Individuel : théories, techniques et practicum

Introduction à la théorie et à la pratique du counseling individuel. Le contenu de ce cours vise le développement d'habiletés et d'attitudes de base en counseling. Origines du counseling individuel. Liens et différences entre counseling et psychothérapie. Attitudes et habiletés de base requises en counseling individuel. Présentation de quelques théories du counseling particulièrement utiles en développement de carrière. Approfondissement d'une de ces théories. Méthodes pédagogiques utilisées : exposés, mises en situation (histoires de cas), simulations, jeux de rôles, visionnements et enregistrements vidéoscopiques.

Comme la constitution d'un dossier évolutif fait partie des exigences requises, l'étudiant doit s'attendre à s'investir personnellement dans ce genre de cours (apprentissage en partie «expérientiel»). Ce cours exige d'être complété par une période en laboratoire au cours de laquelle huit heures d'activités individuelles, dont la moitié sont encadrées, servent à l'enregistrement-visionnement d'entrevues en cubicules.

CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts

Initiation à l'utilisation d'instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts dans une situation d'intervention. Application de règles d'administration et de correction de tests. Analyse et interprétation de résultats de tests. Éléments théoriques : la notion et la mesure des aptitudes et des intérêts. Intégration, selon différentes méthodes, des aptitudes et des intérêts dans un processus de counseling d'emploi et de planification de carrière. Étude de cas.

CAR2600 Élaboration et animation d'activités de formation en carriérologie

Ce cours vise la connaissance des modèles didactiques et des principes théoriques impliqués dans la communication pédagogique ; il rendra l'étudiant capable de développer des habiletés dans la conception (ou l'adaptation) d'activités de communication pédagogique. Typologie des modèles didactiques. Application de certains de ces modèles à l'éducation des adultes et à l'intervention carriérologique en milieu communautaire. Présentation de différents modèles en communication pédagogique et en technologies de transfert en carriérologie. Comparaison entre les pratiques de transmission de l'information dans divers milieux de formation en carriérologie. Ce cours procède par microenseignement et se donne en salle multimédia et toutes les heures sont encadrées.

CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi

Ce cours a pour objet la formation d'un spécialiste en MDRE. Familiarisation avec les différentes méthodes de recherche d'emploi : notions théoriques, étapes et activités. Adaptation des activités de recherche d'emploi en respectant les particularités des clients. Activités de la recherche d'emploi : connaissance de soi, identification des capacités et des compétences. Formulation d'un but vocationnel. Techniques de recherche d'emploi : rédaction de curriculum vitae, analyse du marché du travail, démarches méthodiques, services de références, préparation à l'entrevue, analyse critique de la démarche de recherche d'emploi et suivi.

CAR2700 Counseling de carrière

Ce cours a comme objectif de permettre à l'étudiant de parfaire ses interventions en counseling. Différence entre counseling d'employabilité et counseling de carrière. Étude des méthodes trouvant des applications en développement de carrière : approches cognitivo-comportementales avec Ellis et Gellatt, de méthodes basées sur la théorie de l'apprentissage social avec Kolb, Krumboltz et le trèfle chanceux de Limoges. L'approche constructiviste inspirée de Shazer, Peavy et Amundson sera également présentée. L'approfondissement des connaissances et l'apprentissage des attitudes et comportements propres au déroulement optimal d'un processus de carrière se feront à travers des études de cas, des mises en situation et des activités de laboratoire. Ce cours exige d'être complété par une période en laboratoire au cours de laquelle huit heures d'activités individuelles, dont la moitié sont encadrées, servent à l'enregistrement-visionnement d'entrevues en cubicules.

Préalable(s) : CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum

CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

Historique et fondements de la validation des acquis (VAE). Présentation du réseau conceptuel, des procédures, des méthodes et des outils propres à la validation des

acquis de l'expérience. Distinctions à faire entre le système éducatif où on s'intéresse à la validation des acquis et le système productif préoccupé davantage de validation des compétences. Analyse des avantages et des limites de la valorisation professionnelle. Aspects légaux et éthiques de la VAE. Liens entre VAE et bilan de compétences (BC). Approches théoriques du BC. Différentes phases du BC. Instruments du BC (entrevues et tests). Ses caractéristiques en comparaison avec d'autres dispositifs d'orientation. Effets psychologiques et sociaux du bilan sur la formation, l'emploi et la carrière. Recours à l'histoire de vie pour renforcer estime de soi et sentiment de compétence. Évolution actuelle du BC en développement et gestion de carrière. Liens entre VAE, BC et portfolio. Catégories de portfolio. Utilisation du portfolio en développement de carrière.

CAR3400 Introduction aux méthodes de recherches qualitatives

Ce cours vise à présenter aux étudiants les principales méthodes de recherche qualitatives ou interprétatives : étude de cas, récit de vie, observation participante, approche phénoménologique, théorisation ancrée. Caractéristiques de la recherche au sens de non soumise à la quantification mais à la compréhension profonde d'un phénomène. Entrevue et questionnaire. Analyse d'entretiens et de discours. Catégories émergentes et catégories préétablies. La question de rigueur dans l'interprétation du matériel et dans la rédaction des résultats de recherche. Quelques exemples de recherches qualitatives en développement de carrière. Initiation en laboratoire de micro-informatique (durée : 6 heures) à l'utilisation d'un logiciel d'analyse qualitative de données.

CAR3700 Counseling Interculturel et développement de carrière

Connaissance et pratique des modèles de sensibilisation et de formation en counseling interculturel. Spécificité de la communication interculturelle dans une pratique de counseling. Identification de l'impact du processus migratoire et des mécanismes d'adaptation des migrants à la société d'accueil. Analyse des barrières internes et des obstacles externes pouvant nuire au counseling individuel et au counseling de groupe. Présentation des modèles de formation à l'interculturel. Adaptation de quelques-uns de ces modèles au développement de carrière. Exercices pratiques à partir de la méthode des incidents-critiques. Identification de stratégies adaptées d'intervention en contexte international. Pathologies de l'exil. Préoccupations éthiques. Préalable(s) : CAR2720 Counseling individuel : Théories, techniques et practicum ; CAR3710 Counseling de groupe

CAR3720 Counseling en contexte pluriethnique

Connaissance et pratique des modèles de sensibilisation et de formation en counseling interculturel. Spécificité de la communication interculturelle dans une pratique de counseling. Identification de l'impact du processus migratoire et des mécanismes d'adaptation des migrants à la société d'accueil. Analyse des barrières internes et des obstacles externes pouvant nuire au counseling individuel et au counseling de groupe. Présentation de formation à l'interculturel. Adaptation de quelques-uns de ces modèles au développement de carrière. Exercices pratiques à partir de la méthode des incidents critiques. Identification de stratégies adaptées à des interventions en contexte international. Pathologies de l'exil. Préoccupations éthiques. Ce cours se donne en salle d'enregistrement-visionnement et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure de laboratoire pour la réalisation de travaux pratiques (enregistrement d'entrevues en cubicules). Toutes les heures de laboratoire sont encadrées. Préalable(s) : CAR2700 Counseling de carrière ; CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

CAR3750 Counseling de groupe

Exploration de la dimension préventive ou curative du counseling de groupe. Règles d'application. Principes de base. Concepts de base. Différents modes d'approches

appropriés aux caractéristiques personnelles. Ce cours se donne sous forme de laboratoire en salle d'enregistrement-visionnement et doit être complété par 30 heures de laboratoire pour la réalisation de travaux pratiques. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

Préalable(s) : CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum

CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages

Les objectifs du cours sont les suivants : préparation aux stages et à la rédaction du rapport de stage. Sensibilisation à l'éthique et à la déontologie. Exploration du milieu professionnel en développement de carrière. Identification des clientèles-cibles, des secteurs d'intervention et de l'éventail des tâches des divers secteurs en développement de carrière. Développement d'habiletés professionnelles spécifiques en fonction des lieux d'intervention. Protection juridique et psychologique de l'intervenant. Rédaction d'un projet de stage incluant l'élaboration d'objectifs formulés en termes de comportements observables. Bilan de compétences personnelles, plan de formation continue, plan de carrière personnalisé. Analyse critique et synthèse des acquis scolaires et professionnels. Étude des méthodes de rédaction de rapports d'entrevue en tenant compte de la Loi d'accès à l'information. Évaluation et autoévaluation des compétences réflexives, affectives et interactives des futurs intervenants en développement de carrière. Projection de l'étudiant à l'égard de son futur milieu de stage et de son développement professionnel.

CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)

Ce stage obligatoire vise une mise en pratique des connaissances et des habiletés acquises en tenant compte de la réalité multidimensionnelle des milieux d'intervention.

Réalisation d'un projet de stage en milieu dûment supervisé. Activités professionnelles spécifiques. Ce stage a également comme objectif de favoriser un processus d'analyse réflexive sur la pratique professionnelle ainsi qu'une mise à jour du profil personnel de formation professionnelle. Dans son rapport critique de stage, l'étudiant devra démontrer qu'il a expérimenté des pratiques individuelles et de groupe lors du stage. Le stage peut être réalisé sur deux trimestres. Il doit comporter une durée totale de 280 heures ou 40 jours. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit deux visites du superviseur de l'Université, dont au moins une en présence du superviseur du milieu de stage.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 60 crédits du programme.

Préalable(s) : CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages

CAR3902 Stage 2 : Activités professionnelles optionnelles (6 cr.)

Ce stage optionnel vise une mise en pratique des connaissances et des habiletés acquises en tenant compte de la réalité multidimensionnelle des milieux d'intervention. Réalisation d'un projet de stage en milieu dûment supervisé. Activités professionnelles spécifiques. Ce cours a également comme objectif de favoriser un processus d'analyse réflexive sur la pratique professionnelle. Dans son rapport critique de stage, l'étudiant devra démontrer qu'il a expérimenté des pratiques individuelles et de groupe lors du stage. Ce stage optionnel peut être réalisé au cours du même trimestre que le stage obligatoire, mais normalement dans un milieu professionnel différent et porter sur des activités professionnelles différentes ou complémentaires. Le stage peut être réalisé sur deux trimestres. Il doit comporter une durée totale de 280 heures ou 40 jours. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit deux visites du superviseur de l'Université, dont au moins une en présence du superviseur du milieu de stage.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 60 crédits du programme ; être inscrit au FPM3901 ou l'avoir complété.

Préalable(s) : CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages

CEP1000 Activité d'intégration et plan de formation

Au terme de cette activité à contenu variable, l'étudiant :

1. aura établi ou confirmé son plan de formation ;
2. aura acquis des outils méthodologiques de base, et saura dans quel cours les consolider au besoin à brève échéance ;
3. sera familiarisé avec l'environnement universitaire.

Plan de formation : retour systématique sur l'expérience du candidat et analyse guidée des acquis d'ordre académique, professionnel et personnel servant de base au plan de formation ; clarification des intérêts et aspirations ; clarification des objectifs de formation ; prospectives sur la formation à acquérir autour d'un principe intégrateur ; établissement d'un plan de formation selon une perspective d'apprentissage tout au long de la vie ; examen des conditions de réussite des études universitaires du candidat et de ses besoins éventuels de mise à niveau.

Méthodologie générale : méthodes de travail intellectuel telles que prise de notes, travail d'équipe, communication écrite ; outils technologiques de base ; bibliothèques et autres sources de données.

Environnement universitaire : champs d'études, disciplines, programmes et cours ; acculturation à l'UQAM (règlements et services) ; vie associative dont Synergies 50+, réseaux de pairs et tutorat.

Modalités pédagogiques : ateliers de groupe et rencontres individuelles.

Ce cours est évalué selon la notation Succès - Échec.

CEP200X Projet (1 à 6 cr.) (1 cr.)

Au terme de cette activité à contenu variable, l'étudiant ou le groupe d'étudiants :

1. aura conçu, planifié et réalisé un projet personnel (ou collectif) de son (ou leur) choix au regard d'une problématique particulière ;
2. aura acquis les outils nécessaires à sa réalisation.

Conception et planification : problématique, objectifs, méthodologie, modalités de réalisation, d'encadrement et d'évaluation, échéancier ; réalisation et évaluation.

Les objectifs et les modalités de réalisation, d'encadrement et d'évaluation du projet doivent être approuvés au préalable par la direction du certificat avant de passer à la phase de réalisation.

Modalités pédagogiques : ateliers de groupe et rencontres individuelles. Chaque projet est évalué et reçoit la pondération appropriée en crédits.

Préalable(s) : CEP1000 Activité d'intégration et plan de formation

CEP3000 Activité de synthèse

Au terme de cette activité, l'étudiant :

1. aura réalisé un travail de synthèse de sa formation ;
2. aura acquis ou développé des capacités d'auto-évaluation de ses propres objectifs de formation en lien avec son cheminement réalisé.

Bilan formel des apprentissages : récapitulatif des objectifs de formation, du plan de formation et de son principe intégrateur ; établissement des liens entre le plan de formation, les objectifs et les acquis académiques et personnels ; degré de conformité des acquis au principe intégrateur du plan de formation ; auto-évaluation rigoureuse de la démarche académique.

Modalités pédagogiques : ateliers de groupe et rencontres individuelles.

Condition d'accès : Avoir réussi 27 crédits du programme.

Préalable(s) : CEP1000 Activité d'intégration et plan de formation

CHI0310 Chimie générale

Ce cours a pour objectifs d'analyser les transformations chimiques et physiques de la matière à partir des notions liées à la structure des atomes et des molécules. Analyser les réactions en solution.

Théorie atomique. Éléments : classification périodique, état physique habituel, propriétés périodiques des éléments, nombres d'oxydation. Nomenclature des éléments et des composés inorganiques. Formation des liaisons : aspect énergétique. Liaisons intramoléculaires. Prédiction des

structures moléculaires. Liaisons intermoléculaires et états de la matière. Phénomène de mise en solution (étude qualitative). Unités de concentration. Principe de Le Chatelier. Équilibres en solutions aqueuses (aspects qualitatifs et quantitatifs) : réactions acido-basiques, réactions d'oxydo-réduction, solubilité. Séances d'exercices et de laboratoire.

CHI0311 Travaux pratiques de chimie générale

Les objectifs de ce cours sont les suivants : étudier les phénomènes de l'équilibre solide/liquide, liquide/gaz ainsi que la cinétique chimique. Initier les étudiants aux manipulations en laboratoire humide. Enthalpie de solubilisation, concept de l'état d'équilibre, calculs de dilution, concentration, masse volumique. Théorie des gaz parfait. Théorie de Bronsted-Lowry, équilibre acide-base, titrage, tampon. Méthodes de séparations. Applications en biochimie, environnement et produits naturels. Cinétique chimique, vitesse de réaction. Electrochimie, potentiel standard d'électrodes, électrolytes, piles chimiques. Séances de laboratoire comprenant des laïus théorique, Préalable(s) : CHI0310 Chimie générale

CHI1009 Fondements de la chimie appliquée

Introduction à l'utilisation de notions de chimie dans divers domaines des sciences appliquées. Échanges énergétiques et notions de cinétique. Expressions de concentration, pH, constantes d'équilibre. Électrolytes en solution, notions d'électrochimie. Colloïdes et propriétés de surface. Notions de macromolécules.

CHI1050 Chimie pour Ingénieurs

Approfondissement des notions fondamentales de la chimie et application au génie. Tableau périodique des éléments et classification : métaux, non-métaux et métalloïdes. État d'oxydation, polarité, électronégativité et liaison chimique. États de la matière, propriétés des gaz, des liquides et des solides, équilibre des phases. Cinétique réactionnelle et catalyse. Équilibres en solution aqueuse. Electrochimie et corrosion. Chimie de l'environnement : cycles des principaux éléments et pollution. Chimie organique : fonctions et réactivité des liaisons, polymères, biomolécules.

CHI1102 Chimie analytique

Ce cours vise la compréhension des principes de l'analyse chimique par voie humide. Il donnera aux étudiants les bases d'analyse au travers de l'étude des principes fondamentaux d'analyse quantitative par voie humide.

CHI1103 Chimie analytique

Comprendre et maîtriser les concepts d'analyse en chimie. Comprendre les différentes méthodes de base en analyse. Maîtriser les principaux calculs reliés aux solutions. Effectuer des analyses statistiques pour le traitement et l'interprétation des données.

Utilisation de l'analyse statistique pour le traitement et l'interprétation des données. Notions d'erreurs expérimentales. Principes de l'analyse quantitative, étalonnage externe ou interne, rendement. Principes d'opération et utilisation des différentes méthodes de base en analyse par gravimétrie, volumétrie, spectrométrie UV-VIS et fluorescence, chromatographie et extraction en phase solide ou phase liquide. Utilisation de l'équation Henderson-Hasselbach pour fabriquer des solutions tamponnées ; calcul des pH, pKa, des formes conjuguées et libres, de la force du tampon, de la force ionique, de l'équilibre acido-basique et d'oxydo-réduction des milieux biologiques.

CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie

Ce cours a pour objectifs de comprendre et maîtriser les concepts des méthodes les plus utilisées en analyse chimique : gravimétrie, volumétrie, spectrophotométrie et chromatographie ; en connaître les caractéristiques

principales et savoir utiliser les outils statistiques élémentaires pour évaluer les résultats obtenus par ces méthodes.

Relations volumétriques et gravimétriques utilisées en analyse quantitative. Paramètres statistiques élémentaires (courbe normale, test de t, de F, régression linéaire). Validation des méthodes analytiques (étalonnage interne, externe, ajout dosé). Analyse volumétrique (acide-base, oxydo-réduction, complexométrie, précipitation). Équilibres en solution principalement acide-base (solution acides, basiques, équation de Henderson-Hasselbach). Utilisation de l'informatique pour calculer les équilibres simultanés. Spectrophotométrie : spectres électroniques, loi de Beer-Lambert, interférences. Chromatographie : principes (partage entre deux phases, Rf) et applications (sur couche mince, sur colonne). Séances d'exercices.

CHI1111 Techniques de base

Initiation aux techniques générales utilisées en chimie organique. Distillation, cristallisation, extraction, chromatographie sur couche mince, sur colonne, spectroscopie I.R. et R.M.N. Synthèses simples en relation avec le cours CHI1301.

CHI1113 Travaux pratiques en chimie organique

Initiation aux techniques générales utilisées en chimie organique à l'échelle micro. Initiation à l'utilisation de la bibliothèque virtuelle et les ressources du Web. Distillation, cristallisation, extraction, chromatographie sur couche mince et sur colonne, détermination de constantes physiques et spectrales. Approfondissement de la lecture de spectres I.R. et R.M.N. Synthèses simples à l'échelle micro en relation avec le cours CHI1301. Cours de travaux pratiques

CHI1132 Techniques de laboratoire

Introduction à l'analyse chimique quantitative. Préparation de solution. Courbe de titrage acide-base. Mesure spectrophotométrique. Détermination volumétrique par argentimétrie. Analyse par échange sur résines ioniques. Analyse gravimétrique. Potentiométrie. Néphélométrie. Complexométrie. Courbe d'élution sur résines ioniques. Analyse par extraction.

CHI1133 Travaux pratiques en chimie analytique

Les objectifs de ce cours sont d'effectuer et comprendre les manipulations de base reliées à l'analyse chimique ; d'analyser des résultats expérimentaux et de produire des rapports écrits au moyen de logiciels appropriés. Réalisation de protocoles analytiques comprenant : la préparation de solutions de réactifs et leurs étalonnages. Préparation des échantillons (minéralisation, mise en solution). Établissement de la courbe de calibrage (spectrophotométrie). Mesure d'analytes dans les échantillons soit par gravimétrie, volumétrie (acide-base, rédox, précipitation, complexation), spectrophotométrie UV-visible, potentiométrie. Présentation des résultats obtenus et discussion de leur validité (précision, fidélité, limite de détection) en utilisant les logiciels informatiques appropriés (traitement de texte, chiffrier électronique, logiciels propres à la chimie). Cours de travaux pratiques.

CHI1201 Chimie Inorganique

L'atome isolé et sa structure électronique. Structure et liaisons dans les molécules. Interactions dans de grands échantillons d'atomes. La chimie des anions. Solvants, solutions, acides et bases. Le tableau périodique et la chimie des éléments ; l'hydrogène ; les éléments du groupe IA (1) ; les éléments du groupe IIA (2) ; les éléments du groupe IIIA (13) ; les éléments du groupe IVA (14) ; les éléments du groupe VA (15) ; les éléments du groupe VIA (16) ; les éléments des halogènes VIIA (17) ; les gaz nobles VIIIA (18).

CHI1280 Fondements et notions générales de la chimie pour l'enseignement au secondaire

Dans ce cours l'étudiant explorera les relations entre la structure électronique des atomes mise en évidence par le tableau périodique et les propriétés chimiques et physiques des molécules. Il en développera un modèle (distribution spatiale, mécanisme d'interaction, ordre de grandeur de l'énergie) des liaisons intramoléculaires (covalente, ionique, métallique, coordination) et intermoléculaires (van der Waals, liaison hydrogène, dipole-dipole, dipole induit). Ces modèles seront utilisés pour l'examen de réactions chimiques, particulièrement les réactions d'oxydation des éléments avec l'oxygène. À cette occasion les concepts de stoechiométrie, équilibre chimique et cinétique chimique seront précisés. Une approche pédagogique centrée sur l'analyse de problèmes concrets sera employée pour favoriser l'intégration des concepts à l'étude. Ce cours comprend des travaux pratiques.

CHI1301 Chimie organique I

Les objectifs de ce cours sont d'utiliser le langage de la chimie organique : nomenclature, représentation graphique des molécules, formulation de réactions chimiques et des différents mécanismes de modifications du squelette carboné ou des fonctions chimiques ; connaître les différents moyens de modifier les molécules dans des buts précis et d'analyser des structures moléculaires. Approfondissement des paramètres influençant les diverses transformations chimiques. Liaisons chimiques, groupes fonctionnels simples, résonance et conjugaison, propriétés physiques et chimiques, analyse conformationnelle, stéréochimie. Mécanismes de substitutions, d'additions et d'éliminations moléculaires. Spectroscopie de R.M.N. et I.R. Applications des diverses réactions. Séances d'exercices.

CHI1320 Chimie organique I B

Ce cours est destiné principalement aux étudiants de biologie. Étude des principes de base de la chimie organique. Liaisons chimiques, groupements fonctionnels, propriétés physiques et réactions chimiques en fonction des structures moléculaires, mécanismes réactionnels. Chimie des glucides : aldoses et cétooses. Exemples tirés en partie de la biologie.

CHI1321 Chimie organique

L'étudiant doit avoir assimilé les bases essentielles de la chimie organique. Il doit être capable de faire le lien entre ces données théoriques et leurs applications pratiques. Il doit parfaire sa capacité de transmettre sa compréhension de la chimie de manière cohérente, intéressante et sécuritaire, tant du point de vue théorique que pratique. Il doit connaître les diverses sources de renseignement pertinentes et pouvoir s'en servir adéquatement. De plus, il doit être à même d'apprécier les dangers inhérents à la manipulation de certains composés chimiques.

Introduction aux structures et liaisons de composés organiques. Les groupes fonctionnels courants seront vus et présentés selon une méthode utilisant l'approche par problèmes. Aussi, des éléments de la chimie de l'environnement du biomédical, de l'alimentation et de l'utilisation industrielle seront présentés et discutés. Cours théoriques comprenant des exercices et des séances de laboratoire.

CHI1380 Réactions chimiques

Dans ce cours l'étudiant apprendra à prévoir les concentrations des substances découlant d'un équilibre chimique, en particulier, les équilibres acide-base, de précipitation, de complexation et d'oxydoréduction en solution aqueuse. Il apprendra à prévoir l'évolution des concentrations des substances selon la cinétique de la réaction chimique. L'étudiant explorera la structure, les propriétés physiques et la réactivité des principales classes de composés organiques naturels et synthétiques, les avantages et les problèmes résultant de leur fabrication et de leur utilisation par l'homme. Ce cours comprend des travaux pratiques.

CHI1401 Chimie physique I

Comprendre les principes de base des phénomènes thermodynamiques appliqués aux processus moléculaires. Analyser l'influence des conditions des réactions sur l'évolution d'un processus au niveau moléculaire. Évaluer les possibilités d'optimisation des transformations chimiques et biochimiques en fonction des paramètres thermodynamiques et d'équilibre de réaction. Gaz, théorie cinétique des gaz. Premier principe de la thermodynamique, enthalpie, réactions endothermiques et exothermiques, énergie de liaison : applications aux changements de phases et aux réactions chimiques et biochimiques. Second principe de la thermodynamique, entropie, critères d'équilibre ; énergie libre de Gibbs, calculs thermodynamiques appliqués aux réactions chimiques et biochimiques ; aspects bioénergétique et métabolique. Équilibres chimiques et biochimiques.

CHI1402 Thermodynamique chimique

Les objectifs de ce cours sont d'assurer la connaissance et la maîtrise des outils de base de la thermodynamique nécessaires à l'apprentissage des sciences chimiques et biochimiques ; concevoir et développer des modèles mathématiques représentatifs de systèmes réels ; élaborer une théorie, la tester et en identifier les limites ; évaluer des paramètres caractéristiques de phénomènes observables et les représenter sous forme graphique ; appliquer certains principes fondamentaux à d'autres aspects de la chimie et de la biochimie. Lois empiriques des gaz. Modélisation des gaz. Premier principe et enthalpie. Thermochimie. Second principe et entropie. Enthalpie libre. Aspects bioénergétiques. Équilibres chimiques. Séances d'exercices.

CHI1512 Travaux pratiques de chimie générale

Permettre aux étudiants d'effectuer et de comprendre plusieurs types de manipulations de chimie générale, dont au moins une expérience inscrite au programme de chimie au secondaire. Analyser des résultats expérimentaux et produire des rapports écrits. Présenter une manipulation illustrant un objectif du programme de chimie au secondaire.

Présentation et utilisation des techniques de base de la chimie analytique, de la chimie inorganique et de la chimie physique pertinentes à l'enseignement des sciences chimiques au secondaire. Observation des propriétés d'éléments chimiques courants et de leurs composés. Formation de complexes. Lois des gaz, cinétique chimique calorimétrie, pH, titrage acide-base, oxydo-réduction. Colorimétrie.

Cours de travaux pratiques.

Préalable(s) : CHI1201 Chimie inorganique ; CHI1321 Chimie organique

CHI1515 Techniques analytiques

Effectuer et comprendre les manipulations de base reliées à l'analyse en laboratoire. Analyser des résultats expérimentaux et produire des rapports écrits. Utilisation de techniques de base dans un laboratoire de chimie et de biochimie incluant la préparation de solutions et de tampons ; les mesures quantitatives basées sur les titrages acide-base, la volumétrie, la complexométrie, la spectrophotométrie, la fluorimétrie et les méthodes de séparation et de préparation d'échantillons comme l'extraction, la digestion et la chromatographie. Modifications chimiques et synthèses organiques simples ; utilisation de méthodes spectroscopiques pour la caractérisation de molécules organiques. Recherches bibliographiques informatisées et utilisation de logiciels pour le traitement des données.

Cours-laboratoire.

Préalable(s) : ou concomitant(s) : CHI1103 Chimie analytique ; CHI1301 Chimie organique I

CHI1560 Introduction à la toxicologie biochimique

Ce cours expose les notions fondamentales nécessaires à la compréhension des interactions de substances toxiques avec les systèmes biochimiques. Les constituants de base

de la cellule : protéines, lipides et acides nucléiques, sont présentés et leur implication possible dans l'induction de perturbations fonctionnelles est discutée. L'étude des effets perturbateurs de différentes classes de composés, tels les solvants organiques, les métaux lourds et les pesticides, sert à introduire ces concepts.

Préalable(s) : CHI1301 Chimie organique I

CHI1570 Nutrition humaine

Cours d'intérêt général ouvert à un large public. Étude des besoins alimentaires chez l'homme. Effets des déficiences et des surplus (vitamines, lipides, protéines, etc.). Diètes populaires, alimentation naturelle et résultats récents des travaux de recherche en nutrition humaine.

CHI1572 Nutrition humaine II

Cours d'intérêt général. Approfondissement de certains secteurs de la nutrition humaine. Dépenses d'énergie total par rapport aux nutriments dans différentes diètes. Le cholestérol dans les aliments et son rôle dans les maladies cardiovasculaires. Les déficiences alimentaires conduisant aux anémies. Traitements nutritionnels reliés à certaines maladies. Les défis nutritionnels du futur.

Préalable(s) : CHI1570 Nutrition humaine

CHI1640 Introduction à la chimie quantique et à la spectroscopie moléculaire

Initiation à la mécanique quantique des atomes et à la spectroscopie des molécules. Modèle quantique de l'atome, les termes spectroscopiques, les règles de sélection, la spectroscopie atomique, la théorie des groupes, la rotation et les vibrations moléculaires, la spectroscopie infrarouge, Raman et ultraviolet.

Préalable(s) : MAT1510 Calcul

CHI1641 Théorie de la spectroscopie

Les objectifs du cours sont d'introduire les notions de base en chimie quantique. Particule dans la boîte, rotateur rigide, atomes hydrogéniques. Moment angulaire, règles de sélection. Application à la spectroscopie infrarouge et électronique.

Mécanique classique, particule-onde. Nombres complexes, revue des équations différentielles. Interprétation de Born, opérateurs et équations de Schrödinger, rotation et vibration classique, rotation et opérateurs quantiques, énergie de vibration, modulation. Spectromètres infrarouges. Énergie électronique, calculs approximatifs. Séances d'exercices.

Préalable(s) : MAT1510 Calcul

CHI1780 Notions de l'univers matériel enseignées au secondaire

Étude interdisciplinaire des phénomènes de l'univers matériel pour l'enseignement au secondaire. L'étudiant explorera comment les propriétés physiques et chimiques des molécules interagissent dans l'univers matériel au travers de divers exemples choisis selon leur pertinence environnementale ou sociétale. Parmi ceux-ci, citons les principaux matériaux (métaux, ciments, polymères, céramique, verre) et procédés industriels (métallurgie, purification de l'eau potable, traitement des eaux usées, raffinage du pétrole, production des boissons fermentées).

CHI1800 Chimie de l'environnement

Introduction à l'étude de phénomènes reliés à la chimie de l'environnement. Le cours portera sur l'examen de systèmes naturels en équilibre et l'analyse des effets de l'activité humaine sur ces équilibres. Les thèmes abordés seront choisis parmi les suivants : cycles naturels (carbone, soufre, oxygène, eau), transports des composés toxiques (gaz, métaux lourds, pesticides), méthodes d'analyse (paramètres de qualité, métaux traces, pesticides), etc.

CHI1820 Chimie du milieu

Applications des concepts de la chimie à l'étude de l'environnement. Étude des principaux équilibres chimiques du milieu et analyse des transformations qu'ils subissent sous influence

naturelle ou par intervention humaine. Caractéristiques chimiques du sol, de l'eau et de l'air, transport entre les niveaux trophiques. Équilibre chimique, sources de perturbation, bilan de matière (carbone, azote, soufre). Pollution du milieu, impact de l'activité humaine et potentiel d'intervention.

CHI1822 Chimie et environnement

Les objectifs du cours sont d'appliquer les concepts de la chimie à l'étude de l'environnement ; identifier les principales composantes de l'environnement et les analyser ; appliquer et relier les principes de chimie à des exemples puisés du milieu ; comprendre le fonctionnement des cycles naturels, identifier les signes de transformation et le rôle de l'humain ; identifier des polluants environnementaux ; rédiger un texte synthèse à caractère technique sur un sujet imposé. Chimie, composants et grands enjeux de l'environnement. La terre : les éléments, les sols, les cycles naturels. L'énergie : combustibles fossiles, le nucléaire, les énergies renouvelables. L'atmosphère : composition, chimie, surveillance et analyse. L'hydrosphère : répartition de l'eau, cycles hydrologiques, équilibres chimiques, analyses et traitements des eaux. La biosphère : ressources minérales et végétales.

CHI1830 L'eau, ressource naturelle

Cours de sensibilisation au domaine de l'eau et à ses multiples facettes. Rappel des principales propriétés de l'eau. Anomalies de l'eau. Le cycle de l'eau et les relations entre ses composantes. L'eau à l'échelle mondiale, nationale, provinciale, régionale, municipale et individuelle. Usages et utilisations de l'eau. Conflits entre ces usages et utilisations. Aspects quantitatifs et qualitatifs. Les problèmes de l'eau et les solutions à ces problèmes.

CHI1840 Aménagements hydriques urbains

Étude des réseaux hydriques naturels et des aménagements hydriques permettant une meilleure exploitation de la ressource. Description physique et rôle des ouvrages. Aménagements à but unique et aménagements à buts multiples. Impacts des aménagements. Étude de cas du réseau hydrique de la région de Montréal. Problématique du «Projet d'aménagement des eaux de l'archipel de Montréal».

CHI2100 Analyse quantitative appliquée

Évaluation des étapes d'un protocole d'analyse chimique : échantillonnage, préparation de l'échantillon, mesures. Éléments de statistique : moyenne, écart-type, régression linéaire. Applications en analyse gravimétrique, volumétrique et électroanalytique. Cours et travaux pratiques en laboratoire.

CHI2104 Méthodes Instrumentales

Les objectifs du cours sont de comprendre le fonctionnement des composantes principales d'instruments d'analyse chimique, leurs interactions (physique et chimique) et leur impact sur la qualité de la mesure obtenue ; être capable de choisir selon les caractéristiques connues et les tests appropriés l'appareil permettant d'effectuer l'analyse chimique désirée.

Étude des principales composantes des instruments permettant l'analyse chimique élémentaire par l'émission, l'absorption et la fluorescence atomique dans l'ultra-violet, les rayons X et les rayons gamma. Préparation des échantillons, étalonnage des appareils, corrections nécessitées par l'effet de matrice et les interférences chimiques. Étude des principales composantes des spectromètres de masse, principalement ceux utilisés pour l'analyse des structures chimiques. Influence des paramètres sur l'ionisation et la fragmentation chimique. Isotopes radioactifs. Types de radiations émises. Cinétique de désintégration. Familles de radio nucléides. Utilisation pour le traçage et la datation. Travaux pratiques et cours magistral.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ou CHI2100 Analyse quantitative appliquée

CHI2130 Analyse par spectroscopie

Spectroscopie moléculaire, bandes de rotation-vibration : application à l'identification chimique par l'étude du spectre infrarouge et Raman. Bandes de transitions électroniques : application de la spectroscopie dans l'ultraviolet-visible (absorption et fluorescence) à la caractérisation et la quantification des substances chimiques. Spectroscopie atomique : application à l'absorption atomique. Cours et travaux pratiques en laboratoire.

CHI2170 Méthodes séparatives

Coefficient de partage et application à l'extraction sélective. Théorie de la chromatographie : plateau théorique, temps de rétention, résolution. Étude des différents types de chromatographie : gaz-solide, gaz-liquide, liquide-solide, liquide-liquide.

Spectrométrie de masse : ionisation, fragmentation moléculaire. Exemples d'application à l'analyse quantitative et à la caractérisation des molécules. Cours et travaux pratiques en laboratoire.

CHI2201 Chimie Inorganique I

Étude détaillée des propriétés des éléments non transitionnels en relation avec le tableau périodique. Structure de l'atome. La liaison chimique et les forces de Vander Waals. Propriétés de la liaison covalente et de la liaison ionique. Hybridation et géométrie des molécules.

CHI2202 Les éléments et le tableau périodique

Étude détaillée des propriétés des éléments non transitionnels en relation avec le tableau périodique. Structure de l'atome. La liaison chimique et les forces de Van der Waals. Propriétés de la liaison covalente et de la liaison ionique. Hybridation et géométrie des molécules. Revue de la chimie générale. Interactions dans des grands échantillons d'atomes, la chimie des anions. Solvants, solutions, concepts acide-bases. Tableau périodique. Séances d'exercices.

CHI2222 Chimie Inorganique II

Étude des propriétés des substances cristallines. Réseaux cristallins. Diffraction des rayons X et applications dans l'étude des poudres. La liaison ionique. Structures de composés inorganiques représentatifs et facteurs régissant ces structures. Imperfections du réseau cristallin. Propriétés magnétiques des substances chimiques. La liaison métallique. Théorie des bandes dans les métaux. Alliages.

CHI2300 Chimie organique II

Les objectifs du cours sont de comprendre les différents mécanismes de modifications du squelette carboné ou des fonctions chimiques complexes ; connaître les différents moyens de modifier les molécules dans des buts précis et d'analyser des structures moléculaires. Approfondissement des paramètres influençant les diverses transformations chimiques ; développer une approche analytique pour créer de nouvelles molécules, décrire des mécanismes réactionnels ou analyser les produits obtenus.

Les amines, fonctions carbonyles et ses dérivés, groupes fonctionnels polyinsaturés, aromaticité et conjugaison et réaction de substitutions, propriétés physiques et chimiques, application des diverses réactions, approches à la synthèse de molécules simples, spectroscopie UV et spectrométrie de masse, complément à la chimie des polymères.

Séances d'exercices.

Préalable(s) : CHI1301 Chimie organique I

CHI2311 Laboratoire de chimie organique

Étude expérimentale des réactions organiques et de l'identification de produits. Réactions à l'échelle semi-micro. Identification d'inconnus en mélanges. Synthèses en plusieurs étapes. Utilisation intensive de spectroscopies de R.M.N., I.R., U.V., et spectrométrie de masse.

Préalable(s) : CHI1111 Techniques de base ou CHI1515 Techniques analytiques ; CHI2300 Chimie organique II

CHI2313 Travaux pratiques en synthèse organique

Étude expérimentale des réactions organiques complexes et caractérisation de produits.

Réactions à l'échelle semi-micro. Identification d'inconnus. Synthèses en plusieurs étapes en atmosphère contrôlée. Chromatographie radiale et en phase gazeuse. Polarimétrie. Utilisation intensive de spectroscopies de R.M.N. (1H, 13C, deux dimensions), I.R., U.V. et spectrométrie de masse. Recherches bibliographiques informatisées. Cours de travaux pratiques.

Préalable(s) : CHI1113 Travaux pratiques en chimie organique ou CHI1515 Techniques analytiques ; CHI2300 Chimie organique II

CHI2321 Chimie organique III

Études approfondies des concepts de chimie organique, notamment au niveau des produits naturels. Chiralité et analyse conformationnelle. Études approfondies de la chimie des glucides, lipides et acides aminés. Mécanismes réactionnels et synthèses.

Préalable(s) : CHI2300 Chimie organique II

CHI2323 Chimie bio-organique

Ce cours vise à appliquer des notions acquises en chimie organique et en biochimie afin de pouvoir analyser, préparer et modifier des molécules d'intérêt biochimique et conceptualiser des approches expérimentales pour l'étude de ces molécules *in vitro*.

Réactivité, modifications moléculaires de produits naturels et de leurs analogues (glucides, lipides et prostaglandines, terpènes et stéroïdes, acides aminés et oligopeptides, nucléotides,...), identification et caractérisation de produits naturels et de leurs métabolites, réactions de couplage : groupes fonctionnels couplés à des supports chromatographiques divers, préparation de bioconjugués, chimie des hétérocycles. Séances d'exercices.

Préalable(s) : CHI2300 Chimie organique II

CHI2340 Chimie organique II B

Ce cours est la suite de CHI1320 et est destiné principalement aux étudiants de biologie. Étude des principales substances d'intérêt biologique. On traitera de la chimie des lipides, des arènes, des hétérocycles, des terpènes et stéroïdes, des carbohydrates, des acides aminés, protéines et enzymes, des acides nucléiques et drogues.

Préalable(s) : CHI1320 Chimie organique I B

CHI2402 Chimie physique II

Application de la thermodynamique aux équilibres de phases et aux équilibres chimiques. Potentiel chimique, grandeurs molaires partielles. Règle des phases, diagramme de phases d'un corps pur. Solutions : diagrammes simples, propriétés colligatives. Anéotropes, séparation de phases, diagrammes complexes. Application des solutions aux équilibres chimiques homogènes et hétérogènes. Éléments de cinétique. Généralités, réactions simples et mécanismes. Introduction à la théorie des vitesses de réaction et à la catalyse.

Préalable(s) : CHI1401 Chimie physique I

CHI2403 Cinétique et chimie des solutions

Les objectifs du cours sont d'assurer la connaissance et la maîtrise des notions utilisées pour étudier la cinétique des transformations chimiques et biochimiques ; exploiter des éléments de la physicochimie pour étudier les solutions et les représenter par des modèles mathématiques ; établir des liens entre le comportement des solutions et certaines propriétés accessibles expérimentalement ; appliquer les notions d'équilibre aux systèmes polyphasiques à un ou plusieurs constituants. Cinétique chimique. Les solutions. Solutions diluées et propriétés colligatives. Équilibres de phases. Équilibres en systèmes multiconstituants. Séances d'exercices.

Préalable(s) : CHI1402 Thermodynamique chimique

CHI2410 Laboratoire de chimie physique I

Étude de méthodes expérimentales utilisées au laboratoire en chimie physique. Mesures physicochimiques ; thermochimie, liquides, solutions, équilibre de phases, cinétique, électrochimie.

Préalable(s) : CHI2420 Chimie physique III

CHI2413 Travaux pratiques en chimie physique

Les objectifs du cours sont de réaliser des manipulations en laboratoire dans le domaine de chimie physique et d'exploiter les résultats expérimentaux obtenus ; établir des liens conceptuels entre des notions théoriques et certaines grandeurs accessibles expérimentalement ; vérifier expérimentalement la valeur et les limites de modèles de représentation mathématique ; élaborer des montages de laboratoire et développer une habileté d'expérimentation ; exploiter des résultats expérimentaux dans un esprit critique ; produire des documents en toute rigueur scientifique.

Paramètres de mesure de base (électricité, pneumatique, mécanique, calorimétrie). Pression de vapeur. Analyse thermique différentielle. Thermochimie. Piles électrochimiques. Conduction électrique. Diagrammes de phases. Adsorption. Cinétique chimique. Cours de travaux pratiques.

Préalable(s) : CHI2403 Cinétique et chimie des solutions

CHI2420 Chimie physique III

Introduction à l'électrochimie. Solutions électrolytiques. Conductance, Mobilité, vitesse des ions. Nombre de transports. Thermodynamique des solutions électrolytiques. Coefficient d'activité. Thermodynamique des piles galvaniques. Électrolyse. Applications de mesures électrochimiques.

Préalable(s) : CHI2402 Chimie physique II

CHI2423 Électrochimie

Les objectifs du cours sont d'exploiter des notions de thermodynamique, de cinétique et de propriétés des solutions pour étudier le comportement des espèces électriquement chargées en solution ; développer et appliquer des modèles de représentation mathématique des ions en solution ; définir et caractériser les doubles couches qui se forment en milieu électrolytique ; appliquer ces notions à l'étude des processus aux électrodes. Solutions électrolytiques. Piles électrochimiques. Thermodynamique des processus aux électrodes. Double couches électriques. Transfert de charge électrique. Transport de masse en électrochimie.

Préalable(s) : CHI1402 Thermodynamique chimique

CHI2440 Chimie physique générale II

Solutions, applications aux équilibres chimiques et aux propriétés colligatives. Solutions électrolytiques, piles électrochimiques et équilibres ioniques. Notions de phénomènes de surface. Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants de biochimie.

Préalable(s) : CHI1401 Chimie physique I

CHI2441 Chimie physique II-B

Appliquer les concepts de thermodynamique aux systèmes moléculaires en solution. Caractériser les phénomènes physicochimiques associés aux membranes biologiques. Comprendre les propriétés hydrodynamiques et électriques des systèmes biologiques. Appliquer les principes de la radioactivité aux études biochimiques.

Éléments de cinétique des réactions chimiques, ordres de réaction, équation d'Arrhénius, énergie d'activation et complexe activé, applications aux macromolécules biologiques. Propriétés colligatives des solutions : pression osmotique, équilibre Gibbs-Donnan, dialyse. Propriétés de transport : diffusion simple et facilitée, transport secondaire et tertiaire, coefficient de friction. Potentiel de surface et transmembranaire des bicouches lipidiques. Principes de radioactivité, de désintégration isotopique, de détection et d'utilisation des radioisotopes. Propriétés physicochimiques des biopolymères : viscosité, transition de phase diagramme de phase.

Préalable(s) : CHI1402 Thermodynamique chimique

CHI2520 Analyses biochimiques cliniques

Identifier les méthodes d'analyse de la biochimie clinique et les appliquer dans le diagnostic. Développer des approches analytiques qui rencontrent les exigences et les réglementations des laboratoires cliniques.

Éléments de statistique ; sensibilité et spécificité des tests, valeurs de référence et contrôle de qualité. Systèmes enzymatiques dans le diagnostic. Réactifs prêts pour l'usage (trousses d'analyse). Techniques immunologiques (RIA, ELISA). Bioson des d'ADN ; la technique PCR. Analyses servant au diagnostic des pathologies des différents systèmes. L'exploration diagnostique du sérum, de l'urine et d'autres milieux biologiques. Désordres dans le métabolisme des protéines, des glucides, des lipides. Les problèmes du métabolisme phospho-calcique et acido-basique. Les dosages dans le diagnostic des maladies endocrines. Modifications biochimiques dans le cancer. Aspects légaux et déontologiques concernant les laboratoires d'analyse.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ou CHI2100 Analyse quantitative appliquée

CHI2530 Bioessais des contaminants

Comprendre les démarches utilisées pour évaluer la toxicité des contaminants de l'environnement et réaliser la surveillance environnementale.

Examen des différents systèmes permettant de détecter les propriétés nocives de contaminants ou d'échantillons environnementaux. Tests de toxicité aiguë et de toxicité chronique. Choix des organismes et des paramètres de mesure. Cadre conceptuel pour le développement de biomarqueurs applicables à la surveillance environnementale. Types de biomarqueurs : exposition, effet ou susceptibilité ; valeur prédictive des biomarqueurs et méthodes de validation. Essais en laboratoire et essais sur le terrain. Méthodes d'écoépidémiologie. Principes de l'évaluation du risque écotoxicologique, incertitude reliée au processus et impact sur la gestion du risque.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ou CHI2100 Analyse quantitative appliquée

CHI2560 Biochimie des agresseurs toxiques

Comprendre les mécanismes par lesquels les substances toxiques exercent leurs effets sur les systèmes vivants. Principes fondamentaux impliqués dans l'absorption, la distribution, le métabolisme et l'élimination des substances toxiques. Réactions de biotransformation de la phase I et de la phase II. Rôle des cytochromes P450 et des enzymes de conjugaison dans la bioactivation et la détoxification des xénobiotiques. Polymorphisme enzymatique et risque toxique. Étude approfondie de mécanismes d'action de composés de familles comme les solvants industriels, les contaminants environnementaux incluant les dioxines/furannes, les biphényles polychlorés, les hydrocarbures polycycliques aromatiques, les nitrosamines, les métaux lourds ainsi que les agents thérapeutiques. Mécanismes de toxicité cellulaire : homéostasie ionique, peroxydation des lipides, formation d'adduits macromoléculaires et génotoxicité. Mécanismes de défense cellulaire : réparation de l'ADN, défense anti-oxydante. Méthodes d'évaluation de la toxicité in vivo et in vitro. Introduction à l'évaluation du risque.

Préalable(s) : BIO3351 Biochimie structurale et énergétique

CHI2570 Analyses alimentaires

Identifier les méthodes d'analyse appliquées au contrôle de la composition des aliments. Développer des approches analytiques qui rencontrent les exigences des organismes nationaux et internationaux en charge de la réglementation dans l'analyse alimentaire.

Échantillonnage, évaluation statistique, principes du contrôle de la qualité dans l'industrie alimentaire. Propriétés mécaniques des produits alimentaires : techniques rhéologiques. Méthodes spectrométriques et méthodes chromatographiques applicables à l'analyse alimentaire. Analyse des constituants majeurs des produits alimentaires : l'humidité, glucides, protéines, lipides, vitamines. Méthodes biologiques dans l'analyse

des divers constituants alimentaires : l'utilisation des microorganismes ; méthodologies basées sur les cultures cellulaires. Contaminants. Biosondes : l'analyse de l'ADN par la technique PCR. Utilisation analytique des enzymes. Techniques d'analyse immunochimique : ELISA. Biocapteurs. Analyse sensorielle. Implications biomédicales et légales de l'analyse alimentaire.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ou CHI2100 Analyse quantitative appliquée

CHI2640 Structures et calculs moléculaires

Introduction aux calculs moléculaires et aux principales méthodes d'approximation. Théories de la liaison, les systèmes conjugués, méthodes d'approximation, règles de sélection pour molécules polyatomiques, transitions électroniques des molécules polyatomiques, règles de Woodward-Hoffman.

Préalable(s) : CHI1641 Théorie de la spectroscopie

CHI2700 Procédés chimiques

Étude des phénomènes et des principes de fonctionnement des procédés chimiques. Bilan de matière et d'énergie. Étude de l'évaporation, la distillation, le séchage, la filtration, l'extraction et l'absorption.

CHI2810 Analyse de l'air

Évaluations qualitatives et quantitatives de paramètres de la qualité de l'air. Lois des gaz et unité de concentration. Méthodes d'échantillonnage et d'analyse de l'air : gaz, vapeurs, particules. Gravimétrie, microscopie, chromatographie, chimioluminescence, fluorescence, spectroscopie. Cours et travaux pratiques en laboratoire.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ou CHI2100 Analyse quantitative appliquée

CHI2815 L'environnement Industriel

Étude des différents processus industriels et de leurs impacts sur les ressources et les rejets.

Description des différents processus industriels propres aux industries : minières, de traitement des minéraux (sidérurgie, etc.), des pâtes et papiers, des textiles, des plastiques, des combustibles fossiles, de la chimie. L'approvisionnement et la consommation en eau par l'industrie ; caractérisation et analyse des polluants dans l'air, l'eau et le sol. La recherche dans le domaine de la pollution industrielle ; déchets industriels : échantillonnage, débit, traitement, contrôle et recyclage.

CHI2820 Qualité et conservation de l'eau

Les systèmes d'utilisation des eaux : influence des facteurs humains, économiques et climatiques sur les aspects quantitatifs et qualitatifs. Nécessité de la conservation. Méthodes et techniques de conservation et de diminution du prélèvement et de la consommation. Développement de la ressource. Problématique de l'échantillonnage. Introduction aux aspects économiques de la conservation et du développement de la ressource.

CHI2830 Hydraulique générale

Introduction à l'hydrostatique : lois théoriques et lois empiriques. Applications à différentes structures hydrauliques. Introduction à l'hydrodynamique : lois théoriques et lois empiriques. Écoulement gravitaire et écoulement sous pression. Applications à la conception et à l'évaluation d'ouvrages hydrauliques. Introduction à la turbo-machinerie. Cours théorique.

CHI2832 Caractérisation chimique des eaux

Étude des principaux constituants des eaux naturelles, de leurs interactions et des équilibres chimiques qui s'établissent entre eux. Équilibres acide-base, capacité tampon, équilibres calcocarboniques, réactions d'oxydo-réduction et de complication. Analyse critique des paramètres utilisés pour la caractérisation chimique des eaux naturelles et évaluation de l'effet de divers types de

pollution sur ces paramètres. Détermination expérimentale et interprétation des valeurs de quelques-uns de ces paramètres. pH, alcalinité, minéralisation, substances nutritives, DCO, DBO, etc.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ou CHI2100 Analyse quantitative appliquée

CHI2835 Hydraulique urbaine

Étude détaillée des réseaux de distribution de l'eau et de collecte des eaux usées et pluviales. Besoins en eau des agglomérations. Systèmes d'aqueducs. Balancement et conception de réseaux d'aqueducs : méthodes manuelles et informatiques. Réseaux d'égout domestique. Ruissellement en milieu urbain. Conception de réseaux pluviaux et unitaires : méthodes manuelles et informatiques. Évaluation de réseaux. Le cours est axé sur l'utilisation de l'informatique.

CHI2900 Contrôle de la qualité

Buts du contrôle de la qualité, établissement d'un programme. Méthodes d'échantillonnage et représentativité. Contrôle de la qualité au laboratoire : accréditation, méthodes normalisées, tests inter-laboratoires. Contrôle de la qualité dans l'industrie : organisation, production, échantillonnage, automatisation.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ou CHI2100 Analyse quantitative appliquée

CHI2960 Sécurité et manipulation de substances dangereuses

Identification et analyse des risques associés à la manipulation de substances dangereuses. Évaluation des moyens de protection propres à assurer une sécurité optimale. Analyse des divers éléments d'une approche sécuritaire pour les produits inflammables, toxiques, corrosifs, radioactifs ou très réactifs. Stockage des produits et élimination des déchets abordés à la lumière des normes en vigueur. Examen des codes existants et étude de quelques cas illustrant la mise en œuvre de méthodes de travail sûres.

CHI3002 Projet de fin d'études

Initier l'étudiant à un travail de recherches. Ce projet peut être un travail bibliographique et/ou de laboratoire. Les projets seront couronnés par une présentation orale publique ainsi que par un rapport écrit soumis au responsable du cours ; ces deux activités faisant partie de l'évaluation des étudiants.

CHI3003 Projet de fin d'étude (4 cr.)

Les objectifs du cours sont d'initier l'étudiant à un travail de recherche ; utiliser ses habiletés techniques et conceptuelles dans l'étude expérimentale de problèmes complexes en chimie ; développer la pratique, exercer l'autonomie en laboratoire dans la compréhension des problèmes et l'interprétation des résultats ; communiquer efficacement de manière écrite et orale. Ce projet peut être un travail bibliographique et/ou en laboratoire. Activités visant à parfaire la formation des étudiants par l'acquisition de connaissances nouvelles et l'observation des méthodes de travail et des techniques utilisées dans les laboratoires de chimie et plus particulièrement dans les domaines d'application du programme. Cours magistral et travaux pratiques. Les projets seront couronnés par une présentation orale publique ainsi que par un rapport écrit, les deux activités faisant partie de l'évaluation des étudiants.

Condition d'accès : Ce cours est normalement suivi à la fin du programme.

CHI3104 Chimie Instrumentale

Examen des principaux facteurs qui contrôlent les performances des instruments employés en analyse chimique. Étude de l'influence de ces performances (fidélité, pouvoir de séparation, précision, etc.) sur les valeurs mesurées en analyse chimique (concentrations, limites de détection, interférences, etc.). Applications à l'analyse spectroscopique, spectrophotométrique, électrochimique et chromatographique.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ou CHI2100 Analyse quantitative appliquée

CHI3114 Analyse chimique Instrumentale I

Analyse chimique des éléments par spectrographie d'émission, absorption atomique, fluorescence des rayons-X, électrochimie, colorimétrie et spectrométrie de masse. Discussion et comparaison sur la base des résultats obtenus lors de travaux pratiques, de la valeur relative des diverses méthodes.

Préalable(s) : CHI2130 Analyse par spectroscopie ou CHI3104 Chimie instrumentale

CHI3133 Spectroscopie appliquée

Les objectifs du cours sont d'introduire des notions pratiques en spectroscopie ; déterminer les vibrations actives en infrarouge. Manipulation d'un spectromètre. Interprétation physique des expériences spectroscopiques. Spectroscopie électronique, spectroscopie IR des composés de coordination, symétrie, tables de caractères. Expériences en laboratoire. Cours magistral et travaux pratiques.

Préalable(s) : Cours concomitant : CHI2104 Méthodes instrumentales

CHI3134 Analyse chimique Instrumentale II

Détermination, principalement dans le cadre de travaux pratiques, des structures moléculaires. Discussion et comparaison des différentes méthodes d'analyse dont, la spectrophotométrie dans l'ultraviolet, dans le visible, dans l'infrarouge, Raman et de fluorescence des molécules, la rotation optique et la dispersion rotatoire optique. Application des méthodes à l'identification des molécules.

Préalable(s) : CHI2130 Analyse par spectroscopie ou CHI3104 Chimie instrumentale

CHI3141 Caractérisation de l'état solide

Apprentissage et mise en œuvre de méthodes physicochimiques de pointe pour la caractérisation de plusieurs aspects de l'état solide. L'accent est mis sur l'étude des principes qui supportent les méthodes instrumentales et sur l'interprétation que ces méthodes génèrent. Les types de matériaux solides étudiés sont choisis en fonction des domaines d'application dans lesquels ils se retrouvent et en raison de leur pertinence dans le contexte socioéconomique local.

Matière organisée (rayons X), spectroscopie des surfaces, poudres et matériel poreux. Expériences en laboratoire : structures organisées (rayons X), métaux et alliages, matières plastiques, solides poreux ou pulvérulents. Cours magistral et travaux pratiques.

Préalable(s) : CHI2202 Les éléments et le tableau périodique

CHI3173 Méthodes de séparation

Les objectifs du cours sont de comprendre les processus chimiques impliqués dans l'analyse chromatographique et leurs interrelations avec les différents composants d'un chromatographe ; être en mesure de proposer et de vérifier le ou les protocoles appropriés au problème analytique soulevé.

Partage entre deux phases : phénomènes d'adsorption et d'absorption. Chromatographies : gaz-liquide, liquide-solide, liquide-liquide. Influence des facteurs physiques (type de colonne, remplissage etc.), dynamiques (température, vitesse de l'éluant) et chimiques (polarité, pH, autres ions). Paramètres gouvernant l'utilisation des principaux types de détecteurs. Possibilités analytiques du couplage chromatographie - spectrométrie de masse et chromatographie - spectroscopie IR. Exemples d'application dans les analyses environnementales, le contrôle de qualité, le dopage. Cours magistral et travaux pratiques.

Préalable(s) : CHI2104 Méthodes instrumentales

CHI3174 Analyse chimique Instrumentale III

Étude en laboratoire des principales méthodes de séparation des substances : chromatographie gaz-liquide, liquide-liquide, liquide-solide, d'échange ionique, etc. ;

dialyse, ultracentrifugation, électrophorèse, distillation moléculaire, etc. Discussion des possibilités de chacune des méthodes. Étude et utilisation en laboratoire de la spectrométrie de masse et de la résonance magnétique nucléaire pour la détermination de la structure des molécules.

Préalable(s) : CHI3104 Chimie instrumentale

CHI3201 Chimie Inorganique III

Introduction à la chimie des composés de coordination et à la chimie inorganique avancée. Théories de la liaison de valence, du champ cristallin, du champ des coordinats et des orbitales moléculaires. Spectres électroniques. Théorie des groupes et spectres vibrationnels des composés de coordination. Composés organométalliques. Composés binaires avec le monoxyde de carbone. Stéréochimie et isomères des composés de coordination. Mécanismes de réactions inorganiques. Stabilité des complexes. Les lanthanides.

Préalable(s) : CHI1640 Introduction à la chimie quantique et à la spectroscopie moléculaire ; CHI2201 Chimie inorganique I

CHI3202 Chimie Inorganique

Introduction à la chimie inorganique. Structures des cristaux et métaux. Défauts et propriétés magnétiques. Composés de coordination et théorie du champ cristallin. Stéréochimie et isomères. Structures et réactions des complexes organométalliques et biologiques.

Solides, défauts de structure, métaux et liaisons métalliques, cristaux ioniques, propriétés magnétiques. Composés de coordination, classification et nomenclature des ligands, nature de la liaison métal-ligand. Stéréochimie des composés de coordination, isomères des composés de coordination, composés binaires avec CO, composés organométalliques des métaux de transition. Métaux dans systèmes biologiques.

Préalable(s) : CHI1641 Théorie de la spectroscopie ; CHI2202 Les éléments et le tableau périodique

CHI3211 Laboratoire de chimie Inorganique

Étude expérimentale des méthodes modernes de la chimie inorganique. Synthèse et analyse structurale de composés inorganiques. Propriétés magnétiques. Analyse de spectres vibrationnels et électroniques des composés de coordination. Diagrammes d'Orgel. Isomères optiques et dispersion rotatoire. Cinétique de réactions inorganiques. Diffraction des rayons X par la méthode des poudres. Le fichier ASTM. Construction de modèles moléculaires.

Préalable(s) : CHI1640 Introduction à la chimie quantique et à la spectroscopie moléculaire ; CHI2201 Chimie inorganique I

CHI3213 Travaux pratiques en chimie Inorganique

Les objectifs du cours sont d'acquérir les notions essentielles à la compréhension et à la maîtrise des principales techniques de laboratoire utilisées avec les composés inorganiques ; être capable d'effectuer des synthèses et des analyses des composés inorganiques. Études expérimentales des méthodes modernes de la chimie inorganique. Synthèses et analyses, spectroscopie de vibration et électronique. Géométrie Oh et Td, diagrammes d'Orgel. Propriétés magnétiques et optiques. Cinétique des réactions. Diffraction par rayons X. Spectroscopie électronique des composés de coordination. Cours de travaux pratiques

Préalable(s) : CHI1641 Théorie de la spectroscopie ; CHI2202 Les éléments et le tableau périodique

CHI3300 Chimie organique IV

Études des produits naturels tels les terpènes, stéroïdes et alcaloïdes au point de vue élucidation de structures, dégradations, synthèses et biosynthèses.

Préalable(s) : CHI2300 Chimie organique II

CHI3320 Chimie médicinale

Appliquer les concepts acquis en chimie organique et en biochimie à l'utilisation de substances naturelles ou de produits de synthèse servant à remédier à des

déficiences métaboliques ou modifier le rendement d'autres réactions *in vivo*.

Études approfondies des grandes classes de composés physiologiquement actifs. Relations substrats-enzymes, modélisation moléculaire, conformation de minimum d'énergie. Extraction et purification de produits naturels et préparation de traceurs métaboliques. Études de synthèses stéréospécifiques de quelques médicaments.

Préalable(s) : CHI2323 Chimie bio-organique

CHI3401 Chimie physique IV

Introduction à la chimie-physique des colloïdes et des phénomènes de surface. Surface des liquides : tension de surface, interfaces liquides, propriétés de monocouches, interfaces électriquement chargées. Surface des solides : isothermes d'absorption, interface solide-liquide, application à la catalyse. Interfaces solide-liquide : mouillage, détergence, flottation, mousses, émulsions, lubrification et adhésion. Les colloïdes : diffusion et mouvement brownien, floculation, sédimentation, gels, micellisation.

Préalable(s) : CHI1401 Chimie physique I

CHI3421 Polymères, colloïdes et Interfaces

Les objectifs du cours sont d'acquérir les connaissances de base sur la composition, la structure et les propriétés des macromolécules ; identifier des domaines d'application des polymères et établir des liens entre propriétés moléculaires et utilisation des matières plastiques ; étudier les caractéristiques et les particularités des systèmes colloïdaux ; aborder l'étude physicochimique des interfaces dans une perspective de compréhension des applications où elles entrent en jeu.

Composition et structure des macromolécules. Macromolécules en solution. Propriétés physiques des polymères. Polymères industriels : domaines d'application. Les colloïdes et leurs propriétés. Phénomène de surface. Caractérisation des interfaces.

Préalable(s) : CHI2403 Cinétique et chimie des solutions

CHI3441 Chimie des polymères

Introduction à la chimie et à la physicochimie des macromolécules. Notions de dimensions moyennes. Polymérisation : amorçage, propagation, terminaison et cinétique. Copolymérisation. Notions de tacticité. Techniques industrielles de polymérisation. Solutions de macromolécules. Solubilité et gonflement. Caractérisation par viscosité, par diffusion de la lumière. État solide : interrelations entre la composition, cristallinité et propriétés. Transition vitreuse et fusion : rhéologie, propriétés mécaniques, propriétés thermiques. Propriétés et applications de polymères de synthèse. Propriétés de mélanges : les composites, les plastifiants. Composés naturels : caoutchouc, cellulose, protéines.

Préalable(s) : CHI2402 Chimie physique II

CHI3450 Chimie des matériaux

Les objectifs du cours sont d'utiliser un ensemble de notions et de connaissances contenues dans le programme pour procéder à l'étude de matériaux ; identifier la composition chimique de matériaux et établir des relations entre composition, structure moléculaire et propriétés ; reconnaître sommairement les procédés de fabrication des matériaux en insistant sur les transformations chimiques mises en jeu ; examiner l'objet des développements récents dans les matériaux et identifier le rôle de la chimie en ce sens.

Métaux et alliages. Verres céramiques et réfractaires. Plastiques, résines et composites. Ciments et bétons. Bois et matériaux naturels.

Préalable(s) : CHI2202 Les éléments et le tableau périodique

CHI3461 Enzymologie

Comprendre les principes gouvernant la catalyse enzymatique, les relations entre les structures et les fonctions de sites catalytiques et régulateurs. Appliquer les

principes de l'analyse cinétique à l'étude des mécanismes d'action des enzymes. Définir des stratégies de purification d'enzymes.

Purification (source, fractionnement sous-cellulaire, méthodes) ; mesures d'activité ; thermodynamique des réactions enzymatiques ; cinétique des réactions enzymatiques ; mécanismes chimiques ; contrôle métabolique et allostérique ; enzymologie et pathologie ; enzymes membranaires.

Préalable(s) : BIO4561 Métabolisme ; CHI2441 Chimie physique II-B

CHI3480 Macromolécules biologiques

Études des propriétés physicochimiques des macromolécules. Les propriétés physiques des protéines, polypeptides, acides nucléiques et polynucléotides synthétiques sont étudiées à la lumière des théories modernes. Propriétés des acides nucléiques, DNA et différents types de RNA (t-RNA, m-RNA, r-RNA). Structures primaire et secondaire, dénaturation et renaturation.

CHI3483 Macromolécules biologiques

Comprendre les propriétés et les structures moléculaires et supramoléculaires des protéines, des acides nucléiques et des polysaccharides, ainsi que celles de leurs complexes. Expliquer l'application de différentes méthodes chimiques et physiques à l'analyse structurale des macromolécules. Évaluer les avantages et les limites de ces méthodes. Analyser des résultats expérimentaux donnés sous forme de problèmes.

Description des structures conformationnelles des macromolécules biologiques et de leurs complexes. Appréciation de l'importance fonctionnelle des différentes structures. Principes d'application de différentes méthodes chimiques et physiques dans l'étude des macromolécules incluant le séquençage, les modifications chimiques, la sédimentation, l'électrophorèse, la spectrophotométrie, la fluorescence, le CD-ORD, les méthodes de résonance et les techniques de diffraction. Interprétation de l'information obtenue par l'utilisation de ces méthodes.

Préalable(s) : BIO4561 Métabolisme ; CHI2441 Chimie physique II-B

CHI3490 Biochimie de la régulation cellulaire

Intégrer de façon critique l'ensemble des mécanismes moléculaires impliqués dans la régulation de phénomènes biochimiques complexes, faire la synthèse des connaissances acquises et en évaluer les perspectives au travail de différents thèmes contemporains reliés à la biochimie.

Mécanismes moléculaires impliqués dans la régulation des fonctions cellulaires. Différents modes de régulation seront abordés : phosphorylation et autres modifications post-traductionnelles des protéines, régulation des récepteurs hormonaux, transduction par les protéines G, intercommunication entre les cascades kinases, contrôle de l'oxydoréduction et intégration des signaux extracellulaires avec la régulation et l'expression génique.

Préalable(s) : BIO6963 Biologie moléculaire

CHI3502 Biochimie de l'alimentation

Étude des aspects chimiques et biochimiques de divers aliments. Seront étudiés les changements biochimiques impliqués dans la transformation de substances biologiques naturelles en aliments comestibles ; traitement, préservation, détérioration des aliments.

Préalable(s) : CHI2321 Chimie organique III ou CHI2340 Chimie organique II B

CHI3510 Techniques biochimiques I

Expériences sur la caractérisation des principales substances biologiques : glucides, lipides, protéides, acides nucléiques, etc. Techniques d'analyse de chromatographie et de spectroscopie appliquées à la biochimie. Rôles des enzymes.

Préalable(s) : CHI2300 Chimie organique II ou CHI2340 Chimie organique II B

CHI3513 Biochimie expérimentale I

Appliquer des techniques de base pour la caractérisation des substances d'intérêt en biochimie. Expliquer les principes et les modalités d'analyse et de séparation. Analyser et critiquer des résultats expérimentaux. Présenter ses résultats dans un rapport selon un modèle d'article scientifique.

Présentation et utilisation de techniques et appareils de base d'un laboratoire de biochimie. Application de méthodes de séparation (extraction, centrifugation, chromatographie, électrophorèse) et de dosage (spectrophotométrie, fluorimétrie, complexométrie, immunotechnologie et radioisotopie) à l'analyse fonctionnelle et structurale de substances et de macromolécules d'intérêt biochimique incluant les vitamines, les stéroïdes, les lipides, les polysaccharides, les acides nucléiques, les protéines et les enzymes.

Cours de travaux pratiques.

Préalable(s) : CHI1515 Techniques analytiques ; cours concomitant : BIO3351 Biochimie structurale et énergétique

CHI3532 Techniques biochimiques II

Étude en laboratoire des principales substances biochimiques. Réactions enzymatiques : études quantitatives portant sur la spécificité, l'activation et l'inhibition. Autoradiographie, métabolisme, hormones, acides nucléiques.

Préalable(s) : CHI2340 Chimie organique II B ou CHI3510 Techniques biochimiques I

CHI3533 Biochimie expérimentale II

Appliquer des techniques avancées dans la séparation et la caractérisation fonctionnelle et structurale de cellules, d'organites cellulaires et de macromolécules biologiques. Analyser et critiquer des résultats expérimentaux. Présenter ses résultats dans un rapport selon un modèle d'article scientifique.

Application et combinaison de techniques de préparation et d'analyse avancées pour une caractérisation poussée des propriétés des cellules ainsi que des membranes, des organites et des macromolécules qui les composent. L'ultracentrifugation préparative, la séparation par des méthodes basées sur l'affinité ainsi que sur l'électrophorèse et le transfert sur membranes, l'analyse des protéines par immunobuvardage et celle des acides nucléiques par hybridation sont parmi les techniques expérimentales utilisées. Analyses quantitatives par autoradiographie, densitométrie au laser, détermination d'absorbance et de fluorescence par lecteur de microplaques. Introduction à la culture cellulaire. Utilisation de logiciels avancés de traitement de données.

Cours de travaux pratiques.

Préalable(s) : CHI3513 Biochimie expérimentale I

CHI3550 Biochimie Instrumentale

Comprendre les notions théoriques de l'analyse instrumentale moderne ; appliquer les techniques d'analyse instrumentale. Développer une approche analytique et les habiletés techniques nécessaires pour l'utilisation d'instrumentation en biochimie.

Cours théorique : Principes de l'analyse instrumentale moderne (résolution, efficacité, sélectivité, capacité, analyses quantitatives). Études d'appareils et techniques reliées entre autres à la chromatographie liquide de haute performance, à la chromatographie en phase gazeuse, à l'électrophorèse capillaire. Types de détecteurs et intégration des signaux.

Travaux pratiques : Utilisation d'instrumentation de biochimie pour la séparation, la quantification et la caractérisation de macromolécules biologiques et de leurs complexes. Chromatographie en phase gazeuse, chromatographie liquide de haute performance, techniques avancées d'électrophorèse (système PHAST, focalisation isoélectrique, séquençage d'acides nucléiques ou électrophorèse capillaire) et techniques avancées de fluorimétrie.

Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : CHI3533 Biochimie expérimentale II

CHI3560 Aspects biochimiques de la nutrition humaine

Étude biochimique des besoins nutritifs chez l'homme. Influence des déficiences et des surplus en glucides, lipides, protéides, vitamines, sels minéraux, etc. sur le métabolisme chez l'être humain. Analyse critique des travaux récents dans ce domaine.

Préalable(s) : CHI2321 Chimie organique III ou CHI2340 Chimie organique II B

CHI3561 Biochimie de la nutrition humaine

Comprendre les processus biochimiques impliqués dans l'utilisation des aliments par le corps ainsi que leur importance dans le maintien de la santé ou dans la maladie.

Aspects fondamentaux : digestion et absorption des hydrates de carbone, lipides et protéines. Action des enzymes digestifs, des sels et acides biliaires, des transporteurs des membranes des entérocytes. Importance des fibres alimentaires. Formation de micelles, transport des lipides par les lipoprotéines (chylomicrons, VLDL, LDL et HDL). Rôles des acides gras insaturés w-3 et w-6. Acides aminés essentiels et qualité des protéines. Effets des sucres, lipides et protéines sur la santé. Rôles des vitamines hydro- et liposolubles et des minéraux. Problèmes de malnutrition.

Sujets d'actualité : maintien de la balance énergétique et contrôle du poids corporel. Mythes et réalités sur les suppléments alimentaires. Contamination des aliments par les agents toxiques de l'environnement et risques pour la santé. Consommation d'alcool et perturbations nutritionnelles. Nutrition et cancer.

Préalable(s) : BIO3351 Biochimie structurale et énergétique

CHI3570 Biochimie des membranes

Comprendre la structure et l'organisation des membranes biologiques et expliquer leur importance dans la compartimentation métabolique, dans la communication et la reconnaissance intercellulaires, et dans les relations de la cellule avec le milieu extracellulaire. Analyser les méthodes et les modèles expérimentaux utilisés dans l'étude des membranes. Appréécier l'importance des membranes dans diverses pathologies ainsi que dans les stratégies thérapeutiques.

Structure et organisation des membranes biologiques et des substances qui la constituent ou qui interagissent avec elles : lipides, protéines, glucides et cytosquelette. Méthodes de préparation, de caractérisation et d'études biophysiques des membranes biologiques. Aspects bioénergétiques, gradients ioniques, mécanismes de transport membranaire des ions et des macromolécules. Rôle des récepteurs membranaires dans la reconnaissance et la communication intercellulaires. Études du phénomène de fusion membranaire dans les processus d'endocytose, de phagocytose et de transport intracellulaire. Biosynthèse des membranes. Implication des membranes dans diverses pathologies, en toxicologie de l'environnement et dans la réponse immunitaire. Propriétés, préparation et utilisation des liposomes comme modèles des membranes et comme outils thérapeutiques.

Préalable(s) : BIO4561 Métabolisme ; CHI2441 Chimie physique II-B

CHI3704 Chimie organique Industrielle

Étude de procédés industriels dans le domaine de la chimie organique. S'appuyant sur des notions fondamentales acquises en thermodynamique, en cinétique, en bilan énergétique, en synthèse, etc., le cours comportera une analyse quantitative détaillée d'au moins deux procédés et un examen sommaire de quelques autres. Des visites industrielles pourront s'ajouter pour illustrer les sujets d'étude. Les procédés seront choisis parmi ceux de l'industrie régionale tels : les pâtes et papiers, l'industrie alimentaire ; la pétrochimie ; l'industrie pharmaceutique ; les polymères et les plastiques ; les colorants ; les savons, etc.

Préalable(s) : CHI2300 Chimie organique II

CHI3714 Chimie Inorganique Industrielle

Étude de procédés industriels dans le domaine de la chimie inorganique. S'appuyant sur les notions fondamentales acquises en thermodynamique, en cinétique, en bilan énergétique, etc., le cours comportera une analyse quantitative détaillée d'au moins deux procédés et un examen sommaire de quelques autres. Des visites industrielles pourront s'ajouter pour illustrer les sujets d'étude. Les procédés seront choisis parmi ceux de l'industrie régionale tels : la production de l'acide sulfurique, de l'ammoniaque et de l'acide nitrique ; la métallurgie de l'aluminium, du cuivre et du zinc ; la pyrométallurgie du fer ; l'électro-métallurgie ; la production de la soude, du chlore et des chlorates, les ciments, les substances réfractaires et les verres ; les engrais ; les pigments, etc.

Préalable(s) : CHI2420 Chimie physique III

CHI3721 Chimie des procédés Industriels

Les objectifs du cours sont d'initier les étudiants aux différents concepts et théories chimiques des principaux procédés unitaires industriels ; reconnaître et identifier les paramètres de fonctionnement des procédés et leur mode d'acquisition ; expliquer l'influence des variables des procédés ; appliquer des règles et des techniques de calcul pour résoudre des problèmes de fonctionnement ; analyser des données expérimentales pour évaluer les performances des procédés.

Bilan de matière et d'énergie. Principes et théories des procédés industriels. Applications des procédés unitaires en fonction des contextes socioéconomiques actualisés. Études économiques et environnementales.

Expériences en laboratoire accompagnées de périodes d'enseignement magistrales.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ; CHI1402 Thermodynamique chimique

CHI3820 Gestion de l'eau

Études des principaux outils et techniques de gestion de l'eau. Les différents niveaux de gestion. Organismes de gestion. Modélisation de la quantité et de la qualité de l'eau. Indices de qualité de l'eau : structures, utilisations, limites. Autres indices. Outils légaux, économiques, techniques. Gestion des ouvrages hydriques. Gestion sectorielle et intégrée.

CHI3830 Chimie du traitement des eaux

Étude des transformations et des mécanismes à la base des traitements physicochimiques des eaux. Suspension colloïdale, coagulation et floculation. Relations solubilité-pH. Échange ionique appliqué à l'adoucissement et au dessalement. Pression osmotique et filtration membranaire. Chloration et ozonation : désinfection et réactions secondaires. Absorption sur solides actifs. Problèmes de corrosion : équilibre de composition ou traitement.

Préalable(s) : CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie ; CHI2403 Cinétique et chimie des solutions

CHI3832 Complément de chimie des eaux naturelles

Étude complémentaire des transformations chimiques et des équilibres qui s'établissent dans les eaux de surface. Propriétés oxydo-réductrices des eaux. Diagrammes potentiel-pH. Équilibres solides-liquides. Réaction d'échanges ioniques. Carbone organique, azote et phosphore dans les eaux. Modélisation de systèmes aquatiques.

Préalable(s) : CHI2832 Caractérisation chimique des eaux

CHI3840 Traitement d'affinage des eaux usées

Rendement de l'épuration primaire ou secondaire et besoins particuliers de traitement. Élimination de l'azote et du phosphore. Échange ionique, absorption sur charbon, filtration et processus membranaires. Autres traitements tertiaires. Étude de quelques cas d'intérêt régional.

CHI3850 Purification de l'eau

Étude détaillée des procédés unitaires utilisés en purification de l'eau. Flocculateurs. Théorie de la décantation. Décanteurs. Théorie de la filtration. Filtration lente et rapide. Étude des milieux filtrants. Filtres monocouches

et multicouches. Ozoneurs, traitement de l'air, bassins de contact. Enlèvement de l'ozone. Désinfection par le chlore et ses dérivés. Traitements spéciaux. Cours théorique. Préalable(s) : CHI3830 Chimie du traitement des eaux

CHI3900 Pratique professionnelle de la chimie et de la biochimie

Le cours a pour objectif de décrire le rôle et les obligations professionnelles du chimiste ou biochimiste dans la société en tenant compte de façon particulière du danger potentiel lié aux substances chimiques et biochimiques sous son contrôle.

L'éthique et la déontologie dans la pratique professionnelle de la chimie et de la biochimie. Les responsabilités particulières rencontrées en pratique professionnelle découlant des grandes lois du travail (Normes du travail et Santé et Sécurité) et de l'environnement. La gestion des risques dans la fabrication et la manipulation des substances dangereuses. Description du système d'identification des matières dangereuses utilisées dans le travail (SIMDUT) et de son utilisation.

CHI4000 Techniques de laboratoires en biologie

Le cours de techniques de laboratoire en biologie est un cours-laboratoire qui vise à permettre à l'étudiant d'intégrer les notions théoriques et les aspects pratiques de chimie analytique et de biochimie nécessaires à une meilleure compréhension des phénomènes biologiques. Ce cours permet aussi de développer de meilleures aptitudes de travail en laboratoire et de se familiariser avec l'approche expérimentale utilisée pour la caractérisation de molécules biologiques.

Introduction à l'analyse chimique quantitative. Équilibre acide-base. Oxydoréduction. Principes physicochimiques de séparation analytique. Fluorimétrie. Caractérisation des principales substances biologiques : glucides, protéines, lipides. Électrophorèse des protéines. Phosphorylation des protéines. Isolement des membranes.

Cours-laboratoire.

Préalable(s) : BIO3300 Biochimie générale

CHI4500 Éléments de thermodynamique

Au terme de ce cours, l'étudiant maîtrisera les outils de base de la thermodynamique classique nécessaires à l'apprentissage des sciences physiques et chimiques et pourra les utiliser dans un contexte d'enseignement des sciences au secondaire.

Principes, méthodes et applications de la thermodynamique. Propriétés des gaz, propriétés thermiques de la matière, réactions chimiques et biochimiques. Première loi de la thermodynamique ; thermochimie et vitesse des réactions chimiques. Deuxième loi de la thermodynamique. Applications (systèmes de réfrigération, piles électrochimiques). Solution de problèmes. Conception et élaboration d'un modèle mathématique représentatif d'un système réel. Développement, vérification d'une théorie et évaluation de ses limites. Problématiques de l'enseignement de ces concepts.

Cours théorique comprenant des exercices et des travaux en laboratoire.

CHM5011 Stage (4 cr.)

Utiliser ses habiletés techniques et conceptuelles dans l'étude expérimentale de problèmes complexes en biochimie. Développer la pratique, exercer l'autonomie en laboratoire dans la compréhension des problèmes et l'interprétation des résultats. Communiquer efficacement de manière écrite et orale.

Activités visant à parfaire la formation des étudiants par l'acquisition de connaissances nouvelles, et l'observation des méthodes de travail et des techniques utilisées dans les entreprises ou organismes du secteur de la biochimie mais plus particulièrement dans les domaines d'application du programme. Le stagiaire doit remettre un rapport de ses activités et présenter oralement ses résultats lors d'un séminaire public regroupant l'ensemble des stagiaires et les responsables des stagiaires lesquels sont invités à participer et évaluer le stagiaire.

Condition d'accès : Avoir complété 75 crédits du baccalauréat et avoir une moyenne cumulative supérieure à 2,5 ou être recommandé par la direction du programme.

CHM5021 Activité de synthèse en biochimie (4 cr.)

Parfaire les habiletés techniques et conceptuelles dans l'étude expérimentale de problèmes complexes en biochimie, de développer la pratique de l'autonomie en laboratoire, la compréhension d'un problème et l'interprétation des résultats, développer des habiletés de communication écrite et orale par la présentation orale et écrite d'un rapport complet sur le travail de son activité de synthèse.

Initiation à la résolution de problèmes complexes par un travail en laboratoire. Bibliographie, rapport d'étape, rapport final oral et écrit. Initiation à une présentation orale.

Cours intensif de travaux pratiques.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse aux étudiants ayant complété 75 crédits du baccalauréat.

CHN1003 Introduction à la langue et à la culture de la Chine

Les objectifs du cours sont les suivants : Faire découvrir une culture originale qui fait de la Chine une société millénaire et moderne tout à la fois. Faire explorer des éléments caractéristiques des composantes de la culture chinoise. Faire connaître des éléments de la langue.

Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution de la société chinoise. Différents thèmes seront abordés : la réalité politique et économique contemporaine ; les pouvoirs religieux et les cultes ; les grands courants artistiques ; les problèmes environnementaux ; le processus de prise de décision. Présentation de la nation chinoise par des textes journalistiques, le cinéma et la musique. Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours.

CHN1610 Chinois I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en chinois, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels des pays d'expression chinoise et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en chinois au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays d'expression chinoise. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en chinois dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays d'expression chinoise. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

CHN1611 Communication orale en chinois I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en chinois de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en chinois et leurs connaissances culturelles des pays d'expression chinoise afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en chinois au niveau de la

compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays d'expression chinoise. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en chinois sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : CHN1610 Chinois I (débutant 1) ou l'équivalent

CHN1612 Compréhension de documents en chinois I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en chinois de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en chinois mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en chinois, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en chinois au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix.

Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés de étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en chinois.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : CHN1610 Chinois I (débutant 1) ou l'équivalent

CHN1613 Chinois III : Communication orale en chinois 2

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en chinois dans un certain nombre de situations de la vie courante. De plus, l'étudiant doit avoir une connaissance de base des sinogrammes officiels de la République populaire de Chine.

L'objectif principal de ce cours est l'enrichissement du vocabulaire selon la norme «HSK», la maîtrise de notions grammaticales plus avancées, la compréhension de la formation de sinogrammes choisis, appréhender l'importance des traits, des composantes et des radicaux dans l'écriture des sinogrammes.

Conversations thématiques visant l'approfondissement des connaissances langagières de diverses situations de la vie courante, faisant appel à des phrases plus complexes.

Cours axés sur des activités encourageant la participation des étudiants en classe et au laboratoire. Tests et examens périodiques aux fins du contrôle des connaissances. Pratique en atelier avant le cours avec assistant de langue, et devoirs après le cours pour renforcement.

Préalable(s) : LAN1611 Communication orale en chinois I (débutant 2) ou équivalent

CIN5000 Sciences de la santé et droit

Ce cours vise à initier les étudiants ayant une formation juridique de base aux principes et méthodes des sciences de la santé, dans le but de leur permettre de comprendre l'usage qui peut être fait des données scientifiques dans un contexte juridique.

Le cours comprendra une présentation sur les différents types de témoins experts appelés à témoigner dans le domaine des sciences de la santé environnementale, et sera utile aux personnes qui s'intéressent au droit de la santé, au droit de l'environnement, au droit de la santé au travail, au droit de la responsabilité civile, au droit de l'indemnisation, au droit administratif, au droit international, au droit de la preuve et aux droits et libertés de la personne. Le cours présentera les principes de base permettant de comprendre les champs respectifs des différentes disciplines (ergonomie, toxicologie, biomécanique, médecine, épidémiologie, physiologie, psychologie et neuropsychologie). Il examinera le rôle des scientifiques dans l'élaboration des normes juridiques et dans le contexte de l'adjudication.

Plusieurs notions de base méthodologiques seront traitées : la méthode scientifique, la statistique, la littérature scientifique, etc. Une équipe multidisciplinaire offrira ce cours afin de permettre une compréhension multidimensionnelle des problématiques traitées.

COM1011 Atelier d'intégration I (1 cr.)

Ce cours vise l'intégration active des étudiants au milieu universitaire et au milieu professionnel de la psychosociologie.

Ce cours comporte quatre volets distincts soit : l'initiation au travail intellectuel, l'initiation à l'approche de laboratoire et aux habiletés communicationnelles de base en relations humaines, l'initiation au milieu universitaire, l'initiation au métier de psychosociologue. Une session intensive vise le développement d'habiletés à partir d'une démarche expérimentelle.

Ce cours doit être suivi au début du programme.

COM1012 Atelier d'intégration II (1 cr.)

Ce cours vise l'intégration active des étudiants au milieu universitaire et au milieu professionnel de la psychosociologie.

Bilan de la formation reçue tant sur le plan théorique que pratique. Début d'intégration théorique par l'identification de questions propres à la psychosociologie. Réflexion critique sur le rapport savoir, savoir-faire, savoir-être. Information sur les deux concentrations existantes au programme. Bilan personnel des acquis et établissement d'objectifs d'apprentissage.

Condition d'accès : Avoir réussi 10 cours obligatoires.

COM1013 Atelier d'intégration III (1 cr.)

Ce cours vise la préparation active des étudiants au milieu professionnel de la psychosociologie.

Bilan de la formation. Identification des lacunes et des ressources existantes pour y remédier. Profil de compétence personnalisé. État du marché, marketing de la profession, pistes à suivre pour l'entrée dans la carrière. Diffusion d'information sur les réseaux de soutien et contacts avec ces derniers. (Pour les étudiants concernés, préparation à l'entrée à la maîtrise.)

COM1065 Relations de presse

Identification des enjeux de communication dans une organisation. Développement des stratégies et des relations de presse. Maîtrise des techniques en matière de relations de presse. Étude des possibilités et des limites, des forces et des faiblesses de tous les médias. Évaluations stratégiques, en mettant en relation le dispositif

de production, les types de messages et le public visé. Dégager une sensibilité particulière aux réactions positives et négatives du public visé et du public non visé. Connaissance adéquate de la culture médiatique globale, des médias, et des acceptations et résistances des divers publics aux messages.

COM1070 Communication efficace : un outil de gestion

Ce cours vise l'acquisition de connaissances indispensables à tout gestionnaire dans le cadre de son travail : la communication. À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'utiliser différentes techniques de communication, d'animer des réunions et de prononcer des conférences, des exposés. Il sera également apte à appliquer des techniques de négociation, de prioriser l'information et finalement promouvoir l'image corporative dans ses relations publiques.

Les fondements de la communication. Les différentes composantes des habiletés de communication et l'analyse de l'information véhiculée. La préparation d'une communication en public. La présentation en public : les étapes, les comportements et les outils. Les techniques de communication et l'application aux techniques de négociation. Les différents styles de communication. Les différents types de réunions et leurs caractéristiques. La préparation, l'animation et l'évaluation d'une réunion. Les techniques d'animation.

COM1081 Stage d'intégration

Activité de formation supervisée visant à permettre à l'étudiant de développer une synthèse de son cheminement académique. Cette activité s'articule autour de l'intégration des apprentissages et de la réalisation, en équipe, d'un projet concret d'intervention psychosociale, dans un milieu organisationnel, communautaire ou autres types de regroupement.

COM1090 Communication et groupes restreints (6 cr.)

Ce cours vise à amener l'étudiant à connaître et à expérimenter les principaux phénomènes et processus liés aux groupes restreints.

Théories et modèles des groupes restreints ; types de groupes ; perspective historique sur les développements théoriques ; analyse des principaux phénomènes de groupe : normes, rôles, aspects symboliques et culture groupale, pouvoir et leadership, relations affectives et cohésion, processus communicationnels, tâche et objectifs, organisation et structuration. Expérience de groupe de travail naturel ; observation des phénomènes ; analyse de l'évolution dynamique de groupes restreints.

COM1105 Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe

Développement d'habiletés à l'animation, à la participation et à l'observation dans un groupe de travail. Conditions pour un travail de groupe efficace : définition d'objectifs, choix des méthodes de travail, modes d'intervention de l'animateur au niveau du contenu. Examen des phénomènes propres aux groupes de tâche, les rôles, la prise de décision, le consensus, le leadership, l'évaluation.

COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide

Formation à la relation d'aide. La relation d'aide et ses conditions. La clarification de la relation d'aide. Les étapes de la relation d'aide. Les attitudes de l'aidant et de l'aide. La pratique de l'écoute active. Grille d'analyse des interventions de l'aidant. La relation d'aide et ses contextes : une analyse psychosociologique.

COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation

Développement d'habiletés à l'animation : organisation de la tâche et habiletés sous-jacentes (résumé, synthèse, rappel, classification, répétition, reformulation, interruption, établissement de liens) ; évolution psychologique du

groupe dans les zones de l'affection et du pouvoir et habiletés sous-jacentes (clarification, exploration des relations, reflet du climat du groupe, reflet des émotions des membres, lecture des fantasmes de groupe). Styles d'animation.

COM1133 Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes (6 cr.)

Ce cours a pour objectif général de permettre aux participantes et participants de connaître et de pratiquer les diverses habiletés d'observation, de conception et d'intervention nécessaires à l'animation de groupes dans différents types de réunions.

Interventions liées au rôle d'animateur ; fonctions et techniques d'animation ; grilles d'observation ; analyse et évaluation d'interventions en fonction d'un modèle théorique de l'animation ; forces et limites personnelles dans l'exercice des principales fonctions d'animation ; règles de procédures des assemblées délibérantes.

Préalable(s) : COM1090 Communication et groupes restreints (6 cr.)

COM1135 Groupe de sensibilisation à la communication Interpersonnelle

Apprentissages expérientiels des principaux phénomènes de la communication interpersonnelle. Contenus abordés : le message, codage, décodage ; les bruits dans les communications ; l'authenticité ; le feedback ; la confrontation entre l'image de soi et les perceptions des autres.

Préalable(s) : COM1151 Approches de la communication interpersonnelle

COM1136 Laboratoire en écologie humaine et communication

Apprentissages expérientiels du paradigme écologique visant une démarche réflexive sur le système de valeurs de l'intervenant et une décrystallisation de ses habitudes perceptuelles et cognitives. Mises en situation en contextes naturels favorisant une intégration d'éléments théoriques en provenance des sciences de la communication et de l'écologie humaine ainsi qu'une rétroaction sur les grilles attitudinales des participants. Transferts cognitifs à des unités sociales plus larges susceptibles de bénéficier d'une stratégie écosociologique d'intervention.

Préalable(s) : COM1090 Communication et groupes restreints (6 cr.)

COM1151 Approches de la communication Interpersonnelle

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : maîtriser la connaissance des processus de communication interpersonnelle ; appliquer des grilles d'analyse et de décodage de la communication à des situations concrètes ; développer des habiletés de communication.

Les distinctions entre communication et relation. Les composantes de la communication interpersonnelle : processus inconscients, comportements verbaux et non verbaux, données socioculturelles, contraintes situationnelles. Les processus inconscients ; transfert, projection et mécanismes de défense. Les liens entre la communication verbale et la communication non verbale. La dimension interactive de la communication interpersonnelle. La compétence interpersonnelle : écoute, questionnement, feedback et réflexivité. La gestion des conflits interpersonnels.

COM1152 Communication Interpersonnelle en centres de petite enfance

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de comprendre les processus de communication interpersonnelle et de développer les habiletés de communication requises des éducateurs dans le contexte de leurs relations professionnelles au sein des collectifs de travail et avec les parents.

Les modèles de communication comme fondements de la communication interpersonnelle. Les distinctions entre communication et relation. Les composantes de la

communication interpersonnelle : processus inconscients, comportements verbaux et non verbaux, données socioculturelles, contraintes situationnelles spécifiques aux centres de petite enfance. Les liens entre la communication verbale et la communication non verbale. La dimension interactive de la communication interpersonnelle. La compétence interpersonnelle : affirmation de soi, écoute, questionnement, feedback et réflexivité. Le traitement des conflits interpersonnels.

Condition d'accès : Être inscrit au certificat en éducation à la petite enfance.

COM1157 Introduction à la psychosociologie des relations humaines

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant, dès son entrée dans le programme, d'avoir une vue d'ensemble du développement historique des sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, psychologie sociale) dont est issue la psychosociologie des relations humaines ; d'être exposé à l'histoire et au contexte scientifique et social du développement de la psychosociologie, à ses diversifications, aux critiques passées et actuelles et à ses perspectives de développement.

Émergence des sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, anthropologie, psychologie sociales), leurs démarches respectives et les grands courants de pensée qui les ont constituées. Le projet de psychosociologie, spécificité, contexte et évolution. Le courant québécois. Les apports français, anglais et américain. Les relations humaines comme champs d'intervention et de recherche de la psychosociologie.

COM1158 Fondements théoriques en communication humaine

Ce cours vise l'initiation aux principaux fondements théoriques de l'étude de la communication humaine.

Les interactions et les relations humaines comme champs d'étude et de pratique. Certains phénomènes et concepts centraux en communication humaine : attitudes, attributions, compétition, dissonance cognitive, groupes de référence, influence sociale, normes, représentations et construction sociales, rôles, stéréotypes, valeurs, etc.

COM1161 Relations humaines : approches humanistes et phénoménologiques

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'avoir une vue d'ensemble sur les apports de la tradition phénoménologique à la psychosociologie des relations humaines ; de saisir l'importance et la diversité des influences du mouvement phénoménologique sur les sciences sociales et humaines ; de se familiariser avec les approches plus récentes et les perspectives de développement qui en découlent.

Contexte historique et philosophique de la naissance de la phénoménologie. Caractéristiques épistémologiques et méthodologiques de la démarche phénoménologique. Concepts fondamentaux et leurs diverses applications. Principaux domaines où la phénoménologie a exercé une influence susceptible d'intéresser l'étudiant en relations humaines : psychiatrie, psychologie humaniste, psychothérapie existentielle, approches non directives, approches systémiques, herméneutique existentielle, écologie humaine et sociale, sociologie. Applications actuelles aux domaines organisationnels, communautaires et des relations publiques.

COM1162 Éthique et Intervention psychosociale

Les objectifs de ce cours sont d'introduire les étudiants en intervention psychosociale à la réflexion éthique ; d'introduire les étudiants en intervention psychosociale aux débouchés professionnels et aux pratiques en matière d'éthique de l'intervention.

Cours visant premièrement à développer chez les étudiants la capacité à exercer une réflexion éthique sur leur processus d'intervention. Notion d'éthique par rapport aux milieux, aux personnes, aux processus

d'intervention mis en place, aux relations créées. Expertise et professionnalisme. Cours visant, de plus, à former les étudiants à intervenir, dans les groupes ou organisations, sur les questions d'éthique.

COM1170 Développement psychosocial de l'adulte

Étape du cycle de vie : l'entrée dans le monde adulte, le milieu de la vie. Le développement psychosocial de l'adulte. Les notions d'horloge sociale, de structure de vie, de crise et de transition. Les tâches de développement reliées à la vie personnelle, professionnelle, conjugale, familiale et sociale (choix occupationnel, formation du couple, évolution des rôles parentaux, divorce, retraite et mort). Les mécanismes d'adaptation au cours de l'âge adulte. La résonance développementale en intervention psychosociale. Applications pratiques. Auteurs étudiés : Neugarten, Erikson, Levinson, Gould, Vaillant, Colarusso et Nemiroff. Cours-atelier.

COM1176 Surdité : Incidences psychosociales

Incidences psychosociales des différents types de surdité et des différents modes de communication des personnes sourdes et malentendantes. Analyse du vécu psychologique et social de la population sourde et malentendante et des attitudes de la société à son égard. Les services scolaires, sociaux et de santé et les aides technologiques existants.

COM1422 Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie

Ce cours vise à : rendre l'étudiant capable d'identifier, tout en les analysant, les différents aspects théoriques et techniques des enquêtes et des sondages et à les appliquer à une situation sociale concrète ; développer un regard critique sur les discours et les résultats de la recherche ; de situer l'enquête et le sondage parmi les différentes méthodes du chercheur en psychosociologie (qualitatives ou quantitatives : observation, enquête, expérimentation, étude des « traces ») à partir de la définition de chacune d'elles, de leur interaction et des conditions particulières dans lesquelles on doit les utiliser. Il vise en outre à développer un regard critique sur les problèmes théoriques et pratiques soulevés par l'usage de ces techniques (quant aux différentes opérations).

Connaître les différentes étapes d'un sondage en vue de sa réalisation (conception, choix d'une population. Échantillonnage, entretiens et questionnaires, analyse des données, interprétation des résultats). L'entretien n'est vu ici qu'en tant qu'un outil particulier de l'enquête. En poursuivant conjointement l'acquisition d'un savoir critique et pratique sur les techniques, l'étudiant est confronté à chaque instant au problème de l'éthique en science (la direction des affaires humaines et de la conduite) à travers les discours qui la produisent (rapport de fin d'enquête). Une attention particulière sera apportée à la rédaction d'un rapport d'enquête adéquat et adapté au mandat confié.

COM1426 Gestion des équipes

L'objectif de ce cours est le développement des habiletés de gestion et de coordination nécessaires à l'exercice du rôle de responsable d'équipes de travail.

Rappel des principaux phénomènes de groupe appliqués au contexte spécifique des équipes en milieu de travail. Caractéristiques de ces équipes (participation ; normes, statuts et rôles ; phases d'évolution ; influence, leadership et pouvoir ; réseaux informels et cohésion). Principes de gestion et de coordination des équipes de travail, rôle et fonctions des responsables à cet égard, au sein d'équipes homogènes ou hétérogènes. Spécificités du travail en équipes multidisciplinaires.

Préalable(s) : COM1090 Communication et groupes restreints (6 cr.) ; COM1133 Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes (6 cr.)

COM1433 Techniques d'entretien en psychosociologie

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier et utiliser les différents types de techniques d'entretien ou d'interview utilisés en psychosociologie des relations humaines.

Types d'entretiens (non directifs ou libres, semi-directifs, directifs) ; catégories d'entretiens (relation d'aide, entretien libre, entrevue d'emploi, entrevue semi-dirigée) ; situation d'interview en tant que processus social (accessibilité de l'information, cadre de référence et conditions cognitives, motivation des partenaires, relation intervieweurs-interviewés, leurs rôles, statuts et responsabilités) ; information recherchée (cognitive, affective ou comportementale) ; phases de l'entretien (établissement de la relation enquêteur-enquêté, formulation de la consigne, relation durant l'entretien) ; utilisation de l'interview d'étude (contrôle, vérification, approfondissement, exploration) ; choix, formation et contrôle des enquêteurs ; rédaction d'un rapport d'enquête.

COM1600 Intervention psychosociologique

Faire connaître à l'étudiant la portée réelle des différents types d'intervention psychosociologique et l'aider à mieux choisir ses modes d'intervention. Présentation des divers types d'interventions, comparaison et intégration théorique de ces types. Illustration par des exemples concrets, surtout québécois. Critique de la portée sociale de ces interventions.

COM1611 Techniques d'intervention psychosociologique dans les organisations

Développement d'habiletés au niveau de la conception, de la programmation et de l'évaluation des techniques d'intervention psychosociologique dans les organisations. Les différentes stratégies de changement. L'approche du développement organisationnel. Les principales techniques du développement organisationnel : consolidation d'équipe de travail, groupe de confrontation, résolution de conflit intergroupe, la grille managériale, la gestion participative par objectif, l'enquête feedback, le groupe de formation. Le rôle de consultant. La pratique de l'intervention.

Préalable(s) : COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention ou COM3104 Communication organisationnelle

COM1613 Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle

Cours-atelier favorisant l'apprentissage d'une lecture des phénomènes de groupe et de communication afin de permettre à l'étudiant d'intervenir comme participant ou comme animateur dans un groupe en situation d'animation culturelle. Acquisition de connaissances pratiques et théoriques sur les notions suivantes : communication (verbale, non verbale et paraverbale) ; perception, modèles et stratégies ; groupe : naissance, croissance, évolution et fin d'un groupe, processus de participation et de communication : l'écoute, le feed-back, l'influence, le leadership, le pouvoir et les conflits. Développement de l'esprit critique des étudiants par rapport à la manière d'évaluer des techniques de participation dans le domaine de l'action culturelle.

COM1621 Recherche-action de type psychosociologique

Initiation aux problèmes et aux processus de recherche rencontrés par les consultants et praticiens de la recherche en psychosociologie. Réflexion sur les liens entre l'action et la recherche, et sur les fondements de la recherche-action. Planification d'interventions de type « recherche-action ». Avantages et limites aux plans théorique et méthodologique.

Préalable(s) : COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention

COM1623 L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle

Cours-atelier qui favorise l'apprentissage des connaissances pratiques se rapportant aux méthodes et techniques d'animation avec des groupes dans une perspective d'animation culturelle. Apprentissage des différentes formes d'animation selon les types de groupe :

d'information, de discussion, de consultation, de solution de problème et de prise de décision et de formation. Acquisition de connaissances pratiques et théoriques sur les notions suivantes : les fonctions d'animation de base reliées au contenu, à la procédure et au climat, les cas difficiles en animation, la planification, le déroulement et l'évaluation d'une réunion. Le compte-rendu et le procès-verbal d'une rencontre. Les procédures d'assemblée et l'organisation d'événements culturels : congrès, colloque, panel, forum, symposium, etc.

Préalable(s) : COM1613 Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle

COM1624 Communications en situation de crises

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances globales pouvant s'appliquer à toute situation de crise et d'en maîtriser les modes de communication. Le cours permettra d'acquérir une connaissance générale des différents types de crise, leur dynamique, leur cycle d'évolution et leurs répercussions.

Principes fondamentaux de la gestion des communications lors de crises. Aptitudes nécessaires à la gestion des processus d'intervention en situation de crise et d'urgence. Méthodes d'analyse des enjeux, des risques, des défaillances et de la fragilisation des systèmes. Audit communicationnel préventif et développement d'une culture du risque dans une perspective de prévention des crises. Identification des points de rupture des systèmes, des groupes de pression sociopolitiques, des intervenants clés, des décideurs gouvernementaux et organisationnels. Cycles de vie des crises, interventions de première ligne et soutien logistique. Principes de gestion et de coordination des équipes de travail en situation de crise. Rôle conseil pour les aspects humains et médiatiques lors de crises.

COM1625 Communication, relations humaines et conflit

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de développer une meilleure compréhension des phénomènes de communication liés aux situations de conflit interpersonnel ou intergroupe et à en dégager des applications possibles dans le domaine de l'intervention en relations humaines.

Notion de conflit : conflit interpersonnel et intergroupe. Développement, maintien et dénouement des conflits. Composantes communicationnelles, instrumentales, émotives et politiques du conflit. Intervention communicationnelle en situation de conflit. Habiletés, attitudes, méthodes et techniques de communication nécessaires au dénouement des conflits. Médiation interpersonnelle et pièges de la médiation. Évaluation de l'intervention. Éthique de l'intervention en situation de conflit.

COM1627 Communication et Intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant les principaux paradigmes dans le domaine de l'intervention psychosociologique.

Historique, définitions et notions associés aux paradigmes classiques et critique de l'intervention psychosociologique. Approches relevant du modèle du changement planifié comme le développement organisationnel, l'école sociotechnique, les modèles de la qualité et le développement communautaire. Approches reliées au changement sociopolitique et critique comme l'organisation sociale, la conscientisation, l'analyse institutionnelle et l'intervention féministe. Nouvelles pratiques intégratives comme la théorie pratiquée, la psychodynamique du travail et l'approche biographique. Intégration théorique de divers types d'intervention et de leurs modalités d'application.

COM1628 Communication et Intervention II : stratégies de formation

Ce cours vise à amener l'étudiant à connaître et à utiliser les principaux modèles d'apprentissage et de formation associés à l'intervention psychosociologique et à les appliquer à la conception d'une intervention de formation.

Formation : la dimension situationnelle (ex. l'analyse de besoins), la dimension rationnelle (ex. le transfert d'apprentissage) et la dimension relationnelle (ex. la régulation des communications). Les grands courants de l'apprentissage. Approche expérientielle de l'apprentissage. Approche du groupe de formation : conditions et évolution du groupe de formation, les composantes cognitives et affectives de la formation en session intensive. Application pratique de l'intervention de formation en tenant compte des modalités spécifiques aux approches étudiées.

Préalable(s) : COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention

COM1629 Communication et Intervention III : stratégies d'intervention

Ce cours vise à préparer l'étudiant à distinguer et à utiliser la ou les stratégies d'intervention pertinentes à une intervention psychosociologique dans les milieux organisés.

Contextes d'intervention en milieu organisé et principales stratégies pertinentes ayant une dimension participative ou éducative : enquête feed-back, méthode des incidents critiques, confrontation des problèmes, design participatif (réingénierie), méthodes intuitives (futur préféré), sessions d'exploration (*search conference*, synectique), consolidation d'équipe, relations intergroupes, etc. Présentation des stratégies en terme de leurs exigences aux différents moments de l'intervention (entrée, implantation et suivi). Intégration théorique et pratique par le biais d'études de cas.

Préalable(s) : COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention

COM1630 Théorie et pratique de la gestion de projet

Ce cours vise l'acquisition d'un savoir théorique et pratique sur la gestion de projet : outil d'intervention indispensable tant dans le domaine communautaire qu'organisationnel.

Généralement, la gestion de projets vise à regrouper différentes ressources sous la coordination ou la direction d'un chef de projet afin de concevoir et de réaliser une intervention. Ce cours vise à développer les connaissances et les habiletés requises pour maîtriser les grandes étapes de réalisation d'un projet : mise en oeuvre de l'avant-projet, planification, direction, contrôle et évaluation. De façon plus spécifique, le cours abordera les questions suivantes : le rôle et le leadership du gestionnaire de projet, la mise en place d'une structure de fonctionnement par projet, le fonctionnement d'une équipe interdisciplinaire, les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles requises, les types de projets et leur durée, les avantages et limites de ce type de gestion, les grilles de planification, de réalisation et d'évaluation d'un projet.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

COM1633 Stratégies d'intervention culturelle

Cours permettant à l'étudiant de développer une vision globale, critique et personnelle dans le domaine de l'action culturelle, de développer aussi une capacité d'intervention dans ce domaine.

Modèles d'intervention culturelle ; types d'intervention (centrée sur la personne, sur les petits groupes, sur les groupes sociaux, sur les communautés ou les organisations) ; fondements et étapes d'une intervention ; milieux d'intervention (institutionnels, communautaires, artistiques, de loisir et de culture) ; approche systémique et phases du changement planifié en contexte d'action culturelle et du processus rationnel de résolution de problème

Préalable(s) : COM1613 Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle ; COM1623 L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle

COM1640 Théorie et pratique de la session de formation

Ce cours vise l'acquisition d'un savoir théorique et pratique sur la session de formation qui est l'un des principaux outils d'intervention dans le domaine de la consultation.

La formation et ses diverses composantes : les acteurs,

le contenu, les méthodes et le contexte de l'activité. Les besoins de formation en milieu de travail et l'analyse des besoins du demandeur. La conception, la planification et les objectifs d'une activité de formation. L'adulte en formation et la capacité d'apprentissage. Le processus de formation et de communication. Les différents types de formation : l'étude de cas, l'atelier, la discussion la simulation et la sensibilisation. Les supports audiovisuels dans la formation.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

COM2180 Médias, Immigration et communautés ethniques

Analyse des relations entre les institutions nationales, parapubliques et les communautés ethniques. Méthodes d'analyse critique des médias : image, représentation, place de la question ethnique et « raciale » dans les médias nationaux et communautaires. Stratégies traditionnelles et modèles alternatifs en communications interculturelles.

COM2185 Communication et relations Interethniques

Problématiques actuelles liées à l'analyse et à la compréhension du rôle de la communication en conditions de pluralisme ethnique et culturel. Réseaux de communication interculturelle : interpersonnels, institutionnels et médiatiques. Pratiques communicationnelles des médias nationaux et des médias ethniques. Perception critique sur l'utilisation des médias en service de la diversité et du développement culturel ; le rôle de la communication dans le processus d'identification culturelle : identité individuelle, psychosociale et collective. Une attention particulière sera accordée aux phénomènes d'interethnicité et d'interculturalité au Québec, en France et aux États-Unis. Le cours propose un cheminement interculturel alimenté par le développement des connaissances théoriques et des connaissances factuelles. Concepts et outils d'analyse et de compréhension. Rencontres avec des porteurs de différentes cultures. Exposés, analyses, témoignages, discussions.

COM2190 Communication et Interculturalité

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes communicationnels liés aux situations d'interculturalité. Communication interculturelle, identité et identification, imaginaire national, construction du Nous et de l'Autre/ l'Étranger. L'orientation globale se voulant transdisciplinaire, les questions d'interculturalité, de construction de l'imaginaire collectif et de l'altérité seront discutées et abondamment illustrées avec des exemples tirés de l'histoire, de la littérature, du cinéma et de la vie quotidienne en Grèce. Le travail de réflexion se poursuivra dans une vision en miroir avec l'imaginaire collectif québécois. Les acquis théoriques et méthodologiques seront complétés par un travail de terrain de type ethnographique.

COM2191 Les enjeux de communication dans la métamorphose de l'espace public

Ce cours vise à développer une réflexion critique sur les enjeux communicationnels de la métamorphose de l'espace public, de l'*agora* grecque aux espaces publics d'aujourd'hui. Posant comme hypothèse que les rapports de communication assurent l'ancrage du pouvoir dans l'espace, les grands moments de genèse et de métamorphose de l'espace public seront présentés et discutés à la lumière du modèle grec. Le cours portera une attention particulière au cas de l'*agora* qui se présente dans la Grèce ancienne comme un espace circonscrit sous le double signe d'*Hestia* et d'*Hermès*. Alors que ces divinités étaient associées à l'espace et au mouvement, accordant à *Hestia* le pouvoir de *centrer l'espace* et à *Hermès* celui de le *mobiliser*, la distinction faite entre domaine privé (familial et domestique) et domaine public eut pour effet de rendre possible la naissance d'un centre politique pour les décisions d'intérêt commun. C'est donc l'apparition d'un système de vie social donnant lieu (au double sens du terme) au débat public qui fut à l'origine de l'*agora* et de l'instauration du politique.

COM2400 Introduction à la vulgarisation scientifique

Comprendre le processus et les mécanismes de la vulgarisation scientifique et technologique.

Perspective historique et problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique et technologique. Le rapport communicationnel de vulgarisation. Genèse et fonction du discours vulgarisateur. Les procédés discursifs et textuels. Les fonctions culturelles et sociales. Le marché et les formes de messages de vulgarisation : l'écrit, la radio, la télévision, le film, le multimédia ; les nouvelles formes : les musées de science et de techniques, les boutiques de science, etc.

COM2648 Écriture en communication

Ce cours se donne pour objectif de permettre à l'étudiant d'identifier les différents aspects et de maîtriser les techniques propres à la rédaction dans divers contextes communicationnels.

Initiation aux principes de base de la rédaction dans l'optique spécifique de projets en communication. La rédaction efficace : écriture et publics. Phases de préparation et de rédaction d'un texte dans une optique communicationnelle. Méthodologie et pratique. Contextes d'application : communiqué, texte de présentation, rapport de recherche, note, vulgarisation, procès-verbal, résumé, transparent, courrier électronique.

COM2658 Écriture en relations publiques

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à maîtriser les diverses méthodes et techniques de rédaction et les différentes communications dans les organisations. Théorie et pratique de la communication écrite dans les organisations. Succès de la communication écrite. Méthode et technique de rédaction. Rédaction de différentes communications pour un nombre varié de publics (allocation, lettre, note, rapport annuel, rapport trimestriel, communiqué de presse, compte rendu, procès-verbal, résumé, journal, texte promotionnel, transparent, courrier électronique).

COM2668 Communication orale et écrite

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'identifier les différents aspects de la communication orale et écrite tout en apprenant à maîtriser les techniques propres à la rédaction et à des présentations orales dans divers contextes communicationnels. Initiation aux principes de base dans l'optique spécifique de projets en communication. La rédaction et la présentation orale efficaces seront abordés, notamment : les publics, les messages, les façons de dire par des mots, par des paroles et des gestes. Phases de préparation et de rédaction d'un texte, d'une allocation. Argumentaire de présentation. Outils traditionnels et technologiques. Méthodologie et pratique. Contextes d'application : communiqué, texte de présentation, rapport de recherche, note, vulgarisation, procès-verbal, résumé, transparent, courrier électronique, tribune publique, communication organisationnelle, présentations spéculatives et autres.

COM3003 Théories de la communication

Réflexion théorique sur la communication à partir de courants de pensée importants en psychosociologie, en psychologie et dans les sciences humaines en général. Schéma « canonique » et théorie de l'information de Shannon. Implications de la cybernétique et de la théorie des systèmes pour l'étude des communications. Approche sémiologique de la communication. Pragmatique de la communication (par comparaison avec les perspectives techniques et symboliques).

COM3065 Publications en relations publiques

Cet atelier vise à rendre l'étudiant apte à maîtriser les principaux outils et techniques de publication utilisés dans le contexte des relations publiques ; choisir judicieusement les outils de communication et faire les choix stratégiques appropriés en fonction des publics visés et des objectifs à atteindre.

Production de divers types de publications (circulaire, dépliant, brochure, bulletin, rapport annuel, site Web). Exercices permettant de parcourir la chaîne de production d'une publication. Cours pratiques et exercices sur la conception et la grille graphique, la maquette et la mise en page électronique. Familiarisation avec les autres étapes de production : numérisation, prépresse, impression et diffusion. Sensibilisation aux attentes du public en fonction du contexte, de la compétition et des besoins d'information.

Préalable(s) : COM2658 Écriture en relations publiques ; COM5050 Initiation aux technologies numériques

COM3070 Communication marketing et technologies de communication

Ce cours permettra aux futurs communicateurs d'acquérir les connaissances nécessaires permettant de planifier et d'orchestrer un projet de communication marketing en faisant appel à l'ensemble des moyens à sa disposition. Le processus de planification média sera revu en détail : de l'analyse du contexte au déploiement des moyens et de la mesure de performance. Forces et faiblesses de chaque média seront analysées.

COM3103 Psychosociologie des organisations et technologies

Étude de la technologie et de son impact sur les tâches et les rôles. Analyse de l'environnement d'un point de vue économique et technologique. Impact de l'environnement sur la structure des organisations. Les trois relations technologiques : machine-produit, individu-produit, individu-machine. Design des positions. L'homme au travail, apports psychosociologiques. Techniques d'amélioration des conditions de travail. Intervention et participation. Négociation des réformes.

Préalable(s) : COM3104 Communication organisationnelle

COM3104 Communication organisationnelle

L'objectif de ce cours est l'étude des processus de communication tant à l'intérieur des organisations que dans leurs rapports avec l'environnement.

Analyse et applications du concept de communication dans les organisations. Théories classiques et récentes, modèles et métaphores dans le domaine des organisations : incidences et utilité pour la compréhension des processus communicationnels et pour l'élaboration de diverses stratégies d'intervention. Élaboration de grilles d'analyse pour décoder, diagnostiquer et intervenir sur le plan des processus de communication dans différents types d'organisations : entreprises publiques et privées, organisations volontaires et organisations communautaires.

COM3108 Technologies de l'information et de la communication et relations humaines

L'objectif de ce cours est de mieux comprendre les usages et les modes d'appropriation des TIC, sur le plan des interactions entre les personnes en milieu organisé. Définitions des TIC, de l'usage et de l'appropriation. Déterminisme technologique et constructivisme social. Innovation sociale et technologique dans les organisations. Communication humaine médiatisée par les réseaux numériques. Construction sociale des objets techniques. Appropriation individuelle et psychosociale des technologies. Réseaux virtuels et sociabilité en ligne, organisations en réseaux virtuels et communautaire. Perspectives critiques et conséquences des recherches pour l'intervention dans les organisations.

Préalable(s) : COM3104 Communication organisationnelle

COM3109 Relations humaines : communication et approches constructivistes

Ce cours vise à approfondir les notions propres aux différentes théories constructivistes et à certaines approches complémentaires telles que la cybernétique du second ordre, la théorie des jeux, l'écologie humaine

et sociale, la sociologie interprétative, la sociologie des sciences ainsi qu'à en dégager des applications possibles pour l'étude des communications dans le domaine des relations humaines.

Introduction aux diverses figures du constructivisme : historique, fondements et développement des concepts fondamentaux. Étude et application de certains concepts clés : complexité, systèmes autopoïétiques, en action, construction de la réalité, interactionnisme, narrativité, postmodernité. Importation, transfert, traduction de ces concepts en provenance de divers champs disciplinaires dans le domaine des communications humaines au niveau des individus, des groupes et des organisations.

COM3121 Introduction aux relations publiques

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier les diverses dimensions humaines et organisationnelles (généralement appréhendées par la psychosociologie, l'anthropologie des sociétés contemporaines, et autres sciences humaines) les paradigmes et les pratiques propres à la profession de relationniste.

Études du fonctionnement des interactions dynamiques des facteurs humains impliqués dans la pratique des relations publiques tant à l'intérieur des organisations qu'entre celles-ci et leur environnement. Histoire comparée des différentes conceptions et pratiques des relations publiques en Occident et, plus particulièrement, en Amérique du Nord, en insistant sur les différentes conceptions et pratiques que le Québec a connues et qu'il pourrait développer dans un proche avenir.

COM3130 Analyse critique du phénomène publicitaire

Contexte historique d'émergence de la publicité. La place et le rôle de la publicité dans la société contemporaine. La publicité en tant que phénomène de communication. Analyse des messages publicitaires. Le débat sur l'impact social du discours publicitaire.

COM3135 Psychosociologie de la communication de masse

Au terme de ce cours l'étudiant est en mesure de comprendre et d'exploiter l'univers psychosociologique à partir duquel le destinataire construit le sens des produits des communications de masse.

Production, diffusion et réception des produits des communications de masse. Étude comparée (historique et internationale) de différents modèles reliant les cultures communautaires et/ou individuelles aux médias locaux et transnationaux qui les desservent. Impact du développement des technologies de communication sur les pratiques de diffusion et de réception de masse. Segmentation des auditoires, restructuration des canaux de diffusion. Usage des médias par leurs destinataires, effets directs, différés et/ou pervers. Rôles psychosocioculturels des «sélectionneurs» et des «leaders d'opinion» dans sélection, décodage, mémorisation et usage des médias. Comparaison critique de modèles sociologiques et psychologiques européens avec les modèles psychosociologiques américains. Créations et synthèses québécoises. Diffusion et réception de l'information. Reproduction ou changement culturel.

COM3136 Diffusion et réception en communication

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base pour mieux comprendre les processus de communication propres à la diffusion et à la réception en regard des modes de médiation. Production, diffusion, réception et médiation (informatique, écrite, électronique - radio et télévision, interpersonnelle, etc.). Impact du développement des technologies de communication sur les pratiques de production, diffusion et de réception. Segmentation des groupes d'utilisateurs, restructuration des modes de communication. Usage des technologies de l'information comme instruments de médiation par les utilisateurs (producteurs, diffuseurs et destinataires). Rôles des réseaux sociaux dans le processus de médiation : rôles des «sélectionneurs» et des «leaders d'opinion» dans la sélection, le décodage et la diffusion.

COM3215 Animation et créativité

Exploration des moyens pour développer à travers l'animation culturelle des aptitudes à la créativité dans les rapports de groupes et d'individus. Théories et pratiques de la créativité sur la base des expériences en animation au Québec et dans le monde. Leurs rapports avec le développement culturel et le changement social. Cours atelier.

COM3400 Psychosociologie de la fonction-conseil

Ce cours vise deux objectifs : faire acquérir à l'étudiant diverses cartes cognitives permettant d'interpréter le contexte organisationnel, les interactions typiques de la consultation et le vécu personnel du consultant ; proposer à l'étudiant des modèles adéquats de consultant.

Il comporte trois parties :

1) Aspects structurels de la relation de consultation : statuts et pouvoirs du client, du consultant ; ligne hiérarchique et fonction de soutien ; consultation interne et externe.

2) Processus de la consultation. Le contact : importance des informations expérientielles et objectives (documents, organigrammes, etc.) ; nécessité de la compatibilité socioculturelle entre les partenaires. Le contrat : des attentes réciproques informelles aux designs et stratégies consignés dans des textes formels. Le déroulement : coopération et compétition ; satisfaction et insatisfaction ; respect du plan et correction de la stratégie. La terminaison : évaluation et suivi.

3) La personne du consultant. Des compétences : une expertise méthodologique, des habiletés, à animer et à percevoir des processus, une maîtrise minimale de la langue parlée et écrite (rapports, propositions du travail). Des valeurs : ouverture à la formation continue, respect de l'autonomie, honnêteté dans la présentation de soi, la gestion du temps, l'établissement des honoraires, la diffusion de l'information et le respect des droits d'auteur.

Préalable(s) : COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention

COM3411 Éthique et Intervention en relations humaines

Ce cours vise d'abord à développer chez les étudiants la capacité à exercer une réflexion éthique sur les processus d'intervention.

La réflexion éthique ; notion d'éthique par rapport aux milieux, aux personnes, aux processus d'intervention mis en place, aux relations créées ; expertise et professionnalisme ; intervention dans les groupes ou organisations sur les questions d'éthique.

Condition d'accès : Avoir accumulé 60 crédits du programme dont les cours obligatoires, à l'exception des cours de stage et du CSP1629.

COM4065 Plan de communication

Apprendre et comprendre les enjeux organisationnels de croissance et/ou de performance d'une organisation. Établir une relation précise entre ces enjeux et l'apport de la communication. Établir un diagnostic sur les besoins en communication. Proposer à la haute direction les solutions envisagées. Élaborer un plan de communication interne ou externe à partir du diagnostic. Définition d'objectifs mesurables et identification des publics-cibles, choix des moyens, planification des activités, réalisation et évaluation. Rôle-conseil en gestion. Complémentarité de la communication interne et externe. Évaluation des étudiants sur les connaissances acquises, les habiletés intellectuelles et les compétences professionnelles.

Préalable(s) : COM3065 Publications en relations publiques

COM4332 Atelier de radio IV

Voix et micro : respiration, articulation, pose et intonation de la voix. Paliers de lecture et interprétation du texte. Phonétique et rythme. Niveaux de langage et terminologie. Chasse aux anglicismes.

Préalable(s) : COM2501 Initiation à l'audio

COM4352 Atelier de radio VI

Le théâtre radiophonique : utilisation ou adaptation d'un texte, production radiophonique, incluant la direction de comédiens et l'illustration sonore ambiante, d'un texte dramatique ou léger, de durée moyenne. La création radiophonique : essai, conceptuel et de production, résultant en une oeuvre originale orientée vers la diffusion.

Préalable(s) : COM2501 Initiation à l'audio

COM5030 Communication et culture

L'objectif de ce cours est de fournir perspectives et concepts pertinents pour cerner les rapports entre les faits de communication et de culture dans les sociétés occidentales contemporaines.

Analyse des relations entre le développement des technologies de communication et les changements dans les systèmes culturels d'une société. Mass media, culture de masse et culture cultivée. Nouvelles technologies, système «consommationniste» et projets utopiques de la contre-culture. Communications et révolution culturelle. Le modèle américain, ses dérivés et contestations européennes et canadiennes.

COM5047 Communication, réseaux sociaux et pouvoir

Ce cours vise à apporter aux étudiants les notions nécessaires à la prise en compte des réseaux sociaux et du pouvoir dans leurs stratégies d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations.

Connaissances actuelles en matière de réseaux sociaux et de pouvoir dans une perspective psychosociale : définition du concept de réseau social, distinction entre réseau social et réseau personnel, principales notions associées aux réseaux (noeud, lien, centralité, position, densité, etc.), analyse des réseaux sociaux comme paradigme et comme méthode, soutien social, réseaux dans les groupes et les organisations, liens entre réseaux et pouvoir, définition du concept de pouvoir, aspects structurel, perceptuel et stratégique du pouvoir, différentes notions associées au pouvoir (influence, domination, leadership, contrôle, etc.), notions de «bon» et de «mauvais» pouvoir, impact des différences sexuelles, culturelles et sociales.

COM5048 Communication, relations humaines et santé

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de développer une vue d'ensemble des phénomènes de communication liés au maintien ou à la détérioration de la santé des personnes en milieu organisés et à en dégager des applications possibles dans le domaine de l'intervention en relations humaines.

Phénomènes de communication et relationnels associés à la santé : harcèlement psychologique, violence organisationnelle, crises psychosociales, etc. Notions de bien-être, de santé psychosociale, de prévention, de risques psychosociaux. Approches conceptuelles et empiriques de la santé dans les organisations : approche globale, communicationnelle, psychosociologique, etc. Habiletés diagnostiques et stratégies d'intervention individuelle, groupale et organisationnelle.

COM5053 Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC

Initier les étudiants aux TIC leur permettra d'acquérir les habiletés nécessaires à l'utilisation des TIC dans le champ de l'action culturelle.

Techniques de base des logiciels de production multimédia (Netscape, Powerpoint, numérisation et traitement des images et du son, etc.). Réalisation d'un projet culturel incorporant les TIC (production et gestion d'une page Web, préparation d'une présentation multimédia, création d'un groupe de diffusion sur le Web, etc.). Stages de réalisation (intérêts du concepteur, besoins du public-cible, objectifs poursuivis, design d'un projet, plan de production, implantation, évaluation). Cours en laboratoire de micro-informatique, heures d'atelier occasionnellement.

Préalable(s) : COM5050 Initiation aux technologies numériques

COM5055 Pratiques de communications dans les organisations

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : acquérir une vision générale des différentes pratiques de communication utilisées fréquemment en relations publiques ; distinguer les techniques d'animation pertinentes du métier ; pratiquer ces techniques et évaluer leurs pratiques.

Initiation à quelques modèles théoriques de la communication en dyade, en groupe restreint ou en grand public. Apprentissage de la structuration réaliste du temps et des démarches adéquates pour générer de l'information. Apprentissage des habiletés de communication interpersonnelle et des techniques d'animation de groupe. Conception et évaluation des pratiques de communication dans l'organisation en tant qu'émetteur (présentation des points de vue à divers publics, campagne de sensibilisation, cellule de crise), en tant que récepteur (groupe focus, enquête feed-back) ou dans ces deux pôles (équipe de projet, négociation, tribune publique, assemblée délibérante, porte ouverte).

COM5065 Communications Internationales et cultures locales

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : explorer les différences entre cultures, d'une part, et systèmes de communication, d'autre part ; analyser différentes stratégies de communication ; évaluer la pertinence de certaines stratégies de communication en fonction des cultures et des systèmes de communication.

Après avoir établi une distinction heuristique entre culture (histoire, reproduction des valeurs, homogénéité ethnique, langue vernaculaire) et communication (géographie, négociation du sens, hétérogénéité ethnique, langue véhiculaire), les stratégies économiques, diplomatiques, etc. des nations, appréhendées à partir de ces deux concepts sont analysées et comparées. Ce cours met en évidence la nécessité de concevoir des stratégies de communication différentes lorsqu'on est confronté à des cultures différentes. Les exemples utilisés sont puisés dans l'histoire contemporaine des relations internationales.

COM5110 Communication-femmes

Analyse psychosociologique des rapports de sexe. L'image de soi, les modèles, les stéréotypes, les archétypes et les mythes.

Les femmes dans les rapports affectifs, les rapports de pouvoir, les rapports de production. Théories et modes d'intervention féministes, aux niveaux interpersonnel, groupal et organisationnel.

COM5115 Communication et rapports de sexes

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'appréhender les phénomènes de communication en tenant compte des rapports de sexe dans différents contextes.

Perspectives féministes et masculinistes en communication. Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Différences et similitudes entre les sexes (genres) : dans les modes de communication interpersonnelle, dans la communication en milieu organisé, dans la demande d'aide, dans la composition des réseaux personnels des hommes et des femmes, etc. Rapports de sexes, rapports affectifs et rapports de pouvoir. Intervention féministe. Modèles, stéréotypes, archétypes et mythes.

COM5201 Développements récents en psychosociologie et en communication

Contenu déterminé chaque année en fonction des questions prioritaires soulevées par la problématique actuelle des communications, les axes de développement et de recherche du département, les préoccupations des professeurs et des étudiants.

COM5202 Atelier de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication

Contenu déterminé chaque année en fonction des questions prioritaires soulevées par la problématique actuelle des communications, les axes de développement et de recherche du département, les préoccupations des professeurs et des étudiants.

COM5203 Laboratoire de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication

Contenu déterminé chaque année en fonction des questions prioritaires soulevées par la problématique actuelle des communications, les axes de développement et de recherche du département, les préoccupations des professeurs et des étudiants.

Préalable(s) : COM1136 Laboratoire en écologie humaine et communication

COM522X Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention

L'objectif de ce cours est de permettre la rencontre entre étudiants et intervenants sur le terrain. Il permet à un spécialiste du développement organisationnel ou de l'intervention psychosociale de présenter, chaque année, une approche (théorie, méthode, technique) de pointe. Le contenu est variable, dépendant de la personne invitée.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

COM5420 Séminaire de méthodologie appliquée en communication

Sous forme d'activité dirigée, ce séminaire vise l'approfondissement, l'intégration et la synthèse de connaissances méthodologiques par la réalisation d'un projet collectif de recherche en communication.

Autour d'un thème de recherche préalablement déterminé, le séminaire proposera différentes approches complémentaires visant l'enrichissement des connaissances. Le déroulement de l'activité permet l'essai de techniques en lien avec les orientations méthodologiques : l'élaboration d'une problématique, la recherche de sources documentaires, le dégagement de concepts pertinents, le relevé et le traitement des données, l'analyse, la rédaction d'un rapport et la diffusion des résultats. La mise en pratique des compétences méthodologiques vise à faciliter la transition vers des études supérieures ainsi que l'insertion professionnelle dans des milieux où ces habiletés sont requises.

Condition d'accès : D'avoir suivi ou de suivre un des trois cours en «Méthodologie spécifique».

Préalable(s) : FCM1413 Méthodes de recherche en communication

COM6050 Stage en relations publiques I

Ce stage a pour but de permettre à l'étudiant de : connaître par une expérience «in vivo» ce qu'est le milieu des relations publiques ; s'initier à la pratique de quelques techniques utilisées dans les relations publiques par la participation active à des activités ciblées.

L'étudiant prend contact avec un répondant dans un cabinet-conseil ou dans une entreprise privée, dans un organisme public ou parapublic, dans un organisme sans but lucratif ou un organisme communautaire. En collaboration avec le répondant dans le milieu et le superviseur à l'université : détermination d'un mini-mandat qui correspond aux besoins de l'organisme choisi, analyse du contexte dans lequel s'inscrit ce mandat, réalisation du mandat et évaluation conjointe répondant dans le milieu et superviseur à l'université. Formule d'encadrement : supervision en petits groupes.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir réussi 60 crédits.

Préalable(s) : COM4065 Plan de communication

COM6060 Stage en relations publiques II

Ce stage permet à l'étudiant : d'effectuer une démarche de négociation de contrat en relations publiques ; d'élaborer une stratégie de relations publiques en accord avec la demande du commanditaire et les exigences académiques apprises pendant le programme.

L'étudiant prend contact avec un répondant dans un cabinet-conseil ou dans une entreprise privée, dans un organisme public ou parapublic, dans un organisme sans but lucratif ou un organisme communautaire.

En collaboration avec le répondant dans le milieu et le superviseur à l'université : analyse des besoins de l'organisme choisi ; élaboration d'un plan d'intervention dans le domaine des relations publiques ; négociation et signature d'une entente comprenant les objectifs de l'intervention, les moyens mis en œuvre pour sa réalisation, les diverses étapes de l'intervention, les modalités d'évaluation des résultats de l'intervention, les objectifs d'apprentissage de l'étudiant, de même que les conditions matérielles de réalisation de l'intervention. Formule d'encadrement : supervision en petits groupes. Préalable(s) : COM6050 Stage en relations publiques I

COM6065 Éthique des relations publiques

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : cerner la notion d'éthique ; distinguer différents systèmes d'éthique ; approfondir les codes d'éthique applicables à la pratique des relations publiques de même que celui qui régit le domaine des affaires publiques.

Origines et historique de l'éthique. Principaux courants et classification des écoles de pensée. Le problème de l'éthique au vingtième siècle. Éthique et société. Rapports entre systèmes économiques et éthique.

COM6070 Éthique de la communication marketing et de la gestion de la marque

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à se situer par rapport à la notion d'éthique dans le milieu des affaires, face au développement du commerce, de la mondialisation, de la gestion des marques, etc. Il apprendra à distinguer les différents systèmes d'éthique et il approfondira les codes d'éthique et de déontologie, applicables à la pratique des communications marketing. Il se familiarisera avec les codes d'éthique qui régissent le domaine des affaires publiques et de la publicité. Origines et historique de l'éthique : principaux courants et classification des écoles de pensée. Le problème de l'éthique dans les organisations. Éthique et société. Rapports entre systèmes économiques et éthique.

COM6080 Stage en communication marketing (6 cr.)

Ce stage a pour but de permettre à l'étudiant de connaître par une expérience «in vivo» ce qu'est le milieu de la communication marketing intégrée, en particulier les expériences de travail reliées aux produits de consommation de masse. Le stage permettra à l'étudiant de s'initier à la pratique des principales stratégies et techniques de communication pour tout ce qui touche les produits de consommation de masse, la gestion des communications sur la marque, etc. L'étudiant aura à réaliser son intégration au sein d'une équipe spécialisée en communication marketing et d'effectuer des tâches l'amenant à utiliser un ou plusieurs outils de communication marketing.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir réussi 60 crédits.

Préalable(s) : COM4065 Plan de communication

COM6200 Stage (9 cr.)

Permettre aux étudiants de mettre en pratique les apprentissages du programme sur le terrain.

Phase 1 : identification d'un lieu de stage, analyse et élaboration d'un diagnostic de la situation (en s'appuyant sur les apprentissages réalisés dans le cadre du baccalauréat), établissement d'une stratégie d'intervention et d'un plan d'action, soumission d'un projet au répondant du milieu de stage et au superviseur du stage.

Phase 2 : réalisation de l'intervention, analyse des conditions de réalisation et ajustements, s'il y a lieu.

Phase 3 : identification et analyse des problèmes spécifiques rencontrés dans la réalisation de l'intervention, rédaction d'un bilan critique de l'intervention et des apprentissages réalisés en cours de stage.

Condition d'accès : Avoir accumulé 60 crédits du programme dont les cours obligatoires de première et deuxième années, et avoir une moyenne supérieure à 2,8.

COM6210 Stage International (12 cr.)

Permettre aux étudiants de mettre en pratique les apprentissages du programme sur le terrain

Phase 1 : recherche d'un lieu de stage à l'international, définition d'un projet (en s'appuyant sur les apprentissages réalisés dans le cadre du baccalauréat), proposition du projet à une organisation d'accueil localisée à l'étranger, négociation et entente avec l'organisation d'accueil et avec le superviseur de stage, planification et gestion des aspects légaux (passeport, visa, autorisations nécessaires), médicaux (vaccins) et financiers (voyage, hébergement) du stage.

Phase 2 : réalisation de l'intervention, analyse des conditions de réalisation et ajustements, s'il y a lieu.

Phase 3 : identification et analyse des problèmes spécifiques rencontrés dans la réalisation de l'intervention, rédaction d'un bilan critique de l'intervention et des apprentissages réalisés en cours de stage.

Condition d'accès : Avoir accumulé 60 crédits du programme dont les cours obligatoires de première et deuxième années, et avoir une moyenne supérieure à 2,8.

COP5000 Recherche en coopération

Étude des grandes lignes de l'action coopérative au Québec et approfondissement d'un domaine de l'activité coopérative.

Exposé, par une série de conférences offertes par des spécialistes, des grandes lignes de l'action coopérative au Québec. Élaboration, par les étudiants, d'un dossier de recherche prenant la forme d'un reportage, sur un secteur d'activité coopératif ou un élément de la problématique coopérative. Exposé des résultats.

Cours offert en collaboration par plusieurs départements et placé sous la responsabilité de la Chaire en coopération.

Maximum d'étudiants par groupe : selon les normes usuelles.

Condition d'accès : Soixante crédits d'un programme ou autorisation du directeur de la Chaire en coopération.

CPS1000 Médias, politique et société

Ce cours a pour objectif de démontrer comment s'intègrent la science politique et la communication.

Le cours présente les diverses problématiques ayant trait aux transformations que subit la démocratie représentative en raison de la place croissante qu'occupent la communication et les médias dans le jeu politique. À la lumière des principaux paradigmes relatifs à la communication politique seront examinés des problèmes tels que ceux de la formation de l'opinion publique, du rôle des médias face aux pouvoirs politiques et économiques, de l'impact des nouvelles technologies sur la démocratie, du marketing électoral. Ce cours présente également les enjeux et les questionnements de nature éthique que soulèvent ces transformations en regard de la production, de la circulation et de l'accès à l'information.

CPS1001 Médias, politique et société II

Dans la continuité de la formation fondamentale dispensée dans le cours CPS1000, ce cours vise l'approfondissement des connaissances des interactions qui se tissent entre médias de communication (publics, privés et indépendants), politique et espace public, et ce à l'échelle nationale et internationale.

Cette interdépendance qui lie politique et communication médiatique influence en effet quotidiennement la teneur des débats publics, soit l'agenda des enjeux, problèmes et thèmes politiques qui sont l'objet d'une diffusion et d'une légitimité-visibilité médiatique dans l'espace public. Elle met en scène divers acteurs politiques et sociaux (nationaux et internationaux) qui se servent de la communication et de ses multiples stratégies et supports médiatiques, pour faire valoir leurs représentations respectives auprès des citoyens constitutifs de l'opinion publique. Selon les principes qui sous-tendent les conditions mêmes de l'exercice de la démocratie, cette logique communicationnelle et informationnelle devrait permettre à des citoyens bien informés constitutifs de l'opinion publique de s'engager dans des débats publics, de prendre des décisions éclairées en maints domaines de la vie publique, sociale, économique, culturelle et politique, mais aussi de

saisir les réalités politiques et sociales exogènes. Pour saisir les enjeux actuels de société et de citoyenneté liés à l'exercice de la démocratie, ce cours entend aborder et analyser la relation triangulaire et souvent contradictoire qui se tisse entre politique, communication et citoyens constitutifs de l'opinion publique. Ce cours abordera, entre autres, les thèmes suivants : démocratie libérale, information et communication ; acteurs et enjeux de la «société (nationale et mondiale) de l'information» ; politique nationale, politique internationale et chaînes d'informations en continu ; sélection, production, diffusion et accès à l'information politique dans les médias privés, publics et indépendants, etc.

Préalable(s) : CPS1000 Médias, politique et société

CPS2000 Rédaction en communication politique

Ce cours atelier vise l'apprentissage, la pratique et la maîtrise des techniques relatives à la rédaction de documents et de messages mettant en scène la communication politique à l'intérieur de l'espace public. L'étudiant sera amené à se familiariser avec les contextes de l'intervention politique et à développer des habiletés de rédaction en lien avec des forums politiques tels que : l'assemblée publique partisane ; la campagne électorale ; la présentation publique et/ou médiatique d'une réforme, d'un programme, d'une plate-forme ou d'un texte de loi et un événement spécial (cérémonie, conférence, gala, etc.).

Ce cours atelier vise l'apprentissage des règles de rédaction qui constituent les divers formats discursifs de la communication politique destinés à être diffusés auprès de publics différenciés (partisans, citoyens, indécis, journalistes ou chroniqueurs politiques) dans un contexte électoral et de gouvernance (diffusion des priorités socio-politiques mises à l'agenda politique ou partisan). Ces formats sont, entre autres, le discours politique, les textes d'introduction et de conclusion de débats politiques, l'allocution ou la déclaration politique, le slogan, la publicité électorale et partisane, le dépliant d'information politique, la plate-forme électorale, gouvernementale et programmatique, le dossier de presse.

CPS3000 Rhétorique, argumentation et communication orale

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à reconnaître et à maîtriser les techniques de communication orale en développant chez lui la rigueur de l'expression, le choix des mots, les niveaux de langage, les ressources de la rhétorique et de l'argumentation en fonction de la nature des propos à tenir et de l'objet d'intervention.

La formation sera fondée, d'une part, sur des analyses de situations de communication politique et, d'autre part, sur des exercices et des travaux pratiques.

Condition d'accès : Avoir accumulé 30 crédits dans ce programme.

CPS5000 Stage

L'objectif de ce stage est de mettre en pratique les connaissances acquises au baccalauréat en communication, politique et société au sein d'une organisation politique à l'un ou l'autre des trois ordres de gouvernement au Canada.

Activité réalisée dans un organisme professionnel (partis politiques, groupes de pression, cabinets des dirigeants politiques municipaux, provinciaux et fédéraux, sociétés d'État) et dont le but est de permettre à l'étudiant de compléter son cheminement par une formation pratique. Le stage est encadré et évalué conjointement par un professeur et une personne ressource de l'organisme et doit donner lieu à un rapport de stage.

Condition d'accès : Avoir accumulé 48 crédits dans le programme.

CPS6000 Activité de synthèse

L'objectif de ce séminaire est d'intégrer les connaissances acquises dans le champ communication, politique et société. À cette fin, l'étudiant devra produire une recherche encadrée sur une question ayant trait à la problématique générale du programme. Ce travail permettra à l'étudiant de démontrer sa compétence à maîtriser les sources pertinentes et les méthodes de recherche appropriées à

l'étude du problème choisi, sa capacité à faire l'analyse critique et à identifier les dimensions éthiques des enjeux soulevés par ce problème.

Le contenu et les thèmes abordés seront déterminés par le ou les professeurs responsables de l'activité. L'activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire.

Condition d'accès : Avoir accumulé 60 crédits dans le programme.

DAM4411 Stage d'enseignement de la danse : exploration

Ce premier stage d'insertion au milieu scolaire, en tant que spécialiste en art a pour but de sensibiliser à la mission éducative de l'école, aux réalités scolaires (structures administratives, structure des corps enseignants), aux responsabilités et tâches de l'enseignant spécialiste, aux clientèles cibles (préscolaire, primaire, secondaire) et leurs particularités (niveau socioéconomique, ethnicité, capacités, intérêts) ainsi qu'aux diverses modalités de l'enseignement des arts et de la danse (option, concentration, art-étude). Ce stage est une occasion pour l'étudiant de réfléchir sur son choix de carrière comme enseignant. Il est invité à observer le milieu scolaire, à confronter ses propres valeurs à celles du projet éducatif, à saisir les caractéristiques des clientèles cibles et leur représentation de la danse.

Ce premier stage d'observation gravitera autour d'un certain nombre de lieux d'observation soigneusement choisis en fonction des objectifs poursuivis. La présence dans chaque lieu d'observation, sera précédée d'activités préparatoires sur le ou les thèmes d'observation. Elle sera suivie d'activités d'intégration. Un rapport sera exigé pour chaque lieu d'observation. Ce stage d'observation est d'une durée de cent trente-cinq heures réparties à raison de 8 jours de présence en milieu scolaire pour un total de 56 heures et de 79 heures de préparation à l'université au deuxième trimestre du programme d'enseignement.

DAM4421 Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)

Ce cours-stage vise à développer chez l'étudiant ses capacités d'observation, d'analyse, d'intervention et d'autosupervision en milieu réel. Son contenu porte sur les composantes de l'environnement d'apprentissage (instruction, gestion, climat), habiletés d'intervention, les conditions reconnues favorables aux apprentissages, les techniques d'observation et d'analyse de l'enseignement et la démarche d'autosupervision. Ce travail se fait à partir d'enregistrements vidéo de classes de danse, et de situations réelles d'enseignement.

Par groupes de deux ou trois, sous la supervision du responsable du cours, et avec la collaboration de pairs recueillant des données d'observation, les étudiants s'initient à l'enseignement en contexte réel, au préscolaire et au primaire. Ils sont amenés à analyser la qualité de leur intervention sur la base des données d'observation, des feedback reçus et des conditions reconnues favorables aux apprentissages, puis à identifier des changements souhaitables à l'amélioration de leur performance pédagogique. Ce cours comporte une présence en milieu scolaire de 21 jours ou 147 heures et une présence à l'université de 25 heures pour un total de 172 heures.

DAM4431 Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)

Ce cours vise l'initiation à la tâche d'enseignement en contexte réel au secondaire en continuité et en progression avec le cours-stage d'enseignement au primaire. L'étudiant y est invité à assister le maître associé dans la réalisation de ses tâches pédagogiques, et à poursuivre ses activités d'observation. Le stagiaire y amorce aussi sa participation au projet de formation en danse. Ce stage permet l'intégration des apprentissages et des savoir-faire développés dans le cours DAM4311 Didactique de l'enseignement de la danse en milieu scolaire.

Les questions d'optimisation et de régulation des apprentissages seront les questions guides de ce stage.

L'étudiant y participera à l'élaboration d'outils d'observation centrés sur les élèves et leurs apprentissages, de manière à amorcer sa propre pratique évaluative d'une étape d'apprentissage en danse. Ce stage représente également une occasion d'évaluer ses planifications et stratégies pédagogiques, en vue d'un réinvestissement. L'étudiant y est donc amené à développer une approche réflexive sur sa pratique pédagogique. Un rapport de stage est exigé. Ce cours comporte une présence en milieu scolaire de 21 jours ou 147 heures et une présence à l'université de 25 heures pour un total de 172 heures.

DAM4441 Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : Intégration (12 cr.)

Ce stage favorise la synthèse des apprentissages en offrant au futur spécialiste en danse l'occasion de vérifier et confronter ses acquis et sa capacité de prise en charge complète d'un groupe donné au préscolaire-primaire en assumant toutes les tâches reliées à ce mandat allant de la planification de son programme d'enseignement, la gestion du groupe et de l'apprentissage, l'évaluation des apprentissages, l'encadrement, l'élaboration de projet de promotion de la danse, l'analyse critique de son enseignement et le réinvestissement de cette analyse dans des choix éclairés.

Ce stage, qui s'effectue au huitième trimestre de formation, comporte deux étapes distinctes ; la première préparant la prise en charge complète d'une étape d'enseignement. Ainsi avant la rentrée scolaire de janvier, le stagiaire rencontre le maître associé pour discuter de sa planification d'étape, pour préciser le rôle qu'ils sont mutuellement amenés à jouer à la deuxième étape, soit celle où il aura la charge complète de l'enseignement. Présent à la rentrée scolaire, le stagiaire assiste à l'accueil des élèves, apprend à les connaître et à se faire connaître d'eux et profite de ces moments pour expliquer de quelle façon il s'impliquera à la 2e étape qui s'étale de la fin janvier à la fin mai.

Il s'agit d'un stage qui amène le stagiaire à réaliser une étape complète de prise en charge incluant la production d'un événement-danse, c'est-à-dire la conception et la supervision du projet chorégraphique, sa production sur le lieu de représentation et la promotion de l'événement dans son milieu. La prise en charge complète d'un groupe ou des groupes de l'enseignant associé représente 50 à 70% de la tâche de ce dernier.

Le stagiaire aura à produire un plan de formation de trimestre détaillé (incluant les procédés de régulation, d'évaluation des apprentissages, les activités de promotion de la danse). Un rapport de stage est exigé du stagiaire. Ce rapport doit effectuer une mise en relation des réalités du milieu scolaire avec sa formation pédagogique et disciplinaire. Ce rapport doit permettre au stagiaire de projeter son insertion au milieu scolaire.

Ce cours comporte une présence en milieu scolaire de 50 jours ou 350 heures et une présence à l'université de 30 heures pour un total de 380 heures.

DAM4451 Stage d'enseignement de la danse au secondaire : Intégration (12 cr.)

Ce stage favorise la synthèse des apprentissages en offrant au futur spécialiste en danse l'occasion de vérifier et confronter ses acquis et sa capacité de prise en charge complète d'un groupe donné au secondaire en assumant toutes les tâches reliées à ce mandat allant de la planification de son programme d'enseignement, la gestion du groupe et de l'apprentissage, l'évaluation des apprentissages, l'encadrement, l'élaboration de projet de promotion de la danse, l'analyse critique de son enseignement et le réinvestissement de cette analyse dans des choix éclairés.

Ce stage, qui s'effectue au huitième trimestre de formation, comporte deux étapes distinctes ; la première préparant la prise en charge complète d'une étape d'enseignement. Ainsi avant la rentrée scolaire de janvier, le stagiaire rencontre le maître associé pour discuter de sa planification d'étape, pour préciser le rôle qu'ils sont mutuellement amenés à jouer à la deuxième étape, soit celle où il aura la charge complète de l'enseignement. Présent à la rentrée

scolaire, le stagiaire assiste à l'accueil des élèves, apprend à les connaître et à se faire connaître d'eux et profite de ces moments pour expliquer de quelle façon il s'impliquera à la 2e étape qui s'étale de la fin janvier à la fin mai.

Il s'agit d'un stage qui amène le stagiaire à réaliser une étape complète de prise en charge incluant la production d'un événement-danse, c'est-à-dire la conception et la supervision du projet chorégraphique, sa production sur le lieu de représentation et la promotion de l'événement dans son milieu. La prise en charge complète d'un groupe ou des groupes de l'enseignant associé représente 50 à 70% de la tâche de ce dernier.

Le stagiaire aura à produire un plan de formation de trimestre détaillé (incluant les procédés de régulation, d'évaluation des apprentissages, les activités de promotion de la danse). Un rapport de stage est exigé du stagiaire. Ce rapport doit effectuer une mise en relation des réalités du milieu scolaire avec sa formation pédagogique et disciplinaire. Ce rapport doit permettre au stagiaire de projeter son insertion au milieu scolaire.

Ce cours comporte une présence en milieu scolaire de 50 jours ou 350 heures et une présence à l'université de 30 heures pour un total de 380 heures.

DAM500X Atelier X

Ce cours permet à l'étudiant de se confronter aux conceptions et pratiques actuelles en danse auprès de créateurs et théoriciens canadiens ou étrangers.

Contenu variable déterminé selon les besoins des étudiants en fonction des directives du comité de formation corporelle du département de danse.

DAM6000 Activité de synthèse

L'étudiant, sous la supervision d'un tuteur, réalise un projet personnel de synthèse. Le travail peut être collectif ou individuel et recouvrir plusieurs champs d'activités ou un seul. Il permet d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises en cours de formation dans les champs suivants : création et interprétation, enseignement de la danse, histoire, théorie de la danse, intégration multi-disciplinaire.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat en danse.

DAM6300 Stage d'enseignement en milieu récréatif

L'étudiant devra assumer l'animation d'un groupe en milieu récréatif en vue de l'amener à une création. Il sera chargé de l'organisation des différentes étapes de cette production.

DAM6400 Stage en milieu professionnel

L'étudiant, sous la supervision d'un tuteur, réalise un travail d'importance de direction de chorégraphie, d'interprétation, d'administration ou d'enseignement dans une compagnie de danse institutionnalisée ou un groupe indépendant de production.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat en danse.

DAM6431 Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier les besoins et les caractéristiques motrices, affectives et intellectuelles d'une clientèle cible soit en milieu professionnel ou de loisir ; de planifier et réaliser un projet d'enseignement et d'évaluer les résultats ; de collaborer à la mise sur pied d'un projet de formation ; d'élaborer un projet de promotion de la danse ; de produire un événement-danse en fonction d'un milieu donné.

Programmes de formation des établissements concernés. Danse en milieu diversifié : état de la question. Inventaire des ressources didactiques disponibles et propres à leur milieu donné. Stratégies de promotion de la danse. Clientèles : nature, caractéristiques, besoins spécifiques.

DAN1000 Mouvement expressif

Construire les connaissances relatives au mouvement expressif. Analyser différentes approches qui mettent en valeur le corps comme moyen d'expression. Résoudre à partir de situations concrètes et propres au mouvement expressif les problèmes que pose à la (aux) personne(s) la pratique du mouvement expressif.

Sensibilisation et initiation aux techniques de l'expression par le mouvement. Éléments de base du mouvement et leurs rapports avec la signification du geste. Exercices sensoriels de maîtrise du corps et de structuration spatio-temporelle. Travail d'improvisation, de création individuelle et collective à partir de thèmes variés.

DAN1001 Initiation à la danse

Initiation à diverses techniques de danse. Les principes fondamentaux d'un point de vue technique, artistique et philosophique. Introduction aux divers courants ayant marqué l'évolution de la danse théâtrale.

DAN1009 Danse et culture

Destiné à un public non spécialisé, ce cours porte sur l'étude historique de la danse théâtrale, de ses origines à nos jours. Cette étude est doublée d'une analyse comparée des grands courants artistiques ayant jalonné l'évolution des arts dans notre société occidentale : le classicisme, le baroque, le romantisme, le naturalisme, l'expressionnisme, le surréalisme, etc.

DAN1016 Technique I A (4 cr.)

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux en technique de danse.

Alignement corporel ; transfert du poids ; composantes d'exécution ; aisance d'exécution : dimension artistique du mouvement dansé ; mémorisation kinesthésique cognitive : vocabulaire intermédiaire de danse. Ces éléments sont présentés avec une complexité grandissante.

Note : La note obtenue à la fin du cours DAN1016 sera reportée en avril lorsque le cours DAN1017 aura été complété.

DAN1017 Technique 1B (4 cr.)

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux en technique de danse.

Alignement corporel ; transfert du poids ; composantes d'exécution ; aisance d'exécution : dimension artistique du mouvement dansé ; mémorisation kinesthésique cognitive : vocabulaire intermédiaire de danse. Ces éléments sont présentés avec une complexité grandissante.

Note : La note obtenue à la fin du cours DAN1016 sera reportée en avril lorsque le cours DAN1017 aura été complété.

DAN1018 Technique IA

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux en technique de danse.

Alignement corporel ; transfert du poids ; composantes d'exécution ; aisance d'exécution : dimension artistique du mouvement dansé ; mémorisation kinesthésique cognitive : vocabulaire intermédiaire de danse. Ces éléments sont présentés avec une complexité grandissante.

Note : La note obtenue à la fin du cours DAN1018 sera reportée en avril lorsque le cours DAN1019 aura été complété.

DAN1019 Technique IB

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux en technique de danse.

Alignement corporel ; transfert du poids ; composantes d'exécution ; aisance d'exécution : dimension artistique du

mouvement dansé ; mémorisation kinesthésique cognitive : vocabulaire intermédiaire de danse. Ces éléments sont présentés avec une complexité grandissante.

Note : La note obtenue à la fin du cours DAN1018 sera reportée en avril lorsque le cours DAN1019 aura été complété.

Préalable(s) : DAN1018 Technique IA

DAN101X Pratiques somatiques : Conscience du corps en mouvement

Introduction aux pratiques somatiques centrées sur la prise de conscience du corps en mouvement et l'étude des domaines d'application. Acquisition de connaissances concernant les structures et fonctions du corps dans leurs dimensions objectives et subjectives. Raffinement du sens kinesthésique pour agir avec une efficacité et une expression accrues.

Analyse et pratique d'une ou plusieurs approches fondées sur les principes de l'éducation somatique (Alexander, Bartenieff, Body-Mind Centering, Feldenkrais, Pilates, etc.). Apprentissage des processus d'interaction synergique entre la conscience, le mouvement et l'environnement. Étude expérientielle de la corporalité.

Cours atelier, deux fois par semaine (1 heure 30).

DAN1020 Fondements du mouvement selon l'éducation somatique (4 cr.)

Ce cours vise à initier l'étudiant à différentes approches somatiques en usage dans le milieu de la danse ; à le rendre apte à modifier son organisation corporelle en vue d'une optimisation de son rendement fonctionnel et expressif ; effectuer une réflexion critique par rapport à la formation pratique du danseur.

Cours axé sur l'expérimentation et l'analyse qualitative des structures corporelles, de leurs fonctions cinétiques et du potentiel expressif qui en découle. Définition de l'éducation somatique. Spécificité de différentes approches somatiques (Alexander, Body-Mind Centering, Bartenieff, Feldenkrais, Kinetic Awareness, Ideokinesis, Pilates, etc.). Thèmes de travail en éducation somatique. Stratégies pédagogiques en éducation somatique. Ce cours est suivi d'un laboratoire d'une durée de 3 heures.

DAN1022 Fondements du mouvement selon l'éducation somatique

Ce cours vise à initier l'étudiant à différentes approches somatiques en usage dans le milieu de la danse ; à le rendre apte à modifier son organisation corporelle en vue d'une optimisation de son rendement fonctionnel et expressif ; effectuer une réflexion critique par rapport à la formation pratique du danseur.

Cours axé sur l'expérimentation et l'analyse qualitative des structures corporelles, de leurs fonctions cinétiques et du potentiel expressif qui en découle. Définition de l'éducation somatique. Spécificité de différentes approches somatiques (Alexander, Body-Mind Centering, Bartenieff, Feldenkrais, Kinetic Awareness, Ideokinesis, Pilates, etc.). Thèmes de travail en éducation somatique. Stratégies pédagogiques en éducation somatique. Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

DAN1031 Le mouvement dansé (4 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à nommer, préciser et développer ses propres qualités expressives ; démontrer une maîtrise théorique et pratique du rythme ; interpréter efficacement des enchaînements dansés avec expressivité et musicalité ; générer du mouvement avec ou sans contrainte expressive ou rythmique ; élaborer de courtes séquences dansées et les décrire ; faire une analyse des rythmes et des structures musicales ; développer des outils de notation personnels ; observer le mouvement dansé. Travail d'improvisation et de composition à partir de principes inspirés entre autres de la théorie de Rudolf Laban et de notions rythmiques inspirées, entre autres, de la théorie de Jacques Dalcroze.

DAN1032 Le mouvement dansé

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à nommer, préciser et développer ses propres qualités expressives ; démontrer une maîtrise théorique et pratique du rythme ; interpréter efficacement des enchaînements dansés avec expressivité et musicalité ; générer du mouvement avec ou sans contrainte expressive ou rythmique ; élaborer de courtes séquences dansées et les décrire ; faire une analyse des rythmes et des structures musicales ; développer des outils de notation personnels ; observer le mouvement dansé. Travail d'improvisation et de composition à partir de principes inspirés entre autres de la théorie de Rudolf Laban et de notions rythmiques inspirées, entre autres, de la théorie de Jacques Dalcroze.

DAN103X Interprétation I (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de répondre aux exigences artistiques de l'exécution du mouvement dansé. Identification et expérimentation des composantes de l'interprétation en danse (le corps, l'espace, la dynamique dans leur relation à soi et la communication à l'autre) .

Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

Condition d'accès : Être admis au programme du baccalauréat en danse.

DAN1040 Histoire de la danse au XX^e siècle

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier et différencier les différents courants chorégraphiques du XX^e siècle ; de situer ces courants chorégraphiques dans le temps et dans leur contexte social ; de caractériser les différents styles en danse dont : ballet classique, ballet moderne, danse néoclassique, danse contemporaine, danse jazz, danse postmoderne et autres ; d'analyser l'expression chorégraphique en rapport avec les phénomènes culturels et l'évolution des autres arts.

Survol des courants chorégraphiques qui ont révolutionné l'art de la danse depuis plus d'un siècle : les théoriciens précurseurs Delsarte-Dalcroze-Laban ; les artistes fondateurs dont Duncan, Fuller, St Denis, Shawn ; l'Ausdruckstanz allemande et la «modern dance» américaine ; les écoles chorégraphiques occidentales notamment Graham, Limon, Cunningham Wigman ; l'expérimentation chorégraphique en ballet de la période Diaghilev jusqu'au ballet moderne ; le courant postmoderne américain de Cunningham à Judson Church et Grand Union ; le néo expressionnisme allemand : Bausch, Hoffmann, Linke ; la danse butô. Ce cours est suivi d'un laboratoire d'une durée de 3 heures.

DAN104X Interprétation I

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de répondre aux exigences artistiques de l'exécution du mouvement dansé. Identification et expérimentation des composantes de l'interprétation en danse (le corps, l'espace, la dynamique dans leur relation à soi et la communication à l'autre). Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

DAN105X Danse et traditions

Ce cours vise à permettre à l'ensemble des étudiants de l'UQAM de connaître et s'initier à la pratique de danses traditionnelles diverses.

Ce cours atelier à contenu variable permettra à l'étudiant de connaître et expérimenter une forme de danses traditionnelles (baroques, folkloriques, populaires ou autres) tout en situant cette pratique chorégraphique dans son contexte historique et culturel.

DAN1502 Introduction à la danse contemporaine I

Cours pratique centré sur l'étude des fondements de la formation corporelle en danse : l'alignement corporel, le transfert de poids, les composantes d'exécution, l'aisance d'exécution, la mémorisation. Ce cours a pour but d'initier au travail postural et technique, à l'interprétation, en plus de sensibiliser l'étudiant à l'apport créatif de l'individu en situation d'interprétation. Considérations théoriques reliées à la formation corporelle du danseur et à l'apprentissage de l'interprétation.

DAN1503 Introduction à la danse contemporaine II

Cours pratique centré sur l'étude des fondements de la formation corporelle en danse : l'alignement corporel, le transfert de poids, les composantes d'exécution, l'aisance d'exécution, la mémorisation. Ce cours a pour but l'amélioration posturale et technique, et le développement d'habiletés d'interprétation. Approfondissement des considérations théoriques reliées à la formation corporelle du danseur et à l'apprentissage de l'interprétation.

DAN1504 Atelier d'exploration en danse

Actualisation de la créativité par l'expérimentation et l'analyse de divers procédés de composition en danse. Initiation aux fonctions expressives de l'espace, du temps et de l'énergie dans la création chorégraphique.

DAN1508 Le temps en danse

Ce cours vise deux objectifs, à savoir de rendre l'étudiant apte à explorer, observer et décrire les composantes du mouvement, ainsi qu'à démontrer une maîtrise théorique et pratique du rythme en danse. Travail d'improvisation et de composition à partir de principes inspirés, entre autres, de la théorie de Rudolf Laban et de notions rythmiques inspirées, entre autres, de la théorie de Jacques Dalcroze.

DAN1511 Pratique somatique : Intégration à l'apprentissage

Introduction aux pratiques somatiques centrées sur la prise de conscience du corps en mouvement. Acquisition de connaissances concernant les structures et fonctions du corps dans leurs dimensions objectives et subjectives et intégration à l'apprentissage technique en danse. Raffinement kinesthésique pour agir avec une efficacité et une expression accrues. Apprentissage des processus d'interaction synergique entre la conscience, le mouvement et l'environnement. Analyse et pratique d'une ou plusieurs approches fondées sur les principes de l'éducation somatique.

DAN2016 Technique II

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse.

Alignement corporel ; transfert du poids ; composantes d'exécution ; aisance d'exécution du mouvement dansé ; dimensions artistiques ; mémorisation kinesthésique et cognitive : vocabulaire avancé de danse.

Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s) : DAN1019 Technique IB

DAN2019 Technique II A (1 cr.)

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse.

Alignement corporel ; transfert du poids ; composantes d'exécution ; aisance d'exécution du mouvement dansé ; dimensions artistiques ; mémorisation kinesthésique et cognitive : vocabulaire avancé de danse.

Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s) : DAN1019 Technique IB

DAN2021 Technique II B (2 cr.)

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse.

Alignement corporel ; transfert du poids ; composantes d'exécution ; aisance d'exécution du mouvement dansé ; dimensions artistiques ; mémorisation kinesthésique et cognitive : vocabulaire avancé de danse.

Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s) : DAN1019 Technique IB

DAN202X Atelier somatique en danse (2 cr.)

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir une approche somatique et de l'appliquer à l'apprentissage technique et au travail de chorégraphe ou d'interprète.

Atelier pratique portant sur l'acquisition d'une technique somatique en danse : Feldenkrais, Alexander, Body-Mind Centering, Bartenieff, etc.

DAN203X Interprétation II (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de satisfaire aux exigences artistiques de l'exécution de langages chorégraphiques divers. Appropriation et intégration des composantes de l'interprétation en danse (le corps, l'espace, la dynamique dans leur relation à soi et la communication à l'autre) sous forme de compétences personnalisées.

Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

Condition d'accès : Être admis au programme du baccalauréat en danse.

Préalable(s) : DAN103X Interprétation I (2 cr.)

DAN2040 Histoire de la danse au Québec

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de comprendre et de décrire le rôle de la danse au Québec en relation avec les événements culturels et sociopolitiques ; d'identifier et d'analyser les différents courants chorégraphiques du Québec ; de comparer l'évolution des pratiques chorégraphiques québécoises et canadiennes ; d'établir des liens entre les démarches créatrices établies dans d'autres domaines artistiques et celles de la danse au Québec et ailleurs.

Évolution de la danse au Québec dans une perspective socioculturelle et historique. Étude des divers courants artistiques et leurs incidences sur la transformation des pratiques culturelles. La danse dans la société canadienne française avant 1952. Le ballet classique : des précurseurs aux compagnies établies. La période automatiste. Écoles et compagnies de danse contemporaine : Le Groupe de la Place Royale et le Groupe Nouvelle Aire. Des premiers chorégraphes indépendants à la nouvelle danse. Courants chorégraphiques populaires. Politiques culturelles provinciales et fédérales.

DAN204X Atelier somatique en danse

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir une approche somatique et de l'appliquer à l'apprentissage technique et au travail de chorégraphe ou d'interprète. Atelier pratique portant sur l'acquisition d'une technique somatique en danse : Feldenkrais, Alexander, Body-Mind Centering, Bartenieff, etc.

DAN2056 Les pratiques de l'enseignement de la danse : observation et analyse

Ce cours vise à former les étudiants à une vision éclairée, éthique et pluraliste de la profession d'enseignant de la danse, ainsi qu'à l'utilisation du programme cadre d'enseignement de la danse aux ordres préscolaire, primaire et secondaire. Il vise aussi à les rendre capables de comprendre les facteurs qui influencent les gains en apprentissage des élèves, l'impact qu'exercent les différences individuelles, la diversité ethnique, socioéconomique et culturelle sur les situations d'apprentissage, et les facteurs en jeu dans la création d'un environnement démocratique d'apprentissage de la danse propice à l'engagement et la réussite du plus grand nombre.

Le cours fera largement appel à l'approche par problème, à l'observation de situations d'enseignement de la danse, des points de vue de l'adaptation pédagogique et de l'éthique, et aux communautés de lectures. Son contenu abordera les éléments suivants : compétences, rôles, responsabilités à la fois individuelle et collective de développement professionnel, et l'éthique de l'enseignant dans les mondes de la danse et de l'éducation. Le programme québécois de formation, les arts et la discipline de la danse (compétences disciplinaires et transversales). Constructivisme, socioconstructivisme, cognitivisme et éducation somatique dans la classe de danse. Les

composantes de l'environnement d'apprentissage (instruction, gestion, climat), et leur utilisation dans la création, la différenciation et l'adaptation des conditions d'apprentissage de la danse. Les différences individuelles, et les garçons dans la classe de danse.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en danse.

DAN205X Interprétation II

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de satisfaire aux exigences artistiques de l'exécution de langages chorégraphiques divers. Appropriation et intégration des composantes de l'interprétation en danse (le corps, l'espace, la dynamique dans leur relation à soi et la communication à l'autre) sous forme de compétences personnalisées. Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

Préalable(s) : DAN104X Interprétation I

DAN2061 Laboratoire d'apprentissage en danse ; créer, interpréter, apprécier

Ce cours pratique vise à former un étudiant réflexif et coopératif capable de rendre compte de ses expérimentations des démarches liées aux compétences en danse (créer, interpréter, apprécier) et ce, pour développer une vision intégrée de la discipline en fonction des différents contextes de la pratique professionnelle ; De mieux comprendre les enjeux de l'acte d'apprendre à être compétent en danse pour les intégrer dans la conception et l'animation d'une situation d'enseignement-apprentissage.

Le cours s'appuie sur une vision contemporaine de l'éducation. Les diverses tâches d'apprentissage expérimentées en groupes de coopération ou individuellement, sont accompagnées d'un temps d'observation, d'analyse, de questionnement et d'échange qui se poursuit par la rédaction d'un journal de bord et par des communautés de lecture qui permettent la construction des savoirs. Le contenu traitera des éléments suivants : la danse comme discipline artistique et matière pédagogique, les composantes des compétences (créer, interpréter, apprécier), la dynamique de création, les stratégies cognitives inhérentes au développement des compétences, les éléments du langage de la danse, l'analyse réflexive, les conditions d'apprentissage, la coopération, les stratégies de communication et d'animation et les différents contextes de la pratique professionnelle (éducation, récréation, formation professionnelle).

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en danse.

DAN250X Atelier pratique en danse

Ce cours permet à l'étudiant de se confronter aux conceptions et pratiques actuelles en danse auprès de créateurs et théoriciens canadiens ou étrangers. Contenu variable déterminé selon les besoins des étudiants en fonction des directives du comité de programme de premier cycle en danse. Diverses approches pédagogiques selon la pratique du spécialiste : classe de maître, improvisation, approche par projet, travail en groupe, en sous-groupe ou individuel, approche interculturelle, etc.

DAN3006 Danse pour acteurs I

Initiation aux habiletés corporelles et motrices essentielles au jeu de l'acteur contemporain. Les techniques chorégraphiques dans leur apport au théâtre : analyses et applications.

Le tonus, l'énergie, la conscience corporelle dans des actions locomotrices simples ; l'alignement postural global ; la coordination des actions, le sens rythmique ; la présence ; les habiletés corporelles à exécuter des mouvements quotidiens.

Cours ateliers.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en art dramatique.

DAN3014 Entraînement avancé I

Suite du cours DAN2016.

Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s) : DAN2016 Technique II

DAN303X Interprétation III

Ce cours vise à permettre à l'étudiant une participation active au processus de création chorégraphique et une ouverture aux modes de représentation divers (scène, caméra, installation, performance, multimédia, etc.). Développement d'une maîtrise et application créative des compétences artistiques particulières liées à la fonction d'interprète en danse.

Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

Condition d'accès : Être admis au programme du baccalauréat en danse.

Préalable(s) : DAN205X Interprétation II

DAN3080 Introduction à l'écriture chorégraphique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de développer une écriture chorégraphique cohérente en élaborant des phrases gestuelles mettant à profit ses acquis (techniques, rythmiques, musicaux, expressifs, cognitifs) ; de collaborer à l'écriture chorégraphique d'autres étudiants du groupe en agissant à titre d'interprète ; d'observer, analyser et commenter ses propres réalisations et celles des autres étudiants du groupe.

Ateliers pratiques d'élaboration, d'expérimentation et de réalisation à titre de chorégraphe et d'interprète. Observation et analyse de réalisations faites en classe et sur vidéo. Considération des composantes du mouvement dansé : le geste, le temps, l'énergie. Mécanismes de la création en danse : l'imaginaire, les sources, la motivation, l'intuition, l'instinct, le risque. Construction de courts essais chorégraphiques appliquée à un solo, un duo, un groupe.

DAN3440 La critique en danse

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de décrire, analyser, interpréter et évaluer des oeuvres chorégraphiques ; de cerner l'approche chorégraphique utilisée ; de situer les rôles possibles du critique de danse face à la société et au milieu artistique ; de différencier les diverses approches critiques ; d'identifier l'évolution de l'écriture critique en danse au Québec et à l'étranger.

Expériences d'analyse d'oeuvres chorégraphiques et d'écriture. Initiation à la réflexion critique et aux différentes approches possibles. La fonction du critique de danse. Étude de l'évolution du discours critique en rapport avec la danse.

Préalable(s) : DAN1040 Histoire de la danse au XX^e siècle

DAN4014 Entraînement avancé II

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse, en rendant l'étudiant capable de maîtriser son alignement corporel dans toute situation gestuelle ; d'adapter ses acquis techniques à tout style de danse présenté ; de démontrer une aisance corporelle dans l'exécution du style de danse demandé ; de faire preuve d'endurance physique ; d'interpréter le style de danse demandé avec une précision technique et un contrôle corporel de haut niveau ; de repérer, d'analyser et d'incorporer les facteurs qualitatifs du style demandé afin de pouvoir les interpréter ; d'injecter un engagement personnalisé dans son exécution des mouvements ; d'autoévaluer sa performance de façon critique ; de mémoriser et d'exécuter efficacement des séquences de mouvements.

Acquisition d'habiletés techniques inhérentes au style de danse demandé et portant entre autres sur l'alignement corporel, le transfert du poids dans le mouvement, les composantes d'exécution du mouvement, l'aisance d'exécution du mouvement dansé, la mémorisation et l'exécution.

Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s) : DAN3014 Entraînement avancé I

DAN4020 Esthétique chorégraphique contemporaine

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de situer la production chorégraphique de 1960 à aujourd'hui dans un contexte socio-artistique ; d'analyser des oeuvres

chorégraphiques ; de situer sa pratique personnelle par rapport aux autres pratiques.

Retour rapide sur les grandes périodes de la danse moderne. Étude approfondie de la danse après 1960 (courant dit postmoderne, danse-théâtre et propositions chorégraphiques actuelles) sous l'angle de leur apport à la transformation du corps dansant, de leur rapport à la représentation et à la production du sens. Analyses d'oeuvres. Mise en relation avec les autres arts.

DAN402X Improvisation à la manière de ... (2 cr.)

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de générer spontanément du mouvement dansé ainsi que de prendre conscience des résistances ou des blocages de divers ordres entravant cette capacité ; d'appliquer les moyens appropriés pour apprivoiser et dépasser les résistances ou blocages ; d'identifier les mécanismes et les exigences mis en jeu dans l'improvisation ; d'appliquer ces mécanismes et exigences à divers exercices d'improvisation de types : solo, duo, groupe ; de situer l'improvisation comme finalité et comme outil de développement en interprétation et en création.

Ateliers pratiques d'expérimentation de divers types, contextes et stimuli d'improvisation. Considération des composantes du mouvement dansé comme assises de l'improvisation en danse. Mécanismes de l'improvisation : abandon, contrôle, risque, fluidité, action et mémoire, etc. Exigences de l'improvisation : savoir-être et savoir-faire, générosité, humilité, engagement et intégrité.

DAN404X Improvisation à la manière de...

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de générer spontanément du mouvement dansé ainsi que de prendre conscience des résistances ou des blocages de divers ordres entravant cette capacité ; d'appliquer les moyens appropriés pour apprivoiser et dépasser les résistances ou blocages ; d'identifier les mécanismes et les exigences mis en jeu dans l'improvisation ; d'appliquer ces mécanismes et exigences à divers exercices d'improvisation de types : solo, duo, groupe ; de situer l'improvisation comme finalité et comme outil de développement en interprétation et en création.

Ateliers pratiques d'expérimentation de divers types, contextes et stimuli d'improvisation. Considération des composantes du mouvement dansé comme assises de l'improvisation en danse. Mécanismes de l'improvisation : abandon, contrôle, risque, fluidité, action et mémoire, etc. Exigences de l'improvisation : savoir-être et savoir-faire, générosité, humilité, engagement et intégrité.

DAN4111 La danse au préscolaire/ primaire

Ce cours vise à permettre aux étudiants inscrits au baccalauréat en enseignement préscolaire/primaire d'avoir une formation spécialisée en enseignement de la danse.

Ce cours a pour objectifs d'initier les futurs intervenants en danse au préscolaire/primaire aux exigences de l'enseignement de la danse, sur les plans du contenu disciplinaire, des buts poursuivis (éducation artistique, esthétique et culturelle), de la pédagogie (théories reliées à l'enfance et à l'apprentissage) et de la didactique appliquée à la danse (considérations liées à l'enseignement d'un programme en danse). Les cours s'inscrivent dans une dynamique théorie/pratique où la pratique est au coeur de la théorie et réciproquement. L'étudiant aura de nombreuses occasions de s'impliquer pratiquement dans les démarches de création, d'interprétation et d'appréciation chorégraphiques, en se familiarisant au contenu sensoriel et émotif du mouvement, et en associant à cette expérience les enjeux pédagogiques de la pratique de l'enseignement en milieu scolaire.

DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter devant un public une ou des oeuvres créées pour eux par un chorégraphe en respectant les exigences techniques et artistiques de l'oeuvre ou des oeuvres ; de maîtriser son

interprétation de l'oeuvre ou des oeuvres durant l'ensemble des représentations ; d'utiliser ses acquis en technique, en improvisation et en interprétation pour répondre aux demandes du chorégraphe.

Création du vocabulaire et de la structure chorégraphique, travail d'interprétation et d'acquisition d'une maîtrise technique, répétitions de l'oeuvre ou des oeuvres concernées, représentations publiques. Ateliers et spectacles publics.

Préalable(s) : DAN303X Interprétation III

DAN4220 Danse et société

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier les différentes manifestations de la danse et leurs fonctions dans diverses sociétés ; de situer les manifestations de la danse dans leur contexte culturel ; d'identifier les liens du politique, de l'économie avec la danse.

Survol des diverses formes, manifestations et pratiques de la danse dans différentes sociétés. Les fonctions de la danse : fonction sociale, fonction d'expression rituelle ou séculière, fonction de loisir, fonction psychologique, fonction esthétique, fonction économique, etc. Étude des dimensions socioéconomiques du phénomène danse : les conditions socioéconomiques de l'artiste, le marché de l'art, les publics de la danse, les politiques culturelles.

DAN4280 Atelier chorégraphique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de développer une écriture chorégraphique à travers de courts essais pour duos et petits groupes ; de collaborer à titre d'interprète à l'écriture chorégraphique d'autres étudiants dans un contexte d'essais chorégraphiques ; d'analyser son écriture chorégraphique dans une perspective de développement artistique.

Écriture chorégraphique : vocabulaire, syntaxe, sens de la forme. L'interprétation chorégraphique : de la collaboration à l'écriture à la présentation de l'essai. La relation interprète-créateur.

Préalable(s) : DAN3080 Introduction à l'écriture chorégraphique

DAN4301 Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

Ce cours vise à préparer les étudiants aux exigences de l'enseignement de la danse aux ordres préscolaire et primaire. Ces exigences se traduisent notamment par la compréhension des enjeux organisationnels de l'enseignement des arts à l'école primaire ; par la prise en compte des éléments du Programme de formation de l'école québécoise au regard des arts et de la danse en particulier ; par l'analyse des besoins spécifiques des élèves du préscolaire et du primaire ; par la planification à court terme de tâches d'apprentissage et d'évaluation en danse adaptées à ces clientèles ; par le développement de stratégies de gestion de classe de danse efficaces ; enfin, par la formulation d'un discours pédagogique centré sur la reconnaissance et la promotion de la valeur formative de la danse à l'école primaire.

Considérant qu'un enseignement de la danse fidèle aux visions contemporaines de l'éducation artistique est l'objet de ce cours, les étudiants participeront à des communautés de lectures, à l'observation des clientèles sur le terrain, à l'expérimentation et à l'analyse en groupe de situations d'apprentissage adaptées au préscolaire et au primaire, à la résolution de problèmes en équipe, à la planification concertée de tâches d'apprentissage en danse et à leur expérimentation en micro-enseignement. Le contenu de ce cours porte sur les caractéristiques des élèves du préscolaire et du primaire sur les plans cognitif, affectif et psychomoteur, sur l'étendue des compétences disciplinaires à développer (création, interprétation, appréciation) et leur évaluation formative (régulation des apprentissages en danse, moyens pour la prise d'informations tenant compte de la réalité du spécialiste à l'école primaire, etc.), sur le caractère transférable des compétences transversales mobilisées en danse, sur la progression des contenus de formation du primaire et les démarches d'apprentissage à privilégier, sur les stratégies de gestion efficaces d'une classe de danse et sur le rôle des repères culturels dans les apprentissages en danse. Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en danse.

DAN4312 Didactique de la danse au secondaire

Ce cours vise à former les étudiants à concevoir des plans d'enseignement de la danse à moyen et long termes, adaptés à divers types d'élèves du secondaire, dans une perspective de développement des compétences disciplinaires visées par le programme, à élaborer et valider des instruments d'observation et d'évaluation de la progression des apprentissages et du degré d'acquisition des compétences à créer et interpréter des danses par les élèves, ainsi qu'à participer au projet scolaire d'évaluation.

Le cours fera largement appel aux communautés de lectures, à la présentation, justification, et discussion des travaux réalisés par les étudiants dans le cadre du cours, à l'exposé par le professeur responsable, des invités ou les étudiants. Son contenu abordera les éléments suivants : lecture des besoins et caractéristiques des élèves, profil de sortie des apprentissages chorégraphiques d'élèves du secondaire, conception des activités charnières d'un programme annuel d'enseignement de la danse, répartition des apprentissages requis à la réalisation d'une activité charnière sur le nombre de leçons nécessaires. Sens de l'évaluation des apprentissages en art en général et en danse en particulier. Conception et validation d'outils d'observation et d'évaluation des apprentissages de la danse. Le projet scolaire d'évaluation.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en danse

DAN4390 Problématique de l'enseignement de la danse en milieux diversifiés

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier les besoins et les caractéristiques motrices, affectives, intellectuelles d'une clientèle d'un milieu donné autre que scolaire ; de planifier et superviser un programme de formation en danse en fonction d'une clientèle ; de collaborer à un projet d'innovation pédagogique en danse ; de collaborer à la réalisation d'un projet de promotion de la danse en milieux récréatif et professionnel.

Philosophie de l'enseignement à vocation récréative et de formation professionnelle et considérations pédagogiques. Analyse des clientèles. Le projet de formation : ses exigences et incidences à court, moyen, long termes. L'inventaire des ressources disponibles. Projet de la danse en milieu récréatif et de formation professionnelle.

DAN4550 Introduction à la vidéodanse de création

Ce cours a pour but de favoriser les capacités d'expression artistique de l'étudiant dans un contexte de vidéo chorégraphie. Les apprentissages s'articulent autour de l'élaboration et de la réalisation de courtes études vidéo chorégraphiques permettant des questionnements sur le langage de la danse à l'écran. De par son approche, ce cours de formation de base permet à l'étudiant d'approfondir les différentes étapes et de s'initier à l'ensemble des tâches qui régissent une création vidéo chorégraphique tout en lui permettant d'acquérir dans un contexte d'échange et de collaboration les connaissances en interprétation, création et vidéo mises en jeu par la danse à l'écran.

Conception, élaboration et réalisation d'études vidéo chorégraphiques. Mise en question de la symbolique et de l'espace chorégraphiques en contexte de vidéodanse. Les tâches et techniques inhérentes à la production vidéo chorégraphique : introduction théorique et démonstrations. Initiation théorique et pratique à la captation, la réalisation et au montage en vidéodanse. Le processus de création en vidéodanse : notions théoriques et simulations pratiques des étapes de préproduction, production et post-production.

Cours ateliers.

DAN5014 Entraînement préprofessionnel

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse, en rendant l'étudiant capable de maîtriser son alignement corporel dans toute situation gestuelle ; d'adapter ses

acquis techniques à tout style de danse présenté ; de démontrer une aisance corporelle dans l'exécution du style de danse demandé ; de faire preuve d'endurance physique ; d'interpréter le style de danse demandé avec une précision technique et un contrôle corporel de haut niveau ; de repérer, d'analyser et d'incorporer les facteurs qualitatifs du style demandé afin de pouvoir les interpréter ; d'injecter un engagement personnalisé dans son exécution des mouvements ; d'autoévaluer sa performance de façon critique ; de mémoriser et d'exécuter efficacement des séquences de mouvements.

Acquisition d'habiletés techniques inhérentes au style de danse demandé et portant entre autres sur l'alignement corporel, le transfert du poids dans le mouvement, les composantes d'exécution du mouvement, l'aisance d'exécution du mouvement dansé, la mémorisation et l'exécution.

Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s) : DAN4014 Entraînement avancé II

DAN522X Spectacle chorégraphique dirigé II (répertoire de ...) (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter devant un public une ou des œuvres du répertoire du chorégraphe responsable du cours en respectant les exigences techniques et artistiques de l'œuvre ou des œuvres ; de maîtriser son interprétation de l'œuvre ou des œuvres durant l'ensemble des représentations ; d'utiliser ses acquis en technique et en interprétation pour répondre aux demandes du chorégraphe.

Ateliers portant sur l'apprentissage et la mémorisation du vocabulaire et de la structure d'une ou de quelques œuvres du répertoire du chorégraphe responsable du cours, les répétitions et le travail d'interprétation en studio, la mise en forme définitive de l'œuvre ou des œuvres dans l'espace théâtral, les répétitions en théâtre (techniques, générales). Spectacles publics, incluant la préparation individuelle à l'interprétation de l'œuvre en termes d'éléments scéniques (maquillage, costumes, etc.) et d'éléments psychologiques et physiques (échauffements, concentration, mise en disponibilité, etc.).

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN5284 Chorégraphie (4 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de développer un projet chorégraphique et de le mener à terme ; générer et articuler les éléments chorégraphiques pour la scène et pour l'écran permettant la matérialisation du projet ; choisir et diriger les ressources humaines sollicitées pour la mise en forme, la réalisation et l'exécution du projet (interprètes, collaborateurs) ; identifier à travers sa propre démarche et celle d'autres créateurs les enjeux et la mécanique de la création artistique ; remettre en question ses modes de fonctionnement en situation de création afin de permettre l'émergence d'intuitions et leur prééminence sur les savoir-faire ; communiquer par écrit un projet chorégraphique, expérimenter la création pour un groupe.

Étapes de création et d'exécution du projet chorégraphique de l'étudiant. Les étudiants chorégraphes choisissent leurs interprètes parmi les étudiants inscrits au cours « rôles d'interprétation ».

Préalable(s) : DAN4280 Atelier chorégraphique

DAN5288 Production et mise en marché d'un événement

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de décrire les tâches, les rôles et les responsabilités des différents intervenants reliés à un groupe de production responsable d'un événement artistique ; de maîtriser divers aspects concernant la coordination et l'administration d'une production d'événement artistique ; d'établir un échéancier de travail pour chacune des étapes de production ; d'analyser et élaborer des stratégies de publicité et de mise en marché pour un éventail d'événements artistiques en danse ; de développer des outils de promotion favorisant le développement du public pour la danse ; de saisir les différents contextes de diffusion et comprendre l'impact de ces lieux sur la mise en marché d'un événement artistique et le développement du public cible.

Production d'un événement artistique : organisation d'un groupe de production ; élaboration d'un budget de production ; élaboration d'un échéancier de travail pour les différents secteurs de production. Mise en marché d'un événement artistique en danse : connaissance du produit artistique et de stratégies de mise en marché ; analyse et élaboration d'outils de promotion ; étude des aspects reliés au développement du public.

DAN5290 Introduction à la vidéodanse de création

Ce cours vise à développer les capacités d'expression artistique de l'étudiant dans un contexte de vidéo chorégraphie. Les apprentissages s'articulent autour de l'élaboration et de la réalisation de courtes études vidéo chorégraphiques permettant des questionnements sur le langage de la danse à l'écran. De par son approche, ce cours de formation de base permet à l'étudiant d'approfondir les différentes étapes et de s'initier à l'ensemble des tâches qui régissent une création vidéo chorégraphique tout en lui permettant d'acquérir dans un contexte d'échange et de collaboration les connaissances en interprétation, création et vidéo mises en jeu par la danse à l'écran.

Processus de création en vidéodanse : notions théoriques et simulations pratiques. Étapes de préproduction, production et post-production : liens artistiques et techniques, la scénarisation en vidéodanse. Tâches et techniques inhérentes à la production vidéo chorégraphique : introduction théorique, démonstrations, initiation. Initiation théorique et pratique à la captation, la réalisation et au montage en vidéodanse. Conception, élaboration et réalisation d'études vidéo chorégraphiques. Mise en question de la symbolique et de l'espace chorégraphiques en contexte de vidéodanse.

DAN5520 Production de spectacle II

Coordination générale et gestion appliquée à la production des spectacles chorégraphiques I et II. Réalisation de la régie, de la sonorisation, des éclairages, des costumes ; organisation de l'espace scénique.

Pour les étudiants ayant une formation plus poussée (qui ont suivi les cours ETH3300, ETH3040, DAN5530), il leur sera possible de faire un travail de conception visuelle.

Ce cours est suivi de travaux de laboratoire d'une durée de trois heures.

DAN555X Vidéodanse dirigée (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : réaliser une vidéodanse dont la création est dirigée par le professeur du cours ; vivre l'expérience de « création chorégraphique pour l'image » dans un contexte d'équipe multidisciplinaire.

La réalisation d'une vidéodanse implique plusieurs étapes consistant, à partir du concept élaboré par le professeur, en : scénarisation, création et apprentissage chorégraphique, synopsis de production, tournage, montage. Elle requiert une « équipe » d'étudiants multidisciplinaire (scénaristes, cameramen, directeurs de production, sonorisateurs, scripte, éclairagiste, réalisateur, directeur photo, monteur... et bien sûr danseurs).

Ce cours se donne en trimestre intensif sous forme d'ateliers de création chorégraphique, de séminaires de production, de séances de tournage et de production proprement dite.

Cours à contenu variable.

DAN6211 Rôles d'interprétation (1 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée ; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix ; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité ; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation ; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation ; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue.

Étude de quatre rôles d'interprétation de trois situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre, introduction à l'écriture chorégraphique et atelier chorégraphique ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN6213 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée ; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix ; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité ; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation ; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation ; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue.

Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN6215 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée ; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix ; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité ; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation ; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation ; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue.

Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN6221 Rôles d'interprétation (1 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée ; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix ; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité ; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation ; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation ; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue.

Étude de quatre rôles d'interprétation de trois situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre, introduction à l'écriture chorégraphique ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN6223 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée ; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix ; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité ; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation ; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation ; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue.

Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN6225 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée ; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix ; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité ; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation ; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation ; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue.

Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique

libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN6233 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée ; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix ; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité ; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation ; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation ; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue.

Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN6235 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée ; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix ; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité ; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation ; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation ; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue.

Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s) : DAN421X Spectacle chorégraphique dirigé I (création de ...) (6 cr.)

DAN6281 Spectacle chorégraphique libre (5 cr.)

À partir du projet chorégraphique réalisé dans le cadre du cours «chorégraphie», ce cours vise à rendre l'étudiant capable de mener à terme un projet de spectacle chorégraphique et, plus spécifiquement, d'effectuer une analyse critique de sa production chorégraphique (cours chorégraphie) ; d'effectuer les correctifs, modifications, ajouts, retraits appropriés ; d'effectuer la mise en espace de représentation des éléments chorégraphiques ; de collaborer avec les autres créateurs impliqués dans la production du spectacle ; de diriger les ressources humaines liées au projet ; d'assurer les impératifs techniques et de production ; d'assurer les représentations publiques de son spectacle ; d'effectuer un retour critique sur son écriture chorégraphique, sur la prestation de ses interprètes et celle de ses collaborateurs techniques et artistiques.

Étapes de réalisation du projet chorégraphique, allant de l'expérimentation, l'apprentissage, la structuration de l'oeuvre, à sa mise en forme définitive dans l'espace théâtral. Relation avec les interprètes et les collaborateurs techniques et artistiques.

Condition d'accès : Avoir reçu l'autorisation de la direction du programme après avoir été recommandé par le jury d'évaluation.

Préalable(s) : DAN5284 Chorégraphie (4 cr.)

DAN6291 Vidéodanse libre (5 cr.)

À partir du projet chorégraphique réalisé dans le cadre du cours «chorégraphie», ce cours vise à rendre l'étudiant capable de mener à terme un projet de vidéodanse et, plus spécifiquement, d'effectuer une analyse critique de sa production chorégraphique (cours chorégraphie) ; d'effectuer les correctifs, modifications, ajouts, retraits appropriés au scénario vidéo chorégraphique ; de diriger les répétitions en fonction de l'artistique et de la technique ; d'effectuer les captations du produit chorégraphique ; de collaborer avec les autres créateurs impliqués dans la production du spectacle ; de diriger les

ressources humaines techniques et artistiques liées au projet ; d'assurer les impératifs techniques et artistiques (préproduction, production, post-production) ; d'effectuer le montage de sa vidéodanse (une copie sera déposée au département) ; d'effectuer un retour critique sur son écriture vidéo chorégraphique, sur la prestation de ses interprètes et celle de ses collaborateurs techniques et artistiques.

Étapes de réalisation du projet vidéo chorégraphique, allant de l'expérimentation, l'apprentissage, la structuration de l'oeuvre, à sa mise en forme définitive (préproduction, production, post-production). Relation avec les interprètes et les collaborateurs techniques et artistiques. Initiation au montage vidéo non linéaire.

Condition d'accès : Note A-
Préalable(s) : DAN5284 Chorégraphie (4 cr.) ; DAN5290 Introduction à la vidéodanse de création

DEB1000 Berlin, architecture et histoire

Introduction historique aux prémisses de la modernité architecturale de Berlin, de la fin du XVIII^e jusqu'en 1930.

Ce cours trace l'histoire de la ville de Berlin, à travers son architecture, de la naissance de la Doppelstadt (Ville jumelle) jusqu'au moment de la fermeture de l'école du Bauhaus. La figure emblématique de Karl Friedrich Schinkel, le père de l'architecture moderne en Allemagne, de la deuxième moitié du XIX^e siècle, représente le noyau du cours, établissant le lien avec l'éclosion du début du XX^e siècle.

DEB1100 Berlin, design et modernité

Ce cours vise l'acquisition, par l'étudiant, de connaissances relatives à l'évolution du design moderne à Berlin et ailleurs en Allemagne au XX^e siècle. Il doit aussi permettre à l'étudiant d'accroître et d'affiner sa compréhension des liens qui existent avec la situation contemporaine.

Réflexion globale sur l'évolution du design dans sa compréhension générique. Analyse à partir de l'étude successive de l'objet et de l'architecture, pour en arriver au développement de la forme urbaine, en prenant pour point de départ le moment historique des créations de Peter Behrens. Examen de l'évolution de cette modernité jusqu'à aujourd'hui, en tenant compte en particulier de la contribution significative de l'IBA (Exposition internationale de l'architecture, 1987) et du développement des deux Allemagnes depuis leur réunification.

DEM6871 L'environnement A : séminaire

Activité telle que proposée par un étudiant ou un groupe d'étudiants et acceptée par le Comité de programme ou le professeur responsable. Cette activité doit permettre aux étudiants de tenir un séminaire dont les objectifs d'études sont directement reliés aux objectifs du programme de Design de l'environnement.

DEM6872 L'environnement B : projet

Activité telle que proposée par un étudiant ou un groupe d'étudiants et acceptée par le Comité de programme ou le professeur responsable. Cette activité doit permettre aux étudiants de réaliser un projet relié à une demande provenant des milieux extérieurs qui n'ont pas traditionnellement accès aux services et aux enseignements de l'université.

DEM6873 L'environnement C : stage

Activité telle que proposée par un étudiant ou un groupe d'étudiants et acceptée par le Comité de programme ou le professeur responsable. Cette activité doit permettre aux étudiants individuellement ou collectivement de réaliser un stage au Canada ou à l'étranger conformément aux politiques de l'Université du Québec à Montréal.

DES1210 Design : problématique

Introduction générale aux concepts du design. Étude du design comme réponse formelle à un problème. Analyse théorique et pratique de la participation du designer dans la société.

DES1211 Design graphique : Introduction

Initiation à la communication visuelle. Étude de la composition à partir d'une approche géométrique. Analyse de la forme et de la couleur. Étude du système de grilles et de ses variations.

DES1212 Dessin : perception

Entraînement et approfondissement du sens de la perception visuelle par l'observation, l'étude et le dessin des objets. Utilisation de différentes techniques de dessin.

DES1213 Recherche et documentation

Introduction à la méthodologie de la recherche en vue de faciliter la création en design graphique. Acquisition des méthodes de base pour trouver, analyser et utiliser la documentation textuelle et figurée disponible dans les institutions publiques et privées. Familiarisation avec les collections. Développement d'une méthode générale en vue de l'organisation documentaire en design.

DES1215 Photographie : bases

Introduction aux techniques de base en photographie : appareils, pellicules, développement, éclairage, etc. Familiarisation avec le maniement de la caméra. Sensibilisation aux différentes utilisations de la photographie.

DES1216 Techniques graphiques

Établissement des techniques graphiques spécialisées nécessaires pour la reproduction graphique. Possibilités et contraintes de la création graphique propre aux techniques de diffusion. Étude de reproductions, spécificités de ces techniques ; particularité d'emploi.

DES1217 Design graphique : atelier I

Cours spécialisé dirigé par un professeur invité.

DES1268 Design graphique : signes

Ce cours a pour objet la conception et la réalisation de signes graphiques modernes répondant aux critères pictographiques essentiels : précision, reconnaissance, mémorisation, distinction et compréhension.

DES1510 Dessin d'observation

Cet atelier a pour objectif de permettre aux étudiants un entraînement et un perfectionnement du sens de la perception visuelle comme outil de compréhension de la structure environnementale.

Observation et étude de la forme des objets et des espaces à l'aide de différentes techniques de dessin.

Exercices de dessin à main levée in situ et en atelier visant la communication de la structure environnementale à partir des notions de figure, de relation et d'échelle.

DES1520 Introduction au design de l'environnement

Cours ayant pour objectif d'introduire les étudiants au design de l'environnement comme formation fondamentale et comme approche du projet de design intégrant les échelles de l'objet, de l'édifice et de l'espace urbain.

Études des sources et des manifestations historiques et contemporaines du design de l'environnement et précision des principales idées, positions et réalités qui permettent d'en découvrir les potentialités aux plans théorique et pratique.

Exercices visant une compréhension élémentaire du design de l'environnement en tant qu'approche intégrant les différentes échelles et une familiarisation avec les productions exemplaires des divers domaines du design à partir des notions de canon, de type et de style.

(Ce cours a la fonction de favoriser l'intégration disciplinaire des étudiants au programme.)

DES1530 Projet de design I (4 cr.)

Atelier de production ayant pour objectif d'initier les étudiants au langage de base de l'organisation spatiale. Approche des techniques de dessin et de maquette comme modes de description, de transcription et d'expression d'une idée en une forme.

Exercices visant la conception et la représentation des formes dans l'espace à partir des notions de limite spatiale, de transition et de parcours.

DES1540 Formes et composition

Atelier ayant pour objectif de permettre aux étudiants l'exploration des possibilités d'expression offertes par les techniques de formalisation bidimensionnelle et tridimensionnelle.

Approche de la création formelle comme processus lié à la capacité d'analyser des situations spatiales familières, (trajets, parcours, textures, couleurs, structures, etc.) sous forme de représentations abstraites.

Exercices visant l'élaboration de figures complexes qui rendent explicites différents principes élémentaires de composition tels la concentration, l'équilibre et la dispersion.

DES1550 Espace humain I

Cours ayant pour objectif d'introduire les étudiants à l'étude des relations de l'individu à l'espace.

Approche des objets, des lieux et des parcours dans l'espace en regard des processus de perception, d'appropriation, d'usage et d'interaction à la base de l'expérience et du fonctionnement de l'individu dans son environnement.

Études de cas locaux et internationaux à partir des notions de territorialité, d'orientation spatiale et de compétence sociospatiale.

DES2211 Design graphique : conceptualisation

Entraînement à la créativité, aux structures de grilles graphiques. Études de réalisations du point de vue sémantique, syntaxique et pragmatique : recherches, analyse et synthèse.

Préalable(s) : DES1211 Design graphique : introduction

DES2212 Dessin : modèles vivants

Étude et perception des structures, formes, volumes, mouvements et gravitation de modèles vivants.

Préalable(s) : DES1212 Dessin : perception

DES2213 Design graphique : historique

Introduction au design graphique selon une séquence historique allant des débuts de l'imprimerie jusqu'à l'époque actuelle. Étude des phénomènes apparus à chaque période en tenant compte des technologies indispensables à la création ainsi que des rapports créateurs, commanditaires, publics.

Préalable(s) : DES1213 Recherche et documentation

DES2214 Typographie : bases

Termes et vocabulaire de la typographie. Familles de caractères. Calculs de base. Préparation et notation de manuscrits, analyse et dessins de la lettre.

DES2215 Photographie : lumière naturelle

Conceptions graphiques pour la photographie. Introduction à la prise de vue avec éclairage naturel. Photographies d'architecture, de paysages, d'événements.

Préalable(s) : DES1215 Photographie : bases

DES2217 Design graphique : atelier II

Cours spécialisé dirigé par un professeur invité.

DES2268 Design graphique : diffusion

Ce cours vise à permettre à l'étudiant un plus grand contrôle des techniques propres aux divers procédés de mise en forme et de diffusion de l'information. Il a pour objectif de développer simultanément le métier, l'expression et la personnalité de l'étudiant dans un style qui se traduit clairement dans toutes ses représentations.

DES2520 Design architectural

Cours ayant pour objectif de permettre aux étudiants de situer l'architecture comme pratique spécifique dans la production de l'environnement physique et matériel

et d'en connaître l'histoire moderne et les productions exemplaires.

Approche historique et critique des projets et des principales théories ayant marqué l'architecture moderne dans le monde et au Québec.

Exercices visant l'analyse formelle et historique d'édifices canoniques à partir des notions de commande, de programme et de parti formel, par des moyens privilégiant la représentation graphique.

Préalable(s) : DES1520 Introduction au design de l'environnement

DES2525 Design International : édifice

Travaux théoriques et pratiques portant sur la production du Design Architectural au niveau international.

Cette activité vise à introduire l'étudiant à la démarche du projet telle que pratiquée par des praticiens de renommée ; elle vise aussi à permettre à l'étudiant de se familiariser avec la pratique du design au plan international. La formule intensive de l'activité favorise la prise de décision et la hiérarchisation rapide des critères informateurs des projets.

DES2530 Projet de design II (4 cr.)

Atelier de production ayant pour objectif d'initier les étudiants aux étapes de développement d'un projet de design.

Approches des techniques de dessin et de maquette comme outils constitutifs des modes de pensée et d'expression propres au projet.

Exercices visant l'élaboration de petits projets d'habitations à partir des notions de site, d'usages et de précédents.

Préalable(s) : DES1530 Projet de design I (4 cr.)

DES2540 Dessin et conception

Atelier ayant pour objectif d'initier les étudiants à la démarche de conception par l'apprentissage de principes géométriques élémentaires qui permettent une élaboration cohérente des figures de l'espace et de leurs représentations.

Approche de la création formelle comme processus lié à la capacité de penser en trois dimensions, et de montrer les qualités concrètes des formes et des espaces projetés. Exercices visant à éprouver les nombreuses potentialités des modes de représentation : projection orthogonale, axonométrie, et perspective.

DES2550 Design et construction

Cours ayant pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance de base des composantes et des procédés techniques propres au projet d'architecture.

Approche des matériaux habituellement employés : le bois, la maçonnerie, le béton, l'acier, le verre, et de leurs techniques de production, de façonnage et d'assemblage dans la construction.

Études de cas contemporains et historiques mettant en évidence le rapport entre le parti formel du projet de design architectural et les notions de structure, d'enveloppe et de détails d'assemblage.

DES3211 Design graphique : graphisme

Expérimentation de la surface bidimensionnelle. Création de messages graphiques dans une forme abstraite. Transposition d'un contenu verbal en langage graphique. Étude de sigles : variantes et stylisations.

Préalable(s) : DES2211 Design graphique : conceptualisation

DES3212 Illustration : Initiation

Apprentissage de la fonction de l'illustration, des problèmes de création et de transposition qui sont propres au designer. Introduction à plusieurs techniques de l'illustration. Entraînement au croquis rapide de présentation.

Préalable(s) : DES2212 Dessin : modèles vivants

DES3213 Audiovisuel : langage

Introduction aux techniques et au langage audiovisuels. Étude de l'audiovisuel comme moyen de communication graphique. Initiation à la conception et à la production pour le diaporama, le cinéma et la télévision.

DES3214 Typographie : variations

Étude des vides et des pleins par la composition typographique. Rythmes, lumières, formes et contreformes.

Préalable(s) : DES2214 Typographie : bases

DES3215 Photographie : conception

Conceptions graphiques pour la photographie. Introduction aux techniques de studio. Prise de vue et éclairage artificiel. Photographie d'objets et de modèles vivants.

Préalable(s) : DES2215 Photographie : lumière naturelle

DES3217 Design graphique : atelier III

Cours spécialisé dirigé par un professeur invité.

DES3218 Diffusion culturelle et conception graphique

Introduction à l'élaboration technique et formelle, en deux ou trois dimensions, des présentations graphiques reliées à la diffusion culturelle, telles que publications, affiches, expositions. Cours-atelier.

DES321X Design graphique : atelier

Cours spécialisé dirigé par un professeur invité.

DES3268 Design graphique : schématisation

Développement d'aptitudes de transposition de données statistiques par l'image. Structuration et conception formelle du matériel et du sujet.

DES3510 Design et Informatique

Laboratoire ayant pour objectif d'introduire les étudiants aux notions élémentaires de l'informatique et aux outils de base de l'infographie appliquée au design.

Approche des divers logiciels employés et de leur potentiel tant pour la représentation que la conception des projets.

Exercices articulés aux notions formelles et spatiales développées dans le cadre des ateliers tels que : concentration, équilibre et dispersion, limite spatiale, transition et parcours.

DES3520 Design Industriel

Cours ayant pour objectif de permettre aux étudiants de situer le design industriel comme pratique spécifique dans la production de l'environnement physique et matériel et d'en connaître l'histoire et les productions exemplaires.

Approche historique et critique, et mise en situation socioéconomique et culturelle, dans le monde et au Québec, des produits et des théories du design industriel.

Exercices visant l'analyse formelle et historique d'objets canoniques, à partir des notions de contexte, système et code, complétées par l'élaboration d'un court essai critique.

Préalable(s) : DES1520 Introduction au design de l'environnement

DES3525 Design International : objet

Travaux théoriques et pratiques portant sur la production du Design Industriel au niveau international.

Cette activité vise à introduire l'étudiant à la démarche du projet telle que pratiquée par des praticiens de renommée ; elle vise aussi à permettre à l'étudiant de se familiariser avec la pratique du design au plan international. La formule intensive de l'activité favorise la prise de décision et la hiérarchisation rapide des critères informateurs des projets.

DES3530 Projet de design III a (4 cr.)

Atelier intensif de production ayant pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec le développement et les aspects significatifs du projet à l'échelle de l'objet.

Exploration des moyens de représentation en deux et trois dimensions comme modes d'expression et de communication des propositions formelles et des idées qu'elles traduisent.

Exercices et conception d'un projet d'objet à caractère utilitaire, unique ou répétitif, à partir des notions de matériaux, de fonction et de signe.

Préalable(s) : DES1540 Formes et composition ; DES2520 Design architectural ; DES2530 Projet de design II (4 cr.) ; DES2540 Dessin et conception ; DES2550 Design et construction ; FAM1200 Espace ressource : l'individu

DES3540 Projet de design III b (4 cr.)

Atelier intensif de production ayant pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec le développement et les aspects significatifs du projet à l'échelle de l'édifice.

Exploration des moyens de représentation en deux et trois dimensions comme modes d'expression et de communication des propositions formelles et des idées qu'elles traduisent.

Exercices et conception d'un projet d'édifice à caractère civique à partir des notions de tectonique, d'espace architectural et de promenade architecturale.

Préalable(s) : DES1540 Formes et composition ; DES2520 Design architectural ; DES2530 Projet de design II (4 cr.) ; DES2540 Dessin et conception ; DES2550 Design et construction ; FAM1200 Espace ressource : l'individu

DES3550 Design et fabrication

Cours ayant pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance de base des composantes et des procédés techniques propres au projet de design industriel.

Approche des matériaux habituellement employés : les bois, les plastiques, les métaux, les céramiques, les nouveaux composites, et de leurs techniques de production de façonnage et d'assemblage dans la fabrication des objets industrialisés.

Études de cas contemporains et historiques mettant en évidence le rapport entre les codes formels du projet de design industriel et les notions de surface, schéma fonctionnel et liaisons.

DES4050 Travail et environnement A

Atelier de production ayant pour thématique l'espace industriel et les conditions de travail. Participation de l'étudiant à un projet qui lui permet l'apprentissage des méthodes et des techniques du design industriel et du design architectural appliquées à l'environnement du travail.

DES4210 Design et ordinateur

Introduction aux ressources multiples de l'informatique. Dialogue de base avec l'ordinateur. Création graphique au moyen de l'informatique.

Préalable(s) : DES6444 Systèmes graphiques informatisés

DES4211 Design graphique : objets

Étude critique de la création tridimensionnelle à travers la réalisation de maquettes. Systèmes de normalisation graphiques.

Préalable(s) : DES3211 Design graphique : graphisme

DES4213 Audiovisuel : conception

Initiation à la conception de systèmes de présentation audiovisuels. Étude des nouvelles technologies de l'image audiovisuelles et expérimentation de leur potentiel pour la communication graphique.

Préalable(s) : DES3213 Audiovisuel : langage

DES4214 Typographie : illustration

Expression et transposition du langage verbal par la typographie. Étude de l'image typographique en rapport avec la langue utilisée.

Préalable(s) : DES3214 Typographie : variations

DES4215 Photographie : exploration couleurs

Exploration des possibilités de création d'images photographiques de couleurs naturelles et synthétiques. Virage, photogramme, solarisation, équidensités, dérivation, haut contraste, tramés et grisés, séparations de tons, procédés spéciaux, etc.

Préalable(s) : DES2215 Photographie : lumière naturelle ; DES3215 Photographie : conception

DES4216 Couleur et design

Aspects physiologique, psychologique et sémiologique de la couleur. Étude de l'utilisation de la couleur. Atelier de recherches sur les codes de la couleur.

DES4217 Design horizon I

Survol des tendances actuelles en design par une série d'exposés.

DES4230 Environnement chromatique

Ce cours de spécialisation entend examiner les diverses influences de la couleur sur le milieu physique. Approche des différentes théories de la couleur et des matériaux employés. Travaux pratiques reliés à des projets concrets de design.

DES4268 Design graphique : expérimentation

Étude des moyens d'expression ; exploration de l'interpénétration des disciplines spécialisées ; revue des différentes alternatives menant à la résolution du problème posé.

DES4310 Design et Infographie - 2D

Familiarisation à des logiciels graphiques de type «vecteur» ou «BIT MAP». Exploration des possibilités offertes par la CAO-2D dans le cadre de projets liés au Design de l'environnement. Introduction aux structures de données hiérarchisées et aux différents outils de génération, de transformation et d'analyse de ces données. Travail de création et exploitation des rendus spécifiques à ces technologies.

DES4517 Design International : voyage d'étude

Étude des tendances actuelles en design de l'environnement par un voyage et un atelier intensif de production à l'étranger.

Cette activité vise à introduire l'étudiant à la démarche du projet telle que pratiquée par des praticiens de renommée ; elle vise aussi à permettre à l'étudiant de se familiariser avec la pratique du design au plan international. La formule intensive de l'activité favorise la prise de décision et la hiérarchisation rapide des critères informateurs des projets.

DES4520 Design urbain

Cours ayant pour objectif de permettre aux étudiants de situer le design urbain comme pratique spécifique dans la production de l'environnement physique et matériel et d'en connaître l'histoire et les productions exemplaires.

Approche historique et critique, et mise en situation sociopolitique, dans le monde et au Québec, des projets de design urbain et des théories urbanistiques.

Exercices visant l'analyse formelle et historique d'espaces urbains et d'habitations urbaines canoniques, à partir des notions de typologie, morphologie et de projet urbain, complétées par l'élaboration d'un essai critique.

Préalable(s) : DES1520 Introduction au design de l'environnement

DES4525 Design International : espace urbain

Travaux théoriques et pratiques portant sur la production du Design Urbain au niveau international.

Cette activité vise à introduire l'étudiant à la démarche du projet telle que pratiquée par des praticiens de

renommée ; elle vise aussi à permettre à l'étudiant de se familiariser avec la pratique du design au plan international. La formule intensive de l'activité favorise la prise de décision et la hiérarchisation rapide des critères informateurs des projets.

DES4531 Projet de design IV a (4 cr.)

Atelier intensif de production ayant pour objectif de permettre aux étudiants de développer un projet intégré à l'échelle de l'espace urbain.

Approche visant à mettre en relation au sein du projet le travail de recherche et d'analyse propre à la commande et au contexte avec les intentions et les choix formels particuliers de l'étudiant.

Élaboration d'un protocole de présentation visuelle et verbale du projet faisant état des connaissances déjà acquises tant au plan théorique que pratique.

Conception du projet d'un ensemble d'édifices comme éléments constitutifs d'un environnement urbain ou périurbain, à partir des notions de typologie et de morphologie du bâti, de syntaxe d'interstice et d'espace public.

Préalable(s) : DES1540 Formes et composition ; DES2520 Design architectural ; DES2530 Projet de design II (4 cr.) ; DES2540 Dessin et conception ; DES2550 Design et construction ; FAM1200 Espace ressource : l'individu

DES4541 Projet de design IV b (4 cr.)

Atelier intensif de production ayant pour objectif de permettre aux étudiants de développer un projet intégré à l'échelle de l'espace urbain.

Approche visant à mettre en relation au sein du projet le travail de recherche et d'analyse propre à la commande et au contexte avec les intentions et les choix formels particuliers de l'étudiant.

Élaboration d'un protocole de présentation visuelle et verbale du projet faisant état des connaissances déjà acquises tant au plan théorique que pratique.

Conception du projet de famille d'objets manufacturés comme éléments constitutifs d'un environnement urbain ou périurbain, à partir des notions de série, de paysage et de mobilier urbain.

Préalable(s) : DES1540 Formes et composition ; DES2520 Design architectural ; DES2530 Projet de design II (4 cr.) ; DES2540 Dessin et conception ; DES2550 Design et construction ; FAM1200 Espace ressource : l'individu

DES4550 Espace humain II

Cours ayant pour objectif d'introduire les étudiants à l'étude des relations des groupes humains à l'espace.

Approche des objets, des lieux et des parcours dans l'espace en regard des processus d'organisation et de représentation collective à la base du fonctionnement et de la reproduction des groupes dans leur environnement.

Études de cas locaux et internationaux à partir des notions de différenciation sociospatiale, de rituel et d'appartenance.

DES5210 Systèmes graphiques Informatisés

Ce cours permet d'approfondir les logiciels étudiés dans le cours DES4210 et de poursuivre l'étude d'autres logiciels graphiques figurant dans la bibliothèque du service de l'informatique de l'UQAM, en vue de leur utilisation. Il permet d'acquérir une compréhension globale des logiciels graphiques disponibles.

Préalable(s) : DES4210 Design et ordinateur

DES5211 Design graphique : synthèse

Réalisations synthèses visant à développer le sens critique de graphismes existants. Compilation des références dans le but d'une proposition conceptuelle concrète.

Préalable(s) : DES4211 Design graphique : objets

DES5212 Illustration : exploration

Exploration de diverses solutions à un problème posé. Étude des multiples techniques de l'illustration bi ou tridimensionnelles dans des applications variées.

Préalable(s) : DES3212 Illustration : initiation

DES5213 Film d'animation : Introduction

Introduction aux techniques du film d'animation bidimensionnel et tridimensionnel. Initiation à la méthodologie de la conception et de la production. Développement historique et étude critique du film d'animation contemporain.

Préalable(s) : DES3213 Audiovisuel : langage

DES5214 Typographisme : associations

Organisation spatiale, association, juxtaposition de la typographie et d'éléments visuels. Étude de grilles de mises en place.

Préalable(s) : DES2214 Typographie : bases ; DES3214 Typographie : variations

DES5217 Design : horizon II

Survol des tendances actuelles en design par une série d'exposés.

DES5222 Illustration technique

Transposition de données techniques en illustration. Organisation mécanique de l'information. Systèmes de notation. Étude de différents systèmes de représentation visuelle.

DES5230 Environnement lumineux

Ce cours de spécialisation entend examiner les diverses influences de la lumière naturelle et artificielle sur le milieu physique. Influence sur la psychologie du comportement. Données techniques reliées à l'observation et l'expérimentation.

DES5255 Femmes et production de l'espace

Étude de la transformation du rôle social des femmes dans le processus de production de formes urbaines à l'aide d'une problématique sur le rapport ville-campagne. Les femmes dans la structure familiale paysanne. Les femmes dans la structure familiale urbaine : séparation des tâches domestiques et des tâches productives, l'espace domestique modifié par les aménagements urbains, l'idéologie hygiéniste et le logement fonctionnel, l'isolement et le manque de mobilité des femmes.

Cours magistral combiné avec des ateliers de travail sur des thèmes tels que la famille, l'unité de production agricole, le quartier, la manufacture, l'hôpital, le bureau, comme lieux de travail des femmes ; les garderies, les cantines et les transports comme équipements collectifs.

DES5268 Design graphique : affiches

Étude des principaux mouvements qui ont contribué à la définition de l'affiche moderne. Analyse des contenus thématiques actuels : affiches de services et de biens de consommation, affiches décoratives aussi appelées « posters », affiches à message politique, etc. Analyse des différentes notions de forme, d'espace, de mouvement véhiculées par ces œuvres.

DES5310 Design et Infographie - 3D

Familiarisation à des logiciels graphiques 3D dans le cadre d'une production liée au Design de l'environnement. Introduction à l'organisation des systèmes infographiques 3D. Introduction aux structures de données 3D et aux différents outils de génération, de transformation et d'analyse de ces données. Étude des techniques de projection dans le plan et des différents rendus possibles en infographie 3D.

Préalable(s) : DES4310 Design et infographie - 2D

DES5520 Théories et pratiques du design de l'environnement

Cours ayant pour objectif de permettre aux étudiants d'articuler le projet de design au cadre réflexif et critique du design de l'environnement.

Analyse de différentes positions marquant la production contemporaine dans les domaines du design industriel, de l'architecture et du design urbain en regard de l'approche particulière du design de l'environnement.

Élaboration d'un essai critique favorisant le développement d'une réflexion sur le projet en design de l'environnement et sur les questions d'éthique liées à ses possibilités d'amélioration de la culture matérielle et spatiale.

Condition d'accès : Avoir réussi soixante crédits des cours obligatoires du programme.

DES5530 Projet de design V a

Atelier intensif de production ayant pour objectif de rendre les étudiants aptes à s'orienter vers un des domaines d'intervention du design par la mise en œuvre d'une synthèse des connaissances et des habiletés acquises.

Élaboration d'un cadre conceptuel et référentiel et d'un programme de travail fixant le but et la méthode d'un projet pertinent au choix identifié.

Exercices visant à structurer les notions essentielles propres au design de l'environnement autour des thèmes proposés par l'atelier.

Développement des recherches, des esquisses et des maquettes au stade de l'avant-projet.

Condition d'accès : Avoir réussi soixante crédits de cours obligatoires du programme.

DES5540 Projet de design V b

Atelier intensif de production ayant pour objectif de rendre les étudiants aptes à s'orienter vers un des domaines d'intervention du design par la mise en œuvre d'une synthèse des connaissances et des habiletés acquises.

Élaboration d'un cadre conceptuel et référentiel et d'un programme de travail fixant le but et la méthode d'un projet pertinent au choix identifié.

Exercices visant à structurer les notions essentielles propres au design de l'environnement autour des thèmes proposés par l'atelier.

Développement des recherches, des esquisses et des maquettes au stade de l'avant-projet.

Condition d'accès : Avoir réussi soixante crédits de cours obligatoires du programme.

DES5570 Projet et Informatique

Ce laboratoire a pour objectif de permettre aux étudiants d'établir des relations génératrices entre les moyens informatiques et la structure formelle d'un projet de design.

Réalisation de rendus et d'animation infographiques du projet développé dans le cadre des ateliers de fin d'études.

Préalable(s) : DES3510 Design et informatique

DES5571 Projet et architectonique (laboratoire)

Ce laboratoire a pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec la problématique de la construction en relation avec la pensée et le projet en architecture.

Examen des procédés et des solutions techniques mis en œuvre dans des précédents tant canoniques que typologiques.

Exercices visant à favoriser l'application des savoirs et savoir-faire spécifiques à la résistance des matériaux et au métabolisme du bâti, au projet développé dans le cadre des ateliers de fin d'études.

DES5572 Projet et Informatique (laboratoire)

Ce laboratoire a pour objectif de permettre aux étudiants d'établir des relations génératrices entre les moyens informatiques et la structure formelle d'un projet de design.

Initiation au réseau Internet, élaboration d'esquisses tridimensionnelles, personnalisation des menus et des commandes, préparation de scènes de présentation. Logiciels employés : Autocad, Alias, Mosaic ; plate-forme : Silicon Graphics. Ce cours inclut une introduction au système d'exploitation Unix.

Réalisation de rendus et d'animations infographiques du projet développé dans le cadre des ateliers de fin d'études.

DES5573 Design et ergonomie (laboratoire)

Ce laboratoire a pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec la problématique de l'ergonomie, et d'apprécier la valeur ergonomique d'un projet de design industriel ou d'intérieur.

Examen des différentes approches conduisant à l'analyse et la production de critères de design ergonomique à partir des notions de confort, de sécurité et d'efficacité.

Exercices visant la traduction environnementale des critères appliqués au projet développé dans le cadre des ateliers de fin d'études.

DES6210 Le design Informatisé et ses applications

L'objectif de ce cours est de montrer comment les outils de l'informatique permettent de résoudre des problèmes concrets de design. Ce cours offre également un panorama des applications possibles dans les diverses disciplines du design.

DES6211 Design graphique : production

Entraînement au contrôle de la qualité, à travers un projet qui tienne compte des exigences techniques et budgétaires, des demandes de la production et de l'échéancier.

Préalable(s) : DES5211 Design graphique : synthèse

DES6212 Illustration : styles

Approfondissements de styles personnels dans des modes d'expression choisis en fonction du public visé et du mode de reproduction.

Préalable(s) : DES3212 Illustration : initiation

DES6213 Film d'animation : expérimentation

Recherche et expérimentation menant à la création d'une production originale. Méthodologie de la conception et de la production.

Préalable(s) : DES5213 Film d'animation : introduction

DES6214 Typographisme : Innovations

Utilisation de la typographie comme élément de design dans un environnement autre que l'imprimé.

Préalable(s) : DES3214 Typographie : variations

DES6216 Design d'exposition

Problématique de l'organisation spatiale de messages et d'objets. Expérimentation des formes géométriques élémentaires employées comme véhicules dans un espace tridimensionnel.

DES6221 Design graphique et culture

Panorama du design graphique actuel par une série de cours-conférences où chaque semaine un professeur ou un spécialiste expliquera en détail une des nombreuses facettes du design graphique actuel.

Ce cours-conférences comprendra une introduction au design graphique comme champ d'activités professionnelles articulées aux besoins de communication des entreprises et des services publics. De la notion de service à la notion de création : le rôle du design graphique dans la mise en forme visuelle de l'information et comme outil de représentation.

Examen de l'étendue et de la diversité des produits issus de la pratique du design : affiches, rapports, emballages, calendrier, cartes, timbres, pictogrammes, etc. Analyse formelle de productions exemplaires en terme de valeur économique et d'impact au niveau culturel.

DES6222 Illustration scientifique

Exploration des divers moyens de représentation, d'interprétation et de schématisation de données scientifiques par l'illustration.

Préalable(s) : DES6210 Le design informatisé et ses applications

DES6440 Développement et exploitation du portfolio

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à développer un portfolio représentatif de ses talents et compétences en respectant les conventions de la transcription graphique et de la présentation esthétique. Donner au portfolio un caractère fonctionnel dans le but de l'utiliser de façon optimale selon les situations.

Élaboration du portfolio : représentativité et équilibre. Recherche du style personnel dans la constitution du portfolio : dessins, couleurs, matériaux, saisons, marchés, etc. Échantillonnage manuel et informatique. Recherche de flexibilité : ordonnancement en fonction d'une vision domestique et/ou internationale, agencement selon une perspective à court ou à long terme. Définition d'un style personnel et mise en valeur de la «griffe». Exercices dirigés et travaux pratiques. Présentation du portfolio devant employeur ou acheteur (jeu de rôles). Préalable(s) : MOD4450 Création et traitement d'images numériques en mode ; MOD5445 Prospective, recherche-crédation et informatisation de la collection complète de vêtements (6 cr.)

DES6444 Systèmes graphiques Informatisés

Étude et approfondissement de divers logiciels graphiques. Apprendre à voir le graphisme à travers les moyens de l'informatique.

DES6530 Projet de design VI a

Atelier intensif de production ayant pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir un des domaines d'intervention du design par la réalisation d'un projet libre.

Poursuite du projet initié au trimestre précédent jusqu'à sa représentation au stade préliminaire d'un projet professionnel.

Élaboration d'une stratégie de présentation du projet et réalisation des éléments de communication qui seront installés par les étudiants dans le cadre d'une exposition publique des travaux de fin d'études. Revue critique et évaluation des projets par un jury incluant au moins une personne de l'extérieur.

Préalable(s) : DES5520 Théories et pratiques du design de l'environnement ; DES5530 Projet de design V a ; DES5540 Projet de design V b

DES6540 Projet de design VI b

Atelier intensif de production ayant pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir un des domaines d'intervention du design par la réalisation d'un projet libre.

Poursuite du projet initié au trimestre précédent jusqu'à sa représentation au stade préliminaire d'un projet professionnel.

Élaboration d'une stratégie de présentation du projet et réalisation des éléments de communication qui seront installés par les étudiants dans le cadre d'une exposition publique des travaux de fin d'études.

Revue critique et évaluation des projets par un jury incluant au moins une personne de l'extérieur.

Préalable(s) : DES5520 Théories et pratiques du design de l'environnement ; DES5530 Projet de design V a ; DES5540 Projet de design V b

DGM6121 Stage I

Stage dans les ateliers de l'industrie ou du commerce, dans un organisme voué à l'éducation, à la protection ou à la promotion des citoyens. Activité sous la surveillance du professeur de stage et du directeur de programme.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits minimum du baccalauréat.

DGM6122 Stage II

Stage dans les ateliers de l'industrie ou du commerce, dans un organisme voué à l'éducation, à la protection ou à la promotion des citoyens. Activité sous la surveillance du professeur de stage et du directeur de programme.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits minimum du baccalauréat.

DGR1301 Infographie : mise en pages (hors programme) (1 cr.)

Introduction à la mise en page assistée par ordinateur. Création d'un document prêt pour l'impression. Logiciels utilisés : Adobe InDesign, QuarkXPress.

DGR1302 Infographie : Dessin vectoriel (hors programme) (1 cr.)

Introduction au dessin assisté par ordinateur. Création d'un dessin vectoriel. Logiciel utilisé : Adobe Illustrator.

Condition d'accès : Cours d'appoint obligatoire pour les étudiants en design graphique qui ne connaissent pas ce logiciel.

DGR1303 Infographie : Image numérique (hors programme) (1 cr.)

Introduction à la numérisation et au traitement d'images. Logiciel utilisé : Adobe Photoshop.

Condition d'accès : Cours d'appoint obligatoire pour les étudiants en design graphique qui ne connaissent pas ce logiciel.

DID1000 Observation et Interventions éducatives en milieu de garde

Ce cours vise à rendre les étudiants compétents à observer les relations et le fonctionnement du groupe d'enfants pour mieux intervenir à des fins éducatives. Il s'intéresse aux caractéristiques et besoins du groupe d'enfants en considérant le fonctionnement du groupe, les relations entre les pairs et avec les éducateurs, l'intégration de tous les enfants et le respect des différences. Il discute du processus d'observation (principes et étapes, perceptions et biais, jugements et comportements) intégré dans un plan et aux stratégies d'intervention. Sont également présentés et discutés les éléments et caractéristiques du programme québécois d'éducation dans les divers milieux de garde concernant les modes d'intervention favorisant des interactions positives entre les adultes et les enfants.

Préalable(s) : FPE1200 Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans

DID1100 Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'histoire, aux assises théoriques et aux pratiques de l'éducation préscolaire. Le premier volet porte sur l'histoire de l'éducation préscolaire et met l'accent sur l'évolution de la maternelle des quatre et cinq ans au Québec. Le deuxième volet présente les assises théoriques et incite à l'analyse des principales théories et des approches qui ont influencé ou qui influencent l'éducation préscolaire. Le troisième volet comprend l'étude du milieu, des personnes (enfant, enseignant et autres intervenants) et des différents passages (famille, garderie, maternelle, première année) qui marquent l'intervention éducative préscolaire en lien avec les premiers apprentissages de l'enfant.

DID1210 Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire

Ce cours vise à développer chez l'étudiant l'habileté à planifier l'enseignement et à intervenir avec des stratégies pédagogiques propres à faire acquérir des connaissances chez les élèves de six à 12 ans.

Définition de la didactique et présentation de modèles de planification de l'enseignement en fonction de ses composantes propres «agent-sujet-objet», de l'action et du contrat didactiques. Concepts et terminologie : styles d'enseignement et d'apprentissage, stratégies, méthodes et techniques d'enseignement. Présentation, analyse et limites des principaux modèles d'enseignement : définition, caractéristiques, influence et démarche d'enseignement. Analyse critique de situations d'apprentissage en regard des modèles d'enseignement. Analyse critique du rôle, de la structure et des composantes des programmes et des approches privilégiées. Relations avec les cours de didactique disciplinaire.

Des travaux de compréhension, d'analyse et de planification permettent aux étudiants de mettre en relation les modèles d'enseignement avec diverses caractéristiques d'élèves et d'objets d'apprentissage.

DID1230 Introduction et Initiation à l'intervention pédagogique

Acquisition et développement des concepts et des habiletés de base de la planification de scénarios pédagogiques et de l'intervention pédagogique. Concepts et terminologie : pédagogie et didactique, enseignement et apprentissage, styles d'enseignement et d'apprentissage, formules pédagogiques et stratégies d'enseignement. Rôle et structure des programmes d'études ; repérage de niveaux de difficulté variables associés à divers contenus et objectifs à apprendre ; composantes des programmes d'études et approches privilégiées. Rôles et fonction du matériel didactique.

Analyse de la situation d'apprentissage. Modèles de planification et modèles d'enseignement. Problématiques afférentes aux composantes de la situation pédagogique et réflexion critique sur la dynamique didactique du monde scolaire ; personnalisation de la planification didactique ; l'enseignement de plus d'une matière à une variété de niveaux scolaires. Relations avec le premier stage, avec les cours de didactique disciplinaire et avec les stages subséquents dans la discipline d'enseignement.

DID1590 Didactique de la science et de la technologie 1

Ce cours vise à développer des compétences relatives à la conception et à la réalisation de présentations orales susceptibles d'induire des apprentissages scientifiques et technologiques chez des élèves du secondaire. Ces présentations, qui constituent des transpositions des contenus vus dans les autres cours de sciences et de technologie suivis par l'étudiant, cherchent à s'inscrire dans la perspective constructiviste de l'apprentissage ; nature de la connaissance scientifique, étude des conceptions des élèves, théorie et modèles de changement conceptuel, conflit cognitif, rôle de l'intuition dans l'apprentissage de la science et de la technologie, rôle de la mémoire dans les processus cognitifs. Ce cours se donne salle multimédia permettant l'illustration d'activités en laboratoire.

DID2070 Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE

Ce cours vise à préparer l'étudiante à intervenir comme ressource dans des activités de formation continue d'éducation dans les CPE. Il a pour but principal de permettre à l'étudiante d'analyser adéquatement une situation d'apprentissage et de développer ses habiletés à déterminer le modèle d'enseignement adapté à la situation d'apprentissage de son équipe de travail. Types d'apprentissage et variables d'une situation d'apprentissage. Modèles d'enseignement : théories formelles et typologie des modèles selon qu'ils sont centrés sur le traitement de l'information, sur l'interaction sociale, sur le développement de la personne ou sur la modification du comportement. Développement de modèles d'enseignement en réponse à des situations d'apprentissage données.

DID2090 Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE

Ce cours vise à amener l'étudiante à appliquer différents types de programmes ainsi que les approches et les modèles liés aux programmes étudiés. Il permettra à l'étudiante de mettre en pratique ces modèles pour créer un environnement éducatif de qualité. Élaboration par les étudiantes d'un programme à implanter dans leur milieu de travail en fonction de leurs valeurs et objectifs pédagogiques. Expérimentation d'activités de ce programme auprès de l'équipe d'éducatrices sous leur responsabilité. Soutien de l'équipe aux différentes étapes ; réflexion, implantation, révision du programme éducatif.

Préalable(s) : FPE1150 Fondements de l'éducation et petite enfance

DID2092 Application du programme éducatif (0 à 30 mois)

Ce cours permettra aux étudiantes de se familiariser avec les principes et application du programme éducatif en pouponnière et pour les enfants de 18 à 30 mois

en service de garde éducatif régis. Aménagement des lieux, structuration des activités et interactions avec les nourrissons et les tout-petits ainsi que leurs parents seront abordés à partir des expériences concrètes des étudiantes. Les principes et les moyens concrets de travailler avec cette clientèle seront approfondis.

Condition d'accès : Formation complétée en TEE ou l'équivalent et expérience de travail auprès des enfants âgés de la naissance à 30 mois.

DID2093 Les services de garde en milieu familial et l'application du programme éducatif

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec la culture et les particularités des services de garde en milieu familial sous la responsabilité des CPE. Réalité quotidienne des RSG, application des lois et règlements, contrôle et surveillance, application du programme éducatif. Seront aussi abordées les mesures de soutien des responsables de service de garde en milieu familial en contexte multi-âge.

Condition d'accès : Formation complétée en TEE ou l'équivalent reconnu par le ministère régissant les services de garde et expérience de travail en milieu familial ou en conseiller pédagogique du milieu familial.

DID2094 Établissement d'un réseau de soutien professionnel (interne et externe)

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les capacités de travail d'équipe utilisant le mode coopératif et démocratique entre tous les membres du personnel du service de garde éducatif des CPE (relations entre éducatrices, entre membres du personnel, entre RSG, entre éducatrices et RSG). Modes de soutien entre pairs, groupes de discussion, groupes d'entraide, groupes de codéveloppement et mentorat professionnel. Il vise aussi l'identification des ressources externes disponibles et des modes de communication avec ces ressources dans divers réseaux tels que les groupes et associations de services de garde, groupes communautaires, le réseau de la santé et des services sociaux, les services de garde en milieu scolaire ainsi que les services préscolaires régis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Condition d'accès : Formation complétée en éducation à l'enfance (DEC) ou diplômes (19) équivalents reconnus par le ministère régissant les services de garde plus expérience de travail en CPE (installation ou volet familial) de 2 ans.

DID2100 Ateliers, activités, projets et jeux en classe préscolaire

Dans ce cours, l'étudiant sera amené à faire une étude critique des activités conduites dans l'optique du développement intégral de l'enfant sur les plans langagier, socio-affectif, psychomoteur, intellectuel, moral, logicomathématique et de la découverte scientifique : liens avec les premiers apprentissages, étude du matériel commun, utilisation du livre, du chant, de la parole, du langage. Ce cours vise également à développer chez l'étudiant l'habileté à planifier des activités en classe préscolaire et à s'approprier les caractéristiques des stratégies d'intervention et d'animation dans les classes maternelles de quatre et cinq ans. L'étudiant sera d'abord invité à bien définir les ateliers, projets, jeux, activités de routine, activités de transition, activités spontanées, puis à connaître, pour chacun, les conditions d'utilisation optimales. Intégration des technologies de l'information et des communications propres au domaine préscolaire. Préalable(s) : DID1100 Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire

DID2210 Organisation pédagogique et relation éducative au primaire

Ce cours vise à développer chez l'étudiant l'habileté à planifier le fonctionnement de sa classe et à intervenir avec des stratégies pédagogiques propres à la conduite de la classe chez les élèves de six à 12 ans. À la lumière des principes proposés par différents courants contemporains d'intervention en classe, ce cours vise également à

analyser et à réfléchir sur les approches, les moyens, les stratégies, les rôles, les interventions et les modèles d'intervention en classe. Y sont examinés les moyens de prévention, d'intervention ponctuelle et de correction qui permettent de planifier et de maintenir un climat propice à l'apprentissage, de réagir de façon flexible et variée aux comportements discordants ou inappropriés et de parvenir à en diminuer l'incidence.

Des thèmes spécifiques sont abordés : règlements et code de vie ; communication éducative, habiletés favorisant les relations interpersonnelles, effets sur les relations enseignant-élèves ; interventions visant à motiver les élèves, à éveiller leur curiosité et à les impliquer dans leur apprentissage ; processus de résolution de problème ; entretiens de groupe et aide individuelle aux élèves. Le cours comprend de nombreux ateliers et des exercices pratiques.

DID2230 Conduite pédagogique et organisation de la classe

Ce premier d'une série de deux cours portant sur la gestion de classe vise à familiariser l'étudiant avec l'ensemble des éléments de planification, d'organisation et de supervision en jeu dans la conduite pédagogique de la classe. Facteurs qui influencent le style de gestion de classe et sera initié aux stratégies d'organisation structurelle de la classe susceptibles de prévenir les problèmes d'indiscipline dans la classe. Création d'un climat et d'un environnement propices à l'apprentissage : comment motiver, éveiller la curiosité, stimuler ; comment fonctionner au quotidien ou adapter son fonctionnement selon une variété de dynamiques de groupe.

Animation et organisation de situations pédagogiques différenciées en contexte collectif, coopératif et individuel (organisation des échanges, routines, transitions, consignes claires et concises, gestion du temps, coopération, collaboration) pour susciter la participation maximale des élèves, leur autonomie et leur engagement aux tâches scolaires. Réflexion sur la façon de gérer des situations de classe et planification d'un forum de discussion pouvant être activé pendant le stage II, de façon à recueillir des situations qui pourront être analysées lors d'un deuxième cours en gestion de classe.

DID2290 Le jeu pédagogique au préscolaire et au primaire

Les objectifs de ce cours sont les suivants : se sensibiliser à la place du jeu dans le développement et les apprentissages de l'enfant ; situer le jeu dans le cadre de la situation pédagogique ; préciser le rôle du jeu comme moyen d'enseignement et d'apprentissage au primaire ; se familiariser avec les principales théories et explications du jeu ; connaître les principes fondamentaux quant à l'utilisation des jeux pédagogiques dans les activités scolaires ; maîtriser le vocabulaire relatif au domaine du jeu ; connaître les différentes typologies des jeux et jouets pédagogiques ; prendre conscience de son propre univers ludique et de ses attitudes à l'endroit du jeu pédagogique ; exploiter le potentiel ludique des enfants ; analyser les jeux pédagogiques afin de pouvoir les utiliser efficacement dans le contexte de la situation pédagogique ; concevoir et expérimenter un jeu pédagogique destiné aux élèves du préscolaire et du primaire.

Rôle pédagogique du jeu au préscolaire et au primaire. Théories et principes fondamentaux de l'utilisation des jeux. Inventaire, typologie et analyse critique des jeux. Élaboration et expérimentation des jeux. Le jeu en tant que stratégie d'apprentissage et d'enseignement. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine.

DID2320 La lecture : fondements et processus

Ce cours présentera différents modèles de compréhension en lecture. Il abordera également les questions suivantes : des aspects physiologiques de la lecture (vitesse de lecture, empan visuel, fixation, etc.) ; l'importance de la mémoire en lecture et celle des connaissances antérieures ; les inférences ; la théorie des schémas ; la notion de rappel en lecture ; la lisibilité des textes ; le rôle du vocabulaire. Il y sera également question de traitement de l'information ainsi que des principes de lecture stratégique.

DID2590 Didactique de la science et de la technologie 2

Ce cours vise à développer des compétences relatives à la planification et à la conduite de situations d'apprentissage et d'évaluation interdisciplinaires conformes à l'esprit des programmes d'état en vigueur. Il vise également à développer des compétences réflexives à propos des fondements didactiques et idéologiques de ces programmes ainsi que des approches pédagogiques qui en découlent : constructivisme et socioconstructivisme, approche par compétences, compétences transversales, domaines généraux de formation, démarches scientifiques et technologiques, intégration des sciences entre elles et avec la technologie. Ce cours se donne en laboratoire de didactique de la science et de la technologie avec démonstrations, manipulations et travaux pratiques, en situation semblable à celle prévalant en laboratoire au secondaire.

Préalable(s) : DID1590 Didactique de la science et de la technologie 1

DID2595 Didactique des sciences I

Réflexion sur la place et le rôle de l'éducation scientifique au secondaire. Prise de conscience de diverses dimensions intervenant dans la préparation d'une situation d'apprentissage en science au secondaire. Étude des grands concepts. Le cours vise à préparer les étudiants à produire une séquence d'enseignement qui devra être complétée avant leur départ en stage et qui forme une partie importante de leur rapport de stage.

DID2680 Programme éducatif en milieu de garde

Connaissance des notions liées à l'apprentissage des enfants et principes du programme éducatif québécois. Pédagogie ouverte et apprentissage par le jeu. Organisation d'un environnement physique favorisant l'apprentissage par le jeu. Matériel, aménagement et équipement requis. Aires d'activités intérieures et extérieures (aménagement par coins, aires d'activités précises). Planification d'activités ouvertes favorisant le développement global de l'enfant. Horaire d'activités, détermination du contexte d'activités ; routines, ateliers libres, jeux extérieurs, modes de regroupements. Évaluation de ces composantes à l'aide d'instruments validés.

Préalable(s) : FPE1200 Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans

DID3230 Relations du groupe-classe et citoyenneté scolaire (2 cr.)

Ce deuxième d'une série de deux cours portant sur la gestion de classe vise la compétence à gérer les relations entre les acteurs d'un groupe-classe, en cohérence avec sa personnalité et en respectant chacun des individus qui composent le groupe. Plus spécifiquement, il vise la régulation de conflits inter-personnels et intra-personnels pour instaurer un fonctionnement en harmonie avec tout apprentissage en salle de classe, dont celui de la citoyenneté scolaire. Les éléments constitutifs de ce cours sont les problèmes pertinents observés et relevés par les étudiants lors de leur stage II. Dans un premier temps, à partir de son vécu en stage, l'étudiant fera une auto-analyse de sa relation avec des élèves difficiles par une découverte de l'image de soi (autorité), une prise de conscience de ses représentations de ce type d'élève, une compréhension des comportements d'élèves difficiles et l'identification de ses propres stratégies de communication avec ces élèves. Dans un deuxième temps, à partir des études de cas extraites des situations vécues, les exigences de la civilité et de la citoyenneté seront étudiées, notamment en fonction d'initier les élèves aux responsabilités civiques par un partage des pouvoirs, former aux principes de démocratie, d'autonomie, d'autoresponsabilisation et d'autorégulation, etc. Des modèles d'intervention, ainsi que des programmes et initiatives prometteurs menés dans le milieu scolaire pour gérer ces situations conflictuelles, seront présentés par des conférenciers, chacun venant du milieu scolaire et y détenant responsabilité au regard de ce qu'il présente ; ces conférenciers sont engagés par la direction du programme à cette fin, sur demande du

professeur responsable de l'activité, en vue de proposer des solutions aux problèmes observés par les étudiants lors de leur stage II.

Préalable(s) : DID2230 Conduite pédagogique et organisation de la classe

DID3280 Didactique en formation personnelle et sociale au préscolaire et au primaire

Ce cours se veut l'occasion d'acquérir des connaissances scientifiques de base sur l'enfant et les problématiques reliées à l'enfance, en matière de santé ou de prévention, de sexualité, de relations interpersonnelles, de consommation et de vie en société et sur l'effet des interventions éducatives dans ces domaines ; se familiariser avec le programme québécois de formation personnelle et sociale, avec son contexte historique, social et axiologique, avec le rôle attendu des parents et des enseignants, avec les cinq volets du programme et leur contenu, leurs objectifs, les activités d'apprentissage et l'évaluation suggérées et avec la documentation afférente (Guide pédagogique, Guides d'activités) ; s'initier à des stratégies pédagogiques impliquées dans le programme : centrées sur le développement de la personne et sur le développement des valeurs, l'induction, l'investigation en groupes de tâches, la résolution de problèmes et l'étude de cas ; aborder l'enseignement du programme québécois de formation personnelle, selon une approche interdisciplinaire et dans la perspective de l'intégration des matières d'enseignement au primaire.

Survол des problématiques éducatives de la formation personnelle et sociale (ci-après FPS) au préscolaire et au primaire : santé et prévention, sexualité, relations interpersonnelles, consommation et vie en société. Situation des enfants de zéro à 12 ans, au Québec, dans ces cinq domaines. Le programme du préscolaire et les activités d'éducation en milieu de garde dans les cinq domaines de la FPS. Le programme FPS au primaire : fondements, objectifs, contenu, activités d'apprentissage, matériel didactique, interdisciplinarité et intégration des matières. Les guides d'activités accompagnant le programme du primaire. Planification, réalisation et évaluation d'activités d'enseignement-apprentissage dans les cinq domaines au préscolaire et au primaire.

Stratégies pédagogiques reliées à la FPS : centrées sur le développement de la personne, induction, développement des valeurs, résolution de problèmes, investigation en groupe de tâche et étude de cas. Rôle des parents, de l'enseignant et d'autres personnes ressources pour la FPS. Limites du programme du primaire et des activités d'apprentissage suggérées au préscolaire et adaptations possibles dans les cas de groupes multiculturels et des élèves en difficulté d'apprentissage. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine.

DID3320 Didactique de la lecture au secondaire

Ce cours vise à développer chez les futurs maîtres de français du secondaire les connaissances et les habiletés nécessaires à la planification, à l'enseignement et à l'évaluation de la lecture dans ses aspects tant psychologiques que pragmatiques que langagiers et sémantiques.

Attitudes et performances des jeunes face à la lecture. Importance de la maîtrise de la lecture dans l'ensemble du curriculum des études au secondaire. Caractéristiques du lecteur et compréhension : savoir préconstruit, processus psychologiques. Caractéristiques du texte et compréhension : microstructure, macrostructure et superstructure. Différents modèles de compréhension (dirigés par les données, dirigés par les concepts, interactifs) ; problème de la compréhension linéaire par opposition à la compréhension globale. Types de planification selon l'âge, les caractéristiques du lecteur et du texte, le tout tenant compte des programmes en vigueur. Modalités d'évaluation des apprentissages en relation avec le contexte pédagogique, avec les objectifs d'apprentissage et avec le modèle choisi.

Préalable(s) : DID2320 La lecture : fondements et processus

DID3410 Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'univers social. Ce cours devrait amener les étudiants à explorer des notions et des réseaux conceptuels reliés au temps, à l'espace, à la société et à la comparaison de divers milieux et sociétés, à s'approprier la démarche, des techniques et des outils spécifiques (ligne du temps, etc.) utilisés pour l'étude de l'univers social et à traduire des contenus du domaine de l'univers social en scénarios d'enseignement/apprentissage. Ce cours vise aussi à cerner les finalités et les orientations de l'éducation à la citoyenneté au préscolaire et au primaire et à analyser, par une approche réflexive et critique, les différentes dimensions, connues ou à découvrir, de la citoyenneté, les composantes et les principaux axes de développement relatifs à l'éducation à la citoyenneté ainsi que les principes et les modèles pédagogiques qui y sont rattachés.

Finalement, ce cours veut favoriser l'exploitation et l'évaluation de différentes ressources didactiques, lieux historiques et matériels technologiques (sites et cédéroms). Dans ce cours, une visite culturelle est obligatoire.

DID3510 Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire

Ce cours vise à amener l'étudiant à s'approprier la démarche scientifique et à acquérir des visées et des concepts de base des sciences et des technologies. Il a également comme objectif de provoquer une réflexion sur des stratégies qui favorisent la construction des savoirs scientifiques et technologiques et d'une démarche autonome et investigatrice par les élèves. Cela s'inscrit dans des projets qui requièrent questionnements, observations et expérimentations et qui suscitent la curiosité et les intérêts des élèves du préscolaire et du primaire. Les objets et phénomènes retenus pour ce cours concernent de façon générale la matière et ses propriétés ainsi que les différentes formes d'énergie et leurs transformations physiques et chimiques : états de la matière, chaleur et température, cycle de l'eau, oxydation et combustion, propriétés de la lumière.

De plus, l'étude du mouvement et des forces amènera l'étudiant à mieux comprendre les phénomènes naturels et technologiques préoccupant les élèves dans leur environnement immédiat : formation des éclairs, magnétisme de la Terre, conception de circuits électriques, systèmes optiques, structure du système solaire. Intégration de ces concepts pour interpréter d'autres champs scientifiques, par exemple en botanique (classification et reproduction chez les plantes, respiration, photosynthèse et couleurs des plantes), en biologie (classification, reproduction, respiration et nutrition chez les animaux), en géologie (origine, formation, structure et histoire de la Terre, formation des volcans et des tremblements de terre, réchauffement de la Terre et son impact sur l'habitat), en paléontologie (étude des organismes fossiles).

Les projets retenus pour ce cours font aussi appel à des travaux pratiques en laboratoire, à la résolution de problèmes axés sur le raisonnement qualitatif, ainsi qu'à l'utilisation de technologies de l'information (sites scientifiques, cédéroms et logiciels de modélisation). Ce cours nécessite, en plus des heures de cours, 9 heures encadrées de travaux pratiques en laboratoire.

DID3590 Didactique de la science et de la technologie 3

Ce cours vise à développer des compétences relatives à la planification et à la conduite de situations d'apprentissage et d'évaluation basées sur l'approche par problèmes (APP). Fondements de l'approche par problèmes et courants didactiques et pédagogiques qui le sous-tendent : théorie des situations, notion de contrat didactique, zone proximale de développement. Ce cours se donne en laboratoire de didactique de la science et de la technologie avec démonstrations, manipulations et travaux pratiques, en situation semblable à celle prévalant en laboratoire au secondaire.

Préalable(s) : DID2590 Didactique de la science et de la technologie 2

DID3595 Didactique des sciences II

Amener les étudiants à s'approprier les éléments de didactique des Sciences physiques, dans la perspective globale de l'éducation scientifique qui prend en compte les relations entre la Science, la Technologie et la Société (STS) et préoccupée d'éducation relative à l'environnement (ERE). Développer des compétences relatives à la planification et à la gestion d'activités pédagogiques au laboratoire (démonstrations, manipulations) et sur le terrain. Approfondir des démarches pédagogiques liées à la résolution de problèmes dans un contexte «constructiviste».

Étude descriptive et critique des programmes d'études en Sciences physiques, en relation avec l'ensemble du curriculum du secondaire. Exploration critique de matériels scientifiques et didactiques disponibles : équipements, manuels, matériel informatique, matériel audiovisuel, ressources du milieu, etc. Travaux pratiques en laboratoire (démonstrations, manipulations) et sur le terrain.

Préalable(s) : DID2595 Didactique des sciences I

DID3891 Techniques de créativité

Ce cours a pour objectif de développer la créativité individuelle de chaque étudiant et le rendre habile à participer à des groupes de production et de résolution de problème, spécifiquement en éducation.

Sensibilisation aux techniques brainstorming et de synergie avec expérimentation des notes de meneur, d'expert et de participant. Élaboration de projets pédagogiques à l'aide de ces techniques. Résolution de problèmes dans un contexte d'apprentissage. Identification des attitudes qui favorisent et qui nuisent à l'expression créatrice chez les enfants.

DID3892 Théories de la créativité en éducation

Identification des théories à partir de trois approches : créativité et intelligence, créativité et émotivité, créativité et l'ensemble de la personne. Mises en situation favorisant l'expression pédagogique créatrice et une formation approfondie dans un secteur privilégié par l'étudiant. Réflexion sur les facteurs qui facilitent la créativité.

DID4590 Didactique de la science et de la technologie 4

Ce cours vise à développer des compétences réflexives sur la notion de projet intégrateur en science et technologie. Il vise également à développer des compétences en conception et développement de projets scientifiques et technologiques conformes à l'esprit des programmes d'état. Exploration critique et exploitation des ressources didactiques disponibles : manuels, matériel informatique, matériel audiovisuel, ressources du milieu, etc. Réflexion sur l'apprentissage par projet et la place d'un projet intégrateur à l'échelle d'une année scolaire. Ce cours se donne en laboratoire de didactique de la science et de la technologie avec démonstrations, manipulations et travaux pratiques, en situation semblable à celle prévalant en laboratoire au secondaire.

Condition d'accès : Avoir complété avec succès le premier stage d'enseignement (Stage II) de la concentration Science et technologie du BES.

Préalable(s) : DID3590 Didactique de la science et de la technologie 3

DID4595 Didactique des sciences III (sciences de la vie)

Éléments de didactique des sciences de la vie, dans la perspective globale de l'éducation scientifique et en lien avec l'éducation relative à l'environnement. Développer des compétences relatives au design et à la gestion d'activités pédagogiques sur le terrain et au laboratoire. Approfondir des démarches pédagogiques liées à la résolution de problèmes de type hypothético-déductifs et inductifs.

Étude descriptive et critique des programmes d'enseignement des sciences de la vie (écologie, biologie humaine et biologie générale), en relation avec l'ensemble du curriculum du secondaire. Développement d'un répertoire de stratégies pédagogiques en enseignement des sciences de la vie. Exploration critique des ressources

didactiques disponibles : manuels, matériel informatique, matériel audiovisuel, ressources du milieu, etc. Travaux pratiques en laboratoire et sur le terrain.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours en sciences de la vie.

DID5410 Didactique de l'univers social au primaire

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'accroître leurs compétences dans le domaine de l'univers social. Il a pour objectifs d'amener les étudiants à porter un regard critique sur les savoirs, les concepts et les méthodes privilégiés par les disciplines de l'univers social, à encourager la réflexion sur les enjeux et les axes de développement spécifiques à l'éducation à la citoyenneté ainsi que l'évaluation de différentes ressources et matériels didactiques reliés au domaine de l'univers social. Il vise également à permettre aux étudiants de développer des projets et d'élaborer des moyens et des outils pédagogiques en fonction des élèves concernés et des compétences visées dans le programme de formation.

DID5810 Didactique dans les classes multiethniques

Ce cours s'adresse à des étudiants qui possèdent déjà une connaissance acquise d'expérience ou par un cours sur les caractéristiques d'écoles et de classes multiethniques. Il vise à développer des compétences pédagogiques et didactiques appropriées aux contextes complexes et divers reliés à la multiethnicité en milieu scolaire. Pour ce faire, il veut amener l'étudiant à clarifier et comprendre les principaux enjeux et défis de l'intervention éducative dans un contexte scolaire multiethnique, spécifiquement au niveau de la classe et concernant l'accueil, l'intégration, l'adaptation et la communication, et à identifier une diversité d'interventions éducatives et de concepts qui s'y associent. Des conditions seront créées pour le développement de l'analyse réflexive et critique des situations pédagogiques en contexte multiethnique pour l'identification de modèles d'intervention appropriés et pour le développement d'habiletés de planification pédagogique.

L'étudiant sera amené à apprendre à faire des choix éclairés en termes d'approches, de stratégies et d'outils ainsi que de type de gestion de classe afin de mettre à profit la diversité dans une perspective d'enrichissement de la classe. Une importance particulière sera attribuée au développement de compétences de communication dont la signification est primordiale dans un contexte d'intégration linguistique et culturelle, notamment avec des élèves allophones qui commencent leurs études dans une langue différente de leur langue maternelle. Les liens éducatifs avec le milieu, dont avec les milieux familial et communautaire, seront également mis en valeur dans le cadre de la planification pédagogique d'une classe multiethnique.

DID5910 Atelier de formation pratique et Intégration des matières

Ce cours atelier vise à rendre l'étudiant capable d'utiliser des approches et des stratégies pédagogiques en rapport avec l'intégration des matières. Pour ce faire, il veut amener l'étudiant à actualiser ses connaissances, à prendre conscience de ses habiletés et à mettre à profit son expérience antérieure en vue de concevoir, d'élaborer et d'appliquer divers scénarios pédagogiques liés à l'intégration des matières. Dans la logique du programme de formation de l'école québécoise, les compétences disciplinaires, les compétences transversales, les domaines généraux de formation seront pris en compte à travers les définitions et les modèles faisant appel à la transdisciplinarité, à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité.

Dans cette perspective, seront considérés les rôles de l'enseignant et de l'élève de même que la structure organisationnelle d'une classe. L'accent sera mis sur la conception, l'élaboration et l'application de projets pédagogiques mettant en jeu l'intégration des matières, le décloisonnement des matières, le travail d'équipe en atelier et en projet, la diversité du matériel didactique, les innovations, etc. Ce cours nécessite l'engagement actif de l'étudiant dans la création et l'application de scénarios pédagogiques tout en insistant sur l'analyse réflexive tout au long de sa démarche.

DID5920 Intégration des matières et apprentissages contextualisés au préscolaire et au primaire

Ce cours atelier vise à rendre l'étudiant capable d'utiliser des approches et des stratégies pédagogiques favorisant l'intégration des matières et les apprentissages contextualisés. Pour ce faire, il veut amener l'étudiant à actualiser ses connaissances, à prendre conscience de ses habiletés et à mettre à profit son expérience antérieure en vue de concevoir, d'élaborer et d'appliquer divers scénarios pédagogiques liés à l'intégration des matières.

Dans la logique du programme de formation de l'école québécoise, les compétences disciplinaires, les compétences transversales, les domaines d'apprentissage et les domaines généraux de formation seront pris en compte à travers les définitions et les modèles faisant appel à la transdisciplinarité, à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité. Dans cette perspective, seront considérés les rôles de l'enseignant et de l'élève de même que la structure organisationnelle d'une classe. L'accent sera mis sur la conception, l'élaboration et l'application de projets pédagogiques mettant en jeu l'intégration et le décloisonnement des matières, le travail d'équipe en atelier et en projet, l'apprentissage par cycle, la diversité du matériel didactique, les innovations, etc.

Ce cours nécessite l'engagement actif de l'étudiant dans la création et l'application de scénarios pédagogiques tout en insistant sur l'analyse réflexive tout au long de sa démarche.

DMO2311 Analyse longitudinale

Cours relevant de l'Université de Montréal
Éléments d'analyse longitudinale : application à la mortalité, à la fécondité, à la nuptialité et à la migration. Construction de tables démographiques à partir des statistiques officielles. Histoire d'une promotion de mariages : ruptures d'union, constitution de la descendance, etc.

Préalable(s) : DMO1000 ou SOC1060 Démographie

DMO2312 Analyse transversale

Cours relevant de l'Université de Montréal
Méthodes d'analyse transversale et leur application aux phénomènes démographiques : mortalité, fécondité, nuptialité, divortialité. Construction de tables de mortalité à partir de statistiques officielles. Analyse des structures de population. Renouvellement des populations. Modèles de population. Éléments de perspectives de population.

Préalable(s) : DMO2311 Analyse longitudinale

DMO3307 Analyse démographique avancée

Cours relevant de l'Université de Montréal
Les tables démographiques complexes : tables à entrées échelonnées et/ou à sorties multiples et tables d'appartenance. Analyse démographique en temps discret vs temps continu. Les modèles simples de la croissance démographique. Les profils types de nuptialité, de fécondité et de migration. La table de mortalité et le modèle de population stationnaire en continu. Les tables types de mortalité. L'analyse statistique de la table de mortalité. Le modèle de Lotka et les populations stables. Les modèles stochastiques à temps continu : le cas des processus de naissance et de décès.

Préalable(s) : DMO2311 Analyse longitudinale ; DMO2312 Analyse transversale

DSA1162 Gestion de la relation de vente

Ce cours a pour objectif de développer les habiletés essentielles à l'établissement d'une relation de vente efficace. L'étudiant sera appelé à expérimenter certaines techniques propres à développer un climat propice à l'analyse des besoins financiers et personnels du client et à l'offre des produits susceptibles d'y répondre. À cette fin, l'étudiant doit acquiescer la capacité de comprendre les besoins de son client. Il doit également développer et appliquer des stratégies et des tactiques d'influence lui permettant de vaincre les résistances et les objections de son client potentiel. Pouvoir, influence, leadership, rôle, aide-conseil, contrat. Pédagogie : études de cas et jeu de rôles.

DSA1300 La gestion d'un magasin de détail (6 cr.)

L'objectif de ce cours est double. D'une part, permettre d'acquérir des connaissances de base à la fois en marketing de services, en gestion de la satisfaction de la clientèle, en gestion des opérations et en affaires juridiques, tout ceci dans le contexte de la gestion d'un magasin de détail. D'autre part, permettre une intégration des connaissances des différents sujets traités, à partir d'exemples et de cas.

Le commerce de détail, la gestion stratégique des entreprises de détail, la gestion des prix de détail, le comportement du client, la communication commerciale personnelle et impersonnelle, le service à la clientèle, la planification et le contrôle des marchandises, la gestion des stocks, les achats, la gestion de l'application des lois et règlements d'un magasin de détail.

DSA1500 Concepts élémentaires de finance

Initier l'étudiant à la gestion financière et lui donner un bref aperçu de la théorie de portefeuille.

Mathématiques financières. Choix des investissements et du financement. Structure du capital. Coût du capital. Risque et rendement. Gestion des ressources financières à court terme. Ce cours comporte aussi 30 heures de laboratoires (exercices).

Préalable(s) : SCO1080 Systèmes d'information comptable ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables

DSA1515 Levée de fonds et recherche de ressources financières en OSBL

Ce cours vise à former les étudiants à la stratégie et aux techniques de développement des ressources financières en OSBL.

Identification des ressources et de la clientèle. Prise en compte du contexte politique, fiscal, social, éthique... Élaboration d'une stratégie de financement. Constitution du dossier de promotion. Techniques de sollicitation de fonds. Planification du déroulement des opérations. Optimisation de l'efficacité. Application des principes de marketing. Gestion des équipes. Contrôle des fonds. Évaluation et compte rendu.

DSA1715 Le financement d'un bien culturel

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux modes de financement particuliers des entreprises culturelles, à leur donner un aperçu des organismes privés et publics de financement et à se familiariser avec les différents programmes de soutien gouvernementaux existants. Les étudiants seront également amenés à comprendre comment les caractéristiques économiques particulières des biens culturels rendent uniques les modalités de financement des entreprises. Enfin, on favorisera la compréhension concrète du financement d'un projet ou d'une entreprise culturelle au moyen d'études de cas.

Présentation des différents modes de financement des entreprises culturelles (ressources propres, subventions, investissements, crédits d'impôt, commandite). Bref historique et présentation des principaux organismes de financement au Québec et au Canada et des particularités de leurs programmes de soutien (aide au projet ou à l'entreprise, critères d'admissibilité). Études de cas par le biais du suivi d'un financement de projet ou d'entreprise dans le domaine de l'édition, de la production de disque et de spectacles, de la production télévisuelle et cinématographique.

DSA2000 Analyse géostratégique de l'environnement International

Ce cours vise à ce que l'étudiant, en tant que futur gestionnaire, acquière une meilleure compréhension du contexte mondial de plus en plus interdépendant ; développe un cadre de réflexion sur les rapports entre l'évolution géopolitique et le risque stratégique pour l'entreprise ; adopte une attitude d'éveil à l'évolution du monde.

Étude et analyse des tendances dominantes (environnement résiduel) et des pressions sociopolitiques (environnement immédiat) qui ont ou auront un effet significatif sur la

direction des organisations. Identification, application et évaluation des forces et courants dominants, dans la dynamique du contexte international et selon la perspective d'un gestionnaire qui observe la firme sous un angle extérieur. Liens avec l'actualité contemporaine et les théories sous-jacentes.

DSA2515 Retraite et planification successorale (2 cr.)

Le cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier et d'effectuer une planification successorale. Le contenu de ce cours aborde les points suivants : une introduction à la retraite et à la planification successorale ; les régimes gouvernementaux de pension et de retraite ; les régimes privés de retraite ; les produits d'assurances et de rentes et la planification successorale ; les produits d'assurances et de rentes et la fiscalité ; fiducie entre vifs ; la planification successorale dans le cas d'individus et d'entreprises ; testament et les legs ; les décisions applicables avant ou suite au décès d'un particulier ; les aspects fiscaux au décès et la planification post mortem. Préalable(s) : SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers

DSA2521 Analyse de l'information financière et gestion du crédit

Préparer l'étudiant à évaluer une demande de crédit et à déterminer les conditions du prêt, le cas échéant.

La nature des besoins de financement et les facteurs qui influencent ces besoins. Le contexte de la décision de financement bancaire. La collecte d'informations. Les principes d'analyse. L'analyse de la rentabilité. L'analyse du risque. L'analyse de la liquidité. L'estimation des besoins de financement. Les garanties. L'octroi de crédit aux particuliers et le crédit commercial.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables

DSA2530 Conseils en orientation financière

Faire en sorte que le professionnel des services financiers soit apte à maîtriser le processus de conseils en orientation financière ainsi que les compétences nécessaires pour aider les clients à concilier leurs objectifs de vie et leur capacité financière.

Ce cours porte sur les concepts, la compétence et les processus habituellement associés à la fonction de consultation dans le secteur financier. De façon plus spécifique : l'approche centrée sur les besoins du client en matière de services financiers, concepts et compétences liés au processus de consultation financière : l'entrevue, la base conceptuelle d'établissement des objectifs.

DSA2540 Planification financière personnelle

Permettre à l'étudiant de planifier des opérations financières personnelles à court et à long terme.

Établissement d'un bilan personnel. Détermination d'objectifs à court terme et à long terme et élaboration d'un budget. Modalités de placement. Aspects fiscaux liés au placement. Stratégies de placement.

DSA2910 Communication et négociation en Immobilier

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de : connaître et comprendre les principaux concepts de la communication dans la pratique immobilière ; redécouvrir la lecture, l'écriture, l'écoute et la rétroaction en tenant compte de leur importance en affaires immobilières ; identifier les difficultés de communications particulières aux situations de travail en petits groupes et apprendre les stratégies appropriées pour résoudre ces difficultés ; connaître et comprendre le rôle, les techniques et les stratégies de la négociation dans le domaine immobilier.

Les principes fondamentaux de la communication. L'importance de la communication sous toutes ses formes : la communication écrite ; la communication

orale ; la communication publique ; la communication en groupe. Les communications particulières à la culture organisationnelle immobilière. La communication dans le contexte interculturel en immobilier. La formation d'équipe de travail et les notions de réseaux de communications en immobilier. Les techniques et les règles de feedback dans la communication en groupe. Les principes de la négociation en immobilier : la préparation d'une négociation ; le processus d'appropriation ; les présupposés et les relations interpersonnelles ; l'utilisation des questions et le feedback. Les techniques et outils de négociation en général, et plus spécifiquement, celles applicables au domaine immobilier : la recherche d'alternatives de résolution de problèmes (les solutions de rechange) ; les analyses coût-bénéfices rattachées aux alternatives.

DSA3120 Gestion Internationale

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec les possibilités d'action commerciale sur les marchés extérieurs et à l'aider à prendre conscience de l'importance du commerce international pour l'économie du Canada et du Québec. De plus à la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure de faire un diagnostic quant à l'opportunité et la capacité d'une P.M.E. québécoise de se lancer sur les marchés internationaux et de comprendre les «grandes» questions de l'économie contemporaine.

Historique de la gestion internationale. Examen de l'environnement international : politique, économique. Les organisations internationales à caractère commercial. Politiques monétaires internationales. Les études des marchés extérieurs. Choix de canaux de distribution. Les transactions financières. L'entreprise multinationale. Méthodes d'investissement.

Préalable(s) : MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

DSA3151 Financement des risques

Ce cours a pour objectif de comparer les diverses sources de financement des risques et de mieux évaluer leur pertinence et leur effet sur l'entreprise.

La sélection, la réalisation et la supervision des techniques de financement des risques -comment une organisation peut obtenir les fonds nécessaires pour payer les sinistres provenant d'accidents. Les sujets étudiés sont : la structure du financement des risques ; les critères de sélection des techniques de financement des risques ; l'assurance en tant que technique de financement des risques ; le financement des pertes en biens, revenus nets et personnel ; la comptabilité et l'aspect fiscal des pertes dues à des accidents ; le prix des assurances, le choix des assureurs et de leurs représentants ; les alternatives possibles, y compris l'utilisation d'assureurs affiliés ; l'affectation du coût des risques.

DSA3205 Marketing des services de transport

Le cours de marketing des services de transport utilise les concepts de marketing de base et de marketing de services en les appliquant au domaine du transport. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait connaître le comportement du consommateur de services de transport et être familier avec les variables du marketing-mix des services.

Les sujets incluent : le concept d'échange et de marketing, l'analyse du marché, le marketing des services, le marketing-mix et la stratégie de marketing. Des exercices et travaux pratiques permettent à l'étudiant d'appliquer ses connaissances au domaine du transport routier des marchandises dans le cadre du programme en «Logistique et transport routier des marchandises».

DSA3300 Marketing

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base du marketing (concepts, méthodologie, etc.) et aider l'étudiant à sensibiliser une conscience sociale face aux problèmes d'opérationnalisation propres à cette discipline et à en faire une évaluation critique. De plus à la fin du cours, l'étudiant devrait connaître les domaines d'application du marketing. Il devrait aussi connaître les éléments de théories du comportement du consommateur et de la recherche. Enfin, il devrait avoir une connaissance théorique et opérationnelle des variables du «marketing-mix».

Concept du marketing. Consommateurisme. Comportement du consommateur. Segmentation. Planification et systèmes d'information. Recherche et prévision. Produit/services. Prix. Distribution. Communication, publicité, promotion, ventes.

Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

DSA3305 Marketing de services bancaires

Initier les gestionnaires des banques aux éléments du marketing de services bancaires aux particuliers et aux organisations. À la fin du cours, l'étudiant devra connaître l'environnement bancaire et les éléments du marketing de services bancaires.

La nature marketing de services bancaires. L'environnement des banques et le marché. Le comportement d'achat des particuliers et des organisations. Le système d'information marketing. Les stratégies fondamentales et du mix marketing. Le marketing interne. La planification, l'organisation, la mise en œuvre et le contrôle du marketing de services bancaires. Les problèmes éthiques.

DSA3310 Marketing social

Le marketing social est un cours qui vise à étudier une vue d'ensemble des effets du marketing au niveau de la société. Le marketing traditionnel vise principalement la fonction commerciale de l'entreprise. Le marketing social approfondit cette même fonction en élaborant davantage sur les prises de décisions en marketing des entreprises à but non lucratif, le marketing des causes sociales, le marketing d'idées et le marketing de personnalités. Ces décisions micro-marketing sont, par ailleurs, examinées dans un contexte macro-marketing. Par exemple, les décisions concernant le prix, la publicité, les réseaux de distribution, le produit, voire même la stratégie de marketing font l'objet d'une analyse approfondie relativement à leurs effets sociaux. Ainsi, on y discute des problèmes soulevés et des solutions possibles.

DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base du marketing du tourisme et de l'hôtellerie.

La place du marketing dans l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie. La notion de marketing ; la gestion des échanges. Les spécificités du marketing de services touristiques. Le comportement d'achat et la recherche marketing en tourisme. La gestion des services : qualité/service à la clientèle. Le prix et la fixation des prix. La distribution physique et le rôle des intermédiaires. La communication personnelle et impersonnelle.

DSA3500 Gestion financière

Ce cours vise à initier les étudiants à l'analyse et à la prévision financière, au financement de l'entreprise et à l'allocation des ressources financières. Techniques d'analyse et de prévision. Mathématiques financières. Choix des investissements et coût du capital. Fusion et acquisitions, gestion de l'encaisse. Gestion des comptes à recevoir. Sources de financement à court, moyen et long termes. Structure financière optimale. Politique de dividendes. Le cours sera suivi d'une période de trois heures d'exercices additionnelles.

Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1080 Systèmes d'information comptable ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables ou SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

DSA3503 Communication financière

Ce cours vise à initier les étudiants aux communications financières et aux différentes réglementations en matière de régie d'entreprise et de gouvernance. Le cours présente les différents outils de communication tels que rapport

annuel et trimestriel et la tournée de promotion auprès des courtiers. Les obligations de rendre compte auprès de l'autorité des marchés financiers et autres autorités en matière boursière. Le cours présente par ailleurs quelques notions de mathématiques financières.

DSA3505 Finances et relations publiques

L'objectif de ce cours est de développer les capacités de l'étudiant à comprendre le fonctionnement des marchés financiers, lire et interpréter l'information financière des entreprises, lire et analyser des états financiers et juger de la fiabilité des informations.

Ce cours est subdivisé en deux volets majeurs. Le premier consiste à initier l'étudiant aux différents marchés et outils financiers et à développer ses aptitudes à synthétiser l'information financière. Le second volet lui permettra d'appliquer directement les notions acquises dans le volet précédent dans le cadre de simulations réelles et d'études de cas.

DSA3510 Communication de risques

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : maîtriser la connaissance des processus et modes de communication requis en situation de crise ; développer les aptitudes nécessaires à l'intervention en situation de crise ; prévoir et gérer les situations de crises.

Méthodes d'analyse environnementale. Identification, monitoring et priorisation des risques sociopolitiques. Analyse et évaluation des parties prenantes. Stratégies de gestion de l'environnement sociopolitique et réponses des organisations. Intégration de l'analyse environnementale à la planification stratégique. Compréhension de la dynamique et du cycle de vie des pressions sociales. La dynamique de la crise et ses caractéristiques. Les principes fondamentaux de la communication en situation de crise ou de catastrophe, la préparation à la gestion de crise, les actions préventives. La gestion de la communication en cas de rappel de produits, la communication environnementale, la fermeture d'installations et la cessation d'activités. Les stratégies de responsabilité sociale et la communication institutionnelle en tant que moyens de prévention de crise.

DSA3512 Financement des coopératives

Méthodes d'analyse financière et sources de financement. Analyse de rentabilité. Ratios. Nouveaux projets. Constitution de dossiers financiers. Élaboration de systèmes comptables et structure financière de la coopérative.

DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers

Ce cours vise à familiariser le participant avec les principales notions de mathématiques financières ; le cours fournit les outils et techniques de base nécessaires dans la plupart des décisions en matière de placement et de finance personnelle. Le cours aborde aussi les principes de base de la gestion du portefeuille dont les notions de mesure et de gestion du risque. De plus, les problématiques de la gestion de la dette et de l'évaluation du risque de crédit chez un particulier sont également couvertes.

Les diverses mesures d'intérêt, les notions de valeurs présentes et définitives d'un montant unique et d'une annuité. L'application des principes de mathématiques financières à des questions telles que l'établissement d'une cédule d'amortissement, le calcul d'un taux de rendement et l'évaluation d'instruments financiers, dont en particulier, les obligations. La relation rendement-risque et les principaux concepts qui sont à la base de l'approche portefeuille : le rendement, la mesure du risque, la diversification et la tolérance au risque. Les éléments de base en vue de la gestion des emprunts d'un particulier : l'évaluation de la capacité d'emprunt d'un particulier, le choix d'un financement hypothécaire et les facteurs de vulnérabilité financière. Le cours sera suivi d'une période de 2 heures de laboratoire aux 2 semaines.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers

DSA3525 Typologie des produits financiers (2 cr.)

Ce cours vise à fournir au futur planificateur financier les connaissances qui lui sont essentielles pour formuler une politique de placement éclairé à ses divers clients.

Le cours s'ouvre sur les diverses notions de rendement, de risque et de levier financier. Puis il aborde les produits financiers dans une perspective analytique qui regroupe l'aspect fiscal. À la fin de ce cours, l'étudiant maîtrisera la relation entre le risque et le rendement pour chacun de ces produits ainsi que les produits dérivés, qui ne cessent de se développer.

Ce cours vise à familiariser l'étudiant à l'évolution de l'environnement financier depuis les années 60, notamment le décloisonnement.

Le décloisonnement financier au Canada et au Québec. Rendement et risque. Les produits financiers : certificats de placement et bons du Trésor, les obligations. Les diverses catégories d'actions : actions à revenus, actions de croissance. Les fonds de placement d'actions et d'obligations. Les produits dérivés. Le rôle du planificateur financier. La loi québécoise sur les intermédiaires financiers. Le cycle des placements et le rôle du planificateur financier. Prévisions de taux d'intérêt et de la tendance des marchés boursiers, l'environnement successoral et les régimes matrimoniaux.

DSA3526 Fonds d'investissement au Canada

Le cours Fonds d'investissement au Canada permet aux professionnels appelés à offrir des services consultatifs aux particuliers d'acquiescer les compétences et les connaissances nécessaires pour aider leurs clients à choisir les instruments et la stratégie de placement la plus appropriée. Il a un double objectif : d'une part, celui d'apprendre aux professionnels à évaluer les objectifs financiers de leur clients et à s'assurer que ceux-ci choisissent des placements qui leur conviennent et, d'autre part, celui de donner à ces professionnels une vue d'ensemble du secteur des placements, en mettant l'accent sur les fonds de placement.

Rôle du guide de placement incluant un aperçu du marché financier et du secteur des fonds de placement ainsi que la connaissance du client. Constitution et gestion des portefeuilles de titre, risque, rendement et caractéristiques principales des obligations : titre à revenu fixe : obligations et actions privilégiées, actions ordinaires, produits dérivés et marchés de valeurs mobilières. Fonctionnement des fonds de placement : fonds du marché monétaire, fonds hypothécaires, fonds d'obligations, fonds à revenu fixe, fonds équilibrés, fonds d'actions, fonds globaux et fonds spécialisés. Frais et services des fonds de placement. Choix d'un fonds de placement.

L'étudiant qui désire obtenir l'autorisation de vendre des titres de fonds de placement devra à la fin du cours réussir, en plus, l'examen de l'Institut des banquiers canadiens.

Préalable(s) : DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I

DSA3530 Fonds d'investissement et produits financiers I

Ce cours permet aux professionnels appelés à offrir des services consultatifs aux particuliers d'acquiescer les compétences et les connaissances pour aider leurs clients à choisir les instruments et la stratégie de placement la plus appropriée. Il a un double objectif : d'une part, celui de donner aux professionnels une vue d'ensemble du secteur des placements (produits et marchés), en mettant l'accent sur les fonds de placement et, d'autre part, celui d'apprendre à ces professionnels à évaluer les objectifs financiers de leur clients et à assurer que ceux-ci choisissent des placements qui leur conviennent.

Rôle du conseiller financier incluant un aperçu des marchés financiers et du secteur des fonds de placement ainsi que la connaissance du client. Rappel des notions de mathématiques financières. Différents types de placement : les obligations, les actions privilégiées et les actions ordinaires, les produits dérivés. Constitution et gestion de portefeuille de titres. Les fonds communs de placement : constitution des fonds communs de placement, les catégories de fonds, styles de gestion et le choix d'un fonds de placement, autres produits gérés. Processus de prestations de conseils à la clientèle, déontologie et normes de conduite du guide en placement. L'étudiant qui

désire obtenir l'autorisation de vendre des titres de fonds de placement devra à la fin du cours réussir en plus, l'examen de l'Institut des banquiers canadiens (IBC).
Condition d'accès : Il est fortement suggéré d'avoir suivi un cours de mathématiques financières avant de s'inscrire à ce cours.

DSA3532 Gestion des produits financiers (hors programme) (1 cr.)

Ce cours doit permettre aux professionnels d'aider leurs clients à choisir les instruments et la stratégie de placement la plus appropriée.

À l'issue du cours, les étudiants devront avoir acquis une vue d'ensemble du secteur des placements. Par ailleurs, ils devront être capables d'analyser, d'évaluer et de sélectionner les fonds communs de placement en vue d'une prestation de conseils.

Le cours s'articule en cinq chapitres. Le premier sera consacré à la présentation des caractéristiques des principaux instruments financiers. La constitution et la gestion des portefeuilles de titres fera l'objet du second chapitre. Avant d'aborder la prestation de conseil à la clientèle (chapitre 4) et la résolution d'un cas pratique (chapitre 5) les fonds communs de placement seront étudiés dans le chapitre 3.

Le cours donnera lieu à des exposés magistraux et à des travaux pratiques.

Condition d'accès : Cours réservé aux candidats qui ont complété et réussi un des cours suivants : Fonds d'investissements - Cours sur les fonds distincts et les fonds communs de placement - Éléments d'organismes de placements collectifs - Placement des particuliers -, et qui souhaitent obtenir une reconnaissance d'acquis pour le cours DSA3530 - Fonds d'investissement et produits financiers I.

DSA3550 Recouvrement (gestion des comptes)

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance générale des règles relatives à la réorganisation financière et à la liquidation des biens d'une personne insolvable, pour le rendre apte à évaluer les risques de crédit et à effectuer toutes les tâches afférentes au recouvrement des comptes.

Les droits et obligations des créanciers garantis. Les fiducies présumées et autres priorités de la Couronne. Les droits des fournisseurs et des salariés. Les réclamations prioritaires en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Les paiements préférentiels et autres transactions révisables. La responsabilité des administrateurs. Les propositions du consommateur et les réorganisations commerciales.

DSA3815 Stratégie et techniques de négociation du règlement de sinistres

Ce cours couvre en particulier la compréhension des relations humaines et la science du comportement ; les imperfections humaines : la sensibilité, les illusions ; l'importance de la communication ; le développement de l'aptitude à écouter les autres ; comment influencer et motiver les gens. La théorie et la préparation des négociations ; l'usage des questions et des déclarations ; les techniques de négociation ; comment provoquer des attitudes positives ou différentes ; comment éviter les malentendus ; les règlements avant procès. Toutes ces notions sont étudiées dans le contexte des assurances I.A.R.D.

DSA3912 Gestion des propriétés I

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de : connaître et comprendre les concepts et les principes fondamentaux de la gestion des propriétés ; comprendre le rôle et l'interdépendance des divers intervenants dans la gestion immobilière ; utiliser ces différents éléments dans la prise de décision concernant la gestion d'une propriété.

Politiques et les procédures en gestion immobilière. Le plan stratégique. Rôle de l'administrateur immobilier, incluant le contrat de gestion. Le financement immobilier. La régie de l'immeuble, incluant les règlements de l'immeuble : la gestion des risques (la sécurité et les assurances, les

relations locateur-locataire (les baux), l'entretien et les réparations et l'analyse du marché. Les frais d'exploitation. L'analyse de la clientèle et les techniques de location. La valeur de l'immeuble ; qualité de la gestion. Systèmes comptables. États financiers et budgétaires, ainsi que la vérification opérationnelle. Analyse et discussion des nouveaux problèmes rencontrés dans la pratique de la gestion immobilière.

DSA4255 Gestion d'un portefeuille de prêts

Ce cours vise à : I) familiariser l'étudiant avec les principaux concepts relatifs à la gestion d'un portefeuille de prêts ; II) développer les aptitudes de l'étudiant à formuler des politiques adéquates de gestion du crédit et III) souligner l'importance du risque de crédit d'un portefeuille de prêts.

Ce cours est l'occasion pour l'étudiant de comprendre les principes qui relèvent d'une stratégie globale de gestion de portefeuille et qui servent de guide à la direction de l'institution de dépôts. Les différents aspects de la performance financière tels l'évaluation d'une demande de prêts, l'estimation et la quantification de la mesure de risque de crédit et la structuration des demandes de prêts, sont abordés. Finalement, ce cours comporte un traitement approfondi du risque de crédit en insistant sur les signes annonciateurs d'une détresse financière et sur la gestion des prêts non performants.

DSA4311 Marketing de détail

Le marketing de détail met l'accent sur l'importance du commerce de détail dans notre économie. C'est un domaine en évolution constante où les preneurs de décisions s'occupent d'achat de produits et services, du merchandising, du contrôle des stocks, des marges de toutes sortes. Le marketing de détail demande une connaissance approfondie des réseaux de distribution incluant les systèmes intégrés de marketing. Les relations entre les différents membres des réseaux sont explorées ainsi que le contrôle des activités du marketing de détail.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA4312 Marketing des produits agroalimentaires

Problèmes de marketing des grands domaines (lait, viande, volailles, légumes, conserves). Analyse de la consommation (mesures, projection, comportement). Facteurs influençant l'achat (facteurs personnels et facteurs du produit ; points de vente et «merchandising» ; prix et réglementation publique). Transport, stockage et conservation (emballage, conditionnement). Circuits de distribution : collecte (lait, fruits et légumes, oeufs, boucherie) ; distribution (idem). Gestion des ventes ; promotion (publicité et promotion sur le point de vente). Coûts et contrôle de coûts ; prévisions de ventes ; planification.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA4322 Marketing et gestion des commerces de détail

Le cours a pour objectif de présenter les différents modèles de gestion de détail utilisés dans les entreprises en mettant l'accent sur les avantages et inconvénients de ces derniers. Il est aussi important de mettre l'accent sur l'impact de ces modèles sur la concurrence dans un contexte national et international. La gestion de détail couvre aussi l'ensemble des outils (gestion des assortiments de produits, agencement et atmosphère du magasin, gestion du personnel) disponibles au détaillant pour lui permettre de construire son image de marque et d'asseoir son positionnement.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing

DSA4510 Typologie des produits financiers II

Ce cours vise à fournir à l'étudiant les connaissances qui lui sont essentielles pour formuler une politique de placement approfondie à ses divers clients. Connaître les stratégies de placement et amener à faire de bonnes recommandations

dans les choix des fonds et des obligations.

Les produits financiers : les rentes, les obligations, les actions et les fonds d'investissement. Les marchés internationaux. Le taux de change et le rendement des placements. L'évaluation du portefeuille. Étude des placements sur les marchés internationaux : influence du taux de change sur le rendement. Étude approfondie de l'évaluation du portefeuille.

Préalable(s) : DSA3525 Typologie des produits financiers (2 cr.) ou DSA3526 Fonds d'investissement au Canada ou DSA3530 Fonds d'investissement et produits financiers I

DSA4525 Assurances et rentes (2 cr.)

Ce cours vise à initier l'étudiant aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles et de rentes. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier les besoins auxquels répondent les produits d'assurances et de rentes. Il maîtrisera les principes de base de l'assurance, ainsi que les caractéristiques techniques essentielles des produits d'assurances et de rentes offerts sur le marché. Enfin, il se sera familiarisé avec les intermédiaires financiers et autres intervenants sur le marché des produits en question.

L'industrie de l'assurance de personnes. Principes fondamentaux de l'assurance. Finances des particuliers et cycle de vie. Les produits d'assurance-vie. Le contrat d'assurance-vie. L'assurance individuelle contre les accidents et la maladie. Les rentes individuelles.

DSA4700 Gestion Internationale et cultures

L'objectif essentiel de ce cours est de faire prendre conscience à l'étudiant des dimensions technologiques, sociologiques, politiques, idéologiques, religieuses et historiques qui affectent les pratiques managériales dans différents pays.

Le cours porte non seulement sur les dimensions culturelles et nationales qui différencient les groupes humains dans leur comportement, mais surtout sur les conséquences dans le management des individus et la gestion des affaires. Le cours vise à réaliser la relativité des principes de gestion souvent présentés comme universels, et à faire comprendre comment chaque pays génère des philosophies et des stratégies managériales qui lui sont propres et pourquoi ces différences constituent l'un des aspects de la gestion à l'étranger.

DSA4920 Approfondissement des régimes d'assurances collectives

Ce cours vise à fournir aux étudiants les connaissances en assurance collective pour préparer un régime d'assurance collective répondant aux besoins de son client. Après avoir pris connaissance des différents produits d'assurance collective, l'étudiant pourra préparer et planifier un régime d'assurance collective en évaluant les incidences fiscales et les polices d'assurance collective.

Étude approfondie de l'assurance maladie : protection à l'étranger et diverses garanties. Assurance collective et assurance individuelle. Identification et définition des produits d'assurance collective, des bénéficiaires et des exclusions. Identification des caractéristiques de l'assurance collective. Analyse des besoins du client. Demandes d'assurance collective (appel d'offre) et analyse des soumissions reçues des différentes compagnies en maximisant le bien-être du client.

DSA4930 Approfondissement des régimes d'assurance Invalidité

Ce cours vise à fournir les connaissances en assurance invalidité d'état nécessaires aux étudiants. Familiariser l'étudiant avec les différents régimes d'assurance invalidité d'état et lui permettre d'évaluer la protection de son client en cas d'invalidité.

Initiation au cadre juridique qui sous-tend les rapports compagnies-clients. La fiscalité en assurance invalidité et les régimes d'assurance invalidité d'état. La protection en cas d'invalidité. Les produits, avenants ou options d'invalidité. La fiscalité des produits d'assurance invalidité. Le cadre juridique actuel. Les besoins du client. Jumelage besoins du client/produits et services disponibles. Réclamations.

DSA4980 Éléments d'évaluation

Cet enseignement vise à initier l'étudiant aux rudiments de la valeur et de sa théorie ainsi qu'à la pratique de l'évaluation foncière.

Le cours traite des liens entre les concepts, lois et principes de la valeur et la cueillette, l'interprétation et de l'analyse des données, à son expression. Il survole en outre, la procédure d'évaluation, notamment immobilière, pour que l'étudiant découvre les diverses méthodes : coût, rentabilité et marché ainsi que leur corrélation réciproque, qui lui permettront ultérieurement de parvenir à l'expression chiffrée de la valeur des biens évalués.

Une attention particulière sera accordée à la *Loi sur la fiscalité municipale*, aux normes de pratique professionnelle et au code de déontologie des évaluateurs.

DSA4985 Évaluation comparative des actifs financiers

Ce cours vise la formation d'analystes spécialisés dans le domaine de l'évaluation et de la gestion stratégique des éléments financiers de la firme. À la fin de ce cours l'étudiant doit être en mesure d'évaluer les différents actifs de la firme et de procéder à des arbitrages fondamentaux nécessaires, dans le contexte évolutif des affaires.

Évaluation des différentes sources de financement et réalisation des arbitrages fondamentaux nécessaires. Techniques d'établissement du bilan économique. Analyse dynamique des dettes de l'entreprise et méthodologie de prévision de faillite. Méthodes comparatives d'évaluation des éléments de l'actif. La recherche des indices financiers. Étude critique des modèles : CAPM, Arbitrage. Introduction à l'utilisation de nouveaux outils conceptuels et informatiques applicables à la prise de décision stratégique de l'entreprise. Implications et ramifications du processus de décision financière, dans une vision globale de l'entreprise.

Préalable(s) : DSA3500 Gestion financière ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I

DSA5100 Stratégie de gestion

Initier les participants à l'une des responsabilités des plus importantes et des plus complexes de la haute direction des entreprises : l'élaboration d'une stratégie et l'implantation des politiques administratives. Développer les capacités et habiletés d'analyse, de synthèse et de prise de décision des participants. Intégrer les concepts nombreux et variés abordés lors des cours préalables et établir entre eux des liens de dynamisme et d'équilibre. Principaux concepts et éléments du domaine stratégique ; le rôle du dirigeant ; son processus de décision ; prospective et analyse de l'environnement ; éléments de dynamique concurrentielle ; le système de valeurs des dirigeants ; la stratégie et la structure ; intégration des éléments stratégiques : concept de synergie ; synthèse de l'analyse stratégique.

Préalable(s) : DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I ; MET1105 La gestion et les systèmes d'information ou MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

DSA5300 Stratégie de marketing

Permettre à l'étudiant d'acquies les connaissances de la planification du marketing et lui permettre de connaître les stratégies de marketing qui peuvent être utilisées dans les organisations privées et publiques avec ou sans but lucratif. De plus, à la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'établir un diagnostic des stratégies de marketing et de préparer un plan de marketing.

Marketing et société. Comportement et recherche. Organisation du marketing. Planification. Typologie de stratégies. Stratégies de croissance et de concurrence. Stratégies fonctionnelles. Systèmes d'information et de contrôle.

Préalable(s) : DSA5301 Recherche en marketing ou DSA5305 Comportement du consommateur ou EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I

DSA5301 Recherche en marketing

Introduction à la méthodologie de recherche en marketing. Les types de recherche exploratoires, descriptives et causales. Les données secondaires et primaires. Le plan

d'échantillonnage. Les instruments de mesure. La collecte des données : observation, enquête, sondage. Fidélité et validité des mesures. Recherche qualitative et quantitative. Le traitement des données. Échelles de données. Les analyses univariées, bivariées et multivariées. Le rapport de recherche. La gestion de la recherche.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie ; MAT2080 Méthodes statistiques

DSA5302 Données secondaires et analyse de marchés

Les principaux objectifs du cours sont : de familiariser l'étudiant aux sources de données secondaires publiques et privées décrivant les différents facettes d'un marché ; d'illustrer à l'aide de la donnée secondaire des concepts de base d'analyse de marchés tels ceux d'estimation de la demande et de l'offre, de la taille d'un marché, de segmentation, de cycle de vie du produit, de prévision, etc. ; de doter l'étudiant de modèles, d'instruments et de techniques propres à l'interprétation des informations ; d'intégrer ces divers concepts, modèles et instruments d'analyse à une démarche décisionnelle.

La première partie du cours porte sur l'identification et l'utilisation de diverses sources de données secondaires pour comprendre la dynamique d'un marché et de son environnement. Cette première partie du cours vise à une meilleure compréhension de l'environnement ainsi qu'à démystifier la mesure et l'analyse d'un marché en termes de demande, d'offre et de segmentation.

La seconde partie du cours traite de l'utilisation de la donnée secondaire pour des fins de prise de décision. Cette seconde partie du cours vise à familiariser les étudiants à l'application de la donnée secondaire dans le cadre de la prévision, de la distribution, de la communication et de l'internationalisation.

Des laboratoires informatiques sont prévus.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing

DSA5305 Comportement du consommateur

L'évolution historique de la discipline. Les modèles du comportement du consommateur. Les variables psychologiques de groupe et environnementales. Interactions : apprentissage, traitement d'information et perception. Prédilections : motivation, personnalité et attitudes. Le changement d'attitudes : théories régulatrices ; implication et attribution. Les variables de groupe : les groupes de référence, les pairs et la famille. Les variables environnementales : milieu, classe sociale, mode de vie ; situations. Le comportement du consommateur et la communication marketing.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5310 Gestion du marché et de la force de vente dans les services financiers

Permettre aux gestionnaires de reconnaître les dimensions et décisions importantes de la gestion de marché et de définir la nature et le rôle de la gestion de la force de vente. À la fin du cours, l'étudiant connaîtra la nature du marketing de services financiers et du marketing relationnel de même que les éléments de la gestion de la force de vente.

Caractéristiques et tendances du marché. Marketing interne. Plan et stratégies de marketing. Mix marketing, les 5 «P». Marketing relationnel et relations avec les membres. Gestion de la force de vente dans une perspective relationnelle Dimensions et décisions stratégiques liées à la gestion de l'équipe de vente. Gestion des relations et gestion de l'équipe. Mobilisation et mise en œuvre.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5311 Méthodes quantitatives en marketing

Recherche, analyse des données et système d'information en marketing. Analyse descriptive et causale. Plans expérimentaux. Utilisation des logiciels. Introduction aux méthodes d'analyse univariées, bivariées et multivariées

en marketing. Applications aux études de comportement du consommateur et aux analyses de marché. Implications sur les stratégies du marketing mix.

Préalable(s) : DSA5301 Recherche en marketing ou EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I

DSA5314 Circuits de distribution

Permettre à l'étudiant de comprendre le mécanisme complexe des circuits de distribution et de la fonction de la distribution physique dans l'économie. L'étudiant acquerra les connaissances nécessaires au mécanisme de gestion des circuits de distribution et à leur évolution. À la fin du cours, l'étudiant aura approfondi ses connaissances en matière d'élaboration, de configuration, de sélection des membres d'un circuit et d'amélioration de l'efficacité du circuit. Des sujets tels que les systèmes marketing verticaux, le pouvoir dans un circuit, le marché de gros et de détail seront aussi à l'étude.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5321 Marketing International

Familiariser l'étudiant avec les possibilités d'action commerciale sur les marchés extérieurs.

Aspects suivants du marketing international : petites et moyennes entreprises canadiennes face aux possibilités d'exportation : prospection, méthode de sélection des marchés, choix de canaux de distribution, détermination de prix d'offre à l'exportation ; marketing des compagnies multinationales : stratégies de prix, produits, promotion et distribution à l'échelle multinationale. Problèmes organisationnels des compagnies multinationales.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5322 Gestion des ventes

Les objectifs du cours sont de développer les compétences des futurs gestionnaires au niveau de la gestion de l'activité de vente et de la clientèle, de la relation personnelle d'influence en vente et de la gestion de la force de vente.

Ce cours se divise en 3 parties : Premièrement : la gestion de l'activité de vente et de la clientèle : les activités quantitatives de la vente soit la planification et la gestion du cycle de vente conduisant aux résultats. Les participants se familiariseront avec les paramètres de développement d'un plan de vente ; l'établissement de territoires et de quotas ainsi que des contrôles des résultats et la gestion permanente de la clientèle. Deuxièmement : la relation personnelle d'influence en vente. Les étapes et habiletés requises pour mener à des transactions efficaces couvriront les principes d'influence personnelle, le processus de séduction et de qualification, la présentation et la gestion active des clients individuellement ou en groupe. Troisièmement : la gestion du personnel de vente.

L'organisation, le recrutement, la sélection, la formation des vendeurs, leur rémunération, leur motivation et leur rentabilité. Ces termes seront traités en fonction des divers types de vendeurs : au point de vente, sur la route et au téléphone, et tiendront compte des diverses formes d'organisations : traditionnelles et par réseaux.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5324 Marketing direct et gestion de la relation clients

Dans le cadre de ce cours l'étudiant se familiarisera avec des notions telles la fidélisation et la loyauté de la clientèle. L'étudiant apprendra à développer des stratégies pour solliciter de nouveaux clients et des stratégies de rétention. Présentation des nouveaux courants de pensée en matière de marketing direct et de marketing relationnel. L'accent sera mis sur l'utilisation de banques de données, la connaissance des clientèles et le retour sur investissement.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing

DSA5327 Publicité

L'objectif du cours est de développer des compétences en gestion de la publicité et des autres outils de communication de masse appropriés au contexte des entreprises québécoises et canadiennes (relations publiques, événements, foires, etc.). De plus, ce cours cherche aussi à développer chez l'étudiant des capacités à communiquer efficacement avec un auditoire.

La connaissance effective de la gestion des communications de masse de l'entreprise. Les communications de masse intégrées à la stratégie de marketing de l'entreprise. Les grandes étapes et les décisions impliquées dans la mise en oeuvre d'une campagne de communication de masse. Production par les étudiants d'une campagne de communication de masse pour une entreprise réelle. Les principales composantes du «mix» communicationnel de masse : publicité, relations publiques, communication événementielle, foires, etc. Les mesures d'évaluation et de contrôle des activités de communication de masse. Enfin, des cas pratiques sont vus en classe pour permettre à l'étudiant de bien assimiler les concepts et les diverses méthodes de travail préconisées dans ce cours.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5329 Promotion des ventes

Les objectifs du cours sont de développer des compétences en gestion de la promotion des ventes et du marketing direct appropriés au contexte des entreprises québécoises et canadiennes (promotions aux consommateurs, promotions aux distributeurs, marketing direct, télé-achat, etc.). Le cours vise à donner à l'étudiant une connaissance effective de la gestion des promotions et du marketing direct dans l'entreprise. Il intègre les actions de communication qui visent un changement de comportement chez le récepteur à la stratégie de marketing de l'entreprise.

Les étudiants apprennent quelles sont les grandes étapes et les décisions impliquées dans la mise en oeuvre d'une action de promotion des ventes et de marketing direct (gestion des données numérisées, gestion des banques de données clients informatisées, etc.). Les étudiants doivent donc produire une action de promotion des ventes ou de marketing direct pour une entreprise réelle. Les étudiants seront amenés à se familiariser avec les principales composantes des actions de promotion des ventes et de marketing direct : promotions aux consommateurs, aux détaillants, marketing direct, etc.

Une partie du cours s'attarde particulièrement sur le choix des techniques et leur évaluation en fonction de la finalité de l'action de communication à entreprendre : augmentation des ventes à court terme, modification de la perception du prix, reconfiguration du produit/service, etc. En fait, il s'agit d'une habileté nécessaire puisque l'une des principales difficultés rencontrées par les entreprises se situe à ce niveau. Enfin, les mesures d'évaluation et de contrôle des activités de communication directe sont aussi abordées. Les étudiants développeront donc des habiletés dans le développement et la mise en oeuvre de campagnes de communication directe de même qu'au niveau du choix des techniques appropriées pour diffuser et rejoindre les consommateurs. Enfin, des cas pratiques sont vus en classe pour permettre à l'étudiant de bien assimiler les concepts et les diverses méthodes de travail préconisées dans ce cours.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5330 Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services

Développer des compétences de gestion de portefeuille de produits et services (extension, modernisation et élagage) et de développement et commercialisation de nouveaux produits et services.

Ce cours se divise en 2 parties : la gestion des produits et services actuels dans une entreprise, et le développement et la commercialisation de nouveaux produits et services. Dans la première partie, les étudiants se familiarisent

avec la gestion des produits et services, mix et gammes, la gestion de catégories et de portefeuille de produits et services, les services de soutien (garanties, services après vente) et la gestion des marques. Ce cours permettra aussi de développer des habiletés de gestion d'extension, d'ajouts, de modernisation et d'élagage de produits et services. Dans la deuxième partie du cours, les étudiants se pencheront sur le processus d'innovation et de commercialisation de nouveaux produits et services et les activités inhérentes. Ils se formaliseront aussi avec les notions théoriques des processus d'adoption et de diffusion pour permettre le lancement avec succès de nouveaux produits et services.

Préalable(s) : DSA5301 Recherche en marketing ou EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I ; DSA5305 Comportement du consommateur

DSA5332 Développement, gestion et mise en marché des produits touristiques

Ce cours cherche à donner une connaissance des processus de développement, de gestion et de mise en marché des nouveaux produits/services touristiques ; développer des habiletés dans le développement de nouveaux produits/services, particulièrement en ce qui concerne les secteurs du transport aérien, des organisateurs de congrès et d'événements, des voyagistes et des attractions ; comprendre les dynamiques des marchés et les diverses clientèles vers lesquelles les nouveaux produits/services seront ciblés ; comprendre les principales étapes du processus de développement et de mise en marché des nouveaux produits/services. Ce cours cherche à développer les habiletés des étudiants en terme de développement de nouveaux produits/services touristiques.

Le cours abordera les différents concepts théoriques nécessaires au développement des nouveaux produits et services, soit : définition des stratégies d'innovation ; identification de l'opportunité d'innover ; design du processus d'innovation ; tests et améliorations des nouveaux produits/services ; introduction du nouveau produit/service et gestion des coûts ; implantation du processus d'innovation. De plus, l'accent sera mis sur les clientèles touristiques, sur leurs caractéristiques et sur les moyens de cerner les segments de marché où l'introduction d'un nouveau produit/service sera la plus susceptible d'obtenir du succès. L'analyse des données secondaires et les procédures de collecte de données primaires propres à ce genre de processus seront donc étudiées (analyse multidimensionnelle, mesures conjointes, etc.).

Préalable(s) : DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie ; EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I ; EUT4138 Gestion des événements et congrès ou MET3222 Planification et contrôle de projets ; GHR3001 Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration

DSA5333 Gestion de la marque

Dans ce cours, l'étudiant sera exposé aux différents concepts de marque et aux principes qui sous-tendent la création et le développement de la marque dans le temps. On abordera les questions de relance, de repositionnement, d'extension de marque, de scénario d'architecture et d'orchestration des marques dans le portefeuille. À travers plusieurs exemples, le cours abordera aussi le concept d'identité et de culture de marques, de *internal* et *external branding*. L'étudiant sera familiarisé avec les questions d'évaluation de la valeur de la marque en présentant les forces et faiblesses des divers modèles de mesure utilisés dans l'industrie et dans la littérature. Ce cours vise aussi à présenter les différentes stratégies de marques utilisées dans le cadre de la mondialisation des marchés. Marques mondiales, « globales » et locales. L'étudiant sera amené à identifier les facteurs qui favorisent l'émergence de marques mondiales.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing

DSA5334 Aspects marketing du commerce électronique

Ce cours prépare les étudiants de premier cycle en administration à la nouvelle réalité du monde des affaires qu'est le commerce électronique. Le signal électronique, capable de transporter indifféremment une transaction

bancaire, un livre, de la musique ou des plans d'avion, commence à devenir une ressource essentielle dans le système économique actuel. L'entreprise du futur sera conduite à réinventer son organisation et son fonctionnement en vue d'optimiser l'exploitation de son capital informationnel et de proposer à ses clients, non plus des produits finis prédéterminés, mais bien une capacité à produire en fonction de leurs besoins.

Ce cours amènera l'étudiant à développer et à renforcer une attitude positive vis-à-vis de la dimension marketing sur le Web, ensuite à le familiariser aux principaux enjeux, décisions et responsabilités d'un gestionnaire oeuvrant dans un marché ouvert au commerce électronique et finalement à le rendre apte à développer un plan préliminaire de marketing en ligne basé sur le concept de personnalisation «un à un».

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5335 Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle

Ce cours poursuit les objectifs suivants : familiariser les étudiants avec la fonction marketing dans le contexte des services financiers ; comprendre le comportement du client de services financiers ; leur donner les outils de base pour analyser et comprendre la dynamique des marchés financiers ; développer des compétences en matière de vente, tout particulièrement dans une optique relationnelle.

Marketing et ventes dans le contexte de services financiers. Le comportement du client : incidence des facteurs environnementaux et sociologiques. Le comportement du client : incidence des facteurs psychologiques. L'intégration des concepts du comportement du consommateur pour la vente de services financiers. L'approche des marchés : les relations avec la clientèle. L'approche des marchés : la mise en place d'une stratégie relationnelle. Élaboration d'une stratégie marketing : les fondements et la méthode. Communication avec la clientèle. La vente : la performance individuelle. La vente de services financiers : éléments comportementaux. La performance en matière de vente. La performance : la qualité des services.

DSA5340 Marketing de services

Ce cours a pour objectif de développer les compétences en marketing de services des gestionnaires qui oeuvrent dans ce secteur.

Ce cours traite des principaux aspects du marketing de services. On y présente les spécificités du marketing de services et ses applications : secteurs privé vs public, aux particuliers vs aux entreprises : professionnels vs commerciaux. Les modèles de qualité des services et les outils de mesure de la qualité. Le service à la clientèle. Le dilemme qualité/productivité. La productivité et l'analyse des processus. La gestion de l'expérience du client. Le marketing interne, pilier de la qualité des services et du service à la clientèle, ses composantes. Le marketing relationnel, l'approche transactionnelle vs l'approche relationnelle.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie

DSA5392 Événements spéciaux et commandites en relations publiques

Développer les capacités de l'étudiant à analyser des opportunités en terme de commandites et d'événements spéciaux. L'étudiant devra être en mesure de synthétiser et d'intégrer l'information pertinente à de telles activités. Ce cours favorise l'acquisition de connaissances qui lui permettront d'intervenir et de prendre une décision quant à l'opportunité d'investir dans ce genre de véhicule communicationnel et promotionnel.

Identification et analyse des opportunités au niveau des événements spéciaux, du mécénat, du sponsoring et des commandites : définition, distinction et utilisation. Comment intégrer les événements spéciaux et la commandite à l'intérieur d'une politique intégrée de

communication d'entreprise : les liens avec la composante communication du programme de marketing ; les liens avec les relations publiques, les liens avec la communication d'entreprise. L'évaluation des coûts et des retombées de ces activités : estimation des coûts et des opportunités réelles, couverture, retombées médiatiques, couverture de presse et relations publiques. La création d'image de marque et de notoriété à l'aide de commandites et d'événements spéciaux. L'insertion publicitaire lors de ces événements : efficacité, retombée, notoriété.

DSA5400 Assurances et rentes

Ce cours vise à initier l'étudiant aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles et de rentes. On y aborde sommairement les assurances de dommages (IARD). Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier les besoins auxquels répondent les produits d'assurances de personnes et de dommages ainsi que de rentes individuelles. Il maîtrisera les principes de base de l'assurance, s'initiera au droit contractuel de l'assurance, aux règles déontologiques ainsi qu'aux caractéristiques techniques essentielles des produits individuels d'assurances et de rentes offerts sur le marché. Enfin, il se familiarisera aux intervenants sur le marché en question. Mots-clés : Industrie de l'assurance. Principes fondamentaux de l'assurance. Finances des particuliers et cycle de vie. Produits d'assurance sur la vie. Produits d'assurance de dommages. Contrat d'assurance. Assurance individuelle contre la maladie ou les accidents. Rentes individuelles.

DSA5401 Assurances

Ce cours vise à initier l'étudiant aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances de personnes. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure d'évaluer les besoins réels d'assurances de personnes d'un individu ; d'analyser les produits d'assurances disponibles sur le marché et de faire des recommandations de couverture appropriées. Il maîtrisera les principes de base de l'assurance, s'initiera aux règles déontologiques et aux caractéristiques techniques des produits d'assurance offerts sur le marché. Il se familiarisera avec les intervenants de l'industrie en assurance de personnes.

DSA5450 Retraite et planification successorale

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier et d'effectuer une planification successorale. Il couvre les sujets suivants : introduction à la retraite et à la planification successorale ; régimes gouvernementaux de pension et de retraite ; régimes privés (individuels et collectifs) de retraite ; planification de la retraite ; aspects fiscaux de la retraite ; fiducies entre vifs et testamentaires ; testaments et legs ; décisions applicables avant ou suite au décès d'un particulier ; planification successorale ; aspects fiscaux au décès et planification post mortem. Préalable(s) : (ACT1020 Introduction à l'assurance et ACT2025 Mathématiques financières I) ou DSA5401 Assurances ; (DSA3500 Gestion financière ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers) ; SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers)

DSA5451 Retraite : aspects financiers

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. L'étudiant sera initié aux concepts de la retraite, de sa planification et des stratégies financières à adopter. Plus spécifiquement, les sujets suivants seront couverts : introduction à la retraite, planification de la retraite, régimes privés (individuels et collectifs) de retraite, régimes gouvernementaux de pension et de retraite, aspects fiscaux de la retraite. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ou DSA3500 Gestion financière ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ; SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers ou SCO5223 Fiscalité des particuliers

DSA5501 Séminaire en finance

Le but de ce séminaire est d'approfondir les connaissances des étudiants dans un domaine spécifique et de développer leur sens pratique. Le contenu de ce séminaire est essentiellement flexible et est déterminé en fonction des souhaits des étudiants désirant se spécialiser en finance ainsi que des ressources disponibles au département. Des thèmes possibles sont indiqués ci-dessous : structure des taux d'intérêt ; analyse du risque ; problèmes financiers spécifiques aux petites entreprises ; fusions et acquisitions. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ou (DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I)

DSA5510 Gestion des Institutions financières

Contexte nord-américain des institutions financières, particulièrement des institutions financières de dépôts. Organisation et législation. Analyse conceptuelle du rôle des marchés financiers. La fonction d'intermédiation financière. Gestion d'une institution de dépôts. Gestion de la liquidité. Analyse de la marge nette d'intérêt. Gestion des taux, gestion du risque de crédit, gestion du risque du portefeuille. La compétition dans l'industrie des services financiers. Les défis de la nouvelle réglementation. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ou (DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I)

DSA5521 Analyse des valeurs mobilières I

Principes et modèles d'analyse. Analyse de la rentabilité. Bénéfice économique et comptable. Analyse de l'industrie. Techniques de prévision. Analyse du risque. La nature et la mesure du risque. Principes de gestion de portefeuilles. Risque et prime de risque. Analyse technique, efficience des marchés financiers. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ou (DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I)

DSA5523 Marché obligataire et taux d'intérêt

Taux d'intérêt et équilibre des marchés financiers, échéances et structure des taux d'intérêt. Durée du crédit et échéance : protection contre le risque de fluctuations des taux d'intérêts. Clauses de rachat. Analyse du risque d'insolvabilité. Impôts et autres influences gouvernementales sur l'allocation des ressources financières. Analyse des titres convertibles. Gestion de portefeuilles d'obligations ; stratégies de gestion. Caractéristiques et évaluation des options. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ou (DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I)

DSA5525 Théorie de portefeuille

Permettre à l'étudiant de maîtriser les concepts fondamentaux de la frontière efficace dans un cadre multivarié, d'approfondir l'analyse des modèles d'évaluation des actifs financiers ou CAPM et de l'arbitrage (A.P.T.). L'efficacité du marché, les investissements internationaux ainsi que d'autres thèmes de la théorie de portefeuille seront aussi étudiés. Introduire à la théorie de l'utilité ; Dérivation de la frontière efficace dans un cadre multivarié ; Les modèles du CAPM et de l'A.P.T. ; L'efficacité de marché ; l'évaluation de la performance d'un portefeuille ; L'intégration des marchés financiers dans les cadres du CAPM international et de l'A.P.T. international. Préalable(s) : DSA3526 Fonds d'investissement au Canada ou DSA3530 Fonds d'investissement et produits financiers I ou DSA5521 Analyse des valeurs mobilières I ou ACT2220 Mathématiques financières II

DSA5550 Options et contrats à terme

Ce cours a pour but d'analyser de façon rigoureuse le fonctionnement de ces nouveaux marchés financiers tant sur le plan théorique que pratique et de faire le lien entre ces marchés et ceux des titres traditionnels, surtout le marché obligataire. Plus spécifiquement, le cours vise à transmettre aux étudiants une compréhension solide de ces nouveaux instruments financiers, des principes d'évaluation qui leur sont applicables, des liens qui les unissent aux titres sous-jacents, et des stratégies de couverture, de spéculation, d'arbitrage et d'assurance de portefeuille qui les utilisent. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ou (DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I)

DSA5560 Finance Immobilière

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de : comprendre l'analyse financière des projets immobiliers ; utiliser ces connaissances en vue d'améliorer la qualité des décisions en matière d'investissement immobilier ; utiliser les chiffres classiques pour analyser financièrement un investissement immobilier donné, et par simulation sur chiffrer, en mesurer le risque. Rappel du mécanisme de production du capital et notion de taux d'intérêt. Théorie des anticipations et des primes de liquidité. L'hypothèque, la question du renouvellement et le choix du terme. Le bien immobilier et ses caractéristiques. Avantages et dangers de l'investissement immobilier. Rappel des mathématiques financières. L'amortissement d'une hypothèque : le cas particulier des hypothèques canadiennes. Les critères de base de la décision financière. Spécificité du critère de rendement sur fonds propres (mise de fonds) en immobilier. L'établissement des flux monétaires générés par l'immeuble en contexte de certitude et gain (perte) en capital à la revente, l'analyse du risque à partir de la simulation sur les variables critiques de l'investissement immobilier. Préalable(s) : DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I

DSA5570 Analyse et évaluation financière d'entreprise

Ce cours vise à compléter les connaissances acquises dans le cadre du cours DSA3500 afin de mieux préparer l'étudiant aux défis de l'évolution permanente de l'industrie des services et des produits financiers pour qu'il puisse assumer plus de responsabilités ou exercer de nouvelles fonctions selon les standards professionnels. Le cours développe des connaissances indispensables en analyse financière selon l'approche comptable et du marché afin de pouvoir analyser l'information financière et de placements recueillie dans un contexte économique donné pour établir les rendements et tendances futures et pouvoir émettre des opinions éclairées aux clients tant du côté achat que du côté vente. Le cours présente des techniques d'évaluation des entreprises tant traditionnelles que l'entreprise de la nouvelle économie. Les notions d'éthique et de déontologie en finance seront présentées et analysées. La gouvernance de la firme ainsi que les fusions et acquisitions seront étudiées. Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ou (DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I)

DSA5580 Finance multinationale

Permettre à l'étudiant d'avoir un aperçu général des domaines internationaux de la finance, lui fournir la base des concepts fondamentaux de la gestion financière multinationale, le rendre capable de comprendre les problèmes financiers qui confrontent les entreprises multinationales et pouvoir ébaucher une solution, et enfin pouvoir analyser la situation financière d'une compagnie multinationale et être capable de faire des études préliminaires à la prise de décision.

Les principaux marchés financiers. Les institutions financières étrangères. La réglementation et les contrôles élastiques. La gestion financière : utilisation et acquisition rationnelles des fonds. Les systèmes fiscaux et les mouvements des capitaux entre divers pays. Interprétation des états financiers établis à l'étranger par les branches et filiales. Le contrôle financier des filiales succursales, et représentation à l'étranger.

Préalable(s) : DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I

DSA5700 Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux Internationaux

Approfondissement des connaissances relatives à la dynamique des échanges internationaux. Choix de thèmes parmi les suivants : libre échange ; zones économiques ; relations commerciales entre les différents blocs économiques ; marchés financiers internationaux.

Préalable(s) : DSA5580 Finance multinationale ou ECO5050 Finance internationale ou ECO5550 Monnaies et marchés financiers internationaux

DSA5931 Marketing Immobilier et développement Immobilier

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Comprendre les éléments qui composent un plan de marketing pour des produits immobiliers dans les secteurs résidentiel et commercial ; mettre en oeuvre un plan de mise en marché d'un produit immobilier en détaillant chaque élément pertinent ; pouvoir préparer la documentation requise, savoir comment recueillir l'information utile, pouvoir structurer et présenter le dossier de mise en marché. Concepts et méthodes du marketing immobilier, enquête d'opportunité, étude d'impact. La mise en valeur du produit par le document promotionnel et autres applications médias. Étude des divers canaux de communication et efficacité. Aborder les composantes qui sous-tendent le concept de gestion de projets. Appliquer ces notions de gestion de projet dans le cadre d'un produit immobilier pour en assurer la planification, l'exécution et le contrôle. Étude globale du projet immobilier, de son mode de gestion et de son organisation administrative. Analyse des principales étapes menant à la livraison du projet immobilier. Rôle et activités des différentes équipes reliées directement et indirectement à la conduite des chantiers.

DSA5970 Méthodes quantitatives architecturales d'évaluation

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de : comprendre de façon globale les étapes de la construction et de la vie des bâtiments et autres améliorations ; dresser un portrait d'ensemble de l'établissement des différents coûts de construction ; analyser les facteurs qui contribuent à la dépréciation et leur influence sur la valeur.

Notions relatives à l'architecture : styles, plan et rédaction de devis, conduite des travaux. Étude de certains aspects relatifs au génie mécanique (procédés de construction et systèmes spécialisés) : systèmes électriques, systèmes de chauffage et de ventilation, systèmes de plomberie. Étude critique des grands manuels de calculs de coûts (coûts de remplacement, reproduction, rétablissement) ; analyse des différentes formes de dépréciation (physiques, fonctionnelles et économiques) et leur impact sur la valeur. Aspects physiques de la modernisation, de la rénovation et de la transformation ainsi que de leur coût. Impact des coûts de modernisation, de rénovation ou de transformation pour l'évaluateur, le gestionnaire immobilier, l'investisseur ou le promoteur immobilier.

Préalable(s) : DSA4980 Éléments d'évaluation

DSA5983 Méthodes quantitatives comparatives d'évaluation

Le cours vise à habiliter l'étudiant à résoudre les problèmes les plus complexes d'évaluation en utilisant les nouvelles méthodes comparatives. Révision des méthodes traditionnelles (dites paritaires) d'évaluation. Approfondissement des nouvelles méthodes comparatives et application, à cette fin, des diverses techniques mathématiques. Apport de l'informatique à l'application de ces méthodes d'évaluation.

Préalable(s) : DSA4980 Éléments d'évaluation

DSA6102 Direction générale

Ce cours d'intégration fournit un cadre unique permettant d'opérationnaliser le processus de planification stratégique, d'exercer la prise de décisions complexes en situation de stress, de confronter l'étudiant aux impacts de ses décisions stratégiques, ainsi que de comprendre les interactions fonctionnelles et humaines dans un contexte d'incertitude et de concurrence.

Ces objectifs sont réalisés au travers de cours magistraux, complétés d'exercices, ainsi que d'une simulation d'entreprise dans laquelle les étudiants s'investissent totalement pendant trois jours intensifs. Les étudiants se divisent en équipes et gèrent une entreprise durant une période simulée d'environ trois ans. Ils doivent élaborer une stratégie, la mettre en oeuvre et la réviser à la lumière des résultats atteints.

Le cours nécessite des connaissances en comptabilité, en finance, en statistiques et naturellement en stratégie. Il suppose que l'étudiant connaît l'utilisation d'un tableur, d'un logiciel simple en statistiques et d'un logiciel de présentation.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat en administration.

Préalable(s) : DSA5100 Stratégie de gestion

DSA6105 Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu

Ce cours a pour objet de familiariser l'étudiant avec les processus et les techniques utilisés par l'entreprise pour intervenir dans son milieu ; définir, gérer et évaluer ses relations avec les différents agents socioéconomiques qui le composent.

Définition et formalisation du milieu de l'entreprise et de ses parties prenantes. Fonction des relations et des affaires publiques : essence, raison d'être, organisation et contenu... Techniques de recherche et d'analyse du milieu de l'entreprise. Ville sociopolitique. Analyse et gestion des enjeux. Les vecteurs des relations de l'entreprise avec son milieu. Les relations-médias.

La communication externe de positionnement : communication événementielle, événements spéciaux, commandites, donations, mécénat, parrainage, campagnes d'opinion publique. Les relations externes stratégiques : la communication institutionnelle, les relations gouvernementales et le lobbying, les relations communautaires, coalitions, lobbying indirect, affaires publiques. La communication interne : rôles et fonctions, l'audit interne, les médias d'entreprise, les messages (le projet d'entreprise). Les relations externes opérationnelles : les relations avec les investisseurs et la communication financière, les instruments statutaires et optionnels ; la communication marketing ; la communication de risques : principes fondamentaux de la gestion de crise, préparation à la gestion de crise, perception et réalités des risques, fondements de la communication de risques.

Principes et techniques d'élaboration du plan de communication stratégique. L'organisation de la fonction des relations de l'entreprise avec son milieu : affaires publiques, relations publiques et communication.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

DSA6110 Environnement de l'entreprise et gestion stratégique

Les objectifs de ce cours sont les suivants : initier les étudiants aux enjeux stratégiques des entreprises dans le nouveau contexte de mondialisation des marchés ; montrer l'importance pour les entreprises d'être présentes sur le marché international en raison de l'évolution de la concurrence et de la technologie ; initier les étudiants à un plan d'affaires qui tient compte des grandes données qui définissent le contexte mondial des marchés ; familiariser les étudiants à tous ces concepts par des analyses de cas.

Analyse de l'environnement concurrentiel et technologique. Évolution vers la mondialisation des échanges. Évolution vers une allocation mondiale de la production par des entreprises. Analyse du rôle de la technologie de l'information dans la mondialisation des échanges. Incidence de l'intégration des marchés sur la préparation d'un plan stratégique. Analyse de cas d'entreprises.

DSA6300 Concours de la relève publicitaire

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants qui y participent de réaliser l'élaboration d'un plan de communication « clé en main » consistant en un projet de campagne publicitaire et promotionnelle pour une entreprise donnée, dans le cadre d'une situation commerciale réelle.

Dans le cadre de ce cours, les étudiants doivent concevoir une campagne publicitaire et promotionnelle pour une entreprise désignée, à l'aide d'une agence conseil en publicité. Les différentes étapes du travail sont étroitement supervisées par l'enseignant : analyse de la situation de l'entreprise et stratégie marketing, détermination des objectifs communicationnels en fonction du budget disponible, création et conception des éléments promotionnels, stratégie média (choix média et calendrier d'insertion) et contrôle de l'efficacité de la campagne.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours se fait après sélection. Les étudiants intéressés doivent présenter leur candidature auprès de l'assistante du programme de certificat en marketing en respectant la date limite prévue au trimestre d'automne. Ce concours interuniversitaire se déroule au trimestre d'hiver.

Préalable(s) : DSA5301 Recherche en marketing ; DSA5327 Publicité

DSA6303 Séminaire sur l'ALÉNA

Ce séminaire a pour objectif d'examiner la création de la zone de libre-échange entre le Canada/le Québec et les États-Unis et le Mexique ainsi que son impact sur les activités des entreprises québécoises.

Analyse du traité de libre-échange, les étapes de son implantation, étude des similarités et des différences entre les marchés canadien, québécois, américain et mexicain. Perspectives de développement de l'ALÉNA.

Préalable(s) : DSA3120 Gestion internationale ou ECO3550 Relations économiques internationales

DSA6304 Séminaire sur les marchés des pays de l'Est

Ce séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiants des sciences administratives à la problématique et aux opportunités d'affaires ouvertes par les changements radicaux survenus dans les pays de l'ex-bloc soviétique. On y étudie : l'évolution du système d'économie centralement planifiée vers le système d'économie mixte ; l'évolution du commerce extérieur ; l'évolution des relations commerciales entre le Canada/le Québec et les pays de l'ex-bloc soviétique ; un accent sera mis sur les stratégies de pénétration des marchés de l'ex-bloc soviétique.

Préalable(s) : DSA3120 Gestion internationale ou DSA4700 Gestion internationale et cultures ou DSA5321 Marketing international ou ECO3550 Relations économiques internationales ou ECO5051 Commerce international

DSA6305 Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine

Ce séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux opportunités d'affaires offertes dans les pays d'Amérique latine.

L'adhésion du Mexique au système du libre-échange nord-américain a donné une impulsion aux tentatives de l'intégration économique en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. Les accords de Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay) et de Carthagène (Pérou, Bolivie, Colombie, Équateur et Venezuela) représentent des zones économiques potentielles qui ne doivent pas être négligées par les futurs gestionnaires et/ou exportateurs québécois. Le séminaire traitera des caractéristiques économiques et culturelles de la région. Les étudiants seront appelés à identifier les pays et les secteurs où les entreprises québécoises/canadiennes ont la plus grande probabilité de réussir face à la concurrence des entreprises régionales et/ou américaines.

Préalable(s) : DSA3120 Gestion internationale ou DSA4700 Gestion internationale et cultures ou DSA5321 Marketing international ou ECO3550 Relations économiques internationales ou ECO5051 Commerce international

DSA6306 Séminaire sur les marchés des pays asiatiques

Depuis quelques années, l'Extrême-Orient enregistre un remarquable taux de croissance économique. Ainsi, le poids de la région dans l'économie mondiale équivaut aujourd'hui à celui de l'Amérique du Nord. Les futurs gestionnaires québécois ne peuvent plus ignorer ce développement et doivent s'y adapter.

Le séminaire traitera des caractéristiques économiques et culturelles de la région. On y étudiera les variables et la dynamique sous-jacente qui animent la performance économique des tiges asiatiques, du Japon et de la Chine. Dans le cadre de leurs travaux, les étudiants seront appelés à analyser le contexte des affaires dans les pays asiatiques et de proposer des stratégies de pénétration de ces marchés par les entreprises québécoises. Préalable(s) : DSA3120 Gestion internationale ou DSA4700 Gestion internationale et cultures ou DSA5321 Marketing international ou ECO3550 Relations économiques internationales ou ECO5051 Commerce international

DSA6307 Séminaire sur l'Union Européenne

L'établissement d'un marché européen unique constitue un nouveau défi pour les entreprises québécoises. Ce séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiants des sciences administratives aux opportunités et aux menaces résultant de l'Europe 1992.

Étude des aspects commerciaux du traité de Rome et de l'Acte unique européen. Examen des stratégies de pénétration possibles pour les entreprises québécoises. Préalable(s) : DSA3120 Gestion internationale ou DSA4700 Gestion internationale et cultures ou DSA5321 Marketing international ou ECO3550 Relations économiques internationales ou ECO5051 Commerce international

DSA6308 Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA

Analyse des marchés liés par l'Accord de libre-échange nord-américain : ALÉNA.

Ce séminaire a pour objectif d'examiner la création de la zone de libre-échange entre le Canada, le Québec, les États-Unis et le Mexique ainsi que son impact sur les activités des entreprises québécoises. Analyse du traité de libre-échange, les étapes de son implantation, étude des similarités et des différences entre les marchés canadien, québécois, américain et mexicain. Perspectives de développement de l'ALÉNA.

Préalable(s) : DSA3120 Gestion internationale ou DSA4700 Gestion internationale et cultures ou DSA5321 Marketing international ou ECO3550 Relations économiques internationales ou ECO5051 Commerce international

DSA630X Séminaire en marketing

À contenu variable, ce séminaire permet, entre autres, de préparer adéquatement l'équipe de l'UQAM pour le concours de la «Relève publicitaire» où l'industrie et les milieux universitaires québécois collaborent étroitement pour faire connaître les compétences des étudiants en marketing.

Ce séminaire peut aussi prendre l'allure d'un cours à thèmes, déterminés en collaboration avec l'industrie. Dans ce cas, les équipes formées travailleront le même thème sur le modèle compétitif vécu par toute l'entreprise.

Préalable(s) : DSA5301 Recherche en marketing ou DSA5321 Marketing international

DSA6500 Méthodes de recherche en finance

Présenter aux étudiants les méthodes de recherche utilisées en finance (analyses qualitatives et analyses quantitatives) en les étayant de nombreux cas tirés de la littérature financière.

Recherche, analyse de données et système d'information en finance. Utilisation des logiciels financiers. Introduction aux méthodes d'analyse univariées, bivariées et multivariées en finance. Applications aux études de la détermination

des rendements des titres financiers (CAPM, APT), de la performance des Fonds Mutuels, de la finance corporative et de la fixation des prix des produits dérivés. Implications sur les stratégies financières.

Cours magistraux, études de cas et présentation de travaux des étudiants. À la fin du cours, les étudiants devront maîtriser un logiciel d'analyse de données : Systat (SCPSS), TSP, SAS.

DSA6520 Activité d'intégration en planification financière

Ce cours vise à donner aux étudiants l'opportunité d'appliquer les diverses connaissances qu'ils ont acquises dans le programme à des cas synthèses, simulant ainsi des situations qu'ils devront affronter dans leur pratique quotidienne. Le cours a deux objectifs : il permet aux étudiants de bien maîtriser la matière présentée dans le programme et il leur permet d'appliquer cette matière correctement.

Le contenu de ce cours porte premièrement sur la révision des notions de bases telles que : les normes de la planification financière personnelle et le rôle des divers intervenants de l'industrie ; l'éthique ; les produits et services financiers ; les mathématiques financières ; les principaux produits en assurance des personnes ; le patrimoine familial, l'union de fait, de convention entre actionnaires, de testaments et de succession ; la retraite ; les notions de fiscalité et de succession ; etc. Le cours abordera aussi, dans le cadre d'ateliers pratiques, des études de cas et exercices permettant de faire la synthèse de toutes les connaissances acquises pendant le programme.

DSA6720 Aspects pratiques du commerce International

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les aspects pratiques et opérationnels du commerce international (export-import) : logistique du transport, douanes, contrats commerciaux, moyens de paiement, etc.

Ce cours traite des aspects pratiques commerciaux, financiers et administratifs du commerce international. Il est dispensé sous forme de conférences thématiques dirigées par des praticiens. Les sujets suivants sont abordés : l'exportateur face aux marchés extérieurs, les sources d'information publiques et privées, l'étude et la sélection des marchés extérieurs, les choix des intermédiaires et des canaux de distribution, le transport et la logistique, le financement et les moyens de paiement, les contrats commerciaux internationaux. Finalement, le projet de recherche permettra d'appliquer sur le terrain les connaissances acquises.

Préalable(s) : DSA5321 Marketing international ; DSA5580 Finance multinationale ou ECO5050 Finance internationale ou ECO5550 Monnaies et marchés financiers internationaux

DSA6985 Évaluation foncière approfondie

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de : discuter rationnellement, en profondeur et en détail, des théories qui supportent les concepts, lois et principes de la valeur ; analyser les facteurs qui conditionnent le marché de l'immobilier dans le but de pouvoir émettre des opinions correctes et dûment documentées sur la valeur d'un bien immobilier.

Révision des notions d'évaluation de l'emplacement et approfondissement des connaissances en la matière. Révision complète du processus global d'évaluation, en intégrant les connaissances particulières précédemment acquises dans les divers domaines dont l'évaluation appliquée est l'aboutissement : droit, économie, architecture, génie mécanique et coûts de construction, fiscalité, finance et statistiques immobilières. Préparation de la défense devant les tribunaux ou présentation d'un rapport d'évaluation à un client.

De plus, une attention particulière sera accordée aux diverses applications de la méthode du revenu afin de bien intégrer les notions financières à l'évaluation foncière.

Préalable(s) : DSA4980 Éléments d'évaluation

DST202 Intégration Science et technologie

Cours relevant de l'É.T.S.

Nature et domaines de la technologie. Matériaux, structures et forces. Mécanismes et mouvements. Transfert de chaleur. Analyse du fonctionnement d'objets techniques. Cycles de vie d'un objet technique. Visites industrielles ou de laboratoires dans le but de stimuler l'intérêt pour la conception et la réalisation d'objets techniques.

Cours de 3 heures. Séances de travaux pratiques et de laboratoires (2 heures) portant sur l'analyse d'objets techniques et la résolution de problèmes techniques.

DST404 Conception et analyse d'objets techniques

Cours relevant de l'É.T.S.

Méthodologie de développement d'un objet technique. Définition du problème et cahier des charges. Élaboration et évaluation des solutions. Éléments de CAO. Méthodes de fabrication industrielle. Réalisation d'un objet technique (FAO).

Cours de 3 heures. Séances de travaux pratiques et de laboratoires (2 heures) portant sur la conception, la modélisation et la réalisation d'objets techniques.

Préalable(s) : DST202 Intégration Science et technologie

ECO0105 Principes d'économie

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant aux aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse économique. À la suite de ce cours, l'étudiant aura acquis une bonne compréhension des mécanismes de l'allocation des ressources dans les économies de marché et sera en mesure d'appliquer ces connaissances à la résolution de problèmes pratiques de politique économique.

Les besoins humains, le problème de la rareté et la nécessité d'effectuer des choix, le marché et la détermination des prix. L'entreprise, les différentes formes de propriété et les structures de marchés. Les imperfections du marché : externalités, biens publics et réglementation. Les ressources humaines : population, main-d'œuvre, productivité, syndicalisation et répartition des revenus. La conjoncture économique et les indicateurs de performance de l'économie : la production, l'emploi et les prix. Les déterminants de l'activité économique, de la consommation et de l'investissement ; les politiques fiscale et monétaire. Les institutions financières et la monnaie : la détermination des taux d'intérêt et de l'inflation. Les interventions de l'État dans l'économie : leur impact sur l'allocation des ressources, la répartition des revenus et la croissance économique. Relations économiques internationales : les échanges internationaux, la politique commerciale et les institutions internationales. Les problèmes économiques des pays en développement.

ECO0115 Principes économiques et habiletés méthodologiques (hors programme)

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant aux aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse économique et de développer les habiletés méthodologiques requises en sciences économiques.

Les besoins humains, le problème de la rareté et la nécessité d'effectuer des choix, le marché et la détermination des prix. L'entreprise et les structures de marchés. Les imperfections du marché : externalités, biens publics et réglementation. Les ressources humaines : population, main-d'œuvre, performance de l'économie : la production, l'emploi et les prix. Initiation aux politiques fiscale et monétaire. Les institutions financières canadiennes et la monnaie : la détermination des taux d'intérêt et de l'inflation. Les interventions de l'État dans l'économie : leur impact sur l'allocation des ressources, la répartition des revenus et la croissance économique. Économie québécoise et canadienne et relations économiques internationales. Développement d'habiletés transdisciplinaires pour faciliter l'intégration des contenus disciplinaires : approche par résolution de problèmes, méthodes de lectures et études efficaces, méthode scientifique, outils et interprétation de données statistiques, démarche métacognitive.

L'étudiant sera convié à des activités d'approfondissement visant la maîtrise d'habiletés méthodologiques offertes par les Services à la vie étudiante et le Service des bibliothèques.

Condition d'accès : Participer à la Formation d'appoint dont la réussite est requise pour l'admission définitive au baccalauréat en économie.

ECO1003 Perspectives de l'économie

Ce cours vise à assurer aux étudiants une intégration rapide et un cheminement efficace dans leur programme d'études ; à les mettre en contact avec des économistes afin qu'ils précisent leurs intérêts ; à les amener à découvrir, utiliser, manipuler et évaluer diverses ressources mises à leur disposition, dont des données statistiques et de la documentation économique ; à leur permettre de faire un travail plus personnel, qui développe chez eux des aptitudes d'analyse et de rédaction.

Pour réaliser ces objectifs, on propose un ensemble d'activités permettant de mieux connaître : les objectifs du programme de baccalauréat en économie ; les structures et le fonctionnement de l'Université ; les ressources disponibles ; divers instruments et méthodes de travail ; les caractéristiques de l'économie comme discipline ; les débouchés qui s'offrent aux détenteurs d'un baccalauréat en économie.

Condition d'accès : Être inscrit à temps plein au baccalauréat en économie et en être à son premier trimestre.

ECO1012 Microéconomie I

Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants dont le domaine de spécialisation est la science économique. Il a pour objectif de les initier aux aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse microéconomique. À la suite de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de comprendre les mécanismes de l'allocation des ressources dans les économies de marché et d'appliquer les connaissances acquises à la résolution de problèmes spécifiques tels le développement économique, le commerce interrégional et international, les inégalités de revenus et la pauvreté.

Rareté, allocation des ressources, coût alternatif. Système et flux économiques. Offre, demande et détermination des quantités échangées et des prix sur un marché. Comportement des ménages. Théorie de la production et des coûts. Marché des biens et services de consommation et structures de marché : concurrence parfaite, monopole, concurrence monopolistique et oligopole. Marché des facteurs de production : travail, capital et ressources naturelles. Répartition des revenus. Externalités, biens publics. Équilibre général et bien-être. Rôle de l'état : raisons a priori d'intervention. Cours avec séances de travaux pratiques.

ECO1022 Macroéconomie I

Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants dont le domaine de spécialisation est la science économique. Il a pour objectif de les initier aux aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse macroéconomique. À la suite de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de connaître les principales théories permettant d'expliquer l'évolution de la production, du chômage, des prix et du taux de change et d'en percevoir les implications relativement au rôle des autorités de la politique économique.

Les grandes questions de la macroéconomie : chômage, inflation, croissance et cycles économiques. Comptes nationaux. Faits stylisés de l'économie canadienne. Concepts d'offre et de demande agrégées. Composantes de la demande : consommation, investissements, dépenses gouvernementales, exportations et importations. Marché monétaire et taux d'intérêt. Analyse de l'offre : marché du travail, salaires et production. Équilibre macroéconomique avec prix et salaires flexibles ; avec prix flexibles et salaires rigides. Rôle des gouvernements et de la banque centrale : politiques monétaire et budgétaire. Problématique de l'économie ouverte : balance des paiements et marché des changes. Régimes de taux de change, système monétaire international et institutions annexes. Politiques macroéconomiques en économie ouverte. Cours avec séances de travaux pratiques.

ECO1035 Analyse économique

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant aux aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse économique. À la suite de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de comprendre les mécanismes de l'allocation des ressources dans les économies de marché et d'appliquer les connaissances acquises à la résolution de problèmes pratiques de politique économique. Il devrait aussi connaître les principales théories expliquant l'évolution de la production, du chômage, de l'inflation, des taux d'intérêt et du taux de change. Enfin, il devrait être informé de l'importance des interventions de l'État dans l'économie et des implications du niveau d'intégration de plus en plus élevé de l'économie mondiale.

On y traitera des sujets suivants : Les besoins humains, le problème de la rareté et la nécessité d'effectuer des choix ; le marché et la détermination des prix. L'entreprise, les différentes formes de propriété et les structures de marchés.

Les imperfections du marché : externalités, biens publics et réglementation. Les ressources humaines : population, main-d'œuvre, productivité, syndicalisation et répartition des revenus. La conjoncture économique et les principaux indicateurs de performance de l'économie : la production, l'emploi et les prix. Les déterminants de l'activité économique, de la consommation et de l'investissement ; les politiques fiscale et monétaire. Les institutions financières et la monnaie : détermination des taux d'intérêt et de l'inflation. Les interventions de l'État dans l'économie : leur impact sur l'affectation des ressources, la redistribution des revenus et la stabilisation de la croissance économique. Le budget de l'État, la taxation et la dette publique. Relations économiques internationales : échanges internationaux, politique commerciale, institutions internationales et taux de change. Les problèmes économiques des pays en voie de développement.

ECO1045 Environnement économique et marchés financiers

Ce cours a pour but d'aider les participants à acquérir une connaissance et une compréhension de l'environnement économique dans lequel évoluent les entreprises financières et non financières. Il identifie et analyse les éléments et concepts qui sont fondamentaux aux prises de décision dans l'entreprise. Bien que l'analyse concerne avant tout l'environnement économique canadien et québécois, elle tient aussi compte de l'ouverture de ces économies au commerce international ainsi que de la globalisation des marchés financiers. Le cours met aussi l'accent sur le rôle, la nature et le fonctionnement des marchés financiers et sur leurs interactions avec l'économie réelle.

Le cours abordera les aspects suivants : Introduction à l'économie de marché et à son fonctionnement. Le mécanisme des prix ; l'analyse de la production et des coûts ; les techniques d'aide à la décision. La théorie et la pratique des échanges internationaux. Les indicateurs de la conjoncture et de la croissance économique. Les cycles économiques. Les sources et les mécanismes de transmission des fluctuations économiques. La nature et le rôle des marchés financiers. Le rôle et les instruments de la politique monétaire. La structure à terme des taux d'intérêt. Le gouvernement dans l'économie et la politique budgétaire. La balance des paiements et la détermination du taux de change.

ECO1055 Éléments d'économie contemporaine

Ce cours a pour objectif général de sensibiliser les étudiants aux grandes questions économiques contemporaines. À la suite de ce cours, les étudiants devraient être en mesure d'utiliser différentes sources d'information, dont les données statistiques ; d'évaluer les enjeux en présence ; de faire un travail montrant leur capacité d'analyse et de rédaction.

Pour réaliser ces objectifs, on présentera d'abord les grands courants de la pensée économique, en particulier le libéralisme dominant, et les principales sources d'information économique ; le rôle de l'État à travers la politique budgétaire et la politique monétaire, la comptabilité nationale ; l'inflation et le chômage, les transformations du marché du travail, les mesures

de la population, l'emploi et de l'évolution des prix ; la mondialisation, les marchés financiers et les crises financières des années 90 ; les accords et les institutions économiques internationales ; le commerce international, la balance des paiements et le fonds des changes ; les pays en développement.

ECO1061 Économie du Québec

Ce cours constitue une introduction à l'étude de l'économie du Québec et du Canada. Il a pour objectif de donner à l'étudiant les moyens de porter un jugement informé sur les principales questions de l'actualité économique.

Bref historique du développement de l'économie québécoise et canadienne dans la période d'après-guerre. Activité, croissance et fluctuations économiques ; niveau de vie. Population, main-d'œuvre, productivité, syndicalisation et répartition des revenus. Structures industrielles, disparités régionales, formation de capital et échanges interprovinciaux et internationaux. Problèmes économiques et intervention de l'État : politiques sectorielles, développement régional, redistribution des revenus, politiques de stabilisation, relations fédérales-provinciales.

ECO1081 Économie des technologies de l'information

Introduction aux concepts de base de l'analyse microéconomique, macroéconomique et de l'économie de gestion, avec applications au marché des technologies de l'information.

Offre, demande et équilibre du marché. Rendements, coûts de production, économies d'échelle et coûts irrécupérables. Structures de l'industrie : concurrence, oligopole, monopole. Alliances stratégiques. Croissance, productivité, emploi et commerce international. Bénéfices et amortissement économique. Éléments de mathématiques financières et valeur présente. Coûts du capital, taux de rendement et mesures de risque. Introduction aux études de marché et à l'évaluation de projets d'investissement, avec applications aux technologies de l'information.

ECO1162 Théorie économique marxiste

Introduction à l'analyse marxiste de l'économie ; survol de la méthode du Capital de Marx. Analyse des catégories élémentaires de marchandise, valeur, prix, plus-value, capital, salaire..., et du caractère spécifique du capitalisme. Étude de l'accumulation du capital et de ses lois (substitution de la machinerie à la force de travail, chômage chronique). Circulation et rotation du capital, achat, vente, publicité, stockage, conservation, transport. Partage général de la plus-value en profit (industriel, commercial, bancaire), intérêt et rente. Tendance à la baisse du taux de profit. Rôle et nature des crises capitalistes. À chaque étape du cours, la discussion de problèmes concrets est intégrée aux préoccupations d'ordre théorique.

ECO1272 Méthodes d'analyse économique I

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de se familiariser avec le calcul matriciel et la théorie de l'optimisation, d'acquérir une maîtrise adéquate des techniques qui leur sont associées et d'appliquer ces techniques à la résolution de problèmes économiques.

Méthodes de résolution des modèles économiques linéaires. Application de ces méthodes aux problèmes de l'allocation sectorielle de la production et de l'obtention des niveaux d'équilibre des variables dans les modèles économiques simples. Introduction des concepts de l'analyse marginaliste en économie et leur application aux fonctions d'utilité, de production et de coût. Analyse des fonctions d'offre et de demande et calculs d'élasticités. Techniques d'optimisation pour économistes.

Recherche des valeurs extrêmes des fonctions d'une ou de plusieurs variables, en l'absence de contraintes. Application de ces techniques à la résolution des problèmes de la maximisation du profit dans les entreprises concurrentielles et en situation de monopole. Recherche des valeurs extrêmes en présence de contraintes ; application à la minimisation des coûts des entreprises et à la maximisation de l'utilité des consommateurs. Caractéristiques des fonctions de production : homogénéité et rendements d'échelle. Cours avec séances de travaux pratiques.

ECO1300 Analyse microéconomique

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de prendre conscience de la complexité de l'environnement microéconomique dans lequel les individus, les ménages et les entreprises évoluent, de connaître les mécanismes par lesquels les variables économiques influencent leurs décisions et enfin, de les familiariser avec les aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse microéconomique appliquée à l'économie internationale. À la suite de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de comprendre les principes de l'allocation des ressources dans les économies de marché et d'appliquer ces connaissances à la résolution de problèmes spécifiques à l'économie de l'entreprise, à l'économie industrielle et au commerce international.

Rareté, allocation des ressources et coût de renonciation. Comportement des consommateurs et demandes de biens. La production, les rendements d'échelle et le progrès technologique. Coûts de production et position concurrentielle des entreprises. Analyse des marchés concurrentiels, monopolistiques et oligopolistiques. Interventions gouvernementales et réglementation des entreprises. Marché du travail. Externalités et analyse économique de la protection de l'environnement. Sources des avantages comparatifs et des gains de l'échange. Commerce international et politiques commerciales (droits de douane, quotas, subventions). Accords commerciaux multilatéraux : zones de libre-échange et unions économiques. La politique industrielle dans l'environnement international. Cours avec séances de travaux pratiques.

ECO1401 Femmes et économie

Ce cours constitue une introduction à l'étude du rôle et de la situation économique des femmes.

Les femmes et le travail non-marchand : le travail domestique et le PNB, répartition des tâches et des revenus à l'intérieur de la famille et politiques sociales à cet égard (avantages fiscaux, partage des actifs familiaux, salaire ménager, etc.). Les femmes sur le marché du travail : portrait, problématique de la discrimination, programmes d'accès à l'égalité, femmes et syndicalisme, normes minimales et autres lois du travail. Politiques de sécurité du revenu et services sociaux : politiques de soutien monétaire aux familles, congés parentaux, services de garde, régimes de retraite, aide sociale.

ECO1430 Économie des ressources humaines I

Introduction aux fondements de la science économique nécessaires à comprendre les problèmes des ressources humaines au Québec. L'offre et la demande ; marchés des produits et des facteurs. Détermination des prix et problèmes d'allocation des ressources. Mesures de l'activité économique ; comptabilité nationale, notions de plein emploi, chômage, inflation. Déterminants de l'activité économique ; consommation, investissement, politiques fiscales et monétaires. Application au Québec. Croissance économique ; progrès technologiques, productivité, structures industrielles. Structure d'emploi et industrie au Québec.

ECO1470 Écologie, économie et environnement (TÉLUQ)

Étude de la problématique environnementale telle que proposée par les économistes et les écologistes. Évaluation monétaire et non monétaire de l'environnement. Concept d'état stationnaire et notions d'écodéveloppement. Sociétés écologiques : de l'économie politique à l'écologie politique.

ECO1480 Économie de la consommation

Introduction à l'analyse économique des problèmes de la consommation. Analyse du comportement du consommateur. Biens privés et biens publics. La répartition des revenus et les seuils de pauvreté. Publicité ; production de besoins et d'information. Fondements économiques de la protection du consommateur. La gestion du budget familial ; consommation, crédits. Mouvements syndicaux et coopératifs. Associations pour la protection du consommateur.

ECO1492 Économie Immobilière

À la fin du cours, l'on sera en mesure de : connaître et comprendre les principes économiques pertinents à la compréhension des phénomènes qui affectent les valeurs foncières ; comprendre la problématique de la fiscalité foncière et de la fiscalité immobilière ; effectuer le lien avec la pratique et certains aspects de la réalité québécoise dans ce secteur ; utiliser ces informations pour éclairer la prise de décision.

Rappel des théories de la rente foncière : Ricardo et Von Thünen ; le problème de Weber, localisation dans un espace réseau, discontinuités, points récurrents. Place centrale et hiérarchie des villes, pôles de croissance, développement et intégration ; les types de transport urbain. Aperçu des modèles utilisés. Coûts de transport du ménage urbain ; l'intervention publique dans les transports urbains, les investissements risqués, rôle économique et social du transport urbain.

L'offre de logement (micro) : fonction de production, les facteurs de production : terrain, structure et leur substitution. Les caractéristiques de l'offre : inélasticité de court terme etc. La demande de logement (micro) : utilité du ménage. Influence des revenus et du prix.

L'offre et la demande (macro) : les facteurs explicatifs de long terme de l'offre d'une part et de la demande d'autre part. Les prix du logement : équilibre macro offre-demande. L'influence spécifique des variables exogènes : la fiscalité immobilière.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, il faut posséder des notions de base en micro et macro économie et comprendre la notion de valeur.

ECO2012 Microéconomie II

Ce cours présente à un niveau intermédiaire les fondements de l'analyse microéconomique dans le but de permettre à l'étudiant de comprendre les mécanismes de l'allocation des ressources dans les économies de marché et d'appliquer ses connaissances à des problèmes pratiques de politique économique.

La théorie du consommateur : préférences, choix optimaux, effets de substitution et effets de revenu, propriétés des fonctions de demande, surplus du consommateur. Quelques applications de la théorie du consommateur : offre de travail, choix intertemporels, choix sous incertitude, etc. La demande de marché. La théorie du producteur : technologie de production, minimisation des coûts, maximisation des profits, propriétés des fonctions d'offre, surplus du producteur. L'offre de marché. Détermination des prix en concurrence parfaite. Efficacité économique (optimum de Pareto). Bien-être social. Exemples d'imperfections de marché : effets externes, biens collectifs, monopoles. Cours avec séances de travaux pratiques.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ; ECO1272 Méthodes d'analyse économique I

ECO2022 Macroéconomie II

Ce cours présente à un niveau intermédiaire les fondements de l'analyse macroéconomique en insistant particulièrement sur les théories permettant d'expliquer l'évolution des composantes de la demande agrégée de biens et services. Il a comme objectif de permettre à l'étudiant de comprendre ces théories et de les évaluer à la lumière de leurs prédictions et de l'évolution observée des variables pertinentes. Enfin, ce cours analyse les implications de ces théories relativement aux possibilités et aux limitations de la politique économique. Déterminants de la consommation et de l'investissement. Rôle et nature des dépenses gouvernementales. Demande de monnaie, offre de monnaie et détermination des taux d'intérêt. Analyse IS-LM de la demande agrégée en économie fermée et en économie ouverte. Flux de capitaux et marchés des changes. Effets des politiques monétaire et fiscale sur la demande agrégée. Déterminants de la croissance économique. Cours avec séances de travaux pratiques.

Préalable(s) : ECO1022 Macroéconomie I ; ECO1272 Méthodes d'analyse économique I

ECO2043 Économie et tourisme

Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à connaître et comprendre l'environnement économique, en particulier dans sa dimension internationale, des activités et entreprises touristiques ; apprécier l'importance

économique du tourisme et connaître les mécanismes par lesquels les principales variables économiques influencent les activités touristiques ; savoir utiliser les méthodes de calcul économique dans le domaine du tourisme.

Application au tourisme des notions de microéconomie ; analyse des déterminants de l'offre et de la demande touristique ; produits et marchés touristiques. Macroéconomie appliquée au tourisme ; revue des notions importantes de macroéconomie ; la place du tourisme dans l'économie globale ; son impact sur le développement économique ; incidence des politiques gouvernementales sur le développement touristique. Économie internationale et tourisme ; balance des paiements et tourisme ; la détermination du taux de change et son impact sur le tourisme ; autres facteurs qui influencent la compétitivité internationale des entreprises touristiques. Application au tourisme des techniques de calcul économique.

Les travaux et exercices porteront sur des applications pratiques, par exemple : une analyse empirique de l'offre et de la demande des produits touristiques ; la mesure des élasticités-prix ; la mesure de la rentabilité des entreprises touristiques ; le PIB attribuable aux dépenses touristiques ; le calcul de la faisabilité et de la rentabilité de projets touristiques ; la mesure des retombées économiques de projets touristiques aux plans local et régional ; l'impact des flux touristiques dans des pays en voie de développement.

Préalable(s) : ECO1300 Analyse microéconomique

ECO2272 Méthodes d'analyse économique II

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance pratique des principales sources de données économiques et des méthodes d'analyse des données généralement utilisées par les économistes.

Concepts de variable économique et d'unité d'observation. Cueillette des données, sondages. Principales sources de données statistiques en économie : recensements, grandes enquêtes sur le marché du travail et la consommation. Nombres indices. Mesures de tendance centrale et mesures de dispersion. Analyse des relations entre variables économiques : estimation et tests d'hypothèses. Interprétation économique des relations statistiques. Apprentissage d'un progiciel d'analyse statistique.

Cours avec séances de travaux pratiques.

ECO2400 Analyse macroéconomique

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de prendre conscience de la complexité de l'environnement macroéconomique dans lequel les individus, les ménages et les entreprises évoluent, de connaître les mécanismes par lesquels les variables économiques influencent leurs décisions et enfin, de les familiariser avec les aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse macroéconomique appliquée à l'économie internationale. À la suite de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de comprendre les principales théories qui permettent d'expliquer l'évolution de la production, de l'emploi, des prix, des taux d'intérêt et des taux de change et d'en percevoir les implications relativement au rôle des autorités de la politique économique.

Les grandes questions de la macroéconomie : chômage, inflation, croissance et cycles économiques. Faits stylisés de l'économie canadienne : consommation des ménages, investissements des entreprises, dépenses gouvernementales et flux internationaux de biens et services et de capitaux. La monnaie, le crédit et la détermination des taux d'intérêt. Les marchés financiers internationaux. La balance des paiements, les régimes de taux de change et le financement du commerce extérieur. Conduite de la politique monétaire au Canada. Déficits budgétaires des gouvernements et évolution de la dette publique. Le chômage, l'inflation et les politiques de stabilisation dans le contexte de l'économie mondiale. La croissance économique au Canada et dans le monde. Les prévisions économiques et l'analyse conjoncturelle. Cours avec séances de travaux pratiques.

ECO2431 Économie du marché du travail

Étude des institutions et du fonctionnement des marchés du travail. La main-d'œuvre : évolution démographique, taux de participation. La demande de travail. Segmentation des marchés du travail. La détermination des salaires ; structures de salaire selon l'industrie, la profession et la localisation géographique. Problèmes cycliques de l'emploi ; chômage frictionnel, structurel, saisonnier ; pénuries de main-d'œuvre. Influence de politiques gouvernementales du soutien du revenu telles que salaire minimum, assurance chômage ; influence des politiques de main-d'œuvre.

ECO2830 Conjoncture économique

Initiation à l'interprétation d'une situation économique d'ensemble ou sectorielle, à la familiarisation avec les façons de poser un diagnostic, puis de bâtir des pronostics. Le diagnostic : méthodologie ; synthèse au niveau d'un secteur ; synthèse au niveau de l'ensemble des secteurs. Le pronostic : techniques, application. En parallèle, plusieurs lectures doivent être faites en rapport avec les fluctuations économiques.

Préalable(s) : ECO1022 Macroéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique ou ECO2400 Analyse macroéconomique

ECO3005 Développement économique et emploi

Cours relevant de la TÉLUQ

Familiariser l'étudiant avec les politiques en matière de développement économique et d'emploi ainsi qu'avec les facteurs qui déterminent leur évolution.

L'évolution de l'emploi au Québec et au Canada en comparaison avec celle d'autres pays industrialisés ; la relation entre le développement économique, les stratégies d'entreprises et l'intervention étatique ; les politiques d'emploi et leur efficacité, notamment celles de la formation professionnelle, au temps de travail, au plein emploi et aux nouvelles formes d'organisation du travail ; les modes de concertation pratiqués entre les partenaires sociaux impliqués dans le développement de l'emploi. Une part importante est consacrée aux comparaisons internationales avec d'autres pays industrialisés tels la Norvège, la Suède, les États-Unis, l'Allemagne et la France.

ECO3012 Microéconomie II

Ce cours présente à un niveau intermédiaire une analyse des mécanismes d'allocation des ressources dans les marchés caractérisés par la présence de concurrence imparfaite ou de diverses imperfections (effets externes, biens collectifs). On cherche ainsi à amener l'étudiant à approfondir ses connaissances de ce type de marchés et à en percevoir les implications relativement aux politiques économiques.

Bref rappel du concept d'équilibre concurrentiel et de ses propriétés, ainsi que des concepts de surplus du consommateur et du producteur. Le monopole : détermination du prix en monopole, inefficacité du monopole, causes du monopole, monopoles naturels, discrimination par les prix, monopsonne. La concurrence par les prix, leaders, collusion et cartels. Applications élémentaires des notions de la théorie des jeux. Éléments d'économie de l'information. Approfondissement des connaissances de l'équilibre général, des conditions d'efficacité économique, des effets externes et des biens collectifs. Cours avec séances de travaux pratiques.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II

ECO3022 Macroéconomie III

Ce cours présente à un niveau intermédiaire les fondements de l'analyse macroéconomique en insistant particulièrement sur les théories permettant d'expliquer l'évolution de l'offre agrégée de biens et services. Il a comme objectif de permettre à l'étudiant de comprendre ces théories, de les évaluer à la lumière de leurs prédictions et de l'évolution observée des variables pertinentes. Enfin, le cours analyse les implications de ces théories relativement aux possibilités et aux limitations de la politique économique.

Analyse de l'offre agrégée avec flexibilité parfaite des prix et des salaires ; rôle de l'information. Rigidités contractuelles des salaires et offre agrégée. Rôle de la politique monétaire en présence de rigidités de prix et de salaires. Formation des anticipations. Politiques affectant l'offre agrégée. Inflation, chômage et politiques économiques. Contrôles des prix et des salaires. Indexation des salaires et ses effets macroéconomiques. Cours avec séances de travaux pratiques.

Préalable(s) : ECO2022 Macroéconomie II

ECO3062 La pensée économique jusqu'au XIX^e siècle

Ce cours est consacré au développement des idées économiques jusqu'à la fin du XIX^e siècle : la pensée économique dans l'Antiquité grecque et au Moyen-Âge, le mercantilisme, la physiocratie, l'économie politique classique (Smith, Ricardo), le socialisme et Marx, la révolution marginaliste (Jevons, Menger, Walras), l'école historique allemande, l'institutionnalisme de V^oblen.

On abordera, entre autres, les questions suivantes : Qu'est-ce que la réflexion économique signifiait pour les auteurs étudiés ? Qu'est-ce qui influençait leur perception de l'économie et de la vie économique ? Leurs croyances religieuses, leurs convictions politiques, les transformations économiques et sociales dans leur temps, leurs visions de la nature, de l'être humain, de la science ? Peut-on considérer l'évolution de la pensée économique comme un développement cumulatif menant progressivement à la situation actuelle ? Quelle est la relation entre les réflexions économiques dans le passé et ce qu'on apprend aujourd'hui dans les cours de microéconomie et de macroéconomie ? Dans cet ensemble très diversifié, les questions abordées pourront varier d'un trimestre à l'autre mais l'accent sera toujours mis sur l'initiation à l'œuvre des auteurs, la lecture des textes originaux et le développement d'une réflexion critique.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique ou l'autorisation du responsable du programme.

ECO3230 Économie de l'entreprise coopérative

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les principales caractéristiques de l'entreprise coopérative dans le contexte des économies de marché contemporaines.

Étude comparative des objectifs, principes et rationalités propres aux entreprises capitalistes, coopératives et publiques ; justifications et critiques de la présence des coopératives dans les économies de marché. Analyse économique de diverses formes de coopératives. Aspects de l'entreprise coopérative au Québec : concentration économique, détermination des prix, financement, secteurs coopératifs, développement régional. Étude de cas.

ECO3272 Méthodes d'analyse économique III

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de compléter sa formation en théorie de l'optimisation, d'être initié à l'utilisation du calcul intégral, des équations aux différences et différentielles et de la programmation dynamique en économie et enfin, d'acquérir une maîtrise adéquate de ces outils en les appliquant à la résolution de problèmes.

Rappel des méthodes de recherche des valeurs extrêmes des fonctions de plusieurs variables avec et sans contraintes(s). Utilisation de ces méthodes pour la résolution des problèmes de la maximisation des profits et de la minimisation des coûts des entreprises en situation de concurrence parfaite et de monopole et celui de la modélisation des choix des consommateurs. Techniques d'intégration appliquées au calcul de la valeur présente des flux de recettes et de coûts et à la mesure des surplus du consommateur et du producteur. Introduction aux méthodes de l'analyse dynamique en économie : équations aux différences et équations différentielles simples, programmation dynamique. Application de ces méthodes à la résolution de problèmes d'inventaires, d'ajustement de prix et de croissance économique.

Cours avec séances de travaux pratiques.
Préalable(s) : ECO1272 Méthodes d'analyse économique I

ECO3310 Économie de l'information et des marchés électroniques

Dans ce cours, on applique les concepts et méthodes de l'analyse économique pour comprendre le fonctionnement des marchés sur lesquels se transigent les biens et services d'information, définie au sens large comme tout ce qui peut être numérisé. Ces marchés se sont développés récemment à une vitesse fulgurante et répondent à des mécanismes différents de ceux de l'économie traditionnelle (coûts marginaux nuls, importance des réputation, des économies de réseaux). L'objectif du cours est de transmettre aux étudiants les outils théoriques et pratiques qui leur permettront d'analyser les comportements des consommateurs et des entreprises qui évoluent sur ces marchés, d'en distinguer clairement les enjeux et les implications pour les stratégies d'entreprise et les interventions des agences responsables de la réglementation.

Définition et caractéristiques des biens et services d'information et des marchés électroniques. Évolution récente et tendances du commerce électronique ; interaction entre les marchés électroniques et les marchés traditionnels. La demande de biens informationnels : valeur de l'information, segmentation des marchés et externalités de réseaux. La production des biens informationnels : les coûts de production et de reproduction de l'information, les économies d'échelle et les droits de propriété intellectuelle. Les politiques de prix des entreprises : différenciation des produits, discrimination par les prix, incertitude concernant la qualité des produits et problèmes de « sélection adverse ».

Complémentarité des produits dans la production de valeur, coûts des changements et effets de verrouillage (lock-in) des consommateurs : implications pour les politiques de prix des entreprises. Les normes (standards). Les enchères électroniques. Les politiques publiques et les marchés électroniques : la protection des consommateurs et la réglementation de la concurrence, la protection de la propriété intellectuelle, la taxation des transactions. Applications sectorielles aux industries bancaire, des assurances, du courtage, du logiciel, de l'édition, de l'enseignement et des télécommunications.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1081 Économie des technologies de l'information ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO3350 Économie, Information et organisation

Ce cours a pour objectif de rendre les étudiants capables de comprendre et résoudre les problèmes posés par l'organisation des activités économiques dans les entreprises, la coordination des actions des individus qui les composent et la motivation de ces individus à se comporter de manière à atteindre les objectifs collectifs visés.

Pour atteindre cet objectif, on présentera une série de concepts et d'outils économiques permettant de comprendre et de résoudre certains problèmes d'organisation et de management au sein des entreprises et autres organisations. On traitera, entre autres, des thèmes suivants : des conflits d'objectifs entre actionnaires, créanciers et employés ; de la relation superviseur supervisé dans un contexte d'information imparfaite ; des contrats incitatifs comme réponse aux problèmes de l'aléa moral et de la sélection adverse ; des incitations implicites dans les modes de rémunération des employés et des dirigeants ; de la révélation d'information privilégiée ; des stratégies et mécanismes de contrôle d'entreprise ; des stratégies de dissuasion de l'entrée de nouveaux concurrents et de la transmission de signaux concernant la qualité des produits.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO3400 Monnaie et Institutions financières

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à approfondir ses connaissances des aspects théoriques, historiques, institutionnels et politiques des secteurs monétaire et financier canadiens aussi bien dans leur dimension publique que privée. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de définir et utiliser les concepts

pertinents à l'analyse des secteurs monétaire et financier de l'économie ; de comprendre le rôle et les objectifs des principaux acteurs de la politique monétaire (la Banque du Canada, les banques à charte, les quasi-banques et autres institutions financières) ; d'analyser, expliquer et porter un jugement sur certaines conjonctures monétaires et financières et enfin, d'identifier et savoir utiliser les sources de données pertinentes à ces analyses.

La monnaie : origine, fonctions et motifs de détention. Évolution des instruments monétaires. Activités des banques à charte. Cadre législatif du système bancaire canadien. Rôle des banques dans la création monétaire et la détermination des taux d'intérêt. La Banque du Canada et ses objectifs. Monnaie, inflation et production. Enjeux et instruments de la politique monétaire. Mondialisation des marchés financiers et ordre monétaire international. Influences exercées par le régime des taux de change sur la politique monétaire canadienne.

Préalable(s) : ECO1022 Macroéconomie I ou ECO1045 Environnement économique et marchés financiers ou ECO2400 Analyse macroéconomique

ECO3441 Analyse économique du changement technologique

Ce cours vise à introduire l'étudiant aux concepts et mesures de la productivité et du changement technologique ainsi qu'aux facteurs expliquant leur évolution dans le temps. On traitera également des problèmes politiques posés par cette évolution et de la nature des interventions proposées pour les solutionner.

Concepts, mesures et évolution historique de la productivité. Déterminants de cette évolution. Analyse de la recherche et du développement (R & D) : quantité, nature, localisation, méthode de financement, impact sur la productivité à court, moyen et long termes. Évolution de la composition de la production (structure industrielle) en relation avec le changement technologique. Mouvements cycliques et productivité. Effet des changements technologiques sur l'emploi. Types de changements technologiques. Politiques et stratégies patronales, syndicales et gouvernementales face au changement technologique.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ; ECO1022 Macroéconomie I

ECO3452 Répartition et sécurité du revenu

Ce cours a un double objectif. Le premier, d'ordre institutionnel, est de familiariser les étudiants avec les principaux programmes de sécurité du revenu en vigueur au Québec et au Canada, leur historique, leurs objectifs, leur fonctionnement. Le deuxième, d'ordre théorique et analytique, est de fournir aux étudiants une méthode et des critères utiles pour évaluer divers programmes de sécurité du revenu.

Nature et sources des problèmes d'absence, d'insuffisance et d'interruption des revenus de production. Dimension économique et historique des mesures développées dans les secteurs privé et public pour pallier à l'insécurité du revenu et à la dépendance économique, tant au Canada que dans d'autres pays à économie de marché et à économie planifiée. Rôle joué par les différentes institutions dans l'élaboration de ces mesures : États, syndicats, sociétés fraternelles, compagnies d'assurance, entreprises. Étude des répercussions économiques des programmes de sécurité du revenu sur l'offre et la demande de travail, sur le taux d'épargne, sur la croissance économique, sur la répartition des revenus.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO3471 Économie de l'environnement

L'objectif de ce cours est la transmission des connaissances de base, théoriques et pratiques, en économie de l'environnement et le développement d'habiletés d'analyse dans ce domaine d'application de l'économie.

Certains comportements individuels peuvent engendrer des effets externes néfastes. C'est le cas de la pollution et de l'usage abusif d'une ressource naturelle commune. Dans ce cours, on construit des mécanismes économiques incitatifs simples qui permettent à une société d'atteindre un niveau de bien-être optimal par l'élimination de ces

externalités. On se penche sur les problèmes de la pollution de l'air et de l'eau, de la gestion des déchets ménagers et industriels, de la destruction des forêts et de la surpêche. On étudie également les problèmes de gestion des ressources naturelles renouvelables et on aborde les questions d'éthique liées au calcul économique.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO3550 Relations économiques Internationales

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à approfondir ses connaissances des aspects théoriques, institutionnels et politiques du fonctionnement des marchés internationaux des biens et services et de la mobilité internationale des travailleurs et des capitaux.

Origines et destinations des mouvements internationaux des biens et services. Principales théories explicatives de la structure du commerce mondial. Impact du commerce international sur la croissance, le niveau de vie, le développement et la répartition de la richesse. Instruments et conduite de la politique commerciale : protection tarifaire et non tarifaire, droits compensatoires. Rôle des institutions internationales dans le développement des marchés commerciaux. Élimination progressive des obstacles aux échanges internationaux : multilatéralisme et accords régionaux. Les expériences de l'Union Européenne et de l'Accord de libre-échange nord-américain. Mobilité internationale du capital et du travail : firmes multinationales et fuite des cerveaux. Le commerce international et les normes relatives au travail et à la protection de l'environnement. Balance des paiements, régimes de taux de change et système monétaire international.

La démarche pédagogique s'appuie sur des études de cas choisis en fonction de leur pertinence relativement aux objectifs du cours. Les concepts et les éléments de théorie sont présentés dans le but de fournir aux étudiants les outils nécessaires à l'analyse des cas qui leur sont soumis.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1055 Éléments d'économie contemporaine ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO3811 Économie du travail

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse économique appliquée au marché du travail particulièrement en ce qui concerne le syndicalisme et la détermination de l'emploi et des salaires.

Offre de travail : participation à la main-d'œuvre, effets des politiques de taxation et de soutien du revenu. Demande de travail : théorie de la productivité marginale, impact des changements technologiques et des politiques de salaire minimum et d'assurance-chômage. Théorie de l'investissement en capital humain : formation de la main-d'œuvre en institution et en cours d'emploi. Histoire et analyse du syndicalisme : détermination de l'emploi et des salaires dans les entreprises syndiquées, négociation collective, arbitrage et activité de grève.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique ; ECO1022 Macroéconomie I ou ECO1045 Environnement économique et marchés financiers ou ECO2400 Analyse macroéconomique

ECO3815 Problèmes économiques contemporains : la population

Approche économique aux comportements sociodémographiques. Étude des comportements sociodémographiques à l'aide des instruments de l'analyse économique. La formation des ménages (familles) et le mariage : la production domestique, la taille des familles, le marché du mariage, les aspects contractuels du mariage, type d'union conjugale, ruptures d'union conjugale. Les parents et les enfants : le coût des enfants, la demande d'enfant(s), la dynamique de la fécondité, aspects intergénérationnels. Politiques économiques publiques et familles : équité des régimes fiscaux et des transferts ; régime public et privé de retraite, mobilité conjugale et soutien des enfants, partage des responsabilités parentales entre les conjoints, population optimale, fécondité et immigration.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou SOC1060 Démographie

ECO3850 Économie de l'entreprise

Ce cours vise à présenter les éléments de la théorie économique qui aident à mieux comprendre les contraintes imposées aux entreprises par l'environnement économique. Plus particulièrement, il cherche à amener l'étudiant à acquérir une capacité d'analyse qui lui permette de comprendre le fonctionnement interne des entreprises et les outils nécessaires à la résolution des problèmes qui se posent pour la prise de décisions et l'élaboration de stratégies dans des marchés plus ou moins concurrentiels et souvent réglementés par les gouvernements.

Rappel des concepts de demande, d'offre et des principales structures de marché. L'entreprise comme organisation économique efficace permettant de coordonner les plans et les actions des individus qui la composent et de motiver ces individus à se comporter de manière à atteindre les objectifs collectifs visés ; l'utilisation des prix pour assurer la coordination et la motivation. Qualité de l'information, spécification des contrats et transmission d'incitations à la performance. Le paradigme de l'économie industrielle : taille des marchés et économies d'échelle, indices et déterminants de la concentration des entreprises, différenciation des produits et barrières à l'entrée. Structures de marché et degré de la concurrence : comportement des entreprises en situation de monopole, d'oligopole, de cartel et de concurrence monopolistique.

Stratégies des entreprises et politiques de prix : prix d'éviction et prix limite, discrimination par les prix, intégration et restrictions verticales. Les politiques publiques et leurs effets : lois et politiques antitrust, réglementation des marchés.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO4012 Analyse des projets d'investissement

Ce cours a pour but d'initier l'étudiant aux principaux outils utilisés dans l'évaluation de projets et l'analyse avantages-coûts. Procédures rationnelles de choix en matière de dépenses et projets publics. Analyse de différentes techniques d'évaluation. Présentation et discussion de quelques études de cas.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO4062 La pensée économique au XX^e siècle

Ce cours examine les principaux courants dans la pensée économique au XX^e siècle : le développement de la vision néoclassique à partir de l'œuvre de Marshall, l'œuvre de Keynes et la révolution keynésienne, la synthèse néoclassique (Hicks, Samuelson), les courants post-keynésien et néo-ricardien, le développement de la théorie de l'équilibre général et la théorie des jeux (Von Neumann, Morgenstern), l'école autrichienne (Mises, Hayek), le monétarisme (Friedman) et les courants plus récents de la macroéconomie, l'évolution de l'institutionnalisme, celle du marxisme et l'émergence de l'économie expérimentale. On abordera, entre autres, les questions suivantes : Qu'est-ce que la « science économique » signifie pour les auteurs étudiés ? Comment peut-on expliquer la coexistence actuelle de visions aussi nombreuses et souvent contradictoires de l'économie ? Pourquoi l'analyse économique évolue-t-elle ? À cause des transformations économiques, idéologiques, politiques, de l'évolution de la science et des mathématiques, par sa dynamique interne ou par le hasard des découvertes ? La matière couverte pourra varier d'un trimestre à l'autre, mais l'accent sera toujours mis sur la lecture approfondie et critique tant des textes originaux que de la littérature secondaire qu'ils ont suscitée.

Préalable(s) : ECO3062 La pensée économique jusqu'au XIX^e siècle

ECO4272 Introduction à l'économétrie

Ce cours constitue une introduction aux méthodes statistiques qui permettent de tester la validité des théories économiques. Il vise à rendre les utilisateurs de ces méthodes aptes à choisir les techniques les plus

adéquates pour résoudre un problème donné, à interpréter les résultats obtenus lors de leur application ainsi qu'à évaluer la validité des hypothèses sur lesquelles leurs propriétés optimales reposent.

Rappels de statistique et d'algèbre linéaire. Modèles de la régression simple et de la régression multiple : estimation et inférence statistique. Estimation en présence de contraintes linéaires. Tests de changements structurels. Utilisation de variables auxiliaires. Erreurs de spécification. Multicolinéarité. Hétéroscédasticité et autocorrélation des erreurs. Cours avec séances de travaux pratiques et apprentissage d'un logiciel d'analyse économétrique.

Préalable(s) : ECO1272 Méthodes d'analyse économique I ; ECO2272 Méthodes d'analyse économique II

ECO4400 Économie du développement

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les problèmes et les perspectives économiques des pays en voie de développement. Principales caractéristiques de ces pays : mesures du développement et structure du sous-développement. Exposé critique des principales théories. Aperçu des principaux problèmes de politique économique.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique ; ECO1022 Macroéconomie I ou ECO2400 Analyse macroéconomique

ECO4412 Économie publique

Ce cours constitue une introduction à l'étude du rôle économique de l'État et à l'analyse de ses instruments d'intervention dans le cadre des économies de marché. L'importance de l'État, ses rôles et fonctions ; historique de l'évolution des fonctions des différents niveaux de gouvernement au Canada. Analyse empirique et théorique de la structure des dépenses publiques et des recettes fiscales. Les principes d'équité, d'efficacité et d'incidence. Études de cas. Le fédéralisme fiscal canadien.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique ; ECO1022 Macroéconomie I ou ECO2400 Analyse macroéconomique

ECO4430 Économie de l'éducation

Introduction à l'étude des relations entre l'économie et l'éducation. Le système d'enseignement au Québec et son histoire récente. La demande d'éducation : étudiants, parents et employeurs. L'offre d'éducation : efficacité, coût et financement de l'enseignement. L'intervention de l'État et systèmes de planification. L'égalité des chances en éducation : mobilité sociale et reproduction des classes sociales.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO4492 Économie urbaine et régionale

Ce cours vise à analyser les déterminants de la localisation des ménages, des entreprises et des activités économiques et à étudier les problèmes liés à l'urbanisation.

Économie régionale : concepts d'espace économique et de région ; structure régionale et pôles de croissance ; analyse des politiques de développement régional.

Économie urbaine : modèles de l'allocation du sol entre les diverses activités de production, de commerce, de transport et de résidence ; facteurs déterminants de la rente foncière ; analyse des phénomènes d'externalités spatiales et de ségrégation résidentielle et de problèmes particuliers tels la congestion, la pollution, la dégradation du tissu urbain, le contrôle des loyers et les activités de spéculation. Études de cas.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique

ECO450X Questions économiques

Le but de ce cours est d'approfondir les connaissances des étudiants relativement à une problématique spécifique. Le contenu du cours est déterminé en fonction des intérêts du professeur et des étudiants. Le sujet est choisi par le conseil de programme au moment de la commande de cours.

Préalable(s) : selon le sujet.

ECO4603 Du socialisme à l'économie de marché

Ce cours a comme objectif de permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances théoriques, pratiques et institutionnelles à la résolution des problèmes concrets engendrés par la transition de plusieurs pays de l'économie planifiée à l'économie de marché.

Introduction à l'analyse des problèmes généraux du socialisme à partir des développements historiques qui ont mené à l'instauration de l'économie planifiée en URSS, en Europe de l'Est, en Chine, etc.. Évaluation des transformations récentes de ces économies qui ont amorcé une transition vers l'économie de marché. Parmi les questions étudiées : l'organisation et les modalités de la gestion économique planifiée, les problèmes de la rationalité et de l'efficacité, l'articulation du marché et du plan, des secteurs privés et étatiques, la détermination des prix et des salaires, la monnaie, le crédit et le système bancaire, la fiscalité, le budget d'État, les relations économiques avec l'extérieur.

Préalable(s) : ECO1012 Microéconomie I ou ECO1300 Analyse microéconomique ; ECO1022 Macroéconomie I ou ECO2400 Analyse macroéconomique ; ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économique.

ECO5041 Économie, philosophie et science

Ce cours entend aborder l'économie, les théories économiques et le travail des économistes à la lumière des débats en philosophie des sciences ainsi qu'en histoire et en sociologie des sciences. Nous assistons, depuis un siècle, à des transformations importantes tant dans la manière dont se fait l'économie que dans les rapports entre la philosophie et la science. De manière générale, la philosophie, considérée comme arbitre en dernière instance pour juger de la légitimité du travail et des théories scientifiques - donc, entre autres, économiques - a perdu beaucoup d'autorité dans l'univers académique. Alors qu'on accordait auparavant plus d'importance à des notions épistémologiques globales comme la «vérité» et la «connaissance», on considère maintenant que la recherche scientifique et les théories qu'elle génère sont relatives et historiquement déterminées, fragmentées plutôt qu'unifiées, soumises à une multitude d'influences contingentes et imprévisibles.

Ce cours vise une analyse critique de l'économie, comme théorie et comme pratique, à la lumière de ces transformations. Les auteurs étudiés pourront changer d'un trimestre à l'autre, mais ils compteront parmi les philosophes des sciences majeurs (tels que Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend, Kitcher), les auteurs de contributions importantes à l'épistémologie de l'économie (tels que Robbins, Hutchison, Caldwell, Hausman, Hands, McCloskey) et à la littérature plus récente sur l'histoire et la sociologie des sciences (tels que Bloor, Pickering, Galison). L'accent sera mis sur la lecture attentive des textes, leur discussion et leur critique, dans le but d'acquérir une compréhension plus approfondie de la discipline (des disciplines...) de l'économie, en relation avec la philosophie et les sciences en général.

Préalable(s) : ECO3062 La pensée économique jusqu'au XIX^e siècle ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économique.

ECO5050 Finance Internationale

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les implications financières des relations économiques internationales.

La balance des paiements : définition, signification, situation actuelle, problèmes liés à sa structure et à son évolution ; mécanismes d'ajustement à des déséquilibres et régime de taux de change. Le système monétaire international et ses institutions. Le financement des transactions internationales et les mouvements de capitaux ; les mécanismes de dépendance des économies ouvertes ; la problématique de l'endettement international.

Préalable(s) : ECO2022 Macroéconomie II ou ECO3400 Monnaie et institutions financières

ECO5051 Commerce International

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse économique appliquée aux problèmes du commerce international.

Description des mouvements internationaux de biens et services. Principales théories du commerce international, Description des mouvements internationaux de biens et de services. Principales théories du commerce international. Impact du commerce international sur la croissance et le développement, sur la répartition du revenu, sur le niveau de bien-être et sur les mouvements de facteurs. Éléments de politique économique : tarifs et autres barrières commerciales, formes d'intégration économique. Problèmes actuels de commerce international.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II

ECO5072 Activité de synthèse

Ce cours vise à établir un lien plus étroit entre la formation théorique acquise dans les cours d'analyse économique et la formation technique reçue dans les cours de méthodes quantitatives et d'économétrie. Il permettra à l'étudiant de réaliser une synthèse de ses connaissances par la réalisation d'un projet de recherche empirique dont les étapes sont les suivantes : formulation de la problématique et des hypothèses, revue de la littérature, spécification du modèle et identification des sources de données, analyse et interprétation des résultats, réflexion sur les implications en termes de politiques économiques. Dans l'évaluation du travail de recherche, on tiendra compte de la maîtrise de la théorie économique et des techniques économétriques par l'étudiant, de sa capacité de synthèse, d'analyse et d'interprétation des résultats obtenus ainsi que de la qualité formelle du texte présenté. Cours avec séances de travaux pratiques.

Préalable(s) : ECO4272 Introduction à l'économétrie

ECO5080 Théorie monétaire

Ce cours complète la formation de base en macroéconomie par l'analyse des concepts fondamentaux de la théorie monétaire et en appliquant ces concepts à l'étude des grandes questions de la politique monétaire.

Origine, fonctions et motifs de détention de la monnaie. Les déterminants de la demande de monnaie. Introduction de la monnaie dans les modèles macroéconomiques. L'offre de monnaie et la conduite de la politique monétaire. Monnaie et inflation. La relation entre la monnaie et la production. Politiques automatiques et politiques discrétionnaires. Cohérence intertemporelle. Éléments de théorie financière.

Préalable(s) : ECO2022 Macroéconomie II

ECO512X Théorie avancée

Le but de ce cours est d'approfondir les connaissances des étudiants dans un domaine spécifique de l'analyse économique et de les amener à appliquer ces connaissances à la résolution de problèmes complexes de façon à développer leurs habiletés analytiques. Le contenu du cours est déterminé en fonction des intérêts du professeur et des étudiants. Le sujet est choisi par le conseil de programme au moment de la commande de cours.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II ou ECO2022 Macroéconomie II selon le sujet.

ECO5272 Économétrie

Ce cours vise à approfondir les connaissances des étudiants dans les méthodes statistiques utilisées pour tester les théories économiques. On cherchera à transmettre un savoir théorique et pratique de ces méthodes et à rendre les étudiants aptes à évaluer adéquatement leurs limites.

Modèle de la régression multiple : quelques rappels. Estimateur de vraisemblance maximale. Méthode des moindres carrés généralisés : hétéroscédasticité, autocorrélation, systèmes d'équations apparemment liées. Modèles à variables retardées. Modèles à équations simultanées : le problème de l'identification. Méthodes d'estimation : doubles moindres carrés, triples moindres carrés, vraisemblance maximale. Sujets divers. Cours avec séances de travaux pratiques.

Préalable(s) : ECO4272 Introduction à l'économétrie

ECO5330 Analyse économique pour Ingénieurs

Applications des outils élémentaires de l'analyse économique à certains problèmes d'ingénierie. Études de marché. Introduction à l'analyse de projets. Mathématiques financières et actualisation. Concepts de taux de rendements et de valeur actuelle nette. Étude et mesure des changements technologiques.

ECO5411 Économie des choix collectifs

Ce cours présente à un niveau intermédiaire un survol des analyses normative et positive des choix collectifs. Les limites de l'approche individualiste et le choix d'une fonction sociale d'objectif. Choix démocratiques, constitution et contrat social. Les limites de l'échange de marché et de la concurrence ; le traitement des biens publics et des externalités. La fonction publique d'organisation : l'échange politique, l'étude de la bureaucratie, la planification, la réglementation et les sociétés publiques. La fonction sociale de transferts. La problématique de la justice sociale et économique : critères de justice. Les choix de la collectivité envers l'avenir : choix publics et formation du capital.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II

ECO5430 Politique macroéconomique

Ce cours a pour objet la gestion monétaire et budgétaire de la production intérieure, de l'emploi global et du niveau général des prix à court terme, de même que la gestion de la croissance économique à long terme par divers outils d'intervention de l'État. Minimisation du chômage et de l'inflation. Relations structurelles entre chômage et inflation en contexte statique et dynamique. Politique budgétaire, politique monétaire et politique des revenus. Approches keynésienne et classique. Taux de change et stabilisation en économie ouverte. Optimisation de la croissance à long terme. Importance de l'infrastructure politique et juridique. Politique de la concurrence. Soutien à l'investissement en capital humain, en capital physique et en recherche-développement. Étude d'exemples en contexte nord-américain.

Préalable(s) : ECO2022 Macroéconomie II

ECO5510 Analyse économique du droit

L'objectif de ce cours est la transmission de connaissances de base, théoriques et pratiques, en économie du droit et des institutions qui s'y rattachent et le développement d'habiletés analytiques dans ce domaine d'application de l'économie.

On y étudie les fondements économiques du droit et l'interaction existant entre la réglementation, le droit civil et les marchés dans la régulation des comportements et de l'activité économique. L'accent est mis en particulier sur l'application des outils microéconomiques à l'étude du droit de propriété, du droit de la responsabilité civile et du droit des contrats. On traite également de l'économie de la criminalité et des sanctions pénales.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II

ECO5550 Monnaies et marchés financiers Internationaux

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse économique appliquée au domaine des relations monétaires et financières internationales.

Les marchés financiers et l'environnement international : marchés des capitaux, des obligations et des changes, balance des paiements et évolution du système monétaire international. Le marché des changes : régimes de taux fixes et de taux flexibles, influences de l'inflation et des taux d'intérêt sur les cours des monnaies. Les stratégies des entreprises face au risque de change : instruments et stratégies de couverture contre le risque de change, gestion de la trésorerie, financement des opérations. L'entreprise et le marché du capital : coût du capital et sources de financement, taxation de l'entreprise multinationale. La politique macroéconomique en économie ouverte : crises monétaires et attaques spéculatives, coordination des politiques économiques. Les problèmes causés par l'endettement des nations.

Préalable(s) : ECO1022 Macroéconomie I ou ECO1045 Environnement économique et marchés financiers ou ECO2400 Analyse macroéconomique

ECO5620 Comportements stratégiques en économie

Ce cours porte sur la théorie des jeux. Il vise à familiariser les étudiants avec les techniques d'analyse des comportements stratégiques omniprésents dans la vie quotidienne. Il y a un comportement stratégique lorsque deux agents - individus, entreprises ou états - liés par un même problème, interagissent. Ainsi, le partage d'un même marché par deux entreprises ou d'une même ambition par deux individus engendrent-ils des comportements très différents de ceux que l'on observerait en l'absence de ce partage.

Dans ce cours, on développera des techniques simples d'analyse des jeux statiques et dynamiques, en situation d'information parfaite ou en présence d'incertitude. On abordera les problèmes d'éthique soulevés par certains jeux et on discutera de l'importance des normes sociales dans le déroulement des jeux. Les étudiants seront appelés à réaliser des expériences dans lesquelles ils devront prendre des décisions stratégiques.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II

ECO5821 Économie Industrielle

Ce cours étudie à un niveau intermédiaire les relations entre la structure industrielle, le comportement des entreprises et leur performance.

Portrait statistique de la structure industrielle au Canada ; mesures de concentration et évaluation. Déterminants des structures de marché : conditions de l'offre et de la demande sous-jacentes. Modèles de monopole et d'oligopole et comportements des entreprises : détermination des prix, différenciation des produits, stratégies de vente, financement des entreprises. Évaluation de la performance : innovation et progrès technologique. Politiques gouvernementales : réglementation de l'industrie, lois sur la concurrence, fiscalité, nationalisation et problématique des firmes publiques et parapubliques. Étude de cas d'industries et de firmes.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II

ECO5831 Conjoncture économique et financière

Ce cours vise à familiariser les étudiants possédant déjà une bonne formation en macroéconomie avec la pratique contemporaine de l'analyse conjoncturelle dans les domaines de l'économie et de la finance.

Étude des cycles économiques : définition, mesure et caractérisation. Outils et méthodes de diagnostic conjoncturel. Principales techniques de prévision économique et financière. Suivi et prévision de la conjoncture économique et financière dans une perspective industrielle, régionale, nationale et internationale. Travaux pratiques.

Préalable(s) : ECO2022 Macroéconomie II

ECO6080 Économie financière

Ce cours constitue une introduction à l'analyse des fonctions et des mécanismes du système financier.

Instruments financiers et marchés financiers au Canada. Théorie des marchés financiers : décisions d'épargne et demande d'actifs dans le cadre du cycle de vie ; analyse moyenne-variance des choix de portefeuille ; modèle d'équilibre des actifs financiers et relation risque-rendement. Structure financière de l'entreprise, coût du capital et choix des investissements. Fonctionnement des marchés financiers dans un cadre dynamique : concept d'efficacité des marchés, volatilité, structure à terme des taux d'intérêt, prix des options.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II

ECO6470 Économie des ressources naturelles

Étude à un niveau intermédiaire de l'économie des ressources naturelles. Les ressources non renouvelables : exploitation optimale au niveau de la firme minière, de l'industrie et de l'économie ; impact de la structure du marché sur l'utilisation des ressources ; rente et taxation ; exploration, évolution des prix et mesures de rareté ; croissance économique et ressources non renouvelables. Les ressources renouvelables : appropriabilité et libre accès ; réglementation optimale des pêcheries ;

exploitation et rotation optimales des forêts. Les ressources foncières : utilisation optimale de la terre et des ressources hydrauliques. L'environnement : problèmes d'externalité et pollution : politiques de réglementation.

Préalable(s) : ECO2012 Microéconomie II

ECO6830 Stabilisation économique

Ce cours a pour objectif l'approfondissement de l'analyse des politiques de stabilisation de la production, de l'emploi et des prix à court terme.

Objectifs de minimisation du chômage et de l'inflation. Relations structurelles entre chômage et inflation en contexte statique et dynamique. Politique budgétaire, politique monétaire et politique des revenus. Approches keynésienne et classique. Taux de change et stabilisation en économie ouverte. Étude de quelques cas particuliers en contexte nord-américain.

Préalable(s) : ECO2022 Macroéconomie II

ECO6990 Activité de recherche personnelle ou lectures dirigées

Activité qui permet à l'étudiant d'approfondir un sujet de science économique qui ne fait pas l'objet d'un cours de l'UQAM, sous la direction d'un professeur du département de science économique. Une recherche personnelle comporte normalement un travail empirique original en plus des lectures nécessaires pour établir le cadre théorique et donne lieu à un rapport de vingt à cinquante pages. Des recherches de groupe d'un maximum de trois personnes sont admissibles ; elles donnent lieu à un travail proportionnellement plus grand et sont évaluées en conséquence. Une activité de lectures dirigées se fait à partir d'une bibliographie précise et donne lieu à une synthèse de lectures de vingt à cinquante pages. L'étudiant doit consacrer une moyenne de neuf heures par semaine pendant les 15 semaines du trimestre à cette activité. À la fin du trimestre, l'étudiant soumet son rapport ou sa synthèse au professeur qui l'évalue. Le responsable des activités reçoit le rapport ou la synthèse et l'évaluation ; il juge s'il est conforme au projet soumis ainsi qu'aux critères établis pour ces activités et attribue la note finale.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en économique.

EDM1000 Stage et production I

Ce cours vise à : fournir aux étudiants une formation complémentaire à la formation académique en confrontant le stagiaire aux exigences d'une production avec l'encadrement d'un milieu professionnel établi.

Étape transitoire entre le milieu scolaire et le milieu professionnel. Perfectionnement de l'apprentissage pratique dans un contexte non simulé. Mise en application de l'esprit critique affiné par les cours théoriques dans les trimestres antérieurs.

EDM1001 Introduction aux théories de la communication médiatique

Acquisition des principaux systèmes théoriques en matière de communication. Mise en relation de ces systèmes avec les différents paradigmes de la communication. Introduction aux principales théories et aux principaux concepts qui visent l'étude des phénomènes de communication médiatique. Contexte sociohistorique d'apparition et de développement des principales théories. Outre les approches classiques de l'étude des productions-médias, l'accent pourra être mis sur l'analyse des conditions et des contraintes de la production et sur celle des phénomènes de réception et d'interaction.

EDM1010 Stage et production II

Ce cours vise à : fournir aux étudiants une formation complémentaire à la formation académique en confrontant le stagiaire aux exigences d'une production avec l'encadrement d'un milieu professionnel établi.

Étape transitoire entre le milieu scolaire et le milieu professionnel. Perfectionnement de l'apprentissage pratique dans un contexte non simulé. Mise en application de l'esprit critique affiné par les cours théoriques dans les trimestres antérieurs.

EDM1020 Stage et production III : projet multimédia d'intervention dans le milieu

Même description que le cours EDM1000.

EDM1030 Stage et production IV : projet multimédia d'intervention dans le milieu

Même description que le cours EDM1000.

EDM1050 Connaissance des médias

Ce cours d'introduction aux médias trace d'abord un portrait d'ensemble des principales institutions et des divers acteurs sociaux impliqués dans leurs processus complexes de production et de diffusion.

Questionnant ensuite le rôle social des médias, l'orientation de leurs usages dominants et « alternatifs », de même que la qualité des produits culturels qu'ils proposent à leurs publics, ce cours amorce une réflexion sur les enjeux fondamentaux liés au développement et à l'évolution récente des pratiques médiatiques au Québec en particulier, puis ailleurs dans le monde.

EDM1501 Analyse des productions médias

Connaissance des corpus de production dans le domaine des médias.

Intégration de méthodes d'approche pour comprendre ces corpus.

Introduction à la culture médiatique. Parcours de quelques-unes des principales catégories et des principaux formats auxquels se rattachent la plupart des productions-médias (par exemple : téléroman, fait-divers, émission d'information, publicité, émissions de divertissement, lignes ouvertes...), leur évolution, les processus de composition (règles du genre). Panorama de différentes perspectives d'analyse de ces productions. Tendances en émergence et aspects ponctuels dans ce domaine de la culture.

EDM1706 Analyse critique de l'information

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : analyser les mécanismes qui sous-tendent la fabrication de l'information dans la presse écrite et dans la presse électronique ; distinguer les différentes étapes du processus de production, diffusion, réception de l'information ; identifier le rôle et la contribution spécifiques de divers acteurs sociaux impliqués dans la production de l'information ; distinguer parmi les différents genres journalistiques et les pratiques professionnelles s'y rattachant ; procéder à une analyse critique du contenu des informations (à caractère journalistique) transmises par les médias écrits et électroniques.

Exposés sur les différentes étapes du processus de production de l'information. Présentation et analyse des différents genres journalistiques. Présentation et démonstration d'outils méthodologiques d'analyse de contenu. Analyse des différentes conceptions de l'information et leurs répercussions sur les pratiques journalistiques. Possible formule d'atelier de travaux pratiques (pour la portion finale du cours seulement).

EDM2000 Stages en télévision

Les stages sont des activités de formation orientées autour des métiers de la télévision et de la réalisation de projets. Ils sont suivis en entreprise (TVA, TQ, TQS, SRC, etc.) ou à l'interne.

EDM2005 Les Industries de la culture et des communications

Analyse des spécificités respectives de chaque secteur, de leurs conditions de développement, de leurs forces et faiblesses, des enjeux actuels et prévisibles. Les relations entre la production et la diffusion. Les modalités d'intervention de l'État. L'importance ou non des réactions du public dans l'évolution du secteur.

EDM2010 Introduction aux techniques et technologies d'évaluation

Introduction aux différentes approches de l'évaluation du produit médiatique et culturel ainsi qu'aux techniques et technologies d'évaluation qui permettent d'appréhender la

valeur d'une production culturelle (évaluation comparative, évaluation institutionnelle, etc.). Histoire et définition de la notion d'interprétation : ses caractéristiques appliquées à la production culturelle et apport des TIC dans le développement de nouveaux outils méthodologiques. Analyse de la conception, du développement et de la réalisation de différents projets récents utilisant les principales techniques et technologies d'évaluation (méthodologie et techniques d'évaluation des besoins, enquêtes d'évaluation, analyse des coûts et bénéfices, analyse de retombées socio-économiques, évaluation des risques).

EDM2015 Culture et communication en mouvement

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux événements marquants de l'actualité médiatique et culturelle. Il vise à mettre en évidence l'énorme menu culturel, sa disparité étonnante, les jeux d'opposition, de confrontation et d'innovation à travers les diverses expressions, la compétition commerciale et les mouvements de popularité. Ce cours est prévu comme une immersion dans le monde de la production médiatique et culturelle : film, émission de télévision, oeuvre multimédiatique, théâtre, expositions, etc.

EDM2020 Introduction à la production dans les domaines des communications et de la culture

Études des étapes de production en communication et en culture. Les services de développement des entreprises, la mise en place de la recherche, la conception, le montage financier, l'engagement des équipes, l'établissement des échéanciers, la passation des pouvoirs entre la gestation et la création, la place des producteurs pendant la création. Le passage de la création à la diffusion, l'intervention des services commerciaux, les modes de résolution des complications, la hiérarchie explicite et implicite entre les divers intervenants.

EDM2025 La communication médiatique : la réception active

Mettre en évidence le rôle fondamental joué par les récepteurs de produits médiatiques dans la construction du sens qu'ils projettent sur ces produits et l'usage qu'ils en font dans l'élaboration de leurs projets d'actions. Une fois posés, leurs gestes deviennent les conséquences de la communication médiatique quels qu'aient pu être les objectifs des diffuseurs. Au lieu de spéculer sur les intentions des émetteurs et sur le sens de leurs "messages", ce cours vise à expliquer les gestes posés par les destinataires.

Étude de la façon dont les récepteurs impliqués dans les différents types d'activités, recherchent, sélectionnent, décryptent et utilisent les informations parmi les produits médiatiques globalement accessibles afin de concevoir et d'exécuter leurs projets d'actions.

Alors que la plupart des études sur la réception s'intéressent exclusivement à la construction du sens par les destinataires et à la gratification qu'ils en tirent, l'approche, ici suivie, examine la façon dont des produits médiatiques ou des oeuvres artistiques, conçus pour distraire, séduire, fasciner ou persuader leurs destinataires immédiats, sont perçus et utilisés par des récepteurs "éloignés" ou "étrangers" comme indices révélateurs de l'habitus, des valeurs et de l'idéologie des membres de la communauté qui les a produites et disposées dans l'espace public planétaire.

Contrairement aux approches traditionnelles qui partent de l'étude des produits médiatiques et des médias qui les véhiculent pour en étudier l'impact, le plaisir que leurs récepteurs en tirent ou, éventuellement, l'usage qu'ils en font, la démarche, ici proposée, part des gestes posés par des acteurs (gestes ou événements historiques éventuellement rapportés par les médias) et s'efforce d'identifier et d'analyser les produits médiatiques consommés par ces récepteurs/acteurs lors de l'élaboration et de la réalisation de leurs gestes. Ces activités des récepteurs (visés ou non par les diffuseurs) constituent ainsi les conséquences ultimes des produits médiatiques que ces acteurs ont pris en compte et rendus opérationnels!

EDM2030 Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture

Études des stratégies, méthodes et techniques de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture. Analyse des relations entre la création culturelle et ses modes de diffusion et de distribution. Établissement de cibles, fidélisation d'auditoires, développement de nouveaux publics, etc. Études des réseaux nationaux et internationaux de distribution.

EDM2035 Organisation d'événements culturels et de communication

Ce cours vise à offrir aux étudiants les outils nécessaires pour travailler à la conception et à la mise en oeuvre d'événements dans le domaine de la culture et de la communication.

Le cours traite de différents aspects (commandites, programmation, organisation, coordination, etc.) liés à la mise en oeuvre d'un événement.

Les étudiants seront impliqués dans la conception, l'organisation et la mise en oeuvre d'événements.

EDM2040 Approches complémentaires de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture

Le deuxième cours de mise en marché permettra d'élargir les champs d'action et d'intervention des futurs intervenants en communication et en culture dans les secteurs de la mise en marché, de la promotion et de la diffusion. La réussite et le succès d'un produit culturel sont directement tributaires de sa mise en marché. L'objectif principal du cours consiste à faire connaître les principales approches et les outils utilisés dans le cadre d'opérations promotionnelles de mise en marché et de diffusion. Une mise en contexte et un questionnement d'ordre critique s'intègrent aux connaissances explorées.

Par le biais d'analyse de cas, d'exercices et d'applications des connaissances transmises dans le cadre du cours, les étudiants ont l'occasion d'aborder le terrain de la mise en marché des principaux modes d'expression en culture et en communication.

EDM2050 Activité de synthèse I

L'atelier s'articulera essentiellement autour de divers projets où les étudiants prendront en charge l'un ou l'autre aspect de la production. Ils seront intégrés au sein d'équipes de réalisation et verront à l'encadrement de l'intervention, depuis l'émergence des premières idées jusqu'à la diffusion finale. Ils deviendront ainsi responsables des négociations juridiques, du financement, de l'encadrement technologique, de la mise en marché et de la diffusion en tant que telle.

EDM2051 Activité de synthèse II

L'atelier s'articulera essentiellement autour de divers projets où les étudiants prendront en charge l'un ou l'autre aspect de la production. Ils seront intégrés au sein d'équipes de réalisation et verront à l'encadrement de l'intervention, depuis l'émergence des premières idées jusqu'à la diffusion finale. Ils deviendront ainsi responsables des négociations juridiques, du financement, de l'encadrement technologique, de la mise en marché et de la diffusion en tant que telle.

EDM2060 Évaluation des pratiques et des usages des productions culturelles

Ce cours vise à introduire et à initier l'étudiant à quelques enjeux, questions et problèmes que soulève l'évaluation des productions culturelles tout en lui proposant un ensemble de notions, concepts et outils méthodologiques pertinents.

L'oeuvre culturelle dans sa production et sa réception. Discours et pratiques de la production culturelle, la

réappropriation des produits et services culturels par les publics. Les discours et les pratiques de la production culturelle, la réappropriation des produits et services culturels par les publics. Champ de l'interprétation de l'œuvre culturelle, l'insertion du produit culturel dans les cadres esthétiques et éthiques en vigueur.

EDM2065 Évaluation éthique et esthétique des productions culturelles

Ce cours vise à introduire et à initier l'étudiant à quelques enjeux, questions et problèmes que soulève l'évaluation des productions culturelles du point de vue de l'éthique et l'esthétique. L'objectif est donc de permettre une saisie plus large et critique des productions culturelles mais également à une appréciation critique des concepts sur lesquels reposent de telles évaluations. Champ de l'interprétation de l'œuvre culturelle, l'insertion du produit culturel dans les cadres esthétiques et éthiques en vigueur.

EDM2070 Intervention culturelle et médiatique

Former les étudiants à mieux analyser le milieu culturel, à mieux flairer les tendances émergentes et à mieux comprendre les sensibilités des publics. Outiller les étudiants afin qu'ils deviennent des intervenants visionnaires, toujours en avance sur les tendances culturelles. Leur offrir des éléments d'analyse permettant de dégager des stratégies d'intervention afin de mieux saisir l'état de réceptivité des publics et de prévoir les grands enjeux culturels à venir.

Construit à partir d'une approche à la fois anthropologique, historique et communicationnelle, le cours Intervention culturelle et médiatique propose une analyse en deux volets. À partir d'étude de cas en production médiatique et culturelle (séries télé, genres musicaux, productions de scène), le cours s'attarde dans un premier temps à cerner les facteurs sociaux qui influencent, déterminent et nourrissent la production culturelle. Ce qu'est la culture, ce qui fait le succès d'un produit dans un contexte donné sont autant de paramètres à explorer. Dans un second temps, l'étude de cas permet et stimule l'élaboration des stratégies d'intervention permettant l'exploration des nouvelles tendances, l'émergence des nouveaux créneaux et des produits à l'avant-garde de l'expression culturelle dans nos sociétés.

EDM2075 Entreprendre, dans les domaines culturel et médiatique

Le cours vise à offrir aux étudiants du programme un coffre d'outils susceptible de leur permettre de créer leur propre entreprise et de mettre en œuvre des projets dans les domaines culturel et médiatique.

L'enseignement proposé portera sur les diverses facettes de la création d'une entreprise culturelle et médiatique, et l'élaboration et la mise en marché éventuelle d'un bien culturel et médiatique. Il posera les jalons nécessaires à une action efficace (recherche de capital de risque, plan d'affaires, financement disponible, identification des publics, identification des partenaires, etc.) dans le domaine de la production culturelle et médiatique.

EDM2100 Médias, Information et démocratie

Ce cours vise à permettre aux étudiants de bien saisir et d'analyser les caractéristiques et le rôle des grands médias de masse ainsi que la fonction de l'information en matière d'exercice de la démocratie dans les sociétés occidentales modernes.

Seront étudiés : les conditions de la démocratie du point de vue de la médiation de l'opinion publique ; la couverture journalistique accordée à certains événements politiques, sociaux, économiques et culturels par les grands médias d'information en regard de la problématique de la démocratie ; les principales caractéristiques des débats publics médiatisés et des enjeux de société qu'ils soulèvent ; les grands droits politiques fondamentaux sur lesquels se fonde la démocratie (droit du public à l'information, droit à la liberté d'expression, droit à la liberté de la presse) de même que les droits culturels (droit à la diversité, droit au pluralisme idéologique et culturel, etc.).

EDM2192 La Grèce vue par ... des années 1820 à nos jours

L'objectif de ce cours est de rendre compte des points de vue sur la Grèce, sa civilisation, ses mythes, son histoire ancienne et récente, tels qu'ils furent exprimés par des producteurs d'images issus de contrées parfois aussi lointaines que le Canada du XIX^e siècle.

Ces points de vue seront présentés et discutés en parcourant le temps et les genres picturaux de l'époque contemporaine, c'est-à-dire depuis les prémisses de la Révolution industrielle. Entre autres exemples : la peinture romantique (Delacroix et le philhellénisme), la photographie (Gustave Gaspard Joly de Lotbinière, Herbert List, Hans Silvester), la bande dessinée (Goscinnny et Uderzo, Jacques Martin), le cinéma (Leni Riefensthal, Costa-Gavras). Le cours sera largement illustré par les images de ces différents créateurs.

EDM2193 Techniques de communication et sociétés : comparaison entre les situations grecque et canadienne

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la question de l'usage et de l'appropriation des techniques de communication pour penser la problématique plus générale des interactions entre techniques et société dans le cadre de la culture grecque contemporaine.

Postulat de départ : d'un point de vue normatif, l'appropriation d'une technique peut être à la source d'une émancipation autant que d'une aliénation du sujet humain. La tension entre ces deux diagnostics contradictoires nous amène à envisager une troisième posture, éthique et épistémologique, celle d'une ouverture critique aux impacts possibles de la technique considérée simultanément en tant que récit fictif idéologique (agissant au niveau des structures de l'imaginaire collectif) et en tant qu'agent catalyseur d'innovation sociale (agissant au niveau des structures matérielles et sociales). Ce cours s'appuiera sur des exemples et des études de cas tirés des travaux de recherche contemporains en Grèce et au Canada, dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

EDM2200 Contrôle et manipulation de l'information

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec le contrôle et la manipulation de l'information aux XX^e et XXI^e siècles, dans une perspective mondiale.

Seront analysés les aspects idéologiques, économiques et autres reliés au contrôle et à la manipulation de l'information. Le cours se penche notamment sur la pratique de la censure et de la propagande depuis 1914 et sur les différentes guerres de cette période en fonction de leurs répercussions sur les communications. Il traite également du traitement de l'information par les médias.

EDM2440 Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles : photo

Ce cours technique se propose : d'initier le futur animateur à l'utilisation de la photo dans une perspective d'animation culturelle ; de développer une méthodologie générale concernant la manière d'inscrire la photographie à l'intérieur du processus de formation et d'action culturelles ; de sensibiliser l'étudiant aux rapports existant entre le contenu, la forme et le support technique du message visuel en relation avec l'objectif de l'animateur dans une situation donnée.

EDM2501 Initiation à l'audio

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : utiliser les outils de base qui servent dans l'élaboration de productions sonores ; développer un sens de l'audition critique et une appréciation nouvelle de l'environnement auditif.

Le cours adopte la forme d'un mode d'emploi en ce qui concerne l'usage des divers appareils de production audio. Trois étapes : la prise de son, le montage et le mixage. Les microphones : principes généraux, caractéristiques directionnelles et démonstration en studio. Les magnétophones : principes généraux, le Uher

et le Revox. Techniques de montage. Atelier en salles de montage. Stratégies en temps réel, stratégies en temps différé, le studio et son schéma de parcours, le mixeur, les périphériques et les raccords.

EDM2503 Initiation à la production radiophonique

Ce cours vise à initier les étudiants aux notions techniques nécessaires à la production et à la mise en ondes d'émissions de radio.

À l'issue de ce cours, les étudiants devront être en mesure d'effectuer des prises de son en tenant compte des caractéristiques unidirectionnelles ou omnidirectionnelles des microphones et d'utiliser les magnétophones audionumériques. Ils devront, en outre, être capables d'utiliser les salles de montage (maîtrise du logiciel de son, numérisation, montage et mixage) afin de réaliser différents types de productions impliquant la voix, les sons et la musique. Les étudiants apprendront aussi à faire la mise en ondes d'émissions de radio (compréhension de l'organisation du studio ; la console et son schéma de parcours vers les périphériques, sélection et modulation des différentes sources sonores ; micros, cartouchières, magnétophones, lecteurs de disques).

EDM2505 Conception sonore

Atelier axé sur l'acquisition des connaissances de base de l'audionumérique et des moyens expressifs du son en relation avec les différentes problématiques des médias audiovisuels. Aspects esthétiques, techniques et méthodologiques des étapes suivantes : captation (prise de son) ; traitement et transformation ; montage (organisation polyphonique et spatiotemporelle/prédominance verticale) ; optimisation et formats ; réseaux de branchement et configuration des appareils. Premiers niveaux de formation et de structuration de contenus sonores. Introduction à la notion d'objet sonore, de typologie et de types d'écoute, ainsi qu'aux différents styles de conception sonore.

EDM2506 Conception sonore 1 : la prise de son et les principes de base de la conception sonore

Au moyen d'ateliers en salle de montage et d'exposés théoriques en classe, le contenu de l'atelier s'élabore autour des trois étapes essentielles en production sonore : la prise de son, le montage et le mixage.

Les caractéristiques particulières de l'instrumentation : les types de microphones, les enregistreuses, le logiciel de montage, le mixeur, les périphériques et les raccords. Analyse critique en fonction de la prise de son des quatre aspects principaux de la bande sonore au cinéma : les dialogues, l'ambiance, le bruitage et la musique. Les différents styles de conception sonore dans l'histoire du cinéma.

EDM2507 Création sonore Interactive

Atelier axé sur l'acquisition des connaissances de base de l'audionumérique et des moyens expressifs du son en relation avec les différentes problématiques des médias interactifs. Aspects esthétiques, techniques et méthodologiques des étapes suivantes : captation (prise de son) ; traitement et transformation ; organisation compositionnelle et montage dans une optique interactive (organisation temporelle/prédominance horizontale) ; mixage (organisation polyphonique et spatiotemporelle/prédominance verticale) ; optimisation et formats ; réseaux de branchement et configuration des appareils. Premiers niveaux de formalisation et de structuration de contenus sonores interactifs (fragmentation du discours et granularité des éléments). Introduction à la notion d'objet sonore, de typologie et de types d'écoute, ainsi qu'aux différents styles de conception sonore.

EDM2508 Conception sonore 1 : principes de base de la prise de son au cinéma

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants au travail de la prise de son au cinéma, en proposant une série d'exercices pratiques et de réflexions critiques liés tant au cinéma de fiction que documentaire.

Notions théoriques de physique, d'acoustique et de psycho-acoustique. Les métiers du son au cinéma tant en tournage qu'en postproduction. Les outils de la prise de son : le microphone, la perche, les câbles, les connecteurs, les magnétophones. Son analogique et numérique. Principes de synchronisation image/son. Technique et esthétique du son : les plans sonores, l'acteur, la continuité sonore, l'intelligibilité de la voix, les sons seuls, les ambiances-raccords, les ambiances, le son et le documentaire, le son et la fiction. Le cadre, la lumière et la prise de son.

EDM2510 Préparation de scénarios multimédias pour fins pédagogiques

Ce cours vise à ce que l'étudiant conçoive un ou des projets multimédias en se concentrant surtout sur l'aspect scénarisation de projets à des fins pédagogiques. Il a donc à intégrer deux types d'impératifs dans un même projet : d'une part les impératifs de scénarisation pédagogique et d'autre part, les impératifs de scénarisation multimédiatiques. Le cours consiste à identifier des situations ou des problèmes précis d'apprentissage, à imaginer des solutions utilisant des scénarios pédagogiques et à introduire dans ces scénarios les éléments appropriés de multimédias. Donc, l'étudiant doit se familiariser avec la construction de scénarios pédagogiques de même que la conception de scénarios multimédias. Pour ce faire, l'étudiant devra nécessairement se documenter sur les scénarios pédagogiques et multimédiatiques existants, s'en inspirer à l'occasion et même les reprendre en les améliorant. Le travail en équipe (au sein d'une même école, ou d'une même matière) est particulièrement recommandé. Préalable(s) : EDM5051 Initiation au multimédia interactif ; FLM2501 Initiation aux nouvelles technologies et à l'apprentissage par projet

EDM2511 Atelier de création sonore média

Atelier de production audio avancée, dans une optique de diffusion média : radio, télévision, cinéma, publicité, création d'un environnement sonore ; utilisation des sonorités électro-acoustiques ; systèmes analogique et numérique ; productions appropriées et évaluation.

EDM2515 Perception et composition

Compréhension des principes de formalisation d'un contenu audiovisuel, particulièrement dans le cadre des oeuvres en médias interactifs. Étude des mécanismes de perception dans les domaines de la vision et de l'audition et de systèmes d'analyse et de classification (typologie des objets sonores et visuels). Étude des dimensions physiologiques et psychologiques du phénomène. Notions théoriques sur la sensation, la perception, la saillance, les seuils, la reconnaissance, la catégorisation, la mémorisation. Étude de la composition en tant que système d'unités organisées dans l'espace et dans le temps (métrique, dynamique relationnelle) et du rôle des structures compositionnelles dans la performance communicationnelle.

EDM2530 Architecture de l'information et des réseaux

Historique et connaissance des divers concepts afférents à la représentation de l'information et son traitement. Différenciation entre données, information et connaissance. Compréhension des méthodologies de structuration (hiérarchisation ; réseaux ; intertextualité) et de traitement (recherche ; classification ; indexation ; synthèse ; résumé). Familiarisation aux approches de visualisation, de schématisation et autres formes de médiation.

EDM2541 Pratique musicale en studio d'enregistrement

Préparation de l'étudiant au métier de musicien de studio. Connaissance des possibilités qu'offre l'enregistrement en studio et des exigences spéciales que ce travail demande à l'instrumentiste. Connaissance de base de l'utilisation et des possibilités de l'équipement. Expérimentation de séances d'enregistrement. Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio

EDM2610 Initiation au vidéo

Ce cours permet à l'étudiant : d'acquérir des connaissances techniques de base du médium vidéo de format 1/2 pouce couleur ; d'appliquer ces connaissances techniques à la production de documents vidéographiques. Historique de la vidéo. Fonctionnement des appareils de tournage, des appareils de montage et des appareils de mixage. Notions concernant le montage, la prise de son, la prise de vue, la scénarisation.

EDM2615 Conception visuelle

Atelier axé sur les problématiques de captation, de traitement et de transformation de l'image fixe. Aspects esthétiques, techniques et méthodologiques dans la saisie de l'image par la photographie ou la numérisation. Exploration des conditions de prise de vues en environnements naturels et artificiels. Familiarisation aux règles de cadrage, d'éclairage, de focale, de point de vue. Opérations de calibrage et de retouches. Manipulations et transformations de base, menant au montage et au collage multicouche. Optimisation et traduction des fichiers dans différents formats numériques.

EDM2640 Initiation à la photographie

Apprentissage des techniques de base en photographie. Connaissance et maniement des appareils de prise de vues. Initiation aux méthodes de production, de la captation (argentique ou numérique) à la diffusion, en passant par le traitement des images numérisées. Sensibilisation de l'étudiant à l'effet de la lumière sur le sujet et au contenu de l'image photographique. L'étudiant doit posséder son appareil photographique.

EDM2645 Photographie II

Ce cours vise : à une amélioration très sensible de la qualité technique des images en noir et blanc par des exercices de calibration de l'exposition et du développement du film, ceci débouchant sur une initiation à l'éclairage de studio et à la réalisation de projets personnalisés de la part de l'étudiant ; à une sensibilisation à l'image photographique couleur ; à un survol des techniques spéciales en photographie ; à un début de réflexion sur le médium par des critiques d'expositions en cours.

Préalable(s) : EDM2640 Initiation à la photographie

EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique

Le cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise des techniques de base de l'écriture journalistique. L'étudiant doit pouvoir, à la fin de ce cours, rédiger correctement une nouvelle, un court reportage, un article de magazine (feature), présenter sous une forme journalistique et critique l'essence d'un ouvrage, accomplir toutes les phases de préparation et de rédaction d'un texte d'information, distinguer les principaux genres rédactionnels et être en mesure d'apprécier la pertinence et l'efficacité des informations susceptibles d'être publiées. Il aura acquis, finalement, les notions de base permettant de mettre en page ses textes rédigés au cours du trimestre.

Définition et qualités requises pour être journaliste. La notion de nouvelle. Le style journalistique. Les six questions clés. La pyramide inversée. Définition d'une nouvelle. La nature de l'activité journalistique. Les différentes sortes d'amorces. Style et genres journalistiques. Les deux dimensions de l'activité journalistique : s'informer (recevoir) et informer (donner). Les étapes de fabrication d'un article. L'attaque, le corps et la chute de la nouvelle. Information vs relations publiques. Le communiqué et la conférence de presse. Les types de journalisme : «objectif», d'interprétation, d'appui, d'enquête et nouveau journalisme. Les différents genres rédactionnels. L'article de magazine : genre, fonction, définition, procédé, style. La recherche en journalisme. Les agences de presse et la circulation de l'information. La pratique du métier dans des situations difficiles. Le journalisme télévisuel.

EDM2901 Atelier d'audiographie numérique

Étude et utilisation de l'équipement micro-informatisé de génération, de production et de diffusion sonores : le studio M.I.D.I. Concepts et rôles de la micro-informatique en échantillonnage, synthèse, traitement sonore et commande. Applications dans des productions originales (en liaison avec la vidéographie dans la mesure des possibilités). Préalable(s) : EDM5050 Initiation aux technologies numériques

EDM3000 Stage (option Intégration en entreprise) (9 cr.)

Les stages sont des activités de formation orientées autour de la réalisation de projets. Dans le cas du stage de nature «intégration en entreprise», on s'attendra à être placé dans des situations de productions conforme à celles de l'industrie. Les commandes seront le résultat d'ententes préalables avec des firmes externes et impliqueront la constitution de petites équipes mobiles. La supervision du projet se fera sous la double tutelle de l'enseignant et du répondant en entreprise.

EDM3001 Stage (option commande Institutionnelle) (9 cr.)

Les stages sont des activités de formation orientées autour de la réalisation de projets. Dans le cas du stage de nature «commande institutionnelle», on s'attendra à être placé dans des situations de productions conforme à celles de travailleurs autonomes. Les commandes seront le résultat d'ententes préalables avec des institutions sans but lucratif et impliqueront la constitution de petites équipes mobiles. La supervision du projet se fera sous la double tutelle de l'enseignant et du répondant dans l'institution impliquée.

EDM3002 Stage (option exploration et expérimentation) (9 cr.)

Les stages sont des activités de formation orientées autour de la réalisation de projets. Dans le cas du stage de nature «exploration et expérimentation», on s'attendra à être placé dans des situations de productions conforme à celles d'un laboratoire de recherche. Les commandes seront le résultat d'ententes préalables avec des groupes de recherche de l'UQAM ou ceux de Hexagram et impliqueront la constitution de petites équipes mobiles. La supervision du projet se fera sous la double tutelle de l'enseignant et du chercheur impliqué.

EDM3133 Initiation à la création publicitaire

Description du fonctionnement de l'agence publicitaire et initiation concrète aux étapes de la conception du message publicitaire à partir d'exercices de simulation («brain storming», analyse d'enquêtes, élaboration d'un concept, préparation de scénarios, établissement d'un plan de diffusion, etc.). Préalable(s) : COM3104 Communication organisationnelle

EDM3210 Organisation économique des médias

Structures économiques des médias d'information (entreprise d'État et entreprises privées). Évolution des structures : tendance monopolistique, petites et moyennes entreprises de presse (journaux régionaux, journaux métropolitains, postes de radio, compagnies de cinéma, entreprises de cablovision, etc.). Concurrence de l'étranger, rentabilité des entreprises et sources de revenus. Perspectives des mass médias : innovations technologiques, marchés émergents du divertissement interactif et du Web, problèmes sociaux et enjeux économiques.

EDM3245 Histoire et esthétiques du cinéma de fiction

Les divers projets esthétiques reliés aux films importants de l'histoire du cinéma mondial de fiction. Les fondateurs : Eisenstein, Pudovkine, Griffith, Pastrone. Le muet.

L'avènement du sonore. L'expressionnisme allemand. Le réalisme poétique français des années 30-40. Le film noir américain. Le néoréalisme italien et ses transformations. La nouvelle vague. Hollywood et les réalisateurs des années 70 : Coppola, Scorsese. Postmodernisme et cinéma. Le Dogme danois.

EDM3246 Histoire et esthétiques du cinéma documentaire

La naissance du documentaire et son «évolution» jusqu'à nos jours. Les grands projets esthétiques qui ont marqué cette «évolution» (Vrtov, Flaherty, Grierson, Ivens, Rouch, Brault/Perrault, Morris). Les technologies et leur influence sur le documentaire. Les films importants de l'histoire du documentaire.

EDM3247 Histoire de l'expression visuelle et sonore

Survол historique des grands courants de pensée et de leur incidence sur l'expression sonore et visuelle, plus particulièrement selon des périodes ou des genres qui valorisent l'emploi simultané des deux formes d'expression dans leur conception du spectacle (théâtre, opéra, cinéma, performance, installation, nouveaux médias, etc.). Étude chronologique des mouvements esthétiques et des contextes historiques : l'évolution de l'image et du son en relation avec le développement des sciences et des technologies. Familiarisation aux aspects anthropologiques, culturels et sociologiques du son et de l'image.

EDM3252 Gestion de la production audiovisuelle

La gestion de la production dans l'industrie audiovisuelle : étude des principales lois et convention en vigueur, le rôle des divers intervenants (producteur, producteur délégué, directeur de production, etc.) ; les diverses ressources disponibles au Québec (en préproduction, production, post-production, diffusion et distribution) ; étude de budget-type et exercices de simulation.

EDM3525 Musique et cinéma

À l'aide d'exposés théoriques, de démonstrations en direct et d'analyses filmiques, ce cours fera l'histoire de la musique au cinéma et des courants esthétiques qui l'ont traversé. Les étudiants seront amenés à faire une étude de la musique de film articulé autour de l'évolution des artefacts ayant servi à la reproduction et à la synchronisation du matériau musical. Les principaux thèmes abordés seront : le piano et le cinéma muet ; la problématique de l'introduction du dialogue ; l'influence de Wagner et de la théorie de l'Art total ; Prokofiev et Eisenstein ; la théorie des affects ; les trois champs du sonore (in, off, hors) ; l'expressionnisme allemand (Brecht, Weil, Pabst) ; Broadway à l'écran ; le néoréalisme ; Nino Rota et Fellini ; la nouvelle vague et le jazz ; l'évolution de la prise de son ; l'influence de la pub, de la télé et des nouvelles technologies ; la théorie de l'audiovision ; l'acousmatique au cinéma.

EDM3530 Sémiologie de l'image

Survол historique du développement de l'image. Les courants sémiologiques : sémiologie de la communication, sémiologie de la signification et sémiologie de la production. Courants européens, courants américains. L'image : la définition, la transparence, la lecture, la perception (dénotation-connotation). Le problème du sens (monosémie, polysémie, pansémie). La rhétorique de l'image, champs d'application, les conditions socioculturelles de la production-réception des images.

EDM3545 Sémiologie des productions-médias

Notions indispensables à l'analyse des productions-médias : processus de communication (points de vue de l'émission, du message et de la réception), productions significatives, procédures rhétoriques, sens et significations. Analyse des productions-médias dans leurs dimensions sonores, visuelles, spatiales, etc. Analyse des stratégies communicationnelles à l'œuvre dans les productions-médias.

EDM3555 Rhétorique des médias interactifs

Ce cours aborde la rhétorique d'un point de vue communicationnel. Suite à un survол historique, la rhétorique sera utilisée comme cadre d'analyse des médias interactifs afin d'en cerner davantage la spécificité : genèse et composantes. On y verra l'emploi de figures telles que : la métaphore dans la constitution des interfaces, la métonymie en tant que stratégie de représentation iconique, etc. Analyse par différenciation entre deux formats dominants : machine à contenu et univers immersif. L'interactivité et les impacts sur la réception.

EDM3802 Initiation aux techniques de scénarisation

Introduction aux diverses techniques de scénarisation appliquées aux productions audiovisuelles. Processus de développement d'une idée depuis la conception jusqu'à l'étape de scénario en passant par le synopsis. Caractéristiques propres aux différents genres (fiction, documentaire ...) et médias (télévision, cinéma...).

EDM3810 Techniques d'écriture télévisuelle

Techniques de développement d'une idée, depuis la conception de cette idée jusqu'à l'étape du texte final en fonction d'une problématique du médium télévision. Insistance sur la fonction son et image. Apprentissage des techniques de recherche sur un sujet donné.

EDM3815 Écriture et développement de projets en télévision

Articulation des contenus et leur mise en application selon les contextes sociaux. Précision des publics visés. Clarification des objectifs d'intervention. Distinction des genres télévisuels selon le potentiel de chacun. Ajustements des paramètres de production, financement, contraintes syndicales, contextes juridiques. Préalable(s) : EDM4522 Oeuvres marquantes en télévision

EDM3821 Technologies et médias de communication

Initiation aux principes techniques fondamentaux des médias électroniques contemporains, avec une insistance particulière sur les avancées les plus récentes. Après une description des technologies analogiques classiques de la radio et de la télévision, on en abordera les derniers développements : câble, satellites, haute définition, etc. Numérisation et intégration croissante des techniques de communications : ordinateur en communication, image et son numérique, édition électronique, télématique, réseau numérique à intégration de service, etc.

EDM3825 Stratégies de dramatisation médiatique

Étude des stratégies de dramatisation dans un cadre de médiatisation. Familiarisation aux principales constituantes du récit et aux règles permettant de camper l'histoire dans une forme dramatique. Identification des agents de dramatisation et compréhension de leur rôle dans la structuration d'une œuvre médiatique : les conflits, la contextualisation, la quête, les dialogues, la chaîne causale, l'évolution, la psychologie des personnages, l'exposition, la fin. Conséquences de l'interactivité sur les procédés d'écriture. Approche historique et selon les genres : depuis le théâtre grec jusqu'aux jouets électroniques (Tamagotchi) ou jeux de simulation (Sim City) peuplés d'êtres virtuels.

EDM3840 Technologie des médias

Études des technologies de communication analogique et numérique utilisées pour la médiatisation audiovisuelle et cybernétique. Notions de base en physique de la lumière et du son. L'architecture de l'ordinateur, la numérisation, la résolution, la compression, les formats de fichiers, les protocoles de transfert et de contrôle.

EDM3841 Introduction aux pratiques médiatiques

Familiarisation avec les instruments et appareils de production utilisés dans les diverses pratiques médiatiques. Les caméras, les studios de tournage, certaines techniques d'effets spéciaux et les systèmes de montage. Initiation au multimédia, théorie sur la lumière, le son, la compression des documents, des images fixes et de la vidéo. Les techniques de numérisation et les formats de fichiers. Compréhension des différentes étapes d'une production de la pré-production à la post-production. Préparation des budgets en fonction des choix technologiques.

EDM4000 Stage de production I

Ce cours vise à offrir aux étudiants une formation complémentaire à la formation académique en confrontant le stagiaire aux exigences d'une production dans le cadre d'un milieu professionnel établi. Étape transitoire entre le milieu scolaire et le milieu professionnel ; perfectionnement de l'apprentissage pratique dans un contexte non simulé ; mise en application de l'esprit critique affiné par les cours théoriques dans les trimestres antérieurs. Condition d'accès : Avoir complété 45 crédits.

EDM4001 Atelier de cinéma I

Les ateliers de cinéma I à VI constituent un bloc de six cours visant à donner une formation au niveau de la réalisation cinématographique et des diverses disciplines qui lui sont connexes.

Les objectifs du cours sont les suivants : mettre en relief l'origine matérielle de l'image de cinéma à travers les différents éléments qui la forment : acteurs, objets du décor, lumière, lieux ; souligner la spécificité de la réalisation par rapport à la scénarisation ; apprendre à analyser le scénario et ses scènes en fonction de la mise en scène et de la mise en images ; apprendre le travail de l'équipe de cinéma dans le cadre de tournages courts. L'atelier I aborde l'étude de la réalisation de fiction : rapport scénario-film, mise en scène et découpage, le rôle de l'acteur, la distribution des rôles, la direction d'acteurs, analyse dramaturgique, fonction du décor et du costume, fonction de la lumière, fonction du son.

Ce cours est assorti de travaux pratiques réalisés en équipe et individuellement, de nombreux visionnements critiques et de conférences complétant les sujets couverts. Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM2640 Initiation à la photographie

EDM4010 Direction de la photographie 1 : l'apprentissage des Instruments de prise de vues et le cadre

La caméra comme prolongement de l'œil : les accessoires propres à la caméra, son système optique, les caractéristiques de ses objectifs, le cadre et sa réalité technique et plastique. Les accessoires entourant la caméra comme prolongements de la main : les trépieds, les têtes, les chariots de travelling et les mouvements d'appareil. Étude des différents supports (émulsion et signal vidéo), du matériel d'éclairage et des principes de base de l'éclairage en lumière artificielle et en lumière naturelle.

Étude du cadre à travers des extraits de films marquants de l'histoire du cinéma et la réalisation d'exercices pratiques tournés avec des caméras film et vidéo. Le directeur de la photographie et l'équipe de tournage.

EDM4011 Atelier de cinéma II

Ce cours a pour objectifs de développer une meilleure connaissance du rôle de l'acteur dans le film et des divers moyens expressifs de la réalisation cinématographique : lumière, costumes, décors, sons, lieux ; acquérir des connaissances de base au niveau de la réalisation du documentaire ; apprendre le travail de l'équipe de cinéma dans le cadre de la préparation et du tournage d'un court métrage de fiction 5 minutes ; apprendre le travail de l'équipe de cinéma au niveau du tournage du documentaire. L'atelier II poursuit l'étude de la réalisation de fiction en développant les contenus de l'atelier I et aborde le travail

de réalisation au niveau du documentaire : sujet, approche, recherche, le « personnage » documentaire, les aspects spécifiques du tournage documentaire.

Ce cours est assorti de travaux pratiques réalisés en équipe et individuellement, de nombreux visionnements critiques et de conférences complétant les sujets couverts.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM2640 Initiation à la photographie

EDM4020 Direction de la photographie 2 : le cadre, la lumière et les Instruments techniques comme moyen d'expression

Pour le film de fiction : Étude théorique et pratique de la lumière et du cadrage en relation avec le scénario et l'approche du réalisateur. Analyse du travail du directeur de la photographie et de son équipe (cadreur, assistant caméraman, électricien et machiniste) dans la fabrication du plan. Approfondissement de l'étude des diverses pellicules. Pour le film documentaire : Étude théorique et pratique de la prise de vue en documentaire. Analyse du travail du caméraman à l'aide d'extraits de films documentaires. Préalable(s) : EDM4010 Direction de la photographie 1 : l'apprentissage des instruments de prise de vues et le cadre

EDM4021 Atelier de cinéma III

L'atelier est consacré aux aspects techniques, artistiques et méthodologiques de la production d'un film (16 mm) : direction de la photographie, prise de son, montage visuel : technique, esthétique et méthodologie ; montage sonore et mixage, logistique de préparation et de tournage.

Étude de la lumière, de la caméra, des divers objectifs et des pellicules 16 mm. Le directeur photo et l'équipe de cinéma. Étude des outils et des techniques de la prise de son. Le rapport son-image. Le preneur de son et l'équipe de cinéma. Études des étapes du montage. Le rapport montage-découpage. Règles de base du montage visuel. Aspects techniques de la post-production visuelle reliés au travail de laboratoire.

Ce cours est suivi d'un atelier spécialisé obligatoire de quatre heures, complété par des conférences.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM2640 Initiation à la photographie

EDM4030 Direction de la photographie 3 : le cinéma de fiction

L'éclairage naturel, l'éclairage d'atmosphère, la continuité d'éclairage, la position de la caméra, le mouvement de caméra et le choix des objectifs. Les styles d'éclairage dans l'histoire du cinéma de fiction. Le travail de grands directeurs de la photographie. Étude théorique et pratique des caméras 35mm et HD numérique ; des tests de caméras, des chariots et des grues et des effets spéciaux. Le travail de laboratoire (film et numérique) ; la location d'équipement. La démarche de travail du directeur de la photographie dans la préparation et le tournage du court-métrage de fiction.

Préalable(s) : EDM4020 Direction de la photographie 2 : le cadre, la lumière et les instruments techniques comme moyen d'expression

EDM4031 Atelier de cinéma IV

Les ateliers IV, V et VI ont pour objectif spécifique de confronter les étudiants aux exigences de la production cinématographique telle que pratiquée en milieu professionnel.

A travers la production de trois courts-métrages (2 fictions et 1 documentaire) de dix à 15 minutes, l'atelier IV permet aux étudiants de poursuivre et d'approfondir l'étude de la réalisation cinématographique entreprise dans les ateliers I et II. Il met l'accent sur les étapes de préparation et de tournage du film : choix des acteurs et répétitions, analyse du scénario, mise en scène et découpage, choix stylistiques : lumière, découpage, décors, costumes. Logistique du tournage : devis de production, cahier de production.

Ce cours est assorti de travaux pratiques réalisés en équipe et individuellement, de nombreux visionnements critiques et de conférences complétant les sujets couverts.

EDM4040 Atelier de production de film documentaire

Étude des diverses formes d'expression du documentaire : mise en situation, narration, entrevue, illustration, etc. À partir d'un certain nombre de sujets de documentaire, il s'agit ici de créer un rapport organique entre ces sujets, les formes d'expression du documentaire et les moyens d'expression plastique du cinéma (plan, cadre, lumière), afin de réaliser une série de très courts films documentaires possédant une cohérence spécifique. De plus, le cours explore les fonctions particulières du réalisateur, de l'opérateur, du preneur de son et du monteur dans la démarche de création du film documentaire.

Préalable(s) : EDM3825 Stratégies de dramatisation médiatique ; EDM4132 Réalisation 2 : introduction à la réalisation du film documentaire et du film de fiction

EDM4041 Atelier de cinéma V

L'atelier V poursuit le travail fait dans l'atelier IV et inscrit la réalisation dans le processus de post-production du film : visionnements quotidiens de « rushes », visionnements critiques des diverses versions du montage des films, conception de la bande sonore du film. L'objectif important de ce cours est de mettre en relief le lien organique qui existe entre le tournage et le travail de post-production.

Ce cours est assorti de travaux pratiques réalisés en équipe et individuellement, de nombreux visionnements critiques et de conférences complétant les sujets couverts.

EDM4045 Production de films de fin d'études 1

Analyse des divers projets (documentaires et fictions) tant aux niveaux des contenus (scénarios, réalisation, lumière, direction artistique, montage visuel et sonore) que des problèmes reliés à leur mise en production (coordination de la logistique des tournages, formation des équipes.) Visionnements critiques des « rushes » et des versions du montage des divers films.

Situer les institutions québécoises et canadiennes qui oeuvrent dans le domaine de la production cinématographique et télévisuelle (Téléfilm Canada, Sodec, Conseil des arts du Canada, Conseil des arts et des lettres du Québec ONF, Radio-Canada, Télé-Québec, etc.). Les programmes d'aide à la production. Les maisons de production et les producteurs. Les modes de production. Les compagnies de distribution et les enjeux de la distribution des films nationaux. Le marketing des films. Les compagnies de postproduction. Conférenciers invités.

Préalable(s) : EDM4030 Direction de la photographie 3 : le cinéma de fiction ou EDM4133 Réalisation 3 : la mise en scène ou EDM4143 Montage 3 : structure, fonction et sens

EDM4046 Production de films de fin d'études 2

Série de réunions de production où sont discutés et élaborés les choix de réalisation et de direction de la photographie (choix des acteurs, répétitions, tests de lumière, recherche iconographique, réécriture, découpage, effets spéciaux, direction artistique, costumes, maquillage). Ateliers d'expérimentation en fonction des besoins techniques et artistiques des films à tourner (avec la collaboration de professionnels invités et des diverses maisons de services techniques). Visionnements critiques des « rushes » des divers tournages avec des professionnels invités.

Préalable(s) : EDM4030 Direction de la photographie 3 : le cinéma de fiction ou EDM4133 Réalisation 3 : la mise en scène ou EDM4143 Montage 3 : structure, fonction et sens

EDM4047 Production de films de fin d'études 3

Série de réunions de production où sont discutés et élaborés les choix de réalisation et de direction de la photographie (choix des acteurs, répétitions, tests de

lumière, recherche iconographique, réécriture, découpage, effets spéciaux, direction artistique, costumes, maquillage). Ateliers d'expérimentation en fonction des besoins techniques et artistiques des films à tourner (avec la collaboration de professionnels invités et des diverses maisons de services techniques). Visionnements critiques des « rushes » des divers tournages avec des professionnels invités.

EDM4048 Production de films de fin d'études 4

Série de réunions de production où sont discutés et élaborés les choix de réalisation et de direction de la photographie (choix des acteurs, répétitions, tests de lumière, recherche iconographique, réécriture, découpage, effets spéciaux, direction artistique, costumes, maquillage). Ateliers d'expérimentation en fonction des besoins techniques et artistiques des films à tourner (avec la collaboration de professionnels invités et des diverses maisons de services techniques). Visionnements critiques des « rushes » des divers tournages avec des professionnels invités.

Préalable(s) : EDM4030 Direction de la photographie 3 : le cinéma de fiction ou EDM4133 Réalisation 3 : la mise en scène ou EDM4143 Montage 3 : structure, fonction et sens

EDM4051 Atelier de cinéma VI

Suite du cours EDM4021. En fonction des films réalisés dans les ateliers IV et V, l'atelier VI poursuit la formation au niveau de la direction de la photographie et de la prise de son. De plus, il met l'accent sur les aspects techniques, artistiques et méthodologiques du montage visuel, sonore et du mixage (synchronisation, choix des prises, assemblage, premier montage, montages subséquents, montage final, effets sonores, musique, mixage des dialogues). Il approfondit de plus le rapport découpage-montage.

Ce cours est suivi d'un atelier spécialisé obligatoire de quatre heures, complété par des conférences.

EDM4101 Atelier de vidéo I

La création en vidéo au niveau de la réalisation. Étude de la structure du scénario. Description des personnages. Développement de l'action. Rédaction des dialogues. Étude des styles. Scénarisation, tournage et montage d'une production.

Ce cours est suivi en même temps que le EDM4111 (Atelier de vidéo II).

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM2610 Initiation au vidéo

EDM4110 Audio-vidéographie

Atelier axé sur les problématiques de captation, de traitement et de transformation du son et de l'image vidéo. Saisie par la prise de sons et la prise de vues en extérieur et en studio. Familiarisation aux règles des plans sonores et visuels, du cadrage (champ), de sa mobilité (déplacement du sujet ou du micro et de la caméra) et de l'éclairage. Numérisation, calibrage, montage non linéaire. Exploration des procédés d'incrustation et de filtres. Optimisation des fichiers pour intégration aux technologies du multimédia.

EDM4111 Atelier de vidéo II

La création en vidéo au plan technique. Étude des plans, des angles, des mouvements de caméra et des règles du cadrage. Étude de l'éclairage en intérieur et en extérieur.

Ce cours est suivi en même temps que le EDM4101 (Atelier de vidéo I).

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM2610 Initiation au vidéo

EDM4115 Production vidéo

Familiarisation avec les techniques de la vidéo. Réalisation d'un essai. Découpage, tournage et montage d'un court-métrage de dix minutes. Visionnements critiques. Données théoriques sur le découpage, l'éclairage, la prise de son, etc.

EDM4120 Atelier de post-production sonore

Acquérir une formation aux diverses techniques de post-production sonore en studio. Fournir des connaissances d'ordre théorique, analytique, historique sur la conception sonore appliquée à l'image animée.

Les diverses techniques de post-production sonore qui seront vues, incluant les techniques audionumériques, sont les suivantes : montage et traitement des dialogues ; recherche et échantillonnage des sons événementiels pour le bruitage, des musiques de répertoire pour l'illustration ; commande de musiques originales ; prémixages et mixage propres au support de diffusion. Toutes ces techniques seront montrées dans un environnement d'asservissement SMPTE.

Séances de travaux pratiques en laboratoire.

Préalable(s) : Profil ou EDM2901 Atelier d'audiographie numérique ou EDM4652 Atelier multimédia VI : intégration-réalisation

EDM4122 Conception sonore 2 : le montage sonore et le mixage

Le montage des dialogues, le bruitage, la musique, les ambiances, les effets, la narration. La cueillette et le traitement des échantillons, la synchronisation. Les listes de conformation, les «cue sheets». Les aspects fonctionnels (sons empathiques, anempathiques, référentiels, figuratifs, etc.) et structureaux (champs in, off, hors, etc.) d'une bande-son. Exploration et apprentissage des techniques de prise de son et d'enregistrement en studio en vue d'une postproduction cinématographique sur système multipistes. Modification spectrale, dynamique et temporelle. Le bruitage, la postsynchronisation, le processus de mixage, et la préparation de la bande maîtresse. Les précautions à prendre au niveau des paramètres d'un mixage (égalisation, spatialisation et équilibre des dynamiques). La démarche de travail du monteur sonore et du mixeur dans la production du court-métrage.

Préalable(s) : EDM2506 Conception sonore 1 : la prise de son et les principes de base de la conception sonore

EDM4125 Atelier de post-production visuelle

Acquérir une formation aux diverses techniques de post-production visuelle studio. Fournir des connaissances d'ordre théorique, analytique, historique sur le montage. Les diverses techniques de post-production visuelle en studio, techniques vidéonumériques incluses sont les suivantes : montage film (16mm) montage vidéo «en ligne», «hors ligne» ; traitement vidéonumérique de l'image (DVE) ; formatage et transferts, etc. Toutes ces techniques seront montrées dans un environnement d'asservissement SMPTE.

Les connaissances entourant la conception du montage est articulée selon les genres (fiction, vidéo d'auteur, documentaire, reportage etc.), la spécificité des différents langages visuels, la composition d'une image, la construction visuelle, le sens des traitements etc.

Séances de travaux pratiques en laboratoire.

Préalable(s) : EDM4652 Atelier multimédia VI : intégration-réalisation ou EDM4101 Atelier de vidéo I ; EDM4111 Atelier de vidéo II

EDM4130 Réalisation 1 : les moyens d'expression plastique du cinéma

À travers un ensemble de cours théoriques et d'exercices pratiques appuyés sur le cinéma de fiction et le documentaire, l'atelier aborde les notions suivantes : le plan, le cadre, la composition, la lumière, la couleur. Le rapport entre le temps et le mouvement, entre les images et la réalité concrète, entre l'événement réel et l'événement cinématographique. D'autre part, le cours aborde les fonctions reliées à la réalisation au sein de l'équipe de tournage.

EDM4132 Réalisation 2 : Introduction à la réalisation du film documentaire et du film de fiction

Le rapport entre le scénario et le film. L'analyse de la scène. L'acteur, le personnage et la scène. La mise en scène et la mise en images. Le documentaire et ses principes de base : le point de vue, l'approche, l'observation, le personnage. Ses formes d'expression : la mise en situation, la situation, l'événement, l'entrevue, la narration, les formes graphiques, les archives. Cette introduction à la réalisation est faite à travers un ensemble de cours théoriques et d'exercices pratiques.

Préalable(s) : EDM4130 Réalisation 1 : les moyens d'expression plastique du cinéma

EDM4133 Réalisation 3 : la mise en scène

L'acteur, la scène et le personnage. La fonction du décor et du costume et de la lumière au cinéma. Le décor, le costume et la lumière comme choix de mise en scène. Le rapport entre l'acteur, la scène, le personnage, et le décor, le costume et la lumière. La transformation du décor, du costume et de la lumière à mesure que se développe l'histoire racontée par le film. Les apprentissages se font à travers la réalisation d'un certain nombre d'exercices pratiques plus complexes et l'étude d'exemples types de mise en scène.

Préalable(s) : EDM3825 Stratégies de dramatisation médiatique ; EDM4132 Réalisation 2 : introduction à la réalisation du film documentaire et du film de fiction

EDM4140 Montage 1 : Introduction aux techniques et à la méthode du montage

Les origines du montage (Eisenstein, Griffith, Pastrone Poudovkine). Le montage et le muet ; le montage et le cinéma sonore. Les théories du montage. La méthode de travail : le visionnement des «rushes», l'assemblage, le premier montage, le montage final, le «fine cut». Les règles de base du montage : l'articulation des plans en fonction de la composition, en fonction de la direction du mouvement et du regard, en fonction de la lumière. Le rythme du montage. Le rapport entre découpage et montage. Exploration et apprentissage des techniques et méthodes du montage assisté par ordinateur.

EDM4142 Montage 2 : construction du récit en documentaire et fiction.

Le montage, Godard et la Nouvelle Vague. Les nouveaux enjeux du montage. Les nouvelles technologies et leur influence sur le montage. Le scénario comme source des images. Le tournage comme réalisation concrète des intentions du scénario. Le montage comme interprétation des images tournées. Interprétation des images tournées. L'organisation du récit de fiction. L'élaboration du récit documentaire. La résolution des problèmes circonstanciels reliés aux instruments techniques de montage.

Préalable(s) : EDM4140 Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage

EDM4143 Montage 3 : structure, fonction et sens

Le montage en tant que troisième écriture du film après la scénarisation et le tournage. Définition des caractéristiques du montage de fiction et documentaire. La dynamique de travail monteur-réalisateur. Exploration du montage des scènes de genre, des scènes présentant des aspects techniques particuliers. Approfondissement des instruments techniques et des méthodes de travail. Les étapes du cheminement technique : du montage final jusqu'à la copie 0. Les méthodes du montage «vertical» pour l'élaboration d'effets spéciaux. Le rapport avec le laboratoire. La démarche de travail du monteur de court-métrage.

Préalable(s) : EDM4142 Montage 2 : construction du récit en documentaire et fiction.

EDM4151 Postproduction des films de fin d'études 1

Visionnement des rushes. Montage selon la méthode déjà acquise. Visionnement des diverses étapes du montage des films. Élaboration du montage final. En ce qui concerne le son : Le montage des dialogues, le bruitage, la musique, les ambiances, la narration. Les listes de conformation, les «cue sheets». Mixage sonore «surround». L'équilibre entre la qualité technique du mixage sonore et le projet esthétique sous-jacent à chacun des films produits. Ateliers d'expérimentation du traitement de l'image et du son en fonction des besoins techniques et artistiques des films tournés (avec la collaboration de professionnels invités et des diverses maisons de services techniques). Visionnements critiques des «rushes» et des versions du montage avec des professionnels invités. Écoute critique des conceptions sonores et mixages avec des professionnels invités.

Préalable(s) : EDM4122 Conception sonore 2 : le montage sonore et le mixage ; EDM4143 Montage 3 : structure, fonction et sens

EDM4152 Postproduction des films de fin d'études 2

Visionnement des rushes. Montage selon la méthode déjà acquise. Visionnement des diverses étapes du montage des films. Élaboration du montage final. En ce qui concerne le son : Le montage des dialogues, le bruitage, la musique, les ambiances, la narration. Les listes de conformation, les «cue sheets». Mixage sonore «surround». L'équilibre entre la qualité technique du mixage sonore et le projet esthétique sous-jacent à chacun des films produits. Ateliers d'expérimentation du traitement de l'image et du son en fonction des besoins techniques et artistiques des films tournés (avec la collaboration de professionnels invités et des diverses maisons de services techniques). Visionnements critiques des «rushes» et des versions du montage avec des professionnels invités. Écoute critique des conceptions sonores et mixages avec des professionnels invités.

Préalable(s) : EDM4122 Conception sonore 2 : le montage sonore et le mixage ; EDM4143 Montage 3 : structure, fonction et sens

EDM4201 Atelier de télévision I

Les ateliers de télévision I à VI constituent un bloc de six cours visant à donner une formation au niveau de la réalisation et des diverses disciplines qui lui sont connexes.

L'atelier I se consacre à l'apprentissage théorique du médium télévision en vue de la production et de la réalisation, en équipe, d'émissions de télévision tournées en studio, depuis le choix d'un sujet jusqu'à la diffusion de l'émission terminée.

Morphologie de l'image et du son ; étude de plans, des angles, des mouvements de caméra, des règles du cadrage ; analyse des différents types d'émissions ; l'écriture télévisuelle et le découpage technique d'un texte ; les différentes étapes de production.

Ce cours est assorti de travaux pratiques réalisés en équipe et individuellement, de nombreux visionnements critiques et de conférences complétant les sujets couverts.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM2610 Initiation au vidéo

EDM4210 Recherche et animation en télévision

Étude et pratique des différentes techniques associées à la recherche, la documentation et à la présence devant la caméra. Le travail en extérieur et en studio : entrevues, reportages, lecture, jeu dans des genres aussi variés que le «Talk Show», le «Variété», le «Quiz», le «Magazine», etc. Intervention et participation dans des productions produites dans les cours de productions dont Fiction et reportage en télévision. Le direct en télévision et Production multicaméra en studio.

EDM4211 Atelier de télévision II

Cours pratiques et exercices en studio faisant pendant aux notions apprises au cours EDM4201 Atelier de télévision I et EDM4221 Atelier de télévision III. Connaissance

et manipulation des éléments propres à un studio de télévision : régie, caméra, son et éclairage. Composition d'une équipe et fonction de chacun des membres selon les projets. Dix productions hebdomadaires et une courte production synthèse permettent à l'étudiant de se familiariser avec les plateaux et les régies d'image et de son. Des rotations de postes à l'intérieur et à l'extérieur des équipes permettent à l'étudiant de s'initier au travail de production.

Ce cours est suivi d'un atelier spécialisé obligatoire de quatre heures, complété par des conférences.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM2610 Initiation au vidéo

EDM4215 Fiction et reportage en télévision

Les exercices couvrent l'organisation du travail et le tournage en équipe réduite. Les exercices sont construits autour des projets développés dans le cours «Écriture et développement de projets en télévision». Ces expérimentations, reportages et fictions permettent d'explorer les possibilités qu'offre le médium électronique. Une attention particulière est portée au travail de la caméra et de la prise de son lors d'entrevues, de reportages, de vox pop, etc. et aux aspects du langage électronique, de l'esthétique et des effets spéciaux lors du tournage et du montage.

Préalable(s) : EDM4110 Audio-vidéographie ; EDM4140 Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage

EDM4220 Animation, conception et écriture télévisuelle : documentaire et reportage

Ce cours permet de distinguer les différents genres (reportage, documentaire, documentaire d'auteur, etc.). Les adéquations entre les divers modes et les lieux de réceptions (chaînes généralistes, spécialisées, thématiques, etc.). Adaptation de l'écriture aux publics visés selon l'âge et la provenance. Préciser les étapes de la création : recherche, entrevues, structure de l'oeuvre (document unique, série) écriture, démarche d'écriture, passage du scénario vers la réalisation.

Préalable(s) : EDM3815 Écriture et développement de projets en télévision

EDM4221 Atelier de télévision III

Cet atelier couvre les aspects techniques qui régissent la production d'émissions de télévision ainsi que les rapports entre les membres d'une équipe de télévision. L'atelier aborde aussi la question du vocabulaire technique et du langage télévisuel. Étude des particularités entourant la production en studio de divers types d'émissions : information, variété, dramatique, fiction, musique, «talk-show», etc.

Ce cours est assorti de travaux pratiques réalisés en équipe et individuellement, de nombreux visionnements critiques et de conférences complétant les sujets couverts.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM2610 Initiation au vidéo

EDM4225 Réalisation multicaméra en studio

Morphologie de l'image et du son ; étude de plans, des angles, des mouvements de caméra, des règles du cadrage ; analyse des différents types d'émissions ; l'écriture télévisuelle et le découpage technique d'un texte à plus d'une caméra ; les différentes étapes de production. Composition d'une équipe et fonction de chacun des membres selon les projets. Plusieurs productions hebdomadaires et une production synthèse permettent à l'étudiant de se familiariser avec les plateaux et les régies d'image et de son. Des rotations de postes à l'intérieur et à l'extérieur des équipes permettent à l'étudiant de s'initier au travail de production. Ce cours est suivi d'ateliers spécialisés et complété par des conférences. Certains projets réalisés en studio ont été écrits par les étudiants du cours «Animation, conception et écriture télévisuelle : documentaire et reportage».

Préalable(s) : EDM4110 Audio-vidéographie

EDM4230 Conception et écriture télévisuelle : fiction

Distinction des différents genres (téléfilm, téléroman, série dramatique lourde, etc.). Les adéquations entre les divers modes et les lieux de réceptions (chaînes généralistes, spécialisées, thématiques, etc.). Adaptation de l'écriture aux publics visés selon l'âge et la provenance. Préciser les étapes de la création : recherche, entrevues, structure de l'oeuvre (document unique, série) écriture, démarche d'écriture, passage du scénario vers la réalisation.

Préalable(s) : EDM3815 Écriture et développement de projets en télévision

EDM4231 Atelier de télévision IV

Poursuite de l'exploration des techniques de production et des concepts introduits dans le cours EDM4221 Atelier de télévision III. Modifications de tâches selon les types de production, mise en place des éléments nécessaires à la réalisation des exercices de direct et de la production synthèse. Suivi du travail exécuté en préproduction et en production par les responsables de la réalisation, de la conception sonore, de l'éclairage, des décors, des costumes et de la direction de production.

Ce cours est assorti de travaux pratiques réalisés en équipe et individuellement, de nombreux visionnements critiques et de conférences complétant les sujets couverts.

EDM4235 Post-production en télévision

Théorie et pratique des différents aspects du montage appliqué aux formats télévisuels : la télésérie, le reportage, la dramatique, le variété, la mise en forme, etc. Approfondissement des notions abordées dans les cours précédents (montage image et fiction et reportage en télévision).

Préalable(s) : EDM2505 Conception sonore ; EDM2615 Conception visuelle ; EDM4140 Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage

EDM4240 Le direct en télévision

L'atelier se consacre à l'apprentissage théorique et pratique du médium télévision en vue de la production et de la réalisation, en équipe, d'émissions de télévision tournées en studio en direct. Composition d'une équipe et fonction de chacun des membres selon les projets. Connaissance et manipulation des éléments propres à un studio de télévision : régie, caméra, son, décor et éclairage, etc.

Préalable(s) : EDM2505 Conception sonore ; EDM4110 Audio-vidéographie

EDM4241 Atelier de télévision V

Poursuite de l'exploration des concepts et des techniques de production introduites dans le cours EDM4211 Atelier de télévision II, et opérationnalisation sur des productions de plus grande envergure et ce, en relation avec les ateliers IV et VI, tout en privilégiant la dimension de la distribution des tâches au sein d'une équipe de production.

Ce cours est assorti de travaux pratiques réalisés en équipe et individuellement, de nombreux visionnements critiques et de conférences complétant les sujets couverts.

EDM4250 Production d'une série télévisuelle (studio et extérieur)

Atelier dans lequel il sera possible de concevoir et produire en collaboration avec les programmes en cinéma, journalisme et multimédia, des émissions tournées en studio et en extérieur et diffusées à intervalle régulier sur les ondes (ex. : Quartier Latin sur *Canal Savoir*). Expérimentation de la coproduction et de la commande.

Préalable(s) : EDM3815 Écriture et développement de projets en télévision

EDM4251 Atelier de télévision VI

Poursuite de l'exploration des notions de production introduites dans le cours EDM4221 Atelier de télévision III, et opérationnalisation sur des productions de plus grande envergure et ce, en relation avec les ateliers IV et V, tout en privilégiant les aspects esthétiques et techniques de la

création télévisuelle. Étude des étapes du tournage et du montage en regard avec le médium électronique.

Ce cours est suivi d'un atelier spécialisé obligatoire de quatre heures, complété par des conférences, des exercices et des visionnements critiques.

EDM4260 Atelier production de fin d'étude : format télévision (6 cr.)

Production synthèse sous forme de fiction, dramatique, variété, etc. Poursuite de l'exploration des techniques de production et des concepts introduits dans les cours antérieurs (conception et réalisation). Modifications de tâches selon les types de production, mise en place des éléments nécessaires à la réalisation des productions synthèse. Suivi du travail exécuté en préproduction, production et postproduction par les responsables des différentes familles (animation, scripteurs, réalisation, conception sonore, éclairage, direction artistique, montage, direction de production, etc.).

Préalable(s) : EDM4250 Production d'une série télévisuelle (studio et extérieur)

EDM4270 Atelier production de fin d'étude : convergence (6 cr.)

Il y a beaucoup à explorer, par exemple la notion de capsules ou de séquences de contenu à la demande en passant par la présentation et l'animation à l'aide de personnages virtuels, jusqu'à la possibilité de déléguer à des utilisateurs des moyens de production de la télévision (par exemple, piloter une caméra à distance). C'est le lieu d'explorer des modes hybrides qui associent, par exemple, les tournages traditionnels aux interventions Web et multimédias. Poursuite de l'exploration des concepts et des techniques de production introduites dans les cours antérieurs en privilégiant les nouveaux aspects esthétiques et techniques de la création médiatique. Modifications de tâches selon les types de production, mise en place des éléments nécessaires à la réalisation des productions synthèse. Suivi du travail exécuté à toutes les étapes de la production.

Préalable(s) : EDM3840 Technologie des médias ; EDM4240 Le direct en télévision

EDM4280 Organisation du travail en télévision (rôles et fonctions)

Ce cours couvre les aspects techniques et théoriques qui régissent la production d'émissions de télévision ainsi que les rapports entre les membres d'une équipe de télévision. Le cours aborde la question du vocabulaire technique et du langage en télévision. Étude des particularités entourant la production en extérieur et en studio de divers types d'émissions : information, variété, dramatique, fiction, musique, talkshow, etc.

EDM4302 Atelier de radio I

Initiation à l'instrumentation de la radio : micro, tourne-disque, lecteur audionumérique, magnétophone, cartouche, console. Compréhension des propriétés électroniques et mécaniques du fonctionnement de ces appareils. Apprentissage de l'autonomie de la parole à travers les fonctions du microphone ; paliers de lecture et interprétation du texte ; niveaux de langage et terminologie.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio

EDM4312 Atelier de radio II

Apprentissage des notions et techniques qui permettent d'assumer des tâches spécifiques : bulletin de nouvelles, chronique, interview, animation, coanimation, disc-jockey. Exploration des différents genres d'émissions : émission quotidienne en direct, magazine de service public, etc.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio

EDM4332 Atelier de radio IV

Voix et micro : respiration, articulation, pose et intonation de la voix. Paliers de lecture et interprétation du texte. Phonétique et rythme. Niveaux de langage et terminologie. Chasse aux anglicismes.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio

EDM4403 Atelier de presse quotidienne I

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : participer au processus de production de l'information quotidienne, notamment à : rédiger un article de nouvelle selon les indications de traitement, de longueur, d'orientation et d'échéance indiquées ; maîtriser les exigences du journalisme quotidien, par l'apprentissage de méthodes de travail ; distinguer entre les fonctions des différents agents qui participent au processus de fabrication d'un quotidien écrit.

Atelier pratique de production de nouvelles quotidiennes où sont recréées les conditions de travail réelles d'une salle de nouvelles. Production de nouvelles conformément aux exigences de la presse écrite quotidienne. Production de trois éditions d'un quotidien de 12 pages, format tabloïd.

Préalable(s) : EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique

EDM4413 Atelier de journalisme/radio

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : maîtriser les particularités de la pratique du journalisme radiophonique ; maîtriser les principaux genres journalistiques radiophoniques ; pratiquer l'écriture journalistique radiophonique ; distinguer les différents éléments constituant une salle de nouvelles radio, leur interaction et leur fonctionnement ; connaître les exigences de production d'une émission radiophonique d'affaires publiques ; apprécier le rôle spécifique de la radio en tant qu'agent de traitement et de transmission de l'information.

Exposés théoriques sur les exigences du journalisme radiophonique, les différents genres pratiqués, les modalités de production de nouvelles et d'affaires publiques. Exercices pratiques sous supervision : préparation, enregistrement de topos, d'interviews, de reportages, etc. et production de radiojournaux et de magazines radiophoniques d'information.

Préalable(s) : EDM2503 Initiation à la production radiophonique ; EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique

EDM4423 Atelier de presse quotidienne II

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : analyser la couverture d'un événement en comparant entre eux les différents articles de quotidien sur un sujet donné ainsi que sa propre production sur ce sujet ; critiquer son travail de couverture quotidienne en fonction d'éléments théoriques et en regard des articles publiés sur le même sujet dans les quotidiens du jour ; analyser les différents éléments éthiques et déontologiques en cause dans des cas de couverture quotidienne ; vérifier la portée des dispositions légales et de la jurisprudence en regard de cas précis soulevés par l'actualité quotidienne.

Analyse des exercices effectués dans l'Atelier de presse quotidienne I en comparaison des articles publiés sur les mêmes sujets par les quotidiens du jour. Analyse des modalités d'application à ces cas concrets des concepts théoriques concernant les exigences posées à la pratique journalistique (objectivité, exactitude, équilibre, etc.). Analyse des concepts éthiques et déontologiques et de leur application aux cas concrets abordés dans les sujets traités en couverture quotidienne.

Préalable(s) : EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique

EDM4433 Atelier de journalisme/télévision

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : maîtriser les particularités de la pratique du journalisme télévisuel ; maîtriser les principaux genres journalistiques télévisuels ; pratiquer l'écriture journalistique télévisuelle ; distinguer les différents éléments constituant une salle de nouvelles télévision, leur interaction et leur fonctionnement ; connaître les exigences de production d'une émission télévisuelle d'affaires publiques ; apprécier le rôle spécifique de la télévision en tant qu'agent de traitement et de transmission de l'information.

Exposés théoriques sur les exigences du journalisme télévisuel, les différents genres pratiqués, les modalités de production de nouvelles et d'affaires publiques. Exercices pratiques sous supervision : préparation, enregistrement de topos, d'interviews, de reportages, etc. et production de

téléjournaux et de magazines télévisuels d'information.

Préalable(s) : EDM2610 Initiation au vidéo ; EDM4403 Atelier de presse quotidienne I ; EDM4413 Atelier de journalisme/radio ; EDM4423 Atelier de presse quotidienne II ; EDM5242 Initiation au vidéo-journalisme

EDM4443 Atelier de journalisme d'opinion

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : pratiquer différents types de journalisme d'opinion : critique, chronique, éditorial, billet, etc. ; développer une opinion critique sur un sujet d'actualité, en s'appuyant sur des concepts théoriques précis ; articuler une opinion personnelle touchant l'information et la pratique du journalisme.

Exposés sur les exigences de la pratique du journalisme d'opinion : recherche, démarche d'analyse, rédaction, lois du genre. Exercices pratiques sous supervision : rédaction de chroniques, articles d'opinion, billets, éditoriaux, etc. Retour critique sur les exercices effectués. Ce cours comporte quelques rencontres de tutorat individuel pour l'appréciation des travaux et de la démarche de l'étudiant.

Préalable(s) : EDM4403 Atelier de presse quotidienne I ; EDM4413 Atelier de journalisme/radio ; EDM4423 Atelier de presse quotidienne II

EDM4453 Atelier de journalisme/magazine

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : maîtriser toutes les étapes impliquées dans le processus de production d'un périodique ; préparer des documents journalistiques de type articles de magazine, dossiers, documentaires, depuis la recherche jusqu'à la livraison (documentation, entrevues, synthèse, rédaction, etc.) ; rédiger différents textes journalistiques à caractère magazine : critiques (cinéma, livres, etc.), comptes rendus, chroniques spécialisées.

Ce cours est donné sous forme de tutorat individuel. Chaque étudiant rencontre le professeur individuellement pour l'appréciation de ses travaux et la discussion sur la poursuite des activités. Quelques exposés sur les exigences du journalisme de périodique, rappel des notions théoriques touchant la recherche, documentation, etc. Exercices pratiques sous supervision : grand reportage, chroniques, article synthèse, dossier, portrait, interview, etc. Retour critique sur les exercices effectués.

Préalable(s) : EDM4403 Atelier de presse quotidienne I ; EDM4413 Atelier de journalisme/radio ; EDM4423 Atelier de presse quotidienne II

EDM4500 Médias et société

Introduction aux principaux débats de société liés au développement des médias. La réflexion pourra ainsi porter sur les rapports entre modernité et phénomènes de massification-démassification, culture et pouvoir des médias, sur le rôle des médias dans la genèse de la société de consommation, les phénomènes de mondialisation, la révolution des technologies de l'information, etc.

EDM4510 Cinéma et société

Implications sociales du cinéma en tant qu'agent communicationnel spécifique. Description des événements marquants qui décident de son évolution et qui illustrent son importance au cours du siècle. Description des courants majeurs du langage cinématographique en relation avec les développements politiques nationaux. Description des principales théories afférentes au cinéma.

EDM4512 Femmes et cinéma

Étude de l'image et du rôle des femmes dans l'histoire du cinéma commercial, et plus particulièrement hollywoodien. Présentation, comparaison et évaluation d'analyses sociologiques, économiques, esthétiques et sémiologiques qui contribuent à l'étude de la femme au cinéma et en milieu cinématographique. Analyse de l'auditoire.

Étude de l'œuvre de cinéastes qui reformulent le langage du cinéma en vue d'une expression féminine ou féministe. Expériences d'expression et de production-distribution dans le cinéma d'art et le cinéma d'animation sociale. Développement du cinéma des femmes au Québec comparé au développement international.

EDM4520 Télévision et société

Interprétation du rôle central médiatique donné à la télévision. Description de son évolution depuis 1936 et de la stabilisation de ses modèles de production symbolique. La fonction caractéristique de la télévision dans la définition contemporaine de l'information et de la formation d'une opinion publique trans-nationale. Description des principaux schémas théoriques propres à l'analyse de la télévision.

EDM4521 Enjeux sociaux de la télévision

Mettre en lumière la place et le rôle de la télévision dans les contextes sociaux qui l'accueillent. Bilan historique de la télévision. Formes structurelles dominantes selon les pays. Télévision publique et télévision commerciale. Télévision généraliste et spécialisée. Implication particulière de la télévision dans le développement du Québec moderne.

EDM4522 Oeuvres marquantes en télévision

Faire ressortir les vrais critères d'appréciation des œuvres télévisuelles comparativement aux autres modes de création. Départager la dynamique qualité/popularité. Distinguer les genres et la personnalités des chaînes. Relier les œuvres aux divers contextes sociaux pour y dégager les momentum dominants. Rendre relative l'appréciation de la télévision aux milieux d'accueil et aux contextes historiques.

EDM4523 Productions contemporaines en télévision

Analyse et visionnement de productions télévisuelles : le corpus choisi est composé d'œuvres produites par la télévision (ou avec l'aide de celle-ci) et permettra donc d'esquisser un portrait des tendances contemporaines. Depuis quelques années, le rôle de la télévision a bien évolué et c'est à travers celle-ci qu'une grande part du paysage audiovisuel se transforme. C'est en scrutant des événements tel le «Input», le «Festival de télévision de Banff» ou encore les «manifestations vidéographiques de Montbéliard» que pourront être découvertes de nouvelles tendances autant dans la forme, dans les contenus que dans les technologies utilisées (super 16, vidéo numérique, HDTV, etc.).

EDM4532 Radio et société

L'impact de la première radio ; les années de guerre ; l'expérience de radio-collège ; l'émergence de la radio privée ; les premiers réseaux ; le triomphe du MF ; les radios communautaires ; le paysage montréalais.

EDM4540 Journalisme et société

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : distinguer entre les principales étapes de l'histoire de la presse et du journalisme au Québec ; analyser les différents rôles et fonctions attribués à l'information dans une perspective historique ; apprécier la nature et la portée des contraintes d'ordre politique, juridique, économique et social sur le fonctionnement de la presse et la pratique du journalisme.

Présentation des différents systèmes et doctrines de l'information, au Québec et dans le monde et leur origine. Exposé de l'évolution historique de la presse et du journalisme au Québec, dans une perspective élargie (nord-américaine, occidentale, mondiale). Analyse des rôles et fonctions attribués à et assumés par la presse et les journalistes. Présentation et examen critique des modalités de fonctionnement de la presse en régime libéral (théorie de la responsabilité sociale et modalités d'application). Analyse des balises juridiques et déontologiques qui déterminent les pratiques journalistiques.

EDM4550 Multimédia et société

Acquisition d'une meilleure compréhension des possibilités et des enjeux liés au développement accéléré des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Certaines études de cas dans le domaine de l'informatique, des télécommunications, de l'audiovidéo numérique,

des réalités virtuelles ou de l'intelligence artificielle, nous permettront d'en dégager les applications pratiques et d'en évaluer l'impact sur l'évolution de la culture et de la démocratie dans nos sociétés.

EDM4600 Algorithmie de base et Interactivité

Atelier axé sur l'appropriation du concept d'interaction dans le contexte des communications médiatiques. Étude et application de techniques algorithmiques de base appliquées à la réalisation d'une production média interactive : les structures conditionnelles, aléatoires et stochastiques, l'itérativité, la récursivité, les structures de données, la gestion des événements, le contrôle des éléments audiovisuels.

EDM4602 Atelier multimédia I : l'image fixe

Acquisition d'habiletés techniques et de connaissances théoriques
Étude et pratique des diverses techniques infographiques utilisées pour la production de documents multimédias interactifs : la synthèse et la numérisation, les textures, les systèmes de couleurs, les effets spéciaux, les objets de l'interactivité, cadrage et encadrement, avant-plan et arrière-plan, pragmatique de la médiatisation pour l'image écran.

Séances de travaux pratiques en laboratoire.

Préalable(s) : EDM2640 Initiation à la photographie ; EDM5050 Initiation aux technologies numériques

EDM4605 Algorithmie avancée et Interactivité (6 cr.)

Atelier axé sur les problématiques spécifiques aux intégrations complexes (les systèmes distribués) incluant les mondes immersifs et les contenus dynamiques. Étude et application de techniques algorithmiques avancées et leur application : théories des jeux, modèles mathématiques, générateurs linguistiques, synthèse audiovisuelle dynamique, vie artificielle, réseaux neuronaux, systèmes experts, bases de données relationnelles, etc.

Préalable(s) : EDM4600 Algorithmie de base et interactivité

EDM4610 Image de synthèse et Interactivité (6 cr.)

Atelier abordant la conception d'images fixes ou cinématiques à travers des stratégies de production qui ne recourent peu ou pas à la captation. Génération, organisation et construction des éléments picturaux par la synthèse en vue d'une représentation figurée, schématisée ou abstraite et d'une intégration interactive (graphisme ou typographie, illustration, modélisation, imagerie computationnelle, animation 2D ou 3D). De plus, l'étudiant est appelé à poursuivre sa familiarisation au langage de l'image et à l'organisation picturale en fonction d'un usage interactif, en prêtant attention à la caractérisation des objets formels et à leur mise en espace pour l'écran.

Préalable(s) : EDM2615 Conception visuelle ; EDM4600 Algorithmie de base et interactivité

EDM4612 Atelier multimédia II : l'image animée

Acquisition d'habiletés techniques et de connaissances théoriques

Étude et pratique des diverses techniques de l'animation 2D, 3D et de la vidéo numérique dans une perspective d'intégration. Méthodologie de la conception (recherche, scénarisation, découpage), de la production (saisie, tournage, modélisation) et de la post-production (montage, édition, mixage).

Séances de travaux pratiques en laboratoire.

Préalable(s) : EDM2610 Initiation au vidéo ; EDM5050 Initiation aux technologies numériques

EDM4620 Synthèse sonore et Interactivité (6 cr.)

Atelier abordant de façon spécifique le matériau sonore et son organisation dans un contexte interactif. Aspects esthétiques, techniques et méthodologiques

de la composition interactive et des différents types de génération sonore (synthèse). Formalisation et structuration des processus dynamiques en temps réel. Étude des domaines dynamique, spectral et temporel du son.

Préalable(s) : EDM2507 Création sonore interactive ; EDM4600 Algorithmie de base et interactivité

EDM4622 Atelier multimédia III : le son

Acquisition d'habiletés techniques et de connaissances théoriques

Étude et pratique des diverses techniques audiographiques utilisées pour la production de documents multimédias numériques : synthèse élémentaire, échantillonnage, montage, traitement mixage tels que pratiqués avec l'instrumentation numérique. En plus d'être initié à ces techniques, l'étudiant sera formé à concevoir, appliquer et discuter des propositions sonores selon les stratégies propres à la scénarisation interactive.

Séances de travaux pratiques en laboratoire

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio ; EDM5050 Initiation aux technologies numériques

EDM4630 Conception audiovisuelle et médias Interactifs (6 cr.)

Atelier axé sur l'étude des problématiques de délocalisation et de spatialisation du son et de l'image. Seront abordées les possibilités offertes par la multiplication, l'accumulation et la répartition des sources et des canaux de diffusion : «compositing» et incrustation, téléprésence, télévision interactive, diffusion multiécrans, son 3D et multiphonique, stéréoscopie, etc. Découverte de nouvelles structures narratives et des effets polysémiques. Exploitation de la composition en temps réel de séquences visuelles ou sonores.

Préalable(s) : EDM4110 Audio-vidéographie ; EDM4610 Image de synthèse et interactivité (6 cr.) ou EDM4620 Synthèse sonore et interactivité (6 cr.)

EDM4632 Atelier multimédia IV : l'interactivité

Acquisition d'habiletés techniques et de connaissances théoriques.

Étude et pratique des diverses techniques algorithmiques appliquées à la réalisation d'un multimédia interactif avec un langage auteur dédié : les variables, les structures pour rétention de données et leur accès, les branchements conditionnels, la gestion des événements, l'itérativité, la récursivité, etc. De plus, l'étudiant sera formé à intégrer ces notions et techniques dans des ensembles fonctionnels, tels l'interface personnes/système, la navigation dans un réseau, l'implantation de scénarios, la gestion de périphériques, etc.

Séances de travaux pratiques en laboratoire.

Préalable(s) : EDM5050 Initiation aux technologies numériques

EDM4640 Électronique, mécanique et médias Interactifs

Atelier axé sur les problématiques d'intégration qui recourent à des dispositifs originaux et construits sur mesure, nécessitant des connaissances en électronique et en mécanique. Initier aux notions générales de base en électricité et en magnétisme, en transfert énergétique, en radioélectricité et télécommunication. Conception et réalisation de circuits électroniques, microcontrôleurs, interfaces, senseurs, composantes réseaux, robots, mécanismes et structures mobiles, etc. Étude des problématiques d'ergonomie homme-machine.

Préalable(s) : EDM3840 Technologie des médias ; EDM4600 Algorithmie de base et interactivité

EDM4642 Atelier multimédia V : Intégration-conception

Acquérir les connaissances théoriques et techniques nécessaires au développement d'un sens critique, et de nouvelles habiletés de travail afin de pouvoir formuler une approche créatrice en multimédia interactif.

Le processus de matérialisation d'une production multimédia est abordé sous l'angle méthodologique

des étapes de préproduction d'une oeuvre multimédia : recherche de contenus, écriture du scénario et logistique de production.

Séances de travaux pratiques en équipe réalisés en laboratoire.

Préalable(s) : EDM4602 Atelier multimédia I : l'image fixe ; EDM4622 Atelier multimédia III : le son

EDM4650 Processus de production et médias Interactifs

Cet atelier se subdivise en deux parties : La première partie est consacrée à l'écriture de projets à plus grande échelle en médias interactifs. Étude des méthodes de scénarisation en fonction des différents genres ; information, documentaire, fiction, monde immersif non prédictif. Apprentissage des techniques d'écriture et des différentes formes que peut prendre un scénario.

La deuxième partie est consacrée au travail préparatoire ; conception, scénarisation et recherche, des projets qui pourront être réalisés au trimestre suivant lors des stages à options. Constitution d'une méthodologie de production propre au projet. L'étudiant est appelé à travailler en équipe où il doit assumer une responsabilité en fonction d'un secteur spécifique ; production, scénarisation, réalisation, conception sonore, conception visuelle, intégration, fabrication des prothèses, etc.

Préalable(s) : EDM3825 Stratégies de dramatisation médiatique ; EDM3840 Technologie des médias ; EDM4600 Algorithmie de base et interactivité

EDM4652 Atelier multimédia VI : Intégration-réalisation

Acquérir les connaissances théoriques et techniques nécessaires au développement d'un sens critique, et de nouvelles habiletés de travail afin de pouvoir formuler une approche créatrice en multimédia interactif.

Le processus de matérialisation d'une production multimédia est abordé sous l'angle méthodologique des étapes de production (saisie, tournage, captation) et de post-production (édition, montage, mixage). Ces étapes de réalisation s'inscrivent dans un processus d'analyse et d'intégration théorie/pratique par des visionnements critiques.

Séances de travaux pratiques en équipe réalisés en laboratoire.

Préalable(s) : EDM4602 Atelier multimédia I : l'image fixe ou EDM4622 Atelier multimédia III : le son

EDM4660 Espaces Interactifs

Atelier axé sur la conception d'environnement interactif prenant place dans un espace physique. Réalisation des diverses composantes d'une installation, de ses interfaces et de son aménagement dans un lieu public. Seront abordées les technologies de présentation audiovisuelle, les prothèses d'interaction, les dispositifs d'expression mécanique, l'organisation d'un lieu dans le cadre d'un usage public (vitrine, aire d'accueil, parcours, aire interactive), l'exploration des matériaux et des techniques de maquettage et de fabrication.

Préalable(s) : EDM4600 Algorithmie de base et interactivité ; EDM4610 Image de synthèse et interactivité (6 cr.) ou EDM4620 Synthèse sonore et interactivité (6 cr.)

EDM5000 Stage de production II

Ce cours vise à offrir aux étudiants une formation complémentaire à la formation académique en confrontant le stagiaire aux exigences d'une production dans le cadre d'un milieu professionnel établi.

Étape transitoire entre le milieu scolaire et le milieu professionnel ; perfectionnement de l'apprentissage pratique dans un contexte non simulé ; mise en application de l'esprit critique affiné par les cours théoriques dans les trimestres antérieurs.

Condition d'accès : Avoir complété 45 crédits.

Préalable(s) : EDM4000 Stage de production I

EDM5050 Initiation aux technologies numériques

Initiation aux principes de base de l'informatique, des télécommunications et de la médiatique. L'informatique (architecture du système, système d'exploitation, logiciels d'applications, évolution de la technologie informatique au cours des dernières décennies) ; les appareils périphériques (manipulation de l'imprimante, table et caméra numérisantes, etc.) ; les télécommunications (caractéristiques des transmissions et des matériels, accès aux serveurs et aux banques de données, modem, interfaces, etc.) ; la médiatique (introduction au traitement du texte et de l'image).

EDM5051 Initiation au multimédia Interactif

L'objectif de ce cours est de rendre l'étudiant capable de maîtriser par lui-même les techniques de bases du multimédia en lui faisant produire un ou des projets qu'il a lui-même conçus suivant ses intérêts et les besoins du public auquel il s'adresse. Un second objectif est de le rendre capable de transférer l'autonomie ainsi acquise à la production d'autres projets éducatifs.

Exposé et pratique des techniques de base du multimédia interactif : numérisation et traitement des images et du son ; utilisation de didacticiel ou de logiciel auteur, scripting, etc. En plus de trois heures de cours en laboratoire de micro-informatique, ce cours nécessite deux heures d'atelier.

Préalable(s) : EDM2501 Initiation à l'audio

EDM5052 Production et Implantation d'un projet multimédia

Ce cours vise à ce que l'étudiant s'approprie concrètement les techniques du multimédia en lui faisant produire et implanter une production à contenu pédagogique.

Le cours consiste essentiellement à assister et superviser le travail de l'étudiant dans le laboratoire lors de la production du projet et sur le terrain lors de son implantation dans la salle de classe. La technique pédagogique utilisée sera celle d'un monitorat individualisé. Par ailleurs, l'implantation dans un milieu scolaire nécessite une approche psychosociologique du changement : il faudra donc voir des notions telles : les attitudes, les valeurs, la constitution d'équipe, le rôle de l'enseignant et de l'apprenant, la résistance aux changements et apprendre des techniques de gestion de groupe.

En plus de trois heures de cours en laboratoire de micro-informatique, ce cours nécessite deux heures d'atelier.

Préalable(s) : FLM2501 Initiation aux nouvelles technologies et à l'apprentissage par projet ; FLM2510 Préparation de scénarios multimédias pour fins pédagogiques ; EDM5051 Initiation au multimédia interactif

EDM5060 Initiation à la médiatique

Exploration d'un domaine de pointe en communication : la médiatique, c'est-à-dire, le produit de la convergence des technologies du câble, de l'audiovisuel et de l'informatique. Formation de communicateur via les médias actuels. Exploration des futurs besoins dans ce secteur : la télédistribution, les téléservices commerciaux et la télé-informatique domestique. Exploration des nouveaux réseaux de communication qui commencent déjà à s'édifier. Bi et multidirectionnalité, informatisation de ces technologies.

EDM5072 Production en médiatique : le texte

Étude et pratique de l'édition électronique. Les connaissances de base : la lettre, la typographie, la mise en page et la pragmatique de la médiatique (conception, production et diffusion). Les applications : le traitement de texte, sa lecture optique, la phototypographie, la manipulation des fichiers ; la mise en écran ; introduction à l'hypertexte ; l'accès aux services électroniques, conception et gestion des journaux électroniques.

Préalable(s) : EDM5050 Initiation aux technologies numériques

EDM5074 Production en médiatique : l'image

Étude et pratique des diverses techniques du traitement de l'image écran. Les connaissances de base : l'image écran, la synthèse de numérisation, les effets spéciaux, les systèmes de couleurs, pragmatique de la médiation. Les applications : la synthèse de numérisation de l'image, la médiatisation par objet, la schématisation, la médiatisation par mémoire topographique, la médiatisation des graphes, gestion des métafichiers graphiques. Utilisation graphique de l'imprimante.

Préalable(s) : EDM5050 Initiation aux technologies numériques

EDM5112 Les femmes et les médias

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : se familiariser avec l'analyse féministe des médias comme approche critique des communications de masse ; explorer la place des femmes dans les médias, les différentes représentations que donnent les médias des femmes ; mesurer les répercussions de ces messages souvent impropres sur la situation des femmes et sur l'ensemble de la société ; utiliser les cadres d'analyse féministes pour procéder à une lecture critique des médias de masse ; élargir ces cadres d'analyse et développer, éventuellement, de nouveaux cadres.

La publicité et l'image des femmes. La publicité, les femmes et le Conseil québécois du statut de la femme. La place des femmes en radio et télévision. Le cas particulier du téléroman québécois. La presse écrite : des pages féminines à l'intégration. Les publications féministes militantes. Le cinéma. La langue. La parole et les chansons.

EDM520X Séminaire d'exploration

L'objectif de ce cours est l'acquisition de connaissances théoriques dans des champs communicationnels spécialisés. Cours à contenu variable déterminé en fonction des questions prioritaires soulevées par la problématique actuelle des communications et les axes de développement et de recherche en médias.

EDM5241 Atelier d'écriture journalistique II

Le cours vise à permettre à l'étudiant de perfectionner sa technique de base d'écriture journalistique.

Le long et difficile apprentissage du métier nécessite de la part de l'étudiant une familiarisation avec les différentes stratégies d'argumentation et les plans d'articles afin de mieux sensibiliser son lecteur à l'événement couvert. Pour le persuader davantage de l'importance de sa nouvelle, il devra s'initier à l'art du titre. La métaphore journalistique qui donne un rythme, un ton à l'article sera également examinée sous toutes ses formes (négatives et positives). L'étudiant devra aussi savoir comment poser les questions («ouvertes», «fermées») et développer des liens avec des sources en respectant son propre code de déontologie.

Préalable(s) : EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique

EDM5242 Initiation au vidéo-journalisme

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à maîtriser les différents aspects de la production de documents vidéographiques à teneur journalistique.

Deux volets de formation sont abordés. L'aspect technique, sous forme d'ateliers, initie aux notions de prise de vue, prise de son, éclairage, montage numérique visuel et sonore ainsi que mixage. L'aspect théorique aborde le langage de l'image et du son, la grammaire visuelle, la recherche documentaire et le contenu journalistique appliqué à ce média électronique.

EDM5243 Journalisme assisté par ordinateur

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à maîtriser la technique de recherche par ordinateur en lui permettant d'approfondir davantage la recherche d'information et de mieux se servir des banques de données pour effectuer des reportages journalistiques.

Tout ce qui peut être comptabilisé, calculé, quantifié peut

constituer le point d'ancrage d'un reportage assisté par ordinateur. Présentation de divers grands reportages réalisés grâce à cette technique née aux États-Unis. Exposés sur les différentes étapes du processus de production du journalisme assisté par ordinateur (JAO). L'étudiant apprendra à mieux utiliser son ordinateur non seulement pour approfondir son article mais aussi pour en améliorer la présentation formelle, effectuer une mise en contexte, mieux respecter les échéances.

La familiarisation avec ces nouveaux outils méthodologiques se fera sur une toile de fond déontologique où l'analyse critique de l'information sera constamment présente.

Préalable(s) : FCM1413 Méthodes de recherche en communication ; EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique

EDM5244 Les techniques d'expression dans les médias électroniques (télévision et radio)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à maîtriser contenu et contenant sonores et visuels.

Utilisation de la voix en tant qu'instrument privilégié de communication en radio ou en télévision : respiration, articulation, pose et intonation de la voix. Paliers de lecture et interprétation du texte. Phonétique et rythme. Niveaux de langage et terminologie. Expérimentation de différentes situations courantes : posture et gestuelle d'accompagnement lors de lecture de bulletin, topo, description d'événements, reportage en direct, commentaire, etc.

Particularités et spécificités du micro en tant qu'outil de transmission de l'information. Choix du microphone selon la situation.

EDM524X Atelier de productions-médias

Atelier de production dans un médium ou une combinaison de médias déjà supportés par le département de communication. Choix du médium et du contenu de production déterminés chaque semestre au moment de la commande de cours en fonction des besoins spécifiques identifiés par les étudiants et les professeurs, ainsi que des disponibilités techniques et professionnelles liées au médium choisi. Cours préalables déterminés à cette occasion.

EDM5250 Le journalisme d'enquête

Définition du journalisme d'enquête : ce qu'il est par rapport au journalisme quotidien, ses qualités, ses difficultés. Rencontre avec des journalistes enquêteurs. Formulation, conception et élaboration d'un projet d'enquête par les étudiants. Réalisation d'une enquête journalistique avec rapports d'étape.

Préalable(s) : EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique

EDM5251 Atelier de journalisme d'enquête

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : maîtriser les techniques de base de l'enquête journalistique ; poursuivre l'une ou l'autre ou toutes les étapes d'une démarche de journalisme d'enquête ; rédiger des documents résultant d'une enquête journalistique de manière claire, cohérente et conforme aux exigences du genre.

Exposés magistraux sur les exigences de la démarche d'enquête journalistique et sur les modalités spécifiques de ce type de pratique journalistique. Présentation d'exemples classiques de grandes enquêtes journalistiques. Exercices pratiques reliés à la démarche préparatoire à l'enquête journalistique : prémisses, objectifs, présomptions de départ, commandites, etc. Exercices pratiques d'enquêtes journalistiques par équipes et préparation d'un document final : texte écrit, émission de radio ou de télévision.

Ce cours comporte quelques rencontres avec les groupes d'enquête pour l'appréciation et la discussion des travaux et de la démarche.

EDM5256 Atelier de journalisme spécialisé

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : produire des documents dans divers genres journalistiques dans un domaine de spécialisation de son choix ; aborder les questions d'actualité relatives à un domaine de

spécialisation et produire une information de qualité en répondant aux exigences de divers genres journalistiques : nouvelle, reportage, entrevue, dossier, documentaire, etc. ; transposer dans la pratique journalistique les notions théoriques fondamentales acquises dans un domaine de spécialisation (ex : environnement, économie, santé, travail, gérontologie, etc.).

Présentation des exigences usuelles du journalisme spécialisé en fonction de la configuration actuelle des médias au Québec et au Canada. Initiation aux modalités de vulgarisation et d'adaptation à la pratique des différents genres journalistiques de connaissances spécialisées complexes. Exercices et travaux pratiques. Supervision et tutorat.

Condition d'accès : Avoir réussi 18 crédits du volet d'intégration.

EDM5257 Reportage télévisé

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer les habiletés nécessaires à la production de reportages télévisés.

Ce cours portera sur la démarche journalistique propre à la réalisation de différents genres de reportages (nouvelles, affaires publiques, documentaires), ainsi que sur les propriétés du son et de l'image en tant que véhicules de transmission de contenu. Les travaux pratiques permettront à l'étudiant d'appliquer au contexte journalistique les notions de tournages, de montage et d'éclairage acquises dans le cours préalable et d'aborder la recherche, l'entrevue, la rédaction et la narration en fonction du média télévisuel.

Préalable(s) : EDM2610 Initiation au vidéo ou EDM5242 Initiation au vidéo-journalisme

EDM5260 Information Internationale

Étude de l'infrastructure, de la cueillette, du traitement et de la diffusion de l'information internationale : les grandes agences de presse occidentale des pays de l'Est et des non alignés. Genèse et développement de cette infrastructure au cours des 40 dernières années. Libre circulation d'information, fiabilité des sources, incidences des nouvelles technologies. Information internationale au Québec. Nouveaux courants possibles.

EDM5280 Atelier de production avancée en publicité I

De la commande du client à la réalisation finale : conception, production et post-production du message publicitaire. Travail en équipes multidisciplinaires et utilisation intégrée des divers supports médiatiques : imprimés, sonore, audiovisuel et télématique.

Les ateliers tenteront de répondre à des commandes ponctuelles et privilégieront les publicités de service qui pourraient être réellement diffusées ; leurs réalisations varieront donc à chaque fois.

Préalable(s) : EDM3133 Initiation à la création publicitaire ; EDM4051 Atelier de cinéma VI ou EDM4251 Atelier de télévision VI

EDM5281 Ateliers de production avancée en publicité II

De la commande du client à la réalisation finale : conception, production et post-production du message publicitaire. Travail en équipes multidisciplinaires et utilisation intégrée des divers supports médiatiques : imprimés, sonore, audiovisuel et télématique.

Les ateliers tenteront de répondre à des commandes ponctuelles et privilégieront les publicités de service qui pourraient être réellement diffusées ; leurs réalisations varieront donc à chaque fois.

Préalable(s) : EDM3133 Initiation à la création publicitaire ; EDM4051 Atelier de cinéma VI ou EDM4251 Atelier de télévision VI

EDM5290 Ateliers de production avancée multimédias I

Ateliers de production dans un médium ou une combinaison de médias déjà supporté par le département de communication (photo, vidéo, audio, micro-informatique...).

Travail en équipes multidisciplinaires formées autour de projets spécifiques ou de commandes de service. Les réalisations varieront donc à chaque fois.

Préalable(s) : EDM4051 Atelier de cinéma VI ou EDM4251 Atelier de télévision VI

EDM5291 Ateliers de production avancée multimédias II

Ateliers de production dans un médium ou une combinaison de médias déjà supporté par le département de communication (photo, vidéo, audio, micro-informatique...).

Travail en équipes multidisciplinaires formées autour de projets spécifiques ou de commandes de service. Les réalisations varieront donc à chaque fois.

Préalable(s) : EDM4051 Atelier de cinéma VI ou EDM4251 Atelier de télévision VI

EDM6400 Éthique et déontologie journalistiques

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : distinguer entre les différents principes philosophiques et juridiques de l'éthique ; identifier les lois qui régissent l'exercice de la profession, les règles déontologiques, les mécanismes de recours et de défense en vigueur au Québec et au Canada ; interpréter le sens et la portée de la jurisprudence récente et future en matière de droit des communications (information) ; appliquer les principes éthiques et les règles déontologiques aux situations concrètes et aux problèmes susceptibles de survenir dans une pratique journalistique normale ; recourir au processus judiciaire et à utiliser les mécanismes d'autoréglementation (Conseil de presse, etc.) en cas de poursuite, plainte ou réprimande.

Présentation des fondements philosophiques et juridiques de l'éthique. Analyse des grands principes d'éthique qui guident la pratique journalistique actuelle, leur origine et leur évolution. Analyse des dispositions juridiques qui gouvernent l'exercice du journalisme, de la jurisprudence récente et des tendances prévisibles. Distinction entre éthique et déontologie (théorie et pratique) et analyse des règles déontologiques en vigueur. Présentation critique du modèle d'autoréglementation tel que pratiquée entre autres au Canada et au Québec et analyse des diverses modalités de codification utilisées dans le monde.

Condition d'accès : Avoir réussi 18 crédits du volet d'intégration.

EFA1015 Introduction à la problématique de l'éducation permanente

Ce cours entend d'abord situer les changements sociaux et culturels qui ont conduit au cours des quatre dernières décennies à une nouvelle conception de l'éducation, puis cerner en quoi ce concept conduit à revoir les politiques et pratiques éducatives dans les trois champs constitutifs de ce concept : la formation initiale des jeunes, l'éducation des adultes et la sphère plus vaste des environnements éducatifs. Ces trois éléments forment un ensemble complexe d'interactions réciproques. En troisième partie, le cours portera sur les visions contradictoires de l'éducation permanente et sur les enjeux soulevés dans les débats sur l'émergence de sociétés éducatives.

EFA2023 Organisation de l'éducation aux adultes en milieu scolaire

Objectifs et organisation de l'éducation au Québec, accent sur l'éducation aux adultes en milieu scolaire. Rétrospective des étapes franchies en éducation aux adultes au Québec en rapport avec le développement du système scolaire en général et le développement socioéconomique global. Le secteur de formation professionnelle et le secteur d'éducation populaire : développement et prospective. Analyse des organigrammes, documents et réalisations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et autres ministères, commissions scolaires, universités et autres organismes. Connaissance de son milieu.

EFA2028 Formation des adultes et développement personnel

Ce cours doit permettre aux éducateurs d'approfondir leur connaissance du développement personnel de l'adulte afin d'améliorer leurs interventions éducatives en regard

des spécificités des clientèles rejointes. Il vise à établir des liens entre le développement cognitif, psychosocial et professionnel de l'adulte et les environnements et pratiques de formation formelle ou informelle qu'il rencontre tout au long de sa vie.

Les liens entre l'apprentissage et le développement personnel. Les principales dimensions du développement de l'apprenant : psychosocial, cognitif et professionnel. Les étapes ou cycles de vie. Liens entre le développement de l'apprenant et les principaux contextes éducatifs tout au long de la vie : la famille, l'école et les institutions post-secondaires, le milieu de travail, les paires et la communauté. Conceptions du développement personnel dans les pratiques éducatives actuelles. Mise en application des connaissances acquises dans l'analyse, la conception et l'amélioration de pratiques éducatives.

EFA4441 Méthodologie de l'alphabétisation I

Introduction à la notion de méthode dans le champ philosophico-éducatif. Alphabétisation comme enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul : introduction aux fondements théoriques. Délimitation des différentes approches prédominantes en alphabétisation des adultes au Québec (scolarisante, fonctionnelle, communautaire, conscientisante) et du matériel pédagogique correspondant. Vue d'ensemble des méthodes d'alphabétisation dans une perspective internationale.

EFA4442 Méthodologie de l'alphabétisation II

Mise en pratique des connaissances acquises en Méthodologie I. Analyse et évaluation des principales méthodes d'alphabétisation utilisées au Québec. Mise sur pied de modes d'intervention spécifiques. Élaboration du matériel andragogique en tenant compte des niveaux d'apprentissage des populations-cibles. Expérimentation du matériel produit auprès d'adultes en formation.

Préalable(s) : EFA4441 Méthodologie de l'alphabétisation I

EFA4625 Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes

Formulation et expérimentation de stratégies pédagogiques auprès d'étudiants adultes. Objectifs généraux, de contenu et pédagogiques ; planification des apprentissages ; différentes opérations impliquées dans l'élaboration de stratégies pédagogiques ; étapes opérationnelles ; pondération, évaluation et autoévaluation. L'exploitation et les différentes modalités d'utilisation d'un programme par objectifs : analyse critique des principes et modalités des programmes par objectifs de la DGEA et utilisation de ces programmes. L'individualisation de l'enseignement.

EFA6013 Modèles pédagogiques et éducation aux adultes

Définitions d'éducation aux adultes, éducation permanente, société éducative, projet global de développement. Analyse critique de modèles théoriques en éducation aux adultes ; idéologies, valeurs et conceptions de l'homme, philosophie et modèles éducatifs, pratiques pédagogiques, comparaison avec les modèles éducatifs concernant d'autres populations. Identification des courants en éducation des adultes au Québec et dans d'autres pays et analyse critique. Détermination par chacune des options qu'il veut mettre à la base de son éthique de l'éducation.

EFA6343 Moyens d'enseignement à l'éducation aux adultes

Analyse des différents moyens d'enseignement, formats et techniques d'apprentissage. Apport spécifique des aides audiovisuelles dans le processus d'apprentissage. Inventaire des ressources didactiques dans son champ d'activité ou sa discipline. Principes d'organisation d'un centre de ressources didactiques. Analyse comparative de divers formats d'apprentissage : individuels, en petits groupes, en grands groupes, etc.

EFM1110 Activité d'intégration

Activité de groupe visant à cerner sa réalité d'enseignant aux adultes (formation, expérience, conceptions sociales et pédagogiques de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes, approches pédagogiques, relations avec les étudiants et le personnel du milieu, forces et difficultés, projets, conditions de travail, etc.). Identification de ses besoins de formation en rapport avec ses intérêts et la tâche à accomplir et planification d'objectifs à poursuivre. Exploration systématique des possibilités de l'environnement pédagogique universitaire et du milieu de travail.

EFM1130 Activité d'échanges synthèse

Bilan des apprentissages. Prospective en regard avec l'utilisation des acquisitions. Échange d'expériences. Identification des projets d'apprentissage à réaliser dans une perspective d'éducation permanente.

EFM1145 Stage d'enseignement à l'éducation des adultes

Permettre à l'étudiant d'identifier la problématique sur laquelle il veut agir pendant son stage ; lui donner une méthodologie d'action et d'évaluation ; lui fournir les outils pour une analyse pertinente des résultats.

Permettre à l'étudiant d'améliorer la qualité de ses interventions et de sa capacité d'analyse de celles-ci, tant au niveau de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet de recherche-action que de sa capacité de saisir les problématiques issues des situations d'enseignement aux adultes. Acquérir la connaissance de la recherche-action et des moyens d'appliquer celle-ci à la formation des adultes afin d'amener l'étudiant à développer les habiletés nécessaires à l'analyse de sa pratique d'un point de vue andragogique.

Condition d'accès : L'étudiant doit avoir suivi et réussi au moins 5 cours dont le cours EFM1110.

EFM4025 Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.)

Stage hebdomadaire réparti sur deux semestres et s'effectuant dans un des milieux prioritairement visés par le programme. Ce stage supervisé s'accompagne d'ateliers visant l'expérimentation de mesures mésopédagogiques dans le milieu familial et communautaire. Il vise, entre autres, l'application du plan de services et des plans d'intervention à partir d'une instrumentation et d'une démarche éducative dans la famille et dans la communauté. À l'intérieur de ce stage, l'étudiant expérimentera l'organisation de nouveaux services et l'utilisation des réseaux formels et informels d'entraide en réponse aux besoins de la famille, de la personne ou du groupe dans le besoin. Dans le cadre de cette activité s'inscrit l'encadrement du travail pratique d'intervention de l'étudiant.

EIM5110 Stage de mise en oeuvre des approches éducatives ou rééducatives

Stage supervisé, s'accompagnant de séminaires et d'ateliers visant la prise en charge d'une tâche d'enseignant en adaptation scolaire ainsi que l'intégration des diverses habiletés pédagogiques constituant l'ensemble des aptitudes à l'enseignement et à l'intervention rééducative auprès de cette clientèle ; développer la collaboration avec les enseignants, les parents et les professionnels non-enseignants et tenir compte des disciplines enseignées.

Préalable(s) : EIM4110 Stage pratique des approches éducatives

ELM1000 Activité de synthèse (6 cr.)

Élaboration d'un scénario de moyen métrage à partir des techniques de base de la scénarisation et des contraintes générales de la production. Le type de scénario et le thème sont laissés au libre choix de l'étudiant. Le cours est donné en tutorat.

ELM1001 Séminaire I (1 cr.)

Session intensive de formation sur les structures économiques de l'industrie cinématographique canadienne. Documentation, recherche et rapport écrit.

ELM100X Séminaire II (1 cr.)

Session intensive de formation sur des pratiques singulières ou des champs particuliers de la scénarisation, à déterminer pour chaque trimestre. Documentation, recherche et rapport écrit.

ELM3000 Activité de synthèse en littérature de jeunesse

Suivi à la toute fin du certificat en littérature de jeunesse, ce cours vise à : faire une synthèse des connaissances et des apprentissages ; mesurer l'acquisition des compétences. Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : mener un travail personnel de recherche, d'intervention ou de création dans le domaine de la littérature de jeunesse ; créer les liens entre la théorie et la pratique, l'université et les milieux qui s'occupent de la diffusion du livre pour la jeunesse.

Élaboration d'un long travail de recherche, de création ou d'intervention, à partir du projet proprement dit jusqu'à la réalisation finale, qui se fait sous la supervision d'un professeur ou d'un chargé de cours, par tutorat. Le contenu des rencontres individuelles varie selon les besoins de l'étudiant.

ELM3050 Élaboration de projet-production (6 cr.)

Acquisition des outils essentiels à l'élaboration d'un projet : ensemble de lectures concernant le genre, la forme, les enquêtes, la documentation. L'insistance sera mise sur la recherche préalable à l'écriture. Conception de projet. Réalisation d'un projet élaboré dans la première partie du cours. (Cours annuel donné par tutorat).

Préalable(s) : LIT2250 Atelier d'écriture I

ELM6000 Activité de synthèse

Élaboration et réalisation d'un projet de recherche de dimension moyenne en fonction d'une problématique précise, liée aux champs d'intérêt et à la formation de l'étudiant. L'activité de synthèse clôt le programme ; le cours est donné en tutorat.

ENV1101 L'environnement : un système, une ressource (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Acquérir les connaissances de base en environnement de façon à obtenir une vue d'ensemble des impacts de l'utilisation des ressources naturelles sur le fonctionnement et l'équilibre de la biosphère.

L'écosystème, les impacts de l'homme sur l'environnement et l'approche socio-économique. Description du fonctionnement de la biosphère et son équilibre naturel : cycles de la matière, flux de l'énergie et notions d'écosystème. Initiation aux notions de base de l'écologie. Importance des différentes ressources de la biosphère, des impacts de leur utilisation actuelle sur l'environnement et de l'utilisation rationnelle de ces ressources. Sensibilisation aux conséquences d'une mauvaise utilisation des ressources sur la qualité de l'environnement. Aspects économiques et juridiques de la protection de l'environnement. Prise de conscience des contraintes sociales pouvant nuire à une protection efficace de l'environnement et à la conservation des ressources et des exigences d'un développement durable des sociétés.

ENV1105 Structure et fonctionnement des écosystèmes

Cours relevant de la TÉLUQ

Acquérir une vision globale mais précise de la structure, du fonctionnement et de l'évolution des écosystèmes dans une perspective de biodiversité.

Définition, distribution et diversité des écosystèmes : facteurs climatologiques importants dans la formation et la distribution des écosystèmes, formes de vie adaptées aux différentes régions de la planète, diversité biologique (biodiversité). Notions de niveaux trophiques : chaînes alimentaires, réseaux alimentaires, transferts d'énergie, productivité, etc. Structure, fonctionnement et évolution des écosystèmes terrestres et aquatiques à l'échelle du globe et en particulier du Québec. Influence des activités humaines sur les écosystèmes et la biodiversité. Écologie des populations.

ENV4012 Environnement International (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Évaluer l'ampleur des phénomènes internationaux de dégradation de l'environnement et pouvoir interpréter la relation entre ces problèmes et les échanges politiques et économiques internationaux.

Patrimoine commun : utilisation, dégradation et protection des ressources partagées par l'humanité. Croissance économique et croissance démographique : situation et activités de l'homme en tant qu'espèce dépendante des limites de la biosphère. Affectation des ressources naturelles et conséquences de nos modes d'utilisation : pollution des eaux transfrontalières, déforestation, désertification, transport de déchets dangereux. Élaboration de politiques favorisant une protection internationale de l'environnement : droit international, mesures économiques, organismes de développement international, groupes de pression, développement d'une éthique environnementale.

EPM1010 Activités d'intégration : Identification professionnelle (1 cr.)

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de confirmer ou de modifier son choix d'orientation professionnelle.

Ce cours s'adresse simultanément aux étudiants inscrits aux profils enseignement de l'éducation physique et à la santé et kinésiologie. Il contribue à la confirmation ou à la modification du profil de formation initialement choisi par chacun des étudiants. Les activités d'apprentissage sont orientées vers la connaissance des exigences personnelles et professionnelles associées à chacun des profils de formation : visites de milieux scolaire et récréosportif, rencontres avec des conférenciers, groupes de discussion.

EPM1011 Séminaire de cheminement (1 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : effectuer le bilan de la première année de formation et en particulier, du stage d'initiation à l'enseignement afin d'opérer les régulations nécessaires ; s'instrumenter pour faire l'analyse de son projet personnel de formation et pour le mettre à jour en rapport avec l'expérience professionnelle ; approfondir le processus d'analyse réflexive en l'appliquant à des situations significatives pour l'étudiant.

Analyse des valeurs véhiculées dans le milieu scolaire et des méthodes de gestion et d'enseignement de l'éducation physique en relation avec les conceptions des étudiants et les activités de formation. Grille d'analyse des fonctions de l'enseignant d'éducation physique et des compétences à développer avec critères et indicateurs de progrès. Interdisciplinarité et compétences transversales. Mise à jour du projet personnel de formation continue élaboré dans le premier séminaire d'intégration : identification des problèmes à résoudre prioritaires et des moyens à prendre au cours des sessions restantes. Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)

EPM1020 Séminaire d'intégration (1 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : effectuer le bilan des deux premières années de formation et en particulier, des stages d'initiation à l'enseignement afin d'opérer les régulations nécessaires ; s'instrumenter pour faire l'analyse de son projet personnel de formation et pour le mettre à jour en rapport avec l'expérience professionnelle ; approfondir le processus d'analyse réflexive en l'appliquant à des situations significatives pour l'étudiant.

Analyse des valeurs véhiculées dans le milieu scolaire et des méthodes de gestion et d'enseignement de l'éducation physique en relation avec les conceptions des étudiants et les activités de formation. Grille d'analyse des fonctions de l'enseignant d'éducation physique et des compétences à développer avec critères et indicateurs de progrès. Interdisciplinarité et compétences transversales. Mise à jour du projet personnel de formation continue élaboré

dans le premier séminaire d'intégration : identification des problèmes à résoudre prioritaires et des moyens à prendre au cours des trimestres restants. Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : EPM1011 Séminaire de cheminement (1 cr.) ; EPM2101 Stage II : Secondaire

EPM1021 Activités d'intégration : Diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.)

Les objectifs de ce cours sont de permettre à l'étudiant : de dresser un bilan de ses capacités à assumer les fonctions et tâches dévolues à un professionnel en milieu récréosportif ; de développer des attitudes et habiletés associées au processus de créativité.

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants inscrits au profil récréosportif. Description et analyse des fonctions et tâches associées au milieu récréosportif. Grille d'analyse des fonctions, tâches et compétences à développer par un professionnel en milieu récréosportif : bilan personnel et projet de formation ; projet d'innovation professionnelle. Développement d'habiletés associées au processus de création par l'expérimentation de différentes techniques telles que : analogie, concassage, brainstorming, brainwriting pool, etc. L'étudiant devra également satisfaire à la capacité de bien s'exprimer oralement en français.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1500 Stage en milieu récréosportif I

EPM1031 Activités d'intégration : Projection professionnelle (1 cr.)

Les objectifs de ce cours sont de permettre à l'étudiant : de dresser un bilan de sa formation universitaire ; d'identifier ses forces et ses lacunes en regard des fonctions et tâches dévolues à un professionnel en milieu récréosportif ; d'élaborer un projet personnel de formation continue.

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants inscrits au profil récréosportif. Il vise à identifier les lacunes du programme de formation et à établir un bilan personnel de l'étudiant en regard des fonctions et tâches dévolues à un professionnel en milieu récréosportif. Activités d'apprentissage organisées en vue d'une insertion professionnelle : simulation d'entrevue, technique de recherche d'emploi, forum d'employeurs, programmes gouvernementaux destinés aux jeunes entrepreneurs. L'étudiant devra également satisfaire à la capacité de bien s'exprimer oralement en français.

EPM1032 Bilan professionnel et examen de synthèse

Dans ce cours, l'étudiant devra parfaire son dossier de réalisation, démontrer sa maîtrise des compétences attendues en enseignement et ébaucher son projet personnel de perfectionnement et de formation continuée.

Évaluation des activités de formation et des pratiques professionnelles observées et vécues. Différenciation des rôles et des exigences que pose l'intervention en enseignement de l'éducation physique et de la santé dans les différents ordres d'enseignement. Intégration de l'éducation à la santé : réalité et perspectives nouvelles. Perspectives de formation continue. Programmes d'études avancées. Perspectives d'emploi ; exigences du milieu scolaire, conditions d'engagement et pratique d'entrevue. Déontologie professionnelle. Dans la perspective de s'assurer de la maîtrise de compétences attendues en enseignement, le programme prévoit l'administration d'un examen de synthèse basé sur l'analyse de problèmes professionnels courants. Cet exercice implique une démonstration évidente de la maîtrise des compétences attendues telles qu'édictées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1020 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; EPM3100 Stage III : Préscolaire-primaire (6 cr.)

EPM1033 Séminaire de synthèse (1 cr.)

Évaluation des activités de formation et des pratiques professionnelles observées et vécues. Différenciation des rôles et des exigences que pose l'intervention en enseignement de l'éducation physique et de la santé dans les différents ordres d'enseignement. Intégration de l'éducation à la santé : réalité et perspectives nouvelles. Perspectives de formation continue. Programmes d'études avancées. Perspectives d'emploi ; exigences du milieu scolaire, conditions d'engagement et pratique d'entrevue. Déontologie professionnelle. Dans la perspective de s'assurer de la maîtrise de compétences attendues en enseignement, le programme prévoit l'administration d'un examen de synthèse basé sur l'analyse de problèmes professionnels courants. Cet exercice implique une démonstration évidente de la maîtrise des compétences attendues telles qu'édictées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1011 Séminaire de cheminement (1 cr.) ; EPM1020 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; EPM3100 Stage III : Préscolaire-primaire (6 cr.) ou EPM4100 Stage IV : Secondaire (6 cr.)

EPM1101 Stage I : Préscolaire et primaire

Les objectifs de ce cours sont les suivants : effectuer le bilan de la première année de formation et en particulier, du stage d'initiation à l'enseignement afin d'opérer les régulations nécessaires ; s'instrumenter pour faire l'analyse de son projet personnel et pour le mettre à jour en rapport avec l'expérience professionnelle ; approfondir le processus d'analyse réflexive en l'appliquant à des situations significatives pour l'étudiant.

Analyse des valeurs véhiculées dans le milieu scolaire et des méthodes de gestion et d'enseignement de l'éducation physique en relation avec les conceptions des étudiants et les activités de formation. Grille d'analyse des fonctions de l'enseignant d'éducation physique et des compétences à développer avec critères et indicateurs de progrès. Interdisciplinarité et compétences transversales. Mise à jour du projet personnel de formation continue élaboré dans le premier séminaire d'intégration ; identification des problèmes à résoudre prioritaires et des moyens à prendre au cours des sessions restantes. Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)

EPM1500 Stage en milieu récréosportif I

Les objectifs de ce cours sont les suivants : identifier les problèmes que pose une intervention dans une activité physique en considérant les attentes et les particularités des participants, la programmation et les conditions de réalisation ; participer à la planification de séances en collaboration avec le « formateur associé » ; s'initier à des responsabilités professionnelles en lien avec la promotion, les relations avec la clientèle, la gestion ou autres fonctions qui caractérisent l'organisme sportif ; intervenir auprès de groupes de participants en co-intervention et de façon autonome.

Ce stage est une occasion pour l'étudiant d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés professionnelles dans une activité physique pour laquelle ses expériences antérieures, à titre d'intervenant et/ou de participant, sont relativement limitées. Il se réalise de manière à favoriser l'acquisition d'habiletés d'observation, d'analyse et d'intervention dans une activité physique particulière et l'identification des tâches généralement dévolues à un professionnel d'un organisme sportif. Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur : la connaissance du fonctionnement de l'organisme, de la programmation des activités et des caractéristiques de la clientèle ; la planification des activités physiques et l'intervention auprès des clientèles en collaboration avec le formateur associé.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)

EPM2101 Stage II : Secondaire

Ce stage est une deuxième occasion d'acquérir des connaissances sur la pratique professionnelle en milieu scolaire et de développer des habiletés d'observation et d'analyse pédagogique en rapport avec l'éducation physique et l'éducation à la santé. Il se réalise auprès d'élèves du secondaire et se veut une première occasion de participer à résoudre des problèmes que posent la planification, l'interaction et l'évaluation des apprentissages d'adolescents. En plus de considérer des éléments de contenu en lien avec la gestion de l'environnement éducatif (plateaux d'éducation physique et salles de cours) et l'établissement d'un climat favorable à l'apprentissage, l'importance des contenus d'apprentissages professionnels est axée sur la planification et la régulation de l'enseignement-apprentissage. Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1011 Séminaire de cheminement (1 cr.) ; EPM1101 Stage I : Préscolaire et primaire ; KIN5412 Intervention en activité physique

EPM2500 Stage en milieu récréosportif 2

Les objectifs de ce cours sont les suivants : identifier les problèmes que pose une intervention dans une activité physique en considérant les attentes et les particularités des participants, la programmation et les conditions de réalisation ; participer à la planification de séances en collaboration avec le formateur associé ; s'initier à des responsabilités professionnelles en lien avec la promotion, les relations avec la clientèle, la gestion ou autres fonctions qui caractérisent l'organisme sportif ; intervenir auprès de groupes de participants en co-intervention et de façon autonome.

Ce stage est une occasion pour l'étudiant d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés professionnelles dans une activité physique pour laquelle ses expériences antérieures, à titre d'intervenant et/ou de participant, sont relativement limitées. Il se réalise de manière à favoriser l'acquisition d'habiletés d'observation, d'analyse et d'intervention dans une activité physique particulière et l'identification des tâches généralement dévolues à un professionnel d'un organisme sportif. Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur : la connaissance du fonctionnement de l'organisme, de la programmation des activités et des caractéristiques de la clientèle ; la planification des activités physiques et l'intervention auprès des clientèles en collaboration avec le formateur associé.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1021 Activités d'intégration : Diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.) ; EPM1500 Stage en milieu récréosportif I

EPM3100 Stage III : Préscolaire-primaire (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir et réaliser des planifications séquentielles pour des élèves du préscolaire et du primaire ; résoudre les problèmes quotidiens que posent la planification, l'interaction et l'évaluation des apprentissages des élèves ; évaluer les apprentissages des élèves en rapport avec certains thèmes du programme d'études et divers moyens d'action.

Ce stage prolongé est l'occasion de compléter les connaissances sur la pratique professionnelle en milieu préscolaire et primaire et de développer des habiletés d'autoanalyse pédagogique. L'importance des contenus d'apprentissages professionnels est axée sur l'intégration du stagiaire à la vie professionnelle en lui permettant d'assumer les différentes responsabilités de la fonction qui lui est assignée en éducation physique et en éducation à la santé auprès d'élèves du préscolaire et du primaire.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1020 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; EPM1101 Stage I : Préscolaire et primaire ; EPM2101 Stage II : Secondaire ; KIN5412 Intervention en activité physique ; KIN5420 Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé ; PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

EPM3500 Stage de perfectionnement en milieu récréosportif (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : résoudre les problèmes quotidiens que pose l'intervention dans une activité physique en considérant les attentes et les particularités des participants, la programmation et les conditions de réalisation ; concevoir les contenus des séances d'intervention selon les besoins de la clientèle et les caractéristiques de la programmation ; intervenir auprès de groupes de participants de façon autonome ; concevoir et réaliser un projet de supervision pédagogique en concertation avec le formateur associé de l'organisme sportif.

Ce stage prolongé est l'occasion pour l'étudiant de parfaire ses habiletés d'autoanalyse de l'intervention dans une activité physique pour laquelle ses expériences antérieures, à titre d'intervenant et de participant, sont relativement développées. Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur l'insertion du stagiaire au milieu professionnel en lui permettant d'assumer les différentes tâches des fonctions qui caractérisent l'action professionnelle du formateur associé et la réalisation, par le stagiaire et le professionnel associé, d'un projet de supervision pédagogique. La nature du projet de supervision pédagogique sera déterminée en fonction des besoins et particularités de l'organisme sportif et des conditions de réalisation du stage.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1021 Activités d'intégration : Diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.) ; EPM1500 Stage en milieu récréosportif I

EPM4100 Stage IV : Secondaire (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir et réaliser des planifications séquentielles pour des élèves du secondaire ; résoudre les problèmes quotidiens que posent la planification, l'interaction et l'évaluation des apprentissages des élèves ; évaluer les apprentissages des élèves en rapport avec certains thèmes du programme d'études et divers moyens d'action.

Ce stage prolongé et terminal est l'occasion de compléter les connaissances sur la pratique professionnelle en milieu secondaire et de parfaire ses habiletés d'autoanalyse pédagogique. L'importance des contenus d'apprentissages professionnels est axée sur l'intégration du stagiaire à la vie professionnelle en lui permettant d'assumer les différentes responsabilités de la fonction qui lui est assignée en éducation physique et en éducation à la santé auprès d'élèves du secondaire.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1020 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; EPM1101 Stage I : Préscolaire et primaire ; EPM2101 Stage II : Secondaire ; KIN5412 Intervention en activité physique ; KIN5420 Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé ; PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

EPM5101 Projets de développement professionnel

Ce cours permettra à l'étudiant d'élaborer un projet personnel de développement de ses compétences professionnelles en considérant différentes composantes de la relation pédagogique (didactique, d'apprentissage et de médiation).

Basé sur les observations recueillies dans le cadre de ses cours théoriques, de ses laboratoires d'application et de ses stages, ce cours visera à engager l'étudiant dans un processus d'analyse réflexive de sa pratique professionnelle en considérant les compétences attendues en éducation. Le recours à des formules d'apprentissage par problèmes, de résolution de problèmes et d'études de cas favorisera l'émergence et l'adoption de lignes de conduite personnelles. La participation de professionnels du milieu scolaire et de conférenciers-invités permettra aux étudiants de débattre, dans le cadre de forums de discussion, de questions portant sur l'actualité professionnelle. Les apprentissages professionnels visés gravitent autour de l'acquisition d'habiletés oratoires, d'élaboration d'instruments favorisant l'autoanalyse, de diagnostic et de résolution de problèmes, d'élaboration de projet, de plans d'intervention personnalisés et de leur évaluation.

L'organisation des activités d'apprentissage s'inspirera des principes d'une pédagogie de projet et se réalisera sous la forme de séminaires d'analyse de pratique.

Cours concomitants : EPM1032 ; KIN4800.

Préalable(s) : EPM2200 Stage auprès d'élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (ÉHDA) ; KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN2820 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; KIN3801 Stage III : préscolaire-primaire (6 cr.)

EPM5102 Projets de développement professionnel (2 cr.)

Basé sur les observations recueillies dans le cadre de ses cours théoriques, de ses laboratoires d'application et de ses stages, ce cours visera à engager l'étudiant dans un processus d'analyse réflexive de sa pratique professionnelle en considérant les compétences attendues en éducation. Le recours à des formules d'apprentissage par problèmes, de résolution de problèmes et d'études de cas favorisera l'émergence et l'adoption de lignes de conduite personnelles. La participation de professionnels du milieu scolaire et de conférenciers invités permettra aux étudiants de débattre, dans le cadre de forums de discussion, de questions portant sur l'actualité professionnelle. Les apprentissages professionnels visés gravitent autour de l'acquisition d'habiletés oratoires, d'élaboration d'instruments favorisant l'autoanalyse, de diagnostic et de résolution de problèmes, d'élaboration de projet, de plans d'intervention personnalisés et de leur évaluation.

L'organisation des activités d'apprentissage s'inspirera des principes d'une pédagogie de projet et se réalisera sous la forme de séminaires d'analyse de pratique.

Cours concomitants : EPM1033 ; EPM3100 ou EPM4100.

Préalable(s) : EPM1010 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; EPM1011 Séminaire de cheminement (1 cr.) ; EPM1020 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; EPM3100 Stage III : Préscolaire-primaire (6 cr.) ou EPM4100 Stage IV : Secondaire (6 cr.)

ESG1100 Raisonnement organisationnel I

Ce cours, le premier de deux cours portant sur le raisonnement organisationnel, intentionnellement situé au tout début du programme de baccalauréat en administration dans le cadre du Projet 90, en est un d'initiation à la prise de décision en gestion. Il veut permettre aux étudiants d'améliorer progressivement leur compétence à intervenir de façon raisonnée et convaincante en tant que professionnels du savoir en gestion. D'abord en comprenant mieux le phénomène de la prise de décision en général et puis en appliquant ces connaissances à l'étude d'une suite de plus en plus complexe de situations pratiques de gestion.

Ce cours comporte de nombreux éléments de communication organisationnelle en vue de permettre aux étudiants de développer concurremment leur compétence à raisonner de façon structurée et à communiquer de façon convaincante le produit de leur raisonnement. Ces deux aspects sont donc intimement liés tout au long du cours.

ESG1110 Compétences fondamentales en gestion (6 cr.)

Ce cours veut donner aux étudiants l'opportunité d'améliorer leurs compétences dans des domaines fondamentaux en gestion, soit savoir raisonner, savoir communiquer et savoir travailler en équipe. Les étudiants auront donc maintes occasions de se familiariser avec les théories de gestion ayant trait à ces domaines d'intervention en gestion, mais ils auront aussi à plusieurs reprises l'opportunité d'apprendre à transférer leurs connaissances théoriques dans la pratique. Ils seront notamment appelés à développer et à présenter en équipe un projet d'entreprise. Ce cours comporte de nombreux éléments de communication organisationnelle en vue de permettre aux étudiants de développer concurremment leur compétence à raisonner de façon structurée et à

communiquer de façon convaincante le produit de leur raisonnement. Ces deux aspects sont donc intimement liés tout au long du cours.

Le cours permet aussi aux étudiants de développer leur compétence relativement à l'objectif «savoir communiquer» par l'apprentissage des bonnes pratiques de présentations d'affaire informatisées, l'acquisition de compétences de diffusion d'information via le Web, le développement de compétence de communication médiatisée (courriel, forum, chat) et de leurs règles d'éthique, le développement de compétences de travail collaboratif à distance (Word en format révision, forum, ICQ, etc.).

Situé au tout début du programme de baccalauréat en administration, ce cours se veut une initiation à la prise de décision et à la résolution de problèmes dans un contexte organisationnel.

Travail en équipe, exercices en laboratoire, utilisation intensive de TIC et de Webct.

ESG1111 Compétences en raisonnement organisationnel

Ce cours, le premier de deux cours portant sur les compétences fondamentales et le raisonnement organisationnel est situé intentionnellement au tout début du programme. Il vise à initier les étudiants à la prise de décision en gestion. Il veut permettre aux étudiants d'améliorer progressivement leurs compétences à intervenir de façon raisonnée et convaincante en tant que professionnel de la gestion, soit savoir raisonner, savoir communiquer et savoir travailler en équipe.

Les étudiants auront donc maintes occasions de se familiariser avec les théories de gestion ayant trait à ces domaines d'intervention en gestion, mais ils auront aussi à plusieurs reprises l'opportunité d'apprendre à transférer leurs connaissances théoriques dans la pratique. Ils seront notamment appelés à développer et à présenter en équipe un projet d'entreprise. Ce cours comporte de nombreux éléments de communication organisationnelle en vue de permettre aux étudiants de développer concurremment leur compétence à raisonner de façon structurée et à communiquer de façon convaincante le produit de leur raisonnement. Ces deux aspects sont donc intimement liés tout au long du cours.

Situé au tout début du programme de baccalauréat en administration, Profil Synergie, ce cours se veut une initiation à la prise de décision et à la résolution de problèmes dans un contexte organisationnel.

Travail en équipe, utilisation intensive des TIC, Webct.

ESG1112 Compétences Informationnelles en gestion

Ce cours permet à l'étudiant d'acquies les compétences informatiques et informationnelles nécessaires aux gestionnaires d'aujourd'hui. Le cours est particulièrement mailé avec le cours ESG1110, (Profil Synergie). Ainsi, plusieurs objectifs et évaluations sont communs aux deux cours.

Le cours permet aussi aux étudiants de développer leur compétence relativement à l'objectif «savoir communiquer» par : l'apprentissage des bonnes pratiques de présentations d'affaire informatisées, l'acquisition de compétences de diffusion d'information via le Web, le développement de compétence de communication médiatisée (courriel, forum, chat) et de leurs règles d'éthique, le développement de compétences de travail collaboratif à distance (Word en format révision, forum, ICQ, etc.).

Le cours vise principalement à faire des nouvelles technologies de communication et du micro-ordinateur en général un allié essentiel par : l'utilisation productive du micro-ordinateur et le développement de compétences de recherche d'information sur Internet.

Exercices en laboratoires. Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

Condition d'accès : Ce cours est réservé aux étudiants du Profil SYNERGIE.

ESG1113 Compétences relationnelles en gestion

Ce cours vise à développer chez les étudiants du profil Synergie du baccalauréat en administration, les connaissances et les habiletés pour communiquer et interagir efficacement avec les personnes et les groupes en tant qu'experts, gestionnaires de personnes ou chargés de dossiers en entreprise. Plus spécifiquement, il vise à : comprendre les facteurs qui affectent le comportement en organisation ; savoir observer, analyser et se préparer à gérer les phénomènes humains en organisation ; mieux se connaître ; voir la dimension humaine de postes dits techniques en entreprise ; développer des habiletés en communication et des compétences en travail d'équipe. Condition d'accès : Ce cours est réservé aux étudiants du profil Synergie.

ESG1201 Intégration Institutionnelle, disciplinaire et professionnelle

L'objectif est de favoriser l'insertion de l'étudiant dans son programme d'étude et de l'exposer aux réalités de la profession comptable et appuyer sa persévérance dans son projet d'apprentissage en le fondant sur un choix rationnel.

Intégration institutionnelle : l'UQAM, ses services, sa structure, ses ressources externes. Règlements universitaires et vigilance quant aux droits étudiants. Philosophie de l'apprentissage et de la vie étudiante.

Intégration disciplinaire : la comptabilité comme activité humaine. Épistémologie descriptive des sciences comptables. Présentation du programme. Idéologie véhiculée par les sciences de la gestion. Méthodologie et repérage documentaire en sciences comptables. Méthode intellectuelle et travaux universitaires.

Intégration professionnelle : réalités du milieu professionnel. Bilan critique de la carrière de comptable. Présentation des corporations comptables, leur programme, leurs exigences. Rencontre avec le milieu professionnel. L'examen professionnel : une longue préparation, une méthodologie.

ESG1210 Intégration universitaire (1 cr.)

Ce cours a pour objectif de faciliter l'intégration de l'étudiant au milieu universitaire et à son programme d'études et de l'exposer aux réalités de la profession comptable. Il vise aussi à aider l'étudiant à explorer et à utiliser les ressources et les services que l'Université met à sa disposition et à acquérir des stratégies de travail intellectuel favorisant son cheminement dans le programme. Dimension institutionnelle : l'UQAM, ses services, sa structure, services aux étudiants, règlements pédagogiques, programme d'études. Règlements universitaires et vigilance quant aux droits des étudiants. Philosophie de l'apprentissage et de la vie étudiante.

Dimension disciplinaire : la comptabilité comme activité humaine, épistémologie descriptive des sciences comptables. Méthodologie et repérage documentaire en sciences comptables. Méthodes intellectuelles et travaux universitaires. Dimension professionnelle : réalités du milieu professionnel. Bilan critique de la carrière comptable. Présentations des corporations comptables, leur programme et leurs exigences. Ce cours sera offert sous forme intensive au début de chaque trimestre.

ESG1700 Introduction aux études en gestion (6 cr.)

Ce cours vise à la fois l'intégration des adultes aux études universitaires et l'introduction aux notions de base en gestion. En plus de développer les connaissances, les habiletés fondamentales et les outils de travail indispensables à sa vie professionnelle, l'étudiant aura une vue d'ensemble des différentes disciplines de la gestion, sera capable d'en décrire les principales interactions et sera mieux préparé aux différentes orientations de ce programme.

Intégration aux études universitaires : approche systémique, raisonnement déductif et inductif, méthode de travail, présentation des travaux oraux et écrits. Étude des concepts clés de base des différentes orientations. L'enseignement de ce cours peut être assuré par une

équipe multidisciplinaire de professeurs et pourra être dispensé selon la formule des journées complètes de formation, selon l'horaire déterminé à chaque trimestre. Condition d'accès : Être admissible au programme de certificat de perfectionnement en gestion.

ESG2110 Compétences d'intervention en gestion

Cours d'initiation à la résolution de problèmes en gestion, qui veut permettre aux étudiants d'améliorer leur compétence à intervenir de façon raisonnée et convaincante en tant que professionnels du savoir en gestion. Il y est question d'abord du diagnostic d'une situation, puis de l'identification de façons de résoudre cette situation, ensuite de l'évaluation des solutions disponibles en vue de choisir la plus pertinente et, enfin, de la mise en œuvre de la solution adoptée. Les étudiants doivent aussi apprendre à appliquer ces concepts à la résolution de situations pratiques de gestion.

À l'image du cours préalable ESG1110 Compétences fondamentales en gestion, ce cours comporte de nombreux éléments de communication organisationnelle en vue de permettre aux étudiants de développer concurrentiellement leur compétence à raisonner de façon structurée et à communiquer de façon convaincante le produit de leur intervention en résolution de problèmes. Ces deux aspects sont donc intimement liés tout au long du cours.

Ce cours donne l'occasion aux étudiants d'appliquer les compétences fondamentales acquises dans le cours ESG1110 Compétences fondamentales en gestion à la résolution de situations pratiques en gestion. Il est question du diagnostic d'une situation, de l'identification, de l'évaluation et de la mise en œuvre d'options pour la résoudre efficacement.

Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

Condition d'accès : Ce cours est réservé aux étudiants du Profil SYNERGIE.

Préalable(s) : ESG1110 Compétences fondamentales en gestion (6 cr.)

ESG400X L'entreprise et son milieu : activité thématique

Cours à contenu variable prenant la forme d'un séminaire consacré à une thématique particulière reliée à la gestion de l'entreprise et son milieu économique, concurrentiel, technologique, sociopolitique ou socioéconomique. Ce cours devrait permettre, entre autres, à des participants provenant de divers programmes en gestion d'approfondir des dossiers qui, autrement, auraient été laissés en suspens dans le cadre des autres activités régulières de leur programme respectif. Les étudiants seront ainsi amenés à se pencher, individuellement ou en équipes, sur les diverses composantes que comporte un dossier particulier et à contribuer sur une base collective à la production d'un document exposant la situation de façon élargie et faisant état de recommandations. Les équipes seront encadrées sur une base hebdomadaire par le responsable du cours. Celui-ci voit à ce qu'il y ait synergie entre les équipes afin que le projet soit mené à terme.

ESG4111 Synthèse des compétences en gestion

Ce cours est une activité de synthèse (avant spécialisation) des compétences de gestion visées plus spécifiquement dans le cadre du profil SYNERGIE. Globalement, il couronne l'ensemble des apprentissages qui cherchent à développer au maximum chez les étudiants leur compétence à intervenir efficacement en tant que professionnels de la gestion. Le niveau «savoir-faire» des apprentissages est la préoccupation privilégiée de ce cours ; en conséquence, les étudiants sont appelés, seuls et en équipe, à intervenir concrètement dans une organisation pour diagnostiquer une situation problématique et faire les recommandations qui s'imposent, un peu comme le ferait un consultant en administration.

Rôles du consultant en gestion. Démarche de résolution de problème de gestion ; mandat, identification de problème, diagnostic, analyse de solutions, recommandations, plan de mise en œuvre, rapport de consultation.

Intervention en équipe en entreprise (projet réel), rédaction et présentation de rapport d'intervention en gestion.

Condition d'accès : Ce cours est réservé aux étudiants du Profil SYNERGIE.

Préalable(s) : ESG1110 Compétences fondamentales en gestion (6 cr.) ; ESG2110 Compétences d'intervention en gestion

ESG4700 Projet de synthèse (6 cr.)

L'objectif principal de ce cours est de permettre à l'étudiant d'apprécier dans quelle mesure la formation reçue dans le cadre du certificat de perfectionnement en gestion lui a permis d'améliorer ses compétences et d'être plus efficace au sein de son entreprise ou d'améliorer la performance de cette dernière. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'appliquer les connaissances acquises à un projet et d'intégrer ces connaissances en un rapport cohérent.

Le contenu précis de ce cours varie en fonction du besoin de chaque étudiant : réalisation d'un projet de synthèse par l'intégration des connaissances cumulées et l'application aux besoins d'une entreprise, soit pour rétablir une situation dans l'entreprise, pour lancer un nouveau produit, pour attaquer un marché étranger, etc..., selon les besoins identifiés au premier cours.

ESG502X Projet d'études Internationales (6 cr.)

Ce projet vise à permettre aux participants d'acquérir des connaissances, des aptitudes et des attitudes qui les sensibiliseront aux contextes et aux mentalités étrangères et ainsi de prendre conscience de l'importance du contexte culturel dans les négociations et la gestion internationale. Il n'a pas pour but de se substituer aux cours déjà développés dans les domaines fonctionnels de l'analyse internationale, mais plutôt d'offrir aux participants une démarche pédagogique originale concentrée sur une zone géopolitique particulière, significative aux grands mouvements de globalisation des échanges commerciaux.

Le projet se réalise en trois phases : préparation, observation sur le terrain, synthèse et médiatisation des résultats. Au besoin, il peut être scindé en deux blocs de trois crédits. Les activités se déroulent sur une année mais les crédits peuvent être comptabilisés sur un ou deux trimestres.

L'évaluation des apprentissages portera sur l'acquisition des connaissances relatives aux contextes étudiés pendant la phase de préparation et celle d'observation sur le terrain et sur un rapport de synthèse qui sera remis au terme du projet, faisant état des activités réalisées et des liens entre la théorie et les phénomènes observés.

Condition d'accès : Dix cours complétés en sciences de la gestion pour soumettre un projet d'études internationales et/ou 15 cours complétés en sciences de la gestion pour s'inscrire au cours ESG502X, être étudiant à temps complet et obtenir l'autorisation de la direction de son programme.

ESG5060 Stage en relations publiques I

Ce stage a pour but de permettre à l'étudiant de : connaître par une expérience «in vivo» ce qu'est le milieu des relations publiques ; s'initier à la pratique de quelques techniques utilisées dans les relations publiques par la participation active à des activités ciblées.

L'étudiant prend contact avec un répondant dans un cabinet-conseil ou dans une entreprise privée, dans un organisme public ou parapublic, dans un organisme sans but lucratif ou un organisme communautaire. En collaboration avec le répondant dans le milieu et le superviseur à l'université : détermination d'un mini-mandat qui correspond aux besoins de l'organisme choisi, analyse du contexte dans lequel s'inscrit ce mandat, réalisation du mandat et évaluation conjointe répondant dans le milieu et superviseur à l'université. Formule d'encadrement : supervision en petits groupes.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir réussi 60 crédits.

Préalable(s) : COM4065 Plan de communication

ESG5110 Atelier d'intégration professionnelle

Ce cours a pour mission particulière de supporter la transition du monde universitaire et du statut d'étudiant en gestion vers le marché de l'emploi et le statut de professionnel de la gestion. S'appuyant résolument sur une pédagogie active et participative, il comporte deux grands volets complémentaires. D'une part, il amène l'étudiant à prendre plus explicitement conscience de ses acquis et à dresser un bilan de ses compétences et de ses objectifs en termes de plan de carrière ; auto-diagnostics, simulations, jeux de rôle, feed-back par les pairs, etc. favorisant une perception plus nette par l'étudiant de son principal outil de travail en tant que gestionnaire, c'est-à-dire lui-même. Parallèlement le cours travaille à mieux équiper l'étudiant dans sa prospection du marché de l'emploi : techniques de recherche d'emploi, préparation de curriculum vitae stratégique, entrevue de sélection et intégration au milieu organisationnel.

Bilan des compétences, planification de carrière, prospection du marché de l'emploi, stratégies et outils de recherche d'emploi.

Préalable(s) : ESG4110 Séminaires sur les fonctions administratives de l'entreprise

ESG5180 Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de vérifier ses habiletés en appliquant les concepts de gestion propres à chacune des fonctions managériales à une étude de faisabilité d'entreprise. Cette étude pourra conduire à un démarrage, à une expansion ou à un redressement d'entreprise. Celle-ci comporte entre autres une étude des environnements internes et externes. Le projet devra être par ailleurs suffisamment substantiel pour que chacune des activités suivantes soit prise en compte : étude de marché, processus de production, systèmes de gestion, financement et comptabilité, gestion des ressources humaines, contrôle, faisabilité technique, relations à entretenir avec des agents clés tels que les organismes publics, les partenaires économiques (ex : clients, fournisseurs, employés, actionnaires) et socioéconomiques (ex : groupes de consommateurs, chambres de commerce, écologistes), etc. Au terme de l'analyse, l'étudiant pourra conclure à la faisabilité ou non du projet d'entreprise.

Le cours ESG5180 devrait permettre de rassembler les matériaux nécessaires aux activités de démarrage prévues dans le cadre du cours ESG6180.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat en administration.

ESG5280 Activité de synthèse en sciences comptables

Initier de façon pratique l'étudiant à la tâche de comptable ou d'administrateur par la mise en place et la réalisation d'un projet.

Condition d'accès : Avoir réussi 20 cours du programme.

ESG5285 Activité de synthèse II en sciences comptables

Les objectifs de ce cours sont de permettre à l'étudiant de développer les qualités suivantes : l'autonomie, l'esprit critique et la créativité ; de développer des aptitudes à l'élaboration d'une recherche théorique, appliquée ou professionnelle.

Recherche théorique : rapport exhaustif de lectures et de travaux personnels sur un sujet particulier qui dépasse les programmes ou qui en synthétise une problématique.

Recherche appliquée : l'étudiant participe activement à l'établissement du cadre théorique, de la méthodologie, des conclusions et des interprétations d'une recherche axée sur un problème pratique.

Expérience professionnelle : application des connaissances académiques à un problème ou une activité de gestion suivi d'un rapport synthèse. Expérience d'enseignement contrôlé par un tuteur suivi d'un rapport synthèse.

Pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir réussi vingt cours du programme.

ESG5290 Stage en comptabilité de management

Activité créditée qui permet à l'étudiant d'acquérir une première expérience de travail dans son champ d'expertise. Le programme de stage est approuvé par le module et supervisé par un ou des professeurs de l'Université. Le stagiaire doit préparer, à fin du stage, un bilan de ses expériences sous forme d'un rapport écrit. L'étudiant disposera d'un guide pour préparer la présentation de son projet, pour le réaliser, pour rédiger son rapport et pour son évaluation. Le responsable du stage reçoit le rapport et l'évalue ; il juge s'il est conforme au projet de stage soumis initialement ainsi qu'aux critères établis pour le stage.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 20 cours en comptabilité.

ESG5590 Stage en gestion du tourisme (0 cr.)

L'objectif du cours est de placer l'étudiant dans des situations réelles de travail pour favoriser le lien entre les concepts théoriques et la pratique de gestion en tourisme ; développer des habiletés d'apprentissage de gestion chez l'étudiant dans un contexte de travail rémunéré et relié à son domaine d'études ; faciliter le transfert des connaissances avec un encadrement pertinent.

Le stage s'adresse aux étudiants inscrits à plein temps et se déroule dans une entreprise touristique.

D'une durée équivalente à un trimestre ou à 400 heures, le stage permet à l'étudiant d'assumer des tâches de gestion reliées au programme de gestion du tourisme et de l'hôtellerie. Le stage doit également favoriser l'apprentissage et le déploiement des connaissances acquises. Encadré par un responsable de l'entreprise, le stagiaire reçoit une rémunération adéquate.

Condition d'accès : Attestation d'une expérience de 400 heures dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration. De plus, il faut avoir réussi 60 crédits du programme incluant le cours EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I et 9 crédits pris dans la concentration et avoir réussi l'examen vérifiant les connaissances minimales requises en anglais.

Préalable(s) : EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I

ESG600B Simulation d'une gestion coopérative

Ce cours a pour principal objectif d'amener l'étudiant à expérimenter la formule de la coopérative de travail comme modèle d'entreprise économique. Plus particulièrement, l'étudiant se familiarisera avec les principes et les règles d'action des organisations coopératives, les différentes étapes conduisant à la création et à l'opération d'une coopérative de travail, la cohabitation d'aspects économiques et associatifs et les principales règles de financement de telles entreprises. Enfin, l'étudiant découvrira l'univers des coopératives de travail au Québec ainsi que les organismes de représentation et d'accompagnement qui, le cas échéant, pourront l'aider dans la fondation d'une telle entreprise.

ESG600F Stage pratique en commerce International I : New York (préparation)

Voir le descriptif du cours ESG600G.

ESG600G Stage pratique en commerce International II : New York (réalisation)

Ce cours a pour but de préparer les étudiants à s'insérer dans le monde du travail tant québécois qu'étranger en offrant une expérience pratique sous la forme d'un stage aux États-Unis d'Amérique en collaboration avec des partenaires de la communauté entrepreneuriale de Montréal. Ce cours s'articule autour de l'approche analytique du processus d'exportation tel que vécu par une entreprise préalablement choisie par le corps professoral. L'ensemble du projet favorise les contacts avec d'éventuels employeurs.

Le cours se réalisera sur deux trimestres. Le premier trimestre (ESG600F) favorisera la compréhension conceptuelle du processus d'exportation ainsi que l'analyse des besoins de l'entreprise afin d'élaborer un mandat clair pour le travail de l'étudiant. Elle favorisera par ailleurs l'utilisation de moyens et de techniques concrètes qui aideront l'étudiant en contexte professionnel et dans son intervention avec l'entreprise cliente.

Lors du deuxième trimestre (ESG600G) l'étudiant préparera et réalisera une mission commerciale en territoire américain, zone géopolitique significative pour le Québec dans le cadre des grands mouvements de globalisation des échanges commerciaux. Cette étape amènera l'étudiant à confronter diverses conceptions, problématiques et pratiques en matière d'exportation au niveau universitaire et au niveau du marché du travail. Ce trimestre amènera l'étudiant à produire un rapport de stage écrit qui sera présenté à l'entreprise ainsi qu'à l'enseignant. Ce rapport de stage servira aussi de matière de base à une présentation orale afin de transmettre les apprentissages. Un réseau informel et continu de contacts bénéficiera ainsi tant à la communauté étudiante qu'aux entrepreneurs.

Ces deux trimestres sont indissociables. Les crédits (6) sont accordés à la fin de l'année scolaire soit en avril.

Préalable(s) : ESG600F Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)

ESG600H Stage en commerce International : Cincinnati

Ce cours a pour but de permettre un approfondissement des connaissances en commerce international et le développement des habiletés nécessaires pour faire des affaires dans les pays étrangers, en Amérique du Nord en particulier. Par le jumelage d'étudiants provenant de l'UQAM et de l'Université de Cincinnati et travaillant ensemble grâce à la vidéo conférence, Internet et la rencontre face à face lors de visites des villes respectives des étudiants, l'apprentissage des différences culturelles pouvant avoir un impact dans la conduite des affaires est favorisé. Le cours comporte également des visites d'entreprises à Montréal et à Cincinnati.

ESG600X Projets spéciaux

Préparation, planification opérationnelle et réalisation d'un projet de gestion qui permettra aux étudiants d'étudier des problèmes réels de gestion, d'en faire l'analyse et de proposer des alternatives de solutions concrètes et pratiques. Le projet doit être réalisé dans la mesure du possible en relation avec l'extérieur et être supervisé. Chaque projet doit faire l'objet d'un ou plusieurs rapports qui seront présentés dans le cadre d'un séminaire.

ESG6100 Compétences en gestion II

Suite du cours ESG5100 Compétences en gestion I

Préalable(s) : ESG5100 Compétences en gestion I

ESG6180 Activité de synthèse II. Démarrage d'entreprise

Cette activité vise à fournir aux participants l'opportunité de démarrer une nouvelle entreprise. Elle peut également donner lieu à des projets d'expansion ou de redressement, dans le cas d'une entreprise déjà existante. L'activité se situe dans le prolongement du cours ESG5180 Études de faisabilité d'entreprise. Elle s'articule essentiellement autour du plan d'affaires et vise la mise en place effective des différents éléments de ce plan, de sorte que l'entreprise ou les projets d'expansion ou de redressement puissent fonctionner à l'intérieur d'un échéancier de trois à six mois suivant la fin de l'activité. Dans le cadre de celle-ci, les participants doivent prendre note que le démarrage réel devient une des composantes de l'évaluation au plan académique. L'activité vise à sensibiliser l'étudiant au domaine de l'entrepreneuriat.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat en administration.

Préalable(s) : ESG5180 Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise

ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention

Cette activité vise à permettre à l'étudiant de se familiariser avec la réalité des entreprises québécoises, au niveau notamment d'activités reliées à la concentration à laquelle il est inscrit dans le cadre du baccalauréat en administration (i.e. ressources humaines, marketing, gestion des opérations, gestion internationale, gestion des organisations ou systèmes d'information).

Le projet peut également revêtir la forme d'un stage de direction générale. Dans ce dernier cas, l'étudiant est amené à traiter à un haut niveau avec diverses fonctions de l'entreprise.

Le programme de stage est approuvé par le directeur de programme ou par un professeur - coordonnateur mandaté par celui-ci. Le stagiaire doit préparer en prévision de la fin du stage, un bilan de ses expériences, sous forme d'une présentation orale accompagnée d'un rapport écrit. Il sera par ailleurs invité en mi-stage à faire part oralement et par écrit, de l'état d'avancement de son projet. Le coordonnateur du stage reçoit le rapport et l'évalue, en fonction des objectifs de départ et des critères établis en marge du stage. Il peut également faire appel à des professeurs spécialistes au niveau des diverses concentrations.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du baccalauréat en administration (ou l'équivalent).

ESG6390 Stage en économie

Activité qui permet à l'étudiant d'acquérir une première expérience de travail comme économiste. Deux sortes de stages sont reconnus : les stages encadrés par un économiste dans un organisme extérieur à l'Université, et les stages encadrés par un professeur de science économique de l'UQAM mais effectués à l'extérieur (ou dans un laboratoire ou un centre de recherche de l'UQAM). Un stage comporte une moyenne de neuf heures de travail pendant les 15 semaines d'un trimestre et donne lieu normalement à un ou plusieurs travaux de recherche rédigés en entier ou dans une partie substantielle par l'étudiant. Exceptionnellement, l'étudiant pourrait effectuer un autre genre de stage (d'enseignement par exemple) mais il doit démontrer que le stage s'assimile au travail d'un économiste professionnel.

À la fin du trimestre, l'étudiant soumet son rapport de stage, comprenant toute recherche effectuée, à la personne qui l'encadre et qui l'évalue. Le responsable des stages reçoit le rapport et l'évaluation ; il juge s'il est conforme au projet de stage soumis initialement ainsi qu'aux critères établis pour les stages et il attribue la note S (succès) ou E (échec).

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en sciences économiques.

ESG6410 Stage en gestion des ressources humaines (6 cr.)

Effectué dans un milieu de travail que l'étudiant doit lui-même trouver. Ce stage est une activité académique d'environ trois mois passés en entreprise. Il doit permettre à l'étudiant d'exercer son sens de l'observation, d'appliquer son esprit d'analyse et de synthèse à la réalisation d'une activité en gestion des ressources humaines en milieu de travail et d'acquérir ainsi des connaissances dans un domaine de pratique professionnelle.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du programme et sur approbation de la direction du programme, après recommandation des tuteurs de stages.

ESG6591 Rapport de stage en gestion du tourisme

Les objectifs du cours sont d'amener l'étudiant à faire les liens entre sa formation académique et l'expérience de gestion dans une entreprise touristique ; développer chez l'étudiant la capacité d'évaluer une expérience concrète de travail, d'en dégager les éléments pertinents à sa formation et de faire les recommandations ; développer des habiletés à communiquer par écrit ou verbalement.

Le rapport de stage est un rapport d'analyse et de synthèse rédigé sous la direction d'un tuteur universitaire avant la fin du semestre suivant le stage. Le rapport contiendra

un compte rendu des réalisations effectuées pendant le stage, une évaluation de l'expérience vécue ainsi que le développement d'une problématique permettant de faire le lien entre l'expérience vécue et la formation académique.

Préalable(s) : ESG5590 Stage en gestion du tourisme (0 cr.)

ESG6691 Stage en urbanisme

Le stage vise à faciliter l'intégration de l'étudiant dans le milieu du travail en lui donnant l'occasion d'exercer des tâches d'urbanisme sous une véritable supervision professionnelle. Le stage offre à l'étudiant une première occasion d'utiliser sa formation académique, ses savoir-faire, ses savoir-être et ses aptitudes pour contribuer à la résolution de problèmes urbanistiques dans le cadre d'un mandat de nature professionnelle. Au cours du stage, l'étudiant intégrera et appliquera les connaissances et méthodes acquises au cours de ses études, confrontera diverses conceptions et pratiques en matière d'urbanisme, développera son jugement envers les différentes stratégies d'aménagement, les moyens et les outils de planification ou de contrôle de l'urbanisation utilisés au Québec, améliorera sa capacité à présenter efficacement ses connaissances et ses travaux à des professionnels en urbanisme.

Le stage constitue une première expérience de travail professionnel en urbanisme et favorise les contacts avec d'éventuels employeurs.

Le stage peut être réalisé dans différents milieux de l'urbanisme au Québec : municipalités locales et régionales ; gouvernements ; agences privées ; grandes sociétés d'équipements et d'infrastructures ; organismes publics, parapublics et communautaires oeuvrant en environnement, en transport ou en habitation, etc.

Le stage a une durée de 10 semaines (50 jours ouvrables) et peut être réalisé à temps plein ou à temps partiel. À moins d'entente contraire entre l'étudiant et le milieu de stage, le stage est une activité rémunérée. Sa réalisation est suivie par la remise d'un rapport de stage rédigé par le stagiaire.

Le cheminement du stage comprend 4 étapes :

- 1) La préparation au stage : détermination du champ d'intérêt de l'étudiant, rédaction du curriculum vitae et d'une lettre de présentation efficace, préparation aux techniques d'entrevue.
- 2) La recherche d'un stage : l'expérience de l'approche des milieux professionnels en urbanisme, la négociation d'un mandat de stage, l'identification et la planification des tâches.
- 3) La réalisation du stage et la préparation à l'emploi : les exigences du milieu du travail envers le milieu universitaire, les contingences budgétaires, les délais à respecter, les considérations externes, etc.
- 4) La rédaction du rapport de stage : description et analyse du milieu de travail et des tâches accomplies ; réflexion sur la thématique du mandat réalisé ou approfondissement de l'étude d'un thème relié audit mandat ; réflexion sur l'intégration des connaissances académiques dans la démarche professionnelle.

Condition d'accès : Réussite préalable de 15 cours (45 crédits).
Préalable(s) : EUT3111 Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale

ESM1511 Les TIC dans l'enseignement des sciences (1 cr.)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'appliquer à la situation de l'enseignement des sciences les techniques apprises dans le cours « Utilisation des TIC dans l'enseignement secondaire » et d'exploiter différentes ressources du multimédia.

Exploitation et application des outils multimédias dans le cadre des activités de classe. Applications axées sur la création de matériel didactique relié à l'enseignement des sciences.

Les cours ESM1511 et FPE3650 doivent être pris simultanément. Ils se donnent en laboratoire de micro-informatique et impliquent, pour chaque heure de cours, une heure de travail en laboratoire pour la réalisation de travaux pratiques, tout au long du semestre.

ESM2150 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner les mathématiques en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Ce cours comprend un préstage qui encadre l'étudiant dans la préparation de son enseignement. Le stage lui-même prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école pendant deux semaines (huitième et neuvième semaines du trimestre) et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant quatre semaines (prise en charge progressive de deux groupes pendant une semaine et prise en charge complète de ces groupes pendant les trois autres semaines). Ce cours stage permet au stagiaire de confirmer son choix de carrière.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) ; MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)

ESM2155 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner les mathématiques en développant les compétences requises pour intervenir au premier cycle du secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Ce cours comprend un préstage qui encadre l'étudiant dans la préparation de son enseignement. Le stage lui-même, d'une durée minimale de 26 jours, prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école pour au moins 4 jours pendant les deux premières semaines et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant au moins 22 jours ouvrables en présence d'élèves (prise en charge progressive de la moitié ou des deux tiers des groupes d'une tâche complète pendant une semaine et prise en charge complète de ces groupes pendant les trois autres semaines, pour un minimum de 25 périodes d'enseignement). À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite de son superviseur. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire. Ce stage vise également à permettre au stagiaire de confirmer sa décision de faire carrière dans l'enseignement au secondaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) ; MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)

ESM2250 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.)

Ce cours stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités d'enseignement en développant les compétences requises pour intervenir au premier cycle du secondaire. Le contenu à enseigner pendant le stage devra être conforme au Programme d'études en français langue première du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Pendant le préstage, le stagiaire prépare son enseignement. Le stage lui-même prévoit une présence à l'école pendant deux jours, deux semaines consécutives, et une prise en charge progressive pendant une semaine, qui doit devenir continue pendant trois semaines. Le post-stage permet de faire un retour sur le stage.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) ; LIN2012 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) ; LIN2512 La communication orale : fondements et didactique

ESM2255 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner le français langue première en développant les compétences requises pour intervenir au premier cycle du secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Ce cours comprend un préstage qui encadre l'étudiant dans la préparation de son enseignement. Le stage lui-même, d'une durée minimale de 26 jours, prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école pour au moins quatre jours pendant les deux premières semaines et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant au moins 22 jours ouvrables en présence d'élèves (prise en charge progressive de la moitié ou des deux tiers des groupes d'une tâche complète pendant une semaine et prise en charge complète de ces groupes pendant les trois autres semaines, pour un minimum de 25 périodes d'enseignement). À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite de son superviseur. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire. Ce stage vise également à permettre au stagiaire de confirmer sa décision de faire carrière dans l'enseignement au secondaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) ; LIN2012 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) ; LIN2512 La communication orale : fondements et didactique

ESM2350 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des sciences (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner les sciences en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire en sciences physiques. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Le stage lui-même prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école, à raison de deux jours par semaine pendant deux semaines consécutives et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant quatre semaines (prise en charge progressive de deux groupes ou d'une demi-tâche d'enseignement pendant une semaine et prise en charge complète de ces groupes pendant les trois autres semaines). À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

ESM2355 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner les disciplines du domaine de la science et de la technologie en développant les compétences requises pour intervenir au premier cycle du secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Ce cours comprend un préstage qui encadre l'étudiant dans la préparation de son enseignement. Le stage lui-même, d'une durée minimale de 26 jours, prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école pour au moins 4 jours pendant les deux premières semaines et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant au moins 22 jours ouvrables en présence d'élèves (prise en charge progressive de la moitié ou des deux tiers des groupes d'une tâche complète pendant une semaine et prise en charge complète de ces groupes pendant les trois autres semaines, pour un minimum de

25 périodes d'enseignement). À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite de son superviseur. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire. Ce stage vise également à permettre au stagiaire de confirmer sa décision de faire carrière dans l'enseignement au secondaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) ; DID2590 Didactique de la science et de la technologie 2 ; Concomitant : DID3590 Didactique de la science et de la technologie 3

ESM2455 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner une discipline du domaine de l'univers social en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Ce cours comprend un préstage qui encadre l'étudiant dans la préparation de son enseignement. Le stage lui-même, d'une durée minimale de 26 jours, prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école pour au moins 4 jours pendant les deux premières semaines et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant au moins 22 jours ouvrables en présence d'élèves (prise en charge progressive de la moitié ou des deux tiers des groupes d'une tâche complète pendant une semaine et prise en charge complète de ces groupes pendant les trois autres semaines, pour un minimum de 25 périodes d'enseignement). À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite de son superviseur. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire. Ce stage vise également à permettre au stagiaire de confirmer sa décision de faire carrière dans l'enseignement au secondaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) ; HIS2060 Didactique de l'histoire I ; GEO2600 Didactique de la géographie ; Concomitant : HIS1130 Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)

ESM2555 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner l'éthique et la culture religieuse en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Ce cours comprend un préstage qui encadre l'étudiant dans la préparation de son enseignement. Le stage lui-même, d'une durée minimale de 26 jours, prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école pour au moins 4 jours pendant les deux premières semaines et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant au moins 22 jours ouvrables en présence d'élèves (prise en charge progressive de la moitié ou des deux tiers des groupes d'une tâche complète pendant une semaine et prise en charge complète de ces groupes pendant les trois autres semaines, pour un minimum de 25 périodes d'enseignement). À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite de son superviseur. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire. Ce stage vise également à permettre au stagiaire de confirmer sa décision de faire carrière dans l'enseignement au secondaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) ; REL5006 Éthique et culture religieuse au secondaire ; Concomitant : MOR5044 Didactique de l'éthique au secondaire

ESM3120 Initiation à la pratique de l'enseignement du français (stage II) (4 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités d'enseignement en développant les compétences requises pour intervenir au premier cycle du secondaire.

Le contenu à enseigner pendant le stage devra être conforme au Programme d'études en français langue première du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Pendant le préstage, le stagiaire est à l'université et il prépare son enseignement. Le stage lui-même prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école pendant deux jours et une prise en charge progressive pendant deux jours également. Dans une deuxième partie, le stagiaire devra faire un enseignement continu pendant quatre semaines. Le post-stage permet de faire un retour sur le stage. Ce stage permet au stagiaire de confirmer son choix de carrière.

ESM3150 Stage III : Enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.)

Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et se déroule dans un milieu permettant au stagiaire d'intervenir auprès de groupes non réguliers (doubleurs, douance, raccrocheurs, adultes, classe d'accueil ou d'immersion, projets pédagogiques particuliers liés à l'informatique, l'interdisciplinarité, ...). Il aura alors à adapter ses stratégies d'enseignement aux besoins particuliers des groupes. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant durant cette période.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 60 crédits du programme dont tous les cours de didactique qui s'articulent sur les stages.

Concomitant : MAT4600

Préalable(s) : ESM2150 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.)

ESM3155 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'approfondir ses capacités à enseigner les mathématiques auprès de groupes non réguliers (doubleurs, douance, raccrocheurs, adultes, classe d'accueil ou d'immersion, projets pédagogiques particuliers liés à l'informatique, l'interdisciplinarité, ...) en développant l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner au secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Il est convenu que ce stage devra inclure une section du programme qui n'aurait pas été enseignée par le stagiaire lors du deuxième stage. Ce stage pourrait également, sous certaines conditions spécifiques à chacune des concentrations, être réalisé en région éloignée, en milieu francophone, au Québec, dans une autre province ou dans un autre pays. Ce stage est d'une durée d'au moins 26 jours ouvrables consécutifs en présence d'élèves, précédés de quelques jours d'observation. Il prévoit la prise en charge complète des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement pour un minimum de 35 périodes d'enseignement. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 60 crédits du programme dont tous les cours de didactique qui s'articulent sur les stages.

Préalable(s) : ESM2155 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.) ; MAT3225 Didactique de la variable et de la fonction ; Concomitant : MAT4600 Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées

ESM3203 Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (stage II) (4 cr.)

Ce cours initie l'étudiant à la pratique de l'enseignement des mathématiques au secondaire.

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner les mathématiques en développant les compétences requises pour intervenir dans les quatre premières années du secondaire. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe.

Ce cours comprend un préstage qui encadre l'étudiant dans la préparation de son enseignement. Le stage lui-même prévoit, dans une première partie, une présence partielle à l'école pendant deux semaines (huitième et neuvième semaines du trimestre) et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant quatre semaines (prise en charge progressive de deux groupes pendant deux semaines et prise en charge complète de ces groupes pendant les deux autres semaines).

Préalable(s) : MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)

ESM3250 Stage III : Français (5 cr.)

Le contenu à enseigner pendant le stage devra être conforme au Programme d'études en français langue première du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Le stage prévoit au moins 35 heures de prise en charge de la moitié ou des trois quarts de la tâche de l'enseignant associé. Ce stage peut se réaliser auprès d'une clientèle adulte ou d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 48 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : ESM2250 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) ; LIN3726 L'écriture : fondements et didactique II ; DID3320 Didactique de la lecture au secondaire ; LIT1270 Didactique de la création littéraire

ESM3255 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'approfondir ses capacités à enseigner le français comme langue première auprès de groupes réguliers ou non réguliers (doubleurs, douance, raccrocheurs, adultes, classe d'accueil ou d'immersion,...) en développant l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner au secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Il est convenu que ce stage devra inclure une section du programme qui n'aurait pas été enseignée par le stagiaire lors du deuxième stage. Ce stage pourrait également, sous certaines conditions spécifiques à chacune des concentrations, être réalisé en région éloignée, en milieu francophone, au Québec, dans une autre province ou dans un autre pays. Ce stage est d'une durée d'au moins 26 jours ouvrables consécutifs en présence d'élèves, précédés de quelques jours d'observation. Il prévoit la prise en charge complète des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement pour un minimum de 35 périodes d'enseignement. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 60 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : ESM2255 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) ; LIN3726 L'écriture : fondements et didactique II ; DID3320 Didactique de la lecture au secondaire ; LIT1270 Didactique de la création littéraire

ESM3350 Stage III : Sciences (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire du profil sciences de la nature, d'explorer ses capacités d'enseignant en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire en sciences biologiques.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs précédés de quelques jours d'observation (prise en charge de deux groupes ou d'une demi-tâche d'enseignement). À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Préalable(s) : ESM2350 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des sciences (5 cr.)

ESM3355 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'approfondir ses capacités à enseigner les disciplines du domaine de la science et de la technologie en développant l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner au secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Il est convenu que ce stage devra inclure une section du programme qui n'aurait pas été enseignée par le stagiaire lors du deuxième stage. Ce stage pourrait également, sous certaines conditions spécifiques à chacune des concentrations, être réalisé en région éloignée, en milieu francophone, au Québec, dans une autre province ou dans un autre pays. Ce stage est d'une durée d'au moins 26 jours ouvrables consécutifs en présence d'élèves, précédés de quelques jours d'observation. Il prévoit la prise en charge complète des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement pour un minimum de 35 périodes d'enseignement. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 48 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : ESM2355 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) ; Concomitant : DID4590 Didactique de la science et de la technologie 4

ESM3455 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'approfondir ses capacités à enseigner une deuxième discipline du domaine de l'univers social en développant l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner au secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Il est convenu que ce stage devra inclure une section du programme qui n'aurait pas été enseignée par le stagiaire lors du deuxième stage. Ce stage pourrait également, sous certaines conditions spécifiques à chacune des concentrations, être réalisé en région éloignée, en milieu francophone, au Québec, dans une autre province ou dans un autre pays. Ce stage est d'une durée d'au moins 26 jours ouvrables consécutifs en présence d'élèves, précédés de quelques jours d'observation. Il prévoit la prise en charge complète des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement pour un minimum de 35 périodes d'enseignement. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 48 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : ESM2455 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) ; HIS3026 Didactique de l'histoire II

ESM3501 Séminaire d'insertion et d'intervention (1 cr.)

Les activités de ce séminaire visent à soutenir le stagiaire dans l'organisation de son stage et de ses démarches auprès de son enseignant associé ; à permettre aux stagiaires d'avoir des relations suivies avec des intervenants privilégiés dans l'enseignement de la discipline ; à s'attarder sur des thèmes et réfléchir sur des problématiques reliées à l'enseignement des sciences et non abordées dans les cours de didactique des sciences ; à encadrer la planification à moyen terme et à court terme des stagiaires en vue de l'enseignement qu'ils doivent réaliser dans le cadre du stage d'initiation à l'enseignement. Ces activités font appel à la collaboration des intervenants de différents milieux de l'éducation.

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

ESM3502 Initiation à la pratique de l'enseignement des sciences (stage II)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner les sciences en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire en sciences physiques.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Le stage prévoit, dans une première partie, quelques jours d'observations au cours des deux premières semaines et, dans une deuxième partie, une présence continue à l'école pendant quatre semaines (prise en charge progressive de deux groupes pendant deux semaines et prise en charge complète de ces groupes pendant les deux autres semaines).

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

ESM3515 Didactique de la technologie

Initiation à la technologie, éducation technologique et éducation manuelle et technique : analyse des programmes d'études, principes de planification de l'enseignement, démarche d'évaluation, intégration des matières, organisation et gestion de l'atelier. Voie technologique : organisation et démarche pédagogique.

ESM3555 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'approfondir ses capacités à enseigner l'éthique et la culture religieuse en développant l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner au secondaire.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Il est convenu que ce stage devra inclure une section du programme qui n'aurait pas été enseignée par le stagiaire lors du deuxième stage. Ce stage pourrait également, sous certaines conditions spécifiques à chacune des concentrations, être réalisé en région éloignée, en milieu francophone, au Québec, dans une autre province ou dans un autre pays. Ce stage est d'une durée d'au moins 26 jours ouvrables consécutifs en présence d'élèves, précédés de quelques jours d'observation. Il prévoit la prise en charge complète des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement pour un minimum de 35 périodes d'enseignement. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 48 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration.

Préalable(s) : ESM2555 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) ; concomitant : REL5036 Didactique de la culture religieuse au secondaire

ESM4000 Univers social et citoyeneté

Ce cours vise à faire comprendre les multiples enjeux que soulève la construction du lien social dans sa composante civique à l'école, de façon à mieux saisir ce qui motive l'intérêt renouvelé pour l'éducation à la citoyenneté. Le contenu du cours traitera des éléments suivants : l'évolution de la notion de citoyenneté (nation, territoire, identité) dans l'histoire et la géographie scolaires en Occident ; comment concevoir l'éducation à la citoyenneté en relation avec l'enseignement renouvelé de l'histoire et de la géographie ; le sens et la place accordés au développement de la « conscience historique » et de la « conscience territoriale » du futur citoyen. Le contenu du cours traitera de la citoyenneté sous l'angle des rapports d'altérité entre les individus, leur contribution effective au développement social de leur communauté d'appartenance et la nature des liens qu'ils entretiennent avec les différents pouvoirs.

ESM4180 Stage IV : Mathématiques (8 cr.)

À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Le stage prévoit la prise en charge des groupes de l'enseignant associé pendant 8 semaines. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants en août, avant la rentrée des élèves, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 80 crédits du programme dont tous les cours de didactique qui s'articulent sur les stages.

Préalable(s) : ESM3150 Stage III : Enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) ; MAT3227 Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.)

ESM4185 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer ses capacités à enseigner les mathématiques au secondaire en confirmant sa maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère normalement abordées en classe par l'enseignant associé pendant la durée du stage. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants et des élèves en août, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et prévoit la prise en charge d'une tâche normale d'enseignement pendant toute sa durée. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit deux visites du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 80 crédits du programme dont tous les cours de didactique qui s'articulent sur les stages

Préalable(s) : ESM3155 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) ; Concomitant : MAT3227 Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.)

ESM4200 Stage III (informatique)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités d'enseignant en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire dans sa seconde discipline en l'occurrence l'informatique.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Ce stage s'étale sur 20 jours ouvrables consécutifs.

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

ESM4280 Stage IV : Français (8 cr.)

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Le stage prévoit la prise en charge des groupes de l'enseignant associé pendant huit semaines. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants en août, avant la rentrée des élèves, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 80 crédits du programme.

Préalable(s) : ESM3250 Stage III : Français (5 cr.) ; LIN3752 Didactique de la grammaire au secondaire ; LIT4410 Didactique de la lecture littéraire

ESM4285 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer ses capacités à enseigner le français langue première au secondaire en confirmant sa maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère normalement abordées en classe par l'enseignant associé pendant la durée du stage. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants et des élèves en août, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et prévoit la prise en charge d'une tâche normale d'enseignement pendant toute sa durée. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit deux visites du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 80 crédits du programme.

Préalable(s) : ESM3255 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.) ; LIN3752 Didactique de la grammaire au secondaire ; LIT4410 Didactique de la lecture littéraire

ESM4303 Stage III (français)

Ce stage permet au stagiaire d'améliorer ses capacités d'enseignement en développant les compétences requises pour intervenir au premier cycle ou au deuxième cycle du secondaire.

Le contenu à enseigner pendant le stage devra être conforme au Programme d'études en français langue première du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Le stage prévoit au moins 35 heures de prise en charge de la moitié ou des trois quarts des groupes de l'enseignant associé. Ce stage s'étale sur 20 jours ouvrables consécutifs.

Les conditions pédagogiques suivantes doivent être satisfaites pour s'inscrire au troisième stage :

- avoir un dossier scolaire satisfaisant, en conformité avec l'article 3.8 du règlement no 5 de l'UQAM ;
- avoir réussi le stage Initiation à la pratique de l'enseignement ;

- avoir complété au moins 48 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires, dont DID3320 Didactique de la lecture au secondaire et LIN3725, Didactique de la production écrite au secondaire.

ESM4380 Stage IV : Sciences (8 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer et de démontrer ses capacités à enseigner les sciences au secondaire. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Le stage s'étale sur huit semaines consécutives et prévoit la prise en charge des groupes de l'enseignant associé ou d'une tâche

normale d'enseignement de disciplines du domaine de la concentration. De plus, le stagiaire participe à la rentrée des enseignants en août, avant la rentrée des élèves, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit trois visites du superviseur en milieu scolaire. Une quatrième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Préalable(s) : ESM3350 Stage III : Sciences (5 cr.)

ESM4385 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer ses capacités à enseigner les disciplines du domaine de la science et de la technologie au secondaire en confirmant sa maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère normalement abordées en classe par l'enseignant associé pendant la durée du stage. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants et des élèves en août, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et prévoit la prise en charge d'une tâche normale d'enseignement pendant toute sa durée. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit deux visites du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 80 crédits du programme.

Préalable(s) : ESM3355 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.)

ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer ses capacités à enseigner les disciplines du domaine de l'univers social au secondaire en confirmant sa maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère normalement abordées en classe par l'enseignant associé pendant la durée du stage. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants et des élèves en août, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et prévoit la prise en charge d'une tâche normale d'enseignement pendant toute sa durée. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit deux visites du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 80 crédits du programme.

Préalable(s) : ESM3455 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.)

ESM4500 Stage III (sciences)

Ce stage permet au stagiaire du profil sciences de la nature, d'explorer ses capacités d'enseignant en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire en sciences biologiques.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Ce stage s'étale sur 20 jours ouvrables consécutifs.

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

ESM4501 Stage III (physique)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités d'enseignant en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire dans sa seconde discipline en l'occurrence la physique.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Ce stage s'étale sur 20 jours ouvrables consécutifs.

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

ESM4502 Stage III (initiation à la technologie)

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités d'enseignant en développant les compétences requises pour intervenir au secondaire dans sa seconde discipline en l'occurrence l'initiation à la technologie.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Ce stage s'étale sur 20 jours ouvrables consécutifs.

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

ESM4585 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer ses capacités à enseigner en éthique et de la culture religieuse au secondaire en confirmant sa maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère normalement abordées en classe par l'enseignant associé pendant la durée du stage. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants et des élèves en août, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et prévoit la prise en charge d'une tâche normale d'enseignement pendant toute sa durée. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit deux visites du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 80 crédits du programme.

Préalable(s) : ESM3555 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) ; concomitant : MOR504X Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse

ESM4600 Enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (stage III)

Ce stage permet à l'étudiant d'approfondir ses capacités d'enseignant en mathématiques au secondaire tout en développant les compétences requises pour intervenir auprès de clientèles diversifiées.

Ce stage s'étale sur 20 jours ouvrables consécutifs et se déroule dans un milieu permettant au stagiaire d'intervenir auprès de groupes non réguliers (doubleurs, douance, raccocheurs, adultes, classe d'accueil ou d'immersion, projets pédagogiques particuliers liés à l'informatique, l'interdisciplinarité, ...). Il aura alors à adapter ses stratégies d'enseignement aux besoins particuliers des groupes. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant cette période.

Préalable(s) : ESM3203 Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (stage II) (4 cr.)

ESM5000 Stage International du BES (6 cr.)

Ce stage d'enseignement a pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser des activités d'enseignement dans un contexte socioculturel étranger au sien et de participer

à des activités d'enseignement et d'échanges avec des enseignants, dans une perspective de développement.

Ce stage permettra aux étudiants de faire les apprentissages suivants : devenir conscients des réalités particulières de l'éducation dans un pays en développement ou autres, et les comparer à celles qu'il a réalisées dans un pays ; réfléchir à l'impact culturel sur les activités d'enseignement/apprentissage ; s'approprier des connaissances culturelles et, si possible, linguistiques, de façon à s'intégrer au pays d'accueil.

NOTE : Ce cours ne sera pas introduit dans le cheminement du programme, puisqu'il ne sera accessible que pour les étudiants qui réaliseront un stage d'enseignement à l'étranger.

ESM6120 Stage IV (français) (7 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer et de démontrer ses capacités à enseigner le français au secondaire. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Le stage prévoit la prise en charge des groupes de l'enseignant associé pendant 8 semaines. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants en août, avant la rentrée des élèves, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné.

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

ESM6150 Séminaire de synthèse (2 cr.)

Ce séminaire vise à amener l'étudiant à faire une synthèse des acquis du programme. Réalisation par les étudiants d'un ou plusieurs projets portant sur l'enseignement des mathématiques au secondaire, en vue d'utiliser les habiletés et les connaissances acquises dans le programme à l'égard de l'intervention dans l'enseignement. Réflexion sur l'intervention réalisée dans les différents projets en regard, entre autres, de la préparation et des retombées pédagogiques. Les projets réalisés donneront lieu à une présentation lors d'un colloque auquel seront invités des enseignants, et à la rédaction d'un article pour une revue professionnelle.

Préalable(s) : ESM4185 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.)

ESM6201 Stage IV (mathématiques) (7 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer et de démontrer ses capacités à enseigner les mathématiques au secondaire. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Le stage prévoit la prise en charge des groupes de l'enseignant associé pendant 8 semaines. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants en août, avant la rentrée des élèves, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné.

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

Préalable(s) : ESM4600 Enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (stage III) ; MAT3226 Didactique des mathématiques II et laboratoire (6 cr.)

ESM6220 Séminaire de synthèse (2 cr.)

Amener l'étudiant à faire une synthèse des acquis du programme.

Réalisation par les étudiants d'un ou plusieurs projets portant sur l'enseignement des mathématiques au secondaire, en vue d'utiliser les habiletés et les connaissances acquises dans le programme à l'égard de l'intervention dans l'enseignement. Réflexion sur l'intervention réalisée dans les différents projets en regard entre autres de la préparation et des retombées pédagogiques.

Préalable(s) : ESM6201 Stage IV (mathématiques) (7 cr.)

ESM6250 Séminaire de synthèse (2 cr.)

Réflexion sur le rôle du professeur de français au sein de l'équipe pédagogique. Réalisation par les étudiants d'un ou plusieurs projets de fin d'études portant sur l'enseignement du français en vue d'utiliser les habiletés et les connaissances acquises pendant leur formation. Analyse de ces projets entre pairs.

Préalable(s) : ESM4285 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.)

ESM6450 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.)

Ce séminaire veut donner aux étudiants l'occasion d'une intégration des compétences professionnelles développées tout au long du programme de formation à l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social au secondaire. De ce fait, il veut les amener à faire une synthèse des acquis de formation pédagogique, disciplinaire et pratique du programme dans une perspective d'insertion professionnelle. Les étudiants devront y réaliser des projets d'intégration à portée transdisciplinaire devant les amener à mobiliser ces acquis, à en faire une analyse réflexive dans une perspective d'insertion professionnelle et de formation continue.

Préalable(s) : ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.)

ESM6500 Stage IV (sciences physiques, chimie, physique) (7 cr.)

Ce stage permet au stagiaire d'affirmer et de démontrer ses capacités à enseigner les sciences au secondaire. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vues par l'enseignant associé pendant la période que le stagiaire passe en classe. Le stage prévoit la prise en charge des groupes de l'enseignant associé pendant 8 semaines. Le stagiaire participera à la rentrée des enseignants en août, avant la rentrée des élèves, ainsi qu'à l'évaluation sommative à la fin de l'étape au cours de laquelle il a principalement enseigné.

Condition d'accès : Voir les conditions pédagogiques particulières du programme.

ESM6551 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.)

Procéder, au terme du programme de formation, à un bilan des acquis dans une optique d'insertion professionnelle dans le monde de l'enseignement.

Réflexion sur le rôle de l'enseignant en éthique et culture religieuse au sein de l'équipe pédagogique. Élaboration, en lien avec le milieu scolaire, d'un ou plusieurs projets personnels ou à portée transdisciplinaire permettant de faire une synthèse des acquis de la formation à l'enseignement. Analyse réflexive des projets dans une perspective d'insertion professionnelle et de formation continue.

Préalable(s) : ESM4585 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.)

ESM6950 Activité Intégratrice d'insertion professionnelle (2 cr.)

Synthèse des apprentissages faits au cours de la formation à l'enseignement au secondaire. Réflexion sur les composantes de la formation et sur leur intégration en regard de la préparation à l'enseignement au secondaire. Retour critique sur le projet personnel de formation à l'enseignement secondaire. Réflexion sur les différents rôles de l'enseignant au secondaire : l'enseignant dans l'école, l'intégration des matières, les compétences transversales, les domaines généraux de formation de tous les élèves du secondaire. Ce cours s'adresse à des étudiants des diverses concentrations du programme, selon des stratégies et activités décidées pour chaque groupe-cours par un groupe de travail restreint comprenant le directeur du programme, les professeurs invités oeuvrant au programme et des didacticiens oeuvrant dans des concentrations du programme.

Préalable(s) : ESM4385 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.)

ESP1210 Espagnol I

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en espagnol, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels des pays hispanophones et qui désirent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leur champ d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale et écrite et de la compétence générale en espagnol au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que l'acquisition de certaines connaissances culturelles relatives aux pays hispanophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en espagnol dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays hispanophones. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

Activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, salle multimédia, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

ESP2166 Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'exprimer en espagnol dans des situations de la vie courante, qui désirent se familiariser avec certains aspects de la culture hispanique et qui veulent appliquer ces connaissances à leur champ d'études et à leur intérêt personnel. L'objectif principal de ce cours est de développer l'expression orale et écrite et la compétence générale en espagnol au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que d'acquies des notions de base de la culture hispanique. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer en espagnol dans la plupart des situations de la vie courante.

Acquisition et apprentissage des principales règles de grammaire, du vocabulaire de base et des structures syntaxiques fondamentales. Renforcement des habiletés de communication à l'oral et des stratégies d'écoute et de compréhension de textes et documents audiovisuels. En fonction de ces objectifs, on offre des activités pédagogiques diverses en utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, salle multimédia ...) en classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités pédagogiques individualisées en dehors des heures de cours.

ESP2211 Espagnol II : Communication orale

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer à l'oral en espagnol de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en espagnol et leur connaissance de la culture hispanique afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale et écrite et de la compétence générale en espagnol au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que l'acquisition de certaines connaissances culturelles relatives aux pays hispanophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en espagnol sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des

étudiants. Activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, salle multimédia, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ESP1210 Espagnol I

ESP2212 Phonétique corrective et pratique orale

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à la correction phonétique. Une description des réalisations articulatoires des phonèmes et de la prosodie (rythme, accentuation et intonation) de l'espagnol est aussi présentée.

Description du système phonétique et phonologique de l'espagnol. Analyse des erreurs dues au transfert et exercices de correction individuelle. Analyse physiologique des sons de l'espagnol à l'aide de documents authentiques. Pratique de l'oral dans des situations communicatives diverses. Sensibilisation aux différents accents de l'espagnol. Ateliers de discrimination des sons et de perfectionnement de l'espagnol oral. Correction des éléments suprasegmentaux et des sons.

Préalable(s) : ESP1210 Espagnol I ; ESP2211 Espagnol II : Communication orale

ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

Les objectifs de ce cours sont les suivants : renforcer les compétences en lecture et en écriture ; connaître les médias hispanophones à l'aide du réseau Internet ; connaître les médias radiophoniques et télévisuels ; s'approprier le lexique des médias et de l'Internet.

La forme progressive à différents temps. Les périphrases verbales avec gérondif, participe passé et infinitif. Le discours indirect à l'indicatif. Le lexique des médias. Les connecteurs syntaxiques. Les pronoms relatifs. L'impératif positif et négatif. Les conjonctions et locutions conjonctives de temps et de conséquence. L'expression de l'habitude. Le futur. À la fin de ce cours, les étudiants pourront comprendre et analyser un document authentique à l'oral et à l'écrit. Cours assisté par ordinateur.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ou ESP2166 Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)

ESP2221 Espagnol II : Communication orale et tourisme

Les objectifs du cours sont les suivants : exprimer des sentiments positifs (compliments, éloges, etc.) et des sentiments négatifs (revendications, réclamations, etc.) ; produire une lettre ou un rapport de voyage ; voyager virtuellement sur le réseau Internet ; développer les habiletés des procédés argumentatifs à l'oral ; décrire un événement passé ou une expérience vécue.

Les temps du passé. Les différents pronoms personnels. Le discours indirect à l'indicatif. La corrélation des temps. À la fin de ce cours, l'étudiant aura développé des habiletés de communication dans des situations de voyages d'agrément.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ou ESP2166 Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)

ESP2223 Espagnol II : Affaires et commerce International

Les objectifs du cours sont les suivants : acquies et employer la langue et le vocabulaire le plus courant du commerce ; utiliser la correspondance des affaires ; communiquer efficacement dans des situations commerciales de base ; argumenter et persuader en situations commerciales et administratives.

La probabilité. Les prépositions ou les locutions prépositives. Les comparatifs et les superlatifs. Les variantes régionales. Les expressions de l'obligation. Rédaction d'une demande d'emploi. Apprentissage des abréviations commerciales et usuelles. Les activités d'apprentissage seront variées et pourront prendre la forme de mises en situation, de jeux, d'exercices de communication, de discussions.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ou ESP2166 Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)

ESP2225 Espagnol II : Activités de groupe (médias)

Les objectifs du cours sont les suivants : produire en équipe un document médiatique de type radiophonique, journalistique, etc. ; renforcer les notions grammaticales et les stratégies de lecture ; favoriser les échanges et les rencontres avec les étudiants hispanophones.

Elaboration d'un document à l'aide des technologies de l'information. Rédaction d'un bulletin de nouvelles. Utilisation du vocabulaire propre à l'écriture journalistique ou radiophonique. Compréhension d'écrits journalistiques. Les verbes avec modification orthographique. Les diminutifs. La formation des adverbies. Les constructions emphatiques. Les règles de la cohérence du discours. Le style journalistique. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'apprécier différents documents multimédias.

Préalable(s) : ESP1210 Espagnol I

ESP2227 Espagnol II : Espagne et Amérique latine

Ce cours permet d'aborder globalement les faits historiques et culturels du monde hispanique en amenant les étudiants à en découvrir ses multiples facettes et réalités. On étudiera trois volets principaux : histoire, population et société, langue et culture.

Temps du passé, Expressions adverbiales de temps, de probabilité et de fréquence. Connecteurs de la narration. Archaïsmes, Américanismes. Variétés de la prononciation en espagnol.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ou ESP2166 Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)

ESP2501 Techniques d'écriture

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression écrite. Ce cours s'adresse à tous ceux qui désirent améliorer leur compétence générale en espagnol et qui souhaitent développer notamment leur capacité de communication écrite.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de rédiger des documents en espagnol sur des sujets de son choix. Initiation aux différentes étapes préparatoires de la communication écrite telles que la recherche d'informations pertinentes, le remue-méninges, l'élaboration d'un plan de rédaction (introduction, développement, conclusion), la rédaction d'un premier brouillon ainsi que les différentes révisions avant l'impression de la version finale du texte.

Préalable(s) : ESP1210 Espagnol I ; ESP2211 Espagnol II : Communication orale ; ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

ESP300A Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones

Ce projet d'études vise à permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances et ses habiletés langagières et culturelles à un projet d'études en relation avec ses intérêts personnels et son champ d'études. Le projet peut être réalisé de façon individuelle ou collective et nécessitera le dépôt du projet d'études et son approbation par le responsable du programme. Il se compose de plusieurs étapes correspondant aux phases de préparation, de stage d'immersion et d'observation sur le terrain et de synthèse des apprentissages. Le stage sur le terrain peut se réaliser sous forme d'un cours universitaire dans la langue étudiée, d'un voyage d'études ou d'un stage dans un organisme ou une entreprise dans la mesure où il permettra à l'étudiant de se perfectionner dans la langue étudiée.

L'évaluation des apprentissages portera sur l'acquisition des connaissances relatives aux contextes étudiés pendant la phase de préparation et celle d'immersion et d'observation sur le terrain. Un rapport de synthèse sera remis au terme du projet et devra faire état des activités réalisées et des liens entre les apprentissages visés par le programme.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ; ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

ESP3200 Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer couramment à l'oral en espagnol dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent communiquer de façon plus efficace en espagnol dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable.

Les objectifs principaux du cours sont les suivants : développer l'expression orale et la compétence générale en espagnol au niveau de la rédaction et de la compréhension de documents oraux et écrits ; acquérir des connaissances culturelles relatives au monde hispanique ; exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix et participer à des discussions dans des contextes universitaires ou professionnels.

Développement de l'expression orale et écrite. Renforcement des stratégies d'écoute permettant de comprendre des discussions publiques, des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles. Révision de certains points de grammaire. Étude du subjonctif présent et passé. Phrases conditionnelles. Concordance des temps. Prépositions. Discours narratif et argumentatif. Lecture de magazines d'actualité et de revues scientifiques et professionnelles pour raffiner le vocabulaire spécialisé. Les erreurs de grammaire, de prononciation et de style seront traitées en fonction des besoins des étudiants.

En fonction de ses objectifs, ce cours offre des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, salle multimédia, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ; ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

ESP3212 Pratique avancée de l'oral

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à la compréhension et à l'expression orale à partir de documents authentiques de diverses natures et de contenus thématiques variés.

Perfectionnement de la compréhension et de la production orale. Ateliers favorisant l'acquisition et l'emploi des structures du vocabulaire acquises dans les autres cours. Contenu grammatical : le style indirect à l'indicatif et au subjonctif (présent et passé) ; les phrases conditionnelles, les pronoms relatifs et les verbes avec prépositions.

Préalable(s) : ESP2212 Phonétique corrective et pratique orale ; ESP2211 Espagnol II : Communication orale ; ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

ESP3221 Espagnol III : Travail dirigé et séminaire de synthèse

Les objectifs du cours sont les suivants : développer le lexique spécialisé ; apprivoiser la prise de la parole dans un contexte de séminaire ; élaborer un exposé de type universitaire ; utiliser les ressources technologiques actuelles ; développer des habiletés de synthèse ; utiliser plusieurs niveaux de langue.

Les expressions utiles à la narration. Le discours indirect. La nominalisation neutre. Les expressions propres à la langue. Certains emplois de l'indicatif et du subjonctif. Lecture de textes pertinents. À la fin de ce cours, l'étudiant sera apte à intervenir lors de conférences ou de débats publics.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ; ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

ESP3223 Espagnol III : Documents juridiques et sociaux

Les objectifs du cours sont les suivants : connaître les grands principes du droit civil gouvernant les sociétés latino-américaines ; lire et comprendre des documents à caractère officiel ; utiliser les techniques de recherche propres à la discipline ; écrire des documents à portée juridique ; étudier le droit de l'adoption, de l'immigration et de l'environnement.

Les règles de l'accentuation. Les temps et les modes verbaux. Le conditionnel et le futur. Le lexique

de la correspondance juridique. Les structures prépositionnelles. Les introducteurs. Les marqueurs de relation. L'argumentation. Les différents niveaux de langue.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ; ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

ESP3227 Espagnol III : Culture hispanophone

Les objectifs du cours sont les suivants : explorer les différentes formes d'expression culturelle ; perfectionner les stratégies de compréhension orale et écrite ; favoriser un rapprochement entre cultures. Les principaux créateurs espagnols et latino-américains. Le rôle de la place publique dans la vie culturelle, sociale et économique. Les grands courants culturels.

Lecture et visionnement de documents authentiques. Analyse du lexique des manifestations culturelles. À la fin de ce cours, l'étudiant connaîtra les principaux créateurs et les courants marquants de l'Espagne et des sociétés latino-américaines.

Préalable(s) : ESP2211 Espagnol II : Communication orale ; ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

ESP3501 Difficultés grammaticales

L'objectif principal de ce cours est d'amener l'étudiant à maîtriser les différentes difficultés de la grammaire espagnole et à les intégrer dans la langue espagnole parlée et dans les productions écrites. Ce cours s'adresse à tous ceux qui possèdent une connaissance intermédiaire de la langue espagnole et de la grammaire espagnole mais qui désirent améliorer leur compétence générale par la maîtrise des éléments les plus complexes.

Le cours propose une étude systématique de la grammaire espagnole sur la base des connaissances acquises dans les cours précédents. Les temps et les modes, les phrases à multiples propositions subordonnées, les constructions verbales complexes, etc. Identification des variations d'ordre stylistique, social et culturel. Comparaison entre la grammaire espagnole et la grammaire française. Évaluation des différentes approches traditionnelles et modernes de la description grammaticale. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ESP1210 Espagnol I ; ESP2211 Espagnol II : Communication orale ; ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias

ESP4200 Analyse et révision de textes

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à maîtriser les notions les plus complexes de la grammaire espagnole et à les intégrer dans des productions écrites. Analyse des différents usages stylistiques.

Les variations d'ordre stylistique, social, et culturel. La syntaxe recherchée. Les expressions idiomatiques et littéraires. Les constructions verbales complexes avec prépositions. La phrase complexe à multiples propositions subordonnées. L'emploi des locutions conjonctives, adverbiales et prépositives. Les techniques de révision de textes. Utilisation d'outils informatisés d'aide à la correction.

Préalable(s) : ESP3200 Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones

ESP5200 Grands textes et scénarios du monde hispanophone

Ce cours a pour principal objectif de comparer l'écriture de fiction et l'écriture cinématographique et d'analyser le processus d'adaptation de la production écrite au cinéma.

Ce cours permet de montrer comment le cinéma se démarque de la production écrite en utilisant les moyens visuels qui lui sont propres. Le corpus d'analyse sera constitué à la fois de romans et de films. Contenu grammatical : constructions relatives aux phrases complexes. Écriture d'un bref scénario.

Préalable(s) : ESP3200 Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones

EST1055 La mise en scène

Initiation aux principes sous-jacents à la pratique de la mise en scène comme forme artistique ; rapports de cet art avec l'idéologie et les théories esthétiques. Introduction aux grands courants et aux problématiques actuelles de la mise en scène. Analyse de plusieurs oeuvres dramatiques à partir de réalisations scéniques marquantes. Réflexion critique sur la mise en scène comme art de l'interprétation (du texte et du monde), de la variation et de la création.

Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants des trois concentrations : Études théâtrales, Jeu et Scénographie. Préalable(s) : FAM1100 Formes et fonctions du spectacle vivant I

EST1075 Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale

Initiation à l'organisation et au fonctionnement d'une production théâtrale. Description des tâches ; partage des responsabilités et des juridictions ; études des coûts ; répartition des budgets et contrôle des dépenses. Ce cours propose de plus une réflexion critique sur les modes de production théâtrale dans le milieu professionnel de même que sur les sources de financement et la législation qui encadre les relations entre les organismes publics et les artistes-producteurs.

Condition d'accès : Cours destiné aux étudiants des trois concentrations : Études théâtrales, Jeu et Scénographie.

EST1100 Séminaire d'analyse 1 (L'événement spectaculaire)

Initiation à l'analyse de la représentation théâtrale et spectaculaire. Définition et description des différentes composantes de la représentation et de leurs interactions dans l'événement du spectacle. Introduction aux principales méthodes d'approche (ainsi qu'au vocabulaire qui s'y rattache) pour aborder des systèmes signifiants à l'oeuvre dans la représentation théâtrale. Développement d'instruments d'analyse du texte dramatique dans son rapport avec la complexité du discours scénique.

Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales.

EST1102 Dramaturgie

Lecture et analyse d'une vingtaine de textes dramatiques représentant différentes esthétiques et formes d'écriture des origines à nos jours. Aperçu historique des variations, des évolutions, des transformations dans la conception du personnage, de l'action, de la fable, du conflit, de l'espace et du temps dramatiques. Ce cours, centré sur l'étude des grands oeuvres du répertoire, répond à la nécessité de fournir à l'étudiant des repères historiques et esthétiques. Les textes y sont abordés sous l'angle de leur historicité afin de mettre en lumière l'interaction des formes dramatiques avec l'évolution sociale et culturelle.

Condition d'accès : Cours du tronc commun des trois concentrations : Jeu, Études théâtrales et Scénographie.

EST1191 Esthétique théâtrale

Présentation des grandes théories esthétiques du théâtre en Occident depuis les Grecs jusqu'au XX^e siècle. Aperçu des questions philosophiques qu'elles sous-tendent : le beau, son ordre et sa transgression ; vraisemblance et vérité ; goût, norme et subjectivité ; la représentation ; le corps, etc. Réflexion critique sur les relations entre les doctrines esthétiques et les pratiques théâtrales dans une perspective historique et contemporaine.

Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales.

Préalable(s) : EST1400 Théâtre actuel ou EST1102 Dramaturgie ou FAM1100 Formes et fonctions du spectacle vivant I

EST1197 Théâtre et société

Analyse du phénomène théâtral dans ses rapports avec le social. Aperçu des différentes théories du social pertinentes à l'analyse du texte dramatique et de la représentation. Ce cours aborde également le théâtre comme système organisé se prêtant à l'observation et à

l'interprétation sociologiques. Une attention particulière sera portée à la situation de l'acteur, au spectateur, aux publics, à l'institution théâtrale, enfin à la place du théâtre dans la société. Thèmes et notions abordées : marginalité, paradigmes culturels, idéologèmes, genres, discours social, champ.

Condition d'accès : Cours ouvert à d'autres programmes.

EST1200 Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)

Initiation à l'analyse dramaturgique en mettant l'accent sur les composantes esthétiques et discursives du texte ainsi que sur la pluralité des approches méthodologiques de la textualité : sémiotique, sociocritique, esthétique, psychanalytique, pragmatique. Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec une approche plurielle du texte dramatique qui tient compte de sa spécificité et de ses multiples dimensions. Apprentissage des concepts opératoires relatifs à l'analyse dramaturgique en usage dans les études théâtrales. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'utiliser adéquatement des termes d'analyse touchant la fable et la structure dramatique, le personnage et ses éléments constitutifs, la pragmatique et la poétique de la parole, le discours dans ses implications inconscientes et idéologiques, les codes textuels de la théâtralité et les orientations esthétiques de l'écriture dramatique.

Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales.

EST1302 Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine

Apprentissage de l'analyse dramaturgique pour le milieu scolaire. Lecture et analyse d'une douzaine de textes dramatiques représentant différentes esthétiques théâtrales et formes d'écriture du 20^e siècle et 21^e siècle. Ce cours sous forme d'atelier propose une réflexion sur le répertoire et les formes théâtrales pouvant être utilisées en milieu scolaire.

EST1305 Pratiques théâtrales au Québec

Ce cours propose un tour d'horizon des pratiques spectaculaires au Québec. Il met en perspective l'histoire du théâtre avec l'histoire sociale, culturelle et politique du Québec, de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui. Abordant tous les aspects de la vie théâtrale, il vise à fournir à l'étudiant des repères historiques permettant de mieux comprendre les développements de la dramaturgie et de la mise en scène ainsi que les conditions de la mise en place d'une institution théâtrale québécoise. Ce cours propose une réflexion critique sur un ensemble de questions propres au théâtre québécois d'hier et d'aujourd'hui : le théâtre national, la formation, la professionnalisation, la censure, les influences étrangères, le répertoire, la mémoire, etc. Condition d'accès : Cours destiné aux étudiants des trois concentrations Études théâtrales, Jeu, Scénographie ainsi qu'aux étudiants de la concentration Enseignement.

EST1355 Espace scénique

Relation du jeu avec l'espace. Introduction aux différents lieux scéniques et à leurs possibilités scénographiques. Mise en lumière de leur influence réciproque (jeu, mise en scène, texte, éclairage, décor).

EST1400 Théâtre actuel

Étude des principales tendances du théâtre contemporain de 1970 à nos jours. Analyse des influences, des constantes et de leurs manifestations dans la mise en scène, le jeu, la scénographie, l'écriture. Présentation de diverses esthétiques et idéologies permettant de rendre compte de l'état actuel du théâtre tant en Europe que dans les Amériques. Aperçu de la création québécoise récente à la lumière des pratiques scéniques observées ailleurs dans le monde.

Condition d'accès : Cours destiné aux étudiants des trois concentrations : Études théâtrales, Jeu et Scénographie.

EST1401 Séminaire d'analyse III (La critique dramatique)

Analyse et critique de spectacles. Ce cours propose un aperçu des divers discours critiques et savants sur le théâtre dans une perspective mettant principalement l'accent sur les pratiques scéniques contemporaines. Prise en compte des conditions actuelles de la création théâtrale. Situation du public et des modes de diffusion de la critique et de la recherche théâtrale. Ce cours est lié à la présentation d'un festival de théâtre international. Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales.

Préalable(s) : EST1100 Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire) ou FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18^e siècle au 21^e siècle)

EST1406 Méthodologie, nouvelles technologies et milieu scolaire

Introduction aux nouvelles technologies comme soutien à l'enseignement.

Ce cours a pour but de rendre l'étudiant familier avec les modes traditionnels d'approches du travail universitaire ; les nouvelles technologies (dont certains programmes informatisés de gestion académique, de design scénique et scénographique, d'écriture et de mise en page) et les nouvelles sources de recherche électroniques interactives (Forums Internet, sites Web, CD Rom). Initiation à la recherche en didactique du théâtre : suivi pédagogique exercé par un tuteur et évaluation continue de la formation théâtrale.

EST160X Corpus I (Interdisciplinarité)

Ce cours aborde le thème de l'interdisciplinarité au théâtre en proposant un aperçu des recherches actuelles dans le domaine. Lié aux intérêts de recherche du professeur, son contenu, variable suivant les trimestres, développe un point de vue original sur la question dans un esprit de synthèse, d'approfondissement et d'ouverture. Cours à contenu variable.

Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales.

Préalable(s) : FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18^e siècle au 21^e siècle)

EST161X Corpus II (Esthétique scénique)

Ce cours aborde différentes questions soulevées par la création scénique contemporaine en proposant un aperçu des recherches actuelles dans le domaine. Lié aux intérêts de recherche du professeur, son contenu, variable suivant les trimestres, développe un point de vue original sur les questions dans un esprit de synthèse, d'approfondissement et d'ouverture. Cours à contenu variable.

Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales.

Préalable(s) : FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18^e siècle au 21^e siècle) ; EST1400 Théâtre actuel ou EST1191 Esthétique théâtrale

EST162X Corpus III (Dramaturgies)

Ce cours aborde différentes questions soulevées par la production dramaturgique contemporaine en proposant un aperçu des recherches actuelles dans le domaine. Lié aux intérêts de recherche du professeur, son contenu, variable suivant les trimestres, développe un point de vue original sur les questions dans un esprit de synthèse, d'approfondissement et d'ouverture. Cours à contenu variable.

Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales.

Préalable(s) : EST1102 Dramaturgie ; EST1200 Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)

EST2010 Écriture dramatique I

Initiation à l'écriture dramatique par l'étude de la spécificité du texte théâtral. Analyse des contraintes particulières que la représentation pose à l'étape de l'écriture. Apprentissage des rudiments de l'écriture dramatique par l'examen de ses composantes principales : le personnage, le dialogue, le texte didascalique, la fable dramatique, la structure. Exercices pratiques d'écriture.

Cours pratique suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'observation et d'exercices.

EST2011 Écriture dramatique II

Approfondissement du texte dramatique. Évaluation des qualités d'un texte écrit pour la scène. Travail d'écriture à partir d'un texte écrit au préalable.

Cours pratique suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'observation et d'exercices.

Préalable(s) : EST2010 Écriture dramatique I

EST2062 Lecture et Interprétation

Pratique de la lecture préparée et de la lecture à vue en théâtre selon les approches analytiques contemporaines. Les styles et les rythmes. La comédie, le drame, la tragédie. La prose, le vers. Le français québécois et international. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2090 Montage dramatique

Initiation au montage dramatique. Réflexion critique sur cette forme contemporaine d'écriture qui s'appuie sur une conception non conventionnelle du texte de théâtre. Comparaison avec les pratiques du collage, de l'adaptation, de la traduction. Réflexion également sur les sources et leur traitement dans le travail de montage : roman, documents d'archives, texte dramatique, etc. Ce cours, axé principalement sur la réalisation de projets personnels, met l'accent sur une pratique d'écriture qui allie création et réflexivité, savoir et jeu.

Cours pratique suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'observation et d'exercices.

Préalable(s) : EST2010 Écriture dramatique I ou EST2313 Textes et pratiques de jeu

EST2099 Interprétation devant la caméra

Expérimentation du jeu devant la caméra. L'étudiant apprendra à évaluer et à adapter son jeu aux exigences techniques, spécifiques du cinéma et de la télévision (cadrage, prise de son, lumière etc.) par la création de personnages, par l'improvisation, par le travail de courtes scènes de téléroman, de cinéma ou de la dramaturgie contemporaine.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Condition d'accès : Cours offert aux étudiants de la concentration Jeu.

Préalable(s) : EST2507 Jeu III (Nouvelles dramaturgies)

EST2143 Techniques vocales

Correction et amélioration de la langue parlée au théâtre. Analyse et dépistage des défauts de l'expression orale. Apprentissage de la phonétique et de la diction en fonction du spectacle. Approche en travail respiratoire et en pose de voix. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2144 Expression orale et communications

Ce cours a pour objectif l'étude des différents domaines liés à l'expression orale et à la communication. Études de techniques de l'élocution théâtrale comme outil de communication en enseignement de l'art dramatique. Initiation aux techniques de lectures préparées et à premières vues. Études des règles de la prononciation, de la prosodie. Analyse de différents niveaux de langage. Initiation à la phonétique corrective. Analyse et dépistage des défauts de l'élocution. Initiation aux techniques respiratoires. Recherche d'une justesse dans le registre vocal. Cours pratiques suivis d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices.

La réussite de ce cours avec la note minimale C dispense de passer le test d'évaluation des compétences orales.

EST2153 Voix et Interprétation I

Étude de la voix comme outil d'interprétation. Utilisation de la voix et de la phonétique en spectacle. Travail autour du principe choral. Rapport son/corps/espace. Travail vocal. Rythmes et modulations. Improvisation vocale.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Condition d'accès : Cours offert aux étudiants de la concentration Jeu.

Préalable(s) : EST2062 Lecture et interprétation

EST2154 Voix et Interprétation II

Étude de la voix en relation avec un médium. Virtuosité du travail vocal et phonatoire. Caractérisation progressive du personnage au moyen d'un travail sur la voix. Poursuite du travail vocal amorcé au cours de trimestres précédente (détente articulaire et buccale, intégration des règles de prosodie et de phonétique dans un texte) dans le but d'acquérir une certaine virtuosité sur le plan de la diction. Connaissance des possibilités offertes par la maîtrise du travail au micro. Composition de personnage grâce aux seules techniques vocales. Travail en fonction d'un micro. Conscience des rapports avec l'auditeur. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours offert aux étudiants de la concentration Jeu. Préalable(s) : EST2153 Voix et interprétation I

EST2250 La chanson en spectacle

Connaissance et pratique de l'interprétation de la chanson : le rythme, la voix et l'interprétation. Le récital : le choix, la mise en ordre et la progression. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2280 Mime

Étude du mime axé sur le théâtre à partir des théories de Decroux, Lecoq, etc. Concentration, assouplissement, contrôle du mouvement, analyse de la manipulation. Improvisation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Préalable(s) : EST2500 Approches des langages corporels

EST2300 Travail théâtral I

Connaissance pratique et exploration d'une approche nouvelle du théâtre. Exercice public expérimental en fonction d'une recherche sur le texte, le jeu, la scénographie. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2301 Travail théâtral II

Connaissance pratique et exploration d'une approche nouvelle du théâtre. Exercice public expérimental en fonction d'une recherche sur le lieu scénique, sur les rapports entre auteur-acteur, personnage-acteur, public-acteur. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2303 Préparation aux combats scéniques

Préparation aux combats scéniques. Entraînement physique : assouplissement, étirement, dextérité et sens du rythme. Apprentissage de chorégraphies. Entraîner le corps pour le libérer des résistances ; analyser les enjeux de l'attaque et de la défense ; expérimenter à partir d'une chorégraphie de combat les différentes étapes de l'affrontement au plan physique, mental et émotionnel. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétitions, etc. Condition d'accès : Cours offert aux étudiants de la concentration Jeu. Préalable(s) : EST2500 Approches des langages corporels

EST2305 Atelier de création théâtrale I

Connaissance pratique et expérimentation d'une approche théâtrale liée à un projet spécifique de recherche-crédation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST230X Laboratoire de pratique théâtrale I, II

Exploration d'une pratique théâtrale spécifique. Apprentissage des différentes étapes conduisant à cette pratique. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Cours à contenus variables.

EST2313 Textes et pratiques de jeu

Travail de table et mise en espace de deux textes dramatiques (dont au moins un texte du répertoire québécois). Exploration de différentes approches d'interprétation et de mise en espace (déplacements, rythmes). Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition.

EST2314 Les techniques de jeu réaliste

Connaissance pratique des techniques de jeu. La conscientisation du corps, l'identification, l'incarnation, l'émotion, la présence, l'écoute, l'observation, la construction du personnage. Techniques et esthétiques réalistes (Stanislavski, Actors' Studio). Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2315 Techniques de jeu

Apprentissage des techniques de base du jeu de l'acteur. La relaxation, la concentration, l'imagination dans le travail de l'acteur. Exploration de la mémoire sensorielle et affective, des verbes d'action, du tempo-rythme, du personnage, de l'espace. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2317 Analyse dramatique et jeu

Analyse du passage du texte à la scène appliquée à deux textes dramatiques (dont au moins un texte du répertoire québécois) conduisant à leur mise en espace. Travail de table. Exploration de différentes approches d'interprétation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Frais afférents

EST2402 Mise en scène et direction d'acteurs

Permettre à l'étudiant de percevoir la mise en scène à travers des travaux pratiques ; définir les différents discours et langages de la mise en scène (dramaturgique, scénographique, esthétique, approches corporelles, jeu de l'acteur) ; connaître les moyens artistiques et pratiques à la disposition du metteur en scène ; imaginer une mise en scène à partir d'une oeuvre choisie ; concrétiser sa vision artistique à travers le travail de direction d'acteurs. Compréhension de la nature artistique du travail du metteur en scène comme étant l'auteur de la réalisation scénique d'un ouvrage dramatique. Sensibilisation et expérimentation d'un des aspects de la mise en scène à travers la direction d'acteurs. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Préalable(s) : EST1055 La mise en scène ou EST2315 Techniques de jeu

EST2403 Le conseiller en dramaturgie

Ce cours permet à l'étudiant de se familiariser, au moyen d'exercices pratiques touchant les différents aspects de la représentation (texte, voix, corps, éclairage, musique, décor, costume, etc.), avec le processus de création théâtrale dans le but de pouvoir soutenir le travail du metteur en scène. Apprentissage des modes d'approche du texte dramatique afin de clarifier les enjeux de sa représentation scénique. Établissement des sources et analyse textuelle selon les méthodes reconnues dans les études théâtrales (sociocritique, sémiologie, pragmatique, anthropologie, psychanalyse). Introduction à l'observation empirique contribuant au repérage des indices nécessaires ou utiles à la construction d'un personnage, à la conception de décor ou à la structuration de la mise en scène. Modalités : cours pratique suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'observation et d'exercices. Préalable(s) : EST2313 Textes et pratiques de jeu ; EST1102 Dramaturgie ; EST1200 Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)

EST2404 Écriture performative

Atelier d'écriture centré sur les pratiques scéniques contemporaines non exclusivement dramatiques. Ce cours s'organise sur le modèle du laboratoire explorant différents modes d'écriture pour un théâtre où le texte s'élabore en filigrane des autres composantes de la représentation : corps de l'acteur, éclairage, musique, son, décor, objets, etc. Modalités : cours pratique suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'observation et d'exercices. Préalable(s) : EST2010 Écriture dramatique I

EST240X Travail d'interprétation I

Étude, sous la direction d'un metteur en scène, de toutes les données nécessaires à l'interprétation d'un rôle dans une production. Exercices individuels ou collectifs. Metteur en scène professionnel invité. Cours à contenu variable. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours concomitant : EST410X. Cours offert aux étudiants de deuxième année de la concentration Jeu. Préalable(s) : EST2153 Voix et interprétation I ; EST421X Atelier public

EST2410 Objet théâtralisé et mise en performance

Ce cours vise à explorer l'univers extraquotidien de l'objet dans la représentation théâtrale. Ce dernier portera entre autre sur l'étude des problèmes de la création de l'objet dans sa mise en espace. La réflexion sur l'objet scénique, accessoire, décor, costume, masque comme objet signifiant, actant. L'ouverture sur de nouvelles approches liées aux composantes du théâtre de l'image du microthéâtre et de la marionnettique. Schlemmer, Craig, Miro... Application en milieu scolaire et théâtre d'essai. Cours d'application pratique.

EST241X Travail d'interprétation II

Étude, sous la direction d'un metteur en scène, de toutes les données nécessaires à l'interprétation d'un rôle dans une production. Exercices individuels ou collectifs. Metteur en scène professionnel invité. Cours à contenu variable. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours concomitant : EST411X. Cours offert aux étudiants de troisième année de la concentration Jeu. Préalable(s) : EST240X Travail d'interprétation I

EST2500 Approches des langages corporels

Approches pratiques du corps au théâtre en tant que langage. Exploration du geste : ses fonctions, son rapport au langage verbal. Le corps et le rythme. Le corps et l'espace. Le corps et le temps. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours offert aux étudiants du profil Jeu.

EST2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)

Apprentissage des techniques d'interprétation d'un texte dramatique du répertoire classique ou contemporain. Choix d'une oeuvre en fonction des possibilités de l'étudiant. Analyse du texte. Les diverses phases de l'interprétation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2503 Atelier de jeu III (travail et langage corporels)

Connaissance pratique du geste au théâtre. Le travail corporel : précision et économie du geste ; le langage corporel : les fonctions du geste. L'énergie selon les zones corporelles. Le rapport gestuel/verbal. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2505 Jeu I (Répertoire moderne et contemporain)

Apprentissage des techniques d'interprétation d'un texte dramatique réaliste. Choix d'une oeuvre en fonction des possibilités de l'étudiant. Analyse du texte. Les diverses phases de l'interprétation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours offert aux étudiants en Jeu de deuxième année.

EST2506 Jeu II (Répertoire classique)

Interprétation d'un texte dramatique du répertoire classique. Analyse du texte et de son contexte historique. Travail de scène en fonction de l'étudiant. Le personnage et l'enjeu dramatique. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours offert aux étudiants de la concentration Jeu. Préalable(s) : EST2315 Techniques de jeu

EST2507 Jeu III (Nouvelles dramaturgies)

Apprentissage des techniques d'interprétation d'un texte issu des nouvelles formes dramatiques. Choix d'une oeuvre en fonction des possibilités de l'étudiant. Analyse du texte. Les diverses phases de l'interprétation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours offert aux étudiants de la concentration Jeu. Préalable(s) : EST2505 Jeu I (Répertoire moderne et contemporain) ; EST2506 Jeu II (Répertoire classique)

EST260X Auditions générales (6 cr.)

Préparation de scènes d'auditions pour la scène et la télévision. Synthèse des acquis de l'étudiant en interprétation. Cours à contenu variable. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Ce cours est destiné aux étudiants de la concentration Jeu de troisième année. Sur sélection seulement. Celle-ci s'effectue à partir de la présentation d'une scène devant un jury de professeurs de l'École. Les étudiants peuvent s'y présenter dès la troisième année mais ils n'y ont plus accès après la quatrième année (calculée sur la base de la date d'admission). Avoir complété 60 crédits au moment de la sélection.

EST3000 Initiation à la marionnette

Sensibilisation à la marionnette comme moyen d'expression. Approche historique. Définition de la marionnette comme médium théâtral et/ou pédagogique ; retracer les différents courants et idéologies d'utilisation de la marionnette à travers l'histoire ; discerner les différentes tendances d'utilisation de la marionnette ; connaître un minimum de trois techniques de fabrication et de manipulation ; aperçu de la nouvelle scénographie dans le théâtre de marionnette. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétitions, etc.

EST3010 Marionnette expérimentale

Projets de spectacles pour adultes ; l'objet animé dimension nouvelle ; expérimentation au niveau de la manipulation ; le manipulateur vu du public ; nouveaux genres de marionnette ; nouvelle forme de manipulation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST3040 Scénographie I

Introduction à la création scénographique dans une perspective globale à partir de l'étude des rapports entre le texte et l'espace scénique. Apprentissage du processus de conception d'une scénographie (décors, costumes). Expérimentation du rapport frontal dans une salle à l'italienne. Expérimentation de l'intégration texte/mise en scène/scénographie. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures de laboratoire de création.

EST3110 Scénographie : langage pictural

Étude et expérimentation des moyens d'expression artistique propres à la scénographie : le dessin, la peinture, la perspective, la maquette, le corps, la lumière et la couleur. Étude et expérimentation du processus de conception, de création et de production. Étude de la scénographie, son histoire et son évolution ; analyse du processus de conception, de création et de production ; acquisition, expérimentation et perfectionnement des moyens d'expression visuels mise en oeuvre lors du processus de conception et de création ; étude et analyse de la relation texte/mise en scène/scénographie (décor, costume, éclairage) ; étude de la relation corps/costume/personnage ; étude de la relation espace/lumière/couleur ; étude de la relation salle/scène/décor ; expérimentation du processus de conception, de création et de production. Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Ce cours s'adresse aux étudiants de la concentration Scénographie.

EST3210 Scénographie : langage graphique

Étude et expérimentation des moyens d'expression graphiques propres à la scénographie : les plans, la perspective, intégration de la scénologie et de la technologie du décor. Étude de la scénologie, de son histoire et son évolution ; étude du langage graphique mis en oeuvre lors du processus de conception et de création ; étude des différents types de conventions graphiques (projection orthogonale, isométrique, dessin technique) ; étude de la perspective et de la perspective scénographique ; analyse du processus de conception, de création et de production ; production des documents graphiques nécessaires à la réalisation d'une scénographie. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Ce cours s'adresse aux étudiants de la concentration Scénographie. Frais afférents. Préalable(s) : EST3110 Scénographie : langage pictural

EST3270 Maquillage théâtral

Notions de base sur l'anatomie et apprentissage des éléments de dessin et de couleurs nécessaires à l'élaboration de croquis et de fiches techniques pour la réalisation des maquillages d'une production théâtrale. Analyse des textes et des personnages en fonction de la conception et de la réalisation des maquillages théâtraux, et de la fabrication de postiches, prothèses et accessoires. Apprentissage de techniques d'impression et de modelage. Étude des problèmes de l'éclairage en rapport avec le maquillage. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST3291 Ateliers de production décors et costumes

Acquisition du savoir-faire essentiel en atelier de scénographie, tant au niveau du costume que du décor. Initiation au travail en atelier de costumes et de décors ; initiation aux outils et techniques de réalisation ; réalisation des décors, des costumes et des accessoires des productions de spectacles de l'EST. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Ce cours s'adresse aux étudiants de la concentration Scénographie.

EST3292 Techniques de scène

Ce cours vise l'acquisition d'une maîtrise des équipements de scène spécialisés avec lesquels les étudiants seront appelés à créer dans les spectacles de théâtre. Initiation aux techniques de la scène en éclairage et en son. Éclairage : notions et principes d'électricité, théorie fondamentale de la lumière et de la couleur, fonctionnement des projecteurs, programmation de la console d'éclairage, lecture de plan d'éclairage, montage, démontage et conduite technique du spectacle. Son :

théorie fondamentale du son, fonctionnement des appareils (lecteurs, microphones, amplificateurs, réverbérateur, etc.), manipulation et conduite de la console de son, montage, branchement et démontage d'un système simple et complexe, conduite du spectacle. Enregistrement sonore numérique simple à partir d'un logiciel de son. Notions fondamentales de régie, de direction technique, de direction de production. Méthode de travail en salle de spectacle. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours offert aux étudiants de la concentration Scénographie.

EST3293 Direction technique et direction de production

Ce cours vise l'initiation à la direction technique et à la direction de production d'un spectacle théâtral. Direction technique : connaissance des méthodes de réalisation d'un décor, d'un éclairage et des accessoires, du montage et du démontage d'un spectacle en salle incluant le gréage, de l'organisation et de la gestion des horaires et du personnel en fonction des conventions collectives, de la répartition des tâches et des exigences du spectacle. Direction de production : apprentissage de la gestion financière et humaine d'un groupe de production en théâtre, en danse ou pour des performances. Apprentissage de la gestion et de l'organisation d'événements à l'aide d'un logiciel spécialisé et de la gestion financière par Excel. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour des fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Cours est offert aux étudiants des concentrations Études théâtrales et Scénographie. Préalable(s) : EST3292 Techniques de scène

EST3300 Techniques scéniques

Initiation aux techniques de la scène. La lumière : notions et principes d'électricité, usage des appareils : réflecteurs, jeux d'orgue, panneaux d'éclairage, plans, zones, couleurs, montage, etc. Le son : ondes, micros, consoles, magnétophones, enregistrement (optique, mécanique, magnétique), voix, musiques (montage d'une bande sonore), etc. La régie : feuille de route, cahier de fond, contrôle, supervision et rôle sur scène. La conduite de spectacle informatisée. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST3310 Lumière et ombre : médiums de création

Ce cours aspire à la création et à l'essai avec des moyens faisant appel à l'imagination visuelle de lumière et d'ombre dans un contexte ludique. Étude de la lumière projetée au théâtre. Ombre corporelle, théâtre noir, objet et projection. Techniques et applications des objectifs à la mise en spectacle de la lumière. Application en milieu scolaire et théâtre d'essai. Cours essentiellement pratique.

EST3330 Marionnette : matériaux et mécanismes

Apprentissage de la conception et de la réalisation d'une marionnette selon différents principes de fabrication. Étude des différentes étapes nécessaires à la conception d'une marionnette en fonction d'une oeuvre théâtrale. Connaissance des étapes de fabrication d'une marionnette en fonction de la technique privilégiée, du style et du type de manipulation. Réalisation de prototypes suite à l'étude des différents matériaux et mécanismes utilisés le plus fréquemment en production. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc. Condition d'accès : Frais afférents. Préalable(s) : EST3000 Initiation à la marionnette

EST3340 Éclairage I

Connaissance de la lumière et de la couleur. Étude des principes de base dans la conception de l'éclairage théâtral : études d'angle, procédés d'éclairage (les pleins feux, les spéciaux, la projection, usage et mélange des couleurs, des images, etc.). Apprentissage des techniques

de réalisation d'un éclairage théâtral : montage, mise au foyer, intensités, etc. Méthode de composition et création de design d'éclairage. Rédaction de plans et de devis d'éclairages (listes d'équipements, feuille magique, esquisse, etc.). Apprentissage de la réalisation d'images projetées et animées par ordinateur. Effets spéciaux. Histoire de l'éclairage au théâtre.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Condition d'accès : Cours offert aux étudiants de la concentration Scénographie.

Frais afférents.

Préalable(s) : EST3292 Techniques de scène

EST3350 Décor : le lieu traditionnel

Apprentissage du processus de conception d'une scénographie (décors et accessoires). Expérimentation du rapport frontal dans une salle à l'italienne. Expérimentation de l'interaction texte/mise en scène/scénographie.

Étude de la scénographie, de son histoire et de son évolution en regard de la scène à l'italienne et du rapport frontal ; étude et analyse de la relation texte/mise en scène/scénographie ; étude de la relation salle/scène ; étude de la relation espace/lumière/couleur ; analyse du processus de conception, de création et de production de ce type de scénographie ; expérimentation du processus de conception et de création par la réalisation d'un projet de conception.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse aux étudiants de la concentration Scénographie.

Frais afférents.

Préalable(s) : EST3210 Scénographie : langage graphique

EST3360 Costume : technologies du costume

Apprentissage du processus de conception d'une scénographie (costumes et accessoires). Expérimentation de la technologie du vêtement, de la coupe, des tissus. Expérimentation de l'intégration texte/mise en scène/costume.

Étude de la scénographie, d'histoire du costume et de son évolution en regard du corps, du vêtement et du costume ; étude et analyse de la relation texte/mise en scène/personnage ; étude de la technologie du vêtement, de la coupe, des tissus ; étude de la relation salle/espace/corps ; étude de la relation espace/lumière/couleur ; analyse du processus de conception, de création et de production de costumes ; expérimentation du processus de conception et de création par la réalisation d'un projet de conception de costumes.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse aux étudiants de la concentration Scénographie.

Frais afférents.

Préalable(s) : EST3110 Scénographie : langage pictural ; EST3291 Ateliers de production décors et costumes

EST3400 Production de spectacle I

Apprentissage du processus de création scénographique et de mise en production théâtrale à partir de différents postes traditionnels en théâtre.

Apprentissage d'une méthode de production d'une pièce de théâtre depuis la première lecture du texte jusqu'à la représentation devant public. Création de la scénographie (décors, costumes, éclairages), direction technique, direction de production, assistance à la mise en scène et régie, dramaturgie et gestion d'un spectacle théâtral en fonction d'une mise en scène, d'un texte, d'un groupe de production, d'un groupe d'acteurs, d'un échéancier et d'une salle de spectacle spécifiques. Mise en pratique des processus de création et des procédés de réalisation appris dans les cours préalables. Adaptation et coordination des différentes tâches et des différentes créations en fonction des objectifs de mise en scène et des budgets.

Les étudiants occuperont les différents postes selon l'attribution faite par le comité de scénographie qui tiendra compte du choix proposé par les étudiants.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, et d'un travail pratique de montage, de représentations et de démontage en salle de spectacle.

Condition d'accès : Cours concomitant : EST410X.

Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété son tronc commun et être inscrit, au moment de la répartition des postes, aux cours obligatoires de la deuxième année de son profil.

Préalable(s) : EST3340 Éclairage I ; EST3350 Décor : le lieu traditionnel ; EST3360 Costume : technologies du costume

EST3401 Production de spectacle II

Ce cours vise à permettre certains étudiants d'approfondir le processus de création et de mise en production dans un groupe de production théâtrale dans un contexte de création différent du cours EST3400

Apprentissage d'une méthode de production d'une pièce de théâtre depuis la première lecture du texte jusqu'à la représentation devant public. Création de la scénographie (décors, costumes, éclairages), direction technique, direction de production, assistance à la mise en scène et régie, dramaturgie et gestion d'un spectacle théâtral en fonction d'une mise en scène, d'un texte, d'un groupe de production, d'un groupe d'acteurs, d'un échéancier et d'une salle de spectacle spécifiques. Mise en pratique des processus de création et des procédés de réalisation appris dans les cours préalables. Adaptation et coordination des différentes tâches et des différentes créations en fonction des objectifs de mise en scène et des budgets.

Les étudiants occuperont les différents postes selon l'attribution faite par le comité de scénographie qui tiendra compte du choix proposé par les étudiants.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, et d'un travail pratique de montage, de représentations et de démontage en salle de spectacle.

Préalable(s) : EST3400 Production de spectacle I

EST3440 Éclairage II

Apprivoiser la conception d'éclairage en utilisant les nouvelles possibilités des appareils d'éclairages contemporains. Maîtriser la projection d'images par des sources simples de lumière. Intégrer les connaissances de conception dans un projet structuré pour la scène moderne.

Conception d'éclairage assistée par ordinateur. Utilisation d'un logiciel d'éclairage pour permettre la pré-visualisation des effets de lumière. Connaissance approfondie des principes de composition d'éclairage en théâtre et en danse : la lumière, les projecteurs, la couleur, les effets. Étude des principes de base dans la projection d'images par la lumière : techniques, technologies, composition, harmonisation, médiums de réception.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Préalable(s) : EST3340 Éclairage I

EST3450 Décor : le lieu de configurations multiples

Apprentissage du processus de conception d'une scénographie (décors et accessoires). Expérimentation des rapports salle/scène des lieux non conventionnels et des salles à configurations multiples. Expérimentation de l'intégration texte/mise en scène/scénographie.

Étude de la scénographie, de son histoire et de son évolution en regard des lieux non conventionnels et des salles à multiples configurations ; étude et analyse de la relation texte/mise en scène/scénographie ; étude des relations salle/scène en regard de la disposition et de la sécurité du public ; étude de la relation espace/lumière/couleur ; analyse du processus de conception, de création et de production de ce type de scénographie ; expérimentation du processus de conception et de création par la réalisation d'un projet de conception.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Préalable(s) : EST3350 Décor : le lieu traditionnel

EST3460 Costume : le personnage

Apprentissage du processus de conception d'une scénographie (costumes et accessoires). Expérimentation du processus de conception et de création par la réalisation d'un projet de conception de costumes. Expérimentation de l'intégration texte/mise en scène/personnage.

Étude de la scénographie, son histoire et son évolution en regard du corps de l'acteur, du vêtement des personnages et du costume comme support au jeu ; études des interrelations entre le texte de théâtre, l'acteur/personnage, le rapport salle/scène/costume ; étude de la relation entre le texte, la mise en scène et la scénographie ; expérimentation de différents moyens d'expression en lien avec le costume et la réalisation de maquettes, la recherche de tissu en vue de créer des costumes de théâtre ; analyse des différents mécanismes de production et de réalisation d'un spectacle, leur interrelation avec la scénographie.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Condition d'accès : Frais afférents.

Préalable(s) : EST3360 Costume : technologies du costume

EST3581 Scénographie et nouvelles technologies

Être en mesure d'utiliser les outils numériques comme support à la création d'une scénographie.

Acquérir les bases nécessaires à une exploration personnelle de l'outil de dessin assisté par ordinateur en utilisant un logiciel comme Autocad. Comprendre le fonctionnement de base de ce logiciel. Être capable de créer et de modifier des fichiers générés par le logiciel. Savoir utiliser le logiciel pour produire des documents techniques propres à la scénologie moderne. Être en mesure d'explorer, après cette approche de base, les fonctions plus complexes du logiciel.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercice, de répétition, etc.

EST358X Séminaire de scénographie I

Séminaire de scénographie (décor, costume, éclairage) articulé autour de projets élaborés avec des professionnels, des artisans, des scénographes et des metteurs en scène invités.

Concevoir et créer des projets de scénographie selon les différentes approches proposées par les artisans, les scénographes ou les metteurs en scène invités, le cours peut prendre la forme de a) séminaire : rencontre de travail avec un animateur sur un thème donné (les participants partagent le fruit de leur travail et complètent celui-ci avec l'aide de la personne-ressource invitée b) atelier démonstration : cours de démonstration d'une technique donnée (les participants assistent au travail d'un professionnel ; c) classes de maître : cours de conception (la personne-ressource invitée anime un atelier de conception) ; être confronté à différentes pratiques ou différentes approches complémentaires à la formation de l'École supérieure de théâtre. Cours à contenu variable.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercice, de répétition, etc.

Préalable(s) : EST3340 Éclairage I ; EST3350 Décor : le lieu traditionnel

EST3680 Atelier de scénographie et de création Interdisciplinaire

Apprentissage des possibilités de modulation de l'espace scénique par l'utilisation des matériaux modernes permettant la scénographie traditionnelle et la scénographie de lumière. Concevoir l'espace en utilisant des systèmes de projection sophistiqués basés sur l'intégration des nouvelles technologies au spectacle.

Concevoir et créer des projets de scénographie plus particulièrement articulés autour de la lumière ; étudier le rapport espace/image et les contraintes suscitées par les différents types de projections et d'appareils d'éclairage avec les surfaces, la scénographie et les acteurs ; intégrer des éléments multimédias ; intégrer des éléments multidisciplinaires (danse, musique, etc.).

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Préalable(s) : EST3440 Éclairage II ; EST3450 Décor : le lieu de configurations multiples ; EST3460 Costume : le personnage

EST3682 Scénographie assistée par ordinateur

Acquérir une aisance dans l'usage de certains logiciels utilisés dans la création d'un portfolio scénographique. Initiation au dessin technique assisté par ordinateur appliqué à la scénographie. Élaboration d'un portfolio scénographique et d'un *storyboard* pour la création d'une pièce à partir de différents logiciels graphiques et de logiciels de modélisation 3D. Développement d'un concept esthétique et dramaturgique à présenter à un metteur en scène et au groupe de production de spectacle. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST4015 Atelier de production

Apprentissage de la rédaction d'un programme et d'un cahier dramaturgique en fonction d'œuvre dramatique et d'un public cible. Analyses et travaux pratiques suscités par les productions théâtrales à l'affiche à Montréal, y compris celles de l'École supérieure de théâtre de l'UQAM. Ce cours est conçu dans l'esprit d'une pédagogie participative où chaque étudiant élabore et réalise un ou des projets sous la supervision de l'enseignant. Exemples : rédaction d'un programme, rédaction d'un cahier dramaturgique (pédagogique), recherche iconographique, etc. Cours pratique suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'observation et d'exercices.

EST402X Production théâtrale libre

Le processus de production d'un spectacle initié, conçu et réalisé par les étudiants. Choix ou rédaction du canevas ou du texte, travail de mise en scène et d'interprétation, scénographie et éclairage, son, musique, programme, représentation, travail d'animation auprès du public, retour sur le spectacle. Nonobstant le résultat collectif, chaque étudiant devra identifier clairement sa contribution au spectacle et son insertion dans le processus de production, ceci en collaboration avec le groupe et le professeur responsable. Le projet de production doit nécessairement émaner des étudiants. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition etc. Ce cours à contenu variable selon le type d'encadrement, et selon les exigences d'apprentissage des projets présentés. Condition d'accès : Avoir déposé un projet au responsable du programme à la date prescrite. Avoir complété 60 crédits au moment de la présentation du projet.

EST409X Exercice public et pratique pédagogique

Intégration des connaissances en interprétation dans le contexte d'un exercice public. Analyse réflexive sur le processus de création et du travail d'interprétation en grand groupe en fonction de la vision artistique d'un metteur en scène invité. Cours à contenu variable. Préparation aux exigences du stage d'approbation. Présentation devant un public. Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales. Préable(s) : FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18^e siècle au 21^e siècle)

EST4106 Stage d'enseignement de l'art dramatique - exploration et séminaire d'intégration (4 cr.)

Ce premier stage a pour but d'amener l'étudiant à se situer par rapport à la réalité du milieu scolaire. Il vise une initiation aux structures administratives du milieu de l'éducation, une familiarisation avec les différentes modalités de l'enseignement et une sensibilisation à la tâche de l'enseignant et du spécialiste en arts (art dramatique, arts plastiques, danse, musique). Ce cours se divise en deux parties : l'une est consacrée à des séminaires d'intégration, l'autre à une immersion dans le milieu scolaire.

Les séminaires d'intégration ont pour objectif général de favoriser l'intégration des contenus théoriques et pratiques de la formation universitaire en enseignement

de l'art dramatique. Ils ont comme objectifs spécifiques : de préparer les étudiants à leur stage d'observation ; de les amener à développer une réflexion critique face à leur expérience de stage ; de favoriser l'acquisition de meilleures connaissances relatives à la diversité des milieux scolaires ; d'amener une prise de conscience de la dimension éthique de leur rôle ; et d'alimenter la réflexion des étudiants en regard de leur choix de carrière. L'étudiant devra remettre un rapport de son stage conformément aux ententes prévues à cette fin. Présence en milieu scolaire : 8 jours (56 heures).

EST4108 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire et séminaire d'intégration (4 cr.)

Préable(s) : EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire ; EST5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale

EST410X Production dirigée I

Production d'une œuvre dramatique. Intégration des connaissances théoriques, pratiques, visuelles et sonores dans un exercice public. Metteur en scène professionnel invité. Cours à contenu variable. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétitions, etc. Condition d'accès : Cours concomitant pour la concentration Jeu : EST240X. Cours concomitant pour la concentration Scénographie : EST3400. Préable(s) : EST421X Atelier public ou EST3450 Décor : le lieu de configurations multiples

EST4112 Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.)

Préable(s) : EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire ; EST5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale ; EST5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire

EST4116 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire et séminaire de synthèse (13 cr.)

L'objectif général de ce stage est de favoriser le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire. Synthèse des apprentissages par la prise en charge complète d'un ou de plusieurs groupes d'élèves. Il comprend les apprentissages suivants : la pratique de l'enseignement de l'art dramatique sous la direction et la supervision d'un enseignant responsable ; la planification d'un ensemble cohérent de situations d'apprentissage selon le cadre de référence du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ; la conduite de situations d'apprentissage dans une perspective de démarche de création, de diversification des approches et de pratique réflexive ; la mise en application de stratégies pédagogiques adaptées aux caractéristiques de l'élève ; la gestion de la classe et l'évaluation des apprentissages en création, interprétation et en appréciation esthétique ; la prise en compte des diverses spécificités du milieu scolaire dont le caractère pluriethnique ; la dimension éthique incluant le discernement des valeurs en jeu dans ses interventions, le fonctionnement démocratique de la classe, l'attention et l'accompagnement appropriés pour les élèves, le respect de la confidentialité inhérente à la profession. Dans le cadre de ce dernier stage, l'étudiant aura à réaliser un projet de théâtralisation (production théâtrale) adapté aux caractéristiques des élèves et en lien avec le milieu.

Le cours comprend des rencontres d'encadrement à l'université : des séminaires préparatoires au stage qui favorisent l'intégration des contenus théoriques et pratiques de la formation universitaire en enseignement de l'art dramatique, de même que l'immersion du stagiaire dans le milieu scolaire ; des séminaires intermédiaires qui développent l'analyse de la pratique éducative ; des séminaires de fin de stage qui aident l'étudiant à faire

la synthèse de ses apprentissages et à identifier les différentes compétences à développer au cours de sa carrière professionnelle dans une optique de formation continue. L'étudiant devra remettre un rapport de son stage conformément aux ententes prévues à cette fin. Présence dans le milieu scolaire : 50 jours.

Préable(s) : EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire ; EST5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale ; EST5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire

EST411X Production dirigée II

Production d'œuvre dramatique. Intégration des connaissances théoriques, pratiques, visuelles et sonores dans un exercice public. Metteur en scène professionnel invité. Cours à contenu variable.

Ce cours sera suivi d'un atelier de trois heures pour des fins d'exercices, de répétitions, etc.

Condition d'accès : Cours concomitant pour la concentration Jeu : EST241X.

Préable(s) : EST410X Production dirigée I ou EST3450

Décor : le lieu de configurations multiples ou EST3460 Costume : le personnage

EST4126 Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire de synthèse (13 cr.)

L'objectif général de ce stage est de favoriser le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire. Synthèse des apprentissages par la prise en charge complète d'un ou de plusieurs groupes d'élèves. Il comprend les apprentissages suivants : la pratique de l'enseignement de l'art dramatique sous la direction et la supervision d'un enseignant responsable ; la planification d'un ensemble cohérent de situations d'apprentissage selon le cadre de référence du programme officiel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ; la conduite de situations d'apprentissage dans une perspective de démarche de création, de diversification des approches et de pratique réflexive : la mise en application de stratégies pédagogiques adaptées aux caractéristiques de l'élève ; la gestion de la classe et l'évaluation des apprentissages en création, interprétation et en appréciation esthétique ; la prise en compte des diverses spécificités du milieu scolaire dont le caractère pluriethnique ; la dimension éthique incluant le discernement des valeurs en jeu dans ses interventions, le fonctionnement démocratique de la classe, l'attention et l'accompagnement appropriés pour les élèves, le respect de la confidentialité inhérente à la profession. Dans le cadre de ce dernier stage, l'étudiant aura à réaliser un projet de théâtralisation (production théâtrale) adapté aux caractéristiques des élèves et en lien avec le milieu.

Le cours comprend des rencontres d'encadrement à l'université : des séminaires préparatoires au stage qui favorisent l'intégration des contenus théoriques et pratiques de la formation universitaire en enseignement de l'art dramatique, de même que l'immersion du stagiaire dans le milieu scolaire ; des séminaires intermédiaires qui développent l'analyse de la pratique éducative ; des séminaires de fin de stage qui aident l'étudiant à faire la synthèse de ses apprentissages et à identifier les différentes compétences à développer au cours de sa carrière professionnelle dans une optique de formation continue. L'étudiant devra remettre un rapport de son stage conformément aux ententes prévues à cette fin.

Présence dans le milieu scolaire : 50 jours.

Préable(s) : EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire ; EST5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale ; EST5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire

EST420X Exercice public

Exercice qui a pour but de placer l'étudiant dans le contexte de la représentation afin qu'il prenne connaissance de ses ressources sur le plan du jeu, de la scénographie et de la dramaturgie. Travail sur le personnage, l'espace et la mise en scène en fonction de la représentation. Cours à contenu variable en fonction du choix de l'œuvre et de l'approche d'un metteur en scène.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.
Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants de la concentration Études théâtrales.

EST421X Atelier public

Atelier de jeu qui donne à l'étudiant l'occasion d'expérimenter la communication avec un public dans le cadre d'une «production sèche». Travail à partir d'un texte dramatique (ou d'un montage dramatique) en fonction de l'étudiant. Cours à contenu variable en fonction de l'oeuvre et de l'approche du metteur en scène.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.
Condition d'accès : Ce cours s'adresse aux étudiants de la concentration Jeu.

EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

L'objectif général de ce cours est de favoriser le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire. Connaître les approches didactiques appropriées pour soutenir les élèves dans leur exploration des jeux dramatiques et théâtraux, comprendre le programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y tient l'art dramatique, concevoir des situations d'apprentissage en lien avec les compétences disciplinaires et transversales; s'exercer à piloter des situations d'apprentissage et d'évaluation; s'initier à l'animation de groupe et aux autres aspects propres à la gestion de classe selon un mode de fonctionnement démocratique; développer une capacité d'agir de façon éthique et responsable. Les principaux contenus faisant l'objet de ce cours sont les suivants : les aspects théoriques et pratiques de la démarche de création; les concepts, la démarche pédagogique et la structure pédagogique du programme en art dramatique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; les aspects théoriques et pratiques de la planification des situations d'apprentissage en tenant compte des compétences disciplinaires en art dramatique, des compétences transversales, des domaines généraux de formation, des caractéristiques des élèves (développement psychomoteur, cognitif et socio-affectif) et de leur rythme d'apprentissage; la définition et l'analyse du sens des compétences, de leurs composantes, de leur contexte de réalisation et des critères d'évaluation ; l'exploration des savoirs essentiels de la discipline (langage dramatique, techniques de jeu, techniques théâtrales, modes de théâtralisation, structures, vocabulaire); les diverses spécificités des clientèles scolaires dont la pluriethnicité; les diverses stratégies pédagogiques telles que l'apprentissage par problèmes et l'apprentissage par projets; la multidisciplinarité, l'interdisciplinarité et les projets équipe-école; les questions reliées à la gestion de la classe d'art dramatique au préscolaire et au primaire; la dimension éthique liée à l'exercice de la profession. Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

EST5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire

L'objectif général de ce cours est de favoriser le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement de l'art dramatique au secondaire. Connaître différents modèles didactiques pour l'enseignement de l'art dramatique au secondaire ; comprendre le programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y tient l'art dramatique ; comprendre la démarche de création en art dramatique ; concevoir des situations d'apprentissage en lien avec les compétences disciplinaires et transversales ; s'exercer à piloter des situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive ; connaître les procédures et les normes d'évaluation dans la classe d'art dramatique ; développer une capacité d'agir de façon éthique et responsable.

Les principaux contenus faisant l'objet de ce cours sont les suivants : les aspects théoriques et pratiques de la démarche de création : les aspects affectifs de la création, les caractéristiques de l'adolescent-acteur, les stratégies pédagogiques liées à la démarche de création, les fonctions de l'artiste-pédagogue : son

rôle de passeur culturel ; les concepts, la démarche pédagogique et la structure pédagogique du programme en art dramatique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec ; les aspects théoriques et pratiques de la planification des situations d'apprentissage en tenant compte des compétences disciplinaires en art dramatique, des domaines généraux de formation, des compétences transversales, des liens interdisciplinaires, des caractéristiques des élèves (le développement psychomoteur, cognitif et socio-affectif des adolescents) et de leur rythme d'apprentissage ; la définition et l'analyse du sens des compétences, de leurs composantes, de leur contexte de réalisation et des critères d'évaluation ; l'étude et l'expérimentation du contenu de formation relatif au jeu, à la dramaturgie et à la théâtralité : approche privilégiant la création théâtrale et l'interprétation des textes du répertoire dramatique appartenant à des époques et à des cultures différentes ; les diverses spécificités des clientèles scolaires dont la pluriethnicité ; les diverses stratégies pédagogiques telles que l'apprentissage par problèmes, l'apprentissage par projets, l'enseignement coopératif ; les aspects spécifiques de la gestion de la classe d'art dramatique au secondaire ; la dimension éthique liée à l'exercice de la profession. Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

EST5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale

Description des différentes difficultés d'adaptation aux niveaux intellectuel, physique, social et affectif. Étude de modèles d'intervention pédagogique en vue du soutien aux élèves en difficulté selon leurs caractéristiques propres et selon leur niveau scolaire. Développement de pratiques pédagogiques en art dramatique auprès des jeunes en adaptation scolaire et sociale. Ce cours est obligatoire. Cours conférence/ateliers avec courtes interventions dans le milieu.

EST5027 Fondements de l'enseignement du théâtre I

Analyse des finalités et des buts de l'enseignement du théâtre. Introduction aux principaux courants idéologiques et épistémologiques de l'éducation. Étude de l'influence des modèles culturels sur les pratiques pédagogiques en enseignement du théâtre. Historique de l'évolution des programmes en art dramatique du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et analyse de leurs fondements. Étude des modèles curriculaires de quelques-unes des approches les plus utilisées dans l'enseignement du théâtre. Recoupements entre l'histoire du théâtre, l'évolution des esthétiques théâtrales et les pratiques pédagogiques. Identification des notions de base de la pédagogie du théâtre. Étude de la terminologie. Introduction à la recherche en didactique du théâtre. Développement d'une capacité d'analyse critique sur les liens entre le théâtre et l'éducation.

EST5040 Création dramatique

Ce cours vise à aider les étudiants à transposer leurs savoirs théoriques et pratiques en dramaturgie et en création de façon à les rendre accessibles aux élèves du milieu scolaire. Initiation à la création dramatique pour et par les enfants et les adolescents. Étude de la structure dramatique classique et modes de présentation de la fable en fonction de l'âge et des caractéristiques de l'élève. Spécificités de l'imaginaire de l'enfant et de l'adolescent. Notions d'identité et d'altérité en jeu dans la construction du personnage et de la fable. Méthodes de création de canevas par les enfants à partir de ressources sensibles : objet, musique, image. Improvisation gestuelle, sonore et verbale. Improvisation spontanée et improvisation à partir de textes non théâtraux : littérature jeunesse, contes et légendes. Méthodes d'adaptation de textes narratifs pour la scène selon les principes du montage et du collage : exploration par l'étudiant, puis transposition de la démarche en fonction des contraintes du milieu scolaire (productions théâtrales pour les grands groupes). Modes de création de textes de théâtre par les adolescents : la création de la partition d'après la méthode Repère. Les principes de la création en équipe et de leur implication sur la gestion de classe. Exercices pratiques en lien avec la théorie.

EST5061 Production théâtrale en milieu scolaire

Ce cours a pour objectif d'habiller les étudiants à gérer une production théâtrale en milieu scolaire dans toutes ses dimensions et à exercer leur esprit critique à l'égard de la pratique théâtrale en milieu scolaire. Stimulation, élaboration et réalisation d'une production par et pour les élèves du primaire ou du secondaire, ou par les étudiants inscrits au cours. Cours pratique suivi d'un atelier de trois heures strictement réservé aux étudiants en enseignement en art dramatique.

EST5075 Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Étude des principales tendances du théâtre jeune public depuis son établissement au Québec dans les années soixante jusqu'à aujourd'hui. Analyse des influences, des constantes et de leurs manifestations dans la mise en scène, le jeu, la scénographie, l'écriture. Historique de ce mouvement ; enjeux esthétiques et institutionnels ; les publics ; la réception de ce théâtre au Québec et à l'étranger.

EST5083 Jeux dramatiques et jeux de théâtralisation

Ce cours a pour objectif d'instrumenter l'étudiant à l'égard des techniques relatives aux jeux dramatiques et aux jeux de théâtralisation dans une perspective pédagogique et artistique. Cours pratique d'application, d'analyse et d'évaluation des techniques de jeux dramatiques (langage dramatique) et de jeux de théâtralisation (langage scénique). Distinction des deux types de jeu en fonction de leurs éléments, relations, et principes d'organisation. Étude des notions relatives à l'interprétation, à la mise en scène et à la scénographie (en lien avec la sémiologie) et modes de transposition pour les jeunes d'âge scolaire. Exploration de jeux dramatiques sur la construction du personnage (corps et voix) ; l'espace et l'objet (réel ou symbolique). Jeux de théâtralisation à partir d'oeuvres du répertoire dramatique appartenant à des époques et à des cultures différentes. Exploration de différentes esthétiques. Conception par les étudiants de jeux dramatiques et de jeux de théâtralisation adaptés aux caractéristiques de l'élève. Cours-ateliers (pratiques) avec atelier de trois heures pour fins de pratique.

EST5090 Évaluation et appréciation esthétique

Ce cours a pour objectif d'outiller l'étudiant aux modes d'évaluation en art dramatique. Fondements scientifiques, valeurs et principes en jeu dans l'évaluation. Modes spécifiques de l'évaluation en pédagogie de l'art dramatique : appropriation d'une démarche intégrée enseignement/apprentissage/évaluation dans un contexte de développement des compétences créer, interpréter et apprécier. Évaluation de la démarche de création, de l'engagement créatif et du produit artistique : appréciation esthétique du jeu, du texte dramatique, des techniques théâtrales et des modes de théâtralisation. Modes d'évaluation des apprentissages par le diagnostic des difficultés de l'élève. Les principes de l'évaluation formative et sommative. L'évaluation continue lors de la démarche de création. L'appréciation esthétique du théâtre jeune public et du théâtre tout public. Transposition de ces savoirs pour le milieu scolaire : le développement de la compétence apprécier chez l'enfant et chez l'adolescent : la formation du spectateur et l'éducation du regard. Les formes de l'auto-évaluation dans la création individuelle et collective. Mise au point d'instruments de mesure adaptés à l'art dramatique : la vidéo, la photo, les nouvelles technologies, le journal de bord, les grilles d'observation et le portfolio comme objets d'apprentissage et supports d'évaluation.

EST6000 Atelier-séminaire de synthèse

Après avoir suivi au moins vingt cours, l'étudiant, sous la supervision d'un tuteur, examine son cheminement, comble les lacunes de sa formation et produit un travail de synthèse présenté en atelier public. Le travail de synthèse peut être collectif ou individuel, centré sur plusieurs champs d'activités ou un seul, selon le cheminement personnel de

chaque étudiant. Il doit comporter un aspect théorique et un aspect pratique. Champs d'activités : enseignement de l'art dramatique, scénographie, écriture et théorie dramatiques, mise en scène et interprétation, etc.

EST6100 Stage en milieu professionnel I

Travail de direction, d'écriture, d'interprétation ou de mise en scène dans une troupe de théâtre institutionnelle, en vue d'une insertion sur le marché du travail.

ETH100X Atelier I

Familiarisation avec des idéologies ou des pratiques connues ou en développement. Analyse et critique d'une problématique spécifique qui n'est pas développée dans le cadre du programme.

Note : Voir règlement pédagogique particulier du programme.

ETH1018 Artaud et Grotowski

Initiation aux théories dramatiques d'Artaud et de Grotowski. Étude des textes et analyse de quelques réalisations exemplaires.

ETH1019 Stanislavski et Tchekhov

Étude des textes théoriques de Stanislavski. Rapports avec la dramaturgie de Tchekhov et analyse de quelques-unes de ses oeuvres principales.

ETH1020 Bertolt Brecht

Étude des textes théoriques de Brecht. Influence de l'analyse marxiste des rapports sociaux sur les structures du drame. Nouvelle définition du théâtre dans ses buts et ses moyens. Analyse des quelques pièces représentatives des étapes de la démarche de Brecht.

ETH1030 La Commedia dell'arte

Étude de cette période de l'histoire du théâtre : le genre et son évolution, les personnages, les canevas. Influence de la Commedia dell'arte sur certaines tendances du théâtre actuel.

ETH1045 Critique et représentation

État actuel de la critique : critique spécialisée et critique journalistique. Interférences entre le spectacle, le discours du critique et le public.

ETH1052 Initiation au théâtre

Introduction au théâtre à partir d'une pratique en ateliers portant sur : le travail sur des textes, l'exploration en jeu et en interprétation, l'identification et l'exploration des éléments sonores et visuels de la représentation. Approche historique et situation contemporaine du théâtre. Aspects sociologiques. Analyse des diverses composantes du langage dramatique (fable, personnages, texte) et de la scénographie (décors, costumes, éclairages, accessoires, etc.).

ETH1055 La mise en scène

Initiation aux techniques de mise en scène, rapports avec l'idéologie et l'esthétique. Analyse d'une oeuvre dramatique. Réflexion critique sur les interprétations qu'elle justifie. Choix des significations possibles. Élaboration théorique d'une mise en scène.

ETH1075 Organisation et gestion d'un groupe de production

Initiation à l'organisation et au fonctionnement d'une production de spectacle. Description des tâches. Partage des responsabilités, des juridictions. Les organismes. L'étude des coûts. Répartition des budgets et contrôle des dépenses. Les sources de financement et les relations avec les organismes publics.

ETH1077 Séminaire d'analyses théâtrales

Dans le cadre d'événements et de festivals de théâtre internationaux, analyse des tendances les plus récentes de la pratique théâtrale. Analyse du processus créateur.

Études des oeuvres à partir des approches sociologique, historique, esthétique, sémiologique ou psychanalytique. Étude de la structure et de la gestion des événements proposés à l'étude.

Analyse d'oeuvres de haut niveau ; analyse des différents processus de création et des discours historiques ; questionnement des modèles culturels québécois ; étude de la gestion de ces événements ; questionnement de la pratique de l'étudiant en rapport avec les tendances internationales actuelles.

Les événements et festivals internationaux seront déterminés à l'avance (octobre pour trimestre d'été) en tenant compte des contraintes de la langue, des contraintes financières et de la clientèle étudiante.

Condition d'accès : Les cours du tronc commun du baccalauréat doivent avoir été complétés.

ETH1101 Le théâtre et les autres arts

Analyse des éléments plastiques et rythmiques fondamentaux du théâtre en relation avec les arts de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique et de la danse.

ETH1120 Histoire de la mise en scène au XX^e siècle

Introduction aux théories de base de quelques-uns des grands metteurs en scène du XX^e siècle. Étude des réalisations dramatiques naturalistes avec Antoine et Stanislavski, du théâtre populaire avec Gémier et Vilar, du théâtre architectural avec Craig et Appia, du théâtre nu avec Copeau et le Cartel, du théâtre pauvre avec Grotowski, du théâtre anarchique avec le Living, du théâtre de l'image avec Robert Wilson.

ETH1130 Histoire du théâtre

Histoire du théâtre à travers les âges, des origines à 1960. Étude de l'évolution du théâtre en rapport avec les grands courants. Analyse des principales théories, de ses auteurs et des différentes productions qui ont influencé leur époque.

ETH1150 Jeu théâtral

Étude des différentes théories du jeu théâtral selon les conceptions de Stanislavski, Copeau, Artaud, Brecht, Strasberg, le Living, Grotowski, le théâtre de l'image et leurs implications dans le jeu de l'acteur actuel.

ETH1189 Séminaire d'analyse dramatique

Étude des différents réseaux de signification d'une même oeuvre. Analyse d'une pièce selon une approche spécifique : psychanalytique, sociologique, esthétique, sémiologique.

ETH1191 Esthétique théâtrale

La beauté, les normes et leur transgression. Les différentes formes esthétiques et leur évolution : constantes et transformations des structures dans la scène, le jeu, le texte. Approches synchroniques et diachroniques des notions de goût, de mode, de nécessité.

ETH1193 Sémiologie de la représentation

Initiation à la théorie sémiologique appliquée au théâtre. Définition des notions de signe, structure, systèmes, (actantiel, spatial, temporel). Analyse des différents systèmes signifiants à l'oeuvre dans la représentation théâtrale.

ETH1197 Approche sociologique du théâtre

Analyse de quelques textes de théâtre à la lumière des différentes théories sociologiques touchant les rapports entre texte et société.

ETH1198 Approche psychanalytique du théâtre

Analyse de quelques textes de théâtre à la lumière des différentes théories psychanalytiques. Étude des rapports entre texte et inconscient.

ETH1291 Théâtre surréaliste

Le surréalisme dans ses répercussions au théâtre. La scène comme lieu de provocation et comme miroir du merveilleux. Étude de quelques pièces issues du mouvement surréaliste ou apparentées à lui.

ETH1303 Dramaturgie I

Lecture et analyse d'une douzaine de textes dramatiques représentant différentes esthétiques théâtrales et formes d'écriture des origines au XIX^e siècle.

ETH1304 Dramaturgie II

Lecture et analyse d'une douzaine de textes dramatiques représentant différentes esthétiques théâtrales et formes d'écriture au XX^e siècle.

ETH1305 Pratique théâtrale au Québec

Histoire du théâtre au Québec. Analyse du répertoire et des expériences théâtrales des origines à nos jours. Réalité québécoise et théâtralité. Mise en rapport du théâtre québécois avec ceux d'Europe et d'Amérique du Nord.

ETH1355 Espace scénique

Relation du jeu avec l'espace. Introduction aux différents lieux scéniques et à leurs possibilités scénographiques. Mise en lumière de leur influence réciproque (jeu, mise en scène, texte, éclairage, décor).

ETH1400 Théâtre actuel

Étude des grands courants du théâtre contemporain de 1960 à nos jours. Analyse des influences, des constantes et de leurs manifestations dans la mise en scène, le jeu, la scénographie, la musique, le texte.

ETH1405 Théâtre et nouvelles technologies

Présentation et analyse de l'interactivité du théâtre avec les innovations technologiques, leurs conséquences éthiques et esthétiques. Perspective futuriste sur tous les supports performatifs : scénarisation graphique et textuelle, simulation de scénographie et de mise en scène par ordinateur, notation graphique du jeu, altération acoustique, transmission de données, jeux interactifs à plusieurs partenaires, gestion, etc.

ETH1406 Méthodologie, nouvelles technologies et milieu scolaire

Ce cours a pour but de rendre l'étudiant familier avec les modes traditionnels d'approches du travail universitaire ; les nouvelles technologies (dont certains programmes informatisés de gestion académique, de design scénique et scénographique, d'écriture et de mise en page) et les nouvelles sources de recherche électroniques interactives (Forums Internet, sites Web, CD Rom). Les pratiques d'un suivi pédagogique exercé par un tuteur et d'une évaluation continue de la formation théâtrale.

ETH1800 Le corps : outil et source d'expression

L'apport du mouvement humain dans le domaine de l'expression. Expression de gestuelles variées (mime, danse contact, danse créative, escrime) et de techniques d'approches du corps (relaxation, eutonnie, Feldenkrais). Travail d'assouplissement du corps, exercices d'expression et d'improvisation gestuelles afin de répondre aux exigences du jeu scénique et à l'interprétation des oeuvres du répertoire de l'opéra, de l'opérette et du théâtre musical.

ETH2010 Écriture dramatique I

Initiation à l'écriture dramatique par l'étude de la spécificité du texte dramatique. Analyse des contraintes spécifiques que la représentation pose à l'écriture. Reconnaissances des rudiments de l'écriture dramatique dans ses structures. Exercices pratiques d'écriture.

ETH2011 Écriture dramatique II

Approfondissement du texte dramatique. Évaluation des qualités d'un texte écrit pour la scène. Travail d'écriture à partir d'un texte créé au préalable.

Préalable(s) : ETH2010 Écriture dramatique I

ETH2025 L'écriture dramatique au féminin

Compréhension et appropriation de l'écriture dramatique comme moyen d'expression de la condition féminine. Réflexion sur les rôles et les images traditionnels des femmes au théâtre. Lecture féministe de pièces de théâtre écrites par des auteures québécoises ou autres. Travail en atelier sur des thèmes choisis par les étudiants.

ETH2050 Improvisation orale et gestuelle

Initiation aux techniques de l'improvisation orale et gestuelle. Mise en train et détente, imagination et recherche, position de base, assouplissement du corps, aisance de la parole.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2062 Lecture et Interprétation

Pratique de la lecture préparée et de la lecture à vue en théâtre selon les approches analytiques contemporaines. Les styles et les rythmes. La comédie, le drame, la tragédie. La prose, le vers. Le français québécois et international. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2063 Techniques de la parole I

Correction et amélioration de la langue parlée. Analyse et dépistage des défauts de l'expression orale ; exercices de correction et apprentissage de la phonétique et de la diction. Approche en travail respiratoire et en pose de voix.

ETH2090 Montage dramatique

Initiation au montage dramatique. Processus d'imbrication et de mise en scène des divers éléments constitutifs d'un spectacle selon les techniques de la création en équipe.

ETH2099 Travail d'interprétation devant la caméra

Expérimentation du jeu théâtral devant le micro et la caméra. L'étudiant apprendra à contrôler son jeu en rapport avec les exigences techniques spécifiques au cinéma et à la télévision (gros plan, travelling, plan américain, etc.) par l'improvisation de courtes scènes d'atmosphère et la création de personnages, en tenant compte de la lumière, du cadrage, de la prise de son, du maquillage, etc. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2140 Voix et techniques I

Correction et amélioration de la langue parlée franco-québécoise. Analyse et dépistage des défauts de l'expression orale. Exercices de correction et apprentissage de la pause de voix et de la projection selon les media : radio, scène, cinéma.

ETH2143 Techniques vocales

Correction et amélioration de la langue parlée au théâtre. Analyse et dépistage des défauts de l'expression orale. Apprentissage de la phonétique et de la diction en fonction du spectacle. Approche en travail respiratoire et en pose de voix. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2144 Expression orale et communications

Ce cours a pour objectif l'étude des différents domaines liés à l'expression orale et à la communication. Études de techniques de l'élocution théâtrale comme outil de communication en enseignement de l'art dramatique.

Initiation aux techniques de lectures préparées et à premières vues. Études des règles de la prononciation, de la prosodie. Analyse de différents niveaux de langage. Initiation à la phonétique corrective. Analyse et dépistage des défauts de l'élocution. Initiation aux techniques respiratoires. Recherche d'une justesse dans le registre vocal.

Cours pratiques suivis d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices.

ETH2152 Techniques vocales II

Approfondissement de la recherche dans le domaine vocal. Rythmes et modulations. Improvisation vocale. Travail autour du principe choral. La voix à travers les cultures. Les variantes dans l'utilisation du corps (voix parlée, voix chantée). Utilisation de la voix en spectacle.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Préalable(s) : ETH2143 Techniques vocales

ETH2153 Voix et Interprétation I

Étude de la voix comme outil d'interprétation. Utilisation de la voix en spectacle. Travail autour du principe choral. Rapport son-corps-espace. Travail vocal. Rythmes et modulations. Improvisation vocale. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2154 Voix et Interprétation II

Étude de la voix en relation avec un médium. Travail vocal en fonction du micro. Conscience du rapport avec l'auditeur. Techniques de doublage. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2250 La chanson en spectacle

Connaissance et pratique de l'interprétation de la chanson : le rythme, la voix et l'interprétation. Le récit : le choix, la mise en ordre et la progression. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2280 Mime

Étude du mime axé sur le théâtre à partir des théories de Decroux, Lecoq, etc. Concentration, assouplissement, contrôle du mouvement, analyse de la manipulation. Improvisation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2300 Travail théâtral I

Connaissance pratique et exploration d'une approche nouvelle du théâtre. Exercice public expérimental en fonction d'une recherche sur le texte, le jeu, la scénographie. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2301 Travail théâtral II

Connaissance pratique et exploration d'une approche nouvelle du théâtre. Exercice public expérimental en fonction d'une recherche sur le lieu scénique, sur les rapports entre auteur-acteur, personnage-acteur, public-acteur. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2305 Atelier de création théâtrale I

Connaissance pratique et expérimentation d'une approche théâtrale liée à un projet spécifique de recherche-crédation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits.

ETH2306 Atelier de création théâtrale II

Connaissance pratique et expérimentation d'une approche théâtrale liée à un projet spécifique de recherche-crédation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits.

ETH2313 Textes et pratiques de jeu

Travail de table et mise en espace de deux textes dramatiques (dont au moins un texte du répertoire québécois). Exploration de différentes approches d'interprétation et de mise en espace (déplacements, rythmes). Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition.

ETH2314 Les techniques de jeu réaliste

Connaissance pratique des techniques de jeu. La conscientisation du corps, l'identification, l'incarnation, l'émotion, la présence, l'écoute, l'observation, la construction du personnage. Techniques et esthétiques réalistes (Stanislavski, Actors' Studio). Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2400 Travail d'interprétation I

Étude, sous la direction d'un metteur en scène, de toutes les données nécessaires à l'interprétation d'un rôle dans une production. Exercices individuels ou collectifs. Ce cours est jumelé avec le cours ETH4210 Production dirigée.

ETH2401 Travail d'interprétation II

Étude, sous la direction d'un metteur en scène, de toutes les données nécessaires à l'interprétation d'un rôle dans la production dirigée II à laquelle le cours est jumelé. Exercices individuels ou collectifs.

ETH2410 Objet théâtralisé et mise en performance

Ce cours vise à explorer l'univers extra-quotidien de l'objet dans la représentation théâtrale. Ce dernier portera entre autre sur l'étude des problèmes de la création de l'objet dans sa mise en espace. La réflexion sur l'objet scénique, accessoire, décor, costume, masque comme objet signifiant, actant. L'ouverture sur de nouvelles approches liées aux composantes du théâtre de l'image du microthéâtre et de la marionnettique. Schlemmer, Craig, Miro... Application en milieu scolaire et théâtre d'essai. Cours d'application pratique.

ETH2501 Atelier de jeu I (approches du jeu réaliste)

Apprentissage des techniques d'interprétation d'un texte dramatique réaliste. Choix d'une œuvre en fonction des possibilités de l'étudiant. Analyse du texte. Les diverses phases de l'interprétation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)

Apprentissage des techniques d'interprétation d'un texte dramatique du répertoire classique ou contemporain. Choix d'une œuvre en fonction des possibilités de l'étudiant. Analyse du texte. Les diverses phases de l'interprétation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2503 Atelier de jeu III (travail et langage corporels)

Connaissance pratique du geste au théâtre. Le travail corporel : précision et économie du geste ; le langage corporel : les fonctions du geste. L'énergie selon les zones corporelles. Le rapport gestuel/verbal. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH2504 Atelier de jeu IV

Travail d'approfondissement des formes de jeu apprises en Atelier de jeu I, II, III, de façon individuelle et collective. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Préalable(s) : ETH2503 Atelier de jeu III (travail et langage corporels)

ETH2640 Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles : théâtre

Ce cours technique vise à sensibiliser le futur animateur à l'importance de l'outil théâtral dans son travail d'animateur ; c'est par la réalisation d'activités concrètes (improvisations individuelles, courtes productions collectives, etc.) qu'il étudiera la qualité du « message expressif » et l'efficacité des techniques d'appoint compte tenu de l'objectif fixé : cette initiation lui permettra de développer une méthodologie générale sur la manière d'utiliser cet outil aux fins de l'animation culturelle.

ETH2651 Techniques de production et de diffusion culturelles : théâtre et chanson (6 cr.)

Dans la perspective de la formation de l'animateur culturel, expérimentation par l'outil théâtral, la parole et la chanson du spectacle comme mode d'intervention. Vérification pratique de la façon dont le processus de production et de diffusion d'un spectacle développe la participation et l'expression des individus ou d'un groupe donné. Le cours s'étend sur deux trimestres.

ETH3000 Initiation à la marionnette

Les objectifs de ce cours sont les suivants : définir la marionnette comme médium théâtral et pédagogique ; retracer les différents courants et idéologies d'utilisation de la marionnette à travers l'histoire ; discerner les différentes tendances d'utilisation de la marionnette ; connaître un minimum de quatre techniques de fabrication et de manipulation ; cerner la nouvelle scénographie dans le théâtre de marionnette.

Sensibilisation à la marionnette comme moyen d'expression. Approche historique. Signes de distinction entre l'homme et la poupée. Définition de la marionnette. Les genres de marionnettes. Techniques de fabrication. Maquillage et proportions. L'utilisation de la marionnette. Le castelet : lieu scénique. La marionnette : moyen éducatif (portée psychopédagogique). Atelier pour enfant. Pratique : recherche sur un genre précis de marionnette : son origine, ses caractéristiques, son utilisation. Élaboration d'une bibliographie : textes pour marionnettes, articles de revues, ouvrages spécialisés, organismes internationaux. Fabrication de quatre marionnettes de genres différents : à fil, à gaine, à tiges, marotte.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3010 Marionnette expérimentale

Projets de spectacles pour adultes ; l'objet animé dimension nouvelle ; expérimentation au niveau de la manipulation ; le manipulateur vu du public ; nouveaux genres de marionnette ; nouvelle forme de manipulation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3021 La marionnette en théâtre pour enfants

Élaboration d'un scénario ; la participation de l'enfant ; l'élément visuel ; les intermèdes ; la musique ; le choix du genre de marionnettes ; bande sonore ou voix simultanée ; l'éclairage et les effets spéciaux ; la manipulation ; le manipulateur ; état de disponibilité. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3030 Medium mixte

Analyse de l'image et de sa capacité de communication par l'intégration des différentes techniques visuelles : décors, costumes, accessoires, ombres et lumières, lumière noire et objets comme prolongement du comédien au théâtre. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3040 Scénographie I

Initiation à l'aspect visuel du spectacle théâtral. Le lieu théâtral, le décor, le costume, l'accessoire de décor et de costume, le masque, le maquillage, l'éclairage et l'affiche. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3050 Scénographie II

Apprentissage des différentes techniques utiles à l'expression dans les esquisses de scénographie, de costumes, de maquillage et d'éclairage. Notions de base de perspective, géométrie descriptive et dessin. Techniques pour les plans de construction, d'éclairage et les esquisses de décor. Notions de base de dessin anatomique. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Préalable(s) : ETH3040 Scénographie I

ETH3110 Scénographie et nouvelles technologies

Introduction à la recherche, la conception et la production scénographiques par le médium des nouvelles technologies (moyens de communication, banque de données, multimédia, informatique, etc.) dans le cadre d'une simulation de spectacle. Familiarisation à des logiciels graphiques de type « vecteur » (2D et 3D) pour la réalisation d'esquisses, de maquettes, de plans, de devis et de prototypes de costumes, de décors, d'éclairages et de maquillages. Création d'espaces, d'images et d'objets scénographiques prédéfinis et libres comme propositions virtuelles à une mise en scène.

Cours théoriques et travaux pratiques. Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois (3) heures pour fins d'exercices dans un atelier de production infographique.

ETH3240 Éclairage

Histoire de l'éclairage au théâtre. Analyse des textes en fonction de l'éclairage. Étude approfondie des principes de base dans la conception de l'éclairage théâtral : visibilité, plasticité, « mimesis », signification, atmosphère. Connaissance pratique des techniques de réalisation d'un éclairage théâtral et du fonctionnement des appareils et instruments d'éclairage. Apprentissage de l'élaboration de plans. Études des problèmes de rythme, projections et effets spéciaux. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Préalable(s) : ETH3300 Techniques scéniques

ETH3241 Le son au théâtre

Étude approfondie des principes de base dans la réalisation de l'univers sonore au théâtre. Son et architecture théâtrale : histoire du son au théâtre. Éléments d'acoustique. Bruitage. Facteurs psychophysiques d'audition. L'enregistrement. La reproduction et l'amplification en salle. Procédures de réalisation. Méthode d'analyse. Opération des appareils. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

Préalable(s) : ETH3300 Techniques scéniques

ETH3250 Décor

Étude des éléments de la conception et de la réalisation de décors pour la scène. Confection de plans de construction, devis, perspectives, maquettes, et apprentissage des techniques de texturation. Lecture et analyse comparatives de différents décors en fonction de la compréhension des styles. Étude des problèmes dérivés du jeu théâtral ; décor ou espace scénique construit par l'éclairage. Méthodologie des systèmes de changement de décor, de la machinerie ; accessoires de décor. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3260 Costume

Étude des éléments de la conception et de la réalisation du costume pour la scène (théâtre, danse et opéra). Analyse du texte dramatique en fonction du costume et éléments d'histoire. Apprentissage des méthodes de recherche et de documentation. Étude du problème de l'autonomie du comédien, du danseur et du chanteur par rapport à la fonction scénique et dramatique du costume. Étude des techniques d'expression, des techniques de réalisation et des méthodes de recyclage des costumes. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3270 Maquillage théâtral

Notions de base sur l'anatomie et apprentissage des éléments de dessin et de couleurs nécessaires à l'élaboration de croquis et de fiches techniques pour la réalisation des maquillages d'une production théâtrale. Analyse des textes et des personnages en fonction de la conception et de la réalisation des maquillages théâtraux, et de la fabrication de postiches, prothèses et accessoires. Apprentissage de techniques d'impression et de modelage. Étude des problèmes de l'éclairage en rapport avec le maquillage. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3300 Techniques scéniques

Initiation aux techniques de la scène. La lumière : notions et principes d'électricité, usage des appareils : réflecteurs, jeux d'orgue, panneaux d'éclairage, plans, zones, couleurs, montage, etc. Le son : ondes, micros, consoles, magnétophones, enregistrements (optique, mécanique, magnétique), voix, musiques (montage d'une bande sonore), etc. La régie : feuille de route, cahier de fond, contrôle, supervision et rôle sur scène. La conduite de spectacle informatisée. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3310 Lumière et ombre : médiums de création

Ce cours aspire à la création et à l'essai avec des moyens faisant appel à l'imagination visuelle de lumière et d'ombre dans un contexte ludique. Étude de la lumière projetée au théâtre. Ombre corporelle, théâtre noir, objet et projection. Techniques et applications des objectifs à la mise en spectacle de la lumière. Application en milieu scolaire et théâtre d'essai. Cours essentiellement pratique.

ETH3400 Production de spectacle I

Introduction à diverses fonctions inhérentes à une production théâtrale. Méthodes de coordination générale, de gestion appliquées aux productions dirigées. Réalisation de la régie, de la sonorisation, des éclairages et des costumes ; organisation de l'espace scénique, etc. Ce cours est jumelé au cours ETH4210 Production dirigée. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3401 Production de spectacle II

Coordination générale et gestion des productions théâtrales II. Réalisation de la régie, de la sonorisation, des éclairages et des costumes ; organisation de l'espace scénique ; dramaturgie, etc.

ETH3500 Pratique scénographique I

Réalisation de projets individuels et/ou collectifs favorisant la pratique et la réflexion dans les domaines de la scénographie, du costume, du maquillage, de l'éclairage, des effets spéciaux et de tout autre art ou technologie lié à la scène. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH3501 Pratique scénographique II

Conception et réalisation de projets individuels et/ou collectifs favorisant la pratique et la réflexion dans les domaines de la scénographie, du costume, du maquillage, de l'éclairage, des effets spéciaux et de tout autre art ou technologie lié à la scène. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition. Préalable(s) : ETH3500 Pratique scénographique I

ETH4010 Production théâtrale II

Production d'une oeuvre dramatique. Intégration des connaissances théoriques, pratiques, visuelles et sonores dans un exercice public.

ETH4015 Atelier de production

Analyse, par le groupe-cours, des questions soulevées par les productions théâtrales du trimestre en cours. Rédaction de textes critiques en vue de la publication de programmes. Recherche iconographique et traitement informatique. Ce cours est suivi de travaux pratiques obligatoires jumelés aux productions théâtrales.

ETH4022 Production théâtrale libre I

Le processus de production d'un spectacle initié, conçu et réalisé par les étudiants. Choix ou rédaction du canevas ou du texte, travail de mise en scène et d'interprétation, scénographie et éclairage, son, musique, programme, représentation, travail d'animation auprès du public, retour sur le spectacle. Nonobstant le résultat collectif, chaque étudiant devra identifier clairement sa contribution au spectacle et son insertion dans le processus de production, ceci en collaboration avec le groupe et le professeur responsable. Le projet de production libre doit obligatoirement émaner des étudiants. Après dépôt du projet auprès du directeur du programme, les étudiants qui l'ont initié indiquent les personnes ressources requises pour le tutorat de leur spectacle.

ETH4023 Production théâtrale libre II

Le processus de production d'un spectacle initié, conçu et réalisé par les étudiants. Choix ou rédaction du canevas ou du texte, travail de mise en scène et d'interprétation, scénographie et éclairage, son, musique, programme, représentation, travail d'animation auprès du public, retour sur le spectacle. Nonobstant le résultat collectif, chaque étudiant devra identifier clairement sa contribution au spectacle et son insertion dans le processus de production ; ceci, en collaboration avec le groupe et le professeur responsable. Le projet de production libre doit obligatoirement émaner des étudiants. Après dépôt du projet auprès du directeur du programme, les étudiants qui l'ont initié indiquent les personnes ressources requises pour le tutorat de leur spectacle.

ETH4024 Production théâtrale libre III

Le processus de production d'un spectacle initié, conçu et réalisé par les étudiants. Choix ou rédaction du canevas ou du texte, travail de mise en scène et d'interprétation, scénographie et éclairage, son, musique, programme, représentation, travail d'animation auprès du public, retour sur le spectacle. Nonobstant le résultat collectif, chaque étudiant devra identifier clairement sa contribution au spectacle et son insertion dans le processus de production ; ceci, en collaboration avec le groupe et le professeur responsable. Le projet de production libre doit obligatoirement émaner des étudiants. Après dépôt du projet auprès du directeur du programme, les étudiants qui l'ont initié indiquent les personnes ressources requises pour le tutorat de leur spectacle.

ETH4200 Exercice public

Exercice qui a pour but de placer l'étudiant dans le contexte de la représentation afin qu'il prenne connaissance de ses ressources sur le plan du jeu, de la scénographie et de la dramaturgie. Travail sur le personnage, l'espace et la mise en scène en fonction de la représentation. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

ETH4210 Production dirigée

Production d'une oeuvre dramatique. Intégration des connaissances théoriques, pratiques, visuelles et sonores dans un exercice public. Ce cours est jumelé avec, selon le cas, le cours ETH2400 Travail d'interprétation ou le cours ETH3400 Production de spectacle.

ETH4220 Spectacle (6 cr.)

Production d'une oeuvre dramatique. Intégration des connaissances théoriques, pratiques, visuelles et sonores dans un exercice public. Distribution des rôles par audition. Répartition des tâches par entrevue. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.
Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

ETH5001 Didactique de l'art dramatique au primaire

Initiation aux méthodes d'enseignement des jeux dramatiques et théâtraux auprès des enfants d'âge scolaire. Exploration des concepts corps, voix, espace et objets

dans une pratique d'expression individuelle et collective. Analyse des programmes et de l'utilisation du matériel didactique. Identification des modalités d'intervention en milieu scolaire (applications pratiques).

ETH5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

Ce cours vise l'initiation aux méthodes d'enseignement et de gestion d'une classe de jeux dramatiques et théâtraux auprès des enfants du préscolaire et du primaire. Exploration des concepts corps, voix, espace et objets dans une pratique d'expression individuelle et collective. Analyse critique du programme d'art dramatique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et référence à ce dernier. Utilisation du matériel didactique. Intégration des matières académiques. Démarche d'évaluation à fonctions variées : diagnostique, formative et sommative. Élaboration des outils d'observation et d'évaluation des apprentissages en art dramatique conformes aux exigences de chaque forme de travail et des domaines d'apprentissage (connaissances, habiletés, attitudes). Apport de la discipline à l'ensemble des savoirs. Identification des modalités d'intervention en milieu scolaire : stratégies propres à développer chez les élèves une attitude positive à l'égard de la discipline tenant compte des groupes multiethniques et des groupes en difficulté d'apprentissage.

ETH5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire

Ce cours vise l'initiation aux méthodes de l'enseignement de l'art dramatique et aux approches de gestion de classe auprès des adolescents. Inventaire, exploration et exploitation de l'expression verbale et de l'expression gestuelle. Utilisation des techniques vocales, gestuelles et corporelles. Approche privilégiant la création théâtrale et la fréquentation de textes dramatiques du patrimoine culturel de l'humanité et de leur propre pays, dans une perspective d'élargissement des connaissances et des moyens d'expression de l'étudiant. Analyse critique du programme de formation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et son application. Démarche d'évaluation à fonctions variées : diagnostique, formative et sommative. Élaboration des outils d'observation et d'évaluation des apprentissages en art dramatique conformes aux exigences de chaque forme de travail et des domaines d'apprentissage (connaissances, habiletés, attitudes).

ETH5021 Psychodrame

Initiation aux techniques psychodramatiques, exploration et prise de conscience du vécu ; jeu de rôle, sociométrie. Notions théoriques et pratiques.

ETH5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'adapter son enseignement aux réalités des jeunes en difficulté d'adaptation scolaire et sociale. Acquisition des connaissances de base, des méthodes et des stratégies de l'enseignement de l'art dramatique auprès des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Étude de modèles d'intervention pédagogique en vue du soutien aux élèves en difficulté selon leurs caractéristiques propres et selon leur niveau scolaire. Développement de pratiques pédagogiques en art dramatique auprès des jeunes en adaptation scolaire et sociale. Ce cours est obligatoire. Cours conférences/ateliers avec courtes interventions dans le milieu.

ETH5027 Fondements de l'enseignement du théâtre I

Finalités et buts de l'enseignement du théâtre. Analyse des modèles curriculaires de quelques-unes des approches les plus utilisées dans l'enseignement de cet art. Identification critique des notions de base de la pédagogie du théâtre.

ETH5028 Fondements de l'enseignement du théâtre II

Théories et techniques de l'animation de la classe de théâtre. Étude et analyse de cas et techniques de résolutions différentes. Expérimentation pratique d'approches multidisciplinaires et réflexion critique. Préalable(s) : ETH5027 Fondements de l'enseignement du théâtre I

ETH5040 Création dramatique

Ce cours vise à initier les étudiants aux méthodes de création dramatique et à transmettre ces savoir-faire aux élèves du milieu scolaire. Étude de certains éléments de la créativité et de la structure dramatique classique, puis étude du montage à partir de supports divers (texte, musique, lumière, etc.) en vue de la réalisation d'une partition contemporaine. Les principes de la création en équipe et de leur implication sur la gestion de classe. Élaboration d'exercices en fonction d'un public spécifique. Évaluation des résultats.

ETH5050 Intervention théâtrale auprès des jeunes d'âge scolaire

Initiation aux sources pédagogiques et aux méthodes d'enseignement du théâtre pour enfants et adolescents. Inventaire critique des sources pédagogiques, expérimentation en classe des méthodes d'animation théâtrale, utilisation des techniques auprès de groupes de jeunes.

ETH5061 Production théâtrale en milieu scolaire

Ce cours a pour objectif d'habiller les étudiants à gérer une production théâtrale en milieu scolaire dans toutes ses dimensions et à exercer leur esprit critique à l'égard de la pratique théâtrale en milieu scolaire. Stimulation, élaboration et réalisation d'une production par et pour les élèves du primaire ou du secondaire, ou par les étudiants inscrits au cours. Cours pratique suivi d'un atelier de trois heures strictement réservé aux étudiants en enseignement en art dramatique.

ETH5070 Théâtre pour enfants

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : situer les différents moments de l'évolution du théâtre pour enfants au Québec et dans divers autres pays ; identifier les caractéristiques spécifiques de la production théâtrale à l'intention des 5-7 ans, des 7-9 ans et des adolescents ; définir les différents genres de productions théâtrales destinées aux jeunes ; faire l'analyse critique d'une représentation théâtrale destinée aux jeunes (les procédés, les personnages, l'action).
Théâtre pour enfants : définition et spécificité. Théâtre pédagogique, didactique, de divertissement, poétique, moralisateur, de participation. Structures dramatiques, personnages créés à l'intention des jeunes. Lieux et conditions de la représentation. Jeu, mise en scène, scénographie.

ETH5075 Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Initiation à la création de personnages, de fables dramatiques, d'éléments de théâtralisation adaptés aux spectateurs enfants et adolescents. Historique du genre. Exploration des modes d'écriture.

ETH5080 Jeux dramatiques

Atelier d'application des techniques du jeu dramatique. Jeu individuel et collectif. Exercices d'observation, de mémoire et d'imagination. Voix et mouvement. Règles et conventions. Perspectives pédagogiques. Notions théoriques et pratiques.

ETH5082 Le jeune et les jeux de théâtralisation

Atelier d'analyse et d'évaluation des techniques des jeux de théâtralisation. Recherche des éléments, des relations et des principes d'organisation. Évaluation des jeux à partir de critères internes et externes. Théorie et pratique.

ETH5083 Jeux dramatiques et jeux de théâtralisation

Ce cours a pour objectif d'instrumenter l'étudiant à l'égard des techniques relatives aux jeux dramatiques et aux jeux de théâtralisation dans une perspective pédagogique et artistique. Exploration des oeuvres dans leur diversité. Atelier d'application, d'analyse et d'évaluation des techniques des jeux dramatiques (langage dramatique) et des jeux de théâtralisation (langage scénique). Exercices d'observation, de mémoire et d'imagination. Distinction des deux types de jeu en fonction de leurs éléments, relations, principes d'organisation, notamment en termes de gestion d'une classe d'art dramatique. Cours-Ateliers (pratiques) avec atelier de trois heures pour fins de pratique

ETH5090 Pratique théâtrale et pédagogie

Conception et présentation de projets individuels et/ou collectifs favorisant la réflexion sur des pratiques théâtrales et artistiques et leur dimension pédagogique.

ETM1500 Séminaire d'intégration I (1 cr.)

Ce séminaire amène l'étudiant à s'informer sur le milieu universitaire et sur le programme afin de connaître les moyens de s'y insérer le plus rapidement et efficacement possible, à élaborer un projet personnel de formation et mettre en chantier son dossier de réalisations, à faire un diagnostic de ses valeurs, de ses modèles éducatifs privilégiés, de ses attitudes à l'égard du théâtre-éducation et à initier à l'analyse réflexive quant à son rôle dans sa formation et à l'égard de l'éthique professionnelle.

Le programme : les besoins auxquels il veut répondre, les composantes et le cheminement. La profession d'enseignant d'art dramatique : rôles, fonctions et tâches. Ressources internes et externes à l'université utiles à l'étudiant dans son cheminement. Nécessité et exigences quant à la méthodologie du travail intellectuel et au contenu théorique et pratique de la formation universitaire en enseignement de l'art dramatique. Cheminement professionnel et plan de formation. Perspective critique et méthodologique liée au dossier de réalisations. Valeurs personnelles et modèles éducatifs ; savoir-être professionnel ; attitudes d'accueil, de tolérance et de persévérance. Stages en milieu scolaire : buts et modalités générales ; rôles respectifs du stagiaire, de l'enseignant associé et du superviseur universitaire. Étapes du processus d'analyse réflexive, exercices d'application. Situations professionnelles ayant des implications morales et règles d'éthique.

Exposés et groupes de discussion restreints.

ETM4100 Stage en milieu professionnel d'enseignement primaire

Insertion de l'étudiant dans le cadre du milieu scolaire (primaire). Acquisition d'habiletés par la prise en charge de groupes d'élèves, soit à l'intérieur d'un programme, soit au sein d'activités parascolaires.

Elaboration d'ateliers visant à familiariser les jeunes et leurs professeurs avec les différentes techniques de l'art dramatique. Rapport des activités pédagogiques réalisées. Préalable(s) : ETH5001 Didactique de l'art dramatique au primaire

ETM4106 Stage d'enseignement de l'art dramatique - exploration et séminaire d'intégration

Le séminaire amène l'étudiant à s'informer sur le milieu universitaire et sur le programme afin de connaître les moyens de s'y insérer le plus rapidement et efficacement possible, à élaborer un projet personnel de formation et mettre en chantier son dossier de réalisations, à faire un diagnostic de ses valeurs, de ses modèles éducatifs privilégiés, de ses attitudes à l'égard du théâtre-éducation et à initier à l'analyse réflexive quant à son rôle dans sa formation et à l'égard de l'éthique professionnelle.

Le programme : les besoins auxquels il veut répondre, les composantes et le cheminement. La profession d'enseignant d'art dramatique : rôles, fonctions et tâches. Ressources internes et externes à l'université utiles à l'étudiant dans son cheminement. Nécessité et exigences

quant à la méthodologie du travail intellectuel et au contenu théorique et pratique de la formation universitaire en enseignement de l'art dramatique. Cheminement professionnel et plan de formation. Perspective critique et méthodologique liée au dossier de réalisations. Valeurs personnelles et modèles éducatifs ; savoir-être professionnel ; attitudes d'accueil, de tolérance et de persévérance. Stages en milieu scolaire : buts et modalités générales ; rôles respectifs du stagiaire, de l'enseignant associé et du superviseur universitaire.

Étapes du processus d'analyse réflexive, exercices d'application. Situations professionnelles ayant des implications morales et règles d'éthique. Exposés et groupes de discussion restreints.

Le stage a pour objectif de sensibiliser l'étudiant à la mission éducative de l'école, aux réalités scolaires (structures administratives, structure des corps enseignants), aux responsabilités et tâches de l'enseignant spécialiste, aux clientèles cibles (préscolaire, primaire, secondaire) et leurs particularités (niveau socioéconomique, ethnicité, capacités, intérêts) ainsi qu'aux diverses modalités de l'enseignement des arts et de l'art dramatique (option, concentration, art-étude). Ce premier stage d'exploration, précédé d'activités préparatoires, gravitera autour d'un certain nombre de lieux d'observation choisis en fonction des objectifs poursuivis. La présence dans chaque lieu sera suivie d'activités d'intégration et d'un rapport. Ce stage requiert 79 heures de préparation à l'université et de rédaction de rapports et 56 heures de présence en milieu scolaire, pour une durée totale de 135 heures.

ETM4108 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire (4 cr.)

Ce stage a pour objectif l'actualisation de connaissances et le développement d'habiletés intégrant la discipline, la didactique et la psychopédagogie par la prise en charge partielle de groupes d'élèves en milieu scolaire, soit à l'intérieur d'un programme, soit au sein d'activités parascolaires.

Il permet l'intégration des savoirs et des savoir-faire développés dans les cours ETH5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire et ETH5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale. L'accent sera mis dans un premier temps sur l'observation de la première discipline et sur sa démarche en regard du programme existant au préscolaire et au primaire, d'interventions pédagogiques et de la gestion matérielle de la classe d'art dramatique sous la supervision de l'enseignant associé (microgroupe, séquence de cours, équipe de travail, etc.).

Ce stage permettra à l'étudiant de participer à la pratique évaluative d'une étape d'apprentissage en art dramatique (évaluation formative et sommative, types de bulletin, notation informatisée, communication avec les parents). Un rapport de stage est exigé. Ce stage requiert 25 heures de préparation à l'université et 147 heures de présence en milieu scolaire, pour une durée totale de 172 heures.

Préalable(s) : ETH5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire ; ETH5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale

ETM4110 Stage en milieu professionnel d'enseignement secondaire

Insertion de l'étudiant dans le cadre du milieu scolaire (secondaire). Acquisition d'habiletés par la prise en charge de groupes d'élèves, soit à l'intérieur d'un programme, soit au sein d'activités parascolaires.

Elaboration d'ateliers visant à familiariser les jeunes et leurs professeurs avec les différentes techniques de l'art dramatique. Rapport des activités pédagogiques réalisées.

Préalable(s) : ETH5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire

ETM4112 Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire (4 cr.)

Ce stage a pour objectif l'actualisation de connaissances et le développement d'habiletés intégrant la discipline, la didactique et la psychopédagogie par la prise en charge partielle de groupes d'élèves en milieu scolaire, soit à l'intérieur d'un programme (option, concentration), soit au sein d'activités parascolaires.

Il permet l'intégration des savoirs et des savoir-faire développés dans les cours ETH5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire et ETH5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale. Ce stage est en continuité et en progression avec ETM4108 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire en ce qui a trait aux tâches pédagogiques et la poursuite de l'observation. L'accent sera mis dans un premier temps sur l'élaboration d'outils d'observation centrés sur les élèves et leurs apprentissages, de manière à amorcer sa pratique évaluative.

L'étudiant assistera l'enseignant associé dans la réalisation de tâches artistiques et pédagogiques, à la réalisation d'expériences esthétiques (représentations théâtrales, événements, etc.).

Ce stage lui offrira l'occasion d'évaluer ses planifications et ses stratégies pédagogiques, en vue d'un réinvestissement d'une prise en charge graduelle (gestion de classe, gestion de projet, gestion de matériel, etc.). L'étudiant est donc amené à développer une approche réflexive sur sa pratique pédagogique (journal de bord et rapport de stage).

Ce stage requiert 25 heures de préparation à l'université et 147 heures de présence en milieu scolaire, pour une durée totale de 172 heures.

Préalable(s) : ETH5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire ; ETH5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire ou ETH5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale

ETM4116 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire (13 cr.)

Ce stage favorise la synthèse des apprentissages en offrant au futur spécialiste en art dramatique l'occasion de vérifier ses acquis et sa capacité de prise en charge complète d'un ou de plusieurs groupes d'élèves au préscolaire-primaire. Ceci suppose que l'étudiant stagiaire remplira toutes les tâches dévolues à ce poste : planification des activités, gestion de classe, évaluation des apprentissages, encadrement, élaboration de projet de théâtre et promotion de celui-ci, analyse critique de son enseignement et réinvestissement de cette analyse dans des choix éclairés, participation aux tâches connexes d'encadrement scolaire.

L'étudiant aura à produire un plan de formation lié au projet de l'option ou de la concentration (ex. : production théâtrale en milieu scolaire) où il réalisera une étape complète de prise en charge (conception, mise en scène ou coordination, gestion, production sur le lieu de représentation, promotion de l'événement dans son milieu) ou, selon le projet-école, il sera appelé à concevoir une séquence d'ateliers avec objectifs précis en fonction des intérêts de ce projet-école.

Ensuite il intégrera ce stage à son propre cheminement global et à celui des élèves qui lui seront confiés. Il appliquera la démarche de résolution de problème pour arriver aux solutions les plus appropriées à sa problématique, tel qu'initié lors de la préparation à ce stage.

Il rédigera enfin un rapport critique qui fait l'analyse détaillée de la démarche utilisée, des problèmes rencontrés, de leur résolution et, finalement, du cheminement parcouru pendant ce stage. Ce rapport lui permettra d'effectuer une mise en relation des réalités du milieu scolaire avec sa formation pédagogique et disciplinaire et de projeter son insertion au milieu scolaire.

Ce stage requiert 45 heures de préparation et d'encadrement à l'université, 90 heures de travaux et rédaction de rapports et 350 heures (ou 50 jours) de présence en milieu scolaire (10 crédits), pour une durée totale de 485 heures.

ETM4126 Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire (13 cr.)

Ce stage favorise la synthèse des apprentissages en offrant au futur spécialiste en art dramatique l'occasion de vérifier ses acquis et sa capacité de prise en charge complète d'un ou de plusieurs groupes d'élèves au secondaire. Ceci suppose que l'étudiant stagiaire remplira toutes les tâches dévolues à ce poste : planification des activités, gestion de classe, évaluation des apprentissages, encadrement, élaboration de projet de théâtre et promotion de celui-ci,

analyse critique de son enseignement et réinvestissement de cette analyse dans des choix éclairés, participation aux tâches connexes d'encadrement scolaire.

L'étudiant aura à produire un plan de formation lié au projet de l'option ou de la concentration (ex : production théâtrale en milieu scolaire) où il réalisera une étape complète de prise en charge (conception, mise en scène ou coordination, gestion, production sur le lieu de représentation, promotion de l'événement dans son milieu) ou, selon le projet-école. Il sera appelé à concevoir une séquence d'ateliers avec objectifs précis en fonction des intérêts de ce projet-école. Ensuite il intégrera ce stage à son propre cheminement global et à celui des élèves qui lui seront confiés. Il appliquera la démarche de résolution de problème pour arriver aux solutions les plus appropriées à sa problématique, tel qu'initié lors de la préparation à ce stage. Il rédigera enfin un rapport critique qui fait l'analyse détaillée de la démarche utilisée, des problèmes rencontrés, de leur résolution et, finalement, du cheminement parcouru pendant ce stage. Ce rapport lui permettra d'effectuer une mise en relation des réalités du milieu scolaire avec sa formation pédagogique et disciplinaire et de projeter son insertion au milieu scolaire.

Ce stage requiert 45 heures de préparation et d'encadrement à l'université, 90 heures de travaux et rédaction de rapports et 350 heures (ou 50 jours) de présence en milieu scolaire (10 crédits), pour une durée totale de 485 heures.

ETM4500 Séminaire d'intégration II (1 cr.)

Ce séminaire amène l'étudiant à effectuer le bilan des deux premières années de formation sur la synthèse des apprentissages et en particulier, des stages ETM4105 *Stage d'enseignement de l'art dramatique : exploration* (2 cr.) et ETM4107 *Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire/primaire*. Il vise à aider l'étudiant à s'instrumenter pour faire l'analyse de son projet personnel de formation et pour le mettre à jour en rapport avec l'expérience professionnelle ainsi qu'à approfondir le processus d'analyse réflexive en l'appliquant à des situations significatives pour l'étudiant.

Analyse des valeurs véhiculées dans le milieu scolaire et des méthodes de gestion et d'enseignement de l'art dramatique en relation avec les conceptions des étudiants et les activités de formation. Grille d'analyse des fonctions de l'enseignant de l'art dramatique et des compétences à développer avec critères et indicateurs de progrès. Interdisciplinarité et compétences transversales. Mise à jour du projet personnel de formation continue élaboré dans le premier séminaire d'intégration : identification des problèmes à résoudre prioritaires et des moyens à prendre au cours des trimestres restants. Groupes de discussion restreints.

ETM6000 Atelier-séminaire de synthèse

Après avoir suivi au moins vingt cours, l'étudiant, sous la supervision d'un tuteur, examine son cheminement, comble les lacunes de sa formation et produit un travail de synthèse présenté en atelier public. Le travail de synthèse peut être collectif ou individuel, centré sur plusieurs champs d'activités ou un seul, selon le cheminement personnel de chaque étudiant. Il doit comporter un aspect théorique et un aspect pratique. Champs d'activités : enseignement de l'art dramatique, scénographie, écriture et théorie dramatiques, mise en scène et interprétation, etc.

ETM6100 Stage en milieu professionnel I

Travail de direction, d'écriture, d'interprétation ou de mise en scène dans une troupe de théâtre institutionnelle, en vue d'une insertion sur le marché du travail.

ETM6101 Stage en milieu professionnel II

Travail important de direction, d'écriture, d'interprétation ou de mise en scène dans une troupe de type autogérée comportant un ou des professionnels.

ETM6500 Séminaire d'intégration et de synthèse (1 cr.)

Ce séminaire amène l'étudiant à effectuer le bilan de la formation universitaire dans le but de l'améliorer en présentant le point de vue des acteurs principaux, à faire

la synthèse des acquis et vérifier l'harmonisation des formations pratique, psychopédagogique, disciplinaire et didactique au cours des quatre années de la formation : lecture critique du programme et approches pédagogiques en art dramatique du préscolaire-primaire et du secondaire, à effectuer un retour sur les fondements, objectifs et axes du programme de la formation (intégration des connaissances, habiletés, attitudes depuis l'entrée dans le programme), à évaluer et mettre à jour son projet personnel de formation continue dans une perspective d'insertion à la vie professionnelle.

Ce séminaire constitue une préparation au stage ETM4115 *Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire/primaire : intégration* (8 cr.) ou ETM4125 *Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : intégration* (8 cr.).

Évaluation des activités de formation et des pratiques professionnelles observées et vécues. Différenciation des rôles et des stratégies de l'enseignant de l'art dramatique dans les différents ordres d'enseignement. Intégration de théâtre-éducation : réalité et perspectives nouvelles. Identifier ses intérêts et objectifs en vue d'une préparation au stage ETM4115 *Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire/primaire : intégration* (8 cr.) ou ETM4125 *Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : intégration* (8 cr.) en collaboration avec l'enseignant-associé.

Perspectives de formation continue. Programme d'études avancées. Perspectives d'emploi du milieu scolaire, conditions d'engagement et pratique d'entrevue. Déontologie professionnelle. Groupes de discussion restreints.

EUT1011 Enjeux du développement urbain

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : dégager, dans les problématiques actuelles de la société, celles qui interpellent les urbanistes ; identifier les rôles et fonctions des principaux acteurs publics et privés intervenant en matière de développement et d'aménagement ; développer une connaissance des principaux instruments permettant d'intervenir dans l'orientation et le contrôle du développement urbain ; développer une vision-synthèse des enjeux urbanistiques.

Les grands enjeux en matière de développement urbain : l'orientation et le contrôle du développement, les systèmes de transport, la gestion des espaces péri-urbains et l'étalement urbain, la revitalisation des centres urbains et des friches industrielles, la mixité sociale et l'accès au logement, la pauvreté, les relations interethniques, la question environnementale, le développement économique et communautaire, le financement du développement et l'équité fiscale. Les principaux acteurs publics et privés. Le rôle des élus locaux et de l'urbaniste. L'influence des promoteurs immobiliers et des divers groupes de pression. Les instruments d'intervention. Évolution des instruments et des champs d'intervention. Du schéma d'aménagement et plan d'urbanisme aux programmes particuliers, du contrôle de l'étalement urbain à la revitalisation de la zone centrale. L'approche interventionniste et les grands aménagements concertés. L'approche réglementaire : le zonage municipal.

L'accent sera mis sur Montréal et les régions périphériques du Québec, mais il y aura de nombreuses références aux expériences étrangères qui influencent les pratiques urbanistiques québécoises.

EUT1012 Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain

Ce cours vise à fournir à l'étudiant les outils et les techniques d'inventaire et d'analyse des caractéristiques physiques et environnementales d'un quartier urbain, notamment par l'interprétation de documents cartographiques et de photographies aériennes représentant les espaces urbains et le bâti.

Le cours comporte aussi plusieurs séances de travail sur le terrain : observations géomorphologiques, recherche de repères géographiques et bâtis, examen de la trame urbaine et du lotissement, différenciation des espaces publics et privés, mesures de densité, parcours des

réseaux de circulation automobile, cycliste et piétonne, localisation des infrastructures d'utilité publique, mise à jour de la carte d'utilisation du sol, identification des grandes fonctions urbaines, typologie propre à chaque fonction, croquis et photographies de bâtiments types, repérage des artères et des zones commerciales, observations des modes d'occupation du milieu urbain par les populations résidentes et non résidentes, etc.

Apprentissage des logiciels de représentation graphique et cartographique, matricielle et vectorielle (2D).

Ce cours est accompagné de trois heures hebdomadaires de travaux en atelier.

EUT1013 Praxis I : méthodes d'analyse socioéconomique du milieu urbain

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'utilisation et à l'analyse des données socioéconomiques de base en urbanisme, à l'échelle territoriale d'un quartier urbain. Dans l'ensemble des données publiées et issues d'enquêtes publiques, une attention particulière sera accordée aux données concernant les ménages (structure, revenu, pouvoir d'achat, chômage, taux d'activité, scolarité, langues d'usage...) et concernant le parc immobilier (rôle d'évaluation ; valeur marchande des propriétés, coûts des loyers...). Analyse des données à l'échelle de l'îlot urbain ou des secteurs de dénombrement. Identification des sources d'information ; recherche et récupération des données ; codification des données et recours aux traitements de base.

Population et échantillonnage ; mesures de centralité, de dispersion et d'asymétrie ; estimation des paramètres d'une population ; dimension d'un échantillon. Indépendance statistique et mesures d'association entre deux ou plusieurs variables. Initiation à l'analyse de régression, y compris la linéarisation de fonctions.

Apprentissage des logiciels de traitement statistique et de représentation graphique et cartographique des données statistiques.

Ce cours est accompagné de trois heures hebdomadaires de travaux en atelier.

EUT1014 Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer une analyse et une problématique articulées et synthétisées d'un quartier urbain, notamment en intégrant dans une présentation multimédia l'ensemble des analyses morphologique, environnementale et socioéconomique sectorielles produites dans les cours EUT1012 et EUT1013, suivis préalablement ou en concomitance. Utilisation de l'ensemble des sources de données disponibles aux chercheurs et aux praticiens en urbanisme : recherche documentaire, cueillette des données sur le terrain, récupération de traitements effectués sur les données. Mise en évidence des composantes et de la structure du quartier étudié. Découpage du territoire d'études en sous-zones homogènes en vue de leur description spécifique. Méthodes de communication d'un dossier urbain multimédia à projeter et à commenter en public : exercices de simulation d'exposés à l'intention de la population, des élus, des administrateurs municipaux et des professionnels du milieu. Constitution du dossier urbain électronique : éléments textuels structurants, images du paysage urbain, photos aériennes, représentations cartographiques, cartes thématiques, tableaux, diagrammes, graphiques, séquences vidéo, entrevues filmées, etc. Plan de la présentation et fonctions de navigation interactive.

Apprentissage de logiciels de montage sons et images, de présentation multimédia et de publication sur CD-ROM ou DVD.

Ce cours est accompagné de trois heures hebdomadaires de travaux en atelier.

EUT1015 Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain

Ce cours vise à fournir à l'étudiant les outils et les techniques d'inventaire et d'analyse des bâtiments et des structures constituant le cadre bâti, ainsi qu'à le conduire à dégager les objectifs de son intervention relative au cadre bâti

dans le cadre d'une problématique urbaine générale. Le cours comporte plusieurs séances de travail sur le terrain : relevés de données, croquis, prises de vues (photos et vidéos numériques), etc. Identification de la forme du bâti - approche typologique - préparation d'une carte montrant les éléments essentiels du bâti urbain, son implantation, ses caractéristiques organisationnelles. Recherche des éléments repères de son évolution dans le temps. Identification des caractéristiques essentielles du bâti quant à sa composition, sa volumétrie, son gabarit, sa densité. Identification des éléments essentiels de sa composition sur le plan architectural et architectonique. Notions de base de la représentation en deux et trois dimensions : le plan, la coupe, l'élévation et l'axonométrie ; l'ensoleillement et la projection des ombres. Inventaire des éléments déterminant la problématique du développement et de l'aménagement du secteur d'étude : identification des potentiels et des contraintes. Élaboration des grandes orientations à donner aux interventions dans le secteur. Production de plans et de cartes analytiques illustrant la problématique urbaine propre au bâti. Définition des objectifs d'intervention de dimension architecturale à l'échelle du quartier. Apprentissage d'un logiciel de DAO 3D. Ce cours est accompagné de trois heures hebdomadaires de travaux en atelier. Préalable(s) : EUT1012 Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain ; EUT1014 Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain

EUT1016 Praxis I : méthodes d'analyse sociodémographique du milieu urbain

Ce cours vise à initier l'étudiant aux dimensions sociologiques, linguistiques, culturelles et démographiques de la ville en retraçant leur évolution dans le temps, à l'échelle d'un quartier urbain ou d'une aire de voisinage. Il vise à intégrer les analyses statistiques quantitatives et les analyses sociodémographiques qualitatives. Le cours comporte plusieurs séances de travail sur le terrain : relevés de données, enquêtes, entrevues, rencontres avec les organismes publics, parapublics et les milieux associatifs et communautaires, etc. Inventaire et étude des caractéristiques démographiques et sociales du quartier dans une perspective temporelle. Analyse de séries chronologiques. Observation participante de la vie de quartier. Recherche sur la qualité de vie dans le quartier, entre autres au chapitre des équipements et des services. Critique d'études et d'analyses exécutées par des professionnels, chercheurs ou praticiens. Élaboration d'un dossier sociodémographique du quartier urbain. Esquisse des tendances à court terme pour l'évolution sociodémographique d'un secteur du quartier et grandes lignes d'un projet d'intervention à caractère social pour ce secteur. Apprentissage des logiciels d'édition et de reproduction imprimée d'un profil urbain. Ce cours est accompagné de trois heures hebdomadaires de travaux en atelier. Préalable(s) : EUT1013 Praxis I : méthodes d'analyse socioéconomique du milieu urbain

EUT1021 Histoire de la ville

Les objectifs de ce cours sont les suivants : développer une connaissance historique de la ville en se référant à la littérature de langue française et anglaise ; identifier les fondements historiques de l'aménagement et du développement urbain et régional ; identifier et appliquer les méthodes d'analyse qui sont pertinentes à la compréhension de l'histoire urbaine ; comparer l'urbanisation du Québec à celle d'autres pays et d'autres régions du monde. Les origines du phénomène urbain : surplus agricoles, hiérarchies sociales, échanges, morphologie. Urbanisation préindustrielle : économie, société, formes urbaines, urbanisme. Comparaison de cas européens et d'autres continents. Les villes médiévales en Europe : incubateurs de nouveaux rapports sociaux, de technologie, d'échanges. La Renaissance et le Baroque : expansion de l'État et du commerce interrégional. Formation des empires

coloniaux. Montée de la bourgeoisie. Pratiques et discussions urbanistiques. Dynamique et caractéristiques démographiques de l'urbanisation industrielle. La ville industrielle : production, consommation, espace. Effets structurants des équipements urbains. Extension et forme interne des régions métropolitaines. Administration du territoire. Logement, loisirs, espaces verts. Urbanisation du Québec, avec une attention particulière à Montréal. Comparaisons avec l'Amérique du Nord. Urbanisation et urbanisme en Amérique Latine, Asie et Afrique depuis 1900. Tendances récentes de l'urbanisation. Le positionnement de Montréal et du Québec dans le réseau urbain nord-américain et global.

EUT1023 Atelier sur les Intervenants touristiques

Introduction pratique à l'organisation touristique. Recherche sur le terrain d'informations pertinentes sur des intervenants. Étude des principales catégories d'intervenants et de leur situation relative les uns par rapport aux autres pour former un système d'intervention touristique. Appréciation de l'état des relations entre les secteurs public, privé, commercial, entre les niveaux international, national, régional et local, entre les fonctions de transport, d'hébergement, d'accueil et d'animation. Identification avec l'aide de professionnels du tourisme des principales forces et faiblesses du système d'intervention touristique. Ce cours peut comprendre une ou des séances d'observation sur le terrain.

EUT1031 Dimensions microéconomiques de la ville

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : comprendre les bases microéconomiques du phénomène urbain ; comprendre la logique économique du comportement des agents économiques dans l'espace. La logique économique des localisations : La localisation optimale à partir d'une fonction de localisation. Notion de point d'attraction, de point de répulsion, de points concurrents et de points neutres significatifs. Les types d'espace : l'espace isotrope circulaire, l'espace isotrope directionnel, l'espace réseau. Le cas des points de rupture. Logique des localisations résidentielles, des localisations industrielles, des localisations commerciales, des localisations financières et des localisations institutionnelles. Influence des modes et des infrastructures de transport. La logique économique de la formation des systèmes urbains : Explication économique des systèmes urbains. Notion de hiérarchie urbaine. Économies externes, économies d'échelle et économies d'agglomération (de localisation et d'urbanisation). Notion de place centrale et de pôle de croissance. La formation des prix fonciers : Prix fonciers et utilisation du sol. Diversification spatiale. Étalement urbain. L'habitat : formation du prix du logement ; la logique de la répartition spatiale des groupes socio-économiques ; la logique du marché et le coût des infrastructures. Spéculation foncière et déséquilibres urbains. La répartition des flux dans l'espace : Modèles de gravité. Notion de potentiel gravitaire. L'approche des occasions intercalées. Aspects particuliers : Comparaison des logiques spatiales des planificateurs urbains, des investisseurs et des usagers dans le cadre de projets d'urbanisme.

EUT1040 Cadre législatif en urbanisme

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : identifier, à la lumière de la législation, la portée et les limites des mécanismes d'intervention et de contrôle dont disposent les corps publics en matière de développement urbain ; situer les questions d'aménagement et du développement urbain et régional dans le contexte de l'organisation et du fonctionnement des municipalités. Le contexte constitutionnel canadien. Les sources du droit municipal et de l'urbanisme. Les principes d'interprétation des lois. Les institutions municipales centralisées. Les institutions municipales décentralisées : la municipalité locale et régionale de comté. Les organismes municipaux et

paramunicipaux. Les pouvoirs généraux des municipalités. Les contrats municipaux. L'expropriation et les réserves pour fins publiques. Les modes d'exercice des pouvoirs : la résolution et le règlement. Les pouvoirs particuliers en matière d'aménagement et d'urbanisme. Le zonage agricole. Le schéma d'aménagement, le plan d'urbanisme, les règlements d'urbanisme. Le zonage et la jurisprudence. L'entretien et le contrôle de la démolition des immeubles. La protection du patrimoine architectural. Les recours judiciaires. L'application des règlements municipaux. Le contrôle judiciaire de l'administration municipale.

EUT1051 Dimensions sociales de la ville

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : situer les problèmes d'aménagement et du développement urbain et régional dans leur contexte social ; identifier les enjeux sociaux relatifs à la pratique de l'urbanisme ; identifier les processus sociaux et les acteurs qui sous-tendent le développement urbain et l'intervention urbanistique ; appliquer des méthodes et les approches sociologiques à l'analyse de l'urbain en vue d'éclairer l'impact social des projets d'aménagement et de développement urbain. Présentation de diverses notions et thématiques telles qu'abordées au fil des ans et dans différents pays, tout en les actualisant dans le contexte québécois. L'École de Chicago et l'écologie urbaine : comportement social et environnement urbain ; croissance urbaine ; différenciation sociale de l'espace suivant le revenu, l'ethnie et le cycle de vie ; intégration des migrants ; ségrégation résidentielle ; processus de «filtering» ; problèmes sociaux et interventions physico-spatiales. Les études de communautés en milieu urbain. Les analyses structurales de l'espace urbain. Les études de perception et de représentation sociales de la ville. La prise en compte de l'impact des changements sociodémographiques récents sur la morphologie sociale de la ville, la production sociale de l'espace urbain, la représentation de certains lieux et sur les besoins en matière de logement, de transport et autres services urbains.

EUT1061 Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : dégager dans les problématiques morphologiques et patrimoniales actuelles de la société, celles qui interpellent les urbanistes ; analyser le cadre bâti sous l'angle spatio-temporel de façon à définir les problématiques et les enjeux relatifs à la pratique de l'urbanisme ; saisir les différentes approches et méthodes analytiques pertinentes au cadre bâti et développer une distance critique face à ces approches ; développer une connaissance historique du patrimoine et des dynamiques morphologiques en se référant à la littérature de langue française et anglaise. Le paradigme culturaliste en urbanisme : la notion d'urbanité par la moyenne densité et par le bâti à l'échelle humaine ; le rôle de la mixité et de la complémentarité des fonctions urbaines ; le rôle du patrimoine dans l'urbanisme ; l'idéologie de la réappropriation. Les cycles de construction et d'infrastructure : développement urbain par vagues ; évolution de l'espace montréalais et du réseau de transport ; cadre d'analyse du patrimoine bâti urbain et du développement urbain récent par rapport aux cycles. La géo-architecture : rôle du cadastre dans la forme que prend le développement urbain ; évolution du cadre bâti et articulation de l'espace des centres-villes ; évolution des typologies résidentielles montréalaises, des banlieues et des villes régionales ; modes de gestion du patrimoine urbain. Les analyses structurales de l'espace urbain : les concepts de rente foncière et la morphologie urbaine ; rentes distributive et redistributive ; rentes absolue et monopolistique ; transport privé ou public et la densité ; rôles des secteurs privé et public dans la structuration de l'espace ; l'urbaniste face à ces choix d'ordre physico-spatial et politique. Perspectives morphologiques et patrimoniales d'avenir : concentration du capital immobilier au centre et création des «edge cities» en périphérie ; naissance de la cité informationnelle ; la ville post-moderne face au patrimoine.

EUT1071 Dimensions écologiques de la ville

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de : dégager dans les problématiques écologiques de la société, celles qui interpellent les urbanistes ; identifier les enjeux écologiques relatifs à la pratique de l'urbanisme ; analyser les impacts de l'écodéveloppement sur la forme urbaine ; saisir les liens entre la planification urbaine et la solution des problèmes environnementaux à l'échelle des municipalités ; identifier les différentes approches et méthodes analytiques pertinentes à l'écologie et développer une instance critique face à ces approches ; élaborer une stratégie d'intervention sur le sol urbain en tenant compte des impacts environnementaux.

Les lois du développement et les problèmes de pollution. Les écosystèmes, les activités humaines et l'utilisation du sol. Les grandes approches d'intervention. Les techniques d'aménagement dans une optique de minimisation des impacts sur les écosystèmes. Le cadre politico-légal au Québec et ailleurs. L'écodéveloppement et la conservation de l'énergie. Les techniques d'identification et d'évaluation des impacts environnementaux. L'inventaire des éléments. Les impacts cumulatifs. Le processus d'évaluation environnementale.

EUT1072 Développement durable et gestion

Ce cours vise à développer chez les étudiants les connaissances et les habiletés nécessaires à l'intégration des principes de développement durable au sein d'un mode de gestion plus traditionnel des organisations. Plus spécifiquement, ce cours permet aux étudiants de comprendre les liens entre le développement économique et les grands enjeux environnementaux contemporains, de connaître les principes du développement durable et leur application dans le cadre de politiques publiques menant à un développement économique durable, et de découvrir différentes stratégies et pratiques de gestion vertes.

Le cours aborde notamment les problèmes environnementaux, le concept d'externalités, les approches et principes d'intervention, les principaux indicateurs économiques, les implications locales, la planification urbaine et la gestion du territoire, la rentabilité verte et les pratiques de gestion durable, l'industrie de l'environnement et les opportunités d'affaires reliées au développement durable.

EUT1107 Tourisme et société

L'objectif général du cours est de comprendre le tourisme comme un fait de civilisation. Les migrations de vacances se pratiquent aujourd'hui par plus de 50 pour cent des populations des sociétés industrialisées : un phénomène d'une telle ampleur influence l'organisation sociale et la culture autant que l'économie.

La démarche du cours poursuit les trois objectifs suivants : comprendre la portée sociale de la naissance et de la croissance rapide du tourisme dans l'histoire des sociétés modernes ; apprendre à décrire, à analyser et à interpréter les relations touristiques, c'est-à-dire l'ensemble des rapports entre les cultures, les sociétés, les groupes et les individus à l'occasion du tourisme ; dégager les principales contributions des sciences sociales à l'étude du tourisme, des vacances et du loisir. Ce cours peut comprendre une ou des séances d'observation sur le terrain.

EUT3000 Gestion municipale et métropolitaine

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux phénomènes urbain et métropolitain. Pour ce faire, on présentera les nouveaux modes de gestion des municipalités et des grandes agglomérations urbaines et on discutera des nouvelles formes de gouvernance urbaine et du rôle respectif des acteurs gouvernementaux et des acteurs privés et des enjeux démocratiques liés à la gestion des territoires. Raisons de l'existence des villes et causes de leurs croissance et déclin. Spécificité des gestions municipale et urbaine. Les nouveaux modes de gestion publique des villes en regard de la présence de grandes villes. Gestion des organisations privées et des organismes publics. Actualité du développement urbain au Québec

et en Amérique du Nord. La gouvernance urbaine dans ses dimensions théoriques et pratiques. Rôle de l'état, des acteurs privés et associatifs dans l'organisation de la ville actuelle.

EUT3010 Planification financière en milieu urbain

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de : situer les problèmes d'aménagement et du développement urbain par rapport aux questions de financement ; identifier les enjeux fiscaux et financiers relatifs à la pratique de l'urbanisme ; identifier les stratégies financières qui sous-tendent le développement urbain et l'intervention urbanistique ; appliquer les méthodes d'analyse budgétaires aux problèmes d'aménagement et du développement urbain ; planifier des réalisations urbanistiques en tenant compte des impacts financiers et des ressources fiscales des municipalités à court, à moyen et à long terme.

L'organisation urbaine et ses impacts sur la demande en services locaux et régionaux. Le lien entre les politiques de taxation et de financement et l'effort fiscal. Le financement des investissements et équipements collectifs. Urbanisation, fonctions urbaines et richesse municipale. Les pratiques budgétaires municipales et les mesures de performance. La planification budgétaire comme outil de mise en oeuvre du développement municipal. L'évaluation des besoins engendrés par les projets de développement urbain en matière d'infrastructures et équipements sur site et hors site (réseaux, écoles, équipements de loisirs, etc.).

Techniques d'analyse de la rentabilité des projets pour les municipalités : projets d'investissements privés et projets d'aménagement. Les modalités actuelles de réalisation et de partage des coûts d'implantation des infrastructures et équipements au Québec et ailleurs, notamment en Ontario et aux États-Unis. Perspectives économiques et urbanistiques concernant l'accessibilité à la propriété, l'équité pour les contribuables, la concurrence intermunicipale.

EUT3018 Méthodes d'interprétation des données en recherche urbaine

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : comprendre les balises qui délimitent la portée de l'analyse empirique en études urbaines ; interpréter les résultats empiriques à partir d'un recours adéquat et critique aux outils d'analyse disponibles ; déterminer l'apport d'un ensemble de variables à l'explication d'un phénomène urbain ; construire avec rigueur des prévisions de phénomènes urbains en y intégrant l'incidence d'interventions politiques et aménagistes.

Facteurs généraux conditionnant l'interprétation des données empiriques en études urbaines : les objectifs ; le type d'informations disponibles ; les méthodes d'échantillonnage ; les modalités de cueillette des données ; les contraintes de terrain ; les contraintes éthiques et sociales.

Liaisons empiriques et diagnostic causal en études urbaines : techniques de condensation de l'information ; techniques spécifiques à l'étude de relations explicatives ; analyse des séries chronologiques en études urbaines : étude de tendances, variations saisonnières et conjoncturelles ; méthodes de lissage ; méthodes par décomposition ; analyse prévisionnelle et prospective.

EUT3027 Interprétation et représentation cartographique en urbanisme

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'interprétation des documents cartographiques disponibles aux urbanistes et utilisés à des fins d'inventaire et d'analyse urbaine et régionale (cartes, plans et photographies aériennes, manuels et numériques). Le cours permet l'apprentissage des outils de représentation d'esquisses d'aménagement, de schémas d'aménagement et de plans d'urbanisme, en traduisant, selon les normes en usage dans le milieu municipal, les enjeux stratégiques de la gestion et du contrôle du territoire urbain. Notions d'échelle. Cartographie semi-automatique. Systèmes de projection cartographiques. Outils de dessin assisté

par ordinateur (DAO). Mesures et calculs de surfaces et de densité. Normes cartographiques applicables aux systèmes d'information urbaine à référence spatiale (SIURS). Conception et réalisation d'un SIURS. Initiation aux langages de requêtes spatiales sur les bases de données urbaines. Impression de plans en vue de la reproduction.

Préalable(s) : EUT1014 Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain ; EUT1012 Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain

EUT3060 Démographie ethnoculturelle en milieu urbain

Initiation à la démographie régionale, appliquée à l'étude de questions ethnoculturelles.

Étude de la population montréalaise, québécoise et canadienne selon les dimensions régionales et ethnoculturelles. Sources et qualité des données : recensement, registre de l'état civil, enquêtes. Caractéristiques générales de la population urbaine : âge, sexe, lieu de naissance, période d'arrivée au pays, langue maternelle, variables sociales. L'accroissement naturel des différentes composantes de la population. Le solde migratoire : migrations intrarégionales, interrégionales, internationales selon la dimension ethnoculturelle. L'apport de la mobilité linguistique à la croissance des groupes d'accueil. Perspectives de croissance de la population montréalaise et de ses principales composantes ethnoculturelles. Visites sur le terrain.

EUT3107 Prévision et prospective du tourisme

Étude quantitative et qualitative de l'évolution du tourisme. Les principales méthodes de la prévision empiriques et mathématiques seront présentées et des exercices pratiques porteront sur ces méthodes. Les principales notions et méthodes de la prospective seront aussi étudiées. À la fin du cours, une synthèse de ces deux approches sera présentée. Les exercices et travaux porteront sur l'une et l'autre de ces démarches.

Préalable(s) : ECO1300 Analyse microéconomique ; EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I

EUT3111 Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale

Ce cours vise principalement à permettre l'apprentissage des diverses étapes du processus de la planification, du développement et de l'aménagement en milieu régional, ainsi que du processus d'élaboration et d'évaluation des stratégies d'intervention.

Introduction à la planification : principes et diverses approches ; le processus de planification institutionnalisé au Québec : la loi sur l'aménagement et l'urbanisme ; les enjeux de la planification ; les intervenants et les partenaires dans le développement. Les paramètres déterminant le développement et l'aménagement du territoire : inventaire et analyse des caractéristiques des municipalités de la MRC. Les paramètres déterminant le développement et l'aménagement du territoire : le développement de l'activité économique.

Synthèse : le schéma d'aménagement alternatif : les éléments de la problématique régionale de développement et d'aménagement ; la problématique d'intervention propre au territoire d'étude ; le cadre de planification régionale : le schéma d'aménagement alternatif.

Préalable(s) : EUT1016 Praxis I : méthodes d'analyse sociodémographique du milieu urbain

EUT3112 Praxis II : plan d'urbanisme et planification urbaine

Ce cours vise principalement à permettre l'apprentissage des diverses étapes du processus de la planification du développement et de l'aménagement du territoire municipal ainsi que du processus d'élaboration et d'évaluation des stratégies d'intervention en milieu municipal.

Problématique de l'intervention en milieu municipal : la dynamique de développement : les forces et les faiblesses - les potentiels et les contraintes ; la dynamique

de développement : les intervenants ; les secteurs de développement névralgiques - les aires pouvant faire l'objet d'une intervention particulière ; le concept de développement et le parti d'aménagement. Mesures d'intervention en milieu municipal : les mesures de gestion et de contrôle du développement et de l'aménagement ; les mesures financières et administratives. Synthèse : un plan d'urbanisme alternatif : les éléments de la problématique de développement et d'aménagement de la municipalité ; la problématique d'intervention propre au territoire d'étude ; le cadre de planification municipal : le plan d'urbanisme alternatif.

Préalable(s) : EUT3111 Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale

EUT3113 Praxis II : réglementation d'urbanisme

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'approfondir les questions relatives à la gestion et au contrôle du développement et de l'aménagement. Il vise la maîtrise par l'étudiant des instruments d'urbanisme appliqués à la gestion et au contrôle de l'utilisation du sol ainsi que des divers instruments à caractère réglementaire et contractuel dont l'application peut favoriser la mise en oeuvre d'interventions suggérées et la réalisation du cadre de planification adopté. Le travail se réalise par rapport au plan d'urbanisme proposé pour la municipalité étudiée dans le cours de processus et instruments de planification urbaine.

Le règlement sur les permis et certificats. Le règlement de zonage. Le règlement de lotissement. Le règlement de construction et de Code national du bâtiment. Le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme. Le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble. Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Le règlement sur le plan particulier d'urbanisme.

EUT3114 Praxis II : Inspection municipale

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les procédures réglementaires relatives à la gestion et au contrôle de l'aménagement du domaine privé, dans le cadre des fonctions de contrôle et de conseil que doit assumer l'urbaniste responsable de l'émission des autorisations municipales.

Rôles, fonctions, pouvoirs et devoirs de l'inspecteur municipal en matière d'urbanisme, de voirie, d'environnement et du domaine agricole. Relations avec le conseil municipal et le comité consultatif d'urbanisme. Analyse de projets privés d'aménagement et émission des permis et certificats. Modalités et procédures administratives. Application du code national du bâtiment ; de la politique québécoise de protection des rives, du littoral et des zones inondables ; du règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées ; des règles sur la protection du territoire, des activités agricoles, de la gestion des odeurs d'élevage et des interventions forestières ; des modalités de citation des monuments historiques et des sites du patrimoine.

La gestion des requêtes de dérogations mineures. Gestion des droits acquis. Le code de procédure pénale : le constat d'infraction, les recours et les sanctions en cas de contravention. Les procédures de modification aux règlements d'urbanisme et les circonstances d'approbation référendaire.

EUT3128 Initiation au logiciel AutoCAD appliqué au dessin urbanistique

Ce cours vise à initier les étudiants à l'utilisation du logiciel Autocad à des fins de conception et de représentation graphique en urbanisme.

Système de coordonnées, notions de couches, commandes de base, formats de stockage. Reconnaissance des objets et des entités relevant de la gestion du territoire. Maîtrise des fonctions de dimensionnement et de calcul des aires.

Utilisation des fonctions de dessin pour les tracés 2D des limites des unités cadastrales, des lots et bâtiments, des espaces privés et publics, du mobilier urbain, des réseaux hydrographiques, de voirie et d'infrastructures. Création de pictogrammes. Coloration des tracés et des surfaces pour la réalisation de plans thématiques.

Utilisation des fonctions 3D de base : surfaces, extrusions, opérations booléennes, etc. Utilisation des fonctions de texte. Gestion de données descriptives attribuées aux éléments graphiques représentant les entités. Impressions des plans.

Fonctions d'exportation et d'importation : préparation et échange de données graphiques et textuelles avec d'autres logiciels de modélisation et d'application de textures utilisés en urbanisme, comme 3D Studio, SketchUp, FormZ, Maya, etc.

Ce cours est accompagné de trois heures hebdomadaires de travaux en atelier.

Préalable(s) : EUT1012 Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain ; EUT1014 Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain

EUT4010 Théories de l'urbanisme

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : dégager dans les problématiques actuelles et passées de la société celles qui interpellent les urbanistes ; identifier les problèmes d'aménagement et de développement urbain et régional qui ont motivé le recours à l'urbanisme ; développer une connaissance historique de la théorie urbanistique en se référant à la littérature francophone et anglophone ; rassembler, avec une distance critique appropriée, les éléments de connaissance en un ensemble analytique cohérent.

Urbanisme, urbanisation et société : relations et cadres conceptuels. Héritage de l'urbanisme préindustriel. Renaissance : réinterprétation des modèles antiques. Baroque et maniérisme : *Residenszstaedte* et quartiers luxueux. Urbanisme en Europe et en Amérique du Nord de 1800 à 1914. Comparaison des expériences britanniques, françaises, allemandes et nord-américaines. Critiques de la société industrielle et de son aménagement territorial au XIX^e siècle. Villes et quartiers planifiés par des patrons d'entreprise. Terrains de jeu, parcs et banlieues : palliatifs, antidotes ou alternatives à la ville industrielle.

L'entre-deux-guerres en Europe et en Amérique du Nord : innovations, débats, interventions. L'après-1945 : rôle accru de l'État et des technocrates dans l'aménagement du territoire. Logement subventionné, gouvernements métropolitains («communautés urbaines»), villes nouvelles. Les années 1980 : réappropriation des quartiers centraux, préservation du patrimoine, retours aux motifs de design antérieurs au mouvement moderne. Tendances récentes en urbanisme. Présent et futur de l'urbanisme dans les pays en développement.

EUT4021 Planification des transports

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : dégager dans les problématiques de transport, celles qui interpellent les urbanistes ; identifier les enjeux d'une politique de transport relatifs à l'urbanisme ; saisir les liens entre la planification urbaine et la solution des problèmes de transport à l'échelle municipale et régionale ; identifier les différentes approches et méthodes analytiques employées dans les études de transport et développer une instance critique face à ces approches ; planifier des projets urbanistiques en tenant compte des impacts du transport.

Éléments d'une économie des transports ; outils de mesure de la performance d'un système de transport. Transport et espace : la structuration urbaine, la localisation des acteurs économiques (industries, résidences, commerces), l'incidence du réseau de transport sur la gestion d'une politique d'utilisation de l'espace.

Transport de biens, moyens de transport individuels et collectifs ; structuration du choix de modes de transport : aspects démographiques, économiques et sociaux ; le transport à l'heure des nouvelles technologies.

Transport et environnement : consommation d'espace urbain par la voiture, pollution et congestion urbaines, gestion de la circulation. La conception d'une politique de transport : historique ; concurrence intermodale, la nécessité d'une approche de planification intégrée ; plan de déplacements urbains.

La gestion d'une politique de transport : la gestion et l'optimisation de l'utilisation de la voirie ; les plans de restructuration des réseaux de transports collectifs ; amélioration de la sécurité des piétons et des riverains.

La planification des transports : lignes directrices pour la desserte de nouveaux quartiers ; amélioration de la qualité de vie urbaine, pistes cyclables, espaces piétonniers : place et sentiers de randonnée pédestre, organisation du stationnement.

Éléments normatifs ; évaluation comparative des diverses typologies de voirie.

EUT4030 Dimensions macroéconomiques de la ville et de sa région

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : situer le développement urbain dans son contexte macroéconomique ; acquérir le contrôle des méthodes d'analyse économique dans leur application au domaine urbain, y compris dans les interventions des pouvoirs publics.

Dimensions régionales, nationales et internationales des systèmes urbains : Impact des frontières sur la formation d'un système urbain : structuration régionale ; aspects nationaux et internationaux ; composition industrielle des villes constituant un système urbain ; base économique, diversification économique. Les disparités régionales.

Aspects démographiques de l'évolution des systèmes urbains : Évolution conjoncturelle et structurelle du système urbain : cycles et conjoncture, la logique de la ville à long terme. Théories de la croissance et des cycles économiques. Effets de multiplicateur et d'accélérateur : multiplicateurs keynésiens et multiplicateurs input-output.

Fonctions économiques de la ville : La ville, centre de production de biens et services : structure industrielle ; le tertiaire. L'allocation de biens et services publics en milieu urbain : logique de l'allocation des biens et services publics ; financement ; efficacité, économie d'échelle, équité.

La ville et le marché du travail : aspects démographiques ; évolution naturelle, migration ; population d'âge actif, population active ; structure des ménages. L'emploi, le chômage, les revenus dans leur répartition interne et dans leur répartition spatiale. Le rôle moteur de la ville dans leur répartition interne et dans leur répartition spatiale. Le rôle moteur de la ville dans le développement économique régional, national et international ; théorie de la croissance des villes par étapes ; forces centripètes et centrifuges ; disparités régionales et conditions de développement local.

EUT4050 Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de : développer un sens critique par rapport aux différentes stratégies d'aménagement urbain et régional ainsi que par rapport aux divers moyens et outils de planification utilisés au Québec et à l'étranger ; confronter diverses conceptions, problématiques et pratiques en matière d'aménagement et de contrôle de l'aménagement ; développer un sens d'éthique professionnelle et personnelle de l'exercice de la profession d'urbaniste au Québec ; élaborer un mandat d'urbanisme.

Aperçu critique de diverses expériences urbanistiques québécoises. La pratique de l'urbanisme. Le rôle de l'urbaniste dans les équipes pluridisciplinaires. Les relations avec les autres professionnels. La pratique privée de l'urbanisme : la responsabilité de l'urbaniste face à son client. Les intérêts du client vs les intérêts collectifs. Les valeurs personnelles et les possibles conflits avec les clients. La pratique de l'urbanisme dans le secteur public : le rôle et les fonctions des urbanistes dans les municipalités locales et régionales. La multiplicité des tâches dans les petites villes par rapport à la formation. L'urbanisme dans les autres provinces, aux États-Unis, en Europe, dans les pays en voie de développement et dans les pays à planification dirigée. Les conditions fixées par les traités de libre-échange à la pratique de l'urbanisme.

Le contexte socioéconomique. Les défis de l'aménagement. Les problématiques. Exemples de projets. Aperçu critique de l'intervention des agences gouvernementales et internationales, des organisations non gouvernementales et des grands consortiums d'experts-conseils dans différents pays. L'exportation de l'expertise. L'applicabilité

du savoir-faire québécois à l'étranger. L'aménagement du territoire en fonction de diverses cultures. La déontologie dans le contexte du travail à l'étranger. Les valeurs exportables. Les chocs culturels. Élaboration d'un mandat d'urbanisme : la compréhension du mandat, la méthodologie, la planification du travail, l'estimé des coûts de réalisation, la présentation du document, etc.

EUT4051 Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : développer un sens critique par rapport aux différentes problématiques urbaines, les politiques et les stratégies d'aménagement et de développement urbain ; comparer l'évolution de l'urbanisme montréalais à celui d'une autre grande ville par le biais de la littérature et d'un projet d'études sur le terrain ; identifier un enjeu d'aménagement et de développement urbain dans une autre métropole et faire le lien avec la situation montréalaise ; identifier les pratiques urbanistiques innovatrices dans le milieu d'accueil et évaluer les résultats de telles pratiques.

Activités préparatoires au stage d'études : conférences et séminaires d'introduction à l'histoire et à la géographie de la ville ; programme de lectures dirigées ; organisation des équipes ; choix d'un thème particulier par équipe et élaboration d'une bibliographie commentée ; organisation matérielle du stage (financement, logistique, programme d'activités).

EUT4052 Les grandes villes II (voyage d'études et rapport)

Stage d'études (au moins deux semaines) : programme de visites guidées ; rencontres avec des intervenants en matière d'aménagement et de développement ; conférences ; recherche libre par les équipes.

Activité de synthèse : élaboration d'un rapport d'études par groupe ; observations et commentaires ; activités indépendantes réalisées par l'équipe ; analyse du thème choisi par l'équipe ; regroupement des rapports d'équipe pour publication collective ; présentation publique de l'ouvrage.

Préalable(s) : EUT4051 Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)

EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I

Ce cours vise quatre objectifs : Capacité de traduire un problème empirique dans une «problématique» de recherche. Capacité d'utiliser les techniques de base de l'enquête empirique. Capacité de traiter les données au plan statistique, de les interpréter et de faire des recommandations. Capacité de rédiger un rapport de recherche utilisable sur le marché du travail.

Introduction à la méthodologie de la recherche appliquée au tourisme. Cours de base sur la démarche scientifique portant sur les recherches exploratoires, descriptives et causales. La construction de données primaires à partir de recherches empiriques. Utilisation des techniques de base de l'enquête : questionnaire, échantillonnage, collecte de données, codifications et construction d'une base de données. Le traitement des données : niveaux et échelles de mesure. Les analyses statistiques univariées et bivariées. La construction du rapport de recherche.

Préalable(s) : MAT2080 Méthodes statistiques

EUT4138 Gestion des événements et congrès

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Permettre une compréhension de la dynamique qui caractérise le secteur des événements, des foires et des congrès. Situer l'importance économique et stratégique de ce secteur au sein de l'industrie touristique. Connaître et identifier le rôle des principaux acteurs ; analyser les fonctions et les activités mises en oeuvre. Faciliter chez l'étudiant l'utilisation des outils essentiels pour lui permettre de planifier et gérer de telles activités.

Ce cours définit les concepts d'événements, de foires, de congrès et de voyages de stimulation en s'attardant aux caractéristiques propres à chacun. Il situe leur importance dans l'industrie touristique et identifie les principaux acteurs

à l'échelle internationale, nationale et régionale. À travers des situations de gestion et de prises de décision, les étapes essentielles à la réalisation, à l'implantation et au contrôle sont abordées de même que le rôle et les tâches des gestionnaires-organisateur.

Cette démarche comprend entre autres l'analyse des thèmes suivants : les caractéristiques de l'offre et la demande, les relations entre les intervenants (concurrents, alliés, fournisseurs), la logistique et les opérations types de chacune des activités dont celles d'un centre de congrès ainsi que la prospection des marchés et la recherche de clients. Compréhension et utilisation des techniques et outils de la gestion de projets ; échéancier critique et utilité de logiciels ; évaluation des progrès.

Préalable(s) : EUT1023 Atelier sur les intervenants touristiques ; MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

EUT4140 Technologie, distribution et transports

Ce cours vise trois objectifs principaux : Donner aux futurs gestionnaires en tourisme une compréhension globale des enjeux reliés : aux nouvelles technologies dans la gestion des entreprises touristiques ; aux réseaux de distribution du produit touristique ; aux différents modes de transport. Comprendre les aspects opérationnels des trois dimensions du cours : la technologie, la distribution, les transports, ayant chacune des impacts importants sur le tourisme. Développer des habiletés opérationnelles et managériales permettant d'agir efficacement, dans des dossiers reliés aux technologies, à la distribution et aux transports.

La technologie : Identification et description des principales technologies utilisées par les différents prestataires de service touristiques (hébergement, restauration, attractions, transport, voyagistes, etc.). Analyse des impacts de ces technologies sur l'entreprise (impacts sur l'emploi, les méthodes de gestion, les investissements). Outre des notions théoriques vues en classe, il y aura des visites en entreprise pour fin de démonstration.

La distribution : Rappel des notions de base en marketing de manière à bien situer la distribution à l'intérieur des autres éléments du marketing. Distinction entre la distribution directe en tourisme et la distribution indirecte ou par des intermédiaires. Les principales stratégies et les principaux outils dans la distribution directe. Les différents intermédiaires dans la distribution indirecte (agent de voyage, détaillant, grossiste, consolidateur,...), les principales stratégies et les principaux outils utilisés, dont une initiation aux systèmes informatisés de réservation (SIR), à l'Internet, à l'EDI, etc.

Les transports : Analyse de différents modes de transport et de leurs impacts sur l'industrie touristique. Distinction entre les modes de transport collectif (avion de ligne, autobus, train, mototourisme, nautisme, cyclisme, aérotourisme, etc...). Présentation de l'évolution des différents modes de transport touristique et les tendances à court et moyen termes.

Préalable(s) : DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie ; EUT1023 Atelier sur les intervenants touristiques

EUT4425 Les villes Internationales

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Comparer les structures économiques, démographiques et politiques des mégapoles contemporaines. Identifier les caractéristiques qui ont permis à ces villes d'exercer une attraction internationale. Diagnostiquer la situation des métropoles canadiennes, en particulier de Montréal, en vue d'évaluer leurs possibilités d'atteindre le rang de villes internationales.

Internationalisation des échanges. Écllosion d'une économie internationale appuyée sur des réseaux urbains marqués par des villes à rayonnement international. Caractéristiques économiques, démographiques, sociales, politiques et administratives des villes internationales. Évolutions historiques. Comparaisons entre pays. Études de cas, avec un accent particulier sur Montréal et son potentiel comme ville internationale.

Conférences magistrales. Études de cas.

EUT4426 Urbanisation et développement : l'Afrique

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Décrire l'évolution des systèmes urbains africains. Examiner les sources de la croissance économique des pays africains. Identifier les rapports existant entre urbanisation et développement en Afrique. Explorer les conditions qui faciliteraient l'expansion des échanges entre le Québec et l'Afrique, en particulier dans le domaine urbain.

Évolution de l'urbanisation et des systèmes urbains en Afrique. Sources de la croissance : facteurs économiques, démographiques, politiques, sociaux et culturels. Rapports entre l'urbanisation et le développement. Rôle des échanges internationaux. Comparaisons entre pays africains. Présence actuelle et potentielle du Québec dans la région.

Conférences magistrales. Études de cas.

EUT4427 Urbanisation et développement : l'Amérique Latine

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Décrire l'évolution des systèmes urbains de l'Amérique Latine. Examiner les sources de la croissance économique des pays latino-américains. Identifier les rapports existant entre urbanisation et développement en Amérique Latine. Explorer les conditions qui faciliteraient l'expansion des échanges entre le Québec et l'Amérique Latine, en particulier dans le domaine urbain.

Évolution de l'urbanisation et des systèmes urbains en Amérique Latine. Sources de la croissance : facteurs économiques, démographiques, politiques, sociaux et culturels. Rapports entre l'urbanisation et le développement. Rôle des échanges internationaux. Comparaisons entre pays latino-américains. Présence actuelle et potentielle du Québec dans la région.

Conférences magistrales. Études de cas.

EUT4428 Urbanisation et développement : l'Asie

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Décrire l'évolution des systèmes urbains en Asie. Examiner les sources de la croissance économique des pays asiatiques. Identifier les rapports existant entre urbanisation et développement en Asie. Explorer les conditions qui faciliteraient l'expansion des échanges entre le Québec et l'Asie, en particulier dans le domaine urbain.

Évolution de l'urbanisation et des systèmes urbains en Asie. Sources de la croissance : facteurs économiques, démographiques, politiques, sociaux et culturels. Rapports entre l'urbanisation et le développement. Rôle des échanges internationaux. Comparaisons entre pays asiatiques. Présence actuelle et potentielle du Québec dans la région.

Conférences magistrales. Études de cas.

EUT4429 Urbanisation et développement : l'Europe

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Décrire l'évolution des systèmes urbains en Europe. Examiner les sources de la croissance économique des pays européens. Identifier les rapports existant entre urbanisation et développement en Europe. Comparer des économies de marché et des économies à commandement centralisé. Explorer les conditions qui faciliteraient l'expansion des échanges entre le Québec et l'Europe, en particulier dans le domaine urbain.

Évolution de l'urbanisation et des systèmes urbains en Europe, tant dans les économies de marché que dans les économies socialistes. Sources de la croissance : facteurs économiques, démographiques, politiques, sociaux et culturels. Rapports entre l'urbanisation et le développement. Rôle des échanges internationaux. Comparaisons entre pays européens, notamment entre économies de marché et économies socialistes. Présence actuelle et potentielle du Québec dans la région.

Cours magistraux. Études de cas.

EUT5010 Le patrimoine bâti urbain

Dans une optique de gestion et d'analyse du patrimoine bâti urbain, il s'agit d'assimiler des notions typologiques, d'en comprendre leur signification économique, sociale et culturelle et d'examiner la diffusion spatiale de ces types de bâtiments. Elle passe par la production cyclique du bâti urbain où à chaque cycle de production correspondent des caractéristiques qui lui sont propres : caractéristiques typologiques, stylistiques et morphologiques.

Prendre connaissance des théories sur la production cyclique du bâti urbain par une théorisation sur les cycles à différents niveaux (cf. : cycles commerciaux, de construction, de Kondratieff). Classer la production architecturale qui découle de chaque cycle, avec l'accent sur le résidentiel (surtout vernaculaire), mais aussi sur le bâti commercial, industriel et institutionnel. Établir une grille typologique qui permet de saisir la spécificité morphologique et culturelle de la production de chaque cycle. Passer par des notions de géo-architecture pour cibler des modèles clefs (e.g. les maisons-types) et examiner leurs sources d'inspiration, leur adaptation locale et leur diffusion dans l'espace.

Cours magistraux, apports visuels (dispositifs), sorties sur le terrain.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

EUT5011 Praxis III : urbanisme de projet I

Ce cours vise la synthèse et l'intégration des connaissances acquises et des apprentissages effectués dans le cadre de la réalisation du programme de formation en urbanisme par la réalisation d'un projet de développement et d'aménagement.

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de : proposer des projets de développement et d'aménagement urbain en tenant compte des potentiels du marché, de la théorie de la localisation, des caractéristiques biophysiques, environnementales et spatiales, des contraintes économiques et financières, des cadres de planification, de gestion et de contrôle adoptés ; mettre en oeuvre des projets de développement et d'aménagement en tenant compte d'une stratégie éclairée d'intervention (coût, moyens, échéancier, phasage, calendrier, etc.).

Cette activité d'intégration vise à sensibiliser l'étudiant à une éthique professionnelle et personnelle face à l'exercice des professions d'urbaniste, de planificateur et d'aménagiste. Élaboration d'un projet de développement et d'aménagement suivant une démarche dont les principales étapes sont : études des caractéristiques physico-spatiales du site à l'étude et réalisation des profils de base ; articulation de la problématique de développement et objectifs d'intervention ; programmation : études des marchés et des besoins ; élaboration de scénarios de développement et d'options d'aménagement ; élaboration de la proposition d'aménagement dans une version préliminaire ; évaluation de projets (capsule méthodologique) : évaluation financière des projets et recherche opérationnelle appliquée à l'urbanisme ; élaboration de la proposition d'aménagement dans une version définitive ; élaboration de la stratégie de mise en oeuvre.

Préalable(s) : EUT1016 Praxis I : méthodes d'analyse sociodémographique du milieu urbain

EUT5012 Praxis III : urbanisme de projet II (6 cr.)

Suite du cours EUT5011 Praxis III : urbanisme de projet I

Préalable(s) : EUT5011 Praxis III : urbanisme de projet I

EUT5020 Droit du tourisme

Les objectifs du cours sont les suivants : Permettre une compréhension de la législation et de la réglementation québécoises et fédérales ainsi que de celles d'autres pays concernant principalement l'entreprise touristique. Étudier la nature et l'étendue de la responsabilité des prestataires de services touristiques à l'égard du consommateur. Sensibiliser l'étudiant aux conventions internationales qui encadrent certaines activités touristiques. Par le recours au droit comparé, permettre à l'étudiant d'exercer son esprit critique face aux lois et aux règlements québécois, canadiens ou d'autres pays. Au-delà des règles de droit, amener l'étudiant à considérer les questions d'éthique que peut soulever une intervention touristique.

Après un survol des principales notions juridiques de base, le cours aborde l'étude des lois et des règlements régissant l'hébergement touristique, le secteur de la distribution, principalement les agents de voyages, le transport, certaines attractions touristiques et quelques services connexes (assurance, cartes de crédit...). La question de la responsabilité des différents prestataires de services touristiques est approfondie à l'aide des définitions du droit civil, de la jurisprudence et de la doctrine. Le droit de la consommation, le droit des obligations et des contrats, le droit de l'entreprise sont étudiés dans leur application au tourisme. L'éthique et les codes de déontologie.

Préalable(s) : EUT1023 Atelier sur les intervenants touristiques

EUT5025 Population, urbanisation et développement

Mesures de l'urbanisation et de la dynamique démographique urbaine (mortalité, natalité, migrations). Réseaux urbains, mégapoles et régions métropolitaines. Formes et structures internes des villes et des régions urbaines. Démographie politique : analyse des enjeux soulevés par la croissance démographique, l'urbanisation et le développement ; emplois, logement, transports. Théories explicatives. Globalisation, division internationale du travail et espaces urbains. Modes d'intervention dans les villes. Études de cas et comparaisons internationales, avec une attention particulière aux pays en voie de développement (Amérique Latine et Caraïbes, Asie, Afrique).

EUT5030 Séminaire sur les politiques et les stratégies des entreprises touristiques

Ce cours vise à illustrer les pratiques et les facteurs déterminants qui caractérisent les entreprises touristiques et leurs dirigeants et à analyser les politiques générales de cette industrie.

Analyse et synthèse des variables qui influencent les comportements des entreprises touristiques et de leurs dirigeants.

Étude pratique de cas dans les principaux secteurs de l'industrie touristique et analyse des problèmes rencontrés par les stations («resorts») touristiques et étude de leurs modes de fonctionnement. Évaluation des politiques, des décisions et des procédés d'opération mis en oeuvre par les entreprises touristiques.

Ce cours mettra l'accent sur la participation active des étudiants par l'analyse et la discussion de cas, la présentation de séminaires spécifiques sur les entreprises ou les secteurs de l'industrie touristique et par des rencontres avec des dirigeants du milieu.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.

Préalable(s) : MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique ; SCO1200 Introduction aux sciences comptables

EUT5104 Environnements administratifs et politiques du tourisme

Sensibiliser l'étudiant aux différents environnements politiques et administratifs avec lesquels doit composer l'entreprise touristique. Connaître les principales structures politico-administratives qui jouent un rôle dans le domaine du tourisme et approfondir leurs compétences respectives et leurs modes d'intervention. Sensibiliser l'étudiant aux incidences des politiques et des programmes élaborés dans les secteurs connexes au tourisme (aménagement du territoire, culture, environnement, etc.).

Étude de l'organisation du tourisme au plan gouvernemental. La responsabilité des gouvernements en matière de tourisme, le droit administratif, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes publics sont autant de sujets abordés dans le cours. Le cours approfondit aussi les rôles des instances régionales et locales en matière touristique dans le monde. Le fonctionnement des ministères, des municipalités, des municipalités régionales de comté, des organismes régionaux : le pouvoir décisionnel, les rapports entre la politique et l'administration, les rapports entre les instances publiques

et administratives et les groupes d'intérêt. Étude de l'impact de politiques, de lois, de règlements ayant des incidences sur le développement du tourisme : aménagement et urbanisme, protection des biens culturels, environnement et protection de la faune, etc.

Préalable(s) : EUT1023 Atelier sur les intervenants touristiques

EUT5105 Méthodologie de la recherche en tourisme II

Ce cours vise trois objectifs : Capacité d'utiliser et d'interpréter les principales méthodes de l'analyse des données quantitatives. Capacité d'utiliser et d'interpréter les résultats de certaines méthodes de collecte de données qualitatives. Capacité d'évaluer la validité et la pertinence des méthodes de recherche en tourisme.

Ce cours portera surtout sur l'analyse de données empiriques utilisées dans le domaine du tourisme. Une partie du cours abordera aussi les principales approches qualitatives utilisées dans l'analyse des besoins et de marchés touristiques. Il traitera des niveaux de mesure et des tests d'hypothèses et aussi de l'ensemble des tests statistiques. Il insistera sur l'application des analyses bivariées et multivariées (descriptives et explicatives) aux recherches empiriques. Les méthodes qualitatives suivantes seront présentées : entretien non directif et semi-directif, l'entrevue de groupe.

Préalable(s) : EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I

EUT5108 Tourisme et aménagement

Ce cours vise à sensibiliser les gestionnaires en tourisme et hôtellerie aux différentes facettes de l'aménagement et de l'urbanisme et aux interrelations qui existent entre l'aménagement et le tourisme, aussi bien en milieu urbain que rural, de villégiature ou en espace naturel.

Le cours abordera les différents concepts de manière théorique, tout en considérant, à partir d'études de cas, la mise en application concrète des notions abordées dans une optique essentiellement touristique :

- processus de planification et échelles d'intervention ;
- planification, aménagement et développement : complémentarités et particularités ;
- règlements d'urbanisme et procédures de décision en matière d'aménagement et de développement ;
- tourisme et gestion de l'environnement ;
- liens entre tourisme et aménagement : l'aménagement à des fins de tourisme et le tourisme des aménagements ;
- aménagement rural et villégiature : conflits et harmonisation.

Travaux pratiques axés sur des aménagements touristiques aux différentes échelles d'intervention.

Préalable(s) : EUT1023 Atelier sur les intervenants touristiques ; GEO2171 Géographie du tourisme

EUT5109 Tourisme urbain

Étudier certaines dimensions de la ville et mettre en évidence leur importance pour le tourisme ; analyser le tourisme urbain au niveau international, comme secteur de pointe de l'industrie touristique.

Les agglomérations urbaines en tant que destinations majeures du flux touristique. Analyse de la notion de ville, en particulier de la ville touristique : les formes urbaines, les sites et les attraits touristiques. Analyse des images et des perceptions du milieu urbain que renvoie aux visiteurs l'expérience touristique. Ce cours peut comprendre une ou des séances d'observation sur le terrain.

EUT5110 Écotourisme et espaces naturels

Ce cours vise à comprendre le phénomène de l'écotourisme et à en étudier la pratique au Québec et au niveau international. Il a aussi pour objectif de comprendre la fragilité des espaces naturels et la nécessité de les protéger. Le cours vise à cerner les enjeux de développement de ces espaces et de leur mise en valeur au plan touristique.

Définition de l'écotourisme et ses relations avec les principes du développement durable (croissance, pérennité, équité, éthique). Le marché mondial de l'écotourisme (l'offre, la demande, les tendances), la mise en marché de produits écotouristiques. La pratique de

l'écotourisme (aspects organisationnels, infrastructures). La protection et la mise en valeur des espaces naturels au plan touristique. Typologies des espaces naturels. Les espaces naturels comme produits touristiques. Les enjeux du développement et de l'aménagement de ces espaces.

Travaux d'analyse et d'évaluation et travaux de conception de nouveaux produits.

EUT5111 Patrimoine touristique

Les objectifs du cours sont les suivants : Présenter aux étudiants les principales initiatives de conservation et de valorisation du patrimoine culturel, national et mondial. Approfondir les conditions de mise en valeur du patrimoine culturel au plan touristique. Comprendre les caractéristiques et les enjeux de la gestion et du financement des sites, des équipements et des installations qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine.

Les principales initiatives de conservation et de valorisation du patrimoine culturel, naturel et mondial. Typologie. L'apport des richesses patrimoniales dans le développement touristique. Les conditions de la mise en valeur du patrimoine culturel qu'on trouve inscrit sur le territoire, dans l'architecture, dans les musées, sur les sites et monuments historiques. Les us et coutumes et les manières de vivre comme expression d'un héritage collectif. La gestion et le financement des équipements et des installations qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine (musées, centres d'interprétation, écomusées, parcs historiques...). Le cours s'appuie sur diverses études en géographie, en histoire de l'art, en anthropologie, en gestion. Ce cours peut comprendre une ou des séances d'observation sur le terrain.

EUT5501 Gastronomie et société

Le but du cours est de permettre aux étudiants de mieux cerner la gastronomie comme phénomène social à travers diverses approches théoriques et en prenant appui sur des thématiques actuelles pertinentes. Une attention particulière sera portée à la construction culturelle du goût et aux questions relevant du paradoxe de l'omnivore et des peurs alimentaires. L'évolution, de l'antiquité à nos jours, de l'alimentation, de la cuisine, des manières de tables et de leur organisation spatiale sera aussi analysée. Certaines problématiques plus contemporaines telles le double mouvement entre la mondialisation et l'uniformisation des produits alimentaires et la diversification croissante des espèces consommables, les nouvelles tendances alimentaires liées au terroir et les enjeux de la santé et de la gastronomie (de la théorie des humeurs de Galien aux OGM) seront aussi examinées. Enfin, en matière plus directement culinaire, il sera question de savoir quels ont été les «grands cuisiniers» et leurs apports à l'évolution de la cuisine comme telle. Pour terminer deux interrogations sur l'identité culinaire seront soumises à débat : Qu'est ce que la nouvelle cuisine et la cuisine québécoise existe-t-elle?

EUT5502 Le tourisme gourmand

L'objectif de ce cours est de donner une vision intégrée d'éléments actuellement très disparates qu'on retrouve sous des termes tels le tourisme culinaire, le tourisme gastronomique, l'agrotourisme et ainsi de constituer une vision et des modes d'action unifiés. Remontant aux origines du tourisme, il s'agira de retracer la place de la gourmandise dans le développement touristique et son essor comme motif principal d'une nouvelle mobilité et de nouveaux services. Dans cette perspective, les principales réalisations du tourisme gourmand seront analysées : du guide touristique aux festivals en passant par la restauration ou les circuits touristiques pour n'en citer que quelques unes. Le cours insistera sur l'intérêt de développer et promouvoir le tourisme gourmand de manière mieux articulée et de créer de nouvelles manières de travailler en réseau. Les expériences et les modes d'organisation du tourisme gourmand au Canada et ailleurs dans le monde seront examinés tout comme l'intérêt de construire une identité culinaire propre et forte pour le Québec.

EUT6027 Systèmes d'information urbaine à référence spatiale

Conception, élaboration et expérimentation de systèmes d'information utilisés pour l'administration, la gestion et la planification du territoire. La matrice graphique comme système unique de référence géographique. Banque de données, langages d'information et protocoles d'échange entre fournisseurs, serveurs et utilisateurs d'informations relatives au territoire. Intégration des banques de données sectorielles. Définitions de standards de communication et mise à jour des répertoires des données disponibles entre paliers de gouvernement.

EUT6470 Projets dirigés

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de réaliser un projet de son choix en tenant compte de l'ensemble des facteurs traités dans les cours PRAXIS II et d'approfondir ses connaissances de l'urbanisme par rapport au sujet choisi.

Cueillette des données. Préparation de quatre profils d'analyse. Élaboration de la problématique de développement. Objectifs d'intervention. Élaboration de scénarios de développement et d'options d'aménagement. Élaboration de la proposition d'aménagement définitive. Rédaction de rapport. Présentation publique.

Le projet élaboré et réalisé par une équipe doit respecter les critères suivants : le projet n'est pas un projet d'aménagement de site tel que réalisé dans le cours PRAXIS III ; le projet suit les démarches d'analyse et de planification selon le modèle développé dans le cours PRAXIS II.

Préalable(s) : EUT3113 Praxis II : réglementation d'urbanisme

EUT6480 Activité de synthèse

En s'appuyant sur un programme de lectures dirigées, les étudiants suivront la série de séminaires qui composent ce cours afin de débattre des principaux problèmes que présente la ville contemporaine et en les analysant dans la perspective d'enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux.

EUT6490 Recherche dirigée

Cette activité de synthèse est destinée aux étudiants qui désirent effectuer une recherche individuelle ou collective ou un voyage d'étude sous la direction d'un enseignant.

EUT650X Activité de terrain en urbanisme

L'activité de terrain amènera des étudiants, en visite encadrée, à une municipalité, métropole ou région urbaine, prioritairement au Québec. L'activité comprend des séances de préparation à la visite et des séances de présentation et de discussion des rapports rédigés par les étudiants.

EUT6980 Activité de synthèse en tourisme

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de vérifier ses habiletés en appliquant les concepts de gestion propres à chacune des fonctions managériales à une étude de faisabilité d'entreprise touristique. Au terme de l'analyse, l'étudiant pourra conclure à la faisabilité ou non du projet de l'entreprise.

Cette étude pourra conduire à un démarrage, à une expansion ou à un redressement d'entreprise. Celle-ci comporte entre autres une étude des environnements internes et externes. Le projet devra être par ailleurs suffisamment substantiel pour que chacune des activités suivantes soit prise en compte : étude de marché, processus de production, système de gestion, financement et comptabilité, gestion des ressources humaines, contrôle, faisabilité technique, relations à entretenir avec des agents clés tels que les organismes publics, les partenaires économiques (ex. : clients, fournisseurs, employés, actionnaires) et socioéconomiques (ex. : groupes de consommateurs, chambres de commerce, écologistes, etc.).

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 60 crédits du programme incluant le cours EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I et 9 crédits pris dans la concentration et avoir réussi l'examen vérifiant les connaissances minimales requises en anglais.

Préalable(s) : EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I

FAM010X Introduction à la pratique des arts

Initiation pratique au travail d'entraînement, de répétition, d'atelier ou autre, de la pratique d'un art. Problématique de la technique et de l'expression. Approche des grandes étapes de la formation artistique. Ateliers pratiques adaptés aux besoins des étudiants en préparation des tests d'admission.

FAM1001 La diffusion des arts

En regard de la diffusion artistique, étude de certains concepts courants de l'administration et de la gestion des arts. Les différents milieux des arts : arts d'interprétation (compagnies de spectacles en théâtre, musique, danse, performance...), arts visuels (arts plastiques, photographie, vidéo) et design seront étudiés afin de mettre en lumière leurs modes respectifs de diffusion qui entraînent l'existence de procédures, règlements, contrats, etc.

La question des droits d'auteur sera abordée dans ce contexte. Les divers modes de diffusion seront également analysés sous l'angle des profils et caractéristiques des publics concernés en s'appuyant sur les études déjà réalisées, en évaluant les particularités liées aux productions et «objets» diffusés, en considérant l'apport des nouvelles technologies pour leur diffusion et en évaluant les relations que ces productions entretiennent ou n'entretiennent pas avec les loisirs et les industries culturelles. La question du financement de la diffusion des arts constituera une partie de ce cours, permettant d'aborder ainsi la nature des institutions et organismes qui y sont impliqués tant sur le plan public que privé.

FAM1010 Atelier d'écriture en art

Ce cours a pour objectif de développer chez les étudiants en art qui éprouvent des difficultés en français écrit, le sens de l'écriture et de l'organisation de la pensée et du texte. Ce cours vise, à partir d'exercices pratiques d'écriture reliés étroitement à la discipline artistique particulière ou aux champs d'intérêt de l'étudiant, à développer des aptitudes pour l'expression écrite ; choix du sujet, planification de la rédaction et organisation des idées, structure de la phrase et précision du vocabulaire. Développement de l'argumentation et expression du sens critique. Exploitation des ressources expressives et créatives de la langue.

FAM1100 Formes et fonctions du spectacle vivant I

Introduction aux formes théâtrales et spectaculaires des origines au XVII^e siècle. Aperçu de leurs interactions avec la société et avec les autres arts (peinture, musique, littérature, etc.). Évolution des formes scéniques occidentales (théâtre, opéra, danse, ballet, etc.) à travers les âges, de l'antiquité à l'apogée du classicisme. Mise en relation de ces formes avec la société, l'histoire des idées et les pratiques culturelles. Présentation des principales théories esthétiques pertinentes à l'analyse historique du spectacle.

FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du 18^e siècle au 21^e siècle)

Introduction aux formes théâtrales et spectaculaires de la modernité. Aperçu de leurs interactions avec la société et les autres arts (peinture, musique, littérature, etc.).

Études des esthétiques scéniques occidentales du 18^e au 21^e siècle à partir de réalisations théâtrales majeures et d'autres productions artistiques (opéra, danse, performance, installation) marquantes. Analyse des conditions d'émergence et de filiations de pensée, des processus d'hybridation et des influences culturelles.

FAM1200 Espace ressource : l'individu

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à l'étude des relations de l'individu à l'espace.

Il propose une approche des objets, des lieux et des parcours dans l'espace en regard des processus de perception, d'appropriation, d'usage et d'interaction à la base de l'expérience et du fonctionnement de l'individu dans son environnement.

Les notions de territorialité, d'orientation spatiale et de compétence sociospatiale seront explorées à partir d'études de cas issues ou relatives aux domaines du design et feront l'objet d'applications dans les arts de l'espace et du mouvement : danse, théâtre, installation, etc.

FAM1210 Espace ressource : groupes humains

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à l'étude des relations des groupes humains à l'espace.

Il propose une approche des objets, des lieux et des parcours dans l'espace en regard des processus d'organisation et de représentation collective à la base du fonctionnement et de la reproduction des groupes dans leur environnement.

Les notions de différenciation sociospatiale, de rituel et d'appartenance seront explorées à partir d'études de cas issues ou relatives aux domaines du design et feront l'objet d'applications dans les arts de l'espace et du mouvement : danse, théâtre, installation, etc.

Préalable(s) : FAM1200 Espace ressource : l'individu

FAM1500 Paradigmes et enjeux des arts au 20e siècle I

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir des connaissances sur les grandes notions et les Les objectifs de ce cours, pensé dans une continuité avec le cours FAM1501 Paradigmes et enjeux des arts au 20e siècle II, sont les suivants : acquérir des connaissances en regard des grandes notions et des principaux courants qui ont marqué les arts et la société au cours de la première moitié 20e siècle, faire des liens entre les arts visuels et les diverses pratiques étudiées et saisir la transversalité des enjeux historiques et actuels entre les arts de cette période.

Le cours propose un panorama esthétique et historique des arts en Occident (architecture, cinéma, danse, design, littérature, musique, théâtre) à partir de la perspective des arts visuels. Le cours rend visible l'évolution des disciplines artistiques, les similitudes, convergences et divergences qui les portent tout en les contextualisant au regard des grands bouleversements socio-politiques qui ont marqué le 20e siècle (révolutions, conflits, mutations culturelles et découvertes scientifiques).

FAM1501 Paradigmes et enjeux des arts au 20e siècle II

Les objectifs de ce cours, qui s'inscrit à la suite du cours FAM1500 Paradigmes et enjeux des arts au 20e siècle I, sont les suivants : acquérir des connaissances au regard des grandes notions et des principaux courants qui ont marqué les arts et la société depuis la seconde moitié du vingtième siècle et saisir la transversalité des enjeux historiques et actuels entre les arts de cette période.

Le cours propose une approche par découpages paradigmatiques et thématiques. Il privilégie le choix et l'analyse d'œuvres charnières et propose des modèles et thèmes communs aux pratiques artistiques du XXI^e siècle. Le cours rend visible l'évolution des arts visuels et médiatiques, les similitudes avec les autres arts, les convergences et divergences qui les portent tout en les contextualisant.

FAM3000 Accompagnement par l'art d'un enfant atteint d'une maladie grave

Ce cours a pour objectif l'accompagnement par l'art d'un enfant atteint d'une maladie grave. Il se fait sous la direction, et en collaboration avec un organisme de la communauté et sous la supervision de l'enseignant universitaire. Il comprend une formation théorique, didactique et un stage.

La première partie du cours comporte une formation de nature psychosociale et didactique qui prépare l'étudiant à intervenir auprès d'enfants gravement malades. Les étudiants sont sensibilisés à la réalité et aux différentes conditions des enfants malades. Une attention particulière est donnée aux aspects éthiques reliés au stage tels que : la conscience des valeurs mises de l'avant dans ses

interventions, l'attention et l'accompagnement appropriés pour les enfants, le respect de la confidentialité inhérente à l'intervention à domicile ou dans un organisme de la communauté, le respect des ententes conclues avec l'organisme hôte et celui de son code déontologique. Les étudiants expérimentent différentes approches didactiques pour soutenir l'expression créatrice d'enfants gravement malades.

Munis d'une trousse artistique, les étudiants se rendent à domicile ou dans un organisme dans la communauté offrir des activités artistiques aux enfants. Le stage est d'une durée approximative de 40 heures.

Des rencontres intermédiaires durant le stage permettent aux étudiants d'échanger et d'analyser la teneur des interventions artistiques auprès de l'enfant. Les rencontres intermédiaires sont plus spécifiquement consacrées à l'élaboration de nouveaux projets et à la mise en commun des difficultés et des succès rencontrés.

Un séminaire de fin de stage permet aux étudiants de faire le bilan de leurs activités et de présenter des travaux réalisés par les enfants.

Des travaux pratiques visent à relier les savoirs théoriques à la réalité d'enfants gravement malades. À cet effet, des exercices visant à expérimenter ce qu'implique faire de l'art avec des limites physiques et cognitives sont prévus durant les séminaires préparatoires (jouer un instrument de musique, bouger au son de la musique, prendre, manipuler une marionnette, etc.) ; le cours se donne à horaire fixe dans un laboratoire de didactique en enseignement des arts visuels et médiatiques adapté aux spécificités des quatre disciplines (console multimédia, tables amovibles, espace de jeu, murs pour afficher, ordinateurs).

Condition d'accès : Les étudiants qui s'inscrivent à ce cours sont convoqués avant le début du trimestre pour une rencontre d'information et d'échange au sujet des motivations des étudiants à suivre ce cours. Les étudiants doivent avoir un profil psychologique qui répond aux spécificités du cours. À la demande l'organisme hôte ils sont aussi objet d'une enquête judiciaire.

Préalable(s) : Avoir complété 45 crédits

FAM4001 Atelier de création Interdisciplinaire (6 cr.)

Ce cours, réservé aux étudiants spécialisés en enseignement des arts, vise à travers la mise en commun des habiletés liées aux apprentissages disciplinaires, à encourager l'expérimentation simultanée d'une grande variété de modes d'expression, en vue d'expériences de création, de productions d'objets ou de spectacles. Réalisation d'un ou des projets de groupe. Exploration des techniques de création développées selon une conception contemporaine de l'interdisciplinarité. Nonobstant le résultat collectif, chaque étudiant devra déterminer de façon précise son apport à la création, identifier, le cas échéant, son rôle et son insertion dans une production, en collaboration avec le groupe et les professeurs responsables. Ce cours est accompagné d'heures d'atelier, pour fins d'exercice, de répétition, etc.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse aux étudiants inscrits dans un des quatre baccalauréats en enseignement des arts. Ceux-ci doivent avoir une formation disciplinaire en art (première discipline artistique) équivalant celle d'une troisième année de baccalauréat tel que prescrit dans les divers cheminement types.

FAM4500 Pratiques actuelles en arts visuels et médiatiques : les enjeux de l'interdisciplinarité

Les objectifs de ce cours sont les suivants : étudier le concept d'interdisciplinarité dans le contexte de la pratique artistique. Analyser les manifestations artistiques interdisciplinaires. Analyser les rapports de l'interdisciplinarité en art et l'élargissement des modes de diffusion.

Problématiques engendrées par la pratique de l'interdisciplinarité en art.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

FAM5100 Atelier de formation Interdisciplinaire en art (6 cr.)

Ce cours vise, à travers la mise en commun des habiletés liées aux apprentissages disciplinaires, à encourager l'expérimentation simultanée d'une grande variété de modes d'expression, en vue d'expériences de création, de productions d'objets ou de spectacles.

Atelier de formation intensive dans le domaine de l'interdisciplinarité. Réalisation d'un projet de groupe. Exploration des techniques de création développées selon une conception contemporaine de l'interdisciplinarité. Nonobstant le résultat collectif, chaque étudiant devra déterminer de façon précise son apport à la création, identifier, le cas échéant, son rôle et son insertion dans une production, en collaboration avec le groupe et les professeurs responsables.

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures, pour fins d'exercice, de répétition, etc.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme et obtenir l'autorisation de la direction du programme.

FCM100X Événement culturel

Ce cours est un événement culturel qui vise à faire la lumière sur des enjeux importants de la situation culturelle du Québec dans ses médias de communication, dans sa littérature et dans sa langue parlée et écrite. Les thèmes choisis seront déterminés à chaque trimestre et feront appel aux problématiques que développent les départements et les programmes de la faculté des lettres, langues et communications.

L'enseignement se donnera sous la forme de conférences et de tables rondes et fera appel à des professeurs du secteur et à des invités de l'extérieur. Cet événement pourra se poursuivre par une publication des réflexions des invités et des étudiants.

FCM1413 Méthodes de recherche en communication

L'objectif général de ce cours est de développer des habiletés à produire un discours cohérent et pertinent en contexte et d'identifier, de répertorier et d'analyser avec rigueur les contenus accessibles sur différents supports conventionnels ou électroniques.

Seront abordés l'argumentation, la rhétorique, le résumé, la synthèse, le compte rendu, l'élaboration d'une problématique ; la rédaction (introduction, structure de l'argumentation et conclusion) ; les références et les annexes. Seront aussi présentés des outils disponibles à des fins de recherche documentaire : banques de données, documents statistiques, dossiers de cours de justice, index et périodiques, rapports annuels, textes scientifiques, etc., sur différents supports conventionnels ou électroniques.

FCM200X Séminaire de synthèse et d'analyse

Ce cours a comme objectifs de permettre une synthèse des apprentissages et une mise à jour des connaissances et des pratiques dans l'un des domaines de formation professionnelle de la Faculté. Il vise l'acquisition de formation de pointe dans les différentes disciplines.

Cours à la fois théorique et pratique : énoncés d'appareils conceptuels et méthodologiques récents. Activités pratiques, exercices, simulations, travaux pratiques et productions.

FCM3240 Histoire des communications

Étude des grands enjeux de la communication à travers leurs fondements historiques, les principaux repères chronologiques et géographiques, la contextualisation des phénomènes communicationnels dans le cadre général de l'évolution des sociétés humaines et des différentes cultures en occident. Familiarisation à l'évolution de la transmission de données, aux structures de médiatisation et de diffusion, à l'évolution des supports d'expression dans le cas des approches médiatisées. Savoir distinguer les véhicules de la communication des contenus de la communication. Illustration du développement des systèmes de communication en fonction de la complexification des structures sociales.

FCM3241 Histoire des communications I

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : cerner les grands enjeux de la communication à travers leurs fondements historiques, connaître les principaux repères chronologiques de cette histoire, contextualiser les phénomènes d'histoire des communications dans le cadre général de l'évolution des sociétés humaines, distinguer les grands registres spatio-temporels de la communication, le transport et la transmission ; savoir définir les problèmes historiques liés aux communications et les situer avec précision dans le temps et dans l'espace, savoir cerner un sujet, construire un plan et rédiger un texte informatif, clair et correct, en relation avec les contenus du cours.

Le cours couvre la période allant du quatrième millénaire avant Jésus-Christ, marqué par l'invention de l'écriture au Moyen-Orient, aux XV^e siècle après Jésus-Christ, à la veille de l'ouverture de l'Europe sur les Amériques. Le cours cerne les grands enjeux de la communication à travers leurs fondements historiques. Il vise à montrer en quoi les phénomènes de communication contribuent à l'édification et à la normalisation mais aussi à la transformation et à l'évolution des sociétés de l'Antiquité et du Moyen Âge. Le cours décrit comment s'effectue la communication et comment se développent ses différentes formes, technologies, techniques et nomenclatures : connaissance et représentation du monde, maîtrise des territoires et naissance de la Cité, invention de l'écriture et diversité linguistique, invention de l'imprimerie, etc.

FCM3242 Histoire des communications II

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : cerner les grands enjeux de la communication à travers leurs fondements historiques, connaître les principaux repères chronologiques de cette histoire, contextualiser les phénomènes d'histoire des communications dans le cadre général de l'évolution des sociétés humaines, distinguer les grands registres spatiotemporels de la communication, le transport et la transmission. Distinguer les véhicules de la communication des contenus de la communication ; savoir définir les problèmes historiques liés aux communications et les situer avec précision dans le temps et dans l'espace, savoir cerner un sujet, construire un plan et rédiger un texte informatif, argumenté, clair et correct, en relation avec les contenus du cours.

Le cours couvre la période allant de la diffusion de l'imprimerie et de l'ouverture des grandes routes maritimes au XV^e siècle jusqu'aux débuts de la révolution industrielle. Le cours décrit le contexte de civilisation qui préside au développement des supports et techniques de communication et, plus particulièrement, les contextes européen et américain. Il porte sur les mutations des communications à l'époque moderne, entre autres, à la diffusion de l'information ; il décrit leur influence et leur impact sur la société occidentale et, peu à peu, sur le globe tout entier : premiers imprimés, humanisme et réforme, révolutions et constitutions écrites, liberté d'expression et contrôles étatiques, etc.

FCM3243 Histoire des communications III

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : prendre conscience des grands enjeux de la communication à travers leurs fondements historiques, connaître les principaux repères chronologiques de cette histoire, contextualiser les phénomènes d'histoire des communications dans le cadre général de l'évolution des sociétés humaines, distinguer les grands registres spatio-temporels de la communication, le transport et la transmission, distinguer les véhicules de la communication des contenus de la communication, situer les contenus de la communication comme système de signes interprétant et façonnant le monde ; savoir définir les problèmes historiques liés aux communications et les situer avec précision dans le temps et dans l'espace, faire une mise en oeuvre adéquate des théories de la communication dans une contextualisation historique de plus ou moins longue durée, savoir cerner un sujet, construire un plan et rédiger un texte informatif, argumenté, clair et correct, en relation avec les contenus du cours.

Le cours couvre la période allant de 1815 à 1975, c'est-à-dire du Congrès de Vienne à la guerre du Vietnam. Le cours met en évidence la mutation des sociétés vers un

dense réseau de communication à l'échelle planétaire et ses assises technologiques, économiques, culturelles et politiques. En décrivant la croissance exponentielle des moyens de communication et sa répercussion sur l'image du monde, le cours décrit comment le contexte géopolitique de la période contemporaine connaît un déplacement de l'hégémonie européenne vers la bi-polarité est-ouest, science, technologie, finance et grand public, nouveaux moyens de transmission, naissance du loisir et de la consommation de masse, réglementations internationales et cloisonnements économicopolitiques, etc.

FCM400X Atelier thématique

Ce cours est un atelier destiné à permettre l'intégration de savoir-faire dans l'une ou l'autre des disciplines enseignées à la Faculté de communication. De par sa nature, l'atelier propose un programme d'activités structurées, dédié à l'acquisition de connaissances appliquées et pouvant varier selon la thématique retenue. Ce cours ne se limite pas qu'aux formations instrumentales : il vise à consolider tout moyen requis dans l'exercice d'une pratique professionnelle en communication. Les méthodes d'apprentissage s'appuient principalement sur des exercices, des simulations ou des travaux pratiques, à réaliser seul ou en équipe.

FCM500X Introduction à la communication et à la culture au Brésil

L'objectif du cours est d'initier les étudiants à la richesse et à la diversité de la culture et des communications au Brésil. Les diverses manifestations de la culture au Brésil. Tradition et modernisme au Brésil. La culture populaire, le carnaval et le folklore. Les influences religieuses. Origine et actualité de la capoeira. L'omniprésence du football et de la samba. La place et le rôle de la culture dans l'histoire du Brésil. Le grand métissage brésilien : apports africains européens et indiens. Originalité et particularités de la culture au Brésil. La politique culturelle du gouvernement brésilien. Panorama des médias au Brésil (presse, radio, télévision, cinéma, etc.). Les industries de la culture et de la communication. Les influences étrangères (africaines, européennes, américaines, asiatiques) et le "canibalisme brésilien". L'importance de la télévision et plus particulièrement des telenovelas. Le rayonnement international de la culture brésilienne.

Cours à contenu variable.

FCM5120 Prospective de la communication

Interprétation de l'approche prospective du futur et études particulières concernant l'avenir de la communication humaine et technique. Naissance de la problématique des études systématiques sur le futur en Europe et aux États-Unis, dans le contexte social de l'après-guerre. Crise de la prévision technologique et essor d'une prospective sociale élargie. Prospective, société et politique. Inventions techniques et discours utopiques. Initiation à la méthode des scénarios : exploration et anticipation. Repérage et analyse des tendances d'évolution et des faits porteurs d'avenir. Application de cette méthode à différents objets particuliers concernant le champ des communications : par exemple : avenir de la communication interhumaine, avenir des médias de masse, avenir de la publicité, avenir des médias alternatifs, avenir de la micro-informatique, avenir des télécommunications, etc. Cours magistraux, exercices pratiques et séminaires.

FCM5200 Séminaire de recherche et/ou d'expérimentation en communication I

Contenu déterminé chaque année en fonction des questions prioritaires soulevées par la problématique actuelle des communications, les axes de développement et de recherche du département, les préoccupations des professeurs et des étudiants.

FCM5210 Séminaire de recherche et/ou d'expérimentation en communication II

Contenu déterminé chaque année en fonction des questions prioritaires soulevées par la problématique actuelle des communications, les axes de développement et de recherche du département, les préoccupations des professeurs et des étudiants.

FCM5220 Séminaire de recherche et/ou d'expérimentation en communication III

Contenu déterminé chaque année en fonction des questions prioritaires soulevées par la problématique actuelle des communications, les axes de développement et de recherche du département, les préoccupations des professeurs et des étudiants.

FCM5230 Séminaire de recherche et/ou d'expérimentation en communication IV

Contenu déterminé chaque année en fonction des questions prioritaires soulevées par la problématique actuelle des communications, les axes de développement et de recherche du département, les préoccupations des professeurs et des étudiants.

FCM5400 Activité de synthèse en communication

S'articulant essentiellement autour de la réalisation d'un projet de recherche personnel en communication, ce cours a pour objectif principal de favoriser l'intégration des apprentissages méthodologiques et disciplinaires proposés par le cheminement de la majeure en communication.

Activité de synthèse couvrant les différentes étapes de la réalisation d'une démarche de recherche : le choix d'un sujet de recherche, l'élaboration d'une problématique, la recherche des sources documentaires, le relevé des données, l'analyse et la rédaction du rapport et sa diffusion. L'encadrement veillera à soutenir les projets personnels dans leurs spécificités méthodologiques et thématiques (les médias, les technologies d'information et de communication, les communications interpersonnelles, organisationnelles, internationales ou interculturelles, etc.).

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi quarante crédits du programme.

FEM1000 Introduction à la pensée féministe

À travers des écrits classiques de la pensée féministe, ce cours d'initiation présente les connaissances théoriques de base pour comprendre le pluralisme du féminisme contemporain ainsi que son historicité. Il considère deux périodes clés de l'histoire des idées féministes : la première, de Christine de Pisan à Simone de Beauvoir, qui privilégie les droits individuels des femmes ; et la deuxième vague, caractérisée par le mouvement de libération et l'organisation collective des femmes. Ce cours s'articule autour de quatre grands axes : la dimension historique, l'étude des rapports sociaux de sexe, les représentations du féminin, le corps et l'identité de genre.

FEM2000 Introduction aux problèmes et aux méthodes de recherche en études féministes

Introduction à la recherche et à l'analyse en études féministes. Familiarisation avec les principales sources documentaires et statistiques par le biais de la présentation de faits et de données concernant la réalité contemporaine des femmes et des rapports des sexes, notamment au Québec. Initiation aux étapes essentielles d'élaboration et de réalisation d'un travail de recherche. Apprentissage des démarches intellectuelles et des pratiques relatives à la préparation et à la présentation des travaux de recherche et d'autres types de travaux : résumé, compte rendu critique, essai, etc.

FEM5000 Atelier synthèse en études féministes

Ce cours vise à faire la synthèse des connaissances et des habiletés acquises dans les cours suivis sur les femmes, le féminisme et les rapports sociaux des sexes. Analyse d'écrits, de théories et de débats concernant le développement de la pensée féministe contemporaine. Réflexion critique sur les contributions théoriques, épistémologiques et

méthodologiques des études féministes dans différentes disciplines. Accent sur l'interdisciplinarité et son apport aux études féministes.

Ce cours devrait être l'occasion d'établir le lien entre le savoir acquis et le quotidien des groupes de femmes.

FFM1000 Initiation méthodologique aux études en éducation

Les objectifs de ce cours sont les suivants : préparer à des programmes d'études en formation à l'intervention éducative et à l'enseignement ; consolider la culture générale de base en pédagogie, théorie et pratique de l'éducation et de l'enseignement ; vérifier les engagements et les intérêts des étudiants en rapport avec les problématiques d'éducation et d'enseignement. Connaissance des enjeux fondamentaux actuels en éducation et en enseignement, tant au Québec que dans le monde. Acquisition de la méthodologie d'étude pour les objets propres à l'éducation et à l'enseignement. Perspective sur les développements immédiats et plus éloignés touchant la réforme des programmes d'études dans ce domaine.

FFM1035 Séminaire d'immersion en éducation Interculturelle

Présentation des objectifs, de la structure et du contenu du programme. Identification pour chaque étudiant de ses attentes et besoins et détermination de son cheminement personnel. Méthodes de travail intellectuel et ressources universitaires.

Mise en commun des expériences en éducation interculturelle. Aperçu général de la situation au Québec : milieux concernés, ressources, etc. Survol des différentes facettes (historiques, sociologiques, linguistiques, ethniques, culturelles) des rapports interculturels. Implication personnelle de l'éducation interculturelle. Identification de ses propres valeurs et de ses déterminismes culturels. Identification des richesses de divers groupes ethniques à différents niveaux : social, économique, politique, philosophique et religieux. Stratégies pour un changement d'attitudes et de perception dans la communication interculturelle. Réflexion sur le problème de la discrimination et regard sur la question des droits des minorités ethniques.

FFM1110 Activité d'intégration

Activité de groupe visant à cerner sa réalité d'enseignant aux adultes (formation, expérience, conceptions sociales et pédagogiques de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes, approches pédagogiques, relations avec les étudiants et le personnel du milieu, forces et difficultés, projets, conditions de travail, etc.). Identification de ses besoins de formation en rapport avec ses intérêts et la tâche à accomplir et planification d'objectifs à poursuivre. Exploration systématique des possibilités de l'environnement pédagogique universitaire et du milieu de travail.

FFM1130 Activité d'échanges synthèse

Bilan des apprentissages. Prospective en regard avec l'utilisation des acquisitions. Échange d'expériences. Identification des projets d'apprentissage à réaliser dans une perspective d'éducation permanente.

FFM1145 Stage d'enseignement à l'éducation des adultes

Permettre à l'étudiant d'identifier la problématique sur laquelle il veut agir pendant son stage ; lui donner une méthodologie d'action et d'évaluation ; lui fournir les outils pour une analyse pertinente des résultats. Permettre à l'étudiant d'améliorer la qualité de ses interventions et de sa capacité d'analyse de celles-ci, tant au niveau de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet de recherche-action que de sa capacité de saisir les problématiques issues des situations d'enseignement aux adultes. Acquérir la connaissance de la recherche-action et des moyens d'appliquer celle-ci à la formation des adultes afin d'amener l'étudiant à développer les habiletés nécessaires à l'analyse de sa pratique d'un point de vue andragogique.

Condition d'accès : L'étudiant doit avoir suivi et réussi au moins 5 cours dont le cours FFM1110.

FFM1580 Activité d'intégration : milieu de garde (1 cr.)

Cette activité d'introduction vise l'identification des besoins de perfectionnement des éducateurs en rapport à leurs intérêts, à la définition de la tâche à accomplir et à la planification des objectifs à poursuivre. Réflexion sur les aspects éthiques et professionnels du rôle de l'éducateur en milieu de garde.

FFM2035 Stage d'application de projet d'intervention Interculturelle

Préparation et réalisation d'un projet d'intervention en éducation interculturelle. Le choix du stage est déterminé en fonction des concentrations. Chaque stagiaire doit s'efforcer d'intégrer dans son stage les éléments de formation théoriques et méthodologiques abordés dans les cours précédents.

FFM2580 Activité d'étape : milieu de garde (1 cr.)

Cette activité vise à amener l'étudiant à effectuer un bilan de sa démarche à mi-chemin du programme. Elle permet une réflexion sur les besoins de formation et, si nécessaire, des ajustements du cheminement pédagogique. Elle permet également à l'étudiant de réfléchir sur les compétences requises d'un éducateur professionnel, de développer une conscience professionnelle ainsi qu'une vision éthique de son rôle.

Condition d'accès : Cours à suivre à la moitié du programme (au moins treize crédits).

FFM2650 Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.)

Le soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance. Évolution historique du rôle de l'éducation à la petite enfance dans la société. Rôle et responsabilités de la responsable du soutien à la pédagogie envers les enfants, les parents, les éducatrices et les responsables d'un service de garde en milieu familial au sein du centre de la petite enfance. Relations famille et service de garde. Identification des ressources disponibles dans la communauté et relations avec les milieux scolaires afin d'assurer la continuité des expériences de l'enfant dans la société et la continuité des expériences éducatives entre le centre de la petite enfance et les autres services éducatifs. Compétences requises pour assumer son rôle. Connaissance des aspects éthiques et professionnels de son rôle.

FFM2651 Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.)

Cette activité permet à l'étudiant d'effectuer un retour sur son cheminement et un bilan de ses acquis dans le programme. Elle permet également une réflexion sur sa pratique et sur les objectifs et les stratégies éducatives qu'il compte privilégier ainsi qu'à préciser comment il entend donner suite à sa formation et à son développement professionnel ainsi que de la professionnalisation des personnes qui travaillent auprès des jeunes enfants.

FFM2680 Atelier d'application d'activités éducatives en milieu de garde

Planification d'activités reliées au programme de services de garde éducatifs visant le développement global de l'enfant et du groupe d'enfants dans une perspective d'intégration des dimensions physique et motrice, intellectuelle, langagière, socio-affective et morale. Identification des principaux courants pédagogiques qui influencent les orientations générales du programme : transmission des valeurs dans l'acte éducatif ; l'action éducative et ses buts ; les ressources humaines et les ressources matérielles. Détermination du contexte des activités (activités de routine et activités choisies en fonction des intentions éducatives). Élaboration, mise en application et évaluation, en atelier, d'activités reliées au programme de services de garde éducatifs en vue de leur expérimentation dans le cours stage. Fonctionnement en classe atelier. Ce travail se fait en petit groupe sous la direction du responsable de l'activité.

FFM3500 Stage en milieux de garde (0-5 ans) (5 cr.)

Ce cours s'adresse à des étudiants qui oeuvrent en milieux de garde. Il vise à amener les étudiants à analyser leurs pratiques éducatives en services de garde dans le cadre d'activités supervisées en milieu de travail. Ce cours favorise l'analyse et l'auto-analyse des pratiques des stagiaires à partir de leurs interventions auprès des enfants de 5 ans et moins. Ce cours stage axé sur la pratique et sur l'expérience vécue dans le milieu des services de garde (diversifiés), vise à favoriser chez les étudiants le développement d'une pensée réflexive et d'exercer un jugement critique par rapport aux gestes posés et aux activités proposées aux enfants dans leur développement intégral en conformité avec le programme éducatif du ministère (MESSF). Analyse de situations concrètes découlant du programme éducatif et de leurs interventions auprès des enfants ainsi qu'envers les parents (en sous-groupe ou en individuel). Classe atelier par petits groupes et rencontres individuelles en supervision dans les milieux de pratique.

FFM3580 Activité de synthèse : milieu de garde (1 cr.)

Cette activité permet à l'étudiant d'effectuer un retour sur son cheminement et un bilan critique des acquis dans le programme ; d'échanger et de partager ses expériences ; de préciser comment il entend donner suite à sa formation à partir d'une vision éthique et professionnelle de son rôle.

FFM3681 Projet en services de garde

Le projet en services de garde vise principalement à amener les étudiants à expérimenter, à évaluer et à intégrer les apprentissages réalisés en éducation en milieu de garde ou en gestion des services de garde ainsi qu'à mettre en application les notions théoriques apprises tout au long de leur formation.

Le cours consiste en un retour sur les connaissances acquises afin d'arriver à l'identification et à la mise en application d'un projet qu'un étudiant ou un groupe d'étudiants souhaite réaliser en lien avec les notions théoriques relatives aux activités éducatives ou à la gestion d'un service de garde. Ce projet est expérimenté et mis en application en milieu de travail grâce au suivi de l'enseignant chargé de ce cours.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en fin de programme.

FFM3700 Projet de perfectionnement en milieu de garde

Le projet de perfectionnement en milieu de garde se veut un projet personnel d'intervention éducative visant la mise en application des notions acquises par l'étudiant tout au long de son cheminement dans le certificat en éducation en milieu de garde. Il vise à le rendre apte à planifier, à mettre en application et à évaluer des activités reliées au programme éducatif dans son milieu de travail, ainsi qu'à réfléchir sur sa pratique et sur son évolution personnelle dans le cadre de cette pratique.

Préalable(s) : FFM2680 Atelier d'application d'activités éducatives en milieu de garde

FFM3750 Activité d'intégration et projets de formation (2 cr.)

Ce premier cours du certificat permettra à l'étudiant de dresser un portrait de ses besoins de formation en fonction d'une évaluation de ses acquis, en regard des résultats attendus chez une professionnelle de l'éducation à la petite enfance. Analyse du niveau de qualité de ses interventions ainsi que de l'éthique professionnelle. Élaboration d'un projet de formation permettant de répondre aux besoins identifiés.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi au premier trimestre.

FFM3800 **Projet en gestion des services de garde**

Le projet en gestion des services de garde vise principalement à amener les étudiants à expérimenter, à évaluer et à intégrer les apprentissages réalisés en éducation en gestion des services de garde ainsi qu'à mettre en application les notions théoriques apprises tout au long de leur formation.

Le cours consiste en un retour sur les connaissances acquises afin d'arriver à l'identification et à la mise en application d'un projet qu'un étudiant ou un groupe d'étudiants souhaite réaliser en lien avec les notions théoriques relatives à la gestion d'un service de garde. Ce projet est expérimenté et mis en application en milieu de travail grâce au suivi de l'enseignant chargé de ce cours.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en fin de programme.

FFM3850 **Activité de synthèse et bilan de la formation (analyse de la formation reçue) (1 cr.)**

Ce dernier cours de la formation permettra aux étudiants de faire une évaluation de leurs compétences en fonction des résultats attendus chez une professionnelle du domaine, soit les acquis en regard de la qualité de leurs interventions ainsi que de l'éthique professionnelle dont elles font preuve à la fin du programme. L'étudiant identifiera des moyens à prendre pour poursuivre sa formation continue ainsi que son développement personnel et professionnel.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi à la fin du certificat.

FFM4025 **Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.)**

Stage hebdomadaire réparti sur deux semestres et s'effectuant dans un des milieux prioritairement visés par le programme. Ce stage supervisé s'accompagne d'ateliers visant l'expérimentation de mesures mésopédagogiques dans le milieu familial et communautaire. Il vise, entre autres, l'application du plan de services et des plans d'intervention à partir d'une instrumentation et d'une démarche éducative dans la famille et dans la communauté. À l'intérieur de ce stage, l'étudiant expérimentera l'organisation de nouveaux services et l'utilisation des réseaux formels et informels d'entraide en réponse aux besoins de la famille, de la personne ou du groupe dans le besoin. Dans le cadre de cette activité s'inscrit l'encadrement du travail pratique d'intervention de l'étudiant.

FFM5500 **Analyse et synthèse d'une approche pédagogique multimédia**

À partir de l'expérience vécue amener l'étudiant à mettre en relief les forces et les faiblesses de son projet, à déterminer d'autres pistes d'utilisation et de mise à jour d'activités pédagogiques voulant intégrer les TIC. Identification des stratégies, évaluation de leur impact sur le groupe-classe. Planification et développement de nouvelles stratégies pouvant étoffer l'apprentissage et le rendre plus significatif à partir d'objectifs à atteindre.

Pour chaque heure de cours, il y aura une heure de laboratoire. Ce cours sera situé en dernier dans le cadre du programme court en multimédia.

Condition d'accès : Avoir suivi avec succès les autres cours du programme court.

FFM600X **Thèmes spéciaux en éducation préscolaire-primaire (1 cr.)**

Ce cours à contenu variable permet à des étudiants ou à un groupe d'étudiants de s'inscrire dans une démarche complémentaire à un stage, démarche qui a pour objectif le développement d'un projet pédagogique ou l'approfondissement de théories ou de problématiques. Il a pour objectif soit le développement d'un projet pédagogique expérimental en classe préscolaire ou primaire qui dépasse largement les exigences d'un stage ou soit l'approfondissement de théories et de problématiques en lien avec la pédagogie dans la classe ordinaire (les

arts à l'école, les sciences, l'apprentissage de la langue maternelle, les mathématiques, l'éducation à la citoyenneté, la pluriethnicité, la philosophie pour enfant, les enfants en difficulté, etc.). Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le Comité de programme.

FLM100X **Événement culturel**

Ce cours est un événement culturel qui vise à faire la lumière sur des enjeux importants de la situation culturelle du Québec dans ses médias de communication, dans sa littérature et dans sa langue parlée et écrite. Les thèmes choisis seront déterminés à chaque trimestre et feront appel aux problématiques que développent les départements et les programmes de la faculté de communication.

L'enseignement se donnera sous la forme de conférences et de tables rondes et fera appel à des professeurs du secteur et à des invités de l'extérieur. Cet événement pourra se poursuivre par une publication des réflexions des invités et des étudiants.

FLM2501 **Initiation aux nouvelles technologies et à l'apprentissage par projet**

Les objectifs de ce cours sont les suivants : familiariser les étudiants avec les nouvelles technologies de l'information intégrées dans une situation d'apprentissage ; les habiliter au processus de design d'un projet pédagogique en lien avec leur clientèle scolaire.

Le micro-ordinateur et ses principaux périphériques. Les environnements de travail. Quelques logiciels : éditeur de texte, chiffrier électronique, logiciel de présentation, éditeur de dessins. Les moyens de communication : Internet, Intranet, courrier électronique et forum public. Le design de projet(s) incorporant les TIC. L'utilisation de l'ordinateur à des fins de communication pédagogique. L'approche par projet : objectifs pédagogiques, conception, plan de production, implantation, évaluation.

Travail en équipe ; utilisation des laboratoires d'informatique pour une partie du cours.

Condition d'accès : Les participants doivent être des enseignants en exercice qui peuvent mettre en application leurs apprentissages dans des contextes scolaires réels.

FLM2510 **Préparation de scénarios multimédias pour fins pédagogiques**

Ce cours vise à ce que l'étudiant conçoive un ou des projets multimédias en se concentrant surtout sur l'aspect scénarisation de projets à des fins pédagogiques. Il a donc à intégrer deux types d'impératifs dans un même projet : d'une part les impératifs de scénarisation pédagogique et d'autre part, les impératifs de scénarisation multimédiatiques.

Le cours consiste à identifier des situations ou des problèmes précis d'apprentissage, à imaginer des solutions utilisant des scénarios pédagogiques et à introduire dans ces scénarios les éléments appropriés de multimédias. Donc, l'étudiant doit se familiariser avec la construction de scénarios pédagogiques de même que la conception de scénarios multimédias. Pour ce faire, l'étudiant devra nécessairement se documenter sur les scénarios pédagogiques et multimédiatiques existants, s'en inspirer à l'occasion et même les reprendre en les améliorant.

Le travail en équipe (au sein d'une même école, ou d'une même matière) est particulièrement recommandé.

Préalable(s) : FLM2501 Initiation aux nouvelles technologies et à l'apprentissage par projet ; COM5051 Initiation au multimédia interactif

FLM4010 **Atelier de scénarisation à l'aide des multimédias Interactifs**

Les objectifs du cours sont d'amener les étudiants à utiliser les nouvelles technologies au moment de l'écriture de scénarios et à employer ces technologies en développant des activités d'interaction.

Développement des savoir-faire nécessaires à la réalisation de scénarios adaptés aux productions multimédias.

Narration élaborée en fonction du point de vue de l'utilisateur. Quête et formes labyrinthiques. Liens formels et pratiques entre l'image, le son et la narration. Utilisation de logiciels à la fine pointe de la technologie. Réalisation de projets interactifs.

Préalable(s) : LIT4240 De la narration au multimédia

FPD1000 **Séminaire d'accueil et de méthodologie**

Ce séminaire vise à initier les nouveaux inscrits au programme de baccalauréat en relations internationales et droit international à certains paramètres essentiels et à bien les intégrer à ce programme.

Ce séminaire comprendra, entre autres, les activités pédagogiques suivantes : présentation du programme, de ses activités et de ses débouchés ; leçons introductives aux institutions politiques et juridiques canadiennes, québécoises et internationales ; ateliers d'initiation aux outils informatiques (courrier électronique, accès à Internet) et aux recherches de documentation internationale informatisées ; ateliers d'initiation à la recherche en bibliothèque ; ateliers d'initiation aux sources du droit et aux modes de citation ; ateliers d'initiation au résumé d'arrêt ; ateliers d'initiation au travail d'équipe.

FPD5000 **Activité de simulation des Nations Unies**

Activité qui vise la préparation et la participation des étudiants à la conférence du «National Model United Nations» (NMUN) qui se déroule au printemps de chaque année à New York. L'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique des travaux des Nations Unies. L'activité comprend une série de conférences, cours, ateliers préparatoires soumis à un processus régulier d'évaluation de même que la participation active sur les lieux mêmes de l'édifice des Nations Unies dans le cadre des travaux et représentations pratiques.

Condition d'accès : Aux fins de l'inscription à l'activité ouverte au trimestre d'hiver, les étudiants doivent s'inscrire dans le processus de sélection de l'automne et participer aux rencontres préliminaires et activités préparatoires ; Avoir complété au moins 45 crédits dans le programme à la fin du trimestre d'automne ; Et obtenir l'autorisation de la direction du programme d'études.

Préalable(s) : POL4411 Organisations internationales ; L'ONU et ses institutions spécialisées ; JUR1042 Introduction au droit des relations internationales ou JUR3501 Droit international public

FPD500X **Stage International (3 à 15 crédits)**

L'objectif de ce stage est de mettre en pratique les connaissances acquises au baccalauréat en relations internationales et droit international au sein d'un organisme à vocation internationale.

Activité réalisée dans un organisme professionnel (organisation gouvernementale, paragouvernementale ou internationale ou dans une organisation non gouvernementale, etc.) et dont l'objectif est de permettre à l'étudiant de compléter son cheminement par une formation pratique. Le stage est encadré et évalué conjointement par un professeur et une personne ressource de l'organisme et doit donner lieu à un rapport de stage.

Le projet de stage devra être approuvé par la direction du programme qui devra notamment s'assurer que le stagiaire aura les compétences linguistiques pour réaliser le stage. Le nombre de crédits octroyés pour ce stage sera fonction de la durée du stage et du nombre de jours qui y est consacré. La décision du directeur de programme relative au nombre de crédits à accorder au stage et aux compétences linguistiques du candidat est sans appel. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

FPD5010 **Clinique de droit International des droits de la personne 1**

Introduction aux cliniques de droit international des droits de la personne, leurs nature, pertinence et fonctionnement de même qu'aux méthodes, normes et procédures relatives à la pratique du droit international des droits de la personne.

Sous la supervision immédiate des enseignants, les équipes d'étudiants participent à de véritables dossiers de protection des droits humains, en collaboration avec des organisations non gouvernementales dans le cadre de partenariats établis avec celles-ci. Aussi, selon les dossiers, les étudiants pourront être appelés à contribuer à l'établissement d'une stratégie d'intervention, à faire des recherches quant à l'application de certaines normes de droit international des droits de la personne dans des contextes factuels ou quant à des thématiques précises, à rédiger et à présenter des rapports ou des projets d'opinions juridiques, de plaintes, de mémoires ou autres procédures, à contribuer au renforcement des capacités des défenseurs des droits humains, etc. Les étudiants participent au développement institutionnel de la clinique, entre autres en documentant les demandes d'information des partenaires potentiels, en collaborant à la constitution d'une base de données ou au développement du site Internet de la clinique.

Condition d'accès : Avoir complété un cours en droit international public ou en droit international des droits de la personne ; Avoir accumulé le nombre de crédits requis pour être admissible à un stage dans leur programme respectif ; Obtenir l'autorisation de la direction de son programme.

Préalable(s) : JUR3501 Droit international public ou JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne ou JUR6650 La personne et le droit international

FPD5011 Clinique de droit International des droits de la personne 2

Ce cours est offert simultanément aux étudiants qui choisissent de parfaire leur acquisition de compétences particulières en poursuivant les travaux ou les dossiers amorcés lors de leur passage au cours Clinique de droit international des droits de la personne 1 et aux étudiants désireux de s'initier aux compétences cliniques de la pratique en droit international des droits de la personne. Sous la supervision immédiate des enseignants, les équipes d'étudiants participent à de véritables dossiers de protection des droits humains, en collaboration avec des organisations non gouvernementales dans le cadre de partenariats établis avec celles-ci. Aussi, selon les dossiers, les étudiants pourront être appelés à contribuer à l'établissement d'une stratégie d'intervention, à faire des recherches quant à l'application de certaines normes de droit international des droits de la personne dans des contextes factuels ou quant à des thématiques précises, à rédiger et à présenter des rapports ou des projets d'opinions juridiques, de plaintes, de mémoires ou autres procédures, à contribuer au renforcement des capacités des défenseurs des droits humains, etc. Les étudiants participent au développement institutionnel de la clinique, entre autres en documentant les demandes d'information des partenaires potentiels, en collaborant à la constitution d'une base de données ou au développement du site Internet de la clinique.

Condition d'accès : Avoir complété un cours en droit international public ou en droit international des droits de la personne ; Avoir accumulé le nombre de crédits requis pour être admissible à un stage dans leur programme respectif ; Obtenir l'autorisation de la direction de son programme.

Préalable(s) : JUR3501 Droit international public ou JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne ou JUR6650 La personne et le droit international

FPE1020 Les services de garde au Québec

Ce cours a pour objectif de faire connaître les services de garde au Québec. Historique, lois et règlements : organisation, fonctionnement, spécificité des centres de la petite enfance et des autres services de garde éducatifs. Philosophie sous-tendant le contrôle par les usagers. Responsabilité et conditions de travail du personnel, fonction du ou des ministère(s) responsable(s) des politiques concernant les services de garde. Comparaison avec d'autres provinces du Canada et d'autres pays.

FPE1060 Orientation et système scolaire québécois

Ce cours s'adresse aux futurs professionnels de l'orientation. Il vise à les aider à comprendre le système scolaire québécois (secteurs privé et public), les régimes pédagogiques et les conditions d'admission afin qu'ils puissent guider leur clients en leur fournissant les informations pertinentes à leur cheminement scolaire. En accord avec cet objectif, les formes et options relatives à l'école «orientante» seraient notamment étudiées, de même que leurs limitations et mérites respectifs, ainsi que quelques applications pratiques. Étude des lois et règlements actuels régissant le système scolaire. Étude et analyse de structures : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, commission scolaire, conseil supérieur de l'éducation, conseil d'établissement et autres comités de l'école. Familiarisation aux différents services universitaires. Sensibilisation aux différents programmes d'études offerts à l'étranger. Débats et enjeux sociaux, organisationnels et administratifs dans le contexte de la réforme de l'éducation au Québec. Problèmes inhérents à la réalité scolaire.

FPE1150 Fondements de l'éducation et petite enfance

Ce cours vise à rendre l'étudiante apte à comprendre la philosophie éducative, les objectifs et les principes qui sous-tendent le Programme éducatif des centres de la petite enfance ; à s'interroger sur ses propres valeurs, à les analyser en fonction de l'enfant, de sa famille et de son milieu ; à soutenir les membres de l'équipe de travail dans l'identification et la transmission des valeurs dans l'acte éducatif, dans leur choix d'approches ou de modèles susceptibles de les guider dans la mise en application concrète et dans leur appropriation du Programme éducatif des centres de la petite enfance. À cette fin, les fondements de l'éducation seront présentés dans leur articulation aux principaux modèles et approches pédagogiques à la petite enfance.

FPE1200 Développement Intégral de l'enfant de 0 à 5 ans

Ce cours permet à l'étudiant de développer ses connaissances des dimensions du développement de l'enfant : physique et motrice, intellectuelle, langagière, socioaffective et morale et de leur évolution entre la naissance et cinq ans. L'accent est mis sur les interrelations entre ces dimensions ainsi que sur l'effet de chaque dimension et de leurs interrelations sur le développement global. Ce cours, conçu spécifiquement pour les éducatrices à la petite enfance en milieu de garde, vise à faire comprendre que le développement de l'enfant de zéro à cinq ans est un processus global et intégré, tel que stipulé par le programme éducatif des centres de la petite enfance (CPE) du Québec. Sont aussi abordées les pratiques éducatives susceptibles de favoriser ce développement global.

FPE1500 Théories et techniques d'observation scolaire

Analyse de l'enseignement et observation des étudiants. Fondement théorique. Caractéristique des instruments (validité et fidélité). Modalités d'utilisation des instruments. Applications, analyse et interprétation des résultats obtenus.

FPE2005 Les fondements de l'éducation et l'enseignement au secondaire (2 cr.)

Provoquer chez les étudiants un questionnement sur : le rôle social et culturel de l'enseignement, la dimension systémique de l'éducation, l'évolution historique du rôle de l'éducation dans la société, la place des valeurs dans l'éducation secondaire actuelle, l'avènement du système scolaire actuel.

Le concept d'éducation et l'évolution de l'enseignement dans le monde occidental. Le modèle systémique de l'éducation. Modèle de changement socioculturel. Le système scolaire contemporain comme un moment de l'histoire du Québec. La formation donnée à l'école secondaire d'aujourd'hui. Les valeurs et l'école secondaire dans le contexte du pluralisme ethnoculturel du Québec.

FPE2040 Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE)

Ce cours a pour objectif de faire connaître les étapes d'implantation et de consolidation d'un centre de la petite enfance. À travers ce processus, les étudiantes seront amenées à découvrir les composantes du processus de gestion d'un centre de la petite enfance au quotidien. Les étudiantes seront amenées à construire un calendrier de tâches reliées aux notions tel que les ressources humaines, financières et matérielles d'un centre de la petite enfance ainsi qu'un organigramme précisant les compétences, fonctions et rôle de chacun des membres de l'équipe de gestion. Chacune des fonctions sera analysée en relation avec la réglementation existante et les outils de gestion offerts par le ministère encadrant la loi sur les centres de la petite enfance.

FPE2075 Profession enseignante, éthique de la profession

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à connaître les différentes facettes de la profession enseignante ; à déterminer son statut, son rôle dans le cadre de cette profession ; à s'identifier à la profession enseignante ; à analyser les conditions d'exercice de la profession ; à analyser les fondements mêmes de l'éthique de la profession enseignante ; à dégager des perspectives d'avenir de la profession dans le contexte socioéconomique du Québec. Étude des principes liés à la pratique de la profession enseignante. Étude et analyse des caractéristiques sociologiques de la profession enseignante. Étude et analyse du rôle du syndicalisme dans l'exercice de la profession. Recension des écrits sur l'éthique des professions par une revue générale des moyens permettant la mise à jour des connaissances. Étude et analyse de codes d'éthique appartenant à plusieurs professions. Analyse critique de la Charte québécoise et canadienne des droits ainsi que de la Charte des Nations-Unies.

FPE2107 Courants éducatifs contemporains

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier les principaux modèles théoriques qui sous-tendent les pratiques éducatives ; à appliquer les méthodes d'analyse et de synthèse des publications contenant les finalités éducatives privilégiées à des époques et dans des lieux différents ; à évaluer les orientations éducatives de la société québécoise et les tendances idéologiques qui les sous-tendent ; à choisir et exprimer des positions éducatives cohérentes pouvant servir à orienter sa pratique professionnelle. Présentation et discussion de différents modèles éducatifs. Exploitation systématique des sources documentaires par la lecture commentée des grands auteurs contemporains. Revue générale des moyens permettant la mise à jour des connaissances et de la recherche sur les courants éducatifs contemporains.

FPE2120 Éducation, valeurs et projet éducatif

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à définir un cadre général de valeurs en regard du projet éducatif de l'école ; à analyser les valeurs qui ont cours dans le système éducatif québécois et à les utiliser à bon escient ; à s'interroger sur ses propres valeurs. Étude et analyse des valeurs en vigueur en éducation au Québec. Analyse de conflits de valeurs dans les pratiques éducatives. Identification d'un cadre général d'analyse d'un projet éducatif. Analyse concrète d'un projet éducatif d'école. Mise à jour des connaissances dans le domaine des valeurs dans le cadre de projets éducatifs d'école.

FPE2130 L'acte pédagogique dans le projet éducatif

Apprendre à élaborer un projet éducatif, en planifier la réalisation avec ses stratégies et procéder à son évaluation ; observer et analyser systématiquement l'acte pédagogique des agents qui sont impliqués dans un micro ou macro projet éducatif tel que vécu dans une classe,

dans une école ou dans le milieu extra-scolaire ; favoriser l'information, les échanges et la coordination entre les agents concernés par l'activité éducative ; utiliser les ressources matérielles, culturelles et sociales du groupe et du milieu dans la réalisation du projet.

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire

Ce cours a pour objectifs de situer certains des principaux courants et penseurs de la pédagogie de façon à apprécier leur contribution à la réflexion et à la pratique de l'éducation, de discuter d'une manière argumentée de quelques problèmes actuels des fondements de l'éducation à la lumière des doctrines pédagogiques qui ont marqué le parcours de l'éducation en Occident, et de développer une pensée sur l'éducation, susceptible d'orienter sa propre pratique de l'enseignement, qui tienne compte d'une façon critique des courants et de leurs applications en milieu scolaire québécois. L'éducation dans l'Antiquité. Le Moyen-Âge et la naissance de l'université. L'humanisme de la Renaissance. La pédagogie au XVII^e siècle. Le Siècle des Lumières. Le XIX^e siècle et les Jardins d'enfants. La pédagogie et l'éducation au XX^e siècle : les sociologues de l'éducation ; les grands courants de la psychologie de l'éducation ; l'économie de l'éducation ; l'éducation nouvelle et l'école moderne, ses enjeux et ses critiques ; la déscolarisation ; les pédagogies différenciées. Examen d'enjeux et de débats actuels sur la nature et les fins de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire, à la lumière de ces auteurs et de leurs idées. En particulier : la question de l'éducation nationale ; la privatisation de l'éducation ; les « querelles » des curriculums et des méthodes ; éducation et adaptation scolaire ; éducation et intégration sociale ; éducation et mobilité sociale ; éducation et emploi ; professionnalisation de l'enseignement et éthique.

FPE2160 Soutenir le développement cognitif de l'enfant (0-5 ans) dans un service de garde au quotidien

L'objectif de ce cours est d'approfondir la connaissance des théories du développement : leurs aspects cognitifs et métacognitifs, leurs conséquences éducationnelles liées aux pratiques pédagogiques actuelles. Y sont notamment analysés et discutés : les processus métacognitifs et les stratégies métacognitives. Au fil de ce cours, l'étudiant est amené à développer une capacité d'analyse critique concernant l'articulation entre l'apprentissage, les méthodes pédagogiques et les activités éducatives. Condition d'accès : Avoir deux années d'expérience en service de garde éducatif reconnu et avoir suivi une formation reconnue d'éducatrice par le ministère concerné.

FPE2170 Introduction à la recherche en éducation à la petite enfance

Survol des principaux thèmes (ou sujets d'actualités en recherche au Québec et ailleurs, dans le domaine de l'éducation à la petite enfance. Distinction et valeur de la recherche par rapport à d'autres activités semblables (consultation, intervention, résolution de problèmes, sondages d'opinion, inspection/évaluation, etc.). Terminologie du domaine de la recherche. Analyse de cas de recherche en éducation à la petite enfance : problématique (contexte, question, objectifs et/ou hypothèses), cadre théorique ou conceptuel (théories de référence, définition des concepts, recension des écrits de recherche), démarche méthodologique (devis, caractéristiques des sujets, échantillonnage et échantillon, recrutement, instruments, perspectives d'analyse de données qualitatives et quantitatives, etc.), présentation des résultats (analyse, interprétation, discussion). Types de recherche possibles (théorique, fondamentale, empirique, action, qualitative, quantitative, etc.) et types de recherche actuellement prédominants ici et ailleurs en éducation à la petite enfance. Critères de scientificité des différents types de recherche et critique de différents cas de recherche en éducation à la petite enfance. Aspects éthiques de la recherche.

FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation

Ce cours vise à maîtriser les principales théories d'apprentissage et du développement tout en analysant leurs antécédents épistémologiques, idéologiques, psychologiques et leurs conséquences éducationnelles. De plus, il établit les liens fondamentaux qui existent entre ces théories tels que, empirisme-béhaviorisme, naturalisme-humanisme et rationalisme-cognitivism.

FPE2250 Développement Intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation

Analyse des principaux courants idéologiques et épistémologiques. Étude des principales théories de l'apprentissage et du développement intellectuel, moral, social et affectif avec leurs conséquences pédagogiques. Une attention particulière sera portée sur le développement cognitif selon une perspective de développement intégral. Sensibilisation au contexte pluraliste contemporain à partir d'une analyse des concepts éthiques fondamentaux tels que la justice, la liberté, l'autorité, les droits, l'équité, les préjugés, le racisme, la responsabilité, le sens du sacré, la non-violence. Examen des moyens favorisant la recherche, la créativité et l'innovation en éducation.

FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Ce cours vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'évaluation des apprentissages des élèves. Évaluation de la progression des apprentissages et du degré d'acquisition des compétences et des différents types de savoirs théoriques et pratiques qui les sous-tendent. Connaissance des concepts d'évaluation en formation professionnelle et technique, types et formes d'évaluation utilisés dans le domaine, limites et contraintes des outils d'évaluation. Exploration des différents documents d'évaluation publiés par la direction ministérielle responsable de la formation professionnelle et technique et des banques de données spécialisées dans l'évaluation de l'apprentissage d'un métier ou d'une technique.

Fabrication de grilles d'observation et d'instruments de mesure des différents types de savoirs professionnels, expérimentation, validation, niveaux d'interprétation. Utilisation de micro-ordinateur et de logiciels dédiés pour supporter la démarche d'évaluation. Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique pour 9 des 45 heures de cours et nécessite en plus 10 autres heures de travaux pratiques en laboratoire. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

FPE2650 Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE

Ce cours adopte une approche par projet, centrée sur la réalisation de productions multimédias à caractère formatif, directement utilisables par les conseillers pédagogiques auprès des intervenants en milieu de garde. Cela implique l'utilisation d'outils de création de matériel didactique, de recherche et de diffusion de l'information ainsi que des apprentissages techniques variés selon une démarche structurée ; planification, scénarisation, acquisition et traitement d'objets multimédias avec des outils spécialisés mais usuels, intégration du multimédia et des interactions. Les productions multimédias utilisent un format universel compatible avec la majorité des environnements d'exploitation disponibles dans les milieux de garde. Les acquis réalisés posent les bases techniques et théoriques d'une utilisation des TIC à des fins de soutien pédagogique et de développement professionnel. Ils favorisent également une réflexion sur les conditions d'utilisation des TIC en milieu de garde et leur exploitation dans les CPE. Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure de laboratoire pour la réalisation des travaux pratiques. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

FPE2800 Initiation à l'évaluation de programmes et de projets en carriérologie

Définitions et distinctions de base dans le domaine de l'évaluation. Quelques grandes approches et modèles actuels d'évaluation de programmes et de projets de formation en carriérologie. Les objets, les indicateurs et critères d'évaluation. Survol des principales techniques d'évaluation, par exemple : l'enquête par questionnaire, l'entrevue individuelle, le « focus group », l'analyse documentaire. La déontologie d'une évaluation. Le plan d'une évaluation : l'objet évalué, les questions et les objectifs d'évaluation, la stratégie, les techniques et instruments d'une évaluation, l'analyse des résultats, la formulation des recommandations, les suites à donner à l'évaluation.

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

Ce cours vise à comprendre l'évolution du système d'éducation québécois et de la profession enseignante, à situer le milieu scolaire dans la société québécoise et à aider l'enseignant ou le futur enseignant à se situer dans son milieu professionnel. Étude de lois et règlements actuels régissant le système scolaire, tels la Loi sur l'instruction publique et les régimes pédagogiques du préscolaire-primaire et du secondaire. Étude et analyse des structures : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Commission scolaire, Conseil supérieur de l'éducation, Conseil d'établissement et autres comités de l'école. École primaire, école secondaire, vie d'établissement : fonctionnement administratif ; organisation du travail ; collaboration entre enseignants ; relations entre l'enseignant et les parents, les autres personnels scolaires et les professionnels non-enseignants. Dynamique des relations de travail et rôle du syndicalisme enseignant. Convention collective, statut d'emploi, conditions de travail et rémunération. Processus d'embauche et insertion des enseignants débutants. Réseau collégial et universitaire. Débats et enjeux sociaux, organisationnels et administratifs, dans le contexte de la réforme de l'éducation au Québec. Ce cours peut se donner en salle multimédia (avec micro-ordinateur) et exige 15 heures de travaux pratiques encadrés (avec des auxiliaires appropriés) en laboratoire de micro-informatique.

FPE3200 Éducation et développement de la pensée

Analyse de la pensée de l'enfant et de l'adolescent sous un angle plus proprement épistémologique : mémoire, perception, intelligence, émotion, raisonnement, compréhension et jugement moral.

FPE3220 Développement réflexif de l'enseignant et épistémologie de l'éducation

Les objectifs de ce cours sont les suivants : assurer une formation professionnelle par la maîtrise de l'analyse réflexive appliquée à la pratique pédagogique ; légitimer l'acte éducatif ; développer un esprit critique, évaluatif et synthétique.

Examen de la pensée critique visant à connaître, raisonner, prouver. Étude de la pratique réfléchie où ressort la réflexion dans l'action axée sur les problèmes de discipline, punition, réussite et échec (théorie de l'attribution). Intégrer les savoirs par des compétences à abstraire, apprendre à apprendre et innover. Au sein de la Philosophie pour l'enfant, promouvoir les capacités à questionner, apprendre coopérativement, problématiser et résoudre les conflits de valeur.

FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

Ce cours adopte une approche par projet, centrée sur la réalisation de productions multimédias à caractère formatif, directement utilisables auprès des élèves lors des stages. Cela implique l'utilisation d'outils de création de matériel didactique, de recherche et de diffusion de l'information

ainsi que des apprentissages techniques variés selon une démarche structurée : planification, scénarisation, acquisition et traitement d'objets multimédias avec des outils spécialisés mais usuels, intégration du multimédia et des interactions.

Les productions multimédias utilisent un format universel compatible avec tous les environnements d'exploitation disponibles en milieu scolaire. Les acquis réalisés posent les bases techniques et théoriques d'une utilisation des TIC à des fins de gestion de l'enseignement et de développement professionnel. Ils favorisent également une réflexion sur les conditions d'utilisation des TIC en milieu scolaire et de leur exploitation en classe. Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure de laboratoire pour la réalisation des travaux pratiques. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition

L'objectif de ce cours est d'introduire à la connaissance des théories d'apprentissage et de développement : leurs aspects cognitifs et métacognitifs, leurs fondements épistémologiques, leurs enjeux idéologiques ainsi que leurs conséquences éducationnelles liées aux pratiques pédagogiques contemporaines. Y sont notamment analysés et discutés : les réseaux conceptuels où s'insèrent former, enseigner, instruire, éduquer ; les modes de raisonnements logiques, scientifiques et moraux ; les processus métacognitifs et les stratégies métacognitives ; les perspectives d'interdisciplinarité et d'intégration des savoirs ; les stratégies éducatives pluralistes ou adaptées aux spécificités culturelles. Au fil de cette introduction aux concepts et aux théories justifiant les pratiques éducatives, l'étudiant est amené à développer une capacité d'analyse critique concernant l'articulation entre l'apprentissage, les méthodes pédagogiques et les programmes scolaires.

FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire

Valeurs, orientations et principes qui doivent guider l'évaluation des apprentissages. Fondements scientifiques de l'évaluation des apprentissages. Objectivité, fidélité, validité. Instruments d'évaluation et servant à l'évaluation. Structuration d'une unité d'apprentissage de compétences disciplinaires : contenu, objectifs ou habiletés. Rédaction de tâches d'évaluation et banque d'items. Mise au point d'un instrument de mesure (examen, grille d'observation, de correction, d'appréciation, de notation, etc.) dans le champ disciplinaire de l'étudiant. Expérimentation en milieu scolaire ; analyses et interprétation critériée et/ou normative dans un contexte d'évaluation formative ou sommative. Évaluation et portfolio. Résultats d'évaluation et limites. Actions ou décisions devant résulter de l'évaluation des apprentissages ; intégration à l'enseignement. Notation, communication des résultats et bulletins scolaires. Utilisation de micro-ordinateur et de logiciels dédiés pour supporter la démarche d'évaluation. Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique pour 9 des 45 heures de cours et nécessite en plus 10 autres heures de travaux pratiques en laboratoire. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

FPE4520 Évaluation des apprentissages au secondaire

Valeurs, orientations et principes qui doivent guider l'évaluation des apprentissages. Fondements scientifiques de l'évaluation des apprentissages. Objectivité, fidélité, validité. Instruments d'évaluation et servant à l'évaluation. Structuration d'une unité d'apprentissage de compétences disciplinaires : contenu, objectifs ou habiletés. Rédaction de tâches d'évaluation et banque d'items. Mise au point d'un instrument de mesure (examen, grille d'observation, de correction, d'appréciation, de notation, etc.) dans le champ disciplinaire de l'étudiant. Expérimentation en milieu scolaire ; analyses et interprétation critériée et/ou normative dans un contexte d'évaluation formative ou sommative. Résultats d'évaluation et limites. Actions ou décisions devant résulter de l'évaluation des apprentissages ; intégration à l'enseignement. Notation, communication des résultats et bulletins scolaires.

Utilisation de micro-ordinateur et de logiciels dédiés pour supporter la démarche d'évaluation.

Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique pour 9 des 45 heures de cours et nécessite en plus 10 autres heures de travaux pratiques en laboratoire. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

FPE4530 Évaluation des apprentissages

Élaboration et réalisation pratiques d'un plan d'évaluation des apprentissages. Partant d'une unité d'enseignement/apprentissage au choix de l'étudiant : objectifs généraux, contenu, banque d'objectifs-items, mise au point d'un instrument de mesure et/ou d'évaluation, expérimentation interprétation critériée et/ou normative, évaluation formative ou sommative.

FPE4950 La recherche et le praticien en éducation (2 cr.)

Démarche scientifique, étapes et qualités de recherche. Concept général de validité. Principales phases d'un projet de recherche. Problème, cadre conceptuel ou théorique, hypothèses, documentation, instrumentation, échantillonnage, cueillette des données, analyse et interprétation des données et des résultats. Types de recherche en éducation et les relations entre praticiens et chercheurs. Composantes et style de rapports de recherche. Lecture et compréhension d'articles ou de rapports de recherche en éducation et sur l'enseignement. La recherche en éducation : contexte, enjeux et développement. L'un des modules de ce cours se donne en laboratoire de microinformatique avec utilisation du logiciel SPSS pour 6 heures encadrées.

FPE4951 Initiation à la recherche en éducation au préscolaire et au primaire

Par des lectures, des exposés, des travaux en atelier, des discussions, des études de cas et par des présentations sous forme d'affiches ("poster presentation") exposant un projet de recherche sommaire esquissé par l'étudiant ou l'utilisation pédagogique de recherches existantes résumées par l'étudiant, ce cours vise à initier au processus de recherche en éducation, à intéresser aux recherches portant sur l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et à développer le jugement critique vis-à-vis des recherches qui donnent lieu à des applications en situation d'éducation préscolaire ou d'enseignement au primaire. Le contenu porte sur la nature de la recherche en éducation (principes sous-jacents et démarche générale de recherche, principaux types de recherche en éducation, composantes d'un projet de recherche, utilisation de la recherche en éducation), le processus de recherche pour produire le projet de recherche (recension des écrits, formulation de la problématique, du cadre théorique et de la méthodologie) et pour réaliser (déontologie, collecte de données, survol de certains procédés et outils d'analyse qualitative et quantitative des données, communication des résultats). Une initiation sommaire à certains logiciels utilisés pour l'analyse de données (par exemple : Excell, SPSS, N'Vivo) se fera en laboratoire de microinformatique.

FPE5086 L'éducation et les personnes du troisième âge

Présentation des politiques, des structures et des programmes éducationnels accessibles aux personnes du troisième âge au Québec et dans le monde. Étude de l'évolution de l'éducation des personnes âgées en fonction du développement culturel et du développement économique de la société. Analyse et prospective de ce domaine dans la recherche et dans l'enseignement universitaire.

FPE5087 Le développement des apprentissages chez les personnes du troisième âge

Déterminants comportementaux et motivationnels de l'apprentissage au troisième âge. Examen des relations qui existent entre l'apprentissage et le vieillissement. Identification

des modes privilégiés d'apprentissage propres à cet âge : autodétermination, coapprentissage, autoactualisation, etc. Acquisition d'habiletés d'apprentissage et conditions de leur utilisation.

Étude de la métacognition chez les personnes âgées. Théories de Jones, Bromley, Bolton, Belbin et autres.

FPE5110 Éducation Interculturelle Intégrée reliée au curriculum

Ce cours vise à favoriser chez l'étudiant une réflexion sur la problématique des relations interculturelles à l'école. La démarche proposée adopte une perspective d'intégration des matières et tient compte des caractéristiques de la diversité culturelle présente dans l'école québécoise. Ce cours couvre l'ensemble du curriculum dans une optique de remise en question et d'approfondissement des fondements philosophiques de l'éducation en contexte interculturel. L'approche pédagogique, découlant d'un modèle intégré et centrée sur la réalité de l'école québécoise, favorisera, par des activités significatives, le développement chez l'étudiant d'une capacité accrue à intervenir dans un contexte interculturel.

FPE5251 Développement moral et philosophie pour enfants (1 cr.)

Étude de la pratique réfléchie où ressort la réflexion dans l'action axée sur les problèmes de discipline, punition, réussite et échec (théorie de l'attribution). Au sein de la Philosophie pour l'enfant, promouvoir les capacités à questionner, apprendre coopérativement, problématiser et résoudre les conflits de valeur.

Préalable(s) : FPE2250 Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation ou FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition

FPE5261 La formation du jugement chez l'enfant : la pensée critique et créatrice (1 cr.)

Ce cours a pour objectifs d'acquérir des stratégies pour développer et former le jugement et la pensée critique et créatrice chez l'enfant ainsi que des habiletés pour animer des discussions philosophiques ayant pour but de promouvoir chez l'enfant les capacités à questionner, apprendre coopérativement, dialoguer, réfléchir ensemble, et penser par soi-même.

Préalable(s) : FPE2250 Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation ou FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition

FPE5510 Évaluation des compétences au préscolaire et au primaire

Appropriation d'une démarche intégrée enseignement/apprentissage/évaluation dans un contexte de développement de compétences et en favorisant le transfert d'apprentissages. Rôle et conduite de la régulation. Planification et traitement cohérent et congruent des critères d'évaluation et des indicateurs. Les constituants d'un bulletin scolaire, le bilan des apprentissages et le jugement de l'enseignant sur le niveau de développement de compétences. La gestion interactive et participative d'un portfolio évolutif personnel des apprentissages et des évaluations liés au développement de compétences. Développement et mise au point expérimentée de stratégies d'évaluation d'apprentissages et de compétences en contexte de l'école primaire actuelle. Ce cours fait surtout appel à une modalité d'ateliers participatifs guidés.

FPE5511 Portfolio et évaluation formative (1 cr.)

Ce cours est directement associé à une activité de stage dans une classe qui utilise le portfolio. Caractéristiques, avantages et limites du portfolio comme dossier d'apprentissage, comme dossier intégrant des objets d'évaluation, comme dossier de communication.

Préalable(s) : FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire ou FPE4520 Évaluation des apprentissages au secondaire

FPE5512 Pratique d'évaluation en classe (1 cr.)

Ce cours est directement associé aux activités de stages en milieu scolaire et répond à des critères d'innovation. Conception et fabrication d'instruments ou de procédés pour l'évaluation des apprentissages en classe selon les principes et composantes des programmes de formation de l'école québécoise. Mini-expérimentation dans les différentes écoles où les étudiants réalisent un stage d'enseignement.

Préalable(s) : FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire ou FPE4520 Évaluation des apprentissages au secondaire

FPE5540 Mesure et évaluation en éducation

Cours théoriques d'introduction à la mesure et à l'évaluation en éducation. Concepts, principes, modèles et théories. Qualités métrologiques : objectivité, fidélité, validité. Psychométrie et éducativité. Types et fonctions de l'évaluation scolaire. L'évaluation et le processus décisionnel. Mesure, évaluation, notation. Analyse d'instruments de mesure, de modèles et d'instruments évaluatifs en éducation. Évaluation qualitative.

FPE5651 Laboratoire d'insertion des technologies de l'information et de la communication en milieu scolaire (1 cr.)

Ce cours est directement associé aux activités de stages en milieu scolaire lorsque ce dernier est favorable à l'utilisation des TIC. Il a pour but d'amener l'étudiant à exploiter les TIC en classe en se centrant sur plusieurs aspects : choix d'activités TIC, élaboration de scénarios pédagogiques, contraintes techniques, organisation de la classe, etc. Ce cours implique une utilisation avancée des technologies et exige 30 heures en laboratoire de micro-informatique autant pour le cours que pour les travaux pratiques. Pour ces raisons, le cours n'accueille que 16 étudiants par groupe. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

Préalable(s) : FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

FPE5951 Pratique de recherche en éducation (1 cr.)

Ce cours est directement associé aux activités de stages en milieu scolaire. Réalisation partielle d'un projet de recherche en contexte d'initiation à la recherche action en milieu éducatif : différents modèles, phases d'une démarche de recherche action, aspects méthodologiques, plan de rapport et résumé. Les travaux pratiques utilisant des données quantitatives requièrent l'utilisation du logiciel SPSS, soit encadrée en laboratoire, soit, si cela est possible et disponible, au domicile de l'étudiant via Internet ou autrement.

FPE6025 Profession enseignante et milieu scolaire (2 cr.)

Étude et analyse du système scolaire québécois : structures, règles, régimes pédagogiques, réformes des programmes, etc. Gestion intégrée des différentes composantes de l'institution scolaire. Dynamique des relations de travail et rôle du syndicalisme enseignant. Évolution de la profession enseignante et valeurs liées à la pratique enseignante.

FPE6900 Initiation à la recherche en éducation

Ce cours vise la compréhension des enjeux de la recherche comme appui aux décisions d'action en éducation ou dans l'enseignement, ainsi que de la relativité ou du sérieux de multiples études et rapports ou autres articles qui inondent le domaine de l'éducation. Principales phases d'un projet de recherche. Problème, cadre conceptuel ou théorique, hypothèses, documentation, instrumentation, échantillonnage, cueillette des données, analyse et interprétation des données et des résultats. Types de recherche en éducation. Composantes et style de rapports de recherche. Lecture et compréhension

d'articles ou de rapports de recherche en éducation et sur l'enseignement. Réalisation partielle d'un projet de recherche et contexte d'initiation à la recherche-action en milieu éducatif : différents modèles, phases d'une démarche de recherche-action, aspects méthodologiques, plan de rapport et résumé. L'un des modules de ce cours se donne en laboratoire de microinformatique avec l'utilisation du logiciel SPSS pour 9 heures encadrées. En outre, les travaux pratiques requièrent 12 heures d'utilisation du SPSS, soit encadrées en laboratoire, soit, si cela est possible et disponible, au domicile de l'étudiant via Internet ou autrement.

FPM1201 Activité Intégratrice : plan de formation (1 cr.)

Information sur le milieu universitaire, sur le programme du Baccalauréat en enseignement au secondaire, sur les orientations générales et les compétences professionnelles attendues d'une formation à la profession enseignante et sur les outils nécessaires pour réussir sa formation. Réflexion sur les représentations de différents aspects de la profession enseignante : par exemples, l'école secondaire, l'enseignement, l'apprentissage, l'adolescent, etc. Inventaire des ressources internes et externes comme supports à la formation. Élaboration d'un projet personnel de formation à l'enseignement au secondaire ; présentation du portfolio comme outil de planification, de consignation, de réflexion. Suivi de la formation durant le baccalauréat en enseignement au secondaire à l'aide du portfolio et du plan de développement professionnel. Cette activité est évaluée par notation succès-échec (S-E).

FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

Présence et insertion active dans le monde scolaire en tant que futur enseignant. Familiarisation avec différents groupes d'élèves et avec «l'adolescent» (ses valeurs, ses intérêts, sa culture, ses besoins, ses activités, ses problèmes, etc.) perçu du point de vue enseignant. Accompagnement d'élèves à titre de futur enseignant dans leurs différents cours (variété de disciplines d'enseignement) et dans les autres activités scolaires et parascolaires. Prise de contact avec les divers intervenants du milieu scolaire (personnel enseignant et non enseignant) et accompagnement de différents intervenants dans un éventail d'activités, par exemple : réunion syndicale, réunion de parents, réunion des commissaires, journée pédagogique, etc.

Éléments significatifs concernant les relations entre intervenants, élèves, parents, les effets de groupe, l'intégration des élèves, les manifestations de l'interdisciplinarité. L'importance pour l'enseignant de maîtriser la langue d'enseignement et d'agir de façon éthique. Réflexion sur son choix de carrière comme enseignant et retour au besoin sur son projet personnel de formation à l'enseignement secondaire. Relations avec les cours du tronc commun, de didactique disciplinaire et les stages à venir dans la discipline d'enseignement. Ce stage inclut une présence de huit (8) jours dans une école secondaire, en plus de rencontres pré et post-stage, et une visite obligatoire au stagiaire par le superviseur du stage.

FPM1500 Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.)

Ce stage favorise l'insertion de l'étudiant dans le contexte scolaire. Par des cours préparatoires, l'étudiant est initié à différentes techniques d'observation qu'il pourra mettre en pratique lors de son stage. L'étudiant est initié également à l'analyse réflexive et à l'éthique professionnelle. Ceci lui permettra de s'inscrire, dès la première année, dans une démarche professionnelle et ainsi de vérifier son choix de carrière.

Le stage comprend 30 jours incluant 5 jours pour préparation, intrastage et bilan, ainsi que 25 jours ouvrables dans le milieu de stage individuel (5 semaines consécutives pouvant s'étaler sur 6 semaines de calendrier). La supervision du stage comporte au moins deux observations du stagiaire en situation d'enseignement dans la classe, deux rencontres avec l'enseignant associé ainsi que deux rencontres avec le stagiaire.

Préalable(s) : FPM1550 Activité intégratrice d'insertion (2 cr.)

FPM1550 Activité Intégratrice d'insertion (2 cr.)

Ce cours vise à informer l'étudiant sur le programme EPEP (f.i.) et sur ses orientations pédagogiques et philosophiques. Son nouveau milieu lui est présenté afin de l'aider à s'y intégrer. La découverte de différentes ressources externes et internes à l'université permet à l'étudiant de commencer à se situer dans un environnement éducatif et à faire le lien entre la culture et l'éducation. La découverte de lieux culturels (musées, théâtres...) comme moyen pédagogique à utiliser dans la pratique enseignante ainsi que des conférences et des travaux écrits ou oraux permettent à l'étudiant de s'inscrire dans une première perspective pédagogique. L'étudiant élabore différents outils utiles à sa formation, en particulier le dossier professionnel. Un support d'environnement informatique est utilisé comme instrument de communication entre les étudiants et le professeur, offrant une source d'information, un lieu de discussion et un support pour déposer ses travaux en lien avec son choix professionnel. Des lectures, des discussions orales et écrites ainsi que des sorties culturelles font partie des exigences du cours. Condition d'accès : Être admis au programme (aucun étudiant libre ne peut s'inscrire à ce cours). Cours obligatoire dès le 1er trimestre.

FPM2500 Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.)

Ce stage vise à développer chez l'étudiant, par des observations et des prises en charge, ses premiers repères et ses balises pédagogiques. Aux rencontres préparatoires au stage, l'étudiant est invité à intégrer à sa pratique ses acquis disciplinaires en didactique et ses connaissances du préscolaire. Lors de ce stage, le travail est plus axé sur la planification que lors du précédent. Ainsi, l'étudiant sera amené à explorer différents concepts de planification qu'il pourra expérimenter pendant le stage. L'étudiant analyse sa pratique pédagogique et consolide son dossier professionnel. Il est amené à s'inscrire dans une démarche éthique, critique et de passeur culturel. Ce stage permet aux étudiants de planifier notamment au préscolaire leur prise en charge et d'observer toute la dimension organisationnelle de la profession.

Le stage comprend 30 jours incluant 5 jours pour préparation, intrastage et bilan, ainsi que 25 jours ouvrables dans le milieu de stage individuel (5 semaines consécutives pouvant s'étaler sur 6 semaines de calendrier). La supervision du stage comporte au moins deux observations du stagiaire en situation d'enseignement dans la classe, deux rencontres avec l'enseignant associé ainsi que deux rencontres avec le stagiaire.

Préalable(s) : FPM1500 Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.) ; FPM2550 Activité intégratrice de réflexion (1 cr.) ; DID1100 Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire

FPM2550 Activité Intégratrice de réflexion (1 cr.)

Ce cours vise à amener l'étudiant à tisser un lien entre les différents moyens d'expression que véhiculent notre culture et l'éducation et à explorer la notion de repères culturels chez les enfants. L'exploration, l'analyse et la critique de différents moyens d'expression permettent à l'étudiant de situer l'importance du lien entre culture et éducation. En dégagant les objectifs propres au préscolaire, au Québec et dans d'autres pays, l'étudiant est invité à mettre en relief l'importance de ce niveau au Québec.

L'étudiant continue l'élaboration de différents outils utiles à sa formation, en particulier le dossier professionnel. Un support d'environnement informatique est utilisé comme moyen de communication privilégié pour échanger sur différents aspects abordés durant les cours.

FPM3500 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.)

Ce stage vise à faire découvrir à l'étudiant l'ensemble des éléments de l'organisation de la classe et de façon plus spécifique l'évaluation des apprentissages de l'enfant. Le choix d'une thématique offre à l'étudiant la possibilité

d'explorer un contenu particulier et de l'approfondir en classe. Le dossier professionnel reste l'outil privilégié pour rendre compte de l'analyse réflexive de l'étudiant.

Ce stage permet aux étudiants de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans la pratique en classe tout en intégrant les acquis disciplinaires, théoriques et éthiques.

Le stage comprend 37 jours incluant 7 jours pour préparation, intrastage et bilan, ainsi que 30 jours ouvrables dans le milieu de stage individuel (6 semaines consécutives pouvant s'étaler sur 7 semaines de calendrier). La supervision du stage comporte au moins deux observations du stagiaire en situation d'enseignement dans la classe, deux rencontres avec l'enseignant associé ainsi que deux rencontres avec le stagiaire.

Préalable(s) : FPM2500 Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.)

FPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec

Ce cours regroupe dans un même groupe-cours tous les étudiants inscrits au stage hors Québec dans les divers groupes-cours FPM3510. Le cours vise à permettre aux étudiants de prendre conscience de leur culture, des valeurs véhiculées par la société dans laquelle ils évoluent et des différentes cultures qu'ils seront appelés à côtoyer. Ce cours permet également aux étudiants de se familiariser avec différents systèmes d'éducation afin de se préparer à vivre dans les meilleures conditions un stage d'enseignement à l'étranger.

L'étudiant doit démontrer dans ses travaux pratiques qu'il s'inscrit dans une démarche pédagogique le préparant au stage hors Québec. Ce cours favorise aussi chez l'étudiant la poursuite de son développement personnel et professionnel ; le journal professionnel est un outil privilégié pour rendre compte de son analyse réflexive. Les étudiants sont appelés à échanger sous différentes formes, notamment en utilisant un support d'environnement informatique.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme et doit avoir été autorisé par celle-ci à s'inscrire au stage hors Québec.

Préalable(s) : FPM2500 Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.)

FPM3510 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.)

Ce stage vise à permettre aux étudiants une familiarisation en milieu scolaire avec la dynamique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dans un contexte éducatif hors Québec. Des aspects explorés au niveau d'un pays, d'un état ou d'une province : structures, organisation de l'enseignement, régime pédagogique, programmes d'études. Des aspects explorés au niveau d'une classe et d'un établissement d'enseignement étrangers et sous forme d'observation participante, de prises en charge de la classe, de rencontres avec les intervenants, la clientèle scolaire, les ressources pédagogiques et les pratiques éducatives. Ce stage vise à faire découvrir à l'étudiant l'ensemble des éléments d'organisation de la classe et de façon plus spécifique l'évaluation des apprentissages de l'enfant dans un contexte étranger. Le journal professionnel reste l'outil privilégié pour rendre compte de l'analyse réflexive de l'étudiant. Ce stage permet aux étudiants de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans la pratique en classe tout en intégrant de nouveaux acquis disciplinaires, théoriques, éthiques et culturels. Les rencontres préparatoires au stage hors Québec se déroulent dans le cours FPM3509, préalable obligatoire au FPM3510. Le stage individuel dans le milieu hors Québec est d'une durée de 60 jours et il est supervisé à distance par le professeur responsable, notamment par courrier électronique.

Condition d'accès : Déposer un dossier de candidature et obtenir l'autorisation de la direction du programme pour s'inscrire à ce stage hors Québec ; avoir complété, au cours de ses deux premières années d'inscription au programme, au moins 54 crédits du programme avec une

moyenne générale d'au moins 3,2 sur 4,3 ; rencontrer les autres critères de sélection établis par le programme.

Préalable(s) : FPM2500 Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) ; FPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec

FPM3511 Stage hors Québec : Synthèse et communication

Ce stage est obligatoire pour tous les étudiants qui ont complété un stage hors Québec et regroupe tous ces étudiants dans un même groupe-cours. De par sa nature, ce cours favorise l'ouverture sur le monde. Ainsi, dans un contexte de communauté d'apprentissage, les étudiants sont appelés à partager et à échanger entre eux, par courriel pour transmettre éventuellement à la communauté universitaire leurs expériences professionnelles vécues en milieu scolaire étranger sur divers plans pédagogiques et culturels.

Préalable(s) : FPM3510 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.)

FPM3550 Activité Intégratrice de développement (1 cr.)

Ce cours permet à l'étudiant de préparer une synthèse de ses connaissances pédagogiques. En effet, après avoir réalisé des stages, il fait le lien entre la théorie et la pratique, entre les valeurs pédagogiques et leur interprétation dans la réalité, entre les origines de certaines théories et leurs réalités contemporaines. En prenant appui sur ses expériences de stage, l'étudiant a la possibilité de recontextualiser une pratique pédagogique en l'analysant *a posteriori* et en échangeant avec ses pairs. Cette activité sert aussi de préparation au stage hors Québec pour l'étudiant concerné. L'étudiant poursuit l'élaboration de son dossier professionnel et utilise l'analyse réflexive. Un support d'environnement informatique continue d'être utilisé comme moyen de communication privilégié.

FPM3650 Séminaire de synthèse

Retour sur les fondements, objectifs et axes du programme. Intégration des connaissances, habiletés, attitudes développées depuis l'entrée dans le programme. Analyse du cheminement éducatif accompli. Analyse des diverses expériences vécues dans le programme. Étude des problématiques auxquelles sont confrontés les enseignants du préscolaire et du primaire. Réflexion sur son modèle d'intervention pédagogique et sur son identité professionnelle. Identification des jalons pour une formation continue.

FPM4292 Projet de fin d'études (2 cr.)

Réalisation d'un projet de fin d'études intégrant une préoccupation sociale, scientifique, pédagogique ou d'engagement communautaire à une démarche éducative relative au milieu de l'école secondaire. Ce cours se veut un approfondissement de moyens didactiques. Le projet doit être réalisé dans la mesure du possible avec la collaboration d'un enseignant du milieu et être supervisé par un professeur de didactique de la science et de la technologie selon une modalité de stage et rapport de stage. Utilisation de multimédias, développement de stratégies pédagogiques alternatives, adaptation et vulgarisation de contenus correspondant aux objectifs d'acquisition de connaissances scientifiques, réalisations de montages expérimentaux. Chaque projet doit faire l'objet d'un rapport qui est présenté dans le cadre d'un séminaire. L'évaluation porte sur le rapport et la communication «scientifique».

Condition d'accès : Avoir complété et réussi le Stage III de la concentration Science et technologie du BES.

FPM4500 Stage d'enseignement 4 : préinsertion professionnelle (9 cr.)

L'objectif principal de ce stage est de confirmer les habiletés pédagogiques et éthiques acquises dans les stages précédents et de favoriser une préinsertion professionnelle. Pendant son stage, l'étudiant assure la

prise en charge d'un groupe d'élèves et aura à concevoir un projet de développement personnel et professionnel. Il collabore étroitement avec son enseignant associé. L'étudiant continue à travailler son dossier professionnel à la lumière de l'analyse réflexive. Ce stage de quatrième année constitue pour l'étudiant la dernière étape de formation pratique accompagnée par un superviseur et un enseignant associé. C'est aussi par ce stage d'insertion professionnelle que l'étudiant démontre ses réelles capacités de s'inscrire dans la profession enseignante.

Le stage comprend 50 jours incluant 5 jours pour préparation intrastage et bilan, ainsi que 45 jours ouvrables dans le milieu de stage individuel (9 semaines consécutives pouvant s'étaler sur 11 semaines de calendrier). La supervision du stage comporte au moins trois observations du stagiaire en situation d'enseignement dans la classe, trois rencontres avec l'enseignement associé ainsi que trois rencontres avec le stagiaire.

Préalable(s) : FPM3500 Stage d'enseignement 3 : intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.) ou FPM3510 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.)

FPM4550 Activité Intégratrice de synthèse (1 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser à l'étudiant une synthèse de sa formation qui sera évaluée sous différentes formes. Parallèlement, l'étudiant entre en contact avec la profession qui l'attend par l'intermédiaire de conférences sur les conditions d'emploi dans différentes commissions scolaires, sur l'éthique professionnelle et sur l'engagement. Il sera à même, étant à la fin de sa formation, d'élaborer son projet de formation continue.

L'étudiant travaille à la présentation de son dossier professionnel. Un support d'environnement informatique continue d'être utilisé comme moyen de communication privilégié.

Condition d'accès : Être inscrit au FPM4500.

FPM5650 Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire

Ce cours comporte trois volets : Un séminaire portant sur le dossier professionnel. Développement de l'identité professionnelle. Analyse des pratiques d'enseignement (avec cinq jours d'observation dans le milieu).

Ce séminaire vise à répondre aux besoins des étudiants-enseignants qui doivent procéder à un changement de parcours professionnel. Il vise à leur permettre de cerner les grandes réalités de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, de réfléchir sur les divers éléments liés à l'identité professionnelle de l'enseignant du préscolaire et du primaire, d'analyser leur pratique d'enseignement en amorçant le transfert nécessaire avec celle de leur nouveau champ d'enseignement et de mettre en place un dossier professionnel organisé dans une perspective de formation continue.

FPM655X Thèmes spéciaux en éducation préscolaire-primaire (1 cr.)

Ce cours à contenu variable permet à des étudiants ou à un groupe d'étudiants de s'inscrire dans une démarche complémentaire à un stage, démarche qui a pour objectif le développement d'un projet pédagogique ou l'approfondissement de théories ou de problématiques. Il a pour objectif soit le développement d'un projet pédagogique expérimental en classe préscolaire ou primaire qui dépasse largement les exigences d'un stage, soit l'approfondissement de théories et de problématiques en lien avec la pédagogie dans la classe ordinaire (les arts à l'école, les sciences, l'apprentissage de la langue maternelle, les mathématiques, l'éducation à la citoyenneté, la pluriethnicité, la philosophie pour enfant, les enfants en difficulté, etc.). Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le Comité de programme.

FPT1300 Application des règles de santé et de sécurité

Ce cours a comme objectif de former les étudiants à préparer leurs élèves à l'application stricte des règles de santé et de sécurité du travail (SST) propres à leur métier, leur technique. L'étudiant est amené à faire une réflexion critique sur l'intégration de la santé et sécurité du travail (SST) dans les programmes de la formation professionnelle et technique (FPT), à identifier les conditions qui en favorisent l'intégration dans sa classe et son atelier et à sélectionner les actions propices pour les mettre en place dans son environnement scolaire.

Ce cours met en évidence l'importance d'une interprétation commune de la loi et de ses diverses applications selon les fonctions de travail. L'étudiant sera en mesure d'identifier les rôles et responsabilités des différents intervenants (élèves, enseignants, directions, etc) en matière de SST dans son contexte scolaire, de prendre conscience de l'influence qu'il exerce en tant qu'enseignant à cet égard, d'assurer dans son enseignement l'application et l'amélioration des mesures de santé sécurité et le développement des attitudes professionnelles dans ce domaine.

FPT1310 Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique

Ce cours a pour objectif de rendre les étudiants aptes à préparer leurs élèves à l'application des lois et règlements propres à leur métier, leur profession : à partir de cas singuliers présentés en démonstration, sur bandes magnétoscopiques ou autrement, identification des lois et règlements mis en application dans ce cas singulier ; analyse de la loi ou des règlements appliqués ; précision sur le pourquoi de la loi et des règlements ; questionnement sur les conséquences de la non-application de la loi ou des règlements ; développement d'habitudes à acquérir pour appliquer correctement les lois et les règlements ; explication des habitudes acquises et leurs modes d'acquisition ; applications à d'autres cas sélectionnés.

FPT1320 Innovations et évolutions récentes

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant face à l'évolution et aux innovations du métier, de la technique, de la profession : à partir de cas singuliers présentés en démonstration, sur bandes magnétoscopiques ou autrement, identifier une évolution ou une innovation particulière reliée à la protection de l'énergie (amélioration de la consommation de carburant, augmentation du rendement de la transformation de l'énergie calorifique en énergie mécanique, etc.) ; étude de l'innovation ; conséquences de l'innovation de nouveaux outils, etc.) ; impact de l'innovation sur l'entretien du véhicule et sur les relations avec le client ; relations et influences des innovations d'un autre secteur sur ce secteur (le développement de microprocesseurs pour le secteur équipement motorisé).

FPT1330 La coutume, le goût et les comportements dans la prestation d'un service

Ce cours a pour objectif de faire percevoir par l'étudiant le rôle de la conception dans la prestation d'un service particulier : présentation, autant que possible sur bande magnétoscopique, par démonstrations ou autrement, d'un service particulier (ce service pourrait être : un service de table, un traitement esthétique, une vente, etc.) ; analyse du service particulier pour bien faire percevoir les actes qui dépendent soit de la coutume, soit du goût, soit du comportement du client ; précision de la notion de coutume, de son importance dans le service rendu et les différentes façons de l'utiliser pour bien servir ; précision de la notion de goût, de goût acquis ; comment on parvient à connaître le goût du client et utilisation de ce goût dans le service rendu ; précision de la notion de comportement ; identification des différents comportements observés et explication des façons de s'ajuster aux comportements du client pour bien servir.

FPT1331 Les pouvoirs dissolvants de l'eau

Ce cours a pour objectif de faire percevoir par l'étudiant la capacité qu'a l'eau de dissoudre une quantité impressionnante de sel. Présentation, autant que possible sur bande vidéo ou par démonstration en laboratoire d'expériences particulières (ce pourrait être en soins esthétiques : un lavage de tête). Analyse du meilleur solvant que l'on connaisse qui peut, avec des gaz, des liquides et des solides donner des solutions aqueuses par solvation, par hydratation ou par hydrolyse ; précision sur le phénomène de solvation grâce à la notion de polarité de la molécule d'eau, avec ou sans dissociation ; précision sur le phénomène d'hydratation : soit par encagement, soit par coordination du cation, ou encore par liaison hydrogène et sur les notions efflorescence et déliquescence ; précision sur la réaction d'hydrolyse à une ou deux ruptures.

FPT1332 Introduction à des cycles de vie

Cette activité a pour objectif de faire percevoir par l'étudiant l'étroite interaction entre les quatre domaines suivants : l'air (atmosphère), l'eau (hydrosphère), la terre (lithosphère) et la vie (biosphère). Présentation par démonstrations dans les secteurs particuliers (ce pourrait être en agrotechnique : plantes capables de réaliser la fabrication de matières organiques). Analyse des groupes d'organismes des cycles de production, de consommation ou de décomposition des matériaux de la vie : photosynthèse, respiration et fermentation ; précision sur le cycle de photosynthèse : rôle du soleil, du gaz carbonique et de la chlorophylle ; précision du cycle de la respiration : notions de respiration externe pulmonaire ; notions de respiration cutanée ; précision sur le cycle de fermentation : production d'enzymes par les micro-organismes : origine du vin, des fromages, du charbon, du pétrole, etc.) ; notions de régulation et de maintien des équilibres.

FPT1333 Rôles et propriétés des lubrifiants

Cette activité a pour objectif de faire percevoir par l'étudiant l'étroite relation qui existe entre les propriétés des lubrifiants et leurs rôles dans les mécanismes. Présentation autant que possible sur bande magnétoscopique, par démonstration ou autrement, de pièces usées prématurément à cause d'une lubrification inadéquate ; analyse de l'usure des pièces due aux frottements, à la chaleur, aux chocs et aux agents étrangers ; faire ressortir pour les huiles les propriétés de lubrification, de viscosité, de résistance à l'oxydation et à la corrosion, de résistance aux pressions extrêmes, et à la chaleur ; ajout d'additifs lors du processus de raffinage ; classification, catégories et grades des huiles.

FPT1334 Le mouvement transformé

Ce cours a pour objectif de faire saisir par l'étudiant le rôle de la transformation du mouvement dans la conception d'un mécanisme particulier. Présentation autant que possible sur bandes magnétoscopiques, par démonstration ou autrement, d'une transformation particulière (cette transformation particulière pourrait être : transformation d'un mouvement rectiligne en un mouvement rotatif (pistons, bielles, vilebrequin), transformation d'un mouvement rotatif en un mouvement rectiligne (pignon et crémaillère, arbre à cames et poussoirs). Analyse des principes de la transformation : rapport poussé et vitesse de rotation, principe du levier variable, composante des vecteurs variables entre : piston, bielle, et vilebrequin, principe de la limitation du mouvement, principe de la régularisation de vitesse ; précision sur les caractéristiques des mécanismes de transformation du mouvement ; étude de conception de mécanismes de transformation ; transfert des principes identifiés par l'application à d'autres mécanismes de transformation.

FPT1401 La fabrication en général

Ce cours a comme objectif de fournir à l'étudiant une grille d'analyse du système complet de production dans lequel s'inscrit son métier, sa technique, sa profession : les différentes fabrications : unitaire, sérielle, d'entretien et de services ; le besoin, l'utilisation, les techniques d'analyses

des besoins ; la matière ou le processus naturel que viendront modifier le métier, la technique, la profession ; la conception, ses différentes étapes, les différentes façons de la réaliser, les personnes qui y participent ; l'exécution et ses différentes étapes : extraction, préparation des matériaux, préparation des pièces, assemblage, contrôle de qualité, livraison ; les personnes qui y participent et leur organisation ; les outils, machines utilisées ; l'énergie nécessaire.

FPT1402 Réflexion critique sur le métier, la technique

Ce cours a comme objectif de permettre à l'étudiant, à l'aide d'une grille d'analyse, de faire une réflexion critique du système de production dans lequel s'inscrit son métier, sa technique, sa profession. La réflexion critique portera sur les différents types de production de biens et services, sur la différence entre la production unitaire et en série, sur la chaîne complète des opérations de réponse à un besoin des utilisateurs depuis la conception jusqu'à la distribution. On observera la transformation en cours des métiers, des modes et techniques de production, et on discutera des impacts de ces changements sur les personnes qui y participent. Ce cours a comme objectif la connaissance d'un métier par l'analyse de ce qui est produit, de la façon de le produire, et par la réflexion du producteur sur ce qu'il produit et du contexte changeant où il le fait.

FPT1410 La fabrication sérielle d'un objet

Ce cours a comme objectif de faire percevoir à l'étudiant le système complet de la production sérielle contemporaine.

Après un rappel succinct des étapes comprises entre l'identification du besoin du consommateur et l'acceptation de l'administration de «démarrer» la production, l'étudiant sera confronté aux divers aspects de la série : étude des dessins d'ateliers ; détermination des procédés et des opérations de fabrication ; décision d'acheter ou de faire ; choix des postes de travail ; analyse du déroulement des opérations : détermination des espaces, déplacement des pièces, postes de travail, localisation des machines, redistribution de l'usine ; analyse des opérations à chaque poste de travail : étude des temps, des mouvements, de la disposition du matériel et des matériaux ; estimation des coûts : matériaux, main-d'œuvre directe, frais généraux de fabrication, profits ; analyse des besoins en outillage ; commande du matériel standard ; conception et commande du matériel spécial ; supervision de l'installation du matériel ; essai de fabrication en atelier ; réajustement de la production ; mise en place de systèmes de contrôle de la production : contrôle des commandes (échancier, fabrication, contrôle qualité, rapports et corrections) et contrôle du cheminement (matière première, qualité et quantité), essais de routine : échantillonnages, destructifs et non destructifs.

FPT1411 La fabrication unitaire d'un objet

Ce cours a comme objectif de faire découvrir à l'étudiant les étapes de conception et les études des divers produits dont on envisage une fabrication unitaire.

Ces étapes ont pour but de satisfaire les demandes particulières de certains clients (ex. : fabrication d'une chaise d'époque pour compléter un mobilier) ; modifier des réalisations existantes (ex. : transformation d'un carénage de machine à laquelle sont adjoints de nouveaux mécanismes) ; construire une nouvelle réalisation (ex. : concevoir une nouvelle machine).

Après avoir différencié chacune de ces sphères d'activités spécifiques, l'étudiant sera confronté aux diverses phases de la fabrication unitaire : préconception et recherche ; étude proprement dite ; conception définitive ; analyse du travail ; détermination des temps d'exécution ; études d'outillages ; études d'installations diverses ; exécution et services après vente.

Lors de cette confrontation, l'étudiant ne devra pas ignorer la réalisation du projet unitaire : ces contraintes dépendent de l'acheteur ou acquéreur (satisfaction d'un besoin, esthétique, qualité, prix), de l'utilisateur (facilité de manœuvres ; commodité de l'entretien ; fonctionnement sûr, agréable et sécuritaire ; installation, manutention et transport aisés), du fabricant (possibilités des services

de fabrication ; exigence de la fabrication unitaire ; conditions particulières de livraison, d'approvisionnement, de stockage, de cadence) et du législateur (imposition de conditions de fabrication, de fonctionnement et d'utilisation ; lois relatives à la protection et à l'hygiène).

FPT1412 La prestation des services

Ce cours a comme objectif de faire percevoir à l'étudiant toutes les opérations que comporte la prestation d'un service : rappel de la notion de service, la place du client, son rôle, les différentes interventions de la personne de service dans le déroulement des activités du client ; identification du besoin du client et les interactions nécessaires à cette identification ; analyse des comportements du client et choix des modes d'intervention de la personne de service ; planification totale de la prestation du service ; prestation elle-même ; fin du service et les dernières interventions de la personne de service ; évaluation de la prestation du service. Le tout sera élaboré à partir de la prestation de différents services (services bancaires, service de table, coiffure, équipement motorisé) présentés aux étudiants sous forme de bandes magnétoscopiques, jeux de rôle, etc.

FPT1520 Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Initiation aux principes généraux qui gouvernent l'apprentissage d'un métier ou d'une technique. Analyse des facteurs critiques du contexte de formation et de leur interaction. Identification des profils de clientèles : jeunes et adultes. Étude du processus d'apprentissage. Le processus est décrit à partir d'une perspective cognitive et est présenté en trois phases principales : motivation, encodage et performance. Une attention particulière est accordée à ce qui distingue l'apprentissage des savoirs théoriques de l'apprentissage des savoirs pratiques. Les interventions pédagogiques sont conçues en se plaçant dans la tête de celui ou celle qui apprend, de la phase d'apprentissage, de la nature du savoir professionnel à apprendre et de son usage escompté pour la pratique du métier ou de la technique.

FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique

Ce cours vise à situer l'évolution générale du système d'éducation au Québec et plus spécifiquement la formation professionnelle et technique depuis 1850 en prenant en compte les aspects économiques, sociaux et politiques. Description de l'organisation actuelle du système d'éducation et plus particulièrement du secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue. Organisation de la formation professionnelle et technique en milieu scolaire et en milieu de travail, distinction du rôle de chacune des instances impliquées dans cette organisation.

Le cours offre une vue générale des structures scolaires, lois et règlements, syndicalisme et profession enseignante, régimes pédagogiques et spécificités des programmes de formation professionnelle et technique. Identification des liens de plus en plus étroits entre les organisations du marché du travail et les organismes éducatifs responsables de définir et dispenser la formation professionnelle et technique. Développement d'un regard critique sur les facteurs qui influencent le contenu ou les curriculum de formation professionnelle et technique et qui contribuent à définir les caractéristiques des clientèles à desservir : harmonisation inter-ordres, recrutement des clientèles, réussite et persévérance scolaires.

FPT1550 Didactique de l'apprentissage en milieu réel

Cette activité a comme objectif de permettre à l'étudiant de préparer ses élèves à intégrer le marché du travail et à poursuivre leur formation professionnelle : analyse des fonctions des stages en milieu de travail pour les élèves, typologie de stages en milieu de travail dont notamment les stages de fin d'études et les stages en alternance. Préparation et organisation des stages en milieu de travail, développement de réseaux de stages, définition de protocoles. Modalités d'encadrement des stagiaires et

d'évaluation des stages par les différents acteurs impliqués. Réinvestissement des acquis de stages en regard des objectifs du programme.

FPT1710 Principes d'apprentissage et formats d'enseignement

Initiation aux concepts, méthodes et phénomènes de la psychologie de l'apprentissage chez les adultes. Principes de base : andragogiques, comportementaux, etc. Conditions de l'apprentissage. Étude des principaux formats d'enseignement utilisés en milieu de travail. Comparaison de ces formats avec les principes de la psychopédagogie. Expérimentation d'un ou de plusieurs formats d'intervention différents de ceux que l'étudiant-instructeur utilise déjà.

FPT2080 Démarche technologique

Conception et construction d'un prototype (cahier des charges, processus de design). Production en série (étape de planification et de fabrication). Organisation et gestion de l'entreprise technologique (marketing, finances, ressources humaines, production). Atelier de 30 heures portant sur l'application de ces processus dans la réalisation de projets technologiques concrets.

FPT2085 Architecture et enseignement

Dessin technique : détails d'aménagement et de construction. Architecture : devis descriptif, aménagement intérieur, aménagement extérieur. Normes et construction. Fondations, charpente, etc. Atelier de 30 heures : projet d'architecture à l'aide de matériel concret.

FPT2240 Apprentissage, épistémologie et éducation

Les objectifs de ce cours sont de : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Ce cours vise à maîtriser les principales théories d'apprentissage et du développement tout en analysant leurs antécédents épistémologiques, idéologiques, psychologiques et leurs conséquences éducationnelles. De plus, il établit les liens fondamentaux qui existent entre ces théories tels que, empirisme-behaviorisme, naturalisme-humanisme et rationalisme-cognitisme.

FPT2520 Observation et analyse des interactions en classe et en atelier

Ce cours vise à développer l'habileté à observer les phénomènes interactifs qui se produisent en classe ou en atelier, à identifier la nature, la diversité des interactions enseignants/élèves et les phénomènes qui en résultent, à prendre conscience de son mode personnel d'interaction en classe et à cibler des habiletés pédagogiques à renforcer ou développer. L'étudiant est initié aux règles qui régissent la conception et l'utilisation d'outils d'observation : faisabilité, recherche d'objectivité, séquences, notion de fréquence et de durée d'observation, etc.

À l'aide de grilles d'observation appropriées et d'instruments rigoureux, l'étudiant procède à une situation réelle d'observation d'une séquence d'enseignement, à la compilation et l'analyse des résultats. Les produits de l'observation des interactions en classe dans différentes situations d'enseignement servent de matériel aux échanges en groupe et à la réflexion personnelle sur ses façons privilégiées d'interagir en classe. Les observations portent principalement sur des actions pédagogiques liées à la communication verbale et non verbale, au questionnement, à la rétroaction, au renforcement, aux interactions enseignant/élèves et interactions entre élèves, etc.

FPT2530 Méthodes de formation professionnelle et technique

L'objectif général du cours est d'explorer une variété de méthodes de formation à un métier ou une technique, d'en cerner suffisamment les caractéristiques pour être capable de les sélectionner, de les combiner et de les adapter de façon souple et créative en fonction des clientèles jeunes ou adultes à desservir, des savoirs à faire acquérir, des modes d'organisation de la classe ou de l'atelier ainsi que des ressources et contraintes du milieu d'intervention. Inventaire et typologie des méthodes de formation, identification des techniques de soutien aux méthodes, étude comparative des avantages et limites en regard des secteurs de formation : secteur général, professionnel et technique et des lieux de formation : milieu scolaire, milieu de travail. Regard rétrospectif et prospectif sur les méthodes privilégiées de formation à son métier ou à sa technique spécifique.

FPT2531 Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique

À partir de faits réels ou d'études de cas, ce cours amène les étudiants à se pencher sur des situations problématiques de gestion de classe ou d'atelier, à en faire l'analyse, à en dégager les aspects critiques, à proposer des modes d'action et à en évaluer la pertinence en fonction d'un ensemble de variables telles que : les clientèles desservies, l'organisation de l'enseignement, les objectifs à atteindre, les ressources disponibles, la vocation du centre de formation technique ou professionnelle, etc. La méthodologie de ce cours, par le biais des échanges et discussion sur les études de cas, vise à développer les habiletés propres au travail en équipe. La diversité des cas proposés, les perspectives choisies, les phénomènes mis en lumière sont autant d'occasions de développer, chez les enseignants, des habiletés de communication, d'animation de résolution de conflits, de concertation : habiletés à réinvestir auprès des élèves selon un modèle cohérent de gestion de classe et respectueux de l'éthique de la profession.

FPT2532 Apprendre à penser par le métier

Ce cours invite les étudiants à identifier les types d'activités cognitives spécifiques à la pratique de leur métier ou de leur technique et à explorer les stratégies d'enseignement appropriées à mettre en place pour développer chez leurs élèves l'intelligence du métier. L'accent est mis sur les processus de résolution de problèmes et de transfert d'apprentissage et sur les principales stratégies qui leur sont associées. Étude des modes de résolution en fonction des métiers et des types de solutionneurs. L'étude du transfert des apprentissages, de ses conditions et de ses contraintes, est réalisée par l'exploration de stratégies cognitives d'enseignement et par la production d'exercices ou de matériel didactique propres à susciter chez l'élève la mobilisation de ses ressources pour répondre aux exigences du métier ou de la technique.

FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique

Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec les principaux documents produits par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec qui servent de norme ou de guide à l'enseignement du métier ou de la technique. L'introduction au programme d'études est faite à partir du Cadre général d'élaboration des programmes qui en précise les fondements, les phases d'élaboration et les principaux acteurs. Une attention spéciale est portée à l'étape d'analyse de situation de travail qui éclaire le phénomène de la transposition des savoirs du milieu de travail au milieu scolaire.

Les programmes d'études sont présentés dans leur structure générale : approche par compétences, matrice des objets de formation, objectifs opérationnels, modules, composantes. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant prend connaissance de l'ensemble des documents officiels accompagnateurs du programme d'études et en examine l'usage spécifique pour la planification de son enseignement, il explore les ressources didactiques des réseaux formels et informels propres à son secteur d'enseignement.

FPT2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Les objectifs de ce cours sont de : Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Ce cours vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'évaluation des apprentissages des élèves. Évaluation de la progression des apprentissages et du degré d'acquisition des compétences et des différents types de savoirs théoriques et pratiques qui les sous-tendent. Connaissance des concepts d'évaluation en formation professionnelle et technique, types et formes d'évaluation utilisés dans le domaine, limites et contraintes des outils d'évaluation. Exploration des différents documents d'évaluation publiés par la direction ministérielle responsable de la formation professionnelle et technique et des banques de données spécialisées dans l'évaluation de l'apprentissage d'un métier ou d'une technique. Fabrication de grilles d'observation et d'instruments de mesure des différents types de savoirs professionnels, expérimentation, validation, niveaux d'interprétation. Utilisation de micro-ordinateur et de logiciels dédiés pour supporter la démarche d'évaluation. Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique pour 9 des 45 heures de cours et nécessite en plus 10 autres heures de travaux pratiques en laboratoire. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

FPT2700 Planification stratégique de la formation

Ce cours vise la préparation d'un plan détaillé de formation sur mesure. La planification de la formation s'appuie sur les principes de l'approche par compétences, sur les processus d'ingénierie de la formation ainsi que sur une structure d'enseignement modulaire. La planification de la formation tient compte du contexte de réalisation, des compétences à développer, du profil des clientèles, des ressources disponibles ainsi que des résultats attendus dans le milieu de travail.

Ce cours explore diverses sources de besoins potentiels de formation, exploite différentes méthodes d'analyse des besoins, transpose les besoins en compétences et en objectifs opérationnels de formation, dresse un plan ou un devis de formation détaillé et s'assure du transfert des compétences en situation réelle. Ce cours traite également des différentes stratégies de développement et d'organisation de plans de formation incluant contenus, ressources, actions, durées, évaluations et suivis. Finalement, ce cours s'assure de la congruence entre la demande et l'offre de services de formation ainsi que de la pertinence et de la qualité des livrables.

FPT2701 Planification stratégique de la formation professionnelle et technique

Ce cours vise à initier la préparation d'un plan détaillé de formation sur mesure dans le domaine de la formation professionnelle et technique. La planification de la formation s'appuie sur les principes de l'approche par compétences, sur les processus d'ingénierie de la formation ainsi que sur une structure d'enseignement modulaire. La planification de la formation tient compte du contexte de réalisation, des compétences à développer, du profil des clientèles, des ressources disponibles ainsi que des résultats attendus dans le milieu de travail. Ce cours explore diverses sources de besoins potentiels de formation professionnelle et technique, exploite différentes méthodes d'analyse des besoins, transpose les besoins en compétences et en objectifs opérationnels de formation, dresse un plan ou un devis de formation détaillé et s'assure du transfert des compétences en situation réelle. Ce cours traite également des différentes stratégies de développement et d'organisation de plans de formation incluant contenus, ressources, actions, durées, évaluations et suivis. Finalement, ce cours s'assure de la congruence entre la demande et l'offre de services de formation ainsi que de la pertinence et de la qualité des livrables.

FPT2710 Techniques en support à l'enseignement et à l'apprentissage

Ce cours vise l'exploration des divers moyens en support aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Il s'appuie sur une démarche méthodique d'analyse, de justification et d'application des moyens d'enseignement et d'apprentissage. La justification des moyens ne repose pas uniquement sur la variation des stimuli, mais bien sur un ensemble de critères qui permettent d'optimiser l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage. Ces critères tiennent compte du profil d'apprentissage de la clientèle étudiante, du type de compétence à développer, de la nature des contenus à véhiculer ou à s'approprier, du choix des moyens selon les conditions d'enseignement et d'apprentissage et finalement, de ses propres habiletés à utiliser ces moyens en support à l'enseignement et à l'apprentissage.

Ce cours fait l'inventaire des moyens existants, favorise l'adaptation de moyens selon les conditions d'utilisation et le développement de moyens spécifiques à des situations d'enseignement et d'apprentissage variées. Les moyens explorés se situent dans cinq catégories : les moyens écrits, scriptovisuels, audiovisuels, physiques et informatiques.

FPT2711 Techniques en support à la formation

Ce cours vise l'exploration des divers moyens en support à la formation professionnelle et technique. Il s'appuie sur une démarche méthodique d'analyse, de justification et d'application des moyens d'enseignement et d'apprentissage. La justification des moyens ne repose pas uniquement sur la variation des stimuli, mais bien sur un ensemble de critères qui permettent d'optimiser l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage. Ces critères tiennent compte du profil d'apprentissage de la clientèle étudiante, du type de compétence à développer, de la nature des contenus à véhiculer ou à s'approprier, du choix des moyens selon les conditions d'enseignement et d'apprentissage et finalement, de ses propres habiletés à utiliser ces moyens en support à l'enseignement et à l'apprentissage.

Ce cours fait l'inventaire des moyens existants, favorise l'adaptation de moyens selon les conditions d'utilisation et le développement de moyens spécifiques à des situations d'enseignement et d'apprentissage variées en formation professionnelle et technique. Les moyens explorés se situent dans cinq catégories : les moyens écrits, scriptovisuels, audiovisuels, physiques et informatiques.

FPT2730 Évaluation des compétences

Fonctions, principes, concepts et théories de la mesure et de l'évaluation dans le domaine de la formation technique. Types de mesures. Types et niveaux d'évaluation. Techniques métrologiques et modèles. Conception et expérimentation d'instruments pour la mesure et l'évaluation des apprentissages et de leur transfert en situation de travail. Interprétation critériée des résultats.

FPT2731 Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique

Fonctions, principes, concepts et théories de la mesure et de l'évaluation dans le domaine de la formation professionnelle et technique. Types de mesures. Types et niveaux d'évaluation. Techniques métrologiques et modèles. Conception et expérimentation d'instruments pour la mesure et l'évaluation des compétences et de leur transfert en situation de travail. Interprétation critériée des résultats.

FPT2735 Évaluation de programmes de formation

L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant de réaliser une démarche d'évaluation de programme, de s'initier aux approches et techniques propres à cette démarche et de se sensibiliser à l'apport de l'évaluation comme élément de réflexion critique sur l'ingénierie des programmes de formation. Les définitions de l'évaluation ; quelques

approches et modèles d'évaluation de programme ; les objets d'évaluation ; notions d'efficacité, efficacité et impact ; les étapes de l'évaluation ; le plan d'évaluation ; les instruments d'évaluation ; notions d'indicateur et critère ; l'éthique de l'évaluation ; la cueillette de données et l'analyse ; la rédaction du rapport d'évaluation, des conclusions et des recommandations ; l'évaluation et sa mise à profit pour l'amélioration de la qualité des pratiques de formation ; la métaévaluation.

FPT2736 Introduction à l'évaluation des programmes de formation

L'objectif du cours est de comprendre la démarche d'évaluation de programme, les approches et techniques propres à cette démarche et de se sensibiliser à l'apport de l'évaluation comme élément de réflexion critique sur l'ingénierie des programmes de formation. Les définitions de l'évaluation ; quelques approches et modèles d'évaluation de programme de formation ; les objets d'évaluation ; notions d'efficacité, efficacité et impact ; les étapes de l'évaluation ; le plan d'évaluation ; les instruments d'évaluation ; notions d'indicateur et critère ; l'éthique de l'évaluation ; la cueillette de données et l'analyse ; le rapport d'évaluation, l'évaluation et sa mise à profit pour l'amélioration de la qualité des pratiques de formation.

FPT2831 Laboratoire d'enseignement

Ce cours pratique vise à développer chez l'étudiant la maîtrise d'habiletés pédagogiques propres à susciter des apprentissages significatifs chez les élèves, ainsi que la capacité d'analyse de ses propres comportements pédagogiques. Les habiletés pédagogiques mises en pratique sont choisies principalement parmi les suivantes : mise en situation, interrogation, silence, valorisation, exploitation des réponses des élèves, variation de stimuli, expérimentation, objectivation, réinvestissement, etc. Elles sont déterminées en fonction des situations vécues en classe ou dans la pratique d'enseignement. De façon à assurer que les situations mises en pratique soient en accord avec les programmes de formation, ceux-ci sont aussi étudiés au regard de leurs domaines de formation, des compétences visées et de l'intégration des apprentissages.

La mise en pratique d'habiletés pédagogiques se fait selon la méthode du microenseignement, c'est-à-dire de façon progressive et systématique dans le cadre d'activités d'apprentissage se déroulant en petits groupes d'étudiants pour fins d'observation, d'analyse et de rétroaction par les pairs. Ce cours se donne en laboratoire et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure encadrée en laboratoire.

FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

L'objectif de ce cours est d'outiller les enseignants à planifier l'enseignement d'un module ou d'un cours en intégrant selon des temps et séquences appropriés les conditions qui vont permettre l'acquisition des connaissances, habiletés et attitudes attendues pour l'atteinte d'une compétence qui exige du travail en atelier. Planification pédagogique : préparation d'une leçon, d'une démonstration, choix des exercices, activités de soutien ou d'enrichissement, identification des aides à la performance, modes de supervision et d'évaluation du travail en atelier. Organisation logistique de l'atelier : équipements, outils, matière première, règles d'entretien et de vérification du matériel. Développement des attitudes professionnelles, sensibilisation aux règles de conduites spécifiques à la pratique du métier ou de la technique. L'apprentissage en atelier scolaire inclut les dimensions théoriques et pratiques et leur interaction en cours de formation.

FPT6291 Stage de microenseignement

Ce cours vise à développer chez l'étudiant la maîtrise d'habiletés pédagogiques ainsi que la capacité d'analyse de ses propres comportements pédagogiques. La mise en pratique d'habiletés pédagogiques se fait de façon progressive et systématique dans le cadre d'activités d'apprentissage se déroulant en laboratoire et en petits groupes d'étudiants. Les activités d'apprentissage sont

enregistrées sur magnéto et visionnées pour fins d'observation, d'analyse et de rétroaction. Ce cours se donne en laboratoire et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure encadrée en laboratoire.

FRA3006 Rédaction administrative (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Acquérir les compétences spécifiques de la communication écrite en milieu organisationnel.

La complexité du projet d'écriture. Les types de construction. L'écriture proprement dite. Les codes communicationnels dans l'administration. Les techniques de l'exposé. Le rapport (généralités, préparation, présentation). La lettre. L'information interne dans l'administration, etc.

FRA3007 Rédaction scientifique et technique (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Développer ses habiletés à transmettre des informations objectives, dans une langue claire et précise.

La documentation. La structuration de la pensée. Les dimensions de la communication technoscientifique : linguistique, orale, iconique. Les destinataires de la communication technoscientifique : pairs, apprenants, grand public.

FRA3008 Écriture de communication (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Comprendre la dynamique et maîtriser la méthode et les différentes étapes de l'acte de rédaction dans le milieu de la communication ; compléter l'acquisition de la compétence rédactionnelle par une compétence de diffusion ; connaître et maîtriser les contraintes spécifiques de quelques « genres » importants de l'écriture de communication - genres longs et courts - et comprendre l'esprit de ce type d'écriture (animer la stricte information).

Les étapes de la rédaction : recherche-documentation, construction et rédaction du texte, révision cyclique. L'écriture et ses compléments : écriture et parole, écriture et audiovisuel, écriture et édition, écriture et graphisme. Les genres et leurs techniques : les contraintes générales, les genres de format court, les genres de format long, quelques cas particuliers.

FSM0300 Activité d'intégration en sciences

L'étudiant se devra de choisir une problématique dans le domaine des sciences afin d'approfondir et d'intégrer ses connaissances scientifiques. Ce cours a pour but de développer l'autonomie, le travail d'équipe et la cueillette d'information. L'étudiant devra aussi s'initier au travail de rédaction, de présentation et de synthèse des connaissances dans le domaine des sciences.

Les étudiants doivent se regrouper en équipes de trois. Ils effectuent une recherche bibliographique sur un sujet donné touchant différentes thématiques des sciences (e.g. biologie, biochimie, chimie, physique et science de la terre). Ils devront, par leur recherche, approfondir les connaissances scientifiques et les enjeux sociaux reliés au sujet choisi. À la fin du cours, ils présentent un bilan des travaux sous forme d'un travail écrit et d'un séminaire. Condition d'accès : Avoir complété les 15 premiers crédits du programme.

FSM1001 Initiation à la pensée scientifique

Donner à l'étudiant une appréciation juste du mode de fonctionnement de la science et de ses limites ; sensibiliser les étudiants aux notions d'éthique et de responsabilité scientifique, et aux aspects humains de la pratique scientifique ; rendre les étudiants conscients des principales aberrations à propos de la science : antiscience, fraudes ; développer la rigueur et l'esprit critique de l'étudiant ; améliorer la capacité de lecture et de rédaction de l'étudiant.

La méthode scientifique. Science et croyances. Science et arts. Points de vues sur la science : Popper, Kuhn, Lakatos. Statut de certaines disciplines (mathématiques,

informatique, ...). La fraude scientifique : mécanismes de contrôle de l'activité scientifique, types de fraudes (fabrication, « concoctage » et détournement de données), pratiques douteuses (pratique de la multisignature,...). Présentation biaisée de données statistiques - ou comment mentir à l'aide des statistiques. Phénomènes antisciences et disciplines pseudo-scientifiques. Problèmes éthiques soulevés par la science. Limites de la science.

FSM1200 Culture scientifique et histoire des sciences (1 cr.)

Apprendre à se référer à l'histoire des sciences et aux grands événements à caractère technique et scientifique (ex. : effet de serre) dans l'organisation de l'enseignement primaire. Apprendre à interagir avec des personnes-ressources, par l'intermédiaire des musées, du Web, des associations scientifiques..., afin d'aller chercher des informations techniques ou scientifiques en fonction des besoins de l'enseignement. Apprendre à apprécier le travail des scientifiques afin d'en tenir compte dans l'enseignement primaire.

FSM2001 L'être humain et son environnement

Cours global sur l'être humain et son environnement à l'aide de l'approche systémique. Étude des principes des systèmes et de l'approche systémique. Utilisation de cette méthodologie pour la compréhension des grandes questions relatives à l'être humain et à son environnement. Application à un secteur particulier de l'environnement, au sein d'un travail de trimestre.

FSM2100 Sécurité et accidents de travail

Introduction aux notions d'accident et de sécurité.

1^{re} partie : L'étude des accidents. Interactions humain-sécurité : respect des limites et capacités fonctionnelles et des liaisons sensori-motrices dominantes, principales théories comportementales. Principales techniques d'enquête-analyse d'accidents de type clinique : dont l'arbre des causes, M.O.R.1, l'enquête C.S.S.1 Principales méthodes d'analyse quantitative d'accidents.

2^e partie : La sécurité. Aménagement des espaces industriels et réglementation qui s'y applique : aires de circulation, systèmes de sécurité. Procédés industriels : identification des risques, règles de sécurité pour les principaux types de procédés et de machines. Équipements de protection individuelle : évaluation, réglementation, recommandations. Contribution des départements de kinanthropologie, de sciences biologiques et de physique.

FSM3000 Histoire des sciences

Évolution de concepts et de théories scientifiques. Étude des lois de la nature. Les étapes de la méthode expérimentale. Exemples dans différentes disciplines : chimie, biologie, physique, etc. L'explication scientifique et le développement des sciences. La place des sciences dans la connaissance humaine.

FSM3001 Histoire des sciences (2 cr.)

Prendre conscience que les sciences constituent une activité humaine toujours en évolution et qu'elles sont soumises aux influences des sociétés dans lesquelles elles se développent.

Évolution des concepts et des théories scientifiques. Étude des lois de la nature. Les étapes de la méthode expérimentale. La place des sciences dans la connaissance humaine. Impact des sciences et des technologies sur l'humain et son environnement : aspects éthiques, sociaux, économiques, écologiques.

FSM3100 Activité de synthèse

Réalisation d'un projet sur un problème concret en santé et sécurité au travail permettant à l'étudiant de faire une synthèse des acquis du programme. Le projet doit traiter d'une problématique en santé et sécurité au travail ayant une implication pratique dans le milieu et recevoir l'approbation du responsable du cours quant au choix du sujet traité et au plan de travail. Un rapport doit être rédigé et présenté dans le cadre d'un séminaire.

Condition d'accès : Avoir réussi 15 crédits obligatoires du programme.

FSM3200 Projet

Réalisation d'un projet permettant aux étudiants d'étudier des problèmes concrets, d'en analyser les données et de proposer des solutions pratiques. Le projet doit être réalisé dans la mesure du possible, en collaboration avec l'extérieur et être supervisé par un professeur ou une personne ressource du milieu. Chaque projet doit faire l'objet d'un rapport qui est présenté dans le cadre d'un séminaire.

FSM3500 Histoire des sciences et des technologies

Évolution des concepts et des théories scientifiques. Étude des lois de la nature. Les étapes de la méthode expérimentale. Évolution des technologies et influence des technologies sur l'évolution des sciences. La place des sciences dans la connaissance humaine. Impact des sciences et des technologies sur l'humain et son environnement : aspects éthiques, sociaux, économiques, écologiques.

FSM4000 Sciences et société

Rôle des sciences dans la société. Analyse des politiques scientifiques, de l'organisation des institutions scientifiques et de l'enseignement des sciences. Interaction entre les sciences et les structures sociales. Réflexion sur l'impact sociologique du développement des sciences et des innovations techniques qui en résultent : l'automatisation, la communication de masse, les maladies industrielles, les manipulations génétiques, l'énergie, la pollution, l'environnement, etc. Responsabilité du scientifique envers la société.

FSM4001 Sciences, techniques et société (2 cr.)

Intégration des préoccupations environnementales aux aspects des utilisations des sciences et techniques dans notre société dans une approche de résolution de problèmes.

Les grandes problématique environnementales : effets de serre, pluies acides, dépletion de la couche d'ozone, ozone de basse altitude, pollution diffuse des eaux, croissance des populations. La gestion du changement dans les comportements individuels et collectifs, les éléments d'une gestion environnementale des activités domestiques, scolaires et urbaines. Applications aux déchets domestiques, au traitement des eaux et des sols, à la qualité de l'air intérieur, à la consommation d'énergie.

Cours magistraux avec travaux pratiques dans la maison, l'école et le quartier. Visites d'un site d'enfouissement et de traitement des déchets, d'une usine de filtration des eaux et d'une de traitement des eaux.

Condition d'accès : Avoir réussi 8 cours en sciences.

FSM4100 La cryptographie, de l'Antiquité à l'Internet

Ce cours a pour objectif de présenter la cryptographie et les principes mathématiques sous-jacents, dans une perspective historique. Il s'adresse à des étudiants sans préalable mathématique de niveau universitaire.

Survol des premiers systèmes de codages et leurs contextes historiques : code de César, codes par substitution, code de Vigenère, code de V'mam, code de Playfair, code de Hill, etc. Notions mathématiques nécessaires à la description de ces codes : matrices modulo un entier, arithmétique modulaire, algorithme d'Euclide. Outils de décodage : approche probabiliste, théorie de l'information de Shannon : entropie, incertitude, information, entropie conditionnelle, système cryptographique parfait.

Cryptographie moderne : systèmes à clé publique, RSA, algorithme discret. Perspectives d'avenir pour la cryptographie : aperçu de cryptographie quantique.

FSM500X Stage International en sciences

L'objectif de ce stage est de mettre en pratique les connaissances acquises au baccalauréat dans le cadre d'une ouverture vers d'autres pays et d'autres cultures. Activité réalisée avec un organisme (organisation

gouvernementale, paragouvernementale, université ou institut, etc.) et dont l'objectif est de permettre à l'étudiant d'enrichir son cheminement par une formation pratique en contexte international. Le stage est encadré et évalué conjointement par un professeur de l'UQAM et une personne ressource de l'organisme et doit donner lieu à un rapport de stage. La nature du stage aura un contenu variable fonction du programme auquel appartient l'étudiant.

Modalités : Le projet de stage devra être approuvé par la direction du programme qui devra notamment s'assurer que le stagiaire aura les compétences linguistiques pour réaliser le stage. Le nombre de crédits octroyés pour ce stage sera fonction de la durée du stage et du nombre de jours qui y est consacré. La décision du directeur de programme relative au nombre de crédits à accorder au stage et aux compétences linguistiques du candidat est sans appel. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

Condition d'accès : Avoir complété le tiers du programme de baccalauréat auquel l'étudiant est inscrit et détenir une moyenne académique d'au moins 3,0.

FSM501X Stage International en sciences (6 cr.)

L'objectif de ce stage est de mettre en pratique les connaissances acquises au baccalauréat dans le cadre d'une ouverture vers d'autres pays et d'autres cultures. Activité réalisée avec un organisme (organisation gouvernementale, paragouvernementale, université ou institut, etc.) et dont l'objectif est de permettre à l'étudiant d'enrichir son cheminement par une formation pratique en contexte international. Le stage est encadré et évalué conjointement par un professeur de l'UQAM et une personne ressource de l'organisme et doit donner lieu à un rapport de stage. La nature du stage aura un contenu variable fonction du programme auquel appartient l'étudiant.

Modalités : Le projet de stage devra être approuvé par la direction du programme qui devra notamment s'assurer que le stagiaire aura les compétences linguistiques pour réaliser le stage. Le nombre de crédits octroyés pour ce stage sera fonction de la durée du stage et du nombre de jours qui y est consacré. La décision du directeur de programme relative au nombre de crédits à accorder au stage et aux compétences linguistiques du candidat est sans appel.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

Condition d'accès : Avoir complété le tiers du programme de baccalauréat auquel l'étudiant est inscrit et détenir une moyenne académique d'au moins 3,0.

GEM4551 Activité de terrain

Ce cours se veut un instrument d'initiation au travail sur le terrain. Il s'agit d'une activité visant surtout l'observation et la participation, deux des principaux outils utilisés par les géographes qui effectuent de la recherche sur le terrain. Le choix du terrain, les objectifs particuliers et le mode de réalisation sont déterminés par un ou plusieurs professeurs sur une base ad hoc, au gré des besoins et intérêts manifestés par les éventuels participants-étudiants, en concertation avec le Conseil de programme. Selon ses objectifs scientifiques et pédagogiques et de son orientation spécifique, l'activité peut durer entre un minimum d'une semaine et un maximum de deux semaines.

Condition d'accès : Avoir réussi les cours obligatoires des premier et deuxième trimestres.

GEM6000 Activité de synthèse

L'activité de synthèse vise à compléter les études de premier cycle en géographie par un travail de recherche dans un champ de prédilection. Cela permet donc une mise au point face à la formation acquise et invite à un réajustement personnel des objectifs scientifiques et intellectuels.

Il revient à l'étudiant d'identifier son champ de travail. Avec l'aide du responsable des activités de synthèse, il doit établir ses objectifs, son plan de travail, et également choisir son ou ses tuteurs.

Pour s'inscrire, l'étudiant doit se soumettre à la politique

préalablement établie par le Conseil de programme et doit suivre les «règles de procédure et de présentation» qui sont disponibles au secrétariat du programme.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits

GEM6001 Stage en milieu de travail

Cette activité vise à compléter les études de premier cycle en géographie par un stage au sein d'un organisme privé, public ou parapublic. À titre indicatif, il peut s'agir d'un bureau privé d'aménagements, d'un ministère gouvernemental ou d'une municipalité régionale de comté (MRC).

Le stage permet de mettre en pratique les connaissances acquises tout en initiant aux réalités du milieu du travail. Il implique un investissement minimal de trente (30) jours, répartis en fonction de la disponibilité du stagiaire et de la personne-ressource. Un rapport écrit comprenant un journal de bord détaillé sera remis à la fin du stage.

Avant de s'inscrire, on doit obtenir l'autorisation du responsable des stages. L'étudiant a la responsabilité d'entreprendre toutes les démarches pour trouver son stage.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits et avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,2.

GEM6100 Activité de synthèse (géographie-enseignement)

Recherche théorique ou appliquée en enseignement de la géographie. Activité dans un domaine d'analyse, de documentation ou d'intervention avec application à l'enseignement de la géographie.

GEO0210 Géographie : l'état du monde

Visualisation de l'état du monde dans une perspective géographique. Notions fondamentales sur l'état du monde : perspectives économique, sociale, culturelle, géopolitique et écologique. La crise des États-nations et les nouveaux conflits régionaux. L'étude des exclus de la croissance.

GEO1032 Les reliefs et les structures terrestres

Ce cours vise à faire acquérir les connaissances de base pour expliquer la genèse et l'évolution des formes du relief terrestre. Il se veut une introduction à la géomorphologie. Le cours présente les principales caractéristiques de la Terre, son origine et son évolution à travers les temps géologiques. Il aborde des notions de stratigraphie et de déformations (failles et plis) de l'écorce terrestre, dans le cadre de la théorie de la tectonique des plaques. Principaux reliefs et structures associés aux différents types de roches. Critères d'identification des minéraux essentiels à l'identification des roches. Principaux événements géologiques responsables des grands reliefs du globe et du Québec en particulier. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

GEO1062 Le système climatique global

Ce cours a comme objectif de fournir les connaissances de base pour la compréhension des phénomènes atmosphériques, climatiques, et environnementaux. Il précise l'impact des activités humaines sur les changements climatiques, et les phénomènes physiques extrêmes. Ce cours permet : d'analyser les différentes composantes du système climatique global : l'atmosphère, l'hydrosphère, la géosphère et leurs interactions ; de préciser les caractéristiques et le rôle des composantes du système climatique global (approche, évaluation, mesure, variabilité), tendance à court, moyen et long termes ; de comprendre le fonctionnement du système climatique et la répartition régionale des climats et de saisir les impacts des activités humaines sur les composantes climatiques et leurs conséquences : la fonte de la banquise et des glaciers, l'effet de serre, la couche d'ozone, les tornades, les pluies acides, les ouragans, la désertification, les déluges. Présentation des pollutions environnementales, du programme climatologique mondial, des conventions et traités (désertification et les changements climatiques). Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain

GEO1082 Biogéographie

Ce cours vise l'acquisition de connaissances de base sur les facteurs dynamiques qui influencent l'organisation des végétaux du Globe selon différents niveaux de perception. La compréhension du paysage naturel est abordée suivant une approche écosystémique. Le cours aborde d'abord les notions d'échelle ainsi que la méthodologie de l'approche écosystémique. Sont ensuite étudiées : L'organisation générale de la biosphère et la répartition des grandes zones bioclimatiques. Les facteurs biotiques et abiotiques du milieu et leur action sur les végétaux ; des notions de pédogénèse y sont intégrées. Le rôle du climat dans la répartition des êtres vivants. La biogéographie historique. La structure et l'organisation des peuplements et des biocénoses. L'écologie des peuplements végétaux ; stratégie des végétaux ; stades de succession écologiques, stabilité et perturbation de l'équilibre. La nature et le fonctionnement des différentes formations végétales du Globe et les pressions environnementales exercées sur celles-ci. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

GEO1100 L'état du monde : perspectives géographiques

Ce cours est une introduction à la géographie et à l'analyse géographique du monde. Il a pour objectifs d'utiliser les sources de documentation appropriées à la connaissance des problèmes mondiaux et régionaux, de localiser les grands enjeux politiques et économiques du monde contemporain, d'expliquer le contexte géographique des principaux problèmes mondiaux et régionaux, d'utiliser la carte géographique dans l'analyse des problèmes internationaux et de mobiliser les principaux concepts de la géographie pour saisir les problèmes contemporains de niveau international. Le cours est structuré en deux blocs. Le premier aborde des problématiques globales tels les enjeux géopolitiques, les effets de la mondialisation économique, les problèmes de développement et la métropolisation. Cette partie du cours mobilise des notions de base de la géographie politique, de la géographie économique, de la géographie sociale et de la géographie urbaine. Les problématiques abordées dans le premier bloc sont réexaminées dans le second à l'aide, cette fois, d'une analyse des grandes régions du monde. Ces analyses régionales ciblent les grands problèmes qui affectent le développement des collectivités, telles les reconfigurations territoriales des structures de pouvoir économique et politique ; les inégalités sociales et territoriales ; la mobilité des capitaux, des entreprises et des populations ; l'appropriation et la mise en valeur des ressources et les revendications sociales. Les présentations magistrales sont appuyées par des travaux pratiques.

GEO1120 Géographie, environnement et risques naturels

Ce cours définit d'abord la notion de risque naturel en considérant que les excès thermiques, cinétiques, hydriques, etc., ne deviennent des «risques» que lorsqu'ils imposent des nuisances aux sociétés humaines. Le cours analyse les deux types de perturbations associées à la notion de risque : les perturbations naturelles et les perturbations anthropiques. Sont distinguées, en outre, les perturbations résultant de la domestication légitime des milieux naturels par l'homme, et les pollutions contemporaines que des choix «responsables» auraient pu éviter.

Pour développer les compétences géographiques de leur profil professionnel, les étudiants sont amenés à examiner, en particulier, divers types de territoires à risque ainsi que les principaux défis associés à leur aménagement et à leur protection ; les mesures et réglementations qui peuvent être implantées pour assurer la sécurité des populations humaines et pour limiter les dégâts associés aux catastrophes naturelles ; les coûts humains et financiers de ces catastrophes ; les notions de développement durable, de conservation et de patrimoine naturel.

GEO2001 Méthodologie I et camp de terrain

Ce cours est la première des trois étapes de la formation méthodologique au 1^{er} cycle en géographie. L'objectif est d'amener les étudiants à construire une représentation de la géographie comme science et à en rendre compte dans un rapport d'activité de terrain. Le cours est structuré en trois parties : En première partie, les étudiants réalisent un camp de terrain à la station écologique de l'UQAM (Saint-Michel-des-Saints). Sur le terrain, à l'aide d'outils utilisés en géographie (image satellitaire, GPS, photo aérienne, carte, boussole, etc.), ils s'exercent à questionner un problème ou un objet d'étude à partir de différentes perspectives géographiques (humaine, physique et information géographique). En deuxième partie, les étudiants sont invités à choisir un objet d'étude spécifique, en lien avec le camp de terrain. Le contenu du cours exploite les acquis des activités de terrain, ouvre sur les différents champs de la géographie et pose les repères méthodologiques nécessaires à la rédaction du rapport de terrain et à l'ensemble des travaux exigés dans ce programme. La troisième partie est centrée sur la production du rapport qui intègre les aspects méthodologiques suivants : utiliser différentes sources de documentation, formuler une problématique en géographie, discuter le sens des principaux concepts utilisés, intégrer et commenter des références aux travaux de géographes.

GEO2032 Formes et processus

Ce cours a comme objectif la compréhension des mécanismes et des effets des grands agents d'érosion et de transport (eau, glace, vent). Il vise également à percevoir, analyser et interpréter les processus géodynamiques externes passés, présents et futurs qui transforment le paysage. Étude de tous les phénomènes extérieurs à l'écorce terrestre qui concourent à l'élaboration du modèle. Les processus élémentaires de l'érosion seront d'abord envisagés : météorisation, processus de transport sur les versants, etc. Puis, l'on s'attardera aux grands agents de transport, qui opèrent selon des processus bien définis : processus fluviaux, glaciaires, périglaciaires, éoliens, littoraux. Enfin, le groupement des agents et des processus dans des grands domaines particuliers sera envisagé par l'étude de certains systèmes morphogéniques et domaines morphoclimatiques. En guise de synthèse, quelques aspects utilitaires de l'étude des processus externes face à un environnement humanisé seront abordés. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain. Préalable(s) : GEO1032 Les reliefs et les structures terrestres

GEO2093 Cartographie thématique

Ce cours a pour objectif de fournir à l'étudiant les assises nécessaires afin qu'il réalise des documents cartographiques en fonction d'un ensemble de règles et à partir de thématiques variées. De plus le cours vise à donner les habiletés pour accomplir des inventaires cartographiques et des recherches de données tant nationales qu'internationales. Initiation à la cartographie comme mode de représentation de l'espace géographique et de son comportement à l'échelle internationale. Application de la démarche cartographique allant de la : conception, collecte des données, traitement statistique, analyse, choix du moyen graphique, habillage cartographique et mise en page. Les applications cartographiques reposeront sur des thématiques d'actualité en géographie humaine, en géographie physique ainsi que sur la situation de la cartographie internationale tant en termes de couverture, d'actualité, de qualité et de disponibilité. Recherche des sources de données géolocalisées en milieu national et international. Contraintes particulières des pays en voie de développement. Initiation aux logiciels de cartographie numérique. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain. Travaux pratiques.

GEO2100 Géographie économique : du local au mondial

Ce cours pose les bases de la compréhension de l'espace économique à travers des analyses théoriques, des études de cas et des travaux pratiques. Les étudiants mettent en relation les différents types de faits économiques,

appliquent les principaux concepts macroéconomiques, mésoéconomiques et microéconomiques appropriés à l'analyse de l'espace géographique, distinguent les acteurs et les facteurs économiques et évaluent leur importance, utilisent les sources théoriques et empiriques pertinentes à l'analyse géographique de l'espace économique, distinguent les options qui se présentent aux acteurs du développement économique.

Le cours est divisé en trois blocs : Le premier présente les bases de la structuration de l'espace économique mondial. Il aborde les systèmes économiques ainsi que les mécanismes qui mènent à un espace économique mondialisé : l'espace économique, l'évolution des systèmes productifs, l'effet des innovations et des changements technologiques, les modèles de développement économique et leur application spatiale, les blocs économiques régionaux. Le deuxième bloc porte sur la régulation économique et l'espace. Il aborde les notions de régulation et de crise. Les théories qui privilégient le marché (libéralisme) sont confrontées à celles qui privilégient l'État (keynésianisme). Ce bloc comprend aussi la transcription spatiale de ces approches : la théorie de l'équilibre spatial (avantages comparatifs) et de planification territoriale (Région-plan et théorie des places centrales). Le troisième bloc porte sur les interrelations entre les entreprises et le territoire. Le contenu comprend les thèmes suivants : l'intégration fordiste, la mobilité des facteurs et la localisation des activités économiques sous le fordisme, la crise du fordisme, les modèles postfordistes et les nouveaux modèles de localisation et d'interaction économique des facteurs productifs. Les présentations magistrales sont appuyées par des travaux pratiques. Sorties sur le terrain.

GEO2171 Géographie du tourisme

Le cours vise à donner aux futurs gestionnaires en tourisme une connaissance de la géographie physique et humaine appliquée au tourisme. Un deuxième objectif consiste à introduire les étudiants à l'évaluation des caractéristiques et du potentiel touristique des lieux ainsi que l'impact de son exploitation. Enfin, le cours vise à familiariser les étudiants avec l'utilisation de la carte comme outil d'analyse et de planification touristique.

Économie, tourisme et espace géographique. Les caractéristiques physiques et humaines de certains territoires et leur potentiel en tant que destinations touristiques. Méthodes d'évaluation du potentiel touristique. L'impact du tourisme sur les lieux d'accueil et les communautés locales. Typologie des espaces touristiques basés sur les caractéristiques géographiques de l'espace. Flux et foyers touristiques. Les facteurs naturels et humains de localisation touristique. Les contraintes (éloignement, climat, etc.). Études de cas, travaux pratiques et examen final.

GEO2200 Géographie sociale : acteurs et territoires

Ce cours vise à développer une approche globale des grands courants de la géographie sociale et à favoriser l'exercice de la pensée critique. Il comprend l'étude de la géographie humaniste, de la géographie critique, féministe et postmoderne. Le cours aborde, entre autres, les problématiques suivantes : les rapports espace et société, le sens des lieux, les identités, les représentations spatiales et les pratiques spatiales de la marginalité. Par des travaux pratiques, l'étudiant s'initie aux méthodologies propres à l'analyse de ces problématiques : analyse de discours, étude des perceptions, enquête. Travaux pratiques et sorties sur le terrain.

GEO2300 Géographie politique : pouvoir et légitimité

Ce cours pose les bases de la compréhension des facteurs géographiques des problèmes de nature politique. Il vise l'exercice d'une lecture géographique des systèmes, règles et acteurs politiques à travers des analyses théoriques, des études de cas et divers exercices. Le cours examine la spécificité et l'objet de la géographie politique en insistant sur les distinctions entre la géographie politique, la géopolitique et la géostratégie. Outre les principaux concepts et courants de pensée associés à ces trois

champs, le cours aborde le rôle des acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux ; l'impact de la mondialisation économique sur le rôle des frontières et des États ; la légitimité de certaines formes de pouvoir ; la question de la démocratie et de la gouvernance ; le rôle de la société civile ; les restructurations récentes des territoires politiques. Pour mieux saisir la complexité des acteurs et la territorialité politique des enjeux d'aujourd'hui, les étudiants élaborent une grille d'analyse critique. Les présentations magistrales sont appuyées par des travaux pratiques.

GEO2400 Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée

Ce cours est une introduction à une lecture critique de la géographie humaine. Il vise à examiner comment et pourquoi cette discipline est passée d'une science naturelle largement descriptive ayant pour objet d'étude le rapport Homme-Nature, à une science sociale centrée sur l'étude de l'organisation spatiale et des logiques de l'espace humanisé. Le cours présente les grands courants de pensée ayant marqué la géographie. Il s'attarde notamment aux plus importants paradigmes, concepts et théories élaborés par des générations successives de géographes afin de rendre compte des caractéristiques sans cesse changeantes de différents types de territoires (agaires, ruraux, urbains, touristiques, culturels). Outre l'étude de notions fondamentales telles la localisation, la distance, la diffusion, l'échelle géographique et les représentations sociospatiales, cet examen des pratiques géographiques permet de revoir quelques-uns des plus significatifs changements - économiques, politiques, sociaux, culturels - qui se sont opérés dans le monde au cours du XX^e siècle. Sorties sur le terrain.

GEO2500 Géopolitique contemporaine

Ce cours vise à développer des outils théoriques et méthodologiques pour appréhender les enjeux des grands changements géopolitiques à l'échelle internationale. Il présente une couverture de l'actualité internationale récente et analyse des événements marquants qui définissent un nouvel ordre du jour dans la compréhension de l'organisation du Monde. Des dossiers sectoriels, par problématique ou par bloc géopolitique, sont présentés avec la participation de spécialistes et de conférenciers invités, afin de sensibiliser les étudiants au nouvel ordre global en formation.

GEO2600 Didactique de la géographie

Ce cours-atelier est structuré autour de trois grands axes : l'appropriation des concepts et des compétences disciplinaires du programme de géographie ; la construction de situations géographiques d'apprentissage qui favorisent le développement des compétences chez les élèves, lesquelles prennent en compte leurs représentations ; l'élaboration d'activités de raisonnement en géographie. Le contenu s'appuie sur les recherches actuelles en didactique de la géographie. La formule atelier est utilisée pour développer les compétences professionnelles du baccalauréat en enseignement secondaire et pour assurer l'encadrement des étudiants qui doivent s'exercer aux pédagogies du problème, au traitement didactique de la carte et de l'image, à l'utilisation critique du matériel didactique, incluant les TIC en géographie, et à l'évaluation des compétences disciplinaires. L'atelier prépare aux stages d'enseignement

GEO2700 Cartes, Images aériennes et satellitaires

Ce cours étudie le rôle du document cartographique et des images aériennes et satellitaires dans l'apprentissage de la géographie et de l'histoire. Son contenu comprend les aspects suivants : l'initiation à la carte comme outil de représentation des réalités géographiques et historiques ; le décodage de l'information cartographique et sa transposition sous forme de texte explicatif (interprétation de la carte) ; l'apport des images aériennes et satellitaires dans l'appréhension et la compréhension de l'organisation du territoire ; les spécificités techniques de la carte et

des images aériennes et satellitaires. Les travaux en laboratoire (2 heures par semaine) visent à développer les compétences professionnelles du Baccalauréat en enseignement secondaire. Des sorties sur le terrain sont également prévues.

GEO2713 Cartes, Images aériennes et satellitaires

Ce cours vise à permettre aux étudiants de se familiariser avec l'information géographique de base nécessaire pour bien décrire et comprendre l'organisation spatiale. Ce cours étudie le rôle du document cartographique, des images aériennes et satellitaires dans l'apprentissage. Son contenu comprend les aspects suivants : initiation à la carte topographique et à la photo-interprétation comme outils de représentation et de compréhension des territoires dans une perspective spatiotemporelle. Projections cartographiques, systèmes de coordonnées. Examen de couples stéréoscopiques de paysages urbains, ruraux et physiques ; production de croquis et d'un rapport pertinent. Notions de photogrammétrie. Relations entre les éléments de la carte, de la photographie aérienne et du terrain. Introduction aux images satellitaires. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain. Travaux pratiques et atelier.

GEO2803 Statistiques appliquées à la géographie

Ce cours a pour objectif d'être un rappel et un approfondissement des outils et méthodes statistiques susceptibles d'être utiles dans le cours des études universitaires et de la carrière professionnelle en géographique, tant humaine que physique. Le cours aborde les notions de base de statistique, à savoir les statistiques descriptives et inférentielles. Il passe en revue les niveaux de mesure, les mesures de tendance centrale et de dispersion, ainsi que les histogrammes de fréquences. À partir des notions d'échantillonnage et d'inférence, on apprend à procéder à des estimations ou à des tests d'hypothèses. Une place importante est également laissée aux méthodes et techniques d'enquêtes, tant qualitatives que quantitatives, vues à travers leurs différents champs d'application en géographie humaine et physique. Dans un second temps, les notions d'analyse bivariable sont passées en revue, notamment la régression et la corrélation, sans oublier l'analyse de variance. Une attention particulière est portée aux possibles applications spatiales de ces notions statistiques. L'approche privilégiée est une approche critique visant à identifier quels sont les outils statistiques les plus appropriés en fonction des différents contextes. Travaux de laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

GEO3001 Méthodologie II - Préparation au stage d'intégration

Ce cours est la deuxième des trois étapes de la formation méthodologique au 1er cycle en géographie. Il vise à préparer le stage d'intégration. Les étudiants participent au montage du projet (partenariat avec des universités et des organismes, financement, échanges et collaborations avec le milieu d'accueil). L'objectif est d'acquies les habiletés méthodologiques nécessaires à trois types de recherche souvent menées en géographie : l'enquête, l'étude d'impact et l'inventaire. Les étudiants choisissent un type de recherche et se préparent à la mener sur le terrain. Les problématiques de recherche doivent favoriser la mise en relation des échelles d'analyse et d'intervention, ainsi que l'intégration des deux concentrations du programme : planification territoriale et développement international. Les habiletés à développer sont : se documenter, reconnaître différentes perspectives théoriques et méthodologiques en géographie ; poser un problème de recherche lié au terrain qui sera effectué durant le stage d'intégration ; formuler une hypothèse ; bâtir un réseau conceptuel ; évaluer l'impact d'un choix théorique ou méthodologique sur le terrain ; élaborer des outils de cueillette de données ; analyser les données et interpréter les résultats. Préalable(s) : GEO2001 Méthodologie I et camp de terrain

GEO3032 Méthodes de laboratoire en géographie physique

Ce cours a pour objectif de présenter les différentes méthodes de laboratoire utilisées par le géographe dans ses études sur la caractérisation du milieu physique. Procédures d'échantillonnage sur le terrain et de conservation des échantillons avant l'analyse. Taille de l'échantillon représentatif et prétraitements. Méthodes usuelles en granulométrie (granulométrie par tamisage (sec et humide) et par diffraction laser). Traitements statistiques et analyse des résultats. Morphométrie des galets, morphoscopie des sables, minéralogie des sables. PH et réservoir échangeable des sols. Principales mesures de qualité des eaux naturelles. Confection d'un herbier ; techniques de carottage des sédiments quaternaires (organiques et minéraux). Traitement et analyse d'échantillons fossiles pour les reconstitutions paléocologiques (micro- et macrofossiles). Utilisation du géoradar. Travaux en laboratoire et sorties sur le terrain. Préalable(s) : GEO2032 Formes et processus ou SCT1210 Géomorphologie ; GEO1082 Biogéographie

GEO3052 Méthodes quantitatives avancées

L'analyse quantitative dans un espace multivarié. Notions de dépendance et d'indépendance. Utilisation et compréhension des méthodes de régression multiple, d'analyse en composante principale, factorielle, discriminante, canonique. Interprétation et critique de résultats. Évaluation et quantification des erreurs en mode simple et combiné. Réalisation d'un sondage ou d'un échantillonnage menant à une analyse ainsi qu'à une évaluation de la méthodologie préconisée. Utilisation d'un logiciel de traitement statistique. Travaux en laboratoire (2 heures).

GEO3055 Didactique de la géographie II

Ce cours prépare au stage IV. Il vise à approfondir les apprentissages effectués en didactique de la géographie I (GEO2055) et à innover dans l'organisation des cours. Le cours privilégie le travail en atelier sur les thèmes suivants : contenus d'enseignement en géographie, diversification des modèles et des situations d'apprentissage, formulation de situations-problèmes en didactique de la géographie, matériel didactique et matériel informatique.

GEO3061 Hydroclimatologie et ressources en eau

Ce cours a pour objectif d'étudier les différentes composantes du cycle hydrologique, et d'évaluer les paramètres hydroclimatiques appliqués au bassin versant pour l'aménagement et la gestion de la ressource. Évaluation des ressources en eau en relation avec les différents milieux naturels, modifiés (forestier, agricole, urbanisé) et dans les zones saturées et non saturées. Analyse des impacts des changements climatiques et des activités humaines sur les phénomènes hydrologiques extrêmes. Scénarios d'aménagement des ressources en conformité avec le développement durable. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain. Préalable(s) : GEO1062 Le système climatique global ; GEO1082 Biogéographie ; GEO2032 Formes et processus ou SCT1210 Géomorphologie

GEO3072 Cartographie Intégrée par ordinateur

Approfondissement de la cartographie comme méthode d'analyse de l'espace et comme instrument de recherche pour le géographe. Intégration des éléments de sémiologie graphique en fonction des techniques quantitatives. Principes et contraintes de la réalisation de documents thématiques à l'aide de cartes : choroplète, flux, isoligne, bloc-diagramme. La manipulation et la transformation des données géométriques et descriptives. Les exigences liées à la sélection d'unités spatiales. Les méthodes de discrétisation et l'impact de celles-ci. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain. Préalable(s) : GEO2093 Cartographie thématique

GEO3082 Dynamique des écosystèmes

Ce cours vise l'acquisition de connaissances spécifiques sur les différents processus qui régissent la dynamique des écosystèmes naturels et plus particulièrement ceux du Québec. Le cours présente d'abord un rappel sur les caractéristiques générales des écosystèmes : origine et évolution du concept d'écosystème. Sont ensuite étudiés : Les flux d'énergie et les cycles des nutriments. Les liens entre les espèces et les écosystèmes : diversité spécifique, fonctionnement et dynamique des écosystèmes. Les niveaux de perception (microécosystème vs mégaécosystème). Les écosystèmes naturels du Québec : écosystème nordique : toundra et taiga ; écosystème forestier : forêt boréale et tempérée ; écosystème tourbeux : tourbière ombrotrophe et tourbière minérotrophe ; écosystème côtier : eau douce, eau saumâtre et eau salée ; écosystème aquatique (lacustre et marin). Les principaux facteurs de perturbation naturelle et anthropique des écosystèmes. Les effets du changement climatique sur les écosystèmes. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine). Sorties sur le terrain. Préalable(s) : GEO1082 Biogéographie

GEO3092 Analyse des bassins-versants

Ce cours vise à donner la formation nécessaire pour comprendre les processus qui sont actifs dans les bassins-versants afin d'être en mesure de proposer des aménagements qui concourent à la protection de l'environnement. Analyse des formes et processus dans les bassins-versants. Processus sur les pentes : évaluation et lutte contre le ruissellement. Mouvements de masse dans les formations meubles et les versants rocheux. Hydrologie fluviale, transferts et réservoirs. Morphologie et dynamique du lit fluvial. Érosion des berges. Charge sédimentaire des cours d'eau. Changements environnementaux et leurs conséquences sur les bassins-versants. Problèmes d'aménagement des versants et des cours d'eau. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain. Préalable(s) : GEO2032 Formes et processus ou SCT1210 Géomorphologie

GEO3093 Systèmes d'information géographique

Ce cours a pour objectif de maîtriser les méthodes et techniques associées à l'utilisation de données référencées spatialement afin de répondre à des requêtes et analyses particulières. De plus il familiarise l'étudiant à l'exploitation d'un ensemble de données simultanément. Notions fondamentales nécessaires à la mise sur pied d'un SIG (matriciel et vectoriel. Explications des diverses étapes comportant le prétraitement, la structuration des données géoréférencées, le traitement et l'analyse des résultats. Les applications aborderont des thématiques d'actualité tant en géographie humaine que physique. Étude et expérimentation de différentes sources de données numériques disponibles. Initiation au langage SQL (Standard Query Language). Réalisation d'analyse multicritère. Évaluation financière de l'utilisation d'une telle technologie. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain. Travaux pratiques. Préalable(s) : GEO2093 Cartographie thématique

GEO3100 Aménagement du territoire : théories et pratiques

Ce cours est une introduction à l'aménagement du territoire. Il vise l'appropriation des principaux cadres théoriques et concepts appliqués dans des contextes d'aménagement pertinents. Les acteurs et les facteurs qui président à leurs actions sont étudiés aux échelles locale, régionale, nationale et internationale. Les grands courants en aménagement du territoire et leurs traductions sur plusieurs types de territoire (villes, banlieues, monde rural, espaces naturels, etc.) sont situés dans leur contexte historique. La lecture critique et la compréhension des divers documents et travaux relatifs à l'aménagement sont au centre de la démarche de travail des étudiants. Plusieurs dossiers d'actualité sont utilisés pour illustrer divers aspects théoriques présentés dans la première partie du cours. Conférenciers et sorties sur le terrain.

GEO3200 Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale

Étude de l'espace québécois et de sa dynamique socio-territoriale dans le contexte canadien. Les bases de ce qui caractérise la géographie du Québec et du Canada sont posées en insistant tout spécialement sur la place du Québec au sein de la dynamique régionale canadienne et sur le rôle structurant de ses rapports avec le Canada, et vice-versa.

Pour exercer une connaissance raisonnée de la géographie du Québec et du Canada, les étudiants sont amenés à interpréter l'organisation des territoires québécois et canadien par le jeu des échelles, des époques et des rapports de force. Les dimensions suivantes sont développées : la place du Canada et le rôle des tensions régionales canadiennes dans le développement et l'affirmation du Québec ; les divers enjeux territoriaux et le devenir identitaire du Québec comme du Canada face aux mutations économiques (ALENA, le phénomène de la mondialisation, etc.), aux migrations, à l'urbanisation de leurs sociétés et à l'affirmation de leur pluralité culturelle. Les étudiants réalisent des travaux pratiques pour développer les compétences géographiques de leur profil professionnel.

GEO3300 Géographie, population et peuplement

Ce cours est une introduction à l'étude de la répartition spatiale et de la dynamique socioterritoriale des populations. Il vise à développer la capacité d'expliquer la localisation et la composition de l'écoumène humain par des analyses théoriques, des études de cas et divers exercices. Pour approfondir le rôle et l'objet de la géographie de la population, les étudiants sont invités à distinguer diverses approches, telles que la géographie des populations et la géographie du peuplement, et à les mettre en pratique. Le contenu aborde les relations entre population et environnement, ressources, société et santé, entre densités humaines et organisation du territoire, puis entre la mondialisation des migrations et l'urbanisation de nos milieux et modes de vie. Ces apprentissages se font par des travaux pratiques : cartographie ; analyse de l'évolution de la répartition de l'écoumène humain à l'échelle mondiale ; étude comparative ; réalisation et analyse d'un profil démographique et d'un mode de peuplement aux échelles régionale et nationale. Travaux pratiques.

GEO3703 Télédétection

Ce cours vise à l'apprentissage de la télédétection et des techniques et méthodes de traitement numérique qui y sont associées. La télédétection : histoire, assises physiques, techniques d'acquisition. L'objet d'étude : l'épiderme de la Terre (composantes minérale, végétale, hydrique). Appréhension des sources d'information provenant de la télédétection : des images de satellites espion jusqu'aux plates-formes et capteurs à vocation civile développées pour des fins d'observation de la Terre. Le traitement numérique de l'information : corrections préalables liées à des préoccupations de type radiométrique et géométrique ; mise en valeur visuelle des objets ou séries d'objets d'intérêt par l'utilisation de stratégies d'accentuation de contraste et de divers types de filtres ; extraction d'information utile et utilisable par l'intermédiaire de techniques de transformation (composantes principales, indices, composés couleur, classifications, etc.). Le défi de l'analyse et de l'interprétation des résultats. Vision critique de l'outil. Travaux pratiques en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : GEO2713 Cartes, images aériennes et satellitaires

GEO4000 Géographie urbaine : de la ville à la métropole

L'objectif de ce cours est de développer la capacité d'analyser le phénomène urbain et celui de la métropolisation dans le contexte de la mondialisation. Le fait urbain est analysé en prenant en compte son importance croissante au sein des sociétés et les nouvelles configurations territoriales que les grandes villes imposent

au reste du Monde. Une perspective à la fois historique et actuelle, qui privilégie l'échelle internationale, guide le contenu magistral de ce cours. Des études de cas étroitement liées à la problématique du cours servent à appréhender les grands enjeux et les tendances récentes, tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'action politique urbaine. Salle multimédia. Conférenciers. Sorties sur le terrain.

GEO4001 Méthodologie III - Stage d'intégration

Ce cours est la dernière étape de la formation méthodologique au 1er cycle en géographie. Il consiste en un stage intensif sur le terrain, d'une durée maximale de deux semaines, réalisé à l'échelle nationale ou internationale. L'objectif est de favoriser l'intégration des apprentissages du programme et de développer les compétences des étudiants à la pratique de la géographie sur un terrain non familier. En lien étroit avec la pratique même du terrain, les questions reliées à la conscience éthique, sociale et territoriale sont discutées. Le cours comprend deux blocs : la réalisation même du stage d'intégration qui a été préparé antérieurement et la rédaction d'un rapport de stage au retour. Le rapport est rédigé en respectant les étapes de la démarche de recherche exercée dans les deux cours préalables de méthodologie : problématique, question de recherche, hypothèse, cadre conceptuel, démarche méthodologique, cueillette des données, analyse et interprétation. Les étudiants organisent la communication de leurs résultats (colloque, affiches, géo-midi, publication interne).

Préalable(s) : GEO2001 Méthodologie I et camp de terrain ; GEO3001 Méthodologie II - Préparation au stage d'intégration

GEO4032 Géomorphologie glaciaire du Québec

Ce cours vise à dresser un portrait du système morphogénétique glaciaire et montrer son importance sur plusieurs aspects (paysage, ressources et contraintes) du milieu naturel québécois. Les grandes glaciations dans l'histoire de la Terre. Les glaciers et les inlandsis actuels : genèse, propriétés physiques, dynamique, morphologie et répartition. Les grandes glaciations continentales et le cadre stratigraphique du Quaternaire. Reconstitution paléogéographique du dernier cycle glaciaire-déglaciation au Québec. Étude des dépôts du système morphogénétique glaciaire : tills, dépôts fluvioglaciaires, glaciolacustres et glaciomarins. Description et genèse des formes d'érosion et d'accumulation glaciaire. Notions de glacio-isostasie, glacio-eustasie et conséquences morphologiques. Méthodes d'études des dépôts quaternaires. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : GEO2032 Formes et processus ou SCT1210 Géomorphologie

GEO4055 Introduction à la géographie physique

Ce cours a pour but de fournir les bases essentielles de la géographie physique nécessaires à la connaissance du milieu en rapport avec les activités humaines. Formes et composantes de la terre. Présentation des principaux ensembles structuraux : la mosaïque des continents, les bassins sédimentaires, volcans et séismes. L'étude des paysages d'érosion (déserts et glaciers) et des agents de transport. Le façonnement des littoraux. L'incidence des types de reliefs structuraux sur les activités humaines. Travaux de laboratoire : 2 heures. Sorties sur le terrain.

GEO4075 Introduction à la bioclimatologie

L'objectif de ce cours est de démontrer l'importance des interrelations entre le milieu biophysique et le climat. Les méthodes de la climatologie. Les classifications climatiques mondiales. Étude de l'atmosphère, du rayonnement et du bilan thermique. Le rôle du climat dans la diversité écologique. Notions de biocénose et d'écosystème. La place de l'homme dans les écosystèmes et ses relations avec l'environnement.

Travaux de laboratoire : 2 heures. Sorties sur le terrain.

GEO4093 Systèmes d'information géographique

Notions fondamentales nécessaires à la mise sur pied d'un SIG de petite envergure en fonction d'une évaluation des besoins. Éléments de géodésie, projections et systèmes de coordonnées. Structure géorélationnelle pour les représentations vectorielle et matricielle. Revue des technologies associées aux SIG. Étude des différentes sources de données numériques et liens avec la télédétection. Traitement des données géoréférencées et analyse spatiale à partir d'un SIG. Initiation au langage SQL (Standard Query Language). Exemples d'application en sciences humaines, physiques, environnement et aménagement. Travaux de laboratoire (2 heures) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : GEO1053 Statistiques et analyse spatiale ; GEO2073 Introduction à la méthode cartographique ou SCT1521 Télédétection et photogéologie ; SCT2081 Cartographie géologique et géomatique

GEO4100 Géographie du Québec : espace et territoires

L'objectif de ce cours est de développer une capacité d'analyse géographique de l'espace québécois. Le contenu aborde les thèmes suivants : les grands types de paysage au Québec ; la dynamique organisationnelle du territoire, notamment dans le jeu des échelles, des époques et des rapports de force ; le rôle des régions dans le développement et l'affirmation du Québec ; les enjeux territoriaux qui concernent ces régions, notamment dans les rapports aux autres provinces canadiennes et au pouvoir fédéral ; le devenir identitaire du Québec, aux prises avec les questions des mutations économiques, des migrations interrégionales, interprovinciales et internationales, de l'urbanisation et de l'affirmation de sa pluralité culturelle. Ces apprentissages s'appuient sur divers travaux pratiques : cartographie des éléments qui caractérisent le territoire du Québec ; compte rendu des divers scénarios d'évolution géopolitique du Québec ; réalisation d'un profil régional et analyse des hauts lieux paysagers du Québec. Sorties sur le terrain.

GEO4150 Géographie historique et culturelle

Ce cours étudie le rapport espace-temps et le rôle de la culture dans la production et la transformation de divers types de territoires. Il vise à développer la capacité d'analyse des territoires à l'aide des outils propres à ces champs de la géographie. L'évolution de ce domaine de recherche est retracée depuis les premières études descriptives de l'École américaine de Berkeley jusqu'aux plus récentes recherches québécoises axées surtout sur le mouvement de colonisation et l'analyse du paysage. Des études de cas sont utilisées pour mettre en contexte des thèmes comme les migrations humaines, les phénomènes de peuplement, les aires culturelles, l'écologie culturelle, les innovations technologiques, les formes d'habitation, la langue, l'origine ethnique, la religion et l'orientation sexuelle. Le cours insiste enfin sur les sources archivistiques et les principales méthodes d'enquête privilégiées par les spécialistes de la géographie historique et de la géographie culturelle. Sorties sur le terrain.

GEO4200 Ethnicité et enjeux géographiques

Ce cours traite des grands enjeux - politiques, juridiques, économiques, spatiaux, sociaux, culturels - associés à l'ethnicité et aux relations ethnoculturelles. Il vise à développer la capacité intellectuelle et civique d'appréhender la question ethnique à partir d'un point de vue géographique. Après avoir retracé l'évolution du champ des études ethniques et interethniques, le cours s'attarde aux spécificités de l'analyse géographique en matière d'ethnicité. Les problématiques suivantes sont abordées : les rapports, sur les plans conceptuel et empirique, entre ethnie, groupe religieux, minorité nationale et peuple autochtone ; les différents types de ségrégation et d'intégration sociospatiales, ainsi que les diverses formes d'appropriation de l'espace urbain par les communautés culturelles ; le racisme et autres

formes de discrimination ; les relations intra-ethniques ; l'identité ethnoculturelle ; le rôle de l'école en tant que lieu d'intégration. Le cours insiste finalement sur les caractéristiques changeantes du Québec ethnoculturel et sur les enjeux qui y étaient associés autrefois et qui y sont toujours associés aujourd'hui ; il se penche ainsi sur des sujets tels le rôle de la langue et la politique québécoise de l'interculturalisme, par contraste au multiculturalisme canadien et aux nombreuses autres politiques d'intégration présentement en vigueur ailleurs dans le monde. Sorties sur le terrain.

GEO4245 Ethnicité et enjeux géographiques

Ce cours a pour but de mettre en valeur les rapports sociaux (relations interethniques) et les luttes d'espace qui s'inscrivent en filigrane des politiques de développement et d'aménagement. Phénomènes de domination, groupes minoritaires, revendications autochtones, tractations d'espace et appropriations géographiques (négociations territoriales et aspects juridiques). Analyse géographique, culturelle et politique de la signification des ressources selon leur utilisation et perception des territoires selon leur mise en valeur. Analyse et évolution du domaine autochtone dans le contexte nord-américain. Sorties sur le terrain.

GEO4400 Genre, territoire et développement

L'objectif de ce cours est d'enrichir la compréhension de l'organisation de l'espace mondial en y intégrant les dimensions du genre et de l'orientation sexuelle. La perspective géographique, les études de genre et les politiques de développement sont mises en relation pour éclairer la réflexion et l'action en matière de développement international. Le contenu aborde les grands thèmes du rapport genre, territoire et développement dont : espace et santé (ex. sida) ; tourisme sexuel et grands réseaux mondiaux de prostitution ; microcrédit et développement local ; politiques et pratiques urbaines (ex. sécurité ; prévention contre les risques de divers types) ; accès aux ressources et redistribution (ex. l'accès à la terre et à l'eau) ; réseaux de solidarité internationale et pouvoir de décision. D'abord, les réalités spatiales de la différence, de l'inégalité, de l'oppression et de l'exploitation sexuelle sont présentées et analysées dans des contextes territoriaux spécifiques. Ensuite, à l'aide d'études de cas, divers types de discours et de pratiques sont comparés, à l'échelle locale, régionale et mondiale. Sorties sur le terrain.

GEO4500 Territoires touristiques

L'objectif général de ce cours est de développer une lecture géographique du phénomène touristique, en analysant le rôle de l'espace et du territoire dans l'élaboration du paysage touristique. Les étudiants auront à mettre en contexte le champ culturel et identitaire des espaces touristiques et à développer une lecture critique du tourisme de masse. Le cours questionne les possibilités de déjouer les contraintes liées à l'environnement ou aux sociétés et permet de diagnostiquer les éléments favorables à l'élaboration d'un tourisme durable. La réflexion proposée traite le phénomène touristique en s'appuyant sur le local pour envisager le global. Les conditions de création et de mise en valeur des attraits touristiques sont définies, en insistant sur la compréhension des potentiels touristiques des lieux et l'évaluation des impacts de leur exploitation. Les travaux pratiques portent sur des dossiers d'actualité et sur l'analyse de problématiques touristiques spécifiques. Salle multimédia. Conférenciers invités. Sorties sur le terrain.

GEO4600 Géographie du monde rural

Ce cours applique les outils explicatifs et méthodologiques de la géographie à l'étude des diverses composantes de la problématique rurale. Le cours comprend trois parties. La première aborde les concepts et modèles d'analyse élaborés pour comprendre les milieux ruraux. Cette partie étudie les milieux ruraux dans le monde dans une perspective historique et spatiale : la paysannerie, les modalités d'exploitation des ressources rurales et forestières, les modes de tenure de la terre, les petites et

les grandes productions, les modes de vie et les modes d'organisation de l'habitat. Sont étudiées les sociétés rurales en milieux développés et sous développés, les réformes agraires et les expériences de modernisation, ainsi que les conséquences de l'innovation technologique et de la mondialisation des échanges.

La deuxième partie aborde le rural à l'aide du cas québécois : les effets de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de la Loi sur la protection du territoire agricole ; les MRC et les CLD. La troisième partie aborde les changements sociaux et culturels en milieu rural provoqués par les interrelations du rural et de l'urbain. Cette partie insiste sur la fragilité des habitats ruraux ainsi que sur les stratégies des acteurs socioéconomiques pour assurer leur protection.

Le cours comprend des travaux pratiques (par exemple : exercices de planification rurale, études d'indicateurs de santé territoriale, études de cas) et des sorties sur le terrain.

GEO4703 Analyse spatiale

Ce cours a pour objectif de faire le tour des principales méthodes d'analyse spatiale. Après une introduction consacrée à la notion d'espace en tant que théâtre et qu'acteur des phénomènes spatialisés, il s'agit ici de présenter les grandes tendances permettant de caractériser les analyses regroupées sous la bannière de l'analyse spatiale. Une large part sera faite à la représentation cartographique, première approche qualitative des phénomènes spatiaux. Dans un premier temps, la spatialisation des notions de statistiques descriptives sont abordées : tendance centrale avec centres de gravité, dispersion avec distances-types, fondements de l'analyse centrogéographique. On passe ensuite en revue les notions de relations et de ségrégation spatiales : attraction, répulsion, voisinage, concentration ou dispersion, contiguïté. Le lien avec les analyses bi et multivariées est principalement établi à travers la représentation cartographique des résidus, lien qui est ensuite formalisé et quantifié par le biais de l'autocorrélation spatiale, laquelle fait ensuite place aux divers types d'interpolations spatiales. Quant à la dimension dynamique des phénomènes spatiaux, elle est illustrée par les notions d'interactions spatiales et de flux ainsi que par les analyses de réseaux. Travaux pratiques en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : GEO2803 Statistiques appliquées à la géographie ou l'équivalent (un cours de statistique de base)

GEO5021 Géomorphologie structurale

Étude des processus dynamiques de la lithosphère et de leurs conséquences sur le relief terrestre. Définition des principaux domaines structuraux avec leurs caractères morphologiques : boucliers, massifs anciens, plates-formes sédimentaires, chaînes récentes et arcs insulaires. Application au relief du Québec et de l'Amérique du Nord. Étude de la différenciation des reliefs en fonction de la lithologie : cas du granite et des roches carbonatées. Travaux en laboratoire (2 heures) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : GEO1032 Les reliefs et les structures terrestres ou SCT1510 Géologie générale

GEO5041 Développement International et gestion des ressources biophysiques

Ce cours vise à développer une approche systémique concernant les grandes questions environnementales reliées aux ressources biophysiques dans les pays en développement dans le cadre de la mondialisation et du développement international. Ce cours analyse les ressources bioclimatologiques, morphopédologie, hydrologiques, écologiques des régions tropicales qui posent des problèmes particuliers pour l'aménagement et le développement. Il précise les problèmes particuliers pour le développement de ces régions en travaillant sur l'approche de certaines des problématiques environnementales spécifiques à ces régions : la déforestation, la désertification, la salinisation, l'imperméabilisation, les changements climatiques, les pollutions environnementales

par exemple. Ce cours propose des stratégies de restauration, de conservation et d'utilisation durable des ressources non seulement physiques mais aussi relatives à l'appui et à l'aide internationale. Études de cas de régions particulièrement vulnérables.

GEO5172 Cartographie et techniques de terrain

Ce cours a pour objectif d'acquérir les techniques et méthodes de cartographie utilisées pour représenter les caractéristiques des milieux naturels d'un territoire. Après une approche critique de cartographies biophysiques, le cours couvre la séquence complète des techniques cartographiques appliquées à une région du Québec. Détermination de l'échelle, de la grille d'analyse et de la typologie des symboles en fonction des objectifs. Photo-interprétation et relevés de terrain incluant les mesures nécessaires avec les divers instruments, les calculs d'erreur appropriés et les techniques d'échantillonnage. Réalisation de la carte et de son rapport technique. Sorties sur le terrain. Recherches dirigées.

Préalable(s) : GEO4032 Géomorphologie glaciaire du Québec

GEO5330 Santé, espace, population

La santé des présocratiques à l'organisation mondiale de la santé ; santé physique, santé psychologique, santé sociale. Géographie de la santé, géographie des maladies, géographie des systèmes de soins. Santé et structure démographique. Mesures de la santé publique - méthodologie des enquêtes de santé et grands indicateurs de santé. Disparités sociales et spatiales de la santé. Santé et environnement ; santé et niveau socioéconomique ; santé et développement.

GEO5502 Analyse géographique et études d'impacts sur l'environnement

Ce cours a pour objectifs de familiariser les étudiants aux processus, procédures et méthodes d'évaluation des impacts de projets sur l'environnement (au sens large, soit avec ses composantes biophysiques, sociales, culturelles et territoriales). Prise de conscience du rôle des études d'impacts sur l'environnement (ÉIE) dans la société actuelle : évaluation de projets, diversités des milieux d'insertion, niveaux de perception. Liens entre les ÉIE et l'évaluation environnementale, la gestion intégrée des ressources et du territoire. Initiation aux techniques d'évaluation des impacts de projets : impacts spatiaux, sociaux, culturels, économiques et biophysiques, impacts cumulatifs. Examen des processus de participation du public : médiation, audiences publiques. Mode de gestion des conflits environnementaux. Présentation des cadres légaux actuels provincial et fédéral. Importance du suivi environnemental. Ouverture à l'évaluation environnementale en milieu urbain. Apprentissage théorique et pratique à partir d'études de cas. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

GEO6022 Géomorphologie périglaciaire

Ce cours vise à comprendre comment apparaissent et se développent les formes du terrain lorsque le sol est gelé en profondeur, et que les cycles gel-dégel en surface sont fréquents. Ces notions sont donc indispensables pour l'étude de la dynamique actuelle et passée des paysages du Québec.

Extension et variétés du système périglaciaire. Les types de glaces du sol gelé. L'action du «gel-dégel» dans les formations consolidées et meubles. Les sols géométriques et à involutions. Les modalités d'action de la neige, des eaux courantes et du vent. Formes et dépôts périglaciaires actuels et hérités au Québec. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : GEO2032 Formes et processus ou SCT1210 Géomorphologie

GEO6072 Applications méthodologiques et études de cas

Mise en application des méthodes de traitement de l'information géographique : cartographie, systèmes d'information géographique, méthodes quantitatives ou

télétection, dans le cadre d'une étude de cas et à travers l'approfondissement des connaissances sur une région d'étude. Arrimage des diverses méthodes et données pour éclairer la prise de décision et la solution de problématiques sociales, environnementales ou de développement régional. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

GEO6200 Grands projets urbains : analyse critique et Intervention

Ce cours est organisé de façon à documenter, analyser et proposer des interventions urbanistiques dans une métropole d'importance. Il a pour objectifs de développer un regard critique sur des grands projets urbains propres à cette métropole, d'analyser la complexité des enjeux et des rapports de force entre les acteurs en présence et de proposer des pistes d'intervention pour la mise en valeur de certains espaces dans la ville sélectionnée. L'approche «diagnostic» est privilégiée et l'apprentissage des méthodes opérationnelles est appliqué dans l'élaboration des scénarios d'aménagement. Ce cours approfondit l'analyse de grands projets urbains par un stage d'une semaine dans la métropole choisie. Le cours a une dimension opérationnelle : il comprend la simulation d'un travail de planification et de proposition d'aménagement. Stage de terrain d'une semaine.

GEO6300 Géographie du tiers-monde et développement International

Ce cours est une introduction aux problématiques propres aux pays en développement (PED) à partir d'une perspective géographique. L'interprétation des grandes mutations en cours dans le tiers-monde est située dans le contexte actuel de la mondialisation des marchés, de l'intégration économique régionale et de l'imposition de mesures politiques et économiques spécifiques. Divers projets ou modèles portés par le tiers-monde et ses grands ensembles géopolitiques seront analysés. Plus concrètement, la question du développement, de sa définition et des indicateurs pour le mesurer sera posée. Le contenu présente les principaux courants théoriques du développement, étudie l'évolution de la question du développement sur la scène internationale et l'émergence du tiers-monde comme bloc géopolitique, avec ses principaux acteurs et ses projets. Enfin, chacune des différentes régions en développement est étudiée à l'aide d'étude de cas. Sorties sur le terrain.

GEO6362 Composantes du milieu naturel et aménagement

Ce cours vise à préparer les étudiants à l'analyse, à l'évaluation et à l'intervention concernant les composantes biophysiques du territoire. Identification des variables du milieu naturel impliquées par différents types d'aménagement tels que espaces récréatifs et de villégiature, grands travaux, urbanisation, activité agricole, exploitation des forêts. Contraintes telles les zones inondables, les zones à glissement de terrain, les zones à activité sismique, etc. Évaluation des potentiels, des contraintes et des risques d'un territoire notamment en fonction de sa sensibilité, de sa capacité de support pour divers usages. Protection des espaces naturels d'une utilisation abusive. Intégration des données biophysiques et d'utilisation du sol en vue d'élaborer des scénarios d'utilisation potentielle des terres. Mise en application pratique de ces méthodes pour une MRC, une communauté urbaine ou une municipalité pour des problématiques d'aménagement et d'évaluation du territoire. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : GEO1082 Biogéographie ; GEO2032 Formes et processus ou SCT1210 Géomorphologie

GEO6403 Géomatique, multimédia et cartographie Internationale

Ce cours a pour objectif de conclure la formation de l'étudiant en ouvrant sur la cartographie que l'on retrouve sur Internet et ses conséquences à l'international avec cette intégration des TIC. Mise en oeuvre de moyens géomatiques (cartographie numérique, télétection,

SIG, bases de données, relevés-terrain géolocalisés) afin de décrire une région ou d'étudier les composantes géographiques d'un problème. Modes d'intégration des diverses sources de données. Analyse croisée des données géolocalisées de sources multiples. Cartographie par ordinateur et visualisation de phénomènes spatiaux. Sémiologie graphique et variables visuelles étendues aux TIC. Cartographie à partir de données tridimensionnelles. Hypercartes, diffusion de cartes par Internet et contraintes particulières à ce média. Approche communicationnelle en cartographie. Préparation de cartes pour différents médias (journaux, télévision, etc.) en fonction de thématiques internationales. Formats informatiques employés pour les cartes statiques, les cartes interactives et les cartes animées. Travaux en laboratoire (2 heures/semaine) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : GEO2093 Cartographie thématique

GHR1000 Introduction à l'hôtellerie et à la restauration (hors programme)

Conçu à l'intention des personnes n'ayant pas une formation ou une expérience de travail minimale en hôtellerie ou en restauration, ce cours vise à rendre l'étudiant capable de : reconnaître les principales techniques utilisées par le personnel des secteurs de l'hébergement (réception, chambres) et de la restauration (cuisine, salle à manger, bar) ; décrire le contexte de réalisation des tâches effectuées par les employées, les employés de ces secteurs ; désigner les produits, les services et l'équipement spécifiques à l'hôtellerie et à la restauration en utilisant une terminologie appropriée.

Exploration et expérimentation de plusieurs processus de travail spécifiques aux secteurs d'activités suivants : la réception et l'entretien ménager en hébergement, la production alimentaire, le service de restaurant et le service des boissons (bar) ; familiarisation avec les fonctions, les tâches, les techniques, les matières premières, l'équipement, les normes et les standards usuels dans ces secteurs.

Condition d'accès : Pour accéder à ce cours de mise à niveau, il faut être inscrit au programme de GTH. Ce cours devra être suivi avant de s'inscrire aux cours de la concentration «Gestion hôtelière et de restauration».

GHR3001 Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration

Ce cours vise à initier les futurs gestionnaires aux domaines de l'hôtellerie et de la restauration. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable de : - situer les entreprises hôtelières et de restauration au sein de l'industrie touristique ; préciser leur contribution et leur importance relatives ; - caractériser les entreprises hôtelières et de restauration sous différents angles ; - analyser sommairement la gestion et la rentabilité des opérations d'une entreprise hôtelière et de restauration et suggérer des pistes de solutions.

Étude, dans un premier temps, du profil des entreprises, des formes d'organisation particulières, des centres d'activités, des départements et des principaux processus d'exploitation et de gestion des services offerts à la clientèle ; introduction aux principales statistiques opérationnelles ; survol des techniques d'analyse et de contrôle.

Dans un deuxième temps, réalisation d'une simulation de gestion qui prend la forme d'un cas de synthèse alliant la théorie managériale à la pratique professionnelle propre aux domaines de l'hôtellerie et de la restauration.

Une fin de semaine est réservée à la réalisation de la simulation de gestion.

GHR4300 Gestion des relations de travail en hôtellerie-restauration

Le cours est centré sur l'acquisition de connaissances spécifiques aux relations de travail dans les entreprises hôtelières et de restauration, syndicalisées et non syndicalisées. À ce titre, il fera appel aux intervenants du milieu et utilisera largement la technique des cas.

Historique des relations de travail dans l'hôtellerie-restauration. Structures des organisations syndicales et patronales. Tâches et rémunération. Aspect légal et cadre du travail. Santé, sécurité et politiques institutionnelles.

Étude du processus de négociation, du contenu et de l'implantation de la convention collective en hôtellerie-restauration (cas). Climat et culture d'entreprise.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines ; GHR3001 Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration

GHR5000 Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration

Ce cours amènera l'étudiant à connaître et à évaluer les différentes composantes des prestations d'hébergement et de restauration selon l'approche microéconomique, afin qu'il puisse prendre les décisions nécessaires à l'optimisation des rendements et à la rentabilité des opérations dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration.

Processus de gestion des différents services et des systèmes informatisés d'exploitation. Gestion de la qualité. Gestion des coûts. Gestion commerciale. Règlements d'hygiène, de salubrité et de sécurité. Techniques de budgétisation et d'analyse des résultats.

Préalable(s) : GHR3001 Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration

GHR5100 Ingénierie hôtelière et de restauration

Ce cours a pour objectif de définir et de coordonner l'ensemble des approches multidisciplinaires nécessaires au développement d'installations hôtelières et de restauration.

Les principes d'aménagement d'un site, les éléments structuraux et architecturaux des édifices, les éléments de design et de décoration, les aménagements et équipements particuliers des centres de services hôteliers et de production de restauration seront présentés, illustrés et analysés pour des projets spécifiques d'implantation d'établissements hôteliers et de restauration. Les éléments de réglementation particulière à l'aménagement dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration seront intégrés dans les études de cas.

Préalable(s) : GHR5300 Production et distribution alimentaires

GHR5200 Stage en gestion hôtelière ou de restauration (0 cr.)

L'objectif du cours est de placer l'étudiant dans des situations réelles de travail pour favoriser le lien entre les concepts théoriques et la pratique de gestion hôtelière ou de restauration ; développer des habiletés d'apprentissage de gestion chez l'étudiant dans un contexte de travail rémunéré et relié à son domaine d'études ; faciliter le transfert des connaissances avec un encadrement pertinent.

Le stage s'adresse aux étudiants inscrits à plein temps et se déroule dans une entreprise touristique.

D'une durée équivalente à un trimestre ou à 400 heures, le stage permet à l'étudiant d'assumer des tâches de gestion reliées au programme de gestion du tourisme et de l'hôtellerie. Le stage doit également favoriser l'apprentissage et le déploiement des connaissances acquises. Encadré par un responsable de l'entreprise, le stagiaire reçoit une rémunération adéquate.

Condition d'accès : Attestation d'une expérience de 400 heures dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration. De plus il faut avoir réussi 60 crédits du programme incluant le cours EUT4108 *Méthodologie de la recherche en tourisme* I et 9 crédits pris dans la concentration et avoir réussi l'examen vérifiant les connaissances minimales requises en anglais.

Préalable(s) : EUT4108 *Méthodologie de la recherche en tourisme* I

GHR5300 Production et distribution alimentaires

Le cours permettra à l'étudiant de comprendre les problèmes reliés à la production de services en hôtellerie-restauration et de mettre en application les principes de gestion et de contrôle inhérents à la production et la distribution alimentaires.

Gestion des menus. Utilisation rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières dans l'opérationnalisation des services offerts. Gestion des particularités de la distribution des services en hôtellerie-restauration dont notamment la participation du client, du personnel en contact et des supports physiques. Satisfaction de la clientèle et rentabilité de l'entreprise. Étude, analyse, évaluation et méthodes d'implantation de divers systèmes en usage présentement dans le milieu de la restauration collective et commerciale.

Préalable(s) : GHR3001 Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration

GHR5700 Financement et fiscalité des entreprises hôtelières et de restauration

Ce cours vise à identifier, à analyser et à évaluer les divers modes de financement disponibles pour les entreprises hôtelières et de restauration. L'analyse des impacts fiscaux et financiers sera privilégiée.

La connaissance des principaux critères de décisions de financement à long terme et à court terme, ajoutée à la connaissance des marchés financiers permettra la définition, l'analyse et l'évaluation des différents modes et sources de financement utilisés dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration, tels que : le financement par hypothèque et/ou nantissement, le financement par le franchiseur, et en location/achat, le financement par obligations, le financement par société en commandite, le financement par société privée ou publique.

Préalable(s) : DSA3500 Gestion financière ; GHR3001 Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration

GHR5900 Gestion des approvisionnements

Ce cours vise à étudier les principes d'une gestion rationnelle des approvisionnements en hôtellerie et restauration, à mettre en application ces mêmes principes et à maîtriser les différentes méthodes et procédures de contrôle inhérentes à ces pratiques.

Conceptualisation du cycle d'approvisionnement et méthode d'opérationnalisation de ce cycle en milieu hôtelier et de restauration en vue de la mise en place et de l'implantation de systèmes de contrôle appropriés.

Élaboration de la structure de la fonction « achat », mise en évidence de son importance économique et ses impacts organisationnels.

Intégration des politiques d'achat, des responsabilités et du code d'éthique de l'acheteur.

Intégration et rationalisation de la gestion de la réception, de l'entreposage ainsi que des stocks et des inventaires.

Étude, applications et intégration des méthodes et procédures d'informatisation à toutes les étapes de la gestion des approvisionnements.

Préalable(s) : GHR5300 Production et distribution alimentaires

GHR6100 Stratégies des entreprises hôtelières et de restauration

Le cours de stratégie des entreprises hôtelières et de restauration vise à développer l'esprit d'analyse nécessaire à la détermination de stratégies organisationnelles appropriées et aux prises de décision adéquates.

Le cours analysera à cet effet les facteurs externes et internes qui déterminent la stratégie des entreprises hôtelières et de restauration, à savoir : sur le plan externe : l'infrastructure touristique, l'infrastructure hôtelière, l'infrastructure économique, l'infrastructure sociale ; sur le plan interne : les objectifs de l'entreprise, la nature des services offerts et à développer, le rendement économique de l'entreprise, le rendement opérationnel, le potentiel de développement de l'entreprise, la culture de l'entreprise (image, clientèle, employés). Tout au long du cours, les techniques de gestion informatisées seront utilisées à titre de soutien à l'analyse et à la simulation de situations de prise de décision.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir réussi 60 crédits du programme.

Préalable(s) : GHR5000 Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration

GHR6400 Rapport de stage en gestion hôtelière ou de restauration

Les objectifs du cours sont d'amener l'étudiant à faire les liens entre sa formation académique et l'expérience de gestion dans une entreprise hôtelière ou de restauration ; développer chez l'étudiant la capacité d'évaluer une expérience concrète de travail, d'en dégager les éléments pertinents à sa formation et de faire les recommandations ; développer des habiletés à communiquer par écrit ou verbalement.

Le rapport de stage est un rapport d'analyse et de synthèse rédigé sous la direction d'un tuteur universitaire avant la fin du semestre suivant le stage. Le rapport contiendra un compte rendu des réalisations effectuées pendant le stage, une évaluation de l'expérience vécue ainsi que le développement d'une problématique permettant de faire le lien entre l'expérience vécue et la formation académique.

Préalable(s) : GHR5200 Stage en gestion hôtelière ou de restauration (0 cr.)

GHR6500 Gestion des congrès et des banquets

Le cours a pour objectif de développer l'habileté à intégrer à la gestion des congrès et des banquets des plans d'action visant à exploiter et à accroître le marché dans ces deux secteurs.

À cet effet, le cours portera sur les domaines suivants : Compréhension et utilisation des techniques et outils de la gestion de projets ; échéancier critique et utilité de logiciels ; évaluation des progrès.

Stratégie marketing des congrès et banquets, tenant compte de l'infrastructure économique et sociale ainsi que du potentiel spécifique à l'entreprise hôtelière ou de restauration. Coordination de l'interaction des services d'accueil, d'hébergement, de restauration, de support technique, de transport, de loisirs et de sécurité, en vue de la réalisation des congrès et banquets.

Aspect physique des espaces. Sécurité des clients, des usagers et du personnel. Salubrité des locaux, des équipements et du matériel. Hygiène et produits comestibles.

Préalable(s) : GHR5000 Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration

GHR6600 Gestion de la restauration

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de : analyser et caractériser un système donné, qu'il s'agisse d'un restaurant ou d'un département de la nourriture et des boissons d'un hôtel ; évaluer l'efficacité des processus de travail, la qualité des services offerts à la clientèle et la rentabilité des opérations d'un restaurant ou d'un département donné ; planifier, organiser et diriger une unité de restauration en tenant compte des problématiques identifiées et de la mission déjà définie.

Études de cas et mises en situation favorisant le réinvestissement des compétences managériales pertinentes à la gestion de la restauration. Analyse de la cohérence des décisions des gestionnaires quant à la définition des produits et des services, des processus de travail et de contrôle, de l'utilisation des ressources et de l'espace et de la mission d'une entreprise donnée.

Préalable(s) : GHR5000 Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration

GHR6700 Gestion de l'hébergement

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de : analyser et caractériser un système donné, qu'il s'agisse du hall et de la réception d'un hôtel, de la conciergerie ou des étages (chambres et suites) ; évaluer l'efficacité des processus de travail, la qualité des services offerts à la clientèle et la rentabilité des opérations d'un département donné ; planifier, organiser et diriger un département de l'hébergement en tenant compte des problématiques identifiées et de la mission déjà définie.

Études de cas et mises en situation favorisant le réinvestissement des compétences managériales pertinentes à la gestion de l'hébergement. Analyse de la cohérence des décisions des gestionnaires quant à la définition des produits et des services, de l'interface avec la clientèle, des processus

de travail et de contrôle, de l'utilisation des ressources et de l'espace, des interrelations entre les départements et de la mission d'une entreprise donnée.

Préalable(s) : GHR5000 Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration

GHR6800 Activité de synthèse en hôtellerie ou en restauration

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de vérifier ses habiletés en appliquant les concepts de gestion propres à chacune des fonctions managériales à une étude de faisabilité d'entreprise hôtelière ou de restauration. Au terme de l'analyse, l'étudiant pourra conclure à la faisabilité ou non du projet de l'entreprise.

Cette étude pourra conduire à un démarrage, à une expansion ou à un redressement d'entreprise. Celle-ci comporte entre autres une étude des environnements internes et externes. Le projet devra être par ailleurs suffisamment substantiel pour que chacune des activités suivantes soit prise en compte : étude de marché, processus de production, système de gestion, financement et comptabilité, gestion des ressources humaines, contrôle, faisabilité technique, relations à entretenir avec des agents clés tels que les organismes publics, les partenaires économiques (ex. : clients, fournisseurs, employés, actionnaires) et socioéconomiques (ex. : groupes de consommateurs, chambres de commerce, écologistes, etc.).

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 60 crédits du programme incluant le cours EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I et 9 crédits pris dans la concentration et avoir réussi l'examen vérifiant les connaissances minimales requises en anglais.

Préalable(s) : EUT4108 Méthodologie de la recherche en tourisme I

HAM3829 Atelier pratique de critique d'art

Atelier d'écriture sur l'art. Initiation à diverses formes de critique d'art (compte rendu d'exposition, chronique d'art journalistique, critique d'art dans une revue spécialisée, etc.). Analyse textuelle d'articles caractérisant et production de textes sur diverses manifestations de la scène artistique. Travaux pratiques au laboratoire sectoriel de micro-informatique.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

HAM5800 Stage de production

Réalisation d'un stage auprès d'un organisme culturel. Mise en situation de l'étudiant à l'intérieur de la production d'un événement ou d'une manifestation culturelle, dans ses différentes étapes de réalisation.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

HAM5805 Projet de diffusion

Définition et réalisation, par l'étudiant, d'un projet personnel de diffusion, en rapport avec un organisme culturel.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

HAM5810 Organisation d'une exposition

Les objectifs du cours sont d'introduire par la pratique les étudiants aux différentes étapes techniques et au travail de réflexion et d'écriture inhérents à la réalisation d'une exposition.

Sous la direction d'un professeur qui soumet un projet d'exposition, les étudiants auront à réaliser une exposition en assurant toutes les étapes de sa production : recherche et documentation sur les oeuvres, rédaction des textes du catalogue, levée de fonds, la publicité, la rédaction des contrats de prêts et d'assurance, la planification de l'accrochage, de la disposition des éléments d'exposition et des autres aspects inhérents à la logistique matérielle.

HAM5815 L'objet d'art et la photographie

Initiation aux différentes utilisations de la photographie par l'historien de l'art ou de l'architecture : apprentissage théorique et pratique de l'appareil photographique, de ses composants et de leur maniement. Problèmes

d'interprétation qu'impliquent la prise de vue, la documentation de l'architecture et d'un objet d'art bidimensionnel ou dans l'espace. Présentation des implications idéologiques et esthétiques du médium dans la perception et l'interprétation de l'oeuvre d'art.

HAM5820 Analyse des oeuvres d'art sur le site I

Les objectifs du cours sont de permettre aux étudiants, par un travail d'analyse des objets sur le site, de pallier aux problèmes présentés par l'étude à partir de reproductions telle qu'elle s'effectue en classe. Ce cours, dispensé à l'étranger ou à l'extérieur du Québec, sera consacré à l'analyse d'oeuvres d'art (peinture, gravures, sculptures, architectures mais aussi aux lieux muséaux ou aux sites de mise en valeur d'artefacts selon la définition de l'objet d'étude présenté au syllabus au moment de l'inscription), l'analyse est réalisée sur le site, c'est-à-dire sur les lieux de leur présentation-réalisation que ce soit en Europe, aux États-Unis, au Canada ou ailleurs. Le contenu du cours, les périodes ou courants étudiés seront définis par le professeur qui organisera le cours et assurera l'enseignement sur les différents sites. Cours intensif, donné à l'étranger en général au trimestre d'été.

HAM5830 Analyse des oeuvres d'art sur le site II

Ce cours, dispensé à l'étranger ou à l'extérieur du Québec, sera consacré à l'analyse d'oeuvres d'art (peinture, gravures, sculptures, architectures mais aussi à l'analyse des lieux muséaux ou des sites de mise en valeur d'artefacts selon la définition de l'objet d'étude présenté au syllabus au moment de l'inscription), l'analyse est réalisée sur le site, c'est-à-dire sur les lieux de leur présentation-réalisation que ce soit en Europe, aux États-Unis, au Canada ou ailleurs. Le contenu du cours, les périodes ou courants étudiés seront définis par le professeur qui organisera le cours et assurera l'enseignement sur les différents sites. Cours intensif, donné en général à l'étranger au trimestre d'été.

HAR0600 Les grands courants artistiques en Occident

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir des connaissances en regard des grands courants de l'histoire de l'art. Se familiariser avec les oeuvres majeures de la peinture, sculpture, architecture et aux méthodes d'analyse en histoire de l'art. Panorama général des principaux mouvements artistiques de la préhistoire au XX^e siècle. Présentation du vocabulaire technique et stylistique à partir d'un corpus d'oeuvres choisies.

HAR1025 Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIX^e et XX^e siècles

Ce cours vise à initier l'étudiant aux principales tendances qui, en Occident, marquent le passage du mode de représentation classique jusqu'aux problématiques modernes, modernistes et post-modernes. Caractéristiques principales des courants qui ont permis l'avènement du vocabulaire moderne et contemporain dans le domaine des arts plastiques. Synthèse historique où pourront être étudiés le passage du néo-classicisme au romantisme, le réalisme, l'impressionnisme, le post-impressionnisme, le symbolisme, l'expressionnisme, le fauvisme, le cubisme, le surréalisme, l'abstraction géométrique et gestuelle, l'art conceptuel, le pop-art, les problématiques post-modernes - comme l'installation, le happening, la performance, les oeuvres in situ, etc.

HAR1055 Langage cinématographique

Étude des principales fonctions théoriques groupées autour d'une question : la spécificité du langage cinématographique. Initiation à une grammaire et aux particularités du code cinématographique par la lecture de films et de séquences exemplaires. Visionnement de films en dehors des heures-contact avec le professeur.

HAR1800 Initiation aux techniques et aux Instruments de recherche en histoire de l'art

Introduction aux méthodes du travail intellectuel. Initiation aux ressources documentaires, aux stratégies et aux outils de recherche en histoire de l'art. Développement des habiletés à l'analyse, à la synthèse et à la rédaction. Initiation aux différentes approches théoriques utilisées en histoire de l'art.

HAR1805 Analyse des oeuvres d'art

Analyse des éléments formels et iconiques de l'oeuvre en peinture, sculpture, gravure, installation, etc. Étude des paramètres suivants : perspective et profondeur de l'organisation spatiale, instances matérielles, lieu de présentation, textures, lignes, couleurs, équilibre, pourtour et dimensions proportionnelles des formes internes, relations entre la forme et le contenu, codes de références, iconographie, iconologie.

HAR1810 L'architecture de l'Antiquité au XVIII^e siècle

Acquisition des connaissances de base pour l'étude systématique de l'évolution des formes architecturales de l'Antiquité au XVIII^e siècle et approche des théories interprétatives de ces formes. Initiation au vocabulaire de l'architecture de l'Antiquité au XVIII^e siècle.

HAR1815 Les arts plastiques en Europe au XIX^e siècle

Étude des institutions artistiques et du système des beaux-arts (académies, instituts, salons) et des principaux courants esthétiques du XIX^e siècle en rapport avec les contextes historiques : du néoclassicisme, du romantisme, de l'impressionnisme, du postimpressionnisme, situés dans leur contexte historique. Complément de formation externe fortement recommandé : un voyage aux États-Unis ou au Canada pour étudier in situ les grandes collections d'art reliées à ce cours.

HAR1820 Les arts visuels du Moyen-Âge à la Renaissance

Étude de la production en arts visuels du XI^e au XVI^e siècles. Présentation du vocabulaire technique et stylistique à partir d'un corpus d'oeuvres choisies et d'aspects de l'historiographie propre à cette période de l'histoire de l'art.

HAR1825 Champ des arts visuels au Québec et au Canada

Étude de l'institutionnalisation de la vie artistique au Québec et au Canada. Analyse sociohistorique des pratiques des acteurs et organismes oeuvrant à l'intérieur du champ des arts visuels. Seront abordés les thèmes suivants : les politiques culturelles, le marché de l'art, les musées, le statut de l'artiste.

HAR1830 Les arts en Nouvelle-France, au Québec et dans les Canadas avant 1867

Étude des arts plastiques (peinture, estampes et dessin, sculpture, orfèvrerie, arts décoratifs et populaires) en rapport avec les sources d'influence, le contexte historique et l'iconographie. Introduction aux principaux historiens de l'art, aux collections, aux musées et aux sources documentaires. Étude des concepts de mimétisme et d'attachement au passé dans l'art traditionnel avec ses prolongements et ses ramifications dans les arts religieux, civils et domestiques. Complément de formation externe fortement recommandé : un voyage au Canada pour étudier in situ les grandes collections d'art reliées à ce cours.

HAR1835 Les arts visuels en Occident du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Étude de la production en arts visuels du maniérisme jusqu'au mouvement néoclassique. Présentation du vocabulaire technique et stylistique à partir d'un corpus d'oeuvres choisies et de différents aspects de l'historiographie propre à cette période de l'histoire de l'art.

HAR1840 Les arts plastiques en Europe de 1905 à 1940

Étude des principaux mouvements artistiques au XX^e siècle, du fauvisme et du cubisme jusqu'en 1940. Analyse des principales théories et productions artistiques de cette époque qui fondent l'art abstrait et l'idéologie du modernisme.

HAR1850 L'architecture aux XIX^e et XX^e siècles

Introduction à l'histoire de l'architecture au XIX^e siècle, historicisme et éclectisme. Influence des nouvelles technologies et de nouveaux matériaux sur l'évolution des formes architecturales. Étude des théories architecturales qui déterminent les pratiques de cet art au XIX^e siècle et dans le mouvement moderne du XX^e siècle.

HAR1855 Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1867 à 1940

Étude des arts plastiques dans leur rapport aux formations sociales québécoise et canadienne et aux courants esthétiques européens et américains. Question de nationalisme, de régionalisme et de l'internationalisme en art. Examen des principales organisations et institutions qui assurent la diffusion des productions artistiques. Étude des débuts de la modernité dans l'art québécois jusqu'à la création de la Société d'art contemporain (1939).

HAR1860 Les arts plastiques de 1940 à 1968

Étude des mouvements artistiques au XX^e siècle depuis la Seconde Guerre mondiale en Europe et aux États-Unis, de l'abstraction géométrique et gestuelle à la performance. (L'expressionnisme abstrait, l'abstraction lyrique, le Pop Art, le Nouveau réalisme, la Nouvelle figuration, le happening, le Body Art, la performance, l'art minimal, l'art cinétique).

HAR1865 L'art depuis 1968

Étude des principaux courants et théories artistiques qui se développent depuis 1968 : Art conceptuel, hyperréalisme, Land Art, Arte Povera, Support-Surface, Figuration Libre, Nouvel expressionnisme allemand, Trans avant-garde italienne, art kitsch, art d'installation, art vidéographique et infographique, etc.

HAR1870 Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968

Étude des productions artistiques de cette période en rapport avec leur contexte socioculturel. Histoire de l'art moderne au Québec et au Canada. La C.A.S. et le débat de l'art vivant (Lyman, Couturier, etc.) ; l'abstraction et la non-figuration (Pellan, Borduas), les regroupements automatiste et néo-plasticien, Painters Eleven et Emma Lake. L'évolution du discours de la critique d'art. L'avant-garde des années soixante et l'internationalisme des tendances. Restructuration de la scène artistique canadienne.

HAR2626 Théories et pratiques en art contemporain

Apprentissage, du point de vue d'un producteur, des principales conceptions théoriques qui animent quelques tendances dominantes de l'art contemporain. Sensibilisation à la nature de ces différentes démarches artistiques et atelier pratique de réalisations plastiques (6 heures).

HAR2644 Animation, communications, gestion en patrimoine

Étude du patrimoine comme outil de diffusion, de mobilisation, de développement culturel et d'implication dans le devenir des régions. Le rapport entre le patrimoine et les institutions, les organismes du patrimoine, leur finalité et leur structure propre en regard de leur mission de gestion, de communication et d'animation : aux niveaux national, régional, local ou d'action individuelle. Approche des techniques et des méthodes d'actualisation du patrimoine dans un processus continu qui lie l'inventaire, la recherche aux techniques d'évaluation et d'impact dans le milieu, aux préoccupations de conservation et de mise en valeur des patrimoines vivants.

HAR2810 Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art

Présentation analytique et critique des concepts et méthodes des approches historiques et iconographiques en histoire de l'art. Réflexion critique sur l'impact des différents modèles d'analyse historiques ou iconographiques sur la pratique actuelle de notre discipline.

HAR2820 Approches sémiologiques des arts visuels

Initiation à la sémiologie des arts visuels et aux grands courants qui ont marqué la discipline : approches structuralistes (années 60 et 70), approches cognitivistes (années 80 et 90). Application de ces théories à divers corpus d'images (peinture, sculpture, image publicitaire, installation, photographie, etc.).

HAR2830 Approches sociologiques des arts visuels

Initiation aux approches sociologiques des arts visuels de manière à poser la question de la relation entre l'art et la société, d'étudier le cadre social de production des objets d'art, leur signification sociologique, établir la relation entre la production artistique et les groupes sociaux et le rapport entre la pratique artistique et les autres pratiques sociales. Étude comparative des concepts théoriques et des méthodologies des principaux auteurs qui ont contribué au développement de ces approches : F. Antal, A. Hauser, P. Francastel, M. Schapiro, N. Hadjicolaou, T.J. Clark, P. Bourdieu.

HAR2840 Approches esthétiques des arts visuels

Initiation aux fondements de l'esthétique et à la façon dont ils ont déterminé la pensée et le discours sur l'art d'hier et d'aujourd'hui. Étude des principaux auteurs qui l'ont initiée (Platon, Aristote, Kant, Diderot, Hegel, Nietzsche, Heidegger, etc.). Mise en rapport des théories esthétiques étudiées en regard de pratiques artistiques. Analyse de différents concepts déterminants en esthétique comme le beau (le laid), le sublime, l'abstraction, le paysage, le monument, la modernité, la «postmodernité».

HAR2900 La représentation picturale dans les médias

L'image dans la peinture (évolution de la deuxième et troisième dimension, apparition de la mise en place puis du traitement de la couleur, etc.). L'image au cinéma et à la télévision (découpage technique). Apparition de la perspective sonore.

HAR3000 Analyse d'oeuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer différents modes de représentation des oeuvres visuelles ; reconnaître diverses approches discursives sur les oeuvres visuelles et médiatiques ; comparer les caractéristiques propres à la pensée verbale et à la pensée visuelle ; explorer les relations dialogiques entre différentes formes de discours et les travaux réalisés en ateliers. Différents discours sur l'art : discours de l'artiste, discours critique (féministe, post-colonialiste, sociopolitique), discours historique, discours poétique, discours esthétique, discours sémiologique, discours psychanalytique. Analyse des interactions entre l'oeuvre et le discours. Grille d'analyse des discours.

HAR3450 Techniques et pratiques d'exposition

Introduction au processus de conception, de réalisation, d'animation et d'évaluation d'une exposition. Histoire, courants, catégories. Institutions d'accueil et de production. Planification, programmation et gestion de l'exposition. Réflexion sur l'exposition comme outil d'animation culturelle. Production d'un collectif. Objectifs : familiariser l'étudiant avec l'outil d'animation

et de recherche culturelles qu'est l'exposition. Le rendre apte à intervenir à l'aide de cet outil en utilisant tous les moyens qui sont à la portée de l'animateur culturel dans ses lieux habituels de travail. Favoriser les approches interdisciplinaires de la culture par le traitement thématique et systémique du sujet de l'exposition.

HAR3500 Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

Les objectifs de ce cours sont les suivants : identifier différentes définitions de l'artiste ; examiner diverses représentations de la figure de l'artiste ; analyser les mythes artistiques ; examiner les modes de production, d'intervention et d'interaction des pratiques artistiques ; traiter des modes d'appréhension et de transmission des savoirs artistiques.

Figures de l'artiste à travers les époques et les cultures : modes d'engagement dans la pratique artistique. Modes de productions artistiques. Formations artistiques. Écrits d'artistes.

HAR3603 Synthèse des arts

Donner à l'étudiant les éléments critiques pour objectiver le discours artistique contemporain sur la spécificité des pratiques et, parallèlement, sur la possibilité inter et multidisciplinaire.

Étude des diverses théories, discours et productions plastiques qui ont amené les artistes à concevoir la notion de synthèse des arts comme problématique centrale et aboutissement de leur pratique artistique. Mise en rapport de cette notion avec la notion de l'art conçu comme langage universel, comme art total, comme jeu.

HAR3680 Courants artistiques, mode et vêtements

Ce cours vise d'abord à initier les étudiants de mode aux caractéristiques formelles propres aux différents courants artistiques (particulièrement picturaux) qui, depuis la fin de l'art néo-classique au 18^e siècle jusqu'aux débuts de l'abstraction au 20^e siècle, ont constitué les fondements de l'art moderne (romantisme, réalisme, impressionnisme, post-impressionnisme, symbolisme, fauvisme, expressionnisme, cubisme, surréalisme, etc.). Il permettra aux étudiants de développer leurs capacités d'analyse de l'objet d'art, d'en comprendre le vocabulaire et de mieux cerner les fondements historiques de ces courants artistiques.

Par ailleurs, quand cela sera pertinent, le cours offrira une réflexion sur la représentation du vêtement dans les courants artistiques et sur ce qui influence la présence de tel ou tel type de représentation vestimentaire dans les oeuvres caractéristiques de ces courants. Cette étude permettra aussi d'esquisser une réflexion sur l'influence des arts visuels dans la production du vêtement et de la mode.

Présentation des courants artistiques majeurs des XIX^e et début XX^e siècles. Introduction à la terminologie propre à l'identification des courants artistiques. Identification des caractéristiques formelles et des fondements historiques de ces courants artistiques. Établissement de liens entre les courants artistiques et les tendances vestimentaires.

HAR3705 Image de mode et photographie

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant à l'histoire de la photographie et à son impact sur le système de la mode depuis son invention en 1839 jusqu'à aujourd'hui.

La photographie de mode est un objet complexe qui implique non seulement une connaissance de la photographie mais aussi celle de l'histoire de l'art en général, du théâtre et de l'image publicitaire. Nous aborderons l'analyse des images et des productions selon ces différents aspects : histoire des photographes et de leur apport spécifique, stylisme, revues et magazines les plus marquants.

Le cours vise enfin à susciter une réflexion critique sur l'importance de la photographie comme partie intégrante du système de la mode et ses enjeux idéologiques, particulièrement en ce qui a trait à la représentation du corps.

HAR3713 Patrimoines et milieux

Initiation à l'analyse de la structure sociale et mentale d'un milieu, d'une population, à partir d'un projet de recherche appliquée. Recherche et analyse sur les synergies qui sous-tendent le patrimoine et les idéologies véhiculées aux différents niveaux de mise en valeur du patrimoine.

HAR3800 Écrits et discours d'artiste

Analyse des différents discours d'artiste : entretiens, écrits théoriques, manifestes, correspondances. Analyse critique, étude comparative des conceptions artistiques et des idéologies qui les sous-tendent.

HAR3803 Histoire de la critique d'art

Études des textes fondamentaux des auteurs qui ont élaboré les concepts de base de l'histoire de l'art et de la critique d'art (Vasari, Diderot, Baudelaire, Greenberg, Pleynet, etc.). Analyse des textes de ces principaux auteurs afin de dégager les fondements esthétiques et idéologiques de leurs discours sur l'art.

HAR3806 Historiographie de l'histoire de l'art

Étude des intervenants (écrits, productions, etc.) dans le domaine spécifique de l'histoire de l'art (Québec, Europe, USA). Analyse épistémologique des documents modèles à travers l'histoire. Présentation des principales sources documentaires. Synthèse et analyses de cas.

HAR3810 Les arts visuels de la Préhistoire au X^e siècle

Étude de la production en arts visuels de la période historique étudiée. Présentation du vocabulaire technique et stylistique à partir d'un corpus d'oeuvres choisies et de différents aspects de l'historiographie propre à cette période de l'histoire de l'art.

HAR3815 L'impressionnisme et le post-impressionnisme

Étude des mouvements artistiques qui, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, amorcent la déconstruction du système perspectiviste et posent les fondements de la modernité en réaction à l'académisme : l'impressionnisme, le néo-impressionnisme, le synthétisme, le fauvisme et l'expressionnisme.

HAR3816 Le romantisme

Étude du mouvement romantique dans les arts plastiques, depuis ses origines à la fin du XVIII^e siècle (Allemagne, Angleterre, Espagne) jusqu'à ses prolongements dans l'art symboliste à la fin du XIX^e siècle. Approfondissement des aspects littéraires, philosophiques, historiques et sociaux ainsi que des aspects techniques et stylistiques.

HAR3817 Le cubisme et l'avant-garde russe

Étude historique des principaux mouvements qui ont contribué à une définition du concept de modernité, dans les arts plastiques, au début du XX^e siècle en Russie et en U.R.S.S. Approche des problématiques soulevées par les différentes avant-gardes (rayonnisme, futurisme, suprématisme, «Agit-Prop», constructivisme, productivisme) et des débats engagés autour des pratiques et des théories artistiques. Étude des rapports entre les idéologies artistiques et les idéologies sociopolitiques.

HAR3819 Dada et surréalisme

Étude historique des deux mouvements. L'approche dadaïste et l'idée d'anti-art. Les développements historiques, formels et idéologiques du mouvement en Europe, aux États-Unis et au Canada. Le surréalisme et les arts plastiques : les artistes, les procédés techniques, etc. Lecture et étude des écrits théoriques.

HAR3820 L'art néoclassique

Étude du mouvement néoclassique depuis ses origines à Rome, au milieu du XVIII^e siècle, jusqu'à ses prolongements dans l'art académique du XIX^e siècle. Approfondissement

des aspects philosophiques, historiques et sociaux ainsi que des aspects techniques et stylistiques. Le courant néoclassique sera étudié dans le contexte des transformations politiques et sociales qui marquent la fin de l'Ancien Régime et le début des sociétés modernes.

HAR3824 Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion

Définition du musée et étude de ses rôles et missions dans différents contextes : historique, géographique et social. Les principales fonctions du musée - collection, conservation, exposition, interprétation, éducation, diffusion - et leur évolution. Typologie des musées et des autres espaces de diffusion. Étude des modes d'organisation et de gestion de ces institutions. La muséologie de l'art parmi les autres muséologies et en regard des nouveaux lieux et formes de diffusion.

HAR3825 Histoire de l'art et médiations

L'analyse des rapports qui s'établissent entre les œuvres et les discours qui les prennent en charge, dans les divers médias qui assument aujourd'hui la reproduction et la diffusion de l'art auprès des publics. La médiation culturelle comme ensemble des dispositifs qui se proposent d'informer, d'orienter et de former les publics de l'art. L'histoire de l'art comme discipline interprétative et ses médias de diffusion.

HAR3826 Le marché de l'art

Introduction théorique et historique sur la constitution de l'œuvre d'art comme marchandise. Analyse comparative des différents marchés : marché de l'art ancien, de l'art contemporain, marché des chromos, marché local, national, international, le marché de la peinture, de la sculpture, de la gravure et des métiers d'art. Analyse des modes d'établissement de la cote et présentation des législations concernant le marché de l'art.

HAR3827 Les collections et la notion de patrimoine

Analyse historique et théorique des concepts de patrimoine et de collection et de ses aspects psychologique, symbolique, culturel et social. Pratiques actuelles de la collection et de la patrimonialisation. Politiques et études de cas.

HAR3828 Exposition et mise en valeur des objets

Analyse des objets en tant que porteurs de signification. La mise en exposition en tant que prise en charge des objets et processus d'interprétation et d'appropriation du réel. Les logiques communicationnelles de la mise en espace, ses dimensions culturelles, éducatives, récréatives et sociales. Typologie des expositions. Les processus, étapes et composantes de la planification et de la réalisation d'une exposition. Rôle des intervenants - conservateur, commissaire, chargé de projet, équipe multidisciplinaire. L'Exposition et ses effets sur la réception des œuvres.

HAR3831 L'architecture domestique au Québec du XVII^e au XX^e siècles

L'architecture domestique (rurale et urbaine) au Québec ; son évolution en fonction des facteurs de conditionnement que sont le milieu et le réseau des influences culturelles. Tradition française d'origine ; impact des modes britanniques au XIX^e siècle ; catalogues américains de modèles architecturaux. La maison canadienne de la seconde moitié du XX^e siècle comme forme architecturale «classique» et l'idéologie nationaliste. L'habitat humain et l'aménagement du territoire.

HAR3832 Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal

L'évolution de l'architecture et de l'environnement urbain à Montréal du XVII^e siècle au XX^e siècle et les conceptions qui ont inspiré les intervenants. Présence du passé dans la

ville d'aujourd'hui : quartiers historiques, espaces publics, monuments classés, principaux immeubles conservés. Mise en valeur, intégration et recyclage. Circuits d'initiation à l'architecture. Étude de cas.

HAR3833 L'art québécois de 1968 à nos jours

Étude des principaux développements de l'art québécois depuis 1968 et analyse de la situation actuelle des arts plastiques. Analyse de productions et de manifestations récentes : environnements, installations, performances, art d'intervention, art vidéo, etc.

HAR3834 L'architecture civile et religieuse au Québec

Étude de l'architecture québécoise érigée pour répondre aux besoins des institutions civiles et religieuses (églises, couvents, lieux d'assemblées, prisons, palais de justice, manoirs seigneuriaux, etc.), des systèmes qui sous-tendent cette architecture sous les régimes français et britannique et des influences européennes et américaines qu'elle subit entre 1608 et 1939. Synthèse d'une période particulière ou de l'œuvre d'un architecte en particulier.

HAR3836 Histoire de l'estampe

Étude de l'histoire de l'estampe, de ses techniques et de ses fonctions depuis ses origines à la fin du XIV^e siècle jusqu'à nos jours, depuis les techniques de gravure sur bois et sur métal (xylographie, burin, pointe sèche, manière noire, eau-forte, aquarelle) aux techniques d'impression à plat (lithographie, procédés sérigraphiques). Le corpus étudié inclut la gravure au Québec.

HAR3837 Les arts décoratifs en Occident

Étude de l'évolution des arts décoratifs particulièrement du XVII^e au XX^e siècles en rapport avec leurs sources d'influences. Définition des principaux styles du vocabulaire décoratif, des mécanismes d'implantation, des principaux concepteurs et artistes. Analyse des correspondances entre les différentes techniques.

HAR3838 Les arts amérindiens

Introduction à l'analyse des thèmes et des techniques utilisés par les Indiens dans la fabrication de leurs objets quotidiens et cérémoniaux. Approche des manifestations esthétiques des différentes civilisations amérindiennes. Choix de périodes historiques et de régions privilégiées : le Pérou, la Mésopotamie précolombienne, l'Amérique du Nord, le Sud-Ouest, les forêts de l'Est, la région des Grands-lacs, les plaines du centre, la côte de l'Ouest, les Esquimaux et Indiens du nord québécois. Art actuel amérindien.

HAR3839 Les arts plastiques aux États-Unis avant le XX^e siècle

Étude des arts plastiques aux États-Unis aux XVI^e, XVII^e et XIX^e siècles : peinture, sculpture, illustration, arts décoratifs. Introduction à l'œuvre des principaux artistes et aux contextes historiques, socioculturels qui ont donné naissance à ces diverses formes d'expression. Analyse des fondements esthétiques et politiques d'un art qui cherche sa spécificité.

HAR3841 L'apport des femmes aux arts visuels

Étude de l'apport des femmes en arts visuels : analyse de diverses approches théoriques et historiques de la production artistique des femmes. Analyse des différentes notions d'un «art de femmes» et d'un art féministe. Situation des femmes dans les avant-gardes, révision de l'histoire de l'art et des fondements de la critique d'art à partir d'un apport de la femme.

HAR3842 Problématiques de la sculpture moderne et contemporaine

Étude historique et analytique de la sculpture au XX^e siècle de Rodin à nos jours, à travers les grands mouvements de la sculpture contemporaine en Europe et en Amérique : le cubisme, le constructivisme, l'art cinétique, etc. Analyse

des différentes transformations de la notion d'objet entraînées par diverses tendances contemporaines : le land art, l'installation, etc. La sculpture canadienne et québécoise au XX^e siècle. Examen des différentes notions liées aux œuvres sculpturales : forme, tension, espace, lumière, mouvement, etc.

HAR3843 Problématiques des réalismes aux XIX^e et XX^e siècles

Introduction à la question du réalisme telle qu'elle s'est élaborée au XIX^e siècle dans ses diverses manifestations (réalisme, naturalisme, etc.) et telle qu'elle s'est développée à travers diverses problématiques au XX^e siècle : la néo-figuration des années 20 et le réal-socialisme des années 30, hyperréalisme et la nouvelle figuration européenne, etc. Études comparatives de ces diverses manifestations artistiques dans leur manière de poser la relation entre l'art et la société, l'art et le réel.

HAR3844 L'art américain au XX^e siècle

Introduction aux tendances et manifestations qui ont marqué les débuts de l'art moderne aux États-Unis : Ash Can School, Armory Show, Précisionnisme, American Scene et réalisme social. Étude des tendances majeures de l'art aux États-Unis depuis la dernière guerre : expressionnisme abstrait, abstraction colorée, le Post-Painterly, l'Art Pop, minimal, cinétique, conceptuel, etc. Mise en rapport de ces courants avec les discours critiques de l'époque et ceux d'aujourd'hui.

HAR3845 Histoire de la photographie de 1839 à 1915

Histoire de la photographie en France et en Angleterre et de l'évolution de ses procédés, daguerréotype, calotype, ambrotype, couleur, etc. Étude des problèmes de la photographie par rapport à la peinture : naturalisme et pictorialisme. Histoire de la pratique de la photographie au Québec et ses relations avec la France, la Grande Bretagne et les États-Unis.

HAR3850 L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours

Étude de l'architecture sur le territoire des États-Unis, depuis l'établissement des Britanniques sur la côte est et des Espagnols au Sud-Ouest jusqu'à nos jours. Exploration des conditions matérielles et socioculturelles qui expliquent la production architecturale et ses influences sur les Amériques, dont le Québec. Synthèse historique ou concentration au besoin sur une problématique spécifique. Complément de formation externe : un voyage de trois jours aux États-Unis.

HAR3860 Histoire de la photographie de 1915 à nos jours

Introduction aux diverses problématiques qui caractérisent le développement de la photographie depuis 1915 en Europe, aux États-Unis, au Québec et au Canada. Étude des enjeux esthétiques relatifs à l'autonomisation de la photographie et au nouveau statut de l'image photographique. Nouvelle vision, photo directe, photo documentaire, etc.

HAR3861 Problématiques de la photographie en art moderne et contemporain

Étude des rapports entretenus entre la photographie et les arts visuels au XX^e siècle. Entre autres : l'élaboration d'une hybridation entre photographie, peinture, graphisme et consolidation de nouvelles catégories plastiques, les notions de collage, de rayogramme, de photomontage, d'illustration et de design graphique. D'autre part, étude du rôle et du statut de l'objet photographique dans les pratiques artistiques récentes : performance, installation, art conceptuel, etc., ainsi que de la transformation de la conception de la photographie telle que pratiquée par les artistes depuis les années 70. Études des interférences de la photographie avec les arts médiatiques.

HAR3862 Art et nouvelles technologies

Ce cours vise à étudier le langage et l'impact des diverses technologies vidéographique, infographique (computer art, art virtuel), reprographique (copie art) et holographique sur l'art de la deuxième moitié du XX^e siècle. Seront analysés les diverses productions et courants artistiques qui intègrent ces médias spécifiques, ainsi que les nouveaux modes de réception qu'ils proposent.

HAR3870 Art actuel

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux enjeux relatifs à différentes pratiques d'art actuel.

Examen de nouvelles propositions esthétiques picturales, sculpturales, photographiques, médiatiques et de leur contribution critique à l'art actuel. Études des enjeux soulevés par l'art actuel depuis la dernière décennie. Analyse de diverses problématiques liées, par exemple, au post-colonialisme, aux politiques identitaires, au «gender», à l'esthétique relationnelle, au post-humain et toutes autres tendances jugées pertinentes.

HAR4050 Histoire de l'art et pédagogie culturelle

Ce cours vise à assurer une connaissance de base de l'histoire de l'art dans un contexte de pédagogie culturelle ; développer les mécanismes et les processus d'accessibilité à l'oeuvre d'art pour l'enseignant et lui donner des outils qui lui permettront d'assumer sa mission de transmission d'un savoir culturel et de développement d'une sensibilité artistique auprès des enfants.

Ce cours a pour objectifs de permettre aux futurs enseignants d'acquérir des connaissances de base de l'histoire de l'art et de se familiariser avec les oeuvres majeures de l'art occidental, incluant peinture, sculpture et architecture. À travers l'étude de corpus historiques, le cours vise à faire état des codes de reconnaissance des systèmes figuratifs et architecturaux, et à donner des pistes de lecture et d'interprétation de l'oeuvre d'art fondées sur les méthodes d'analyse en histoire de l'art (iconographie, sociologie, sémiologie, psychanalyse, etc.). En permettant d'acquérir des outils pour la compréhension de l'oeuvre d'art, le cours vise à la transmission d'un savoir et à l'éveil d'une sensibilité appartenant au domaine de l'expression artistique, dans une perspective plus globale de pédagogie culturelle.

HAR4350 Corpus de cinéma québécois

Analyse critique de films ou de séquences exemplaires par leur importance historique ou leur influence sur des tendances du cinéma québécois depuis 1960. Visionnement de films en dehors des heures-contact avec le professeur.

HAR552X Problématiques en architecture ou en art

Cours à contenu variable portant sur un aspect théorique, historique, sur une problématique ou une tendance en art ou en architecture (hors Québec-Canada).

HAR553X Problématiques en architecture ou en art québécois et/ou canadien

Cours à contenu variable portant sur un aspect théorique, historique, sur une problématique ou une tendance en art ou en architecture du Québec et/ou du Canada.

HAR554X Aspects de l'art des cultures non occidentales

Cours à contenu variable. Introduction à l'architecture et/ou aux arts visuels de cultures historiques ou contemporaines de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie, du Moyen-Orient, etc.

HCS1011 Lectures d'un grand auteur I, Antiquité

Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants admis en majeure HCS. Le cours sera consacré à l'étude d'un grand auteur ou d'une grande oeuvre de l'Antiquité ayant influencé la civilisation occidentale. Il propose en alternance des

exposés magistraux et des séances en petits groupes où les étudiants, sous la direction d'un moniteur, travaillent sur l'oeuvre et s'exercent à l'oralité et à l'autonomie. Le cours offre à l'étudiant une confrontation avec le défi de la lecture et de l'interprétation, le développement d'habiletés heuristiques dans la recherche sur l'érudition, l'acquisition d'habiletés de communication orale et écrite.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours doit se faire au premier trimestre d'inscription dans le programme (trimestre d'automne).

HCS1012 Lectures d'un grand auteur II, Moyen Âge-Renaissance

Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants admis en majeure HCS. Il sera consacré à l'étude d'un grand auteur ou d'une grande oeuvre du Moyen Âge ou de la Renaissance ayant influencé la civilisation occidentale. Le cours propose en alternance des exposés magistraux et des séances en petits groupes où les étudiants, sous la direction d'un moniteur, travaillent sur l'oeuvre et s'exercent à l'oralité et à l'autonomie. Le cours offre à l'étudiant une confrontation avec le défi de la lecture et de l'interprétation, le développement d'habiletés heuristiques dans la recherche sur l'érudition, l'acquisition d'habiletés de communication orale et écrite.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours doit se faire au deuxième trimestre d'inscription dans le programme (trimestre d'hiver).

HCS1210 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IA

Ce séminaire HCS est réservé aux étudiants inscrits à la Majeure HCS. Il s'agit d'un séminaire annuel, divisé en deux sections : IA à l'automne et IB à l'hiver. Un problème contemporain est traité par deux enseignants venus de deux disciplines différentes. Cette approche bidisciplinaire offre aux étudiants l'apprentissage de la discussion critique des méthodologies, l'identification des paradigmes de discussion propres aux disciplines de sciences humaines, la formation d'une approche historicocritique, l'apprentissage des méthodes de travail en groupe.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours doit se faire au premier trimestre d'inscription dans le programme (trimestre d'automne).

HCS1211 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IB

Suite du séminaire IA.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours doit se faire au deuxième trimestre d'inscription dans le programme (trimestre d'hiver).

Préalable(s) : HCS1210 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IA

HCS2011 Lectures d'un grand auteur III, Modernité

Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants admis en majeure HCS. Il sera consacré à l'étude d'un grand auteur ou d'une grande oeuvre de la Modernité ayant influencé la civilisation occidentale. Il propose en alternance des exposés magistraux et des séances en petits groupes où les étudiants, sous la direction d'un moniteur, travaillent sur l'oeuvre et s'exercent à l'oralité et à l'autonomie. Le cours offre à l'étudiant une confrontation avec le défi de la lecture et de l'interprétation, le développement d'habiletés heuristiques dans la recherche sur l'érudition, l'acquisition d'habiletés de communication orale et écrite.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours doit se faire au troisième trimestre d'inscription dans le programme (trimestre d'automne).

HCS2012 Lecture d'un grand auteur IV, XIX^e-XX^e siècles

Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants admis en majeure HCS. Le cours sera consacré à l'étude d'un grand auteur ou d'une grande oeuvre du monde contemporain ayant influencé la civilisation occidentale. Il propose en alternance des exposés magistraux et des séances en petits groupes où les étudiants, sous la direction d'un

moniteur, travaillent sur l'oeuvre et s'exercent à l'oralité et à l'autonomie. Le cours offre à l'étudiant une confrontation avec le défi de la lecture et de l'interprétation, le développement d'habiletés heuristiques dans la recherche sur l'érudition, l'acquisition d'habiletés de communication orale et écrite.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours doit se faire au quatrième trimestre d'inscription dans le programme (trimestre d'hiver).

HCS2210 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIA

Ce séminaire HCS est réservé aux étudiants inscrits à la Majeure HCS. Il s'agit d'un séminaire annuel, divisé en deux sections : IIA à l'automne et IIB à l'hiver. Un problème contemporain est traité par deux enseignants venus de deux disciplines différentes. Cette approche bidisciplinaire offre aux étudiants l'apprentissage de la discussion critique des méthodologies, l'identification des paradigmes de discussion propres aux disciplines de sciences humaines, la formation d'une approche historicocritique, l'apprentissage des méthodes de travail en groupe.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours doit se faire au troisième trimestre d'inscription dans le programme (trimestre d'automne).

HCS2211 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIB

Suite du séminaire IIA.

Condition d'accès : L'inscription à ce cours doit se faire au quatrième trimestre d'inscription dans le programme (trimestre d'hiver).

Préalable(s) : HCS2210 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIA

HIB1000 Histoire de l'Allemagne (XIX^e-XX^e siècles)

Cours offert pour le Centre universitaire canadien à Berlin. Introduction générale à l'histoire allemande des XIX^e et XX^e siècles, et une initiation aux enjeux et aux grandes questions qui animent la société allemande contemporaine.

Ce cours couvre l'aire géographique des États allemands d'avant la conquête napoléonienne jusqu'à l'Allemagne d'aujourd'hui et il étudie les transformations qu'a connues ce pays à partir de divers angles d'approche : l'économie, la vie politique et les idéologies, la société, la culture. Les grands thèmes qui structurent le XIX^e siècle sont l'héritage de la Révolution française et l'entrée de l'Allemagne dans la modernité économique et sociale de la Révolution industrielle, son avance culturelle déterminante dans le domaine éducatif, le processus d'unification nationale et l'avènement d'une société de masse. L'histoire allemande du XX^e siècle est dominée par les bouleversements du nazisme, des guerres mondiales et de la Guerre froide, par la participation de l'Allemagne à la construction européenne et par l'étape majeure de sa réunification nationale.

HIB1050 Les relations Internationales de l'Allemagne au XX^e siècle

Cours offert pour le Centre universitaire canadien à Berlin. Ce cours vise à analyser les relations internationales de l'Allemagne en fonction de sa constitution comme État et de l'évolution de sa dynamique interne.

Étude de la politique extérieure de l'Allemagne, de son unification en 1871 jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989. La politique de Bismarck, la Première Guerre mondiale, l'arrivée au pouvoir de Hitler, la Deuxième Guerre mondiale et l'Allemagne divisée pendant la Guerre Froide.

HIB1100 Berlin au XX^e siècle

Cours offert pour le Centre universitaire canadien à Berlin. L'objectif du cours est de découvrir l'histoire de la ville et traverser le vingtième siècle en utilisant la capitale de l'Allemagne réunifiée comme microcosme des changements et bouleversements politiques, sociaux et culturels.

Ce cours s'intéresse à l'histoire de la ville de Berlin : capitale nationale et grand pôle économique, ville de la science et du savoir, ville d'avant-garde de la modernité culturelle, ville symbole des dérives idéologiques, des destructions de la guerre et des divisions de la Guerre froide, Berlin est un épiscentre historique du XX^e siècle. Redevenue le siège du gouvernement fédéral de l'Allemagne réunifiée, la ville de Berlin s'est engagée dans un audacieux projet architectural afin de retisser la trame urbaine déchirée par la longue présence du Mur. Lieu d'histoire d'une intense vie politique et culturelle, Berlin est aussi un lieu de mémoire. Les parcours thématiques dans la ville seront complémentaires des différents aspects abordés dans ce cours.

HIM1125 Activité modulaire I

Activité modulaire permettant à un groupe d'étudiants de mener à bien une recherche de leur choix, sous la direction d'un professeur ; elle permet aussi à des étudiants, individuellement ou collectivement, d'effectuer un stage ou une expérience professionnelle dans un domaine de documentation, d'analyse ou d'intervention au sein d'un organisme public, parapublic, communautaire ou privé. Tout projet doit être soumis à l'approbation du conseil du programme (au moins un mois avant la finalisation des horaires, attendu que la direction du programme se réserve le droit d'accepter ou de refuser ces projets et que ce cours doit être placé officiellement à l'horaire). Condition d'accès : Avoir réussi au moins 45 crédits du programme.

HIM114X Activité sur le terrain

Les objectifs du cours sont de permettre aux étudiants, par un travail sur le terrain, de pallier aux problèmes liés à l'étude purement théorique et livresque d'un champ historique. Ce cours, dispensé à l'extérieur de l'UQAM au Québec ou à l'étranger, est consacré à un site en particulier. Le contenu du cours en classe et sur le terrain est défini par le professeur qui organise le cours et assure l'enseignement sur les différents sites.

Ce cours peut être intensif au trimestre d'été. Le cours implique des frais de déplacement, de logement, de nourriture etc., qui seront assumés par les participants.

HIM4800 Stage en milieu professionnel

Projet personnalisé élaboré par l'étudiant et supervisé par la direction du programme ou un professeur. Par exemple : participation active à un colloque d'histoire, expérience d'enseignement auprès d'un professeur de CEGEP, travail dans un musée, aux archives etc.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 45 crédits.

HIS0220 Histoire de la civilisation occidentale

Ce cours constitue une initiation à l'histoire du monde occidental. Il vise, par la connaissance des origines de notre civilisation, à faire comprendre notre société actuelle. L'accent est mis sur un certain nombre de concepts généraux (civilisation, culture, durée,...) et ensuite sur des concepts particuliers (féodalité, révolution, État, nationalisme, libéralisme, capitalisme, socialisme, fascisme, ...) par l'étude de quelques faits de civilisation (révolution scientifique, révolution industrielle, Révolution française). Le cadre chronologique s'étend de l'Antiquité au XX^e siècle inclusivement.

HIS0221 Histoire du Canada et du Québec

Ce cours vise à présenter l'évolution générale de l'histoire du Canada et du Québec depuis l'arrivée des européens jusqu'à nos jours. Il aborde l'histoire du Canada et du Québec dans une perspective globale incluant les aspects politique, économique, social et culturel. Il met l'accent sur l'évolution des deux nations canadiennes dans son cadre continental et occidental.

HIS1000 Initiation aux méthodes de la géographie et de l'histoire

Objectif : Initier aux méthodes, aux techniques et aux instruments de recherche en géographie et en histoire. Présentation de la démarche de l'historien et du géographe.

Les problématiques et les choix de méthodes. Les instruments de recherche. Le repérage, la critique, la sélection et l'analyse des données. La présentation des résultats de la recherche. Les rapports entre histoire et géographie et entre celles-ci et les autres sciences sociales.

HIS1001 Initiation au travail historique

Introduction aux méthodes et aux techniques de travail et de recherche en histoire. L'histoire et son objet. Lecture et critique de la production historique. Repérage, sélection et dépouillement de la documentation. La critique des sources primaires. Le caractère construit du savoir historique : exigences et limites de la démonstration en histoire.

HIS1002 Réflexion sur l'apprentissage en sciences humaines

Objectifs : Identifier et questionner ses propres représentations de l'apprentissage des sciences humaines ; comprendre le rôle et la pertinence des sciences humaines dans l'interprétation de sa société et du monde ; comprendre le rôle et la pertinence des sciences humaines dans la formation générale des élèves du secondaire ; mettre en relation les concepts et les problématiques de la géographie, de l'histoire et de l'économie ; s'interroger sur les valeurs à privilégier dans l'apprentissage des sciences humaines.

HIS1050 Histoire des objets fabriqués

Cours centré sur l'histoire des objets fabriqués et des outils, de leur naissance à leur complexification contemporaine dans une perspective d'histoire des sciences appliquées. Étude de l'évolution des objets fabriqués, de l'apparition de la roue et du collier d'épaules comme outils, en passant par l'utilisation du feu puis de la vapeur comme formes d'énergie, à l'organisation sérielle de la société, jusqu'à l'arrivée de la robotique, de l'informatique et de la nouvelle biologie.

HIS1075 Histoire économique de l'Occident aux XIX^e et XX^e siècles

Ce cours porte sur l'histoire économique et sociale du monde occidental des XIX^e et XX^e siècles. Son objectif principal est d'initier les étudiants aux apports d'une perspective historique pour la compréhension des questions économiques et sociales contemporaines.

À cette fin, on retracera les principales étapes du développement du système économique contemporain depuis le début de la Révolution industrielle, à la fin du XVIII^e siècle, jusqu'à nos jours. À partir des principaux cadres conceptuels élaborés par les économistes et des cadres interprétatifs des historiens, il s'agira, dans une perspective historique et comparative : d'identifier et d'expliquer les mécanismes de la croissance et du développement économique ; d'analyser les rapports entre la sphère économique et les grandes questions qui sont au cœur de l'actualité sociale et politique du monde occidental depuis deux siècles (ex. : la question des inégalités sociales, de la pauvreté, du rôle de l'État) et enfin, de retracer les étapes et les antécédents de ce que l'on appelle aujourd'hui la «mondialisation» de l'économie.

HIS1120 Fondements des disciplines scolaires Histoire et Géographie

Ce cours vise à développer la compétence à saisir la genèse, les points de repères fondamentaux et les axes d'intelligibilité des savoirs savants et scolaires des disciplines histoire et géographie (concepts fondamentaux, démarche de pensée géographique et historique, grandes problématiques du temps et de l'espace). Le futur enseignant situe l'apport des savoirs savants à la compréhension des contenus disciplinaires du programme de formation, en vue d'établir des liens entre la science, la culture et l'École. Il aborde l'histoire et la géographie avec la spécificité des questions qu'elles posent sur le réel. Le cours s'appuie sur les recherches portant sur l'épistémologie des disciplines scolaires géographie et histoire, sur les processus de pensée qui leur sont propres et sur le rôle de cette connaissance dans l'enseignement.

Les travaux pratiques exigent le recours aux méthodologies, techniques et instruments de la recherche en histoire et géographie. Enfin, l'approche problème est privilégiée pour rompre avec les représentations courantes de la géographie et de l'histoire, saisir le rôle que la connaissance fondamentale de la discipline peut avoir sur la nature des interventions en classe et développer une attitude critique par rapport au matériel didactique.

HIS1130 Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)

Ce cours vise à faire comprendre les multiples enjeux en cause dans la construction de l'identité sociale des jeunes et l'éducation à la citoyenneté, à faire saisir la contribution de l'enseignement des disciplines de l'Univers social à cet effet et tout particulièrement de l'enseignement de l'histoire auquel est associé un mandat explicite en ce sens.

Le contenu du cours traitera des éléments suivants : fondements historiques et philosophiques de la citoyenneté démocratique contemporaine ; évolution et sens actuel des concepts démocratie, citoyenneté, droits, libertés et responsabilité. Évolution de la notion de citoyenneté (nation, territoire, identité) dans l'histoire et la géographie scolaire en Occident. Sens et place accordés au développement de la «conscience historique» et de la «conscience territoriale» du futur citoyen. Réalités sociales, représentation de ces réalités et vision du monde. Valeurs sociales et enseignement des sciences humaines. Examen de stratégies pédagogiques et de pratiques exemplaires de construction identitaire et d'éducation à la citoyenneté via l'enseignement des disciplines scolaires de l'Univers social.

HIS1590 Histoire du vieillissement et de la vieillesse

Évolution des discours et des pratiques sociales, des modèles et des représentations relatifs à l'avance en âge et à ses périodisations au Québec, en Amérique du Nord et en Europe. Histoire comparée des mentalités et des perceptions quant au vieillissement et au statut social des personnes âgées.

HIS2060 Didactique de l'histoire I

Ce cours atelier vise à former les étudiants à concevoir des situations d'apprentissage de l'histoire adaptées à divers contextes d'enseignement et divers types d'étudiants dans une perspective de développement des compétences visées par le programme de formation, à piloter ces situations d'apprentissage pour les contenus historiques, à faire apprendre et à évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves.

Le contenu du cours traitera des éléments suivants : Fondements didactiques (l'histoire, l'enseignement, l'apprentissage) ; Le programme de formation et la discipline «Histoire et éducation à la citoyenneté» aux deux cycles du secondaire : orientations, visées, compétences et objets d'étude. Planification de situations d'apprentissage et construction de situations-problèmes en histoire ; Élaboration de projets interdisciplinaires ; Catégories de savoirs et stratégies pédagogiques ; Matériel didactique : analyse critique et modalités d'exploitation ; Nouvelles technologies de l'information et enseignement de l'histoire ; Évaluation des apprentissages. La recherche actuelle en didactique de l'histoire : grands axes, méthodologies et principaux résultats. L'atelier prépare aux stages d'enseignement.

HIS2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du monde antique et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social. Étude de trois périodes historiques : Grèce préclassique,

Grèce classique, période hellénistique et romaine. Découverte, à travers les textes sélectionnés, des auteurs qui ont contribué à jeter les bases de la culture et de la pensée du monde occidental : Homère, Hésiode, quelques poètes lyriques, certains Présocratiques, tels que Parménide et Héraclite. Période classique : philosophes Platon et Aristote, historiens Hérodote et Thucydide, les Tragiques. Étude d'auteurs de la période hellénistique et romaine représentatifs des grands courants de la pensée du monde méditerranéen classique.

HIS2075 Les grandes figures intellectuelles du monde médiéval

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du monde médiéval et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social.

Étude, à travers des textes sélectionnés, de trois périodes historiques, des principales thématiques ainsi que des auteurs ayant marqué l'édifice de la pensée occidentale chrétienne. Histoire et philosophie du premier Moyen Âge : la survivance de la culture classique dans l'Europe précarolingienne, renaissance carolingienne, schisme byzantin (Boèce, Anselme de Cantorbéry). École de Chartres, renaissance du platonisme, l'essor de la logique, le monarchisme et la mystique, l'avènement de la scholastique, les rapports entre raison et révélation dans la culture médiévale (Abélard, Thomas d'Aquin, Dante). L'âge de la critique : avènement de la critique, les premières théories du monde physique, l'averroïsme philosophique et politique, la mystique spéculative (Eckhart, Marsile de Padoue, Oresme, Christine de Pisan).

HIS2080 Les grandes figures intellectuelles du monde moderne

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du monde moderne, de la Renaissance à la Révolution et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social.

Étude, à travers des textes sélectionnés, de trois périodes historiques, des principales thématiques ainsi que des auteurs ayant contribué à fonder la modernité et à la façonner. La Renaissance : la pensée des Humanistes, la théorie de l'État et la critique utopique, la Réforme et la contre-Réforme, la révolution galiléenne. Avènement du monde moderne : problématique du droit naturel, la révolution d'Angleterre et Cromwell, théories modernes de la connaissance, le style classique, les moralistes et les Libertins. Les Lumières : la Franc-maçonnerie, Voltaire et ses combats, le caractère emblématique de l'Encyclopédie, avènement de l'État de droit (de Montesquieu à Rousseau), Kant.

HIS2081 Histoire économique du Canada depuis 1840

Étude de l'évolution économique du Canada depuis 1840 et discussion des principales approches et interprétations historiographiques ; développement du capitalisme au Canada ; impact des relations avec la Grande-Bretagne et les États-Unis ; processus interne d'industrialisation. Mise en rapport de l'industrialisation avec la centralisation et la marginalisation. Étude des rapports entre l'État, le capital et le travail.

HIS2085 Les grandes figures intellectuelles du XIX^e siècle

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du XIX^e siècle et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les

grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social. Étude de la période qui va de l'Empire napoléonien à la fin de la Première Guerre mondiale. Libéralismes et socialismes (Bentham, Tocqueville, Mill, Marx). Le romantisme en littérature et en musique. L'évolutionnisme ; les fondements de la physique moderne ; les philosophies de la vie. La psychanalyse. La sociologie scientifique. Phénoménologie et herméneutique, le pragmatisme américain, les logiques formelles, du réalisme à la crise de la représentation dans les arts (littérature, peinture, musique). La révolution bolchevique et la Première Guerre mondiale.

HIS2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du XX^e siècle et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social.

Étude de la période qui va de la Première Guerre mondiale à nos jours. Mouvements philosophiques et culturels : Le cercle de Vienne et les nouvelles philosophies des sciences, les théories du hasard et de la probabilité, les approches systémiques, les existentialismes et le renouveau de la métaphysique, l'archéologie du savoir, le néo-libéralisme, le communautarisme. Développements scientifiques et technologiques : L'informatisation et les techniques de l'information, les mass media, la cybernétique, la médecine et les sciences de la vie. Transformations sociales et politiques : L'urbanisation, l'écologie, la contre-culture, la mondialisation de l'économie, la marginalisation et les zones du non-droit.

HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité

Survivance des civilisations de l'Antiquité qui sont à la source du monde occidental, à savoir, depuis le Néolithique au Moyen-Orient, l'histoire de la Mésopotamie, de l'Égypte, du Couloir syro-palestinien et des deux civilisations dites classiques, la Grèce et Rome. Comment se sont-elles influencées les unes les autres, qu'ont-elles légué au monde moderne ? Initiation aux instruments de travail, aux sources documentaires, aux méthodologies spécifiques à l'histoire de l'Antiquité, aux disciplines annexes de l'histoire et aux problèmes d'historiographie.

HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen-Âge

Caractères de la période, qui s'étend du V^e au XV^e siècle, au regard des problèmes spécifiques des sources et de l'historiographie. La délimitation progressive de l'Occident et la périodisation en trois époques, sous vous un angle critique : Haut Moyen-Âge (fusion des héritages antique, judéo-chrétien et germanique) ; Moyen-Âge central (la féodalité et la chrétienté) ; Bas Moyen-Âge (convulsions internes, naissance de l'État et de la société modernes). Questions abordées au travers des grands événements de la période, du cadre de la vie matérielle, de l'organisation sociale, de l'exercice et des luttes de pouvoir, de la culture et de son expression.

HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne

Cours d'introduction aux principaux traits et à l'évolution de l'Europe entre le milieu du XV^e siècle et la fin des guerres napoléoniennes : les cadres de la vie matérielle et économique ; les structures sociales ; les formes et les cadres de la vie politique ; la Renaissance et la Réforme ; l'expansion de l'Europe et les grandes découvertes ; l'absolutisme dans ses dimensions sociales, politiques, idéologiques et culturelles au XVII^e siècle ; science, rationalisme et religion à l'âge classique ; les grands changements au XVIII^e siècle : essor économique et démographique ; le mouvement des Lumières ; les crises des anciens régimes et l'ère des révolutions, 1760-1815 : la Révolution américaine, la Révolution française, l'Empire napoléonien et l'Europe. Initiation aux instruments de travail, aux sources de documentation et à l'historiographie.

HIS2310 Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours

Initiation aux grands problèmes de l'époque contemporaine en Europe. Du traité de Vienne à la communauté européenne, de nombreuses visions de l'unité européenne se sont succédées. Au XIX^e siècle, la suprématie de l'Europe s'est construite sur les acquis de la révolution française et ses répercussions, sur l'essor industriel et commercial, sur le développement scientifique, et sur le rayonnement culturel et intellectuel des grandes capitales (Londres, Paris, Vienne, Berlin). La formation de grands partis socialistes internationaux et l'apparition de mouvements sociaux (nationalistes, syndicalistes, féministes etc.). Sur fond de démocratisation de la société s'accroît le sentiment d'expansion et de grandeur de l'Europe à la belle époque (conquêtes et rivalités coloniales et marche à la guerre). C'est au XX^e siècle, avec la grande guerre que s'ouvre l'ère des masses et celle des totalitarismes. Fascisme et nazisme marquent l'entre-deux guerres européen du sceau indélébile de l'holocauste et de la deuxième guerre. La guerre froide, la décolonisation, et les mouvements de contestation (les travailleurs, les femmes, les jeunes, etc.) scandent les trente glorieuses. La construction de la Communauté européenne laisse entrevoir une nouvelle ère.

HIS2430 Introduction à l'histoire des États-Unis

Cours d'introduction aux principaux traits et à l'évolution des États-Unis de l'époque coloniale à nos jours : les sociétés coloniales ; l'indépendance ; la mise en place des institutions nationales ; l'ère des patriciens ; la période jacksonienne ; la marche vers la guerre civile ; la reconstruction ; l'industrialisation et le capitalisme sauvage ; l'ère progressiste ; la Première Guerre mondiale et les années vingt ; la crise et le New Deal ; la Deuxième Guerre mondiale ; la guerre froide et l'hégémonie américaine ; le repli depuis le Vietnam et la remontée. Initiation aux instruments de travail, aux sources de documentation.

HIS2500 Histoire du droit québécois et canadien

Sources et formation du droit québécois et canadien. Analyse du contexte historique de l'apparition et du développement de ce droit. Étude de l'évolution du droit civil, pénal et public ainsi que de l'administration de la justice, des origines de la colonie au XX^e siècle avec une insistance particulière sur les mutations survenues au XIX^e siècle.

HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération

Introduction à l'étude des divers aspects de l'évolution du Canada, de l'établissement de la Nouvelle-France jusqu'à l'Acte de l'Amérique du nord britannique (1867). Initiation à l'histoire générale de cette période, aux interprétations générales et aux outils bibliographiques principaux.

HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867

Introduction aux grands phénomènes et aux principaux événements de l'histoire du Québec et du Canada depuis la Confédération. Initiation aux grandes interprétations et aux outils bibliographiques principaux.

HIS2750 Histoire de l'écriture

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les grandes étapes de l'histoire de l'écriture. Le cours porte sur les points suivants : la place de l'écriture comme moyen de communication ; l'évolution des différents systèmes d'écriture et leurs lieux d'origine (systèmes logographiques, syllabiques, logo-syllabiques, consonantiques et alphabétiques) ; les syllabaires et les alphabets (grec, orientaux, indiens et éthiopiens) ; l'alphabet latin ; les relations entre les alphabets et les langues ; langue écrite et langue orale ; l'alphabet latin et l'orthographe

française ; l'évolution de l'orthographe française ; les conséquences de l'imprimerie sur l'orthographe française ; les différents réformes orthographiques et leurs effets sur la langue.

Participation de professeurs d'histoire et d'archéologie.

HIS3026 Didactique de l'histoire II

Ce cours atelier avancé vise à parfaire le développement déjà amorcé au cours DID2060 des compétences liées à l'enseignement de l'histoire dans une perspective d'éducation à la citoyenneté, en l'occurrence concevoir des situations d'apprentissage de l'histoire adaptées à divers contextes d'enseignement et divers types d'étudiants dans une visée de développement des compétences, piloter des situations d'apprentissage pour les contenus historiques à faire apprendre et évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves.

Le contenu du cours traitera des éléments suivants : Les lieux de l'histoire dans la société d'aujourd'hui et leurs fonctions respectives : histoire, mémoire, souvenir et patrimoine ; Le domaine de l'Univers social et les programmes « Histoire et éducation à la citoyenneté » et « Connaissance du monde contemporain » : Pensée historique et approches diversifiées de raisonnement en classe d'histoire (l'approche hypothético-déductive, l'approche narrative, l'approche empathique, l'approche argumentative) ; Enseignement de l'histoire et sources documentaires ; Récit historique et enseignement de l'histoire ; Problèmes et situation-problèmes dans le cadre d'un enseignement interdisciplinaire de « Connaissance du monde contemporain » ; Enseignement de l'histoire et développement de la conscience citoyenne : examen de pistes didactiques.

La recherche actuelle en didactique de l'histoire : grands axes, méthodologies et principaux résultats. Lieux et moyens du développement d'une formation continue pour l'enseignant d'histoire. Préparation des stages.

Condition d'accès : Avoir réussi le cours HIS2060.

HIS3051 Histoire sociale du Québec de 1914 à nos jours

Ce cours de synthèse de l'histoire du Québec au XX^e siècle a pour objectif d'étudier le contexte économique, social et politique où s'inscrivent les politiques sociales ; d'analyser les conditions de vie et de travail des classes populaires ainsi que la structure de classes, les groupes sociaux et les principaux mouvements sociaux.

Ce cours abordera également l'histoire de la condition des femmes et l'évolution de l'institution familiale. Il constitue une introduction aux cours plus spécialisés sur la condition des femmes et sur les politiques sociales.

HIS3052 Évolution des Idéologies et des pratiques sociales au Québec

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants une connaissance du contexte historique et idéologique de la formation des institutions de base de la société québécoise (famille, paroisse, institutions sociales, médicales, scolaires, juridiques, etc.) de manière à leur permettre de replacer dans leur contexte historique particulier les divers champs d'intervention où ils seront appelés à oeuvrer, ainsi que de faire le lien avec l'évolution des pratiques sociales au Québec au XX^e siècle.

HIS3241 Histoire des communications I

Ce cours recouvre la période de la préhistoire à 1650. Il en retrace les événements constitutifs, des premiers modes de communication au triomphe de l'imprimerie.

Une perspective communicationnelle et interculturelle visera à resituer dans le contexte historique global les grandes distinctions entre culture orale et écrite, les systèmes de représentation, thésaurisation, mise en circulation des savoirs et des biens. Une attention particulière sera apportée aux contacts avec les productions de l'époque.

HIS3242 Histoire des communications II

Ce cours recouvre la période de 1650 à 1914. Dans une perspective communicationnelle et interculturelle, le cours retracera les grands événements et leurs implications dans les sociétés de l'époque, des grandes explorations aux empires coloniaux, de l'implantation des systèmes bancaires à l'industrialisation, du siècle des lumières à dada.

Seront choisies des perspectives particulières concernant les communications (presse, transports, expressions visuelles, édition, son, etc.). Chaque fil particulier sera rattaché au contexte historique global. Une attention particulière sera apportée aux contacts avec les productions de l'époque.

HIS3243 Histoire des communications aux XIX^e et XX^e siècles

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : prendre conscience des grands enjeux de la communication à travers leurs fondements historiques, connaître les principaux repères chronologiques de cette histoire, contextualiser les phénomènes d'histoire des communications dans le cadre général de l'évolution des sociétés humaines, distinguer les grands registres spatio-temporels de la communication, le transport et la transmission, distinguer les véhicules de la communication des contenus de la communication, situer les contenus de la communication comme système de signes interprétant et façonnant le monde ; savoir définir les problèmes historiques liés aux communications et les situer avec précision dans le temps et dans l'espace, faire une mise en œuvre adéquate des théories de la communication dans une contextualisation historique de plus ou moins longue durée, savoir cerner un sujet, construire un plan et rédiger un texte informatif, argumenté, clair et correct, en relation avec les contenus du cours.

Le cours couvre la période allant de 1815 à 1975, c'est-à-dire du Congrès de Vienne à la guerre du Vietnam. Le cours met en évidence la mutation des sociétés vers un dense réseau de communication à l'échelle planétaire et ses assises technologiques, économiques, culturelles et politiques. En décrivant la croissance exponentielle des moyens de communication et sa répercussion sur l'image du monde, le cours décrit comment le contexte géopolitique de la période contemporaine connaît un déplacement de l'hégémonie européenne vers la bipolarité est-ouest : science, technologie, finance et grand public, nouveaux moyens de transmission, naissance du loisir et de la consommation de masse, réglementations internationales et cloisonnements économico-politiques, etc.

HIS4002 Initiation à la connaissance historique

Brève évocation de l'histoire de la discipline historique. La revendication du statut de science. Histoire et sciences sociales. Élargissement du champ historique et sciences historiques (pluriel).

Possibilité et limites de la connaissance historique. Rôle actif de l'historien. Objet donné (empirisme) et objet construit (réalisme critique).

La production historique comme production collective. Le problème des valeurs. La fonction sociale de l'histoire.

HIS4011 Initiation aux méthodes quantitatives et à l'informatique en histoire

Ce cours aborde, à partir d'exemples pratiques, les problèmes posés par la lecture correcte des chiffres, la construction de séries statistiques et l'utilisation de l'ordinateur en histoire. Notions élémentaires de statistique historique : critique des données, échantillonnage. Les fonctions et les mesures dans la perspective historique ; indices et corrélations. L'informatique dans ses applications historiques. Les ordinateurs et leurs composants. Systèmes d'exploitation, langages et progiciels. Saisie interactive des données. Traitement des données. Modes de présentation sommaire de l'information. Traitement de textes. Banque de données.

HIS4015 Histoire de la discipline historique

L'histoire grecque et romaine. Annales et chroniques du Moyen Âge. L'histoire des humanistes, des érudits et des gens de lettres. Le XIX^e siècle, « siècle de l'histoire ». L'accent mis sur la méthode et l'histoire dite « savante ». Le renouvellement de la première moitié du XX^e siècle : champs, méthodes, systèmes d'explication. La discipline historique aujourd'hui (v.g. France, Grande Bretagne et États-Unis) : l'institution historique, les « écoles historiques », les historiens et les historiennes. Orientations, réflexions critiques et débats récents.

HIS4017 L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées

Examen de l'ensemble des ressources documentaires utiles à l'historien en insistant particulièrement sur la diversité et la richesse des sources premières des archives et des musées, y compris les ressources audiovisuelles. Sensibilisation aux rôles et aux exigences de la recherche dans ces institutions. Les contraintes spécifiques susceptibles d'être rencontrées en matière de classement, d'indexation, ou d'inventaire d'archives. La question de la mission de ces institutions en tant qu'élément essentiel à la définition d'une mémoire collective et de leurs rapports avec les historiens.

HIS4018 Analyste marxiste de l'histoire

Introduction à une théorie générale du social fondée sur les principaux concepts du matérialisme historique et à la mise en application de cette théorie par les historiens : modes de production et formations économico-sociales ; économico politique ; problématique des classes sociales ; États et appareils d'État ; idéologies.

Le cours comprend deux volets d'importance à peu près égale : d'une part, une présentation théorique du matérialisme historique, d'autre part, une lecture critique d'études historiques portant sur différentes époques et se réclamant de ces concepts.

HIS4023 Lecture des sources manuscrites (XIV^e-XVIII^e siècles)

Atelier d'initiation à la paléographie du XIV^e au XVIII^e siècles. Lecture et transcription des documents manuscrits (écritures livresques et cursives). Résolution des abréviations. Introduction à quelques éléments de critique externe par les sciences auxiliaires (diplomatique, codicologie) en relation avec les problèmes d'établissement de la date, de l'origine ou de l'authenticité d'un texte manuscrit. Éléments d'édition critique.

HIS402X Littérature et histoire

Ce cours étudie les rapports qu'entretiennent Histoire et Littérature dans un champ spatio-temporel donné. Certains genres littéraires pourront être vus comme sources primaires susceptibles d'éclaircir leur temps (romans, récits de voyage ou d'exploration, mémoires et témoignages liés à un événement historique). Il peut y être question aussi de l'écriture de l'histoire et de l'écriture de soi (autobiographie), ou de toute autre question mettant en relation ces deux domaines à travers le temps.

HIS4049 Philosophie de l'histoire

Introduction aux diverses philosophies de l'histoire : critiques, dialectiques, analytiques et herméneutiques. Présentation de l'antagonisme principal entre spéculation ontologique sur la vie historique et réflexion épistémologique sur la science historique, ainsi que de sa répercussion au sein de la logique de la science historique entre compréhension « idéaliste » et explication « positiviste » de l'histoire. On pourra privilégier les problèmes débattus du côté spéculatif (fondement spirituel ou matériel de l'histoire, forme linéaire ou cyclique du devenir, sens et fin de l'histoire, nécessité objective des structures et liberté subjective des acteurs ...) ou du côté critique et analytique (existence de lois historiques, possibilité de l'explication causale des événements, fondement de l'objectivité du jugement de l'historien ...).

Ce cours «interdisciplinaire» est reconnu comme cours optionnel sous les deux sigles PHI4049 et HIS4049, dans les deux baccalauréats en philosophie et en histoire.

HIS4110 Égypte pharaonique : histoire et civilisation

Étude et analyse de l'histoire et de la civilisation pharaoniques, avec une attention particulière portée aux périodes comprises entre le début de l'Ancien Empire (2700 av. J.-C.) et la fin du Nouvel Empire (1000 av. J.-C.). Les grandes étapes de l'histoire de l'Égypte ancienne sont abordées : l'âge des pyramides, la crise politique de la Première Période Intermédiaire et la réunification au Moyen-Empire ; le Nouvel-Empire et l'ouverture de l'Égypte aux influences proche-orientales. Sur le plan culturel, divers thèmes liés à la religion égyptienne sont examinés, telles la mythologie, l'architecture funéraire et la conception de la mort. L'organisation de la société en classe et l'importance accordée au roi font également l'objet d'étude.

HIS4120 Mésopotamie : histoire et civilisation

Étude et analyse de l'histoire et de la civilisation mésopotamiennes, avec une attention particulière portée aux périodes comprises entre le début de l'époque des dynasties archaïques États (2900 av. J.-C.) et la fin de la Perse achéménide (IV^e siècle av. J.-C.). Les grandes étapes de l'histoire de la Mésopotamie sont abordées : L'époque des «Cités-États», celle des royaumes (Akkad ; la III^e dynastie de Sumer ; la Babylonie de Hammourabi), puis celle des empires (assyrien, néo-babylonien, perse). Sur le plan culturel, divers thèmes liés à la religion mésopotamienne sont examinés, tels la mythologie, le culte des dieux et la divination. On insiste sur la transformation d'une société à l'origine imprégnée de culture sumérienne en un peuple à prédominance sémitique, de même que sur les conséquences de la dilation des empires sur les rouages de l'administration.

HIS4135 Couloir syro-palestinien

Étude et analyse des diverses sociétés qui se sont développées et succédé en Syrie-Palestine, au second et premier millénaires avant notre ère. L'emphase sera placée sur l'apport cananéen et les influences diverses de l'Égypte et de la Mésopotamie ; sur le rôle central de la région dans le Proche-Orient ancien (au niveau commercial) ; sur le phénomène particulier de la Phénicie et de son empire maritime en Méditerranée ; sur la société israélienne, des origines à l'époque romaine.

HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation

Étude et analyse des grandes étapes évolutives de l'histoire grecque antique. Les civilisations de Crète et de Mycène. Les Doriens et l'Époque archaïque. La naissance de la Grèce classique : l'apparition de la Polis ; les crises économique-sociales de l'Époque archaïque ; les développements de la démocratie. La société grecque du V^e siècle. L'échec de la Polis et le monde hellénistique.

HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation

Étude et analyse des grandes périodes de l'histoire romaine. Les origines de Rome et la monarchie étrusque. La période républicaine : économie et société ; institutions et création de l'Empire. La Rome impériale et la Pax Romana. Crises et déclin de l'empire romain.

HIS4162 Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain

Ce cours permet de poser les valeurs religieuses, politiques, sociales et culturelles qui sous-tendent l'organisation sociale et intellectuelle du monde grec et/ou romain. L'objectif est de comprendre comment le citoyen grec et le citoyen romain se situent dans le monde, comment ils conçoivent leur milieu (rapport à la famille, la cité, l'étranger, le monde exploré), et comment ils conçoivent l'univers (l'univers physique, l'ensemble des êtres vivants et le monde divin).

HIS4163 Mythologie grecque et romaine

Ce cours vise à montrer toute l'importance de la mythologie dans le système de pensée des Anciens. Définitions du mythe. Sources de la mythologie classique. Le mythe comme mode d'explication du monde. Les rapports entre mythe et raison scientifique ; entre mythe et histoire ; entre mythe et philosophie ; entre mythe et rite. Lectures du mythe (structuraliste, psychanalytique etc.). Le mythe et l'art. Le mythe dans la pensée moderne.

HIS4165 L'empire chrétien et les royaumes barbares

Les problèmes spécifiques de la transition entre le monde antique et le monde féodal. À travers la fusion des civilisations romaine et germanique. Les problèmes du monde romain à l'époque de l'empire et du bas-empire, la diffusion de la religion chrétienne et son influence sur la civilisation, la crise économique et démographique du bas-empire. Les caractères propres des populations germaniques, les mouvements migratoires des III^e-IV^e siècles. Les modalités d'installation des barbares dans l'empire et l'impact de ces bouleversements sur l'histoire et la civilisation du haut Moyen Âge.

HIS4168 Les textes anciens au service de l'histoire

Approche de la littérature gréco-romaine, tous genres confondus, ses rapports et ses limites comme sources historiques, les manières de l'aborder, les nouvelles théories critiques, ce qu'elle a donné à la civilisation occidentale. Il est question de la poésie (épiques et lyriques), de l'histoire, de la philosophie, du théâtre, des textes dits scientifiques (médecine, mathématiques et physique) et politique, du roman.

HIS4200 Histoire du métier de philosophe

Ce cours propose une histoire sociale de l'émergence et de la transformation de l'identité sociale du philosophe dans le monde occidental. Pour chaque période historique considérée (Antiquité, Moyen Âge, Temps Modernes), nous analyserons les conditions sociales et institutionnelles qui ont façonné l'identité sociale du philosophe et circonscrit les pratiques légitimes de la philosophie. La formation de la discipline philosophique sera abordée d'un point de vue sociohistorique et des études de cas permettront d'approfondir la question des relations entre le contexte social et institutionnel de la pratique de la philosophie et le contenu du discours philosophique.

HIS4211 Culture et société au Moyen-Âge, du V^e au XIII^e siècle

Vue au travers des œuvres et de leurs auteurs comme au travers des réalisations anonymes, l'élaboration d'une pensée, d'une vision du monde et d'une culture propres au Moyen-Âge occidental : héritage, déperdition et reconstitution de la pensée antique en philosophie chrétienne : compilations du droit et du savoir encyclopédique ; rôle du mouvement monastique ; élan religieux et mouvements populaires ; place des mouvements religieux hétérodoxes ; apport de la civilisation arabo-musulmane ; essor intellectuel dans l'Église et dans l'Université ; premiers monuments des littératures ; réalisations des arts plastiques et de l'architecture ; en conclusion, lignes de force d'une culture savante, d'une culture aristocratique et d'une culture populaire au temps des cathédrales.

HIS4216 Vie politique et société, du XIII^e au XV^e siècle

L'évolution de la société, des pouvoirs et des institutions, de l'épuisement de la féodalité à l'émergence de l'État moderne. Situation encore florissante, à la fin des Croisades et malgré les guerres féodales, dans un Occident en plein essor au XIII^e siècle, puis revirement. Les grandes crises du XIV^e siècle - problèmes économiques, Peste, guerre de Cent Ans, Jacqueries, révoltes urbaines et Grand Schisme ... - forment l'arrière-plan d'un affrontement décisif des idéologies (théocratie contre pouvoir civil), des appareils (féodalisme contre juidisme), des centres de

pouvoir (Église contre État, barons et parlements contre monarques), des classes (paysans contre nobles, artisans contre aristocratie urbaine), des nations (France contre Angleterre, luttes internes à l'Empire, factions dans les républiques italiennes ...). La reconstruction qui s'amorce au XV^e siècle, dans une société toujours fragile et violente, annonce des temps nouveaux.

HIS4217 L'Europe des Croisades

Histoire des croisades (XI^e-XIII^e siècles), comme phénomène global de civilisation, en l'analysant sous ses différents angles : la question religieuse (tradition des pèlerinages aux lieux saints, mouvements millénaristes, rapports entre Chrétienté et Islam), les aspects politiques et militaires (la réforme de l'Église et le rôle de la papauté, les expéditions successives), enfin les dimensions économiques et sociales (l'attrait du gain, le recrutement des croisés, les structures féodales du Royaume latin de Jérusalem). On tentera de comparer des points de vue différents chez les historiens de l'époque (historiens occidentaux, byzantins et arabes) et dans l'historiographie moderne.

HIS4219 Les villes au Moyen-Âge

Étude du développement des villes et de l'urbanisation dans l'Occident médiéval, particulièrement depuis le renouveau urbain du XII^e siècle jusqu'à la fin du Moyen-Âge. On examinera successivement les causes et les modalités de l'essor des villes, l'originalité des institutions urbaines (pratiques électorales, finances), les fondements de l'urbanisme moderne (aménagement spatial, édifices publics, règlements d'hygiène par exemple), les caractéristiques de la société urbaine (ouverture aux échanges, accueil des milieux intellectuels, apparition des marginaux) et le rôle de la ville dans le développement de la civilisation (relation entre villes et ordres mendiants, patriotisme urbain). Des études de cas permettront de distinguer les spécificités des grandes capitales (Paris, Londres), des métropoles ecclésiastiques (Avignon, Rome), des fondations nouvelles, des petites villes ou des villes de frontière.

HIS4220 L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans

Ce cours porte sur la période qui, dans la longue durée (près de 150 ans, entre la mort de Philippe le Bel en 1314 et le rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre en 1453) oppose les royaumes de France et d'Angleterre et connaît des conflits internationaux nombreux et persistants, une division fondamentale au sein de l'Église (le Grand Schisme d'Occident) et nombre de guerres civiles notamment dans la France des premières décennies du XV^e siècle.

L'objectif du cours est de comprendre cette période dans une perspective très large, qui englobe aussi bien l'histoire militaire proprement dite que l'ensemble des éléments pouvant contribuer à une explication plus globale des conflits : Problèmes démographiques, économiques, sociaux, idéologies et pratiques politiques, spiritualités et dogmes. L'aire géographique étudiée s'étend aux principaux pays de l'Europe occidentale, avec une emphase particulière sur les royaumes de France, d'Angleterre, de Castille et d'Aragon ainsi que sur les États et principautés de la péninsule italienne.

HIS4225 L'Italie médiévale (XIII^e-XIV^e siècles)

Ce cours étudie les caractères spécifiques de l'histoire de l'Italie, entre 1200 et 1500. On y aborde les différents systèmes politiques (communes et seigneuries, royaumes, État pontifical), dans leur réalité et dans leurs représentations (idées politiques, humanisme civique, naissance de l'identité culturelle italienne). On traite successivement des caractéristiques démographiques (relations ville-campagne, structures familiales en particulier), économiques et sociales (notamment le rôle du grand commerce et de la banque) et on insiste sur les individus, les milieux culturels et les œuvres qui constituent le foyer dans lequel se développera la première Renaissance.

HIS4252 Le marché et la société en Europe moderne

Ce cours vise à explorer les multiples ramifications de l'émergence d'une économie de marché sur la vie sociale, culturelle et politique entre le début du XVI^e siècle et la fin du XVIII^e siècle. Parmi les thèmes qui pourront être abordés : deux visions du marché : le «marché» en tant que lieu et le «marché» en tant que mécanisme de régulation ; la religion et les transformations économiques et sociales ; capitalisme et protestantisme, histoire d'un débat ; la crise de l'identité nobiliaire face au commerce et à l'industrie ; le commerce, facteur de civilisation des moeurs ? Les débats sur le luxe ; «l'économie morale» traditionnelle du peuple vs le libéralisme naissant ; la pauvreté et les pauvres : un fardeau ou une ressource productive ? Ces thèmes seront abordés surtout à partir de sources de l'époque. On cherchera à dégager les perceptions et les réactions des contemporains et ensuite à les confronter aux travaux des historiens d'aujourd'hui.

HIS4254 La Révolution française et l'Empire

Histoire des différents aspects de la vie sociale en France et en Europe, de 1789 à 1815, dans ses composantes démographiques et économiques aussi bien que politiques et intellectuelles ; une attention particulière sera prêté à l'analyse des groupes sociaux, leur évolution et leurs rapports. On étudiera tout à tour le déroulement de la révolution en France et ses effets hors de France, de la convocation des états généraux jusqu'à la chute de Napoléon. Les grands débats historiographiques seront évoqués et analysés dans une perspective critique.

HIS4256 La Renaissance

Le terme «renaissance» renvoie à une série de phénomènes connexes, qui se manifestent d'abord en Italie et gagnent par la suite l'ensemble du monde européen. Ce cours examinera les fondements médiévaux de la Renaissance, le premier humanisme italien, l'humanisme triomphant des XV^e et XVI^e siècles dans ses manifestations esthétiques, philosophiques, religieuses, scientifiques et politiques. Une attention particulière sera portée à l'évolution du concept même de «renaissance», depuis sa naissance jusqu'aux grandes synthèses contemporaines.

HIS4257 La réforme protestante au XVI^e siècle

Étude des origines de la diffusion et de l'impact des différents courants de religions réformées au XVI^e siècle en Europe. L'accent sera mis sur les dimensions socioculturelles et politiques des nouvelles formes de piété, et sur les assises sociales et nationales de la réforme. La «contre-réforme» catholique, les grandes interprétations classiques de la réforme (Weber, Troeltsch, Tawney) et le renouveau de l'historiographie des vingt dernières années seront également étudiés.

HIS4259 L'Europe et la première mondialisation

Ce cours porte sur l'histoire de l'Europe entre 1450 et 1780 en cherchant à répondre à une vaste question : Comment et pourquoi l'Europe est parvenue à étendre son hégémonie sur le reste du monde sur les plans économique, militaire, et, dans une certaine mesure, politique ? Cette vaste et ancienne question, posée depuis au moins le XVIII^e siècle, refait de nouveau surface à la lumière des questionnements récents sur la mondialisation. Ce cours a un double but : Premièrement, l'étude des principales étapes et composantes de cette expansion européenne de la fin de l'époque médiévale jusqu'à l'aube de la révolution industrielle à la fin du XVIII^e siècle en retraçant les dimensions tant socio-économique, que politique et culturelle. Deuxièmement passer en revue les principaux cadres conceptuels qui, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, ont servi à rendre compte de cette prétendue domination européenne.

HIS4260 L'Europe des Lumières

Ce cours vise à relever les différents niveaux de la réalité historique de l'Europe du XVIII^e siècle en recherchant la cohérence d'un temps des «Lumières», de l'«Aufklärung» (Allemagne), de l'«Enlightenment» (Angleterre), de l'«Illuminismo» (Italie) ou de l'«Ilustracion» (Espagne) inscrite à travers les traditions, les innovations et les institutions nationales ou européennes de l'époque. À travers les débats d'une historiographie particulièrement riche et abondante depuis Burke et Tocqueville, plusieurs thèmes d'histoire culturelle, politique et économique sont abordés. Une lecture critique des sources écrites et iconographiques est particulièrement mise en valeur.

HIS4312 Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945

Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945 visant à une connaissance globale de son histoire politique, sociale et culturelle. L'étude des effets de la révolution industrielle et de l'empire sur la société anglaise, ainsi que les transformations des structures politiques, l'évolution du gouvernement parlementaire et des partis politiques, l'avènement des classes et les mouvements sociaux. Sont vus : l'avènement de l'empire, du féminisme, du socialisme et du syndicalisme britannique ; la Grande-Bretagne dans l'économie mondiale, la Première Guerre mondiale et son impact sur la société britannique, la crise économique et l'entre-deux-guerres, la structure politique de la société de masse, la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation et la mise en place de l'État-providence.

HIS4313 Grande-Bretagne : l'ère victorienne

Histoire de la culture et de la politique britannique au XIX^e et au début du XX^e siècle. Les fondements du victorianisme, la reine Victoria, la monarchie et les classes populaires ; les idéologies anglaises (utilitarisme, libéralisme) ; les valeurs victorienne : le progrès, le matérialisme, les sciences et les arts, la famille, la sexualité et la religion ; les marginaux, les pauvres et les politiques sociales, le monde de la prostitution et de la délinquance, crime et criminalité ; la fin de siècle, «l'anarchie sexuelle», Empire et métropole, la modernisation politique ; l'Irlande et la question nationale.

HIS4314 Histoire de la France au XIX^e siècle

Analyse globale de l'histoire politique, sociale, culturelle de la France de la Restauration à la première guerre mondiale. Étude des régimes politiques qui se sont succédé jusqu'à l'avènement de la III^e République et la mise en place du régime républicain. La révolution industrielle et la persistance de formes de l'ancien régime. Les mouvements sociaux de la contre-révolution de 1815 à la révolution de 1848. Le Second Empire et la Commune de Paris. La droite et la gauche avant 1914. La «belle époque» et la société française : le monde du travail, le monde des avant-gardes, Paris et la Province.

HIS4316 Histoire de la France au XX^e siècle

Analyse globale de l'histoire culturelle, politique et sociale de la France de la Première guerre à nos jours. Triomphe absolu de la République, dans une France des terroirs ? Le traité de Versailles et la démobilisation : des anciens combattants aux surréalistes, des pacifismes à la nouvelle gauche. Des fascismes français ? Les ligues d'extrême droite et le Front populaire. La deuxième guerre, la défaite, l'occupation nazie et le régime de Vichy. La résistance, l'épuration, la libération, le vote des femmes et la IV^e République. Décolonisation et régime gaullien, de la IV^e à la V^e République. La construction européenne et le nouveau positionnement de la France dans la modernité.

HIS4319 Europe : démocratie et libéralisme aux XIX^e et XX^e siècles

Histoire de la pensée libérale et démocratique des mouvements sociaux et politiques du XIX^e et XX^e siècles européens. Étude de l'évolution des institutions libérales et des régimes démocratiques libéraux. Étude des grands

courants de la pensée politique et économique liée aux concepts de liberté, de l'économie de marché et de la mondialisation, de la liberté humaine, de la citoyenneté, de l'État-nation et des États-providence. Reformulation de la théorie démocratique : démocratie et égalité, la rencontre entre le libéralisme et la démocratie, les limites du pouvoir de l'État. Les critiques du libéralisme ; libéralisme et nationalisme, libéralisme et féminisme, libéralisme et pluralisme. L'impact de la mondialisation sur la démocratie.

HIS4325 Histoire des mouvements sociaux dans l'Europe contemporaine

Analyse des doctrines socialistes, du socialisme utopique au communisme, et des théories syndicalistes, du syndicalisme révolutionnaire au syndicalisme réformiste. Étude comparative de l'émergence des syndicats et de la formation des partis socialistes et communistes, notamment en Grande-Bretagne, en France, et en Allemagne. L'Association Internationale des travailleurs, la Deuxième Internationale, et l'Internationale Communiste (1864 à 1943). Mouvements révolutionnaires et mouvements de grève : étude des crises et des luttes. On accordera une place particulière aux thèmes suivants : partis et syndicats, réforme et révolution, militant et militantisme, nationalisme et internationalisme, la guerre et la paix.

HIS4335 Aspects de la pensée contemporaine en Europe de 1870 à nos jours

Les grands courants intellectuels qui ont marqué l'histoire contemporaine de l'Europe. Étude des différents mouvements de la pensée traversant les XIX^e et XX^e siècles : héritage des Lumières et les critiques du rationalisme comme fondement de la culture et de la vie politique. Darwin et le darwinisme social, Marx-Engels et l'héritage marxiste-socialiste, Nietzsche, Freud et la généalogie morale, culture et politique de la fin-de-siècle européen : Vienne, Prague, Paris et Londres, le monde «kafkaïen». Art, politique et modernité : l'art moderne et l'architecture des nouvelles sociétés (Bauhaus et constructivisme soviétique), la «rhétorique» des images à l'ère des masses, le totalitarisme. Modernité et l'écriture des femmes au XX^e siècle.

HIS4342 L'expansion européenne dans le monde contemporain

Étude des différentes théories de l'impérialisme. Analyse des motifs et des rouages économiques, politiques et idéologiques de l'expansion européenne. Les conquêtes coloniales, modalités d'implantation des puissances européennes, l'administration des empires, et les effets de cette colonisation. L'interaction des institutions, des groupes, et des individus dans la dynamique impérialiste. Le «parti colonial» en France et en Grande-Bretagne. L'impact de l'impérialisme sur les sociétés européennes. Les origines de l'anticolonialisme et l'apparition des mouvements de libération. Le phénomène de décolonisation et l'émergence de nouvelles dépendances.

HIS4345 Histoire du fascisme et du nazisme

Le phénomène fasciste a marqué l'histoire européenne de l'entre-deux guerres, et son impact, en particulier celui de l'holocauste, a largement débordé les frontières géographiques et chronologiques de l'Italie et de l'Allemagne. L'objectif de ce cours est de tenter d'identifier les causes profondes du phénomène fasciste en Europe tout en étudiant l'ensemble des événements qui ont mené à son avènement. On analysera les étapes de son installation au pouvoir et les réalisations spécifiques du III^e Reich et de l'État fasciste italien. On cherchera également à comprendre les particularités de ce phénomène dans une perspective comparative (en prenant les cas de la France de Vichy, de l'Espagne franquiste et du Portugal de Salazar). On tentera enfin un essai d'interprétation à la lumière de l'historiographie récente (rôle des femmes et des jeunes dans la nazification, l'antisémitisme comme moteur essentiel du ralliement aux nazis, etc...).

HIS4351 L'empire russe des origines à 1917

Grandes étapes et traits originaux de l'histoire des Slaves de l'Est depuis leur établissement et la formation de la Rus' Kievienne. L'invasion mongole et ses conséquences. La Moscovie, l'autocratie tsariste et la naissance d'un empire multinational. Le despotisme éclairé de Pierre I et Catherine II et l'apogée du servage russe. La société russe au XIX^e siècle : l'absolutisme et l'appareil bureaucratique ; l'industrialisation ; le problème des nationalités ; le populisme, le marxisme et les mouvements révolutionnaires. La révolution de 1905 et les réformes. La Douma et l'échec du parlementarisme russe.

HIS4353 Histoire de l'Empire soviétique, de la Révolution à aujourd'hui

Cours d'analyse examinant la naissance, la croissance, le déclin et l'écroulement de l'empire soviétique, avec une attention particulière sur le Parti communiste en tant que facteur clé dans l'évolution et la transformation de la société soviétique. La révolution de Lénine et ses suites : la guerre civile, les guerres de reconquête et le communisme de guerre ; la nouvelle politique économique. La révolution de Staline et ses conséquences : la collectivisation et l'industrialisation ; les terribles années trente : la famine et les purges ; l'apogée du stalinisme : la «grande guerre patriotique» et la formation des démocraties populaires. Khrouchtchev : la déstalinisation et la compétition avec l'Occident. Brejnev : la nomenklatura idéocratique et la stagnation du système. Gorbatchev : les réformes et le dénouement de la tragédie soviétique. Les États successeurs.

HIS4354 La quête de l'indépendance en Europe centrale (XIX^e-XX^e siècles)

Histoire des pays issus de la décomposition des empires russe, allemand, austro-hongrois, ottoman. L'accent sera mis sur les problèmes nationaux et sociaux dans les États multinationaux et les solutions apportées par les régimes démocratiques, communistes et post-communistes. Les mouvements indépendantistes du XIX^e siècle et leur réussite dans les Balkans. La Première Guerre mondiale et la transformation de la carte politique européenne. Les problèmes des États multinationaux entre les deux grandes guerres. La montée et la chute des «démocraties populaires». L'Europe centrale post-communiste.

HIS4370 Les rapports sociaux de sexe-genre en Europe (XIX^e-XX^e siècles)

Introduction à l'histoire des rapports hommes-femmes. Construction historique des genres en Europe. Étude de l'exclusion des femmes de la citoyenneté et analyse de la séparation des sphères domestique et privée du politique au XIX^e siècle. Campagnes pour le droit de suffrage et développement des images de la féminité (mères et reines au foyer). Femmes au travail et en religion. Rôle des femmes dans les révolutions politiques et dans les deux guerres mondiales. Manipulations et transformations des rôles masculins et féminins sous les régimes fascistes et nazis. Place nouvelle des femmes et des hommes dans le monde du travail, rapports à la religion, à la famille au XX^e siècle. Mouvements de libération des femmes et affirmations nouvelles de l'identité sexuelle.

HIS4436 Histoire des États-Unis depuis le New Deal

Évolution de la société américaine depuis le *New Deal* jusqu'à nos jours. La grande dépression, l'expérience du *New Deal* et la société américaine. L'entrée en guerre des États-Unis et la fin de la crise. Le front intérieur. Les problèmes de la reconversion et les années Truman. L'essor du milieu du siècle et la consolidation sous Eisenhower. Nouvelles frontières et Grande société. Suprématie et ordre mondial. Le retour et la chute de Nixon. Les héritiers, de Ford à Bush en passant par Reagan, jusqu'à Clinton.

HIS4440 Villes et société urbaine aux États-Unis

Analyse de la croissance urbaine aux États-Unis, de la période jacksonienne à la première guerre mondiale. Étude de la transformation des villes américaines dans le contexte historique d'une tradition pastorale et d'une économie capitaliste. Parmi les thèmes abordés : l'industrialisation métropolitaine, l'organisation de l'espace urbain, la prostitution et la criminalité, la politique municipale, la culture urbaine et ses institutions, les modes de sociabilité et les lieux de loisirs, les ghettos et les réformes, les utopies urbaines, la grande migration des Noirs, les banlieues et les gratte-ciel. L'évolution du paysage urbain sera retracée à partir de travaux d'historiens sur New York, Philadelphie et Chicago, ainsi que des représentations collectives de l'époque (journaux, romans, guides touristiques, gravures et photos).

HIS4441 Politique étrangère des États-Unis depuis 1898

Analyse de la politique étrangère américaine depuis la guerre hispano-américaine. Les enjeux et les choix américains à travers les différentes phases de l'évolution des positions américaines sur l'échiquier international : Première Guerre mondiale, l'isolationnisme des années 20, la genèse de la Deuxième Guerre mondiale, la guerre froide et la détente, guerre du Vietnam et repli actuel.

HIS4442 Histoire des Noirs américains

Analyse des grandes étapes de l'histoire des Afro-américains de 1619 à nos jours : esclavage, émancipation, ségrégation, déségrégation, droits civiques. Une attention particulière sera accordée aux thèmes suivants : le travail servile, les églises et les associations noires, la famille noire, les migrations et l'ascension sociale, les leaders politiques et intellectuels, la culture afro-américaine.

HIS4443 Histoire de la famille américaine

Examen de l'évolution historique de la famille américaine du XVII^e au XX^e siècle. L'institution de la famille sera étudiée dans son contexte démographique, socioéconomique et idéologique : famille puritaine, famille des esclaves et des maîtres, famille victorienne, famille immigrante, famille ouvrière, famille middle-class, famille moderne. Le cours analysera non seulement le rôle de reproduction biologique et de production économique de la famille, mais aussi ses fonctions affectives, éducatives et religieuses. L'accent sera mis sur les enjeux idéologiques de la distinction entre sphère publique et sphère privée et l'importance des valeurs familiales dans le discours politique passé et présent.

HIS4445 La guerre de Sécession et la reconstruction

Étude de la guerre de Sécession (1861-1865) et de son impact dans l'histoire américaine. En plus de l'histoire militaire du conflit, sont abordés les grandes interprétations historiques, l'histoire sociale du Nord et du Sud, l'analyse du système économique et l'oppression des Noirs, ainsi que les enjeux politiques et constitutionnels. Une attention particulière est accordée à l'esclavage et au mouvement d'émancipation des Noirs. Analyse des positions des divers acteurs de ce conflit et de sa résonance internationale. Le cours soulève aussi les conséquences de la défaite de la Confédération du Sud et la question de la difficile «reconstruction».

HIS4470 Histoire des relations Internationales de 1871 à 1945

Cours d'introduction et d'information sur les relations politiques entre les principales puissances du monde occidental de la diplomatie bismarckienne à la Seconde Guerre mondiale et au triomphe de l'axe Washington-Moscou ; introduction aux principaux instruments de travail permettant l'analyse pertinente de ces faits ; introduction aux diverses interprétations auxquelles ce travail d'analyse a conduit. Secondairement, cours d'initiation à un essai de théorie des relations internationales.

HIS4471 Histoire des relations Internationales depuis 1945

Étude historique des problèmes et des situations qui ont marqué l'évolution des relations internationales depuis 1945 et qui influencent encore leur orientation actuelle. Dans cette optique, on pourra étudier des questions telles que : la dislocation de la grande alliance, la guerre froide et la guerre froide tempérée, la détente égoïste, la coexistence forcée, le désarmement ou la paix surarmée, le rapprochement sino-américain, le triangle Est-Ouest-Sud ou le non-dialogue Nord-Sud, les relations culturelles transnationales.

HIS4472 La Première Guerre mondiale (1914-1918)

La Première Guerre mondiale est le premier épisode d'une «guerre de trente ans». On abordera l'historiographie de ses origines ; les rapports entre la stratégie et l'évolution des buts de guerre ; les principales phases diplomatiques et militaires ; l'adaptation de la société à l'avènement de la guerre totale ; l'écroulement des Empires et l'émergence d'une nouvelle Europe incertaine.

HIS4475 Histoire de l'intégration européenne

Initiation à l'histoire de l'intégration européenne. Partant des efforts au début du XX^e siècle faits en vue de développer une philosophie et un mouvement européen à la signature du traité de Maastricht en 1992, l'étudiant se familiarise avec les diverses forces diplomatiques, politiques, économiques et sociales qui ont été les moteurs de la création des principales institutions européennes. Les effets et les conséquences de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre froide sur l'intégration européenne sont étudiés. La politique européenne des principaux pays de l'Europe (Allemagne, France et Grande-Bretagne) est étudiée au cas par cas.

HIS4482 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)

La Deuxième Guerre mondiale est le dernier épisode d'une «guerre de trente ans» amorcée en 1914, par le déclenchement de la Première. On l'abordera avec le même schéma d'analyse que la première, en s'arrêtant, en plus, à la guerre psychologique et à la propagande, à l'univers concentrationnaire et à l'Holocauste, à l'effacement de l'Europe et à l'émergence des États-continentaux à vocation planétaire et messianique.

HIS4521 Histoire du Québec, depuis 1867

Étude des grands phénomènes et des transformations majeures qui ont marqué le Québec et la société québécoise depuis 1867, sur les plans politique, économique, social et culturel. Initiation aux principaux débats interprétatifs.

HIS4526 La société canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles

Étude de la socioéconomie canadienne à la lumière des problématiques fondamentales (staple, transfert et choc des cultures). Approche thématique permettant d'examiner les comportements démographiques, les activités économiques, la structure sociale, la famille, la religion et les échanges culturels entre la population d'origine européenne et les Amérindiens. Le cours vise aussi une initiation aux sources utilisées en histoire sociale.

HIS4528 La colonisation française en Amérique du Nord

Étude du projet colonial français et de ses résultats au Canada, en Acadie et en Louisiane aux XVII^e et XVIII^e siècles. Bourgeoisie, mercantilisme et compagnies de commerce. La réaction européenne aux Amérindiens. L'État et la colonie. L'évolution de la politique coloniale. L'expansion territoriale au XVIII^e siècle. Les rivalités coloniales et les relations diplomatiques. La fin de la Nouvelle-France.

HIS4530 Histoire de la presse au Québec

Étude de la constitution et de la transformation de l'appareil de presse au Québec : du journal d'opinion, politique ou religieux, aux grands quotidiens modernes axés sur la nouvelle et l'image, en passant par la presse spécialisée et la presse régionale. Ce cours analysera également les influences étrangères et le développement technologique, de même que l'évolution du rôle des divers producteurs, l'impact de la radio et de la télévision sur la presse écrite, le phénomène de concentration et la liberté de la presse.

HIS4534 Société et politique au Québec de 1760 à 1867

Analyse des structures et de la culture politiques au Québec, de la Conquête britannique à la Confédération. Avènement de la démocratie politique de type libéral au Québec, notamment au plan des pratiques d'élection, des partis, des institutions politiques, du rôle de l'État et, plus généralement, des rapports État/société. Impact des changements politiques structurels survenus au Québec en 1760, 1791 et 1840 ; rapport entre la sphère politique et les autres aspects du social.

HIS4536 Société et politique au Québec et au Canada depuis 1867

Analyse des structures et de la culture politiques, au Québec et au Canada, de la Confédération à nos jours. Mise en place d'une démocratie à suffrage universel au Québec et au Canada. L'évolution des rapports entre le fédéral et les provinces, la montée des grands partis de masse, l'impact de l'élargissement du droit de vote, l'avènement des tiers partis, la mutation du rôle de l'État, les changements survenus dans la culture politique des Québécois et plus globalement les rapports État/société dans le Québec contemporain. Rapport entre la sphère politique et les autres aspects du social.

HIS4546 Histoire rurale du Québec

Le monde rural québécois, depuis le XVIII^e siècle jusqu'au tournant du XX^e siècle. À partir d'une réflexion sur les grandes interprétations du monde rural québécois et les travaux récents d'histoire régionale, le cours tentera de retracer les principaux éléments de cette société et cherchera à dégager les principaux facteurs de son évolution. Une attention particulière sera accordée aux fondements démographiques, aux régimes de la propriété, à la transmission des patrimoines familiaux, aux rapports villes-campagnes, à l'évolution de l'agriculture et aux liens qui l'unissent aux autres secteurs de l'économie. Au même titre, on fera largement place à l'étude des groupes sociaux, à la structure des groupes familiaux et aux différents types de diffusion culturelle chez cette population rurale.

HIS4547 Histoire urbaine du Québec et du Canada

Cours d'analyse s'inspirant des outils de travail de l'histoire et de plusieurs autres disciplines (géographie, économie, démographie), axé sur l'évolution du processus d'urbanisation et les transformations de la société urbaine au Canada en général et plus spécifiquement au Québec. Il vise à retracer l'évolution du phénomène urbain au Canada et au Québec aux XIX^e et XX^e siècles avec un aperçu depuis les origines.

HIS4548 Histoire de Montréal

Étude des grandes étapes du développement de Montréal et de certains phénomènes significatifs qui ont marqué l'évolution de la société montréalaise. Les principaux facteurs géographiques, démographiques, socioéconomiques, technologiques et culturels ayant façonné l'histoire de la ville, du poste de traite des fourrures, jusqu'à la métropole d'aujourd'hui ; y seront aussi abordés certains thèmes comme l'organisation de l'espace urbain, la constitution des quartiers, l'évolution des rapports ethniques, la mobilité de la population, etc.

HIS4551 Les Idéologies au Québec

Les affrontements idéologiques entre le Parti bureaucrate et le Parti patriote ; le rougisme et l'ultramontanisme ; le libéralisme ; l'impérialisme et les nationalismes ; les idéologies syndicales ; l'impact de la Crise sur les

idéologies ; le duplessisme et ses critiques ; le féminisme ; les débats sur l'État-Providence et sur l'État national. Les idéologies seront analysées comme des phénomènes dynamiques en interaction avec l'évolution politique, sociale et économique. Ce cours fera également place aux débats d'interprétation entre historiens et aux aspects méthodologiques de l'étude des idéologies.

HIS4559 Nations et nationalismes au Québec et au Canada

Ce cours a pour objectif d'examiner les différentes définitions des concepts de nation et de nationalisme et d'étudier leur application au contexte québécois et canadien aux XIX^e et XX^e siècles. Il montrera comment s'élaborent les références identitaires nationales dans la construction du « nous » et de « l'autre ». Examen des lieux de production des discours sur la nation. Genèse et évolution des mouvements nationaux et nationalistes au Canada et au Québec. Construction des identités « canadienne », « Canadien », « canadienne-française », « acadienne », « québécoise », « autochtone ». Opposition entre les différentes manifestations d'identité sur les plans politique et constitutionnel.

HIS4560 Travail, condition ouvrière et syndicalisme au Québec et au Canada

Étude de la formation et de l'évolution des classes ouvrières québécoise et canadienne. Les transformations du travail, les conditions de vie et la culture ; la sociabilité et la vie associative ; l'expérience spécifique des femmes ; les dimensions religieuses et ethniques. Les organisations syndicales depuis les unions de métiers et les Chevaliers du travail jusqu'aux syndicats industriels ; l'évolution des structures syndicales ; l'influence américaine, celle du clergé et des mouvements de gauche ; les grèves et les luttes ouvrières ; les interventions du mouvement ouvrier sur la scène politique. Présentation des principales tendances historiographiques et analyse approfondie de certains thèmes.

HIS4565 Histoire des femmes au Québec

Étude de la condition féminine en intégrant une dimension historique et actuelle aux éléments d'une analyse théorique de la question. Le cours analysera les modalités et les répercussions du phénomène de la marginalisation des femmes dans la société. Il sera centré sur l'étude de thèmes tels que : la situation des femmes dans le contexte colonial, la femme et la famille dans l'idéologie religieuse, les femmes dans le monde du travail, la lutte pour les droits politiques et juridiques, l'évolution du statut et du rôle des femmes dans la famille, le mouvement féministe au Québec.

HIS4566 Histoire de la famille au Québec

Ce cours s'inscrit dans la problématique multidisciplinaire qui caractérise l'histoire sociale. Les sociétés française et nord-américaine serviront souvent de point de comparaison dans le processus d'analyse de la famille québécoise. Celle-ci sera étudiée en tant qu'institution, en rapport avec d'autres institutions telles que l'Église, l'État, l'École, etc. Elle sera aussi considérée comme un univers de rapports affectifs. Elle sera enfin analysée dans son rôle d'appareil de reproduction à la fois biologique, idéologique et comme lieu de reproduction de la force de travail.

HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec

Les grandes étapes de l'histoire de l'immigration au Québec replacées dans le contexte des grandes migrations qui ont marqué le peuplement de l'Amérique depuis le XVII^e siècle. Le développement consécutive des communautés ethnoculturelles (formation, implantation dans l'espace, organisation, etc.). L'accueil et l'intégration des immigrants et la dynamique des échanges culturels. Les politiques gouvernementales concernant l'immigration et les communautés ethnoculturelles. Les minorités et la société québécoise.

HIS4568 Histoire de l'éducation au Québec

Écoles et société en Nouvelle-France. L'État de l'instruction après la Conquête britannique et jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Implantation d'un système scolaire public dans la seconde moitié du XIX^e siècle, formation des maîtres et mise en place d'un réseau d'écoles privées confessionnelles. Évolution de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur aux XIX^e et XX^e siècles. La Révolution tranquille : réforme et démocratisation de l'enseignement. Dans chacune de ces étapes, on analysera notamment les discours éducatifs, le rôle de l'Église et de l'État, le mode de financement, les programmes, la fréquentation scolaire, les effets de l'industrialisation et de l'urbanisation. On tiendra compte également d'une comparaison constante entre l'éducation des garçons et celle des filles, entre l'instruction des francophones et celle des anglophones et entre les réseaux publics et privés.

HIS4569 Histoire de la famille au Québec : Intimité, domesticité et communauté

Ce cours porte sur l'histoire de la famille au Québec du XVII^e siècle à nos jours. On traite des familles amérindiennes, des familles préindustrielles (1660 à 1860), des familles « victoriennes » (1860 à 1920), des familles « modernes » (1920 à 1970) ainsi que des familles contemporaines (1970 au présent). On s'intéresse à l'influence de la classe sociale, de la religion, de l'ethnie et du genre sur les expériences des familles québécoises. Le cours explore les rapports à l'intérieur de la famille (rapports affectifs et économiques) ainsi que les relations entre les familles et les institutions extérieures : L'État, l'Église, l'école, le marché du travail et la culture populaire.

HIS4571 Les peuples amérindiens de l'Est du Canada avant l'établissement des Européens

Étude, depuis la préhistoire jusqu'à l'arrivée des Européens en vagues successives, de peuplements qui ont formé la population amérindienne, en insistant sur l'aspect ethnographique de son comportement à l'époque des grandes découvertes. Les origines de l'Amérindien (foisonnement de légendes et d'hypothèses), les premiers peuplements asiatiques et les premiers contacts européens (Vikings, explorations) seront étudiés.

HIS4572 Les nations amérindiennes au Canada depuis l'établissement des Européens

Histoire des nations amérindiennes au Canada depuis l'établissement des Européens : les migrations territoriales de groupes importants de chasseurs-cueilleurs ; l'impact des phénomènes tels que : épidémies, disparition du gibier - qui accélèrent le mécanisme de changements culturels à l'échelle du pays ; l'institutionnalisation des nations amérindiennes et leurs rapports avec l'État, le processus de sédentarisation et le problème d'identité culturelle des Amérindiens. La politique d'assimilation et d'intégration, la résistance à cette politique et les revendications amérindiennes.

HIS4577 Droit, État et société dans l'histoire du Québec

Aperçu général des rapports entre le droit et l'État dans l'histoire du Québec : le droit et l'État dans la tradition occidentale ; l'implantation des systèmes normatifs au Québec (la colonisation, la conquête, l'avènement de la démocratie et la réorientation des systèmes normatifs, etc.). Étude des problèmes spécifiques de l'histoire du droit au Québec ; la nature du système juridique dans la société de la Nouvelle-France, et le changement apporté par la conquête ; le destin problématique du droit civil ; la codification du droit civil et l'évolution de la culture juridique au Canada français ; l'émergence et la crise du droit social, la modernisation du droit criminel.

HIS4579 Histoire et littérature au Québec

Étude des rapports entre histoire et littérature au Québec, depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la période contemporaine. La littérature comme production culturelle s'inscrivant dans l'histoire du Québec : conditions d'émergence d'une littérature et construction d'un champ littéraire ; producteurs et associations littéraires, institutions et moyens de diffusion ; rapports avec les institutions cléricales et étatiques. Les représentations de la société québécoise dans la littérature. Les représentations de l'histoire du Québec à travers la littérature.

HIS4580 Le Québec, le Canada et la Deuxième Guerre mondiale

Le rôle du Canada parmi les Alliés. L'ampleur et les modalités de l'intervention militaire du Canada dans les campagnes d'Europe et d'Asie. Les résistances à la participation. Les attitudes et les perceptions au Québec et chez les francophones. Les attitudes des forces armées à l'endroit des francophones. Les politiques de guerre. Les dimensions économiques de l'effort de guerre. Le rôle déterminant de l'État canadien, ses effets sur les relations fédérales-provinciales et la politique intérieure. La prospérité économique et les transformations sociales. La préparation de l'après-guerre et la mise en place de l'État-providence. Les représentations de la guerre dans le cinéma, la littérature, le théâtre et la production historique. Mémoire collective et commémoration.

HIS4581 1760 : La Conquête britannique

De la Nouvelle-France à l'Amérique du nord britannique. 1760 : un point de rupture dans l'évolution, ce qui n'exclut pas les continuités. Dans une perspective plus large, le moment 1760 renvoie au développement antérieur des sociétés coloniales nord-américaines et aux enjeux de leurs conflits ; au développement à venir d'une Amérique du nord britannique distincte des États-Unis après la révolution américaine. Ce cours vise à analyser la période sous les angles politique, démographique, économique et culturel. Il porte également sur les débats historiographiques, en mettant surtout l'accent sur les débats les plus récents et les plus actuels.

HIS4582 1837-1838 : les Rébellions

Les rébellions de 1837-1838 comme point fort de l'évolution historique, aboutissement de ce qui précède, révélateur de l'équilibre des forces sociales et base des évolutions subséquentes. Analyse multidimensionnelle des aspects économiques et sociaux, politiques et constitutionnels, idéologiques et culturels. Sur un autre plan, il y aura comparaison systématique de ce qui se passe dans le Bas et le Haut-Canada et prise en compte de l'appartenance à l'Empire britannique et du voisinage américain.

Le cours fournira l'occasion de se familiariser avec les grandes interprétations, de lire un certain nombre de documents imprimés de l'époque et d'évoquer les recherches actuellement en cours.

HIS4585 1960 : la Révolution tranquille

La Révolution tranquille a représenté l'un des moments importants de l'histoire contemporaine du Québec et a vite acquis valeur de symbole. L'objectif du cours est d'en faire une analyse historique en tenant compte de ses composantes économique, politique, sociale et culturelle. La Révolution tranquille sera examinée comme aboutissement de l'évolution séculaire de la société québécoise et comme produit de l'après-guerre et du duplessisme. On s'attachera surtout à la genèse et à l'impact des transformations qui caractérisent la Révolution tranquille, depuis l'effet du «baby-boom» jusqu'à la réforme des institutions.

HIS4592 Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX^e siècle)

Ce cours retrace l'histoire des nations autochtones du Canada depuis le premier peuplement de l'Amérique, avec une insistance particulière sur les XVII^e et XVIII^e siècles. Le peuplement initial de l'Amérique du Nord (les certitudes et

hypothèses). Les grandes aires culturelles (Arctique, Nord-Est, Plaines...) et la diversité des cultures autochtones. Les premiers contacts avec les Européens, à partir du XVI^e siècle. Les alliances franco-amérindiennes et anglo-amérindiennes. Les grands bouleversements du monde autochtone (démographie, religion, culture matérielle...).

HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX^e siècle)

Ce cours retrace l'histoire des Autochtones du Canada depuis le début du XIX^e siècle. Déclin de l'importance militaire des Amérindiens après 1815 et fin des alliances. Élaboration d'une nouvelle politique indienne centrée sur la «civilisation» et la protection des Autochtones (mise en tutelle, création des réserves, traités, Loi sur les Indiens, pensionnats...). Affirmation politique autochtone après la Seconde Guerre mondiale. Les enjeux, les débats et les revendications depuis les années 1970 (autonomie politique, territoire, développement économique...).

HIS4595 Histoire des relations Internationales du Canada

Étude des principales étapes et des grandes questions qui ont caractérisé l'histoire des relations internationales du Canada. De colonie à Dominion : Le statut international du pays et le rôle des deux guerres mondiales. De l'Empire britannique à l'empire américain : Allié ou satellite? De la Réciprocité au libre-échange : Le Canada dans les échanges économiques mondiaux. L'évolution de la politique étrangère du Canada et de la participation aux organismes internationaux (ONU, Commonwealth, francophonie, etc.).

HIS4596 Culture d'élite et culture de masse au Québec et au Canada

Ce cours propose une réflexion sur le concept de culture, en mettant à profit l'apport de diverses disciplines. Il aborde l'histoire des pratiques culturelles propres à différents groupes sociaux et ethniques aux XIX^e et XX^e siècles. Parmi les thèmes abordés : la culture savante (musique, théâtre, art, littérature) ; l'évolution des institutions culturelles (musées, bibliothèques, instituts, etc.) ; l'influence des Églises ; les industries culturelles et la culture de masse (presse, cinéma, radio, télévision, sports et loisirs) ; l'État et les politiques culturelles ; les influences extérieures sur la culture québécoise et canadienne ; la modernité culturelle ; la culture comme enjeu politique et social. Enfin, le cours aborde la question des sources et des méthodologies propres à l'histoire culturelle.

HIS4598 Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé

À travers l'exemple du Québec et du Canada, le cours développe les notions de «lieu de mémoire», de patrimoine et de commémoration. Sont étudiés les caractéristiques, enjeux et tensions entourant la mise en place des commémorations ou reconnaissances de lieux de mémoire. Ces concepts proposent une approche de l'histoire en termes de représentations, ce qui implique la prise en compte de la perception propre qu'a un groupe, à travers sa mémoire, d'un passé qu'il fait sien. De plus, le cours porte une attention particulière à l'évolution du cadre social et institutionnel dans lequel évoluent les formes et les pratiques de la commémoration, et cherche à mettre en lumière l'émergence de l'intérêt pour le patrimoine de même que le rôle des divers acteurs dans le processus de construction socioculturelle du patrimoine.

Abordant le rapport histoire-mémoire, le cours permet également de soulever le problème des usages du passé et du développement des identités diverses, nationales ou communautaires. Cette étude nous permet de la sorte de rendre compte du fait que la mise en valeur du passé par la commémoration répond aux exigences présentes et à venir propres à un groupe donné.

HIS4609 Les civilisations précolombiennes et la conquête hispano-portugaise (des origines à 1570)

Histoire des grandes civilisations de l'Amérique précolombienne (Mayas, Aztèques, Incas) avant la conquête espagnole. L'évolution du peuplement de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, l'organisation économique et les structures sociales, les croyances et les pratiques religieuses, la technologie et les principales réalisations de l'art et de l'architecture. Les questions relatives à la conquête européenne.

HIS4610 L'Amérique latine des origines à 1570 : Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise

Théories sur le peuplement des Amériques. Typologie des cultures indigènes avant 1492. Peuples nomades, semi-sédentaires et sédentaires. Traits principaux de l'histoire et de la civilisation des sociétés étatiques : aztèques, mayas et incas. L'époque de la «découverte» et les premiers contacts entre Européens et Indigènes. La conquête : aspects militaires et politiques. L'action de l'Église catholique et la conquête culturelle. Les aspects économiques : les systèmes de travail forcé et esclavagiste. L'impact sur les autochtones : leur déclin démographique et le syncrétisme culturel. La résistance des Indiens à la conquête.

HIS4611 L'Amérique latine de 1570 à nos jours

Aspects fondamentaux de l'héritage colonial depuis la fin du XVI^e siècle : la société raciste et l'économie au service des métropoles. Les réformes du XVIII^e siècle : libéralisation du commerce et renforcement de l'emprise coloniale. L'indépendance de 1810 : révolution ratée? Le XIX^e siècle : la formation des États nationaux, l'ère des grands propriétaires terriens et le système de pouvoir oligarchique. Le XX^e siècle : diversification de la société, mouvements de contestation de l'ordre traditionnel et tentatives d'industrialisation. Les influences externes : l'hégémonie des États-Unis. La révolution cubaine et son impact. La période récente : des dictatures militaires à la difficile récupération de la démocratie ; la recherche de nouvelles formules de développement.

HIS4614 Histoire de l'Amérique latine, de l'époque coloniale à nos jours

Les empires espagnol et portugais depuis la fin du XVI^e siècle : les questions relatives à l'administration coloniale et au contrôle monopolistique des métropoles ; l'indépendance et sa place par rapport aux révolutions du XVIII^e siècle aux États-Unis et en Europe ; la difficile formation des états nationaux dans des sociétés multiethniques.

HIS4616 Amérique latine : révolutions et contre-révolutions

Ce cours aborde le thème de la contestation du système de pouvoir et de l'ordre économique et social au XIX^e et au XX^e siècles. En tenant compte des classes sociales en présence et des facteurs externes, le cours examinera, au XIX^e siècle, les soulèvements des provinces contre la capitale et les rébellions paysannes et indigènes ; au XX^e siècle, l'apparition de mouvements inspirés par l'idéologie socialiste, l'action des partis ouvriers et la guerre des guérillas. Le cours pourra se pencher davantage sur certaines expériences particulières, telles que la révolution mexicaine de 1910, la révolution cubaine, l'Unité populaire chilienne et les mouvements révolutionnaires en Amérique centrale.

HIS4619 L'Amérique latine et le monde

L'objectif de ce cours est d'analyser le problème des influences extérieures dans l'évolution de l'Amérique latine, leur impact sur la cause de la démocratie et le problème du développement. Au XIX^e siècle seront particulièrement étudiées l'adoption des modèles occidentaux dans la

formation des États nationaux -l'influence économique anglaise et l'adoption progressive du libre-échange. Au XX^e siècle l'accent sera plus sur l'influence croissante des États-Unis - la recherche d'un modèle de développement, la guerre froide, l'influence soviétique et le modèle cubain - l'endettement extérieur au cours des années 1980 - les États-Unis, exportateurs de démocratie ?

HIS4630 Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle

Étude des grandes étapes historiques de la Chine impériale et des caractéristiques principales de sa civilisation (base économique, structure sociale, organisation politique et culture).

HIS4633 Histoire de la Chine au XX^e siècle

Introduction à l'histoire de la Révolution chinoise avant 1949 ainsi qu'à l'histoire de la République populaire de Chine de 1949 à nos jours. On y verra, entre autres, l'évolution politique, économique et sociale de la Chine de l'époque de Sun Yat-sen à Mao-Tsé-Toung ; la révolution communiste, la révolution culturelle et les voies nouvelles de développement.

HIS4635 Histoire et civilisation du Japon

La civilisation traditionnelle du Japon, l'ouverture progressive à l'Occident et l'ère du Meiji, la modernisation et l'industrialisation accélérées au XX^e siècle. L'évolution des structures sociales anciennes (la féodalité et les samouraï), la nouvelle ère et les formes politiques et administratives, l'accession du Japon au rang des grandes puissances.

HIS4637 Histoire et cultures du sous-continent Indien

Les spécificités historiques, culturelles et socioéconomiques du sous-continent indien : le bassin indo-gangétique et l'importance du phénomène des moussons, les diversités raciales, ethniques et linguistiques, l'hindouisme et le système des castes. Les empires et dynasties qui ont dirigé cette région du monde.

HIS4656 Histoire et civilisation du monde arabe

La naissance, la diffusion et l'influence de la civilisation de l'Islam depuis Mahomet (VII^e siècle) jusqu'à l'époque moderne. La succession des empires (Omeyyade, Abbasside, jusqu'à l'empire ottoman) et la diversité géographique et ethnique de ce monde qui s'étend de l'Asie centrale à l'Europe de l'Ouest en passant par l'Afrique du Nord. Les grands facteurs d'unification imposés dès l'origine par la domination arabe (unité linguistique et religieuse) et les principales caractéristiques des sociétés musulmanes et de la civilisation islamique.

HIS4662 Histoire du Proche-Orient (XIX^e-XX^e siècles)

Centré sur la situation et l'évolution socioéconomique des sociétés proche-orientales, ce cours se présente comme une introduction globale aux grandes sociétés du Mashrek. Abordant leurs différents modes de fonctionnement et le continuum de leur évolution historique durant cette période, il touchera principalement les grands thèmes suivants : le réveil arabe et le développement des nationalismes locaux au XIX^e siècle ainsi que le panarabisme ; l'implantation des impérialismes européens ; l'éclatement de l'empire ottoman ; le développement du sous-développement et l'insertion du Mashrek dans le système mondial ; les problèmes de dépendance économique, politique, sociale et culturelle ; le sionisme et la question palestinienne ; la militarisation des États arabes modernes.

HIS4665 L'Empire ottoman et le monde arabe (1453-1923)

Ce cours vise à étudier le monde arabe dans le cadre de l'empire ottoman. La période retenue va de 1453, date de la prise de Constantinople par Mehmed II qui fait de l'empire ottoman l'une des puissances majeures de l'Europe et du

Proche-orient, jusqu'en 1923, année qui marque la fin de l'empire ottoman par le renversement du dernier sultan Mehmed VI par Mustafa Kemal (Atatürk) qui proclame la République. Le cours s'intéresse particulièrement à l'intégration d'acteurs et de traditions locaux dans l'État ainsi qu'aux interrelations socioculturelles entre le pouvoir central et les sociétés des provinces arabes et autres. Le cours se penche également sur le rapport de l'empire ottoman à l'Islam, notamment à travers les réformes légales du XVI^e et l'appropriation du titre de calife par le sultan aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il s'agit enfin de rendre compte, à partir du XVIII^e siècle, de l'inoxorable dislocation économique et politique de l'empire face aux puissances européennes.

HIS4668 Histoire du Maghreb

Ce cours, bien que se concentrant sur l'époque moderne, traite dans un premier temps de la conquête islamique de l'Afrique du Nord et de l'Andalousie, de la dialectique entre les mouvements islamistes et hétérodoxes (l'État de Qayrawan, les ibadites, les almoravides, les almohades, et la mission chliite fatimide qui partit de Tunis) au Moyen Âge, et de l'intégration de la région dans l'Empire ottoman. Le cours se penche ensuite sur l'époque française et les résistances locales contre l'impérialisme, la décolonisation et la guerre d'indépendance algérienne, pour finir avec un aperçu de la mise en place des régimes modernes actuels.

HIS4670 Histoire de l'Afrique avant la colonisation

Étude des grandes civilisations de l'Afrique du XII^e siècle au début de la colonisation. Évolution du peuplement de l'Afrique du nord et au sud du Sahara. Établissement de liens entre l'Afrique et les autres continents. Organisation économique, structures sociales et politiques, croyances et pratiques religieuses, principales réalisations artistiques, littéraires et architecturales. Questions relatives à la traite négrière.

HIS4676 Histoire de l'Afrique contemporaine

Analyse de certaines questions d'ordre socioéconomique, politique ou idéologique de l'Afrique. L'étudiant pourra ainsi se familiariser avec certains problèmes de fond concernant l'évolution et la nature des sociétés tant de l'Afrique du Nord que de l'Afrique noire.

HIS4711 Histoire de la sexualité dans le monde occidental

Évolution du discours et des pratiques relatives à la sexualité dans certaines sociétés occidentales, plus particulièrement européennes et nord-américaines, dont le Québec. S'inscrivant dans une problématique d'histoire anthropologique et d'histoire des mentalités, ce cours fera souvent appel aux données de l'histoire démographique, religieuse, ethnographique et littéraire. On y analysera l'évolution du discours cléricale-catholique et protestant, les variations dans le temps du discours et des pratiques médicales relatives à la sexualité, les changements dans la perception de la sexualité féminine et masculine qui sous-tendent les attitudes collectives face à des questions telles que la prostitution, l'homosexualité, etc. Le cours abordera enfin la représentation des rapports amoureux dans l'imaginaire collectif depuis la littérature courtoise jusqu'aux romans de la série Harlequin.

HIS4715 Histoire de l'homosexualité (XIX^e et XX^e siècles)

Cours consacré à la formation historique de l'homosexualité et du lesbianisme en tant que phénomène social, culturel et politique. Étude des facteurs d'émergence des identités homosexuelles aux XIX^e et XX^e siècles : le contrôle social des sexualités, l'établissement de sous-cultures homosexuelles et la formation de mouvements politiques homosexuels en Europe et en Amérique du nord. Grands moments abordés : la criminalisation et la médicalisation de l'homosexualité, les premiers mouvements pour la défense

des droits des homosexuels en Europe (1865-1933), l'émergence du discours sur le genre, la femme nouvelle et les lesbiennes (1890-1930), l'holocauste, la formation du mouvement homophile en France et aux États-Unis (1948-1969), la campagne pour la dépathologisation de l'homosexualité, l'avènement du mouvement libérationniste (1970-1980), la pandémie du sida (1982-...), Étude des changements dans l'organisation sociale et politique des gays et des lesbiennes au cours du XX^e siècle. Histoire des mouvements gays et lesbiens du Québec.

HIS4720 Histoire de la population : XVII^e-XX^e siècles

L'histoire de la population et l'évolution historique des sociétés. Le régime démographique ancien en Europe (Angleterre et France). Les accidents démographiques : fléaux, disettes et crises de mortalité. Les migrations des XVII^e et XVIII^e siècles. Le régime démographique des pays neufs. La transition démographique. Les migrations aux XIX^e et XX^e siècles. L'évolution de la population mondiale au XIX^e siècle. Impérialismes et population. Les grandes tendances du XX^e siècle.

HIS4722 Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I

Initier l'étudiant à l'évolution historique des relations multiples entre sciences, techniques et sociétés. Cours d'introduction générale à l'étude de l'histoire des sciences et des techniques dans l'évolution d'ensemble du monde occidental, des origines à la révolution industrielle. Examen des grandes étapes du développement scientifique et technique, des relations entre les sciences et les techniques, et des incidences de ces processus sur les sociétés. Analyse des conditions culturelles, institutionnelles et économiques du développement scientifique et technique.

HIS4723 Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II

Initier l'étudiant à l'évolution historique des relations multiples entre sciences, techniques et sociétés. Introduction générale à l'étude de l'histoire des sciences et des techniques dans l'évolution d'ensemble du monde occidental, depuis la révolution industrielle. Examen des grandes étapes du développement scientifique. Consolidation des communautés scientifiques nationales et processus d'institutionnalisation et de professionnalisation. Industrialisation, technologie et recherche industrielle. Les enjeux contemporains du développement scientifique et technologique.

HIS4730 Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec

Examen de l'évolution historique des rapports entre le développement scientifique et technique et les changements économiques, politiques et sociaux survenus au Québec et au Canada de la période coloniale à nos jours. Étude de diverses formes d'institutionnalisation des pratiques scientifiques et techniques (émergence de la recherche universitaire et industrielle) en portant une attention particulière à un certain nombre de problèmes relatifs au développement des sciences au Québec et au Canada aux XIX^e et XX^e siècles.

HIS4752 Histoire de l'environnement et de l'écologie

Cours d'introduction à l'histoire des transformations produites par l'activité humaine sur l'environnement et ses composantes physiques et biologiques. L'usage du feu, l'agriculture et la déforestation depuis le néolithique. L'éveil au problème des pollutions urbaines et industrielles aux XVI^e et XVII^e siècles. Les grands voyages de découverte, l'unification microbienne du monde et l'«impérialisme biologique». Les technologies de contrôle de l'environnement, la santé publique et l'explosion démographique. De l'économie et de la police de la nature à l'écologie. L'environnementalisme contemporain.

HIS4755 Histoire des manipulations du vivant

La découverte et la diffusion des techniques de manipulation des entités vivantes normales ou pathologiques a provoqué une série de crises dans des domaines aussi divers que le monde médical (diagnostic prédictif du cancer) et le secteur agroalimentaire. Le cours cherche à retracer les étapes du développement des techniques de manipulation du vivant allant de la domestication des animaux jusqu'à la révolution biologique provoquée par les techniques de génie génétique. Il s'agit d'abord de décrire les étapes de l'évolution des connaissances biologiques qui ont abouti à la découverte des techniques de recombinaison génétique. Ensuite d'examiner l'évolution de la biotechnologie en partant des lois de Mendel et la manipulation génétique des plantes et des animaux. Et enfin d'analyser les causes et les conséquences sociopolitiques des grands projets de biologie moderne des dernières décennies comme, par exemple le projet du génome humain.

À travers le cours, l'étudiant analyse dans quelle mesure les problèmes soulevés par le génie génétique moderne sont nouveaux, en les situant par rapport aux précédents historiques étudiés dans le cours.

HIS4761 Histoire de la santé et de la médecine

Initiation à l'histoire de la médecine en Occident, depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours. On y présentera l'évolution des doctrines et des pratiques médicales, tant à l'égard du normal (représentations du corps, diète, sexualité), qu'à l'égard du pathologique (diagnostic, anatomie morbide, thérapie). Les grandes étapes de l'évolution de la médecine en tant que savoir et en tant qu'institution, seront examinées : magie et médecine hippocratique, grands systèmes romains et médiévaux, redécouverte de l'anatomie, naissance de la clinique, révolution bactériologique, médecine de laboratoire.

HIS480X Problème historique

Analyse de thèmes particuliers. Les thèmes proposés varieront d'un cours à l'autre et les champs spatio-temporels concernés alterneront. On abordera dans ce cours soit des controverses historiographiques, soit des domaines thématiques. Les sujets seront précisés aux étudiants au moment des inscriptions.

HIS5180 L'époque hellénistique

La période hellénistique couvre les trois siècles qui vont d'Alexandre le Grand à Auguste. La civilisation hellénistique, particulièrement complexe et créatrice, s'étend de la Sicile à l'Indus. Ce cours-atelier permet d'aborder quelques aspects de ce monde nouveau qui, à Alexandrie d'Égypte ou en Inde, voit les Grecs s'intégrer à des mondes étrangers et les étrangers s'helléniser largement. On approfondira dans ce cours-atelier les réussites et les échecs de cette culture plurielle, les influences réciproques et les tensions qui surgissent entre les Grecs et les autres peuples. On assurera ainsi la transition entre l'histoire grecque et l'histoire romaine, puisque Rome, grâce à la durée de son empire, récoltera les fruits préparés par les soldats d'Alexandre.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5181 L'image de l'Antiquité du Moyen-Âge à nos jours

Cours-atelier d'historiographie.

Au-delà des faits, le cours étudie comment les différentes époques ont perçu les Anciens, comment leur image s'est sans cesse modifiée pour, peut-être, répondre aux besoins des idéologies du temps. Du Moyen-Âge au XX^e siècle, l'étudiant pourra, dans le cadre d'un cours-atelier, prendre conscience de la constante «re-création» de l'Antiquité, tout en étudiant comment cet héritage culturel s'est modifié et revivifié à chaque étape, et ses multiples influences sur la civilisation occidentale (influences dans la pensée, dans l'art, depuis l'égyptomania post-napoléonienne jusqu'au cinéma actuel ; récupération idéologique de l'Antiquité, par exemple de la Grèce par l'Allemagne nazie ou de Rome par le pouvoir mussolinien etc).

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5189 Activité de recherche en Antiquité

Cette activité de recherche donne aux étudiants les outils méthodologiques indispensables à la poursuite d'une recherche universitaire dans le domaine de l'Antiquité. Elle donne des notions de base pour une meilleure compréhension des études anciennes (études philologiques, littéraires, historiques, archéologiques, avec les disciplines corollaires comme la numismatique ou l'épigraphie). Elle donne également une connaissance pratique des outils de travail essentiels à l'étude du monde antique.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires dont deux de 2^e niveau dans la période correspondante.

HIS518X Cours-atelier en histoire de l'Antiquité

Utilisant notamment la lecture de textes anciens, de sources propres à l'Antiquité (épigraphie, archéologie, papyrologie, numismatique, etc.), d'études historiques et favorisant la discussion en groupe, cet atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire politique, économique, sociale ou culturelle du monde antique grec ou romain. La période et les aspects couverts peuvent varier et sont annoncés au début du cours.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires

HIS5280 La Méditerranée occidentale du XIII^e au XV^e siècle

Ce cours-atelier portera sur les principales caractéristiques de l'histoire politique, économique, sociale et culturelle des contrées chrétiennes de la Méditerranée occidentale (royaume de Sicile, États urbains italiens, comté de Provence, Midi français, royaume d'Aragon). On y approfondira notamment les caractères originaux des structures féodales avant le XIII^e siècle, la place des villes consulaires et des républiques urbaines, les traits distinctifs du droit et de l'État, l'importance du commerce maritime, les relations privilégiées avec l'Islam (Sicile, Espagne et Maghreb), les enjeux diplomatiques et militaires et les traits spécifiques des sociétés et des cultures méditerranéennes dans la longue durée.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5281 L'Église et la vie religieuse au Moyen-Âge

L'Église catholique est le legs le plus puissant et le plus durable que nous a laissé le Moyen-Âge. Ce cours-atelier approfondira les institutions, doctrines, et pratiques religieuses de l'orthodoxie religieuse en l'Europe entre le VI^e et le XV^e siècle. On examinera l'armature épiscopale et paroissiale de l'Église, la diffusion du monachisme, la montée de la papauté à travers la réforme grégorienne, son affirmation au XIII^e siècle, et son fléchissement au XIV^e et XV^e siècles. On suivra la création d'une doctrine qui tentera d'élucider les mystères et les contradictions de la foi chrétienne dans les écoles et les universités, et on étudiera l'outillage intellectuel qui la soutient... On dégagera la diversité de la pratique : les rites, le culte des saints, les pèlerinages, les élans mystiques et on explorera le sens profond des actes de la vie quotidienne des croyants.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5285 Aspects d'histoire culturelle dans l'Europe des Temps modernes

Cours-atelier spécialisé portant sur certains aspects de l'histoire culturelle de l'Europe à l'époque moderne. Ce cours commencera par un survol des grandes orientations et des cadres conceptuels qui sous-tendent la recherche en histoire culturelle depuis une trentaine d'années et des «emprunts» faits auprès des autres disciplines qui manient la notion de «culture», en particulier la sociologie et l'anthropologie. On examinera ensuite quelques thèmes importants dans l'histoire culturelle de l'Europe moderne :

la culture et la religion dans le contexte de la Réforme et de la Contre-Réforme ; la culture et l'État à l'époque de l'absolutisme ; culture(s) populaire(s) et culture(s) d'élite. Il s'agira, à l'aide de sources de l'époque et de travaux d'historiens d'approfondir des questions particulières s'inscrivant dans ces grands thèmes.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5286 État, absolutisme et société en Europe moderne

Le renforcement de l'État comme instance suprême de l'exercice du pouvoir politique est l'un des thèmes les plus saillants dans l'histoire de l'Europe pendant la période dite «moderne», c'est-à-dire entre la fin du Moyen-Âge et la fin du XVIII^e siècle. Le but de ce cours est de s'interroger sur les rapports qui se sont établis entre cette construction de l'État et les autres grandes transformations dont l'Europe a été le théâtre à la même époque dans les domaines économique, social, intellectuel et culturel : l'essor conjugué du capitalisme et de la bourgeoisie, la rupture de l'unité religieuse de l'Europe, l'intensification des rivalités internationales et des guerres, le développement du rationalisme et de la pensée scientifique.

On portera une attention particulière au vaste problème que pose la notion d'absolutisme. Un des principaux buts de ce cours-atelier sera d'étudier les visions que les contemporains de la période moderne se faisaient de l'exercice du pouvoir politique et de les rapporter aux problématiques de l'historiographie des historiens du XIX^e et du XX^e siècle.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5289 Activité de recherche en histoire du Moyen-Âge

Cette activité de recherche donne aux étudiants les outils méthodologiques indispensables à la poursuite d'une recherche universitaire dans le domaine du Moyen-Âge. Elle donne les notions de base pour une meilleure compréhension interdisciplinaire des études médiévales (littérature et philologie, philosophie, art et archéologie) et introduit aux grandes sciences auxiliaires (paléographie, diplomatique et codicologie principalement). Elle donne également une connaissance pratique des outils de travail essentiels à l'étude du monde médiéval.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires dont deux de 2^e niveau dans la période correspondante.

HIS528X Cours-atelier en histoire du Moyen-Âge

Utilisant notamment la lecture de textes anciens, de sources propres à l'Antiquité (épigraphie, archéologie, papyrologie, numismatique, etc.), d'études historiques et favorisant la discussion en groupe, cet atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire politique, économique, sociale ou culturelle du Moyen-Âge. La période et les aspects couverts peuvent varier et sont annoncés au début du cours.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires

HIS5299 Activité de recherche en histoire de l'Europe moderne

Activité de recherche ayant pour objectif d'initier l'étudiant à la recherche en histoire de l'époque moderne à partir d'un ou de quelques thèmes précis définis au début du trimestre. Le cours est l'occasion d'appliquer à la fois la formation théorique et méthodologique et les connaissances historiques acquises à l'étude d'un problème particulier.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires dont deux de 2^e niveau dans la période correspondante.

HIS529X Cours-atelier sur la période moderne

Utilisant notamment la lecture de documents et d'études historiques et favorisant la discussion en groupe, cet atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire

politique, économique, sociale ou culturelle de la période moderne. La période et les aspects couverts peuvent varier et sont annoncés au début du cours.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5389 Activité de recherche en histoire de l'Europe contemporaine

Initiation à la recherche en histoire de l'Europe contemporaine à partir d'un ou de plusieurs thèmes précis. Dans cette activité, les étudiants doivent se familiariser avec les notions d'un projet historique en s'appuyant sur le dépouillement et l'analyse de sources originales. L'activité est l'occasion d'appliquer à la fois la formation théorique et méthodologique et les connaissances historiques acquises par l'étude d'un problème particulier.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires dont deux de 2e niveau dans la période correspondante.

HIS538X Cours-atelier en histoire sociale ou politique de l'Europe contemporaine

Les principales démarches de l'histoire sociale ou politique (selon les trimestres) seront examinées dans cet atelier. Quelques-unes des grandes questions de l'histoire sociale ou politique seront abordées : unification nationale et ethnicité ; étude des interfaces entre la société civile et l'État ; révolution industrielle et développement social et culturel... Totalitarisme, démocratie parlementaire, État-providence, régime socialiste etc. Les étudiants pourront parfaire leur apprentissage en expérimentant les différentes façons de présenter et d'analyser certaines questions.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5399 Activité de recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est

Initiation à la recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est à partir d'un ou plusieurs thèmes précis. Dans cette activité, les étudiants doivent se familiariser avec les notions d'un projet historique en s'appuyant sur le dépouillement et l'analyse de sources originales. L'activité est l'occasion d'appliquer à la fois la formation théorique et méthodologique et les connaissances historiques acquises par l'étude d'un problème particulier.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires dont deux dans la période correspondante.

HIS539X Cours-atelier en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est

Utilisant notamment la lecture de documents et d'études historiques et favorisant la discussion en groupe, cet atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire contemporaine politique, économique, sociale ou culturelle de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est. La période et les aspects couverts peuvent varier et sont annoncés au début du cours.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires

HIS5489 Activité de recherche sur la période contemporaine (États-Unis ou relations Internationales ou monde occidental)

Initiation à la recherche en histoire contemporaine des États-Unis ou des relations internationales ou encore du monde occidental à partir d'un ou plusieurs thèmes précis. Dans cette activité, les étudiants doivent se familiariser avec les notions d'un projet historique en s'appuyant sur le dépouillement et l'analyse de sources originales. L'activité est l'occasion d'appliquer à la fois la formation théorique et méthodologique et les connaissances historiques acquises par l'étude d'un problème particulier.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires dont deux dans la période correspondante.

HIS548A Histoire des femmes en Occident

Analyse de thèmes particuliers de l'histoire des femmes dans un ou plusieurs champs spatio-temporels (Canada/Québec, États-Unis, Europe etc.). En tenant compte de plusieurs critères sociohistoriques, on fera le point sur les questions portant sur des thèmes tels que : féminismes et nationalismes, mouvements associatifs de femmes et État-Providence, problématique égalité-différence, histoire des femmes et histoire des genres, rapports de classe, de race, d'ethnie et de sexe, etc. Ce cours-atelier comprendra aussi une perspective d'histoire comparée.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS548X Cours-atelier sur la période contemporaine (États-Unis ou relations Internationales ou monde occidental)

Utilisant notamment la lecture de documents et d'études historiques et favorisant la discussion en groupe, cet atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire contemporaine politique, économique, sociale ou culturelle des États-Unis ou des relations internationales ou encore du monde occidental. La période et les aspects couverts peuvent varier et sont annoncés au début du cours.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS558X Cours atelier d'histoire du Québec et du Canada

Utilisant notamment la lecture de documents et d'études historiques et favorisant la discussion en groupe, cet atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire politique, économique, sociale ou culturelle du Québec et du Canada. La période et les aspects couverts peuvent varier et sont annoncés au début du cours.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5590 Cours-atelier sur l'historiographie québécoise

Étude de l'évolution de l'historiographie québécoise. De Charlevoix et Garneau à Chapais et Groulx, en passant par Ferland, Faillon, Casgrain et Sulte. L'École de Montréal, avec Seguin, Brunet et Frégault. L'émergence de l'histoire comme discipline universitaire. L'influence des sciences sociales et le développement de l'histoire sociale. L'éclatement et la spécialisation : histoire des travailleurs, histoire des femmes, histoire urbaine, histoire intellectuelle, histoire régionale. Retour de l'histoire politique. L'accent sur le Québec contemporain.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5599 Activité de recherche en histoire du Québec et du Canada

Cette activité permet de réaliser une recherche en histoire du Québec et du Canada, à partir d'un ou de quelques thèmes définis au début du trimestre. Le cours permet de travailler à partir de sources manuscrites, imprimées ou autres et de parcourir toutes les étapes d'une recherche historique, depuis la formulation des questions jusqu'à la communication des résultats. Il fournit l'occasion d'appliquer à la fois la formation théorique et méthodologique et les connaissances historiques acquises à l'étude d'un problème particulier.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires dont deux de 2e niveau dans la période correspondante.

HIS5689 Activité de recherche sur le monde non occidental ou l'Amérique latine

Initiation à la recherche en histoire contemporaine du monde non occidental ou de l'Amérique latine à partir d'un ou plusieurs thèmes précis. Dans cette activité, les étudiants doivent se familiariser avec les notions d'un projet historique en s'appuyant sur le dépouillement et l'analyse

de sources originales. L'activité est l'occasion d'appliquer à la fois la formation théorique et méthodologique et les connaissances historiques acquises par l'étude d'un problème particulier.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires dont deux dans la période correspondante.

HIS568X Cours-atelier sur le monde non occidental ou l'Amérique latine

Utilisant notamment la lecture de documents et d'études historiques et favorisant la discussion en groupe, cet atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire politique, économique, sociale ou culturelle du monde non occidental ou de l'Amérique latine. La période et les aspects couverts peuvent varier et sont annoncés au début du cours.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5780 Histoire des femmes en Occident

Analyse de thèmes particuliers de l'histoire des femmes dans un ou plusieurs champs spatio-temporels (Canada/Québec, États-Unis, Europe etc.). En tenant compte de plusieurs critères sociohistoriques, on fera le point sur les questions portant sur des thèmes tels que : féminismes et nationalismes, mouvements associatifs de femmes et État-Providence, problématique égalité-différence, histoire des femmes et histoire des genres, rapports de classe, de race, d'ethnie et de sexe, etc. Ce cours-atelier comprendra aussi une perspective d'histoire comparée.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir suivi 20 cours universitaires.

HIS5790 Recherche individuelle dirigée

Activité permettant à des étudiants de mener à bien une recherche individuelle de leur choix, sous la direction d'un professeur. L'objectif est de préparer l'étudiant à la recherche historique à travers une expérience de recherche (toutes étapes), originale et portant sur un sujet limité. L'activité est l'occasion d'appliquer à la fois la formation théorique et méthodologique et les connaissances historiques acquises à l'étude d'un problème ou d'une question particulière.

Condition d'accès : Avoir réussi 20 cours dont 2 dans le domaine spatio-temporel de la recherche.

INF0325 Bureautique et Internet I

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'utilisation des micro-ordinateurs, à leur système d'exploitation, à certains outils informatiques d'usage courant. À la fin du cours, l'étudiant devrait être en mesure d'utiliser un micro-ordinateur pour rédiger un texte, créer une feuille de calcul, développer une petite base de données, naviguer et faire des transactions sur l'Internet, utiliser des outils de recherche d'information, télécharger des fichiers, correspondre par courrier électronique et construire de petites pages Web.

Les compétences développées dans le cadre de ce cours rendront l'étudiant capable : d'utiliser un micro-ordinateur sous Windows ; d'utiliser le logiciel de traitement de texte Microsoft Word ; d'utiliser le tableur Microsoft Excel ; de concevoir et d'utiliser de petites bases de données à l'aide de Microsoft Access ; de réaliser des présentations simples à l'aide du logiciel Microsoft PowerPoint ; d'utiliser les services fournis par le réseau Internet dans le cadre de leurs cours.

Description, du point de vue d'un utilisateur, des éléments de base de la micro-informatique, tant l'aspect matériel que logiciel. Initiation au système d'exploitation Windows. Initiation au logiciel intégré Microsoft Office Professionnel (Word, Excel, Access, PowerPoint). Initiation à l'Internet (navigation, recherche d'information, téléchargement de fichiers, courrier électronique, création et publication de pages Web). Les travaux pratiques (séance hebdomadaire de deux heures) ainsi qu'une partie des cours magistraux ont lieu au laboratoire de micro-informatique. Ce cours ne requiert aucune connaissance en informatique.

Condition d'accès : L'accès à ce cours se fera en fonction du résultat à un test de connaissances préalables. Les étudiants réussissant le test seront dispensés de suivre ce cours.

INF0330 Introduction à l'informatique

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'utilisation des micro-ordinateurs, à leur système d'exploitation, à certains outils informatiques d'usage courant et à la programmation dans un langage de haut niveau. À la fin du cours, l'étudiant devrait être en mesure d'utiliser un micro-ordinateur pour rédiger un texte, créer une feuille de calcul, naviguer et faire des transactions sur l'Internet, utiliser les outils de recherche d'information, télécharger des fichiers, correspondre par courrier électronique, construire de petites pages Web et écrire de petits programmes permettant de résoudre des problèmes simples.

Les compétences développées dans le cadre de ce cours rendront l'étudiant capable : d'utiliser un micro-ordinateur sous Windows ; d'utiliser le logiciel de traitement de texte Microsoft Word ; d'utiliser le tableur Microsoft Excel ; d'utiliser les services fournis sur le réseau Internet dans le cadre de leurs cours ; d'utiliser un environnement de développement de programmes ; d'utiliser une approche structurée dans la résolution de problèmes ; de concevoir et de codifier de petits programmes.

Description, du point de vue d'un utilisateur, des éléments de base de la micro-informatique, tant l'aspect matériel que logiciel. Initiation au système d'exploitation Windows. Initiation à l'utilisation d'outils bureautique (traitement de texte, tableur). Initiation à l'Internet (navigation, recherche d'information, téléchargement de fichiers, courrier électronique, création et publication de pages Web). Notions élémentaires d'algorithmique et de programmation à l'aide d'un langage de haut niveau et initiation à un environnement de développement. Les travaux pratiques (séance hebdomadaire de deux heures) ainsi qu'une partie des cours magistraux ont lieu au laboratoire de microinformatique. Ce cours ne requiert aucune connaissance en informatique.

Cours magistraux et travaux pratiques au laboratoire LAMISS.

Condition d'accès : Cours réservé aux étudiants provenant d'un programme d'études totalisant 12 années d'études (Ontario) et désirant poursuivre dans les baccalauréats en actuariat, informatique ou mathématiques. L'accès à ce cours se fera en fonction du résultat à un test de connaissances préalables. Les étudiants réussissant le test seront dispensés de suivre ce cours.

INF1025 Outils de bureautique et Internet

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'utilisation des microordinateurs, à leur système d'exploitation, à certains outils informatiques d'usage courant. À la fin du cours, l'étudiant devrait être en mesure d'utiliser un microordinateur pour rédiger un texte, créer une feuille de calcul, développer une petite base de données, naviguer et faire des transactions sur l'Internet, utiliser des outils de recherche d'information, télécharger des fichiers, correspondre par courrier électronique et construire de petites pages Web.

Les compétences développées dans le cadre de ce cours rendront l'étudiant capable : d'utiliser un microordinateur sous Windows ; d'utiliser le logiciel de traitement de texte Microsoft Word ; d'utiliser le tableur Microsoft Excel ; de concevoir et d'utiliser de petites bases de données à l'aide de Microsoft Access ; de réaliser des présentations simples à l'aide du logiciel Microsoft PowerPoint ; d'utiliser les services fournis par le réseau Internet dans le cadre de leurs cours.

Description, du point de vue d'un utilisateur, des éléments de base de la micro-informatique, tant l'aspect matériel que logiciel. Initiation au système d'exploitation Windows. Initiation au logiciel intégré Microsoft Office Professionnel (Word, Excel, Access, PowerPoint). Initiation à l'Internet (navigation, recherche d'information, téléchargement de fichiers, courrier électronique, création et publication de pages Web). Les travaux pratiques (séance hebdomadaire de deux heures) ainsi qu'une partie des cours magistraux ont lieu au laboratoire de micro-informatique. Ce cours ne requiert aucune connaissance en informatique.

Cours magistraux et travaux pratiques au LAMISS ; cours hors programme pour les étudiants en informatique.

INF1030 Introduction à l'informatique

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'utilisation des microordinateurs, à leur système d'exploitation, à certains outils informatiques d'usage courant et à la programmation dans un langage de haut niveau. À la fin du cours, l'étudiant

devrait être en mesure d'utiliser un microordinateur pour rédiger un texte, créer une feuille de calcul, naviguer et faire des transactions sur l'Internet, utiliser les outils de recherche d'information, télécharger des fichiers, correspondre par courrier électronique, construire de petites pages Web et écrire de petits programmes permettant de résoudre des problèmes simples.

Les compétences développées dans le cadre de ce cours rendront l'étudiant capable : d'utiliser un microordinateur sous Windows ; d'utiliser le logiciel de traitement de texte Microsoft Word ; d'utiliser le tableur Microsoft Excel ; d'utiliser les services fournis sur le réseau Internet dans le cadre de leurs cours ; d'utiliser un environnement de développement de programmes ; d'utiliser une approche structurée dans la résolution de problèmes ; de concevoir et de codifier de petits programmes.

Description, du point de vue d'un utilisateur, des éléments de base de la micro-informatique, tant l'aspect matériel que logiciel. Initiation au système d'exploitation Windows. Initiation à l'utilisation d'outils bureautique (traitement de texte, tableur). Initiation à l'Internet (navigation, recherche d'information, téléchargement de fichiers, courrier électronique, création et publication de pages Web). Notions élémentaires d'algorithmique et de programmation à l'aide d'un langage de haut niveau et initiation à un environnement de développement. Les travaux pratiques (séance hebdomadaire de deux heures) ainsi qu'une partie des cours magistraux ont lieu au laboratoire de microinformatique. Ce cours ne requiert aucune connaissance en informatique.

Cours magistraux et travaux pratiques au LAMISS ; cours hors programme pour les étudiants en informatique.

INF1051 Histoire de l'informatique

Fournir à l'étudiant les connaissances historiques élémentaires de l'informatique. Permettre de mieux évaluer l'évolution actuelle et future du domaine.

Les fondements de l'informatique avant l'apparition de l'ordinateur. Histoire des algorithmes. Les premiers ordinateurs : principes, architecture, développement. Développement de l'industrie informatique. Générations d'ordinateurs, de langages et d'interfaces. Types d'ordinateurs. Survol des grands domaines d'intérêt selon les périodes. Perspectives d'évolution future.

INF1052 Développements Informatiques

Historique de l'ordinateur et de l'informatique. Présentation de l'information : interfaces, niveaux de langage ; réalité virtuelle : principes et applications. Réseautique : topologies, systèmes répartis ; intégration et interopérabilité ; universalisation des communications. Représentation, stockage et exploitation des informations. Intelligence artificielle : histoire et réalisations ; systèmes experts, représentation des connaissances, utilisations actuelles. Génie logiciel : approches au développement des logiciels ; rôles des informaticiens.

INF1105 Introduction à la programmation scientifique

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec l'utilisation et la programmation d'ordinateurs en sciences

Les ordinateurs scientifiques et leurs systèmes d'exploitation ; principes d'utilisation, commandes pour la gestion de fichiers, la commande de processus ; environnement de travail : interfaces d'usager, personnalisation, consultation de la documentation intégrée, édition de fichiers, sources et outils de recherche et d'échange de l'information ; introduction à la programmation : fichiers de commandes, langages interprétés vs. langages compilés, introduction à un langage de programmation scientifique courant : représentation des données et principales structures de contrôle de l'écoulement de l'information, méthodologie de programmation : spécification, documentation, élaboration, mise au point, vérification ; utilitaires d'aide à la programmation et au traitement de données. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

INF1120 Programmation I

Acquérir une méthode de développement de solutions logicielles dans le cadre du paradigme orienté-objet : analyse du problème, conception simplifiée, codage

et test d'une solution. Sensibiliser au développement de programmes de qualité : fiables, faciles à utiliser, à comprendre et à modifier.

Introduction à un environnement de développement logiciel. Introduction aux algorithmes. Éléments de programmation de base : vocabulaire, syntaxe et sémantique, constantes, variables, types simples et composés (tableaux à une et deux dimensions), conversions de type, affectation, opérateurs et expressions, instructions, structures de contrôle (séquence, sélection, itération), instructions simples d'entrées-sorties, fichier texte. Introduction aux éléments de la programmation orientée-objet : classes, objets, méthodes et paramètres, variables de classe, d'instance et locale, portée et durée de vie des variables, constructeurs. Notion d'encapsulation. Introduction à l'utilisation de classes et de paquetages prédéfinis.

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures). Six de ces laboratoires seront évalués.

INF1130 Mathématiques pour Informaticien

Connaître les notions de base de la logique et les notions mathématiques qui sous-tendent la programmation, en particulier celles qui sont utilisées dans la vérification de programmes et l'analyse de la complexité des algorithmes. Rappel des notions suivantes : théorie naïve des ensembles, opérations sur les ensembles, cardinalité d'un ensemble, ensembles dénombrables, relations (fonctions, relations d'ordre, relations d'équivalence et partitions). Algèbre relationnelle et applications aux bases de données. Introduction à la logique propositionnelle et au calcul des prédicats. Preuves par induction. Sémantique d'un petit langage de programmation. Écriture de boucles simples à partir d'invariants. Introduction à la vérification de programmes. Preuves de boucles à l'aide d'invariants. Notions élémentaires sur la complexité temporelle et spatiale des algorithmes. Notation asymptotique. Algorithmes de fouille et de tri. Analyse de la complexité d'algorithmes récursifs. Équations de récurrence. Graphes orientés, graphes non orientés, arbres, arborescences. Chemins dans un graphe, hauteur d'une arborescence et exemples d'applications à l'analyse d'algorithmes. Parcours de graphes.

INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion

Les objectifs du cours sont les suivants : Acquisition d'une méthode pratique de résolution de problèmes à l'aide de l'outil informatique qu'est un langage orienté objet (en l'occurrence Java). Résolution des problèmes. Analyse des problèmes, conception structurale et détaillée des solutions, codage et vérification des programmes. Concepts de base des algorithmes. Éléments de programmation : vocabulaire, sémantique et syntaxe, variables, types de données primitifs (entier, réel, caractère, booléen), opérateurs et expressions, instructions, structures de contrôles de base (séquence, sélection, répétition, invocation). Instanciation de classes.

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire.

INF2105 Programmation scientifique II

Introduction à la programmation orientée-objet (OO). Mécanismes d'abstraction et de paramétrisation en OO (dissimulation de l'information, surcharge, généricité, polymorphisme). Étude d'un langage qui supporte l'orienté-objet. Mise en oeuvre de structures de données de base : piles, files, listes chaînées, arbres binaires. Gestion de tables, feuilles séquentielles, logarithmiques. Application aux fichiers. Méthodes de tri. Développement d'applications avec interfaces graphiques. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : INF1105 Introduction à la programmation scientifique

INF2120 Programmation II

Approfondir les concepts de la programmation orientée-objet. Approfondir les concepts de mise au point et de test de composants logiciels.

Identification et définition des classes d'une solution logicielle. Relations entre les classes : composition et héritage. Classes abstraites et polymorphisme. Introduction à la notation UML. Algorithmes récursifs simples. Structures de données classiques : piles, files, listes et arbres binaires de recherche. Techniques classiques de recherche (séquentielle et binaire) et de tri. Introduction à la programmation des interfaces graphiques (GUI). Gestion des événements et des exceptions. Conception de paquetages. Introduction aux outils automatisés de validation.

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures). Six de ces laboratoires seront évalués.

Préalable(s) : INF1120 Programmation I

INF2124 Programmation et développement de logiciels II

Amélioration de la maîtrise du langage introduit dans le cours INF1124 pour le développement de solutions plus importantes exigeant une modularisation plus poussée et une meilleure compréhension des principes du génie logiciel. Principes de base du génie logiciel appliqués à la programmation. Modèles de développement de logiciels. Mise au point et vérification des programmes : vérification structurelle, vérification fonctionnelle, approche descendante. Maintenance.

Programmation approfondie : récursivité, pointeurs, algorithmes classiques de tri et de fouille, analyse des algorithmes, types de données abstraits. Application aux structures de données séquentielles classiques : listes, piles et files d'attente. Exécutions de processus simultanés et synchronisation. Présentation de la hiérarchie des classes. Introduction à la programmation événementielle.

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures)

Préalable(s) : INF1124 Programmation et développement de logiciels I

INF2160 Paradigmes de programmation

Présenter les concepts fondamentaux de langages de programmation modernes. Comprendre les possibilités et limites des divers types de langages. Familiariser l'étudiant avec différents paradigmes de programmation et favoriser l'acquisition de nouvelles techniques et stratégies de programmation.

Étude des paradigmes de programmation fonctionnel et logique. Revue des principes de programmation fonctionnelle. Stratégies d'évaluation des arguments. Polymorphisme et déduction des types. Fonctions d'ordre supérieur. Efficacité et optimisation. Revue des principes de programmation logique. Forme clause de la logique du premier ordre et clauses de Horn. Unification et résolution. Le problème de la négation. Applications. Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF1130 Mathématiques pour informaticien ou MAT2055 Logique et ensembles ; INF2120 Programmation II

INF2170 Organisation des ordinateurs et assembleur

Familiariser l'étudiant avec le fonctionnement de l'ordinateur. Découvrir l'ordinateur à partir des niveaux de l'assembleur, du langage machine et des circuits logiques.

Classification des ordinateurs. Description de la machine en couches : circuits logiques, microprogrammation, langage machine, langage d'assemblage. Description des unités de l'ordinateur. Description d'un processeur et de la mémoire au niveau du langage machine. Description du processeur à partir des circuits logiques. Description du processeur à partir du langage d'assemblage. Ce cours comporte une séance de laboratoire obligatoire.

Préalable(s) : INF1105 Introduction à la programmation scientifique ou INF1120 Programmation I

INF2850 Téléinformatique

Ce cours vise à introduire les concepts de base d'un réseau d'ordinateurs et d'en reconnaître les principales composantes. L'étudiant sera alors apte à distinguer entre les différents services offerts par les réseaux en termes

d'application. L'étudiant pourra à titre d'exemple concevoir un service de type Web, développer son contenu et lui associer les autres services. Il sera apte à évaluer les contraintes opérationnelles et techniques d'un déploiement de services dans le réseau.

Introduction aux concepts de réseau : le réseau local, le réseau Internet, les équipements, les protocoles TCP/IP. Les applications de réseaux : les échanges client/serveur, la messagerie électronique, le transfert de fichier, le transfert de pages HTML, les outils d'abonnement aux forums de discussion, les langages de traitement à distance, la vidéoconférence et les services multimédias. Les environnements de création de service. L'évolution des nouveaux services : les modèles Push, les services d'abonnement, les services offerts sur le réseau sans fils. Préalable(s) : INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion

INF3102 Structures de données et algorithmes

Approfondir les connaissances des structures de données et des algorithmes et les appliquer à la résolution de problèmes à l'aide du paradigme programmation objet (Ada-95 ou C++).

Rappels sur les types abstraits de données et sur la complexité des algorithmes. Introduction aux arbres binaires. Représentation des structures de données (listes générales et multi-listes, arborescences, graphes orientés et non orientés) et algorithmes pour leur manipulation. Fonction de dispersion et fonctions pseudo-aléatoires. Adressage dispersé et dynamique. Gestion de la mémoire (allocation, libération, récupération).

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF1130 Mathématiques pour informaticien ou MAT2055 Logique et ensembles ; INF2120 Programmation II

INF3105 Structures de données et algorithmes

Approfondir les connaissances des structures de données et des algorithmes et les appliquer à la résolution de problèmes. Connaître et savoir utiliser des bibliothèques publiques ou normalisées.

Rappels sur les types abstraits de données et sur la complexité des algorithmes. Abstractions de données et de contrôle. Collections et les structures de données nécessaires à leurs réalisations. Arbres, tables, graphes. Utilisation de bibliothèques publiques ou normalisées. Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF1130 Mathématiques pour informaticien ou MAT2055 Logique et ensembles ; INF2120 Programmation II

INF3123 Programmation objet

Maîtriser les concepts fondamentaux de la programmation orientée objet en Java. Comprendre les possibilités et les limites de ce paradigme et illustrer son intérêt dans le domaine du génie logiciel.

Orientation objet (OO) comme technique d'emballage de composants réutilisables. Mécanismes d'abstraction et de paramétrisation en OO (dissimulation de l'information, surcharge, générique, polymorphisme). Comparaison sommaire des langages OO.

Rappel de la philosophie et de la structure du langage Java. La librairie de base. Développement d'interfaces graphiques en Java. Lignes directrices de conception et de programmation. Cadres d'applications (environnements, patrons de conception).

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF2110 Programmation II

INF3135 Construction et maintenance de logiciels

Initier les étudiants à la programmation à l'aide d'un langage impératif et procédural. Familiariser les étudiants à la construction professionnelle de logiciels et à leur maintenance.

Notions de base de la programmation procédurale et impérative en langage C sous environnement Unix/Linux (définition et déclaration, portée et durée de vie, fichier d'interface, structures de contrôle, unités de programme et passage des paramètres, macros, compilation conditionnelle). Décomposition en modules et caractéristiques facilitant les modifications (cohésion et couplage, encapsulation et dissimulation de l'information, décomposition fonctionnelle). Style de programmation (conventions, documentation interne, gabarits). Débogage de programmes (erreurs typiques, traces, outils, par ex., gdb). Assertions et conception par contrats. Tests (unitaires, intégration, d'acceptation, boîte noire vs. boîte blanche, mesures de couverture, outils d'exécution automatique des tests, par exemple, xUnit, scripts). Évaluation et amélioration des performances (profils d'exécution, améliorations asymptotiques vs. optimisations, outils).

Techniques et outils de base pour la gestion de la configuration (par exemple, make, cvs). Introduction à la maintenance de logiciels (types de maintenance, techniques de base, par exemple, remodelage, automatisation des tests de régression).

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF2120 Programmation II

INF3140 Modélisation et spécification formelles de logiciels

Le cours vise à initier les étudiants aux méthodes formelles de spécification et à leur rôle dans le cycle de développement des logiciels. Entre autres, il vise à familiariser les étudiants avec le mode descriptif de spécification plutôt qu'avec le mode opérationnel (algorithmique) auquel ils sont habitués. Il vise aussi à familiariser les étudiants avec divers mécanismes d'abstraction utiles pour la description de composants et systèmes informatiques.

Rôle des spécifications et méthodes formelles. Introduction à certaines notations formelles pour décrire les exigences et spécifications de composants et systèmes logiciels : modélisation abstraite, spécifications algébriques des types abstraits et/ou automates et systèmes de transition. Approfondissement d'une méthode basée sur la modélisation abstraite-logique : propositions et prédicats, quantificateurs, description du domaine d'application et descriptions de propriétés ; types abstraits : ensembles, séquences, dictionnaires ; spécification de systèmes et composants logiciels : spécification comportementale abstraite, modélisation de diverses sortes de modules (machine vs. classe vs. type immuable), invariant, pré/post-conditions, exceptions ; méthode rigoureuse de développement : analyse des propriétés, biais d'implantation, raffinement et mise en oeuvre.

Préalable(s) : INF1130 Mathématiques pour informaticien ou MAT2055 Logique et ensembles ; INF2120 Programmation II

INF3172 Principes des systèmes d'exploitation

Maîtriser et appliquer les concepts fondamentaux des systèmes d'exploitation.

Structure générale d'un système d'exploitation. Langage de programmation des systèmes d'exploitation : C. Processus séquentiels et parallèles, coopération, gestion des processus, communication entre processus. Exclusion mutuelle, échanges de messages, gestion des événements. Gestion des ressources : mémoire, processeurs, périphériques. Ordonnancement des tâches. Fiabilité du système de sécurité de l'information ; méthodes de protection. Exemple d'un système contemporain : UNIX. Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF2170 Organisation des ordinateurs et assembleur ; INF3135 Construction et maintenance de logiciels

INF3180 Fichiers et bases de données

Familiariser l'étudiant avec les structures de données utilisées dans les systèmes de gestion de bases de données. Introduire les concepts fondamentaux des bases de données en insistant sur le modèle relationnel.

Structures de données pour les bases de données. Représentation des enregistrements. Gestion de l'espace. Organisations de base : sériel, séquentiel, indexé, adressage dispersé. Complexité des différents modes d'accès. Structures inter-enregistrements : contiguïté physique, chaînage, indirection, groupage physique. Système de gestion de bases de données. Architecture hiérarchique ANSI/SPARC. Introduction aux principaux modèles de données. Systèmes relationnels : structures de données, contraintes de clé et d'intégrité référentielle, algèbre relationnelle, calcul des prédicats, SQL. Concept de transaction. Mécanismes de contrôle de concurrence. Mécanismes de récupération.

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF2120 Programmation II

INF3270 Téléinformatique

Introduire les notions de base en matière de télécommunication et de téléinformatique indispensables à l'étude des réseaux actuels et des réseaux de nouvelle génération.

Terminologie et concepts de base des réseaux téléinformatiques. Les différentes couches du modèle OSI et exemples tirés du modèle TCP/IP. Normes et protocoles associés aux diverses couches du modèle OSI, de la couche physique à la couche application. Transmission de données, correction d'erreurs, codage, multiplexage, équipements d'interconnexion. Protocoles de liaison de données, de routage et de transport. Adressage IP. Applications sur Internet (HTTP, FTP, SNMP).

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF2120 Programmation II ; INF2170 Organisation des ordinateurs et assembleur

INF3300 Environnements de programmation

Doter les étudiants des outils informatiques et conceptuels nécessaires au développement et au déploiement d'applications d'entreprise dans le cadre de la technologie Java. Ce cours touche aux aspects infrastructure de développement, de déploiement, ainsi qu'à des techniques avancées de programmation, illustrées dans le contexte du langage Java.

Compilation et exécution d'applications Java : principes de la compilation et de l'exécution en code-octet, environnement de sécurité. Programmation événementielle comme technique flexible de composition de programmes. Développement d'environnements de programmation : sérialisation et métaprogrammation. Architecture Java Beans pour le développement de composants réutilisables. Architecture Enterprise Java Beans pour le développement d'applications distribuées multicouches.

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF2120 Programmation II

INF3722 Langages de programmation système

Maîtriser principalement la partie C du langage C++ afin d'être à l'aise dans la programmation système avec les appels Unix en C.

Types de base, types dérivés, promotion et conversion des types, instructions, fonctions, surcharge des fonctions, introduction aux classes. Commandes de compilation, de liaison, de chargement, de maintien de bibliothèques ; options de ces commandes. Développement de code (la commande make).

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF1105 Introduction à la programmation scientifique ou INF1120 Programmation I

INF4100 Conception et analyse d'algorithmes

Connaître les algorithmes de base de l'informatique. Être capable d'analyser leur complexité temporelle et spatiale. Connaître les grands principes de la conception des algorithmes et la programmation dynamique. Être capable d'appliquer ces principes. Comprendre la notion de problème NP-complet.

Notations asymptotiques. Opérations sur les notations asymptotiques. Équations de récurrence asymptotiques. Résolution de récurrence. Algorithmes et heuristiques voraces. Applications au problème de l'arbre de recouvrement minimal et à l'ordonnancement des travaux. Principe «diviser pour régner» (sélection en temps linéaire, arithmétique des grands entiers, calcul des nombres de Fibonacci etc.). Principe de la programmation dynamique (multiplication chaînée de matrices, arborescences de fouilles optimales, etc.). Exploration de graphes. Algorithmes à retour arrière. Introduction aux graphes de recherche de chaînes. Introduction à la NP-complétude. Ce cours comporte une séance hebdomadaire de deux heures de travaux en laboratoire.

Préalable(s) : INF3105 Structures de données et algorithmes

INF4150 Interfaces personnes-machines

Permettre à l'étudiant de concevoir des interfaces personnes-machines à l'aide de méthodes éprouvées. Matériel de support pour les interfaces. Modèles cognitifs et typologie des utilisateurs. Classification des interfaces et paradigmes en usage. Outils d'aide à la conception des interfaces. Styles des dialogues entre les humains et la machine. Conception de l'aide contextuelle et du guide d'utilisation. Application des principes aux sites Web.

Ce cours comporte une séance hebdomadaire de deux heures de travaux en laboratoire.

Préalable(s) : INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation

INF4170 Architecture des ordinateurs

Familiariser l'étudiant avec la structure des ordinateurs modernes. Initier au fonctionnement interne, à l'agencement des organes.

Classification des architectures. Structure des ordinateurs parallèles, pipelines, matriciels et à multiprocesseurs. Fonctionnement d'un processeur. Unité de traitement : étude comparative des catégories d'instructions, unité de contrôle, U.A.L. Mémoires : architecture, fonctionnement, types. Entrée/sortie : adressage des composants, synchronisation, interfaces, canaux. Pipelining : principe, arithmétique et instructions, fonctionnement. Traitement vectorisé : caractéristiques et exemples. Multiprocesseurs : structures fonctionnelles, réseaux d'interconnexion, organisation de la mémoire parallèle, logiciels d'exploitation.

Préalable(s) : INF3172 Principes des systèmes d'exploitation

INF4210 Introduction aux bases de données

Ce cours introduit les principaux concepts des systèmes de gestion de bases de données. Les sujets suivants sont étudiés : modèle relationnel, langage de définition de données et de manipulation de données SQL, normalisation, processus de conception, modélisation conceptuelle, conception, principales architectures des bases de données, intégrité et gestion des transactions (sécurité, contrôle de concurrence, fiabilité, intégrité sémantique), administration des bases de données.

La compréhension des concepts fondamentaux est favorisée par l'étude et l'expérimentation d'un SGBD réel. C'est pourquoi, le cours favorise l'apprentissage par la pratique. Le cours comporte une période de laboratoire de 2 heures par semaine. Le laboratoire présente les aspects pratiques de l'utilisation d'un système de gestion de bases de données d'entreprise (Oracle). Chaque étudiant aura à réaliser un travail de conception et d'exploitation d'une base de données.

Préalable(s) : INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion

INF4230 Intelligence artificielle

Connaître les paradigmes de l'intelligence artificielle. Être capable de formuler des hypothèses pour la recherche, de les tester, les interpréter et les présenter. Être capable d'évaluer les idées reçues à propos de l'intelligence artificielle.

Historique de l'intelligence artificielle. Identification descriptive et réduction de buts. Résolution de problèmes

par analogie. Exploitation de contraintes naturelles. Propagation de contraintes. Recherche et exploration de solutions de rechange. Décision et contrôle. Paradigmes de résolution de problèmes. Logique mathématique et démonstration de théorèmes. Représentation des connaissances. Traitement des langues naturelles.

Préalable(s) : INF2160 Paradigmes de programmation

INF4270 Réseaux d'ordinateurs et télécommunications

Familiariser l'étudiant avec les concepts de base en télécommunications et téléinformatique afin de lui permettre d'étudier les réseaux modernes et leurs applications.

Concepts et vocabulaire de base de la téléinformatique. Le modèle d'interconnexion des systèmes ouverts. Protocoles de communication et normes, la couche physique : transmission de données, erreurs, codage, partage de canal, multiplexage. La couche liaison : protocole de lien. Les réseaux locaux : normes, équipements et gestion. Réseaux publics à diffusion. Transport dans les réseaux.

Préalable(s) : INF3172 Principes des systèmes d'exploitation

INF4280 Systèmes transactionnels

Programmation d'applications de gestion du type transactionnel dans un environnement de bases de données avec langage de manipulation de données enchâssées. Étudier les différents aspects reliés à la conception des transactions. Introduction à COBOL. Introduction aux outils évolués de développement d'applications.

Langage de programmation de base de données : manipulation de données, gestion des transactions, de curseurs et d'erreurs. Fonctions, procédures et déclencheurs. Moniteurs transactionnels. Conception des transactions. Langage de manipulation de données enchâssé avec COBOL. Systèmes évolués de développement d'applications : langages, systèmes interactifs, générateurs de code, interprètes.

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures)

Préalable(s) : INF3180 Fichiers et bases de données

INF4375 Paradigmes des échanges Internet

Familiariser l'étudiant avec les concepts et paradigmes de structuration des données et des échanges des applications de l'Internet.

Concepts de structuration des données et mécanismes d'échange permettant l'interopérabilité des applications de l'Internet. Concepts de structuration des échanges, langages de description des échanges, principes de nommage des espaces : XML, RDF, Schéma, XSL, etc. Concepts d'échanges entre applications : SOAP, RPC, BEEP, WSDL, LDAP. Applications de ces concepts aux Services Web.

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : INF3270 Téléinformatique

INF4380 Dépistage de l'information

Introduire les différentes approches du problème de dépistage de l'information.

Classification. Recherche par mot-clé. Thésaurus. Indexage. Recherche exhaustive. Méthodes probabilistes. Méthodes statistiques. Méthodes axées sur l'exploration. Méthodes plus «intelligentes». Hypertext, hypermedia.

Préalable(s) : INF3105 Structures de données et algorithmes ; MAT4680 Statistiques pour informaticien

INF4470 Fiabilité et sécurité Informatique

Sensibiliser les étudiants aux différents aspects de la fiabilité et de la sécurité des systèmes informatiques. Introduire les techniques permettant d'assurer la fiabilité et la sécurité des processus.

Fiabilité d'équipements et de logiciels. Procédures de sauvegarde et de recouvrement. Redondance. Tolérance aux défaillances et aux erreurs. Menaces à la sécurité : virus, imposteur, espion. Cryptologie. Authentification. Sécurité des systèmes répartis. Forteresse (firewall) contre intrusions.

Travaux en laboratoire.

Préalable(s) : INF3105 Structures de données et algorithmes

INF4482 Développement d'applications réparties

Familiariser l'étudiant avec les concepts et les paradigmes de répartition des applications et des données sur Internet. Architectures client-serveur sur Internet. Les composantes architecturales et leur intégration. Distribution des logiques de présentation, d'affaires et de données. Méthodes d'interopérabilité des systèmes dans un environnement réparti. Interfaces applicatives (API) pour le déploiement des applications réparties. Fonctions du middleware. Bases de données distantes et réparties. Moniteurs de transactions. Environnements et systèmes d'exploitation répartis (DCE, Corba, .NET). Exemples d'applications réparties sur Internet : commerce électronique, commerce mobile, etc. Travaux en laboratoire. Préalable(s) : INF3180 Fichiers et bases de données ; INF3270 Téléinformatique

INF4500 Bioinformatique

Initier l'étudiant aux concepts, outils et techniques de la bioinformatique. Relations entre l'informatique et la biologie. Nature et diversité des informations biologiques. Utilisation des ressources (informationnelles et logicielles) disponibles sur le Web. Algorithmes et heuristiques pour la comparaison et l'alignement de séquences biologiques. Assemblage et regroupement de séquences biologiques. Méthodes pour la comparaison de génomes. Introduction à la phylogénie, algorithmes et construction d'arbres et de réseaux. Algorithmes pour la détection et la comparaison de structure d'ARN. Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures). Préalable(s) : INF3105 Structures de données et algorithmes

INF5000 Théorie et construction des compilateurs

Familiariser les étudiants avec les principes et techniques de base de la compilation et avec certains outils de traitement des langages. Grammaires et langages : expressions régulières, grammaires non contextuelles, grammaires attribuées et schémas de traduction. Méthodes d'analyse lexicale et syntaxique (descendante vs ascendante). Outils pour le traitement des langages (lex/yacc, antlr). Vérifications contextuelles : table des symboles et règles de portée, vérification des types. Environnement d'exécution : organisation et gestion de la mémoire, traitement des accès non locaux, passage des paramètres. Introduction à la génération et à l'optimisation de code. Travaux en laboratoire. Préalable(s) : INF3105 Structures de données et algorithmes

INF5030 Théorie des automates

Classification des grammaires formelles. Machines à états finis. Équivalences et minimisation. Langages réguliers. Automates à ruban. Automates à pile. Langages «context-free». Machine de Turing : machine universelle et le problème de l'arrêt. Préalable(s) : INF3102 Structures de données et algorithmes ou INF3105 Structures de données et algorithmes

INF5070 Applications graphiques et traitement des Images

Connaître les algorithmes fondamentaux de l'infographie. Connaître les concepts introduits par les travaux de recherche récents, en particulier ceux qui ont trait au lancer de rayons, aux modèles de réflexion et aux méthodes de rendu. Codage des objets en deux et trois dimensions. Transformations linéaires en coordonnées homogènes. Composition de transformations. Transformations de perspective et modèles de représentation. Modèle de lumière. Espace de couleurs. Tracé de figures élémentaires. Représentation paramétrique des objets en trois dimensions (courbes de Bézier, B-splines). Surfaces de Bézier. Lancer de rayons (intersection, réflexion, réfraction). Structures de données pour le lancer de rayons. Préalable(s) : INF3105 Structures de données et algorithmes ; MAT1600 Algèbre matricielle ou MAT1200 Algèbre linéaire I

INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation

Explorer les fondements et l'évolution des méthodes d'analyse. Procéder à l'étude détaillée et à l'application d'une méthode. Situer le rôle de l'utilisateur. Notion de système et d'approche systémique. Modèles du cycle de vie du logiciel. Les processus de base. Artefacts principaux : principes d'opération et spécification des exigences. Modélisation conceptuelle, fonctionnelle et dynamique. Outils d'aide à la définition des exigences. Regard critique sur les méthodes en application dans l'industrie et rôle de l'utilisateur dans l'analyse. Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits pour les étudiants du baccalauréat en informatique et génie logiciel ou 15 crédits et avoir au moins un an d'expérience professionnelle pertinente en informatique pour les étudiants du certificat en informatique.

INF5153 Génie logiciel : conception

Sensibiliser l'étudiant aux difficultés de la conception et lui permettre d'élaborer des solutions réutilisables, maintenables et extensibles. Problématique du processus de conception. Critères et architecture. Conception comme activité créatrice. Outils d'aide à la conception. Intégration et essais système. Conception orientée objet. Cadres d'application et patrons de conception. Documentation de conception. Rétro ingénierie. Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire. Préalable(s) : INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation ; INF3135 Construction et maintenance de logiciels

INF5170 Programmation parallèle

Familiariser les étudiants avec les concepts de base et les différents paradigmes de la programmation parallèle. Donner un aperçu de la mise en oeuvre d'algorithmes parallèles sur différents types d'architectures. Architectures parallèles : architecture des processeurs ; organisation de la mémoire ; réseaux d'interconnexion. Synchronisation et communication : variables partagées vs échange de messages. Mesures de complexité : temps, accélération, efficacité. Stratégies et méthodes de programmation : parallélisme de résultat, d'agenda, de spécialistes. Paradigmes non impératifs : programmation fonctionnelle, acteurs, programmation logique. Études de diverses applications : tris, fouilles, matrices, graphes, optimisation combinatoire. Travaux en laboratoire. Préalable(s) : INF3172 Principes des systèmes d'exploitation

INF5180 Conception et exploitation d'une base de données

Étudier les principales méthodes de conception d'une base de données. Étudier les mécanismes d'évaluation de requêtes. Aborder les problèmes d'intégrité sémantique de sécurité et de gestion d'une base de données. Modélisation conceptuelle : modélisation sémantique, contraintes d'intégrité, normalisation. Conception des schémas. Traduction entre modèles. Analyse des transactions. Mécanismes d'évaluation de requêtes. Intégrité sémantique. Sécurité. Systèmes non relationnels. Administration d'une base de données. Ce cours comporte une séance hebdomadaire de deux heures de travaux en laboratoire. Préalable(s) : INF3180 Fichiers et bases de données

INF5210 Informatique économique

Analyser les aspects techniques des systèmes informatiques dans une perspective économique afin de développer chez les étudiants des aptitudes de techno-manager. Analyse au niveau de l'industrie : structure du marché informatique ; stratégie et modèles d'intégration ; indicateurs de performance. Analyse au niveau de l'entreprise (centre informatique) : cahier de charges ; méthodes de facturation des services informatiques ; analyse du budget informatique ; productivité des applications ; planification technologique.

Analyse au niveau du système informatique : aspects économiques des indicateurs de performance technique : capacité, charge et temps de réponse. Aspects économiques des indicateurs d'exploitation : coûts de développement, d'opération, de conversion et d'expansion (application aux réseaux locaux). Nature et évaluation des risques et bénéfices informatiques. Calcul de rentabilité sous contraintes techniques. Préalable(s) : ECO1081 Économie des technologies de l'information ; INF2170 Organisation des ordinateurs et assembleur

INF5270 Programmation de réseaux : protocoles de communication

Familiariser l'étudiant avec les concepts de développement de logiciels dans le domaine de la téléinformatique. Initier aux protocoles de communications les plus répandus. Modèles d'architecture ISO et DOD : organisation des communications, transfert de données, définition des services. Protocoles et services : normes. Spécification des protocoles : spécification et notation, langage de spécification formelle. Test de protocoles : conformité, performance et robustesse. Présentation des protocoles des couches : transport, session, présentation et application. Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures). Préalable(s) : INF3270 Téléinformatique ou MIC4250 Communication entre ordinateurs

INF5280 Bases de données avancées

Étudier les paradigmes plus avancés de systèmes de gestion de base de données. Bases de données orientées objets : modélisation des objets, langage de requête orienté objets, optimisation des requêtes, transactions. Bases de données déductives : logique, DATALOG et extensions, requêtes déductives, évaluation des règles récursives. Bases de données multimedia. Préalable(s) : INF5180 Conception et exploitation d'une base de données

INF5370 Interconnexions et gestion de réseaux

Ce cours vise à permettre aux étudiants de résoudre les problèmes d'interopérabilité entre les protocoles de communications. Pour cela, les étudiants devront concevoir une architecture réseau performante avec le minimum de redondance et d'encapsulation et développer des pilotes de communication permettant l'interopérabilité des protocoles de communication. Intéropérabilité entre les «stacks» de protocoles de communication (SNA, DECnet, IPX/SPX, SS7, Netbeui, Netbios, TCP/IP, etc.). Combinaison des environnements de réseau (Open Network Computing, Open Software Foundation, OSI et GOSIP). Pilotes (drivers) de communication, «pipes», «streams», opérations sur les files. Séance de laboratoire obligatoire (2 heures). Préalable(s) : INF4270 Réseaux d'ordinateurs et télécommunications

INF5371 Interconnexion de réseaux

Permettre aux étudiants de concevoir et configurer des réseaux d'entreprise autant des architectures de réseaux locaux que de réseaux métropolitains ou de réseaux étendus. Réseaux locaux : technologie Ethernet et protocole 802.11, segmentation avec des ponts et des commutateurs. Technologies d'interconnexion de réseaux : ADSL, ISDN, ATM et Sonet. Concepts avancés d'adressage (CIDR), de routage (RIP, OSPF, BGP), de services de réseaux tels que blocages (ACL), multicasts, réseaux Virtuels Privés (VPN) de VLAN, VoIP (de voix sur IP). Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures). Préalable(s) : INF3270 Téléinformatique

INF5470 Gestion de réseaux

Permettre aux étudiants de gérer des réseaux d'entreprise et de concevoir des architectures de gestion de réseaux.

Environnement de gestion de l'Internet : SNMP (MIB, structures SMI, sondes RMON). Environnement de gestion des télécommunications : les plates-formes et les outils. Nouvelles approches de gestion : SNMPv3, WBEM, DEN, gestion par les politiques. Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).
Préalable(s) : INF3270 Téléinformatique

INF6150 Génie logiciel : conduite de projets Informatiques

Étudier les approches et les outils spécifiques à la conduite de projets informatiques. Permettre à l'étudiant d'avoir un regard critique par rapport aux méthodes en application dans l'industrie, le sensibiliser à l'interaction entre les parties technique et gestion des projets. Gestion de projets et méthodologies de développement. Équipes et styles de gestion. Analyse des risques des projets informatiques. Métriques : objet, processus, produit. Estimation et échanciers. Outils de mesure de productivité. Suivi et revues formelles. Interaction entre projet et assurance de qualité. Contrôle de la configuration. Réflexion critique sur le processus de développement des systèmes et sur les outils de gestion de projets.
Préalable(s) : INF5153 Génie logiciel : conception

INF6160 Qualité : processus et produits

Amener l'étudiant à une compréhension des principes de base de l'assurance qualité de façon à lui permettre : d'évaluer la qualité d'un produit logiciel ; de planifier, concevoir et réaliser des tests ; de comprendre la dynamique des processus de développement. Cycle de vie du logiciel. Normes : ISO et IEEE. Maturité des processus. Validation et vérification : tests, revues et audits. Contrôle de la configuration. Documentation technique et manuel d'utilisation. Métriques de qualité. Conception d'un plan de qualité. Stratégies personnelles. Réingénierie.
Préalable(s) : INF5153 Génie logiciel : conception

ING1000 Méthodologie des projets d'ingénierie

Rédaction des rapports techniques : identification et division du sujet, plan, développement et argumentation. Utilisation des ressources bibliographiques. Présentation des rapports techniques. Utilisation des moyens audiovisuels. Initiation à la méthodologie de la conception et de la réalisation des projets d'ingénierie. Application, dans le cadre d'un mini-projet, des quatre premières étapes de la phase design d'un projet : formulation du projet, recherche de solutions, étude de praticabilité, étude préliminaire et prise de décision. Sensibilisation au statut professionnel de l'ingénieur et aux valeurs de la profession.

ING2000 Communication graphique

Projections orthogonales. Dessins isométriques et obliques. Croquis. Coupe. Cotes. Lecture de plans. Représentation graphique bidimensionnelle et tridimensionnelle. Utilisation de logiciels en dessin assisté par ordinateur (D.A.O.). Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

ING2120 Statique et dynamique

Études de diverses méthodes de résolution de problèmes reliés à la mécanique des corps rigides. Équilibre des corps rigides. Diagramme du corps libre. Centroides et centres de gravité. Analyse des structures. Frottement sec. Moments et produits d'inertie. Principe du travail virtuel. Mouvements rectiligne et curviligne d'un corps rigide. Impulsion. Conservation de la quantité de mouvement et du moment cinétique. Dynamique des corps rigides. Principe d'Alembert.
Préalable(s) : MIC6120 Technologies des circuits ITGE

ING2500 Thermodynamique

Cours d'introduction aux lois de la thermodynamique. Température. Systèmes thermodynamiques. Travail. Énergie et première loi de la thermodynamique. Concept de gaz idéal et ses propriétés thermiques. Réversibilité

et irréversibilité. Cycle Carnot. Entropie et deuxième loi de la thermodynamique. Les principaux cycles thermodynamiques (Rankin, Brayton, Otto, Stirling, etc.) et leurs applications aux principaux types de moteurs. Étude formelle des lois régissant les mouvements des masses fluides. Lois de conservation dans les fluides parfaits : équation de continuité. Équation d'Euler et de Bernoulli.
Préalable(s) : MAT1111 Calcul ; ING2000 Communication graphique

ING2510 Science des matériaux

Matériaux métalliques : métaux purs, structures cubique et non cubique, fusion et solidification, solutions solides, microstructures. Comportement mécanique des matériaux : contrainte et déformation, dureté, comportement élastique, déformation plastique des matériaux ductiles. Alliages métalliques : solubilité, diagrammes de phase, durcissement par précipitation. Matériaux céramiques : céramiques de types AX, AmXp, AmBnXp ; structures polymorphiques. Comportement des matériaux dans un environnement hostile : corrosion, effet de la température, matériaux réfractaires, effet des radiations. Conductivités électrique et thermique des matériaux métalliques. Semiconducteurs et microcircuits : semiconducteurs intrinsèques et extrinsèques ; dérive, diffusion, recombinaison ; jonctions isotopes, hétérojonctions. Propriétés optique et diélectrique des céramiques et des polymères. Circuits opto-électroniques et fibres optiques.

ING3001 Stage I (0 cr.)

Activité obligatoire non créditée. Stage de 4 mois effectué dans un milieu de travail à l'extérieur de l'Université et, s'il y a lieu, à l'extérieur du Québec ou du Canada. Un rapport de stage sanctionne la réussite de l'activité. La notation de cette activité est succès ou échec.
Préalable(s) : Avoir réussi 90 crédits

ING3002 Stage 2 (0 cr.)

Activité obligatoire non créditée. Stage de 4 mois effectué dans un milieu de travail à l'extérieur de l'Université et, s'il y a lieu, à l'extérieur du Québec ou du Canada. Un rapport de stage sanctionne la réussite de l'activité. La notation de cette activité est succès ou échec.
Préalable(s) : ING3001 Stage I (0 cr.)

ING3003 Stage 3 (0 cr.)

Activité obligatoire non créditée. Stage de 4 mois effectué dans un milieu de travail à l'extérieur de l'Université et, s'il y a lieu, à l'extérieur du Québec ou du Canada. Un rapport de stage sanctionne la réussite de l'activité. La notation de cette activité est succès ou échec.
Condition d'accès : Avoir réussi 105 crédits.
Préalable(s) : ING3002 Stage 2 (0 cr.)

ING3400 Analyse appliquée pour Ingénieurs

Nombres et variables complexes : définition, plan complexe, formes polaire et cartésienne, égalité, inversion et conjugués. Addition, soustraction, multiplication, division racines. Fonctions d'une variable complexe : exponentielles, sinusoidales. Intégrales complexes. Théorèmes de Cauchy et applications. Séries entières et de Laurent. Évaluation d'intégrales par résidus. Applications en électronique : phaseurs, signaux périodiques, représentation magnitude et phase. Introduction aux méthodes de l'analyse numérique, au calcul scientifique et à la modélisation mathématique à l'aide de l'ordinateur. Utilisation du calcul symbolique et numérique, et des outils graphiques (par exemple, Mathematica, Maple, Matlab) pour la résolution de problèmes en ingénierie dont la complexité requiert l'usage de l'ordinateur. Chiffres significatifs et précision des calculs. Approximation, interpolation. Calcul matriciel numérique : déterminant, inversion, valeurs et vecteurs propres. Applications des méthodes de résolution de systèmes d'équations linéaires à des problèmes en ingénierie et en analyse de circuits : méthodes Gauss, LU, itératives. Système d'équations non linéaires : Newton, point

fixe. Résolution numérique d'équations différentielles applicable à des problèmes pratiques : systèmes du 1^{er} et du 2^e ordre.

Préalable(s) : INF1105 Introduction à la programmation scientifique ; MAT1111 Calcul I

ING3510 Résistance des matériaux

Notions de contraintes et de déformations. Chargement axial. Chargements complexes : calcul des efforts internes, dimensionnement, cercle de Mohr. Tension et compression. Torsion des barres cylindriques. Flexion des poutres : efforts internes et tranchant, moments fléchissants, flèche. Superposition des contraintes. Relations contraintes-déformations-température. Défaillance. Flambage. Cylindres sous pression. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MAT1111 Calcul I ; ING2120 Statique et dynamique

ING4001 Pratique professionnelle de l'ingénieur

Description du rôle de l'ingénieur et des obligations professionnelles de l'ingénieur dans la société. L'éthique et la déontologie dans la pratique professionnelle de l'ingénierie. Le marché du travail en ingénierie : les types d'emploi, la recherche d'un emploi, la préparation aux entrevues. Travaux de recherche et de développement ou autres activités innovatrices en ingénierie. Sous forme de séminaires.

ING4221 Électromagnétisme

Cours d'introduction à l'électromagnétisme. Electrostatique : champ électrique, lois de Coulomb et de Gauss, énergie et potentiel électrique, capacité, conducteurs et diélectriques, équations de Laplace et de Poisson. Magnétisme : champ et induction magnétiques, matériaux et circuits magnétiques. Électromagnétisme : lois d'Ampère, de Biot-Savart et de Faraday, induction électromagnétique, énergie magnétique, force de Lorentz, effets de Hall et de magnéto-hydro-dynamique, «self-induction» et induction mutuelle. Équations de Maxwell.
Préalable(s) : MAT1111 Calcul I ; MAT1300 Algèbre linéaire et matricielle

ING4500 Physique des ondes

Ondes mécaniques : équation d'onde, propagation des ondes mécaniques dans divers milieux, ondes de compression, ondes sonores, intensité et vitesse du son, effet Doppler. Ondes électromagnétiques : les équations de propagation du champ électromagnétique, impédance du vide, les différents types d'ondes électromagnétiques, énergie transmise par les ondes électromagnétiques, propagation dans les milieux conducteurs, effet pelliculaire. Réflexion et réfraction des ondes électromagnétiques : conditions de passage entre deux milieux, indice de réfraction et loi de Snell-Descartes, réflexion totale interne, les ondes lumineuses et le spectre électromagnétique, polarisation des ondes, double réfraction et prisme de Nicol. Interférence des ondes : superposition des ondes, interférence des ondes sonores, les fentes de Young, ondes stationnaires et ondes progressives. Diffraction des ondes électromagnétiques : diffraction de Fraunhofer par une fente, le cas de deux fentes, réseau de diffraction, diffraction par les cristaux. Phénomènes de résonance : réflexion d'une onde dans une corde vibrante, résonance dans une corde et dans une tige rigide, résonance des ondes électromagnétiques, cavité résonante, facteur de qualité. Séance de laboratoire portant sur les phénomènes ondulatoires en mécanique, en électromagnétisme et en optique.
Préalable(s) : ING4221 Électromagnétisme

ING5240 Ondes électromagnétiques

Applications des équations de Maxwell à l'étude des ondes électromagnétiques. Les équations de propagation pour les champs électrique et magnétique. Conditions de passage à l'interface entre deux milieux. Le théorème de Poynting. Les potentiels retardés. Forme complexe des équations de Maxwell et des équations d'onde. Ondes

planes et ondes sphériques. Propagation d'une onde électromagnétique plane dans un milieu diélectrique et dans un milieu conducteur. L'effet pelliculaire. Polarisation des ondes planes. Réflexion et réfraction. Pression de radiation. Production d'une onde électromagnétique. Antenne dipolaire. Résistance au rayonnement, directivité, gain et ouverture effective. Antennes linéaires et autres formes d'antennes. Réseau d'antennes. Équation du radar. Systèmes rayonnants à ouverture. Antennes du type réflecteur. Radar Doppler. Propagation des ondes dans l'atmosphère.

Préalable(s) : ING4221 Électromagnétisme

ING5400 Physique des semi-conducteurs

Notions fondamentales sur la physique des semi-conducteurs : structures cristallines, états électroniques, équilibre thermodynamique, semiconducteur hors équilibre, interface entre deux matériaux différents. Jonctions pn et transistors bipolaires. Contacts métal-semiconducteur. Structure métal-isolant-semiconducteur, capacité MOS. Hétérojonctions. Transistors à effet de champ : JFET, MESFET, MOSFET. Circuits à transfert de charges : CCD, BCCD. Dispositifs optoélectroniques. Effets quantiques dans les hétérostructures, super-réseaux.

Préalable(s) : ING2510 Science des matériaux

ING6240 Ondes électromagnétiques guidées

Rappel des équations de Maxwell et des équations de propagation d'une onde électromagnétique. Solution des équations d'onde dans un milieu borné. Les modes TE et TM dans un guide d'ondes rectangulaire. Les guides d'ondes cylindriques. Pertes d'énergie électromagnétique dans un guide d'ondes. Excitation d'un guide d'ondes. Vitesse de groupe, dispositifs micro-ondes. Applications des micro-ondes. Les lignes de transmission. Modèle du circuit à paramètres distribués. Réflexion et ondes stationnaires. Pertes d'énergie dans une ligne de transmission. Le câble coaxial. Abaque de Smith. Cavités résonantes rectangulaires et cylindriques. Puissance et pertes d'énergie dans une cavité. Facteur de qualité. Excitation d'une cavité résonante. Ondemètre. Introduction aux fibres optiques. Modes de propagation TE, TM et modes hybrides. Fibre multimode. Dispersion de l'onde dans une fibre optique. Applications des fibres optiques. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : ING4221 Électromagnétisme

ING6310 Projet I (1 cr.)

Cours synthèse de conception en ingénierie, fondée sur les connaissances et les habiletés acquises dans les cours précédents. Il mène à la réalisation d'un projet d'envergure sous la supervision d'un professeur et introduit les concepts du travail en équipe et la gestion de projet. Le projet doit faire l'intégration des mathématiques, des sciences fondamentales, des sciences du génie et des études complémentaires de façon à développer des composants, des systèmes et des processus.

Formulation du problème, recherche de solutions, études de praticabilité, études préliminaires, prise de décision pour la sélection d'une solution, établissement des spécifications et des cahiers de charge, planification des tâches. Rédaction de rapports techniques.

La réalisation et l'exécution du projet sont faites dans le cours ING6311.

ING6311 Projet II (2 cr.)

Cours synthèse de conception en ingénierie, fondée sur les connaissances et les habiletés acquises dans les cours précédents. Il mène à la réalisation d'un projet d'envergure sous la supervision d'un professeur et introduit les concepts du travail en équipe et la gestion de projet. Le projet doit faire l'intégration des mathématiques, des sciences fondamentales, des sciences du génie et des études complémentaires de façon à développer des composants, des systèmes et des processus. Réalisation et exécution du projet.

Préalable(s) : ING6310 Projet I (1 cr.)

INM4701 Préparation au stage d'informatique I (2 cr.)

Fournir le cadre conceptuel et administratif pour le premier stage en informatique.

Familiarisation avec les types de stage, l'organisation du stage, la recherche d'un organisme d'accueil, les relations avec l'organisme d'accueil, l'inscription au stage, le déroulement du stage, les responsabilités et l'éthique du stagiaire, les modalités d'évaluation. Préparation des documents pertinents au stage et préparation aux entrevues.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du programme.

INM4702 Préparation au stage d'informatique II (2 cr.)

Fournir le cadre conceptuel et administratif pour le deuxième stage en informatique.

Recherche d'un organisme d'accueil. L'inscription au stage, rappel des responsabilités et de l'éthique du stagiaire, des modalités d'évaluation. Préparation des documents pertinents au stage et préparation aux entrevues.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.

Préalable(s) : INM5801 Stage d'informatique I (0 cr.)

INM4703 Préparation au stage d'informatique III (2 cr.)

Fournir le cadre conceptuel et administratif pour le troisième stage en informatique.

Recherche d'un organisme d'accueil. L'inscription au stage, rappel des responsabilités et de l'éthique du stagiaire, des modalités d'évaluation. Préparation des documents pertinents au stage et préparation aux entrevues.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du programme.

Préalable(s) : INM5802 Stage d'informatique II (0 cr.)

INM5000 Atelier

L'atelier a pour but de permettre aux étudiants de réaliser en groupe des projets informatiques assez importants. La planification de la programmation et de la documentation sera plus approfondie et le travail de groupe permettra un apprentissage «préprofessionnel». L'atelier peut contribuer par ailleurs à relier les cours entre eux et développer des applications de concepts étudiés aux cours. L'acceptation d'un projet d'atelier ainsi que son évaluation relèvent de la régie interne du programme.

Condition d'accès : Avoir réussi 5 cours, dont 4 siglés INF.

INM5151 Projet d'analyse et de modélisation

Intégrer les connaissances théoriques acquises en analyse et modélisation par la réalisation, en groupe, d'un travail important. Acquérir une expérience pratique de mise en oeuvre d'une méthode formelle utilisée en industrie.

Planification, réalisation et documentation formelle d'un projet de système d'information. Apprentissage étape par étape et utilisation d'une méthodologie de développement employée dans l'industrie pour procéder à l'analyse et la conception de systèmes. Pratique des méthodes courantes de travail en génie logiciel : présentations, révisions structurées, etc.

Préalable(s) : INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation

INM5200 Stage d'informatique

L'objectif du stage est de faire appliquer les connaissances informatiques acquises dans un milieu de travail et de parfaire leur formation. L'acceptation et l'évaluation du stage d'informatique relèvent de la régie interne du programme.

Condition d'accès : Avoir réussi 5 cours du certificat en informatique dont 4 siglés MAT ou INF.

INM5801 Stage d'informatique I (0 cr.)

L'objectif du stage est de faire appliquer les connaissances informatiques acquises dans un milieu de travail et de parfaire la formation.

Travail d'au moins quatre mois en informatique.

Préalable(s) : INM4701 Préparation au stage d'informatique I (2 cr.)

INM5802 Stage d'informatique II (0 cr.)

Parfaire les connaissances pratiques par l'application des connaissances en informatique dans un milieu de travail. Travail d'au moins quatre mois en informatique.

Préalable(s) : INM4702 Préparation au stage d'informatique II (2 cr.)

INM5803 Stage d'informatique III (0 cr.)

Parfaire les connaissances pratiques par l'application des connaissances en informatique dans un milieu de travail. Travail d'au moins quatre mois en informatique.

Préalable(s) : INM4703 Préparation au stage d'informatique III (2 cr.)

INM5805 Projet de fin d'études

Ce cours vise à approfondir les connaissances informatiques dans un projet d'envergure.

Travail d'analyse-programmation dans un projet.

Préalable(s) : INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation

INM5811 Stage d'informatique II (0 cr.)

Parfaire les connaissances pratiques par l'application des connaissances en informatique dans un milieu de travail. Travail d'au moins quatre mois en informatique.

Préalable(s) : INM5801 Stage d'informatique I (0 cr.)

INM6000 Informatique et société

Cette activité modulaire a pour but de faire prendre conscience aux étudiants du rôle et des devoirs de l'informaticien. Les sujets abordés seront en particulier les suivants : problèmes humains de l'informatique. Place de l'informatique dans la société actuelle. Problèmes moraux et légaux de la sécurité de l'informatique. Responsabilité et éthique professionnelle de l'informaticien. Déontologie informatique.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en informatique et génie logiciel ou 5 cours du certificat en informatique, dont 4 siglés INF.

ITA1258 Répertoire vocal en langue Italienne

Destiné aux étudiants en chant et en accompagnement, ce cours vise à faciliter la prononciation et la compréhension, dans la langue d'origine, des répertoires vocaux (mélodie, opéra, etc.) abordés dans leur programme d'études.

ITA1260 Italien I

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en italien, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels de l'Italie et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur l'Italie. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en italien dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture italienne. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

ITA2261 Italien II

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en italien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante et qui désirent améliorer leur

compétence générale en italien et leurs connaissances culturelles de l'Italie afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. Ce cours est la suite du cours ITA1260.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale. Ce cours favorise également l'élargissement de la compétence générale en italien, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits, l'expression écrite ainsi que l'acquisition de connaissances culturelles propres aux pays italophones. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra s'entretenir en italien sur des sujets de son choix.

Des activités pédagogiques diverses, telles que jeux de rôles, discussions, etc., renforceront les habiletés de communication à l'oral. La présentation des différentes conventions de communication, le développement de stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) amélioreront la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des règles de grammaire fondamentales reliées au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. L'étude des différents types de textes améliorera les stratégies de lecture et enrichira le vocabulaire des étudiants.

Ce cours favorise l'utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ITA1260 Italien I ou l'équivalent

ITA2265 Italien II : Compréhension de documents assistée par ordinateur

Les objectifs de ce cours sont les suivants : faciliter l'apprentissage individuel et autonome au moyen de l'ordinateur ; favoriser la compréhension et la rédaction de textes en développant les habiletés langagières dans les domaines du lexique, de la syntaxe et de l'orthographe. Du matériel diversifié sera proposé aux étudiants en fonction de leurs divers champs d'intérêt ou spécialités. Dans le réseau Internet, la consultation de sites italiens permettra notamment aux étudiants d'avoir accès à des répertoires électroniques, de lire des journaux ou des revues spécialisées, de vérifier le sens ou l'orthographe des mots grâce aux dictionnaires et aux ouvrages de référence, d'étendre leur pratique de la langue à l'aide de banques d'exercices et même de correspondre en direct avec des italophones. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de repérer du matériel au moyen de l'ordinateur et de l'exploiter pour enrichir leurs connaissances et développer leurs aptitudes à comprendre et à rédiger des textes en italien.

Préalable(s) : ITA1260 Italien I

ITA2267 Italien II : Langue et musique

Les objectifs de ce cours sont les suivants : comprendre le langage de la musique en italien soit, d'une part, la terminologie musicale et, d'autre part, l'italien chanté ; distinguer entre l'usage standard et l'usage propre à l'art vocal, tant du point de vue morphologique que du point de vue grammatical.

Le cours offrira une description du fonctionnement de la langue italienne, en plus d'une analyse des différences entre le vocabulaire du monde musical et celui de la conversation contemporaine. De plus, les différences majeures entre les formes grammaticales propres à l'art vocal et celles de l'usage contemporain seront soulignées. L'accent sera mis sur la prononciation, l'intonation et l'articulation de la phrase musicale en italien. Toutes les explications seront appuyées par des textes, à savoir le vocabulaire musical tiré directement des partitions ou de morceaux exposant certains aspects de l'histoire de la musique ou de la vie des musiciens. Les participants étudieront des enregistrements de morceaux brefs, ainsi que des extraits d'opéras et de chansons contemporaines.

À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de lire et de comprendre des textes concernant la musique, de même que les paroles de l'italien chanté. Ils auront aussi une bonne connaissance de base de la prononciation et de l'intonation propres à l'italien chanté.

Préalable(s) : ITA1260 Italien I

ITA2269 Italien II : Techniques de discussion dans des situations touristiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : exprimer des sentiments positifs (compliments, éloges, etc.) et des sentiments négatifs (revendications, réclamations, etc.) ; produire des lettres, des récits et des rapports de voyage ; développer les habiletés afin d'utiliser des procédés argumentatifs ; décrire un événement passé ou une expérience vécue.

L'étudiant apprendra à exprimer oralement des sentiments, tels les éloges, les revendications et les plaintes. Il développera des habiletés argumentatives orales. Il devra effectuer un compte rendu oral d'un rapport de voyage et décrire des expériences vécues lors de situations touristiques. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait maîtriser le lexique propre à un séjour à l'étranger et être à l'aise lors de discussions en italien.

Préalable(s) : ITA1260 Italien I

ITA2270 Italien II : Communication orale

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en italien de façon fonctionnelle dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en italien et leurs connaissances de la culture italienne afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite nécessaires pour atteindre les objectifs du cours et des connaissances culturelles pertinentes sur l'Italie. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de participer à des discussions en italien sur des sujets de son choix.

Développement de l'expression orale à l'aide de discussions, d'entrevues, de présentations orales, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Renforcement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ITA1260 Italien I

ITA2275 Compréhension de documents en Italien I (intermédiaire)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en italien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en italien mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en italien, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents écrits en italien sur des sujets de son choix.

Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe

ou en rapport avec les difficultés de étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en italien.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ITA1260 Italien I ou l'équivalent

ITA3260 Italien III : Le monde Italien à travers ses productions artistiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer divers aspects de la créativité contemporaine de l'Italie ; analyser les principales tendances actuelles dans divers domaines de production artistique.

Les étudiants seront à même d'effectuer un survol des grands courants de la littérature et de la pensée en Italie (deuxième moitié du XX^e siècle) et d'étudier les maîtres de la modernité dans ce pays. Ils pourront ainsi comprendre l'influence italienne dans divers domaines de la production artistique mondiale (cinéma, théâtre, etc.). Ce cours constituera un atout précieux pour les étudiants qui préparent un stage d'études en Italie.

Préalable(s) : ITA2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou ITA2270 Italien II : Communication orale

ITA3262 Italien III : Langue des affaires et du commerce International

Les objectifs de ce cours sont les suivants : comprendre le langage commercial, c'est-à-dire le vocabulaire et l'usage propres à la langue des affaires ; apprendre à communiquer en italien dans le monde des affaires et du commerce international ; développer des habiletés de communication tant à l'oral (réunions, entretiens téléphoniques, etc.) qu'à l'écrit (correspondance, contrats, etc.).

Les textes seront tirés de publications commerciales actuelles. En plus de la langue de la correspondance, la terminologie de la comptabilité et du droit sera abordée. Des travaux pratiques porteront sur divers formulaires officiels que les gens d'affaires sont susceptibles de rencontrer. Une attention particulière sera portée à l'étude des néologismes. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de communiquer en italien par téléphone ou par lettre en utilisant la langue des affaires et de comprendre le contenu de contrats et de documents juridiques relativement aux transactions commerciales.

Préalable(s) : ITA2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou ITA2270 Italien II : Communication orale

ITA3264 Italien III : Art, architecture, design et mode

Les objectifs de ce cours sont les suivants : présenter les nouvelles tendances en matière d'art, d'architecture, de design et de mode ; fournir aux étudiants un cadre pour qu'ils puissent discuter des nouvelles tendances ; utiliser les ressources technologiques actuelles pour explorer davantage certains domaines d'intérêt pour les étudiants.

Le cours permettra aux étudiants de développer leur connaissance du lexique de la spécialité par des exercices appropriés de compréhension de textes et de compréhension de matériel audiovisuel. D'autre part, l'accent sera mis sur la situation actuelle dans les divers champs disciplinaires. À la fin de ce cours, les étudiants seront aptes à développer des habiletés de synthèse et à faire valoir leurs positions, seuls ou en équipe. Ils seront en mesure d'utiliser correctement les niveaux de langue.

Préalable(s) : ITA2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou ITA2270 Italien II : Communication orale

ITA3270 Italien III : Sujets d'actualité

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer couramment à l'oral en italien dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent communiquer de façon plus efficace en italien dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits, de l'expression écrite, des connaissances culturelles pertinentes sur l'Italie et pour atteindre les connaissances nécessaires à la préparation d'un exposé. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir sur des sujets d'actualité et de participer à des discussions en italien dans des contextes universitaires ou professionnels.

Développement de l'expression orale permettant à l'étudiant d'exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix, de participer à des discussions, de mener des sondages et des enquêtes, etc. Renforcement des stratégies d'écoute permettant de comprendre des discussions publiques des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles. Révision des points de grammaire reliés aux types de discours pratiqué et de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de magazines d'actualité, de revues scientifiques ou professionnelles pour raffiner le vocabulaire spécialisé. Les erreurs de grammaire, de prononciation et de style seront traitées en fonction des besoins des étudiants.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ITA2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou ITA2270 Italien II : Communication orale

ITA3275 Compréhension de documents en Italien II (avancé)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en italien de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante et de comprendre la plupart des documents usuels en italien, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en italien et perfectionner leur compréhension de documents écrits dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents écrits du domaine scientifique ou professionnel de son choix.

Diverses activités pédagogiques permettant d'accroître l'efficacité des stratégies de compréhension, en particulier celles facilitant la compréhension de documents scientifiques et professionnels, tels que les résumés d'articles scientifiques, les enquêtes, les projets et les rapports de recherche, etc. Révision des points de grammaire reliés aux types de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés de étudiants. Étude de magazines d'actualité, de revues scientifiques ou professionnelles, de revues ou recueils de textes pour renforcer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en italien.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ITA2275 Compréhension de documents en italien I (intermédiaire) ou l'équivalent

JPM1620 Japonais I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en japonais, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels du Japon et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en japonais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Japon. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en japonais dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture du Japon. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

JPN1004 Introduction à la langue et à la culture du Japon

Les objectifs du cours sont les suivants : Faire découvrir une culture originale qui fait du Japon l'un des premières économies du monde. Faire explorer des éléments caractéristiques de l'évolution de sa culture. Faire connaître des éléments de la langue.

Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution de la société japonaise. Différents thèmes seront abordés : les traditions et pratiques culturelles ; les règles d'éthique, les niveaux de politesse ; la réalité politique et économique contemporaine ; les pouvoirs religieux et les cultes ; les grands courants artistiques ; les problèmes environnementaux ; le processus de prise de décision. Présentation de la société japonaise par des écrits journalistiques, le cinéma et la musique. Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours

JPN1620 Japonais I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en japonais, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels du Japon et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en japonais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Japon. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en japonais dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture du Japon. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

JPN1621 Communication orale en japonais I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en japonais de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en japonais et leurs connaissances culturelles du Japon afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en japonais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Japon. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en japonais sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : JPN1620 Japonais I (débutant 1) ou l'équivalent

JPN1622 Compréhension de documents en japonais I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en japonais de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en japonais mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en japonais, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en japonais au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés de étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en japonais.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : JPN1620 Japonais I (débutant 1) ou l'équivalent

JPN1623 Japonais IV (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en japonais de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante,

et qui désirent améliorer leur compétence générale en japonais reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression écrite tout en favorisant également le développement d'une compétence générale en japonais, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de rédiger des textes sur des sujets de son choix, utilisant un nombre plus important de Kanji et de se familiariser avec différents types de discours. Développement de la compréhension et expression orale et écrite. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe et en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de recueils de textes pour améliorer la communication écrite.

Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier.

Préalable(s) : LAN1622 Compréhension de documents en japonais I (débutant 2) ou équivalent

JUM2000 Séminaire d'intégration aux études de droit (1 cr.)

Ce séminaire vise à initier les nouveaux inscrits à certains paramètres essentiels des études juridiques, pour mieux les intégrer au programme de baccalauréat en droit.

Ce séminaire comprendra, entre autres, les activités pédagogiques suivantes : leçons introductives aux institutions politiques et juridiques canadiennes et québécoises ; ateliers d'initiation aux outils informatiques (courriel électronique, accès à Internet, site Juris, etc.) ; ateliers d'initiation à la recherche en bibliothèque ; ateliers d'initiation aux recherches informatisées ; ateliers d'initiation aux sources du droit et aux modes de citation ; ateliers d'initiation au résumé d'arrêt ; ateliers d'initiation au travail d'équipe.

JUM4522 Stage I

Insertion structurée et supervisée dans un milieu de pratique juridique pendant vingt-deux jours. Initiation de l'étudiant aux différentes activités que comporte la pratique dans le milieu où s'effectue le stage pour lui permettre de développer des connaissances, habiletés et attitudes requises par le travail de juriste et d'amorcer une réflexion critique sur le rôle et les limites de l'intervention juridique.

Le stage s'effectue dans un milieu de pratique déterminé avec le professeur responsable de la coordination des stages à partir de la banque de lieux de stages du programme. Il comporte la participation à des ateliers et la rédaction d'un rapport final.

JUM4523 Stage II

Insertion structurée et supervisée dans un milieu de pratique juridique pendant vingt-deux jours. Initiation de l'étudiant aux différentes activités que comporte la pratique dans le milieu où s'effectue le stage pour lui permettre de développer des connaissances, habiletés et attitudes requises par le travail de juriste et d'amorcer une réflexion critique sur le rôle et les limites de l'intervention juridique.

Le stage s'effectue dans un milieu de pratique déterminé avec le professeur responsable de la coordination des stages à partir de la banque de lieux de stages du programme. Il comporte la participation à des ateliers et la rédaction d'un rapport final.

JUM4526 Clinique juridique (6 cr.)

Participation structurée et supervisée aux activités de la clinique juridique. Implication directe de l'étudiant dans des dossiers concernant des personnes ou des groupes communautaires ou syndicaux, particulièrement au niveau de la diffusion de l'information, de la prévention ou de la recherche-action. Développement de certaines habiletés nécessaires à la pratique juridique : confection de dossiers, techniques d'entrevue, rédaction d'écrits juridiques, etc. Préalable(s) : JUR2545 Droit judiciaire I

JUM4527 Activités juridiques appliquées

Développement des connaissances, habiletés et aptitudes requises par le travail de recherche et d'analyse juridique appliquées à l'élaboration de dossiers spécifiques.

Préparation structurée et supervisée à des activités juridiques appliquées telles que le programme Pro Bono, le programme Innocence et autres. Implication directe de l'étudiant dans des dossiers concernant des questions de nature juridique soulevées par des groupes communautaires ou des ONG québécoises ou canadiennes. Collaboration spéciale au travail d'un avocat ayant accepté le mandat d'étudier le dossier pénal d'une personne aux fins de faire valoir son innocence. Participation à diverses activités préparatoires à la conception et à l'exécution de dossiers judiciaires. Condition d'accès : Avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

Préalable(s) : JUR2545 Droit judiciaire I

JUM4530 Tribunal-école

Ateliers sur la représentation devant les tribunaux judiciaires et administratifs. Exercices pratiques visant à développer certaines habiletés en matière de représentation : préparation du dossier, techniques d'interrogatoire, plaidoiries écrite et orale, etc.

Préalable(s) : JUR2545 Droit judiciaire I

JUM5000 Activité de synthèse et préparation aux examens professionnels

Cette activité vise à permettre à l'étudiant de se préparer aux examens professionnels de l'École du Barreau du Québec.

L'activité porte uniquement sur les matières requises par le Barreau par un survol général des règles applicables en semblables matières et sur des cas pratiques soumis sous forme de problèmes.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec. Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

JUR1001 Lois et vie quotidienne

Étude des principales situations qui affectent les droits privés des citoyens dans la vie quotidienne. Initiation au droit civil et aux moyens de trouver les solutions aux problèmes courants, de se défendre et de faire valoir ses droits.

Les principales questions étudiées seront : le bail et la régie des loyers, l'achat de biens de consommation, les emprunts, les saisies et la loi Lacombe, l'achat d'automobile, les accidents d'automobile, la responsabilité et les assurances, le contrat de mariage, le concubinage et la filiation illégitime, le divorce et l'annulation de mariage, les testaments et les successions, les petites créances, l'aide juridique et les cliniques juridiques.

JUR1003 Initiation au droit

Introduction aux institutions législatives, exécutives et judiciaires, et initiation à la recherche en droit et à l'analyse critique du fonctionnement de ces institutions. L'étudiant y apprendra à trouver et à mettre à jour les lois, les règlements et la jurisprudence pertinente à un domaine qui l'intéresse particulièrement et s'initiera aux instruments de travail, à la recherche et à la logique juridique.

JUR1008 Droit, santé et environnement

Étude et analyse du droit relatif à l'impact des technologies sur la santé. Le développement historique des lois sur l'hygiène publique et la santé des travailleurs et des travailleuses. Le contrôle juridique des pollutions industrielles : air, eau, bruit. La gestion des déchets toxiques. La santé et la sécurité au travail. L'indemnisation des victimes de pollution. La prévention et la réparation des dommages causés par les catastrophes (accidents nucléaires, séismes, produits toxiques), en droit national et international. La preuve scientifique au soutien des recours civils et pénaux.

JUR1009 Droit et génie

Analyse du cadre juridique régissant l'exercice de la profession d'ingénieur. Étude des règles du droit professionnel, des règles de déontologie et de leur origine, et du droit disciplinaire professionnel en relation avec la profession d'ingénieur. Examen des normes légales régissant les relations avec les usagers des

services de l'ingénieur (mandat, contrat, ...) et le régime de responsabilité professionnel. Aspects légaux de la santé et la sécurité du public et des travailleurs : analyse des principales dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité au travail concernant les normes de sécurité et les comités de sécurité ainsi que de leur interprétation jurisprudentielle, le cas échéant. L'organisation juridique des sociétés et autres formes juridiques d'association : le contrat de société et d'association (la société en nom collectif, en commandite ou en participation et la personne morale). Informations sur le droit industriel, le droit de l'environnement et la propriété intellectuelle qui intéressent la profession d'ingénieur.

JUR1020 Principes de droit public

Introduction critique aux principes et aux fondements du droit. Les droits dits fondamentaux : leur fondement et portée théorique, leurs fonctions et application pratique. Les règles juridiques de base régissant les corps publics au Canada et au Québec. Les règles constitutionnelles : la souveraineté du Parlement, sa signification, sa portée et ses limitations ; la suprématie de la loi, sa portée et son application théorique. Les règles administratives : séparation des pouvoirs ; hiérarchie des lois et délégation de pouvoirs. Étude de législations et d'exemples pratiques dans des sujets tels que : la déclaration canadienne des droits, le pouvoir judiciaire et l'administration de la justice, l'arrestation, le code du travail, etc. (à déterminer avec les étudiants).

JUR1023 Droit de l'environnement

Étude, à partir de dossiers, des aspects juridiques liés à divers enjeux environnementaux : précipitations acides, déchets dangereux. Examen des recours civils et pénaux, des procédures d'audience publique et des mécanismes de consultation et de participation des citoyens. Analyse des moyens juridiques de protection et d'aménagement de divers milieux : patrimoine, espaces naturels, terres agricoles, environnement de travail. Principaux textes du droit international.

JUR1027 Les consommateurs et la loi

Cours d'information sur l'état de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence concernant les droits du consommateur à travers l'analyse de différentes situations telles que le colportage, l'acquisition de biens ou de services en général et plus particulièrement l'achat et la réparation d'une automobile, d'appareils domestiques, l'abonnement à des clubs ou des studios de santé ; le recours au crédit, etc.

JUR1028 Les jeunes et la loi

Les objectifs de ce cours sont les suivants : identifier les diverses législations touchant les jeunes ; étudier les droits fondamentaux des jeunes et ce, à la lumière des chartes et des différents textes législatifs ; répertorier les recours judiciaires pouvant être exercés par les jeunes et analyser leur portée ; apporter des éléments de réflexion et une critique du droit des jeunes ; tracer un portrait de notre système judiciaire et de son impact sur le jeune ; démontrer l'évolution du droit des jeunes au cours des dernières décennies ; voir les modifications apportées par le nouveau Code civil du Québec et leurs impacts sur le droit des jeunes.

Informations sur les lois, les règlements et la jurisprudence applicables aux personnes mineures.

JUR1029 Droit civil Immobilier

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de dresser un tableau d'ensemble des implications du droit commun et de certaines lois statutaires sur l'immobilier ; comprendre les responsabilités et les obligations inhérentes à la pratique immobilière ; connaître et comprendre certaines notions juridiques de base qui ont une application sur l'immobilier ; identifier certains problèmes pratiques, le point de droit qui s'y rapporte ainsi que la nécessité ou non d'avoir recours aux services d'un juriste.

Les différents éléments de contenu sont : Les sources du droit civil immobilier. L'organisation du territoire québécois

et le système de publicité foncière. Les notions de bien immeuble et de droit réel. Les formes juridiques de la propriété immobilière : le droit de propriété (propriété exclusive), ses démembrements (usufruit, emphytéose) et ses modalités (indivision, copropriété divisée et propriété superficière). Les limitations légales ou conventionnelles du droit de propriété. L'acquisition d'un bien immobilier : promesse d'achat et de vente, certificat de localisation, contrat de vente, autre mode d'acquisition (prescription). Le financement et les sûretés immobilières : priorités, hypothèques légales et conventionnelles, l'exercice des recours hypothécaires. Les baux immobiliers : le bail commercial et le bail résidentiel.

JUR1031 Introduction au droit des affaires

Cours d'introduction visant l'étude des aspects juridiques liés à l'exploitation d'une entreprise : les principales formes juridiques d'entreprise à but lucratif (entreprise individuelle, société, compagnie) et sans but lucratif (association, coopérative, corporation) ; la dénomination sociale de l'entreprise ; le financement de l'entreprise ; la vente d'une entreprise ainsi que l'insolvabilité et la faillite d'une entreprise.

Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

JUR1033 Législations du travail

Cours d'information sur l'état de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence concernant le contrat et les relations de travail. Une attention particulière sera apportée à la syndicalisation, à la négociation et aux conventions collectives, à l'arbitrage et à la grève, à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à une analyse critique du droit du travail.

JUR1035 Législation du transport

Cours d'information sur l'état de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence concernant le transport. Analyse du contrat de transport, du connaissance, des transports terrestres, maritimes et aériens, et des institutions administratives qui les régissent.

Condition d'accès : Avant de s'inscrire à ce cours, sans que cela constitue un préalable, il serait préférable que l'étudiant ait suivi le cours JUR1031 Introduction au droit des affaires.

JUR1039 Introduction au droit du logement et des immeubles

Cours d'information sur l'état de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence, concernant le logement et les immeubles. Analyse des formes juridiques liées au logement et aux immeubles : location, propriété, copropriété divisée, indivision, coopératives d'habitation. Analyse des mesures juridiques concernant la qualité des logements et des immeubles : codes du logement, réglementation de la démolition, de la construction et de la restauration.

Analyse des implications légales des politiques gouvernementales touchant le marché du logement et des immeubles : contrôle des loyers, logement public, aide à l'accès à la propriété, aide au logement coopératif locatif.

JUR1040 Introduction au droit Interne et International

L'objectif général de ce cours est d'initier les étudiants au droit public national et international.

Étude des grands principes du droit constitutionnel canadien d'un point de vue théorique et pratique : notions fondamentales, compréhension du raisonnement constitutionnel, développement de la capacité à appliquer les principes fondamentaux, analyse critique. Analyse des relations entre le droit constitutionnel canadien et la pratique des relations internationales.

Initiation aux principes du droit international : compréhension du droit international comme mode de normalisation de relations internationales, réalité et spécificité du droit international par rapport au droit interne. Survol des

sources du droit international dans la société internationale contemporaine : le rôle, le contexte. Les acteurs des relations internationales et leur mode d'action : États, organisations internationales, personnes privées.

JUR1041 Introduction au droit de l'administration publique

Notion de droit. Place du droit administratif dans la structure juridique. Évolution du droit administratif. Problème de divergences : droit britannique, droit français. La situation au Canada et au Québec. Les tribunaux administratifs. Principales réglementations administratives au Québec. Contrôle des organismes administratifs au Canada et au Québec.

JUR1042 Introduction au droit des relations Internationales

Importance du droit international dans la discipline des relations internationales. Les sources du droit international. Les responsabilités internationales. Le règlement pacifique des différends. Le droit de la guerre et de la neutralité. Les grandes conventions humanitaires.

JUR1043 Droit des transactions commerciales Internationales

Étudier les principales notions juridiques fondamentales requises pour la réalisation de transactions commerciales internationales avec emphase sur l'ALENA.

Règles juridiques fondamentales relatives à la circulation internationale de marchandises et de services au sein de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain). Particularités générales des contrats internationaux : l'identification des juridictions dont elles relèvent, le lien d'exécution des contrats, l'objet des contrats et les investissements internationaux. Les problèmes de droit applicables aux contrats internationaux, les conflits de lois, les clauses spécifiques. Le règlement des conflits : l'arbitrage commercial international. Les activités internationales des sociétés au sein de l'ALENA et les principales différences juridiques.

JUR1044 La sexualité et la loi

Cours d'information sur l'état de la législation de la réglementation et de la jurisprudence concernant la sexualité. Les infractions sexuelles. La prostitution. Les législations relatives à l'homosexualité. Historique du traitement juridique des questions sexuelles. La discrimination fondée sur le sexe. La stérilisation. La responsabilité professionnelle. L'avortement.

JUR1045 Aspects juridiques pour planificateurs financiers

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants qui poursuivent des études en gestion aux divers aspects juridiques qui peuvent affecter les domaines qu'ils n'analysent pas ailleurs. Plus spécifiquement, les objectifs sont de familiariser les étudiants au langage juridique, de leur apprendre les notions et les principes de droit applicables aux entreprises, développer les habiletés nécessaires pour identifier la nature des problèmes juridiques, distinguer et appliquer des notions et des principes de droit.

Étude des notions fondamentales relatives aux contrats, à la responsabilité civile ainsi que le droit des personnes, des biens et les formes juridiques de l'entreprise. Introduction aux concepts de droit familial incluant les successions. Survol des règles relatives à l'administration du bien d'autrui et au droit des assurances. Responsabilité professionnelle du planificateur financier.

JUR1050 Le droit et les femmes

Cours sur les femmes et la loi. Les principales législations traitant de la famille, de la maternité, des biens, du travail, de la sécurité du revenu étudiées à partir des conditions particulières affectant les droits et les obligations des femmes. Principales lois étudiées : le Code civil, la Loi de l'adoption, la Loi du divorce, les lois des allocations familiales, la Loi d'aide sociale, etc. Étude des droits et recours des femmes qui font face à des problèmes particuliers reliés à la condition féminine.

JUR1052 Arbitrage de griefs

Les différents recours à l'arbitrage selon le Code du Travail et principalement l'arbitrage de griefs. Les règles juridiques de l'arbitrage ; l'arbitrage statutaire et l'arbitrage conventionnel. Juridiction et compétence de l'arbitre : la loi et la convention collective. Les règles juridiques de rédaction et d'interprétation des clauses de griefs et d'arbitrage. Les grands courants jurisprudentiels. Les règles de preuve et de procédure en arbitrage de griefs. Effets et exécution de la sentence arbitrale. Contrôle de la légalité de la sentence arbitrale.

Ce cours peut faire l'objet d'une approche sectorielle, tel le secteur des affaires sociales, de l'éducation, de la construction, etc. L'approche sectorielle est à déterminer lors de la commande de cours.

JUR1053 Espace et législations

Étude des législations et des institutions par lesquelles l'État agit sur l'espace. Les aspects juridiques de l'urbanisation. L'aménagement du territoire, le développement régional, la planification. Zonage, expropriation et relocalisation. Le partage des compétences, fédérales, provinciales, municipales. Les armatures spatiales régionales. Centralisation et décentralisation, structures institutionnelles, ministères et municipalités.

JUR1060 Délits et quasi-délits

Introduction au droit relatif aux délits et quasi-délits et à son emploi, insistant sur l'atteinte à la personne (voies de fait, emprisonnement arbitraire), les dommages punitifs, les défenses et le consentement, la négligence et le degré de soins requis, les nécessités et les usages, les dispositions légales, la charge de la preuve, la doctrine «res ipsa loquitur», l'accident inévitable, l'exercice du pouvoir de manière incorrecte ou maladroite, l'abstention, etc. Le cours envisage ces principes juridiques dans le contexte des assurances I.A.R.D.

JUR1061 Preuves testimoniales

Introduction aux preuves, valeurs et classification ; recevabilité et pertinence ; règles d'exclusion, preuve par oui-dire, énonciations à l'encontre d'intérêts propres, faits et circonstances se rapportant à l'acte jugé ; aveux ; prérogatives, conseiller juridique, client-conjoint-autre ; meilleure preuve ; opinions personnelles ; preuves de moralité ; production des preuves ; force probante de la chose jugée, présomptions, charge de la preuve, interrogatoire, interrogatoire contradictoire, rôle du juge et du jury, réouverture du cas, preuves en appel. Ces principes juridiques seront étudiés dans le contexte des assurances I.A.R.D.

JUR1062 Conflits des lois

Introduction, étendue et raison des conflits de lois ; structure de la règle relative aux conflits de lois ; doctrine des lois ; cas dans lesquels le tribunal compétent n'appliquera pas une loi étrangère ; domicile et résidence ; considérations de temps ; aspect constitutionnel des conflits de lois au Canada ; compétence juridictionnelle ; considérations générales, actions personnelles et actions réelles ; compétence assumée ; pouvoirs d'appréciation du tribunal ; reconnaissance et exécution de jugements de tribunaux étrangers ; réciprocité ; compétence d'un tribunal étranger ; réouverture légale selon le bien-fondé du cas (provinces canadiennes) ; méthodes d'exécution ; demandes reconventionnelles, jugements du Québec en Ontario. Ces principes sont étudiés dans le contexte des assurances I.A.R.D.

JUR1064 Plein air et droit

Tour d'horizon de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence applicables aux activités de plein air. La responsabilité civile de l'État, des municipalités et des particuliers. Le transport et la prise en charge des personnes. Les droits de passage. Les normes de sécurité. Les parcs nationaux et provinciaux. Les réserves écologiques et les zones d'exploitation contrôlée.

JUR1065 Droit de la petite enfance

Ce cours vise à cerner les aspects de droit de la petite enfance dans une perspective globale. Il vise à outiller les étudiantes en soutien pédagogique dans leur travail en milieu de garde.

Analyse du droit de la petite enfance et des droits des enfants : l'enfant en tant que personne. Éléments du droit de la personne et du droit de la famille (naissance, filiation, adoption, autorité parentale). La prestation de services de garde et les droits et libertés de la personne. Les mécanismes de protection de l'enfance et de la jeunesse (contrer la maltraitance, les abus physiques et psychologique, etc.). Études des règles régissant l'organisation et la prestation (sous différentes formes) de services éducatifs à la petite enfance : exigences juridiques en matière d'organisation, de financement et d'aménagement, relations contractuelles et extracontractuelles avec les prestataires de services, relations de travail et vérification des antécédents judiciaires, règles de protection des renseignements personnels, éthique professionnelle.

JUR1066 Droits et vieillissement

Étude des divers droits, législations et appareils concernant spécifiquement les travailleurs âgés, les préretraités et les retraités : par exemple, la curatelle, le divorce, le testament et la succession. Étude des aspects juridiques concernant la problématique des discriminations, violences, abus et négligences physiques, psychologiques et sociales subis par les personnes avançant en âge. Étude des ressources légales et sociales, préventives et curatives, des mécanismes de recours individuel et collectif et des revendications des groupes impliqués dans la défense des droits.

JUR1067 Droit de la propriété Intellectuelle

Familiariser les non-juristes avec les fondements juridiques régissant la propriété intellectuelle.

Étude de la protection au Canada de la propriété intellectuelle (droit d'auteur) : historique ; examen de la législation : conditions d'admissibilité à la protection ; catégorie d'œuvres protégées ; durée de la protection ; objet et étendue du droit d'auteur ; règles de dévolution et modes d'acquisition ; droit moral ; recours ; législations nouvelles ; applications pratiques et distinctions en matière de productions dans les industries du livre, du cinéma, de la télévision, de la publicité, du design graphique, d'œuvres plastiques, etc., selon le secteur d'activités de la clientèle concernée.

JUR1071 Droit, racisme et discrimination

Étude des approches juridiques de la discrimination et du racisme. Analyse et distinction de ces concepts au plan juridique. Examen des législations offrant une protection contre la discrimination et le racisme : Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, déclaration canadienne des droits, législations spécialisées éliminant les effets discriminatoires. Traitement et condamnation du racisme en droit criminel et en droit international. Mesures de redressement prévues par la loi et selon les principes de responsabilité civile : compensation et discrimination positive.

JUR1075 Droit de la petite enfance

Ce cours vise à cerner les aspects de droit de la petite enfance dans une perspective globale. Il vise également à outiller les étudiantes en soutien pédagogique dans leur travail en milieu de garde.

Analyse du droit de la petite enfance et des droits des enfants : l'enfant en tant que personne. Éléments du droit de la personne et du droit de la famille (naissance, filiation, adoption, autorité parentale). La prestation de services de garde et les droits et libertés de la personne. Les mécanismes de protection de l'enfance et de la jeunesse (contrer la maltraitance, les abus physiques et psychologique, etc.). Études des règles régissant l'organisation et la prestation (sous différentes formes) de services éducatifs à la petite enfance : exigences juridiques en matière d'organisation, de

financement et d'aménagement, relations contractuelles et extracontractuelles avec les prestataires de services, relations de travail et vérification des antécédents judiciaires, règles de protection des renseignements personnels, éthique professionnelle.

JUR1250 Aspects juridiques, réglementaires et politiques dans les domaines des communications et de la culture

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à acquérir une vision d'ensemble des lois, règlements et politiques qui régissent les domaines des communications et de la culture.

Théories et pratiques de l'intervention de l'État dans les domaines des communications et de la culture. Présentation des principales organisations (ministères, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Bureau de la concurrence, etc.) Études des principaux textes de lois, règlements et politiques en communication et en culture (Droit d'auteur, Loi sur le statut de l'artiste, Code du travail, etc.)

JUR1450 Droit et conditions de vie

Ce cours constitue dans un premier temps une introduction à l'étude des droits sociaux qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie : accès aux services de santé et d'éducation, protection du consommateur et du locataire.

Dans un deuxième temps, le cours est consacré à l'étude des législations qui concernent la condition économique des personnes à la retraite particulièrement les lois qui régissent les régimes privés et publics de pension.

JUR1900 Droit civil et statutaire Immobilier

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de dresser un tableau des implications du droit commun et de certaines lois statutaires en matière immobilière ; connaître et comprendre certaines notions juridiques de base qui ont une implication sur le domaine de l'immobilier ; comprendre le rôle exercé par l'État et ses interventions dans le domaine de l'immobilier notamment au niveau municipal et régional ; identifier certains problèmes pratiques, le point de droit qui s'y rapporte ainsi que la nécessité ou non d'avoir recours aux services d'un juriste.

Les différents éléments de contenu sont : Les sources du droit immobilier. L'organisation du territoire québécois et le système de publicité foncière. La notion de bien immeuble dans les différentes lois québécoises. La notion et la portée d'un droit réel. Les formes juridiques de la propriété immobilière : le droit de propriété (propriété exclusive), ses démembrements (usufruit, emphytéose, servitude) et ses modalités (indivision, copropriété divise et propriété superficielle). Les limitations légales ou conventionnelles au droit de propriété. L'aménagement du territoire et l'urbanisme. La fiscalité municipale.

JUR2505 Introduction au droit et méthodologie

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant au droit québécois et canadien, d'une manière lui permettant de faire de la recherche juridique pratique.

Introduction générale au droit québécois et canadien : systèmes juridiques, sources et branches du droit, la loi, le règlement et leur processus d'adoption, la jurisprudence et le système judiciaire, notions fondamentales et distinction des droits et des biens. Acquisition des techniques méthodologiques du droit : repérage et mise à jour des lois et des règlements, interprétation des lois, analyse et commentaire d'arrêts. Développement du raisonnement juridique et du sens de l'argumentation.

JUR2510 Théorie générale des obligations

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à l'étude de l'origine et l'évolution du droit des obligations.

Survol des notions essentielles de base. Origine et évolution du droit des obligations. Classification des obligations. Les différentes sources des obligations : naissance et extinction. Le contrat : formation, validité,

nullité et effets. Comparaison avec la loi sur la protection du consommateur. Les quasi-contrats : conditions d'existence et effets. Sanction de l'inexécution des obligations.

JUR2512 Théorie générale des obligations (2 cr.)

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à l'étude de l'origine et l'évolution du droit des obligations.

Survol des notions essentielles de base. Origine et évolution du droit des obligations. Classification des obligations. Les différentes sources des obligations : naissance et extinction. Le contrat : formation, validité, nullité et effets. Comparaison avec la loi sur la protection du consommateur. Les quasi-contrats : conditions d'existence et effets.

JUR2513 Approfondissement du droit des obligations

L'objectif de ce cours est de compléter la formation acquise dans le cadre du cours de base sur le droit des obligations, dans la perspective de la formation des juristes.

Les différentes modalités d'exécution et d'extinction des obligations : l'exécution volontaire, le paiement par subrogation, la novation, la délégation, la compensation, la cessation de créance, et la description extinctive. Les différents recours : l'action oblique et paulienne, l'exécution par équivalence, pécuniaire (dommages-intérêts), etc. Les causes d'exonération de responsabilité, la solidarité.

Préalable(s) : JUR2512 Théorie générale des obligations (2 cr.) ; JUR2545 Droit judiciaire I

JUR2515 Droit constitutionnel

L'objectif de ce cours est la compréhension des grands principes du droit constitutionnel canadien, dans une perspective à la fois de théorie et de pratique du droit.

Sources et évolution du droit constitutionnel canadien. L'organisation et le fonctionnement de l'État : le parlementarisme, la souveraineté parlementaire, le principe de primauté du droit et la séparation des pouvoirs. Le fédéralisme et le partage des compétences. La position constitutionnelle des garanties relatives aux libertés publiques et aux droits fondamentaux ainsi que celles des chartes et des droits. Les procédures d'amendement de la constitution. Le procès constitutionnel.

JUR2521 Droit des personnes et de la famille (4 cr.)

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant de connaissances de base et des éléments de réflexion en droit des personnes et de la famille en vue de la recherche et la pratique du droit.

Droit des personnes : étude des notions fondamentales relatives à l'existence, l'identification et les attributs de la personne. Le point de départ de la personnalité civile, le nom, le domicile, la disparition. L'état des personnes. Les droits civils fondamentaux. Droit de la famille : étude des dispositions relatives à la vie conjugale et à la famille en les situant dans leur contexte historique et social. Le mariage. L'union de fait. La filiation biologique et adoptive. Les effets du mariage et de la filiation. La séparation et le divorce. Les procédures en droit familial.

JUR2525 Droit social

Ce cours vise à initier l'étudiant à la théorie, la pratique et la critique du droit social.

Origine et évolution du droit de la sécurité sociale québécoise et canadienne, de la transition des rapports privés d'entraide à la formation des programmes d'assurance et d'assistance sociales. L'étude et l'analyse des fonctions de la législation sociale, de l'aide juridique et de l'utilisation du droit comme outil de changement social.

JUR2530 Droit administratif

Ce cours vise à initier l'étudiant aux origines, aux fondements et aux sources du droit administratif, selon ce que requiert la formation de juristes.

Origines, fondements et sources du droit administratif. Structures administratives et organisation de l'Administration fédérale et de l'Administration publique au Québec. Statut

juridique de la Fonction publique et des institutions administratives. Administrés et usagers de services public. Bases constitutionnelles du droit administratif : portée des privilèges et immunités de la Couronne en droit administratif, constitutionnalisation du droit administratif. Fonctions administratives et pouvoir discrétionnaire. Actes réglementaires et actes internes. Régime juridique du permis. Contrats administratifs. Domaine public. Règles budgétaires et gestion des finances publiques. Préalable(s) : JUR2515 Droit constitutionnel

JUR2535 Droit pénal

Le cours vise l'acquisition des méthodes et des connaissances de base du droit pénal substantif et le développement du raisonnement juridique appliqué à la détermination de la responsabilité pénale. Sources, contenu et évolution du droit pénal canadien. Les concepts de prohibition, culpabilité et responsabilité en droit pénal. La structure et les éléments constitutifs de l'infraction pénale. Les principes de la responsabilité pénale : capacité pénale, modalités de commission de l'infraction et participation criminelle, moyens de défense et facteurs d'atténuation de la responsabilité pénale.

JUR2541 Droit des affaires

Ce cours a pour objectif l'étude de l'origine, du contenu et des sources du droit des affaires. Les modes de structure de l'entreprise : propriétaire unique, société, association non personnifiée, compagnie et coopérative. Les effets de commerce. Les financements de l'entreprise. La vente de l'entreprise. La faillite, l'insolvabilité et la dissolution de l'entreprise.

JUR2545 Droit judiciaire I

Ce cours vise à donner à l'étudiant une maîtrise des notions fondamentales utiles à la formulation et au traitement d'une demande en justice. L'organisation judiciaire et la compétence des tribunaux. La théorie de l'action en justice. Étude des principales étapes de la procédure ordinaire en première instance, de l'introduction de l'action au jugement. Le recouvrement des petites créances. Le recours collectif. Techniques de rédaction de procédures.

JUR2550 Informatique et recherche juridique (1 cr.)

Ce cours vise l'acquisition d'une connaissance de base de la documentation juridique disponible sur serveurs et réseaux et l'initiation à la micro-informatique et à la télématique. Formation pratique à la consultation des principales banques de données juridiques canadiennes (SOQUIJ, Quick Law...) et aux ressources juridiques de l'Internet. Les principes d'organisation des banques de données : banque, document, champ formaté ; éléments de logique et de syntaxe booléenne. Stratégies de recherche et ateliers sur l'utilisation de l'informatique dans la recherche juridique. Ce cours se déroule en laboratoire d'informatique. Maximum 15 inscrits par groupe. Préalable(s) : JUR2505 Introduction au droit et méthodologie

JUR2560 Droit de la responsabilité civile et de l'indemnisation

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de préparer sa pratique professionnelle dans le domaine de la responsabilité civile. La responsabilité délictuelle : sources et évolution, les conditions de la responsabilité et les règles d'admissibilité et d'évaluation des dommages-intérêts en droit commun. La responsabilité extra-contractuelle de l'État. Les régimes publics d'indemnisation des dommages corporels, notamment les régimes d'indemnisation des victimes d'accident de travail et d'automobile.

JUR3225 Droit des assurances de personnes

Introduction au droit québécois et notions de base de droit civil : régimes matrimoniaux, successions légales et testamentaires, contrats commerciaux. Sources et nature

du droit des assurances. Les assurances de personnes : formation et exécution du contrat, désignation de bénéficiaires, cession et gage de l'assurance, assurances contre la maladie et les accidents, assurances collectives. Examen et interprétation de contrats. Législation concernant la protection du consommateur. Lois et règlements fédéraux et provinciaux régissant le commerce de l'assurance de personnes.

JUR3501 Droit International public

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la nature et l'évolution historique du droit international public. Il a pour objectif de confronter les étudiants à la portée juridique des règles du droit international et au cadre juridique régissant les mécanismes internationaux. Les sources du droit international : les traités, la coutume, les sources subsidiaires. Les sujets de droit international : les États, les éléments constitutifs de l'État, ses compétences et sa responsabilité au plan international ; les organisations internationales ; les individus comme sujets de droit international. Les conflits internationaux et leur mode de solution : les modes de règlements pacifiques et non pacifiques, le règlement des conflits dans le cadre de l'ONU.

JUR3505 Droit des rapports collectifs de travail

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'étude du contenu, de l'évolution et des fonctions du droit du travail en regard de l'organisation des rapports collectifs de travail, et de la pratique s'y rattachant. Contenu, évolution et fonctions du droit du travail en regard de l'organisation des rapports collectifs de travail. Étude des dispositions du Code québécois et du Code canadien du travail : la syndicalisation, la négociation collective, les pratiques déloyales, le règlement des différends et des griefs et les moyens de pression.

JUR3515 Méthodologie de la recherche juridique

Le cours vise la réalisation d'un travail de recherche juridique en équipe. Initiation à la recherche juridique. Ateliers sur l'élaboration d'un projet de recherche et sa réalisation : la méthode de recherche en droit, les techniques de rédaction, etc. Production d'un texte de recherche juridique d'environ vingt-cinq pages portant sur un sujet déterminé avec le professeur responsable du cours. Présentation orale de la recherche.

JUR3525 Droit de la preuve civile et administrative

Ce cours vise à initier l'étudiant aux notions générales sur les systèmes de preuve. Notions générales sur les systèmes de preuve. Principes et règles de la preuve civile : l'objet et le fardeau de la preuve, les moyens de preuve et leur recevabilité, les sanctions des règles de preuve. Les principales règles régissant l'administration de la preuve à l'enquête judiciaire et hors de l'enquête. Les règles de preuve devant les tribunaux administratifs. Préalable(s) : JUR2545 Droit judiciaire I

JUR4505 Interprétation des lois

Ce cours vise à atteindre des objectifs méthodologiques, des objectifs analytiques et des objectifs critiques, et à familiariser l'étudiant avec des règles et des méthodes d'interprétation des lois. Étude des règles et des méthodes d'interprétation des lois dans une double perspective de compréhension du sens et de la portée des textes législatifs et réglementaires et de leur utilisation comme outils d'argumentation. Analyse du rôle politique rempli par le pouvoir judiciaire à travers l'interprétation des lois.

JUR4515 Théorie et fondements du droit

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'analyse scientifique du droit, comme objet d'étude et ce, par une double démarche. Étude des différentes théories et conceptions de la notion de droit et des fondements et des fonctions du droit. Application à certaines problématiques du droit contemporain : étude de la production et du développement des normes et des systèmes juridiques.

JUR4521 Droits et libertés de la personne

L'objectif du cours est la compréhension des fondements, des concepts et de la classification des droits et libertés de la personne. Fondements, concepts et classification des droits et des libertés de la personne. La protection des droits fondamentaux au Canada et au Québec : historique et étude de la Charte canadienne des droits et libertés, de la Charte québécoise des droits et libertés et des principales lois ayant une incidence en matière de droits et libertés. La protection des droits au niveau international : analyse de la problématique et étude de certains textes internationaux et régionaux tels la déclaration universelle et les Pactes de l'ONU, la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention interaméricaine. Préalable(s) : JUR2515 Droit constitutionnel ; JUR2525 Droit social ; JUR2530 Droit administratif ; JUR2535 Droit pénal

JUR4546 Concours de plaidoirie Interuniversitaire (6 cr.)

Préparation d'un mémoire d'appel et plaidoirie du mémoire devant un tribunal-école dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités tels le Tribunal-école Pierre-Basile Rigault ou autres concours de même nature agréés par la direction du programme et ce, sous la supervision d'un professeur.

JUR4903 Droit statutaire Immobilier

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de connaître les principales lois qui influencent directement le marché de l'immobilier ; comprendre le rôle exercé par l'état et ses pouvoirs d'intervention sans cesse croissants sur le domaine de l'immobilier, notamment aux niveaux municipal et régional ; intégrer ces aspects dans les décisions relatives à l'immobilier. Les différents éléments de contenu sont : L'aménagement du territoire et l'urbanisme : schéma et plan d'urbanisme. La réglementation d'urbanisme : lotissement, zonage (limites au droit de propriété), dézonage et droits acquis. Droit de l'environnement. L'expropriation : pouvoirs d'expropriation (lois habilitantes et objets), procédure et indemnité. La fiscalité municipale : pouvoirs de taxation (taxes foncières, droit de mutations), confection du rôle (périodicité et contenu), contestation et révision du rôle, perception des taxes (paiement et recouvrement), rôle de la valeur locative. Préalable(s) : JUR1029 Droit civil immobilier

JUR5505 Contentieux administratif

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec le contrôle judiciaire de l'administration publique. Le contrôle judiciaire de l'administration publique. Fondement et sources du pouvoir de contrôle des tribunaux judiciaires. Les conditions d'ouverture du contrôle : l'absence de restrictions et les cas d'ultra-vires. L'exercice du contrôle : analyse des recours à la Cour supérieure et à la Cour fédérale. Préalable(s) : JUR2530 Droit administratif

JUR5515 Droit de l'administration régionale et municipale

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les sources et le contexte constitutionnel. Sources et contexte constitutionnel. L'organisation régionale et municipale : le territoire, les corporations municipales, les communautés régionales et urbaines. Le fonctionnement de l'administration et la démocratie locale. Les pouvoirs de l'administration : étude de certains pouvoirs tels ceux en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de police, de fiscalité et contractuelle. Les recours judiciaires propres au droit municipal et régional. Préalable(s) : JUR2530 Droit administratif

JUR5520 Droit fiscal

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'étude des principes juridiques de politique fiscale et des formes d'imposition.

Principes de politique fiscale et formes d'imposition. Les critères d'assujettissement à l'impôt. Les sources de revenu : revenu d'un emploi, d'une entreprise, d'un bien. L'amortissement fiscal. Le gain ou la perte en capital. L'impôt des particuliers : calcul du revenu imposable et de l'impôt. Notions générales sur l'imposition des corporations.

JUR5525 Droit judiciaire pénal

L'objectif de ce cours est d'introduire l'étudiant aux notions essentielles de la preuve et de la procédure en matière pénale et criminelle.

Le droit de la procédure et de la preuve en matière pénale. La procédure pénale : fonctions et sources du droit de la procédure pénale ; l'organisation judiciaire et le concept de juridiction ; l'arrestation et la perquisition ; la comparution et le plaider ; l'enquête préliminaire ; les différents modes de procès ; l'appel et les brefs de prérogatives en matière pénale. La preuve pénale : fonctions et sources de la preuve pénale ; l'objet de la preuve ; les modes de preuve et les règles d'admissibilité ; le fardeau de la preuve ; l'habileté et la contraignabilité à témoigner ; l'administration de la preuve.

Préalable(s) : JUR2535 Droit pénal

JUR5531 Droit des délits et des peines

Cours d'approfondissement des connaissances, ce cours vise la maîtrise des différents niveaux de mise en oeuvre de droit pénal de fond et l'analyse critique des politiques pénales.

Étude approfondie des caractéristiques et du traitement de certaines infractions choisies dans les secteurs suivants : infractions contre la personne et les biens, conduite automobile, drogues et stupéfiants. L'acquisition des connaissances sur les peines et la détermination de la peine en droit pénal. La structure générale des peines en droit pénal fédéral et québécois. Les principes et les critères de détermination de la peine.

Préalable(s) : JUR2535 Droit pénal

JUR5535 Droit de la sanction pénale

Ce cours poursuit un double objectif. D'une part, il propose tout d'abord une réflexion critique, dans une perspective théorique et historique, du rôle de la peine dans les rapports juridiques et la vie sociale. D'autre part, il vise l'acquisition des connaissances spécialisées sur les peines et la détermination de la peine en droit pénal.

Les fondements et les fonctions de la sanction pénale. La structure générale des peines en droit pénal fédéral et québécois. Les principes et les critères de détermination de la peine. Les objectifs de la sanction et les politiques pénales. Le processus judiciaire de détermination de la peine : règles de procédure et de preuve, rapport présentiel, discrétion judiciaire, pratiques sentencielles, l'appel. Nomenclature des différentes peines et examen de leurs caractéristiques. L'exécution des peines non carcérales. Les victimes : rôle et programmes de soutien.

Préalable(s) : JUR2535 Droit pénal

JUR5540 Droit des biens et de la propriété

L'objectif visé à la fin du cours est que l'étudiant ait acquis des connaissances élémentaires dans le domaine du droit des biens et de la propriété, ainsi qu'une meilleure compréhension des rapports juridiques entre les personnes et le monde des biens qui l'entoure. Il devrait en outre être capable de résoudre des problèmes pratiques faisant appel aux connaissances acquises. Enfin, il s'initiera à certains éléments d'une approche historique et critique du droit de la propriété.

Analyse des règles juridiques régissant les biens et la propriété. La qualification des biens. Les modes d'acquisition du droit de propriété. Les modalités et les démembrements du droit de propriété. La copropriété. La prescription acquisitive. L'enregistrement des droits réels. Les limites statutaires au droit de propriété tels l'expropriation, les régimes de protection du territoire agricole et des biens culturels.

JUR5546 Droit des contrats nommés

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec des règles juridiques des contrats spéciaux prévus au Code civil. Analyse des règles juridiques des contrats nommés

prévus au Code civil du Québec, tels la vente, le louage (à l'exception du bail d'un logement), le contrat d'entreprise ou de service, le mandat, le prêt, le cautionnement et le dépôt. Droit des assurances : sources et évolution historique, règles générales, assurance de personnes, assurances de dommages.

Préalable(s) : JUR2511 Théorie générale des obligations (5 cr.) ou JUR2512 Théorie générale des obligations (2 cr.) ; JUR2513 Approfondissement du droit des obligations

JUR5550 Droit des rapports pécuniaires familiaux

Ce cours vise la compréhension par les étudiants des règles régissant les rapports pécuniaires familiaux et du domaine de la pratique du droit s'y rattachant.

Étude des règles régissant les régimes matrimoniaux, les libéralités et les successions sous l'angle des rapports pécuniaires des conjoints et de la famille. Les conventions matrimoniales et la mutabilité. Le régime matrimonial légal et les régimes conventionnels. Les donations entre vifs et à cause de mort. Les successions légales et testamentaires.

Préalable(s) : JUR2521 Droit des personnes et de la famille (4 cr.)

JUR5555 Droit judiciaire II

Ce cours vise à fournir une maîtrise des notions fondamentales utiles à l'exécution des jugements, aux moyens de se pourvoir à l'encontre des jugements et aux recours aux procédures spéciales.

L'exécution des jugements et les saisies. La saisie avant jugement. Étude de recours spéciaux tels l'adjudication sur un point de droit, la requête en jugement déclaratoire, l'injonction, l'habeas corpus ainsi que des aspects procéduraux des recours extraordinaires prévus au code de procédure civile. L'outrage au tribunal. Les moyens de se pourvoir contre les jugements : la rétractation et l'appel. L'appel devant la Cour fédérale et la Cour suprême. Techniques de rédaction de procédures.

Préalable(s) : JUR2545 Droit judiciaire I

JUR5560 Droit des compagnies

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière les connaissances de base en droit corporatif fédéral et provincial, du point de vue de l'organisation de l'activité commerciale suivant le mode corporatif, et du point de vue de la pratique du droit dans ce domaine.

Étude du cadre juridique régissant les compagnies. Historique et aspects constitutionnels. Création et organisation de la compagnie. Objets, pouvoirs et activités de la compagnie. Le capital-actions. Les actionnaires, le conseil d'administration et les officiers de la compagnie. La compagnie et les tiers. La protection des minoritaires. Dissolution et reconstitution. Les compagnies publiques.

Préalable(s) : JUR2541 Droit des affaires

JUR5565 Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise

Le cours vise à donner à l'étudiant suffisamment de connaissances pour pouvoir comprendre et interpréter certains contrats et instruments et financement, couramment utilisés en droit des affaires.

Étude des principaux contrats commerciaux, tels le contrat de société, le contrat d'entreprise conjointe (joint venture), le contrat de bail commercial, le contrat de vente d'entreprise, le contrat de distribution, de concession ou de franchise. Étude des aspects juridiques de financement de l'entreprise, les techniques de financement interne et externe, privé et public. Les contrats et sûretés intervenant dans le financement - Le crédit documentaire - Le crédit-bail - L'affacturage. La loi sur les valeurs mobilières - La bourse.

Préalable(s) : JUR2541 Droit des affaires

JUR5571 Droit des sûretés et de la faillite

Ce cours vise à permettre l'acquisition des connaissances relatives à la pratique du droit en matière de faillite et de sûretés.

Étude des dispositions du Code civil du Québec régissant les priorités et les hypothèques, immobilières

et mobilières : la publicité et le rang ; l'exercice des droits hypothécaires ; l'extinction des hypothèques. Droit de la faillite et l'insolvabilité : sources et évolution historique ; ouverture des procédures ; organisation administrative et judiciaire de la faillite ; effets juridiques sur le débiteur et les créanciers ; distribution des actifs et libération.

JUR5575 Droit International privé

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à l'étude du droit international privé dans la perspective de ses incidences sur la pratique en droit québécois et canadien.

Définition et sources du droit international privé québécois. Études des règles législatives et jurisprudentielles en matière de conflits de juridictions et de lois ; problèmes de qualification, de rattachement et de renvoi. La reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers.

JUR5585 Droit comparé

L'objectif de ce cours est l'étude et l'analyse des grandes caractéristiques des principaux systèmes juridiques.

Étude et analyse des grandes caractéristiques des principaux systèmes juridiques : droit civil, Common Law, droit socialiste. Examen de diverses solutions juridiques (cas concrets) en droit américain, européen et socialiste. Les apports du droit comparé dans l'élaboration du droit international et des droits nationaux. La méthode comparative et l'étude du droit canadien et québécois.

JUR5595 Droit des États-Unis d'Amérique

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec le système juridique des États-Unis d'Amérique.

Présentation du système juridique des États Unis d'Amérique. La Constitution et les rapports institutionnels, les sources juridiques et le rôle du judiciaire. Ce cours vise à rendre l'étudiant autonome par rapport au droit des États-Unis d'Amérique, et pour ce faire après une introduction méthodologique, on examinera les transformations issues de l'interprétation constitutionnelle, surtout en ce qui concerne deux domaines privilégiés : les libertés et le commerce, vu leur incidence de plus en plus marquée sur le droit canadien.

JUR5605 Droit des contrats Internationaux

Ce cours a comme objectif de familiariser l'étudiant avec les particularités générales des contrats internationaux dans le cadre de la pratique juridique en la matière.

Particularités générales des contrats internationaux : les parties ; l'identification des juridictions dont elles relèvent ; le lieu d'exécution des contrats ; l'objet des contrats ; les investissements internationaux. Le problème du droit applicable aux contrats internationaux : les conflits de juridiction ; le choix de la loi et du droit applicables ; les règles du droit international régissant les contrats internationaux ; les clauses spécifiques dans les contrats internationaux. Le règlement des conflits relatifs à l'exécution des contrats internationaux : choix de la juridiction compétente ; l'Arbitrage ; les mécanismes de l'Arbitrage ; les instances arbitrales internationales ; la composition du tribunal arbitral ; les clauses d'arbitrage ; la portée de l'arbitrage ; l'exécution des sentences arbitrales.

JUR5610 Droit du commerce International

Ce cours vise à initier l'étudiant aux sources du droit du commerce international, dans la perspective de la pratique du droit dans un contexte de libéralisation des échanges. Les sources internationales et internes. L'organisation canadienne et québécoise du commerce extérieur. Critère de la commercialité. Conflits de lois relatifs à la détermination et au régime des actes de commerce.

Nationalité des sociétés. Activités internationales des sociétés. Les conflits de lois en matière de sociétés. Les effets de commerce. Les instruments internationaux de paiement. Les Incoterms.

JUR5615 Introduction à la Common Law

L'objectif du cours est l'étude historique et critique de la structure générale de la Common Law.

Étude historique et critique de la structure générale de la Common Law, de ses principaux champs (persons,

contracts, torts, real property chattels, etc.) et institutions (tenures, trusts, etc.), de ses développements récents, de sa mise en œuvre au Canada et de son influence sur le système civiliste québécois.

JUR5620 Droit constitutionnel avancé

Acquérir la maîtrise des règles, principes, méthodes et techniques relatifs à la question de la répartition constitutionnelle des compétences législatives au Canada. Accompagner les plus récentes étapes de la saga constitutionnelle canadienne et la démarche des diverses commissions, forums, partis politiques et gouvernements d'une réflexion analytique, synthétique et critique sur les options en présence et les solutions proposées. Élargir le débat constitutionnel canadien à de nouveaux horizons par l'approche critique de modèles différents de fédéralisme contemporains.

Étude des principes de la répartition constitutionnelle des compétences législatives entre l'État fédéral et les États provinciaux selon la Loi constitutionnelle de 1867 et la jurisprudence. Étude des principales propositions de réforme de la fédération canadienne des quarante dernières années : Commission Laurendeau-Dunton, Commission Pépin-Robarts ; «souveraineté-partenariat» de 1995. Introduction à l'étude d'autres systèmes fédéraux contemporains : États-Unis, Allemagne, Belgique, Union européenne.

Préalable(s) : JUR2515 Droit constitutionnel

JUR5625 Modes alternatifs de règlement des litiges

Introduction aux mécanismes et modes alternatifs de règlement des litiges différents, plaintes et conflits dans tous les domaines du droit, avec des perspectives pratiques et théoriques.

Les causes structurelles, économiques, sociales et juridiques qui sont à l'origine du développement des modes non contentieux. L'accès à la justice. Judicialisation et déjudiciarisation. La justice douce.

Étude des différents mécanismes en droit public et en droit privé. Les avantages et inconvénients. Le rôle du médiateur et les aspects déontologiques. Le bilan. L'essor des formes de justice parallèle et la réappropriation des modes non contentieux par l'État, le système judiciaire et les professionnels du droit.

Enseignement magistral, conférences, exposés par des conciliateurs et des médiateurs.

Travaux dirigés sur des mécanismes non contentieux dans un domaine particulier du droit.

Préalable(s) : JUR2530 Droit administratif ou JUR2545 Droit judiciaire I

JUR5630 Droit de l'intégration européenne

Présenter et analyser le processus d'intégration européenne, à travers l'étude critique des différents systèmes institutionnels européens, des jurisprudences des diverses instances européennes, des perspectives d'élargissement et d'approfondissement, et la comparaison avec d'autres modes d'intégration régionale.

Étude historique des diverses étapes des constructions européennes depuis 1945 (du Congrès de la Haye au Conseil de l'Europe ; C.S.C.E. et l'acte final d'Helsinki ; C.E.D., U.E.O. et O.T.A.N. ; le C.A.E.M. ; les Communautés européennes) ; Étude du droit communautaire : des communautés européennes à l'Union européenne (les institutions communautaires, le processus décisionnel, l'ordre juridique communautaire, le marché unique, les politiques communes, le droit matériel communautaire, les relations extérieures). Intégration européenne et droits de la personne (la Convention européenne des droits de l'Homme et ses organes de contrôle ; la C.J.C.E. et les droits fondamentaux). Perspectives et influence du modèle d'intégration européen (les 2e et 3e piliers de Maastricht ; les élargissements éventuels. L'Europe et les autres processus d'intégration régionaux.

Préalable(s) : JUR2515 Droit constitutionnel ou JUR1020 Principes de droit public

JUR6005 Philosophie du droit

Ce cours s'inscrit dans une démarche de pédagogie interdisciplinaire qui vise l'acquisition chez les étudiants des différents programmes impliqués des méthodes et des

connaissances essentielles de l'étude de la philosophie du droit. Plus spécifiquement l'objectif est de familiariser les étudiants aux méthodologies et aux qualifications des deux champs disciplinaires. De plus, il s'agit de développer leur capacité pour la recherche interdisciplinaire et la réflexion critique sur le droit et les phénomènes juridiques.

Initiation à l'étude des problèmes fondamentaux du droit dans une perspective inspirée des auteurs modernes et contemporains en philosophie du droit, en tenant compte de la spécificité de cette perspective eu égard, d'abord à la science ou à la théorie générale du droit, puis à l'éthique et à la philosophie politique. On analysera des textes qui révèlent des problèmes tels que : le concept du droit et sa définition, les sources formelles et les sources réelles du droit, la normativité juridique, le droit et la loi, la finalité du droit, la pratique juridique et le sens du droit ...

À l'occasion de ces analyses, on rapportera les problèmes aux grands courants de la pensée du droit : le jusrationalisme des XVII^e et XVIII^e siècles, les théoriciens du contrat social, l'utilitarisme juridique, les doctrines positivistes et l'inspiration axiologique de la philosophie contemporaine du droit.

Ce cours «interdisciplinaire» est reconnu comme cours optionnel sous les deux sigles PHI5059 et JUR6005, dans les deux baccalauréats en philosophie et en droit.

JUR6516 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux règles de droit régissant les régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours.

Étude historique des législations d'assurance-chômage et d'aide sociale et des principaux enjeux dans l'évolution de ces régimes. Étude de la loi sur l'assurance-emploi, de la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale, ainsi que des règles de financement du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Étude des courants jurisprudentiels et de l'incidence des chartes des droits et libertés sur les droits des prestataires.

JUR6520 Droit des jeunes

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des connaissances de base et d'éléments de réflexion en droit des jeunes, tant sur un plan théorique que sur le plan de la pratique du droit. Problématique et évolution du droit des jeunes. Les droits fondamentaux de l'enfant. L'enfant dans ses rapports avec la famille : les nouvelles technologies de reproduction, l'autorité parentale, la garde, l'adoption. L'enfant dans ses rapports avec la société : la protection de la jeunesse et la délinquance juvénile. Étude de la Loi sur la protection de la jeunesse, de la Loi sur les jeunes contrevenants et des règles législatives et jurisprudentielles intervenant dans ce secteur.

JUR6525 Droit des femmes

Les objectifs de ce cours sont d'analyser la reproduction des rapports de sexe dans la sphère juridique tant à l'égard de l'énonciation des règles juridiques que de leur interprétation.

Étude de l'influence des différentes théories féministes du droit sur le droit, la jurisprudence et les procédés et règles d'administration de la justice. Les diverses stratégies juridiques et judiciaires destinées à la réalisation de l'at teinte de l'égalité des sexes dans la société québécoise et canadienne. Aux fins des objectifs ci-dessus énoncés, ce cours privilégie une approche thématique notamment destinée à l'exploration des problématiques suivantes : femmes et travail, femmes et famille, femmes et intégrité physique et psychologique, femmes et protection sociale, femmes et fiscalité, femmes et droit international.

JUR6530 Droit carcéral

Ce cours spécialisé a pour but le développement d'une expertise par la combinaison des connaissances juridiques dans un domaine d'application à une catégorie sociale vulnérable.

Contenu et sources du droit carcéral. L'exécution des sentences : le calcul des sentences, les conditions de détention, les sanctions disciplinaires, les transferts,

permissions et libérations provisoires. Le statut juridique du détenu : droits politiques, civils et sociaux. La libération conditionnelle et la probation. Le casier judiciaire.

JUR6535 Droit de l'immigration

L'objectif du cours est la compréhension des principaux enjeux juridiques du droit de l'immigration et de la pratique dans un tel domaine.

Historique, contexte constitutionnel et sources du droit de l'immigration. Étude de la Loi fédérale sur l'immigration : la sélection et l'admission des immigrants, le processus judiciaire d'immigration et la détention, les classes des personnes particulières notamment le cas d'admission pour motifs humanitaires et les réfugiés, la décision ministérielle et les recours d'appel. Analyse du statut juridique des immigrants. Les conditions et les procédures d'obtention de la citoyenneté.

JUR6540 Droit des autochtones

Ce cours vise à initier l'étudiant à la problématique, au contenu et à l'évolution du droit des autochtones.

Problématique, contenu et évolution du droit des autochtones. Le concept du titre aborigène : nature, reconnaissance et extinction du titre. Les droits ancestraux et ceux issus des traités : incidences de la législation fédérale et provinciale. Les droits constitutionnels des peuples autochtones. Les revendications territoriales des autochtones. Les droits des autochtones et le droit international.

JUR6545 Droit du logement

L'objectif du cours est l'acquisition des connaissances relatives au logement considéré tantôt comme un produit tantôt comme un besoin, la compréhension des interrelations entre les différents secteurs du droit qui affectent le logement et le développement d'une réflexion critique sur l'utilisation du droit dans le domaine du logement.

Problématique, sources et évolution du droit du logement. La copropriété : les formes de copropriété, le contrat de copropriété et la réglementation des rapports juridiques des copropriétaires. La coopérative d'habitation : la formation et l'administration de la coopérative. Le bail résidentiel : la formation, le contenu et les effets du bail, les recours liés au bail. La Régie du logement : juridiction et procédure. Les politiques gouvernementales de production et de financement du logement et certaines mesures de contrôle de la qualité du logement tels le code du logement et le code du bâtiment.

JUR6550 Droit de l'environnement

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les sources et les problématiques du droit de l'environnement, dans la perspective de la pratique du droit dans ce domaine.

Sources et problématiques du droit de l'environnement. Les moyens juridiques de contrôle des pollutions, de gestion du patrimoine collectif et de protection de la santé publique. Analyse des solutions juridiques face aux problèmes environnementaux posés par les déchets toxiques, les précipitations acides, les transports pétroliers, l'énergie nucléaire. Les apports du droit comparé et du droit international de l'environnement. Les différents mécanismes juridiques d'information, de consultation et de participation des citoyens concernant les risques environnementaux. Les recours civils et pénaux des victimes de pollution.

JUR6555 Droit de la consommation

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des problèmes juridiques des consommateurs et des règles régissant les contrats de consommation tant au plan du droit québécois que de la législation canadienne.

Problématique et évolution du droit de la consommation. Les solutions législatives et jurisprudentielles aux principaux problèmes soulevés par la société de consommation : exploitation contractuelle, qualité des biens et des services, publicité trompeuse, techniques de vente abusives, crédit à la consommation. Étude de la Loi sur la protection du consommateur et des principales lois fédérales et québécoises qui interviennent dans ce domaine.

JUR6560 Droit de la santé

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les aspects théoriques et pratiques du domaine spécialisé que constitue le droit de la santé.

Contenu, sources et évolution du droit de la santé. L'organisation juridique du secteur de la santé. Les droits des usagers du réseau des services de santé. La responsabilité civile médicale. La confidentialité et le secret professionnel. Les aspects juridiques de la maladie mentale. La réglementation juridique de l'expérimentation médicale, des transplantations et de l'euthanasie.

JUR6565 Droit de l'informatique

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec les aspects théoriques et pratiques du domaine spécialisé que constitue le droit de l'informatique.

La propriété et les contrats touchant l'informatique : concentration, droits d'auteur, brevets, propriété intellectuelle, opérations commerciales, aspects fiscaux, confidentialité et sécurité des données. La responsabilité civile et pénale découlant de l'utilisation de l'informatique : dommages, diffamation, fraude, crime économique, crimes liés à l'ordinateur. La preuve informatique. Les normes d'utilisation de l'informatique par les organismes publics et privés : accès à l'information et protection des renseignements personnels. Les conséquences de l'informatisation sur les droits de la personne : libertés fondamentales, droit à l'intimité et à la vie privée, droits judiciaires, droit de non-discrimination. Les aspects constitutionnels et internationaux (flux transfrontières).

JUR6570 Droit des associations et des regroupements

Ce cours vise à initier l'étudiant aux différents modes juridiques d'association et de regroupements de personnes.

Les différents modes juridiques d'associations et de regroupements de personnes : les groupements non personnifiés, les associations sans but lucratif, les coopératives. Étude des formalités de constitution, du fonctionnement, de la fiscalité et de la dissolution des associations et des regroupements. Analyse des avantages et des inconvénients respectifs des différents modes d'organisation.

JUR6575 Arbitrage de griefs

Ce cours a pour objectifs principaux la familiarisation avec la mécanique propre au processus arbitral et le développement d'une réflexion critique face aux orientations jurisprudentielles et législatives.

Étude des règles législatives et jurisprudentielles régissant les différents recours à l'arbitrage de griefs. Les différents types d'arbitrage. La juridiction et la compétence de l'arbitre. Les règles juridiques de rédaction et d'interprétation des conventions collectives. Les courants jurisprudentiels. Les règles de preuve et de procédure particulières à l'arbitrage de griefs. Les effets et l'exécution de la sentence arbitrale. Le contrôle de la légalité de la sentence arbitrale.

JUR6580 Droit des rapports Individuels de travail

Ce cours vise à connaître l'ensemble des diverses règles de droit régissant au Québec le rapport employeur salarié. Contenu, sources et évolution du droit des rapports individuels de travail. Les principes régissant le contrat individuel de travail en droit commun. La réglementation statutaire en droit québécois et fédéral des normes du travail : particulièrement la Loi sur les normes du travail. La protection des droits fondamentaux en matière de travail : incidence des chartes des droits et libertés et courants jurisprudentiels.

JUR6585 Droit de la santé et de la sécurité au travail

Le régime juridique québécois de santé et de sécurité au travail tant sur le plan de la prévention des accidents du travail que sur le plan de l'indemnisation des accidentés du travail. Étude de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, la Loi sur les accidents du travail, la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et autres lois connexes ainsi que de leur interprétation jurisprudentielle.

JUR6591 Travail autonome et droit

Ce cours propose une vision d'ensemble du droit régissant le phénomène du travail autonome. La qualification juridique du travail autonome : la notion d'entreprise et la distinction entre le contrat d'entreprise ou de services et le contrat de travail au sens du Code civil du Québec. Les conséquences de la distinction en matière d'assujettissement en droit social et du travail et ses implications en droit fiscal. La personnalité juridique de l'entreprise de travail autonome et les formes juridiques de son organisation. Les droits et obligations de la personne et de l'entreprise en matière civile. Le travail autonome, le droit des associations et des regroupements et le droit professionnel. Modèles juridiques d'organisation. Divers régimes particuliers.

JUR6595 Droit de la propriété Intellectuelle

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la protection juridique au Canada de la propriété intellectuelle. Étude approfondie de la protection au Canada de la propriété intellectuelle (droit d'auteur) : historique ; examen de la législation : conditions d'admissibilité à la protection ; catégorie d'œuvres protégées ; durée de la protection ; objet et étendue du droit d'auteur ; règles de dévolution et modes d'acquisition ; droit moral ; recours ; législations nouvelles ; cas pratiques. Distinctions entre propriété intellectuelle (droit d'auteur) et propriété industrielle (marques de commerce, dessins industriels et brevets). Exclusion des domaines inhérents aux droits de l'informatique, du divertissement et du spectacle («entertainment law»).

JUR6601 Droit International économique

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec le droit international économique dans la perspective des incidences de la globalisation des marchés sur la pratique du droit au Québec et au Canada.

La circulation des marchandises : les principes constitutifs du GATT (clause de la notion la plus favorisée ; clause du traitement national ; abaissement des droits de douane ; prohibition des restrictions quantitatives ; régime juridique des unions douanières et des zones de libre-échange ; clauses de sauvegarde et de dérogation) ; les codes dans le domaine non tarifaire (code anti-dumping et défense antisubvention ; code sur l'évaluation en douane ; code sur les marchés publics ; code de la normalisation ; code sur les licences d'importation) ; les régimes particuliers et sectoriels (matières premières ; produits de base ; agriculture...) ; les rapports Nord-Sud ; les mécanismes protectionnistes (les échanges compensés ; les accords bilatéraux d'autolimitation ; les mesures unilatérales) ; les zones franches ; droits de propriété intellectuelle, etc. La circulation des services : identification et classification des services ; l'Uruguay round et la libéralisation des services. L'Accord de Libre-Échange États-Unis/Canada ; le libre-échange trilatéral Nord-Américain (ALENA) : mécanismes et règles. Portée. La circulation internationale des paiements.

JUR6605 Droit de la sécurité sociale I

Étude de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence en matière d'aide sociale et d'assurance-chômage, ainsi que des lois connexes, tel le régime d'assistance publique du Canada.

JUR6610 Droits de la sécurité sociale II

Étude des régimes universels de sécurité sociale tels les allocations familiales et les régimes de sécurité de la vieillesse. Analyse de la fiscalisation des politiques sociales. Étude des législations concernant la condition économique des personnes âgées tels le supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint, le régime des rentes, les régimes supplémentaires de rentes.

JUR6615 Droit de la santé et de la sécurité du travail

Le régime québécois et canadien de la santé et sécurité au travail. Principaux droits et recours prévus par la Loi sur la santé et sécurité du travail, le Code canadien du travail

et d'autres lois connexes. Droit de refus, retrait préventif, droit de retour au travail. Émergence des normes dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Normes nationales et internationales. Impact de l'interaction entre la science et le droit dans le domaine de la santé et la sécurité du travail. L'administration du régime, de l'inspection à l'adjudication. Le droit pénal et la santé et sécurité au travail.

JUR6620 Régimes étatiques d'indemnisation

Étude des règles législatives et jurisprudentielles régissant les différents régimes d'indemnisation sans faute. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, de la Loi sur l'assurance automobile, de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, et autres lois connexes. L'évolution historique de l'indemnisation sans faute, l'application actuelle de cette législation, et l'analyse des principaux enjeux dans l'évolution de ces régimes. Avantages et inconvénients de ces modèles de réparation. Financement des différents régimes. Les instances de révision et d'appel. L'interaction entre la médecine et le droit dans l'adjudication des réclamations.

JUR6624 Les recours en droit social et du travail

Ce cours vise à faire connaître la nature des recours qui s'offrent aux justiciables dans le domaine du droit social et du travail et les moyens de les mettre en œuvre.

La justice administrative. Les règles et les modalités d'exercice des recours en droit social et du travail. Les différents systèmes de preuve, les règles de preuve et de procédure devant les régies, les commissions et les tribunaux administratifs. L'administration de la preuve : l'interrogatoire, le contre-interrogatoire et la plaidoirie. Effet et exécution des décisions de ces tribunaux. Le pouvoir de surveillance et de contrôle des tribunaux supérieurs. Préable(s) : Avoir réussi trois cours siglés «JUR».

JUR6625 Droit social et du travail comparé et International

Étude comparative et critique de régimes juridiques étrangers en droit social et du travail : Canada, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Suède, Japon, Australie, Mexique. Analyse du droit international : conventions de l'OIT, instruments des organismes tels l'ONU, l'UNESCO, l'OCDE, traités et instruments européens, accords de libre-échange nord-américains. Acquisition des concepts de base et des méthodes de repérage et d'analyse de ces divers droits, et démonstration de leur utilité en droit québécois et canadien.

JUR6630 Droit International et comparé de l'environnement

L'objectif du cours consiste à effectuer une analyse comparative du droit international et des différents droits nationaux de l'environnement.

Analyse comparative des droits international et des différents droits nationaux de l'environnement : développement, caractéristiques communes, oppositions, tendances générales. Les principaux éléments du droit international de l'environnement, du droit communautaire européen, du droit canado-américain et de certains droits nationaux tels ceux de la France, des États-Unis et du Canada. Les réponses juridiques aux problèmes internationaux tels la protection de la couche d'ozone, le contrôle des pollutions transfrontières et des déchets toxiques, la gestion des ressources partagées. Les réponses apportées par le droit international et comparé aux problèmes posés par les changements à l'échelle du globe.

JUR6635 Droit International des droits économiques et sociaux de la personne

Ce cours a pour objectifs l'étude historique du phénomène de l'internationalisation et de l'universalisation des droits économiques et sociaux de la personne liés au travail et au non-travail au XX^e siècle.

Analyse comparative de la reconnaissance de ces droits dans les systèmes régionaux de protection des droits de la personne : l'étude des engagements des États en vertu des droits économiques et sociaux de la personne en droit international ; la sensibilisation à l'importance des problématiques Nord-Sud en l'espèce ; l'initiation aux interactions institutionnelles et juridiques entre les récents développements du droit international du commerce et le droit international des droits économiques et sociaux de la personne et l'évaluation des applications nationales du droit international des droits économiques et sociaux de la personne.

JUR6640 Droit des professions

L'objectif du cours consiste dans l'acquisition des connaissances fondamentales relatives aux institutions et aux principes de responsabilité reliés à l'exercice des professions.

Examen et analyse des règles régissant l'exercice d'une profession. Histoire et fonctions du droit professionnel. Aspects juridiques des organisations professionnelles : ordres, OPQ, conseil interprofessionnel, tribunal des professions. Examen des monopoles professionnels : exercice exclusif, titre réservé. Formation, conditions d'admission, champs de pratique, exercice illégal et conflits interprofessionnels. Règles de déontologie et droit disciplinaire professionnel. Responsabilité professionnelle et relations juridiques avec les usagers de services professionnels.

JUR6645 Droit des personnes et biotechnologies

Ce cours vise à approfondir la compréhension et à stimuler l'analyse critique des dimensions juridique, éthique et sociopolitique des développements biotechnologiques et médicaux, pour l'individu et la société.

Ce cours approfondit certaines problématiques reliées au développement technologique et à l'évolution sociale. Il s'intéresse d'abord et avant tout aux aspects juridiques des thèmes retenus, mais aborde également les dimensions éthique et sociopolitique de ceux-ci.

Principaux thèmes considérés : la procréation médicalement assistée, les interventions «in utero», le transfert d'organes, l'expérimentation, l'euthanasie, l'acharnement thérapeutique, la cure fermée, la protection des personnes mineures et des personnes majeures incapables...

JUR6650 La personne et le droit International

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les instruments internationaux ainsi que la jurisprudence régissant la protection des personnes par le droit international, tant dans un contexte de paix que dans des situations conflictuelles. Étude des instruments internationaux et de la jurisprudence régissant la protection de l'individu par le droit international. Étude des systèmes universels et régionaux de protection des droits de la personne, les règles du droit coutumier, le domaine du droit international humanitaire, et la protection des réfugiés et des personnes déplacées. Recours internationaux. Pertinence du droit international dans la protection de l'individu en droit interne.

JUR665X Actualités du droit

L'objectif du cours consiste à familiariser l'étudiant avec certaines questions juridiques d'actualité. Ce cours à contenu variable sera arrêté par l'Assemblée départementale selon les champs de spécialisation des professeurs invités.

JUR6660 Droit de l'intégration européenne

Présenter et analyser le processus d'intégration européenne, à travers l'étude critique des différents systèmes institutionnels européens, des jurisprudences des diverses instances européennes, des perspectives d'élargissement et d'approfondissement, et la comparaison avec d'autres modes d'intégration régionale.

Étude historique des diverses étapes des constructions européennes depuis 1945 (du Congrès de la Haye au

Conseil de l'Europe ; C.S.C.E. et l'acte final d'Helsinki ; C.E.D., U.E.O. et O.T.A.N. ; le C.A.E.M. ; les Communautés européennes) ; Étude du droit communautaire : des communautés européennes à l'Union européenne (les institutions communautaires, le processus décisionnel, l'ordre juridique communautaire, le marché unique, les politiques communes, le droit matériel communautaire, les relations extérieures). Intégration européenne et droits de la personne (la Convention européenne des droits de l'Homme et ses organes de contrôle ; la C.J.C.E. et les droits fondamentaux). Perspectives et influence du modèle d'intégration européen (les 2e et 3e piliers de Maastricht ; les élargissements éventuels. L'Europe et les autres processus d'intégration régionaux.

JUR6850 Droit et gestion de l'information gouvernementale

Ce cours vise l'acquisition des principes et règles qui déterminent le cadre juridique relatif à la gestion de l'information gouvernementale, ainsi que l'ouverture vers une réflexion critique sur les grands enjeux liés au renforcement du secret administratif et de la logique sécuritaire.

Diversité des lois et principes de droit public à l'origine de régimes contrastés, tant pour les institutions fédérales, que pour le Québec. Étude des axes les plus contraignants pour les gestionnaires et les citoyens : (1) L'accès à l'information à des fins judiciaires en droit anglo-américain : le pouvoir traditionnel des cours d'examiner des motifs d'intérêt public ou d'ordre public pour la non-divulgaration de documents administratifs ; la restriction croissante de ce pouvoir pour des motifs liés à la sécurité nationale, la défense et les relations internationales ; les immunités spéciales de l'Exécutif ; (2) L'accès général à l'information gouvernementale : perspectives générales, acteurs et mécanismes, champ d'application et restrictions, procédure, approche institutionnelle (ombudsman spécialisé ou tribunal administratif polyfonctionnel), contestation judiciaire et normes de contrôle ; (3) La protection des renseignements personnels détenus par des organismes publics : perspective historique, droit à la confidentialité v. droit d'accès, acteurs et mécanismes, champ d'application, procédure et modèles institutionnels, contestation judiciaire et normes de contrôle, constitutionnalisation récente du droit à la protection des renseignements personnels par l'intervention judiciaire ; (4) La gestion de l'information de source étrangère et la collaboration des autorités fédérales dans la répression du terrorisme ; les certificats de sécurité : procédure d'émission et de contestation ; (5) La propriété intellectuelle des documents gouvernementaux et l'accès aux sources juridiques (décisions et jugements). Bilan général du mouvement d'ouverture vers l'information gouvernementale dans la décennie quatre-vingt et de sa dénaturation progressive dans un contexte marqué par le renforcement de la logique sécuritaire. Mise en perspective par des éléments comparatifs pour quelques systèmes issus de divers droits occidentaux.

Préalable(s) : JUR2530 Droit administratif

JUR6854 Le droit de l'informatique

La propriété et les contrats touchant l'informatique : concentration, droits d'auteur, brevets et propriété intellectuelle, opérations commerciales, aspects fiscaux, confidentialité et sécurité des données. La responsabilité civile et pénale découlant de l'utilisation de l'informatique : dommages, diffamation, fraude, crime économique. Les normes d'utilisation de l'informatique par les organismes publics et privés. Les aspects internationaux (flux transfrontières, etc.).

JUR6870 Le journalisme et le droit

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à connaître les lois et règlements touchant le journalisme et qui déterminent les droits et les devoirs des journalistes, au plan juridique ; connaître la jurisprudence en ce domaine ; connaître les organismes de régie et les champs respectifs de juridiction ; prendre conscience des principes d'éthique du journalisme.

Étude descriptive de l'organisation judiciaire et du système juridique canadiens. Examen de notions juridiques utiles à la pratique du journalisme : le partage des compétences dans

le fédéralisme canadien, le processus législatif et l'exercice du pouvoir réglementaire dans le parlementarisme, les règles de procédure et de preuve encadrant le déroulement des procès civils et pénaux.

Analyse de la législation pertinente à l'activité journalistique. Liberté de la presse, liberté d'expression et secret professionnel. Responsabilité civile et pénale des journalistes. Libelle et outrage au tribunal. Accès à l'information gouvernementale et protection de la vie privée. Droit d'auteur.

JUR6894 Droit des documents et des archives

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec les principaux concepts et l'environnement de la pratique du droit des documents et des archives. On y aborde les questions et fonctions suivantes : définition juridique des documents et des archives ; étude des règles de droit international, fédéral et provincial applicables à la gestion des documents et des archives ; analyse de la portée de lois et règlements spécifiques : le code civil, lois sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels, sur les archives, sur la preuve, sur le droit d'auteur, sur les biens culturels, sur l'importation et l'exportation des biens culturels ; codes d'éthique et de déontologie. Exercices pratiques.

KIN1001 Activité physique et réussite académique

Les objectifs de ce cours sont d'intégrer l'activité physique aux dimensions cognitives et affectives de l'étudiant dans le but d'améliorer ses capacités d'études et de soutien à sa réussite académique.

Par une approche réflexive et à partir de mises en situation multiples faisant intervenir l'activité physique, l'étudiant sera amené à utiliser ces apprentissages dans son expérience immédiate d'étudiant ainsi que pour toute la durée de son projet d'étude.

Ateliers, travail en équipe, discussions. Apprentissage expérimentiel.

KIN1012 Application et Intégration en activité physique

Les objectifs de ce cours sont de mettre en application les notions de physiologie, cinésiologie, biomécanique et de perceptivomotricité dans le cadre d'interventions en activité physique. L'étudiant sera mis en situation pratique de l'activité physique et de ses apprentissages favorisant l'intégration et l'application des notions théoriques. L'effort physique, l'équilibration, la prise d'information, la planification des mouvements, leur programmation et leur exécution seront vues en fonction des notions de physiologie, cinésiologie, biomécanique et de perceptivomotricité déjà acquises par l'étudiant.

Préalable(s) : KIN2000 Intégration perceptivomotrice ; KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.) ; KIN3091 Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)

KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique Individuelle d'activités physiques

Comprendre, par l'expérimentation personnelle, les principes associés à l'équilibre et à la coordination, à l'exécution et à l'enchaînement d'actions appropriées dans des contextes variés. Notion d'action corporelle et de tâche. Les principes et règles d'action dans les actions motrices individuelles en fonction de l'environnement interne et physique. Prise de conscience du corps et de l'environnement physique (vision, somesthésie, audition). Classification des actions motrices (locomotion, stabilisation, manipulation). Coordination motrice et dissociation segmentaire. Effort physique. Activités somatiques et relaxation. Adaptation au milieu : concepts de temps et d'espace d'action. Observation des comportements propres et de ceux d'autrui et de leur modification avec l'âge ou l'entraînement. Ressources motrices, cognitives et affectives du sujet et leur impact sur la modification des comportements moteurs. Approche practognosique : réfléchir sur et dans l'action. Cours théoriques et pratiques ; laboratoires.

KIN1200 Principes des actions corporelles liées à la pratique collective d'activités physiques

Comprendre, par l'expérimentation personnelle, les principes associés à l'élaboration et à la réalisation de plans d'action visant à coordonner ses actions à celles d'autrui. Principes et règles d'action dans un contexte d'environnement social : interaction, communication, contre-communication, coopération, opposition, expression. Caractéristiques des tâches liées à un environnement social. Le rapport de forces. Caractéristiques de l'équipe. Principes communs et distinctifs des différents sports collectifs. Étapes pratiques de familiarisation avec la pratique des activités physiques collectives (progression des mises en situation). Contexte d'action et incertitude. Approche cognitiviste du traitement de l'information (SI-ALORS) et incertitude ; anticipation-coïncidence. Rôles du porteur et des non-porteurs du ballon. Marquage, démarquage ; attaquant-défenseur ; passeur-receveur.

Relations privilégiées (passe et va ; passe et suit) ; aiguillage. Moyens d'observation et d'analyse des actions corporelles réalisées dans un environnement social. Fiches d'observation et d'analyse des actions corporelles réalisées dans un environnement social. Fiches d'observation des comportements. Ressources cognitives, affectives et motrices dans l'évolution des actions motrices dans la pratique d'activités physiques dans un environnement social. Approche practo-gnosique : réfléchir sur et dans l'action. Cours théoriques et pratiques ; laboratoires.

KIN1310 Pratique et didactique des activités sportives collectives de grand espace

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur l'adaptation à l'environnement physique, à la communication et à la contre-communication motrices dans le cours sur la pratique collective d'activités physiques en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants. Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, applications dans le domaine scolaire.

KIN1320 Pratique et didactique des activités sportives collectives de petit espace (2 cr.)

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur l'adaptation à l'environnement physique, à la communication et à la contre-communication motrices dans le cours sur la pratique collective d'activités physiques en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants. Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, application dans le domaine scolaire. Préalable(s) : KIN1200 Principes des actions corporelles liées à la pratique collective d'activités physiques

KIN1330 Pratique et didactique des activités aquatiques

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un

apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur la conscience et la maîtrise corporelles, l'adaptation à l'environnement physique dans le cours sur la pratique individuelle d'activités physiques aquatiques en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants. Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, applications dans le domaine scolaire. Préalable(s) : KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques

KIN1340 Pratique et didactique des activités athlétiques

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur la conscience et la maîtrise corporelles, l'adaptation à l'environnement physique dans le cours sur la pratique individuelle d'activités physiques athlétiques en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants. Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, applications dans le domaine scolaire. Préalable(s) : KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques

KIN1350 Pratique et didactique des activités gymniques et acrobatiques

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur la conscience et la maîtrise corporelles, l'adaptation à l'environnement physique dans le cours sur la pratique individuelle d'activités physiques gymniques et acrobatiques en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants. Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, applications dans le domaine scolaire. Préalable(s) : KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques

KIN1360 Pratique et didactique des activités de plein air

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur la conscience et la maîtrise corporelles, l'adaptation à l'environnement physique dans le cours sur la pratique individuelle d'activités physiques de plein air en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants.

Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, applications dans le domaine scolaire. Préalable(s) : KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques

KIN1370 Pratique et didactique des activités physiques duelles de combat

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur la conscience et la maîtrise corporelles, l'adaptation à l'environnement physique dans le cours sur la pratique individuelle d'activités physiques duelles en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants. Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, applications dans le domaine scolaire.

Préalable(s) : KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques

KIN1380 Pratique et didactique des activités physiques duelles de raquettes

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur la conscience et la maîtrise corporelles, l'adaptation à l'environnement physique dans le cours sur la pratique d'activités physiques duelles en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants. Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, applications dans le domaine scolaire.

Préalable(s) : KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques

KIN1390 Pratique et didactique des activités physiques non traditionnelles Individuelles (2 cr.)

Planification, conception, intervention et évaluation de situations d'enseignement et d'apprentissage engageant tous les élèves du primaire et du secondaire dans un apprentissage spécifique (moteur, cognitif ou social). Mise en application des connaissances acquises sur la conscience et la maîtrise corporelles, l'adaptation à l'environnement physique dans le cours sur la pratique d'activités individuelles non traditionnelles en y intégrant les principes et règles de sécurité.

Spécification des contenus d'apprentissage pour les différents cycles scolaires pour l'éducation physique et la santé : répertoire des actions corporelles sollicitées prioritairement selon le niveau et l'âge des pratiquants. Connaître les moyens de se remettre à jour, théoriquement et pratiquement, dans ce domaine : identification des ouvrages et revues pédagogiques et didactiques ; possibilités de formation continue. Cours théoriques et pratiques, applications dans le domaine scolaire.

Préalable(s) : KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques

KIN1500 Activités motrices en milieu de garde

L'éducation motrice par le jeu. Jeux psychomoteurs et liens avec les étapes du développement de l'enfant de 0 à 12 ans. Caractéristiques motrices et perceptivo-motrices : motricité globale, motricité fine, confirmation de la dominance latérale, organisation perceptive, spatiale, temporelle et schéma corporel. Planification d'un programme d'activités motrices pour les enfants d'âge préscolaire (0-5 ans) et primaire (6-12 ans) en milieu de garde. Ateliers d'activités motrices animés en gymnase.

KIN1515 Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans

Ce cours vise l'acquisition de connaissances relatives à la dimension motrice du développement de l'enfant de 0 à 5 ans. Il vise également à développer l'habileté à observer le jeune enfant, à évaluer ses capacités motrices et à dépister des difficultés au plan moteur (hyperactivité, tonus, coordination fine et globale). Ce cours prépare à intervenir par des activités motrices et de stimulation dans un but de développement global de l'enfant.

Le développement moteur du nourrisson. Stimulation psychomotrice, jeux et activités motrices favorisant le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans. Conduites motrices et perceptivo-motrices ; motricité globale, motricité fine, confirmation de la dominance latérale, organisation perceptive, spatiale, temporelle et schéma corporel. Observation et évaluation des capacités motrices. Dépistage de difficultés au plan moteur : agitation motrice, hypotonie, troubles de la coordination motrice fine ou globale. Planification d'un programme d'activités motrices pour les enfants de 0 à 5 ans en milieu de garde. Cours théoriques et ateliers d'activités motrices animés en gymnase et en classe.

KIN1520 Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans)

Ce cours propose une vue d'ensemble des dimensions du développement psychomoteur des 0 - 5 ans dans la perspective de l'observation des capacités psychomotrices, des difficultés psychomotrices et du soutien pédagogique aux éducatrices des milieux de garde. Ce cours vise à développer l'habileté à encadrer l'intervention des éducatrices et à élaborer des programmes d'activités psychomotrices selon l'âge et les caractéristiques des enfants.

Vue d'ensemble des dimensions psychomotrices du développement de l'enfant de 0 à 5 ans. Supervision de l'intervention : encadrement des éducatrices pour la stimulation des nourrissons et l'intervention motrice auprès des 2-5 ans. Utilisation de grilles d'observation et d'évaluation des capacités et difficultés psychomotrices. Considérations déontologiques et éthiques. Planification de la programmation d'activités psychomotrices selon l'âge et les caractéristiques des enfants. Projet réalisé en milieu de garde.

Préalable(s) : KIN1515 Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans ou KIN5510 L'éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans ou KIN5511 Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans ou KIN3000 Éducation psychomotrice et adaptation scolaire ou un cours équivalent.

KIN1800 Stage en milieu récréosportif 1

Les objectifs de ce cours sont les suivants : identifier les problèmes que pose une intervention dans une activité physique en considérant les attentes et les particularités des participants, la programmation et les conditions de réalisation ; participer à la planification de séances en collaboration avec le « formateur associé » ; s'initier à des responsabilités professionnelles en lien avec la promotion, les relations avec la clientèle, la gestion ou autres fonctions qui caractérisent l'organisme sportif ; intervenir auprès de groupes de participants en cointervention et de façon autonome.

Ce stage est une occasion pour l'étudiant d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés professionnelles dans une activité physique pour laquelle ses expériences antérieures, à titre d'intervenant et/ou

de participant, sont relativement limitées. Il se réalise de manière à favoriser l'acquisition d'habiletés d'observation, d'analyse et d'intervention dans une activité physique particulière et l'identification des tâches généralement dévolues à un professionnel d'un organisme sportif. Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur : la connaissance du fonctionnement de l'organisme, de la programmation des activités et des caractéristiques de la clientèle ; la planification des activités physiques et l'intervention auprès des clientèles en collaboration avec le formateur associé.

Préalable(s) : KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)

KIN1801 Stage I : préscolaire et primaire

Les objectifs de ce cours sont les suivants : effectuer le bilan de la première année de formation et en particulier, du stage d'initiation à l'enseignement afin d'opérer les régulations nécessaires ; s'instrumenter pour faire l'analyse de son projet personnel et pour le mettre à jour en rapport avec l'expérience professionnelle ; approfondir le processus d'analyse réflexive en l'appliquant à des situations significatives pour l'étudiant.

Analyse des valeurs véhiculées dans le milieu scolaire et des méthodes de gestion et d'enseignement de l'éducation physique en relation avec les conceptions des étudiants et les activités de formation. Grille d'analyse des fonctions de l'enseignant d'éducation physique et des compétences à développer avec critères et indicateurs de progrès. Interdisciplinarité et compétences transversales. Mise à jour du projet personnel de formation continue élaboré dans le premier séminaire d'intégration ; identification des problèmes à résoudre prioritaires et des moyens à prendre au cours des sessions restantes. Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)

KIN1810 Activités d'intégration : Identification professionnelle (1 cr.)

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de confirmer ou de modifier son choix d'orientation professionnelle.

Ce cours s'adresse simultanément aux étudiants inscrits aux profils enseignement de l'éducation physique et à la santé et kinésiologie. Il contribue à la confirmation ou à la modification du profil de formation initialement choisi par chacun des étudiants. Les activités d'apprentissage sont orientées vers la connaissance des exigences personnelles et professionnelles associées à chacun des profils de formation : visites de milieux scolaire et récréosportif, rencontres avec des conférenciers, groupes de discussion.

KIN1811 Séminaire de cheminement (1 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : effectuer le bilan de la première année de formation et en particulier, du stage d'initiation à l'enseignement afin d'opérer les régulations nécessaires ; s'instrumenter pour faire l'analyse de son projet personnel de formation et pour le mettre à jour en rapport avec l'expérience professionnelle ; approfondir le processus d'analyse réflexive en l'appliquant à des situations significatives pour l'étudiant.

Analyse des valeurs véhiculées dans le milieu scolaire et des méthodes de gestion et d'enseignement de l'éducation physique en relation avec les conceptions des étudiants et les activités de formation. Grille d'analyse des fonctions de l'enseignant d'éducation physique et des compétences à développer avec critères et indicateurs de progrès. Interdisciplinarité et compétences transversales. Mise à jour du projet personnel de formation continue élaboré dans le premier séminaire d'intégration : identification des problèmes à résoudre prioritaires et des moyens à prendre au cours des sessions restantes. Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)

KIN2000 Intégration perceptivomotrice

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances élémentaires anatomiques et physiologiques du système nerveux associées au contrôle

de la motricité ; analyser et comprendre les mécanismes inhérents à l'organisation et à l'interrelation de la sensibilité et de la motricité chez l'humain ; appliquer ces connaissances à la mise en place d'activités physiques adaptées aux caractéristiques des populations visées.

Étude de la neurophysiologie du mouvement humain : organisation anatomique et fonctionnelle du système nerveux humain en fonction du contrôle de l'activité motrice. Maturation et plasticité du système nerveux. Codage de l'information provenant des extérocepteurs (visuels, auditifs, somesthésiques) et des propriocepteurs lors de l'exécution de mouvements contrôlés et balistiques dans les activités physiques. Fonctions motrices de la moelle épinière, du tronc cérébral, du cervelet, des noyaux gris de la base et du cortex dans les mouvements réflexes et volontaires. Prise d'information, intégration perceptivomotrice et action motrice : application à la locomotion et à la préhension chez l'humain. Cours théoriques et laboratoires.

KIN2100 Développement moteur et apprentissage moteur (4 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances fondamentales liées au développement moteur et à l'apprentissage moteur ; analyser les mécanismes inhérents à l'organisation et à la modification des comportements moteurs avec l'âge ; connaître les moyens d'évaluation du développement moteur ; développer l'habileté à analyser l'apprentissage moteur et à planifier des activités motrices.

Principales théories sur le développement moteur et l'apprentissage moteur. Méthodes de recherche dans le secteur du développement moteur. Développement morphologique de l'enfant : croissance et notion d'âge biologique. Maturation du système nerveux central et ses effets sur le tonus musculaire et l'apparition progressive des patrons de mouvements fondamentaux et de leurs caractéristiques. Dominance manuelle : ontogenèse et caractéristiques. Développement des notions d'espace et de temps dans leurs relations avec la production du mouvement corporel. Moyens d'évaluation : tests, fiches d'observation, bilans moteurs. Conditions des apprentissages moteurs : rétroaction, connaissance des résultats, imagerie motrice, variabilité et spécificité de la pratique, buts d'accomplissement, transfert. Étapes des apprentissages moteurs. Cours théoriques, laboratoires et activités en gymnase.

KIN2200 Développement moteur

Principales théories explicatives du développement moteur. Méthodes de recherche dans le domaine du développement moteur. Développement morphologique de l'enfant : croissance et notion d'âge biologique. Effets de la maturation du système nerveux sur l'évolution et le contrôle du tonus musculaire et l'apparition progressive des patrons de mouvements fondamentaux et de leurs caractéristiques. Transformation des comportements moteurs dans les activités de stabilisation, locomotion et manipulation. Dominance manuelle : ontogenèse et caractéristiques. Développement des notions d'espace et de temps dans leurs relations avec la production du mouvement corporel. Acquisition du schéma corporel et troubles de l'acquisition de la coordination motrice. Moyens d'évaluation : tests, fiches d'observation, bilans moteurs. Cours théoriques, laboratoires et activités au gymnase.

KIN2300 Apprentissage moteur de l'enfance à l'adolescence

Analyse de l'apprentissage moteur de l'élève et planification d'activités motrices facilitant les apprentissages moteurs. Processus, modèles, classification, étapes et conditions de l'apprentissage. Buts d'accomplissement et motivations, fonction visuelle, imagerie motrice, attention et mémoire motrice, transfert, rétroaction. Moyens d'évaluation des apprentissages : tests, fiches d'observation des comportements moteurs, bilans des apprentissages moteurs. Cours théoriques et pratiques ; laboratoires, construction et animation d'activités en gymnase reliées aux thèmes du cours et adaptées aux différents groupes d'âge. Adaptation des activités selon les manifestations de troubles moteurs.

KIN2345 La santé en milieu de garde

Les besoins biologiques et physiques de l'enfant et du préadolescent. Soins appropriés en fonction de l'alimentation et de la santé, de l'hygiène et de la sécurité. Notions de dépistage et d'intervention. Prévention des accidents et premiers soins en cas d'urgence. Rôle de l'éducateur en milieu de garde. Formation conduisant à un certificat attestant de la réussite d'un cours de secourisme général d'une durée minimale de huit heures. Santé des éducatrices et éducateurs en milieu de garde.

KIN2350 L'hygiène et la santé du jeune enfant

Ce cours vise une sensibilisation à la santé et à la prévention auprès du jeune enfant en milieu de garde.

La santé en milieu de garde : concepts et applications. Actions préventives qui préservent le bien-être physique et psychologique du jeune enfant. Rôles et responsabilités des éducateurs quant à l'alimentation, aux soins quotidiens, l'hygiène et à la prévention des maladies : les infections, l'alimentation et les allergies, la posture et l'hygiène corporelle, l'hygiène des locaux. La gestion des problèmes de santé et les interventions appropriées en milieu de garde. La gestion des médicaments : conservation, consentement parental, administration aux enfants. Normes du ministère en relation avec l'environnement intérieur et extérieur : équipements, locaux, espaces, air, bruit, propreté, etc. Lois et règlements relatifs aux accidents dans les locaux et lors des sorties. Cours théoriques et laboratoires.

KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Ce cours vise à permettre aux étudiants de prendre conscience des composantes anatomiques, biomécaniques, cinésiologiques et neurocinétiques du mouvement en danse et de les aider à optimiser, dans la limite de leurs capacités, leur performance de danseurs.

Analyse du mouvement en danse et de ses exigences spécifiques : anatomie fonctionnelle, éléments de biomécanique, de cinésiologie et de neurocinétique. Notions de physiologie à la base de l'entraînement et de la performance des danseurs. Sensibilisation aux contraintes et aux conditions nécessaires à la saine pratique de la danse, notions élémentaires de traumatologie. Initiation à l'autoévaluation des capacités de mouvement. Cours réparti sur deux trimestres. Exposés et mises en situation.

KIN2800 Stage en milieu récréosportif 2

Les objectifs de ce cours sont les suivants : identifier les problèmes que pose une intervention dans une activité physique en considérant les attentes et les particularités des participants, la programmation et les conditions de réalisation ; participer à la planification de séances en collaboration avec le formateur associé ; s'initier à des responsabilités professionnelles en lien avec la promotion, les relations avec la clientèle, la gestion ou autres fonctions qui caractérisent l'organisme sportif ; intervenir auprès de groupes de participants en co-intervention et de façon autonome.

Ce stage est une occasion pour l'étudiant d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés professionnelles dans une activité physique pour laquelle ses expériences antérieures, à titre d'intervenant et/ou de participant, sont relativement limitées. Il se réalise de manière à favoriser l'acquisition d'habiletés d'observation, d'analyse et d'intervention dans une activité physique particulière et l'identification des tâches généralement dévolues à un professionnel d'un organisme sportif. Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur : la connaissance du fonctionnement de l'organisme, de la programmation des activités et des caractéristiques de la clientèle ; la planification des activités physiques et l'intervention auprès des clientèles en collaboration avec le formateur associé.

Préalable(s) : KIN1800 Stage en milieu récréosportif 1 ; KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN2821 Activités d'intégration : diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.)

KIN2801 Stage II : secondaire

Ce stage est une deuxième occasion d'acquérir des connaissances sur la pratique professionnelle en milieu scolaire et de développer des habiletés d'observation et d'analyse pédagogique en rapport avec l'éducation physique et l'éducation à la santé. Il se réalise auprès d'élèves du secondaire et se veut une première occasion de participer à résoudre des problèmes que posent la planification, l'interaction et l'évaluation des apprentissages d'adolescents. En plus de considérer des éléments de contenu en lien avec la gestion de l'environnement éducatif (plateaux d'éducation physique et salles de cours) et l'établissement d'un climat favorable à l'apprentissage, l'importance des contenus d'apprentissages professionnels est axée sur la planification et la régulation de l'enseignement-apprentissage. Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN1811 Séminaire de cheminement (1 cr.) ; KIN1801 Stage I : préscolaire et primaire ; KIN5412 Intervention en activité physique

KIN2820 Séminaire d'intégration (1 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : effectuer le bilan des deux premières années de formation et en particulier, des stages d'initiation à l'enseignement afin d'opérer les régulations nécessaires ; s'instrumenter pour faire l'analyse de son projet personnel de formation et pour le mettre à jour en rapport avec l'expérience professionnelle ; approfondir le processus d'analyse réflexive en l'appliquant à des situations significatives pour l'étudiant.

Analyse des valeurs véhiculées dans le milieu scolaire et des méthodes de gestion et d'enseignement de l'éducation physique en relation avec les conceptions des étudiants et les activités de formation. Grille d'analyse des fonctions de l'enseignant d'éducation physique et des compétences à développer avec critères et indicateurs de progrès. Interdisciplinarité et compétences transversales. Mise à jour du projet personnel de formation continue élaboré dans le premier séminaire d'intégration : identification des problèmes à résoudre prioritaires et des moyens à prendre au cours des trimestres restants. Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : KIN1811 Séminaire de cheminement (1 cr.) ; KIN2801 Stage II : secondaire

KIN2821 Activités d'intégration : diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.)

Les objectifs de ce cours sont de permettre à l'étudiant : de dresser un bilan de ses capacités à assumer les fonctions et tâches dévolues à un professionnel en milieu récréosportif ; de développer des attitudes et habiletés associées au processus de créativité.

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants inscrits au profil récréosportif. Description et analyse des fonctions et tâches associées au milieu récréosportif. Grille d'analyse des fonctions, tâches et compétences à développer par un professionnel en milieu récréosportif : bilan personnel et projet de formation ; projet d'innovation professionnelle. Développement d'habiletés associées au processus de création par l'expérimentation de différentes techniques telles que : analogie, concassage, brainmapping, brainstorming, brainwriting pool, etc. L'étudiant devra également satisfaire à la capacité de bien s'exprimer oralement en français.

Préalable(s) : KIN1800 Stage en milieu récréosportif 1 ; KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)

KIN3000 Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Ce cours vise l'acquisition de connaissances relatives au développement psychomoteur de l'enfant, à l'éducation et à la rééducation psychomotrice. Il vise également l'acquisition d'habiletés à intervenir par la motricité dans les apprentissages scolaires auprès d'élèves à risque, handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Étude du développement psychomoteur et des facteurs qui le sous-tendent : bases nerveuses, maturation, intégrité physiologique et développementale. Les caractéristiques motrices (motricité globale, motricité fine, confirmation de la dominance latérale) et perceptivomotrices (organisation perceptive, spatiale, temporelle et schéma corporel). Le rôle de la motricité dans les apprentissages scolaires, le dépistage et la prévention des difficultés d'apprentissage. Difficultés et troubles psychomoteurs (instabilité, hyperactivité, déficit ou problème sensoriel ou intellectuel, etc.). Applications orthopédagogiques de la psychomotricité. Préparation au plein air comme moyen pédagogique. Cours théoriques, activités en gymnase, laboratoires et participation à un séjour pleine nature.

KIN3001 Évaluation et Intervention en éducation psychomotrice

Méthodes, protocoles et outils d'évaluation du développement moteur et des composantes psychomotrices du comportement. Instruments d'évaluation : bilans, épreuves, tests standardisés et non standardisés, techniques d'observation. Intervention en éducation psychomotrice : choix de stratégies d'enseignement selon les grands troubles psychomoteurs. Conception et réalisation de matériel pédagogique. Planification et réalisation d'interventions en classe, en gymnase ainsi qu'en milieu de plein air.

Ateliers psychomoteurs, travaux d'équipes, activités psychomotrices en camp de plein air.

Préalable(s) : KIN3000 Éducation psychomotrice et adaptation scolaire ou KIN5510 L'éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans ou KIN1500 Activités motrices en milieu de garde

KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : comprendre les principaux mécanismes physiologiques agissant sur la performance cardiorespiratoire et musculaire des enfants et des jeunes adultes ; connaître les principaux mécanismes physiologiques de la circulation sanguine, de la respiration pulmonaire et cellulaire, de la production d'énergie musculaire aérobie et anaérobie, de la thermorégulation et du bilan hormonal chez l'humain, en particulier chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte ; connaître les principales pathologies reliées à ces systèmes ; appliquer ces connaissances à la mise en place d'activités physiques adaptées aux caractéristiques des populations visées.

Principaux mécanismes physiologiques de la circulation sanguine, de la respiration pulmonaire et cellulaire, de la production d'énergie musculaire aérobie et anaérobie, de la thermorégulation et du bilan hormonal chez l'humain. Ces notions sont étudiées au repos, au cours de l'exercice physique aigu (spontané) et chronique (entraînement) en fonction de la croissance (âge) et du sexe. Principales pathologies reliées à ces systèmes (cardiomyopathies, asthme, emphyseme, diabète, etc.) en fonction des effets de l'exercice physique. Laboratoires d'application : adaptation cardio-vasculaire (fréquence cardiaque et pression sanguine artérielle) en fonction de la puissance de l'exercice, évaluation des capacités de travail aérobie et anaérobie, de la composition corporelle et de l'endurance musculaire chez les enfants et les jeunes adultes (tests de terrain et normes). Cours théoriques et laboratoires.

KIN3090 Aspects cinésiologiques des activités physiques (4 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances générales sur l'ostéologie, l'arthrologie et la myologie ; analyser du point de vue fonctionnel, l'anatomie des différentes parties du corps impliquées dans le mouvement humain ; comprendre les différentes variables biomécaniques, cinématiques et cinétiques, qui régissent les mouvements humains pour les rendre efficaces ; identifier les gestes sportifs susceptibles d'entraîner des atteintes au système musculosquelettique.

Étude de l'anatomie du corps humain en fonction des activités physiques : les structures ostéo-articulaires et les groupes musculaires impliqués. Approche cinésiologique et étude fonctionnelle des mouvements des membres supérieurs et inférieurs et de ceux du rachis ; exemples

d'analyses globales des gestes sportifs. Application des règles mécaniques fondamentales : la relation tension/longueur des muscles, les leviers osseux, le centre de gravité, les moments de force, l'inertie et le transfert de momentum, etc. Cours théoriques, laboratoires et cours pratiques portant sur l'enseignement des mouvements corrects pour une meilleure efficacité des activités physiques et une réduction des risques de blessures.

KIN3091 Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances générales sur l'ostéologie, l'arthrologie et la myologie ; analyser du point de vue fonctionnel, l'anatomie des différentes parties du corps impliquées dans le mouvement humain ; comprendre les différentes variables biomécaniques, cinématiques et cinétiques, qui régissent les mouvements humains pour les rendre efficaces ; identifier les gestes sportifs susceptibles d'entraîner des atteintes au système musculosquelettique.

Étude de l'anatomie du corps humain en fonction des activités physiques : les structures ostéoarticulaires et les groupes musculaires impliqués. Approche cinésiologique et étude fonctionnelle des mouvements des membres supérieurs et inférieurs et de ceux du rachis ; exemples d'analyses globales des gestes sportifs. Application des règles mécaniques fondamentales : la relation tension/longueur des muscles, les leviers osseux, le centre de gravité, les moments de force, l'inertie et le transfert de momentum, etc. Cours théoriques, laboratoires et cours pratiques portant sur l'enseignement des mouvements corrects pour une meilleure efficacité des activités physiques et une réduction des risques de blessures.

KIN3095 Blessures musculosquelettiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : comprendre l'influence des facteurs physiologiques et biomécaniques qui prédisposent à l'apparition de blessures musculosquelettiques ; identifier et comprendre les types de blessures possibles en fonction de chacune des formes d'activités physiques pratiquées ; établir des programmes de mesures préventives dans la gestion des activités physiques ; identifier et comprendre les principales méthodes de rééducation des blessures.

Étude des blessures musculaires, osseuses et articulaires reliées aux activités physiques. Évaluation de la charge physiologique et capacité d'adaptation en fonction de l'âge des personnes. Effets de la surcharge et compréhension des facteurs (forces externes, techniques, coordination, etc.) qui la causent. Les facteurs généraux de risques (tabac, obésité, menstruation, surentraînement, etc.). L'entraînement des différentes parties du corps après les blessures. Les mesures préventives et les méthodes de rééducation suite aux blessures.

Préalable(s) : KIN3091 Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)

KIN3160 Adaptations physiologiques à l'exercice et aides ergogènes

Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir les connaissances de base acquises en physiologie de l'exercice en fonction de la différence entre les sexes, du vieillissement, des différents facteurs environnementaux pour des individus asymptomatiques et symptomatiques.

Étude des mécanismes physiologiques impliqués dans l'adaptation à l'exercice et à l'entraînement physique des systèmes cardiovasculaire et respiratoire, de la bioénergétique et du métabolisme cellulaire, de la régulation hormonale, enzymatique, thermique et hydrique chez l'individu asymptomatique et symptomatique. Les principales différences entre les hommes et les femmes, les effets de l'âge et du vieillissement, les facteurs environnementaux (froid, chaleur, humidité, hypoxie, conditions hypobarique et hyperbarique). Classifications, modes d'action et effets secondaires des différents types d'aides ergogènes naturels et pharmacologiques. Limites physiologiques à la pratique des activités physiques et sportives chez les individus symptomatiques :

cardiomyopathie, hypertension artérielle, asthme, emphysème, bronchite chronique, syndrome de McArdle, obésité, diabète de type 1 et 2, arthrite rhumatoïde. Cours théoriques, laboratoires d'application.

Préalable(s) : KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.)

KIN3330 Santé et sécurité dans la pratique des activités physiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir des connaissances relatives à l'adoption d'un mode de vie sain incluant la pratique d'activités physiques ; identifier les facteurs de risque ; développer des stratégies d'intervention relatives à la pratique sécuritaire des activités physiques.

Intervention éducative face à la santé et à la sécurité dans la pratique des activités physiques. Analyse d'un mode de vie sain. Modèles d'apprentissage des comportements face à la santé, et des instruments facilitant la promotion et l'éducation à de saines habitudes de vie. L'influence de l'activité physique sur la santé et la qualité de vie. Sécurité reliée aux facteurs humains et environnementaux visant à la protection personnelle du pratiquant et à la formation professionnelle de l'intervenant. Notion de risque et de danger. Hiérarchie des facteurs de sécurité. Soins préventifs et premiers soins face aux activités physiques.

KIN3340 Éducation à la santé en milieu scolaire

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances relatives à une approche globale de la santé en milieu scolaire ; favoriser l'appropriation des connaissances, des compétences et des habiletés nécessaires à l'adoption et à la mise en pratique de saines habitudes de vie ; apprendre à développer, organiser et animer des activités d'éducation à la santé en milieu scolaire.

Problématique de l'éducation à la santé en milieu scolaire. Notions d'hygiène corporelle et mentale. L'Approche globale de la santé : Interaction des différents intervenants en milieu scolaire. Approche par clarification des valeurs. Hiérarchie des facteurs de santé. Santé, bien-être et qualité de vie. Approche éducative face à la santé : facteurs prédisposants, facilitateurs et de renforcement face à l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Stratégies favorisant l'habilitation (empowerment) et l'autonomie chez les jeunes de 5 à 18 ans.

KIN3342 Éducation à la santé en milieu scolaire (4 cr.)

Problématique centrée autour de l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Approche multidimensionnelle de la santé et du bien-être : physique (alimentation équilibrée, pratique régulière d'activités physiques), mental (gestion du stress, estime de soi, valeurs, attitudes, motivations et comportement face à la santé et à l'activité physique), social (activité physique et qualité de vie, autonomie, appartenance à un groupe, plaisir à pratiquer des activités physiques), environnemental (éducation à la sécurité en éducation physique : environnement physique et humain, évaluation du risque, prise de décision).

Intervention éducative en éducation à la santé dans un contexte d'éducation physique : facteurs prédisposants, facilitateurs et de renforcement face à l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Stratégies favorisant l'habilitation (empowerment), et l'autonomie chez les enfants et les adolescents. Développement d'outils favorisant l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Cours théoriques, ateliers et application en gymnase ; apprentissage par problèmes.

KIN3350 Didactique de l'éducation à la santé en éducation physique

Les objectifs généraux sont de : favoriser l'intégration des connaissances acquises dans le cours KIN3340 Éducation à la santé en milieu scolaire ; concevoir et expérimenter des contenus significatifs et motivants permettant à la fois l'acquisition de connaissances relatives à la santé ; élaborer des stratégies d'enseignement efficaces favorisant l'acquisition et l'amélioration de saines habitudes de vie.

Ce cours vise à engager les étudiants dans un processus de création de situations d'enseignement-apprentissage reliées à l'éducation à la santé destinées à des élèves des ordres du préscolaire, primaire et secondaire. L'organisation pédagogique du cours permettra aux étudiants : a) de participer à de courts exposés pour des apprentissages cognitifs relatifs à la santé et aux habitudes de vie saines, aux principes de développement de contenus significatifs et motivants et aux caractéristiques des stratégies d'enseignement efficaces ; b) de développer et d'expérimenter du matériel didactique lors d'ateliers pratiques ; c) d'améliorer certaines habitudes de vie sur la base d'un projet individualisé.

Ateliers d'expérimentation didactique ; Microenseignement ; Apprentissage par problèmes.

Préalable(s) : KIN3340 Éducation à la santé en milieu scolaire

KIN3360 Promotion de la santé et l'activité physique

Ce cours a pour objectif de familiariser et d'instrumenter les étudiants en activité physique aux méthodes utilisées en promotion de la santé par l'activité physique. Étude des bienfaits de la pratique de l'activité physique et des liens de causalité avec les problèmes de santé et les habitudes de vie. Contraintes, facilitation et motivation à l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Étude des modèles explicatifs et des étapes du processus de changement ou d'adoption d'un comportement relié à la santé et au mode de vie. Instrumentation pour soutenir le processus de changement émergent en relation avec la pratique de l'activité physique, dans une optique de santé, de bien-être et de sécurité. Élaboration, implantation et évaluation d'un programme de promotion de l'activité physique.

KIN3800 Stage de perfectionnement en milieu récréosportif (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : résoudre les problèmes quotidiens que pose l'intervention dans une activité physique en considérant les attentes et les particularités des participants, la programmation et les conditions de réalisation ; concevoir les contenus des séances d'intervention selon les besoins de la clientèle et les caractéristiques de la programmation ; intervenir auprès de groupes de participants de façon autonome ; concevoir et réaliser un projet de supervision pédagogique en concertation avec le formateur associé de l'organisme sportif.

Ce stage prolongé est l'occasion pour l'étudiant de parfaire ses habiletés d'autoanalyse de l'intervention dans une activité physique pour laquelle ses expériences antérieures, à titre d'intervenant et de participant, sont relativement développées. Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur l'insertion du stagiaire au milieu professionnel en lui permettant d'assumer les différentes tâches des fonctions qui caractérisent l'action professionnelle du formateur associé et la réalisation, par le stagiaire et le professionnel associé, d'un projet de supervision pédagogique. La nature du projet de supervision pédagogique sera déterminée en fonction des besoins et particularités de l'organisme sportif et des conditions de réalisation du stage.

Préalable(s) : KIN1800 Stage en milieu récréosportif 1 ; KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN2821 Activités d'intégration : diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.)

KIN3801 Stage III : préscolaire-primaire (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir et réaliser des planifications séquentielles pour des élèves du préscolaire et du primaire ; résoudre les problèmes quotidiens que posent la planification, l'interaction et l'évaluation des apprentissages des élèves ; évaluer les apprentissages des élèves en rapport avec certains thèmes du programme d'études et divers moyens d'action.

Ce stage prolongé est l'occasion de compléter les connaissances sur la pratique professionnelle en milieu préscolaire et primaire et de développer des habiletés d'autoanalyse pédagogique. L'importance des contenus

d'apprentissages professionnels est axée sur l'intégration du stagiaire à la vie professionnelle en lui permettant d'assumer les différentes responsabilités de la fonction qui lui est assignée en éducation physique et en éducation à la santé auprès d'élèves du préscolaire et du primaire.
Préalable(s) : KIN1801 Stage I : préscolaire et primaire ; KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN2801 Stage II : secondaire ; KIN2820 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; KIN5412 Intervention en activité physique ; KIN5420 Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé ; PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

KIN3831 Activités d'intégration : projection professionnelle (1 cr.)

Les objectifs de ce cours sont de permettre à l'étudiant : de dresser un bilan de sa formation universitaire ; d'identifier ses forces et ses lacunes en regard des fonctions et tâches dévolues à un professionnel en milieu récréosportif ; d'élaborer un projet personnel de formation continue.
Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants inscrits au profil récréosportif. Il vise à identifier les lacunes du programme de formation et à établir un bilan personnel de l'étudiant en regard des fonctions et tâches dévolues à un professionnel en milieu récréosportif. Activités d'apprentissage organisées en vue d'une insertion professionnelle : simulation d'entrevue, technique de recherche d'emploi, forum d'employeurs, programmes gouvernementaux destinés aux jeunes entrepreneurs. L'étudiant devra également satisfaire à la capacité de bien s'exprimer oralement en français.

KIN4082 Atelier de recherche par thème

Élaboration, réalisation et présentation d'un rapport de recherche à connotation pratique et/ou fondamentale dans le domaine de la kinanthropologie. Intégration des étudiants aux travaux de recherche en kinanthropologie ou projet de recherche développé par un ou plusieurs étudiants. Les activités de recherche sont choisies par les étudiants en raison de leurs intérêts personnels, et doivent s'inscrire dans les domaines de la physiologie, neurocinétique, apprentissage moteur et tout autre champs d'étude en kinanthropologie.

Préalable(s) : KIN5101 Innovation et recherche en activité physique

KIN4155 Principes et méthodes de conditionnement physique

Les objectifs de ce cours sont d'analyser, concevoir, développer et appliquer des programmes d'exercice ou des exercices spécifiques en fonction des objectifs et besoins individuels ou collectifs.

Étude des principes et méthodes d'entraînement spécifiques au développement des qualités physiques (endurance aérobie, anaérobie, force-puissance-endurance musculaire, flexibilité articulo-musculaire, contrôle du poids corporel) des individus participant à des activités physiques et sportives. Analyse de leur pertinence et de leurs contraintes en fonction des objectifs et des besoins individuels. Analyse des facteurs de risques selon l'âge, l'état de la condition physique individuelle, et de certaines pathologies. Recommandations et prescription d'exercices physiques spécifiques à court, moyen ou long termes. Conséquences et suivi de l'évolution de la condition physique. Cours théoriques et laboratoires.

Préalable(s) : KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.) ; KIN3160 Adaptations physiologiques à l'exercice et aides ergogènes

KIN4160 Évaluation et amélioration de la condition physique des enfants et des adolescents

Moyens d'évaluation de la condition physique et de la pratique physique dans le domaine scolaire. Principes et méthodes d'entraînement des qualités physiques (force, endurance, aérobie et anaérobie, vitesse, élasticité musculaire) applicables à diverses étapes du développement de l'enfant et de l'adolescent. Planification de programmes d'entraînement. Cours théoriques et laboratoires en classe et au gymnase.

Préalable(s) : KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.)

KIN4800 Stage IV : secondaire (6 cr.)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : concevoir et réaliser des planifications séquentielles pour des élèves du secondaire ; résoudre les problèmes quotidiens que posent la planification, l'interaction et l'évaluation des apprentissages des élèves ; évaluer les apprentissages des élèves en rapport avec certains thèmes du programme d'études et divers moyens d'action.

Ce stage prolongé et terminal est l'occasion de compléter les connaissances sur la pratique professionnelle en milieu secondaire et de parfaire ses habiletés d'autoanalyse pédagogique. L'importance des contenus d'apprentissages professionnels est axée sur l'intégration du stagiaire à la vie professionnelle en lui permettant d'assumer les différentes responsabilités de la fonction qui lui est assignée en éducation physique et en éducation à la santé auprès d'élèves du secondaire.

Préalable(s) : KIN1801 Stage I : préscolaire et primaire ; KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN2801 Stage II : secondaire ; KIN2820 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; KIN5412 Intervention en activité physique ; KIN5420 Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé ; PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

KIN4802 Projets de développement professionnel (2 cr.)

Basé sur les observations recueillies dans le cadre de ses cours théoriques, de ses laboratoires d'application et de ses stages, ce cours visera à engager l'étudiant dans un processus d'analyse réflexive de sa pratique professionnelle en considérant les compétences attendues en éducation. Le recours à des formules d'apprentissage par problèmes, de résolution de problèmes et d'études de cas favorisera l'émergence et l'adoption de lignes de conduite personnelles. La participation de professionnels du milieu scolaire et de conférenciers invités permettra aux étudiants de débattre, dans le cadre de forums de discussion, de questions portant sur l'actualité professionnelle. Les apprentissages professionnels visés gravitent autour de l'acquisition d'habiletés oratoires, d'élaboration d'instruments favorisant l'autoanalyse, de diagnostic et de résolution de problèmes, d'élaboration de projet, de plans d'intervention personnalisés et de leur évaluation.

L'organisation des activités d'apprentissage s'inspirera des principes d'une pédagogie de projet et se réalisera sous la forme de séminaires d'analyse de pratique.

Cours concomitants : EPM1033 ; EPM3100 ou EPM4100.

Préalable(s) : KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN1811 Séminaire de cheminement (1 cr.) ; KIN2820 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; KIN3801 Stage III : préscolaire-primaire (6 cr.) ou KIN4800 Stage IV : secondaire (6 cr.)

KIN4833 Séminaire de synthèse (1 cr.)

Évaluation des activités de formation et des pratiques professionnelles observées et vécues. Différenciation des rôles et des exigences que pose l'intervention en enseignement de l'éducation physique et à la santé dans les différents ordres d'enseignement. Intégration de l'éducation à la santé : réalité et perspectives nouvelles. Perspectives de formation continue. Programmes d'études avancées. Perspectives d'emploi ; exigences du milieu scolaire, conditions d'engagement et pratique d'entrevue. Déontologie professionnelle. Dans la perspective de s'assurer de la maîtrise de compétences attendues en enseignement, le programme prévoit l'administration d'un examen de synthèse basé sur l'analyse de problèmes professionnels courants. Cet exercice implique une démonstration évidente de la maîtrise des compétences attendues telles qu'édictees par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Groupes de discussion restreints.

Préalable(s) : KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN1811 Séminaire de cheminement (1 cr.) ; KIN2820 Séminaire d'intégration (1 cr.) ; KIN3801 Stage III : préscolaire-primaire (6 cr.) ou KIN4800 Stage IV : secondaire (6 cr.)

KIN5075 Histoire et philosophie de l'éducation physique et de la profession

Ce cours est l'occasion d'acquérir des connaissances et des habiletés de base relatives aux concepts de l'éducation physique. Évolution à travers les siècles dans le monde occidental. Les systèmes philosophiques et éducatifs, le statut du corps et les doctrines de l'éducation physique. Grands mouvements internationaux de l'éducation physique et du sport. Particularités du contexte québécois. Associations et organismes professionnels. Cours théoriques et travail dirigé.

KIN5096 L'activité physique et la personne âgée

Étude de l'influence de l'âge et de l'activité physique sur certains paramètres physiologiques, moteurs et psychologiques. Analyse critique du bilan biomoteur de la sénescence. Démographie et conception socioculturelle du vieillissement. Attitudes et motivation à l'égard de la pratique de l'activité physique. Principes de programmation et analyse critique des programmes existants. Préceptes andragogiques et leadership des intervenants. Cours théoriques et études de cas.

KIN5097 Physiologie fonctionnelle du vieillissement

Étude des facteurs biomédicaux et physiologiques qui déterminent l'activité physique et les capacités fonctionnelles des personnes vieillissantes et âgées. Influence de l'activité physique et des loisirs sur la qualité de la vie et la participation des personnes avançant en âge à la vie sociale et culturelle. Ce cours fera appel, au besoin, à des ressources internes et externes à l'UQAM pour atteindre ses objectifs.

KIN5101 Innovation et recherche en activité physique

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances relatives au processus de recherche et à l'innovation pédagogique ; utiliser les nouvelles technologies de l'information et des communications dans l'enseignement, la recherche et la formation continue ; appliquer ces connaissances à l'activité physique humaine.

Modes d'acquisition des connaissances et de leur diffusion. Types et méthodes de recherche : quantitative, qualitative, recherche-action. Déontologie. Constitution d'un cadre théorique par la recherche bibliographique ; utilisation systématique des nouvelles technologies de l'information et des communications. Étapes de la recherche systématisée : le thème et le cadre théorique, les variables, les hypothèses ou les questions de recherche, l'expérimentation, les instruments et les mesures, la cueillette des données. Schémas d'expérience. Analyse des résultats (utilisation de logiciels appropriés), leur interprétation et leur diffusion. Innovation pédagogique et travail en équipe. Cours théoriques et laboratoires.

KIN5102 Introduction à la recherche en activité physique (2 cr.)

Développement des habiletés dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications pour sa pratique professionnelle, la formation continue et la recherche. Modes d'acquisition des connaissances et de leur diffusion. Types et méthodes de recherche : quantitative, qualitative, recherche-action. Notions de déontologie. Utilisation systématique des nouvelles technologies de l'information et des communications. Étapes de la recherche systématisée : le thème et le cadre théorique, les variables, les hypothèses ou les questions de recherche, l'expérimentation, les instruments et les mesures, la cueillette des données. Schémas d'expérience. Analyse des résultats par l'utilisation de statistiques descriptives et inférentielles, leur interprétation et leur diffusion. Cours théoriques et travaux pratiques.

KIN5165 Entraînement en musculation (2 cr.)

Ce cours vise à connaître, critiquer, adapter et appliquer les diverses méthodes d'entraînement en musculation en fonction des diverses clientèles (enfants, adultes

masculins-féminins, personnes âgées, personnes présentant des handicaps particuliers, etc.) ; des besoins, des goûts, des capacités et des limites individuelles (e.g. préparation physique, but récréatif, entraînement spécifique, récupération suite à une blessure musculo-squelettique, maux de dos, etc.). Analyse, critique et évaluation des appareils disponibles sur le marché. Études de cas.

Préalable(s) : KIN4155 Principes et méthodes de conditionnement physique ; KIN5630 Évaluation de la condition physique

KIN5411 Intervention en activité physique (kinésiologie)

Principalement axé sur le développement d'outils d'intervention reliés au domaine de la kinésiologie, l'objectif de ce cours est d'acquérir des connaissances et des habiletés de base relatives à la planification, l'interaction et l'évaluation de l'intervention en activité physique. L'étudiant est appelé à concevoir des situations d'apprentissage stimulantes en activité physique, à gérer les composantes de l'environnement spécifiques au milieu d'intervention (gymnase, salle d'entraînement, plein air, etc.) pour créer des conditions efficaces d'apprentissage et à comprendre les différentes démarches d'évaluation de l'intervention et de l'apprentissage en activité physique. Les deux compétences à développer dans ce cours sont la gestion de l'environnement éducatif et la création d'un climat favorable à l'apprentissage.

KIN5412 Intervention en activité physique

Ce cours est l'occasion d'acquérir des connaissances et des habiletés de base relatives à la planification, l'interaction et l'évaluation de l'intervention en activité physique. L'accent est mis sur l'interaction, plus particulièrement sur la compétence à conduire et à analyser des séances d'activité physique. L'analyse se fera à partir du cadre de référence que fournissent les conclusions de la recherche en efficacité de l'intervention dans le but de planifier des séances de façon méthodique et réaliste. En ce qui a trait à la conduite d'une séance, la gestion de l'environnement éducatif et la création d'un climat favorable à l'apprentissage sont les deux compétences à développer dans ce cours. Groupes de discussions restreints.

KIN5415 Introduction à la supervision pédagogique en activité physique

Les objectifs de ce cours sont les suivants : connaître les composantes de la supervision pédagogique en activité physique ; développer des habiletés professionnelles relatives au développement, à l'implantation et à l'évaluation de programmes en activité physique ; maîtriser des instruments de supervision pédagogique du processus d'intervention en activité physique.

Définition, exigences et caractéristiques d'efficacité de la supervision pédagogique. Modèles de supervision pédagogique. Instrumentation pour le développement, l'implantation et l'évaluation de programmes en activité physique. Instrumentation pour l'évaluation du processus d'interaction en activité physique. Cours théoriques, laboratoires d'observation et de supervision, études de cas.

Préalable(s) : KIN5410 Intervention en activité physique (4 cr.)

KIN5416 Intervention, counseling et diagnostic en activité physique (kinésiologie)

Ce cours permet la mise en action de nombreuses situations favorisant le développement de compétences relatives à la planification, l'interaction, l'évaluation et le diagnostic en lien avec la prise de décision lors d'interventions individuelles et de groupe en activité physique. Il favorise le développement d'outils de diagnostic et d'acquisition d'information nécessaires à une prise de décision juste et adaptée aux besoins et aux objectifs du client. Les autres compétences à développer et favorables à l'apprentissage et à l'atteinte des objectifs de ce cours sont l'évaluation d'étapes et le suivi de la démarche nécessaires aux ajustements séquentiels lors de l'intervention.

L'expérimentation et le développement d'outils d'intervention et d'évaluation de l'intervention se font en fonction des différents milieux d'intervention de la kinésiologie ainsi qu'en fonction des différentes clientèles. Les interventions de groupe comprennent des procédures d'interaction susceptibles d'encourager l'établissement de relations interpersonnelles positives.

Préalable(s) : KIN5411 Intervention en activité physique (kinésiologie)

KIN5420 Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé

Les objectifs de ce cours sont les suivants : comprendre les orientations de l'éducation physique et de l'éducation à la santé des programmes d'enseignement ; comprendre les étapes d'une démarche de planification pédagogique pour l'éducation physique et l'éducation à la santé ; élaborer des objectifs d'apprentissage en rapport avec les thèmes de l'éducation physique et le contenu de l'éducation à la santé adaptés aux élèves et au contexte des différents cycles scolaires ; concevoir des situations d'apprentissage à expérimenter et à évaluer afin de les adapter à des élèves et des contextes variés ; réaliser des évaluations diagnostiques et formatives de situations psychomotrices en éducation physique et des connaissances des élèves sur la santé.

Ce cours est l'occasion de parfaire les connaissances et les habiletés relatives à la planification, l'interaction et l'évaluation pédagogique de l'éducation physique et de l'éducation à la santé. Il fait suite à un premier stage en milieu scolaire dans lequel ont été identifiés des problèmes professionnels à résoudre. L'accent dans ce cours sera mis sur la résolution des problèmes de planification, cette dernière étant considérée comme hypothèse d'action, de projet pédagogique à réaliser à moyen et à court termes. Pour ce faire, les contenus et objectifs d'apprentissage des programmes d'études seront approfondis. Afin de planifier de façon réaliste, l'évaluation diagnostique sera étudiée et mise en application dans des situations d'apprentissage d'action individuelle pour l'éducation physique et dans la préparation de capsules d'informations pour l'éducation à la santé.

Préalable(s) : KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN5412 Intervention en activité physique

KIN5430 Perfectionnement des compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé

Les objectifs de ce cours sont les suivants : connaître différents styles d'enseignement propres à l'éducation physique et à l'éducation à la santé ; concevoir des séquences de situations d'apprentissage stimulantes d'éducation physique et d'éducation à la santé pour des élèves et des contextes variés ; utiliser différentes façons de communiquer les consignes et les rétroactions adaptées à des groupes d'âge variés et à des moyens d'actions particuliers ; approfondir les étapes du processus de régulation de l'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé en utilisant divers instruments d'analyse ; réaliser des évaluations formatives et sommatives de situations sociomotrices en éducation physique et des connaissances et comportements à acquérir en éducation à la santé.

Ce cours est l'occasion de perfectionner les connaissances et les habiletés relatives à la planification, l'interaction et l'évaluation pédagogique de l'éducation physique et de l'éducation à la santé. Dans ce dernier cours, l'accent sera mis sur l'évaluation des apprentissages des élèves et leur régulation. L'évaluation des apprentissages se fera en intégrant les processus d'évaluation formative et sommative au développement de séquences d'apprentissage. La régulation de l'enseignement sera approfondie à l'aide d'outils d'autodiagnostic associés à la création de conditions d'apprentissage optimales. Les compétences à diagnostiquer des problèmes pédagogiques et à adapter les conditions d'apprentissage seront développées lors de laboratoires d'enseignement.

Préalable(s) : KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.) ; KIN5412 Intervention en activité physique ; KIN5420 Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé

KIN5510 L'éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans

Ce cours se propose d'atteindre les objectifs suivants : analyse, compréhension et connaissance de la motricité ; connaissance et analyse de l'évolution de la motricité chez l'enfant ; connaissance des modalités d'intégration de la motricité dans l'action éducative.

Étude de l'organisation de la motricité humaine, de son évolution et de ses applications à des fins éducatives. Définition de la motricité : niveau d'organisation neurophysiologique et composantes perceptives. Développement moteur et croissance. Domaines et effets de l'utilisation du mouvement humain. Conceptions possibles d'éducation par le mouvement. La séance d'éducation motrice.

KIN5511 Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans

Ce cours se propose l'acquisition des compétences suivantes : connaissance de la motricité humaine et de l'évolution de la motricité chez l'enfant, connaissance des modalités d'intégration de la motricité dans l'action éducative et l'éducation à la santé.

Étude de l'organisation de la motricité humaine, de son évolution et de ses applications à des fins éducatives. Niveau d'organisation neurophysiologique et composantes perceptives des fonctions motrices. Le développement moteur. Les principes et les modalités de l'intervention éducative auprès de l'enfant ; la séance d'éducation motrice. Conceptions possibles d'éducation par le mouvement. Éducation à la santé et croissance. Cours théoriques et laboratoires, activités en gymnase.

KIN5525 Principes d'organisation et de gestion du plein air

Application des principes d'organisation et de gestion dans le contexte plein air. Les structures provinciales, régionales, locales. L'organisation du plein air en contexte scolaire. La gestion du plein air dans les organismes privés ou parapublics.

KIN5530 Motricité et éducation au préscolaire

Ce cours se propose d'atteindre les objectifs suivants : connaissance et compréhension de l'éducation motrice, du développement de l'enfant et des premiers apprentissages au préscolaire ; analyse de l'intégration de la motricité dans l'action éducative au préscolaire ; élaboration de séances d'éducation motrice.

Étude théorique et pratique du développement moteur de l'enfant de quatre à six ans et des relations entre la motricité et les premiers apprentissages en maternelle. Évolution et facteurs de progrès du contrôle moteur. Les prérequis moteurs des apprentissages scolaires. Intégration de la motricité dans la maîtrise de la langue et de la mathématique. Expression dramatique.

KIN5550 Plein air comme moyen pédagogique

Les objectifs de ce cours sont les suivants : construire les connaissances particulières aux activités de plein air ; analyser les implications du plein air comme moyen pédagogique ; résoudre, à partir de situations concrètes et propres au plein air, les problèmes que pose à la (aux) personne(s) cette pratique du point de vue pédagogique.

Connaissances et habiletés méthodologiques pertinentes à une organisation pédagogique utilisant des éléments naturels environnants dans un contexte scolaire. Problèmes posés par le plein air et par l'utilisation des activités de plein air à des fins d'apprentissage scolaire (objectifs pédagogiques et objectifs de contenu). Ressources physiques et humaines, sécurité, information des agents d'éducation, planification. Cours théoriques et travaux pratiques.

KIN5575 Jeu psychomoteur et développement de l'enfant

Étude des jeux sensorimoteurs et psychomoteurs au cours du développement de l'enfant : théories, classification (jeu sensorimoteur, jeu symbolique, jeu de règle). Analyse pratique et théorique des conduites ludiques et de leur contribution à la socialisation de l'enfant selon une perspective psychosociomotrice. Étude de la contribution, au développement de l'enfant, du jeu libre et du jeu institutionnalisé. Séances d'observation. Cours théoriques et séances pratiques en gymnase.

KIN5585 La pratique de la relaxation

Initiation expérimentale à la recherche de l'état de relâchement, généralisé et différencié, à travers les principales méthodes de relaxation. Prise de conscience des états de tension et expérimentation des principes directeurs de leur réduction. Les diverses approches : intervention centrale et autosuggestion, recours aux sensations proprioceptives périphériques, action par communication avec l'environnement physique. Étude des effets de la relaxation sur soi et domaines possibles de son application.

KIN5630 Évaluation de la condition physique

Analyse des méthodes et techniques de mesure et d'évaluation des aspects morphologiques, organiques et musculaires de la condition physique. Adaptation de ces méthodes et techniques selon l'âge, le sexe et la condition physique des sujets. Principes fondamentaux du dosage de l'exercice physique en fonction des composantes évaluées, des facteurs de risques et des types de populations. Problèmes d'éthique dans la mesure et l'évaluation de la condition physique. Cours théoriques et laboratoires. Préalable(s) : KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.)

KIN6140 Biomécanique

Ce cours a pour objectifs d'acquérir les connaissances relatives à la biomécanique chez l'humain ; d'analyser les méthodes quantitatives biomécaniques et les techniques d'analyse de la performance motrice chez l'humain ; d'appliquer ces connaissances à l'activité motrice de la personne humaine. Analyse biomécanique du mouvement humain. Application des principes mécaniques aux activités sportives. Cinétique et cinématique linéaire et angulaire. Techniques d'enregistrement du mouvement : cinématographie à haute vitesse, stroboscopie, électromyographie, jauges de force et transducteurs. Cours théoriques et laboratoires. Préalable(s) : KIN3091 Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)

KIN6160 Sociologie du sport

Les objectifs spécifiques sont :
- Construire les connaissances relatives aux aspects sociologiques du sport.
- Analyser les aspects socioéconomiques et culturels du sport.
- Appliquer ces connaissances à l'activité motrice de la personne humaine dans l'activité motrice.
Étude du sport en temps que phénomène social. Le sport dans les sociétés capitaliste et socialiste. Structure et fonctionnement du système sportif moderne. Le sport dans les sphères économique, politique, culturelle et idéologique de la structure sociale. Le sexe, les niveaux d'âge et la stratification sociale comme déterminants de la pratique sportive. Dimensions du phénomène sportif au Québec. Cours théoriques et travail dirigé.

KIN6170 Psychologie du sport

Introduction aux divers courants de la psychologie du sport. Étude des phénomènes psychologiques particuliers à la pratique sportive : attention, anxiété, agressivité, concept de soi, personnalité, motivation, attitudes agoniales, théorie de l'attribution. Effets psychologiques de la compétition et de l'utilisation d'aides ergogéniques. Cours théorique et travaux de laboratoire.

KIN6175 Prescription en activité physique

Ce cours fait appel aux diverses notions acquises en intervention, psychologie, communication, physiologie, cinésiologie, évaluation de la condition physique, méthodes d'entraînement, etc. Il s'agit d'un cours synthèse qui vise à prendre en charge un individu pour un cheminement complet et sécuritaire en matière d'activités physique et sportive : évaluation des besoins, prescription d'activités physiques et/ou d'exercices spécifiques et le suivi en tenant compte de ses besoins, goûts, capacités, limites ou du contexte (environnement, appareillage, temps). Études de cas. Cours théoriques et laboratoires d'application pratiques. Préalable(s) : KIN5411 Intervention en activité physique (kinésiologie) ; KIN5630 Évaluation de la condition physique

KIN6185 Motricité et contrôle du mouvement

Contribution des mécanismes perceptifs à l'élaboration et à l'exécution d'un acte moteur. Étude des modèles comportementaux et physiologiques relatifs à la planification, l'exécution et le contrôle du mouvement. Lois des mouvements simples. Introduction aux théories des systèmes de régulation et leurs applications au mouvement humain.

KIN6515 Activité physique en situation de handicaps

Familiarisation et définition des différents types de handicaps congénitaux ou acquis. Évaluation et développement de programmes en éducation physique adaptée à partir d'objectifs d'intervention spécifiques et de stratégies adaptées aux différentes clientèles concernées (handicapés moteurs, sensoriels et organiques). Perspectives actuelles et futures sur l'intégration des handicapés dans notre société avec une emphase sur l'éducation physique, les sports et les loisirs. Cours théoriques et activités pratiques en gymnase.

KIN6520 Rééducation motrice

Étude de la neurophysiologie et des techniques de rééducation posturale et de la motricité opérante. Aspects mécaniques et physiologiques des dysfonctions motrices. Diagnostics kinésiologiques des déficits moteurs. Applications des techniques kinésiologiques dans le traitement des dysfonctions motrices (étirement force musculaire, mobilité et flexibilité). Applications des principes d'entraînement chez des individus présentant différents troubles neuromoteurs. Études de cas. Préalable(s) : KIN2000 Intégration perceptivomotrice

KIN6960 Introduction à l'ergonomie

Historique et définition. Kinanthropométrie et conception ergonomique des tâches et des dispositifs de travail. Analyse des tâches : introduction aux aspects énergétiques, biomécaniques et perceptivomoteurs. Postures et méthodes de travail. Erreur humaine et prévention. Efficacité, sécurité, santé et confort en fonction des ambiances et des variables psychosociologiques. Considérations pratiques des facteurs humains tels que l'âge, le sexe, les stéréotypes et les handicaps. Aménagement du poste et adaptation des outils et des méthodes de travail. Étapes d'une intervention ergonomique. Études de cas.

LAN1001 Introduction à la culture et à la langue du Brésil

Les objectifs du cours sont les suivants : Faire découvrir une culture originale qui fait du Brésil une « société distincte » dans la famille latino-américaine. Faire explorer des éléments caractéristiques de la mixité de la société brésilienne et de l'évolution de sa culture. Faire connaître des éléments de la langue. Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution des liens entre le Portugal et le Brésil et de la mixité sociale issue de la colonisation. Différents thèmes seront abordés : la réalité politique et économique

contemporaine ; les pouvoirs religieux et les cultes ; les grands courants artistiques ; les problèmes environnementaux ; les particularités langagières du Brésil et du Portugal. Présentation de la société brésilienne par des textes littéraires et journalistiques, par le cinéma et par la musique. Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours.

LAN1002 Introduction à la langue et à la culture arabes

Faire découvrir une culture originale, analyser et comprendre les particularités du Monde arabe. Faire explorer des éléments caractéristiques de la société arabe et de l'évolution de sa culture. Faire connaître des éléments de la langue. Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution de la société arabe. Différents thèmes seront abordés : la réalité politique et économique contemporaine ; les grands courants artistiques ; les problèmes environnementaux ; les particularités langagières de certains pays. Présentation de la société arabe par des textes littéraires et journalistiques, par le cinéma et par la musique. Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours.

LAN1003 Introduction à la langue et à la culture de la Chine

Les objectifs du cours sont les suivants : Faire découvrir une culture originale qui fait de la Chine une société millénaire et moderne tout à la fois. Faire explorer des éléments caractéristiques des composantes de la culture chinoise. Faire connaître des éléments de la langue. Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution de la société chinoise. Différents thèmes seront abordés : la réalité politique et économique contemporaine ; les pouvoirs religieux et les cultes ; les grands courants artistiques ; les problèmes environnementaux ; le processus de prise de décision. Présentation de la nation chinoise par des textes journalistiques, le cinéma et la musique. Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours.

LAN1004 Introduction à la langue et à la culture du Japon

Les objectifs du cours sont les suivants : Faire découvrir une culture originale qui fait du Japon l'un des premières économies du monde. Faire explorer des éléments caractéristiques de l'évolution de sa culture. Faire connaître des éléments de la langue. Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution de la société japonaise. Différents thèmes seront abordés : les traditions et pratiques culturelles ; les règles d'éthique, les niveaux de politesse ; la réalité politique et économique contemporaine ; les pouvoirs religieux et les cultes ; les grands courants artistiques ; les problèmes environnementaux ; le processus de prise de décision. Présentation de la société japonaise par des écrits journalistiques, le cinéma et la musique. Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours.

LAN1010 Français langue seconde : Méthodologie assistée par ordinateur

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être en mesure d'utiliser les outils informatisés de base pour la rédaction et la révision de textes, pour la recherche bibliographique et la correspondance électronique associée à la recherche. En outre, il saura rédiger un texte doté de qualités formelles. Initiation aux nouveaux outils technologiques appropriés au travail intellectuel (numériseur, documents en format html, logiciels d'aide à l'écriture, fureteur Internet, etc.). Cueillette de données (accès aux données documentaires par Internet, par CD-ROM, etc.). Travail de présentation (éditique, révision de textes, automatisation des tâches, intégration au texte d'éléments sonores et visuels, etc.). Ce cours comporte, en plus des trois heures hebdomadaires d'enseignement, deux heures d'exercices, le tout au laboratoire sectoriel d'informatique.

LAN1016 Français langue seconde - Rédaction I

Initier l'étudiant non francophone à l'écriture de textes dotés d'enchaînements logiques. L'amener à corriger les erreurs grammaticales et stylistiques par des travaux de réécriture. Développer son sens de la qualité du français écrit.

LAN1230 Portugais/brésilien I

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais aussi de la compétence générale en portugais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite, ainsi que l'acquisition des connaissances culturelles relativement au Brésil et autres pays lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en portugais dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en portugais du Brésil, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels de ce pays et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études. Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays lusophones. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

LAN1258 Répertoire vocal en langue Italienne

Destiné aux étudiants en chant et en accompagnement, ce cours vise à faciliter la prononciation et la compréhension, dans la langue d'origine, des répertoires vocaux (mélodie, opéra, etc.) abordés dans leur programme d'études.

LAN1260 Italien I

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en italien, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels de l'Italie et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur l'Italie. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en italien dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture italienne. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

LAN1270 Communication orale en Italien I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer à l'oral en italien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en italien et

leurs connaissances de la culture italienne afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur l'Italie. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en italien sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ITA1260 Italien I

LAN1310 Allemand I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en allemand, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels des pays germanophones et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en allemand au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays germanophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en allemand dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays germanophones. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

LAN1311 Allemand I et II (6 cr.)

Ce cours intensif s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale et se familiariser avec certains aspects culturels des pays germanophones afin de les utiliser dans le domaine de leurs études et de leurs intérêts.

L'objectif principal de ce cours est le développement de l'expression orale. En outre, il améliorera la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que l'expression écrite. Enfin, il permettra à l'étudiant de parfaire ses connaissances culturelles des pays germanophones.

À la fin de ce cours, l'étudiant devra s'exprimer oralement sur des sujets de son choix. Diverses activités pédagogiques (jeux de rôles, discussions ...) renforceront ces habiletés de communication orale. La pratique de diverses stratégies d'écoute (repérage, anticipation, ...) améliorera la compréhension de documents audiovisuels. L'étude de différents types de textes permettra à l'étudiant d'acquérir des stratégies de lecture et d'enrichir son vocabulaire. La présentation des règles de grammaire, reliées aux types de discours pratiqués et aux difficultés rencontrées par l'étudiant, complètera la formation.

Utilisation de technologies éducatives en salle de classe et en atelier avec un moniteur. Application des connaissances acquises lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

LAN1312 Allemand II (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en allemand de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante et qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand et leurs connaissances culturelles des pays germanophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale. Ce cours favorise également l'élargissement de la compétence générale en allemand, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits, l'expression écrite ainsi que l'acquisition de connaissances culturelles propres aux pays germanophones. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra s'entretenir en allemand sur des sujets de son choix.

Des activités pédagogiques diverses, telles jeux de rôles, discussions etc., renforceront les habiletés de communication à l'oral. La présentation des différentes conventions de communication, le développement de stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) amélioreront la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des règles de grammaire fondamentales reliées au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants.

L'étude de différents types de textes améliorera les stratégies de lecture et enrichira le vocabulaire des étudiants. Cours assisté par ordinateur.

Ce cours favorise l'utilisation de technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1310 Allemand I (débutant 1)

LAN1313 Répertoire vocal en langue allemande

Destiné aux étudiants en chant et en accompagnement, ce cours vise à faciliter la prononciation et la compréhension, dans la langue d'origine, des répertoires vocaux (lied, oratorio, opéra, etc.) abordés dans leur programme d'études.

Préalable(s) : LAN1310 Allemand I (débutant 1)

LAN1350 Langue et culture allemandes

Introduction générale à la langue et à la culture allemandes. Initiation aux enjeux et aux questions qui animent la société allemande contemporaine.

Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution de la langue et de la société allemandes. Différents thèmes seront abordés : les particularités langagières des pays germanophones, la réalité politique et économique contemporaine ; les grands courants artistiques. Présentation de la société allemande par des textes littéraires et journalistiques, par le cinéma et par la musique.

Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours.

LAN1360 Russe I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en russe, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels des pays d'expression russe et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en russe au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays d'expression russe. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en russe dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays d'expression russe. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

LAN1370 Communication orale en russe I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en russe de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en russe et leurs connaissances culturelles des pays d'expression russe afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en russe au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays d'expression russe. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en russe sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1360 Russe I (débutant 1)

LAN1410 Arabe I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en arabe, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels des pays arabophones et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en arabe au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects culturels des pays arabophones. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études. En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

LAN1420 Arabe II : Communication orale I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en arabe et leurs connaissances culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans

les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en arabe au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en arabe sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire. En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1410 Arabe I (débutant 1)

LAN150X Langue et culture : X I (débutant 1)

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Développement de stratégies et de techniques de compréhension de textes simples, oraux ou écrits. Familiarisation avec certains aspects de la culture.

LAN151X Langue et culture : X II (débutant 2)

Approfondissement des connaissances linguistiques et culturelles. Application des stratégies, des techniques, des connaissances et des habiletés acquises à la compréhension de textes oraux ou écrits de difficulté moyenne. Enrichissement du vocabulaire, compréhension des notions fondamentales de la grammaire et des structures syntaxiques plus complexes.

Préalable(s) : LAN150X Langue et culture : X I (débutant 1)

LAN1600 Français langue seconde, niveau élémentaire (hors programme) (6 cr.)

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de comprendre le français dans des situations de communication simples de la vie courante.

Ce cours s'adresse à des débutants ou faux-débutants. Initiation à la communication orale. On mettra un accent particulier sur la compréhension orale et écrite de messages simples tels qu'une demande de renseignements ou la lecture de textes faciles. Initiation à la prononciation, au vocabulaire et à la grammaire du français de base.

Séances en salle de classe avec équipement audiovisuel, travaux pratiques variés au laboratoire de langue, à l'atelier de médiatique ou ailleurs.

Une entrevue précède obligatoirement toute inscription définitive dans ce cours.

LAN1601 Français langue seconde, niveau débutant I (hors programme)

Initiation à la communication orale. Accent particulier sur la compréhension orale et écrite de messages simples. Présentation de soi et des autres. Demande de renseignements. Lecture de textes faciles. Initiation à la prononciation, au vocabulaire et à la grammaire du français de base.

Ce cours comprend des activités pédagogiques présentées à l'aide d'outils multimédias.

Une évaluation de la compétence linguistique précède obligatoirement toute inscription dans ce cours.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait comprendre le français dans des situations simples de communication.

LAN1602 Français langue seconde, niveau débutant II (hors programme)

Développement de la communication orale. Accent particulier sur la compréhension orale et écrite de messages simples. Courts dialogues. Lecture de textes faciles. Prononciation correcte, enrichissement du lexique de base et grammaire de la phrase simple. Initiation à des éléments de la culture francophone.

Ce cours comprend des activités pédagogiques présentées à l'aide d'outils multimédias.

Une évaluation de la compétence linguistique précède obligatoirement toute inscription dans ce cours.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait lire et écrire en français dans des situations simples de communication.

Préalable(s) : LAN1601 Français langue seconde, niveau débutant I (hors programme)

LAN1610 Chinois I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en chinois, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels des pays d'expression chinoise et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en chinois au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays d'expression chinoise. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en chinois dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays d'expression chinoise. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

LAN1611 Communication orale en chinois I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en chinois de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en chinois et leurs connaissances culturelles des pays d'expression chinoise afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en chinois au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays d'expression chinoise. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en chinois sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies

éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1610 Chinois I (débutant 1) ou l'équivalent

LAN1612 Compréhension de documents en chinois I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en chinois de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en chinois mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en chinois, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en chinois au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix.

Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés de étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en chinois.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1610 Chinois I (débutant 1) ou l'équivalent

LAN1620 Japonais I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en japonais, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels du Japon et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en japonais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Japon. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en japonais dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture du Japon. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

LAN1621 Communication orale en japonais I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en japonais de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en japonais et leurs connaissances culturelles du Japon afin de pouvoir

communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en japonais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Japon. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en japonais sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1620 Japonais I (débutant 1) ou l'équivalent

LAN1622 Compréhension de documents en japonais I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en japonais de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en japonais mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en japonais, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en japonais au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés de étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en japonais.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1620 Japonais I (débutant 1) ou l'équivalent

LAN1630 Vietnamien I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en vietnamien, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels du Vietnam et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en vietnamien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Vietnam. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en vietnamien dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture du Vietnam. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

LAN1631 Communication orale en vietnamien I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en vietnamien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en vietnamien et leurs connaissances culturelles du Vietnam afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en vietnamien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Vietnam. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en vietnamien sur des sujets de son choix. Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1630 Vietnamien I (débutant 1) ou l'équivalent

LAN1632 Compréhension de documents en vietnamien I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en vietnamien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en vietnamien mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en vietnamien, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en vietnamien au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix.

Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes

pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en vietnamien.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1630 Vietnamien I (débutant 1) ou l'équivalent

LAN170X Langue non romane, non germanique I (débutant 1)

Ce cours vise à initier l'étudiant à la prononciation, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base de la langue en question. Il permettra également à l'étudiant d'identifier certains processus et stratégies d'apprentissage d'une langue seconde.

Acquisition d'un vocabulaire et des structures de base d'une langue non romane, non germanique par approche contextuelle. Élaboration d'un cahier de bord sur le processus d'acquisition. Exercices au laboratoire et en ateliers de conversation.

Formule pédagogique : En plus des trois heures de cours en classe, les étudiants sont requis de faire une heure de laboratoire ou d'atelier par semaine.

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie

LAN171X Langue non romane, non germanique II (débutant 2)

Ce cours fait suite au LAN 170X Langue non romane, non germanique I. Il permettra à l'étudiant d'approfondir ses connaissances de la langue en question, de pouvoir appliquer les stratégies, les techniques, les connaissances et les habiletés acquises à la compréhension de textes oraux de difficulté moyenne. Le cours vise également l'enrichissement du vocabulaire, la compréhension de notions plus complexes de la grammaire et de la syntaxe. Enrichissement du vocabulaire et utilisation de structures syntaxiques plus complexes par approche contextuelle. Poursuite du cahier de bord sur le processus d'acquisition. Exercices au laboratoire et en ateliers de conversation.

Formule pédagogique : En plus des trois heures de cours en classe, les étudiants sont requis de faire une heure de laboratoire ou d'atelier par semaine.

Préalable(s) : LAN170X Langue non romane, non germanique I (débutant 1)

LAN1880 Langue des signes québécoise I (débutant 1)

Introduction à l'apprentissage de la langue de la communauté sourde québécoise. Initiation à la conversation gestuelle. Éléments grammaticaux. Apprentissage des structures de base en compréhension comme en expression. Connaissance de 600 signes classés par thème du vocabulaire fondamental de la langue des signes québécoise. Exercices de compréhension et d'expression sans utilisation de la voix.

LAN2000 Français langue seconde : Activités d'intégration

Activité alliant la pédagogie des grands groupes, les ateliers et le counselling individuel et visant à faciliter aux adultes l'intégration aux programmes de la Faculté de communication et à l'UQAM. Clarification du rôle du retour aux études dans son développement psychosocial. Reconnaissance et évaluation des acquis. Évaluation des forces et des faiblesses face aux exigences des études universitaires et identification des moyens de s'améliorer. Consolidation des choix de programmes d'études et de perspectives professionnelles. Compréhension du fonctionnement de l'UQAM.

LAN2005 Français langue seconde : transition professionnelle et multimédia

Ce cours cherche à donner à l'étudiant non francophone les outils nécessaires à la planification d'études, au choix d'une carrière et à la recherche d'un emploi.

Les objectifs de ce cours sont les suivants : développer les habiletés associées à la recherche d'emploi ; former l'étudiant à la rédaction de curriculum vitae sur support informatique ; le préparer à des entrevues de sélection des candidatures ; l'initier à la constitution de réseaux, etc. Les activités pédagogiques seront présentées sous forme d'ateliers pratiques qui permettront aux participants de simuler les conditions réelles du milieu de l'emploi.

LAN2016 Français langue seconde - Rédaction II

Amener l'étudiant non francophone à développer ses habiletés pour la rédaction de textes dont les structures sont complexes. L'encourager à analyser les difficultés rencontrées, à rechercher des solutions appropriées et à réfléchir à l'ensemble des qualités stylistiques de ses écrits.

LAN2020 Français langue seconde - Compréhension orale

Ce cours s'adresse à des étudiants non-francophones qui veulent pratiquer et développer leur compréhension orale par l'exposition à des documents audio et audiovisuels authentiques. Développement de la capacité de repérage à l'oral. Étude des particularités du discours oral authentique (morphosyntaxe, lexique) dans des contextes formels et informels, sur des thèmes choisis. Utilisation de stratégies pour améliorer la compréhension orale (utilisation des connaissances antérieures, de l'inférence, du contexte, de l'anticipation). Recours à la mémoire de travail pour la compréhension. Appropriation d'éléments culturels francophones avec un accent particulier sur la culture québécoise.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de comprendre d'une manière satisfaisante des dialogues (avec deux participants ou plus) de styles différents. Il devrait connaître les structures dialogales propres à l'oral (des périphrases, les tours de parole, les inférences).

LAN2030 Français langue seconde : atelier de synthèse

Les objectifs du cours sont les suivants : permettre à l'apprenant de faire la synthèse de son apprentissage en français écrit ; permettre à l'étudiant de se préparer à l'examen de français de l'université et aux examens d'entrée des différents programmes universitaires.

Cours pouvant varier selon les besoins qui se manifesteront tout au long de l'évolution du programme. Ce cours permettrait la mise sur pied de leçons expérimentales. Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits du programme.

LAN2230 Portugais/brésilien II : Communication orale

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais aussi de la compétence générale en portugais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite, ainsi que l'acquisition des connaissances culturelles relativement au Brésil et aux autres pays lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en portugais sur des sujets de son choix.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer à l'oral en portugais de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale dans cette langue et leur connaissance des cultures des pays lusophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace. Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1230 Portugais/brésilien I

LAN2235 Portugais/brésilien III : Compréhension de documents assistée par ordinateur

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite en facilitant l'apprentissage individuel et autonome au moyen de l'ordinateur. Au moyen d'Internet, la consultation de sites en portugais permettra notamment aux étudiants d'avoir accès à des répertoires électroniques, de lire des journaux ou des revues spécialisées, de vérifier le sens ou l'orthographe des mots grâce aux dictionnaires et ouvrages de référence, d'étendre leur pratique de la langue à l'aide d'exercices et même de correspondre avec des lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de repérer du matériel en portugais au moyen de l'ordinateur, de le comprendre et de l'exploiter pour enrichir ses connaissances et développer ses aptitudes à saisir et à rédiger des textes dans cette langue.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en portugais de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, qui désirent améliorer leur compétence générale dans cette langue mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents écrits en portugais, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture.

Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Développement des habiletés langagières dans les domaines du lexique, de la syntaxe et de l'orthographe. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnage de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en portugais.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1230 Portugais/brésilien I

LAN2261 Italien II

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en italien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante et qui désirent améliorer leur compétence générale en italien et leurs connaissances culturelles de l'Italie afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. Ce cours est la suite du cours LIN1260 Italien I.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale. Ce cours favorise également l'élargissement de la compétence générale en italien, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits, l'expression écrite ainsi que l'acquisition de connaissances culturelles propres aux pays italophones. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra s'entretenir en italien sur des sujets de son choix.

Des activités pédagogiques diverses, telles jeux de rôles, discussions, etc., renforceront les habiletés de communication à l'oral. La présentation des différentes conventions de communication, le développement de stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) amélioreront la compréhension de documents audiovisuels.

Présentation des règles de grammaire fondamentales reliées au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. L'étude des différents types de textes améliorera les stratégies de lecture et enrichira le vocabulaire des étudiants. Ce cours favorise l'utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours. Préalable(s) : LAN1260 Italien I ou l'équivalent

LAN2265 Italien II : Compréhension de documents assistée par ordinateur

Les objectifs de ce cours sont les suivants : faciliter l'apprentissage individuel et autonome au moyen de l'ordinateur ; favoriser la compréhension et la rédaction de textes en développant les habiletés langagières dans les domaines du lexique, de la syntaxe et de l'orthographe. Du matériel diversifié sera proposé aux étudiants en fonction de leurs divers champs d'intérêt ou spécialités. Dans le réseau Internet, la consultation de sites italiens permettra notamment aux étudiants d'avoir accès à des répertoires électroniques, de lire des journaux ou des revues spécialisées, de vérifier le sens ou l'orthographe des mots grâce aux dictionnaires et aux ouvrages de référence, d'étendre leur pratique de la langue à l'aide de banques d'exercices et même de correspondre en direct avec des italophones. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de repérer du matériel au moyen de l'ordinateur et de l'exploiter pour enrichir leurs connaissances et développer leurs aptitudes à comprendre et à rédiger des textes en italien. Préalable(s) : LAN1260 Italien I

LAN2267 Italien II : Langue et musique

Les objectifs de ce cours sont les suivants : comprendre le langage de la musique en italien soit, d'une part, la terminologie musicale et, d'autre part, l'italien chanté ; distinguer entre l'usage standard et l'usage propre à l'art vocal, tant du point de vue morphologique que du point de vue grammatical. Le cours offrira une description du fonctionnement de la langue italienne, en plus d'une analyse des différences entre le vocabulaire du monde musical et celui de la conversation contemporaine. De plus, les différences majeures entre les formes grammaticales propres à l'art vocal et celles de l'usage contemporain seront soulignées. L'emphase portera sur la prononciation, l'intonation et l'articulation de la phrase musicale en italien. Toutes les explications seront appuyées par des textes, à savoir le vocabulaire musical tiré directement des partitions ou de morceaux exposant certains aspects de l'histoire de la musique ou de la vie des musiciens. Les participants étudieront des enregistrements de morceaux brefs, ainsi que des extraits d'opéras et de chansons contemporaines. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de lire et de comprendre des textes concernant la musique, de même que les paroles de l'italien chanté. Ils auront aussi une bonne connaissance de base de la prononciation et de l'intonation propres à l'italien chanté. Préalable(s) : LAN1260 Italien I

LAN2269 Italien II : Techniques de discussion dans des situations touristiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : exprimer des sentiments positifs (compliments, éloges, etc.) et des sentiments négatifs (revendications, réclamations, etc.) ; produire des lettres, des récits et des rapports de voyage ; développer les habiletés afin d'utiliser des procédés argumentatifs ; décrire un événement passé ou une expérience vécue. L'étudiant apprendra à exprimer oralement des sentiments, tels les éloges, les revendications et les plaintes. Il développera des habiletés argumentatives orales. Il devra effectuer un compte rendu oral d'un rapport de voyage et décrire des expériences vécues lors de situations touristiques. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait maîtriser le lexique propre à un séjour à l'étranger et être à l'aise lors de discussions en italien. Préalable(s) : LAN1260 Italien I

LAN2270 Italien II : Communication orale

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en italien de façon fonctionnelle dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en italien et leurs connaissances de la culture italienne afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite nécessaires pour atteindre les objectifs du cours et des connaissances culturelles pertinentes sur l'Italie. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de participer à des discussions en italien sur des sujets de son choix. Développement de l'expression orale à l'aide de discussions, d'entrevues, de présentations orales, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Renforcement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours. Préalable(s) : LAN1260 Italien I

LAN2275 Compréhension de documents en Italien I (intermédiaire)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en italien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en italien mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en italien, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents écrits en italien sur des sujets de son choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés de étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en italien. En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours. Préalable(s) : LAN1260 Italien I ou l'équivalent

LAN2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en allemand de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante et qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand et leurs

connaissances culturelles des pays germanophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace selon leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale en favorisant également le développement d'une compétence générale en allemand, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits, l'expression écrite ainsi que l'acquisition de connaissances culturelles propres aux pays germanophones. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra participer à des discussions en allemand sur des sujets de son choix. À l'aide de discussions, d'entrevues, de présentations, etc., l'étudiant développera l'expression orale. La présentation des différentes conventions de communication et le renforcement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) amélioreront sa compréhension de documents multimédias. La révision des règles de grammaire fondamentales reliées au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants et l'étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes enrichiront les stratégies de lecture et le vocabulaire spécialisé. Ce cours favorise l'utilisation de technologies éducatives appropriées (salles multimédias, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Cours assisté par ordinateur. Préalable(s) : LAN1311 Allemand I et II (6 cr.) ; LAN1312 Allemand II (débutant 2)

LAN2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en allemand de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en allemand, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en allemand au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en allemand. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Préalable(s) : LAN1310 Allemand I (débutant 1)

LAN2375 Compréhension de documents en russe I (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en russe de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en russe mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en russe, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également

la compétence générale en russe au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents écrits en russe sur des sujets de son choix.

Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en russe.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1360 Russe I (débutant 1) ou l'équivalent

LAN2410 Arabe III : Compréhension de documents (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en arabe mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en arabe, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite de l'arabe standard, mais on développera également la compétence générale en arabe au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale. Dans un premier temps, les textes seront présentés dans une version voyellée, mais il y aura également une initiation à des textes non voyellés.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en arabe.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1410 Arabe I (débutant 1)

LAN2420 Arabe III : Communication orale (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en arabe et leurs connaissances culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais il y a également poursuite

d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite nécessaires pour atteindre les objectifs du cours et des connaissances culturelles pertinentes sur les pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de participer à des discussions en arabe sur des sujets de son choix. Développement de l'expression orale à l'aide de discussions, d'entrevues, de présentations orales, etc. et présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels.

Révision des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux et de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1420 Arabe II : Communication orale I (débutant 2)

LAN2425 Arabe III : Communication écrite (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe de façon fonctionnelle dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en arabe et surtout leur compétence de communication écrite en arabe standard, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression écrite, en portant une attention particulière aux points et aux différentes formes que prennent les lettres suivant la place qu'elles occupent dans le mot. Mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression orale nécessaires pour atteindre les objectifs du cours et au développement de la compétence générale en arabe. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de rédiger des documents sur des sujets de son choix. Initiation aux différentes étapes préparatoires de la communication écrite telles que la recherche de l'information pertinente, le remue-méninges, la confection d'un plan (introduction, développement, conclusion), d'un premier brouillon ainsi que les différentes révisions avant l'impression de la version finale du texte. Rédaction de différents types de textes informatifs, tels que les requêtes d'information, les notes de services, les résumés d'articles de journaux et la correspondance des affaires et des textes d'opinion sur des sujets d'actualité. Ateliers d'écriture en groupe ou individualisés afin d'améliorer certains aspects techniques de la présentation des textes (la ponctuation, la mise en page, etc.).

Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes travaillés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Initiation aux conventions usuelles d'écriture de différents types de textes scientifiques ou professionnels en arabe. Des activités assistées par ordinateur permettront d'améliorer certains aspects de l'écriture en fonction des besoins individuels.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN2410 Arabe III : Compréhension de documents (intermédiaire 1)

LAN2600 Français langue seconde, niveau Intermédiaire (hors programme) (6 cr.)

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de comprendre le français dans des situations de communication plus complexes qu'au niveau élémentaire et de s'exprimer de façon adéquate dans ces mêmes situations.

Développement de la compréhension et expression orales. Utilisation de documents audiovisuels : vidéos, cassettes, etc. Lecture d'articles de journaux et de magazines de difficulté moyenne. Initiation à l'expression écrite. Perfectionnement de la prononciation et des connaissances en vocabulaire et en grammaire.

Séances en salle de classe avec équipement audiovisuel, discussions, travaux pratiques variés au laboratoire de langue, à l'atelier de médiatique ou ailleurs.

Un test de classement précède obligatoirement toute inscription définitive dans ce cours.

Préalable(s) : LAN1600 Français langue seconde, niveau élémentaire (hors programme) (6 cr.)

LAN2601 Français langue seconde, niveau Intermédiaire I (hors programme)

Développement de la compréhension et de l'expression orales. Lecture de courts articles de journaux et de magazines. Initiation à l'expression écrite. Activités ludiques. Perfectionnement de la prononciation et des connaissances en vocabulaire et en grammaire. Échanges d'opinions. Travaux pratiques variés en salle multimédia. Connaissance d'éléments culturels francophones. Ce cours comprend des activités pédagogiques présentées à l'aide d'outils multimédias.

Une évaluation de la compétence linguistique précède obligatoirement toute inscription dans ce cours.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait comprendre le français de niveau intermédiaire et s'exprimer en français, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans des situations de la vie courante.

Préalable(s) : LAN1602 Français langue seconde, niveau débutant II (hors programme)

LAN2602 Français langue seconde, niveau Intermédiaire II (hors programme)

Développement de la compréhension et de l'expression orales dans des jeux de rôles et de situations authentiques. Lecture d'articles de journaux et de magazines. Développement de l'expression écrite. Variétés d'écriture. Perfectionnement de la prononciation et des connaissances en vocabulaire et en grammaire. Discussions. Travaux pratiques variés en salle multimédia. Appropriation d'éléments culturels francophones. Ce cours comprend des activités pédagogiques présentées à l'aide d'outils multimédias.

Une évaluation de la compétence linguistique précède obligatoirement toute inscription dans ce cours.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait bien comprendre le français de niveau intermédiaire et s'exprimer en français, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans une variété de situations.

Préalable(s) : LAN2601 Français langue seconde, niveau intermédiaire I (hors programme)

LAN2603 Français langue seconde : communication orale et Intégration (niveau Intermédiaire I-II) (hors programme) (6 cr.)

L'objectif de ce cours est de faire connaître à l'étudiant de niveau élémentaire et de développer chez lui les outils de communication orale en lui faisant écouter et comprendre des documents authentiques en français (du Québec et d'ailleurs). À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de comprendre le français dans des situations simples de la vie courante.

Ce cours de six crédits s'adresse à tout adulte non francophone qui a une connaissance élémentaire du français. Ce cours est une initiation à la communication orale. Des éléments de base en phonétique y sont également enseignés. Ce cours englobe également des activités d'intégration lui permettant de mettre en pratique les éléments de communication orale dans des contextes de la vie courante, et ce, dans le but de s'insérer dans le milieu francophone québécois.

LAN2880 Langue des signes québécoise II (débutant 2)

Approfondissement de la connaissance de la langue de la communauté sourde québécoise. Révision de la grammaire fondamentale. Analyse de l'expression du visage et de ses

fonctions grammaticales particulières. Perfectionnement de l'expression par des récits individuels, des conversations et des compositions dirigées, des exposés. Connaissance active de 1 200 signes du vocabulaire fondamental de la langue des signes québécoise.

Préalable(s) : LAN1880 Langue des signes québécoise I (débutant 1)

LAN300A Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones

Ce projet d'études vise à permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances et ses habiletés langagières et culturelles à un projet d'études en relation avec ses intérêts personnels et son champ d'études. Le projet peut être réalisé de façon individuelle ou collective et nécessitera le dépôt du projet d'études et son approbation par le responsable du programme.

Il se compose de plusieurs étapes correspondant aux phases de préparation, de stage d'immersion et d'observation sur le terrain et de synthèse des apprentissages. Le stage sur le terrain peut se réaliser sous forme d'un cours universitaire dans la langue étudiée, d'un voyage d'études ou d'un stage dans un organisme ou une entreprise dans la mesure où il permettra à l'étudiant de se perfectionner dans la langue étudiée.

L'évaluation des apprentissages portera sur l'acquisition des connaissances relatives aux contextes étudiés pendant la phase de préparation et celle d'immersion et d'observation sur le terrain. Un rapport de synthèse sera remis au terme du projet et devra faire état des activités réalisées et des liens entre les apprentissages visés par le programme.

Préalable(s) : LAN2211 Espagnol II : Communication orale ; LAN2220 Espagnol II : À la découverte des médias

LAN300B Projet d'études en langue et culture allemandes

Ce projet d'études vise à permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances et ses habiletés langagières et culturelles à un projet d'études en relation avec ses intérêts personnels et son champ d'études. Le projet peut être réalisé de façon individuelle ou collective et nécessitera le dépôt du projet d'études et son approbation par le responsable du programme.

Il se compose de plusieurs étapes correspondant aux phases de préparation, de stage d'immersion et d'observation sur le terrain et de synthèse des apprentissages. Le stage sur le terrain peut se réaliser sous forme d'un cours universitaire en allemand, d'un voyage d'études ou d'un stage dans un organisme ou une entreprise dans la mesure où il permettra à l'étudiant de se perfectionner en allemand.

L'évaluation des apprentissages portera sur l'acquisition des connaissances relatives aux contextes étudiés pendant la phase de préparation et celle d'immersion et d'observation sur le terrain. Un rapport de synthèse sera remis au terme du projet et devra faire état des activités réalisées et des liens entre les apprentissages visés par le programme. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins trois cours de langue allemande.

LAN300C Projet d'études en langue et culture anglaises

Ce projet d'études vise à permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances et ses habiletés langagières et culturelles à un projet d'études en relation avec ses intérêts personnels et son champ d'études. Le projet peut être réalisé de façon individuelle ou collective et nécessitera le dépôt du projet d'études et son approbation par le responsable du programme.

Il se compose de plusieurs étapes correspondant aux phases de préparation, de stage d'immersion et d'observation sur le terrain et de synthèse des apprentissages. Le stage sur le terrain peut se réaliser sous forme d'un cours universitaire en anglais, d'un

voyage d'études ou d'un stage dans un organisme ou une entreprise dans la mesure où il permettra à l'étudiant de se perfectionner en anglais.

L'évaluation des apprentissages portera sur l'acquisition des connaissances relatives aux contextes étudiés pendant la phase de préparation et celle d'immersion et d'observation sur le terrain. Un rapport de synthèse sera remis au terme du projet et devra faire état des activités réalisées et des liens entre les apprentissages visés par le programme. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN2111 Intermediate Oral English ou LAN2141 Intermediate English Reading ou LAN2151 Intermediate English Writing

LAN300X Projet d'études en langue et culture X

Ce projet d'études vise à permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances et ses habiletés langagières et culturelles à un projet d'études en relation avec ses intérêts personnels et son champ d'études. Le projet peut être réalisé de façon individuelle ou collective et nécessitera le dépôt du projet d'études et son approbation par le responsable du programme.

Il se compose de plusieurs étapes correspondant aux phases de préparation, de stage d'immersion et d'observation sur le terrain et de synthèse des apprentissages. Le stage sur le terrain peut se réaliser sous forme d'un cours universitaire dans la langue étudiée, d'un voyage d'études ou d'un stage dans un organisme ou une entreprise dans la mesure où il permettra à l'étudiant de se perfectionner dans la langue étudiée.

L'évaluation des apprentissages portera sur l'acquisition des connaissances relatives aux contextes étudiés pendant la phase de préparation et celle d'immersion et d'observation sur le terrain. Un rapport de synthèse sera remis au terme du projet et devra faire état des activités réalisées et des liens entre les apprentissages visés par le programme. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins trois cours de langue de la langue choisie.

LAN3125 Portugais/brésilien III : Compréhension de documents assistée par ordinateur

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite en facilitant l'apprentissage individuel et autonome au moyen de l'ordinateur. Au moyen d'Internet, la consultation de sites en portugais permettra notamment aux étudiants d'avoir accès à des répertoires électroniques, de lire des journaux ou des revues spécialisées, de vérifier le sens ou l'orthographe des mots grâce aux dictionnaires et ouvrages de référence, d'étendre leur pratique de la langue à l'aide d'exercices et même de correspondre avec des lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de repérer du matériel en portugais au moyen de l'ordinateur, de le comprendre et de l'exploiter pour enrichir ses connaissances et développer ses aptitudes à saisir et à rédiger des textes dans cette langue.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en portugais de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, qui désirent améliorer leur compétence générale dans cette langue mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents écrits en portugais, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture.

Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types

de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Développement des habiletés langagières dans les domaines du lexique, de la syntaxe et de l'orthographe. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnage de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en portugais.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN1230 Portugais/brésilien I

LAN3230 Portugais/brésilien III : Communication orale avancée

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais aussi de la compétence générale en portugais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite, ainsi que l'acquisition des connaissances culturelles relativement au Brésil, au Portugal et aux autres pays lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de participer à des discussions en portugais sur des sujets de son choix.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en portugais du Brésil de façon fonctionnelle dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale dans cette langue et leur connaissance des cultures des pays lusophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. Développement de l'expression orale à l'aide de discussions, d'entrevues, de présentations orales, etc.

Présentation des différentes conventions de communication. Renforcement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Étude soutenue des faits de langue propres au Portugal.

En fonction de ces objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN2230 Portugais/brésilien II : Communication orale

LAN3235 Portugais/brésilien III : sujets d'actualité dans les pays lusophones

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais aussi de la compétence générale en portugais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits, de l'expression écrite, des connaissances culturelles relativement au Brésil, au Portugal et aux autres pays lusophones pour atteindre les connaissances nécessaires à la préparation d'un exposé. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir sur des sujets d'actualité et de participer à des discussions en portugais dans des contextes universitaires ou professionnels.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer couramment à l'oral en portugais dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent communiquer de façon plus efficace dans cette langue en ce qui concerne leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable. Développement de l'expression orale permettant à l'étudiant d'exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix, de participer à des discussions, de mener des sondages et des enquêtes, etc. Renforcement des

stratégies d'écoute permettant de comprendre des discussions publiques, des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles. Révision des points de grammaire reliés au type de discours pratiqué et de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de magazines d'actualité et de revues scientifiques et professionnelles pour raffiner le vocabulaire spécialisé. Étude des faits de langue propres au Portugal. Les erreurs de grammaire, de prononciation et de style seront traitées en fonction des besoins des étudiants.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN2230 Portugais/brésilien II : Communication orale

LAN3260 Italien III : Le monde Italien à travers ses productions artistiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : explorer divers aspects de la créativité contemporaine de l'Italie ; analyser les principales tendances actuelles dans divers domaines de production artistique.

Les étudiants seront à même d'effectuer un survol des grands courants de la littérature et de la pensée en Italie (deuxième moitié du XX^e siècle) et d'étudier les maîtres de la modernité dans ce pays. Ils pourront ainsi comprendre l'influence italienne dans divers domaines de la production artistique mondiale (cinéma, théâtre, etc.). Ce cours constituera un atout précieux pour les étudiants qui préparent un stage d'études en Italie.

Préalable(s) : LAN2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou LAN2270 Italien II : Communication orale

LAN3262 Italien III : Langue des affaires et du commerce International

Les objectifs de ce cours sont les suivants : comprendre le langage commercial, c'est-à-dire le vocabulaire et l'usage propres à la langue des affaires ; apprendre à communiquer en italien dans le monde des affaires et du commerce international ; développer des habiletés de communication tant à l'oral (réunions, entretiens téléphoniques, etc.) qu'à l'écrit (correspondance, contrats, etc.).

Les textes seront tirés de publications commerciales actuelles. En plus de la langue de la correspondance, la terminologie de la comptabilité et du droit sera abordée. Des travaux pratiques porteront sur divers formulaires officiels que les gens d'affaires sont susceptibles de rencontrer. Une attention particulière sera portée à l'étude des néologismes. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de communiquer en italien par téléphone ou par lettre en utilisant la langue des affaires et de comprendre le contenu de contrats et de documents juridiques relativement aux transactions commerciales.

Préalable(s) : LAN2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou LAN2270 Italien II : Communication orale

LAN3264 Italien III : Art, architecture, design et mode

Les objectifs de ce cours sont les suivants : présenter les nouvelles tendances en matière d'art, d'architecture, de design et de mode ; fournir aux étudiants un cadre pour qu'ils puissent discuter des nouvelles tendances ; utiliser les ressources technologiques actuelles pour explorer davantage certains domaines d'intérêt pour les étudiants.

Le cours permettra aux étudiants de développer leur connaissance du lexique de la spécialité par des exercices appropriés de compréhension de textes et de compréhension de matériel audiovisuel. D'autre part, l'accent sera mis sur la situation actuelle dans les divers champs disciplinaires. À la fin de ce cours, les étudiants seront aptes à développer des habiletés de synthèse et à faire valoir leurs positions, seuls ou en équipe. Ils seront en mesure d'utiliser correctement les niveaux de langue. Préalable(s) : LAN2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou LAN2270 Italien II : Communication orale

LAN326X Italien III : Projet d'études en langue et culture Italienne

Ce projet d'études vise à permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances et ses habiletés langagières et culturelles à un projet d'études en relation avec ses intérêts personnels et son champ d'études. Le projet peut être réalisé de façon individuelle ou collective et nécessitera le dépôt du projet d'études et son approbation par le responsable du programme.

Il se compose de plusieurs étapes correspondant aux phases de préparation, de stage d'immersion et d'observation sur le terrain et de synthèse des apprentissages. Le stage sur le terrain peut se réaliser sous forme d'un cours universitaire dans la langue étudiée, d'un voyage d'études ou d'un stage dans un organisme ou une entreprise dans la mesure où il permettra à l'étudiant de se perfectionner dans la langue étudiée.

L'évaluation des apprentissages portera sur l'acquisition des connaissances relatives aux contextes étudiés pendant la phase de préparation et celle d'immersion et d'observation sur le terrain. Un rapport de synthèse sera remis au terme du projet et devra faire état des activités réalisées et des liens entre les apprentissages visés par le programme.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : ITA2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou ITA2270 Italien II : Communication orale

LAN3270 Italien III : Sujets d'actualité

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer couramment à l'oral en italien dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent communiquer de façon plus efficace en italien dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnel de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits, de l'expression écrite, des connaissances culturelles pertinentes sur l'Italie et pour atteindre les connaissances nécessaires à la préparation d'un exposé. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir sur des sujets d'actualité et de participer à des discussions en italien dans des contextes universitaires ou professionnels.

Développement de l'expression orale permettant à l'étudiant d'exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix, de participer à des discussions, de mener des sondages et des enquêtes, etc. Renforcement des stratégies d'écoute permettant de comprendre des discussions publiques des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles. Révision des points de grammaire reliés aux types de discours pratiqué et de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de magazines d'actualité, de revues scientifiques ou professionnelles pour raffiner le vocabulaire spécialisé. Les erreurs de grammaire, de prononciation et de style seront traitées en fonction des besoins des étudiants.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN2261 Italien II ou un cours parmi LAN2260 Italien II : Communication écrite ou LAN2270 Italien II : Communication orale

LAN3275 Compréhension de documents en Italien II (avancé)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en italien de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante et de comprendre la plupart des documents usuels en italien,

mais qui désirent améliorer leur compétence générale en italien et perfectionner leur compréhension de documents écrits dans des contextes universitaires ou professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en italien au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents écrits du domaine scientifique ou professionnel de son choix.

Diverses activités pédagogiques permettant d'accroître l'efficacité des stratégies de compréhension, en particulier celles facilitant la compréhension de documents scientifiques et professionnels, tels que les résumés d'articles scientifiques, les enquêtes, les projets et les rapports de recherche, etc. Révision des points de grammaire reliés aux types de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés de étudiants. Étude de magazines d'actualité, de revues scientifiques ou professionnelles, de revues ou recueils de textes pour renforcer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en italien.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN2275 Compréhension de documents en italien I (intermédiaire) ou l'équivalent

LAN3320 Phonétique corrective et pratique orale en allemand

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer à l'oral en allemand dans un certain nombre de situations de la vie courante. L'objectif principal de ce cours est d'amener l'étudiant à la correction phonétique de l'allemand et à la pratique de l'oral.

Description des réalisations articulatoires des phonèmes et de la prosodie (rythme, accentuation et intonation). Introduction au système phonétique et phonologique de l'allemand. Exercices de prononciation, analyse des erreurs et correction individuelle.

Pratique de l'oral dans des situations communicatives diverses. Perfectionnement des connaissances en vocabulaire. Échange d'opinion.

Ce cours comprend des ateliers de discrimination des sons et des activités pédagogiques présentées à l'aide d'outils multimédias.

Préalable(s) : LAN2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) ou l'équivalent

LAN3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en allemand de façon fonctionnelle dans la plupart des situations de la vie courante, qui comprennent la plupart des documents usuels et qui veulent surtout développer leur compétence de communication écrite en allemand.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression écrite tout en favorisant également le développement d'une compétence générale en allemand, c'est-à-dire la compréhension de documents oraux et écrits et l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra rédiger des documents sur des sujets de son choix.

Les activités pédagogiques suivantes permettront d'atteindre l'objectif final :

Initiation aux différentes étapes préparatoires de la communication écrite telles que la recherche d'informations pertinentes, le remue-méninges, la confection d'un plan (introduction, développement, conclusion), d'un premier brouillon ainsi que les différentes révisions avant l'impression de la version finale du texte. Rédaction de différents types de textes informatifs, tels des demandes d'information, des demandes d'emploi, des résumés d'articles de journaux, de la correspondance d'affaires et des textes d'opinion sur des sujets d'actualité. Des ateliers d'écriture en groupe ou individualisés favoriseront

l'apprentissage des aspects techniques de la présentation de textes (ponctuation, mise en page, etc.).

Révision des règles de grammaire fondamentales reliées aux types de textes utilisés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Initiation aux conventions usuelles d'écriture de différents types de textes scientifiques ou professionnels en allemand.

Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Cours assisté par ordinateur.

Préalable(s) : LAN2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) ; LAN2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1)

LAN3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en allemand de façon fonctionnelle dans un certain nombre de situations de la vie courante et de comprendre la plupart des documents usuels, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand et perfectionner leur compréhension des documents dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en allemand au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre la plupart des documents écrits du domaine scientifique ou professionnel de son choix.

Diverses activités pédagogiques permettant d'accroître l'efficacité des stratégies de compréhension, en particulier celles facilitant la compréhension de documents scientifiques et professionnels, tels que les résumés d'articles scientifiques, les enquêtes, les projets et les rapports de recherche, etc. Révision des points de grammaire reliés aux types de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de magazines d'actualité, de revues scientifiques et professionnelles, de revues ou de recueils de textes pour renforcer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en allemand.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1)

LAN3351 L'allemand des affaires (intermédiaire 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'expriment oralement en allemand dans la plupart des situations de la vie courante et qui comprennent la plupart des documents reliés à leurs intérêts personnels ou professionnels, mais qui s'intéressent en particulier au monde des affaires dans les pays germanophones. Les sujets abordés rejoignent les domaines suivants : la conjoncture économique, le tourisme, l'urbanisme, la formation professionnelle dans les pays germanophones, etc.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale et écrite, mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits. À la fin de ce cours, l'étudiant devra pouvoir rédiger des documents propres aux domaines professionnels de son choix et communiquer efficacement dans les situations reliées au monde des affaires.

Ce cours favorise un enrichissement de la langue et du vocabulaire le plus courant du commerce et du tourisme. Il initie l'étudiant aux différents types de textes informatifs, tels la demande d'emploi, la correspondance d'affaires, les résumés d'articles de revues professionnelles. Des ateliers d'écriture en groupe ou individualisés permettront d'améliorer certains aspects techniques de la présentation des textes (les aspects formels de la correspondance commerciale, la ponctuation, la mise en page, etc.). La

révision des règles de grammaire en lien avec des types de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants complètera cette formation.

Le visionnage de documents audiovisuels appropriés améliorera la compréhension orale et enrichira le vocabulaire spécialisé. Des experts invités et des visites organisées d'entreprises allemandes établies au Québec apporteront une touche pratique à la formation. Ce cours favorise l'utilisation de technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Cours assisté par ordinateur.

Préalable(s) : LAN2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) ou l'équivalent

LAN3410 Sujets d'actualité dans les pays arabophones (avancé)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en arabe dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent communiquer de façon plus efficace en arabe dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits, de l'expression écrite, des connaissances culturelles pertinentes sur les pays arabophones nécessaires pour atteindre les objectifs du cours et des connaissances nécessaires à la préparation appropriée d'un exposé. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir sur des sujets d'actualité et de participer à des discussions en arabe dans des contextes universitaires ou professionnels. Développement de l'expression orale permettant à l'étudiant d'exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix, de participer à des discussions, de mener des sondages et des enquêtes, etc. Renforcement des stratégies d'écoute permettant de comprendre des discussions publiques, des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles.

Révision des points de grammaire reliés au type de discours pratiqué et de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de magazines d'actualité et de revues scientifiques et professionnelles pour raffiner le vocabulaire spécialisé. Les points de grammaire, de prononciation et de style seront traités en fonction des besoins des étudiants.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN2420 Arabe III : Communication orale (intermédiaire 1)

LAN3600 Français langue seconde, niveau avancé I (oral) (hors programme)

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de comprendre le français dans des situations assez complexes et de s'exprimer de façon adéquate dans ces mêmes situations.

Perfectionnement de l'oral et de l'écrit, avec un accent particulier sur l'oral. Utilisation de documents audiovisuels illustrant des variétés d'accents et de registres. Lecture d'articles de longueur et de difficulté moyennes pour fins de discussion. Initiation aux variétés d'accents et de types de discours. Approfondissement des connaissances de vocabulaire et de grammaire.

Séances en salle de classe avec équipement audiovisuel, discussions, travaux pratiques variés au laboratoire de langue, à l'atelier de médiatique ou ailleurs.

Un test de classement précède obligatoirement toute inscription définitive dans ce cours.

LAN3601 Français langue seconde, niveau avancé I (écrit) (hors programme)

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de lire des documents authentiques variés et de s'exprimer adéquatement dans des situations courantes d'écriture. Perfectionnement de l'oral et de l'écrit, avec un accent particulier sur l'écrit. Lecture et discussion de documents

authentiques variés. Initiation aux différents styles écrits. Rédaction de textes utiles dans des situations courantes d'écriture. Initiation aux variétés de styles écrits. Perfectionnement des connaissances de vocabulaire et de grammaire.

Séances en salle de classe avec équipement audiovisuel, discussions, travaux pratiques variés au laboratoire de langue, à l'atelier de médiatique ou ailleurs.

Un test de classement précède obligatoirement toute inscription définitive dans ce cours.

LAN3602 Français langue seconde (niveau avancé IA) (hors programme)

Perfectionnement de l'oral et de l'écrit. Aspect écrit : lecture de documents authentiques variés : initiation aux différents styles et écrits ; rédaction de textes utiles dans des situations courantes d'écriture. Aspect oral : utilisation de documents audiovisuels illustrant des variétés d'accents et de registres ; discussions. Ce cours comprend des activités pédagogiques présentées à l'aide d'outils multimédias.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de lire des documents authentiques variés, de s'exprimer adéquatement dans des situations courantes d'écriture, de comprendre le français dans des situations assez complexes et de s'exprimer de façon adéquate dans ces mêmes situations.

LAN3650 Français langue seconde, niveau avancé II

Systématisation des connaissances en français avec un accent particulier sur le fonctionnement de la langue et des caractéristiques des divers styles oraux et écrits.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de fonctionner adéquatement dans un milieu francophone.

LAN3655 Français langue seconde - Compréhension de textes et enrichissement du lexique

Ce cours s'adresse aux étudiants non francophones. Il vise à permettre à l'étudiant de développer son habileté à lire et à comprendre des textes, à analyser des documents et à enrichir son vocabulaire.

Les objectifs spécifiques du cours sont de : sensibiliser les étudiants à une analyse des textes basée sur la mise en valeur des liens entre l'intention de communication de l'auteur et les moyens linguistiques utilisés tant au plan syntaxique que lexical ; aborder une grammaire de texte qui, au delà de la phrase, analyse la macrostructure et la progression de l'information dans un texte à travers les reprises lexicales et grammaticales, les articulateurs logiques, le rôle du paragraphe, etc. ; développer chez les étudiants des stratégies de lecture ; assurer un enseignement systématique du lexique à travers l'analyse des textes dans le but d'enrichir le vocabulaire des étudiants.

Préalable(s) : LAN3600 Français langue seconde, niveau avancé I (oral) (hors programme) ; LAN3601 Français langue seconde, niveau avancé I (écrit) (hors programme)

LAN3675 Français langue seconde, niveau avancé III (6 cr.)

Développement de la compréhension des discours de type universitaire, prise de notes, lecture de textes dans diverses disciplines, discussions, rédaction de travaux.

À la fin de ce cours, l'étudiant non francophone devrait être en mesure de suivre des cours en français à l'université.

Préalable(s) : LAN3650 Français langue seconde, niveau avancé II

LAN3880 Langue des signes québécoise III (intermédiaire 1)

Étude, à un niveau avancé, de la langue des signes québécoise. Les connaissances acquises permettront d'aborder des textes plus difficiles et de s'exprimer sur des sujets concrets ou abstraits. Étude de structures grammaticales complexes. Acquisition d'un vocabulaire qui comprend les expressions idiomatiques. Pratique intensive des différentes formes d'expression.

Préalable(s) : LAN2880 Langue des signes québécoise II (débutant 2)

LAN4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui possèdent une connaissance de base de la langue et de la grammaire allemandes et qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand par la maîtrise de particularités grammaticales plus complexes.

Le cours propose une étude systématique de la grammaire allemande sur la base des connaissances acquises dans les cours précédents. L'objectif principal est d'amener l'étudiant à maîtriser les différentes particularités de la grammaire allemande et à les intégrer dans sa langue parlée et ses productions écrites. Seront traités : les phrases à multiples propositions subordonnées, les conjonctions de coordination et de subordination, l'emploi de l'infinitif, le subjonctif II, la comparaison, les constructions verbales complexes, etc. L'étudiant apprendra également à identifier les variations d'ordre stylistique, social et culturel, à comparer les grammaires allemande et française et à discuter de l'apport des différentes approches traditionnelles et modernes de la description grammaticale.

Ce cours sensibilise l'étudiant aux différentes particularités grammaticales à l'aide de documents écrits et oraux. L'examen des difficultés grammaticales de l'allemand, soutenu par la présentation d'exposés par l'enseignant et par des exercices de systématisation et de renforcement des acquis, facilitera l'intégration des nouvelles connaissances. L'étudiant bénéficiera d'ateliers de tutorat, de l'utilisation des technologies éducatives en salles de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Cours assisté par ordinateur.

Ce cours est offert en salle de classe et à distance.

Préalable(s) : LAN3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) ou l'équivalent

LAN4351 Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui peuvent s'exprimer oralement en allemand dans la plupart des situations de la vie courante, et qui désirent communiquer de façon plus efficace selon leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale tout en proposant également des objectifs au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits, de l'expression écrite, des connaissances culturelles propres aux pays germanophones et des connaissances nécessaires à la préparation appropriée d'un exposé. À la fin de ce cours, l'étudiant pourra s'entretenir sur des sujets d'actualité et participer à des discussions en allemand dans des contextes universitaires ou professionnels.

Ce cours privilégie le développement de l'expression orale en permettant à l'étudiant d'exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix, de participer à des discussions, de mener des sondages et des enquêtes, etc. De plus, le renforcement des stratégies d'écoute permettra à l'étudiant de comprendre des discussions publiques, des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles. La révision des règles grammaticales reliées au type de discours pratiqué et de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants ainsi que l'étude de magazines d'actualité et de revues scientifiques et professionnelles raffineront l'expression orale et enrichiront le vocabulaire spécialisé. Les difficultés de grammaire, de prononciation et de style seront traitées en fonction des besoins des étudiants.

Ce cours favorise l'utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours. Cours assisté par ordinateur.

Ce cours est offert en salle de classe et à distance.

Préalable(s) : LAN3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) ou l'équivalent

LAN4615 Français langue seconde - Écriture de textes spécialisés assistée par ordinateur

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de rédiger des travaux de sa spécialité, à l'aide de logiciels pertinents, d'amener l'étudiant à améliorer son orthographe des mots difficiles et à enrichir le lexique de sa spécialité.

Analyse de textes spécialisés dans diverses disciplines universitaires. Utilisation des logiciels d'exercices grammaticaux, de compréhension de texte et de traitement de texte (orthographe, synonymes, thésaurus, etc.) comme outils de perfectionnement.

Préalable(s) : LAN3650 Français langue seconde, niveau avancé II

LAN4625 Français langue seconde - Phonétique corrective

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à la correction phonétique du français : les réalisations articulaires des phonèmes, la coarticulation (liaisons et enchaînements), la prosodie (rythme, accentuation et intonation).

Description et systématisation des éléments sonores caractéristiques du français, discrimination auditive. Analyse des erreurs dues au transfert et exercices de correction individuelle.

LAN4635 Français langue seconde - Communication orale

L'objectif de ce cours est de faire connaître à l'étudiant et de développer chez lui les outils de communication orale en lui faisant écouter et comprendre des documents authentiques en français (du Québec et d'ailleurs), en lui permettant de communiquer de manière plus précise, tout en tenant compte de la prononciation et de l'intonation, et en lui faisant utiliser des stratégies de communication efficaces.

Expressions idiomatiques et vocabulaire thématique. Caractéristiques structurales du discours oral. Divers types de discours universitaires (exposé, conférence, discussion, etc.). Exercices appropriés sur les niveaux de français au Québec. Pratique de stratégies de compréhension et de communication efficaces.

LAN4645 Français langue seconde - Difficultés grammaticales

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à maîtriser les notions les plus complexes de la grammaire française et à les intégrer dans des productions écrites.

Les variations d'ordre stylistique, social, et culturel. La syntaxe recherchée. Les expressions idiomatiques et littéraires. Les constructions verbales complexes avec prépositions. La phrase complexe à multiples propositions subordonnées. L'emploi du subjonctif. L'emploi des locutions conjonctives, adverbiales et prépositives.

Préalable(s) : LAN3650 Français langue seconde, niveau avancé II

LAN4655 Français langue seconde - Correspondance d'affaires et multimédias

Ce cours s'adresse aux étudiants non francophones. Il vise à permettre à l'étudiant de rédiger des correspondances administratives et d'utiliser des outils technologiques.

Ce cours comprend les différents volets suivants : Correspondances administratives : rédaction de divers documents administratifs (lettres d'affaires, procès-verbal, avis de convocation, ordre du jour, carte professionnelle, curriculum vitae). Typographie : emploi des majuscules et des abréviations. Vocabulaire : enrichissement du lexique propre au domaine des affaires et correction des expressions fautives. Protocole téléphonique : protocole téléphonique ; des exemples d'enregistrement de messages de boîtes vocales sont présentés. Protocole du courrier électronique : normes de présentation du courrier électronique. Vidéo conférence : présentation du fonctionnement de la vidéo conférence.

Préalable(s) : LAN3650 Français langue seconde, niveau avancé II

LAN4880 Langue des signes québécoise - communication (avancé)

Ce cours a pour but de permettre à des étudiants d'apprendre à communiquer en langue signée (en langue des signes québécoise, LSQ) à un niveau avancé et dans différentes situations de communication.

Ce cours est destiné à ceux qui ont déjà une connaissance de la LSQ et qui désirent approfondir leurs habiletés dans différentes situations de communication.

Enrichissement du vocabulaire, surtout des expressions idiomatiques ; perfectionnement de l'expression gestuelle particulièrement au niveau de l'utilisation de l'espace. Pratique du discours : conversation, débats, exposés et discussions. Approfondissement de la compréhension gestuelle avec attention accrue pour le comportement non manuel.

Préalable(s) : LAN3880 Langue des signes québécoise III (intermédiaire 1)

LAN5300 Difficultés grammaticales en allemand II (avancé 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui possèdent une bonne connaissance de la langue et de la grammaire allemandes mais qui désirent maîtriser les particularités grammaticales plus complexes.

Ce cours poursuit l'étude systématique de la grammaire allemande sur la base des connaissances acquises dans le cours LAN4300. L'objectif principal est d'amener l'étudiant à maîtriser les différentes particularités de la grammaire allemande et à les intégrer dans sa langue parlée et ses productions écrites. Seront traités : les temps et modes, notamment le subjonctif I dans le discours indirect, le passif, le futur, le prétérit passé de «lassen» et des principaux auxiliaires de mode, les spécificités de la déclinaison, etc. Il permettra également d'identifier les variations d'ordre stylistique, social et culturel, de comparer les grammaires allemande et française et de discuter l'apport des différentes approches traditionnelles et modernes de la description grammaticale.

Ce cours permet la sensibilisation aux différentes particularités grammaticales à l'aide de documents écrits et oraux. L'examen des difficultés grammaticales de l'allemand, soutenu par la présentation d'exposés par l'enseignant et d'exercices de systématisation et de renforcement des acquis, facilitera l'intégration des connaissances. L'étudiant bénéficiera d'ateliers de tutorat, de l'utilisation des technologies éducatives en salles de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Cours assisté par ordinateur.

Ce cours est offert en salle de classe et à distance.

Préalable(s) : LAN4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) ou l'équivalent

LAN5350 L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de comprendre des documents oraux et écrits en allemand traitant de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en allemand : notamment d'acquérir des connaissances plus approfondies sur le cinéma et les autres manifestations culturelles, sur des sujets d'actualité et sur la langue allemande.

L'objectif principal de ce cours est le perfectionnement des stratégies de compréhension, l'approfondissement des connaissances relativement aux pays germanophones et l'exploration des différentes formes d'expression culturelle du cinéma et dans d'autres domaines artistiques. Initiation à l'histoire du cinéma des pays germanophones et des grands courants artistiques contemporains, présentation des exemples du répertoire cinématographique et illustration des autres domaines artistiques. Mais il y a également poursuite d'objectifs au niveau de l'expression orale et écrite : l'étudiant est amené à s'entretenir sur les sujets abordés dans les films et dans les autres oeuvres artistiques et à faire des commentaires sur certains documents par écrit. Les points de grammaire, de prononciation et de style seront traités en fonction des besoins des étudiants et des sujets abordés au cours. Présentation d'exposés de la part de l'enseignant, des étudiants, d'experts et d'artistes invités. Visionnage de documents audiovisuels, écoute individuelle ou en groupe d'oeuvres musicales. Discussion en classe. Utilisation des technologies éducatives en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées ou en groupe en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : LAN3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) ou l'équivalent

LIB1000 République de Weimar : vie intellectuelle et artistique

La période allant de 1918 et à 1933 est connue pour son intensité aux plans politique, culturel et artistique. Tout cela s'inscrit dans le contexte de la République de Weimar proclamée à la fin de la Première Guerre mondiale à Berlin dans une atmosphère de révolution et de répression. La République de Weimar a connu un échec face à la montée du nazisme, mais elle a surtout été le terrain fertile et favorable à une modernité qui n'a rien perdu de son actualité.

Ce cours a pour objectif de mettre en évidence - à partir de la phase finale de la guerre et des circonstances dans lesquelles la République de Weimar a été proclamée - la problématique de l'identification entre les intellectuels, les artistes et leur nation. Cette mise en contexte permettra d'aborder les questions centrales relatives à la prise de parole du groupe ainsi désigné et aux préoccupations d'ordre politique et esthétique qui sont les siennes. Le cours est conçu de manière à donner un aperçu global sur ce qu'on a appelé la culture de Weimar et qui englobe aussi bien le cinéma, la littérature que les arts plastiques. Vu que Berlin a été le théâtre de plusieurs événements marquants de la République de Weimar (Révolution Spartakiste entre autres), il sera possible de tirer profit de la tenue du cours dans cette ville en y intégrant des visites de lieux historiques et des musées.

LIB1050 Berlin et les mouvements avant-gardistes

Berlin est un lieu important dans l'évolution des mouvements avant-gardistes du début du vingtième siècle. On y retrouve une version du dadaïsme, entre autres. Ce mouvement né de l'expressionnisme qu'il conteste en même temps, connaît une version nihiliste à Zurich avant de se définir avec une tendance beaucoup plus révolutionnaire à Berlin.

Un trait caractéristique de ces mouvements d'avant-garde (littéraires et artistiques en général) est la remise en question de conceptions traditionnelles de l'art et de la littérature. Les problèmes socioéconomiques posés par la fragile République de Weimar ne manquent pas d'inspirer et d'entraîner les avant-gardistes dans une nouvelle modernité. Les artistes et écrivains épousent partiellement ou totalement les idées de la révolution et donne une autre dimension à leurs productions en y intégrant les nouvelles techniques (photographie, enregistrement sonore etc.).

Le cours permettra de mettre en relief la spécificité des avant-gardes berlinoises à travers leur implication sociale. Les questions théoriques qui seront soulevées toucheront la notion de l'engagement de l'art en général. Par ailleurs, on établira un lien entre ces productions avant-gardistes du début du siècle dernier et ce qu'il en reste, avec les productions actuelles dans la ville de Berlin.

LIM3011 Activité d'intégration (1 cr.)

Activité de groupe visant à faciliter l'intégration au programme. Identification des attentes et des objectifs de formation des étudiants, description de leurs expériences en alphabétisation. Présentation des objectifs et de la démarche du programme ; place de l'autoformation. Méthodes de travail intellectuel et ressources universitaires.

LIM3501 Stage d'intervention en alphabétisation (2 cr.)

Activité visant à appliquer les apprentissages des cours de méthodologie, à se familiariser avec le fonctionnement général d'un centre d'alphabétisation et à établir un contact personnel et professionnel avec le public d'un centre d'alphabétisation. Stage individuel sur les pratiques pédagogiques en alphabétisation sur le terrain. Préalable(s) : EDU4441 Méthodologie de l'alphabétisation I

LIM3800 Stage en Interprétation orale

Ce stage a pour but de fournir à l'étudiant l'occasion d'articuler sa formation universitaire avec une expérience concrète en milieu professionnel reconnu en interprétation

orale et de développer un esprit critique par rapport à ses performances d'interprète. Mise en commun des expériences individuelles à l'intérieur d'ateliers de synthèse.

Condition d'accès : Avoir réussi 15 crédits du programme.

LIM3810 Stage en Interprétation gestuelle

Ce stage a pour but de fournir à l'étudiant l'occasion d'articuler sa formation universitaire avec une expérience concrète en milieu professionnel reconnu en interprétation gestuelle et de développer un esprit critique par rapport à ses performances d'interprète. Mise en commun des expériences individuelles à l'intérieur d'ateliers de synthèse.

Condition d'accès : Avoir réussi 15 crédits du programme.

Préalable(s) : LIN5580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle III

LIM4050 Recherche appliquée

Conduite d'un projet de recherche visant à l'application d'hypothèses ou de théories linguistiques. Le projet vise prioritairement la confrontation des données théoriques avec le milieu. Le projet permet l'insertion de spécialistes extérieurs à l'université.

LIM4070 Stage

Le stage consiste pour l'étudiant à effectuer un travail d'observation et de recherche encadré par un organisme ou une équipe de recherche à l'extérieur de l'université.

LIM4080 Recherche dirigée

Recherche documentaire ou sur le terrain sur un sujet touchant aux langues ou aux communautés ethnoculturelles au Québec. Cette recherche peut se faire dans une communauté ethnoculturelle ou dans un organisme s'occupant de Néo-Québécois, d'immigrés ou de non-francophones. Pour la recherche sur le terrain on privilégie l'observation participante.

LIM5212 Projet I (6 cr.)

Cette activité est destinée aux étudiants finissants et leur permettra de faire une synthèse de leurs acquis. L'activité vise à ce que l'étudiant : développe la capacité d'utiliser ses connaissances en sciences du langage en se faisant une opinion informée sur les grandes questions linguistiques de la société ; soit apte à exprimer clairement cette opinion tant à l'oral qu'à l'écrit ; puisse faire une critique constructive d'autres opinions sur le sujet.

Le cours porte sur : la méthodologie appropriée au thème choisi ; la documentation sur le thème général et sur les sous-thèmes individuels ; la préparation d'une communication orale individuelle.

Préalable(s) : LIN2219 Fondements des sciences du langage I : phonétique ; LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie ; LIN2222 Fondements des sciences du langage II : morphologie ; LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe ; LIN3211 Fondements des sciences du langage III

LIM5213 Projet II (6 cr.)

Cette activité est la suite de l'activité LIM5212 avec poursuite des mêmes objectifs et doit être obligatoirement suivie à l'intérieur de la même année universitaire que l'activité LIM5212.

Le cours porte sur : l'organisation d'un colloque où seront présentées les communications ; la rédaction de la version écrite de ces communications ; la critique des articles de collègues en tant que lecteurs.

Préalable(s) : LIM5212 Projet I (6 cr.)

LIM6000 Activité de synthèse

Permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances dans le cadre d'un projet concret. Ce projet devra être encadré par un ou plusieurs tuteurs.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.

LIN1002 Connaissances de base en grammaire du français écrit (hors programme)

Ce cours s'adresse aux locuteurs francophones (ou qui ont une très bonne connaissance du français parlé) qui n'ont pas satisfait aux exigences de l'UQAM relativement à la grammaire du français écrit.

Son objectif général est d'aider l'étudiant à remédier à ses lacunes concernant les connaissances de base de la grammaire.

Plus spécifiquement, ce cours vise à ce que l'étudiant : - maîtrise les règles de base relatives à l'orthographe grammaticale (accord du verbe et des participes passés, homophones), à la morphologie (terminaisons personnelles, conjugaisons) ; à la syntaxe (structure de la phrase, emploi des auxiliaires, des pronoms relatifs) ; et à la ponctuation ; - développe une capacité d'analyse lui permettant d'appliquer ces règles dans des contextes linguistiques variés ; soit capable de consulter les ouvrages de référence (manuels de grammaire, dictionnaires).

LIN1009 Apprentissage de la grammaire du français écrit I

Ce cours est destiné aux locuteurs francophones qui éprouvent des difficultés en français écrit et qui désirent remédier à leurs lacunes en grammaire.

Il vise à ce que l'étudiant : - acquière la connaissance d'un certain nombre de règles concernant l'orthographe grammaticale, la syntaxe de la phrase et la ponctuation ; - soit capable de faire l'analyse nécessaire pour appliquer ces règles.

Il utilise le processus inductif d'apprentissage caractérisé par la découverte de la règle grammaticale à partir de l'observation de faits linguistiques pertinents, réduit au minimum l'utilisation du métalangage en tablant sur les connaissances implicites et les connaissances de la grammaire scolaire, et permet le développement d'automatismes par des exercices de réinvestissement des connaissances acquises.

Son contenu, fondé sur l'analyse des erreurs les plus fréquentes rencontrées dans les écrits des étudiants universitaires, est le suivant : désinences personnelles ; accord du verbe ; verbes transitifs et intransitifs ; particularités orthographiques des verbes, formation du futur et du conditionnel, emploi des auxiliaires, pronoms relatifs, homophones, accord du participe passé, orthographe lexicale, impératif, emploi des prépositions, ponctuation, élision.

LIN1013 De la grammaire à la rédaction de texte (hors programme)

Ce cours vise à ce que l'étudiant soit capable de prendre conscience des différentes composantes du processus de mise en texte ; de connaître et de s'approprier des stratégies efficaces d'écriture de texte ; de produire des textes de différents types : (narratif, descriptif, explicatif et argumentatif) en tenant compte des formes discursives applicables à chacun d'eux ; d'appliquer les règles de cohésion textuelle : emploi des connecteurs appropriés, anaphores pronominales et lexicales, progression thématique ... ; de faire l'analyse des erreurs syntaxiques et discursives contenues dans un texte et les corriger en respectant l'intention de l'auteur, la syntaxe de la phrase et la cohérence interne du texte ; d'adopter une attitude critique lors de l'utilisation d'outils informatisés de correction d'erreurs ; d'appliquer les connaissances linguistiques à la rédaction d'un texte.

LIN1016 Compétence en expression orale : la compétence communicative (hors programme) (1 cr.)

Ce cours a pour objectif d'aider les futurs enseignants à améliorer la qualité de leur compétence communicative, un des aspects qui doit être développé en fonction des critères de compétence avancée souhaitée pour la fin de leurs études. Comme les étudiants inscrits dans ce cours se préparent à enseigner, l'amélioration de leur compétence communicative tiendra compte des spécificités de la salle de classe. Les aspects considérés sont le registre, l'interaction (contact avec l'auditoire, prise en compte de l'auditoire, motivation personnelle) et le non-verbal (attitudes, gestes, comportement, regard). Il s'agit d'un cours pratique pour lequel l'aide de moniteurs sera nécessaire. Formule atelier.

LIN1017 Compétence en expression orale : la voix (hors programme) (1 cr.)

Ce cours a pour objectif d'aider les futurs enseignants à améliorer la qualité de leur voix, un des aspects qui doit être développé en fonction des critères de compétence avancée souhaitée pour la fin de leurs études. Comme les étudiants inscrits dans ce cours se préparent à enseigner, l'amélioration de leur voix tiendra compte des spécificités de la salle de classe. Les aspects considérés sont la diction (articulation, timbre et portée de la voix, prononciation) et les faits prosodiques (accentuation, rythme, intonation). Il s'agit d'un cours pratique pour lequel l'aide de moniteurs sera nécessaire. Formule atelier.

LIN1018 Compétence en expression orale : la morpho-syntaxe et le lexique (hors programme) (1 cr.)

Ce cours a pour objectif d'aider les futurs enseignants à améliorer la qualité de leur morpho-syntaxe et de leur lexique, aspects qui doivent être développés en fonction des critères de compétence avancée souhaitée pour la fin de leurs études. Comme les étudiants inscrits dans ce cours se préparent à enseigner, l'amélioration de leur compétence morpho-syntaxique et lexicale tiendra compte des spécificités de la salle de classe. Les aspects considérés sont la morpho-syntaxe (structuration de la phrase et phénomènes d'accord perceptibles à l'oral) et le lexique (choix du vocabulaire, étendue du champ lexical). Il s'agit d'un cours pratique pour lequel l'aide de moniteurs sera nécessaire. Formule atelier.

LIN1019 Compétence en expression orale : la compétence discursive (hors programme) (1 cr.)

Ce cours a pour objectif d'aider les futurs enseignants à améliorer la qualité de leur compétence textuelle, un des aspects qui doit être développé en fonction des critères de compétence avancée souhaitée pour la fin de leurs études. Comme les étudiants inscrits dans ce cours se préparent à enseigner, l'amélioration de leur compétence textuelle tiendra compte des spécificités de la salle de classe. Les aspects considérés sont l'organisation du discours, la cohérence et la cohésion, la délimitation du sujet, le fil directeur, la pertinence et la crédibilité. Il s'agit d'un cours pratique pour lequel l'aide de moniteurs sera nécessaire. Formule atelier.

LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants

Ce cours vise à développer des habiletés de communication pédagogique en langue orale reliées à la voix (articulation, débit, etc.) à certaines compétences linguistiques (morphosyntaxe et lexique), aux compétences discursives (cohérence), aux compétences communicatives (relations avec l'auditoire) ainsi qu'aux niveaux de langue. Des exercices pratiques permettront aux étudiants de développer ou de confirmer leurs habiletés pour ces différents aspects de la communication orale.

LIN1021 La communication orale pour enseignants

Ce cours vise à développer des habiletés en expression orale dans un contexte pédagogique. De manière plus précise il vise le développement des compétences communicative, phonostylistique, morphosyntaxique, lexicale et discursive.

Ce cours porte sur le développement d'habiletés de communication en langue orale reliées, dans un contexte pédagogique, à l'interaction avec l'auditoire, à la voix (articulation, intonation, débit, etc.), à certaines compétences morphosyntaxiques et lexicales (structure de la phrase et phénomènes d'accord, choix de vocabulaire et champ lexical), aux compétences discursives (cohérence, cohésion, structuration du discours), en fonction des niveaux de langue appropriés. Des exercices pratiques permettront aux étudiants de développer ou de confirmer leurs habiletés relatives aux différents aspects de la communication orale en situation d'enseignement.

LIN1065 Langue, langage et enseignement

Ce cours vise le développement d'une connaissance générale du système linguistique du français et de ses diverses composantes, connaissance nécessaire à l'utilisation adéquate des programmes d'enseignement de la langue parlée et écrite au primaire ou au secondaire (1^{er} cycle). Il vise également l'acquisition de connaissances de base concernant le développement du langage chez l'enfant, connaissances nécessaires pour adapter l'enseignement aux capacités réelles de l'élève.

Introduction aux caractéristiques du langage humain et aux principaux paramètres de la communication verbale. La langue française en tant que système structuré : sons, mots, phrases, discours. Les concepts linguistiques pertinents. Les rapports entre l'oral et l'écrit. La notion de grammaire. Attitudes envers la langue. La diversité linguistique et ses enjeux pour l'enseignement au Québec. Description des principales étapes du développement langagier de l'enfant. Maturation langagière et développement des habiletés métalinguistiques, notamment à l'âge scolaire. Rôle du langage dans la réussite scolaire. Sensibilisation à divers problèmes de développement.

LIN1075 Fondements linguistiques et enseignement

Introduction aux caractéristiques du langage humain et aux principaux paramètres de la communication verbale. La langue française en tant que système structuré : sons, mots, phrases, discours. Les concepts linguistiques pertinents. Les rapports entre l'oral et l'écrit. La notion de grammaire. Attitudes envers la langue. La diversité linguistique et ses enjeux pour l'enseignement au Québec. Description des principales étapes du développement langagier de l'enfant. Maturation langagière et développement des habiletés métalinguistiques, notamment à l'âge scolaire. Rôle du langage dans la réussite scolaire. Sensibilisation à divers problèmes de développement.

LIN1112 Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants et enseignantes

Ce cours vise à ce que l'étudiante ou l'étudiant acquière une vision systématique du fonctionnement général de la langue aux niveaux morphologique, lexical et syntaxique, et qu'il soit capable de faire des analyses qui l'amèneront à construire des phrases grammaticales et à appliquer les règles d'accord dans des contextes variés.

Le contenu de ce cours portera sur la structure de la phrase (par exemple la structure des différents types et des différentes formes de phrases en français), sur la morphologie verbale (par exemple les désinences verbales, la conjugaison) et sur les accords (par exemple les accords dans le GN, les accords régis par le sujet et les accords régis par le complément direct).

Dans le cadre de ce cours, diverses méthodes d'enseignement seront utilisées, dont l'enseignement direct et l'enseignement par induction. Les étudiantes et étudiants seront ainsi amenés à s'approprier graduellement le métalangage de la nouvelle grammaire et à appliquer concrètement les notions théoriques dans des exercices pratiques.

Ce cours s'adresse aux futurs enseignants et enseignantes qui doivent revoir ou approfondir leurs connaissances en français écrit.

LIN1113 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1)

Ce cours a pour but de faire découvrir aux étudiants et étudiantes les propriétés fondamentales du système structuré qu'est la langue. Il s'intéresse à l'étude de trois principales composantes de la langue, soit la morphologie, la syntaxe et la sémantique, à travers l'analyse des notions de base suivantes : 1) la phrase de base ; 2) les constituants syntaxiques ; 3) la représentation arborescente ; 4) les phrases simples et les phrases complexes ; 5) les relations grammaticales ; 6) les règles d'accord et 7) les règles de formation lexicale.

Ces notions grammaticales seront observées, décrites et analysées selon la *nouvelle grammaire* telle que prescrite

dans le programme de français du secondaire. Les étudiantes et étudiants seront ainsi amenés à s'approprier le métalangage de cette grammaire. Ils devront également maîtriser certains outils linguistiques qui font partie de l'enseignement grammatical, dont les manipulations et appliquer concrètement les notions théoriques dans des exercices pratiques.

Grâce à la maîtrise de l'analyse linguistique de différents phénomènes structuraux du français, l'étudiant ou l'étudiante pourra améliorer ses propres performances syntaxiques et se préparer à l'enseignement formel de la nouvelle grammaire.

Dans le cadre de ce cours, diverses méthodes d'enseignement seront utilisées, dont l'enseignement direct et l'enseignement par induction.

Ce cours s'adresse aux futurs enseignants et enseignantes du français au secondaire.

LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire

Ce cours de grammaire vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance des composantes morphologique, lexicale et syntaxique de la langue écrite. De plus, ce cours vise à ce que l'étudiant soit capable de faire des analyses qui l'amèneront à construire des phrases grammaticalement correctes et à appliquer les règles d'accord dans des contextes variés.

Le contenu de ce cours portera sur la morphologie verbale (par exemple les désinences verbales, la conjugaison), sur le lexique (par exemple la dérivation, la composition) et sur la syntaxe (par exemple la structure des différents types et des différentes formes de phrases du français).

Dans le cadre de ce cours, diverses méthodes d'enseignement seront utilisées, dont l'enseignement direct et l'enseignement par induction. Les étudiants seront amenés à s'approprier graduellement le métalangage de la grammaire scolaire, à appliquer concrètement les notions théoriques dans des exercices pratiques et à développer certaines habiletés en expression écrite.

LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers

The aim of this course is to increase students' awareness of the phenomena of language and language use, particularly, but not exclusively, those relevant to educational contexts. Students will also examine techniques that can be used to increase language awareness in second language learners of different ages, levels and linguistic backgrounds. The course will touch on the following linguistic subfields : morphology and syntax, phonetics, semantics, pragmatics, sociolinguistics, psycholinguistics.

LIN1131 Phonetics for ESL Teachers

The aim of this course is familiarize students with the basics of English phonetics and potential uses of phonetics in ESL teaching. Topics to be covered include the phonetic alphabet, transcriptions, the phonetic problems of ESL learners (with particular attention to francophone learners), English stress patterns, the phonetics of different speech registers, teaching phonetics to different age groups, evaluating phonetic ability, adapting phonetic material to the classroom helping learners with hearing disabilities or learning difficulties, and using technological resources to study or teach phonetics.

Préalable(s) : Prerequisite : LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers

LIN1132 English Academic Research and Writing

This course is designed to introduce students to the processes and products of English academic research writing.

Students will learn how to research, structure, compose and edit research papers, reviews, reports and various types of essay answers. They will also learn how to evaluate the quality of informational sources and document whatever they choose to cite or paraphrase. By the end of the course, students should have acquired the skills to handle all of the various English academic research and writing tasks that will be assigned in the course of their degree program in Teaching English as a Second Language.

LIN1133 Advanced English Grammar

This course is designed to allow students who have a high degree of procedural mastery of spoken and written English to start to acquire the declarative grammatical knowledge they will need as teachers of English as a second language.

Students will learn grammatical terminology, and engage in sentence parsing and constituent analysis. They will also learn how to use corpora of written and spoken English and concordancers and parsers to improve their analytical skills and to deepen their understanding of the workings of the noun phrase and the verb phrase in English with a view to teaching English as a second language.

LIN1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales

Ce cours vise à initier les étudiants aux principes et aux techniques d'enseignement de l'oral en classe de français langue seconde. Les thèmes abordés incluent : les étapes de l'écoute ; les stratégies et les opérations intellectuelles nécessaires à la compréhension orale ; les techniques d'enseignement de l'écoute à partir de la chanson, de l'image et autres documents appropriés ; les diverses activités pour développer l'expression orale ; le travail de groupe et la pédagogie coopérative ; les stratégies de production orale ; l'évaluation de la compréhension et de la production orales ; les objectifs en compréhension orale et production orale du programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, l'utilisation de la technologie dans l'enseignement de l'oral en français langue seconde. L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de l'oral des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalable(s) : ou concomitant : LIN1400 À la découverte du langage ou LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie

LIN1185 Interprétation visuelle : rôle et problèmes spécifiques

Histoire de l'interprétation en général et de l'interprétation visuelle en particulier. Écoles de pensée. Code de déontologie de la profession et spécificités en regard des différents milieux d'intervention. Préparation particulière au travail de l'interprète : notion d'étymologie, terminologie spécialisée et outils nécessaires à l'enrichissement du vocabulaire.

LIN1186 Interprétation visuelle : modèles, processus et pratique

Ce cours vise à faire connaître aux étudiants les modèles théoriques qui ont cours en interprétation (approches cognitive, psychosociale et interactionnelle) et à leur donner les outils nécessaires à l'actualisation de ces modèles dans divers milieux d'intervention, soit le milieu scolaire et le milieu social (thérapeutique et judiciaire). Il vise aussi à faire découvrir aux étudiants les processus mentaux et communicationnels en cause en situation d'interprétation afin de leur permettre d'approprier ces processus dans leur pratique. Cours magistraux et ateliers.

LIN1232 Teaching Oral Comprehension and Production In ESL

The aim of this course is to introduce students to the principles and techniques of teaching oral comprehension and production in the ESL classroom. Topics to be covered include models and characteristics of oral comprehension and production, methods of teaching oral comprehension and production in accordance with MELs guidelines, text types, preparing texts for use with ESL learners of different ages and abilities, responding to student production, the evaluation of oral comprehension and production, and the use of technological resources. The development of students' skills and professional abilities will be documented by means of a portfolio.

LIN1251 Didactique du français langue seconde : Immersion

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux principes directeurs autour desquels s'articulent les objectifs et les contenus des classes d'immersion au primaire. Les

thèmes abordés incluent : le but de la classe de français ; les habiletés à développer chez les élèves ; l'approche privilégiée dans ce type de classe ; le rôle de l'enseignant ; les contenus d'apprentissage ; la démarche pédagogique ; les problèmes particuliers vécus par les élèves ayant des difficultés d'apprentissage ; l'évaluation des élèves ; les divers programmes d'immersion au Canada, l'utilisation de la technologie dans l'enseignement de l'immersion en français langue seconde. L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de la lecture des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalable(s) : LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues

LIN1280 Phonétique et Interprétation orale

Étude de la phonation du franco-québécois avec une attention particulière portée à l'aspect visuel des phonèmes (modes et lieux articulatoires, confusions visuelles : visèmes et homophones). Expérimentation de l'utilisation de la lecture labiale. Développement d'habiletés à trouver des synonymes et des reformulations justes pour rendre le message plus facilement accessible visuellement.

LIN1325 Language awareness

The aim of the course is to increase the students' awareness of the phenomena of language and language use, particularly those relevant to educational contexts. Topics studied include the nature of human language ; language used as a means of communication ; language as a social phenomenon ; sounds and sound systems ; spelling and writing systems ; word, phrase and sentence structure ; word and sentence meaning ; pragmatic aspects of language use. Language and paralinguage. Special emphasis is placed on the English language and on the diversity of language structures so as to allow a deeper understanding of their differences and similarities with regards to English.

LIN1380 Atelier pratique d'interprétation orale I

Introduction aux techniques et processus utilisés en interprétation orale. Observation d'interprètes en fonction. Mise en application des diverses techniques par des exercices en classe. Développement d'habiletés à l'émission et à la réception de l'épellation digitale. Ce cours implique des travaux pratiques.

LIN1400 À la découverte du langage

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux concepts fondamentaux relatifs au langage, particulièrement dans un contexte scolaire. Les thèmes abordés incluent : la nature du langage humain ; le langage comme outil de communication ; le langage comme phénomène social ; les sons et les systèmes sonores ; l'écriture et les systèmes orthographiques ; la structure des mots, des phrases et des textes ; aspects sémantiques et pragmatiques du langage ; langage et paralinguage. Examen de la diversité des langues afin de permettre une meilleure compréhension de leurs ressemblances et de leurs différences par rapport au français.

LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues

Ce cours vise à donner un aperçu des fondements théoriques des grandes tendances en didactique des langues secondes qui ont jalonné l'histoire. Étude des grandes périodes qui ont marqué le développement de l'enseignement des langues, à partir des premières attestations de l'enseignement scolaire d'une langue étrangère chez les Sumériens, il y a 5 000 ans, en passant par l'enseignement des langues en Égypte et en Grèce, de l'Antiquité romaine à la Renaissance. On montrera comment, à partir du XVI^e siècle, en changeant de statut social, le latin va provoquer une réorientation dans les objectifs de son enseignement et comment le modèle d'enseignement d'une langue vivante a alors été calqué sur la façon dont s'enseignait le latin, devenu

langue morte (la méthode grammaire-traduction). Pour le XX^e siècle, on s'attardera à l'étude des principales méthodes ou approches qui ont marqué et qui marquent encore la didactique des langues, notamment l'approche communicative.

On verra que, pour juger de l'efficacité relative des diverses méthodes ou approches utilisées dans l'enseignement des langues secondes, il est indispensable de tenir compte des théories sur lesquelles elles reposent : conception de la langue, conception de l'apprentissage, conception de l'enseignement et conception de la relation pédagogique.

LIN1580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle I

Acquisition des habiletés fondamentales de l'interprétation gestuelle en utilisant les techniques du shadowing, du paraphrasage et de l'interprétation consécutive. Ces apprentissages se pratiquent en français et en langue des signes québécoise. Gestion du stress à être et à s'exprimer devant un public. Observation d'interprètes en fonction.

LIN1650 Femme et langage

Ce cours vise à donner une vue d'ensemble, sous forme de connaissances théoriques, des particularités du langage des femmes, et à permettre l'initiation aux méthodes d'analyse dans ces domaines.

La langue des femmes : analyse ethno-linguistique et sociolinguistique. Les caractéristiques linguistiques propres aux femmes aux niveaux phonétique, prosodique, lexical et sémantique, morphologique et syntaxique. Les attitudes des femmes devant la langue : conservatisme et hypercorrection. Analyse comparative de l'interaction verbale des femmes et des hommes.

La langue et les femmes : analyse du système de la langue entre autres du genre, et analyse des discours en tant que reflet du sexisme.

Ces analyses porteront sur des corpus québécois et seront basées sur des théories existantes, elles-mêmes étayées par des données empiriques.

LIN1750 Histoire de l'orthographe du français

Code oral et code écrit. L'écriture et les systèmes d'écriture dans le monde et dans l'histoire. Du latin écrit au français écrit. Les étapes-clés de la constitution de l'orthographe du français depuis le Moyen Âge. Imprimerie, dictionnaires et codification de l'orthographe. L'émergence des grammaires scolaires. Rôle et importance de l'écrit et de l'orthographe dans le monde francophone d'aujourd'hui. La logique phonographique de l'orthographe française et ses limites. La crise de l'enseignement de l'orthographe et les grands mouvements de réforme.

LIN1984 La magie des mots

Ce cours vise à explorer la forme, la structure et l'évolution des mots. Le mot et la structure grammaticale, la variété lexicale et la création des mots. Les variations d'ordre stylistique, géographique, social. Le mot dans l'ensemble de la structure d'une phrase. Les phrases dites libres et les expressions figées.

LIN2001 Linguistique et Informatique

Examen des caractéristiques des données linguistiques et des problèmes que soulève leur étude. Méthodes d'analyse et de résolution des problèmes. Élaboration d'algorithmes et étude de quelques algorithmes dans le traitement des données linguistiques. Morphologie, syntaxe et sémantique des langages de programmation appropriés (par exemple LOGO). Comparaisons sur ces plans avec une langue naturelle. Codification d'algorithmes et résolution de problèmes linguistiques. Applications : listes, automates, phénomènes récurrents, etc. Ce cours implique une période de deux heures d'exercices obligatoires par semaine sur microordinateur, en dehors des heures normales de cours.

Note : ce cours est assumé conjointement par les départements de linguistique et de mathématiques et informatique.

LIN2002 Méthodologie du travail Intellectuel

Ce cours vise à favoriser l'intégration de l'étudiant aux études universitaires en sciences du langage à l'UQAM, ainsi qu'aux nouvelles stratégies d'apprentissage qui seront utilisées ; à fournir à l'étudiant une démarche méthodologique permettant de réaliser diverses étapes du travail intellectuel (la consultation de documents de référence pertinents aux sciences du langage ; la lecture de texte ; la rédaction de résumés de textes scientifiques et techniques et les normes de présentation d'un texte) ; à sensibiliser l'étudiant à des techniques utilisées en sciences du langage ; à initier l'étudiant à des techniques d'analyse quantitative permettant de traiter les données ; à sensibiliser l'étudiant à l'utilisation de logiciels servant au traitement automatique des données langagières (dictionnaires et grammaires automatiques, banques terminologiques, banques d'analyses textuelles, logiciels de représentation graphique, etc.).

Le cours portera sur :

la spécificité des études de premier cycle universitaire en général et en sciences du langage en particulier ; divers modes de consultation de documents de référence pertinents aux sciences du langage y inclus l'utilisation de logiciels ; des techniques de lecture de textes (identification des idées principales d'un texte, leur hiérarchisation, leurs relations et formulation d'une opinion sur le contenu du texte) ; des techniques de rédaction de résumés de textes scientifiques et techniques ; les normes de présentation d'un texte (références, citations, etc.) ; différentes techniques de constitution de corpus (la cueillette de données au moyen d'enquêtes, de sondages, d'enregistrements ou à partir de textes) ; des techniques d'analyse quantitative permettant de traiter les données ; l'utilisation de logiciels servant au traitement automatique des données langagières (dictionnaires et grammaires automatiques, banques terminologiques, banques d'analyses textuelles, logiciels de représentation graphique, etc.).

LIN2008 Apprentissage de la grammaire du français écrit

Ce cours est destiné aux locuteurs francophones qui désirent améliorer leurs connaissances en grammaire. Il vise à ce que l'étudiant : - acquière la connaissance d'un certain nombre de règles concernant l'orthographe grammaticale, la syntaxe de la phrase et la ponctuation ; - développe une capacité d'analyse lui permettant d'appliquer ces règles dans des contextes linguistiques variés ; soit capable d'utiliser les ouvrages de références (manuels de grammaire, dictionnaires). Il utilise le processus inductif d'apprentissage caractérisé par la découverte de la règle grammaticale à partir de l'observation de faits linguistiques pertinents, réduit au minimum l'utilisation du métalangage en tablant sur les connaissances implicites et les connaissances de la grammaire scolaire, et permet le développement d'automatismes par des exercices de réinvestissement des connaissances acquises.

Son contenu, fondé sur l'analyse des erreurs les plus fréquentes rencontrées dans les écrits des étudiants universitaires, est le suivant : accord du verbe, du participe passé, de l'adjectif ; orthographe lexicale ; propositions conjonctives, relatives, participiales, infinitives, interrogatives ; coordination ; pronoms personnels et démonstratifs ; ponctuation ; prépositions, choix des mots, anglicismes.

LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II

Ce cours fait suite au cours LIN1009 Apprentissage de la grammaire du français écrit I et est destiné aux locuteurs francophones qui désirent améliorer leurs connaissances en grammaire.

Il vise à ce que l'étudiant : - acquière la connaissance d'un certain nombre de règles concernant l'orthographe grammaticale, la syntaxe de la phrase et la ponctuation ; - développe une capacité d'analyse lui permettant d'appliquer ces règles dans des contextes linguistiques variés ; soit capable d'utiliser les ouvrages de référence (manuels de grammaire, dictionnaires).

Il utilise le processus inductif d'apprentissage caractérisé

par la découverte de la règle grammaticale à partir de l'observation de faits linguistiques pertinents, réduit au minimum l'utilisation du métalangage en tablant sur les connaissances implicites et les connaissances de la grammaire scolaire, et permet le développement d'automatismes par des exercices de réinvestissement des connaissances acquises.

Son contenu, fondé sur l'analyse des erreurs les plus fréquentes rencontrées dans les écrits des étudiants universitaires, est le suivant : accord du verbe, du participe passé, de l'adjectif ; orthographe lexicale ; propositions conjonctives, relatives, participiales, infinitives, interrogatives ; coordination ; pronoms personnels et démonstratifs ; ponctuation, prépositions, choix des mots, anglicismes.

Préalable(s) : LIN1009 Apprentissage de la grammaire du français écrit I ou réussite au test

LIN2011 Histoire de la grammaire française

Ce cours vise à donner à l'étudiant une vision historique des concepts de norme et de grammaire et à lui faire développer une réflexion critique sur les méthodes d'analyse grammaticale.

Évolution des objectifs poursuivis par les grammaires du français du XVI^e au XX^e siècle. Évolution des concepts de norme, de dialecte, de patois, d'usage régional ou non standard. Enjeux de la formation de la langue cultivée aux XVII^e et au XVIII^e siècles.

Préalable(s) : LIN1009 Apprentissage de la grammaire du français écrit I ou l'équivalent

LIN2012 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2)

Ce cours est destiné aux futurs enseignants de français au secondaire qui doivent maîtriser les concepts et les principes de la grammaire scientifique et de la nouvelle grammaire scolaire. Le cours permettra aux étudiants de développer la capacité à employer une démarche scientifique pour analyser certains phénomènes syntaxiques, morphologiques et sémantiques du français. Ainsi, les étudiants : seront capables de décrire et d'analyser adéquatement une grande variété de phrases complexes en français en utilisant les outils linguistiques ; maîtriseront les règles d'accord qui sont en corrélation avec la dérivation de phrases complexes, telles que l'accord des participes passés suivis d'un infinitif, et s'initieront à la grammaire de texte en abordant des notions telles que la corréférence, la progression de l'information et la jonction de phrases par connecteurs et organisateurs textuels.

Préalable(s) : LIN1112 Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants et enseignantes ou LIN1113 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1) ou LIN1400 À la découverte du langage

LIN2060 Langue, école et société

Les valeurs socioculturelles véhiculées par le français au Québec face au vécu des élèves. Politiques linguistiques et enseignement du français. Le français québécois et la norme scolaire. Variation linguistique et discrimination sociale à l'école. Attitudes linguistiques et apprentissage du français, langue maternelle et seconde.

LIN2065 Didactique du français I : communication orale et lecture

Ce cours vise l'acquisition de connaissances relatives au contenu des programmes d'enseignement du français au primaire et au secondaire (1^{er} cycle), aux méthodes pédagogiques et aux démarches propres à l'enseignement du français, en particulier pour la communication orale et la lecture. Il vise aussi le développement de l'habileté à utiliser judicieusement les démarches pédagogiques et les démarches propres à la discipline qui facilitent l'apprentissage.

Aperçu des programmes d'enseignement du français du primaire et du secondaire (1^{er} cycle) : orientations générales, principes directeurs, objectifs.

Didactique de la communication orale. Compétences visées par les programmes officiels. Intégration de la didactique de l'oral dans l'enseignement au primaire et

au secondaire (1^{er} cycle). Stratégies d'enseignement et problèmes particuliers au contexte montréalais. Normes de l'oral, implications pédagogiques et évaluation.

Didactique de la lecture. Émergence de la lecture au préscolaire : fondements didactiques. Motivation à la lecture et moyens de la soutenir. Processus de lecture ; conceptions, modèles et méthodes. Compétences visées par les programmes officiels. Technologies de l'information et des communications relativement à l'enseignement de la lecture. La lecture dans une perspective d'intégration des matières. Initiation à l'utilisation de stratégies d'enseignement et à l'évaluation de la lecture.

Préalable(s) : LIN1065 Langue, langage et enseignement

LIN2075 Didactique du français 1 : volet lecture

Ce cours vise l'acquisition de connaissances relatives à l'évolution du lecteur et au contenu des programmes d'enseignement de la lecture au primaire et au secondaire. Il vise aussi le développement de l'habileté à utiliser judicieusement les démarches pédagogiques propres à la discipline qui facilitent l'apprentissage.

Tendances en enseignement de la lecture au Québec. Évolution du lecteur et implications didactiques. Motivation à la lecture et moyens de la soutenir. Processus de lecture ; conceptions, modèles et approches pédagogiques. Technologies de l'information et des communications relativement à l'enseignement de la lecture. La lecture dans une perspective d'intégration des matières. Initiation à l'utilisation de stratégies d'enseignement et à l'évaluation de la lecture. Aperçu des programmes d'enseignement de la lecture du primaire ou du secondaire : orientations générales, principes directeurs, compétences, leurs composantes de même que les savoirs essentiels.

Préalable(s) : LIN1075 Fondements linguistiques et enseignement

LIN2131 Communication Technologies In the Teaching of ESL

In this course students will get hands-on experience in using computer-assisted language learning (CALL) technologies to enhance various classroom activities, including project work, individualized instruction, remediation, and assessment. Students will learn how to analyze and evaluate different types of technology, and how to use technology with learners of different ages and abilities in conformity with MELs requirements.

LIN2150 Histoire sociopolitique du français

Grandes étapes de l'histoire du français : l'émergence et le développement de ses traits phonologiques et syntaxiques propres, en même temps que sa constitution, son expansion, sa fixation et son statut comme institution sociale. La langue officielle et la langue vivante. Le français québécois et sa situation historique particulière. La notion de francophonie et ses implications.

LIN2213 Éléments d'épistémologie et sciences du langage (2 cr.)

Ce cours vise à initier l'étudiant aux propriétés fondamentales d'un modèle explicatif en sciences du langage.

Le cours porte sur les principales questions épistémologiques qui se posent en sciences, illustrées par des comparaisons de cas simples en sciences naturelles et en sciences du langage. Les principaux éléments illustrés portent sur : le statut de l'observation scientifique ; la valeur des descriptions ; la construction des hypothèses ; l'explication et la prédiction en science ; la notion de loi.

LIN2214 Éthique et sciences du langage (1 cr.)

Le cours vise à développer un sens de l'éthique professionnelle et sociale chez l'étudiant et à lui donner des références éthiques pour aborder certains problèmes par la suite dans le programme.

Le cours porte sur des problèmes d'éthique spécifiques

aux sciences du langage ; la déontologie de la recherche dans les sciences du langage ; le rôle des sciences du langage dans notre société.

LIN2219 Fondements des sciences du langage I : phonétique

Le cours vise, après une initiation à la notion de communication, à faire découvrir à l'étudiant les propriétés fondamentales du système sonore du langage. L'acquisition des notions de base en phonétique articulatoire, acoustique et perceptuelle, permettra à l'étudiant de décrire les sons du langage humain et les faits sonores qui leur sont associés.

Le cours portera sur : la communication verbale et non verbale ; la distinction entre la phonétique et la phonologie ; la transcription phonétique ; la physiologie de la phonation ; le classement des unités phonétiques ; la phonétique acoustique ; le spectre acoustique ; la phonétique combinatoire ; la syllabe et ses constituants ; les phénomènes suprasegmentaux ; les applications de la phonétique : synthèse, reconnaissance automatique de la parole.

Formule pédagogique : En plus des trois heures de cours en classe, les étudiants sont requis de participer à un atelier hebdomadaire d'une heure.

LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie

L'acquisition des notions de base en phonologie permettra à l'étudiant de reconnaître les éléments primitifs de la phonologie (les phonèmes et les traits), les règles qui relient les formes sous-jacentes aux réalisations phonétiques de surface et la structure interne des segments ainsi que leur groupement en syllabes.

Le cours porte sur : la notion de règle en phonologie ; l'alternance phonologique et la distribution complémentaire ; la notion de forme sous-jacente et le schéma de base des règles de réécriture ; la syllabe et ses constituants.

Formule pédagogique : En plus des trois heures de cours en classe, les étudiants sont requis de participer à un atelier hebdomadaire d'une heure.

Préalable(s) : LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers ou LIN2219 Fondements des sciences du langage I : phonétique

LIN2222 Fondements des sciences du langage II : morphologie

Ce cours vise à faire découvrir à l'étudiant les propriétés du langage en l'initiant aux notions de base en morphologie flexionnelle et dérivationnelle. Il traite des concepts fondamentaux de l'étude de la structure des mots.

Le cours porte sur : les unités morphologiques de base et leur interaction dans la dérivation de structures complexes ; la reconnaissance de la structure interne de compositions morphologiques complexes ; la formulation de divers types d'opérations morphologiques et la productivité de certains processus.

Formule pédagogique : En plus des trois heures de cours, les étudiants sont requis de participer à un atelier hebdomadaire d'une heure.

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie

LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

Le cours vise à faire découvrir à l'étudiant les propriétés du langage en l'initiant aux notions de base en syntaxe. Il couvre les concepts fondamentaux de l'étude de la structure des phrases.

Le cours porte sur : la notion de phrase et de non-phrase ; les catégories atomiques et syntagmatiques ; la représentation arborescente ; la phrase simple et complexe ; la notion de règle syntaxique (propositions relatives, interrogatives, cliticisation et pronominalisation, ergativité, passif).

Formule pédagogique : En plus des trois heures de cours, les étudiants sont requis de participer à un atelier hebdomadaire d'une heure.

Préalable(s) : LIN1133 Advanced English Grammar ou LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II ou LIN2012 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2)

LIN2233 Grammar for ESL Teachers

This course introduces future ESL teachers to the grammar of English with a view to preparing them to apply their knowledge to the teaching of ESL. Students will look at the morphology and syntax of the verb phrase (tense, aspect, mood, voice, adverbs) and of the noun phrase (number, gender, adjectives, pronouns). Students will also learn about technological resources that can facilitate the study and teaching of grammar (concordancers and parsers). Préalable(s) : Prerequisites : LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers ; LIN1133 Advanced English Grammar

LIN2235 Didactique du français en milieu scolaire multiethnique

Examen des principaux problèmes d'apprentissage, liés à la langue d'enseignement, chez les élèves allophones inscrits dans les classes régulières. Mesures de soutien linguistique. Individualisation de l'enseignement. Élaboration et expérimentation de formules d'intervention. Matériel didactique et instrumentation pédagogique.

LIN2236 Teaching Vocabulary to Second Language Learners

The aim of this course is to give future English teachers a coherent approach to teaching vocabulary in their classrooms. Topics include deciding which words to teach, to which learners, by what means, and the assessment of learning. Emphasis is on principled materials selection and design for optimal lexical growth and helping learners of all ages and levels of ability achieve their full lexical potential in English. Particular attention will be paid to potential uses of technology in the analysis and teaching of vocabulary.

Préalable(s) : Prerequisite : LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers

LIN2239 Teaching Written Comprehension and Production In ESL

The aim of this course is to introduce students to the principles and techniques of teaching written comprehension and production in the ESL classroom. Topics to be covered include models and characteristics of written comprehension and production, methods of teaching written comprehension and production in accordance with MELS guidelines, text types, preparing texts for use with ESL learners of different ages and abilities, editing student production, the evaluation of written comprehension and production, and the use of technological resources. The development of students' skills and professional abilities will be documented by means of a portfolio.

Préalable(s) : Prerequisite : LIN1133 Advanced English Grammar

LIN2242 Didactique de la lecture en français langue seconde

Ce cours vise à initier les étudiants aux principes et aux techniques d'enseignement de la lecture en classe de français langue seconde. Les thèmes abordés incluent : les modèles et les caractéristiques de la lecture en langue seconde ; les étapes et les stratégies en lecture ; le rôle des connaissances antérieures en lecture ; les types d'enseignement de la lecture ; les types de textes : l'évaluation de la lecture ; les compétences en lecture du programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, l'utilisation de la technologie dans l'enseignement de la lecture en français langue seconde. L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de la lecture des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalable(s) : LIN1400 À la découverte du langage ou LIN1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales

LIN2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde

Ce cours vise à initier les étudiants aux principes et aux techniques d'enseignement de l'écriture en classe de français langue seconde. Les thèmes abordés incluent : les

modèles et les caractéristiques du processus d'écriture ; les stratégies des scripteurs ; les types d'enseignement de l'écriture ; les types de textes ; la cohérence, la cohésion et la progression en écriture ; les supports à l'écriture ; images, dictionnaires, etc. ; l'évaluation de l'écriture ; les objectifs en écriture du programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec ; l'utilisation de la technologie dans l'enseignement de l'écriture en français langue seconde. L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de l'écriture des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalable(s) : LIN1400 À la découverte du langage ou LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II ou LIN2012 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2)

LIN2244 Évaluation des compétences en français langue seconde

Ce cours vise à initier les étudiants à l'évaluation des apprentissages du français langue seconde. Considérations sur l'évaluation des habiletés en français langue seconde selon les concepts de base en évaluation des apprentissages : fiabilité, validité, la démarche évaluative, les évaluations formative, sommative, par portfolio et les interprétations critérielle et normative. Le cours préparera à l'élaboration des instruments d'évaluation propres aux objectifs des programmes d'études et à l'utilisation de la technologie pour l'évaluation ainsi que pour l'analyse, la gestion et la communication des résultats. L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'évaluation des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalable(s) : LIN1400 À la découverte du langage ou LIN1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales

LIN2330 Teaching ESL : reading and writing

Ce cours vise à initier les étudiants aux principes et aux techniques d'enseignement de la lecture et de l'écriture en classe d'anglais langue seconde. Les thèmes abordés incluent : les modèles et les caractéristiques de la lecture et de l'écriture en langue seconde ; les étapes et les stratégies en lecture et en écriture ; le rôle des connaissances antérieures en lecture ; les types d'enseignement de la lecture et de l'écriture ; les types de textes ; la cohérence, la cohésion et la progression en écriture ; les supports à l'écriture : images, dictionnaires, etc. ; l'évaluation de la lecture et de l'écriture ; les objectifs en lecture et en écriture du programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. (Ce cours se donne en anglais.)

Préalable(s) : LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues

LIN2340 Advanced grammar for Teachers of English

The aim of this course is to introduce students to specific grammatical issues in oral and written contemporary English.

This course introduces future ESL teachers to the less common grammatical resources of English, particularly in problematic areas for even advanced francophone learners : tense, mood, and aspect. It similarly introduces teachers to grammatical variation in English : to the grammars of written and spoken English, and to the gray zones between idiom and grammar.

LIN2430 Grammaire avancée de l'anglais

Présentation systématique de la grammaire de l'anglais à la lumière de la grammaire scientifique. L'analyse grammaticale en contexte scolaire : aspects phonétiques, phonologiques et morphologiques. Les mécanismes majeurs de la langue : interrogation directe et indirecte, négation, relativation, complémentation, nominalisation, lexicalisation, cliticisation, etc. (Ce cours se donne en anglais).

LIN2442 Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais

Ce cours vise à développer des connaissances théoriques et pratiques spécifiques au domaine de la traduction ; à initier aux techniques de la traduction ; à familiariser l'étudiant avec les instruments de traduction et à permettre une réflexion sur les notions stylistiques comparées des textes français et anglais.

Les dictionnaires comme outils de traduction. Les pièges de la traduction : anglicismes, faux amis, etc. Les différences entre l'anglais et le français et les procédés de traduction : les différences lexicales entre les deux langues ; les différences syntaxiques (du point de vue du temps et de l'aspect, entre autres) ; les différences socioculturelles. Ce cours se donne en français.

LIN2480 Description de la langue des signes québécoise I

L'objectif du cours est de montrer la spécificité de la langue des signes québécoise (LSQ) en tant que langue signée. Les critères permettant de démontrer en quoi la LSQ répond au statut de langue. L'adéquation aux universaux du langage. L'importance du comportement non manuel, de l'utilisation de l'espace et de plusieurs articulateurs simultanés. La situation sociolinguistique de la LSQ ; les liens de la LSQ avec d'autres langues signées et en particulier les influences de la langue des signes française et la langue des signes utilisée en Amérique du Nord anglophone (American Sign Language). Les questions d'emprunt de la LSQ au français ; problèmes d'épellation, d'oralisation et d'initialisation. Interrelations de la LSQ et de la culture sourde.

LIN2502 L'écriture : fondements et didactique I

Ce cours vise, de façon générale, à faire connaître et comprendre les fondements de l'écriture et le processus qui lui est propre. De façon spécifique, il vise à faire comprendre comment le processus d'écriture s'actualise d'abord dans les productions écrites des étudiants, puis, à l'école, dans celles d'élèves du secondaire. Ce cours vise aussi à faire connaître des stratégies efficaces d'apprentissage et d'enseignement de la production écrite, dans l'optique du programme officiel de français langue première au secondaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

LIN2510 Initiation à l'étude du langage

Notions générales sur le langage : compétence et performance langagières. Les origines du langage. Les sons : notions de phonétique et de phonologie. La forme et la structure : notions de morphologie et de syntaxe. Le sens : notions de lexicologie et de sémantique. Diversité du langage : classification des langues, notions des universaux linguistiques, de dialecte, niveaux, registres, langue standard et non-standard, notion de variation linguistique. L'évolution du langage. Le langage et le cerveau : notions de neurolinguistique et de psycholinguistique. L'acquisition du langage. La linguistique et ses applications dans le monde moderne.

LIN2511 Communication : fondements et processus II

En continuité avec le cours LIN1511 Communication : fondements et processus I, ce cours abordera, au moyen de corpus oraux et vidéo illustrant diverses situations authentiques, un deuxième volet de l'aspect discursif de la compétence de communication, à savoir les fonctions du discours. Les caractéristiques langagières des discours à caractère expressif, informatif et incitatif seront étudiées selon les niveaux d'analyse suivants : lexical, sémantique, syntaxique, phonologique et phonétique. La deuxième partie du cours sera consacrée à l'application des savoirs acquis précédemment : la gestion de classe et l'enseignement de l'oral.

LIN2512 La communication orale : fondements et didactique

Ce cours vise à faire connaître les mécanismes de la communication orale ainsi que l'importance qu'ils prennent dans l'enseignement du français, langue première, au

secondaire, autant en situation spontanée que formelle. Il vise également à faire acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les discours oraux qui doivent être enseignés selon le programme de français, langue première, au secondaire ainsi qu'à développer une position critique relativement à l'importance accordée à l'oral dans le programme de français, langue première, au secondaire. L'habileté à évaluer la compréhension et la production de ces différents textes oraux sera développée. Les étudiants devront planifier une situation pédagogique adaptée à un de ces textes oraux.

LIN2520 Lexicologie et lexicographie

Les unités lexicales et leurs relations : relations hiérarchiques (hyponymie) et relations d'opposition. Les divers types de champs universaux du lexique et lexicologie contrastive : cas des vocabulaires des couleurs, de la parenté et des verbes de mouvement. Lexique, vocabulaire et linguistique quantitative. Lexicologie historique et étymologie. Contacts culturels et diffusion lexicale. Néologie et obsolescence dans le vocabulaire : la mise à jour des dictionnaires. L'acquisition du vocabulaire. Typologie des dictionnaires. La nomenclature du dictionnaire. Les éléments constitutifs de l'article de dictionnaire, la définition et la métalangue. La création des termes techniques. Vérification sur le terrain des facteurs déterminant la pénétration du vocabulaire technique.

LIN2530 Planification linguistique

La langue comme objet d'intervention sociale et étatique. Les principaux types d'intervention : délimitation du statut des langues à l'intérieur de l'État ; standardisation et normalisation linguistiques ; orthographisation et réformes de l'orthographe ; alphabétisation. Les tendances actuelles et leur arrière-fond historique. Les enjeux politiques et sociaux de la langue. La planification linguistique, ses objectifs, ses modalités et ses aires d'application. Les problèmes d'implantation d'une politique linguistique. Les institutions gouvernementales et paragouvernementales de planification linguistique. Étude de cas. La planification linguistique au Québec et au Canada.

LIN2531 Langues et enjeux sociopolitiques

La langue comme objet d'intervention sociale et étatique. Les principaux types d'intervention : délimitation du statut des langues à l'intérieur de l'État ; standardisation et normalisation linguistiques ; orthographisation et réformes de l'orthographe ; alphabétisation. Les tendances actuelles et leur arrière-fond historique. Les enjeux politiques et sociaux de la langue. La planification linguistique, ses objectifs, ses modalités et ses aires d'application. Les problèmes d'implantation d'une politique linguistique. Les institutions gouvernementales et paragouvernementales de planification linguistique. Étude de cas. La planification linguistique au Québec et au Canada.

LIN2540 Sémantique du mot

Rôle de la sémantique dans l'étude du mot. Rapports entre la sémantique et les disciplines connexes : syntaxe, lexicologie, étymologie, stylistique, etc. Concepts de base : signe, signifiant, signifié ; sens et signification ; sens et référence ; sens et contexte, etc. Problématiques et théories. Comment et pourquoi les mots changent de sens ; synonymie, polysémie et homonymie ; la langue, reflet de la réalité et reflet de l'organisation de l'expérience ; les champs sémantiques ; analyse structurelle du sens. Les traits sémantiques du noyau de signification et du contexte.

LIN2552 Introduction à la terminologie

Place de la terminologie au sein de la linguistique contemporaine : essai de définition et survol historique de la terminologie. La terminologie systématique : travaux de l'école de Wüster. Typologie des syntagmes en langue générale et en langue technique. Outils terminologiques. La fiche de terminologie : description et composantes essentielles d'une fiche de terminologie. Théorie des champs en terminologie : champ sémantique, champ notionnel, champ lexical et arbre des domaines.

La terminologie ponctuelle : corpus de référence et recherche. La néologie : historique, typologie et procédés de formation.

LIN2722 Langage, communication et didactique de l'oral

Ce cours a pour objectifs d'acquérir des connaissances de base sur le langage et son fonctionnement, développer une attitude objective face aux variations sociales et dialectales du langage et développer des capacités d'analyse et d'objectivation des différentes composantes du langage et de la communication.

Aspects linguistiques, sociolinguistiques et discursifs qui servent de fondement aux programmes de français au primaire. Notions de base sur le langage (oral ou écrit) et son fonctionnement aux niveaux de la prononciation, de la formation des mots et des phrases. Analyse du français oral en rapport à la langue écrite. Notions de norme linguistique et de variations sociale et dialectale. Fonctions du langage, types de discours et leurs caractéristiques linguistiques. La communication orale en classe : compétences visées par le programme de français ; planification d'activités, objectivation avant, pendant et après, évaluation des apprentissages.

LIN2723 Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire

Notions de base sur le langage et son fonctionnement aux niveaux de la prononciation, de la formation des mots, des phrases et du discours. Différences entre langue orale et langue écrite et spécificités du français québécois. Les paramètres de la communication. Caractéristiques de la compétence à communiquer des enfants de cinq à 12 ans. Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire : compétences visées par le programme de français ; planification d'activités, objectivation avant, pendant et après, évaluation des apprentissages. Attitudes qui favorisent la communication orale et techniques d'enseignement implicite comme moyen de prévention des difficultés d'apprentissage. Intégrer l'enseignement de la communication orale à des situations touchant les autres disciplines. Aspects particuliers de la didactique de l'oral auprès d'enfants allophones. Revue des moyens permettant de poursuivre sa formation dans le domaine.

LIN2731 Développement du langage chez l'enfant

Description des principales étapes d'acquisition de la communication orale chez l'enfant. Maturation linguistique de la naissance à l'âge scolaire, au niveau de la prononciation, de la formation des mots, des phrases et du discours dans un contexte québécois. Développement des habiletés métalinguistiques. Moyens de stimulation verbale. Analyse du langage des enfants à partir de corpus.

LIN2735 Langue, communication et didactique de l'oral

Ce cours a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base sur le langage et son fonctionnement, et de développer une attitude objective face aux variations sociales et régionales du langage. De plus ce cours vise à développer la compétence de l'étudiant à mettre en application le «Programme de formation de l'école québécoise» concernant plus spécifiquement la compétence suivante du programme de français langue d'enseignement : communiquer oralement.

Ce cours aborde les différents aspects suivants : notions de base sur le langage et son fonctionnement aux niveaux de la prononciation, de la formation des mots, des phrases et du discours. Différences entre langue orale et langue écrite. Notions de norme linguistique, et de variations sociales et régionales. Principales caractéristiques du langage des enfants de cinq à 12 ans, des enfants allophones et des enfants présentant des troubles de la parole et du langage. Didactique de l'oral au préscolaire et primaire : compétences visées par les programmes de français. Planification de situations d'interaction visant le développement de la communication orale : choix d'objectifs pertinents, intervention et évaluation de la compétence à communiquer.

LIN2750 Histoire de l'écriture

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les grandes étapes de l'histoire de l'écriture.

Le cours porte sur les points suivants : la place de l'écriture comme moyen de communication ; l'évolution des différents systèmes d'écriture et leurs lieux d'origine (systèmes logographiques, syllabiques, logo-syllabiques, consonantiques et alphabétiques) ; les syllabaires et les alphabets (grec, orientaux, indiens et éthiopiens) ; l'alphabet latin ; les relations entre les alphabets et les langues ; langue écrite et langue orale ; l'alphabet latin et l'orthographe française ; l'évolution de l'orthographe française ; les conséquences de l'imprimerie sur l'orthographe française ; les différentes réformes orthographiques et leurs effets sur la langue. Participation de professeurs d'histoire et d'archéologie.

LIN2820 Introduction aux difficultés d'apprentissage de la langue parlée

Sensibilisation aux différents troubles d'apprentissage de la langue parlée chez l'enfant et l'adolescent.

Anatomie et physiologie du langage et de l'audition. Processus d'acquisition. Identification des principaux facteurs pouvant court-circuiter l'apprentissage de la langue parlée : les troubles associés à des malformations physiques, des déficiences auditives, des retards intellectuels, des perturbations affectives et émotionnelles, des atteintes neurologiques.

LIN2830 Langue, parole et déficience auditive

Rappel de notions générales d'anatomie et physiologie des appareils vocal et auditif. Éléments de neurolinguistique, de phonétique articulaire et acoustique appliqués à la déficience auditive. Les principales pathologies auditives affectant les enfants. Conséquences linguistiques de diverses pertes auditives : caractéristiques spécifiques des retards d'apprentissage de la parole et du langage.

LIN2950 Enseignement du français assisté par ordinateur

L'ordinateur en tant qu'environnement pédagogique. Interactions homme-machine. Types de tâches à confier à l'ordinateur dans l'enseignement du français. Modes d'interaction : exercices à répétition, à choix multiples, de simulation, etc. Évaluation des risques de régression pédagogique. Ce cours implique une période de deux heures d'exercices obligatoires par semaine sur microordinateur, en dehors des heures normales de cours.

LIN3001 Le langage et ses usages (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Faire connaître les principaux thèmes et méthodes de la pragmatique ; faire connaître des textes clés de la pragmatique ; fournir des outils méthodologiques applicables d'une part pour l'analyse des faits de communication, et d'autre part pour la production stratégique des discours et la gestion ou la participation efficace à des échanges de groupe. Quels points de vue sur la communication suggère l'approche pragmatique ? Bref historique des développements en pragmatiques philosophique, linguistique et communicationnelle. Exploration de concepts et de méthodes d'analyse pragmatique correspondant à trois grandes tendances : jeux de langage, actes de parole et interaction sociale. Applications pratiques.

LIN3003 Les Industries de la langue (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Définir les différents domaines des industries de la langue. S'initier au traitement automatique de la langue. Se familiariser avec les possibilités offertes par la technologie en matière de recherche-rédaction et prendre conscience des problèmes particuliers liés à son usage.

Survol de quelques domaines (informatique, terminologie, documentique, traductique, éditique) et des types d'outils ; identification de l'aide au chercheur-rédacteur et de ce que ces outils ne feront pas à sa place. Principaux problèmes liés à l'usage d'outils informatiques aux différentes phases de la tâche de recherche-rédaction pour proposer des solutions prétechnologiques. Collecte et classement de l'information, compréhension, construction de plan, écriture, relecture-révision, illustration, mise en pages.

LIN3009 Apprentissage de la grammaire du français écrit III

Ce cours fait suite au cours LIN2009 Apprentissage du français écrit II. Il est destiné aux scripteurs qui maîtrisent les règles de base de la grammaire, et qui désirent approfondir leur connaissance du code écrit et améliorer leur style.

Il vise à ce que l'étudiant : - acquière la connaissance de certaines règles relatives à l'orthographe grammaticale, à la morphologie, à la syntaxe de la phrase et du discours, à la ponctuation et à la typographie ; - développe sa capacité de produire des phrases non seulement grammaticalement correctes, mais élégantes ;

- soit capable de respecter les différentes nuances sémantiques et les contraintes syntaxiques des mots.

Contenu : morphologie (conjugaisons irrégulières, formation irrégulière du pluriel) ; orthographe grammaticale (accords particuliers, féminisation) ; syntaxe (emploi des temps, ordre des mots, négation, ellipses, énumérations, emploi des déterminants, des pronoms et autres substituts) ; ponctuation, lexique (emploi du terme précis, paronymes) ; stylistique ; conventions typographiques (division des mots, abréviations et symboles, notes et les références bibliographiques, majuscule).

Le cours utilise le processus inductif d'apprentissage caractérisé par la découverte de la règle grammaticale à partir de l'observation de faits linguistiques pertinents. Des exercices pratiques permettent de réinvestir les connaissances acquises.

Préalable(s) : LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II

LIN3010 Langage et communication orale

Introduction linguistique aux principaux modèles de la communication : cybernétique, psychologique, sociologique et pragmatique. Analyse contrastive des fonctions de la communication et des composantes du code oral en regard du code écrit. Analyse introductive des facteurs externes impliqués dans la communication orale. Étude des problèmes liés à la production et à la compréhension de discours oraux.

LIN3014 Introduction générale à l'alphabétisation

Ce cours vise l'acquisition de connaissances générales au regard de la question de l'alphabétisation dans le monde et au Québec. Il vise en particulier le développement de connaissances de base sur l'analphabétisme et l'alphabétisme, nécessaires à toute intervention éducative auprès d'adultes concernés ou à l'initiation d'une démarche de recherche.

Définition et distinction des concepts en cause. Situation de l'alphabétisme et de l'analphabétisme dans le monde : études statistiques. L'histoire de l'alphabétisme et de l'alphabétisation. Les grandes politiques de l'Unesco et la lutte contre l'analphabétisme. Diverses conceptions de l'alphabétisme et de l'analphabétisme dans les pays alphabètes et non alphabètes. La mesure de l'alphabétisme ou de l'analphabétisme. L'alphabétisation au Québec : politiques, planification et tendances actuelles. Regard sur différents aspects de l'alphabétisation, notamment les aspects socio-économiques, psychopédagogiques, méthodologiques, culturels et linguistiques. Recherche et innovation dans le domaine.

LIN3019 Grammaire et réécriture

Ce cours fait suite au cours LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II. Il est destiné aux scripteurs qui maîtrisent les principales règles de la grammaire, et qui désirent approfondir leur connaissance du code écrit et améliorer leur style.

Il vise à ce que l'étudiant : acquière la connaissance de certaines règles relatives à l'orthographe grammaticale, à la morphologie, à la syntaxe de la phrase et à la ponctuation ; développe sa capacité de produire des phrases non seulement grammaticalement correctes, mais concises et équilibrées ; soit capable de respecter les différentes nuances sémantiques et les contraintes syntaxiques des mots ; puisse appliquer les règles de présentation de la correspondance.

Contenu : morphologie (conjugaisons irrégulières, formation irrégulière du pluriel) ; orthographe grammaticale (accords particuliers, féminisation) ; syntaxe (emploi des temps, ordre des mots, négation, ellipses, énumérations, emploi des déterminants, des pronoms et autres substituts) ; ponctuation ; lexique (emploi du terme précis, paronymes) ; techniques de réécriture ; protocole épistolaire.

Le cours utilise le processus inductif d'apprentissage caractérisé par la découverte de la règle grammaticale à partir de l'observation de faits linguistiques pertinents. Des exercices pratiques permettent de réinvestir les connaissances acquises.

Préalable(s) : LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II

LIN3021 Phonétique Instrumentale

Analyse instrumentale de la parole. Aspect physiologique et acoustique. Corrélation entre mouvements articulatoires et variations formantiques. La perception. Le contenu physio-acoustique des traits. Manipulation des appareils en laboratoire et interprétation de tracés.

Préalable(s) : LIN2219 Fondements des sciences du langage I : phonétique

LIN3029 Linguistique appliquée à la révision et à l'écriture

Ce cours vise à ce que l'étudiant soit capable : de faire l'analyse linguistique des erreurs rencontrées dans un texte et de les corriger en respectant étroitement l'intention du texte ; de réinvestir ses connaissances linguistiques dans la production de phrases et de textes grammaticaux ; d'utiliser les ouvrages de référence pertinents.

Ce cours est centré sur l'application de connaissances linguistiques (en syntaxe, en ponctuation, en orthographe grammaticale et lexicale) à la révision et à la production de phrases et de textes.

Des exercices pratiques permettront de développer des habiletés à appliquer des connaissances linguistiques à la révision et à l'écriture. Ces exercices consisteront à rechercher des informations dans les ouvrages de référence ; à utiliser des symboles de correction d'épreuves ; à repérer et à analyser linguistiquement les erreurs que comportent des textes ; à corriger ces erreurs ; à produire des phrases et des textes.

En plus de consolider les connaissances linguistiques qu'ils ont acquises dans les cours LIN1009 et LIN2009, les étudiants seront amenés à analyser la structure des articles de dictionnaire et celle des principaux ouvrages de référence, à apprendre les symboles de correction d'épreuves et à acquérir d'autres connaissances linguistiques selon les besoins mis en évidence par les exercices pratiques.

Préalable(s) : LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II

LIN3039 Révision linguistique et écriture typographique

Ce cours vise à ce que l'étudiant soit capable : de faire l'analyse linguistique des erreurs rencontrées dans un texte et de les corriger en respectant étroitement l'intention de l'auteur ; de réinvestir ses connaissances linguistiques dans la production de phrases grammaticales ; d'utiliser adéquatement les ouvrages de référence pertinents ; d'appliquer les règles d'écriture typographique ; de se servir efficacement d'outils technologiques.

Ce cours est centré sur l'application de connaissances linguistiques (en syntaxe, en morphologie, en ponctuation, en orthographe) à la révision, à la production de phrases et de textes, ainsi qu'à la correction d'épreuves.

Des exercices pratiques permettront de développer des habiletés à appliquer des connaissances linguistiques à la révision, à la correction d'épreuves et à l'écriture. Ces

exercices consisteront à rechercher des informations dans les ouvrages de référence, à repérer et à analyser linguistiquement les erreurs que comportent des textes ; à corriger ces erreurs ; à utiliser des symboles de révision et de correction d'épreuves ; à produire ou à améliorer des phrases ; à rendre des textes conformes aux conventions typographiques.

En plus de consolider les connaissances linguistiques qu'ils ont acquises dans les cours LIN1009 et LIN2009, les étudiants seront amenés à analyser la structure des articles de dictionnaire et celles des principaux ouvrages de référence (sur papier ou électroniques), à apprendre les symboles de révision et de correction d'épreuves, à utiliser différents outils informatiques, et à acquérir d'autres connaissances linguistiques selon les besoins mis en évidence par les exercices pratiques.

Préalable(s) : LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II

LIN3065 Didactique du français II : écriture

Ce cours vise l'acquisition de connaissances relatives au contenu des programmes d'enseignement du français au primaire et au secondaire (1er cycle), aux méthodes pédagogiques et aux démarches propres à l'enseignement du français, en particulier pour le volet écriture. Il vise aussi le développement de l'habileté à utiliser judicieusement les démarches pédagogiques et les démarches propres à la discipline qui facilitent l'apprentissage.

Le volet écriture dans les programmes d'enseignement du français du primaire et du secondaire : importance, fondements et objectifs. Tendances en enseignement de l'écriture au Québec. Éveil à l'écriture au préscolaire : fondements didactiques. Processus d'apprentissage, processus rédactionnel et pratiques d'enseignement : modèles et stratégies. L'enseignement de la grammaire et de l'orthographe. L'écriture dans une perspective d'intégration des matières. Technologies de l'information et des communications relativement à l'enseignement de l'écriture. Initiation à l'enseignement de la pratique rédactionnelle et à l'évaluation de l'écriture.

Préalable(s) : LIN1065 Langue, langage et enseignement

LIN3075 Didactique du français II : volet écriture

Ce cours vise l'acquisition de connaissances relatives à l'évolution du scripteur et au contenu des programmes d'enseignement de l'écriture au primaire et au secondaire. Il vise aussi le développement de l'habileté à utiliser judicieusement les démarches pédagogiques et les démarches propres à la discipline qui facilitent l'apprentissage.

Tendances en enseignement de l'écriture au Québec. Liens entre la lecture et l'écriture. Évolution du scripteur et implications didactiques. Processus d'apprentissage, processus rédactionnel et pratiques d'enseignement : modèles et stratégies. L'enseignement de la grammaire et de l'orthographe. L'écriture dans une perspective d'intégration des matières. Technologies de l'information et des communications relativement à l'enseignement de l'écriture. Initiation à l'enseignement de la pratique rédactionnelle et à l'évaluation de l'écriture. Aperçu des programmes d'enseignement de l'écriture du primaire ou du secondaire : orientations générales, principes directeurs, compétences, leurs composantes de même que les savoirs essentiels.

Préalable(s) : LIN1075 Fondements linguistiques et enseignement

LIN3120 Français du Québec

Étude descriptive des principales caractéristiques phonétiques, morphologiques et syntaxiques du français du Québec, par opposition à d'autres variétés géographiques ou sociales du français. Étude diachronique du français du Québec.

LIN3134 Evaluation In ESL

The aim of this course is to introduce students to the principles and techniques of evaluation in ESL. The following topics will be covered : achieving high levels of validity and reliability in evaluations, designing formative and summative evaluations, using portfolios, working within norm or criterion referenced frameworks, developing

age and level appropriate assessment instruments, evaluating within a communicative teaching framework, using technology to evaluate and to analyze the results of different types of evaluation, and communicating results to students, parents and administrators.

Préalable(s) : Prerequisite :LIN3345 Second Language Acquisition

LIN3137 Teaching Grammar to Second Language Learners

The aim of this course is to introduce students to the principles and techniques of teaching grammar to ESL students. Topics to be covered include grammatical terminology and its role in teaching, the place of grammar in a communicative teaching framework, the identification of developmental stages in the learning of grammar with a view to targeting appropriate points for all learners, both normal and learning disabled, the integration of grammar in a communicative language teaching framework, calling the attention of learners to appropriate grammar points, having learners practise using targeted grammar points ; and following, assessing, and documenting the grammatical progress of learners. The development of students' skills and professional abilities will be documented by means of a portfolio.

Préalable(s) : LIN1133 Advanced English Grammar

LIN3145 Didactique du français langue seconde : grammaire

Ce cours vise à initier les étudiants aux notions importantes en français langue seconde et aux techniques d'enseignement de la grammaire. Les thèmes abordés sont : les types de grammaire (pédagogique, d'apprentissage, de référence) ; la notion de progression ; le métalangage et son rôle ; la grammaire implicite/explicite ; l'enseignement inductif, etc. ; les types d'exercices utilisés (lacunaires...) ; le débat forme-sens ; le système verbal et son enseignement ; les pronoms et leur enseignement ; le genre et son enseignement ; les prépositions et leur enseignement ; le subjonctif et son enseignement ; comparaison de l'oral et de l'écrit ; l'évaluation de la grammaire ; comparaisons pertinentes avec l'anglais ; norme et enseignement de la grammaire, l'utilisation de la technologie (logiciels et Internet) dans l'enseignement de la grammaire. L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de la grammaire des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalable(s) : LIN2012 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) ou LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II

LIN3146 Étude et élaboration de matériels didactiques en français langue seconde

Ce cours vise à donner une vision critique du matériel didactique utilisé dans l'enseignement du français langue seconde (français de base, accueil et immersion), pour permettre aux futurs enseignants de sélectionner, adapter et créer le matériel nécessaire à leur enseignement. Élaboration d'une grille d'analyse et d'évaluation ; analyse et évaluation des principaux ensembles pédagogiques et logiciels utilisés dans l'enseignement du français langue seconde ; objectifs pédagogiques et contenu, sélection et acceptabilité selon les programmes ministériels en vigueur. Applications du matériel didactique dans différentes conditions d'utilisation. Étapes dans la création de matériel, analyse de besoin, choix des objectifs pédagogiques, élaboration et évaluation. Création de matériel didactique avec support informatique. L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'évaluation et de la création de matériel didactique des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalable(s) : LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues

LIN3201 Linguistique et Informatique : applications

Applications de l'informatique à la linguistique. Durant ce cours, l'étudiant doit créer des logiciels pour la résolution de problèmes linguistiques dont la description fait notamment appel à la récursivité dans le langage.

Note : Ce cours est assumé conjointement par les départements de linguistique, de mathématiques et d'informatique.

Préalable(s) : LIN2001 Linguistique et informatique

LIN3210 Didactique du français en classes d'accueil et d'immersion

Objectifs de la didactique du français langue seconde. Techniques pédagogiques et activités visant à l'acquisition de la prononciation, du vocabulaire et de la grammaire du français. Développement des compétences de communication orale et écrite, selon le niveau et l'âge des élèves, selon les objectifs privilégiés et selon les modèles utilisés en didactique des langues secondes.

LIN3211 Fondements des sciences du langage III

Le cours vise à faire découvrir à l'étudiant les propriétés du langage en l'initiant aux notions de base en sémantique du mot, de la phrase et du texte.

Le cours porte sur : l'identification des unités porteuses de sens ; la distinction entre le sens et la référence ; les notions de polysémie, homonymie, métaphore et métonymie ; les relations de sens entre termes ; les modes de combinaisons des éléments de sens des unités lexicales ; les relations de sens au niveau de la phrase ; la compositionnalité du sens ; la relation syntaxe-sémantique ; les arguments ; la cohérence interne d'un texte (coréférence anaphorique, contiguïté sémantique, connecteur).

Préalable(s) : LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

LIN3212 Description linguistique du français

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des connaissances sur les phénomènes structuraux propres au français et la capacité de mettre en pratique certains principes d'analyse linguistique : structure morpho-lexicale, phonétique et syntaxique.

Le cours porte sur certains aspects de : la morphologie lexicale, la dérivation lexicale, les mots composés, les locutions verbales ; la phonologie (distribution du «e» caduc et des voyelles moyennes ; la syntaxe (structure du syntagme nominal, quantificateurs, distribution du subjonctif, distribution des adverbiaux, ellipse, inversion et phénomènes de mise en relief).

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie ; LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

LIN3213 Introduction à la sociolinguistique

Ce cours vise à initier l'étudiant aux notions de base de la sociolinguistique en tant que discipline qui s'intéresse aux mécanismes linguistiques sociaux qui sous-tendent l'utilisation du langage dans une communauté linguistique. Le cours aborde la question de la production langagière (choix des langues ou de variétés d'une langue) en contexte social selon une double perspective centrée tant sur la production langagière de l'individu dans le contexte d'une communauté linguistique que sur les facteurs sociaux qui façonnent la communauté linguistique. La variation linguistique et différentes contraintes qui pèsent sur l'utilisation de variantes linguistiques d'une langue ; les contraintes géographiques, sociales, linguistiques, situationnelles et temporelles ; le choix des langues : conséquences linguistiques et sociales (multilinguisme et concurrence linguistique, bilinguisme, diglossie, créolisation, pidginisation, etc.) ; la norme (objective, prescriptive et sociale) ; son rôle social ; le changement social et linguistique planifié (différents types d'intervention consciente en matière d'aménagement linguistique).

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie

LIN3215 Typologie et évolution des langues

Ce cours vise à développer des connaissances générales sur la classification des langues du monde et sur leur évolution. L'étudiant sera amené à comprendre les facteurs internes et externes qui interviennent dans le changement linguistique. Le cours porte sur : la notion de parenté linguistique (les familles de langue et leur distribution géographique) ; la notion de typologie comme outil de classification en synchronie et en diachronie ; les universaux grammaticaux

(ordre des mots, etc.) ; la notion de paramètre : vers une nouvelle approche de la typologie ; la notion d'évolution linguistique et les types de changements (phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux) ; la grammaticalisation et le changement en cours.
Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie

LIN3216 Traitement du langage par ordinateur

Ce cours vise à initier l'étudiant au traitement automatique des langues naturelles.

Le cours porte sur : la manipulation d'un langage de programmation ; la formalisation des données de façon informatisée ; la traduction de ce formalisme en un langage de programmation ; l'utilisation de certains logiciels d'aide au traitement lié à l'analyse linguistique (dictionnaires sur support informatique et dictionnaires électroniques, logiciels d'aide à l'indexation).

Formule pédagogique : En plus des trois heures de cours, les étudiants seront requis d'assister à deux heures de laboratoire de démonstration ou de faire deux heures de travail d'application en laboratoire par semaine.

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie ; LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

LIN3217 Introduction à la psycholinguistique

Le cours vise à introduire l'étudiant au domaine de la psycholinguistique et à le rendre apte à lire des articles scientifiques en psycholinguistique expérimentale.

Le cours porte principalement sur les deux domaines d'étude centraux de la psycholinguistique : la compréhension et la production du langage. Points traités : démarche scientifique en psycholinguistique ; bases neurophysiologiques ; mémoire (mémoire à court terme, mémoire à long terme) ; compréhension du langage (traitement dirigé par données : traitement dirigé par concepts) ; décodage des sons/des lettres, traitement de l'information lexicale et syntaxique (parsing), intégration sémantique ; production du langage : planification et exécution au niveau du discours, de la morphosyntaxe et de la phonologie, différences oral/écrit ; rétroaction (à l'oral), révision (à l'écrit) ; aperçu de l'acquisition du langage.

LIN3231 Critical Evaluation and Creation of Teaching Material In ESL

The aim of this course is to lead students to develop a critical approach to selecting, adapting and creating ESL teaching materials that meet the needs of their learners and the requirements of the MELS. Students will learn how to design a grid for materials assessment that will allow them to evaluate textbooks, workbooks, software and other teaching materials. They will also learn how and when to use teaching materials optimally, how to create materials when none are available, and how to use technological resources in materials development. The development of students' skills and professional abilities will be documented by means of a portfolio.

Préalable(s) : Prerequisite : LNS1102 Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.)

LIN3302 Laboratoire de recherches en alphabétisation

Élaboration et réalisation de recherches pratiques répondant à des besoins définis si possible par des organismes intervenant en alphabétisation. Approche de la recherche-action, en étroite liaison avec les partenaires du milieu professionnel.

LIN3325 Structure of English for ESL teachers I

This course introduces future ESL teachers to a number of important aspects of English structure with the aim of preparing them to apply their knowledge to the teaching of ESL.

Topics discussed include : phonology and phonetics ; the teaching of pronunciation and corrective techniques ;

vocabulary ; words structures, teaching meaning through vocabulary ; pragmatics : the teaching of English for everyday use ; English language varieties and standard usage ; comparisons with the structure of French.

Préalable(s) : Prerequisite : LIN1325 Language awareness

LIN3334 Teaching ESL : Texts

This course introduces students to working with a wide variety of different text types in ESL teaching. Students will learn how to select appropriate texts for different levels and ages of learners, how to evaluate texts according to the cognitive, syntactic, lexical and pragmatic difficulties they contain, how to modify a text for use with a specific group of learners, how to use a single text in several different ways, how to create their own texts, and how to use technological resources to find, assess or enhance texts. Emphasis will be placed on using a variety of English texts representative of contemporary work throughout the English-speaking world (Canada, the USA, the UK, Australia, New Zealand, the Caribbean and the Indian sub-continent). The development of students' skills and professional abilities will be documented by means of a portfolio.

Préalable(s) : Prerequisites : LIN2239 Teaching Written Comprehension and Production in ESL ; LIN1232 Teaching Oral Comprehension and Production in ESL

LIN3338 Teaching ESL-Language Arts

The course introduces future ESL teachers to the principles and techniques of teaching ESL-LA (Language Arts). Topics include : an overview of objectives and of underlying theoretical principles for ESL-LA ; an comparison of the needs of high level L2 learners and their L1 peers, a comparison of the MELS English L1 and ESL-LA curricula, ideas for developing and adapting appropriate material and activities to the ESL-LA teaching context ; ideas for introducing high-level ESL learners to the literature of the English-speaking world through contact with texts from Canada, the USA, the UK, Australia, New Zealand, the Caribbean and the Indian sub-continent, techniques for the evaluation of advanced learners ; potential uses of communication technologies in a language arts context.

Préalable(s) : Prerequisite : LIT2130 Young People's Literature ou LIT4545 Survey of English Literature

LIN3345 Second Language Acquisition

The aim of this course is to introduce students - future ESL teachers - to the various factors which play a role in the processes of second language acquisition, particularly as it occurs in the classroom.

Topics covered include : language competence and proficiency ; natural vs classroom second language learning ; language related features of second language acquisition (nature and function of the input, developmental stages, characteristics of learner interlanguage, first language transfer, etc.) ; individual characteristics of the learner ; acquisition viewed as a cognitive activity ; sociological, psychological and affective factors in second language acquisition ; current research in SLA and its application to teaching ESL.

Préalable(s) : LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers

LIN3350 Linguistique et enseignement des langues secondes

Le rôle de la phonétique dans l'enseignement des langues secondes. Les caractéristiques des grammaires pédagogiques. Les critères de sélection du vocabulaire. L'apport de la pragmatique dans l'enseignement des langues secondes. L'analyse et l'exploitation de l'erreur.

Préalable(s) : LIN2510 Initiation à l'étude du langage

LIN3375 History of the English Language

This course aims to familiarize students with the important changes and stages in the history of English from its roots to the present.

Topics discussed include : selected aspects of phonological, morphological, syntactic and lexical

development ; influence of other languages on the history of English ; the development of the spelling system ; ongoing change in English ; sociohistorical aspects of the development of the English language ; English varieties in Canada.

LIN3380 Atelier pratique d'interprétation orale II

Perfectionnement des techniques de l'interprétation orale par des exercices en équipe et par auto-observation. Mise en scène de divers contextes d'interprétation (lieux et types de consommateurs). Apprentissage de techniques facilitant le travail devant un auditoire. Ce cours implique des travaux pratiques.

Préalable(s) : LIN1380 Atelier pratique d'interprétation orale I

LIN3410 Didactique du français en classe d'accueil

Ce cours vise à initier les étudiants aux principes et aux techniques d'enseignement spécifiques aux classes d'accueil. Les thèmes abordés incluent : les caractéristiques de la classe d'accueil et de sa pédagogie ; difficultés linguistiques v. difficultés d'apprentissage ; l'impact des difficultés d'apprentissage sur l'acquisition du français langue seconde ; les techniques d'enseignement de l'oral en classe d'accueil ; la place de l'écrit en classe d'accueil ; les techniques d'enseignement de la lecture ; les techniques d'enseignement de l'écriture ; la progression d'une démarche d'écriture en accueil, l'évaluation des élèves ; les manuels destinés à l'accueil et les autres documents appropriés ; le programme et les objectifs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Préalable(s) : LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues

LIN3430 Acquisition du langage

Ce cours vise à développer chez l'étudiant la connaissance des principaux processus qui interviennent dans l'acquisition du langage par l'enfant et des principales étapes de cette acquisition.

Le cours porte sur : l'acquisition de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique de la naissance à l'âge scolaire inclusivement (prélangage, babillage, période holophrastique, énoncés à deux mots, caractéristiques des énoncés enfantins entre 2 et 5 ans) ; les aspects psychosociaux de l'acquisition ; la notion d'âge critique.

LIN3440 Acquisition des langues secondes

Ce cours vise à faire découvrir à l'étudiant les facteurs déterminants dans les processus d'acquisition d'une langue seconde afin de lui permettre de mieux comprendre la complexité et l'envergure de la tâche à laquelle fait face l'apprenant d'une langue seconde.

Le cours porte sur la notion de compétence en langue seconde ; les caractéristiques individuelles de l'apprenant ; les styles cognitifs, les styles d'apprentissage, l'apport de l'intelligence et des aptitudes ; les aspects cognitifs de l'apprentissage (le rôle des connaissances antérieures, le rôle des stratégies d'apprentissage et de communication) ; les aspects linguistiques de cet apprentissage (la notion de l'interlangue ; la question du transfert linguistique, les étapes linguistiques de l'apprentissage) ; les aspects psychosociaux et sociologiques de l'apprentissage (le rôle des attitudes et de la motivation, les conditions d'apprentissage en milieu formel et informel et ce qui les caractérise).

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie ; LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

LIN3441 Acquisition d'une langue seconde

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants - futurs enseignants de langue seconde - aux multiples facteurs qui influencent les processus d'acquisition d'une langue seconde, particulièrement en milieu scolaire.

Les thèmes abordés incluent : notion de compétence et de «proficiency» ; apprentissage en milieu naturel et en milieu scolaire ; aspects linguistiques de l'apprentissage (rôle et caractéristiques de l'entrée, étapes développementales, caractéristiques du langage de l'apprenant, rôle de la langue première, etc.) ; caractéristiques individuelles de l'apprenant ; aspects cognitifs de l'apprentissage ; aspects sociologiques, psychologiques et socio-affectifs de l'apprentissage ; liens entre la recherche en acquisition et l'enseignement.

Préalable(s) : LIN1400 À la découverte du langage

LIN3450 Description du français et enseignement

Ce cours vise à initier les étudiants à quelques aspects structurels de la langue française et leur pertinence dans l'enseignement de la langue.

Les thèmes abordés incluent : phonologie et phonétique : techniques d'enseignement de la prononciation, correction phonétique ; vocabulaire : structure, sélection, communication du sens, techniques d'enseignement ; pragmatique : notions fondamentales, apport dans l'enseignement ; la question de la norme et l'enseignement du français ; comparaisons entre le français et l'anglais.

Préalable(s) : LIN1400 À la découverte du langage

LIN3465 Le bilinguisme

Ce cours vise à initier les étudiants aux aspects linguistiques, sociaux, psychologiques et éducatifs du bilinguisme. Une attention particulière sera portée à la situation du Canada.

Les thèmes abordés incluent : le bilinguisme et l'individu ; le bilinguisme et la société ; les aspects linguistiques du développement bilingue ; les aspects cognitifs et psychologiques du bilinguisme ; l'apprentissage d'une langue seconde et l'éducation bilingue au Canada et ailleurs ; le bilinguisme et la politique d'état.

LIN3480 Description de la langue des signes québécoise II

L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant de mieux connaître la LSQ sous le biais d'une description linguistique sommaire.

Les processus de formation des signes de la LSQ et leurs contraintes phonologiques. Les marqueurs de temps, de nombre, de négation, les classes de verbes, etc. Les règles d'ordonnement des signes, les différents types de phrases et les différentes structures (par exemple les interrogatives), l'étude de la référence.

Préalable(s) : LIN2480 Description de la langue des signes québécoise I

LIN3485 L'approche réflexive en didactique des langues

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'approche réflexive dans l'enseignement d'une langue seconde. Distinction entre savoir scientifique et savoir pratique (ou savoir d'expérience). Réflexion critique sur le quoi et le pourquoi des activités d'enseignement : origine, buts et conséquences des choix des activités d'enseignement, en vue d'une amélioration de la pratique de l'enseignement. Principes de base d'un enseignement réflexif : étude des techniques et des principes sous-jacents à l'enseignement efficace d'une langue seconde, introspection, auto-analyse, auto-observation, et participation à des groupes de discussion (réels et sur Internet). Enseignant de langue seconde considéré comme un professionnel plutôt que comme un technicien de l'enseignement, par la prise de conscience de son propre agir.

Préalable(s) : LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues ; LSM4300 Stage III en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.) ou LSM4201 Stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire (6 cr.)

LIN3510 Phonologie

Ce cours vise à amener l'étudiant à comprendre ce qui motive le choix entre un modèle linéaire (description en règles phonologiques) et un modèle non linéaire

(explication des types de règles possibles). Le cours vise également à renforcer les techniques d'analyse acquises dans le LIN2221 (Fondements des sciences du langage I : phonologie), à présenter les modèles de phonologie non linéaire et à communiquer à l'étudiant le sens d'un modèle explicatif.

Le cours porte sur : la notion de règle phonologique possible et attestée ; les notions de principes et de paramètres ; les modèles de phonologie autosegmentale et métrique (traits segmentaux et prosodiques) ; les notions de syllabe et de squelette ; les formalismes des théories non linéaires et leur application à des problèmes phonologiques.

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie

LIN3520 Morphologie

Ce cours vise à amener l'étudiant à mieux comprendre l'interaction de la morphologie avec les autres composantes de la grammaire, notamment les interfaces morphologie - phonologie, morphologie - syntaxe et morphologie - sémantique.

Le cours porte sur : la prononciation des morphèmes (allomorphie, exceptions, suppléments, processus phonologique aux frontières de morphèmes) ; l'organisation du lexique central ; le rôle de la morphologie dans la représentation des relations grammaticales ; la morphologie et la représentation de la structure argumentale ; l'effet de la morphologie sur certains phénomènes syntaxiques (affixation syntaxique, cliticisation).

Préalable(s) : LIN2222 Fondements des sciences du langage II : morphologie

LIN3530 Syntaxe

Ce cours vise à développer la notion de théorie syntaxique comme moyen d'explication et de prédiction des phénomènes syntaxiques.

Il porte sur : un exemple de modèle explicatif : le modèle génératif modulaire ; la théorie X-barre ; la théorie du Cas ; la théorie du liage ; les opérateurs et les variantes ; la typologie des catégories lexicales et des catégories vides ; les variations paramétriques et les différences entre les langues.

Préalable(s) : LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

LIN3540 Introduction à la pragmatique du langage

Ce cours vise à analyser les aspects linguistiques du fonctionnement et de l'interprétation des énoncés en contexte.

Le cours porte sur : les déictiques ; les présuppositions pragmatiques et les implications ; la structure et l'expression des actes de langage ; la compétence de communication ; l'analyse des conversations ; le rôle de la pragmatique dans la théorie linguistique.

LIN3557 Sémantique II

Ce cours a comme objectif de préciser les propriétés des analyses sémantiques et de présenter différentes théories proposées dans le cadre de la grammaire générative : sémantique générative, sémantique interprétative, sémantique configurationnelle. La capacité descriptive et explicative de ces théories sera évaluée à la lumière d'un modèle grammatical restrictif. Enfin, le rôle de l'analyse sémantique à l'intérieur de la description grammaticale sera abordé.

LIN3580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle II

Perfectionnement de l'interprétation simultanée du français vers la langue des signes québécoise. Développer des habiletés et des techniques reliées au décalage, à la mémorisation et à l'organisation spatiale.

Préalable(s) : LIN1580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle I

LIN3600 Sociolinguistique variationniste

Ce cours vise à initier l'étudiant aux problèmes de base du paradigme sociolinguistique.

Le cours porte sur la question de la variation dans la production langagière tant d'un point de vue structurel

que d'un point de vue fonctionnel : le point de vue structurel (la relation entre la variation et l'organisation de la grammaire, la relation entre la variation et l'évolution du système linguistique) ; le point de vue fonctionnel (la relation entre la variation et la fonction du langage) ; les données, les outils de recherche et les modèles d'analyse qui sont propres à cette problématique.

Préalable(s) : LIN3213 Introduction à la sociolinguistique

LIN3604 Grammaire et lexique

Étude des rapports formels entre la grammaire et le lexique. Examen systématique des propriétés du lexique dans le cadre de la phrase. Vérification des propriétés distributionnelles et transformationnelles de la grammaire d'une langue. Construction de matrices binaires. Aperçu des distinctions qui ressortent dans ce cadre entre des langues romanes.

Préalable(s) : LIN2510 Initiation à l'étude du langage

LIN3610 Sociologie du langage

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'approfondir les principales notions théoriques et méthodologiques de la sociologie de la langue en tant que discipline s'intéressant aux mécanismes qui sous-tendent l'utilisation de langage dans une communauté linguistique.

Le cours porte sur : la diversité linguistique (le multilinguisme et ses conséquences, le multilinguisme individuel et social, la diglossie, la vitalité linguistique) ; les facteurs extralinguistiques (les facteurs sociodémographiques et les attitudes) ; le maintien des langues et le changement d'allégeance ; la langue comme facteur d'identification sociale (la norme, le rôle de l'école) ; les différents types d'aménagement des langues et leurs effets.

Préalable(s) : LIN3213 Introduction à la sociolinguistique

LIN3620 Les dialectes du français

Ce cours vise à initier l'étudiant aux variétés géographiques du français et aux principes de la dialectologie.

Le cours porte sur : les dialectes historiques de la France (domaine d'oïl, domaine d'oc et franco-provençal) ; les français régionaux de France et d'Europe ainsi que les variétés de français utilisées en Afrique, en Asie et en Océanie ; les parlers français d'Amérique (le québécois, l'acadien ainsi que les variétés de la diaspora : le franco-ontarien, le franco-américain, les parlers de l'Ouest canadien et américain, etc.) ; les français des Antilles (Haïti, Guadeloupe, Martinique) ; la question des créoles à base lexicale française (leur distribution géographique, leurs origines et leur spécificité par rapport au français).

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie ; LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

LIN3630 Le français du Québec

Ce cours vise à fournir à l'étudiant une vue générale de l'état des connaissances sur le français du Québec. Il vise également à former l'étudiant à faire des recherches détaillées sur le français du Québec à l'aide de divers outils linguistiques et par le recours à une méthode de découverte et d'observation des données.

Le cours fera : une brève histoire du français du Québec ; la distinction entre patois, dialecte et langue ; une introduction au concept de la variété linguistique. Par la suite, il portera sur : la perception de la langue et la question de la norme ; les aspects phonétiques et phonologiques propres au français du Québec ; les particularités spécifiques au français du Québec quant à la morphologie flexionnelle, la morphologie dérivationnelle, la syntaxe et le lexique ; les études lexicographiques au Québec ; les recherches en cours sur le français du Québec.

LIN3640 Langues en contact

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'étude des phénomènes de contact résultant de la présence de deux ou plusieurs langues dans une même communauté.

Le cours porte sur les dimensions proprement linguistiques des phénomènes de contact, par opposition aux aspects de nature sociologique (ou sociopolitique et psychologique ou

neurologique) : les patterns d'utilisation des codes dans les communautés bilingues (phénomène du code-switching, du code-mixing et de l'emprunt) ; les changements linguistiques provoqués par le contact ; la genèse des langues mixtes (pidgins, créoles et autres langues de contact) ; l'érosion des langues minoritaires.

Préalable(s) : LIN3213 Introduction à la sociolinguistique

LIN3712 Didactique de la communication orale au primaire

Didactique de la communication orale au primaire : démarches d'apprentissage et d'enseignement. Schéma de la communication. Types de discours. Stratégies de communication orale. Démarche pédagogique visant le développement des habiletés à produire un discours oral : choix et organisation de l'information en fonction de l'intention de communication du locuteur, des caractéristiques de l'interlocuteur et de la situation de communication. Caractéristiques de la compétence de communication des enfants de 5 à 12 ans et pertinence des objectifs du programme de français au primaire. Spécificité de la langue orale et de la langue écrite. Production de discours oraux et objectivation. Types d'activités d'apprentissage en communication orale au préscolaire et au primaire. Réinvestissement et prolongement des apprentissages en communication orale. Évaluation formative des apprentissages en communication orale et revue critique des instruments d'évaluation formative.

LIN3723 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier à une démarche didactique qui tient compte des processus cognitifs mis en œuvre lors de l'apprentissage de la lecture ; développer des habiletés à produire des applications pratiques du programme de français en lecture ; se familiariser avec le matériel didactique tout en exerçant un regard critique ; comprendre les difficultés normales dans l'apprentissage de la lecture.

Connaissances métalinguistiques et lecture fonctionnelle au préscolaire. Étude des processus et des stratégies à développer chez le lecteur débutant (reconnaissance visuelle des mots, traitement des indices morphosyntaxiques, décodage, recours au contexte linguistique). Interaction entre le lecteur et le texte. Enseignement des stratégies de compréhension de texte et de traitement des informations en lecture : schéma, inférence, repérage d'informations, macrostructure et microstructure. Présentation du programme de français au primaire. Soutien pédagogique aux activités de lecture. Attitudes et interventions pour stimuler le goût de lire. Revue critique du matériel didactique en lecture. Différents types de lecteurs et les difficultés d'apprentissage qui en découlent : moyens d'intervention et de prévention. Enseigner à lire dans des groupes multiculturels. Évaluation des compétences du lecteur. Revue des moyens permettant de poursuivre sa formation dans le domaine.

Préalable(s) : LIN2722 Langage, communication et didactique de l'oral ou LIN2723 Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire

LIN3725 Didactique de la production écrite au secondaire

Ce cours habilite les étudiants à faire la planification et l'évaluation de pratiques de production au secondaire. La question de l'autoévaluation sera approfondie. Les sujets suivants seront également abordés : stratégie de production écrite : techniques d'encadrement de l'activité de l'écriture. Modèles didactiques de la production écrite. Application de principes de l'enseignement stratégique de modélisation des stratégies. Le cours vise également la maîtrise de stratégies d'enseignement-apprentissage, par exemple le remue-méninges, les organisateurs graphiques, le métaquestionnement, l'apprentissage coopératif ainsi que l'utilisation de matériel audiovisuel et informatique. Préalable(s) : LIN2500 L'écriture : fondements et processus

LIN3726 L'écriture : fondements et didactique II

Ce cours, en continuité avec le LIN2502, situe l'enseignement de l'écriture dans le programme officiel de français langue première au secondaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Il veut habiliter les étudiants à varier leurs stratégies d'enseignement et d'évaluation de l'écriture au secondaire. Ce cours veut également développer des habiletés de planification d'une unité d'enseignement en écriture, en tenant compte des caractéristiques des textes à faire écrire, du contexte de la production, des apprentissages visés, etc. Par la correction de textes, ce cours vise à faire utiliser des méthodes d'évaluation appropriées, particulièrement en évaluation formative.

Préalable(s) : LIN2502 L'écriture : fondements et didactique I

LIN3730 Aspect linguistique de la prélecture et de la préécriture en milieu préscolaire

Ce cours vise à initier l'étudiant aux principaux aspects du développement du langage en relation avec le développement cognitif. On y procède à l'analyse des variables qui déterminent l'ensemble des ressources d'ordre linguistique, intellectuel, psychologique, affectif, perceptivo-cognitif et socioéconomique dont un enfant dispose dans des conditions normales d'apprentissage. On y élabore des modes d'intervention pédagogique appropriés et susceptibles de fournir à l'enfant les conditions idéales d'un apprentissage intégré du code écrit.

LIN3735 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire

Ce cours vise à initier l'étudiant à la didactique de la lecture dans une démarche qui tient compte des processus cognitifs mis en œuvre lors de l'apprentissage de la lecture ainsi qu'à développer des habiletés à construire des applications pratiques du «Programme de formation de l'école québécoise», spécifiquement pour les compétences liées à la lecture dans le domaine du français langue d'enseignement.

Enseignement des connaissances métalinguistiques, incluant la conscience phonologique, la conscience de l'écrit et le principe alphabétique pour favoriser la réussite des premiers apprentissages en lecture. Évolution du lecteur du préscolaire à la fin du primaire.

Enseignement des stratégies de reconnaissance de mots propres au lecteur débutant. Enseignement des stratégies de compréhension de texte et de traitement des informations en lecture. Interventions visant la réaction aux textes littéraires. Soutien pédagogique aux projets de lecture. Attitudes et interventions pour stimuler le goût de lire. Revue critique du matériel didactique en lecture tant avec support papier qu'avec support électronique. Caractéristiques de la lisibilité des textes. Regards critiques sur les sources d'informations écrites, sur différents supports (papier, électronique). Enseigner à lire à des élèves allophones. Évaluation des compétences du lecteur. Revue des moyens de formation permettant de poursuivre sa formation dans le domaine.

Condition d'accès : Avoir satisfait aux exigences de la politique du français ou du cours LIN1112.

Préalable(s) : LIN2735 Langue, communication et didactique de l'oral

LIN3740 Problèmes avancés en enseignement de la langue maternelle au primaire

Ce cours vise à une connaissance plus approfondie du point de vue de la linguistique sur l'enseignement de la langue maternelle au primaire. On y procède à l'analyse des sous-mécanismes linguistiques qui caractérisent l'état de la compétence linguistique de l'enfant d'âge scolaire ainsi que l'évolution de son système grammatical. On y définit les principes fondamentaux d'un modèle pédagogique renouvelé de l'enseignement de la langue maternelle basé sur les acquis de la linguistique moderne.

LIN3751 Didactique de la grammaire (2 cr.)

Ce cours vise à présenter et à discuter différentes approches didactiques pour l'enseignement et pour l'apprentissage de la grammaire au secondaire. Il privilégiera l'intégration des approches fonctionnelle et réflexive pour traiter des questions d'orthographe grammaticale, de morphologie, de syntaxe phrastique ainsi que des mécanismes linguistiques intervenant au plan textuel (système anaphorique, système des temps verbaux, opérations de cohésion et de connexion, etc.). Il habilitera les étudiants à diagnostiquer les lacunes des élèves en grammaire et à proposer des démarches d'apprentissage pour les solutionner.

LIN3752 Didactique de la grammaire au secondaire

Ce cours vise à présenter et à discuter différentes approches didactiques pour l'enseignement et pour l'apprentissage de la grammaire au secondaire. Il privilégiera l'intégration des approches fonctionnelle et réflexive pour traiter des questions d'orthographe grammaticale, de morphologie, de syntaxe phrastique ainsi que des mécanismes linguistiques intervenant au plan textuel (système anaphorique, système des temps verbaux, opérations de cohésion et de connexion, etc.). Il habilitera les étudiants à diagnostiquer les lacunes des élèves en grammaire et à proposer des démarches d'apprentissage pour les solutionner.

Préalable(s) : LIN2012 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2)

LIN3800 Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.)

Ce cours vise à clarifier, pour les futurs enseignants de français du secondaire, leur position face à l'enseignement en général, face à l'enseignement du français en particulier ainsi que face à leur future profession d'enseignant. Il donnera également l'occasion de faire la synthèse des connaissances acquises préalablement tout au long de leur formation, puisque ce cours sera suivi en quatrième année, avant le stage IV. Des exercices permettront de confirmer les connaissances sur le QUOI et le COMMENT enseigner une notion ainsi que comment faire les liens entre les différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (grammaire, littérature, lecture, écriture, oral).

Des situations concrètes d'enseignement du français permettront de placer les étudiants en situation de résolution de problème, de façon à intégrer les contenus à enseigner à des approches pédagogiques, notamment la pédagogie du projet, dans la perspective de la Réforme de l'enseignement, prônée par le ministère de l'Éducation à partir de 2000.

Préalable(s) : DID3320 Didactique de la lecture au secondaire ; LIN3752 Didactique de la grammaire au secondaire ; LIT4410 Didactique de la lecture littéraire

LIN3850 Le langage oral de l'adolescent

Initiation à l'observation du parler qu'on entend : étude d'enregistrements pris auprès d'adolescents québécois. Examen à partir des données de ces corpus de la prononciation, de la construction de la phrase, du répertoire lexical et morphologique. Facteurs socio-affectifs influant les pratiques linguistiques des adolescents. Relation entre la performance orale et l'apprentissage scolaire. Effets de l'écart entre la langue de l'adolescent et celle de l'école et des maîtres.

LIN3860 Communication non verbale

Comparaison entre les communications verbale et non verbale. Aspects innés et culturels du non verbal. Les éléments de non verbal : la proximité, les regards, les éléments kinésiques et autres. Types de messages du non verbal. Le développement de la communication kinésique chez l'enfant et l'adolescent. Présentation de méthodes d'analyse. Applications aux situations pédagogiques ; la communication non verbale de l'enseignant.

LIN4000 Les langues du monde

Ce cours vise à développer les connaissances générales sur les langues du monde. Il apparaîtra que les langues ont des propriétés communes, malgré leurs différences apparentes. L'étude des familles de langues et de leurs relations, de la typologie des langues et de l'évolution linguistique. L'étude de quelques universaux du langage et de quelques différences entre des langues typologiquement distinctes.

LIN4003 An Overview of English Language Varieties and Cultures

Cours relevant de la TÉLUQ

This course focuses on the learning of English language varieties that are spoken throughout the world. It aims particularly at acquainting the student with different structures and cultures of each variety or group of varieties.

The course considers four analytical approaches centered on geo-linguistics, socio-linguistics, typology, and case studies. Other topics covered are : the linguistic aspects dealing with language variety and the complex dynamics linking language and culture ; English language varieties in the United Kingdom, North America, South-East Asia, West Africa, Oceania, the Caribbean, South Africa, East Africa, in the other Americas, and throughout the continent of Europe. Also introduced is the up-to-date documentary instructional method, which deals with the issue of language rights and the globalization of English.

Préalable(s) : Prerequisite : LIN1325 Language awareness

LIN4009 Révision structurale et préparation de copie

L'objectif général de ce cours est d'amener l'étudiant à réinvestir les connaissances linguistiques acquises dans les cours préalables en vue de rendre le texte prêt à être publié, en ce qui concerne la structure du texte, la mise en pages, le registre de langue, les exigences de publication selon la forme (dépliant, page Web, article de revue...), la cohérence et la justesse des données.

Dans ce cours, on verra principalement les deux dernières étapes de production d'un texte avant la publication. On y apprendra à utiliser le registre de langue approprié aux besoins des destinataires et du mode d'édition ; à uniformiser la présentation graphique et typographique du texte ; à rendre le texte exempt de toute erreur grammaticale, lexicale, typographique ou structurale.

Des exercices favoriseront la mise en pratique des habiletés par la correction et la modification directement à l'écran du texte à réviser ou, dans le cas des épreuves, par l'utilisation sur la copie papier des signes de correction pertinents. Ces exercices consisteront à chercher des informations dans les ouvrages de référence, principalement électroniques ; à utiliser les outils informatiques pour corriger ou modifier le contenu et la présentation du texte ; à produire un texte selon le registre de langue exigé par l'éditeur ; à féminiser, au besoin ; à veiller à ce que les épreuves soient conformes à la grille de mise en pages, à vérifier sur les épreuves papier si les corrections demandées ont été apportées ; à détecter et à corriger le manque d'uniformité dans la présentation des titres, des tableaux, des références, etc. ; à vérifier l'exactitude du contenu, des données ; à réorganiser le texte pour obtenir une séquence logique du discours.

Condition d'accès : Les étudiants doivent posséder une bonne connaissance du logiciel Word.

Préalable(s) : LIN3019 Grammaire et réécriture ; LIN3039 Révision linguistique et écriture typographique

LIN4128 Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Teaching English as a Second Language to Adults introduces the student to the theories and practices of teaching English as a second language to adults.

The course deals with the psycho-pedagogical issues pertaining to the teaching of adults, and the social contexts of adult learning, including a special focus on the impact of learning disabilities in adult learning, as well as the theories relating to the teaching of a second language to adults. The mother tongue/second language interface

and the concepts of motivation, autonomy and fossilization are examined. The course also focuses on the student's acquisition of reading, writing, oral comprehension and oral expression skills. The elements of phonetics are covered ; concrete teaching situations are shown on video and analysed. Case study applications and adult learning ethnography are also addressed.

LIN4147 Didactique du français langue seconde : textes

Ce cours vise à initier les étudiants à l'utilisation de divers types de textes oral ou écrit pour l'enseignement du français langue seconde. Les étudiants apprendront à choisir un texte approprié pour l'âge, le niveau et l'intérêt des apprenants, à évaluer le niveau de lisibilité d'un texte, à modifier ou élaborer un texte pour l'adapter à un groupe spécifique d'apprenants, à enseigner et utiliser un texte de plusieurs façons et à utiliser les différentes ressources technologiques dans l'exploitation, l'évaluation, l'adaptation et la recherche d'un texte. Les étudiants apprendront également à se servir des textes pour présenter les différentes cultures de la francophonie (nord-américaine, africaine, antillaise, etc.) à leurs apprenants. L'évolution des compétences professionnelles dans le domaine de l'utilisation de textes des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalable(s) : LIN2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde

LIN418X Analyse avec Informateur d'une langue X

Ce cours vise à initier l'étudiant à la prononciation, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base de la langue en question.

Analyse phonologique, morphologique et syntaxique d'une langue à partir de données élicitées auprès d'informateurs. Techniques d'élicitation et organisation des données. Identification des problèmes d'ordres descriptif et théorique. Pour ce cours à contenu variable, la langue étudiée est déterminée avant chaque trimestre.

LIN4211 Histoire Interne du français

Ce cours vise à initier l'étudiant aux grandes étapes de l'évolution du français et à lui permettre d'en reconnaître les mécanismes internes. Il vise en outre à faire découvrir les enjeux de certaines théories explicatives de l'évolution.

Le cours porte sur : les grandes étapes de l'évolution du français ; l'orthographe comme témoignage de l'évolution phonétique ; les principaux changements phonologiques (consonnes, voyelles, prosodie) ; les changements morphologiques (morphologie du syntagme nominal et du syntagme verbal) ; les changements syntaxiques (présence du sujet, ordre des mots et phrase canonique, perte des cas et inversion du sujet, construction avec auxiliaire, infinitive et position des clitiques, position de la négation et des verbes ; les changements lexicaux (procédés de dérivation et de composition).

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie ; LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

LIN4212 Histoire de la pensée linguistique

Ce cours vise à faire découvrir à l'étudiant l'évolution des connaissances sur le langage en l'initiant aux problèmes fondamentaux de la linguistique à travers le temps et en comparant, dans la mesure du possible, les solutions apportées aux problèmes linguistiques dans les divers paradigmes et doctrines.

Le cours inclut des sujets tels que les suivants. Les anciens : l'histoire de l'écriture comme savoir linguistique implicite ; les grammairiens du sanscrit et Panini ; les anciens Grecs ; les grammairiens de Port-Royal et les grammairiens universels. Le XIX^e siècle : Humboldt et ses continuateurs allemands ; le XIX^e siècle, siècle de l'histoire : la linguistique comparative. Le début du XX^e siècle : De Saussure et l'école de Genève ; la pensée et la langue chez les Français : Brunot, Damourette et Pichon, Guillaume ; l'orientation «sociologique» en France : Meillet, V^endryes, Cohen ; Prague et la

phonologie : Troubetzkoy, Jakobson, Martinet ; Sapir et la linguistique anthropologique ; Jespersen et la grammaire notionnelle ; Hjelmslev et la glossématique ; Tesnière et les grammaires de dépendance ; Bloomfield et le structuralisme américain.

La fin du XX^e siècle : Harris et le distributionnalisme, les grammaires en chaîne et le transformationnalisme première manière ; Chomsky et la tradition du générativisme ; la sémantique moderne ; la phonologie générative classique et les phonologies non linéaires ; la pragmatique : Austin, Searle, Grice.

LIN4213 Courants linguistiques contemporains

Ce cours situe les grands courants linguistiques contemporains dans leur perspective historique et identifie les filiations de pensée entre les différents courants. On examinera les objectifs visés par ces divers courants en relation avec les types d'analyses proposées. Seront touchés les grands courants de pensée linguistiques depuis le début du XX^e siècle, notamment De Saussure et l'école de Genève ; Troubetzkoy, l'école de Prague et la phonologie ; Sapir et la linguistique anthropologique ; Jespersen et la grammaire notionnelle ; Hjelmslev et la glossématique ; Tesnière et les grammaires de dépendance ; Bloomfield et le structuralisme américain ; Harris ; Chomsky et la grammaire générative ; les grammaires d'unification ; les phonologies non linéaires ; la sémantique formelle ; le courant cognitiviste.

Préalable(s) : LIN2221 Fondements des sciences du langage I : phonologie ; LIN2223 Fondements des sciences du langage II : syntaxe

LIN4221 Examen et évaluation des méthodes d'enseignement de l'anglais, langue seconde

Examen des procédés utilisés dans l'enseignement de l'anglais langue seconde. Évaluation des méthodes : objectifs pédagogiques et contenu ; sélection et acceptabilité. Applications de ces méthodes dans différentes conditions d'utilisation.

LIN4230 Analyse critique d'ouvrages de grammaire

Ce cours vise à développer un esprit critique par rapport au contenu grammatical des ouvrages de références (grammaire française, dictionnaires de difficultés, etc.) et du matériel pédagogique traitant de la grammaire du français écrit.

À la lumière de la linguistique, évaluer le traitement de certains problèmes tels que la distinction entre compléments de verbes et compléments de phrase, la classification des compléments de verbe, la fonction de «sujet réel», etc.

Par rapport au matériel pédagogique proposé aux élèves du secondaire, développer une habileté à évaluer la formulation d'une généralisation ou d'une règle ; la cohérence des définitions ; la pertinence des exemples illustrant une règle ou un énoncé ; les stratégies proposées aux élèves ; les exercices.

LIN4330 Démolinguistique du français et groupes allophones

Démographie et langue au Québec. Apport démographique des immigrants aux rapports entre l'anglais et le français au Québec. Attitudes linguistiques des immigrants et attitudes face aux immigrants. Choix linguistiques ; conservation d'une langue et changement de langue. Comportements linguistiques des immigrants. L'enseignement de la langue seconde aux immigrants. Applications au Québec et plus particulièrement à Montréal.

LIN4331 Démographie et langues au Québec

Apport démographique des immigrants aux rapports entre l'anglais et le français au Québec. Attitudes linguistiques des immigrants et attitudes face aux immigrants. Choix linguistiques ; conservation d'une langue et changement de langue. Comportements linguistiques des immigrants. L'enseignement de la langue seconde aux immigrants. Applications au Québec et plus particulièrement à Montréal.

LIN4371 Enseignement des langues secondes aux adultes

Caractéristiques de l'apprenant adulte. Analyse critique des fondements théoriques des méthodes utilisées au Québec pour l'enseignement des langues secondes aux adultes : méthodes structuro-globales, audiovisuelles, suggestopédie, approche notionnelle-fonctionnelle, approche communicative, etc. Principes et techniques d'enseignement adaptés aux besoins des adultes. Élaboration de programmes précis et préparation de matériel didactique. L'évaluation des acquis : élaboration de programmes précis et préparation de matériel didactique. L'évaluation des acquis : élaboration de tests en fonction d'objectifs précis.

LIN4375 Enseignement des langues secondes I au primaire et au secondaire

Communication orale et communication écrite. L'interaction entre l'oral et l'écrit. Analyse des programmes du ministère au primaire et au secondaire. L'utilisation d'une approche intégrative dans l'enseignement d'une langue seconde. La problématique de l'enseignement de la compréhension et de l'expression orale au primaire et au secondaire. Techniques pédagogiques adaptées selon l'âge et le niveau des élèves. L'utilisation des chansons et des jeux. L'élaboration de matériel pédagogique pour développer la communication orale. Le rôle de l'évaluation.

LIN4401 Évaluation des habiletés langagières

Considération sur l'évaluation formative et l'évaluation sommative des habiletés de compréhension et de production en langues secondes. Analyse et élaboration d'instruments d'évaluation et de mesure en fonction d'objectifs terminaux propres aux programmes d'études.

LIN4410 Technologie et enseignement des langues

Analyse critique des diverses ressources technologiques disponibles à l'enseignement des langues et de leur utilisation pédagogique. Initiation à la manipulation et à l'application efficace des divers appareils audiovisuels. Élaboration de matériel didactique approprié. Utilisation du microordinateur dans l'enseignement des langues.

LIN4475 Enseignement des langues secondes II au primaire et au secondaire

La problématique de l'enseignement de la lecture et de l'écrit en langue seconde, au primaire et au secondaire. Techniques pédagogiques adaptées selon l'âge et le niveau des élèves. L'utilisation de l'image à des fins pédagogiques. Personnalisation et adaptation du matériel publié. Problèmes et utilisation des documents authentiques. Élaboration de matériel pédagogique pour développer la lecture et l'écrit. Techniques d'évaluation des apprentissages.

Préalable(s) : LIN4375 Enseignement des langues secondes I au primaire et au secondaire

LIN4480 Acquisition d'une langue seconde II

Étude des aspects cognitifs et linguistiques de l'acquisition d'une langue seconde : les processus psycholinguistiques d'apprentissage, les stratégies d'apprentissage, de compréhension et de production. Analyse des résultats de ces processus : le langage utilisé par l'élève.

LIN4580 Description de la langue des signes québécoise III

Présenter une description détaillée du comportement non manuel en LSQ, en analyser les différents types de formation et établir les correspondances avec des procédés grammaticaux propres au français. Déterminer la place du comportement non manuel dans les langues signées. Description du comportement non

manuel en LSQ en fonction des différents articulateurs : tronc, épaules, tête, sourcils, yeux, nez, bouche, langue, direction du regard, etc. Portée des comportements non manuels : régulateurs, modificateurs, modulateurs, associés et impliqués. Fonctions des comportements non manuels : lexicale, morphologique, syntaxique, discursive, performative.

Préalable(s) : LIN3480 Description de la langue des signes québécoise II

LIN4601 Stratégies d'alphabétisation

Les différents modèles organisationnels et dispositifs de l'alphabétisation au Québec, leurs idéologies, leurs résultats. La préalphabétisation, la post-alphabétisation. Le personnel, la formation, le perfectionnement. La langue d'alphabétisation. L'application des nouvelles technologies. Questions d'évaluation. Liaisons entre l'alphabétisation, la formation professionnelle et le travail. Les services publics et privés aux personnes analphabètes. Les ressources publiques et privées du service de l'alphabétisation.

LIN4620 Enseignement du français et éducation Interculturelle

Le rôle des facteurs linguistiques dans les difficultés d'apprentissage chez les néo-québécois. Les rapports entre langue et culture. La problématique de la distance linguistique et culturelle, adaptation des objectifs, des contenus, du matériel pédagogique et de l'évaluation. Élaboration du matériel d'appoint. Techniques didactiques efficaces pour l'enseignement du français pour intégrer les élèves dans le secteur régulier.

LIN4630 Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones

Comprendre la spécificité de l'apprentissage du français pour des élèves du secondaire non-francophones. Description de la situation pluriethnique à Montréal. Problématique de l'acquisition d'une langue seconde et facteurs qui entrent en jeu : sociaux, cognitifs, linguistiques, particulièrement le rôle de la langue première, transfert linguistique. Notions d'interlangue et d'analyse des erreurs. Approches d'enseignement du français en classe pluriethnique et les résultats de l'apprentissage.

LIN4723 Didactique de la production écrite au primaire

Les objectifs de ce cours sont les suivants : s'initier à une démarche didactique qui tient compte des processus cognitifs mis en oeuvre lors de l'apprentissage de la communication écrite ; développer des habiletés à produire des applications pratiques concernant tous les aspects de la production écrite abordés dans le programme de français ; se familiariser avec le matériel didactique tout en exerçant un regard critique ; comprendre les difficultés normales d'apprentissage de l'écriture.

Écrire au préscolaire. Étude des divers aspects de l'enseignement de la production écrite au primaire : orthographe lexicale et grammaticale, structures de phrases, cohérence et structure des textes. Fonctionnement du système orthographique du français et les difficultés qu'il engendre chez l'apprenti-scripteur : moyens d'intervention et de prévention. Acquisition et enseignement des concepts de base en grammaire. Modes d'intervention qui stimulent le goût d'écrire en tenant compte du processus d'écriture et des divers paramètres d'une situation de communication. Différents processus d'écriture chez les jeunes scripteurs. Liens entre les objectifs du programme, les modes d'interventions, le retour sur la pratique et l'évaluation. Enseigner à écrire dans des groupes multiethniques. Revue des moyens permettant de poursuivre sa formation dans le domaine.

Préalable(s) : LIN2722 Langue, communication et didactique de l'oral ou LIN2723 Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire

LIN4735 Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire

Ce cours vise à initier l'étudiant à la didactique de l'écriture dans une démarche qui tient compte des processus cognitifs mis en oeuvre lors de l'apprentissage. L'étudiant

développera ainsi sa compétence à mettre en application le «Programme de formation de l'école québécoise», concernant plus spécifiquement la compétence suivante du programme de français langue d'enseignement : écrire des textes variés. Ce cours aborde principalement les aspects suivants de l'enseignement de l'écriture et leurs interrelations : la production de textes dans le cadre de projets, l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe grammaticale et lexicale.

Stimuler le goût d'écrire. Agir sur le processus d'écriture : stratégies de planification, de mise en texte, de révision et de correction (sur support papier ou électronique). Enseigner des connaissances liées au texte. Enseigner la grammaire nouvelle : activités d'acquisition de connaissances grammaticales et de mise en pratique, activités et stratégies en orthographe lexicale. Agir sur le transfert des compétences grammaticales et orthographiques en production de texte. Intégrer l'enseignement du français en projets.

Évolution du scripteur de 5 à 12 ans. Liens entre l'oral, la lecture et l'écriture. Revue critique du matériel didactique en écriture et en grammaire (support papier ou électronique). Pistes pour enseigner à écrire à des élèves allophones. Évaluation et coévaluation des compétences du scripteur. Comment poursuivre sa formation professionnelle dans le domaine.

Ce cours comprend 10 heures d'exercices en laboratoire, afin d'assurer la maîtrise de l'enseignement de la grammaire nouvelle.

Condition d'accès : Avoir satisfait aux exigences de la politique du français ou du cours LIN1112.

Préalable(s) : LIN2735 Langue, communication et didactique de l'oral

LIN4840 Bilan des acquisitions et déficience auditive

Inventaire des moyens utilisés pour établir le bilan des acquisitions et pour évaluer la déficience auditive. L'évaluation continue des capacités générales, des progrès et des difficultés du déficient auditif. Les moyens techniques pouvant aider le déficient auditif. Connaissance d'instruments d'évaluation susceptibles d'aider un intervenant auprès de déficients auditifs. Préparation en vue d'une utilisation adéquate de ces instruments.

LIN4860 Stratégies de communication non verbale en adaptation scolaire et sociale

Rapports entre le verbal et le non verbal dans les stratégies de communication interpersonnelles. Contact physique et impacts sur le développement langagier. Comportements non verbaux des enfants en adaptation scolaire. Interaction non verbale entre enseignants et enfants. Développement de l'efficacité à communiquer au niveau non verbal. Présentation et expérimentation d'outils d'évaluation et d'intervention pédagogique.

Préalable(s) : LIN3860 Communication non verbale

LIN4872 Difficultés d'apprentissage de la langue parlée en milieu scolaire

Description de différents outils permettant l'observation des comportements langagiers d'enfants d'âge scolaire qui présentent des difficultés d'apprentissage de la langue parlée. Production et expérimentation de grilles d'observation. Interprétation des résultats. Élaboration de moyens d'intervention à l'usage des enseignants.

Préalable(s) : LIN2820 Introduction aux difficultés d'apprentissage de la langue parlée

LIN5000 Linguistique et Intelligence artificielle

Présentation des travaux qui se sont développés en intelligence artificielle, en particulier dans le cadre de la compréhension des langues naturelles. Ce cours permet notamment de préciser les concepts d'algorithme, de programme et d'analyseur de langue naturelle, comme leur réalisation dans des sous-domaines particuliers, phonologie, syntaxe et sémantique. Enfin, il vise à mettre en relief des relations entre la théorie linguistique et la théorie computationnelle.

Préalable(s) : LIN2001 Linguistique et informatique

LIN5060 Didactique du français et surdit 

Ce cours vise   sensibiliser les  tudiants aux difficult s en fran ais  crit de l' l ve ayant des probl mes auditifs,   sensibiliser les  tudiants aux difficult s en langue orale de l'apprenant ayant des probl mes auditifs et   faire conna tre les moyens qui favorisent l'apprentissage et l'enseignement du fran ais aux personnes ayant des probl mes auditifs.

Pr sentation des diff rents modes de communication gestuelle. Caract ristiques des  l ves ayant une difficult  auditive, oralistes et gestuels en milieu int gr  et en classe sp ciale. Particularit s linguistiques de la L.S.Q. et cons quences pour l'apprentissage du fran ais. Particularit s du fran ais chez les personnes ayant des probl mes auditifs. Apprentissage et enseignement de la lecture et de l' criture aux personnes ayant des probl mes auditifs. Pr sentation de strat gies d'aide et initiation   l' valuation. Int gration, dans le syst me scolaire, de l'enfant ayant des probl mes auditifs.  tat de la recherche dans le domaine.

LIN5065 Communication non orale et enseignement

Ce cours vise l'acquisition de connaissances de base relativement   la communication non orale, notamment chez les personnes ayant une d fici nce physique ou sensorielle ou des incapacit s intellectuelles.

Le langage chez les personnes ne communiquant pas oralement et les pr alables   la communication non orale symbolique. L' valuation des capacit s et des besoins des personnes concern es. Pr sentation de diff rents modes de communication non orale, gestuels et graphiques. Aper u des diff rents syst mes de communication gestuelle ; forces et limites. Pr sentation de diff rents langages graphiques (Bliss, Pic, Commun-i-mage, Touch and talk,  crire, etc.). Crit res de s lection en fonction des forces et limites de chacun des langages graphiques. Principes de structuration d'un tableau de communication. Enseignement et mise en  uvre de strat gies d'intervention   l'aide d'un tableau de communication. Pr sentation de diff rents outils  lectroniques qui servent de support ou de substitut   la communication.  tat des recherches dans le domaine.

LIN5070 Dysphasie et troubles s v res du langage

Ce cours vise   faire conna tre les caract ristiques des  l ves dysphasiques ou pr sentant des troubles s v res d'apprentissage et les approches p dagogiques d'aide pour ces  l ves ainsi qu'  pr parer l' tudiant   enseigner   de tels  l ves.

Pr sentation des diff rents types de dysphasie et de troubles s v res du langage, caract ristiques de chacun et impacts sur les apprentissages. Aspects linguistiques et cognitifs li s   ces troubles. Caract ristiques d'apprentissage propres   ces  l ves. Strat gies appropri es d'enseignement de la lecture et de l' criture. Analyse de mat riel scolaire et adaptation aux besoins sp cifiques des  l ves concern s.  tat des recherches dans le domaine.

LIN5236 Didactique du fran ais en classe multiethnique

 tude des particularit s phon tiques, morphosyntaxiques, s mantiques et discursives des  l ves allophones. Analyse d'erreurs et interlangue. R le et importance de la grammaire dans une approche communicative. Principes d'une didactique fond e sur les particularit s linguistiques et culturelles des  l ves allophones.

Pr alable(s) : LIN3735 Didactique de la lecture au pr scolaire et au primaire ; LIN4735 Didactique de l' criture au pr scolaire et au primaire

LIN526X Probl mes contemporains en enseignement des langues secondes

Approfondir des probl matiques, des th ories, des pratiques p dagogiques sp cifiques. Le contenu particulier est   d terminer   chaque nouveau trimestre.

LIN5310 Intensive Teaching of English

The course introduces future ESL teachers to the principles and techniques of the "intensive" teaching of English. Topics include : overview of objectives and of underlying theoretical principles for intensive teaching ; intensive ESL programmes in Quebec ; methods and techniques used in intensive teaching ; developing and adapting appropriate material and activities to the intensive teaching context ; evaluation. Application of communication technologies. Pr alable(s) : Prerequisite : LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues

LIN5400 Didactique du fran ais langue seconde aux adultes

Caract ristiques de l'apprenant adulte. Analyse critique des fondements th oriques pour l'enseignement du fran ais langue seconde aux adultes. L'impact des difficult s d'apprentissage sur l'acquisition du FLS par des adultes. Principes r gissant les m thodes d'enseignement adapt es aux adultes. Critique des principales m thodes et des ouvrages de r f rence.  laboration de programmes. Pr paration de mat riel didactique, notamment   l'aide des technologies de l'information. D termination des besoins. Analyse des objectifs d'apprentissage. Structuration des contenus.  valuation des acquis.

Pr alable(s) : LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues

LIN5580 Atelier pratique d'interpr tation gestuelle III

Perfectionnement de l'interpr tation simultan e de la langue des signes qu b coise vers le fran ais. D velopper des habilit s de compr hension et de verbalisation d'une langue sign e vers une autre langue parl e et lin aire. Interaction avec des membres de la communaut  des sourds.

Pr alable(s) : LIN3580 Atelier pratique d'interpr tation gestuelle II

LIN5723 D veloppement du langage et premiers apprentissages en lecture et  criture

Processus sous-jacents au d veloppement du langage et moyens de stimulation verbale. Premiers apprentissages en lecture et  criture et liens qui existent avec le d veloppement psycholinguistique du jeune enfant. Conscience de la lecture et conscience de l' criture. Modes d'intervention p dagogique favorisant les apprentissages en tenant compte des acquis linguistiques d velopp s naturellement.

Pr alable(s) : LIN3735 Didactique de la lecture au pr scolaire et au primaire

LIN5952 Applications p dagogiques de l'ordinateur en fran ais au primaire

Acquisition des connaissances et habilit s n cessaires pour l'utilisation de certains logiciels. Revue des modes d'utilisation de l'ordinateur en classe de fran ais : logiciels outils (traitement de texte et outils d'aide   la r daction) et didacticiels d di s   l'apprentissage de la lecture et de l' criture. Utilisation de l'ordinateur   des fins d' valuation.

Pr alable(s) : LIN3735 Didactique de la lecture au pr scolaire et au primaire ; LIN4735 Didactique de l' criture au pr scolaire et au primaire

LIN6000 Traitement de la langue naturelle

Initiation   la probl matique du traitement automatique de la langue naturelle et de ses applications.

La langue naturelle par rapport aux langages formels : le probl me de l'ambigu t . Survol des th ories linguistiques actuelles. Analyse et synth se de la parole. Analyse morphologique : structure du dictionnaire et analyse suffixale. Analyse syntaxique : analyseur ATN, grammaires d'unification et repr sentation de la s mantique des langues naturelles : logique formelle et cadres. Interpr tation s mantique. Connaissance du monde et contexte d' locution. Applications.

Condition d'acc s : Avoir r ussi 60 cr dits du programme.

LIN6410 Didactique du fran ais langue seconde et technologies de la communication

Analyse critique et exploration pratique de ressources technologiques disponibles pour l'enseignement/apprentissage des langues.  valuation de la pertinence des technologies  ducatives en fonction de th ories d'apprentissage, de programmes scolaires et de mat riels p dagogiques utilis s dans l'enseignement/apprentissage des langues. Exploration et utilisation d'outils technologiques. Acquisition d'habilit s permettant l'utilisation des ressources technologiques. Application des connaissances et des habilit s technologiques   un projet p dagogique.

LIN6420 Histoire du fran ais, fran ais du Qu bec et enseignement

Ce cours vise   initier les  tudiants aux grandes p riodes du d veloppement de la langue fran aise du latin   nos jours. Les th mes abord s incluent :  volution du syst me sonore ;  volution du syst me nominal et verbal ;  volution du lexique ;  volution de l'orthographe ;  volution et  tat actuel du fran ais au Qu bec ; la question de la norme et de la vari t  du fran ais   enseigner.

LIT0700 Pratiques de la r daction : du r sum    la dissertation

Initiation   la r daction dans le contexte des  tudes universitaires de premier cycle. Principes et  l ments de la composition : plan, organisation logique du texte,  nonc  du sujet, pr sentation des faits, choix et disposition des arguments, utilisation des exemples, des citations et des r f rences, strat gie discursive, questions de style, etc. Exercices de r daction nombreux (comptes rendus, analyses, dissertations explicatives et dissertations critiques) con us en fonction des standards et des protocoles de pr sentation universitaires.

LIT0710 Litt rature qu b coise contemporaine

Introduction aux principaux textes et aux principaux courants de la litt rature qu b coise depuis 1960. Observation de leurs caract ristiques formelles, examen du rapport des  uvres litt raires aux contextes culturels, politiques et sociaux de leur  mergence. Litt rature et tradition, litt rature et spectacle. L'actualit  litt raire dans la vie culturelle qu b coise et monr alaise : bref aper u de la production r cente.

LIT0720 Formes et courants litt raires

 tude des formes litt raires, de leur  volution,   travers les grandes  poques historiques et les mouvements litt raires les plus connus (classicisme, romantisme, r alisme, naturalisme, symbolisme, surr alisme, nouveau roman, etc.).  tude des contraintes formelles, r flexion sur le sens et la fonction de celles-ci,   travers les principaux genres litt raires qui traversent les si cles : roman, po sie, th  tre, essai. Le corpus se limite   un choix d' uvres parmi les litt ratures francophones.

LIT1000 Stylistique du fran ais administratif et commercial

La communication  crite (et orale) dans l'entreprise commerciale, industrielle et financi re. Pr paration, r daction et pr sentation des diff rents  crits administratifs (r sum s, comptes rendus, proc s-verbaux, rapports, circulaires, r glement), de la correspondance commerciale et du message publicitaire. Structure de la phrase et du paragraphe. Qualit  stylistique.

LIT1006  criture et norme grammaticale I

Ce cours vise l'acquisition et l'application des normes langagi res   la r daction de textes (orthographe, vocabulaire, morphologie, syntaxe) ;   la capacit  de reconna tre l'usage des normes grammaticales dans des textes d' crivains francophones des XIX  et XX  si cles et   donner aux  tudiants les outils n cessaires pour d pister et  liminer les anglicismes.

Analyse de la phrase. Analyse du discours. Problème d'orthographe. Précisions sur les anglicismes. Amélioration du style. Difficultés langagières du français d'usage.

LIT1007 Rédaction de textes et autocorrection (hors programme)

Les objectifs du cours sont d'amener l'étudiant à connaître les règles d'un texte argumentatif et à développer une compétence pour la rédaction de textes ; de faire en sorte que l'étudiant puisse, à la fin du cours, produire des textes argumentatifs clairs, bien articulés et qui mettent en application les règles du code linguistique. Organisation du texte argumentatif : introduction, développement, conclusion.

Le Plan : différents types de plan : analytique, dialectique, comparatif, par opposition, etc. Travail d'écriture et de relecture du texte en vue de le corriger : découpage en paragraphes ; structure des paragraphes et des phrases ; efficacité stylistique ; respect de l'orthographe, des règles grammaticales, de la syntaxe et de la ponctuation prescrites.

LIT1010 Effective Communication

Initiation aux techniques à la pratique de l'écriture. Production de textes de prose : description, récit, dissertation, lettre, etc. Réflexion stylistique sur ces textes.

LIT1015 Communication écrite I

Ce cours vise à initier l'étudiant aux techniques et à la pratique de l'écriture. Lire et produire des textes en reconnaissant les fonctions de la communication et moyens d'expression qui fondent leur spécificité : du texte informatif au texte argumentatif. Mise en relation entre les nécessités formelles spécifiques aux textes étudiés et leur contenu. Production de résumés et comptes rendus, d'une dissertation. Écriture descriptive et narrative. Notions de base pour écrire « une histoire » en privilégiant les fonctions référentielle, expressive et poétique. Analyses de textes narratifs (fictionnels ou non fictionnels), de textes informatifs et argumentatifs. Production de divers types de textes : résumé, compte rendu, lettre d'opinion, dissertation, description, récit.

LIT1018 Français de base II

La pratique de l'écriture selon l'intention du texte. Le sens des mots (dénotation et connotation). L'analyse grammaticale au service d'un style clair, fluide et vivant. Les techniques pour développer une argumentation solide. L'écriture de type dissertation pour communiquer des idées avec ordre, méthode et selon une organisation logique de la pensée. Les champs d'application de l'écriture de type dissertation. Rédaction de textes divers où domine l'approche logique et ordonnée de la pensée. Le sujet précis de la dissertation, les idées à développer, les arguments, la structure selon laquelle se fera la rédaction du texte. Les niveaux de langue. L'élégance des phrases. Le rythme. L'écriture de type essai pour élaborer une pensée en faisant davantage appel aux ressources de l'intuition et de la sensibilité.

Rédaction de quelques textes brefs où domine l'approche sensible et intuitive de la mise en forme de la pensée. Les qualités stylistiques de l'ensemble de chacun des textes. L'écriture appliquée au résumé, au compte rendu et au commentaire personnel de lecture.

LIT1025 Écriture de propagande

Préparation et rédaction d'écrits d'information incitative fonctionnelle : affiches, posters, prospectus, tracts, dépliants, pancartes, banderoles, panneaux, pétitions, vitrines, slogans, menus, enseignes fixes et mobiles. Réflexion stylistique sur ces textes.

LIT1030 Analyse littéraire

Initiation à l'analyse littéraire dans ses diverses conceptions et applications, telles qu'elles sont représentées de nos jours dans les études littéraires et dans une perspective didactique. Considérations théoriques et méthodologiques. Étude des composantes textuelles. Typologie des discours littéraires.

LIT1035 Canadian Literature

Introduction à la littérature canadienne anglaise. L'utilisation des textes dans l'enseignement de la langue.

LIT1060 Quebec Literature In English

Étude de la littérature québécoise de langue anglaise. Poètes et romanciers.

LIT1070 Initiation pratique au travail de recherche

Utilisation des instruments, initiation à la méthodologie et présentation des travaux. La bibliothèque comme instrument de recherche : ouvrages de références, fichier, informatique, photothèque, vidéothèque. Le travail de recherche : lectures préalables, mise sur fiches, hypothèses de travail, méthodologies. La présentation des travaux : page de titre, citations, références, notices bibliographiques.

LIT1075 Méthodologie des études littéraires

Initiation à la méthodologie de la recherche en études littéraires. Travail de recherche : la bibliothèque et ses services, l'organisation générale du travail, le développement des hypothèses, des plans de travail, le processus d'écriture. Présentation des travaux : citations, références, notices bibliographiques, etc.

LIT1120 Introduction à la littérature d'enfance et de jeunesse

Ce cours vise à donner des connaissances fondamentales sur la littérature de jeunesse en ce qui concerne le champ d'étude, l'historique et les tendances actuelles. Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : développer des connaissances théoriques globales des différentes approches littéraires (sociocritique, psychanalyse, narratologie, sémiotique, etc.) permettant de faire le lien avec les approches théoriques présentées au baccalauréat en études littéraires et poursuivies à la maîtrise ; comprendre les liens qui unissent les différents secteurs composant le champ littéraire pour l'enfance et la jeunesse : production, diffusion, enseignement, etc. ; mettre en perspective la place de la littérature de jeunesse dans le champ sociohistorique actuel ; pouvoir utiliser les outils de recherche et de référence importants pour les études subséquentes et utiles dans les différents milieux d'intervention.

LIT1136 Littérature des États-Unis

Initiation à la littérature des États-Unis, des origines à aujourd'hui. Introduction aux principaux systèmes idéologiques et culturels qui ont marqué le discours social depuis le XVIII^e siècle. À côté des courants littéraires majeurs qui seront abordés dans une perspective diachronique au cours des premières séances, le cours permettra de s'arrêter par la suite sur des textes importants, sur les plans historique et esthétique.

LIT1210 L'univers matériel du livre

Ce cours vise à initier l'étudiant à tout ce qui entoure le destin commercial du livre en tant qu'objet matériel. Examen des conditions de production et de diffusion du livre, de sa réception par un éditeur à sa mise en circulation sur le marché : édition, impression, distribution, promotion et librairie. Politiques des États canadiens et québécois au sujet du livre, des lois entourant les droits d'auteur et du ISBN, etc. Statistiques sur la situation du livre au Québec, en tenant compte des différences entre les genres et les publics qui y sont associés. Les cours magistraux seront ponctués par des interventions de gens du milieu.

LIT1215 Univers matériel du livre

S'initier à ce qui entoure le destin du texte littéraire comme objet matériel. Explorer les instances concrètes par lesquelles les textes littéraires s'érigent en valeur et s'instituent. Les dimensions symbolique, matérielle et commerciale du livre : examen des conditions de production et de

diffusion, de la réception du manuscrit par un éditeur à la réception critique du livre, en passant par sa mise en circulation sur le marché (édition, impression, distribution, promotion et librairie).

LIT1250 Théorie de la création littéraire

Spécificité du travail d'écriture en regard d'autres pratiques artistiques. Principaux systèmes esthétiques (genres, types de discours, notion de style, etc.). Processus de transformation du matériau dans l'élaboration de l'oeuvre.

LIT1260 Aspects et problèmes de la création littéraire

Étude du processus créateur et du concept de forme dans le travail d'écriture. Introduction aux aspects théoriques (philosophique, sociologique, psychanalytique et psychologique) et pratiques de la création littéraire ; comparaisons entre diverses écoles, diverses expériences d'écrivains et d'écrivaines. Rapport des pratiques individuelles des participants aux positions théoriques.

LIT1265 Aspects et problèmes de la création littéraire

Étudier le processus créateur et le concept de forme dans le travail d'écriture. Mettre en rapport divers aspects théoriques (philosophique, sociologique, psychanalytique) et pratiques de la création littéraire. Réflexion sur les conditions, les exigences et les enjeux de l'écriture. Introduction théorique à la problématique générale de la création littéraire. Comparaison entre diverses expériences d'écrivains et d'écrivaines. Rapport des pratiques individuelles des participants aux positions théoriques énoncées.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT1270 Didactique de la création littéraire

Éléments des théories de la création adaptés au contexte didactique. Ce cours met l'accent sur la formation pratique et la production de textes littéraires (poésie, conte, nouvelle, etc.). Stratégies d'apprentissage pour susciter la motivation et la participation des élèves et développer leurs habiletés d'écriture. Présentation, analyse et élaboration de scénarios de cours (leçons-types, activités d'animation, exercices, évaluation, etc.).

LIT1313 Stylistique du français scientifique et technique

Communication écrite (et orale) dans la recherche scientifique, l'industrie, l'ingénierie, etc. Préparation, rédaction et présentation des différents types d'écrits scientifiques (rapports, comptes rendus, thèses, mémoires, communications, etc.) et techniques (notices, fiches techniques, modes opératoires, etc.). Structure de la phrase et du paragraphe. Précision du vocabulaire et qualité stylistique.

LIT1315 Stylistique du français

Ce cours vise à : situer et définir la stylistique comme discipline dans l'évolution des différentes stylistiques du français ; examiner des études théoriques comparatives ; mettre en application les pratiques d'analyse à la prose et à la poésie ; établir des liens avec le baccalauréat en études littéraires. Présentation des principaux courants théoriques de la stylistique depuis Charles Bally. Commentaire analytique et critique d'analyses stylistiques représentant les principaux courants. Initiation à l'analyse stylistique. L'approche stylistique comme outil de réflexion sur la création littéraire. Rapports entre stylistique et esthétique.

LIT1325 Stylistique littéraire

Prendre connaissance des rudiments de l'histoire de la stylistique. Acquérir les fondements permettant de procéder à l'analyse stylistique de textes de prose et de poésie. Intégrer la stylistique à la réflexion sur les processus d'écriture.

Évolution de la réflexion sur la stylistique du français. La stylistique structurale et ses prolongements : sémiotique, linguistique textuelle, linguistique de l'énonciation, notamment. Stylistique et esthétique.

Préalable(s) : Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage. Pour le certificat en français écrit : aucun.

LIT1420 Introduction aux études littéraires

Présentation des principales théories et recherches en cours dans le domaine des études littéraires et des tendances actuelles de la critique littéraire ; introduction aux concepts de base de la discipline.

Le cours comportera aussi un bref mais essentiel volet méthodologique (environ deux séances) : principaux outils de recherche et ouvrages de référence ; établissement et présentation d'une bibliographie ; organisation générale du travail ; types de travaux (résumés critiques, comptes rendus, etc.).

LIT1421 Littérature et études littéraires

Ce cours propose une réflexion générale sur le phénomène littéraire en posant les questions suivantes : quelles fonctions remplit la littérature dans le monde ? Qu'est-ce qui en fait une pratique de langage spécifique ? Cette réflexion générale sur la littérature se nourrira de considérations sur les études littéraires, c'est-à-dire sur la manière dont la littérature a été pensée par la critique et par la théorie. La littérature, en effet, existe et se développe à la faveur d'une institution qui la prend en charge en la diffusant, en la commentant et en l'interprétant. Il s'agira de fournir aux étudiants les instruments critiques de base permettant d'appréhender le littéraire dans toute la diversité des genres et pratiques qui le composent et de comprendre les processus par lesquels les textes littéraires sont promus au statut d'objets de valeur dans la société.

1) Usages et fonctions de la littérature. Pourquoi lit-on ? Pourquoi la fiction ? La littérature comme modalité du savoir et comme acte d'interprétation du monde. Le littéraire comme instrument d'expression. Naissance du dire poétique et fonction rituelle et sociale de la poésie durant les périodes prémodernes. 2) Le littéraire et le social à l'époque moderne. Histoire de la notion de littérature et processus d'autonomisation du champ littéraire (exemples de la France et du Québec). Qu'est-ce que l'institution littéraire : ses différents agents de production, de diffusion et de légitimation. La littérature et l'éducation, de la culture humaniste à une culture dominée par le marché. La littérature et le monde des valeurs (nationales, linguistiques, morales, critiques, etc.). La censure. 3) Les genres littéraires. Les quatre genres dominants et leur importance selon les époques. Les sous-genres (ex. : épique, lyrique, réaliste, etc., en insistant sur les genres narratifs puisque la poésie et le théâtre sont abordés dans des cours spécifiques). Les genres classés « parallélaires ». Les genres et les différents types de publics. 4) Notions fondamentales de critique littéraire. L'auteur. Écriture/lecture. Texte/paratexte. Littérarité. Intertextualité. Paradigme/syntaxe. Niveaux de sens. Œuvre ouverte/fermée. Modernité/postmodernité. Langue/parole/discours. Organisation du récit : fonctions et actants.

LIT1430 Questions de méthode en études littéraires

Acquérir les notions de base de la discipline. S'initier à l'écriture des travaux universitaires (compte rendu, analyse de texte, etc.). Se familiariser avec les instruments de travail et les ressources disponibles.

Cours d'accueil, qui facilite le passage des études collégiales ou d'une autre discipline aux études universitaires en études littéraires. La méthodologie de la recherche. Distinction entre la littérature, la critique littéraire

et les études littéraires. Les notions fondamentales propres aux études littéraires contemporaines : le genre, le texte, l'auteur, le lecteur. Les principales théories, les domaines de recherche, les tendances actuelles en critique littéraire. L'accent sera mis sur les profils et champs théoriques qui structurent les programmes d'enseignement et de recherche littéraires à l'UQAM.

LIT1540 Histoire de la critique littéraire

Études des principaux courants de la critique littéraire à partir des textes mêmes des critiques ou des théoriciens. Aperçu de l'influence des idées critiques sur la production littéraire.

LIT1550 Littérature et langage

Introduction à la problématique des rapports entre littérature et langage. Présentation du modèle de la communication, des concepts linguistiques essentiels (signifiant, signifié ; syntagme, paradigme ; dénotation, connotation, etc.), de la philosophie du langage et de la théorie de l'énonciation. Analyses textuelles à partir de notions issues des diverses sciences du langage (isotopie, figures de style, intertextualité, etc.).

LIT1555 Littérature et langage

Acquérir les notions de base pour analyser la dimension linguistique d'un texte littéraire. Se familiariser avec les théories permettant de comprendre les rapports entre littérature et langage.

Présentation des concepts linguistiques, sémantiques et pragmatiques essentiels à l'analyse littéraire : le modèle de la communication, la linguistique saussurienne, les notions de dénotation et de connotation, la théorie des actes de langage, la question de l'énonciation, la distinction entre discours et récit, l'intertextualité, etc. Analyses textuelles à partir des notions vues en classe.

LIT1560 Littérature et psychanalyse

Problématique des rapports entre littérature et psychanalyse. Présentation des concepts psychanalytiques fondamentaux. Analyse de la dimension psychanalytique de textes littéraires sous l'angle de leur structure formelle, de leur élaboration créatrice et de leur interprétation.

LIT1565 Littérature et psychanalyse

Acquérir les notions de base pour analyser la dimension psychanalytique d'un texte littéraire. Examiner les rapports entre littérature et inconscient.

Les concepts freudiens (le Moi, le Ça, le Surmoi, l'idéal du moi, l'Œdipe, le travail du rêve, etc.) et lacaniens (le stade du miroir, l'imaginaire, le symbolique, le Sujet, etc.). L'inconscient et la compréhension des mécanismes de la création littéraire. Les méthodes de l'interprétation psychanalytique des textes.

LIT1570 Littérature et société

Problématique des rapports entre littérature et société. Présentation de concepts qui permettront aux étudiants d'envisager les textes littéraires du point de vue de leur dimension sociale. Analyse détaillée de tentatives modernes en critique littéraire sociologique.

LIT1575 Littérature et société

Se familiariser avec les théories permettant de comprendre les rapports entre littérature et société. Acquérir les notions de base pour analyser la dimension sociale d'un texte littéraire.

Origine des approches sociohistoriques de la littérature. Évolution des principaux courants de la sociologie de la littérature et de la sociocritique. Les différents modes d'inscription du social dans les textes. Les notions d'engagement, d'idéologie, de discours social, de médiation, d'institution et de champ. La problématique de l'autonomie de la littérature dans la modernité.

LIT1580 Sémiotique littéraire

Introduction aux principales notions de la sémiotique littéraire, de la narratologie et de l'analyse structurale du récit. Présentation des mouvements à l'origine de la sémiotique littéraire : formalisme russe et structuralisme. Introduction aux principales notions de l'analyse structurale des récits, de la sémiotique de l'École de Paris et de la narratologie. Introduction à la sémiotique peircéenne. Réflexion sur les autres avenues de la sémiotique littéraire. Analyses de textes littéraires à partir de ces différents modèles théoriques.

Préalable(s) : LIT1550 Littérature et langage

LIT1606 Littérature québécoise

Initiation à l'étude de la littérature québécoise. Étude des œuvres marquantes du corpus littéraire québécois, depuis les écrits de la Nouvelle-France jusqu'aux œuvres contemporaines, et les divers genres littéraires essentiels (roman, poésie, essai, théâtre). Présentation des pratiques et des courants littéraires dominants.

LIT1608 Corpus québécois

S'initier à l'étude de la littérature québécoise par la lecture et l'analyse d'un choix d'œuvres marquantes de divers genres, époques et tendances.

Principaux jalons du développement de la littérature québécoise, depuis les écrits de la Nouvelle-France jusqu'aux productions contemporaines. Histoire de la littérature par les œuvres marquantes de ce corpus.

LIT1610 Répertoire I

Ce cours a pour objectif de favoriser une meilleure connaissance de l'ensemble des œuvres de la littérature québécoise et ce, en lui conservant son caractère historique et son intérêt formel. L'étudiant doit choisir et répondre de dix œuvres dans une liste ouverte.

LIT1616 Littérature française

Initiation à l'étude de la littérature française. Étude des œuvres marquantes du corpus littéraire français. Présentation des différents courants littéraires de la littérature française. Définition des principaux modèles esthétiques, du Moyen Âge à nos jours.

LIT1618 Corpus français

S'initier à l'étude de la littérature française par la lecture et l'analyse d'un choix d'œuvres marquantes de divers genres, époques et tendances.

Principaux jalons du développement de la littérature française envisagés à partir de textes marquants de ce corpus. Histoire de la littérature par les œuvres.

LIT1626 Littérature étrangère

Faire connaître aux étudiants des textes issus de littératures étrangères, c'est à dire autres que québécoise ou française. Sensibiliser les étudiants à la notion de littérature étrangère.

Ce cours met l'accent sur l'étude des œuvres en les inscrivant dans leur contexte culturel, historique et littéraire (aspects narratifs, thématiques, formels...). Envisagée selon une optique comparatiste ou selon une optique culturelle, qui porte attention aux problèmes de la traduction littéraire, de l'altérité culturelle, etc., l'analyse des textes vise à explorer une problématique permettant de mieux connaître les œuvres étrangères.

LIT1628 Corpus étranger

S'initier à l'étude des grandes œuvres de la littérature mondiale écrites en d'autres langues que le français. Lire et analyser un choix de textes marquants de divers genres, époques et tendances.

Contexte littéraire, historique et culturel des œuvres retenues. Rôle des grands textes dans l'évolution littéraire internationale. Analyse des formes et des esthétiques. Question de la traduction.

LIT1630 Répertoire II

Ce cours vise à favoriser une meilleure connaissance des principales oeuvres de la littérature de langue française et ce, en leur conservant leur caractère historique et leur intérêt formel ; à développer l'acquisition d'une démarche de lecture critique des oeuvres. Étude d'un répertoire de langue française comportant trois profils : prose narrative ; poésie ; théâtre. Identification de problématiques d'ordre littéraire, socioculturel ou autres qui sont reliées aux oeuvres étudiées, par le biais d'approches propres à la critique littéraire (la sociocritique, la psychanalyse, la sémiotique, etc.).

LIT1665 Littérature canadienne de langue anglaise

Introduction à la littérature canadienne anglaise, du XIX^e et du XX^e siècles. Lecture des principaux textes.

LIT1690 Littérature latino-américaine

Étude de productions littéraires d'Amérique Centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes, sous l'angle du développement des littératures nationales, du rapport aux ex-métropoles et des phénomènes de colonisation. Analyse comparative et problématique de l'«américanité» de telles écritures ou traditions orales en regard de la situation québécoise.

LIT1850 Atelier de scénarisation I

Techniques générales de scénarisation. Organisation du récit, statut des personnages, etc. Fonctions et organisation matérielle des différentes étapes de la scénarisation. Élaboration d'un court scénario de fiction.

LIT1920 Best-sellers

Analyse des best-sellers au Québec, au moment où se donne le cours. Élaboration d'une théorie de la production littéraire et de ses implications sur l'auteur et le lecteur.

LIT1960 Roman québécois du XX^e siècle

Étude des conditions de la production et de la réception du roman québécois du XX^e siècle et de l'évolution des formes et des thèmes. Brève histoire de la prose narrative du XX^e siècle. Analyse d'oeuvres marquantes.

LIT1975 Immersion en culture québécoise

Sensibiliser les participants aux diverses manifestations de la culture québécoise, telle qu'on la trouve en littérature, au cinéma, dans la chanson et dans toutes les formes institutionnalisées d'expression. Dans un second temps, le cours aura pour objectif de fournir aux futurs maîtres (ou aux maîtres déjà en exercice) tous les matériaux nécessaires à l'enseignement de la culture à des enfants, et ce par le truchement de la langue.

LIT1980 Immersion en culture québécoise I

Sensibilisation aux diverses manifestations de la culture québécoise (littérature, cinéma, télévision, chanson, arts graphiques et musicaux).

LIT1985 Littérature érotique

Étude de la notion d'érotisme en littérature. Description et analyse des structures du texte érotique. Lecture et analyse des principales oeuvres érotiques.

LIT1992 Discours de la publicité

Aspect conceptuel et histoire du discours publicitaire. Situation de la publicité par rapport à des types connexes de discours : information, promotion, propagande, etc. Analyse de la publicité en tant que système de signes et appareil de reproduction idéologique. Étude des procédés de l'écriture publicitaire et mise en contexte de tel discours d'information incitative fonctionnelle dans le cadre d'un projet global de campagne publicitaire.

LIT1995 Canadian and American Culture

Analyse des diverses manifestations de la culture de langue anglaise au Canada et aux États-Unis, telle qu'on la retrouve en littérature, au cinéma, à la télévision, dans la chanson et dans les formes institutionnalisées d'expression. Implications et applications à l'enseignement de l'anglais langue seconde. (Ce cours se donne en anglais).

LIT2003 Pratiques littéraires I

Exploration de textes, de discours, de thématiques ou de genres particuliers, au gré des circonstances ponctuelles. Analyse de la fonction littéraire, du rapport global de la littérature au milieu socioculturel.

LIT2004 Pratiques littéraires II

Exploration de textes, de discours, de thématiques ou de genres particuliers, au gré des circonstances ponctuelles. Analyse de la fonction littéraire, du rapport global de la littérature au milieu socioculturel.

LIT2006 Écriture et norme grammaticale II

Ce cours vise à : approfondir les connaissances des normes langagières en maîtrisant ces notions dans la rédaction de textes ; développer la capacité d'analyser l'usage des normes grammaticales dans des textes d'écrivains francophones des XIX^e et XX^e siècles ; étudier l'idiome dans ses aspects les plus irréguliers ; étudier la construction et l'emploi du néologisme. Phrase simple et phrase complexe. Enrichissement du vocabulaire. Détection des barbarismes. Difficultés langagières du français soutenu. Préalable(s) : LIT1006 Écriture et norme grammaticale I

LIT200X Corpus d'auteurs en littérature de jeunesse

Ce cours vise à : familiariser les étudiants avec un corpus d'auteur et/ou d'illustrateurs en littérature de jeunesse ; développer l'acquisition d'une démarche de lecture critique des oeuvres rattachées au domaine de la littérature de jeunesse ; permettre l'analyse d'une ou de plusieurs problématiques spécifiques à l'ensemble des récits retenus. Étude comparative d'un corpus limité à quelques auteurs ou illustrateurs dont l'influence a été particulièrement marquante dans le domaine de la littérature de jeunesse. Identification de problématiques d'ordre littéraire, artistique, socioculturel, psychopédagogique qui sont reliées aux oeuvres étudiées, par le biais d'approches propres à la critique littéraire (la sociocritique, la psychanalyse, la sémiotique, etc.) ou, dans le cas d'illustrateurs, aux arts visuels. Cours à contenu variable. Le contenu est précisé chaque fois que le cours est offert.

LIT2015 Communication écrite II

Ce cours vise à approfondir les notions liées à la dissertation et aux textes argumentatifs (cours LIT1015) en abordant ces productions textuelles d'un point de vue critique et littéraire. Initiation à l'essai. Son origine, ses formes diverses. Comment écrire un essai moderne? L'écrit narratif : le point de vue ; le dialogue ; mise en pratique des notions de style direct et indirect. Moyens linguistiques et rhétoriques : humour, subjectivité, etc., qui influencent forme et réception du texte. Analyses de récits et d'essais. Production de divers types de textes : synthèse, dissertation critique, essai, lettre littéraire, portrait, récit. Préalable(s) : LIT1015 Communication écrite I

LIT2018 Révision et édition de textes

Ce cours s'adresse aux étudiants qui travaillent ou désirent travailler dans le milieu de l'édition et qui ont à faire de la révision de textes et/ou de la réécriture. Ce cours vise à : réfléchir sur la correction grammaticale et la stylistique ; mettre en pratique les techniques de la révision de texte ; faire connaître les différentes sphères du milieu de l'édition. Introduction au milieu de l'édition : du traitement de la première version du tapuscrit à la correction des épreuves.

Travail entre l'auteur et le correcteur (réflexion sur l'interaction nécessaire entre l'auteur et le réviseur). Réflexion stylistique sur les protocoles de présentation des textes (le livre, la revue, etc.).

LIT2020 Herméneutique littéraire

Comparaison entre la tendance immanente de l'interprétation et la notion moderne d'herméneutique, fondée sur les rapports qu'entretiennent le destinataire et le destinataire du texte : communication et interprétation. Objectifs de classification de l'herméneutique ; règles d'interprétation.

LIT2030 Littérature et anthropologie

Étude des relations entre littérature et anthropologie : le texte littéraire comme source anthropologique, l'anthropologie comme système de description des pensées, des comportements, des cultures. Tendance anthropologique en littérature : étude des formes du conte, des procédés de la littérature orale.

LIT2035 Ethnocritique

Engager une réflexion sur la nature du discours que la littérature tient sur l'homme. S'initier aux méthodes de l'ethnocritique. Étude des relations entre littérature, ethnologie et anthropologie. Analyse du texte littéraire comme source ethnologique. Initiation à l'ethnologie en tant que système de description des pensées, des comportements, des cultures. Lecture de textes littéraires (du conte au roman) envisagés dans leur travail de réappropriation des données du culturel (populaire et savant). Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT2050 Littérature et philosophie

Fondements philosophiques de la littérature : réalité, fiction, vérité, illusion, etc. Projection d'un univers philosophique dans l'oeuvre littéraire, études des rapports nombreux entre modèles philosophiques et mouvements littéraires.

LIT2055 Littérature et philosophie

Comparer les pratiques discursives de la philosophie et de la littérature. Comprendre les enjeux critiques des conceptions philosophiques de la littérature. Parcours historique des rapports entre philosophie et littérature depuis Platon et Aristote en passant par l'esthétique des Lumières et le Romantisme allemand. Les concepts philosophiques relatifs à la fiction littéraire : imitation, représentation, simulacre, imagination, sensibilité, fabulation, écriture. Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT2105 Littérature de langue française destinée aux enfants

Analyse de la production des dix dernières années de la littérature de langue française destinée aux enfants. Thèmes, symboles, qualité de l'écriture et des images, personnages, messages, implications, etc. Corpus constitué d'un choix d'albums, collections, romans, périodiques les plus communément mis à la disposition des enfants québécois.

LIT2106 Littérature de langue française destinée aux enfants (2 cr.)

Fournir des connaissances littéraires, théoriques et historiques à de futurs enseignants. Analyse de différentes productions littéraires pour la jeunesse, des textes classiques (contes de Perrault, fables de La Fontaine ...) jusqu'aux textes contemporains parmi les plus communément mis à la disposition des enfants québécois. Notions d'histoire littéraire, réflexions théoriques. Étude des thèmes, des symboles, de l'iconographie et des liens entre celle-ci et les textes, etc.

LIT2111 Littérature de jeunesse de dix à seize ans

Ce cours vise à : faire connaître un corpus de la littérature de jeunesse de langue française du XX^e siècle destiné aux jeunes de 10 à 16 ans.

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : acquérir une meilleure connaissance des productions couvrant le secteur de la préadolescence et de l'adolescence (réception critique, diffusion) et découvrir ses applications (animation, didactique) ; analyser et évaluer les différents genres de livres pour les 10 à 16 ans ; prendre conscience du rôle et des finalités du livre dans l'univers de l'adolescent (son rôle pédagogique et son impact socioculturel) ; développer des connaissances théoriques et pratiques pouvant être appliquées dans divers types de relations avec les jeunes (écoles, bibliothèques, centres de loisirs, etc.).

Examen critique de la littérature destinée aux adolescents en tenant compte des composantes suivantes : collections et romans québécois et européens ; revues et périodiques de langue française. Mise en application, à travers l'étude de certaines oeuvres, des méthodes d'analyse communément utilisées dans le domaine de la critique littéraire : psychanalyse, sociohistoire, sémiotique, etc. Étude des thèmes, symboles, personnages, messages, des valeurs socioculturelles et des implications par rapport à la catégorie d'âge à laquelle le livre est destiné. Rôle du livre dans l'éducation sociale de l'adolescent.

LIT2115 Socio-histoire des lectures de jeunesse

Situation de la littérature d'enfance et de jeunesse dans les mouvements littéraires, artistiques et pédagogiques du XVII^e siècle au XX^e siècle. Insistance sur la manière dont étaient et sont maintenant élaborées et lues les productions littéraires destinées à la jeunesse. Fonction didactique et fonction hédoniste du livre. Oeuvres de la littérature pour adultes récupérées par et pour les jeunes lecteurs. Irruption du commercial dans le champ culturel.

LIT2120 Littérature pour la jeunesse et didactique

Analyse de la littérature de langue française pour la jeunesse (de dix à seize ans) sous ses différentes formes (roman-feuilleton, bandes dessinées, roman policier, science-fiction, séries, etc.). Rôles socioculturels véhiculés par ces textes. Évaluation de cette littérature quant au contenu, au vocabulaire et au style en fonction du public visé. Applications et implications de cette littérature dans l'enseignement de la langue en milieu scolaire.

LIT212X Problématique actuelle en littérature de jeunesse

Ce cours vise à : étudier une problématique soulevée par l'actualité dans le champ de la littérature d'enfance et de jeunesse ; développer des attitudes d'analyse et de réflexion critique face au fait littéraire (dans son cadre sociohistorique et idéologique) ; transmettre des connaissances théoriques pour l'analyse du texte et de l'illustration dans le livre pour la jeunesse ; faire prendre connaissance aux étudiants de la fonction didactique et de la fonction hédoniste du livre pour la jeunesse.

Analyse d'aspects de la littérature actuelle qui suscitent des discussions, voire des polémiques, dans les milieux de diffusion de la littérature de jeunesse. Critères de la «bonne littérature». Les livres marginaux : livres déroutants par le fond et/ou la forme, collections «populaires» et «bon marché», etc. Censure, critique, thèmes à controverse, humour et provocation.

Cours à contenu variable. Le contenu est précisé chaque fois que le cours est offert.

LIT2130 Young People's Literature

Analyse de la littérature de la langue anglaise pour la jeunesse (de dix à seize ans) sous ses différentes formes (roman-feuilleton, bandes dessinées, roman policier, science-fiction, séries, etc.). Rôles socioculturels véhiculés par ces textes. Évaluation de cette littérature quant au contenu, au vocabulaire et au style en fonction du public visé. Applications et implications de cette littérature dans l'enseignement de la langue en milieu scolaire. (Ce cours se donne en anglais.)

LIT2135 Littérature de jeunesse au secondaire

Introduction générale à la littérature de jeunesse : spécificité du champ, évolution et tendances actuelles. Bref aperçu de la production contemporaine et présentation des principaux ouvrages critiques. Étude des divers genres (récit policier, sentimental, de science-fiction ...), particularités de ces récits en fonction du public cible. Le cours abordera aussi la création littéraire pour les jeunes et l'animation du livre en classe. Les étudiants seront sensibilisés à la nécessité de développer le goût de lire chez les adolescents.

LIT2160 Romantisme

Étude du mouvement romantique dans ses principales manifestations littéraires, idéologiques et sociales. Analyse d'un corpus représentatif. Comparaison entre diverses formes de romantisme.

LIT2170 Réalisme

Étude de l'esthétique réaliste dans ses rapports avec le développement de la civilisation européenne du XIX^e siècle. Situation du réalisme dans l'évolution du roman. Marques du discours réaliste dans les structures du texte. Analyse d'un corpus représentatif.

LIT2180 Symbolisme

Étude du mouvement symboliste. Le cours pourra porter sur l'ensemble du mouvement ou sur l'un ou l'autre de ses représentants : Baudelaire, Rimbaud, Verlaine, Mallarmé, Valéry, et al.

LIT2181 Symbolisme

Étude du mouvement symboliste dans ses principales manifestations littéraires, idéologiques et sociales. À partir d'un corpus représentatif (poésie, roman), le cours analyse comment le mouvement symboliste s'est imposé, ce qui permet d'étudier les modèles et les sources, mais aussi les oeuvres qui ont servi de repoussoir.

LIT2190 Surréalisme

Étude du champ surréaliste comme avant-garde de la modernité littéraire. Analyse de manifestes et de textes poétiques. Analyse de l'institution surréaliste comme modèle prescriptif de *topoi* : l'amour fou, la valorisation du rêve, l'hypnose, etc. Étude des oeuvres des dissidents et marginaux du surréalisme.

LIT2200 Avant-gardisme

Genèse et usages de la notion d'avant-garde : présentation des principaux courants théoriques. Liens avec la modernité. Étude des manifestations les plus significatives de l'avant-gardisme : le futurisme, le surréalisme, le dadaïsme, la culture prolétarienne, l'automatisme, Parti pris et le courant avant-gardiste des années 70 au Québec. Analyse des convergences et des divergences entre ces mouvements dans une perspective comparatiste.

LIT2250 Atelier d'écriture I

Techniques de base de l'écriture littéraire : langue et langages ; organisation de la pensée et des formes ; structuration des textes ; rapports du narratif et du descriptif. Exercices et production de textes courts.

LIT2251 Atelier de rédaction

Ce cours vise à : permettre aux étudiants de développer, par une mise en contexte, des mécanismes stylistiques et un début de réflexion sur leur écriture ; rédiger des textes et développer une vision stylistique plus globale de la textualité.

Exercices et production de textes courts : rédaction à partir de sujets d'actualité, de questions stylistiques particulières (passé simple, différentes positions du narrateur, etc.) ou de modèles inspirés de grands prosateurs. Analyses stylistiques par le groupe de ses productions. Réflexions sur les techniques d'écriture.

LIT2260 Génétique littéraire

Exposé des concepts généraux en génétique littéraire et mise en place d'outils d'analyse des avant-textes, brouillons et manuscrits. Travaux pratiques sur des avant-textes. Analyse des lieux scriptiques considérés comme traces d'une activité de reformulation et de restructuration. Étude des mécanismes et procédés qui conduisent l'auteur à travers les couches successives du texte jusqu'à l'état final.

LIT2360 Écriture et psychanalyse

Exposé des concepts psychanalytiques fondamentaux qui mettent en relief les phases du processus créateur : narcissisme et régression ; la notion de saisissement créateur ; la fonction du dédicataire au cours de l'élaboration fantasmatique ; etc. Expérience des limites et création. Analyse de textes littéraires : hallucination cénesthésique, jeux de mots, image du corps comme contenant psychique de l'oeuvre, etc.

Préalable(s) : LIT1560 Littérature et psychanalyse

LIT2405 Mythes d'origine grecque

Les mythes d'origine grecque : nature, description, classification. Insistance sur les éléments qui demeurent modernes.

LIT2415 Mythes d'origine amérindienne

Les mythes d'origine amérindienne : nature, description, classification. Insistance sur les éléments qui demeurent modernes.

LIT252X Corpus d'auteur

Présentation et examen des oeuvres d'un auteur en fonction d'une problématique. Le corpus est à déterminer à chaque nouveau trimestre.

LIT253X Corpus d'auteur

Présentation et examen des oeuvres d'un auteur en fonction d'une problématique. Le corpus est à déterminer à chaque nouvelle session.

LIT2600 Littérature du Moyen Âge et de la Renaissance

Description des principaux faits littéraires en regard des mentalités de l'époque. Étude comparative avec les autres formes d'expression culturelle.

LIT2605 Textes et genres fondateurs du Moyen Âge

Examiner un ensemble de textes médiévaux dans leurs rapports à un système des genres qu'ils contribuent à créer ou à transformer.

Étude des principaux genres littéraires du Moyen Âge en regard des mentalités et à travers les textes les plus représentatifs de l'époque. Le manuscrit et l'imprimé. L'ancien et le moyen français. Comparaison avec les autres formes d'expression culturelle médiévales.

LIT2610 Humanisme

Examiner un ensemble de textes humanistes et leurs conceptions du monde et de l'individu ainsi que leurs rapports aux genres littéraires qu'ils contribuent à transformer et aussi à créer.

Étude des principaux genres littéraires de la Renaissance (sonnet, nouvelle, roman, essai, etc.) en regard des mentalités et à travers les textes les plus représentatifs de l'humanisme italien, érasmien et, tout spécialement, français. Le livre imprimé.

LIT2650 Univers baroque

Examiner la notion de baroque dans sa multiplicité et interroger la pertinence de cette notion pour les études littéraires.

Le baroque comme période historique et comme esthétique, en littérature et dans les autres arts. Manifestations culturelles et sociales du baroque. Le baroque considéré comme catégorie transhistorique. Lecture et analyse de textes représentatifs.

LIT2700 Littérature des XVII^e et XVIII^e siècles

Description des principaux faits littéraires en regard des mentalités de l'époque. Étude comparative avec les autres formes d'expression culturelle.

LIT2705 Classicisme

Examiner la notion de classicisme dans le contexte littéraire français.

Le classicisme comme période et comme esthétique, en littérature et dans les autres arts. Les théories du classicisme. L'invention d'un âge classique. Manifestations culturelles et sociales du classicisme. Lecture et analyse de textes représentatifs (théâtre, roman, essai, poésie, formes brèves).

LIT2710 L'époque des Lumières

Se familiariser avec le mouvement d'idées connu sous le nom des « Lumières » et en envisager les prolongements littéraires.

L'avènement des Lumières : aspects philosophiques, politiques et sociaux. L'Aufklärung et l'Enlightenment. Le XVIII^e siècle littéraire : enjeux esthétiques et pratiques spécifiques. Les mutations de l'écrivain : du courtisan à l'intellectuel. Le mouvement de l'Encyclopédie. Lecture et analyse de textes appartenant à différents genres (roman et conte, essai et prose d'idées, littérature personnelle, récit de voyage, théâtre, etc.).

LIT2760 Romantisme

Étudier l'esthétique romantique et son influence sur la modernité littéraire. Analyser des oeuvres littéraires associées au romantisme.

Le romantisme : définitions historiques et enjeux critiques. Les manifestations du romantisme dans les différents genres littéraires au XIX^e siècle. Les romantismes européens et leur rapport à la définition moderne de la littérature. L'esthétique romantique dans ses aspects sociaux et politiques.

LIT2770 Réalisme

Étudier l'esthétique réaliste et comprendre son évolution dans l'histoire de la littérature. Analyser des oeuvres issues des courants réalistes et naturalistes.

Le réalisme : définitions historiques et enjeux théoriques. La littérature réaliste du XIX^e siècle. Les esthétiques réalistes dans l'histoire du roman. Les procédés de représentation de la réalité. La question du réalisme dans les oeuvres contemporaines.

LIT2780 Symbolisme

Se familiariser avec les divers mouvements symbolistes et avec leurs principales productions. Situer ces mouvements dans l'histoire littéraire des XIX^e et XX^e siècles.

Émergence et développement du symbolisme poétique, romanesque et théâtral dans le contexte de la « fin-de-siècle ». Thèmes et figures de l'esthétique symboliste. Symbolisme et décadentisme. Le rapport aux autres arts : peinture, musique. Avatars et résurgences du symbolisme.

LIT2790 Surréalisme

Analyser les textes issus du mouvement surréaliste et de ses marges. Situer l'esthétique surréaliste dans l'histoire des avant-gardes et de la modernité.

Émergence et évolution du surréalisme dans le contexte de l'entre-deux-guerres. La production textuelle du mouvement : manifestes, tracts, pamphlets, poèmes, récits. La théorie et la pratique de l'image poétique. Position littéraire et politique du surréalisme en regard des esthétiques concurrentes de l'époque.

LIT2800 Littérature du XIX^e siècle

Description des principaux faits littéraires en regard des mentalités de l'époque. Étude comparative avec les autres formes d'expression culturelle.

LIT2810 Les avant-gardes

Se familiariser avec les mouvements littéraires d'avant-garde du XX^e siècle dans une perspective comparatiste.

La notion d'avant-garde : définitions et fonctions. Survol historique, depuis les avant-gardes historiques jusqu'aux néo-avant-gardes contemporaines en Europe et au Québec. Les interactions entre les arts. La tension entre radicalité esthétique et radicalité politique. La problématique de l'avant-garde aujourd'hui.

LIT2820 Dramaturgie contemporaine

Se familiariser avec les principaux courants de la dramaturgie proposée par les héritiers de Jarry, Artaud et Beckett. S'initier à la lecture et à l'analyse du texte dramatique contemporain.

Enjeux esthétiques, discursifs et idéologiques de la théâtralité contemporaine. L'interprétation des contraintes scéniques. La déconstruction de l'action dramatique (fragmentation, discontinu, incohérence). Dramaturgie et narrativité. L'énonciation dramatique (monologue, dialogue, récit). Statut problématique de la fiction. Étude d'oeuvres d'auteurs dramatiques marquants.

LIT2825 Littérature contemporaine des femmes

Se familiariser avec la production littéraire contemporaine des femmes. S'initier à la lecture et à l'analyse de cette production en fonction des questions (historiques, sociales, thématiques, formelles) qu'elle pose plus particulièrement.

La place des femmes dans la littérature contemporaine. Le mouvement des femmes et ses répercussions sur la pensée et sur l'écriture. La reconnaissance d'une subjectivité féminine et sa traduction dans divers genres et formes littéraires. Les grandes problématiques de l'écriture au féminin.

LIT2830 Enjeux de la littérature contemporaine

Se familiariser avec un ou plusieurs genres de la littérature actuelle et réfléchir à la question du contemporain dans les études littéraires.

La notion de contemporanéité : usages et périodisations. Étude d'oeuvres représentatives de différents courants de la littérature contemporaine à la lumière d'une problématique critique ou théorique. Aperçu des tendances de la littérature du présent en regard de l'histoire littéraire.

LIT2850 Visionnement et analyse de scénarios

À partir du visionnement d'un corpus de films, analyse des rapports existant entre les scénarios et leur réalisation filmique. Identification des mécanismes d'écriture d'un scénario tels qu'ils apparaissent dans le film (structure dramatique, organisation des personnages, expectation, suspense, dialogues) et comparaison avec l'interprétation du réalisateur.

LIT2860 Littérature des États-Unis

S'initier à la littérature américaine par la lecture et l'analyse d'un choix d'oeuvres marquantes de divers genres, époques et tendances.

Principaux jalons du développement de la littérature des États-Unis, depuis l'époque coloniale jusqu'à aujourd'hui. Évolution des systèmes idéologiques et culturels ayant marqué la pensée américaine depuis le XVIII^e siècle. Étude des formes et des esthétiques.

LIT2865 Littérature canadienne-anglaise

S'initier à la littérature canadienne-anglaise par la lecture et l'analyse d'un choix d'oeuvres marquantes de divers genres, époques et tendances.

Éléments d'histoire de la littérature du Canada anglais. Le rapport aux traditions britannique et états-unienne. Les différences régionales. Courants et esthétiques actuels.

LIT2870 Littérature latino-américaine

S'initier aux littératures de l'Amérique latine et des Caraïbes non francophones par la lecture et l'analyse d'un choix d'oeuvres marquantes de divers genres, époques et tendances.

L'avènement des littératures nationales. Le rapport aux ex-métropoles : colonialisme et postcolonialisme. La notion d'américanité. Les métissages linguistiques et culturels. Analyse des enjeux propres à l'écriture dans les divers contextes étudiés.

LIT2880 Littérature brésilienne I

S'initier à la littérature du Brésil (XVI^e-XIX^e siècles) par la lecture et l'analyse d'un éventail d'oeuvres marquantes de divers genres et tendances.

Le baroque brésilien. Les épopées fondatrices du XVIII^e siècle. Le romantisme : invention de l'Indien et occultation du Noir. La poésie indianiste. Le cours comportera au moins sept séances magistrales avec le professeur invité ; les autres séances feront appel à diverses formules : vidéoconférences, tutorats (assumés par un auxiliaire d'enseignement ou par le professeur via Internet), etc.

LIT2885 Littérature brésilienne II

S'initier à la littérature du Brésil (du début du XX^e siècle à nos jours) par la lecture et l'analyse d'un éventail d'oeuvres marquantes de divers genres et tendances.

Les figures du caractère national. La poésie symboliste. Le modernisme et le mouvement anthropophage. La génération des années 1930. L'invention du sertão. La prose psychologique.

Le cours comportera au moins sept séances magistrales avec le professeur invité ; les autres séances feront appel à diverses formules : vidéoconférences, tutorats (assumés par un auxiliaire d'enseignement ou par le professeur via Internet), etc.

LIT2890 Littératures de la francophonie

S'initier aux littératures francophones non européennes (Afrique, Caraïbes, Océan Indien) par la lecture et l'analyse d'un choix d'oeuvres représentatives de divers genres, époques et tendances.

La notion de francophonie. Le rapport à la métropole : colonialisme et postcolonialisme. Imitation et writing back. Les métissages linguistiques et culturels. Analyse des enjeux propres à l'écriture dans les divers contextes francophones étudiés : thèmes privilégiés, syncrétismes formels, arrière-plan sociohistorique, etc.

LIT2895 Littératures nordiques

Réfléchir à la notion de « littérature nordique ». S'initier aux littératures nordiques par la lecture et l'analyse d'un choix d'oeuvres représentatives de divers genres, époques et tendances.

Les concepts de « monde circumpolaire » et de « nordicité ». La naissance de la Scandinavie littéraire et son rôle dans la constitution d'un imaginaire du nord. Étude comparée d'oeuvres scandinaves, russes, inuites, québécoises et canadiennes sous le rapport de la nordicité.

LIT2950 Littératures européennes

Initiation à une des littératures nationales européennes avec contextualisation historique. Étude de textes majeurs choisis dans un ou plusieurs genres littéraires (prose, poésie, dramaturgie, etc.).

LIT300X Corpus d'auteur

S'initier à l'univers d'un auteur d'importance par la lecture et l'étude de quelques-unes de ses oeuvres marquantes. Approfondir une esthétique et une poétique d'auteur particuliers. Interroger une pratique littéraire spécifique en fonction de perspectives ciblées et actuelles.

Condition d'accès : Pour le baccalauréat en études littéraires : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Pour le certificat en création littéraire : aucune.

LIT3070 Régions et frontières du fantastique

Introduction à l'étude des structures et des formes du fantastique dans la littérature. Délimitation des frontières du fantastique. Genres voisins. Caractères fondamentaux du fantastique. Les formes. Les thèmes. Analyses complètes d'une oeuvre française et d'une oeuvre étrangère. Vérification et discussion des hypothèses.

LIT3106 Le récit en littérature d'enfance et de jeunesse

Ce cours vise à : transmettre les connaissances théoriques spécifiques entourant la notion de récit (narratologie) ; analyser les différentes formes de récits en littérature de jeunesse dans une perspective narratologique et sociohistorique ; étudier les particularités du récit en images et le mettre en rapport avec le récit écrit (dans l'album) ; observer l'évolution du récit selon l'âge des enfants et des adolescents à qui on s'adresse (du bébé-livre aux romans pour la jeunesse).

Introduction à la narratologie : Propp, Greimas, Genette, etc. Structures du récit en littérature d'enfance et de jeunesse (complexité, récit en images, destinataire et destinataire, héros, motifs, scénarios, quête, etc.). Deux langages : l'album et le roman. Intentions pédagogiques et orientations du récit. Particularités du récit dans quelques genres : contes traditionnels et contemporains, récits fantaisistes, fantastiques, policiers, etc.

LIT3115 Atelier d'écriture en littérature de jeunesse

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : découvrir les mécanismes à l'oeuvre dans le texte pour la jeunesse ; découvrir une méthode de travail et prendre conscience des exigences de la production textuelle ; produire des textes simples et/ou complexes selon les critères de la littérature de jeunesse ; mettre en relation son propre processus de lecture/création avec celui d'un jeune placé dans une même position.

Initiation aux techniques de base de la production textuelle en littérature de jeunesse (les différents genres, l'écriture selon l'âge auquel on s'adresse la notion de forme, la vision du monde de l'auteur, le « message », etc.). Lecture critique des textes en cours de production. Transformation des textes préliminaires en textes travaillés, prêts à être lus.

LIT3250 Atelier d'écriture II

Approfondissement de la notion de forme en rapport avec les diverses techniques et pratiques abordées dans l'atelier I. Production de textes plus élaborés. Préalable(s) : LIT2250 Atelier d'écriture I

LIT3260 Atelier d'écriture radiophonique

Littérature et médium radio. Étude de l'écriture et des formes spécifiques qu'impose la radiophonie : influence du médium sur la composition, la thématique, le ton, les dimensions du texte. Production.

LIT3265 Littérature et médium radio

Atelier d'écriture. Étude de l'écriture et des formes spécifiques qu'impose le médium radio : composition, thématique, contraintes de production et de diffusion. Réflexion sur les stratégies et les techniques d'écriture individuelle et/ou collective. Rédaction de textes radiophoniques.

LIT3300 Poétique des genres

Acquérir une connaissance de l'histoire de la théorie des genres depuis Aristote. Envisager les divers modes d'inscription du genre dans le texte.

La notion de genre littéraire : définitions et fonctions. Conceptions historiques de la genericité. Genres théoriques et genres empiriques. Rôle du genre dans la production et la réception du texte. Hybridation des genres. Les genres et la littérature contemporaine. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3310 Essai québécois

Étude de la prose d'idées au Québec. Réflexion sur la prose d'idées, sur l'essai comme genre littéraire et sur les formes qu'il a prises dans l'histoire littéraire du Québec. Lecture et analyse de textes représentatifs.

LIT3336 Rhétorique

Histoire de la rhétorique en regard des disciplines contemporaines : linguistique, stylistique, sémiotique et pragmatique.

Étude des deux rhétoriques fondamentales : rhétorique de l'argumentation (techniques de la communication et du discours persuasif) et rhétorique des figures dans leur dimension esthétique ou stylistique, mais aussi dans leur portée cognitive et pragmatique.

LIT3340 Rhétorique

S'initier à l'étude des deux rhétoriques fondamentales : rhétorique de l'argumentation et rhétorique des figures. Pouvoir utiliser ces notions dans l'analyse de textes.

Éléments d'histoire de la rhétorique. Situation de cette discipline vis-à-vis des savoirs contemporains : stylistique, sémiotique, pragmatique. Visées cognitives et esthétiques de la rhétorique. La « nouvelle rhétorique » et ses prolongements.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3400 Théorie, pratique et évaluation des discours littéraires au secondaire

Initiation aux diverses approches analytiques des discours littéraires retenus par le programme d'études du français langue maternelle au secondaire. Caractéristiques spécifiques du fonctionnement des discours littéraires quant à la dynamique de leurs composantes (intention, rapports émetteur-récepteur-référent-environnement, fonctionnement de la langue, fonctionnement du discours). Les valeurs socioculturelles véhiculées par les discours littéraires face au vécu des élèves. Pratique d'écriture de quelques discours littéraires en vue de permettre à l'étudiant d'intégrer les différentes composantes du savoir-écrire et d'objectiver sa pratique. Stratégies d'évaluation des pratiques d'écriture basées sur les principales erreurs quant au fonctionnement de la langue et du discours. Développement de techniques de correction.

LIT3405 Didactique des discours littéraires au secondaire

Initiation à la planification de discours littéraires dans une perspective pédagogique. Étude des principales caractéristiques d'un scénario de cours et de la dynamique du processus d'apprentissage : mise en situation, acquisition de connaissances, pratique, objectivation de la pratique, enrichissement.

Étude des stratégies d'apprentissage favorisant l'intégration des notions grammaticales et discursives dans des activités de compréhension (analyse des composantes théoriques) et de production selon les modèles archétypaux (mise à l'épreuve, stimulation de l'imaginaire, production d'un conte ou d'une nouvelle selon les modèles littéraires). Intégration des activités de compréhension et de production.

Présentation et analyse de scénarios de cours portant sur les différents types de discours littéraires. Intégration et pertinence des différents objectifs poursuivis dans l'élaboration d'un cours de français axé sur le développement des habiletés langagières. Élaboration de scénarios de cours (leçons-types). Élaboration de scénarios d'évaluation. Réflexion critique face à la profession d'enseignant.

LIT3412 Dramaturgie québécoise

Ce cours veut permettre à l'étudiant d'acquérir une meilleure connaissance de la dramaturgie québécoise. Analyse d'oeuvres théâtrales québécoises : évolution de la forme, problèmes de la langue, etc. Structure dramatique et représentation sociale : spécificité de la dramaturgie québécoise.

LIT3420 Aspects théoriques et didactique des discours courants au secondaire

Initiation aux diverses approches analytiques des discours courants retenus par le programme d'études du français langue maternelle au secondaire. Caractéristiques spécifiques du fonctionnement de ces discours (faits divers, article d'information, reportage, lettre d'opinion, etc.) quant à la dynamique de leur composante. Analyse de scénarios de cours (leçons-types) portant sur les discours courants retenus à chaque niveau pour en dégager la dynamique du processus d'apprentissage. Intégration et pertinence des différents objectifs poursuivis dans l'élaboration d'un cours de français axé sur le développement langagier. Élaboration de scénarios de cours (en compréhension et en production). Stratégies d'évaluation des pratiques d'écriture et de compréhension. Élaboration d'exams de compréhension et de production de discours courants.

Préalable(s) : LIT3400 Théorie, pratique et évaluation des discours littéraires au secondaire

LIT3430 Textes littéraires québécois et didactique

Initiation à l'oeuvre d'auteurs québécois, dans un but pédagogique lié au programme de français, langue maternelle, au secondaire. Lecture et étude d'oeuvres choisies d'auteurs québécois. Production de fiches d'analyse et élaboration d'un scénario de cours portant sur un aspect du discours littéraire, prévu au programme.

LIT350X Séminaire

Analyse critique d'une problématique du phénomène littéraire. Le séminaire fait le point sur un aspect particulier de la problématique en question, qui est à déterminer à chaque nouveau trimestre.

LIT3525 Du feuilleton au téléroman

Étude des genres narratifs à épisodes : feuilleton romanesque, feuilleton radiophonique, téléroman, etc. Histoire de ces genres, en rapport avec le développement des médias (presse écrite, radio, télévision, etc.) et la diversification des publics. Caractéristiques formelles de ce genre.

LIT3531 Polémique et littérature pamphlétaire

L'objectif de ce cours est de situer le pamphlet et la polémique parmi les genres des discours.

Analyser les marques de « polémique », c'est-à-dire les voies rhétoriques, sémiotiques et pragmatiques qu'emprunte le conflituel dans ses manifestations langagières. Évaluer le sens historique, social et subjectif de ce mode discursif. Montrer comment la polémique peut structurer des textes littéraires (poétiques, dramaturgiques ou narratifs). Une attention particulière sera portée à l'histoire de la polémique au Québec.

LIT3600 Littérature et féminisme

Se familiariser avec les théories et les concepts liés à la lecture féministe de la littérature. Identifier les marques de sexualité dans l'écriture et la spécificité des pratiques textuelles masculines et féminines.

La critique féministe de l'histoire et de l'institution littéraires. La distribution des rôles symboliques entre les sexes. Distinction entre littérature féminine, littérature féministe et littérature au féminin. Construction du sujet féminin et agentivité. Application de ces concepts à l'analyse de textes littéraires.

LIT360X Problématique littéraire

Être à même d'envisager un corpus littéraire selon un ordre de questions spécifiques. Analyser les oeuvres à partir d'un point de vue déterminé par des interrogations esthétiques, historiques, théoriques ou critiques diverses.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

LIT3610 Roman d'amour

Histoire d'un genre et de son lectorat depuis sa naissance au dix-huitième siècle jusqu'à son autonomisation dans la culture. Lecture des principaux auteurs.

LIT3620 Roman d'aventures

Histoire et développement d'un genre, depuis les tout premiers récits d'aventures jusqu'aux dernières productions culturelles populaires. Problématisation du rôle de l'aventure dans la fiction. Lecture des textes représentatifs.

LIT3700 Écrits de la Nouvelle-France

L'objectif de ce cours est de faire connaître de façon assez générale tous ces textes qui, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du régime français, constituent le patrimoine témoin de la fondation du Québec moderne. Des récits de voyage aux récits de colonisation, en passant par les récits missionnaires, les discours mystiques et les documents administratifs, on présentera la mise en place d'une société qui se distingue d'abord du «sauvage» qu'elle rencontre et l'émergence d'une culture autonome, à partir de l'importation des idées de l'ancienne France dans la nouvelle.

LIT3705 Naissance de l'écrivain québécois, XVII^e-XVIII^e siècles

Prendre connaissance des textes qui forment le patrimoine fondateur des lettres québécoises. Étudier ces écrits dans le contexte colonial. Saisir comment et pourquoi les Canadiens en viennent aux Lettres.

Les genres et les formes de publications : relations de voyage, correspondances, pétitions, pamphlets, gazettes, poésies, etc. Leur rapport aux lettres du Grand Siècle et aux Lumières. Les échanges culturels avec la France et les États-Unis en contexte colonial puis révolutionnaire. Les utopies du Nouveau Monde, depuis l'appropriation du territoire jusqu'à la formation d'un sentiment identitaire collectif.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3710 Écoles et mouvements littéraires au Québec

L'objectif de ce cours est d'identifier les principaux regroupements d'écrivains, formels ou non, qui ont marqué l'histoire littéraire du Québec, d'étudier leurs projets et les pratiques d'écriture auxquelles ils ont donné lieu et de mesurer les effets institutionnels au XIX^e et au XX^e siècles.

LIT3715 Littérature québécoise du XIX^e siècle.

Acquérir une vue d'ensemble de la littérature québécoise du XIX^e siècle. Saisir la conception de la littérature propre à cette époque. Réfléchir aux difficultés que soulève la distance temporelle qui nous sépare de ce siècle.

Les conditions générales qui voient naître et se déployer la littérature québécoise au XIX^e siècle (relation à la politique, à la religion, à l'industrialisation). Les enjeux du siècle : la littérature comme projet, la naturalisation des modèles européens, les usages du folklore, l'apprentissage de la modernité. La diversité des genres littéraires et des esthétiques. Le statut de l'écrivain et de son œuvre. Étude d'œuvres marquantes.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3720 Poésie québécoise : de la tradition à la modernité

Étudier l'histoire de la poésie québécoise et suivre son évolution esthétique depuis le XIX^e siècle jusqu'aux années 1950.

Parcours reposant sur les œuvres qui ont marqué l'émergence de la poésie au Québec et qui l'ont

progressivement conduite vers la modernité. L'analyse des œuvres, réalisée au moyen de quelques notions essentielles de rhétorique et de versification, s'ouvrira sur l'étude des principaux mouvements esthétiques et l'analyse de quelques phénomènes particuliers : imitation, sources et influences, censure, etc.

Travaux en atelier (mobilier mobile) ; utilisation de matériel informatique (meuble multimedia).

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3725 Formes de la poésie québécoise contemporaine

Repérer et étudier les formes de la poésie québécoise contemporaine depuis 1950 jusqu'à nos jours.

Contexte et principaux jalons de l'évolution de la poésie québécoise depuis la fondation des Éditions de l'Hexagone. Lecture d'œuvres appartenant à divers courants ayant marqué cette évolution au moyen de quelques notions essentielles à l'analyse des poèmes.

Travaux en atelier (mobilier mobile) ; utilisation de matériel informatique (meuble multimedia).

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3730 Enjeux du roman québécois

Se familiariser avec le roman québécois à la lumière d'une problématique critique ou théorique à déterminer.

Le roman comme genre parmi les pratiques littéraires au Québec. Le rapport entre le roman et les autres formes de prose narrative. Les questions soulevées par les différents courants de la littérature romanesque québécoise. Principales tendances de la littérature romanesque en regard de l'histoire littéraire.

Condition d'accès : Pour le baccalauréat en études littéraires : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Pour le certificat en création littéraire : aucune.

Préalable(s) : Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage. Pour le certificat en création littéraire : aucun.

LIT3740 Essai québécois

Acquérir une vue d'ensemble de l'histoire de l'essai québécois des XIX^e et XX^e siècles. Identifier les caractéristiques fondamentales de l'essai et savoir en tracer les frontières et en reconnaître les principales métamorphoses.

L'essai comme genre spécifique au sein de la catégorie générale de la prose d'idées. Les genres apparentés. Formes et fonctions de l'essai québécois au cours de l'histoire. Étude de quelques œuvres significatives du corpus.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3755 Dramaturgie québécoise

Acquérir une vue d'ensemble de la dramaturgie québécoise et en saisir la spécificité historique. Identifier les particularités formelles et saisir les enjeux de l'écriture pour le théâtre à travers l'analyse d'œuvres significatives.

Le texte dramatique comme genre littéraire et les contraintes particulières que lui impose l'institution théâtrale. Les composantes de l'écriture dramatique (action, personnage, temps, espace, discours), ses différents registres (tragique, comique, dramatique, épique) et leur mise en œuvre dans la dramaturgie québécoise. Les problèmes de l'écriture du corps et de la langue orale. Le renouvellement des formes et des thèmes depuis l'apparition du « nouveau théâtre québécois ».

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3760 Séries radiophoniques et télévisuelles au Québec

Identifier les caractéristiques techniques et esthétiques propres aux séries radiophoniques et télévisuelles. Saisir la spécificité des séries québécoises par rapport aux séries états-uniennes.

Étude des divers procédés narratifs spécifiques aux deux médias, ainsi que des liens que ceux-ci entretiennent avec la littérature, le théâtre et le cinéma. Analyse d'un ensemble d'œuvres selon une rhétorique axée sur la sérialité. Question de l'écriture en collaboration.

Utilisation de matériel informatique (meuble multimedia). Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3800 Atelier d'écriture populaire I

Conception puis élaboration d'un récit publié en feuilletons. Création collective : fragmentation de l'œuvre imposée par une nouvelle situation de l'écriture, par une défection du livre au profit de l'image des quotidiens et des périodiques. Inspiration de certains journaux, certaines revues : actualité, sport, sensation, vedettariat (bandes des photos-romans). Considération des nouveaux lieux de lecture : les transports en commun.

LIT3825 Sémiologie

Introduction à la sémiologie générale en fonction des grandes lignes de développement de la théorie des signes, de la sémiologie fondée sur la signification, sur la communication et sur la représentation, de la sémiologie de la culture et des perspectives d'avenir pour la sémiologie. Examen des textes représentatifs.

Préalable(s) : LIT1550 Littérature et langage

LIT3830 Sémiologie

Explorer certaines avenues récentes de la sémiologie, approfondir la connaissance des systèmes de signes et mettre en pratique diverses théories sémiotiques.

Examen de la postérité de Saussure et de Peirce à la lumière de problématiques telles que la sémiotique, la sémiotique, les seuils de l'interprétation, le fonctionnement de l'abduction, les processus de lecture, les rapports entre connotation et dénotation.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3850 Atelier de scénarisation II

Exercices de scénarisation en fonction des contraintes de la production : relation producteur-réalisateur-scénariste. Techniques spécifiques aux documents audiovisuels de commande (pédagogiques, documentaires, publicitaires, de divertissement...)

Préalable(s) : LIT1850 Atelier de scénarisation I

LIT3855 Adaptation cinématographique

Comparaison du texte littéraire et du texte cinématographique, les deux entretenant un rapport privilégié avec le récit mais différant sur le plan de l'écriture. Problèmes d'adaptation, observation d'exemples, exercices individuels d'adaptation.

Préalable(s) : LIT1850 Atelier de scénarisation I

LIT3860 Approches psychanalytiques du texte littéraire

Analyser des textes littéraires considérés dans leur acte d'écriture et leur énonciation, en fonction de problématiques spécifiques au savoir élaboré par la psychanalyse.

Exposé et application des concepts psychanalytiques suivants : travail du rêve, écriture de soi, mémoire, souvenirs-écrans, transmission, travail du deuil, filiation, montage pulsionnel, image du corps, lien social, éthique, etc.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1565 Littérature et psychanalyse

LIT3900 Atelier de poésie I

Ce cours vise à initier les étudiants à la pratique de la poésie ; leur permettre de porter un regard critique sur leur écriture poétique, afin d'améliorer la qualité de leurs textes ; explorer les diverses voies qui sont actuellement possibles dans le champ de la pratique poétique au Québec ; favoriser la lecture de la poésie québécoise actuelle comme fondement de l'écriture.

Apprentissage et exploration des diverses voies qui s'offrent à la pratique poétique. Analyse par le groupe de la production des étudiants. Discussion des principales lignes de force de la production poétique actuelle au Québec. Production axée sur la notion de post-modernité et ses implications dans l'acte d'écrire.

LIT3901 Atelier de poésie II

Ce cours veut permettre aux étudiants de produire régulièrement des textes poétiques, afin de faire progresser leur écriture ; les amener à devenir des lecteurs critiques de leur propre travail ; leur donner les outils nécessaires pour favoriser une réécriture de leurs textes ; leur faire découvrir les tendances actuelles dans le champ de la pratique poétique en Europe et en Amérique ; améliorer leur capacité de lire leurs textes en public.

Production individuelle de textes poétiques. Retour critique par le groupe sur les textes écrits par les étudiants. Aperçu des tendances dominantes de la poésie contemporaine occidentale. Production axée sur la notion de forme et ses implications dans la recherche d'une écriture poétique personnelle. Organisation d'une lecture de poésie.

LIT3904 Histoire et esthétique de la poésie

Réflexion sur le texte poétique et sur les formes qu'il a prises dans l'histoire. Étude de différents genres (poésie versifiée, vers libre, prose poétique, chanson, etc.) et courants esthétiques (classicisme, symbolisme, surréalisme, nouvelle écriture, etc.). Étude des composantes propres au texte poétique (prosodie, rythme, figures, etc.). Lecture et analyses de textes représentatifs de diverses époques et de diverses tendances esthétiques.

LIT3906 Formes lyriques et dramatiques

Étude de différents genres d'œuvres lyriques et dramatiques : poésie versifiée, vers libre, prose poétique, chanson, monologue, comédie, tragédie, drame, etc. Étude des composantes du texte poétique (prosodie, figures, images, etc.) et du texte dramatique (structure, chœur, dialogue, action, didascalies, etc.). Mise en situation et prise de conscience des exigences de la création et de l'interprétation. Apprentissage des techniques de la créativité. Analyse d'œuvres et quelques pratiques d'écriture (création poétique et adaptation dramatique). Didactique des formes lyriques et dramatiques au secondaire.

LIT3908 Histoire et esthétique du texte dramatique

Réflexion sur le texte dramatique et sur les formes qu'il a prises dans l'histoire. Étude de différents genres (tragédie, comédie, drame, monologue, etc.) et courants esthétiques (classique, romantique, boulevard, absurde, etc.). Étude des composantes propres au texte dramatique (chœur, dialogue, action, didascalies, récit, etc.). Prise de conscience des exigences de la représentation scénique et de ses conséquences sur l'écriture dramatique. Lecture et analyses de textes représentatifs de diverses époques et de diverses tendances esthétiques.

LIT3910 Atelier de prose I

Problématique actuelle de la prose. Analyses critiques par le groupe de ses productions. Réflexions sur les stratégies et les techniques d'écriture individuelle et collective.

LIT3911 Atelier de prose II

Problématique actuelle de la prose. Analyses critiques par le groupe de ses productions. Réflexions sur les stratégies et les techniques d'écriture individuelle et collective.

LIT3940 Atelier de poésie I

S'initier aux formes et aux spécificités de la poésie. Développer une réflexion sur les exigences du texte poétique et opérer un retour critique sur sa propre pratique. Pratiquer la réécriture. Lire la poésie actuelle comme base d'appréhension d'un rapport critique du poétique et du social.

Production individuelle de textes poétiques. Retours critiques par le groupe sur les textes écrits par les étudiants. Production axée sur la notion de forme et sur les modalités de son rapport à l'expression.

Condition d'accès : Pour le baccalauréat en études littéraires : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Pour le certificat en français écrit : aucune. Préalable(s) : Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage. Pour le certificat en français écrit : aucun.

LIT3941 Atelier de poésie II

S'initier aux formes et aux spécificités de la poésie. Développer une réflexion sur les exigences du texte poétique et opérer un retour critique sur sa propre pratique. Pratiquer la réécriture. Lire la poésie actuelle comme base d'appréhension d'un rapport critique du poétique et du social.

Production individuelle de textes poétiques. Retours critiques par le groupe sur les textes écrits par les étudiants. Production axée sur la notion de forme et sur les modalités de son rapport à l'expression. Organisation d'une lecture de poésie.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3950 Atelier de prose I

S'initier à l'écriture de prose brève dans le contexte des pratiques contemporaines. Acquérir des outils favorisant le développement du sens critique à l'aide des concepts courants dans le domaine des études littéraires. S'engager dans un processus de réécriture.

Production individuelle de textes brefs hors atelier et hors contraintes. Retours critiques collectifs sur les textes soumis en atelier. Réécriture.

Condition d'accès : Pour le baccalauréat en études littéraires : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Pour le certificat en français écrit : aucune. Préalable(s) : Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage. Pour le certificat en français écrit : aucun.

LIT3951 Atelier de prose II

S'initier à l'écriture de prose brève dans le contexte des pratiques contemporaines. Acquérir des outils favorisant le développement du sens critique à l'aide des concepts courants dans le domaine des études littéraires. S'engager dans un processus de réécriture.

Production individuelle de textes brefs hors atelier et hors contraintes. Retours critiques collectifs sur les textes soumis en atelier. Réécriture.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT3960 Roman policier

Étude des caractéristiques du roman policier comme type de forme, et de sa situation dans le système littéraire. Lecture de textes représentatifs des principales tendances.

LIT4005 Discours journalistique

Étude des caractéristiques du discours journalistique dans ses manifestations et dans son rapport au social. Presse écrite, presse parlée : éditoriaux, reportages, nouvelles. Analyse du médium : mise en page, manchette, photo, légende, image, etc.

LIT4100 Théories et discours critiques sur la culture populaire

Appréhender la notion de culture populaire en étudiant les discours critiques qui ont contribué à la distinguer de la culture légitime. Reconnaître les transferts qui s'opèrent d'un champ à l'autre.

L'essor de la littérature industrielle. La question des genres, des médias de masse et de la standardisation. Les théories catastrophistes sur l'industrie de la culture. Le rôle des « cultural studies » dans la réhabilitation de la culture populaire.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1575 Littérature et société

LIT4105 La télévision jeunesse : analyse et textes

Ce cours vise à : faire connaître un corpus contemporain de la littérature de jeunesse spécifique à la télévision jeunesse ; développer des aptitudes d'analyse et de réflexion sur la télévision jeunesse ; transmettre une connaissance approfondie de l'histoire, du développement et des recherches les plus récentes sur la télévision pour la jeunesse ; fournir à travers une meilleure compréhension des fonctions et des contenus de la télévision pour la jeunesse, des outils d'application ludique ou didactique utiles soit à des fins professionnelles, soit à des fins personnelles.

Découverte et analyse de la production télévisuelle destinée aux jeunes (petite enfance, enfance, préadolescence, adolescence) au Québec, au Canada français ou à l'étranger. Initiation aux différents types d'émissions (grandes catégories, genres et sous-genres). Rôle et fonction de la télévision pour la jeunesse tant du point de vue ludique que didactique. Analyse critique de plusieurs types d'émissions destinées aux jeunes : le message, l'écriture, la structure dramatique, les personnages, etc. Visionnement d'émissions.

LIT4115 Littérature de jeunesse et animation

Ce cours vise à développer des aptitudes d'analyse et de réflexion sur le processus d'animation et les besoins du milieu. Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : cerner les champs d'application et l'impact de l'animation du livre pour l'enfance et la jeunesse ; créer des ateliers d'animation en littérature de jeunesse qui intégreront autant des aspects ludiques que didactiques ; concevoir des programmes d'animation adaptés aux besoins des différents milieux d'intervention.

Matériel d'animation : livres québécois et étrangers pour l'enfance et la jeunesse ; genres littéraires ; artisans du livre (éditeurs, auteurs et illustrateurs) ; habitudes de lecture ; sources de critique littéraire (journaux, revues).

Animation : visées en animation ; circulation des livres pour l'enfance et la jeunesse ; stratégies de communication ; intervenants en animation ; caractéristiques du marché. Clientèles et ateliers d'animation : clientèles visées dans leurs milieux respectifs ; techniques de créativité et d'animation ; démonstration et mise en situation ; conception et présentation d'ateliers d'animation ; possibilités pour l'étudiant d'offrir ses services à un milieu d'intervention réel.

LIT4125 Le conte

Ce cours vise à : faire connaître un corpus de contes et d'auteurs à travers l'histoire de ce genre ; développer l'analyse et la réflexion par l'apprentissage de différentes approches critiques littéraires.

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : discerner la place et l'importance du conte dans le champ littéraire et dans l'histoire de la pensée ; découvrir les champs d'application et l'impact du conte dans le processus de développement du jeune lecteur (enfant, adolescent) en tenant compte des aspects ludiques et didactiques ; mettre en relation la littérature pour l'enfance et la jeunesse avec la littérature des adultes.

Histoire du genre : de la tradition orale au conte littéraire en passant par le conte populaire. Quelques auteurs

de contes littéraires et les conditions de production de leurs œuvres. Exploration des types de contes et de leur spécificité. Analyse des différentes «lectures» du conte : sociohistorique, psychanalytique, sémiotique, mythologique. L'univers du conte dans la société contemporaine : idéologies, valeurs morales véhiculées, censure, etc. Le conte et ses utilisations ; le conte et l'enfance.

LIT4130 Théories du cinéma

Se familiariser avec les théories qui permettent d'analyser et d'interpréter les films. Comprendre la spécificité du médium cinématographique.

Survол historique et critique des conceptions du cinéma depuis ses origines. Les attributs et les effets de l'image et du son. Comparaison de l'expérience du spectateur et de l'expérience du lecteur. Enjeux des esthétiques contemporaines du cinéma.

Utilisation de matériel informatique (meuble multimedia). Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4135 L'image et le récit

S'initier aux diverses théories du récit audiovisuel fondées sur la narratologie littéraire. Apprendre à analyser films, séries télévisuelles et autres récits en images animées selon les concepts clés de ces théories.

Les modalités générales du récit (histoire et discours) et les principales notions qui s'y rattachent. Les caractéristiques propres au récit cinématographique. Étude des théories génériques telles qu'elles s'appliquent aux œuvres audiovisuelles. Analyse d'exemples tirés de films, de séries, de textes de fiction multimédia et en ligne.

Utilisation de matériel informatique (meuble multimedia). Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4150 Bande dessinée

Sémiologie de la bande dessinée. Étude d'un corpus déterminé avec les étudiants. Analyse des codes graphiques, iconiques et idéographiques : détermination et classement des unités significatives, valeurs syntagmatique et paradigmaticque. Connotation. Segmentation et articulation du récit : case, bande, planche, fonctions narratives.

LIT4155 Bande dessinée

S'initier aux principaux modes d'expression graphique de la bande dessinée. Comprendre leur insertion dans un projet narratif.

Étude des différents genres qui ont marqué la bande dessinée. Analyse sémiologique des codes graphiques, iconiques et idéographiques d'un corpus varié. Structures visuelles du récit : case, bande, planche.

Utilisation de matériel informatique (meuble multimedia).

Condition d'accès : Pour le baccalauréat en études littéraires : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Pour le certificat en création littéraire : aucune.

Préalable(s) : Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage. Pour le certificat en création littéraire : aucun.

LIT4160 Régions et frontières du fantastique

S'initier à la littérature fantastique à travers ses œuvres les plus marquantes. Identifier les caractéristiques formelles du genre.

Examen d'un ensemble de théories sur le fantastique afin d'en délimiter les frontières. Liens avec des genres voisins (science-fiction, horreur). Analyse de textes de différentes époques et provenances nationales.

Condition d'accès : Pour le baccalauréat en études

littéraires : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Pour le certificat en création littéraire : aucune.

Préalable(s) : Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage. Pour le certificat en création littéraire : aucun.

LIT4180 Roman-feuilleton et publications en série

Étudier l'émergence du roman-feuilleton à partir des années 1830. Retracer les diverses étapes et les principales formes de la publication sérielle, de l'époque romantique à l'ère des journaux de masse.

La notion de sérialité. Impact des innovations techniques de la presse sur l'écriture du roman. Importance du genre et de l'intrigue. Influence du mélodrame et sensationnalisme. Interactions entre le fait divers et la fiction. Du feuilleton aux collections : spécialisation du public et des genres. Analyse d'un ensemble de textes selon une rhétorique axée sur la sérialité.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4205 Littérature populaire et culture

Examen critique et confrontation de la notion de culture et de la notion de littérature populaire et de paralittérature, en regard de l'institution littéraire, des genres, des productions culturelles contemporaines, etc. Lecture de textes représentatifs.

LIT4231 Poésie québécoise des origines à 1950

Étude de la poésie québécoise au XIX^e siècle et au XX^e siècle, jusqu'à la fondation des éditions de l'Hexagone (1953). Analyse des diverses périodes : les difficiles débuts, le romantisme, l'école littéraire de Montréal, le terroir, le formalisme de Nigog, le régionalisme, la génération d'Alain Grandbois et de Saint-Denys Garneau, le surréalisme, etc. Étude d'un corpus représentatif des divers courants.

LIT4235 Poésie québécoise contemporaine

Analyse des caractéristiques de la poésie québécoise contemporaine en insistant sur les principaux jalons de son évolution : la fondation des éditions de l'Hexagone (1953), de Parti pris (1963), des revues de la Barre du jour (1965) et les Herbes rouges (1968), puis Estuaire (1976). Étude d'un corpus représentatif de ces diverses tendances.

LIT4240 De la narration au multimédia

Ce cours veut développer chez l'étudiant les habiletés lui permettant d'écrire scène par scène un scénario en fonction de ce qui sera vu et entendu par un «interacteur», tout en lui offrant des chemins alternatifs de navigation. Il veut aussi amener l'étudiant à rédiger un texte qui correspond aux sons et aux illustrations tant sur le plan syntaxique et stylistique que sur celui de la construction non linéaire.

Notions théoriques au service d'un scénario de qualité. Contenus et nouveaux développements multimédias. Transformation des codes d'écriture. Adaptation des techniques de scénarisation au multimédia. Complémentarité du texte, des images et des sons. Études de cas (fictions, jeux éducatifs, documentaires, etc.) et approche critique.

LIT4260 Roman d'aventures

S'initier à l'histoire du genre du roman d'aventures. Identifier ses spécificités et sa place dans la littérature.

Étude des diverses ramifications du genre : légende, épopée ; roman picaresque, criminel, de cape et d'épée, d'espionnage. Caractéristiques formelles et évolution du genre. Questions du voyage, de la frontière et des marges, de l'inconnu. Analyse d'un corpus de diverses époques et provenances nationales.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4265 Roman policier

Étudier la formation et l'essor du récit policier et en saisir l'évolution à travers l'émergence de divers sous-genres.

Influence de l'urbanisation, des journaux de masse et de l'actualité criminelle sur le développement du genre. Passage du roman criminel au récit de détection. Caractéristiques formelles et idéologiques des différentes tendances du genre. Analyse de textes représentatifs.

Condition d'accès : Pour le baccalauréat en études littéraires : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Pour le certificat en création littéraire : aucune.

Préalable(s) : Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage. Pour le certificat en création littéraire : aucun.

LIT4275 Science-fiction

Comprendre la genèse et l'histoire du genre. En explorer les mutations et les tendances actuelles.

Étude des principaux jalons de la constitution de la science-fiction comme genre distinct. Analyse d'un certain nombre d'œuvres littéraires marquantes mettant en lumière la relation du genre avec les discours scientifiques et sociaux ainsi que ses caractéristiques formelles.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4285 Littérature érotique

Comprendre la façon dont l'imaginaire érotique se déploie dans le texte littéraire.

Analyse des figures et symboles érotiques d'un ensemble d'œuvres représentatives. Dispositifs scripturaux qui caractérisent ce corpus : mise en scène du sexe, transformations du corps, effets de voilement et de dévoilement.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4300 Poétique des genres

Étude de la notion de genre littéraire tant sur le plan historique que sur le plan formel. Esthétique des genres et idéologie. Modernité de la théorie des genres envisagée comme poétique. Analyse critique des divers concepts.

LIT4316 Littérature québécoise du XIX^e siècle

Étude des grands courants littéraires du XIX^e siècle québécois tant du point de vue des thèmes ou des idées que du point de vue des formes ou des modes d'expression.

Analyse des œuvres marquantes de la littérature québécoise du XIX^e siècle de différents genres, tendances et esthétiques. Identification des codes rhétoriques et des pratiques d'écriture propres à ce siècle. Mise en relation de ces écrits avec les grands conflits idéologiques de l'époque. Réflexion sur le statut de l'écrivain et de la littérature, le rapport avec la France, etc.

LIT4320 Dans l'atelier des écrivains

Analyse des procédés et processus qui ont permis l'émergence d'une œuvre.

Les manuscrits littéraires constituent des objets d'analyse d'une extraordinaire fécondité ; en donnant accès à l'atelier des écrivains, en livrant les traces et les tracés de l'invention, en permettant d'appréhender les sentiers de la création, ces manuscrits nous permettent d'identifier et d'analyser les procédés et processus qui ont permis l'émergence de l'œuvre. C'est la théorie et la méthode génétiques qui fourniront les éléments essentiels à notre réflexion : ce cours portera sur différents manuscrits afin de comparer les manières d'écrire.

LIT4325 Dans l'atelier des écrivains

Étudier les pratiques scripturales des écrivains telles qu'elles se déploient dans leurs archives. Nature et fonction des archives des écrivains. Constitution d'un patrimoine et politiques d'acquisition. Analyse de différents objets qui permettent d'appréhender les sentiers de la création : manuscrits, notes documentaires, listes, carnets, correspondance, journal intime, etc. Travaux en atelier (mobilier mobile) ; utilisation de matériel informatique (meuble multimedia). Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4360 Théories psychanalytiques

Histoire des diverses écoles de pensée psychanalytique en relation avec l'oeuvre d'art. Métapsychologie freudienne de la littérature : sublimation et esthétique ; immortalité imaginaire et genèse de l'oeuvre. Parcours des travaux significatifs de la première génération d'analystes. Statut de l'école anglo-saxonne. La notion de réparation, jeu et créativité. Les travaux dans le champ psychanalytique français : psychanalyse et discours, jeux de mots et langage ; écriture et image du corps ; scénarios fantasmatiques et création ; sexualité et écriture. Préalable(s) : LIT1560 Littérature et psychanalyse

LIT4370 Lecture du travail créateur

Ce cours propose un laboratoire de lecture du travail créateur, c'est-à-dire un espace d'exploration et d'échanges, par le point de vue de la création, sur les conditions de l'apparition du sens dans le texte littéraire. Y sera donc favorisée une réflexion qui, partant d'oeuvres d'écrivains, conduira à relever et à commenter les enjeux de l'écriture littéraire. Il s'agira, par des lectures, des analyses et des discussions critiques, d'aborder des enjeux et des processus créateurs, tels qu'ils s'observent dans certains textes littéraires (poèmes, romans, nouvelles, etc.) et, par là, de développer les compétences de lecteur et d'écrivain des étudiants. Ainsi, seront analysés des enjeux éthiques et esthétiques repérables dans des oeuvres ou dans des pratiques littéraires spécifiques. Les concepts de forme, de structure, de genres de discours, etc. serviront de base à la discussion critique.

LIT4375 Lecture du travail créateur

Favoriser un espace d'exploration et d'échanges sur les conditions d'apparition du sens dans le texte littéraire. Développer une compréhension du travail de l'écrivain, de ses spécificités et de ses enjeux. Exploration des processus créateurs, tels qu'ils sont présentés dans des témoignages d'écrivains et tels qu'ils s'observent dans les textes littéraires eux-mêmes. Réflexions et échanges conduisant à relever et à commenter les enjeux de l'écriture littéraire et le développement de postures d'écrivains. Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4400 Théories de la réception et de la lecture

Présentation des diverses théories de la relation établie par la lecture entre le lecteur et le texte : sémiotique, esthétique de la réception littéraire, sciences cognitives, etc. Examen critique du statut du lecteur, des marques de lecture inscrites dans le texte, des principales conventions littéraires et romanesques régissant la saisie du texte.

LIT4405 Théories de la lecture, de la réception et de l'interprétation

S'initier aux problématiques de la lecture, de la réception et de l'interprétation. Acquérir les concepts permettant d'élaborer un travail d'analyse textuelle à l'intérieur d'un tel cadre théorique. Différences entre lecture courante et lecture littéraire. Rapports entre le texte et sa lecture. Herméneutique,

esthétique de la réception et renouvellement de l'histoire littéraire. Aperçu des diverses théories de l'interprétation. Techniques, rôle et limites de l'interprétation. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4410 Didactique de la lecture littéraire

Initiation à l'enseignement des textes littéraires du point de vue de la lecture. Éléments des théories de la lecture et de la réception adaptés au contexte didactique. Les stratégies et les effets textuels ; les stratégies et les effets d'interprétation ; le rôle du lecteur dans la signification littéraire. Stratégies d'apprentissage pour susciter la motivation et la participation des élèves, développer leurs habitudes de lecture ainsi que leurs habiletés de compréhension et d'interprétation des textes. Présentation, analyse et élaboration de scénarios de cours (leçons-types, activités d'animation, exercices, évaluations, etc.).

LIT4430 Les classiques de la littérature pour la jeunesse

Prendre connaissance du corpus de la littérature pour la jeunesse. Dégager les problématiques d'analyse spécifiques à ce corpus. Émergence d'un champ de la littérature pour la jeunesse. Spécificités de cette littérature : composantes et enjeux, thèmes, sous-genres, etc. Analyse d'oeuvres suivant diverses perspectives critiques. Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4450 Jeux de mots, jeux de langage

Envisager les jeux de langage dans leur rapport à la langue, à l'inconscient, à la société. Aborder la question de la nature du langage à partir de ses usages ludiques. Fonction expressive du langage et plaisir du texte. Comportement langagier ludique et fonctionnement de la textualité. L'humour et la remise en cause des usages légitimes du langage. Analyse de textes variés : oeuvres littéraires, publicités, bandes dessinées, chansons, monologues, séries télévisées. Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT450X Lecture de films

Être à même d'envisager un corpus filmique selon un ordre de questions spécifiques. Analyser les films choisis à partir d'un point de vue déterminé par des interrogations esthétiques, historiques, théoriques ou critiques diverses. Utilisation de matériel informatique (meuble multimedia). Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

LIT4520 Lectures de film

Analyse critique des films de répertoire. Regroupement des principales positions théoriques autour d'une question : la spécificité du langage cinématographique.

LIT4545 Survey of English Literature

This course introduces students to major literary works in English and explores the social, political and ideological contexts presented in the texts. Major literary movements in English language. Study of texts from key authors from different literary periods : Anglo-saxon and Middle-English, Renaissance, seventeenth century, romanticism, twentieth century. Analysis of social, political and ideological transformations presented by these texts.

LIT4550 Corpus de cinéma I

Analyse critique de films, historiquement importants ou exemplaires des mouvements et tendances du cinéma mondial. Visionnement de films en dehors des heures-contact avec le professeur.

LIT4551 Corpus de cinéma II

Analyse critique de films expérimentaux, c'est-à-dire marqués par des innovations techniques ou formelles qui les inscrivent et les maintiennent dans la marginalité. Description de leur importance synchronique et diachronique. Visionnement de films en dehors des heures-contacts avec le professeur.

LIT455X Corpus de cinéma III

Étude d'un corpus filmique singulier (national, thématique, esthétique, narratif, etc.) déterminé en fonction des besoins ponctuels du programme et de la disponibilité des spécialistes. Visionnement de films en dehors des heures-contact avec le professeur.

LIT460X Atelier à contenu variable

S'initier à la pratique de l'écriture littéraire dans le cadre d'une esthétique ou d'un genre à déterminer dans chaque cas, ainsi qu'aux formes et aux spécificités qui leur correspondent. Déployer un regard critique sur sa propre écriture et une réflexion sur les enjeux qui s'y dévoilent en fonction du champ littéraire imposé. Lire des oeuvres comme base de formation. S'engager dans un processus de réécriture. Production de textes individuels hors atelier. Retours critiques collectifs sur les textes soumis en atelier. Analyse des enjeux et contraintes que le genre spécifique pose à l'écriture. Réécriture. Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4720 La traversée des cultures

Envisager certains textes de la littérature mondiale comme résultant de la confrontation avec des cultures et des civilisations diverses. Étude du rapport entre littératures et cultures dans le contexte de la rencontre interculturelle : mythes de l'Orient et de l'Occident, métissage culturel, hybridation, processus de colonisation-décolonisation, notamment. Analyse de textes mettant en oeuvre une problématique de la traversée des cultures. Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4730 Littérature et Identité sexuée

Se familiariser avec les théories contemporaines entourant la construction discursive de l'identité sexuée. Réfléchir aux modalités de la représentation de la sexualité. Distinction entre sexe biologique et genre. Problématisation de l'identité sexuée par l'étude de textes littéraires et/ou de films qui interrogent la représentation et la construction du genre : jeux sur l'identité et la voix narrative, nouvelles figures du corps, mise en scène de l'hermaphrodisme, de l'androgynie, du travestissement, etc.

LIT4750 Questions de traduction littéraire

S'initier aux questions théoriques soulevées par la traduction littéraire. Étude des enjeux sociaux, idéologiques, politiques et interculturels de la traduction. La notion de fidélité. Le processus d'écriture et de réécriture. Les diverses pratiques traductionnelles. Le phénomène de l'autotraduction. Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme. Être capable de lire l'anglais. Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4760 Littérature et art

Comprendre les rapports nombreux et diversifiés entre la littérature et les arts visuels. Se familiariser avec un certain nombre de démarches théoriques et étudier quelques oeuvres. Les notions fondamentales : représentation, mimésis, imitation, réalisme, etc. Analyse d'un corpus composé

de romans, d'écrits sur l'art, de textes philosophiques et d'œuvres d'art qui thématisent le rapport entre la littérature et les différents arts (peinture, dessin, photographie, notamment).

Utilisation de matériel informatique (meuble multimedia).
Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4770 Imaginaires de l'utopie

Acquérir une connaissance de la tradition de l'utopie et comprendre ses principales inflexions. Analyser les textes utopiques dans une perspective littéraire, historique et politique.

La notion d'utopie : origines et définitions. La constitution de l'utopie comme genre littéraire depuis la Renaissance. Les variantes modernes : uchronie et dystopie. La relation des utopies aux idéologies politiques et aux philosophies de l'histoire.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4775 Polémique et littérature pamphlétaire

Reconnaître les expressions du polémique dans la littérature. Apprendre à analyser les discours conflictuels selon différentes perspectives critiques.

La notion de polémique : définitions et fonctions. L'inscription du polémique dans les genres littéraires. Analyse rhétorique et pragmatique de textes polémiques. Le pamphlet parmi les genres du discours. Évolution de la littérature pamphlétaire au Québec.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4780 Écriture et folie

Se familiariser avec les écritures émanant de sujets considérés comme fous. Étudier des récits, des poèmes, des romans et des manuscrits émanant d'individus psychiatisés.

Surviv des théories mettant en relation littérature, création et folie : théories psychanalytiques, poétique surréaliste, esthétique de l'art brut, etc. Interrogation du statut de l'art psychopathologique. Les « fous littéraires ». Analyse d'un corpus de textes variés.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1565 Littérature et psychanalyse

LIT4800 Le genre épistolaire

Identifier et étudier les enjeux historiques, esthétiques et rhétoriques qui permettent de définir le genre épistolaire. Lire et analyser des correspondances et des fictions épistolaires.

Étude des rapports entre la lettre et la littérature. La lettre familière comme genre et comme pratique. Le statut littéraire de la correspondance. Histoire du roman épistolaire et de son essor aux XVII^e et XVIII^e siècles ; métamorphoses et vogue du genre aux siècles suivants. Enjeux théoriques : vraisemblance, illusion, réel, communication, etc.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4810 Littérature et nouvelles technologies

Comprendre l'impact des nouvelles technologies sur la littérature. Se familiariser avec les modes d'écriture et de lecture liés aux nouvelles formes de textualité.

Influence des innovations technologiques sur la définition et l'usage du texte. Les nouvelles formes de textualité et leurs dispositifs d'écriture et de lecture. La littérature à l'épreuve des

nouvelles technologies et de l'informatisation de la culture. Utilisation de matériel informatique (meuble multimedia).

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4820 Littérature et savoirs

Amorcer une réflexion sur le savoir propre à la littérature. Envisager ses modes d'appropriation des savoirs constitués.

La littérature et les savoirs de l'histoire, de la philosophie et de la science. Le travail de la fiction sur ces savoirs : récupération et recyclage discursifs, création de figures, thématisation des technologies. La question du savoir spécifique et de la valeur cognitive de la littérature.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4830 Identité et altérité littéraires

Observer la dynamique identitaire dans un certain nombre de textes qui la placent au centre de leur projet littéraire. Les fondements de l'identité et les enjeux de sa mise en texte. La question de l'autre et celle de ses représentations. Littérature et identité : construction, modulation, déplacement. Analyse d'œuvres fondées sur une dynamique entre identité et altérité.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4840 Fictions de l'histoire

Reconnaître les traits caractéristiques des récits historiques factuels et fictionnels. Se familiariser avec les enjeux théoriques et critiques de la représentation littéraire de l'histoire.

La problématique des rapports entre histoire et fiction. Principales différences entre les pratiques discursives de la littérature et de l'historiographie. La représentation de l'histoire et la question du récit. Le genre du roman historique et l'évolution de ses formes. La dimension idéologique des fictions de l'histoire.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT4850 Les formes de l'autobiographique

Appréhender les formes d'inscription de la composante autobiographique dans l'écriture littéraire.

Exploration des différentes pratiques d'écriture de l'intimité : autobiographie, autofiction, journal, etc. Enjeux esthétiques et éthiques de ces pratiques. Relation entre le statut littéraire et la fonction documentaire des écritures autobiographiques.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT500X Sujets spéciaux I

Étude de textes, de thématiques ou de discours particuliers au gré de circonstances ponctuelles.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

LIT5015 The Short Story

This course introduces students to the evolution of the short story. Students analyse representative works, acquire critical and analytical skills for appreciation of prose and examine strategies for language teaching through literature.

The history and development of the short story. The concepts and terms used to analyse short stories. Analysis

of key authors, particularly Canadian and American. Critical analysis of social and ideological movements presented by the texts. Implications for and use in language teaching/learning.

LIT5031 Narratologie

Présentation des origines de la narratologie, de ses concepts fondamentaux et de son évolution, depuis *Figures III* de Genette jusqu'à nos jours.

Étude de notions complémentaires : auteur implicite, personnage, narrataire, description, dialogue, espace, mise en abyme. Analyse de textes narratifs et de récits en images.

LIT5035 Théories de la narrativité

Apprendre à décrire les caractéristiques formelles d'un récit littéraire. Reconnaître l'évolution historique des pratiques narratives.

La distinction linguistique entre discours et récit. Évolution des théories du récit dans les études littéraires. Les principales notions de l'analyse structurale du récit et de la narratologie contemporaine. La narrativité aujourd'hui : enjeux critiques et débats théoriques.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT5053 Théories de la narrativité

Apprendre à décrire les caractéristiques formelles d'un récit littéraire. Reconnaître l'évolution historique des pratiques narratives.

La distinction linguistique entre discours et récit. Évolution des théories du récit dans les études littéraires. Les principales notions de l'analyse structurale du récit et de la narratologie contemporaine. La narrativité aujourd'hui : enjeux critiques et débats théoriques.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT5060 Génétique littéraire

S'initier aux concepts théoriques et aux outils méthodologiques définis par la génétique littéraire pour étudier le manuscrit moderne. Identifier les apports et les limites de cette démarche.

Histoire du manuscrit, terminologie génétique, types et modèles d'édition. Analyses génétiques permettant d'appréhender divers phénomènes scripturaux, dont la réécriture, l'intertextualité et la condensation.

Travaux en atelier (mobilière mobile) ; utilisation de matériel informatique (meuble multimedia)

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires

LIT510X Sujets spéciaux II

Étude de textes, de thématiques ou de discours particuliers au gré de circonstances ponctuelles.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

LIT5130 L'écrivain multiculturel au Québec

La notion de cosmopolitisme dans le contexte québécois. Signification du multiculturalisme dans une société qui se perçoit comme minoritaire. La problématique de la traversée des signes et des cultures dans la littérature montréalaise. Thèmes envisagés : la signification de l'acte d'emménager (comment trouver refuge dans une « nouvelle » littérature) ; la remise en question de l'unité ou territoire ; la polyphonie linguistique (langue maternelle et langue d'adoption) ; la modification de l'identité québécoise à la faveur du métissage culturel.

LIT5135 Les écritures migrantes au Québec

Étudier les textes d'écrivains qui, venus d'ailleurs, ont choisi de s'intégrer au champ littéraire québécois. Observer dans ces textes les effets du métissage culturel.

Situation(s) de l'écrivain migrant. La signification du multiculturalisme dans une société qui se perçoit comme

minoritaire. La traversée des signes et des cultures. La remise en question de l'unité du territoire. La polyphonie linguistique (langue maternelle et langue d'adoption). Redéfinitions identitaires.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT5140 Littérature des femmes au Québec

Prendre connaissance du corpus de la littérature des femmes. Reconnaître la spécificité de cette écriture. Réfléchir à la condition de femme et d'écrivain dans le contexte québécois.

La place des femmes dans la littérature québécoise. Les grandes problématiques de l'écriture au féminin : la nécessité d'une parole, la recherche de l'identité, le lien entre sujet de l'écriture et formes du langage, la subversion des genres et des discours, etc. Étude de textes marquants de divers genres et diverses époques.

LIT5150 La lecture littéraire au Québec

Étudier le rapport entre le texte et sa lecture à partir de cas québécois. S'initier aux théories de la lecture et à l'histoire de la lecture littéraire au Québec.

Fondements sémiotiques, pragmatiques, axiologiques et sociologiques de la lecture des textes littéraires. L'écriture de la lecture. Analyse de documents qui témoignent d'activités de lecture concrètes tels que des essais, des textes critiques, des chroniques, des témoignages. Examen des lieux et des formes de la critique littéraire au Québec.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT5160 Lettres canadiennes du XVIII^e siècle

Étude des écrits canadiens du XVIII^e siècle dans leurs rapports aux Lumières et à la formation d'un identitaire collectif dans la colonie.

Étude du passage de la sphère intime à l'espace public entre la fin du régime français et le début du régime anglais (imprimerie, gazettes, pétitions, pamphlets, etc.). Analyse des utopies françaises inspirées du Canada et, à l'inverse, de la fortune des Lumières au Québec après la Conquête. Comment et pourquoi les Canadiens viennent-ils aux Lettres et à la politique, à l'époque des révolutions américaines et françaises?

LIT5170 Littérature québécoise et nationalisme

Cerner la manière dont les écrivains envisagent la question nationale au Québec. Dégager les problématiques d'analyse spécifiques à cette question.

Le nationalisme au Québec : origine et transformations historiques. Les enjeux littéraires que soulève la question nationale : l'inscription du politique, la définition de l'identité, la représentation de l'Autre, le rapport à l'histoire, la question linguistique. Étude de ces figures et de ces thèmes dans un corpus d'œuvres représentatives.

Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1575 Littérature et société

LIT5300 Littérature contemporaine d'expression française

Ce cours vise à faire connaître les grands courants esthétiques, du point de vue thématique et formel, dans les littératures contemporaines d'expression française.

Introduction aux littératures contemporaines d'expression française. Identification de quelques grands courants littéraires du XX^e siècle, tant du point de vue des thèmes ou des idées (l'exotisme, l'absurde, l'existentialisme, la décolonisation, le féminisme, l'identité, le nationalisme, etc.) que du point de vue des formes ou des modes

d'expression (le vers libre, le surréalisme, l'Oulipo, l'automatisme, l'autobiographie, le nouveau roman, le postmodernisme, etc.). Rapports entre la métropole et la francophonie. Considérations spécifiques sur la littérature française et sur la littérature francophone d'une autre provenance (Afrique, Antilles, Belgique, Québec, Suisse, etc.) et sur au moins deux genres (narratif, poétique ou dramatique). Les analyses de cas et les lectures seront fonction des corpus nationaux et des deux genres littéraires retenus.

Apport des cultures francophones d'autres provenances à la tradition française. Problèmes de l'institutionnalisation des cultures francophones périphériques : édition et distribution des livres dans le monde francophone, conditions de légitimation, particularismes linguistiques devant la norme académique, etc. Grands courants esthétiques et idéologiques.

LIT5400 Science-fiction

Étude des caractéristiques de la science-fiction comme type de discours. Situation dans le système littéraire et rapports avec le discours social et le discours scientifique. Principaux aspects narratologiques et idéologiques. Essais de typologie.

LIT5440 Littérature et paralittérature

Étude d'un genre littéraire : science-fiction, fantastique, bande dessinée, roman populaire, roman d'aventure, téléroman, feuilleton. Analyse d'un genre à déterminer à chaque trimestre.

LIT5441 Littérature et paralittérature II

Présentation de divers genres littéraires et formes contemporaines dans la perspective de l'enseignement au secondaire : science-fiction, fantastique, bande dessinée, roman populaire, roman d'aventures, roman policier, téléroman, feuilleton. Analyse de deux ou trois de ces genres (à déterminer à chaque trimestre).

Préalable(s) : LIT1030 Analyse littéraire ; DID3320 Didactique de la lecture au secondaire

LIT5445 Discours de l'utopie

Introduction à l'étude des structures et des formes de l'utopie dans la littérature. Aspects historiques et idéologiques. Délimitation des frontières de l'utopie comme espace littéraire.

LIT5450 Robots et automates dans la littérature d'imagination

Étude d'un aspect important de la littérature d'imagination scientifique : le robot et l'automate, personnage littéraire nouveau, apparu au début du XIX^e siècle. Aspects techniques et mythiques de l'automate : le Golem, mythe de la cybernétique, le *Frankenstein* de Marie Shelley, *L'homme au sable* de Hoffman, *L'Ève future* de Villiers de l'Isle-Adam. Indication relative à la poursuite de la recherche : tradition mécanique, tradition golémique, tradition utopique.

LIT5511 Univers baroque

L'objectif de ce cours est d'examiner et de définir le baroque dans sa multiplicité et de questionner la notion de baroque à partir des problèmes qu'elle offre à la critique littéraire.

Étude de la notion de baroque comprise à la fois comme période historique et comme mouvement esthétique. Examen de la notion dans ses principales manifestations littéraires, artistiques, culturelles et sociales à partir de la lecture de textes représentatifs. Présentation des principaux savoirs qui concourent à une esthétique baroque qu'il s'agisse de la politique, de la rhétorique, de la possession, du mysticisme ou encore de la sorcellerie.

LIT5615 Sémiotique

Problème de la construction d'un objet de connaissance applicable à un texte littéraire. Analyse des relations constitutives d'un texte à partir d'un point de vue sémiotique. Application pratique : analyse du discours.

Préalable(s) : LIT1550 Littérature et langage

LIT5630 Atelier d'écriture télévisuelle

La télévision comme canal de diffusion polyvalent et la télévision comme médium spécifique. Point de vue de l'esthétique. Analyse du message en soi (analyse quantitative, lecture de type sémiologique), l'influence du mode de circulation sur la composition des messages mêmes, typologie des messages télévisuels (informatifs, manipulatifs et expressifs), exposé théorique, pédagogique, informatif et narratif, travail de lecture, critique et production.

LIT5650 Théories du champ et de l'institution littéraires

Étude du phénomène littéraire en tenant compte des conditions et des moyens de sa pratique : étude des réseaux, des systèmes de production, de diffusion, de reconnaissance, de réception. Analyse de l'institution littéraire (codes, règles, conventions) inséparable des appareils concrets (édition, presse, censure, appareil scolaire, etc.).

Réflexions sur la notion de champ, analyse de la sphère de production restreinte et de la sphère de grande production, à partir de corpus et de cadres socioculturels singuliers. L'objet même de ce cours permettra de s'intéresser au concept d'idéologie.

LIT5655 Théories du champ et de l'institution littéraire

S'initier aux méthodes propres à la sociologie du champ littéraire et de l'analyse institutionnelle. Se familiariser avec les approches qui définissent la littérature comme une institution sociale, se déployant dans un espace qui lui est propre.

Le champ littéraire en tant que notion, mais aussi en tant que réalité sociologique : l'histoire de sa constitution, la conquête de son autonomie, sa division en deux sphères de production. Sociologie des écrivains (habitus, trajectoires, positions). L'institution littéraire en tant que système de règles et de conventions implicites. Les instances de production, de réception et de légitimation et leur rôle dans la reconnaissance sociale de l'écrivain et de son œuvre. L'œuvre comme prise de position et comme discours sur la littérature.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1575 Littérature et société

LIT5665 Littérature et cinéma

Ce cours a pour principal objectif de comparer l'écriture romanesque et l'écriture cinématographique et d'analyser les procédures d'adaptation de la littérature au cinéma. C'est l'aspect narratologique (récit, personnages, actions... etc.) qui retiendra principalement l'attention et qui permettra de montrer comment le cinéma se démarque de la littérature en utilisant les moyens visuels qui lui sont propres. La notion de montage cinématographique jouera un rôle important dans la distinction entre les deux écritures. Le corpus d'analyse sera constitué à la fois de romans et de films.

LIT5670 Littérature et cinéma

Comprendre les rapports nombreux et diversifiés entre la littérature et le cinéma. Se familiariser avec un certain nombre de démarches théoriques et analyser quelques œuvres d'écrivains et de cinéastes.

Les modèles narratifs et leurs transformations dans le passage du roman au film. La question de la collaboration artistique entre écrivains et cinéastes. Le concept d'intermédialité. Le problème de l'adaptation. Genres hybrides (ciné-roman, texte-film, « novellisation » et scénario). Influence du cinéma sur les formes littéraires. Utilisation de matériel informatique (meuble multimedia). Condition d'accès : Avoir réussi 12 crédits de cours LIT dans le programme.

Préalable(s) : LIT1430 Questions de méthode en études littéraires ; LIT1555 Littérature et langage

LIT5710 Littérature des femmes au Québec

Étude de l'écriture des femmes au Québec, en rapport avec l'évolution du contexte social et culturel. Mise en relation de ces écrits avec des problématiques féminines :

la nécessité d'une parole, la recherche de l'identité, le lien entre sujet de l'écriture et formes du langage, la subversion des genres et des discours, etc.

LIT6210 Nouveau roman

Étude des grandes questions que soulève l'esthétique romanesque depuis l'ère du soupçon jusqu'au roman contemporain. Réflexion sur le roman comme recherche, prenant appui sur des exemples précis du corpus romanesque français sans pour autant négliger les textes de littérature canonique ou populaire d'Europe ou des Amériques dont l'esthétique en aurait influencé l'élaboration. Tout en tenant compte des grands courants liés au développement des sciences et au renouvellement des esthétiques en arts visuels et en musique, une attention particulière sera accordée aux écrits à caractère théorique affichés par des romanciers reconnus. Seront abordés les différentes modalités du récit, les problèmes de l'organisation du texte, de la narration, du point de vue, le statut du personnage, l'expression de l'espace et du temps.

LIT6220 Histoire et esthétique du roman

Réflexion sur le texte narratif et sur les formes qu'il a prises dans l'histoire.

Étude de différents genres (épopée, roman, conte, nouvelle, etc.) et courants esthétiques (réalisme, naturalisme, nouveau roman, etc.). Étude des composantes propres au texte narratif (description, narration, dialogue, etc.). Lecture et analyse de textes représentatifs de diverses époques et de diverses tendances esthétiques.

LIT6225 Histoire et esthétique du roman

Appréhender l'évolution historique du roman comme une transformation de ses formes et de son esthétique. Émergence du genre romanesque. Étude de différentes formes : épopée médiévale, roman baroque, roman classique, roman réaliste et naturaliste, nouveau roman, etc. Enjeux esthétiques et génériques d'un corpus de romans de différentes périodes appartenant à diverses littératures nationales.

LIT6235 Histoire et esthétique de la poésie

Appréhender l'évolution historique de la poésie comme une transformation de ses formes et de son esthétique. Lecture et analyse de textes français et québécois appartenant à des époques et à des mouvements esthétiques variés. À partir de notions essentielles de rhétorique, de versification et de poétique, analyse des caractéristiques propres aux œuvres et aux mouvements étudiés. Étude de phénomènes et de concepts particuliers : art poétique, invention, imitation, intertextualité, etc. Travaux en atelier (mobilier mobile) ; utilisation de matériel informatique (meuble multimedia).

LIT6245 Histoire et esthétique du texte dramatique

Appréhender l'évolution historique du texte dramatique comme une transformation de ses formes et de son esthétique. Prendre conscience des exigences de la représentation scénique et de ses conséquences sur l'écriture dramatique. Émergence de la forme dramatique. Étude de différents genres (tragédie, comédie, drame, monologue, etc.) et courants esthétiques (classique, romantique, boulevard, absurde, etc.), ainsi que des composantes propres au texte dramatique (choeur, dialogue, action, didascalies, récit, etc.). Lecture et analyses de textes représentatifs de diverses époques et de diverses tendances esthétiques.

LIT6255 Histoire de la critique littéraire

Appréhender l'évolution historique et la spécificité de la critique littéraire, du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. L'émergence et les processus d'autonomisation de la critique. La critique comme genre et comme écriture. Les principaux courants de la critique La « nouvelle critique » et ses prolongements. Aperçu des rapports entre idées critiques et production littéraire.

LIT6265 Histoire et esthétique de l'essai

Cerner la spécificité de l'essai littéraire et prendre connaissance de son évolution historique. Émergence de l'essai au XVI^e siècle. Histoire et théorie du genre. Formes apparentées et textes hybrides. Étude d'un corpus d'essais appartenant à diverses périodes et à plusieurs littératures nationales.

LIT6310 Littérature brésilienne I

Étude des productions littéraires du Brésil, de la période coloniale à la fin du XIX^e siècle. Le baroque brésilien, la période sacralisante de la littérature et les épopées fondatrices du XVIII^e siècle, le romantisme avec l'invention de l'indien et l'occultation du noir, la poésie indianiste.

LIT6315 Littérature brésilienne II

Étude des productions littéraires du Brésil, du tournant du XX^e siècle à la période contemporaine. La maturité de la prose, les figures du caractère national, la poésie symboliste, le Modernisme brésilien de 1922 et le Mouvement anthropophage de 1928, la génération des années 30, l'invention du sertão, la prose psychologique et le caractère transgressif du roman.

LIT6320 Littérature de la francophonie

Présentation générale de la francophonie. Étude d'une ou de plusieurs littératures francophones (autres que québécoise ou française). Réflexion sur le rapport entre la France et les lieux de la francophonie : le centre et la périphérie, les variantes linguistiques et culturelles, etc. Analyse de textes représentatifs.

LIT6330 Littérature du XX^e siècle

Étude des principaux faits littéraires du XX^e siècle en regard des autres formes d'expression culturelle de l'époque.

LIT6340 Essai littéraire

Étude de la théorie et de l'histoire du genre depuis l'œuvre éponyme de Montaigne. La réflexion portera sur des textes comptant parmi les plus représentatifs de cette « prose entière » qui fonde à la fois une esthétique et une éthique. Analyse des différentes formes auxquelles l'essai est apparenté (manifeste, pamphlet...) afin de cerner sa spécificité et de suivre son évolution.

LIT6540 Littérature et art

Étude des rapports qui unissent la littérature et la peinture. Lecture de textes qui traitent des rapports qui unissent la littérature et les arts visuels, qu'il s'agisse de traités philosophiques, d'œuvres littéraires ou d'écrits sur l'art. Réflexion autour de questions et de notions théoriques essentielles qui permettent de comprendre les liens étroits entre la littérature et l'art (imitation, *ut pictura poesis*, réalisme). Examen de certains aspects : l'art comme thème dans les textes narratifs, l'écrivain critique d'art, l'écrivain peintre et le peintre écrivain.

LIT6580 Atelier de scénarisation

Exposé d'une problématique de scénarisation de type classique, suivi de travaux pratiques portant sur des situations dramatiques à scénariser.

LIT6600 L'enseignement de la littérature : histoire et méthodes

Analyse des questions et de problèmes spécifiques liés à la pédagogie et à la didactique littéraires. Présentation des contenus et des finalités de l'enseignement de la littérature, depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Analyse de ses présupposés, de ses conditions d'exercice, de ses objets et de ses méthodes. Étude de la fonction de l'enseignement dans l'institution littéraire (de la création jusqu'à la réception) et des œuvres de son influence sur le développement des goûts et des habitudes de lecture.

LIT6610 L'enseignement de la littérature : histoire et méthodes

Identifier les questions et problèmes spécifiques reliés à la pédagogie et à la didactique littéraires. Étudier l'histoire des contenus et finalités de l'enseignement de la littérature depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Analyse des présupposés, des conditions d'exercice, des objets et des méthodes de l'enseignement littéraire en fonction de leurs variations au fil du temps. Étude du rôle institutionnel de l'enseignement et de son influence sur le développement des goûts et des habitudes de lecture.

LIT6700 Féminisme et psychanalyse

Du rejet à la ré-interprétation : les féministes et Freud ; lecture de Beauvoir, Friedan, Greer, Millet, et autres.

LIT6710 Littérature et féminisme

Études des théories et concepts liés à la lecture féministe de la littérature : écriture au féminin/au masculin, critique au féminin, marques de sexualité dans l'écriture, distribution des rôles symboliques entre les sexes, etc. Présentation des concepts liés à la critique féministe de l'histoire et de l'institution littéraires. Afin d'illustrer la diversité des théories féministes et la spécificité des pratiques textuelles masculines et féminines, ces concepts seront appliqués à des textes littéraires d'auteurs des deux sexes.

LIT6720 Littératures et cultures

Réflexion sur le concept de culture et sur la place de la littérature à l'intérieur de celle-ci. Introduction aux problématiques entourant le rapport entre littérature et culture. Ce cours insiste sur la pluralité des cultures associées aux littératures ainsi que sur les échanges qui existent entre elles. Présentation de concepts fondamentaux (altérité, étrangeté, métissage, colonialisme et post-colonialisme) ; réflexion sur la notion de littérature de l'immigration face à une littérature nationale.

LIT6730 Théories de l'identité sexuée

Étude des théories contemporaines entourant la construction de l'identité sexuée dans le contexte des discours féministes. Présentation de la distinction entre sexe biologique et genre ; problématisation de l'identité sexuée par le biais de textes littéraires qui interrogent la représentation et la construction du genre : jeux sur l'identité de la voix narrative, mise en scène de l'hermaphrodisme, de l'androgynie, du travestisme, etc.

LIT6750 Théories de la traduction littéraire

Introduction aux principales théories modernes de la traduction littéraire ; la traduction comme « épreuve de l'étranger » (A. Berman), pratique interculturelle, écriture-réécriture, instrument de colonisation ou de décolonisation. Étude des enjeux sociaux, idéologiques, politiques et culturels de la traduction ; notion de fidélité et question des références culturelles. Identification des pratiques de la traduction selon les genres, les époques, etc. Les écrivains autotraducteurs feront l'objet d'une attention particulière. Condition d'accès : Connaissance de l'anglais écrit.

LLM6002 Stage en enseignement du français langue seconde

Ce stage d'enseignement en français, langue seconde vise à la prise en charge d'un groupe d'élèves en collaboration avec le maître-associé pendant cinq semaines. Élaboration et préparation de scénarios de cours. Participation active à toutes les activités du milieu scolaire. Analyse d'outils et de moyens pédagogiques. Développement et planification d'activités d'enseignement en fonction des programmes d'études établis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Rapport de stage. Le stagiaire prend en charge progressivement une classe (responsabilité

limitée.) Pour les maîtres en exercice, il s'agira d'élaborer un projet d'intervention avec son propre groupe d'élèves en français, langue seconde.
Préalable(s) : LIN2401 Didactique du français langue seconde : langue orale

LLM6003 Stage en enseignement de l'anglais langue seconde

Ce stage d'enseignement en anglais, langue seconde vise à la prise en charge d'un groupe d'élèves en collaboration avec le maître-associé pendant cinq semaines. Élaboration et préparation de scénarios de cours. Participation active à toutes les activités du milieu scolaire. Analyse d'outils et de moyens pédagogiques. Développement et planification d'activités d'enseignement en fonction des programmes d'études établis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Rapport de stage. Le stagiaire prend en charge progressivement une classe (responsabilité limitée.) Pour les maîtres en exercice, il s'agira d'élaborer un projet d'intervention avec son propre groupe d'élèves en anglais, langue seconde. (Ce cours se donne en anglais.)
Préalable(s) : LIN2310 Teaching ESL : oral comprehension and production ; ANG4112 Advanced English Pronunciation

LNS1001 Becoming an ESL Teacher : an Introduction to the Profession

The aim of this course is to lead students to begin the reflective process that will allow them to assume responsibility for their own professional development as ESL teachers over the course of their studies and beyond. Students will get an overview of the field of second language teaching, and of the objectives, characteristics and requirements of their chosen programme of study, (including the professional, social and intellectual skills to be developed in the course of their studies, portfolio requirements, internship responsibilities). They will examine the interface between their programme and their future profession. They will set up an electronic professional development portfolios (portfolio) and participate in the creation of an on-line community of pre-service teachers. They will also become familiar with various resources (on-campus and off-campus) that will be of use to them as both pre- and in-service teachers.

LNS1102 Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.)

This internship course is designed to familiarize students with the school system and culture in which they will work as ESL teachers. Students will have the equivalent of 10 contact days at the primary or secondary level. During this time they will observe and engage in active teaching of small groups of learners. This internship is designed to lead participants to reflect on the act of teaching, professional ethics, and their own responsibilities as teaching students. Activities undertaken during this internship will help students integrate theory and practice, particularly as concerns the use of curricula, planning skills, teaching skills, and working with learners in need of enrichment or remediation. Students will analyse their experience and add information to their portfolios.
Condition d'accès : Avoir réussi un minimum de 4 cours dans le programme
Préalable(s) : LNS1001 Becoming an ESL Teacher : an Introduction to the Profession

LNS1201 Introduction à la profession d'enseignant du français langue seconde

Ce cours atelier vise l'objectif suivant : amener l'étudiant à prendre en charge son développement professionnel en didactique des langues secondes. Initiation au champ de la didactique des langues secondes. Information sur le programme, ses objectifs, ses caractéristiques, ses activités et ses exigences (compétences à développer, portfolio, stages, et activité de synthèse). Étude du programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec en lien avec les besoins auxquels

il veut répondre, ses composantes et les débouchés professionnels auxquels il mène. Introduction à la profession et à la qualification légale requise. Ressources internes et externes à l'université susceptibles d'être utiles à l'étudiant dans son cheminement. Outils et démarches favorisant le développement professionnel (utilisation des technologies de communication aux fins de développement professionnel, analyse réflexive, autorégulation des apprentissages). Mise en place de communautés électroniques de stagiaires centrées sur les problèmes de l'insertion professionnelle. Mise en place de portfolio de développement professionnel.

LNS1302 Introduction au milieu de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.)

L'objectif général de ce cours-stage est de favoriser l'insertion de l'étudiant dans le milieu scolaire en le sensibilisant à ses diverses composantes. Ce cours-stage vise également à initier l'étudiant à l'analyse réflexive, aux règles de l'éthique professionnelle ainsi qu'au développement du sens des responsabilités à l'égard de sa propre formation. Plus spécifiquement, les activités préparatoires et d'accompagnement au stage visent à aider l'étudiant à utiliser, dans le contexte du stage, les connaissances théoriques acquises notamment au sujet des aspects suivants : programmes d'études, planification et démarche pédagogique, besoins des élèves en ce qui a trait à l'enrichissement ou la médiation.
Le stage pratique en milieu scolaire est d'une durée de 10 jours dans une classe au primaire ou au secondaire. Outre le contact initial avec le milieu scolaire et l'enseignant associé, la réalisation du stage implique de l'observation participante et de l'animation et le suivi de petits groupes d'élèves. Mise en place de communautés électroniques de stagiaires centrées sur les problèmes vécus lors du stage I. Suivi du portfolio élaboré lors du cours d'introduction à la formation en enseignement du français langue seconde.
Condition d'accès : Avoir réussi un minimum de 4 cours dans le programme.
Préalable(s) : LNS1201 Introduction à la profession d'enseignant du français langue seconde

LNS2003 Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level (2 cr.)

The aim of this course is to prepare students to undertake their first internship at the primary level. Students will learn how to plan for and manage a primary class. This course covers four major areas : a synthesis and review of previous internship and course work, analysis of the MELS primary curriculum (regular and intensive), an examination of available teaching materials (course books, software, etc.), the creation of an on-line community of pre-service teachers. Students will also be required to add to the portfolio created during the first internship course.
Concomitant : LNS2103 Internship 2 : ESL at the Primary Level.
Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et avoir réussi un minimum de 8 cours dans le programme.
Préalable(s) : LNS1102 Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.)

LNS2103 Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.)

This is an internship course during which students will spend 5 weeks in a primary classroom. The students will begin their internship by familiarizing themselves with the school or schools in which they are placed and with the teaching style and activities of their cooperating teacher. Students will slowly assume a more active role in the classroom and will assume partial responsibility for classes. On-campus meetings will allow students to come together to analyze and reflect on their teaching experiences, on the effectiveness of different techniques and activities, and on observations made in different teaching contexts. The results of the reflective activities will be added to the students' portfolios.
Concomitant : LNS2003 Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et avoir réussi un minimum de 8 cours dans le programme.
Préalable(s) : LNS1102 Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.) ; LNS2003 Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level (2 cr.)

LNS2203 Préparation au stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (2 cr.)

Ce cours intensif vise à préparer les étudiants à leur stage d'enseignement en français langue seconde au primaire et à leur donner une formation pratique. Ce cours prépare à la prise de responsabilité d'une classe du primaire et à la planification de leçons, d'activités et à la gestion de classe. Il comporte quatre composantes essentielles : la synthèse personnelle des trimestres antérieurs (en particulier des cours de didactique), l'appropriation des contenus de programmes d'étude du ministère de l'Éducation du Québec au primaire (français langue seconde, accueil et immersion) l'exploration et l'appropriation du matériel didactique et technologique disponible. Expérience de micro-enseignement. Mise en place de communautés électroniques de stagiaires centrées sur les problèmes vécus lors du stage 2 : LNS2303. Suivi du portfolio élaboré lors du cours d'initiation.
Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2,0 ou plus.
Préalable(s) : LIN1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales ; LIN2012 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) ; LIN3410 Didactique du français en classe d'accueil ; MAT2300 L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

LNS2303 Stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur deuxième stage en enseignement du français langue seconde au primaire. Au cours de ce stage de cinq semaines, les étudiants se familiarisent avec le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au primaire. Les stagiaires participent progressivement aux activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires d'analyser et de faire un retour critique sur leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe. Cette analyse critique et les activités élaborées seront intégrées au portfolio.
Concomitant : LNS2203.
Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2,0 ou plus et avoir réussi un minimum de 8 cours dans le programme.
Préalable(s) : LNS1302 Introduction au milieu de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.)

LNS3005 Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level (2 cr.)

The aim of this course is to prepare students to undertake their first internship at the secondary level. Students will learn how to plan for and manage a secondary class. This course covers four major areas : a synthesis and review of previous internship and course work, analysis of the MEQ secondary curricula (regular, enriched, and language arts), an examination of available teaching materials (course books, software, etc.), the creation of an on-line community of pre-service teachers. Students will also be required to add to the portfolio created during the first internship course.
Concomitant : LNS3105 Internship 3 : ESL at the Secondary Level.
Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2,0 ou plus et avoir réussi 16 cours obligatoires du programme.
Préalable(s) : LNS2103 Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.)

LNS3105 Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.)

This is an internship course during which students will spend 5 weeks in a secondary classroom. The students will begin their internship by familiarizing themselves with the school in which they are placed and with the teaching style and activities of their cooperating teacher. Students will slowly assume a more active role in the classroom and will assume partial responsibility for classes. On-campus meetings will allow students to come together to analyze and reflect on their teaching experiences, on the effectiveness of different techniques and activities, and on observations made in different teaching contexts. The results of the reflective activities will be added to the students' portfolios.

Concomitant : LNS3005 Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2,0 ou plus et avoir réussi un minimum de 16 cours dans le programme.

Préalable(s) : LNS2103 Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.)

LNS3205 Préparation au stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (2 cr.)

Ce cours intensif vise à préparer les étudiants à leur stage d'enseignement en français langue seconde au secondaire et à leur donner une formation pratique. Il prépare à la prise de responsabilité d'une classe du secondaire et à la planification de leçons, d'activités et à la gestion de classe. Il comporte quatre composantes essentielles : la synthèse personnelle des trimestres antérieurs (en particulier des cours de didactique), l'appropriation des contenus de programmes d'étude du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec au secondaire (français langue seconde, accueil et immersion) l'exploration et l'appropriation du matériel didactique et technologique disponible. Expérience de micro-enseignement. Mise en place de communautés électroniques de stagiaires centrées sur les problèmes vécus lors du stage 2. Suivi du portfolio, élaboré lors du cours d'initiation.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2,0 ou plus et avoir réussi un minimum de 16 cours dans le programme.

Préalable(s) : LIN2242 Didactique de la lecture en français langue seconde ; LIN2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde ; LIN3145 Didactique du français langue seconde : grammaire

LNS3305 Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur deuxième stage en enseignement du français langue seconde au secondaire. Au cours de ce stage de cinq semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au secondaire. Les stagiaires participent progressivement aux activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires d'analyser et de faire un retour critique sur leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe. Cette analyse critique et les activités élaborées seront intégrées au portfolio.

Concomitant : LNS3205.

Condition d'accès : Avoir réussi un minimum de 16 cours dans le programme.

Préalable(s) : LNS2303 Stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.)

LNS4008 From ESL Student to ESL Professional (2 cr.)

The aim of this course is to provide a summative overview of progress made by students in the course of their BA programme so that each individual can identify points to be strengthened and areas of professional interest to be

explored in the years to come. This course comprises two main activities : 1) Problem solving which requires the student to pull together different types of knowledge (decision-making skills, collaborative work, communication skills) ; 2) An individual presentation during which each student will discuss how he or she has progressed professionally over the four years of the programme. A written report and the electronic portfolio will be included in support of the presentation. The student can also draw on information and ideas from the on-line community of student teachers of which he or she has been a member for 4 years. The presentation will be made before a committee consisting of two faculty members or instructors.

Concomitant : LNS4108 ; LNS4208 ; LNS4308

LNS4108 Internship 4a : ESL at the Primary or the Secondary Level (5 cr.)

This is an internship course during which students will spend 5 full weeks (or the part-time equivalent) in either a primary or a secondary classroom. Students will initially share teaching responsibilities with their cooperating teacher and then will gradually come to bear complete responsibility. On-campus meetings will allow students to come together to analyze and reflect on their teaching experiences, on the effectiveness of different techniques and activities, and on observations made in different teaching contexts. The results of the reflective activities will be added to the students' portfolios.

Concomitant : LNS4008 From ESL Student to ESL Professional et LNS4208 pour les étudiants qui n'ont pas fait le LNS4408.

Condition d'accès : Avoir réussi 28 cours dans le programme et répondre aux conditions générales d'accès aux stages.

Préalable(s) : LNS3105 Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.)

LNS4200 Internship : Certificate

This is an internship course during which teams of students will be responsible for three hours of instructional time per week over a ten-week period. The learners taught will be adults.

Over the course of the internship, students will decide on the content of the instruction they will offer, organize a syllabus for their learners, and undertake the planning, teaching and evaluation of lessons. Pre and post internship meetings will provide a forum for discussion of problems and analysis of experiences. All analyses and activities developed within the framework of this course will be added to the students' portfolios.

Condition d'accès : Avoir complété ou compléter, au même trimestre, tous les cours de didactique du programme.

LNS4208 Internship 4b : ESL In Adult Education (4 cr.)

This is an internship course during which students will spend 4 weeks in an adult education context. Students will initially share teaching responsibilities with their cooperating teacher and then will gradually come to bear complete responsibility for the teacher's group. On-campus meetings will allow students to come together to analyze and reflect on their teaching experiences, on the effectiveness of different techniques and activities, and on observations made in different teaching contexts. The results of the reflective activities will be added to the students' portfolios.

Concomitant : LNS4008 From ESL Student to ESL Professional et LNS4108 pour les étudiants qui n'ont pas fait le LNS4408.

Condition d'accès : Avoir réussi un minimum de 28 cours dans le programme et répondre aux conditions générales d'accès aux stages.

Préalable(s) : LNS3105 Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.) ; LIN4128 Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)

LNS4308 Internship 4c : ESL at the Primary and the Secondary Levels (9 cr.)

This is an internship course during which students will spend 9 weeks in either a primary or a secondary classroom. During this time students will assume full responsibility for all teaching and teaching-related activities (i.e. supervision of recess, hallways, detentions ; attending professional development days, staff meeting, parent-teacher nights, etc.). Students will plan activities, develop materials, teach lessons, and evaluate learners in accordance with MELs guidelines. The results of the reflective activities will be added to the students' portfolios. At the end of this practicum (pending successful completion of the entire programme), students will become fully certified teachers.

Concomitant : LNS4008 From ESL Student to ESL Professional.

Condition d'accès : Avoir réussi 28 cours dans le programme et répondre aux conditions générales d'accès aux stages.

Préalable(s) : LNS3105 Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.)

LNS4408 Internship 4d : ESL at the Primary or Secondary Levels In a Foreign Country (4 cr.)

This is an internship course during which students will spend 4 full weeks (or the part-time equivalent) in either a primary or a secondary classroom in a foreign country. Students will initially share teaching responsibilities with their cooperating teacher and then will gradually come to bear complete responsibility. On-campus meetings will allow students to come together to analyze and reflect on their teaching experiences, on the effectiveness of different techniques and activities, and on observations made in different teaching contexts. The results of the reflective activities will be added to the students' portfolios.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 3,0 ou plus et avoir réussi un minimum de 28 cours dans le programme.

Préalable(s) : LNS3105 Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.)

LNS4508 Synthèse : devenir un professionnel de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.)

Ce cours vise à ce que l'étudiant fasse le point sur sa progression au terme de son cheminement dans le baccalauréat et identifie certaines pistes de développement pour la formation continue. Deux activités sont proposées. La première touche l'intégration des connaissances (la prise de décision, la collaboration et la communication) selon la formule pédagogique de l'étude de cas. Travail visant la résolution de problèmes réels ou réalistes proposés par une équipe d'enseignants. La seconde activité consiste en une présentation individuelle, par l'étudiant, de sa progression dans la maîtrise des compétences professionnelles au terme des quatre années dans le programme. Rapport écrit, portfolio électronique et présentation orale devant un comité de deux personnes. Mise en place de communautés électroniques de stagiaires centrées sur les problèmes vécus lors du stage 4.

Concomitant : l'un des stages 4.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2,0 ou plus et avoir réussi un minimum de 28 cours dans le programme.

Préalable(s) : LNS3305 Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.)

LNS4608 Stage 4a en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (5 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser un stage de cinq semaines en immersion, en accueil ou en classe régulière de français langue seconde. Au cours de ce stage de cinq semaines, le stagiaire participe progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité partagée jusqu'à la prise en charge complète des cours. Des rencontres

collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir de leurs observations du milieu et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe en tenant compte des acquis de leurs stages antérieurs. Cette analyse critique et les activités élaborées seront intégrées au portfolio.

Concomitant : LNS4508, et LNS4708 pour les étudiants qui n'ont pas fait LNS4908.

Condition d'accès : Avoir réussi 28 cours dans le programme et répondre aux conditions générales d'accès aux stages.

Préalable(s) : LNS3305 Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.)

LNS4700 Stage en enseignement du français langue seconde

Pendant ce cours-stage, des équipes d'étudiants enseigneront trois heures d'enseignement par semaine pendant une période de dix semaines. L'enseignement sera dispensé à des adultes.

Pendant ce cours-stage, les étudiants seront responsables du contenu, de l'organisation, de la planification, de l'évaluation et de la gestion du cours qu'ils offriront. Des cours offerts avant et après le stage permettront la tenue de discussions sur l'analyse des problèmes et des expériences rencontrées dans le cadre du stage. Les analyses ainsi que les travaux créés seront inclus dans le portfolio des étudiants.

Condition d'accès : Avoir complété ou compléter, au même trimestre, tous les cours de didactique du programme.

LNS4708 Stage 4b en enseignement du français langue seconde aux adultes (4 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser un stage de quatre semaines en enseignement du français langue seconde aux adultes. Le stagiaire participe progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité partagée jusqu'à la prise en charge complète des cours. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir de leurs observations du milieu et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe en tenant compte des acquis de leurs stages antérieurs. Cette analyse critique et les activités élaborées seront intégrées au portfolio.

Concomitant : LNS4508 et LNS4608 pour les étudiants qui n'ont pas fait LNS4908.

Condition d'accès : Avoir réussi 28 cours dans le programme et répondre aux conditions générales d'accès aux stages.

Préalable(s) : LNS3305 Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.)

LNS4808 Stage 4c en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (9 cr.)

Ce cours vise à mettre l'étudiant en situation complète d'enseignement. Le stagiaire prend en charge les groupes de l'enseignant associé durant neuf semaines. Il participe à toutes les activités du milieu scolaire (tâche de supervision des récréations et des retenues, journées pédagogiques, rencontres du personnel, rencontres avec les parents). Il planifie et élabore des activités d'enseignement en fonction des programmes d'études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et participe avec l'enseignant associé à l'évaluation des groupes dont il a la responsabilité durant l'étape. À la fin de ce stage, le stagiaire aura démontré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et qu'il peut obtenir le brevet d'enseignement. La planification et les activités élaborées seront intégrées au portfolio.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2,0 ou plus et avoir réussi un minimum de 28 cours dans le programme.

Préalable(s) : LNS3305 Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.)

LNS4908 Stage 4d en enseignement du français langue seconde à l'étranger (4 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser un stage de 4 semaines en immersion, en accueil ou en classe régulière de français langue seconde, à l'étranger. Au cours de ce stage de quatre semaines, le stagiaire participe progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité partagée jusqu'à la prise en charge complète des cours. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir de leurs observations du milieu et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe en tenant compte des acquis de leurs stages antérieurs. Cette analyse critique et les activités élaborées seront intégrées au portfolio.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 3,0 ou plus et avoir réussi un minimum de 28 cours dans le programme.

Préalable(s) : LNS3305 Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.)

LSM2000 Initiation au stage II en enseignement du français, langue seconde

Ce cours a pour but d'initier les étudiants au milieu scolaire et de les préparer à leur premier stage en enseignement du français langue seconde au primaire.

D'une durée de 10 semaines, ce cours vise deux objectifs : permettre aux étudiants d'avoir un premier contact avec le monde scolaire en tant que futur enseignant (rencontre d'élèves du primaire et prise de contact avec les divers intervenants du milieu scolaire, personnel enseignant et non enseignant) ; par le biais du microenseignement, donner une formation pratique aux étudiants afin de les préparer à prendre en charge progressivement les classes de français langue seconde au primaire. En s'appuyant sur trois composantes essentielles : la synthèse personnelle des acquis du trimestre antérieur, la révision des contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et l'exploration du matériel didactique disponible au primaire, ce cours permet aux étudiants de mettre en pratique les différentes techniques reliées à l'enseignement du français langue seconde au primaire. Les étudiants ont à élaborer des activités d'enseignement et à simuler une leçon.

LSM2001 Préparation au stage I en enseignement du français langue seconde au primaire

Ce cours intensif vise à préparer les étudiants à leur stage d'enseignement en français langue seconde au primaire et à leur donner une formation pratique. Il prépare à la prise de responsabilité d'une classe du primaire et à la planification de leçons, d'activités et à la gestion de classe. Il comporte quatre composantes essentielles : la synthèse personnelle des trimestres antérieurs (en particulier des cours de didactique), l'appropriation des contenus des programmes d'étude du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec au primaire (français langue seconde, accueil et immersion), l'exploration et l'appropriation du matériel didactique et technologique disponible, l'utilisation de la vidéo pour filmer une activité de microenseignement qui sera autocritiquée.

Condition d'accès : Avoir réussi 10 cours obligatoires du programme ; avoir une moyenne cumulative de 2 ou plus.

Préalable(s) : LIN2401 Didactique du français langue seconde : langue orale ; LIN3410 Didactique du français en classe d'accueil ; LIN3460 Didactique du français en classe d'immersion ; MAT2300 L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

LSM2050 Initiation au stage II en enseignement de l'anglais langue seconde

Ce cours a pour but d'initier les étudiants au milieu scolaire et de les préparer à leur premier stage en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire.

D'une durée de 10 semaines, ce cours vise deux objectifs :

permettre aux étudiants d'avoir un premier contact avec le monde scolaire en tant que futur enseignant (rencontre d'élèves du primaire et prise de contact avec les divers intervenants du milieu scolaire, personnel enseignant et non enseignant) ; par le biais du microenseignement, donner une formation pratique aux étudiants afin de les préparer à prendre en charge progressivement les classes d'anglais langue seconde au primaire. En s'appuyant sur trois composantes essentielles : la synthèse personnelle des acquis du trimestre antérieur, la révision des contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et l'exploration du matériel didactique disponible au primaire, ce cours permet aux étudiants de mettre en pratique les différentes techniques reliées à l'enseignement de l'anglais langue seconde au primaire. Les étudiants ont à élaborer des activités d'enseignement et à simuler une leçon. (Ce cours se donne en anglais.)

Note : Les cours LSM2050 et LSM2200 doivent être suivis au même trimestre.

LSM2051 Préparation au stage I en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire

Ce cours intensif vise à préparer les étudiants à leur stage d'enseignement en anglais langue seconde au primaire et leur donner une formation pratique. Il prépare à la prise de responsabilité d'une classe au primaire et à la planification de leçons, d'activités et à la gestion de classe. Il comporte quatre composantes essentielles, la synthèse personnelle des trimestres antérieurs (en particulier des cours de didactique), l'appropriation des contenus des programmes d'étude du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec au primaire (ESL Intensive English, Language Arts), l'exploration et l'appropriation du matériel didactique et technologique disponible, l'utilisation de la vidéo pour filmer une activité de microenseignement qui sera autocritiquée. (Ce cours se donne en anglais.)

Condition d'accès : Avoir réussi 10 cours obligatoires du programme.

Préalable(s) : ANG4016 Advanced English Text ; ANG4112 Advanced English Pronunciation ; LIN2310 Teaching ESL : oral comprehension and production

LSM2200 Stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire (5 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur premier stage en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire.

Au cours de ce stage de 5 semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au primaire. Les stagiaires participent progressivement aux activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires d'analyser et de faire un retour critique sur leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe. (Ce cours se donne en anglais.)

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2.

LSM2201 Stage I en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire (6 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur premier stage en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire.

Au cours de ce stage de 6 semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au primaire. Les stagiaires participent progressivement aux activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires d'analyser et de faire un retour critique sur leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe. (Ce cours se donne en anglais.)

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2. Préalable(s) : LSM2051 Préparation au stage I en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire

LSM2300 Stage II en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur premier stage en enseignement du français langue seconde au primaire. Au cours de ce stage de 5 semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au primaire. Les stagiaires participent progressivement aux activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires d'analyser et de faire un retour critique sur leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe.

Note : Les cours LSM2000 et LSM2300 doivent être pris au même trimestre.

LSM2301 Stage I en enseignement du français langue seconde au primaire (6 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur premier stage en enseignement du français langue seconde au primaire. Au cours de ce stage de 6 semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au primaire. Les stagiaires participent progressivement aux activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires d'analyser et de faire un retour critique sur leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe.

Note : Les cours LSM2001 et LSM2301 doivent être pris au même trimestre.

Préalable(s) : LSM2001 Préparation au stage I en enseignement du français langue seconde au primaire

LSM4000 Initiation au stage III en enseignement français langue seconde

Ce cours vise à préparer les étudiants à leur stage en enseignement du français langue seconde au secondaire. D'une durée de 10 semaines, ce cours vise deux objectifs : permettre à l'étudiant d'avoir un contact avec son futur milieu professionnel où il rencontrera enseignants et élèves du secondaire ; par le biais du microenseignement, donner une formation pratique aux étudiants afin de les préparer à prendre en charge progressivement une classe de français langue seconde au secondaire. Il s'appuie sur trois composantes essentielles : la synthèse personnelle des trimestres antérieurs et de leur premier stage, la révision des contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec au secondaire, l'exploration du matériel didactique disponible. Le cours permet aux étudiants de mettre en pratique les différentes techniques reliées à l'enseignement des langues secondes au secondaire. Les étudiants ont à élaborer des activités d'enseignement en grammaire ou portant sur un thème particulier et à simuler une leçon.

Préalable(s) : LSM2300 Stage II en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.)

LSM4001 Préparation au stage II en enseignement du français langue seconde au secondaire

Ce cours intensif vise à préparer les étudiants à leur stage d'enseignement en français langue seconde au secondaire et à leur donner une formation pratique. Il prépare à la prise de responsabilité d'une classe au secondaire et à la planification de leçons, d'activités et à la gestion de classe. Il comporte quatre composantes essentielles : la synthèse personnelle des trimestres antérieurs (en particulier des cours de didactique), l'appropriation des contenus des programmes d'étude du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec au secondaire (français langue seconde, accueil et immersion/enrichi), l'exploration et l'appropriation du matériel didactique et technologique disponible, l'utilisation de la vidéo pour filmer une activité de microenseignement qui sera autocritiquée.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2 ou plus et avoir réussi 20 cours obligatoires du programme.

Préalable(s) : LSM2301 Stage I en enseignement du français langue seconde au primaire (6 cr.) ; LIN2450 Didactique du français langue seconde : lecture ; LIN5470 Didactique du français langue seconde : écriture ; LIN4400 Didactique de la grammaire en français langue seconde ; LIN2008 Apprentissage de la grammaire du français écrit

LSM4050 Initiation au stage III en enseignement de l'anglais langue seconde

Ce cours vise à préparer les étudiants à leur stage en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire. D'une durée de 10 semaines, ce cours vise deux objectifs : permettre à l'étudiant d'avoir un contact avec son futur milieu professionnel où il rencontrera enseignants et élèves du secondaire ; par le biais du microenseignement, donner une formation pratique aux étudiants afin de les préparer à prendre en charge progressivement une classe d'anglais langue seconde au secondaire. Il s'appuie sur trois composantes essentielles : la synthèse personnelle des trimestres antérieurs et de leur premier stage, la révision des contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec au secondaire, l'exploration du matériel didactique disponible. Le cours permet aux étudiants de mettre en pratique les différentes techniques reliées à l'enseignement des langues secondes au secondaire. Les étudiants ont à élaborer des activités d'enseignement en grammaire ou portant sur un thème particulier et à simuler une leçon. (Ce cours se donne en anglais)

Note : Les cours LSM4050 et LSM4200 doivent être suivis au même trimestre.

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2 et avoir réussi 30 crédits du programme.

Préalable(s) : LSM2200 Stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire (5 cr.)

LSM4051 Préparation au stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire

Ce cours intensif vise à préparer les étudiants à leur stage d'enseignement en anglais langue seconde au secondaire et à leur donner une formation pratique. Il prépare à la prise de responsabilités d'une classe au secondaire et à la planification de leçons, d'activités et à la gestion de classe au secondaire. Il comporte quatre composantes essentielles : la synthèse personnelle des trimestres antérieurs (en particulier des cours de didactique) : l'appropriation des contenus des programmes d'étude du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec au secondaire (ESL Intensive English, Language Arts et Advanced English) : l'exploration et l'appropriation du matériel didactique et technologique disponible ; l'utilisation de la vidéo pour filmer une activité de microenseignement qui sera autocritiquée. (Ce cours se donne en anglais).

Condition d'accès : Avoir réussi 20 cours obligatoires du programme ; avoir une moyenne cumulative de 2 ou plus. Préalable(s) : LIN2330 Teaching ESL : reading and writing ; LIN4325 Structure of English for ESL teachers II ; LIN4502 Teaching ESL Grammar ; LSM2201 Stage I en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire (6 cr.)

LSM4200 Stage III en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire (5 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur stage d'enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire.

Au cours de ce stage de 5 semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au secondaire. Les stagiaires participent progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur

expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe. (Ce cours se donne en anglais). Préalable(s) : LSM2200 Stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au primaire (5 cr.)

LSM4201 Stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire (6 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur stage d'enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire.

Au cours de ce stage de 6 semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au secondaire. Les stagiaires participent progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe. (Ce cours se donne en anglais). Préalable(s) : LSM4051 Préparation au stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire

LSM4300 Stage III en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur stage d'enseignement du français langue seconde au secondaire.

Au cours de ce stage de 5 semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au secondaire. Les stagiaires participent progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe.

Note : Les cours LSM4000 et LSM4300 doivent être pris au même trimestre.

Préalable(s) : LSM2300 Stage II en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.)

LSM4301 Stage II en enseignement du français langue seconde au secondaire (6 cr.)

Ce cours permet aux étudiants de réaliser leur stage d'enseignement du français langue seconde au secondaire.

Au cours de ce stage de 6 semaines, les étudiants analysent le milieu scolaire et les moyens pédagogiques utilisés au secondaire. Les stagiaires participent progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité limitée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir des observations faites dans le milieu de stage et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe.

Note : Les cours LSM4001 et LSM4301 doivent être pris au même trimestre.

Préalable(s) : LSM4001 Préparation au stage II en enseignement du français langue seconde au secondaire

LSM5200 Stage III b en enseignement de l'anglais langue seconde (primaire ou secondaire) (4 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser un stage de 5 semaines en enseignement de l'anglais langue seconde dans l'un ou l'autre des milieux suivants : classes régulières, anglais intensif, anglais avancé.

Le stagiaire participe progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité partagée. Des rencontres collectives à l'université permettent

aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir de leurs observations du milieu et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe en tenant compte des acquis de leurs stages antérieurs. (Ce cours se donne en anglais).
Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2 et avoir réussi 60 crédits du programme.
Préalable(s) : LSM4201 Stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire (6 cr.)

LSM5210 Stage III a en enseignement de l'anglais langue seconde aux adultes (5 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser un stage de 5 semaines en enseignement de l'anglais langue seconde aux adultes. Le stagiaire participe progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité partagée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir de leurs observations du milieu et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisés en classe en tenant compte des acquis de leurs stages antérieurs. (Ce cours se donne en anglais).
Préalable(s) : LIN4128 Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ) ; LSM4201 Stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire (6 cr.)

LSM5300 Stage III b en enseignement du français langue seconde (primaire ou secondaire) (4 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser un stage de 5 semaines en immersion, en accueil ou en classe régulière de français langue seconde.
Au cours de ce stage de quatre semaines, le stagiaire participe progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité partagée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir de leurs observations du milieu et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe en tenant compte des acquis de leurs stages antérieurs.
Préalable(s) : LSM4301 Stage II en enseignement du français langue seconde au secondaire (6 cr.)

LSM5310 Stage III a en enseignement du français langue seconde aux adultes (5 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser un stage de 5 semaines en enseignement du français langue seconde aux adultes. Le stagiaire participe progressivement à l'élaboration d'activités d'enseignement, à l'organisation et à la prise en charge de la classe en responsabilité partagée. Des rencontres collectives à l'université permettent aux stagiaires de procéder à l'analyse critique de leur expérience pratique à partir de leurs observations du milieu et des activités pédagogiques qu'ils ont réalisées en classe en tenant compte des acquis de leurs stages antérieurs.
Préalable(s) : LIN5400 Didactique du français langue seconde aux adultes ; LSM4301 Stage II en enseignement du français langue seconde au secondaire (6 cr.)

LSM6200 Stage III en enseignement de l'anglais langue seconde (primaire ou secondaire) (9 cr.)

Ce cours vise à mettre l'étudiant en situation complète d'enseignement. Le stagiaire prend en charge les groupes de l'enseignant associé durant 9 semaines. Il participe à toutes les activités du milieu scolaire. Il planifie et élabore des activités d'enseignement en fonction des programmes d'études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et participe avec l'enseignant associé à l'évaluation des groupes dont il a la responsabilité durant l'étape. À la fin de ce stage, l'étudiant aura démontré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et qu'il peut obtenir le brevet d'enseignement. (Ce cours se donne en anglais.)

Condition d'accès : Avoir une moyenne cumulative de 2 et avoir réussi les cours obligatoires du programme.
Préalable(s) : LSM4201 Stage II en enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire (6 cr.)

LSM6300 Stage III en enseignement du français langue seconde (primaire ou secondaire) (9 cr.)

Ce cours vise à mettre l'étudiant en situation complète d'enseignement. Le stagiaire prend en charge les groupes de l'enseignant associé durant 9 semaines. Il participe à toutes les activités du milieu scolaire. Il planifie et élabore des activités d'enseignement en fonction des programmes d'études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et participe avec l'enseignant associé à l'évaluation des groupes dont il a la responsabilité durant l'étape. À la fin de ce stage, l'étudiant aura démontré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et qu'il peut obtenir le brevet d'enseignement.
Préalable(s) : LSM4301 Stage II en enseignement du français langue seconde au secondaire (6 cr.)

LSM6350 Synthèse en enseignement du français langue seconde

Ce cours vise à mettre en commun des habiletés et des connaissances acquises autant à l'université que dans le milieu de stage.
L'étudiant suit ce cours avant et après son Stage IV. L'étudiant a à réaliser un projet sous forme d'activités d'enseignement en français langue seconde, au primaire ou au secondaire. Ce projet doit s'insérer dans sa pratique de classe. À la suite de son stage, l'étudiant doit présenter sa production, la mettre en commun, échanger sur l'expérience vécue en milieu scolaire et faire un bilan critique de sa formation.
Note : Le cours LSM6350 doit être suivi au même trimestre que l'un des stages IV, soit LSM5300, LSM5310 ou LSM6300.

LSM6500 Synthèse en enseignement de l'anglais langue seconde

Ce cours vise à mettre en commun des habiletés et des connaissances acquises autant à l'université que dans le milieu de stage.
L'étudiant suit ce cours avant et après son Stage IV. L'étudiant a à réaliser un projet sous forme d'activités d'enseignement en anglais langue seconde, au primaire ou au secondaire. Ce projet doit s'insérer dans sa pratique de classe. À la suite de son stage, l'étudiant doit présenter sa production, la mettre en commun, échanger sur l'expérience vécue en milieu scolaire et faire un bilan critique de sa formation. (Ce cours se donne en anglais).
Le cours LSM6500 doit être suivi au même trimestre que l'un des stages IV, soit LSM5200, LSM5210 ou LSM6200.

LSQ1880 Langue des signes québécoise I (débutant 1)

Introduction à l'apprentissage de la langue de la communauté sourde québécoise. Initiation à la conversation gestuelle. Éléments grammaticaux. Apprentissage des structures de base en compréhension comme en expression. Connaissance de 600 signes classés par thème du vocabulaire fondamental de la langue des signes québécoise. Exercices de compréhension et d'expression sans utilisation de la voix.

LSQ2880 Langue des signes québécoise II (débutant 2)

Approfondissement de la connaissance de la langue de la communauté sourde québécoise. Révision de la grammaire fondamentale. Analyse de l'expression du visage et de ses fonctions grammaticales particulières. Perfectionnement de l'expression par des récits individuels, des conversations et des compositions dirigées, des exposés. Connaissance active de 1 200 signes du vocabulaire fondamental de la langue des signes québécoise.
Préalable(s) : LSQ1880 Langue des signes québécoise I (débutant 1)

LSQ3880 Langue des signes québécoise III (intermédiaire 1)

Étude, à un niveau avancé, de la langue des signes québécoise. Les connaissances acquises permettront d'aborder des textes plus difficiles et de s'exprimer sur des sujets concrets ou abstraits. Étude de structures grammaticales complexes. Acquisition d'un vocabulaire qui comprend les expressions idiomatiques. Pratique intensive des différentes formes d'expression.
Préalable(s) : LSQ2880 Langue des signes québécoise II (débutant 2)

LSQ4880 Langue des signes québécoise - communication (avancé)

Ce cours a pour but de permettre à des étudiants d'apprendre à communiquer en langue signée (en langue des signes québécoise, LSQ) à un niveau avancé et dans différentes situations de communication.
Ce cours est destiné à ceux qui ont déjà une connaissance de la LSQ et qui désirent approfondir leurs habiletés dans différentes situations de communication.
Enrichissement du vocabulaire, surtout des expressions idiomatiques ; perfectionnement de l'expression gestuelle particulièrement au niveau de l'utilisation de l'espace. Pratique du discours : conversation, débats, exposés et discussions. Approfondissement de la compréhension gestuelle avec attention accrue pour le comportement non manuel.
Préalable(s) : LSQ3880 Langue des signes québécoise III (intermédiaire 1)

MAM5050 Méthodologie mathématique

Permettre à l'étudiant d'acquérir une vision élaborée du monde mathématique :

- . par l'analyse épistémologique de la nature des mathématiques ;
- . par une exploration «géographique» des domaines mathématiques et des liens existant entre eux ;
- . par l'explication des méthodes générales communes à divers domaines mathématiques.

Permettre à l'étudiant d'élaborer une synthèse de ses connaissances :

- . par une structuration inter et transdomaniale de ses savoirs mathématiques ;
- . par l'étude du rôle joué par les notions mathématiques fondamentales ;
- . par la recherche des liaisons existant entre des concepts et des méthodes mathématiques spécifiques.

Permettre à l'étudiant d'accéder à une véritable méthodologie de la recherche :

- . par la pratique de l'induction, de l'analogie et de la généralisation ;
- . par la connaissance des divers schémas de modélisation mathématique ;
- . par un inventaire des méthodes de l'inventique.

L'approbation du contenu du cours ainsi que son évaluation relèvent de la régie interne du module de mathématiques.
Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.

MAM5160 Stage

Les stages s'adressent aux étudiants qui s'orientent vers l'informatique ou les mathématiques appliquées, et visent à leur faire prendre contact directement avec le monde socioéconomique. L'acceptation d'un stage, ainsi que son évaluation, relèvent de la régie interne du programme de mathématiques.
Préalable(s) : Avoir complété 45 crédits du programme

MAM6030 Actuariat et société

Décrire le rôle et les devoirs de l'actuaire dans la société. Opérer la synthèse critique des connaissances acquises. Développer l'habileté à exprimer ses réflexions oralement et par écrit. Rôle et devoirs de l'actuaire. Description des sociétés professionnelles et de leurs exigences de qualification. Éthique et déontologie. Problèmes du milieu professionnel.
Préalable(s) : ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes ; ACT2121 Actuariat I ; ACT3030 Mathématiques actuarielles I

MAT0339 Mathématiques générales

R, opérations sur les nombres réels. Modèles linéaires et quadratiques.

Fonctions : définition, opérations, graphe. Inverses d'une fonction. Fonctions polynomiales et rationnelles. Fonctions exponentielle et logarithmique. Passage d'une base à une autre. Applications.

Probabilités : dénombrement, permutation, arrangement, combinaison. Modèles probabilistes élémentaires.

Vecteurs : algébriques, géométriques, R^2 , R^3 ; opérations sur les vecteurs. Équations de la droite et du plan.

Matrices : algèbre des matrices, matrice inverse. Déterminants et règle de Cramer pour la résolution de systèmes d'équations linéaires. Méthode d'exclusion de variables. Problèmes de programmation linéaire à deux variables.

Trigonométrie : mesure des angles, cercle trigonométrique. Trigonométrie du triangle, lois du sinus et du cosinus. Fonctions trigonométriques et leurs inverses. Mouvement circulaire et fonctions sinusoidales. Initiation aux nombres complexes (facultative).

MAT0349 Calcul différentiel et Intégral

Introduction au calcul différentiel et intégral (du point de vue d'un utilisateur). Concept de fonction. Rappels concernant les exposants. Fonctions exponentielles, logarithmiques et puissances. Fonctions trigonométriques. Suites numériques. Limites et continuité de fonctions. Dérivée d'une fonction. Dérivées d'ordre supérieur. Applications de la dérivée. Intégrale définie et primitive d'une fonction. Séries numériques. Séries de puissances et représentation de fonctions par des séries de puissances. Fonctions de plusieurs variables. Dérivées partielles et applications. Intégrales multiples et applications. Séances de problèmes utilisant un logiciel de calcul symbolique.

MAT0380 Introduction aux méthodes statistiques en sciences humaines et de la gestion

Ce cours a pour objectif de rendre l'étudiant apte à connaître et appliquer les méthodes élémentaires de la statistique à la réalisation d'une recherche de nature quantitative en sciences humaines et de la gestion. Pour atteindre cet objectif, l'étudiant sera d'abord amené à situer les différentes étapes de l'analyse des données dans l'ensemble de la démarche scientifique, à connaître les sources principales de données et savoir les présenter de façon adéquate. Puis, l'étudiant analysera ces données à l'aide de mesures statistiques et établira la nature et l'intensité des relations liant potentiellement certaines variables entre elles.

Rôle de l'analyse des données dans la recherche quantitative en sciences humaines et de la gestion. Distinction entre les concepts de population et d'échantillon ; méthodes d'échantillonnage. Nature des données : sources, types de variables et échelles de mesure. Représentation des données à l'aide de tableaux et de graphiques. Mesures de tendance centrale, de dispersion et de position (quartile, décile, centile). Distribution normale : propriétés et utilisations. Estimation ponctuelle et par intervalle de confiance des paramètres d'une population, estimation d'une proportion, tests d'hypothèses. Concept d'indépendance statistique et mesures d'association entre deux ou plusieurs variables : coefficient de corrélation et tests d'indépendance. Introduction au concept de la régression linéaire simple. Utilisation d'un logiciel d'analyse statistique. Séances de travaux pratiques en laboratoire d'informatique.

MAT1000 Algèbre I

Maîtriser les concepts, les méthodes et les résultats de base de l'algèbre.

Axiomes de Peano et récurrence. Nombres entiers, division euclidienne, bases. Théorème fondamental de l'arithmétique. Infinitude des nombres premiers. Nombres rationnels, réels et complexes. Formule de Cardan. Plan complexe. Formule de De Moivre. Théorème fondamental de l'algèbre (énoncé). Polynômes. Interpolation, division et algorithme d'Euclide pour les polynômes. Théorème de

Sturm (énoncé). Fractions rationnelles. Décomposition en fractions simples. Séries formelles, séries géométriques, binôme de Newton, séries rationnelles. Applications aux suites récurrentes linéaires. Congruences, classes résiduelles. Théorème chinois. Structures algébriques : monoïdes, groupes, anneaux, corps, algèbres de Boole. Sous-structures, isomorphismes, homomorphismes. Exemples : monoïdes d'endofonctions, groupes cycliques, diédraux, symétriques. Décomposition d'une permutation en cycles. Parité. Théorème de Lagrange. Petit théorème de Fermat. Rotations, translations, symétries, réflexions. Exemples de groupes crystallographiques. Anneaux et groupes de matrices. Corps des quaternions. Relations de pré-ordre et d'ordre. Minimum, maximum, majorant, minorant, infimum, supremum. Groupes et corps ordonnés : exemples et propriétés élémentaires.

MAT1002 Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion (hors programme)

Développer chez l'étudiant des connaissances, des habiletés et des outils de travail (de base) de type mathématique, statistique et informatique considérés comme nécessaires pour suivre avec intérêt et efficacité son programme d'études : également démystifier l'ordinateur et développer le goût des méthodes quantitatives.

Introduction au chiffrier électronique. Utilisation de ce chiffrier pour le rappel du langage mathématique de base : expressions algébriques, expressions fonctionnelles, expressions ensemblistes et langage graphique, résolutions d'équations. Étude de la droite. Résolution graphique de systèmes d'équations et d'inéquations. Intérêts simple et composé. Analyse et interprétation de données mathématiques et statistiques de gestion.

MAT1003 Mathématiques de base (1 cr.)

Les objectifs du cours sont d'amener les futurs maîtres à un niveau acceptable en termes de connaissances mathématiques de base, de permettre de prendre confiance en soi avant les autres cours MAT et enfin, de comprendre réellement les connaissances mathématiques de base.

Ce cours permet de réviser certains concepts mathématiques élémentaires dans les domaines de l'arithmétique, de la géométrie, de la probabilité et de la statistique. Les cinq rencontres de trois heures comprennent une partie de rappel magistral des notions mathématiques et une partie de travail supervisé de résolution de problèmes en équipe.

MAT1007 Algèbre I

Étudier la récurrence. Nombres entiers, division euclidienne. Théorème fondamental de l'arithmétique. Infinitude des nombres premiers. Nombres rationnels, réels, complexes : plan complexe, formule de De Moivre. Théorème fondamental de l'algèbre (énoncé).

Congruences, classes résiduelles ; théorème chinois. Structures algébriques : monoïdes, groupes ; sous-structures, isomorphismes, homomorphismes ; groupes quotients et théorème d'isomorphie. Étude du groupe symétrique. Exemples : division euclidienne et numération, formule de Cardan, binôme de Newton, monoïdes d'endofonctions et automates, groupes cycliques, groupes diédraux, rotations, translations, symétries, réflexions, groupes de matrices.

Ce cours comporte une séance d'exercices de deux heures par semaine.

MAT1010 Analyse I

Faire l'étude rigoureuse des concepts et résultats de base de l'analyse.

Nombres réels et complexes. Suprémum, infimum. Suites : convergence et divergence ; opérations sur les suites ; suites bornées, monotones, de Cauchy ; critère de Cauchy. Théorème de Bolzano-Weierstrass. Théorème des intervalles emboîtés. Séries : tests de convergence. Séries de puissances réelles et complexes : rayon de convergence ; série de Taylor ; applications. Ouverts et fermés de la droite et du plan. Limite d'une fonction.

Fonctions continues, dérivables, analytiques. Théorème de Rolle. Théorème des accroissements finis. Théorème de Taylor. Intégrale de Riemann et continuité uniforme.

MAT1011 L'activité mathématique

Les objectifs du cours sont les suivants : développer chez le futur enseignant du primaire une vision large des mathématiques ; examiner sa perception des mathématiques, ainsi que la relation qu'il entretient avec cette discipline ; développer les compétences suivantes dans un contexte de réalisation adapté à de futurs maîtres : résoudre une situation-problème, raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques, et enfin communiquer à l'aide du langage mathématique.

Parmi les contenus étudiés, une importance est accordée à l'utilisation de l'ordinateur dans l'activité mathématique et au développement historique des mathématiques du primaire : histoire des systèmes de numération, origine des géométries, controverses autour de la construction des nombres (irrationnels, négatifs...), développement de la notation décimale...

MAT1012 Activités mathématiques

Ce cours, préalable aux cours de didactique des mathématiques poursuit les objectifs suivants : développer une vision plus large de la discipline des mathématiques, que celle résultant du processus de transposition dans les programmes et les pratiques scolaires ; habiliter les étudiants à se percevoir comme des personnes compétentes en mathématiques, capables de puiser dans leur propre expérience ; examiner leur perception des mathématiques, la relation qu'ils entretiennent avec cette discipline ; développer leur habileté à utiliser des connaissances mathématiques dans des situations de résolution de problèmes ; développer leur habileté à communiquer leur expérience mathématique de façon articulée ; examiner des aspects importants du développement historique des mathématiques du primaire (ex : histoire des systèmes de numération, origine des géométries, célèbres controverses autour des nombres négatifs, etc.)

Trois grands domaines des mathématiques élémentaires sont répartis dans autant de «modules» : la géométrie, l'arithmétique et la probabilité. Chaque module sera offert selon des modalités pédagogiques différentes : l'apprentissage coopératif, la résolution de problèmes et les jeux de simulation. L'intention est de vivre des activités mathématiques selon des modes pédagogiques distincts et de permettre d'en apprécier les possibilités didactiques variées. De la même manière, les modes d'évaluation seront variés. Seront intégrés aux différents modules : des informations sur le développement historique de concepts mathématiques, le recours aux technologies de l'information et des communications (TIC), de même que la prise en considération des dimensions métacognitive et affective dans l'apprentissage des mathématiques.

MAT1013 Analyse I

Faire l'étude rigoureuse de la théorie des fonctions d'une variable réelle et l'étude des suites de réels. Définir des séries infinies et étudier leur convergence. Étude des fonctions dérivables et propriétés élémentaires.

Rappels sur les entiers et les nombres rationnels. Le caractère incomplet des rationnels. Notion de majorant, minorant, supremum et infimum. Propriétés élémentaires des nombres réels.

Suites convergentes et de Cauchy. Théorème de Bolzano-Weierstrass et conséquences. Ensembles ouverts, fermés, bornés et compacts dans R . Théorème des intervalles emboîtés. Théorème de recouvrement de Borel.

Définition des séries infinies, étude de leur convergence grâce à divers critères : Cauchy, D'Alembert, Leibniz, comparaison, etc. Convergence absolue et ses conséquences pour les réarrangements de séries. Étude de quelques séries remarquables : séries harmoniques, géométriques, etc.

Fonctions continues : définition et diverses caractérisations. Propriétés élémentaires des fonctions continues. Propriétés fondamentales : Atteinte du suprémum sur un ensemble compact, Théorème de la valeur intermédiaire et conséquences. Continuité uniforme.

Signification géométrique de la dérivée. Extrema et points d'inflexion, convexité et concavité. Théorème de Rolle et applications. Théorème des accroissements finis. Théorème de la fonction inverse. Introduction à l'intégration des fonctions réelles.
Ce cours comporte une séance d'exercices de deux heures par semaine.

MAT1015 Apprentissages numériques au préscolaire et au primaire

Parmi les contenus qui seront étudiés dans ce cours se trouvent : l'étude du développement des concepts de nombres naturels, nombres entiers et nombres rationnels et des opérations sur ces nombres chez l'enfant de 4 à 12 ans, l'étude de l'apprentissage des représentations (numération, écriture des nombres à virgule et des fractions) de ces nombres et des opérations sous différentes formes (plus ou moins concrète, imagée ou dessinée, symbolique), les difficultés d'apprentissage de ces notions, ainsi que les modes d'évaluation des apprentissages arithmétiques et d'appréciation du développement des compétences des élèves.

Les étudiants seront initiés à différentes approches pédagogiques, telles des approches coopératives et réflexives, incluant le débat mathématique, le développement d'une pensée métacognitive et d'habiletés argumentatives... Les principaux manuels en usage dans les écoles seront examinés.

MAT1020 Habiletés mathématiques pour l'enseignement

Ce cours veut offrir aux étudiants qui entrent dans un programme de formation à l'enseignement au primaire une possibilité de développer leurs habiletés mathématiques avant de s'engager dans les cours de didactique.

Examen des connaissances associées aux systèmes de nombres, à la géométrie et à la mesure à la lumière des exigences de l'enseignement au primaire et au premier cycle du secondaire, et en particulier dans une perspective de résolution de problèmes. Activités mathématiques à partir de situations concrètes. Développement d'habiletés de communication en mathématiques. Mathématique et activités humaines.

Cours atelier axé sur des activités mathématiques.

MAT1021 Didactique des mathématiques I

L'objectif général de ce cours est de préparer l'étudiant à l'intervention dans l'enseignement de l'arithmétique au primaire. Les objectifs spécifiques sont les suivants : connaître les principales composantes de l'apprentissage de l'arithmétique à l'école (difficultés des élèves, erreurs, conceptions, raisonnements utilisés) et les éléments psychologiques et didactiques qui les expliquent ; confronter cette analyse avec le programme et les fascicules du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec ainsi que les principales collections de manuels qui actualisent l'enseignement des différents concepts arithmétiques à l'étude ; préparer l'étudiant à la construction et au choix de situations d'enseignement appropriées ; s'interroger sur l'apprentissage de l'élève et ses interventions comme enseignant ; développer chez l'étudiant, par la réalisation d'une entrevue, le sens de l'observation d'apprentissages mathématiques par un élève de l'école primaire ; développer des habiletés de questionnement et d'intervention collective par le biais de jeux de rôles.

MAT1023 Didactique mathématique générale

Étude générale des programmes de mathématiques des niveaux préscolaire, primaire et secondaire-premier cycle : objectifs, contenus, relations entre les éléments du programme et principales difficultés d'apprentissage et d'enseignement. À partir de quelques notions-clés du programme : étude comparée des démarches d'enseignement proposées dans les manuels scolaires ; analyse des difficultés d'apprentissage relatives à ces notions et de leurs causes, étude de l'évaluation de ces apprentissages.

MAT1024 Atelier d'exploration de l'activité mathématique

Objectifs : Explorer par le biais de la résolution de problèmes les contenus enseignés au secondaire. Prendre contact avec diverses formes de questionnement, de problèmes, de situations problèmes et de problèmes ouverts. Fournir aux étudiants l'occasion d'exposer clairement la démarche expérimentée pour solutionner un problème. Comparer, discuter et critiquer les diverses démarches exposées. Développer une pensée divergente par la prise de contact avec plusieurs démarches de résolution pour un même problème.

MAT1026 Didactique de l'arithmétique au primaire

L'objectif général de ce cours est de développer les compétences professionnelles du futur enseignant pour l'enseignement et l'apprentissage de l'arithmétique au primaire : concevoir des situations didactiques en fonction des compétences mathématiques et transversales prévues au programme de formation de l'école québécoise ; piloter des situations didactiques en fonction de clientèles diverses ; observer et évaluer le développement des compétences des élèves de même que l'acquisition de leurs connaissances mathématiques ; adapter ses interventions pédagogiques aux besoins et caractéristiques d'élèves dans différents contextes ; planifier, organiser et superviser le fonctionnement d'un groupe-classe.

À cette fin, les objectifs spécifiques sont de : maîtriser les savoirs essentiels de l'arithmétique du primaire ; connaître les principales composantes de l'apprentissage de l'arithmétique à l'école (obstacles, rôle de l'erreur, conceptions des mathématiques, raisonnements utilisés...) et les éléments psychologiques et didactiques qui les expliquent ; développer chez l'étudiant, par la réalisation d'entrevues, le sens de l'observation d'apprentissages mathématiques par un élève au préscolaire et au primaire ; développer des habiletés de questionnement et d'intervention collective par des jeux de rôles.

Parmi les contenus étudiés, on trouve : l'étude du développement des concepts de nombres naturels, nombres entiers et nombres rationnels et des opérations sur ces nombres chez l'enfant de 4 à 12 ans, l'étude de l'apprentissage des représentations (numération, écriture des nombres à virgule et des fractions) de ces nombres et des opérations sous différentes formes (plus ou moins concrète, imagée ou dessinée, symbolique), les difficultés d'apprentissage de ces notions, ainsi que les modes d'évaluation des apprentissages arithmétiques et d'appréciation du développement des compétences des élèves.

Les étudiants seront initiés à différentes approches pédagogiques, telles des approches coopératives et réflexives, incluant le débat mathématique, le développement d'une pensée métacognitive et d'habiletés argumentatives. Pour ce faire, l'étudiant participe, entre autres, à une activité mathématique avec un élève, en dialoguant avec lui par courriel et s'interroge à la fois sur l'apprentissage de l'élève et sur ses interventions comme enseignant. Les principaux manuels en usage dans les écoles sont examinés.

Préalable(s) : MAT1011 L'activité mathématique

MAT1030 Géométrie I

Objectifs : Faire une révision en profondeur des notions de géométrie euclidienne enseignées au secondaire. Mettre en évidence le caractère axiomatique de la géométrie en insistant sur le rôle des définitions et du raisonnement déductif. Développer chez les étudiants les habiletés de raisonnement géométrique. Contenu : Parallélisme, perpendicularité, angles, polygones et cube. Cercles : tangentes et cordes. Constructions diverses avec règle et compas. Théorème de Thalès et similitude. Notion de lieu géométrique. Théorème de Pythagore. Solides réguliers. Relations métriques dans le cercle et dans le triangle. La règle d'or dans les polygones et solides réguliers. Théorème de Céva et Ménelaus.

MAT1085 Probabilités et statistiques

Présenter les principes fondamentaux des probabilités et de ses applications à la statistique. Permettre de développer une appréciation du rôle des modèles probabilistes dans les sciences sociales, physique et biologiques. Statistiques descriptives. Probabilités. Variables aléatoires. Lois discrètes. Lois continues. Estimation ponctuelle. Intervalles de confiance. Tests d'hypothèses. Tests du Khi-deux. Analyse de la variance. Régression linéaire simple.

MAT1100 Théorie des nombres

Divisibilité. Nombres premiers. Congruences. Loi de réciprocité quadratique. Résidus quadratiques. Initiation aux équations diophantiennes.
Préalable(s) : MAT1007 Algèbre I

MAT1110 Calcul I

Faire l'étude de la théorie et des applications du calcul intégral à une et à plusieurs variables.

Dérivées ; dérivées partielles ; gradient d'une fonction ; règles de chaînes. Intégrales simples. Intégrales impropres : fonctions. Intégrales multiples : calcul de volume ; théorème de Pappus ; calcul de centres de gravité et de moments d'inertie. Changement de variables pour les intégrales multiples ; systèmes de coordonnées polaires, cylindriques, sphériques, Jacobien. Énoncé du théorème des fonctions inverses. Courbes paramétrées ; longueur d'une courbe ; vitesse, accélération et courbure. Intégrale de ligne : théorème de Green.

MAT1111 Calcul I

Rappel abrégé des fonctions continues et dérivables à une variable et de l'intégrale. Vecteurs et courbes. Fonctions de plusieurs variables : limite et continuité. Dérivées partielles et directionnelles. Fonctions composées. Théorème de Taylor pour les fonctions à plusieurs variables. Divergence et rotationnel pour un champ vectoriel. Maxima et minima. Multiplicateurs de Lagrange. Intégrales, multiples, Jacobiens. Intégrales de ligne et de surface. Théorèmes de Green, Gauss et Stokes.

MAT1112 Calcul I

Étude de la continuité et dérivabilité des fonctions de plusieurs variables réelles et des intégrales doubles et triples.

Rappels de calcul différentiel à une variable. Continuité et dérivabilité des fonctions de plusieurs variables réelles. Dérivées partielles, règle de dérivation en chaîne et égalité des dérivées partielles mixtes. Approximation linéaire, gradient et dérivées directionnelles. Dérivées d'ordre supérieur et développements de Taylor. Extrema de fonctions, méthode des multiplicateurs de Lagrange, Théorèmes des fonctions inverses et implicites (énoncé seulement). Applications.

Rappel sur l'intégrale simple. Intégrales doubles et triples, coordonnées polaires, cylindriques et sphériques. Jacobien, changement de coordonnées pour l'intégrale multiple. Applications de l'intégrale multiple. Intégrales impropres (fonction gamma).

Ce cours comporte une séance d'exercices de deux heures par semaine.

MAT1185 Statistique descriptive, tableaux croisés, et Inférence (1 cr.)

Ce cours aborde les concepts fondamentaux de la statistique tels qu'utilisés en sciences biologiques.

La démarche et le vocabulaire statistique : variables aléatoires simples, distributions, échantillonnage aléatoire, estimation des paramètres de population, loi normale, intervalles de confiance, Test de comparaison de deux moyennes (test de t), les tableaux de contingence, loi et test de khi-carré de conformité, tests d'hypothèse, erreurs α et β , et inférence statistique. Hypothèse d'expérience et hypothèse statistique Principales représentations graphiques : histogrammes, diagrammes en boîte, courbes de densité, diagramme en mosaïque.

Une partie de ce cours se donnera en laboratoire d'informatique. Ce cours nécessite l'utilisation d'un logiciel spécialisé (JMP).

MAT1200 Algèbre linéaire I

Maîtriser les concepts, méthodes et algorithmes fondamentaux de l'algèbre linéaire. Systèmes d'équations linéaires et algèbre des matrices. Concept de combinaison linéaire. Opérations élémentaires de lignes, équivalence de lignes et réduction des matrices. Matrices élémentaires. Inversion de matrices ; critères et algorithmes. Applications. Espaces vectoriels, sous-espaces, exemples. Sous-espace engendré, dépendance linéaire, bases, dimension (cas fini). Sous-espaces supplémentaires. Transformations linéaires ; définitions et exemples. Représentation matricielle et propriétés. Similitude. Image et noyau d'une transformation linéaire. Rang et nullité. Déterminants, définitions, propriétés et méthodes de calcul. Déterminant d'un produit. Inversibilité. Développement de Laplace et règle de Cramer. Espaces euclidiens. Produits scalaires, longueurs et angles. Projections orthogonales. Orthogonalisation de Gram-Schmidt. Application aux moindres carrés. Matrices orthogonales. Problème de la diagonalisation. Polynôme caractéristique. Valeurs et vecteurs propres. Forme triangulaire. Théorème des axes principaux et diagonalisation orthogonale des matrices symétriques. Introduction aux formes de Jordan.

MAT1203 Algèbre linéaire I

Faire l'étude des systèmes d'équations linéaires et algèbre des matrices. Opérations élémentaires de lignes, équivalence de lignes et réduction des matrices. Concept de combinaison linéaire. Opérations élémentaires de lignes, équivalence de lignes et réduction des matrices ; matrices élémentaires. Inversion des matrices, algorithmes. Espaces vectoriels, sous-espaces ; sous-espace engendré par un ensemble de vecteurs. Dépendance linéaire, bases, dimension (cas fini). Transformations linéaires, représentation matricielle, similitude, image et noyau. Déterminants ; inversibilité, développement de Laplace et règle de Cramer. Produit scalaire, projections orthogonales, orthogonalisation de Gram-Schmidt. Moindres carrés. Problème de la diagonalisation. Polynôme caractéristique, valeurs et vecteurs propres, forme triangulaire. Matrices orthogonales ; théorème des axes principaux et diagonalisation orthogonale des matrices symétriques. Ce cours comporte une séance d'exercices de deux heures par semaine.

MAT1285 Analyse de variance et comparaison de moyennes (1 cr.)

Ce cours aborde les principales notions nécessaires à l'analyse des expériences quantitatives. Analyse de variance à un et deux critères de classification, conditions d'application, plans d'expériences, et tests de comparaison multiple. Une partie de ce cours se donnera en laboratoire d'informatique. Ce cours nécessite l'utilisation d'un logiciel spécialisé (JMP).

MAT1300 Algèbre linéaire et matricielle

Maîtriser les méthodes fondamentales de l'algèbre linéaire et matricielle en vue d'applications dans différents domaines : optimisation combinatoire, équations différentielles, statistiques, physique de l'ingénieur. Revue de l'algèbre matricielle et de la géométrie vectorielle à trois dimensions. Résolution de systèmes d'équations linéaires, inversion de matrices. Espaces vectoriels, transformations linéaires, représentations matricielles. Déterminants. Valeurs et vecteurs propres, diagonalisation des matrices symétriques. Produits scalaires, orthogonalisation de Gram-Schmidt. Applications diverses : circuits électriques, chaînes de Markov, fonctions de matrices, méthodes d'extrapolation, moindres carrés, etc.

MAT1510 Calcul

Cours destiné aux étudiants de la faculté des sciences leur permettant d'acquérir les bases mathématiques nécessaires à la pratique de leur science. Fonctions à une variable, intégrales impropres. Fonctions scalaires à plusieurs variables, dérivées partielles, différentielles, gradient. Fonctions implicites, jacobiens, intégrales multiples. Équations différentielles. Solutions diverses incluant solution en séries.

MAT1580 Statistiques pour sciences physiques

Statistiques descriptives. Notions de probabilités, lois usuelles. Estimation et tests d'hypothèses sur des proportions et des moyennes. Quelques méthodes non paramétriques. Tables de contingence et test du χ^2 . Régression simple et multiple. Séries chronologiques. Applications aux sciences physiques.

MAT1600 Algèbre matricielle

Opérations algébriques sur les matrices ; applications, par exemple aux graphes orientés, aux chaînes de Markov et à l'analyse intersectorielle en économie. Algorithmes pour la résolution des systèmes d'équations linéaires, pour l'inversion de matrices et le calcul de déterminants. Concepts de géométrie vectorielle et d'algèbre linéaire : longueur, volume, produit scalaire, orthogonalité, bases, dimension. Méthode des moindres carrés pour la régression simple, polynomiale, multiple. Applications diverses (formes quadratiques, diagonalisation, graphismes sur ordinateur, etc.).

MAT1812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques

Ce cours a comme objectif d'initier les étudiants, dès la première année, à l'utilisation des progiciels utiles en enseignement des mathématiques et à l'infiroute. Utilisation de progiciels (présents dans les ordinateurs et les calculatrices) en mode direct pour produire des documents (écrits ou électroniques) mathématiques : traitements de texte (expressions mathématiques) ; chiffriers (précision numérique, références relatives et absolues dans les formules) ; traceurs de courbes (modélisation informatique de graphiques mathématiques) ; logiciels de constructions géométriques dynamiques (dessins vs figures, relations fonctionnelles dans les constructions géométriques) ; logiciels graphiques 2D et 3D (dessins vs graphiques vectoriels, description gestuelle vs écrite d'objets mathématiques) ; systèmes de calcul symboliques, généraux ou pédagogiques (aperçu des possibilités et des limitations) ; mathématiques sur Internet (consultation de sites, utilisation de «plug-in» coup d'oeil sur quelques didacticiels mathématiques spécialisés.

MAT2000 Algèbre II

Étude approfondie des concepts fondamentaux de l'algèbre. Anneaux, idéaux, idéaux engendrés. Anneaux de matrices. Corps de fractions d'un anneau intègre. Anneaux de polynômes et de séries formelles à une ou plusieurs indéterminées. Inversibilité sous la substitution. Anneaux factoriels. Éléments premiers, irréductibles, associés. Factorialité de tout anneau principal. Équations et variétés algébriques. Polynômes homogènes. Courbes et surfaces (théorème de Gauss). Résultant, théorème de Sturm et théorème des zéros de Hilbert. Anneaux noethériens : théorème de Hilbert sur les anneaux de polynômes. Groupes. Groupes quotients. Théorèmes d'isomorphie. Produit direct. Groupe libre. Présentation. Groupes abéliens finis : décomposition en produit de groupes cycliques. Actions : orbites, stabilisateurs ; action par translation, par conjugaison ; centralisateur ; classes de conjugaison ; équation de classe ; automorphismes. Applications : combinatoire, théorèmes de Sylow. Corps. Corps premiers. Extensions algébriques simples. Corps finis. Aperçu de la théorie de Galois. Préalable(s) : MAT1007 Algèbre I ; MAT1203 Algèbre linéaire I

MAT2005 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

Ce cours vise un approfondissement et un prolongement de concepts mathématiques essentiels dans les programmes de niveau secondaire. Vecteurs dans le plan et dans l'espace. Bases, bases orthonormées et orthonormalisation. Interprétation géométrique du produit scalaire et du produit vectoriel. Transformations linéaires et matrices. Interprétation géométrique du déterminant, systèmes d'équations linéaires. Généralisation à n dimensions.

Étude des espaces vectoriels de dimension finie sur un sous-corps des complexes (en prévision du cours de théorie des équations).

MAT2010 Analyse II

Poursuivre l'étude des bases de l'analyse ; en particulier l'étude des suites et séries de fonctions et les rapports entre l'analyse et la topologie. Intégrale de Stieltjes (cas monotone) : définition, propriétés fondamentales. Espaces métriques, normés. Introduction, compacité, connexité par arcs, continuité uniforme. Suites et séries de fonctions, convergence uniforme. Polynômes de Bernstein. Théorème d'approximation de Weierstrass. Polynômes trigonométriques. Règles de commutation avec la dérivée et l'intégrale ; exemples et applications. Fonctionnelles linéaires positives, énoncé du théorème de Riesz. Contractions, théorème du point fixe d'une contraction et application au théorème de Picard. Préalable(s) : MAT1010 Analyse I

MAT2011 Analyse II

Faire l'étude rigoureuse des fonctions de plusieurs variables ainsi que leur généralisation aux espaces métriques. Quelques notions de topologie de $\mathbb{R}^n$. Continuité dans $\mathbb{R}^n$: généralisation rapide des résultats en une variable. Applications différentiables, matrice jacobienne, conditions de dérivabilité, Dérivation en chaîne. Gradients, extrema de fonctions différentiables. Théorème de l'application inverse et implicite et ses conséquences. Intégration : définition dans $\mathbb{R}$ et extension à plusieurs variables. Fonctions intégrables. Volumes et ensembles de mesure zéro, Théorème de Lebesgue. Propriétés de l'intégrale et Théorème fondamental du calcul. Quelques théorèmes de convergence. Convergence uniforme de suites de fonctions, Critère M de Weierstrass, Tests de Abel et Dirichlet. Intégration et dérivation de séries de puissances. L'espace des applications continues comme espace de Banach, Théorème de Arzela-Ascoli, Polynômes de Bernstein et Théorème de Stone-Weierstrass. Introduction aux espaces métriques. Topologie dans les espaces métriques. Continuité et équivalence de métriques, convergence uniforme. Espaces métriques complets et compacts, Théorème du point fixe de Banach. Ce cours comporte une séance d'exercices de deux heures par semaine. Préalable(s) : MAT1013 Analyse I

MAT2015 Explorations géométriques au préscolaire et au primaire

Parmi les contenus qui seront étudiés dans ce cours se trouvent l'étude des savoirs essentiels en géométrie, mesure, statistique et probabilité, l'étude du développement des concepts d'espace et de mesure chez l'enfant de 4 à 12 ans, l'étude des difficultés liées à l'enseignement et l'apprentissage de la mesure, de la géométrie, de la statistique et de la probabilité, l'étude de modalités d'évaluation des apprentissages des élèves en mesure et en géométrie et d'appréciation du développement de leurs compétences, ainsi que l'étude de quelques collections de manuels utilisés dans les écoles. Par la simulation d'interventions didactiques et éducatives en classe, l'examen des principales revues spécialisées en didactique des mathématiques au préscolaire et au primaire, et l'exploration de ressources Internet dédiées à l'enseignement de la géométrie et de la mesure au primaire, les étudiants pourront approfondir diverses approches pédagogiques pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques.

MAT2021 Didactique des mathématiques II

Ce cours vise les objectifs suivants : préparer l'étudiant à intervenir dans un contexte réel d'enseignement de la géométrie et de la mesure au primaire et à élaborer des séquences d'enseignement, plus spécifiquement en lien avec l'enseignement de notions métriques et géométriques. Étude du développement des concepts d'espace et de mesure chez l'enfant de quatre à 12 ans. Familiarisation

avec différentes approches faisant appel aux principales recommandations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec relativement à l'enseignement de la géométrie et de la mesure (classe laboratoire, construction de matériel, utilisation de l'ordinateur). Difficultés d'apprentissage de ces notions et modes d'évaluation de ces apprentissages (analyse réflexive sur la compréhension de divers concepts de mesure et de géométrie). Élaboration de séquences d'enseignement (scénario d'apprentissage) de notions métriques et géométriques pouvant intégrer également des notions arithmétiques et probabilistes. Simulation d'interventions didactiques et éducatives en classe. Examen des principales revues spécialisées en pédagogie des mathématiques.

Préalable(s) : MAT1021 Didactique des mathématiques I

MAT2023 Didactique des mathématiques au secondaire I

Prise de conscience des diverses dimensions intervenant dans la préparation d'une activité ou d'une séquence d'apprentissage en mathématiques au secondaire. Étude des concepts de nombres décimaux et d'opérations dans le cadre de la résolution de problèmes : réflexions théoriques et historiques, étude des conceptions et difficultés développées par les élèves du secondaire, analyses critiques comparatives d'approches d'enseignement réalisées dans quelques manuels de niveau secondaire, analyse d'instruments de mesure et d'évaluation. Préparation, présentation, analyse critique et reformulation par chaque étudiant d'une leçon portant sur un sujet mathématique précis.

MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)

Objectifs : Sensibiliser l'étudiant à différents aspects qui doivent être pris en considération dans l'élaboration d'une leçon de mathématiques : les concepts, le programme, les préalables, les difficultés des étudiants, l'évaluation, l'analyse des stratégies et procédures, les attitudes de l'enseignant.

À cette fin, prendre connaissance : des antécédents mathématiques des élèves qui arrivent au secondaire ; du contenu des programmes actuels de mathématiques du secondaire ; des approches et méthodes que ces programmes entendent privilégier ; de la situation actuelle et des tendances en enseignement des mathématiques au secondaire. Analyser certaines notions présentées au secondaire (comme mentionnées précédemment) : les difficultés d'apprentissage qu'elles suscitent et les stratégies de résolution les plus fréquentes, de même que les diverses présentations de ces notions dans les manuels scolaires. Dans le laboratoire associé au cours : appliquer les connaissances acquises et les réflexions faites sur l'enseignement des mathématiques, en présence d'enseignants du secondaire.

MAT2027 Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire

Les objectifs de ce cours sont d'habiller les étudiants à élaborer des séquences d'enseignement de notions métriques et géométriques, et de préparer les étudiants à intervenir dans un contexte réel d'enseignement des mathématiques au primaire. Ainsi, les principales compétences professionnelles des futurs enseignants qui continuent à être développées à travers ce cours sont : concevoir des situations didactiques en fonction des compétences mathématiques et transversales prévues au programme de formation de l'école québécoise ; piloter des situations didactiques en fonction de clientèles diverses ; observer et évaluer le développement des compétences des élèves de même que l'acquisition de leurs connaissances mathématiques ; adapter ses interventions pédagogiques aux besoins et caractéristiques d'élèves dans différents contextes ; planifier, organiser et superviser le fonctionnement d'un groupe-classe.

Parmi les contenus étudiés, on trouve : l'étude des savoirs essentiels en géométrie, mesure, statistique et probabilité, l'étude du développement des concepts d'espace et de mesure chez l'enfant de 4 à 12 ans, l'étude des difficultés liées à l'enseignement et l'apprentissage de la mesure, de la géométrie, de la statistique et de la probabilité,

l'étude de modalités d'évaluation des apprentissages des élèves en mesure et en géométrie et d'appréciation du développement de leurs compétences, ainsi que l'étude de quelques collections de manuels utilisés dans les écoles. Par la simulation d'interventions didactiques et éducatives en classe, l'examen des principales revues spécialisées en didactique des mathématiques au primaire et l'exploration de ressources Internet dédiées à l'enseignement de la géométrie et de la mesure au primaire, les étudiants peuvent approfondir diverses approches pédagogiques pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques.

Préalable(s) : MAT1026 Didactique de l'arithmétique au primaire

MAT2028 Didactique de l'algèbre

L'objectif de préparation des étudiants à l'enseignement de l'algèbre à travers le secondaire est maintenu. Le contenu élargi de ce cours permettra de mieux atteindre les objectifs énoncés du cours.

Analyse, avant toute introduction à l'algèbre, des éléments d'un apprentissage qui pourraient aider en arithmétique à un passage à l'algèbre.

Étude de différentes options d'introduction à l'algèbre au secondaire qui visent à faire voir la pertinence d'un passage à l'algèbre et à donner un sens au symbolisme : généralisation et construction de formules, résolution de problèmes, modélisation ; signification de la lettre véhiculée dans chacune de ces options ; apport des nouvelles technologies en lien avec ces options.

1) Introduction à l'algèbre par généralisation et construction de formules : étude de différentes situations propices à une telle généralisation (suites arithmétiques, suites géométriques, situations autres, contextes géométriques) ; réflexion sur les limites du travail en termes de suites et sur les difficultés qu'il suscite chez les élèves ; exploitation plus approfondie de certaines situations (expressions équivalentes, introduction de conventions d'écriture, passage à la résolution d'équations).

2) Résolution de problèmes : analyse des problèmes et de leur complexité, gradation possible des problèmes dans l'enseignement, supports possibles à la démarche de mathématisation, analyse des raisonnements des élèves, de leurs difficultés.

3) Résolution d'équations et inéquations : difficultés des élèves, signification associée au travail de manipulation lors de la résolution d'équations, notamment avec fractions, contrôle exercé sur la résolution ; résolution d'équations du second degré et factorisation (rôle du support géométrique) ; systèmes d'équations et inéquations (résolution algébrique, résolution graphique, contrôle exercé sur la résolution).

Une attention particulière sera accordée à la construction du symbolisme par l'élève, à la modélisation et à la mathématisation. La verbalisation sera de première importance.

Préalable(s) : Pour le BES : MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.) ; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023 Didactique des mathématiques au secondaire I

MAT2030 Introduction à la géométrie

Présenter les principaux résultats de la géométrie euclidienne classique ; en présenter une axiomatique. Introduire aux géométries non-euclidiennes, particulièrement à la géométrie hyperbolique.

Géométrie euclidienne classique. Géométrie du triangle et du cercle : théorèmes classiques. Coniques. Isométries du plan. Axiomatique de Hilbert de la géométrie euclidienne ; 5^e postulat. Géométrie sphérique et aire des triangles ; le plan projectif ; configurations projectives élémentaires. Inversion, rapport anharmonique, dualité pôle-polaire. Géométrie hyperbolique : modèles de Poincaré, métrique, aire des triangles.

MAT2055 Logique et ensembles

Maîtriser les notions de base de la logique mathématique et de l'arithmétique générale des ensembles.

Symbolisation : propositions, fonctions propositionnelles, descriptions, fonctions descriptives, connecteurs logiques.

Variables libres et liées. Terme libre pour une variable dans une formule. Notion d'inférence : directe ou indirecte. Calcul des inférences à l'aide des règles de déduction naturelle. Vérité et fausseté des propositions. Contre-exemples. Ensembles finis et infinis (dénombrables et indénombrables) : exemples et théorèmes fondamentaux. Cardinalité. Énoncé du théorème de Cantor-Bernstein et exemples d'applications. Réunions et intersections générales d'ensembles ; application aux sous-structures engendrées (e.g. sous-espaces vectoriels). Théories du premier ordre, exemples classiques. Langages algébriques.

Préalable(s) : MAT1007 Algèbre I

MAT2070 Probabilités I

Familiariser l'étudiant avec les notions de base de la théorie des probabilités. Le rendre habile à résoudre correctement des problèmes concrets où jouent les lois du hasard.

Calcul des probabilités : lois élémentaires ; probabilités conditionnelles et indépendance ; théorème de Bayes. Variables aléatoires et espérance mathématique. Lois de probabilités discrètes : loi binomiale, loi de Poisson, loi géométrique, loi hypergéométrique, loi binomiale négative. Lois de probabilités continues ; fonctions de densité, loi uniforme, loi exponentielle, loi normale. Transformation de variables aléatoires. Probabilités et fonctions de densité jointes, marginales et conditionnelles. Approximation d'une loi binomiale : par une loi de Poisson, par une loi normale. Fonctions génératrices de moments et leurs applications. Inégalité de Tchebyshev. Théorème limite central.

Préalable(s) : MAT1112 Calcul I

MAT2080 Méthodes statistiques

L'objectif spécifique du cours est de transmettre certaines connaissances des méthodes statistiques afin que l'étudiant puisse : apprécier le rôle de la statistique dans le développement du savoir scientifique, en administration comme dans tout autre domaine ; effectuer, au besoin, des analyses statistiques simples ; reconnaître les situations qui exigent l'application des méthodes statistiques ; dialoguer avec des spécialistes et pouvoir lire les résultats d'une étude statistique.

Pour atteindre cet objectif, le cours traitera des matières suivantes : Statistique descriptive ; Éléments de la théorie des probabilités ; Estimation de paramètres (notion de distribution d'échantillonnage et d'intervalle de confiance, estimation par intervalle de confiance pour une proportion et pour une moyenne, détermination de la taille de l'échantillon) ; Tests d'hypothèse (pour une proportion, pour une moyenne, pour une différence de moyennes et pour une différence de proportions) ; Régression linéaire (régression linéaire simple : droite des moindres carrés, tests sur les coefficients, coefficient de corrélation) ; Régression multiple (confusion des effets, tests sur les coefficients, corrélation partielle, inclusion et rejet de variables) ; Analyse de séries chronologiques ; Nombres indices.

MAT2090 Introduction à la combinatoire

Ce cours a pour objectif d'introduire les configurations combinatoires classiques, d'étudier les principales méthodes de dénombrement et de mettre en évidence les liens que la combinatoire entretient avec les autres branches des mathématiques et avec l'informatique. Fonctions sur les ensembles finis, endofonctions, permutations, cycles, partitions, arborescences, partages d'entiers, coefficients binomiaux, nombres de Stirling, nombres de Fibonacci, nombres de Catalan, etc. Fonctions génératrices, relations de récurrence, principe d'inclusion-exclusion, éléments de la théorie de Polya. Algorithmes combinatoires. Introduction à la théorie des espèces de structures.

Préalable(s) : MAT1007 Algèbre I ; MAT1112 Calcul I

MAT2100 Algèbre linéaire II

Approfondissement des concepts et méthodes de l'algèbre linéaire. Introduction aux méthodes multilinéaires. Introduction aux méthodes numériques.

Opérations sur les espaces vectoriels : intersection, somme, quotient, produit direct ; bases associées et dimension. Polynôme caractéristique, minimal. Théorème

de Cayley-Hamilton. Sous-espaces caractéristiques. Matrices diagonalisables, caractérisation. Opérateurs nilpotents. Décomposition en somme directe de sous-espaces invariants. Forme de Jordan. Diviseurs élémentaires. Forme canonique rationnelle. Formes linéaires, espace dual, transposition. Base duale, orthogonale. Formes multilinéaires, symétriques, alternées. Produit tensoriel et de Kronecker. Algèbres tensorielle, symétrique, extérieure.

Formes bilinéaires, quadratiques. Classification dans le cas réel ou complexe. Critère des mineurs principaux croissants. Complétion des carrés. Orthogonalité. Espaces euclidiens et préhilbertiens. Formes sesquilineaires, hermitiennes. Classification. Théorèmes spectraux. Méthodes numériques : calcul numérique (paritération) de la valeur propre dominante d'une matrice, transformation de Householder, matrices de Hessenberg, algorithme QR, cas des matrices symétriques. Applications aux racines d'un polynôme.

Préalable(s) : MAT1000 Algèbre I ; MAT1200 Algèbre linéaire I

MAT2101 Algèbre linéaire II

Faire l'étude des opérations sur les espaces vectoriels. Formes multilinéaires, alternées, études approfondies du déterminant.

Opérations sur les espaces vectoriels : intersection, somme, quotient, produit direct ; bases associées et dimension. Polynôme caractéristique, minimal, théorème de Cayley-Hamilton, sous-espaces caractéristiques. Réduction des matrices, diagonalisation, nilpotence, forme de Jordan, forme canonique rationnelle, invariants. Formes linéaires, espace dual, transposée, base duale.

Formes bilinéaires et quadratiques, classification dans le cas réel ou complexe. Espaces euclidiens. Introduction au calcul tensoriel : produit tensoriel, algèbre tensorielle, algèbre symétrique, algèbre extérieure.

Ce cours comporte une séance d'exercices de deux heures par semaine.

Préalable(s) : MAT1007 Algèbre I ; MAT1203 Algèbre linéaire I

MAT2110 Calcul II

Faire l'étude du calcul différentiel et intégral avancé et de ses applications.

Fonctions à variables réelles ou complexes. Intégrales de surface : Théorème de Gauss ; théorème de Stokes ; applications. Hessian ; série de Taylor pour fonctions à plusieurs variables ; optimisation avec ou sans contrainte : maxima et minima locaux ; multiplicateur de Lagrange ; exemples. Séries de Fourier de fonctions à valeurs complexes : conditions de Dirichlet ; formule de Parseval ; applications aux cordes vibrantes et à l'équation de la chaleur. Intégrales de Fourier ; transformée de Fourier ; formule de sommation de Poisson. Convolution de fonctions ; fonctions caractéristiques en probabilité ; distribution normale. Transformée de Laplace. Applications aux équations différentielles.

Préalable(s) : MAT1110 Calcul I ou MAT1111 Calcul I

MAT2112 Calcul II

Rappels de Géométrie : vecteurs et courbes, produit scalaire et vectoriel, coordonnées cylindriques et sphériques. Fonctions vectorielles, courbes, vitesse et longueur d'arc. Champs de vecteurs, opérateurs divergence, rotationnel et laplacien.

Rappels sur les fonctions de plusieurs variables, particulièrement l'intégration.

Applications : centre de masse, moment d'inertie, force gravitationnelle. Intégrales curvilignes et de surface, calcul de l'aire de surfaces. Intégrale d'un champ de vecteurs sur une face, champs solénoïdaux et conservatifs. Théorèmes de Green, Stokes et de Gauss. Applications à quelques équations de la physique mathématique.

Séries de Fourier, conditions de Dirichlet, formule de Parseval, applications aux cordes vibrantes et équation de la chaleur. Intégrale de Fourier, transformées de Fourier et de Laplace, applications.

Ce cours comporte une séance d'exercices de deux heures par semaine.

Préalable(s) : MAT1112 Calcul I

MAT2185 Corrélation et régression (1 cr.)

Ce cours aborde les notions liées principalement aux analyses des relations entre deux variables quantitatives, en particulier les analyses de corrélation et régression avec emphase sur leur application dans les sciences de la vie. Principe des moindres carrés, coefficients de corrélation et de détermination, transformations de variables, tests sur les paramètres. Une partie de ce cours se donnera en laboratoire d'informatique. Ce cours nécessite l'utilisation d'un logiciel spécialisé (JMP).

MAT2226 Raisonnement proportionnel et concepts associés

Préparation à l'enseignement de diverses notions qui se rattachent au raisonnement proportionnel : rapport, proportion, suites, pourcentage, homothétie, statistiques descriptives, trigonométrie, notion de fonction et ses diverses représentations.

Cette préparation se réalise : par l'étude de ces notions à la lumière des résultats de recherches récentes : conceptions, procédures et difficultés rencontrées chez les élèves, épreuves et activités utilisées, par l'analyse d'approches possibles à ces diverses notions, et par l'examen du programme, des manuels scolaires, du matériel didactique disponible et d'activités didactiques exploitables.

Une attention particulière sera portée à la place du raisonnement proportionnel dans l'enseignement des sciences au secondaire.

MAT2300 L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

Ce cours s'adresse à des futurs enseignants de l'ordre primaire et a comme objectifs de permettre : l'étude du programme de mathématiques québécois, celui d'autres pays, ainsi que des manuels scolaires utilisés au Québec ; l'exploration des principales notions arithmétiques, géométriques et probabilistes dans des cadres pédagogiques diversifiés : apprentissage coopératif, atelier de résolution de problèmes, projets d'apprentissage, fiches de travail individualisées ; la pratique d'habiletés d'enseignement des mathématiques dans des mises en situation simulées ; l'élaboration d'activités contextualisées pour l'apprentissage de concepts mathématiques, favorisant l'application de principes ethnomathématiques ; l'étude du phénomène d'acculturation mathématique et de situations didactiques favorisant un passage graduel vers une inculturation mathématique, sur les plans cognitif, métacognitif et affectif.

MAT2480 Statistique II

Théorie statistique de la décision. Décision statistique des hypothèses statistiques. Erreurs de première et de deuxième espèces. Tests unilatéral et bilatéral. Tests sur les proportions. Tests de signification : différences de moyennes et différences de proportions. Courbes caractéristiques et courbe de puissance d'un test. Diagrammes de contrôle de qualité.

Régression et corrélation. Régression simple : la droite de régression, intervalles de confiance pour les paramètres, le test F. Coefficient de corrélation. Régression multiple : discussion non technique des concepts de régression multiple, des coefficients de corrélation et de détermination multiples ; interprétation des résultats d'une régression multiple.

Analyse de variance. Analyse de variance à un facteur.

Préalable(s) : MAT2080 Méthodes statistiques

MAT2700 Structures numériques

Amener l'étudiant à approfondir sa compréhension des divers systèmes de nombres. En particulier, présenter les divers types de nombres comme des constructions de l'esprit humain pour résoudre certains problèmes mathématiques élémentaires mais fondamentaux (dénombrément, mesure, représentation de certaines situations). Développer chez l'étudiant des habiletés de raisonnement (informel et formel), tout en le sensibilisant à la diversité des modes d'argumentation.

Entiers naturels et dénombrément : conservation du nombre, signification des opérations usuelles, représentations et propriétés de ces nombres. Nombres « continus »

(décimaux, rationnels et réels positifs) et mesure de segments : arithmétique des segments, stratégies de mesure et nombres associés, représentations et propriétés de ces nombres. Nombres « orientés » (entiers, rationnels, réels, complexes) : arithmétique des segments orientés et des vecteurs plans, nombres associés et interprétation des opérations usuelles, représentations et propriétés de ces nombres. Séances d'exercices (2 heures par semaine).

MAT2780 Probabilités et statistiques

Introduction aux techniques essentielles et aux principes méthodologiques de la statistique. Statistiques descriptives : le cas d'une variable. Statistiques descriptives : le cas de deux variables. Introduction au progiciel SAS. Probabilités. Variables aléatoires discrètes. Variables continues. Distributions classiques. Distributions échantillonnables. Tests et intervalles de confiance. Tests sur les proportions. Test basés sur la distribution du χ^2 . Tests et intervalles pour les variances.

Préalable(s) : MAT1111 Calcul I

MAT2812 Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques

Dans ce cours, les étudiants apprennent à créer des scénarios d'utilisation de micromondes, déjà disponibles ou facilement programmables par l'enseignant, pour faire explorer des concepts mathématiques aux élèves. Ces scénarios doivent refléter une certaine diversité à la fois dans les contenus mathématiques visés, les niveaux du secondaire auxquels ils s'adressent et les outils informatiques utilisés. Ce cours est l'occasion de mettre en relation, sans les confondre, l'aspect expérimental et l'aspect formel/déductif dans l'apprentissage des mathématiques.

MAT2900 Mathématiques et modélisation

Objectif : « Réviser » les modèles mathématiques fondamentaux des sciences de l'enseignement du secondaire : linéaire, quadratique, « hyperbolique », exponentielle, logarithmique et trigonométrique en passant à travers les diverses étapes du processus de modélisation. Autant d'importance sera accordée aux modèles graphiques et aux descriptions en mots, qu'à leur version équationnelle correspondante. Les phénomènes de croissance, d'oscillation, de sensation, d'attraction seront continuellement présents dans la démarche du cours qui, à aucun moment, ne deviendra une occasion de faire des mathématiques pour elles-mêmes.

MAT2929 Utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement des mathématiques

Ce cours porte sur l'intégration d'outils informatiques dans l'enseignement des mathématiques au primaire. Il s'articule autour de deux grands thèmes : introduction à l'utilisation d'un logiciel-outil (parmi HyperCard, MicroWorld, Excel, Logo...) dans un contexte de pédagogie par projets et examen des implications de telles activités pour le développement logico-mathématique ; construction de scénarios d'intégration de l'ordinateur à l'enseignement de contenus mathématiques spécifiques au primaire.

MAT2980 Progiciels, statistiques et analyse des données en sciences humaines

Initiation à l'utilisation des ordinateurs. Introduction à l'analyse par ordinateur des données en sciences humaines. Concepts de base et utilisation des progiciels SPSS et SAS. Interprétation des résultats fournis par ces programmes et limites de leur validité.

MAT3005 Théorie des équations

Ce cours vise un approfondissement et un prolongement de concepts mathématiques essentiels dans les programmes de niveau secondaire. De plus, ce cours veut développer un autre rapport au savoir algébrique chez les étudiants.

Problèmes classiques de constructions géométriques (duplication du cube, trisection de l'angle, quadrature du cercle) : impossibilité de les résoudre avec la règle et le compas, solutions utilisant des méthodes alternatives. Résolution d'équations polynomiales à l'aide de radicaux (dans les réels et dans les complexes) : équations de degré inférieur à 5, relations entre les racines et les coefficients, polynômes irréductibles, extensions de corps et groupes associés, éléments de la théorie de Galois. Théorème fondamental de l'algèbre. Résolution numérique d'équations. Préalable(s) : MAT2005 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

MAT3010 Analyse complexe I

Faire l'étude des concepts et résultats de base de l'analyse complexe. Nombres complexes, plan complexe. Dérivées, équations de Cauchy-Riemann, fonctions holomorphes. Fonctions élémentaires. Intégrales complexes, théorèmes de Cauchy et Morera, fonctions analytiques. Théorème des résidus et applications à l'évaluation d'intégrales. Principe de l'argument. Principe du maximum. Théorème de Rouché. Théorème de Liouville, application au théorème fondamental de l'algèbre. Fonctions méromorphes et séries de Laurent, application à la décomposition des fractions rationnelles en fractions simples, prolongement analytique. Introduction aux transformations conformes. Préalable(s) : MAT1112 Calcul I

MAT3011 Didactique des mathématiques au primaire

Ce cours vise à la préparation didactique en mathématiques du futur intervenant. Étude générale du programme de mathématiques au primaire : objectifs, contenus, relations entre les éléments du programme et liens avec le programme du premier cycle du secondaire. À partir de quelques notions clés du programme, étude comparée des démarches d'enseignement proposées (dans les manuels, les fascicules du ministère, les publications de recherche, etc.), analyse d'erreurs d'enfants, et construction d'interventions en favorisant l'utilisation de matériaux concrets. Préalable(s) : MAT1012 Activités mathématiques

MAT3015 Résolution de problèmes

Pratique de la résolution de problèmes en faisant appel à l'ordinateur, et en parallèle, considération sur la méthodologie de la résolution de problèmes. Représentations, heuristiques, apports de l'ordinateur. Diverses approches : de Polya aux méthodes de l'intelligence artificielle.

MAT3019 Mathématiques et civilisations pour l'enseignement des mathématiques au primaire

Les étudiants sont initiés à l'utilisation de repères culturels et d'éléments historiques pour soutenir les élèves dans leurs projets d'apprentissage à teneur mathématique. Ce cours porte sur l'étude du développement historique de quelques concepts mathématiques enseignés au primaire dans une perspective historique globale situant l'évolution de ces concepts à l'intérieur de l'évolution d'une société ou d'une civilisation, sur l'influence du commerce, de la religion, des arts, de la philosophie, des sciences, de l'éducation sur l'évolution des mathématiques et, réciproquement, l'influence des mathématiques sur l'évolution de ces éléments de civilisation, particulièrement dans l'Antiquité, au Moyen Âge et à la Renaissance et sur les implications pour l'enseignement des mathématiques au primaire.

MAT3024 Séminaire de didactique des mathématiques

Élaboration de projets individuels permettant à l'étudiant de prolonger sa formation mathématique soit du point de vue théorique, soit du point de vue pratique : analyse de matériel didactique, participation à une équipe de recherche, stage spécialisé en mathématiques dans un organisme scolaire, etc. Présentation des projets.

MAT3025 Prémathématiques pour les trois, quatre et cinq ans

Étude des principales notions prémathématiques à partir de matériel existant et de situations quotidiennes. Relation entre ces notions et le développement général de l'enfant. Analyse des liens entre ces notions et le programme de mathématiques du primaire du point de vue psychologique et mathématique.

MAT3027 Enseignement correctif des mathématiques

Construction de situations d'apprentissage mathématiques correctives élaborées à partir de l'analyse des erreurs et des principales théories d'apprentissage des mathématiques. Construction de matériel. Expérimentation et évaluation.

MAT3031 Calcul mathématique Informatisé

Familiariser les étudiants avec les possibilités du calcul formel en mathématiques. Faire le lien entre leurs connaissances mathématiques plus ou moins théoriques et leur utilisation effective notamment à l'aide d'un logiciel de calcul formel. Introduction au calcul formel : Prise en main du système (sur machine). Problèmes spécifiques du calcul formel : classes d'expressions et simplification. Structure arborescente des expressions et récursivité. Primitives du langage de programmation (sur machine). Domaine d'utilisation et applications : Courbes et surfaces (sur machine). Arithmétique (calculs exacts sur des grands nombres entiers). Combinatoire (séries génératrices. Algèbre linéaire (algorithme de Gauss et applications. Gram-Schmidt). Polynômes univariés (division euclidienne, pgcd par Euclide, résultants). Systèmes de polynômes multivariés (bases de Groebner et applications). Suites réelles (récurrences, fonctions génératrices, résolution de récurrences, sommes et produits, calculs numériques). Séries et développements asymptotiques (convergence, calcul, nombreuses applications). Intégrales et primitives. Calcul différentiel (équations différentielles, étude différentielle des courbes). Calculs en probabilité. Calcul formel et calcul numérique. Séances d'exercices de 2 heures par semaine dans les laboratoires d'ordinateurs. Condition d'accès : Avoir complété au moins 45 crédits du baccalauréat en mathématiques. Préalable(s) : INF1120 Programmation I

MAT3035 Géométrie II

Faire une étude en profondeur de la notion de transformation géométrique du plan et des coniques, tant d'un point de vue synthétique que d'un point de vue analytique. Illustrer le lien entre les géométries synthétique et analytique. Utiliser des logiciels de géométrie comme outils d'illustration de propriétés, d'exploration et de résolution de problèmes. Les transformations isométriques du plan : propriétés des isométries, isométries particulières (translation, symétries centrale et axiale, rotation), classification des isométries, congruence des figures. Les similitudes du plan : homothétie, transformations de similitude du plan, similitude des figures. Les coniques : définitions comme lieux géométrique de points, constructions, équations, classification. Séances d'exercices (2 heures par semaine). Préalable(s) : MAT1030 Géométrie I

MAT3060 Programmation linéaire et applications

Programmation linéaire : problème primal et problème dual ; théorème primal-dual : méthode du simplexe. Application : problème d'affectation, problème de transport, problèmes divers de gestion. Théorie des jeux de somme nulle, théorème fondamental, applications à quelques modèles de compétition. Programmation linéaire paramétrique. Introduction à la programmation en nombres entiers. Préalable(s) : MAT1203 Algèbre linéaire I

MAT3071 Processus stochastiques

Familiariser l'étudiant avec les principaux modèles mathématiques pertinents à l'étude des processus stochastiques. Processus stochastiques. Chaînes de Markov. Matrice de transition. Stationnarité. Promenades

aléatoires. Processus de Poisson et de renouvellement. Processus de ramification : fonction génératrice et probabilité d'extinction. Théorème critique de la moyenne. Processus de Markov continus : mouvement brownien. Préalable(s) : MAT2070 Probabilités I

MAT3080 Statistique I

Familiariser l'étudiant avec les principales techniques d'estimation et de tests d'hypothèse. Statistiques descriptives et théorème limite central. Études des distributions échantillonnales : loi normale, loi de Student, loi khi-deux. Emploi d'un progiciel statistique interactif comme Minitab. Estimation paramétrique : propriétés des estimateurs. Intervalles de confiance. Théorie des tests d'hypothèses ; tests unilatéraux et bilatéraux ; erreurs de première et de deuxième espèce ; puissance d'un test ; rapport entre tests et ensembles de confiance. Tests et intervalles de confiance basés sur la loi normale : pour une et deux moyennes ; pour une et deux proportions. Tests et intervalles de confiance basés sur la loi de Student pour une et deux moyennes ; pour une variance ; pour le rapport de deux variances. Régression linéaire simple : méthode des moindres carrés ; estimation des paramètres ; test et intervalles de confiance pour les paramètres ; coefficient de corrélation. Tests d'ajustement et tableaux de contingence. Interprétation de résultats expérimentaux. Préalable(s) : MAT2070 Probabilités I

MAT3100 Algèbre linéaire III

Modules de type fini sur un anneau principal ; modules de torsion ; structure des modules de type fini, application aux groupes abéliens. Groupes des transformations linéaires. Formes canoniques. Formes sesquilineaires. Préalable(s) : MAT2101 Algèbre linéaire II

MAT3106 Initiation à l'analyse

Étude de la mesure de certaines grandeurs, d'une part comme moyen de dégager la notion de nombre réel, d'autre part en utilisant les nombres réels supposés déjà définis. Étude de situations d'analyse élémentaire choisies de façon à illustrer la problématique et les diverses facettes de la notion de limite et à faire ressortir les difficultés usuelles rencontrées par les débutants. Approfondissement de la définition des nombres réels (obtenus par la mesure des segments orientés) et établissement des principales propriétés (en insistant sur celles reliées à la notion de limite). Mesure de diverses grandeurs : courbes, surfaces (planes ou non) et solides. Suites et séries : arithmétiques, géométriques, reliées à des situations paradoxales. Fonction à une variable réelle : limite, continuité, dérivée (en insistant sur les aspects conceptuels plutôt que sur les techniques de calcul). Séances d'exercices (2 heures par semaine). Préalable(s) : MAT2700 Structures numériques

MAT3112 Équations différentielles ordinaires

Faire une introduction à la théorie et aux applications des équations différentielles ordinaires et aux systèmes dynamiques. Équations du premier ordre : variables séparables (avec cas linéaire) ; équations exactes. Systèmes d'équations différentielles d'ordre un à coefficients constants ; exponentielles de matrices. Champs de vecteurs ; flots ; diagrammes de phase. Équations différentielles exponentielles linéaires d'ordre deux : équations homogènes, espaces de solutions ; wronskien, le cas des coefficients constants, équations non homogènes, variations non homogènes ; variation des paramètres. Équations d'ordre supérieur (transformation sous forme d'un système). Systèmes d'équations différentielles homogènes, espace de solutions, matrices fondamentales. Application à la mécanique, aux circuits électriques et à la théorie des probabilités. Préalable(s) : MAT1112 Calcul I ; MAT1203 Algèbre linéaire I

MAT3113 Équations différentielles

Ce cours a pour but de donner les bases mathématiques de l'étude des phénomènes dynamiques. Introduction aux nombres complexes. Équations différentielles linéaires ;

résolution des équations du premier et du deuxième ordre par les méthodes classiques, généralisation. Introduction à la transformée de Laplace : propriétés élémentaires, résolutions d'équations différentielles et utilisation des tables. Systèmes d'équations différentielles linéaires, solutions. Équations aux dérivées partielles, conditions aux limites ; équation de la corde vibrante, équation d'une ligne électrique, équation de la chaleur ; méthodes de solution selon les conditions limites.

MAT3125 Atelier de résolution de problèmes

Les objectifs du cours sont les suivants :

Mettre en œuvre dans un groupe une pédagogie visant à développer les capacités de représentation des problèmes et des outils mathématiques en respectant les différences individuelles.

Les étudiants devront expérimenter une ou des stratégies d'intervention auprès des élèves dans le but de les amener à résoudre des problèmes. Les étudiants mettront en œuvre sous la direction du professeur ce qui a été vu dans les deux cours précédents. Les étudiants peuvent utiliser l'ordinateur s'ils le désirent, mais ce n'est pas obligatoire.

Préalable(s) : MAT2125 Représentation et résolution de problèmes II

MAT3135 Didactique de la géométrie

Ce cours vise à aider le futur enseignant à s'outiller par rapport à l'enseignement de la géométrie au secondaire, aussi bien au niveau des approches, incluant l'utilisation des outils technologiques, que des données de la recherche sur les difficultés rencontrées.

Analyse didactique du programme de géométrie du secondaire. Problématique des liens entre espace physique, représentations graphiques et concepts théoriques en enseignement de la géométrie. Nature et développement de l'intuition géométrique. Problèmes didactiques spécifiques à la géométrie dans l'espace. Étude du rôle des activités de construction et d'exploration, de même que des conditions d'intégration des outils informatiques, dans l'enseignement de la géométrie. Examen de différentes approches de l'enseignement du raisonnement déductif et de la démonstration en géométrie.

Préalable(s) : MAT3035 Géométrie II

MAT3161 Graphes et optimisation

Introduction aux concepts de la théorie des graphes, aux algorithmes fondamentaux sur les graphes, et à leurs applications.

Graphes simples, orientés, valués. Concepts de base : chaînes, cycles connexité, stabilité, noyau, etc. Matrice d'adjacence, chemins ; applications aux chaînes de Markov. Arbres, propriétés, formule de Cayley. Problèmes d'optimisation sur les graphes, algorithmes : arbre couvrant de coût minimum, chemins maximaux ou minimaux. Réseaux, flots, circuits, séparateurs ; algorithme de Ford-Fulkerson. Problèmes d'affectation, couplages maximaux. Graphes planaires, formule d'Euler, problèmes de coloration, applications.

Préalable(s) : MAT1203 Algèbre linéaire I

MAT3180 Statistique II

Approfondir les bases mathématiques des concepts vus en statistique I. Consolidation des notions acquises et élaboration de concepts plus approfondis portant sur l'inférence statistique générale.

Espérance conditionnelle. Distribution des fonctions de variables aléatoires. Transformations de variables discrètes et continues. Développement des lois de Student et de Fisher. Loi normale : indépendance de la moyenne et de la variance échantillonnables ; distribution de s . Statistiques d'ordre. Tests d'hypothèses : lemme de Neyman-Pearson, tests uniformément les plus puissants, tests du rapport de vraisemblance. Loi normale bivariée et régression linéaire. Statistiques exhaustives ; théorème de Rao-Blackwell, inégalité de Cramér-Rao.

Préalable(s) : MAT3080 Statistique I

MAT3200 Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire

Le cours vise à préparer à l'enseignement des sujets de niveau secondaire qui n'ont été que peu ou pas abordés dans les cours précédents du BES. Ces sujets sont *les vecteurs, la trigonométrie* (dans le triangle, dans le cercle ; fonctions trigonométriques et trigonométriques inverses), *l'optimisation avec contraintes* (éléments de programmation linéaire), éléments de *théorie des graphes*.

Le contenu de niveau secondaire des sujets dont il a été fait mention ci-dessus, avec quelque avancées de niveaux collégial et universitaire ; et ce, tant du point de vue mathématique que didactique. Des éléments historiques (par exemple pour la trigonométrie) et en lien avec d'autres domaines (physique, économie, autres ...), en lien avec les vecteurs, l'optimisation ou la théorie des graphes seront aussi insérés. Cette analyse, sous différents angles, mathématique, historique et en lien avec les autres domaines, permettra de mieux comprendre les approches possibles à l'enseignement de ces concepts, et les difficultés des élèves.

MAT3211 Didactique des mathématiques au 1er cycle du secondaire

Ce cours vise à développer chez les futurs intervenants au premier cycle du secondaire, les compétences nécessaires à l'intervention auprès d'élèves en difficulté en mathématiques.

1er axe arithmétique et algèbre : L'enrichissement de l'arithmétique en prévision d'un passage à l'algèbre : travail sur les nombres négatifs, les exposants, l'introduction des nombres irrationnels, le renforcement des connaissances sur les rationnels et les opérations sur ces nombres (priorités et propriétés des opérations). Suivra l'étude de différentes options d'introduction à l'algèbre, qui visent à faire voir la pertinence d'un passage à l'algèbre et à donner un sens au symbolisme.

Généralisation et construction de formules : étude de différentes situations propices à une telle généralisation (suites arithmétiques, suites géométriques, situations autres, contextes géométriques) ; réflexion sur les limites du travail en termes de suites et sur les difficultés qu'il suscite chez les élèves. Résolution de problèmes : analyse des problèmes et de leur complexité, gradation possible des problèmes dans l'enseignement, supports possibles à la démarche de mathématisation, analyse des raisonnements des élèves, de leurs difficultés. Résolution d'équations et inéquations : difficultés des élèves, signification associée au travail de manipulation lors de la résolution d'équations, notamment avec fractions.

Une attention particulière sera portée aux difficultés répertoriées des élèves à chaque étape du passage à l'algèbre, et aux moyens de les aider à surmonter ces difficultés par une utilisation réfléchie du matériel didactique (matériel écrit, matériel de manipulation, etc.)

2e axe géométrie : Travail sur la distinction entre figure géométrique et dessin. Avec la trousse de géométrie : problèmes de tracé vs problèmes de construction. La découverte en géométrie : activités d'exploration (avec ou sans outils technologiques), conjectures. Le problème de la validation et de l'initiation à la démonstration : la possibilité d'une évolution progressive du degré de formalisme exigé. L'intuition, l'induction empirique, la déduction, les modes de raisonnement mixtes ; les axiomatisations locales ; la géométrie des transformations dans cette perspective. Les problèmes didactiques spécifiques à la géométrie dans l'espace. Le développement du sens spatial : activités (matériel, manipulations, constructions), la représentation planaire des solides et les problèmes qu'elle engendre. Comment justifier les formules de volumes.

Par rapport à chacun de ces aspects, les étudiants sont initiés aux travaux des didacticiens sur les difficultés, erreurs, conceptions des élèves, et sur les interventions possibles pour minimiser ces difficultés. À travers cela est menée une analyse du programme de géométrie au premier cycle du secondaire, et de son arrimage au primaire.

Préalable(s) : MAT3011 Didactique des mathématiques au primaire

MAT3222 Activités de géométrie et de mesure au primaire

Étude des principaux sujets de la géométrie et de la mesure du triple point de vue mathématique, pédagogique et psychologique. Utilisation et construction de matériel didactique s'appuyant sur des réalités mathématiques, scientifiques ou autres où dominent les concepts métriques et géométriques et leurs liens. Étude des rôles de l'expérimentation et de la résolution de problèmes en géométrie. Place de la géométrie et de la mesure dans le programme de mathématiques du primaire et relation avec les autres sujets de ce programme ainsi qu'avec d'autres programmes.

MAT3224 Didactiques des mathématiques II

Préparer les étudiants à produire une séquence d'enseignement.

Analyse conceptuelle d'une partie du programme de mathématiques du secondaire portant sur la notion de mesure (sens des concepts, mise en évidence de leurs liens, ...). Étude des raisonnements des élèves (procédures mises en œuvre, automatismes utilisés, conceptions spontanées qui interviennent) et des difficultés éprouvées. Analyse d'interventions et d'activités didactiques : analyse de situations ou contextes, pertinence, comparaison et choix de démarches particulières, résultats escomptés, choix et construction de matériels, instruments d'évaluation. Permettre aux étudiants de renouveler la dimension «évaluation» dans leur séquence d'enseignement et de produire des barèmes de correction plus appropriés. Séances d'exercices (2 heures par semaine).

L'étudiant sera appelé à réaliser une séquence d'enseignement portant sur la mesure. Le canevas développé à ce propos sera repris dans l'élaboration d'une séquence qui devra être complétée avant le départ en stage.

Préalable(s) : MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)

MAT3225 Didactique de la variable et de la fonction

Préparer à l'enseignement au niveau secondaire des notions reliées aux concepts de variable, d'inconnue et de fonction.

Analyse d'approches diverses et exploitation de résultats de recherches récentes : conceptions et difficultés des élèves, notion de variable, représentations graphiques, utilisation de diagrammes, liens entre diverses représentations. Utilisation de la calculatrice graphique en classe. Analyse d'instruments de mesure et d'évaluation. Séances d'exercices (2 heures par semaine).

Préalable(s) : MAT2700 Structures numériques ; MAT2226 Raisonnement proportionnel et concepts associés

MAT3227 Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.)

Ce cours vise à préparer les étudiants à produire une séquence d'enseignement en mathématiques (planification à long terme). Il est en ce sens une préparation importante au stage IV dans lequel les étudiants ont à produire un document de planification avant leur départ en stage, celui-ci formant une partie de leur rapport de stage.

Plus spécifiquement ce cours-laboratoire vise à susciter chez les étudiants, à propos d'un thème mathématique donné (la mesure) couvrant tous les niveaux du secondaire, une réflexion sur les divers éléments intervenant dans l'élaboration d'une séquence d'enseignement. Cette réflexion sera par la suite mise en application dans la production par les étudiants d'une séquence portant sur un autre thème mathématique.

Analyse conceptuelle d'une partie du programme de mathématiques du secondaire portant sur la mesure : mise en évidence des raisonnements importants à travailler, des liens avec d'autres concepts en mathématiques, relations avec les autres matières (sciences, sciences humaines...) ; étude des raisonnements et difficultés des élèves (procédures utilisées, conceptions, difficultés majeures, erreurs...). Analyse d'activités didactiques sur la

mesure (pertinence, comparaison et choix de démarches particulières, procédures de résolution possibles, habiletés requises, choix et construction de matériel, instruments d'évaluation). Étude, à titre d'exemple, d'un document de planification d'enseignement portant sur la notion de volume (analyse conceptuelle sous-jacente, connaissances préalables sur lesquelles s'appuie la séquence, connaissances et habiletés visées, grandes étapes). Approfondissement des grands principes d'une didactique de la mesure qui sous-tendent ce document. La partie laboratoire du cours, complémentaire, vise de plus à développer chez les étudiants un certain nombre de compétences professionnelles liées à cette élaboration de séquence d'enseignement :

pouvoir prendre en compte les apports du matériel et du recours aux situations pour l'atteinte des objectifs d'une séquence d'enseignement (simulation et mise en pratique de différentes situations faisant intervenir un matériel ou le recours à des contextes, apport et limites) ; voir le rôle central du questionnement du professeur en classe en mathématiques (simulation de différentes activités, retour sur la gestion de celles-ci, rôle du questionnement) ; certaines activités pourront ici être réalisées en collaboration avec des enseignants du milieu scolaire pour mieux prendre en compte la nécessaire articulation gestion du contenu, gestion de classe dans la réalisation d'activités ; s'attarder aux modalités qui permettent d'élargir l'éventail des compétences dans les activités d'évaluation, de manière à ce que les étudiants puissent renouveler la dimension évaluation dans leur planification de séquence d'enseignement, en lien avec un thème donné, et produire des barèmes de correction plus appropriés.

On touchera ici aux dimensions de l'évaluation diagnostique (élaboration d'un portrait initial à la séquence), évaluation formative (différents approches possibles intégrées à l'enseignement), évaluation sommative (élaboration d'un portrait final à la séquence)

Les étudiants auront à produire (dans la partie laboratoire du cours) une séquence d'enseignement portant sur un concept donné, mettant en application les analyses et réflexions développées.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins deux cours de didactique des mathématiques

Préalable(s) : MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)

MAT3812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II

Ce cours a comme objectif d'initier les étudiants à la programmation des progiciels utiles en enseignement des mathématiques.

Utilisation de progiciels (présents dans les ordinateurs et les calculatrices) en mode programmation pour produire des documents (écrits ou électroniques) mathématiques : chiffres (itérations, définition de fonctions, éléments d'interface) ; logiciels permettant la production d'objets graphiques et de petites animations via une suite d'instructions (macros, suite d'images paramétrées, etc) ; logiciels facilitant la création de petits sites mathématiques sur Internet (expressions mathématiques, graphiques vectoriels, animations interactives) ; systèmes de calculs symboliques (éléments de programmation).

Préalable(s) : MAT1812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques

MAT3880 Interprétation des données

Familiariser l'étudiant avec les techniques modernes d'interprétation et analyse des données statistiques.

Comparaison des techniques classiques et exploratoires d'analyse de données. Méthodes graphiques : interprétation et réalisation. Transformations des données. Droite résistante et droite des moindres carrés. Régression linéaire simple, multiple et logistique. Analyse de tables. Méthodes de lissage. Études de valeurs aberrantes et de valeurs résiduelles. Effets de valeurs aberrantes sur l'analyse. Manipulation des données informatiques avec des progiciels statistiques. Utilisation de progiciels statistiques tels que SAS et Minitab dans l'analyse. Analyse de correspondance.

Préalable(s) : INF1120 Programmation I ; MAT3180 Statistique II

MAT4002 Groupes et représentations

Approfondir la théorie des groupes et familiariser avec leurs représentations et leurs caractères, particulièrement dans le cas des groupes finis.

Produit semi-direct, groupes simples, suites de composition, groupes résolubles, nilpotents ; théorème de Jordan-Hölder. Groupes de matrices. Introduction aux représentations linéaires : constructions élémentaires, représentations irréductibles, lemme de Schur. Théorie des caractères des groupes finis : orthogonalité des caractères irréductibles, tables de caractères. Représentations et caractères induits d'un sous-groupe. Théorème de réciprocity de Frobenius. Caractères irréductibles du groupe symétrique.

Préalable(s) : MAT2101 Algèbre linéaire II

MAT4010 Analyse III

Poursuivre l'étude des espaces de fonctions et des opérateurs linéaires sur ces espaces du point de vue linéaire et topologique.

Définitions et exemples d'espaces de Banach et de Hilbert. Théorème du vecteur minimisant, théorème de représentation de Riesz, bases orthogonales, orthonormales. Polynômes orthogonaux. Séries de Fourier abstraites, convergence des séries de Fourier, théorème de Fejér. Espaces de Banach : exemples, théorème de Stone-Weierstrass. Opérateurs bornés, fonctionnelles continues. Opérateurs compacts, exemples : opérateurs intégraux définis par un noyau de Green. Théorie spectrale élémentaire des opérateurs compacts. Application aux équations intégrales de Fredholm et la théorie de Sturm-Liouville.

Préalable(s) : MAT2011 Analyse II

MAT4030 Géométrie projective

Dualité. La droite à l'infini. Propriétés projectives, rapport. Coordonnées projectives. Les coniques. Collinéation et involution. Invariants algébriques. Géométries non euclidiennes.

Préalable(s) : MAT1007 Algèbre I ; MAT1203 Algèbre linéaire I

MAT4050 Logique II

Langues et théories de premier ordre. Sémantique : interprétation (structures), satisfaction, conséquences et déductions logiques ; généralisation du théorème d'homomorphie ; formules préservées par passage aux sous-structures, images homomorphiques, produits directs et produits sous-directs. Syntaxe : conséquences et déductions syntaxiques ; théorèmes de déduction, remplacement, égalité, substitution, dualité. Notions fondamentales reliées aux théories de premier ordre. Théorèmes fondamentaux de non-contradiction (complétude), de compacité, des formules existentielles, des extensions fonctionnelles, d'Herbrand, d'interpolation, de définissabilité.

Préalable(s) : MAT2055 Logique et ensembles

MAT4060 Programmation non linéaire et programmation dynamique

Programmation en nombres entiers, algorithme de Gomori. Programmation non linéaire : conditions nécessaires et suffisantes d'optimalité, méthode du gradient et ses diverses variantes. Programmation dynamique : le principe d'optimalité ; vérification a posteriori ; applications à la recherche du plus court chemin, à la programmation linéaire ou non linéaire ; difficulté d'utilisation de la méthode.

Préalable(s) : MAT3060 Programmation linéaire et applications

MAT4070 Phénomènes d'attente

Familiariser l'étudiant avec les principaux modèles mathématiques s'appliquant aux phénomènes d'attente. Le rendre habile à modéliser correctement un phénomène d'attente concret, à évaluer (par analyse ou par simulation) les performances du système, à y apporter des améliorations.

Rappel des processus de Markov. Étude de phénomènes d'attente avec un ou plusieurs postes de service et sous

diverses hypothèses concernant les distributions des temps d'arrivée et de service. Notions de simulation.

Préalable(s) : MAT2070 Probabilités I

MAT4081 Modèles linéaires

Le but de ce cours est de présenter brièvement la théorie du modèle linéaire général et d'en étudier certains cas particuliers. À la fin de ce cours, l'étudiant doit pouvoir utiliser les techniques les plus courantes de régression et d'analyse de variance.

Notions préliminaires : loi normale multivariée, lois χ^2 centrale et non centrale, distribution de formes quadratiques et du quotient de formes quadratiques. Modèle linéaire général : hypothèses du modèle, estimation des paramètres, distribution des estimateurs, intervalles de confiance, limites de prédiction, tests d'hypothèses linéaires, intervalles de confiance simultanés. Modèles de régression : régression linéaire simple, régression multiple, régression polynomiale, tests partiels. Modèles de plans d'expérience : modèles à un facteur, fixe et aléatoire ; modèle à deux facteurs, fixes et aléatoires, croisés et emboîtés ; modèles à plus de deux facteurs ; modèles incomplets. Analyse de covariance.

Séance d'exercices (2 heures).

Préalable(s) : MAT1203 Algèbre linéaire I ; MAT3180 Statistique II

MAT4100 Initiation aux catégories

Définition d'une catégorie ; sous-catégorie. Exemples. Morphismes particuliers. Foncteurs : foncteurs adjoints. Catégories des foncteurs. Diagramme ; limite à gauche et limite à droite des diagrammes. Catégories additives ; catégories abéliennes.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du programme.

MAT4112 Équations aux dérivées partielles

Développer les habiletés d'application des équations aux dérivées partielles à des situations en physique. Équations différentielles exactes, équations de Pfaff. Équations aux dérivées partielles et problème de Cauchy. Équations paraboliques, elliptiques et hyperboliques. Distribution de Dirac.

Préalable(s) : MAT3112 Équations différentielles ordinaires

MAT4180 Analyse multivariée

Généraliser aux données multidimensionnelles les concepts statistiques, et présenter les techniques propres à l'analyse multivariée.

Fonctions de répartition et de densité conjointes. Vecteur des moyennes. Matrice de covariance. Fonction caractéristique d'un vecteur aléatoire. Transformations linéaires de vecteurs aléatoires. Interprétation géométrique des statistiques descriptives échantillonnelles. Loi normale multivariée : propriétés ; distributions marginales et conditionnelles. Corrélations partielles et multiples. Estimation à vraisemblance maximale ; tests d'indépendance. Régions de confiance et intervalles de confiance simultanés. Inférence sur deux vecteurs moyennes : observations appariées, plan avec mesures répétées, comparaison de deux vecteurs moyennes, intervalles de confiance simultanés. Analyse discriminante. Corrélation canonique. Composantes principales. Analyse factorielle. Clustering.

Préalable(s) : MAT3180 Statistique II

MAT4200 Théorie de Galois

Extensions algébriques des corps ; extension séparable. Groupes de Galois. Correspondance galoisienne. Problèmes classiques.

Préalable(s) : MAT1203 Algèbre linéaire I ; MAT2000 Algèbre II

MAT4222 Didactique des mathématiques au primaire I

Étude didactique des liens entre les différents domaines du programme de mathématiques du primaire : nombres naturels, nombres rationnels, mesure et géométrie. Cette étude se fait à partir de l'analyse de thèmes qui

chevauchent plusieurs de ces domaines et qui apparaissent à différents niveaux du primaire, et l'analyse tient compte à la fois des dimensions psychologiques, pédagogiques et mathématiques des contenus abordés. Expérimentation à l'école et évaluation de brèves situations didactiques élaborées à partir de l'étude précédente.

Préalable(s) : MAT3222 Activités de géométrie et de mesure au primaire

MAT4280 Sondages

Développer les aptitudes nécessaires à l'élaboration des plans de sondage et à l'analyse des résultats. Échantillon aléatoire simple. Estimation d'une moyenne, d'une proportion et d'un total. Variance des estimateurs. Estimation de la variance. Estimation par quotient et par régression. Échantillonnage par stratification. Échantillonnage par grappes.

Préalable(s) : MAT3080 Statistique I

MAT4331 Géométrie différentielle et mécanique analytique

Introduire à la géométrie différentielle et à ses applications, principalement à la mécanique lagrangienne.

Géométrie des courbes (vecteurs tangents et de courbure, plan et cercle osculateurs). Surfaces régulières dans l'espace, exemples, expression en coordonnées de la métrique induite, géodésiques, exemples et calcul. Généralisation aux dimensions supérieures : exemples des sphères et des tores. Définition des sous-variétés de l'espace euclidien, de leur métrique induite, avec calculs d'exemples classiques.

Applications à la mécanique lagrangienne. Principe de Galilée et mécanique newtonnienne. Coordonnées généralisées, définition du lagrangien, principe de Fermat et de moindre action, variation première des fonctionnelles, équation d'Euler-Lagrange, exemples : lagrangien d'une particule libre, d'un système de points matériels, d'un système non fermé. Applications : pendule double, particule dans un champs de force centrale.

Géométrie extrinsèque et intrinsèque des surfaces : seconde forme fondamentale, application de Gauss, courbure extrinsèque, exemples, courbure moyenne et surfaces minimales. Théorème Egregium de Gauss, connexion, courbure et théorème de Gauss-Bonnet.

Préalable(s) : MAT2030 Introduction à la géométrie ; MAT2112 Calcul II ; MAT3112 Équations différentielles ordinaires

MAT4360 Analyse numérique I

Faire l'étude des méthodes de base de l'analyse numérique. Calcul numérique des fonctions usuelles : fractions continues ; développements de Taylor ; développements divers. Méthodes pour le calcul des racines des équations : itération simple, convergence linéaire ; itération de Newton, convergence quadratique ; méthodes pour l'accélération de la convergence. Formules d'interpolation avec l'estimation de l'erreur. Lagrange, Newton ; éléments du calcul des différences finies. Dérivation numérique avec estimation de l'erreur. Intégration numérique avec estimation de l'erreur : méthodes de Monte-Carlo. Méthodes numériques élémentaires en équations différentielles : introduction, algorithme de Taylor, algorithme de Runge-Kutta, calcul de l'erreur, application au problème de Dirichlet. Espaces métriques ; théorème de contraction, meilleure approximation quadratique (séries de Fourier), méthodes itératives en algèbre linéaire.

Préalable(s) : INF1105 Introduction à la programmation scientifique ou INF1120 Programmation I ; MAT1203 Algèbre linéaire I ; MAT1112 Calcul I

MAT4600 Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les compétences permettant de prendre en compte les caractéristiques des clientèles ou milieux particuliers (doubleurs, douance, raccrocheurs, adultes, classe d'accueil ou d'immersion, projets pédagogiques particuliers liés à l'informatique, l'interdisciplinarité, ...) dans la conception d'activités mathématiques liées au programme du secondaire, et dans l'élaboration de modes d'intervention appropriées.

Ce cours est couplé au stage III, ESM3150. Une première partie précède le stage et sert à élaborer des interventions adaptées aux milieux dans lesquels les étudiants iront enseigner. Un accent particulier sera mis, dans l'élaboration de ces interventions, sur le développement de compétences mathématiques chez les élèves, dont la capacité de résoudre des problèmes, la capacité de communiquer à l'aide du langage mathématique, de rendre compte d'une démarche, de l'expliquer à d'autres, d'argumenter sur celle-ci... Cette partie se donnera en collaboration avec des intervenants des milieux concernés. La seconde partie suit le stage et permet un retour réflexif et une mise en commun sur les différentes expériences vécues.

Ce cours doit être suivi dans le même trimestre que le stage III (ESM3150).

Préalable(s) : ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention et au moins trois cours de didactique des mathématiques

MAT4680 Statistiques pour Informaticien

Introduction aux probabilités et statistique appliquées. Emploi d'un logiciel statistique. Techniques de l'analyse exploratoire des données. Planification d'expériences. Modèles de probabilité. Distribution d'échantillonnage des statistiques. Tests et intervalles de confiance. Validité et robustesse des procédures. Analyse de tableaux. Régression linéaire.

Ce cours comporte une séance d'exercices (2 heures). Préalable(s) : INF1120 Programmation I

MAT4812 Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

Ce cours permet aux étudiants de s'initier à l'utilisation d'outils informatiques dans l'exploration de concepts mathématiques.

Ce cours de mathématique est axé sur des projets d'apprentissage intégrant des outils informatiques. Les thèmes couverts peuvent provenir de la géométrie, de la théorie des nombres, de l'algèbre, de la théorie des probabilités, ou d'autres domaines des mathématiques. L'objectif central du cours est de développer chez l'étudiant la capacité de formuler une question de recherche en mathématiques qui puisse être travaillée en utilisant des outils informatiques.

MAT5010 Analyse complexe II

Faire l'étude de divers thèmes de l'analyse complexe qui vont au-delà d'un premier cours sur le sujet.

Rappel des notions de base de l'analyse complexe. Théorie des résidus et applications : inversion de Lagrange, évaluation de divers types d'intégrales réelles. Théorie générale des fonctions polynômiales, entières et méromorphes : théorèmes de représentation de Mittag-Leffler et de Weierstrass. Applications aux fonctions trigonométriques et aux fonctions Gamma et Zêta. Convergence uniforme sur tout compact. Théorème de Riemann sur les représentations conformes ; démonstration, exemples. Fonctions univalentes : théorie de base. Théorie élémentaire des fonctions elliptiques, fonctions thêta. Prolongement analytique et notion de surface de Riemann. Fonctions modulaires et théorème de Picard (aperçu).

Préalable(s) : MAT3010 Analyse complexe I

MAT5071 Probabilités II

Présentation des notions fondamentales de la théorie axiomatique des probabilités. Clarification des concepts jusqu'alors traités de façon moins formelle. Révision approfondie des notions de probabilité. Tribu d'événements. Fonctions de répartition, intégrale de Stieljes. Convergence en probabilité. Lois des grands nombres. Lemme de Borel-Cantelli. Loi forte des grands nombres. Fonctions caractéristiques : définition, propriétés, théorème d'inversion. Convergence en loi : théorème de Slutsky ; relation entre convergence en loi et en probabilité. Théorème limite central : variables iid ; suites doubles ; théorème de Lindeberg-Feller et de Berry-Esséen. Convergence en moyenne quadratique. Notions de théorie statistique asymptotique.

Préalable(s) : MAT2070 Probabilités I

MAT5110 Mesure et Intégration

Mesure de Borel et Lebesgue. Théorie de l'intégrale de Lebesgue. Différentiation des intégrales. Espace L^p . Applications.

Préalable(s) : MAT2011 Analyse II

MAT5150 Théorie des ensembles

Axiomes de Zermelo-Fraenkel. Ensembles finis et infinis. Nombres cardinaux transfinis : théorème de Cantor, théorème d'équivalence, ordre, addition, multiplication, exponentiation, hypothèse du continu, problème de la comparabilité. Ensembles totalement ordonnés et types d'ordres : addition et multiplication des types d'ordre. Ensembles bien ordonnés ; induction transfinie ; comparabilité, addition et multiplication des ensembles bien ordonnés ; nombres ordinaux. Arithmétique des ordinaux : ordre, comparabilité, lois de calcul. Nombres ordinaux initiaux. Théorème de Zermelo et comparabilité des cardinaux. Équivalents classiques de l'axiome du choix.

Préalable(s) : MAT2000 Algèbre II ou MAT2011 Analyse II ou MAT2055 Logique et ensembles

MAT5171 Probabilités III

Théorie axiomatique des probabilités : espaces probabilisés, théorie de la mesure associée et de l'intégration, variables aléatoires, probabilités transportées, indépendance et espérance conditionnelle par rapport à une tribu.

MAT5180 Statistique III

Approfondir et compléter la formation statistique des finissants du baccalauréat en mathématiques.

Révision approfondie des concepts vus en statistiques II. Introduction au modèle linéaire général. Révision de la loi normale multivariée et de la distribution de formes quadratiques. Loi de Khi-deux non-centrale. Modèles linéaires particuliers : modèles à effets aléatoires, analyse de la covariance, schémas incomplets. Comparaisons multiples. Introduction à la théorie de la décision : fonctions de perte et d'utilité. Fonctions de risque. Règles de décision. Principes d'optimalité.

Préalable(s) : MAT3180 Statistique II ; MAT4081 Modèles linéaires

MAT5190 Introduction à la topologie

Faire la genèse de divers concepts topologiques à partir de l'analyse et les illustrer à l'aide de quelques exemples géométriques. Introduire aux premiers outils de la topologie algébrique.

Espaces métriques et topologiques. Applications continues. Topologie induite, topologie produit et topologie quotient. Connexité et compacité, théorèmes de Jordan et de Tychonoff, théorème de Baire. Homotopie, groupe fondamental, exemples, classification des surfaces. Revêtements, propriétés et applications. Complexes simpliciaux, réalisation géométrique, homologie simpliciale et méthodes de calcul, théorèmes de Brouwer et de Borsuk-Ulam.

Préalable(s) : MAT1013 Analyse I

MAT5220 Mathématiques de la démographie

Introduire l'étudiant aux principaux concepts des mathématiques démographiques et à leurs applications à des problèmes actuariels.

Mesures de mortalité, de morbidité et de fertilité. Caractéristiques démographiques du Québec, du Canada et des États-Unis. Évaluation des données démographiques. Introduction aux mathématiques d'analyse de population. Projections de populations. Applications actuarielles.

Préalable(s) : ACT3030 Mathématiques actuarielles I

MAT5222 Didactique des mathématiques au primaire II

Mise en application d'approches pédagogiques pour l'enseignement des mathématiques au primaire qui privilégient la résolution de problèmes et l'interdisciplinarité.

Actualisation de ces approches dans des activités d'apprentissage destinées aux étudiants et portant sur des éléments du programme du primaire. Analyse et transposition à des situations scolaires pour chacun des niveaux du primaire. Étude des différents modes d'intervention du maître, des étapes d'apprentissage de l'élève et les difficultés qu'il est susceptible de rencontrer. Expérimentation de ces situations par chaque étudiant dans sa classe et évaluation.

Préalable(s) : MAT4222 Didactique des mathématiques au primaire I

MAT5360 Analyse numérique II

Faire l'étude de divers thèmes avancés de l'analyse numérique.

Rappels concernant le principe des contractions de Banach, erreur après n itérations. Quelques méthodes itératives pour la résolution de systèmes d'équations non linéaires (avec ou sans paramètres), applications. Interpolation d'Hermite vue comme généralisation commune des formules de Lagrange, Newton et Taylor, avec étude du reste. Confluence dans les différences divisées. Théorie de la meilleure approximation de Tchebychev et algorithme d'échange de Rémès. Généralités sur les méthodes de quadrature ; méthode de Richardson-Romberg, polynômes orthogonaux appliqués aux quadratures de Gauss avec poids quelconques, quadratures multidimensionnelles ; étude de l'erreur commise et applications. Méthodes numériques en optimisation. Résolution approchée d'équations aux dérivées partielles.

Préalable(s) : MAT4360 Analyse numérique I

MAT5420 Tarification I.A.R.D.

Introduire l'étudiant à la théorie et à la pratique de la tarification dans le domaine des assurances incendies, accidents et risques divers.

Composantes de la prime. Méthodes de tarification : prime pure, loss ratio. Cueillette, étude et correction des données servant à la tarification. Mise à jour des primes et projection des distributions, de la fréquence et du coût moyen des sinistres.

Préalable(s) : ACT5320 Théorie de la crédibilité

MAT5900 Séminaire I

Assurer une plus grande participation des étudiants à l'étude de livres, de documents et de revues concernant les différentes théories des mathématiques et leurs applications aux diverses branches de l'activité humaine : initiation à la recherche dans les domaines des mathématiques pures et appliquées. On y traite de sujets trop spécialisés pour faire l'objet d'un cours, ou de sujets propres à faire une synthèse des cours précédents, ou encore de sujets mixtes se rapportant à plusieurs disciplines particulières. Le cours consiste principalement en des exposés préparés par des étudiants, suivis de discussions ou encore en la réalisation en commun de travaux pratiques.

MAT5920 Séminaire II

Assurer une plus grande participation des étudiants à l'étude de livres, de documents et de revues concernant les différentes théories des mathématiques et leurs applications aux diverses branches de l'activité humaine : initiation à la recherche dans les domaines des mathématiques pures et appliquées. On y traite de sujets trop spécialisés pour faire l'objet d'un cours, ou de sujets propres à faire une synthèse des cours précédents, ou encore de sujets mixtes se rapportant à plusieurs disciplines particulières. Le cours consiste principalement en des exposés préparés par des étudiants, suivis de discussions ou encore en la réalisation en commun de travaux pratiques.

MAT5930 Séminaire III

Assurer une plus grande participation des étudiants à l'étude de livres, de documents et de revues concernant les différentes théories des mathématiques et leurs applications aux diverses branches de l'activité humaine : initiation à la recherche dans les domaines

des mathématiques pures et appliquées. On y traite de sujets trop spécialisés pour faire l'objet d'un cours, ou de sujets propres à faire une synthèse des cours précédents, ou encore de sujets mixtes se rapportant à plusieurs disciplines particulières. Le cours consiste principalement en des exposés préparés par des étudiants, suivis de discussions ou encore en la réalisation en commun de travaux pratiques.

MAT6005 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire et sociale

Étude de la problématique de l'enseignement des mathématiques en adaptation scolaire : rôle du professeur dans l'enseignement régulier, modèles d'enseignements correctifs, écart entre les mathématiques scolaires, difficultés de la symbolisation mathématique. Construction de situations d'apprentissages correctives relatives à un concept particulier tenant compte de l'analyse des erreurs et difficultés observées, de l'évolution historique et génétique de ce concept et des théories d'apprentissage des mathématiques.

MAT6006 Construction de matériel didactique

Étude des principales étapes de la réalisation d'un matériel didactique : analyse du concept visé, recherche d'activités d'apprentissage appropriées à des enfants en difficultés, construction, expérimentation et évaluation du matériel. L'étudiant devra construire un matériel didactique, l'expérimenter et l'évaluer.

MAT6010 Calcul des variations

Position physique du problème. Conditions nécessaires d'extremum. Équations d'Euler. Extrémités variables et conditions de transversalité. Équations de Hamilton. Application à la mécanique.

MAT6221 Histoire des mathématiques

Percevoir et traiter les mathématiques comme une activité humaine dans le temps, en s'occupant principalement du déroulement des faits. Brèves considérations sur l'histoire des mathématiques comme discipline intellectuelle. Développement chronologique et thématique, des origines jusqu'à vers 1700. Survol rapide de la suite, jusqu'à nos jours. Bibliographie.

MET1001 Éléments de gestion des entreprises

Connaître les éléments de base de la planification, de l'organisation et de la gestion des organisations. Les contraintes juridiques et fiscales quant à l'implantation et l'exploitation d'une entreprise. Une vue systématique des principales fonctions dans l'entreprise : finance, comptabilité, production, marketing et personnel. Exemples d'organisation d'unités spécialisées et de leur gestion interne. Les problèmes relatifs à la gestion de projets particuliers (planification, programmation, calculs de rentabilité), les aspects juridiques de leur exploitation. La gestion globale de l'entreprise, les documents financiers et les indicateurs de sa performance.

MET1030 Initiation à l'utilisation du micro-ordinateur en gestion (hors programme)

À la fin de ce cours, l'étudiant comprendra les principes de base du fonctionnement d'un micro-ordinateur, saura utiliser les principaux logiciels de micro-informatique ; saura manipuler les fichiers avec l'explorateur de Windows, pourra configurer son environnement de travail, intégrera le micro-ordinateur dans ses activités quotidiennes d'étudiant et futur professionnel de la gestion.

Le cours présente les principaux logiciels utilisés en gestion par les travailleurs du savoir. Plus spécifiquement l'étudiant y fait l'apprentissage des logiciels suivants : système d'exploitation Windows, traitement de textes, chiffrier électronique, présentation électronique, navigateur Internet et courrier électronique.

Le cours se donne au laboratoire. Chaque séance du cours sera suivie d'une période de deux (2) heures en laboratoire informatique permettant de pratiquer les éléments enseignés à l'aide d'exemples adaptés à la clientèle.

MET1105 La gestion et les systèmes d'information

Présenter les principales composantes du processus de gestion : planification, organisation, direction et contrôle et situer le rôle et l'utilisation des systèmes d'information dans ce processus.

Introduction à la théorie des organisations et à son évolution à travers le temps. Présentation des principales fonctions d'une entreprise et des diverses façons de structurer celle-ci. La place de l'information dans la prise de décision. Les systèmes d'information de gestion : nature, rôle et principaux problèmes rencontrés dans le développement et la gestion courante.

MET1111 Théories de l'organisation

Étude des différentes écoles :aylorisme, mouvement des relations humaines, approche bureaucratique, approches structurelle et fonctionnaliste, approches systémique, sociotechnique et contingentielle. Information, environnement et organisation. Modélisation.

MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information

À la fin de ce cours, l'étudiant comprendra l'importance de la technologie dans le traitement de l'information pour les besoins des gestionnaires et des organisations ; comprendra le vocabulaire de base et les concepts relatifs aux nouvelles technologies de l'informatique et des télécommunications ; connaîtra les critères de choix quant aux technologies à implanter ; saura utiliser les principaux logiciels microinformatiques comme support aux activités de gestion, notamment quant à la prise de décision et à l'exploitation des bases de données ; connaîtra le potentiel des technologies Internet, Intranet et extranet ; saura concevoir, développer et évaluer un site Web ; intégrera le micro-ordinateur dans ses activités quotidiennes d'étudiant et futur professionnel de la gestion.

Diverses perspectives seront examinées allant de l'informatique dans le rôle du gestionnaire, de l'information en tant que ressource à gérer et comme aide à la gestion. Le contenu comprend les concepts de technologies de l'information pour la gestion, la bureautique, le commerce électronique sur Internet.

Chaque séance du cours sera suivie d'une période de deux (2) heures en laboratoire informatique permettant de pratiquer les outils du gestionnaire, un tableur (ex. : Excel), un logiciel de base de données (ex. : Access), les outils de télécommunication, le courrier électronique, fonctions avancées du traitement de textes. La recherche d'information : les moteurs de recherche, les pages Web, un logiciel de présentation (ex. : Power Point), etc. dans une perspective d'application en gestion.

MET2015 Gestion des organisations culturelles

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à la gestion des organisations culturelles et à leur donner un aperçu des principaux enjeux économiques et financiers auxquels font face ces organisations. Plus précisément, il vise à familiariser les étudiants avec un certain nombre de notions économiques de base, tirées de l'économie industrielle et de l'économie de l'information, notions qui seront appliquées de façon concrète au domaine culturel.

Initier l'étudiant à l'analyse économique appliquée aux organisations culturelles. Bref aperçu de notions économiques de base (structures de coûts et de revenus, principales structures de marchés), typologie des domaines culturels, grandes fonctions économiques liées au cycle de vie des produits culturels. Application concrète de ces notions à partir d'études de cas dans le domaine des organisations culturelles (édition de livres, production de disques, diffusion de spectacles, production cinématographique). Les étudiants seront ainsi amenés à : (1) comprendre ce qu'est une organisation,

et plus particulièrement une organisation culturelle ; (2) comprendre l'organisation économique concrète des activités culturelles, à partir de l'analyse des secteurs et de leur structuration en filières dans certains domaines culturels ; (3) comprendre les décisions et stratégies des organisations culturelles, en fonction de la structure des marchés, des contraintes financières liées aux choix de production et de l'état donné de la technologie, de la réglementation et de l'intervention de l'État.

MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

Ce cours comporte trois catégories d'apprentissage interreliées. Au niveau des connaissances, il vise à sensibiliser les étudiants aux divers courants de pensée en administration des affaires et en observer le déploiement dans la pratique. Au plan des habiletés, il favorise une prise en charge des étudiants par l'entremise d'activités destinées à mesurer leur capacité à relier les connaissances théoriques aux événements vécus en entreprise. Enfin, au niveau des attitudes, ce cours a pour fonction de confronter les étudiants à la diversité des ressources humaines dans les organisations.

L'approche proposée en vue de permettre la compréhension des firmes et de leur gestion prend racine dans la notion de progrès économique et s'articule autour des activités de ses principaux agents que sont les administrateurs et les entrepreneurs. Les propriétés fondamentales de l'administration sont abordées de façon holistique, sous l'angle d'un système d'action mettant plus particulièrement en relief l'univers marqué par la complexité et le mouvement dans lequel évoluent les entreprises. Le cours vise à unifier les connaissances provenant de plusieurs disciplines et à intégrer celles-ci dans un cadre conceptuel global où se côtoient considérations concurrentielles, économiques et technologiques et impératifs de nature humaine, sociale et éthique.

La première partie du cours est consacrée aux différents courants théoriques, à leur évolution et à leur contribution à la compréhension des entreprises. La deuxième partie concerne les relations entre les organisations et leur environnement. La troisième partie s'articule autour du processus d'administration et de ses domaines d'application : la stratégie, le design organisationnel et le changement, le contrôle et la stimulation des performances. À la fin du cours les étudiants sont initiés aux grands défis auxquels sont confrontées les entreprises contemporaines.

Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

MET2110 La conduite des affaires

Ce cours a pour objectif de mettre les connaissances techniques acquises dans tous les aspects des affaires, au service de la libre expression de la personne humaine en affaires et en gestion.

Les thèmes principaux qui seront présentés incluent la valeur humaine de l'activité économique ; l'action de l'individu à l'intérieur de l'entreprise ; le comportement de l'entreprise face aux intervenants à l'extérieur de l'organisation ; les responsabilités de l'entreprise face aux individus dans et aux alentours de l'organisation ; fondements théoriques.

Le cours se donnera à l'aide d'études de cas.

MET2650 Ventes et commerce électronique en mode

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à connaître et à maîtriser les techniques de vente de masse et personnalisée utilisées en ligne dans le domaine de la mode, auprès de consommateurs et d'acheteurs professionnels. Le cours présentera les outils communicationnels, marketing et transactionnels utilisés en ligne. On y étudiera les stratégies de mise en valeur de produits, d'ergonomies Web, de merchandisages et de promotions en ligne. L'étudiant y apprendra les techniques de logistiques d'affaires électroniques et études de cas. Il se familiarisera avec les principaux outils et fonctions utilisées en affaires électroniques dans le domaine de la mode, les plate-formes informatiques ainsi que les facteurs facilitant la création et la gestion d'un site Internet dynamique et efficace.

Présentation des techniques de ventes de masse et personnalisée utilisées en ligne dans le domaine de la mode, auprès de consommateurs et d'acheteurs professionnels. Théorie et pratique en communicationnel, marketing relationnel et transactionnel utilisés en ligne. Présentation des stratégies de mise en valeur de produits, d'ergonomies Web, de merchandisages et de promotions en ligne. Techniques de logistiques d'affaires électroniques et études de cas. Présentation des principaux outils et fonctions utilisées en affaires électroniques dans le domaine de la mode. Plates-formes informatiques et facteurs facilitant la création et la gestion d'un site Internet dynamique et efficace. Exercices pratiques et de création/gestion d'un site Internet transactionnel et dynamique dans le domaine de la mode.

Préalable(s) : MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MET3130 Structure du processus de gestion des risques

Ce cours a pour objectif l'étude des principes qui permettent de mieux comprendre le mécanisme de l'assurance, la pratique de la gestion des risques ainsi que les forces qui affectent l'industrie de l'assurance tant privée que publique.

La gestion des risques dans une entreprise et ses effets sur les profits ; les techniques de gestion des risques ; l'identification des risques et leur analyse ; les risques touchant les biens ; les risques touchant les revenus ; les risques de responsabilité ; les risques de perte de personnel ; la probabilité des risques ; la prise de décision en gestion des risques et les méthodes de budgétisation des investissements.

MET3141 Contrôle des risques

Ce cours a pour objectif de faire connaître l'une des étapes les plus importantes du processus de gestion des risques dans l'entreprise, celle du contrôle des risques. Il permet de développer chez l'étudiant une capacité d'analyse des différents facteurs de risques.

Ce cours étudie la sélection, la réalisation et la supervision des techniques de contrôle des risques. L'étudiant verra notamment : la structure du contrôle des risques ; les critères de la prise de décision en contrôle des risques ; la prévention des pertes de personnel ; les causes des accidents et leurs coûts : comment sensibiliser les assurés à la prévention des sinistres ; comment aborder le contrôle des risques ; les transferts de non-assurance ; la gestion du contrôle des risques.

MET3211 Gestion de la protection des ressources Informatiques

Acquisition des connaissances de base dans la planification, la conception, l'implantation et l'évaluation d'un programme de protection des ressources informatiques. Identification des menaces informatiques et de leurs conséquences. Aperçu de la législation canadienne et québécoise dans le domaine. Conception d'un programme de protection de recours informatique. Mesures et techniques de protection des équipements et du personnel. Mesures d'urgence.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat en informatique et génie logiciel ou 15 crédits du certificat en développement de logiciels.

MET3220 Recherche opérationnelle

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les techniques décisionnelles et d'optimisation de la recherche opérationnelle et plus spécifiquement de rendre l'étudiant apte à percevoir dans quel état se situe un problème donné, à identifier ses variables, à analyser et optimiser le phénomène à étudier et enfin d'être capable d'étudier et de comprendre les techniques connexes à celles présentées en séance. Nature de la recherche opérationnelle. Cycle de décision. Modèle de décision. Décision en état d'ignorance. Programmation linéaire. Solution graphique. Solution algébrique. Méthode simplexe. Méthode de l'affectation. Affectation cyclique. Méthode du transport. Programmation dynamique. Décision en état de risque. Probabilités

bayésiennes. Valeur de l'information. Théorie des files d'attente. Canal simple. Canaux multiples. Canal simple tronqué. Troncature absolue. Méthode de simulation Monte-Carlo. Réseau.

Distribution Bêta. Variations des coûts et des temps. Décision en état de conflit. Théorie des jeux.

Le cours sera suivi d'une période de deux heures d'exercices additionnelles en laboratoire.

Préalable(s) : ECO2272 Méthodes d'analyse économique II ou MAT2080 Méthodes statistiques ou POL1800 Éléments de statistiques pour les sciences humaines

MET3222 Planification et contrôle de projets

Les objectifs du cours sont d'amener les étudiants à comprendre et à utiliser les techniques modernes de planification et de contrôle de projet. Applications à des secteurs d'activité pertinents.

Gestion de projet : science ou art ; manager-clinicien. Planification, ressources et compétences de l'entreprise ; planification et environnement ; planification et contrôle. Planification et cédule du projet : définitions et discussions ; techniques traditionnelles de planification de projet ; programmation : identification des tâches et des responsabilités ; cédule du projet (PERT/CPM) ; multiprojets, rapports au management. Planification des ressources du projet : relations-temps, coûts et durée du chemin critique ; ressources du projet ; budget financier du projet ; multiprojets ; rapports au management. Contrôle du projet : élaboration du plan global ; contrôle du progrès technique du projet ; contrôle du coût du projet ; contrôle de la durée du projet ; multiprojets ; difficultés pratiques du contrôle de projet ; rapports au management. Discussions des projets.

MET3625 Analyse des processus administratifs

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les principaux processus administratifs de l'entreprise, leurs composantes et leur structure, ainsi que leurs implications pour la conception.

Notion de processus administratif ; l'information dans les processus ; leurs implications génériques pour les systèmes d'information ; leur analyse ; rappel des principales fonctions de l'entreprise ; étude de processus reliés aux relations avec la clientèle (marketing, ventes, etc.) ; étude de processus reliés aux opérations (production de biens ou de services et support à leur production) ; l'aré-ingénierie des opérations en processus ; étude de processus reliés aux fonctions de contrôle (comptabilité, finances, etc.).

Préalable(s) : MET1105 La gestion et les systèmes d'information

MET4010 Gestion du changement et développement technique

Science, technologie et système social. Les étapes du progrès technique. Invention, innovation et changement technique. Structure industrielle et changement technologique. Développement économique, compétitivité et technologie. Changement technique et organisation de la production et de l'emploi. La gestion de la technologie dans l'entreprise : stratégies et structure de la R&D. La gestion de la technologie dans la société : politiques industrielles, scientifiques et technologiques.

Préalable(s) : DSA3300 Marketing ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA3315 Marketing de tourisme et d'hôtellerie ; DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I ; ECO1300 Analyse microéconomique

MET4101 Gestion des organismes de loisir et de sport

Construire les connaissances relatives à la gestion des organismes de loisir et de sport. Analyser les conditions de réalisation propres à ces milieux. Appliquer ces connaissances en milieu de loisir et de sport.

Gestion et administration des ressources humaines, matérielles et budgétaires des organisations de loisir et de sport. Rôle de l'éducateur physique en tant que gestionnaire dans différents milieux. Gestion du personnel bénévole et rémunéré.

MET4230 Productivité et qualité dans les services

Les objectifs de ce cours sont d'amener l'étudiant à avoir une meilleure vue d'ensemble du processus de production et de ses principales interrelations ; comprendre ce que sont la qualité et la productivité dans les services de même que leur déterminants ; connaître les principaux moyens de mesure de la productivité et de la qualité ; pouvoir concevoir un service et un processus de production concurrentiel ; connaître les principaux mécanismes qui permettent l'amélioration continue des processus de production.

De façon générale, ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux différents aspects de la conception d'un service, de la mise sur pied d'un système de production (production de services) et de la gestion de la qualité et de la productivité. Tout au long du cours, on mettra l'accent sur la mise en oeuvre des plans d'action et des stratégies découlant des analyses. De façon plus spécifique, le cours vise à amener l'étudiant à comprendre le positionnement stratégique et les différents facteurs qui déterminent la compétitivité des services, le rôle de la technologie et les particularités de la gestion de la technologie dans les services, l'importance primordiale des ressources humaines et de l'harmonie dans les différents facteurs de production ainsi que l'imbriication du processus de production de l'entreprise avec ceux des clients (dans le cas de clients commerciaux et industries) et des fournisseurs, constituant une chaîne de valeurs dont les maillons sont étroitement interdépendants.

MET4261 Gestion des opérations

Les objectifs du cours sont les suivants : Amener les étudiants à identifier et comprendre les processus opérationnels ainsi que l'implication de ces processus dans un cadre systémique et dynamique. Développer la capacité de l'étudiant à discerner, à maîtriser les aspects stratégiques, tactiques et opérationnels dans un contexte de gestion efficace et efficiente des ressources. Centrer le cours sur la préoccupation de qualité en relation avec les attentes des clients, des employés et des actionnaires dans un environnement de mondialisation.

Introduction à la gestion des opérations dans les secteurs primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire.

Traiter des éléments essentiels visant : La qualité totale et la productivité ; la conception, le développement et l'amélioration des produits, des processus manufacturiers ou de service, de la capacité ; l'organisation du travail, la chaîne d'approvisionnement, l'assurance de la qualité ; la planification, la mise en oeuvre et le contrôle des ressources.

Le cours permet d'initier et de familiariser les étudiants avec les outils de mesure et d'évaluation des résultats. Séances de laboratoire de 9 heures, précédant les périodes d'examen intra (3 heures) et final (6 heures).

Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

Préalable(s) : ECO2272 Méthodes d'analyse économique II ou MAT2080 Méthodes statistiques ou POL1800 Éléments de statistiques pour les sciences humaines

MET4265 Gestion des opérations et des technologies dans les services financiers

À la fin du cours, l'étudiant devrait être habilité à évaluer et ajuster la qualité de la prestation des services dans le domaine financier. Il devrait également être capable d'implanter des procédés, d'appliquer des contrôles internes et ensuite les évaluer. Finalement, il sera apte à évaluer les besoins en technologies de son entreprise.

Ce cours traite de la signification et le rôle d'une gestion efficace des opérations et des technologies notamment dans les services financiers en mettant l'accent sur la qualité, la productivité et la rapidité du service ainsi que de l'organisation et du «design» des opérations. Il s'agit de

traiter aussi l'importance de la mise à jour des processus de prestation de services, de l'organisation du réseau de distribution des services financiers et de la relation entre le fournisseur de services et le client.

MET4900 Applications Intégrées pour l'entreprise électronique

Ce cours vise à développer l'intérêt de l'étudiant dans les technologies reliées à l'entreprise électronique. Le potentiel des technologies de l'information conduit à des nouvelles applications intégrées telles que la planification des ressources à l'échelle de l'entreprise (ERP), la collaboration électronique, l'intelligence d'affaires, etc. Les entreprises utilisent ces plates-formes technologiques intégrées pour gérer et analyser les informations critiques à la réalisation d'un produit/service.

Ce cours permettra aux étudiants de comprendre les différents rôles des progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise, découvrir les enjeux reliés à l'exploitation des plates-formes technologiques dans un nouvel environnement électronique (commerce électronique, relations avec partenaires d'affaires, etc.), évaluer et identifier les besoins technologiques d'une entreprise lors de l'implantation et de la configuration de systèmes intégrés, saisir et analyser les données menant à la gestion des connaissances ;

Le cours veut également présenter les principaux défis qui vont caractériser la transformation de l'entreprise traditionnelle en entreprise électronique et permettre un niveau d'intégration élevé entre les firmes, ses clients et ses fournisseurs.

Certaines séances du cours seront suivies d'une période en laboratoire informatique permettant de se familiariser avec des progiciels intégrés de gestion (ERP, etc.).

Condition d'accès : Une connaissance fonctionnelle de l'utilisation du micro-ordinateur : savoir utiliser Windows, un logiciel de traitement de textes et Internet (Web et courrier électronique).

À défaut de cette connaissance, l'étudiant devra réussir le cours MET1030 Initiation à l'utilisation du micro-ordinateur en gestion.

Préalable(s) : MET1105 La gestion et les systèmes d'information ou MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

MET5121 Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises

Caractéristiques essentielles de la petite et de la moyenne entreprises québécoises ; leurs forces et faiblesses. Stratégie de gestion. Méthodes d'administration. Difficultés de lancement ou d'acquisition d'une petite ou d'une moyenne entreprise. Contrôle financier et administratif. Programmes et politiques de marketing. La gestion des opérations. Magasins. Services. Production. Relations entre employés. Achats et contrôle d'inventaires. Aspects juridiques de l'environnement.

Préalable(s) : DSA3500 Gestion financière ou DSA3505 Finances et relations publiques ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers ou SCO4543 Gestion financière d'entreprises I

MET5200 Management, Information et systèmes

L'objectif général de ce cours est d'initier l'étudiant à la gestion des systèmes d'information dans les organisations. Plus spécifiquement, les thèmes suivants sont notamment traités : principes fondamentaux des systèmes d'information ; les processus de gestion et les systèmes d'information ; quelques outils de modélisation des processus et des systèmes d'information ; les applications des systèmes d'information dans les organisations telles que les systèmes d'information fonctionnels et les systèmes d'information intégrés, le commerce électronique par Internet, les systèmes de collaborations en entreprise et entre entreprises : Intranet, Extranet et collecticiels, les systèmes de production de rapports, d'aide à la décision et d'intelligence artificielle ainsi que les systèmes de support à la stratégie ; un modèle d'analyse et développement des systèmes d'information centré sur les processus de travail ; les principales étapes de construction de système

d'information ; les stratégies de mise en oeuvre des changements reliés à l'implantation de systèmes d'information ; des éléments de gestion des technologies de l'information dans l'entreprise ; et, la sécurité et le contrôle des systèmes d'information.

Plusieurs périodes de cours (environ 10 périodes) sont suivies par 2 heures d'ateliers et d'exercices de laboratoire.

Préalable(s) : MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information ou INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion ; MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

MET5211 Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier

Ce cours vise à initier l'étudiant au processus de planification et de contrôle des opérations dans une entreprise de transport routier des marchandises. Les principaux secteurs d'activité y seront abordés : cueillette et livraison, opérations de manutention dans les terminus, répartition et transport de longue distance, entretien et gestion de la flotte. Ce cours introduit également les principales techniques et technologies d'aide à la décision qui peuvent être utilisées afin d'améliorer les opérations d'une compagnie de transport. Un jeu d'entreprise (simulation) sera utilisé.

MET5212 Productivité et qualité dans le transport routier des marchandises

À la fin de ce cours, les étudiants pourront mieux comprendre les concepts de productivité et de qualité dans le secteur du transport routier des marchandises. En particulier, ils auront une meilleure connaissance des objectifs et principes clés de la gestion de la qualité totale, des principaux moyens de mesure de la productivité et de la qualité, de la démarche d'implantation de la qualité totale et des principaux mécanismes de résolution de problèmes et d'amélioration continue de la productivité et de la qualité.

La conception de systèmes de transport efficaces et efficaces. Les liens entre la qualité, la productivité et la technologie dans le secteur du transport routier. La Qualité totale : philosophie, concepts et méthodes de contrôle statistique. Les méthodes de diagnostic de problème de qualité et de productivité (Pareto). La résolution de problèmes par l'analyse de processus (Ishikawa). L'implication des employés et la formation d'équipes d'amélioration de la qualité et de la productivité.

MET5230 Gestion de la productivité et de la qualité dans le secteur manufacturier

À la fin de ce cours, les étudiants pourront mieux comprendre les concepts de productivité et de qualité dans le secteur manufacturier. En particulier, ils auront une meilleure connaissance des différents types de processus manufacturiers, des objectifs et principes clés de la gestion de la qualité totale, des principaux moyens de mesure de la productivité et de la qualité, de la démarche d'implantation de la qualité totale et des principaux mécanismes de résolution de problèmes et d'amélioration continue de la productivité et de la qualité.

La conception de systèmes manufacturiers efficaces et efficaces (Taguchi). Les liens entre la qualité, la productivité et la technologie dans le secteur manufacturier. La Qualité totale : philosophie, concepts et méthodes de contrôle statistique. Les méthodes de diagnostic de problème de qualité et de productivité (Pareto). La résolution de problèmes par l'analyse de processus (Ishikawa). L'implication des employés et la formation d'équipes d'amélioration de la qualité et de la productivité.

Préalable(s) : MET4261 Gestion des opérations

MET5235 Logistique

Le but premier de ce cours est d'initier l'étudiant aux différentes activités de la logistique industrielle. L'accent est mis sur la gestion de la logistique au niveau de la firme en insistant sur la résolution de problèmes concrets.

Ce cours vise à démontrer l'importance de la logistique dans la gestion moderne des entreprises. On y présente les notions de planification et contrôle des opérations nécessaires au cheminement efficace et efficient des marchandises, des fournisseurs jusqu'aux clients, en passant par différents intermédiaires. Les principaux éléments du système opérationnel logistique y sont discutés : gestion des stocks, transport, approvisionnement et distribution, entreposage et manutention, localisation, etc.

MET5240 Méthodologie de la recherche

Développement de la méthode scientifique d'investigation adaptée aux besoins de gestionnaires modernes.

Introduction à la méthode scientifique ; examen de différentes approches de recherche dans les sciences administratives ; introduction à certaines techniques de recherche : échantillonnage, confection d'instruments de mesure, analyse statistique.

MET5310 Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques

Les objectifs du cours sont les suivants : s'approprier une méthodologie pour représenter les infrastructures techniques des applications en commerce et affaires électroniques ; s'initier à une méthode de modélisation des systèmes d'information pour représenter les différentes étapes d'une application Web : de la capture des besoins fonctionnels et techniques à la conception détaillée ; s'initier aux outils existants de développement d'applications Web ; comprendre les problèmes de mise en oeuvre et de gestion d'applications Web dans le contexte du commerce électronique et des affaires électroniques.

Introduction : de la stratégie commerciale et d'affaires à la planification opérationnelle de site de commerce électronique et/ou d'affaires électroniques.

Planification opérationnelle : étude préliminaire : la définition des besoins. Capture des besoins fonctionnels : diagramme de cas d'utilisation, fiches de description des cas d'utilisation, diagramme dynamique, package de spécifications fonctionnelles, diagramme de classes, diagramme de cas d'utilisation affinés. Capture des besoins techniques : configuration matérielle, style de déploiement, cas d'utilisation technique, couches logicielles, cas d'utilisation technique détaillés, dictionnaire des termes techniques. Analyse fonctionnelle : diagramme de classes complétés, diagramme de classes optimisés, liste de scénarios, diagramme d'états, diagramme d'interactions. Conception générique : modèle logique, modèle d'exploitation.

Conception préliminaire : concevoir le déploiement, concevoir le modèle d'exploitation, organiser le modèle logique, concevoir les interfaces, concevoir la structure de la présentation. Conception détaillée : modèle logique de conception détaillée, développer la configuration logicielle détaillée, développer les spécifications détaillées. Mise en oeuvre du site de commerce électronique et gestion des opérations.

Préalable(s) : MET5200 Management, information et systèmes

MET5311 Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance

Les objectifs du cours sont les suivants : Approfondir le travail en équipe et les technologies de support au travail en équipe ; expérimenter et évaluer des collecticiels dans des activités collectives de résolution de problème et/ou de réunions électroniques ; initier à la gestion de la connaissance et aux technologies de gestion de la connaissance

Les thèmes suivants sont abordés : le travail en équipe et en équipe virtuelle ; la prise de décision individuelle et collective ; les réunions électroniques ; les communautés virtuelles ; les technologies de réunions électroniques à distance en mode synchrone ou asynchrone (brainstorming, catégorisation, vote, analyse multicritères, questionnaire, tableau blanc) ; les technologies de collaboration et de communication synchrone et asynchrone (netmeeting, synchromédia, e-mail, forum, visioconférence) ; les

technologies de coordination (bureau virtuel, gestion de projet à distance, e-disque) ; la gestion de la connaissance et les technologies de gestion de la connaissance.

Préalable(s) : INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation ou MET5200 Management, information et systèmes

MET5333 Gestion de l'exploitation et de la qualité dans les services touristiques

Les objectifs de ce cours sont d'amener l'étudiant à avoir une meilleure vue d'ensemble du processus de servuction (production de services) et de ses principales interrelations ; comprendre ce que sont la qualité et la productivité dans les services de tourisme, d'hôtellerie et de restauration de même que leurs déterminants ; connaître les principaux moyens de mesure de la productivité et de la qualité ; pouvoir concevoir un service et un processus de servuction concurrentiel ; connaître les principaux mécanismes qui permettent l'amélioration continue des processus de servuction dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Les différents aspects de la conception d'un service dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, de la mise sur pied d'un système de servuction et de la gestion de la qualité et de la productivité sont présentés. Tout au long du cours, on mettra l'accent sur la mise en oeuvre des plans d'action et des stratégies découlant des analyses. Le cours aborde le positionnement stratégique et les différents facteurs qui déterminent la compétitivité des services, le rôle de la technologie et la particularité de la gestion de la technologie dans les services, l'importance primordiale des ressources humaines et de l'harmonie dans les différents facteurs de production ainsi que l'imbrication du processus de servuction de l'entreprise avec ceux des clients (dans le cas de clients commerciaux et industriels) et des fournisseurs, constituant une chaîne de valeurs dont les maillons sont étroitement interdépendants.

Préalable(s) : MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

MET5400 Qualité : Assurances et normes

Ce cours vise à identifier les enjeux de l'implantation de la gestion de la qualité et familiariser les étudiants à l'audit du système de qualité ; les former aux principes de l'assurance de la qualité et notamment aux processus et modalités de certifications ISO.

Les concepts d'assurance de la qualité - Les normes de qualité - Le qualimètre - Le manuel de qualité - Les normes ISO 9000 et leurs exigences - La norme QS 9000 (TFE, QI, QS) - Les tendances pour les entreprises de service - La certification - L'audit-qualité.

Préalable(s) : MET4261 Gestion des opérations ou MET4265 Gestion des opérations et des technologies dans les services financiers

MET5410 Systèmes de planification en gestion des opérations de la production

Le cours permet aux étudiants de bien comprendre et de contribuer à la conception, à l'amélioration, au développement et à la mise en place de systèmes de planification des opérations dans une entreprise en faisant appel dans une large mesure à l'outil informatique.

Les systèmes de planification - La gestion de la demande - La planification agrégée de production - La planification détaillée - La planification des besoins matières (MRP 1) et la planification des ressources de production (MRP II) - L'ordonnement et les horaires de travail.

Préalable(s) : MET4261 Gestion des opérations ou MET4265 Gestion des opérations et des technologies dans les services financiers

MET5510 Simulation dynamique

L'objectif de ce cours est de présenter les méthodes de modélisation et de simulation dynamique comme un ensemble d'outils en soutien à la prise de décision en entreprise.

Au terme de ce cours, l'étudiant saura comment développer des applications en gestion et identifier les problématiques

qui se prêtent à la simulation dynamique, dans la gestion des chaînes de valeur et la gestion de l'entreprise électronique. Ces méthodes de simulation dynamiques permettent aux étudiants de mieux comprendre comment la performance des organisations est étroitement liée à sa structure de fonctionnement interne, et à ses stratégies, de même qu'à celles de ses clients, concurrents et fournisseurs. Les principes théoriques et thèmes étudiés sont : composantes d'un modèle, processus de modélisation, principes de modélisation, les boucles de rétroaction, représentations génériques au moyen de boucles de rétroaction, modèles de diffusion des innovations, oscillations soutenues, surplus et effondrements I et II, applications dans les organisations, jeux et laboratoires d'apprentissage, comportement contre-intuitif, et l'erreur.

Ce cours comporte une heure de cours en laboratoire.

Préalable(s) : INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion ou INF2120 Programmation II

MET5700 Entrepreneurship

Ce cours-synthèse vise à développer les habiletés fondamentales requises à l'entrepreneurship et à ce que l'étudiant sache traduire une vision entrepreneuriale en action, de la conception de l'idée jusqu'à la présentation d'un plan d'affaires à des investisseurs, dans un contexte entrepreneurial de lancement d'un nouveau projet ou une nouvelle entreprise.

Profil et comportement de l'entrepreneur. Identification, évaluation et réalisation d'une opportunité d'affaires. Structuration et négociation d'une proposition d'affaires. Conception, rédaction et présentation d'un plan d'affaires.

Études de cas, présentations en classe par les étudiants, travaux d'équipe, lectures, points de théorie du professeur, témoignages de praticiens reliés à l'entrepreneurship.

Préalable(s) : MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique ; SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables ; DSA3300 Marketing ou DSA3205 Marketing des services de transport ou DSA3305 Marketing de services bancaires ou DSA5335 Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle

MET5800 Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique

La chaîne logistique est un concept fondamental à maîtriser pour tout étudiant qui veut se spécialiser en gestion des opérations, quel que soit son profil. L'objectif premier de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les principales méthodes d'optimisation de la chaîne logistique connues à ce jour. Tous les mouvements de transport logistique seront considérés : fournisseurs vers usines, usines vers entrepôts, entrepôts vers détaillants et finalement détaillants vers clients. Le cours s'articule à l'entour de deux notions fondamentales : celle de réseau et celle de flot. Ainsi, la plupart des opérations logistiques peuvent se modéliser comme un problème particulier à résoudre sur un réseau donné et pour un flot d'une certaine nature. Dans ce cours, les principaux problèmes étudiés sont : le problème du chemin le plus court, le problème du flot maximal ou du flot à coût minimal, et plusieurs problèmes d'ordonnement liés à la construction de routes par ordinateur.

Pour tous les problèmes discutés, la même démarche est suivie : définition du problème, exposition de ses applications types et rationnel intuitif de l'algorithme servant à le résoudre. Plusieurs exercices sont faits en classe et plusieurs progiciels, académiques ou commerciaux, sont illustrés.

MET5900 Stratégies technologiques pour les affaires électroniques

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les diverses technologies des affaires électroniques, et à leur donner des outils pratiques pour les préparer à la prise de décision dans un cadre stratégique.

Il s'agit là d'une étape intermédiaire, visant à synthétiser les connaissances acquises sur l'ensemble des applications d'affaires électroniques (MET4900) et sur le processus de développement des systèmes d'information (MET5200), pour ensuite rendre l'étudiant capable de prendre des décisions technologiques dans le cadre de ses cours aux choix et/ou projets d'intégration.

Ce cours porte sur la stratégie technologique et la prise de décision technique tout au long du processus de développement d'une solution d'affaires électroniques. Ces décisions concernent la recherche, l'évaluation, la sélection, l'acquisition, l'implantation et l'entretien des progiciels (e.g., logiciels de Customer Relationship Management ou CRM, systèmes de paiement, etc.) qui permettent une mise en oeuvre rapide des applications définies par l'architecture d'une solution d'affaires électroniques.

Le cours débute par une révision du processus de développement et par l'identification, la catégorisation et la spécification des décisions techniques. On élabore ensuite les principes de base de la stratégie technologique et on analyse les données nécessaires et les rôles associés à ces décisions. On se concentre enfin sur les divers outils et méthodes aidant à la prise de décision, surtout l'évaluation et la sélection des technologies stratégiques.

Divers exercices d'évaluation sont effectués en classe, préparant ainsi les équipes dans leur travail final, qui vise à résoudre un cas pratique de sélection d'un progiciel nécessaire à la mise en oeuvre d'une solution d'affaires électroniques, dans un contexte organisationnel, commercial et stratégique donné. Dans le cadre de ce travail, chaque équipe doit acquérir des versions d'évaluation de divers progiciels, comparer ceux-ci selon une grille d'analyse formelle et enfin sélectionner la technologie optimale selon le cas qui leur est assigné. Préalable(s) : MET5200 Management, information et systèmes

MET5901 Aspects pratiques et technologiques pour les affaires électroniques

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les diverses technologies des affaires électroniques, et à leur donner des outils pratiques pour les préparer à la conduite d'affaires électroniques. D'une façon pratique, ce cours vise à mettre en oeuvre les connaissances acquises sur l'ensemble des applications d'affaires électroniques (MET4900) et sur le processus de développement des systèmes d'information (MET5200), en élaborant une solution d'affaires électroniques dans un contexte organisationnel précis.

Ce cours prépare les étudiants à la conception de sites transactionnels comme premier outil d'affaires électroniques ; on y présente également les outils technologiques permettant l'analyse de données des sites transactionnels et l'automatisation de leur traitement. Les choix technologiques et la prise de décision technique tout au long du processus de développement d'une solution d'affaires électroniques sont abordés dans ce cours. Ces décisions concernent la recherche, l'évaluation, la sélection, l'acquisition, l'implantation et l'entretien des progiciels qui permettent une mise en oeuvre rapide des applications définies par l'architecture d'une solution d'affaires électroniques.

Préalable(s) : MET4900 Applications intégrées pour l'entreprise électronique ; MET5200 Management, information et systèmes ; INF4210 Introduction aux bases de données

MET6150 Gestion de l'informatique

Étude des différentes fonctions principales d'un centre d'ordinateurs. Regroupement des fonctions principales en fonction de la capacité du centre. Contrôle des opérations par département et contrôle général du centre. Évaluation des coûts de la production, des opérations et de l'analyse. Détermination des besoins informatiques d'une entreprise ou d'un organisme en rapport avec sa capacité, son but et sa production. Investissement et amortissement financier du centre.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.

MET6160 Séminaire sur les systèmes d'informatique de gestion

Étude des applications informatiques à diverses fonctions administratives. Choix de sujets dans les domaines suivants : organisation du travail, organisation des achats, contrôle : qualité, quantité, inventaire ; gestion du personnel ; administration des salaires ; gestion financière ; application aux systèmes financiers, analyse de portefeuille, évaluation immobilière, etc.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat ou 18 crédits du certificat.

Préalable(s) : MET5200 Management, information et systèmes ou SCO3514 Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC)

MET6190 Systèmes experts en gestion

Ce cours a pour but d'offrir aux étudiants une initiation pratique aux concepts de systèmes experts en général et aux applications à la stratégie d'entreprise en particulier. Les thèmes suivants seront développés : l'introduction aux concepts de base et la présentation de quelques exemples de systèmes experts ; les étapes de développement d'un système expert ; les aspects organisationnels et l'exploitation des systèmes experts.

Préalable(s) : MET5200 Management, information et systèmes

MET6211 Prix de revient en transport routier

Les entreprises de transport routier des marchandises doivent connaître de façon détaillée les coûts associés à leurs opérations pour établir leurs tarifs, orienter leurs efforts de mise en marché, analyser la rentabilité de leurs clients et leurs coûts par secteur d'activité. Ces activités comprennent la messagerie, la manutention et le transport à longue distance. À la fin du cours, l'étudiant saura établir le coût du transport d'une marchandise de son origine à sa destination, analyser son prix de revient et obtenir des informations de gestion pour effectuer différentes analyses.

MET6212 Analyse de l'environnement légal et économique du transport routier

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant à l'environnement particulier dans lequel évoluent les entreprises québécoises de transport routier des marchandises. Analyse de la réglementation économique, technique et sécuritaire s'appliquant au transport routier des marchandises. Aspects légaux, contrats, assurances, prévention et sécurité dans le transport routier. Transport de marchandises dangereuses.

MET6380 Applications (activité de synthèse)

Application des outils informatisés à la prise de décision sous la forme de cas ou de projets réels.

Condition d'accès : Avoir réussi 18 crédits du programme. Préalable(s) : MET5200 Management, information et systèmes ; MET5310 Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques ; INF4210 Introduction aux bases de données

MET6600 Systèmes d'aide à la décision

Sensibiliser l'étudiant à la dimension décisionnelle et au potentiel qu'offrent les aides informatiques. Présenter les fondements théoriques des systèmes d'aide : systèmes d'aide à la décision et systèmes experts. Développer des habiletés dans le développement de tels systèmes.

Le cours couvre l'ensemble des dimensions reliées aux concepts des systèmes conventionnels, des systèmes experts et des systèmes d'information pour exécutifs à savoir : les fondements théoriques, la méthodologie de développement, l'éventail d'aide technologique et les aspects organisationnels pour leur introduction.

Préalable(s) : INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation

MET6612 Visions d'affaires des systèmes d'information

Acquérir une vision d'affaires de la planification, du développement, de l'exploitation et du contrôle des systèmes d'information dans l'entreprise et apprendre à mieux communiquer avec les gestionnaires de l'entreprise.

Les fonctions de l'entreprise. Les systèmes d'information dans l'entreprise selon leur fonction et selon leur utilisation. Les impacts des systèmes d'information sur les personnes,

sur les groupes de travail et sur l'organisation de l'entreprise. Les méthodes de cueillette des données. La préparation d'exposés en consultation. Le processus d'appel et de préparation d'offres. La pratique de l'évaluation des coûts et de la méthode des points de fonction. La consultation en systèmes d'information. La qualité et l'efficacité des systèmes d'information.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

Préalable(s) : INF5151 Génie logiciel : analyse et modélisation

MET6650 P.M.E. et technologies de l'information

Familiariser l'étudiant avec les enjeux, opportunités et difficultés associées à l'introduction et la gestion des technologies de l'information en milieu de P.M.E.

Définition de P.M.E. et spécificité. Bref survol des principales technologies de l'information. Technologies de l'information et opportunités stratégiques. Gestion et implantation des technologies de l'information dans les P.M.E. Technologies de l'information et gestion des ressources humaines, financières et technologiques.

Préalable(s) : MET1105 La gestion et les systèmes d'information

MET6910 Systèmes décisionnels et Intelligence d'affaires (B.I.)

L'objectif de ce cours est d'approfondir des méthodes et des technologies de prise de décisions. Parmi celles-ci, on retrouve les Systèmes interactifs d'aide à la décision (SIAD), les Systèmes intelligents d'affaires (BIS), les systèmes experts comme systèmes d'aide à la décision mais aussi les systèmes à base de connaissance. Une attention particulière sera portée sur les tableaux de bords comme outils d'évaluation de la performance stratégique. Ces tableaux de bord utilisent de plus en plus souvent des entrepôts des données, des traitements analytiques en ligne (de type OLAP) et du «forage» de données (data mining). Le tout est présenté dans une optique de l'entreprise électronique (e-business) avec une proposition d'un modèle de «e-business intelligent».

Préalable(s) : MET5200 Management, information et systèmes

MGR850 Sécurité de l'Internet

Cours relevant de l'É.T.S.

Pertinence : L'importance de la sécurité de l'Internet est une nécessité. Dans la réalité moderne des réseaux interreliés et des applications critiques, la sécurité n'est plus considérée comme une valeur ajoutée mais bien un aspect englobant du plan de développement.

Donner à l'étudiant des connaissances approfondies des moyens nécessaires pour rendre sécuritaires les échanges par Internet.

Problématique de la sécurité. Terminologie. Notion de confiance. Identification des faiblesses de l'Internet. Types d'attaques possibles contre chacune des faiblesses. Analyse des risques. Enjeux d'éthique. Mécanismes de protection disponibles. Pratiques préventives. Contre-mesures. Techniques de cryptographie. Mécanismes de base.

MIC1065 Circuits logiques

Systèmes numériques : caractéristiques générales, conversion, arithmétique et codes numériques. Fonctions booléennes. Circuits combinatoires : simplification algébrique, table de vérité, diagrammes de Karnaugh, méthode de Quine-McCluskey ; circuits MSI conventionnels ; circuits programmables ; circuits arithmétiques. Bascules. Synthèse des circuits séquentiels synchrones et asynchrones : diagramme d'état, analyse et conception. Compteurs synchrones et asynchrones ; registres à décalage, fichiers de registre, mémoires volatiles. Familles de circuits intégrés logiques TTL, ECL, I²L, NMOS, CMOS. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : INF1105 Introduction à la programmation scientifique

MIC1115 Laboratoire d'électronique générale

Principes généraux des mesures. Schéma fonctionnel d'un instrument de mesure électrique. Qualités des instruments. Statistiques des mesures, calcul d'erreur, erreur systématique, linéarité. Valeur de crête, moyenne, efficace. Éléments des circuits électriques : courant continu, courant alternatif, types des résistances, bobines et condensateurs. Présentation des dispositifs électroniques de base, diodes, transistors, amplificateurs et circuits intégrés standardisés. Mesures des tensions et courants continus et alternatifs, mesure de puissance électrique. Mesures des impédances, inductances et capacités. Appareils de mesure : oscilloscopes, générateur de signaux, enregistreurs, ohmmètres, voltmètres, ampèremètres. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

MIC2110 Notions fondamentales en télécommunications

Ce cours vise à offrir une base en théorie des télécommunications en fournissant un complément de formation en mathématiques, en analyse des signaux et en électronique.

Notions mathématiques : nombres complexes, logarithmes, introduction aux probabilités et aux phénomènes d'attente, calcul différentiel et intégral, matrices. Applications aux télécommunications : phaseurs, décibels, puissance moyenne, valeur efficace, probabilités d'erreur ou de blocage. Analyse des signaux : séries et transformées de Fourier, spectre de fréquences, théorème d'échantillonnage, densité spectrale de puissance. Électronique : loi d'Ohm, puissance, énergie, circuit résistif, inductance et capacité, circuit RL et RC, impédance, amplification, filtre, réponse en fréquence. Électronique numérique : algèbre de Boole, systèmes de numération, fonctions logiques, portes logiques, simplification, circuits logiques combinatoires.

MIC3215 Microprocesseurs I

Architecture des microprocesseurs. Aspects matériels d'un système microordonné en configuration minimale : les éléments constitutifs (microprocesseur, mémoires morte et vive, ports d'entrée et de sortie), les circuits d'adressage matériel, la base de temps. Programmation en langage machine et assembleur. Méthodes et concepts avancés de programmation. Code à position indépendante, la réentrance, la relocalisation, le macroassemblage, les interruptions matérielles et logicielles, les interfaces parallèles et sérielles. Programmation en langage assembleur en utilisant des cross-assembleurs. Logiciels d'intégration : moniteurs, BIOS, démarreurs des systèmes d'exploitation. Différents types de microprocesseurs sont utilisés comme base d'étude. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : MIC1065 Circuits logiques ou MIC2110 Notions fondamentales en télécommunications

MIC3220 Signaux et systèmes

Représentation d'un signal et d'un système. Systèmes continus et systèmes discrets. Entrées, sorties, état d'un système. Systèmes linéaires. Analyse des signaux : série de Fourier ; transformée de Fourier ; énergie d'un signal ; fonction densité spectrale ; signaux échantillonnés ; transformée de Fourier rapide ; théorème d'échantillonnage. Réponse temporelle et fréquentielle d'un système linéaire. Fonction de transfert. Convolution. Application à la modulation et à l'échantillonnage. Transformée Z. Conditions de stabilité d'un système. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : Pour le baccalauréat en génie microélectronique : MAT1300 Algèbre linéaire et matricielle ; ING3400 Analyse appliquée pour ingénieurs. Pour le certificat en télécommunications : MAT1111 Calcul I ; MAT1300 Algèbre linéaire et matricielle ; MAT3113 Équations différentielles.

MIC3230 Bruit et signaux aléatoires

Variables et signaux aléatoires. Signaux de bruit : origine ; représentation multidimensionnelle des signaux aléatoires. Filtrage stochastiques linéaires, fonctions de corrélation et spectre de puissance. Processus stationnaires. Ergodicité. Récepteurs optimaux. Probabilité d'erreur. Séances d'exercices.

Préalable(s) : MIC3220 Signaux et systèmes

MIC3240 Principes de communications I

Structure générale d'un système de communication ; critères de performance ; bande passante et rapport signal/bruit. Représentation mathématique du bruit. Les différents systèmes à modulation d'amplitude. Les systèmes à modulation de fréquence et de phase ; rapport signal/bruit ; effet de seuil. Modulation impulsionnelle ; rapport signal/bruit. Systèmes impulsionnels codés. Multiplexage. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : MAT2780 Probabilités et statistiques ; MIC3220 Signaux et systèmes ; MIC2110 Notions fondamentales en télécommunications ou MIC4100 Analyse de circuits

MIC3340 Introduction à la robotique

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la problématique de la robotique. Historique des automatismes et de la robotique. Classifications des robots industriels. Manipulateurs et télémanipulateurs. Structure des robots et leurs constituants : capteurs, actionneurs, organes de préhension. Modèles dynamiques et commande des robots. Vision et reconnaissance des formes. L'intelligence artificielle. Modes de programmation. Aspects économiques et sociaux de l'utilisation des robots.

MIC4100 Analyse de circuits

Circuit résistif. Lois expérimentales des circuits électriques. Transformation des sources, linéarité et principe de superposition, théorèmes de Thévenin et de Norton. Inductance et capacité. Les circuits RL et RC. Réponse à une excitation en forme d'échelon. Le circuit RLC. Réponse d'un circuit RLC à une excitation sinusoïdale. Les Phaseurs. Réponse sinusoïdale en régime permanent. Valeurs moyenne et efficace d'un signal. Puissance moyenne. Fréquence complexe. Analyse de Fourier. Utilisation des transformées de Fourier et de Laplace. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : MAT1111 Calcul I ; MAT1300 Algèbre linéaire et matricielle ; MAT3113 Équations différentielles ; MIC1115 Laboratoire d'électronique générale

MIC4120 Microélectronique I

Jonctions p-n et pnp. Diode, transistor bipolaire, transistors à effet de champ et MOS : modèles statiques et dynamiques, polarisation, comportement aux basses et aux hautes fréquences et limites fondamentales. Circuits à plusieurs transistors. Amplificateurs opérationnels : caractéristiques idéales et réelles ; différents types de contre-réaction. Réponse en fréquence et stabilité. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : INF1105 Introduction à la programmation scientifique ; MIC4100 Analyse de circuits

MIC4215 Microprocesseurs II

Structure matérielle d'un micro-ordinateur : unité centrale de traitement, mémoire, entrées/sorties ; nécessité de circuits d'interface. Analyse des cycles de lecture et d'écriture d'un microprocesseur. Les différents types de mémoire ; contrôleurs de mémoire dynamique et de décodeurs d'adresse. Contrôleurs d'interruptions. Circuits d'interface ; encodeurs de clavier, compteurs/temporisateurs, unités à bande magnétique, circuit d'affichage. Bus d'expansion. Travaux en laboratoire.

Préalable(s) : MIC3215 Microprocesseurs I

MIC4220 Traitement numérique des signaux

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'étude et la conception de systèmes numériques de traitement des signaux.

Signaux et systèmes numériques ; transformation Z ; transformée de Fourier discrète ; filtrage numérique : problème d'approximation, filtres numériques à réponse impulsionnelle finie (RIF) et à réponse impulsionnelle infinie (RII), représentations canoniques des filtres numériques, conversion des filtres analogiques en filtres numériques, filtrage adaptatif ; processeurs de signaux numériques

(DSP) ; progiciels spécialisés pour la conception de filtres numériques. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : INF2105 Programmation scientifique II ; MIC3215 Microprocesseurs I ; MIC5100 Compléments d'analyse de circuits

MIC4235 Utilisation des microordinateurs dans les systèmes de commande en temps réel

Définition d'un microcontrôleur ; domaines d'application ; différentes familles de microcontrôleurs ; choix d'un microcontrôleur. Circuits d'entrées et de sorties binaires et analogiques. Convertisseurs, capteurs, actuateurs. Prétraitement des signaux. Utilisation des microcontrôleurs dans les boucles de commande en temps réel ; algorithmes de commande, de fréquence d'échantillonnage pour les convertisseurs et des erreurs de quantification. Opérations en point flottant. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : MIC3215 Microprocesseurs I

MIC4240 Principes des communications II

Étude de la modulation numérique et de ses applications. Transmission des signaux numériques. Principes et méthodes de modulation et de démodulation numériques : PWM, PAM, PPM, PCM, FSK, PSK, DM. Applications et comparaison des différentes méthodes ; rapport signal/bruit. Multiplexage et démultiplexage. Introduction à la théorie de l'information. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : MIC3240 Principes de communications I

MIC4250 Communication entre ordinateurs

Principes de base régissant la communication entre ordinateurs. Codage et transmission de l'information dans un canal. Modulation. Multiplexage. Techniques de commutation. Topologie et architecture des réseaux. Protocoles de communication et d'accès aux réseaux locaux. Théorie de la file d'attente. Congestion et temps de réponse. Algorithmes d'acheminement. Étude des réseaux. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : INF1105 Introduction à la programmation scientifique ; MIC1065 Circuits logiques ou MIC2110 Notions fondamentales en télécommunications

MIC4320 Principes d'automatique

Rappel de la notion de réponse fréquentielle d'un système linéaire introduite dans les cours d'analyse de circuits. Diagrammes de Bode, Nyquist et Black. Espace d'état. Analyse et synthèse des systèmes linéaires de premier et deuxième ordres. Fonction de transfert, anticipation, rétroaction. Asservissements des systèmes linéaires. Commande PID. Stabilité : critères de Routh, de Nyquist, de Jury, la seconde méthode de Liapunov, lieux des racines. Notions de gouvernabilité et d'observabilité des systèmes linéaires invariants dans le temps. Performances dynamiques. Introduction à la commande non linéaire et optimale. Séances d'exercices et travaux en laboratoire.

Préalable(s) : MIC3220 Signaux et systèmes

MIC5100 Compléments d'analyse de circuits

Revue de l'analyse d'un circuit électrique à l'aide de la transformée de Laplace. Réponse en fréquence, filtrage, diagrammes de Bode et circuits résonnants. Circuits couplés. Quadripôles. Variables d'état. Filtres passifs et actifs. Approximations de Butterworth, Chebyshev et Bessel. Synthèse des circuits. Stabilité. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

Préalable(s) : MIC3220 Signaux et systèmes ; MIC4100 Analyse de circuits

MIC5120 Microélectronique II

Revue des procédés de fabrication des composants microélectroniques. Introduction aux règles de dessin et de conception des circuits ITGE. Structures logiques MOS et CMOS. Techniques de conception des circuits MOS.

Réseaux logiques programmables (PLA). Structures de mémoire. Communication et synchronisation. Architecture à transfert de registres et machine à états finis. Outils de conception assistée par ordinateur des circuits ITGE. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC1065 Circuits logiques ; MIC4120 Microélectronique I

MIC5215 Microprocesseurs III

Ce cours vise à approfondir les fondements théoriques des architectures de processeurs et de microprocesseurs. Architecture classique d'un microprocesseur : chemin de données, registres, unité arithmétique et logique, unité de contrôle, mémoire. Hiérarchie de mémoire, caches, mémoire de masse. Concurrence : parallélisme vs pipelines. Pipelines statiques et dynamiques : de données et de contrôle, aléas de données et de branchement, synchronisation. Interfaces, bus, interconnexion. Architectures avancées : super scalaires, super pipelines, RISC, CISC, WLIW, structures systoliques. Conception et modélisation de processeurs, analyse de performances. Ce cours prévoit 3 heures de théorie et 2 heures de laboratoire par semaine.
Préalable(s) : MIC3215 Microprocesseurs I

MIC5220 Transmission de données

Étude des systèmes de transmissions de données. Télécommunications, communications synchrones-asyncrones, circuits de synchronisation. Codage-décodage. Détection et correction d'erreurs. Circuits intégrés de communication.
Préalable(s) : (MAT1200 Algèbre linéaire I ; MAT1580 Statistiques pour sciences physiques) ou MIC2110 Notions fondamentales en télécommunications

MIC5245 Architecture de processeurs avancés

Étude des fondements théoriques associés aux architectures de machines pour une classe spécifique de problèmes. Architectures des uniprocésseurs : RISC, CISC. Processeurs spécialisés : traitement de signaux DSP, graphique GSP, coprocesseurs. Parallélisme et pipeline. Systèmes hautement parallèles : multiprocésseurs, structures systoliques, flux de données. Super-ordinateurs. Machines de base de données. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC4215 Microprocesseurs II

MIC5250 Systèmes de télécommunications

Étude pratique des principaux systèmes de télécommunication analogiques et digitaux. Radio, télévision, téléphone, transmission de données. Communications hertziennes, par câble, par satellite, par fibre optique. Principes et caractéristiques de ces systèmes, limites et performances. Étude des sous-ensembles fonctionnels utilisés en communication : modulateur, multiplexeur, démodulateur, circuits de synchronisation, détecteur, convertisseur. Introduction à l'étude des antennes.
Préalable(s) : MIC2110 Notions fondamentales en télécommunications ou MIC3220 Signaux et systèmes

MIC6120 Technologies des circuits ITGE

Études des étapes de fabrication de circuits intégrés. Fabrication et préparation des tranches, croissance cristalline, épitaxie, oxydation, diffusion, implantation ionique, lithographie. Plasma et couches minces. Rendement et fiabilité. Méthodes de mesures. Procédés de fabrication pour les technologies MOS, bipolaire et BiMOS. Outils CAO pour la conception et la vérification du procédé. Encapsulation (packaging) des circuits. Une partie du cours se fera en collaboration avec une industrie de fabrication de circuits ITGE. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : ING5400 Physique des semi-conducteurs

MIC6130 Circuits Intégrés programmables

Ce cours vise à permettre de faire l'étude des différents circuits intégrés programmables et de leurs applications dans la conception des systèmes électroniques ; de maîtriser les outils CAO pour la synthèse et la programmation des circuits intégrés programmables.

Étude des différents circuits intégrés programmables et de leurs applications. Circuits ASIC, PAL, FPLA, PLD, matrice de portes programmable - FPGA. Théorie et outils CAO pour la synthèse et la programmation des circuits intégrés programmables. Conception de systèmes avec des composants programmables. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC1065 Circuits logiques

MIC6135 Fiabilité et testabilité des circuits ITGE

Étude théorique et pratique de la fiabilité des systèmes. Classification et modèles de fautes. Vérification et test de circuits de grande complexité. Architectures et logiciels tolérants aux fautes. Évaluation de la fiabilité. Exercices dirigés et travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC5120 Microélectronique II

MIC6141 Circuits Intégrés analogiques

Étude des caractéristiques fonctionnelles, des structures et des performances des circuits intégrés analogiques. Amplificateurs opérationnels différentiels. Étages d'amplification, Sources de courant et charges actives. Étages de sortie et amplificateurs de puissance classes A, B et AB. Bruit et rejet en mode commun (CMRR) et de l'alimentation en puissance (PSRR). Configurations en cascade et «folded» cascade. Synthèse d'amplificateurs opérationnels. Systèmes analogiques et mixtes, oscillateurs et générateurs de fonctions, oscillateurs à verrouillage de phase (PLL), convertisseurs analogique/numérique et numérique/analogique. Tensions de référence. Filtrage à condensateurs commutés. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC5100 Compléments d'analyse de circuits ; MIC5120 Microélectronique II

MIC6145 Aspects algorithmiques de la microélectronique

Étude des aspects algorithmiques des outils assistés par ordinateurs pour la conception et l'analyse de circuits intégrés à très grande échelle. Introduction aux algorithmes, aux classes de problèmes et aux notions de complexité. Algorithmes de conception graphique, de placement et routage, de vérification, d'analyse, de synthèse et de compilation de circuits ITGE. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC5120 Microélectronique II

MIC6150 Conception des systèmes microélectronique

Méthodes de conception des systèmes microélectroniques : architecture, matériel et logiciel. Décomposition des systèmes au niveau matériel et logiciel. Méthodes de conception pour la synthèse des circuits ITGE. Description comportementale ; synthèse des circuits au niveau logique et architectural. Méthodes de synthèse pour la testabilité des circuits ITGE. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC6245 Circuits intégrés à très grande échelle

MIC6160 Sujets spéciaux en microélectronique

Ce cours permet d'offrir des compléments de formation sur des sujets de pointe dans le domaine de la microélectronique. Contenu établi en fonction du sujet.

MIC616X Sujets spéciaux en microélectronique

Le contenu de ce cours sera adapté aux sujets qui seront abordés. Exemples de sujet possibles : Interconnexion et encapsulation des circuits microélectroniques. Optoélectronique. Réseaux neuronniques et systèmes à logique floue. Circuits microélectroniques pour les radio-fréquences. La programmation de ce cours pourra se faire, sur demande, sous réserve d'un nombre suffisant d'étudiants intéressés. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).

MIC6245 Circuits Intégrés à très grande échelle

Méthode de conception des circuits ITGE : problèmes de rendement, testabilité, modèles de défauts, vecteurs de vérification, circuits autovérifiables. Microarchitecture : systèmes concurrents, réseaux de processeurs, processeurs spécialisés. Aspect algorithmique des outils de conception des circuits ITGE. Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC5120 Microélectronique II ; MIC6130 Circuits intégrés programmables

MIC6260 Circuits RF et microondes

Les limites d'utilisation de la théorie des circuits ; rappels et compléments sur la théorie des lignes de transmission ; rappels et compléments sur les guides d'ondes ; étude des diverses configurations de lignes microruban ; comportement HF des composants passifs R, L, C ; adaptation ; abaque de Smith ; représentation quadripolaire des circuits HF ; les paramètres s ; circuits à n pôles ; filtres microondes ; conception de filtres microstrip ; filtres à lignes couplées ; circuits microondes passifs (circulateurs, atténuateurs, coupleurs, T magique, isolateurs, etc) ; circuits microondes actifs (diodes -Schottky, PIN, etc-, transistors -BJT, FET, HEMT-) ; amplificateur rf (ampli petits signaux, sélectif, large bande, faible bruit). Travaux pratiques en laboratoire (3 heures/semaine).
Préalable(s) : MIC4120 Microélectronique I ; PHG5240 Ondes électromagnétiques

MIC6265 Application des télécommunications

Ce cours regroupe un ensemble d'activités expérimentales reliées aux différentes notions abordées théoriquement dans les autres cours du programme de certificat en télécommunications. En plus de permettre une vérification expérimentale des principaux concepts en télécommunications, la méthodologie de modélisation, de simulation et d'expérimentation sera également abordée. Le cours vise aussi à développer un certain nombre de compétences : habiletés pratiques par la manipulation d'appareillage, collaboration et travail en équipe, recherche d'information, consultation de documentation et rédaction de rapports. Méthodes expérimentales : principaux appareils (oscilloscope, analyseur spectral, multimètre), unités, précision, perturbations, limitations. Analyse spectrale, mesures de bruit, modulation-démodulation, émission-réception, conversions analogiques-numériques, échantillonnage, traitement et filtrage analogiques et numériques. Communications entre ordinateurs : interfaces physiques (RS-232C, RNIS, ethernet), protocoles de communication (HDLC, SDLC, BSC, anneau à jeton, CSMA/CD), codage-décodage, compression de données, synchronisation. Médiums de transmission : paires torsadées, câbles coaxiaux, fibres optiques. Normes et standards de télécommunications. Ce cours se donne selon les modalités suivantes : Deux heures de théorie, trois heures de laboratoire par semaine.
Préalable(s) : MIC4250 Communication entre ordinateurs ; MIC5220 Transmission de données ; MIC5250 Systèmes de télécommunications

MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à maîtriser les outils qui lui permettront de produire, tout au long de son programme d'étude, des travaux de qualité universitaire selon les règles de l'art. L'étudiant développera dans ce cours ses habiletés de recherche documentaire, ses habiletés rédactionnelles (rédaction d'un CV, d'un rapport, etc.) et ses habiletés de communication orale devant un groupe. Il sera initié aux principaux outils informatiques et documentaires pouvant supporter ses recherches dans le domaine de la mode. Méthodologie de la recherche documentaire en mode. Initiation à Internet, Manito et autres banques de données et sites de recherche. Introduction aux règles

de présentation d'un travail de recherche ou d'un rapport et au travail de rédaction : citations, bibliographies, notes de référence, fiches de lecture, résumés de textes, etc. Initiation aux différents logiciels et autres supports informatiques. Méthode de développement d'outils professionnels : curriculum vitae, lettre proposant une candidature, techniques d'entrevue et présentation orale devant public. Présentation des profils de carrière.

MOD1300 Psychosociologie de la mode et du vêtement

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier et interpréter les influences réciproques entre les formes générales de représentation d'une culture, d'un groupe ou d'un individu, leurs modes et leurs comportements vestimentaires, isoler les principaux facteurs qui influencent l'image, la perception et la présentation de soi, appliquer les méthodes de base en recherche documentaire et utiliser les sources usuelles d'information et de données en psychosociologie de la mode.

Analyse globale du phénomène de la mode : Principales théories, modèles et cadres généraux d'interprétation en psychosociologie de la mode. Puissance, valeur et surdétermination du langage vestimentaire. Méthodes et techniques de recherche appliquées à la psychosociologie de la mode. Mode, vêtement et comportement individuel : Dimensions du soi. Le vêtement comme reflet et expression de l'individu, comme code individuel. Interprétation des signes, des codes, des symboles et des messages non verbaux liés à la mode et au vêtement. Processus cognitifs en cause.

Mode, vêtement et comportement collectif : Dimensions de l'image et de l'imaginaire collectifs. Le vêtement comme signe de reconnaissance et de discrimination des groupes. Interprétation des normes, des valeurs, des statuts et des rôles implicites et explicites dans les phénomènes de mode.

Préalable(s) : MOD2300 Histoire de la mode (sauf pour les étudiants de design et stylisme).

MOD1430 Introduction au design de mode

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à faire la lecture des concepts vestimentaires présentés au moyen des illustrations, à maîtriser la nomenclature technique du vêtement, à connaître les bases de la théorie de la couleur, à constituer et faire la lecture de tableaux de production. Il vise aussi à initier l'étudiant à la connaissance de la structure d'une entreprise de mode et du rôle de chacun de ses intervenants.

Maîtriser la terminologie et les bases du dessin technique du vêtement (géométral). Développer les capacités de lecture des illustrations de mode avec l'application de la terminologie technique et des noms des couleurs. Initier à la préparation de tableaux de production. Expliquer la structure et le fonctionnement d'une entreprise de mode. Application de travail en équipe. Exercices dirigés et travaux pratiques.

MOD1450 Présentation des documents et des créations en mode

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les bases nécessaires en photographie, en graphisme et d'apprendre à développer des méthodes de recherches favorisant la conception d'une collection limitée ou une collection complète de vêtements.

Sensibilisation aux différentes utilisations de la photographie. Introduction aux techniques de base en photographie : analyse des types d'appareils, des pellicules, d'éclairages. Prise de vue. Initiation à la communication visuelle. Introduction à la démarche technique et formelle (deux dimensions) pour la présentation graphique de documents de mode. Conception d'une griffe ou d'un logo. Introduction à la méthodologie de recherche en vue de faciliter la création en design de mode. L'exploration des possibilités d'expressions par les créations formelles à partir de la texture, de couleur et de structure.

MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

Ce cours vise à identifier et comprendre le rôle des principaux intervenants dans l'industrie de la mode, à présenter les principales fonctions de marketing utilisées dans les entreprises de mode et à montrer leur importance dans la

réussite commerciale d'une entreprise. Les étudiants seront aptes à analyser les principaux canaux de distribution et types de commerces de mode (secteur manufacturier, grossiste, agence, commerce de détail et autres), leur structure et leur fonctionnement général dans un contexte commercial. Ils se familiariseront avec l'importance de proposer une offre intégrée auprès des clientèles.

Identification et compréhension du rôle des principaux intervenants dans l'industrie de la mode. Analyse des principaux canaux de distribution et types de commerces de mode (secteur manufacturier, grossiste, agence, commerce de détail et autres), de leur structure et de leur fonctionnement général dans un contexte commercial. Identification des principaux enjeux et défis de l'industrie (soit au niveau économique, politique, législatif ou social et ce à l'échelle nationale et internationale). Définition du marketing et de sa raison d'être dans l'entreprise de mode. Analyse sociologique et psychographique des comportements des consommateurs et des facteurs qui influencent ces comportements dans une perspective de positionnement commercial. Repérage des occasions d'affaires dans le marché de la mode en prenant en compte les aspects tant qualitatifs que quantitatifs de la concurrence. Présentation des étapes d'un plan de recherche commerciale.

Utilisation des outils de planification stratégique en marketing : sélection d'une collection, d'un réseau de distribution, d'un prix de vente, d'outils de communication et des principes de vente. Création d'un plan de marketing.

MOD2200 Relations humaines et communications au travail

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à comprendre la nature et les fonctions du travail en équipe dans une entreprise de mode intégrée comportant les trois volets de conception, de production et de commercialisation, identifier les acteurs et leurs rôles dans des équipes de travail multifonctionnelles, développer des habiletés lui permettant de s'intégrer à différents types d'équipes de travail dans ce contexte.

Étude des principes et des modèles de base en relations humaines dans un milieu de travail. Étude de sociologie et de psychologie industrielles sur les dynamiques de base dans un milieu de travail ; les méthodes de motivation et de communication qui s'y appliquent ; les systèmes d'évaluation des échanges, de la performance et du rendement. Analyse et apprentissage des méthodes de travail en équipe dans les entreprises de mode : études de cas, jeux de rôles et résolution de problèmes.

MOD2222 Projet d'études Internationales I

Ce cours pourra répondre à différents objectifs. Il pourra, dans le cadre d'un projet à orientation professionnelle plus accentuée, viser à rendre l'étudiant apte à préparer et à réaliser l'étude approfondie du secteur mode d'un pays étranger, dans ses aspects design, production et commercialisation, financer la réalisation d'un tel projet, prendre conscience de l'importance du contexte culturel, procéder à l'analyse comparative du secteur mode au Québec et à l'étranger et dégager les principales implications. Dans le cadre d'un projet à caractère plus culturel, il aura comme objectif de donner une formation plus approfondie sur l'histoire de la mode, de l'art, du costume et du textile à l'étranger. Il pourra également développer un volet d'échanges avec les étudiants et les professeurs de différentes institutions d'enseignement ayant des programmes d'études en mode à l'étranger.

Préparation d'un plan de visite : thématiques, grille d'analyse. Rencontres préliminaires avec des spécialistes, lectures, conférences s'il y a lieu. Selon la nature du Projet d'études internationales : observation sur le terrain, visites, rencontres. Analyse des observations effectuées et comparaisons entre le secteur mode au Québec et celui des pays visités, au plan de la création, de la production, de la commercialisation. Identification de quelques implications concrètes pour l'industrie de la mode locale. Cours dans les musées de la mode, d'art ou du textile. Visites des lieux de conservations des collections du costume. Rencontres avec les responsables de programmes en mode etc. Critique des observations effectuées et préparation d'un rapport-synthèse. Présentation médiatisée du rapport. Condition d'accès : Ce projet est limité à une quinzaine

d'étudiants. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit obtenir l'autorisation de la direction du programme (qui prendra notamment en compte la qualité du dossier scolaire), avoir obtenu le financement nécessaire pour couvrir les frais totaux du voyage (incluant une protection médicale).

MOD2300 Histoire de la mode

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à interpréter les tendances significatives de la mode contemporaine en les reliant aux innovations et aux changements historiques que celle-ci a connus aux plans socioéconomiques, technologiques, culturels et esthétiques, utiliser les méthodes de recherche documentaire et utiliser les sources usuelles d'information et de données en histoire de la mode, comprendre comment sa pratique professionnelle s'insère dans l'histoire de la mode et participe au développement de celle-ci.

La mode dans l'histoire : Fabrication domestique et artisanale. Draperie et essor des villes. Travail féminin et corporations. Monopoles d'État. Industrialisation de la production. Haute couture et prêt à porter. Professionnalisation de la mode. Internationalisation des marchés. Mouvements de la mode : Dynamique des changements socioculturels, économiques et technologiques en cause. Relations entre l'art et la mode. Mise en rapport de certains thèmes dominants de la mode contemporaine avec des perspectives et des problématiques analogues se retrouvant dans d'autres périodes et d'autres contextes historiques. Application des méthodes de recherche sur une période ou un cycle historiques déterminés en lien avec les thématiques contemporaines. Visites de musées.

MOD2400 Fibres et textiles

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier les fibres et les tissus, leurs caractéristiques et leurs propriétés, évaluer et choisir les tissus appropriés au style et à l'usage du vêtement.

Analyse en laboratoire des fibres naturelles, artificielles et mixtes. Étude des méthodes d'identification des fibres et des tissus. Analyse des méthodes de fabrication des tissus tissés, non tissés et des mailles, de même que des procédés de teinture, d'apprêt et de finition. Étude des méthodes d'évaluation de la qualité, des coûts et de la performance des tissus, en fonction des principaux usages et besoins. Préparation d'un cahier de référence de tissus. Travaux pratiques en laboratoire.

MOD2450 Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à développer, à partir d'un modèle théorique, un modèle personnel qui permettra d'améliorer ses connaissances dans la recherche documentaire afin de concevoir un groupe de vêtements pour un lanceur de mode. Établissement d'un répertoire, codification de données qui supportera la recherche, la conception et la création des nouvelles formes vestimentaires. Identification des caractéristiques principales dans les vêtements conçus tant au niveau de la forme, de la construction que de la matière, afin de réunir les pièces les plus représentatives par rapport au sujet et au lanceur choisis ; la gamme chromatique ; les matières, les textures. Intervention sur la surface d'une étoffe en respectant le thème exploré. L'ensemble des recherches préliminaires assemblées dans un cahier de recherche. Production d'un diaporama qui représente la synthèse des recherches. Analyse des modèles devant un groupe d'experts. Présentation formelle des recherches. Préalable(s) : MOD1450 Présentation des documents et des créations en mode

MOD2460 Approche créative du textile

Ce cours initie l'étudiant aux techniques de base nécessaires pour transformer les surfaces et structures des différentes étoffes afin de compléter les recherches de création pour concevoir une collection limitée ou une collection complète de vêtements. Ce cours permettra de réaliser, en complémentarité avec le cours MOD2450, un minimum de 2 transformations de surfaces textiles et/ou structure.

Apprêtage et exploitation de tissu comme support par la méthode de façonnage et d'assemblage. Introduction aux différentes techniques de traitement de la surface textile : coloration par bain, application directe de la couleur, et de modifications des structures de tissus. Création : traitement métaphorique des images sur les surfaces textiles, traitement des textures par traitement des fils. Introduction aux connaissances des nouvelles technologies. Exercices dirigés et travaux pratiques.

MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : d'analyser et de choisir des modèles d'organisation de la production et de la gestion des opérations de fabrication de vêtements, dans une perspective systémique et en tenant compte de critères déterminés de productivité et de compétitivité.

Expliquer la nature et le contexte de la gestion de la production et des opérations dans l'industrie manufacturière de mode au Québec, au Canada, de même que dans certains environnements typiques à l'étranger. Analyser les procédés et systèmes industriels existants. Décrire les spécificités du produit pour les fins de la gestion de la production. Concevoir et organiser un système de production en fonction du design du produit. Gérer le système existant : réaliser les prévisions, l'organisation, l'ordonnancement et le contrôle. Gérer l'amélioration des systèmes et l'innovation.

MOD2630 Approvisionnement

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier et situer les rôles et les fonctions de l'acheteur dans un commerce de mode, appliquer les règles, les méthodes et les modèles de budgétisation relatifs aux achats et aux approvisionnements, planifier et structurer les achats et les approvisionnements en fonction des déterminations de coûts, de profits et de marchés.

Notions élémentaires d'approvisionnement ; définition et organisation de la fonction approvisionnement dans un commerce-type de mode au gros et au détail ; organisation administrative des achats ; définition et description de la qualité ; contrôle de la qualité, vérification ou inspection ; recherche de fournisseurs valables ; évolution de la performance des fournisseurs. Calcul et analyse des prix de revient des achats et des approvisionnements, des marges initiales et bénéficiaires, de même que des autres paramètres comptables servant à déterminer les prix. Simulation de l'organisation des achats et des inventaires d'un lot de marchandises en fonction d'une analyse et d'un estimé des coûts, des profits et de la demande provenant des marchés visés.

MOD3000 Recherche de matières, de thématiques et de tendances

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à récupérer et analyser les données disponibles, organiser un système prospectif de références servant de support à la recherche-crédation en mode, appliquer des stratégies d'innovation dans la sélection et l'élaboration des matériaux, des thématiques et des tendances.

Mise en perspective des principaux foyers d'élaboration et de diffusion de la mode, locale et internationale. Étude des acteurs, des structures et du fonctionnement des principaux lieux de conception, de même que des canaux et des moyens de diffusion majeurs, qui établissent les nouveaux concepts et les nouvelles tendances de matières et de thématiques de la mode. Apprentissage des méthodes de repérage et de conciliation des données, anciennes et contemporaines, par rapport aux tendances passées, actuelles et prévisionnelles de la mode. Préparation d'un matériel de références sur les origines, les représentations et les aires de diffusion d'une nouvelle thématique. Analyse et simulation de stratégies d'innovation. Exercices et travaux pratiques.

MOD3100 Encadrement II : préparation de stage (1 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à proposer et faire adopter un projet de stage documenté et justifié par la formation antérieure.

Étude des besoins de formation auxquels correspond le premier stage et des objectifs et contraintes qu'ils impliquent pour l'étudiant. Analyse et organisation de l'ensemble des stages réalisés au même moment par une cohorte en fonction des caractéristiques de cette cohorte et des profils des étudiants qui la composent. Atelier de groupe et travail individuel sur les projets préliminaires de stages conçus par les étudiants ou qui leur ont été proposés. Évaluation globale du cheminement suivi jusqu'à cette étape et identification des forces et faiblesses. Rencontres individuelles avec le professeur titulaire du cours et approbation d'un projet définitif de stage. Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du programme.

MOD3300 Mode, communication et environnement

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à décoder les principaux types de communication prévalant dans les milieux de la mode, interpréter le langage non verbal, analyser le contenu et la forme des messages ayant la mode pour objet dans les mass media, développer une perspective critique à l'endroit des langages médiatiques.

Théories et modèles de base de la communication et de l'information. Formes dominantes de communication et d'information dans des milieux de mode donnés : études de cas. Le langage somatique et son influence sur les représentations de la mode : études de cas et jeux de rôles. Types de langages médiatiques, audiovisuels et écrits, appliqués à la mode et au costume. Leurs environnements et leurs publics-cibles. Éléments d'analyse de contenu. Séances d'exercices.

MOD3450 Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés

Ce cours vise la maîtrise des habiletés créatives et techniques nécessaires à la réalisation de la collection de produits de mode élaborée dans le cours MOD2450 Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode. Ce cours vise aussi à approfondir les connaissances et les habiletés à utiliser un logiciel pour la réalisation des patrons et en faire la traduction intégrale dans un vêtement (3D).

Développement et présentation en 2D et 3D des modèles créés dans le cours MOD2450 à l'aide du logiciel de patron. Définition des opérations dans une production sérielle et établissement d'un procédé de fabrication. Analyse et rationalisation en fonction des composantes du modèle. Analyse des coûts de production. Préparation et montage des prototypes en toile. Analyse de la tombée, des proportions, de la forme, du volume, de l'aisance et du confort. Séminaires critiques de prototypes devant spécialistes. Présentation des prototypes, recherches et études réalisés dans le cadre du cours MOD2450.

Préalable(s) : MOD2450 Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode

MOD3560 Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure d'évaluer, de choisir et d'appliquer les technologies et équipements, traditionnels et automatisés, permettant une production optimale dans un contexte déterminé.

Expliquer de manière approfondie les principes de fonctionnement, de réglage et d'entretien des équipements, des différents types de fils et d'aiguilles, de même que des principes de formation des différents points. Décrire les méthodes, procédés, appareils et logiciels servant aux opérations de placement, de matelassage et de découpe assistées par ordinateur. Effectuer une programmation simple. Décrire les principaux types de machines spécialisées et automatisées en couture, repassage, pressage et finition. Analyser des gammes de montage et de systèmes de couture des principaux types de vêtements. Effectuer une analyse comparée des technologies traditionnelles et automatisées de production dans des situations typiques. Gérer une salle de coupe ainsi qu'un atelier de couture. Appliquer les principes de sécurité au travail.

Ce cours devra s'accompagner d'une période de 30 heures de laboratoire obligatoire.

Préalable(s) : MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD3565 Planification et contrôle de la production et des stocks dans l'industrie manufacturière de mode

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à analyser et établir le modèle d'un système de planification, de gestion et de contrôle des stocks dans un contexte de fabrication de vêtements. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure (1) d'analyser et (2) d'établir le modèle d'un système de planification, de gestion, et de contrôle des stocks dans un contexte de fabrication de vêtement.

Analyser les besoins et gérer la demande. Gérer des stocks. Planifier les besoins matières (PBM). Calculer les lots économiques. Élaborer un plan directeur de production et les systèmes connexes. Élaborer une planification sur la base d'une approche juste-à-temps. Expliquer le concept de réponse rapide (Quick Response). Choisir le système d'entreposage adapté aux objectifs de l'entreprise.

Préalable(s) : MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD3570 Étude du travail et aménagement dans l'industrie manufacturière de mode

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : de réaliser une étude des temps dans un contexte de fabrication de produits de mode ; d'organiser le travail des employés de production ; de réaliser un aménagement correspondant au procédé de production retenu ainsi qu'aux particularités des tâches à accomplir.

Mesurer les temps nécessaires pour chaque opération d'un procédé de production d'un article de mode. Réaliser une étude ergonomique des postes de travail. Porter un jugement d'allure. Traiter les résultats. Analyser les informations recueillies. Établir des temps standards. Dresser la séquence des opérations de préparation, d'assemblage et de finition d'un produit de mode. Dresser la liste des machines nécessaires. Évaluer les contraintes physiques liées à l'espace de travail. Déterminer les exigences liées à la manipulation du produit. Repérer les points stratégiques permettant l'économie de temps et de mouvement. Produire le plan d'aménagement. Choisir les méthodes de travail. Mettre en oeuvre les méthodes de travail et le plan d'aménagement.

Préalable(s) : MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD3630 Développement des produits de mode et gestion des ventes

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de comprendre et appliquer deux des fonctions majeures de l'industrie de la mode soit : le développement de produits mode pour un commerce de détail, un grossiste et un manufacturier, et l'organisation et la gestion d'une équipe de vente (représentation commerciale) dans un contexte de commerce international. Identification des étapes liées à la formation d'une équipe de vendeurs (ou d'acheteurs). Méthodes de prévision et de planification des ventes. Analyse de l'offre et de la demande. Gestion financière d'un compte d'acheteur. Évaluation quantitative et qualitative des marchandises achetées.

Intégrer des habiletés en planification, organisation, gestion et budgétisation des services de ventes et développement de produits dans l'industrie (gros et détail). Appliquer une stratégie de recherche de fournisseurs : achat de collections et/ou développement de produits, «sourcing» national et international. Planifier un concept d'assortiment de marchandise en fonction du marché cible et planifier le mix promotionnel : objectifs et budgets. Reconnaître et identifier les tendances) et analyse de la compétition. Reconnaître le changement de la nature des achats dans un contexte de mondialisation. Assurer la négociation lors de situations de ventes et d'achats de type commercial. Élaborer et sélectionner les moyens permettant d'établir la stratégie de vente des produits.

Préalable(s) : MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD3640 Recherches en marketing de mode

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à analyser les résultats de recherches de marketing et en extraire les facteurs déterminants pour la conception et la commercialisation de produits de mode.

Étude des processus, des instruments et des principaux types de recherche en marketing utilisés dans différents environnements-types : schémas de recherche, collectes de données, instruments de mesure et modèles d'analyse ; recherches exploratoires, descriptives et causales ; différences d'approche entre les niveaux de recherche. Réalisation d'une recherche de marketing à portée limitée et utilisation de ses résultats comme prémisses à une stratégie commerciale. Exercices pratiques.
Préalable(s) : MAT2080 Méthodes statistiques ; MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD3660 Éthique commerciale et consommateurs

Le cours vise à sensibiliser les étudiants aux processus décisionnels les plus fréquents mis en application par les consommateurs dans leurs achats de produits de mode ; à les rendre aptes à identifier les facteurs, contrôlables et incontrôlables, pouvant influencer positivement le choix final du consommateur ; à leur faire connaître les règles en vigueur et à développer une éthique commerciale cohérente. Le cours est divisé en deux blocs d'égale importance :

1) Les comportements de consommation : L'étude des principaux comportements de consommation (achat en situations de forte et de faible implication ; l'achat impulsif ; l'achat compulsif ; l'achat pour soi vs l'achat comme cadeau, etc.) ; les achats aux points de vente et les achats à domicile ; l'étude des variables d'influence : personnelles, culturelles, sociologiques, économiques, contextuelles ; l'étude des thématiques d'actualité dans le domaine de la consommation des produits de la mode : ex. l'achat à crédit, le phénomène des infopublicités, l'influence des porte-parole, la perception de la qualité du produit en fonction de son pays d'origine, etc.

2) Les conséquences des actions commerciales sur le consommateur de mode : Les concepts fondamentaux de l'éthique commerciale ; le respect des principales règles commerciales ; l'étude des conséquences des pratiques commerciales des entreprises dans le domaine de la mode : ex. les publicités provocatrices ; la sous-traitance dans les pays du tiers-monde ; l'utilisation de mannequins comme modèles non «représentatifs»

Présentation et discussion de cas traitant des pratiques commerciales. Travail de recherche sur le processus décisionnel du consommateur de mode.

Préalable(s) : MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD3710 Création et traitement d'images numériques en mode

Ce cours vise à orienter la recherche de l'étudiant sur les diverses possibilités de présentation graphique et de transposition que lui offre l'innovation technologique. Panorama des applications numériques en design. Ordinateurs et équipements périphériques. Initiation aux logiciels de traitement des images et de présentation les plus utilisés dans l'industrie. Applications pratiques dans le cadre du dessin géométral : coupe et élévation. Applications pratiques dans le cadre de présentations de designs mode et de collections. Recherche et développement de signatures visuelles de présentations modes appropriées au format numérique. Exercices dirigés (séance hebdomadaire obligatoire de 2 heures au laboratoire de micro-informatique).

Ce cours est réservé aux étudiants ayant une connaissance de base en dessin de mode, en graphisme et en photographie.

Préalable(s) : MOD1350 Présentation des documents et des créations en mode ; MOD3250 Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode

MOD380X Problématique théorique, pratique, technique ou historique en mode

Cours à contenu variable portant sur un aspect ou une problématique théorique, pratique, technique ou autre de la création ou de la gestion commerciale et industrielle en mode. Ce cours permettra entre autre de profiter d'événements spéciaux ou de la présence à Montréal de spécialistes du domaine pour offrir aux étudiants une

formation particulière sur une ou des problématiques qui lui permettront d'enrichir et d'approfondir sa formation et son expérience professionnelle.

MOD4180 Stage II (non crédité) (0 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer des connaissances et des habiletés plus spécialisées et sur une plus longue durée de formation pratique, en prolongement du stage I, dans un contexte d'enseignement coopératif. Sélection d'un projet de stage en fonction des capacités et des intérêts de l'entreprise et de l'étudiant intéressés. Réalisation du projet. Participation active et structurée de l'étudiant aux diverses fonctions qui lui sont assignées en stage. Expérimentation de tâches moyennement complexes de coordination et de gestion au sein d'équipes organisées de travail. Rédaction d'un rapport complet du stage et évaluation externe. Le stage II peut suivre immédiatement le premier stage et être effectué dans la même entreprise que ce dernier, ou encore se faire plus tard et dans une entreprise différente. Ce stage facultatif est noté au dossier de l'étudiant qui s'y inscrit et qui le réussit. Il ne comporte pas de crédits académiques, mais l'étudiant qui y participe reçoit une rémunération déterminée pour son travail, conformément aux normes de l'enseignement coopératif.

Préalable(s) : MOD4420 Stage en design et stylisme de mode (9 cr.) ou MOD4620 Stage en commercialisation de la mode (9 cr.) ou MOD5511 Stage en gestion industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.)

MOD4420 Stage en design et stylisme de mode (9 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer et tester ses connaissances et ses habiletés en design et stylisme de mode dans une situation professionnelle réelle, démontrer sa créativité, ses facultés d'observation, son sens critique, son sens des responsabilités et ses capacités de communication au sein d'équipes de travail, préciser son plan de carrière et favoriser son embauche éventuelle. Planification et contrôle de la réalisation du stage en fonction des objectifs, des décisions et des données du projet initial de l'étudiant. Réalisation d'un projet ou de travaux suffisamment importants et de bonne qualité dans le champ de spécialisation. Participation active et structurée de l'étudiant aux diverses fonctions qui lui sont assignées en stage. Application de normes de qualité dans le développement d'une production sérielle, en conformité avec les conditions de l'entreprise d'attache.

Application des règles d'éthique professionnelle. Rédaction et présentation d'un rapport structuré, détaillé et complet du stage, avec évaluation externe. Évaluation des ressources investies par l'étudiant en termes de temps, d'activités de recherche, de participation aux opérations de la firme et d'autres activités et travaux. Évaluation des ressources et des autres apports du milieu de stage ainsi que du module, comme de l'usage qui en a été fait. Atelier de groupe et travaux individuels sur les rapports préliminaires de stage des étudiants, en vue de faire la synthèse des connaissances, des procédés et des méthodes de travail acquis lors du stage et de leurs applications ou de leurs transferts possibles dans des cheminements professionnels futurs. Rencontres individuelles avec le titulaire du cours et évaluation du rapport final de stage.

Condition d'accès : Avoir réussi 36 crédits et avoir maintenu une moyenne cumulative de 2,5/4,3.

Préalable(s) : MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles ; MOD3450 Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés

MOD4444 Problématique théorique, pratique, technique ou historique en mode

Cours à contenu variable portant sur un aspect ou une problématique théorique, pratique, technique ou autre de la création ou de la gestion commerciale et industrielle en mode. Ce cours permettra entre autre de profiter d'événements spéciaux ou de la présence à Montréal de spécialistes du domaine pour offrir aux étudiants une

formation particulière sur une ou des problématiques qui lui permettront d'enrichir et d'approfondir sa formation et son expérience professionnelle.

Cours dont le sommaire, les objectifs, le plan etc. seront soumis pour approbation au Comité de programme par le professeur responsable du projet.

MOD4450 Création et traitement d'images numériques en mode

Ce cours vise à orienter la recherche de l'étudiant sur les diverses possibilités de présentation graphique et de transposition que lui offre l'innovation technologique. Panorama des applications numériques en design. Ordinateurs et équipements périphériques. Initiation aux logiciels de traitement des images et de présentation les plus utilisés dans l'industrie. Applications pratiques dans le cadre du dessin géométral : coupe et élévation. Applications pratiques dans le cadre de présentations de designs mode et de collections. Recherche et développement de signatures visuelles de présentations modes appropriées au format numérique. Exercices dirigés (séance hebdomadaire obligatoire de 2 heures au laboratoire de micro-informatique).

Ce cours est réservé aux étudiants ayant une connaissance de base en dessin de mode, en graphisme et en photographie.

Préalable(s) : MOD2450 Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode

MOD4511 Stage en gestion Industrielle de la mode (10 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer et tester ses connaissances et ses habiletés en gestion industrielle de la mode dans une situation professionnelle réelle, démontrer sa créativité, ses facultés d'observation, son sens critique, son sens des responsabilités et ses capacités de communication au sein d'équipes de travail, préciser son plan de carrière et favoriser l'embauche éventuelle. Planification et contrôle de la réalisation du stage en fonction des objectifs, des décisions et des données du projet initial de l'étudiant. Réalisation d'un projet ou de travaux suffisamment importants et de bonne qualité dans le champ de spécialisation. Participation active et structurée de l'étudiant aux diverses fonctions qui lui sont assignées en stage. Application des normes de qualité dans le développement d'une production sérielle, en conformité avec les conditions de l'entreprise d'attache.

Application des règles d'éthique professionnelle. Rédaction et présentation d'un rapport structuré, détaillé et complet du stage, avec évaluation externe. Évaluation des ressources investies par l'étudiant en termes de temps, d'activités de recherche, de participation aux opérations de la firme et d'autres activités et travaux. Évaluation des ressources et des autres apports du milieu de stage ainsi que du module, comme de l'usage qui en a été fait. Atelier de groupe et travaux individuels sur les rapports préliminaires de stage des étudiants, en vue de faire la synthèse des connaissances, des procédés et des méthodes de travail acquis lors du stage et de leurs applications ou de leurs transferts possibles dans des cheminements professionnels futurs. Rencontres individuelles avec le titulaire du cours et évaluation du rapport final de stage.

Condition d'accès : Avoir réussi 47 crédits.

Préalable(s) : MOD3100 Encadrement II : préparation de stage (1 cr.)

MOD4512 Stage en gestion Industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.)

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : d'appliquer et tester ses connaissances et habiletés en gestion industrielle de la mode dans une situation professionnelle réelle ; de démontrer sa créativité, ses facultés d'observation, son sens critique, son sens des responsabilités, et ses capacités de communication au sein d'équipes de travail ; de préciser son plan de carrière et de favoriser son embauche éventuelle.

Planifier et contrôler la réalisation du stage en fonction des objectifs, des décisions et des données du projet initial de l'étudiant. Réaliser un projet ou des travaux

suffisamment importants et de bonne qualité dans le champ de sa spécialisation. Participer activement et de manière structurée aux différentes fonctions qui lui sont assignées en stage. Appliquer des normes de qualité dans le développement d'une production sérielle, en conformité avec les conditions de l'entreprise d'attache. Appliquer des règles d'éthique professionnelle. Rédiger et présenter un rapport structuré, détaillé et complet du stage, avec évaluation externe. Évaluer les ressources investies en termes de temps, d'activités de recherche, de participation aux opérations de la firme et d'autres activités et travaux.

Évaluer les ressources et autres apports du milieu du stage ainsi que de l'ESMM et de l'usage qui en a été fait. Participer à des ateliers de groupe et réaliser des travaux individuels sur les rapports préliminaires au stage. Faire la synthèse des procédés et des méthodes de travail acquis lors du stage et de leurs applications ou de leurs transferts possibles dans des cheminements professionnels futurs. Rencontrer son titulaire individuellement.

Condition d'accès : Avoir réussi 54 crédits et avoir conservé une moyenne de 2,8.

Préalable(s) : MOD2535 Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode ; MOD3400 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode ; MOD3450 Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés ; MOD3500 Étude du travail et aménagement dans l'industrie manufacturière de mode ; MOD5561 Gestion des approvisionnements dans l'industrie manufacturière de mode ; MOD5580 Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode

MOD4520 Gestion des approvisionnements dans l'industrie manufacturière de mode

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure d'organiser la fonction approvisionnement dans le contexte de la fabrication de vêtements.

Expliquer le rôle de la fonction approvisionnement. Organiser la fonction et les systèmes d'information qui la soutiennent. Identifier et évaluer les sources d'approvisionnement. Choisir un fournisseur. Négocier les éléments de prix et autres constituant la transaction. Réaliser des achats à l'étranger. Gérer les éléments de transport reliés à l'approvisionnement. Gérer les surplus de stocks, la récupération, les liquidations.

Préalable(s) : MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD4530 Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : d'utiliser un logiciel ERP dans les activités courantes de gestion d'une entreprise de fabrication de mode ; d'utiliser un logiciel de DAO et de FAO pour les éléments de gestion industrielle dans l'entreprise de production de mode. Utilisation d'un logiciel ERP pour fins de comptabilité, approvisionnement, gestion des stocks, gestion des ressources humaines, gestion de la production, gestion des ventes et bureautique. Utilisation d'un logiciel CAO/FAO pour le design d'un produit, le calcul des coûts de fabrication, le «grading» et le «marking».

Préalable(s) : MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information

MOD4611 Stage en commercialisation de la mode (10 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer et tester ses connaissances et ses habiletés en commercialisation de la mode dans une situation professionnelle réelle, démontrer sa créativité, ses facultés d'observation, son sens critique, son sens des responsabilités et ses capacités de communication au sein d'équipes de travail, préciser son plan de carrière et favoriser son embauche éventuelle. Planification et contrôle de la réalisation du stage en fonction des objectifs, des décisions et des données du projet initial de l'étudiant. Réalisation d'un projet ou de travaux suffisamment importants et de bonne qualité dans le champ de spécialisation. Participation active et structurée

de l'étudiant aux diverses fonctions qui lui sont assignées en stage. Application des normes de qualité dans le développement d'une production sérielle, en conformité avec les conditions de l'entreprise d'attache.

Application des règles d'éthique professionnelle. Rédaction et présentation d'un rapport structuré, détaillé et complet du stage, avec évaluation externe. Évaluation des ressources investies par l'étudiant en termes de temps, d'activités de recherche, de participation aux opérations de la firme et d'autres activités et travaux. Évaluation des ressources et des autres apports du milieu de stage ainsi que du module, comme de l'usage qui en a été fait. Atelier de groupe et travaux individuels sur les rapports préliminaires de stage des étudiants, en vue de faire la synthèse des connaissances, des procédés et des méthodes de travail acquis lors du stage et de leurs applications ou de leurs transferts possibles dans des cheminements professionnels futurs. Rencontres individuelles avec le titulaire du cours et évaluation du rapport final de stage.

Condition d'accès : Avoir réussi 47 crédits.

Préalable(s) : MOD3100 Encadrement II : préparation de stage (1 cr.) ; MOD3640 Recherches en marketing de mode ; MOD3660 Éthique commerciale et consommateurs ; MOD6600 Import/Export

MOD4620 Stage en commercialisation de la mode (9 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer et tester ses connaissances et ses habiletés en commercialisation de la mode dans une situation professionnelle réelle, démontrer sa créativité, ses facultés d'observation, son sens critique, son sens des responsabilités et ses capacités de communication au sein d'équipes de travail, préciser son plan de carrière et favoriser son embauche éventuelle. Planification et contrôle de la réalisation du stage en fonction des objectifs, des décisions et des données du projet initial de l'étudiant. Réalisation d'un projet ou de travaux suffisamment importants et de bonne qualité dans le champ de spécialisation. Participation active et structurée de l'étudiant aux diverses fonctions qui lui sont assignées en stage. Application des normes de qualité dans le développement d'une production sérielle, en conformité avec les conditions de l'entreprise d'attache.

Application des règles d'éthique professionnelle. Rédaction et présentation d'un rapport structuré, détaillé et complet du stage, avec évaluation externe. Évaluation des ressources investies par l'étudiant en termes de temps, d'activités de recherche, de participation aux opérations de la firme et d'autres activités et travaux. Évaluation des ressources et des autres apports du milieu de stage ainsi que du module, comme de l'usage qui en a été fait. Atelier de groupe et travaux individuels sur les rapports préliminaires de stage des étudiants, en vue de faire la synthèse des connaissances, des procédés et des méthodes de travail acquis lors du stage et de leurs applications ou de leurs transferts possibles dans des cheminements professionnels futurs. Rencontres individuelles avec le titulaire du cours et évaluation du rapport final de stage.

Condition d'accès : Avoir réussi 36 crédits et avoir maintenu une moyenne cumulative de 2,5/4,3.

Préalable(s) : MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information ; MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles ; MOD3000 Recherche de matières, de thématiques et de tendances ; MOD3640 Recherches en marketing de mode ; MOD5640 Méthodes et processus de distribution

MOD500X Projet d'études Internationales (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à préparer et réaliser (en partie à l'étranger), l'étude approfondie du secteur mode d'un pays étranger, dans ses aspects design, production et commercialisation, financer la réalisation d'un tel projet, prendre conscience de l'importance d'un contexte culturel, procéder à l'analyse comparative du secteur mode au Québec et à l'étranger et en dégager les principales implications.

Constitution d'un dossier sur le pays ou la zone géopolitique ; rencontres avec des spécialistes, lectures,

conférences. Préparation du plan de visite : thématiques, grille d'analyse. Élaboration et mise en œuvre d'une campagne de financement du projet. Observation sur le terrain : visites, rencontres. Analyse des observations effectuées et comparaisons entre le secteur mode au Québec et dans le pays visité, au plan de la création, de la production, de la commercialisation. Critique des observations effectuées et préparation d'un rapport-synthèse. Identification de quelques implications concrètes pour l'industrie de la mode locale. Présentation médiatisée du rapport.

Le projet peut être scindé en deux blocs de trois crédits correspondant aux phases de préparation, d'observation sur le terrain et de synthèse des résultats. Il peut se réaliser sur deux trimestres ou au cours d'un même trimestre.

Condition d'accès : Ce projet est limité à un maximum de 15 étudiants. Pour s'inscrire il faut : avoir accumulé au moins 45 crédits du programme, obtenir l'autorisation de la direction du programme (qui prendra notamment en compte la qualité du dossier scolaire), avoir une maîtrise suffisante de la langue anglaise et posséder des rudiments de la langue du pays qui sera visité.

MOD501X Projet d'études Internationales I

Ce cours pourra répondre à différents objectifs. Il pourra, dans le cadre d'un projet à orientation professionnelle plus accentuée, viser à rendre l'étudiant apte à préparer et à réaliser l'étude approfondie du secteur mode d'un pays étranger, dans ses aspects design, production et commercialisation, financer la réalisation d'un tel projet, prendre conscience de l'importance du contexte culturel, procéder à l'analyse comparative du secteur mode au Québec et à l'étranger et dégager les principales implications. Dans le cadre d'un projet à caractère plus culturel, il aura comme objectif de donner une formation plus approfondie sur l'histoire de la mode, de l'art, du costume et du textile à l'étranger. Il pourra également développer un volet d'échanges avec les étudiants et les professeurs de différentes institutions d'enseignement ayant des programmes d'études en mode à l'étranger.

Préparation d'un plan de visite : thématiques, grille d'analyse. Rencontres préliminaires avec des spécialistes, lectures, conférences s'il y a lieu. Selon la nature du Projet d'études internationales : observation sur le terrain, visites, rencontres. Analyse des observations effectuées et comparaisons entre le secteur mode au Québec et celui des pays visités, au plan de la création, de la production, de la commercialisation. Identification de quelques implications concrètes pour l'industrie de la mode locale. Cours dans les musées de la mode, d'art ou du textile. Visites des lieux de conservations des collections du costume. Rencontres avec les responsables de programmes en mode etc. Critique des observations effectuées et préparation d'un rapport-synthèse. Présentation médiatisée du rapport.

Condition d'accès : Ce projet est limité à une quinzaine d'étudiants. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit obtenir l'autorisation de la direction du programme (qui prendra notamment en compte la qualité du dossier scolaire), avoir obtenu le financement nécessaire pour couvrir les frais totaux du voyage (incluant une protection médicale).

MOD502X Projet d'études Internationales II

Ce cours pourra répondre à différents objectifs. Il pourra, dans le cadre d'un projet à orientation professionnelle plus accentuée, viser à rendre l'étudiant apte à préparer et à réaliser l'étude approfondie du secteur mode d'un pays étranger, dans ses aspects design, production et commercialisation, financer la réalisation d'un tel projet, prendre conscience de l'importance du contexte culturel, procéder à l'analyse comparative du secteur mode au Québec et à l'étranger et dégager les principales implications. Dans le cadre d'un projet à caractère plus culturel, il aura comme objectif de donner une formation plus approfondie sur l'histoire de la mode, de l'art, du costume et du textile à l'étranger. Il pourra également développer un volet d'échanges avec les étudiants et les professeurs de différentes institutions d'enseignement ayant des programmes d'études en mode à l'étranger.

Préparation d'un plan de visite : thématiques, grille d'analyse. Rencontres préliminaires avec des spécialistes, lectures, conférences s'il y a lieu. Selon la nature du

Projet d'études internationales : observation sur le terrain, visites, rencontres. Analyse des observations effectuées et comparaisons entre le secteur mode au Québec et celui des pays visités, au plan de la création, de la production, de la commercialisation. Identification de quelques implications concrètes pour l'industrie de la mode locale. Cours dans les musées de la mode, d'art ou du textile. Visites des lieux de conservations des collections du costume. Rencontres avec les responsables de programmes en mode etc. Critique des observations effectuées et préparation d'un rapport-synthèse. Présentation médiatisée du rapport. Condition d'accès : Ce projet est limité à une quinzaine d'étudiants. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit obtenir l'autorisation de la direction du programme (qui prendra notamment en compte la qualité du dossier scolaire), avoir obtenu le financement nécessaire pour couvrir les frais totaux du voyage (incluant une protection médicale).

MOD5200 Économie et gestion de l'entreprise

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier les principales variables des environnements micro et macroéconomiques susceptibles d'avoir une incidence sur l'entreprise et les analyser, reconnaître et situer les structures et les rouages de fonctionnement des principaux types d'entreprises de mode dans une perspective globale de gestion, identifier et analyser les principaux mécanismes de prise de décision.

Étude des grandes variables macroéconomiques (éléments de comptabilité nationale, produit national brut, consommation, investissement, dépenses publiques, importation et exportation, balance des paiements), des indicateurs économiques et des éléments de politique monétaire et fiscale ayant une incidence sur l'entreprise. Étude des grandes variables microéconomiques (offre et demande, mécanismes de détermination des prix, organisation des marchés et tendances de consommation) et de leur influence sur le comportement de l'entreprise. Étude des concepts, des modèles et des théories de base en administration des affaires s'appliquant à la gestion. Apprentissage des savoir-faire indispensables au manager d'une entreprise de mode en situation de prise de décision : études de cas et jeux de rôles. Séances d'exercices.

MOD5445 Prospective, recherche-crédation et Informatisation de la collection complète de vêtements (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à concevoir une collection complète de vêtements en tenant compte des aspects économique, sociologique et technologique dans la perspective de marchés élargis. (Il est recommandé que ce projet soit réalisé en collaboration avec les étudiants de commercialisation et de gestion industrielle.) Il permet d'exploiter le processus créatif dans le raffinement de ses modes d'expression en utilisant les outils informatiques. Il sera possible par conséquent de produire le cahier de vendeur et réaliser le plan de la collection dans le respect des règles de l'art.

Recherche, analyse, interprétation des courants (couleurs, matières et formes). Conception et dessin d'une griffe. Conception et dessin d'une collection complète de vêtements. Présentation devant un jury. Correction et raffinement de la démarche globale et des dessins de présentation en fonction des critiques et des suggestions des experts. Réalisation du dessin assisté par ordinateur et utilisation des techniques de pointe en illustration et en communication visuelle. Application de travail en équipe. Séminaires critiques faisant appel à divers spécialistes. Stylisme de mode et esthétique. Exercices dirigés et travaux pratiques.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi la même année que le cours MOD6470.

Préalable(s) : MOD3000 Recherche de matières, de thématiques et de tendances ; MOD4420 Stage en design et stylisme de mode (9 cr.)

MOD5511 Stage en gestion Industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.)

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : d'appliquer et tester ses connaissances et habiletés en gestion industrielle de la mode dans une situation professionnelle réelle ; de démontrer sa créativité, ses

facultés d'observation, son sens critique, son sens des responsabilités, et ses capacités de communication au sein d'équipes de travail ; de préciser son plan de carrière et de favoriser son embauche éventuelle.

Planifier et contrôler la réalisation du stage en fonction des objectifs, des décisions et des données du projet initial de l'étudiant. Réaliser un projet ou des travaux suffisamment importants et de bonne qualité dans le champ de sa spécialisation. Participer activement et de manière structurée aux différentes fonctions qui lui sont assignées en stage. Appliquer des normes de qualité dans le développement d'une production sérielle, en conformité avec les conditions de l'entreprise d'attache. Appliquer des règles d'éthique professionnelle. Rédiger et présenter un rapport structuré, détaillé et complet du stage, avec évaluation externe. Évaluer les ressources investies en termes de temps, d'activités de recherche, de participation aux opérations de la firme et d'autres activités et travaux.

Évaluer les ressources et autres apports du milieu du stage ainsi que de l'ESMM et de l'usage qui en a été fait. Participer à des ateliers de groupe et réaliser des travaux individuels sur les rapports préliminaires au stage. Faire la synthèse des procédés et des méthodes de travail acquis lors du stage et de leurs applications ou de leurs transferts possibles dans des cheminements professionnels futurs. Rencontrer son titulaire individuellement.

Condition d'accès : Avoir réussi 36 crédits et avoir maintenu une moyenne cumulative de 2,5/4,3.

Préalable(s) : MOD3560 Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode ; MOD3565 Planification et contrôle de la production et des stocks dans l'industrie manufacturière de mode ; MOD3570 Étude du travail et aménagement dans l'industrie manufacturière de mode ; MOD4530 Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode

MOD5535 Gestion Intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure d'appliquer les principes et les méthodes de gestion intégrale de la qualité dans la fabrication des produits et les services à la clientèle d'une entreprise manufacturière de mode.

Présentation des modèles de gestion intégrale de la qualité. Analyse des principes de la gestion intégrale de la qualité. Élaboration d'une structure organisationnelle et administrative de la fonction qualité dans l'entreprise : direction du personnel, cercles de qualité, gestion participative et gestion du changement. Application des outils d'amélioration de la qualité : systèmes d'évaluation statistiques et autres, méthodes de traitement des problèmes. Élaboration des stratégies d'implantation d'un système de qualité totale. Description des méthodes récentes et certification (6-Sigma, ISO, Benchmarking, etc.).

Préalable(s) : MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD5555 Stage en design et stylisme de mode (9 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer et tester ses connaissances et ses habiletés en design et stylisme de mode dans une situation professionnelle réelle, démontrer sa créativité, ses facultés d'observation, son sens critique, son sens des responsabilités et ses capacités de communication au sein d'équipes de travail, préciser son plan de carrière et favoriser son embauche éventuelle. Planification et contrôle de la réalisation du stage en fonction des objectifs, des décisions et des données du projet initial de l'étudiant. Réalisation d'un projet ou de travaux suffisamment importants et de bonne qualité dans le champ de spécialisation. Participation active et structurée de l'étudiant aux diverses fonctions qui lui sont assignées en stage. Application de normes de qualité dans le développement d'une production sérielle, en conformité avec les conditions de l'entreprise d'attache.

Application des règles d'éthique professionnelle. Rédaction et présentation d'un rapport structuré, détaillé et complet du stage, avec évaluation externe. Évaluation des ressources investies par l'étudiant en termes de

temps, d'activités de recherche, de participation aux opérations de la firme et d'autres activités et travaux. Évaluation des ressources et des autres apports du milieu de stage ainsi que du module, comme de l'usage qui en a été fait. Atelier de groupe et travaux individuels sur les rapports préliminaires de stage des étudiants, en vue de faire la synthèse des connaissances, des procédés et des méthodes de travail acquis lors du stage et de leurs applications ou de leurs transferts possibles dans des cheminements professionnels futurs. Rencontres individuelles avec le titulaire du cours et évaluation du rapport final de stage.

Condition d'accès : Avoir réussi 54 crédits et avoir conservé une moyenne cumulative de 2,8.

Préalable(s) : MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles ; MOD3670 Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés

MOD5580 Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : d'utiliser un logiciel ERP dans les activités courantes de gestion d'une entreprise de fabrication de mode ; d'utiliser un logiciel de DAO et de FAO pour les éléments de gestion industrielle dans l'entreprise de production de mode.

Utiliser un logiciel ERP pour fins de comptabilité, approvisionnement, gestion des stocks, gestion des ressources humaines, gestion de la production, gestion des ventes et bureautique.

Utiliser un logiciel CAO/FAO pour le design d'un produit, le calcul des coûts de fabrication, le «grading» et le «marking».

Préalable(s) : MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information

MOD5640 Méthodes et processus de distribution

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à analyser les méthodes et les processus de distribution en fonction des stratégies de marketing de l'entreprise et de l'environnement, pouvoir restructurer les canaux de distribution d'une entreprise en fonction des besoins et des stratégies de celle-ci.

Étude des canaux de distribution de la mode à chaque étape et pour l'ensemble du processus. Analyse organisationnelle des interrelations de chaque étape et des éléments qui la composent avec le système général de distribution. Recherche sur les contraintes du commerce international et modèles de décision liés aux variations qu'elles entraînent sur la configuration des canaux de distribution de la mode. Exercices pratiques.

Préalable(s) : MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD5650 Publicité et relations publiques

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à concevoir et planifier des modèles de communications internes et externes, des campagnes de publicité et des programmes ad hoc de relations publiques.

Étude des types de publicité et de relations publiques dans le secteur de la mode, en identifiant leurs médias, leurs agents et leurs principales étapes opérationnelles. Définition de l'axe de communication visant un concept, une tendance ou un produit de mode donnés, en fonction d'un marché-cible et d'une entreprise-type également déterminés. Élaboration et planification des budgets, des choix des médias et des agents, des contenus et de leurs modes de présentation, de même que des événements spéciaux. Simulation d'un plan de communication élaboré en situation de crise : étude de cas et solution de problèmes («damage control»). Exercices pratiques et jeux de rôles.

Préalable(s) : MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD5660 Stratégies de marketing de la mode

Ce cours vise à donner à l'étudiant l'opportunité de développer une pensée stratégique commerciale cohérente à ses actions. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant intégrera les concepts de commercialisation

vus au cours du programme dans un tout cohérent et stratégique à l'aide d'analyses de cas dans le domaine de la mode. L'étudiant sera apte à développer et critiquer les pratiques commerciales actuellement courantes dans le domaine de la mode et à formuler des alternatives plus efficaces et plus efficaces. L'étudiant sera aussi capable d'articuler un plan de marketing cohérent et réaliste pour une entreprise de mode.

Intégration des principales décisions stratégiques dans le domaine de la commercialisation de la mode : prix, distribution, produit, communication, recherche commerciale, positionnement, identification de niche, etc. Présentation des principales stratégies commerciales utilisées dans le domaine de la mode : stratégies défensives, offensives, de niche. Élaboration et critique de plans de marketing. La présentation de la matière reposera sur la méthode de l'analyse de cas. Les étudiants se constitueront en équipe de travail et ils devront débattre en classe du bien fondé de leurs recommandations.

Préalable(s) : MOD2630 Approvisionnement ; MOD3630 Développement des produits de mode et gestion des ventes ; MOD3640 Recherches en marketing de mode ; MOD3660 Éthique commerciale et consommateurs ; MOD5640 Méthodes et processus de distribution ; MOD5650 Publicité et relations publiques ; MOD6630 Commerce international de la mode

MOD6470 Projet de fin d'études en design (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à réaliser en équipe le design d'une collection complète de vêtements, en tenant compte de tous les facteurs et paramètres essentiels, faire la synthèse de son cheminement dans le programme, en regard des objectifs professionnels.

Planification des étapes du développement d'une collection en fonction de paramètres précis de conception, de présentation, de production, de budget, de marketing et de rendement. Application intégrée des notions, des théories, des technologies et des habiletés acquises en classe, en atelier et en stage. Utilisation rationnelle des données, des environnements et des équipements disponibles. Analyse et réalisation des étapes de la prise de décision sur le choix de thématiques, de matériaux, de composantes et de styles de vêtements devant faire partie d'une même collection. Analyse du système de production et d'évaluation de son efficacité. Variation des paramètres, ajustement et adaptation du projet aux conditions de l'entreprise. Planification, programmation et budgétisation des opérations d'interface entre le design, la production et la mise en marché de la collection.

Réalisation et présentation tridimensionnelle du projet devant un jury d'experts. Pratique intensive du travail en équipe. Ce projet devrait être réalisé en équipe multidisciplinaire, conjointement avec les finissants des options en gestion industrielle et en commercialisation de la mode.

Condition d'accès : Avoir réussi 57 crédits du programme et avoir maintenu une moyenne cumulative de 2,8. Ce cours doit être suivi la même année que le cours MOD5445. Préalable(s) : MOD5445 Prospective, recherche-création et informatisation de la collection complète de vêtements (6 cr.)

MOD6471 Recherche et planification de la production (1 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à analyser des styles et des matières à utiliser pour la collection. Recherche des matières premières en fonction de la collection. Planification et recherche des bases à utiliser pour le développement de la production des vêtements. Analyse des styles. Analyse des matières. Recherche des matières. Planification et recherche des bases.

MOD6500 Stratégie manufacturière en mode

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : d'analyser les liens entre la stratégie d'entreprise et la stratégie d'opérations dans le contexte du secteur de la mode des années 2000 ; d'élaborer une stratégie manufacturière qui supporte et/ou influence les choix stratégiques de l'entreprise (gamme de produits, marché visé, approche concurrentielle).

Connaître les principaux concepts et éléments de stratégie manufacturière. Approfondir ses connaissances des concepts inhérents à la gestion manufacturière. Analyser les pratiques de pointe en gestion manufacturière de mode. Comprendre en quoi consiste une stratégie manufacturière et comment elle peut être formulée et appliquée.

Préalable(s) : MOD5511 Stage en gestion industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.) ; MOD5535 Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode

MOD6570 Projet de fin d'études (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à réaliser en équipe un projet d'envergure intégrant et mettant en évidence ses acquis en stratégie manufacturière et industrielle de la mode, faire la synthèse de son cheminement dans le programme, au regard des objectifs professionnels.

Planification des étapes du développement d'une collection en fonction de paramètres précis de conception, de présentation, de production, de budget, de marketing et de rendement. Application intégrée des notions, des théories, des technologies et des habiletés acquises en classe, en atelier et en stage. Utilisation rationnelle des données, des environnements et des équipements disponibles. Analyse et réalisation des étapes de la prise de décision sur le choix de thématiques, de matériaux, de composantes et de styles de vêtements devant faire partie d'une même collection. Analyse du système de production et d'évaluation de son efficacité. Variation des paramètres, ajustement et adaptation du projet aux conditions de l'entreprise. Planification, programmation et budgétisation des opérations d'interface entre le design, la production et la mise en marché de la collection.

Réalisation et présentation tridimensionnelle du projet devant un jury d'experts. Pratique intensive du travail en équipe. Ce projet devrait être réalisé en équipe multidisciplinaire, conjointement avec les finissants des options en design/stylisme et en commercialisation de la mode.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du programme.

MOD6571 Projet de fin d'études en gestion Industrielle (6 cr.)

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : de réaliser un projet d'envergure et mettant en évidence ses acquis en stratégie manufacturière et industrielle de la mode ; de faire la synthèse de son cheminement dans le programme, au regard de ses objectifs professionnels ; d'utiliser les techniques modernes de gestion de projet dans le cadre d'une entreprise de fabrication de mode.

Les projets admissibles sont : Le projet «designer» : Projet mettant de l'avant la collection d'un designer où les membres non-designers du groupe oeuvrent sur le plan de la recherche, de la mise en marché, de la communication ou de la production (le cas échéant). Limite de trois étudiants de commercialisation par projet. Le projet «plan d'affaires» : Projet où les promoteurs cherchent à élaborer un plan d'affaires complet (incluant les volets marketing, RH, production, finance) dans le cadre du lancement d'une entreprise ou d'un nouveau produit. Le projet «recherche» : Projet où les participants, sur la base d'une revue de littérature et d'une recherche conceptuelle, analysent la situation d'entreprises (ou d'industries) québécoises choisies, en dégagent des pistes d'intérêt puis formulent un rapport sous la forme d'un article pouvant faire l'objet d'une publication dans une revue à caractère très pratique du domaine de la mode au Québec.

Le projet «événement» : Projet où les participants coordonnent l'événement final où l'ensemble des projets réalisés dans le cadre du présent cours sont mis de l'avant de manière à valoriser le travail de chacun. L'équipe responsable de ce projet prend en main, dans le respect des attentes de l'ensemble des étudiants finissants de l'École, toutes les étapes de gestion de l'événement : planification, organisation, direction et contrôle.

Nonobstant l'option retenue ; utiliser les principaux outils utilisés en gestion de projet (CPM, PERT, Diagramme de Gantt) ; analyser des ressources et compétences de l'entreprise. Planifier les ressources nécessaires à un projet : humaines, matérielles, technologiques et financières ; déterminer les coûts d'un projet ; présenter une offre (interne et externe) pour la mise sur pied d'un projet ; contrôler un projet : temps, ressources ; rédiger

des rapports de gestion sur l'évolution du projet ; utiliser un logiciel courant de planification et gestion de projet.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du programme et avoir maintenu une moyenne cumulative de 2,8/4,3. Préalable(s) : MOD5511 Stage en gestion industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.)

MOD6630 Commerce International de la mode

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier et situer les paramètres de base du commerce international de la mode, situer les blocs commerciaux et en identifier les caractéristiques, de même que celles des institutions et des principaux acteurs qui s'y rattachent.

Étude de l'environnement du commerce international de la mode. Étude des structures de distribution et des principes sous-jacents des grandes entreprises de mode évoluant à l'échelle internationale. Capacité concurrentielle, coût unitaire de la main-d'œuvre, prix et tarifs, capacité d'absorption, taux de change. Étude des stratégies générales visant à pénétrer et à étendre les marchés extérieurs de la mode québécoise et canadienne : étude de cas.

Préalable(s) : MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD6670 Projet de fin d'études en commercialisation (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à réaliser en équipe un projet d'envergure intégrant et mettant en évidence ses acquis en stratégie de commercialisation de la mode, faire la synthèse de son cheminement dans le programme, au regard des objectifs professionnels.

Planification des étapes du développement d'une collection en fonction de paramètres précis de conception, de présentation, de production, de budget, de marketing et de rendement. Application intégrée des notions, des théories, des technologies et des habiletés acquises en classe, en atelier et en stage. Utilisation rationnelle des données, des environnements et des équipements disponibles. Analyse et réalisation des étapes de la prise de décision sur le choix de thématiques, de matériaux, de composantes et de styles de vêtements devant faire partie d'une même collection. Analyse du système de production et d'évaluation de son efficacité. Variation des paramètres, ajustement et adaptation du projet aux conditions de l'entreprise.

Planification, programmation et budgétisation des opérations d'interface entre le design, la production et la mise en marché de la collection. Réalisation et présentation tridimensionnelle du projet devant un jury d'experts. Pratique intensive du travail en équipe. Ce cours devrait être réalisé en équipe multidisciplinaire, conjointement avec les finissants des options en design/stylisme et en gestion industrielle de la mode.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du programme et avoir maintenu une moyenne cumulative de 2,8/4,3.

Préalable(s) : MOD4620 Stage en commercialisation de la mode (9 cr.)

MOR1800 Vivre ensemble et diversité religieuse

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de situer les enjeux et les défis de la quête de sens et de la coexistence dans une société pluraliste (visions du monde, valeurs, citoyenneté...) et ce, à travers trois principaux thèmes : *Estime de soi et souci d'autrui* : défis et enjeux des choix de vie, de ses valeurs fondamentales. Ce thème couvre différentes approches telles que la clarification des valeurs, les approches narratives et l'éthique de la sollicitude. Il permet de donner des outils de base à l'enseignant pour encourager l'élève dans sa quête de sens.

Justice envers autrui : défis et enjeux des rapports à autrui dans la proximité et à autrui via les institutions (justice). Ce thème couvre plusieurs éléments relatifs à la coexistence, du vivre ensemble : respect des différences, résolution de conflits interpersonnels, jugement normatif, processus de prise de décision éclairée, communauté de recherche, éthique de la discussion. Il permet de donner des outils de base à l'enseignant qui souhaite développer des mécanismes de résolution de conflits avec ses élèves.

Sens et coexistence, les défis de la diversité religieuse : ce thème permet un survol des horizons de sens proposés par les religions et de l'impact du pluralisme religieux dans la vie de l'école, en particulier dans la grande région montréalaise.

MOR1900 Dimension morale et religieuse de la personne

Initiation aux phénomènes de la religion et de la morale dans leurs composantes socioculturelles et psychoaffectives. Dimensions religieuse et morale de l'être humain à la fois comme personne et comme être social. Émergence, stades de développement et processus de croissance de cette double dimension chez l'enfant. Démarches pédagogiques appropriées. Valeurs et enjeux impliqués dans l'éducation religieuse et morale en milieu scolaire, dans un contexte qui en est à la fois un de confessionnalité et de pluralisme. Clarification du rôle de l'éducateur ou de l'éducatrice dans les processus d'apprentissage et de transmission des croyances et des valeurs.

MOR2015 Les morales contemporaines et leurs sources

Introduction aux principales approches morales contemporaines (téléologiques, déontologiques, utilitaristes, reconstructives) et de leurs sources dans l'histoire. Étude des sources anciennes (Socrate, Platon, Aristote, Épicuriens, Stoïciens, Christianisme ancien) ; étude des sources modernes (Hume ; Kant ; Mill) ; analyse de leurs principales caractéristiques (fondements, visées, thèmes).

MOR4001 Nature et objet de l'éducation morale

S'appliquer à cerner ce que l'on entend par éducation morale à partir des théories développées entre autres par des auteurs tels que : Durkheim, Piaget, Dewey, Ledu, Wilson. Examiner la pertinence de ces théories en regard des objectifs de l'éducation morale scolaire au Québec.

MOR4005 Atelier d'exploration des valeurs

Clarifier ses propres positions morales et leur impact sur l'activité éducative. Identification de ses valeurs et de la façon dont elles se traduisent dans ses attitudes et comportements. Sensibilisation à l'impact de ces valeurs sur la relation éducative.

MOR4020 Défis moraux contemporains

Sensibiliser aux grands défis moraux de notre temps. Étude de problèmes propres aux sociétés contemporaines (par exemple : problèmes liés à l'énergie, à la surpopulation, à l'environnement, à la faim, à la prolifération nucléaire, aux disparités économiques). Identification des problèmes. Analyse des causes. Recherche des solutions. Implications morales.

MOR4025 Éthique et société contemporaine

La place de l'éthique dans nos sociétés et dans l'étude de celles-ci. Approches contemporaines en éthique de société et en éthique publique. L'acteur social comme sujet éthique ; les rapports sociaux comme liens éthiques ; les institutions publiques comme lieux de la raison pratique. Les thèmes socio-éthiques de la justice, de la solidarité, de la responsabilité, de la citoyenneté et de bien commun.

MOR4030 Raisonnement moral et développement de la conscience

Cerner les facteurs qui contribuent au développement du raisonnement moral chez une personne. Retracer le processus suivant lequel on peut accéder à une conscience personnelle éclairée. Théories du développement moral. Raisonnement moral et conscience morale. Conditions de développement. Exposés théoriques et applications pratiques.

MOR4040 Éthique et communauté de recherche

Initiation pratique à l'approche éducative de l'enseignement philosophique en communauté de recherche (méthode de la Philosophie pour enfants de M. Lipman). Examen

de thèmes pertinents à la recherche éthique. Étude des relations entre le développement des habiletés de pensée, l'exercice de l'esprit critique et le développement de la créativité dans une perspective de formation à la recherche éthique. Discussion de la pertinence éducative de l'expérience de la communauté de recherche pour le développement de la compétence éthique.

MOR4125 Évolution de la morale au Québec

Retracer l'histoire des transformations de la morale en milieu québécois. Enracinement de cette morale dans une tradition spécifique. Déplacement des codes normatifs et des pratiques morales. Problématique du passage à une moralité contemporaine postindustrielle.

MOR4131 Enjeux moraux de la science et de la technologie

Étude des rapports fondamentaux entre éthique, science et technique. Interrogation éthique sur le développement explosif des sciences et des technologies dans des domaines qui touchent directement à la vie humaine et à la santé. Étude des principes et des valeurs mis en cause, des conséquences au plan individuel et collectif. Analyse de quelques problèmes particuliers : la recherche portant sur les humains et les animaux, le génie génétique, les nouvelles techniques de la reproduction humaine, le prélèvement et la transplantation d'organes, l'industrie des biotechnologies, l'utilisation de l'énergie nucléaire, la pollution et la dégradation de l'environnement.

MOR4140 Éthique de l'environnement et du développement

Ce cours vise à déterminer dans quel sens la confrontation entre les exigences du développement socioéconomique et les besoins de la sauvegarde de l'environnement bio-géo-chimique comporte des questions éthiques fondamentales, à étudier de façon informée et critique les principaux courants contemporains qui apportent des éléments de réponse à ces questions. Objet et méthode de l'éthique comme science des mœurs. Éthique théorique et appliquée. Éthique de la conviction et de la responsabilité. Éthique sociétale et environnementale. Les faits : développement économique et dégradation des écosystèmes. Les questions éthiques : problèmes humains que soulèvent ces faits ; solutions humaines qu'ils réclament. Objectifs à viser et moyens à mettre en œuvre. Les fondements ultimes d'une éthique de l'environnement et du développement durable. Lecture de textes. Exercices de réflexion critique. Échanges.

MOR4170 Éthique des rapports sociaux

Étude des enjeux éthiques présents dans les rapports sociaux et politiques entre les hommes et les femmes, les différents groupes sociaux, les différents groupes ethniques, la majorité face à la minorité, les pays développés et les pays en voie de développement. Étude des théories éthiques pertinentes à l'étude de ces problèmes, notamment des théories de la justice sociale comme l'utilitarisme, les théories des droits et les théories de la justice contractuelle. Analyse de certaines solutions basées sur l'égalité et la non-discrimination. Applications au domaine de l'enseignement.

MOR5043 Didactique de l'éducation morale

Introduction à la problématique générale de la religion et de la morale à l'école : données historiques, dimensions socioculturelles, situation actuelle. Présentation des approches en éducation morale et transposition didactique desdites approches. Présentation et critique des programmes d'études en enseignement moral. Élaboration et expérimentation de stratégies éducatives pouvant favoriser l'atteinte de compétences morales chez l'élève.

MOR5044 Didactique de l'éthique au secondaire

Se familiariser avec des perspectives éducatives pour l'enseignement de l'éthique au secondaire. Examen de la nature et de l'objet de l'éducation morale à

partir de diverses théories. Présentation des approches en éducation morale et des modes d'intervention préconisés par ces approches. Analyse du contenu de la formation en éthique dans le programme de l'école québécoise. Élaboration et expérimentation de situations d'apprentissage pouvant favoriser le développement de la compétence éthique chez les élèves dans le cadre des programmes en vigueur à l'école secondaire. Préalable(s) : REL5006 Éthique et culture religieuse au secondaire

MOR5047 Didactique II : l'intervention en éducation morale

Explorer, analyser et évaluer divers modes d'intervention en éducation morale. Attitudes de l'éducatrice ou de l'éducateur. Place de la raison, de l'affectivité. Approche directe et indirecte en éducation morale. Dangers de l'endoctrinement. Rôle des pairs et de l'environnement scolaire et extrascolaire. Importance accordée au développement du raisonnement logique.

MOR504X Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse

Cours à contenu variable. Initiation pratique à une ou à des approches pédagogiques spécifiques pour l'enseignement en éthique et en culture religieuse, notamment celles mettant l'accent sur le questionnement et les pratiques de discussion. Exploration de thèmes et de modes d'animation. Analyse didactique des pratiques. Examen de la contribution de cette approche ou de ces approches au développement des compétences en éthique, en culture religieuse et en éducation à la citoyenneté dans le cadre du programme de formation de l'école québécoise. Préalable(s) : MOR5044 Didactique de l'éthique au secondaire ; REL5036 Didactique de la culture religieuse au secondaire

MOR5072 Univers moral de l'enfant

Problématique de l'éducation morale des enfants sous l'angle de la spécificité et de la complémentarité des rôles des divers agents d'éducation (famille, milieu de garde, école, groupes de loisirs, ...). Influence des divers milieux quant au développement moral des enfants : transmission des valeurs, structuration des convictions fondamentales, introjection des modèles parentaux, insertion dans la collectivité (milieux extra-familiaux), aspiration des enfants à la réalisation d'eux-mêmes, connaissances de diverses théories du développement moral. Identification des besoins des enfants en lien avec leur développement moral. Clarification de ses propres positions morales et leur impact sur la relation éducative des enfants. Discussion de problèmes spécifiques liés à l'intervention éducative auprès des enfants : autoritarisme, relativisme, recherche de cohérence, culpabilisation, endoctrinement, ...

MOR5073 Univers moral de l'enfant

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Connaître diverses théories du développement moral (émergence, stades de développement et processus de croissance de la dimension morale) par rapport au développement global de l'enfant (développement cognitif, développement psychoaffectif, développement social). Se familiariser avec la problématique de l'éducation morale des enfants sous l'angle de la spécificité et de la complémentarité des rôles des divers agents d'éducation (famille, milieu de garde, école, groupes communautaires, etc.). Examiner l'influence des divers milieux quant au développement moral des enfants : transmission des valeurs, structuration des convictions fondamentales, introjection des modèles parentaux, insertion dans les cadres normatifs des groupes éducatifs et de la collectivité. Discuter de problèmes spécifiques liés à l'intervention éducative auprès des enfants en matière d'éducation morale : autoritarisme, dogmatisme, pluralisme, relativisme, recherche de cohérence, culpabilisation, endoctrinement, autonomisation, responsabilisation. Clarifier ses propres positions morales et leur impact sur la relation éducative des enfants.

MOR5081 Didactique de l'intervention morale au préscolaire et au primaire

Information sur les diverses théories de la didactique de la morale, sur les programmes d'enseignement moral, sur les outils et instruments disponibles. Sensibilisation à des situations éthiques concrètement vécues par des jeunes de 5 à 12 ans. Identification et clarification des divers éléments impliqués dans les attitudes et les comportements des jeunes en tenant compte des âges et des milieux. Évaluation critique de la fonction des enseignants dans le cheminement moral des enfants : possibilités et limites, champs et règles, moments et méthodes. Production et expérimentation d'instruments didactiques.

MOR5090 Éthique et culture religieuse au primaire

Introduction à la problématique générale de la morale, de l'éthique et de la religion à l'école : données historiques, dimensions socioculturelles, situation actuelle. Familiarisation avec le programme d'éthique et culture religieuse au primaire : principes, finalités, contenu de formation. Étude des relations entre le programme d'éthique et culture religieuse et les autres ; éléments du programme de formation de l'école québécoise au primaire. Présentation d'approches pour l'enseignement et l'éthique et de la culture religieuse ainsi que de modes d'intervention pertinents. Information sur les outils et instruments disponibles. Élaboration de situations d'apprentissage.

MOR5903 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances

Clarifier ses propres positions morales et ses croyances et leur impact sur l'activité éducative. Identification de ses valeurs et de ses croyances et de la façon dont elles se traduisent dans ses attitudes et ses comportements. Sensibilisation à l'impact de ces valeurs et de ces croyances sur la relation éducative.

MOR5904 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances

Prise de conscience des valeurs et des croyances qui fondent chez chacune et chez chacun les comportements, les attitudes et les représentations ; l'objectif premier est donc de permettre aux étudiants de se situer de façon critique par rapport à leurs propres expériences et croyances. Identification des facteurs psychologiques, culturels et sociaux qui interviennent dans la genèse et le développement des valeurs et des croyances personnelles. Sensibilisation à l'impact des valeurs et des croyances sur les relations interpersonnelles et sociales, particulièrement dans le domaine des services sociaux et éducatifs. Reconnaissance de la pluralité des systèmes de valeurs et de croyances, de leur relativité et de la nécessité de les soumettre à la critique. Familiarisation avec des théories, des pratiques et des outils de clarification des valeurs et des croyances.

MUM1003 Stage d'exploration

Ce stage a pour but de situer le futur enseignant en face de la réalité du milieu scolaire afin de lui faciliter la compréhension de sa structure, de se familiariser avec son univers et de comprendre la place de l'éducation musicale dans son articulation. Prise de contact avec le monde scolaire du point de vue de l'enseignant. Familiarisation avec les conditions et les procédés de l'éducation musicale aux niveaux préscolaire-primaire et secondaire. Encadrement des élèves dans diverses activités d'apprentissage, de pratique et de création musicales en classe, en atelier et en parascolaire. Connaissance pratique des programmes, de la gestion du matériel. Observation des approches pédagogiques et méthodologiques des enseignants de musique au primaire et au secondaire.

Ce stage est d'une durée de 8 jours ou 56 heures en milieu scolaire. Il comporte aussi une période de préparation à l'université et de rédaction de rapports estimée à 79 heures.

MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.)

Dans ce stage, le stagiaire est amené à développer une autonomie professionnelle et à acquérir une maîtrise adéquate des compétences inhérentes à l'enseignement. Il prépare des plans de cours, choisit des approches d'enseignement, met en application les connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques et évalue sa pratique éducative par l'analyse réflexive. Au préalable, le stagiaire observe des situations pédagogiques en musique dans une école primaire et, par la suite, il prend en charge une classe de musique dans cet ordre d'enseignement. Des rencontres d'encadrement sont prévues à l'université avec le superviseur ; un enseignant associé guide le stagiaire dans sa formation à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Ce stage est d'une durée de 21 jours. Il comporte aussi une période de préparation à l'université et de rédaction de rapports estimée à 25 heures.

Préalable(s) : MUM1003 Stage d'exploration ; MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale ; MUS5612 Instrumentaria et répertoires didactiques en musique ; et un des cours suivants : MUS4801 Pédagogie musicale active selon Dalcroze ou MUS4802 Pédagogie musicale active selon Kodály ou MUS4803 Pédagogie musicale active selon Martenot ou MUS4804 Pédagogie musicale active selon Orff

MUM3023 Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.)

Dans ce stage, le stagiaire est amené à développer une autonomie professionnelle et à acquérir une maîtrise substantielle des compétences inhérentes à l'enseignement. Il prépare des plans de cours, choisit des approches d'enseignement, met en application les connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques et évalue sa pratique éducative par l'analyse réflexive. Au préalable, le stagiaire observe des situations pédagogiques en musique dans une école secondaire et, par la suite, il prend en charge une classe de musique dans cet ordre d'enseignement. Des rencontres d'encadrement sont prévues à l'université avec le superviseur ; un enseignant associé guide le stagiaire dans sa formation à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Ce stage est d'une durée de 21 jours. Il comporte aussi une période de préparation à l'université et de rédaction de rapports estimée à 25 heures.

Préalable(s) : MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.) ; MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent

MUM3500 Stage en musicothérapie I

Applications pratiques de la musique en thérapie dans les milieux de traitement. Sensibilisation aux spécificités de chaque milieu de stage : la structure administrative et clinique, le rapport avec la communauté, le rôle dans le contexte du réseau. Étude des caractéristiques des populations cliniques visées ; niveau de fonctionnement, besoins, forces. Expérience pratique : méthodes d'observation, détermination des objectifs thérapeutiques, application des méthodes et des techniques musicothérapeutiques étudiées (MUS2500, MUS2501). Retour critique sur la qualité de l'intervention, évaluation de l'évolution des clients, expérimentation de techniques d'intervention individuelle et de groupe. Assistance aux réunions d'équipe, aux conférences et aux activités scientifiques du milieu de stage.

Ce stage s'échelonne sur deux trimestres à raison d'une demi-journée par semaine. Entre cinquante et soixante pour cent du temps sera consacré aux contacts directs avec les clients. Séance de supervision hebdomadaire avec le professeur responsable du cours.

Cours-année (1/2 journée par semaine)

Ce cours doit être concomitant avec les cours MUS2501 et MUS2601.

Préalable(s) : MUS2400 Introduction à la musicothérapie

MUM3501 Stage en musicothérapie I

Ce stage a pour but l'initiation au milieu clinique. Le stagiaire observe la clientèle lors de séances de musicothérapie et d'autres activités thérapeutiques. Il consulte les dossiers

des clients et participe aux séances du professionnel associé. Chaque stagiaire prend charge d'une séance individuelle et deux stagiaires travaillant de concert assurent une séance de groupe pour une durée minimale de 7 semaines. Ce stage s'échelonne sur un trimestre à raison d'une demi-journée par semaine (4 heures) pour un total de 52 heures. Le stagiaire, dans le contexte de la séance, recueillera des notes d'observation, qu'il remettra au professeur et ensuite au professionnel associé. Séance de supervision hebdomadaire avec le professionnel associé et séance hebdomadaire de supervision de groupe à l'université avec le professeur responsable du cours.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUS3095 et MUS3510. Préalable(s) : MUS2400 Introduction à la musicothérapie

MUM4003 Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au préscolaire-primaire (13 cr.)

Dans ce dernier stage au primaire, le stagiaire s'intègre à une équipe-école. Il prend l'entière charge d'une classe de musique pendant une longue période de temps et il effectue toutes les tâches relatives à l'enseignement. Au préalable, il élabore son projet de formation à l'enseignement de la musique en vue de développer une autonomie professionnelle et d'acquérir une maîtrise constante des compétences inhérentes à l'enseignement. Dans cette perspective, il peut aussi entreprendre un projet musical qui répond aux besoins des élèves tels que de leur faire réaliser une création musicale, de développer avec eux des habiletés musicales spécifiques, de participer à la réalisation d'un événement musical de l'école (comédie musicale, concert, rallye choral, concours d'harmonies scolaires) ou autres.

Finalement, le stagiaire rédige un rapport de stage substantiel qui présente le bilan critique de sa pratique éducative par une analyse réflexive dans le but de reconnaître ses forces et ses faiblesses, d'une part, et, d'autre part, dans le but d'orienter sa formation continue. Des rencontres d'encadrement sont prévues à l'université avec le superviseur ; un enseignant associé guide le stagiaire dans sa formation à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Ce stage est d'une durée de 50 jours. Il comporte aussi des périodes de travail à l'université et de rédaction de rapports estimées à 30 heures.

Préalable(s) : MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.) ; MUM3023 Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.)

MUM4013 Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au secondaire (13 cr.)

Dans ce dernier stage au secondaire, le stagiaire s'intègre à une équipe-école. Il prend l'entière charge d'une classe de musique pendant une longue période de temps et il effectue toutes les tâches relatives à l'enseignement. Au préalable, il élabore son projet de formation à l'enseignement de la musique en vue de développer une autonomie professionnelle et d'acquérir une maîtrise constante des compétences inhérentes à l'enseignement. Dans cette perspective, il peut aussi réaliser un projet musical qui répond aux besoins des élèves tels que de leur faire réaliser une création musicale, de développer avec eux des habiletés musicales spécifiques, de participer à la réalisation d'un événement musical de l'école (comédie musicale, concert, rallye choral, concours d'harmonies scolaires) ou autres.

Finalement, le stagiaire rédige un rapport de stage substantiel qui présente le bilan critique de sa pratique éducative par une analyse réflexive dans le but de reconnaître ses forces et ses faiblesses, d'une part, et, d'autre part, dans le but d'orienter sa formation continue. Des rencontres d'encadrement sont prévues à l'université avec le superviseur ; un enseignant associé guide le stagiaire dans sa formation à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Ce stage est d'une durée de 50 jours. Il comporte aussi des périodes de travail à l'université et de rédaction de rapports estimées à 30 heures.

Préalable(s) : MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.) ; MUM3023 Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.)

MUM4501 Stage en musicothérapie II

Ce stage vise à développer les compétences nécessaires pour la pratique clinique de la musicothérapie. Observation et application pratique des interventions musicothérapeutiques dans le milieu de stage. Étude des caractéristiques des clientèles visées : état de la personne et de son niveau de fonctionnement, ses besoins, ses forces. Expérience pratique en séance individuelle et de groupe : identification des objectifs thérapeutiques, expérimentation des méthodes et des techniques musicothérapeutiques étudiées, évaluation de l'évolution du client et retour critique sur la qualité des interventions. Ce stage s'échelonne sur un trimestre à raison d'une journée par semaine (8 heures) pour un total de 104 heures. La moitié du temps sera consacrée aux contacts directs avec les clients. Le stagiaire rédigera des notes d'observation sur les clients qu'il remettra au professeur du stage. Séance de supervision hebdomadaire avec le professionnel associé et séance hebdomadaire de supervision de groupe à l'université avec le professeur responsable du stage.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUS4095 et MUS4510. Préalable(s) : MUM3501 Stage en musicothérapie I

MUM500X Activité de synthèse

Activité modulaire permettant à un ou plusieurs étudiants de réaliser un projet individuel ou collectif au sein duquel chacun pourra appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises durant ses études. Utilisation pratique d'outils informatiques.

MUM5500 Stage en musicothérapie II

Pratique de l'intervention musicothérapeutique dans des milieux de traitement. Sensibilisation aux spécificités du milieu de stage et à leur impact sur l'intervention thérapeutique. Études des caractéristiques générales et musicales des populations cliniques visées. Détermination des objectifs thérapeutiques, adaptation des méthodes et techniques musicothérapeutiques étudiées (MUS2500, MUS2501 et MUS2502). Retour critique sur la qualité de l'intervention, évaluation de l'évolution des clients, expérimentation de techniques d'intervention individuelle et de groupe. Dimension éthique de l'intervention en musicothérapie. Participation aux réunions d'équipes, assistance aux conférences et aux activités scientifiques du milieu de stage. Ce stage s'échelonne sur deux trimestres à raison d'une journée par semaine. Entre cinquante et soixante pour cent du temps sera consacré aux contacts directs avec les clients. Séance de supervision hebdomadaire avec le professeur responsable du cours.

Cours-année (1 journée par semaine)

Ce cours doit être concomitant avec les cours MUS2502 et MUS2602.

Préalable(s) : MUM3500 Stage en musicothérapie I

MUM5501 Stage en musicothérapie III

Pratique de l'intervention musicothérapeutique dans le milieu de stage. Sensibilisation aux spécificités du milieu de stage : la structure administrative et clinique, le rapport avec la communauté, etc. Étude des caractéristiques des populations cliniques visées. Détermination des objectifs thérapeutiques, adaptation des méthodes et techniques musicothérapeutiques étudiées (MUS2500, MUS2501 et MUS2502). Retour critique sur la qualité de l'intervention, évaluation périodique de l'évolution des clients, expérimentation de techniques d'intervention individuelle et de groupe. Dimension éthique de l'intervention en musicothérapie. Participation aux réunions d'équipes, assistance aux conférences et aux activités scientifiques du milieu de stage.

Ce stage s'échelonne sur deux trimestres à raison d'une journée par semaine, pour un total de 195 heures.

Entre cinquante et soixante pour cent du temps sera consacré aux contacts directs avec les clients. Supervision de groupe bi-mensuelle avec le professeur responsable du cours.

Cours année (1 journée par semaine)

Ce cours doit être concomitant avec les cours-année MUS2502 et MUS2602.

Préalable(s) : MUM4501 Stage en musicothérapie II

MUM5595 Stage en musicothérapie III (6 cr.)

Ce stage vise la poursuite et l'élargissement des compétences nécessaires à la pratique de la musicothérapie. Approfondissement des applications pratiques des interventions musicothérapeutiques dans le milieu de stage. Développement de la capacité de maintenir des relations thérapeutiques pendant toute l'année académique (26 à 30 semaines). Sensibilisation aux spécificités du milieu de stage : la structure administrative et clinique, le rapport à la communauté, le rôle dans le réseau. Étude des caractéristiques des clientèles visées : état de la personne et niveau de fonctionnement, ses besoins, ses forces. Expérience pratique en séances individuelles et de groupes. Évaluation préliminaire, identification des objectifs thérapeutiques, élaboration des plans d'intervention, expérimentation des méthodes et des techniques musicothérapeutiques étudiées, évaluation périodique de l'évolution du client et retour critique sur la qualité des interventions. Participation aux réunions d'équipe et assistance aux conférences et aux activités scientifiques. Ce stage s'échelonne sur deux trimestres à raison d'une journée par semaine (8 heures) pour un total de 208 heures. La moitié du temps sera consacrée aux contacts directs avec les clients. Le stagiaire rédigera des plans d'intervention sur les clients qu'il remettra au professeur responsable du stage. Séances hebdomadaires de supervision avec le professionnel associé et séances hebdomadaires de supervision de groupe à l'université avec le professeur responsable du stage.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUS5505, MUS6505 et MUS5510.

Préalable(s) : MUM4501 Stage en musicothérapie II

MUM600X Activité de synthèse

Activité multidisciplinaire permettant à un ou plusieurs étudiants de réaliser un projet individuel ou collectif dans lequel il sera possible à chacun de faire la synthèse et l'expérience de deux ou plusieurs disciplines au programme, telles que : pédagogie et interprétation, composition et interprétation et animation, etc. Utilisation pratique d'outils informatiques.

MUS1000 Chorale

Connaissance active de grandes œuvres du répertoire vocal. Techniques de base de la culture vocale. Éléments du langage musical : intonation, notation, mesure, rythme. Initiation à la lecture de partitions. Sensibilisation à l'interprétation collective. Aperçu du contexte historique et culturel des œuvres étudiées. Cours-année. Répétitions hebdomadaires. Un ou deux concerts par année.

MUS1001 Rudiments du langage musical I

Apprentissage des éléments du langage musical : intonation, notation, durée, mesure, rythme, tonalités simples, à l'aide du solfège et de la dictée musicale (deux premières heures). Application pratique par la lecture de partitions de flûte à bec ou de chant choral (au choix, troisième heure).

Cours ouvert à tous et n'exigeant aucune formation musicale.

MUS1002 Rudiments du langage musical II

Suite du cours MUS1001 Rudiments du langage musical I

MUS1004 Atelier d'audition I

Écoute dirigée de quelques chefs-d'œuvre du répertoire instrumental ou vocal. Sensibilisation à différents genres et formes du langage musical. Situation du contexte historique et culturel. Sélection d'œuvres déterminée au début du trimestre.

MUS1006 Atelier d'audition II

Écoute dirigée de quelques chefs-d'œuvre du répertoire instrumental ou vocal. Sensibilisation à différents genres et formes du langage musical. Situation du contexte historique et culturel. Sélection d'œuvres déterminée au début du trimestre.

MUS1008 Techniques d'harmonie (hors programme)

Connaissance théorique et applications pratiques des éléments suivants : structure élémentaire et chiffrage des accords de trois et quatre sons dans les diverses tonalités ; enchaînements harmoniques élémentaires ; harmonisation de formules de cadences ; initiation à la modulation aux tons voisins ; notes étrangères ; harmonisation de basses chiffrées simples et non modulantes ; analyse harmonique d'extraits d'œuvres en rapport avec les éléments harmoniques étudiés. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures.

MUS1009 Techniques de formation auditive (hors programme)

Solfège tonal non modulant et modulant aux tons voisins ; exercices rythmiques ; entraînement à la lecture rapide. Dictée tonale monodique non modulante et modulant aux tons voisins, intervalles simples mélodiques et harmoniques. Accords de trois sons et initiation aux accords de quatre sons, état fondamental et renversements. Travail complémentaire en atelier et en laboratoire d'écoute. Utilisation pratique d'outils informatiques.

Ce cours est suivi de travaux en atelier de trois heures.

MUS100X Instrument principal

Acquisition des connaissances musicales, instrumentales ou vocales préalables à l'orientation poursuivie (pédagogie). Étude et pratique en cours année de l'instrument choisi. Approche des principaux répertoires et styles d'expression ainsi que des moyens techniques appropriés. Leçons individuelles : 15 heures réparties sur une année.

MUS1011 Atelier de musique en adaptation scolaire et sociale

Acquisition d'un répertoire d'activités musicales selon le concept global Orff en relation avec des objectifs d'enseignement à un groupe ou d'intervention face à un problème d'apprentissage. Le matériel pédagogique de ces activités rejoint les six principaux champs d'apprentissage : développement moteur brut, intégration sensori-motrice, développement du langage, habiletés perceptivomotrices, conceptuelles et sociales.

MUS1019 Éléments de formation auditive

Ce cours rendra l'étudiant apte à entendre distinctement et consciemment les composantes d'une ligne mélodique tonale non modulante et modulante aux tons voisins. Pour y parvenir, il recevra un enseignement en solfège portant sur ce type de structure mélodique. Le cours est aussi composé d'exercices rythmiques et d'un entraînement à la lecture rapide. Dictée monodique non modulante et modulante aux tons voisins, intervalles simples mélodiques et harmoniques. Accord de trois sons et initiation aux accords de quatre sons à l'état fondamental et de renversement. Travail complémentaire en atelier et en laboratoire d'écoute. Utilisation pratique d'outils informatiques. Ce cours est suivi de travaux en atelier de trois heures.

MUS1061 Formation auditive I

Solfège tonal avec modulations aux tons voisins. Exercices rythmiques. Lecture de partitions. Dictées tonales à une et deux voix avec modulations aux tons voisins. Étude des accords de septième, des superpositions d'intervalles et des principales formules de cadence. Initiation au langage atonal. Utilisation pratique d'outils informatiques. Ce cours est suivi de travaux en atelier de trois heures.

MUS1081 Analyse I

Analyse des styles, des éléments de langage et des principes d'organisation de la musique couvrant la fin de la période baroque et la période classique. Analyses formelle, structurale, thématique, motivique et harmonique des œuvres ; acquisition d'une méthodologie de travail. Préalable(s) : MUS2091 Harmonie II

MUS1091 Harmonie I

Harmonisation de basses chiffrées et de chants donnés non modulants et modulants aux tons voisins. Ornaments. Marches harmoniques. Accords altérés (sixte napolitaine et sixte augmentée) et accords d'emprunt. Analyse d'extraits d'oeuvres en rapport avec les éléments harmoniques étudiés. Applications personnelles au clavier. Cours-atelier.

MUS1107 La chanson québécoise

Évolution historique et contenu analytique du répertoire depuis le début de la colonie à nos jours : folklore, danses carrées, chansons patriotiques, musique de salon, chansons du XX^e siècle. Paramètres sociologiques, politiques, littéraires et musicaux. Analyse et audition d'oeuvres.

MUS1140 Histoire des civilisations : musique et religion

Étude : des caractéristiques et de l'évolution de certaines musiques religieuses vocales et instrumentales : hébraïque, grégorienne, russe, etc ; de l'influence de la musique religieuse sur l'évolution de la musique profane ; des documents officiels relatifs à la musique religieuse.

MUS120X Instrument principal I

Acquisition des connaissances musicales, instrumentales ou vocales, appropriées à l'orientation poursuivie (pédagogie, musicothérapie et autres). Étude et pratique, à l'aide de l'instrument choisi, des principaux répertoires et styles d'expression ainsi que des moyens techniques permettant de les réaliser. Leçons individuelles (15 heures). L'instrument étudié est déterminé au moment de l'inscription.

Préalable(s) : MUS100X Instrument principal

MUS1260 Instrument secondaire I

Les pianistes choisissent un instrument à cordes ou à vent, le chant ou l'orgue. Le niveau exigé sera précisé selon l'instrument choisi et la préparation antérieure de l'étudiant. Le piano est exigé pour les étudiants ayant choisi un instrument principal autre qu'un instrument à clavier. Le niveau terminal requis est celui des inventions et des petits préludes et fugues de Bach, des sonatines de Kuhlau et de Clementi. Une attention particulière sera accordée à la lecture à vue. L'instrument étudié est déterminé au moment de l'inscription.

MUS1261 Instrument secondaire

Poursuite, en leçons individuelles, des cours d'initiation aux instruments (flûte à bec, percussion, chant et guitare), avec possibilité d'ouverture à leur utilisation à des fins thérapeutiques.

Préalable(s) : MUS1513 Initiation à la flûte à bec ou MUS1514 Initiation aux percussions ou MUS1515 Pose de voix et initiation au chant ou MUS1516 Initiation à la guitare

MUS126X Instrument secondaire I

Les pianistes choisissent un instrument à cordes ou à vent, le chant ou l'orgue. Le niveau exigé sera précisé selon l'instrument choisi et la préparation antérieure de l'étudiant. Le piano est exigé pour les étudiants ayant choisi un instrument principal autre qu'un instrument à clavier. Le niveau terminal requis est celui des inventions et des petits préludes et fugues de Bach, des sonatines de Kuhlau et de Clementi. Une attention particulière sera accordée à la lecture à vue. L'instrument étudié est déterminé au moment de l'inscription.

MUS1302 Accompagnement I

Initiation, pour les pianistes, à l'accompagnement de chanteurs et d'instrumentistes. Connaissance des particularités techniques de la voix et de chaque instrument. Étude de répertoires et de styles musicaux variés. Cours théorique et pratique.

MUS1303 Lecture à vue

Entraînement à une lecture à vue correcte et rapide de partitions musicales. Acquisition de techniques permettant une vision à la fois globale et analytique de la partition à déchiffrer. Développement de réflexes facilitant l'exécution immédiate et fidèle de l'oeuvre. Cours-atelier.

MUS1304 Connaissance du répertoire vocal

Connaissance des répertoires de la mélodie, du lied et de l'aria (oratorio, cantate, opéra). Étude de formes et de styles divers. Analyse du texte poétique et musical d'oeuvres marquantes. Audition comparative et interprétation, par les étudiants durant le cours, d'un certain nombre d'oeuvres choisies.

MUS1305 Atelier d'opéra I

Production publique d'opéras ou d'extraits d'opéras, de styles et d'époques variés (italien, français, allemand, anglais, etc.). Étude des textes et de la psychologie des personnages. Développement de l'expression musicale, corporelle et scénique. Cours-atelier de 60 heures.

MUS1307 Connaissance des techniques des Instruments à cordes

Connaissance du développement de la technique instrumentale des cordes. Connaissance pratique de l'évolution des styles d'interprétation, de Geminiani à nos jours. Exécution par les étudiants durant le cours d'un certain nombre d'oeuvres choisies. Cours-atelier.

MUS1308 Connaissance du répertoire de musique de chambre

Connaissance générale des répertoires de musique de chambre à l'aide d'enregistrements et, le cas échéant, d'exécutions par les professeurs et les étudiants durant le cours. Historique de la musique de chambre depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Analyse d'oeuvres particulièrement représentatives.

MUS1309 Connaissance du répertoire du piano

Connaissance de l'instrument, du répertoire, des formes et des différents styles d'interprétation à travers les âges. Étude comparative à l'aide d'auditions en concert, d'enregistrements anciens et nouveaux et, le cas échéant, d'exécutions par les professeurs et les étudiants durant le cours.

MUS130X Instrument principal I

Acquisition des connaissances musicales, instrumentales ou vocales, permettant à l'étudiant, en fin de programme, de présenter un concert public et d'exercer diverses fonctions rattachées à sa formation et à sa compétence : enseignement individuel, accompagnement, musique d'ensemble, travail en studio et autres. L'instrument étudié est déterminé au moment de l'inscription. Leçons individuelles (15 heures).

MUS1310 Atelier de musique ancienne

Connaissance pratique du répertoire de musique ancienne par l'étude d'oeuvres choisies et leur interprétation par les étudiants, solistes ou membres d'un ensemble. Initiation au déchiffrement de tablatures et de partitions, participation à des concerts ou à d'autres manifestations publiques.

MUS1311 Collectif des claviers

Ce cours prépare l'étudiant à prendre à sa charge une classe de claviers collectifs au secondaire en abordant avec lui les principes et modalités d'organisation propres à ces instruments. Étude et expérimentation des principes de base et des méthodes d'apprentissage des claviers en réseau. Direction d'une classe de claviers à partir d'une console. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Détermination de répertoire individuel ou d'ensemble. Planification et préparation de séries de cours

de niveaux différents. Expérimentation d'arrangements produits par les étudiants. Mise en situation de chaque étudiant comme instrumentiste et comme moniteur de classe. Choix et entretien des instruments. Échanges et discussions.

MUS1331 Initiation à la recherche en histoire de la musique

Initiation à la recherche en histoire de la musique par l'exploration et l'expérimentation de quelques méthodes pertinentes aux problématiques inhérentes ou reliées à la discipline. Connaissance des principaux outils de recherche : références bibliographiques, sources iconographiques et sonores. Sensibilisation aux étapes d'un travail de recherche : choix d'un sujet et établissement des hypothèses de travail, constitution et classement de la documentation, élaboration d'un plan détaillé, constitution d'une bibliographie critique, application des règles de rédaction et des normes de présentation. Utilisation pratique d'outils informatiques.

MUS136X Techniques de base du piano I

Connaissance pratique des principes de base de la technique du piano. Exercices techniques élémentaires, lecture à vue et apprentissage de répertoires faciles.

MUS1401 Musique d'ensemble I

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Petit ensemble : musique de chambre, trio, quatuor, quintette, etc. Cours atelier de 60 heures.

MUS1402 Musique d'ensemble II

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Petit ensemble : musique de chambre, trio, quatuor, quintette, etc. Cours atelier de 60 heures. Préalable(s) : MUS1401 Musique d'ensemble I

MUS141X Musique d'ensemble I : Grand ensemble (1 cr.)

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Cours-atelier de 60 heures.

MUS142X Musique d'ensemble II : Grand ensemble (2 cr.)

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Cours-atelier de 60 heures. Préalable(s) : MUS141X Musique d'ensemble I : Grand ensemble (1 cr.)

MUS143X Musique d'ensemble III

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Petit ensemble : musique de chambre, trio, quatuor, quintette, etc. Cours-atelier de 60 heures. Préalable(s) : MUS142X Musique d'ensemble II : Grand ensemble (2 cr.)

MUS144X Musique d'ensemble IV

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Petit ensemble : musique de chambre, trio, quatuor, quintette, etc. Cours-atelier de 60 heures. Préalable(s) : MUS143X Musique d'ensemble III

MUS145X Musique d'ensemble V

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Petit ensemble : musique de chambre, trio, quatuor, quintette, etc. Cours-atelier de 60 heures. Préalable(s) : MUS144X Musique d'ensemble IV

MUS146X Musique d'ensemble VI

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Petit ensemble : musique de chambre, trio, quatuor, quintette, etc. Cours-atelier de 60 heures. Préalable(s) : MUS145X Musique d'ensemble V

MUS147X Musique d'ensemble VII

Participation active à un des ensembles suivants. Grand ensemble : chorale, harmonie de concert, orchestre. Petit ensemble : musique de chambre, trio, quatuor, quintette, etc. Cours-atelier de 60 heures. Préalable(s) : MUS146X Musique d'ensemble VI

MUS1501 Didactique de la musique au préscolaire et au primaire (premier cycle)

Ce cours rendra l'étudiant apte à intégrer et à maîtriser les principes de base des différentes pédagogies actives en éducation musicale par l'étude et l'expérimentation des divers procédés visant à éveiller et à développer les facultés musicales de l'enfant (sens rythmique, attention auditive, audition intérieure, émission vocale, jeu instrumental, expressions corporelle, dramatique et créatrice). Utilisation des ressources sensorimotrices pour comprendre et développer les aptitudes musicales fondamentales de l'individu. Acquisition et connaissance des répertoires et ensembles instrumentaux favorables à une pédagogie musicale pour les élèves du préscolaire et du primaire. Présentation, adaptation et création de matériel didactique et d'exercices-jeux destinés à ces mêmes groupes d'enfants.

Ateliers de création visant à développer la créativité et l'inventivité des enseignants et de leurs futurs élèves tout en soutenant l'apprentissage par compétences préconisé par le nouveau programme en arts du Ministère. Énoncé de conseils pratiques rejoignant les éducateurs. Préalable(s) : MUS5612 Instrumentaria et répertoires didactiques en musique

MUS1502 Didactique de la musique au préscolaire et au primaire

Étude et expérimentation, selon les principes de diverses pédagogies musicales, des procédés visant à éveiller et à développer les facultés musicales de l'enfant. Élaboration d'activités diverses : découverte et exploration de l'environnement sonore, chant, expression corporelle, improvisation et emploi d'instruments à percussion. Étude de matériel didactique.

MUS1511 Initiation aux bois

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des bois. Par une approche théorique et pratique, il apprendra le fonctionnement, l'entretien et la réparation des flûtes et instruments à anches. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrement de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1512 Initiation aux cuivres

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des cuivres. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement, leur mécanisme et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrement de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1513 Initiation à la flûte à bec

Connaissance théorique et pratique des propriétés et caractéristiques principales de la flûte à bec. Choix et entretien de l'instrument. Connaissance de répertoires de base. Apprentissage d'un ou plusieurs instruments de la famille. Formation d'ensembles.

MUS1514 Initiation aux percussions

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de percussion. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments de percussion, entre autres, déchiffrement de partitions, pratique des symboles et graphismes utilisés. Connaissance de répertoires de base. Pratique de divers instruments. Formation d'ensembles.

MUS1515 Pose de voix et Initiation au chant

Connaissance théorique et pratique des propriétés et caractéristiques principales de la voix humaine. Projection de la voix parlée et chantée. Exercices d'assouplissement et pratique de répertoires de base. Informations sur les voix d'enfants et sur les techniques facilitant chez eux une saine émission vocale. Techniques de chant à plusieurs voix.

MUS1516 Initiation à la guitare

Connaissance théorique et pratique des propriétés physiques et caractéristiques techniques de la guitare. Fonctionnement, entretien et réparation. Techniques de base de l'instrument, déchiffrement de partitions, exercices pratiques d'accompagnement. Connaissance de répertoires de base. Formation d'ensembles.

MUS1517 Collectif des cordes frottées et pincées

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments à cordes frottées ou pincées. Par une approche théorique et pratique, il apprendra le fonctionnement, l'entretien des instruments à archet ou des guitares.

Étude et expérimentation des principes de base et des méthodes d'apprentissage des instruments à cordes frottées (instruments d'archet) ou à cordes pincées (guitare). Regroupement des étudiants en fonction de l'instrument connu. Travail en sous-groupe et en équipe. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Planification et préparation de séries de cours de niveaux différents. Détermination de répertoire d'ensemble pour les deux groupes d'instruments. Formation de petits et grands ensembles. Exécution commune. Expérimentation d'arrangements produits par les étudiants. Mise en situation de chaque étudiant comme instrumentiste et comme directeur de l'ensemble. Choix et entretien des instruments. Échanges et discussions. Possibilité de coenseignement.

MUS1701 Didactique de la musique au secondaire

Ce cours conduit l'étudiant à une meilleure connaissance du système scolaire au niveau secondaire, de la place et du rôle qu'y occupe la musique. Nature et choix des objectifs à poursuivre dans le cadre d'une classe de musique. Étude des moyens favorisant leur atteinte. Élaboration de plans de cours tenant compte des modules figurant au programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec : environnement sonore, créativité, exécution, langage, littérature musicale et graphisme. Échange et discussions.

MUS1800 Atelier d'expression musicale

Éveil des facultés musicales selon les principes des méthodes Martenot et Orff. Développement du sens rythmique, générateur d'éveil et de discipline, de l'attention auditive (continuité et subtilité) ; de l'audition intérieure (concentration) ; de l'émission vocale (qualité du son, justesse, phrasé, etc.) ; de l'imagination créatrice par l'improvisation rythmique et mélodique ; apprentissage de la lecture sous forme de jeu. Utilisation d'un matériel pédagogique varié. Acquisition d'un répertoire de chansons folkloriques canadiennes et étrangères.

MUS2000 Atelier d'expression rythmique et musicale (préscolaire)

Éveil des facultés musicales de l'oreille, du sens rythmique, de l'expression corporelle, de l'émission vocale, du jeu musical à l'aide des méthodes Dalcroze, Martenot et Orff.

MUS2061 Formation auditive II

Solfège tonal avec modulations aux tons éloignés. Exercices rythmiques. Dictées tonales à une et à deux voix avec modulations aux tons éloignés. Étude des accords de septième, neuvième et onzième. Enchaînements d'accords. Solfège et dictées atonales. Lecture de partitions tonales et atonales. Utilisation pratique d'outils informatiques. Ce cours est suivi de travaux en atelier de trois heures. Préalable(s) : MUS1061 Formation auditive I

MUS2081 Analyse II

Analyse des styles, des éléments de langage et des principes d'organisation de la musique couvrant les périodes romantique et impressionniste. Analyses formelle, structurale, thématique, motivique et harmonique des œuvres ; travaux réalisés selon la méthodologie mise en place lors du cours d'analyse I. Préalable(s) : MUS1081 Analyse I

MUS2091 Harmonie II

Perfectionnement de l'acquis, étude des accords de neuvième et de onzième, étude des accords altérés et de leurs fonctions dans le système tonal. Harmonie chromatique et modulations aux tons éloignés. Harmonisation de basses et de chants donnés. Analyse harmonique d'extraits d'œuvres. Application pratique de quelques techniques d'écriture employées dans le système tonal. Cours-atelier.

Préalable(s) : MUS1091 Harmonie I

MUS2095 Techniques de base : accompagnement au piano (1 cr.)

Ce cours permet à l'étudiant de développer les techniques de base du piano en prévision des exigences de la pratique de la musicothérapie.

Exercices techniques au piano, lecture à vue, transposition et apprentissage de répertoires faciles. Utilisation des recueils de thèmes («fake books»).

Séances d'exercices ; travail de groupe en atelier.

Préalable(s) : MUS2400 Introduction à la musicothérapie

MUS2096 Techniques de base : accompagnement à la guitare (1 cr.)

Ce cours permet à l'étudiant de développer les techniques de base de la guitare en prévision des exigences de la pratique de la musicothérapie.

Exercices techniques à la guitare, lecture à vue, transposition et apprentissage de répertoires faciles. Utilisation des recueils de thèmes («fake books»).

Préalable(s) : MUS2400 Introduction à la musicothérapie

MUS2097 Techniques de base des Instruments seconds avec la voix (1 cr.)

Ce cours permet à l'étudiant d'intégrer ses compétences musicales pour des fins cliniques en musicothérapie. Développement de la capacité de chanter et d'improviser une ligne mélodique en s'accompagnant au piano et à la guitare.

Préalable(s) : MUS2400 Introduction à la musicothérapie

MUS2107 La chanson populaire française

Évolution historique et contenu analytique du répertoire, depuis la Révolution française à nos jours, en tenant compte des paramètres sociologiques, politiques, littéraires et musicaux. Analyse et audition d'œuvres.

MUS220X Instrument principal II

Suite du cours MUS120X Instrument principal I

Leçons individuelles (15 heures).

Préalable(s) : MUS120X Instrument principal I ou MUS130X Instrument principal I

MUS2300 Musique comme outil thérapeutique

Introduction aux principes et à la pratique de la musicothérapie comme champ privilégié. Exposés théoriques, démonstrations expérimentales et présentations d'études de cas. Compréhension de la mise en application thérapeutique de la musique dans divers milieux cliniques et scolaires. Évolution historique et utilisation clinique de la musicothérapie aux États-Unis, en Angleterre et en France. Comparaison entre l'animation musicale, la musicothérapie et l'enseignement de la musique en milieu scolaire.

MUS230X Instrument principal II

Suite du cours MUS130X Instrument principal I
Leçons individuelles (15 heures).
Préalable(s) : MUS130X Instrument principal I

MUS2331 Histoire de la notation musicale

Étude des étapes de la constitution des systèmes de notation musicale en Occident, au Moyen Âge (notation neumatique, carrée, modale, mensuraliste, blanche), à la Renaissance (notation imprimée, tablatures). Étude de l'évolution de la notation au XX^e siècle. Travaux pratiques : initiation à la paléographie musicale, décodage des systèmes de notation contemporaine.

MUS2400 Introduction à la musicothérapie

Ce cours vise à initier l'étudiant au champ de la musicothérapie et à faciliter son intégration au programme. Suivi de l'évolution de la musique comme moyen thérapeutique. Étude des principes de base, des orientations théoriques, des champs d'application et des approches en musicothérapie. Éveil au processus thérapeutique ainsi qu'au rôle du musicothérapeute. Acquisition des connaissances relatives au fonctionnement du programme, aux perspectives d'emploi et au développement de la profession au Québec et ailleurs. Prise de conscience des compétences requises pour l'exercice de la profession. Ce cours offre des expériences pratiques facilitant l'intégration au programme.

MUS2500 Techniques en musicothérapie

Étude des principes fondamentaux de la musicothérapie et de ses incidences multidisciplinaires. Connaissance et compréhension des forces et limites de diverses clientèles présentant des déficiences physiques, psychologiques et mentales. Formulation d'objectifs spécifiques et mise en application de la musique dans l'intervention thérapeutique. Création d'une banque d'activités adaptées aux besoins d'une clientèle ciblée.
Préalable(s) : MUS2400 Introduction à la musicothérapie

MUS2501 Initiation aux techniques d'improvisation thérapeutiques I

Initiation aux techniques d'improvisation comme moyen d'intervention thérapeutique. Sensibilisation au potentiel d'expression et de communication du client. Exploration des ressources du milieu environnant. Choix d'activités sonores, instrumentales, vocales et corporelles à mettre en œuvre. Exercices pratiques. Analyse et discussions. Suivi de différents modèles d'improvisation en pratique clinique.
Préalable(s) : MUS2500 Techniques en musicothérapie

MUS2502 Initiation aux techniques d'improvisation thérapeutiques II

Étude des techniques d'improvisation thérapeutique. Approfondissement des notions théoriques de l'improvisation comme mode d'intervention privilégiée en musicothérapie. Ateliers pratiques simulant des situations d'intervention clinique ; manipulation du langage musical pour rejoindre, soutenir et guider le jeu musical du «client». Analyse et retour critique sur les improvisations. Examen de différents modèles d'improvisation en pratique clinique.
Préalable(s) : MUS2501 Initiation aux techniques d'improvisation thérapeutiques I

MUS2601 Laboratoire d'observation I

Développer les habiletés de base nécessaires pour la planification, la prestation et l'évaluation des séances de musicothérapie. L'étudiant apprendra comment élaborer des plans d'intervention fondés sur le dépannage clinique, les buts et objectifs poursuivis, l'évaluation du processus thérapeutique et la formulation de recommandation. Adaptation de ces plans d'intervention en fonction de diverses clientèles : enfants, adolescents, adultes-psychothérapeutes, déficients mentaux, handicapés physiques, etc.

MUS2602 Laboratoire d'observation II

Approfondissement et application de techniques d'observation, de mesure et d'évaluation dans un contexte thérapeutique spécifique. Observation de l'intervention du musicothérapeute en dans les milieux spécialisés. Rapports d'observation, analyse et discussions. Aperçu des dynamiques de groupe et des types d'intervention appropriés.
Préalable(s) : MUS2601 Laboratoire d'observation I

MUS2710 Atelier de création et d'expression musicales

À partir des connaissances musicales acquises, développement du potentiel créateur de l'étudiant afin de le rendre apte à développer, par la créativité et l'expression musicales, la personnalité de l'enfant du primaire, son intérêt pour le monde sonore, ses aptitudes musicales, son sens créateur, ses possibilités d'expression. Prise de conscience du vécu de l'enfant, formulation d'objectifs, réflexion sur les moyens pédagogiques à utiliser, exercices de créativité, échanges et discussions. Atelier réalisé dans les perspectives du nouveau programme de l'enseignement des arts au primaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Utilisation pratique d'outils informatiques.

MUS2801 Techniques d'apprentissage de la musique pour enfants en difficultés d'adaptation I

Identification des difficultés d'apprentissage vécues par les enfants du premier cycle du primaire. Mise en relation de ces difficultés avec des activités musicales spécifiques pouvant aider les enfants à les surmonter. Développement, par des activités de groupe, d'habiletés motrices, perceptives-motrices, visuelles, auditives et verbales, etc., ainsi que l'apprentissage de concepts de base. Étude, dans une perspective multisensorielle, d'un répertoire de poèmes, de chansons, d'accompagnements, d'activités orientées vers l'épanouissement et le développement de l'enfant. Étude d'un matériel didactique adapté.
Cours-atelier.

MUS3061 Lecture et phrasé en musique populaire

Ce cours permet d'acquérir des notions de base d'enseignement ainsi qu'une lecture à vue rapide et précise en s'initiant à la notation : phrasé, syncopes et contre-temps. L'étudiant pourra ainsi appliquer ces acquis dans le cadre de son cours d'instrument.
Préalable(s) : ou concomitant MUS5501 Arrangement I

MUS3081 Analyse III

Analyse des styles, des éléments de langage et des principes d'organisation de la musique couvrant la première moitié du XX^e siècle. Analyses formelle, structurale, thématique, motivique et harmonique des œuvres ; travaux réalisés selon la méthodologie mise en place lors du cours d'analyse I.
Préalable(s) : MUS2081 Analyse II

MUS3095 Techniques en musicothérapie I

Ce cours vise l'apprentissage et la mise en pratique des techniques en musicothérapie relatives aux clientèles suivantes : gériatrie, déficiences intellectuelles et physiques, troubles envahissants du développement. Recherche et adaptation d'un répertoire d'activités

thérapeutiques en fonction des besoins de ces clientèles. Expérimentation avec des instruments utilisés en musicothérapie incluant les instruments Orff, notamment les percussions et arrangements pour de petits ensembles.
Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUS3501 et MUS3510.
Préalable(s) : MUS2400 Introduction à la musicothérapie

MUS3107 Histoire du jazz

Évolution historique et contenu analytique du répertoire depuis ses origines au XVII^e siècle jusqu'à nos jours : negro spiritual, gospel, protest songs, blues et jazz. Paramètres sociologiques, politiques, littéraires et musicaux. Analyse et audition d'œuvres.

MUS3120 Histoire des civilisations : musique et histoire de l'art

Étude comparée des grands courants qui caractérisent l'évolution de la musique et de l'histoire de l'art. Recherche des lignes de force qui caractérisent une pensée dans l'expression de différentes formes d'art.

MUS3140 Ethnomusicologie

Initiation aux musiques traditionnelles. Étude des éléments caractéristiques des musiques folkloriques et nationales en relation avec le contexte géographique, historique, culturel et sociologique.

MUS320X Instrument principal III

Suite du cours MUS120X Instrument principal I
Leçons individuelles (15 heures).
Préalable(s) : MUS220X Instrument principal II ou MUS230X Instrument principal II

MUS3302 Accompagnement II

Suite du cours MUS1302 Accompagnement I
Préalable(s) : MUS1302 Accompagnement I

MUS3305 Atelier d'opéra II

Suite du cours MUS1305 Atelier d'opéra I
Préalable(s) : MUS1305 Atelier d'opéra I

MUS3306 Techniques de base du piano II

Développement des apprentissages techniques du cours MUS3305. Étude de répertoires et d'accompagnements en relation avec les besoins particuliers de l'instrumentiste ou du chanteur. Exercices de lecture à vue et d'harmonisation au clavier.

MUS330X Instrument principal III

Suite du cours MUS230X Instrument principal II
Préalable(s) : MUS230X Instrument principal II

MUS3331 Introduction à la musicologie

Objet et définitions de la musicologie. Historique de la discipline. Apport des sciences auxiliaires. Exploration des sources musicologiques (écrites, iconographiques, sonores, orales, audiovisuelles, etc.). Connaissance des lieux de conservation des documents : bibliothèques, archives québécoises et canadiennes : travaux pratiques sur place. Approfondissement de quelques méthodologies et incursion dans les disciplines auxiliaires. Préparation d'un travail de recherche d'envergure. Utilisation pratique d'outils informatiques.
Préalable(s) : MUS1331 Initiation à la recherche en histoire de la musique

MUS340X Instrument principal - style populaire I

Acquisition et application de connaissances musicales particulières à la musique populaire par le biais de la pratique du solo, de l'accompagnement et de l'improvisation. L'instrument étudié est déterminé au moment de l'inscription. Leçons individuelles d'une durée de 15 heures.
Ce cours est concomitant avec le cours MUS3061.
Préalable(s) : MUS230X Instrument principal II

MUS3510 Laboratoire d'observation (1 cr.)

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux habiletés de base nécessaires à la planification, à la prestation et à l'évaluation des séances de musicothérapie en milieu institutionnel. L'étudiant apprend, dans une perspective réflexive, à s'auto-observer et à rédiger un plan d'objectifs personnels qu'il révisé périodiquement. Il apprend à observer ses clients et il établit des objectifs thérapeutiques en fonction des besoins identifiés. Il rédige un plan de traitement/intervention pour ses clients et il apprend à structurer des séances d'évaluation préliminaire.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUM3501 et MUS3095. Préalable(s) : MUS2400 Introduction à la musicothérapie

MUS3800 Musique et comportement humain

Ce cours a pour objectif de fournir à l'étudiant les outils qui lui permettront d'observer et d'évaluer la réponse de l'être humain face aux stimuli linguistique et musical, en relation avec le développement de la mémoire, intégré à celui de l'émotion comme source de développement moteur. Les résultats de recherches effectuées en neurosciences dans l'un ou l'autre de ces domaines particuliers serviront de base à l'argumentation de l'ensemble du cours. Ainsi, l'étudiant sera apte à comprendre les réactions de l'être humain face aux stimuli linguistique et musical en ce qui se passe de la période foetale à celle de l'adolescence. De plus, il sera capable d'identifier non seulement les problèmes d'apprentissage et les troubles de comportements qui peuvent se faire jour en apprentissage musical, mais aussi de développer un esprit critique en évaluation formative et sommative quand il s'agit de juger des enfants en période de développement intensif.

MUS4081 Musiques actuelles : histoire et analyse (depuis 1950)

Étude des principaux courants esthétiques et sociologiques qui ont marqué l'évolution des langages musicaux. Connaissance du répertoire et analyse de partitions particulièrement significatives. Réflexions critiques sur les problématiques soulevées par le corpus étudié.

Analyses formelle, structurale, thématique, motivique et harmonique des oeuvres ; travaux réalisés selon la méthodologie mise en place lors du cours d'analyse I. Préalable(s) : MUS3081 Analyse III

MUS4095 Techniques en musicothérapie II

Ce cours vise l'apprentissage et la mise en pratique des techniques en musicothérapie relatives aux clientèles suivantes : santé mentale, soins palliatifs, musique et médecine. Recherche et adaptation d'un répertoire d'activités thérapeutiques en fonction des besoins de ces clientèles. Expérimentations avec des instruments utilisés en musicothérapie incluant les instruments Orff et des instruments de percussion et arrangements pour de petits ensembles.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUM4501 et MUS4510. Préalable(s) : MUS3095 Techniques en musicothérapie I

MUS4107 Histoire du rock

Évolution historique et contenu analytique du répertoire depuis ses origines vers 1950 jusqu'à nos jours, en tenant compte des paramètres sociologiques, politiques, littéraires et musicaux. Analyse et audition d'oeuvres.

MUS4111 Histoire de la musique occidentale I

Étude des principaux courants et styles musicaux du IV^e au XVII^e siècle. Évolution du langage musical dans une perspective historique, sociologique et culturelle. Analyse et audition critique d'oeuvres musicales.

MUS420X Instrument principal IV

Suite du cours MUS320X Instrument principal III
Leçons individuelles (15 heures).
Préalable(s) : MUS320X Instrument principal III

MUS430X Instrument principal IV

Suite du cours MUS330X Instrument principal III
Leçons individuelles (15 heures).
Préalable(s) : MUS330X Instrument principal III

MUS4331 Organologie

Étude des instruments de musique de l'Occident. Classification de Curt Sachs : idiophones, membranophones, cordophones, aérophones. Étude spécifique d'instruments de chaque catégorie : origine, fabrication, manière de jouer, principes acoustiques. Connaissance des sources : écrits théoriques, documents iconographiques. Étude des instruments depuis 1945 : instruments électroniques (orgues, synthétiseurs), ordinateurs, etc.

MUS440X Instrument principal - style populaire II

Suite du cours MUS340X Instrument principal - style populaire I
Leçons individuelles d'une durée de 15 heures.
Préalable(s) : MUS340X Instrument principal - style populaire I

MUS4510 Compétences cliniques I (2 cr.)

Ce cours vise à développer les habiletés de base nécessaires à la planification, à la prestation et à l'évaluation des séances de musicothérapie dans un milieu institutionnel. L'étudiant apprend à évaluer le fonctionnement des clients et à rédiger un bilan préliminaire. Il formule les objectifs en fonction des besoins et rédige un plan d'intervention. Il observe et évalue le processus thérapeutique, et rédige des notes d'évolution et des rapports finaux.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUM4501 et MUS4095. Préalable(s) : MUS3510 Laboratoire d'observation (1 cr.)

MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale

L'étudiant développera dans ce cours une compréhension des philosophies sous-jacentes au rôle de la musique dans l'éducation au préscolaire, au primaire et au secondaire. Étude comparative d'écoles de pensée en oeuvre dans les pédagogies actives, dans les pédagogies créatives et esthétiques. Étude des principes régissant les nouveaux programmes de formation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec : la formation par compétences, le passage des stratégies d'enseignement (point de vue de l'enseignement) aux stratégies d'apprentissage (point de vue de l'élève). En fin de parcours, l'étudiant sera en mesure de se former une opinion à l'égard de conceptions parfois divergentes de la pédagogie musicale, de construire son modèle de musicien éducateur et de développer les habiletés nécessaires à la gestion d'une classe de musique.

MUS4710 Didactique de l'enseignement du langage musical à l'élémentaire

Au cours du trimestre, l'étudiant sera mis en situation éducative de manière à : s'initier aux rudiments du langage musical par le biais d'une approche corporelle et d'une pédagogie de l'écoute (ostéophonie) ; acquérir une formation musicale de base sur le plan rythmique, mélodique, vocal et instrumental (notation musicale) ; s'initier aux différentes méthodes d'éducation musicale telles que Jacques-Dalcroze, Orff, Martenot, Willems où l'apprentissage musical, vocal et corporel sont interreliés ; étudier les procédés pédagogiques et acquérir une démarche pédagogique de base en accord avec la personnalité de chacun.

Connaissance et pratique de procédés pédagogiques pour l'éveil des facultés musicales de l'enfant, la formation de l'oreille, le développement de la créativité, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture musicale. Prise de conscience d'une progression pédagogique. Étude de plan de cours. Acquisition d'un répertoire de chansons folkloriques canadiennes et étrangères. Travail réalisé dans l'esprit des méthodes Martenot, Orff, Jacques-Dalcroze, Willems, avec utilisation d'instruments simples (percussions, flûte à bec).

MUS4713 Méthode d'éducation musicale Martenot I

Étude des principes fondamentaux de la méthode Martenot et de leur application pratique pour l'éveil et le développement des facultés musicales : sens du rythme, de l'audition, de l'intonation (du chant libre au chant conscient), de la lecture, de la notation musicale, de l'improvisation, de la relaxation, des divers circuits d'automatismes de l'expression vocale au jeu instrumental. Étude d'une programmation rejoignant les divers niveaux d'apprentissage ou perfectionnement. Réalisation de plans de cours. Étude du matériel didactique : jeux Martenot, disques, solfèges ainsi que d'un répertoire adapté de chansons.

MUS4714 Méthode d'éducation musicale Kodály I

Étude de l'adaptation, pour les pays francophones, de la méthode d'éducation musicale hongroise Kodály, basée sur la solmisation relative et le répertoire folklorique. Étude de la progression rythmique, mélodique et harmonique à travers un répertoire adapté de chansons françaises et québécoises. Étude des objectifs et procédés pédagogiques rejoignant les principes des méthodes actives et s'appliquant au chant, à la lecture et à l'écriture musicales. Réalisation de plans de cours s'adaptant à différents niveaux d'enseignement.

MUS4715 Méthode d'éducation musicale Orff I

Développement de l'audition, coordination gestuelle, prise de conscience de la forme musicale, expression créative, improvisation, développement du sens social, par l'apprentissage de musique d'ensemble selon la méthode Orff. Travail rythmique, mélodique, harmonique, formel, à travers le langage (comptines, etc.), le chant, le mouvement, l'expression corporelle, la danse, à l'aide des instruments à lames et à percussion (instrumentarium Orff), ainsi que de la flûte à bec.

MUS4716 Didactique de la rythmique I

Présentation des éléments musicaux selon la méthode Jacques-Dalcroze : technique du mouvement, expression corporelle, relation avec les éléments sonores rythmiques, mélodiques et harmoniques, improvisation. Utilisation des instruments à percussion. Plan de travail. Adaptation de la méthode à différents niveaux ainsi qu'à des fins thérapeutiques.

MUS4801 Pédagogie musicale active selon Dalcroze

Ce cours rendra l'étudiant apte à intégrer et à maîtriser les principes pédagogiques et les techniques de la méthode Jacques-Dalcroze : développement musical, psychomoteur, sensoriel, auditif, créateur et social. Appréhension des paramètres musicaux par le mouvement corporel. Mise en relation des composantes rythmiques, mélodiques, harmoniques et formelles du langage musical avec la culture kinesthésique et l'expression corporelle. Étude du solfège dalcrozien pour le primaire et le secondaire. Développement de l'improvisation rythmique, vocale et instrumentale (piano et autres) dans un souci de suggestivité expressive. Travail de plastique animée à partir d'oeuvres du répertoire. Énoncé de conseils pratiques rejoignant les éducateurs. Adaptation de la méthode à différents niveaux de l'organisation scolaire ainsi qu'à des fins thérapeutiques. Sensibilisation au nouveau programme en enseignement des arts du Ministère visant plus particulièrement l'apprentissage par compétences en lien avec la pédagogie Jacques-Dalcroze. Préalable(s) : MUS5612 Instrumentaria et répertoires didactiques en musique

MUS4802 Pédagogie musicale active selon Kodály

Ce cours rendra l'étudiant apte à intégrer et à maîtriser les principes et les techniques de la méthode de Kodály : corrélation entre la perception auditive et l'émission vocale spontanée dans le cadre du système tonal. Familiarisation

avec les principes et les contextes d'utilisation de la solmisation relative comme système de déchiffrement et d'analyse de la musique tonale savante et folklorique. Études des progressions rythmique, mélodique et harmonique s'appliquant au chant, à la lecture et à l'écriture musicales. Réalisation d'ateliers de déchiffrement harmonique et polyphonique et de direction chorale fondés sur la phonémie et la solmisation relative. Préalable(s) : MUS5612 Instrumentaria et répertoires didactiques en musique

MUS4803 Pédagogie musicale active selon Martenot

Ce cours rendra l'étudiant apte à intégrer et à maîtriser les principes de base de la méthode Martenot tout en appliquant les procédés pédagogiques spécifiques à cette approche. Connaissance théorique et mise en pratique des principes fondamentaux de cette méthode. Éveil et développement des facultés musicales chez l'enfant du préscolaire et des trois cycles du primaire selon Martenot. Évolution de l'affinement sensoriel à l'acquisition d'automatismes puis de connaissances en vue d'intégrer graduellement la théorie musicale selon la démarche progressive de cette pédagogie. Acquisition d'une formation musicale de base sur le plan du rythme, de l'audition, de l'intonation, de la lecture, de la théorie, de l'improvisation et de la relaxation. Présentation, adaptation et création d'exercices-jeux destinés au préscolaire et au primaire. Ateliers de création visant à développer l'imagination et la créativité des enseignants et de leurs futurs élèves.

Sensibilisation au nouveau programme en enseignement des arts du Ministère visant plus particulièrement l'apprentissage par compétences en lien avec certains aspects de la pédagogie Martenot. Acquisition d'un répertoire de chansons. Énoncé de conseils pratiques rejoignant les éducateurs.

Préalable(s) : MUS5612 Instrumentaria et répertoires didactiques en musique

MUS4804 Pédagogie musicale active selon Orff

Ce cours rendra l'étudiant apte à intégrer et à maîtriser les techniques d'apprentissage spécifiques à la pédagogie Orff par la connaissance théorique et la mise en pratique des principes fondamentaux de cette approche. Éveil et développement des facultés musicales chez l'enfant du préscolaire et des trois cycles du primaire en renforçant ses aptitudes sensorimotrices. Acquisition d'une formation musicale de base sur le plan rythmique, mélodique, harmonique et formel à travers le langage, le chant, l'expression dramatique, l'expression corporelle, la danse et l'instrumentarium Orff incluant la flûte à bec. Développement de l'audition, coordination du geste, technique instrumentale, prise de conscience de la forme musicale, expression créatrice, improvisation, développement du sens social par l'apprentissage de la musique d'ensemble. Recherche d'une démarche pédagogique progressive et équilibrée à travers les diverses activités vécues par le groupe.

Énoncés de conseils pratiques rejoignant les éducateurs. Compréhension et application des techniques d'écriture utilisées dans le Orff-Schulwerk. Ateliers de création visant à développer l'imagination et la créativité des enseignants et de leurs futurs élèves. Application et intégration des nouveaux programmes en enseignement des arts du Ministère visant plus particulièrement l'apprentissage par compétences en lien avec la pédagogie du Orff-Schulwerk. Création personnelle et réalisation pédagogique d'une oeuvre musicale selon le concept global Orff (chant, instrumentation et mouvement).

Préalable(s) : MUS5612 Instrumentaria et répertoires didactiques en musique

MUS4805 Didactique de la musique : préscolaire et 1er cycle du primaire

Expérimentation et analyse de stratégies didactiques développées dans le cadre de l'enseignement coopératif, de la pédagogie du projet et d'autres approches relatives à la création, à l'interprétation et à l'appréciation

musicales. Étude des ressources pédagogiques, incluant le multimédia, destinées à ce cycle du primaire. En tenant compte des stades de développement de l'enfant et du processus des acquisitions sensorimotrices, la démarche pédagogique favorisera l'élaboration, par le chant, de l'image sonore destinée à instrumentaliser le corps par le mouvement. Dans cette perspective, l'approche Dalcroze sera privilégiée.

Condition d'accès : Être admis à la concentration Enseignement du baccalauréat en musique.

Préalable(s) : MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale

MUS4806 Didactique de la musique : 2e cycle du primaire

Expérimentation et analyse de stratégies didactiques développées dans le cadre de l'enseignement coopératif, de la pédagogie du projet et d'autres approches relatives à la création, à l'interprétation et à l'appréciation musicales. Étude des ressources pédagogiques, incluant le multimédia, destinées à ce cycle du primaire. En tenant compte des stades de développement de l'enfant et du processus des acquisitions sensorimotrices, la démarche pédagogique favorisera l'élaboration de l'image motrice. Dans cette perspective, l'approche Orff sera privilégiée.

Condition d'accès : Être admis à la concentration Enseignement du baccalauréat en musique.

Préalable(s) : MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale

MUS4807 Didactique de la musique : 3e cycle du primaire

Expérimentation et analyse de stratégies didactiques développées dans le cadre de l'enseignement coopératif, de la pédagogie du projet et d'autres approches relatives à la création, à l'interprétation et à l'appréciation musicales. Étude des ressources pédagogiques, incluant le multimédia, destinées à ce cycle du primaire. En tenant compte des stades de développement de l'enfant et de son processus de maturation intellectuelle, la démarche pédagogique sera orientée sur la pratique en musique d'ensemble (incluant l'harmonie scolaire).

Condition d'accès : Être admis à la concentration Enseignement du baccalauréat en musique.

Préalable(s) : MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale

MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts

Ce cours vise à former les étudiants à l'analyse des problématiques relatives aux apprentissages, à la gestion des groupes-classes et à l'enseignement personnalisé des arts ; à développer chez les étudiants un processus de raisonnement pédagogique afin qu'ils déterminent les éléments qui causent problème, génèrent des solutions plausibles, choisissent et élaborent des stratégies ou des plans d'intervention ainsi que leurs moyens d'évaluation. Les savoirs qui sont inhérents aux différents paramètres liés à la situation pédagogique en arts ; modes de fonctionnement et de gestion des groupes-classes d'arts, planification, évaluation et gestion des apprentissages artistiques, stratégies d'apprentissage artistique, erreurs types et difficultés rencontrées par les élèves dans les différents apprentissages relatifs à l'interprétation et à la création en arts, caractéristiques des élèves, compétences disciplinaires et transversales, caractéristiques de l'enseignant et du milieu.

Condition d'accès : Avoir réussi les deux premiers stades du programme de formation à l'enseignement d'une discipline artistique (stage d'exploration et stage au préscolaire-primaire) ou avoir une expérience pertinente en enseignement collectif d'une discipline artistique.

MUS5002 Atelier de musique contemporaine

Connaissance pratique du répertoire de musique contemporaine par l'étude d'oeuvres choisies et leur interprétation par les étudiants, solistes ou membres d'un ensemble. Initiation au déchiffrement de partitions, participation à des concerts ou à d'autres manifestations publiques. Utilisation pratique d'outils informatiques.

MUS5003 Traits d'orchestre

Préparation de l'instrumentiste au métier de musicien d'orchestre. Étude et pratique des traits difficiles tirés d'oeuvres exigeant le concours d'un orchestre symphonique. Analyse et explication des procédés aptes à résoudre les problèmes de technique, de style et de transposition rencontrés. Cours collectif regroupant des étudiants jouant d'un même instrument.

MUS5004 Techniques de direction

Connaissance des principes techniques de la direction. Apprentissage de la technique gestuelle adaptée à la fois à la direction chorale et orchestrale. Initiation à la lecture de partitions. Pratique collective d'exercices techniques. Expérimentation individuelle de la direction d'un ensemble. Constitution d'un répertoire de base.

MUS5111 Histoire de la musique occidentale II

Étude, à partir de Jean Sébastien Bach jusqu'à Claude Debussy, des grands courants musicaux situés dans leur contexte historique, idéologique et sociologique. Attention particulière accordée aux écrits des compositeurs et philosophes de l'époque. Audition critique des oeuvres marquantes.

MUS5202 Introduction pratique aux styles populaires I

Définition, par le contexte sociohistorique et l'analyse musicale appliquée, de la musique populaire tant internationale que québécoise.

Initiation à la terminologie, aux langages ; utilisation systématique des divers signes et symboles employés aujourd'hui. Exploration et indication au moyen desdits symboles, de toutes les possibilités harmoniques tonales sous-jacentes à une mélodie donnée, tirée des répertoires populaire et folklorique ainsi que des méthodes pédagogiques actuellement en usage, et application au clavier.

MUS5208 Composition de chansons

Les objectifs du cours sont les suivants : Acquérir des techniques de base d'écriture de chansons. Établir des rapports de signification entre texte et musique. Appliquer ces connaissances par la pratique de la création.

Préalable(s) : MUS5202 Introduction pratique aux styles populaires I

MUS5305 Atelier d'opéra III

Suite du cours MUS3305 Atelier d'opéra II

Préalable(s) : MUS3305 Atelier d'opéra II

MUS5306 Techniques de base du piano III

Suite du cours MUS3306 Techniques de base du piano II

MUS530X Instrument principal V a

Préparation d'un programme de concert d'environ soixante minutes, en vue des examens publics prévus aux cours MUS531X et MUS630X. Leçons individuelles (15 heures).

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.

Préalable(s) : MUS430X Instrument principal IV

MUS531X Instrument principal V b

Présentation en public d'un examen-concert d'une durée d'environ trente minutes. Ce cours est la suite de MUS530X Instrument principal Va. Leçons individuelles (15 heures).

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.

Préalable(s) : MUS430X Instrument principal IV

MUS540X Instrument principal - style populaire III

Acquisition et application de connaissances musicales particulières à la musique populaire par le biais de la pratique du solo, de l'accompagnement et de

l'improvisation. Présentation en public d'un examen-concert d'une durée d'environ trente minutes. Leçons individuelles (15 heures).

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.
Préalable(s) : MUS440X Instrument principal - style populaire II

MUS5501 Arrangement I

Acquisition des techniques et connaissances nécessaires à la production d'arrangements pour petits groupes instrumentaux jusqu'au «stage band». Étude des divers signes et symboles utilisés en musique populaire : les accords, les enchaînements, les «patrons harmoniques» circulaires, etc. Étude des instruments : leurs tessitures et leurs caractéristiques. Étude des techniques d'écriture : bloc à quatre voix, fermé ou ouvert, forme linéaire ou contrapuntique, plan d'un arrangement. Travaux à partir de chansons populaires québécoises, américaines et françaises ; compositions originales. Utilisation pratique d'outils informatiques.

Préalable(s) : MUS5202 Introduction pratique aux styles populaires I

MUS5502 Arrangement II

Approfondissement des techniques d'écriture pour ensembles plus élaborés, c'est-à-dire avec des sections complètes de cordes, cuivres, bois et percussions («stage-band», orchestre de variétés, etc.). Apprentissage de procédés variés d'écriture employés dans les mass média, la musique de film, l'accompagnement de chansons, la musique de scène, l'annonce publicitaire, etc. Utilisation pratique d'outils informatiques.

Préalable(s) : MUS5501 Arrangement I

MUS5505 Improvisation clinique I (1 cr.)

Ce cours vise à développer les compétences cliniques en improvisation musicale. Étude des techniques d'improvisation émanant de diverses approches musicothérapeutiques. Mises en application des techniques qui visent à établir le rapport thérapeutique dans un contexte individuel ou de groupe. Par le truchement de divers instruments, notamment l'instrument principal, le piano et la voix, l'étudiant apprend à entrer en contact musical avec le client en utilisant des techniques appropriées. L'étudiant apprend à donner forme aux réponses du client en fonction des objectifs thérapeutiques.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUS5595 et MUS5510.
Préalable(s) : MUS4095 Techniques en musicothérapie II

MUS5510 Compétences cliniques II

Ce cours vise l'approfondissement des compétences cliniques acquises dans les cours précédents en vue de leur application en milieu de stage.

Sensibilisation au processus thérapeutique, incluant la structuration d'une séance, la relation thérapeutique (transfert, contre-transfert, divulgation de soi, entre autres) et la clôture. Attention particulière au code de déontologie et aux enjeux éthiques en musicothérapie. L'étudiant évalue le comportement des clients et rédige un bilan préliminaire. Il formule les objectifs en fonction des besoins des clients et rédige un plan d'intervention dans le contexte individuel et de groupe. Il observe et évalue le processus thérapeutique et rédige des notes d'évolution. L'étudiant fait une synthèse du processus thérapeutique et rédige des rapports finaux sur les clients. Il prépare une conférence de musicothérapie en vue de promouvoir la profession.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUS5505, MUS5595 et MUS6505.

Préalable(s) : MUS4510 Compétences cliniques I (2 cr.)

MUS5611 Didactique de l'enseignement collectif des Instruments à cordes

Étude et expérimentation des principes de base et des méthodes d'apprentissage collectif des instruments à cordes. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Choix et entretien des instruments. Planification et préparation de séries de cours de niveaux différents.

MUS5612 Instrumentaria et répertoires didactiques en musique

Étude pratique des techniques d'éducation musicale active selon les méthodes Émile Jaques-Dalcroze et Carl Orff. Application et synthèse de ces deux approches à des fins thérapeutiques et pédagogiques. Utilisation des ressources sensorimotrices pour comprendre et développer les aptitudes musicales fondamentales de l'individu. Acquisition et connaissance des répertoires et ensembles instrumentaux favorables à une pédagogie musicale au préscolaire et au primaire. Techniques d'approche de la musique par le biais de l'expression vocale, de l'expression instrumentale et de l'expression corporelle ; le mouvement étant organisé en interaction avec la perception auditive. Ateliers de création selon les approches Orff et Dalcroze visant à développer la créativité et l'inventivité de chacun tout en soutenant l'apprentissage par compétences préconisé par le nouveau programme en arts du Ministère.

Préalable(s) : MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale

MUS5620 Didactique de l'enseignement collectif des Instruments à vent

Principes et modalités d'organisation d'harmonies scolaires. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Choix, entretien de base et enseignement des rudiments de chaque instrument. Mise en situation de chaque étudiant comme instrumentiste et comme directeur de l'ensemble. Échanges et discussions.

Préalable(s) : MUS1511 Initiation aux bois ; MUS1512 Initiation aux cuivres

MUS5621 Enseignement collectif et direction des Instruments à vent

Ce cours prépare l'étudiant à prendre en charge une classe d'instruments d'harmonie au secondaire en abordant avec lui les principes et modalités d'organisation d'harmonies scolaires. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Choix d'un instrument de l'harmonie (bois, cuivres ou percussions), entretien de base et enseignement des rudiments de chaque instrument. Mise en situation des étudiants comme instrumentiste et comme directeur de l'ensemble. Échanges et discussions.

Préalable(s) : MUS1511 Initiation aux bois ; MUS1512 Initiation aux cuivres

MUS5640 Didactique de l'enseignement de la guitare

Étude des principes de base et des méthodes d'apprentissage individuel et collectif de la guitare. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Planification et préparation d'un ensemble de cours. Application par l'enseignement individuel ou collectif de l'instrument. Utilisation pratique d'outils informatiques.

MUS5713 Méthode d'éducation musicale Martenot II

Approfondissement des principes fondamentaux et expérimentation par des exercices pertinents et progressifs. Étude des solfèges plus avancés. Développement de l'improvisation rythmique et mélodique. Applications et recherches personnelles.

Préalable(s) : MUS4713 Méthode d'éducation musicale Martenot I

MUS5714 Méthode d'éducation musicale Kodály II

Étude approfondie de la pensée de Kodály. Expérimentation plus poussée des procédés pédagogiques au niveau du travail vocal et instrumental. Formation intensive de l'oreille et de la mémoire auditive. Techniques de lecture et d'écriture à partir de musiques savante et folklorique. Intégration des systèmes pentatonique, diatonique et chromatique. Analyse de la forme et de la structure polyphonique. Initiation à l'improvisation, créativité. Programme élaboré à la lumière de la solmisation relative. Réalisations de plans de cours pour différents niveaux d'enseignement.

Préalable(s) : MUS4714 Méthode d'éducation musicale Kodály I

MUS5715 Méthode d'éducation musicale Orff II

Maîtrise des techniques de base de la pédagogie Orff, dont, entre autres, le parler rythmé, le développement rythmique, mélodique et harmonique et le mouvement. Perfectionnement dans la pratique de la flûte à bec et de l'instrumentarium Orff. Accent particulier sur l'improvisation et la créativité. Extraits de répertoires extraits de l'œuvre de Orff et puisant aux sources folkloriques de différentes ethnies. Planification de cours et applications pédagogiques.

Préalable(s) : MUS4715 Méthode d'éducation musicale Orff I

MUS5731 Didactique de la littérature musicale

Étude et expérimentation de différentes manières de présenter des œuvres musicales d'époques variées à des élèves de niveaux primaire et secondaire. Formulation d'objectifs à atteindre (éveil de la perception auditive, développement du sens esthétique, connaissance d'œuvres importantes du répertoire, etc.) et des moyens d'y parvenir. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique, des répertoires et des discographies.

MUS5732 Littérature musicale

Ce cours rend l'étudiant apte à comprendre et à utiliser le concept de périodisation pour s'orienter à travers le vaste répertoire de la musique savante en Occident. Sélection d'œuvres capitales pour présenter les styles des différentes périodes à des élèves de niveau primaire et secondaire. Étude de la spatialisation dans la reconnaissance de cultures musicales diverses. Notions de proximité et de distance selon les facteurs d'espace, de temps et de culture dans l'étude des répertoires musicaux. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique, des répertoires et des discographies.

MUS5802 Musique et neurosciences

Ce cours rend l'étudiant apte à comprendre le phénomène de l'apprentissage musical à partir de la connaissance multifactorielle du développement de l'enfant et de l'adolescent pour mieux diagnostiquer les problèmes d'apprentissage et les troubles de comportements afin d'y remédier adéquatement. Il vise à rendre l'étudiant capable de concilier les points de vue de diverses approches d'éducation musicale avec ceux des grands mouvements consacrés au développement de l'enfant et de l'adolescent.

MUS6095 Synthèse et développement professionnel

Ce cours vise à faire un retour sur les apprentissages acquis dans le programme, à intégrer des connaissances théoriques et pratiques issues des cours de musicothérapie et de psychologie et à préparer les étudiants pour le champ professionnel. L'étudiant développera des capacités d'écoute active et apprendra à intégrer un processus verbal aux expériences musicothérapeutiques. L'étudiant fera le point sur son cheminement et identifiera ses forces et faiblesses afin de planifier son développement personnel et professionnel. L'étudiant sera exposé aux principes de base des différentes méthodes de recherche utilisées dans le domaine de la musicothérapie et initié à une pensée critique face à la littérature de recherche en musicothérapie.

MUS6111 Histoire de la musique occidentale III

Étude, à partir de Claude Debussy, des courants musicaux du XX^e siècle, en relation avec les événements historiques et culturels. Examen des styles et des divers moyens d'expression. Analyse des écrits marquants des compositeurs. Audition critique d'œuvres musicales.

MUS6112 Histoire de la musique canadienne

Connaissance du répertoire en relation avec l'évolution de la musique canadienne et québécoise. Audition, en laboratoire, d'œuvres marquantes. Étude des

faits sociopolitiques, scientifiques et culturels ayant contribué de près ou de loin à la démarche esthétique de compositeurs déterminants.

Préalable(s) : MUS6111 Histoire de la musique occidentale III

MUS6202 Introduction pratique aux styles populaires II

Suite du cours MUS5202 Introduction pratique aux styles populaires I

Historique du jazz. Application au clavier : étude des formes rythmiques, styles d'accompagnement, modulations et transitions, modes. Analyse harmonique, mélodique et formelle. Composition d'une pièce de forme Blues. Variations sur des thèmes donnés. Réalisation d'un projet applicable au cheminement personnel de l'étudiant. Préalable(s) : MUS5202 Introduction pratique aux styles populaires I

MUS6207 Atelier d'improvisation

Concepts de base de l'improvisation mettant l'accent sur le phrasé, l'articulation et favorisant une recherche mélodique créative et personnelle.

Préalable(s) : MUS6202 Introduction pratique aux styles populaires II

MUS630X Instrument principal VI

Présentation en public d'un examen-concert d'une durée allant de quarante-cinq à soixante minutes. Le répertoire préparé dans le cours MUS530X et/ou utilisé en MUS531X pourra servir. Leçons individuelles (15 heures).

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme. Préalable(s) : MUS531X Instrument principal V b

MUS6331 Musique et Informatique

Initiation aux connaissances et aux pratiques de l'informatique en musique. Introduction à l'utilisation d'ordinateurs, d'instruments digitaux et périphériques. Étude et apprentissage des logiciels de création, de séquence, d'édition, d'interprétation, d'échantillonnage et d'éducation. Réalisation de travaux pratiques.

Ce cours est suivi de trois heures/semaine de travaux en laboratoire.

MUS6332 Informatique de la musique à l'école

Ce cours a pour objectif de préparer l'étudiant à utiliser les ordinateurs en vue de la préparation des cours de musique au primaire et au secondaire. Il l'initie à l'usage des différents logiciels de notation de la musique ainsi qu'à ceux qui servent aux arrangements, aux harmonisations et aux orchestrations. Il le familiarise avec le système MIDI afin de mettre en mémoire des accompagnements destinés à soutenir le travail d'exécution musicale en classe. Il lui permettra aussi d'explorer les collections de CD-Rom destinés à la présentation pédagogique des instruments de musique, des répertoires, des biographies des compositeurs et du langage musical. Ce cours repose sur l'utilisation systématique du laboratoire MIDI et des postes destinés au traitement des documents musicaux multimédias. Ce cours est suivi de travaux en laboratoire de trois heures.

MUS640X Instrument principal - style populaire IV

Acquisition et application des connaissances musicales particulières à la musique populaire par le biais de la pratique du solo, de l'accompagnement et de l'improvisation. Présentation en public d'un examen-concert d'une durée allant de quarante-cinq à soixante minutes. Leçons individuelles (15 heures).

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme. Préalable(s) : MUS540X Instrument principal - style populaire III

MUS6505 Improvisation clinique II (2 cr.)

Ce cours vise l'approfondissement des compétences cliniques en improvisation musicale. Étude des techniques d'improvisation émanant de modèles d'improvisation en

musicothérapie (Nordoff et Robbins, Priestley, etc.). Mises en application de techniques qui visent à promouvoir le processus thérapeutique. Par le truchement de divers instruments notamment l'instrument principal, le piano et la voix, l'étudiant apprend à amener le client vers une plus grande liberté ou contrôle d'expression en fonction des objectifs ciblés.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi en concomitance avec les cours MUS5595 et MUS6095. Préalable(s) : MUS5505 Improvisation clinique I (1 cr.)

ORH1000 Introduction aux études de premier cycle en gestion

Ce cours vise essentiellement cinq objectifs généraux : initier l'étudiant à des habitudes de travail intellectuel grâce au développement d'outils intellectuels ; développer chez lui des attitudes favorables envers l'effort soutenu dans la poursuite des études ; se connaître et prendre les moyens d'assurer son développement ; comprendre son programme et son cheminement au sein de celui-ci ; découvrir les liens entre ses études, l'emploi recherché et le développement futur de sa carrière en gestion.

Le cours implique une initiation à l'approche systémique, une connaissance des théories de base en gestion des activités personnelles, des exercices, des mises en situation, un cas, du travail d'équipe, une présentation orale, etc.

ORH1002 Gestion du travail Intellectuel et de la vie professionnelle (hors programme)

Développer chez l'étudiant les connaissances, les habiletés fondamentales et les outils de travail (de base) indispensables à sa vie professionnelle ; également le goût du travail intellectuel, l'intérêt pour ses études et la conscience des exigences de son programme d'études ; enfin une compréhension et une éthique de la vie professionnelle.

Approche systémique, raisonnement déductif et inductif, gestion du cheminement personnel de formation, gestion du temps, méthode de cas, préparation aux examens, maîtrise des travaux oraux et écrits, utilisation de la bibliothèque.

Note : les conditions d'accès et les préalables à ce cours sont établis selon les règlements pédagogiques particuliers du programme.

ORH1100 Développement des compétences transversales en gestion des ressources humaines

Les objectifs de ce cours sont les suivants : faciliter le passage du collège à l'université ; initier à la gestion des apprentissages et aux activités personnelles et professionnelles ; développer les compétences transversales requises pour la réussite des études universitaires et d'une carrière de « gestionnaires apprenants » en gestion des ressources humaines.

Les principales compétences à développer sont : approches de gestion (système, clinique, stratégique et par questionnement) et théories des rôles ; processus et stratégies de résolution de problèmes et étude de cas ; théories et stratégies d'apprentissage et techniques de créativité ; théories et stratégies de la communication orale/écrite, dont le travail d'équipe ; approches et stratégies argumentatives ; compétences méthodologiques et de l'évaluation du rendement (gestion documentaire, gestion de la prise de notes et de la lecture, gestion du temps, gestion d'examen, etc.).

Apprentissage « par et dans l'action » avec partie théorique et partie pratique, cette dernière basée sur de nombreux exercices menés à l'intérieur et à l'extérieur de la classe.

ORH1163 Comportement organisationnel

Ce cours vise à introduire l'étudiant aux processus adaptatifs de l'employé dans son milieu de travail sous l'influence conjointe des variables propres aux individus, aux groupes et à l'organisation même et à son environnement socioéconomique.

Conformément à cette perspective, l'étudiant développera une approche diagnostique et critique quant au contenu

des thèmes suivants : une perspective historique du comportement organisationnel comme science du management, la personne, ses perceptions, ses valeurs, ses attitudes, ses apprentissages, sa motivation au travail, les processus relationnels et d'influence des groupes, notamment les effets de la diversité culturelle, ainsi que les répercussions de la structure et de la technologie des organisations sur les comportements, la performance et la satisfaction des employés.

Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

ORH1166 Comportement organisationnel dans le contexte du commerce de détail en alimentation

Cours d'introduction aux processus adaptatifs de l'employé dans le contexte du commerce de détail en alimentation. Étude des relations individus, groupes, organisation et environnement socioéconomique.

Thèmes couverts dans une approche diagnostique et critique : historique des comportements au sein des organisations ; la personne, ses perceptions, ses valeurs, ses attitudes, ses méthodes et ses stratégies d'apprentissage ainsi que sa motivation au travail ; les groupes et leur comportement, en fonction de la structure organisationnelle et de la technologie des organisations, la satisfaction au travail des employés et la performance organisationnelle ; le rapport de l'entreprise et de son milieu.

Cadres généraux de référence et caractères spécifiques des comportements organisationnels dans les commerces de détail en alimentation.

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

Ce cours sert à présenter à l'étudiant les fondements de la gestion des ressources humaines dans les organisations et à le familiariser avec les rôles, les responsabilités et les principales activités de gestion des ressources humaines : recrutement, sélection, évaluation du rendement, rémunération, organisation du travail, santé/sécurité, relations du travail et planification. On y favorise une approche systémique encourageant l'étudiant à tenir compte des facteurs de l'environnement local, et parfois même international, dans le choix des activités en gestion des ressources humaines.

Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

ORH1601 Gestion des ressources humaines dans le contexte du commerce de détail en alimentation

Cours d'introduction à la gestion des ressources humaines appliquée dans un contexte du commerce de détail en alimentation. Rôles et responsabilités des gestionnaires : fonctions de planification, de design, de contrôle et de direction ; principales activités de gestion : recrutement, organisation du travail, santé et sécurité au travail, relations de travail, etc.

Cadres généraux de référence et caractères spécifiques de la gestion des ressources humaines dans les commerces de détail en alimentation.

ORH1610 Fondements en organisation du travail

Ce cours permet de développer une vision intégrée de l'organisation du travail, d'en saisir les fondements théoriques et d'en comprendre les principaux enjeux sociétaux.

Étude des différentes formes d'organisation du travail et des méthodes, techniques et principes qui régissent l'aménagement des tâches, des postes et du temps de travail.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH1620 Administration des lois du travail

Ce cours sert à faire connaître les lois relatives aux rapports individuels et collectifs du travail et leur influence sur la gestion des ressources humaines, sur les relations du travail et sur la stratégie de l'organisation ; à faire connaître la

juridiction et le fonctionnement des organismes judiciaires et administratifs habilités à interpréter et à appliquer les lois du travail.

L'étudiant apprendra les sources du droit du travail : éléments de compétence constitutionnelle, les normes du travail, contrat individuel de travail et convention collective ; accréditation ; contraintes relatives à la négociation collective ; règlement des griefs et des différends ; convention collective ; cadre législatif particulier aux secteurs public et parapublic.

ORH1630 Fondements en dotation

Ce cours sert à développer chez l'étudiant une compréhension systémique du processus de la dotation, soit le recrutement, la sélection et l'intégration du personnel à la lumière, notamment, du système de planification des ressources humaines, et permettre à l'étudiant de pratiquer l'application de techniques en matière de dotation dans une perspective où seront considérées la portée stratégique de la dotation ainsi que les composantes éthiques des décisions.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe

Ce cours sert à développer chez l'étudiant une compréhension (pour fin d'intervention) de l'analyse, de la description et de l'évaluation des postes selon les systèmes dont les normes et les critères sont généralement acceptés ; l'établissement de structures de postes à partir de leur évaluation, de leurs regroupements, de la définition de postes repères ; la prise en compte des principes d'équité interne et externe dans la construction d'une échelle salariale et une appréciation des divers éléments de la rémunération directe et de leur communication.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH2000 La dimension éthique de la gestion des ressources humaines

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la dimension éthique de la gestion des ressources humaines ; développer des habiletés pour gérer les comportements éthiques au sein d'une entreprise ; alimenter la réflexion éthique des participants relativement aux dilemmes moraux propres aux entreprises ; outiller les étudiants pour institutionnaliser l'éthique au sein d'une entreprise.

L'existence d'un climat de confiance entre les différentes parties prenantes d'une entreprise (investisseurs, consommateurs, travailleurs, fournisseurs, gestionnaires et l'ensemble de la collectivité) est essentielle au bon fonctionnement de celle-ci. Le respect de règles d'éthique par les individus qui oeuvrent au sein de l'organisation, règles reposant sur un système de valeurs partagées par les parties prenantes, demeure le moyen le plus efficace pour favoriser un tel climat de confiance. Le cours débutera donc par une sensibilisation à l'importance de gérer la dimension éthique au sein des entreprises. La présentation de l'impact de scandales éthiques qui ont fait la manchette ces dernières années facilitera cette prise de conscience.

Par la suite, dans ce cadre du cours nous effectuerons une présentation des différentes approches philosophiques en éthique, approches applicables à l'entreprise. Une brève allusion aux concepts de responsabilité sociale et de développement durable permettra également aux étudiants de faire les nuances qui s'imposent relativement à ces concepts. Cette approche normative permettra aux étudiants d'effectuer une réflexion sur les comportements éthiques à favoriser, voire à éviter.

Une fois ces cibles éthiques bien définies, encore faut-il que les gestionnaires en deviennent, particulièrement ceux œuvrant en ressources humaines, puissent détenir les compétences pour mettre en place au sein de l'organisation un environnement et un climat favorisant l'adoption par les parties prenantes de comportements qui respectent ces cibles. Pour ce faire, le cours présentera les différentes théories de la prise de décision éthique. Plus précisément,

le cours identifiera les facteurs, personnels et institutionnels qui favorisent la sensibilité éthique des individus, leur jugement, leur intention d'agir en fonction des règles éthiques et enfin, leur capacité de passer à l'action. Enfin, la présentation de ces caractéristiques permettra par la suite d'identifier les moyens les plus efficaces pour favoriser au sein de l'entreprise, des comportements éthiques.

Le cours se terminera par la présentation d'une typologie des problèmes éthiques que l'on peut rencontrer dans une entreprise. Présentations magistrales, étude de cas, discussion en classe, tels seront les principaux outils pédagogiques qui appuieront la stratégie pédagogique.

ORH2100 Entreprise et société

Familiariser l'étudiant avec les prémisses qui sous-tendent le système économique nord-américain et les idéologies qui contestent ce système. Analyser les contraintes sociales et politiques imposées à l'entreprise soit par l'État ou soit par le syndicalisme. Décrire la responsabilité sociale de l'entreprise vis-à-vis des problèmes contemporains : pollution, protection du consommateur, détérioration de la vie urbaine. Prévoir l'avenir du système économique et celui de l'entreprise.

L'entreprise, son pouvoir et ses obligations dans une société pluraliste. L'environnement concurrentiel et ses diverses formes. L'environnement sociopolitique : intégration de buts multiples et le cadre juridique. Doctrine et déontologie de la direction des entreprises. Le rôle futur de l'entreprise et les changements nécessaires de ses mécanismes de gouvernement.

ORH2130 Organisations : conflits et violences

Ce cours sert à faire connaître et comprendre les différentes formes de conflits et de violences présents dans les organisations contemporaines. Il vise également à comprendre les causes et les différentes stratégies utilisées pour faire face et pour prévenir les conflits et violences dans les organisations.

Les thèmes suivants seront abordés dans ce cours : définitions de violences et conflits ; les différentes formes de violences au travail : la violence physique et psychologique, le harcèlement sexuel, le racisme, le harcèlement psychologique, la violence organisationnelle ; conséquences organisationnelles et individuelles de la violence au travail ; les stratégies de prévention primaires, secondaires et tertiaires.

Préalable(s) : ORH1163 Comportement organisationnel

ORH2143 Aspects humains de la gestion des entreprises culturelles

Ce cours a comme principal objectif de familiariser les étudiants aux notions fondamentales de la gestion des comportements des individus et des groupes, de la gestion des ressources humaines et des relations de travail au sein des entreprises culturelles. L'approche pédagogique de ce cours vise l'acquisition par les étudiants de méthodes d'analyse et de résolution de problèmes adaptées à l'environnement des entreprises culturelles.

Initier les étudiants à l'analyse des concepts et des approches de gestion du personnel afin de permettre la compréhension des enjeux propres à la motivation, à la satisfaction et à l'efficacité du personnel en milieu culturel et médiatique ; aperçu des notions de leadership, de communication organisationnelle et de changement/innovation au sein des organisations ; introduction aux concepts de gestion des relations de travail au sein de l'environnement des entreprises culturelles, notamment : les principaux acteurs institutionnels et associatifs patronaux et syndicaux ; les enjeux et stratégies de négociations ou de partenariats ; les techniques appliquées à la négociation et à la résolution de conflits.

ORH2150 Introduction au leadership

Permettre de mieux se connaître comme leader, de réfléchir à différentes formes d'influence applicables dans les milieux de travail et de savoir composer avec des situations difficiles de supervision ou de coaching. Connaître et comprendre comment les composantes liées au leadership et à la motivation jouent dans des situations données.

Distinguer les rôles de leader de ceux de gestionnaire, de mentor et de coach. Connaître les principaux concepts, théories et modèles de leadership. Connaître ses forces et faiblesses comme leader. Développer sa capacité d'analyse de situations critiques et savoir comment résoudre des conflits. Les différents thèmes abordés seront : leadership et autres concepts : contrôle, pouvoir, autorité ; leadership et confiance : confiance en soi et confiance en l'autre ; leadership et crédibilité ; effet Pygmalion ; contrôle et discipline ; gestion de conflit ; organisation et animation de groupes ; planification de ses activités.

La formation sera faite en tenant compte de situations réelles à l'aide de différentes méthodes pédagogiques (lectures et exposés, tests et questionnaires d'évaluation, vidéo et exercices). Les cours seront répartis en sessions de 3 heures ou en journées intensives selon la disponibilité des étudiants et selon les thèmes traités.

Condition d'accès : Avoir la connaissance de quelques notions de gestion et une certaine expérience de la gestion du personnel.

ORH2162 Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise

Ce cours vise à donner à l'étudiant une compréhension systémique du fonctionnement d'un groupe. Plus spécifiquement, il permet de développer une capacité d'intervention dans un groupe et avec des groupes dans les organisations. À l'aide de présentations théoriques et d'exercices de groupes, l'étudiant développe une grille d'analyse lui permettant de mieux comprendre les phénomènes de groupe dans les organisations et acquiert les habiletés lui permettant d'intervenir adéquatement comme responsable d'une équipe ou d'un groupe de travail. L'étudiant apprend à mieux se connaître comme intervenant et à composer avec des situations mettant en cause des relations de pouvoir et des compétitions intergroupes.

Préalable(s) : ORH1163 Comportement organisationnel

ORH2202 Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale

Ce cours permet d'acquérir des connaissances sur les impacts de la diversité démographique dans les organisations et de l'internationalisation des entreprises sur les pratiques de gestion des ressources humaines et de relations de travail ; de comprendre l'implication des diverses théories et modèles en gestion de la diversité et gestion internationale des ressources humaines ; de développer des connaissances et habiletés dans la gestion de la diversité locale et internationale qui permettent la résolution de problèmes et prise de décisions qui contribuent au succès de l'organisation et au respect de ses membres.

Ce cours étudie les questions relatives à la gestion de la diversité de la main-d'œuvre et à ses enjeux organisationnels dans les contextes national et international. La diversité est définie à travers les caractéristiques telles que le genre, l'origine ethnique, l'âge, la condition physique, les croyances religieuses, etc. Le cours propose un examen critique des différentes approches et théories sur la gestion de la diversité, la démographie organisationnelle et la gestion internationale des ressources humaines et ce, à travers les politiques et pratiques de gestion des ressources humaines et de relations du travail qui en découlent. Il examine en particulier les méthodes d'analyse diagnostique et d'évaluation des programmes de gestion de la diversité et vise la compréhension de l'impact des cultures sur les pratiques de gestion des ressources humaines dans les entreprises multinationales.

Les personnes participant à ce cours apprendront comment gérer dans les entreprises qui font face aux défis de l'intégration internationale et de l'adaptation locale à travers la gestion des expatriés et des employés locaux, de l'apprentissage organisationnel, et des autres politiques et pratiques de gestion des ressources humaines et des relations de travail.

Gestion de la diversité, gestion internationale des ressources humaines, programmes d'accès à l'égalité ; évaluation de ces programmes ; impacts de la démographie organisationnelle, cultures et gestion, gestion des expatriés.

ORH2222 Gestion des ressources humaines en OSBL

Importance de la gestion des ressources humaines dans le cadre du bénévolat. Politiques et pratiques globales de gestion des ressources humaines et leur application aux organismes sans but lucratif : sélection des meilleures ressources, méthodes de recrutement, systèmes de formation. Climat de travail et motivation. Analyse organisationnelle. Évaluation des forces et des faiblesses de la gestion des ressources humaines dans le cadre d'un organisme sans but lucratif. Élaboration de stratégies de gestion des ressources humaines. Études de cas pratiques.

ORH2413 Aspects humains de la gestion des entreprises culturelles

Ce cours a comme principal objectif de familiariser les étudiants aux notions fondamentales de la gestion des comportements des individus et des groupes, de la gestion des ressources humaines et des relations de travail au sein des entreprises culturelles. L'approche pédagogique de ce cours vise l'acquisition par les étudiants de méthodes d'analyse et de résolution de problèmes adaptées à l'environnement des entreprises culturelles.

Initier les étudiants à l'analyse des concepts et des approches de gestion du personnel afin de permettre la compréhension des enjeux propres à la motivation, à la satisfaction et à l'efficacité du personnel en milieu culturel et médiatique ; aperçu des notions de leadership, de communication organisationnelle et de changement/innovation au sein des organisations ; introduction aux concepts de gestion des relations de travail au sein de l'environnement des entreprises culturelles, notamment : (1) les principaux acteurs institutionnels et associatifs patronaux et syndicaux ; (2) les enjeux et stratégies de négociations ou de partenariats ; (3) les techniques appliquées à la négociation et à la résolution de conflits.

ORH3000 Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines

L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base sur les méthodes de recherche pertinentes au domaine de la gestion des ressources humaines et de les mettre en application dans le cadre d'exercices pratiques.

Le cours présente une définition des concepts de recherche scientifique, les principales étapes d'une recherche, les objectifs et les types de recherche pertinents au domaine de la gestion des ressources humaines. On y traite également de l'élaboration d'une problématique de recherche, du développement des théories et des hypothèses de recherche, des types de stratégies et de devis de recherche, de l'échantillonnage, des méthodes de collecte de données, de la codification des données, des méthodes d'analyse et de la présentation d'un protocole de recherche.

ORH3101 Principes de gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale

Initier l'étudiant au phénomène de la coopération et de l'économie sociale. Histoire de la coopération et de l'économie sociale au Québec et dans le monde. Principes et valeurs de gestion. Sociologie, économie et droit des coopératives et des entreprises de l'économie sociale. La place de ces entreprises dans le système actuel. Fondement d'une coopérative et d'une entreprise de l'économie sociale.

ORH3160 Leadership et supervision

Ce cours permet à l'étudiant de comprendre la problématique du leadership inhérente à la fonction supervision, de connaître et d'analyser le rôle et les responsabilités associées à cette fonction dans les organisations. Il s'attarde plus particulièrement à la relation supérieur-subordonné et à la gestion de la discipline. Il vise à développer chez l'étudiant les habiletés de communication et d'encadrement nécessaires dans ce domaine.

Préalable(s) : ORH1163 Comportement organisationnel

ORH3610 Fondements en rémunération Indirecte

Ce cours sert à développer chez l'étudiant une connaissance de l'évolution de la place occupée par la rémunération indirecte (avantages sociaux) en tant que composante importante de la rémunération globale ; l'assurance-vie collective, l'assurance-maladie ; l'assurance chômage ; les prestations supplémentaires de chômage, l'assurance salaire ; la théorie de remplacement du revenu ; le régime des rentes du Québec ; les régimes supplémentaires de rentes ; les coûts qu'impliquent ces régimes, les contributions des intervenants (employeurs, employés et gouvernement) et les éléments de base des principales méthodes de financement.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH3620 Fondements en gestion de la sécurité/santé

Ce cours sert à permettre à l'étudiant de comprendre les problèmes de santé et de sécurité au travail, présents dans les entreprises, et de connaître les solutions disponibles pour en diminuer l'importance. Le contenu du cours met l'accent sur les méthodes utiles à la gestion des programmes d'action pouvant être implantés dans les entreprises (planification, évaluation, etc.). L'étudiant sera alors amené à comprendre que l'élaboration de tels programmes doit reposer sur l'analyse d'informations concernant la qualité de l'environnement de travail, la fréquence et le niveau de gravité des lésions professionnelles, l'efficacité des solutions disponibles, les coûts associés à l'indemnisation et à la prévention et le contenu de la législation en sécurité et santé au travail. Enfin, les différentes ressources disponibles dans le réseau de la SST seront portées à l'attention de l'étudiant.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH3630 Fondements en formation et en perfectionnement

Ce cours vise à introduire l'étudiant à la formation stratégique, en le familiarisant avec le rôle de cette fonction dans la gestion stratégique des ressources humaines de l'organisation. Ce cours vise également à développer chez l'étudiant sa connaissance du rôle des acteurs et des institutions de la formation au Canada et au Québec, ainsi qu'une approche diagnostique et critique dans la conception (notamment l'analyse des besoins et des objectifs), l'implantation, la diffusion (notamment les processus d'apprentissage) et l'évaluation qualitative et quantitative des programmes de formation et de développement des ressources humaines.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH4425 Système québécois de relations du travail

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant une intégration des relations du travail à la gestion des ressources humaines, sur les plans théorique et pratique. Enjeux contemporains et tendances en relations du travail au Québec. Caractéristiques du système québécois de relations du travail. Les acteurs du système québécois : les organisations syndicales et patronales, l'État et leurs idéologies. Les caractéristiques des divers processus. Régimes comparés de relations du travail. Modèles théoriques. Importance accordée à l'actualité des relations du travail et à l'intégration de celle-ci dans une approche systémique.

Préalable(s) : ORH5435 Introduction à la convention collective ; ORH5439 Introduction à la négociation collective

ORH5005 Méthodologie et production d'un rapport d'intervention et de recherche (6 cr.)

Ce cours vise essentiellement 3 objectifs complémentaires : permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base sur les méthodes de recherche et d'intervention

pertinentes au domaine des sciences de la gestion ; permettre à l'étudiant de produire des devis et des rapports de consultation et de recherche ; permettre à l'étudiant de développer ses connaissances dans le champ de spécialisation de la gestion des ressources humaines qu'il a choisi : dotation, rémunération, organisation du travail, relations de travail, santé et sécurité au travail, évaluation du rendement, etc.

Ce cours implique donc une importante base théorique, mais aussi la production d'un rapport de niveau supérieur, pouvant permettre d'attester les connaissances, l'autonomie, la rigueur et l'originalité de l'étudiant. Il peut lui servir de carte de référence lors de la recherche d'un emploi.

Préalable(s) : ESG6410 Stage en gestion des ressources humaines (6 cr.)

ORH5006 Diagnostic organisationnel en gestion des ressources humaines

Il s'agit d'un cours-synthèse qui vise à permettre à l'étudiant finissant d'utiliser des connaissances approfondies sur une problématique spécifique à la gestion des ressources humaines identifiée par une entreprise, en relation avec un ou plusieurs champs de spécialisation de la gestion des ressources humaines (dotation, rémunération, organisation du travail, relations de travail, santé et sécurité au travail, évaluation du rendement, etc.). L'utilisation de telles connaissances doit permettre de porter un diagnostic et d'élaborer un projet d'intervention pertinent suite à ce diagnostic. Le cours vise également de permettre à l'étudiant de produire des devis et des rapports de consultation qui pourront servir de carte de référence lors de la recherche d'un emploi.

Le contenu s'appuie sur trois domaines, soit les théories en gestion des ressources humaines, les méthodes de gestion de projet et les approches pertinentes à des activités de consultation en entreprise. La première partie du cours portera sur la définition, les composantes et les processus de gestion de projet utiles à l'activité conseil.

La seconde partie met l'accent sur l'analyse des besoins des organisations lors de l'activité conseil, les habiletés à développer pour obtenir un contrat de consultation, et la démarche optimale et éthique pour effectuer des diagnostics préliminaire et en profondeur, et élaborer des recommandations pertinentes et acceptables au plan organisationnel. Les théories qui seront présentées varieront en fonction des diagnostics effectués par les étudiants. Elles seront utilisées afin de faciliter l'élaboration d'hypothèses diagnostiques et la formulation des recommandations par les étudiants. Enfin, le cours portera sur les principes relatifs à la diffusion des résultats de consultation (production de rapports de consultation et présentations orales).

L'apprentissage est basé sur une activité de consultation menée dans une organisation. Les étudiants pourront faire appel, de manière ponctuelle, à des professeurs spécialisés dans les domaines pertinents à l'objet de la consultation. À chaque étape du processus, les étudiants devront remettre un rapport. Celui-ci fera l'objet de commentaires permettant d'identifier sa portée et ses limites et ce, de manière à optimiser la qualité du rapport final.

Préalable(s) : ORH3000 Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines

ORH5435 Introduction à la convention collective

Connaître et analyser le contenu des dispositions des conventions collectives ; étudier la fréquence des principales règles qui y sont élaborées et en saisir la portée sur les relations patronales-syndicales dans une organisation ; prévoir des mécanismes nouveaux rendus nécessaires par l'état particulier des relations patronales-syndicales dans des secteurs spécifiques de l'activité économique.

Ancienneté ; promotion et rétrogradation. Évaluation des tâches. Conditions de travail. Mesures disciplinaires. Licenciement, rappels et démission. Langue de travail. Rémunération et primes.

ORH5439 Introduction à la négociation collective

La préparation technique à la négociation collective. Le déroulement de la négociation collective. Le personnel de négociation. La structure de négociation. La stratégie de négociation collective. La négociation collective dans divers secteurs. Certains aspects économiques, psychologiques et juridiques de la négociation. Évaluation et perspectives sur la négociation collective.

ORH5601 Gestion du rendement et de la performance organisationnelle

Ce cours permet à l'étudiant de mieux saisir comment la gestion du rendement des employés peut contribuer au succès des organisations ; de comprendre comment et pourquoi les gestionnaires sont les premiers responsables de la performance de leur équipe ; d'acquiescer des connaissances sur le processus de gestion du rendement des employés c'est-à-dire sur la planification, le suivi, l'évaluation et la reconnaissance de leur rendement ; d'acquiescer des connaissances sur les techniques de gestion du rendement des employés, c'est-à-dire sur les critères et les méthodes d'évaluation du rendement ; de connaître les multiples facteurs (environnementaux, organisationnels, individuels, sociaux, etc.) influençant la gestion de la performance individuelle, collective et organisationnelle ; de comprendre et mesurer la performance organisationnelle.

Conditions de succès de la gestion du rendement ; le contexte de l'évaluation du rendement ; la mesure du rendement ; gérer la performance (individuelle ; équipes de travail ; organisationnelle) selon une perspective stratégique ; les contraintes et les facilitateurs de la performance ; détermination des critères de rendement ; les méthodes d'évaluation du rendement ; le superviseur en tant que coach ; les évaluateurs (source d'évaluation ; compétences ; motivation à évaluer avec précision) ; la gestion de l'entrevue d'évaluation ; reconnaître le rendement ; gestion des employés difficiles ; l'efficacité et la performance organisationnelle ; le défi de gérer le rendement des catégories particulières de personnel ; cadres, télétravailleurs, expatriés, les défis de l'avenir en matière de gestion du rendement.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH5610 Gestion du changement

Ce cours sert à développer les habiletés de l'étudiant à intervenir et à gérer le changement dans les organisations en tant que systèmes sociotechniques. De plus, ce cours vise à le sensibiliser à la problématique du développement organisationnel et à lui permettre de se définir une praxéologie adéquate pour gérer le changement de façon efficace.

Les principaux thèmes abordés seront l'étude du fonctionnement des organisations et des personnes qui y vivent, les techniques de changement planifié et de développement organisationnel, les phénomènes de résistance au changement. L'étudiant apprendra à utiliser un processus modèle de changement organisationnel. Il apprendra également à utiliser un modèle de diagnostic organisationnel complexe ; à élaborer les étapes du changement à partir d'une méthodologie de détermination des changements ; à connaître les étapes d'un processus d'évaluation d'un changement.

ORH5621 Planification stratégique des ressources humaines : relève et carrière

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre le rôle que doit jouer la gestion des ressources humaines dans la formulation et le support des orientations stratégiques de l'organisation. Ce cours a pour but également d'amener l'étudiant à développer ses compétences à l'égard des étapes et techniques permettant de planifier les besoins de main-d'œuvre aux plans quantitatif et qualitatif et de mettre en place une gestion efficace des carrières de manière à préparer la relève afin de répondre aux menaces et aux opportunités de l'environnement.

Intégration de la gestion des ressources humaines à

l'analyse stratégique, évaluation des déséquilibres en matière de gestion des ressources humaines, stratégies mises en place pour résorber les déséquilibres, gestion et développement des carrières, plan de relève.

Préalable(s) : ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH6128 Systèmes d'information en gestion des ressources humaines

Ce cours vise à faire mieux connaître et comprendre la nature, les raisons d'être, les conditions «d'application» et la gestion des systèmes d'information de gestion ayant trait à la gestion des ressources humaines (G.R.H.) en plus de favoriser la pratique d'habiletés en relation avec l'élaboration et la mise sur pied d'un système d'information de gestion en G.R.H.

Les thèmes traités sont les suivants : raisons d'être et nature des systèmes d'information de gestion en G.R.H. ; facteurs qui influencent la mise sur pied des systèmes d'information de gestion en G.R.H. et historique de ces derniers ; fonctions pouvant être exercées par les systèmes d'information de gestion en G.R.H. ; mise sur pied de systèmes d'information de gestion en G.R.H. ; systèmes informatiques et logiciels pouvant servir à des systèmes d'information de gestion en G.R.H. ; évaluation des systèmes d'information de gestion en G.R.H.

ORH6600 Activité de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines

Ce cours a pour but de préparer l'étudiant à participer à des concours d'excellence interuniversitaires en gestion des ressources humaines (concours Excalibur de l'ORHRI) en développant chez lui la motivation, l'esprit d'analyse et de synthèse, la capacité de saisir et d'avancer des solutions pratiques aux problématiques en gestion des ressources humaines, les habiletés voulues afin d'effectuer, sous tension, une présentation d'équipe qui soit à la fois limpide, convaincante et originale.

Gestion des organisations, stratégie de gestion, comportement organisationnel, gestion du personnel, gestion des relations du travail, art et stratégies des communications ; études de cas, ateliers de présentation, exercices pratiques, simulations.

Inscription exclusivement sur invitation de la direction du programme.

ORH6601 Activités de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines II

Ce cours a pour but de préparer l'étudiant à participer à des concours d'excellence interuniversitaires en gestion des ressources humaines (ex : APRHQ) en développant chez lui la motivation, l'esprit d'analyse et de synthèse, la capacité de saisir et d'avancer des solutions pratiques aux problématiques en gestion des ressources humaines, les habiletés voulues afin d'effectuer, sous tension, une présentation d'équipe qui soit à la fois limpide, convaincante et originale.

Gestion des organisations, stratégies de gestion, comportement organisationnel, gestion du personnel, gestion des relations du travail, art et stratégies des communications.

Études de cas, ateliers de présentation, exercices pratiques, simulations.

Condition d'accès : Inscription exclusivement sur invitation de la direction du programme, après avoir réussi le cours ORH6600. Ce cours et le cours ORH6600 peuvent remplacer 6 crédits du baccalauréat en gestion des ressources humaines, sur approbation de la direction du programme, mais ne peuvent remplacer les cours du tronc commun des B.A.A. de l'École des sciences de la gestion.

Préalable(s) : ORH6600 Activité de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines

ORH6630 Séminaire d'intégration et de planification en gestion des ressources humaines

Ce séminaire s'adresse à une clientèle d'étudiants terminant leur formation spécialisée en gestion des ressources humaines. Le but est de développer chez les

participants une vision intégrée de la fonction (gestion du personnel et des relations du travail) en interaction avec la direction stratégique de l'entreprise et sa gestion opérationnelle. Cette vision se réalisera par le truchement d'une réflexion thématique et par la présentation de travaux trimestriels sur une dimension intégrante de la fonction ressources humaines.

Les interdépendances entre la gestion des ressources humaines et la stratégie concurrentielle, la planification stratégique, la culture, la technologie et la philosophie de gestion de l'entreprise seront parmi les thèmes choisis. Le gestionnaire en ressources humaines en tant qu'agent de changement, l'apprentissage en tant qu'élément clé de ce processus, la négociation, l'éthique et l'évaluation de la gestion des ressources humaines seront autant d'autres thèmes traités dans le cadre de ce séminaire.

Condition d'accès : Avoir réussi 21 crédits du programme.

Préalable(s) : ORH1610 Fondements en organisation du travail

ORH6631 Séminaire d'intégration : les enjeux de la gestion des ressources humaines

Le but de ce cours est de développer une vision intégrée de la fonction en interaction avec les enjeux contemporains de la gestion des ressources humaines. Cette vision se réalisera par le truchement d'une réflexion thématique et par la présentation de travaux sur un de ces enjeux.

Les interdépendances entre la gestion des ressources humaines et la culture, la technologie et la philosophie de gestion de l'organisation seront parmi les thèmes choisis. Le gestionnaire de ressources humaines en tant qu'agent de changement, l'apprentissage en tant qu'élément-clé de ce processus, la négociation, l'éthique seront également parmi les thèmes.

Préalable(s) : ORH1610 Fondements en organisation du travail

ORH6950 L'entrevue : outil de gestion

Initier l'étudiant à la dynamique et aux concepts fondamentaux de l'entrevue. Lui permettre d'identifier et de comparer différentes formes d'entrevue : solution de problèmes professionnels, analyse de tâche, sélection, notation, départ. Permettre à l'étudiant de mettre en pratique l'entrevue dans le cadre de la solution de problèmes, lui donner ainsi l'occasion de s'autoévaluer dans différents types de situations.

Préalable(s) : ORH1163 Comportement organisationnel

PEM1600 Séminaire d'intégration

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de faire un retour sur le cheminement éducatif accompli avant son entrée dans le programme ; de cerner les grandes réalités de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ; de dégager les principales caractéristiques de la profession et de la condition enseignantes ; d'identifier les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice de sa profession ; d'établir les jalons de sa formation ; de s'intégrer au programme et à l'Université. Bilan de sa formation et de son expérience. Prise en charge de sa formation par la méthodologie du travail intellectuel. Identification des grands enjeux de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. Réflexion sur la profession et la condition enseignantes. Fondements, objectifs et axes du programme. Ressources internes et externes à l'Université.

PEM1700 Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire

Ce cours comporte trois volets : Un séminaire portant sur le dossier professionnel. Développement de l'identité professionnelle. Analyse des pratiques d'enseignement (avec cinq jours d'observation dans le milieu).

Ce séminaire vise à répondre aux besoins des étudiants-enseignants qui doivent procéder à un changement de parcours professionnel. Il vise à leur permettre de cerner les grandes réalités de l'éducation préscolaire

et de l'enseignement primaire, de réfléchir sur les divers éléments liés à l'identité professionnelle de l'enseignant du préscolaire et du primaire, d'analyser leur pratique d'enseignement en amorçant le transfert nécessaire avec celle de leur nouveau champ d'enseignement et de mettre en place un dossier professionnel organisé dans une perspective de formation continue.

PEM2114 Stage d'éducation au préscolaire

Ce cours-stage permet à l'étudiant : d'adapter son modèle d'intervention pédagogique à une classe du préscolaire ; de développer des habiletés professionnelles liées à la tâche d'enseignant ; de consolider son identité professionnelle en tenant compte des règles de l'éthique.

Stage d'enseignement dans le milieu scolaire. Observation, expérimentation et analyse des divers aspects de la gestion de la classe. Observation et analyse de la relation entre l'enseignant et les élèves. Observation et analyse des comportements des élèves tant sur le plan social que d'apprentissage. Identification des forces et des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage des élèves. Observation et implication dans la relation entre l'enseignant et les parents. Planification, réalisation, analyse et évaluation d'activités d'apprentissage variées dans leurs modes et leurs contenus, liées au programme et adaptées aux caractéristiques des élèves. Révision des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine de la formation pratique. Dans le milieu scolaire : Le stage est d'une durée de vingt jours, à raison de trois à cinq jours par semaine sauf durant la prise en charge totale de la classe. La supervision de ce stage comporte une visite obligatoire dans la classe de l'étudiant par le superviseur universitaire.

À l'université : Trois rencontres préalables au stage porteront sur les objectifs, l'organisation et les modalités du stage, les rôles, tâches et fonctions du stagiaire, de l'enseignant associé et du superviseur universitaire ainsi que la planification d'un projet de stage.

À la fin du stage, une rencontre bilan portera sur les expériences vécues en classe et dans l'école.

Les évaluations formatives et sommatives seront partagées entre l'enseignant associé et le superviseur universitaire. Préalable(s) : PEM2111 Atelier d'application du programme d'éducation au préscolaire

PEM3111 Atelier d'application des programmes d'études du primaire

Atelier au cours duquel l'étudiant intègre et applique ses connaissances, habiletés et attitudes relatives aux programmes d'études du primaire. Planification, mise en application et analyse d'activités d'apprentissage intégrant différentes matières et adaptées aux caractéristiques des élèves : âge, sexe, appartenance ethnique, capacités physiques et intellectuelles, compétences sociales, etc. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine. Fonctionnement en classe atelier. Ce travail se fait en petit groupe sous la direction du responsable de l'activité.

PEM3114 Stage d'enseignement au primaire I

Ce cours-stage permet à l'étudiant : d'identifier son modèle d'intervention pédagogique ; de développer des habiletés professionnelles liées à la tâche d'enseignant du primaire ; de développer son identité professionnelle en tenant compte des règles de l'éthique.

Stage d'enseignement dans le milieu scolaire. Observation et analyse de la relation enseignant-élèves, élèves-élèves et implication dans ces interrelations. Observation, analyse, acceptation et prise en compte des différences des élèves sur les plans social, culturel, économique et familial. Observation, analyse et prise en compte des caractéristiques de l'élève en difficulté d'apprentissage ou de comportement ou présentant un handicap. Collaboration, avec d'autres agents d'éducation, à l'élaboration et à l'application d'un plan d'intervention adapté (PIA). Planification, réalisation, analyse et évaluation d'activités d'apprentissage intégrant différentes matières.

Révision des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine de la formation pratique.

Dans le milieu scolaire : Le stage est d'une durée de vingt jours, à raison de trois à cinq jours par semaine sauf durant la prise en charge totale de la classe. La supervision de ce stage comporte une visite obligatoire dans la classe de l'étudiant par le superviseur universitaire.

À l'université : Trois rencontres préalables au stage porteront sur les objectifs, l'organisation et les modalités du stage, les rôles, tâches et fonctions du stagiaire, de l'enseignant associé et du superviseur universitaire ainsi que sur la planification d'un projet de stage. À la fin du stage, une rencontre bilan portera sur les expériences vécues en classe et dans l'école. Les évaluations formatives et sommatives seront partagées entre l'enseignant associé et le superviseur universitaire.

Préalable(s) : PEM3111 Atelier d'application des programmes d'études du primaire

PEM4114 Stage d'enseignement au primaire II

Ce cours-stage permet à l'étudiant : d'affiner son modèle d'intervention pédagogique ; de poursuivre le développement des habiletés professionnelles liées à la tâche d'enseignant du primaire ; de poursuivre le développement de son identité professionnelle en tenant compte des règles de l'éthique.

Stage d'enseignement dans le milieu scolaire. Observation, expérimentation et analyse des divers aspects de la gestion de la classe. Collaboration à l'évaluation formative et sommative des apprentissages. Développement de stratégies de communication et de coopération avec les enseignants et les parents. Planification, réalisation, analyse et évaluation d'un projet d'activités d'enseignement et d'apprentissage novateur. Révision des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine de la formation pratique. Le stage d'enseignement au primaire II doit être fait à un autre cycle que celui auquel le stage d'enseignement au primaire I (PEM3114) a été fait.

Dans le milieu scolaire : Le stage est d'une durée de vingt-cinq jours, à raison de trois à cinq jours par semaine sauf durant la prise en charge totale de la classe. La supervision de ce stage comporte une visite obligatoire dans la classe de l'étudiant par le superviseur universitaire.

À l'université : Trois rencontres préalables au stage porteront sur les objectifs, l'organisation et les modalités du stage, les rôles, tâches et fonctions du stagiaire, de l'enseignant associé et du superviseur universitaire ainsi que la planification d'un projet de stage. À la fin du stage, une rencontre bilan portera sur les expériences vécues en classe et dans l'école. Les évaluations formatives et sommatives seront partagées entre l'enseignant associé et le superviseur universitaire.

Préalable(s) : EDU6292 Stage de microenseignement ; PEM3114 Stage d'enseignement au primaire I

PEM4115 Stage d'enseignement au primaire III (9 cr.)

Ce cours-stage permet à l'étudiant : de consolider son modèle d'intervention pédagogique ; de confirmer ses habiletés professionnelles liées à la tâche d'enseignant du primaire et de s'insérer dans la profession enseignante en tenant compte des règles de l'éthique.

Stage d'enseignement dans le milieu scolaire : Expérimentation, analyse et synthèse des divers aspects de la tâche de l'enseignant associé. Consolidation de stratégies de communication et de coopération avec les enseignants et les parents. Planification, réalisation, analyse et évaluation d'activités d'enseignement et d'apprentissage à partir d'approches pédagogiques diversifiées. Révision des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine de la formation pratique.

Dans le milieu scolaire : Le stage est d'une durée de quarante jours intensifs à raison de cinq jours par semaine ; de plus, cinq journées sont prévues avant le stage afin de mettre en place les conditions de réalisation avec l'enseignant associé. La supervision de ce stage comporte au moins deux visites obligatoires dans la classe de l'étudiant par le superviseur universitaire.

À l'université : Au moins trois rencontres préalables au stage porteront sur les objectifs, l'organisation et les modalités du stage, les rôles, tâches et fonctions du stagiaire, de l'enseignant associé et du superviseur universitaire ainsi que la planification d'un projet de stage. À la fin du stage, une rencontre bilan portera sur les expériences vécues en classe et dans l'école. Les évaluations formatives et sommatives seront partagées entre l'enseignant associé et le superviseur universitaire. Préalable(s) : PEM4114 Stage d'enseignement au primaire II

PEM6000 Séminaire de synthèse

Retour sur les fondements, objectifs et axes du programme. Intégration des connaissances, habiletés, attitudes développées depuis l'entrée dans le programme. Analyse du cheminement éducatif accompli. Analyse des diverses expériences vécues dans le programme. Étude des problématiques auxquelles sont confrontés les enseignants du préscolaire et du primaire. Réflexion sur son modèle d'intervention pédagogique et sur son identité professionnelle. Identification des jalons pour une formation continue.

PHG0330 Introduction à l'électromagnétisme

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de comprendre les mouvements dus aux forces électriques et magnétiques, d'une particule chargée, ou d'un ensemble de particules chargées. Il devrait également être apte à saisir les principes de fonctionnement de divers appareils impliquant des phénomènes électromagnétiques.

PHG1110 Mécanique classique I

Étude systématique des lois et concepts fondamentaux de la mécanique à l'aide du calcul et de l'analyse vectorielle. Dynamique d'une particule. Mouvement en milieu résistant. Énergie potentielle. Conservation de la quantité de mouvement du moment cinétique et de l'énergie. Oscillateur harmonique libre, amorti, forcé. Forces centrales, lois de Kepler. Systèmes élastiques. Rotation autour d'un axe fixe. Pendule composé. Moment d'inertie. Équations de Lagrange. Variables cycliques.

PHG2141 Thermodynamique classique

Concepts et méthodes de la thermodynamique macroscopique des systèmes à l'équilibre. Systèmes thermodynamiques. Équation des états d'équilibre. Première loi : conservation de l'énergie. Deuxième loi : entropie. Potentiels thermodynamiques. Applications : gaz de Van der Waals. Effet Joule-Thomson. Transition de phase de premier ordre. Point critique. Règle de phase de Gibbs.

Préalable(s) : MAT1111 Calcul I

PHG2510 Science des matériaux

Matériaux métalliques : métaux purs, structures cubique et non cubique, fusion et solidification, solutions solides, microstructures. Comportement mécanique des matériaux : contrainte et déformation, dureté, comportement élastique, déformation plastique des matériaux ductiles. Alliages métalliques : solubilité, diagrammes de phase, durcissement par précipitation. Matériaux céramiques : céramiques de types AX, AmXp, AmBnXp ; structures polymorphiques. Comportement des matériaux dans un environnement hostile : corrosion, effet de la température, matériaux réfractaires, effet des radiations. Conductivités électrique et thermique des matériaux métalliques. Semiconducteurs et microcircuits : semiconducteurs intrinsèques et extrinsèques ; dérive, diffusion, recombinaison ; jonction PN ; contact métal-semiconducteur.

Préparation des semiconducteurs et des microcircuits : croissance et épitaxie, oxydation, diffusion et implantation ionique ; lithographie et gravure ; technologie bipolaire, MOSFET ET MESFET. Matériaux diélectriques et magnétiques.

PHG5240 Ondes électromagnétiques

Les équations de Maxwell et le champ électromagnétique. Les équations de propagation pour les champs électrique et magnétique. Conditions de passage à l'interface entre deux milieux. Le théorème de Poynting. Les potentiels retardés. Forme complexe des équations de Maxwell et des équations d'onde. Ondes planes et ondes sphériques. Propagation d'une onde électromagnétique plane dans un milieu diélectrique et dans un milieu conducteur. L'effet pelliculaire. Polarisation des ondes planes. Réflexion et réfraction. Pression de radiation. Production d'une onde électromagnétique. Antenne dipolaire. Résistance au rayonnement, directivité, gain et ouverture effective. Antennes linéaires et autres formes d'antennes. Réseau d'antennes. Équation du radar. Systèmes rayonnants à ouverture. Antennes du type réflecteur. Radar Doppler. Propagation des ondes dans l'atmosphère. Préalable(s) : PHG4221 Électromagnétisme

PHI0200 Pensée critique

L'objectif de ce cours est de présenter les outils conceptuels qui permettent d'évaluer les idées, les croyances, ainsi que les arguments qui les étayent. Il s'agit donc d'un cours de méthodologie de la pensée critique. Les étudiants y apprendront à identifier les arguments présentés dans divers textes, et à évaluer leurs limites et leurs mérites respectifs. Les textes seront choisis dans un large corpus constitué de textes de toutes disciplines, ainsi que dans des textes d'actualité. Seront étudiés, notamment, la distinction entre le raisonnement inductif et le raisonnement déductif, la notion de preuve, et les divers types de raisonnements fallacieux (pétition de principe, argument ad hominem, présupposition de l'antécédent, présupposition du conséquent, etc.).

PHI0201 Esthétique, art et création

Ce cours veut fournir une préparation méthodologique pour les programmes qui exigent une formation dans les disciplines de la création, principalement les programmes d'arts, de communication et de littérature.

Ce cours propose, par le biais d'une réflexion philosophique, une formation méthodologique pour l'ensemble des domaines théoriques et champs d'intervention qui sont liés à l'exercice de la création. Introduction à la distinction des arts et des sciences, éléments d'histoire comparée des arts et des sciences et problématique de la méthode dans le domaine de la création. Distinction de l'esthétique, de la philosophie de l'art et des disciplines artistiques particulières (arts visuels, musique, littérature, architecture, cinéma, design, media). Éléments de théorie de la création et introduction à une étude philosophique des rapports entre la théorie et la pratique en art.

PHI0202 Philosophie et rationalité

L'objectif de ce cours est d'identifier la spécificité du discours philosophique par rapport à d'autres types de discours, notamment le discours religieux. Dans un premier temps, on présentera l'avènement de la philosophie dans le monde grec pour évoquer ensuite quelques étapes clés dans le développement de la réflexion philosophique au cours de l'histoire. Dans un second temps, on s'intéressera plus particulièrement à quelques conceptions philosophiques de l'être humain. Il s'agira de situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants pour enfin les comparer à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

PHI1000 Méthodologie de la pensée écrite

Ce cours poursuit deux types d'objectifs, tous les deux reliés à l'art de penser avec rigueur : les premiers concernent la lecture ; les deuxièmes, l'écriture. Dans le premier cas, il s'agit de développer des aptitudes à saisir l'organisation d'un texte et ce à trois niveaux : procédés d'exposition ; sujets traités ; argumentation. Quant aux objectifs du deuxième type, il s'agit d'abord d'apprendre les techniques propres aux résumés, aux comptes rendus et aux autres formes relativement fixes d'écriture ; puis d'apprendre, en vue de la recherche, à : problématiser

un thème ; consulter des répertoires bibliographiques ; concevoir une stratégie de recherche et d'exposition ; planifier la rédaction. Enfin, sur le plan pédagogique, on prévoira en classe un certain nombre d'exercices d'application.

PHI1002 Histoire du concept de philosophie

Étude de la philosophie comme activité spécifiquement discursive et examen des figures sous lesquelles les philosophes se sont représentés leur discipline ; discussion de quelques thèses relatives à la conception de la philosophie et décisives dans le développement du concept de philosophie. Distinction et mise en oeuvre des catégories considérées comme instruments d'analyse, par exemple : les fonctions et objets de la philosophie, ses opérations propres, les règles de production de ses énoncés, ses effets et enjeux théoriques, ses démarcations par rapport à d'autres types de discours.

PHI1003 Introduction à l'épistémologie

La place de l'épistémologie en philosophie comme étude des conditions de validité de la connaissance et les principaux problèmes auxquels l'épistémologie s'intéresse (en les contrastant par rapport aux traitements qu'en donnent l'histoire, la méthodologie et la sociologie des sciences). Les principaux courants épistémologiques, leurs objectifs et leurs méthodes, les instruments d'analyse adéquats pour étudier les problématiques épistémologiques contemporaines.

PHI1004 Introduction à la philosophie du langage

Les principaux courants de la philosophie du langage et les domaines qui en sont constitutifs (syntaxe, sémantique et sémiotique, pragmatique) ; les concepts et problèmes majeurs qui y sont traités (actes de langage, sens, référence, signe, structure, règles, etc.) ; la place de la philosophie du langage à l'intérieur des entreprises philosophiques et par rapport à d'autres théories du langage.

PHI1007 Introduction à la logique

Introduction à la manipulation des instruments formels de la logique contemporaine. Dans un premier temps, on aborde l'étude systématique du calcul des énoncés : les notions de table de vérité, de tautologie, de dérivation, etc. ; insistance sur la distinction entre approche syntaxique et approche sémantique. Dans un deuxième temps, on aborde le calcul des prédicats. En plus de s'initier aux méthodes de la pensée formelle, l'étudiant sera amené à comprendre les enjeux théoriques et philosophiques de la formalisation et à voir d'une manière générale les rapports qu'entretennent logique et philosophie. Enfin, sur le plan pédagogique, on prévoira en classe un certain nombre d'exercices d'application.

PHI1008 Introduction à la philosophie politique

Introduction aux problématiques traditionnelles et aux grands courants de la philosophie politique. On y montre à partir de quelques auteurs représentatifs (par exemple Platon, Machiavel, Bodin, Rousseau), comment diverses théories de la constitution des institutions civiles font intervenir les concepts de droit, d'égalité, de souveraineté, de liberté et de justice. Introduction de catégories d'analyse destinées à permettre d'une part la distinction des composantes anthropologiques, éthiques et politiques des modèles proposés en philosophie politique et d'autre part l'identification de leur statut explicatif, normatif ou prescriptif.

PHI1009 Introduction à l'éthique

À l'aide des catégories d'analyse appropriées et du point de vue de leurs composantes normative et analytique, étude des principales théories éthiques présentées au cours de l'histoire de la philosophie. Sur le plan normatif, on y étudie les postulats fondamentaux des systèmes de valeurs (hédonisme, égoïsme, utilitarisme, relativisme, etc.), l'articulation des valeurs et des obligations morales ainsi

que les catégories de problèmes pratiques laissés en suspens. Sur le plan analytique, on y examine la nature des justifications sur lesquelles les « philosophes moraux » ont cherché à appuyer la plausibilité de l'éthique normative.

PHI1011 Le travail intellectuel assisté par ordinateur

Introduire aux méthodes générales du travail intellectuel lié à la production de textes d'idées et montrer comment les technologies informatiques peuvent contribuer à la mise en oeuvre de ces méthodes. Familiariser les étudiants avec les problèmes de structuration de la pensée personnelle dans les contextes habituels de recherche et d'écriture. Initier les étudiants au travail intellectuel assisté par ordinateur sous son double aspect : les opérations intellectuelles soumises à des contraintes méthodologiques ; les techniques reliées au recours à l'ordinateur.

1. L'ordinateur et son environnement a) les fonctions et les limites de l'ordinateur eu égard au travail intellectuel b) les composantes de l'ordinateur. 2. La recherche documentaire informatisée a) structures conceptuelles de l'information b) la télématique. 3. La consignation et la gestion d'une banque d'information personnelle a) logique de la classification b) logiciels de bases de données. 4. L'analyse textuelle a) les propriétés informatiquement repérables des textes et les types d'analyse b) les logiciels d'analyse. 5. La composition et l'écriture a) l'organisation hiérarchique (plan) des contenus et l'intégration des apprêts (tables, notes, graphiques, références bibliographiques, etc.) b) les fonctions des logiciels de traitement de texte. 6. La présentation et la publication a) audience et stratégies de communication b) du document textuel aux documents multimédias.

PHI1090 Philosophie de l'éducation

Interroger les pratiques pédagogiques sous l'aspect des valeurs qu'elles véhiculent, des buts qu'elles poursuivent et des fonctions qu'elles jouent ; interroger des théories psychopédagogiques sous l'aspect de leurs structures conceptuelles (en tant que théories scientifiques) et sous l'aspect des conceptions de l'homme qui leur sont sous-jacentes. Examen de quelques-unes des notions problématiques figurant soit dans le langage des théories soit dans le langage courant : apprentissage, adaptation, reproduction sociale, savoir utile, culture générale, spécialisation, prise en main de sa propre formation, autorité pédagogique (au sens de Bourdieu et Passeron), créativité, conditionnement, « apprendre à apprendre », pédagogie institutionnelle, etc. Les sources psychologiques et philosophiques des théories de l'apprentissage et de l'éducation. Dewey, Piaget, Rogers, Skinner, Pagès, Lobrot. La critique marxiste, en France, du système d'éducation. Application à la situation québécoise.

PHI1100 Initiation au travail intellectuel en philosophie

Il s'agit d'un cours de méthodologie visant à développer les habiletés nécessaires au travail intellectuel en philosophie. À travers des cours magistraux et des ateliers pratiques, les étudiants y développeront, d'une part, leurs aptitudes à comprendre des textes philosophiques en saisissant leur organisation conceptuelle, fonctionnelle et logique et, d'autre part, à rédiger des textes philosophiques bien structurés sur les plans conceptuels, fonctionnels et logiques. Le développement de ces aptitudes constituera l'axe principal du cours. Celui-ci sera complété de séances plus ponctuelles visant à enseigner certains rudiments techniques du travail en philosophie : problématiser une question de recherche, rédiger une bibliographie, identifier un corpus de textes pertinents eu égard à un problème ciblé, et finalement savoir se servir des nombreux outils informatiques pouvant assister le travail du philosophe.

PHI1101 Initiation à l'organisation du discours théorique

Ce cours poursuit deux types d'objectifs : fournir des notions théoriques de base concernant la manière dont la pensée s'organise dans les textes ; développer la capacité de reconnaître dans les textes les formes d'organisation de la pensée qui s'y trouvent.

La théorie de l'organisation du discours théorique se déploie sur trois plans : celui des thèmes, celui des procédés discursifs et celui des suites de propositions, surtout les raisonnements. Les habiletés de lecture s'acquerront par le moyen d'exercices permettant de construire et/ou reconnaître concrètement les types pertinents d'organisation ; les techniques d'analyse de texte jouent un rôle prépondérant.

PHI1102 Introduction à l'ontologie et à la métaphysique

Introduction à l'ontologie comme « métaphysique générale » et à la métaphysique comme « philosophie première », donc à la recherche d'une Science (unificatrice et fondatrice) des sciences. Présentation de quelques systèmes métaphysiques importants dans l'histoire ancienne, médiévale et moderne, en dégagant leurs formes propres de leur fond commun. À travers l'examen de diverses thèses ou théories métaphysiques sur l'Être, Dieu et le monde, l'âme et le corps, la raison, la liberté, le hasard et la nécessité ... on étudiera la spécificité de la pensée métaphysique.

PHI1103 Introduction à l'anthropologie philosophique

Introduction aux conceptions philosophiques de l'être humain sous-jacentes à l'anthropologie considérée comme science humaine. On étudiera les diverses caractérisations de la subjectivité et de la personne dans leurs rapports avec l'histoire et la culture. On traitera les problèmes que soulèvent la description et l'explication de la fonction symbolique, de l'action libre et des productions culturelles. On comparera entre elles certaines des théories qui s'affrontent sur ces questions, notamment les théories naturalistes, culturalistes, fonctionnalistes, structuralistes, psychanalytiques, herméneutiques, systémistes, etc.

PHI1104 Initiation à la rédaction de textes philosophiques

Ce cours fait faire des expériences d'écriture dans le but de développer les aptitudes : à exploiter les ressources documentaires, lorsqu'il y a lieu ; à reconnaître la diversité des traditions écrites en philosophie ; à différencier les exigences propres au résumé de lecture, à l'analyse de texte, à la dissertation et au texte de recherche. Le cours permet d'expérimenter méthodiquement, à l'aide d'outils appropriés, des opérations telles que : la problématisation d'un sujet ; la construction des plans (celui des thèmes, celui des procédés discursifs, celui des thèses) ; la segmentation d'une démarche en procédés et la composition de procédés en une démarche ; la synthèse de la pensée d'un auteur sur un point de doctrine ; la délimitation d'un corpus ; la compilation d'une bibliographie ; le recours aux moyens paratextuels d'expression ; etc.

Préalable(s) : PHI1101 Initiation à l'organisation du discours théorique

PHI1210 Épistémologie de la psychologie

Introduction aux problèmes d'épistémologie générale : le statut de l'observation et de l'expérimentation scientifiques, la valeur des énoncés d'observation, la construction des hypothèses scientifiques, la testabilité des hypothèses scientifiques, la place de l'explication et de la prédiction en science, les dimensions logiques, empiriques, psychologiques et sociologiques de l'activité scientifique. Introduction aux problèmes épistémologiques propres aux sciences humaines : l'explication des comportements humains par opposition aux événements physiques. L'opposition entre les approches positivistes et historico-herméneutiques en sciences humaines.

Introduction aux débats épistémologiques propres à la psychologie : les différentes conceptions de la scientificité, de la méthodologie et de la nature des comportements humains que l'on retrouve dans les confrontations épistémologiques entre le behaviorisme, la psychanalyse, le cognitivisme, l'humanisme, le neurologisme.

PHI2003 Épistémologie des sciences de la nature

Étude des principales questions épistémologiques qui se posent actuellement dans les sciences de la nature. Examen de la constitution des théories, de la construction des concepts et de l'élaboration des démonstrations. Recours éventuel à quelques analyses de cas pour reconnaître les fonctions spécifiques de l'intervention épistémologique dans les sciences de la nature.

Préalable(s) : PHI1003 Introduction à l'épistémologie

PHI2005 Épistémologie des sciences humaines

Étude des principales questions épistémologiques qui se posent actuellement dans les sciences humaines et sociales. Examen de la constitution des théories, de la construction des concepts et de l'élaboration des démonstrations. La question de l'affrontement de diverses écoles peut servir de guide dans l'approfondissement du questionnement, principalement en ce qui a trait à la dépendance ou à l'autonomie épistémologique des sciences humaines relativement aux sciences de la nature.

Préalable(s) : PHI1003 Introduction à l'épistémologie

PHI2015 Pensée critique et argumentation (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ. Développer une pensée critique à travers l'acquisition de compétences argumentatives, aussi bien comme émetteur que comme récepteur, comme intervenant que comme critique.

Reconnaissance, évaluation et manipulation des actes discursifs, des éléments de sens et des enchaînements d'une argumentation.

PHI2024 Théories de l'idéologie

Ce cours visera, dans un premier temps, à déterminer et à critiquer les éléments en jeu autour de la question de l'idéologie ; dans un second moment, à travailler les thèmes suivants : mouvement de constitution, mécanismes de fonctionnement et de développement des idéologies ; il analysera, ce faisant, la spécificité du champ idéologie ainsi que l'interdépendance entre idéologie, philosophie et pratiques sociales.

Établir aussi bien un historique critique qu'une thématique des positions théoriques relatives à la question de l'idéologie et ce, dans une perspective aporétique. Examen philosophique des hypothèses structurant la problématique contemporaine de l'idéologie, concernant entre autres : la polysémie et la polymorphie du concept d'idéologie ; le statut et les mécanismes de fonctionnement idéologique ; les rapports entre idéologies théoriques et idéologies pratiques, idéologie dominante et idéologies dominées ; le processus idéologie et les autres processus sociaux. Critique épistémologique des thèses historicistes et structuralistes.

PHI2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du monde antique et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social.

Étude de trois périodes historiques : Grèce préclassique, Grèce classique, période hellénistique et romaine. Découverte, à travers les textes sélectionnés, des auteurs qui ont contribué à jeter les bases de la culture et de la pensée du monde occidental : Homère, Hésiode, quelques poètes lyriques, certains Présocratiques, tels que Parménide et Héraclite. Période classique : philosophes Platon et Aristote, historiens Hérodote et Thucydide, les Tragiques. Étude d'auteurs de la période hellénistique et romaine représentatifs des grands courants de la pensée du monde méditerranéen classique.

PHI2075 Les grandes figures intellectuelles du monde médiéval

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du monde médiéval et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social.

Étude, à travers des textes sélectionnés, de trois périodes historiques, des principales thématiques ainsi que des auteurs ayant marqué l'édifice de la pensée occidentale chrétienne. Histoire et philosophie du premier Moyen Âge : la survivance de la culture classique dans l'Europe précarolingienne, renaissance carolingienne, schisme byzantin (Boèce, Anselme de Cantorbéry). École de Chartres, renaissance du platonisme, l'essor de la logique, le monarchisme et la mystique, l'avènement de la scholastique, les rapports entre raison et révélation dans la culture médiévale (Abélard, Thomas d'Aquin, Dante). L'âge de la critique : avènement de la critique, les premières théories du monde physique, l'averroïsme philosophique et politique, la mystique spéculative (Eckhart, Marsile de Padoue, Oresme, Christine de Pisan).

PHI2080 Les grandes figures intellectuelles du monde moderne

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du monde moderne, de la Renaissance à la Révolution et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social.

Étude, à travers des textes sélectionnés, de trois périodes historiques, des principales thématiques ainsi que des auteurs ayant contribué à fonder la modernité et à la façonner. La Renaissance : la pensée des Humanistes, la théorie de l'État et la critique utopique, la Réforme et la contre-Réforme, la révolution galiléenne. Avènement du monde moderne : problématique du droit naturel, la révolution d'Angleterre et Cromwell, théories modernes de la connaissance, le style classique, les moralistes et les Libertins. Les Lumières : la Franc-maçonnerie, Voltaire et ses combats, le caractère emblématique de l'Encyclopédie, avènement de l'État du droit (de Montesquieu à Rousseau), Kant.

PHI2085 Les grandes figures intellectuelles du XIX^e siècle

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du XIX^e siècle et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social.

Étude de la période qui va de l'Empire napoléonien à la fin de la Première Guerre mondiale. Libéralismes et socialismes (Bentham, Tocqueville, Mill, Marx). Le romantisme en littérature et en musique. L'évolutionnisme ; les fondements de la physique moderne ; les philosophies de la vie. La psychanalyse. La sociologie scientifique. Phénoménologie et herméneutique, le pragmatisme américain, les logiques formelles, du réalisme à la crise de la représentation dans les arts (littérature, peinture, musique). La révolution bolchevique et la Première Guerre mondiale.

PHI2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle

Ce cours vise à ce que les étudiants accèdent aux textes classiques qui ont marqué l'activité intellectuelle du XX^e siècle et, qu'à travers ces textes, ils puissent décrire les principaux tourments de la culture occidentale grâce aux ressources de l'histoire et de la philosophie et situer les grandes figures de la pensée, de l'art ou des institutions de cette époque dans leur contexte historique et social.

Étude de la période qui va de la Première Guerre mondiale à nos jours. Mouvements philosophiques et culturels : Le cercle de Vienne et les nouvelles philosophies des sciences, les théories du hasard et de la probabilité, les approches systémiques, les existentialismes et le renouveau de la métaphysique, l'archéologie du savoir, le néo-libéralisme, le communautarisme. Développements scientifiques et technologiques : L'informatisation et les techniques de l'information, les mass media, la cybernétique, la médecine et les sciences de la vie. Transformations sociales et politiques : L'urbanisation, l'écologie, la contre-culture, la mondialisation de l'économie, la marginalisation et les zones du non-droit.

PHI2435 Aspects philosophiques de l'éducation Interculturelle

Étude du phénomène interculturel en regard des structures symboliques et institutionnelles qu'il met en place. Analyse des paradigmes par lesquels les membres d'une communauté apprennent à lire la réalité et à vivre leurs rapports. Sensibilisation aux problèmes cognitifs, éthiques et épistémologiques posés par la rencontre des cultures.

PHI3500 Histoire des théories de la connaissance

Les problèmes gnoséologiques de base qu'a retenus la philosophie occidentale, leurs traits permanents, leurs variations spécifiques et leurs relations avec les problèmes de l'anthropologie philosophique, de l'ontologie et de la logique. Les principales positions classiques qui se sont opposées (réalisme/idéalisme, rationalisme/empirisme, dogmatisme/criticisme, etc.), de même que les positions qui en sont des composantes, des composés ou des variantes (immatérialisme, conceptualisme, intuitionnisme, etc.). Introduction aux problèmes gnoséologiques que traitent ou suscitent des recherches contemporaines telles que : la logique épistémique, la théorie informationnelle de la représentation, l'épistémologie génétique, la théorie évolutionniste de la connaissance, les théories de la science cognitive et les théories systémiques du sujet connaissant.

PHI3502 Sémiotique philosophique

Les différentes conceptions du signe et des ensembles signifiants qui, des stoïciens à nos jours, ont été développées dans la tradition philosophique. Les concepts et modèles d'une sémiotique générale, ainsi que les questions d'interprétation qui y sont associées.

PHI3505 Théories de l'interprétation

Le développement du rapport de la production du sens à l'interprétation, en posant la question des liens de celle-ci avec la compréhension. Par une approche historique, on présente l'herméneutique comme théorie de l'interprétation selon ses différentes acceptions (méthodologique, critique et ontologique). On peut aussi orienter l'exposition du processus interprétatif dans le sens des problématiques psychanalytiques.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

PHI3506 Méta-éthique

Présentation des différentes entreprises qui, à partir d'une théorie du discours normatif, se sont prononcées sur la question des fondements de l'éthique (intuitionnisme, naturalisme, émotivisme, prescriptivisme). Caractérisation des méthodes, des objectifs et des concepts de la méta-éthique et examen des rapports entre les thèses de la méta-éthique et celles de l'éthique normative.

Préalable(s) : PHI1009 Introduction à l'éthique

PHI3507 Critiques de la métaphysique

Réflexion sur diverses formes de la critique de la métaphysique, telle qu'elle s'est développée depuis Kant. Trois lignes principales sont privilégiées : la critique d'inspiration logique et épistémologique, la critique d'inspiration existentielle et la critique d'inspiration phénoménologique.

Préalable(s) : PHI1102 Introduction à l'ontologie et à la métaphysique

PHI3508 Logique Intermédiaire

Les méthodes formelles les plus couramment utilisées par la philosophie contemporaine et des notions de métalogue. En particulier, les notions de modèle et de système axiomatique, en calcul des énoncés puis en calcul des prédicats. Les liens entre syntaxe et sémantique à travers les résultats classiques : théorème de déduction, théorème de complétude, décidabilité et indécidabilité. Aperçu de logiques non classiques : la logique modale et son interprétation sémantique, la logique intuitionniste, etc. Enfin, sur le plan pédagogique, on prévoira en classe un certain nombre d'exercices d'application.

Préalable(s) : PHI1007 Introduction à la logique

PHI3509 Histoire de la logique

Les principales étapes du développement de la logique et les problématiques philosophiques qui ont accompagné chacune d'elles. Par une présentation informelle des contenus logiques proprement dits, cette reconstruction historique fait état de jalons comme : la syllogistique, la quantification, les fonctions de vérité, la sémantique formelle, les logiques épistémiques, déontiques, dialogiques, etc., les rapports privilégiés que, grâce à la logique, la philosophie a successivement entretenus avec les sciences, les mathématiques et l'étude des langues naturelles.

PHI3510 La question du sujet

Introduction à la question du sujet, dans ses approches modernes et contemporaines : traditions cartésiennes, phénoménologie, psychanalyse, analyse du langage, «philosophy of mind». Le cours peut confronter plusieurs approches ou se tenir à l'une d'elles. Subsidièrement, les rapports avec la conceptualité du sujet active dans les sciences humaines peuvent être abordés : linguistique, anthropologie, histoire.

Préalable(s) : PHI1103 Introduction à l'anthropologie philosophique

PHI3511 Théories de l'action

Les développements qu'a connus la théorisation de l'action depuis quelques décennies. Les principaux concepts pertinents pour l'élaboration de cette problématique : théories de l'intentionnalité (intention, volonté), métaconcepts (dispositions, habiletés), concepts de la description (acte, action) et de l'explication (raisons, causes). L'ensemble de la problématique peut être rapporté à l'héritage de la philosophie pratique, tel qu'il est aujourd'hui réactivé dans l'herméneutique et la théorie critique.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits du programme.

PHI3512 Sémantique et pragmatique

Étude des développements majeurs que la sémantique a connus au cours du XX^e siècle, présentation des principaux concepts et problématiques de la théorie du sens, de la référence et de la vérité. Étude des principales problématiques pragmatiques (actes de langage, indexicalité, sens non littéral) et de leurs effets sur les théories sémantiques classiques. On s'attachera en particulier aux relations entre les approches sémantique et pragmatique du langage, par l'examen de concepts comme ceux de croyance, d'intention ou de présupposition.

Préalable(s) : PHI1004 Introduction à la philosophie du langage

PHI3516 Problèmes d'éthique

Étude de thèmes reliés aux méthodes, aux contenus et/ou aux orientations de la philosophie morale contemporaine. Selon les thèmes retenus, le cours pourrait porter sur des points tels que : le débat internalisme/externalisme ; les approches constructivistes ; le renouveau métaéthique, les notions de consensus, de subjectivité, d'impartialité et de vertu ; les problèmes de la tolérance, de l'égalité, du pluralisme... Les thèmes choisis devront être abordés d'un point de vue philosophique ; ils seront étudiés pour eux-mêmes, ou dans la perspective des théories éthiques traditionnelles (comme le contractualisme, l'utilitarisme ou le perfectionnisme) ou dans la perspective des tendances actuelles en philosophie des sciences sociales (comme le pragmatisme, le contextualisme ou l'empirisme).

Préalable(s) : PHI1009 Introduction à l'éthique

PHI4009 Husserl

Étude globale de la pensée de Husserl et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4010 Platon

Étude globale de la pensée de Platon et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4011 Aristote

Étude globale de la pensée d'Aristote et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4012 Descartes

Étude globale de la pensée de Descartes et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4013 Kant

Étude globale de la pensée de Kant et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4014 Hegel

Étude globale de la pensée de Hegel et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4015 Marx

Étude globale de la pensée de Marx et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4016 Freud

Étude globale de la pensée de Freud et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4017 Nietzsche

Étude globale de la pensée de Nietzsche et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4018 Heidegger

Étude globale de la pensée de Heidegger et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4019 Wittgenstein

Étude globale de la pensée de Wittgenstein et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

PHI4030 Éthique appliquée

Articulation et application approfondie des thèses et concepts éthiques sur des problèmes spécifiques reliés à l'évolution du droit et de la technique, en ce qui concerne plus particulièrement la bioéthique (éthique de l'expérimentation, manipulations génétiques, fertilisation, euthanasie) et l'éthique des collectivités (éthique des administrations, des tribunaux, des institutions et des chartes).

PHI403X Séminaire d'auteurs

Ce cours veut permettre d'aborder l'étude d'un ou de plusieurs auteurs auxquels le programme ne consacre pas un cours, mais qui sont importants dans l'histoire de la philosophie ou dans la situation contemporaine du discours philosophique. Les auteurs étudiés seront déterminés chaque année.

PHI4045 Problèmes de philosophie politique

Étude de quelques thèmes de la philosophie politique contemporaine reliés à l'élaboration, la distribution et le contrôle du pouvoir, tels que : l'égalité, l'autorité, les droits de la personne, l'intérêt général, la justice distributive. Comment la formulation de ces problèmes fait appel aux doctrines politiques traditionnelles telles les théories de la souveraineté et des sociétés étatiques, les théories du droit naturel, du droit positif et du droit formel et les doctrines contractualistes.

Examen des questions d'ordre méthodologique soulevées en particulier par l'école analytique et la théorie critique concernant les rapports entre la philosophie politique, la science politique et la sociologie politique.

Préalable(s) : PHI1008 Introduction à la philosophie politique

PHI4047 Philosophie sociale

Introduction à la philosophie sociale, qui se distingue de la philosophie politique en reliant l'investigation philosophique de la sphère de l'État à celle de la société civile marchande. On étudiera certains problèmes relatifs à la problématique des rapports entre le politique et le social, comme l'organisation sociale et la division du travail, l'antagonisme entre la logique du profit et celle du partage, l'idéal d'autorégulation du marché et l'utopie de la société sans État, les luttes collectives de libération, les réactions traditionalistes à la sécularisation, l'internationalisation du Capital et la remontée des nationalismes, etc. Ce cours «interdisciplinaire» est reconnu comme cours optionnel sous les deux sigles PHI4047 et SOC4047, dans les deux baccalauréats en philosophie et en sociologie.

PHI4048 Esthétique

Étude des paradigmes selon lesquels la question du beau et celle de la réalité de l'œuvre d'art ont été pensées dans l'histoire de la philosophie. Les attaches du discours esthétique à une anthropologie et à une métaphysique ; les approches de l'esthétique philosophique contemporaine (herméneutique, pragmatique, analytique, sémiotique, etc.).

PHI4049 Philosophie de l'histoire

Introduction aux diverses philosophies de l'histoire : critiques, dialectiques, analytiques et herméneutiques. Présentation de l'antagonisme principal entre spéculation ontologique sur la vie historique et réflexion épistémologique sur la science historique, ainsi que de sa répercussion au sein de la logique de la science historique entre compréhension «idéalistes» et explication «positiviste» de l'histoire. On pourra privilégier les problèmes débattus du côté spéculatif (fondement spirituel ou matériel de l'histoire, forme linéaire ou cyclique du devenir, sens et fin de l'histoire, nécessité objective des structures et liberté subjective des acteurs ...) ou du côté critique et analytique (existence de lois historiques, possibilité de l'explication causale des événements, fondement de l'objectivité du jugement de l'historien ...).

Ce cours «interdisciplinaire» est reconnu comme cours optionnel sous les deux sigles PHI4049 et HIS4049, dans les deux baccalauréats en philosophie et en histoire.

PHI4050 Éthique des relations Internationales

Ce cours vise à développer une réflexion philosophique sur les enjeux éthiques liés aux débats contemporains sur la démocratie, les droits de la personne, la souveraineté de l'État et la justice distributive dans le contexte d'un nouvel ordre international.

Ces débats seront abordés à partir de l'étude d'un certain nombre de problèmes : souveraineté interne et externe des États ; immigration et droit d'asile ; identité culturelle, pluralisme et tolérance ; raison publique et diversité culturelle ; partage international des ressources naturelles ; environnement global et responsabilité des États ; sociétés hiérarchiques et sociétés libérales.

PHI4052 Problèmes d'éthique économique et sociale

Les débats actuels autour de la justice distributive seront abordés à partir de l'étude de problèmes qui concernent directement la gestion publique : par exemple, la question

des clauses «orphelin» et la justice intergénérationnelle, la légitimité de l'allocation universelle inconditionnelle ; les problèmes éthiques soulevés par la gestion publique des soins de santé dans le cadre d'une économie de marché ; la justifiabilité morale de l'impôt progressif sur le revenu ; le bien-fondé des politiques de justice sociale ciblant prioritairement les plus démunis. Seront également discutés certains problèmes éthiques soulevés par la gestion publique en situation d'incertitude, par exemple : le débat autour du «principe de précaution».

PHI4138 Concepts de l'ontologie analytique

Étude des concepts et des problèmes ontologiques qui surviennent dans les débats contemporains en épistémologie, en philosophie du langage et en logique. On y explique, d'une part, les thèmes ontologiques pris pour objets théoriques explicites dans les domaines mentionnés (par exemple, les notions d'essence, d'identité, de monde possible, d'individu, d'événement) : on y traite, d'autre part, des problèmes relatifs à la critique des présupposés ontologiques des théories, que celles-ci soient empiriques ou formelles, scientifiques ou philosophiques.

PHI4211 Traditions empiristes

Présentation des grandes traditions empiristes à partir de leurs thèses épistémologiques et ontologiques et analyse de leurs positions sur différentes questions philosophiques : l'empirisme classique anglo-saxon ; les différentes formes d'empirisme qu'on retrouve dans le sensualisme, le positivisme et le matérialisme ; le renouveau de l'empirisme dans le positivisme logique ; les figures contemporaines de l'empirisme. Un choix peut être fait parmi ces thématiques.

PHI4213 Le mouvement phénoménologique

Les principaux éléments de la pensée de Husserl comme critique d'une conception plus traditionnelle de la connaissance et comme position par rapport à l'idéalisme et au positivisme. Caractérisation des courants de pensée philosophiques qui se sont constitués à partir de la phénoménologie husserlienne, ainsi que de l'influence de la phénoménologie en général sur diverses disciplines scientifiques.

PHI4214 La philosophie analytique

Étude des principaux courants, problèmes, concepts et théories qui caractérisent les différents moments de la tradition anglo-américaine des «philosophes de l'analyse» (analyses formalisantes, philosophies du «langage ordinaire», etc.). Examen des relations entre cette tradition et les philosophies contre lesquelles ou avec lesquelles elle s'est constituée, en s'attachant particulièrement au langage comme objet et instrument philosophiques privilégiés.

PHI4216 Pensées non occidentales

Ce cours présente les courants de pensée d'une des principales traditions culturelles non occidentales. Il expose les grandes idées, doctrines, problématiques et débats caractérisant ces courants de pensée. Il pourra s'agir de la pensée juive, arabe, persane, indienne, chinoise, japonaise, etc. Mais quelle que soit la tradition choisie, le cours en retient les éléments plus spécifiquement philosophiques - comparativement à ceux de la tradition philosophique occidentale, et même conjointement pour les deux traditions proche-orientales - sans les isoler des autres éléments culturels, notamment religieux, politiques, scientifiques et artistiques.

PHI421X Pensées non occidentales

L'objectif du cours est de proposer aux étudiants une introduction à certains grands courants de pensée non occidentale dans une perspective qui met en évidence les points de rencontre et les différences entre ces traditions et la tradition philosophique occidentale.

Ce cours présente les courants de pensée d'une des principales traditions culturelles non occidentales. Il expose les grandes idées, doctrines, problématiques et débats

caractérisant ces courants de pensée. Il pourra s'agir de la pensée juive, arabe, persane, indienne, chinoise, japonaise, etc. Mais quelle que soit la tradition choisie, le cours en retient les éléments plus spécifiquement philosophiques - comparativement à ceux de la tradition philosophique occidentale, et même conjointement pour les deux traditions proche-orientales - sans les isoler des autres éléments culturels, notamment religieux, politiques, scientifiques et artistiques.

PHI4250 Philosophie ancienne

Étude des grands philosophes et des débats majeurs qui ont animé l'époque abordée, de manière à en cerner les points de convergence et les lignes de force : les présocratiques, les platoniciens et les aristotéliciens, les stoïciens et les épicuriens, les penseurs de la période hellénistique...

PHI4253 Philosophie du XVIII^e siècle

Étude des grands philosophes et des débats majeurs qui ont animé l'époque abordée, de manière à en cerner les points de convergence et les lignes de force : l'empirisme et le sensualisme, le libéralisme, le matérialisme, les lumières, le rationalisme, le criticisme et le romantisme...

PHI4254 Philosophie du XIX^e siècle

Étude des grands philosophes et des débats majeurs qui ont animé l'époque abordée, de manière à en cerner les points de convergence et les lignes de force : le néo-kantisme, l'hégélianisme, le romantisme, le nihilisme, le darwinisme, le matérialisme, le socialisme et le marxisme, le libéralisme et l'utilitarisme, le positivisme, l'historicisme...

PHI4255 Philosophie médiévale et de la Renaissance

Étude des grandes philosophies et des débats majeurs qui ont animé l'époque abordée, de manière à en cerner les points de convergence et les lignes de force : le néo-platonisme et le néo-aristotélisme, l'influence de la pensée juive et de la pensée musulmane, la scolastique, la controverse du réalisme et du nominalisme, la Renaissance du paganisme et la Réforme du christianisme, les hérésies religieuses et les utopies sociales, l'humanisme, le vitalisme et le mysticisme ...

PHI4256 Philosophie du XVII^e siècle

Étude des grandes philosophies et des débats majeurs qui ont animé l'époque abordée, de manière à en cerner les points de convergence et les lignes de force : la nouvelle conception mécaniste du monde, le rationalisme classique et l'empirisme anglo-saxon, le cartésianisme, le spinozisme et le leibnizianisme, le jansénisme et le puritanisme contre les orthodoxies catholique et protestante, le duel de l'absolutisme et du libéralisme ...

PHI4300 Méthodologie de l'organisation des textes

Ce cours vise à développer des habiletés qui facilitent la lecture et l'étude des textes et qui, transposées dans le contexte de l'écriture, facilitent la réalisation des travaux écrits.

Le professeur identifie les notions méthodologiques élémentaires qui sont pertinentes pour chacune des habiletés à développer suivantes : saisir ce qui fait l'unité d'un texte ; faire la différence entre ce dont parle un texte et ce qu'il en dit ; reconnaître si la table des matières d'un texte est fidèle ou non à la manière dont le thème principal est subdivisé en sous-thèmes ; identifier les idées principales d'un texte, puis la manière dont elles sont reliées entre elles et reliées aux idées secondaires qui les développent ; percevoir les différentes actions qu'accomplit l'auteur d'un texte et la démarche d'ensemble qui en résulte ; formuler le ou les problèmes auxquels les idées principales d'un texte sont censées apporter une solution ; identifier et faire fonctionner ensemble les éléments de base d'un raisonnement ; faire un résumé.

PHI4311 Éthique et philosophie politique

Les objectifs du cours sont d'initier les étudiants à la compréhension des problématiques reliées à l'éthique sociale et à la philosophie politique par le biais des principaux courants, auteurs, doctrines, problèmes ou concepts qui les articulent.

Relations entre les domaines respectifs de l'éthique sociale, de l'éthique individuelle, et de la philosophie politique. Ce qui peut être traité par le biais soit de : développements historiques par grandes tendances ou par auteurs représentatifs (théories, méthodes), soit par développements systématiques par concepts (légitimité, souveraineté, autorité, droit, responsabilité, liberté, équité, justice...) et par problèmes (nature et légitimité du pouvoir, acceptabilité et justification des normes, autonomie, utilité, bonheur...). Concentration sur deux ou trois figures de cas actuels et problématiques.

PHI4313 Critiques de la rationalité

Ce cours présente diverses critiques contemporaines de la rationalité, qui se sont développées dans la philosophie, surtout continentale, mais aussi anglo-saxonne, les sciences humaines et les arts et lettres, depuis la théorie critique, la psychanalyse et l'herméneutique, jusqu'aux «philosophies de la différence» (généalogie, schizoanalyse, agonistique, déconstruction...). On y propose, avec une interrogation sur la puissance et les limites de la raison, une réflexion sur les rapports qu'entretiennent l'histoire de la rationalité et la métaphysique de la subjectivité qui lui donne sens et valeur de libération.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits.

PHI4314 Activités symboliques et représentation

Étude des problèmes qui se présentent dans les conceptions philosophiques contemporaines de l'activité symbolique et de ses manifestations dans la vie sociale et la culture. L'analyse des textes révélateurs de ces problèmes cherchera à dégager les enjeux d'ordre ontologique ou épistémologique des débats actuels. Par exemple : la nature de l'agent (individuel ou collectif), la composition des systèmes culturels (règles, symboles, conduites, *habitus*), les processus idéologiques (propriétés, dynamiques, fonctions), les représentations collectives (incorporation, institutionnalisation), le choix des niveaux, des critères ou des paramètres de description optimaux (holisme ou individualisme méthodologiques, les critères du sens comme opposés aux critères du vrai et du faux), les modèles d'explication et d'interprétation (la tradition de la mimésis, les modèles constructivistes inspirés surtout des sciences humaines, la tradition informationnelle et systémique)...

Préalable(s) : PHI1103 Introduction à l'anthropologie philosophique

PHI4315 Philosophie de l'esprit et sciences cognitives

Étude des débats philosophiques sur la nature de l'esprit humain, tels que soulevés par la naissance de la psychologie scientifique : le naturalisme, le behaviorisme, l'intentionnalisme... Analyse de quelques thèmes et concepts majeurs parmi les suivants : la dualité corps/esprit, la naturalisation de l'intentionnalité, la conscience, la représentation, la relation entre langage et pensée, l'identité personnelle et les états mentaux. Étude des problèmes épistémologiques propres aux sciences cognitives. Introduction aux problèmes philosophiques soulevés par le développement de l'intelligence artificielle.

Condition d'accès : Avoir réussi 30 crédits.

PHI4331 Le discours moral

Par l'analyse du langage moral, faire accéder l'étudiant à une utilisation critique de ce langage. Formation et développement des concepts moraux : nature du jugement moral et des prédicats moraux, signification du bien, fondement de l'interdiction et de la sanction. Introduction à l'analyse contemporaine du langage moral.

PHI4333 Philosophie et littérature

Présentation des différentes façons dont la philosophie peut se situer par rapport à la littérature, compte tenu de la double direction de cette relation : constitution d'une philosophie ayant la littérature pour objet ; position de la philosophie parmi les genres littéraires. Exploration des contributions de la philosophie à la théorie littéraire (esthétique, herméneutique, logique de la fiction). Thématisation des aspects littéraires de l'exercice de la philosophie : sémiotique et rhétorique de la philosophie.

PHI4334 Fondements de l'autoformation

Recherche d'une légitimité théorique et d'une instrumentation opérationnelle des expériences, voire des pratiques vitales d'autoformation définie comme procès d'appropriation de son pouvoir de formation. Étude de l'histoire de vie comme forme de construction symbolique de soi-même et comme méthodologie, dans le but de donner au «vécu» un statut épistémologique spécifique et aussi de connaître comme de créer l'autoformation dans son rapport indissociable à son opposé qu'est l'hétéroformation. L'analyse de l'utilisation des histoires de vie en littérature (biographie, autobiographie), en psychologie (autoanalyse, autodéveloppement), en sociologie (Écoles de Chicago et de Pologne, Goffman) et en anthropologie dialectique (Sartre, Sève) conduit à dégager ces éléments pertinents pour l'autoformation.

PHI4335 Éducation permanente et société

Origine et histoire de l'éducation permanente à partir de l'éducation des adultes. Analyse de divers facteurs qui ont influencé le développement de l'éducation permanente et qui ont déterminé les conceptions, les représentations de cette réalité ; par exemple le marché du travail, le chômage, le recyclage, le loisir.

L'institutionnalisation de l'éducation permanente (l'État, les écoles, les commissions scolaires, les associations, les paroisses, les centres communautaires, les entreprises, les corps intermédiaires, les syndicats, etc.). Les objectifs, les buts et les moyens des instances qui s'occupent de l'éducation permanente, en particulier le rôle de l'appareil scolaire et sa relation aux autres institutions de la société. Les fonctions de l'éducation permanente et en particulier les enjeux académiques, sociaux, politiques dans une perspective culturelle en rapport avec l'individu et/ou la collectivité. La condition sociale de développement d'une éducation permanente en rapport avec les besoins des individus et des situations. Étude de l'éducation permanente à partir des programmes et des productions québécoises qui traitent de cette réalité dans un but de prospective immédiate et à long terme.

PHI4340 Aspects humains de la science et de la technique

Ce cours a pour objectif de susciter la réflexion sur les problèmes qu'on aperçoit lorsqu'on observe l'activité technoscientifique contemporaine du point de vue d'une philosophie de l'homme et de la société puis du point de vue de l'éthique. Les aspects suivants de la recherche scientifique et de l'activité technologique pourront être abordés : leur institutionnalisation, leur taux de croissance, leur impact sur la vie privée, sociale, politique ou économique ; les valeurs qui les inspirent, celles qu'elles véhiculent ; différence entre leurs pratiques réelles et leur image dans les médias de communication ; leur place dans la gestion des grands ensembles sociaux.

PHI4342 Philosophie des techniques de communications

Ce cours a pour objectif de clarifier, en adoptant une approche philosophique, le sens et la portée du «virage technologique mondial», en particulier dans le domaine des communications.

Les travaux d'analyse et de réflexion pourront porter sur les thèmes suivants : nature et fonction des divers types de technologie et en particulier des technologies «douces» ; l'impact social de la «technologisation» de l'information sur le caractère privé de l'existence individuelle, sur les modes d'apprentissage, sur le partage des pouvoirs, etc. ;

les idéologies et valeurs investies dans la technologie des communications (contrôle maximal, efficacité optimale, etc.) ; les responsabilités impliquées par l'administration des institutions qui produisent ou mettent en œuvre les techniques de diffusion de l'information, responsabilités envers les producteurs (droits d'auteur), envers les consommateurs (droit à l'information), envers l'ensemble de la société (déontologie de la communication de masse) ; les modèles explicatifs du changement technique dans les sociétés contemporaines (les théories néoclassique, fonctionnaliste, évolutionniste, marxiste).

PHI4345 Valeur sociale de la science et de la technologie

Introduction à la réflexion philosophique sur le développement de la recherche scientifique, ses applications technologiques et l'ensemble de leurs retombées sociales. Les relations entre science, technologie et société des points de vue épistémologique, idéologique et éthique.

Les théories épistémologiques de la rationalité scientifique du point de vue de sa valeur sociale. Les principales idéologies sur la science et la technologie et sur leurs rapports respectifs au pouvoir. Les théories éthiques sur la valeur de la rationalité scientifique relativement à différentes conceptions de l'homme et à différents projets de société. L'impact de la science et de la technologie sur le milieu humain du point de vue des valeurs : la solution de problèmes et la création de nouveaux problèmes, la libération et la création de nouvelles servitudes, le progrès ou le recul social.

PHI4346 Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies

Introduction à la réflexion philosophique sur le développement de la recherche scientifique, ses applications technologiques et l'ensemble de leurs retombées sociales. Les théories épistémologiques de la rationalité scientifique. Les modèles épistémologiques utilisés en sciences de la nature et en sciences humaines. Les différentes approches épistémologiques en sciences humaines examinées du point de vue de la philosophie. Les théories philosophiques en matière de valeur sociale de la science et de la technique. Les principales idéologies sur la science et la technologie, les théories éthiques sur la valeur de la rationalité scientifique relativement à différentes conceptions de l'homme et à différents projets de société. L'impact de la science et de la technologie sur le milieu humain du point de vue des valeurs.

PHI4347 Éthique et bioéthique

Introduction critique aux divers discours bioéthiques, en particulier bioéthique des populations, éthique médicale, ainsi que les débats entourant les questions des manipulations génétiques et des nouvelles technologies. En plus d'initier les étudiants aux différents courants bioéthiques et à leurs principaux modes d'argumentation, le cours visera à mettre en lumière les liens de la bioéthique et de l'éthique philosophique. Il s'attardera aussi à l'analyse des modes d'institutionnalisation de la bioéthique et de son incidence politique.

PHI4350 Univers socioculturels à l'école

Dans une perspective de philosophie de la culture complétée par certains instruments conceptuels des sciences humaines (par exemple : sociologie, anthropologie culturelle, psychologie sociale), ce cours tente de caractériser :

- les univers socioculturels qu'on désigne couramment par des expressions telles que : sous-culture, contre-culture, culture populaire, culture québécoise, culture traditionnelle, culture américaine, culture scolaire, culture savante, élitisme culturel, révolution culturelle, culture des jeunes, etc. ;
- les relations entre la culture véhiculée par les activités scolaires et le projet de vie ; ou entre cette même culture et le milieu socioéconomique ;
- le rôle ou la fonction de la langue et de la littérature dans les différents univers socioculturels en présence ou les différents îlots de l'univers socioculturel global.

Au terme de l'analyse, il devra être possible à chacun de déterminer les options qu'il désire mettre à la base de son éthique de l'éducation.

PHI4352 Logique Informelle

Les objectifs généraux du cours sont d'initier à la logique comme moyen pratique d'agir dans la décision et dans l'argumentation. Distinguer entre la dimension logique du langage relativement à ses dimensions non logiques (sémantique, pragmatique, etc.). Les objectifs spécifiques sont d'initier à la logique classique interpropositionnelle, à la logique classique intrapropositionnelle et à la logique de la décision. Opposer les arguments logiques aux erreurs logiques (syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et rhétoriques) les plus répandues.

Sensibilisation à l'importance du langage dans le comportement humain et à la place de la logique dans le langage. Introduction à la logique interpropositionnelle. Introduction à la logique intrapropositionnelle. Introduction aux sophismes extra-logiques. Introduction à la logique de la décision. Récapitulation générale et retour sur l'importance du langage dans le comportement humain et sur la place de la logique dans le langage.

PHI4360 Conflit des pédagogies

Tableau des principaux courants pédagogiques privilégiés au Québec. Examen des raisons invoquées pour remettre en question telle ou telle pédagogie comme cela se fait continuellement : certaines de ces raisons sont d'ordre épistémologique (problème du statut théorique des sciences de l'éducation) ; d'autres sont d'ordre socioculturel, c'est-à-dire portent sur l'adéquation de la pédagogie au milieu ; d'autres enfin concernent les enjeux humains impliqués dans ces pédagogies. Aperçu des informations requises pour qu'un professionnel de l'enseignement se définisse dans et par le choix d'une pédagogie.

PHI4375 Philosophie et psychologie

Présentation thématique et historique des théories philosophiques modernes de l'esprit. Dualisme et monisme : le physicalisme, le fonctionnalisme, l'herméneutique, la phénoménologie, etc. Analyse des principaux concepts de cette problématique en relation aux théories psychologiques. L'action et le comportement. L'intentionnalité. La représentation, l'information et l'interprétation. Le langage, la conceptualisation et les systèmes d'inférence. La conscience, la subjectivité, la personne. La volonté, la liberté, les émotions.

PHI4410 Le corps et l'éducation physique : histoire et philosophie

Ce cours a pour objectifs de construire les connaissances relatives aux aspects historico-philosophiques de l'activité physique ; d'analyser l'évolution des différents courants idéologiques concernant le corps et l'activité physique à travers les âges ; d'appliquer ces connaissances au Québec.

Le développement de la pensée du corps dans la pensée occidentale, le dualisme ancien, l'héritage chrétien, le dualisme classique, la revalorisation contemporaine. Histoire et philosophie de l'éducation physique : le modèle grec de la gymnastique, le développement d'une moralisation de l'éducation physique (le corps discipliné), les conceptions contemporaines : rapports avec le travail et le loisir, la symbolique de l'éducation physique, nouvelles conceptions des relations entre le physique et le développement de la pensée.

PHI4411 Philosophie du sport et de l'activité physique

L'objectif de ce cours est de développer la pensée critique et le questionnement philosophique en appliquant au domaine des pratiques culturelles importantes que constituent le sport et l'activité physique les méthodes et concepts issus des différents champs de la philosophie (éthique, philosophie du langage, esthétique, etc.). Il vise également à dresser un tableau historique des transformations des conceptions et des attitudes vis-à-vis de ces pratiques.

Mise en relation de la réflexion philosophique avec le sport et l'activité physique. Des outils conceptuels sont proposés

aux étudiants afin de les engager dans une réflexion philosophique sur des questions spécifiques soulevées par le phénomène du sport et de l'activité physique (la violence dans le sport, la définition du sport, le dopage, la compétition, l'évolution du concept de sport, etc.).

PHI4420 Éthique et éducation

Présentation à l'étudiant en éducation de quelques cas caractérisés comme moraux. Explicitation des dimensions éthiques en jeu, par exemple : cerner les concepts à l'oeuvre comme justice, valeur, liberté, personne, autorité, responsabilité, devoir, démocratie, droit, etc. Identification de théories éthiques telles que l'utilitarisme, le relativisme, le formalisme.

PHI4500 Philosophie de la technologie

Introduction aux thèses soutenues par les philosophes sur la technologie comme intersection du savoir et du faire. La place de la technologie dans les processus de la connaissance. Les relations de la technologie et de la science : la technologie comme application de la science et comme élément transformateur de la science. Le rôle de la technologie dans les rapports de l'homme à son environnement, du point de vue de l'interaction de la technologie avec les valeurs, les idéologies et la culture.

PHI4900 Philosophie et arts plastiques

Étude, d'un point de vue philosophique, des concepts théoriques dominants utilisés dans le domaine des arts plastiques. L'art et la représentation, le sujet, la forme, le langage, la création, l'expression, l'engagement. Analyse et critique des théories esthétiques liées aux arts plastiques.

PHI5010 Atelier de recherche

L'objectif du cours est de préparer les étudiants à la recherche spécialisée en philosophie, et plus spécifiquement aux études de maîtrise.

Atelier d'introduction à la recherche spécialisée en philosophie : développement de méthodes de recherche appropriées, élaboration d'une problématique précise, rédaction d'un essai approfondi, exposés, lecture de textes en langue anglaise, etc. L'atelier porte sur une problématique qui dépasse celles que l'on retrouve dans le programme ou qui permet d'approfondir une question traitée plus superficiellement dans les autres cours. L'objet d'étude de cet atelier est déterminé chaque année par la direction du programme en fonction de l'alternance de trois axes : philosophie pratique (éthique, philosophie politique, philosophie du droit) ; philosophie des sciences, de l'esprit et du langage ; histoire de la philosophie.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du programme ou avoir obtenu l'autorisation de la direction des études de premier cycle en philosophie

PHI5059 Philosophie du droit

Ce cours s'inscrit dans une démarche de pédagogie interdisciplinaire qui vise l'acquisition chez les étudiants des différents programmes impliqués des méthodes et des connaissances essentielles de l'étude de la philosophie du droit. Plus spécifiquement l'objectif est de familiariser les étudiants aux méthodologies et aux qualifications des deux champs disciplinaires. De plus, il s'agit de développer leur capacité pour la recherche interdisciplinaire et la réflexion critique sur le droit et les phénomènes juridiques.

Initiation à l'étude des problèmes fondamentaux du droit dans une perspective inspirée des auteurs modernes et contemporains en philosophie du droit, en tenant compte de la spécificité de cette perspective eu égard, d'abord à la science ou à la théorie générale du droit, puis à l'éthique et à la philosophie politique. On analysera des textes qui révèlent des problèmes tels que : le concept du droit et sa définition, les sources formelles et les sources réelles du droit, la normativité juridique, le droit et la loi, la finalité du droit, la pratique juridique et le sens du droit... À l'occasion de ces analyses, on rapportera les problèmes aux grands courants de la pensée du droit : le jusrationalisme des XVII^e et XVIII^e siècles, les théoriciens du contrat social, l'utilitarisme juridique, les doctrines positivistes et l'inspiration axiologique de la philosophie contemporaine du droit.

Ce cours «interdisciplinaire» est reconnu comme cours optionnel sous les deux sigles PHI5059 et JUR6005, dans les deux baccalauréats en philosophie et en sciences juridiques.

PHI5100 Épistémologie comparée des sciences de la nature et des sciences humaines

Analyse des problèmes épistémologiques soulevés par la connaissance scientifique, telle que pratiquée habituellement par les sciences de la nature : les rapports de la théorie au langage observationnel et à l'observation ; les contextes de la découverte et de la justification des hypothèses ; la structure logique de l'explication ; les rapports entre l'explication et la prédiction ; le statut de l'objectivité scientifique ; les critères de choix entre théories concurrentes. L'applicabilité ou la non-applicabilité des modèles épistémologiques des sciences de la nature aux sciences humaines.

Les conditions épistémologiques particulières de la recherche scientifique portant sur les impacts sociaux de la science et de la technologie. Les liens de la méthode de recherche avec des conceptions de la connaissance, de l'homme, de l'histoire, de la société et de la nature : comparaison entre différentes approches des sciences humaines : positivisme, historicisme, marxisme, systémisme, néo-darwinisme... ; comparaison entre différents modèles d'explication : causale, statistique, dialectique, fonctionnelle, systémique... ; étude des relations entre explication et compréhension, entre analyse et intervention, entre descriptivité et normativité.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du programme.

PHI5110 Aspects philosophiques de la représentation des connaissances

Ce cours veut introduire les étudiants aux problèmes philosophiques rencontrés dans la construction de modèles de représentation des connaissances dans le cadre de l'intelligence artificielle et des sciences cognitives.

Étude philosophique du concept de représentation utilisé dans le contexte d'une modélisation de la connaissance. Présentation des aspects historiques et thématiques de cette question. Analyse des dimensions syntaxiques, sémantiques et pragmatiques d'une représentation à savoir : le langage de la représentation, l'univers de référence et les fonctions d'usage.

Condition d'accès : Avoir réussi 5 cours du programme.

PHI6000 Épistémologie des sciences humaines

En plus d'initier au point de vue propre de l'épistémologie et à l'histoire des sciences humaines, ce cours vise à développer des habitudes de réflexion et d'usage de l'esprit critique relativement à la connaissance et à la connaissance scientifique ; à faire voir l'antériorité logique de la théorie (de la connaissance et de la société) par rapport aux faits ; à permettre de situer les débats d'écoles dans les disciplines que sont la géographie, l'histoire et l'économie dans le cadre plus vaste de l'opposition des différentes méthodes de recherche, approches et modèles d'explication mis de l'avant dans les sciences de l'homme et de la société.

Contenu : L'affirmation, depuis une centaine d'années, des sciences humaines et de leur spécificité. Sciences humaines et sciences de la nature. Sciences nomothétiques et sciences idéographiques. Théories, concepts et modes de démonstration. Le fait «social» par opposition au fait individuel, psychologique. Le cours portera une attention particulière aux concepts d'espace, de niveau de différenciation spatiale et de région ; de temps historique, de rythme d'évolution, de progrès et d'époque.

PHI6001 Épistémologie des sciences humaines (2 cr.)

En plus d'initier au point de vue propre de l'épistémologie et à l'histoire des sciences humaines, ce cours vise à développer des habitudes de réflexion et d'usage de l'esprit critique relativement à la connaissance et à la connaissance scientifique ; à faire voir l'antériorité logique

de la théorie (de la connaissance et de la société) par rapport aux faits ; à permettre de situer les débats d'écoles dans les disciplines que sont la géographie, l'histoire et l'économie dans le cadre plus vaste de l'opposition des différentes méthodes de recherche, approches et modèles d'explication mis de l'avant dans les sciences de l'homme et de la société.

L'affirmation, depuis une centaine d'années, des sciences humaines et de leur spécificité. Sciences humaines et sciences de la nature. Sciences nomothétiques et sciences idéographiques. Théories, concepts et modes de démonstration. Le fait «social» par opposition au fait individuel, psychologique. Le cours portera une attention particulière aux concepts d'espace, de niveau de différenciation spatiale et de région ; de temps historique, de rythme d'évolution, de progrès et d'époque.

PHI604X Voyage d'étude

Activité de préparation d'un voyage d'étude, organisé dans le cadre de projets multidisciplinaires et facultaires. Principaux sites et périodes : Grèce ancienne, Monde romain, Europe médiévale et renaissance, Europe moderne et contemporaine, États-Unis. Le cours offre une introduction aux grands thèmes philosophiques de la période concernée, dans leur rapport historique et culturel aux sites qui seront l'objet du voyage. Présentation, dans une perspective pluridisciplinaire, des principaux corpus de textes, initiation aux instruments de travail et préparation à la visite de sites et musées particuliers.

PHI6100 Lectures dirigées I

Ce cours vise à permettre à un étudiant de travailler de manière spécialisée et approfondie sur un problème, un thème ou un auteur.

Programme de lecture personnalisé élaboré par l'étudiant et supervisé par un professeur.

Atelier (encadrement individuel).

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 45 crédits.

PHI6101 Lectures dirigées II

Ce cours vise à permettre à un étudiant de travailler de manière spécialisée et approfondie sur un problème, un thème ou un auteur.

Programme de lecture personnalisé élaboré par l'étudiant et supervisé par un professeur.

Atelier (encadrement individuel).

Préalable(s) : PHI6100 Lectures dirigées I

PHS6002 Stage d'enseignement collégial de la philosophie I (stage d'observation)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : prendre connaissance de certaines pratiques pédagogiques et didactiques propres à l'enseignement de la philosophie au collégial ; se familiariser avec les objectifs, les standards, les contenus et les thèmes préconisés dans les trois ensembles prévus dans les collèges.

Observation systématique de la relation pédagogique entre le superviseur de stage et ses élèves.

Rencontres régulières avec le superviseur de stage sur les différentes activités hors classe d'un professeur : préparation de cours, confection de matériel didactique, entrevues individuelles avec les élèves, évaluation, problèmes institutionnels, etc.

Production d'un dossier de stage dans lequel le stagiaire consigne ses observations et réflexions sur divers aspects de l'enseignement collégial de la philosophie.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 45 crédits du programme de baccalauréat avec une moyenne d'au moins 3,2.

PHS6003 Stage d'enseignement collégial de la philosophie II

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Expérimenter certaines pratiques inhérentes au métier de professeur de philosophie au collégial : exposé magistral, animation de discussions de groupes, encadrement individuel sous la responsabilité du superviseur de stage, préparation de cours, évaluation des travaux, etc. Mettre en pratique et parfaire les habiletés acquises au cours du premier stage.

Interventions ponctuelles sous la responsabilité du superviseur de stage : animation de discussions en classe, encadrement individuel de quelques élèves, correction de travaux ou toute autre activité pertinente propre à la pédagogie particulière du superviseur de stage.

Rencontres périodiques avec le superviseur de stage sur les différentes activités hors classe du professeur de philosophie : élaboration d'un plan de cours, préparation de cours, confection de matériel didactique, entrevues individuelles avec les élèves sous la responsabilité du superviseur de stage, évaluation, problèmes institutionnels, etc.

Production d'un dossier de stage dans lequel le stagiaire fait une synthèse générale du stage et prépare du matériel didactique pouvant servir à l'organisation d'un cours.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 60 crédits du programme de baccalauréat avec une moyenne d'au moins 3,2.

Préalable(s) : PHS6002 Stage d'enseignement collégial de la philosophie I (stage d'observation)

PHY0350 Introduction à la mécanique générale

Les objectifs de ce cours sont les suivants : maîtriser les concepts fondamentaux de la mécanique. Les étudiants apprendront à décrire les mouvements des corps dans l'espace ; décrire les causes du mouvement et des variations du mouvement, en s'aidant des lois de Newton et du principe de la conservation de la quantité du mouvement ; faire un bilan énergétique des corps en mouvement, en s'appuyant sur les notions de travail, d'énergie potentielle et d'énergie cinétique.

Vitesse, mesures, erreurs. Mouvement le long d'une droite : vitesse instantanée et moyenne ; mouvement sous une accélération constante. Mouvement dans un plan : vecteur vitesse ; vecteur accélération ; mouvement des projectiles. Lois de Newton et leurs applications : lois de Newton ; force, masse et poids, friction ; diagramme des corps-libres ; dynamique du mouvement circulaire ; mouvement circulaire vertical.

Travail et énergie cinétique : conservation de l'énergie ; travail ; travail fait par une force. Conservation de l'énergie : énergie potentielle et forces conservatives ; énergie potentielle gravitationnelle ; énergie potentielle = énergie cinétique. Momentum et impulsion : momentum et conservation du momentum ; collisions élastiques et inélastiques ; impulsion ; centre de masse et mouvement du cm. Mouvement circulaire : vitesse et accélération angulaires ; rotation avec accélération angulaire. Constante ; énergie cinétique de rotation ; moments d'inertie et angulaire. Dynamique du mouvement de rotation : torque et accélération angulaire ; travail et puissance du mouvement circulaire ; conservation du moment angulaire.

Cours théoriques et laboratoires.

PHY1011 L'atome

Ce cours s'adresse à un auditoire non spécialisé et vise à expliquer le rôle important de l'atome dans le monde technologique actuel. L'évolution de la notion d'atome au cours des siècles. L'atome d'aujourd'hui : principes physiques de base. Les radiations atomiques et nucléaires (photons, rayons X, alpha, bêta, gamma, ultra violet, infra rouge...). Le laser, le réacteur nucléaire, la phosphorescence et la fluorescence, l'irradiation des aliments, autres applications selon l'intérêt des étudiants.

PHY1020 Les systèmes physiques ; du quark au quasar

Approfondissement des connaissances préparant à l'enseignement de la physique au secondaire (I) Étude des systèmes physiques de l'infiniment petit à l'infiniment grand et des fondements de leurs interactions (le quark, le noyau, l'atome, la molécule, la matière, le système Soleil-Terre, l'étoile, l'univers du Big Bang à demain). Applications : les impacts des radiations de ces systèmes, les diverses sources énergétiques, les techniques de détection des éléments polluants. Ce cours comprend des travaux pratiques.

PHY1030 La physique des Interactions et des échanges

Approfondissement des connaissances préparant à l'enseignement de la physique au secondaire (II). Étude des interactions entre les systèmes physiques, l'explication des phénomènes optiques, électriques, sonores et thermiques de notre quotidien ; Systèmes climatiques : Terre-Océan-Atmosphère. Applications aux perceptions sensorielles de l'être humain, en interaction avec le milieu matériel (ou abiotique). Ce cours comprend des travaux pratiques.

PHY1050 Mécanique

Ce cours de mécanique met l'accent sur le contenu que le futur maître aura à enseigner au secondaire. Il vise d'abord à favoriser une maîtrise plus approfondie des concepts de la mécanique et de leurs représentations formelles. De plus, on verra à développer les habiletés de raisonnement qui sous-tendent l'utilisation de ces concepts et représentations. Finalement, on amènera les futurs maîtres à prendre conscience des difficultés que les élèves du secondaire rencontrent dans l'apprentissage de la mécanique. La démarche pédagogique privilégiée dans ce cours sera celle de l'investigation de phénomènes physiques observés dans la nature ou produits en laboratoire. Les séances de laboratoire seront donc une composante importante du cours. Le cours de mécanique devra se donner dans une classe laboratoire possédant les équipements que l'on retrouve dans les écoles secondaires.

PHY1111 Structure des matériaux

Cours visant à donner une description physique de différents matériaux. Description de la structure et des propriétés de différents types de matériaux au niveau atomique et moléculaire. Cristaux, diélectriques, verre, céramiques, semi-conducteurs, métaux. Selon les besoins, différentes formules pédagogiques pourront s'appliquer : cours magistral, laboratoire, séminaire, projet, lecture dirigée, etc.

PHY1112 Mécanique classique I

Décrire et appliquer les concepts de base de la mécanique à l'aide du calcul différentiel et intégral. Dynamique d'une particule selon Newton. Mouvement en milieu résistant. Énergie potentielle et conservation de l'énergie. Mouvement harmonique, champ gravitationnel, vitesse de libération. Oscillateur libre, amorti, forcé. La cinématique en coordonnées cylindriques et sphériques. Éléments d'analyse vectorielle : gradient, divergence, rotationnel. Potentiel tridimensionnel. Moment cinétique. Force centrale. Formule de Binet. Forces proportionnelles à l'inverse du carré de la distance. Mouvement planétaire. Centre de masse. Moment d'inertie. Pendule mathématique et pendule physique.

PHY1180 Optique

Introduction à l'optique théorique et instrumentale. Optique géométrique : systèmes centrés. Optique ondulatoire : origine du rayonnement, interférence, diffraction, dispersion, polarisation. Optique quantique : principe d'émission et d'absorption. Applications : banc d'optique : systèmes de lentilles. Ondes centimétriques : klystron, interférence, polarisation. Ondes lumineuses : tubes à décharge HgM, Na, sources lasers, interférométrie, appareils dispersifs, spectroscopie, activité optique.

PHY1231 Laboratoire d'électricité et d'électronique

Introduction aux éléments de circuits électriques. Analyse de circuits en courant continu et en courant alternatif. Lois de Kirchhoff, théorèmes de superposition, de Thévenin, de Norton. Notion d'impédance. Circuits RC, RL. Circuits résonants. Éléments de calcul analogique. L'amplificateur opérationnel. La réaction opérationnelle. La diode : théorie et utilisation dans les circuits de mise en forme et les blocs d'alimentation. Théorie et utilisation de l'instrumentation électronique. Cours et travaux pratiques.

PHY1660 Physique de l'environnement

Approfondissement des connaissances préparant à l'enseignement de la physique au secondaire : étude des systèmes physiques et de leurs interactions avec l'environnement. Les systèmes physiques de l'infiniment grand à l'infiniment petit (l'univers, l'étoile, la matière, la molécule, l'atome, le noyau). Les radiations : les particules ionisantes, les ondes sonores. Applications : les impacts des radiations, les techniques de détection des éléments polluants, les divers vecteurs énergétiques.

PHY1690 Introduction à l'astronomie

Systèmes de coordonnées utilisées en astronomie. Mouvement et propriétés physiques des planètes. Satellites naturels et artificiels. Météorites. Comètes. Le soleil. Les étoiles : structure et évolution, classification des étoiles. Diagramme de Russell. Parallaxe spectroscopique. Structure des galaxies. Théories cosmogoniques.

PHY1740 Énergie et chaleur

Approfondissement des concepts enseignés dans le cadre du programme de physique au secondaire. Concept d'énergie. Différentes manifestations de l'énergie. Chaleur. Température. Calorimétrie. Chaleur spécifique. Dilatation. Pression. Variables thermodynamiques. Équation d'état. Transformations thermodynamiques. Transmission de chaleur. Évaporation. Fusion. Travaux pratiques.

PHY1770 Ondes et acoustique

Approfondissement des concepts enseignés dans le cadre du programme de physique au secondaire. Phénomènes ondulatoires. Ondes longitudinales, transversales. Notions de fréquence, période, longueur d'onde, phase, vitesse d'une onde. Ondes progressives, stationnaires. Applications à l'acoustique : lames et cordes vibrantes, oscillation des gaz... Travaux pratiques.

PHY2010 Sujets en sciences appliquées II

Cours répondant à des besoins particuliers de formation en sciences appliquées. Il peut contenir des sujets nouveaux dus aux récents développements des applications scientifiques ou des sujets spécialisés ne faisant pas l'objet d'autres cours. Selon les besoins, différentes formules pédagogiques pourront s'appliquer : cours magistral, laboratoire, séminaire, projet, lecture dirigée, etc.

PHY2100 Électrostatique-électromagnétisme

Introduction aux principaux concepts de l'électrostatique et de l'électromagnétisme. Champ électrique. Potentiel électrique et énergie potentielle électrique. Champ magnétique. Loi de Bio-Savard. Loi de Lenz. Self-inductance, inductance mutuelle, circuits magnétiques. Propriétés magnétiques de la matière, ferromagnétisme, loi de Maxwell, oscillations électromagnétiques.

PHY2111 Mécanique classique II

Dériver et appliquer les équations de la mécanique formulées avec le formalisme de Lagrange et de Hamilton. Relativité galiléenne : notion de repère absolu. Dynamique relative, forces fictives. Mécanique terrestre : définition du poids des corps ; force de Coriolis, force génératrice des marées. Pendule de Foucault. Système de particules. Mouvement du centre de masse, fusée. Théorèmes de conservation. Système de deux particules, masse réduite, mouvement relatif. Système à N particules : mouvement orbital et mouvement interne. Chocs élastiques. Méthodes analytiques : coordonnées généralisées, équations de Lagrange, fonction lagrangienne. Conservation des moments conjugués et de l'énergie. Potentiels dépendant des vitesses. Éléments de calcul des variations. Principe de Hamilton. L'hamiltonien. Équations de Hamilton. Mouvement général d'un solide : angles d'Euler. Tenseur d'inertie. Transformation aux axes principaux. Préalable(s) : PHY1112 Mécanique classique I

PHY2230 Électricité

Éléments de contenu analogique : charges, courant de charges et tension dans la perspective du modèle énergétique de l'électricité ; transformation et distribution de l'énergie ; les électromoteurs ; théorie des circuits ; résistance ohmique et la loi d'Ohm (premier modèle) ; L.C.K. et L.T.K. ; sources de courant et de tension ; la diode ; l'amplificateur opérationnel ; le transistor.

Éléments de contenu numérique : logique combinatoire et algèbre de Bool ; table de vérité ; fonctions de mémoire ; circuits séquentiels. Magnétisme et électromagnétisme : classification des matériaux ; génération de magnétisme ; génération de force magnétomotrice ; génération de force électromotrice ; les moteurs et les générateurs C.C. ; les transformateurs.

Les notions étudiées sont, dans la mesure du possible, situées dans un système comprenant une chaîne de mesurage et un circuit de commande, par exemple, un système de chauffage domestique.

Les laboratoires sont réalisés avec le matériel utilisé dans les écoles secondaires. Les montages et les expériences sont suivis de séminaires au cours desquels sont discutées les difficultés d'apprentissage rencontrées chez les apprentis formateurs et anticipées chez les étudiants du secondaire, ainsi que les variantes et les alternatives au laboratoire.

Les cours se présentent sous forme de mini-projets dans lesquels on retrouve la séquence : planification, schématisation, montage, mesure, représentation graphique et mathématisation.

PHY2240 Optique

Acquérir une compréhension claire des concepts reliés aux différents phénomènes optiques. Pouvoir justifier et interpréter correctement les différentes lois - ou relations - optiques. Être en mesure d'utiliser la loi ou la relation appropriée afin de décrire une situation optique donnée ou de résoudre un problème spécifique. À l'aide des principes physiques appropriés, pouvoir analyser le fonctionnement des appareils optiques de base.

Nature, représentation et caractéristiques de la lumière. Optique géométrique : la loi de la réflexion. Miroirs plans. Miroirs sphériques. La loi de la réfraction (loi de Snell-Descartes). Réflexion interne totale. Lentilles minces. Combinaison de lentilles. Applications : oeil, microscope, télescope, mirage, arc-en-ciel.

Optique ondulatoire : interférence : l'expérience de Young. Chemin optique équivalent. Interférence des films minces. Diffraction d'une fente simple. Lumière polarisée. Applications : interféromètre de Michelson, réseau, spectromètre, holographie.

Ce cours comporte 6 heures contact par semaine : trois heures de cours et trois de laboratoire.

PHY2660 Énergies nouvelles I

Étude et description des différents systèmes de production d'énergie. Énergie nucléaire : fission (filiales à neutrons lents et à neutrons rapides) ; fusion (fusion lente, fusion rapide) ; énergie solaire : production de basse chaleur (systèmes passif et actif), de haute chaleur, production d'électricité (technologie des cellules photo-électriques), production de biomasse ; énergie éolienne : les aérogénérateurs à axe horizontal et à axe vertical, configuration d'une éolienne ; autres secteurs énergétiques : le sol (géothermie), la mer (marémotrice, gradient thermique, héliohydroélectricité).

PHY2671 La maison aux énergies douces

Étude des principes, applications et limites des systèmes de chauffage solaire passifs et actifs, énergie éolienne, accumulation d'énergie sous forme de chaleur sensible, pompes à chaleurs pour le chauffage des bâtiments et des maisons individuelles au Canada.

PHY2710 L'environnement abiotique

Principes scientifiques appliqués aux processus abiotiques et à la méthodologie instrumentale en environnement. La diagnose de la maladie planétaire. Les systèmes fondamentaux : description, propriétés et énergies associées de cohésion. Les porteurs d'interactions :

l'onde électromagnétique, le domaine du visible et de la chaleur ; l'onde sonore : le bruit en milieu urbain, industriel et aéroportuaire. La notion de confort associée à l'habitat et au type d'activité. Les milieux air, sol et eau et leurs interactions. Le nucléaire et les effets des radiations sur l'environnement.

Cours théorique et laboratoire.

PHY3000 La technologie au service de la société I

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances scientifiques et technologiques dans les domaines reliés à l'homme et à son habitat et d'en évaluer les applications dans la vie quotidienne. Les besoins et les ressources énergétiques. Les formes d'énergies et l'habitat. L'eau et l'habitat. Les moyens de transport. Les impacts sur la qualité de vie. Travaux pratiques.

Condition d'accès : Avoir réussi 9 cours de sciences.

PHY3121 Mécanique des fluides

Étude formelle des lois régissant les mouvements des masses fluides. Lois de conservation dans les fluides parfaits : équation de continuité. Équations d'Euler et de Bernoulli. Équations du mouvement d'un fluide visqueux. Couche limite. Fluides en rotation. Approche numérique aux problèmes d'écoulement potentiel. Turbulence.

Préalable(s) : MAT3112 Équations différentielles ordinaires ; PHG2141 Thermodynamique classique

PHY3171 Physique des ondes

Étude des propriétés des ondes se propageant dans divers milieux : équation d'onde classique ; corde vibrante, solutions progressives. Relation de dispersion ; vitesse de phase. Réflexion, transmission ; impédance. Solutions stationnaires ; modes normaux de vibration. Ondes électromagnétiques planes en milieu diélectrique ; lois de réflexion et de réfraction. Méthodes d'analyse de Fourier. Notion de vitesse de groupe ; dispersion de paquet d'ondes. Diffraction : interférométrie.

PHY3665 Laboratoire des énergies nouvelles

Étude de certaines applications de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne ainsi que des techniques d'isolation et de stockage d'énergie, soit par des manipulations, soit par des études de dossiers et la réalisation d'applications au niveau de la maison individuelle.

PHY3750 L'environnement urbain

Étude des différents aspects (relatifs aux domaines des sciences physiques) de l'activité humaine en milieu urbain et de leurs impacts sur l'environnement (une importance particulière est donnée aux problèmes de l'eau) ; concepts et problèmes fondamentaux de l'environnement urbain : l'énergie, les ressources premières, la qualité des eaux, la qualité de l'air, les rejets et déchets, les communications (transport, télécommunications), la dynamique du développement urbain.

PHY4020 Phénomènes non linéaires

Introduire les notions de non-linéarité avec illustration par des systèmes chaotiques.

Non-linéarité, stabilité et bifurcation. Chaos et systèmes chaotiques. Universalité. Dimension fractale. Aperçu général des phénomènes de transitions dans les systèmes dissipatifs. Équations de conservation. L'équation logistique. Analyse des bifurcations. L'espace des phases des systèmes dissipatifs : points singuliers, cycles limites, tores, attracteurs étranges. Quelques exemples de systèmes chaotiques en mécanique classique et en mécanique quantique.

Préalable(s) : PHY2111 Mécanique classique II ; PHY4040 Physique mathématique I ou MAT4112 Équations aux dérivées partielles

PHY4030 Physique moderne

Développer les concepts de base en relativité et en physique quantique avec application à la structure atomique et nucléaire. Introduction aux quatre interactions

fondamentales : nucléaire, faible, électromagnétique et gravitationnelle. Notions de relativité restreinte. Transformations de Lorentz. Cinématique et dynamique, contraction des longueurs, dilatation du temps, équivalence entre masse et énergie. Quantification. Dualité onde-corpuscule. Rayonnement du corps noir. Effet photoélectrique. Rayons X et diffraction des électrons. Constituants des atomes. Raies spectrales. Modèles atomiques. Principe de correspondance. Mécanique ondulatoire. Principe de Heisenberg. Equation de Schrödinger et sa solution dans le cas de potentiels simples unidimensionnels. Effet tunnel. Nombres quantiques et dégénérescence. Valeurs moyennes. Structure du noyau. Radioactivité. Fission. Particules élémentaires. Préalable(s) : PHY1112 Mécanique classique I ; MAT3112 Équations différentielles ordinaires

PHY4040 Physique mathématique I

Appliquer les équations différentielles aux dérivées partielles à des problèmes rencontrés dans les différentes branches de la physique, notamment la mécanique classique, l'optique, la mécanique des fluides, la mécanique ondulatoire, la thermodynamique et l'électromagnétisme. Calcul des variations. Problèmes aux valeurs propres. Fonctions et vecteurs propres. Problèmes de Sturm-Liouville. Systèmes de fonctions orthogonales. Séries et intégrales de Fourier. Fonction de Dirac. Fonctions spéciales : polynômes de Legendre, fonctions de Bessel, polynômes de Laguerre et d'Hermite. Harmoniques sphériques. Fonction de Green. Fonctions eulériennes. Fonctions hypergéométriques. Préalable(s) : MAT4112 Équations aux dérivées partielles

PHY4500 Éléments de thermodynamique

Au terme de ce cours, l'étudiant maîtrisera les outils de base de la thermodynamique classique nécessaires à l'apprentissage des sciences physiques et chimiques et pourra les utiliser dans un contexte d'enseignement des sciences au secondaire. Principes, méthodes et applications de la thermodynamique. Propriétés des gaz, propriétés thermiques de la matière, réactions chimiques et biochimiques. Première loi de la thermodynamique ; thermochimie et vitesse des réactions chimiques. Deuxième loi de la thermodynamique. Applications (systèmes de réfrigération, piles électrochimiques). Solution de problèmes. Conception et élaboration d'un modèle mathématique représentatif d'un système réel. Développement, vérification d'une théorie et évaluation de ses limites. Problématiques de l'enseignement de ces concepts. Cours théorique comprenant des exercices et des travaux en laboratoire.

PHY4676 Simulation de la maison aux énergies douces

L'objectif de ce cours-laboratoire est de décrire les méthodes mathématiques utilisées dans les logiciels d'application qui prédisent les besoins de chauffage horaires et annuels des petits bâtiments résidentiels. Les modèles étudiés engloberont les effets de l'inertie thermique, les gains de chaleur internes, les pertes de chaleur par les fondations et l'infiltration d'air, les pertes par transmission et les gains de chaleur solaire. La partie laboratoire de simulation permet de familiariser l'étudiant avec la dynamique des échanges thermiques.

PHY5000 Physique mathématique II

Étudier les symétries en physique et les lois d'invariance qui en découlent. Théorie des transformations. Coordonnées curvilignes. Analyse tensorielle. Dérivée covariante. Application à la relativité. Symétries, lois de conservation, invariance. Groupes de permutations. Groupes continus. Groupes de rotations. Groupes de Lorentz. Application aux spectres d'énergie en physique moléculaire, atomique et nucléaire. Spin isotopique. Matrices de Pauli. Application à la cristallographie et à la physique de l'état solide. Préalable(s) : PHY4040 Physique mathématique I

PHY5030 Mécanique quantique I

Définir les concepts de base de la mécanique quantique en employant le formalisme mathématique pertinent. Introduction au formalisme et aux méthodes mathématiques de la mécanique quantique non relativiste en vue d'applications à divers domaines : physique atomique, physique moléculaire, physique nucléaire, physique des particules élémentaires. Développement du formalisme quantique. Théorie des représentations. Espaces vectoriels. Notation de Dirac. Algèbre des opérateurs. Transformations. Observables. Commutateurs. Représentation spectrale des opérateurs. Postulats de la mécanique quantique. Solution de l'équation de Schrödinger pour divers potentiels à une et à trois dimensions. Oscillateur harmonique. Atome d'hydrogène. Moments cinétiques. Spin. Diffusion. Préalable(s) : MAT3010 Analyse complexe I ; PHY4030 Physique moderne

PHY5035 Physique expérimentale

Montage et réalisation de plusieurs expériences fondamentales dans lesquelles l'étudiant devra se familiariser avec divers instruments de base de la physique. Spectromètre, interféromètre, photomètre, laser, générateur et détecteur de micro-ondes, détecteur de particules ionisantes, sonde Hall. Mesure des variables qui caractérisent l'atmosphère. Condition d'accès : Avoir réussi au moins 60 crédits du baccalauréat en physique.

PHY5260 Physique moderne

Étude des concepts fondamentaux des sciences physiques, présentation des formalismes et des expériences en cours de la recherche contemporaine. Énergie et matière. Dualité ondes et quanta. Lois de conservation de l'infiniment grand à l'infiniment petit. Les domaines de la recherche contemporaine aux frontières de la connaissance. Les grandes expériences en cours : les technologies et les idées.

PHY5270 Radiations électromagnétiques

Étude de la propagation d'ondes électromagnétiques dans l'atmosphère. Ondes électromagnétiques dans le vide. Sources, antennes dipolaires et radar. Milieu matériel de propagation : gaz. Absorption, diffusion de Rayleigh, atténuation, réflectivité. Milieu ionosphérique. Effets des éléments de précipitation. Effets de nuisance pour la communication. Télémétrie de propriétés atmosphériques. Préalable(s) : PHG4221 Électromagnétisme

PHY6030 Mécanique quantique II

Développer les concepts avancés en mécanique quantique en employant le formalisme mathématique pertinent. Formulation de Heisenberg. Addition des moments cinétiques. Couplage LS et JJ. Systèmes de particules identiques. Statistiques quantiques de Fermi-Dirac et de Bose-Einstein. Méthodes d'approximation. Perturbations stationnaires. Méthodes variationnelles. Perturbations dépendantes du temps. Éléments de mécanique quantique relativiste. Équation de Dirac. Équation de Klein-Gordon. Introduction à la théorie quantique des champs. Symétries. Invariance. Lois de conservation. Violations. Représentation des groupes. Supersymétries et unification. Préalable(s) : PHY5030 Mécanique quantique I

PHY6121 Mécanique des fluides approfondie

Le tenseur stress. Équation de Navier-Stokes. Fluides compressibles. Ondes acoustiques. Ondes de choc. Turbulence. Équation de Reynolds. Description statistique de la turbulence. Phénomènes de transport dans les écoulements turbulents. Applications. Préalable(s) : PHY3121 Mécanique des fluides

PHY6442 Mécanique statistique

Définir et appliquer les principes statistiques pertinents aux particules moléculaires et atomiques. Rappels des notions de thermodynamique, de probabilités et de statistiques.

Théorie cinétique des gaz. Introduction aux phénomènes de transport. Application à l'hydrodynamique. Mécanique statistique classique. Ensemble microcanonique. Entropie. Théorème d'équipartition. Gaz parfait classique. Ensembles canonique et canonique généralisé. Mécanique statistique quantique. Les ensembles. La troisième loi de thermodynamique. Gaz parfait. Statistiques de Fermi-Dirac et de Bose-Einstein. Applications. Préalable(s) : PHY3121 Mécanique des fluides ; PHY4030 Physique moderne

POL0500 Enjeux politiques contemporains

Ce cours vise à initier les étudiants aux ressources et aux outils de la science politique à travers un examen des principaux enjeux politiques qui ont contribué à façonner tant les institutions politiques que la configuration du monde actuel. Seront examinés dans le cadre de ce cours des phénomènes comme la démocratisation des institutions, la mise en place puis la remise en cause de l'État-providence, les transformations du système international, la décolonisation, la montée des revendications identitaires, le développement des nouvelles formes d'internationalisme liées à des enjeux comme l'écologie ou les droits de la personne, etc. Condition d'accès : Avoir complété 12 années de scolarité en dehors du Québec.

POL1000 Problèmes politiques contemporains

Initiation à l'analyse des grands problèmes politiques actuels à travers l'étude de leurs principaux fondements et de leur dimension conflictuelle. Ouverture à une compréhension élargie de la réalité et de l'action politique contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la question des rapports hommes-femmes suite à l'apport du féminisme. Ce cours se donne en principe par deux professeurs qui travaillent en équipe et font intervenir, le cas échéant, des conférenciers.

POL1001 Initiation à la science politique

Ce cours a pour objectif de fournir les connaissances, le vocabulaire de base et les savoir-faire nécessaires à qui souhaite entreprendre des études universitaires en science politique. Il s'agit, d'une part, de se familiariser avec les réalités qui caractérisent le monde politique contemporain : carte du monde, variété des régimes, institutions, idéologies et cultures politiques, etc. Il s'agit, d'autre part, de développer les habiletés et techniques ayant trait à la lecture efficace des types de textes utilisés dans le cadre du programme et à un certain nombre de formes fixes d'écritures (résumé, compte rendu, fiche de lecture, etc.). Le cours donnera lieu à une série de travaux pratiques, choisis en lien avec l'actualité politique.

POL1101 Démarches de recherche en science politique

Réflexions épistémologiques sur la science, les scientifiques, la production scientifique. Analyse critique de la neutralité, de l'objectivité, de l'ethnocentrisme, du racisme et du sexisme dans les sciences. Présentation des logiques inductives et deductives. Les principales étapes de la recherche en science politique : formulation d'une question de recherche, mise au point d'une problématique, identification d'un cadre théorique, construction d'un modèle d'analyse, formulation d'hypothèses, choix de l'univers de recherche, investigation documentaire, collecte de données. Analyse des données (types d'analyses, de mesures et d'interprétations), présentation des résultats : introduction à la logique de l'argumentation. Les principales techniques de collecte des données : observation, entrevue, questionnaire (sondage). Analyse de documents et analyse de contenu. Dans ce cours, l'étudiant sera initié aux outils disponibles à des fins de recherche documentaire : bibliothèque, banques de données bibliographiques, documents statistiques, index et périodiques, rapports annuels, textes scientifiques, etc., afin d'être en mesure d'identifier, de répertorier et d'analyser avec rigueur les ressources disponibles sur différents supports conventionnels et électroniques.

POL1201 Pensée politique classique

Les grandes questions de la pensée politique (notamment les relations entre politique et éthique ainsi que les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, la famille, les classes sociales, l'individu, les femmes et les autres États) analysées à travers la lecture critique des auteurs classiques depuis l'Antiquité jusqu'au XVI^e siècle. Permanence, pertinence actuelle et discontinuités de la réflexion politique. Les auteurs, situés dans leur contexte historique, comprendront notamment Platon, Aristote, Cicéron, Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin et Machiavelli.

POL1250 Les Idées politiques contemporaines

Ce cours a pour objectif de dresser un tableau des principaux courants d'idées qui occupent aujourd'hui l'espace politique, d'en retracer la genèse, de les situer par rapport aux grandes transformations qui caractérisent le monde contemporain et de procéder à leur examen critique.

Seront étudiés dans ce cadre des phénomènes comme le retour en force du libéralisme, les diverses facettes du globalisme et des réactions qu'il suscite, la diffusion des idées pluralistes et humanistes, la montée des fondamentalismes religieux, la résurgence des nationalismes ethniques et des idées autoritaires, etc.

POL1300 Fondements de l'analyse politique

Histoire et spécificité de l'approche politique. Les relations de la science politique avec les autres disciplines connexes. Concepts et terminologie de la science politique. Analyse et application des théories et modèles de l'analyse politique, contemporaine (fonctionnalisme, systémisme, marxisme, féminisme, etc.).

POL1350 La guerre et la paix dans la pensée politique

L'objectif de ce cours est d'initier aux grands textes de la pensée politique qui, depuis Thucydide (La guerre du Péloponnèse) jusqu'à Rawls (The Law of Peoples), ont fait des rapports entre unités politiques et des problèmes qui découlent de leur pluralité leur objet de réflexion privilégié. Seront notamment examinées les contributions d'auteurs tels qu'Aristote, Machiavel, Hobbes, Montesquieu, Rousseau, Kant, les concepts d'état de nature, de souveraineté, les débats ayant trait à la définition de la guerre juste, aux conditions nécessaires à l'établissement de la paix, etc.

POL1400 Introduction aux relations Internationales

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

POL1500 Introduction à l'administration publique

L'administration publique comme champ d'analyse de la science politique. L'étude de l'administration et le rôle des sciences sociales. Place de l'administration publique dans la structure étatique. Rôles et modes d'intervention de l'administration publique. Notions de contrôle juridictionnel, statuts des personnels, relations de travail et processus budgétaires. Caractéristiques de l'administration publique (structure et modes de fonctionnement). Analyse des phénomènes de bureaucratie, technocratie, impact des institutions politiques, modes d'intervention des groupes de pressions, processus de décision. L'administration publique et les citoyens. Différences et similitudes entre administration publique et privée. Les grands débats de l'administration publique. Dans ce cours, l'étudiant se familiarisera avec les diverses publications gouvernementales, sur supports conventionnels et électroniques.

POL1600 Politique au Canada et au Québec

Présentation des facteurs démographiques socioculturels et économiques qui fondent la particularité de la société politique québécoise dans l'ensemble canadien. Étude des forces socioéconomiques (classes, institutions économiques, associations) et politiques (lobbies, partis) qui interviennent sur le pouvoir politique provincial du Québec et, du point de vue du Québec, sur le pouvoir politique fédéral. Cette étude s'articule à l'analyse de l'évolution récente des politiques gouvernementales qui affectent la population québécoise et à celle des idéologies qui servent d'appui à ces politiques ou les contestent. Le cours introduit enfin à la connaissance du fonctionnement de la structure politique (cadres et mécanismes institutionnels) provinciale du Québec et fédérale du Canada. Dans ce cours, l'étudiant se familiarisera avec les diverses publications gouvernementales, sur supports conventionnels et électroniques.

POL1701 Pensée politique moderne

Introduction à la genèse et au développement des grands courants de pensée des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Les idées libérales situées dans leur contexte historique. Les concepts du libéralisme et les idées de l'égalitarisme social. L'apport des grandes utopies. Le socialisme : introduction aux oeuvres et aux concepts fondamentaux.

Le libéralisme et ses critiques seront abordés en examinant notamment les relations politique-éthique et les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, les femmes, la famille, les classes sociales, l'individu, et les autres États. Les auteurs étudiés incluront notamment Hobbes, Locke, Rousseau, Hegel, Marx et Nietzsche. Préalable(s) : POL1201 Pensée politique classique

POL1800 Éléments de statistiques pour les sciences humaines

Le cours comporte une révision générale de la matière de base en statistiques descriptive et inférentielle (échelles de mesure, mesures de tendance centrale et de dispersion, test d'hypothèse, probabilité, technique d'échantillonnage...) et une initiation pratique aux banques informatisées de données statistiques. Il porte aussi sur la construction sociale des données, sur l'analyse critique des principaux indicateurs socioéconomiques. Une partie importante du cours est consacrée aux stratégies d'analyse des données, c'est-à-dire à la cueillette des données, aux choix des outils statistiques appropriés (mesures d'association, tests d'hypothèse, analyse de régression, méthode d'analyse multivariée...). Le cours utilise un logiciel de traitement de données. Le cours comporte un atelier d'initiation à un logiciel de traitement de données.

POL1900 Politique et économie

Concepts et méthodes permettant de situer la nature de l'intervention de l'État dans le champ de l'économie. Introduction aux sources, à la recherche et à l'analyse des données économiques. La relation entre l'État et le marché. Les rapports entre États dans le champ de l'économie. Politiques économiques, industrielles, technologiques et commerciales. Analyse des facteurs et acteurs qui interviennent dans l'élaboration des processus de mise en oeuvre de la politique économique. Institutions économiques canadiennes et québécoises. Dans ce cours, les étudiants seront initiés aux sources, à la recherche et à l'analyse de données économiques.

POL2500 Géopolitique contemporaine

L'environnement international change à un rythme inégalé depuis quelques décennies. Les clivages géopolitiques se sont transformés au point de rendre caduques plusieurs découpages dans les logiques interétatiques. Des points de rupture et quelques événements majeurs encouragent la mise en place d'un système-monde s'appuyant sur de nouveaux enjeux, de nouveaux défis et de nouvelles règles qui interpellent la communauté internationale. Ce cours s'appuie d'abord sur une couverture de l'actualité internationale récente, sur l'analyse des événements marquants qui définissent un nouvel ordre du jour dans la compréhension de l'organisation du Monde. Des dossiers

sectoriels, par problématique ou par bloc géopolitique, seront présentés avec la participation de spécialistes et de conférenciers invités pour sensibiliser les étudiants au nouvel ordre global en formation.

POL3085 Politique sociale

Étude des principaux aspects et éléments de la politique sociale dans les pays industrialisés en accordant une attention particulière au Canada et au Québec. Nature des problèmes sociaux. La crise de l'État providence et l'évolution de la politique sociale. La cohésion sociale et la régulation économique. Examen plus approfondi de programmes illustrant le changement.

POL3262 Religion, politique et société

Ce cours propose un cadre théorique pour penser les rapports et interactions entre le politique et le religieux (dimension politique du religieux, composante symbolique et rituelle du politique, place du facteur religieux dans l'évolution sociopolitique du monde).

Pour ce faire, il s'intéressera à différents épisodes de l'histoire passée ou contemporaine (orthodoxies et hérésies au Moyen Âge, développement de l'islam, colonisation et christianisation de l'Afrique, communisme et athéisme, dimension religieuse de la colonisation en Amérique du Nord, croissance des intégrismes, enjeux politiques du monde contemporain).

POL3811 Vie politique municipale

Formation et fonctionnement des partis et des équipes sur la scène électorale municipale. Les attitudes et les comportements politiques à l'égard des institutions municipales et des questions d'intérêt local. Les associations volontaires dans la vie municipale. Les relations entre les administrations municipales et les autres institutions locales. Les relations entre électoralat et administrations dans la vie politique municipale.

POL3832 Politique, État et minorités

Origine et développement des politiques appliquées aux communautés culturelles : politiques d'immigration, d'accueil-intégration, de main d'oeuvre, de logement, d'éducation, de santé, de services sociaux, etc. Étude des rapports entre les gouvernements fédéral et provincial sur ces questions. Évaluation de ces politiques auprès des communautés et des interventions de ces communautés auprès des instances politiques. État de la question et perspectives.

POL4010 Parlementarisme

Origine et évolution du concept de parlementarisme : les assemblées d'ancien régime et le parlement anglais. Les types de parlementarisme : britannique, américain, continental européen, suisse. Le fonctionnement des parlements : rôle et fonction des institutions et des parlementaires. L'influence de la culture politique sur le fonctionnement du parlement : le rôle des partis politiques et des systèmes de partis. L'évolution des relations entre parlement et gouvernement. Le cours fournit également des analyses concrètes : parlement canadien, anglais ou italien par exemple.

POL4021 Politique sociale familiale

Les fondements théoriques généraux des politiques gouvernementales : les fondements économiques et sociaux de toute communauté humaine. Les caractères spécifiques généraux du mode de production capitaliste.

Les spécificités du Québec : la société québécoise au stade actuel : contradictions et tendances. La famille et le droit social comme appareils idéologiques d'État et la division sexuelle du travail dans ce contexte.

Le droit social et ses fonctions : les processus de reproduction des classes sociales. La législation concernant la famille : l'aide sociale, les allocations familiales, le revenu minimum garanti, le divorce, la protection de l'enfance, l'adoption.

Réflexion sur le système actuel.

POL4022 Femmes et développement

Le rôle des femmes agricultrices, ouvrières, artisanes, etc. (productrices et reproductrices) dans le développement des pays du tiers-monde. Analyse des différentes approches théoriques sur Femmes et développement. Après un rappel du rôle des femmes dans les sociétés précoloniales et de l'impact de la colonisation sur celles-ci, après l'étude de l'intégration de la force de travail des femmes dans la division internationale du travail, une attention particulière sera portée aux revendications, stratégies et organisations des femmes. Seront étudiées également les politiques des États et des organismes internationaux sur l'intégration des femmes au développement.

POL4032 Système politique de la Chine

Fondements historiques, idéologiques et socioéconomiques du système politique chinois contemporain. Étude des institutions politiques. Introduction à la politique intérieure et extérieure.

POL4033 Système politique du Japon

Les origines du système politique du Japon contemporain, ses fondements économiques, sociaux et culturels. Analyse des partis politiques, du processus électoral et du rôle des groupes d'intérêts. La Constitution de 1946 et les principales institutions politiques et administratives du pays.

POL4035 Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS

Fondements idéologiques et historiques du régime soviétique. Les structures et la dynamique du pouvoir politique en URSS. La perestroïka et la crise générale du système soviétique. Le démantèlement de l'Union. L'émergence d'un nouveau système politique en Russie et dans les autres pays membres de la Communauté des États indépendants. L'héritage du passé et les tendances nouvelles.

POL4043 Systèmes politiques de l'Europe occidentale

Fondements historiques, politiques et socioéconomiques du système politique des principaux États de l'Europe occidentale. Étude des institutions et des forces politiques.

POL4045 Intégration européenne

Ce cours vise à initier les étudiants aux aspects politiques, économiques, sociaux et juridiques d'une des expériences d'intégration régionale les plus importantes du monde depuis la Deuxième Guerre mondiale, celle de l'intégration européenne.

Histoire et évolution de l'intégration européenne ; objectifs politiques, économiques et sociaux, institutions et processus décisionnels de l'Union européenne ; politique extérieure et de sécurité et de l'UE.

Le cours aura lieu dans le cadre de l'Université européenne d'été du Centre d'études européennes de l'Université Jean-Moulin de Lyon, qui a lieu chaque année en août.

POL4052 Fédéralisme contemporain

Origines, fondements, évolution et théories du fédéralisme. Typologie des diverses formes de fédéralisme. Les rapports entre le fédéralisme et l'État, la division des pouvoirs et des compétences. Les enjeux du rapport entre le fédéralisme et la démocratie. Les enjeux liés aux nations, aux minorités et aux questions identitaires régionales. La résurgence du débat sur le fédéralisme dans le cadre européen. Analyse comparative de régimes fédéraux. La spécificité du fédéralisme canadien.

POL4060 Comportements et opinion publique

Attitudes et comportements : conditions de formation, relations et intégration dans la culture politique. Étude de cas des comportements collectifs : groupes, partis, syndicats. La formation de l'opinion publique : information, publicité, propagande. Rôle des médias dans la formation de l'opinion publique ; étude de cas s'y rapportant.

POL4071 Marx et ses successeurs

Introduction aux oeuvres, à la méthode, et aux concepts fondamentaux de Karl Marx et de Friedrich Engels, ainsi qu'à la pensée des principaux courants politiques se réclamant du marxisme : la sociale-démocratie, le bolchévisme (sous Lénine), le Communisme (sous Staline), l'opposition de gauche et le trotskysme, le maoïsme. Étude de quelques questions fondamentales dans une perspective historique et comparative, telles révolution et/ou réforme? ; État, classe, démocratie ; rapport entre classe ouvrière et parti ouvrier ; nationalisme et internationalisme ; impérialisme et libération nationale.

POL4080 Groupes de pression

Étude des concepts, méthodes et théories des groupes de pression et d'intérêts. Analyse de leurs modes de fonctionnement (recrutement, administration, techniques d'influence) et de leurs impacts sur la formation et la mise en oeuvre des politiques publiques. L'analyse concrète du fonctionnement des groupes de pression canadiens et québécois s'effectue à partir de législations (ou absence d'intervention législative) particulières qui ont provoqué l'intervention des groupes.

POL4090 Partis politiques

L'analyse interne des partis politiques : effectifs, structures, idéologies, stratégies et administration. L'utilité d'une typologie des partis politiques et des systèmes de partis. La place des partis politiques dans l'État : le choix des gouvernants, la formation et la représentation de l'opinion, la politisation, l'occupation du pouvoir. Les schémas d'explication théorique des contemporains à l'égard des partis.

POL4102 Femmes et politique

Cours d'introduction à l'étude des principaux moments de la lutte des femmes pour accéder à la citoyenneté politique : droit de vote et d'éligibilité, égalité des droits politiques et sociaux dans certains pays et plus spécifiquement au Québec. Seront étudiés également les organisations de femmes et le mouvement féministe contemporain, au Québec en particulier, sous l'angle des idéologies, des enjeux et des rapports à l'État ainsi que les revendications spécifiques et les projets politiques mis de l'avant. Les conceptions du pouvoir, de la politique de l'État et des rapports entre le privé et le public, véhiculées dans le mouvement féministe contemporain seront étudiées.

POL4111 Systèmes politiques de l'Amérique latine

Cours d'introduction axé sur l'assimilation des principales caractéristiques socioéconomiques et sociopolitiques de l'Amérique latine. Structures et institutions politiques du sous-continent. Identification des groupes, forces politiques et sociales à l'oeuvre dans les sociétés latino-américaines ; armée, partis politiques, syndicats, églises, mouvements sociaux. Organisation et institutionnalisation du pouvoir politique. L'Amérique latine et le système international : du panaméricanisme au régionalisme politico-économique.

POL4122 Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale

Étude, dans une perspective comparée et historique, de l'évolution politique de l'Europe centrale et sud-orientale. Le choix des pays et des thèmes retenus reste ouvert. L'analyse est axée aussi bien sur la politique intérieure que sur la politique extérieure des pays de la région. Une attention particulière sera apportée aux changements de positions des États sous différents empires, à la constitution et à l'implosion du bloc soviétique, de même qu'à la reconfiguration des régimes et des frontières depuis 1989.

POL4131 Tiers-Monde : économie et politique

Examen des origines de la notion de Tiers-Monde à partir d'une analyse des conditions historiques et de l'insertion dans l'économie mondiale des différentes régions qui lui

sont associées et de l'évolution de ces conditions. Étant donné les trajectoires fort différentes des diverses régions auxquelles cette notion fait référence et la multitude d'expériences qu'elles recouvrent, le cours s'interroge sur la centralité et la persistance du concept. Outre l'étude et l'analyse critique des principaux problèmes du sous-développement, le cours aborde dans une perspective d'économie politique internationale des thèmes tels que l'endettement, l'aide au développement, le rôle des institutions internationales dans le développement et les politiques de réforme en cours.

POL4142 Système politique des États-Unis

Les institutions du gouvernement des États-Unis ; la constitution américaine et la déclaration des droits fondamentaux ; l'évolution historique de ces institutions ; leur fonctionnement dans la période contemporaine. L'influence des groupes d'intérêts, des partis politiques, et les processus électoraux seront également abordés ; ainsi que l'action formelle ou informelle de ces groupes sur les institutions ; les bases sociales de l'État, les idéologies politiques et leurs rapports aux institutions. Visite facultative d'une ville des États-Unis et rencontre avec le maire de cette ville.

POL4201 Mouvements sociaux et politiques au Québec

Situation de la problématique des mouvements sociaux (définition et typologie), mise en rapport avec les processus de transformation du Québec et de l'État québécois de 1960 à nos jours. Analyse de l'évolution de certains mouvements au Québec tels le mouvement ouvrier, les mouvements sociaux urbains et le mouvement étudiant durant la même période.

POL4212 Idées politiques et féminisme

Les grands courants d'idées politiques (individualisme libéral, marxisme, anarchisme...) qui traversent la pensée féministe depuis la Révolution française. Apport et contributions du féminisme aux idées et théories politiques. Influences idéologiques, distanciation et autonomisation de la réflexion politique spécifique du féminisme et son évolution jusqu'à la période actuelle.

POL4213 Pensée politique : les Idéologies autoritaires

Les idéologies autoritaires depuis le XIX^e siècle : la tradition contre-révolutionnaire, les fascismes, le bolchévisme et leurs avatars. Ces idéologies seront examinées à partir d'un corpus de textes originaux et situées dans leur contexte historique respectif. On procédera également à une évaluation des principales théories, analyses et interprétations auxquelles elles ont donné lieu (théorie du totalitarisme, théories marxistes, sociologiques ou psychosociologiques du fascisme...). On présentera enfin quelques débats récents suscités par l'évaluation des expériences autoritaires du XX^e siècle, de leur héritage (ceux relatifs au problème du révisionnisme historique, au potentiel autoritaire des formes actuelles de populisme et de nationalisme, ...) et le fondamentalisme.

POL4220 Pensée politique : le XX^e siècle

Les principales inflexions de la pensée politique au XX^e siècle. On traitera, par exemple, des développements du libéralisme et du socialisme, des redéfinitions du conservatisme, du féminisme, de la théorie démocratique, des remises en cause du politique.

POL4253 La politique et le pouvoir économique au Québec

L'organisation et l'évolution du pouvoir économique. Le cheminement des forces économiques québécoises au sein de la fédération canadienne. La nature et l'incidence des politiques économiques et industrielles sur le secteur privé. Les sociétés d'État et l'évolution de leur mission. La dynamique du « modèle » québécois au sein de la fédération canadienne et dans le monde. L'impact de la mondialisation sur différentes dimensions sociales et économiques (emploi, exclusion, etc.).

POL4411 Organisations Internationales : l'ONU et ses Institutions spécialisées

Organisations internationales et ordre du monde : les fonctions des organisations internationales dans le système mondial. Le système des Nations Unies comme projet d'intervention dans les relations internationales. Les Nations Unies et la reproduction internationale, l'intégration à l'économie mondiale ; l'action au bénéfice de l'accumulation du capital ; l'action politique. Les difficultés de la reproduction.

POL4422 Le système International contemporain

Approfondissement et développement de l'analyse des concepts, des approches et des enjeux abordés dans le cours POL1400. Étude des grandes transformations du système international. Contenu et conséquences de la mondialisation.

Préalable(s) : POL1400 Introduction aux relations internationales

POL4432 Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS

L'URSS, puissance traditionnelle ou État révolutionnaire internationaliste qui a bouleversé les données traditionnelles de la politique extérieure? Étapes historiques et voies d'évolution. Politique étrangère de la Russie post-soviétique : continuités et ruptures avec le passé soviétique. La Communauté des États indépendants et les rapports entre la Russie et les autres États issus de l'Union soviétique.

POL4441 Politique étrangère des États-Unis

Fondements historiques, idéologiques et sociopolitiques de la politique étrangère américaine. Élaboration de la politique étrangère des États-Unis : nature et rôle des principaux acteurs. Contraintes internes et externes sur la formulation et la mise en œuvre des politiques. Analyse de quelques champs d'activité spécifiques.

POL4451 Politique étrangère de l'Europe occidentale

Fondements historiques, politiques et socioéconomiques de la politique étrangère des principaux États de l'Europe occidentale. Formulation de la politique étrangère dans les pays étudiés. Sécurité régionale. Structure et fonctionnement de l'Union européenne. Élaboration d'une politique étrangère et de sécurité européenne communes.

POL4460 Forces transnationales

Analyse des principaux organismes internationaux non gouvernementaux : entreprises transnationales, internationales syndicales et politiques, organisations non gouvernementales de caractère culturel, scientifique, religieux et leur rôle dans la politique internationale.

POL4470 Introduction à l'économie politique des relations Internationales

Introduction aux théories, concepts, instruments et méthodes d'analyse et de recherche en économie politique des relations internationales. L'objet du cours est de fournir les notions de base essentielles à l'étude des réseaux commerciaux, financiers et autres à l'échelle mondiale, des institutions économiques internationales, des relations d'interdépendance et de puissance au sein de l'économie mondiale, de même que des interrelations entre les politiques publiques et les marchés internationaux aux niveaux domestique et international.

POL4482 Pouvoir et politique en Afrique

Étude des différents aspects du pouvoir et de la politique en Afrique. Introduction historique, conséquences de la colonisation. Analyse critique de l'État post-

colonial, des forces d'intervention et de reproduction du pouvoir, de la démocratisation, de la société civile et du développement.

POL4490 Problèmes politiques du Proche-Orient

Après une introduction générale sur les peuples, les religions et les ressources économiques du Proche-Orient, le cours abordera les problèmes politiques qui se posent globalement à l'ensemble de la région, tels que : l'évolution des forces sociales et des idéologies ; les mouvements et les partis politiques ; la question de l'unité arabe ; les manifestations politiques de la dépendance ; la question du pétrole et les politiques de développement économique ; les alliances et les conflits régionaux.

POL4500 Politique étrangère du Japon

Les fondements géographiques, historiques, culturels et économiques de la politique étrangère japonaise. La place du Japon dans le système international et ses rapports avec ses principaux partenaires commerciaux et politiques.

POL4600 Sondages et politique

Le cours portera sur l'histoire et l'usage des sondages politiques, les instituts de sondage, l'opinion publique. Il sera question aussi de la construction des sondages (demande, questionnaire, échantillonnage, collecte des données, traitement des données, échelle de mesure et d'attitudes...). Enfin, plusieurs questions politiques liées aux sondages (publication des sondages électoraux, contrôle des sondages...) seront abordées.

POL4630 Épistémologie de la science politique

Introduction à la réflexion sur la scientificité en sciences sociales et sur les moyens d'effectuer cette démarche critique. Présentation de quelques notions comme : objectivité, neutralité, subjectivité, démonstration, vérification, expérimentation... Il sera aussi question des grands débats qui traversent la science politique : individualisme, holisme, quantitatif/qualitatif, déduction, induction et sur l'historicisme et la question du sujet.

POL4640 La politique et les techniques de recherche Informatiques

Ce cours présente une analyse critique de l'impact des nouveaux moyens de communication sur les rapports entre les citoyens et l'État ainsi que sur le fonctionnement de la démocratie. Les questions éthiques liées à ces nouvelles technologies seront aussi abordées. Par ailleurs, le cours a pour but le développement d'habiletés concernant l'usage des technologies de l'information et des communications qui sont pertinentes dans le cadre d'une formation en science politique. En particulier, l'étudiant se familiarisera avec la navigation et la recherche sur l'Internet, l'utilisation des ressources bibliographiques informatisées, les outils de présentation de documents ou de rapports, la constitution et la gestion de banques de données.

POL4701 Organismes décisionnels et centraux du gouvernement

À partir des notions d'organisation, de pouvoir et de décision, analyse des principales structures décisionnelles dans le secteur public et du rôle à cet égard des ministères et organismes. Seront analysés les plus importants organismes décisionnels fédéraux et provinciaux dont les conseils des ministres, les comités de cabinet, le Conseil du trésor ; leur place entre politique et administration fera l'objet d'une insistance particulière.

POL4711 Théorie des organisations et administration publique

Les grands courants de la théorie des organisations et leur résonance en administration publique. Initiation aux principaux concepts de l'analyse organisationnelle. Analyse des principes qui guident la mise en place des structures, le fonctionnement et les actions dans le secteur public.

POL4721 Analyse de la politique de défense canadienne

L'évolution des objectifs et des modalités d'application de la politique de défense canadienne. La mission militaire et les missions de paix. Les différents programmes rattachés à la défense. L'incidence politique et économique des règles qui régissent l'octroi des budgets et l'acquisition des équipements. L'impact particulier sur d'autres volets de l'intervention gouvernementale dont la politique technologique et la politique industrielle.

POL4750 Système politique municipal au Québec

Présentation du contexte historique qui préside à l'émergence et au développement des institutions municipales québécoises. Analyse des principales caractéristiques de l'organisation politique et administrative des municipalités du Québec. Étude des structures anciennes et nouvelles d'intervention au niveau local. Importance juridique et sociopolitique des gouvernements supérieurs dans les affaires municipales : contentieux fédéral-provincial, relations provinciales-municipales, projets de réforme du gouvernement québécois. Mise en pratique du cheminement du cours à l'occasion d'études de problèmes municipaux : habitation et rénovation urbaine, environnement et qualité de vie, fiscalité municipale, aménagement du territoire, etc.

POL4762 Politique de finances publiques

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires à l'étude et à l'analyse des politiques de finances publiques, de ses concepts fondamentaux et des principales notions qui lui sont liées. Il vise aussi à les rendre capables de comprendre les divers contenus économique, politique et sociopsychologique du Discours du budget, d'en identifier les principales parties et d'en refaire le schéma.

Les enseignements s'appuieront surtout sur les cas du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. La matière du cours sera organisée autour de la définition du concept de finances publiques et autour des notions de revenu, de dépense, de déficit et de dette. Il sera aussi question de l'incidence du fédéralisme sur l'élaboration et la gestion des politiques de finances publiques ; des politiques économique, budgétaire et fiscale ; des principes, des règles et des principaux acteurs ; du cycle budgétaire et des principales nomenclatures des crédits de dépenses publiques.

POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public

Initiation aux techniques et méthodes de gestion appliquées au secteur public. Étude de techniques comme le cheminement critique, la gestion par objectifs, la recherche opérationnelle, l'analyse des systèmes, l'informatique de gestion, etc., en regard des principes de gestion et de leur application dans les secteurs publics québécois et fédéral. Critique des principes logiques.

POL4790 Gestion des services municipaux

Aperçu historique des services municipaux dans les milieux ruraux, urbains et métropolitains. Caractéristiques de la gestion contemporaine des services municipaux au Québec : encadrement juridique et contraintes politiques, économiques et administratives. La gestion des ressources financières (système de taxation et réforme fiscale) et la répartition de ces ressources entre les services (confection du budget et conséquences sur les populations). La fonction publique de certaines catégories de fonctionnaires, causes et conséquences de la tendance à la professionnalisation de la fonction publique locale. Les rapports entre administrateurs et hommes politiques locaux. Évolution des relations entre administrations locales et centrales en rapport avec la gestion des services municipaux.

POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public

Analyse de l'évolution des principales politiques et structures d'encadrement des personnels. Examen des divers aspects de la fonction «personnel» (tels que recrutement, formation, promotion, évaluation) dans une perspective normative d'une part, mais aussi dans

la perspective empirique des rapports entre la fonction publique et les mœurs politiques de la société, d'autre part. Présentation des structures et des processus de relations de travail du secteur public. Gestion des problématiques de performance et de motivation. Considération des incidences de la syndicalisation et des mesures de rattrapage.

POL4812 Évaluation des politiques et des programmes

Étapes de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes publics. Examen, à partir d'études de cas, des processus de suivi, de vérification, de mesure des effets et des impacts. Les enjeux politiques et économiques de l'évaluation des politiques et des programmes. Les méthodes d'évaluation au Québec et au Canada, et leur critique selon les différents intervenants.

POL4820 Gestion des organismes sociaux

Distinction entre les organismes volontaires et statutaires. Analyse des lois et règlements qui ont trait à l'administration des partis politiques, organismes coopératifs, groupes de pression, comités de citoyens et autres organismes sociaux. Techniques de gestion journalière de ces organismes : impôts, salaires, services, relations avec les membres, les médias et le public. Distribution des tâches entre les niveaux décisionnel, exécutif et consultatif. Analyse des contradictions entre les objectifs sociopolitiques et l'impératif de gestion.

POL4840 Système politique montréalais

Aperçus historiques sur le développement urbain de Montréal et de l'agglomération. Étude des caractéristiques institutionnelles majeures de la ville de Montréal et de la communauté urbaine de Montréal. Analyse de la configuration des forces politiques et économiques montréalaises (groupes de pression, comité de citoyens, partis politiques). Les fondements de la dynamique des relations entre Montréal, la C.U.M. et les autres instances gouvernementales actives dans l'agglomération montréalaise.

POL4845 Femmes et État

Incidence du caractère et de l'action de l'État sur les rapports de sexe au 20^e siècle. Histoire récente et étude comparative du mouvement des femmes et de ses rapports à l'État au Québec, au Canada et sur le plan international. Impact du féminisme sur les mouvements sociaux, les politiques de l'État et les modes de rapport à l'État à l'époque contemporaine.

POL4860 Théorie de la décision dans le secteur public

Ce cours analyse, dans une perspective empirique, les théories de la prise de décision en illustrant le processus décisionnel par des études de cas tirées des expériences du secteur public. Les facteurs organisationnels qui influencent la décision administrative seront rappelés (voir POL4701) mais l'attention sera surtout dirigée vers les motivations des acteurs, les contraintes qui encadrent leurs décisions et les pressions structurelles et conjonctuelles auxquelles ils répondent. On étudiera également les modèles (mathématiques notamment) qui sont appliqués à la prise de décision. Modèles et techniques utiles à la prise de décision.

POL5051 Débats actuels en théorie politique

Les thèmes de l'indifférence politique, de la démocratie participative, du genre, de la priorité du juste ou du bon, de la citoyenneté sociale, du multiculturalisme, de l'identité et de la différence, de la transiologie, de la gouvernance, de l'autodéfense, des milices, etc. seront abordés dans le cadre de débats actuels en science politique. Certains pôles transnationaux de discussion organisent ces thèmes. Le cours sera consacré également à l'examen systématique de débats engagés dans des revues ou des ouvrages collectifs entre auteurs vivants.

POL5091 Théories de l'État

Les contextes historique et philosophique à l'intérieur desquels se développent les théories modernes de l'État. Les courants dominants de la théorie libérale et de la théorie marxiste sur l'État. Les diverses définitions de l'État qui traversent la science politique. Les problèmes d'analyse posés par les liens entre la société et l'État, entre l'État et l'économie, entre l'État et le droit. L'analyse du pouvoir par rapport aux théories de l'État. La critique épistémologique des théories de l'État.

POL5100 Analyse politique

Cours avancé à contenu variable consacré à une question particulière de l'analyse politique qui n'est pas couverte dans le répertoire de cours de science politique.

POL510X Analyse politique

Cours avancé à contenu variable consacré à une question particulière de l'analyse politique qui n'est pas couverte dans le répertoire de cours de science politique.

POL5210 Syndicalisme et politique au Québec

La place du syndicalisme dans la lutte politique au Québec. Distinction et relations entre objectifs de classe économique et objectifs de la classe politique, entre syndicats et partis. La régularisation par l'État de la lutte économique : code du travail, convention, mécanismes de griefs. Les différentes tendances syndicales et politiques au sein des centrales au Québec.

POL5220 La pensée politique au Québec

Ce cours vise à introduire à l'étude de la pensée politique existant au Québec sous différentes formes (écoles de pensée, revues, ouvrages de divers auteurs, etc.) selon leur origine, l'influence des grands courants d'idées, leur évolution et contenus spécifiques ; tout en les situant dans leur contexte sociopolitique respectif, ce cours comprend l'étude du rapport spécifique des œuvres de pensée avec la réalité politique. Le cours porte sur le XX^e siècle.

POL5400 Relations Internationales

Cours avancé à contenu variable consacré à une question particulière des relations internationales qui n'est pas couverte dans le répertoire de cours de science politique.

POL540X Relations Internationales

Cours avancé à contenu variable consacré à une question particulière des relations internationales qui n'est pas couverte dans le répertoire de cours de science politique.

POL5410 Théorie des relations Internationales

Introduction aux débats épistémologiques, ontologique est normatifs en théorie des relations internationales.

Étude critique du développement de ce champ, en commençant par les approches théoriques dominantes (réalisme, néoréalisme, libéralisme et néolibéralisme), le débat entre positivisme et post-positivisme, et la contestation épistémologique, ontologique et normative des approches dominantes, notamment par le marxisme, le constructivisme, la théorie critique, le postmodernisme et le féminisme.

Préalable(s) : POL4422 Le système international contemporain

POL5440 Politique étrangère du Canada

Ressources et capacités du Canada par rapport aux autres acteurs du système international. Origines de la politique étrangère canadienne. Élaboration, décision et exécution de la politique étrangère. Le rôle du Québec en politique étrangère. Le Canada dans le système international : relations avec les États-Unis, la Russie, la Chine, le Japon, la France et la francophonie, la Grande-Bretagne et le Commonwealth, l'Europe et l'OTAN, l'ONU et le Tiers-Monde.

POL5450 Institutions Internationales régionales

Étude des différents types d'institutions internationales régionales : politiques, économiques et de sécurité. Leurs origines. Leur rôle dans les relations internationales. Institutions internationales régionales et évolution du système international. Théorie des relations internationales et institutions internationales régionales.

POL5455 Syndicalisme et politique

Étude des modes d'action politique et des différentes idéologies des mouvements syndicaux dans une perspective comparée et historique. Le rôle de l'État dans la régulation des rapports entre les syndicats et le patronat. Seront notamment étudiées : la transformation de la classe ouvrière, les réponses syndicales au néo-libéralisme et à la mondialisation, la crise des rapports entre les syndicats et les partis liés au mouvement ouvrier, les approches syndicales du dossier social.

POL5465 Amérique latine : mutations continentales

Étude de l'Amérique latine comme sous-continent périphérique au début du XXI^e siècle. Examen des politiques d'intégration régionale et des rapports avec les autres régions du monde. Analyse des rapports État/société suite aux phénomènes de transnationalisation. Évolution des systèmes politiques au vu des prétentions du droit international en matière d'ingérence. Étude des nouveaux processus de souveraineté et modes de répression.

POL5470 Politique paneuropéenne

Analyse comparative de la politique de pays de l'ouest et de l'est de l'Europe et des rapports entre ces pays. Le choix des pays retenus reste ouvert et l'analyse peut être axée sur un ou plusieurs thèmes : institutions politiques, infrastructure économique, conflits et coopération inter-étatiques, etc.

POL5491 Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux

Étude des enjeux contemporains ou de thèmes précis concernant les transformations actuelles, sociales, politiques et économiques qui caractérisent des régions précises du continent tout en les situant dans le cadre des rapports mondiaux qui influencent ces transformations. L'orientation du cours et les thèmes abordés pourront varier d'une année à l'autre en fonction du titulaire. À titre d'exemple des thèmes éventuels on pourrait noter les suivants : les conflits armés en Afrique ; les mouvements migratoires ; Afrique et bonne gouvernance ; réformes institutionnelles et processus de démocratisation en Afrique ; études régionales - Afrique australe ou occidentale et les enjeux de l'intégration. Il est souhaitable que les personnes qui s'inscrivent à ce cours aient déjà des connaissances sur l'Afrique.

POL5500 Analyse du discours politique

Définition de l'objet de l'analyse du discours : le sens, le fonctionnement et les conditions de production d'un discours. Discours et intra-discours. Impact de quelques grandes orientations linguistiques dans l'analyse du discours politique. Examen de quelques études types d'analyse du discours politique (Dubois, Faye, etc.). Techniques d'analyse des textes écrits. Application à des discours non écrits.

POL5510 Problèmes militaires et stratégiques

Initiation aux théories et aux réalités de la sécurité internationale. Tour d'horizon des différents champs d'analyse du domaine des études stratégiques. Introduction aux enjeux militaires et non-militaires reliés aux deux dynamiques principales de la stratégie et de la diplomatie, soit la guerre et la paix. Le règlement des conflits et les missions de paix.

POL5520 Politique de défense des grandes puissances

Ce cours se propose d'approfondir les connaissances d'une politique de défense spécifique en fonction des interrelations entre le fait politique et le fait militaire et selon la situation géostratégique du pays dont on traite. L'analyse porte à la fois sur les déterminants historiques et organisationnels, ainsi que sur les personnes, les doctrines et les armes qui rendent compte du comportement militaire d'une grande puissance. Ce cours traitera en priorité du cas des États-Unis, mais pourrait aussi éventuellement traiter du cas d'autres pays comme l'URSS, la France, l'Allemagne, le Japon ou la Chine.

POL5701 Administration publique et politiques publiques

Cours avancé à contenu variable consacré à une question particulière de l'administration publique et des politiques publiques qui n'est pas couverte dans le répertoire de cours de science politique.

POL570X Administration publique et politiques publiques

Cours avancé à contenu variable consacré à une question particulière de l'administration publique et des politiques publiques qui n'est pas couverte dans le répertoire de cours de science politique.

POL5720 Politique et administration fiscale

Les implications politiques, économiques et sociales des politiques fiscales et des impôts ; le partage fiscal dans le fédéralisme canadien et les aspects politiques de la fiscalité ; l'impôt par rapport aux structures économiques et par rapport à la conjoncture : la psychologie des contribuables, l'évasion et la fraude fiscales. Les administrations fiscales et les diverses catégories d'impôt. Les mécanismes de révision de la législation fiscale et le mythe de la réforme fiscale.

POL5730 Administrations publiques comparées

Étude comparative des systèmes administratifs de quelques pays : États-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Canada. L'étude portera : sur les institutions et processus de gestion budgétaire, de gestion du personnel, d'information et de propagande, de consultation et de contrôle juridictionnel ; sur les bases idéologiques et les principes organisationnels ; sur la place de ces bureaucraties dans leur système politique global. Cette démarche s'effectuera en examinant les problèmes théoriques des études comparatives et l'état actuel de la recherche en ce domaine.

POL5780 Planification et aménagement régional

Problématique générale de la planification au Québec et perspectives pour l'analyse des enjeux urbains et régionaux. Étude des institutions de planification mises en place durant la révolution tranquille et de leurs caractéristiques aux niveaux fédéral-provincial et municipal. Analyse des mouvements populaires régionaux et des moyens de remise en question de la planification technocratique. La planification dans la conjoncture actuelle (lois 125, 50, etc.).

POL5815 Analyse sociopolitique des conflits armés

Causes, déroulement, conséquences et prévention des conflits armés. Évolution des notions de conflit, de guerre et de sécurité. Transformations de la pratique et de la conduite des conflits armés depuis 1945.

POL5820 Théorie de la planification urbaine et régionale

Présentation de théories de la planification urbaine et régionale. Élaboration des processus de planification dans un cadre urbain et régional : la formulation de

la problématique, enquête, analyse, identification des problèmes, formulation des objectifs, élaboration, évaluation et choix des options, formulation des politiques, mise au point des instruments de mise en oeuvre, mise en oeuvre, évaluation des incidences des plans d'urbanisme, révision des plans.

POL5831 Administration de la politique sociale de l'État

Transformations des structures administratives québécoises liées à l'évolution des politiques sociales. Étude, sous leurs aspects théoriques et pratiques, de la planification, de la gestion et de l'évaluation des différentes politiques sociales contemporaines. Étude des relations entre les politiques sociales des différents ordres de gouvernement.

POL5840 Administration des organisations Internationales

Les problèmes de l'administration dans les organismes internationaux et régionaux. Spécificité des organes administratifs exécutants. Ressemblances et différences entre le processus décisionnel dans les organismes de types «politique» et «technique». La fonction publique internationale est-elle autonome ou représentante des intérêts des pays membres? La technocratie des organismes internationaux et ses relations avec les technocraties nationales.

POL5875 Politique économique

Étude des objectifs et des moyens de la politique économique des gouvernements, avec application particulière au Québec. Revue des contraintes affectant l'administration de la mission économique de l'État au Québec et au Canada. Inventaire des interventions gouvernementales relevant de la mission économique et analyse de leurs particularités et de leurs effets.

POL5891 Analyse de la politique de l'éducation

Évolution des structures politiques et administratives qui servent la mission éducative de l'État. Rôle et pouvoirs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, des commissions scolaires, des établissements. Présentation et analyse des politiques de l'éducation. Le fait organisationnel dans le système scolaire québécois. La problématique du changement dans la société éducative. Études de cas.

POL5905 Analyse des politiques publiques

La nature et les modes d'interventions de l'État. Analyse des processus d'émergence, de formulation, d'adoption, de mise en oeuvre et d'évaluation des politiques. Présentation des cadres théoriques proposés pour l'analyse des politiques. Examen critique des techniques utilisées pour l'analyse des politiques publiques.

POL5910 Politique de l'environnement

Nature des problèmes environnementaux (causes historiques, sociales, politiques, économiques) et dimensions de ceux-ci (écologiques, sociologiques, économiques, politiques, juridiques, administratives et culturelles). Revue des politiques et des programmes environnementaux nationaux et internationaux et des institutions qui les supportent : les différents secteurs touchés ; la nature des pouvoirs d'intervention ; leur impact sur l'environnement et le développement. Évolution des politiques environnementales au Québec : évolution des mentalités, configuration des groupes de promotion et de défense, instruments législatifs et réglementaires, consultations, audiences publiques, évaluation d'impacts, perspectives de réforme. Impacts des problèmes environnementaux sur les modes de gestion du secteur public. Impacts politiques et économiques des problèmes environnementaux. Étude des cas.

POL5920 Politique de la sécurité publique au Canada

L'objet de ce cours est de définir et d'analyser la problématique de la sécurité de l'État et de la sécurité du citoyen dans une société démocratique. La spécificité des fonctions de renseignement, de police et de protection

civile. Le partage des compétences, les autorités et organismes de contrôle, l'organisation des services et la gestion des ressources. Les contraintes particulières des fonctions de protection de la collectivité et de répression de la criminalité. Les relations entre les organisations de sécurité et la société civile. La coordination entre les organisations, la dimension internationale. Une attention particulière sera accordée à l'impact des chartes des droits et libertés et à leurs conséquences sur l'administration de la sécurité publique.

POL5930 L'État canadien et les peuples autochtones

Ce cours vise l'étude de la question autochtone dans le contexte de la vie politique canadienne et québécoise. Introduction à la situation des Autochtones au Canada et au Québec, sous les aspects politique, historique, géographique, culturel et socioéconomique. Rapports prévalant entre les peuples autochtones et l'État au Canada : La *Loi sur les Indiens* et l'évolution du statut d'Indien, la mobilisation autochtone, le rôle des tribunaux et du droit constitutionnel, les projets de réforme, les sources de conflits entre Autochtones et non-Autochtones, etc. Les formes de l'autonomie gouvernementale selon les nations et leurs traditions ; le processus de négociation des ententes et des traités ; les revendications politiques et territoriales des Autochtones ; le nationalisme et l'identité autochtones ; les Autochtones au Canada en comparaison avec ceux d'autres pays en Amérique. Défis et enjeux de la coexistence avec la revendication de souverainetés multiples.

POL6000 Politique de la main-d'oeuvre

Approfondir la réalité des politiques d'aide à la main-d'oeuvre et des conditions de leur application. Les objectifs d'une politique de main-d'oeuvre : ses liens avec la politique conjoncturelle et son incidence sur le développement économique ; la formation professionnelle ; la politique de main-d'oeuvre fédérale et provinciale ; institutions et mécanismes d'application : placement, recyclage, aide à la mobilité. Les différents programmes d'aide à la main-d'oeuvre. Les catégories de travailleurs impliqués. La reclassification des travailleurs. Critique globale des programmes existants.

POL6010 Politiques scientifiques canadienne et québécoise

Objectifs, élaboration et administration de la politique scientifique au Canada et au Québec. Évolution et orientation de la politique scientifique. Le cadre fédéral canadien : partage de compétence et conflits de juridiction. Les communautés scientifiques canadiennes et québécoises. Politiques de développement et mode de financement de la recherche scientifique. Interaction entre les politiques scientifiques gouvernementales et l'entreprise privée. Analyse d'impacts des politiques scientifiques et rôle de la science et de la recherche sur le plan du développement économique et social.

POL6020 Politique sociale de la vieillesse

Le concept de politique sociale de la vieillesse et les déterminants démographiques, sociologiques, économiques et politiques de la politique sociale de la vieillesse. Les mécanismes de la solidarité sociale et notamment de la solidarité intergénérationnelle. Principales caractéristiques des programmes et services sociaux visant directement et indirectement les personnes âgées : sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, P.P.C./R.R.Q., avantages fiscaux et crédits d'impôt, aide sociale, assurance-santé, services d'accueil en institutions ou de maintien à domicile... Leurs origines historiques, leurs caractéristiques actuelles. Analyse critique de l'évolution récente des politiques sociales de la vieillesse aux niveaux fédéral et provincial.

POL6040 Dimension politique des transferts de technologie

Politiques des États envers les transferts technologiques et impact des transferts technologiques sur les politiques gouvernementales concernant : - les conditions de

la production de la technologie ; le changement technologique et son contrôle ; la concurrence des firmes et la marge de manoeuvre des États ; - les mécanismes du transfert international de technologie : brevets, licences, filiales, ventes d'équipements, projets industriels ; rôle des organisations internationales (OMPI, CNUCED, ONUDI). Le transfert de technologie dans les rapports Est-Ouest et Nord-Sud ; rôle des États dans la formation et la constitution d'une ingénierie locale appropriée, importance des différences de situations entre pays du Sud ; implications pour un nouvel ordre économique international et dans les rapports politiques internationaux.

POL6200 Séminaire en analyse des entreprises publiques

L'État et les entreprises publiques. Création et fonctionnement des entreprises publiques : aspects politiques, juridiques, administratifs, économiques et sociaux. Rôle des instances décisionnelles supérieures et leur contrôle sur les entreprises publiques : gouvernement, ministre responsable, conseil du trésor, vérificateur général. Spécificités des entreprises publiques, financement, politique du personnel, etc. Entreprises publiques et relations internationales. Les entreprises publiques comme instrument de la politique économique de l'État. Le débat autonomie contrôle. Conférences et études de cas.

POM2001 Séminaire de synthèse en analyse politique

Ce séminaire a pour but l'approfondissement des connaissances conceptuelles et l'apprentissage de la lecture des textes dans le domaine de l'analyse politique. Le programme de lectures comparatives vise à cerner un objet ou un problème de l'analyse politique susceptible de développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse.

POM2002 Séminaire de synthèse en relations Internationales

Ce séminaire a pour but l'approfondissement des connaissances conceptuelles et l'apprentissage de la lecture des textes dans le domaine des relations internationales. Le programme de lectures comparatives vise à cerner un objet ou un problème des relations internationales susceptible de développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse.

POM2003 Séminaire de synthèse en administration publique et politiques publiques

Ce séminaire a pour but l'approfondissement des connaissances conceptuelles et l'apprentissage de la lecture des textes dans le domaine de l'administration publique et des politiques publiques. Le programme de lectures comparatives vise à cerner un objet ou un problème de l'administration publique et des politiques publiques susceptible de développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse et y intègre une dimension professionnelle.

POM3000 Activité de synthèse

L'objectif poursuivi est de permettre de procéder à une synthèse du cheminement de l'étudiant dans son champ de spécialisation. Cet exercice doit s'appuyer sur une synthèse de lecture ou la rédaction d'un essai faisant l'intégration des éléments de formation présentés dans la spécialité. Il peut être adapté au parcours individuel de l'étudiant.

Préalable(s) : POM2001 Séminaire de synthèse en analyse politique ; POM2002 Séminaire de synthèse en relations internationales ou POM2003 Séminaire de synthèse en administration publique et politiques publiques

POM3010 Stage

Activité réalisée dans un organisme professionnel (organisation gouvernementale, paragouvernementale, OSBL, etc.) soumise par l'étudiant et dont l'objectif est de lui permettre de compléter son cheminement par une formation pratique. Le stage est encadré et évalué conjointement par un professeur et une personne ressource de l'organisme et doit donner lieu à un rapport de stage. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

POM4001 Activité de synthèse II

L'objectif poursuivi est de permettre à l'étudiant de procéder à l'approfondissement d'une question relevant de son champ de spécialisation. Cet exercice doit s'appuyer sur une synthèse de lecture ou la rédaction d'un essai.

POM4011 Stage II

Activité réalisée dans un organisme professionnel (organisation gouvernementale, paragouvernementale, OSBL, etc.) soumise par l'étudiant et dont l'objectif est de lui permettre de compléter son cheminement par une formation pratique. Le stage est encadré et évalué conjointement par un professeur et une personne ressource de l'organisme et doit donner lieu à un rapport de stage. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

PPM1100 Séminaire d'intégration (2 cr.)

Ce cours vise les objectifs suivants : informer l'étudiant sur le milieu universitaire et sur le programme E.P.E.P. (fi) ; fournir à l'étudiant les outils nécessaires pour s'intégrer dans ces milieux le mieux et le plus rapidement possible. Ressources internes et externes à l'université. Exigences quant à la méthodologie et quant au contenu académique. Exercices d'objectivation. Rôle d'agent culturel de l'enseignant. Élaboration du projet de formation personnelle.

PPM1150 Activité Intégratrice d'insertion (2 cr.)

Ce cours vise à informer l'étudiant sur le programme EPEP (f.i.) et sur ses orientations pédagogiques et philosophiques. Son nouveau milieu lui est présenté afin de s'y intégrer.

La découverte de différentes ressources externes et internes à l'université permet à l'étudiant de commencer à se situer dans un environnement éducationnel et à faire le lien entre la culture et l'éducation. La découverte de lieux culturels (musées, théâtre...) comme moyen pédagogique à utiliser dans la pratique enseignante ainsi que des conférences et des travaux écrits ou oraux permettent à l'étudiant de s'inscrire dans une première perspective pédagogique.

Le WebCT est un outil de communication entre les étudiants et le professeur. C'est une source d'information, un lieu de discussion et un support pour déposer ses travaux en lien avec son choix professionnel. Des lectures, des discussions orales et écrites ainsi que des sorties culturelles font partie des exigences du cours.

Modalités : Cours en très grand groupe. Formation de sous-groupes pour certaines activités. Sorties éducatives et culturelles obligatoires. Intégration des TIC dans les activités du cours.

Condition d'accès : Être admis au programme (aucun étudiant libre ne peut s'inscrire à ce cours). Cours obligatoire dès le 1er trimestre.

PPM1200 Séminaire d'analyse et de synthèse (1 cr.)

Ce cours vise les objectifs suivants : synthèse des apprentissages faits au cours de la première année de formation ; mise à jour du projet de formation personnelle établi au PPM1100.

Outils nécessaires à la synthèse. Exercices d'objectivation. Analyse du projet de formation fait au PPM1100. Élaboration du projet pour la deuxième et troisième année de formation.

Préalable(s) : PPM2001 Stage d'enseignement : réalité scolaire et relation maître-élève (6 cr.)

PPM1250 Activité Intégratrice de réflexion (1 cr.)

Ce cours vise à amener l'étudiant à tisser un lien entre les différents moyens d'expression que véhicule notre culture et l'éducation et à explorer la notion de repères culturels chez les enfants. L'exploitation, l'analyse et la critique de différents moyens d'expression permettent à l'étudiant de situer l'importance du lien entre culture et éducation. En dégagant les objectifs propres au préscolaire, l'étudiant peut mettre en relief l'importance de ce niveau au Québec ou ailleurs dans le monde relativement aux systèmes d'éducation.

L'étudiant élabore différents outils utiles à sa formation, en particulier le portfolio.

Le Webct est le moyen de communication privilégié pour échanger sur différents aspects abordés durant les cours. L'étudiant est également invité à dégager les objectifs de l'éducation préscolaire au Québec et dans d'autres pays. Préalable(s) : PPM1500 Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.)

PPM1300 Séminaire d'analyse et de formation (1 cr.)

Ce cours vise les objectifs suivants : synthèse des apprentissages faits au cours des deux années précédentes ; mise à jour du projet de formation personnelle. Outils nécessaires à la synthèse. Objectivation. Analyse du projet de formation personnelle. Identification des intérêts des étudiants et de leurs objectifs.

Préalable(s) : PPM1200 Séminaire d'analyse et de synthèse (1 cr.) ; PPM4001 Stage en intervention et développement professionnel (6 cr.)

PPM1350 Activité Intégratrice de développement (1 cr.)

Ce cours permet à l'étudiant de préparer une synthèse de ses connaissances pédagogiques. En effet, après avoir réalisé des stages, il fait le lien entre la théorie et la pratique, entre les valeurs pédagogiques et leur interprétation dans la réalité, entre les origines de certaines théories et leurs réalités contemporaines. En prenant appui sur ses expériences de stage, l'étudiant a la possibilité de recontextualiser une pratique pédagogique en l'analysant *a posteriori* et en échangeant avec ses pairs.

L'étudiant utilise l'analyse réflexive dans le but de continuer l'élaboration de son portfolio et d'ajouter un volet critique à son journal professionnel. Le Webct reste le moyen de communication privilégié.

Préalable(s) : PPM2500 Stage d'enseignement 2 : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) ; PPM3500 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.)

PPM1400 Séminaire de synthèse (2 cr.)

Ce cours vise les objectifs suivants : connaître les conditions d'emploi ; faire la synthèse des acquis autant au niveau des cours modulaires que des cours académiques ; se situer par rapport aux différents rôles de l'enseignant ; établir son projet de formation continue.

Exigences du milieu scolaire et des conditions d'engagement. Pratique de l'entrevue. Cadre général du réseau scolaire. Lecture critique des différents programmes du préscolaire et du primaire et des approches pédagogiques. Place des arts et des sciences dans le développement de la personne. Démarche d'objectivation.

Préalable(s) : PPM1300 Séminaire d'analyse et de formation (1 cr.) ; PPM5001 Préparation au stage : préinsertion professionnelle

PPM1450 Activité Intégratrice de synthèse (1 cr.)

Ce cours vise à faire réaliser à l'étudiant une synthèse de sa formation qui sera évaluée sous différentes formes. Parallèlement, l'étudiant entre en contact avec la profession qui l'attend par l'intermédiaire de conférences sur les conditions d'emploi dans différentes commissions scolaires, sur l'éthique professionnelle et sur l'engagement. Il sera à même, étant à la fin de sa formation, d'élaborer son projet de formation continue.

L'étudiant travaille à la présentation de son portfolio. Le Webct reste le moyen de communication privilégié.

Condition d'accès : Avoir réussi le stage PPM3500 et être inscrit au PPM4500.

Préalable(s) : PPM3500 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.)

PPM1500 Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.)

Ce stage favorise l'insertion de l'étudiant dans le contexte scolaire. Par des cours préparatoires, l'étudiant est initié à différentes techniques d'observation qu'il pourra mettre en

pratique lors de son stage. L'étudiant est initié également à l'analyse réflexive et à l'éthique professionnelle. Ceci lui permettra de s'inscrire, dès la première année, dans une démarche professionnelle et ainsi de vérifier son choix de carrière.

La durée du stage est de 30 jours dont 25 consécutifs. Les rencontres préparatoires sont au nombre de sept. Il y a deux visites de supervision.

Préalable(s) : DID1210 Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire ; PPM1150 Activité intégratrice d'insertion (2 cr.)

PPM2001 Stage d'enseignement : réalité scolaire et relation maître-élève (6 cr.)

L'objectif principal de ce stage est de favoriser l'insertion de l'étudiant en formation des maîtres dans un processus de cheminement professionnel et de sensibilisation à la réalité scolaire. Visite dans une école avec grille d'observation ; exercices pratiques d'animation ; scénario d'interaction maître-élèves ; intervention qui favorise le développement des élèves et leur apprentissage ; analyse réflexive.

La durée de ce stage est de 30 jours dont 25 consécutifs dans une classe où l'étudiant est invité à travailler en étroite collaboration avec l'enseignant associé. La supervision de ce stage comporte au moins deux visites à l'étudiant, de la part du professeur-superviseur.

Préalable(s) : EDU2433 Didactique générale et gestion de classe au primaire ; EDU2860 Relation d'aide dans l'enseignement ; PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de zéro à 12 ans

PPM2500 Stage d'enseignement 2 : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.)

Ce stage vise à développer chez l'étudiant, par des observations et des prises en charge, ses premiers repères et ses balises pédagogiques. Aux rencontres préparatoires au stage, l'étudiant est invité à intégrer à sa pratique ses acquis disciplinaires en didactique et ses connaissances du préscolaire. Lors de ce stage, le travail est plus axé sur la planification que lors du précédent. Ainsi, l'étudiant sera amené à explorer différents concepts de planification qu'il pourra expérimenter pendant le stage. L'étudiant continue à travailler l'analyse réflexive dans son journal professionnel ainsi que dans son portfolio. Il est amené à s'inscrire dans une démarche éthique, critique et de passeur culturel. Ce stage permet aux étudiants de planifier notamment au préscolaire leur prise en charge et d'observer toute la dimension organisationnelle de la profession.

La durée du stage est de 30 jours dont 25 consécutifs. Les rencontres préparatoires sont au nombre de sept. Il y a deux visites de supervision.

Préalable(s) : PPM1500 Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.) ; PPM1250 Activité intégratrice de réflexion (1 cr.) ; DID1100 Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire

PPM3001 Stage d'éducation au préscolaire

L'objectif principal de ce stage est de permettre à l'étudiant de poursuivre la construction de son identité professionnelle par une réflexion sur son cheminement en regard de ses interventions pédagogiques au préscolaire. Synthèse du cours EDU2006 ; visite dans la classe d'accueil avec grille d'observation ; exercices pratiques d'animation ; planification d'activités adaptées ; intervention qui favorise le développement des élèves ; analyse réflexive.

La durée de ce stage est de 30 jours dont 25 consécutifs dans une classe du préscolaire où l'étudiant est invité à travailler en étroite collaboration avec l'enseignant associé. La supervision de ce stage comporte au moins une visite à l'étudiant, de la part du professeur-superviseur.

Préalable(s) : EDU2006 Organisation de l'environnement éducatif et gestion de classe au préscolaire ; PPM2001 Stage d'enseignement : réalité scolaire et relation maître-élève (6 cr.)

PPM3500 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.)

Ce stage vise à faire découvrir à l'étudiant l'ensemble des éléments de l'organisation de la classe et de façon plus spécifique l'évaluation des apprentissages de l'enfant. Le choix d'une thématique offre à l'étudiant la possibilité d'explorer un contenu particulier et de l'approfondir en classe. Le journal professionnel reste l'outil privilégié pour rendre compte de l'analyse réflexive de l'étudiant.

Ce stage permet aux étudiants de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans la pratique en classe tout en intégrant les acquis disciplinaires, théoriques et éthiques.

La durée du stage est de 37 jours dont 35 consécutifs. Il y a huit rencontres préparatoires de quatre heures chacune et deux visites de supervision.

Préalable(s) : PPM1250 Activité intégratrice de réflexion (1 cr.) ; PPM2500 Stage d'enseignement 2 : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.)

PPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec

Le cours vise à permettre aux étudiants de prendre conscience de leur culture, des valeurs véhiculées par la société dans laquelle ils évoluent et des différentes cultures qu'ils seront appelés à côtoyer. Ce cours permet également aux étudiants de se familiariser avec différents systèmes d'éducation afin de se préparer à vivre dans les meilleures conditions un stage d'enseignement à l'étranger.

Ce cours favorise chez les étudiants la poursuite de leur développement personnel et professionnel. Le journal professionnel est un outil privilégié pour rendre compte de l'analyse réflexive de l'étudiant. Les étudiants sont appelés à échanger sous différentes formes, entre autres par le biais du WebCT.

Modalités : Même si l'inscription au cours se fait à l'hiver, l'étudiant doit démontrer dès le trimestre d'automne qu'il s'inscrit dans une démarche pédagogique le préparant au stage hors Québec. Cours de 15 semaines (15 séances de travaux pratiques de 3 heures : 10 au trimestre d'automne et 5 au trimestre d'hiver).

Préalable(s) : PPM1250 Activité intégratrice de réflexion (1 cr.) ; PPM2500 Stage d'enseignement 2 : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.)

PPM3510 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.)

Le cours vise à permettre aux étudiants une familiarisation en milieu scolaire avec la dynamique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dans un contexte éducatif hors Québec. Des aspects explorés au niveau d'un pays, d'un état ou d'une province : structures, organisation de l'enseignement, régime pédagogique, programmes d'études. Des aspects explorés au niveau d'une classe et d'un établissement d'enseignement étrangers et sous forme d'observation participante, de prises en charge de la classe, de rencontres avec les intervenants, la clientèle scolaire, les ressources pédagogiques et les pratiques éducatives.

Ce stage vise à faire découvrir à l'étudiant l'ensemble des éléments de l'organisation de la classe et de façon plus spécifique l'évaluation des apprentissages de l'enfant dans un contexte étranger. Le journal professionnel reste l'outil privilégié pour rendre compte de l'analyse réflexive de l'étudiant. Ce stage permet aux étudiants de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans la pratique en classe tout en intégrant de nouveaux acquis disciplinaires, théoriques, éthiques et culturels.

La durée du stage est de 60 jours. Les rencontres préparatoires au stage se déroulent dans le cours PPM3509. (Cours en concomitance) Supervision à distance par le professeur responsable Travaux transmis par courrier électronique.

Préalable(s) : PPM1250 Activité intégratrice de réflexion (1 cr.) ; PPM2500 Stage d'enseignement 2 : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) ; PPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec

PPM3511 Projet de stage hors Québec II : Synthèse

De par sa nature ce cours favorise l'ouverture sur le monde. Ainsi, dans un contexte de communauté d'apprentissage les étudiants sont appelés à partager, à échanger et à transmettre à la communauté universitaire sur leurs expériences professionnelles vécues en milieu scolaire étranger sur les plans pédagogiques et culturels.

Préalable(s) : PPM1250 Activité intégratrice de réflexion (1 cr.) ; PPM2500 Stage d'enseignement 2 : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) ; PPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec ; PPM3510 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.)

PPM4001 Stage en Intervention et développement professionnel (6 cr.)

L'objectif principal de ce stage est de permettre à l'étudiant de poursuivre son développement personnel et professionnel dans le cadre d'un projet d'intervention personnalisé qui se déroule dans le milieu scolaire. Élaboration d'un projet à partir d'une problématique personnelle ; visites dans les milieux concernés avec instruments de cueillette d'informations ; visite dans la classe de stage ; exercices pratiques d'animation ; planification d'activités adaptées à la vie de la classe et au projet en cours ; intervention qui favorise le développement et les apprentissages des élèves ; analyse réflexive.

La durée de ce stage est de 37 jours dont 35 consécutifs dans une classe du préscolaire ou du primaire où l'étudiant est invité à travailler en étroite collaboration avec l'enseignant associé. La supervision de ce stage comporte au moins deux visites à l'étudiant, de la part du professeur-superviseur.

Préalable(s) : PPM3001 Stage d'éducation au préscolaire

PPM4500 Stage d'enseignement 4 : Préinsertion professionnelle (9 cr.)

L'objectif principal de ce stage est de confirmer les habiletés pédagogiques et éthiques acquises dans les stages précédents et de favoriser une préinsertion professionnelle. Pendant son stage, l'étudiant assure la prise en charge d'un groupe d'élèves et réalise une mini recherche-action. Il collabore étroitement avec son enseignant-associé. L'étudiant continue à travailler à la lumière de l'analyse réflexive. Ce cours est la quatrième étape de la formation pratique de l'étudiant de 4^e année et constitue le dernier moment d'accompagnement par un superviseur et un enseignant-associé. C'est aussi par ce stage d'insertion professionnelle que l'étudiant démontre ses réelles capacités de s'inscrire dans la profession enseignante.

La durée du stage est de 45 jours dont 40 consécutifs dans une classe du préscolaire ou du primaire. Il y a cinq rencontres préparatoires de six heures chacune et trois visites de supervision.

Préalable(s) : PPM1350 Activité intégratrice de développement (1 cr.) ; PPM3500 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.)

PPM5001 Préparation au stage : préinsertion professionnelle

L'objectif principal de ce cours est de favoriser une préinsertion professionnelle qui sera réalisée dans le cadre du Stage d'enseignement : préinsertion professionnelle (PPM5501). Cette préparation comprend : observation participante en classe du primaire et rencontres avec l'enseignant associé (1 cr.) ; synthèse des programmes d'études et des stratégies d'enseignement, exercices pratiques d'animation et d'organisation de la vie de la classe, planification d'activités adaptées, intervention qui favorise le développement et les apprentissages des élèves et analyse réflexive (2 cr.).

Préalable(s) : PPM4001 Stage en intervention et développement professionnel (6 cr.)

PPM5100 Projet d'action Individuelle et collective I

S'il est individuel, le projet peut prendre diverses formes : stage, lectures, visites, recherche, participation à un groupe de travail, etc. S'il est collectif, chaque membre du groupe participe aux phases de choix, d'élaboration, d'exécution et d'évaluation. Dans tous les cas, le projet doit être approuvé par l'encadreur qui évalue avec l'étudiant ou le groupe d'étudiants la pertinence du projet en regard de la formation professionnelle.

Condition d'accès : Avoir réussi les stages obligatoires du programme.

PPM5300 Projet d'action Individuelle ou collective III

S'il est individuel, le projet peut prendre diverses formes : stage, lectures, visites, recherche, participation à un groupe de travail, etc. S'il est collectif, chaque membre du groupe participe aux phases de choix, d'élaboration, d'exécution et d'évaluation. Dans tous les cas, le projet doit être approuvé par l'encadreur qui évalue avec l'étudiant ou le groupe d'étudiants la pertinence du projet en regard de la formation professionnelle.

Condition d'accès : Avoir réussi les stages obligatoires du programme.

PPM5501 Stage d'enseignement : préinsertion professionnelle (6 cr.)

L'objectif de ce stage est de confirmer les habiletés acquises dans les stages PPM2001, PPM3001 et PPM4001. L'étudiant démontre son autonomie pédagogique par une prise en charge supervisée de la classe.

La durée de ce stage est de 45 jours dont 40 consécutifs dans une classe du primaire où l'étudiant est invité à travailler en étroite collaboration avec l'enseignant associé. La supervision de ce stage comporte au moins trois visites à l'étudiant, de la part du professeur-superviseur.

Préalable(s) : PPM5001 Préparation au stage : préinsertion professionnelle

PRM1001 Activité d'immersion

Cette activité vise l'intégration de l'étudiant à l'université : connaissance des services, droits, responsabilités et règlements reliés au statut d'étudiant. Organisation de l'université et identification des principales ressources humaines, matérielles, informatiques et documentaires accessibles. L'intégration au programme : connaissance des objectifs et de la structure du programme, modalités de cheminements, règlements pédagogiques particuliers. Sensibilisation au rôle de l'enseignant en formation professionnelle et technique : conditions d'accès à la qualification légale, fonctions et rôles de l'enseignant, transformation de l'identité professionnelle, notions d'éthique professionnelle. L'activité d'intégration fournit à l'étudiant les éléments lui permettant de clarifier la nature de son engagement dans la profession enseignante et de faire l'arrimage entre ses besoins de formation et les objectifs et ressources du programme dans lequel il s'inscrit.

PRM1111 Stage d'initiation à la profession enseignante

Cette activité a pour objectif d'initier à l'enseignement toute personne qui débute en enseignement professionnel. Cette initiation consiste en une formation théorique et pratique principalement axée sur l'appropriation du contenu des documents relatifs au programme d'études que ces personnes auront à enseigner.

Les principaux thèmes doivent favoriser la familiarisation au domaine d'enseignement et l'initiation à la pratique d'enseignement. Les thèmes retenus sont les suivants : profil des clientèles et caractéristiques de la pédagogie en formation professionnelle, le concept de compétence et d'objectifs opérationnels véhiculés dans les documents pédagogiques de son programme ; transposition des objectifs opérationnels en plan détaillé de formation (objectifs, contenus, stratégies d'enseignement-apprentissage, techniques ou matériels utilisés et durée des activités) ; initiation aux modalités d'évaluation pertinentes aux apprentissages ; et démarche réflexive sur sa pratique d'enseignement en situation de classe.

PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis

L'objectif de cet atelier est d'offrir un encadrement aux étudiants qui font une demande de reconnaissance d'acquis dans le programme. Présentation de la problématique liée à la reconnaissance des acquis en éducation. Connaissance des principes à la base de la reconnaissance d'acquis : principes institutionnels et principes opérationnels spécifiques au baccalauréat en formation professionnelle. Règles et procédures d'attribution des équivalences, nature des documents exigés, modalités et pistes de recherche, soutien à l'élaboration et à la rédaction de la demande de reconnaissance des acquis. Évaluation de l'impact de la reconnaissance des acquis sur la suite du cheminement au programme.

PRM1313 Plan de formation continue

Bilan de formation et planification de la dernière étape du programme centrée sur la formation continue. L'étudiant est invité à faire le point sur sa profession d'enseignant, sur l'atteinte de ses objectifs de formation du début de programme, sur sa connaissance actuelle de sa discipline et à esquisser un plan de formation pour le parcours à venir. Le bilan et le plan de formation sont établis à partir d'un regard critique, d'une évaluation personnelle du cheminement et contiennent des éléments de référence extérieurs comme des indicateurs des besoins et attentes du milieu, de l'évolution du métier ou de la technique, de l'évolution des exigences de la profession enseignante.

PRM1414 Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé

Ce cours a pour objectif de préparer l'enseignant à assumer les fonctions d'enseignant associé auprès des stagiaires en enseignement professionnel ou technique. Politique de formation pratique, rôles et responsabilités des différentes instances impliquées dans l'encadrement des stages : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, universités, commissions scolaires et institutions d'enseignement. Rôles et responsabilités des intervenants : superviseur, enseignant associé, étudiant. Connaissance des principes généraux de supervision, développement des habiletés d'observation, de relation d'aide, de rétroaction et d'évaluation des stagiaires. Initiation à l'utilisation des outils propres à la formation pratique des futurs enseignants en stage : grilles d'observation et d'analyse, recueil du stagiaire, journal de bord, etc. Sensibilisation aux aspects éthiques des fonctions de maître associé.

PRM1500 Activité d'immersion (1 cr.)

Au terme de cette activité, l'étudiant : connaîtra son rôle et ses fonctions en tant qu'enseignant au secteur de la formation professionnelle, saura planifier ses activités de formation, saura gérer sa formation, sera en mesure d'utiliser les différents services et les différentes ressources que l'Université met à sa disposition.

Préparation d'un plan de formation : identification et analyse des besoins ayant conduit à l'inscription au programme de certificat d'enseignement en formation professionnelle ; identification et planification des activités à réaliser pour atteindre l'objectif ; analyse des ressources que l'étudiant investira dans sa formation : identification des ressources que l'Université met à sa disposition : programme, règlements, bibliothèques, autres services ; planification et rédaction d'un plan de formation afin d'être apte à enseigner au secteur de la formation professionnelle.

PRM1515 Atelier de rédaction technique

Basé sur un diagnostic individuel, cette activité se propose d'instrumenter les étudiants pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances du français technique utilisé dans leur secteur d'enseignement de la formation professionnelle et technique, de combler leurs principales lacunes sur le plan orthographique et sur le plan grammatical, de pratiquer leur français écrit dans les genres qu'ils utilisent le plus souvent et qu'ils seront amenés à enseigner : lettres, notes de service, etc.

PRM1700 Activité d'intégration (1 cr.)

Réflexion sur les rôles, fonctions et tâches de l'instructeur. Analyse de l'expérience professionnelle vécue : forces et difficultés. Identification des besoins de formation. Formulation des objectifs à poursuivre. Planification de la démarche.

PRM2000 Évaluation Intérimaire (1 cr.)

Cette activité a comme objectif d'ajuster le plan de formation : identification des progrès réalisés ; analyse et évaluation des ressources personnelles investies : temps, lectures, autres activités ; analyse et évaluation de l'utilisation faite des ressources fournies par l'Université ; évaluation de l'atteinte des objectifs de contenus et de formation ; modifications du plan de formation.

PRM2500 Activité de synthèse (2 cr.)

Au cours de cette activité, l'étudiant effectuera un retour sur son cheminement à l'intérieur du programme de certificat d'enseignement en formation professionnelle, évaluera ses acquis autant pédagogiques et professionnels que personnels, dégagera ses nouveaux besoins en regard d'une démarche de formation continue.

Activité de groupe clôturant le programme de certificat d'enseignement en formation professionnelle. Cette activité vise : à faire un retour sur le cheminement éducatif accompli par l'étudiant depuis l'entrée au programme, à faire un réexamen des perceptions qu'on avait au point de départ du rôle de l'enseignant au secteur de la formation professionnelle et à faire une confrontation de ces dernières aux perceptions nouvelles, à faire un examen critique, à titre individuel, des diverses expériences éducatives vécues dans le programme, à dresser le portrait des apprentissages réalisés et finalement à poser un nouveau diagnostic des besoins de perfectionnement à combler dans un contexte de formation continue.

Condition d'accès : Avoir complété tous les autres cours du programme de certificat ou compléter simultanément les autres cours de ce programme.

PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I

Stage de sensibilisation au monde de l'enseignement professionnel. Par l'observation, l'étudiant se familiarise avec les différents paramètres de la formation professionnelle : le lieu d'enseignement (le centre de formation ou l'école) et son environnement, les locaux, les ateliers, les horaires, les matériels et leur gestion, les différentes organisations internes. L'échange avec les différents acteurs ou intervenants du milieu scolaire, avec les différentes clientèles étudiantes. De retour à l'université, il participe à des discussions avec les autres stagiaires sur ce qu'ils ont observé et retenu.

Ce stage ne comprend pas de prise en charge du groupe d'élèves, il doit permettre au stagiaire de se constituer un réservoir de connaissances et de ressources afin d'augmenter ses compétences professionnelles.

PRM3002 Stage d'enseignement en formation professionnelle II

Stage de sensibilisation aux différents formats d'enseignement, aux pratiques d'enseignement et aux contenus en formation professionnelle. L'étudiant poursuit sa quête d'information : il observe, en classe ou en atelier, comment les enseignants forment les élèves au métier, comment ils s'organisent, comment ils gèrent leur classe et leur atelier. Il porte une attention particulière au climat de la classe et aux différentes interventions verbales de l'enseignant et à celles des élèves.

Ce stage ne comprend pas de prise en charge de la tâche d'enseignement ou du groupe d'élèves mais doit permettre au stagiaire d'ajouter de nouvelles expériences et de nouvelles connaissances au réservoir de connaissances et de ressources constitué durant le premier stage et cela, afin d'augmenter ses compétences professionnelles.

PRM3003 Stage d'enseignement en formation professionnelle III

Stage de collaboration et de participation à l'enseignement. Le stagiaire assiste l'enseignant dans la correction de travaux d'élèves et fournit à ces derniers des conseils pratiques en atelier. En puisant dans son réservoir de

connaissances et de ressources, il prépare des fiches pédagogiques, des exercices théoriques et pratiques et, finalement, assure, sous la supervision de l'enseignant, 15 heures d'enseignement en classe et 15 heures d'enseignement pratique en atelier.

Ce stage ne comprend pas une prise en charge continue. Le stagiaire assure une étroite collaboration à un enseignant dans ses activités pédagogiques ; il joue le rôle de moniteur auprès des élèves et peu à peu, assume la responsabilité d'activités pédagogiques complètes.

PRM3004 Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

Sous la supervision d'un enseignant associé, le stage a pour but la prise en charge autonome de l'enseignement par le stagiaire : il prépare et assume « entièrement » les activités pédagogiques d'enseignement théorique en classe et assure la coordination ainsi que la gestion des travaux pratiques en atelier. Ce stage a lieu à la fin de la formation psychopédagogique de l'étudiant et se situe en fin de formation. Durant le stage, l'étudiant renforce les acquis pédagogiques de sa formation en assumant la prise en charge de toutes les activités et de tous les aspects de la tâche d'enseignement, de plus, il offre sa participation à l'équipe-école et accepte les divers mandats qui lui sont présentés. Il assume pleinement sa tâche de professionnel de l'enseignement : planification, intervention, évaluation et analyse des résultats.

PRM3010 Stage d'enseignement secondaire I

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, observer le déroulement des activités d'un enseignant dans son milieu : étude et entraînement à l'utilisation de grilles d'observation ; préparation du stage d'observation, objectifs du stage, activités à réaliser, points à évaluer ; observation dans une école ou une autre institution de formation, des caractéristiques propres à la formation professionnelle ; observation d'enseignants en classe, en atelier ; préparation des enseignements ; participation aux autres activités des enseignants ; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3011 Stage d'enseignement collégial I

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, observer le déroulement des activités d'un enseignant dans son milieu : étude et entraînement à l'utilisation de grilles d'observation ; préparation du stage d'observation, objectifs du stage, activités à réaliser, points à évaluer ; observation dans un CEGEP ou une autre institution de formation, des caractéristiques propres à la formation professionnelle ; observation d'enseignants en classe, en atelier ; préparation des enseignements ; participation aux autres activités des enseignants ; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3012 Stage d'enseignement aux adultes I

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, observer le déroulement des activités d'un enseignant dans son milieu : étude et entraînement à l'utilisation de grilles d'observation ; préparation du stage d'observation, objectifs du stage, activités à réaliser, points à évaluer ; observation dans un centre de formation pour adultes ou une autre institution de formation, des caractéristiques propres à la formation professionnelle ; observation d'enseignants en classe, en atelier ; préparation des enseignements ; participation aux autres activités des enseignants ; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3013 Stage d'enseignement en Industrie I

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, observer le déroulement des activités d'un formateur dans son milieu :

étude et entraînement à l'utilisation de grilles d'observation ; préparation du stage d'observation, objectifs du stage, activités à réaliser, points à évaluer ; observation dans un centre de formation en industrie ou une autre institution de formation, des caractéristiques propres à la formation professionnelle ; observation des formateurs en classe, en atelier ; préparation des enseignements ; participation aux autres activités des formateurs ; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3015 Stage d'enseignement secondaire II

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, enseigner sous la surveillance d'un maître-associé du secondaire : préparation d'un stage d'enseignement, objectifs, stratégies d'enseignement, activités d'apprentissage, évaluation ; enseignement effectif sous la surveillance d'un maître-associé ; préparation, prestation de cours, évaluation des élèves ; participation à la vie administrative, syndicale et sociale de l'école ; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3016 Stage d'enseignement collégial II

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, enseigner sous la surveillance d'un maître-associé du collégial : préparation d'un stage d'enseignement, objectifs, stratégies d'enseignement, activités d'apprentissage, évaluation ; enseignement effectif sous la surveillance d'un maître-associé ; préparation, prestation de cours, évaluation des élèves ; participation à la vie administrative, syndicale et sociale du collège ; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3017 Stage d'enseignement aux adultes II

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, enseigner sous la surveillance d'un maître-associé aux adultes : préparation d'un stage d'enseignement, objectifs, stratégies d'enseignement, activités d'apprentissage, évaluation ; enseignement effectif sous la surveillance d'un maître-associé ; préparation, prestation de cours, évaluation des élèves ; participation à la vie administrative, syndicale et sociale du centre ; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3018 Stage d'enseignement en Industrie II

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, enseigner sous la surveillance d'un maître-associé : préparation d'un stage d'enseignement, objectifs, stratégies d'enseignement, activités d'apprentissage, évaluation ; enseignement effectif sous la surveillance d'un maître-associé ; préparation, prestation de cours, évaluation des élèves ; participation à la vie administrative, syndicale et sociale de l'industrie ; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3501 Cours-travaux dirigés I

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes : production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3502 Cours-travaux dirigés II

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes : production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3503 Cours-travaux dirigés III

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes : production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3504 Cours-travaux dirigés IV

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes : production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3505 Cours-travaux dirigés V

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes : production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3700 Stage d'enseignement en milieu de travail

Activités professionnelles complémentaires à l'enseignement, dûment supervisées, dont l'accomplissement nécessite le recours aux habiletés acquises du formateur d'adultes. L'accent sera mis également sur les techniques d'évaluation. Le stage se réalise en étroite collaboration entre l'université et les entreprises.

PRM3710 Activité de synthèse (2 cr.)

Retour sur la démarche accomplie depuis l'introduction dans le programme. Somme des apprentissages réalisés. Nouveau diagnostic des besoins de perfectionnement à combler dans un contexte de formation continue.

PRM4000 Synthèse

Cette activité a comme objectif l'évaluation de la formation acquise : évaluation du plan initial et du plan modifié ; identification des activités réalisées et évaluation de l'atteinte des objectifs de contenus et de formation ; production d'un récit synthèse qui présente un portrait intégré des acquis au plan professionnel et au plan personnel ; identification des orientations de sa carrière d'enseignant et identification de perspectives de formation continue.

PRM402X Stage de perfectionnement disciplinaire I

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles aux pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail ; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité ; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées ; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent ; rédaction d'un rapport de stage.

Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PRM412X Stage de perfectionnement disciplinaire II

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles aux pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail ; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité ; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées ; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent ; rédaction d'un rapport de stage.

Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PRM422X Stage de perfectionnement disciplinaire III

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles aux pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail ; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité ; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées ; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent ; rédaction d'un rapport de stage.

Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PRM432X Stage de perfectionnement disciplinaire IV

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles aux pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail ; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité ; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées ; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent ; rédaction d'un rapport de stage.

Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PRM442X Stage de perfectionnement disciplinaire V

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles aux pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail ; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité ; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées ; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent ; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

Rendre l'étudiant apte à orienter son cheminement dans les thématiques du programme. Préparer les contextes dans lesquels les contenus plus spécialisés du programme trouveront leur signification et leur validité. Donner l'occasion à l'étudiant de s'adapter et à la présence de débats et de controverses de la psychologie actuelle et à l'état provisoire de larges tranches de la théorie et de la pratique.

Le cours est composé d'une série de conférences à contenu spécifique données par des personnes choisies à l'intérieur et à l'extérieur du département, d'une série de discussions en équipe articulées autour des conférences et d'un programme de lecture systématique et de travaux. Les conférences visent à présenter la réalité professionnelle du chercheur et de l'intervenant dans son contexte sociologique, politique et idéologique.

Le contenu doit couvrir plusieurs des approches de la recherche fondamentale, appliquée et de la recherche-action ainsi que de l'intervention individuelle, communautaire, préventive et de groupe. Il doit refléter les aspects multiples de l'activité des psychologues, tant au niveau des domaines traditionnels qu'au niveau des domaines en émergence.

PSM4320 Stage d'observation

Stage d'observation dans divers milieux de travail, de loisir, d'éducation, de rééducation, de traitement, etc. Cette activité a pour but d'initier l'étudiant à la formulation de questions, de problèmes, de modes d'intervention et de recherche en psychologie.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

PSM4601 Atelier d'observation en psychologie dynamique

Initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche.

Dans le cadre d'une orientation psychodynamique, initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche, en prenant connaissance de divers types particuliers de pratique, de relations interpersonnelles, de problèmes et de méthode de travail. Divers moyens pédagogiques peuvent être utilisés à cette fin : documents audiovisuels, exposé et discussion en présence d'un spécialiste, simulation, jeux de rôle, observation en milieu d'intervention, etc.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

PSM4603 Atelier d'observation en psychologie humaniste

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux enjeux, aux problématiques, aux méthodes de travail et aux manières d'être des intervenants en psychologie humaniste.

Rencontres de professionnels, de psychothérapeutes, de psychologues qui ont adopté l'approche humaniste. Exercices d'observation dans un milieu naturel.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

PSM4605 Atelier d'observation en psychologie du développement

Initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche.

Dans le cadre d'une orientation développementale, initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche, en prenant connaissance de divers types particuliers de pratique, de relations interpersonnelles, de problèmes et de méthode de travail. Divers moyens pédagogiques peuvent être utilisés à cette fin : documents audiovisuels, exposé et discussion en présence d'un spécialiste, simulation, jeux de rôle, observation en milieu d'intervention, etc.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

PSM4606 Atelier d'observation en psychologie en éducation

Ce cours a pour objectif de rendre l'étudiant apte à effectuer diverses observations et en faire la synthèse.

Dans le cadre d'une orientation de psychologie en éducation, initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche, en prenant connaissance de divers types particuliers de pratique, de relations interpersonnelles, de problèmes et de méthode de travail. Divers moyens pédagogiques peuvent être utilisés à cette fin : documents audiovisuels, exposé et discussion en présence d'un spécialiste, simulation, jeux de rôle, observation en milieu d'intervention, etc.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

PSM4607 Atelier d'observation en analyse du comportement

Initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche.

Dans le cadre d'une orientation behaviorale, initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche, en prenant connaissance de divers types particuliers de pratique, de relations interpersonnelles, de problèmes et de méthode de travail. Divers moyens pédagogiques peuvent être utilisés à cette fin : documents audiovisuels, exposé et discussion en présence d'un spécialiste, simulation, jeux de rôle, observation en milieu d'intervention, etc.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

PSM4608 Atelier d'observation en neuropsychologie

Sensibilisation aux pratiques d'évaluation clinique, d'intervention clinique, ou de recherche en neuropsychologie.

Dans le cadre d'une orientation neuropsychologique, initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche, en prenant connaissance de divers types particuliers de pratique, de relations interpersonnelles, de problèmes et de méthode de travail. Divers moyens pédagogiques peuvent être utilisés à cette fin : documents audiovisuels, exposé et discussion en présence d'un spécialiste, simulation, jeux de rôle, observation en milieu d'intervention, etc.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

PSM4609 Atelier d'observation en psychologie sociale

Acquisition de connaissances relativement à la vie professionnelle dans le domaine de la psychologie sociale.

Dans la perspective de la psychologie sociale, l'étudiant sera exposé aux pratiques de la recherche fondamentale et appliquée dans un contexte d'expertise professionnelle. Il prendra connaissance des problèmes abordés et des méthodes de travail en usage. Divers moyens pédagogiques peuvent être utilisés à cette fin : documents audiovisuels, exposés et discussions en présence de spécialistes, simulations, jeux de rôles, séances d'observation en milieu d'intervention.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie ; PSY4120 Psychologie sociale

PSM4610 Atelier d'observation en psychologie communautaire

Initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche.

Dans le cadre d'une orientation de psychologie communautaire, initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche, en prenant connaissance de divers types particuliers de pratique, de relations interpersonnelles, de problèmes et de méthode de travail. Divers moyens pédagogiques peuvent être utilisés à cette fin : documents audiovisuels, exposé et discussion en présence d'un spécialiste, simulation, jeux de rôle, observation en milieu d'intervention, etc.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

PSY0230 Introduction à la psychologie

Initiation à l'étude scientifique du comportement humain. Introduction aux principaux champs d'intérêt de la psychologie tels la perception, la conscience, le développement, la cognition, la motivation, le comportement social, la psychopathologie et les bases biologiques du comportement.

Présentation des principaux courants théoriques et des principaux concepts dans les champs d'intérêt de la psychologie. Présentation de l'état actuel des connaissances dans les domaines de la perception, la conscience, le développement, la cognition, la motivation, le comportement social, la psychopathologie et les bases biologiques du comportement, etc.

PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests

La notion de test. Grands types de tests. Caractéristiques métriques des tests : validité, fidélité, finesse. Éléments de construction de tests. Règles d'administration des tests.

Préalable(s) : PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

Apprentissage des méthodes de mesure requises à l'étude de la psychométrie, à l'utilisation éclairée des tests psychologiques ainsi qu'à la recherche.

Introduction aux diverses méthodes de mesure. Statistiques descriptives, corrélationnelles et inférentielles : non paramétriques et paramétriques. Analyse de régression simple. Échelles mathématiques. Le rationnel de l'emploi de ces méthodes et leurs applications dans les divers schémas de recherches. Apprentissage d'un logiciel statistique permettant de mettre en application les connaissances théoriques.

Condition d'accès : Avoir réussi le cours obligatoire de méthodes quantitatives dans le D.E.C. en sciences ou le D.E.C. en sciences humaines, ou l'équivalent de ces cours.

PSY1332 Théories et techniques de l'entrevue

Étude des principales orientations théoriques de l'entrevue. Les divers types d'entrevue. Les variables en cause : langage, préjugés, rôles réactions personnelles, etc. Problèmes particuliers : le début et la fin de l'entrevue, les silences, les résistances, etc.

PSY1333 L'entrevue de face à face

Cours centré spécifiquement sur l'approfondissement de la relation de face à face : interview de sélection, entrevue brève de support, entrevue de follow-up, entrevue en situation de crise, entrevue de conseil, support téléphonique. À partir de situations concrètes, l'étudiant aura l'occasion de développer des attitudes personnelles et des techniques pertinentes à la situation de face à face.

Préalable(s) : PSY1332 Théories et techniques de l'entrevue

PSY1523 Psychologie sociale de la carrière

Étude de thèmes de la psychologie sociale dans une perspective appliquée à la carrière.

Principaux facteurs et processus affectant la perception d'autrui ; biais : applications à l'entrevue. Quelques modèles de la communication ; principales dimensions de la communication verbale et non verbale (paralinguistique et non linguistique). Traits de personnalité associés à la carrière ; motivation intrinsèque et extrinsèque. Valeurs : fonctions, exemples de typologie et changement des valeurs. Attitudes : dimensions et fonctions. Modèles de changement des conduites : approches via le changement des croyances et des attitudes (techniques de persuasion) et approches via la demande d'exécution d'un comportement. Comportement d'entraide et altruisme : facteurs facilitateurs et inhibiteurs. Phénomènes de groupe : typologie des tâches facilitées ou inhibées par le groupe, leadership et animation, ratés du fonctionnement en groupe. Conduites intergroupes : stéréotypes, préjugés et discrimination ; modèles de réduction des biais intergroupes.

Préalable(s) : CAR2200 Dimensions humaines du travail

PSY1580 Santé et maladies mentales

Initiation à la problématique de la santé mentale chez les personnes âgées. Problèmes psychopathologiques liés au vieillissement. Effets des ruptures dans le cycle de vie et des situations sociales sur l'évolution psychique des individus vieillissants. Information et réflexion critique sur les notions de confusion, sénilité, gâtisme, pertes de mémoire, etc. Recherche de nouveaux modèles d'intervention.

PSY1620 Psychologie de l'environnement

Les objectifs du cours sont d'initier les étudiants aux multiples facettes des relations entre l'individu ou le groupe et l'environnement, considéré d'un point de vue molaire. Faire acquérir les connaissances fondamentales développées en psychologie pour décrire, expliquer et modifier le comportement humain en relation avec l'environnement.

Historique et caractéristiques du domaine sur les plans théorique et méthodologique. Cognition environnementale : cartographie cognitive, orientation spatiale. Comportement

sociospacial : espace personnel, comportement territorial, sentiment d'entassement, régulation de la frontière entre soi et les autres. Psychologie écologique : cadres comportementaux et peuplement. Stresseurs environnementaux (bruit, chaleur, pollution). Évaluation environnementale : esthétique, adéquation personne/environnement, qualité de l'environnement. Intervention psycho-environnementale : compétence des individus et des groupes, potentiel psycho-environnemental, effet sur l'aménagement. Attitudes et comportements pro-écologiques. Réaction aux catastrophes écologiques. Relations personne/environnement dans divers milieux : résidentiel, scolaire, professionnel, naturel, urbain, institutionnel. Problématiques particulières à certaines clientèles (par exemple : enfant, personnes âgées, personnes handicapées).

PSY1800 Psychologie de l'apprentissage

Initiation aux concepts, méthodes et phénomènes de la psychologie de l'apprentissage. Les principes de base du comportement et de sa modification : les situations, les principaux phénomènes. Méthodes et problèmes théoriques. Apprentissage verbal, moteur, cognitif, social et académique. Applications à diverses situations concrètes ou secteurs d'activités.

PSY2010 L'adolescence

Connaissance de la personne de l'adolescent : ses comportements, intérêts, attitudes, motivations (aspects sociaux, affectifs, intellectuels de l'adolescence). Description des problèmes propres à l'adolescence. Acquisition de connaissances sur les aspects du développement (développement physique, développement de la pensée, etc.) ; l'aspect social (socialisation, attitudes individuelles, sociales, familiales) ; la culture des jeunes, les valeurs, l'identité : les éléments qui couvrent la psychologie, la physiologie, la sociologie, les représentations, les problématiques des jeunes.

PSY2112 Individu créateur et l'entraînement à la créativité

Contributions multidisciplinaires à la problématique de la créativité et aux conditions de sa manifestation. Recherches, mécanismes et techniques favorisant l'actualisation du potentiel créateur. Cours-atelier.

PSY2230 Intelligence émotionnelle

Sensibiliser les étudiants aux questions liées à l'intelligence émotionnelle. Faire acquérir les connaissances fondamentales permettant aux étudiants dans les domaines de la santé mentale, de l'éducation et de la communication de mieux apprécier l'importance de l'intelligence émotionnelle dans leur domaine. Fournir les bases théoriques et des exemples d'application. Le cours porte sur le concept de l'intelligence émotionnelle et ses implications dans les domaines des relations interpersonnelles, de l'éducation, de la santé mentale et de la gestion des ressources humaines. À cette fin, une introduction aux notions sous-jacentes, à savoir les bases biologiques et sociales des émotions, la communication des émotions, la gestion des émotions et le rôle des émotions dans les relations interpersonnelles sera fournie. Dans chaque section du cours, des exemples concrets et appliqués seront présentés.

PSY2400 Psychologie de la personnalité

La notion de personnalité. Les grandes approches de l'étude de la personnalité : psychodynamique, trait et types, phénoménologique, comportementale. Leur conception de la structure de la dynamique, du développement, de la normalité et de l'anormalité et du changement de la personnalité. Les méthodes de mesures et d'évaluation de la personnalité. Étude de quelques concepts centraux.

PSY2500 Psychologie du développement

Étude des lois et des phénomènes de la croissance et du développement humain. Méthodes de recherche. Impact dans la vie de tous les jours au plan de la société, de la famille, de l'école et de l'individu. Notions d'étapes, de stade

et de rythme de croissance ; l'hérédité et l'environnement ; les diverses approches théoriques de la psychologie du développement.

PSY2510 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique, d'une profession

Initiation aux concepts de base, phénomènes et modèles pertinents à l'apprentissage d'un métier. Développement cognitif et apprentissage. Notions de processus cognitifs de traitement de l'information : perception, mémoires et action. Apprentissage et intelligence, connaissances. Applications à la pédagogie de l'enseignement professionnel.

PSY2511 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Introduction à la psychologie et à quelques-uns de ses domaines : psychologie industrielle, psychologie de l'apprentissage, psychologie sociale. Survol des perspectives et des contributions spécifiques qu'offrent ces domaines à la compréhension de l'apprentissage d'un métier, d'une technique. Identification des facteurs psychologiques susceptibles d'influencer le choix, l'apprentissage et la pratique d'un métier ou d'une technique : âge, sexe, aptitudes intellectuelles, personnalité, concept de soi, intérêts, valeurs, perception du monde scolaire et du monde du travail, perception de l'entourage, etc. Mise en évidence des aspects sur lesquels l'enseignant peut agir pour faciliter et guider l'apprentissage d'un métier ou d'une technique.

PSY2512 Psychologie du développement de l'intelligence

Développement des structures intellectuelles : période sensori-motrice, opératoire concrète et opératoire formelle. Examen du modèle opératoire piagétien et comparaison avec d'autres modèles. Relations entre intelligence sociale et non sociale.

PSY2582 Psychologie de la socialisation

Développement des processus d'interaction individu-environnement. Développement psychosocial du nourrisson : genèse des émotions et de l'attachement. Développement psychosocial de l'enfant : influence de la famille, de l'école et du groupe des pairs. Développement psychosocial de l'adolescent : relations avec les parents, le groupe des pairs. Évolution de la psychosexualité. Apprentissage de rôle, d'attitude et d'expression émotive. Imitation et modelage. Acquisition de patterns socioculturels. Compétence et adaptation.

PSY2610 L'attachement et la communication dans la famille

L'objectif du cours est la définition et l'illustration des modèles d'attachement et de la communication qui sont associés à des familles adaptées et à des familles dysfonctionnelles. Les problèmes reliés à des relations de couple et à des relations parent-enfant laissent présager des troubles d'adaptation, à la fois chez les adultes et les enfants, incluant la dépression, les troubles de conduite et les niveaux d'anxiété élevés. Les relations d'attachement et les modèles familiaux jouent un rôle important dans l'émergence et le maintien des relations harmonieuses ou dysfonctionnelles à l'intérieur de la famille. Dans ce cours, ces modèles vont être identifiés et les stratégies qui visent l'amélioration des modèles dysfonctionnels vont être discutées.

PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de 0 à 12 ans

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir de nouvelles connaissances ou parfaire celles déjà acquises sur le développement de l'enfant entre 0 et 12 ans, ses problématiques, ses méthodes d'étude, ses domaines d'application, etc. ; comprendre les principales théories contemporaines du développement de l'enfant et les principaux enjeux théoriques ; apprendre à utiliser ces

outils théoriques pour comprendre le comportement de l'enfant ; connaître la genèse du développement aux plans cognitif, affectif et social.

Aperçu des lois et des phénomènes généraux du développement humain ; notions d'étapes, de stade et de rythme de croissance ; hérédité et environnement ; les principales approches théoriques de la psychologie du développement. Étude spécifique des principaux développements durant la période de 0 à 12 ans aux plans moteur, perceptivo-moteur, intellectuel, affectif et social. Impact de l'environnement familial, communautaire et scolaire sur le développement. Insertion dans le groupe et développement sexuel.

PSY2628 Psychologie du développement de l'enfant de (6-12 ans) en milieu de garde

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Accompagner l'enfant de 6 à 12 ans dans son développement global dans le quotidien d'un milieu de garde. Comprendre les principales théories contemporaines du développement de l'enfant et les principaux enjeux théoriques. Apprendre à utiliser ces outils théoriques en milieu de garde pour comprendre le comportement de l'enfant. Connaître la genèse du développement aux plans cognitif, affectif et social ainsi que la relation entre ces dimensions et l'adaptation en milieu de garde.

En réponse aux objectifs du cours quant au développement global de l'enfant de 6 à 12 ans dans le quotidien d'un milieu de garde : Aperçu des lois et des phénomènes généraux du développement humain ; notions d'étapes, de stade et de rythme de croissance ; hérédité et environnement ; principales approches théoriques de la psychologie du développement. Étude spécifique des principaux développements durant la période de 6 à 12 ans aux plans perceptivo-moteur, cognitif, affectif et social. Impact de l'environnement du milieu de garde sur le développement. Insertion dans le groupe et développement sexuel.

PSY2629 Psychologie de l'enfant de 6 à 12 ans

La période de 6 à 12 ans : développement perceptivo-moteur, intellectuel, affectif et social. Environnement familial, communautaire, scolaire et développemental. Insertion dans le groupe et développement sexuel.

PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : connaître les différentes étapes de développement de l'enfant entre six et dix-huit ans tout en ayant en perspective les variations individuelles et culturelles de même que les facteurs environnementaux, biologiques et génétiques qui influencent le développement de l'individu ; exprimer un point de vue personnel sur l'ensemble des questions qui touchent la psychologie du développement de l'enfance et de l'adolescence ; appliquer les notions acquises dans ce cours à son domaine d'étude ou de travail et dans leurs relations éducatives avec des enfants et des adolescents.

Aperçu historique et socioculturel des conceptions de l'enfance et de l'adolescence. Étapes du développement de l'enfant de la naissance à l'âge scolaire. Grandes étapes du développement physique, psychomoteur, cognitif, socioaffectif et psychosexuel de 6 à 18 ans.

PSY2644 Psychologie de l'adolescence I

La pensée formelle comme suite à la pensée opératoire concrète. L'évolution progressive de la pensée en vue de son intégration à la pensée adulte. Évolution de la personnalité sur le plan physiologique, affectif, social et vocationnel. Apprentissage de la prise de conscience de l'individu comme personne.

PSY2654 Psychologie du développement (stade adulte)

Le stade adulte : caractéristiques, évolution et développement de la personne. Psychologie et comportements de l'adulte en diverses situations

socioéconomiques : travailleur, chômeur, mère au travail, famille monoparentale, personne à la retraite, etc. La réalité du changement et ses conditions. L'apprentissage individuel : facteurs environnementaux, affectifs, psychosociologiques et pédagogiques. L'apprentissage collectif : attitudes, valeurs, représentations sociales, motivation sociale, conformité au groupe (microgroupe, classe sociale), soutien du groupe à l'apprentissage. Élaboration d'actions de soutien à l'adulte dans un processus d'éducation permanente.

PSY2682 Psychologie du vieillissement

Psychologie du développement et du vieillissement : altérations des fonctions, changements de personnalité, évolution de l'insertion sociale : la retraite, la maladie, la mort. Conceptions socioculturelles de la vieillesse et possibilités d'ajustements personnels et psychosociaux. Effets de l'institutionnalisation. Problèmes psychopathologiques du vieillissement.

PSY2800 Psychopathologie

Introduction aux différentes définitions du normal et du pathologique. Relation entre le syndrome et les autres aspects de la vie. Le diagnostic : son rôle et son mode d'application. Présentation des principaux styles psychopathologiques : persécution, dépression, hystérie, compulsion, phobie, impulsivité. Caractères différents des névroses et des psychoses. Notes sur l'organicité. Introduction aux diverses approches thérapeutiques.

PSY2840 Les enfants en difficulté en milieu de garde

Étude des différents problèmes soulevés par des enfants accusant une difficulté en milieu de garde. Identification des causes en relation au stade de développement de l'enfant, à son environnement social, physique et affectif. Problématique d'hyperactivité, d'agressivité et de retrait social. Rôle de l'éducateur et de l'éducatrice en tant que support à l'enfant à l'intérieur du milieu de garde et en collaboration avec le milieu familial de l'enfant. Identification des ressources disponibles.

PSY2844 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Étude des troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent. Les déficiences mentales et le retard mental. Le caractériel : causes des divers troubles affectifs, discussions des divers types de comportement. La névrose : ses manifestations chez l'enfant et l'adolescent, théorie générale de la névrose. Troubles du comportement : délinquance, alcoolisme, drogues, déviations sexuelles. Troubles d'apprentissage. Psychose : autisme, comportements psychotiques de l'adolescent.

PSY2854 Handicap moteur : besoins et approches

Sensibilisation et familiarisation à l'égard des besoins et problèmes des personnes vivant avec un ou des handicaps physiques moteurs. Type d'handicap congénital, handicap acquis. Besoins et approches-notion d'adaptation et de réadaptation. Incidences d'intervention : physique, sociale, psychologique, etc. Réalité au Québec- Principes de Normalisation et d'Intégration sociale.

PSY2880 Psychologie et Immigration

Le processus migratoire et ses effets sur la santé mentale : stress et troubles psychologiques spécifiques et mécanismes d'adaptation (stratégies cognitives, réseaux sociaux) ; analyse des phénomènes de suicide et de délinquance. Répercussions du racisme et de l'ethnocentrisme sur l'estime de soi et l'identité culturelle. L'immigration et la restructuration des relations de couple et parents-enfants. Problèmes spécifiques des personnes isolées, du troisième âge, des réfugiés. Dynamique de l'insertion dans la culture d'accueil (travail, langue) par rapport à l'identité et à l'estime de soi. Modèles d'intervention psychosociale (modèles traditionnels et modèles professionnels) auprès de communautés ethniques vivant au Québec.

PSY3000 Psychologie sociale

Attitudes, croyances, valeurs, représentations sociales. Normes et conformité. Apprentissage social et motivation sociale. Interaction, changements d'attitudes. Conduites de groupes : microgroupes, organisations et collectivités. Mise en relief, selon les thèmes, des apports spécifiques des principales théories.

PSY3003 Fondements de la psychologie sociale appliqués à l'intervention

Notions de psychologie sociale pertinentes à l'intervention psychosociale. Attitudes, normes, rôles, croyances et opinions, valeurs, représentations sociales. Contrôle et changement social. Groupe de référence et d'appartenance. Microgroupes, organisations et collectivités. Interactions en groupe et interactions de groupes. Liens entre la psychologie sociale et l'intervention psychosociale.

PSY3022 Psychologie des relations Interpersonnelles

La connaissance d'autrui : théories et recherches sur la perception d'autrui, modèles de la première impression. L'attraction interpersonnelle. L'interaction et la présentation de soi. La communication verbale et non verbale. La dyade comme unité fonctionnelle. Mesure et véracité de la perception d'autrui. L'altruisme.

PSY3032 Psychologie de la communication

Cadre descriptif et limites des concepts de la théorie de l'information. Communication persuasive (changement d'attitudes) et communication de masse. Psychologie sociale du langage verbal. Signe et symboles. Connotation et différentiateurs sémantiques. Présentation de soi et communication non verbale. Mise en relief, selon les thèmes, des apports spécifiques des principales théories.

PSY3033 Psychologie des médias visuels

L'impact de la forme, de la grammaire et du contenu de divers médias visuels (cinéma, télévision, design, peinture, etc.) aux niveaux cognitif, affectif et social. Les systèmes de symboles, la pensée visuelle (et verbale) et les représentations mentales correspondantes. Le rôle des besoins, valeurs, attentes et attitudes face à la publicité et à l'expression dans les arts/médias visuels. La compréhension des récits visuels : rôle des schémas narratifs, des «scripts» et de l'imagerie mentale. Les métaphores et les structures non narratives. Facteurs développementaux et socioculturels dans la création et l'interprétation des signes et codes visuels.

PSY3132 Élaboration et évaluation de programmes en intervention communautaire

Identification des besoins et planification de programmes dans un contexte communautaire : définition de l'identification et de l'évaluation des besoins, justification de l'étude des besoins, objectifs de l'évaluation des besoins et revue générale des techniques d'identification et d'évaluation des besoins. Mesure et évaluation de l'efficacité des programmes : buts et utilisations diverses de l'évaluation, détermination des buts et objectifs du programme, évaluation des processus, détermination de critères d'atteintes des objectifs, les schémas d'évaluation (expérimental quasi-expérimental, non expérimental), analyse des coûts et bénéfices. Utilisation des résultats de l'évaluation : le rôle de l'évaluateur, les résistances à l'évaluation, la diffusion des résultats, l'évaluation et les propositions de changements.

PSY3133 La famille et son environnement : système et modes d'intervention

Étude de la famille sous l'angle de son fonctionnement comme système en interaction avec d'autres systèmes. Rôles et activités des membres de la famille. Interaction

de la famille avec son environnement physique. Relations entre les familles. Relations avec les institutions et les organisations communautaires. La famille et les normes et valeurs sociales. Examen des modèles d'intervention familiale et de couple : approche systémique, modèle de «l'appropriation», modèle éducatif, etc. Évaluation de l'efficacité de ces approches.

Préalable(s) : EDU5100 Métodopédagogie et ressources d'entraide ou PSY3000 Psychologie sociale ou PSY4120 Psychologie sociale

PSY3344 Croissance personnelle et perfectionnement professionnel

Exploration des liens entre croissance personnelle et perfectionnement professionnel comme formateur d'adultes : image de soi, communication, influence, vécu face à l'autorité et comme personne en autorité, capacité d'élaborer des projets et de les réaliser, capacité d'évaluation et d'autoévaluation, possibilités de changement, etc. Informations théoriques, mises en situation, réflexion individuelle.

PSY3362 Dynamique de groupe : théorie et pratique

Exploration et prise de conscience du vécu. Notions théoriques.

PSY3372 Animation de groupe : théorie et pratique

Entraînement et pertinence du rôle d'animateur au sein de divers types de groupes en relation avec les besoins d'une clientèle hétérogène. Au plan de la tâche : intégration, relation, développement. Au plan socioémotif : utilisation dynamique des phénomènes émotifs. Au plan des procédures : interprétation et autoévaluation.

PSY3501 Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

L'écologiste et la situation d'apprentissage. Diverses conceptions de l'apprentissage scolaire. Les facteurs impliqués : du côté de l'élève, du côté du maître, du côté de l'environnement scolaire. Approches centrées sur le maître, centrées sur l'élève. Discipline et apprentissage. L'apprentissage par les méthodes de groupe et l'utilisation des pairs. Efforts d'avant-garde et projets-pilotes en éducation. Apports de la psychologie fondamentale de l'apprentissage à l'apprentissage en milieu scolaire. Évaluation et contrôle de l'apprentissage.

PSY3520 Affectivité, motivation et apprentissage

L'objectif principal est de renseigner les étudiants sur les diverses dimensions affectives et motivationnelles de l'élève intervenant dans ses apprentissages. Compréhension des processus par lesquels les caractéristiques affectives de l'élève influencent sa motivation et ceux par lesquels cette dernière interagit avec la mise à profit de ses capacités cognitives et des connaissances déjà acquises dans les situations d'apprentissage. Définition des notions d'affectivité et de motivation : identification des facteurs composant chacune, leur définition, leur nature, et le rôle des élèves eux-mêmes et des agents sociaux, en particulier les parents et les enseignants dans leur développement. Reconnaissance de certains comportements de l'élève comme mode d'expression de ses caractéristiques affectives et motivationnelles.

Différence sexuelles et culturelles. Stratégies de l'enseignant pour soutenir ou renforcer la motivation de l'élève.

Préalable(s) : ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire ou PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de 0 à 12 ans

PSY3535 Douance et talent : dépistage et intervention

Initiation et sensibilisation à la problématique de l'intervention auprès de jeunes doués ou talentueux. Définitions : douance, talent, précocité, surdouance.

Incidence selon le niveau de marginalité. Caractéristiques psychosociologiques différentielles. Principes, outils et procédures de dépistage. Analyse critique des résistances vis-à-vis de l'intervention spéciale auprès de cette clientèle. L'enrichissement et ses diverses formes. Principaux modèles d'intervention. Comparaison de modalités administratives d'enrichissement ; le service intra-classe, le regroupement et l'accélération, avec leurs impacts cognitifs et socio-affectifs.

PSY3731 Normalité et déviance ; étude approfondie de la personnalité I : l'enfant et l'adolescent

Laboratoire d'étude clinique : à partir de situations concrètes (exemples : observation, jeu de rôle), apprendre la méthodologie de l'évaluation de la normalité et de la déviance dans le contexte de la relation d'aide.

PSY3732 Psychologie du déficient mental

Étude des caractéristiques et de la dynamique de l'enfant déficient mental. Facteurs situationnels et motivation. Problèmes spécifiques d'apprentissage. Définition des divers types de déficience mentale et leurs causes.

PSY3741 Normalité et déviance ; étude approfondie de la personnalité II : l'adulte

Laboratoire d'étude clinique : à partir de situations concrètes (exemples : observation, jeu de rôle), apprendre la méthodologie de l'évaluation de la normalité et de la déviance dans le contexte de la relation d'aide.

PSY3751 Initiation aux méthodes d'intervention Individuelle

Laboratoire d'intervention : formation pratique à la relation d'aide. À partir de situations concrètes (observation, jeux de rôles, etc), développer les aptitudes personnelles et techniques pertinentes à la relation d'aide. Sensibilisation aux aspects personnels (attitudes ; valeurs, etc), interactionnels et situationnels susceptibles de jouer un rôle dans cette relation.

PSY3914 Introduction aux théories et techniques en modification du comportement (en milieu scolaire)

Définition des différentes théories d'apprentissage qui sous-tendent l'approche en analyse et modification du comportement. Exercices d'application des différents schémas expérimentaux et méthodes d'observations. Les différentes techniques d'interventions : définitions, champs d'application, choix de situations d'application, possibilités et limites de chaque technique.

La courbe dépressive du comportement : théorie et recherche, mode d'intervention, de prévention et d'immunisation. Considérations d'éthique professionnelle quant à l'utilisation et l'application des techniques en analyse et modification du comportement.

PSY4000 Histoire de la psychologie

Antécédents de la psychologie comme discipline universitaire et profession : philosophie, sciences naturelles et biologiques. Formation de la psychologie disciplinaire : facteurs culturels, philosophiques, scientifiques et institutionnels. Fechner, Wundt et la psychologie expérimentale. Divergences théoriques dans le développement de la psychologie scientifique : structuralisme, fonctionnalisme, gestaltisme, behaviorisme, psychanalyse, psychologie humaniste et psychologie cognitive.

Évolution différentielle de la psychologie dans divers pays, dont le Canada et le Québec. Apparition des divers domaines de la psychologie appliquée et facteurs socioculturels favorisant ou s'opposant à leur développement. Tendance à la professionnalisation et à la spécialisation en psychologie fondamentale et appliquée ; sa nature, ses causes et ses conséquences. Influence de la culture environnante sur la vision de l'homme du point de vue de l'histoire de la psychologie. Impact de la psychologie sur la société.

PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

Introduction au problème et à la méthodologie de la recherche en psychologie. Diverses conceptions de la science et de la méthodologie scientifique. Buts de la recherche. Milieux et contexte de recherche. Obstacles à la validité de la recherche : contrôle et variables confondues ; obstacles dans le processus de recherche et chez le chercheur, chez les individus et les phénomènes étudiés, dans la société. Problèmes éthiques. Le déroulement d'une recherche. Principales méthodes de recherche employées en psychologie.

Section I. Étude de cas. Récit de vie. Observation participante et systématique. Entrevue et questionnaire. Analyse de contenu et de discours. Le rapport verbal ; le rapport des pairs ; le jugement d'experts. etc.

Section II. La notion de mesure : mathématiques et statistiques. Les échelles de cotation. Mesure des attitudes. Méthodes corrélationnelles : analyses factorielles, etc. Enquête, sondage et méthodes épidémiologiques. Simulation par ordinateur. etc.

Section III. Schémas expérimentaux, quasi-expérimentaux à sujet unique. Méthodes psychophysiques. Stimulation. Lésion. Évaluation de programmes d'intervention. etc.

PSY4030 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

Introduction aux diverses méthodes de mesures quantitatives en psychologie. Statistiques descriptives, corrélationnelles et inférentielles : non paramétriques et paramétriques. Analyses multivariées. Échelles mathématiques. Le rationnel de l'emploi de ces méthodes et leurs applications dans les divers schémas de recherches en psychologie. Apprentissage d'un logiciel statistique permettant de mettre en application les connaissances théoriques.

PSY4031 Analyse quantitative en psychologie

Introduction aux diverses méthodes de mesures quantitatives en psychologie. Statistiques descriptives, corrélationnelles et inférentielles : non paramétriques et paramétriques. Analyses multivariées. Échelles mathématiques. Le rationnel de l'emploi de ces méthodes et leurs applications dans les divers schémas de recherches en psychologie. Apprentissage d'un logiciel statistique permettant de mettre en application les connaissances théoriques.

PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement

Notions de base en neurobiologie permettant une meilleure compréhension des mécanismes physiologiques et génétiques et une meilleure connaissance des structures anatomiques sous-jacentes aux processus mentaux et comportementaux. Ces notions s'inscrivent à l'intérieur d'une formation hiérarchisée et comme préalables à plusieurs autres cours spécialisés en neuropsychologie, psychopharmacologie, psychologie de la perception, psychologie des émotions et de la motivation.

PSY4042 Neuropsychologie

Bases cérébrales des fonctions mentales et des troubles cognitifs. La reconnaissance des objets et de l'espace. La mémoire et l'amnésie. Le langage et l'aphasie. L'attention, le contrôle cognitif et la conscience. Le sommeil. Bases cérébrales des émotions et des comportements instinctifs.

PSY4050 Psychologie de la perception

Description et intégration des approches neuropsychologique, cognitive (traitement de l'information) et phénoménale. Théories constructionniste et directe. Phénomènes et processus perceptifs. Étude des systèmes sensoriels avec l'accent sur le système visuel. Illusions cognitives et physiologiques. Attention. Interactions entre perception et mémoire (imagerie), perception et états de vigilance (hallucinations, rêves). Perception artificielle : simulation de l'analyse et de la reconnaissance visuelle.

Entraînement de la pensée visuelle par ordinateur. Pathologies sensorielles et perceptives. Application à certaines situations concrètes rencontrées dans divers secteurs d'activités du psychologue praticien.

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage

Initiation aux concepts, méthodes et phénomènes de la psychologie de l'apprentissage et de la mémoire.

I. Habituation, conditionnement pavlovien et apprentissages instrumentaux : situations et procédures ; notions de contiguïté, de corrélation et de contingence, valeur informationnelle des stimuli ; principaux phénomènes : généralisation et discrimination, renforcement, punition, échappement et évitement, etc. Contraintes biologiques et évolutives. Théories et problèmes théoriques.

II. Apprentissages verbal et moteur : situations et procédures, notion de feedback, d'organisation et de plan ; les principaux phénomènes observés. Théories et problèmes théoriques. La mémoire : méthodes et procédures, types et stades de mémoire. Théories de l'oubli et de la rétention. Mnémotechnique. Caractéristiques de la mémoire en situation naturelle. Difficultés d'apprentissage et pathologies de la mémoire. Applications à diverses situations concrètes ou secteurs d'activités du psychologue praticien.

PSY4071 Processus cognitifs

Introduction aux processus de traitement cognitif de l'information chez l'humain. Phénomènes pertinents liés à la catégorisation perceptuelle ou reconnaissance, les formes d'attention, la mémorisation et la structure de la mémoire, la programmation du comportement, la solution de problèmes et le raisonnement. Codes langagier et visuo-spatial de traitement cognitif. Cognition animale.

PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions

Historique du domaine. Définition des principaux concepts : motivation, besoin, émotion, sentiments, affects, etc. Les principales approches théoriques de la motivation et des émotions. Motivations primaires, apprises et sociales. Motivation intrinsèque et extrinsèque. Étude empirique et théorique de certaines motivations et émotions. Activation et stress, besoin d'accomplissement, agressivité, affiliation sociale, altruisme, surprise, curiosité et exploration, anxiété. Dépression, colère, dégoût, frustration, peur, jalousie. Attirance interpersonnelle, amour et haine, joie et bonheur. Conflits motivationnels et émotionnels. Expression et mesure des émotions. Dimensions sociales et culturelles des phénomènes motivationnels et émotionnels. Relation avec les processus cognitifs.

PSY4090 Psychologie de la personnalité

La notion de personnalité. Les grandes approches de l'étude de la personnalité : psychodynamique, traits et types, phénoménologique, behaviorale. Leur conception de la structure de la dynamique, du développement, de la normalité, de l'anormalité et du changement de la personnalité. Leurs méthodes de mesures et d'évaluation de la personnalité. Les théories implicites ou naïves de la personnalité. Étude de quelques concepts centraux.

PSY4100 Psychologie du développement

Étude des lois et des phénomènes du développement humain. Méthodes de recherche. Notions d'étape, de stade et de rythme de croissance. Hérité et environnement. Diverses approches théoriques de la psychologie du développement. Développement intellectuel, émotif et social, de la naissance à la vieillesse.

PSY4110 Psychopathologie descriptive

Évolution des conceptions des phénomènes psychopathologiques et des traitements concernant les troubles mentaux. Présentation et évaluation des perspectives actuelles : biomédicales, psychologiques, sociologiques et intégratives. Présentation critique des grandes classifications dont celle du DSM-IV.

PSY4120 Psychologie sociale

L'objectif de ce cours est l'acquisition des concepts et des processus fondamentaux relativement aux théories qui décrivent et expliquent la conduite sociale. Historique et méthodes de recherche. Le soi : contenu et processus. Perceptions, cognitions et attributions. Influence sociale ; attitudes et changements d'attitudes. Communication et relations interpersonnelles. Aggression et comportement d'aide. Groupes et relations intergroupes. Applications. Mise en relief, selon les thèmes, des apports spécifiques des principales théories.

PSY4130 Introduction à la psychométrie

La notion de test et les divers types de tests. Définition de la psychométrie. Principales étapes de la construction d'un test. Problèmes reliés à la rédaction et à l'analyse des énoncés. Étude comparative de divers indices de fidélité et de stabilité (homogénéité, versions parallèles, test-retest, interjuges). Problèmes de validité des contenus et des construits ; validité critériée (concomitante ou prédictive). Techniques de standardisation et de normalisation des scores. La polémique du biais systématique (culturel ou socioéconomique) des scores aux tests d'habiletés et de performance. Analyse des standards professionnels de rédaction et de publication des tests. Survol des principaux tests d'intelligence et d'aptitudes, de personnalité et d'intérêts, de psychopathologie. L'usage des tests en divers milieux d'utilisation : scolaire, clinique, counseling, industriel-organisationnel.

Préalable(s) : PSY4031 Analyse quantitative en psychologie

PSY4140 Psychologie dynamique

L'objectif de ce cours est l'introduction aux rudiments de la théorie et la pratique psychanalytiques. Concept de psychologie dynamique, ses origines ; ses tenants socioculturels. Conception psychanalytique de l'appareil psychique. L'inconscient et ses manifestations. Première et deuxième topiques. Théories des pulsions. Notion de conflit psychique : diverses théorisations et applications (écoles françaises, britanniques et américaines).

PSY4150 Psychologie différentielle des sexes

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Décrire les principaux courants du domaine de la psychologie des différences sexuelles. Sensibiliser les étudiantes et les étudiants aux problématiques sociales liées aux rôles sexuels. Aspects théoriques et méthodologiques de la psychologie différentielle des sexes. Différences sexuelles et différences individuelles. Facteurs socio-environnementaux et biologiques dans la différenciation psychologique des sexes. Effet des rôles sexuels, de la socialisation et des conditions de vie des femmes et des hommes sur leurs comportements et sur leur santé mentale. Analyse critique des modèles traditionnels d'intervention en psychologie. Les nouveaux modèles d'intervention. La redéfinition des rôles sexuels traditionnels.

PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité

Introduction à la notion de psychologie transculturelle, interculturelle et aux diverses conceptions du fonctionnement psychologique à travers les cultures. Relations et communications interethniques : discrimination et acculturation. Sensibilisation aux politiques et enjeux démographiques de l'immigration et de l'intégration au Québec et au Canada. Aspects individuels et collectifs de la migration et de l'exil. Adaptation des modèles théoriques et des instruments de mesure de la psychologie au contexte pluriethnique et pluriculturel.

PSY4170 Psychologie communautaire

Étude des relations entre les individus, les communautés et la société. Historique et prémisses de cette branche de la psychologie. Approches théoriques, valeurs et concepts fondamentaux en psychologie communautaire. Interpénétration de la recherche et de l'action pour

comprendre et améliorer la qualité de vie. Recherche en psychologie communautaire : objectifs, contenu et méthodes. Intervention en psychologie communautaire : prévention, promotion, participation et changement social. Développement et évaluation de programmes. Tendances actuelles en psychologie communautaire au Québec et ailleurs.

PSY4180 Psychologie comportementale

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Identifier les notions centrales qui distinguent l'approche comportementale des autres approches. Énoncer les caractéristiques des divers modèles de l'approche comportementale. Analyser les conduites humaines à partir des principes de l'analyse behaviorale. Bref historique de l'approche behaviorale. Théories et modèles influents en psychologie behaviorale et behaviorale-cognitive. Comparaison avec d'autres approches en psychologie. Conception behaviorale et behaviorale-cognitive du fonctionnement psychologique. Dimensions philosophiques et déontologiques de l'approche. Exemples d'applications théoriques et pratiques.

PSY4190 Psychologie humaniste

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant aux fondements historiques en philosophie et à l'évolution du concept de l'intervention. La tradition humaniste : de la philosophie à la psychologie. Contrastes entre l'approche des sciences naturelles et l'approche humaniste. Étude de certains phénomènes : la personne, la rencontre, la quête de sens, les croyances, les valeurs.

PSY4200 Laboratoire de recherche I

Étude approfondie et mise en pratique des concepts et de certaines méthodes présentés dans les sections I et II du cours PSY4020. Préalable(s) : PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

PSY4201 Laboratoire de recherche II

Étude approfondie et mise en pratique des concepts et de certaines méthodes présentés dans les sections II et III du cours PSY4020. Préalable(s) : PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

PSY4202 Laboratoire de recherche III

Étude approfondie et mise en pratique des concepts et de certaines méthodes présentés dans les sections III et I du cours PSY4020. Préalable(s) : PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

PSY4401 Psychologie clinique

Les objectifs de cours sont les suivants : Acquérir les notions de base sur les principales orientations de la psychologie clinique ainsi que sur les objectifs et méthodes. Connaître les différents domaines d'intervention de la psychologie clinique, leurs caractéristiques et particularités. Aperçu général de la psychologie clinique et exposé des principales lignes directrices qui affectent la discipline actuellement. Bref historique de la psychologie clinique, son objet, ses méthodes et ses principales orientations théoriques. Aperçu des principaux objectifs de la psychologie clinique, c'est-à-dire : la description et la classification, les causes et le développement des problèmes et troubles psychologiques ; le diagnostic et l'évaluation clinique ; les problèmes généraux reliés à l'intervention ; la consultation, l'expertise psycholégale et la supervision. Aperçu des champs majeurs de l'intervention en psychologie clinique, c'est-à-dire la neuropsychologie, la psychologie de la santé, le conseil psychologique, l'intervention de crise et la psychothérapie ainsi que la psychologie communautaire et organisationnelle. Milieu de travail et clientèle spécialisées (personnes âgées, handicapées, etc.). La profession de psychologue clinicien

et les problèmes particuliers en psychologie clinique (problèmes d'éthique, relations interprofessionnelles et relations avec les organismes de la santé, etc.).

PSY4402 Psychologie en éducation

L'objectif de ce cours est de décrire les principaux courants de pensée ainsi que les divers champs d'application de la psychologie en éducation. Cours d'introduction à la psychologie de l'éducation et à la psychologie scolaire. Bref historique. Étude de thèmes prédominants : théories et recherches sur l'apprentissage scolaire, théories en psychologie de l'éducation ayant inspiré les modèles de l'enseignement, motivation, troubles des comportements extériorisés et intériorisés, relations sociales à l'école, clientèles ayant des besoins psychologiques particuliers, douance et talent, relations école-famille.

PSY4403 Psychologie de la famille

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Situer la famille dans la société. Permettre un tour d'horizon des grands thèmes d'études contemporaines portant sur la famille. Introduire les modes les plus fréquents de l'aide préventive ou curative offerte aux familles. L'évolution historique de la structure familiale et des fonctions de la famille. La famille comme système social et comme système de support. Les types de famille. L'expression des émotions et des relations affectives dans la famille. La question de l'intimité et du pouvoir : le cas des abus sexuels. Les rôles parentaux, ses caractéristiques, ses conséquences et ses déterminants. Les relations entre parents et enfants : attachement, autonomie et appartenance. Les situations de tension et de conflits. Les étapes de développement de la vie familiale. Les familles en recomposition : séparation, divorce et remariage. Les familles d'enfants présentant des problèmes particuliers. Les familles violentes. La prévention des conflits dans la famille. L'évaluation du fonctionnement familial. La famille dans la société : les relations entre la vie familiale, la garderie, l'école et le monde du travail. Les modes d'intervention auprès des familles en crise.

PSY4404 Psychologie Industrielle et organisationnelle

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants aux théories et aux pratiques de la psychologie industrielle et organisationnelle. Théories et pratiques du comportement organisationnel. L'histoire du comportement industriel et organisationnel. L'approche systémique et autres modèles explicatifs du comportement industriel et organisationnel. Stress, problèmes psychosomatiques, troubles de comportement, prévention et promotion de la santé mentale en milieu de travail industriel et organisationnel. Introduction aux concepts relatifs au domaine : la personne, ses perceptions, ses valeurs. Le processus décisionnel, la motivation au travail, la performance et la satisfaction au travail, l'influence réciproque entre les groupes et l'organisation, le changement dans les organisations.

PSY4405 Psychologie comparée et éthologie

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Acquisition des connaissances de base en psychologie comparée et en éthologie. Sensibilisation aux applications de ces concepts et méthodes en vue de la description et de la compréhension du comportement humain ainsi que de ses relations avec l'animal. Introduction à l'étude comparée du comportement des animaux et de l'humain en tant qu'animal. Histoire, perspectives et méthodes de la psychologie comparée, de l'éthologie, de l'écologie et de la génétique du comportement, de la sociobiologie. La description du comportement et du répertoire spécifique. Le monde sensoriel spécifique. La génétique et l'évolution du comportement par sélection naturelle. La phylogénèse et l'ontogénèse, l'inné et l'acquis et l'épigénèse. L'expérience et les apprentissages. La valeur biologique et la fonction téléologique (adaptative) du comportement. La chronobiologie. La conduite sexuelle, reproductive et

parentale. L'agression. La communication. L'organisation des sociétés animales vue à travers la coopération et la compétition pour les ressources. L'orientation spatiale et vectorielle. L'intelligence et la cognition animale. L'éthologie et la zoopsychologie appliquées au bien-être animal, la zoothérapie pour les animaux et pour les humains.

PSY4501 Méthodes et techniques d'observation

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec la méthodologie d'observation au moyen d'applications de techniques à des questions spécifiques d'évaluation. Définition et description de comportements observables. Catégories de comportement. Grilles d'observation, unités d'observation et échelles d'évaluation du comportement. Instruments d'enregistrement des comportements. Méthodes d'évaluation de la fidélité des enregistrements. Évaluation de la validité des construits mesurés par observation. Transformation des données d'observation en vue des analyses et introduction aux analyses séquentielles. Cours magistral et laboratoire. Préalable(s) : PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

PSY4502 Laboratoire de recherche expérimentale et quasi-expérimentale

L'objectif de ce cours est l'acquisition d'habiletés méthodologiques et techniques. Étude approfondie et mise en pratique des concepts et de certaines méthodes présentées dans la section III du cours PSY4020 : schèmes expérimentaux, quasi-expérimentaux à sujet unique. Méthodes psychophysiques. Enregistrement des processus et phénomènes biologiques. Évaluation de programmes d'intervention. Préalable(s) : PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

PSY4503 Méthodes d'enquête

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les notions fondamentales des méthodes d'enquête. Principaux types d'enquête : avantages et limites. Établissement de la problématique : objet et objectifs de l'enquête. Élaboration de l'instrument : formulation des questions, modalités de réponse, agencement des questions, prétest, mise au point finale. Principes d'échantillonnage : choix de la population, construction de l'échantillon. Administration du questionnaire : formation des enquêteurs, terrain, taux de réponse. Principes de codification. Analyse statistique et interprétation des données. Rédaction du rapport. Cours magistral et laboratoire. Préalable(s) : PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

PSY5000 Les écoles psychanalytiques

L'objectif de ce cours est de familiariser avec la spécificité des principales approches psychanalytiques. Les grands courants de la psychanalyse : l'école viennoise, l'école anglaise, les écoles françaises, les écoles américaines. Évolution des concepts freudiens fondateurs à travers les différents de la pensée psychanalytique. L'avenir de la psychanalyse contemporaine. Préalable(s) : PSY4140 Psychologie dynamique

PSY5010 Développement affectif de l'enfant et de l'adolescent

Les étapes de développement affectif de l'enfant : présentation chronologique à la lumière de divers courants de la théorie psychanalytique, de la formation de structures psychiques internes et de la dynamique du développement en lien avec le monde environnant. (Exemples des thèmes abordés : étapes d'individuation, attachement, indépendance, relation duelle, stade du miroir, triangulation, étapes de la socialisation, image de soi, facteur familial). Préalable(s) : PSY4140 Psychologie dynamique

PSY5020 Développement affectif de l'adulte

L'objectif de ce cours est d'établir les liens entre les principaux concepts décrivant le développement de l'adulte en psychologie humaniste.

Notions de développement et de croissance : tâches développementales, sphères de vie, styles de vie, situations-clé : aménagement de l'intimité et de l'autonomie, parentage, séparations et ruptures, menaces à l'intégrité corporelle et perte de fonctions. Étude de grilles théoriques du développement adulte (Erikson, Neugarten, Levinson, Gould, Riverin-Simard, etc.). Ses aspects existentiels : être en devenir, conscience de la finitude, intentionnalité, survie et dépassement.

Préalable(s) : PSY4190 Psychologie humaniste

PSY5030 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

L'objectif de ce cours est l'initiation à la théorie psychanalytique de la psychopathologie chez l'enfant et l'adolescent.

Étude des troubles psychiques et psychosomatiques chez l'enfant et l'adolescent. Désordres au niveau de l'affectivité et du comportement. Familiarisation avec des grandes entités psychopathologiques (psychose, névrose, perversion) et leur expression chez les enfants et les adolescents. Étude des causes et de la genèse des troubles psychiques (organogenèse vs psychogenèse ; problèmes familiaux, environnement, etc.).

Préalable(s) : PSY4140 Psychologie dynamique

PSY5040 Psychopathologie de l'adulte

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la théorie psychanalytique de la psychopathologie adulte.

Conception psychanalytique des notions de normalité, santé et maladie. Principes généraux de classification : conflits entre instances psychiques, les statuts de l'objet, etc. Pathogenèse : conflits intrapsychiques et leurs origines pulsionnelles et objectales ; statut et rôle du fantasme. Le trauma, les réactions émotionnelles et les mécanismes de défense. Caractéristiques différentielles des diverses structures psychiques (névrose, psychose, perversion, états limites, etc.).

Préalable(s) : PSY4140 Psychologie dynamique

PSY5050 Paramètres psychodynamiques de l'évaluation et de l'intervention chez l'adulte

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant aux principes de base de la technique psychanalytique d'exploration et d'écoute auprès de l'adulte.

Principes généraux de la technique de base d'exploration psychanalytique : libre association, écoute flottante, neutralité, interprétation, etc. Variations techniques. Les phénomènes de transfert et de contre-transfert dans l'entrevue d'évaluation et au cours du processus thérapeutique. Analyse et interprétation de l'entrevue d'évaluation : motifs de consultation ou de référence, demande formelle et demande inconsciente. Histoire personnelle et familiale. Les indices cliniques : l'affect, la relation d'objet, etc. Indications thérapeutiques. Le processus psychothérapeutique et le changement. Éthique et responsabilité professionnelle.

PSY5060 Paramètres psychodynamiques de l'évaluation et de l'intervention chez l'enfant et l'adolescent

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant aux principes de base de la technique psychanalytique d'exploration et d'écoute auprès de l'enfant et de l'adolescent.

Diverses modalités d'évaluation psychodynamique des éléments spécifiques en clinique de l'enfant et de l'adolescent. Les changements de technique d'évaluation et d'intervention en rapport avec l'âge et avec le type de problèmes présentés. La consultation, la prise en charge et l'intervention en clinique infantile.

PSY5070 Méthodes projectives

Notion de projection. Notion de test projectif. Quelques exemples de tests projectifs : leurs buts, leur administration et leur interprétation. Utilisation des tests projectifs comme instrument d'évaluation en clinique et comme technique en recherche.

Préalable(s) : PSY4140 Psychologie dynamique

PSY5080 Recherche qualitative

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Fournir aux étudiants des références sur les méthodologies qualitatives. Travailler certains textes importants. Initier les étudiants aux méthodologies qualitatives.

Caractéristiques de la recherche qualitative au sens de non soumise à la quantification mais à une analyse des composantes dynamiques de la vie intrapsychique et interrelationnelle en psychologie clinique d'orientation psychodynamique ou phénoménologique. La question de la rigueur. Théorie et pratique : à partir de quoi et comment élaborer une démarche méthodologique pertinente. Quelques techniques. Comment être rigoureux dans l'interprétation du matériel et dans la rédaction d'un rapport de recherche.

Cours magistral et laboratoire.

Préalable(s) : PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

PSY5100 Psychologie humaniste et Intervention

L'objectif de ce cours est de favoriser une prise de contact avec les modes d'intervention issus de l'approche humaniste.

Concepts de croissance et d'actualisation. Émergence du self. Importance du sens de la vie et de la conscience de la finitude. Apports des approches ludiques et créatives. Développement d'une orientation holistique avec intégration de l'organisme, de la psyché et du milieu. Modèles d'intervention issus de l'approche humaniste. Aspects éthiques de l'intervention.

Préalable(s) : PSY4090 Psychologie de la personnalité ou PSY4190 Psychologie humaniste

PSY511X Thèmes spéciaux en psychologie humaniste

L'objectif de ce cours est d'approfondir l'étude du monde expérientiel de la personne.

Étude de thèmes selon l'approche des sciences humaines. Parmi les thèmes proposés, on retrouve des notions fondamentales telles que le monde, le corps, autrui, le temps, l'intentionnalité, des notions existentielles telles que identité, authenticité, responsabilité, actualisation, situations limites, la pathologie.

Conférences, séminaires, discussions en groupe.

Préalable(s) : PSY4190 Psychologie humaniste

PSY5120 Approches phénoménologiques

L'objectif de ce cours est de se familiariser avec la tradition phénoménologique et ses rapports en recherche et en intervention.

Introduction aux concepts de base de la phénoménologie existentielle et aux œuvres représentant cette démarche en psychologie : Binswanger, van den Berg, Giorgi, Scheller, Straus.

Cours magistral ou séminaire.

Préalable(s) : PSY4190 Psychologie humaniste

PSY5200 Théories du développement humain

Présentation et discussion de certaines questions fondamentales en théorie du développement (comparé, cognitif, sociocognitif ou affectif, etc.). Pertinence des théories en psychologie du développement. Historique des théories du développement. Analyse critique et confrontation de certaines théories en psychologie du développement.

Préalable(s) : PSY4100 Psychologie du développement

PSY5210 Aspects particuliers du développement cognitif

Théories du développement cognitif : la théorie opératoire de Piaget et ses prolongements : écoles genevoise et néopiagetienne. La métacognition et son développement. Développement des capacités perceptives et cognitives.

Préalable(s) : PSY2500 Psychologie du développement ou PSY4100 Psychologie du développement

PSY5211 Développement cognitif et métacognitif

L'objectif de ce cours est de comprendre les aspects critiques de l'évolution des théories du développement cognitif ; comprendre les concepts cruciaux de la métacognition, comprendre le développement des aspects critiques liés à la perception de soi et à l'environnement social qui affectent le fonctionnement cognitif et métacognitif à différents âges.

Théories du développement cognitif : la théorie de Piaget et ses prolongements (écoles genevoise et néopiagetienne) ; théories du traitement de l'information ; théories socio-cognitives. Étude du développement de différentes capacités cognitives. Définition de la métacognition et analyse de la relation entre cognition et métacognition. Impact de différentes variables affectivo-motivationnelles sur le fonctionnement cognitif et métacognitif.

Cours magistral ou séminaire.

Préalable(s) : PSY4071 Processus cognitifs ; PSY4100 Psychologie du développement

PSY5220 Aspects particuliers du développement social et affectif

Études des approches théoriques et empiriques pour comprendre l'intégration progressive de l'enfant dans son environnement social. Développement de ses relations à l'intérieur de sa famille et dans son groupe de pairs. Rôle de l'affectivité dans l'adaptation sociale.

Préalable(s) : PSY4100 Psychologie du développement ; PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions

PSY5221 Développement social et affectif

Les objectifs de ce cours sont les suivants : études des approches théoriques et empiriques pour comprendre l'intégration progressive de l'enfant dans son environnement social. Développement des relations de l'enfant à l'intérieur de sa famille et dans son groupe de pairs. Différences sexuelles et rôles sexuels. Développement des émotions chez l'enfant.

Préalable(s) : PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions ; PSY4100 Psychologie du développement

PSY5230 Psychologie du développement de la communication verbale et non verbale

Perspectives théoriques : psycholinguistique, éthologique, sociocognitive. Développement de la communication et du langage. Troubles de la communication et du langage. Facteurs biopsychiques et socioculturels. Examen des facteurs cognitifs et métacognitifs impliqués dans le développement de l'apprentissage de l'aspect référentiel de la communication.

Préalable(s) : PSY4100 Psychologie du développement

PSY5240 Thèmes spéciaux en psychologie du développement

Séminaire consacré à l'analyse approfondie d'un thème à intérêt particulier en psychologie du développement, par exemple, l'autorégulation et son évolution, psychologie du développement et éducation, psychologie de l'adolescence, théories des cycles de vie, etc.

Condition d'accès : Avoir réussi un cours de psychologie du développement.

Préalable(s) : PSY4100 Psychologie du développement

PSY524X Thèmes spéciaux en psychologie du développement

L'objectif de ce cours est d'acquérir une connaissance articulée d'une problématique de pointe en psychologie du développement.

Séminaire consacré à l'analyse approfondie d'un thème à intérêt particulier en psychologie du développement : par exemple l'autorégulation et son évolution, psychologie du développement et éducation, psychologie de l'adolescence, théories des cycles de vie, développement du langage, psychologie comparée, etc.

Cours magistral ou séminaire.

Préalable(s) : PSY4100 Psychologie du développement

PSY5250 Psychologie du développement II

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Comprendre les bases conceptuelles et épistémologiques des principales théories portant sur le développement aux plans cognitif, social et affectif. Connaître les problématiques actuelles en psychologie du développement. Comprendre et être en mesure d'évaluer de façon critique les travaux empiriques récents.

Analyse de différentes conceptions théoriques du développement. Étude avancée de différents aspects du développement tant au plan cognitif, social qu'affectif. Présentation des tendances récentes en psychologie du développement.

Cours magistral ou séminaire.

Préalable(s) : PSY4100 Psychologie du développement

PSY5300 Le psychologue en milieu d'éducation

Raisons historiques de l'entrée du psychologue dans les milieux d'éducation : description et évolution de ses rôles directs et indirects. Aperçu de quelques modèles professionnels inspirés par ces rôles ; différence entre psychologie scolaire et psychologie de l'éducation. La psychologie en éducation et son contexte social et institutionnel : influence des caractéristiques des divers milieux scolaires sur la pratique du psychologue, avec application particulière au contexte québécois. Relation du psychologue en éducation aux autres intervenants du milieu. Les principaux domaines de recherche et d'intervention du psychologue en éducation ; illustration à partir de la problématique de l'apprentissage scolaire et des diverses catégories de difficultés scolaires, sociales et affectives chez les étudiants. Débats contemporains en psychologie de l'éducation et en psychologie scolaire.

PSY5310 Psychologie de l'apprentissage et du développement en éducation

Étude de la question de l'application des théories développementales et des théories d'apprentissage en milieu d'éducation : le passage de la théorie à la pratique. Analyse de l'impact des grandes théories développementales contemporaines sur les programmes d'apprentissage des matières et sur les programmes de prévention des problèmes d'adaptation scolaire. Analyse de l'impact de différentes théories d'apprentissage (behaviouriste, cognitive, interactionniste) dans les domaines liés au comportement à l'école et au traitement de l'information dans l'apprentissage scolaire. Étude de questions spécifiques : rôle et place des conceptions naïves dans l'apprentissage des matières ; habiletés métacognitives et apprentissage scolaire ; les stratégies d'apprentissage en classe : rôle de l'enseignant, rôle de l'élève. Présentation de projets innovateurs : apprentissage coopératif ; apprentissage par projets ; apprentissage et nouvelles technologies, etc.

PSY5320 Psychologie de la marginalité en éducation : problèmes cognitifs

Caractéristiques psychologiques de la personne en difficulté d'apprentissage. Définitions et classifications des déficits : déficience mentale, difficultés d'apprentissage, déficiences physiques et sensorielles. Étiologie des déficits et des difficultés cognitives. Impact des difficultés

cognitives, des handicaps physiques ou sensoriels sur le développement affectif et social de la personne ; l'interaction de celle-ci avec son milieu physique et social. Les rôles du psychologue dans l'étude des besoins, des particularités de la personne marginale, des outils et des procédés d'évaluation, des principes et des modèles d'intervention.

PSY5330 Psychologie de la marginalité en éducation : problèmes socio-affectifs

Initiation à la problématique de l'intervention du psychologue auprès des personnes en difficulté socio-affective. Définitions, caractéristiques psychologiques et types de déviance socio-affective : hyperactivité, inhibition, rejet social, rébellion contre la famille ou l'école, agressivité et violence, décrochage. Étude critique des théories de la déviance socio-affective et sa signification dans les milieux éducatifs. Analyse des variables étiologiques, des interactions individu-milieu et des facteurs reliés au contexte éducatif. Les rôles du psychologue en regard des outils et procédés d'évaluation, des modèles d'intervention à l'école et à la maison, ainsi que du soutien aux enseignants et aux parents.

PSY5340 Psychologie de la douance et talent

Caractéristiques psychologiques et sociales de la douance et du talent. Définitions de quelques concepts centraux : douance, talent, génie, précocité, surdouance. Relation aux notions de marginalité, d'exceptionnalité et d'anormalité. Problèmes d'évaluation de la prévalence de cette clientèle.

Les divers domaines de douance et de talent : sciences, arts, sports, apprentissages scolaires, etc. Théories de la douance et du talent. Principes, outils et procédures de dépistage. Facteurs de développement de la douance et du talent. Le rôle de l'école dans l'encouragement et le support des clientèles douées. L'enrichissement scolaire : ses principales formes, ses conséquences administratives et institutionnelles, ses impacts cognitifs et affectifs chez les enfants doués et chez les enfants «normaux». Principaux modèles d'intervention : le service intra-classe, le regroupement homogène et l'accélération. Le rôle du psychologue en éducation face à cette problématique. Réactions sociales, idéologiques et institutionnelles aux notions de douance, de talent et d'enrichissement scolaire pour les clientèles douées.

PSY5400 Analyse fonctionnelle du comportement

Analyse de comportements humains complexes. Contraintes biologiques, maturation et apprentissage. Processus d'interaction individu-environnement. Individualité et traits de comportement. Développement de la compétence et apprentissage de rôles socioculturels. L'accent peut être mis, selon l'année, sur des étapes particulières de la vie (petite enfance, enfance, adolescence, âge adulte ou vieillesse) ou des populations spéciales.

Préalable(s) : PSY4180 Psychologie comportementale

PSY5410 Introduction à l'évaluation comportementale

Modèles d'évaluation, non-behavioraux et behavioraux. Concepts centraux et problèmes théoriques, pratiques, métriques et éthiques. Les méthodes comportementales de cueillette d'informations et d'évaluation : entrevue, échelles, jeux de rôles, observation, analyses environnementales. Déroulement de l'évaluation.

Préalable(s) : PSY4180 Psychologie comportementale

PSY5420 Laboratoire d'analyse, d'observation systématique du comportement et d'évaluation comportementale

Définition et description de comportements observables. Catégories de comportement. Construction d'une grille de comportements et d'échelles (rating scale) d'évaluation du comportement. Problèmes de fidélité et validité de l'observation. Les divers instruments d'observation et de mesure du comportement.

PSY5430 Techniques comportementales de modification du comportement

Examen critique et connaissance pratique des principales techniques et méthodes d'intervention comportementales : rationnel, procédures, conditions d'application. Rôle de l'évaluation, choix de la technique. Mesures du changement. Application en divers milieux et situations. Problèmes d'éthique.

Préalable(s) : PSY4180 Psychologie comportementale

PSY5440 Prévention et Intervention auprès de populations à risque

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Acquisition des notions de base sur le concept de risque. Connaître les éléments d'un programme de prévention et être capable d'en élaborer un.

Identification des comportements à risque dans certaines populations. Éléments contextuels de vie. Facteurs individuels et environnementaux qui posent des risques pour le développement et le fonctionnement de la personne. Recherche des éléments de prévention et d'intervention pertinents à ces populations et à leurs problèmes. Effets à court, moyen et long termes. Les populations et risques étudiés pourront varier selon l'année où le cours est donné. L'approche sert de cadre et de modèle explicatifs des problématiques abordées.

Cours magistral ou séminaire.

Préalable(s) : PSY4180 Psychologie comportementale

PSY545X Thèmes spéciaux en psychologie du comportement

L'objectif de ce cours est d'approfondir les connaissances de façon plus spécialisée sur des thèmes contemporains importants dans le domaine de la psychologie comportementale.

Cours consacré à l'étude d'un ou plusieurs thèmes d'intérêt particulier en psychologie du comportement. Par exemple, médecine comportementale, troubles anxieux, problèmes sexuels de couple, dépression, schizophrénie, problèmes de la petite enfance et de son étude, etc. Le choix du thème est variable en fonction de l'année et du professeur qui donne le cours.

Cours magistral ou séminaire.

Préalable(s) : PSY4180 Psychologie comportementale

PSY5510 Psychopharmacologie

L'objectif de ce cours est la sensibilisation aux modes d'action des médicaments et substances psychotropes. Bases biochimiques. Classification des drogues et leurs actions sur le comportement. Usage expérimental, emploi thérapeutique, toxicomanies.

Préalable(s) : PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement ; PSY4042 Neuropsychologie

PSY5520 Ethologie et psychologie comparée

Importance de la sélection naturelle pour expliquer le comportement individuel et social. Le comportement comme une adaptation individuelle et spécifique à l'écologie. Études expérimentales et naturalistes illustrant la vie en groupe comme une adaptation résultant de l'équilibre entre la coopération et la compétition : coopération pour l'exploitation et la défense des ressources alimentaires, sexuelles, territoriales et pour la dispense des soins parentaux ; compétition pour ces mêmes ressources. Écologie et évolution de la signalisation. Débats et controverses : éthologie, psychologie comparée, écologie du comportement, sociobiologie, etc.

Préalable(s) : PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement

PSY5530 Neuropsychologie des fonctions

Bases cérébrales de la mémoire, de l'affectivité, des rêves, des processus cognitifs non-verbaux (vigilance, attention, concentration, perception) et des processus verbaux. Le développement du système nerveux central et l'émergence de ces fonctions. La neuropsychologie différentielle et la latéralisation des fonctions.

Préalable(s) : PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement

PSY5540 Dysfonctions neuropsychologiques

L'objectif de ce cours est la sensibilisation aux principaux syndromes de la neurologie du comportement. Étude des dysfonctions motrices, perceptives et cognitives à l'aide de modèles tels ceux de Geschwind et Luria. Les conséquences psychopathologiques de quelques perturbations neurologiques (tumeurs, épilepsies, accidents cérébro-vasculaires, démences, traumatismes).
Préalable(s) : PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement ; PSY4042 Neuropsychologie

PSY5550 Théories et recherches en psychophysiologie

Les principaux indices psychophysiologiques employés en psychologie. Rôles, mesures et problèmes d'interprétation. États des recherches et controverses.

PSY556X Thèmes avancés en psychobiologie

L'objectif du cours est l'approfondissement de questions de pointe en neuropsychologie sélectionnées par le professeur. Mécanismes et troubles du sommeil. Psychophysiologie de la conscience et de la vigilance. Rythmes circadiens et saisonniers. Influences des systèmes endocriniens et immunitaires sur le comportement. Différences sexuelles. Psychobiologie du développement. Psychobiologie de la réaction au stress. Bases biologiques des troubles psychiatriques.
Cours magistral ou séminaire.
Préalable(s) : PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement ; PSY4042 Neuropsychologie

PSY557X Thèmes avancés en cognition

L'objectif de ce cours est la maîtrise de l'approche «traitement de l'information» en psychologie cognitive. Données expérimentales et modèles théoriques contemporains concernant certaines classes de processus cognitifs. Les bases du langage, la catégorisation, la mémoire sémantique, la lecture et l'écriture. Les mécanismes de l'attention, effets d'interférences, décisions rapides, exploration et repérage visuel. Les processus de mémoire, l'évocation, les souvenirs anciens, la reconnaissance, mécanismes implicites.
Cours magistral ou séminaire.
Préalable(s) : PSY4050 Psychologie de la perception ; PSY4071 Processus cognitifs

PSY5580 Psychobiologie du développement

L'objectif de ce cours est la sensibilisation à la neuropsychologie de l'enfant et à la neuropsychologie gériatrique. Bases génétiques du comportement. Maturation biologique des comportements. Syndromes héréditaires. Troubles congénitaux. Biologie du vieillissement.
Cours magistral ou séminaire.
Préalable(s) : PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement ; PSY4042 Neuropsychologie

PSY5600 Théories et recherches en psychologie sociale

Problématique et contributions des théories classiques : behaviorisme, rôle, cognitivisme, psychanalyse. Analyse de mini-théories récentes appliquées à des domaines d'intérêt.
Préalable(s) : PSY4120 Psychologie sociale ou PSY3000 Psychologie sociale

PSY5610 Psychologie des attitudes

La mesure des attitudes. Théories de la formation et du changement d'attitudes. Concepts reliés : attentes, croyances, valeurs, représentations sociales. Domaines d'application.
Préalable(s) : PSY4120 Psychologie sociale

PSY5620 Psychologie des relations Interpersonnelles

Ce cours a pour objectif l'acquisition de connaissances visant à mieux comprendre les processus sous-jacents aux relations et aux interactions dyadiques. La connaissance d'autrui, la perception d'autrui et les attributions. Communication verbale et non verbale. Le concept de soi, l'estime de soi et l'interaction dyadique. L'intimité, le contrôle et le pouvoir interpersonnel. La communication fonctionnelle et dysfonctionnelle. La métacommunication.
Préalable(s) : PSY4120 Psychologie sociale

PSY5630 Psychologie de la communication

Ce cours a pour objectif l'acquisition de connaissances sur les divers processus de la communication. Cadres descriptifs et limites des concepts des théories cybernétique, sémiologique et psycholinguistique. Signes et symboles. Communication de masse et cognition sociale. Compréhension des histoires. Mise en relief, selon les thèmes, des apports spécifiques des principales théories.
Préalable(s) : PSY4120 Psychologie sociale

PSY5640 Théories et recherches en psychologie sociale appliquée

Liens entre les aspects théoriques en psychologie sociale contemporaine et leurs applications possibles à différents secteurs de notre société. Analyse des recherches importantes en psychologie sociale appliquée et de leurs retombées possibles pour les secteurs de l'éducation, de la loi, de la santé physique et mentale, des sports et loisirs, de l'environnement et autres.

PSY565X Thèmes spéciaux en psychologie sociale

Réflexion critique et approfondissement des connaissances en fonction du thème abordé par le cours. Ce cours est consacré à l'analyse approfondie d'un thème d'intérêt spécifique à la psychologie sociale. Selon l'année, un thème sera abordé tel que : psychologie des émotions, psychologie sociale appliquée, théories en psychologie sociale, psychologie sociale du langage, etc.
Cours magistral ou séminaire.
Préalable(s) : PSY4120 Psychologie sociale

PSY5660 Psychologie des relations Intergroupes

L'objectif de ce cours est d'informer les étudiants des recherches contemporaines en psychologie sociale des relations intergroupes et fournir aux étudiants les outils d'analyse nécessaires pour les amener à mieux comprendre le préjugé, la discrimination et les conflits intergroupes dans les sociétés modernes. Une explication des processus qui sous-tendent les problèmes des relations intergroupes est élaborée en faisant appel aux théories et recherches récentes de la psychologie sociale. Les principaux concepts du cours sont les suivants : catégorisation sociale, stéréotype, préjugé, discrimination, attribution et biais cognitif de groupe. L'ethnocentrisme et l'autoritarisme. L'identité sociale, comparaison sociale, différenciation et compétition sociale. La vitalité ethnolinguistique. Le statut social et les relations dominants-dominés en situation minoritaire-majoritaire. Principales théories : le conflit d'intérêt, justice et équité, la privation relative et la théorie de l'identité sociale. Études de cas à travers le monde et modèles de solutions des conflits intergroupes.
Cours magistral ou séminaire.
Préalable(s) : PSY4120 Psychologie sociale

PSY5700 Psychologie communautaire et société

Application des théories et modèles de la psychologie communautaire à un problème contemporain (exemples : immigration et réfugiés, les sans-abris, familles monoparentales, stades de l'adolescence et de jeunes adultes).

PSY5710 Psychologie communautaire : approche préventive

Historique de la notion de prévention. Les formes de prévention et son lien avec la psychopathologie ; la promotion de la santé et son lien avec le bien-être. La recherche épidémiologique, l'analyse des besoins et la prévention. Les modèles de prévention : santé mentale, éducation, développement communautaire, changement social. La place des variables en prévention. Caractéristiques des programmes efficaces. L'implantation et l'évaluation des programmes de préventions.
Préalable(s) : PSY4170 Psychologie communautaire

PSY5720 La famille et son environnement : système et modes d'intervention

Étude de la famille sous l'angle de son fonctionnement comme système en interaction avec d'autres systèmes. Rôles et activités des membres de la famille. Interaction de la famille avec son environnement physique. Relations entre les familles. Relations avec les institutions et les organisations communautaires. La famille et les normes et valeurs sociales. Examen des modèles d'intervention familiale et de couple : approche systémique, modèle de «l'appropriation», modèle éducatif, etc. Évaluation de l'efficacité de ces approches.
Préalable(s) : PSY4120 Psychologie sociale ou PSY3003 Fondements de la psychologie sociale appliqués à l'intervention

PSY5730 Psychopathologie sociale

Conceptions de la maladie mentale à travers l'histoire et dans le monde contemporain. Attitudes et réactions à l'égard des malades mentaux : concepts de déviance et d'étiquetage. Introduction au modèle épidémiologique en santé mentale : rôle du soutien social, des événements stressants et de leur contexte, des traces quotidiens et des stratégies d'adaptation sur la santé mentale. Application du modèle à certaines problématiques sociales : la famille et la condition féminine, les problèmes économiques, l'immigration, le suicide.

PSY5740 Le vieillissement dans la société contemporaine

Introduction aux processus du vieillissement physique, biologique, psychologique et émotif dans le contexte social et communautaire d'aujourd'hui. Les théories du vieillissement, les plans de recherche en gérontologie, les problèmes de santé mentale, les pathologies sociales et désordres organiques, la prévention des troubles psychosociaux et de la psychopathologie dans une perspective sociocommunautaire.

PSY5760 Psychologie de l'environnement

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Initier les étudiants aux multiples facettes des relations entre l'individu ou le groupe et l'environnement, considéré d'un point de vue molaire. Faire acquérir les connaissances fondamentales développées en psychologie pour décrire, expliquer et modifier le comportement humain en relation avec l'environnement. Historique et caractéristiques du domaine sur les plans théorique et méthodologique. Cognition environnementale : perception de l'environnement, cartographie cognitive, orientation spatiale. Comportement sociospatial : espace personnel, comportement territorial, sentiment d'entassement, régulation de la frontière entre soi et les autres. Psychologie écologique : cadres comportementaux et peuplement. Stresseurs environnementaux : Appréciation de l'environnement : esthétique, adéquation personne/environnement, qualité de l'environnement. Intervention psycho-environnementale. Modification des attitudes et comportements proécologiques. Relations personne/environnement dans divers milieux : résidentiel, scolaire, professionnel, naturel, urbain, institutionnel. Problématiques particulières à certaines clientèles (par exemple : enfant, personnes âgées, personnes handicapées). Exposés magistraux et exercices pratiques.

PSY5770 Implantation et évaluation de programme en psychologie communautaire

L'objectif de ce cours est de se familiariser aux concepts et aux techniques d'implantation et d'évaluation de programme dans le contexte de la psychologie communautaire.

Identification des besoins et planification de programmes dans un contexte communautaire : définition de l'identification et de l'évaluation des besoins, justification de l'étude des besoins, objectifs de l'évaluation des besoins et revue générale des techniques d'identification et d'évaluation des besoins. Mesure et évaluation de l'efficacité des programmes : buts et utilisations diverses de l'évaluation, détermination des buts et objectifs du programme, évaluation des processus, détermination de critères d'atteintes des objectifs, les schèmes d'évaluation (expérimental, quasi-expérimental, non expérimental), analyse des coûts et bénéfices. Utilisation des résultats de l'évaluation : le rôle de l'évaluateur, les résistances à l'évaluation, la diffusion des résultats, l'évaluation et les propositions de changements.

Cours magistral ou séminaire.

Préalable(s) : PSY4170 Psychologie communautaire

PSY5810 Éthologie humaine

Étude biologique de l'évolution du comportement humain ; concepts éthologiques et méthodes d'observation directe ; analyse phylogénétique et ontogénétique des relations humaines.

PSY5820 Psychologie du travail

La notion de travail et le monde du travail. Types et caractéristiques des occupations. Histoire et définition de la psychologie du travail et de l'ergonomie. Méthodes et théories. Les milieux de travail : organisation et caractéristiques. Le travail comme phénomène sociopsychologique. L'organisation sociale et communautaire du travail. L'analyse du travail : nature de la tâche, performance du travailleur. Relation du travailleur à l'outil et à la machine. Adaptation de l'outil et de la machine au travailleur. Variables et processus cognitifs, perceptivo-moteurs, motivationnels et sociaux en jeu dans le travail. Objectifs et facteurs de rendements, de sécurité et de santé au travail. Influence des exigences technologiques, économiques, culturelles, syndicales et patronales sur le travail. Le rôle du psychologue et ses implications.

PSY5830 Psychologie et femme : analyse critique

Analyse critique et historique des différentes conceptions théoriques de la psychologie de la femme en rapport avec les notions de normalité, de sexualité, de déviance et des rôles sociaux. Analyse comparée des comportements et des rôles sociaux reliés aux différences sexuelles : fondements biologiques, sociaux, culturels des différences sexuelles. Fondements théoriques de l'intervention féministe.

PSY5840 Individu créateur et entraînement à la créativité

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Établir des liens entre la notion de créativité et les connaissances acquises en psychologie de l'intelligence, de la personnalité, de l'apprentissage et de la perception ; pouvoir définir la créativité selon les diverses théories ; amorcer la réflexion sur la part que joue la créativité dans les domaines tels que : éducation, recherche, croissance personnelle, intervention professionnelle ; s'impliquer de façon personnelle et active dans la découverte et l'actualisation de son potentiel créateur.

Présentation théorique : définition, champs de recherche et d'application ; exercices d'associations verbales (3 à 6 heures). Ateliers : au nombre de 10, ces ateliers proposent des travaux individuels et de groupe. Ces travaux font appel aux divers modes de perception comme moyens privilégiés enrichissant le processus associatif à la base du comportement créateur.

Cours-atelier

Condition d'accès : Avoir accompli les cours du tronc commun avant d'accéder au cours du bloc humaniste dans son programme de baccalauréat.

PSY5855 Psychologie sociale des relations et conflits intergroupes

L'objectif de formation de ce cours est de fournir aux étudiants les outils d'analyse nécessaires pour mieux comprendre les problèmes du préjugé de la discrimination et les conflits intergroupes. Une explication des processus qui sous-tendent ces problèmes est élaborée en faisant appel aux théories et recherches récentes de la psychologie sociale.

Les principaux concepts du cours sont les suivants : catégorisation sociale, stéréotypes, préjugé, discrimination, attributions et biais cognitifs de groupe. L'ethnocentrisme et l'autoritarisme. L'identité sociale, comparaison sociale, différenciation et compétition sociale. La vitalité ethnolinguistique. Le statut social et les relations dominants/dominés en situation minoritaire/majoritaire. Principales théories : le conflit d'intérêt, justice et équité, la privation relative et la théorie de l'identité sociale. Études de cas à travers le monde et modèles de solutions des conflits intergroupes.

PSY5860 Théories et technique de l'entrevue

Étude des principales orientations théoriques de l'entrevue. Les divers types d'entrevue. Les variables en cause : langage, préjugés, rôles, réactions personnelles, etc. Problèmes particuliers : le début et la fin de l'entrevue, les silences, les résistances, etc.

PSY5871 Laboratoire de pratique des tests en psychologie de l'adulte

Étude pratique des principaux instruments de mesure non projective utilisés lors de l'examen psychologique de la personne adulte : WAIS, tests d'intérêts, GATB, tests d'aptitudes spécifiques, questionnaires de personnalité, etc. Principes directeurs à leur utilisation. Variable «examineur» et variables situationnelles. Nomenclature des principales épreuves individuelles et collective. Initiation à l'administration et à la correction : ateliers pratiques. Interprétation des résultats. Initiation à l'analyse informatisée des résultats de test. Rédaction de rapports : objectifs et principes des différents types de rapports ; facteurs éthiques et situationnels. Cours-atelier.

Préalable(s) : PSY4130 Introduction à la psychométrie

PSY5872 Laboratoire de pratique des tests en psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la passation, la correction et l'interprétation des principaux tests non projectifs destinés à l'évaluation des enfants et des adolescents.

Étude pratique des principaux instruments de mesure non projective utilisés lors de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent : les échelles de Weschler, épreuves individuelles d'habileté mentale de Chevier, autres épreuves cognitives, questionnaires sur le comportement et de personnalité, etc. Principes directeurs à leur utilisation. Variable «examineur» et variables situationnelles. Facteurs éthiques. Nomenclature des principales épreuves individuelles et collectives. Initiation à l'administration et à la correction. Rédaction de rapports de testing. Cours-atelier.

Préalable(s) : PSY4130 Introduction à la psychométrie

PSY5880 Animation de groupe : théorie et pratique

Familiarisation avec les concepts se rapportant aux phénomènes psychosociologiques dans les groupes : la croissance et le développement du groupe, la communication dans le groupe, l'engagement et la participation des membres, la cohésion et le moral du groupe, la structure du groupe et les affinités interpersonnelles, l'autorité, le pouvoir et l'influence dans un groupe. Approfondissement des questions touchant aux rôles, aux fonctions, aux qualités et aux attitudes de l'animateur. Initiation aux techniques et aux procédures d'animation : la préparation, la planification et l'organisation

d'un groupe, la fixation des objectifs, la prise de décision, la résolution de problèmes, la résolution de conflits, la manière de transiger avec les comportements difficiles, la co-animation.

PSY5890 Utilisations de l'ordinateur en psychologie

Les objectifs de ce cours sont les suivants : Réaliser l'importance et l'utilité de l'ordinateur dans son champ de formation. Comprendre l'essentiel de la nature et du fonctionnement d'un ordinateur. Se familiariser aux utilisations multiples de l'ordinateur dans le contexte de sa formation à la recherche et à l'intervention. Acquérir une compétence dans une application importante de l'utilisation de l'ordinateur.

Nature et utilités de l'ordinateur et du microordinateur : structure et types d'ordinateurs, langage de programmation et niveaux de langages. Usages de l'ordinateur a) en recherche : étude et simulation de processus psychologiques, intelligence artificielle, contrôle d'expérience, collecte et analyse de données, b) en psychologie de l'éducation : ordinateur et développement des habiletés à penser ; résolution de problèmes, visualisation, organisation de l'information et des opérations... Travail pratique selon les intérêts et les connaissances antérieures de l'étudiant, installation de périphériques ou de cartes sur un ordinateur, construction d'un site Web ou d'un programme simple, apprentissage d'un progiciel chiffrier (par exemple : Excel) ou base de données bibliographiques. Présentation en classe du travail avec application multimédia.

PSY5900 Activité de recherche en psychologie (Honours thesis) (6 cr.)

L'objectif de ce cours est de pouvoir démontrer sa capacité à réaliser une recherche complète durant l'année scolaire sous la supervision étroite d'un professeur.

Intégration de l'étudiant aux travaux ou recherches d'un ou des professeurs ou à un projet de recherche développé par une équipe d'étudiants sous la supervision d'un professeur. La coordination de l'ensemble de l'activité est assurée par le directeur du programme ou par un professeur, nommé par le directeur de programme.

Rencontres suivies entre le superviseur et l'étudiant.

PSY5902 Techniques avancées d'analyse quantitative de données (Honours thesis)

L'objectif de ce cours est de développer une expertise en analyse quantitative afin de faciliter la réalisation du cours PSY5900 Activité de recherche en psychologie.

Révision des fondements de l'inférence statistique. Analyse de la variance : principes, devis à un et plusieurs facteurs, effet d'interaction, devis pour mesures répétées et variables nichées, évaluation a priori et a posteriori des effets simples. Corrélation partielle, modèle de base, diverses conditions d'application. Analyse de covariance. Techniques d'analyse non paramétriques. Plans de recherche incomplets, transformation des données.

Préalable(s) : PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie

PSY5903 Techniques avancées d'analyse qualitative de données (Honours thesis)

L'objectif de ce cours est de développer une expertise en méthodes qualitatives afin de faciliter la réalisation du cours PSY5900 Activités de recherche en psychologie.

Évolution des concepts de science, d'objectivité (des chercheurs et des instruments), de théorie, de rigueur. Recherche clinique et recherche psychosociale. Sujet concret, la réalité clinique et son objet. Recherche exploratoire et sa valeur scientifique. Types de recherche : théorique, clinique (monographie, étude de cas). Méthodologie proprement dite. Techniques de recherche : entrevues dirigées, semi-dirigées, libres ; histoire de cas ; autobiographies ; histoires de vie ; questionnaires et tests projectifs. Transcription, organisation et interprétation du matériel ; le contenu manifeste et le contenu latent du discours. La question du sens. Analyse structurale et dynamique du discours. Rédaction du travail de recherche.

PSY6000 Psychologie cognitive et traitement de l'information

Amener l'étudiant à une compréhension suffisante des principes de base des théories du fonctionnement cognitif chez l'humain de façon à lui permettre, (1) d'utiliser ces concepts dans la planification des interfaces usager-machine, et (2) d'appliquer les modèles sous-jacents à l'élaboration de systèmes d'intelligence artificielle. Les différents modèles du traitement de l'information chez l'humain : les modèles classiques fondés sur le traitement symbolique et le raisonnement déductif ; les modèles parallèles-distribués et le traitement de l'information par les réseaux neuronaux. Étude des processus perceptifs tels, la vision, dans le cadre d'une approche basée sur le traitement de l'information. Modèles computationnels de la mémoire et de l'apprentissage. Catégorisation, formation de concepts, plans et règles de production. Production de la parole et compréhension du langage. Condition d'accès : Avoir réussi 5 cours du programme.

PTG1001 Introduction à la culture et à la langue du Brésil

Les objectifs du cours sont les suivants : Faire découvrir une culture originale qui fait du Brésil une «société distincte» dans la famille latino-américaine. Faire explorer des éléments caractéristiques de la mixité de la société brésilienne et de l'évolution de sa culture. Faire connaître des éléments de la langue.

Ce cours donné en français présente un bref aperçu de l'évolution des liens entre le Portugal et le Brésil et de la mixité sociale issue de la colonisation. Différents thèmes seront abordés : la réalité politique et économique contemporaine ; les pouvoirs religieux et les cultes ; les grands courants artistiques ; les problèmes environnementaux ; les particularités langagières du Brésil et du Portugal. Présentation de la société brésilienne par des textes littéraires et journalistiques, par le cinéma et par la musique. Au besoin, des conférenciers seront invités à donner certaines parties du cours.

PTG1230 Portugais/brésilien I

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais aussi de la compétence générale en portugais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite, ainsi que l'acquisition des connaissances culturelles relativement au Brésil et autres pays lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en portugais dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en portugais du Brésil, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels de ce pays et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études. Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays lusophones. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques qui utilisent des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

PTG2230 Portugais/brésilien II : Communication orale

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais aussi de la compétence générale en portugais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite, ainsi que l'acquisition des connaissances culturelles relativement au Brésil et aux autres pays lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en portugais sur des sujets de son choix.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer à l'oral en portugais de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale dans cette langue et leur connaissance des cultures des pays lusophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace. Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : PTG1230 Portugais/brésilien I

PTG2235 Portugais/brésilien III : Compréhension de documents assistée par ordinateur

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite en facilitant l'apprentissage individuel et autonome au moyen de l'ordinateur. Au moyen d'Internet, la consultation de sites en portugais permettra notamment aux étudiants d'avoir accès à des répertoires électroniques, de lire des journaux ou des revues spécialisées, de vérifier le sens ou l'orthographe des mots grâce aux dictionnaires et ouvrages de référence, d'étendre leur pratique de la langue à l'aide d'exercices et même de correspondre avec des lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de repérer du matériel en portugais au moyen de l'ordinateur, de le comprendre et de l'exploiter pour enrichir ses connaissances et développer ses aptitudes à saisir et à rédiger des textes dans cette langue.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en portugais de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, qui désirent améliorer leur compétence générale dans cette langue mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents écrits en portugais, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture.

Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Développement des habiletés langagières dans les domaines du lexique, de la syntaxe et de l'orthographe. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnage de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en portugais.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : PTG1230 Portugais/brésilien I

PTG3125 Portugais/brésilien III : Compréhension de documents assistée par ordinateur

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite en facilitant l'apprentissage individuel et autonome au moyen de l'ordinateur. Au moyen d'Internet, la consultation de sites en portugais permettra notamment aux étudiants d'avoir accès à des

répertoires électroniques, de lire des journaux ou des revues spécialisées, de vérifier le sens ou l'orthographe des mots grâce aux dictionnaires et ouvrages de référence, d'étendre leur pratique de la langue à l'aide d'exercices et même de correspondre avec des lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de repérer du matériel en portugais au moyen de l'ordinateur, de le comprendre et de l'exploiter pour enrichir ses connaissances et développer ses aptitudes à saisir et à rédiger des textes dans cette langue.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en portugais de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, qui désirent améliorer leur compétence générale dans cette langue mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents écrits en portugais, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture.

Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Développement des habiletés langagières dans les domaines du lexique, de la syntaxe et de l'orthographe. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnage de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en portugais.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : PTG1230 Portugais/brésilien I

PTG3230 Portugais/brésilien III : Communication orale avancée

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais aussi de la compétence générale en portugais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite, ainsi que l'acquisition des connaissances culturelles relativement au Brésil, au Portugal et aux autres pays lusophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de participer à des discussions en portugais sur des sujets de son choix.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en portugais du Brésil de façon fonctionnelle dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale dans cette langue et leur connaissance des cultures des pays lusophones afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. Développement de l'expression orale à l'aide de discussions, d'entrevues, de présentations orales, etc.

Présentation des différentes conventions de communication. Renforcement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Étude soutenue des faits de langue propres au Portugal.

En fonction de ces objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant des technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : PTG2230 Portugais/brésilien II : Communication orale

PTG3235 Portugais/brésilien III : sujets d'actualité dans les pays lusophones

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais aussi de la compétence générale en portugais au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits, de l'expression écrite, des connaissances culturelles relativement au Brésil, au Portugal et aux autres pays lusophones pour atteindre les connaissances nécessaires à la préparation d'un exposé. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir sur des sujets d'actualité et de participer à des discussions en portugais dans des contextes universitaires ou professionnels.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer couramment à l'oral en portugais dans la plupart des situations de la vie courante, mais qui désirent communiquer de façon plus efficace dans cette langue en ce qui concerne leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix sur des sujets qui exigent une préparation préalable. Développement de l'expression orale permettant à l'étudiant d'exprimer son opinion sur des sujets d'actualité de son choix, de participer à des discussions, de mener des sondages et des enquêtes, etc. Renforcement des stratégies d'écoute permettant de comprendre des discussions publiques, des discours informatifs et des présentations universitaires ou professionnelles.

Révision des points de grammaire reliés au type de discours pratiqué et de documents étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de magazines d'actualité et de revues scientifiques et professionnelles pour raffiner le vocabulaire spécialisé. Étude des faits de langue propres au Portugal. Les erreurs de grammaire, de prononciation et de style seront traitées en fonction des besoins des étudiants.

En fonction de ses objectifs, chaque cours propose des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : PTG2230 Portugais/brésilien II : Communication orale

PYM6035 Projet de fin d'études

Le projet de fin d'études individualisé permet à l'étudiant une initiation à la recherche expérimentale ou théorique dans les divers domaines de la physique ou de la didactique de la physique. Il peut s'agir d'un travail en laboratoire ou dans un organisme extérieur, d'une étude en lectures dirigées, d'un travail bibliographique donnant lieu à un mémoire, ou de toute autre formule convenue avec le professeur responsable.

RELO240 La religion dans le monde contemporain

Ce cours vise à mieux comprendre la nature du phénomène religieux, à éclairer sa présence dans le monde contemporain et à mettre en lumière l'importance de ses enjeux dans la vie des individus et des groupes. À cette fin, il présente les grandes structures anthropologiques du religieux (dialectique du sacré et du profane, mythe, rituel, langage symbolique, prescriptions morales, etc.) et les illustre à travers diverses manifestations historiques et actuelles de la religion : grandes traditions religieuses, sectes et nouveaux groupes spirituels, formes émergentes de religiosité dans diverses sphères de la culture. Il s'arrête également à certaines caractéristiques du phénomène religieux dans la société contemporaine : pluralisme et diversité, sécularisation et déplacements du sacré, intégrismes et fondamentalismes, rapprochements et conflits, etc.

REL1001 Religion et sciences humaines

Ce cours met tout d'abord en contexte l'émergence historique d'un champ d'étude de la religion dans l'ensemble des savoirs. Il y distingue les approches confessionnelles (théologie) et non confessionnelles (sciences des religions) et s'arrête aux principales implications humaines, éthiques et méthodologiques de ces dernières. Il clarifie un certain nombre de notions de base dans l'étude scientifique de la religion (sciences

exactes et sciences humaines, distinction entre religion, éthique et morale, théorie et méthode, explication et interprétation, etc.). À travers un certain nombre d'auteurs marquants dans la discipline, il offre un survol de grandes perspectives méthodologiques qui s'y sont développées (histoire des religions, exégèse des textes sacrés, sciences humaines et sociales de la religion, religiohistoire, etc.). Il familiarise en outre avec l'originalité de la recherche qui s'est faite dans ce domaine au Québec et ailleurs.

REL1002 Mythe, rite et symbole : Introduction à l'étude de la religion

Ce cours aborde la question de la définition de la religion telle qu'elle se présente aujourd'hui dans les diverses disciplines qui s'y intéressent, en sciences des religions aussi bien que dans d'autres sciences humaines (anthropologie, sociologie, psychologie, etc.). Il met en lumière l'importance capitale de la pensée de type symbolique dans tous les aspects du phénomène religieux. Il offre un aperçu de quelques théories importantes en sciences des religions à travers les principaux concepts qui en découlent et qui rendent possible une interprétation religiohistorique de la culture (le sacré et le profane, le mythe et le rite, l'interdit et la transgression, etc.). À cette fin, il propose une initiation à l'herméneutique, à ses règles et à sa pratique. Il vise par ailleurs un apprentissage concret de cette interprétation religiohistorique au moyen d'une constante application de ces concepts à diverses réalités religieuses traditionnelles ou plus récentes.

REL1130 Religions du Proche-Orient ancien

Analyse et interprétation religiohistoriques des traditions spirituelles de la Mésopotamie, de l'Égypte et de l'Anatolie hittite, de la Syrie-Palestine et de l'Égypte ancienne. Étude, en chaque aire culturelle, des croyances religieuses (dieux, panthéons, mythologies, doctrines), des convictions morales (codes de lois, prescriptions, écrits de sagesse), des pratiques rituelles (fêtes, temples, palais). Examen particulier du concept de royauté sacrée, des interférences de ces traditions entre elles et de leur impact sur la religion d'Israël.

REL1143 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord

Analyse et interprétation des valeurs, croyances et pratiques propres aux traditions amérindiennes, à partir de la réémergence contemporaine du recours aux traditions orales : structure, fonction et signification des rites, récits et règles caractéristiques des chasseurs-cueilleurs de l'Est (Algonkiens), des agriculteurs (Iroquoiens) et des Inuits. Étude des composantes des visions du monde leur fournissant des outils mentaux et sociaux pour réussir l'épreuve de la survie et de la convivialité dans un environnement chaque fois spécifique et soumis aujourd'hui à des mutations irréversibles.

REL1146 Religions amérindiennes d'Amérique centrale et du Sud

Le cours est une introduction aux principales cultures supérieures de la Mésoamérique (Azèque et Maya) et de l'Amérique du Sud (Incas). Pour ce faire, il propose de faire l'étude, pour chaque aire culturelle et dans une perspective comparative, des systèmes de valeurs et des comportements moraux (mœurs, lois, prescriptions...), des mythologies (avec une typologie des personnages...), des pratiques rituelles (fêtes, temples, sacrifices...), de l'organisation de la structure mythico-rituelle (dieux, panthéons, fonctionnaires du culte...). Il s'arrêtera en outre à l'examen particulier de l'impact de la Conquête (et de la phase coloniale qui s'en est suivie) sur les traditions indigènes ainsi que sur notre culture occidentale, principalement en ce qui concerne l'interprétation de nos catégories d'interprétation de la réalité religieuse.

REL1161 Hindouisme

Analyse et interprétation religiohistoriques des valeurs, croyances et pratiques propres aux traditions hindoues. Présentation générale de l'Inde et de l'hindouisme ; histoire,

langues et cultures. Étude du système des castes et de sa régulation par les croyances au pur et à l'impur. Analyse des grandes étapes du développement de la pensée religieuse et morale de l'hindouisme : l'expérience védique (formation des Veda, du panthéon ; importance du rituel sacrificiel) ; l'expérience upanishadique (les concepts fondamentaux : atman, brahman, samsara, karma, moksha ; les grandes écoles philosophiques ; yoga, samkhya, vedanta ; importance de la connaissance mystique) ; l'expérience hindoue (dieux et déesses de l'hindouisme ; la Bhagavad-Gita ; les sectes : vishnouisme, chaïsme, çaktisme, tantrisme ; importance du culte dévotionnel). Examen des transformations de l'hindouisme au contact de la modernité. Visite à un temple hindou.

REL1174 Religions de l'Occident ancien

Analyse et interprétation religiohistoriques des principales cultures polythéistes de l'Europe préchrétienne : la Grèce ancienne ; la Rome antique et le monde des Celtes, des Germains et des Slaves. Étude historique et comparative de leurs similarités et différences, de leurs transformations et échanges : mythologies et légendes ; panthéon, rituels et organisation religieuse ; religion, art et société. Étude de traces laissées par ces mythologies et des influences de ces traditions sur la culture contemporaine.

REL1191 Islam

Analyse et interprétation religiohistoriques des valeurs, croyances, pratiques et traditions de l'Islam. Introduction au monde arabe préislamique ; sources et naissance de l'Islam (les Religions du Livre, Muhammad, le Coran) ; proclamation de foi et « piliers » de l'Islam ; premiers développements et implantation progressive ; l'Hégire ; la communauté musulmane ; la succession du Prophète ; expansion politico-religieuse en Asie et en Afrique ; l'Islam et l'Occident ; théologie, mystique, culture et droit musulmans. Étude des grands courants de l'Islam contemporain et de leur influence religieuse, politique, sociale et culturelle dans le monde actuel.

REL1201 Bouddhisme

Analyse et interprétation religiohistoriques des valeurs, croyances et pratiques propres au bouddhisme : contexte sociopolitique et socioculturel du bouddhisme naissant, vie du Bouddha et spécificité éthique et religieuse de son expérience d'« Éveil » ; première prédication du Bouddha (les quatre nobles vérités, la loi de la production conditionnée, l'octuple sentier) ; la méditation, la formation du Canon des Écritures. Étude des développements doctrinaux et éthiques du bouddhisme theravada et mahayana, du bouddhisme tantrique et bouddhisme zen ; examen de la diffusion du bouddhisme en Asie et de son influence contemporaine en Occident. Visite à un pagode bouddhiste.

REL1202 Le Bouddhisme tibétain

Présentation de la tradition bön, religion autochtone du Tibet. Analyse des différents facteurs extraterritoriaux ayant permis l'introduction du bouddhisme en territoire tibétain. Difficultés rencontrées lors de l'implantation graduelle des bouddhismes chinois et indiens (essentiellement tantrique). Appropriation subséquente de ces traditions et création d'une forme de bouddhisme particulier au territoire tibétain élargi. Les quatre grandes écoles du bouddhisme tibétain. Les institutions de pouvoir représentées par le Dalai Lama et le Panchen Lama. Évolution historique de la tradition bouddhique tibétaine. Mythes et ritualités propres au bouddhisme vajrayana ; importance du shamanisme et de l'utilisation des oracles. Le bouddhisme tibétain hors du Tibet : la diffusion et la transformation de la tradition suite aux événements des années 50.

REL1211 Judaïsme

Analyse et interprétation religiohistoriques des valeurs, croyances et pratiques propres au judaïsme. Présentation du contexte socioculturel du développement du judaïsme depuis 70 de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours : l'empire romain, Constantin, l'âge d'or en Espagne, l'enfer des Croisades, le fanal de la révolution française, le mouvement sioniste. Étude du rabbinisme : Mishna,

Talmud, Massorètes. Examen des traditions religieuses : conception de Dieu, prière quotidienne, doctrine morale, symboles et rites ; judaïsme orthodoxe, conservateur et libéral, la Kabbale. Aperçu des rapports actuels entre Juifs et Arabes, entre Juifs et Chrétiens.

REL1255 Religions de la Chine et du Japon

Le cours se propose de donner aux étudiants une connaissance sur les grands mouvements religieux et philosophiques de la Chine et du Japon, sur les mécanismes de leur évolution et de leurs interactions avec les différentes couches de ces sociétés. En commençant par la période préhistorique, l'étudiant se familiarisera avec les pratiques shamaniques, divinatoires, les cultes ancestraux et les divinités locales. Suivra un examen des courants philosophiques à l'époque des Royaumes combattants avec une attention particulière aux systèmes éthiques et philosophiques de Confucius, Laozi, Zhuangzi, Mozi, Xunzi, etc. La tradition japonaise préhistorique, le shintoïsme ainsi que l'influence des traditions chinoises sur la pensée japonaise seront analysés. L'introduction du bouddhisme en Chine, puis au Japon, et son évolution feront l'objet d'études en soulignant tout particulièrement le processus d'assimilation et d'intégration des influences étrangères dans les cultures chinoise et japonaise.

REL135X Questions particulières en sciences des religions

Ce cours à contenu variable se présente comme un laboratoire cherchant à appliquer l'approche comparatiste en sélectionnant une thématique commune à plusieurs traditions religieuses pour dégager les constantes et les variations observables, en chercher l'explication et réfléchir sur l'opération comparatiste elle-même. On sélectionnera à chaque fois un thème tel que l'ésotérisme, le mysticisme, le monachisme, l'angéologie, l'eschatologie, l'ascétisme, etc.

REL1625 Les TIC en formation éthique et culture religieuse (2 cr.)

Ce cours permet à l'étudiant de développer ses capacités à utiliser adéquatement et judicieusement les TIC en formation éthique et culture religieuse. Applications pratiques du multimédia en lien avec le domaine de formation : recherche documentaire, utilisation du Web, élaboration de matériel didactique en lien avec les programmes d'enseignement.

REL1660 Le Pèlerinage

Analyse du pèlerinage à travers les époques et les cultures religieuses. Définitions de la notion de pèlerinage et présentation de différentes perspectives théoriques (anthropologiques, sociologiques et phénoménologiques) pouvant être utilisées pour la compréhension du phénomène. Application de ces grilles sur différents exemples tirés de traditions religieuses variées : chrétienne, musulmane, juive, bouddhiste, hindoue, sikhe. Déconstruction du concept et application de celui-ci à des activités généralement qualifiées de profanes telles que le *Rainbow Gathering*, le *festival de Burning Man* ou une visite à Graceland, la demeure d'Elvis Presley.

REL1745 Atelier d'intégration et d'interprétation

Ce cours vise l'intégration des connaissances théoriques et méthodologiques pertinentes à l'étude de la religion. La visée proprement théorique de ce cours s'accompagne par ailleurs d'un objectif tout aussi important d'application pratique des théories, concepts et méthodes abordés à des objets puisés dans la diversité du phénomène religieux historique et actuel. Cette activité prépare au cours REL1755 Projet de synthèse. La formule pédagogique de ce cours est celle de l'atelier. Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits.

REL1755 Projet de synthèse

L'activité de synthèse vise à compléter les études de premier cycle en sciences des religions par un travail de focalisation des acquis autour d'un projet personnel

de l'étudiant, soit dans le champ de travaux appliqués en lien avec une mineure qui prépare à l'intervention professionnelle, soit dans le champ d'une préparation à la poursuite d'études avancées. Il revient ainsi à l'étudiant d'identifier le territoire de son projet de synthèse. Préable(s) : REL1745 Atelier d'intégration et d'interprétation

REL1806 Histoire du christianisme

Ce cours a pour but de faire découvrir la diversité des courants chrétiens et de mettre en lumière l'héritage spirituel et socioculturel de cette tradition religieuse qui regroupe aujourd'hui le plus grand nombre d'humains de par le monde. De mouvement messianique juif regroupé autour de la figure de Jésus jusqu'aux expansions missionnaires actuelles, la foi chrétienne a travaillé l'histoire des peuples et des individus autant qu'elle a été modifiée par la diversité des contextes. Le cours aborde à la fois les grandes transformations institutionnelles et les figures spirituelles majeures qui servent de repères pour l'intelligence critique et les quêtes personnelles.

REL1900 Dimensions morale et religieuse de la personne

Dimensions morale et religieuse de la personne dans ses rapports aux valeurs et aux croyances. Théories du développement de ces deux dimensions chez la personne. Émergence, stades de développement et processus de croissance de la dimension morale et de la dimension religieuse par rapport au développement global de la personne (développement cognitif, développement psychoaffectif, développement social). Rôle des agents éducatifs (famille, école, communauté, etc.) dans les processus d'apprentissage et de transmission des valeurs et des croyances. Problématique du développement de l'identité morale et de l'identité religieuse des personnes dans une société marquée par une pluralité de systèmes de valeurs et de croyances.

REL2006 La Bible

Présentation du contenu des Bibles dans les traditions juives et chrétiennes. Genèse des textes bibliques. Notions de canon, de révélation et d'inspiration des Écritures dans les trois traditions monothéistes. Examen critique de la réception de quelques textes bibliques dans les traditions juives, chrétiennes et musulmanes. Étude des diverses approches de la Bible.

REL2012 Fondements de la foi catholique et grandes religions du monde

Ce cours vise à fournir aux futurs enseignants une connaissance et une compréhension de l'ensemble de l'héritage chrétien et de la dynamique qui préside à son inscription dans l'histoire. Ce cours vise également à fournir une initiation aux grandes traditions religieuses de l'humanité que sont l'islam, le judaïsme, le bouddhisme et l'hindouisme. Identification et compréhension des contenus essentiels de la foi catholique et des autres traditions religieuses en lien avec les thèmes abordés dans le programme d'études de l'enseignement moral et religieux catholique au primaire. Introduction à la lecture et à l'interprétation des textes clefs de l'Ancien et du Nouveau Testament. Analyse des rituels caractéristiques de la tradition chrétienne. Examen des principales étapes qui ont marqué l'histoire du christianisme et des grandes visées de sa morale. Initiation aux principaux récits, rites et règles qui fondent les croyances et les pratiques des grandes traditions religieuses de l'humanité : judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme. Exploration des modes d'actualisation de ces héritages.

REL2040 La Question de Dieu

Le cours propose une analyse et une interprétation historicoreligieuse de la naissance et des transformations de l'idée de dieu dans l'histoire de l'humanité. Étude du caractère foncièrement anthropologique de cette question, en tant que quête ultime du sens de la vie. De la monolâtrie (affirmation d'un seul dieu national) au

monothéisme (affirmation d'un seul dieu universel), du polythéisme à l'hénothéisme, du théisme à l'athéisme, du panthéisme au déisme, ce cours se penchera sur les diverses représentations du divin - ou de son absence - dans les religions du monde ainsi que dans un certain nombre de grands systèmes philosophiques («dieu des philosophes et des savants» des Lumières, etc).

REL2115 Anthropologies des grands mythes bibliques

Étude des onze premiers chapitres de la Genèse. Interprétation historicocritique de ces chapitres (date, genre littéraire, etc.). Analyse historicocomparative des cosmologies du Proche-Orient ancien (Mésopotamie et Égypte) et d'Israël (Genèse, Psaumes, littérature intertestamentaire, etc.). Étude historicoreligieuse des mythes relatifs aux origines du monde, de l'homme et de la femme, du mal, de la mort, etc. Histoire de leur réception dans les traditions juives, chrétiennes et musulmanes. Impact de ces récits mythiques et examen de leur pertinence en lien avec les discours scientifiques, philosophiques, féministes et éthiques actuels.

REL2125 Les philosophies juives anciennes

Ce cours a pour but de mieux faire connaître les grands textes de sagesse de l'antiquité juive ainsi que leur réception dans l'histoire de la philosophie occidentale. Analyse historicoreligieuse de la naissance du concept de «sagesse» au Proche-Orient ancien et en Israël. Présentation sommaire des principaux textes sapientiaux de la Mésopotamie, d'Égypte et d'Israël. Introduction aux livres de sagesse juive : Qohélet, Job, Proverbes, Cantique des cantiques, etc. Examen de quelques thèmes aussi universels et actuels que la mort, le langage religieux face à la souffrance, l'amour, le bonheur, le travail, etc. Évaluation de l'impact de ces livres de sagesse juive dans l'histoire de la philosophie occidentale.

REL2160 Les évangiles : formations et formes littéraires

Les trois premiers évangiles (Matthieu, Marc, Luc) sont appelés synoptiques, mot grec qui signifie qu'on peut les embrasser d'un seul coup d'oeil : ils ont en effet beaucoup de points en commun. Le quatrième évangile, celui de Jean est bien différent, et par le ton, l'écriture et la représentation qu'il donne de Jésus de Nazareth, comme envoyé de Dieu. Le cours se propose d'étudier la formation de ces quatre récits, de voir comment de la tradition orale rapportée par les compagnons de Jésus on est passé, à partir de l'an 70, aux quatre récits que l'on a. On étudiera les différentes formes littéraires de textes des évangiles synoptiques (paraboles, récits de miracles et controverses ; récits de la passion et de l'enfance). On verra quels rapports l'évangile de Jean a avec ces premiers récits, son originalité. On fera l'interprétation de quelques passages de cet évangile, notamment d'un «signe» ou miracle et d'un discours de Jésus et l'on donnera un aperçu de la christologie johannique.

REL2323 Le christianisme des premiers siècles jusqu'à la Réforme

Étude des valeurs, croyances et pratiques chrétiennes à travers les premiers siècles et le Moyen Âge. Étude de l'émergence des premières communautés chrétiennes. Examen des développements dogmatiques, liturgiques, culturels et hiérarchiques dans le contexte des débats entre diverses tendances du christianisme primitif : les querelles trinitaires et christologiques ; la naissance des sacrements ; l'essor du monachisme et de la spiritualité du désert ; les premiers apports à la construction d'une théologie du christianisme. Étude de l'impact du passage d'une Église minoritaire à une religion d'État. Étude de l'émergence au cours du Moyen Âge d'une société de chrétienté. Examen des institutions de l'élite : monachisme masculin et féminin, organisations ecclésiales, système de féodalité, naissance des cités libres, l'université et les facultés de théologie. Examen des contrastes entre la logique religieuse populaire et la logique théologique savante à l'occasion de l'apparition de croyances et de pratiques nouvelles (confession auriculaire, mariage, purgatoire, etc.).

REL2342 Le christianisme occidental de la Réforme à nos jours

Analyse et interprétation des valeurs, croyances et pratiques chrétiennes depuis l'époque de la Réforme. Examen de l'influence de la Renaissance, de la montée du capitalisme commercial et de la constitution des États-Nations sur les mouvements de réforme du christianisme qui vont briser l'unité de la chrétienté européenne et permettre la diffusion des idéaux de l'élite dans la masse. Étude de la fragmentation en Églises, de l'apparition des sectes et des mouvements œcuméniques de réunification. Analyse des diverses réactions chrétiennes face à l'apparition de la modernité : entreprises de colonisation et missions, autonomisation de la pensée scientifique et philosophique, révolutions, prolétariatisme, montée de la critique historique, mouvements de réforme contemporains et réactions fondamentalistes, etc.

REL2800 Traditions religieuses du monde contemporain

Panorama des grandes traditions religieuses actuelles. Introduction à l'analyse et à l'interprétation religieuse des valeurs, croyances et pratiques des traditions religieuses du monde actuel : traditions abrahamiques (judaïsme, christianisme, islam) ; traditions indiennes (hindouisme, bouddhisme, jainisme, sikhisme) ; traditions chinoises (confucianisme et taoïsme) ; traditions amérindiennes ; traditions africaines ; syncrétisme. Présentation du contexte socioculturel ayant contribué à l'émergence et à l'évolution de chacune de ces traditions. Problèmes soulevés par le pluralisme religieux.

REL2900 Didactique de l'enseignement religieux

Initiation à la problématique générale de l'éducation religieuse en milieu scolaire sous ses angles historique, socioculturel et juridique. Analyse des dimensions fondamentales de l'apprentissage de l'enseignement religieux en liaison avec les orientations générales actuelles et les approches en ce domaine. Étude des programmes d'enseignement religieux et des instruments pédagogiques en usage. Connaissance des traits généraux du vécu de l'enseignement moral et religieux dans les écoles. Réalisation d'une planification annuelle portant sur les objectifs généraux et le contenu d'un programme donné.

REL3124 Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours

Analyse et interprétation des valeurs, croyances, pratiques et institutions propres à l'histoire religieuse québécoise. Examen des principaux événements et personnages qui ont marqué la religion au Québec des origines à nos jours, ainsi que de la mise en place et des transformations des structures religieuses typiques des populations euro-américaines, au rythme des diverses modifications de la conjoncture globale. Le projet dévot et missionnaire au sein de l'entreprise marchande (1608-1725) ; la stabilisation et la routinisation de la religion coloniale (1725-1839) ; la revitalisation religieuse et la modernisation de la société (1840-1918) ; l'invisible rétrécissement de l'aire religieuse (1920-1961). Le judaïsme, le protestantisme. Le pluralisme religieux contemporain.

REL3202 Religion et culture

Ce cours a pour objectif d'explorer les rapports entre la religion et la culture, principalement à notre époque. En ce sens, il se présente comme une introduction générale à plusieurs cours qui examinent ces rapports à travers l'étude de productions et de phénomènes socioculturels plus particuliers (par ex., l'art, la littérature, la mort, la sexualité, etc.). Il le fait en s'arrêtant tout d'abord à la fécondité de la notion anthropologique de « culture » (dont l'ampleur déborde largement les seules productions de la culture « cultivée » et « savante »). Il identifie par ailleurs les principales caractéristiques des transformations du vécu religieux à travers le passage des sociétés prémodernes à la modernité, puis à ce que, selon les auteurs, on désigne sous les termes de modernité

avancée ou tardive, voire de postmodernité. S'inspirant des méthodes de l'herméneutique et des outils des sciences de la religion, il s'intéresse à l'impact des mutations de la culture actuelle sur les formes plus traditionnelles et institutionnalisées du religieux, notamment au Québec. Il vise également l'exploration de lieux significatifs de la culture contemporaine dans lesquels se laissent repérer des quêtes de sens inédites, de nouvelles expériences du sacré et des formes de religiosité typiques de notre temps. Attentif à la diversité des objectifs de formation des étudiants qui s'y inscrivent, il a en fin le souci de faire constamment ressortir la pertinence d'une telle interprétation en vue d'une éventuelle intervention religieuse dans le domaine socioculturel.

REL3213 Le sacré, les arts et la littérature

Ce cours vise l'étude des enjeux mythologiques et des mécanismes symboliques ou rituels sous-jacents à des œuvres artistiques ou des mouvements esthétiques. Il se propose d'initier l'étudiant à la pratique de l'analyse et de l'interprétation religieuse sur des œuvres littéraires, plastiques, théâtrales ou cinématographiques. Ce cours mettra en œuvre son analyse sur des objets comme les mouvements romantique, symboliste et surréaliste. Il procédera à l'interprétation d'œuvres diverses comme celle de Magritte, de Tournier, de Jules Verne, de Kubrick, de Tarkovsky, etc.

REL3214 Mythologie et cinéma

Étude des enjeux mythologiques sous-jacents à l'imaginaire cinématographique de l'Occident. Présentation des grands concepts indispensables à l'analyse des œuvres cinématographiques (mythe, rite, symbole, sacrifice, tabou, impureté, etc.). Présentation des traditions mythologiques auxquelles puise cet imaginaire cinématographique. Travail de repérage des références et des emprunts à la mythologie traditionnelle dans le cinéma populaire. Analyse des formes de pensée mythologique qui perdurent dans l'organisation des récits. Description de la mythologie moderne. Réflexion sur le statut de ces formes dans l'imaginaire actuel. Analyse d'œuvres.

REL3215 Sacré et littérature

Étude des enjeux mythologiques et des contenus symboliques de la littérature en Occident. Présentation des grands concepts indispensables à l'analyse des œuvres (mythe, rite, symbole, sacrifice, tabou, impureté, etc.). Réflexion sur les enjeux pour la littérature du passage de la tradition orale à l'écrit, du passage du mythe à l'épopée, au roman ou du rituel au théâtre. Inventaire des différentes modalités de survie et de résurgence des contenus de la mythologie traditionnelle (figure de l'androgynisme, d'Orphée, du roi Arthur, de l'enfant-messie ou de Noé) et des formes mythoreligieuses (rite de passage, sacrifice, mythe de création du monde) dans la littérature contemporaine. Analyse d'œuvres particulières.

REL3216 Arts et sacré

Étude des enjeux mythologiques et des contenus symboliques de l'art en Occident. Présentation des grands concepts indispensables à l'analyse des œuvres (mythe, rite, symbole, sacrifice, tabou, impureté, etc.). Étude du rapport entre la religion et l'art depuis les fresques préhistoriques jusqu'aux œuvres modernes en passant par les cathédrales. Examen des ressorts mythoreligieux de certains courants esthétiques comme le romantisme, le symbolisme ou le surréalisme. Analyse d'œuvres particulières.

REL3235 Femmes et grandes religions du monde

Étude des représentations des femmes véhiculées par les grandes religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islam) de même que par les religions orientales (hindouisme et bouddhisme) ; dimension socio et politico-religieuse de la problématique. Exploration des mythes, des rites, des symboles et des tabous qui mettent en scène les femmes de ces traditions et qui participent au système de reproduction

des cultures de type patriarcal. Analyse de la place et du rôle des femmes ainsi que des écarts qui prévalent entre les représentations féminines du sacré et la situation sociohistorique des femmes dans ces religions. Examen des discours et pratiques de transformations féministes qui s'affirment au sein de ces différentes traditions.

REL3236 Femmes, mythologies et spiritualités

Analyse des modes de construction du féminin à travers les mythes et les rites des religions anciennes, de la Déesse-Mère des religions orientales aux Déesesses des mythologies grecques romaines et égyptiennes. Étude des représentations des femmes et des rapports sociaux de sexe dans les spiritualités amérindiennes, la wicca, les nouvelles spiritualités orientales, etc. Analyse féministe des modes d'actualisation des mythes féminins à travers les figures de stars, de mères, de vierges, de séductrices, de guerrières, etc. Exploration de pratiques actuelles de reconquête du spirituel par les femmes à travers de nouveaux rites et symboles.

REL3250 Religion, éthique et société

Étude des rapports entre religion et éthique dans la compréhension du monde moderne. Par l'œuvre de Weber : l'éthique et les religions de salut ; l'éthique économique des grandes religions ; la rationalisation de l'éthique religieuse ; l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Par l'œuvre de Durkheim : le sacré, la société et la morale laïque. Étude de ces rapports pour la compréhension des transformations de la société québécoise des 40 dernières années. Étude du facteur religieux dans les enjeux d'éthique appliquée et les problèmes d'éthique sociale.

REL3263 Religion, politique et société

Ce cours explore les rapports historiques et actuels du religieux et du politique. Il s'intéresse à la dimension politique de la religion, aux composantes symboliques, rituelles et religieuses du politique, ainsi qu'à l'importance du facteur religieux dans l'évolution sociopolitique du monde. Pour ce faire, il aborde un certain nombre de dossiers historiques significatifs (par exemple, les conflits au sein de la chrétienté médiévale, l'expansion de l'islam, l'ère des révolutions, l'épopée coloniale, l'évolution de la société québécoise, etc.) ; il analyse également de grands systèmes idéologiques et politiques contemporains (communisme, fascisme, libéralisme, nationalisme, etc.), dans leur dimension religieuse explicite ou implicite ; il s'arrête enfin aux principaux enjeux politico-religieux de notre temps, en particulier tels que ceux-ci s'imposent dans l'actualité (dimension religieuse de nombreux conflits et mouvements politiques, montée des intégrismes, impact des théologies de la libération, émergence de nouvelles formes d'engagement politique, évolution des rapports entre les institutions religieuses, les États et les organismes internationaux, etc.).

REL3270 Religion et psychologie

Étude du sentiment religieux et de l'expérience religieuse du point de vue de la psychologie. Présentation des grandes théories psychologiques de la religion, notamment en psychanalyse, en psychologie humaniste et en psychologie existentielle. Cadre théorique, méthodologique et outils de recherche de la psychologie de la religion pour l'étude de phénomènes contemporains liés au déplacement et à la recomposition du religieux (renouveau spirituel, croissance personnelle, « bricolage spirituel » et « religion à la carte », conversion, intégrisme, sectarisme, pratiques initiatiques, *Nouvel Âge*, etc.).

REL3292 Ésotérisme

Initiation aux grands courants de l'ésotérisme. Explication des termes : ésotérisme, exotérisme, occultisme, hermétisme et gnosticisme. Étude de l'histoire de l'ésotérisme. Présentation des symbolismes fondamentaux et des rituels initiatiques en ésotérisme. Examen du renouveau de l'ésotérisme dans la société contemporaine, notamment au Québec.

REL3293 Parapsychologie

Analyse des dimensions religieuse, mythique et rituelle des phénomènes paranormaux. Exposé des travaux et bilan des recherches en parapsychologie : télépathie, clairvoyance, précognition, psycho-kynésie, etc. Analyse religieuse de quelques problèmes particuliers : miracle, guérison, spiritisme, survie, etc.

REL3294 Mort, cultures et religions

Analyse de représentations de la mort et de pratiques liées au mourir et au deuil dans les traditions spirituelles et dans les cultures sécularisées : les sépultures de la préhistoire, Gilgamesh et la mort inéluctable, Osiris et le Livre des morts égyptien, Socrate et la naissance de la philosophie, le savoir initiatique des chamans, la mort et la résurrection du Christ, le Karma et la réincarnation, le Livre tibétain des morts, Sartre et le refus de la mort, Heidegger et la finitude de l'homme, Elizabeth Kübler-Ross et la vie après la vie. Étude du mouvement palliatif. Analyse de l'émergence et du contenu des discours contemporains sur la mort par exemple.

REL330X Questions particulières en religion et culture

Ce cours à contenu variable propose une réflexion sur la fonction de la religion dans la culture, sur les transformations et déplacements du religieux hors du cadre des traditions religieuses instituées vers divers phénomènes séculiers.

Pour ce faire, il s'intéressera à l'un ou l'autre des phénomènes suivants : la dimension idéologique de la science et de la technologie, les ressorts religieux de certaines idéologies politiques, les arts, etc.

REL3311 Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise

Analyse et interprétation religieuses des croyances, valeurs et pratiques des nouveaux groupes spirituels : sectes, mystiques, gnoses, etc. Étude du phénomène de la formation de ces groupes dans la société actuelle. Présentation de quelques systèmes de classification propres à mieux faire ressortir les traits de ces groupes. Analyse de leurs systèmes de valeurs et de croyances, ainsi que des styles de vie (ascétisme, hédonisme, etc.) et des rituels qu'ils recommandent (méditation, initiation, témoignage, etc.). Présentation de quelques théories explicatives sur la signification des nouveaux groupes spirituels dans la société contemporaine.

REL3322 Religion et sexualité

Élaboration d'une problématique des rapports entre le sacré, la religion, la sexualité et l'érotisme à travers les âges : comment les grandes traditions religieuses et mythologiques ont considéré et codé la sexualité (religions extatiques, mondes grec et biblique, religions orientales, christianisme, islam, etc.) ; mais aussi comment la sexualité et l'érotisme eux-mêmes ont été - et demeurent encore de nos jours - le véhicule d'une expérience du sacré (dionysisme, tantrisme, mythologies amoureuses de l'Occident, révolution sexuelle contemporaine, etc.). À partir d'une telle enquête historique, le cours entend dégager des « motifs » et des « patterns » pour comprendre l'expérience contemporaine de la sexualité dans ses dimensions mythiques et rituelles.

REL3330 Religions et groupes ethniques

Permettre d'identifier les univers religieux des groupes ethniques de la région montréalaise, leurs principales manifestations institutionnelles, les continuités traditionnelles et l'innovation. Éclairer les fonctions principales du religieux dans la vie des groupes et des personnes. Sensibiliser aux symboles, rites, valeurs et visions du monde des cultures minoritaires vivant dans la région. Le cours propose un cheminement interculturel alimenté par le développement des connaissances factuelles et la rencontre des porteurs de différentes traditions religieuses qui viennent enrichir notre milieu. Exposés, témoignages, analyses, visites, discussions entre les participants.

REL3350 Mythologies contemporaines

Ce cours vise à initier au repérage et à l'analyse des nouveaux mythes et des nouvelles mythologies qui s'élaborent dans la culture actuelle. S'inspirant, pour ce faire, de quelques grandes théories contemporaines du mythe (par ex., Lévi-Strauss, Eliade, Cassirer, Barthes, etc.) et visant à clarifier la vieille dichotomie entre Mythe et Raison (mythos et logos), il a pour objectif de mettre en lumière la fécondité de ce concept pour mieux comprendre notre époque à travers plusieurs de ses productions culturelles dans une grande diversité de domaines : culture populaire, univers du spectacle, jeux vidéo, sport, politique, publicité, légendes urbaines, etc.

REL3360 Ritualités actuelles

Ce cours vise un double objectif : d'une part, repérer les nouvelles formes de ritualité qui surgissent dans la culture actuelle en dehors des cadres traditionnellement considérés comme religieux, mais qui affectent aussi les rites plus traditionnels. D'autre part, réfléchir à l'opportunité de mettre au point des rituels pour notre temps et s'initier à une créativité rituelle en phase avec la diversité des sensibilités contemporaines. Sans négliger d'autres sphères où s'exprime la « demande rituelle » actuelle, une attention particulière est apportée aux ritualisations autour des grands « passages » de l'existence (naissance, puberté, passage à l'âge adulte, conjugalité, mort et deuil).

REL3370 Jeunes, religion et quête de sens

Ce cours vise à explorer la diversité des expériences du sacré et des « quêtes de sens » vécues par les « jeunes » (adolescents et jeunes adultes) ainsi que la singularité de leurs attitudes et de leurs comportements religieux. Pour ce faire, il aborde leur rapport aux formes plus traditionnelles et institutionnelles de la religion (désaffection, adaptation, etc.) en portant notamment une attention au vécu des jeunes issus de communautés culturelles d'immigration récente, et en s'arrêtant à la transformation que cela induit sur les rapports intergénérationnels. Il explore par ailleurs la diversité des sphères dans lesquelles on peut repérer de nouvelles formes de religiosité vécues par les jeunes en dehors des cadres religieux plus traditionnels (musique, univers « underground », « styles de vie », nouvelles formes d'engagement social et politique, culture « de la rue », cyberculture, etc.).

REL3380 La Religion Implicite

Ce cours vise à explorer la fécondité théorique de la notion de « religion implicite » qui s'est développée depuis plus de trois décennies, principalement dans l'univers de la recherche anglo-saxonne, pour tenter de mieux comprendre la recomposition et les transformations du religieux dans la culture contemporaine. En ce sens, il situe le contexte dans lequel ces perspectives se sont développées, présente les principaux éléments d'une définition opérationnelle de la religion implicite, compare celle-ci à d'autres théorisations proches (par ex., la religion « invisible », la religion « civile », les « déplacements du sacré et du religieux ») et familiarise avec un certain nombre de recherches déjà réalisées dans cette perspective. Le cours vise en outre une exploration empirique de la fécondité de cette notion à travers l'analyse et l'interprétation de pratiques sociales et de productions culturelles de notre époque.

REL3750 Religions, globalisation et fondamentalisme

Analyse des résistances et des recompositions des grandes traditions religieuses (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme et bouddhisme) en regard de la modernité et de la post-modernité, de la sécularisation et de la laïcité, de la globalisation des échanges et des migrations des populations. Examen des modes actuels d'affirmation des conservatismes religieux, voire même des fondamentalismes, dans le champ politique, de leur impact sur les politiques nationales et internationales de même que sur les conflits armés. Étude de la montée des intégrismes religieux et de leurs revendications au niveau de la définition des genres et des rapports sociaux de sexe.

REL3850 Religion, espace public et société

Ce cours s'intéresse au statut et à la place de la religion dans l'espace public. Conséquemment, il s'intéresse à la portée de ce statut pour l'exercice de la citoyenneté. Dans une perspective sociohistorique, il examine comment cette question a été posée et résolue dans différents pays (en particulier aux États-Unis, en France et au Canada). Dans une perspective socioéthique, il s'intéresse aux enjeux (ex. le port de signes religieux et aux défis politiques (de régulation et/ou de reconnaissance) actuels. Il s'intéresse aux débats de société et aux diverses approches qui s'y expriment (ex. communautarisme, libéralisme, républicanisme). En abordant ces questions, il en explore la portée pour l'exercice de la citoyenneté.

REL5001 Didactique de l'enseignement moral et religieux en adaptation scolaire et sociale

Étude des programmes-cadres et institutionnels. Initiation aux instruments didactiques en usage dans les groupes d'adaptation scolaire et sociale. Accent sur une pédagogie de type symbolique. Observation et expérimentation dans des groupes d'enfants ou d'adolescents (milieux scolaires et extra-scolaires).

REL5005 Didactique de l'éthique et culture religieuse

Présentation des fondements et de la démarche du programme d'éthique et de culture religieuse. Mise en oeuvre du processus de questionnement présent dans le programme. Élaboration et expérimentation de stratégies éducatives pouvant favoriser l'atteinte des compétences en cette matière.

REL5006 Éthique et culture religieuse au secondaire

Introduction à la problématique générale de la morale, de l'éthique et de la religion à l'école : données historiques, dimensions socioculturelles, situation actuelle. Familiarisation avec le programme d'éthique et culture religieuse au secondaire : principes, finalités, contenu de formation. Étude des relations entre le programme d'éthique et culture religieuse et les autres éléments du programme de formation de l'école secondaire. Familiarisation avec l'organisation de l'enseignement du programme d'éthique et culture religieuse dans les écoles.

REL5035 Didactique de la formation éthique et culture religieuse

Élaboration et évaluation d'activités d'enseignement/apprentissage dans le domaine de la formation éthique et culture religieuse (enseignement moral, éthique et culture religieuse, enseignement religieux), en tenant compte des compétences visées dans les programmes et des domaines d'expérience de vie. Consolidation et réinvestissement des apprentissages faits à l'intérieur des cours de didactique.

REL5036 Didactique de la culture religieuse au secondaire

Se familiariser avec des perspectives éducatives pour l'enseignement de la culture religieuse au secondaire. Examen de la nature et de l'objet de l'éducation à la religion et de la culture religieuse à partir de diverses conceptions de la place de la religion dans l'école. Présentation des approches en culture religieuse et des modes d'intervention préconisés par ces approches. Analyse du contenu de la formation en culture religieuse dans le programme de l'école québécoise. Élaboration et expérimentation de situations d'apprentissage pouvant contribuer à la culture religieuse des élèves dans le cadre des programmes en vigueur à l'école secondaire. Préalable(s) : REL5006 Éthique et culture religieuse au secondaire

REL5087 Didactique de l'enseignement religieux au primaire

Ce cours vise à permettre à l'étudiant en éducation préscolaire et en enseignement primaire d'acquérir des connaissances et des habiletés à assumer l'enseignement moral et religieux catholique et l'enseignement moral et religieux protestant au primaire.

Ce cours permet aux étudiants de cerner sommairement le développement religieux chez l'enfant ; de comprendre et d'analyser les compétences visées par le programme de formation pour le primaire en enseignement religieux ; de contextualiser le développement de ces compétences en lien avec le contenu du programme et les domaines généraux de formation ; et d'élaborer des activités d'apprentissage/enseignement spécifiques à cet enseignement, ainsi que des activités ouvrant sur un projet intégrateur. Enfin, ce cours permet aux étudiants de cerner et de saisir les difficultés vécues en lien avec la présence de la religion à l'école afin d'être en mesure d'intervenir adéquatement dans ces situations conflictuelles.

REL5903 Ateliers d'exploration des valeurs et des croyances

Prise de conscience des valeurs et des croyances qui fondent chez chacune et chez chacun les comportements, les attitudes et les représentations. Identification des facteurs psychologiques, culturels et sociaux qui interviennent dans la genèse et le développement des valeurs et des croyances personnelles. Sensibilisation à l'impact des valeurs et des croyances sur les relations interpersonnelles et sociales, particulièrement dans le domaine des services sociaux et éducatifs. Reconnaissance de la pluralité des systèmes de valeurs et de croyances, de leur relativité et de la nécessité de les soumettre à la critique. Familiarisation avec des théories, des pratiques et des outils de clarification des valeurs et des croyances.

REL6001 Séminaire de recherche et d'expérimentation I

Réalisation de projets spécifiques de recherche, de production ou d'expérimentation dans un champ particulier de l'étude de la religion en vue d'établir des liens entre les aspects théoriques des sciences de la religion et une certaine pratique ou de procéder à une synthèse des divers savoirs acquis à travers le cheminement dans le programme.

REL6002 Séminaire de recherche et d'expérimentation II

Réalisation de projets spécifiques de recherche, de production ou d'expérimentation dans un champ particulier de l'étude de la religion en vue d'établir des liens entre les aspects théoriques des sciences de la religion et une certaine pratique ou de procéder à une synthèse des divers savoirs acquis à travers le cheminement dans le programme.

REL6250 Aspects éthiques et spirituels de la mort et du deuil

Ce cours a comme premier objectif d'examiner les aspects éthiques d'un ensemble de problèmes que la maladie et la mort soulèvent tant chez les personnes concernées que dans leur entourage et chez les intervenants : communication du diagnostic, acharnement thérapeutique, refus de traitements, euthanasie, réanimation, suicide, droit à la mort, etc. Le cours traite également des dimensions spirituelles de l'accompagnement des personnes confrontées à la mort dans une société pluraliste. Du côté de l'intervenant, on insistera sur l'identification de sa propre position spirituelle, sur le respect de celle des autres et sur la connaissance des principales familles spirituelles. Du côté du malade et de ses besoins, on accordera une attention particulière au bilan qu'il fait de sa vie, à l'importance de ses relations privilégiées, au sentiment de culpabilité, à sa conception de la vie et de la mort et à son appartenance (ou non) à une famille spirituelle.

RUS1360 Russe I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en russe, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels des pays d'expression russe et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également

la compétence générale en russe au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays d'expression russe. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en russe dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à l'orthographe, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays d'expression russe. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines liés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

RUS1370 Communication orale en russe I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en russe de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en russe et leurs connaissances culturelles des pays d'expression russe afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en russe au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits et de l'expression écrite ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur les pays d'expression russe. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en russe sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : RUS1360 Russe I (débutant 1)

RUS2375 Compréhension de documents en russe I (intermédiaire 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en russe de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en russe mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en russe, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en russe au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale et écrite. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents écrits en russe sur des sujets de son choix.

Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant

l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en russe.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : RUS1360 Russe I (débutant 1) ou l'équivalent

SCA2611 Introduction à la météorologie

Destiné à un vaste auditoire non spécialisé, ce cours d'introduction à la météorologie comprend des applications aux loisirs, à l'environnement et à la prévision. L'atmosphère, ses constituants, son origine. Le soleil, moteur de l'atmosphère. La température. L'eau : humidité, nuages, précipitation. Les mouvements verticaux : stabilité et instabilité. La pression et les vents. La circulation générale : distribution spatiale des vents, des pressions et des précipitations. Les masses d'air, les cyclones et les fronts. Analyse du temps : observations, mesures. Lecture et analyse de cartes. Prévisions scientifiques et artisanales.

SCA2612 Enseignement de la météorologie

L'objectif de ce cours est de comprendre les notions de base en météorologie pour l'enseignement de la météorologie au secondaire.

Les principales caractéristiques de l'atmosphère terrestre : les quatre grandes régions de l'atmosphère et leurs principales caractéristiques ; la pression atmosphérique et les transferts d'énergie dans l'atmosphère et le sol. L'eau dans l'atmosphère : les trois phases de l'eau ; l'humidité de l'air ; les nuages et les précipitations. Le rôle du vent, de la température et de la rotation de la Terre dans la circulation et les systèmes atmosphériques. Le phénomène d'inversion, la brise de mer, la brise de terre, l'effet de la topographie. L'effet de serre et la couche d'ozone. Les divers instruments utilisés en météorologie. Déterminer et prévoir le temps à partir de l'analyse et la lecture de cartes météorologiques et de photos satellitaires. Utilisation du WWW sur le réseau Internet. InterMET est un outil d'apprentissage interactif et multimédia francophone qui répond aux objectifs du programme d'études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le module de météorologie en sciences physiques 214.

Travaux pratiques en laboratoire informatique (2 heures). Sorties sur le terrain.

SCA2625 Physique et atmosphère

Introduire aux phénomènes physiques de l'atmosphère en appliquant les notions de physique de base et de mathématique déjà acquises. Description qualitative des phénomènes atmosphériques avec emphase sur l'expérience quotidienne. Circulation atmosphérique : l'origine de l'écoulement général de l'atmosphère ; les brises : la machine thermique. Les échelles météorologiques ; structure verticale de l'atmosphère. Phénomènes de condensation. Phénomènes acoustiques et optiques. Électricité atmosphérique. Effets radiatifs. Rôle de la turbulence. Interaction de l'atmosphère et des organismes vivants.

SCA2870 L'atmosphère urbaine

Météorologie urbaine : vents, température, humidité, rayonnement solaire et terrestre. Bilan radiatif, hydrique et énergétique. Microclimats. La qualité de l'air : sources, nature et mesure des polluants atmosphériques. Diffusion et dispersion : impact des vents, de la stabilité et des systèmes synoptiques. Transformations physiques et chimiques. Impact du transport à longue distance sur la ville, et de la ville sur l'environnement régional.

SCA3625 Météorologie Instrumentale et climatologie descriptive

Introduction à l'instrumentation usuelle employée en météorologie. Mesure de la température, humidité, pression, précipitations, évaporation, visibilité, hauteur des nuages, vents, radiation. Introduction à la climatologie et aux méthodes climatologiques. Effets à long terme de la radiation, température, pression atmosphérique et vents. Classifications climatiques. Climats locaux et microclimatologie. Changements climatiques. Climat nord-américain.

SCA3630 Laboratoire de météorologie I

Apprentissage des méthodes pratiques d'analyse des phénomènes météorologiques. Observations et codes. Néphanalyse. Cartes de surface et d'altitude. Analyse frontologique préliminaire. Coupes verticales.

SCA3641 Météorologie physique

Étude de la radiation atmosphérique, de la formation de précipitation et de la thermodynamique atmosphérique. Les lois thermodynamiques pour l'air sec et humide. Stabilité et convection. Processus d'évaporation et de condensation. Diagrammes thermodynamiques. Revue des lois de radiation. Bilan radiatif dans l'atmosphère. Rôle des aérosols dans l'atmosphère. Formation de la précipitation : croissance des cristaux de glace et de flocons de neige. Caractéristiques spatiotemporelles des systèmes de précipitation.

Préalable(s) : PHG2141 Thermodynamique classique

SCA4010 Modélisation numérique des milieux continus

Les objectifs de ce cours sont les suivants : introduire l'étudiant à la modélisation numérique dans le domaine de la physique, en particulier la physique des fluides et de la météorologie ; lui apprendre les outils techniques de base.

Introduction aux lois de la physique applicables à l'étude de l'écoulement dans les fluides. Formulation mathématique de ces lois et transformations visant à faciliter la modélisation. Les équations de Boussinesq et les équations d'Euler. L'équation du tourbillon et le terme solénoïdal. Introduction aux modèles de base : les modèles barotropes, les modèles baroclines, les équations primitives (approximation hydrostatique). Les équations en eau peu profonde. Les équations météorologiques. Les coordonnées sphériques et la projection polaire stéréographique. Étude de quelques techniques de modélisation. Applications à la convection nuageuse et à la prévision du temps. Étude du comportement des modèles numériques. Étude des erreurs de discrétisation. Impact sur la conservation de la masse, de l'énergie et de la quantité de mouvement angulaire. Filtrés cosmétiques et correcteurs. Représentations graphiques de l'écoulement dans les fluides. Exercices sur microordinateurs.

Préalable(s) : PHY3121 Mécanique des fluides

SCA4621 Météorologie dynamique

Application de l'hydrodynamique à l'atmosphère avec emphase sur les phénomènes à l'échelle synoptique. L'équation du mouvement atmosphérique : ordre de grandeur des termes, les échelles du mouvement, l'échelle synoptique. L'équation verticale en coordonnée de pression. Flux horizontal géostrophique et quasi-géostrophique. Structure verticale des systèmes de pression et du vent géostrophique : vent thermique et courants-jet. Équation de continuité et divergence. Mouvement vertical à l'échelle synoptique ; les courants quasi-géostrophiques. Tendances de la température et stabilité statique. Développement et déplacement des systèmes de pression.

Préalable(s) : PHG2141 Thermodynamique classique ; PHY3121 Mécanique des fluides

SCA4630 Laboratoire de météorologie II

Apprentissage des méthodes pratiques d'analyse des phénomènes météorologiques. Téphigrammes et vents thermiques. Analyse frontologique avancée. Étude des nuages par photo-satellite. Analyse des cas synoptiques.

SCA4661 Micrométéorologie

La couche limite. Transferts turbulents de la quantité de mouvement, de la chaleur, de la vapeur d'eau. Applications à l'évaporation, à la variation diurne de la température et à la modification d'une masse d'air. Théorie de la similitude. Diffusion des polluants : modèle de diffusion du gradient et modèle gaussien pour sources continues et intermittentes, ponctuelles, linéaires et étendues. Bilan radiatif et énergétique dans la couche de surface, applications à divers microclimats : déserts, forêts, océans, champs de culture, ville.

Préalable(s) : PHY3121 Mécanique des fluides

SCA5621 Météorologie synoptique

Étude des systèmes à l'échelle synoptique. Forces principales et analyse d'échelle. Développement des équations basées sur la théorie quasi-géostrophique. Introduction aux modèles à échelle : modèles frontal, filtré, aux équations primitives. Application de la théorie aux cas réels à l'aide d'analyses météorologiques de cas classiques et nouveaux : cartes au niveau du sol et en altitude, photos satellites, sondages, etc.

SCA6340 Océanographie physique

Propriétés physiques de l'eau de mer. Interaction air-mer. Circulation. Courants océaniques. Marées. Vagues en eau profonde, en eau peu profonde, brisants. Glace : propriétés, formation. Instrumentation.

Préalable(s) : PHY3121 Mécanique des fluides

SCA6611 Pollution atmosphérique

Système eulérien et lagrangien. Présentation spectrale de la turbulence. Théorie statistique de Taylor : application à la diffusion près et loin des sources. Théorie de la similitude : application à une source continue. Diffusion en milieu urbain : modèle de la boîte et modèle ATDL. Montée de panache en atmosphère neutre et stable. Les mécanismes de perte par sédimentation, dépôts secs et humides. Observations expérimentales de la diffusion. Suppléments au modèle gaussien.

Préalable(s) : SCA4661 Micrométéorologie

SCI1002 Sciences et cultures (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Qu'est-ce que la science ? Qu'est-ce que connaître ? En quoi la connaissance scientifique serait-elle supérieure à d'autres formes de savoir ? À partir de ces questions fondamentales, le cours passe en revue les enseignements de la philosophie, de l'histoire, de l'anthropologie et de la linguistique sur la constitution et la nature des découvertes et des lois scientifiques.

Rôles des sciences dans la société. Analyse anthropologique de l'organisation sociale. Analyse de l'interaction entre la culture et la société. Analyse de l'impact sociologique (valeurs, savoir) par rapport au développement des sciences et des innovations technologiques qui en résultent.

SCI1013 Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Se familiariser avec les méthodes de recherche communes à l'ensemble des disciplines scientifiques et en reconnaître les contraintes, limites et conditions d'application.

Questions, hypothèses et vérification expérimentale. Les étapes d'un projet de recherche expérimentale : la recherche d'information et documentaire ; la planification de l'expérimentation ; la prise de données ; l'analyse et l'interprétation des résultats ; les dispositifs de présentation de résultats ; l'éthique et l'intégrité scientifiques.

SCI1021 Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Présenter le développement des sciences, des techniques en montrant leur interaction avec les civilisations qui leur servent de cadre, de l'Antiquité à la fin de la Renaissance. On y insiste notamment sur le rôle et la place occupée

par les groupes sociaux qui constituent en quelque sorte les porteurs du savoir scientifique au sein de chacune de ces civilisations.

Étude et mise en rapport du développement des sciences et des techniques dans l'Antiquité avec les caractéristiques des sociétés mésopotamienne, égyptienne, grecque et romaine. Relecture de la nature du développement technique et scientifique au Moyen Âge. Les bouleversements des sociétés occidentales autour de la Renaissance, époque au cours de laquelle les visions du monde - géographique, philosophique et scientifique - héritées de l'Antiquité et jusqu'alors dominantes ont été profondément renouvelées.

SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer les notions, les principes et les méthodes comptables de base à la gestion budgétaire et financière d'une PME, identifier les types d'actifs à financer et analyser les modes et les conditions de financement disponibles pour ce type d'entreprise, appliquer les concepts et les méthodes de capitalisation et d'investissement au financement des actifs, maîtriser les notions de gestion du fonds de roulement.

Étude de la comptabilité générale appliquée à une PME-type en mode : principes et postulats de base ; postes-clés du bilan et états financiers ; contrôle budgétaire. Étude des principes, des objets et des méthodes de gestion financière dans une entreprise de mode. Simulation de la gestion budgétaire et financière, de même que du financement des actifs, d'une PME en mode : études de cas et résolution de problèmes. Séances d'exercices.

SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers

Ce cours s'adresse aux planificateurs financiers. Il a pour objectif de les aider à : distinguer les différentes formes juridiques d'entreprise ; comprendre les relations entre les diverses composantes des états financiers (bilan, état de l'évolution de la valeur nette et état de l'évolution des liquidités) afin d'évaluer de façon satisfaisante les mouvements de trésorerie futurs ; préparer et analyser les informations financières à caractère prévisionnel, c'est-à-dire le budget et les états financiers pro forma ; connaître les pratiques comptables qui sont les plus significatives quant à leur impact sur la mesure du bénéfice et l'évaluation de la valeur nette et procéder à une analyse sommaire des états financiers ; se familiariser avec les principales techniques d'évaluation d'entreprise et de placement de portefeuille.

Il est orienté exclusivement sur les besoins des particuliers, notamment en matière de préparation et d'analyse d'états financiers personnels et d'informations à caractère prévisionnel. Par ailleurs, l'on traite aussi un certain nombre de notions comptables relativement complexes comme l'évaluation des participations d'un particulier dans différents types d'entreprise ou encore l'analyse de placements en actions et en obligations. Le cours *Comptabilité pour planificateurs financiers* vise à l'acquisition de connaissances de base pour ces différents sujets.

SCO1080 Systèmes d'information comptable

Connaître et comprendre les diverses étapes du traitement et de la structure de l'information comptable à l'intérieur des entreprises dans le but d'initier l'informaticien de gestion aux systèmes comptables et de faciliter son travail éventuel de collaboration avec le personnel de comptabilité et de finance.

Introduction à la comptabilité. Le Bilan. Éléments fondamentaux d'un système d'information comptable. Les registres auxiliaires. Les résultats d'exploitation. Les problèmes de mesures en fin d'exercice : les régularisations. La comptabilité des entreprises commerciales. Les stocks et les immobilisations. La comptabilité des entreprises manufacturières. L'état de l'évolution de la situation financière. Les états financiers prévisionnels.

SCO1200 Introduction aux sciences comptables

Le cours a pour objet de présenter le rôle de l'information financière dans la prise de décisions économiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre la nature de l'information financière, de différencier les besoins des utilisateurs d'informations financières, de sélectionner l'information pertinente selon le type de décisions économiques, d'évaluer les limites de l'information comptable, de comprendre la terminologie utilisée en comptabilité, d'utiliser la littérature pour mieux saisir les problématiques financières et d'être conscient de l'importance de l'éthique dans l'exercice de la profession.

Utilisateurs de l'information comptable. Différentes perspectives de la comptabilité. Rôle et intervention des experts-comptables. Concepts fondamentaux des différents domaines liés aux sciences comptables. Nature et utilité de l'information comptable. Information comptable portant sur les résultats et flux de trésorerie, les ressources économiques et les sources de capitaux. Études de cas. Travail en équipe.

SCO1230 Logiciels comptables I (1 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance de base dans l'utilisation de logiciels comptables. Cours à contenu variable déterminé chaque année en fonction des logiciels les plus utilisés sur le marché. Il peut être adapté au parcours spécifique d'un groupe d'étudiants. Cours donnés en laboratoire informatique. Préalable(s) : SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO1700 Introduction à la comptabilité du secteur public

S'adressant aux étudiants du baccalauréat en gestion publique, ce cours présente la comptabilité comme un vaste système d'information nécessaire à la prise de décisions économiques dans le secteur public. Au terme de ce cours, l'étudiant aura appris à connaître la nature de l'information financière et la terminologie comptable utilisée du secteur public et acquis la capacité de sélectionner l'information pertinente selon le type de décisions économiques. Enfin, il saura consulter la littérature spécialisée pour mieux saisir les problématiques financières, évaluer les limites de l'information comptable et aura pris conscience de l'importance de l'éthique dans l'exercice de la comptabilité. Différentes perspectives de la comptabilité. Nature et utilité de l'information comptable : rôle et intervention des experts-comptables. Information comptable portant sur les résultats, les liquidités, les ressources économiques et les sources de financement. Cadre de normalisation de la comptabilité du secteur public. Principes comptables généralement reconnus applicables au secteur public.

SCO2000 Contrôle de gestion

La connaissance et l'aptitude à utiliser les principes de la comptabilité nécessaires à l'administration d'une industrie.

Notions élémentaires de comptabilité industrielle. Planification et contrôle budgétaire dans l'entreprise industrielle. Le prix de revient normal et standard. Le comportement des coûts : interaction coûts-volume-bénéfice. Les coûts proportionnels. Les coûts pertinents et la prise de décision à court terme : utilisation des ressources existantes. La rentabilité des investissements et la prise de décision à long terme.

L'étudiant pourra suivre, sur une base facultative, des laboratoires consacrés à l'application des concepts présentés dans les cours.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1080 Systèmes d'information comptable ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO2002 Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode)

Ce cours a été conçu pour initier les étudiants à la comptabilité de management, notamment à la fonction utile que celle-ci remplit dans une organisation, principalement

comme aide à la décision. Il s'agit en même temps d'une initiation au rôle et à l'intervention des comptables en management dans les organisations du secteur de la mode. Le cours présente trois types d'outils aux étudiants gestionnaires d'aujourd'hui : des outils de base pour établir les coûts, des outils d'aide à la prise de décision pour évaluer des projets à court ou à long terme, et un aperçu des pratiques de pointe en comptabilité de management pour aider les organisations du secteur de la mode à être hautement performantes et à prendre des décisions stratégiques.

La comptabilité de management, le milieu des affaires et la classification des coûts. La conception de systèmes de coûts rationnels. Le processus budgétaire. Le coût de revient standard. Le comportement des coûts et la relation coût-volume-bénéfice. Les éléments pertinents pour la prise de décision. L'analyse des projets d'investissement. La décentralisation, les prix de cession interne et l'évaluation de la performance. La stratégie et les pratiques de pointe.

Préalable(s) : SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

SCO2200 Préparation des états financiers

Ce cours vise à rendre les étudiants aptes à préparer les états financiers d'une entité selon les formes prescrites par les organismes de réglementation. Dans ce cours, les étudiants devront acquérir des connaissances et développer un savoir-faire pratique pour répondre aux besoins des utilisateurs de l'information comptable.

Règles relatives aux notions de débit et de crédit ; enregistrement des opérations dans le journal général et report dans les comptes du grand livre ; établissement de la balance de vérification ; comptabilité d'exercice et comptabilité de caisse ; journaux et grands livres auxiliaires ; traitement de la paie ; régularisations de fin de période ; préparation du bilan, de l'état des résultats et de l'état des capitaux propres. Intégration des connaissances à l'aide d'une simulation comptable manuelle et informatisée. Travaux en laboratoire informatique.

Préalable(s) : SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO2230 Logiciels comptables II (1 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance de base ou plus approfondie dans l'utilisation de logiciels comptables. Cours à contenu variable déterminé chaque année en fonction des logiciels les plus utilisés sur le marché. Il peut être adapté au parcours spécifique d'un groupe d'étudiants et être un complément du cours SCO1230. Cours donnés en laboratoire informatique.

Préalable(s) : SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO2610 Les organismes sociaux et publics : Information financière et contrôle de gestion

Ce cours vise à familiariser les étudiants aux pratiques comptables qu'utilisent les organismes sans but lucratif ainsi que les organismes oeuvrant dans le secteur public. Par une analyse comparative des besoins et pratiques de différents organismes, ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux administratifs, légaux, financiers et éthiques liés au secteur public. Nature et caractéristiques des organismes sociaux et publics. Comptabilité par fonds. Normes de comptabilité et de présentation applicables aux organismes sans but lucratif. Normes comptables particulières au secteur public. Outils de management pouvant être appliqués à la gestion des organismes sociaux et publics. Caractéristiques d'un système d'information comptable d'une municipalité, d'un hôpital ou d'une maison d'enseignement. Études de cas. Travaux en laboratoire. Séances d'exercices.

Préalable(s) : SCO3200 États financiers : trésorerie et exploitation ; SCO2000 Contrôle de gestion

SCO3200 États financiers : trésorerie et exploitation

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de bien comprendre tous les éléments liés à la gestion, à la présentation et à l'analyse des liquidités d'une entreprise.

Il vise également à aider les étudiants à évaluer la gestion des biens utilisés dans l'exploitation et à comprendre les problèmes de mesure et d'analyse des résultats d'exploitation. Par une approche d'études de cas et d'analyse de l'évolution des pratiques comptables et des normes en vigueur dans différents pays, ce cours vise à développer chez les étudiants un esprit critique et à les sensibiliser aux enjeux éthiques.

Contrôle des flux de trésorerie et de l'encaisse. Constatation, mesure et présentation des espèces et des quasi-espèces ; des placements temporaires et des créances. Évaluation du risque de crédit et du risque d'illiquidité. Analyse des opérations impliquant la cession des créances et l'escompte des effets à recevoir. Analyse des problèmes particuliers liés à la constatation des produits. Mesure et présentation des stocks et des engagements contractuels. Mesure initiale et subséquente des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles. Analyse d'opérations particulières liées à l'acquisition et à la cession d'immobilisations notamment les opérations non monétaires, le financement, la construction, l'achat en bloc. Constatation et mesure de la perte de valeur des immobilisations et de l'obligation relative à la restauration des lieux.

Présentation des éléments des résultats incluant les frais de restructuration, les activités abandonnées et les gains et pertes extraordinaires.

Cours offert sous forme intensive ou étalée. Travaux en laboratoire informatique ou séances d'exercice.

Préalable(s) : SCO2200 Préparation des états financiers

SCO3210 États financiers : sources de capitaux

Ce cours vise à permettre aux étudiants de bien comprendre la nature et les problèmes de mesure, de constatation et de présentation de différentes catégories de financement (dettes et capitaux) et d'éventualités. Il vise aussi à aider les étudiants à bien comprendre l'utilisation et les difficultés de préparation de l'état des flux de trésorerie. Par des études de cas et de normes en vigueur dans différents pays, ce cours vise à développer chez les étudiants un esprit critique et à les sensibiliser aux enjeux éthiques.

Catégories de passifs. Refinancement des dettes et gains et pertes éventuels. Émission d'emprunts obligataires et de dettes convertibles. Remboursement de dettes avant échéance. Financement hors bilan. Événements postérieurs et engagements contractuels. Modifications comptables. Études des capitaux propres incluant la rémunération à base d'actions. Instruments financiers incluant le classement, la présentation et le risque. Informations prévisionnelles.

Cours offert sous forme intensive ou étalée. Travaux en laboratoire informatique ou séances d'exercices.

Préalable(s) : SCO3200 États financiers : trésorerie et exploitation

SCO3230 Logiciels comptables III (1 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance de base ou plus approfondie dans l'utilisation de logiciels comptables. Cours à contenu variable déterminé chaque année en fonction des logiciels les plus utilisés sur le marché. Il peut être adapté au parcours spécifique d'un groupe d'étudiants et être un complément des cours SCO1230 et SCO2230. Cours donnés en laboratoire informatique.

Préalable(s) : SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO3411 Stratégie financière personnelle (2 cr.)

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec une démarche systématique et globale permettant de développer des compétences dans le domaine de la planification financière auprès des particuliers et de la petite entreprise. De façon plus spécifique, au terme de ce cours, l'étudiant sera capable : d'établir la situation financière d'un particulier ou d'une petite entreprise ; de déterminer des objectifs financiers adaptés à des situations particulières ; d'élaborer des stratégies financières ; et de mettre en œuvre ces stratégies.

Budgétisation et gestion de l'encaisse. Évaluation des actifs et des passifs. États financiers personnels. Planification fiscale. Stratégies de placement. Prévisions financières. Assurances. Gestion du risque. Planification de la retraite. Planification successorale. Bien que certains éléments du cours feront l'objet d'exposés magistraux, de nombreux cas et illustrations pratiques susciteront des discussions en classe. L'étudiant sera aussi amené à rédiger un cas décrivant la situation financière et familiale d'un particulier et à proposer une stratégie financière adaptée à ce cas. Chaque cas sera ensuite discuté et commenté en classe.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1080 Systèmes d'information comptable ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO3443 Comptabilité de management I

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de situer la comptabilité de gestion dans un contexte organisationnel et de comprendre les systèmes de coût de revient. Fonctions de la comptabilité de management. Les modes de fabrication sur commande et uniforme. Analyses de soumissions. Les méthodes du coût de revient rationnel et du coût de revient standard. Le budget flexible et l'analyse des écarts.

Travaux en laboratoire d'information et séances d'exercices.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1080 Systèmes d'information comptable ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables ou SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

SCO3512 Cadre fiscal du contribuable québécois

Ce cours poursuit deux objectifs :

Premièrement, permettre aux étudiants de situer la fiscalité québécoise dans son environnement politique, économique et social et de se familiariser avec les principales sources de recettes fiscales de nos gouvernements. Deuxièmement, amener les étudiants à maîtriser les principaux concepts et les éléments structurels de l'impôt sur le revenu.

Déterminants de la politique fiscale au Québec. Les deux principales théories de justice sociale. Survol de l'évolution de la fiscalité canadienne au XX^e siècle. Survol des principales sources de recettes fiscales des Administrations municipales, québécoise et canadienne. Principaux concepts de la TPS et de la TVQ. Loi de l'impôt sur le revenu : structure et règles d'assujettissement. Perspective internationale et convention fiscales. Concept de source de revenu.

Identification et distinction entre les principales sources de revenu. Définition du revenu net, du revenu imposable et de l'impôt à payer. Taux marginal d'impôt, taux effectif d'impôt et prise de décisions. L'impôt sur le revenu des sociétés et le concept d'intégration de l'impôt des sociétés à celui de l'actionnaire dirigeant. Les revenus de dividende, d'intérêt et de gain en capital. L'évasion fiscale et les abris fiscaux. Les règles administratives et celles relatives au paiement de l'impôt. Étude critique de textes. Travaux en laboratoire d'informatique.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1080 Systèmes d'information comptable ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO3514 Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC)

Ce cours vise à ce que l'étudiant comprenne le cadre conceptuel des systèmes d'information des organisations et les possibilités des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) qui affectent les systèmes informatisés d'information des organisations. Le cours a aussi pour objet d'aider l'étudiant à saisir l'impact des technologies de l'information sur les entreprises, à le sensibiliser aux problèmes posés par les TIC aux organisations et particulièrement à leurs systèmes d'information comptable.

Examen des principaux matériels et logiciels auxquels le comptable professionnel d'aujourd'hui est confronté comme usager d'information comptable servant aussi

bien à la planification stratégique qu'à la gestion des opérations ou qu'au contrôle. Comparaison entre les nouvelles possibilités offertes par les TIC pour le traitement de l'information dans les organisations. Étude des nouvelles tendances des technologies d'information et de communications qui affectent le rôle du professionnel de la comptabilité dans la gestion de l'information financière. Mesures de la performance organisationnelle.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1080 Systèmes d'information comptable ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO4200 États financiers : regroupements et organismes sociaux

Ce cours a pour objet de permettre aux étudiants de traiter des questions de constatation et de mesure relatives à l'acquisition, la fusion et les alliances stratégiques. D'autre part, il vise aussi à permettre aux étudiants d'évaluer les pratiques comptables qu'utilisent les organismes oeuvrant dans le secteur public et les organismes sans but lucratif. Par des études de cas et d'analyse de l'évolution des pratiques comptables et des normes en vigueur dans différents pays, ce cours vise à développer chez les étudiants un esprit critique et à les sensibiliser aux enjeux éthiques.

Placements dans des coentreprises, dans des filiales et dans des sociétés liées (portefeuille et satellite). Contrôle et influence notable. Utilisation et impact de la valeur d'acquisition et de la valeur de consolidation. Achat d'actions, achat d'actifs et méthode de l'acquisition. États financiers consolidés et consolidation proportionnelle. Information sectorielle. Estimation des justes valeurs et réévaluation des comptes des filiales. Nature et caractéristiques des organismes sociaux. Normes portant sur les apports, la constatation des produits, les immobilisations et les opérations entre apparentés concernant ces organismes. Comptabilité par fonds incluant la constatation des engagements et l'enregistrement des comptes budgétaires.

Travaux en laboratoire informatique ou séances d'exercices.

Préalable(s) : SCO3210 États financiers : sources de capitaux

SCO4425 Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation

Le cours vise à aider les étudiants à comprendre les enjeux stratégiques et tactiques résultant de l'utilisation de la technologie de l'information. L'étudiant doit comprendre comment les technologies de l'information répondent aux besoins des gestionnaires et de la société ; apprendre à respecter les normes de la profession et les lois en vigueur ; connaître les rôles joués dans une organisation : usager, gestionnaire financier, concepteur de systèmes d'information, vérificateur interne, vérificateur externe et consultant en systèmes d'information.

Fonctions qui sont touchées par la technologie de l'information : réductions de postes, création de nouveaux postes ; incidences sur une organisation de l'utilisation de systèmes modernes d'information. Exemples d'échecs et de réussites dans la société québécoise, gestion stratégique de la technologie de l'information ; gestion opérationnelle ou tactique ; sécurité des informations dans un système moderne, par exemple sur l'Internet. Efficacité et efficacité de la technologie de l'information ; conformité du système d'information aux directives de la haute administration ; incidence des contrôles internes exigés par les vérificateurs internes et externes ; fiabilité des informations comptables et autres produites par le système ; documentation d'un système d'information ; relation avec la mission de vérification ; normes, entre autres, de qualité, s'appliquant à la technologie de l'information. Travaux en laboratoire de microordinateurs.

Préalable(s) : SCO3514 Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC)

SCO4432 La prise en compte de l'environnement

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les pratiques managériales et comptables actuelles et en développement eu égard aux nouvelles exigences légales et sociétales de la

protection de l'environnement. De façon plus spécifique, le cours aide l'étudiant à prendre conscience de la complexité de la prise en compte de l'environnement, à apprécier le rôle des différents intervenants, face à la protection de l'environnement, à analyser l'information environnementale diffusée par les entreprises et à porter une réflexion critique et éthique sur les questions environnementales.

Concepts liés à l'environnement ; enjeux sociaux et économiques des questions environnementales ; principaux outils d'écogestion ; limites du système comptable traditionnel ; coûts et avantages de la responsabilité environnementale de l'entreprise ; prises de position des ordres professionnels comptables ; vérification environnementale ; fiscalité «verte» ; normes internationales ; études d'impact sur l'environnement. Discussion de cas, conférences, analyses de textes. L'étudiant pourrait être amené à réaliser un projet, par exemple un audit environnemental, l'organisation d'un colloque sur le sujet, etc.

Préalable(s) : SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO4443 Comptabilité de management II

Ce cours permettra aux étudiants de gérer le flux de trésorerie courant en développant des prévisions financières et des budgets, en enregistrant des informations sur les performances et en utilisant des outils de prise de décision à court terme.

Outils de planification à court terme : Budgets des opérations. Budgets financiers. Gestion du processus de budgétisation (participation). Modèles d'optimisation et programmation linéaire. Techniques de prévision. Outils pour la prise de décisions à court terme : Méthode des coûts variables. Relation Coût-Volume-Profit. Comptabilité de caisse. Éléments financiers pertinents. Analyse de régression. Décisions dans un contexte d'incertitude. Outils de contrôle des coûts : Coût standard. Budget flexible. Analyse d'écarts. Contrôles des dépenses discrétionnaires (budget base zéro, financement des projets, budgets spéciaux). Études de cas.

Préalable(s) : SCO3443 Comptabilité de management I

SCO4522 Impôts sur le revenu I

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser les règles fiscales relatives à la détermination, du revenu net fiscal pour l'ensemble des contribuables ainsi que celles concernant le revenu imposable et l'impôt sur le revenu à payer pour le particulier. À la fin de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de produire une déclaration de revenu d'un particulier et d'utiliser les règles fiscales dans une perspective de planification fiscale.

Calcul du revenu d'emploi, d'entreprise et de biens. Traitement des frais financiers et de l'amortissement des biens corporels et incorporels. Calcul du gain en capital. Autres revenus et autres déductions. Régimes de revenus différés. Calcul du revenu imposable des particuliers et plus particulièrement des pertes à reporter. Calcul de l'impôt à payer des particuliers. Études de cas. Travaux en laboratoire d'informatique.

Préalable(s) : SCO2200 Préparation des états financiers ; SCO3512 Cadre fiscal du contribuable québécois

SCO4524 Contrôle Interne

Ce cours a pour objectif de faire comprendre aux étudiants les divers éléments du contrôle interne dans une entreprise qui utilise des systèmes comptables informatisés.

Objectifs de contrôle. Éléments de contrôle. Environnement de contrôle. Systèmes de contrôle. Procédés de contrôle. Documentation des systèmes de contrôle. Appréciation du risque de non-contrôle. PME. Systèmes informatisés complexes. Échange de documents informatisés (EDI). Évaluation du contrôle. Techniques de sondage. Vérification intégrée. Études de cas. Travaux en laboratoire d'informatique.

Préalable(s) : SCO3200 États financiers : trésorerie et exploitation

SCO4533 Comptabilité administrative

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de situer la comptabilité de gestion dans un contexte organisationnel et de comprendre la formule budgétaire, les outils de

la comptabilité de gestion et les principales méthodes utilisées par les entreprises en matière d'évaluation de performance.

Les nouvelles approches en coût de revient et le nouveau contexte industriel notamment les coûts par activités, les coûts de la qualité, la production juste à temps et l'automatisation. Étude des outils en matière de gestion et d'aide à la décision à court terme, la méthode des coûts variables, la relation coût-volume-bénéfice, l'analyse des frais de vente, les éléments financiers pertinents sans incidence sur les investissements, les budgets annuels et l'analyse des écarts sur les résultats budgétés, la comptabilité par centre de responsabilité et d'évaluation du rendement, les prix de cession interne et la gestion des prix de vente. Acquisitions d'actifs à long terme. Travaux en laboratoire d'information ou séances d'exercices.

Préalable(s) : SCO3443 Comptabilité de management I

SCO4535 Approfondissement de la planification successorale

Ce cours a pour objectif l'approfondissement des connaissances en planification successorale. Il vise à donner à l'étudiant une approche pratique.

Le cours se divise en deux parties : la planification successorale lors du vivant du client et la planification successorale au décès. La planification successorale. Les objectifs successoraux du client. Les conséquences fiscales du décès. Les successions légale et testamentaire. Les fiducies testamentaires et entre vifs. La transmission d'entreprise. La convention entre actionnaires.

Préalable(s) : ACT4545 Régimes de retraite : conception ou DSA2515 Retraite et planification successorale (2 cr.) ou DSA5450 Retraite et planification successorale

SCO4540 Planification successorale

Ce cours a pour objectif l'étude des règles relatives à la planification successorale. Il vise à donner à l'étudiant une approche pratique par des discussions de cas.

Structure des taux d'imposition. Types de revenus. Transfert de biens. Fractionnement des revenus. Règles d'attribution. Décès. Testament. Fiducie entre vifs, discrétionnaire et testamentaire. Gel successoral. Capitalisation. Achat et rachat d'actions. Cristallisation de la DGC. Convention entre actionnaires. Planification post mortem.

Préalable(s) : SCO5322 Fiscalité II pour planificateurs financiers ou ACT4545 Régimes de retraite : conception

SCO4543 Gestion financière d'entreprises I

Ce cours a pour objectif de fournir à l'étudiant un cadre conceptuel pour la prise de décisions en matière de gestion financière des entreprises. Ce cours, principalement axé sur l'analyse et la prise de décisions financières, a comme objectif secondaire de faire le lien entre le traitement comptable et la logique financière qui préside aux décisions financières de l'entreprise.

Lien entre la prise de décision financière dans l'entreprise et le mode de fonctionnement des marchés financiers (paradigme risque/rendement). Analyse financière. Gestion du fonds de roulement.

Études de cas. Travaux en laboratoire d'information ou séances d'exercices.

Préalable(s) : SCO2000 Contrôle de gestion ou SCO3443 Comptabilité de management I

SCO5025 Contrôle budgétaire

Planification à court terme et à long terme des activités à incidence budgétaire d'une organisation. Contrôle des opérations par rapport au plan budgétaire. Analyse des concepts et processus financiers et budgétaires : contrôle des opérations. Utilisation de budgets non conventionnels.

Préalable(s) : SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO5026 Impôts de gestion

Surviv des différentes lois fiscales (impôt sur le revenu, sur la fortune, à la consommation) touchant les particuliers et les corporations. Approche conceptuelle visant à tenir compte de l'impact fiscal lors d'analyse financière ou de marché.

Préalable(s) : SCO1005 Comptabilité pour planificateurs financiers ou SCO1080 Systèmes d'information comptable ou SCO1200 Introduction aux sciences comptables

SCO5200 Information financière : sujets spéciaux

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances de sujets spéciaux en comptabilité financière. Ce cours traite de sujets spécialisés qui présentent des difficultés particulières de contatation, de mesure et de présentation dans les états financiers. Par une approche d'études de cas et d'analyse de l'évolution des pratiques comptables et des normes en vigueur dans différents pays, ce cours vise à développer chez les étudiants un esprit critique et à les sensibiliser aux enjeux éthiques.

Sommaire du contenu : Comptabilisation et présentation des impôts sur les bénéfices. Conversion des devises. Contrats de location. Avantages sociaux futurs. Résultat par action. Opérations entre apparentés et dépendance économique. Opérations non monétaires.

Études de cas intégrant des dimensions éthiques et internationales. Ce cours devrait être suivi après ou en même temps que le cours SCO5543 Gestion financière d'entreprise II.

Préalable(s) : SCO3210 États financiers : sources de capitaux ; SCO4522 Impôts sur le revenu I

SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers

Étude des éléments fiscaux de base et application à la planification financière personnelle. Cadre fiscal des particuliers. Calcul du revenu des diverses sources ; de charge et emploi ; de bien ; de gains et pertes en capital ; d'exploitation d'une entreprise. Revenu imposable

Préalable(s) : ACT2025 Mathématiques financières I ou DSA3500 Gestion financière ou DSA3515 Gestion financière pour planificateurs financiers

SCO5322 Fiscalité II pour planificateurs financiers

Ce cours se veut une continuité du cours SCO5321. En ce sens, il poursuit les mêmes objectifs, à savoir : permettre l'acquisition de connaissances qui s'ajoutent au SCO5321 et les intègrent dans le cadre de la planification financière personnelle ; le développement de la capacité d'analyse des concepts et techniques de planification plus avancés et l'application pratique par des discussions de cas.

Étude des éléments fiscaux intermédiaires et application à la planification financière personnelle. Règles applicables au décès d'un particulier ; les successions et fiducies. Utilisation des sociétés par actions. Relations de l'actionnaire avec sa société. Restructuration des sociétés. Société de personnes. Imposition des non-résidents.

Préalable(s) : SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers

SCO5443 Comptabilité de management III

Ce cours permettra aux étudiants d'examiner l'apport de la comptabilité de management afin de mettre en place des systèmes de responsabilisation ; d'analyser, d'interpréter et de rendre compte des performances de l'entreprise.

Impact de la structure organisationnelle sur le contrôle de la gestion : Modèles organisationnels. Évaluation de la performance. Établissement des prix de vente. Analyse des frais de vente. Prise de décisions dans le nouvel environnement industriel. Comptabilité par activité. Systèmes de responsabilisation. Plans de rémunération. Incidences des systèmes de gestion financière sur le comportement. Études de cas.

Préalable(s) : SCO4443 Comptabilité de management II

SCO5532 Impôts sur le revenu II

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise des règles fiscales relatives à la détermination, du revenu imposable et de l'impôt sur le revenu à payer par une société de même que celles relatives aux réorganisations de sociétés. Le cours vise aussi à permettre aux étudiants de se familiariser avec les règles relatives aux transferts entre personnes liées, au décès, aux fiducies, aux sociétés de personnes ainsi qu'aux non-résidents. À la suite de ce cours, les étudiants devraient être en mesure non seulement de produire une déclaration de revenu d'une société mais aussi d'utiliser les règles fiscales dans une perspective de planification fiscale.

Calcul du revenu imposable et de l'impôt sur le revenu à payer par une société. Dividendes réputés. Roulement de biens en faveur d'une société. Remaniement du capital-actions d'une société. Fusion et liquidation de sociétés. Transferts entre personnes liées et règles d'attribution. Décès et fiducies. Société de personnes. Non-résidents. Études de cas. Travaux en laboratoire d'information.

Préalable(s) : SCO4522 Impôts sur le revenu I

SCO5534 Attestation des Informations financières

Ce cours a pour objet d'aider les étudiants à bien comprendre les divers aspects de la responsabilité des vérificateurs et des considérations éthiques. Il vise aussi à développer chez l'étudiant le jugement professionnel nécessaire à la planification et à l'exécution d'une mission d'attestation.

Rôle de l'expert-comptable incluant les organismes professionnels, les types de missions. Responsabilités du vérificateur incluant l'éthique professionnelle, les exigences législatives, le comité de vérification et les inexactitudes et illégalités. Processus de vérification incluant la planification, les tests des contrôles, les tests sur les soldes, la vérification des cycles et des postes des états financiers, l'utilisation du travail d'autres vérificateurs et de spécialistes. Rapport du vérificateur. Autres missions : incluant la compilation et l'examen. Études de cas. Travaux en laboratoire d'information ou séances d'exercices.

Préalable(s) : SCO4524 Contrôle interne

SCO5543 Gestion financière d'entreprises II

Ce cours a pour objectif de fournir à l'étudiant un cadre conceptuel pour la prise de décisions en matière de gestion financière des entreprises. Ce cours, principalement axé sur l'analyse et la prise de décisions financières, a comme objectif secondaire de faire le lien entre le traitement comptable et la logique financière qui préside aux décisions financières de l'entreprise.

Analyse des projets d'investissement. Activités de financement de l'entreprise. Études de cas. Travaux en laboratoire d'information ou séances d'exercices.

Préalable(s) : SCO4543 Gestion financière d'entreprises I ou DSA3500 Gestion financière

SCO5553 Le comptable et les PME de la nouvelle économie

Ce cours se veut une occasion pour les étudiants de se préparer au virage organisationnel, stratégique et culturel requis pour l'intervention en gestion comptable et financière des PME de la nouvelle économie. Caractérisé par une création de valeur fondée sur le capital intellectuel et les nouvelles technologies, par une exploitation intégrant les réseaux et les alliances stratégiques, par une croissance rapide, par une ingénierie financière innovatrice et complexe, ainsi que par une entrée immédiate sur les marchés internationaux, le travail du professionnel comptable requiert une connaissance approfondie de cet environnement nouveau et complexe, ainsi qu'une expertise pertinente dans l'ajustement et l'adaptation des modèles comptables connus.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont la constatation et la mesure de l'information financière, la gestion stratégique des coûts et des prix de transfert, la structuration des modes de paiement, l'identification des déterminants de l'évaluation de la performance financière, leur intégration dans la prise de décision et dans les modèles d'évaluation d'entreprise, ainsi que les relations avec les partenaires commerciaux et financiers.

La formule pédagogique du cours fait appel à la participation et à la créativité des étudiants. En plus des lectures suggérées et des cas discutés en classe, l'étudiant devra réaliser et présenter un travail trimestriel pertinent au sujet du cours. Le travail trimestriel pourra prendre la forme d'une réflexion théorique, d'une étude de cas, ou d'une intervention pratique en entreprise.

Préalable(s) : SCO3210 États financiers : sources de capitaux ; SCO3443 Comptabilité de management I ; SCO4543 Gestion financière d'entreprises I

SCO6200 Sujets d'actualité

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec le cadre conceptuel de la comptabilité, à développer chez eux un esprit critique vis-à-vis des normes et pratiques comptables en vigueur et à leur faire envisager diverses solutions de rechange. Il contribue également à développer chez l'étudiant de solides compétences dans la publication de l'information financière en vue de la mesure de la performance et de la gestion des risques.

Les assertions du chapitre 1000 : l'utilisation des états financiers pour fins d'investissement et de reddition des comptes, les qualités de l'information, le processus d'émission des normes et le cadre conceptuel et la mesure des bénéfices économique et comptable. Le cours traitera également de certains aspects spécialisés de constatation, de mesure et de présentation de sujets de comptabilité financière, notamment les instruments financiers et les impôts sur les bénéfices des sociétés. Information sur la performance financière. Information différentielle.

Préalable(s) : SCO3210 États financiers : sources de capitaux

SCO6290 Projets d'intégration en sciences comptables

Ce cours vise l'intégration des connaissances et des compétences développées au cours des deux premières années du programme. Cette activité permet la synthèse des différents environnements liés à l'expertise comptable grâce à une réflexion sur la gestion d'une entreprise dans le contexte québécois. Un élément original de ce cours est de prendre en considération et d'examiner l'impact de la planification et de l'implantation de stratégies d'affaires, à la fois sur la situation financière de l'entreprise et sur la situation financière personnelle de l'entrepreneur. L'approche pédagogique permettra aux étudiants d'utiliser leurs connaissances et de mettre à profit leurs compétences dans la résolution de mandats inspirés de la pratique professionnelle.

Planification financière personnelle et corporative. Plan d'affaires. Gestion financière et organisationnelle. Formes juridiques. Règles fiscales. Préparation de la retraite et de la succession. Système comptable. Budgets et rapports financiers.

Présentations en classe. Jeux de rôles. Projets.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits au baccalauréat en sciences comptables.

SCO6410 Activités de synthèse

Cette activité vise à utiliser et intégrer plusieurs des habiletés et connaissances acquises durant le programme par la simulation de différents rôles que sont appelés à jouer les praticiens de la comptabilité de management. Elle veut aussi cultiver la participation et le travail en équipe par la réalisation de travaux. Enfin, elle vise à parfaire la communication orale.

Les étudiants seront amenés, par des cas multidisciplinaires, à discuter de situations vécues plus particulièrement dans les PME. À titre d'exemples et sans limiter le contenu, on traitera de projets de financement, d'acquisition, de redressement et de restructuration d'entreprises ; d'établissement de coûts de revient de nouvelles lignes de produits, d'établissement de budgets d'une division, de contrôles de gestion d'entreprises à but lucratif et d'OSBL, de comptabilité par centres de responsabilités, de prises de décisions, etc. Atelier de cas de type «Harvard» simplifiés avec évaluation partielle par les pairs.

Préalable(s) : SCO5200 Information financière : sujets spéciaux

SCO6543 Comptabilité pour planification financière stratégique

Ce cours vise à approfondir certains sujets de gestion financière, à intégrer les différents thèmes de la gestion financière et à intégrer les considérations financières aux décisions stratégiques de l'entreprise.

Évaluation d'entreprise, fusions et acquisitions, gestion des risques, décisions financières et stratégie d'entreprise. Études de cas.

Préalable(s) : SCO5543 Gestion financière d'entreprises II ou DSA5570 Analyse et évaluation financière d'entreprise

SCO6544 Attestation : sujets spéciaux

Permettre à l'étudiant d'évaluer des systèmes informatisés complexes, de planifier et d'exécuter des missions spéciales.

Vérification des systèmes informatisés complexes. Techniques de vérification informatisées. Systèmes experts. Rapports spéciaux. Information financière prospective. Organismes de service. Missions de certification diverses. Vérification environnementale. Vérification de gestion. Vérification intégrée. Continuité d'exploitation. Vérification dans le contexte international. Juricomptabilité. Études de cas.

Préalable(s) : SCO5534 Attestation des informations financières

SCS2013 Documentation et rédaction en sciences sociales (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

S'initier aux méthodes générales du travail intellectuel lié à la recherche documentaire et à la production de textes d'idées dans le contexte des sciences sociales. Se familiariser avec les problèmes de structuration de la pensée.

La recherche documentaire : connaissance des sources d'information de base et spécialisées dans le domaine des sciences sociales ; structure de l'information et logique de la classification ; logiciels de base de données ; télématique ; organisation et gestion d'une banque de données personnelle. La composition, l'écriture et la présentation : l'organisation des contenus, l'introduction des apprêts (tables, notes, références, graphiques).

SCT1032 Initiation à l'archéologie

Destiné à un auditoire non spécialisé, l'objectif de ce cours est de présenter à l'étudiant l'approche interdisciplinaire de l'archéologie contemporaine face aux problèmes de l'origine de l'espèce humaine, de son évolution et de ses interactions avec le milieu naturel jusqu'à l'apparition des grandes civilisations et de l'écriture. L'enseignement met en valeur les processus dynamiques commandant l'apparition et le développement des systèmes biologiques, sociaux, économiques, psychiques et symboliques tels que l'archéologie peut les appréhender. Les implications pour une compréhension du monde actuel et à venir sont également examinées. Aperçu de l'archéologie pratiquée en milieu québécois.

Visites de musée ou de laboratoire.

SCT1050 Risques et prévention en milieu de travail souterrain

Nature, méthodes d'évaluation et mesures de correction et de prévention des divers risques liés à l'extraction des ressources minérales et à la construction d'ouvrages de génie civil tant en galeries qu'à ciel ouvert. Principes généraux des études de stabilité des versants naturels, des talus de remblais et des coupes dans les dépôts meubles et le roc. Subsidence, tassement et affaissements de terrain au-dessus des cavités souterraines. Les divers éléments de risques produits par les constructions souterraines : éboulis, fontis, infiltration d'eau et de gaz. Étude de cas de problèmes régionaux de santé en rapport avec la géochimie des eaux souterraines. La radioactivité dans l'environnement minéral. Étude de cas. Sorties sur le terrain.

SCT1060 Fondements et notions générales pour la connaissance de la planète Terre

La Terre est un objet céleste dans le système solaire : sa place et sa formation seront abordées de manière à introduire les phénomènes qui découlent des forces agissantes dans le système et sur ses enveloppes externes. De son origine à nos jours, la différenciation de sa structure a été conditionnée par la séparation et l'interaction de ses constituants minéralogiques et rocheux : un moteur principal interne, le mouvement des Plaques tectoniques, a causé l'évolution des super continents et eu des conséquences sur l'évolution de la vie. La vision d'une planète mouvante servira de modèle pour une approche par projets de recherche permettant d'analyser l'ensemble des grands thèmes géologiques et géophysiques.

Sorties de terrain et ateliers prépareront à un enseignement concret, où les notions historiques favoriseront l'intégration des concepts de plusieurs champs disciplinaires connexes et voisins (ex. biologie et sciences de l'atmosphère).

SCT1111 Minéralogie

Ce cours donne des bases théoriques de minéralogie et un aperçu sur les grandes classes de minéraux. La terminologie et la classification des minéraux sont discutées.

L'état solide et l'état cristallin. Notions élémentaires de cristallographie. Les différents systèmes cristallins ; notion de forme cristalline et projection stéréographique. Initiation à l'analyse par diffraction X. Minéralogie descriptive : cristalochimie et structure atomique des minéraux. Les propriétés physico-chimiques des minéraux à la lumière des caractères et propriétés atomiques de leurs structures. Laboratoires (3 heures) et sortie sur le terrain.

SCT1210 Géomorphologie

Compréhension générale des processus responsables de la genèse des grands ensembles morphologiques et étude détaillée des formes de terrain.

Évolution des concepts en géomorphologie. Les outils géomorphologiques. Genèse du paysage : géomorphologie structurale, altération physique, chimique et biologique. Le système glaciaire : éléments de glaciologie ; processus et morphologie d'érosion et de sédimentation glaciaire. Cryogéologie : climat et modèle périglaciaire ; distribution et caractéristiques du pergélisol au Canada. Le modèle littoral et la classification des côtes. Formes et processus dominants dans les environnements éoliens, désertiques et karstiques. Notions de base de la géomorphologie sous-marine. Synthèse morphogénétique dans l'hémisphère nord.

Laboratoire (2 heures). Sorties sur le terrain.

SCT1323 Introduction à la pétrologie

Ce cours présente la description, la classification et l'origine des roches ignées, sédimentaires et métamorphiques. *Ignées* : classification de Streikeisen. Commentaires sur l'origine des basaltes, complexes ignés lités, anorthosites, et sur les andésites. Textures et structures des roches volcaniques. Rôle des éléments volatiles dans le processus igné. *Sédimentaires* : distinction entre les roches clastiques et chimiques. Commentaires sur l'origine des grauwackes, arénites, calcaires, dolomies, phosphates et évaporites. Considérations sur leur environnement de formation. *Métamorphiques* : textures et structures présentes dans les schistes, gneiss et migmatites. Distinction entre le métamorphisme de contact et le métamorphisme régional. Notion de faciès et de métamorphisme. Métamorphisme rétrograde. L'association entre le métamorphisme et la tectonique des plaques. Laboratoire (3 heures).

SCT1510 Géologie générale

La géologie en tant que science pluridisciplinaire fondamentale. Ce cours de base décrit les grands phénomènes géologiques et biogéochimiques qui ont façonné la planète de son origine à nos jours.

Formation de la planète Terre et sa place dans l'univers. Structure interne de la Terre. Notion de cristallographie et de minéralogie. Les roches ignées : cristallisation des magmas. Environnements et roches sédimentaires. Principes généraux de métamorphisme. Notions de géologie structurale. Équilibre et évolution géochimiques de la planète. Éléments de datation des événements géologiques : les fossiles et la radioactivité. L'échelle stratigraphique. Introduction à la tectonique des plaques. Commentaires de cartes géologiques. Laboratoire (2 heures). Sorties sur le terrain.

SCT1521 Télédétection et photogéologie

Apprentissage des techniques de la télédétection et des photographies aériennes en sciences de la Terre. Ce cours donne d'abord les bases de l'acquisition, du traitement et de l'interprétation des images satellitaires : capteurs, vecteurs, approche numérique, signatures spectrales. Il présente ensuite les principes de la photographie aérienne, de la stéréoscopie et des interprétations morphologiques, lithologiques et structurales. Des études de cas et des

travaux pratiques permettent d'aborder différents domaines d'application dans l'exploration et la gestion des ressources minières, la cartographie géologique, l'aménagement du territoire et l'environnement dans différents contextes. Laboratoire (2 heures). Visites industrielles.

SCT1600 Géotechnique I

Notions théoriques et pratiques de base en mécanique des sols. Paramètres de classifications, limites d'Atterberg, activité. Relations contraintes-déformations. Compressibilité, consolidation, mesure en laboratoire, distribution des contraintes dans un massif, calculs de tassement. Rupture dans les sols : limite d'écoulement plastique, état critique, paramètres de Hvorslev ; analyse critique de la théorie de Mohr. Problème pratique de calcul de stabilité. Méthode de comportement des massifs instables ; facteur de sécurité. Notions de base de la mécanique des roches. Lois générales de la mécanique des milieux continus. Exercices (une heure). Sorties sur le terrain.

SCT1912 Histoire de la Terre et de la Vie

Cours de base ouvert à l'ensemble de la collectivité universitaire. L'objectif majeur du cours est la compréhension de l'évolution physique, chimique et biologique de notre planète au cours de son histoire.

Histoire géologique de la terre du Précambrien au Quaternaire. Origine et évolution des continents, des océans, de l'atmosphère et de la biosphère. Notion de temps géologique. Formation de la terre, son atmosphère primitive et l'apparition de la vie. Évolution des milieux physiques (e.g. glaciations). La vie : apparition et évolution des invertébrés, des poissons, des amphibiens, des reptiles, des mammifères, et émergence de l'homme. Paléobotanique, On insistera sur l'évolution géologique de l'Amérique du Nord, et en particulier des Laurentides, des Appalaches et Basses Terres du Saint-Laurent. L'Homme et la Terre de demain.

Sorties sur le terrain. Laboratoire (1 heure). Condition d'accès : Cours de service.

SCT2000 Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)

Étude des transferts de matériaux terrestres entre les réservoirs de la géosphère.

Notions de réservoir, de cycle, de flux et de temps de séjour ; les processus géochimiques de transformation des matériaux. Les rapports entre l'exosphère et l'endosphère : terrains volcaniques, rides médio-océaniques, zone de subduction. Le fonctionnement de l'exosphère active. Les principaux réservoirs continentaux : la lithosphère, la pédosphère, l'hydrosphère et les échanges avec le monde vivant. Les réservoirs océaniques : les strates superficielles et profondes ; les estuaires et la périphérie des continents. La dynamique du réservoir atmosphérique. Les cycles biogéochimiques : leur développement dans l'histoire de la terre. Les équilibres actuels et les perturbations récentes et prévisibles. Laboratoire (1 heure).

SCT2031 Géochronologie

Acquisition de connaissances et méthodes d'études des sciences de la Terre pour son intégration à la discipline de l'archéologie.

Variation des paléo-milieux glaciaires et physiques durant le Quaternaire. Méthodes de reconstitution des paléopaysages à partir des données sédimentologiques, géomorphologiques et chronologiques. La variabilité spatio-temporelle des sites archéologiques (Eurasie, Afrique et Amériques) et les problèmes de taphonomie des vestiges selon les milieux. Remplissages en grottes et abris (milieu karstique). Les sédiments et sols archéologiques dans leur contexte stratigraphique et pédologique. La micromorphologie des sédiments anthropiques. Les matières premières lithiques et les ressources lithologiques. Les analyses pétrographiques et géochimiques des matériaux lithiques. Choix technologiques et approvisionnement en matière première. Travaux de laboratoire (1 heure).

SCT2046 Initiation à la recherche archéologique

Acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur le métier d'archéologue pour l'archéologie préhistorique et historique. Le concept de culture archéologique. Principes de taxinomie. Comparaison des approches européennes et américaines. Le raisonnement analogique en archéologie. L'établissement du cadre spatio-temporel ; signification et limites. La problématique d'une recherche. La collecte et l'analyse des données en fonction de la problématique. Différences et analogies entre sites archéologiques et sites ethnologiques. L'interprétation archéologique et les sources d'erreurs. La reconstitution de systèmes socioculturels : possibilités et limites. Notions de paléoenvironnement et d'ethnoarchéologie. Le terrain archéologique : préparation, reconnaissance, fouille, étude d'impact, étude de potentiel. Différences entre l'archéologie préhistorique et l'archéologie historique. Visites de laboratoires.

SCT2081 Cartographie géologique et géomatique

Maîtriser la vision en 3D, indispensable pour comprendre l'agencement des couches et formations sédimentaires, ignées et métamorphiques de la croûte terrestre. S'initier aux nouvelles technologies qui permettent des opérations complexes de l'étude ou de l'exploitation des ressources minérales (métaux, eau, pétrole, gaz).

Introduction aux systèmes d'information géographique appliqués aux sciences de la Terre. Modèles et structure des données. Logiciels de traitement d'images et de dessin vectoriel. Base de données. Applications géologiques et environnementales des SIG. Acquisition des techniques de la coupe géologique. Introduction à la structure des terrains géologiques. Concept de direction et de pendage. Déformations : failles et plissements. Reconnaissance des faits stratigraphiques et structuraux sur les cartes géologiques. Introduction aux commentaires de cartes. Classe-atelier et exercices (2 heures/semaine). Sorties sur le terrain.

SCT2091 Géologie historique

Donner une vue d'ensemble de l'histoire de la terre. Histoire géologique de la terre depuis le Précambrien jusqu'au Quaternaire. Insistance sur l'Amérique du Nord et particulièrement sur le géosynclinal des Appalaches, rapprochements avec l'histoire géologique du monde, notamment en ce qui a trait à la dérive des continents. Vue générale sur l'évolution de la faune. Programme de lectures.

SCT2110 Optique cristalline

Détermination des minéraux en lames minces à l'aide du microscope polarisant, grâce à la connaissance des principaux phénomènes d'optique cristalline. Bases pour l'étude des minéraux en lumière réfléchie.

Principe du microscope polarisant. Propriétés optiques des corps cristallisés : relief, pleochroïsme, biréfringence en orthoscopie et conoscopie. Caractéristiques optiques des grandes familles minéralogiques et des minéraux les plus usuels.

Principe du microscope à lumière réfléchie. Éléments de métallographie : pouvoir réflecteur et indice de réflexion, couleur de polarisation et anisotropie de polarisation, exolutions, remplacements et associations métallographiques. Laboratoire (3 heures).

Préalable(s) : SCT1111 Minéralogie

SCT2210 Paléontologie

Morphologie, évolution et classification des invertébrés, vertébrés et des plantes.

Origine de la vie. Caractères généraux et évolutifs des grands phyla des invertébrés (macro et microfossiles) et des vertébrés. Paléobotanique et évolution du règne végétal. Notion de biostratigraphie et de paléocécologie. Collecte et analyse de fossiles du Paléozoïque et du Quaternaire des basses terres du Saint-Laurent. Diversification et extinctions. Laboratoire (2 heures). Sorties sur le terrain.

SCT2291 Géologie de l'environnement

Étude des relations entre l'homme et les phénomènes géologiques dans l'environnement. Analyse des facteurs géologiques dans l'utilisation des terrains. Les risques naturels de nature géologique : séismes, glissements de terrains, crues dévastatrices, subsidence, etc. Les ressources minérales et énergétiques tirées du substratum et les conséquences de l'extraction. La circulation de l'eau souterraine en relation avec les eaux de surface et avec les problèmes environnementaux : la pollution acide, l'exploitation de la ressource eau, les critères géologiques de sélection des sites de stockage ou d'enfouissement de produits dangereux. Le pergélisol. La planification géologique dans l'utilisation du territoire. Les éléments géochimiques dans les sols dérivés des roches : carence et toxicité. Travaux dirigés (1 heure). Sorties sur le terrain. Ce cours s'adresse principalement à la clientèle du certificat en sciences de l'environnement.

SCT2400 Atelier sur l'enseignement de la géologie

Approches pédagogiques pour l'enseignement de la géologie au secondaire. Stratégies d'identification des minéraux, roches et des fossiles. L'organisation des laboratoires. L'importance des sorties sur le terrain et méthodes de préparation et de conduite d'excursions géologiques. Initiation à l'utilisation de la boussole en classe et sur le terrain. Utilisation des modèles tridimensionnels. Inventaire et évaluation des ressources matérielles et didactiques pour l'enseignement de la géologie. Visites de laboratoires. Conférenciers et discussions sur des questions de programme et de pédagogie. Laboratoires (3 heures) et sorties sur le terrain.

SCT2410 Didactique de l'archéologie et de la préhistoire

L'enseignement de la préhistoire au secondaire et les différentes approches pédagogiques.

La notion du temps et sa mesure en archéologie préhistorique (les méthodes de datation). L'archéologie comme discipline scientifique. Introduction aux méthodes de fouilles sur le terrain et à l'analyse de la culture matérielle en laboratoire. Les origines de l'humanité et la transformation des caractères physiques. L'évolution des sociétés du Paléolithique jusqu'au Néolithique. Adaptation des sociétés de chasseurs-cueilleurs et des premiers agriculteurs-éleveurs. Le développement des outillages et la reconnaissance des habiletés techniques. Initiation à l'étude des premiers outils lithiques et osseux. Les créations symboliques et artistiques durant la préhistoire. Détermination des ressources didactiques et matérielles pour l'enseignement de la discipline.

SCT2581 Géomatériaux et environnement

L'objectif du cours est d'introduire la géologie des ressources naturelles, leur contexte socioéconomique et leur incidence sur l'environnement.

Le cours comporte trois parties. La première partie porte sur les ressources naturelles non renouvelables : histoire du développement minier, du néolithique à l'ère de l'information, notion de réserves et de ressources, économie des ressources naturelles au Québec et dans le monde, éléments de financement minier et de législation minière. La géologie des ressources permettra d'étudier les différents environnements géodynamiques des ressources naturelles, en relation avec le comportement géochimique des éléments : manteau, croûtes océaniques et continentales, des marges passives. Enfin, on étudiera les impacts environnementaux de l'exploitation des ressources naturelles, leur gestion en relation avec le cycle minier depuis l'exploration à la réhabilitation des sites, la substitution et le recyclage. Lectures dirigées. Sorties sur le terrain.

SCT2600 Géotechnique II

Les techniques d'investigation et d'exploration en géotechnique. Méthodes générales d'étude d'avant-projets dans les travaux de construction. Techniques de forage et de carottage ; prélèvement d'échantillons

remaniés et intacts. Mesure «in situ» dans un forage : pressiomètre, pressiomètre, pénétromètres statiques et dynamiques, scissomètre. Essais dans un fond de famille : essais sur plaque, pieux, etc. Méthodes géophysiques applicables au génie civil. Les relevés et la surveillance à faire pendant et après construction ; les problèmes de reprise en sous-œuvre. Dispositifs d'auscultation des ouvrages. Exercices (2 heures) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT1600 Géotechnique I

SCT2610 Méthodes géophysiques

Principes et applications. Méthodes d'exploration géophysique. Traitement de données. Propagation des ondes sismiques (réflexion sismique, réfraction sismique). Méthodes du potentiel (gravité, magnétique, électrique). Méthodes électromagnétiques (vlf, input, magnétotellurique). Méthodes de polarisation induite et spontanée.

Laboratoire (2 heures). Sorties sur le terrain.

SCT2800 Analyse des sols

Prélèvement et préparation des échantillons. Granulométrie, densité, porosité, conductivité hydraulique, limites d'Atterberg, teneur en fibres. Détermination du pH, C.E.C.E.A., formes totales, solubles, extractibles, etc. Éléments majeurs et éléments traces. Le chaulage. Analyses minéralogiques : fractionnement des échantillons, diffraction des rayons X, A1G., A1D., spectroscopie, infrarouge, surface spécifique. Microbiologie des sols. Grilles de fertilisation. Amendements organiques. Laboratoires et exercices (une heure). Sorties sur le terrain.

SCT2810 Méthodologies géologiques de terrain

Méthodologie scientifique. Récoltes des données analytiques sur le terrain en se servant des techniques usuelles en géologie (topographie ; arpentage ; manipulation de la boussole). Forage. Mesures physicochimiques, hydrométriques, hydrogéologiques et géophysiques. Pratique de l'échantillonnage. Règles de sécurité. Déontologie.

Époque : début mai (10 jours). Camp de terrain de fin de 1re année du baccalauréat en géologie.

SCT3010 Pédologie

Ce cours doit permettre une compréhension générale des processus de formation des sols, de leur classification et de leur importance comme ressource naturelle.

Définition du sol, historique, concepts modernes. Profil et horizonation, constituants. Propriétés physiques. Propriétés chimiques. Bilan hydrique. Propriétés biologiques : microfaune et microfaune. Prospection pédologique : microfaune parentale, formes de terrain, topographie, ruissellement, suintement, nappe phréatique, érosion, pierrosité, types d'humus, pergélisol, phytosociologie, climat, possibilités d'utilisation. Classification des sols. Régions pédologiques du Québec, du Canada et du monde. Systèmes canadien, américain, écologique, international. Mnémotechnique appliquée. Morphologie. Dépôts organiques, matériaux ligneux, indice au pyrophosphate, échelle de décomposition, enrobements argileux, rhizosphère, porosité, concrétions, nodules, degré de remaniement. Minéralogie des sols et des argiles. Travaux pratiques (2 heures) et sorties sur le terrain.

SCT3110 Géochimie

Les lois physico-chimiques qui influencent le développement des roches et les propriétés des minéraux.

Origine (nucléosynthèse) des éléments dans le manteau, croûte et roches. Règles gouvernant la distribution des éléments majeurs et en traces. Les différents sites cationiques en minéralogie. La théorie du champ cristallin pour le comportement des métaux de transition. Les terres rares, l'uranium, thorium et les éléments trans-uraniques. Définition et utilisation en géologie de : énergie libre, enthalpie, entropie, activité, fugacité, etc. Solubilité des carbonates. Étude des diagrammes Eh-pH. Application aux problèmes en pétrologie sédimentaire, métamorphique et gîtologie. Origine (nucléosynthèse) et distribution. Laboratoire (1 heure). Lecture dirigée.

SCT3210 Géologie structurale

Mécanismes et géométrie des déformations de l'écorce terrestre. Notions physiques et expérimentales de la déformation des roches. Rhéologie : description des déformations et des contraintes. Déformations souples et cassantes. Géométrie structurale ; schistosité, plis, failles, linéations, diaclasses ; microplis et autres microstructures en relation avec les déformations majeures. Laboratoire (2 heures) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT2081 Cartographie géologique et géomatique

SCT3220 Stratigraphie

Ce cours a pour objectif la compréhension des méthodes descriptives et analytiques des séries géologiques, principalement sédimentaires. Les ensembles tectonostratigraphiques sont présentés sur le terrain. Les différentes unités stratigraphiques ; application des guides stratigraphiques. Géologie sédimentaire, de l'agencement des particules à celui des strates. Les principes de la stratigraphie relative : superposition, inclusion, recoupement, variation latérale, cas particuliers. L'organisation spatiale des ensembles sédimentaires. Les unités usuelles (litho-bio- et chronostratigraphiques, géochronologiques). Unités géochimique, magnétostratigraphique, lithodémique, pédogénique, etc. Les méthodes d'étude de terrain (surface et subsurface) et de corrélation. Reconstitutions paléogéographiques. Laboratoire (3 heures) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT1323 Introduction à la pétrologie

SCT3261 Pédologie et photo-interprétation

Aperçu pédologique et fondements de la photo-interprétation appliquée aux grands groupes de sols et à la végétation. Significations écologique et évolutive des facteurs et processus de pédogenèse. Relevés pédologiques, forestiers et agronomiques. Relations géomorphologiques, pédologiques et phytosociologiques. Nature et propriétés de la photo aérienne. Éléments d'interprétation : formes de relief, réseaux hydrographiques, tourbières, structures agraires, groupements végétaux, occupation urbaine et potentiel récréatif. Contrôle au sol. Technique de télédétection. Exercices. Recherche dirigée. Cours intensif. Une semaine intensive sur le terrain et une semaine de recherche et travail à la cartothèque.

SCT3420 Combustibles et substances utiles

Bases théoriques et connaissances pratiques permettant l'exploration des combustibles fossiles et des substances utiles.

Considérations économiques : le marché. Combustibles fossiles : gaz, pétrole, charbon et tourbe. Géologie de surface et de subsurface. Formations pétrolières (roches-mères et roches magasins, couvertures), évolution de la matière organique, migration et pièges à hydrocarbures, relations avec l'évolution des bassins sédimentaires. Les substances utiles et les produits de construction, en particulier les granulats et les argiles. Pierres ornementales. Géologie des nouveaux matériaux (silice, céramique). Laboratoire (1 heure) et sorties sur le terrain pour visites industrielles.

SCT3510 Traitement de données géologiques, géomathématiques

Application des statistiques aux problèmes géologiques. Description statistique des données géologiques. Interpolation et extrapolation. Lissage de données. Modélisation des données. Analyse factorielle. Composantes principales. Estimation des paramètres. Intervalles de confiance. Éléments d'analyse spectrale. Application aux données géologiques et géophysiques. Travaux pratiques : informatisation et analyse de données géologiques. Laboratoire (2 heures).

SCT3515 Communication scientifique et technique (2 cr.)

Ce cours a plusieurs objectifs pratiques : apprendre à lire, rédiger et présenter, par écrit et à l'oral, des publications et rapports scientifiques ou techniques. On y visera

surtout l'apprentissage de la rédaction de rapports de sorties sur le terrain et de recherches bibliographiques, exigences régulièrement demandées dans les cours du baccalauréat.

L'analyse critique de textes scientifiques et de rapports techniques. Modèles d'évaluation en fonction des objectifs principaux visés : de la découverte originale, au rapport appliqué avec recommandations. Le style scientifique et les fondements du rapport scientifique ou technique : la recherche ou la collecte de la documentation pertinente ; l'ordonnance en fonction des priorités visées. La structure du rapport scientifique ou technique : de l'introduction à la conclusion ; les annexes. La présentation des données. Leur critique. Les citations : la contribution personnelle et celle des auteurs consultés. Le vrai rapport d'équipe : organisation et cheminement. Quelques conseils pratiques pour réaliser un bon texte : exact et précis ; démonstratif et critique. Les différents types de rapports en milieu professionnel ; les communications scientifiques.

SCT3532 Les origines de l'espèce humaine

La paléontologie humaine situe l'homme par rapport aux autres primates, aux mammifères, aux invertébrés jusqu'aux unicellulaires.

Les origines de l'homme sont celles de la vie. Les primates : leurs caractères morphologiques et leur adaptation à leur environnement. L'apparition des premiers hominidés, leur adaptation et leur évolution depuis l'australopitèque de l'Afar, en passant par Homo habilis, les Néanderthaliens, jusqu'à l'homme de Cro-Magnon : Homo sapiens. L'avenir de l'homme. Programme de lectures.

SCT3582 Géologie des ressources minérales et énergétiques

La première partie de ce cours est essentiellement descriptive. On y passera en revue les grands types de gisements en suivant l'ordre du cycle de formation des roches : endogène (fusion, cristallisation) ; puis milieu exogène (érosion, sédimentation) ; puis à nouveau milieu endogène (diagenèse, métamorphisme). La deuxième partie de ce cours envisagera les ressources minérales et énergétiques dans la perspective du développement durable.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait pouvoir :

Décrire, pour chaque type de gîte métallifère, les caractéristiques suivantes : l'environnement géologique ; les métallotectes (contrôles) structuraux ou lithologiques des concentrations métallifères ; l'altération des épontes ; la minéralogie et la zonabilité minéralogique du gîte-type ; la forme du gîte et la nature de ses limites ; les métaux pour lesquels le gîte est exploité.

Décrire et reconnaître, au laboratoire, les différents types de minerais et les roches encaissantes typiques. Émettre un pronostic sur les chances de découvertes d'un gîte dans un environnement géologique donné.

Établir, pour chaque type de gîte métallifère : le taux de contamination induit naturellement par chacun de ces types de concentrations minérales ; évaluer les risques environnementaux de l'extraction éventuelle de chacun de ces types de minerais et esquisser la manière de résoudre cet impact.

Proposer des pistes pour le développement durable d'une région à l'aide de carte des ressources minérales et énergétiques de celle-ci.

Au laboratoire, l'étudiant devra examiner des suites de roches et de minerais provenant de gîtes typiques : 2 heures.

Préalable(s) : SCT1111 Minéralogie ; SCT1323 Introduction à la pétrologie

SCT4010 Géologie du Quaternaire

L'objectif de ce cours est la connaissance du cadre stratigraphique du Quaternaire, tout en insistant sur les événements climatiques, particulièrement les cycles de glaciations. Synthèse historique des événements dans les régions continentales récemment englacées. Introduction à la sédimentologie des dépôts glaciaires. La reconstitution des inlandis et la mécanique de la glace. La limite Pliocène-Pleistocène et la chronostratigraphie du Quaternaire. Les phénomènes secondaires (isostasie, eustasie,

cryogéologie) et les principales méthodes d'étude. La stratigraphie des glaciations dans le centre des continents américains et eurasiens. Le dernier cycle interglaciaire-glaciaire dans l'Est de l'Amérique. Les étapes de la déglaciation. L'histoire biogéographique de l'Holocène et l'arrivée de l'espèce humaine dans les Amériques. Laboratoire (2 heures) et sorties sur le terrain. Préalable(s) : SCT3220 Stratigraphie

SCT4033 La préhistoire du Québec

Acquisition de connaissances sur la préhistoire du Québec dans le contexte de l'Amérique du Nord-Est et de l'Arctique oriental. Le développement de l'archéologie du Nord-Est et son rôle dans la compréhension des concepts de l'archéologie nord-américaine. Les particularités de l'implantation paléoindienne dans l'Est. L'évolution de l'Archéologie et du Sylvicole. Les conditions d'apparition de la sédentarisation et des sociétés de producteurs. Les premiers contacts avec les Européens. Visites de musée.

SCT4036 Analyse des vestiges lithiques et céramiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser des vestiges lithiques et céramiques provenant de sites archéologiques, en ce qui a trait à la matière première, au façonnage et à la morphologie des objets.

Acquisitions de connaissances et d'habiletés pour l'étude des collections archéologiques. La signification des témoins archéologiques. Techniques d'observation et de description. Pratique de la taxinomie : caractères quantitatifs et qualitatifs, types et significations. Technologie lithique et céramique. Le traitement des données d'analyse : statistique et informatique ; initiation à l'exploitation de ces données. Laboratoire (1 heure) Condition d'accès : Cours de service.

SCT4045 Archéologie et environnement

L'origine de la diversité environnementale, de la biodiversité et les effets de l'anthropisation. Étude des rapports homme-milieu-nature à travers le temps et l'espace. Les transformations humaines adaptatives durant le Pléistocène et l'Holocène. Les modèles de subsistance et d'exploitation de l'environnement par l'homme ; chasse-collecte et communautés agro-pastorales. Les grands changements des environnements continentaux au Quaternaire (faunes et flores passées et mécanismes paléoclimatiques). Modification des zonations biogéographiques. Méthodes de reconstruction des paléo-environnements à partir des données paléontologiques, sédimentologiques et chronologiques. Évaluation des problèmes et choix des niveaux de perception : environnement local, microrégional et régional. Sites et sols d'occupation préhistoriques. Manifestations sédimentaires anthropiques, histoire des sédiments et sols archéologiques. Niveaux d'occupation en sites urbains.

SCT4050 Archéozoologie

Au terme de ce cours, l'étudiant aura acquis les connaissances et les habiletés requises pour l'analyse des restes osseux d'animaux provenant de sites archéologiques du Québec.

L'archéozoologie comme moyen d'accéder aux stratégies de subsistance et aux paléoeconomies qui ont existé au cours des temps : chasse, pêche, domestication des animaux, etc. Notions sur l'établissement d'une collection de comparaison. Travaux de laboratoire visant à identifier les modifications naturelles et anthropiques d'une collection. Exploitation des données d'analyse en regard des objectifs d'une recherche.

Formation à la fois théorique et pratique. Laboratoire (1 heure).

Condition d'accès : Ce cours est destiné aux étudiants déjà engagés dans une formation de premier cycle en archéologie.

Cours de service.

SCT4110 Géochimie des roches cristallines

Compréhension des processus physicochimiques qui contrôlent le développement des roches cristallines. Définition de la règle de phases. Systèmes fermés et

ouverts. Mécanismes de cristallisation et fusion des roches ignées et métamorphiques, systèmes binaires, ternaires. Règle de Schreinemaker.

Utilisation des diagrammes de phases dans l'origine et l'évolution des magmas. Laboratoire (2 heures).

SCT4220 Sédimentologie

Compréhension des principes du cycle des roches sédimentaires : altération, érosion, transport, sédimentation, diagenèse. Reconnaissance des grands types d'environnements actuels. Application des méthodes d'analyse de faciès. Les faciès, les figures sédimentaires et leur interprétation. Les grands mécanismes d'érosion et de transport. Les milieux de sédimentation : continentaux, de transition et marins francs.

Les séquences sédimentaires en fonction des paramètres environnementaux. Les séquences siliciclastiques, carbonatées et les autres dépôts chimiques. L'évolution des bassins à partir d'exemples régionaux. L'évolution diagenétique. Bassins et tectonique des plaques. Laboratoire (3 heures). Sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT1323 Introduction à la pétrologie

SCT4310 Risques naturels et environnementaux

Relations entre le cycle géologique et l'utilisation des terrains. La nature, l'étendue, les prévisions des cataclysmes reliés au cycle géologique : inondations, mouvements de masse, activité sismique, volcanisme, effets côtiers. L'évaluation et la cartographie des risques pour l'utilisation des terrains. Responsabilité sociale du géologue.

La géologie et la répartition géographique de la santé (ex : marais ; radon). Études de cas. Laboratoire (1 heure) et sorties sur le terrain.

SCT4320 Océanographie

Approche multidisciplinaire des océans. Les fonds marins (marges continentales, bassins océaniques, dorsales et fosses). La surface de la mer (surface théorique, les vagues, les marées). Propriétés physiques de l'eau de mer : identification des masses d'eau selon leur densité, propagation du son et de la lumière. Géochimie de l'eau de mer : salinité, équilibre général, matières dissoutes et en suspension, sédiments du fond. Circulations océaniques : échanges énergétiques avec l'atmosphère, courants de dérive, courants géostrophiques. Applications : l'océanographie régionale. Populations biologiques des océans en fonction des diverses variables physicochimiques. Introduction à l'écologie marine et état de la pollution des mers. Laboratoire (2 heures).

SCT4410 Gîtes Métallifères

Reconnaissance des divers types de gîtes minéraux. Utilisation des méthodes de prospection et prévision de leur localisation. Le cours passe en revue les principales caractéristiques des gîtes minéraux en insistant sur les ressources métalliques : gîtes magmatiques, volcanogènes, volcano-sédimentaires, sédimentaires, diagenétiques, métamorphisés et métamorphiques. Minéraux stratégiques. Étude mégascopique des minerais et des roches encaissantes. Laboratoire (3 heures).

Préalable(s) : SCT1323 Introduction à la pétrologie

SCT4810 Camp de cartographie géologique

Les méthodes d'étude sur le terrain permettant de dresser une carte géologique à différentes échelles. Méthodes de reconnaissance préparatoires, d'échantillonnages, de prises des données usuelles en stratigraphie et structure. La carte. Les coupes. La reconstitution paléogéographique. Études de la lithologie, de la paléontologie, de la lithostratigraphie, de la structure et du métamorphisme. Reconnaissance des indices minéralisés. Rédaction d'un rapport géologique. Ce camp a généralement lieu dans les Appalaches. Durée : dix jours, et rédaction d'un rapport. Époque : fin avril-début mai. Camp de terrain de fin de deuxième année de baccalauréat en géologie. Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits du programme.

SCT5010 Sol-eau-environnement

Ce cours doit sensibiliser les spécialistes en géosciences aux effets de la dégradation des sols et des eaux, et les initier aux technologies de restauration.

Paradigmes de l'environnement durable. Problèmes pédologiques et hydrologiques. Intégration des indicateurs multifactoriels. Gestion des résidus forestiers et agroalimentaires et sous-produits urbains et industriels. Applicabilité en milieux nordiques et tropicaux. Cas des sédiments, des poussières, des cendres, des gaz et des déchets radioactifs. Impact des gaz sur le climat global et l'utilisation des sols. Effets de la submergence et de l'émergence. La bioprospection. Les phytoaccumulations. Restauration des spolents et solonchets. Économies sur les intrants et contrôle des extrants. Rôle de la biodiversité. Analyses biophysicochimiques et minéralogiques. Perspectives archéologiques. Décontamination des sols. Techniques actives, atténuation naturelle, compostage. Travaux pratiques (2 heures). Sorties sur le terrain.

SCT5031 Stage de terrain en archéologie

Acquisition d'habiletés pratiques sur le déroulement d'une fouille, d'une prospection ou la réalisation d'un projet archéologique. Participation à un stage de terrain, avec apprentissage par la pratique des diverses étapes d'une fouille ou reconnaissance, des données stratigraphiques et des stratégies adoptées en fonction des hypothèses à vérifier. Le stage en laboratoire pourra s'appliquer à divers projets, comme une analyse de collection, la conservation ou la mise en valeur d'un site.

Préalable(s) : SCT2031 Géochronologie

SCT5121 Pétrologie des roches ignées

Étude des magmas et des roches ignées. Les propriétés physiques des magmas et leur influence sur les structures méga-, macro-, et microscopiques dans les domaines plutonique, hypabyssal et volcanique. Application des diagrammes de phases binaires et ternaires à l'étude de la cristallisation des magmas. Paragenèses et structures des associations à affinité océanique ou continentale. Examens macro- et microscopiques de séries magmatiques. Utilisation des techniques optiques approfondies. Calculs pétrochimiques. Correspondance entre la composition des roches plutoniques et leur contexte tectonique. Laboratoire (3 heures).

Préalable(s) : SCT2110 Optique cristalline

SCT5141 Géochronologie

Ce cours vise une compréhension générale des systèmes chronologiques terrestres naturels.

Un premier objectif spécifique est de familiariser l'étudiant à la chimie et à la physique de la radioactivité, par l'entremise de l'étude de plusieurs séries radioactives, de leur bilan géologique et de leur état d'équilibre naturel.

Un deuxième objectif spécifique est de faire comprendre à l'étudiant les liens existants entre les propriétés fondamentales de la physique de l'état solide appliquées aux minéraux et leur utilisation dans le domaine de la datation d'événements géologiques et archéologiques.

Approches isotopiques : abondances isotopiques et méthodes d'analyse des isotopes (spectrométrie de masse et d'émission), rappel sur les fractionnements isotopiques et sur la décroissance radioactive ; les systèmes isochrones ; les méthodes de datation classiques (K/Ar & $^{40}Ar/^{39}Ar$, Sb/Sr , Sm/Nd , Re/Os & Lu/Hf , $U-Th-Pb$, plomb commun et déséquilibres $U-Th$; les isotopes cosmogéniques : ^{14}C , ^3H , ^{36}Cl , ^{10}Be et les calibrations chronologiques inhérentes, les isotopes anthropogéniques, ou à courte période : ^{137}Cs , ^{241}Pu , ^{210}Pb , ^{228}Th , ^{228}Ra , ^{226}Ra , ^{222}Rn ; exposition des surfaces et gaz rares).

- Approches physiques : traces de fission, thermoluminescence et méthodes optiques ; résonance du spin de l'électron - Approches chimiques : racémisation des acides aminés et chronomètres biogéochimiques - Approches stratigraphiques et géochronomètres indirects : paléomagnétisme, stratigraphies isotopiques ^{18}O et Sr , écotratigraphie et biostratigraphie, téphrostratigraphie, événements sédimentologiques marqueurs, etc.

Laboratoire (2 heures). Introduction aux méthodes analytiques. Travaux dirigés (2 heures). Introduction aux interprétations chronologiques.

SCT5210 Géochimie des milieux sédimentaires

L'approche thermodynamique et l'utilisation de la cinétique dans l'étude des processus chimiques naturels de basse température. Les milieux aquatiques : la chimie des eaux naturelles et l'évolution géochimique des sédiments et de la matière organique sédimentée, en fonction de variables principales (pH, pE et salinité). Les modifications de la diagenèse précoce et la classification des faciès sédimentaires selon les paragenèses de minéraux authigènes. Les principaux cycles biogéochimiques et leur développement dans l'histoire de la Terre. Laboratoire (2 heures).

SCT5220 Micropaléontologie et paléocéologie

Les différentes approches micropaléontologiques et leur application à des fins paléocéologiques. Les microorganismes fossiles : leur nature, leur morphologie, leur écologie, leur portée paléocéologique et l'évolution biostratigraphique. Les techniques d'échantillonnage, de traitement du sédiment, d'observation et de comptage. Notions de populations microfloristiques et microfaunistiques. Traitement quantitatif des données micropaléontologiques. Exemples de reconstitution des paléoenvironnements, terrestres et marins, à partir d'assemblages micropaléontologiques. Laboratoire (3 heures).

Préalable(s) : SCT2210 Paléontologie

SCT5310 Hydrogéologie

Les eaux souterraines dans le cycle hydrologique naturel. Types d'eau dans les milieux poreux et microfissurés naturels. Les nappes, types et réseaux d'écoulement, les propriétés physiques des réservoirs. Notions de base de mécanique des fluides en milieu poreux et loi de Darcy. Les expressions mathématiques de l'écoulement (Dupuit, Theis, Jacob). Mesure des caractéristiques hydrauliques par les essais de pompage. L'exploitation des eaux souterraines. Évolution géochimique et traçage isotopique. Hydrogéologie dans divers environnements géologiques. Laboratoire (2 heures). Sortie(s) sur le terrain.

SCT5320 Pédologie et dispersion des contaminants

Les principes de la pédologie appliquée à l'utilisation des sols. Les fondements de la pédologie appliquée aux grands groupes de sols. Signification écologique et évolutive des facteurs et processus de pédogenèse. Les taxonomies canadienne et américaine. La minéralogie, le conditionnement et l'amendement des sols ; les réactions des éléments traces. La conservation, l'utilisation rationnelle et la régénération des sols. Le sol, filtre et milieu régénérateur. Dépollution. Laboratoire (deux heures). Sorties sur le terrain.

SCT5330 Géotechnique

Application des sciences de la Terre et des techniques de reconnaissance pour résoudre les problèmes de l'exploitation des ressources et de construction. Propriétés mécaniques et hydrologiques des roches. Méthodes géotechniques pour la reconnaissance des roches et des sols, in situ et en laboratoire. Méthodes géophysiques. Amélioration des caractéristiques physiques et mécaniques des roches dans les problèmes de fondation, d'excavation et les travaux souterrains (voies de communication, canaux, aménagements hydro-électriques, travaux maritimes, etc.). Laboratoire (1 heure). Sorties sur le terrain.

SCT5340 Impacts de l'Homme sur l'environnement géologique

L'interaction entre les activités humaines (la pollution) et le milieu géologique.

Les différents types de déchets. Sources de pollution ponctuelles et diffuses. Les sols, l'écoulement de surface et l'eau souterraine dans la contamination. Gestion des déchets domestiques, industriels, miniers et nucléaires. Les cycles géochimiques de certains éléments polluants (transport et transformation). Recyclage, transformation

et stabilisation des déchets par plasma, lixiviation, fours rotatifs et la nature des résidus. Les études prévisionnelles, la cartographie des impacts environnementaux et la reconversion des sites. L'implication sociale des géologues. Études de cas. Laboratoire (1 heure). Sorties sur le terrain.

SCT5410 Métallogénie

Les concepts utilisés en métallogénie. Les méthodes de l'analyse des minerais et des gîtes métallifères. Visites sur le terrain visant à familiariser l'étudiant avec l'échantillonnage et la prise de données ; examen des minéraux opaques, reconnaissance des altérations hydrothermales, étude des inclusions fluides et utilisation des analyses ponctuelles.

Travail individuel et rédaction d'un rapport d'étude sur une minéralisation.

Laboratoire (2 heures). Sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT4410 Gîtes Métallifères

SCT5510 Tectonique des plaques

Introduction à la tectonique globale. Dérive des continents, expansion des fonds océaniques et tectonique des plaques. Géométrie et cinématique. Évolution des fonds océaniques. Rifts intracontinentaux. Marges continentales passives. Bassins sédimentaires. Subduction et évolution des arcs insulaires. Marges actives. Failles transformantes, collision continentale. Le cycle de Wilson. Application à l'évolution des chaînes anciennes. Les causes de la tectonique des plaques.

Laboratoire (1 heure). Sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT3210 Géologie structurale

SCT5800 Pédologie appliquée

La planification régionale et les types de sols. Choix des sites de développement urbain et rural. Les méthodes de classification des sols en relation avec la construction des routes ; l'évaluation foncière ; les fondations ; la corrosion, la submergence ; l'érodibilité ; l'épandage des rejets agricoles, municipaux et industriels ; l'enfouissement sanitaire, la pollution atmosphérique et la prospection archéologique. Le drainage des sols. La restauration des sols. Le pouvoir tampon et la capacité de filtration naturelle. Atelier (deux heures) et sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT5320 Pédologie et dispersion des contaminants

SCT5900 Techniques d'exploration minière

Cours de spécialisation professionnelle. Notions d'économie minière. Les différentes techniques d'exploration minière : prospections traditionnelle, géochimique et géophysique. Lois minières. Évaluation de propriétés minières : sondages, évaluation préliminaire des réserves de minerai. Aperçu du financement minier.

Travaux dirigés. Laboratoire (2 heures). Sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT2610 Méthodes géophysiques ; SCT4410 Gîtes Métallifères

SCT6110 Géologie du Précambrien

Synthèse historique sur le Précambrien. Étude des grands phénomènes géologiques des 4 premiers milliards d'années.

Connaissance des problèmes du Précambrien dans le monde et étude spécifique du bouclier canadien. Géochronologie et chronostratigraphie. Le bouclier canadien : division en provinces et étude de leurs caractères structuraux et sédimentaires, magmatiques, métamorphiques. Tectonique des plaques au Précambrien. Origine et évolution des continents. Origine de la vie. L'atmosphère au Précambrien.

Laboratoire (2 heures).

Préalable(s) : SCT3210 Géologie structurale

SCT6123 Pétrologie des roches métamorphiques

Le métamorphisme et les roches métamorphiques. Les diagrammes ACF, AKF, AFM. Les séries de Barrow et Abukuma et leurs caractéristiques. La grille pétrogénétique.

Métamorphisme des carbonates et le problème des mélanges des deux phases volatiles. Le faciès granulite et ses sous-divisions. Formation des migmatites. Techniques de géothermométrie et géobarométrie. Relation entre le métamorphisme et la tectonique.

Laboratoire (3 heures).

Préalable(s) : SCT2110 Optique cristalline ; SCT4110 Géochimie des roches cristallines

SCT6310 Changements globaux : géosphère-biosphère

Dynamique des systèmes environnementaux mettant l'accent sur les variations climatiques (passées, actuelles et projetées), leurs causes et conséquences.

Le bilan climatique du globe. Les paramètres externes et internes régissant le climat. Le cycle du carbone et les bilans de CO₂. Relations atmosphère-océans. L'effet de serre et les changements globaux récents. Les modèles de simulation climatique. La variabilité du climat. L'enregistrement des variations climatiques à une échelle historique et à une échelle géologique. Méthodes de reconstitutions climatiques et environnementales à partir de séries chronologiques.

Laboratoire (3 heures).

SCT6320 Hydrologie

Études des principes hydrologiques généraux. Le cycle hydrologique. Les précipitations : pluviométrie et nivéométrie ; problèmes d'interception, évaporation et évapotranspiration. L'infiltration des eaux et le débit des sources. L'écoulement de surface : ruisseaux et rivières. Principes et méthodes de l'hydrométrie. L'analyse hydrologique d'un bassin versant. Régimes hydrologiques, naturels et modifiés par l'Homme. Analyse et prévision des crues et du débit en général. Problèmes de statistiques. Hydrologie appliquée.

Laboratoire (1 heure). Sorties sur le terrain.

SCT6520 Géologie du Phanérozoïque

Synthèse historique sur le Phanérozoïque. Intégration pluridisciplinaire permettant la reconstitution des environnements des séries sédimentaires.

Reconstitution paléogéographique, paléoclimatologique et biogéochimique durant le Phanérozoïque. Validité et critique des grandes coupures stratigraphiques du Phanérozoïque. Étude comparative des chaînes orogéniques de ces périodes. Bassins sédimentaires et styles structuraux. La formation et l'éclatement de la Pangea : les marges continentales de l'Amérique. Conséquences biogéographiques de la dérive des continents. Les variations eustatiques. L'évolution des cycles géochimiques et biogéochimiques.

Cours partagés entre enseignement magistral sur les grands thèmes et séries de séminaires préparés à l'aide d'une banque de lecture attirée. Cours interactifs durant les séminaires.

Laboratoire (2 heures). Sorties sur le terrain.

Préalable(s) : SCT3210 Géologie structurale ; SCT4220 Sedimentologie

SCT6610 Géologie profonde

Dynamique et structure interne du globe. Origine de la Terre. Principales caractéristiques des planètes terrestres et des planètes géantes ; météorites. Informations déduites de la sismologie, de la gravité et de la dynamo terrestre. Propriétés physicochimiques du noyau et du manteau. Le bilan thermique de la Terre et ses conséquences sur la convection dans le manteau et la tectonique des plaques. Distribution des zones volcaniques et sismiques actives.

Laboratoire (1 heure).

SCT6810 Camp de terrain : études thématiques

Applications des différentes notions de géologie apprises au BSc. Synthèse des différents problèmes géologiques s'appliquant à une région minière. Levés géologiques détaillés de sites choisis dans des terrains cristallins et plissés, d'âge précambrien. Différents thèmes pourront y être étudiés : pétrologie, métamorphisme, plissements,

géologie structurale et tectonique, gîtologie, roches volcanosédimentaires ; prospection géophysique ; géologie minière, etc.

Durée : 2 semaines. Séminaires. Conférences. Rapports techniques.

Époque : du début à la mi-mai. Camp de terrain de troisième année de baccalauréat en géologie.

Préalable(s) : SCT6110 Géologie du Précambrien

SCT6820 Camp de terrain : cartographie et morphologie des dépôts meubles

Apprentissage par la cartographie des méthodes d'étude du Quaternaire sur le terrain. L'accent est mis sur la morphogénèse et la distribution des dépôts quaternaires et la géologie appliquée.

Notions de cartographie, de sédimentologie, de stratigraphie et de pédologie des dépôts quaternaires d'une région du Sud du Québec. Géologie du Quaternaire appliquée à l'environnement (géotechnique et contamination des sols) et à la prospection minière. Collecte et représentation spatiale de données biogéographiques. Carte d'utilisation des sols. Photointerprétation, traverses et levés de terrain, élaboration d'une carte géologique et géomorphologique. Rédaction d'un rapport synthèse.

Camp de terrain de fin de troisième année de baccalauréat. Durée : 10 jours et rédaction d'un rapport.

Préalable(s) : SCT4010 Géologie du Quaternaire

SEX1000 Introduction aux études et à la pratique professionnelle en sexologie

Les objectifs du cours sont les suivants : favoriser l'intégration au programme d'études en sexologie et en milieu universitaire et sensibiliser aux exigences et aux enjeux de la pratique professionnelle en sexologie.

Cours d'immersion. Multiples composantes du programme d'études ; ses orientations, sa spécificité interdisciplinaire, les dimensions de la sexualité, la recherche et ses champs de pratique en sexologie. Réflexion sur les valeurs personnelles, intérêts et habiletés professionnels. Initiation aux fondements, à l'éthique et à la déontologie de l'étude de la sexualité humaine et de la profession du sexologue. Application de la méthodologie du travail académique. Connaissance des ressources mises à la disposition par l'Université : les services administratifs, pédagogiques, juridiques, financiers, des bibliothèques, de l'informatique, de l'audiovisuel et de la vie étudiante.

SEX1102 Modèles contemporains de santé sexuelle

Ce cours vise à faire connaître et à étudier des paradigmes sexologiques qui proposent une vision positive de la sexualité. Il s'agit de considérer les conceptions qui mettent l'accent sur la santé, le bien-être et l'épanouissement en matière de sexualité à partir d'une approche globale qui intègre les composantes corporelles, psychologiques et sociologiques du vécu sexuel et érotique. Définition et rôles des paradigmes utilisés en sexologie. Comparaison des cadres de référence fondés sur la sexualité-problème vs la sexualité-santé. Modèles sous-jacents à des ensembles de paradigmes : les modèles moralistes, médicaux et technologiques considérant la sexualité en tant que problème ; les modèles humanistes et dialectiques valorisant la sexualité.

Notions de vie sexuelle épanouie et ses composantes dans une perspective intégrative. La sexualité comme langage exprimant l'érotisme féminin et masculin, comme accès au sens et à la culture, comme moyen de communication verbale et corporelle de l'intimité. Intégration et articulation des aspects scientifiques et esthétiques, matériels et spirituels de l'expérience sexuelle dans l'élaboration d'un projet de vie sexuelle.

SEX1103 La sexualité de l'enfant et du préadolescent

Les objectifs de ce cours sont les suivants : faire l'étude des principales théories et hypothèses explicatives du développement sexuel aux périodes prénatale, infantile et préadolescente ; acquérir, ce faisant, un savoir

sexologique de base au sujet des phénomènes rattachés au développement sexuel et appliqués au vécu sexuel des enfants et des préadolescents ; analyser et faire une synthèse des faits théoriques et empiriques présentés ; s'initier à son futur rôle de personne ressource afin d'intervenir éventuellement de façon efficace auprès des enfants et des préadolescents.

Théories/modèles biologiques, psychologiques, sociologiques et sexologiques aux périodes prénatale, infantile et préadolescente, e.g. développement de l'identité de genre, développement des rôles sexuels, développement de l'identité et de l'orientation sexuelle, etc. Regard critique sur l'apport de chacune des théories à la compréhension des réalités sexuelles des enfants et des préadolescents. Apprentissages ciblés lors de l'analyse des théories/modèles présentés : saisir la contribution respective des aspects affectifs, cognitifs, biologiques, sociaux du développement sexuel infantile et préadolescent et la teneur des relations existant entre ces aspects ; illustrer ces aspects du développement sexuel par des exemples ; dégager les implications sexologiques éducatives et préventives des enseignements dispensés sur le développement sexuel des enfants et des préadolescents.

SEX1106 Introduction à la sexologie

Approfondissement des concepts sexologiques et sensibilisation aux principales problématiques sexologiques. La sexologie comme champ d'étude multidisciplinaire : optiques de recherche du sociologue, du psychologue, de l'anthropologue. Données scientifiques et mythes sociologiques. Une psychologie du développement sexuel. Morale sexuelle : aspect historique. Morale sexuelle : sexualité, agir humain et valeurs. Sexualité et sous-culture des jeunes. Composantes de l'épanouissement sexuel : sexualité intégrative. Difficultés reliées à la sexualité intégrative : inhibitions, déplacements, etc. Quelques troubles d'apprentissage sexuel et possibilités curatives. Sexualité et liberté.

SEX1109 Dimensions de la personne et développement moral

Établir les relations entre les développements cognitif, socio-affectif, sexuel et moral de l'enfant et de l'adolescent. Initiation aux théories du développement moral et du développement socio-affectif. Éléments du développement psychosocial et sociosexuel. Incidences pédagogiques de ces rythmes développementaux sur l'éducation morale.

SEX1116 Histoire de la sexologie

Les objectifs de ce cours sont les suivants : étudier les théories et les pratiques en sexologie à partir de leurs conditions d'émergence et de développement ; connaître le cheminement de la sexologie, du 18^e siècle à nos jours, en analysant les principaux paradigmes sexologiques dont il s'agit de rendre compte dans leur historicité ; développer un regard critique sur les intentions de la sexologie et se situer personnellement par rapport à ses orientations. Émergence de la sexologie comme champ d'étude, discipline universitaire et profession. Les grandes étapes du développement de la sexologie et les facteurs sociohistoriques qui les ont influencées. Les principaux paradigmes et courants théoriques qui ont marqué la sexologie : approches biomédicales, psychologiques, sociologiques et philosophiques. Développement de la sexologie dans divers pays. Évolution des différents champs d'intervention sexologique : facteurs favorables ou défavorables à leur apparition et à leur croissance. Professionnalisation de la sexologie. Perspectives d'avenir pour la sexologie et les sexologues.

SEX1117 Anatomie et physiologie de la sexualité

Être capable d'expliquer physiologiquement les grands principes du développement sexuel de l'être humain, et ce, à toutes les périodes de la vie ; comprendre la physiologie de la reproduction, de la contraception, de l'infertilité et des problèmes reliés à l'identité et au comportement sexuel ; être capable d'expliquer la physiologie du dimorphisme sexuel ; connaître les pathologies des

diverses problématiques liées à la sexualité ; acquérir les connaissances biologiques de base concernant les nouvelles technologies de reproduction (NTR) et de la sexopharmacologie et de leurs effets sur la sexualité. Étude du dimorphisme sexuel humain et de la différenciation sexuelle au niveau anatomo-physiologique. Système de reproduction et des organes sexuels. Discussion sur la maturation des organes de reproduction. Physiologie et endocrinologie de la différenciation sexuelle de la puberté, du cycle menstruel, de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement. Approches des nouvelles technologies de la reproduction (NTR). Théories et données génétiques et endocrinologiques en rapport avec l'identité et le comportement sexuel. Introduction à la sexopharmacologie.

SEX1200 Méthodes et techniques de recherche en sexologie I

Les différentes méthodes de recherche et de présentation pour les travaux théoriques. Présentation des différentes étapes de la recherche scientifique en sexologie : approche théorique, hypothèses, opérationnalisation, méthodes (entrevue, questionnaire, échantillonnage, statistiques) et interprétation des résultats. Analyse critique de recherches menées en sexologie. Sensibilisation à la rigueur scientifique par l'élaboration d'un schéma de recherche et apprentissage des règles de présentation et de rédaction d'un rapport de recherche.

Condition d'accès : Avoir réussi 15 crédits du programme.

SEX1202 Cultures, groupes ethnoculturels et sexualité au Québec

Les objectifs de ce cours sont les suivants : présenter les principales théories et hypothèses sur la construction de la sexualité et des pratiques sexuelles à partir d'une comparaison entre les groupes ethnoculturels aux États-Unis, au Canada et au Québec ; dégager et évaluer les principales stratégies d'intervention sexologique auprès des groupes ethnoculturels.

Cultures et sexualités. Les théories contemporaines sur les rapports entre ethnicité et sexualité. Les méthodes et techniques d'étude de la sexualité auprès des groupes ethnoculturels. Histoire et profil des groupes ethnoculturels sur le continent nord-américain. Construction de la sexualité, des pratiques sexuelles hétérosexuelles et homosexuelles, bisexuelles et des pratiques contraceptives et préventives dans les principaux groupes ethnoculturels vivant au Québec (dont les autochtones) en comparaison avec ceux du Canada et des États-Unis. Présentation et analyse des stratégies d'intervention sexologique éducative et préventive auprès des groupes ethnoculturels.

SEX1203 La sexualité de l'adolescent et du jeune adulte

Les objectifs de ce cours sont les suivants : faire l'étude des principales théories et hypothèses explicatives du développement sexuel de l'adolescent et du jeune adulte ; acquérir, ce faisant, un savoir sexologique de base au sujet des phénomènes rattachés au développement sexuel et appliqués au vécu sexuel des adolescents et des jeunes adultes ; analyser et faire une synthèse des faits théoriques et empiriques présentés ; s'initier à son futur rôle de personne ressource afin d'intervenir éventuellement de façon efficace auprès des adolescents et jeunes adultes.

Théories/modèles biologiques, psychologiques, sociologiques et sexologiques du développement sexuel des adolescents et jeunes adultes, e.g. développement de l'identité de genre, développement des rôles sexuels, développement de l'identité et de l'orientation sexuelle, etc. Regard critique sur l'apport de chacune des théories à la compréhension des réalités sexuelles des adolescents et jeunes adultes. Apprentissages ciblés lors de l'analyse des théories/modèles présentés : saisir la contribution respective des aspects affectifs, cognitifs, biologiques, sociaux du développement sexuel des adolescents et jeunes adultes et la teneur des relations existant entre ces aspects ; illustrer ces aspects du développement sexuel par des exemples ; dégager les implications sexologiques éducatives et préventives des enseignements dispensés sur le développement sexuel des adolescents et jeunes adultes.

Préalable(s) : SEX1103 La sexualité de l'enfant et du préadolescent

SEX1204 Les dysfonctions sexuelles

Les objectifs de ce cours sont les suivants : permettre l'acquisition des connaissances au niveau de la physiologie de la réponse sexuelle humaine ; analyser la dimension physiologique de la réponse sexuelle ; définir les dysfonctions sexuelles ; connaître les critères diagnostiques des dysfonctions sexuelles et leurs causes organiques, fonctionnelles ou mixtes ; connaître les différentes perturbations psychologiques et sociales influençant la réponse sexuelle.

Analyse des théories concernant la physiologie de la réponse sexuelle humaine dans leur perspective historique. Méthodes et techniques d'observation et de mesure de la réponse érotique et sexuelle humaine. Description de la réponse sexuelle humaine dans ses dimensions physiologiques, anatomiques, neuropsychologiques et neurophysiologiques et endocrinienne. Réactions sexuelles de l'homme et de la femme lors des différentes étapes du développement. Orgasme chez l'homme et la femme, similitudes et différences, étapes du développement et variations individuelles. Changement de la réponse et ses dysfonctions attribuables aux facteurs hormonaux, physiologiques et médicamenteux. Influence de l'effet des médicaments sur la réponse sexuelle humaine. Pistes d'interventions sexologiques au niveau de l'éducation, de la prévention et de la relation d'aide.

Préalable(s) : SEX1117 Anatomie et physiologie de la sexualité

SEX1205 Problématiques sexologiques de la contraception et de la fertilité

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances de base sur les dimensions biomédicales, démographiques, psychosociales, sociologiques, éthiques et sexologiques de la contraception et de la fertilité ; développer les attitudes nécessaires à son travail d'éducation sexuelle ou de promotion de la santé sexuelle dans les milieux scolaire, socio-sanitaire et communautaire relativement à ces problématiques.

Étude des processus reliés à la fertilité. Comparaison des diverses méthodes de contraception réversibles ou irréversibles disponibles au Canada, avantages, inconvénients, contre-indications. Facteurs influençant le choix d'un contraceptif. Échec à la contraception : choix disponibles (avortement, garde de l'enfant, adoption), facteurs influençant chacun de ces choix et conséquences. Grossesse et sexualité, accouchement, parentage. L'infertilité : causes, solutions et plan de traitement. Conséquences psychosociales et enjeux éthiques reliés à l'infertilité. Piste d'intervention sexologique tant au niveau de l'éducation, de la prévention que de la relation d'aide. Réflexion sur le rôle de la sexologie.

Préalable(s) : SEX1117 Anatomie et physiologie de la sexualité

SEX1800 Sexualité, rapports de sexes et vieillissement

Étude des problèmes et difficultés d'exercice et d'accomplissement de la vie sexuelle et affective chez les personnes âgées. Examen des modèles d'intervention sexologique. Dynamique et évolution différenciée des rapports de sexes au cours de l'avance en âge. Étude des problèmes particuliers liés au départ d'un des conjoints (séparation, institutionnalisation, décès, etc.).

SEX2103 Initiation aux techniques d'entrevue sexologique

Ce cours permet à l'étudiant de se familiariser aux techniques d'entrevue à des fins sexologiques et de les appliquer. Définition de l'entrevue. Classification des entrevues selon le but visé. Considérations déontologiques. Théorie de la communication appliquée à l'entrevue ; description des facilitateurs et des inhibiteurs de la communication en situation d'entrevue ; règles pratiques qui en découlent. Acquisition de connaissances liées à la réalisation de l'entrevue et aux diverses possibilités d'application ; mise en pratique de ces connaissances ; évaluation critique de ses interventions en situation d'entrevue. Condition d'accès : Avoir réussi 10 cours du programme.

SEX2104 Problématiques sexologiques des maladies transmissibles sexuellement et du sida

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances de base sur les dimensions biomédicales, psychosociales, sociologiques, éthiques et sexologiques des maladies transmissibles sexuellement et du sida. Développer les attitudes nécessaires à son travail d'éducation sexuelle ou de promotion de la santé sexuelle dans les milieux scolaire, socio-sanitaire et communautaire relativement à ces problématiques.

Étude de l'épidémiologie, des modes de transmission, des signes et symptômes, des méthodes diagnostiques, des traitements et des complications associés à chaque MTS. Analyse des dimensions psychosociosexologiques suite à l'annonce d'un diagnostic positif et impact à court et à long termes sur la sexualité. Étude des facteurs psychosociosexologiques entourant les conduites sexuelles à risque et application à l'éducation sexuelle préventive. Étude des nouvelles technologies (ex. : prophylaxie post-exposition, multi thérapies, vaccins), des questions éthiques qu'elles soulèvent et de leur impact sur l'éducation sexuelle préventive. Étude des principes de soutien et d'accompagnement sexologique d'une personne vivant avec une MTS. Étude des diverses ressources communautaires et socio-sanitaires disponibles. Réflexion sur le rôle du sexologue.

Préalable(s) : SEX1117 Anatomie et physiologie de la sexualité

SEX2105 Troubles de la genralité et sexualités atypiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants : situer et comprendre les frontières du normal et de l'anormal en sexologie ; comprendre les trajectoires différentes de la sexualité et de la genralité.

Critères de normalité sexuelle. Variations sexuelles dans l'imaginaire et la réalité. Les troubles de la genralité : transsexualisme, travestisme et autres perturbations générales. Ambivalence et égodystonie de l'orientation sexuelle. Les dépendances sexuelles et les sexualités atypiques (fétichisme, exhibitionnisme, pédophilie et autres) : classification, incidence, facteurs étiologiques, caractéristiques des personnes sexuellement atypiques. Réactions sociales. Théories explicatives et modes d'intervention sexologique éducative, préventive et thérapeutique.

SEX2201 Planification d'une Intervention sexologique à des fins éducatives et préventives

Les objectifs de ce cours sont les suivants : élargir les conceptions de l'éducation sexuelle et de l'intervention sexologique éducative et préventive ; s'initier à la planification, à l'application et à l'évaluation d'interventions adaptées à des groupes donnés et à des environnements particuliers dans les milieux sociaux et de la santé ; prendre conscience que des valeurs et une idéologie sous-tendent les choix d'objectifs, de contenu, de modes d'intervention et d'évaluation.

Initiation à la problématique et à la praxiologie d'une intervention explicite. Composantes qui influencent la mise en place et la conduite d'interventions sexologiques, selon les milieux, les environnements et les personnes-cibles ; concertation avec d'autres professionnels. Distinction entre les enjeux d'une intervention sexologique éducative et préventive individualisée et d'une intervention de groupe ; dimensions éthiques. Familiarisation et critique de divers modèles de planification de programmes (éducation sexuelle, promotion de la santé sexuelle, etc.). Planification d'une intervention sexologique consécutive à une analyse des besoins ; identification et formulation d'objectifs d'intervention ; utilisation de stratégies d'intervention et des ressources ; plan d'évaluation. Condition d'accès : Avoir réussi 10 cours du programme.

SEX2203 Étude des programmes d'intervention sexologique éducative et préventive et des stratégies d'implantation

Les objectifs du cours sont les suivants : acquérir une connaissance des programmes d'intervention sexologique éducative et préventive auprès de clientèles variées et des approches théoriques soutenant le développement et l'implantation de ces programmes.

Étude des programmes d'intervention sexologique éducative et préventive pour des individus ou des groupes. Compréhension des stratégies d'implantation de programmes en fonction des approches théoriques soutenant ces stratégies : théorie cognitive et de prise de décision, théorie motivationnelle, théorie de l'apprentissage et de la communication. Analyse critique et comparative en fonction de critères d'efficacité tels que définis dans le domaine de l'éducation et de la promotion de la santé.

SEX2206 Sexualité et contrôle social au Québec

Les objectifs du cours sont les suivants : situer et comprendre les caractéristiques de l'évolution sociosexuelle au Québec (institutions, agents). Étude des phénomènes : relations prémaritales, les homosexualités, les grossesses, les conduites sexuelles, les agressions sexuelles, la pornographie, la prostitution, dans une perspective sociosexologique (étude des processus de construction sociosexuel). Analyse du contrôle sociosexuel par l'intervention sexologique (éducation, prévention et counseling).

Présentation des différentes définitions du contrôle social et compréhension des différents courants de pensée sociosexologiques qui s'y rattachent. Étude des caractéristiques de l'évolution sociosexuelle au Québec et modes de contrôle social (institutions, agents) concernant les relations prémaritales, l'homosexualité, les grossesses, les conduites sexuelles, l'agression sexuelle, la pornographie, la prostitution, etc. Processus de construction sociosexuel : études de cas. Contrôle sociosexuel et intervention sexologique (éducation, prévention et counseling).

SEX2207 Laboratoire d'initiation aux méthodes et techniques d'intervention sexologique éducative et préventive

Les objectifs du cours sont les suivants : développer des habiletés à concevoir et à utiliser diverses techniques éducatives et préventives en sexologie ; se familiariser aux outils didactiques appliqués à l'action éducative et préventive en sexologie ; développer le sens de l'analyse critique face aux différents outils didactiques.

Analyse critique et évaluation des outils didactiques en éducation et de prévention sexuelles ; exercices d'application. Maîtrise des diverses méthodes et techniques éducatives et préventives en sexologie selon des approches individualisées ou de groupe. Conception d'outils didactiques en éducation et prévention sexuelles. Impact des méthodes ou techniques sur les aspects cognitifs, affectifs, relationnels et comportementaux de la sexualité.

SEX2208 Modèles de relation d'aide et d'intervention Individualisée

Les objectifs du cours sont les suivants : dans une perspective d'apprentissage théorique et expérimentale, comprendre, appliquer et maîtriser le processus de la relation d'aide à des fins sexologiques ; prendre conscience des stratégies d'influence interpersonnelle en relation d'aide et des principes d'intervention en situation de crise.

Modèles théoriques de la relation d'aide. Définitions comparées de la relation d'aide individualisée et en groupe, de la sexothérapie et de la relation amicale. Éléments de déontologie. Pratique des habiletés fondamentales. Relation d'aide en situation de crise. Particularités de la relation d'aide en sexualité humaine. Grille d'analyse et évaluation critique de l'intervention de l'aidant.

Condition d'accès : Avoir réussi 10 cours du programme. Préalable(s) : SEX2103 Initiation aux techniques d'entrevue sexologique

SEX3101 Intervention sexologique en milieu social (Stage I) (6 cr.)

Ce cours-stage permet l'initiation à l'intervention sexologique éducative et préventive auprès des individus et des groupes dans un organisme public, parapublic ou communautaire.

Réflexion sur le rôle de la sexologue dans son milieu d'intervention, sa spécificité et ses limites. Participation active à l'élaboration et à l'organisation d'activités à pertinence sexologique auprès d'individus ou de groupes. Approfondissement des connaissances sur la clientèle et analyse de ses besoins par l'utilisation de différentes grilles d'analyse et de cueillette de données. Mise à jour et intégration des connaissances scientifiques sur les problématiques identifiées. Élaboration d'un projet d'intervention à portée éducative et préventive d'environ 15 heures auprès d'une clientèle ciblée. Mise en pratique des techniques d'entrevue et de relation d'aide. Évaluation et critique de son cheminement personnel et professionnel.

Ce cours est évalué selon la notation succès-échec. Condition d'accès : Avoir réussi 20 cours dont : COM1125, SEX2103, SEX2201, SEX2203, SEX2207, SEX2208.

Préalable(s) : COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation ; SEX2103 Initiation aux techniques d'entrevue sexologique ; SEX2201 Planification d'une intervention sexologique à des fins éducatives et préventives ; SEX2203 Étude des programmes d'intervention sexologique éducative et préventive et des stratégies d'implantation ; SEX2207 Laboratoire d'initiation aux méthodes et techniques d'intervention sexologique éducative et préventive ; SEX2208 Modèles de relation d'aide et d'intervention individualisée

SEX3103 La sexualité de l'adulte et de la personne âgée

Les objectifs du cours sont les suivants : faire l'étude des principales théories et hypothèses explicatives du développement sexuel aux différents âges adultes ; acquérir, ce faisant, un savoir sexologique de base au sujet des phénomènes rattachés au développement sexuel et appliqués au vécu sexuel des adultes de tous âges ; analyser et faire une synthèse des faits théoriques et empiriques présentés ; s'initier à son futur rôle de personne ressource afin d'intervenir éventuellement de façon efficace auprès des adultes de tous âges.

Théories/modèles biologiques, psychologiques, sociologiques et sexologiques du développement sexuel aux différents âges adultes, e.g. développement de l'identité et de l'intimité sexuelle, développement des rôles sexuels, etc. Regard critique sur l'apport de chacune des théories à la compréhension des réalités sexuelles des adultes de tous âges. Apprentissages ciblés lors de l'analyse des théories/modèles présentés : saisir la contribution respective des aspects affectifs, cognitifs, biologiques, sociaux du développement sexuel aux âges adultes et la teneur des relations existant entre ces aspects ; illustrer ces aspects du développement sexuel par des exemples concrets ; dégager les implications sexologiques éducatives et préventives des enseignements dispensés sur le développement sexuel aux âges adultes. Réflexion sur les conséquences de la prolongation de la réponse sexuelle aux âges avancés de la vie.

Préalable(s) : SEX1203 La sexualité de l'adolescent et du jeune adulte

SEX3104 Problématiques sexologiques des violences et des abus sexuels

Les objectifs du cours sont les suivants : permettre aux étudiants de comprendre les violences sexuelles (harcèlement, agression, abus) dans une perspective critique et interdisciplinaire ; favoriser le développement continu d'approches sexologiques éducatives et préventives qui tiennent compte de nombreux facteurs impliqués aux différents plans : légal, psychologique, social, éducatif et communautaire.

Retracer l'émergence et les conceptions des violences sexuelles d'un point de vue historique. Analyse des contextes (familial, fréquentations, couple, travail, etc.) et des facteurs associés aux violences sexuelles. Analyse des différents modèles explicatifs des conséquences des violences et abus sexuels. Présentation des types d'interventions légales, sociales et communautaires liés à la problématique. Discussion des approches visant à prévenir les violences sexuelles et à traiter ses effets. Rôle de la sexologue et réflexion critique face aux différents points de vue.

Condition d'accès : Avoir réussi 15 cours du programme.

SEX3201 Intervention sexologique en milieu social (Stage II) (6 cr.)

Ce cours-stage permet la mise en œuvre d'un ensemble d'habiletés et de compétences liées à l'intervention sexologique éducative et préventive auprès d'individus et de groupes dans un organisme public, parapublic ou communautaire.

Poursuite des activités commencées en Stage I : participation active à l'élaboration et à l'organisation d'activités à pertinence sexologique auprès d'individus ou de groupes, mise en pratique des techniques de relation d'aide. Ajustement et application du projet d'intervention éducative et préventive élaboré en Stage I. Évaluation critique des interventions quant à l'atteinte des objectifs, la pertinence du contenu, du matériel didactique et des approches pédagogiques. Préparation au marché du travail. Connaissance des milieux susceptibles d'offrir un emploi. Évaluation de son cheminement personnel et professionnel et des démarches à suivre.

Ce cours est évalué selon la notation succès-échec. Préalable(s) : SEX3101 Intervention sexologique en milieu social (Stage I) (6 cr.). Si à l'étranger, TRS2800 Intervention sociale en coopération internationale

SEX3203 Intégration et maturation professionnelle

À partir d'une approche pédagogique axée sur l'animation, l'étudiant aura à définir sa synthèse personnelle quant à sa sexualité et la sexologie et en dégager les principales caractéristiques. La réflexion portera, en outre, sur les dimensions éthiques et sociales du métier de sexo-éducateur, les limites de son intervention d'où sont exclus la thérapie et le counseling proprement dits. Intégration dans le milieu scolaire et social : inventorier les normes professionnelles les plus aptes à harmoniser l'intervention sexologique avec celles des autres professionnels et à respecter au mieux la liberté et les valeurs des gens concernés.

Ce cours est évalué selon la notation succès-échec. Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme.

SEX4001 Introduction à la croissance personnelle I

Connaissance, compréhension de différentes approches contemporaines de croissance personnelle (analyse transactionnelle, gestalt, thérapie de la réalité - glasser - ou autres) et expérimentation d'une de ces approches. Modalités d'application en éducation à la sexualité.

Ce cours pourrait être donné en session intensive.

SEX4002 Sexologie et condition féminine

Description et identification des composantes de l'image sexuelle féminine contemporaine (identité, rôles, orientations). Analyse des structures socioculturelles et sociopsychologiques (attitudes, valeurs, comportements) qui conditionnent le vécu sexué, sexuel et érotique de la femme. Analyse et critique des théories contemporaines (psychologiques, sociobiologiques et socioculturelles) concernant le fait féminin. Prise de conscience chez les participants-es et apprentissage sociosexuel dans sa vie personnelle et son milieu. Étude des revendications sexuelles des mouvements féministes (aspects légal, social et individuel). Réflexion collective et individuelle sur les perspectives de changement.

SEX4003 Sexologie et condition masculine

Composantes de l'image sexuelle masculine contemporaine (rôles sexuels, identité, orientations). Analyse des structures socioculturelles et psychologiques (attitudes, valeurs, comportements) qui conditionnent le vécu sexué, sexuel et érotique de l'homme. Analyse du sexisme et des réactions masculines aux mouvements féministes. Analyse et critique des théories psychologiques, sociobiologiques et socioculturelles portant sur la sexualité masculine et le vécu érotique. Réfléchir sur le conditionnement sociosexuel dans sa vie personnelle et son milieu en particulier en ce qui a trait aux dimensions de l'affection et de la violence rattachées à la sexualité.

SEX4004 Méthodes et techniques de recherche en sexologie II

Les différentes méthodes utilisées en sexologie. Analyse critique de ces méthodes. Élaboration d'une méthodologie propre à la sexologie. Principaux auteurs utilisés : Kinsey, Rainwater, Broderick, Masters et Johnson, Ehrman, Kirkendall, Kohlberg, Reiss.

Préalable(s) : SEX1200 Méthodes et techniques de recherche en sexologie I

SEX4005 Composantes neurologiques et comportementales de la sexualité

Les objectifs du cours sont les suivants : sensibiliser à la physiologie du système nerveux (SN) et aux phénomènes et concepts de base dans la relation milieu-comportement sexuel ; présenter une description précise de la structure du SN, son fonctionnement ainsi que ses effets sur la fonction sexuelle ; les perturbations organiques et fonctionnelles du SN ainsi que leurs répercussions sur la fonction sexuelle ; présenter le rôle des hormones dans l'organisation et le fonctionnement des circuits nerveux ; connaître les mécanismes du cerveau impliqués dans le comportement sexuel et l'influence des hormones sexuelles sur le comportement sexuel et autres comportements associés (comportement affectif et cognitif).

Introduction à l'anatomie et à la physiologie du système nerveux (SN). Modèle de fonctionnement du SN à partir du stimulus sexuel jusqu'à l'intégration centrale et, au retour, l'expression motrice et cognitive du comportement sexuel. Troubles organiques et fonctionnels du SN en relation avec la fonction sexuelle. Influence des hormones sexuelles sur la morphologie du SN et sur le comportement. État des recherches et controverses : troubles prémenstruels et comportements, changements cognitifs au cours du cycle menstruel, différences sexuelles au plan de l'influence des hormones sexuelles sur le comportement émotif et cognitif.

Préalable(s) : SEX1117 Anatomie et physiologie de la sexualité

SHM1001 Introduction à la problématique des sciences sociales

Analyse critique des principaux éléments de la problématique qui confronte la société québécoise tels que les contraintes historiques et économiques de base, les indicateurs sociologiques propres à cette société, ainsi que l'armature symbolique et idéologique s'y rattachant et ses modes de fonctionnement. Initiation aux problèmes de construction de l'objet étudié ainsi que de son exploitation méthodologique propre aux sciences humaines. Justification théorique, critique et méthodologique de la séquence des cours obligatoires du certificat. Sélection, élaboration et précision du projet intégrateur que l'étudiant doit accomplir au cours du certificat. Définition et planification du cheminement et de l'encadrement pédagogique de l'étudiant pour l'ensemble du certificat.

SHM1100 Activité de synthèse

Projet d'intervention permettant, avec l'aide de personnes-ressources, de s'impliquer en regard de questions telles que la surpopulation, l'environnement, la prolifération nucléaire, les disparités économiques, la faim, le respect de la vie, etc. La démarche comporte l'élaboration de ce projet, son application et son évaluation.

SHM1111 Introduction à la gérontologie sociale

Définition de la gérontologie dans ses aspects sociaux, culturels et macroéconomiques. Étude de la dynamique des rapports sociaux qui produisent et reproduisent les situations vécues, subies ou transformées par les personnes vieillissantes et/ou âgées. Examen critique des différents courants de pensée en gérontologie sociale.

SHM1200 Science, technologie et société : méthodologie générale

Rappel des méthodes du travail intellectuel et initiation à la démarche scientifique. Procédures mises en œuvre dans toute réflexion systématique et articulée. La démarche scientifique, ses grands découpages et les notions-clés qui la définissent. Les pôles de conceptualisation, d'opérationnalisation et d'analyse. Définition de ce qu'est

un cadre de référence, une problématique, un concept, une hypothèse, un échantillon, une variable... Introduction à des démarches formalisées telles que : le modèle hypothético-déductif et le modèle inductif. Initiation à l'usage de banques de données informatisées. Questions de quantification et de statistique, leur place dans les démarches de la science appliquée et de l'évaluation des impacts sociaux.

SHM1210 STS : Atelier de méthodologie générale

Présentation des grandes dimensions de l'activité scientifique et technologique : l'article comme résultat tangible de la science, les acteurs de la science et de la technologie, la communauté scientifique, les institutions de production et de régulation de la science et de la technologie, le rôle de la culture scientifique. Rappel des méthodes de travail intellectuel et initiation à la démarche scientifique, de la conception d'une recherche à l'analyse des données.

SHM1300 Méthodologie de l'évaluation sociale des technologies

Ce cours porte sur la logique et les procédures propres à la recherche évaluative. La diversité des situations d'évaluation sociale de la technologie : évaluation d'implantation, d'impact, de fonctionnement, de besoins, etc. et ses conséquences sur les modèles de recherche utilisés.

Examen des modèles expérimentaux, quasi-expérimentaux, et non-expérimentaux utilisés pour faire de l'évaluation. Étude des notions centrales à ce type de démarche : groupe expérimental- groupe contrôle, validité interne et externe, la temporalité, les séries, les cycles. Les problèmes de déontologie soulevés par ce type de recherche et l'impact social de l'évaluation technologique et scientifique.

Préalable(s) : SHM1250 Méthodologie de l'analyse scientométrique

SHM1310 Atelier de méthodologie en scientométrie

Introduction à l'usage des méthodes quantitatives spécifiques à l'analyse de la dynamique de l'activité scientifique et des relations entre sciences, technologies et société. La loi de Lotka et ses applications. Évolution de la production scientifique et des investissements en R&D ; construction d'indicateurs de l'activité scientifique ; analyse des citations ; méthodes de traitement (citations, affiliations, etc.), méthode des cooccurrences de termes ; les brevets comme indicateurs de l'innovation. Utilisation de logiciels pertinents pour le traitement des données sur microordinateur. La scientométrie évaluative et ses limites.

SHM1400 Problèmes méthodologiques en évaluation sociale des technologies

Réflexion critique sur les problèmes méthodologiques soulevés spécifiquement par la recherche interdisciplinaire sur les impacts sociaux de la science et de la technologie. Problèmes de compatibilité, de congruence, d'opposition ou de complémentarité des méthodes de recherche propres à chaque discipline et de leurs conditions de développement et d'application.

Étude des modèles théoriques de l'interaction et de l'intégration des disciplines impliquées du point de vue de leur application méthodologique à l'étude des impacts sociaux de la science et de la technologie.

Opérationnalisation de méthodes étudiées à travers des études de cas.

Préalable(s) : SHM1300 Méthodologie de l'évaluation sociale des technologies

SHM1410 Atelier de méthodologie en évaluation des technologies en milieu de travail

Ce cours porte sur l'évaluation sociale des technologies en milieu de travail. Analyse des processus d'implantation des technologies en entreprise. Présentation des différentes

approches en matière d'implantation de technologies. Introduction à la gestion par projet et aux autres formes d'implantation de nouvelles technologies. Présentation des principales approches et méthodes utilisées pour déterminer les impacts de nouvelles technologies. Présentation des différents impacts et retombées au plan de la culture, du développement économique, de l'organisation et des modalités de travail. Description des outils d'analyse des impacts. Mise en évidence des différents facteurs influençant la nature des impacts. Sensibilisation au travail d'évaluation par des études de cas.

SHM1550 Atelier de recherche

Ce cours a pour objectif l'intégration des notions méthodologiques et des éléments de formation générale. L'étudiant devra mener une recherche portant sur une question de politique scientifique ou technologique, d'évaluation de la technologie ou d'évaluation de la recherche et rédiger un rapport à caractère analytique, diagnostic ou prospectif.

Condition d'accès : Avoir réussi 75 crédits du programme.

SHM2001 Activité de synthèse

Cette activité se donnera sous la forme d'un cours-atelier. Elle a pour objectif de développer les aptitudes suivantes : la mise en application, dans une recherche spécifique, des acquis que l'étudiant a retirés du programme ; la mise en relation du cheminement suivi par l'étudiant avec les éléments de base du programme. Ces objectifs sont reliés au travail nécessaire pour la production d'un texte écrit (essai, dissertation) exigible à la fin du cours, et dont le thème spécifique est laissé au choix de l'étudiant. Ce texte devra faire montre d'une maîtrise raisonnable, sur le plan de l'intégration méthodologique et théorique, des différents éléments pertinents à sa recherche.

SHM222X Séminaire en gérontologie sociale

Ce cours permet, à l'occasion d'un événement important de l'actualité gérontologique, énoncé ou mise en place d'une nouvelle politique, publication d'une recherche originale, etc., l'organisation d'une activité pédagogique spécifique qui regrouperait les étudiants autour d'un expert, professeur ou intervenant. Il permet aussi un retour réflexif sur les pratiques et les modèles d'intervention.

SHM3200 Lectures dirigées

Activité qui permet à l'étudiant, sous la direction d'un professeur choisi par le responsable du programme, d'approfondir un sujet relatif à la mineure choisie et en rapport avec sa discipline principale (majeure). Une telle activité s'élabore à partir d'une bibliographie définie et donne lieu à la rédaction d'une synthèse critique d'au moins une trentaine de pages.

SHM333X Séminaire Interdisciplinaire relatif à la population

Séminaire portant sur différents sujets relatifs à la population. Le plan du séminaire sera soumis aux étudiants au moment de l'inscription au cours. Ce séminaire est dirigé en collaboration par deux ou trois enseignants provenant de départements différents.

SHM4000 Homosexualité et société

Ce cours d'introduction vise à une meilleure compréhension des aspects historiques, sociaux, politiques, psychologiques et culturels de la vie des lesbiennes et des gais dans les sociétés occidentales depuis le milieu du XIX^e siècle. De plus, il se propose d'offrir un aperçu général et critique des différentes approches et méthodes utilisées pour l'analyse de l'homosexualité. Les sujets suivants seront abordés dans une perspective pluridisciplinaire : la constitution des identités gaies et lesbiennes ; la création de cultures et de mouvements sociaux et politiques ; les stratégies de résistance des communautés homosexuelles ; la morale, le droit et la religion, la science comme instances de régulation sociale ; famille et homosexualité ; les conditions de vie des lesbiennes et des gais et leur inscription dans l'espace urbain.

Ce cours sera l'occasion de réfléchir à la production du savoir sur l'homosexualité (le débat nature/culture, la relation entre les mouvements gais et lesbiens, homosexualité et féminisme et le développement d'un champ d'études gaies et lesbiennes, etc.). Cours magistral (team-teaching).

SHM4001 Discours contemporains sur les orientations sexuelles

Ce cours vise à favoriser la compréhension de l'orientation sexuelle

Les orientations sexuelles : hétérosexualité, homosexualité, bisexualité. Les marqueurs de l'orientation sexuelle : les comportements, les désirs, les fantasmes, les rêves, l'identité. Orientations sexuelles chez les hommes et les femmes. Les facteurs biologiques, psychologiques et sexologiques influençant l'orientation sexuelle. Les variations transculturelles. L'orientation sexuelle comme construit social. Les explications psychanalytiques et sexanalytiques. Orientation sexuelle et personnalité. Les réactions sociales : homophobie et hétérophobie. Le débat idéologique : de la sanction pénale à la légitimité sociale.

SHM4010 Homosexualité : pratiques et représentations culturelles

Ce cours vise les objectifs suivants : analyser les pratiques culturelles gaies et lesbiennes dans la société contemporaine ; explorer les représentations de l'homosexualité ; s'interroger sur la construction des sexualités dans différents contextes historiques et socioculturels.

Ce cours d'introduction fait appel, dans une perspective interdisciplinaire, à différentes méthodes développées en sociologie, en histoire sociale, en anthropologie, en études culturelles, pour étudier l'homosexualité comme phénomène socioculturel.

Cultures et sous-cultures lesbiennes et gaies : formation des communautés, espaces et réseaux de sociabilité, regroupement et vie associative. Cultures, identités et subjectivités homosexuelles. Influence du genre, de la classe, de l'ethnie sur la construction des identités. Les représentations de l'homosexualité dans la culture populaire, les médias, la littérature, le théâtre, le cinéma. La présence et la contribution des lesbiennes et des gais dans ces domaines.

SHM4020 Homosexualité : régulation sociale et problématiques d'intervention

Ce cours vise à approfondir l'analyse de la régulation sociale de la sexualité, à sensibiliser les étudiants aux effets des stéréotypes et des préjugés, et à susciter une réflexion critique sur les problématiques d'intervention auprès des lesbiennes et des gais.

Ce cours interdisciplinaire fait appel aux domaines de la sociologie, du travail social, de la psychologie, de la sexologie et du droit. Dans un premier temps, il analyse les processus de régulation sociale de la sexualité, la construction des sexualités dites normales et déviantes, les discours normatifs, ainsi que le rôle de régulation des institutions. Dans un deuxième temps, il examine diverses manifestations et conséquences de l'hétérosexisme : préjugés, stéréotypes et attitudes homophobiques ; discrimination légale ; violence envers les lesbiennes et les gais ; contre-discours homosexuels. Enfin, ce cours aborde différentes problématiques en considérant à la fois les besoins, les ressources et les pratiques d'intervention existantes dans différents milieux de vie (école, famille, travail, milieux de santé, etc.).

SHM5001 Initiation au latin I

Initiation à l'étude de la langue latine et acquisition de connaissances de base en philologie (grammaire et disciplines auxiliaires de la science des textes). Orientée vers l'étude des sources de l'histoire et de la civilisation romaine, chrétienne et médiévale, cette initiation propose des éléments de grammaire et de morphologie, l'apprentissage d'un lexique de base et des techniques de compréhension de textes simples. Le cours est complété par une initiation aux principaux instruments de travail pour l'étude de la langue et de la civilisation : dictionnaires et lexiques, encyclopédies, instruments multimedia. Travaux en laboratoire (1 heure).

SHM5002 Initiation au latin II

Approfondissement de l'étude de la langue latine et développement de connaissances en philologie (grammaire et disciplines auxiliaires de la science des textes). Orientée vers l'étude des sources de l'histoire et de la civilisation romaine, chrétienne et médiévale, cette initiation complète l'étude de la grammaire et de la morphologie de base et propose un travail de version sur des textes de niveau intermédiaire. Le cours poursuit l'initiation, amorcée dans le premier cours, aux principaux instruments de travail pour l'étude de la langue et de la civilisation : dictionnaires et lexiques, encyclopédies, instruments multimedia.

Travaux en laboratoire (1 heure).

Préalable(s) : SHM5001 Initiation au latin I

SHM5011 Initiation au grec I

Initiation à l'étude de la langue grecque et acquisition de connaissances de base en philologie (grammaire et disciplines auxiliaires de la science des textes). Orientée vers l'étude des sources de l'histoire et de la civilisation grecque et byzantine, cette initiation propose des éléments de grammaire et de morphologie, l'apprentissage d'un lexique de base et des techniques de compréhension de textes simples. Le cours est complété par une initiation aux principaux instruments de travail pour l'étude de la langue et de la civilisation : dictionnaires et lexiques, encyclopédies, instruments multimedia.

Travaux en laboratoire (1 heure).

SHM5012 Initiation au grec II

Approfondissement de l'étude de la langue grecque et développement de connaissances en philologie (grammaire et disciplines auxiliaires de la science des textes). Orientée vers l'étude des sources de l'histoire et de la civilisation grecque et byzantine, cette initiation complète l'étude de la grammaire et de la morphologie de base et propose un travail de version sur des textes de niveau intermédiaire. Le cours poursuit l'initiation, amorcée dans le premier cours, aux principaux instruments de travail pour l'étude de la langue et de la civilisation : dictionnaires et lexiques, encyclopédies, instruments multimedia.

Travaux en laboratoire (1 heure).

Préalable(s) : SHM5011 Initiation au grec I

SHM5021 Initiation à l'hébreu I

Initiation à l'étude de l'hébreu et acquisition de connaissances de base en philologie (grammaire et disciplines auxiliaires de la science des textes bibliques). Orientée vers l'étude des sources de l'histoire et de la civilisation hébraïque et juive, cette initiation propose des éléments de grammaire et de morphologie, l'apprentissage d'un lexique de base et des techniques de compréhension de textes simples. Le cours est complété par une initiation aux principaux instruments de travail pour l'étude de la langue et de la civilisation : dictionnaires et lexiques, encyclopédies, instruments multimedia.

Travaux en laboratoire (1 heure).

SHM5022 Initiation à l'hébreu II

Approfondissement de l'étude de l'hébreu et développement de connaissances en philologie (grammaire et disciplines auxiliaires de la science des textes bibliques). Orientée vers l'étude des sources de l'histoire et de la civilisation hébraïque et juive, cette initiation complète l'étude de la grammaire et de la morphologie de base et propose un travail de version sur des textes de niveau intermédiaire. Le cours poursuit l'initiation, amorcée dans le premier cours, aux principaux instruments de travail pour l'étude de la langue et de la civilisation : dictionnaires et lexiques, encyclopédies, instruments multimedia.

Travaux en laboratoire (1 heure).

Préalable(s) : SHM5021 Initiation à l'hébreu I

SHS2100 Société et sociétés (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Comprendre l'organisation et la dynamique des sociétés humaines et plus particulièrement de la société occidentale moderne selon une approche interdisciplinaire en sciences

sociales, c'est-à-dire mettant à profit des disciplines comme l'histoire et la sociologie et, dans une moindre mesure, l'anthropologie, la science politique et la science économique.

Introduction générale aux sciences sociales et à certains de leurs concepts fondamentaux : présentation de recherches clés en sciences sociales (l'évolution historique du statut de l'enfant, les causes sociales du suicide, etc.) ; la nature et l'origine historique des principales sciences sociales ; le comportement biologique et l'action significative ; les rapports entre l'individu et la société. Survol des sociétés traditionnelles : le rôle de la culture (illustration par le cas des sociétés « primitives ») ; le mariage, la famille et la parenté au cœur de l'organisation sociale prémoderne ; l'institution politique en général (droit, justice, domination, etc.) et son incarnation particulière dans les structures politiques traditionnelles (royaumes et empires). Présentation du développement de la société moderne et de ses principales institutions : l'État, l'économie, le travail, la stratification sociale et la famille.

SOC0250 Initiation à la sociologie

Ce cours présente une vue d'ensemble de la spécificité épistémologique, théorique et méthodologique de la sociologie ainsi que la nature de son projet, de son évolution historique et des divergences idéologiques qui la traversent.

Statut scientifique de la sociologie. Contexte historique de sa naissance. Multidimensionnalité de son objet : individus, groupes, société ; activités subjectives et régularités objectives ; structures globales de la société et activités sociales spécialisées, intégration sociale et dynamique de développement, etc. Diversité des approches : explication et compréhension, finalités théoriques et finalités pratiques, etc. Présentation de quelques courants importants et de leurs concepts centraux : marxisme, fonctionnalisme, structuralisme, approches phénoménologiques, etc. Présentation du métier de sociologue.

SOC0251 Recherche en sociologie

Ce cours initie au processus de la recherche sociologique, à ses exigences et à ses problèmes. Ce cours complète celui d'introduction à la sociologie.

Initiation aux dimensions essentielles de la conception et de la réalisation d'un travail d'analyse et de recherche en sociologie. Amorce d'une réflexion épistémologique sur l'objet, la méthodologie et l'approche de la sociologie. Apprentissage des démarches intellectuelles et pratiques propres à la recherche sociologique. Initiation à la délimitation d'une problématique de recherche : choix et définition des concepts pertinents ; formulation des hypothèses et des dimensions d'analyse. Introduction au lien logique entre la problématique, la méthodologie et le choix des instruments d'enquête.

SOC1006 Introduction à la sociologie

Ce cours initie à la compréhension des conduites humaines en société dans la perspective de la sociologie.

Le cours circonscrit le projet de la sociologie et le situe en relation avec le projet de connaissance d'autres disciplines scientifiques. Il situe le contexte historique de l'émergence de cette discipline et en identifie les fondements théoriques. À partir d'exemples, de questions et de problèmes puisés à même les transformations économiques, sociales et politiques des sociétés contemporaines et à travers les mutations culturelles dont elles sont l'objet, le cours présente différentes approches et notions fondamentales qui caractérisent la connaissance sociologique actuelle. Le métier de sociologue : problèmes sociaux et problématisations sociologiques.

SOC1011 Méthodes de recherche en sociologie I

Introduction à la recherche sociologique à partir des sources primaires. Types de sources : qualitatives, quantitatives. Indicateurs, matrice de données (unités, variables, mesure et niveaux de mesure). Le questionnaire : construction des questions, codification, prétest. Cueillette des données : échantillonnage, terrain, élimination des erreurs. La mesure

des attitudes : échelles (Likert, Thurstone, Guttman), fidélité et validité des instruments de mesure. Analyse et interprétation : analyse statistique, analyse multivariée, vérification des hypothèses. Le rapport de recherche. Cours théorique. Travaux pratiques liés à l'apprentissage et l'utilisation de l'informatique en sociologie.

SOC1014 Introduction à l'action et à l'animation culturelle

Introduire les étudiants à la problématique et aux notions-clés du nouveau champ d'études qu'est l'action culturelle, leur faire découvrir les courants socioculturels à l'origine de l'animation culturelle au Québec et introduire aux pratiques d'animation culturelle.

Problématique et notions-clés de l'action culturelle (culture, droit à la culture, démocratisation culturelle, démocratie culturelle, développement culturel, etc.) ; l'animation comme praxis sociale. Courants socioculturels ayant permis l'émergence au Québec de l'animation culturelle (mobilisation des artistes, constitution du champ de loisir socioculturel, contribution de l'animation sociale et de l'éducation populaire). Lieux et pratiques d'action et d'animation culturelle aujourd'hui au Québec.

SOC1021 Art, culture et société

Rendre l'étudiant apte à saisir l'enjeu que représente la culture dans toute société et à comprendre les fondements, la signification et les perspectives de l'action culturelle dans les sociétés modernes.

Le cours Arts, culture et société étudie les rapports de l'art et de la culture à la société et introduit à l'étude de l'action culturelle. Il a pour objectifs de rendre l'étudiant apte à saisir l'enjeu que représente la culture dans toute société et à comprendre les fondements, la signification et les perspectives de l'action culturelle dans les sociétés modernes. La culture sera abordée comme une notion en évolution, un enjeu social en transformation et un droit en progression.

Plus précisément, le cours étudiera les principales approches théoriques de la culture et clarifiera les principaux concepts des sciences sociales concernant l'étude de la culture (approches anthropologiques et sociologiques, approche objectiviste et subjectiviste, culturalisme et constructivisme). Il étudiera aussi la culture comme enjeu social, comme instrument d'action sur les relations sociales et abordera les thèmes qui sont reliés à cette problématique (culture, identité et acculturation, capital culturel et violence symbolique, domination culturelle et résistance culturelle, ethnocentrisme, racisme et pluralisme culturel). Il étudiera enfin les fondements et les paradigmes de l'action culturelle (le droit à la culture, la démocratisation culturelle, la démocratie culturelle et la reconnaissance publique de la différence).

SOC1026 Sociétés précapitalistes

Introduction à la problématique macrosociologique des sociétés de transition.

La transition de l'Antiquité à la féodalité. Sociologie de l'État absolutiste. Formation d'un réseau social mondial. Transition de la féodalité au capitalisme. Institutions sociales et mode de pensée dans les sociétés précapitalistes. Les conditions nécessaires au développement du capitalisme.

SOC1037 Marx et le conflit social

Ce cours constitue une introduction à l'œuvre de Karl Marx. Il se donne pour repère la question du conflit social et la théorie du capitalisme.

Étude des concepts fondamentaux et des principales problématiques des travaux de Marx. Le cours présente également un certain nombre d'auteurs contemporains qui ont inscrit leur réflexion sociologique dans le prolongement de l'œuvre de Marx. On insistera particulièrement sur Rosa Luxembourg et la question de l'impérialisme, Karl Korsch et la question de la démocratie socialiste et Antonio Gramsci et la théorie des superstructures.

SOC1060 Démographie

Ce cours constitue une introduction à l'analyse démographique et aux aspects sociaux relatifs à la population.

Les principales sources de données démographiques. L'état de la population (composition par sexe, âge,

habitat, etc.). Les mouvements de la population (mortalité, nuptialité, natalité-fécondité, migrations). Évolution de la population, perspectives dans les pays développés et les pays en développement. Théories relatives à la population. Une attention particulière sera portée au vieillissement des populations et aux transformations de la pyramide des âges, aux mouvements migratoires dans le monde et aux principales caractéristiques de la population québécoise : historique, mortalité, natalité-fécondité, migrations, équilibre démographique, situation féminine, perspectives, etc.

SOC1101 Initiation au processus de recherche I

Initier les étudiants théoriquement et pratiquement à la démarche de recherche sociologique. Les rendre aptes à mener les recherches préalables à l'action ou requises par le besoin d'évaluer l'action.

Premier module de recherche sociologique consacré à la méthode quantitative : étape de la construction d'un sujet sociologique (concepts et traditions théoriques reliés à la recherche quantitative, familiarisation avec la recherche documentaire liée aux domaines de l'action culturelle : question de recherche, cadre théorique, hypothèses, concepts), étape de la cueillette de données (choix de l'échantillon, construction d'un instrument), étape de l'analyse des données, étape du rapport de recherche. Contenu spécifique du premier module : construction d'un échantillon aléatoire, élaboration, administration et codification d'un questionnaire, mesures de tendances centrales, analyses bivariées et multivariées, rédaction d'un rapport d'enquête.

SOC1111 Sociologie de la société québécoise

Ce cours présente l'analyse de la société québécoise depuis ses origines jusqu'à 1960 du point de vue de la sociologie historique. Il vise à retracer la production d'une communauté spécifique par l'étude des grandes phases de la dynamique sociétale à travers laquelle s'est constituée l'identité québécoise contemporaine. Modernité européenne et mouvement des grandes découvertes. Particularités de la société en Nouvelle-France. Les effets sociaux de la Conquête. Le mouvement national des Patriotes. L'Union de deux Canadas, la Confédération, le fédéralisme canadien et l'identité canadienne française. La société québécoise au sein du Canada jusqu'aux années soixante. Les thèses sociologiques sur la société paysanne, le traditionalisme et la modernité.

SOC1146 Durkheim et le lien social

Ce cours constitue une introduction à l'œuvre d'Émile Durkheim. Il vise à déterminer sa contribution à l'élucidation du lien social dans la société moderne.

Étude des concepts fondamentaux et des principales problématiques de sa sociologie : fait social et coercition, conscience collective, solidarité mécanique et solidarité organique, intégration sociale et anomie, profane et sacré... Le cours présente également un certain nombre d'auteurs contemporains qui ont inscrit leur réflexion sociologique dans le prolongement de l'œuvre de Durkheim : principalement Marcel Mauss et Maurice Halbwachs. Appréciation critique de la théorie durkheimienne.

SOC1150 Weber et la question de la raison

Ce cours constitue une introduction à l'œuvre de Max Weber en se donnant pour repère le thème de la rationalité qui est au centre de sa sociologie. Étude des concepts fondamentaux et des principales problématiques de son approche.

Le cours présente également un certain nombre d'auteurs (Wilhelm Dilthey, Heinrich Rickert, Georg Simmel) contemporains qui ont inscrit leur réflexion sociologique en parallèle à l'œuvre de Weber, dans le courant des sciences de la culture auquel il participait, ou encore dans le prolongement de la sociologie Weberienne (de Talcott Parsons à Jürgen Habermas) et des préoccupations à l'égard de la problématique de l'interprétation de la signification et de l'histoire (comme dans la problématique de l'herméneutique, chez Paul Ricoeur ou Hans Georg Gadamer). Appréciation critique de la théorie Weberienne.

SOC1200 Sociologie de l'éducation

Ce cours présente les différentes approches sociologiques du champ de l'éducation.

Conception de l'éducation dans les différentes théories. L'éducation comme espace de production et de reproduction sociale. Les inégalités devant l'éducation : classes, sexes, ethnies, races. Structuration historique du champ éducatif : développement du système scolaire, formation initiale et formation continue, éducation en dehors de l'école. Sociologie du curriculum et construction des programmes. Les rapport entre formation, travail et économie. L'école et l'insertion socioprofessionnelle. Sociologie du champ de l'éducation. Sociologie des acteurs scolaires.

SOC1215 Principes fondamentaux de la recherche sociologique

Ce cours constitue une introduction aux différentes étapes de la recherche sociologique.

Les dimensions fondamentales de la conception et de la réalisation d'une investigation sociologique. Les questions d'objectivité soulevées par ce type de recherche. Une présentation des principales méthodes d'enquêtes en sociologie, qualitatives et quantitatives, et leur complémentarité. Le cours articule systématiquement l'exposé des dimensions de la recherche à des exercices pratiques.

SOC1250 Analyse de la société québécoise

Une série de conférences permettant à des sociologues connus du milieu d'exposer leur analyse de la société québécoise actuelle, en s'attachant particulièrement aux aspects suivants : évolution historique, problèmes économiques, sociaux et démographiques, jeu des classes sociales et des groupes ethniques, profil politique, idéologies passées et actuelles.

SOC1260 Initiation à la recherche sociale I

Théorie et problématique de recherche et d'intervention. Fondements et caractéristiques des différents types de recherche : recherche classique (exploratoire et explicative), recherche-action. Utilisation de la recherche-action en travail social. Les concepts, les variables, les mesures. Données primaires et secondaires. L'échantillon. Les techniques de collecte d'information (observation participante, entrevue, questionnaire, etc.). Cours théorique. Travaux pratiques liés à l'apprentissage et l'utilisation de l'informatique en sociologie.

SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à identifier les principales problématiques sociales contemporaines et les rapports de force qui en découlent ; prendre conscience des enjeux qui confrontent les sociétés contemporaines sur les plans politique, économique, juridique.

Analyse des principaux problèmes sociaux habituellement reconnus dans les sociétés urbanisées et industrialisées, particulièrement chez les classes populaires (pauvreté, chômage, logement, oppression nationale, immigration, etc.). Études des principales analyses utilisées dans l'explication des problèmes sociaux et des solutions proposées par différents groupes dans la société : gouvernements, syndicats, organisations populaires, etc.

SOC1500 Québec contemporain : dynamique des problèmes sociaux

Analyse des principaux problèmes sociaux habituellement reconnus dans les sociétés urbanisées et industrialisées particulièrement chez les classes populaires (pauvreté, chômage, logement, oppression nationale, immigration, etc.). Application de cette analyse à la société québécoise. Études des principales analyses utilisées dans l'explication des problèmes sociaux et des solutions proposées par différents groupes dans la société : gouvernements, syndicats, organisations populaires, etc. ; critique des instruments d'analyse, exemples tirés de la société québécoise.

SOC1805 Travail et vieillissement

Étude des conditions de travail et de problèmes liés au maintien ou au retour sur le marché du travail. Analyse critique des aspects ergonomiques, des modèles de gestion, des postes de travail et des ressources humaines dans l'entreprise publique et privée : adaptation des postes de travail, gestion de carrières, reconversion, recyclage et formation permanente, préretraite et chômage prolongé. Analyse comparée de divers modèles d'intervention au Québec, en Amérique du Nord et en Europe.

SOC1900 Sociologie de la production culturelle

Les produits culturels : leurs conditions de production et consommation. Examen des théories sociologiques des productions culturelles. La critique structuraliste du sociologisme. L'approche structurale aux phénomènes de production.

SOC1915 Nations et nationalisme

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec l'analyse sociologique de la question nationale.

Il initie l'étudiant à la problématique de l'identité et de la communauté dans le cadre de l'État-nation moderne : la nation, la nationalité et le nationalisme ; la nation civique et la nation ethnique ; la citoyenneté comme fondement du sujet politique. Le cours abordera les différentes manifestations historiques et actuelles du fait national : le colonialisme et la décolonisation ; les identités nationales majoritaires et minoritaires ; le lien entre le fait national et les institutions politiques et économiques ; la particularité du mouvement national comme mouvement social ; le nationalisme dans le contexte de la mondialisation ; les communautés diasporiques ; les identités supranationales et post-nationales.

SOC2005 Démocratie, citoyenneté et pluralisme

Enjeux du pluralisme social et culturel dans les démocraties actuelles.

Les effets de la politique de la reconnaissance sur la cohabitation en situation pluraliste et l'interprétation des droits fondamentaux. Débats entre conceptions libérales et communautariennes. Les groupes d'ayants droit et les revendications particularistes. Les rapports entre politique et droit et la judiciarisation de la régulation sociale. La désaffection du politique et la crise de légitimité. Comparaisons internationales.

SOC2022 État, marché et culture

Renforcer chez l'étudiant la capacité d'analyse de l'action culturelle, du rôle de l'État dans ce domaine et de l'impact du marché sur la transformation du rapport à la culture.

Les déterminants de l'action de l'État dans le domaine de la culture (révolutions technologiques, industrialisation de la culture, mutations sociales et culturelles, migrations internationales, globalisations des marchés). Étude des politiques et des actions culturelles au niveau international et national. Discussions des rapports démocratiques (politiques de reconnaissance de la différence : identité et interculturalité, diversité des cultures et pluralisme culturel, multiculturalisme et transculturalisme).

Préalable(s) : SOC1021 Art, culture et société

SOC2041 Méthodes et techniques d'enquête

Apprentissage des connaissances de base et de la maîtrise de certaines habiletés dans le domaine de la méthode de recherche.

Initiation aux différentes étapes de la recherche de même qu'aux diverses techniques et procédures de cueillette et d'analyse des données. Une partie du cours sera consacrée à la recherche quantitative (élaboration et administration d'un questionnaire, codage, analyse des données : mesures de tendances centrales et statistiques descriptives), une autre partie à la recherche qualitative (construction d'une grille d'entrevue, réalisation d'une entrevue, analyse thématique et critique des données).

SOC2050 Nouvelles technologies et sociétés canadienne et québécoise

Les processus de développement et d'implantation des nouvelles technologies au Canada et au Québec : les grandes orientations des institutions publiques et privées en matière de développement technologique ; l'implantation des technologies informatisées et la gestion des changements technologiques dans les entreprises manufacturières et de service. Nouvelles technologies, développement économique et stratégies industrielles. Les nouvelles technologies et leur impact sur l'organisation du travail, l'emploi et les conditions de travail dans les entreprises. Le rôle de la formation professionnelle et de la recherche dans les changements technologiques. Les orientations et les politiques publiques de soutien à l'informatisation des entreprises.

SOC2102 Initiation au processus de recherche II

Initier les étudiants théoriquement et pratiquement à la démarche de recherche sociologique et les rendre aptes à mener les recherches préalables requises par l'action ou demandées par le besoin d'évaluer l'action.

Second module de recherche sociologique consacré à la méthode qualitative. Étape de la construction d'un sujet sociologique (concepts et traditions théoriques reliés à la recherche qualitative ; étape de la cueillette de données ; étape de l'analyse des données ; étape du rapport de recherche. Contenu spécifique du second module : construction d'une problématique de recherche de type qualitatif, élaboration d'une grille d'entrevue, réalisation et transcription d'entrevues en profondeur, codage et analyse des entrevues (analyse thématiques, dynamiques, comparatives, catégories et hypothèses, typologies) ; rédaction d'un rapport de recherche qualitative.

Préalable(s) : SOC1101 Initiation au processus de recherche I

SOC2115 Émergence de la pensée sociologique

Ce cours permet la compréhension sociohistorique de quelques catégories et courants fondamentaux de la pensée sociologique, du début de l'époque moderne jusqu'au milieu du XIX^e siècle en retraçant leur généalogie.

La notion de loi et l'autonomisation des sphères religieuse, politique et économique. Loi naturelle et loi artificielle (humaine) : les théories du contrat et la fin des conceptions métasociales, de Hobbes à Rousseau. Hasard, probabilités et arithmétique sociale, de Galilée à Quételet et Cournot. Les racines du positivisme : la philosophie mécaniste et ses extensions sociales, de Hobbes à Comte. Holisme et individualisme : naissance de l'homo-oeconomicus, de Mandeville à A. Smith. La subjectivité et ses premières expressions romantiques et sociologiques ; intersubjectivité et compréhension. L'historicité : de l'histoire circulaire à l'histoire linéaire, naissance du paradigme génétique, de Rousseau aux philosophies de l'histoire du XIX^e siècle.

SOC2211 Méthodologie sociologique

Ce cours introduit aux principales méthodes d'enquête et aux principales étapes d'une recherche.

Ce cours aborde : a) Les principes de la théorie de l'échantillonnage : univers de référence et représentativité dans les échantillons statistiques et dans les échantillons raisonnés ; modes de validation des échantillons. b) Le choix de la méthode d'enquête (questionnaire ; entrevue semi-directive ; entrevue non directive ; observation. c) Les étapes de la construction d'un questionnaire. d) Les principes de l'analyse des données : codification des données ; base de données et chiffrier ; exemple d'analyse de contenu des questions ouvertes ; analyse bivariable et multivariée. Dans les exercices d'application, l'accent sera surtout mis sur la méthodologie de l'enquête par questionnaire.

Préalable(s) : SOC1212 Introduction à la méthodologie

SOC2250 Classes, stratification et Inégalités sociales

La division sociale et la sociologie classique. Les classes sociales. Les théories de la stratification. Les inégalités dans une société différenciée. Les nouvelles formes de la pauvreté. Les inégalités internationales. Débats théoriques et méthodologiques.

SOC2255 Sociologie des révolutions

Analyse du phénomène révolutionnaire dans ses multiples dimensions.

Le concept de révolution. La révolution en tant qu'action de la société moderne sur elle-même. Les formes politiques et religieuses de la révolution. Les grandes thématiques révolutionnaires dans l'histoire. La révolution comme alternative à la domination. Les mouvements révolutionnaires de gauche et de droite.

SOC2260 Initiation à la recherche sociale II

Réalisation d'une recherche sur le terrain afin de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises dans le cours SOC1260 Initiation à la recherche sociale I. Traitement de l'information : codage, analyse. Stratégie d'action découlant de l'analyse. Évaluation de la recherche classique et de la recherche-action. Cours théorique. Travaux pratiques liés à l'apprentissage et l'utilisation de l'informatique en sociologie.

Préalable(s) : SOC1260 Initiation à la recherche sociale I

SOC2305 Traditions sociologiques québécoises

Ce cours constitue une introduction à l'étude de la production sociologique sur la société québécoise et s'interroge sur la place de la sociologie au sein des sciences sociales au Québec.

La production sociologique sur la société québécoise : les approches, les influences théoriques, les interprétations, les thèses marquantes et les controverses majeures. Les origines des sciences sociales et le regard sur la société canadienne-française. L'institutionnalisation de la sociologie comme discipline et la critique du traditionalisme. L'âge d'or de la sociologie et la production de l'objet Québec. La crise de la discipline et des sciences sociales.

SOC2325 Sociétés américaines

Ce cours porte sur l'analyse des sociétés nord-américaines contemporaines en mettant plus particulièrement l'accent sur le type inédit de société qui s'est développé aux États-Unis à partir de la fin du XIX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui.

Société de masse, production et consommation de masse, médias et communication de masse, démocratie de masse et multiculturalisme, le développement de l'impérialisme au XX^e siècle. Le cours examine ces développements en privilégiant l'étude des principales structures symboliques qui se mettent en place dans ce contexte et en faisant retour sur les origines et les significations historiques qui sont apparues en donnant une identité spécifique à la culture des «collectivités neuves» d'Amérique. Les rapports entre la société québécoise et les américains sont envisagés en fonction de la réflexion sur l'«américanité».

SOC2335 Traditions sociologiques américaines

Ce cours porte sur le développement de la sociologie théorique aux États-Unis à partir des débuts du XX^e siècle. Les contributions épistémologiques et théoriques de ses principaux acteurs, en particulier Talcott Parsons. Les théories de l'action sociale et du systèmeisme développées par Parsons ont fait oeuvre à la fois de synthèse de la sociologie européenne (Weber, Durkheim, Pareto), ainsi que d'inspirations déterminantes de la sociologie actuelle (entre autres dans le systèmeisme de Niklas Luhmann, de la théorie de l'agir communicationnel chez Jürgen Habermas, et dans le néo-fonctionnalisme de Jeffrey C. Alexander). L'apport de Talcott Parsons à la théorie sociologique développée aux États-Unis a été majeur, et son évaluation critique demeure aujourd'hui très importante.

De même, la contribution de l'École de Chicago (George Herbert Mead, Robert Park, Louis Wirth) doit être considérée comme très significative, notamment à cause de ses différences à l'égard de Parsons, mais également en fonction de ses ramifications dans les courants de l'interactionnisme symbolique (Herbert Blumer), des analyses des interactions sociales (Erving Goffman) ou du socioconstructionnisme (Peter Berger, Thomas Luckman). D'autres contributions significatives (Daniel Bell, Christopher Lasch, Richard Sennett) pour l'analyse de la société contemporaine sont également examinées.

SOC2400 Théories sur l'organisation communautaire

Analyse de concepts fondamentaux : groupe humain, communauté, société. Analyse de diverses modalités d'intervention collective : organisation communautaire, animation sociale et développement social planifié. Étude de l'organisation communautaire comme processus d'autorégulation, comme instrument de développement et de planification. Examen de modèles : modèles analytiques (élémentaires, modèles de Michigan State University et de Warren), modèles cliniques (exemple : Ross et Lippitt). Principes d'organisation communautaire : stratégies de consensus et stratégies de conflits. Analyse critique des modèles de leurs approches théoriques et des outils techniques qu'ils suggèrent. Évaluation de ces modèles et de ces techniques à la lumière des expériences québécoises en animation sociale et des politiques sociales des gouvernements.

SOC2450 Problèmes sociaux et politiques sociales

Ce cours initie à l'analyse sociologique des politiques sociales.

Construction sociale des problèmes sociaux. Transformations historiques des situations socialement problématiques. Les formes de réponse aux problèmes sociaux. Contexte et logique d'apparition des politiques sociales. Diversité et divergence des principes d'élaboration des politiques sociales (notions d'aide, de besoin, d'assurance, d'universalité...). Les débats récents sur les responsabilités : privé vs étatique ; communautaire vs institutionnel ; droit vs privilège. Illustrations à partir de situations contemporaines.

SOC2550 Éducation permanente en milieu populaire

La problématique de l'éducation des adultes en milieux populaires : sous-culture et culture populaire, handicap des couches défavorisées, perspectives de gérance des instruments d'éducation par les milieux populaires. Analyse sociologique des facteurs d'aliénation et d'isolement, ainsi que du processus d'engagement social. Nature et fonction de l'éducation en milieu populaire : instrument d'intégration ou processus de développement, essai de cumulation d'objectifs de développement individuel et collectif. Possibilités d'action des syndicats, groupes de pression et intervenants institutionnels dans le domaine de l'éducation permanente conçue comme réalité sociopolitique.

SOC2610 Éléments de gestion et d'organisation culturelles

Ce cours vise à donner aux futurs animateurs les connaissances indispensables se rapportant aux formes juridiques et aux aspects administratifs de l'action culturelle : les démarches légales accompagnant la formation des groupes (l'enregistrement, la connaissance des lois relatives à l'incorporation en compagnie sans but lucratif ou en corporation), les sources de financement des activités, la gestion de budget, la planification du travail. L'objectif général du cours est d'amener l'animateur à insérer l'ensemble de ses activités dans une forme administrative, de se donner une politique de gestion, de prendre des décisions concrètes fondées sur les possibilités réellement existantes.

SOC2715 Sociologie de la famille

Ce cours initie à l'analyse sociologique de la famille, des dynamiques et des modèles familiaux et fait état des débats sociaux sur le sujet.

Évolution des définitions, structures, fonctions et enjeux des modèles familiaux en tenant compte de leurs articulations avec la société, la culture, l'économie, les sciences et l'État. Analyse de l'évolution des principales figures familiales (mère, père, enfant, etc.) et des rapports familiaux, notamment entre les sexes et les générations. Aperçu des politiques et des législations touchant la famille et ses membres. Examen des discours et des pratiques relatifs à l'une des questions suivantes : union/désunion, procréation/parentage, travail domestique/salarié.

SOC2800 Spécificités culturelles et vieillissement

Étude des effets de l'évolution des mentalités, des valeurs et des pratiques sur l'avance en âge. Étude des problématiques particulières vécues par les personnes âgées allophones : parrainage, rapports à la famille, à la communauté d'accueil et à la communauté d'origine. Intégration des personnes âgées dans une société de plus en plus interculturelle.

SOC3030 Analyse du discours en sociologie

Ce cours initie aux problèmes théoriques, méthodologiques et pratiques de l'analyse des données langagières.

Présentation théorique et épistémologique de la nature particulière des données langagières, habituellement prises pour acquies dans le traitement et l'analyse de ces données en sociologie. Réflexion sur les diverses conceptualisations du discours et des pratiques langagières, dans leur articulation aux autres dimensions du social : circulation, conditions de formation, hégémonie, domination, résistance du discours. Présentation de la spécificité des divers fonctionnements du discours social comme ceux, par exemple, mis en oeuvre dans le texte littéraire ou les discours argumentatifs. Sur le plan méthodologique, application de l'une ou l'autre des approches suivantes : analyse de contenu, écoles d'analyse du discours, analyse de l'énonciation, analyse pragmatique, analyse de textes par ordinateur.

Sur le plan pratique, apprentissage d'une démarche méthodologique appliquée à un objet réel et à des matériaux de leur choix : fiction, journaux, documents historiques, questions ouvertes, matériel d'entrevue...

SOC3052 Sociologie économique

Ce cours présente la constitution et le développement du champ de la sociologie économique depuis la fin du XIX^e siècle.

L'émergence de la sociologie économique avec les fondateurs de la sociologie. L'autonomisation de l'économie politique avec les classiques. Fragmentation de ce domaine en de nombreux sous-champs sous l'influence d'une sociologie empiriste et du courant structuro-fonctionnaliste. Rapports entre la sociologie économique et les contributions des économistes hétérodoxes de la première moitié du XX^e siècle. Renouveau de la sociologie économique à partir de la redécouverte du marxisme et de la naissance d'une sociologie tiers-mondiste. Le cours aborde l'étude des principaux courants de pensée en accordant une attention particulière aux nouvelles approches de la socioéconomie. Les concepts clés du champ de la sociologie économique appliqués aux grandes questions et débats de l'heure. La sociologie économique au Canada et au Québec.

SOC3060 Sociologie de la culture

Ce cours introduit aux différents discours théoriques et pratiques sur la culture en mettant l'accent sur la spécificité de l'approche sociologique. Présentation des diverses conceptions de la culture parmi les approches ethnographiques (fonctionnaliste, structuraliste, culturaliste), sémiologiques (communication, représentation, symbolisation) et sociologiques (structuro-fonctionnaliste, marxiste, théorie de la marchandisation, théorie des champs et des marchés culturels). Histoire

et définitions de la culture. Théories et débats autour des rapports entre culture et idéologie, de l'autonomie du culturel, de la cognition et de la culture. Les domaines d'étude de la culture (culture d'élite/culture populaire, productions culturelles, culture nationale, culture de masse).

SOC3071 Sociologie politique

Ce cours présente la spécificité de la sociologie politique et initie aux principaux concepts utilisés dans ce domaine de la sociologie.

Spécificité de la sociologie politique en regard des sciences politiques : le fait politique comme fait social ; le système politique comme système social. Objet de définition de la sociologie politique : science de l'état ou science du pouvoir. Analyse du processus historique de différenciation des sphères politique, économique et sociale. Actualité des rapports entre ces sphères, autonomie ou dépendance. Distinction entre le politique et la politique. Les institutions politiques dont l'état et son organisation interne. Les déterminants sociaux du politique et les déterminants proprement politiques de la dynamique institutionnelle. Culture et socialisation politique.

SOC3081 Atelier d'intervention dans le réseau du loisir socioculturel

Approfondissement de la connaissance de l'appareil d'action culturelle en poussant plus loin l'étude concrète de l'une des branches de cet appareil. Étude des méthodes et stratégies d'intervention spécifiques et préparation à l'intervention dans un milieu précis. Ce cours comprend des exposés méthodologiques, une activité de recherche sur le terrain, une recherche de documentation, des discussions d'équipe, des activités d'analyse et de synthèse. L'enquête portera sur l'animation culturelle en milieu municipal et dans le domaine plus général du loisir socioculturel : les loisirs socioculturels représentés dans la fédération québécoise des loisirs, la vie dans un centre culturel, les activités d'animation reliées aux bibliothèques, aux camps familiaux, à l'organisation des festivals régionaux, au tourisme social, etc.

SOC3100 L'action culturelle en milieux culturels artistiques

Approfondir la connaissance empirique de l'action culturelle dans le réseau culturel et artistique au Québec/Canada. Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances concrètes sur les pratiques d'action culturelle dans les milieux culturels artistiques. Apprentissage sur le terrain. Analyse des formes d'action culturelle en cours dans les milieux culturels artistiques (condition et statut socioéconomique des artistes et travailleurs culturels, structures et formes organisationnelles, industries culturelles, stratégies de protection de la culture nationale, impacts culturels de la mondialisation, l'action culturelle du monde culturel artistique, pratiques et stratégies d'intervention culturelle dans les milieux culturels artistiques).

SOC3103 Introduction à la recherche évaluative : l'évaluation de l'action

Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des habiletés en recherche évaluative et de se préparer à l'évaluation de leur action en stage.

Présentation et discussion des aspects théoriques et méthodologiques de l'évaluation de l'action (notions d'évaluation et approches évaluatives, définition opérationnelle de l'évaluation, dimensions de l'évaluation : enjeu politique et démarche scientifique) ; brève histoire de l'évaluation ; méthodologie et expérimentation (étapes, plan, réalisation d'une évaluation). Exposés, exercices pratiques en classe, réalisation d'une évaluation en équipe.

Préalable(s) : SOC1101 Initiation au processus de recherche I ; SOC2102 Initiation au processus de recherche II

SOC3130 L'action culturelle à travers les médias

Approfondir la connaissance empirique de l'action culturelle à travers les médias au Québec/Canada et permettre aux étudiants de mieux se préparer à l'intervention culturelle par le biais des médias.

Analyse des formes d'action culturelle via les médias (histoire et dimensions de l'action des médias, enjeux, effets réels et possibles en termes d'individualisation, de démocratisation et de démocratie culturelle : industrialisation de la culture, phénomène de l'info-spectacle. Pratiques et stratégies d'action culturelle dans les médias de masse alternatifs et communautaires.

SOC3160 L'action culturelle dans les milieux de loisir socioculturel

Approfondir la connaissance empirique de l'action culturelle dans les milieux de loisir socioculturel. Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances concrètes des formes et des stratégies d'action culturelle dans ce secteur et de contribuer au renouvellement des pratiques dans ce secteur.

Analyse des formes et des stratégies d'action culturelle dans le secteur de loisir socioculturel (définition, caractéristiques, enjeux, stratégies, dynamique, formes de loisir socioculturel (loisir scientifique, loisir civique, loisir littéraire, tourisme culturel, etc.). Apprentissage sur le terrain dans les divers milieux concernés (jeunes, aînés, groupes ethniques, etc.).

SOC3190 L'action culturelle dans le mouvement communautaire

Approfondir la connaissance empirique de l'action culturelle dans le mouvement communautaire au Québec/Canada. Permettre aux étudiants de se préparer à intervenir dans ce secteur.

Analyse des pratiques culturelles du mouvement communautaire (modalités d'animation, valeurs démocratiques, alternatives proposées et pratiquées). Étude du milieu (associations issues des milieux populaires, organisations des groupes sociaux défavorisés, organismes favorisant la prise en charge et la créativité de diverses communautés). Mouvement communautaire et développement local et régional. Apprentissage sur le terrain.

SOC3202 Sociologie des médias et de l'information

Ce cours constitue une introduction aux incidences sociétales des médias, de la presse à imprimer aux médias électroniques informatisés.

Les technologies de production et de diffusion de l'information (presse écrite, photo, cinéma, radio, télévision...). Le phénomène Internet et l'économie numérique. L'opinion publique. Les techniques sociologiques de mesure de l'audience. Les réglementations gouvernementales. La protection des libertés individuelles. Communautés mondialisées et systèmes de communication globale. Le rôle de la publicité. L'importance des images. La multiplication des canaux d'information et de divertissement. Le rôle de la musique dans les mécanismes de distribution. Vers une société du spectacle.

SOC3206 Méthodologie qualitative

Ce cours constitue une introduction aux méthodes qualitatives utilisées en sociologie.

Historique et la diversité des méthodes et questionnement portant sur leur spécificité en regard des méthodes quantitatives (aspects épistémologiques). Les étudiants seront amenés à développer des habiletés concrètes dans l'une des méthodes. Ainsi, ils devront s'initier aux premières étapes d'une recherche qualitative (problématisation, construction de l'échantillon, élaboration d'une grille d'observation, d'entrevue ou d'analyse de contenu de documents divers (journaux, biographies etc.) et en comprendre les articulations.

Préalable(s) : SOC1215 Principes fondamentaux de la recherche sociologique ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.

SOC3210 Données secondaires

Ce cours introduit à l'utilisation des données secondaires.

Présentation des données sociales secondaires disponibles à Statistique Canada et au Bureau de la Statistique du Québec : recensement, sondages et données administratives. Évaluation de prémisses théoriques et méthodologiques. Évaluation de la qualité et de la fiabilité des données sociales secondaires. Les informations produites par le secteur privé : entreprises, maisons de sondages, etc. Création des banques de données secondaires.

Préalable(s) : SOC2211 Méthodologie sociologique

SOC3216 Méthodologie qualitative avancée

Ce cours poursuit l'introduction aux méthodes qualitatives utilisées en sociologie. Il est centré sur les étapes de cueillette puis d'analyse des données.

Les étudiants s'initieront à la réalisation d'une observation ou d'une entrevue en profondeur puis à l'analyse de données qualitatives : récits recueillis lors d'entrevue, notes d'observation, textes de journaux, de biographies, etc. Diverses méthodes d'analyses seront présentées : analyse de contenu thématique, analyse dynamique, élaboration de catégories, etc. Ils seront également amenés à réfléchir sur les limites de la recherche qualitative et sur les problèmes d'éthique qui se posent.

Préalable(s) : SOC3206 Méthodologie qualitative

SOC3220 Sociologie des organisations

Ce cours introduit à l'analyse sociologique des organisations et confronte les différentes perspectives d'analyse.

L'émergence sociohistorique des organisations comme forme sociale. Les grandes approches sociologiques en matière d'organisation : rappel historique et concepts fondamentaux. Modes d'analyse des organisations : types d'organisation, modèles organisationnels (coopératisme et démocratie participative, bureaucratie et contrôle par l'autorité, organisation scientifique du travail, les formes alternatives d'organisation), relations humaines et dynamiques des groupes formels et informels dans les organisations, relations de pouvoir et domination économique. L'approche organisationnelle comme idéologie : la problématique de la gestion et de l'autonomie.

SOC3230 Sociologie du loisir

Recherche et étude systématique des facteurs pertinents à une compréhension sociologique des phénomènes liés au loisir. Impact du développement des loisirs sur la culture et l'organisation sociale. Analyse de textes de Riesman, Marcuse, Galbraith, Dumazedier, Touraine et autres.

SOC3231 Loisirs, société et action culturelle

Introduire à une analyse culturelle des phénomènes de loisir dans le contexte des sociétés contemporaines, du Québec notamment. Sensibiliser les étudiants à l'enjeu que représente le loisir dans le développement culturel d'une localité ou d'une communauté.

Analyse des rapports loisir - société - action culturelle selon la triple dimension de la démocratisation du loisir, de la professionnalisation du champ du loisir, de l'industrialisation du loisir. Discussion des rapports entre la démocratisation du loisir, les politiques de développement culturel et la professionnalisation du champ du loisir. Examen approfondi des significations sociales du loisir. Étude de l'évolution des activités, des structures et des habitudes de loisir. Analyse des fonctions des travailleurs du loisir.

SOC3261 Marginalisation sociale et sous-cultures

Approfondir la connaissance théorique et pratique de l'action culturelle auprès de groupes marginalisés inventeurs de sous-cultures. Aider les étudiants à saisir la dynamique de la marginalisation sociale et de l'invention de sous-cultures et les préparer ainsi à intervenir culturellement auprès des groupes marginalisés.

Analyse des rapports marginalisation sociale/invention de sous-culture. La notion de sous-culture et l'examen des paradigmes reliés à certains processus sociaux connexes (paupérisation, marginalisation, exclusion, segmentation, intégration, participation, prise en charge, exercice de la citoyenneté). Étude de situations concrètes de marginalité sociale et de sous-cultures.

SOC3265 Pauvreté, marginalité et exclusion sociale

Ce cours aborde les différentes thèses portant sur les questions de la pauvreté, de la marginalité et de l'exclusion sociale.

On abordera ces notions à travers des thèses sociologiques et à partir de phénomènes contemporains reliés à celles-ci. La régulation gestionnaire et technicienne des groupes marginalisés et exclus ; les politiques sociales et le redéploiement de l'interventionnisme de la sphère publique. Les formes de normativité associées à la régulation de marginalité. La question de la solidarité sociale, du lien social et de la citoyenneté.

SOC3270 Déviations et contrôle social

Analyse des nouvelles formes de la déviance.

Groupes marginalisés et exclus. Le développement de sous-cultures de la déviance. La régulation gestionnaire et technicienne des catégories sociales marginalisées ; politiques sociales et redéploiement de l'interventionnisme de la sphère publique. La prise en charge institutionnelle de la déviance ; les formes contemporaines de l'intervention et le nouveau type d'intervenants. Les formes de normativité associées à la régulation de la déviance.

SOC3291 Mouvements sociaux : orientation et signification culturelles

Permettre aux étudiants d'analyser et de saisir les significations culturelles des principaux mouvements sociaux du Québec contemporain. Les rendre attentifs au lien qui noue le social et le culturel et critiques à l'égard des approches unilatérales (positivisme, culturalisme, fonctionnalisme) réductrices.

Significations culturelles des mouvements sociaux du Québec contemporain (modernité capitaliste, individualiste, démocratique et émergence des mouvements sociaux ; approches théoriques relatives à la problématique sujet individuel / sujet collectif). Intervention des animateurs culturels au sein des mouvements sociaux (reliés à des catégories d'âge ou de sexe, à des orientations alternatives ou à des champs d'intervention).

Préalable(s) : SOC1014 Introduction à l'action et à l'animation culturelle ; SOC1021 Art, culture et société

SOC3350 Sociologie du travail

Ce cours vise à faire acquérir des connaissances et des outils d'analyse sur le contexte socioéconomique de l'industrialisation, les rapports sociaux de travail et les formes d'organisation du travail dans les entreprises de production de biens et des services des pays industrialisés.

Révolution industrielle et formes d'organisation de la production industrielle : artisanat ; métiers, organisation scientifique du travail ; modèles psychosociologiques des relations humaines ; nouvelles formes d'organisation du travail. Le taylorisme et le fordisme comme approches conceptuelles d'analyse des rapports sociaux de travail et des figures sociales du travail salarié. L'automatisation et l'informatisation de la production dans les entreprises industrielles et de services. Le débat sur la qualification. La crise du taylorisme et les nouveaux rapports au travail. Les formes de restructuration du marché du travail et des statuts d'emploi. La question de la conciliation entre famille et travail.

SOC3500 Sociologie des objets fabriqués

Impact social des grandes inventions techniques. Le développement sociopolitique des sociétés à la lumière de la transformation des objets disponibles. Les phases de l'évolution socioéconomique des objets fabriqués. Travail des femmes et insertion sociale à la lumière de la transformation des appareils domestiques.

SOC3615 Action sociale en milieu organisé

Ce cours a pour objectif de présenter et de confronter les différentes théories sociologiques proposées pour analyser l'action meso-sociale.

Le cours décrira les différentes formes de regroupement proposées par les analyses sociologiques. Importance du «meso» dans la vie sociale. Définition du meso en lien avec le micro et le macro social (ex. : institutions, organisations, mondes, espace, champs, réseaux, mouvements sociaux, etc.). Présentation des approches théoriques relatives aux différentes formes de regroupements. Conception explicite ou implicite de l'acteur dans les différentes théories. Mode de structuration des regroupement sociaux. Les modes et les formes de pouvoir : stratégies, nature des conflits, modes de résolution de problèmes, mode de construction des compromis. Modes de coordination de l'action sociale.

SOC3630 Sociologie de la santé

Ce cours présente le champ de la sociologie de la santé, les courants théoriques et les débats actuels, les centres d'intérêts et les principaux acquis.

La multiplicité des approches et des courants théoriques. Les représentations du corps et de la maladie, entre magie et technoscience. De la charité aux assurances d'État ; perspectives socioéconomiques (ressources, redistribution, inégalités devant la maladie et la mort). Les corps professionnels de la santé, croissance, spécialisation et conflits. Des hôpitaux aux cabinets privés : aspects organisationnels. Maintien et reproduction de la vie, développements technoscientifiques et problèmes éthiques. Santé et rapports de sexe. Illustration avec des études de cas.

SOC3635 Psychisme et société

Ce cours constitue une introduction aux distinctions entre les interprétations sociologiques et psychologiques des phénomènes sociaux.

L'émergence de la psychologie dans la vie moderne. Regards sociologiques sur le modèle thérapeutique. Inconscient et société. L'apport de la psychanalyse dans l'interprétation de la société. Sociologie, vie affective et conduite personnelle. La représentation de psychisme du point de vue des thérapies qui lui sont destinées, des modes et de l'attention médiatique dont il est l'objet, des pratiques sectaires qui peuvent lui être associées.

SOC3640 Croyances, religions et sociétés

Analyse sociologique de la signification et des effets sociaux des productions religieuses contemporaines.

L'avancement de la modernité a contribué à façonner de nouvelles logiques du croire et des formes inédites de phénomènes religieux, sous l'effet de la sécularisation, des défaillances de la rationalité technique et du pluralisme des visions du monde. Analyse sociologique de la signification et des effets sociaux des productions religieuses contemporaines, dans ses déploiements contradictoires : l'individualisation de la croyance et l'attrait sectaire ; la religion-thérapie et la religion-contestation ; la construction de nouvelles solidarités sociales et l'intégrisme politique violent, etc. Examen des enjeux éthiques, juridiques et politiques des croyances et des valeurs qui s'y rattachent. Localisation et globalisation des phénomènes religieux.

SOC3750 Sociologie urbaine

Genèse et transformation des villes ; villes et campagnes bourgeoises, métropole et transformation du capitalisme ; planification urbaine et mouvements sociaux ; la vie urbaine et la reproduction de la vie quotidienne ; luttes urbaines et la contestation du contrôle social.

SOC3760 Sociologie des grandes métropoles

Ce cours présente l'analyse des grandes métropoles en tant qu'espace économique du capitalisme mondialisé. La constitution de mégapoles et leur mise en réseau. Les villes et la société à deux vitesses : affirmation d'une

«overclass» et d'un prolétariat international. Explosion démographique, menace écologique et problèmes sanitaires dans les métropoles des pays sous-développés. Capitales culturelles du monde, uniformisation des modes de vie et avènement d'une culture urbaine internationale. Les relations interculturelles au sein des métropoles. Le rôle des institutions publiques (villes, écoles et services de santé principalement) quant à la régulation du pluralisme. Le cas de Montréal sera privilégié.

SOC3850 Sociologie des coopératives

Ce cours permet de saisir la spécificité de l'entreprise coopérative en regard des autres formes d'entreprise. Spécificité de l'entreprise coopérative comme «combinaison d'un groupement de personnes et d'une entreprise réciproquement liés par un rapport d'activité et de sociétariat». De l'utopie communautariste à l'institutionnalisation du projet coopératif : nébuleuse associative du XIX^e siècle, définition de règles coopératives, législations nationales et principes universellement reconnus. Spécificité (ou non) de la gestion coopérative : le double rapport aux usagers et aux employés. Problèmes soulevés par les typologies coopératives. Les secteurs coopératifs traditionnels et nouveaux. Le rapport à l'État et au marché. Coopération et projet national au Québec. Le devenir du projet coopératif dans la perspective de la mondialisation de l'économie.

SOC4047 Philosophie sociale

Introduction à la philosophie sociale, qui se distingue de la philosophie politique en reliant l'investigation philosophique de la sphère de l'État à celle de la société civile marchande. On étudiera certains problèmes relatifs à la problématique des rapports entre le politique et le social, comme l'organisation sociale et la division du travail, l'antagonisme entre la logique du profit et celle du partage, l'idéal d'autorégulation du marché et l'utopie de la société sans État, les luttes collectives de libération, les réactions traditionalistes à la sécularisation, l'internationalisation du Capital et la remontée des nationalismes, etc. Ce cours «interdisciplinaire» est reconnu comme cours optionnel sous les deux sigles PHI4047 et SOC4047, dans les deux baccalauréats en philosophie et en sociologie.

SOC4050 Sciences, techniques et rapports de sexes

Ce cours présente l'analyse des rapports de sexe dans le domaine de la science et de la technologie. Présentation des concepts de base concernant les rapports des sexes. Étude des interactions entre sexe, science et technique. Analyse de l'institution scientifique ; sexualité des disciplines, des modèles de carrières, des réseaux relationnels, des publications. Examen critique des discours, des institutions et des pratiques scientifiques et techniques en tant qu'ordre social sexué, à partir de différentes approches de la critique sociale des sciences et des techniques et des perspectives développées par l'analyse féministe. Réflexions sur les enjeux et les impacts des transformations en biologie, biotechnologie, médecine, bureaucratie, concernant les rapports des sexes.

SOC4073 Sciences et technologies du vivant

Analyse sociologique des différents problèmes et des questions soulevées par l'avancée des technologies du vivant. Manipulation génétique, technologies de la reproduction, clonage, etc. Réflexion sur les enjeux sociaux, éthiques et politiques des sciences et technologies en ce domaine. Examen des diverses approches analytiques et critiques élaborées par la sociologie.

SOC4075 Sociologie de l'entreprise

Ce cours introduit aux problématiques sociologiques de l'entreprise. Présentation des diverses approches sociologiques et des autres constructions disciplinaires de l'entreprise. Concentration et internationalisation du capital. Analyse des diverses formes dominantes depuis son émergence :

modes d'organisation et de gestion, relations entre les firmes, propriété et contrôle, etc. Formes de réorganisation de la production (sous-traitance, travail à domicile, etc.). Présentation des recherches récentes sur les nouvelles stratégies patronales et syndicales. Aperçu des recherches sur les firmes québécoises.

SOC4090 Sociologie des organisations syndicales

Classe ouvrière et société globale. Le mouvement ouvrier et la vie économique : situation économique et orientations du mouvement ouvrier, les syndicats et le développement économique. Typologie de l'action ouvrière : syndicalisme associé au pouvoir, syndicalisme d'opposition, syndicalisme de contrôle. Types d'organisations syndicales : syndicats de métier, syndicats de branche, syndicats d'usines. Types d'action syndicale : les instruments de pression.

SOC4200 L'approche ethnographique

Ce cours initie à l'approche ethnographique, et en particulier à l'approche de la théorie ancrée (grounded theory) qui vise l'élaboration de théories à partir de l'étude systématique de situations sociales concrètes. Prise de contact avec diverses recherches élaborées à l'aide de cette méthodologie. Initiation à ses principales étapes ; délimitation de la situation à l'étude, échantillonnage théorique, cueillette et codage des données, techniques de validation des données et principes de saturation, analyse comparative continue, passage de la théorie substantive à la théorie formelle, intégration et réduction de la théorie. Préalable(s) : SOC3205 Analyse qualitative

SOC4206 Méthodologie quantitative

Ce cours constitue une introduction aux différentes étapes de la recherche sociologique. Les dimensions fondamentales de la conception et de la réalisation d'une investigation sociologique. Les questions d'objectivité soulevées par ce type de recherche. Apprentissage des méthodes d'analyse des données sociales de type numérique. Rappel des principales notions de la statistique descriptive, de la théorie des probabilités et de la statistique inductive (estimation et théorie des tests). Analyse bivariable et multivariable des variables numériques. Analyse de corrélation et de régression, analyse de variance, analyse factorielle. Modèles de dépendance et modèles d'interdépendance. Données individuelles et données collectives. Séries chronologiques. Ces méthodes seront abordées sous l'angle de leur signification, de leur utilisation et de leur application à des données sociales. Chaque méthode sera présentée à partir d'exemples variés tirés de recherches sociologiques effectives, qui seront traités et analysés en classe. Apprentissage d'un logiciel statistique permettant de mettre en application les connaissances théoriques. Préalable(s) : SOC1215 Principes fondamentaux de la recherche sociologique ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.

SOC4214 La philosophie et ses Institutions

Le cours se propose, en étudiant les procès d'institutionnalisation de la philosophie, d'examiner de manière critique les transformations qui ont affecté le rapport de la philosophie aux autres modalités et branches de la connaissance ainsi que son rapport à la société et aux idéologies. Le cours se penchera en particulier sur la place qu'occupe la connaissance philosophique dans l'organisation institutionnelle du savoir telle qu'elle est accomplie au sein des instances de l'enseignement et de la recherche. Il s'interrogera également sur le problème de l'unité et de la spécificité de cette connaissance dans la mesure où elle participe au mouvement qui tend à la spécialisation, en conformité avec le modèle du développement paradigmatique et programmatique de la recherche.

SOC4215 Sociologie, éthique et société

Ce cours vise à situer la sociologie et le sociologue face aux enjeux éthiques. La responsabilité du sociologue et la question de la normativité. Distance, objectivité et engagement. Le lien de l'éthique à la déontologie, à l'idéologie, aux systèmes experts. La question de l'éthique dans les théories de sociologie générale. Le champ de la sociologie de l'éthique ; la théorie de l'agir communicationnel ; l'éthique reconstructive et les approches phénoménologiques.

SOC4216 Méthodologie quantitative avancée

Apprentissage des méthodes d'analyse des données sociales de type nominal, et notamment celles obtenues dans le cadre des enquêtes sociologiques par questionnaire. Les principes de la théorie de l'échantillonnage. Les étapes de la construction d'un questionnaire. Les échelles d'attitude. Analyse et interprétation des données d'un questionnaire : analyse descriptive simple (tableaux de fréquence), analyse bivariable (tableaux croisés) et analyse par variables de contrôle (méthode Lazarsfeld). Analyse multivariable des réponses : régression logistique et modèles log-linéaires ; analyse factorielle des correspondances. Objet des enquêtes par questionnaire : leur utilité et leur limite. Chaque méthode sera présentée à partir d'exemples variés tirés de recherches sociologiques effectives, qui seront traités et analysés en classe. Apprentissage d'un logiciel statistique permettant de mettre en application les connaissances théoriques. Préalable(s) : SOC4206 Méthodologie quantitative

SOC4301 Sociétés actuelles et mondialisation

Les dimensions économiques, politiques et sociales de la globalisation aux niveaux national, régional et mondial. Présentation du cadre général de l'ordre d'après guerre tel que défini lors des grandes conférences qui jalonnent les années 1944 à 1948. Homologie et complémentarité entre les institutions aux niveaux international et national dans les domaines politique, économique et social. La mondialisation dans le contexte de la Guerre froide et la montée des régionalismes en Europe, en Amérique latine, en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique. Les effets de la mondialisation sur l'organisation des États, des marchés et des sociétés contemporaines au Nord, à l'Est et au Sud. La fin de la Guerre froide et le passage à la globalisation. Les débats sur la signification du terme. La nouvelle configuration des États, des marchés et des sociétés depuis 1989. Les dimensions économiques, politiques et sociales de la globalisation aux niveaux national, régional et mondial. La nouvelle gouvernance, la société civile et la transnationalisation des pratiques. Défenseurs et adversaires de la libéralisation des marchés : présentation des principaux courants de pensée et de leurs interprétations socioéconomiques et sociopolitiques de la globalisation. Les mouvements d'opposition à la globalisation.

SOC4500 Sociologie de la transformation de l'État

Ce cours initie aux différentes formes de l'État moderne et aux modes de transformation des appareils étatiques. Les caractéristiques sociologiques fondamentales de l'État moderne : la démocratie libérale, le droit, la politisation et la bureaucratisation des rapports sociaux. La production de l'État en un lieu séparé du social et les concepts de société politique et de société civile, de sphère publique et de sphère privée. Analyse des transformations historiques de l'État moderne : articulation de la sphère publique et de la sphère privée ; rapport de l'État au développement du capitalisme et du socialisme ; particularités de la régulation des pratiques sociales ; transformations de la représentation moderne et les luttes idéologiques ; alliances entre les forces sociales. Les problèmes de périodisation et de conceptualisation de l'État : État libéral, État-Providence, État socialiste et transformations actuelles.

SOC4510 Économie sociale et nouvelles solidarités

Ce cours vise à analyser le phénomène de l'économie sociale en tant que réponse au néolibéralisme. La dimension sociale de l'économie. L'intégration sociale par la participation au marché du travail. Critique de l'interventionnisme étatique et mise en oeuvre autonome de mesures à portée sociale. Services de proximité et prise en charge des besoins sociaux. Initiatives économiques et sociales émanant de la sphère privée. La vie associative et le développement des solidarités.

SOC5065 Sociologie du développement

Ce cours vise à initier l'étudiant au domaine de la sociologie du développement, en tenant compte des changements politiques, économiques et idéologiques en cours depuis la fin de la guerre froide.

L'objectif du cours est de connaître les principales théories du développement (modernisation, dépendance, système-monde) et de les intégrer à une perspective analytique et critique des effets de la libéralisation des marchés sur les pays «en voie de développement» ou «périphériques». Ce cours permettra à l'étudiant d'acquiescer des connaissances théoriques et factuelles sur les diverses problématiques du développement : les dimensions économiques, politiques et sociales du développement durable, équilibré et équitable ; l'influence exercée par les organismes multilatéraux sur l'orientation des économies nationales ; le financement international et l'aide aux pays en développement ; les stratégies de mise en valeur socio-économique de l'espace local, régional, métropolitain et continental.

SOC5075 Sociologie des Idéologies et des utopies

Ce cours constitue une introduction à la théorie des idéologies et au phénomène de l'utopie comme discours inhérent à la société moderne.

Idéologie et utopie chez Mannheim. Rapports sociaux et production des idéologies. Volontarismes historiques et discours des nouveaux mouvements sociaux comme formes contemporaines de l'utopie. Le potentiel contestataire de la représentation utopique de la société. L'utopie comme dénonciation des idéologies de la domination.

SOC5081 Mouvements sociaux

Ce cours vise à explorer les origines, la dynamique et les conséquences des mouvements sociaux dans une perspective sociologique.

L'émergence des mouvements sociaux et politiques, leur recrutement, leur leadership, leurs interactions avec la société globale. Les mouvements sociaux classiques : le mouvement ouvrier. Les nouveaux mouvements sociaux : les mouvements féministes, les mouvements pour les droits civils et l'antiracisme, le mouvement écologique, le mouvement antimondialisation, les mouvements de droite, les fondamentalismes, etc. Le rôle de l'État. Les contextes nationaux et le transnationalisme.

SOC5085 Identités et nouvelles formes de socialité

Ce cours vise à analyser l'émergence de nouvelles logiques identitaires et des mouvements sociaux et culturels qui en résultent.

Examen des conditions dans lesquelles s'inscrivent ces transformations : la fin des identifications à des systèmes globaux, l'individualisation à l'extrême et la tendance à la standardisation mondialisée (la figure du «citoyens du monde»). Nouveaux mécanismes d'identification et constitution d'identités particulières en réseaux (ethniques, religieux, culturels, sexuels, etc.). Étude des effets potentiels de repli, de résistance sociale ou de création de nouveaux codes culturels de ces dynamiques identitaires plurielles au sein de la société civile.

SOC5097 Sociologie du système mondial contemporain

Analyse sociologique des changements économiques, politiques et autres qui ont eu lieu dans le système mondial capitaliste au cours de l'après-guerre : hégémonie puis

déclin relatif des États-Unis, l'unification économique de l'Europe, la montée du Japon et des nouveaux pays industriels, transformations sociales dans les pays du centre (notamment au Canada-Québec) qui correspondent à ces changements. Restructuration de l'État et crises sociales.

SOC5100 Sociologie de la connaissance

Ce cours présente les théories et les méthodologies de la sociologie de la connaissance entendue comme étude des déterminants sociaux de la connaissance. Les divers types de connaissances : mythique, religieuse, philosophique, éthique, rationaliste. Sociologie de la connaissance et épistémologie : approches externaliste et internaliste. La connaissance comme fait social. Idéologie et utopie. La construction sociale de la réalité. La science et les révolutions paradigmatiques. La notion de champ scientifique. Savoir et pouvoir. Éthique et connaissance : postulats éthiques et choix normatifs dans le développement de la science et dans diverses applications technologiques. L'intelligence artificielle, les sciences de l'information et les sciences de la cognition.

SOC5125 Théories sociologiques contemporaines

Ce cours constitue une introduction à certains des grands courants qui traversent la sociologie contemporaine.

Examen des grands paradigmes de la sociologie contemporaine : Parsons et le développement actuel des théories fonctionnalistes, Luhmann et la théorie des systèmes. L'école de Francfort et le courant critique. Foucault et le déconstructivisme. Psychanalyse et structuralisme. La tradition phénoménologique. Théories de l'acteur rationnel et l'individualisme méthodologique. Théorie critique de la postmodernité.

SOC5200 Sociologie du droit

Objet de la sociologie du droit. Son développement en tant que discipline : ses principaux courants et ses diverses branches. Concept de la rationalité juridique et critique de la raison juridique.

Les principales méthodes utilisées en sociologie juridique ; recherche sur documents (analyse sociologique des lois et de la jurisprudence), recherche sur les institutions (différences et rapports entre l'espace juridique et le social non juridique notamment) et recherche sur la raison juridique elle-même (processus de judiciarisation et de déjudiciarisation des relations interpersonnelles et sociales).

SOC5205 Méthodologie quantitative avancée

Ce cours présente et initie à certaines méthodes quantitatives avancées.

Rappel de certains éléments du cours «Analyse quantitative». Apprentissage de quelques techniques parmi l'analyse des séries chronologiques, l'analyse factorielle, l'analyse causale (path analysis), les classifications et typologies.

Préalable(s) : SOC4205 Analyse quantitative

SOC5210 Analyse de données sociologiques

Ce cours s'intéresse aux divers types de données sociologiques dans le cadre de projets de recherche et définit l'ensemble des opérations méthodologiques contribuant à leur construction, à leur traitement et à leur analyse dans un contexte informatique.

Présentation des divers types de matériel empirique selon le genre d'enquête : questionnaire, entrevue, documentation, texte, données quantitatives... Réflexion épistémologique et méthodologique sur la construction des données en sociologie. Définition des opérations et des techniques de recherches dans des environnements informatiques. Le cours privilégiera un ou deux types de matériel empirique dans le cadre de l'apprentissage de techniques de recherche particulières.

Préalable(s) : SOC3205 Analyse qualitative ou SOC4205 Analyse quantitative

SOC5285 Atelier de méthodologie qualitative 1

Ce cours permet aux étudiants d'effectuer une démarche de méthodologie qualitative dans son ensemble.

Mise en pratique des méthodes d'analyse qualitative (analyse de discours, ethnographie ou histoire de vie) après avoir déterminé un objet spécifique en relation avec le groupe-cours.

Préalable(s) : SOC3206 Méthodologie qualitative

SOC5286 Atelier de méthodologie quantitative 1

Ce cours permet aux étudiants d'effectuer une démarche de méthodologie quantitative dans son ensemble.

Mise en pratique des méthodes d'analyse des sources de données primaires et secondaires après avoir déterminé un objet spécifique en relation avec le groupe-cours.

Préalable(s) : SOC4206 Méthodologie quantitative

SOC5600 Sociologie de la littérature

Ce cours initie à l'importance du champ littéraire dans la formation de l'imaginaire social.

Présentation de l'institution littéraire : le champ littéraire et son histoire. Les auteurs. Le public. Introduction au phénomène de la lecture. Évolution des genres littéraires en rapport avec les sociétés. Littérature élitiste, littérature de masse et succès littéraires. Analyse de la modification des genres au contact de la télévision et du cinéma. L'avenir du champ littéraire dans les sociétés pluriculturelles. Littérature et sociologie : enjeux et débats.

SOC5605 Sociologie de l'art

Ce cours constitue une introduction à la sociologie de l'art.

On se centrera plus particulièrement sur les arts plastiques, les arts visuels et l'architecture. On étudiera comment l'analyse sociologique a traité des notions d'esthétique et d'art, et comment elle les a démarquées, ou pas, de la notion plus générale de production culturelle. Partant de la Grèce classique et de la mise en place des notions référentielles de Beau et de Vrai chez Platon et Aristote, on sélectionnera dans l'histoire de la civilisation occidentale quelques périodes particulièrement mutatives du point de vue de la théorie de l'art et des productions artistiques. Les divers courants historiques de l'art seront étudiés dans leur rapport avec les théories de l'esthétique et les systèmes de la représentation que celles-ci ont contribué à mettre en place.

On interrogera également leur rapport avec le contexte sociohistorique dans lequel ces courants se sont inscrits et leurs interférences, en particulier à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle avec une pensée critique (philosophique et sociopolitique).

SOC5700 Jeunes et société

L'objectif du cours est de présenter une analyse sociologique de la réalité sociale des jeunes dans le contexte des sociétés contemporaines, particulièrement au Québec. Située dans la perspective de l'évolution du statut socioéconomique et de la culture des jeunes, cette analyse expliquera la construction de la catégorie sociale et de la culture «jeunesse», les combats auxquels les jeunes se sont livrés et se livrent aujourd'hui (mouvements étudiants, contre-culture, groupements sociaux et politiques de jeunes), l'éclatement actuel de la jeunesse en plusieurs modes de vie avec leurs particularités propres.

La situation présente des jeunes sera étudiée selon la triple dimension de leur préparation à l'avenir (vie étudiante, abandon scolaire, emplois précaires et chômage, extension de la période «jeunesse», jeune entrepreneur), de leurs rapports contradictoires avec les générations antérieures (conflits de valeurs, dépendance familiale prolongée) ; de la symbolique actuelle de la culture «jeunesse», de son pouvoir et de son impuissance dans la société (présence sociale/marginalité, droits des jeunes, vie de consommation, bandes criminalisées, toxicomanie, prostitution, errance, suicide...)

SOC6020 Épistémologie de la sociologie

Ce cours met en lumière la spécificité de la connaissance sociologique et des problèmes qui se posent à elle eu égard aux caractéristiques de son objet.

Rapport entre l'épistémologie de la sociologie et l'épistémologie générale, d'une part, la sociologie de la connaissance, l'histoire des sciences, la critique des idéologies, la logique et la méthodologie de la recherche, d'autre part. Présentation des principaux problèmes spécifiques à la connaissance sociologique : explication et compréhension, description et interprétation, rapport entre les catégories sociales et les concepts sociologiques, relativité historique des concepts, individualisme méthodologique et approches globales. Examen critique de quelques courants illustrant les problèmes épistémologiques. Examen critique de quelques concepts. Rapports entre conceptualisation des objets et engagements pratiques.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits universitaires.

SOC6025 La mémoire collective à l'ère de la connexion généralisée

Ce cours vise à interroger la mise en avant du mémoriel et ses formes de transmission.

La rupture dans les liens de transmission mémorielle, les pannes de transmission du passé. Le rapport au passé, son appréhension, son appropriation, ses représentations, ses rituels et ses cérémonies. La problématique d'ensemble de ce cours touche aux modes de présence du passé, son activation et sa réactivation, sous la forme de discours publics ou de créations artistiques ou culturelles.

SOC6107 L'école de Francfort

La formation de l'école de Francfort dans l'Allemagne des années 20 et 30. Théorie critique et théorie traditionnelle. L'abandon de la théorie marxiste et la question de l'émancipation. La critique des transformations du capitalisme. L'analyse de la production esthétique et l'intégration de la psychanalyse.

SOC6109 La pensée anarchiste

Le mouvement libertaire au XIX^e siècle. La critique radicale de l'État. La formation du mouvement anarchiste au sein de la Première internationale. L'œuvre de Bakounine. Les premiers syndicats révolutionnaires fruités de l'anarcho-syndicalisme. L'anarchisme russe. L'œuvre de Kropotkine. Les expériences de communes anarchistes en Catalogne (1936-1939). L'anarcho-syndicalisme américain. La renaissance de l'anarchisme dans le mouvement étudiant des années 60.

SOC6125 Théories de la postmodernité

Ce cours constitue une introduction aux théories de la postmodernité en Europe et en Amérique.

La critique de la société moderne et de son procès d'institutionnalisation centralisé. La critique de la Raison et de l'idéologie du progrès. La perte de sens comme constat de crise. La pluralité et la fragmentation en tant que nouvelle figure de l'identité. Le pluriel comme projet esthétique et théorie de la société.

SOC6130 Anthropologie de la condition des femmes

Ce cours veut rendre compte de la construction de la différenciation et de la hiérarchisation sexuelles observable dans tous les types de sociétés.

Le cours s'appuiera sur les données de l'anthropologie symbolique et de l'anthropologie sociale et accordera une importance particulière à la présentation des concepts de sexe/genre et de valence différentielle des sexes tels qu'ils sont utilisés en anthropologie pour expliquer le caractère universel de la prééminence masculine. L'analyse critique des données ethnologiques illustrera la diversité culturelle des définitions de masculin, de féminin et des rapports entre les hommes et les femmes. Enfin, les mécanismes de déconstruction et reconstruction du genre seront analysés à partir de l'étude des changements sociaux qui se vivent actuellement dans les pays postcoloniaux.

SOC6203 Sociologie électorale

Ce cours initie aux méthodes sociologiques appliquées à l'analyse des élections.

Partis politiques et systèmes électoraux : bipartisme, multipartisme, loi électorale, mode de structure, effets structurels. La psychosociologie électorale américaine. Les sondages et leur interprétation. La sociologie électorale et ses méthodes : analyse et interprétation des résultats électoraux. Les déterminismes sociaux du comportement électoral : facteurs démographiques, ethniques, religieux, économiques et sociaux. Analyse des élections et des stratégies électorales. Impacts de la sociologie électorale sur la vie politique. Sociologie électorale au Québec et au Canada.

SOC6204 Sociologie du droit

Ce cours initie à l'analyse sociologique du droit et à l'utilisation de la documentation juridique en sciences sociales.

Précurseurs et fondateurs de la sociologie du droit. Principaux objets : distinction entre le juridique et le social non juridique, critères de juridicité, émergence des normes et internormativité. Analyse sociologique des institutions juridiques ; l'idéologie juridique ; la critique du droit. Débats actuels en sociologie du droit : questions théoriques et recherches empiriques. Rapports avec les domaines connexes : sociologie de la déviance, victimologie, criminologie, etc.

SOC6209 Sociologie des sciences

Ce cours dégage les principales dimensions de l'analyse des sciences comme institution et comme activité sociale.

Les divers courants en sociologie des sciences : les grands paradigmes, les approches internalistes et externalistes, le programme fort («strong program»). Les conditions sociohistoriques, économiques et politiques du développement des sciences. Les rapports de genre en science. La science comme institution : structures organisationnelles, communautés scientifiques, disciplines et champs scientifiques. La science comme activité : les laboratoires de recherche, les réseaux, les savoirs scientifiques, la production scientifique et les controverses.

SOC6210 Sociologie de la technologie

L'émergence et l'institutionnalisation de la technologie. La science et la technologie : leurs rapports mutuels et leur différenciation. Le progrès technique dans ses dimensions utopique et idéologique. La technologie et les techniques dans leurs rapports avec la structure économique, notamment comme produit des rapports sociaux de production et comme facteur de division technique et sociale du travail. Le développement technologique et ses rapports avec le pouvoir politique et l'appareil militaro-industriel. Les techniciens comme catégorie sociale et leur place dans les rapports sociaux. Les formes nouvelles de l'automatisme (v.g. robotique, bureautique, télématique, etc.) et leurs répercussions sociales.

SOC6213 Immigration, minorités ethniques et relations Interethniques

Ce cours vise à faire acquérir des connaissances théoriques et empiriques dans les divers domaines de la sociologie de l'immigration et de la sociologie des relations ethniques.

Ce cours examine diverses problématiques dans une perspective théorique et comparée. Les flux migratoires et la mondialisation. La formation des minorités ethniques et racisées suite à divers processus historiques (le colonialisme, l'esclavage et l'immigration). Les modes d'intégration. Les idéologies de l'assimilation, du multiculturalisme, de la citoyenneté et du transnationalisme. La mobilisation et les relations ethniques. La construction sociale et la transformation des identités. La discrimination et le racisme.

SOC6214 Écologie sociale

Évolution de la pensée écologique : du milieu naturel aux rapports hommes/nature. Impact du développement industriel sur les ressources et les conditions d'existence

collective. Crises, restructurations, alternatives écologistes. Rapports entre la théorisation scientifique, la pensée idéologique et la pratique quotidienne. Mouvements écologiques et leur impact politique. Situation de la pensée et du mouvement écologique au Québec.

SOC6219 Travail culturel et conditions socioéconomiques de la création artistique

Analyse des conditions de travail des travailleurs culturels, plus spécifiquement celles des artistes interprètes et des créateurs. Rapide tour d'horizon sur les principales théories concernant le travail culturel et la création artistique. Description de la situation contemporaine des artistes : nombre, formation, marche d'emploi, conditions de travail, revenu, etc. Identification et analyse des problèmes auxquels est confronté le milieu artistique. Identification des principales organisations professionnelles et syndicales des travailleurs culturels et analyse de leurs revendications.

SOC6221 Condition de la femme immigrante

Ce cours présente la condition de la femme immigrante. Histoire et place des femmes dans l'immigration internationale au Canada et au Québec. Femmes immigrantes et des minorités ethniques sur le marché du travail. Transformations dans l'articulation du travail salarié et du travail domestique. Internationalisation des réseaux de parenté. Transformation dans les rapports sociaux de la famille. Insertion politique, sociale et culturelle (langue, ethnicité, etc.).

SOC6226 Sociologie des technologies

Ce cours introduit à l'analyse sociologique des technologies. Production et diffusion des technologies : les dimensions économiques, politiques et organisationnelles. Les rapports de genre en technologie. Les grandes approches de l'analyse sociologique des technologies : la sociologie de la diffusion et la sociologie de la traduction. Rôle de l'État et des différents acteurs sociaux dans l'évaluation sociale des technologies. Les aspects juridiques et éthiques du développement technologique. Les alternatives technologiques et les technologies appropriées. Les impacts du développement technologique sur l'économie, le travail et la main-d'œuvre ; les institutions ; les groupes de pression et les associations professionnelles ; sur la production du savoir (priorités de recherche, subventions, relations universités-industries), la culture et les communications.

SOC6227 Sociologie des sciences et des technologies

Ce cours dégage les principales dimensions de l'analyse des sciences comme institution et comme activité sociale.

Les conditions sociohistoriques, économiques et politiques du développement des sciences. Les rapports de genre en science. Le cours introduit également à l'analyse sociologique des technologies. Les approches en termes de diffusion des technologies. Les analyses portant sur la construction sociale des technologies. Les dimensions économiques, politiques et organisationnelles de la production des technologies. Le rôle de l'État et des différents acteurs sociaux dans l'évaluation sociale des technologies. Les alternatives technologiques et les technologies appropriées. Les impacts du développement technologique sur l'économie, le travail et la main-d'œuvre. L'influence des institutions, des groupes de pression et des associations professionnelles sur la production du savoir (priorités de recherche, subventions, relations universités-industries).

SOC6230 Organisation socioculturelle des communautés ethniques du Québec

Fondements socioéconomiques et culturels des régions d'où proviennent les principaux groupes d'immigrants au Québec. Analyse de l'organisation socioculturelle des

communautés ethniques vivant au Québec : aspects sociodémographiques, institutionnels et idéologiques et rapports avec les cultures d'origine. Relations avec la société d'accueil, problèmes d'adaptation et perspectives d'avenir. Étude de cas et évaluation à la lumière des théories contemporaines sur l'ethnicité.

SOC6231 Sociologie du racisme

Ce cours vise à faire acquérir des connaissances théoriques et empiriques dans le domaine de la sociologie du racisme et des processus de racisation des groupes sociaux. Ce cours présente diverses théories sur le racisme et diverses problématiques sociétales. Le concept de «race sociale» et les processus de racisation des groupes sociaux. La xénophobie, l'ethnocentrisme, l'antisémitisme et le racisme. Le débat sur l'historicité du racisme. Les manifestations, les niveaux et les logiques du racisme. Le racisme direct et la discrimination systémique. Les débats sur les transformations du racisme actuel (néo-racisme, racisme différentialiste, racisme culturel). Les enjeux de l'antiracisme.

SOC6235 Différence, discrimination et pluralisme

Ce cours constitue une introduction au phénomène de la différenciation des sociétés occidentales. La différenciation s'est de plus en plus accentuée, tant par les réclamations internes de sous-groupes identitaires que par la venue d'une immigration internationale de plus en plus diversifiée. Ce cours présentera les débats contemporains qui se sont développés autour des questions suivantes : quelle est la nature des différences sociales, jusqu'à quel point sont-elles imaginées? Comment émergent-elles et quel rôle jouent-elles dans la société? Comment les sociétés, à travers l'histoire, ont-elles accepté ou rejeté la différence? Quels sont les modèles, tant théoriques que pratiques, proposés aujourd'hui pour concilier pluralisme et cohésion sociale et pour combattre la discrimination? Vers quel type de société de tels modèles nous entraînent-ils? Ce cours se centrera d'abord sur les différences nationales, ethniques, «raciales».

SOC6240 Les questions nationales et les communautés ethniques

Ce cours présente une interprétation sociologique de la question nationale en lien avec les communautés ethniques. Nationalisme, ethnicité et citoyenneté. Les questions nationales au Canada : la question autochtone et la question du Québec. Retour historique sur l'évolution de la société québécoise dans l'ensemble canadien. Structures démographiques, économiques et politiques du Québec contemporain. Les enjeux constitutionnels. Positionnement des communautés ethniques face à la question du Québec.

SOC625X Méthodologie de ...

Ce cours présente un ensemble particulier de méthodes qualitatives ou quantitatives. Les méthodes précises dont le cours fait l'objet sont déterminées par la direction du programme à chaque trimestre où un cours SOC625X se donne.

SOC6285 Atelier de méthodologie qualitative 2

Suite du cours SOC5285 Atelier de méthodologie qualitative 1
Ce cours permet aux étudiants d'effectuer une démarche de méthodologie qualitative dans son ensemble.
Préalable(s) : SOC5285 Atelier de méthodologie qualitative 1

SOC6286 Atelier de méthodologie quantitative 2

Suite du cours SOC5286 Atelier de méthodologie quantitative 1
Ce cours permet aux étudiants d'effectuer une démarche de méthodologie quantitative dans son ensemble.
Préalable(s) : SOC5286 Atelier de méthodologie quantitative 1

SOC6300 Sondages d'opinion

Ce cours initie à la méthodologie des sondages. Présentation des problèmes théoriques, méthodologiques et politiques liés à l'étude de l'opinion publique. Histoire et développement des sondages : la méthode représentative, les études de marché, les sondages d'opinion aux États-Unis. Fondements théoriques des méthodes de sondage : échantillonnage, loi des grands nombres, estimation statistique. Fondements théoriques de l'étude de l'opinion publique : le concept d'opinion publique, la mesure des attitudes, l'étude des motivations. Problèmes politiques dans l'utilisation des sondages : valeur et portée des sondages, analyse et interprétation des résultats, sondages et démocratie, manipulation de l'opinion publique.
Préalable(s) : SOC2211 Méthodologie sociologique

SOC6312 Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique

Réflexions sociologiques sur la réalité des femmes à la lumière des transformations sociales, économiques, politiques et culturelles qui marquent notamment l'évolution de la société québécoise. Introduction à la pluralité et à la multidimensionnalité des débats et des enjeux qui traversent les discours et les pratiques féministes contemporaines. Initiation aux principaux concepts de l'analyse féministe. Examen des apports de la critique féministe en sociologie. Analyse d'un des grands dossiers en études féministes et de ses rapports aux autres systèmes d'identification ou de hiérarchisation : socialisation/éducation ; mouvements sociaux ; famille ; articulation maternité/travail ; violence ; corps/santé/sexualité, la lutte à la pauvreté...

SOC632X Analyse comparée de ...

Ce cours introduit à l'analyse macro-sociologique comparée des sociétés en insistant sur les principales dimensions internes et externes de leur structuration. Introduction à l'approche comparative, à ses objectifs et à ses principaux outils d'analyse. Sélection et évaluation des déterminants des phénomènes sociaux dans une perspective comparative et non ethnocentriste. Analyse des spécificités et des similarités qui caractérisent l'évolution et l'organisation actuelle des sociétés. L'analyse comparée des sociétés globales, les balises théoriques et méthodologiques à respecter : analyse comparée des institutions ; traitement de la comparaison à partir de données factuelles ; applications de la comparaison à la période contemporaine. Les sociétés en cause sont précisées à chaque trimestre où un cours SOC632X est offert.

SOC6412 Société québécoise contemporaine

Ce cours présente l'analyse sociologique de la société québécoise depuis la Révolution tranquille. Le passage à l'État-providence, la Révolution tranquille et la modernisation. Les transformations de la régulation sociale et la technocratisation de la société. Le développement du mouvement national souverainiste et la question de l'identité. La radicalisation du mouvement syndical. Le rapatriement de la Constitution et les débats constitutionnels. La crise économique mondiale. Les transformations de l'État durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Les nouveaux mouvements sociaux.

SOC6414 Pratiques et Idéologies du syndicalisme

Ce cours analyse les pratiques et les discours des organisations syndicales dans les pays industriels. Classes sociales et représentation syndicale. Pratiques et idéologies des mouvements syndicaux canadiens et québécois. Le mouvement syndical international. Formes d'organisations syndicales : syndicalisme d'affaires, corporatisme, anarcho-syndicalisme, etc. Types d'organisations syndicales : syndicats de métiers, industriels, sectoriels. Les outils de l'action syndicale : recrutement, négociation, arbitrage, législation. Les pratiques politiques du mouvement ouvrier : travailisme et socialisme. Crise du syndicalisme.

SOC661X Oeuvre de ...

Ce cours est consacré à l'oeuvre d'un auteur significatif du point de vue de la sociologie. Biographie et mise en contexte. Position dans le champ sociologique. Principales oeuvres et principaux concepts sociologiques. Approches théoriques et méthodologiques préconisées. Les débats suscités par l'auteur. Les écoles de pensée issues de son oeuvre.

SOC672X Courants sociologiques ...

Ce cours est consacré à l'étude d'un courant théorique ou méthodologique dont l'influence est importante du point de vue de la sociologie. Le paradigme autour duquel s'organise le courant. Les principaux auteurs s'y rapportant. Sa critique et son influence sur d'autres courants.

SOM3500 Activité de synthèse 1

Une activité de synthèse peut être identifiée à l'une ou l'autre des configurations suivantes. Configuration recherche appliquée : il s'agit de tenir compte d'une recherche effectuée à l'extérieur des cadres de l'Université. L'étudiant, pour avoir droit à la reconnaissance de cette activité, doit avoir été considéré comme l'auteur de la recherche, c'est-à-dire avoir été le principal responsable du cadre théorique, de la méthodologie, des conclusions et des interprétations de la recherche. Configuration recherche théorique : cette configuration englobe des activités proprement théoriques, telles qu'un rapport exhaustif de lectures et de travaux personnels sur un sujet particulier.

SOM3600 Activité de synthèse 2

Suite du cours SOM3500 Activité de synthèse 1
Préalable(s) : SOM3500 Activité de synthèse 1

SOM3700 Activité de synthèse

Cette activité vise à permettre à l'étudiant de faire la synthèse de la formation acquise dans la majeure en sociologie et dans une mineure. Elle peut prendre l'une des configurations suivantes. Configuration recherche appliquée effectuée à l'extérieur de l'Université. L'étudiant, pour avoir droit à la reconnaissance de cette activité, doit avoir été considéré comme l'auteur de la recherche, c'est-à-dire avoir été le principal responsable du cadre théorique, de la méthodologie, des conclusions et des interprétations de la recherche. Configuration recherche théorique : cette configuration englobe des activités proprement théoriques, telles qu'un rapport exhaustif de lectures et de travaux personnels sur un sujet particulier, en lien avec la sociologie et le champ d'étude de la mineure. Condition d'accès : Activité à réaliser en fin de programme.

SOM4500 Stage 1

Le stage peut être identifié à une expérience professionnelle où les tâches à réaliser ne leur permettent pas de présenter de résultats immédiatement constatables. L'étudiant a à utiliser couramment la somme de ses connaissances académiques en sociologie. Cette expérience fait l'objet d'un rapport de stage de la part de l'étudiant qui sera évalué par un professeur.

SOM4600 Stage 2

Suite du cours SOM4500 Stage 1
Préalable(s) : SOM4500 Stage 1

STM1000 Projet relié à une activité professionnelle

Réalisation d'un projet de synthèse ayant comme objet l'étude de problèmes concrets, reliés à l'activité professionnelle de l'étudiant. Approche thématique. Projet d'ordre technique ou pédagogique, réalisé sous la direction d'un professeur ou d'une personne ressource du milieu. Projet personnel ou de groupe.

STM5000 Activités de synthèse I

Activités visant à parfaire la formation des étudiants par une initiation à la recherche théorique ou appliquée sur un thème particulier de géologie ou de géographie physique. Il s'agit d'un travail de laboratoire, de préparation de collections, de documentation ou d'intervention pouvant être réalisé selon diverses formules. Cette activité peut être réalisée individuellement ou en équipes. Elle peut être préparatoire à des études de deuxième cycle. L'activité doit être préalablement soumise à l'acceptation d'un ou de plusieurs tuteurs pour en préciser l'objectif, les moyens et l'extension à donner. L'étudiant ou les étudiants doivent soumettre un rapport écrit.

Condition d'accès : Avoir réussi 45 crédits.

STM6000 Activités de synthèse II

Activité de recherche de fin de baccalauréat. Elle permet un travail individuel, sous la responsabilité d'un chercheur. (Voir STM5000).

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits.

TEM6310 Projet

Cours synthèse de mise en pratique des connaissances acquises antérieurement. Il s'agit d'un travail personnel ou de groupe au cours duquel l'étudiant doit réaliser, sous la direction d'un professeur, un projet pratique comprenant une analyse détaillée d'un problème et en formuler les conclusions. Rédaction d'un rapport technique.

Condition d'accès : L'étudiant au certificat en télécommunications et au baccalauréat en microélectronique doit avoir réussi 4 cours obligatoires. L'étudiant au baccalauréat en génie microélectronique doit avoir complété 105 crédits du programme.

TRA4010 La traduction vers le français : une Introduction (TÉLUQ)

Cours relevant de la TÉLUQ

Connaître les notions de base indispensables à la traduction. Acquérir une meilleure connaissance et une maîtrise des langues en cause pour mieux comprendre (savoir lire en anglais) et faire comprendre (savoir rédiger en français). Respecter le processus de traduction (comprendre, faire comprendre, contrôler la qualité).

Présentation de plusieurs types de textes pouvant faire l'objet d'une traduction. Éléments importants du texte (mot, phrase, paragraphe). Critères d'évaluation d'une bonne traduction.

TRS1015 Méthodologie de l'intervention en travail social

Ce cours vise à analyser le processus d'intervention auprès des individus, des petits groupes et des collectivités en travail social. Cette analyse porte sur la logique interne sous-jacente à l'évolution des phases du processus d'intervention : collecte des données, analyse de la situation, diagnostic de la situation-problème, recherche de solutions, prise de décision, plan d'action, opérationnalisation de l'action, évaluation des résultats, terminaison. Ce processus sera continuellement situé dans le contexte socioéconomique, politique, ethnoculturel et idéologique qui lui donne sa signification.

TRS1110 Politiques sociales et Intervention sociale

L'étude des principales politiques sociales présentement en vigueur au Québec et au Canada. Les politiques sociales étudiées dans ce cours seront : l'assurance-chômage i.e. l'assurance-emploi, la sécurité du revenu, la santé et les services sociaux, les politiques sociales familiales, les politiques sociales concernant la jeunesse (protection de la jeunesse et jeunes contrevenants) et les politiques sociales concernant la retraite et la vieillesse. Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base sur ces politiques sociales et d'en examiner les impacts sur l'intervention sociale.

TRS1115 Milieux d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi

Étude des historiques, des missions et des logiques spécifiques au réseau communautaire et au réseau institutionnel. Examen de la façon dont se traduisent ces spécificités dans les pratiques, notamment dans l'analyse de la situation, l'objectif de l'intervention et ses formes, les relations entre les intervenants et les citoyens/usagers/clients et la place de ces derniers dans la structure. Sensibilisation aux champs et aux formes de pratique en émergence. Examen des attitudes requises pour l'exercice du travail social ; identification par l'étudiant de ses attitudes personnelles et évaluation de la pertinence de son choix de carrière. Immersion dans un lieu de pratique.

TRS1120 Théories explicatives du comportement humain et contexte social

Présentation des principales théories explicatives du comportement humain en contexte social à partir d'un point de vue interdisciplinaire comprenant l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, les études féministes, le travail social. Seront examinés : le contexte sociohistorique d'émergence, les principaux concepts, les fondateurs et principaux auteurs contemporains ainsi que les principales critiques qui leur sont adressées.

TRS2001 Lien social et enjeux du travail social contemporain

Analyse critique du travail social contemporain à la lumière des transformations du lien social. Présentation des formes d'individualisme considérées comme les plus importants vecteurs de transformations des rapports sociaux. Discussion autour des principaux enjeux qui en découlent dont la solidarité sociale et la responsabilité individuelle, l'autonomie sociale et la technocratie, la prise de risque et la gestion des populations à risque, les écarts culturels et la citoyenneté. Identification d'enjeux spécifiques à certaines pratiques sociales actuelles auprès de groupes sociaux variés par exemple les jeunes, les communautés ethnoculturelles, les familles monoparentales etc.

Préalable(s) : TRS1115 Milieux d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi

TRS2005 Intervention auprès des groupes en travail social

Étude critique des processus sous-jacents au fonctionnement et au développement des groupes dans leurs rapports internes et externes. Laboratoire d'expérimentation des différentes phases de l'intervention en travail social telles qu'appliquées dans les différents types de pratique auprès des groupes. Ce cours devrait permettre aux étudiants de se familiariser avec divers modèles, méthodes et habiletés visant à faciliter dans un groupe restreint la prise de conscience personnelle et collective d'une problématique, le développement de l'aide mutuelle, la recherche de solutions appropriées, la prise de décision et la prise en charge effective dans une perspective de transformation sociale.

Préalable(s) : TRS1015 Méthodologie de l'intervention en travail social ; TRS1115 Milieux d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi

TRS2010 Intervention auprès des Individus en travail social

Laboratoire d'expérimentation des différentes phases de l'intervention en travail social telles qu'appliquées dans la pratique auprès des individus. Étude critique du rapport politique et idéologique qui lie l'intervenant à l'usager dans la pratique du travail social au Québec de plus en plus pluriethnique. Ce rapport sera analysé tant au niveau des objectifs (exemple : la défense des droits) et du déroulement (exemple : le contrat) de l'intervention que des attitudes et des habiletés fondamentales à développer chez l'intervenant.

Préalable(s) : TRS1015 Méthodologie de l'intervention en travail social ; TRS1115 Milieux d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi

TRS2120 Théories explicatives des modèles de référence en travail social

Étude des modèles de référence en travail social tant au niveau des individus, des familles, des groupes que des collectivités. Plus spécifiquement, seront étudiés les modèles de référence qui ont prévalu historiquement dans les pratiques et qui sont prédominants ou en émergence dans le contexte du travail social actuel. Seront examinés pour chacun de ces modèles : ses liens avec les principales théories explicatives du comportement humain en contexte social, ses conditions d'émergence, son objet et ses objectifs d'intervention, ses stratégies d'interventions et son évaluation en termes de pertinence et de limites pour la transformation des rapports sociaux existants.

Préalable(s) : TRS1120 Théories explicatives du comportement humain et contexte social

TRS2210 La violence et la jeunesse

Définition de la notion de violence. Analyse des mécanismes de création, d'institutionnalisation et d'exploitation de la violence à l'égard des jeunes : médias de communication, cinéma, littérature, etc. Analyse des phénomènes reliés à la violence : délinquance, vol, attentat, rudesse excessive dans les sports, etc. Critique des valeurs rattachées à la violence : mythe du héros, sentiments de supériorité, rejet de l'ordre établi, coupure avec la famille, liberté et autonomie, etc.

TRS2220 Travail social et personnes âgées

Identification des acteurs impliqués dans l'intervention et analyse de leur rôle. Analyse des problèmes reliés à l'intervention auprès des personnes âgées : mentalité, condition physique, capacités d'autonomie, etc. Analyse des divers modèles d'intervention auprès des personnes âgées : les politiques sociales et les personnes âgées, le placement institutionnel, le maintien à domicile, luttes des personnes âgées, la préparation à la retraite, à la mort, etc. À partir de situations concrètes, recherche de nouveaux modèles d'intervention.

TRS222X Les enjeux du travail social

Ce cours vise à développer une perspective critique et créatrice vis-à-vis les pratiques sociales.

Ce cours présente des analyses, des réflexions et des expérimentations contribuant au renouvellement des pratiques sociales auprès des individus, des groupes ou des communautés.

Transmission de connaissances, lectures dirigées, études de cas.

TRS2230 Personnes âgées et société

Analyse critique de la problématique des personnes âgées comme phénomène démographique et comme phénomène socioéconomique. Comparaison de la problématique avec divers modèles de société. Analyse du rôle de l'État et ses appareils à l'égard des personnes âgées, et des groupes populaires reliés à la situation des personnes âgées. La retraite : sa signification dans notre contexte économique, politique, social et culturel ; sa préparation selon l'appartenance de classe (régimes de retraite, fonds de pension, etc.) et préparation psychosociale. Le rôle du couple et de la famille à la période de la retraite.

TRS2240 Travail social et jeunesse

Analyse du rôle de l'État à l'égard de la jeunesse : Loi 24, projet de charte des droits de la jeunesse. Développement culturel, éducationnel, social, sportif chez les jeunes, etc. historique et analyse des divers modèles d'intervention auprès de la jeunesse : modèles traditionnels, les modèles d'autorité, le placement, l'adoption, l'approche psychothérapeutique, la prévention et le travail communautaire, etc. À partir d'expériences concrètes, analyse de nouveaux modèles d'intervention et liens avec le contexte social dans lequel s'applique la loi de la protection de la jeunesse.

TRS2251 Atelier d'intervention dans les réseaux Interculturels

Analyse des conditions particulières de la production culturelle dans le contexte de relations interculturelles par la clarification de notions fondamentales telles l'ethnicité, le groupe ethnique, la communauté ethnoculturelle, minorité, etc. et par l'analyse des difficultés spécifiques à diverses catégories (réfugiés, immigrants, membres de vieilles communautés ethnoculturelles). Apprentissage des principes de base de l'intervention interculturelle auprès des communautés ethnoculturelles : étude des réalités culturelles différentes des réalités dominantes, apprentissage de la différence selon diverses composantes (langues, valeurs, habitudes de vie, conditions de vie, symboles, signes, codes de communication, etc.), analyse de diverses situations de production culturelle, développement de stratégies et de tactiques d'intervention.

TRS2255 Modèles d'intervention sociale et relations Interethniques

Les principaux problèmes sociaux reliés au processus migratoire et à l'intégration des personnes immigrées et réfugiées. Analyse théorique et critique de divers modèles d'intervention sociale auprès des groupes ethniques. Étude des problèmes reliés à de telles interventions : modes d'organisation et de relations sociales, attitudes et valeurs (incluant celles des intervenants), discrimination, problèmes linguistiques, difficultés des rapports interethniques, etc. Intégration sociale et maintien de l'identité ethnoculturelle.

TRS2260 Travail social et toxicomanies

Historique du développement des toxicomanies dans les sociétés occidentales. Identification des divers types de toxicomanies et analyse des modèles de consommation (alcool, drogues, médicaments, etc.). Analyse du rôle de l'État et de ses politiques face aux toxicomanies. Analyse de divers modèles d'intervention utilisés face aux toxicomanies : prévention et travail communautaire, travail de groupe, traitement chimio-médical, intervention psychosociale, organisations populaires (Alcooliques anonymes, Al-Anon, etc.).

TRS2271 Services sociaux et de santé et relations Interethniques

Analyse de l'évolution des services sociaux privés et publics au Québec depuis les grandes vagues d'immigration après la Deuxième Guerre mondiale : des oeuvres de charité aux services publics ; évolution des orientations, des politiques, des structures des ministères (Emploi et immigration, Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Ministères des services sociaux et de santé), du Secrétariat d'État, et de leurs stratégies d'action aux services publics et aux organisations non gouvernementales. Stratégies d'accès à l'égalité aux services sociaux et de santé : positions des O.N.G. et des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux.

TRS2275 Intervention et adoption Internationale

Ce cours vise à offrir une initiation à l'intervention en adoption internationale. Le contenu sociojuridique (lois nationales et internationales, la Convention de La Haye sur les droits des enfants, les politiques et les procédures de l'adoption internationale) : les éléments du contexte socioéconomique et idéologiques qui créent les conditions de l'adoption internationale : les composantes psychosociales comme les relations parents-enfants (difficultés identitaires, ajustements sociolinguistiques, perceptions et attitudes des parents, marginalisation de certains enfants, etc.) ; la dynamique de l'intégration de l'enfant adopté. L'analyse des pratiques dans les organismes publics et les organismes non gouvernementaux. Les conditions, les paramètres, les stratégies et les exigences de la pratique en adoption internationale, avec les organismes et les parents.

TRS2301 Rapports de sexe, vie privée et Intervention sociale

Étude des principales transformations de la famille et des rapports sociaux de sexe au sein de la société québécoise depuis les années 1950, particulièrement à partir des écrits féministes contemporains. Examen des réalités socioéconomiques, idéologiques, juridiques et politiques qui ont accompagné ces mutations et qui ont eu un impact sur les rôles et fonctions exercés par les femmes dans l'univers privé. Approfondissement des notions d'amour, de travail domestique, de maternité, de paternité, de monoparentalité, de violence conjugale, de rapport au corps et à l'identité. Analyse des pratiques d'intervention développées au sein du mouvement des femmes en regard de certaines problématiques sociales telles la pauvreté des mères seules, l'isolement, la discrimination, l'inégal partage des tâches et des responsabilités, l'obsession de la minceur, etc.

TRS2320 Déviance sociale, marginalités, Inclusion, exclusion

Étude des notions de déviance sociale, de marginalité, de handicap, d'inclusion et d'exclusion, vues comme l'expression de l'interaction fondamentale entre l'individu et la société. Analyse des principaux concepts connexes à ces notions, par exemple ceux d'intégration et de réinsertion sociale, de stigmatisation, d'aliénation, etc. Étude de l'histoire de ces notions, de leur utilisation sociale et de leurs impacts cliniques et sociopolitiques sur les clientèles spécifiques du travail social. Seront aussi examinés les phénomènes d'institutionnalisation et de professionnalisme en regard du contrôle de la normalité et de la déviance.

TRS2500 Travail de rue et travail social

Ce cours vise l'acquisition d'une connaissance générale du travail de rue par les futurs intervenants sociaux afin de favoriser chez ces derniers la reconnaissance de cette pratique et alimenter leur réflexion sur l'intervention auprès des jeunes marginalisés. L'histoire de l'émergence et du développement du travail de rue. Les différents modèles de pratiques ; objectifs poursuivis et lecture de la réalité des jeunes. Les formes d'intervention (présence-terrain, référence, accompagnement, suivi) et leurs caractéristiques. Les questions éthiques : volontariat, confidentialité. Le rapport à l'univers des jeunes et l'importance du lien avec ces derniers. Les relations avec les institutions et services étatiques et les ressources communautaires ; stratégies de développement d'interfaces et enjeux pour les pratiques respectives ainsi que pour la réponse aux besoins des jeunes marginalisés. Rencontres hebdomadaires de trois heures.

TRS2800 Intervention sociale en coopération Internationale

Ce cours vise à initier les étudiants aux pratiques sociales dans une situation de coopération internationale ; sensibiliser aux débats et enjeux autour du développement social international. Le cours comprend trois volets :
1) analyse critique, théorique et historique sur les différents courants de pensée en développement international depuis la dernière Guerre mondiale (le courant économique néolibéral, dirigé par les organismes internationaux (Banque Mondiale, fond monétaire international, GATT, OCDE, etc.), le développement humaniste, le développement culturel, le développement critique axé sur le développement local et communautaire, etc.).
2) les caractéristiques de différents organismes de coopération internationale au niveau international (par exemple, Volontaires des Nations-Unies, Volontaires du Haut-commissariat pour les réfugiés, UNESCO, OMS, FAO, etc.) et au niveau national (OXFAM, OCSD, CECI, AQOCI, Club 2/3, etc.).
3) les compétences professionnelles de l'intervention sociale en coopération internationale : les habiletés de planification, de gestion de projets, d'animation, d'habiletés d'analyse de situations dans d'autres contextes sociaux, culturels et politiques.

Les conditions d'une bonne préparation à la coopération internationale : les facteurs qui influencent l'adaptation dans des conditions de vie différentes dans d'autres pays, les barrières linguistiques et culturelles, etc.

TRS3030 Analyse et Intervention Institutionnelles

Présentation critique des théories de l'analyse institutionnelle. Les fonctions sociales et les niveaux d'action des institutions du réseau de la santé et des services sociaux. Les rapports sociaux et les réseaux de pouvoir au sein de l'institution. Recherche de nouveaux modèles d'intervention institutionnelle.

TRS3040 Mobilisation et action collective en travail social

Laboratoire d'expérimentation des différentes phases de l'intervention en travail social telles qu'appliquées dans la pratique auprès des collectivités : analyse du milieu et de la problématique, définition des objectifs, identification des cibles, mobilisation, développement d'alliances et de coalitions, choix de tactiques et mécanismes d'évaluation. Initiation pratique à l'élaboration d'un plan d'activités en lien avec des objectifs, à l'organisation d'une campagne de financement et à l'utilisation des moyens de communication de masse (tracts, journaux, conférence de presse, bouche à oreille, audiovisuel, etc.).
Préalable(s) : TRS1015 Méthodologie de l'intervention en travail social ; TRS1115 Milieux d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi

TRS4011 Intervention auprès des familles et des proches en travail social

Laboratoire d'expérimentation des différentes phases de l'intervention en travail social telles qu'appliquées dans la pratique auprès des familles dans un Québec pluriethnique. Étude critique du rapport politique et idéologique qui lie l'intervenant à la famille (nucléaire, étendue, monoparentale, séparée) et de la fonction et de l'utilisation de l'intervention familiale dans la pratique du travail social au Québec. Cette étude tiendra compte de la façon particulière dont les familles sont confrontées à des situations problèmes reliées à leurs conditions matérielles d'existence.
Préalable(s) : TRS1015 Méthodologie de l'intervention en travail social ; TRS1115 Milieux d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi

TRS4020 Soutien aux familles en difficulté

Ce cours vise à outiller les familles en difficulté à transiger avec les représentants des différentes institutions : Centres de Services sociaux, Hôpitaux, Centres d'accueil, Centres de Réadaptation et autres ressources du milieu des Affaires Sociales et de la Santé. Informations sur les mandats et les rôles de ces diverses institutions, sur les procédures, les règlements et les lois qui les encadrent. Ce cours vise également à équiper les familles pour la défense de leurs droits face aux diverses instances avec lesquelles elles auront à traiter. Examen des modalités d'utilisation et de mise sur pied de réseaux alternatifs pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs membres en situation de dépendance. Examen des conditions nécessaires pour la participation réelle et active des familles et de leurs membres à la planification et à l'orientation de leur insertion sociale.

TRS4030 Perfectionnement de l'intervention auprès des personnes âgées

Examen critique du processus d'étude et de résolution de problème : en intervention sociale auprès des personnes âgées dans leur réseau social naturel (famille, voisinage, amis, parenté) et dans le milieu institutionnel ; en intervention sociale auprès des groupes de personnes retraitées et âgées actifs dans les réseaux sociaux formel ou informel. Laboratoire d'expérimentation des différentes phases de ce processus (objectifs, activités et habiletés spécifiques)

appliqué à des situations problématiques courantes et particulières aux différents niveaux d'intervention (individuelle, familiale, collective et communautaire). Développement de l'autoperfectionnement en matière d'intervention sociale auprès des personnes retraitées et âgées.

TRS4042 Fonctionnement et développement des organismes communautaires

Étude des différentes structures et modalités de fonctionnement propres aux organismes communautaires en lien avec les approches d'intervention : partage de pouvoir et répartition des tâches, implication des membres/participants et pratiques démocratiques, modes de gestion et de structure organisationnelle. Acquisition d'habiletés en lien avec les divers thèmes abordés. Identification des sources et des modalités de financement et analyse des incidences de ces dernières sur les organismes ; initiation à la soumission de projets et à la formulation de demandes de subvention. Examen des relations avec l'État, les ressources institutionnelles (par exemple, la complémentarité et le partenariat) ainsi qu'avec les autres organismes communautaires (par exemple, les tables de concertation et les regroupements).
Préalable(s) : TRS3040 Mobilisation et action collective en travail social

TRS4110 Les politiques sociales et les personnes dépendantes

Étude des politiques sociales qui touchent les personnes dépendantes - les personnes handicapées, les personnes psychiatriées, les personnes âgées en perte d'autonomie, etc. - en particulier, les politiques de désinstitutionnalisation et de maintien à domicile. Contexte sociohistorique de la remise en question de l'État-providence de nouvelle responsabilisation des communautés, des familles et du secteur volontaire. Étude de l'impact de ces politiques sur les familles, notamment sur les femmes dans les familles, et sur les personnes dépendantes elles-mêmes.

TRS4201 Déontologie du travail social en milieu Institutionnel et communautaire

Ce cours a pour objectifs de permettre à l'étudiant de systématiser la réflexion sur les orientations et sur les principes directeurs et les normes professionnelles du travail social ; approfondir l'analyse des questions de déontologie auxquelles ils seront confrontés dans leur future profession.

Nature et importance de la dimension éthique dans la définition du champ d'études du travail social. Présentation des principes éthiques qui ont marqué le développement de la profession du travail social, notamment, le respect de la dignité de la personne humaine, la défense des droits sociaux, la protection et la solidarité sociales, l'interdiction de toutes formes de discrimination basée sur les différences entre les êtres humains, le jugement critique, la discrétion et l'autonomie professionnelles. Introduction aux principaux dilemmes et enjeux éthiques liés à l'émergence de nouvelles problématiques qui interpellent la pratique du travail social, notamment, les nouvelles tendances des politiques sociales dans un contexte d'accroissement de la pauvreté, les nouveaux rapports interculturels dans une société pluriethnique, les impacts des nouvelles technologies sur les pratiques sociales.

Étude critique du code de déontologie de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, du code des professions du Québec, du code de déontologie de l'Association canadienne des travailleurs sociaux. Implications pour les différents acteurs concernés par la formation en travail social, dans le milieu universitaire et dans les milieux de pratique. Étude de situations concrètes illustrant les problèmes de traduction et d'application des normes professionnelles dans la pratique quotidienne.

Préalable(s) : TRS1015 Méthodologie de l'intervention en travail social ; TRS2001 Lien social et enjeux du travail social contemporain

TRS5040 Analyse des mouvements sociaux et Intervention collective en travail social

Ce cours se propose d'analyser les implications pour une pratique de l'intervention collective, des mouvements sociaux contemporains, par exemple : les mouvements féministe, pacifiste, écologique, de libération homosexuel et de consommateurs, etc. Chaque mouvement sera étudié à partir de textes fondamentaux qui ont contribué à le développer et des pratiques d'intervention collective qui se sont constituées en relation avec ceux-ci. Examen de l'impact de l'état actuel des mouvements sociaux (éclatement, disparition) sur les pratiques d'intervention auprès des collectivités.

TRS5300 Violence faite aux femmes et Interventions féministes

Appropriation et développement de cadres d'analyse et de méthodologies d'intervention féministe en rapport avec la problématique de la violence faite aux femmes. Étude critique des divers modèles explicatifs de la violence à l'égard des femmes et présentation d'analyses féministes en termes de rapports sociaux. Réflexion et débat sur les principes et stratégies sous-jacentes à l'intervention féministe ; apprentissage pratique des habiletés et techniques spécifiques à ce type d'intervention. Analyse des alternatives proposées par le mouvement des femmes dans le domaine de la violence faite aux femmes.

TRS5305 Femmes, santé mentale et Interventions féministes

Présentation d'éléments conceptuels et analytiques reliés à la problématique de la santé mentale des femmes et initiation à des méthodologies d'intervention féministe. Examen des principales données sociohistoriques sur la santé mentale des femmes. Étude critique du sexisme dans les théories appliquées au travail social. Mise en perspective des enjeux d'une vision féministe de la santé mentale. Présentation des principes et stratégies de l'intervention féministe ; apprentissage pratique des habiletés et techniques spécifiques à ce type d'intervention. Étude des alternatives proposées par le mouvement des femmes dans le domaine de la santé mentale.

TRS5310 Travail social, santé et société

Étude des différents enjeux sociaux relatifs à la santé et à la maladie au sein de la population. Grilles d'interprétation des problématiques de santé et évolution des modes de prise en charge.

Définitions de la santé/maladie (organisation mondiale de la santé, approches épidémiologique, marxiste, fonctionnaliste, élito-bureaucratique, écologique, féministe, religieuse, etc). Rapport de la santé avec le vécu individuel, la famille, les classes sociales, les conditions de vie pathogènes et aliénantes. Les organisations et les ressources en santé au Québec.

TRS5500 Travail social comparé

Séjour de deux semaines à l'extérieur du Québec afin de comparer la formation et la pratique en travail social dans d'autres pays. Préparation du séjour en groupe : financement, programmation, logistique. Visite de différents milieux de pratique (réseau institutionnel et communautaire) et discussion avec les intervenants. Visite de différentes écoles de formation en travail social et échanges avec les étudiants et les professeurs. Retours critiques suite à ces visites avec les professeurs. Étude de la situation sociale du pays visité. Examen de leurs politiques sociales et de leurs problématiques sociales en comparaison avec les nôtres. Ce cours est réservé aux étudiants de fin de baccalauréat.

Préalable(s) : TSM3300 Stage I (9 cr.) ou TSM3500 Stage I (9 cr.) ; TSM3601 Séminaire d'intégration I

TRS6705 Introduction à la méthodologie et aux pratiques en travail social

Analyse de la complémentarité des approches et des modes d'intervention auprès des individus, des familles, des groupes et des collectivités en travail social. Examen

du processus d'intervention sociale dans ses différentes phases. Étude des principaux modèles de référence et présentation de certaines de leurs applications. Survol des principales pratiques dans les milieux actuels du travail social et analyse des enjeux auxquels elles sont confrontées.

Ce séminaire contribue à créer chez les étudiants qui proviennent d'autres disciplines, une identité professionnelle en travail social. Plus spécifiquement, il veut permettre aux étudiants de s'approprier la logique méthodologique propre au travail social en la resituant dans les différents contextes - socioéconomique, politique, ethnoculturel et idéologique - qui lui donnent sa signification.

TRS6715 Stage d'intégration (12 cr.)

Ce stage vise l'intégration dans un milieu de pratique propre au travail social, ainsi que l'identification et l'analyse critique des multiples aspects des problématiques individuelles, familiales et collectives. Il permettra d'acquérir des habiletés spécifiques au processus d'intervention sociale, de maîtriser sa capacité d'élaborer et de réaliser un plan d'action, et de développer des capacités d'analyse et d'évaluation. Activité pédagogique structurée et supervisée d'une durée de 22 semaines, à raison de quatre jours semaines, réalisée dans un milieu de pratique où l'étudiant développera des connaissances, des habiletés et des attitudes requises pour intervenir en travail social auprès des individus, des familles, des groupes ou des collectivités.

TRS6725 Séminaire d'intégration (6 cr.)

Ce séminaire vise à partager et confronter ses observations et ses analyses tirées de l'expérience d'un stage en travail social. Établir des liens dialectiques et favoriser le transfert entre les connaissances acquises et celles issues de la pratique en stage. Développer la capacité d'interroger le sens de sa pratique, les orientations, les fondements, les dimensions éthiques de celle-ci et de la situer en rapport avec le contexte de production. Analyser le contexte organisationnel et communautaire du milieu de stage. Identifier les approches et les modèles d'intervention utilisés dans le milieu de stage. Évaluer l'impact des approches et des modèles choisis en termes de changement personnel et social.

Ce séminaire concomitant au stage d'une durée de 22 semaines permettra aux étudiants de partager les acquis de l'expérience de stage pour faciliter l'intégration dans un milieu de pratique et la familiarisation des liens entre théorie et pratique en travail social. Il se veut également un lieu d'analyse critique des interventions sociales afin de développer l'autonomie et l'identité professionnelle. Condition d'accès : Être inscrit au stage TRS6715.

TSM3300 Stage I (9 cr.)

Activité pédagogique structurée et supervisée d'une durée de quarante-cinq jours, à raison de trois jours par semaine, réalisée dans un milieu de pratique où l'étudiant peut développer des connaissances, habiletés et attitudes requises pour intervenir en travail social auprès des individus et des petits groupes.

Ce premier stage vise l'intégration dans le milieu de pratique, l'identification et l'analyse critique des multiples aspects des problématiques individuelles, familiales et collectives. Il permet d'amorcer des apprentissages spécifiques à la phase initiale de l'intervention auprès des individus, familles et petits groupes en travail social, ainsi que de développer des capacités d'autoévaluation et d'analyse de ses pratiques.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme dont ceux des cours TRS2005, TRS2010, TRS3040 et TRS4201. Toute exception doit recevoir l'approbation de la direction du programme.

Préalable(s) : TRS2005 Intervention auprès des groupes en travail social ; TRS2010 Intervention auprès des individus en travail social ; TRS2120 Théories explicatives des modèles de référence en travail social ; TRS3040 Mobilisation et action collective en travail social ; TRS4011 Intervention auprès des familles et des proches en travail social ; TRS4042 Fonctionnement et développement des organismes communautaires ; TRS4201 Déontologie du travail social en milieu institutionnel et communautaire

TSM3500 Stage I (9 cr.)

Activité pédagogique structurée et supervisée d'une durée de quarante-cinq jours, à raison de trois jours par semaine, réalisée dans un milieu de pratique où l'étudiant peut développer des connaissances, habiletés et attitudes requises pour intervenir en travail social auprès des collectivités.

Ce premier stage vise l'intégration dans le milieu de pratique, l'identification et l'analyse critique des multiples aspects caractérisant la collectivité. Il permet d'amorcer des apprentissages spécifiques à l'intervention auprès des collectivités, ainsi que de développer des capacités d'autoévaluation et d'analyse de ses pratiques.

Condition d'accès : Avoir réussi 60 crédits du programme dont ceux des cours TRS2005, TRS2010, TRS3040 et TRS4201. Toute exception doit recevoir l'approbation de la direction du programme.

Préalable(s) : TRS2005 Intervention auprès des groupes en travail social ; TRS2010 Intervention auprès des individus en travail social ; TRS2120 Théories explicatives des modèles de référence en travail social ; TRS3040 Mobilisation et action collective en travail social ; TRS4011 Intervention auprès des familles et des proches en travail social ; TRS4042 Fonctionnement et développement des organismes communautaires ; TRS4201 Déontologie du travail social en milieu institutionnel et communautaire

TSM3601 Séminaire d'intégration I

Cette activité, concomitante au premier stage, vise d'abord à fournir un lieu où, par la circulation des idées et le climat de travail collectif, les étudiants apprennent à identifier et à partager les acquis et les difficultés de leur expérience en stage pratique afin de faciliter leur intégration.

De plus, cette activité tend à favoriser, à l'aide d'une grille d'analyse, un processus d'identification de leur mode d'intervention sociale dans leur lieu de stage et à en dégager leurs conceptions et les implications sociopolitiques et idéologiques sur le rapport intervenant-clientèle en travail social.

Condition d'accès : Avoir normalement réussi 60 crédits du programme dont ceux des cours TRS2005, TRS2010, TRS3040 et TRS4201. Toute exception doit recevoir l'approbation de la direction du programme.

Préalable(s) : TRS2005 Intervention auprès des groupes en travail social ; TRS2010 Intervention auprès des individus en travail social ; TRS2120 Théories explicatives des modèles de référence en travail social ; TRS3040 Mobilisation et action collective en travail social ; TRS4011 Intervention auprès des familles et des proches en travail social ; TRS4042 Fonctionnement et développement des organismes communautaires ; TRS4201 Déontologie du travail social en milieu institutionnel et communautaire

TSM4300 Stage II (9 cr.)

Activité pédagogique structurée et supervisée, d'une durée de quarante-cinq jours, à raison de trois jours par semaine. Cette activité fait suite au premier stage et doit se réaliser dans le même milieu de pratique. Ce deuxième stage permet, entre autres : de développer l'autonomie de l'étudiant dans l'élaboration et l'exécution d'un plan d'intervention auprès des individus, familles et petits groupes ; de vérifier de façon systématique les apprentissages méthodologiques amorcés dans le premier stage ; de développer ses capacités d'analyse et d'évaluation ; de systématiser ses connaissances en fonction des principes qui sous-tendent une action.

Condition d'accès : Avoir normalement réussi 75 crédits du programme dont 9 de stage

Préalable(s) : TSM3300 Stage I (9 cr.) ; TSM3601 Séminaire d'intégration I

TSM4500 Stage II (9 cr.)

Activité pédagogique structurée et supervisée, d'une durée de quarante-cinq jours, à raison de trois jours par semaine. Cette activité fait suite au premier stage et doit se réaliser dans le même milieu de pratique. Ce deuxième stage permet, entre autres : de développer l'autonomie de l'étudiant dans l'élaboration et l'exécution d'un projet d'intervention auprès des collectivités ; de vérifier de façon systématique les apprentissages méthodologiques amorcés dans le premier stage ; de développer ses

capacités d'analyse et d'évaluation ; de systématiser ses connaissances en fonction des principes qui sous-tendent une action.

Condition d'accès : Avoir normalement réussi 75 crédits du programme dont 9 de stage.

Préalable(s) : TSM3500 Stage I (9 cr.) ; TSM3601 Séminaire d'intégration I

TSM4601 Séminaire d'intégration II

Cette activité, concomitante au stage II, vise une meilleure intégration de la théorie dans la pratique et vice-versa en permettant aux étudiants d'approfondir l'analyse de leur propre intervention en rapport avec les modèles de référence en travail social et avec les pratiques mises de l'avant dans le lieu de stage. Elle permet de comprendre les rapports sociaux et les rôles des institutions à partir de l'expérience en stage. La démarche de groupe fournit également une occasion de partage et de soutien vis-à-vis les questionnements et les difficultés inhérents au stage en vue de favoriser une meilleure intégration des savoirs.

Préalable(s) : TSM3300 Stage I (9 cr.) ou TSM3500 Stage I (9 cr.) et TSM3601 Séminaire d'intégration I

TSM6610 Activité de synthèse II

Ce travail de synthèse va privilégier, parmi d'autres, les quatre champs de recherche suivants : nouvelles alternatives d'intervention ; analyse critique d'expérience d'intervention collective et d'intervention «individuelle» ; hypothèses concernant la fonction sociale du travail social ; complémentarité des actions individuelles et collectives. L'activité de synthèse pratique ou théorique peut toucher la vie modulaire, la communauté universitaire ou les milieux de pratique : journées d'étude, colloque, symposium, publications, etc. L'activité doit être préalablement soumise à l'acceptation d'un ou plusieurs professeurs ou du conseil de programme.

VIT1630 Vietnamien I (débutant 1)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui veulent s'initier à l'expression orale en vietnamien, qui veulent se familiariser avec certains aspects culturels du Vietnam et qui veulent appliquer ces connaissances à leurs intérêts personnels et à leurs champs d'études.

L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la compétence générale en vietnamien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Vietnam. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'exprimer oralement en vietnamien dans un nombre limité de situations de la vie courante.

Initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base. Activités pédagogiques diverses pour développer les habiletés de communication de base à l'oral. Initiation aux stratégies et aux techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture du Vietnam. Application de ces connaissances à ses intérêts personnels et à certains domaines reliés à son champ d'études.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

VIT1631 Communication orale en vietnamien I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en vietnamien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, mais qui désirent améliorer leur compétence générale en vietnamien et leurs connaissances culturelles du Vietnam afin de pouvoir communiquer de façon plus efficace dans les domaines de leurs intérêts personnels et dans des contextes universitaires ou professionnels de leur choix. L'objectif principal du cours est le développement de l'expression orale, mais on développera également la

compétence générale en vietnamien au niveau de la compréhension de documents oraux et écrits ainsi que les connaissances culturelles pertinentes sur le Vietnam. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de s'entretenir en vietnamien sur des sujets de son choix.

Activités pédagogiques diverses pour renforcer les habiletés de communication à l'oral à l'aide de jeux de rôles, de discussions, etc. Présentation des différentes conventions de communication. Développement des stratégies d'écoute (repérage, anticipation, etc.) pour améliorer la compréhension de documents audiovisuels. Présentation des points de grammaire fondamentaux reliés au type de discours pratiqué en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude de différents types de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : VIT1630 Vietnamien I (débutant 1) ou l'équivalent

VIT1632 Compréhension de documents en vietnamien I (débutant 2)

Ce cours s'adresse à tous ceux qui sont capables de s'exprimer oralement en vietnamien de façon limitée dans un certain nombre de situations de la vie courante, et qui désirent améliorer leur compétence générale en vietnamien mais qui veulent surtout développer leur compétence de compréhension de documents en vietnamien, reliée à leurs intérêts personnels et aux exigences des diverses disciplines scientifiques ou du domaine professionnel de leur choix.

L'objectif principal du cours est le développement de la compréhension écrite, mais on développera également la compétence générale en vietnamien au niveau de la compréhension de documents oraux et de l'expression orale. À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de comprendre des documents sur des sujets de son choix. Développement de la compréhension écrite par divers exercices de lecture. Présentation des stratégies de compréhension propres aux documents écrits (repérage, anticipation, jugement, inférence, etc.) facilitant l'identification des idées principales, la reconnaissance de la logique interne d'un texte, la prise de notes, le résumé de textes, etc. Révision des points de grammaire fondamentaux reliés aux types de textes étudiés en classe ou en rapport avec les difficultés des étudiants. Étude d'articles de journaux, de revues ou de recueils de textes pour améliorer les stratégies de lecture et pour enrichir le vocabulaire spécialisé. Visionnement de documents audiovisuels en complément des objectifs du cours et pour renforcer la compétence générale en vietnamien.

En fonction de ses objectifs, on offre pour chaque cours des activités pédagogiques utilisant les technologies éducatives appropriées (laboratoire de langues, vidéo, ordinateur, etc.) en salle de classe, en atelier avec un moniteur et lors d'activités individualisées en dehors des heures de cours.

Préalable(s) : VIT1630 Vietnamien I (débutant 1) ou l'équivalent

DESCRIPTION DES COURS D'ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

ACT7150 Approfondissement des mathématiques actuarielles

Approfondissement des concepts, des outils et des techniques complexes nécessaires pour résoudre les problèmes spécialisés de mathématiques actuarielles rencontrés dans la pratique professionnelle de l'actuariat. Préalable(s) : ACT4020 Mathématiques actuarielles II ou ACT4121 Mathématiques actuarielles III ou l'équivalent

ACT7200 Analyse des programmes de sécurité financière I

Approfondissement des caractéristiques des principaux programmes d'assurance sociale, des avantages sociaux et des allocations de retraite. Analyse des risques financiers pour la population canadienne et américaine reliés à la vieillesse, la retraite, l'invalidité, la maladie et le décès prématuré. Analyse des approches utilisées au Canada et aux États-Unis pour faire face à ces problèmes. Conception et sélection des risques reliés aux avantages sociaux des employés.

ACT7201 Analyse des programmes de sécurité financière II

Conception, législation et imposition des principaux programmes volontaires de sécurité financière offerts par les compagnies d'assurance au Canada et aux États-Unis. Sélection des risques, administration et mise en marché des produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie individuelle. Analyse de l'imposition des compagnies d'assurance au Canada et aux États-Unis.

ACT7210 Formation avancée reliée à la pratique actuarielle I

Principes et techniques complexes utilisés pour déterminer la tarification des polices individuelles et collectives d'assurance-vie, d'accident-maladie et de rente. Notions reliées à la préparation des états financiers des compagnies d'assurance-vie : différences entre les principes comptables généraux et ceux des compagnies d'assurance, relations entre les différents rapports financiers et description des formulaires des états financiers prescrits pour l'assurance-vie et l'accident-maladie. Méthodes appliquées utilisées pour déterminer les réserves actuarielles des états financiers statutaires, analyse de l'impact des réserves actuarielles sur les états financiers.

ACT7211 Formation avancée reliée à la pratique actuarielle II

Principes et méthodes d'évaluation et de provisionnement des régimes de retraite. Méthodes actuarielles pour déterminer les coûts des régimes, hypothèses actuarielles et analyse des profits et pertes. Séance d'exercice de deux heures.

ACT7220 Actuariat et finance I

Analyse des caractéristiques des divers types de véhicules d'investissements utilisés pour provisionner les programmes de sécurité financière. Récentes innovations financières, fonctionnement des marchés financiers canadiens et américains. Analyse des valeurs mobilières, théorie des marchés de capitaux, processus décisionnel basé sur la contrainte risque/rendement et établissement des objectifs d'un portefeuille.

ACT7221 Actuariat et finance II

Mesures et modèles macro-économiques, inflation, monnaie, politiques, monétaires et fiscales, déficits, productivité et croissance à long terme. Gestion des titres à revenus fixes : structure temporelle des taux d'intérêt, volatilité des prix, taux d'intérêt stochastiques, immunisation et allocation des actifs. États financiers, ratios financiers, pro forma, analyse du seuil de rentabilité, coût du capital et gestion de la croissance.

ACT7230 Actuariat et gestion des actifs et des passifs

Outils et techniques de gestion de l'actif et du passif, conception générale, tarification et évaluation des produits. Objectifs des investisseurs institutionnels, contrôle et équilibrage d'un portefeuille, courbes de rendement des risques de défauts d'actifs. Options, modèles d'options, analyse des écarts ajustés des options, contrats à termes, conventions d'échange de taux d'intérêts, taux d'intérêt stochastiques et gestion de portefeuille.

ACT7359 Évaluation des régimes de retraite au Canada

Analyse de la théorie et application des mathématiques de l'évaluation des régimes de retraite. Cotisation d'exercice, charges à payer, équivalences actuarielles, analyse des gains et pertes actuariels par source.

ADM7001 Gestion de projets plurimédias 1

Ce cours favorise l'acquisition d'habiletés nécessaires au travail en équipe réelle et virtuelle. Il permet donc l'introduction, dans le milieu de l'éducation, de moyens modernes de travail en équipe. Il tente de répondre aux difficultés soulevées par l'existence de communautés virtuelles, tant sur le plan de la planification et du suivi des travaux, que sur le plan de la gestion des communications et des compétences au sein de l'équipe.

Ce cours offre aux participants la possibilité d'expérimenter la gestion stratégique d'un groupe de travail de collaboration dans un contexte de communautaire. Il permet l'expérimentation des fonctions et des techniques relatives à l'animation d'un tel groupe.

ADM7002 Gestion de projets plurimédias 2

Ce cours favorise l'acquisition d'habiletés nécessaires au travail en équipe réelle et virtuelle. Il permet donc l'introduction, dans le milieu de l'éducation, de moyens modernes de travail en équipe. Il tente de répondre aux difficultés soulevées par l'existence de communautés virtuelles, tant sur le plan de la planification et du suivi des travaux, que sur le plan de la gestion des communications et des compétences au sein de l'équipe.

Ce cours offre aux participants la possibilité d'expérimenter la gestion stratégique d'un groupe de travail de collaboration dans un contexte de communautaire. Il permet l'expérimentation des fonctions et des techniques relatives à l'animation d'un tel groupe.

ADM7128 Séminaire sectoriel : industriel et organisationnel (6 cr.)

Ce séminaire vise à permettre aux étudiants d'être capables de délimiter le domaine d'étude de la psychologie industrielle et organisationnelle (I/O), de comprendre comment il s'est développé et quels sont ses liens avec des

champs d'études connexes, de connaître les principales théories et positions contemporaines importantes en la matière, de développer une vision globale et intégrée, et de faire des liens entre théorie et pratique professionnelle. À cette fin, les thèmes suivants seront traités :

Délimitation du domaine d'étude de la psychologie I/O. Historique de la psychologie I/O ; fondements et rapports avec les théories des organisations et la psychologie individuelle et sociale. Liens avec des domaines d'étude connexes : comportement organisationnel et gestion du personnel. Apports de la psychologie I/O à l'étude d'extrants individuels et organisationnels, notamment le rendement, la satisfaction et la santé. Apports de la psychologie I/O à l'étude du comportement dans les organisations : fonctionnement des individus dans les organisations (différences individuelles, attitudes et comportements, apprentissage, motivation, etc.) et rapports entre individus dans les organisations (nature et fonctionnement des groupes, leadership et pouvoir, conflits, culture et climat, etc.). Apports de la psychologie I/O à la gestion du personnel : analyse des postes de travail, dotation (sélection, promotion, etc.) et formation du personnel, évaluation du rendement, etc.

Défis que posent à la psychologie I/O divers changements tels que les nouvelles technologies et les nouvelles formes d'organisation du travail, les mutations dans le marché de l'emploi et la mondialisation de l'économie.

ADM7701 Systèmes et technologies d'information pour le marketing

Comment les systèmes d'information peuvent supporter la fonction marketing dans l'entreprise ; notamment, gestion de produits et de leur cycle, gestion des clients actuels et potentiels, gestion des activités de ventes, de commercialisation, d'études et de suivi de marchés ; relation avec le développement de produits-services à fort contenu en information dans les domaines suivants : systèmes de réservation de voyages ; services bancaires spécialisés ; assurances ; échange électronique de données ; autres liens électroniques avec clients et fournisseurs ; gestion de l'interface entre la commercialisation et les systèmes d'information.

ADM7702 Systèmes et technologies d'information pour la production de biens

Rappel des fonctions principales de production et de support à la production de biens ; activités de planification et de contrôle de la production et des inventaires et exigences spécifiques en matière d'information ; systèmes de gestion manufacturière ; systèmes MRP, MRP II et autres ; systèmes et technologies de CAO/DAO et de robotique ; caractéristiques fonctionnelles, organisationnelles, financières et économiques de ces systèmes et technologies.

ADM7707 Analyse de l'industrie de l'information

La production de matériel ; la production et la distribution de logiciel ; la consultation, la commercialisation d'informations brutes et traitées, les chaînes de valeur propres à cette industrie ; les forces en présence dans ce secteur industriel en Amérique du Nord et ailleurs.

ADM7708 Innovation, recherche et développement dans le domaine de l'information

Caractéristiques générales des processus d'innovation, de recherche et de développement et leurs particularités dans les domaines des technologies et des systèmes d'information. Acquisition de la valeur commerciale. Rôle des normes et de la normalisation.

ADM8000 Le management américain

Ce cours vise essentiellement à donner aux participants une culture et une connaissance commune sur les fondements, l'esprit, les principales écoles de pensée et les grandes voies actuelles touchant au monde de la gestion des affaires, «à l'américaine».

Trois grands blocs pourraient constituer le contenu de ce cours. Les fondements de la pensée managériale américaine : de l'éthique protestante (M. Weber) à l'entrepreneurship (Schumpeter) en passant par la théorie de l'entreprise (T. Veblen) et la démocratie en Amérique (A. de Tocqueville). Les grandes écoles de pensée : le paradigme fonctionnaliste, l'économisme et le pragmatisme ; depuis F. Taylor jusqu'à H. Simon via H. Fayol et E. Mayo. Les voies et tendances actuelles : le néopragmatisme et le néo-empirisme ; des courants tels que ceux de H. Mintzberg, W. Ouchi et Peters Waterman.

ADM9001 Introduction à la gestion des ressources humaines dans le secteur des sciences biologiques (1 cr.)

Ce cours vise à fournir à des professionnels et cadres du secteur des sciences biologiques (environnement, biotechnologie, biopharmacologie), une introduction à la gestion des ressources humaines. Une présentation des diverses activités composant la gestion des ressources humaines et de ses particularités dans le secteur des sciences biologiques précèdera une étude des thèmes spécifiques suivants : la sélection du personnel, la motivation au travail et la gestion du rendement. Les techniques d'enseignement utilisées (exposé, lectures, exercices, discussions en groupe) viseront la compréhension de certains fondements : toutefois, elles auront principalement pour objectif la pratique d'habiletés, ce cours se voulant d'abord à portée pratique.

ADM9002 Gestion des ressources humaines dans le secteur des sciences (1 cr.)

Ce cours vise à fournir aux futurs professionnels et cadres du secteur scientifique une introduction à la gestion des ressources humaines du point de vue organisationnel et individuel. L'objectif fondamental est de permettre à de futurs professionnels du secteur des sciences d'avoir un aperçu des principales théories en gestion des ressources humaines (GRH) mais toujours en les rattachant aux pratiques en GRH en milieu scientifique.

Cours structuré en vue de permettre des discussions centrées sur les principales activités en gestion des ressources humaines : rémunération, recrutement, sélection, formation, évaluation et relations du travail dans une perspective systémique, soit en tenant compte du contexte des interventions.

ADM9100 Fondements de la pensée administrative

Ce séminaire vise à problématiser les principaux éléments de la pensée administrative à partir des grands courants de la pensée et de la recherche dans le domaine et des principales pratiques dans le milieu de l'administration.

ADM9200 Méthodologie de la recherche en administration

Conception de la recherche en général, méthodologies de la recherche en méthodes quantitatives, en sciences du comportement et en économie, méthodologies généralement utilisées en administration : recherches expérimentales, études en laboratoires, techniques d'observation, etc.

ADM9201 Méthodes de recherche en gestion

Le cours a pour objectif principal d'initier les étudiants aux diverses méthodologies de recherche utilisées dans les différents domaines de la gestion. À cet égard, le cours se veut multidisciplinaire tant par les sujets qui sont abordés que par les divers contextes dans lesquels ces sujets seront présentés. Bien que la plupart des méthodologies, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, y soient abordées, aucune ne sera présentée de façon exhaustive. Il est donc conseillé à l'étudiant qui désire parfaire ses connaissances pour une approche méthodologique en particulier de suivre un cours additionnel en cette matière.

L'étudiant sera appelé à réfléchir sur les façons dont l'étude d'un sujet de recherche peut être abordée. En plus, l'utilisation de trois logiciels développés pour résoudre des problèmes méthodologiques sera abordée. Ces trois logiciels sont ATLAS Ti (méthodes qualitatives), Trial Run-SPSS (expérimentation) et Methoologist's Tool Chest-Sage (système expert en méthodologie).

ADM9330 Management dans les pays en voie de développement

Ce séminaire porte sur la planification et le management du développement particulièrement dans les pays dits en voie de développement. Le cours examine de façon approfondie les enjeux fondamentaux du progrès et du développement tant du point de vue de ce qui conduit les hommes et les femmes que de celui de l'organisation et de la gouvernance des groupes. Les thèmes abordés vont des objectifs et stratégies du développement à leur mise en pratique. L'interdisciplinarité caractérise le cours, s'appuyant sur des disciplines comme les sciences de l'économie et du management, la biologie, la psychologie, la psychanalyse, l'anthropologie, la philosophie et d'autres approches.

ADM9401 Recherche évaluative : Méthodes et théories appliquées à la gestion des ressources humaines

Ce cours vise à développer des capacités analytiques chez les étudiants dans le domaine de la recherche évaluative appliquée à des interventions organisationnelles relatives à la gestion des ressources humaines.

Au terme de ce cours, l'étudiant devrait connaître les principales approches développées dans le domaine de l'évaluation ; situer ces approches dans les grands débats actuels du champ ; connaître les différents types d'évaluation leur portée et leurs limites ; diagnostiquer les différents besoins d'information des mandants concernant une intervention et les traduire sous forme de questions de recherche évaluative ; justifier la pertinence scientifique et sociale d'une recherche évaluative ; avoir la capacité de conceptualiser le modèle logique de l'intervention et de définir le modèle théorique sous-jacent ; connaître les approches et les méthodes spécifiques à chaque type d'évaluation ; être capable de proposer un protocole de recherche évaluative d'une intervention ; être en mesure de développer une approche permettant d'optimiser les retombées de l'évaluation.

ADM9900 Méthodes pédagogiques

Ce séminaire a pour but d'approfondir les diverses méthodes utilisées pour l'enseignement des sciences de la gestion (étude de cas, etc.) et à étudier les théories relatives à l'apprentissage appliquées au domaine de l'administration.

ADM991X Séminaire thématique en économie de l'entreprise

Séminaire à contenu variable portant sur l'économie de l'entreprise

ADM9921 Séminaire sur les théories en systèmes d'information

Ce séminaire permet aux étudiants d'approfondir les classiques dans le domaine tout en suscitant une réflexion scientifique sur la nature et l'évolution des connaissances.

ADM9922 Séminaire sur la recherche en systèmes d'information

Ce séminaire permet d'étudier et de confronter les différents courants méthodologiques dans le domaine. L'objectif est de permettre à l'étudiant d'améliorer ses connaissances, ses aptitudes face aux exigences de la recherche.

ADM992C Séminaire sur les technologies informationnelles d'aide à la prise de décision dans les organisations

Ce séminaire est une présentation critique de l'état des connaissances et de la recherche sur le plan des organisations : aides décisionnelles (DSS), systèmes experts, systèmes d'aide aux dirigeants) ; réseaux à base neuroniques ; techniques de simulation par ordinateur. Revue historique et théorique de la prise de décision dans les organisations et de l'idée de support ou d'aide à la décision. Caractéristiques des cinq principales technologies utilisées. Tendances de la recherche. Enjeu conceptuel de la notion d'intégration.

ADM992X Séminaire thématique en systèmes d'information

Séminaire à contenu variable portant sur les systèmes d'information.

ADM9931 Séminaire sur les théories en stratégie de gestion

Activité de même type que ADM9921.

ADM9932 Séminaire sur la recherche en stratégie de gestion

Activité de même type que ADM9922.

ADM9934 Théories et recherches en gestion de projet : perspectives organisationnelles

Globalement, le cours vise à permettre à des personnes ayant déjà une bonne connaissance du domaine de la gestion de projet de faire le point sur ces développements dont plusieurs sont fort récents et de préparer leur recherche dans le domaine. Plus spécifiquement, le cours vise à : - faire le point sur la remise en gestion et renouveau des orientations théoriques et méthodologiques dans le domaine de la gestion de projet ; - faire le point sur l'état actuel de la recherche en gestion de projet ; - développer la problématique de recherche de l'étudiante ou l'étudiant. Ce cours porte sur la gestion de projet organisationnelle, la gestion d'une organisation qui réalise ses objectifs stratégiques par la poursuite de projet. Le cours vise à permettre à des personnes ayant déjà une bonne connaissance du domaine de la gestion de projet de faire le point sur les développements récents dans le domaine et d'élaborer une problématique de recherche.

ADM9935 Gestion de projet d'innovation

Familiariser les étudiants avec les notions importantes et avec les principales questions de recherche reliées à la gestion des projets d'innovation ; discuter les postulats et les cadres théoriques utilisés par les différents courants de recherche qui ont abordé cette problématique et comparer leurs résultats et leurs recommandations ; identifier des approches théoriques qui, tout en étant issues d'autres préoccupations, pourraient aussi contribuer à la littérature en gestion des projets d'innovation ; aider les étudiants à identifier des lacunes dans les connaissances actuelles et à formuler des nouvelles questions et hypothèses de recherche.

Le cours vise à familiariser les étudiants de façon complète et systémique avec les courants de recherche sur la gestion des projets d'innovation. À partir de la problématique spécifique des projets d'innovation (ou de tout projet avec un certain degré de nouveauté), le cours est organisé par thèmes qui reflètent les différents problèmes auxquels ces projets sont confrontés durant leur cycle de vie. Un effort a été fait pour distinguer le plus possible, par sa problématique et par le bassin de lectures proposées,

ce cours des autres cours en gestion de la technologie offerts au programme (qui se concentrent principalement sur les aspects stratégiques ou supra organisationnels, tels que l'évolution des marchés, les systèmes nationaux d'innovation etc.)

ADM993X Séminaire thématique en stratégie de gestion

Séminaire à contenu variable portant sur la stratégie de gestion.

ADM9941 Séminaire sur les théories en comportement organisationnel

Activité de même type que ADM9921.

ADM9942 Séminaire sur les recherches en comportement organisationnel

Activité de même type que ADM9922.

ADM994X Séminaire thématique en comportement organisationnel

Séminaire à contenu variable portant sur la stratégie de gestion.

ADM9951 Séminaire sur les théories en gestion des opérations

Activité de même type que ADM9921.

ADM9952 Séminaire sur la recherche en gestion des opérations

Activité de même type que ADM9922.

ADM995X Séminaire thématique en gestion des opérations

Séminaire à contenu variable portant sur la gestion des opérations

ADM9961 Séminaire sur les théories en marketing

Activité de même type que ADM9921.

ADM9962 Séminaire sur la recherche en marketing

Activité de même type que ADM9922.

ADM996X Séminaire thématique en marketing

Séminaire à contenu variable portant sur le marketing.

ADM9971 Séminaire sur les théories en finance

Activité de même type que ADM9921.

ADM9972 Séminaire sur la recherche en finance

Activité de même type que ADM9922.

ADM997X Séminaire thématique en finance

Séminaire à contenu variable portant sur la finance

ADM9981 Séminaire I

ADM9982 Séminaire II

ADM9995 Lectures dirigées

Cette activité doit amener l'étudiant à couvrir systématiquement la documentation spécialisée associée à un champ de recherche donné. L'étudiant peut également utiliser cette activité pour explorer un aspect particulier de sa problématique de recherche si aucun autre cours ne permet de le faire.

Modalités : Les lectures suggérées doivent être supervisées par un professeur appartenant au corps professoral de l'une ou l'autre des quatre universités participant au programme du doctorat conjoint en administration.

ADM9999 Examen de synthèse (9 cr.)

L'examen de synthèse du doctorat en administration s'articule autour de trois questions que le comité de phase II adresse à l'étudiant. Chaque membre du comité formule une question et le directeur de thèse s'assure de la pertinence, de la cohérence et de l'intégration de chacune des questions, en regard des intérêts de recherche de l'étudiant. Ces questions exigent de l'étudiant qu'il effectue une synthèse mais aussi qu'il s'approprie et intègre les contenus théorique, analytique et méthodologique auxquels il aura été confronté durant sa scolarité. De plus, ces questions sont orientées vers les intérêts de recherche de l'étudiant de manière à s'assurer que les contenus soient ultérieurement utiles à la thèse.

Modalités : Les questions sont déposées auprès de la direction du programme qui s'assure de faire le suivi auprès de l'étudiant et des membres du comité de phase II, responsable de l'évaluation des activités du bloc synthèse. Elles sont transmises à l'étudiant au plus tard deux semaines après la fin de sa scolarité. L'étudiant dispose alors d'un maximum de seize semaines pour transmettre les réponses écrites aux questions à son comité de phase II qui doit les évaluer dans les quatre semaines suivant leur réception. Si les réponses sont jugées satisfaisantes, l'étudiant est convoqué pour une soutenance orale dans un délai de deux semaines.

AGU7001 Analyse sociologique urbaine

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Éléments de sociologie urbaine : la relation entre la structure sociale et la structure spatiale, la dichotomie production-consommation de l'espace urbain, la ville comme réseau d'échanges économiques et sociaux. Les différents courants en sociologie urbaine seront abordés, depuis l'écologie humaine et l'étude sociographique des unités de voisinage jusqu'aux analyses structurales de la production de l'espace et des mouvements sociaux urbains.

AGU7002 Analyse spatiale et planification urbaine

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Cours portant à la fois sur la perception, la représentation et l'organisation de l'espace. Bases épistémologiques de la connaissance de l'environnement. Perception de l'espace en urbanisme (Kevin Lynch), en géographie (J.K. Wright), en anthropologie, en sociologie (Anselm Strauss) et en psychologie (Piaget).

Concepts économiques de structuration et de polarisation de l'espace. Concept de densité. Représentation cartographique de l'espace. Représentation de l'espace comme champ de luttes sociales. L'espace comme écosystème. Organisation de l'espace et planification. Utilisation du sol et zonage. Lotissement. Plans des équipements et plans directeurs. Les voies de communications comme éléments structurants.

AGU7005 Analyse et gestion des services publics locaux

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Ce cours est centré sur l'évaluation des services publics locaux. L'évaluation implique à la fois l'analyse des phénomènes et la mise en forme de résultats pertinents pour les agents impliqués dans une décision. Dans un premier temps, aborder les problèmes méthodologiques liés à la mesure et à l'évaluation des services publics locaux, découlant de leur place dans la production des biens collectifs. Dans un second temps, procéder à l'évaluation effective des services offerts et de leurs effets, de leur production, de leur fourniture, dans des municipalités du Québec.

Dans un dernier temps, resituer les problèmes de gestion des services publics locaux dans l'évolution de l'ensemble du secteur public, en insistant sur les facteurs structurels, tant au niveau économique que sociopolitique qui conditionnent cette évolution.

AGU7007 Prévion et prospective en milieu urbain

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Analyse multidisciplinaire du futur urbain. Initiation à certaines méthodes de la prévision et de la prospective. Modèles empiriques de prévision : analyse des séries temporelles et recherche des tendances lourdes de l'évolution et prévision à court et à moyen termes ; cette analyse et cette recherche se feront à partir des méthodes suivantes : les indices, la moyenne mobile simple et double, le lissage exponentiel, etc. La décomposition des séries temporelles à l'aide du coefficient saisonnier, de la perception empirique du cycle et des mouvements irréguliers.

Modèles mathématiques de prévision : extrapolation graphique, régressions simples et multiples, principes généraux de l'analyse économétrique appliquée à l'étude du futur urbain.

Modèles prospectifs : les concepts clés de la prospective et les méthodes de base : scénarios, Delphi, approches psychosociologiques, indicateurs sociaux, etc. Choix d'une méthode de prévision et/ou de prospective en vue d'éclairer et de faciliter la prise de décision, l'intervention et la planification à court, à moyen et à long termes dans le domaine urbain.

ASC7375 Éducation interculturelle

Ce cours vise à préparer les responsables scolaires qui œuvrent auprès de clientèles multiculturelles à une meilleure connaissance des principaux groupes ethniques et de leur place dans la société québécoise dans le but de leur permettre une meilleure compréhension des phénomènes et comportements spécifiques de cette population. Formation des maîtres à l'éducation interculturelle : stratégies et techniques pour une mise en application d'une éducation interculturelle à l'école ; études critiques de publication sur le sujet.

ASS7001 Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED

Définition, principes éducatifs, fonctions, et contenu des plans de services, des plans d'intervention et des plans de transition dans un contexte scolaire. Description des principaux réseaux de services pour les élèves avec un TED. Évaluation des besoins éducatifs de l'élève. Connaissance des outils d'évaluation fonctionnelle. Lien entre l'évaluation, les objectifs du plan d'intervention et les activités éducatives proposées. Rôles des différents intervenants, de la famille et de l'élève.

ASS7002 Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés

L'objectif de ce cours est de connaître et comprendre les caractéristiques et les besoins éducatifs des élèves avec différents troubles envahissants du développement

Description des manifestations comportementales des troubles globaux et sévères du développement chez les élèves avec un trouble envahissant du développement (Autisme, Asperger, Rett, etc.), ou un retard mental moyen à sévère. Présentation des fondements conceptuels, éventuellement bio-psychosociaux, supportant actuellement ces diagnostics et définitions. Description des besoins éducatifs et scolaires spécifiques à ce type d'élève handicapé. Description des principaux moyens d'évaluation et d'intervention permettant d'identifier les besoins éducatifs et scolaires liés à ces handicaps.

ASS7003 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH

L'objectif de ce cours est de planifier et structurer l'enseignement individualisé auprès des élèves ayant des limitations fonctionnelles importantes.

Description de l'enseignement structuré et individualisé selon les prescriptions du modèle TEACCH de l'Université de la Caroline du Nord. (Treatment and Education of Autistic and other Communication Disabled Children). Exposés théoriques et pratiques sur les grands thèmes

suivants : Organisation de l'environnement (classe, locaux et autres aires spécifiques). Organisation et structure de la tâche en travail autonome. Structure du temps via un horaire individualisé. Individualisation du ou des modes de communication appropriés à chaque élève. Apprentissage des habiletés sociales dans des contextes de jeux et de loisirs.

Préalable(s) : ASS7001 Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED ; ASS7002 Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés ou ASS7041 Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères ; ASS7042 Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

ASS7004 Enseignement individualisé : habiletés sociales et loisirs

L'objectif de ce cours est de planifier et structurer l'enseignement individualisé auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement. Reconnaître «le handicap social» chez l'élève présentant un TED. Utiliser des stratégies d'intervention tel que : scénarios sociaux, conversations en bande dessinée, etc. La sexualité chez les adolescents avec TED. Évaluation et adaptation des loisirs, seul, à deux et en groupe.

ASS7005 Enseignement individualisé : communication

L'objectif de ce cours est de planifier et structurer l'enseignement individualisé auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement.

Ce cours vise l'acquisition d'une connaissance des principes de base (fonctions, formes et contextes), le développement de la capacité d'évaluer la communication au niveau réceptif et expressif d'une personne présentant un TED, et l'acquisition d'une connaissance des différentes stratégies efficaces d'enseignement de la communication adaptées à l'élève. Un historique des différents outils de communication sera présenté pendant le cours.

Préalable(s) : ASS7001 Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED ; ASS7002 Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés ; ASS7003 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH ; ASS7008 Atelier ; ASS7007 Classe ordinaire et intégration des élèves avec un TED ; ASS7006 Psychopédagogie comportementale et analyse fonctionnelle multimodale

ASS7006 Psychopédagogie comportementale et analyse fonctionnelle multimodale

L'objectif de ce cours est de planifier et structurer l'enseignement individualisé auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement.

Les caractéristiques de base de l'analyse appliquée du comportement en milieu scolaire : apprentissage par renforcement, techniques d'interventions positives, discrimination, imitation, façonnement, distribution sélective de l'attention, extinction, généralisation et maintien des acquis. Présentation de programmes comportementaux auprès des enfants d'âge préscolaire et ayant un TED : leur poursuite en milieu scolaire.

Préalable(s) : ASS7001 Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED ; ASS7002 Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés ; ASS7003 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH ; ASS7008 Atelier

ASS7007 Classe ordinaire et intégration des élèves avec un TED

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'analyser les modèles courants d'intégration, de saisir les rôles, tâches et fonctions des principaux acteurs de l'intégration et du maintien en classe ordinaire d'élèves avec des troubles envahissants du développement. Étude des principaux concepts reliés à celui de l'intégration. Connaissance des conditions de réussite de l'intégration. Bref rappel du

mouvement, politiques actuelles et état des recherches. Étude des principaux modèles d'organisation des services scolaires qui prennent en compte la problématique des enfants avec des troubles envahissants du développement. Étude des principales composantes organisationnelles. Contribution à l'élaboration d'un plan d'enseignement individualisé.

Préalable(s) : ASS7001 Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED ; ASS7002 Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés ; ASS7003 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH ; ASS7008 Atelier

ASS7008 Atelier

Appliquer, sous supervision, les principes de l'enseignement structuré et individualisé selon le modèle TEACCH. Développer sa capacité à travailler en collaboration avec les différents intervenants œuvrant dans la classe. Favoriser l'implication des parents.

Atelier donné sur le terrain.

Préalable(s) : ASS7001 Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED ; ASS7002 Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés ; ASS7003 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH

ASS7009 Activité synthèse (6 cr.)

L'objectif de ce cours est d'appliquer les différentes techniques d'enseignement individualisé structuré. Observation, planification, mise en œuvre, réajustement et évaluation sous supervision de 3 compétences (Communication, socialisation et ordre méthodologique). Mise en application des différentes techniques d'enseignement individualisé structuré apprises dans les cours. Utilisation de l'analyse multimodale. Rapport d'intervention tenant compte des éléments du DESS en intervention éducative en TED.

Atelier donné sur le terrain.

Préalable(s) : ASS7001 Approches éducatives et systémiques des élèves avec un TED ; ASS7002 Besoins éducatifs et troubles globaux et sévères du développement chez les élèves handicapés ; ASS7003 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH ; ASS7004 Enseignement individualisé : habiletés sociales et loisirs ; ASS7005 Enseignement individualisé : communication ; ASS7006 Psychopédagogie comportementale et analyse fonctionnelle multimodale ; ASS7007 Classe ordinaire et intégration des élèves avec un TED ; ASS7008 Atelier

ASS7010 Gestion de l'intégration des EHDA

Ce cours vise l'appropriation de la gestion des services offerts en classe ordinaire aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation scolaire ou sociale. Équilibre à rechercher entre l'intégration dans le milieu le plus normal possible et la spécialisation des services. Modèles de services novateurs et données scientifiques sur leur efficacité. Analyse coûts-bénéfices de l'intégration en classe ordinaire et des options complémentaires.

ASS7011 Intégration scolaire des élèves à risque ou en difficulté

Ce cours vise à acquérir des connaissances et à développer des compétences relatives à l'intégration en classe ordinaire d'élèves identifiés à risque ou présentant des difficultés d'apprentissage.

Perspectives contemporaines sur l'intégration en classe ordinaire des élèves en difficulté d'apprentissage, notamment sur la distinction entre les aspects moraux et pédagogiques de la question, sur la nécessité de faire réaliser des progrès aux élèves et sur la capacité de la classe ordinaire à répondre à leurs besoins. Examen critique de la pertinence des stratégies pédagogiques (ex. : tutorat par les pairs) et des modèles de services (ex. : co-enseignement) proposés à partir des données scientifiques disponibles et des expériences professionnelles des étudiants.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse principalement aux enseignants de l'enseignement préscolaire et primaire.

ASS7012 Enseignement adapté aux difficultés en mathématiques

Ce cours vise à développer et approfondir les connaissances relatives à l'intervention auprès d'élèves en difficultés d'apprentissage en mathématiques.

Approfondissement de la problématique liée aux difficultés d'apprentissage en mathématiques au primaire dans une perspective systémique. Analyse du contenu mathématique de situations d'enseignement/apprentissage aux trois cycles de l'ordre primaire. Élaboration de stratégies orthodidactiques pour adapter l'enseignement aux élèves en difficulté et intégrés en classe ordinaire. Analyse didactique d'interventions menées par les étudiants dans leur milieu de pratique.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse principalement aux enseignants de l'enseignement préscolaire et primaire en classe ordinaire.

ASS7013 Enseignement adapté aux difficultés en lecture-écriture

Ce cours vise à développer et approfondir les connaissances relatives à l'intervention auprès d'élèves en difficultés d'apprentissage en lecture-écriture.

Approfondissement des techniques d'observation d'enfants identifiés à risque ou en difficulté d'apprentissage en lecture et en écriture et intégrés en classe ordinaire. Étude des habitudes de lecture et d'écriture de l'enfant et de sa famille. Étude approfondie de différents modèles et de plusieurs techniques d'évaluation et d'intervention en lecture et en écriture dans la classe ordinaire. Construction, pour l'enseignant, d'une démarche intégrée à sa propre pédagogie. Analyse et interprétation des résultats. Étude de cas d'élèves en difficulté d'apprentissage en lecture et en écriture à partir des expériences professionnelles des étudiants et discussions au sujet des démarches pédagogiques préconisées.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse principalement aux enseignants de l'enseignement préscolaire et primaire en classe ordinaire.

ASS7014 Intervention adaptée aux difficultés comportementales en classe ordinaire

Ce cours vise à acquérir des connaissances relatives aux problèmes de comportement et des compétences pour intervenir auprès des enfants en difficultés d'adaptation. Étude des programmes de prévention et d'intervention, en milieu scolaire, destinés aux enseignants en classe ordinaire. Analyse des stratégies d'interventions adaptées aux élèves en difficulté comportementale et mises en œuvre par les étudiants dans leur milieu de pratique au regard des données de la recherche. Développement d'habiletés pratiques telles l'observation, le dépistage des difficultés comportementales en classe et l'analyse critique des stratégies d'intervention auprès des élèves à risque ou en difficulté et intégrés en classe ordinaire.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse principalement aux enseignants de l'enseignement préscolaire et primaire en classe ordinaire.

ASS7015 Prise en charge du développement professionnel

Ce cours vise à acquérir des connaissances et à développer des compétences relatives à la prise en charge de son développement professionnel et à s'initier à la recherche en adaptation scolaire et sociale.

Contexte québécois et rôle des enseignants au regard de l'intégration scolaire et de la différenciation pédagogique ; problèmes rencontrés par les étudiants dans leur pratique professionnelle. Nécessité du développement professionnel : nature, genèse, fonctions. Modalités individuelles : autorégulation de l'apprentissage, Webfolio et plan de développement professionnel. Modalités collectives : communautés d'apprentissage et participation à un forum. Contribution de la recherche au développement professionnel : utilisation de recherches existantes, recherche dans des sites Web, dans des bases de données. Élaboration d'un projet de type recherche «exploratoire» ou «d'utilisation» des données de la recherche (en mathématiques, en lecture-écriture ou en

adaptation sociale) visant à l'adaptation de l'enseignement ou de l'intervention éducative. Réalisation et analyse de l'impact du projet. Diffusion auprès des pairs du projet d'enseignement ou d'intervention adapté en classe ordinaire. Synthèse collective. Ce cours peut être pris en charge par plus d'un professeur selon la nature des projets des étudiants.

Condition d'accès : Ce cours s'adresse principalement aux enseignants de l'enseignement préscolaire et primaire en classe ordinaire.

Préalable(s) : ASS7011 Intégration scolaire des élèves à risque ou en difficulté ; ASS7012 Enseignement adapté aux difficultés en mathématiques ; ASS7013 Enseignement adapté aux difficultés en lecture-écriture ; ASS7014 Intervention adaptée aux difficultés comportementales en classe ordinaire

ASS7020 Prévention à l'école primaire

Distinction entre les concepts de prévention universelle et de prévention ciblée. Importance de l'intelligence émotionnelle dans la prévention. Rôles des enseignants dans la prévention. Étude de l'approche d'intervention préventive multidimensionnelle. Observation et analyse des attitudes des enfants ainsi que des pratiques et attitudes éducatives visant à prévenir des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Utilisation de la vidéoformation pour observer et analyser, dans un objectif de prévention universelle, les pratiques éducatives et attitudes des enseignants inscrits au cours.

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé par un moniteur lors de la réalisation de travaux pratiques sous forme de laboratoire en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs pratiques et attitudes éducatives.

ASS7021 Prévention et concertation enseignant-parents à l'école primaire

Distinction entre les concepts de collaboration, coopération, concertation et partenariat. Principes de base et conditions favorisant la prévention universelle et la concertation avec les parents. Rôles des parents dans la prévention. Observation et analyse des interactions enseignant-parent-enfant afin d'identifier les attitudes et pratiques éducatives favorisant la prévention de l'inadaptation et le renforcement des capacités d'adaptation personnelle, scolaire et sociale des enfants. Démarche de recherche-action pour réaliser un projet d'intervention préventive avec les parents : observation et analyse de la démarche de prévention et de concertation en utilisant des séquences vidéo filmées lors de la réalisation du projet.

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé par un moniteur lors de la réalisation de travaux pratiques sous forme de laboratoire en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs attitudes et interactions avec les parents.

Préalable(s) : ASS7020 Prévention à l'école primaire

ASS7022 Projet d'expérimentation d'un programme de prévention et de concertation enseignant-parents

Étude d'un programme de prévention universelle et de concertation enseignant-parents : fondements théoriques, objectifs et contenu. Connaissance des principes d'animation et développement d'habiletés d'animation favorisant une démarche de prévention universelle en concertation avec les parents. Expérimentation et évaluation du programme en milieu scolaire. Rapport synthèse et perspectives d'avenir.

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé par un moniteur lors de la réalisation de travaux pratiques sous forme de laboratoire en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs habiletés d'animation et leurs interactions avec les parents.

Préalable(s) : ASS7021 Prévention et concertation enseignant-parents à l'école primaire

ASS7041 Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Approfondir la connaissance des caractéristiques au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel des élèves avec des incapacités intellectuelles sévères et

adapter les interventions éducatives à ces caractéristiques. Connaître la terminologie médicale et certains éléments de physiologie et neurologie afin de faciliter la consultation des dossiers médicaux et la participation aux rencontres transdisciplinaires en vue de planifier l'enseignement pour chaque élève ayant des incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères lors d'interventions éducatives. Être sensibilisé aux aspects éthique, historique et culturel et aux droits des personnes avec des incapacités intellectuelles sévères.

Définitions, étiologie et caractéristiques. Développement normal et atypique au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel. Éléments de physiologie et de neurologie. Soins de santé physique, médication, premiers soins, appareils orthopédiques et terminologie médicale en lien avec les caractéristiques des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Limites physiologiques et grilles d'observation de la douleur. Santé mentale et impact sur l'intervention éducative. Éthique, dignité et qualité de vie (ex. : mesures de contention, stérilisation, euthanasie). Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe.

ASS7042 Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Connaissance et application des programmes éducatifs adaptés aux élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées : contenus et liens avec les programmes généraux. Évaluation des acquis et des besoins des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères. Choix des habiletés prioritaires et individualisation de l'enseignement. Suivi des apprentissages : observation, dossier de réalisations, bulletin, listes de vérification et autres instruments de mesure.

Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe

ASS7043 Planification des interventions éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. S'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire pour l'élaboration des plans de services, d'intervention et de transition en précisant le rôle de l'enseignant et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève avec incapacités intellectuelles sévères. Favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères. Liens entre l'identification des besoins et les objectifs du plan d'intervention. Impact de l'interférence émotionnelle sur les capacités d'apprentissage. Planification de situations d'enseignement-apprentissage. Rôles des intervenants et des parents et participation de l'élève. Stratégies de communication et de partenariat en équipe transdisciplinaire. Fonctions et contenu des plans d'intervention, des plans de services et des plans de transition dans un contexte scolaire. Description des principaux services scolaires et communautaires pour les élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe

ASS7044 Gestion des comportements des élèves avec incapacités intellectuelles sévères en milieu scolaire

Connaître et expérimenter des approches et techniques utilisées pour la gestion des comportements et pour l'enseignement individualisé aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Être sensibilisé aux aspects éthique, historique et culturel et aux droits des personnes avec incapacités intellectuelles sévères.

Principes de base de l'analyse appliquée du comportement (ABA), enseignement systématique, enseignement par essais distincts, stratégies de maintien et de généralisation, utilisation du renforcement. Gestion des comportements et approche positive. Analyse fonctionnelle du comportement des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Santé physique, santé mentale et troubles du comportement (automutilation, agressions, pica, etc.). Mesures de contention. Techniques non aversives.

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé lors de la réalisation de travaux pratiques en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs pratiques et attitudes éducatives auprès des élèves auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.

ASS7045 Approches pédagogiques spécialisées pour les élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Connaître et expérimenter des approches pédagogiques spécialisées pour des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (pédagogie fonctionnelle et sociale, pédagogie par projet, approche communautaire, approche positive, ergonomie cognitive, etc.). Connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères.

Approche fonctionnelle et sociale : techniques et adaptations fonctionnelles liées à l'apprentissage de l'autonomie alimentaire et vestimentaire, l'hygiène, les loisirs, la gestion de l'argent et l'utilisation de la technologie. Approche communautaire, programme d'éducation intégrée à la communauté et stratégies d'enseignement. Pédagogie par projet. Principes et activités favorisant l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Programmes d'enseignement des habiletés sociales, vie affective et sexualité. Enseignement individualisé et de groupe. Matériel didactique spécialisé.

Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe.

ASS7046 Séminaire thématique lié aux besoins sensoriels et moteurs des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Connaître et utiliser les principes et techniques de réadaptation intégrés à l'enseignement aux élèves avec des incapacités intellectuelles sévères (stimulation sensorielle, positionnement, déplacement, etc.). Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Programmes éducatifs adaptés aux besoins sensoriels et moteurs des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Sensibilisation aux principes et techniques d'intervention utilisés par les professionnels de la physiothérapie et de l'ergothérapie et mis en application par les enseignants : techniques de positionnement et de déplacements,

programmes de stimulation sensorielle, intégration neuro-sensorielle. Sensibilisation aux approches et activités de musicothérapie, zoothérapie, art-thérapie.
Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe.

ASS7047 Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec des incapacités intellectuelles sévères. Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères.

Connaissance des principes de base de la communication : fonctions, formes et contextes. Modes de communication au niveau réceptif et expressif des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Systèmes augmentatifs et alternatifs de communication. Utilisation des aides techniques. Stratégies d'enseignement visant la communication fonctionnelle des élèves. Programmes d'enseignement de la communication orale et écrite (PECS, VPL, ABC boum, HWT, etc.).

Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe.

ASS7048 Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. S'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire. Favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères.

Application sous supervision des principes de l'enseignement individualisé et de groupe en lien avec l'évaluation des besoins des élèves d'un groupe classe. Mise en application des programmes éducatifs pour les élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Planification et application de situations d'enseignement-apprentissage dans le domaine de la communication. Travail en collaboration ou en partenariat avec la famille et avec les divers intervenants œuvrant dans la classe. Planification et présentation de l'horaire de classe en fonction des besoins de chacun des élèves et des habiletés prioritaires à développer. Rapport d'intervention.

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé par un moniteur lors de la réalisation de situations d'enseignement-apprentissage en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs pratiques et attitudes éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.

Condition d'accès : Dans le programme court en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères : avoir réussi 9 crédits

Dans le DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères : avoir réussi 21 crédits

ASS7049 Stage 2 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Connaître et expérimenter des approches pédagogiques spécialisées pour des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la

dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. S'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire pour l'élaboration des plans de services, d'intervention et de transition en précisant le rôle de l'enseignant et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève avec incapacités intellectuelles sévères. Favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères.

Application sous supervision des principes de l'enseignement individualisé et de groupe en lien avec l'évaluation des besoins des élèves d'un groupe classe. Mise en application de différentes stratégies et techniques d'enseignement. Utilisation de l'analyse appliquée du comportement et de l'analyse fonctionnelle du comportement. Planification et application de situations d'enseignement-apprentissage favorisant l'inclusion sociale en tenant compte des trois domaines suivants : communication, socialisation et motricité. Travail en collaboration ou en partenariat avec la famille et avec les divers intervenants œuvrant à l'école et dans la communauté. Planification et présentation de l'horaire de classe en fonction des besoins de chacun des élèves et des habiletés prioritaires à développer. Rapport d'intervention.

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé par un moniteur lors de la réalisation de situations d'enseignement-apprentissage en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs pratiques et attitudes éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.

Condition d'accès : Dans le DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères : avoir réussi 21 crédits

Préalable(s) : ASS7048 Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

ASS7051 Séminaire en orthodidactique des mathématiques (6 cr.)

Étude avancée des spécificités de l'enseignement/apprentissage des mathématiques en adaptation scolaire (morcellement et surinvestissement de savoirs, conduites atypiques, etc.), des concepts et des moyens nécessaires à la résolution de problèmes d'enseignement des mathématiques auprès d'élèves en difficulté. Élaboration d'un projet de recherche/intervention d'enseignement d'un contenu mathématique adapté à des élèves en difficulté. Analyse du contenu mathématique à enseigner, des pratiques mathématiques à développer, du travail mathématique engagé par les élèves en difficulté et de l'enseignant, des interactions didactiques enseignant/élèves en difficulté comme fils conducteurs du projet mené par chacun des étudiants.

Préalable(s) : ASS7012 Enseignement adapté aux difficultés en mathématiques

ASS7052 Problématique orthodidactique de la transition primaire/secondaire en mathématiques

Étude des institutions primaire et secondaire en adaptation scolaire du point de vue des transformations qui caractérisent le passage d'une institution à l'autre : transformations d'objets mathématiques, de pratiques et de contrats didactiques. Phénomènes didactiques inhérents au changement d'institution. La position des élèves dits « faibles » dans les classes régulières de la nouvelle institution. Analyse des interactions didactiques en classes d'adaptation scolaire au sein des ruptures et articulations qui impliquent le changement des pratiques arithmétiques aux pratiques algébriques et le passage de la validation empirique à la validation intellectuelle dans les différents domaines spécifiques (arithmétique, algébrique, géométrique). Les élèves faibles des classes régulières face à ces ruptures et articulations. La construction d'outils didactiques pour la gestion des transformations mentionnées.

Préalable(s) : ASS7051 Séminaire en orthodidactique des mathématiques (6 cr.)

ASS7302 Intégration de la personne en difficulté d'adaptation

Principes d'intégration de la personne en difficulté en milieu familial, scolaire et communautaire. Analyse critique des modèles et des programmes d'intégration scolaire de la personne en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation. Ce cours a pour but principal de permettre à l'étudiant : d'analyser et de critiquer les principes, les modèles et les programmes d'intégration ; d'élaborer un programme à partir des possibilités et des besoins de la personne en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.

ASS7311 Stratégies d'enseignement et adaptation scolaire

Analyse des principes sous-jacents à l'enseignement individualisé. Les approches suivantes seront analysées et illustrées d'exemples concrets : pédagogie différenciée, enseignement modulaire, enseignement stratégique, apprentissage autonome, apprentissage réciproque, apprentissage de précision, et autres approches actuelles destinées à favoriser la réussite des apprentissages d'un sujet ou d'un sous-groupe de sujets. L'accent sera mis sur la spécificité de l'intervention pédagogique auprès de clientèles en difficulté d'apprentissage et d'adaptation ainsi que sur ses conditions de réalisation. Étude critique d'expériences et de recherches conduites en milieu scolaire.

ASS7312 La prévention primaire en éducation

Distinction entre les concepts de prévention primaire, secondaire et tertiaire. Connaissance des principes fondamentaux de la prévention primaire et analyse critique de recherches récentes dans le domaine. Définition du rôle préventif de la famille et identification des options éducatives qui visent le partenariat avec les parents et l'apprentissage dans la réciprocité à partir d'une approche transdisciplinaire. Étude des modèles d'éducation parentale. Études d'expériences et de modèles d'intervention précoce pour les enfants de zéro à cinq ans. Étude de programmes d'intervention préventive en milieu scolaire. Expérimentation en milieu familial, scolaire, communautaire ou dans le secteur des affaires sociales d'une approche de prévention primaire visant à aider l'enfant à se prémunir contre des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Analyse de stratégies visant à prévenir l'abandon scolaire.

ASS7318 L'individu en situation d'échec

Apprentissage, développement et adaptation scolaire : étude de l'échec et de la situation d'échec sous divers angles. L'échec scolaire et sa signification. Analyse de situations pédagogiques particulières : troubles d'apprentissage, débilite, instabilité. L'échec et l'enseignant. Le dépassement de l'échec.

ASS7504 Développement affectif et intervention pédagogique

Le dynamisme affectif, source de modèles et d'innovations pédagogiques (C. Rogers, Bruno Bettelheim, Thomas Gordon, Eric Berne et Thomas A. Harris). Analyse critique de ces courants de pensée considérés du point de vue du développement de l'objectivité et des implications pédagogiques qui en découlent. Le dynamisme affectif ; source de l'avènement des valeurs. La carence dans les dynamismes affectifs, source de crises dans l'intervention pédagogique.

ASS7515 Succès et échec à l'école : concepts et réalités

Étude et analyse des problématiques liées au décrochage et à la réussite scolaire. Examen de théories et de concepts liés à ces problématiques. Analyse de résultats de recherches et d'interventions expérimentées en milieu éducatif.

ASS7540 Mésopédagogie et écologie communautaire

Historique et définition de la mésopédagogie. Approches communautaires : modèles, méthodologie. Identification des besoins et des ressources. Utilisation des ressources

communautaires et familiales pour une intervention mésopédagogique dans un projet socioscolaire, dans le respect de l'équilibre de l'environnement.

ASS7933 Éducation à la mort

L'éducation à la mort par l'intégration des défis existentiels corporels, relationnels et métaphysiques. Préparation à la formation des aidants naturels dans les domaines de la mort, du deuil et d'autres pertes.

ASS7940 Intervention éducative en milieu familial

Compte tenu de l'importance du rôle de la famille dans l'éducation de l'enfant, ce cours a comme objectif d'identifier les options éducatives, les modèles théoriques et conceptuels qui visent le partage du savoir avec les parents et l'apprentissage dans la réciprocité à partir d'une approche transdisciplinaire de la réalité familiale. Par des exposés, des discussions et des groupes de travail, l'étudiant approfondit la thématique liée à l'intervention éducative en milieu familial, à l'éducation familiale et aux rôles et aux habiletés éducatives des parents. Analyse critique de contenus de recherche. Étude critique de modèles et de programmes d'intervention.

ASS7941 Élaboration de modèles mésopédagogiques

Analyse de projets se référant aux modèles mésopédagogiques et aux approches de recherche s'inspirant de l'écologie humaine et sociale en éducation. Soutien méthodologique à la réalisation de projets de recherche des étudiants dont la thématique de recherche est liée aux principes de l'intervention mésopédagogique ou de l'écologie sociale et humaine en éducation.

ASS7946 Éducation à la mort selon les âges

Le thème de la mort en relation avec l'enfant, l'adolescent et l'adulte : analyse des représentations socioculturelles de la mort et incidences sur la relation à la mort. Le développement du concept de la mort, les dimensions cognitive, émotionnelle et existentielle, fondements de l'approche éducative. Les principes de l'éducation à la relation avec la mort et leur application en soins palliatifs. Le rôle pédagogique de la mort pour la vie.

ASS831X Séminaire thématique sur les difficultés d'adaptation sociale

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif à l'intervention éducative auprès des personnes en difficulté d'adaptation sociale. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

ASS833X Séminaire thématique sur les difficultés d'apprentissage

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif à l'intervention éducative auprès des personnes présentant des difficultés d'apprentissage. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

ASS834X Séminaire thématique sur la déficience intellectuelle et les polyhandicaps

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif à l'intervention éducative auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle ou d'autres handicaps physiques et/ou sensoriels. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

ASS890X Séminaire thématique en éducation communautaire ou mésopédagogie

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine de l'éducation relative à l'environnement, de l'éducation en matière de santé, de l'éducation internationale, de l'éducation en milieu familial ou de l'éducation auprès des personnes âgées. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

ATO8000 Séminaire de recherche en ATO

Cours relevant du Centre A.T.O.

Le séminaire de recherche en ATO est un séminaire thématique dont le thème annuel est défini en étroite relation avec les activités de recherche spécialisées du Centre. Sous la direction d'un ou de deux chercheurs du Centre, il permet, autant aux étudiants en formation qu'aux chercheurs actifs, d'acquérir des connaissances nouvelles, de faire progresser des hypothèses de travail et de débattre les questions importantes du domaine de l'analyse de textes par ordinateur.

ATO8100 Séminaire en Cognition et Technologie de l'Information I

Cours relevant du Centre A.T.O.

Ce séminaire thématique voit son thème annuel défini en étroite relation avec les activités de recherche spécialisées du Centre. Sous la direction d'un ou de deux chercheurs du Centre, il permet, autant aux étudiants en formation qu'aux chercheurs actifs, d'acquérir des connaissances nouvelles, de faire progresser des hypothèses de travail et de débattre les questions importantes du domaine de la Cognition et des technologies de l'Information.

ATO8200 Séminaire en Cognition et Technologie de l'Information II

Cours relevant du Centre A.T.O.

Ce séminaire thématique en Cognition et Technologie de l'Information comporte les mêmes objectifs que ATO8100 et permet de poursuivre les activités amorcées dans ce premier cours.

AVM7001 Séminaire de projet d'intervention

Initiation aux méthodes de la recherche appliquée et à l'approche méthodologique du projet. Aperçu des étapes d'élaboration du projet en rapport avec les besoins relatifs à une pratique professionnelle : problématiser, documenter, réaliser, évaluer, rétroagir et communiquer. Initiation aux techniques d'observation et de documentation, à la collecte et au traitement des données, au résumé de lecture et au travail de synthèse. Encadrement du projet d'intervention éducative de l'étudiant, analyse des besoins du milieu et élaboration d'un plan d'intervention.

AVM7502 Forum d'interventions éducatives

Séminaire d'échanges entre les étudiants et des invités de divers milieux d'interventions éducatives permettant de faire le lien entre les acquis théoriques et la pratique éducative. Ce forum permet de faire état de l'avancement des travaux de réflexion et d'intervention éducative de l'étudiant. Préparation et participation de l'étudiant à cet événement. Présentation orale et écrite du projet d'intervention éducative.

AVM7505 Intervention éducative dirigée

Réalisation du projet d'intervention dans un milieu de travail sous la supervision d'un tuteur choisi en accord avec le comité de programme. Bilan écrit de l'intervention.

AVM7510 Rédaction et diffusion d'un rapport de projet (6 cr.)

Évaluation et rétroaction du projet d'intervention éducative. Rédaction d'un rapport d'activités liées à la réalisation du projet. Ce rapport peut prendre diverses formes : compte

rendu d'une communication à un colloque, congrès ou autre rencontre de nature professionnelle, texte soumis à une publication, document didactique, visuel, audiovisuel ou informatisé accompagné d'un guide écrit.

AVM8010 Méthodologie de la recherche

Définition et rôle de la recherche en enseignement des arts visuels et médiatiques et en création. Planification des étapes de recherche qui mènent à la rédaction du mémoire ou du texte d'accompagnement : problématique, état de la question, cadre théorique, approches méthodologiques, analyse et synthèse. Liens avec la démarche artistique. Préparation d'un avant-projet.

AVM802X Dimension esthétique, pratiques et problématiques actuelles en art

Ce séminaire à contenu variable a pour objectif d'ouvrir un espace de réflexion sur la pratique artistique selon différentes théories et problématiques pertinentes aux thèmes développés tels que : la création en arts visuels ; l'évolution de la notion d'art et des théories esthétiques ; les rapports qu'entretiennent les pratiques artistiques actuelles avec l'histoire et la société ; les effets de l'interpénétration de l'esthétique et de l'éthique dans la société contemporaine. Selon la thématique développée il est possible de mener une expérimentation en atelier ou de type intervention en arts visuels ou médiatiques. Le contenu du cours est soumis à l'approbation du sous-comité de programme.

AVM803X Art, subjectivité et identité

Ce séminaire à contenu variable a pour objectif d'ouvrir un espace de réflexion sur la pratique artistique selon différentes théories et problématiques pertinentes aux thèmes développés tels que : la création artistique dans sa relation à la notion de sujet ; les liens complexes que tisse l'activité artistique entre l'individu, la société et l'histoire ; la parole subjective dont l'activité artistique est investie et les dialogues qu'elle engage ; les diverses approches du processus de création ; les conditions d'émergence de l'œuvre d'art et de son appréciation subjective en relation à l'individu, à l'objet et à l'expérience ; l'intersubjectivité et l'identité dans un contexte de société contemporaine. Selon la thématique développée il est possible de mener une expérimentation en atelier ou de type intervention en arts visuels ou médiatiques. Le contenu du cours est soumis à l'approbation du sous-comité de programme.

AVM804X Art, médias, technologie et culture

Ce séminaire à contenu variable a pour objectif d'ouvrir un espace de réflexion sur la pratique artistique selon différentes théories et problématiques pertinentes aux thèmes développés tels que : les questions d'ordre épistémologique, social et culturel des diverses pratiques artistiques confrontées à l'usage et à la culture médiatique ; les changements produits par les médias et la technologie sur les pratiques artistiques et scientifiques, sur les aménagements sociaux et les représentations du monde. Selon la thématique développée il est possible de mener une expérimentation en atelier ou de type intervention en arts visuels ou médiatiques. Le contenu du cours est soumis à l'approbation du sous-comité de programme. (Séminaire ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire).

AVM805X Espace social et politique de l'art

Ce séminaire à contenu variable a pour objectif d'ouvrir un espace de réflexion sur la pratique artistique selon différentes théories et problématiques pertinentes aux thèmes développés tels que : la fonction de l'art et de l'artiste dans les différents types de société ; la validation, la reconnaissance et la légitimation de l'œuvre ; l'art public ; les relations de la pratique artistique avec les institutions ; les relations entre les forces de changement et d'inertie dans le champ social et politique de l'art ; la diffusion et la réception de l'œuvre d'art, l'analyse historique des divers engagements de la pratique artistique. Selon la thématique développée, il est possible de mener une expérimentation

en atelier ou de type intervention en arts visuels ou médiatiques. Le contenu est soumis à l'approbation du sous-comité de programme.

AVM806X Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels

Séminaire sur l'histoire des théories artistiques, esthétiques, psychologiques et pédagogiques concernant l'enseignement des arts en Europe, aux États-Unis et dans les différents systèmes scolaires. Analyse critique de la théorie et impact sur les enjeux actuels en enseignement artistique, compte tenu des dimensions sociales, politiques et culturelles du milieu. Survol des différents axes de recherche et d'intervention en éducation artistique.

AVM8101 Séminaire de création : rapports de la pratique à la théorie

Inventaire et analyse de la production artistique de l'étudiant et rapports avec les pratiques en arts visuels et médiatiques et la pensée artistique contemporaine. Identification de ses intérêts de recherche. Présentation orale et écrite de l'étudiant au professeur responsable du séminaire et au groupe-cours. Cette activité est reliée aux «Ateliers de création I et II».

AVM8111 Atelier de création I

Création et recherche en arts visuels et médiatiques. Présentation et réalisation d'une œuvre reliée au projet de recherche-crédation de l'étudiant, dans une ou plusieurs disciplines de son choix. Analyse de sa pratique artistique et rapports avec l'importance de la multidisciplinarité dans la pensée artistique contemporaine.

AVM8112 Atelier de création II

Création et recherche en arts visuels et médiatiques. Présentation et réalisation d'une œuvre reliée au projet de recherche-crédation de l'étudiant, dans une ou plusieurs disciplines de son choix. Contextualisation de sa pratique artistique dans le champ de l'art contemporain. Confrontation de la production de l'étudiant à l'opinion et à la critique d'intervenants actifs dans le milieu des arts visuels, (artistes, théoriciens de l'art, commissaires, directeurs de galerie).

AVM8115 Atelier projet de création

Recherche et création en arts visuels et médiatiques. Cet atelier, donné de façon intensive à l'été, vise l'élaboration et la mise en forme de l'œuvre ou de l'intervention artistique permettant de mettre en place les éléments constitutifs du mémoire-crédation de l'étudiant. Confrontation de la production de l'étudiant à la critique d'intervenants actifs dans le milieu des arts visuels (artistes, théoriciens de l'art, commissaires, directeurs de galerie). Cet atelier sera donné par un professeur ou une équipe de deux professeurs, en collaboration avec les directeurs de recherche disponibles.

AVM8120 Stage de création

Stage de formation et de production en milieu de création artistique. Cette activité peut être individuelle ou réunir un groupe d'étudiants autour de problématiques actuelles en art. Réalisation d'une œuvre en relation avec le projet de création de l'étudiant. Rédaction d'un rapport de stage (entre 5 et 10 pages) qui doit faire état des activités de création artistique de l'étudiant et d'une réflexion théorique sur son travail. Le stage comporte 150 heures (sous réserve de l'approbation du lieu de stage par le sous-comité de programme).

AVM8220 Stage de recherche ou de diffusion

(Lieu de stage sujet à l'approbation du sous-comité de programme)

Stage dans un laboratoire de recherche ou dans un lieu de diffusion de l'art. Cette activité doit être en relation avec le projet de recherche ou de recherche-crédation de l'étudiant et comporte des travaux d'atelier préparatoires

à la réalisation de l'œuvre ou à l'intervention artistique. Ce stage permet à l'étudiant de s'insérer dans un groupe de recherche et d'acquérir des connaissances dans son champ d'étude ou de créer des liens avec le milieu des arts visuels, et d'expérimenter des stratégies de diffusion tout en contextualisant sa propre pratique par rapport aux problématiques actuelles et aux enjeux social et politique de l'art. Rédaction d'un rapport de stage (entre 10 et 20 pages) qui doit faire état des activités de recherche ou de diffusion auxquelles l'étudiant a participé et d'une mise en contexte théorique relative à son projet de recherche-crédation.

Cette activité est sous la responsabilité du directeur de recherche et comporte 150 heures de travail. Des travaux d'atelier préparatoires à la réalisation de l'œuvre ou de l'intervention artistique sont exigés.

AVM8221 Travaux dirigés I

Cette activité de recherche, sous la responsabilité du directeur de recherche, comporte des travaux d'atelier complémentaires à la réalisation de l'œuvre ou à l'intervention artistique.

AVM8222 Travaux dirigés II

Cette activité de recherche, sous la responsabilité du directeur de recherche, comporte des travaux d'atelier complémentaires à la réalisation de l'œuvre ou à l'intervention artistique. L'étudiant devra rédiger un texte (10 pages) préparatoire au mémoire-crédation faisant état de l'intention et de la mise en contexte de l'œuvre ou de l'intervention. Préable(s) : AVM8221 Travaux dirigés I

AVM8301 Forum recherche-crédation

Cette activité de recherche comporte des travaux d'atelier préparatoires à la réalisation de l'œuvre ou à l'intervention artistique. Une présentation orale du projet de l'étudiant a lieu dans le cadre du forum de recherche-crédation. Cet événement s'adresse aux étudiants de maîtrise et leur permet de faire état de l'avancement des travaux de réflexion et de création.

AVM8410 Séminaire de lecture

Cette activité, donnée sous la responsabilité du directeur de recherche, permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en éducation artistique et d'enrichir les fondements théoriques et méthodologiques de sa recherche. Un programme de lecture est établi en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant et de la problématique générale de son projet de mémoire. Des comptes rendus critiques sont exigés et peuvent faire l'objet d'une publication ou d'une présentation dans un colloque.

AVM8501 Enseignement des arts et modèles d'intervention

Examen critique des objectifs et modèles d'intervention éducative de l'art dans divers milieux : préscolaires, scolaires, collégiaux, universitaires, spéciaux, communautaires, familiaux, à vocation culturelle et autres. Étude des implications didactiques et curriculaires ; inventaire des méthodes d'intervention, développement des divers modes de représentation ; survol des théories de l'apprentissage (apport de la psychologie cognitive, des approches constructivistes, pragmatiques, de l'analyse sémiologique, etc.). État de la question aux plans théorique et pratique.

AVM8601 Séminaire de création en éducation : rapports théorie/pratique

Mise en relation de la pratique et des intérêts de recherche en éducation. Inventaire et analyse de la démarche et de la production artistique de l'étudiant et rapports avec les pratiques en arts visuels et médiatiques et la pensée artistique contemporaine. Présentation orale et écrite de l'étudiant au groupe-cours.

AVM8605 Atelier de création en éducation

Recherche et création en arts visuels et médiatiques. Présentation et réalisation d'une œuvre reliée au projet de recherche de l'étudiant, dans une ou plusieurs disciplines

de son choix. Analyse de sa pratique artistique et mise en perspective des composantes de son processus de création en rapport avec la transdisciplinarité dans la pensée éducative et artistique contemporaine (lien avec le projet de recherche ou d'intervention en éducation).

AVM8610 Stage de recherche en éducation

Choix d'un milieu d'intervention. Initiation à l'action analytique et interventionniste dans le milieu de travail. Préparation d'un sujet d'expérimentation. Rédaction d'un rapport de stage (10 pages). Encadrement et supervision par le directeur de recherche.

AVM8611 Travail de recherche en éducation I

Élaboration de la recherche en vue de la rédaction du mémoire à l'intérieur du cadre fourni par la scolarité. Encadrement et supervision par le directeur de recherche qui détermine le mode d'évaluation qui convient à la progression de la recherche qu'il accepte de diriger. Rédaction d'un rapport lié aux étapes de la recherche.

AVM8612 Travail de recherche en éducation II

Poursuite de la recherche en vue de la rédaction du mémoire à l'intérieur du cadre fourni par la scolarité. Encadrement et supervision par le directeur de recherche qui détermine le mode d'évaluation qui convient à la progression de la recherche qu'il accepte de diriger. Rédaction d'un rapport lié aux étapes de la recherche.

Préable(s) : AVM8611 Travail de recherche en éducation I ou AVM8610 Stage de recherche en éducation

AVM8630 Projet de recherche

Élaboration d'un plan de recherche qui comporte : formulation de la problématique, choix des références théoriques, approches méthodologiques, description du projet, bibliographie sélective, calendrier du travail de recherche. Approbation par un comité formé du directeur de recherche, du codirecteur s'il y a lieu et de deux professeurs du département.

BCM9001 Méthodes expérimentales en biochimie

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les méthodologies expérimentales de pointe en biochimie et en biologie moléculaire. Ce cours présente des méthodes majeures comme : la mutagenèse dirigée, la réaction en chaîne de la polymérase (PCR), la cytométrie de flux, la synthèse des peptides, les sondes fluorescentes en microscopie confocale, les méthodes immunologiques et l'analyse densitométrique. Une étude détaillée de différentes approches expérimentales est effectuée. Ce cours comprend quelques séances de travaux pratiques.

BCM9002 Formation aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL)

Ce cours présente l'essentiel de la norme relative aux Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) qui a pour but d'assurer la qualité et l'intégrité des données obtenues lors d'études expérimentales en biochimie ou domaine connexe. Comme la conformité aux BPL est de plus en plus exigée, une formation dans ce domaine représente un atout, en particulier pour les candidats qui orientent leur carrière vers le milieu industriel. Le cours couvre les chapitres suivants : Organisation et personnel ; Service d'assurance de la qualité ; Santé et hygiène personnelle ; Locaux ; Appareils, fournitures, réactifs et échantillons ; Soins aux animaux ; Modes opératoires normalisés ; Protocole ; Conduite ; Rapport final d'étude ; Archives ; Normes de sécurité en matière de risques biologiques.

BCM9003 Séminaire avancé en biochimie I

Cette activité amène les étudiants à approfondir leurs connaissances générales en biochimie, à suivre régulièrement la littérature, à suivre les développements majeurs dans les connaissances en biochimie, à maîtriser

les outils de communication scientifique et à développer un sens critique par des interactions avec les pairs. Cette activité consiste en une réunion aux deux semaines de tous les étudiants du programme pendant les trimestres d'automne et d'hiver.

De plus, au cours de cette activité, chaque étudiant présente une fois par année l'avancement de son travail de recherche devant l'ensemble des étudiants du programme.

Cette activité est évaluée selon la notation succès ou échec.

BCM9004 Séminaire avancé en biochimie II

Cette activité amène les étudiants à approfondir leurs connaissances générales en biochimie, à suivre régulièrement la littérature, à suivre les développements majeurs dans les connaissances en biochimie, à maîtriser les outils de communication scientifique et à développer un sens critique par des interactions avec les pairs.

Cette activité consiste en une réunion aux deux semaines de tous les étudiants du programme pendant les sessions d'automne et d'hiver.

De plus, au cours de cette activité, chaque étudiant présente une fois par année l'avancement de son travail de recherche devant l'ensemble des étudiants du programme.

Cette activité est évaluée selon la notation succès ou échec.

BCM9005 Séminaire avancé en biochimie III

Cette activité amène les étudiants à approfondir leurs connaissances générales en biochimie, à suivre régulièrement la littérature, à suivre les développements majeurs dans les connaissances en biochimie, à maîtriser les outils de communication scientifique et à développer un sens critique par des interactions avec les pairs.

Cette activité consiste en une réunion aux deux semaines de tous les étudiants du programme pendant les trimestres d'automne et d'hiver.

De plus, au cours de cette activité, chaque étudiant présente une fois par année l'avancement de son travail de recherche devant l'ensemble des étudiants du programme.

Cette activité est évaluée selon la notation succès ou échec.

BCM9006 Projet de thèse

Cette activité a comme objectif de permettre à l'étudiant de définir clairement : sa problématique de recherche appuyée sur une revue de littérature récente et exhaustive ; ses hypothèses et objectifs spécifiques de recherche ; la méthodologie appropriée pour répondre aux objectifs ; la portée des résultats attendus.

Au cours de la première année de son programme de doctorat, l'étudiant est appelé à élaborer son projet de recherche et à le présenter sous forme de demande de subvention en utilisant le formulaire de demande de subvention de recherche du Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie du Canada (CRSNG). Le projet doit également être défendu oralement devant l'ensemble des professeurs du programme. Le Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme nomme, en plus du directeur de recherche, trois professeurs accrédités au programme qui sont chargés d'évaluer le travail écrit ainsi que la performance orale. Le résultat de l'évaluation du comité de professeurs sera succès ou échec pour chaque composante de l'activité. En cas d'une performance insatisfaisante à l'une ou l'autre des composantes, l'étudiant a droit de reprise une fois. La reprise ne peut avoir lieu plus tard que six mois après la première tentative.

BCM9007 Thèse (72 cr.)

L'étudiant réalise son travail de recherche au laboratoire. Rédaction d'articles et de thèse.

Selon l'avancement de ses travaux, l'étudiant rédige ses résultats de recherche au fur et à mesure sous forme d'articles qui sont soumis à des revues pour lesquelles il y a évaluation par les pairs.

À l'issue de son travail de recherche, l'étudiant rédige sa thèse. Celle-ci peut être de format traditionnel ou être sous forme d'articles publiés ou acceptés dans des revues avec

comité de lecture ou de manuscrits soumis. Dans ce dernier cas, l'étudiant est tenu d'ajouter une introduction de même qu'une discussion générales pour l'ensemble du matériel produit. Il doit aussi inclure un texte de présentation de chaque article ou manuscrit de façon à décrire clairement les liens entre chaque pièce du travail. Dans le cas où il s'agit d'articles à auteurs multiples, l'étudiant doit indiquer de manière claire quelle a été sa contribution spécifique. L'étudiant défend sa thèse oralement.

La rédaction d'articles dans des revues de calibre reconnu sera spécialement favorisée dans le but de former le mieux possible les étudiants aux processus d'évaluation par les pairs et de les préparer à la poursuite de leur carrière en recherche, en assurant la compétitivité de leur dossier.

BIA7495 Enseignement et apprentissage par problèmes en science de la vie

Ce cours permettra d'apprendre la méthode pédagogique apprentissage par problèmes (APP) comme stratégie d'enseignement et de la pratiquer dans le domaine de l'univers du vivant. Des concepts et des méthodes du domaine des sciences de la vie seront appliqués à un projet d'intégration de l'enseignement de la science et de la technologie au secondaire. Conception de scénarios pédagogiques intégrant les sciences entre elles d'une part et avec la technologie d'autre part. Relations STSE (science, technologie, société et environnement). Des situations d'apprentissage seront réalisées sur le terrain. Préalable(s) : DID8540 Didactique de l'enseignement intégré de la science et de la technologie au secondaire

BIF7000 Introduction à la bio-informatique

Étude des algorithmes, techniques et ressources logicielles appliqués aux séquences en biologie moléculaire (structures primaires de l'ADN et des protéines). Comparaison et alignements (simples et multiples) de séquences (ADN, protéines). Applications à la recherche dans les bases de données. Principaux outils de recherche existants et disponibles en ligne. Ressources en biologie sur le Web, dont les grandes bases de données. Problèmes d'assemblage d'ADN en contigs. Biopuces. Cartes du génome. Réarrangements de gènes. Prédiction et annotation des gènes. Comparaison de génomes.

BIF7001 Bio-informatique avancée

Étude des algorithmes, techniques et ressources logicielles appliquées aux structures en biologie moléculaire (arbres de phylogénie, structures tridimensionnelles, agglomérats moléculaires).

Construction des arbres de phylogénie. Prédiction de la structure secondaire de l'ARN et algorithmes de repliement. Comparaison des structures secondaires de l'ARN. Structures des protéines (secondaire, tertiaire, quaternaire). Classification des protéines. Interactions entre protéines. Visualisation des protéines. Simulation des voies de régulation. Ordinateurs biologiques.

BIF7002 Séminaire interdisciplinaire de bio-informatique

Ce séminaire vise à favoriser le rapprochement des étudiants et professeurs des disciplines de biologie, biochimie, mathématiques et informatique. Les étudiants seront amenés à s'intéresser à la littérature scientifique des disciplines constitutives de la bio-informatique, peu importe leur spécialité. Ils devront montrer qu'ils peuvent comprendre l'idée générale et un certain nombre de points importants d'un article ou d'une conférence, que l'article porte sur une découverte en biologie moléculaire, en informatique ou en bioinformatique.

BIF7003 Activité de synthèse et d'intégration en bio-informatique (6 cr.)

Cette activité, obligatoirement suivie à la fin du programme, est un projet individuel (stage) ou de groupe (mini-projet de recherche) dans lequel l'ensemble des connaissances acquises en bio-informatique peut être appliqué. La

durée et la nature du projet ainsi que la composition de l'équipe doivent être approuvées par la direction du DESS. Le projet peut être effectuée en collaboration avec une organisation publique ou privée œuvrant en bio-informatique ou démontrant des besoins en la matière. Les étudiants doivent faire une présentation publique portant sur le projet et élaborer un rapport écrit.

Deux types de projet sont identifiés :

A) Mini-projet de recherche : Cette option s'adresse à des étudiants qui envisagent de poursuivre leurs études en s'orientant davantage vers la recherche. Le travail doit être fait en groupe par une équipe intégrant des étudiants provenant des deux profils d'entrée ou l'étudiant (projet individuel) doit intégrer une équipe de recherche multidisciplinaire.

B) Stage : L'étudiant doit occuper un poste de stagiaire dans un département de bio-informatique ou l'équivalent au sein d'une entreprise, d'un laboratoire ou d'un organisme gouvernemental. Le stage devra solliciter les compétences développées lors de la formation spécifique en bio-informatique, c'est-à-dire des tâches pour lesquelles la formation disciplinaire de base de l'étudiant n'était pas suffisante.

Dans les deux cas, A ou B, l'étudiant doit être en mesure d'utiliser les outils et connaissances acquis lors des activités de formation du programme. L'activité en question devra regrouper un ensemble d'activités assez variées (pour rejoindre la majorité des objectifs spécifiques du programme), tout en permettant l'approfondissement d'un sujet particulier de la bio-informatique.

Cette activité sera dispensée en collaboration par les départements d'informatique et de sciences biologiques. Elle sera supervisée par un professeur, sous forme de tutorat.

BIO7001 Principes de toxicologie-écotoxicologie

Ce cours traite des éléments fondamentaux de la toxicologie. Ampleur et importance de la toxicologie. Évaluation toxicologique. Notions de dose-réponse et transformations mathématiques (probabilité, unités probits, tendances centrales, seuil, extrapolations à faible dose). Modulation des effets par des facteurs chimiques, physiques et biologiques. L'impact de la pollution sur la qualité de l'environnement. Effets des substances toxiques sur les populations et les communautés (végétales et animales). Principales classes de substances toxiques.

Étude de cas spécifiques de la contamination des écosystèmes (DDT, BPC, dioxines, furannes, mercure, ozone et précipitations acides). Évaluation quantitative des émissions industrielles, agricoles et urbaines. Répartition, transformation et devenir des contaminants dans l'environnement (notions de bilan massique, bioaccumulation et persistance). Approches expérimentales permettant de démontrer les relations de cause à effet dans l'environnement. La surveillance de l'environnement : espèces sentinelles, biomarqueurs, bioindicateurs, bioessais et évaluation de l'exposition.

Remarque : Ce cours constitue la porte d'entrée du DESS en toxicologie de l'environnement. La matière enseignée dans ce cours présume une connaissance des notions élémentaires en écologie : une formation minimale dans ce domaine pourra donc être exigée. Les candidats acceptés sur la base d'une expérience pertinente et qui demandent que ce cours leur soit crédité devront démontrer leurs connaissances au moyen d'un test.

BIO7002 Toxicologie cellulaire et organes cibles

Ce cours traite en profondeur des effets toxiques chez les végétaux et les animaux au niveau des cellules et des organes. Intégration de notions de physiologie cellulaire, de pathologie et de biochimie afin de comprendre les dysfonctions. Toxicodynamique : modes d'action des substances toxiques au niveau des principaux organes et systèmes susceptibles d'être atteints. Manifestations de la toxicité : mutagénèse, cancérogenèse, tératogénèse, immunotoxicité. Liaison à haute affinité, activation et blocage de récepteurs, déséquilibres des voies biochimiques, transport membranaire et signalisation cellulaire. Toxicocinétique : absorption, distribution, métabolisme, excrétion des substances toxiques, modèles de compartiments (modèle toxicocinétique à

base physiologique). Ce cours comprend des travaux pratiques. Ce cours sera dispensé en alternance entre les départements de chimie et sciences biologiques.

Remarque : La matière enseignée dans ce cours présume une connaissance des notions élémentaires en systèmes physiologiques, physiologie cellulaire et des voies biochimiques, donc des cours déjà complétés en physiologie et biochimie pourront être exigés.

BIO7100 Épidémiologie

Étude de l'occurrence des atteintes à la santé dans le cadre de leurs relations avec l'environnement. Origine et définition de l'épidémiologie. Mesures de l'occurrence des atteintes. Cueillette des données. Typologie des études (expérimentales, descriptives, cohortes, cas-témoins, ...) : leurs buts, les avantages et inconvénients. Les différents types de biais, leurs impacts sur l'interprétation des résultats. Analyses des données, contrôle des facteurs de confusion, évaluation des interactions entre les variables. Interprétation des données, exploration des associations entre variables (associations fortuites, artéfactuelles, causales). Notions de causes suffisantes et nécessaires. Établissement de la causalité dans un contexte de modèle environnemental multicausal.

BIO7212 Biologie cellulaire et génétique

Concepts essentiels de chimie organique. Introduction à la biologie cellulaire. Structure et fonction de la cellule. La fonction génétique : le noyau et les acides nucléiques. Reproduction cellulaire : mitose et méiose. Spécialisation cellulaire. Expression génétique. Fonctionnement des gènes chez les procaryotes et les eucaryotes. Lois de Mendel régissant la ségrégation et l'assortiment des caractères. Mutation et répartition du matériel génétique. Recombinaison. Évolution classique et génétique des populations.

Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO7213 Biochimie et biologie moléculaire

Aperçu de la biochimie au niveau cellulaire. Les protéines : structure, propriétés et fonctions. Introduction à l'enzymologie. Structure des acides nucléiques. Réplication et transcription. Étude des fonctions cellulaires au niveau moléculaire. Structure et complexité du génome. Contrôle de l'expression génétique chez les procaryotes. Clonage moléculaire. Méthodes de caractérisation et d'analyse des acides nucléiques.

Ce cours comprend des travaux pratiques.

BIO7214 Génomique et protéomique

Approfondissement de l'étude des fonctions cellulaires au niveau moléculaire. Biologie moléculaire de l'ADN. Recombinaison et plasticité du génome, aspects évolutifs. Génomique : état actuel et perspectives futures. Phylogénie moléculaire. Biotechnologies. Utilisation des banques de données de gènes et de protéines. Analyse et comparaison de séquences. Modélisation moléculaire. Pharmacogénomique et pharmacoprotéomique.

Ce cours comprend des travaux pratiques.

Préalable(s) : BIO7212 Biologie cellulaire et génétique ; BIO7213 Biochimie et biologie moléculaire

BIO7900 Activité de synthèse en toxicologie de l'environnement (6 cr.)

Cette activité, normalement suivie à la fin du programme, est un projet individuel ou de groupe dans lequel l'ensemble des connaissances acquises en toxicologie de l'environnement peut être appliqué. La nature du projet est déterminée par la direction du DESS et effectuée en collaboration avec des laboratoires de recherche, de l'industrie privée ou du gouvernement. La durée peut varier en fonction des intérêts des étudiants et de la nature du projet. Les étudiants doivent présenter un séminaire portant sur le projet et élaborer un rapport par écrit. Deux types de projet sont identifiés :

A) Recherche expérimentale, laboratoire ou terrain : Cette option s'adresse à des étudiants qui envisagent de

poursuivre leurs études en s'orientant davantage vers la recherche. Ici, il y a un lien possible avec les maîtrises en biologie, chimie ou environnement.

B) Étude de cas : L'étudiant fait l'évaluation critique d'une situation environnementale pour laquelle on dispose déjà de données expérimentales (ce qui n'est pas le cas en «A»). Dans les deux cas, A ou B, l'étudiant doit être en mesure de faire le point sur une problématique environnementale en se servant des outils acquis pendant son cheminement. À cette base s'ajoutent la revue de littérature, la comparaison avec des études similaires et des recommandations quant au développement futur de la situation environnementale présentée.

Cette activité sera dispensée en alternance entre les départements de chimie et sciences biologiques.

BIO8071 Séminaires de recherche

Étude des méthodes de préparation et de présentation d'un exposé sur des résultats de recherche en sciences biologiques. Choix et ordonnancement des contenus en fonction de l'auditoire. Préparation et utilisation des illustrations : choix du support, choix des modes graphiques, critères de confection d'images, méthodes de confection des images par microordinateur, insertion de l'image dans l'exposé. Les conditions optimales de prestation sur les plans sonore, visuel et comportemental. Mise en pratique : présentation d'un exposé sur ses résultats de recherche, par chacun des étudiants inscrits, devant un public d'étudiants, de professeurs et de chercheurs en sciences biologiques.

BIO8092 Traitement des données biologiques

Élaboration de modèles d'explication des phénomènes biologiques. Définition d'hypothèses de travail. Techniques de sondage et plans d'expérience en biologie. Choix de tests statistiques et d'estimateurs. Analyses de variance et de covariance. Régression et corrélation. Méthodes de groupement. Analyses en espace réduit. Analyses de séries chronologiques. Ce cours comprend des travaux pratiques impliquant l'utilisation du logiciel SAS.

Remarque : La matière enseignée dans ce cours présume une connaissance des notions élémentaires en statistiques, donc un cours déjà complété en biométrie ou une introduction aux statistiques pourra être exigé.

BIO8190 Écologie végétale

Étude des problèmes, hypothèses et théories en écologie végétale aux niveaux des populations et des communautés végétales. Les sujets traités seront choisis en fonction des intérêts de recherche des étudiants participants.

BIO8281 Chapitres choisis en physiologie animale

Recherches contemporaines en physiologie animale. Régulation adrénergique du métabolisme périphérique tel que l'activité du système nerveux autonome, la pression sanguine et le phénomène d'engraissement. Transport placentaire des diverses substances telles que le calcium, les phosphates et les acides gras et leurs conséquences sur la croissance fœtale. Régulation cellulaire du tissu adipeux par l'adénosine, les prostaglandines et les récepteurs adrénergiques. Sécrétion des hormones sexuelles et activité du métabolisme du tissu périphérique. Transport axonal, neurotransmetteurs et métabolisme musculaire. Métabolisme des lipides membranaires et sensibilité tissulaire. Certains sujets traités seront choisis en fonction des intérêts de recherche des étudiants inscrits.

BIO8291 Immunologie

Revue de la littérature récente en immunologie. Étude des mécanismes cellulaires et moléculaires des réponses immunitaires : naturelle, à médiation humorale et à médiation cellulaire. Examen des facteurs de l'environnement pouvant compromettre l'intégrité du système immunitaire et leurs conséquences biologiques. Ce cours comporte un volet sur les principes et la pratique des techniques immunologiques de pointe couramment utilisées en recherche.

BIO8321 Aspects moléculaires de la croissance des végétaux

Mécanismes cellulaires et moléculaires impliqués dans la régulation de la croissance et du développement des végétaux. Étude approfondie des données récentes sur les bases moléculaires de l'action de différents facteurs physiologiques et hormonaux qui régularisent l'activité métabolique et l'expression génétique des différents processus biologiques. Aspects moléculaires du phénomène d'adaptation à différents agents de stress chez les végétaux tels que le froid, la sécheresse, la chaleur et la salinité. Certains sujets traités seront choisis en fonction des intérêts de recherche des étudiants inscrits.

BIO8340 Chapitres choisis en biologie de l'environnement

Étude des problèmes d'environnement en relation avec la biologie et en fonction des recherches poursuivies au département.

BIO8360 Lutte biologique

Historique et bases écologiques de la lutte biologique. Biologie des organismes prédateurs, parasites et pathogènes. Méthodologie : prospection, introduction et acclimatation. Conservation, augmentation et évaluation de l'efficacité des ennemis naturels. Lutte biologique contre les ravageurs des forêts et des cultures, contre les mauvaises herbes, contre les vecteurs d'importance médicale et vétérinaire et contre les mammifères. La lutte biologique en tant que composante de la lutte intégrée.

BIO8501 Méthodologie en biologie

Exposé de la démarche méthodologique et scientifique en sciences biologiques. Définition de la problématique, examen de l'état des connaissances, définition des hypothèses de travail, choix de la méthodologie (approche, population, variables, méthodes de mesure, plan d'expérience), collecte des données, comparaisons des résultats et analyses statistiques, interprétation, conclusions. Ce cours donne lieu à un rapport écrit qui sera déposé avant la troisième inscription au programme et qui fera l'objet d'une présentation orale.

Ce cours d'une durée d'une année est évalué selon la notation succès-échec.

BIO8571 Méthodologie ergonomique

Étude et utilisation des méthodes d'analyse ergonomique. Diagnostic : analyse de la demande, entretiens. Analyse des accidents et des problèmes de santé, élaboration de questionnaires. Analyse du travail et de ses modalités d'exécution : activités gestuelles, modes opératoires, incidents, dysfonctionnements, prises d'information, directions des regards, postures, etc. Choix des variables descriptives et des critères de validation. Procédures de verbalisation et modes d'analyse. Analyse des communications. Enregistrement des données d'observation et choix des logiciels de traitement. Évaluation des grilles d'analyse préconçues.

BIO860X Séminaire thématique en écologie

Cours à contenu variable portant sur l'écologie. Ce cours permettra aux étudiants de faire le point sur un aspect particulier du domaine visé.

BIO861X Séminaire thématique en physiologie cellulaire

Cours à contenu variable portant sur la physiologie cellulaire. Ce cours permettra aux étudiants de faire le point sur un aspect particulier du domaine visé.

BIO862X Séminaire thématique en toxicologie

Cours à contenu variable portant sur la toxicologie. Ce cours permettra aux étudiants de faire le point sur un aspect particulier du domaine visé.

BIO863X Séminaire thématique en biotechnologie

Cours à contenu variable portant sur la biotechnologie. Ce cours permettra aux étudiants de faire le point sur un aspect particulier du domaine visé.

BIO8810 Ergonomie de l'activité physique

Le cours vise l'acquisition intégrée des connaissances ergonomiques pertinentes à la compréhension de la composante physique des activités de travail dans une perspective de santé et de sécurité au travail.

Ces connaissances issues en particulier de la physiologie, de la biomécanique, de l'anthropométrie et de l'ingénierie sont présentées dans une perspective d'analyse sur le terrain et de conception des postes de travail. Le travail musculaire : processus, contraintes, limites dans le travail musculaire local et général : application aux gestes et postures de l'activité professionnelle. Manutention : éléments d'anatomie et de biomécanique, en particulier quant au dos : modes de chargement de la colonne, facteurs de risque et pathologie, normes et recommandations. Travail des membres supérieurs : caractérisation, facteurs de risque, pathologie, design des outils manuels. Posture et occupation : (travail assis et debout) concepts de base, facteurs de risque, évaluation et recommandations : anthropométrie appliquée à la conception des postes.

BIO8821 Ergonomie sensorielle de la communication

Problématique de l'information et de la communication dans l'activité de travail.

Ergophysiologie visuelle : structure et fonction du système oculo-visuel, notions d'optique physiologique ; le phénomène lumineux ; métrologie des ambiances lumineuses ; le travail visuel : réglages oculaires et exploration visuelle ; contraintes de la visibilité des tâches et des affichages ; principes de conception des affichages ; notions d'éclairagisme ; la fatigue visuelle : mesure, étiologie, prévention ; protection oculaire et vision.

Ergophysiologie auditive : anatomo-physiologie du système auditif ; sonométrie ; mécanismes, capacités et limites de l'émission vocale chez l'humain ; détectabilité et compréhensibilité de la voix et des signaux sonores, en particulier dans le bruit ; design des signaux avertisseurs ; protection auditive et audition.

Ergophysiologie du toucher : anatomo-physiologie du sens du toucher ; capacités et limites du système ; utilisation du toucher passif et actif dans les tâches d'inspection, dans la reconnaissance des formes.

BIO8830 Ergonométrie

Familiarisation avec les méthodes et techniques de mesure utilisées dans les études de terrain en ergonomie. Mesure des facteurs environnementaux : instrumentation, protocoles de mesure pour l'évaluation des ambiances sonores, visuelles et thermiques. Étude de l'activité de l'opérateur : possibilités et limites de l'observation directe et médiatisée (utilisation de la vidéo, du microordinateur de terrain), de la mesure instrumentée et de l'évaluation qualitative (questionnaires) ; dynamométrie, anthropométrie, caractérisation des postures et de l'activité gestuelle, mesure de paramètres physiologiques et de la fatigue.

BIO8840 Aménagement du travail

L'ergonomie dans l'aménagement du travail. Nature et rôle d'une approche systémique dans l'aménagement du travail et du poste.

Rôle des facteurs populationnels dans l'aménagement : prise en compte de la variabilité induite par l'âge, le sexe, la fatigue, les handicaps. Rôle des facteurs organisationnels dans l'aménagement : structure et fonctionnement des entreprises et des associations syndicales ; impact de l'organisation du travail, et en particulier de l'organisation temporelle (horaires, pauses, etc.), sur l'activité ; cadre juridique et organisationnel de la santé et de la sécurité au travail. L'aménagement physique du poste : principes de base. Ergonomie participative et rôle des partenaires dans l'aménagement : opérateurs, designers, architectes, ingénieurs industriels, gestionnaires.

Ce cours fait appel à des exposés par le corps professoral et à des conférences par des spécialistes invités.

BIO8850 Sujets de pointe en écologie

Présentation de concepts écologiques de pointe par des professeurs en écologie ; discussion d'articles pertinents aux thèmes choisis.

BIO8860 Ergonomie de l'activité mentale

Importance et rôle de l'étude de l'activité mentale au travail ; aperçu historique. Ergonomie et activité mentale : charge de travail, erreur humaine et fiabilité, compétence. Les processus mentaux dans le travail : perception, attention, mémoire, représentation, traitement de l'information, processus de décision. L'apprentissage. L'activité mentale dans les tâches manuelles, sensorielles, et dans les systèmes complexes. Communications dans les activités collectives de travail. Les méthodes d'observation, de verbalisation, de simulation et d'expérimentation dans l'analyse de l'activité mentale du travail.

BIO8870 Étude ergonomique (12 cr.)

Étude ergonomique d'un problème vécu dans un lieu de travail. Chaque étudiant inscrit doit mener une étude complète, depuis l'identification d'un problème pertinent, l'élaboration d'un plan d'analyse, la prise de données, l'analyse des résultats, l'élaboration de propositions d'amélioration à la présentation d'un rapport d'étude devant le groupe-cours de même qu'aux parties concernées. L'étude s'étale sur deux trimestres consécutifs d'une même année académique. Elle est dirigée et encadrée par une équipe de professeurs lors de rencontres hebdomadaires du groupe des étudiants inscrits, qui servent à la présentation d'exposés méthodologiques et au cours desquelles chaque projet en cours est périodiquement révisé.

BIO8901 Biotechnologies appliquées à l'amélioration des végétaux

Étude des différentes méthodes utilisées en biotechnologie végétale pour l'amélioration des plantes. Fusion de protoplastes pour la formation d'hybrides somatiques, comparaison du croisement sexué avec l'hybridation somatique du point de vue de l'hérédité des gènes nucléaires et cytoplasmiques. Incompatibilité génétique chez les plantes supérieures, techniques de culture *in vitro* permettant de résoudre ce problème. Production et utilisation de plantes haploïdes, transfert direct d'organites. Transfert d'ADN par : coculture de tissus avec *Agrobacterium*, microinjection et électroporation. Expression des gènes transférés. Exemples d'applications : fixation de l'azote moléculaire, résistance aux virus, insectes et champignons. Cours intensif sous forme de travaux pratiques.

BIO8921 Manipulations génétiques

Étude et pratique des diverses techniques utilisées en biologie moléculaire. Purification d'ADN, clonage, sélection de transformants, préparation de plasmides, cartographie de sites de restriction. Analyse de gènes par transfert de Southern, sonde et hybridation moléculaires. Séquençage d'ADN par les méthodes enzymatique et chimique. Cours intensif sous forme de travaux pratiques.

BIO8930 Chapitres choisis en virologie

Sujets touchant les divers aspects de l'expression génétique des virus animaux et végétaux en fonction des intérêts de recherche des étudiants participants. Les principaux thèmes abordés seront : le rôle des virus comme vecteurs génétiques ; la dynamique du génome viral et de son expression phénotypique ; la pathogénicité virale et sa modulation par des facteurs environnementaux.

BIO8950 Chapitres choisis en toxicologie

Sujets de toxicologie s'adressant à des étudiants faisant des recherches dans différents domaines reliés à la toxicologie. Les principaux thèmes abordés seront : actions de toxiques (e.g. pesticides, métaux lourds) sur les organismes terrestres ou aquatiques ; développements récents dans les méthodes et techniques analytiques utilisées en toxicologie.

BIO8970 Chapitres choisis en biologie moléculaire

Différents thèmes de biologie moléculaire appliqués à des systèmes vivants seront abordés : transcription, réplication, réparation et recombinaison de l'ADN. Structure des gènes. Régulation de l'expression génétique. Protéines transformantes et cancer. Manipulations génétiques. Biologie moléculaire du développement. Différenciation. Mutagenèse. Maladies et thérapies génétiques.

BIO9000 Projet de thèse

Cette activité permet à l'étudiant de définir et de limiter de façon concrète et opérationnelle son projet de thèse. Le projet de thèse doit être conforme aux objectifs du programme et se situer dans le cadre des champs de spécialisation du programme. Il doit comporter un énoncé de la problématique, des objectifs, des hypothèses de travail, des méthodes, des résultats attendus, de l'échéancier et du budget si nécessaire. Le projet de thèse est présenté par écrit sous forme de demande de subvention, puis débattu en public durant un séminaire départemental. Il devra être complété durant le deuxième trimestre après l'inscription initiale de l'étudiant.

BIO9010 Examen de synthèse (6 cr.)

L'examen de synthèse a pour but d'évaluer la capacité de synthèse du candidat et de s'assurer qu'il connaît bien la problématique et le contenu scientifique des recherches effectuées dans sa discipline mais aussi dans le pôle de recherche où il évolue. Dans le cadre de cette activité, le candidat approfondit un thème qui ne fait pas directement partie de son sujet de thèse, mais qui peut lui être complémentaire. L'examen de synthèse donne lieu à un rapport écrit qui sera soutenu devant jury au plus tard à la fin du quatrième trimestre.

BIO9020 Séminaire

Le séminaire permet à l'étudiant de présenter devant un public d'étudiants, de professeurs et de chercheurs en sciences biologiques les résultats de l'ensemble de son travail de recherche. Pour ce faire, l'étudiant est amené à utiliser les méthodes de préparation et de présentation d'un exposé sur les résultats de recherche en sciences biologiques. Une attention particulière est apportée à la préparation et à l'utilisation des illustrations ainsi qu'à la prestation. Une période propice à la présentation de ce séminaire est après que le candidat ait complété ses analyses et avant qu'il commence la rédaction de sa thèse.

CAR7110 Théorie avancée du traitement de l'information

Ce cours vise à habiller l'étudiant à utiliser les variables de la théorie du traitement de l'information dans ces contextes de transmission d'informations et à analyser des programmes dans cette même perspective. Approfondissement des cadres conceptuels, la mesure des variables de l'environnement. Relations entre capacités du traitement de l'information, intelligence, aptitude et orientation congruente. Analyse critique des modèles actuels et leurs limites. Voies de recherche.

CAR7120 Développement vocationnel avancé

Ce cours vise à rendre un intervenant capable d'analyser le développement vocationnel d'une personne, d'évaluer les apprentissages réalisés et de les mettre en relation avec le plan de carrière envisagé.

Analyse des concepts de maturité vocationnelle et d'identité du moi. Étude des théories, du système de concepts de soi et de la formation de l'identité du moi. Étude de la formation des intérêts, des valeurs et des buts vocationnels en tant que variables du processus d'orientation. Mesure et évaluation des acquis en termes de capacités, d'habiletés et d'attitudes. Analyse critique des modèles de « prise de décision », de motivation. Analyse des problèmes d'actualisation du plan de carrière et leur relation avec le symptôme d'épuisement professionnel. Analyse de cas.

CAR7300 Évaluation individuelle, sélection et carriérolgie

Ce cours vise l'acquisition des habiletés nécessaires pour procéder à l'évaluation des personnes dans la perspective d'élaboration d'un plan de carrière et à la sélection des ressources humaines pour satisfaire les besoins immédiats d'une entreprise ou dans un contexte de développement organisationnel.

Étude théorique des limites de la mesure normative ainsi que de l'utilisation et de l'interprétation des mesures individuelles et collectives. Analyse du concept de potentiel. Réflexion critique sur sa mesure. Nouvelles approches. Applications à la pratique de l'orientation, à l'élaboration de plans de carrière individuels et au développement du personnel dans l'entreprise.

CAR7490 Éthique professionnelle en carriérolgie et en orientation

Les objectifs de ce cours sont les suivants : présenter un échantillon des problèmes éthiques actuels les plus souvent rencontrés dans le domaine de la relation d'aide et du counseling ; informer et sensibiliser les étudiants aux attentes et principes éthiques et à leurs applications dans les différents codes et règlements dans les professions d'aide ; faire état des procédés que chaque professionnel peut mettre en branle pour s'assurer de respecter le code de déontologie de sa profession ; permettre aux étudiants d'apprendre à résoudre des dilemmes éthiques à partir de mises en situations où il y a infraction au code de déontologie de la profession.

Fondements de l'éthique en carriérolgie. Objet et méthode de l'éthique. Étude des attentes et des principes sous-tendant les codes de déontologie dans le domaine de la relation d'aide (par exemple en orientation, en carriérolgie, en consultation, en counseling, en psychothérapie). Enjeux éthiques et formation. Étude des dilemmes éthiques confrontant les professionnels de la relation d'aide dans leur pratique. Étude de problématiques spécifiques telles que la compétence, la référence, la confidentialité, l'intimité sexuelle, l'argent, la publicité, la gestion de données de recherche, les rapports avec les collègues, etc... L'information et la prévention comme moyens d'éviter les problèmes éthiques. Les liens et sources de support et de réhabilitation dans le cas d'entorses au code de déontologie de sa profession. Présentation des règlements et du code de déontologie de la CPCCOQ ainsi que du code de déontologie de l'American Psychological Association (APA).

CAR7500 Mesure et évaluation en carriérolgie : practicum

Théorie des tests. Analyse critique des instruments de mesure touchant les intérêts, les valeurs, la personnalité, le développement et les capacités dont l'intelligence, sous les aspects d'administration, de correction et d'interprétation dans une perspective de carrière. Rédaction de rapports d'évaluation. Éthique professionnelle.

Pratique supervisée relative à des objectifs de choix vocationnel, de sélection de personnel et d'affectation des ressources humaines, dans un contexte de planification de la carrière.

Préalable(s) : CAR7300 Évaluation individuelle, sélection et carriérolgie

CAR7640 Conception et élaboration d'un plan de carrière

Approches conceptuelles et méthodes d'élaboration d'un plan de carrière, compte tenu, d'une part, du développement vocationnel et des aspirations professionnelles des gens et, d'autre part, de l'utilisation optimale du potentiel humain en vue de son actualisation dans un monde de travail productif.

Études des fondements théoriques d'ordre éducatif, économique et vocationnel de la carrière. Processus de développement de la carrière. Coordination d'objectifs de développement de la personne, d'économie des ressources humaines et de productivité. Intégration de la formation et de l'orientation des jeunes et des adultes dans un plan de carrière cohérent. Incidences environnementales. Méthode d'évaluation des plans de carrière.

CAR7660 Éducation à l'entrepreneurship

Ce cours vise l'acquisition des connaissances et des habiletés nécessaires pour entreprendre l'analyse du phénomène entrepreneurship et la critique des interventions éducatives mises de l'avant pour favoriser le développement de l'entrepreneurship chez les jeunes.

Étude des fondements des composantes et des déterminants de l'entrepreneurship. Analyse fonctionnelle des facteurs éducatifs sur le développement de l'entrepreneurship. Étude critique des programmes d'intervention conçus à des fins d'éducation de l'entrepreneurship. Maîtrise des techniques de mesure et d'évaluation appliquées aux interventions entrepreneuriales. Recherche appliquée à la solution de certains problèmes.

CAR7700 Théories et techniques avancées de counseling individuel en carriérolgie

Ce cours fournit un cadre de référence théorique pour justifier le recours à une approche privilégiée et l'utilisation de techniques appropriées en counseling individuel. Fondements théoriques de la relation d'aide. Étude des fondements éducatifs et psychologiques du changement en counseling individuel. Étude critique des approches privilégiées en counseling individuel, à partir des recherches et études approfondies des techniques appropriées. Identification des problèmes et choix judicieux d'une technique d'intervention efficace.

CAR7710 Théories et techniques avancées de counseling de groupe en carriérolgie

Ce cours fournit un cadre de référence théorique pour justifier le recours à une approche privilégiée et l'utilisation de techniques appropriées en counseling de groupe. Étude des fondements éducatifs et psychologiques de changement en counseling de groupe. Étude critique des approches privilégiées en counseling de groupe, à partir des recherches et études approfondies des techniques appropriées à la spécificité de différents groupes. Analyse comparative des approches en sciences humaines et application à des besoins de croissance personnelle et de développement vocationnel.

CAR7720 Counseling et relation d'aide avec la personne du troisième âge

Étude des crises auxquelles doit faire face la personne du troisième âge : perte de santé, deuils, diminution de revenu, etc. Initiation des intervenants à cette réalité. Développement des méthodes d'évaluation et proposition de modèles d'intervention rapides et efficaces. Conscientisation de ses possibilités et limites comme personne aidante. Développement des attitudes et des habiletés propres à la relation d'aide auprès des personnes du troisième âge. Conditions de base (empathie, respect, etc.), obstacles et techniques adaptées aux personnes âgées. Exercices et applications.

CAR7730 Practicum en intervention individuelle

Ce cours vise à assurer chez les futurs intervenants la maîtrise des techniques de la relation d'aide individuelle et leur utilisation appropriée en fonction des besoins du client et des phases du processus.

Analyse des besoins d'aide de clients réels. Plan d'intervention. Entrevues d'aide supervisées. Activités de rétroaction.

Préalable(s) : CAR7700 Théories et techniques avancées de counseling individuel en carriérolgie

CAR7740 Practicum en intervention de groupe

Ce cours vise à assurer chez les futurs intervenants la maîtrise des techniques d'intervention en groupe et leur utilisation appropriée en fonction de la nature du groupe (groupe-famille, groupe-classe, groupe-tâche) et des besoins identifiés.

Analyse des besoins de groupes réels. Plan d'intervention. Interventions supervisées sur des groupes. Activités de rétroaction.

Préalable(s) : CAR7710 Théories et techniques avancées de counseling de groupe en carriérolgie

CAR8900 Stage avancé et rapport de stage (9 cr.)

Activités professionnelles structurées et supervisées de 400 heures permettant de développer des habiletés professionnelles spécifiques à la pratique de la carriérolgie et du counseling d'orientation. L'évaluation du stage sera effectuée sur la base du compte rendu de stage de l'étudiant et du rapport du professionnel répondant du milieu de stage.

CAR8910 Rapport d'activités dirigées (6 cr.)

Ces activités s'insèrent à l'intérieur du programme personnel que chaque étudiant aura mis au point en collaboration avec son directeur de recherche. Elles ont pour objectifs de permettre à l'étudiant de faire la synthèse d'éléments théoriques ou méthodologiques du domaine de la carriérolgie. Elles peuvent prendre plusieurs formes dont : 1) l'étude d'une problématique spécifique à la carriérolgie à travers une recension et une analyse de la documentation scientifique ; 2) l'identification d'un problème vécu par le milieu et la conception de solutions appropriées appuyées sur des assises théoriques pertinentes.

CHI7002 Toxicologie cellulaire et organes cibles

Ce cours traite en profondeur des effets toxiques chez les végétaux et les animaux au niveau des cellules et des organes. Intégration de notions de physiologie cellulaire, de pathologie et de biochimie afin de comprendre les dysfonctions. Toxicodynamique : modes d'action des substances toxiques au niveau des principaux organes et systèmes susceptibles d'être atteints. Manifestations de la toxicité : mutagénèse, cancérogénèse, tératogénèse, immunotoxicité. Liaison à haute affinité, activation et blocage de récepteurs, déséquilibres des voies biochimiques, transport membranaire et signalisation cellulaire. Toxicocinétique : absorption, distribution, métabolisme, excrétion des substances toxiques, modèles de compartiments (modèle toxicocinétique à base physiologique). Ce cours comprend des travaux pratiques. Ce cours sera dispensé en alternance entre les départements de chimie et sciences biologiques.

Remarque : La matière enseignée dans ce cours présume une connaissance des notions élémentaires en systèmes physiologiques, physiologie cellulaire et des voies biochimiques, donc des cours déjà complétés en physiologie et biochimie pourront être exigés.

CHI7020 Pesticides

L'objectif principal du cours est d'étudier les caractéristiques chimiques fondamentales des plus importants agents organiques non naturels que l'on rencontre dans l'environnement, notamment les pesticides.

Un inventaire sommaire des principaux types de polluants organiques sera dressé. Pour ces substances, on établira les corrélations entre composition et structure chimique et stabilité chimique et biologique. Les insecticides, les fongicides et les herbicides seront étudiés quant à leur composition, modes de synthèse, stabilité et techniques d'analyse. La portée économique et écologique de ces produits sera évaluée. Par une étude critique des principaux travaux dans ce domaine, on étudiera les pesticides de dernière génération tels que les phéromones et les hormones juvéniles. Pour chacun des points traités, on identifiera les axes de recherche et on évaluera les perspectives d'avenir.

CHI7100 Analyse de traces

Ce cours discute en détail des méthodes employées pour analyser qualitativement et quantitativement de très faibles quantités de produits. Étude des méthodes d'analyse de détection et de détermination de traces. Méthodes classiques et instrumentales. Application à la détermination des polluants de l'atmosphère et de l'eau et à l'analyse de matériaux de haute pureté.

CHI7101 Analyse de traces par méthodes instrumentales

Ce cours porte sur la méthodologie d'analyses chimiques utilisées pour la détermination de substances à l'état de traces. Examen des possibilités d'analyse qualitative et

quantitative de très faibles quantités de substances. Étude critique des méthodes instrumentales d'analyse, de détection et d'évaluations de traces. Sensibilité, précision de la méthode et fiabilité des résultats. Contrôle de qualité et validation des résultats. Applications à la détermination des traces d'analytes contenus dans diverses matrices environnementales ou biologiques. Prélèvement et conservation des échantillons. Préparation de l'échantillon et élimination des interférences : solubilisation, digestion, dérivation, extraction, concentration. Traitement des résultats.

Remarque : La matière enseignée dans ce cours présume une connaissance des notions élémentaires en analyses des substances toxiques, donc un cours déjà complété en chimie analytique pourra être exigé.

CHI7124 Procédés chimiques industriels

Ce cours, donné par des spécialistes actifs dans l'industrie chimique, porte sur les caractéristiques fondamentales des procédés de transformation employés dans l'industrie. Production et contrôle de la qualité de procédés industriels locaux. Contrôle statistique de la production, brevets et aspects financiers ; rôle de l'industrie chimique dans l'économie.

CHI7140 Méthodes d'analyses avancées en biochimie

Ce cours présente les aspects théoriques des nouvelles techniques séparatives et analytiques de biochimie. Les étudiants pourront se familiariser avec le fonctionnement d'appareils modernes et à l'utilisation des récentes techniques d'analyses avancées en biochimie. Ex : BIAcore (interaction moléculaire), électrophorèse en deux dimensions, analyses densitométrique et autoradiographique, synthétiseur et séquenceur de peptides, HPLC couplée à la fluorescence, ELISA...

CHI7160 Chimie physique des polymères

L'aspect «appliqué» des polymères sera étudié en profondeur. Propriétés de l'état solide et de l'état fondu, principalement des polymères. Rhéologie des polymères. Corrélation entre structure moléculaire et propriétés physiques. Application à quelques techniques de caractérisation. Notions d'extrusion et de moulage de matières plastiques. Notions sur les propriétés des composites.

CHI7180 Méthodes d'analyses spectroscopiques avancées

Introduction à la théorie des lasers. Étude de différents facteurs limitatifs des méthodes spectroscopiques et de diverses solutions possibles comme, par exemple, les transformées de Fourier, la modulation et la détection multi-canal. Familiarisation avec la théorie et la pratique de la RMN avancée comme RMN 2D, méthodes COSY, NCEY et HETCORR. L'ensemble des méthodes d'analyses spectroscopiques sera appliqué aux domaines de la cinétique, de la détermination de structure et de la détection ultra-sensible.

CHI7200 Bibliographie et séminaires

Ce cours a plusieurs vocations dont celle d'initier les étudiants à donner des séminaires de qualité. Les étudiants auront à présenter une affiche selon un format acceptable dans les congrès scientifiques et une conférence publique sur l'ensemble des résultats obtenus dans leur travail de recherche. Ce cours demandera une recherche bibliographique importante.

CHI7210 Sujets de pointe en chimie inorganique

Ce cours portera sur des sujets de pointe dans le domaine de la chimie inorganique. Les sujets traités seront choisis en fonction de leur importance tant au niveau fondamental qu'au niveau de leurs applications. D'une année à l'autre, le contenu pourra varier.

CHI7300 Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels

Ce cours portera sur des sujets de pointe dans le domaine de la chimie organique et inclura aussi les mécanismes réactionnels. Les sujets traités seront choisis en fonction de leur importance tant au niveau fondamental qu'au niveau de leurs applications. D'une année à l'autre, le contenu pourra varier.

CHI7301 Transport de masse en électrochimie

Ce cours est principalement destiné aux diplômés en sciences chimiques et aux ingénieurs de disciplines autres que chimie et métallurgie. Rappel d'éléments de mathématiques (vecteurs, développement en série, système de coordonnées et transformée de Laplace) illustré par des exemples de réactions électrochimiques et de phénomènes de transport, quantité du mouvement, masse et chaleur, analyse dimensionnelle et nombres adimensionnels. Équation du transport électrochimique, rôle des électrolytes de support et répartition du courant, étude des coefficients globaux et application à la convection naturelle, extraction du zinc et effet du bullage.

CHI7321 Structure et propriété des métaux

Ce cours de spécialisation amène l'étudiant à une meilleure compréhension de l'état solide et en montre l'importance industrielle. Propriétés physiques et mécaniques des métaux en fonction de leur structure électronique et des perfections du réseau cristallin. Étude détaillée de quelques diagrammes d'équilibre. Diffusion dans les métaux. Cinétique de changements de phases.

CHI7400 Sujets de pointe en chimie physique

Ce cours portera sur des sujets de pointe dans le domaine de la chimie physique. Les sujets traités seront choisis en fonction de leur importance tant au niveau fondamental qu'au niveau de leurs applications. D'une année à l'autre, le contenu pourra varier.

CHI7402 Cinétique des réactions d'électrodes

Mécanismes des réactions électrochimiques multi-étapes et théorie concernant la détermination de l'étape déterminante ou des étapes agissantes d'une façon simultanée sur le contrôle de la cinétique de la réaction. Spectroscopie d'impédance : aspects physiques de la technique, relation entre l'impédance, le module, la permittivité et l'admittance. Résolution des mécanismes multi-étapes à l'aide des constantes de vitesse des réactions déduites des spectres d'impédance. Impédance de Warburg : théorie pertinente à l'impédance lorsque la réaction électrochimique est contrôlée par un phénomène de diffusion. Application de la technique d'impédance, notamment aux mécanismes des réactions électrochimiques du fer et de l'hydrogène.

CHI7412 Problèmes spéciaux d'électrochimie

Ce cours est destiné à offrir, et de manière ponctuelle, un renouvellement des connaissances. Les sujets traités peuvent résulter des recherches récentes des professeurs, de nouveaux domaines de recherche à envisager ou de toutes nouvelles activités scientifiques souhaitables dans le domaine de l'électrochimie. Ce cours permet, en particulier, de favoriser les échanges d'idées de manière efficace, en invitant des personnalités extérieures de premier plan à apporter leurs idées. Il permet aussi des cours-séminaires à forte participation des étudiants.

CHI7421 Génie électrochimique et électrolyse industrielle

Théories avancées de l'électrolyse industrielle. Calcul des rendements et des énergies spécifiques dans les cellules d'électrolyse. Étude des bilans énergétiques

et de matières pour des systèmes électrolytiques spécifiques. Théorie des électrolytes de support. Exemples détaillés d'électrometallurgie ou d'électroproduction chimique. Recherche et développement d'alternatives technologiques industrielles. Exemples de recherche et de développement pour améliorer les rendements d'énergie. Rôle d'inhibiteurs. Étude des courants périodiques inverses. Étude des équations de transport de masse et application à la répartition du courant électrique ; détermination des coefficients de transfert globaux et usage des nombres adimensionnels. Exemples d'applications.

CHI7442 Corrosion et prévention

Mécanismes réactionnels contrôlés par transfert de charge, détermination des mécanismes de corrosion (dégagement H_2 et dissolution du fer), production H_2 , mécanismes contrôlés par diffusion, surtension de diffusion, chronopotentiométrie, chronoampérométrie, détermination des coefficients de diffusion. Théorie de la passivation en milieux aqueux et dans les sels fondus, les trois modes de passivation des aciers, alliage Inox, inhibiteurs, passivation, anodisation et protection anodique, conception de systèmes de protection cathodique. Équilibre calcocarbonique, diagramme de Poirier, indice de Langelier et corrosion.

CHI7452 Méthodes instrumentales électrochimiques

Voltammétrie cyclique à balayage, macroélectrodes, microélectrodes, chronoampérométrie, chronocoulométrie, électrode tournante à disque et anneau, spectroélectrochimie, spectroscopie d'impédance, méthodes impulsives, balance à cristal de quartz, analyse de surface. Théorie et pratique au laboratoire.

CHI7461 Énergie électrochimique

Conversion électrochimique : principes, thermodynamique et cinétique des piles et accumulateurs, électrocatalyse, applications. Conversion photoélectrochimique : semi-conducteur, électrodes semi-conductrices, jonction semi-conducteur/électrolyte, photovoltaïques, cellules régénératives (photovoltaïques), photoélectrolyse, électrolyse photoassistée, photocatalyse, cellules photogalvaniques, photocorrosion, application des électrolytes polymères, modification chimique d'électrodes. Économie basée sur l'hydrogène : production électrochimique de l'hydrogène, applications. Systèmes électrochromiques. Discussion sur des sujets de recherche récents.

CHI7482 Projet I

Travaux de synthèse en électrochimie appliquée effectués sous la direction d'un professeur. Le projet peut être fait en collaboration avec l'industrie et doit recevoir l'approbation préalable du responsable du programme. Un avant-projet doit être soumis dès le début du travail et un rapport final ainsi qu'un exposé doivent être présentés à la fin du trimestre.

CHI7492 Projet II

Ce cours pratique a pour but de permettre à certains étudiants de développer davantage les travaux entrepris dans leur premier projet, en vue d'approfondir leur formation.

CHI7499 Instrumentation et analyse

Cours de formation complémentaire orienté vers la pratique des sciences de l'environnement. Étude des principales méthodes analytiques utilisées pour mesurer des traces d'éléments et de polluants chimiques. Absorption atomique, fluorométrie, spectrographie d'émission, fluorescence des rayons X, spectrométrie de masse et chromatographie en phase gazeuse. Analyse des radiations en général : rayons gamma, rayons X, rayons infra rouges, particules alpha et bêta, protons, neutrons. Analyse du spectre acoustique : fréquence et intensité. Analyse des vibrations. Analyse des poussières atmosphériques.

CHI7500 Sujets de pointe en biochimie

Ce cours portera sur des sujets de pointe dans le domaine de la biochimie. Les sujets traités seront choisis en fonction de leur importance tant au niveau fondamental qu'au niveau de leurs applications. D'une année à l'autre, le contenu pourra varier.

CHI7501 Thermodynamique avancée des électrolytes

Application de la thermodynamique à l'étude des électrolytes en solution. Notions générales de thermodynamique classique et de thermodynamique statistique. Ionisation et interactions ioniques. Propriétés thermodynamiques d'électrolytes en solutions aqueuses. Modèle du réseau appliqué aux phénomènes d'absorption et aux mélanges métalliques. Processus irréversibles en solutions d'électrolytes forts. La non-stœchiométrie.

CHI7520 Principes d'enzymologie appliquée

Étude des principes de base de l'ingénierie des protéines et de leurs microenvironnements, utilisés pour stabiliser la structure et l'activité des enzymes. Aspects cinétiques des enzymes en milieux biphasiques miscible, immiscible et micellaire, en solvants organiques et en fluides supercritiques. Introduction au génie enzymatique (bioréacteurs, contraintes diffusionnelles, efficacité, productivité, etc.) et survol des technologies servant à stabiliser les enzymes. Des exemples d'applications accompagneront les aspects théoriques présentés dans ce cours.

CHI7540 Biochimie de la transduction des signaux cellulaires

Les mécanismes moléculaires par lesquels les cellules maintiennent leur homéostasie restent encore inexplicables. Les signaux (hormones, facteurs de croissance) qui atteignent la membrane cellulaire sont traduits en une réponse cellulaire spécifique, qui correspond à l'expression du phénotype. Quand ces mécanismes de régulation se dérèglent, les cellules perdent leur spécialisation et le contrôle physiologique est grandement perturbé. Ces situations de dérèglement seront envisagées pour un ensemble de maladies les plus répandues : hypertension, cancer, hypercholestérolémie, diabète et fibrose kystique.

CHI7560 Toxicologie de l'environnement

Ce cours traite de l'importance de la toxicologie dans la protection de la santé humaine et celle des organismes des écosystèmes vis-à-vis des contaminants de l'environnement. Il présente les concepts de la toxicologie classique, qui étudie la réponse d'organismes individuels, et l'utilisation des données expérimentales et épidémiologiques dans l'évaluation du risque à la santé humaine. Le cours développe les concepts propres à l'étude des effets des toxiques dans les écosystèmes où l'impact sur des populations d'organismes doit être considéré. Il discute de l'évaluation du risque écologique posé par les toxiques environnementaux.

CHI7599 Chimie-physique de l'atmosphère

Cours de formation complémentaire orienté vers la pratique des sciences de l'environnement. Réactions chimiques dans l'atmosphère : réactions photochimiques, l'ozone, les radicaux libres, cinétique des principaux phénomènes. Les particules : tailles, formes, volumes et poids ; leurs distributions. Absorption des gaz à la surface des particules. Interaction de la lumière avec les particules. Taux de chute et diffusion moléculaire. Électrification. Évaporation et condensation des gouttelettes.

CHI7600 Sujets de pointe en chimie

Ce cours portera sur des sujets de pointe dans le domaine de la chimie. Les matières à l'étude pourront être choisies en chimie analytique, en chimie inorganique et organique,

en chimie physique, etc. Les sujets traités seront étudiés en fonction de leur importance tant au niveau fondamental qu'au niveau de leurs applications. D'une année à l'autre, le contenu du cours pourra varier.

CHI7699 Chimie des eaux naturelles

Principes d'équilibres chimiques appliqués aux systèmes aqueux. Les équilibres acide-base, le Ph et le pouvoir tampon. Analyse des systèmes calco-carboniques des eaux naturelles. Solubilité des solides et équilibres de solubilité. Réactions d'oxydo-réduction et de complexation dans les eaux. Identification et analyse des paramètres de caractérisation chimique des eaux. Étude comparative d'eaux naturelles non perturbées avec des eaux soumises à une pollution industrielle, urbaine ou autre.

CHI7730 Chimie organique appliquée

Ce cours a pour but d'approfondir quelques aspects spécialisés de la chimie organique, surtout au niveau des synthèses industrielles. Étude des principales synthèses organiques industrielles : polymères, colorants, additifs alimentaires, etc. Étude détaillée de la chimie pharmaceutique : modification moléculaire et «drug design».

CHI7750 Biochimie analytique et industrielle

Étude du rôle des systèmes enzymatiques et des cellules dans les secteurs de pointe de la biochimie appliquée. Aspects modernes de biochimie analytique (biosondes, méthodes immunoenzymatiques) reliés aux domaines biomédical, pharmaceutique, alimentaire et de l'environnement. Progrès récents dans la biochimie préparative (ultrafiltration, chromatographie d'affinité) et industrielle. Biocatalyse et procédés industriels à base de microorganismes. Nouvelles formes thérapeutiques.

CHI7800 Sujets choisis en sciences et techniques de l'eau et de l'énergie

Étude de concepts et de techniques utilisés dans les domaines de l'eau et de l'énergie en relation avec leurs répercussions sur l'environnement. Les sujets traités seront choisis en fonction des étudiants inscrits. Exemples de sujets pouvant être traités : modifications du cycle hydrologique par intervention humaine, influence de la production d'énergie à partir de sources non conventionnelles sur l'environnement (liste non exhaustive).

CHI7810 Sujets de pointe en chimie de l'eau

Ce cours portera sur des sujets de pointe dans le domaine de la chimie de l'eau. Les sujets traités seront choisis en fonction de leur importance tant au niveau fondamental qu'au niveau de leurs applications. D'une année à l'autre, le contenu pourra varier.

CHI7820 Gestion des eaux de ruissellement urbaines

Étude approfondie de différentes techniques de gestion des eaux de ruissellement urbaines. Influence de l'urbanisation sur la quantité et la qualité des eaux de ruissellement. Impacts des rejets d'eaux de ruissellement sur le milieu récepteur : cas des réseaux pluviaux et unitaires. Faiblesses des méthodes de gestion traditionnelles. Méthodes de gestion en émergence pour les réseaux existants et les nouveaux réseaux. État d'avancement de la recherche. Utilisation de logiciels existants lors des travaux pratiques.

CHI7840 Chimie et qualité de l'eau

Application de la chimie à la caractérisation et à l'évolution naturelle ou artificielle de la qualité de l'eau. Paramètres de qualité pertinents suivant la nature de l'échantillon d'eau. Cycles biogéochimiques naturels des principaux éléments et leur influence sur la qualité de l'eau. Évolution de la qualité en milieu naturel. Influence des activités anthropiques. Théorie des procédés visant à modifier la qualité de l'eau par voie physico-chimique.

CHI7855 Biotechnologie de l'épuration

Étude des concepts et des aspects techniques des traitements biologiques des eaux usées et des boues. Principes des bioréacteurs : modèles de croissance des microorganismes ; détermination des constantes. Procédés de traitement : épuration secondaire et tertiaire ; digestions aérobie et anaérobie. Valorisation des déchets. Étude expérimentale des principaux procédés.

CHI7900 Activité de synthèse en toxicologie de l'environnement (6 cr.)

Cette activité, normalement suivie à la fin du programme, est un projet individuel ou de groupe dans lequel l'ensemble des connaissances acquises en toxicologie de l'environnement peut être appliqué. La nature du projet est déterminée par la direction du DESS et effectuée en collaboration avec des laboratoires de recherche, de l'industrie privée ou du gouvernement. La durée peut varier en fonction des intérêts des étudiants et de la nature du projet. Les étudiants doivent présenter un séminaire portant sur le projet et élaborer un rapport par écrit. Deux types de projet sont identifiés :

- A) Recherche expérimentale, laboratoire ou terrain : Cette option s'adresse à des étudiants qui envisagent de poursuivre leurs études en s'orientant davantage vers la recherche. Ici, il y a un lien possible avec les maîtrises en biologie, chimie ou environnement.
 - B) Étude de cas : L'étudiant fait l'évaluation critique d'une situation environnementale pour laquelle on dispose déjà de données expérimentales (ce qui n'est pas le cas en «A»). Dans les deux cas, A ou B, l'étudiant doit être en mesure de faire le point sur une problématique environnementale en se servant des outils acquis pendant son cheminement. À cette base s'ajoutent la revue de littérature, la comparaison avec des études similaires et des recommandations quant au développement futur de la situation environnementale présentée.
- Cette activité sera dispensée en alternance entre les départements de chimie et sciences biologiques.

CHI8100 Capteurs et biocapteurs

Ce cours vise à exposer les étudiants au domaine des capteurs et biocapteurs, leur conception, fabrication et utilisations. Méthodes de transduction impliquées dans la détection et l'amplification de capteurs chimiques et biocapteurs. Conception des capteurs polymériques, enzymatiques et potentiométriques, leur caractérisation et miniaturisation. Utilisation de capteurs dans différentes techniques analytiques, en électrochimie et aux spectroscopies de fluorescence et Raman. Discussion d'applications récentes de capteurs et biocapteurs dans les domaines de l'environnement, des matériaux et de la biologie.

CHI8300 Chimie combinatoire - Synthèse organique sur phase solide

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir de nouvelles connaissances en chimie combinatoire et en phase solide reliées aux domaines de la chimie médicinale et le criblage moléculaire. Les stratégies et avantages de la chimie combinatoire et de la synthèse organique en phase solide seront discutés. Des exemples de synthèses de familles d'antibiotiques dans le contexte des études de structure-activité et de la chimie médicinale seront illustrés. La synthèse peptidique et les synthèses de molécules hautement diversifiées (DOS) seront présentées comme éléments de références. Préalable(s) : CHI7300 Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels

CHI8301 Chimie thérapeutique avancée

Les objectifs du cours sont d'approfondir les connaissances des grandes classes de composés physiologiquement actifs. Appliquer les concepts acquis en chimie organique, médicinale et computationnelle. Chimie médicinale et règles de Lipinski formeront la base de ce cours. Initiation aux méthodes de visualisation et docking en 3D avec les logiciels de pointes. Des exemples de synthèses académiques et industrielles

d'antibiotiques communs seront présentés. Réactions et mécanismes réactionnels importants utilisés dans l'industrie pharmaceutique, séparation et préparation d'énantiomères. Chimie hétérocyclique. Agents antiviraux, anticancéreux et antibactériens.

Préalable(s) : CHI7300 Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels

CHI8302 Synthèse stéréosélective et produits naturels

Ce cours a pour but d'approfondir quelques aspects spécialisés de la chimie organique, surtout ceux impliquant des processus asymétriques. Appliquer les concepts de base en chimie organique pour effectuer la synthèse de produits naturels.

Méthodes de pointe en synthèses asymétrique et stéréosélective. Applications à la synthèse des produits naturels. Manipulation régio- et stéréosélective des groupes fonctionnels et formation de liaisons carbone-carbone. Réactions d'aldolisation diastéro- et énantiomériques. Méthodologie et stratégie en synthèse de molécules organiques d'intérêts divers. Synthèse de composés alicycliques, de terpènes, de stéroïdes, d'alcaloïdes, d'antibiotiques et autres.

Préalable(s) : CHI7300 Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels

CHI8303 Synthèse de polymères et dendrimères fonctionnels (2 cr.)

Les objectifs du cours sont d'acquérir des connaissances avancées sur la synthèse, la composition, la structure et les propriétés des macromolécules. L'aspect appliqué des polymères sera étudié en profondeur.

Méthodes de polymérisation cationique, anionique et radicalaire. Polymérisation catalytique avec métallocènes et par métathèses d'ouverture de cycle (ROMP). Initiation à la chimie et stratégie de synthèse de macromolécules unimoléculaires telles que les dendrimères. Applications et utilisations des macromolécules organiques. Nanocapsules, biopolymères et nanomatériaux pour ciblage de médicaments. Polymérisation par addition-fragmentation réversible (RAFT).

Préalable(s) : CHI7300 Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels

CHI8304 Synthèse des glucides et applications biologiques

Ce cours vise à appliquer des notions acquises en chimie organique et en biochimie afin de pouvoir approfondir les aspects modernes de la chimie des hydrates de carbone. Études des processus de reconnaissance de glucides par des biomolécules.

Synthèse des glucides, nomenclature, conformation, effet anère et contrôle stéréoelectronique, groupes protecteurs multifonctionnels. Les méthodes récentes de synthèses d'oligosaccharides seront discutées et comparées. Plusieurs mécanismes réactionnels typiques de la chimie des glucides seront présentés. Les synthèses d'antibiotiques comportant des glucides seront utilisées afin d'illustrer les principales stratégies. Les mécanismes d'action des glycohydrolases et glycosyltransférases seront exposés de même que la synthèse d'inhibiteurs.

Préalable(s) : CHI7300 Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels

CHI8305 Chimie organométallique et catalyse

Ce cours a pour but d'acquérir des notions spécialisées en chimie organique impliquant des processus catalysés par des métaux de transition. Appliquer des notions acquises en chimie organique et chimie de coordination.

Catalyse homogène et hétérogène. Optimisation de ligands chiraux. Chimie de surface. Réactions organiques catalysées par les organométalliques chiraux et achiraux. Couplage au palladium : Heck, Suzuki, Stille, Sonogashira, etc. Complexes organométalliques. Métathèses, hydroxylations et époxydations asymétriques. D'une année à l'autre, le contenu pourra varier.

Préalable(s) : CHI7300 Sujets de pointe en chimie organique avec mécanismes réactionnels

CHI8400 Caractérisation des matériaux

Les matériaux synthétisés par des chimistes jouent un rôle de plus en plus important dans différentes sphères d'activités. Ce cours a comme objectif de fournir aux étudiants une formation en termes de méthodes de caractérisation qui leurs seront utiles lors de leurs études et aussi sur le marché du travail. Principales méthodes de caractérisation de matériaux inorganiques, organiques et composites. Méthodes de caractérisation de surface, particules et films : IR, Raman, XPS, UPS, sondes balayantes (AFM, STM), TEM, MEB, ellipsométrie, diffusion de la lumière, plasmon de surface. Méthodes de caractérisation du solide : XRD, RMN. Résonance de spin électronique, Fluorescence X, UV-vis, conductivité, TGA, DSC, propriétés mécaniques.

CHI8600 Étude spectroscopique des systèmes biologiques

L'objectif de cours est de présenter les méthodes spectroscopiques récentes qui permettent l'étude directe de phénomènes biologiques. Les étudiants pourront utiliser ces compétences dans l'étude de processus biologiques et biochimiques.

Étude des systèmes et des processus biologiques par spectroscopie de fluorescence, IR, Raman, électrochimie et résonance magnétique nucléaire. Application à l'étude des protéines transmembranaires impliquées en photosynthèse, dans le transport ionique, et la toxicologie.

CHI8899 Techniques de lutte contre la pollution de l'eau

Étude des principales techniques de lutte contre la pollution de l'eau. Actions avant et après le rejet. Réduction du volume des rejets. Réduction de la charge des rejets. Actions sur le milieu récepteur. Aspects économiques.

CHI8999 Séminaire

Ce cours a comme objectif de permettre aux étudiants d'acquérir de nouvelles connaissances dans des domaines reliés ou connexes à leur sujet de recherche. Il vise également à approfondir les connaissances sur un sujet particulier par le biais d'une présentation.

Pour ce cours, les étudiants devront assister à dix séminaires de recherche et soumettre un résumé d'au maximum deux pages de la présentation. Ces séminaires pourront être des séminaires départementaux, de centre de recherche et de congrès (ex. : conférence, plénière). De plus, les étudiants devront effectuer une présentation sur un des thèmes discutés lors des séminaires. Les étudiants devront pousser plus loin les aspects théoriques et démontrer une implication personnelle en reliant les résultats présentés lors du séminaire ciblé à d'autres résultats récemment dans la littérature. L'étudiant s'inscrit à ce cours pour un trimestre mais il aura deux trimestres pour assister aux dix séminaires et rencontrer les exigences du cours.

CHI9000 Examen doctoral (5 cr.)

Cette activité a pour but de permettre à l'étudiant de démontrer ses connaissances générales en chimie, sa connaissance approfondie du domaine de recherche dans lequel il se spécialise et de définir clairement son sujet de recherche. Cette activité devra être complétée et réussie lors du deuxième trimestre.

L'étudiant présente un document écrit d'au plus dix pages, qui expose son sujet de recherche avec le contexte général, la problématique, une revue de la littérature récente, les objectifs de travail, une section expérimentale ainsi que les résultats obtenus depuis le début de ses travaux. Ce document doit être soumis aux membres du jury au moins deux semaines avant la présentation orale.

Cette activité est évaluée selon la notation succès ou échec

CHI9001 Séminaire de recherche (1 cr.)

Ce séminaire a comme objectif de permettre à l'étudiant de démontrer le niveau de progression de son projet de recherche. De plus, l'étudiant doit assister à la série de séminaires départementaux présentés par les conférenciers invités.

L'étudiant présente un séminaire de recherche sur les travaux de recherche qu'il a réalisés depuis le début de sa thèse.

Ce séminaire doit avoir lieu avant la fin du sixième semestre ou la neuvième dans le cas d'un passage accéléré au doctorat. De plus, l'évaluation de ce cours est basée sur la présentation orale, les réponses aux questions et une contribution régulière aux activités du séminaire.

Cette activité est évaluée selon la notation succès ou échec.

CHI9002 Proposition de recherche (2 cr.)

Cette activité a pour objectif de permettre à l'étudiant de démontrer qu'il peut proposer un projet de recherche dans un domaine différent de son projet de thèse.

Au cours du septième trimestre, l'étudiant est appelé à élaborer sa proposition de recherche et à la présenter sous forme d'une demande de subvention en utilisant le formulaire de demande de subvention du Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie du Canada (CRSNG). La proposition doit contenir les éléments suivants : La problématique de la recherche appuyée sur une revue de la littérature ; les hypothèses et objectifs spécifiques de la recherche proposée ; la méthodologie appropriée pour répondre aux objectifs ; la portée des résultats attendus ; un échéancier ; une gestion de projet.

Cette activité est évaluée selon la notation succès ou échec.

CHI9100 Méthodologie de l'analyse chimique

Étude et évaluation critique des éléments de méthodologie de l'analyse chimique.

Prélèvement et conservation des échantillons. Préparation de l'échantillon pour l'analyse : solubilisation, digestion, extraction, concentration. Sensibilité et précision des méthodes d'analyse des constituants majeurs et des constituants mineurs. Facteurs limitant la précision : nature des échantillons, interférence, effets de matrice. Contrôle de qualité.

CHI9560 Concepts de toxicologie de l'environnement

Examen des interactions entre les contaminants de l'environnement et les organismes vivants, en particulier l'humain.

Les systèmes suivants seront considérés : les pesticides dans les agro-écosystèmes, les aliments et leurs additifs, les polluants atmosphériques et aquatiques. L'emploi des bioessais pour la détection des effets biologiques des agents de l'environnement sera discuté. Quelques études de cas traitant de l'impact du déversement d'importantes quantités de toxiques dans l'environnement seront présentées.

CHI9800 Modélisation des eaux de surface

Application des concepts généraux de la modélisation au cas particulier des eaux de surface, dans un but de protection de l'environnement. Aspects hydrauliques : écoulement à surface libre, régime permanent, régime transitoire. Aspects qualité de l'eau : l'équation d'advection-diffusion. Évolution des paramètres de qualité de l'eau dans le temps et dans l'espace. Applications à l'eutrophication, à la pollution par des effluents urbains, agricoles, etc.

CHI9899 Les indices environnementaux

Définition d'un indice environnemental. Nomenclature des indices. Structure et propriétés des indices. Critères de choix d'un indice pour une situation donnée. Utilisation des indices suivant leur structure. Avantages et inconvénients des indices. Applications de divers indices : indices biotiques, indices de diversité, indices d'aménagement, indices de planification, indices de potentiel, indices d'impact, indices de qualité de l'eau, indices de qualité de l'air, etc.

CIR8000 Séminaire sur connaissance, représentation et apprentissage

Cours relevant du CIRADE

Ce séminaire interdisciplinaire de recherche constitue une initiation à des problématiques et questions de recherche actuelles en éducation. Il vise à sensibiliser les étudiants aux problèmes posés par la représentation des connaissances dans différents domaines en éducation, et au rôle fondamental que joue la représentation dans la construction de connaissances.

La notion de représentation renvoie à plusieurs sens qui seront envisagés à l'intérieur du séminaire : représentation externe renvoyant à une certaine organisation de nature symbolique (schémas, symboles, diagrammes...), représentation interne s'identifiant à divers degrés à la notion de concept.

Les étudiants seront confrontés à des thèmes et questions soulevés par des chercheurs du centre et des conférenciers invités extérieurs au centre. La présentation de ces recherches, et les débats qui les suivront, viendront contribuer à enrichir la réflexion sur le rôle et la portée de la représentation dans l'apprentissage.

Les étudiants seront appelés à produire un travail synthèse sur l'ensemble des présentations, ainsi qu'une analyse critique les amenant à examiner plus en profondeur quelques-unes des questions traitées à l'intérieur du séminaire. Cette analyse critique nécessitera un examen de la littérature existante.

Ce séminaire s'étend sur toute l'année.

CIR8010 Méthodologies observationnelles, recherche interdisciplinaire et éducation

Cours relevant du CIRADE

Ce cours a pour but principal de sensibiliser l'étudiant aux problèmes méthodologiques liés à l'utilisation de la démarche d'observation scientifique dans des recherches en éducation et de susciter leur réflexion critique. Il a aussi pour objectifs spécifiques de permettre à l'étudiant : de reconnaître les méthodes d'observation comme instruments d'investigation de choix dans le domaine de la recherche en éducation ; de faire une mise à jour et un examen critique des connaissances sur leur utilisation dans des investigations portant sur l'action motrice ou pédagogique dans le contexte social de la situation éducative ; d'apporter des solutions méthodologiques à l'étude des problèmes qui apparaissent en milieu éducatif.

Réflexion sur l'observation comme processus de représentation de la réalité, ses contraintes et ses limites. Concepts et théories en rapport avec les méthodologies observationnelles dans des recherches interdisciplinaires à travers des perspectives expérimentales, écologiques, éthologiques et participantes. Étude critique de ces méthodologies dans leurs rapports avec l'analyse de l'action motrice, de la corporalité, de l'action pédagogique, de l'apprentissage, des diverses formes de communication et en particulier des aspects non verbaux des interactions sociales intervenant dans une situation éducative.

Bilan des contributions : techniques d'enregistrement (observation in vivo et différée) unités et systèmes d'observation, discussion des caractéristiques psychométriques et éducatives en rapport avec le processus de représentation visé, suivant le champ d'application : psychomoteur, sociomoteur cognitif et affectif dans différents milieux éducatifs. Aux réflexions méthodologiques nécessaires à la clarification du choix d'une méthode s'ajoutera une confrontation systématique à des questions et situations proposées par différents chercheurs. Cette forme d'expérimentation permettra aux étudiants de parvenir à une illustration opérationnelle des modes d'application et de leur incidence dans le champ de l'éducation.

CIR9000 Interdisciplinarité et représentations sociales

Cours relevant du CIRADE

Ce séminaire constitue une mise au point et un approfondissement des questions théoriques et méthodologiques qui sont impliquées par le champ des

représentations sociales suivant les différentes disciplines de sciences humaines et sociales. Il sera aussi tenu compte des contributions de cette théorisation pour aborder les grandes questions interdisciplinaires que sont celles se rapportant à l'environnement, la santé, le multiculturalisme, les rapports sociaux de sexe et les grandes orientations de l'éducation.

Ce séminaire vise, à travers des textes révélateurs sur les savoirs scientifiques et de sens commun, à développer une réflexion interdisciplinaire et à approfondir le cadre épistémologique des démarches entreprises et des débats actuels qui ont lieu dans les disciplines à propos des représentations sociales. Il vise aussi, après avoir sensibilisé les étudiants à ces questions fondamentales, à examiner les différentes perspectives théoriques qui ont cours dans le champ des représentations sociales (structuralisme, ethnographie, etc.).

Les distinctions entre les courants de la cognition sociale et celui des représentations sociales feront également l'objet d'une examen critique approfondi. Les étudiants seront confrontés à ces thèmes au cours de séances de discussion, de présentations, d'ateliers, de conférences, de débats, etc., qui leur permettront d'aborder les différentes disciplines autant que les différents points de vue. Ils seront aussi appelés à développer un travail synthèse (à partir des activités du cours et des examens de la littérature) en lien avec leur préoccupation de recherche dans une perspective interdisciplinaire. De plus, chaque étudiant produira une analyse critique portant sur les activités réalisées au sein du séminaire qui s'insérera dans la production collective finale du séminaire. Ce séminaire s'étend sur toute l'année ou peut se donner sur un semestre.

CIR9005 Recherche collaborative en éducation

Cours relevant du CIRADE

Ce cours s'adresse à des étudiants chercheurs qui veulent s'initier à l'approche collaborative de recherche en éducation, c'est-à-dire une recherche qui suppose un processus de coconstruction entre des chercheurs et des praticiens, dans le cadre d'un projet d'investigation commun lié au développement de la pratique. Le cours se propose : d'examiner les débats idéologiques et les questionnements épistémologiques autour de l'idée de faire de la recherche «avec» plutôt que «sur» les praticiens ; de clarifier le concept et de le distinguer de concepts satellites, tels ceux de recherche-action, de partenariat de recherche et d'analyse réflexive ; d'analyser les enjeux sous-jacents à l'approche à travers le témoignage et l'examen de recherches en cours ou déjà réalisées ; et de faire en sorte que chaque étudiant en arrive à se situer, comme chercheur en devenir, par rapport à l'approche ici concernée.

COM7003 Développement et validation des composantes communautiques et multimédias du projet plurimédia I

Ce cours conduit le participant à passer du concept à la réalisation de scénario découpé et de maquettes du projet plurimédia conçu au cours précédent. C'est l'occasion de se familiariser avec les composantes communautiques rendues disponibles par les TIC : la réalisation du scénario découpé et de maquettes, qui donnent forme au concept, passe par la sélection, l'analyse des médias et l'utilisation des outils communautiques aux fins de l'apprentissage. Ce cours permet de soumettre aux utilisateurs ciblés, dans le cadre d'un projet multimédia, le scénario découpé et les maquettes, étapes menant à la production d'un prototype fonctionnel ; ce qui implique la participation et la collaboration de plusieurs catégories d'intervenants : utilisateurs, enseignants, informaticiens et techniciens. Il permet également d'expérimenter l'évaluation des différents moyens communautiques, technologiques et médiatiques.

Préalable(s) : COM7031 Communautaire : fondements et réflexion critique ; COM7032 Communautaire : atelier d'application

COM7004 Développement et validation des composantes communautiques et multimédias du projet plurimédia II

Ce cours incite le participant à se mettre à niveau dans l'utilisation des logiciels de production multimédia par la réalisation des composantes essentielles à la production du prototype du projet multimédia : le scénario découpé et les maquettes. C'est ici l'occasion d'amorcer les expériences de communication avec les outils communautiques dans le but de développer une communauté virtuelle, composante communautaire essentielle au projet plurimédia.

Ce cours permet d'expérimenter ces fragments du prototype que sont les maquettes, de vivre des expériences de communication intergroupale, d'exercer son esprit critique en évaluant la portée et la qualité de la communication suscitée au moyen des outils communautiques et des composantes multimédias interactives.

Préalable(s) : COM7031 Communautaire : fondements et réflexion critique ; COM7032 Communautaire : atelier d'application

COM7012 Théories avancées en communication : approches psychosociologiques

L'apport spécifique de la psychosociologie dans l'étude multidisciplinaire des communications et sa contribution à une éventuelle théorie générale de la communication. Dans cette optique, pourront être comparés différentes théories, modèles et pratiques psychosociologiques de la communication.

Ainsi, il pourra, par exemple, aborder les champs de l'intervention, des relations interindividuelles et de groupe notamment dans le cadre de l'étude des organisations, des réseaux ou des représentations.

COM7013 Théories avancées de la communication : approches sémiotiques

Analyse des processus communicationnels à travers les outils théoriques et méthodologiques proposés par les approches sémiotiques. L'élucidation des concepts théoriques pourra être corroborée par des applications pouvant concerner des «corpus» diversifiés (communications verbales, visuelles, gestuelles, sonores, spatiales, etc.). Certains développements récents des théories sémiotiques orientés notamment vers l'étude de l'énonciation. Dans cette perspective, l'analyse des messages devra être élargie et intégrer les points de vue de la «destination» (production, émission, visées, stratégies), de la «réception» (décodification, interprétation, rétroaction, etc.) et des «contextes» (conversationnel, institutionnel, pédagogique, mass médiatique, muséologique, etc.).

COM7014 Théories avancées en communication : approches anthropologiques

Analyse des processus communicationnels à travers les perspectives théoriques et méthodologiques proposées par les approches anthropologiques : l'interactionnisme symbolique, les structuralismes, l'ethnographie des communications et les approches interprétatives. Les développements récents des approches culturalistes et leur intégration étroite à l'étude des communications font l'objet d'une attention particulière. Des applications sont faites dans divers secteurs de communication, en communication interculturelle et immigration, en communication inter-organisationnelle, en communication internationale et développement, dans l'étude des médias. Certains liens avec les méthodologies d'enquête sur le terrain dans un contexte interculturel sont également examinés.

COM7016 Approches psychosociologiques en communication

Ce cours présente différentes approches psychosociologiques en communication tant au plan des apports théoriques que pratiques. Ces derniers sont mis en relation avec des problématiques de communication sociale

auprès des individus, des groupes et des organisations. Le cours aborde, entre autres, l'interactionnisme symbolique, la socioanalyse et le changement organisationnel. Les apports de la sociologie clinique, de la science-action et de la psychodynamique du travail permettent également de réfléchir sur les pratiques de communication au travail. En plus d'acquérir une connaissance des diverses approches psychosociologiques traditionnelles et récentes relatives à la communication, ce cours permet d'approfondir au moins un modèle spécifique de l'une des approches étudiées, d'appliquer ce modèle à un phénomène social choisi et de réfléchir d'une manière critique à l'apport de ces approches en communication dans les débats sur la société contemporaine. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

Préalable(s) : FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

COM7017 Approches sémiotiques en communication

Ce cours analyse les processus communicationnels à travers les outils théoriques et méthodologiques proposés par les approches sémiotiques. Les concepts théoriques sont présentés et corroborés par des applications concernant des «corpus» diversifiés (communications verbales, visuelles, gestuelles, sonores, spatiales, etc.). S'inspirant des développements de la sémiologie générale et des sémiotiques appliquées, l'analyse des messages intègre les points de vue de la «destination» (production, émission, visées, stratégies), de la «réception» (décodification, interprétation, rétroaction, etc.) et des «contextes» (conversationnel, institutionnel, pédagogique, médiatique, muséologique, etc.). Ce cours se donne sous forme de séminaire.

Préalable(s) : FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

COM7018 Approches anthropologiques en communication

À partir notamment du concept de culture, ce cours vise à élaborer une perspective anthropologique en communication. Qu'il s'agisse d'interaction, d'analyse ou d'intervention, ce cours initie aux grandes articulations théoriques qui contribuent à l'interprétation tant des objets de communication qu'aux significations mouvantes de l'acte même de communiquer. Les registres de l'interaction interpersonnelle, groupale, intra et interculturelle sont étudiés à l'aide de l'anthropologie post-structuraliste, symbolique et politique, comme de l'interactionnisme symbolique. Seront signalés les liens avec les anthropologies économique et psychanalytique. Enfin, munis de ces grandes orientations qui font la spécificité de l'approche anthropologique, les étudiants effectuent un tour d'horizon sommaire de l'épistémologie issue du terrain ethnographique, laquelle a inspiré un nombre considérable de stratégies qualitatives depuis près d'un siècle et de postures de traduction de réalités locales et d'écriture en recherche. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

Préalable(s) : FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

COM7031 Communautaire : fondements et réflexion critique

Ce cours offre aux participants l'occasion d'acquérir, de consolider et d'intégrer les principaux concepts associés à la communautaire : la médiatisation des contenus, le plurimédia, les formes de communication médiatisées. Cette intégration des éléments de théorie passe par la construction de réseaux notionnels. Elle peut également passer par l'exploration de sites pédagogiques et la schématisation de leur structure organisationnelle, de leur architecture. Elle permet la création de *champs du monde* à travers la technique de la cartographie conceptuelle (concept mapping et cartes cognitives).

COM7032 Communautaire : atelier d'application

Ce cours offre aux participants l'occasion d'acquérir, de consolider et d'intégrer les principaux concepts associés à la communautaire : la médiatisation des contenus, le

plurimédia, les formes de communication médiatisées. Cette intégration des éléments de théorie passe par la construction de réseaux notionnels. Elle peut également passer par l'exploration de sites pédagogiques et la schématisation de leur structure organisationnelle, de leur architecture. Elle permet la création de *champs du monde* à travers la technique de la cartographie conceptuelle (concept mapping et cartes cognitives).

COM7516 Communications, productions culturelles et mort

Ce cours a comme objectif d'analyser le thème de la mort de plus en plus présent à travers certains produits culturels véhiculant les visions du monde contemporaines : cinéma, mass média, performances artistiques multidisciplinaires, etc. À partir d'extraits de ces productions, est analysée l'évolution des rapports à la mort. Y sont dégagées des constantes et des particularités culturelles (comme la violence banalisée, l'épidémie du Sida, les conduites à risques, les modèles de belle mort, etc.). Du coup est analysée l'influence de ces produits sur les pratiques, le vécu et les représentations de la mort, telles qu'on peut les observer quotidiennement. Enfin, ce cours met l'accent sur les possibilités et les usages de ces produits culturels dans l'intervention institutionnelle et thérapeutique.

COM7525 Communication internationale et développement

Les problématiques liées aux communications internationales et au développement : étude critique de l'utilisation des systèmes de communication dans le processus de développement, analyse de cas de transferts de technologie et transformation des modèles régionaux de développement. Identité nationale et communication interculturelle. Débat autour du nouvel ordre mondial de l'information.

COM7535 Communication et projets d'aide au développement

Étude des processus communicationnels qui vont de l'intention initiale d'un projet d'aide au développement jusqu'au projet préliminaire présentable à des organismes d'assistance pour l'aide publique au développement. Les contenus suivants sont particulièrement examinés : les diverses étapes d'un projet, analyse préliminaire, conception, étude de faisabilité, préexpérimentation et projet consolidé ; les relations et systèmes de communication entre les diverses instances et acteurs sociaux impliqués, aux niveaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux ; la mise en œuvre de projets dans le cadre des grands organismes gouvernementaux comme l'ACDI ou d'organismes non gouvernementaux.

COM7560 Approches symboliques de la communication

Ce cours, traitant des organisations de la culture et de la communication symbolique, a pour objectif d'apprendre à faire l'analyse critique des stratégies et pratiques culturelles, symboliques, mythiques marquant les rapports humains dans les groupes et les organisations.

Analyse de la culture des ensembles organisés à partir d'approches symboliques de la communication. Théories abordées : mythes, archétypes, imaginaire, processus identitaire, rites et rituels, etc.

Ces thèmes seront abordés dans la perspective psychosociologique et anthropologique.

COM7605 Réseaux sociaux de communication

Ce cours a pour objectifs : d'abord de permettre aux étudiants la saisie de la notion de réseau en référence à certaines autres notions de base (groupe, société, environnement social, institution, rôle) ; ensuite de faire un survol des principaux apports théoriques dans le domaine (la psychosociologie, la sociométrie et les recherches expérimentales sur les réseaux de communication, l'école anglaise d'anthropologie sociale, le néo-structuralisme sociologique et ses emprunts mathématiques, la psychiatrie communautaire et le système de support social).

Ce cours initie les étudiants à quelques-uns des

très nombreux champs d'application de la notion de réseau. Par exemple, le réseau de type médiatique ou «collège invisible» qui apparaît en fonction des nouvelles technologies de communication ; le réseau de la famille, de la parenté : le réseau informel des connexions entre les conseils d'administration des grandes entreprises privées et politiques, etc.

COM7606 Étude des réseaux humains de communication

Ce cours présente une vue d'ensemble de l'étude des réseaux humains de communication. Sont abordés l'origine et l'évolution des réseaux, de même que leurs développements contemporains, sous deux aspects. Le premier concerne la définition des concepts de base dont les caractéristiques attributionnelles et structurelles des nœuds, caractéristiques des liens et les caractéristiques de la structure du réseau. Le second se consacre à l'étude des réseaux humains de communication en lien avec la diffusion, le soutien social, la santé, le capital social des groupes et des individus, les phénomènes organisationnels, les mouvements sociaux ou les TIC. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM7610 Modèles conceptuels des communications interpersonnelles

Approfondissement en formule de séminaire des différents modèles conceptuels sur les relations interpersonnelles empruntées surtout à l'approche phénoménologique en psychologie et à ce qui en a historiquement découlé.

En contexte, présentation schématique de la perspective des behavioristes et de la psychanalyse sur les relations interpersonnelles.

Revue critique des principaux paradigmes de la communication interpersonnelle. Examen, à la lumière de différentes théories des concepts de : bruit, paradoxe, langage digital et analogique, rétroaction, annulation, amplification, contact, message, etc.

COM7611 Communication interpersonnelle

Ce cours offre une introduction aux principaux paradigmes de la communication interpersonnelle. Il vise l'appropriation et l'approfondissement de modèles théoriques, de méthodes d'analyse de communication et de stratégies pour comprendre la dynamique relationnelle et agir sur elles. Cette dynamique relationnelle renvoie à différentes situations de communication interpersonnelle, quotidiennes ou autres. Enfin, le cours permet d'analyser les enjeux de la communication interpersonnelle selon divers contextes. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM7620 Communication et organisation

Ce cours vise à développer une analyse psychosociologique de l'impact des nouvelles technologies de communication sur les organisations modernes.

L'organisation comme phénomène communicationnel : l'information et les processus décisionnels ; communication et contrôle, communication et structures du pouvoir. Les nouvelles technologies de communication : utilisation classique de l'information, la bureautique, la robotique. Leur impact sur la division du travail, la structure des postes, les formes de direction, les réseaux de communication formels et informels. Diverses stratégies d'implantation. Les nouvelles technologies et les rapports inter-organisationnels : concentration-déconcentration ; fusion d'entreprises : centralisation-décentralisation.

COM7624 Anthropologie de la mort

Comme pour tout autre aspect de la vie personnelle et collective, les représentations, les pratiques et les conduites émotives reliées à la mort se situent dans une dynamique de rapports multiples. Ce cours analyse cette dynamique en la fondant dans les rapports existant entre la mort et les cultures. À partir des grands universaux, il étudie la société québécoise et les sociétés occidentales contemporaines, en les confrontant avec les conceptions archaïques de la mort, des rituels et des institutions funéraires, de même qu'avec les conceptions des grandes

civilisations (Mésopotamie, Égypte, Grèce, Rome, Incas, Aztèques, civilisations amérindiennes, histoire de la mort en occident).

COM7625 Pouvoir dans les groupes restreints et les organisations

Définitions et modèles sociologiques et psychosociologiques du pouvoir, de l'influence et du leadership. Stratégies communicationnelles d'exercice du pouvoir dans les systèmes sociaux (organisations, réseaux, groupes restreints, dyades). Différences sexuelles dans les stratégies communicationnelles et dans la place occupée dans les structures formelles et informelles de pouvoir.

COM7631 Communication organisationnelle

Ce cours vise à analyser l'émergence, l'évolution et les principaux constituants de cette nouvelle approche devenue récemment un domaine émergent. Il développe une compréhension de ce qui constitue l'essentiel des fondements théoriques sur lesquels se base la communication organisationnelle. Il analyse des conceptions de la communication organisationnelle dans les théories classiques de l'organisation : théories humanistes, stucturo-fonctionnalistes, managériales et à l'autonomisation ainsi que la radicalisation du concept de communication organisationnelle dans les théories récentes : approches constructivistes, culturalistes, langagières et postmodernistes. Il présente les concepts clés et implications méthodologiques de la communication organisationnelle de même que les influences des nouvelles technologies de communication sur les rapports entre pouvoir, structure et environnement. Enfin, il souligne les développements récents et tendances prévisibles du champ de la recherche en communication organisationnelle. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM7632 Communication et pouvoir dans les organisations

Ce cours a pour objectif de présenter une perspective communicationnelle du pouvoir et de ses principales dimensions dans les groupes et les organisations. Le cours offre des modèles du pouvoir dans les groupes et les organisations s'inscrivant dans des perspectives épistémologiques différentes. Il clarifie des aspects structurels, émotifs et comportementaux du pouvoir, en mettant en relief des rapports de pouvoir, d'autorité et de leadership. Il étudie le rôle des perceptions, des représentations dans les rapports de pouvoir, de même que les stratégies d'influence, les statuts, rôles et normes, dans les rapports interpersonnels, groupaux et organisationnels. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM7633 Communication et enjeux relationnels au travail

Ce cours permet de situer les différents enjeux qui minent les relations humaines au travail. Les questionnements sur le sens du travail, son incidence sur les processus identitaires et les dynamiques relationnelles sont placés dans le contexte des transformations récentes du travail. Les thématiques des agressions quotidiennes qui rendent le travail destructeur, de la violence organisationnelle, du harcèlement psychologique, de la souffrance et des crises relationnelles sont abordées dans une perspective interdisciplinaire où la communication, en tant que discipline et objet, occupe une place centrale. Ce cours vise également à développer des moyens d'action axés sur l'intervention et la prévention en milieu de travail. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM7634 Communication et interventions en milieux de travail

Ce cours aborde les différentes démarches d'intervention où la dynamique communicationnelle joue un rôle majeur auprès des individus (ex. «coaching», mentorat), des groupes (ex. consolidation d'équipe) au sein des organisations (ex. planification stratégique) ou en relation avec des publics externes à l'organisation (ex. plan de communication). Il favorise l'appropriation et l'analyse

des démarches associées à la communication et à des interventions de résolution de problèmes, de formation, d'évaluation, de concertation ou d'innovation. Il permet ainsi d'acquérir une connaissance des diverses démarches traditionnelles et récentes relatives à l'intervention en milieux de travail, d'approfondir au moins une démarche appliquée à une problématique choisie, en abordant toutes les étapes d'un processus d'intervention, et de faire une analyse critique de la démarche explorée. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM7635 Communication et éthique appliquée

Ce cours analyse les principaux courants contemporains, les modèles et concepts éthiques pertinents aux différents domaines en communication. Dès lors, il favorise une analyse critique de cas dans différents champs où la communication exerce une présence prépondérante : médias, journalisme, relations publiques et sociales, communication organisationnelle, communication internationale, etc. Par une réflexion sur les enjeux de l'éthique appliquée, il permet une critique des usages et mésusages de la communication dans les sociétés contemporaines. Sont également abordés les recherches et développements récents en éthique des communications. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM7701 Communication en gestion des risques majeurs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances globales pouvant s'appliquer à toute situation touchant la sécurité civile, la gestion de crise ou de sinistre en vue d'en maîtriser les modes de communication. Le cours permettra d'acquérir une connaissance générale des différentes situations reliées à la sécurité des populations, tant du point de vue des entreprises que des organismes publics et parapublics. Les connaissances de base en gestion de crise ou de sinistres seront également abordées sous l'angle de leur dynamique, de leur cycle d'évolution et leurs répercussions. Principes fondamentaux de la gestion des communications et de la coordination des équipes de travail en gestion des risques majeurs et en situation de crises : aptitudes nécessaires à la gestion des processus d'intervention ; méthodes d'analyse des déterminants et des enjeux, des risques, des défaillances et de la fragilisation des systèmes. Audit communicationnel préventif et développement d'une culture du risque dans une perspective de sécurité des populations. Identification des cycles de vie des crises, des modes de comportements et détermination des stratégies de communication avec les acteurs internes, la population, les décideurs politiques, les groupes de pression sociopolitiques, les experts et les médias.

COM7814 Communication, prévention/ promotion et protection de la santé

Ce cours porte sur l'appropriation des diverses dimensions de la communication pour la santé et sur le développement récent et de plus en plus reconnu d'un champ spécifique à la communication pour la santé.

Ce cours vise les objectifs suivants : se familiariser avec les fondements épistémologiques, théoriques et méthodologiques de la communication dans le domaine de la santé ; acquérir une vision générale des différents courants en prévention/promotion et protection de la santé publique (santé mentale, santé au travail, santé environnementale, etc.) ; situer la place et le rôle des communications dans les diverses activités de ces champs d'intervention ; développer une capacité d'analyse critique des diverses pratiques de communication en santé publique. Il vise également l'acquisition des différents courants en prévention/promotion et protection de la santé. Ce cours se donne sous la forme de séminaires.

COM7815 Communication organisationnelle et santé

Ce cours présente les approches théoriques et les méthodes d'analyse de la communication organisationnelle en relation avec des problématiques de santé au sein des

organisations. Le cours aborde entre autres les différentes dimensions de la communication organisationnelle et ses effets sur la santé des travailleurs. Par exemple, le langage au travail, la culture et l'individu dans l'organisation, le pouvoir, l'innovation et le changement. Il permet ainsi à l'étudiant d'acquérir une vue d'ensemble des diverses problématiques relatives à la santé au travail dans différents contextes organisationnels ; d'approfondir les connaissances théoriques de la communication, ses méthodes d'analyse et d'intervention auprès des individus et des groupes au sein des organisations ; et de développer différentes stratégies communicationnelles tenant compte des problématiques de la santé au travail. Ce cours se donne sous la forme de séminaires.

COM7816 Communication interpersonnelle dans les milieux de la santé

À partir de l'identification des principaux paradigmes de la communication interpersonnelle, le cours approfondit certains modèles théoriques et méthodes d'analyse de communication plus pertinents pour comprendre et agir sur la dynamique relationnelle dans différentes situations de communication en santé. Le cours vise ainsi les objectifs suivants : identifier les principaux paradigmes de la communication interpersonnelle ; approfondir certains modèles conceptuels de la dynamique relationnelle ; réfléchir et analyser les stratégies de communication utilisées lors de communications de travail ; dégager de sa pratique les stratégies de communication généralement utilisées ; développer une compétence à corriger la communication en cours d'action. Ce cours se donne sous la forme de séminaires et utilise des études de cas.

COM8100 Communication et coopération avec le bassin du Pacifique

Analyse du concept de communication pour le développement défini par les trois types de sources suivantes : le modèle théorique élaboré par Schramm, Lerner et Rogers ; le rapport MacBride ; et enfin, les agences du PNUD et de la Banque Mondiale. Études de cas à partir des rapports de Baum et Tolbert de la Banque Mondiale ; de Bridier et Michailof, sur l'analyse des projets de communication et de coopération ; ainsi que de l'Institut du Pacifique. Élaboration d'un projet de coopération dans la région, centré sur l'utilisation de l'un ou l'autre des trois modèles de communication pour le développement.

COM8110 Recherches féministes en communication

Analyse communicationnelle du féminisme, en tentant de voir la variété et l'interdépendance des apports de la psychologie sociale, de l'anthropologie, de l'écologie, de la sémiologie, de l'histoire et de la politique. Un ou plusieurs de ces points de vue disciplinaires peuvent faire l'objet d'une étude plus approfondie, dans la mesure où le lien avec l'approche communicationnelle sert de référent majeur.

COM8115 Aspects symboliques de la communication

Ce cours traite des organisations de la culture et de la communication symbolique et a pour objectif d'apprendre à faire l'analyse critique des stratégies et pratiques culturelles, symboliques et mythiques marquant les rapports humains dans les groupes et les organisations. Il analyse la culture des ensembles organisés à partir d'approches symboliques de la communication et aborde les thèmes suivants : mythes, archétypes, imaginaire, processus identitaire, rites et rituels, etc. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM8120 Communication et ethnicité

Analyse et compréhension des phénomènes communicationnels d'interethnicité dans les sociétés modernes. Étude des diverses cultures et des pratiques communicationnelles différenciées au sein des différentes communautés culturelles. Analyse du contexte historique et des conditions économiques, politiques et culturelles

permettant de comprendre les phénomènes d'interethnicité et d'interculturalité principalement au Québec, mais aussi dans d'autres pays. Le développement des communautés ethniques minoritaires à Montréal et au Québec. Repérage et analyse des principales stratégies communicationnelles mises au point par les individus et les communautés.

COM8121 Communication, interculturalité et pluralisme ethnique

Ce cours fournit les outils conceptuels et théoriques pour l'analyse et la compréhension des phénomènes communicationnels en contexte de pluralisme ethnique et culturel. Il met l'accent sur les enjeux communicationnels de la gestion du pluralisme ethnique, de la rencontre interculturelle et des stratégies d'identification collective et individuelle. Ce cours aborde aussi la diversité des pratiques communicationnelles par le biais d'études de cas. Une attention particulière est accordée à la compréhension des phénomènes de pluralisme ethnique et culturel au Québec, au Canada, en France et plus généralement dans les Amériques. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM8122 Séminaire d'anthropologie sur des objets communicationnels

Ce séminaire permet de valider les entendements théoriques et leurs complémentarités au travers de leur « mise à l'épreuve » dans l'exploration de thèmes aux facettes autant anthropologiques que communicationnelles, aussi bien « classiques » que post ou surmodernes. Ainsi sont mises au jour les liens entre les règles qui structurent la vie des cultures et celles qui prévalent dans les multiples modalités des communications contemporaines : rite et mythe ; apparents et implicites ; don et contre-don dans la quotidienneté ; problématiques de l'absence de limite et du tabou ; fascination pour le double ; cannibalisme (métaphorique) ; violence fondatrice et violence mortifère ; habitats et écologie ; nouvelles filiations et modalités de la mémoire ; rapports sociaux de sexe ; l'image dans le temps et l'espace. L'examen de ces thèmes se fait de manière cyclique. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM8123 Identité et altérité en terrains

Ce cours vise à explorer la question interdisciplinaire de l'identité et de l'altérité, autant en termes macroscopiques (origines et mouvances des réclamations identitaires et discours à leur propos) que microscopiques (dont la confrontation identitaire du chercheur ou chercheuse avec l'altérité de son « objet »). Il vise également à approfondir les stratégies de recherche, techniques et habiletés inhérentes à la démarche de terrain, telles que balisées par l'anthropologie et en relais avec les apprentissages effectués. En combinant ces deux objectifs dans une pédagogie de laboratoire, ce séminaire permet à l'étudiant autant de se rompre concrètement aux enjeux du travail d'immersion de terrain (dans son caractère minimal, sur 40 heures) que de documenter la teneur de l'identité/altérité pour des groupes contemporains. De la sorte, sont revisitées les théories sur l'identité/altérité et sont consolidés les questionnements et découvertes de la démarche critique et autocritique fondant toute recherche soucieuse de ses fondements et de la justesse de sa portée. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

COM8145 Communication et relations publiques

Approfondissement des notions reliées aux relations publiques, attention spéciale accordée à la communication organisationnelle. Études des approches européennes et américaines des relations publiques, intra et inter organisationnelles. Réflexion sur les paradigmes qui sous-tendent l'exercice des relations publiques dans l'appareil gouvernemental, les ONG, les entreprises et les OSBL. Idéologie, éthique et déontologie au regard du discours organisationnel dans l'espace public. Analyse et évaluation stratégique des effets systémiques des relations publiques sur l'exercice du pouvoir et les prises de décision dans les organisations. Approfondissement de certaines approches telles : veille, vigie et balisage, en fonction des enjeux sociopolitiques, économiques, culturels et managériaux des interventions de relations publiques dans notre société.

COM9111 Les industries culturelles

Analyse des relations entre des processus de marchandisation, d'industrialisation et création culturelle dans les formations sociales contemporaines. Le séminaire pourra porter sur un ou plusieurs secteurs des industries culturelles : cinéma, télévision, édition, musique, etc... L'approche analytique pourra aborder des thèmes tels que les caractéristiques des cycles spécifiques de marchandisation, l'organisation du travail et des marchés, la spécificité symbolique et culturelle de produits des industries culturelles, les relations entre l'innovation technologique et la forme culturelle.

COM9121 Communication et performance

Analyse du discours en tant que performance. Ces types de performances pourront varier de la communication interpersonnelle au discours public. Les approches théoriques pourront inclure, entre autres, l'ethnométhodologie, l'analyse conversationnelle, la rhétorique et les « performance studies ».

COM9123 Discours et représentation

Analyse du discours en tant que système de représentation. La structuration des connaissances et de l'identité à travers les signes. Des approches tant cognitives et psychologiques que sociales et culturelles pourront être abordées.

COM9124 Analyse du discours social

Analyse du discours en tant que médiation du social. Les thèmes abordés pourront varier du lien pouvoir/savoir au rapport discours/institution en passant par l'organisation de la culture à travers les pratiques symboliques.

COM9180 Communication et développement

Historique des différents paradigmes concernant la communication et le développement. Analyse critique des perspectives théoriques proposées, au Sud comme au Nord. Institutions, politiques et programmes canadiens et étrangers. Rôle des instances internationales. Globalisation et développement. Pour les études de cas, l'accent pourra être mis sur une région spécifique du monde.

COM9181 Mondialisation des communications

L'émergence d'un système de communication mondial, abordée selon ses diverses facettes : les flux internationaux de l'information, la circulation des produits communicationnels, les enjeux de communication tels que reflétés dans les ententes et les débats internationaux, le rôle des médias et les problématiques du développement culturel, de la démocratisation et des diverses résistances à la mondialisation.

COM9182 Identités et échanges culturels

Dans le contexte des forces globalisantes de la communication électronique, de l'information et des marchés propres à la mondialisation, les frontières géopolitiques classiques sont devenues poreuses et pénétrables. Ce séminaire met l'accent sur les identités hybrides en émergence et négociées à partir des engagements interculturels et des communications transnationales du début du XXI^e siècle. Il repose sur des textes théoriques, des études de cas et des ressources audiovisuelles visant à combler les fossés culturels et politiques.

COM9183 Communication, conflits et paix

Ce séminaire examine les différents modes grâce auxquels les discours de guerre, de conflit et de paix se construisent et comment ces discours sont relayés par les médias de masse et autres formes de communication technologiquement médiatisée. Plus particulièrement, il cherche à comprendre comment les définitions dominantes et les catégories incontestées des connaissances sociales liées aux enjeux de la paix et des conflits sont reproduites à l'intersection des propriétés inhérentes aux différents modes de communication et des formations discursives

plus larges. Quel est le rôle des médias dans notre compréhension de la guerre et des conflits ? En quoi l'Internet contribue-t-il à promouvoir tant les conflits que la paix ? Comment la paix est-elle représentée comme un état final désirable ? Pour qui bâtit-on la paix ? Quelles sont les actions favorisées ou encouragées au nom de la paix ?

COM9190 Théories de communication organisationnelle

Ce séminaire passera en revue et étudiera en juxtaposition les principales approches aux études organisationnelles et les façons dont celles-ci abordent les enjeux liés à la communication. Les paradigmes considérés pourraient comprendre la gestion scientifique, les relations humaines, la cybernétique, l'économie politique, la prise de décision rationnelle, les études culturelles, le féminisme et le postmodernisme. On s'efforcera d'étudier comment ces diverses approches ont émergé historiquement en regard des structures changeantes du pouvoir, des inégalités et des changements technologiques. Seront également abordées des problématiques telles que la nature de la bureaucratie, de la domination et de la résistance, la communication systématiquement déformée, ainsi que les relations publiques ou la communication externe.

COM9191 Communication, interactions et discours dans les organisations

Revue et analyse des problématisations discursives et interactionnistes de l'organisation et des collectifs, tant sous l'angle de l'action communicationnelle - c'est-à-dire des interactions et conversations en contexte institutionnel - que sous l'angle du texte - des structures interprétatives, normatives et politiques stabilisées qui transcendent et conditionnent l'action communicationnelle. Accent sur les enjeux épistémologiques et méthodologiques des conceptions du discours inhérentes aux approches abordées.

COM9192 Organisation et réseaux de communication

Étude et analyse des réseaux de communication selon une perspective constructiviste et en regard des deux grandes traditions de l'étude des réseaux sociaux (anthropologique et structurelle). Le séminaire traitera des réseaux de communication en fonction des thèmes explorés par les chercheurs du domaine tels que la diffusion, le soutien et le capital social, les phénomènes organisationnels, les mouvements sociaux ou les TIC. Seront abordés aussi les aspects méthodologiques de l'étude des réseaux de communication, de leur émergence et de leur transformation.

COM9193 Culture organisationnelle

Ce séminaire repose sur l'analyse culturelle comme mode de compréhension de la vie organisationnelle. Il fera ainsi appel à une grande diversité d'approches notamment l'analyse conversationnelle, l'ethnographie, l'ethnométhodologie, l'interactionnisme symbolique, la théorie de la mise en action et la sociolinguistique. On s'attardera particulièrement à certains aspects des organisations tels que les normes, les rituels, le folklore, les traditions, les idéaux communs, les idéologies, les symboles communs, les valeurs de base et l'interaction.

COM9194 Communication et changement dans les organisations

Ce séminaire correspond à un questionnement important dans les organisations tant au niveau théorique que pratique. Il met l'accent sur des problématiques d'innovation ou de transformations dans un cadre organisationnel avec des approches diverses (fonctionnalistes, critique, post-moderne, constructiviste, interprétative). Cette perspective est pertinente aussi bien pour l'analyse du changement dans les organisations culturelles ou de développement que dans les entreprises privées, publiques ou caritatives.

COM9195 Technologie et organisations

Analyse et critique des différentes approches théoriques qui rendent compte du rapport technologies-organisation. Réflexion communicationnelle sur les phénomènes associés à la présence des technologies d'information et de communication dans les organisations.

COM9211 Théories culturelles en études de communication

Ce séminaire familiarise l'étudiant avec les études culturelles et leur inextricable relation avec le développement du domaine de la communication. La première moitié s'appuie sur des lectures essentielles relatives aux approches marxistes de la culture et les études culturelles britanniques ainsi que leurs variantes états-uniennes et canadiennes. Le séminaire s'attarde ensuite sur la spécificité nationale et conceptuelle de la «tradition des études culturelles». Les sujets traités sont notamment les politiques culturelles et de la représentation, les enjeux de l'identité, la résistance, l'hégémonie et l'idéologie.

COM9220 Stratégies et styles de communication

Ce séminaire aborde les stratégies et styles de communication comme activité symbolique intentionnelle. La communication est analysée en tant que pratique qui répond à des situations et à des contextes tout en les transformant. L'accent est mis sur la forme, la manière et les conséquences de telles pratiques, ainsi que sur les paradigmes majeurs qui influencent les différentes approches de l'étude du discours et des messages médiatisés.

COM9221 Discours du corps

Les théoriciens critiques ont identifié le corps comme lieu de discours multiples et concurrentiels. Ce séminaire portera sur la manière dont différents corps sont construits dans les médias et comment cette construction, tout à la fois, contraint l'expression de l'identité et lui fournit à la fois la latitude pour se réaliser. Le contexte entourant les aspects historique et contemporain qui contribuent à l'expression et à la catégorisation de ces identités constitue un domaine central de questionnement.

CSP9210 Histoire et historiographie des médias et de la culture

Ce séminaire porte sur les technologies de communication et les médias d'une perspective comparative et historique. L'accent est mis sur les thèmes du temps, de l'espace, du lieu et du pouvoir, de même que sur la reconfiguration de ces derniers en regard des médias et de la communication. Les étudiants sont encouragés à réfléchir à la manière dont ils peuvent aborder la recherche sur l'histoire des médias dans le cadre de leur travail de thèse. Ainsi, les enjeux historiographiques seront soulevés tout au long du séminaire, et la considération méthodologique sera accordée aux sources documentaires et aux archives.

DAN7000 Fondements esthétiques de la danse

Danse et théories esthétiques. Étude des discours qui sous-tendent la pratique chorégraphique contemporaine et de l'évolution et de la transformation du corps dansant.

DAN7050 Étude générale des discours sur le corps

Ce cours vise la connaissance de grands courants de pensée philosophique, anthropologique, phénoménologique qui ont pris le corps comme objet d'étude et dont les concepts sont pertinents à la compréhension contemporaine du corps en mouvement.

DAN7100 Théorie et observation du mouvement

Fondements théoriques de l'analyse du mouvement. Observation et description du mouvement. Développement et utilisation d'outils d'analyse structurale et qualitative.

DAN7221 Atelier-crétion

Laboratoire chorégraphique centré sur une expérimentation de divers processus de création. Développement d'outils d'observation et d'analyse de la matière et de la manière chorégraphiques. Par la réalisation de courts projets, présentés et commentés, l'étudiant sera amené à préciser une démarche de création et une esthétique personnelles et à les situer par rapport à ses contemporains.

DAN7311 Théories de danse éducative

Évolution des théories et philosophies à la source des programmes de danse scolaire depuis le début du XX^e siècle à nos jours. Analyse critique des théories contemporaines. Intégration de l'éducation artistique, esthétique et culturelle à la classe de danse. Significations de la classe de danse pour les élèves.

DAN7315 Pratiques réflexives

La notion de démarche réflexive. Niveaux et objets de réflexion. Inscription dans les pratiques pédagogiques et artistiques de la danse et des pratiques du mouvement. Concepts, outils descripteurs et analyse de pratiques et situations réelles : observation, analyse, interprétation.

DAN7400 Perspectives historiques en danse

Investigation de l'histoire chorégraphique. Théories de recherche historique appliquées à la danse. Cadres d'interprétation : ethnographique, esthétique, sociopolitique, autre. Identification des sources primaires et secondaires. Recherche et prélèvement de données : «mémoires» de la danse, écrits publics ou privés, documents visuels et sonores, témoignages de vie. Classement et analyse des données d'après les méthodes d'approches privilégiées.

DAN7450 Analyse et critique de la représentation chorégraphique

Identification du contexte de production de l'œuvre, de sa place dans le continuum de la danse, des modes de représentation privilégiés, du rapport aux autres arts de la scène. Identification des systèmes signifiants à l'œuvre dans le chorégraphique et étude de leurs rapports.

DAN750X Séminaire ou atelier thématique

Cours à contenu variable se référant à un ou plusieurs champs théoriques et pratiques du programme. Ce type de séminaire ou d'atelier portera sur la réflexion collective et l'étude approfondie d'un phénomène particulier relié à la danse. Un seul thème sera abordé d'après une approche philosophique, critique, analytique, pédagogique ou pratique. Exemples de thèmes envisagés dans ce cours s'adressant à l'aspect interprétation-crétion-pratiques somatiques : atelier de création transdisciplinaire ; technochorégraphie. Exemples de thèmes envisagés dans ce cours s'adressant à l'aspect enseignement : les pratiques évaluatives. Exemples de thèmes envisagés dans ce cours s'adressant à l'aspect théorie : pratiques du mouvement et féminisme ; l'image masculine en danse ; danse et théâtralité ; danse et politique. Ce cours peut être suivi d'un laboratoire de 3 heures par semaine.

DAN7631 L'effort et la forme

Cours théorico-pratique qui présente les concepts de l'effort et de la forme (Laban Effort/Shape) développés par Rudolf Laban et Warren Lamb et les outils de notation s'y référant. Sur le plan pratique, ce cours vise à rendre l'étudiant apte à différencier les sensations kinesthésiques et les qualités dynamiques et expressives associées aux concepts théoriques à travers un travail d'expérimentation individuel et en groupe. Sur le plan théorique, ce cours permettra à l'étudiant d'intégrer ces concepts à l'observation du mouvement.

DAN7632 L'espace

Cours théorico-pratique qui présente les concepts de l'espace (Space Harmony) développés par Laban et les outils de notation s'y référant. Sur le plan pratique,

ce cours vise à rendre l'étudiant capable de reconnaître les différentes formes géométriques créées par le corps en mouvement dans sa kinesphère et dans l'espace en général. L'étude des gammes corporelles développées par Laban se fera par un travail d'expérimentation individuel et en groupe. Sur le plan théorique, ce cours vise à interrelier les concepts de l'effort, de la forme et de l'espace afin d'amener l'étudiant à intégrer la théorie à la pratique.

DAN7810 Fondements théoriques de l'éducation somatique

Ce cours vise à développer une réflexion théorique sur le domaine de l'éducation somatique au-delà des méthodes spécifiques. Définition de l'éducation somatique, identification des différents courants, similitudes et différences entre les méthodes, étude des pratiques pédagogiques, examen des différents milieux d'application, réflexion sur les enjeux sociopolitiques au regard du développement de la profession, réflexion sur l'éthique de la profession, définition des concepts clefs de l'éducation somatique (autorégulation, apprentissage, conscience du corps, etc.).

DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique

Étude des mécanismes d'action des composantes du mouvement. Étude des théories de l'anatomie fonctionnelle qui sous-tendent les différentes méthodes d'éducation somatique. Présentation d'étude de cas et exercice d'application dans son milieu professionnel.

DAN7830 Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

Théories et application des pédagogies de l'éducation somatique à l'évolution du mouvement dans une perspective phylogénétique et ontogénique. Mise en situation expérimentale et observation de cas concrets.

DAN784X Éducation somatique 1

Cours à contenu variable. Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'expérimenter et de parfaire ses connaissances d'une ou deux méthodes d'éducation somatique (Alexander, Feldenkrais, Body-Mind Centering, Bartenieff, antigymnastique, approche globale du corps par l'antigymnastique, gymnastique holistique, etc.). L'étudiant est également invité à porter un regard critique sur l'application de ces méthodes dans différents milieux d'intervention (sportif, artistique, thérapeutique, éducatif, etc.).

Sur le plan théorique, au terme du cours, l'étudiant devrait être en mesure de situer les approches dans leur contexte historique, de dégager les fondements théoriques et pédagogiques propres à chaque méthode, et d'approfondir son savoir des structures et fonctions du corps dans leurs dimensions objectives et subjectives. Sur le plan pratique, au terme du cours, l'étudiant devrait avoir développé sa conscience corporelle, raffiné son sens kinesthésique et modulé son organisation corporelle en vue d'une optimisation fonctionnelle.

DAN785X Éducation somatique 2

Cours à contenu variable. Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'expérimenter et de parfaire ses connaissances d'une ou deux méthodes d'éducation somatique (Alexander, Feldenkrais, Body-Mind Centering, Bartenieff, antigymnastique, approche globale du corps par l'antigymnastique, gymnastique holistique, etc.). L'étudiant est également invité à porter un regard critique sur l'application de ces méthodes dans différents milieux d'intervention (sportif, artistique, thérapeutique, éducatif, etc.).

Sur le plan théorique, au terme du cours, l'étudiant devrait être en mesure de situer les approches dans leur contexte historique, de dégager les fondements théoriques et pédagogiques propres à chaque méthode, et d'approfondir son savoir des structures et fonctions du corps dans leurs dimensions objectives et subjectives. Sur le plan pratique, au terme du cours, l'étudiant devrait avoir développé sa

conscience corporelle, raffiné son sens kinesthésique et modulé son organisation corporelle en vue d'une optimisation fonctionnelle.

DAN786X Éducation somatique 3

Cours à contenu variable. Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'expérimenter et de parfaire ses connaissances d'une ou deux méthodes d'éducation somatique (Alexander, Feldenkrais, Body-Mind Centering, Bartenieff, antigymnastique, approche globale du corps par l'antigymnastique, gymnastique holistique, etc.). L'étudiant est également invité à porter un regard critique sur l'application de ces méthodes dans différents milieux d'intervention (sportif, artistique, thérapeutique, éducatif, etc.).

Sur le plan théorique, au terme du cours, l'étudiant devrait être en mesure de situer les approches dans leur contexte historique, de dégager les fondements théoriques et pédagogiques propres à chaque méthode, et d'approfondir son savoir des structures et fonctions du corps dans leurs dimensions objectives et subjectives. Sur le plan pratique, au terme du cours, l'étudiant devrait avoir développé sa conscience corporelle, raffiné son sens kinesthésique et modulé son organisation corporelle en vue d'une optimisation fonctionnelle.

DAN7970 Projet d'intégration

L'interface des concepts abordés à l'intérieur du DESS en analyse expressive du mouvement ou en éducation somatique. Liens entre théorie et pratique. Élaboration d'un travail final de synthèse présentant une application de l'analyse expressive du mouvement ou de l'éducation somatique. Ce texte n'excèdera pas 25 pages et devra faire l'objet d'une présentation au groupe-cours. Ce cours est suivi à la fin de la scolarité.

DAN7971 Projet d'intégration (6 cr.)

Interface des concepts abordés et des outils développés à l'intérieur du DESS. Liens entre théorie et pratique. Élaboration écrite d'un travail final de synthèse présentant une application d'un ou de plusieurs aspects développés durant la scolarité et faisant l'objet d'une présentation devant les pairs. Pour l'option en création dans le DESS en danse : réalisation et présentation d'une étude chorégraphique accompagnée d'un travail écrit de réflexion. Cette activité est suivie vers la fin de la scolarité.

DAN8001 Séminaire d'initiation à la recherche

Ce cours s'échelonne sur deux trimestres. Il a pour but d'exposer l'étudiant à diverses méthodologies de recherche ou de création en danse, et de favoriser l'acquisition de connaissances, attitudes et habiletés pouvant les appuyer. Il comporte deux parties. La première est consacrée à la recherche et la création. Y sont abordés : les sources du savoir, les démarches de recherche et de création, les grands paradigmes de recherche et les méthodologies propres aux principaux champs d'étude de la danse. La seconde comporte l'amorce d'un projet individuel de recherche ou de création, pouvant devenir l'objet du mémoire de fin d'étude. Elle couvre la formulation de la question de recherche, l'élaboration d'un programme de lecture, l'analyse critique de la littérature et enfin l'élaboration de la problématique.

DAN8005 Séminaire d'intégration

Activité individuelle réalisée à la fin de la scolarité sous la supervision du directeur de recherche et soumise à une entente d'évaluation.

1. Mémoire : Élaboration du projet du mémoire : problématique détaillée, inventaires des sources théoriques, bibliographie, plan détaillé du mémoire, calendrier du travail de rédaction. Présentation orale devant les pairs et rapport écrit.

2. Mémoire-crédit : Développement du projet de création : élaboration précise de la problématique, identification des besoins en ressources humaines et matérielles. Une fois ces étapes approuvées par le directeur

de recherche et sous sa supervision, l'étudiant prend en main l'organisation de ses ateliers d'expérimentation. Présentation devant les pairs et rapport écrit.

Préalable(s) : DAN8001 Séminaire d'initiation à la recherche

DAN8015 Mémoire de création (21 cr.)

À partir d'une problématique artistique clairement identifiée au départ et en accord avec la direction de recherche, réaliser un essai chorégraphique, vidéographique, technochorégraphique ou une étude en interprétation. Le mémoire doit faire état d'une réflexion analytique et critique soulevée par la production de l'étudiant et mise en rapport avec les pratiques actuelles en danse ou celles qui prévalent dans le domaine couvert par son étude. Un texte doit être soumis aux membres du jury, un mois avant la présentation du travail artistique, de façon à bien contextualiser la production au regard de la problématique annoncée.

DAN8020 Mémoire de recherche (21 cr.)

À partir d'une problématique de recherche portant sur des phénomènes reliés à la création, à l'interprétation, à l'histoire, à l'esthétique, à l'enseignement de la danse, ou à tout autre thème défini en accord avec la direction de recherche, réaliser un mémoire faisant état de la démarche de recherche et des résultats.

DCM7010 Fondements du management et applications à la pratique administrative

Les objectifs du cours sont les suivants : introduire l'étudiant aux principales approches théoriques en administration ; souligner les origines et les contributions fondamentales ; développer chez l'étudiant la connaissance des approches récentes en gestion des organisations ainsi que de leur cadre ; aider l'étudiant à situer les divers domaines dans une perspective de philosophie de la connaissance et dans son champ d'études ; stimuler chez le participant une prise de position en regard des différentes approches qui lui sont proposées ; distinguer les voies nouvelles qui se dessinent pour le futur en management ; et permettre d'appliquer les perspectives théoriques à des cas concrets.

DCM7100 Fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention en conseil en management

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant est amené à expliquer les fondements théoriques de l'intervention en conseil de gestion, à développer les habiletés de recherche nécessaires au travail du consultant, à connaître et à appliquer les principes de la communication orale et écrite efficace, à analyser les variables associées à la pose de diagnostic et à la création d'un plan d'action et à connaître les approches d'intervention appropriées au contexte de consultation.

Rôles et mandats du consultant. Projet de consultation et processus d'intervention. Méthodologie de la cueillette de données et validité des instruments de mesure. Pose de diagnostic. Principes de communication efficace. Normes d'implantation et de suivi d'un plan d'action. Dimensions éthiques et déontologiques.

Les habiletés liées à la communication orale efficace seront approfondies dans le cadre d'activités d'encadrement, en dehors de la plage horaire du cours.

DCM7101 Processus d'intervention conseil en management

Ce cours vise à approfondir avec les étudiants l'ensemble des différents modèles d'intervention conseil en gestion. Les activités visent à habiliter et à familiariser les étudiants à la nature de la consultation en management, aux objectifs de l'intervention conseil, aux rôles du conseiller en management et aux compétences requises. Théories de l'intervention et processus d'intervention, comparaison des différents modèles et des conditions de leur réussite. Typologie des différents rôles et compétences pertinentes. Valeurs et éthique du conseiller.

DCM7102 Communications interpersonnelles-organisationnelles

Ce cours vise à maximiser les capacités de l'étudiant à être à l'aise dans tous les aspects de la communication organisationnelle. En premier lieu, il sera appelé à apprendre et à développer tous les aspects de la communication organisationnelle. Il maîtrisera les modèles existants de rédaction de rapport et développera ses capacités de communicateur et de présentateur. Le dernier volet permettra à l'étudiant de développer des stratégies de communication pour l'ensemble de l'organisation. Communications interpersonnelles-organisationnelles ; présentation ; rédaction de rapport.

DCM7103 Organisation et gestion d'une société conseil

Ce cours vise à familiariser les étudiants aux principaux défis organisationnels, logistiques, éthiques et juridiques liés à la gestion d'une société conseil. Ces aspects seront couverts grâce à une pédagogie active et directe où différents gestionnaires seront amenés à présenter leurs expériences dans ce domaine et les principaux problèmes qu'ils ont eu à surmonter.

DCM7104 Analyse et résolution de problèmes

Le travail de consultant consiste dans la plupart des cas à être capable, à partir de situations complexes, de résoudre des problématiques qui font l'objet de la demande du client. Le conseiller doit donc être habilité à utiliser les principales techniques de résolution de problèmes (Pareto, Delphi, PSP). Il apprendra également à utiliser ces modèles dans divers contextes de groupe, de collectivité ou d'organisation.

DCM7105 Négociation et gestion de conflits

À l'aide de présentations théoriques et d'exercices de groupe, l'étudiant développe une grille d'analyse lui permettant de mieux comprendre les phénomènes de conflits dans les organisations et acquiert les habiletés lui permettant d'intervenir adéquatement comme responsable d'une équipe ou d'un groupe de travail. L'étudiant apprend à mieux se connaître comme intervenant et à composer avec des situations mettant en cause des relations de conflit, de pouvoir et de compétition intergroupe. Il apprend les divers modes d'intervention dans les situations conflictuelles comme la négociation ainsi que la médiation interpersonnelle.

DCM7121 Méthodes de recherche et d'intervention en sciences de la gestion

Ce cours vise à habiliter l'étudiant à maîtriser les différentes étapes du processus de recherche : comme l'énoncé du problème, la définition des hypothèses, des indicateurs et échelles de mesure. L'étudiant sera également habilité à développer des instruments de mesures fiables et valides par questionnaire, entrevue individuelle ou de groupe.

DCM7122 Conseil en gestion internationale

La mondialisation de l'économie intensifiera la présence des entreprises québécoises et canadiennes aux quatre coins du monde. Dans cette nouvelle conjoncture, le conseiller en management devra acquérir de nouvelles habiletés et de nouvelles compétences pour exceller dans ce nouvel environnement. Il devra être en mesure de découvrir les différences de paradigmes existant entre son milieu habituel et les nouvelles cultures dans lesquelles il est appelé à intervenir. L'apprentissage de modèles d'analyse appropriés lui permettra d'adapter ses connaissances et de choisir les techniques d'intervention ajustées à ces divers milieux. Des cas concrets d'intervention dans diverses cultures serviront de point de départ à ces apprentissages.

DCM7131 Marketing de services

Ce cours permettra à l'étudiant d'approfondir les principes et opérations de marketing, à développer son esprit de discernement et de le préparer à prendre des décisions bénéfiques à la société et aux organisations offrant des services avec ou sans but lucratif. À la fin du cours, l'étudiant devrait connaître les éléments des théories de comportement du consommateur de services et de la recherche. Enfin, il devrait avoir une connaissance théorique et opérationnelle des variables du marketing-mix des services. Concept d'échange et de marketing. Publics et marchés, nature de la méthode de marketing, analyse du marché, système d'information, segmentation et positionnement, programme : service, prix et/ou bénéfice, distribution et communication. Administration du programme.

DCM7141 L'informatique appliquée au conseiller en management

Les systèmes d'information se développent de façon exponentielle. Dans cette perspective, il est important que le conseiller soit capable d'utiliser les réseaux tels que les autoroutes électroniques, les logiciels en gestion de projet. L'étudiant sera habilité à utiliser divers logiciels de présentation et les logiciels d'analyse de données.

DCM7155 Gestion de projets et des équipes de projets

Ce cours est axé sur les développements d'attitudes, d'aptitudes, et d'habiletés particulièrement utiles pour la gestion de la consultation. Ces habiletés, attitudes et aptitudes sont principalement liées aux capacités de négociation, de communication, de gestion, de construction et d'établissement du pouvoir ainsi que de gestion du temps.

DCM7161 Dynamique des groupes et des relations interpersonnelles

Ce cours vise à aider l'étudiant à élargir sa conscience des phénomènes de groupe et des processus de groupe, au moyen d'expériences naturelles. Durant ces expériences, chaque étudiant sera appelé à prendre conscience de sa manière d'être dans un groupe et de sa façon d'être dans une relation interpersonnelle. L'étudiant prendra connaissance des différents modèles théoriques de fonctionnement des petits groupes issus des sciences humaines et apprendra comment les utiliser.

Ce cours est donné sous forme intensive hors campus selon la formule sorties sur le terrain et entraîne des frais d'hébergement, de subsistance et de transport exclusivement à la charge de l'étudiant.

DCM7162 Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes de travail

Développement d'habiletés à l'animation, à la participation et à l'observation dans un groupe de travail. Conditions pour un travail de groupe efficace : définition d'objectifs, choix des méthodes de travail, modes d'intervention de l'animateur. Développement d'habiletés à l'observation des groupes restreints au moyen de grilles diverses.

Ce cours est donné sous forme intensive hors campus selon la formule sorties sur le terrain et entraîne des frais d'hébergement, de subsistance et de transport exclusivement à la charge de l'étudiant.

DCM7163 Gestion du changement et de la complexité organisationnelle

Ce cours vise à habiliter l'étudiant à utiliser des modèles diagnostiques complexes, à apprendre les théories des organisations dont sont issus les modèles diagnostiques courants, à identifier les principaux enjeux liés au changement organisationnel et à élaborer les programmes de gestion du changement qui tiennent compte de la complexité organisationnelle et de sa réalité politique. Les principaux modèles et théories seront appliqués à des cas concrets et vécus, qui permettront d'en apprécier les principaux facteurs de contingence et d'application. Principales théories des organisations et de gestion du changement, modèles diagnostiques pertinents, modèles d'organisation dynamique.

DCM7164 Développement professionnel du consultant

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'inscrire le cycle - action, réflexion, apprentissage - dans sa pratique quotidienne ; d'identifier des objectifs de développement professionnel ; de développer un savoir-être et un savoir-agir à l'aide d'une démarche misant sur la créativité et la rétroaction par les pairs.

Guidé par l'enseignant et suivant une approche basée sur le codéveloppement, l'étudiant sera amené à expliciter une situation-problème liée à une démarche d'actualisation de son cheminement professionnel. Des activités individuelles et de groupe sont proposées pour mettre en valeur la connaissance de soi, les principes d'autorégulation des apprentissages, l'engagement personnel et professionnel, l'écoute active et le partage de son savoir lié à l'expérience. L'ouverture sur soi et sur les autres sera explorée par la tenue d'un journal de bord, la complétion du questionnaire MBTI (Myers Briggs Type Indicator) et l'analyse des préférences cérébrales de Ned Herman.

Modalités : Le groupe-cours se réunit pendant quatre heures toutes les trois semaines sur une période de un an (soit 45 heures contact étalées sur deux trimestres (hiver-automne). L'étudiant pourra être invité à participer à une activité hors classe de jumelage avec un gestionnaire-mentor et convié à des rencontres avec des gestionnaires des secteurs privés et publics.

Condition d'accès : Avoir participé aux activités DCM7161 Dynamique des groupes et des relations interpersonnelles et DCM7162 Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes de travail, prévues au premier semestre (automne).

Préalable(s) : DCM7161 Dynamique des groupes et des relations interpersonnelles ; DCM7162 Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes de travail

DCM7200 Séminaire d'intégration : consultation et mondialisation

À la fin de cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser les enjeux économiques, culturels et politiques liés à la gestion des entreprises en contexte international ; de faire une démarche réflexive sur le travail de consultation, basée sur l'observation de la prise de décision managériale en situation réelle ; de développer un cadre de référence sur l'agir du consultant tenant compte de la globalisation des échanges. Les dirigeants d'entreprise doivent dorénavant composer avec un contexte d'affaires où la mondialisation se retrouve en toile de fond et s'accompagne de nouvelles structures économiques, sociales et politiques.

Ce cours propose une série d'activités de réflexion et d'analyse sur les réalités mouvantes du travail de consultation en management. Une démarche-action plaçant l'étudiant en situation d'observation active permettra de faire émerger les enjeux liés à l'internationalisation des échanges. Des visites d'entreprises à l'étranger serviront de cadre référent pour permettre à l'étudiant de faire une synthèse entre les propositions de modèles théoriques et les réalités culturelles, sociopolitiques et économiques qui guident l'action de ces entreprises.

Conférences et rencontres avec des professeurs-experts mettront en exergue les défis qu'impose la mondialisation sur l'univers professionnel du consultant.

Modalités : Formation initiale de 8 heures offerte en salle de classe. Séjour de 5 jours à l'étranger incluant conférences, visites d'entreprises et échanges culturels. Une session synthèse y sera organisée en collaboration avec une université étrangère. Séminaire de 3 heures en salle de classe afin de faire l'intégration des apprentissages.

Condition d'accès : Avoir cumulé un minimum de 18 crédits avant de pouvoir s'inscrire à ce cours. Présenter un dossier attestant de ses expériences de travail et de son intérêt pour ce cours.

DCM7601 Tutorat (hors programme)

Ce cours a comme objectif de donner à l'étudiant accès à une personne d'expérience et au réseau de l'activité conseil. L'étudiant rencontre une fois par mois une personne d'expérience, membre du secteur conseil en management de l'Ordre des administrateurs agréés Adm. A., CMC, pour parler de ses apprentissages, de ses interrogations relativement au rôle de conseiller ou par rapport à toute autre question pertinente au domaine.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

DCM7602 Stage de fin d'études (hors programme)

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de s'initier à une démarche concrète de conseiller en management au sein d'un véritable milieu professionnel sous la conduite d'un conseiller du secteur conseil en management de l'Ordre des administrateurs agréés Adm. A., CMC. Pendant trois (3) mois à temps complet, l'étudiant met à profit ses connaissances et développe ses habiletés dans un contexte opérationnel. Il acquiert ainsi une première expérience de travail dans un champ d'expertise. L'évaluation du travail effectué est fonction de l'évolution des rapports consignants les apprentissages de l'étudiant et les activités professionnelles réalisées.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

DCM7603 Tutorat en conseil en management

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant est amené à approfondir ses apprentissages sur le plan des acquis théoriques en relation avec un professeur œuvrant dans le programme de conseil en management qui aura accepté de faire un encadrement individuel.

Les contenus de cours faisant l'objet des apprentissages seront définis dans un document explicitant le sujet abordé ainsi que les modalités d'encadrement et d'évaluation. Les sujets varieront en fonction du mandat des étudiants et devront recevoir l'approbation de la direction du programme.

DCM7604 Stage en conseil en management

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant est amené à mettre en œuvre, de façon concrète en milieu professionnel, l'ensemble de ses savoirs acquis en cours de programme. Pendant trois mois à temps complet, l'étudiant met à profit ses connaissances et développe ses habiletés dans un contexte opérationnel. Le travail effectué sera présenté sous forme de deux rapports : un rapport d'apprentissage et un rapport de mandat des activités professionnelles réalisées dans le cadre du stage.

DCM7611 Synthèse I : communication organisationnelle

Dans le cadre de ce cours et via une démarche individuelle et d'équipe, l'étudiant est amené à comprendre les principes de la communication interpersonnelle et organisationnelle, à maîtriser différents modèles de rédaction et de présentation orale ainsi qu'à développer des stratégies de communication en contexte de consultation à partir d'un choix méthodologique approprié. Comprenant une révision des théories générales de la communication, ce cours synthèse s'appuie sur une recherche terrain, la production d'un rapport écrit de consultation et la présentation orale des résultats obtenus.

Théories générales de la communication. Composantes de la communication et particularités organisationnelles. Pratiques de communication verbale et non verbale. Entretiens face à face et communication dans les groupes. Outils diagnostics et travail du consultant. Processus de contextualisation des approches théoriques et méthodologiques. Démarche du consultant et politiques fonctionnelles et administratives de l'entreprise. Démarche d'intégration sous forme de coaching individuel. Dimensions éthiques du travail de consultation. Recherche terrain

Condition d'accès : Avoir réussi au moins six cours du DESS ou de la maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management.

DCM7612 Synthèse II : changement organisationnel

Dans le cadre de ce cours, le participant est amené à approfondir les théories des organisations et du développement organisationnel, à identifier les principaux enjeux du changement organisationnel et à développer des programmes pour sa gestion. S'appuyant sur une recherche terrain, la production d'un rapport écrit de consultation et une présentation orale des résultats de

la recherche, ce cours synthèse met l'accent sur les dimensions méthodologiques de la pose du diagnostic et les modalités de l'intervention du consultant en entreprise. À la fin du cours, le participant sera en mesure d'élaborer un véritable programme de gestion du changement en suivant une démarche méthodologique appropriée. Synthèse des principales théories des organisations et du changement organisationnel. Implications pratiques. Modèles diagnostiques. Conduite du processus de changement. Outils diagnostiques et travail du consultant. Démarche du consultant, politiques fonctionnelles et administratives de l'entreprise et relations professionnelles en contexte de changement. Processus de contextualisation des approches théoriques et méthodologiques. Choix méthodologiques appropriés à l'enquête terrain. Démarche d'intégration sous forme de coaching individuel. Dimensions éthiques du travail de consultation. Rencontres en classe et recherche terrain Condition d'accès : Avoir réussi au moins six cours du DESS ou de la maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management.

DES7000 Études préparatoires

Cet atelier vise à encadrer les étudiants dans la définition du sujet ou du projet qu'ils développeront dans le cadre de leur rapport d'études ou de leur stage. Il est orienté vers l'exploration des références théoriques, historiques et/ou techniques et des ressources documentaires et autres nécessaires au choix de leur activité de synthèse, à la connaissance de son contexte de réalisation ainsi qu'à l'établissement d'un plan de travail. Condition d'accès : Avoir réussi 9 crédits dans le programme.

DES7001 Travail dirigé

L'atelier de recherche est placé sous la responsabilité du tuteur de l'étudiant. Il permet à celui-ci de délimiter son projet de recherche, d'en déterminer l'orientation et d'en formuler les objectifs. L'atelier est centré sur la définition du sujet de recherche, sur l'exploration des références théoriques, historiques et/ou techniques et des ressources documentaires nécessaires à l'élaboration du rapport final et sur la formulation d'un plan de travail.

DES7002 Rapport d'études (6 cr.)

Le rapport d'études qui s'élabore sous la direction d'un tuteur peut prendre l'une ou l'autre des formes suivantes : un inventaire de l'œuvre bâtie d'un architecte moderne ou du patrimoine moderne d'une ville ou d'une région ; un rapport d'évaluation patrimoniale et/ou de caractérisation d'un édifice, d'un ensemble bâti, d'un intérieur moderne ; un programme d'intervention en vue de la sauvegarde d'un édifice d'un ensemble bâti ou encore d'un intérieur moderne ; un projet de design visant à la restauration ou la modification d'un édifice, d'un ensemble bâti ou encore d'un intérieur moderne ; un essai synthétisant une réflexion théorique sur un aspect de la sauvegarde de l'architecture moderne.

Préalable(s) : DES7000 Études préparatoires

DES7003 Stage en patrimoine moderne (6 cr.)

Cette activité permet à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique dans les domaines de la documentation, de l'évaluation, de la gestion, de la conservation ou de la mise en valeur du patrimoine moderne. Le stage se fait au sein d'une administration publique, d'une agence privée ou encore au sein d'une association en patrimoine et il est encadré à la fois par un superviseur et un enseignant. Le travail effectué est consigné dans un rapport de stage. Préalable(s) : DES7000 Études préparatoires

DES7010 Design d'événements : histoire et pratiques

Ce cours introduit au design d'événements comme forme spécialisée de la pratique et de la réflexion en design, depuis ses premières manifestations au XIX^e siècle avec les expositions universelles, à la confirmation des pratiques

du design et de l'architecture éphémères au XX^e siècle. Description de cas exemplaires, précision des principales idées et positions.

Étude de projets à partir des notions de contexte (social, culturel, politique) et de temporalité courte, considération de la fonction sémiotique du projet d'événements, et observation des types d'usage des technologies dans le projet. Le cours vise à poser les critères de reconnaissance du design d'événements.

DES7011 Approches contemporaines en design

Ce cours expose l'état des questions et les idées récurrentes dans les discours contemporains en design : le rôle et les intentions du designer, la description du contexte du projet, des besoins et usages, les questions esthétiques, éthiques, sémiotiques, l'intégration des nouvelles technologies comme outils du projet. Ces questions sont ensuite mises en perspective dans le contexte historique propre au design, depuis l'émergence des discours au début du siècle avec le Bauhaus allemand (1919-1933).

Enfin, le cours vise à poser les critères de reconnaissance du design d'événements.

DES7012 Réalisation du projet - phase I

Série d'expérimentations plastiques et fonctionnelles visant la production d'un dispositif d'exposition ou de spectacle dans le contexte de l'événement choisi comme prétexte au projet (exposition, installation, pavillon, spectacle de cirque, événement urbain).

DES7013 Travail de synthèse dirigé I

Ce séminaire vise à définir la problématique et le programme du projet. Rencontres hebdomadaires où les étudiants présentent au groupe l'état de sa réflexion analytique et critique sur la base d'un sujet lié à son projet de création. Le professeur travaille avec l'étudiant pour fixer les objectifs du projet, la méthode pertinente et le plan de travail.

DES7014 La notion d'événement dans les cas de projets de design

Ce séminaire vise à considérer les dimensions logique, éthique et esthétique du projet en design par l'étude générale de la notion d'événement. Le séminaire permet de se doter de définitions de l'événement et d'un cadre de réflexion issus de différentes disciplines - de la sémiotique, de la philosophie, de la sociologie, de l'anthropologie et/ou des théories de la communication. La notion d'événement est elle-même confrontée à ses limites d'anti-événement et de pseudo-événement. Le cours vise enfin à développer les capacités de critique et à l'égard de la pratique du design d'événements.

DES7015 Design, contexte spatial et parcours d'usage - études de cas

Ce séminaire vise à développer une compréhension des différents usages d'un dispositif d'exposition ou de spectacle. Il favorise l'intégration des savoirs relatifs à l'usage et aux comportements dans l'espace (scène, espace public, galerie, musée). L'étudiant choisit un cas, dans un contexte similaire à celui de son projet (exposition, installation, pavillon, spectacle de cirque, événement urbain) comme pratique exemplaire, cas dont il fera une description exhaustive en utilisant différents médiums de traduction des observations : dessin, photographie, vidéographie, enregistrement sonore, etc. Pour l'étudiant, l'exercice vise la maîtrise du mode de description et de présentation du projet, c'est-à-dire la traduction du projet d'un autre créateur, et la mise en séquence d'événements dans l'espace et le temps. Expérimentation de différents médiums de présentation : montage graphique, hotomontage, montage vidéo et audio.

DES7016 Design, contexte fictif et scénario - études de cas

Ce séminaire vise à développer une compréhension des différentes formes de narration et d'expression de la fiction en œuvre dans un dispositif d'exposition ou de spectacle.

Il favorise l'intégration des savoirs relatifs à la réception et à l'évaluation des projets. L'étudiant choisit un cas, dans un contexte similaire à celui de son projet (exposition, installation, pavillon, spectacle de cirque, événement urbain) comme pratique exemplaire. Il tire de cet exemple le scénario de l'histoire qui crée l'événement. L'exercice vise la maîtrise de l'écriture narrative et la mise en séquence d'événements dans l'espace et le temps.

DES7020 Méthodes de projet en design

Séminaire qui a pour objet les méthodes de projet en design. Étude de différentes approches dans le but d'en tirer des observations générales permettant une compréhension du processus de conception et de réalisation du projet en design. Le cours favorise l'étude des démarches rigoureuses et réflexives présentées sous la forme de lectures et de conférences.

DES7021 Méthodologie du projet en design

Ce cours de méthodologie vise à favoriser une démarche rigoureuse et réflexive ainsi qu'à définir un cadre général de recherche lié aux pratiques du design. Les problèmes abordés touchent à la fois le travail de création et le travail théorique (de nature analytique ou critique). Les approches pragmatiques (J. Dewey, N. Goodman) sont étudiées pour leur capacité à intégrer les processus de recherche-création artistique et scientifique, autrement dit les savoirs procéduraux (savoir-comment) et les savoirs propositionnels (savoir-que), intégration propre aux pratiques du projet en design.

DES7022 Réalisation du projet - phase II

Suite aux expérimentations préliminaires, élaboration du projet.

Ajustements, déploiement et aboutissement du projet en fonction des objectifs posés au départ. Résolution des détails techniques, production visuelle et fabrication de maquettes et/ou de prototypes.

DES7023 Travail de synthèse dirigé II

Rédaction du document-synthèse accompagnant le projet faisant état de la démarche complète de conception et de réalisation du projet de design d'événements. La réflexion développée dans ce texte accompagne la présentation publique du projet devant jury.

DES7024 Design, sémiotique et interdisciplinarité

Ce cours vise à comprendre le processus de construction du sens en design. La sémiotique devient un outil interdisciplinaire dans la mesure où elle permet l'intégration des différents langages (verbal, visuel, spatial) liés à différentes disciplines artistiques. Il s'organise autour de trois types de problèmes : les possibles du projet, la réalisation du projet et les critères d'évaluation esthétiques et éthiques du projet. Ces problèmes touchent tant la définition et les intentions du projet, que les problèmes d'interprétation de l'espace, du dispositif et du système d'objets produits. La sémiotique permet le développement d'un esprit critique, c'est-à-dire d'une capacité de jugement ; l'étudiant effectue une constante évaluation de son travail de création. Étude des théories des signes de C.S. Peirce, de L. Wittgenstein et de C.W. Morris.

DES7025 Design et intégration multimédiatique

Ce séminaire vise à comprendre les manières d'utiliser un ou plusieurs outils d'expression - croquis, schéma, plan, maquette, photographie, vidéographie, typographie, images numériques - dans le travail d'expérimentation et de représentation d'un projet en design d'événements. Analyse d'exemples de dispositifs événementiels tirés des pratiques contemporaines en design d'exposition, d'événements urbains ou d'espaces scéniques. Présentations de projets exemplaires par l'entremise de textes, de documents audiovisuels ou de présentations par des designers ou artistes invités. Critique des propositions d'intégration multimédiatique, de la cohérence et de la pertinence sociale et culturelle des projets.

DES7026 Design, événement et imaginaire

En se fondant sur la forme du récit classique, ce séminaire vise à développer une compréhension des différentes formes de narration et d'expression de l'imaginaire en œuvre dans un dispositif événementiel. Il favorise l'intégration des savoirs relatifs à la réception et à l'évaluation des projets et initie une réflexion critique sur les notions de récit, de fiction et d'imaginaire culturel fondée sur l'examen de certaines conceptions qu'elles présupposent ou qu'on leur attribue. Les exercices visent la maîtrise de l'écriture narrative et la mise en séquence d'événements dans l'espace et le temps.

DES7027 Design d'événements et pratiques sémiotiques

Ce cours a pour objet l'étude de théories, de méthodes ou de problématiques sémiotiques appliquées aux pratiques du design d'événements. Il vise le développement du jugement, de l'esprit critique et des capacités d'interprétation. Étude des signes et représentations textuelles, visuelles et spatiales d'objets ou d'espaces produits en design. Distinction entre fonction d'usage et fonction sémiotique en design. Le cours présente une logique du signe qui, du point de vue de la production, permet de distinguer le projet comme possibilité, le projet comme réalité et le projet comme consensus.

DES7028 Production d'une exposition/ d'un événement

Activité d'atelier qui vise à mettre à l'épreuve les outils de recherche, d'analyse, de conception et de mise en forme propres au projet d'événement. Levée de fonds et mise en place d'une stratégie publicitaire en vue de la production et de la diffusion de l'exposition/de l'événement. Sous la direction d'un enseignant qui soumet un projet d'exposition/ d'événement, expérimentation du travail en équipe de production, distribution des tâches, organisation du travail et logistique technique. Production d'un catalogue et/ou d'une documentation pertinente. L'exercice doit prendre en considération toutes les étapes de la production incluant la construction et une évaluation du résultat. L'atelier de 3 heures/semaine est suivi d'un laboratoire de 3 heures/semaine.

DES7029 Design international : événements

Études des tendances actuelles en design d'événements par le biais d'un atelier, d'un séminaire intensif ou d'un voyage à l'étranger. Cette activité vise à introduire l'étudiant à la démarche du projet telle que pratiquée par des praticiens de renommée ; elle vise aussi à permettre à l'étudiant de se familiariser avec la pratique du design au plan international. L'atelier ou séminaire de 3 heures/semaine qui peut être suivi d'un laboratoire de 3 heures/semaine.

DES702X Séminaire ou atelier thématique : événement

Séminaire ou atelier dont le contenu est variable et qui permet, par le biais d'un thème ou du rapprochement entre plusieurs thèmes, d'aborder des problématiques pertinentes à la réflexion et aux pratiques actuelles en design d'événements : éphémère et permanence ; parcours et récit ; design et fiction ; événement et interdisciplinarité ; la ville spectacle ; les stratégies de renouvellement, de récupération, de recyclage et de réutilisation ; etc. Ce cours, dont la finalité est un travail d'analyse, une critique et/ou un projet de création, permet d'aborder des questions qui sont peu ou qui ne sont pas développées dans le cadre d'autres cours. Cet atelier ou séminaire de 3 heures/semaine peut être suivi d'un laboratoire de 3 heures par semaine.

DES7032 Réalisation du projet - phase III (stage)

Deux possibilités sont ouvertes. 1) Si cette activité ne correspond pas à un stage : décision quant à la solution finale, résolution des détails techniques du projet et fabrication d'un prototype ou d'une maquette. Présentation

finale devant jury (qui agit comme critique mais non comme évaluateur). 2) Si cette activité correspond à un stage : intégration de l'étudiant dans des contextes réels de production. Des ententes seront prises avec des organismes œuvrant dans l'industrie culturelle pour que l'étudiant puisse travailler à l'aboutissement de son projet avec la collaboration d'une équipe de création, ou pour qu'il travaille au développement d'autres projets de design d'événements. Présentation finale devant jury (qui agit comme critique mais non comme évaluateur). Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

DES7041 Micro-projet de design d'événements : événement urbain (1 cr.)

Activité d'atelier qui a pour objectifs l'exploration à partir de différents matériaux et médiums, la conception, la mise en forme et la communication d'un projet de design pour un événement culturel, politique, sportif, etc., dans un environnement urbain. Développement d'un projet de design d'événements selon une commande posée par l'enseignant à l'ensemble des étudiants. L'atelier de 3 heures/semaine est suivi d'un laboratoire de 3 heures/semaine.

DES7042 Micro-projet de design d'événements : exposition (1 cr.)

Activité d'atelier qui a pour objectifs l'exploration à partir de différents matériaux et médiums, la conception, la mise en forme et la communication d'un projet de design d'exposition pour un musée, une galerie, un centre d'interprétation, pour une exposition hors les murs, etc. Développement d'un projet de design d'événements selon une commande posée par l'enseignant à l'ensemble des étudiants. L'atelier de 3 heures/semaine est suivi d'un laboratoire de 3 heures/semaine.

DES7043 Micro-projet de design d'événements : espace scénique (1 cr.)

Activité d'atelier qui a pour objectifs l'exploration à partir de différents matériaux et médiums, la conception, la mise en forme et la communication d'un projet de design d'espace scénique (espace intérieur ou espace extérieur) pour un spectacle de théâtre, de danse, de musique ou autre. Développement d'un projet de design d'événements selon une même commande posée par l'enseignant à l'ensemble des étudiants. L'atelier de 3 heures/semaine est suivi d'un laboratoire de 3 heures/semaine.

DES7044 Projet de design d'événements

Activité d'atelier qui permet la réalisation d'un projet de design d'événements en fonction d'une problématique, d'objectifs, du choix d'un site et d'un programme posés par l'étudiant. Usage de différents matériaux, médiums et formes de représentation dans le contexte de la conception, de la mise en forme et de la réalisation d'un projet de design. Résolution des détails techniques, fabrication de maquettes, de prototypes, etc. Présentation et/ou diffusion publique du projet. L'atelier est suivi conjointement au séminaire DES7052 *Travail de synthèse II*. L'atelier de 3 heures/semaine est suivi d'un laboratoire de 3 heures/semaine. Préalable(s) : DES7041 Micro-projet de design d'événements : événement urbain (1 cr.) ; DES7042 Micro-projet de design d'événements : exposition (1 cr.) ; DES7043 Micro-projet de design d'événements : espace scénique (1 cr.)

DES7045 Stage en design d'événements

Planification conjointe (par l'étudiant, l'enseignant et le superviseur de stage) d'une activité de stage qui vise à mettre à l'épreuve les compétences pratiques acquises par l'étudiant, la capacité de communiquer ses idées dans le contexte d'un projet, de critiquer et d'intégrer la critique. Collaboration à un travail d'équipe selon les

responsabilités qui lui sont attribuées au sein d'un projet de design d'événements. Intégration dans le milieu de la production d'événements, à Montréal ou ailleurs. Stage effectué principalement durant la période estivale, d'une durée d'un mois à temps complet (ou de 150 heures réparties autrement). Activité individualisée, suivie sous forme de tutorat. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec. Préalable(s) : DES7044 Projet de design d'événements

DES7051 Travail de synthèse I

Définition de la problématique et du programme du projet. Rencontres hebdomadaires où l'étudiant présente l'état de sa recherche en vue d'identifier les objectifs, le public cible, les précédents, le type d'événement, le programme d'activités, le ou les sites d'intervention, etc. Mise en place d'un plan de travail et d'une méthode de projet intégrant une réflexion critique. Rédaction d'un rapport-synthèse et présentation du projet devant un jury. Le séminaire de 3 heures/semaine est suivi d'un laboratoire de 3 heures/semaine.

DES7052 Travail de synthèse II

Validation de la problématique, du programme et de la mise en forme du projet. Rencontres hebdomadaires où l'étudiant présente l'état d'avancement du projet ; il détermine les médiums aptes à représenter le projet, précise les ressources nécessaires et partenaires potentiels et apprend les démarches en vue de la production du projet de design d'événements. Mise en place d'un plan de travail et d'une méthode de projet intégrant une réflexion critique. Rédaction d'un rapport-synthèse et présentation du projet devant un jury. Le séminaire de 3 heures/semaine est suivi d'un laboratoire de 3 heures/semaine. Le séminaire est suivi conjointement au cours d'atelier DES7044 *Projet de design d'événement*. Préalable(s) : DES7051 Travail de synthèse I

DES7101 Architecture et construction modernes

Étude historique et critique des discours sur la matérialité et la tectonique architecturales. Analyse des objets et des processus de la modernisation constructive : nouveaux matériaux et systèmes constructifs ; industrialisation et préfabrication ; réseaux techniques et chantiers. Examen des dualités constitutives de l'architecture et de la construction modernes : tradition/innovation, artisanat/industrie ; usine/chantier ; régionalisme/internationalisme.

DES7102 Théories de la conservation et de l'architecture moderne

Étude historique et critique des théories et de la doctrine de la conservation architecturale aux XIX^e et XX^e siècles. Examen des convergences et des divergences entre les théories de la conservation et les théories de l'architecture moderne. Mise en évidence de leurs justifications idéologiques et de leurs fondements philosophiques. Analyse critique des notions de conservation, restauration, rénovation, modification et démolition. Étude des principaux auteurs qui ont pensé et promu les notions d'architecture moderne, de monument historique, de patrimoine urbain et de patrimoine architectural moderne, tant sur la scène internationale que locale.

DES7103 Stratégies de sauvegarde

Étude des cadres institutionnels, législatifs et réglementaires existants en matière de conservation du patrimoine architectural au Québec, au Canada et au niveau international. Examen des initiatives en faveur du patrimoine moderne. Organisé de manière thématique et faisant appel à la contribution de professionnels et de gestionnaires, ce cours examine les procédures et les méthodes qui sont mises en œuvre en vue de protéger, de conserver et de mettre en valeur les édifices et les ensembles construits envisagés comme valeurs historiques et contemporaines.

DES7104 Études patrimoniales : méthodologies

Introduction aux méthodologies de l'histoire de l'architecture et des études patrimoniales considérées dans la perspective de leur application en vue de connaître et de protéger le patrimoine moderne. Basé sur un examen approfondi des étapes que constituent la documentation, l'analyse et la synthèse, ce cours vise à favoriser l'acquisition des savoirs et des habiletés nécessaires à toute démarche de recherche et d'intervention dans le domaine.

DES7201 Projets et figures de l'architecture moderne

Étude historique et critique des projets et des discours fondateurs de la modernité architecturale. Analyse des éléments et des figures architecturaux et urbains dans leur rapport aux matériaux culturels de l'architecture (l'espace, la technique, la matière, les flux, ...). Examen de la diffusion internationale des formes et des idées architecturales et urbaines et de leurs manifestations locales.

DES7202 Séminaire méthodologique

Ce séminaire est axé sur les questions méthodologiques posées par l'architecture moderne envisagée comme valeur patrimoniale. Il vise à formuler et à explorer les problèmes de nature autant théorique que technique posés par l'étude, l'évaluation et la documentation de l'architecture moderne au Québec et en Amérique du Nord ainsi que par les interventions d'entretien, de réfection, de restauration et de modification.

DES7203 Techniques de conservation

Examen du vieillissement des matériaux de construction et des systèmes techniques mis en œuvre dans l'architecture moderne. Introduction aux moyens techniques disponibles en vue d'entretenir et de réparer les structures, les composants et les finitions architecturaux. Ce cours est basé sur des études de cas et délivré sous la forme de conférences données par des spécialistes.

DES7204 Formes et figures de l'architecture moderne

Étude historique et critique des notions et des concepts développés par les historiens afin de cerner la spécificité de l'architecture moderne : fonctionnalisme, style international, espace-temps, composition décentrée, transparence réelle et virtuelle, langage moderne de l'architecture, modèles architecturaux et urbains, dénaturalisation, etc. Mise en perspective méthodologique.

DES7205 Actualité du patrimoine moderne : pratique et théorie

Ce séminaire est axé sur l'exploration des problèmes et des enjeux liés à la sauvegarde de l'architecture moderne. Il peut prendre la forme d'une étude de cas liée à l'actualité du patrimoine et s'orienter vers l'évaluation, la conservation et/ou la mise en valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble urbain moderne ou, encore, il peut être centré sur l'exploration d'une question théorique ou sur l'examen de problèmes pratiques.

DES7301 Études de cas *in situ*

Ce voyage d'études en Europe ou en Amérique est axé sur la visite d'édifices et d'ensembles urbains modernes et la rencontre de représentants de groupes et d'institutions ainsi que de spécialistes œuvrant à la protection et à la sauvegarde de l'architecture moderne. Il a pour but l'étude *in situ* de projets significatifs en regard des méthodes d'évaluation, des techniques constructives d'entretien et de réfection et des enjeux spécifiques à la sauvegarde de l'architecture moderne.

DES730X Architecture et patrimoine modernes hors Québec (voyage d'études)

Voyage d'études hors Québec axé sur la visite d'édifices et d'ensembles urbains modernes et la rencontre de représentants de groupes et d'organismes ainsi que de

professionnels œuvrant à la protection et à la sauvegarde de l'architecture moderne. Il a pour but l'étude *in situ* de projets significatifs en regard des méthodes de gestion, des techniques de préservation et de restauration ainsi que des enjeux spécifiques à la sauvegarde de l'architecture moderne. Il implique la rédaction d'un rapport de voyage.

DES7510 Méthodologie de design d'équipements et véhicules de transport

Ce cours contextualise différentes approches méthodologiques couramment employées dans les bureaux d'études (notamment l'ingénierie simultanée), ainsi que les approches méthodologiques propres au processus de résolution de problèmes de design. L'emphase est mise sur une approche de conception centrée sur les utilisateurs (*user's centred design*) ; démarche itérative intégrant leur participation au sein du processus et en meilleure adéquation avec le processus cognitif des concepteurs. Ce cours aborde la connaissance des enjeux socio-organisationnels ; Stratégie d'intervention ; Étude d'impact, de faisabilité, cahier des charges, plans de détails ; Contexte économique, identification du marché et des utilisateurs ; Planification des ressources, des échéanciers, des différentes étapes du projet.

DES7520 Composants humains, anthropométrie et activités des utilisateurs

Vu l'importance des enjeux liés à la santé et à la sécurité des personnes, le cours aborde l'acte de conception en mettant l'accent sur l'utilisateur. Description des caractéristiques des utilisateurs dans l'industrie du transport. Que ce soit à partir de données issues de laboratoires ou encore issues d'analyses de terrain, le cours présente l'ensemble des techniques scientifiques utiles afin de connaître avec précision les caractéristiques physiologiques et psychologiques des utilisateurs. Le cours présente des méthodes d'enquête afin de documenter des problématiques complexes de confort à court et à long terme. Il présente les méthodes optimales d'utilisation de mannequins anthropométriques virtuels lors du développement de formes ainsi que les autres techniques de recueil de données anthropométriques.

DES7530 Normes et sécurité dans les transports

Présenter les principes guidant la sécurité dans les transports. Ce cours apporte des connaissances sur les différentes sources de réglementation en matière de transport et de gestion des flux (critères en matière de signalisation, gestion de la circulation - individus, foules et véhicules, manipulation de matières dangereuses, ...). Mise en perspective des fondements et approches d'analyse de l'erreur humaine et de la fiabilité opérationnelle. Une emphase est portée sur le modèle de résolution de problème de Rasmussen. Notions de sécurité et variabilité circonstancielle et de marge de manœuvre. La prévention des incidents et des accidents dans des situations dynamiques. Présentation des modèles de l'arbre des causes comme point de départ à la conception. Utilité et limite des tests d'impact. Catastrophes naturelles et industrielles : les enseignements qu'on peut en tirer. Vandalisme et résistance aux changements.

DES7535 Design d'interface et d'affichage

Ce cours présente les concepts de base en matière d'interface et de conception des affichages. L'étudiant se familiarise avec les notions sur l'information, le processus de communication en transport et le traitement de l'information. Les modalités de la conception des affichages statiques et dynamiques (morphologie, dimension, densité et propriété optique). Lisibilité, mouvement et bruit dans les affichages. Propriétés des différentes formes de signalisation. Présentation des technologies d'affichage. Notions de base en signalétique et théorie des signaux. L'affichage iconographique : les aspects culturels et les consensus. Affichage et éclairagisme : la notion de contraste. Notion d'orientation et de repérage dans l'espace. L'aménagement spatial des affichages. Principe de conception des tableaux de bord et des commandes.

DES7540 Procédés, matériaux et énergie dans les transports

À travers l'histoire des transports, ce cours présente le rôle joué par l'innovation technologique dans l'amélioration globale de la mobilité des personnes et des biens. Le point est fait sur les impacts environnementaux liés à la combustion d'énergie fossile. Le cours présente des alternatives possibles, moins coûteuses sur le plan énergétique ou environnemental à travers la présentation de recherches ou d'essais de prototypes sur les énergies de remplacement. Le cours présente les impacts d'une conception raisonnée d'équipements de transport sur l'optimisation des procédés de fabrication et d'assemblage.

DES755X Séminaires thématiques I

Ce cours vise l'acquisition de connaissances d'une part sur des thèmes d'actualité touchant le design, le transport et la mobilité, d'autre part, sur la problématique développée par l'étudiant à travers son projet de design (DES7570). L'étudiant est amené à approfondir ses réflexions et à développer son esprit critique et de synthèse en participant à des recherches bibliographiques ciblées, conférences, congrès ou séminaires, puis à présenter des résultats partiels de sa recherche.

DES7560 Outils de conception des projets en transport

Présenter à l'étudiant les outils disponibles pour la bonne conduite d'un projet de design d'équipements ou de véhicules à travers une approche de conception centrée sur l'utilisateur :

- Pour documenter (banques de données, veille technologique, recherche de normes, analyse de l'existant, méthodes d'enquêtes sur le terrain, «focus group», techniques d'observations et de verbalisations, recherche de situations de références, dynamométrie) ;
- Pour mettre en forme (technique d'idéation, remue-méninges, schématisation, rendu, dessin technique, maquette formelle, logiciels de CAO/FAO) ;
- Pour valider (méthodes de simulations sur le terrain, simulations en laboratoire et essais, échantillonnage type et significatif, prototypage opérationnel, prototypage rapide et synthèse numérique, prototypes de présérie, moules à cavités expérimentales en aluminium, moules en matériaux composites).

DES7565 Développement formel

Ce cours vise à étudier les notions qui participent au développement formel d'équipements ou de véhicules de transport. Il apporte des connaissances sur les principes de l'analyse subjective du confort. Les matériaux et les textures : l'impact sur le plan sensoriel. L'esthétisme : la perception des formes et des couleurs. Les mécanismes facilitant l'appropriation d'un équipement. Notions d'aérodynamisme et d'hydrodynamisme des formes : dispositifs de soufflerie, test de fumée et striescopie. La miniaturisation : ses avantages et ses contraintes. Forme, texture et préhension. Notion d'usure et de durabilité. Les maquettes volumétriques comme support au développement formel d'un équipement.

DES756X Séminaires thématiques II

Ce cours poursuit la logique du cours «Séminaires thématiques I». Les étudiants participant à des échanges avec d'autres universités doivent obligatoirement s'inscrire aux deux séminaires : DES755X et DES756X.

DES7570 Projet de design-stage (9 cr.)

Ce cours vise à mettre en application, dans le cadre d'un projet de design d'équipements en transport, l'ensemble des connaissances vues dans les différents cours. La problématique de l'intervention est proposée par une entreprise avec laquelle l'étudiant sera invité à réaliser le projet. Lors de rencontres hebdomadaires, l'étudiant présente au groupe l'état d'avancement de ses travaux et réflexions. Les différents projets sont analysés collectivement par les professeurs et les étudiants. Le cours vise à amener l'étudiant à identifier convenablement

le contexte du projet, notamment ses objectifs, ses limites et son cadre socio-organisationnel. L'étudiant apprend également à élaborer une stratégie de conduite de projet pertinente conduisant à des solutions crédibles. L'étudiant doit être en mesure d'élaborer les détails techniques du projet, puis de fabriquer une maquette ou un prototype opérationnel.

DES7575 Stage à l'étranger

Ce cours vise à favoriser une expérience internationale en matière de design en transport. L'étudiant aborde les notions de macro-design : source d'informations favorisant l'organisation du tissu industriel, collaboration et partenariat à l'étranger, banque de données étrangères, aspects socio-organisationnels d'entreprises étrangères. L'étudiant est également amené à un rapport de stage.

DES7900 Événement et patrimoine

Séminaire qui aborde des problématiques communes au design d'événements et à la conservation du patrimoine. Examen des questions posées par la temporalité et la dimension symbolique des productions culturelles bâties ou autres : rapport entre l'éphémère et le durable ; l'événement, l'histoire et l'actualité ; l'imaginaire, la mémoire et la commémoration ; l'expression et l'identité culturelle ; l'événement comme outil de mise en valeur d'objets patrimoniaux ; etc.

DIC8000 Mise à niveau en informatique (9 cr.)

Ce cours s'adresse aux étudiants de sciences humaines et a pour objectif de leur permettre d'acquérir dans un laps de temps limité les concepts fondamentaux et les méthodes relatifs au travail d'analyse, de conception de systèmes et de réalisation selon différents paradigmes de programmation. Les cours et les travaux à réaliser seront adaptés chaque année en fonction de la composition du groupe et de l'orientation des projets de recherche des étudiants en privilégiant une approche par problèmes. Au terme de ce cours, les compétences suivantes auront été acquises, analyse, modélisation et conception de systèmes en objets (3 crédits), implantation au moyen de structures de données statiques et dynamiques et leurs algorithmes, vérification et validation de système (3 crédits), connaissance des principaux paradigmes de programmation et de leurs principaux domaines d'application (3 crédits).

Une évaluation progressive viendra confirmer l'acquisition de chacune des compétences visées. Note : pour ces étudiants, une note minimale de B- est exigée pour l'admission définitive.

DIC8100 Mise à niveau en sciences cognitives (9 cr.)

Cette activité s'adresse aux étudiants en informatique et a pour objectif de leur permettre d'acquérir dans un laps de temps limité les concepts fondamentaux, les principales théories et modèles qui constituent les fondements des sciences cognitives modernes. Il est composé de trois parties :

- Un bloc d'introduction synthétique aux sciences cognitives portant sur les principaux concepts, méthodes et orientations des visions psychologiques, philosophiques, linguistiques, anthropologique, neurologiques des sciences cognitives et informatiques (3 crédits).
 - Un bloc de formation plus spécifique par l'assistance à un cours dans l'une des disciplines (linguistique, philosophie, psychologie, etc.) en vue d'explorer les concepts fondamentaux du champs et les principales théories et méthodes, et d'acquérir les compétences de base de ce champs disciplinaire (3 crédits). Ce cours sera choisi par l'étudiant après entente avec les professeurs.
 - Des activités complémentaires (lectures ou participation à d'autres cours) visant à compléter l'exploration des concepts fondamentaux de la discipline associée au projet de recherche et obtenir la maîtrise de concepts techniques périphériques relatifs au projet de recherche spécifique de l'étudiant. Cette activité donne lieu à un rapport écrit évalué par les responsables du cours (3 crédits).
- Chacun de ces blocs donne lieu à une évaluation

particulière. Les blocs deux et trois visent à outiller graduellement l'étudiant en fonction des besoins de son projet de recherche. Des rencontres périodiques viseront à alimenter le processus d'échange entre les étudiants. Au terme du cours, après entente avec l'étudiant sur les objectifs spécifiques à atteindre, l'étudiant est soumis à des examens cumulatifs écrits et oraux évalués par les responsables du cours. Note : pour ces étudiants, une note minimale de B- est exigée pour l'admission définitive.

DIC9000 Séminaire d'introduction aux sciences cognitives

Le contenu de ce cours est déterminé par le comité de programme en fonction des exigences de formation des étudiants inscrits et des propositions du corps professoral. Ce cours doit aborder deux des thèmes décrits ci-dessous, faire une synthèse de la matière abordée et mettre en évidence les aspects importants. Il peut être assuré par une équipe de 2 professeurs en sciences humaines.

Thème : **Cognition et traitement de l'information.** Étude de la cognition dans la perspective des théories du traitement de l'information. Parallèle entre le fonctionnement d'un ordinateur et la cognition. Notions de «plan», de mémoire à court terme, de réseau sémantique, de traitement de l'information séquentiel et parallèle, etc. Applications au raisonnement humain.

Thème : **Fondements théoriques de la représentation des connaissances.**

Thème : **Linguistique.** Les aspects relatifs à la description linguistique et à la théorie linguistique basés sur les principales théories linguistiques (GB, GPSG, LFG, HPSG) et sur les plans de la phonologie, de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique.

Thème : **Cognition, apprentissage et enseignement.** Amener l'étudiant à réfléchir à l'apprentissage et à l'enseignement du point de vue des sciences cognitives et à en évaluer les implications didactiques. Concepts et résultats concernant l'apprentissage en psychologie cognitive, en intelligence artificielle, en linguistique et en épistémologie. Revue des théories de l'apprentissage et des théories de l'enseignement. Caractérisation des stratégies pédagogiques d'un point de vue cognitif. Examen d'une taxonomie des connaissances ; typologies des domaines de connaissances ; caractérisation des tâches cognitives : acquisition, planification, communication, recherche et traitement de l'information ; conséquences sur l'intégration des technologies informatiques dans l'apprentissage. Métaconnaissances, habiletés et stratégies cognitives ; apport des technologies informatiques au développement des processus cognitifs de haut niveau. Application des sciences cognitives à l'analyse des environnements d'apprentissage et de transactions de formation.

DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

Ce cours a pour objectifs d'analyser les diverses théories de la représentation des connaissances sous l'angle des approches symboliques et connexionnistes et d'illustrer les principales contributions du domaine des sciences humaines au développement d'applications informatiques. Il vise également à alimenter la réflexion sur l'interaction humaine, l'apprentissage et la cognition.

Le cours tentera d'apporter les réponses actuelles aux questions suivantes : Comment représenter les connaissances à des fins de traitement de l'information ? Comment constituer une architecture cognitive de manière à favoriser l'apprentissage et à réaliser des comportements intelligents ? La représentation : fondements des théories de la représentation des connaissances, représentations symboliques vs connexionnistes, représentations incarnées, évolutives, etc. Architectures cognitives : les différents types d'architectures (modulaires, générales, distribuées, etc.), les différents composants d'une architecture : niveaux cognitifs (perception, action, émotion, conscience, normes, évaluation, etc.), systèmes cognitifs (agent, multi-agents), systèmes dynamiques (émergence, autopoïsis).

DIC9200 Stage de recherche

Cette activité doit permettre à l'étudiant d'élargir son horizon et de diversifier sa formation principalement sur le plan des techniques (informatiques ou cognitives). Elle

doit aussi lui permettre de mieux connaître l'équipe et le laboratoire d'accueil. Le contenu de cette activité sera proposé par les directeurs de recherche. Elle prend la forme d'un stage de recherche en laboratoire qui n'est pas nécessairement supervisé par ces derniers mais doit être approuvé par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. D'une durée de quatre à douze mois, le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche industriel avec l'accord des directeurs et sous la supervision d'un professeur accrédité. Pour obtenir l'approbation du stage, l'étudiant présente un projet approuvé par son directeur de thèse. À la fin du stage, un rapport de stage ayant obtenu l'approbation du superviseur de stage est déposé au Sous-comité pour fin d'évaluation. La notation du stage est : S (succès) ou E (échec).

Préalable(s) : DIC9250 Génie cognitif

DIC9225 Groupe de recherche

Cette activité a pour but de former à la recherche interdisciplinaire en équipe dans l'un des champs propres au programme. Elle vise plus particulièrement à former de manière concrète, par l'immersion de l'étudiant au sein d'un groupe de recherche interdisciplinaire dûment constitué et reconnu par des pairs, aux exigences théoriques et méthodologiques inhérentes à un processus de recherche : initiation à la préparation de demandes de subvention, à la rédaction d'articles scientifiques, à la revue par les pairs, à la présentation de travaux de recherche, etc. La nature de l'apprentissage sera précisément définie dans chaque groupe par un contrat de formation. Le principal critère de la performance du travail final sera son caractère publiable. Seront désignés comme groupes de recherche interdisciplinaire, ceux qui auront présenté au comité de programme un plan de travail prévoyant l'intégration des étudiants dans une recherche en cours.

Condition d'accès : DIC9150

DIC9250 Génie cognitif

Ce cours a pour objectif d'instrumenter les étudiants au plan du choix des méthodes et outils pour la représentation et le traitement des connaissances. Il passe en revue les approches de spécification, de conception et développement en identifiant leur principaux contextes d'application et les résultats attendus de chaque type de technologie. Spécificité du génie cognitif, caractérisation de la connaissance et des tâches cognitives, acquisition, élicitation, modélisation, prototypage et codage des connaissances. Modèles et techniques d'apprentissage automatique. Techniques de validation et vérification de systèmes cognitifs. Applications à divers domaines : diagnostic, classification, planification, conception, formation, etc. Réalisation en petits groupes interdisciplinaires de prototypes d'application.

Préalable(s) : DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

DIC9270 Séminaire en informatique cognitive (1 cr.)

Il s'agit d'une activité organisée annuellement et portant sur une thématique de recherche. Un programme comportant environ 20 conférences données par des chercheurs locaux et étrangers sera proposé aux étudiants et chercheurs du programme. La participation des étudiants inscrits est obligatoire lors de la première année de la scolarité. La note de cours est S (succès) ou E (échec).

DIC9271 Séminaire en informatique cognitive (1 cr.)

Il s'agit d'une activité organisée annuellement et portant sur une thématique de recherche. Un programme comportant environ 20 conférences données par des chercheurs locaux et étrangers sera proposé aux étudiants et chercheurs du programme. La participation des étudiants inscrits est obligatoire lors de la deuxième année de la scolarité. La note de cours est S (succès) ou E (échec).

DIC9300 Perception, cognition et intelligence artificielle

Reconnaissance de forme et systèmes experts : systèmes cybernétiques basés sur les modèles issus de la psychologie de la perception, de l'apprentissage, de la

motricité et de la cognition. Modèles parallèles de mémoire associative et traitement par réseaux neuroniques.
Préalable(s) : DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

DIC9305 Logique, informatique et sciences cognitives

Le cours vise à faire le lien entre informatique cognitive et sciences cognitives par le biais de la logique. Étude syntaxique et sémantique des logiques non classiques pertinentes pour l'informatique cognitive : logique modale, logique déontique, logique temporelle et topologique, logique du savoir et de la croyance, logique polyvalente, logique intuitionniste, logique floue, théorie des possibilités, logique paraconsistante, logique des défauts, logique non monotone... Étude des liens entre logique et sciences cognitives : la place du raisonnement logique dans l'activité cognitive humaine, les erreurs logiques humaines, compétence logique et procédures logiques dans l'esprit humain, l'apprentissage de la logique, de la logique spontanée à la logique formelle. Étude des liens entre logique et informatique cognitive : logique du dialogue homme-machine, logique des agents intelligents, modélisation et simulation des connaissances et des inférences dans les programmes-experts.

Préalable(s) : DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

DIC9310 Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuroniques

Comparaison des approches neuroniques avec l'approche symbolique classique en intelligence artificielle. Les neurones biologiques : les tissus excitables et les récepteurs sensoriels ; la génération et la propagation de potentiels d'action dans les neurones ; le cortex cérébral et les fonctions de haut niveau. Les réseaux de neurones artificiels : les types d'architecture, les règles de transmission et les règles d'apprentissage ; le perceptron ; les modèles hebbiens ; les modèles associatifs ; les modèles compétitifs ; les modèles basés sur la minimisation d'erreur. Des exemples d'applications seront donnés pour chaque type de réseau.

Préalable(s) : DIC9250 Génie cognitif

DIC9315 Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes

Réseaux de neurones spécialisés (cellulaires, à bases radiales, à délais) ; réseaux bayesiens ; chaînes de Markov cachées ; systèmes à logique floue ; systèmes neuro-flous ; algorithmes génétiques ; apprentissage symbolique, induction d'arborescence de décision et de règles, autres approches de l'apprentissage symbolique. Utilisation pour l'extraction de la connaissance et la fouille de données. Des exemples d'applications seront présentés en reconnaissance vocale, traitement de la langue, régression non linéaire et en classification.

Préalable(s) : DIC9250 Génie cognitif

DIC9320 Psycholinguistique et traitement des langues naturelles

Systèmes de représentation et de traitement des langues naturelles : traitement et reconnaissance de la parole. Grammaires et théories de passage syntaxique. Représentation et traitement sémantique : réseaux sémantiques et graphes conceptuels. Pragmatique et communication homme-machine. Apprentissage des langues naturelles et modèles connexionnistes.

Préalable(s) : DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

DIC9330 Design pédagogique et modélisation cognitive

Amener l'étudiant à intégrer l'informatique cognitive aux méthodes classiques de design pédagogique. Suivi des processus de design pédagogique et rôle de la modélisation cognitive. Méthodes et outils d'analyse

cognitive de la tâche, modélisation des connaissances et spécification des besoins de formation. Conception du devis pédagogique : modèle des connaissances et formulation des objectifs d'apprentissage, principes pour le choix d'une stratégie et des tactiques pédagogiques, sélection des médias et des méthodes d'évaluation des apprentissages, définition des activités et des outils d'apprentissage. Modélisation cognitive et réalisation de systèmes de formation.

Préalable(s) : DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

DIC9340 Environnements d'apprentissage à base de connaissances

Amener l'étudiant à intégrer l'informatique cognitive aux méthodes classiques de design pédagogique. Problématique de la construction des connaissances et du conseil pédagogique, modèle mental de l'apprenant, types de connaissances et processus cognitifs à l'œuvre dans l'apprentissage. Revue des catégories d'environnements informatisés et d'apprentissage à base de connaissances : micro-ondes, systèmes conseillers, tutoriels intelligents. Analyse de divers logiciels du point de vue des connaissances et des processus cognitifs qu'ils contiennent ou favorisent. Architecture d'un environnement d'apprentissage à base de connaissances ; rôle et interrelations des différents composants : guide d'activité et interface usager, bases de connaissances et accès aux informations, outils de visualisation et de traitement, fonction de travail coopératif, modèle de l'apprenant, fonction conseiller ou tutorielle. Construction en équipe du prototype d'un environnement de formation simple.

Préalable(s) : DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

DIC9350 Vision et analyse d'images

Méthodes cognitivement plausibles d'analyse d'images inspirées du système visuel humain. Modélisation des processus visuels humains à l'aide de l'architecture cognitive SOAR. L'attention visuelle : ses aspects cognitifs et son rôle en tant que processus computationnel. Systèmes de vision artificielle à base de connaissances et de réseaux neuroniques.

Préalable(s) : DIC9250 Génie cognitif

DIC9360 Communications verbales

Production de la parole humaine : descriptions acoustiques et de l'articulation ; modèles de production de la parole ; perception de la parole ; traitement numérique du signal de la parole ; «vocoders» (formant, à prédiction linéaire, cepstral) ; reconnaissance automatique de la parole par ordinateur ; synthèse de la parole basée sur l'application de règles ; reconnaissance/vérification du parleur.

Préalable(s) : DIC9250 Génie cognitif

DIC9370 Reconnaissance des formes

Base mathématique pour la reconnaissance des formes, méthodes syntaxiques et statistiques, applications en reconnaissance de la parole et reconnaissance de caractères.

Préalable(s) : DIC9250 Génie cognitif

DIC938X Sujet spécial en informatique cognitive

L'objectif est d'offrir aux étudiants des cours à contenus variables et variés sur des sujets très actuels dans le domaine de l'informatique cognitive. Chaque fois d'un cours est offert, le contenu est nouveau et proposé par un professeur à partir de son domaine de recherche. Ce cours peut être offert sur un thème pour une durée de 45 heures ou sur deux ou trois thèmes en fractionnant différemment le temps.

Préalable(s) : DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

DIC9400 Examen de synthèse

Cet examen correspond à la première partie de l'examen prédoctoral. Il porte sur un ensemble de connaissances générales dans le domaine de l'Informatique cognitive

acquises par l'étudiant avant et au terme de sa scolarité dans le programme. À la suite de son inscription à l'activité, le Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme constitue un jury d'examen formé de cinq professeurs accrédités au programme, soit un en Informatique et un en Sciences humaines, les directeur et codirecteur de thèse de l'étudiant et un membre désigné du Sous-comité à titre de président. Chaque membre du jury dispose d'un droit de vote. Une liste de questions associées à des lectures intégrant l'Intelligence artificielle et une discipline des sciences humaines est alors transmise à l'étudiant pour fin de préparation de l'examen. L'étudiant dispose d'un délai de trois mois pour préparer et déposer une réponse écrite à ces questions. Par la suite, une rencontre avec le jury d'examen est convoquée.

L'étudiant y fait la présentation orale de ses réponses et répond aux questions des membres du jury. Une note supérieure ou égale à B- est exigée pour réussir cet examen. Un étudiant qui échoue à cette épreuve ne peut se présenter qu'une seule autre fois et ce, dans un délai d'un an.

DIC9401 Examen général

Cet examen général des connaissances arrive au terme de la scolarité de doctorat. Il a pour but de vérifier que l'étudiant : possède des connaissances étendues et approfondies dans le domaine qui correspond à son profil de base ; qu'il maîtrise suffisamment son domaine complémentaire ; qu'il a reçu une formation adéquate et réalisé l'intégration des connaissances en informatique cognitive dans son domaine.

Un jury d'examen est constitué de cinq professeurs accrédités au programme, soit deux en Informatique et deux en Sciences humaines, et un membre désigné du Sous-comité d'évaluation et d'admission à titre de président.

L'étudiant obtient un délai de 3 mois pour soumettre son texte écrit. Une note supérieure ou égale à B- est exigée pour réussir cet examen. Un étudiant qui échoue à cette épreuve ne peut se présenter qu'une seule autre fois et ce, dans un délai d'un an.

Condition d'accès : La scolarité doit être complétée ; une exception peut être faite à cette règle dans le cas du stage DIC9200.

DIC9410 Présentation du projet de recherche

Cet examen, qui correspond à la seconde partie de l'examen prédoctoral, consiste en la présentation du projet de recherche devant un jury multidisciplinaire nommé par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Les membres de ce jury, à l'exclusion des directeurs de recherche, sont au nombre de trois. Ils sont choisis parmi les professeurs accrédités au programme. Le jury comporte au moins un membre informaticien. La présentation est accompagnée d'un document écrit décrivant la problématique du sujet et donnant des indications méthodologiques. La réussite à cette deuxième partie atteste de la qualité du programme de recherche choisi. Le jury peut décider à la majorité des voix (les directeurs ne comptant que pour une voix) d'accepter le projet tel quel, avec des révisions mineures, avec des révisions majeures ou refuser le projet. Ce refus entraîne l'exclusion du programme.

Dans le cas de révisions majeures le candidat doit se soumettre de nouveau à cette épreuve dans un délai d'au moins 3 mois et n'excédant pas 6 mois.

DIC9411 Projet de thèse

Cet examen consiste en la présentation du projet de recherche devant un jury multidisciplinaire nommé par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Les membres de ce jury, incluant les directeurs de recherche, sont au nombre de cinq. Ils sont choisis parmi les professeurs accrédités au programme. Le jury comporte un professeur informaticien et un en sciences humaines ainsi qu'un membre désigné du Sous-comité à titre de président. La présentation est accompagnée d'un document écrit décrivant la problématique du sujet et donnant des indications méthodologiques. La réussite de cet examen atteste de la qualité du programme de recherche choisi. Le jury peut décider à la majorité des voix (les directeurs ne comptant que pour une voix) d'accepter le projet tel

quel, avec des révisions mineures, avec des révisions majeures ou refuser le projet. Ce refus entraîne l'exclusion du programme. Dans le cas de révisions majeures, le candidat doit se soumettre de nouveau à cette épreuve dans un délai de 3 à 6 mois.

Condition d'accès : L'étudiant dispose d'une année au maximum après son inscription au DIC9401 pour s'inscrire à cette activité.

Préalable(s) : DIC9401 Examen général

DIC9500 Thèse (67 cr.)

La thèse présente la synthèse des travaux de recherche de l'étudiant. Elle doit comporter un caractère inédit et constituer un apport original à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'informatique cognitive. Elle doit être soutenue publiquement devant un jury formé selon les règlements de l'université.

DID7210 Modèles d'enseignement

Théorie formelle concernant les modèles d'enseignement. Variables d'une situation d'apprentissage. Types d'apprentissage. Typologie des modèles d'enseignement : centrés sur le traitement de l'information ; sur l'interaction sociale ; sur le développement de la personne et sur la modification du comportement. Développement de modèles d'enseignement en réponse à des situations d'apprentissage données.

Ce cours a pour but principal de permettre à l'étudiant : d'analyser adéquatement une situation d'apprentissage ; de développer son habileté de synthèse par la détermination d'un modèle interrelant les variables essentielles de la situation.

DID7230 Les théories et enjeux en didactique et curriculum

Distinction des disciplines éducationnelles Didactique et Curriculum. Principales théories et modèles contemporains en ces domaines. Aspects théoriques et empiriques structurant les disciplines. Discussion critique sur les principaux enjeux de la didactique contemporaine mettant en lumière différentes avenues de recherche. Application à la pratique scolaire dans une optique d'analyse réflexive.

DID7250 Nature des objectifs et organisation des contenus

Différents niveaux d'objectifs et de formulation d'objectifs en éducation. Rôle des objectifs dans la planification curriculaire. Arguments pour l'inclusion de contenus particuliers dans le curriculum selon diverses perspectives : nature des objectifs, opinions sur la nature de la société et de la culture, théories épistémologiques et nature des enfants.

DID7270 Diagnostic éducationnel et intervention pédagogique

État de la question du domaine du diagnostic éducationnel. Réseau de concepts affiliés au diagnostic éducationnel dans le cadre global de l'éducation. Historique dans une perspective interprétative et critique. Problématiques globale et spécifiques. Tendances lourdes et axes de développement. Approches théoriques et pratiques. Incidences sur la pratique scolaire dans une optique d'analyse réflexive. Exploration de diverses avenues de recherche et d'intervention.

DID7291 Curriculum et didactique de l'éducation préscolaire

L'enfant et sa place dans la société. Analyse critique des différents modèles éducatifs dans les milieux familial, garderie et préscolaire. Complémentarité des rôles. Facteurs qui influencent le développement de l'enfant. Activités préparatoires aux apprentissages formels de lecture, de l'écriture et des mathématiques. Relation entre les notions théoriques et la référence aux divers programmes.

DID7600 Stratégies d'enseignement au collègue et à l'université

Ce cours d'orientation pratique vise à présenter diverses stratégies d'enseignement applicables dans le contexte postsecondaire. On y présente successivement la

démarche didactique dans l'enseignement, soit la préparation d'un plan de cours, la mesure et l'évaluation, les styles d'enseignement, l'approche par objectifs et l'approche par compétences, l'encadrement des étudiants. On y explore des approches diversifiées de l'enseignement : l'enseignement stratégique ; l'exposé magistral ; l'enseignement interactif ; l'enseignement réciproque ; le tutorat ; les séminaires ; le travail d'équipe ; l'approche par problèmes ; la méthode des cas ; l'apprentissage coopératif. Descriptions de chaque approche et mises en situation par une période de résolution de problèmes favorisant la compréhension et le transfert des connaissances par les étudiants.

DID7670 Séminaire sur la réussite et la persévérance en enseignement supérieur

Ce séminaire permet à l'étudiant de se sensibiliser à la réalité de l'enseignement supérieur et de réfléchir à ce qui concourt à la réussite des étudiants et à leur obtention du diplôme :

État de la recherche sur la réussite, la persévérance et les taux d'obtention des diplômes aux niveaux collégial et universitaire ; modèles théoriques explicatifs au postsecondaire ; facteurs associés et problèmes reliés chez les étudiants tels que les caractéristiques personnelles, familiales et économiques, la pratique du travail rémunéré, les résultats scolaires antérieurs, l'engagement social et l'engagement dans les études ; responsabilités des enseignants et des institutions ; caractéristiques des clientèles des programmes ; outils et processus d'analyse du phénomène au postsecondaire ; politiques actuelles axées sur la réussite dans les cégeps et les universités ; mesures d'aide à la réussite mises en place par les établissements au postsecondaire : identification, analyse critique et résultats obtenus ; recherches évaluatives sur les mesures d'aide.

Planification de mesures d'aide à la réussite en fonction des caractéristiques des étudiants, des enseignants, de son programme et de l'établissement postsecondaire, expérimentation et analyse critique.

DID7680 Séminaire sur l'intégration des apprentissages et l'encadrement des étudiants dans l'enseignement supérieur

L'intégration des apprentissages est essentielle dans la démarche d'apprentissage. Ce cours vise à explorer le concept d'intégration et ses modes d'application : définition du concept, distinction avec le concept de transfert, modes d'intégration de l'apprentissage tels que les schémas de concepts, le projet d'équipe, le projet de recherche, l'intervention planifiée, l'épreuve-synthèse, le stage et, à l'université particulièrement, le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat.

Ces modes d'intégration nécessitent un encadrement suivi. Dans ce contexte, l'encadrement exige des attitudes, des comportements et des techniques favorisant une relation interpersonnelle positive dans l'esprit d'une organisation apprenante : définition et caractéristiques de l'encadrement et d'une organisation apprenante ; principes de base ; avantages et limites ; démarche de développement et stratégies pédagogiques ; gestion de l'organisation apprenante ; observation d'une classe selon une grille précise et évaluation ; la pratique réflexive dans ce contexte ; exemples d'applications dans des domaines différents.

DID7690 Les étudiantes, les étudiants et l'apprentissage au post-secondaire

Ce cours à contenu théorique est centré sur la clientèle étudiante, sur le milieu et sur les nouveaux paradigmes en apprentissage, soit le constructivisme et le cognitivisme. Le cours comprend donc les éléments suivants : besoins et caractéristiques psychosociales et culturelles des clientèles collégiales et universitaires ; caractéristiques des structures institutionnelles et des ressources disponibles dans les institutions d'enseignement supérieur ; théories de l'apprentissage ; stratégies et styles d'apprentissage ; théories de la motivation et applications pratiques.

DID7695 La pratique réflexive dans la pédagogie en enseignement supérieur

La situation didactique, considérée dans la perspective des trois pôles interreliés de l'agent, du sujet et de l'objet, constitue le terrain sur lequel s'exerce la pratique réflexive dans le cadre de ce cours.

À travers l'exploration de chacun des trois pôles et des tâches de l'enseignant au cégep et à l'université, ce cours permet à l'étudiant de réfléchir sur ses conceptions, de comprendre leur influence sur les pratiques, d'expérimenter une démarche réflexive systématique propre à l'entraîner à des ajustements successifs rendus nécessaires par la prise en compte des événements survenus en cours d'action. Dans cette perspective, les recherches portant sur les liens entre les conceptions et les pratiques enseignantes sont abordées, ainsi que les théories reliées à la pratique réflexive et à la science-action. La réflexion avant, pendant et après l'action est analysée et mise en pratique dans un environnement contextualisé au moyen de techniques utiles qui sont tour à tour présentées, appliquées, critiquées et adaptées à la situation d'enseignement. Enfin, la dimension de l'insertion dans l'enseignement supérieur permet à l'étudiant de réfléchir sur les étapes de son parcours professionnel à venir.

DID7800 Créativité et éducation

La créativité en éducation. Personnalité créatrice. Développement d'activités divergentes. Relation pédagogique ; activités de développement créateur personnel ; activités de développement créateur par le groupe. Exposés et analyses critiques.

DID7830 Approches curriculaires en éducation dans une perspective planétaire

Étude critique des principales approches curriculaires en éducation dans une perspective planétaire développées au Canada et aux États-Unis, et sur différents continents. Caractéristiques liées aux différents niveaux de formation : primaire, secondaire et collégial. Étude comparée de projets expérimentaux dans le domaine. Insistance sur la dimension de l'éducation à l'engagement communautaire.

DID7900 Didactique interdisciplinaire et intégration des apprentissages

Analyse de projets pédagogiques interdisciplinaires. Comparaison entre ces approches en mettant l'accent sur l'organisation de l'enseignement et la gestion de la classe, sur le rôle et les apprentissages des disciplines, sur l'évaluation des apprentissages. Analyse critique de recherche sur des approches pédagogiques de projet.

DID7960 Apprentissage et développement chez la personne du troisième âge

Étude des relations entre l'apprentissage, le développement et le vieillissement. Étude des motivations et des comportements des personnes âgées en situation d'apprentissage. Réflexion sur la connaissance de leur connaissance ou métacognition comme instrument de l'acquisition de la sagesse. Buts de l'apprentissage au troisième âge : science ou sagesse. Théories de l'apprentissage en gérontagogie : Jones, Bromley, Babin et autres. Éducation et autonomie chez les personnes du troisième âge.

DID828X Séminaire thématique en didactique

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine de la didactique appliquée (e.g. nouvelles technologies de l'information et de la communication) ou de la didactique des disciplines (e.g. didactique des sciences). Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

DID829X Séminaire thématique en études curriculaires

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine du curriculum. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

DID8530 Éducation relative à l'environnement : théories et pratiques

Ce cours a pour objectifs de clarifier la pertinence environnementale, sociale et éducationnelle de l'éducation relative à l'environnement (ERE), d'en caractériser diverses conceptions et pratiques et d'acquiescer des outils de design pédagogique de façon à favoriser la conception d'interventions pertinentes. Observations sur l'histoire et sur les enjeux actuels de l'ERE. Réflexions sur le rôle de cette dimension de l'éducation fondamentale à l'égard du développement de sociétés responsables. Analyse des principaux concepts de base, dont environnement, éducation et développement. Exploration de la diversité des théories et des pratiques de l'ERE en milieu d'éducation formelle et non formelle. Analyse critique d'approches, de stratégies et de modèles d'intervention. Clarification, confrontation et enrichissement des fondements et des choix pédagogiques qui caractérisent sa propre pratique et/ou qui détermineront ses propres interventions dans un contexte particulier.

DID8531 Éducation relative à l'environnement : l'intervention

Ce cours a pour buts de s'exercer à la conception, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un projet en éducation relative à l'environnement (ERE), en vue de développer un regard analytique et critique sur l'intervention et de poursuivre le développement d'une théorie pratique de l'ERE. Projet d'action éducative, conception de programme ou de matériel, étude de cas critique ou autres types de projet. Repérage et exploration critique de structures et de ressources susceptibles d'appuyer, d'inspirer ou d'enrichir l'intervention en ERE. Exploration des différents principes, enjeux et stratégies liés à l'animation, à la communication et au partenariat en ERE. Clarification du rôle de l'évaluation au cœur de l'intervention. Clarification des liens entre la recherche, l'intervention et la formation : l'importance de l'intégration d'une dimension réflexive à l'action éducative. Les activités de ce cours sont réparties sur deux trimestres consécutifs de façon à permettre le développement optimal du projet. Préalable(s) : DID8530 Éducation relative à l'environnement : théories et pratiques

DID8540 Didactique de l'enseignement intégré de la science et de la technologie au secondaire

Entretenir une réflexion sur les réalités du nouveau pédagogique que la réforme éducative québécoise propose à ses professionnels. Implications historiques et pédagogiques de la réforme. Intégration des sciences entre elles et avec la technologie. Compétences. Démarches scientifique et technologique. Conception et élaboration, en équipe, d'une situation d'apprentissage conforme au programme de science et technologie de l'école secondaire et dans laquelle sont mises en évidence les démarches scientifique et technologique. Les situations d'apprentissage privilégieront des thèmes ou des problématiques reliées au domaine de l'univers matériel.

DID8541 L'enseignement de la science et de la technologie au secondaire dans une approche intégrée (1 cr.)

Historique et analyse de la réforme du curriculum de l'école secondaire. L'approche par compétences. Les concepts de compétence, compétence disciplinaire, compétence transversale et domaine général de formation. Application

de ces concepts dans l'enseignement de la science et de la technologie intégrées. Diverses approches d'intégration dans l'enseignement de la science et de la technologie. Les démarches scientifiques et technologiques.

DID8542 Didactique de l'intégration de l'enseignement de la science et de la technologie au secondaire (2 cr.)

Implications pédagogiques de la réforme. Intégration des sciences entre elles et avec la technologie. Démarches scientifique et technologique. Conception et élaboration, en équipe, d'une situation d'apprentissage conforme au programme de science et technologie de l'école secondaire et dans lesquelles sont mises en évidence les démarches scientifique et technologique. Les situations d'apprentissage privilégieront des thèmes ou des problématiques reliés au domaine de l'univers matériel. Préalable(s) : DID8541 L'enseignement de la science et de la technologie au secondaire dans une approche intégrée (1 cr.)

DID8543 Enseignement et apprentissage par projets en science et technologie au secondaire

Initiation à l'enseignement et à l'apprentissage par projets comme stratégie d'enseignement. Approche pédagogique interdisciplinaire. Organisation de la classe. Utilisation des TIC. Conception et élaboration d'un scénario pédagogique intégrant les sciences et technologies, au moyen d'une application multimédia ou autrement. Les situations d'apprentissage se réaliseront en utilisant une démarche de projets en petits groupes, dont les thèmes ou les problématiques seront reliés au domaine de l'univers de la Terre et de l'Espace. Considérations éthiques dans les relations entre la science, la technologie et la société. Retour sur les apprentissages réalisés dans le programme et synthèse de la formation. Condition d'accès : Avoir complété tous les autres cours du programme.

DID869X Séminaire thématique en enseignement supérieur

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine de l'enseignement supérieur. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et doit être approuvé par le comité de programme.

DID8925 Formation au mentorat professionnel

Ce cours vise à comprendre les principes et les rôles joués par le nouveau professionnel appelé *mentor*. Il amènera l'étudiant à développer des compétences, des habiletés et des stratégies pour l'accompagnement professionnel. Par conséquent, l'accent sera mis sur la pratique en permettant de se questionner sur l'intérêt et la motivation des mentorés, le climat de confiance, l'aisance, la démythification des peurs, la façon de s'y retrouver dans la masse d'informations professionnelles, les stratégies appropriées pour prendre sa place, pour questionner, échanger, guider, établir des liens et promouvoir la pensée critique. Des échanges s'organiseront autour de l'approche socioconstructiviste, des stratégies et, surtout, des rôles dévolus au mentor à différents niveaux dans le développement professionnel des mentorés, conduisant le mentor à la découverte de son style. Condition d'accès : Détenir un diplôme de premier cycle universitaire ou l'équivalent.

DID9650 Formation à l'enseignement universitaire

Ce cours à orientation pratique est destiné aux étudiants du 3^e cycle qui veulent s'initier à la pédagogie dans l'enseignement supérieur. Il se divise en trois parties de 15 heures dont chacune comporte l'utilisation de stratégies pédagogiques interactives et participatives. La première partie explore les caractéristiques des étudiants

et leurs besoins, ainsi que le contexte de l'enseignement supérieur, la planification du plan de cours et de la leçon ainsi que l'enseignement magistral interactif incluant le questionnement. La deuxième partie introduit des notions de gestion de classe, d'évaluation des apprentissages, de gestion des groupes de travail, puis examine des fondements de théories cognitives associées à quelques stratégies d'enseignement. La troisième partie porte sur la didactique de divers types de disciplines et sur la communication dans l'enseignement. Cette activité est évaluée par une note littéraire.

DID9666 Initiation à l'enseignement au postsecondaire (1 cr.)

Ce cours à orientation pratique est destiné aux étudiants de 2^e et 3^e cycles qui ne sont pas en éducation et qui veulent s'initier à certains des concepts et habiletés professionnelles reliées à l'enseignement. Les principaux concepts examinés comprennent la construction et le transfert des connaissances selon le modèle cognitiviste, la pratique réflexive, la motivation scolaire, l'enseignement et l'animation efficaces. Les habiletés professionnelles concernent la conception et la rédaction d'un plan de cours avec des objectifs de compétences, la production de mesures d'évaluation, les stratégies d'enseignement et plus particulièrement l'approche par problèmes et l'exposé magistral. Des lectures préparatoires, complétées d'un travail de synthèse, sont proposées avant la première rencontre, et un travail d'application concrète suit la fin du cours.

DME9000 Séminaire de doctorat : l'orientation

À ce séminaire, dirigé par un professeur assisté de collègues de disciplines différentes, l'étudiant doit présenter son projet de recherche. La problématique, les éléments du cadre théorique et la faisabilité méthodologique sont plus particulièrement discutés. Le comité de recherche de l'étudiant qui fait sa présentation assiste à celle-ci et prend part aux débats relatifs au projet concerné. Les professeurs et les étudiants profitent de ces présentations pour situer l'étude des problèmes en éducation dans une vision élargie, rendue possible par l'apport des différentes disciplines. Tous les étudiants inscrits à cette activité sont tenus d'assister à l'exposé de leurs collègues.

DME9001 Séminaire de doctorat : la synthèse

À ce séminaire, dirigé par un professeur assisté de collègues de disciplines différentes, l'étudiant présente l'énoncé de son problème, les approches qu'il privilégie et les méthodes qu'il retient pour le résoudre. Le comité de recherche de l'étudiant qui fait sa présentation assiste à celle-ci et prend part aux débats relatifs au projet concerné. Les professeurs et les étudiants profitent de ces présentations pour approfondir divers aspects méthodologiques et procéder à l'évaluation critique des aspects méthodologiques pertinents aux projets exposés. Tous les étudiants inscrits à cette activité sont tenus d'assister à l'exposé de leurs collègues.

DME9005 Recherche en éducation

Ce cours a pour buts de permettre à l'étudiant d'acquiescer une vision globale de la problématique et des préoccupations majeures actuelles de la recherche en éducation ; de s'initier à différentes approches ou méthodologies de recherche dans ce domaine ; d'appliquer une méthode d'analyse conceptuelle dans le cadre de la structuration de son projet de recherche.

DME9010 Lecture dirigée I (6 cr.)

Cette activité est individualisée. Chaque étudiant soumet à son comité de recherche un programme de lecture, en fonction de son projet de recherche, dans une approche interdisciplinaire.

DME9011 Lecture dirigée II

Complément à l'activité DME9010 Lecture dirigée I.

DME903X Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en éducation

Ce séminaire à contenu ouvert offre aux étudiants l'occasion d'explorer, puis d'approfondir, une problématique importante (ex. : l'apport du socioconstructivisme en éducation ; la déconcentration des pouvoirs et des responsabilités des écoles et l'effet sur la dynamique scolaire ; l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage ; l'abandon scolaire et le rapport des garçons avec l'école ; l'état de la formation aux sciences dans les écoles du Québec ; le rapprochement du secteur privé avec la formation à tous les ordres d'enseignement ; etc.) qui marque le développement contemporain de l'éducation comme champ d'étude et d'intervention, qui en influence les politiques, les actions, les décisions et les recherches.

La présentation des concepts de pointe et les discussions d'articles pertinents ont pour objectifs de faire le point sur des aspects particuliers et une maîtrise approfondie des éléments les plus significatifs, dont les courants et les orientations, de la problématique choisie. Chaque séminaire de trois crédits doit s'adresser à au moins une et au plus trois problématiques. Le contenu variable est déterminé avant les inscriptions.

DME905X Séminaire thématique sur une approche contemporaine de recherche en éducation

Ce séminaire à contenu ouvert offre aux étudiants l'occasion d'explorer, puis d'approfondir, une voie ou approche type qui marque le développement contemporain de la recherche en éducation. Chaque séminaire de trois crédits doit s'adresser à une voie instrumentale particulière (ex. : les méthodologies observationnelles) ou à une approche type (ex. : collaborative ; développement ; évaluative ; etc.), présenter notamment les débats idéologiques ainsi que les questionnements épistémologiques et les concepts fondamentaux qui caractérisent cette approche, faire place importante aux témoignages et analyses d'expériences de recherche selon cette approche, situer cette approche selon ses rapports à d'autres approches, dans divers contextes dont ceux des projets de recherche des étudiants, ainsi que dans le développement scientifique et professionnel de l'éducation. Le contenu variable est déterminé avant les inscriptions.

DME9100 Stage de recherche I

DME9200 Stage de recherche II

Les stages de recherche sont des périodes de travaux de recherche réalisés par l'étudiant dans un ou des milieux de recherche, c'est-à-dire des lieux où œuvrent des chercheurs reconnus à ce titre par le comité de programme, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université (groupes, équipes, laboratoires, centres, organismes, instituts de recherche). Le responsable du milieu d'accueil doit être détenteur d'un doctorat et ne peut être membre du comité de recherche de l'étudiant. L'objet du stage (nature, objectifs) doit participer du domaine de l'éducation.

Le thème du stage peut être relié au domaine de recherche de l'étudiant mais ne peut porter sur son sujet spécifique de recherche. Les stages de recherche ont pour but de procurer à l'étudiant un complément de formation à la recherche : ils constituent pour l'étudiant une occasion de se décentrer de sa propre recherche pour se situer dans un réseau d'activités de recherche en interaction avec les membres d'une équipe de recherche. L'étudiant doit participer activement à la réalisation d'une partie de la recherche poursuivie par le milieu de stage. Le projet de stage doit être approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Chaque stage équivaut à 135 heures et est distribué dans le temps conformément aux besoins de l'étudiant, aux exigences du milieu de stage et au programme de l'étudiant.

DME9300 Atelier de recherche (9 cr.)

Dans l'atelier de recherche sous la responsabilité du comité de recherche, l'étudiant doit terminer le relevé de la documentation appropriée à son sujet de thèse, établir

la problématique de manière satisfaisante et énoncer définitivement son hypothèse de recherche. L'étudiant ne peut s'inscrire à l'atelier de recherche qu'après avoir terminé avec succès la scolarité et les stages, à l'exception du deuxième temps du séminaire de doctorat DME9001 réservé à la synthèse. L'évaluation de cette activité est faite lors d'un examen oral par un jury composé du comité de recherche de l'étudiant et d'un autre professeur. Le jury devra s'assurer que l'étudiant a terminé la phase préparatoire à sa recherche de manière suffisante pour aborder celle-ci dans le respect des objectifs scientifiques du programme. Cette activité sera évaluée par la notation succès-échec.

DME9400 Projet doctoral (9 cr.)

Cette activité comporte deux parties, l'une écrite, l'autre orale et est évaluée (par la notation succès-échec) par un jury composé du comité de recherche de l'étudiant et d'un autre professeur. L'étudiant doit, dans un premier temps, produire un projet de thèse comprenant les chapitres de sa thèse relatifs à la problématique, au cadre conceptuel ou théorique et au devis méthodologique. Si ce projet est accepté par le jury, il est suivi d'un examen oral en deux volets, l'un portant sur le projet de thèse proprement dit et l'autre sur les connaissances théoriques et méthodologiques démontrées par l'étudiant dans le domaine de recherche dans lequel s'inscrit la thèse. Condition d'accès : L'étudiant ne peut s'inscrire à cette activité qu'après avoir terminé avec succès la scolarité et les stages, à l'exception du séminaire de doctorat DME9001 qui peut être suivi en concomitance.

DSA7010 Fondements théoriques de la gestion des risques majeurs

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier et de mesurer les risques majeurs, d'en estimer les coûts, de connaître les méthodes permettant de les réduire ainsi que les étapes de la mise en œuvre d'un plan de gestion des crises qui en résultent.

Distinction entre les risques résultant des changements climatiques et des problèmes environnementaux, les risques technologiques et biotechnologiques et leurs effets sur la santé publique. Notions d'événements, de causes et de conséquences. Mesures des risques : probabilité, impact, gravité. Présentation des processus fondamentaux en gestion des risques : identification, évaluation des coûts économiques et sociaux des risques et de leur réduction, organisation d'un plan de gestion des risques majeurs. Fondements de la théorie de la décision. Présentation des outils en matière de prévention et de gestion des risques et de leur application à des situations concrètes. Risques majeurs et gouvernance. Risques majeurs et développement durable. Considérations d'ordre éthique.

DSA7020 Aide à la décision et outils de gestion des risques majeurs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances théoriques et pratiques des méthodes d'aide à la décision utilisée dans la gestion des risques majeurs. Autant les aspects technico-scientifiques que les aspects administratifs du sujet seront considérés.

Risques majeurs : identification, analyse, prévention et gestion. Fondements de la théorie de la décision et présentation de différents outils utilisés dans la gestion des risques majeurs. Information et renseignement : sources et utilisation des données dans la prise de décisions et dans les choix politiques. Importance de l'intelligence stratégique dans les différents types d'organisations des secteurs privé et public. Considérations d'ordre éthique et légal. Prise en compte des perceptions des communautés concernées : information, sensibilisation et éducation. Applications des outils d'aide à la décision à la réduction des risques d'occurrence des catastrophes et de leurs effets (prévention vs mitigation), aux plans d'urgence et à la gestion des situations de crise ou d'après-crise. Problèmes particuliers posés par des alertes précoces (formes de l'information, médias de transmission, capacité de réaction). Recours à une approche multidisciplinaire pour la création de cellules de veille appliquées à l'identification, la prévention, l'évaluation et la gestion des risques majeurs. Préalable(s) : DSA7010 Fondements théoriques de la gestion des risques majeurs

DST801 Initiation à l'univers technologique

Cours relevant de l'É.T.S.

Nature et domaines de la technologie. Relations sciences et technologie. La fabrication des objets techniques. Historique et Évolution et rapport avec l'économie. Démarche d'analyse d'un objet technique : ses composantes, sa structure, ses fonctions, son fonctionnement en lien avec les savoirs scientifiques, ses impacts sociaux, économiques et environnementaux. La valeur, la science et la technologie. Visites industrielles ou de laboratoires dans le but de stimuler l'intérêt pour la conception et la réalisation d'objets techniques. Préalable(s) : DID8540 Didactique de l'enseignement intégré de la science et de la technologie au secondaire

DST802 Projet technologique

Cours relevant de l'É.T.S.

Identification d'une situation problème comportant des aspects scientifiques et technologiques. Recherche de solutions scientifiques et technologiques. Conception d'un projet de fabrication d'un objet : plan, cahier de charges, prototype, etc. Utilisation des technologies informatiques (CAO, FAO). Analyse des impacts environnementaux. Bilan d'identification des apprentissages réalisés. Préalable(s) : DST801 Initiation à l'univers technologique

ECO7001 Microéconomie avancée

Étude explicative et normative de la production, de la distribution, de la consommation et des institutions qui s'y rattachent. Théories de la valeur. Structures de marche. Décisions publiques et décentralisation. La prise en compte du temps et de l'incertain. Concepts d'équilibre et de déséquilibre.

ECO7011 Macroéconomie avancée

Étude approfondie des théories et politiques macroéconomiques en économie fermée et ouverte. Aspects statiques et dynamiques de la détermination de la production réelle et des prix. État des débats sur la gestion macroéconomique. Contrainte de financement des gouvernements. Inflation et chômage.

ECO7015 Économie publique

Étude systématique des choix publics. Analyse des surplus. Externalités, rendement croissant et biens publics. Critères de choix des investissements publics. Tarification publique. Équité et efficacité dans la taxation. L'incidence des dépenses de l'État et de la taxation.

ECO7020 Séminaire de recherche

Ce cours a pour but d'initier l'étudiant à l'ensemble des activités de recherche, aux principales étapes que comporte normalement toute recherche scientifique ainsi qu'au processus du choix d'une méthodologie. Il vise également à guider l'étudiant dans la définition de son projet de mémoire qu'il devra présenter dans le cadre du séminaire.

ECO7036 Économétrie I

Revue du modèle linéaire général de régression ; méthodes des moindres carrés généralistes et du maximum de vraisemblance ; conséquences, diagnostic et correction de problèmes tels la multicollinéarité, les erreurs de spécification, l'autocorrélation des résidus, les régresseurs stochastiques et les erreurs dans les variables ; modèles à retards échelonnés et modèles autorégressifs. Identification et estimation des modèles à équations simultanées ; méthodes d'estimation à information limitée et à information complète. Évaluation de modèles économétriques appliqués.

ECO7901 Éléments d'analyse économique et histoire

Cours ayant pour objectif d'initier à certains éléments d'analyse économique ayant une pertinence pour les études historiques. Il vise à initier sommairement aux grands courants de la pensée économique depuis les

mercantilistes, à approfondir quelques concepts clés de l'analyse économique moderne (par exemple : les politiques économiques, les crises, l'inflation), à initier brièvement à quelques outils de mesure utilisés en histoire économique et à développer une attitude critique à l'égard de ces courants et instruments.

Le travail comprendra des exposés du professeur, des lectures de textes, la participation aux séminaires de mise en commun et de discussions, et la rédaction de travaux personnels.

ECO7902 Économie américaine

À partir de la connaissance de la structure et des politiques économiques américaines, étudier et analyser leur évolution en soulignant les relations entre l'économie et les autres champs de l'activité humaine.

En s'attardant particulièrement à la transformation de la structure économique américaine et aux problèmes engendrés par les disparités régionales, le cours vise à cerner, entre autres, les thèmes suivants : la main-d'œuvre : productivité, chômage, syndicalisation, répartition des revenus. Les firmes : industrielles, commerciales et financières, les multinationales, les échanges internationaux, les changements technologiques, l'investissement. L'État : son rôle, les relations et responsabilités des divers paliers de gouvernement, la réglementation, les politiques sectorielles, le développement régional.

ECO7910 Économie du développement

La mesure du sous-développement : problèmes de concepts et de mesure ; la structure socioéconomique des pays sous-développés : l'étude du sous-développement : diverses avenues. Les théories de la croissance et du développement : les classiques : Marx, Schumpeter ; les théories keynésiennes : Harrod, Domar, Hansen, etc. : critique. Les théories historiques : le contexte historique ; les étapes de la croissance économique. Les théories du sous-développement : le déterminisme géographique ; le déterminisme culturel ; le rôle du commerce extérieur ; le dualisme économique et le sous-emploi : interaction du secteur moderne et du secteur traditionnel ; le rôle de l'agriculture ; le rôle du capital : développement «équilibré» et «déséquilibré» ; critique.

ECO8000 Économie du travail

Étude de l'économie du marché du travail, tant dans ses aspects théoriques, empiriques que de politiques économiques. Analyse de la participation et de l'offre de travail : impact de la fiscalité et des programmes de transfert, aspects intertemporels de l'allocation du temps, évolution cyclique. Analyse dynamique des comportements sur le marché du travail. Analyses non walrasiennes du marché du travail : comportements en présence de rationnement quantitatif, modèles hédonistes et modèles de contrats. Théorie de l'investissement en capital humain et politiques de formation de la main-d'œuvre. Impact des changements technologiques. Analyse économique de la discrimination salariale et occupationnelle.

ECO8005 Économie publique

Théories, définitions et rôle de l'État. Analyse économique des biens publics, des externalités et des droits de propriété. Sécurité du revenu et assurances sociales. Étude systématique des choix collectifs et des critères de justice économique. Efficacité, réglementation, bureaucratie et secteur public. Choix sociaux stratégiques. Analyse économique de l'équité, de l'efficacité et des incitations des prélèvements fiscaux. Théorie de la taxation. Modèles et aspects de l'incidence fiscale. Aspects théoriques et empiriques de la fiscalité des personnes, des sociétés, des biens et du patrimoine.

ECO8010 Analyse avantage-coût

Théorie et pratique de l'analyse avantages-coûts comme support à la prise de décision en matière d'investissements privés et publics, de programmes sociaux, de tarification, de taxation, de réglementation et de projets de développement. Étude de cas tels que : politiques et gestion de l'environnement, gestion des ressources naturelles non renouvelables, évaluation de programmes sociaux, programme de modernisation industrielle.

ECO8021 Finances internationales

Analyse théorique et empirique des finances internationales. Déterminants et dynamique de la balance des paiements et des taux de change ; efficacité du marché des changes ; attaques spéculatives et crises de la balance des paiements ; intervention optimale sur le marché des actifs ; transmission internationale de l'inflation et des cycles économiques ; coordination internationale des politiques de stabilisation ; système monétaire international.

ECO8025 Économie du développement

Mesure et concepts du sous-développement. Étude des principales théories du développement et du sous-développement. Rôle des transferts technologiques, de la démographie et de la politique commerciale dans le développement économique. Impact de la libéralisation des marchés financiers. Problème de l'endettement. Études de cas.

ECO8035 Histoire de la pensée économique

Étude approfondie de certaines œuvres marquantes dans l'histoire de la pensée économique, représentatives de divers courants qui s'y sont manifestés : mercantilisme, physiocratie, économie politique classique, théories marxiste, néo-classique, keynésienne et néo-ricardienne.

ECO8051 Commerce international

Étude approfondie des théories du commerce international, des théories de la politique commerciale et de leurs applications. Libéralisation bilatérale et multilatérale des échanges ; théorie des choix commerciaux stratégiques. Zone de libre-échange, union douanière et marché commun. Évaluation de la politique commerciale canadienne.

ECO8056 Économie industrielle

Théories du comportement de la firme en situation de concurrence et d'information imparfaites et leurs applications. Structures de marché, politiques d'établissement des prix, choix et différenciation des produits, intégration verticale et horizontale, productivité, recherche et développement et adoption de nouvelles technologies. Réglementation et politique de concurrence. Études empiriques.

ECO8061 Cycle et politiques économiques

Étude des développements récents en macroéconomie. Approches d'équilibre général à la théorie du cycle économique ; approche par les contrats de prix et de salaire ; sources et propagation dynamique des fluctuations économiques ; formation des attentes. Étude empirique de l'évolution dynamique de la production, du chômage et de l'inflation dans les pays industriels.

ECO8066 Économie financière

Équilibre des marchés financiers domestiques et internationaux ; structures des taux d'intérêt. Évaluation des actifs financiers : modèle d'équilibre des actifs financiers, modèle d'évaluation par arbitrage, modèle d'évaluation des actifs fondé sur la consommation. Diversification du portefeuille. Marché des options ; marché à terme ; efficacité des marchés ; bulles spéculatives. Théorème de la séparation. Impacts de la fiscalité.

ECO8070 Cours de lectures dirigées

Permettre d'approfondir certains aspects particuliers des champs d'intérêt prévus au programme. L'étudiant devra faire la preuve que le sujet proposé n'est pas couvert dans l'un ou l'autre des cours du programme.

ECO8071 Économie des ressources naturelles et de l'environnement

Application de la théorie du capital et des méthodes d'analyse dynamiques à l'économie des ressources naturelles et de l'environnement. Critères de gestion optimale dans le cas des ressources renouvelables,

épuisables ou non, et des ressources non renouvelables. Analyses de cas, en fonction de l'intérêt des participants : pêches et forêts, mines, pollution, conservation de l'eau, etc. Étude de thèmes particuliers : taxation des activités polluantes, ressources naturelles et développement durable, évaluation des rentes de ressources et applications à la comptabilité nationale «verte», commerce et développement des économies à forte intensité en ressources, etc.

ECO8086 Applications de modèles économiques

Ce cours vise à donner une formation concrète dans l'application de certaines techniques d'analyse économique et implique l'utilisation de logiciels informatiques. Les applications peuvent concerner la simulation, la prévision et l'analyse de politiques à partir de modèles d'équilibre général, de modèles intersectoriels et de modèles économétriques.

ECO8510 Économie du droit et de la réglementation

Introduction à l'analyse économique du droit et des organisations légales. Les traditions juridiques : droit civil et *common law*. Théorie économique de la propriété : définition et maintien des droits de propriétés, propriété privée et publique, restrictions à l'usage de la propriété. Les contrats : exécution, vérifiabilité, incitations, aléa moral et antisélection. La responsabilité civile : dommages, règles de responsabilité, compensations. Les procédures légales : poursuite, règlements hors-cours, appels. Théorie de la réglementation : information, amendes et dissuasion. Analyse économique de la criminalité : coûts de détection, effet des sanctions, incarcération.

ECO8520 Microéconomie du risque et de la finance

Ce cours présente une synthèse de l'analyse microéconomique des risques financiers et non financiers. Les thèmes de base incluent la modélisation des comportements face au risque, l'allocation des ressources en environnement incertain, le concept de partage efficace des risques. Les applications portent notamment sur l'analyse des marchés et instruments financiers pour l'échange des risques, les fondements de la finance corporative et la structure du capital (coûts de faillite, demande d'assurance des entreprises, etc.), les modèles d'évaluation et de gestion des risques (VaR), l'analyse microéconomique des contrats financiers optimaux (dette, dette et options, etc.) et la théorie de l'agence.

ECO8530 Investissement et risque

Analyse des projets d'investissement et autres décisions irréversibles en contexte incertain. Le cours insiste sur l'importance du choix des dates des décisions irréversibles. On recourt notamment à la méthode des options réelles pour déterminer les prix critiques et évaluer l'option d'investir. L'étudiant se familiarise avec les méthodologies issues de la finance (méthode des actifs contingents par exemple) ou celles qui s'appliquent lorsque les conditions de validité du CAPM ne sont pas réunies (Programmation dynamique). On expérimente avec l'utilisation pratique des méthodologies présentées, programmation dynamique, approximation numérique des équations de Black et Scholes, approximations binomiales des processus stochastiques en temps continu par exemple. On illustre également l'application des techniques présentées dans des contextes aussi variés que les décisions de lutte contre le changement climatique ou les décisions de R et D.

ECO8600 Fondements économétriques de la finance

L'objectif du cours est de présenter les outils économétriques essentiels au gestionnaire de portefeuille, à l'analyste financier et au spécialiste de la finance corporative. La première partie du cours est consacrée à l'étude du modèle de régression linéaire, des estimateurs pertinents dans ce contexte, des conventions statistiques qui les sous-tendent, des tests d'inadéquation statistique et des

solutions aux problèmes qui peuvent être rencontrés. La deuxième partie concerne la modélisation des séries univariées : leur identification, leur estimation, les tests d'inadéquation appliqués à ces modèles et leur usage pour fins de prévision. La troisième partie s'articule autour des concepts associés à la modélisation de la volatilité en finance. Cours avec séances de laboratoire.

ECO8601 Fondements macroéconomiques de la finance

Étude approfondie des concepts macroéconomiques constituant les fondements de la prise de décision dans le secteur financier. Les thèmes abordés concernent entre autres l'importance, la nature et le rôle des anticipations dans les décisions économiques, la détermination des taux d'intérêt en économie fermée et en économie ouverte, la détermination du taux d'inflation, le rôle et les effets de la politique monétaire, le gouvernement dans l'économie et la politique budgétaire. Études de cas. Cours avec séances de laboratoire.

ECO8602 Fondements microéconomiques de la finance

Étude approfondie des concepts de la microéconomie constituant les fondements de la prise de décision dans le secteur financier. Ce cours est divisé en quatre grands volets. La théorie de la demande et les décisions dans l'incertain : les préférences, les contraintes, les effets revenu et substitution, les probabilités, le risque et la dominance stochastique. Les coûts de production et la structure de marché : les coûts fixes et les différentes structures de marché. Les stratégies d'entreprises et la concurrence imparfaite : stratégies de prix, discrimination des prix, théorie des jeux, collusion et barrières à l'entrée. Allocation des risques et asymétries d'information : allocation efficace, partage efficace des risques, l'assurance, les marchés financiers, aléa moral, principal agent et applications. Cours avec séances de laboratoire.

ECO8620 Économétrie de la finance et applications

Ce cours vise à intégrer, approfondir et appliquer certains thèmes abordés dans les cours ECO8600 *Fondements économétriques de la finance* et MAT8510 *Calcul stochastique appliqué*. Maximum de vraisemblance. Modèles linéaires multivariés. Modèles à facteurs. Modèles ARCH-GARCH multivariés. Méthode des moments généralisés. Méthodes simulées d'estimation. Réseaux de neurones. Méthodes non paramétriques. Techniques quantitatives appliquées aux microstructures de marché. Cours avec séances de laboratoire. Préalable(s) : ECO8600 Fondements économétriques de la finance ; MAT8510 Calcul stochastique appliqué

ECO9001 Microéconomie avancée II

Étude approfondie de certains aspects de la théorie microéconomique particulièrement utiles pour la formation d'un bon chercheur en microéconomie et dans les domaines connexes. Analyse microéconomique des problèmes associés à l'incertain et à l'information. Comportements dans l'incertain. Mesures du risque et de l'aversion pour le risque. Structure d'information, valeur de l'information et effets d'irréversibilité. Allocation des ressources et équilibre général dans l'incertain : la théorie des marchés contingents et les systèmes incomplets de marchés. Asymétries d'information en équilibre partiel : modèles de prospection sur les prix et les qualités ; transmission d'information par les prix. Asymétries d'information et échange : antisélection, risque moral et signaling. Applications diverses : marchés de l'assurance, du travail, du crédit, etc.

ECO9011 Macroéconomie avancée II

Étude approfondie de la théorie macroéconomique moderne avec une emphase sur les modèles formels de l'analyse macroéconomique dynamique. Les thèmes abordés concernent entre autres les modèles d'équilibre du cycle économique, les modèles avec rigidités nominales, les modèles macroéconomiques d'économie ouverte, les politiques fiscales et monétaires et les microfondements de la macroéconomie.

ECO9015 Méthodes d'analyse dynamique

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les méthodes mathématiques appliquées à l'analyse économique et en particulier avec les méthodes d'optimisation dynamique. Les sujets couverts comprennent la solution et la stabilité de systèmes d'équations différentielles (déterministes et stochastiques), la théorie de la commande optimale et la programmation dynamique.

ECO9035 Microéconométrie

Ce cours traite des techniques économétriques utilisées dans la recherche sur le comportement de petites unités économiques (individus, ménages et firmes). La première partie du cours est consacrée à la théorie des grands nombres et aux propriétés asymptotiques des estimateurs fondés sur le principe d'optimisation. Le reste du cours vise à étudier les modèles économiques et les techniques d'estimation correspondantes : par exemple, les modèles avec terme d'erreur composé (effets fixes et effets aléatoires) ; les modèles non linéaires (une ou plusieurs équations) et les tests d'hypothèses qui leur sont particuliers ; les modèles avec variable dépendante qualitative ou censurée ; les modèles de durée. Dans chaque cas, nous examinerons la possibilité d'estimer les modèles avec des techniques semi ou non paramétriques.

ECO9036 Macroéconométrie

Ce cours avancé traite de problèmes et de techniques spécifiques d'estimation et d'inférence en macroéconométrie : par exemple, tests de spécification des modèles, méthodes univariées et multivariées des séries chronologiques stationnaires, tests de non-stationarité et de cointégration, modèles d'ajustement dynamiques, méthodes des moments généralisés, et des moments simulés, techniques de simulation numérique. Les illustrations et applications sont choisies parmi les questions à la frontière des débats actuels en macroéconomie réelle, monétaire et financière.

ECO9100 Séminaire de recherche doctorale

Le séminaire vise à fournir un encadrement pédagogique soutenu des activités de recherche des étudiants en vue d'une réalisation rapide et efficace de la thèse. L'étudiant participe aux activités du séminaire à partir du moment où il réussit ses examens de synthèse de microéconomie et de macroéconomie jusqu'au dépôt final de la thèse. Le séminaire a pour objet l'élaboration, la présentation et l'étude en collectif des projets de thèse sous la supervision d'une équipe de professeurs-chercheurs. Dans les six mois qui suivent la réussite de son examen de spécialité, l'étudiant doit présenter son projet de thèse dans le cadre de ce séminaire. Par la suite, au moins une fois l'an, jusqu'au dépôt final, le candidat doit faire une présentation où il fait état de l'avancement de ses recherches. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

ECO9200 Sujets en économie des ressources naturelles et de l'environnement

Cours à contenu variable abordant divers thèmes de recherche actuels en économie des ressources naturelles de l'environnement.

ECO9210 Sujets en économie financière

Cours à contenu variable abordant divers thèmes de recherche actuels en économie financière.

ECO9220 Sujets en économie publique

Cours à contenu variable abordant divers thèmes de recherche actuels en économie publique.

ECO9230 Sujets en macroéconomie

Cours à contenu variable abordant divers thèmes de recherche actuels en théorie macroéconomique.

ECO9240 Sujets en histoire et philosophie de la pensée économique

Cours à contenu variable abordant divers thèmes de recherche actuels en histoire et philosophie de la pensée économique

ECO930X Sujets en théorie économique ou économétrie

Cours à contenu variable abordant divers thèmes de recherche actuels dans un domaine particulier de la théorie économique ou de l'économétrie.

EDM7011 Théories avancées en communication : approches sociopolitiques

Prenant pour objet l'analyse des discours et des pratiques qui accompagnent le développement des technologies de l'information et de la communication, ce cours propose d'introduire aux différentes approches sociopolitiques permettant l'analyse des idéologies sous-jacentes à ces discours, d'identifier les groupes qui les supportent et les intérêts qu'ils défendent. Mise à jour des fondements, de la logique et des thèmes privilégiés par ces positions. La confrontation des discours fondés sur la rationalité technique et ceux qui s'articulent davantage sur la dynamique des besoins sociaux, les enjeux nationaux et internationaux.

EDM7019 Approches sociopolitiques en communication

Prenant pour objet l'analyse des discours et des pratiques qui accompagnent le développement des technologies de l'information et de la communication, ce cours propose d'introduire aux différentes approches sociopolitiques permettant l'analyse des idéologies sous-jacentes à ces discours, d'identifier les groupes qui les supportent et les intérêts qu'ils défendent. Il permet une mise à jour des fondements, de la logique et des thèmes privilégiés par ces positions et s'attarde à la confrontation des discours fondés sur la rationalité technique et ceux qui s'articulent davantage sur la dynamique des besoins sociaux, les enjeux nationaux et internationaux. Ce cours se donne sous forme de séminaire. Préalable(s) : FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

EDM7020 Approches théoriques en communication médiatique

Ce cours offre une introduction historique et critique aux principales traditions de recherche ayant influencé la constitution et l'articulation des principaux modèles d'analyse de la communication en rapport avec l'usage des médias et des technologies de communication au sens large. Il aborde entre autres les approches qui ont historiquement influencé la formation des concepts en communication en provenance des sciences humaines, de la cybernétique et des sciences de l'information et de la communication. Il présente à cet effet certaines écoles de pensée (Francfort, Columbia, Birmingham, Chicago, Palo Alto, etc.) qui ont donné naissance aux grands courants de recherche contemporains concernant la communication et les médias. Il se penche enfin sur certains objets d'étude en situant les positions théoriques et méthodologiques des principaux modèles qui les étudient : la communication de masse, la communication médiatisée par ordinateur, la réception médiatique, les usages des technologies, les interactions entre culture, pouvoir et communication. Ce cours se donne sous forme de séminaire. Préalable(s) : FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

EDM7106 Méthodologie de la recherche-production en multimédia interactif (6 cr.)

Dans le cadre de cet atelier-séminaire de 6 crédits, l'étudiant sera amené à faire le point sur les différentes démarches ou approches reliées au travail de conception puis de réalisation d'un prototype sur la base de son projet de mémoire-production.

Dans un premier temps et à partir d'éléments de réflexion théoriques (notions de perception, cognition, schématique, cybernétique...) et métaphysiques (notions de temps, espace, simulation, représentation...), le processus de conception est abordé sous l'angle de la découverte (heuristique) par l'utilisation de technologies de l'intelligence (banque de données, architecte, thésaurus).

Dans un deuxième temps, la réalisation du prototype est abordée par la mise en place d'un processus de production spécifique au type de projet (méthodologie de la matérialisation) : scénarisation, saisie et production d'environnements visuels, sonores et textuels ; constitution de la métaphore ; maquettage ; iconisation ; édition et programmation ; interfacement.

Par la suite, une évaluation du prototype doit être faite par des groupes tests d'utilisateurs.

EDM7109 Stratégies de recherche-crédation

Ce cours vise à faire la synthèse des différentes démarches ou approches de conception et de réalisation qui conduisent à la mise en œuvre d'une maquette empirique du projet de mémoire-crédation. Le cours fournit un encadrement des différentes étapes du travail de réalisation, soit la scénarisation, de la planification logistique, de la saisie d'éléments médiatiques, de leur traitement et de leur intégration. L'étudiant est aussi appelé à développer un discours critique sur son projet afin d'en faire ressortir la pertinence, l'innovation et les applications potentielles. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EDM7110 Séminaire de recherche-crédation sur l'image

Ce cours propose une analyse du rôle de l'image et de son fonctionnement sous ses multiples facettes : image fixe, image en mouvement, image captée, image de synthèse, image 2D, image 3D, image dynamiquement constituée, etc. Il fait une étude critique des principaux aspects de l'expression visuelle et de la représentation (la monstration d'un référent, d'une idée) en regard des enjeux soulevés par les technologies numériques, sans toutefois exclure les techniques de production traditionnelles. En plus d'acquérir des savoirs théoriques et pratiques applicables à la matérialisation et à la mise en forme d'un projet de mémoire-crédation, l'étudiant développe un esprit critique envers les aspects visuels de sa production en consolidant ses choix conceptuels et esthétiques. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EDM7111 Séminaire de recherche-crédation sur le son

Ce cours d'information, d'écoute et de création sonore porte sur les principaux langages musicaux et mouvements de création sonore du 20^e et 21^e siècles, en particulier ceux qui se sont développés au contact d'autres arts (cinéma, vidéo, théâtre, danse) ou formes de communication. Il porte aussi de façon très générale sur la notion de «son en tant que média», avec ses particularités propres. Les théories passées et actuelles sont questionnées en tentant d'élaborer progressivement une rhétorique spécifique à la création sonore. Il présente une histoire des technologies de l'expression sonore, avec emphase sur l'électricité comme facteur d'influence sur les langages, les méthodes de création ainsi que les moyens de diffusion et d'écoute. L'ordinateur est présenté comme «centre de création sonore autonome» supportant aussi bien les fonctions de traitement et génération (synthèse et échantillonnage) que celles de composition et de diffusion. Au niveau de la création, l'étudiant appliquera les connaissances acquises dans des exercices, ainsi que dans un projet personnel qui lui donnent la maîtrise à la fois du contenu sonore et de l'outil technique. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EDM7112 Séminaire de recherche-crédation sur l'interactivité

Ce cours présente les aspects théoriques, formels et méthodologiques de l'interactivité entendue comme dialogue entre la création médiatique et son public.

Parmi les aspects théoriques, on retrouve les notions d'ergonomie (la facilité d'usage), de convivialité (la facilité d'apprentissage) et de métaphorisation (la représentation des dimensions spatiotemporelles et matérielles de l'univers de référence). Parmi les aspects formels, on retrouve les codes linguistiques, iconiques et sonores et les stratégies dialogiques. Les aspects méthodologiques sont de deux ordres : l'adaptation de la scénarisation aux publics-cibles en tenant compte des processus cognitifs (perception, traitement et mémorisation de l'information), de leur culture, de leurs motivations (échelles de valeurs) et de leurs besoins (profils des utilisateurs) d'une part et, d'autre part, les notions algorithmiques permettant la réalisation du scénario envisagé, telles l'itérativité, la récursivité, les différentes structures conditionnelles, etc. Des stratégies avancées, issues de l'intelligence artificielle et de la vie artificielle, sont aussi présentées. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EDM7301 Séminaire de recherche-production sur l'image

Analyse des principaux courants de production visuelle du début du siècle à nos jours, en soulignant les rapports entre eux. Étude critique des diverses approches de la représentation en s'attardant particulièrement à l'image documentaire en photographie et au cinéma, à l'émergence et au développement du reportage ainsi que du photo-journalisme. Au niveau de la production l'étudiant réalise des travaux photographiques et infographiques tout en les situant par rapport aux différents thèmes abordés dans ce séminaire.

EDM7302 Séminaire de recherche-production sur le son

Cours d'information, d'écoute et de production sonore portant sur les principaux langages musicaux du XX^e siècle, en particulier ceux qui se sont développés au contact d'autres arts (cinéma, vidéo, théâtre, danse) ou formes de communication. Histoire de l'enregistrement sonore, avec emphase sur l'électricité comme facteur d'influence sur les langages, les méthodes de création et les moyens de diffusion et d'écoute. Présentation de l'ordinateur comme «centre musical autonome» supportant aussi bien les fonctions de synthèse et d'échantillonnage que celles de composition et de diffusion. Au niveau de la production, l'étudiant devra appliquer les connaissances acquises dans des exercices qui lui donneront la maîtrise à la fois du contenu sonore et de l'outil technique.

EDM7303 Séminaire de recherche-production sur l'interactivité

Alors que la communication entre les personnes et les systèmes mécaniques ou informatiques est confinée à un dispositif physique appelé «interface», la participation des utilisateurs aux créations multimédias est intimement intégrée à la démarche de création. Ce cours présente les aspects théoriques, formels et méthodologiques de l'interactivité entendue comme dialogue entre la création multimédias et son «usage».

Parmi les aspects théoriques, on retrouve les notions d'ergonomie (la facilité d'usage), de convivialité (la facilité d'apprentissage) et de métaphorisation (la représentation des dimensions spatiotemporelles et matérielles de l'univers de référence). Parmi les aspects formels, on retrouve les codes linguistiques, iconiques et sonores et les stratégies interactionnelles. Les aspects méthodologiques sont de deux ordres : l'adaptation de la scénarisation aux publics-cibles en tenant compte des processus cognitifs (perception, traitement et mémorisation de l'information), de leur culture, de leurs motivations (échelles de valeurs) et de leurs besoins (profils des utilisateurs) d'une part et, d'autre part, les notions algorithmiques permettant la réalisation du scénario envisagé, telles l'itérativité, la récursivité, les différentes structures conditionnelles, etc.

EDM7505 Nouvelles technologies de communication et société

Étude et analyse des relations systémiques (influences mutuelles) entre des technologies de communication, telles que télématique et informatique et les sociétés

desservies. Examen des problématiques engendrées par ces relations tant au niveau individuel qu'organisationnel ou collectif. Étude de tentatives d'appropriation collective de ces nouveaux moyens de communication, des rapports État-Citoyens dans des dynamiques de centralisation ou de régionalisation. Tout en privilégiant des problématiques d'actualité (telles que : adaptation aux besoins des usagers ou transformation des organisations), des perspectives historiques et prospectives sont développées.

EDM7506 Communication, science, culture et médias

Quelques regards (positiviste, marxiste, constructiviste, critique) sur la tradition, la modernité et la post-modernité. Examen des rapports entre communication et science, science et culture, culture et communication. Les problèmes et les moyens de la vulgarisation scientifique, les problèmes et les moyens de la diffusion-reproduction culturelle. Examen critique des interactions entre théories scientifiques, idéologies politiques, dogmes culturels, religieux ou linguistiques et la communication de masse dans le monde, et plus particulièrement au Canada et au Québec. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EDM7507 Politiques des communications et contexte économique

Application de modèles, méthodes et techniques d'analyse des politiques («policy analysis») des communications et plus particulièrement, celles du Canada et du Québec de 1920 à nos jours. Un accent particulier est mis sur les politiques et les projets qui font l'objet de débats publics tels que l'avenir de la radio-télévision publique ou les diverses politiques de défense de l'identité culturelle face à l'internationalisation des marchés de communications. Examen de quelques stratégies et formes organisationnelles : concurrence classique, innovations technologiques, déréglementation, effets de système, lois antitrust, lobbying.

EDM7508 Technologies de communication et société

Ce cours propose l'examen de diverses postures et orientations méthodologiques pour penser la problématique générale de l'évolution des interactions entre technologies et sociétés : déterminisme technique, constructivisme social et théorie de l'acteur-réseau. Une attention particulière est accordée à la conception des dispositifs techniques d'information et de communication, à la diffusion des innovations ainsi qu'à l'adoption et à l'usage des objets communicationnels. En référence aux travaux de sciences sociales du domaine, une exploration de différents modèles d'analyse possibles sera présentée afin de saisir les relations entre technologies de communication et société. Le cours aborde les thèmes suivants : les interactions humains-machines et le design des interfaces ; la coordination entre conception et utilisation des objets techniques ; la co-construction des innovations sociotechniques ; les significations d'usage dans le contexte des pratiques quotidiennes et des représentations de la technique ; l'appropriation sociale des TIC ; les usages collectifs des réseaux numériques ; les technologies de communication à l'épreuve des rapports sociaux de genre ; la dimension politique des technologies numériques et les enjeux sociaux de la «virtualisation» des rapports de communication. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EDM7701 Connaissance du répertoire de musique de film avant 1950

Ce cours a pour objectif général de développer chez les futurs compositeurs de musique de film une culture cinématographique, à partir du visionnement d'un corpus de films du cinéma international d'avant 1950 sélectionnés pour leur pertinence en regard de la formation historique, esthétique et critique des étudiants. L'acquisition d'une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma permettra ainsi aux futurs compositeurs : de reconnaître les tendances marquantes de l'histoire des musiques de film au cours de la période concernée ; d'établir leur propre éventail de modèles et de références

artistiques, tant sur le plan des langages que sur celui des techniques d'écriture et des méthodes d'élaboration des musiques de film ; de porter un regard éclairé et critique sur les différents types de rapports d'ordre narratif, agogique, fonctionnel et esthétique à établir entre le tout et les parties d'un film, d'une part, et sa musique, d'autre part.

EDM7702 Connaissance du répertoire de musique de film après 1950

Ce cours a pour objectif général de développer chez les futurs compositeurs de musique de film une culture cinématographique, à partir du visionnement d'un corpus de films du cinéma international d'après 1950 sélectionnés pour leur pertinence en regard de la formation historique, esthétique et critique des étudiants. L'acquisition d'une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma permettra ainsi aux futurs compositeurs : de reconnaître les tendances marquantes de l'histoire des musiques de film au cours de la période concernée ; d'établir leur propre éventail de modèles et de références artistiques, tant sur le plan des langages que sur celui des techniques d'écriture et des méthodes d'élaboration des musiques de film ; de porter un regard éclairé et critique sur les différents types de rapports d'ordre narratif, agogique, fonctionnel et esthétique à établir entre le tout et les parties d'un film, d'une part, et sa musique, d'autre part.

EDM7703 Travail dirigé I : préproduction

Ce cours vise à développer chez les futurs compositeurs de musique de film la capacité à planifier de manière efficace leurs idées musicales dans un contexte de préproduction musicale cinématographique. Plus spécifiquement, par des rencontres collectives régulières et des séances de visionnement qui intègrent le montage et l'évolution du contenu visuel, cette première partie du travail dirigé donnera aux futurs compositeurs de musique de film l'occasion d'acquiescer des connaissances sur les procédures de la conception musicale appliquées au court-métrage qui tiennent compte des aspects du son au cinéma, des champs sonores et des concepts de localisation, de spatialisation et de profondeur, des modes d'écoute du cinéma et des fonctions musicales au cinéma.

EDM7704 Travail dirigé II : production/ réalisation (6 cr.)

Ce cours vise à développer chez les futurs compositeurs de musique de film la réflexion critique et les habiletés techniques nécessaires à la conceptualisation de propositions musicales dans un contexte de postproduction cinématographique. Plus spécifiquement, par l'enregistrement et le mixage en studio d'une trame sonore, cette deuxième partie du travail dirigé donnera aux futurs compositeurs de musique de film l'occasion d'acquiescer des connaissances sur les procédures de la réalisation musicale appliquées au court-métrage qui tiennent compte des protocoles de postproduction cinématographique.

Préalable(s) : EDM7703 Travail dirigé I : préproduction

EDM7801 Atelier de recherche-production I

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de s'intégrer à des recherches-productions nouvelles leur donnant accès à des champs autres que ceux où ils sont impliqués principalement.

Ce cours est défini chaque année en fonction des problématiques particulières de recherche ou de production, telles qu'établies au département et en accord avec les objectifs du programme. Ce cours est un séminaire spécialisé qui traite d'un sujet qui n'est pas abordé dans un autre cours, ou le point de vue d'un professeur invité ; ou un atelier de production multimédia.

EDM7802 Atelier de recherche production II

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de s'intégrer à des recherches-productions nouvelles leur donnant accès à des champs autres que ceux où ils sont impliqués principalement.

Ce cours est défini chaque année en fonction des problématiques particulières de recherche ou de production, telles qu'établies au département et en accord

avec les objectifs du programme. Ce cours est un séminaire spécialisé qui traite d'un sujet qui n'est pas abordé dans un autre cours, ou le point de vue d'un professeur invité ; ou un atelier de production multimédia.

EDM7803 Stage de recherche-crédation I

Pour compléter sa formation, l'étudiant est appelé à s'intégrer à un groupe de recherche-crédation et à participer activement à la réalisation d'un projet multidisciplinaire sous la direction d'un professeur du programme en vue d'une présentation publique. La participation attendue est celle d'une contribution significative dans son domaine de spécialité au projet qui prend la forme de réalisation d'éléments médiatiques ou de rédaction de rapports de recherche.

EDM7804 Stage de recherche-crédation II

Pour compléter sa formation, l'étudiant est appelé à s'intégrer à un groupe de recherche-crédation et à participer activement à la réalisation d'un projet multidisciplinaire sous la direction d'un professeur du programme en vue d'une présentation publique. La participation attendue est celle d'une contribution significative dans son domaine de spécialité au projet qui prend la forme de réalisation d'éléments médiatiques ou de rédaction de rapports de recherche.

EDM7813 Penser la réception : approches théoriques et méthodologiques

En Occident, l'étude de la communication privilégie l'analyse des produits communicationnels, leurs réalisateurs et les médias qui les diffusent.

Les approches traditionnelles - en termes d'effets ou d'impacts - consistent habituellement à se demander ce que les médias font aux publics. Dans les études orientées vers la réception, la démarche est inverse. On part des individus ou des groupes dans leur contexte de vie quotidienne et d'implication dans des activités économiques, sociales ou politiques pour appréhender leurs pratiques de réception et d'utilisation des produits communicationnels accessibles dans les espaces publics.

Parmi les approches théoriques et méthodologiques, on peut évoquer : l'étude des campagnes de propagande et de publicité ; l'École de Columbia ; les courants pluriels des études culturelles ayant pris naissance à Birmingham ; les approches féministes de la réception ; les courants nord européens et les approches tiers-mondistes des communications.

EDM7814 Approches théoriques et méthodologiques de la réception

Ce cours est spécifiquement orienté vers la réception (approche culturelle, de réception). Il pose d'abord les approches traditionnelles (behavioriste, structuraliste et fonctionnaliste) qui pensent la réception en termes d'effets et d'impacts des médias sur les publics. Ensuite, dans une perspective plus récente, les pratiques de réception et d'utilisation des processus et des produits communicationnels accessibles dans les espaces publics pour appréhender leurs pratiques sont vus à partir des individus ou des groupes dans leur contexte de vie quotidienne et d'implication dans leurs activités économiques, sociales ou politiques. Ce cours aborde les approches théoriques et méthodologiques suivantes : l'étude des campagnes de propagande et de publicité, l'École de Columbia, les « Cultural Studies », les approches féministes de la réception, les courants nord-européens, les approches tiers-mondistes des communications, etc. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EDM7905 Stage de recherche-production I

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de s'initier, à titre d'assistant, à une démarche concrète de recherche-production sous la conduite d'un tuteur.

Ce stage s'effectue à l'intérieur des projets de recherche-production de l'Université ou à l'extérieur, au sein du milieu professionnel des communications.

EDM7910 Stage de recherche-production II

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de s'initier, à titre d'assistant, à une démarche concrète de recherche-production sous la conduite d'un tuteur.

Ce stage s'effectue à l'intérieur des projets de recherche-production de l'Université ou à l'extérieur, au sein du milieu professionnel des communications.

EDM8000 Cultures, idéologies et médias aux États-Unis

À partir d'une étude et d'une analyse de la structure et du fonctionnement des industries culturelles dans l'ensemble du pays, ses différentes régions et sur la scène internationale, ce cours vise à procéder à un examen critique des interactions entre les idéologies, les cultures et les communications de masse aux États-Unis. Le cours vise également à cerner, entre autres, les thèmes suivants : les industries de la communication : leurs produits, le marché des auditoires et les idéologies américaines. Les communications de masse, la publicité et l'imaginaire collectif américain : trois éléments en interaction systémique. L'État comme promoteur culturel : les conséquences aux États-Unis et dans le monde, plus particulièrement au Canada et au Québec. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EDM8100 Cinéma et signification

Ce cours invite à une réflexion sur la spécificité et l'ambiguïté du cinéma dans l'univers des médias. Il présente le cinéma comme lieu de signification et fait ressortir la complexité des interdépendances sociales, économiques, esthétiques et symboliques qui le caractérisent. Il analyse et critique l'investissement sémantique du cinéma dans l'épistémè occidentale par le biais de certains courants contemporains dont les approches analytiques, psychologiques, linguistiques et les « Cultural Studies ». Il aborde également les développements plus récents tels le renouveau de l'interprétation phénoménologique et le programme cognitiviste. La démarche pédagogique du cours a recours à des œuvres cinématographiques choisies en fonction des thèmes privilégiés.

EDM8130 Communication et journalisme

Ce cours a pour objectif de poursuivre l'étude critique de différents phénomènes liés à l'information, à la presse et au journalisme en regard des diverses théories de la communication. Réflexions sur les principales tendances actuelles des pratiques et des productions journalistiques, dans la perspective de l'évolution historique de la presse. Analyse des méthodologies sous-jacentes à ces pratiques, de leurs rapports avec les théories contemporaines concernant l'information et le journalisme. Étude de l'interaction entre ces pratiques et d'autres dimensions du contexte sociétal où elles s'inscrivent : politique, économie, idéologies, mouvements sociaux, rapports de pouvoir notamment. Approche sémiologique à l'étude des productions journalistiques.

EDM8131 Communication, normativité, éthique et journalisme

Ce cours vise à comprendre l'émergence et le développement de l'éthique journalistique à partir de l'examen de l'évolution du statut des normes dans la société contemporaine. Les fondements éthiques du journalisme sont ainsi examinés en lien avec les transformations de l'espace public et de la conception du politique qui s'y rattache. L'étude des débats sur la raison communicationnelle (Habermas, Apel, etc.) permet d'évaluer la progression de l'idée de norme (devoir-être ou pure factualité ?) et de replacer les enjeux centraux de l'éthique journalistique dans la dynamique d'une transformation ou d'une crise du politique (Gauchet, Castoriadis, Freitag, etc.). L'idéal d'objectivité, au cœur de l'imaginaire journalistique du dernier siècle, fait l'objet d'une attention particulière, dans la mesure où l'idée d'une neutralité axiomatique du journaliste, au nom de la professionnalisation de son travail (Lippmann), inaugure peut-être une dissociation de la normativité et du politique qui ferait de ce dernier une stricte affaire de gestion. Loin de contribuer à la détermination démocratique des

normes du vivre-ensemble, le journalisme favoriserait dès lors l'adaptation individuelle à un monde devenu système (Luhmann).

EDM9112 Réception des médias

Analyse de la réception des médias. Le séminaire explorera différentes approches théoriques et méthodologiques de recherche sur les pratiques individuelles et de groupe de consommation culturelle. Le séminaire pourra examiner des données tirées d'études de cas sur des médias et des genres médiatiques spécifiques (ex : musique populaire, téléromans, émissions pour enfants). Ces approches pourront inclure, entre autres, l'ethnographie des médias, la recherche en groupes d'entrevue, l'analyse de cotes d'écoute, les récits de vie et d'autres approches microsociales liées à des contextes spécifiques.

EDM9160 Technologie médiatique en tant que pratique

Ce séminaire porte sur les relations entre la théorie et la pratique dans le travail d'individus et de groupes de praticiens des médias, en fonction d'une diversité de genres et de contextes de travail. L'analyse pourra mettre l'accent sur l'organisation du milieu de travail, le processus de création et les forces sociales qui influent sur la pratique médiatique.

EDM9161 Interaction humain-ordinateur

Étude des modèles et des recherches sur l'interaction humain-ordinateur dans divers domaines de communication médiatisée : mondes virtuels, e-commerce, formation à distance, partage des connaissances et des ressources, technologies adaptées, intelligence et personnalisation des systèmes. Principes de conception et d'évaluation des interfaces en ergonomie cognitive.

EDM9210 Histoire et historiographie des médias et de la culture

Ce séminaire porte sur les technologies de communication et les médias d'une perspective comparative et historique. L'accent est mis sur les thèmes du temps, de l'espace, du lieu et du pouvoir, de même que sur la reconfiguration de ces derniers en regard des médias et de la communication. Les étudiants sont encouragés à réfléchir à la manière dont ils peuvent aborder la recherche sur l'histoire des médias dans le cadre de leur travail de thèse. Ainsi, les enjeux historiographiques seront soulevés tout au long du séminaire, et la considération méthodologique sera accordée aux sources documentaires et aux archives.

EDM9214 Médias alternatifs

Ce séminaire fait un survol détaillé des diverses pratiques de communication alternatives qui contribuent aux mouvements sociaux qui émergent des marges. Ce séminaire met l'accent sur les conditions de leur efficacité et les mécanismes qui facilitent ou entravent leur réussite tels que les forces sociales externes qui influencent leur cooptation, leur marchandisation et l'évacuation de leur potentiel révolutionnaire.

EDM9231 Technologies de communication et société

Présentation et mise en contexte des grands paradigmes qui animent les courants de recherche sur les aspects sociaux, économiques et culturels des technologies d'information et de communication. Analyse critique de leurs présupposés et fondements épistémologiques, des principales catégories d'analyse et des problématiques privilégiées. Économie politique de la société de l'information.

EDM9232 Industries culturelles

Analyse des processus de marchandisation et d'industrialisation dans la production, la diffusion et la consommation culturelles dans les formations sociales contemporaines. Le séminaire pourra porter sur un ou plusieurs secteurs des industries culturelles. L'approche analytique pourra aborder des thèmes tels

que les caractéristiques des cycles spécifiques de marchandisation, l'organisation du travail et des marchés, la spécificité symbolique et culturelle de produits des industries culturelles, les relations entre l'innovation technologique et la forme culturelle.

EDM9233 Usages des technologies de l'information et de la communication

L'observation des usages des objets et dispositifs techniques d'information et de communication permet de saisir l'action des technologies dans la société. Le séminaire explorera différentes approches théoriques et méthodologiques pertinentes pour une analyse des usages des TIC. En particulier, les dimensions suivantes pourront être privilégiées lors des échanges et travaux à l'intérieur du séminaire : l'interaction entre l'utilisateur et le dispositif technique ; la coordination entre l'usager et le concepteur d'artefacts ; la situation de l'usage dans un contexte organisationnel ; l'inscription de dimensions politiques dans l'usage et le design du dispositif ; microsituations d'usages et enjeux macrosociologiques. Certaines des principales traditions de recherche pourront être abordées : la diffusion des artefacts, l'innovation sociotechnique, les pratiques et significations d'usage, les approches pragmatiques, l'appropriation sociale et la sociopolitique des usages.

EDM9235 Politiques de communication

Histoire et développement de l'intervention de l'État et de la régulation des médias. Le séminaire pourra porter sur les politiques de communication à l'échelle nationale ou internationale. Le séminaire traitera des thèmes tels que le rôle que jouent les politiques publiques dans le développement des médias publics et de la sphère publique, divers modèles de la réglementation et de la déréglementation, les relations entre les instances de réglementation et les groupes de pression, et la place des politiques de communication au sein des structures gouvernementales.

EDU6014 Formation à distance et développement

Cours relevant de la TÉLUQ
Permettre à l'étudiant de développer sa capacité d'analyse, son esprit critique et sa possibilité d'action par rapport aux multiples dimensions théoriques, descriptives ou prescriptives du développement national et international en lien avec la formation à distance.

Pour chacune de ces voies d'apprentissage, le contenu variera en fonction de la disponibilité de nouvelles publications ainsi que de l'intérêt des étudiants. L'étudiant choisit donc une des voies suivantes :

-Voie théorique : voie de réflexion et de recherche sur les rapports entre la formation à distance et le développement national et international. Grands thèmes (état de la question) des analyses théoriques, paradigmes explicatifs ; difficultés et limites de l'analyse théorique, etc.

-Voie descriptive : voie de réflexion et d'analyse «sur le terrain» afin de décrire les liens entre la formation à distance et le développement écono-mique, social ou culturel d'un pays, d'une nation, d'une région, d'un groupe, etc.

-Voie prescriptive : voie de réflexion et d'action «sur le terrain» afin de réaliser ou de planifier un projet de formation à distance en lien avec des objectifs de développement ou de coopération, tels que définis par les grands organismes internationaux.

EDU6100 La formation à distance maintenant (6 cr.)

Cours relevant de la TÉLUQ
Le cours veut initier les participants aux concepts et aux pratiques de la formation à distance, ainsi que développer leurs capacités d'analyse et d'esprit critique par rapport à ces concepts et pratiques.

Définition et modèles en formation à distance, support à l'apprentissage et formation à distance, médias et formation à distance, planification et réalisation d'une activité de formation à distance, administration de la formation à distance, développement national et formation à distance.

EFA7930 Politique et ingénierie générale de la formation formelle et non formelle des adultes

L'ingénierie de l'éducation et de la formation des adultes dans différents contextes : milieux de travail, milieux communautaires, promotion de la santé, institutions d'enseignement, etc. Politiques et stratégies d'expression de la demande éducative, d'aménagement général des réponses éducatives et d'enrichissement des environnements éducatifs. Analyse des divers modes d'articulation entre les apprentissages organisés et les apprentissages non formels, entre les biographies éducatives et les transitions de vie. Intégration de la reconnaissance des acquis et des évaluations dans les stratégies et systèmes d'intervention. Les implications pratiques de la transsectorialité de la demande éducative dans les différents champs d'activité. Modes et techniques de veille (monitoring) du développement de sociétés éducatives et d'organisations apprenantes.

EFA7960 Ingénierie et planification de la formation des adultes

Étude des processus de planification stratégique de la formation des adultes dans les différents milieux : depuis les différentes méthodes d'analyse des besoins et de l'analyse des postes de travail et des compétences jusqu'à la transposition en objectifs opérationnels d'apprentissage et la gestion des programmes et plans de formation, en passant par le développement des approches d'intervention et l'enrichissement de l'environnement éducatif. Cette ingénierie et cette planification s'appuient sur les principes de l'approche par compétences en formation des adultes, de la reconnaissance des processus informels et organisés d'apprentissage dans une organisation apprenante ainsi que d'une organisation modulaire ou «sur mesure» des contenus.

EFA7961 Apprentissage et intervention andragogique

Les différentes théories cognitives et constructivistes de l'apprentissage à l'âge adulte. Analyse critique des théories et problématiques. Étude des modèles appliqués aux différents types de pratiques éducatives et d'apprentissage chez l'adulte. Implications pour l'intervention aux différentes étapes du processus de l'ingénierie de l'éducation et de la formation des adultes.

EFA7962 Le développement informel des savoirs professionnels en milieu de travail

Ce cours permettra aux étudiants de connaître les modes d'analyse des situations concrètes de travail et des processus d'apprentissage informels qui s'y déroulent, ainsi que des bénéfices et coûts humains impliqués. Les étudiants seront appelés à intégrer les concepts ergonomiques pertinents et se familiariser avec les étapes d'analyse des facteurs impliqués pour mieux saisir d'abord la réalité de l'apprentissage situé et donc de la construction des savoirs situationnels, mais aussi le poids des différents contextes, la marge variée de manœuvre du sujet et les ressources utilisables. Ils étudieront, dans une perspective ergonomique, les conditions d'un développement intégré des compétences de la santé mentale et des modes d'une articulation subjective entre les formations organisées et les apprentissages informels.

EFA7963 Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes

Ce cours vise à analyser les nouvelles politiques nationales d'éducation et de formation des adultes dans le monde en dégagant les tendances et les problématiques sous-jacentes.

Après avoir présenté la scène élargie de l'éducation des adultes telle qu'elle se présente dans les différentes régions du monde, le cours analysera les tendances significatives (orientation, objet et fonctions) des nouvelles politiques nationales d'éducation et de formation des adultes. On étudiera ensuite les changements de problématiques que traduisent ces nouvelles politiques dans différents pays.

En quatrième partie, seront analysées les politiques et mesures concrètes en faveur de l'expression de la demande éducative et de l'aménagement des réponses éducatives ainsi que les nouveaux modèles d'organisation, voire de synergie éducative dans une perspective d'éducation tout au long de la vie.

EFA7964 Enjeux de l'évaluation de programmes en formation des adultes

Ce cours a pour objectif d'introduire les formateurs et gestionnaires de l'éducation et formation des adultes (EFA) aux apports potentiels de l'évaluation de programme et au rôle qui leur revient dans le cadre de celle-ci, en fonction du contexte et des enjeux actuels propres à l'EFA. Elle ne vise pas à former des évaluateurs, mais des utilisateurs éclairés d'évaluations de programme produites par des professionnels dûment formés à cet effet.

Relations entre l'évaluation de programme et les enjeux actuels de l'EFA dans les milieux communautaires et de l'entreprise. Les principaux modèles et pratiques d'évaluation de programme d'EFA, en particulier dans l'entreprise. Le rôle du formateur/gestionnaire aux différentes étapes de l'évaluation de programme : la description du programme ; la formulation des questions principales d'évaluation et leur relation avec les enjeux actuels d'EFA. Conclusions eu égard aux tendances actuelles en EFA. Les standards d'évaluation de programme à l'usage du formateur/gestionnaire d'EFA

EFA7965 Le développement personnel de l'adulte et ses conditions socioculturelles

Ce cours vise à analyser le développement personnel de l'adulte tout au long de la vie et à revoir, dans cette perspective, les diverses stratégies et pratiques d'éducation et de formation des adultes.

Le développement personnel de l'adulte dans un contexte d'éducation tout au long de la vie. Analyse comparative et critique de divers modèles de développement psychosocial, vocationnel et intellectuel de l'adulte. La mise en rapport des modes de relations éducatives avec le développement personnel de l'adulte. Mise en application de ce cadre de référence dans l'analyse de situations critiques dans divers contextes d'éducation tout au long de la vie. L'impact et la prise en compte de la dimension « développement personnel » dans les stratégies d'éducation et de formation des adultes.

EFA7966 Apprendre en situation de travail

Ce cours permettra aux étudiants de connaître les modes d'analyse des situations de travail et des processus d'apprentissage formels et informels qui s'y déroulent, ainsi que des bénéfices et coûts humains impliqués.

Les étudiants seront informés des développements récents en matière de formation en milieu de travail au Québec et ils seront initiés aux courants de recherche qui abordent le milieu de travail comme un milieu d'apprentissage. Ils seront invités à intégrer les concepts clefs permettant de comprendre la construction des savoirs en situation de travail et l'influence de facteurs tels que la nature et les finalités du projet de formation, l'organisation du travail, les formes d'encadrement, les activités de travail, les ressources utilisables et, principalement, l'engagement proactif et réflexif du sujet (travailleur, apprenti ou stagiaire) dans le développement de ses compétences et dans l'élargissement de celles-ci à d'autres contextes de travail. L'accent sera mis sur le rôle stratégique des principaux accompagnateurs de l'apprentissage - que ces accompagnateurs interviennent dans l'identification, la mise en place ou l'optimisation des lieux, temps et conditions d'apprentissage - et sur leur contribution au développement d'une main d'œuvre qualifiée au plan de la créativité, de la résolution de problèmes et du transfert de connaissances.

EFA7990 Activité de synthèse (1 cr.)

Activité de groupe visant à cerner la réalité nouvelle de spécialistes en éducation et formation des adultes, à faire le bilan des expertises acquises en rapport avec

les objectifs du programme court et à identifier les voies d'un développement professionnel continu, incluant un prolongement éventuel sous forme de DESS.

Condition d'accès : Avoir complété 6 crédits de formation du programme court de 2^e cycle en éducation et formation des adultes.

EFA7991 Activité de stage en éducation et formation des adultes

Ce cours stage vise une meilleure appropriation, dans l'action, des concepts et stratégies acquis pendant le programme.

Cette activité est structurée autour d'un projet d'application des concepts et des méthodes acquis en cours de formation. Elle portera sur un des champs d'expertise de l'ingénierie de la formation des adultes, champ convenu au préalable avec le tuteur qui supervisera cette activité. Le temps requis sera de quatre semaines et un rapport présentera le contexte dans lequel l'activité aura eu lieu et inclura un compte-rendu présentant le déroulement de l'activité et la réflexion du stagiaire sur cette pratique. Condition d'accès : Avoir complété au moins 24 des 30 crédits du programme.

EGE10 Excursion sur le terrain

Cours relevant de l'Université d'Orléans

L'objectif de cette excursion est de sensibiliser les étudiants à l'importance de l'industrie minière en France et au travail dans ces entreprises. Pour les étudiants québécois, ce sera l'occasion d'approcher un autre système de gestion des ressources minérales et un mode de fonctionnement industriel différent de celui du Québec. L'excursion comprendra des visites et des études de sites de production industrielle et de valorisation de ressources minérales : tâches quotidiennes, politique de conduite de l'exploitation, filières d'utilisation des minéraux industriels. Un rapport d'excursion sera réalisé.

EGE6 Minéralogie appliquée et matériaux Hi-Tech

Cours relevant de l'Université d'Orléans

L'objectif du cours est d'approfondir les connaissances en minéralogie et en ses applications industrielles : traitement des minerais, émergence de nouveaux matériaux, développement de nouvelles méthodes. On abordera en particulier les méthodes physicochimiques d'identification et de caractérisation avancées des matériaux, la minéralogie des minerais (signification des paragenèses, applications aux procédés de traitement en mines, conséquences en prospection), les minéraux industriels : spécificités, paramètres physiques déterminants, potentialités d'innovation par accroissement des performances.

EGE7 Gestion de l'environnement en mines et carrières

Cours relevant de l'Université d'Orléans

Le cours vise une connaissance approfondie des aspects environnementaux liés à l'implantation, la vie et la fermeture d'un site d'exploitation de ressources minérales. Il traitera des thématiques suivantes : Nature, tests de caractérisation et évolution dans le temps des déblais miniers et métallurgiques. Pollution des eaux et des sols par les rejets aériens de la métallurgie. Risques environnementaux liés à l'oxydation des sulfures (drainage acide) : impacts sur la biosphère et la qualité des eaux. Réhabilitation des sites miniers anciens (études de cas). Internalisation de la contrainte environnementale dans l'exploitation des carrières à ciel ouvert (études de cas). Centres techniques d'enfouissement des déchets ultimes ou de matériaux inertes.

EGE8 Magmatisme, hydrothermalisme et ressources minérales

Cours relevant de l'Université d'Orléans

Ce cours permettra un approfondissement des connaissances relatives aux ressources minérales associées aux phénomènes magmatiques et à leurs conséquences dans leur prospection. Il traitera notamment

de la géochimie des magmas et des types de gisements minéraux : magmas basiques et ultrabasiques (Ni, Cu, Pt), magmas acides (Au, Cu, Mo), minéraux industriels : zéolites, diatomites, les problèmes de l'amiante. Il abordera également la dynamique magmatique et la genèse des minéralisations (diatèmes, caldeiras), l'identification des paléoconduits de fluides et des auréoles d'altération hydrothermale. Enfin, on envisagera les conséquences pour l'exploration et une approche des guides majeurs de prospection.

EGE9 Techniques de valorisation et d'exploitation de l'information géologique et minière

Cours relevant de l'Université d'Orléans

L'objectif de ce cours est de familiariser ou approfondir les connaissances des étudiants sur les outils informatiques contemporains nécessaires à la valorisation et à l'exploitation des bases de données en géologie. On abordera les différents systèmes d'information géographique : nature, fonctionnement, consultation, la conception de bases de données en sciences de la Terre, et la représentation et interpolations 3D en vue d'applications à l'exploitation des mines et des carrières.

ENP7102 Mathématiques de la décision

Cours relevant de l'E.N.A.P.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait pouvoir utiliser une approche plus systématique et plus objective à la prise de décision, face à un problème à solutionner ; avoir une bonne idée de la contribution des mathématiques à la prise de décision ; utiliser certaines techniques simples de mathématiques décisionnelles et de statistiques ; apprécier la valeur de certains travaux statistiques effectués dans son milieu de travail.

ENP7114 Droit administratif

Cours relevant de l'E.N.A.P.

Le cours constitue une introduction au droit de l'administration publique québécoise. Il vise à faire connaître à l'étudiant l'existence des règles de droit qui régissent cette administration et à lui permettre d'assimiler celles qui sont susceptibles de régir ses activités de fonctionnaire, c'est-à-dire d'agent de l'administration. L'enseignement met l'accent sur l'organisation et l'activité de l'administration ainsi que sur la façon de contrôler cette activité.

ENP7178 Finances publiques

Cours relevant de l'E.N.A.P.

Le but de ce cours est de familiariser les étudiants aux différents modes de financement disponibles pour les gouvernements (fédéral, provincial, municipal). Après un bref tour d'horizon des responsabilités économiques des gouvernements, seront analysées de façon détaillée les diverses sources de financement disponibles. Les implications de chacune des méthodes en usage seront évaluées par rapport aux objectifs de croissance et de stabilisation économique, d'efficacité et d'équité.

ENP7303 Management des organisations publiques

Cours relevant de l'E.N.A.P.

Ce cours permet aux étudiants d'acquérir un ensemble de concepts, de modèles et de théories touchant le management des organisations publiques. Les participants sont incités à prendre conscience de la diversité des approches aux organisations et à en dégager les conséquences sur leur propre conception du management dans le contexte particulier du secteur public.

Les principaux thèmes abordés sont la détermination de la performance organisationnelle, les processus décisionnels, les fonctions de planification, d'organisation et de contrôle, la motivation et le leadership. Les participants seront aussi initiés aux principaux courants de pensée en management.

L'approche pédagogique privilégie l'assimilation de connaissances théoriques et leur actualisation dans des situations concrètes de gestion. Le lien entre la théorie

et la pratique est assuré par des mises en situation qui amènent l'étudiant à réfléchir sur les applications possibles des concepts et des modèles dans leur organisation.

ENP7305 Formulation de problèmes et prise de décision

Cours relevant de l'E.N.A.P.

Les objectifs de ce cours visent auprès des étudiants à acquérir et développer les connaissances et les habiletés nécessaires à tout agent décideur dans le contexte de l'organisation publique et de leur montrer l'utilité de l'analyse de systèmes et des approches rationnelles, analytiques, organisationnelles et politiques pour augmenter l'efficacité de leurs décisions et des processus de résolution de problèmes de gestion.

Le décideur public doit tenir compte, dans toute démarche analytique et de réflexion, de plusieurs facteurs : la cohérence de ses actes avec la finalité et les objectifs de l'organisation publique, ses valeurs et préférences ainsi que celles de l'organisation, les multiples intervenants, les facteurs d'incertitude et de risque, les facteurs politiques, les clients, les ressources limitées, etc... Ainsi, l'analyse des conditions réelles de la prise de décision et de la résolution des problèmes de gestion dans l'environnement public doivent être examinées avec l'approche systématique, la méthode de l'analyse de systèmes et la théorie de la prise de décision pour en démontrer l'utilité au décideur public.

ENP7320 Structure et organisation

Cours relevant de l'E.N.A.P.

Ce cours est consacré à la structure formelle de l'organisation et vise à développer chez l'étudiant la capacité de faire un diagnostic organisationnel et de concevoir une structure appropriée. Les aspects examinés sont : les théories en design de l'organisation ; la structure et le fonctionnement de l'organisation ; la division du travail ; les règles bureaucratiques et les politiques administratives ; la conception du plan d'organisation (organigramme) ; les systèmes de planification et de contrôle ; les mécanismes de liaison ; la délégation du pouvoir de décision.

ENP7429 Droit municipal

Cours relevant de l'E.N.A.P.

Ce cours comporte une synthèse du droit municipal québécois. La première partie est consacrée aux institutions municipales et aux officiers municipaux. La deuxième partie porte sur l'activité municipale et sur son contrôle : les modes d'exercice des pouvoirs de corporations municipales ; les différents champs d'activités des corporations municipales (finances municipales, aménagement du territoire, contrôle de l'environnement) ; les recours judiciaires. La troisième partie porte sur les règles de droit propres à la responsabilité civile municipale.

ENP7821 Comptabilité, outil de prise de décision

Cours relevant de l'E.N.A.P.

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les systèmes comptables et budgétaires utilisés dans les organisations publiques. À la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure d'analyser les états financiers des organismes privés et publics ; devra avoir assimilé les concepts et acquis une bonne compréhension des différentes méthodes budgétaires ; devra être en mesure d'utiliser l'information des systèmes comptables et budgétaires à des fins de prise de décision, de planification et de contrôle.

ENP7873 Gestion des ressources humaines

Cours relevant de l'E.N.A.P.

Ce cours s'adresse aux gestionnaires des secteurs public, parapublic et péripublique qui ont ou auront à diriger du personnel dans le cadre de leurs fonctions professionnelles. Il comporte quatre parties qui traitent successivement de l'évolution et des nouvelles tendances en gestion des ressources humaines, de la gestion stratégique des ressources humaines et des emplois,

de la gestion opérationnelle des ressources humaines et, enfin, de la mobilisation des ressources humaines. Au terme de ce cours, les participants auront évalué la qualité de la gestion des ressources humaines de leur propre organisation et seront en mesure d'apporter ou de suggérer les correctifs nécessaires.

ENV7000 Perspectives interdisciplinaires dans l'étude des problématiques environnementales (9 cr.)

Cette activité qui constitue la majeure partie du tronc commun du programme vise deux objectifs : la compréhension du rôle, de l'apport et des limites des différentes pratiques scientifiques dans l'analyse et la résolution de problèmes environnementaux ; la compréhension et l'analyse de la dynamique des systèmes naturels et de la dynamique du développement économique et social qui interviennent dans l'évolution des problématiques environnementales. Évolution des paradigmes en sciences de l'environnement. Aspects historiques et éthiques des enjeux environnementaux. Composantes biogéophysiques des systèmes et leurs interactions. Principes d'analyse systématique, de développement durable et de gestion intégrée des ressources. Rôle des acteurs. Interactions multidisciplinaires. Exemples vécus par des équipes de recherche. Problématiques locales, régionales et globales. Possibilités de sorties sur le terrain.

ENV7005 Analyse du risque toxicologique et établissement de normes

Ce cours permet à l'étudiant de comprendre les principes de l'analyse des risques toxicologiques et écotoxicologiques à partir d'une description détaillée des différentes étapes associées à cette démarche et la présentation de cas concrets.

L'origine des principes de base en analyse du risque. Cadre réglementaire du champ d'intervention (Québec, Canada, États-Unis et Europe). Identification des situations à risques (problématique, modèle conceptuel). Détermination des valeurs de références toxicologiques et écotoxicologiques à partir de modèles animaux ou d'études épidémiologiques. Évaluation du devenir environnemental de la contamination à l'aide de modèles mathématiques. Estimation de l'exposition multimédia et multivoies à l'aide de modèles déterministe et stochastique (Monte Carlo). Analyses de sensibilité et d'incertitude. Caractérisation et gestion du risque. Lignes directrices pour l'établissement de normes environnementales. Processus de surveillance de l'application et de la révision des normes. Ce cours comprend des sessions de laboratoire de type simulation par ordinateur.

ENV7010 Aménagement des écosystèmes forestiers

S'initier à une approche d'aménagement forestier basé sur la mise en valeur et la préservation des écosystèmes forestiers. Être en mesure d'évaluer l'impact des stratégies sylvicoles sur les habitats fauniques, la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes.

La dynamique naturelle des différents écosystèmes forestiers (régimes de perturbations naturelles, régénération forestière) et leur importance dans le maintien des habitats fauniques, de la biodiversité et de l'intégrité écologique des écosystèmes. Ces notions seront confrontées à des stratégies de mise en valeur des ressources forestières et fauniques. Les impacts de ces stratégies à l'échelle des habitats et à l'échelle de la mosaïque forestière sont évalués. Exposés magistraux. Utilisation d'exemples sur le terrain.

ENV7020 Intervention et protection des ressources biophysiques en milieu forestier

Acquérir les notions de pédologie et d'hydrologie et les fondements méthodologiques nécessaires à l'appréhension, l'évaluation et à la mitigation des impacts des opérations en forêt sur la productivité des sols et sur la qualité et l'écoulement des eaux.

Les modes d'aménagements forestiers québécois et canadiens passés, présents et à venir, de même que les

principales interventions sylvicoles. Révision des notions de dégradation, de résistance et de résilience des écosystèmes. Les notions de pédologie et d'hydrologie seront acquises à travers une revue des différentes définitions du sol : le sol comme substrat, le sol comme élément du cycle des nutriments et du cycle hydrologique, le sol comme intégrateur des autres composantes biophysiques du milieu. Les mécanismes impliqués dans le compactage, l'orniérage, l'érosion, les pertes de nutriments par lessivage et exportation ainsi que dans l'acidification des sols ; les impacts des opérations sur le débit des cours d'eau. Revue critique des méthodes d'évaluation et des données issues de différentes études. Application des notions développées dans le cours à l'évaluation des potentiels et des contraintes des écosystèmes à l'aménagement forestier.

Exposés magistraux. Sorties sur le terrain.

ENV7030 Éléments d'épistémologie (1 cr.)

L'objectif de ce cours est d'acquérir une formation de base en épistémologie, de façon à développer une perspective rigoureuse, créative et critique dans les rapports à la science en général et aux sciences de l'environnement en particulier.

Définition des concepts de base de l'épistémologie à partir du contexte théorique dans lequel s'est développée la science occidentale. La théorie falsificationniste de Popper. La théorie des paradigmes de Kuhn. La théorie des programmes de recherche de Lacatos. Dualisme, réductionnisme et émergentisme. Multidisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité. La situation épistémologique des sciences de l'environnement et comparaison avec les sciences cognitives. L'approche systémique en sciences de l'environnement.

Condition d'accès : Ce cours doit être suivi obligatoirement au premier trimestre.

ENV7040 La méthode scientifique (hors programme) (2 cr.)

L'objectif de ce cours est d'acquérir les bases méthodologiques de la démarche scientifique.

Bases méthodologiques de la démarche scientifique dans la recherche et l'intervention dans un contexte multi-, inter- et transdisciplinaire. Résolution de problèmes. Points communs et spécificités : méthodologie disciplinaire et interdisciplinaire, recherche et intervention, sciences naturelles et sciences humaines et sociales, approches déductive et inductive. Étapes de préparation, d'exécution et de finalisation. Établissement de la problématique et des objectifs ou mandats. Le problème et la question de recherche. Théories, concepts, variables, et indicateurs. Données primaires et secondaires. Interprétation des données et établissement des conclusions. Importance de la rigueur et de l'éthique professionnelle. Lors de certaines séances, la clientèle sera séparée en deux en fonction de sa provenance disciplinaire.

ENV7060 Méthodes d'intervention et analyses socioéconomiques

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de définir un projet d'intervention dans le milieu forestier local ou micro-régional, déterminer les étapes à suivre et permettre un approfondissement réflexif sur le développement local en milieu forestier dans le cadre d'une supervision efficace des projets d'intervention.

Étapes de projection et de planification de toute action d'intervention. Définition des objectifs et des moyens d'intervention. Procédure de validation des objectifs. Éléments de comparaison entre les notions de développement local et de développement forestier. Analyse de situations locales en milieu forestier. Le développement local comme technique d'intervention au service du développement forestier. Instrumentation pour l'intervention. Exposés. Communication. Mises en situation. Ateliers d'élaboration de projets et enquête feed-back.

ENV7070 Techniques et méthodes d'analyses de décision en foresterie

Permettre à l'étudiant de développer des habiletés de la modélisation des problèmes réels et complexes de la prise de décision en foresterie. Connaître les techniques d'analyse

qui seront utiles pour la gestion intégrée des ressources. Méthodologie d'aide à la décision. Aider à la décision dans un contexte d'incertitude et face au risque. Les modèles de planification ressources en foresterie. Les modèles FORPLAN, DYNAST-MB, TEAMS, Plan TS et FORMAN. Aider à la décision face aux critères multiples. Les cas et les applications des modèles décisionnels en foresterie. Exposés magistraux, laboratoire informatique, études de cas.

ENV7100 Droit de l'environnement

Ce cours vise deux objectifs complémentaires : la connaissance critique du cadre social de la judiciarisation de l'environnement et l'analyse des conventions, lois et règlements spécifiques à différents domaines de l'environnement. Problèmes environnementaux et droit : statuts, approches et méthodes. Instruments juridiques et environnement. Approche écosystémique et droit : chevauchements des compétences législatives, doubles emplois et vides juridiques. Principes et moyens juridiques de contrôle de la pollution et de conservation de la biodiversité. Étude et analyse des conventions internationales, des lois fédérales et québécoises et des règlements propres à certains domaines des sciences de l'environnement.

ENV7110 Évaluation des impacts environnementaux

Ce cours vise à familiariser l'étudiant à la démarche et aux méthodes utilisées pour organiser, réaliser et analyser une évaluation des impacts sur l'environnement (ÉIE) d'un projet, d'un programme ou d'une politique. Rôle et place de l'ÉIE dans les processus de planification et dans le cycle d'un projet. Étapes et éléments constitutifs de la démarche : planification, identification des impacts, évaluation des impacts, rapport d'ÉIE, suivi environnemental. Étude des techniques d'évaluation des impacts attendus ; leurs avantages et leurs limites. Procédures fédérale et provinciale d'acceptation d'un projet. L'ÉIE dans un contexte international, particulièrement dans le cas des pays en voie de développement. Application des différents concepts à des exemples concrets et d'actualité tirés de la réalité nord américaine et internationale.

ENV7120 Gestion environnementale dans les organisations

Ce cours vise à préparer les étudiants à devenir des intervenants efficaces en matière de gestion environnementale au sein des diverses organisations de la société. Intégration des préoccupations environnementales par les organisations : mission des entreprises et institutions, structures organisationnelles, politique environnementale, prise de décision, modes de gestion et rôle des partenaires. Outils de gestion environnementale : formation, communication, contrôle des opérations, procédures d'audit ou de vérification environnementale, indicateurs de performance et processus d'amélioration continue. Concurrence, rapports de force et solidarités dans le contexte de la mondialisation des marchés. Normes internationales et certification ISO 14 000.

ENV7140 Principes de gestion intégrée des ressources

Ce cours vise à procurer aux étudiants des outils conceptuels et pratiques permettant de gérer les ressources naturelles dans une optique de développement durable, par la prise en compte du caractère multifonctionnel des ressources, de la diversité d'activités soutenues par l'environnement, de l'intérêt collectif actuel et futur, de l'intégration des préoccupations environnementales à toutes les étapes de décision et d'une démocratisation de la prise de décision. Historique, fondements et évolution de la gestion des ressources et de l'environnement. Diversité des intervenants et des modes de participation à la prise de décision. Utilisation des données biophysiques. Inventaire des options et élaboration des scénarios. Méthodes d'aide à la décision multicritères. Application à des domaines et des problématiques telles que la gestion des ressources forestières, le développement rural, la gestion de l'eau, etc. Ce cours comporte des sorties sur le terrain et des séances de laboratoire.

ENV7151 Gestion des crises et catastrophes environnementales

L'objectif de ce cours est de développer une compréhension systémique des phénomènes de crises et de catastrophes environnementales.

Les différents sous-systèmes de la gestion des crises : la gestion des risques et des enjeux ; la planification des interventions ; les structures organisationnelles ; la gestion des communications et des relations avec les parties prenantes ; le développement d'une culture organisationnelle et des compétences de gestion de crises ; les mécanismes de retour à la normale. Le cours met l'accent sur la compréhension approfondie des menaces et sur les moyens de réduire la vulnérabilité des collectivités en tenant compte de leur environnement.

ENV7160 Traitement de données en environnement

Développer la capacité à recueillir, traiter et analyser des données en environnement. Importance du choix d'une démarche méthodologique. Élaboration de questionnaires et autres formes de cueillette de données. Caractéristiques des outils de mesure (sensibilité, fiabilité, reproductibilité). Plan et échelles d'échantillonnage. Saisie et validation des données. Choix des estimateurs. Statistiques bi- et multivariées. Exemples tirés des sciences de l'environnement.

ENV7200 Santé et environnement

Ce cours vise un approfondissement des interactions entre l'environnement physique, chimique, biologique et social et la santé humaine. Principes de recherche en santé environnementale et en santé au travail. Le milieu de vie et de travail dans la problématique plus globale de l'environnement. Du bien-être à la maladie : le continuum de la détérioration de la santé en lien avec les polluants environnementaux et industriels. Effet des produits chimiques et des radiations ionisantes et non ionisantes sur le corps humain. Effet de l'environnement sur les défenses de l'organisme. Interactions entre pollution interne et externe d'une entreprise. Cancer et environnement. Prévention en santé environnementale et occupationnelle.

ENV7210 Aménagement et environnement

Ce cours vise l'approfondissement des problématiques environnementales reliées à l'aménagement du territoire. Contexte légal de l'aménagement du territoire au Québec et relations avec d'autres problématiques environnementales. Développement viable et implications pour l'aménagement. Cadre biophysique : outils d'appréhension des variables biophysiques nécessaires à la détermination et à l'évaluation des potentiels, contraintes et risques reliés à l'aménagement. Aspects sociaux, économiques et politiques du développement et de l'organisation volontaire des espaces qui façonnent la dynamique territoriale. Intégration des différentes composantes. Aménagement et qualité de vie. Institutions reliées à l'aménagement du territoire. Ce cours comporte des sorties sur le terrain et des séances de laboratoire.

ENV7220 Biodiversité et conservation

Ce cours vise l'approfondissement des notions de biodiversité vues dans le tronc commun. Origines et distribution de la biodiversité sur la planète. Composantes de la biodiversité. Aspects scientifiques de la biodiversité. Effets de la fragmentation et de la dégradation des habitats. Rôle des processus écologiques naturels. Importance de la conservation dans le concept de développement durable. Contexte social, politique, légal et économique. Limites des méthodes de conservation actuelles et modes de gestion en émergence. Aménagement des espaces naturels et des espèces fauniques et végétales.

ENV7230 Géopolitique mondiale et environnement

Ce cours vise à permettre une meilleure compréhension de la dimension géopolitique des enjeux environnementaux dans un contexte de mondialisation. Évolution des

politiques et des programmes économiques et environnementaux et revue des institutions internationales qui les supportent. Secteurs d'influence, nature des pouvoirs d'intervention. Appropriation des ressources et démocratie. Commerce international et gestion de l'environnement. Études de cas.

ENV7240 Gestion de l'environnement urbain

Ce cours vise l'application des notions de gestion de l'environnement à l'espace urbain. Les grandes problématiques environnementales des villes et leur impact sur la qualité de vie des citoyens. Étalement urbain, transport, gestion de l'eau, qualité de l'air et gestion des déchets. Facteurs socioéconomiques et politiques.

ENV7310 Contrôle de la qualité de l'environnement

Ce cours vise à procurer aux étudiants des outils conceptuels et pratiques pour préserver la qualité de l'environnement. Risques et indicateurs environnementaux. Analyse de risques. Normes et critères de qualité. Méthodes et procédures de caractérisation des milieux. Interprétation des résultats. Diminution des risques et remédiation des impacts aux niveaux préventifs, correctifs et curatifs. Pollution de l'air, des eaux et des sols.

ENV7320 Analyse et modélisation des systèmes environnementaux

Ce cours vise à approfondir les notions de dynamique des systèmes abordées dans le tronc commun et à introduire les étudiants à la modélisation quantitative dans différents domaines des sciences de l'environnement afin d'en apprécier l'intérêt et les limites. Éléments de systémique, notions de modèles et de complexité. Introduction aux lois applicables à l'étude quantitative des systèmes environnementaux. Formulation numérique de lois et transformations visant à simplifier la modélisation. Systèmes déterministes et chaotiques. Géométrie fractale de l'environnement et relations avec les modèles de croissance. Attracteurs et attracteurs étranges. Étude de quelques techniques de modélisation appliquées à des systèmes environnementaux. Conséquence sur la prédictibilité de l'environnement.

ENV7331 Matières résiduelles et sites contaminés

L'objectif de ce cours est de développer l'aptitude à analyser et résoudre les problèmes générés par les matières résiduelles et les sites contaminés. Caractérisation des matières résiduelles et des sites contaminés. Potentiels de récupération et de recyclage. Réglementation et programmes d'aide. Les sites d'entreposage et de confinement, limitations géologiques et hydrologiques. Procédures d'échantillonnage et d'analyse *in situ*. Contrôle de la lixiviation. Biogaz. Radioactivité. Drainage minier. Nuisances olfactives. Dispersion. Déchets biomédicaux. Solutions technologiques. Prétraitement. Traitements : biologique, chimique, physicochimique, thermique, d'encapsulation, d'atténuation naturelle accélérée, de compostage et de polissage. Matières résiduelles fertilisantes. Pratiques de prévention, études de cas : conception, réalisation, suivi. Sorties sur le terrain.

ENV7410 Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux

Ce cours vise un approfondissement de la compréhension de la dimension sociale des enjeux environnementaux dans une perspective résolutive. Évolution des politiques et des programmes économiques et environnementaux dans un contexte de mondialisation et revue des institutions nationales et internationales qui les supportent. Secteurs d'influence, nature des pouvoirs d'intervention. Appropriation des ressources et démocratie. La pensée néolibérale et ses implications sur la gestion de l'environnement. L'évolution du rapport secteur privé/public en regard de l'environnement. Analyse empirique des principales forces sociales et politiques présentes dans différents types de controverses environnementales. Stratégies de résolution de problèmes : consultation, concertation, médiation.

ENV7420 Outils économiques et environnement

Ce cours vise à développer l'aptitude à manipuler dans le cadre de problématiques environnementales certains outils économiques. Analyse de la prise en compte de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables dans la théorie économique et dans sa mise en œuvre. Externalités. Optimum économique. Évaluation monétaire. Approches fiscales. Droits de propriété. Comptabilité environnementale. Analyse avantages-coûts. Perspective et limites de ces outils dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Études de cas pratiques.

ENV7500 Stage professionnel 1 (6 cr.)

Cette activité d'une durée de trois mois minimum vise à mettre l'étudiant en contact avec la réalité du milieu du travail et à l'amener à vérifier l'atteinte d'objectifs personnels. L'étudiant doit réaliser un mandat spécifique pour lequel il se définit lui-même certains objectifs à caractère professionnel. À la suite du stage, il doit produire un bilan de stage, dans lequel apparaissent une mise en contexte du stage et une autoanalyse critique de l'atteinte des objectifs.

ENV7501 Stage professionnel 1 (4 cr.)

L'objectif de ce cours est de développer par une activité pratique à l'extérieur du contexte universitaire, les compétences professionnelles. Cette activité d'une durée de trois mois minimum vise une mise en contact avec la réalité du milieu du travail et la vérification de l'atteinte d'objectifs personnels. Un mandat spécifique doit être réalisé pour un employeur. Au début du stage et dans le cadre de ce mandat, certains objectifs à caractère professionnel sont élaborés. À la fin du stage, un bilan de stage est produit dans lequel apparaissent une mise en contexte du stage et une auto-analyse critique de l'atteinte des objectifs. Stage effectué normalement en dehors de l'Université. Préalable(s) : Avoir complété le tronc commun ENV7000 Perspectives interdisciplinaires dans l'étude des problématiques environnementales (9 cr.) ; ENV7030 Éléments d'épistémologie (1 cr.) ; ENV7040 La méthode scientifique (hors programme) (2 cr.) plus deux cours de spécialisation.

ENV7505 Projet d'offre de service (1 cr.)

L'objectif de ce cours est de concrétiser les acquis tirés de ENV7030, ENV7040 et ENV7515. L'objectif de cette activité est de s'assurer que l'étudiant est prêt à intervenir sur le marché du travail. L'étudiant doit déposer un projet d'offre de service pour un employeur ou un client virtuel sur une problématique de son choix, normalement à la fin de son deuxième trimestre. La réussite de cette activité est préalable au dépôt de l'essai. Ce cours sera évalué selon la notation succès/échec.

ENV7515 Processus d'élaboration d'un projet d'intervention

Ce cours de méthodologie vise le développement de l'aptitude à définir un projet d'intervention dans toutes ses composantes. Recherche bibliographique. Définition de la problématique, examen de l'état des connaissances et besoins du client. Identification et définition d'un cadre d'analyse et des théories, concepts, variables et indicateurs pertinents. Établissement du mandat. Choix de la méthodologie. Identification des sources de données et planification de la cueillette de données. Estimation des coûts et du matériel nécessaire.

ENV7605 Projet de mémoire (1 cr.)

L'objectif de ce cours est de concrétiser les acquis tirés de ENV7030, ENV7040 et ENV7610. L'objectif de cette activité est de s'assurer que l'étudiant est prêt à s'engager dans la réalisation de son mémoire et que ce mémoire répondra aux différentes exigences de la maîtrise, notamment en ce qui concerne l'adéquation avec les objectifs de la maîtrise, la faisabilité par rapport à la durée normale des études et la rigueur attendue d'un

mémoire. L'étudiant doit déposer son projet de mémoire, normalement à la fin de son deuxième trimestre. La réussite à cette activité est préalable au dépôt du mémoire. Ce cours sera évalué selon la notation succès/échec.

ENV7610 Processus d'élaboration d'un projet de recherche

Ce cours de méthodologie vise le développement de l'aptitude à définir un projet de recherche dans toutes ses composantes. Recherche bibliographique. Choix et définition de la problématique, générale et spécifique, examen de l'état des connaissances. Identification et définition d'un cadre théorique et des concepts, variables et indicateurs utilisés dans la recherche. Établissement de la question de recherche, des objectifs et des hypothèses de recherche. Choix de la méthodologie. Planification de la cueillette de données. Estimation des coûts et du matériel nécessaire.

ENV771X Sujets spéciaux en sciences de l'environnement (1 cr.)

Étude de sujets en sciences de l'environnement non couverts par les autres activités. Il peut s'agir de l'opportunité offerte par la présence temporaire à l'Université d'une expertise particulière, de l'introduction d'un nouveau cours avant une modification officielle de programme, de sujets d'actualité, de nouveaux sujets à la pointe du développement des sciences de l'environnement, etc. Le contenu de ce cours varie de trimestre en trimestre.

ENV772X Sujets spéciaux en sciences de l'environnement (2 cr.)

Étude de sujets en sciences de l'environnement non couverts par les autres activités. Il peut s'agir de l'opportunité offerte par la présence temporaire à l'Université d'une expertise particulière, de l'introduction d'un nouveau cours avant une modification officielle de programme, de sujets d'actualité, de nouveaux sujets à la pointe du développement des sciences de l'environnement, etc. Le contenu de ce cours varie de trimestre en trimestre.

ENV773X Sujets spéciaux en sciences de l'environnement

Étude de sujets en sciences de l'environnement non couverts par les autres activités. Il peut s'agir de l'opportunité offerte par la présence temporaire à l'Université d'une expertise particulière, de l'introduction d'un nouveau cours avant une modification officielle de programme, de sujets d'actualité, de nouveaux sujets à la pointe du développement des sciences de l'environnement, etc. Le contenu de ce cours varie de trimestre en trimestre.

ENV7801 L'environnement : savoirs et stratégies

Ce cours vise à contribuer à développer chez l'étudiant des compétences relatives à la tâche de coordonnateur, d'animateur, de formateur ou de conseiller en matière d'environnement. Exploration de différentes stratégies d'appréhension de la réalité environnementale, de résolution de problèmes et de gestion environnementale, à l'échelle locale, régionale et globale. Études de cas critiques de problématiques et de démarches d'intervention environnementale. Analyse de pratiques en éco-développement. Caractérisation des principaux enjeux liés à l'information et à la communication en matière d'environnement. Réflexion sur les caractéristiques et le rôle de la participation communautaire. Élaboration de plans de formation en matière d'environnement.

ENV8080 Communication scientifique (1 cr.)

L'objectif de ce cours est de développer les compétences nécessaires à une communication scientifique efficace. Étude des principes d'une communication efficace.

Les principaux outils de communication scientifique : communication orale, affiche et article. Méthodes de préparation et de présentation d'une communication orale ou écrite. Choix et ordonnancement des contenus en fonction du public cible. Réalisation d'une présentation orale, d'une affiche et/ou d'un article sur les démarches et résultats de recherche ou de stage(s).

ENV8500 Stage professionnel 2 (9 cr.)

Cette activité d'une durée de trois mois minimum vise à mettre l'étudiant en contact avec la réalité du milieu du travail et à lui permettre de réaliser un travail professionnel dans le cadre d'un mandat spécifique. À la suite du stage, il doit produire un rapport scientifique ou technique, évalué par au moins deux personnes.

ENV8501 Stage professionnel 2 (5 cr.)

L'objectif de ce cours est de développer par une activité pratique à l'extérieur du contexte universitaire, les compétences professionnelles. Cette activité d'une durée de trois mois minimum vise une mise en contact avec la réalité du milieu du travail et la vérification de l'atteinte d'objectifs personnels. Un mandat spécifique doit être réalisé pour un employeur. Au début du stage et dans le cadre de ce mandat, certains objectifs à caractère professionnel sont élaborés. À la fin du stage, un bilan de stage est produit dans lequel apparaissent une mise en contexte du stage, une réflexion sur les compétences requises pour œuvrer à un niveau professionnel et une auto-analyse critique de l'atteinte des objectifs. Stage effectué normalement en dehors de l'Université. Condition d'accès : Avoir complété les exigences de ENV7501.

ENV8515 Essai (6 cr.)

L'objectif de ce cours est de développer les capacités d'intégration et de réflexion critique sur une problématique interdisciplinaire. Rédaction d'un essai réalisé après que la scolarité ait été complétée et les deux stages effectués. Il s'agit d'un exercice de synthèse et d'intégration et d'une analyse critique rétrospective et prospective sur une problématique environnementale ou un domaine d'intervention, fondé sur les acquis durant la scolarité et lors des stages. Condition d'accès : Avoir complété les exigences de ENV7501. Préalable(s) : ENV7505 Projet d'offre de service (1 cr.)

ENV8624 Mémoire (24 cr.)

Sous la direction d'un directeur de recherche, l'étudiant doit entreprendre et mener à bien le projet de mémoire défini lors de l'activité «Élaboration du projet de mémoire». Cette recherche doit montrer l'aptitude à la recherche interdisciplinaire sur une problématique environnementale. Le mémoire est présenté sous une forme écrite (traditionnelle ou par articles) et sous une forme orale lors d'un séminaire en présence du jury d'évaluation.

ENV8711 Activité dirigée (1 cr.)

Activité effectuée sous la supervision d'un professeur qui accepte la responsabilité de cet encadrement individuel. Au début de l'activité, un document explicitant le sujet abordé ainsi que les modalités d'encadrement et d'évaluation doit être déposé à la direction du programme et approuvé par celle-ci. Le professeur assurant l'encadrement bénéficie de crédits d'encadrement correspondant à une fraction du nombre de crédits associé à l'activité.

ENV8712 Activité dirigée (2 cr.)

Activité effectuée sous la supervision d'un professeur qui accepte la responsabilité de cet encadrement individuel. Au début de l'activité, un document explicitant le sujet abordé ainsi que les modalités d'encadrement et d'évaluation doit être déposé à la direction du programme et approuvé par celle-ci. Le professeur assurant l'encadrement bénéficie de crédits d'encadrement correspondant à une fraction du nombre de crédits associé à l'activité.

ENV8713 Activité dirigée

Activité effectuée sous la supervision d'un professeur qui accepte la responsabilité de cet encadrement individuel. Au début de l'activité, un document explicitant le sujet abordé ainsi que les modalités d'encadrement et d'évaluation doit être déposé à la direction du programme et approuvé par celle-ci. Le professeur assurant l'encadrement bénéficie de crédits d'encadrement correspondant à une fraction du nombre de crédits associé à l'activité.

ENV8721 Activité dirigée (1 cr.)

Activité effectuée sous la supervision d'un professeur qui accepte la responsabilité de cet encadrement individuel. Au début de l'activité, un document explicitant le sujet abordé ainsi que les modalités d'encadrement et d'évaluation doit être déposé à la direction du programme et approuvé par celle-ci. Le professeur assurant l'encadrement bénéficie de crédits d'encadrement correspondant à une fraction du nombre de crédits associé à l'activité.

ENV8731 Activité dirigée (1 cr.)

Activité effectuée sous la supervision d'un professeur qui accepte la responsabilité de cet encadrement individuel. Au début de l'activité, un document explicitant le sujet abordé ainsi que les modalités d'encadrement et d'évaluation doit être déposé à la direction du programme et approuvé par celle-ci. Le professeur assurant l'encadrement bénéficie de crédits d'encadrement correspondant à une fraction du nombre de crédits associé à l'activité.

ENV9100 Séminaire interdisciplinaire en environnement I

Assurer une réflexion interdisciplinaire par la comparaison des approches de recherche disciplinaires ainsi que des méthodologies et modèles sous-jacents. Contribuer à une meilleure intégration des problématiques de recherche rattachées aux différents champs de spécialisation du programme.

Exposé par les professeurs participant au programme, ou par des conférenciers invités, de travaux réalisés dans des programmes de recherche rattachés aux différents champs de spécialisation du doctorat. Exposé et discussion du projet de thèse et des travaux de recherche des étudiants.

ENV9200 Séminaire interdisciplinaire en environnement II

Assurer une réflexion interdisciplinaire par la comparaison des approches de recherche disciplinaires ainsi que des méthodologies et modèles sous-jacents. Contribuer à une meilleure intégration des problématiques de recherche rattachées aux différents champs de spécialisation du programme.

Exposé par les professeurs participant au programme, ou par des conférenciers invités, de travaux réalisés dans des programmes de recherche rattachés aux différents champs de spécialisation du doctorat. Exposé et discussion des travaux de recherche des étudiants, et/ou de la thèse elle-même.

ENV9300 Projet de thèse

Cette activité permet à l'étudiant de définir et de délimiter de façon concrète et opérationnelle son projet de thèse. Le projet de thèse doit être conforme aux objectifs du programme et se situer dans le cadre des champs de spécialisation du programme. Il doit comporter une synthèse des connaissances ainsi qu'une réflexion critique sur le thème choisi. On y trouvera également une élaboration de la problématique originale de recherche, un exposé des hypothèses de travail, ainsi qu'un exposé et une justification de la démarche méthodologique envisagée. Le projet de thèse est présenté par écrit, puis débattu en public dans le cadre du cours Séminaires interdisciplinaires en environnement. Cette activité est évaluée selon la notation Succès/Echec.

ENV9402 Synthèse environnementale (9 cr.)

Ce cours a pour but de développer les capacités de mener à bien une démarche interdisciplinaire en intégrant les connaissances de plusieurs disciplines dans une perspective renouvelée et cohérente.

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant approfondit un thème qui ne fait pas directement partie de son sujet de thèse mais qui peut lui être complémentaire. Ce travail de synthèse donne lieu à un rapport écrit qui sera soutenu devant un jury qui doit s'assurer des capacités de l'étudiant à mener une synthèse environnementale.

ENV9501 Dynamique des systèmes environnementaux (6 cr.)

Comparaison de la terminologie et des concepts reliés aux systèmes dans les différentes disciplines des Sciences de l'environnement. Étude de concepts holistiques de la dynamique des systèmes environnementaux : flux d'information, d'énergie et de matière, phénomène de rétroaction. Introduction aux progiciels de prévision et de simulation de systèmes dynamiques en environnement. Mise en équations et simulation de systèmes dynamiques en environnement. Processus stochastiques, problèmes d'identification et d'estimation de paramètres.

ENV9550 Lectures dirigées en sciences de l'environnement

Activité individuelle s'étendant sur un trimestre. Chaque candidat choisit, en collaboration avec son comité de conseillers, un thème de lectures pertinent à sa démarche académique, dans une approche interdisciplinaire. Ces lectures visent à mettre l'étudiant en contact avec les principaux courants et applications dans un champ de recherche qui l'intéresse, tout en l'exposant à des concepts plus généraux tels la contribution de ce champ aux sciences de l'environnement ainsi que les interfaces avec d'autres champs de recherche en environnement. La liste des lectures et les modalités de suivi du programme de lectures sont établies par un ou plusieurs professeurs acceptant l'encadrement.

ENV9560 Sujets de pointe en sciences de l'environnement

Ce cours vise, par une approche interdisciplinaire, à mettre l'étudiant en contact avec les développements récents en recherche fondamentale et appliquée en sciences de l'environnement. Ces sujets de pointe sont présentés par des professeurs, des conférenciers invités et des étudiants. Chaque présentation est axée sur quelques publications traitant de sujets choisis en sciences de l'environnement, de portée disciplinaire et/ou multidisciplinaire. Ces publications sont lues à l'avance par l'ensemble du groupe-cours de façon à faciliter la discussion qui suit chaque présentation.

ENV9900 Thèse (60 cr.)

L'étudiant au doctorat en sciences de l'environnement doit rédiger une thèse qui témoigne d'une aptitude à mener à bien une recherche originale en sciences de l'environnement. La thèse sera soutenue devant jury.

EPA9000 Séminaire de recherche et de création : Méthodologie I

Ce séminaire porte sur la définition du cadre général des méthodologies de recherche, de création et d'intervention liées aux deux champs du programme. Les contenus concernent autant les problématiques touchant la création, l'intervention que celles posées par les travaux théoriques, de nature analytique ou critique. Le séminaire permet de donner une définition du cadre théorique de chaque projet et d'élucider l'approche permettant cette définition, ainsi que les limites inhérentes au sujet. Cette activité a pour but, en relation avec les projets des étudiants, d'interroger les différents courants contemporains, d'observer les interactions entre les disciplines en présence et leurs effets sur les créations étudiées ou projetées. Des travaux sont réalisés afin de parvenir à l'atteinte de ces objectifs.

EPA9001 Séminaire de recherche et de création : Méthodologie II

Ce séminaire est la suite du précédent. Il prolonge la réflexion sur les méthodologies en leur adjoignant l'usage de différentes technologies dans la création, l'intervention et la recherche, qu'il importe de mieux

connaître ou développer. Il a pour but, en relation avec les projets des étudiants, d'examiner les substrats communs, spécificités, les correspondances et les différences entre les projets, leurs approches méthodologiques, leurs assises technologiques et leurs processus spécifiques d'élaboration. Il vise à la formalisation plus poussée des projets de recherche, de création et d'intervention. Il permet d'expérimentation et l'évaluation de différentes approches théoriques, de création ou d'intervention. Des travaux sont réalisés, qui, à partir des prémisses et de la conception initiale du projet, laissent entrevoir la générativité du processus de recherche, de création ou d'intervention.

EPA901X Séminaire thématique I. Arts : conception, réalisation, interprétation

Cours à contenu variable.

Ce séminaire vise à interroger et comprendre le processus de la création artistique selon divers points de vue : poétique, phénoménologique, philosophique (esthétique et éthique), psychanalytique. Il s'organise autour de trois ordres de faits liés à la pratique artistique, selon les champs disciplinaires et dans une perspective pluridisciplinaire, c'est-à-dire les problématiques relatives à la conception (notions de projet et de programmation processuelle), à la composition (étapes d'élaboration, choix des éléments, mise en forme, processus de réalisation dans ses relations à l'espace, au temps et aux technologies), et enfin à la production dans ses dimensions de réception et d'interprétation (mise en contexte de l'œuvre, lecture des significations, confrontation par rapport à une visée esthétique, au concept initial, etc.).

EPA902X Séminaire thématique II. Arts : textes et écritures

Cours à contenu variable.

Ce séminaire comporte des études, interprétations ou réflexions portant sur les textes (essais, narrations, documents) et écritures (chorégraphique, dramatique, électronique, musicale, etc.) que la pratique artistique génère ou suscite. Diverses formes d'écritures et de textes sont considérées en tant qu'œuvre ou faisant partie d'œuvre ou en tant que texte d'accompagnement. Est également abordée la question du rôle des textes par rapport aux œuvres qui leur sont rattachées sous une forme ou une autre. Ces rapports entre œuvres, textes et écritures ouvrent sur des dialectiques liant l'art à la temporalité, à la spatialité, aux supports, à l'intertextualité, à la réception, à l'épistémologie, etc.

EPA903X Séminaire thématique III. Arts : langages, matériaux et technologies

Cours à contenu variable.

Ce séminaire porte sur la mise en évidence des moyens artistiques : langages, matériaux, techniques et technologies. Il interroge non seulement les conditions matérielles de la production artistique dans l'espace et le temps, mais également les phénomènes liés à la médiation, à la transposition, à la traduction en arts. Le séminaire pose particulièrement les problématiques liées aux technologies nouvelles et aux nouveaux médias. Il est l'occasion d'analyser les composantes spécifiques des expressions artistiques en intégrant diverses technologies se manifestant dans leurs dimensions spatiale, visuelle, sonore, gestuelle et dramaturgique.

EPA904X Séminaire thématique IV. Arts : cultures et sociétés

Cours à contenu variable.

Ce séminaire porte sur les rapports entre l'art, la société et la culture : autochtone/étrangère, nationale/internationale, populaire/savante. Sont également abordées les problématiques liées au statut des arts dans la culture, ainsi que la dynamique entre expression artistique et développement culturel et social. Les questions relatives à l'intervention, l'action et la diffusion culturelles et artistiques sont abordées, ainsi que leurs stratégies spécifiques. Les institutions culturelles comme mode d'existence et de

reproduction des pratiques artistiques sont analysées. Sont également abordés les rapports entre art, éducation et société, en particulier le rôle de l'art dans le processus éducatif, et l'art comme moyen d'expression et de saisie de l'univers.

EPA9100 Atelier de recherche-création I

EPA9200 Atelier de recherche-création II

Les ateliers de recherche-création ont pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser des expérimentations liées au projet de thèse. Ils peuvent permettre d'explorer et d'éprouver des aspects pratiques et théoriques du projet. Ces ateliers sont placés sous la responsabilité de ceux qui assument la direction ou la codirection de la thèse. Certains ateliers peuvent prendre la forme d'activités dirigées qui ont pour fonction de mettre l'étudiant en contact avec des artistes et spécialistes pouvant contribuer à l'avancement de leur thèse tout en leur permettant d'approfondir les réflexions à caractère méthodologique reliées à leur problématique. Ces activités peuvent être effectuées au Québec ou à l'étranger, dans des ateliers spécialisés, des centres d'art internationaux, des centres de recherche universitaires (ceux de l'UQAM en particulier), des compagnies de théâtre ou de danse, des galeries, des maisons de la culture, des musées, des orchestres, etc. Pour ce type d'activité, le plan de travail et son devis technique doivent être approuvés par ceux qui ont la responsabilité de la direction ou de la codirection de la thèse et inclure un mode d'évaluation approprié concernant chacune de ces deux activités.

EPA9300 Examen de projet (12 cr.)

Cet examen écrit et oral doit prendre la forme d'un devis de projet et être conçu en fonction de l'axe de recherche et de création choisi. Ce devis doit faire état du sujet de recherche et de ses perspectives, de ses problématiques particulières, des méthodes, processus et limites inhérentes au sujet. Cette opération devra permettre une mise en relation entre le projet de recherche et les méthodologies explorées. Le devis doit de plus indiquer les critères de sa faisabilité (moyens, ressources matérielles et documentaires, disponibilité des services internes de l'UQAM, budget) et comporter des indications sur les possibilités de diffusion.

ERG800 Ergonomie des procédés industriels

Cours relevant de l'ÉTS.

Situer l'ergonomie dans le système entreprise et dans la conception et la gestion des systèmes manufacturiers. Initier l'étudiant aux principaux risques industriels. L'importance de l'ergonomie du point de vue des objectifs d'une organisation (productivité, concurrence, stratégie). Les relations de l'ergonomie avec les autres fonctions du système entreprise. Types, principes de fonctionnement et modes d'organisation du travail des principaux systèmes manufacturiers (par produits, par procédés, ateliers flexibles, technologie de groupe). Techniques de conception et d'amélioration des processus manufacturiers. Risques des procédés de transformation et de fabrication. Risques des appareils et des systèmes de manutention. Organisation et contraintes de la gestion des systèmes manufacturiers (technologie, production, stocks, qualité).

ERG801 Conception et choix d'outils et d'équipements

Cours relevant de l'ÉTS.

Introduire les notions de base nécessaires à la conception et au choix d'outils et d'équipements sécuritaires et ergonomiques. Conception et choix des commandes et dispositifs de présentation de l'information visuelle. Conception des outils manuels : masse, forme, adaptation à la tâche à effectuer et à l'utilisateur. Critères guidant le choix et l'utilisation d'un outil à main et des équipements. Outils manuels et les équipements portatifs : entretien et utilisation sécuritaire. Éléments de sécurité appliquée aux outils et aux équipements. La construction des protecteurs

d'outils et d'équipements. L'entretien et la réparation des outils et équipements. Conception et choix des équipements de protection individuelle. Études de cas portant sur la conception et le choix d'outils, d'équipements industriels et de protection individuelle.

EST7610 Histoire des tendances artistiques du théâtre de marionnettes

Connaître les pratiques actuelles du théâtre de marionnettes et en approfondir les connaissances théoriques. L'histoire des grands courants esthétiques ; le théâtre de marionnettes en Occident et en Orient, la marionnette au théâtre, la marionnette et la danse, la marionnette et le corps, la marionnette et les nouvelles technologies, le théâtre d'ombres, les formes croisées et les nouvelles écritures. Liens esthétiques entre les pratiques traditionnelles et contemporaines. Étude de l'interdisciplinarité en tant que processus de création.

Cours théorique. Analyse de pratiques, analyses réflexives et recherches théoriques sur des sujets donnés

EST761X Atelier de jeu marionnettique

Expérimenter de nouvelles formes et des applications techniques novatrices en jeu.

Exploration de techniques de jeu, expérimentation de nouveaux rapports entre marionnettiste, acteur, danseur, performeur et marionnette : marionnettes prothèses, marionnettes morcelées et rencontres dramatiques entre les corps animés et inanimés dans l'espace.

Cours pratique suivi d'un laboratoire. Exercices de jeu reliés aux nouvelles approches du jeu marionnettique.

Condition d'accès : Être inscrit au DESS en théâtre de marionnettes contemporain ou à un programme de maîtrise en art.

EST7622 Atelier de mise en scène

Expérimenter de nouvelles formes et des applications techniques novatrices en mise en scène.

Analyse des codes et réflexion sur les divers choix possibles lors de la création d'une œuvre dramatique faisant appel à la marionnette : les genres de marionnettes, le sens de l'objet, les types de manipulation, la création d'images, la relation entre le texte, l'univers scénique et le jeu. Mise à l'épreuve des choix conceptuels de l'étudiant.

Cours pratique suivi d'un laboratoire. Exercices pratiques de mise en scène

Condition d'accès : Être inscrit au DESS en théâtre de marionnettes contemporain ou à un programme de maîtrise en art.

EST7623 Travail scénographique

Concevoir et réaliser des éléments marionnettiques à partir de nouveaux processus de création.

Expérimentation du processus de création lié à la fabrication d'éléments marionnettiques et scénographiques. Le transfert du concept au concret par le biais de mécanismes et de techniques de fabrication diverses. Les matériaux traditionnels et modernes et leur impact sur le sens, la cohérence, la fluidité de la manipulation et le rôle des objets.

Cours pratique suivi d'un laboratoire. Travail de conception et de réalisation de marionnettes. Recherche scénographique liée à la présentation finale.

Condition d'accès : Être inscrit au programme de DESS en théâtre de marionnettes contemporain ou à un programme de maîtrise en art.

EST7624 Dramaturgie et écriture scénique dans le théâtre de marionnettes contemporain

Expérimenter de nouvelles formes d'écritures dramatiques pour la marionnette.

Notions théoriques et exercices. Processus de création, exploration de nouveaux langages. Étude et expérimentation des écritures spécifiques au théâtre de marionnettes en tenant compte des genres de marionnettes et des éléments interdisciplinaires qui peuvent composer une représentation : danse, vidéo et nouvelles technologies,

installation, performance ou autres. Exercices liés à la dramaturgie et à la mise en scène.

Cours pratique suivi d'un laboratoire.

Condition d'accès : Être inscrit au programme de DESS en théâtre de marionnettes contemporain ou à un programme de maîtrise en art.

EST762X Atelier : approches nouvelles en scénographie dans le théâtre de marionnettes

Expérimenter de nouvelles formes et des applications techniques novatrices en scénographie.

Recherche et apprentissage des spécificités liées au théâtre de marionnettes actuel. Réflexion et expérimentation des divers rapports existants entre les composantes scénographiques, les genres de marionnettes et les types de manipulation.

Cours pratique suivi d'un laboratoire. Exploration et expérimentation de la conception scénographique et de la fabrication de genres de marionnettes reliées aux approches nouvelles en scénographie.

Condition d'accès : Être inscrit au programme de DESS en théâtre de marionnettes contemporain ou à un programme de maîtrise en art.

EST7630 Activité de synthèse I

Concrétiser, par une activité de synthèse, sa vision et sa démarche artistique.

Méthodes de création. Processus de création comportant des étapes de recherche, d'exploration et de conception d'une petite forme.

Cours pratique suivi d'un laboratoire

Condition d'accès : Être inscrit au programme du DESS en théâtre de marionnettes contemporain et en avoir suivi les cours préalables.

Avoir suivi et réussi les cours de la première année de DESS et du trimestre d'automne de la deuxième année.

EST7631 Activité de synthèse II

Concrétiser, par une activité de synthèse, sa vision et sa démarche artistique.

Suite du processus de création comportant des étapes d'expérimentation, de réalisation et de présentation publique d'une petite forme.

Cours pratique suivi d'un laboratoire.

Condition d'accès : Être inscrit au programme de DESS en théâtre de marionnettes contemporain et avoir suivi les cours de la première année ainsi que les cours du trimestre d'automne de la deuxième année.

Préalable(s) : EST7630 Activité de synthèse I

EST8000 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale

Ce cours doit permettre à l'étudiant de transformer son projet en sujet de recherche.

Pour ce faire, l'étudiant parviendra à le situer dans un cadre d'analyse, à définir les grandes lignes de sa problématique à partir d'une hypothèse, à établir son corpus et une bibliographie préliminaire, à évaluer la faisabilité de sa création ou la collecte de données le cas échéant. Le cours doit aussi permettre à l'étudiant de maîtriser les principales méthodes d'analyse et les principaux outils théoriques nécessaires à la rédaction d'un mémoire, et lui apprendre les normes de présentation d'un mémoire en vigueur.

Cours théorique. Discussions collectives, lectures, exercices.

EST8100 Séminaire de lecture

Ce cours permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances théoriques en théâtre et d'étoffer ainsi les fondements théoriques de leur recherche ou de leur création.

Au début du cours, chaque étudiant identifie, avec le professeur, son champ de spécialisation et la problématique générale de son sujet de recherche. En fonction de cette identification préalable, un programme de lecture est établi pour chacun.

Cours théorique sur la base de lectures individualisées. Analyses, fiches, résumés, synthèses, commentaires écrits et échanges oraux.

EST8200 Encadrement de recherche ou d'expérimentation

Ce cours, donné sous forme de tutorat par le directeur de recherche, vise à l'élaboration du sujet, et le cas échéant du projet de production, avant dépôt pour approbation par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Dans le cas d'un mémoire de création, il consiste également dans le travail d'exploration en vue des répétitions de la création. Dans le cas d'un mémoire de recherche, il consiste dans la rédaction du plan du mémoire et dans les premières ébauches d'écriture.

Tutorat individualisé.

Préalable(s) : EST8000 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale

EST840X Séminaire thématique I

Ce séminaire à contenu variable fait place à une réflexion sur des thèmes et des problématiques liés à la recherche théâtrale actuelle.

Suivant les besoins des étudiants et les compétences de l'enseignant, il porte sur des questions d'ordre dramaturgique ou scénique, générique ou historique, en se concentrant sur un sujet suffisamment large pour susciter un intérêt général et relativement pointu pour être cerné en profondeur. Il pourra ainsi s'agir des théories du jeu, de l'étude des pièces d'un auteur, du croisement entre deux arts, d'une tradition théâtrale non occidentale, etc.

Cours théorique. Lectures, analyses de documents, discussions collectives sur la thématique du cours.

EST841X Séminaire thématique II

Ce séminaire à contenu variable fait place à une réflexion sur des thèmes et des problématiques liés à la recherche théâtrale actuelle.

Suivant les besoins des étudiants et les compétences de l'enseignant, il porte sur des questions d'ordre dramaturgique ou scénique, générique ou historique, en se concentrant sur un sujet suffisamment large pour susciter un intérêt général et relativement pointu pour être cerné en profondeur. Il pourra ainsi s'agir des théories du jeu, de l'étude des pièces d'un auteur, du croisement entre deux arts, d'une tradition théâtrale non occidentale, etc.

Cours théorique. Lectures, analyses de documents, discussions collectives sur la thématique du cours.

EST850X Atelier-crédation I

Ce travail d'atelier à contenu variable privilégie un aspect pratique du théâtre.

Il peut porter sur le jeu, la mise en scène, le mouvement, la voix, la scénographie, l'écriture, l'enseignement, etc. Selon le cas, et à la discrétion de l'enseignant, cet atelier peut ou non être suivi d'un laboratoire.

Trois heures d'atelier hebdomadaire, éventuellement suivi de trois heures de laboratoire.

EST851X Atelier-crédation II

Ce travail d'atelier à contenu variable privilégie un aspect pratique du théâtre.

Il peut porter sur le jeu, la mise en scène, le mouvement, la voix, la scénographie, l'écriture, l'enseignement, etc. Selon le cas, et à la discrétion de l'enseignant, cet atelier peut ou non être suivi d'un laboratoire.

Trois heures d'atelier hebdomadaire, éventuellement suivi de trois heures de laboratoire.

EST860X Dialogue théorie/pratique

Ce cours à contenu variable, donné en collaboration par un enseignant praticien et un enseignant théoricien, cherche à mettre en résonance un champ particulier de la pratique et un domaine de réflexion connexe.

Selon le cas, il peut s'articuler à des questions d'espace, de jeu, de traditions théâtrales étrangères, etc. À la discrétion de l'enseignant praticien, ce cours peut être ou non suivi d'un laboratoire.

Cours théorique et pratique en alternance, accompagné le cas échéant d'un laboratoire. Lectures et analyses et discussions collectives pour la partie théorique ; exercices, observation, expérimentation pour la partie pratique.

ETH7000 Séminaire de lecture

Ce cours, donné sous la forme combinée du tutorat et du séminaire, permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances théoriques en art dramatique et d'étoffer ainsi les fondements théoriques de leur recherche et de leur création. Au début du cours, chaque étudiant identifie, avec le professeur, son champ de spécialisation et la problématique générale de son projet de mémoire. En fonction de cette identification préalable, un programme de lecture est établi pour chacun.

ETH7100 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les différentes méthodes de recherche et de création expérimentale. Ce cours vise aussi à recueillir et à organiser les données en vue de la vérification d'une hypothèse de recherche. Elaborer un cadre théorique qui tient compte de la faisabilité pratique.

ETH717X Séminaire thématique I

Ce séminaire, dont le contenu est variable, fait place à une réflexion sur des problématiques et des thèmes reliés à la recherche théâtrale actuelle. Ce séminaire lorsqu'il est lié à l'atelier de création est une approche théorique d'une problématique élaborée dans un atelier de création.

ETH727X Séminaire thématique II

Activité de même type que ETH717X Séminaire thématique I.

ETH730X Atelier-crédation I

Travail d'atelier privilégiant un aspect pratique du théâtre et pouvant être présenté au public. Secteurs de travail : jeu, mise en scène, scénographie, mouvement, écriture, enseignement, etc. Ce cours est suivi d'un laboratoire.

ETH731X Atelier-crédation II

Activité de même type que ETH730X Atelier I.

ETH7500 Séminaire de recherche et de création expérimentale

Ce cours, donné sous la forme combinée du séminaire et du tutorat, a pour but d'aider l'étudiant à situer son mémoire par rapport au cadre théorique de sa recherche. Pour ce faire, l'étudiant développera son sujet, son titre, sa problématique et la méthodologie propre à la nature de son projet. Un exposé des hypothèses à vérifier, un échéancier de travail, une bibliographie critique seront demandés. Pour les mémoires-crédation, un projet de production sera soumis au directeur de recherche et, suite à son approbation, sera soumis au comité de maîtrise.

ETH7600 Laboratoire d'expérimentation

Ce cours, qui prend forme d'ateliers initiés par les étudiants, permet de vérifier certaines hypothèses de recherche dans un secteur de travail précis s'apparentant à leur mémoire-crédation. Le projet d'expérimentation, une fois approuvé par le directeur de recherche, est pris en main par l'étudiant. Le suivi de la démarche est assuré par le directeur de recherche. Les questions soulevées par les textes lus lors du séminaire de lecture sont reprises au cours de ce laboratoire. Des comptes rendus sont exigés par le directeur de recherche.

ETH7700 Activité de recherche

L'activité de recherche, pour un mémoire théorique est placée sous la responsabilité du directeur de recherche de l'étudiant. Rédaction d'un chapitre du mémoire, évaluation des besoins en ressources.

ETI6005 Communications télématiques

Cours relevant de l'É.T.S.

Le cours vise à amener l'étudiant à :

- développer une vision d'ensemble sur l'environnement matériel de la téléinformatique, en particulier des

principes régissant ou expliquant le fonctionnement, les caractéristiques, les capacités et des limites des systèmes de téléinformatique ;

- comprendre la problématique de l'utilisation de la télématique, en milieu de travail ou en milieu éducatif ;
- appliquer les principes de développement, d'exploitation et/ou de gestion des technologies informatiques.

Environnement de travail informatique sur micro-ordinateur.

Architecture matérielle d'un système de téléinformatique. Topologie des réseaux. Configuration et capacité. Les ondes et leur propagation. Systèmes de transmission câblés, électromagnétiques et optiques. Caractéristiques et limites des systèmes téléinformatiques. Conception et aménagement de systèmes de téléinformatique. Les divers moyens et protocoles de communication informatique et leur utilisation à des fins d'apprentissage ou de travail collaboratif. Conception et expérimentation d'activités de travail collaboratif ou de formation utilisant la télématique. Principes de gestion et d'animation des débats télématiques ; récupération et exploitation du contenu de ces débats.

ETI7002 Travail dirigé (6 cr.)

Dans le cadre de ce travail dirigé, chaque étudiant analyse en profondeur le changement technologique et organisationnel dans une organisation particulière ou dans un secteur d'application particulier, ou encore une problématique commune à différents secteurs, et rédige un document-synthèse.

Cette activité permet à l'étudiant de synthétiser ses connaissances en technologie de l'information dans le cadre d'un travail qui peut prendre la forme d'un projet, d'une participation à un projet, d'une activité de recherche ou, dans certains cas particuliers, d'un stage. Le travail de l'étudiant comporte en général les étapes suivantes : recherche bibliographique, définition d'une problématique, détermination d'une approche méthodologique, réalisation du projet ou de l'activité de recherche et rédaction du rapport d'activité.

Condition d'accès : Avoir réussi des activités totalisant 12 crédits.

ETI8020 Projet d'application (15 cr.)

Cours relevant de l'É.T.S.

Le *projet d'application* du programme a pour objectif d'amener l'étudiant à intégrer ses connaissances et à les appliquer dans un processus d'innovation ou de recherche-développement. Ce projet doit intégrer les deux dimensions *Technologie* et *Gestion des organisations*, c'est-à-dire porter sur un sujet qui présente un potentiel d'application de la technologie de l'information dans une organisation. Il peut être réalisé en tout ou en partie en milieu de travail, en collaboration avec une entreprise ou un organisme public.

Le projet d'application comprend un ensemble d'activités effectuées sous la direction d'un directeur de projet : recherche bibliographique, définition d'une problématique, élaboration d'une méthodologie, développement-réalisation, rédaction d'un rapport et présentation orale. La réalisation de l'ensemble de ces activités requiert au moins 45 heures de travail par semaine durant un trimestre.

EUR8002 Localisation des activités urbaines

Étude de la dimension spatiale des phénomènes urbains dans les contextes statique et dynamique. Les développements récents de la théorie de la localisation et de la théorie des systèmes urbains et régionaux. Analyse de l'évolution récente des schémas de localisation du tertiaire supérieur, du secteur du commerce de détail, du secteur industriel et du secteur résidentiel. Étude des contraintes spatiales des économies urbaines québécoises dans le contexte des grands mouvements économiques internationaux. Analyses des caractéristiques du marché foncier québécois : confrontation des théories de la rente foncière avec les observations empiriques. Incidence de la taxation municipale sur le marché foncier.

EUR8028 Communautés locales et développement communautaire

Étude des communautés locales et de leur implication dans le développement urbain. Analyse critique des théories concernant les communautés locales et le développement communautaire. Caractéristiques des communautés locales : différenciation sociale et économique, assises territoriales. L'intervention sociopolitique des communautés locales dans le processus de développement urbain : participation des citoyens, organismes populaires et mouvements sociaux, autodéveloppement communautaire. Pouvoirs et limites de l'intervention communautaire et du processus démocratique.

EUR8110 Regards sur la ville

Ce cours présente une synthèse des principaux courants de pensée sur la ville en sciences sociales. La question «Qu'est-ce que la ville ?» sert de fil conducteur au survol des grandes idées. La contribution de diverses disciplines à l'éclairage du phénomène urbain est soumise à une réflexion critique de même que l'objectif d'interdisciplinarité des études urbaines. L'étudiant sera confronté aux textes classiques et aux nouveaux courants en études urbaines. L'accent est également mis sur les similitudes et contrastes entre les villes des pays industrialisés du Nord et celles des pays en développement du Sud. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8114 Méthodes d'évaluation de projets urbains

Initiation aux méthodes d'évaluation de projets urbains, tant qualitatives que quantitatives, et tant unidimensionnelles que multidimensionnelles. La place des méthodes d'évaluation dans le processus de prise de décision. Les approches qualitatives. Les études d'impact. La méthode des indicateurs. L'approche multicritère. Le calcul de rentabilité. Le calcul de rentabilité fiscale. L'analyse avantages-coûts. L'analyse des effets multiplicateurs.

EUR8212 Méthodes de recherche en études urbaines

Initiation à la démarche scientifique et au processus de recherche en sciences sociales. Le cours fournira aux étudiants les outils épistémologiques et méthodologiques de base dont ils auront besoin pour la conception et la mise en œuvre d'un projet de recherche. Le cours traitera de la préparation d'une proposition de recherche et abordera, dans ce cadre, les questions relatives à l'éthique de la recherche touchant des sujets humains. Les étudiants seront initiés aux méthodes de cueillette, de traitement et d'analyse de l'information les plus usuelles en études urbaines. L'accent sera mis sur les approches qualitatives : l'entretien, l'observation, l'analyse de sources documentaires, etc. La présentation de chacune de ces méthodes abordera les façons de faire mais également leurs limites et leurs problèmes.

EUR8213 Méthodes quantitatives en études urbaines

Dans ce cours, l'étudiant acquerra les outils d'analyse quantitative indispensables à un chercheur en études urbaines. Il sera d'abord appelé à mener une réflexion critique sur les notions de quantité et de mesure en sciences sociales, réflexion qui s'appuiera sur l'examen de certaines techniques couramment utilisées : nombres indices, mesures d'inégalité, de concentration ou de dissimilarité, analyse des tableaux de contingence. On abordera ensuite le rôle de la statistique en sciences sociales, principalement sous l'angle d'un examen de la logique fondamentale des tests d'hypothèse. Le reste du cours sera consacré : à la régression linéaire multiple et ses applications en présence de variables indépendantes qualitatives ; et une introduction aux méthodes à variable dépendante qualitative (choix discrets).

EUR8214 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines

Ce cours vise l'apprentissage de la démarche scientifique et du processus de recherche en sciences sociales. Le cours fournira aux étudiants les outils épistémologiques

et méthodologiques de base dont ils auront besoin pour la conception et la mise en œuvre d'un projet de recherche. Le cours traitera de la préparation d'une proposition de recherche et abordera, dans ce cadre, les questions relatives à l'éthique de la recherche touchant des sujets humains. Les étudiants seront initiés aux méthodes de cueillette, de traitement et d'analyse de l'information les plus usuelles en études urbaines. L'accent sera mis sur les approches qualitatives : l'entretien, l'observation, l'analyse de sources documentaires, etc. La présentation de chacune de ces méthodes abordera les façons de faire mais également leurs limites et leurs problèmes.

EUR8215 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines

Ce cours poursuit deux objectifs : premièrement, apprendre, à l'aide de nombreux exemples empiriques tirés d'articles scientifiques, comment les approches quantitatives généralement utilisées en sciences sociales (par exemple, les nombres indices, les mesures de concentration et de dissimilarité, les méthodes de classification et les méthodes statistiques, y compris l'analyse de tableaux de contingence, l'analyse de variance, l'analyse de régression et les méthodes factorielles) peuvent être appliquées à l'étude des phénomènes urbains et régionaux ; deuxièmement, comprendre et appliquer certaines méthodes spécifiques à l'analyse de ces phénomènes (par exemple, l'analyse structurelle-résiduelle, l'analyse de la base économique, diverses méthodes d'analyse spatiale dont les méthodes factorielles et les méthodes de classification/localisation, de dispersion, de spécialisation, d'analyse gravitationnelle, etc.). Ce cours comprend des exposés magistraux et des séances de travaux pratiques.

EUR8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une compétence méthodologique dans le champ de l'analyse du cadre bâti. Le premier bloc, composé d'exposés et de discussions autour de lectures, propose l'exploration de la méthodologie générale de la recherche appliquée à l'analyse du cadre bâti (méthodologie historico-interprétative). Les étudiants sont conviés à articuler le cadre conceptuel d'ensemble dans lequel s'inscrit le projet de recherche. Le deuxième bloc du séminaire est consacré à la présentation et à la discussion de diverses approches en analyse du cadre bâti (morphogénèse, typomorphologie et analyses structuralistes, analyses du paysage urbain et de ses représentations, analyse et évaluation de projet) ; présentations et discussions seront appuyées par des études de cas. Les lectures et discussions permettront aux étudiants de mettre en place une méthodologie particulière pour définir leur projet et articuler leurs recherches.

EUR8220 Mutations des économies urbaines

Ce cours vise l'approfondissement des connaissances en matière d'économie urbaine. Les origines économiques de la ville et de l'urbanisation. Économies et déséconomies d'agglomération. Le défi urbain des pays en développement. La transformation de la forme urbaine : localisation industrielle et résidentielle. La rivalité banlieue-centre ville. L'origine des disparités économiques régionales. Modèles d'impact économique : multiplicateurs régionaux, modèles interrégionaux, input-output. Analyse des structures industrielles urbaines et de leur évolution, y compris la construction d'indices et de mesures. L'efficacité des politiques de développement économique local. Les relations entre la culture et l'économie. Le cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8222 Économie spatiale et dynamiques urbaines

Ce cours vise à approfondir la théorie économique spatiale comme discipline et le raisonnement mathématique comme outil de réflexion théorique.

Les quatre grands volets de la théorie économique spatiale : la théorie de la localisation ; la théorie des systèmes urbains ; la théorie de la rente foncière ; la théorie des flux dans l'espace. L'interaction structurante des conditions de la mobilité (transport) et de celles de l'immobilité (foncier). La contribution de l'économie spatiale à la compréhension des effets de système observés dans le développement économique (par opposition aux effets liés au jeu des acteurs). La théorie économique spatiale face aux grands phénomènes urbains actuels : universalité de l'urbanisation, la dichotomie «centre-périphérie», inertie spatiale, étalement urbain, «trou de beigne», rôle des distances dans l'intégration des tissus urbains, différences observées dans la localisation des groupes sociaux à l'intérieur des villes européennes et nord-américaines, délocalisation des activités économiques, mondialisation, émergence et déclin des centres urbains dominants, logique supranationale de l'évolution des systèmes urbains, urbanisation dans les pays en développement. Ce cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussion et une ou des sorties sur le terrain.

EUR8224 La dynamique des populations urbaines

Ce cours a pour objectif d'approfondir, à l'aide d'exposés magistraux et de séminaires de discussion, la dimension urbaine de l'évolution du peuplement humain et ce, dans une perspective multidisciplinaire faisant appel aux contributions de la démographie comme de la géographie, de l'économie et de la sociologie. Il est structuré selon 3 axes mettant l'accent sur autant de facettes de la dynamique des populations urbaines tant dans les pays plus développés que les pays moins développés : redistribution de la population entre villes et campagnes ; redistribution de la population entre agglomérations urbaines ; redistribution de la population à l'intérieur des agglomérations urbaines.

EUR8226 Villes et population dans les pays en développement

Composantes de la croissance urbaine et leurs déterminants. Démographie politique de l'urbanisation : globalisation et flexibilisation de la division du travail international. Enjeux et interactions entre villes, population et développement. Populations urbaines et environnement. Évaluation des politiques démographiques en relation avec la croissance urbaine. Études de cas et comparaisons internationales.

EUR8228 Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain

Ce cours vise l'approfondissement de dimensions sociales du phénomène urbain. La relation entre modernité et lien social urbain depuis Simmel et l'École de Chicago jusqu'aux approches post-modernes. Dynamiques de structuration et d'appropriation de l'espace selon les groupes sociaux et l'ethnie. Pauvreté, exclusion, marginalité, habitat, culture, consommation et modes de vie. La ville comme mosaïque de quartiers : ségrégation et mixité socio-résidentielle, gentrification, signification sociologique du quartier. Les réseaux sociaux et les formes déterritorialisées de liens sociaux dans la ville. Ce cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussion et une ou des sorties sur le terrain.

EUR8230 Développement local et communautaire en milieu urbain

Ce cours vise l'approfondissement d'une réflexion sur la prise en charge de leur développement par les communautés locales en milieu urbain. Analyse critique des théories concernant les communautés locales, le développement communautaire et le développement local dans le contexte des villes des pays du Nord avec une ouverture sur les pays du Sud. Examen de diverses notions permettant l'analyse de l'implication des communautés locales dans le processus de développement urbain : mouvements sociaux, économie sociale, participation citoyenne, gouvernance territoriale, démocratie locale, etc. L'évaluation des stratégies de développement local et communautaire. Étude de

pratiques de développement local et communautaire. Le cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussion et une ou des sorties sur le terrain.

EUR8232 Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie

Ce cours vise, à l'aide d'exposés magistraux et de discussions, l'approfondissement des notions relatives à l'environnement urbain et à la qualité de vie en ville. Les grands mouvements d'urbanisme et la place de la nature dans l'organisation des villes. Urbanisation et environnement. Rétrospective des principales approches de l'environnement urbain : écologique, écosystémique, aménagiste. Projets de villes durables ou viables. Gouvernance environnementale dans différents contextes. Les indicateurs de qualité de vie et d'environnement. Le problème des mesures qualitatives. Les perceptions différenciées de la nature en ville. Les enjeux sociaux de la nature en ville : syndrome NIMBY, débats sociaux. Restauration des environnements dégradés. Ce cours comprend des études de cas et une ou des sorties sur le terrain.

EUR8234 Montréal : ruptures et continuités

Ce cours vise un approfondissement des connaissances sur Montréal. Les grandes étapes de l'évolution de Montréal : de la ville-comptoir à la ville-métropole ; la place de Montréal dans la hiérarchie urbaine, canadienne et nord-américaine.

Les assises géographiques et spatiales du développement de Montréal : le lien avec le fleuve, le rôle des transports, le cadre bâti, l'environnement. Les transformations de la société montréalaise : les changements sociodémographiques, les divisions ethno-linguistiques et la pluriethnicité, la revitalisation des quartiers. L'économie montréalaise : la question du déclin de Montréal, la «nouvelle économie», la tertiarisation et la montée des services, le développement local et communautaire. Montréal et la hiérarchie urbaine nord-américaine : rivalité Québec-Montréal, Toronto, New York et le Nord-Est. Les difficultés de la gouvernance métropolitaine : les structures politiques, la démocratisation, la place des élites. Montréal et l'imaginaire québécois : la culture urbaine, le rayonnement culturel, la démétropolisation. Ce cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussions et des sorties sur le terrain.

EUR8452 Gouvernance urbaine et développement de la ville

Ce cours vise à approfondir le rôle de l'État dans le développement urbain et ses rapports avec les autres acteurs : perspectives historiques sur les conceptions libérales et marxistes classiques, ainsi que sur les approches contemporaines du rôle de l'État. Élaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques publiques urbaines. Appareils étatiques d'intervention dans l'urbain aux divers paliers territoriaux. Du gouvernement à la gouvernance : formules d'insertion de la société civile dans le processus décisionnel. Modalités de financement et de gestion de l'intervention publique et parapublique dans la gouvernance urbaine. Diversité de l'intervention publique et parapublique dans l'urbain : perspectives comparatives et études de cas. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8454 Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines

Ce cours a pour objectif l'étude de la dynamique des finances publiques locales.

Analyse des pratiques actuelles et examen des évolutions possibles selon différents scénarios (décentralisation, restructuration de l'État, participation du secteur privé) ; perspectives historique et internationale. Évaluation des services publics locaux ; problèmes méthodologiques liés à la mesure et à l'évaluation dans une optique d'aide à la décision. Survol des divers modes possibles de mobilisation des ressources à des fins publiques dans le cadre d'une administration locale ; en particulier,

étude des modalités concrètes de financement pour la réhabilitation des infrastructures existantes, avec examen des expériences étrangères, incluant les pays en développement, en matière de participation du secteur privé au financement et à la gestion des infrastructures urbaines. Ce cours comprend des exposés magistraux accompagnés de discussions.

EUR8456 Planification urbaine et dynamiques de la ville

Ce cours vise l'approfondissement du processus de planification territoriale en lien avec les orientations du développement, les objectifs et les grands enjeux urbains, en incluant la détermination des actions et les mécanismes de suivi.

Il lie donc la planification aux intérêts et dynamiques qui se manifestent en milieu urbain et à la gestion territoriale en tant que fonction de plus en plus décentralisée aux instances locales et régionales, composée d'un volet stratégique et d'un volet opérationnel. Cycles de vie urbains et mécanismes de structuration de l'espace. Réseaux urbains et métropolitains d'appartenance et de référence. Cadres institutionnel et fiscal, multiplicité des acteurs et hiérarchisation des intérêts. Encadrements sectoriels spécifiques : habitation, transport, biens culturels, environnement, territoire et activités agricoles. Méthodes, processus, échelles et instruments de planification : schéma d'aménagement et de développement, plan d'urbanisme et autres plans. Planification par projets. Processus et instruments de régulation (règlements de zonage et de lotissement, etc.), d'aménagement, d'équipement et d'intervention directe. Enjeux territoriaux des dynamiques de redéploiement (commercial, industriel, services professionnels, etc.). Positionnement du territoire dans l'armature de référence, gestion territoriale et mesure des résultats par des indicateurs de performance. Dynamiques et enjeux de la planification urbaine au Québec et en Amérique du Nord par rapport à l'Europe et à des groupes de pays émergents. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8458 Transport et mutations urbaines

Ce cours vise à approfondir les connaissances en matière de transport des personnes en milieu urbain.

Étude des facteurs socioéconomiques générateurs de la demande de transport et de son évolution à long terme dans une optique de planification. Analyse de la dynamique fonctions urbaines-transport-urbanisation, de la forme urbaine (étalée ou dense) et des interrelations transport-communications. Inventaire des infrastructures et des équipements actuels et évaluation de leur degré d'utilisation et possibilités d'agir sur les comportements par des mesures de gestion de la demande. Problématique de l'intégration des modes et de l'utilisation des transports collectifs vs l'automobile individuelle et des impacts environnementaux. Éléments de comparaison internationale entre pays du Nord et pays du Sud par des études de cas. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion animés par des exposés des étudiants.

EUR8460 Patrimoine et requalification des espaces urbains

Ce séminaire a pour objet l'étude approfondie du patrimoine urbain, à la fois comme système de représentations de la ville et comme donnée de la requalification des espaces urbains.

À travers des exposés, des conférences et à l'aide d'un programme de lectures, les participants sont conviés à l'analyse et la discussion de la notion de patrimoine et de ses multiples extensions depuis le «monument historique» jusqu'au «patrimoine mondial» et au «patrimoine de proximité». Pour alimenter le débat épistémologique, le séminaire proposera dans un deuxième temps des séances thématiques consacrées à l'actualité : patrimoine urbain, patrimoine religieux, patrimoine mondial, patrimoine et authenticité, autant de sujets qui posent la question des évaluations patrimoniales (valeurs, critères, grilles). Le séminaire inclut des sorties sur le terrain.

EUR8462 Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain

Ce cours vise à approfondir divers aspects de l'environnement urbain.

Analyse des milieux bâti, naturel et agricole ; inventaire des ressources eau, air, sol et bilan de leurs modes d'exploitation et de disposition ; identification des problèmes majeurs de protection de l'environnement ; établissement des coûts sociaux imputables à la dégradation des ressources ; analyse de risques et urgence environnementale ; appréciation du prix d'un environnement sain ; étude des principes et outils de gestion et de contrôle des ressources et des milieux ; méthodes d'évaluation environnementale et d'études d'impacts en milieu urbain dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8464 Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux

Ce cours a pour but de stimuler une réflexion critique et renouvelée sur le rôle joué par les différents paliers de l'État contemporain dans la provision et la distribution des services et équipements à caractère «social» auprès de groupes cibles au sein des grandes villes. Il traite des politiques de lutte à l'exclusion ; de logement social et de services à des clientèles dites «spéciales», ayant des besoins particuliers (ex : déficients intellectuels, sans-abri) ; des services de garde pour enfants ; et des services d'accueil et d'accompagnement des nouveaux immigrants. Le cours met l'accent sur les contextes québécois et canadien, mais comporte également une dimension comparative. Des politiques sociales d'autres pays, notamment des États-Unis ou de certains pays européens, pourront être présentées et analysées. Une place sera aussi faite aux pays en développement en ce qui concerne les politiques de logement et de lutte à la pauvreté. Ce cours comprend des exposés magistraux suivis de périodes de discussion.

EUR8465 Méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines

Ce cours vise l'apprentissage de méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines. Il comprend deux parties : 1) Les méthodes d'évaluation de projets urbains, tant qualitatives que quantitatives, et tant unidimensionnelles que multidimensionnelles : définition d'un projet urbain, les études d'impact, la méthode des indicateurs, l'approche multicritère, le calcul de rentabilité, le calcul de rentabilité fiscale, l'analyse avantages-coûts, l'analyse des effets multiplicateurs. 2) L'évaluation de politiques urbaines : définition d'une politique urbaine, les différentes approches d'évaluation selon le degré de participation des intervenants, les principales notions (objectifs, résultats, impacts, effets indirects, effets pervers...), le choix des indicateurs, l'interaction entre programmes publics et processus urbains, les questions d'éthique dans le rapport évaluateur/intervenants, les liens entre l'évaluation et la recherche, les différences et interactions entre évaluation et analyse de politiques. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8466 Traitement de données spatiales et dynamiques des formes urbaines

Ce cours porte sur l'analyse spatiale et les données spatialisées en mettant l'accent sur des exemples empiriques tirés d'analyses en géographie sociale et économique à l'échelle intramétropolitaine. Il poursuit plusieurs objectifs. Le premier est d'initier les étudiants aux analyses statistiques spatialisées et de leur montrer les limites et les précautions à prendre lorsque l'espace est introduit dans ce genre d'analyse. Par ce biais, l'effet de ne pas tenir compte de l'espace lorsqu'on manipule des statistiques liées au territoire sera aussi souligné. Le deuxième objectif est de présenter aux étudiants certaines approches en statistiques spatiales (autocorrélation

spatiale, modèle gravitaire, modèles de ségrégation spatiale, analyses de répartitions ponctuelles) afin qu'ils acquièrent certains outils analytiques. L'accent sera mis sur la compréhension des principes et de l'utilité des diverses méthodes plutôt que sur la logique mathématique sous-jacente. Le troisième et dernier objectif de ce cours est d'illustrer les possibilités analytiques qu'offrent les statistiques spatialisées et de souligner les interprétations qui peuvent en être faites, dans un éventail de domaines liés à l'étude des formes urbaines, que ce soit les formes résidentielles ou socioéconomiques. Une familiarité avec les méthodes statistiques de base est nécessaire.

EUR8511 Séminaire thématique 1

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés...). Il vise à permettre aux étudiants de prendre connaissance de recherches récentes autour d'un thème donné, de discuter des différents volets de ces recherches et d'approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des aspects du thème traité. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

EUR8512 Séminaire thématique 2

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés...). Il vise à permettre aux étudiants de prendre connaissance de recherches récentes autour d'un thème donné, de discuter des différents volets de ces recherches et d'approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des aspects du thème traité. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

EUR8970 Projet de stage de recherche

Élaboration d'un mandat de recherche et prise de contact avec divers organismes dans le but de trouver un stage. Dans le cadre de cette activité, l'étudiant, avec l'aide du professeur responsable, prépare un curriculum vitae, cerne ses intérêts de recherche, puis prend contact avec un ou des organismes susceptibles de l'accueillir comme stagiaire. Il élabore alors, en collaboration avec l'organisme concerné et sous la supervision du professeur responsable, un mandat de recherche qui tient compte des considérations éthiques. C'est le professeur responsable qui évalue l'étudiant.

EUR8971 Stage et rapport de stage de recherche (9 cr.)

Activités de formation pratique en recherche, réalisée en milieu de travail, et conduisant à un rapport de stage. Le rapport de stage devrait consister en un document d'une cinquantaine de pages qui comprendrait, d'une part, le dossier de recherche produit dans le cadre du stage et un court texte d'évaluation de ce stage en recherche. Le professeur responsable de l'activité évalue l'étudiant en collaboration avec le répondant de l'organisme d'accueil.

EUR8980 Projet de mémoire

Cette activité a pour but d'amener l'étudiant à définir le projet de recherche qui fera l'objet de son mémoire en tenant compte des considérations éthiques. L'étudiant devra rédiger une proposition où il énonce sa question de recherche, fait un premier survol de la littérature pertinente, expose les grandes lignes de sa méthodologie et propose un plan de travail avec échéancier.

EUR9110 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville

Ce cours prend la forme d'un séminaire de lectures et d'échanges entre les étudiants et le professeur responsable, dont l'objectif est de préparer l'étudiant à la question générale de l'examen de synthèse. Il est organisé autour d'un programme de lectures obligatoires qui fait une large place à l'approche historique et à l'approche comparative, en ce qu'elles favorisent une démarche de synthèse et d'appréciation critique des concepts invoqués par ceux qui s'intéressent à la ville.

EUR9111 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1

Ce séminaire porte sur l'évolution de la pensée et des approches en études urbaines. Il a pour objectif d'assurer à l'étudiant une connaissance approfondie de ce champ de connaissances. Il est organisé autour d'un programme de lectures obligatoires qui fait une large place à une diversité de courants théoriques et disciplinaires ainsi qu'à l'approche comparative, de manière à favoriser une démarche de synthèse et d'appréciation critique des concepts utilisés par ceux qui s'intéressent à la ville. Plusieurs des textes lus au cours du trimestre peuvent être qualifiés de «classiques», alors que d'autres traitent de thèmes permettant d'aborder les débats théoriques plus contemporains. Le séminaire permet d'analyser la ville et l'urbanisation, à partir de divers corpus théoriques disciplinaires, en retenant principalement les aspects suivants : la ville à travers l'histoire ; la ville comme espace social ; la logique de l'organisation spatiale et de la forme urbaine ; les processus de globalisation et de métropolisation ; la gouvernance urbaine et métropolitaine ; les nouvelles périphéries urbaines ; les débats contemporains sur les enjeux sociaux et économiques de l'urbain. Dans le cadre de ce séminaire, l'étudiant est ainsi amené à répondre à des questions théoriques et épistémologiques sur le phénomène urbain et à situer les différents courants et écoles de pensée qui ont traversé le domaine des études urbaines.

EUR9112 Séminaire thématique

Ce cours obligatoire met l'étudiant en contact avec la recherche telle qu'elle se pratique concrètement par les professeurs du programme et à l'extérieur de l'Université. Les thèmes abordés se rattachent donc principalement aux travaux de différentes recherches courantes. Le cours est découpé en trois ou quatre blocs, qui constituent autant d'études de cas qui préparent l'étudiant à affronter les problèmes relatifs à l'élaboration de son projet de recherche. Un de ces blocs est consacré à la recherche au sein d'organismes non-universitaires des secteurs publics et privés. Ce cours est sous la responsabilité d'un professeur qui assume la coordination des activités et l'évaluation des étudiants. Ces derniers sont invités à présenter un compte-rendu sur chacun des thèmes et un travail d'approfondissement sur l'un des thèmes abordés durant le trimestre.

EUR9114 Séminaire méthodologique

Ce cours comprend trois parties. La première partie consiste à apprécier le statut épistémologique des études urbaines, de l'objectif de l'interdisciplinarité et des diverses approches méthodologiques qui s'y rapportent, en référence aux objets de recherche des étudiants. Cette partie vise à développer un point de vue critique. Dans la seconde partie, les étudiants ont la possibilité de choisir entre deux cheminements, selon qu'ils souhaitent approfondir les méthodes qualitatives ou quantitatives. Le contenu du cours sera modulé en fonction des questions méthodologiques liées aux projets de thèse des participants de chacun des cheminements. La troisième partie du cours réunit les étudiants des deux cheminements. Ceux-ci sont appelés à exposer et à confronter leurs choix méthodologiques.

EUR9116 Séminaire de spécialisation

Les participants à ce séminaire sont appelés à approfondir leur domaine choisi de spécialisation, notamment au moyen de lectures assignées par leur directeur de recherche. Cette activité d'approfondissement est complétée par la discussion et l'échange dans le cadre de rencontres animées par le responsable du cours. Ce dernier assume la coordination du séminaire et l'évaluation des étudiants.

EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines

Cette activité, de contenu variable, offre un cadre flexible permettant d'accueillir les initiatives de professeurs (professeurs réguliers des institutions partenaires ou professeurs invités) ou d'équipes de recherche qui viseront à amener les étudiants à approfondir un thème particulier

ou à prendre connaissance des développements en cours et de la recherche de pointe en études urbaines. Le ou les professeurs dont la recherche fait l'objet de ce séminaire assument l'évaluation des étudiants. Ces derniers sont invités à approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des volets de recherche abordés dans ce séminaire.

EUR9131 Séminaire doctoral 1

Ce séminaire vise à familiariser les étudiants aux processus de recherche en études urbaines et à leur permettre une première exploration de leur recherche doctorale avec une insistance sur leur domaine de spécialisation.

Une première partie de ce séminaire est consacrée à la présentation de leurs travaux respectifs par quelques professeurs représentatifs de différents types de recherche, à des discussions sur les aspects à la fois théorique et méthodologique de ces travaux de recherche ainsi qu'à des échanges sur le statut épistémologique des études urbaines et la question de l'interdisciplinarité. Cette première partie repose sur des exposés de professeurs, la lecture de textes proposés et des échanges sous forme de séminaire. Une deuxième partie est dédiée à l'approfondissement, par les étudiants, de leur domaine de spécialisation au moyen de lectures choisies, en accord avec leur directeur de recherche, en vue de produire un état de la question relatif à leur sujet de thèse. La troisième partie est vouée à des échanges sur les domaines de spécialisation des étudiants. Le responsable du cours assume la coordination générale du séminaire, anime les rencontres collectives, s'assure de la collaboration des directeurs de recherche et de la bonne marche des travaux individuels, et est responsable de l'évaluation des étudiants.

EUR9212 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2

Ce séminaire fait suite au séminaire pluridisciplinaire 1. Il porte sur le passage de la théorie à l'analyse en s'appuyant sur les recherches contemporaines. Il poursuit deux objectifs. Le premier consiste à aborder de la manière dont, en études urbaines, on passe de la théorie à la formulation de questions de recherche ou de l'étude de problèmes urbains à une montée en généralité, sans toutefois entrer dans les considérations relatives aux méthodes et techniques de recherche. L'accent est donc mis sur la construction de problématiques de recherche. Le deuxième objectif consiste à dresser un bilan des recherches urbaines les plus récentes dans différentes disciplines, tout en retenant des thématiques centrées sur les enjeux urbains de l'heure, ici et à l'étranger.

Ce séminaire comporte donc des lectures et des discussions collectives organisées autour d'un choix de textes (articles publiés dans les revues scientifiques) et éventuellement (selon les experts de passage à Montréal) de rencontres avec des auteurs invités à présenter le cheminement de leur réflexion. Les étudiants seront invités à dresser une liste de textes importants publiés récemment et à rédiger une synthèse de leurs lectures à partir d'une question générale formulée par le responsable du séminaire.

Préalable(s) : EUR9111 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1

EUR9220 Atelier de préparation du projet de thèse

Cette activité a pour but de créer un lieu d'échange pour les étudiants de deuxième année qui préparent leur examen de projet de thèse. Les versions préliminaires sont discutées et critiquées en vue d'aider l'étudiant à améliorer son projet. À la fin de cette activité, l'étudiant doit déposer une version améliorée de son projet de thèse. Cette activité est coordonnée par un professeur qui conseille les étudiants sur le plan de la démarche d'élaboration du projet de thèse, qui anime les rencontres collectives et qui est responsable de la notation.

EUR9222 Examen de projet de thèse

Rédaction du projet de thèse définitif, d'une longueur d'environ 10 000 mots. Le texte doit exposer la problématique de la thèse, une revue critique de la

bibliographie en rapport avec le sujet, ainsi que les hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. L'étudiant doit défendre son projet oralement devant jury et apporter les corrections demandées, s'il y a lieu. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

EUR9232 Séminaire doctoral 2

Ce séminaire vise à permettre aux étudiants d'approfondir leur projet de recherche doctorale avec une insistance sur l'approche méthodologique.

Une première partie du cours est consacrée à quelques exposés de professeurs portant sur diverses approches méthodologiques en études urbaines. Une deuxième partie est dédiée à l'approfondissement, par les étudiants, de la stratégie méthodologique qu'ils adopteront dans leur recherche en lien avec leur domaine de spécialisation et les questions de recherche soulevées. Une troisième partie est dédiée à des échanges sur les approches méthodologiques des étudiants. Le responsable du cours assume la coordination générale du séminaire, anime les rencontres collectives, s'assure de la collaboration des directeurs de recherche et de la bonne marche des travaux individuels, et est responsable de l'évaluation des étudiants.

Préalable(s) : EUR9131 Séminaire doctoral 1

EUR9335 Séminaire de préparation du projet de thèse

Cette activité a pour but de mener les étudiants à l'examen doctoral centré sur le projet de thèse en leur offrant un lieu d'échanges pour élaborer leur projet de recherche doctoral en tenant compte des considérations éthiques. Une première partie est consacrée à préciser les éléments d'un projet de thèse et à définir un plan de travail dans le cadre de cette activité. Une deuxième partie est dédiée à la rédaction par les étudiants d'une version préliminaire de leur projet de thèse en collaboration avec leur directeur de recherche. Une troisième partie est vouée à un forum doctoral qui consiste en la présentation et la discussion des versions préliminaires des projets de thèse devant les directeurs de recherche concernés, les autres étudiants et professeurs du programme, et des experts extérieurs au milieu universitaire. À la fin de cette activité, les étudiants doivent déposer une version améliorée de leur projet de thèse. Le responsable du cours assume la coordination générale de l'activité, s'assure de la bonne marche des travaux individuels, organise et anime le forum doctoral, et est responsable de l'évaluation des étudiants (succès ou échec).

Préalable(s) : EUR9111 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1 ; EUR9212 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2 ; EUR9131 Séminaire doctoral 1 ; EUR9232 Séminaire doctoral 2 et cours optionnel ou EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines

EUR9840 Examen doctoral (6 cr.)

Dans le cadre de l'examen doctoral, l'étudiant doit faire la démonstration qu'il maîtrise son domaine de recherche à l'intérieur du champ de connaissances des études urbaines et que son projet de thèse répond aux exigences du programme. L'étudiant doit rédiger un texte, d'une longueur d'environ 15 000 mots, présentant une revue critique des écrits sur son domaine de recherche de même que la problématique de sa thèse, son cadre d'analyse, les questions, objectifs et hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. Il doit, de plus, défendre oralement ce texte devant jury et apporter les corrections demandées, s'il y a lieu.

Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

Préalable(s) : EUR9335 Séminaire de préparation du projet de thèse

EUR9900 Examen de synthèse

L'examen de synthèse comporte deux questions auxquelles l'étudiant apporte des réponses écrites, qu'il est appelé à soutenir oralement devant le jury. La première question permet à l'étudiant de faire la preuve d'une connaissance approfondie des principales approches théoriques utilisées par les études urbaines, dans une perspective pluridisciplinaire. La seconde question invite l'étudiant à

montrer une vision synthétique et critique de la littérature touchant son domaine de spécialisation et à faire le point sur les principaux concepts, théories et techniques qui constituent cette tradition intellectuelle. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

EUT7012 Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel

En plus d'exposer les fondements théoriques du développement local, le cours fera une large place aux méthodes, plans et stratégies de mise en œuvre. Le développement local fait appel à une expertise axée sur la mise en place d'un environnement propice aux initiatives de développement, à l'émergence de porteurs de projets et aux opérations d'accompagnement pour assurer la concrétisation des projets. Les notions d'animation, de mobilisation, de développement endogène, de partenariat, d'entrepreneuriat, d'action communautaire, de réseaux formels et informels, d'innovation et de solidarité seront abordées. Des cas d'application pris au Québec et à l'étranger seront analysés pour illustrer les différentes étapes de la démarche. Sera aussi présenté le cadre institutionnel dans lequel s'exercent les pratiques de développement local au Québec. Conférenciers et visites d'entreprises et d'organismes de développement local seront mis à profit dans ce cours.

EUT7100 Cadre institutionnel du tourisme

Ce cours vise à comprendre le contexte sociopolitique dans lequel s'inscrit le développement touristique. Rappel des rôles assumés par les États modernes dans les sociétés occidentales ainsi que des principaux modes d'organisation et structures d'intervention des États. Connaissance du cadre juridique et politique de l'aménagement du territoire et du développement des communautés locales et régionales.

Dans le domaine du tourisme, analyse des rôles et structures d'intervention des divers niveaux de gouvernement. Étude de certains concepts pour bien saisir l'intervention des gouvernements supérieurs et leurs rapports avec les gouvernements inférieurs et la population (centralisation, décentralisation, concentration, déconcentration, consultation, réglementation, privatisation, etc.). Évaluation du rôle des associations d'intérêt dans l'élaboration des politiques touristiques.

EUT7101 Dimensions sociales et culturelles du tourisme

Le cours vise à exploiter les contributions des sciences humaines et sociales à l'analyse et à la compréhension des phénomènes touristiques. L'expérience touristique est faite d'interactions nombreuses et variées entre les visiteurs et les visités. Les fonctions d'hôte sont exigeantes surtout quand il existe de grands écarts entre les sociétés émettrices et réceptrices de touristes. Le patrimoine, les arts, les modes de vie et la culture dans son ensemble sont des réalités de plus en plus recherchées par les visiteurs mais aussi des plus difficiles à rendre accessibles à des étrangers. Le tourisme culturel est souvent une épreuve d'identité pour le milieu qui reçoit. Comment le tourisme peut-il devenir un champ de développement culturel pour les visités comme pour les visiteurs? Cette question sera le thème central du cours.

EUT7102 Aspects économiques du tourisme

Ce cours étudie les principaux aspects économiques du tourisme en relation avec ses dimensions sociologiques et politiques. Par une lecture des principaux auteurs en ce domaine et à l'aide d'études de cas, ce cours se propose d'analyser la place de l'économie dans le développement touristique. On insistera aussi sur le rôle particulier que joue le tourisme dans l'organisation économique de certains pays. Des méthodes d'analyse pluridisciplinaire seront abordées et adaptées au contexte spécifique du tourisme.

EUT8000 Planification et développement stratégiques du tourisme

Ce cours traitera de l'utilisation de la planification dans le développement touristique. L'histoire et les principales théories de la planification seront abordées. Le cours portera sur les principales méthodes de l'analyse des politiques du secteur public et du secteur privé. Il traitera aussi des notions de base de la planification des entreprises et des États. Enfin, dans ce cours, on s'interrogera sur la place des différentes démarches de la planification dans l'évolution globale des sociétés dans lesquelles elles s'inscrivent.

EUT8001 Méthodologie de recherche appliquée en tourisme

Ce cours vise principalement à étudier les approches épistémologiques et les principales méthodes qualitatives et quantitatives de recherche applicables à l'analyse de la demande touristique. Il traitera donc, à la fois, des dimensions micro et macro économiques de cette demande. Selon le niveau de connaissance des étudiants de ce cours, plusieurs méthodes seront abordées ; nous puiserons dans l'arsenal méthodologique propre à la sociologie, à la psychologie sociale, aux sciences économiques et aux sciences de la gestion.

EUT8002 Activité de synthèse

Grâce à un programme de lectures dirigées, les étudiants seront amenés à débattre de questions relatives à la gestion touristique et/ou au développement touristique (ex. le service à la clientèle, le développement durable...). Condition d'accès : Pour s'inscrire à cette activité, il faut avoir réussi au moins 24 crédits du programme.

EUT8100 Séminaire sur l'analyse des plans et politiques touristiques

Ce séminaire portera sur l'analyse des documents relatifs aux différentes composantes de la planification du tourisme et des politiques touristiques au Québec, au Canada et dans le monde. Il tentera d'identifier concrètement les principaux agents de la planification et de l'élaboration des politiques touristiques au niveau national et international ; il analysera empiriquement le rôle et les valeurs de ces agents. Il adoptera une démarche comparative dans l'étude des plans nationaux des pays occidentaux et des pays en voie de développement.

EUT8101 Séminaire sur le tourisme international et les pays en développement

En un premier temps, ce cours proposera un bilan des influences positives et négatives du tourisme international sur l'économie, la société et la culture des pays en voie de développement. Au passage, il faudra relever les difficultés des recherches qui ont tenté de faire ces évaluations. En second lieu, le cours se concentrera sur les grands acteurs et les systèmes d'action de la scène internationale qui sont à l'œuvre dans de très nombreux pays en développement. Par des études de cas, on explorera les rapports entre le développement endogène et l'action des transnationales du tourisme. Finalement, le cours approfondira les interventions des divers agents internationaux qui, tels l'O.M.T., l'Unesco, le B.I.T.S., etc. tentent de mettre le tourisme au service du développement des pays moins industrialisés.

EUT8102 Création et mise en valeur des sites touristiques

Dans un monde où le tourisme prend des formes diverses et rejoint différents segments de la population, la recherche de la qualité dans la mise en valeur des sites touristiques est devenue primordiale. Le cours vise à mettre l'étudiant devant diverses possibilités de création et de mise en valeur des lieux touristiques. Il s'agit de faire l'analyse des différents potentiels et d'apporter des réponses tout en considérant l'ensemble de la problématique environnementale, physique, socioculturelle ou économique. Ce cours prévoit des visites sur le terrain et des conférences de spécialistes, dans le cadre d'un voyage permettant de découvrir «in situ», dans différentes régions, des lieux urbains, ruraux, écotouristiques, patrimoniaux, etc.

EUT8103 Tourisme en milieux urbain et rural

Étude de deux «tourismes» qui font appel à un contenu différent, à la fois sur le plan des clientèles que sur celui de leurs déplacements ou de la gestion qu'ils requièrent. Deux «tourismes» qui sont différents aussi par les expériences recherchées. Analyse des principales dimensions du tourisme urbain et rural, exploration des images et des perceptions de la clientèle touristique potentielle sur les plans national et international. Analyse des changements qui surviennent en cette fin de XX^e siècle eu égard aux destinations touristiques classiques et celles qui émergent en territoire urbain comme en territoire rural. Études de cas et éléments de prospective.

EUT8104 Dynamique internationale du tourisme

Ce cours initie l'étudiant aux enjeux internationaux dans l'industrie touristique. Les principaux réseaux internationaux et leur impact sur la mise en marché sont analysés. L'origine du leadership de l'offre touristique y est abordée dans une perspective dynamique : le rôle de l'État, d'un transporteur ou d'un voyageur de développement commercial y est étudié.

EUT8200 Travail dirigé en tourisme (6 cr.)

À partir de lectures dirigées et de rencontres avec le professeur, l'étudiant produira un texte permettant d'approfondir et de faire la synthèse d'un problème ou d'un thème relié aux champs d'études du programme.

FAM900X Séminaire

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants de cycles supérieurs de la faculté des arts, une réflexion critique sur des problématiques variées.

Assister à des séminaires, des ateliers ou des laboratoires. Condition d'accès : Ce cours est destiné aux étudiants de maîtrise et de doctorat.

FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

Ce cours permet aux étudiants de se familiariser avec certains courants de l'épistémologie contemporaine qui ont exercé une influence sur le développement des études en communication. Plus précisément, il permet d'abord d'identifier et d'analyser les présupposés épistémologiques et idéologiques véhiculés par les discours en communication : néopositivisme, phénoménologie, herméneutiques, constructivisme, philosophie du langage, etc. En outre, il permet de discerner les liens entre ces présupposés (épistémologie et idéologie) et certaines orientations méthodologiques qui donnent lieu au choix de différentes stratégies de recherche. Enfin, ce cours complète l'élaboration de l'esprit critique par le biais de l'étude des arguments et des points de vue divergents pour en démontrer la logique et les situer par rapport aux débats principaux qui ont cours en communication.

FCM7001 Paradigmes pour l'étude de la communication

Réflexions sur les processus de transfert et d'importation de savoirs entre différents champs disciplinaires ainsi que sur différentes recherches qui contribuent présentement à l'articulation de nouveaux paradigmes pour l'étude de la communication. Au plan du contenu, ce cours tentera de définir de façon congruente les principaux concepts émanant de ces champs de connaissance (et plus particulièrement ceux qui relèvent de la systémique de la cybernétique, de la théorie de l'information, des théories logiques et mathématiques) et d'illustrer de façon opérationnelle, leurs modes d'applications dans le champ communicationnel.

FCM700X Séminaire avancé sur la communication et la culture au Brésil

Approfondissement d'un secteur de la culture ou des communications brésiliennes. Le séminaire pourra porter sur l'une ou l'autre des industries culturelles ou médiatiques

(radio, presse, cinéma, télévision, etc.). L'on y accordera une grande place aux recherches et aux publications des auteurs brésiliens. Les thèmes et les problématiques abordés seront définis conjointement par le professeur responsable du séminaire et par le directeur du Centre d'études et de recherche sur le Brésil.

Cours à contenu variable.

FCM7103 Méthodologie générale

Ce cours de méthodologie générale vise à favoriser une démarche rigoureuse de recherche et d'intervention en communication, en privilégiant certains objectifs d'apprentissage se distribuant ainsi : l'identification de problématiques descriptives ainsi que l'élaboration de problématiques critiques en intégrant au sein de celles-ci des catégories d'analyse provenant de différents paradigmes ; la mise en forme de scénarios de recherche, avec les choix inhérents entre différents modes d'investigation, analyse de cas, analyses comparatives, schéma expérimental, simulation, recherche-action. Différents types d'élaboration de rapports de recherche et de mémoires sont étudiés. L'examen de mémoires déjà réalisés sert d'application.

FCM7104 Méthodologie quantitative

Perspectives et limites des méthodes quantitatives dans le champ des communications. Perspectives et limites des méthodes qualitatives et quantitatives. Utilisation des microordinateurs pour fin de calcul. Revue des statistiques univariées et bivariées. Statistiques descriptives vs statistiques inférentielles. Qu'est-ce que l'analyse de données? Notions de métrique, d'inertie et de corrélation. Analyse des données multivariées : analyse en composantes principales, analyse factorielle des correspondances, classification hiérarchique ascendante.

FCM7105 Méthodologie qualitative

Perspectives et limites des méthodes qualitatives dans le champ des communications. Fondements épistémologiques et modes de validation spécifique des méthodes qualitatives. Le point de vue des acteurs dans l'explication et la compréhension des phénomènes sociaux. Examen de diverses stratégies de recherche : théorie de l'émergence ou ancrée (grounded theory), récits de vie, observation ethnographique, approche clinique, recherche-action. Analyse qualitative et données qualitatives. Complémentarité des traitements quantitatif et qualitatif des données produites (textes, discours, conversations). Production et diffusion des rapports de recherche.

FCM7106 Stratégies de recherche quantitative

Ce cours aborde les perspectives, techniques et limites de la recherche quantitative en communication en insistant sur les critères scientifiques de validité et de fiabilité. Il s'agit d'apprendre à choisir une stratégie quantitative en fonction d'une problématique, de questions de recherche, des populations concernées, à partir d'exemples de travaux déjà effectués. Il permet également d'élaborer un cadre opératoire incluant les principales techniques de recherche et leurs modalités de construction, de la collecte et de l'analyse de données. L'analyse statistique est étudiée sous ses formes bivariées, multivariées, descriptives et inférentielles, de même que les notions de métrique, d'inertie, de classement, de correspondance et de corrélation. Certains logiciels d'analyse quantitative usuels comme SPSS et EXCEL sont mis à contribution. Enfin, l'interprétation et la discussion de données sont effectuées en fonction de leur cohérence interne et de leur pertinence dans le scénario de recherche. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

FCM7107 Stratégies de recherche qualitative

Ce cours présente les fondements épistémologiques de la posture de recherche qualitative en sciences humaines et sociales. Il permet à l'étudiant d'acquérir une connaissance des diverses approches traditionnelles et récentes relatives à la recherche qualitative. Par exemple,

la place du point de vue des acteurs dans l'explication et la compréhension des phénomènes sociaux, les modes de validation spécifiques des stratégies de recherche qualitative et autres distinctions propres à la dynamique de la recherche qualitative. Les stratégies de recherche qualitative les plus reconnues sont explorées : l'approche phénoménologique, l'approche des récits de vie ou de pratique, l'approche ethnométhodologique, l'approche ethnographique, l'étude de cas, l'approche de la théorie ancrée. En outre, l'étudiant a l'occasion d'approfondir au moins une stratégie appliquée à un phénomène social choisi en abordant toutes les étapes d'un processus de recherche puis de faire une analyse critique de la stratégie de recherche qualitative explorée. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

FCM7108 Stratégies de recherche intervention

Ce cours présente les fondements épistémologiques de la recherche intervention en communication. Il permet à l'étudiant d'acquérir une connaissance des diverses approches traditionnelles et récentes relatives à la recherche intervention. Les stratégies de recherche intervention les plus reconnues sont étudiées : la recherche-action, l'enquête feedback, l'analyse de besoins, le focus group, l'analyse clinique, ou encore d'autres démarches de recherche intervention associées à la communication. En outre, l'étudiant a l'occasion d'approfondir au moins une stratégie appliquée à une problématique spécifique à un milieu donné en abordant toutes les étapes d'un processus de recherche intervention et d'en faire une analyse critique. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

FCM7515 Analyse des productions culturelles

Séminaire qui se donne pour double objectif de présenter des productions mass médiatiques contemporaines (comme le vidéo-clip, les performances multimédias, les nouvelles productions publicitaires, le «docu-drama», les formes récentes du discours d'information) et d'évaluer les approches analytiques pertinentes (analyse de contenu, de discours, des jeux de langage, structurale, anthropologique).

FCM7516 Analyse des productions culturelles

En fonction de thèmes particuliers, ce cours présente et analyse un aspect des productions culturelles à travers les productions médiatiques contemporaines telles que BDs, discours d'information, documentaires, espaces publics, fictions, multimédias, performances, publicités, téléseries, vidéoclips, etc. De plus, le cours évalue ces productions en fonction des approches analytiques pertinentes (analyse de contenu, de discours, des jeux de langage, structurale, anthropologique, etc.). Ce cours se donne sous forme de séminaire.

FCM781K Communication médiatique et santé

Connaître les perspectives théoriques (micro, meso et macro) au sujet des communications médiatiques en matière de santé. Examiner comment les médias affectent la santé des individus et des communautés. Cerner les mesures des effets des médias sur la santé des populations. Exposer différents exemples des stratégies médiatiques en santé publique. Les séminaires aborderont les approches théoriques et empiriques de l'étude des communications médiatiques en matière de santé. Les dimensions suivantes pourront être traitées : la contribution des médias en matière de santé ; les médias comme déterminant et solution aux problèmes de santé ; trois axes d'action des médias : changement d'attitudes, changement de l'environnement socio-politique et renforcement des normes et l'examen de l'efficacité de quelques campagnes médiatiques.

FCM781X Séminaire avancé de recherche en communication I

Analyse critique d'une problématique (dont la problématique féministe) relevant de la concentration «médias» (médias et technologies d'information et de communication). Le

séminaire fait le point sur un aspect particulier et spécialisé du domaine visé. Le contenu de la problématique choisie est à déterminer à chaque nouveau trimestre.

FCM782X Séminaire avancé de recherche en communication II

Analyse critique d'une problématique (dont la problématique féministe) relevant de la concentration «communications organisationnelles» (organisation, réseaux sociaux, groupes et relations interpersonnelles). Le séminaire fait le point sur un aspect particulier et spécialisé du domaine visé. Le contenu de la problématique choisie est à déterminer à chaque nouveau trimestre.

FCM783X Séminaire avancé de recherche en communication III

Analyse critique d'une problématique (dont la problématique féministe) relevant de la concentration «communications internationales» (relations internationales et développement, relations interculturelles). Le séminaire fait le point sur un aspect particulier et spécialisé du domaine visé. Le contenu de la problématique choisie est à déterminer à chaque nouveau trimestre.

FCM7905 Lectures dirigées

Activité individuelle encadrée par un professeur du programme dont les objectifs et les exigences sont équivalents à ceux des cours de formation spécifique. Les lectures exigées dans le cadre du plan de lectures élaboré au début du trimestre doivent s'inscrire directement dans le champ de recherche de l'étudiant. Elles visent à le préparer, tant au plan théorique qu'au plan méthodologique, à ses travaux de recherche, d'intervention ou de création et à la rédaction de son projet de mémoire.

FCM7909 Stage de recherche

Activité individuelle encadrée par un professeur ou la direction de recherche de l'étudiant. Ce stage peut se dérouler au Québec ou ailleurs dans un milieu reconnu pour la recherche, l'intervention ou la création. La durée du stage est d'au moins 120 heures à temps plein ou réparties à temps partiel. Il doit être approuvé par la direction de recherche de l'étudiant et la direction de programme avant l'inscription de l'étudiant.

FCM790X Séminaire de recherche en communication

Cours à contenu variable. Le séminaire propose une analyse critique d'une problématique portant sur un aspect particulier d'un champ de recherche, d'intervention ou de création en communication. À titre indicatif, les thèmes suivants ont été abordés : qualité de l'information télévisée ; récit, communication et société ; relations transitionnelles et mentorat ; communication, cyberspace et communautés virtuelles ; l'espace public démocratique et l'écriture pamphlétaire ; séminaire en psycho-ethnologie des relations interculturelles ; etc.

FCM7910 Stage à l'international (6 cr.)

Activité étudiante individuelle d'une durée minimale de deux mois réalisée dans un pays étranger. Le stage se déroule dans un établissement d'accueil (université, centre de recherches, etc.) et comprend des activités liées aux travaux de recherche, d'intervention ou de création de l'étudiant. Le stage doit être approuvé par le directeur de recherche et la direction du programme avant le départ de l'étudiant.

FCM7915 Projet de mémoire

Réalisation du projet définitif du mémoire, sous la direction du tuteur (directeur de mémoire). Problématique, méthodologie ou instrumentation, bibliographie de base, échéancier détaillé. Dépôt formel du projet de mémoire. Cette activité suit normalement le Séminaire de synthèse FCM7921.

FCM7920 Projet de mémoire

Cette activité consiste en la réalisation d'un document présentant le projet de mémoire de l'étudiant. Rédigé selon les règles approuvées par le programme, ce

document d'une trentaine de pages doit contenir les éléments suivants : présentation de la problématique de départ et des questions de recherche ; identification du cadre théorique conceptuel servant à appréhender l'objet (incluant la définition des concepts-clés) ; présentation et justification de la méthodologie, tant en termes d'approche que de recueil et d'analyse des données. Suite à l'approbation par le directeur de recherche, le projet de mémoire est soumis pour évaluation à un jury composé de trois personnes, dont le directeur de recherche. L'évaluation du projet de mémoire donne lieu à une discussion qui peut, selon le choix de l'étudiant, être publique ou non.

FCM7921 Séminaire de synthèse

Ce cours vise à confronter diverses problématiques en communication à partir d'une présentation des projets de mémoires étudiants. Diverses thématiques seront approfondies couvrant les principaux secteurs du domaine de la communication : médias, technologies d'information et de communication, communications organisationnelles, communications internationales et interculturelles, etc. Diverses questions méthodologiques seront abordées en fonction de la démarche de production des mémoires.

FCM9152 Séminaire avancé en méthodologie II

L'atelier de recherche a pour but de combler un besoin particulier non couvert par le programme et est supervisé par le directeur de thèse de l'étudiant. L'atelier peut prendre diverses formes, dont un programme de lectures dirigées, un projet précis au sein d'un groupe de recherche, un cours hors programme (y compris un cours de 2^e cycle), un stage de recherche. L'atelier de recherche fera l'objet d'une entente précise conclue entre le directeur et l'étudiant, approuvée par la direction locale du programme et déposée dans le dossier de l'étudiant au programme.

FCM915X Séminaire avancé en méthodologie I

Acquisition des compétences méthodologiques nécessaires à l'élaboration et à la réalisation d'un programme de recherche. Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Les séminaires aborderont certains grands courants contemporains de méthodes d'analyse. Les dimensions suivantes pourront être abordées : formulation de devis ; stratégies et instruments de cueillette de données ; procédés qualitatifs ou quantitatifs d'analyse de résultats. Le contenu du séminaire pourra varier d'un trimestre à l'autre, de manière à répondre aux besoins des étudiants.

FCM917X Séminaires avancés en communication

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche. Les sujets varient et sont déterminés par le comité du doctorat conjoint.

FCM9213 Culture populaire

Ce séminaire met l'accent sur la dimension politique de la culture populaire et sur les défis intellectuels qu'elle représente. Le séminaire portera sur les aspects conceptuels et historiques de l'étude des formes que prend la culture populaire, sur la production et la consommation de celles-ci, ainsi que sur leur évaluation. Le séminaire familiarise l'étudiant avec les principaux enjeux et idées propres aux études culturelles, à commencer par l'intérêt accru pour la culture de masse depuis la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Il traitera également des modes d'analyse et de compréhension des textes populaires et des lieux de consommation populaire, de même que de la subjectivité, de la communauté, des hiérarchies culturelles et de la société de masse.

FCM9230 Séminaire d'intégration

Connaissance des principaux courants de recherche dans les différents domaines couverts par le programme conjoint.

Ce cours obligatoire propose aux étudiants de première année une réflexion épistémologique concernant diverses approches conceptuelles de la communication ainsi que la gamme des problématiques de recherche élaborées dans le champ et dans le programme. Il vise la compréhension des rapports entre différents domaines du champ ; la capacité de reconnaître les liens entre les bases épistémologiques, la construction théorique, la formation des problématiques de recherche et les approches méthodologiques ; une familiarisation avec les principaux domaines du programme ; et le développement d'une capacité de dialoguer avec des collègues des différents domaines. Tous ces résultats devraient contribuer à une solide préparation de l'examen de synthèse.

FCM9234 Communication, démocratie et pouvoir

Ce séminaire aborde la structure communicationnelle et la qualité de la démocratie dans la société moderne. Il traite des ressources discursives, disponibles pour réaliser la démocratie et agir sur elle, de la constitution d'agents démocratiques, du rôle des médias dans la constitution et le maintien de la sphère publique, des stratégies communicationnelles, des normes de régulation et du pouvoir, de la réalisation de la différence, ainsi que de divers aspects de la culture publique.

FCM9302 Forum doctoral (6 cr.)

Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, tous les étudiants de deuxième année doivent s'inscrire à ce séminaire de théorie et de recherche. L'ensemble des étudiants et des professeurs sont aussi conviés à y participer. Chaque étudiant inscrit au forum doctoral présentera une première esquisse de son projet de thèse. Le forum doctoral favorisera les échanges entre les cinq domaines du programme. Préalable(s) : Réussite de l'examen de synthèse.

FCM9400 Projet de thèse (6 cr.)

L'étudiant qui a réussi son Forum doctoral pourra s'inscrire à son projet de thèse. Le projet de thèse doit normalement être déposé par écrit dans les douze mois suivant la fin du Forum de l'étudiant. Toute exception devra faire l'objet d'une demande motivée de prolongation de délai auprès de la direction locale du programme, qui en fera état au Comité de liaison du programme. De plus, l'étudiant devra défendre oralement son projet devant un jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique de même que la faisabilité de la recherche proposée. Chaque jury, constitué de trois professeurs, inclut au moins un professeur provenant d'un des deux départements partenaires autres que celui où l'étudiant est inscrit. Le directeur proposera deux noms au Comité de liaison du programme. Le projet pourra être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, le refus met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est réputée terminée qu'une fois le projet de thèse accepté. L'évaluation sera effectuée suivant la notation succès-échec. Préalable(s) : FCM9302 Forum doctoral (6 cr.)

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes

Ce séminaire est un lieu d'analyse et de synthèse des apports théoriques et méthodologiques développés en études féministes. Il vise une compréhension en profondeur de débats théoriques fondamentaux dans ce domaine d'études multidisciplinaire. De même, il s'attache à l'examen critique des outils d'analyse de diverses disciplines du point de vue de la recherche féministe. Ce séminaire devrait permettre l'intégration et le questionnement des intérêts de recherche des personnes participantes selon une approche féministe adaptée à l'investigation des rapports sociaux de sexe ou des rapports de genre. De préférence, ce séminaire sera donné en team-teaching ou fera place à des contributions extérieures.

FEM7100 Séminaire ou communication (1 cr.)

Le travail exigé consiste à soumettre le texte d'une communication qui sera présentée dans le cadre d'un cours, d'un séminaire (autre que ceux inscrits au programme de l'étudiante) ou d'un colloque, en lien avec la formation en études féministes.

Ce cours est évalué selon la notation succès-échec.

FIN8301 Fondements de la finance I

Ce cours a pour but d'initier l'étudiant à la gestion financière des sociétés et lui permettre d'en étudier les différents principes. Ce cours aidera les étudiants à assimiler les concepts fondamentaux expliquant le comportement du gestionnaire financier dans un contexte de certitude et dans un univers risqué. Les thèmes abordés sont les suivants : le loyer de l'argent, les mathématiques financières, le choix des investissements en contexte de certitude et d'incertitude, le fonctionnement des marchés financiers, le coût du capital, la structure de capital, le risque, le rendement et les émissions d'actions et de dettes à long terme. Cours avec séances de laboratoire.

FIN8302 Fondements de la finance II

Ce cours a pour objectif l'approfondissement du fonctionnement des différents marchés financiers, l'introduction aux théories de la finance moderne et l'apprentissage des modèles d'évaluation d'actifs financiers. Les sujets abordés sont les suivants : la théorie moderne de portefeuille, le CAPM, les techniques d'évaluation des titres à revenus fixes (durée, convexité, immunisation et courbe des rendements à l'échéance), des contrats à terme, des options (modèle de Black et Scholes) et l'introduction à la finance internationale. Cours avec séances de laboratoire.

FIN8310 Fondements en statistique, optimisation et informatique

Ce cours vise à intégrer et à appliquer les connaissances théoriques acquises en fondements économétriques de la finance. Il permettra aux participants de maîtriser les principaux logiciels utilisés en finance appliquée et de développer des aptitudes à concevoir des programmes courants de traitement des données et de modélisation financière. Les thèmes abordés sont les suivants : Séries temporelles, logiciels de traitement statistique et économétrique, traitement et programmation de bases de données. Analyse multivariée, discriminante, factorielle et logit. Simulations Monte Carlo. Visual Basic. Modèles d'optimisation. Logiciels What's Best et LINGO. Cours avec séances de laboratoire.

FIN8500 Économétrie avancée (statistiques avancées)

L'objectif général est d'approfondir les mesures statistiques de base ; analyse du modèle linéaire général et des problèmes reliés à l'utilisation de ce modèle ; étude de cas financiers. Revue des concepts de base en statistique et en régression. Les divers problèmes rencontrés lors d'une régression linéaire et non linéaire et leurs diagnostics. Analyse factorielle et analyse discriminante. Les modèles probit et logit. Survol de la statistique bayésienne. L'élaboration de modèles financiers en rapport avec l'économétrie.

FIN8501 Économie et conjoncture avancée

L'objectif général est de maîtriser les principes fondamentaux de l'analyse économique et de l'analyse conjoncturelle. Revue des notions de base en microéconomie et en macroéconomie. Les modèles économiques. Modèles mathématiques des cycles économiques. Estimation des modèles macroéconomiques : problèmes d'identification. Analyse économique et évaluation des actifs financiers.

FIN8502 Comptabilité et analyse financière avancée

L'objectif général est d'analyser les informations contenues dans les états financiers.

Les décisions d'investissement. Le cadre de l'analyse financière. Les fondements de l'analyse des ratios

financiers. La recherche empirique : les implications pour l'analyse des états financiers. L'analyse des stocks. L'analyse des actifs à long terme. L'analyse des impôts. L'analyse des passifs financiers. L'analyse des éléments hors bilan : recherche empirique dans ce domaine. Intégration des produits dérivés dans les bilans. Analyse comptable des opérations de couverture. Fusions et acquisitions. Analyse du crédit et du risque. L'évaluation et la prévision.

FIN8503 Déontologie de la finance

L'objectif général est d'initier l'étudiant au code de déontologie dans le domaine financier au Canada et aux États-Unis. Aborder les aspects juridiques de la finance au Canada et aux États-Unis.

La déontologie en rapport avec l'entreprise. Évolution historique de la déontologie entrepreneuriale. Code de déontologie de l'AIMR. Lois et règlements. La déontologie financière canadienne. Normes fiscales canadiennes et américaines. Éthique internationale.

FIN8504 Théories avancées de portefeuille

L'objectif général est de maîtriser les diverses théories en finance ayant trait au domaine de la gestion de portefeuille.

Théories de Markowitz à l'APT. Applications financières des théories des neurones et du chaos. Théorie avancée de l'analyse de la performance d'un gestionnaire de portefeuille. L'intégration de la fonction d'utilité dans les théories de portefeuille. Modèles mathématiques de l'évaluation des actifs financiers : modèles stochastiques et modèles déterministes.

FIN8505 Marché des capitaux

L'objectif général est de maîtriser les institutions et les mécanismes de fonctionnement des marchés financiers. Le modèle économique et financier néo-keynésien. Les émetteurs de titres au Canada et aux États-Unis. Le rôle des intermédiaires financiers sur les marchés des capitaux. La régulation des banques et la gestion bancaire. Les aspects institutionnels des marchés monétaire, obligataire et boursier au Canada et aux États-Unis. Les marchés financiers internationaux. L'ingénierie financière.

FIN8506 Évaluation des actifs : analyses technique et fondamentale

L'objectif général est de maîtriser les techniques utilisées par les courtiers et les gestionnaires de portefeuille pour prévoir les prix des titres.

Analyse approfondie des principaux indicateurs de l'analyse technique. L'analyse industrielle et l'évaluation des actifs. L'analyse des états financiers des compagnies et l'évaluation des actifs. Techniques de l'octroi du crédit commercial. Étude de cas.

FIN8507 Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes

L'objectif général est de maîtriser les techniques de gestion de portefeuilles de titres à revenus fixes.

Les politiques de portefeuille : les objectifs de l'investisseur ; les contraintes de l'investisseur. Les prévisions et la gestion de portefeuille. Théories de la répartition des actifs. Stratégies de gestion de portefeuille à revenus fixes : gestion passive et active. Modèles de détermination des prix des titres à revenus fixes comportant des options. Modèles de détermination des prix des produits dérivés écrits sur des titres à revenus fixes : *cap*, *collar*, *swap* etc. Les options exotiques. Stratégies internationales en matière de gestion de portefeuilles de titres à revenus fixes.

FIN8508 Gestion de portefeuille : actions

L'objectif général est de maîtriser les techniques de gestion de portefeuilles d'actions, d'actifs immobiliers et de produits dérivés.

Stratégie de gestion de portefeuilles d'actions. Stratégies de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Modèles de détermination des prix des divers types d'options

sur actions : modèles de Black et Scholes, modèles de Black, modèle de la binômiale, modèles numériques. Techniques de couverture d'un portefeuille d'actions. Actions internationales ; indices d'actions.

FIN8509 Aide décisionnelle en finance

L'objectif général est de maîtriser les principaux systèmes d'information utilisés en finance.

Logiciels spécialisés. Recherche d'information. Méthodologie de recherche. Chiffriers informatisés. Présentation et communication. Simulation. Optimisation. Algorithmes génétiques. Systèmes des neurones. Statistique paramétrique.

FIN8511 Gestion de portefeuille : produits dérivés

L'objectif général est de maîtriser les techniques de gestion de portefeuilles d'actions, d'actifs immobiliers et de produits dérivés.

Stratégie de gestion de portefeuilles d'actions. Stratégies de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Modèles de détermination des prix des divers types d'options sur actions : modèles de Black et Scholes, modèles de Black, modèle de la binômiale, modèles numériques. Techniques de couverture d'un portefeuille d'actions. Actions internationales ; indices d'actions.

FIN8512 Utilisation des dérivés sur actions et indices en gestion de portefeuille

Ce cours présente une analyse approfondie de l'utilisation des instruments dérivés sur actions et indices dans la gestion de portefeuille. Il vise à transmettre aux participants les connaissances et habiletés nécessaires à la sélection et l'intégration des contrats à terme boursiers, des contrats à terme de gré à gré et des options sur actions et indices dans le portefeuille pour atteindre les objectifs d'investissement fixés. Les participants seront aussi amenés à comprendre et approfondir les méthodes d'évaluation et les stratégies de négociation de ces nouveaux produits financiers. Enfin, ils apprendront à gérer les risques inhérents à ces instruments.

Distinction entre instruments dérivés négociés hors cote (over-the-counter) et échangés sur les marchés boursiers. Utilité des instruments dérivés comme outils d'investissement à des fins de couverture et de spéculation ou encore, pour obtenir un effet de levier ou un revenu supplémentaire. Caractéristiques des différents profils de profits et pertes des options d'achat et de vente. Principes de saine gestion du portefeuille et intégration des stratégies de négociation des instruments dérivés à des fins de diversification synthétique, de protection du portefeuille, de prise de position dans le sens des anticipations ou pour l'obtention de revenus.

Enseignement magistral accompagné de cours en ligne développés par l'Institut des dérivés de la Bourse de Montréal.

FIN8513 Utilisation des dérivés sur taux d'intérêt en gestion de portefeuille

Ce cours présente une analyse approfondie de l'utilisation des instruments dérivés sur taux d'intérêt tels que les contrats à terme boursiers, les contrats à terme de gré à gré, les conventions d'échange (swaps) et les options dans le contexte de la gestion des portefeuilles de titres à revenus fixes. Les participants seront amenés à comprendre et à maîtriser les méthodes d'évaluation des instruments dérivés sur taux d'intérêt et les stratégies de négociation des contrats à terme et des options dans ce contexte. Enfin, ils apprendront à gérer les risques inhérents à ces instruments.

Le cours traitera, entre autres, des sujets suivants : la valeur temporelle des flux monétaires, les principales caractéristiques des instruments dérivés, les modèles d'évaluation des contrats à terme et des options sur taux d'intérêt, l'utilisation des swaps de taux d'intérêt comme outils de couverture et de spéculation, les mesures de risque, les principes de saine gestion des portefeuilles de titres à revenus fixes et les stratégies de négociation

des instruments dérivés sur taux d'intérêt dans le but de prendre position dans le sens des anticipations, de protéger le portefeuille ou d'engendrer des revenus supplémentaires.

Enseignement magistral accompagné de cours en ligne développés par l'Institut des dérivés de la Bourse de Montréal.

FIN8514 Gestion du risque de crédit

Dans ce cours, on analyse dans le détail les différents risques de crédit auxquels les entreprises sont exposées. Les participants apprendront à mesurer ces risques, à en identifier les sources et à les gérer en utilisant les instruments financiers dérivés. Ils acquerront une connaissance approfondie théorique et pratique des principaux modèles de risque de crédit et en comprendront les différences. Enfin, on traitera des aspects pratiques des opérations de courtage en instruments dérivés, du fonctionnement et de la réglementation des marchés (hors cote et boursiers) sur lesquels ils s'échangent et des principales dispositions de l'accord de Bâle portant sur la réglementation relative à l'évaluation et la déclaration des risques dans le cadre des opérations effectuées par les institutions bancaires.

Déterminants du risque de crédit et utilisation des instruments dérivés dans la gestion de ce risque. Aspects pratiques des opérations de courtage d'instruments dérivés : suivi des opérations des firmes de courtage, traitement des ordres d'achat et de vente et conciliation, processus de compensation et modèles de règlement, réglementation de l'industrie du courtage en instruments dérivés, problèmes de non-conformité aux normes.

Enseignement magistral accompagné de cours en ligne développés par l'Institut des dérivés de la Bourse de Montréal.

FIN8515 Gestion du risque de marché

Dans ce cours, on analyse dans le détail les différents types de risque de marché auxquels les entreprises sont exposées, dont les risques d'affaires et les risques financiers. Les participants apprendront à mesurer ces risques, à en identifier les sources et à utiliser les instruments dérivés appropriés pour les réduire. Ils acquerront aussi une connaissance approfondie de la structure, du mode d'utilisation et de l'interprétation des résultats des trois principaux modèles de valeur à risque (VAR) dans le contexte d'un portefeuille conventionnel. Enfin, on traitera des politiques et des procédures administratives associées aux opérations sur instruments financiers dérivés ainsi que des problématiques d'affaires en matière de gestion de risques.

Enseignement magistral accompagné de cours en ligne développés par l'Institut des dérivés de la Bourse de Montréal.

FIN8516 Aspects éthiques, comptables, légaux et fiscaux des instruments dérivés

Ce cours traite essentiellement des principes éthiques qui doivent prévaloir dans le contexte de l'utilisation des instruments dérivés. Ces principes touchent à la fois les aspects comptables, légaux et fiscaux de ces nouveaux produits financiers. Les participants analyseront d'abord en profondeur les principaux modèles comptables traitant des opérations impliquant des instruments dérivés ; ce faisant, ils seront amenés à distinguer le modèle traditionnel du modèle d'évaluation aux prix du marché pour ensuite aborder les modèles permettant de prendre en compte les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. On présentera dans le détail les normes américaines relatives à la comptabilisation des instruments dérivés (SFAS 133), les normes internationales (IAS 39) ainsi que les difficultés rencontrées dans leur application.

Principaux problèmes éthiques auxquels les intervenants sur le marché des instruments dérivés sont confrontés. Fondements et principales approches de l'éthique appliquée au domaine financier ; analyse de certaines problématiques particulières à l'aide de cas et approfondissement avec les participants des codes déontologiques canadien et américain en matière de courtage d'instruments dérivés. Examen des exigences

relatives aux déclarations des risques de marché imposées aux États-Unis par la Security Exchange Commission, des mesures fiscales spécifiques aux opérations sur instruments dérivés ainsi que des systèmes de contrôle interne et de surveillance des opérations suggérés pour adoption par les entreprises.

Enseignement magistral accompagné de cours en ligne développés par l'Institut des dérivés de la Bourse de Montréal.

FIN8610 Théories avancées de portefeuille

Ce cours a pour objectif l'approfondissement des connaissances en théories de portefeuille. Le cours vise à donner au gestionnaire de portefeuille, à l'analyste financier et au spécialiste en finance corporative les connaissances les habilitant à analyser les modèles de Markowitz, du CAPM et de l'APT dans un cadre mathématique rigoureux, et d'une manière critique. Marché des capitaux. Analyse moyenne-variance. Théorie du CAPM. Théorie de l'APT. Évaluation de la gestion de portefeuille. Théories des taux à terme et théories de la structure à terme des taux d'intérêt. Répartition des actifs. Théories du chaos et des neurones et les marchés financiers. Inefficacité de marché et indicateurs boursiers. Cours avec séances de laboratoire.

Préalable(s) : MAT8510 Calcul stochastique appliqué ou MAT8601 Méthodes stochastiques en finance I

FIN8612 Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes

Ce cours a pour but de permettre au gestionnaire de portefeuille, à l'analyste financier et au spécialiste en finance corporative d'intégrer, d'approfondir et d'appliquer leurs connaissances des modèles d'évaluation des obligations et des produits dérivés sur titres à revenus fixes. L'étudiant se familiarisera avec les nouvelles technologies (informatiques) employées en gestion de portefeuille. Finalement, l'étudiant développera les habiletés relatives aux stratégies de gestion de portefeuille. Les thèmes abordés sont les suivants : Concepts fondamentaux. Le risque d'insolvabilité. Évaluation et modélisation. Produits dérivés complexes. MBS, CMO, ABS : évaluation et applications. Gestion de portefeuille. Cours avec séances de laboratoire.

Préalable(s) : MAT8510 Calcul stochastique appliqué ou MAT8601 Méthodes stochastiques en finance I

FIN8614 Gestion de portefeuille : actions

Ce cours vise un double objectif : approfondir et intégrer les connaissances en gestion d'un portefeuille d'actions nécessaires au gestionnaire de portefeuille, à l'analyste financier et au spécialiste en finance corporative ; familiariser l'étudiant avec les différentes stratégies de gestion de portefeuille et lui permettre d'évaluer la performance d'un portefeuille d'actions. Le marché des actions. Analyse fondamentale des titres boursiers. Théories des marchés efficients. Les stratégies de gestion de portefeuille. Intégration des produits dérivés dans la gestion d'un portefeuille d'actions. Couverture du risque de change d'un portefeuille d'actions. La gestion du portefeuille d'un fonds mutuel ou d'un fonds de pension. La gestion d'un portefeuille immobilier. La gestion d'un portefeuille d'actions internationales. Cours avec séances de laboratoire.

FIN8616 Gestion de portefeuille : produits dérivés

Ce cours repose sur les connaissances acquises en calcul stochastique. Il a pour but d'analyser de façon rigoureuse et intégrée les produits dérivés tant sur le plan théorique que pratique, et de faire le lien entre leurs marchés et ceux des titres traditionnels. Plus spécifiquement, le cours vise à donner au gestionnaire de portefeuille, à l'analyste financier et au spécialiste en finance corporative une formation complète en produits dérivés : les principes d'évaluation, les liens qui les unissent aux titres sous-jacents, les stratégies de couverture, de spéculation, d'arbitrage et d'assurance de portefeuille qui les utilisent.

Introduction : les titres dérivés. Les options : volatilité stochastique, évaluation théorique et applications

informatisées, autres options de seconde génération (exotiques réelles). Les contrats à terme boursiers : les contrats à terme sur denrées, les contrats à terme financiers. Sujets spéciaux : assurance de portefeuille et produits dérivés, évaluation des instruments hors cote et applications, produits structurés, simulation de portefeuille. Cours avec séances de laboratoire.

Préalable(s) : MAT8510 Calcul stochastique appliqué ou MAT8601 Méthodes stochastiques en finance I

FIN8620 Théorie de la finance corporative

Ce cours a pour principal objectif de favoriser l'approfondissement intégré des divers concepts, techniques et théories qui sous-tendent la gestion financière de l'entreprise. Il vise à montrer comment une bonne compréhension des théories financières corporatives peut contribuer à la valorisation de la firme. Principales théories de la finance corporative dans une perspective managériale. Principaux critères du choix des investissements. L'évaluation du coût en capital et le financement. Théorie des options et financement. Théorie positive de l'agence et le phénomène de la propriété et du contrôle. La structure optimale de capital. Cours avec séances de laboratoire.

FIN8622 Gestion des risques financiers

Ce cours a pour but de fournir les mesures et les techniques d'évaluation du risque sur le marché des actions, le marché des changes et en lien avec les mouvements de la structure à terme des taux d'intérêt. Ce cours permettra à l'étudiant de maîtriser les instruments classiques de couverture du risque et d'exploiter les possibilités de couvertures offertes par les options exotiques, des swaps de devises et de taux d'intérêt. Les thèmes abordés sont les suivants : Les mesures du risque à l'aide des modèles multifactoriels. Le VAR et ses hybrides. La prévision de la volatilité et de la corrélation et ses applications. La couverture par les produits dérivés de seconde génération. Le risque de crédit. Les options implicites dans les produits bancaires et la gestion du risque du bilan. Le «trading» de la volatilité et les marchés émergents. Cours avec séances de laboratoire.

Préalable(s) : FIN8616 Gestion de portefeuille : produits dérivés

FIN8624 Planification et montages financiers

Les objectifs du cours sont les suivants : Permettre de saisir l'importance de la planification financière d'entreprise. Intégrer les différentes étapes de la prise de décision financière. Déterminer les politiques et stratégies financières permettant aux dirigeants financiers d'optimiser la valeur de l'entreprise. Réaliser l'analyse d'un projet grâce à une démarche structurée. Élaboration d'un montage financier dans le cadre de la mise en place d'un projet d'investissement ou d'infrastructure. Ce cours comporte deux parties. 1re partie : Planification financière dans un contexte de prise de décisions : Impact des décisions financières sur la valeur de l'entreprise. La planification, la prévision et la modélisation financière. 2e partie : Montages financiers et financement de projets : Analyse des projets et des montages financiers. Étapes menant à la réalisation d'un projet. Cours avec séances de laboratoire.

Préalable(s) : FIN8620 Théorie de la finance corporative

FIN8626 Fusions, acquisitions et restructurations

Ce cours vise à analyser les enjeux majeurs d'une fusion-acquisition et d'une restructuration d'entreprise. Il permettra à l'étudiant d'en appréhender les conséquences sur l'économie, sur les dirigeants et plus particulièrement sur les actionnaires lors de la planification ou de l'élaboration de ce type de transactions. L'étudiant devra se familiariser avec les aspects fiscaux, financiers, comptables et légaux de la fusion-acquisition. Les thèmes abordés sont les suivants : Fusions-acquisitions et restructuration. Aspects conceptuels et théoriques des offres publiques : tests empiriques et performances. Processus de mise en place d'une fusion-acquisition et d'une restructuration ; planification et analyse ; évaluation ; plan de financement

et montages financiers. Contrôle et gouverne corporative. L'innovation et l'ingénierie financière dans l'élaboration de ce genre de transaction. Cours avec séances de laboratoire.

Préalable(s) : FIN8620 Théorie de la finance corporative

FIN8630 Construction de portefeuille

Ce cours vise à former l'étudiant en matière de techniques de construction et de gestion stratégique de portefeuille dans un contexte de prise de décision. Il intègre les connaissances acquises dans les cours de gestion de portefeuille. Le cours fera appel aux techniques quantitatives, à la recherche opérationnelle et à l'informatique pour permettre aux participants de modéliser, d'optimiser et de simuler des portefeuilles spécialisés pour différents types d'investisseurs (trésorerie, banque, fonds de pension) en fonction d'objectifs de placement précis. À la suite de ce cours, l'étudiant maîtrisera les outils mis à la disposition du gestionnaire pour construire des portefeuilles, déterminer des stratégies d'allocation d'actifs, choisir ou construire des indices, couvrir les risques et utiliser l'informatique pour prévoir les rendements et les risques.

Les thèmes abordés sont les suivants : Les objectifs et les contraintes des investisseurs. La politique de placement. La gestion de portefeuille et l'analyse du risque. La gestion de portefeuille dans les trésoreries corporatives, les banques, les fonds de pension. Les prévisions de marché. L'intégration des politiques de placement et des prévisions. La répartition de l'actif. Simulations stochastiques. Programmation quadratique. Stratégies dynamiques. Portefeuilles spécialisés et synthétiques. Couverture du risque et produits dérivés. La construction d'indices. Communication. L'évaluation. L'optimisation. La modélisation. La simulation de portefeuilles. Logiciels BARRA et Value Calc. Cours avec séances de laboratoire.

Préalable(s) : FIN8610 Théories avancées de portefeuille ; FIN8612 Gestion de portefeuille : titres à revenus fixes ; FIN8614 Gestion de portefeuille : actions ; FIN8616 Gestion de portefeuille : produits dérivés

FIN8640 Ingénierie financière

Ce cours est une suite logique des cours MAT8510 Calcul stochastique appliqué, FIN8616 Gestion de portefeuille : produits dérivés et FIN8622 Gestion des risques financiers. Il vise à développer de nouveaux produits exotiques sophistiqués avec pour principal objectif de traiter, de façon intégrée, des éléments menant à la création des produits hybrides (synthétiques, structurés). L'étudiant doit comprendre la façon de créer ces nouveaux produits destinés à réduire le risque des institutions financières et des corporations industrielles et commerciales.

Les thèmes abordés sont les suivants : Les mathématiques de l'ingénierie financière. Les modèles d'évaluation. Le rôle des produits dérivés traditionnels. L'évaluation de la position de risque d'une entreprise et gestion du risque de prix à partir des produits dérivés. Le «design» des instruments hybrides de toutes sortes (taux d'intérêt, devises, options, etc.). Simulation Monte Carlo et gestion du risque. Les différentes mesures du VAR. La fiscalité et la comptabilité des produits dérivés. Cours avec séances de laboratoire. Préalable(s) : FIN8616 Gestion de portefeuille : produits dérivés

FIN8650 Essai (9 cr.)

Sous la direction de son directeur de recherche, l'étudiant prépare un document synthèse découlant d'un projet de recherche ou de développement en finance. L'essai doit présenter l'énoncé détaillé de la problématique, la recension des écrits, l'élaboration d'un cadre théorique, s'il y a lieu, et l'analyse du problème par le biais d'une démarche appropriée, ainsi que des éléments de réponse au problème. Suite à l'approbation de son directeur, l'étudiant doit effectuer une présentation de son document devant son directeur de recherche, les enseignants et les étudiants du programme.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 33 crédits du programme.

FIN8660 Stage (6 cr.)

Sous la direction d'un professeur à l'Université et d'un superviseur dans l'entreprise, le stage en finance est une activité académique qui vise à permettre à l'étudiant, grâce à la mise en pratique des aptitudes et compétences acquises à l'Université : 1) d'exercer son sens de l'observation en milieu de travail ; 2) d'appliquer son esprit d'analyse et de synthèse dans le domaine de la finance, dans le cadre d'activités professionnelles réelles au sein d'une véritable organisation et 3) de développer son sens des responsabilités et de l'organisation.

D'une durée minimale en entreprise de quarante jours ouvrables, le stage donne lieu à un rapport de stage contenant une description de l'organisme mandataire, un compte rendu des réalisations effectuées pendant le stage, une évaluation de l'expérience vécue ainsi qu'une dissertation analytique et synthétique faisant le lien entre l'expérience vécue et la formation académique.

Condition d'accès : Avoir réussi au moins 30 crédits du programme.

FIN8670 Négociation et arbitrage simulés en salle des marchés

Ce cours a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir les différentes opérations et transactions effectuées sur les marchés boursiers, d'apprendre à interpréter et analyser les informations financières disponibles en temps réels, de participer à des séances de négociation sur des titres en temps réel, de connaître les différentes stratégies d'investissement, de gérer un portefeuille fictif et d'assurer son suivi.

Le cours couvre les différents marchés et instruments financiers : le marché des actions, les options et les contrats à terme, les taux d'intérêt et les marchés obligataires, le marché des devises, l'analyse intermarché, la gestion du risque, les séries chronologiques et la gestion du portefeuille.

Exposés magistraux des concepts théoriques et séances pratiques de simulation de portefeuille en salle des marchés utilisant la plateforme Reuters et plusieurs outils d'analyse.

Préalable(s) : FIN8610 Théories avancées de portefeuille ; FIN8616 Gestion de portefeuille : produits dérivés

FPD7000 Séminaire d'approfondissement des missions de paix des Nations Unies (4 cr.)

Ce séminaire vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention dans le cadre des missions de paix des Nations Unies. Le cours permettra à l'étudiant de mieux cerner les interactions et les interrelations entre les différentes composantes d'une mission onusienne, ainsi qu'entre les divers acteurs internationaux, régionaux et locaux et leurs actions respectives.

Appréhender l'environnement contemporain des missions de paix des Nations Unies et leurs composantes : cadre juridique, mandats, missions, contingents militaires, police civile, composantes humanitaires, électorales, civiles, de droit humain et consolidation de la paix. Sera aussi étudiée l'évolution des politiques canadiennes, des membres permanents du conseil de sécurité et autres puissances moyennes vis-à-vis du maintien de la paix contemporain. Le cours propose des exercices et des simulations qui permettront à l'étudiant de développer les aspects pratiques des missions des Nations Unies, et ce, en fonction de l'actualité internationale.

Condition d'accès : Ce séminaire est ouvert à tout étudiant inscrit dans un programme de deuxième cycle à la Faculté de science politique et de droit ou dans une discipline connexe aux activités de maintien de la paix ou ayant réussi un baccalauréat dans une discipline connexe.

Le séminaire est également ouvert aux candidats ayant une expérience pertinente d'au moins huit ans dans un domaine connexe ou une expérience spécifique d'au moins deux ans dans une organisation internationale intervenant dans ce type de mission.

FPD790X Séminaire d'approfondissement des activités juridiques internationales (4 cr.)

Ce séminaire vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations appelées à participer dans les activités juridiques internationales de

même qu'une compréhension approfondie des sources du droit international et des différents processus pour leur mise en œuvre. Le cours permettra de mieux maîtriser les interactions et interrelations du droit international avec le droit régional ou national souvent appliqué de manière concurrente.

Les thèmes abordés couvriront : soit l'histoire et fondement du droit international (ex. en droit pénal international : l'héritage des procès de Nuremberg) ; soit les différents instruments du droit international, leur interprétation et évolution ; soit les notions et concepts de tribunaux internationaux (dans le domaine pénal, commercial ou autre), les tribunaux hybrides de justice, les commissions de la vérité, les «gacaca» etc. ; soit les notions et concepts de la justice transitionnelle et des droits humains (à la lumière des traditions des sociétés africaines, asiatiques, européennes, etc.) ; soit les notions et concepts de droits fondamentaux appliqués aux situations de crimes de guerre, de terrorisme, de violation des libertés civiles et autres.

Le contenu de ce cours peut varier selon l'actualité du droit international.

Condition d'accès : Ce séminaire est ouvert à tout étudiant inscrit dans un programme de deuxième cycle en droit ou dans une discipline connexe ou ayant réussi un baccalauréat en droit ou dans une discipline connexe.

Le séminaire est également ouvert aux candidats ayant une expérience pertinente d'au moins huit ans dans un secteur d'activités connexe au droit international ou une expérience spécifique d'au moins deux ans dans une organisation internationale œuvrant dans le domaine de droit couvert.

FPE7000 Activité d'insertion à la formation de gestionnaire en administration scolaire (1 cr.)

Ce cours, suivi en premier trimestre d'inscription au programme en administration scolaire, vise à permettre à la personne en formation de s'initier aux processus de formation en co-construction et de gestion scolaire dans le contexte actuel de la réforme et de l'émergence d'une nouvelle culture organisationnelle. Utilisant une démarche collaborative, il traite des divers enjeux scolaires dans une perspective d'un réinvestissement dans la pratique. Il fournit certains outils permettant la mise en évidence des capacités à exercer cette profession et à bâtir les compétences de gestion. Exposés et discussions.

FPE7001 Gestion en milieu scolaire

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des modèles et des pratiques de gestion en milieu scolaire ; se familiariser avec les aspects légaux ; identifier et analyser des problématiques spécifiques relatives à ces domaines ; inventorier et évaluer différentes solutions possibles d'intervention. Approfondir les différentes composantes du système de gestion en les mettant en lien avec la réalité de la gestion scolaire. Étude et analyse du rôle du gestionnaire dans le contexte de l'école québécoise d'aujourd'hui et de demain.

Contenu complémentaire à déterminer avec les partenaires.

FPE7002 La gestion de l'accélération du changement en éducation

Permettre à l'étudiant de développer des habiletés qui visent à favoriser et à soutenir des processus de transformation des pratiques professionnelles dans des contextes différents et d'être en mesure de faire des choix pertinents et éclairés de stratégies favorisant le changement. Études et analyse des implications du rôle d'agent de changement en éducation dans un contexte de problématiques complexes. Réflexion et analyse de l'impact de la culture organisationnelle dans le processus de changement. Analyse des conséquences de l'accélération du changement dans la gestion scolaire d'aujourd'hui et de demain. Études et analyse des stratégies d'innovation éducative.

Contenu complémentaire à déterminer avec les partenaires

FPE7003 La gestion de la diversité en milieu scolaire

Préparer les gestionnaires scolaires à jouer leur rôle de manière efficace en contexte de diversité. Ce cours permettra de dégager et d'analyser les diverses

problématiques liées à la diversité des clientèles présentes dans l'environnement scolaire. Faire en sorte que les gestionnaires soient mieux outillés dans leur processus de prise de décision par une meilleure connaissance des cultures, des pratiques et des coutumes des personnes présentes dans l'environnement scolaire. Études et analyses de modèles favorisant l'intégration des jeunes issus de l'immigration. Connaissances approfondies des us et coutumes des personnes travaillant et fréquentant l'école. La diversité est abordée d'un point de vue global et inclusif, en mettant l'accent sur l'altérité.

Contenu complémentaire à déterminer avec les partenaires : Approches psychosociales. Identification des caractéristiques des clientèles scolaires (Diversité). Cerner les éléments favorisant la communication interculturelle. Analyser la diversité organisationnelle. Recherche et identification de modèles d'analyse en contexte de diversité. Analyser la complexité, la mouvance introduites par la diversité des clientèles scolaires. Etc.

FPE7005 Activité de synthèse et d'intégration à la fonction de gestionnaire scolaire (2 cr.)

Cette activité de synthèse, complétée en dernier trimestre d'inscription au programme en administration scolaire, vise à permettre une objectivation des pratiques et des situations professionnelles vécues en gestion scolaire. La personne en formation effectue une analyse critique de son cheminement et développe pour elle-même un projet de formation professionnelle continue faisant œuvre de synthèse pertinente en regard du domaine de l'administration scolaire et de la fonction de gestionnaire scolaire. Séminaire et rapport personnel.

FPE7006 Activité d'intégration à la formation de gestionnaire en éducation (1 cr.)

Ce cours, suivi en premier trimestre d'inscription au programme en administration scolaire, vise à permettre à la personne en formation de s'initier aux processus de formation en co-construction et de gestion scolaire dans le contexte actuel de la réforme et de l'émergence d'une nouvelle culture organisationnelle. Utilisant une démarche collaborative, il traite des divers enjeux scolaires dans une perspective d'un réinvestissement dans la pratique. Il fournit certains outils permettant la mise en évidence des capacités à exercer cette profession et à bâtir les compétences de gestion. Exposés et discussions.

FPE7007 Changement organisationnel et pédagogique en milieu scolaire

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer des habiletés qui visent à favoriser et à soutenir des processus de transformation des pratiques professionnelles dans des contextes différents et d'être en mesure de faire des choix pertinents et éclairés de stratégies favorisant le changement. Études et analyse des implications du rôle d'agent de changement en éducation dans un contexte de problématiques scolaires. Réflexion et analyse de l'impact de la culture organisationnelle dans le processus de changements organisationnel et pédagogique. Analyse des conséquences de l'accélération du changement dans la gestion scolaire d'aujourd'hui et de demain. Études et analyse des stratégies d'innovation éducative. Contenu complémentaire à déterminer avec les partenaires

FPE7008 Activité de synthèse et d'intégration à la fonction de gestionnaire en éducation (2 cr.)

Cette activité de synthèse, complétée en dernier trimestre d'inscription au programme en administration scolaire, vise à permettre une objectivation des pratiques et des situations professionnelles vécues en gestion scolaire. La personne en formation effectue une analyse critique de son cheminement et développe pour elle-même un projet de formation professionnelle continue faisant œuvre de synthèse pertinente en regard du domaine de l'administration scolaire et de la fonction de gestionnaire scolaire. Séminaire et rapport personnel.

FPE7010 Fondements de l'administration scolaire

Ce cours vise à présenter les fondements de la gestion de l'éducation antérieurement considéré sous l'angle de l'administration scolaire dans une perspective historique. Il permet à l'étudiant gestionnaire de faire le point sur l'état des connaissances en administration scolaire, au Québec, au Canada et aux États-Unis. Il fournit les outils pour tracer et analyser l'évolution historique des diverses conceptions de l'administration scolaire relatives à la formation et au perfectionnement des gestionnaires de l'éducation, aux pratiques d'enseignement, aux pratiques de recherche dans le domaine. Mise en évidence des grandeurs et des misères de ce champ d'étude. Analyse réflexive et prospective.

FPE7020 Climat scolaire et organisation des services en milieu éducatif

Ce cours traite de la perception retenue par les personnels de la façon dont ils sont traités et considérés dans l'organisation. Il vise l'appropriation des différents types de climat et des dimensions sous-jacentes relatives à l'autorité, à la considération, au sentiment de justice, etc. Il explore les différents climats en milieu scolaire et leurs effets sur l'établissement concerné dans le contexte des services éducatifs.

FPE7030 Leadership en contexte de réforme scolaire

Ce cours vise la formation des étudiants de leur leadership dans leur établissement scolaire tant en contexte pédagogique qu'organisationnel. Il aborde, dans le cadre de la gestion de l'éducation, l'apport professionnel que constitue la prise en charge du leadership scolaire par la direction de l'établissement. Il permet l'appropriation des diverses composantes relatives au leadership et favorise le développement des stratégies d'influence propres à la mobilisation et à la concertation dans le contexte pédagogique et participatif des établissements scolaires.

FPE7040 Organisation de l'année scolaire et de son processus budgétaire

Ce cours vise à initier et développer chez l'étudiant les compétences nécessaires à l'analyse et à la gestion des ressources financières et matérielles de l'établissement scolaire. Le cours aborde également les prévisions en matière de ressources financières et matérielles nécessaires au bon fonctionnement des établissements scolaires, dont la planification et la gestion des budgets et des ressources matérielles.

FPE7061 Coopération multilatérale et économie politique de l'éducation et de la culture

Ce cours cherche à identifier et à analyser les nouveaux mécanismes et mesures internationales qui influencent les politiques en matière d'éducation et de culture. L'objet de ce séminaire est la transformation des politiques éducatives et culturelles sous l'influence de plus en plus déterminante des agences multilatérales. Le séminaire procédera d'abord à une revue des énoncés de politiques, textes normatifs (recommandations, convention, charte de droits des Organisations des Nations Unies), mesures coercitives ou conditionnant l'octroi de fonds ou de prêts (ex. : les Programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale) ainsi que des politiques supranationales adoptées par les nouvelles autorités régionales (ex. : l'Union Européenne) et des projets (OCDE, OMC) de libéralisation des échanges dans le champ de la culture.

FPE7080 Organisation et innovations pédagogiques dans l'enseignement supérieur

L'objectif principal de ce cours est d'amener l'étudiant à considérer le secteur de l'enseignement supérieur tant dans ses diverses structures à travers le monde que dans ses dimensions pédagogiques en évolution. Les

thèmes suivants sont tour à tour documentés, examinés et discutés : caractéristiques de l'enseignement supérieur ; la situation au Québec ; les innovations à ce niveau ; mission de l'enseignement supérieur ; coûts, statistiques et besoins mondiaux ; comparaison entre quelques systèmes de formation différents. Structures de l'enseignement supérieur au Québec : lois et règlements ; organismes participants ; gestion, élaboration et évaluation de programmes au postsecondaire. Évolution et innovations pédagogiques en enseignement supérieur : définitions et dynamique de l'innovation ; conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage ; étude d'exemples d'innovations ; obstacles et stimulants de l'innovation.

FPE7095 Activité de synthèse professionnelle et rapport d'activité (6 cr.)

Cette activité s'adresse aux candidats engagés dans des fonctions professionnelles de gestion de l'éducation associées à la solution de problèmes de développement à l'échelle locale. Elle est structurée autour d'un projet d'application des concepts et des méthodes acquis au cours de la formation. Le temps requis pour la réalisation de cette activité est l'équivalent de huit semaines. Le rapport, d'un maximum de 75 pages, est accompagné d'une présentation et d'une analyse de la structure de fonctionnement de l'organisme dans lequel œuvre le candidat (maximum de 15 pages). Cette activité se déroule sous la supervision d'un tuteur.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 18 crédits du programme.

FPE7101 Activité de mentorat 1 (1 cr.)

Cette activité destinée à tout étudiant en poste de gestion vise à permettre la création des liens d'échanges et des soutiens sur la pratique professionnelle entre les gestionnaires en fonction et le mentorat. Cette activité utilise la réappropriation des apprentissages en sous-groupes, la confrontation à l'expertise du mentor et le réinvestissement dans la pratique du mentoré.

FPE7102 Activité de mentorat 2 (1 cr.)

Cette activité optionnelle vise à compléter l'activité de mentorat.

Préalable(s) : FPE7101 Activité de mentorat 1 (1 cr.)

FPE7103 Activité de stage 1 (1 cr.)

Ce stage, destiné à pour tout étudiant aspirant à la fonction, vise une mise en application des connaissances et des habiletés acquises en administration scolaire en tenant compte de la réalité multidimensionnelle des établissements scolaires primaires et secondaires. Ce stage a également comme objectif de favoriser un processus d'analyse réflexive sur la pratique professionnelle ainsi qu'une mise à jour du profil personnel de gestionnaires de l'éducation. Ce stage est donc une expérience concrète qui vise à ressentir la fonction de direction d'établissement scolaire.

FPE7104 Activité de stage 2 (1 cr.)

Ce stage, destiné à pour tout étudiant aspirant à la fonction, vise une mise en application des connaissances et des habiletés acquises en administration scolaire en tenant compte de la réalité multidimensionnelle des établissements scolaires primaires et secondaires. Ce stage a également comme objectif de favoriser un processus d'analyse réflexive sur la pratique professionnelle ainsi qu'une mise à jour du profil personnel de gestionnaires de l'éducation. Ce stage est donc une expérience concrète qui vise à ressentir la fonction de direction d'établissement scolaire.

Préalable(s) : FPE7103 Activité de stage 1 (1 cr.)

FPE7105 Fondements politiques, socioéconomiques et culturels de l'éducation

Problématique des fondements idéologiques et socioéconomiques de l'éducation en pays capitalistes et socialistes. Définitions de l'éducation selon les courants

idéologiques libéral et marxiste. Rapports entre l'idéologie et les facteurs socioéconomiques et culturels. Implications de ces rapports dans l'éducation.

FPE711X Atelier d'étude d'une problématique en administration scolaire 1 (1 cr.)

Cet atelier vise à favoriser et à soutenir les processus de réflexion et d'analyse d'une problématique spécifique à la gestion en éducation (ex. éthique, cadres juridiques, média, violences, etc.), à permettre la compréhension de cette problématique au niveau conceptuel pour en favoriser le réinvestissement en contexte scolaire. La problématique étudiée dans ce cours est précisée au trimestre en cours et doit être approuvée par le Comité de programme.

FPE713X Atelier d'étude d'une problématique en gestion de l'éducation (1 cr.)

Cet atelier vise à favoriser et à soutenir les processus de réflexion et d'analyse d'une problématique spécifique à la gestion en éducation (ex. : éthique, cadres juridiques, média, violences, etc.), à permettre la compréhension de cette problématique au niveau conceptuel pour en favoriser le réinvestissement en contexte scolaire. La problématique étudiée dans ce cours est précisée au trimestre où il se donne et doit être approuvée par le Comité de programme.

FPE7150 Atelier d'analyse réflexive des savoirs et des pratiques en milieu éducatif (1 cr.)

Cet atelier vise à permettre à l'étudiant de développer des habiletés de réflexion et d'analyse de sa pratique professionnelle au regard de cadres de références praxéologiques et conceptuels propres à l'administration scolaire. Il permet à l'étudiant de développer sa pensée professionnelle en matière de gestion des établissements scolaires en regardant avec une pensée critique son processus de gestion. Il permet le développement de nouvelles avenues de sa pratique professionnelle tout en favorisant la mise en évidence des forces et des faiblesses de celle-ci. Il permet à l'étudiant d'élaborer des outils visant l'amélioration de sa pratique à partir de sa propre expérience. Les pratiques professionnelles analysées sont convenues avec les participantes ou leurs représentants.

FPE7166 Éducation comparée

Méthode comparative en éducation. Étude des principales analyses comparatives. Examen des solutions apportées par les systèmes scolaires étrangers, par des pays développés ou en voie de développement, aux problèmes particuliers qui intéressent chaque étudiant.

FPE7171 Réflexions axiologiques et éthiques en éducation

Étude de la dimension axiologique sous-jacente à différentes théories et projets éducatifs. Examen des questions d'ordre éthique reliées à l'intervention éducative. Analyse des concepts de valeurs, d'éthique, de morale et de déontologie.

FPE7187 Fondements théoriques de la gérontologie

Étude des orientations idéologiques, socioculturelles et éducatives de la gérontologie. Impact du contexte socioculturel sur le développement des politiques, des structures et des programmes d'intervention éducative auprès des personnes du troisième âge. Définition de la gérontologie par rapport à la gérontologie, la gériatrie, la gériagogie, la géragogie, etc. La recherche et l'intervention éducative auprès des personnes du troisième âge.

FPE7195 Sources et finalités de l'éducation dans une perspective planétaire

Étude critique du concept d'éducation internationale et des termes associés : compréhension, solidarité, coopération internationales, éducation à la paix, aux

droits de la personne, au sens international, éducation planétaire et humanisme international. Étude des grands instruments internationaux sur l'éducation dans une perspective mondiale : Déclaration universelle des droits de l'homme (chartes, pactes, conventions), textes des conférences internationales sur l'éducation. Insistance sur l'interdépendance des êtres vivants, des personnes et des peuples dans une approche globale susceptible de mener à la compréhension internationale, à la coopération et à la tolérance.

FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation

Clarifier les notions clés et établir les bases d'une épistémologie de l'éducation et de la formation : paradigmes, langages, slogans, apprentissage, performance, compétence, développement, connaissance. Pensée critique : discours argumentatif et logique appliqués aux grands enjeux éducatifs, à l'échelle des individus et des collectivités, selon les contextes de formation ou d'intervention éducative. Analyse conceptuelle reliée aux intérêts de l'étudiant.

FPE7220 Développement, apprentissage et processus cognitif

Étude approfondie des notions de développement et d'apprentissage. Examen des théories d'apprentissage suivi d'une analyse des idéologies sous-jacentes ainsi que des mouvements pédagogiques en découlant. Distinctions et relations entre les éléments constitutifs du développement cognitif et affectif.

FPE7240 Savoir, penser et agir : fondements pédagogiques, didactiques et curriculaires

Écart entre enseignement et apprentissage. Examen des champs d'études et des séquences d'objectifs qui les structurent. Modifications à leur apporter en fonction des processus cognitifs, affectifs, corporel et décisionnel mis en jeu. Restructuration d'un programme disciplinaire choisi par l'étudiant.

FPE7260 Épistémologie et théories éducatives

Étude de la notion d'épistémologie. Épistémologie générale ; épistémologies locales ; concepts d'épistémé, paradigme, théorie, modèle. Épistémologie de l'éducation : les grands débats. Éducation ou science(s) de l'éducation ? Disciplines contributives ou fondationnelles de l'éducation : la psychologie, la sociologie, la philosophie, la biologie, ... Exemplifications par l'analyse de théories paradigmatiques en éducation.

FPE7400 Instruments de mesure de variables cognitives

Construction et utilisation de tests et examens de savoirs ou de savoir-faire cognitifs : acquis, apprentissages, rendement, développement, capacités. Modèles de testing et théorie classique. Démarche de testing : expérimentation et validation. Paramètres d'items et de tests. Qualités métrologiques : fidélité et validité. Interprétation des scores : types et utilisations. Applications lors d'activités en laboratoire de microordinateurs. Appréciation critique des qualités, avantages et limites de tests cognitifs.

FPE7410 Instruments de mesure de variables affectives

Construction et utilisation de tests, questionnaires, grilles, échelles, listes, pour mesurer des attributs sociaux ou affectifs : données sociodémographiques, opinions, intérêts, attitudes, valeurs, etc. Modèles conceptuels de construits affectifs. Méthodes de construction de Likert et Thurstone. Démarche d'enquête et de testing : expérimentation et validation. Paramètres d'items et de tests. Qualités métrologiques : fidélité et validité. Interprétation des scores : types et utilisations. Applications lors d'activités en laboratoire de microordinateurs. Appréciation critique des qualités, avantages et limites de tests affectifs.

FPE7430 Théorie des réponses aux items et applications

Rappel de la théorie classique des scores aux tests et de ses limites. Postulats de la TRI. Notions d'unidimensionnalité et d'invariance. Modèles dichotomiques et polytomiques. Courbes caractéristiques d'items, fonctions de probabilité et d'information, paramètres d'items et de tests. Interprétation des scores. Applications par simulation ou sur des données réelles lors d'activités en laboratoire de microordinateurs sur les sujets suivants : construction de tests et de banques d'items ; fonctionnement différencié et biais ; patrons de réponses aberrants ; équivalence de tests par calibrage horizontal ou vertical ; stratégies de testing adaptatif.

FPE7450 Recherches corrélationnelles en éducation

Types de problèmes de recherche en éducation situés dans un contexte corrélationnel : conditions d'utilisation et portée des conclusions. Corrélation linéaire, curvilinéaire, partielle, multiple ; régression simple, multiple. Introduction à l'analyse factorielle. Interprétation : association vs causalité ; détermination et indétermination. Travaux d'applications lors d'activités en laboratoire de microordinateurs. Réflexion sur les conclusions permises.

FPE7460 Approches inférentielles en recherche en éducation

Types de problèmes de recherche en éducation situés dans un contexte d'approche inférentielle : conditions d'utilisation et portée des conclusions. Rappel des principaux concepts et étude de procédés couramment utilisés pour la vérification d'hypothèses statistiques de recherche en éducation. Analyse de variance et de covariance. Travaux d'applications lors d'activités en laboratoire de microordinateurs. Réflexion sur les conclusions permises.

FPE7470 Analyses non paramétriques en éducation

Échelles non paramétriques, nominales ou ordinales. Devis à un ou plusieurs groupes, avec ou sans mesures répétées. Étude de différentes techniques et applications lors d'activités en laboratoire de microordinateurs.

FPE7550 L'évaluation des apprentissages à l'enseignement supérieur

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de choisir, de planifier, d'élaborer et d'utiliser des stratégies et des outils d'évaluation pertinents au contexte d'enseignement et d'apprentissage, particulièrement dans le cadre de l'approche par objectifs et par compétences au postsecondaire. Évaluation diagnostique, formative et sommative ; évaluation en classe, en laboratoire et en stage. Instruments de mesure : examens, travaux longs, grilles d'évaluation, journal de bord et dossier d'apprentissage. Planification, rédaction, expérimentation et analyse critique comme étapes d'un processus de validation des instruments de mesure. La planification de l'épreuve-synthèse de programme au collégial ainsi que les enjeux de l'attribution de la note au postsecondaire sont également discutés.

FPE7615 Éducation et informatique

Apport et enjeux de l'informatique en éducation : efficacité, implantation, valeurs et problèmes d'éthique. Exploitation de logiciels d'applications et structure hypertexte. Environnement et technologie «multimédia». Recherche, collecte et traitement de l'information : notion de réseau, inforoute et système «Internet». Outils de traitement de l'image : vectorielle, «bit map», etc. Nouveaux défis de l'informatique en éducation : système expert, intelligence artificielle, système de reconnaissance de la parole, réalité virtuelle, etc.

FPE7623 Rôle et fonction de l'image en pédagogie

Rhétorique visuelle, codes de l'image, lois de la perception. Étude, analyse et exploitation de l'image pouvant favoriser l'apprentissage. L'image et son impact pédagogique.

FPE7632 Éducation aux médias

Nature et rôle des médias dans la société urbaine contemporaine. Nouveaux défis et besoins de l'école face au développement croissant des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Recherches et expériences relatives à ce mouvement d'éducation aux médias. Les médias au service de l'école et de la famille ; potentiel éducatif des médias de masse sur le développement de la personnalité et des habiletés cognitives et langagières des jeunes, itinéraire éducatif entre adultes et jeunes proposé par la programmation médiatique (apprendre à lire et élire des produits médiatiques selon des critères choisis) afin de mieux gérer l'usage des médias, en décoder les messages et intentions ainsi que développer une attitude critique.

FPE7633 Développement d'un projet plurimédia en éducation

Ce cours représente une étape obligée par laquelle le processus intégré de développement et de production d'une œuvre plurimédia en éducation doit passer. Plusieurs versions du scénario découpé, des maquettes, du préprototypage doivent faire l'objet d'analyse critique, d'ajustement et de mises à l'essai. Ce cours va permettre aux participants de développer une méthodologie fondée sur l'approche systémique ainsi que sur une analyse réflexive, appuyée sur différentes sources d'information, tant scientifiques qu'empiriques.

Chaque équipe va apprendre à réaménager son projet en fonction de l'écart mesuré entre le concept d'origine et les observations et recommandations faites par les différents acteurs impliqués (pairs, spécialistes du domaine/plurimédia, utilisateurs visés) lors de la mise à l'essai du scénario découpé, des maquettes (préprototype) ou selon l'avancement du projet. De là, chaque équipe pourra apprendre à élargir ses visées éducatives en raison d'apports transdisciplinaires et à partager sa vision par rapport à son projet. L'accent est donc mis sur l'aspect évolutif, interactif et coopératif du projet plurimédia en éducation.

FPE7634 Validation et mise à l'essai du projet plurimédia en éducation

Ce cours offre aux équipes l'environnement propice à la validation de leur scénario découpé avec quelques maquettes types et à la mise à l'essai de leur préprototype illustrant les principales pages-écrans du site anticipé. Le but étant de bien cerner les attentes/besoins des utilisateurs visés, de répondre plus adéquatement aux ressources ou limites technologiques et humaines impliquées.

Les réaménagements du scénario découpé et du préprototype, compte tenu de l'avancement du projet, vont se faire grâce, entre autres, à la collaboration des pairs, inscrits dans le même processus de production d'une œuvre plurimédiatique en éducation.

Préalable(s) : FPE7633 Développement d'un projet plurimédia en éducation

FPE7650 Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement aux moyens et grands groupes

Ce cours-atelier vise à familiariser les participants avec l'utilisation des technologies en classe. À partir de l'étude des caractéristiques des moyens et grands groupes et de celle des caractéristiques et de l'impact des technologies dans l'enseignement, on y explicite la pertinence de l'enseignement médiatisé au niveau supérieur. Le cours comprend les activités suivantes : atelier de familiarisation aux TIC : exploration des médias, manipulation des appareils en vue d'en acquérir la maîtrise ; réalisation de petits projets en lien avec un enseignement réel ou fictif ; essai concret ou fictif devant les collègues de classe du projet médiatisé ; réflexion critique sur la réalisation.

Ce cours comporte 10 séances hebdomadaires de 2 heures consacrées à des travaux de laboratoire.

FPE7800 Évaluation de programmes de formation

Étude des modèles, des stratégies et des techniques d'évaluation des programmes et de leurs différentes composantes. Évaluation des besoins, des stratégies, des agents d'intervention, des enseignants, des apprentissages, des institutions.

FPE7801 Introduction à la démarche évaluative

Ce cours vise à présenter la démarche du programme dans son ensemble afin de permettre à l'étudiant d'avoir une vue d'ensemble du déroulement des activités ainsi que de la nature des apprentissages qu'il effectuera.

En guise d'introduction au champ disciplinaire, le cours présente les différentes fonctions et modalités que peut revêtir une démarche évaluative ainsi que les standards professionnels qui encadrent la pratique. Finalement, il approfondit plus spécifiquement une des modalités présentées, soit l'évaluation axée sur les résultats (reddition de comptes).

FPE7810 Les modèles et les pratiques en évaluation de programmes de formation

Ce cours vise l'approfondissement de l'étude des modèles en évaluation de programmes de formation et des principes de déontologie. Étude de modèles formalistes, naturalistes, participatifs, et d'approches modélisées tels le modèle logique, l'étalement « benchmarking », etc. Étude des standards reconnus publiés par des organismes professionnels ou scientifiques dans le domaine. Caractéristiques de l'évaluateur et principes de déontologie associés à l'évaluation de programmes de formation.

Préalable(s) : FPE7800 Évaluation de programmes de formation

FPE7815 Les indicateurs pour évaluer des programmes, projets, établissements ou politiques d'éducation ou de formation

Ce cours vise l'approfondissement de l'étude des indicateurs utilisés dans le contexte des évaluations de programmes en éducation. Nature et qualités de l'indicateur ; types d'indicateurs, rôles et significations en évaluation de programmes d'éducation ou de formation ; indicateurs actuellement employés en éducation au Québec, au Canada et ailleurs ; forces et faiblesses des indicateurs dans une évaluation.

Préalable(s) : FPE7800 Évaluation de programmes de formation

FPE7816 Les indicateurs de performance en évaluation de programmes

Ce cours vise à présenter et distinguer l'approche des indicateurs de performance de l'évaluation de programme.

Il offre une définition des indicateurs ainsi que des critères liés au modèle logique. Finalement, le cours propose une démarche rigoureuse permettant d'identifier et de valider les indicateurs de performance requis pour assurer un suivi adéquat d'un programme.

FPE7820 Les instruments et indicateurs quantitatifs en évaluation de programmes de formation

Ce cours vise à outiller l'étudiant afin qu'il ait recours à une instrumentation pertinente en relation avec des indicateurs quantitatifs. Relations entre les objets, indicateurs, critères et instruments quantitatifs ; sélection ou élaboration de ces instruments ; place de ces instruments et indicateurs dans le devis d'évaluation d'un programme de formation ; présentation sommaire des résultats. Ce cours se donne en laboratoire de microinformatique avec encadrement. En outre, les travaux pratiques requièrent 21 heures d'utilisation du SPSS, soit encadrées en laboratoire, soit, si cela est possible et disponible, au domicile de l'étudiant via Internet ou autrement.

Préalable(s) : FPE7800 Évaluation de programmes de formation

FPE7821 Élaboration et validation des instruments en évaluation des programmes

Approfondissement des approches et des techniques requises pour élaborer et valider des instruments. Ces approches intègrent les dimensions quantitatives et

qualitatives afin de pleinement répondre aux termes de référence d'une démarche évaluative.

Préalable(s) : FPE7800 Évaluation de programmes de formation ou FPE7801 Introduction à la démarche évaluative

FPE7830 Les instruments et indicateurs qualitatifs en évaluation de programme de formation

Ce cours vise à outiller l'étudiant afin qu'il ait recours à une instrumentation pertinente en relation avec des indicateurs qualitatifs. Relations entre les objets, indicateurs, critères et instruments qualitatifs ; sélection ou élaboration de ces instruments ; place de ces instruments et indicateurs dans le devis d'évaluation d'un programme de formation ; présentation sommaire des résultats.

Préalable(s) : FPE7800 Évaluation de programmes de formation

FPE7831 Analyse des données quantitatives et qualitatives en évaluation de programmes

Approfondissement des modèles d'analyse des données quantitatives et qualitatives ainsi que des modalités pour présenter les résultats obtenus afin que l'information soit accessible aux clients de l'évaluation et qu'elle soutienne la prise de décision.

Préalable(s) : FPE7800 Évaluation de programmes de formation ou FPE7801 Introduction à la démarche évaluative

FPE815X Séminaire thématique en fondements et axiologie de l'éducation

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine des fondements et de l'axiologie de l'éducation. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

FPE849X Séminaire thématique en mesure et évaluation

Lectures, communications et échanges sur des défis nouveaux ou des tendances actuelles en mesure et évaluation et sur les effets de particularités de disciplines sur les méthodes de mesure et évaluation. Les thèmes étudiés sont retenus en fonction des intérêts des étudiants inscrits.

FPE8680 Technologies de support à la formation en ligne en enseignement supérieur

L'objectif du cours est d'appliquer les principes et les méthodes de la formation en ligne en tant que soutien incontournable en enseignement supérieur. Le cours se donne selon une approche centrée projet qui permet une mise en pratique des différents éléments de la formation en ligne. Les éléments suivants sont couverts : planification de l'infrastructure des contenus et des activités ; mise en ligne des contenus ; communication par voies électroniques autant dans un contexte individuel que collectif (discussions, animations de forums, etc) ; soutien à la collaboration en ligne ; techniques spécialisées (vidéoconférences, ...) ; gestion de classe adaptée. Le cours implique aussi une évaluation critique des outils expérimentés autant au niveau de leur apprentissage que de leur utilisation en enseignement supérieur.

Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique et chaque heure de cours s'accompagne d'une heure de laboratoire pour la réalisation des travaux pratiques. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

FPE8801 Atelier d'intégration en évaluation de programmes de formation (1 cr.)

Cette activité vise à présenter la démarche du programme dans son ensemble, à permettre aux étudiants de se connaître et de former des équipes de travail en fonction de

leurs intérêts et affinités, à effectuer une mise en contexte de la fonction de l'évaluation de programmes de formation dans la pratique professionnelle. Objectifs du programme de formation : contenus et cheminement pédagogique dans le programme ; définitions et distinctions de base en évaluation de programmes ; éléments déontologiques. Condition d'accès : Être admis et inscrit au programme concerné.

FPE8802 Synthèse : projet d'évaluation d'un programme de formation (2 cr.)

Ce cours appliqué vise à ce que l'étudiant puisse mettre au point un projet d'évaluation d'un programme de formation, en concertation avec un milieu de pratique, qui s'articule aux éléments et composantes de la formation reçue dans le programme court de deuxième cycle en évaluation de programmes de formation. Plan pour initier la mise en opération du projet. Modèles ; indicateurs ; collecte de données ; production de résultats ; élaboration de recommandations ; méta-évaluation.

Condition d'accès : Avoir complété au moins 10 crédits du programme concerné.

FPT7002 Formation pratique des enseignants de la formation professionnelle et technique

Réfléchir sur le rôle de la formation pratique dans la maîtrise des qualifications spécifiques à la profession enseignante et sur son rôle dans les programmes de formation à l'enseignement. Confronter les étudiants aux différents courants de recherche reliés à la relation entre l'enseignant associé et l'étudiant en formation pratique à l'enseignement. Évaluer et critiquer les différentes approches d'intervention proposées par la recherche, les tendances privilégiées par le milieu et les modalités prescrites par les instances gouvernementales. Analyser le rôle, les fonctions et les responsabilités de l'enseignant associé. Analyser aussi les relations entre les divers acteurs (enseignant-associé, étudiant-stagiaire, direction d'établissement, conseiller pédagogique, université et les gouvernements) en fonction des buts visés par la formation pratique. Étudier des théories portant sur l'observation et l'évaluation de stagiaires en enseignement. À partir de ces réflexions, construire ou adapter des modèles d'intervention ajustés aux différentes situations de stages en enseignement rencontrées en formation professionnelle et technique au Québec et en évaluer la pertinence en regard des objectifs de formation pratique.

FPT7003 Insertion professionnelle des enseignants de la formation professionnelle et technique

Situer, de manière générale, le phénomène d'insertion à la profession enseignante. Se sensibiliser au rôle stratégique que l'accompagnateur doit jouer lors de l'insertion professionnelle d'un enseignant et plus spécifiquement d'un enseignant en formation professionnelle ou technique. Amener l'étudiant à se documenter sur le sujet et à alimenter ses réflexions à l'aide de travaux de recherche, de rapports d'intervention, de récits de pratique en insertion professionnelle. Examiner le processus d'insertion à la profession enseignante, en cerner les principales phases et les facteurs de transition. Distinguer les aspects qui caractérisent le passage de la pratique d'un métier ou d'une technique en milieu de travail à l'enseignement de ce métier ou de cette technique en milieu scolaire. Repérer les difficultés particulières liées à l'insertion immédiate des gens de métier ou de technique projetés dans une situation d'enseignement sans formation pédagogique préalable. Accompagner l'étudiant dans le diagnostic des difficultés que vit l'enseignant en insertion immédiate, dans l'exploration de son potentiel et des ressources de son milieu.

FPT7491 La communication et les stratégies d'enseignement dans le cadre des moyens et grands groupes

Ce cours, à visée pratique, a pour objectif de développer chez les participants des habiletés de communication ainsi que des capacités de réflexion centrée sur la pratique. À

partir de démonstrations, d'exercices pratiques et d'ateliers en petits groupes, les contenus suivants sont explorés : la communication verbale et non verbale : caractéristiques et principes ; la communication efficace dans les cours ; l'animation d'un groupe ; la préparation immédiate d'un cours et d'un exposé de contenu ; la pratique réflexive sur l'action en classe ; présentations vidéographiées de périodes d'enseignement par les étudiants avec rétroaction du professeur et des collègues afin de développer chez les participants la conscience de leur mode de communication, de leurs forces et de leurs limites, pour améliorer leur performance comme enseignants en apprenant et en intégrant des techniques plus efficaces.

Ce cours comporte des participations à des séances de laboratoire (15 heures).

FPT7750 Tendances actuelles en formation professionnelle

Présenter la situation actuelle de la formation professionnelle initiale et continue en considérant l'organisation politique, la structure économique, l'organisation sociale, l'aménagement écologique et l'évolution technologique ; en analysant les pratiques de formation professionnelle permettant de relever les nouveaux défis. La compréhension de cette dynamique socioéconomique où s'insère l'évolution de la qualification de main-d'œuvre, fournira un cadre de référence susceptible d'alimenter la réflexion sur les tendances actuelles en formation professionnelle.

FPT7751 Curriculum de formation professionnelle

Fondements politiques, axiologiques, philosophiques des curriculum développés en formation professionnelle pour les ouvriers et les techniciens. Analyse critique des diverses formes de modèles de curriculum actuellement proposées, pour le développement de programmes de formation professionnelle. Élaboration de grilles de développement de programmes de formation professionnelle en institution ou en milieu de travail à l'intention des ouvriers et des techniciens.

FPT7752 Évaluation des programmes de formation professionnelle

Analyse, évaluation et critique des programmes de formation professionnelle initiale et continue en vigueur en institutions ou en industries. Essai de modélisation des composantes essentielles à l'évaluation des programmes de formation professionnelle et aux mécanismes de modifications de programme eu égard aux besoins en main-d'œuvre.

FPT7753 Évaluation des apprentissages en formation professionnelle

Théories dominantes et émergentes d'évaluation des apprentissages. Évaluation des produits et des processus d'apprentissage en formation professionnelle théorique et pratique. Analyse critique des différentes modalités d'évaluation formative et sommative en usage. Expérimentation et développement de techniques et d'instruments d'évaluation appropriés aux apprentissages théoriques et pratiques en formation professionnelle. Mise en place d'éléments pour la modélisation de l'évaluation de l'évaluation en formation professionnelle.

FPT7754 Mesure des compétences en formation professionnelle

Principes et théories qui guident actuellement la définition et la mesure des compétences dans les postes de travail et dans les programmes de formation en milieu scolaire et en milieu industriel.

Oppositions et similarités entre ces deux types de mesure des compétences en regard des objectifs poursuivis et des interventions qui en découlent. Évaluation des savoirs maîtrisés, des processus de travail utilisés, des habiletés mises en pratique et des comportements sociaux privilégiés. Présentation des expériences américaines sur le «testing» des compétences des travailleurs, des étudiants et des maîtres ou formateurs dans le domaine professionnel. Élaboration de modèles de mesure des compétences professionnelles.

FPT7755 Processus de fabrication et stratégie d'apprentissage en milieu de travail

Analyse du processus d'apprentissage du travailleur en situation de production de biens et services pour l'ensemble du cycle de fabrication : de l'identification du besoin à la livraison du produit. Identification des éléments critiques de l'apprentissage relatif à la nature de la tâche, au soutien de l'organisation et aux ressources personnelles du travailleur. Dimensions formelles et informelles, affectives et intellectuelles de l'apprentissage en milieu de travail.

FPT7756 Instrumentation et analyse de postes de travail

Objets de l'analyse de postes de travail. Liens entre l'analyse de postes de travail et les contenus de formation. Évaluation des gestes, actions et attitudes en vue de déterminer les éléments de formation, les exigences, les connaissances et habiletés. Connaissance des modèles d'observation et des méthodes d'analyse de poste de travail. Caractéristiques et évaluation des différentes méthodes et techniques. Réaménagement du travail et évaluation des postes de travail. Élaboration de grilles d'observation et d'analyse.

FPT870X Séminaire thématique en formation professionnelle

Ce séminaire, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche sur un thème particulier relatif au domaine de la formation professionnelle. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

FSH9000 Représentations sociales et culturelles

Ce cours multimédia permet d'approfondir, dans le champ des représentations sociales, les différentes perspectives théoriques et méthodologiques qui sont reconnues et celles qui sont en pleine élaboration. Dans une perspective interdisciplinaire, les terrains privilégiés, généralement par l'analyse des représentations sociales, feront aussi l'objet d'un intérêt particulier en examinant comment cette théorisation permet d'aborder les grandes questions soulevées dans la société telles que le multiculturalisme et les grandes orientations de l'éducation et plus spécifiquement, celles concernant l'environnement et la santé.

Les étudiants pourront, à partir des différents textes de la psychologie, de la sociologie et de l'anthropologie, parvenir à faire des distinctions critiques entre les différentes théories de la cognition sociale, de l'interactionnisme symbolique, etc., et celles des représentations sociales. De plus, les étudiants auront aussi la possibilité de considérer les contributions des théories sociolinguistiques, des méthodologies qualitatives, quantitatives et multiméthodologiques dans l'analyse des représentations sociales.

Grâce aux possibilités offertes par le multimédia, les étudiants auront la possibilité de partager et de confronter différents choix méthodologiques et théoriques qui sont développés dans les différentes équipes surtout les écoles de pensée et les cultures où elles s'inscrivent (le cours faisant intervenir des équipes de différents pays).

Les étudiants seront confrontés à ces différents thèmes au cours de vidéoconférences qui leur permettront de rencontrer les auteurs reconnus internationalement et de connaître leurs travaux à partir desquels ils établiront leur plan de travail. Chaque étudiant du cours, dans cette perspective, produira une analyse critique portant sur des textes choisis et une analyse bibliographique en vue de produire un article ou un essai.

Ce cours est offert aux étudiants de 3^e cycle et a été conçu entièrement pour être suivi à distance. Il est aussi offert à des étudiants européens de façon à favoriser les échanges entre les étudiants de divers horizons disciplinaires et institutionnels (toutes les composantes de l'Université du Québec, Université Laval, Université de Montréal, Université de Sherbrooke, etc.).

GDF101 Problématiques des écosystèmes forestiers du Québec (1 cr.)

Ce cours vise à brosser un large tableau des problématiques actuelles touchant les écosystèmes forestiers québécois et à familiariser les étudiants à l'éventail des thématiques qui seront abordées durant l'ensemble du programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (programme). Le cours vise également à présenter aux étudiants quelles compétences seront à maîtriser - et comment le programme leur permettra d'atteindre cet objectif de maîtrise des compétences - afin de devenir de véritables acteurs du changement dans le contexte des problématiques contemporaines.

Afin d'exposer les étudiants aux réalités du milieu forestier dès l'entrée au programme, des intervenants présenteront, sous forme de séminaires suivis de discussions, les problématiques qui leurs sont propres. Des professeurs accrédités au programme présenteront également les différents thèmes qui seront abordés lors du programme. Ces professeurs, accompagnés des étudiants de deuxième année, familiariseront les étudiants de première année au fonctionnement du programme. Les étudiants de première année seront par ailleurs appelés à tenir le rôle de grand public dans le cadre de la présentation des plans d'aménagement développés par les étudiants de deuxième année lors du cours GDF402.

Cours d'une durée de cinq jours se déroulant dans l'un ou l'autre des établissements participants au programme et exigeant une présence physique des étudiants des cohortes 1 et 2. Séminaires ; ateliers de discussion ; sorties sur le terrain. Rédaction par les étudiants (individuellement) d'une synthèse des présentations et des discussions, ainsi que des pistes de solution aux problématiques présentées.

Condition d'accès : Être admis au programme.

GDF102 Services des écosystèmes 1 - aspects écologiques (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant, après qu'il ait approfondi ses connaissances sur les écosystèmes forestiers, d'évaluer de façon quantitative et qualitative l'ensemble des différents services écologiques que les écosystèmes forestiers produisent.

Les concepts suivants seront vus dans ce cours : - définitions d'un écosystème et d'une forêt ; - principaux biomes forestiers du monde ; - description des principaux types de forêts au Canada et au Québec ; - chaînes trophiques et rétroaction ; - facteurs endogènes et exogènes qui contrôlent la dynamique des forêts ; - perturbations naturelles : processus et patrons ; - diversité et stabilité ; - principes de base d'une évaluation environnementale ; - méthodes pour mesurer les principales composantes des écosystèmes ; - changements climatiques, résilience et dynamique des écosystèmes ; - théorie des systèmes dynamiques ; - services écologiques que fournissent les écosystèmes terrestres ; influences des écosystèmes forestiers dans la régulation du climat planétaire ; théorie Gaïa.

Cours suivi selon l'approche d'apprentissage par problème (APP). L'ensemble des étudiants d'une cohorte fonctionne de façon synchrone via un système de communication en ligne. Ce cours APP s'accompagne de séminaires donnés par des spécialistes.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Erreur le sigle 'GDF7101' n'est pas un préalable valide

GDF103 Services des écosystèmes 2 - aspects sociaux (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'évaluer de façon quantitative et qualitative les différents services que les écosystèmes forestiers peuvent fournir au niveau social. Les concepts suivants seront vus dans ce cours : - historique de l'utilisation de la forêt et des liens socioaffectifs que les populations entretiennent avec ces écosystèmes ; - perception des écosystèmes forestiers par différents groupes sociaux au Québec et ailleurs dans le monde ; - quantification des services sociaux que fournissent les écosystèmes forestiers.

Cours suivi selon l'approche d'apprentissage par problème (APP). L'ensemble des étudiants d'une cohorte fonctionne de façon synchrone via un système de communication en ligne. Ce cours APP s'accompagne de séminaires donnés par des spécialistes.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Erreur le sigle 'GDF7102' n'est pas un préalable valide

GDF104 Services des écosystèmes 3 - aspects économiques (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de quantifier la valeur économique des différents services que les écosystèmes forestiers peuvent fournir. L'étudiant devra alors intégrer les concepts vus dans les cours GDF102 et GDF103.

Les concepts suivants seront vus dans ce cours : - notions de micro- et macro-économie ; - notions de dynamique de systèmes complexes ; - notions de comptabilité verte ; - viabilité des communautés dépendantes de la forêt ; - approches pour quantifier la valeur monétaire des services écologiques et sociaux que peuvent fournir les écosystèmes forestiers : récréation, chasse et pêche ; produits forestiers ligneux et non-ligneux, eau et air de qualité ; régulation des cycles hydrologiques ; influence sur le climat ; effet sur la qualité du paysage ; réservoir de carbone ; etc..

Cours suivi selon l'approche d'apprentissage par problème (APP). L'ensemble des étudiants d'une cohorte fonctionne de façon synchrone via un système de communication en ligne. Ce cours APP s'accompagne de séminaires donnés par des spécialistes.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : GDF103 Services des écosystèmes 2 - aspects sociaux (2 cr.)

GDF105 Limites écologiques des écosystèmes naturels (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de quantifier les limites de variabilité naturelle des écosystèmes forestiers afin d'en tenir compte dans la gestion des écosystèmes forestiers.

Un aménagement forestier en lien avec le fonctionnement des écosystèmes forestiers naturels cherche à développer et à appliquer des modalités qui maintiennent ces écosystèmes à l'intérieur de leurs limites de variabilité naturelle. Afin de pouvoir appliquer ce principe, l'étudiant devra se familiariser avec : - la dynamique des principales perturbations qui affectent les forêts ; - le concept de résilience dans le contexte forestier ; - les connaissances de base des principes de la biologie de la conservation ; - les principales approches sylvicoles qui permettent de reproduire la complexité des systèmes naturels.

L'étudiant sera aussi amené à maîtriser les techniques qui permettent de mesurer et de quantifier une perturbation selon les trois axes qui la définissent : son intensité, sa fréquence et son étendue.

Cours suivi selon l'approche d'apprentissage par problème (APP). L'ensemble des étudiants d'une cohorte fonctionne de façon synchrone via un système de communication en ligne. Ce cours APP s'accompagne de séminaires donnés par des spécialistes.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF201 Dimensions humaines du rapport aux écosystèmes forestiers

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de comprendre comment les dimensions humaines définissent la perception des écosystèmes forestiers et en façonnent leur utilisation. Le cours vise également à comprendre comment s'articulent les perceptions autochtones et non autochtones des écosystèmes forestiers et comment s'articule et se manifeste la rencontre de ces perceptions.

L'aménagement écosystémique des forêts, en plus de sa composante écologique, exige aussi une bonne compréhension de la dimension humaine (ou socio-économique). Pour ce faire, l'étudiant

devra se familiariser avec : - les valeurs et besoins de la société face aux écosystèmes forestiers ; - les valeurs et perceptions particulières des autochtones (législation touchant les autochtones, cultures et histoires autochtones, savoirs traditionnels) ; - le concept de gestion durable des écosystèmes forestiers ; - les organisations administratives concernées par la gestion des écosystèmes, particulièrement au Québec ; - rôles et responsabilités des différents intervenants et parties prenantes, - notion d'acceptabilité sociale et comment l'évaluer.

Cours suivi selon l'approche d'apprentissage par problème (APP). L'ensemble des étudiants d'une cohorte fonctionne de façon synchrone via un système de communication en ligne. Ce cours APP s'accompagne de séminaires donnés par des spécialistes.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF202 Formulation des objectifs de gestion des écosystèmes (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer une approche adaptative à la gestion écosystémique des forêts.

L'aménagement écosystémique des forêts constitue un objectif plutôt qu'une fin en soi, puisque nos connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes ne sont que partielles et que les effets de nos interventions sur le fonctionnement de ces écosystèmes ne vont se matérialiser que sur des horizons de temps très longs. Ceci requiert donc la mise au point d'une approche d'amélioration continue de nos pratiques que l'on appelle «aménagement adaptatif». Une telle approche d'amélioration continue fait souvent aussi partie du processus de certification d'un plan de gestion de la forêt. Ce cours vise donc à : - comprendre l'approche d'aménagement adaptatif passif et actif ; - pouvoir développer des indicateurs de suivis efficaces ; - prendre en compte les éléments de risque dans nos prédictions d'aménagement ; - comprendre les différents processus de certification forestière en vigueur ; - pouvoir incorporer et équilibrer les bénéfices des différents services que rendent les écosystèmes forestiers ; - pouvoir utiliser différents outils de simulation et d'aide à la prise de décision.

Cours suivi selon l'approche d'apprentissage par problème (APP). L'ensemble des étudiants d'une cohorte fonctionne de façon synchrone via un système de communication en ligne. Ce cours APP s'accompagne de séminaires donnés par des spécialistes.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF203 Plan de gestion écosystémique de la forêt (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer un plan complet de gestion des écosystèmes forestiers qui balance les trois grands piliers d'une gestion durable, soit les aspects écologiques, économiques et sociologiques.

Le développement d'un plan de gestion d'un écosystème forestier doit être bien compris et maîtrisé afin de pouvoir en assurer le leadership. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant se familiarisera avec : - les notions de gestion durable des ressources naturelles ; - les notions de foresterie moderne au Québec et ailleurs dans le monde ; - les différents éléments propres à la confection d'un plan d'aménagement forestier tel que réalisé au Québec ; - les bases du calcul de la possibilité forestière ; - les exigences des différents programmes de certification forestière ; - les notions de comptabilité et fiscalité propre à la gestion des écosystèmes forestiers ; - les notions de gestion de projet ; - les approches de calcul coûts/bénéfices, les analyses multicritères et décisionnelles.

Cours suivi selon l'approche d'apprentissage par problème (APP). L'ensemble des étudiants d'une cohorte fonctionne de façon synchrone via un système de communication en ligne. Ce cours APP s'accompagne de séminaires donnés par des spécialistes. Ce cours comporte des travaux pratiques.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF204 Consolidation 1 (2 cr.)

Ce cours vise l'intégration de notions ayant trait au savoir communiquer, à la recherche de consensus, au leadership et à l'éthique, de façon à amener l'étudiant à se conscientiser face à la vie professionnelle.

La mise en pratique d'un plan de gestion d'un écosystème forestier exige de la part du gestionnaire une bonne capacité de communication, de discussion, de recherche de consensus et surtout d'un bon leadership. Ce cours vise à développer les connaissances de base de ces notions et à les mettre en pratique via des jeux de rôles. Plus spécifiquement, ce cours vise à acquérir les notions suivantes, et donne l'occasion aux étudiants de s'exercer à la maîtrise des compétences qui s'y rattachent : - relations interpersonnelles et avec le public en général ; - techniques de recherche de consensus ; - éthique professionnelle ; - leadership ; - communication en grands et petits groupes ; - marketing et publicité

Cours d'une durée de cinq jours se déroulant dans l'un ou l'autre des établissements du Réseau et exigeant une présence physique des étudiants des deux années. Ce cours fait intervenir des spécialistes en communication et en éthique professionnelle. Il fait appel à des techniques de mise en situation et de jeux de rôles.

Les étudiants seront aussi exposés à la réalité de la vie professionnelle en écoutant les séminaires donnés par les étudiants de 2^e année en fin de programme et qui auront alors aussi complété le second stage prévu au programme. Ils pourront particulièrement profiter du vécu des finissants au niveau des thèmes abordés dans ce cours de consolidation.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF301 Stage 1

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de mettre en pratique, dans le cadre du milieu du travail, les notions acquises et les compétences développées jusqu'à présent dans le programme.

Le contenu de ce cours variera d'un stage à l'autre, mais il vise à permettre à l'étudiant de se familiariser avec le monde de travail.

Stage d'une durée minimale de cinq semaines en milieu de travail à un endroit au choix de l'étudiant (Québec ou ailleurs dans le monde) ; rapport de stage.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF302 Travaux pratiques sur le terrain

Ce cours vise à mettre en pratique les différentes approches et méthodologies de collecte de données sur le terrain vues dans le cours GDF102

La mise en place d'un plan de gestion écosystémique d'une forêt exige de la part du gestionnaire d'avoir accès à des données sur le territoire sous gestion. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant se familiarisera avec les techniques associées à la récolte de ces données, soit : - les techniques d'inventaire des ressources forestières ; - les techniques de caractérisation in situ des régimes de perturbations naturelles ; - l'utilisation des outils SIG et de modélisation spatiale ; - les techniques de suivis sur le terrain.

Cours d'une durée de deux fois cinq jours se déroulant dans l'un ou l'autre des établissements participants et exigeant une présence physique des étudiants. Travaux pratiques sur le terrain et laboratoires ; rédaction de rapports.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF303 Intégration et mobilisation contextualisée des savoirs 1

Ce cours vise à donner l'occasion aux étudiants de mobiliser d'une manière contextualisée les savoirs acquis dans le programme. L'étudiant devra être en mesure de démontrer son savoir-agir dans ce cours.

Ce cours donne l'occasion aux étudiants de s'exercer à la maîtrise des compétences visées par le programme. La mobilisation contextualisée des savoirs gravitera autour de simulations du développement, de la mise en place et

du suivi d'un plan de gestion écosystémique. Dans cette première phase, les étudiants procèdent à la collecte d'informations en vue du plan de gestion et préparent le cadre d'une simulation de consultation publique.

Ce cours exige en partie la présence physique de tous les étudiants dans l'un ou l'autre des établissements. Il s'agit ici pour les étudiants, formés en petites équipes, de collecter les informations nécessaires à l'élaboration d'un plan complet de gestion écosystémique. La collecte d'information écologique se déroule à l'occasion de la réunion des étudiants dans l'un ou l'autre des établissements pour le cours GDF302 «Travaux pratiques sur le terrain». La collecte d'informations socio-économiques par les étudiants et la préparation en vue d'une simulation de consultation publique se déroulent par la suite dans leur établissement respectif.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF401 Consolidation 2 (2 cr.)

Ce cours vise permettre aux étudiants de visiter l'une ou l'autre des régions du Québec et de se familiariser avec les problématiques touchant aux écosystèmes forestiers propres à cette région. Il donne aussi l'occasion aux étudiants de partager avec la première cohorte leur vécu sur leur formation.

Des intervenants du milieu forestier régional partageront avec les étudiants, sous forme de séminaires suivis de discussions, leur vécu des réalités et des problématiques passées et actuelles. Ce cours donne aussi l'occasion aux étudiants de 2^e année de partager leur propre vécu dans le programme auprès des étudiants nouvellement inscrits.

Cours d'une durée de cinq jours se déroulant dans l'un ou l'autre des établissements du Réseau et exigeant une présence physique des étudiants des deux années. Séminaires ; ateliers de discussion ; sorties sur le terrain. Rédaction par les étudiants (individuellement) d'une synthèse des présentations et des discussions, ainsi que des pistes de solution aux problématiques présentées. Pour les étudiants de 2^e année, la répétition de cet exercice réalisé l'année précédente leur permettra d'apprécier l'évolution accomplie depuis leur arrivée dans le programme.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF402 Intégration et mobilisation contextualisée des savoirs 2 (4 cr.)

Ce cours vise à donner l'occasion aux étudiants de mobiliser d'une manière contextualisée les savoirs acquis dans le programme. L'étudiant devra être en mesure de démontrer son savoir-agir dans ce cours.

Ce cours donne l'occasion aux étudiants de s'exercer à la maîtrise des compétences visées par le programme. La mobilisation contextualisée des savoirs gravitera autour de simulations du développement, de la mise en place et du suivi d'un plan de gestion écosystémique. Dans cette seconde phase, les étudiants procèdent aux simulations et rédigent le plan final de gestion. Deux plans d'aménagement sont prévus pour l'ensemble des étudiants afin de s'ajuster aux attentes des étudiants. Le premier plan portera sur une région au sud du Québec tandis que le second vise une région en forêt boréale.

Ce cours exige en partie la présence physique de tous les étudiants dans l'un ou l'autre des établissements. Il s'agit ici pour les étudiants, formés en petites équipes, de traverser une série de simulations qui sont autant d'étapes en vue de la rédaction d'un plan final de gestion. La première de ces simulations est une consultation publique sur les objectifs de gestion durant laquelle les étudiants en première année du programme, et qui suivent le cours d'introduction GDF101, tiennent le rôle de public. Les simulations suivantes, qui se déroulent dans une seconde semaine, touchent la gestion adaptative et la gestion de risques. Par la suite, les étudiants rédigent dans leur établissement respectif une version finale du plan complet d'aménagement écosystémique.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF403 Projet de synthèse (problématique)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'accomplir une réflexion individuelle et approfondie des dimensions (écologique, sociale et économique) touchées par la gestion des écosystèmes forestiers.

Dans ce cours, et selon une démarche individuelle mais sous la direction d'un des professeurs accrédités au programme, l'étudiant devra cerner une problématique originale, d'ordre théorique ou pratique, qui implique les dimensions écologique, sociale et économique des écosystèmes forestiers.

Travail individuel faisant appel à une réflexion approfondie, il cerne la problématique au sujet de laquelle l'étudiant veut formuler une solution. L'étudiant remet à son superviseur un document détaillé sur la problématique choisie.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF501 Projet de synthèse (solution)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'accomplir une réflexion individuelle et approfondie des dimensions (écologique, sociale et économique) touchées par la gestion des écosystèmes forestiers.

Dans ce cours, et selon une démarche individuelle mais sous la direction d'un des professeurs accrédités au programme, l'étudiant offrira une solution à une problématique originale, d'ordre théorique ou pratique, qui implique les dimensions écologique, sociale et économique des écosystèmes forestiers. L'étudiant devra mettre en évidence comment il entrevoit le rôle de l'approche de gestion des écosystèmes forestiers développée dans le programme dans la solution concrète et originale que l'approche permet d'envisager.

Travail individuel faisant appel à une réflexion approfondie, il débouche sur la rédaction d'un manuscrit à être soumis à une revue professionnelle dans le domaine. L'évaluation de ce cours porte uniquement sur le manuscrit.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF502 Stage 2

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de mettre en pratique, dans le cadre du milieu du travail, les notions acquises et les compétences développées jusqu'à présent dans le programme.

Le contenu de ce cours variera d'un stage à l'autre, mais il vise à permettre à l'étudiant de se familiariser avec le monde du travail. Ce second stage permettra à l'étudiant d'affirmer sa maîtrise des compétences visées par le programme dans un contexte professionnel.

Stage d'une durée minimale de sept semaines en milieu de travail à un endroit au choix de l'étudiant (Québec ou ailleurs dans le monde) ; rapport de stage.

Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents

GDF503 Séminaire

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de rendre compte, sous forme de séminaire, du second stage prévu au programme.

Le compte-rendu du second stage du programme prendra la forme d'un séminaire dans ce cours. L'emphase devra être mise sur les aspects contextuels et relationnels vécus durant le stage, et sur les attitudes développées en rapport avec ces aspects. Ces séminaires se dérouleront devant l'ensemble des étudiants inscrits au programme et seront suivis par des ateliers de discussion et d'échange. Les étudiants de première année profiteront de ces activités dans le cadre du cours de «Consolidation 1» GDF204 ayant lieu simultanément.

Cours d'une durée de cinq jours se déroulant dans l'un ou l'autre des établissements participants et exigeant une présence physique des étudiants des deux années. Les présentations pourront être présentées par vidéoconférence afin d'en faire bénéficier les partenaires du programme et de familiariser d'avantage les étudiants avec ce média. Les étudiants de deuxième année profitent

de ce séjour pour compléter et remettre leur rapport écrit portant sur le second stage.
Condition d'accès : Être admis au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers.
Préalable(s) : Avoir réussi les cours précédents à l'exception du GDF502 Stage 2 qui se déroule concurremment

GDF7020 Gestion de projet : application à la gestion durable du milieu naturel

Comprendre le cheminement d'un projet relié à la gestion des ressources naturelles. Identifier et caractériser les principales étapes pour différents types de projet. À travers un contenu condensé du domaine de la gestion de projet, identification des facteurs particuliers de la gestion intégrée des ressources naturelles nécessitant une adaptation de l'approche classique de gestion de projet. Analyse de modèles de gestion intégrée des ressources naturelles, provenant surtout des zones boréale et tempérée. Élaboration et présentation d'une étude préliminaire pour un projet en gestion intégrée à entreprendre dans une activité ultérieure : problématique, objectifs du projet, méthodes de travail, intervenants, échéanciers, suivi prévu, etc. Exposés, études de cas, élaboration et présentation d'une étude préliminaire en équipe.

GDF7030 Planification d'un projet de gestion durable en milieu forestier (2 cr.)

Planifier un projet qui permettra d'appliquer à un problème concret de gestion durable des ressources naturelles les fondements conceptuels, les méthodes de travail et les outils d'analyse acquis dans le cadre des cours du programme. Définition de la problématique et des objectifs d'un projet de gestion durable issu d'une situation réelle. Les projets peuvent s'appliquer tant à des institutions existantes (MRC, municipalités), à des modes d'aménagement des propriétés (CAAF, forêts d'enseignement et de recherche, ZEC) qu'à des processus d'enclavement particuliers (loi sur le zonage agricole). Le cours préconise une approche de gestion en milieu naturel basée sur une méthodologie structurée et une connaissance profonde des ressources biophysiques. Une approche d'analyse multicritères pour comparer et évaluer différents scénarios d'intervention, ainsi que des propositions d'intervention misant un développement régional durable et la conservation des ressources devront être adaptées au contexte spatio-temporel.

Les propositions décrivant la problématique, les objectifs et l'approche feront l'objet d'un projet écrit qui devra être présenté à un comité pour évaluation et approbation. Supervision par le professeur. Préparation de projets en équipe de deux à quatre étudiants. Ce cours utilise la notation «S» exigence satisfaite ou «E» échec.
Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété tous les cours du programme.

GDF7032 Réalisation d'un projet de gestion durable en milieu forestier (4 cr.)

Appliquer à un problème concret de gestion durable des ressources naturelles les fondements conceptuels, les méthodes de travail et les outils d'analyse acquis dans le cadre des cours du programme.

Réalisation d'un projet de gestion durable issu d'une situation réelle. L'équipe devra travailler à la réalisation du projet tel que défini dans le cours GDF7030 Planification d'un projet de gestion durable en milieu forestier. Selon l'envergure du projet, l'équipe pourra réaliser le projet en entier ou en partie (ex proposition de scénarios, analyses de données). Production d'un rapport écrit. Supervision par le professeur. Réalisation de projets en équipe de deux à quatre étudiants.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété tous les cours du programme.
Préalable(s) : GDF7030 Planification d'un projet de gestion durable en milieu forestier (2 cr.)

GEO7011 Patrimoine naturel et développement local : études de cas

Ce cours vise à définir le concept de «patrimoine naturel» dans le cadre du développement local avec une perspective de développement durable. Il passe en revue l'histoire

des idées relatives à ce concept, démontre la pertinence d'une stratégie holistique, met en évidence l'apparente neutralité de la «science», partant, aboutit au besoin d'une position idéologique pour tous les intervenants. Des cours magistraux montrent comment les composantes du milieu naturel se sont progressivement structurées en un concept patrimonial. Ce concept est ensuite analysé pour en faire un outil d'intervention au niveau local. Des études de cas sont présentées (par des conférenciers, s'il y a lieu). Suite aux apprentissages théoriques, les étudiants sont appelés à préparer leur propre étude de cas sous forme de séminaire. L'évaluation porte autant sur les connaissances théoriques que sur les travaux réalisés et présentés en classe.

GEO7012 Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel

En plus d'exposer les fondements théoriques du développement local, le cours fera une large place aux méthodes, plans et stratégies de mise en œuvre. Le développement local fait appel à une expertise axée sur la mise en place d'un environnement propice aux initiatives de développement, à l'émergence de porteurs de projets et aux opérations d'accompagnement pour assurer la concrétisation des projets. Les notions d'animation, de mobilisation, de développement endogène, de partenariat, d'entrepreneuriat, d'action communautaire, de réseaux formels et informels, d'innovation et de solidarité seront abordées. Des cas d'application pris au Québec et à l'étranger seront analysés pour illustrer les différentes étapes de la démarche. Sera aussi présenté le cadre institutionnel dans lequel s'exercent les pratiques de développement local au Québec. Conférenciers et visites d'entreprises et d'organismes de développement local seront mis à profit dans ce cours.

GEO7040 Cartographie écologique et évaluation environnementale

Appliquer les fondements méthodologiques ainsi qu'une certaine pratique multidisciplinaire à la planification écologique du territoire et l'évaluation environnementale. L'apprentissage des différentes écoles de pensée dans le domaine des inventaires biophysiques du territoire, l'apprentissage des méthodologies québécoises de classification et de cartographie écologique du territoire, l'utilisation des données biophysiques en vue d'élaborer des scénarios d'utilisation potentielle des terres pour une municipalité régionale de comté et/ou une unité de gestion forestière, et pour différentes problématiques d'aménagement et d'évaluation du territoire (ex. : villégiature, faune, foresterie), une réflexion sur le potentiel d'utilisation des SIG. La procédure d'évaluation environnementale québécoise et l'utilisation des données biophysiques à cette fin ; mises en relation avec la problématique de la gestion intégrée des ressources. Initiation aux autres techniques d'évaluation des impacts. Exposés magistraux. Laboratoires et sorties sur le terrain. Conférenciers.

GEO7180 Microclimatologie urbaine

Chaleur et pollution atmosphérique. Inversions thermiques : «effets saisonniers». Géographie des vents. Source de chaleur et de polluants en milieu urbain. Applications géographiques dans le domaine. Introduction à la recherche en microclimatologie urbaine. Rôle important des facteurs locaux du climat dans l'aménagement urbain.

GEO7281 Séminaire en hydrologie

La modification des composantes du cycle de l'eau. Les modifications du bassin versant et ses impacts sur les paramètres hydrologiques. Les précipitations acides et leurs impacts sur les milieux terrestres et aquatiques. La fonte des neiges et le choc acide sur les milieux lacustres. Le lessivage des sols et la mobilisation des contaminants. Le ruissellement, les inondations, l'érosion, les déversements de polluants par les différents milieux et leurs conséquences. Les différentes mesures et interventions de prévention. (étude de cas)

GEO7511 Systèmes d'information géographique

Concepts liés aux systèmes d'information géographique (SIG). Saisie, intégration, gestion et traitement des données géoréférencées en modes vectoriel et matriciel. Gestion d'objets géoréférencés. Portée et implication des échelles cartographiques. Éléments de cartométrie. Principes d'analyse spatiale appliqués aux systèmes d'information géographique. Évaluation des besoins, du matériel, des logiciels et des données. Étapes d'implantation de systèmes dans les pays en voie de développement. Méthodes d'identification d'applications prioritaires (développement de grilles pondérées). Traitement des données descriptives, algorithmes de généralisation et d'interpolation. Description des principaux protocoles d'échange de données pour les importations et exportations. La modélisation cartographique. Élaboration d'un projet pilote. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

GEO7521 Analyse spatiale

L'analyse spatiale : définition et dimensions théorique et appliquée dans le contexte des SIG. Caractéristiques des objets spatiaux. Problèmes de géoréférence. Notions de dimension, de distribution, de voisinage, de contiguïté, d'échelle et d'orientation. Analyse des matrices d'information géographique et analyse exploratoire des données spatialisées. Techniques d'échantillonnage des unités spatiales. Hétérogénéité des données, interactions spatiales et flux. Réseaux et régions homogènes. Applications spatiales des méthodes d'analyse multivariée. Analyse centrographique. Interpolation et autocorrélation spatiale. Notions de corrélogrammes et de variogrammes. Propagation des erreurs. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

GEO7531 Structures des données appliquées aux systèmes d'information géographique

Aspects structuraux de la conception, de la réalisation et de la mise en œuvre d'un SIG. Modélisation conceptuelle et structuration relationnelle des données vectorielles et matricielles. Langage d'interrogation SQL et opérateurs géographiques. Fonctions des systèmes de gestion de base de données. Transcodage et compression des données. Notions de schéma externe et d'interface-usager. Contrôle des transactions et modélisation des flux de données. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

GEO7621 Problèmes appliqués en SIG

Approche par problèmes. Par l'utilisation et le développement de systèmes d'information géographique, l'étudiant sera amené à identifier des solutions à des problèmes concernant : l'aménagement du territoire, la gestion de crises (anthropique et naturelle), l'analyse de marché (marketing) et la coupe forestière. À partir de bases de données déjà élaborées, ainsi que par des traitements appropriés, l'étudiant devra analyser les résultats dans le but de générer divers scénarios propices à l'identification de solutions. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

GEO7630 Intégration et visualisation de données géographiques

Méthodes d'intégration de données cartographiques numériques et de données de télédétection, présentation combinée et analyse croisée de ces données. Production de cartes, cartes-images, animations et autres documents de visualisation du territoire, dans une optique de visualisation, en s'appuyant sur des notions de perception visuelle et sur l'approche «communication» en cartographie. Présentation de données en trois dimensions et modèles altimétriques. Apprentissage des outils permettant d'exploiter au maximum les possibilités de représentation graphique offertes par les méthodes, nouvelles et traditionnelles, de visualisation de données géoréférencées, de même que certaines méthodes d'analyse spatiale automatisées. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

GEO7631 Mise en œuvre de SIG

Développement de programmes associés aux différentes boîtes à outils propres aux logiciels utilisés en systèmes d'information géographique. Adaptation de logiciels afin de développer des outils clef en main. Diffusion des données et informations (géorépertoires) par les NTIC. Fonctionnement et implication des serveurs. Processus d'implantation d'un SIG : études de cas (aspects humains et techniques). Fonctionnement du SIG : gestion des opérations et des transactions. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

GEO7701 Applications géomatiques en gestion des risques majeurs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant : d'identifier et de sélectionner les données à utiliser dans le cas d'applications en gestion des risques majeurs, de se familiariser à certains logiciels SIG spécialisés, de produire des informations pertinentes et d'en évaluer les erreurs inhérentes dans le but d'une utilisation plus éclairée. Concepts liés aux systèmes d'information géographique (SIG) en fonction de préoccupations abordant la gestion des risques à travers l'utilisation de données issues d'échelles locale, régionale et nationale. La saisie de données sur le terrain et l'exploitation des données satellitaires et aéroportées sous une approche multi-temporelle. L'intégration, le traitement, l'analyse, la modélisation des données ainsi que la production d'informations pertinentes. Applications associées aux risques anthropiques et risques naturels tant en modes matriciel que vectoriel et essais de simulation. Évaluation des résultats et quantification des erreurs inhérentes. Périodes de laboratoire et exercices de terrain.

GEO7800 Aménagement des espaces ruraux

Permettre à l'étudiant de définir une approche spécifique d'aménagement des espaces ruraux qui tienne compte : du caractère fragile de ces écosystèmes où les composantes physiques ont prépondérance ; et des besoins des populations locales et régionales tant au niveau de la production forestière que des loisirs, du plein air, des paysages naturels, de la villégiature. Comprendre que ce type d'aménagement fait appel aux dimensions sociales et écologiques et qu'il s'inscrit dans une volonté de protéger les espaces naturels d'une utilisation commerciale abusive. La mise en contexte des lois de l'aménagement du territoire (loi sur l'aménagement et l'urbanisme, loi sur la protection du territoire agricole), et de la gestion intégrée des ressources et de l'environnement (projets pilotes du gouvernement du Québec). La connaissance des espaces protégés sur le territoire québécois, l'utilisation des données biophysiques pour l'aménagement des espaces naturels (ex. : capacité de support, risques d'érosion, fosses septiques, potentiels fauniques), la problématique de l'aménagement des zones d'exploitation contrôlée (ZEC) au Québec, la villégiature au Québec (ex. : rôle du gouvernement, normes d'implantation, plans de développement de la villégiature régionaux, impacts de la villégiature sur les écosystèmes). Exposés magistraux. Laboratoires et sorties sur le terrain. Conférenciers.

GEO7910 Activité de synthèse I

Cette activité vise à compléter la formation de l'étudiant par l'intermédiaire de la présentation d'une problématique de recherche axée sur les applications d'un système d'information géographique. Ce cheminement comprend aussi un état de la question sur ce qui a déjà été réalisé dans le domaine de recherche qu'il aura choisi. Sous l'autorité de son ou de ses tuteurs, il devra présenter sous la forme d'un document complet le point sur la question ainsi qu'une bibliographie pertinente.

GEO7911 Activité de synthèse II

Cette activité vise à compléter le travail amorcé dans le cadre du cours GEO7910. Cette étape doit contenir une phase expérimentale ainsi qu'une conclusion et, selon le cas, des recommandations concernant le problème soulevé. Cette activité prendra la forme d'un rapport écrit

accompagné de banques de données informatisées et de produits de synthèses analogiques. L'étudiant fera enfin une présentation orale de ses recherches. Cette activité se déroule sous la supervision d'un tuteur.

GEO7930 Activité de stage I

Cette activité vise à mettre à profit des connaissances et à développer des habiletés en matière de systèmes d'information géographique (SIG) dans un contexte opérationnel. L'étudiant travaille au sein d'un organisme public, parapublic ou privé dans un domaine directement lié aux SIG. Les activités de ce stage sont de niveau professionnel et peuvent permettre une participation dans la planification et l'implantation d'un SIG. Cette activité se déroule sous la supervision d'un tuteur.

GEO7931 Activité de stage II

Ce cours représente une suite logique au cours GEO7930, c'est-à-dire que l'activité se déroule auprès du même organisme et de la même thématique. L'activité doit répondre aux mêmes exigences que celles du cours GEO7930. Pour des raisons exceptionnelles il peut s'avérer possible que l'étudiant réalise la poursuite de son stage au sein d'un autre organisme, ceci demande impérativement l'accord du directeur du programme et de son tuteur.

GEO7944 Stage en milieu professionnel et rapport de stage (6 cr.)

Cette activité est réalisée par les étudiants qui ne sont pas engagés dans la vie active. Elle est d'une durée de huit semaines. Le stage met l'étudiant en contact avec le milieu professionnel dans son domaine de formation. À l'issue du stage, un rapport d'un maximum de 75 pages sera rédigé. Il s'agit d'un document à caractère scientifique et pratique. Il témoigne d'une démarche scientifique et apporte un éclairage professionnel sur une question ou des éléments de réponse à des problématiques liées à la thématique du programme. Ce rapport sera accompagné d'un compte rendu de stage d'un maximum de 15 pages présentant le déroulement du stage (lieu d'accueil, problématiques traitées, collaborations obtenues, problèmes rencontrés, apprentissages acquis, autoévaluation...). Cette activité se déroule sous la supervision d'un tuteur.

GEO7945 Activité de synthèse professionnelle et rapport d'activité (6 cr.)

Cette activité s'adresse aux candidats engagés dans des fonctions professionnelles associées à la solution de problèmes de développement à l'échelle locale. Elle sera structurée autour d'un projet d'application des concepts et des méthodes acquis au cours de la formation. Le temps requis pour la réalisation de cette activité sera l'équivalent de huit semaines. Comme dans le cas du stage, un rapport d'un maximum de 75 pages sera produit. Ce rapport sera accompagné d'une présentation et d'une analyse de la structure de fonctionnement de l'organisme dans lequel œuvre le candidat (maximum de 15 pages). Cette activité se déroule sous la supervision d'un tuteur.

GEO8001 Épistémologie de la géographie

Ce cours vise à développer une réflexion critique sur la place de la géographie dans l'univers scientifique et social. Dispensé en collégialité, sous forme de séminaire, le cours aborde les faits marquants dans l'évolution de la géographie humaine, de la géographie physique et de la géographie appliquée. Les étudiants sont amenés à examiner de façon critique la pertinence du discours et des outils géographiques en ce qui concerne les grands débats de société. Le cours aborde aussi le rôle du géographe dans le monde professionnel contemporain.

GEO8011 Séminaire de méthodologie

Ce séminaire vise à permettre à l'étudiant de formuler son projet de mémoire et de se familiariser avec les méthodologies requises pour le mener à terme. Dispensé en collégialité, le cours initie l'étudiant aux diverses étapes de la réalisation d'un projet de recherche. Les étudiants

font l'examen critique des diverses méthodologies utilisées en géographie et prennent contact avec les principaux projets de recherche en cours au département. Les étudiants formulent et rédigent leur projet de mémoire (objectifs, hypothèses, problématique, cadre théorique, méthodologie et échéancier) et le présentent en présence des étudiants du cours, de leur directeur et d'au moins une personne ressource extérieure.

GEO8052 Espaces et rapports sociaux

Le cours vise un double objectif : l'analyse et la critique des multiples manifestations spatiales des rapports sociaux qui caractérisent le monde contemporain. Seront abordés notamment des thèmes comme l'urbanisation de la société rurale et les nouveaux rapports ville-campagne, l'étalement urbain et la société de banlieue, l'élitisation des villes centrales, la planification urbaine comme processus social, les rapports de classe et leurs incidences sur l'espace, les rapports interculturels et le rôle de l'ethnicité et de l'identité ethnique dans le façonnement du milieu urbain, les modes d'appropriation de l'espace résultant de l'orientation sexuelle et des rapports de sexe et de genre, le rôle de la religion comme facteur sociospatial.

Structuré autour de lectures dirigées et prenant la forme de séminaires-débats hebdomadaires, le cours privilégie une vision géographique des rapports sociospatiaux, ce qui permettra de débattre de la place et de l'apport de la discipline dans l'ère postmoderne.

GEO8142 Télédétection appliquée aux problématiques contemporaines

Étude des bases physiques et des différentes fenêtres spectrales utilisées en télédétection. Éléments d'acquisition, de prétraitement, de traitement et d'extraction d'information dans une perspective d'application. Expérimentation à partir de données aéroportées et satellitaires provenant de paysages à caractères physiques et ethnoculturels différents. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

GEO8201 Dynamiques des populations

Ce cours cherche à fournir à l'étudiant les outils d'analyse en démographie et en traitement des distributions en géographie des populations. Dans un premier temps, le cours aborde la relation espace-temps-population à toutes les échelles et dans différentes situations. Dans un deuxième temps, il traite des tensions démographiques contemporaines. Des travaux longs sur des dossiers démographiques complètent la formation.

GEO8220 Relations interethniques

Perspectives historiques et perspectives spatiales. Identité de base et changement social. La transmission des héritages culturels. Race et culture, racisme et ethnicité. Caractéristiques des minorités nationales et raisons de leur reviviscence culturelle et politique. Analyse de facteurs tenant compte de leur nature sociale et accent sur l'originalité de la géographie. Dans cette discipline, les relations interethniques posent comme condition de base un rapport immanent à l'espace ; on en déterminera donc les paramètres.

GEO8251 Morphologie urbaine

Ce cours vise à comprendre la complexité des forces en interrelation qui façonnent la morphologie de la ville. Le cours aborde le rôle joué par le plan cadastral, les valeurs foncières, les systèmes de transport, ainsi que les traditions culturelles et techniques impliquées dans la production du cadre bâti, et ce dans le contexte des politiques aménagistes et de l'action du marché. L'étudiant analyse les différentes approches théoriques explicatives des formes urbaines (culturaliste, géo-architecturale, économique, structuraliste et sémiologique) et applique ces approches à l'analyse de cas concrets. Le cours est dispensé sous forme de séminaire avec des sorties sur le terrain.

GEO8270 Évolution des géosystèmes

Transformation des écosystèmes naturels en géosystèmes ; résultat de l'impact de la société humaine. Évolution des rapports réciproques écosystème-société depuis les temps préhistoriques à l'époque moderne.

De la biocénose à la société de chasse et de cueillette. Organisation de l'espace dans l'écosystème naturel. Structures sociales dans l'organisation de l'écosystème. Organisation de l'espace chez les primates. Chasse et cueillette chez les préhominides et hominides primitifs. Expansion de l'homo erectus. Épanouissement de la société de chasse et de cueillette. Sociétés de chasse et de cueillette contemporaines.

Écosystèmes naturels et société agropastorale. Apparition de l'agriculture et de l'élevage et leur rôle écologique. Organisation de la société agropastorale. Société urbaine préindustrielle. Importance des sociétés agropastorales dans le tiers-monde d'aujourd'hui. Transformation des écosystèmes par la société industrielle urbanisée. Formes d'évolution naturelle dans la société industrielle urbanisée. Transformation des écosystèmes par la société industrielle urbanisée. Formes d'évolution naturelle dans la société industrielle urbanisée. Transformation des rapports écosystème-société. Rôle gestionnaire de l'être humain dans l'espace physique.

GEO8271 Évaluation environnementale

Le cours vise à développer des habiletés en ce qui concerne l'application des connaissances géographiques à l'évaluation environnementale dans une perspective d'interdisciplinarité. L'évaluation environnementale est examinée en relation aux études d'impact, à la gestion intégrée des ressources, à la planification environnementale et à la réglementation fédérale et provinciale en vigueur. L'étudiant prend contact avec les recherches de pointe et des études de cas nationaux et étrangers par l'intermédiaire de conférences et de travaux de groupe. Séances de laboratoire informatique. Sorties sur le terrain.

GEO8280 Potamologie

Discipline de géographie portant sur les écosystèmes fluviaux et leurs interactions avec les populations riveraines. Hydrographie des grands systèmes fluviaux. Morphologie de la vallée : lit majeur, lit mineur, delta, estuaire. Écoulement des eaux : vitesse du courant et débit.

Régimes hydrologiques : régularité et pondération, régime simple et complexe, crues et inondations. Revue mondiale des régimes fluviaux. Régime thermique et chimique. Harnachement des rivières. Éléments de biogéographie fluviale. Fonctionnement des écosystèmes : litho-, limo-, psammo-, pelo-, et phytorhéophiles. Formation des biocénoses benthiques. Rôle de la végétation, du potamoplancton et du périphyton. Associations des poissons et leur distribution dans les cours d'eau. Écosystèmes fluviaux par rapport à la zonation biogéographique. Problèmes socioéconomiques. Transformation des écosystèmes fluviaux en géosystèmes. Impact des grands cours d'eau sur les populations riveraines. Rôle des crues et des inondations. Alimentation en eau potable. Voies de pénétration et transport fluvial. Exploitation des ressources naturelles. Pollution des eaux et aménagement des cours d'eau. Travaux pratiques sur le fleuve St-Laurent.

GEO8291 Aménagement et planification territoriale

Dispensé sous forme de séminaire, ce cours permet à l'étudiant de comprendre l'aménagement et la planification territoriale dans la perspective de la maîtrise de l'espace à divers niveaux et à diverses échelles. L'étudiant est amené à réfléchir de façon critique sur les principales options qui se présentent dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la planification territoriale. Il développe les habiletés requises pour intervenir dans les diverses instances et organisations concernées par l'aménagement selon des choix éclairés. Le cours aborde l'évolution des modalités d'intervention en matière d'aménagement et de planification et met l'accent sur les méthodes prospectives et stratégiques. L'étudiant prend connaissance des diverses étapes et facettes de la réalisation d'un plan d'aménagement.

GEO8301 Problèmes de développement rural et régional

Ce cours permet aux étudiants d'examiner les problèmes et les possibilités des collectivités rurales et régionales dans un contexte d'économie mondialisée et de métropolisation. Dispensé sous forme de séminaire, le cours abordera les facteurs qui jouent dans les dynamiques rurales et régionales (facteurs politiques, sociaux, économiques, démographiques et culturels) ainsi que les perspectives ouvertes par les nouvelles modalités d'agencement de l'économie et de la société (nouvelles technologies d'information et de communication, télétravail, sous-traitance). Le cours abordera de façon critique les concepts de développement local, milieux innovateurs, districts industriels, capital socioterritorial et systèmes locaux de production.

GEO8330 La géographie dans l'institution scolaire

Ce cours vise à comprendre comment la géographie est devenue une discipline scolaire, ainsi que le rôle et la place qu'elle occupe dans l'institution scolaire moderne. À l'aide principalement d'une démarche sociohistorique comparative, le cours traite des aspects suivants : l'insertion de la géographie dans les curriculums de quelques pays européens et américains, les processus de construction et de transformation des savoirs géographiques scolaires, ses liens avec d'autres disciplines scolaires (sciences de la nature, histoire, éducation relative à l'environnement, écologie, économie), ses finalités éducatives, les enjeux actuels de son enseignement, les grands thèmes de recherche actuels sur l'enseignement et l'apprentissage de la géographie.

GEO8331 Géographie, école et société

Ce cours s'adresse aux étudiants de géographie, d'éducation et d'autres programmes connexes intéressés à comprendre la relation géographie, école et société. À partir des grandes questions discutées dans la recherche scientifique en didactique de la géographie, et dans une perspective plus réflexive qu'appliquée, ce séminaire vise à approfondir les conditions pour que l'éducation géographique contribue à la compréhension des phénomènes d'espace et de société. Avec des textes d'auteurs, des études de cas, des argumentations contradictoires et des situations-problèmes comme supports, les étudiants seront invités à comprendre les règles de la construction, de la transmission et de l'apprentissage d'une pensée géographique à l'école ainsi que leurs fondements théoriques. Ils devront exercer leur esprit critique et discuter la valeur de ces raisonnements dans le développement de la pensée autonome du Sujet (individu) et dans divers types d'actions éducatives et sociales du Citoyen (collectif).

GEO8340 Gestion de projets en aménagement et en SIG

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les normes et procédures de gestion de projets en ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'application des SIG à la gestion et à la planification du territoire. Le cours aborde divers modèles de gestion, à partir d'exemples concrets. On examine les principales étapes de gestion nécessaires à la bonne marche d'un projet (élaboration, financement, échéancier, personnel, prévisions budgétaires, respect des normes de qualité, estimation des bénéfices tangibles et intangibles, réalisation de devis, d'appel d'offre et de soumission, rapport), les perspectives et les marchés pour l'expertise géographique tant au niveau national qu'international, ainsi que les contraintes éthiques et légales. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

GEO8520 Espace et santé

Le niveau de santé d'une population est un excellent indicateur social ; il apparaît comme essentiellement explicable par le mode de vie et par les conditions environnementales de vie. La recherche géographique dans le domaine de la santé offre donc le double intérêt de permettre des études socioéconomiques plus approfondies et de contribuer à mettre en lumière

des facteurs pathogènes importants, relativement aux principales maladies frappant actuellement nos sociétés. Définition de la santé et de la maladie. Les mesures de l'état de santé d'une population ; morbidité et mortalité ; taux, ratios et indices. La fréquence variable des maladies dans l'espace à différentes échelles et selon les milieux. Facteurs physiques, sociaux et économiques de certaines pathologies. Les services de santé et les politiques de la santé.

GEO8561 Climatologie de l'environnement

Les paramètres climatiques et leurs modifications par les différents milieux (naturels et modifiés, les mesures et les calculs) - la modification des gaz de l'atmosphère (causes et conséquences sur les différents milieux). Les variations, les inversions thermiques (en altitude et au sol). L'îlot de chaleur, les stress thermiques, l'îlot de pollution, l'effet de serre (leurs causes et conséquences dans les différents milieux). Les précipitations (les mesures, les calculs, les répartitions spatiales). Les pluies acides, les tempêtes de neige, de grêle, de verglas, les inondations, l'érosion dans les différents milieux, les vents, les tornades, les roses de vent et de pollution (fréquence et distribution spatiale), les climats urbain, forestier et souterrain (qualité des différents milieux, normes et législation). Les indices de confort. Les modèles d'intervention : analyse et choix de modèles selon les critères du milieu : modèle «écologiste», modèle «interventionniste». Étude de cas précis.

GEO8570 Espace physique et société

Avec l'objectif de développer une démarche analytique appliquée au processus d'humanisation de l'espace physique, le cours est divisé en trois parties complémentaires. Définition des différentes composantes du milieu physique humanisé ou non : bâti structural, formations superficielles, relief, réseau hydrographique, sols, processus morphogénétiques externes et internes, végétation et climat. Étude des interrelations entre ces composantes dans la perspective de la théorie des systèmes. Différences dynamiques entre les espaces naturels et les espaces humanisés. Contrôle de l'espace physique sur le développement des sociétés humaines. Exemple d'une évolution de l'humanisation du milieu physique : variation de l'importance des contraintes physiques et évolution des sociétés au Québec avant et depuis la colonisation. Influence de l'espace physique sur les grands types de sociétés actuelles : autarciques, dépendantes, industrielles traditionnelles et industrielles à technologie avancée. Limites d'une conception déterministe du contrôle de l'espace physique sur la société. Impact du développement humain sur l'espace physique. L'espace humanisé : caractères et types. Rétroactions de l'espace naturel au développement humain. Limites d'une conception purement anthropocentrique de l'exploitation du milieu physique : dynamisme de l'espace physique, coûts sociaux des effets rétroactifs. Composantes du coût social, par exemple : énergie, temps humain, nuisances. Notion de prévision. Alternatives de choix de développement.

GEO8571 Géographie et écologie

Ce cours examine les rapports entre les systèmes biophysiques et sociaux. Il est composé de deux parties. La première comprend les notions de systèmes (écosystèmes, hydrosystèmes, géosystèmes) et de sciences du paysage, ainsi qu'une analyse approfondie des combinaisons dynamiques d'éléments biophysiques et anthropiques et de leur évolution. La deuxième comprend des études de cas consacrées à l'évolution des paysages dans leur contexte historique, à des grands projets de développement, ou à des systèmes fluviaux par rapport à la colonisation des bassins versants.

GEO8580 Géographie, développement et environnement

Le but de ce cours est d'examiner quelques grands projets de développement et d'étudier leurs multiples facettes tant sur un plan ingénierie que environnemental que social et idéologique. Le contenu du cours variera d'une année à l'autre, mais il importe d'étudier systématiquement toutes les composantes d'un projet et de mesurer

adéquatement ses impacts et ses coûts sociaux. Ce cours se présente donc à la fois comme une analyse critique de la nature de ces projets et de leur impact sur l'environnement et comme une réflexion originale sur les valeurs contemporaines telles que véhiculées par tout grand projet de développement.

Les thèmes suivants pourraient être successivement abordés en relation avec le projet retenu (pipeline du Nord-Ouest, Baie de James, route trans-amazonienne, barrage d'Assouan, projet d'un port en eau profonde sur le St-Laurent) : espace et spécificité géographiques ; ingénieries et contingences géomorphologiques ; biogéographie et aspects environnementaux ; ethnies et composantes culturelles ; politique et impacts économiques ; revendications autochtones et perspectives de développement.

GEO8581 Géographie et grands problèmes contemporains

Dispensé sous forme de séminaire, ce cours aborde un problème d'actualité en relation avec la géographie. Un problème de nature politique, sociale ou environnementale ayant des effets sur le rapport de la société à l'espace est abordé de façon exhaustive. À titre d'exemple, les thèmes suivants sont envisagés : le réchauffement de la planète, la reconversion des économies de l'Europe orientale, les nouveaux pays industrialisés, les nouvelles technologies de communication et la redéfinition des espaces culturels, etc.

GEO8592 Séminaire ouvert : étude de cas

Ce séminaire à contenu variable porte sur des thèmes de recherche développés par les professeurs du département ou des collègues invités. L'étudiant est mis en situation par rapport à des recherches de pointe en géographie dans le but de lui procurer les données les plus récentes sur les thèmes abordés et de développer ses capacités de chercheur dans un contexte nouveau.

GEO8601 Gestion des ressources hydrologiques

Le cours vise à évaluer et à optimiser les ressources en eau dans la perspective du changement climatique, ainsi qu'à avancer des mesures alternatives d'utilisation de la ressource eau dans la perspective d'une gestion durable. Le cours portera sur les thèmes suivants : l'analyse des impacts des différentes activités humaines sur les composantes du cycle hydrologique, les impacts des modifications des paramètres du bassin versant sur le plan hydrique, la problématique de la variabilité des précipitations (liquide et solide) selon les différents milieux, les conséquences (les tornades, le lessivage, les inondations, l'érosion des sols), l'imperméabilité des sols, la salinisation et la désertification, les impacts des changements sur les composantes du cycle de l'eau, le modèle de gestion par bassin versant, la gestion durable des paramètres du bilan hydrologique.

GEO8610 Géomorphologie avancée

Approfondissement de l'étude des processus morphogénétiques actuels : pédogenèse, dissolution, altération de surface, ruissellement, glissement en masse, érosion des berges. Inventaire des méthodes d'étude des roches et des dépôts. Grille d'analyse du paysage et prévision sur les conséquences des interventions humaines. Lectures d'articles de cartes et d'ouvrages de référence. Nombreux relevés de terrain et travail en plusieurs équipes sur un cas type (glissement de terrain ou zone d'érosion importante).

GEO8612 Séminaire de géomorphologie

Selon les préoccupations et intérêts des étudiants, ce cours sera axé sur un des thèmes suivants. La géomorphologie structurale : les dispositifs structuraux, l'identification des générations de formes et les reconstitutions paléogéographiques. La géomorphologie glaciaire : le Quaternaire du Québec méridional. La dynamique des versants : érosion et mouvements de masse en zone tempérée. La géomorphologie karstique : les karsts des

zones froides et tempérées comme indicateurs pour les reconstitutions paléogéographiques. Lecture d'articles et d'ouvrages de référence et séminaires. Sorties sur le terrain.

GEO8613 Géomorphologie et aménagement

Le cours a pour objectif de développer une démarche analytique appliquée au processus d'humanisation de l'espace physique. L'aménagement et les contraintes physiques du milieu. Impact du développement humain sur l'espace physique. Alternatives de choix d'aménagement. Lecture d'articles et d'ouvrages de référence, cours magistraux et séminaires. Travaux pratiques et travaux de recherche sur le terrain.

GEO8620 Gouvernance territoriale : espaces politiques et action publique

Ce cours se fixe comme objectif de donner aux étudiants le cadre analytique relatif à la gouvernance territoriale, appréhendée en tant que problématique de recherche interdisciplinaire interpellant la géographie, la sociologie politique, l'économie et la science politique.

Les sociétés modernes sont confrontées à des évolutions majeures qui affectent leur fonctionnement et leur reproduction. Parmi ces évolutions, on compte notamment l'émergence de nouveaux territoires d'action collective (territoires supra et infra-nationaux) et de nouveaux principes d'organisation de l'Etat (reconfiguration des relations centre/périphérie, développement du partenariat public/privé dans les politiques publiques, *empowerment* de la société civile, ...). Ce cours analyse ces transformations et présente la gouvernance territoriale en tant que programme de recherche heuristique pour la compréhension de ces dynamiques.

À l'issue du cours, les étudiants sauront situer la gouvernance territoriale dans l'histoire du développement des sciences sociales, en regard d'autres courants d'analyse (économie néo-classique, approches pluraliste, élitiste et néo-élitiste du pouvoir urbain, ...) et auront pris connaissance des auteurs «classiques» du domaine. Ils pourront ainsi mobiliser dans leurs travaux de recherche à la fois ces auteurs et le cadre méthodologique que porte la gouvernance territoriale.

GEO8635 Socio-géographie du développement

Ce cours présente un cadre d'analyse multidisciplinaire de territoires intra-nationaux de pays du nord ou du sud.

Sous forme de séminaire et d'enseignement partagé, ce cours comporte trois parties distinctes : La première initie les étudiants aux concepts, notions et paradigmes centraux utilisés en sociologie économique et en géographie socioéconomique pour traiter de la grande question du développement. La deuxième partie utilise ces concepts, notions et paradigmes pour étudier des cas concrets de développement local, régional, métropolitain, national et continental. La troisième partie du cours est consacrée aux présentations réalisées par les étudiants. Le cours permet aux étudiants d'acquérir les compétences et les habiletés d'analyse et d'intervention requises pour comprendre à partir de la sociologie et de la géographie la problématique du développement.

GEO8701 Projet de mémoire I

Le «projet de mémoire I» qui compte pour trois crédits, est la réalisation par le candidat du cheminement préalable à sa recherche principale de maîtrise. Il se présente sous la forme d'un document complet faisant le point de la question dans la littérature scientifique et est étayé par une bibliographie critique du thème du mémoire. Cette partie de la recherche est faite sous le contrôle du directeur du mémoire.

GEO8702 Projet de mémoire II

Ayant réussi le projet de mémoire I, l'étudiant présente un document complet identifiant la problématique de son mémoire et une analyse justifiant les méthodes et

techniques de recherche qui seront utilisées. Cette partie de la recherche est faite sous le contrôle du directeur de mémoire.

GEO8703 Séminaire de lecture

Cette activité tutorale vise à compléter la formation de l'étudiant dans le domaine spécifique de son mémoire. Encadré par son directeur de mémoire, l'étudiant fait la recension des écrits dans son domaine de recherche et enrichit la problématique et le cadre théorique de son mémoire. Selon des modalités entendues avec son directeur, l'étudiant produit un document synthèse évalué selon des critères établis par le programme.

GEO8800 Stage et rapport de stage (9 cr.)

Conformément aux objectifs de formation pratique du second cheminement du programme de maîtrise, l'étudiant réalise un stage qui constitue une entité de neuf crédits par laquelle il s'initie à l'action analytique et interventionniste dans le milieu du travail.

Ce stage offre à l'étudiant l'occasion d'être confronté à des problèmes de développement et d'aménagement, de participer à la réflexion sur les aspects techniques des problèmes à l'étude, voire de participer à l'action elle-même d'intervention. L'évaluation du stage sera effectuée sur la base du compte rendu de stage de l'étudiant et du rapport du répondant du milieu de travail.

GEO8810 Rapport d'activités (12 cr.)

Ces activités s'insèrent à l'intérieur du programme personnel que chaque étudiant aura mis au point en collaboration avec son directeur de maîtrise. Elles ont pour objectif de permettre à l'étudiant de développer différentes concentrations thématiques et méthodologiques qui peuvent être indépendantes ou complémentaires. Ces activités permettent à l'étudiant de poursuivre des travaux de types très variés. Il peut s'agir d'une recherche méthodologique, de la constitution d'une bibliographie commentée, d'un essai théorique, d'une analyse de contenu, de la constitution d'un dossier, de l'élaboration d'un modèle ou d'un approfondissement paradigmatique. Les activités de recherche veulent encadrer l'étudiant qui aura préféré privilégier les interventions directes sur le milieu.

GEO8825 Stage en milieu professionnel et rapport de stage (9 cr.)

Conformément aux objectifs du profil professionnel du programme, l'étudiant réalise un stage en milieu de travail équivalent à trois mois à temps complet. Ce stage met en contact l'étudiant avec le monde professionnel. Il porte soit sur un aspect de l'aménagement du territoire, soit sur l'application ou le développement des SIG, soit sur l'application des SIG à l'aménagement, à la planification ou à la gestion du territoire. L'évaluation du stage sera effectuée par un jury sur la base du compte rendu de stage rédigé par l'étudiant, selon des règles établies par le programme, et du rapport du répondant dans l'organisme d'accueil. Cette activité sera évaluée selon la notation succès/échec.

GEO8830 Séminaire de cartographie avancée

Ce cours vise à comprendre la cartographie comme instrument critique d'analyse, de transcription et d'interprétation des phénomènes d'espace géographique.

Le cours aborde les systèmes cartographiques actuels en géographie appliquée, ainsi que les problèmes relatifs à la constitution de banques de données et au géocodage. L'étudiant développe des habiletés lui permettant d'utiliser la carte comme instrument de prospection et d'intervention dans une perspective d'analyse critique des problématiques territoriales. L'étudiant applique les schémas d'exploration scientifique les plus couramment utilisés dans le contexte des analyses de type critique ou fonctionnaliste et les traduit en message cartographique en tenant compte des exigences d'une communication engageant la responsabilité sociale du géocartographe.

Il applique la démarche cartographique : création et structuration des banques de données, géocodage, construction des bases géométriques, les tables de corrélation, la création de documents cartographiques.

GEO8831 Séminaire de cartographie avancée

Cecours vise à comprendre la cartographie comme instrument critique d'analyse, de transcription et d'interprétation des phénomènes d'espace géographique.

Le cours aborde les systèmes cartographiques actuels en géographie appliquée, ainsi que les problèmes relatifs à la constitution de banques de données et au géocodage. L'étudiant développe des habiletés lui permettant d'utiliser la carte comme instrument de prospection et d'intervention dans une perspective d'analyse critique des problématiques territoriales. L'étudiant applique les schèmes d'exploration scientifique les plus couramment utilisés dans le contexte des analyses de type critique ou fonctionnaliste et les traduit en message cartographique en tenant compte des exigences d'une communication engageant la responsabilité sociale du géocartographe. Il applique la démarche cartographique : création et structuration des banques de données, géocodage, construction des bases géométriques, les tables de corrélation, la création de documents cartographiques. Séminaire, périodes de laboratoire d'informatique et sorties sur le terrain.

GEO8835 Projet et rapport de projet (12 cr.)

Sous la direction d'un directeur, l'étudiant réalise un projet de géographie appliquée qui combine l'aménagement du territoire et les SIG. Dans la réalisation de ce projet, l'étudiant respecte les normes et standard en ce qui concerne la gestion de projets ainsi que les exigences sur le plan de la rigueur scientifique. L'étudiant rédige un rapport de projet évalué par un jury, conformément aux règlements concernant les études de deuxième cycle et sous la forme de mentions : excellent, très bien, bien ou échec.

GEO8899 Activité d'intégration I

Ce cours est destiné aux étudiants qui commencent une maîtrise en géographie sans avoir obtenu un baccalauréat en géographie au Québec. Le cours offre une initiation aux études en géographie, autant sur le plan pratique que sur le plan académique. Les activités pourront comprendre les rencontres avec le corps professoral, une initiation aux services et à la documentation disponibles, une introduction aux instruments de recherche appropriés, une familiarisation avec les grands courants de la géographie et toute autre question permettant à ces étudiants de s'intégrer de façon harmonieuse au programme, lors du premier trimestre d'études.

GEO9199 Les composantes environnementales terrestres et les processus géodynamiques externes

Notion de système morphogénétique.

Formes et processus caractéristiques des régions périglaciaires, glaciaires, tempérées, désertiques, littorales et éoliennes. Processus fluviaux, littoraux et éoliens. Concept d'héritage. Impacts socioéconomiques des processus naturels et conséquences environnementales de l'activité humaine.

GPA775 Bases de données

Cours relevant de l'É.T.S.

Acquisition des concepts de base des systèmes de gestion de bases de données comme solution aux problèmes reliés à la gestion de la production ; avantages, inconvénients et limites, environnement, etc.

Présentation des principaux modèles de structuration et d'organisation des données, modèles entités-relations, modèle relationnel, modèle réseau, modèle hiérarchique. Introduction aux méthodes de normalisation et aux langages relationnels (algèbre relationnelle, calcul relationnel). Présentation des principes d'organisation physique des données, des langages d'interrogation (SQL, QBE, etc.), des notions de sécurité, d'intégrité, etc.

Séances de laboratoire permettant d'assimiler à l'aide de projets pratiques le design et la réalisation d'une base de données.

Cours (3 heures), laboratoire (3 heures)

Préalable(s) : INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion ou INF125 Introduction à la programmation (ÉTS) ou INF1200 (TELUQ). Des connaissances équivalentes peuvent suffire.

GPA779 Application des systèmes experts et des réseaux de neurones

Cours relevant de l'É.T.S.

Initiation au domaine des systèmes experts et des réseaux de neurones.

Intelligence artificielle : définition, caractéristiques et architecture de base, représentation des connaissances, mécanismes d'inférence, raisonnement avec incertitude, stratégie de contrôle et méthodologie de construction. Réseaux de neurones : définition, caractéristiques, fondements biologiques, structure et fonctionnement de base, méthodologie de construction et présentation de quelques modèles.

Projet de trimestre portant sur la réalisation d'un mini système expert à l'aide d'un outil de développement et d'un réseau de neurones à l'aide d'un simulateur.

Cours (3 heures), laboratoire (3 heures).

Condition d'accès : Une solide formation en programmation informatique est nécessaire.

GPA785 Téléinformatique et réseaux (4 cr.)

Cours relevant de l'É.T.S.

Initiation aux notions fondamentales des réseaux informatiques et du traitement de l'information associée. L'étude porte sur les aspects matériels et logiciels. Aspects matériels : propriétés des liaisons cuivre, optique, radioélectriques. Modem, multiplexeurs, concentrateurs. Codage et détection des erreurs. Aspects logiciels et autres : procédures et protocoles, présentation de réseaux, transport dans un réseau, analyse de la charge d'un réseau, applications réparties. Différentes méthodes du cheminement de l'information, transmission de données, algorithmes pour stockage externe, types de fichiers ; définition, supports physiques, organisation, accès.

Séances de laboratoire et travaux pratiques portant sur la réalisation de logiciels inhérents à l'informatisation de systèmes.

Cours (3 heures), laboratoire (3 heures).

Préalable(s) : GPA665 Structures de données et algorithmes (3 cr.), sauf Profil avancé.

Note : Pour un étudiant au DESS en technologie de l'information, l'admissibilité à ce cours est fonction de sa formation ou de son expérience passée (une connaissance appropriée du langage C est requise).

GRM700X Risques majeurs : thèmes spéciaux

Ce cours, à contenu variable, porte sur un thème d'actualité ou de recherche concernant, plus particulièrement, les risques majeurs de nature anthropique dont l'impact ou la propagation soudaine peut affecter grandement la santé d'une collectivité ou l'environnement d'un territoire par exemple, les risques épidémiques, les conséquences d'actes terroristes, le bio terrorisme, d'un accident nucléaire, des catastrophes environnementales, etc. Les sujets traités seront choisis en fonction de leur importance tant au niveau fondamental qu'au niveau de leur application. Étude approfondie d'un thème, d'un problème, d'une controverse, d'un auteur en gestion des risques majeurs ou d'un retour d'expérience sur un sinistre majeur.

GRM7010 Activité de synthèse I

Cette activité permet à l'étudiant de compléter sa formation en synthétisant ses connaissances dans un travail de recherche théorique ou appliqué dans lequel une problématique de recherche est développée. L'activité sera évaluée dans le cadre de travaux personnels qui démontrent l'aptitude de l'étudiant à poser un problème, à en faire l'analyse et à proposer des solutions ou réflexions

appropriées. Les étudiants seront appelés à présenter oralement et par écrit le résultat de leurs travaux. Cette activité se déroule sous la supervision d'un tuteur.

Condition d'accès : Avoir complété (ou être en voie de compléter avec l'accord du directeur de programme) les 24 crédits de cours théoriques du programme.

GRM7011 Activité de synthèse II

Cette activité vise à compléter le travail amorcé dans le cadre de l'activité de synthèse I.

Condition d'accès : Avoir complété (ou être en voie de compléter avec l'accord du directeur de programme) les 24 crédits de cours théoriques du programme. Avoir complété ou être en voie de compléter le cours GRM7010.

GRM7020 Stage I

Cette activité vise à mettre à profit les connaissances acquises et à développer des habiletés en matière de gestion des risques majeurs dans un milieu de travail. L'étudiant travaille au sein d'un organisme public, parapublic ou privé dans un domaine directement lié à la gestion des risques majeurs. Les activités du stage sont de niveau professionnel et peuvent permettre une participation dans l'une des sphères de la gestion des risques majeurs que ce soit à l'étape de la prévention, de la préparation, de l'intervention et du rétablissement. Cette activité se déroule sous la supervision d'un tuteur.

Condition d'accès : Avoir complété (ou être en voie de compléter avec l'accord du directeur de programme) les 24 crédits de cours théoriques du programme.

GRM7021 Stage II

Cette activité vise à compléter, au besoin, le travail amorcé dans le cadre du cours stage I, c'est-à-dire que l'activité se déroule auprès du même organisme et s'applique à la même thématique. Pour des raisons exceptionnelles, il peut s'avérer possible que l'étudiant réalise la poursuite de son stage au sein d'un autre organisme ; ceci demande impérativement l'accord du directeur du programme et de son tuteur.

Condition d'accès : Avoir complété (ou être en voie de compléter avec l'accord du directeur de programme) les 24 crédits de cours théoriques du programme. Avoir complété ou être en voie de compléter le cours GRM7020.

HAR7101 Théories historiques et arts visuels

L'étude des arts s'est placée à ses origines sous le signe de l'histoire. L'évolution des méthodes historiques a donc considérablement influencé la constitution du discours de la discipline, depuis la chronique biographique du héros jusqu'aux remises en question épistémologiques actuelles. Ce séminaire approfondit des aspects de l'historiographie de l'histoire de l'art et analyse ses divers modes de conceptualisation et de constitution en regard des composantes de la discipline historique. Une attention particulière est portée à la pensée ou contribution des historiens, philosophes et historiens de l'art qui ont marqué la pratique du discours historique dans les dernières décennies. On peut citer comme exemples : Barraclough, Le Goff, Nora, De Certeau, Veyne, Pomian, Vovelle, Belfing, Foucault, Deleuze, Jauss, White, Bryson.

HAR7102 Théories sociologiques et arts visuels

L'approche sociologique des arts visuels résulte du croisement de deux territoires disciplinaires : l'histoire sociale de l'art et la sociologie de l'art. En s'appuyant sur des cas particuliers, on procédera à l'examen des quatre champs d'études ouverts par ces disciplines : l'œuvre d'art et son contexte de production et de réception ; l'institution artistique et le marché de l'art ; l'artiste ; le public, une réflexion de type épistémologique sera menée sur les concepts et les méthodologies propres à chacun de ces champs d'études.

HAR7103 Théories sémiologiques et arts visuels

Étude des rapports qui se sont tissés entre l'histoire de l'art et la sémiologie au cours du développement de l'une et l'autre discipline. Analyse de certains courants de la sémiologie et leur pénétration au sein des discours sur l'art, par exemple la syntaxique, la sémantique et la pragmatique. Description et analyse des problématiques rattachées à la science des signes ou des significations en rapport avec les arts visuels tels : nature et statut du signe, iconologie et sciences de l'interprétation, formalisme et pragmatique dans l'analyse de l'œuvre d'art, etc.

HAR7104 Théories esthétiques et arts visuels

Études des courants esthétiques de la période moderne et contemporaine qui ont marqué la pensée sur l'art. On pourra privilégier l'un ou l'autre courant de pensée tels : la critique du rationalisme (kantisme et néo-kantisme), la philosophie de l'histoire (Hegel), le matérialisme historique et dialectique (Marx, Lénine, etc.), l'école de Frankfurt (Adorno, Benjamin, etc.), les philosophies de la différence (Foucault, Derrida, Lyotard, Deleuze) et d'autres. Certaines problématiques rattachées à des conceptions philosophiques différentes seront abordées telles : esthétique et herméneutique, esthétique et langage, esthétique et politique, éthique et esthétique. Le séminaire pourra aussi porter sur des problématiques plus spécifiques telles : art et rationalisme, art et irrationalisme, art et savoir, art et temporalité, art/matérialité/spiritualité, etc.

HAR7105 Méthodologie de la recherche en études des arts

Ce séminaire est axé sur les méthodologies en usage dans la recherche en études des arts. Il concerne particulièrement les problématiques suivantes : conception et développement des sujets de recherche, élaboration d'outils conceptuels et d'approches méthodologiques, définition et construction des corpus, élaboration des hypothèses de recherche et des instruments de vérification de ces hypothèses. Il comporte des analyses des diverses formes de pratiques discursives ou d'engagement théorique et pratique dans l'étude des arts, dans la mesure où elles s'intéressent à des dimensions différentes de l'art : œuvre, producteur, public, institution, interprétants. Le séminaire traitera de l'une ou de plusieurs de ces dimensions.

HAR8101 Les théories de la réception des œuvres d'art

Étude des conceptions des différentes conditions contextuelles de réception des œuvres d'art : contexte historique, idéologique, contexte de présentation et de représentation des œuvres. Études de certaines problématiques rattachées aux théories de la réception : conceptions du «récepteur» (destinataire virtuel, récepteur réel, ...), de la notion d'«effet» de l'œuvre d'art, etc. Mise en évidence de l'apport des approches esthétique, sémiologique, sociologique aux théories de la réception des œuvres d'art.

HAR8102 Rapports entre l'art et les théories scientifiques

Ce séminaire vise à mettre en lumière les rapports qui se tissent entre les théories artistiques et les théories scientifiques, physiques et mathématiques, et comment les unes peuvent emprunter aux autres leurs notions et concepts afin de décrire des phénomènes ou des productions artistiques. Analyse de discours sur l'art ou d'œuvres d'art, à diverses périodes de l'histoire qui ont emprunté aux sciences exactes certains de leurs fondements, par exemple perspective euclidienne, théorie de la relativité, cybernétique, théorie des catastrophes, etc.

HAR8103 Problématiques actuelles de la représentation

Réévaluation de la problématique de la représentation dans les arts anciens et/ou contemporains, à la lumière des développements théoriques récents, qu'ils soient

d'ordres sémiologique, psychanalytique, sociologique ou esthétique. Étude des diverses formes et modalités par lesquelles sont réinvesties les problématiques de la représentation dans l'art contemporain. Analyse des divers phénomènes rattachés à ces problématiques : la figuration et ses formes diverses, emprunts et citations aux plans formel, technique et thématique, rapports à l'espace-temps, rapports texte/image ou image/son, etc. Comparaison de ces phénomènes dans diverses catégories d'images ou de médiums artistiques (peinture, gravure, dessin, photographie, cinéma, vidéo, etc.).

HAR8104 Interdisciplinarité et pluridisciplinarité en arts

Études des formes et des conditions d'apparition de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité dans les arts anciens et/ou contemporains. Analyse de l'une ou de plusieurs de ces modalités de combinaison ou d'hybridation des genres, des disciplines et des matériaux, par exemple dans des cas d'approches intégratives du patrimoine, de synthèse des arts, arts intégrés, médias mixtes, etc. Étude des conséquences de ces phénomènes sur la «compétence» artistique, sur les mentalités et les habitudes de production/réception des œuvres d'art ainsi que sur la dynamique de la pratique artistique dans son cadre socioculturel.

HAR8105 L'art et les théories psychanalytiques

Étude de l'apport des principales théories psychanalytiques (Freud, Jung, Rank, Reich, Klein, Lacan, etc.) sur la théorie de l'art et de la créativité, aux productions artistiques et aux discours sur l'art (Marcuse, Ehrenzweig, Lyotard, etc.). Mise en perspective critique des notions de la pratique psychanalytique dans l'analyse de l'œuvre d'art, par exemple : l'art comme symptôme, inconscient et censure, le travail du rêve et le travail de l'art (déplacement, condensation, ...), l'expression du désir et les mécanismes du refoulement, l'art comme sublimation, etc. Réflexions sur la conception de l'art comme thérapie.

HAR8106 La notion d'«objet» (artistique, artisanal, industriel)

Étude et analyse des divers statuts de l'«objet» dans le contexte de la civilisation matérielle, qu'il s'agisse de l'objet d'art, de l'objet artisanal ou de l'objet manufacturé, ou encore de l'objet «design». Étude de leurs formes, fonctions, usages, dans l'ordre de l'utilitaire, du décoratif et/ou du symbolique. Mise en rapport des objets et de leurs significations dans le champ de la valeur des signes et mise en évidence de la manipulation individuelle et/ou collective de ces objets devenus valeurs-signes (marque, griffe, signature).

HAR8107 La notion de patrimoine

Études et considérations sur la notion contemporaine de «patrimoine(s)». Analyse des réalités, des objets et des phénomènes qu'elle recouvre et qui évoluent dans le temps et selon leurs finalités. Le séminaire permettra d'approfondir l'étude des nouvelles théories du patrimoine «appliquées» aux divers champs de l'intervention, de l'animation, de la communication et de la gestion culturelles. Cette étude portera sur des problématiques particulières : stades, processus, idéologies, typologies et nouvelle terminologie.

HAR8108 Arts, classification, genres et nomination

Étude des fondements qui permettent d'énoncer et d'ordonner, dans des hiérarchies de type historique les classes, genres et catégories artistiques. Analyse des discours qui, à différentes époques, établissent taxinomies et combinatoires permettant de fonder la compréhension des œuvres selon des critères de différences et des spécificités (genres, mouvements, tendances, écoles, etc.). Mise en évidence des divers ordres de ces différences : matériel/spirituel, formel/stylistique, culturel/idéologique, scientifique/technologique. Mise en perspective de ces critères taxinomiques avec les problématiques de nomination, de métalangage et d'épistémologie propres à différentes époques.

HAR8501 Théories, fonctions et significations de l'architecture (études de cas)

Étude de l'évolution et de la signification des formes, structures et matériaux de l'architecture passée et/ou présente en rapport avec ses fonctions ou utilisations. Analyse des conditions historiques d'émergence des formes architecturales selon l'ordre du politique, du social, de l'économique, du technologique, de l'artistique. Mise en rapport avec des stylistiques, des typologies et des classes de bâtiments : habitation, édifices publics religieux, utilitaire à une ou des époques historiques données.

HAR8502 Arts visuels et arts médiatiques (études de cas)

Études des rapports et des interrelations entre les arts visuels (peinture, dessin, sculpture, photo et cinéma, ...) et les arts médiatiques (vidéo, art assisté par ordinateur, images cathodiques (T.V.), etc.). Étude des conditions d'apparition des supports photographique, cinématographique, vidéographique, infographique dans le domaine de la pratique artistique. Analyse des composantes et des spécificités d'une ou de plusieurs de ces technologies récentes et des conséquences qu'elles entraînent quant à la nature des images, la définition du champ de l'art, l'extension de ses frontières et ses modes de perception/réception.

HAR8503 Les institutions artistiques (études de cas)

Analyse des activités et des discours propres à une ou à des institutions artistiques, à des organismes de diffusion, actuels ou anciens qui ont marqué l'histoire culturelle : le musée d'art, l'école d'art, le marché de l'art, les politiques culturelles, etc. On pourra adopter le point de vue de l'analyse interne qui examine l'apport spécifique de ces organismes à la vie culturelle d'une société. On pourra aussi considérer les rapports qu'ils entretiennent avec leur contexte socioculturel à l'échelle régionale, nationale et/ou internationale.

HAR8504 Les lieux de l'art (études de cas)

Réflexion critique portant sur les différents lieux de l'art tels le musée, la galerie d'art, l'édifice privé ou public, la cité, les sites naturels, les lieux de loisirs et de divertissements. Étude de l'évolution de la présentation/ostentation des artéfacts et des œuvres d'art rattachées à des contextes, des cultures et des époques différentes. Analyse des relations que les lieux de l'art entretiennent avec d'autres lieux de présentation/ostentation d'objets à caractère culturel ou scientifique, par exemple : musées ethnologique, anthropologique, historique, scientifique, technologique ; foires, expositions universelles, etc. Analyse des phénomènes d'émergence de nouveaux lieux de production et de consommation artistiques qui mettent en évidence les rapports étroits entre arts et culture de divertissement.

HAR8505 Recherches et problématiques contemporaines en arts (études de cas)

Ce séminaire à contenu variable est axé sur des études ponctuelles et originales, représentatives de ce qui se fait de plus avancé au niveau de la recherche actuelle dans le domaine des arts. Il a pour but de mettre l'étudiant en contact avec des recherches inédites, en processus, et de lui faire prendre conscience des mécanismes qui régissent non seulement la conception et la production de la recherche, mais aussi sa diffusion et son rayonnement.

HAR8600 Atelier de recherche I

L'atelier de recherche est placé sous la responsabilité du tuteur de l'étudiant. Il permet à celui-ci de délimiter son projet de recherche et d'en déterminer l'orientation. Au terme d'un premier trimestre, il est demandé à l'étudiant de produire un rapport de recherche dont l'ampleur et l'orientation seront déterminées par le tuteur avec l'assentiment de l'étudiant.

HAR8601 Atelier de recherche II

Le second atelier permet de poursuivre le travail amorcé dans le premier et d'accumuler le matériel nécessaire au processus de rédaction du mémoire, toujours sous la direction du tuteur. Il appartient à celui-ci de vérifier s'il y a progrès et d'attribuer une note en conséquence.

HAR9100 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art (6 cr.)

S'étendant sur les trimestres d'automne et d'hiver, ce séminaire doit normalement être fait durant la première année d'inscription au programme. Il participe de l'une des trois problématiques suivantes :

A1. *Les rapports de l'histoire de l'art aux modèles historiographiques.* Analyse des modèles historiques utilisés en histoire de l'art : la question des découpages, des articulations et des périodisations. L'inscription historique des différentes méthodologies de l'histoire de l'art ; A2. *L'interprétation en histoire de l'art.* Examen des théories et des procédés qui conduisent à la saisie des significations de l'œuvre. Rapport entre l'image et les modèles interprétatifs. Position et visées de l'interprétant. Interfaces méthodologiques : recoupements, complémentarités, divergences entre les différents modèles et outils d'analyse de l'œuvre d'art ; A3. *Problématisation méthodologique.* Analyse et réflexion critique sur l'une ou l'autre des diverses théories issues des sciences humaines, qui ont été insérées dans les nouvelles approches de l'œuvre d'art (structuralisme, phénoménologie, linguistique, psychanalyse, etc.).

HAR9107 Forum doctoral

Ce forum a lieu à chaque année. Afin de promouvoir l'éclosion d'une communauté intellectuelle dans le programme, le forum rassemble les professeurs affectés au programme et les étudiants en scolarité. Ceux-ci présentent leurs travaux de recherche de thèse. Chaque étudiant fera une présentation au forum doctoral en cours de scolarité qui sera évaluée par un jury composé de trois professeurs. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

HAR9108 Examen de synthèse (9 cr.)

Cet examen porte sur une liste de lecture théorique et méthodologique en liaison avec le sujet de recherche de l'étudiant. L'étudiant doit passer avec succès un examen oral et écrit, qui sera évalué par un jury composé des trois professeurs formant son Comité de thèse. Cette activité, qui doit se dérouler avant le 5^e trimestre d'inscription, vise à vérifier si le candidat possède les connaissances suffisantes pour entreprendre la rédaction de sa thèse. L'étudiant qui ne pourra satisfaire à cette exigence devra se présenter à un second examen au trimestre suivant ; l'échec à ce deuxième examen est éliminatoire.

HAR911X Périodes et territoires

Problématisation d'un corpus par rapport à son inscription spatio-temporelle (Art en Occident du X^e siècle à nos jours)

HAR912X Questions thématiques

Constitution et traitement analytique du thème à partir d'une œuvre ou d'un corpus.

HAR913X Genres, disciplines, styles artistiques

Examen de la notion de corpus à travers les regroupements taxinomiques des œuvres d'art. Étude des genres, des médias et des pratiques.

HAR914X Études formelles et sémantiques

La description et l'analyse de œuvres découlant du fait que l'on considère l'art comme signe et comme langage. Spécificité des modes d'expression plastique.

HAR915X Problématisation du contexte artistique

Étude des liens qu'entretient la production artistique avec les structures et pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles. Analyse des théories qui étudient les instances de production, de réception, de légitimation artistiques et des théories de l'œuvre comme signe social et idéologique.

HAR916X Écrits sur l'art

Étude des fondements et du statut de textes portant sur l'art (écrits d'artistes, de critiques, de connaisseurs, de philosophes...) et de leur relation avec les œuvres et d'autres types d'écrits.

HAR9200 Atelier de recherche (6 cr.)

Dirigé, sous forme d'atelier, par le directeur de recherche de l'étudiant et orienté par le sujet de thèse de celui-ci, cet atelier a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation, par le Comité de thèse, du projet de recherche détaillé. Ce projet, assorti d'un calendrier, doit être déposé à la fin de la première année.

HAR9300 Recherche et rédaction de thèse (60 cr.)

Au terme de sa recherche, le candidat au doctorat est tenu de présenter une thèse qui apporte une contribution originale et importante à l'avancement des connaissances en histoire de l'art. La thèse est soutenue devant un jury nommé par les doyens des Facultés des études supérieures de chacune des universités participantes sur proposition du Comité de programme interuniversitaire. Ce jury est composé normalement de quatre personnes dont le directeur de recherche de l'étudiant, un membre extérieur aux quatre universités participantes au programme, et deux autres membres du corps professoral qui peuvent faire partie du Comité de thèse de l'étudiant.

HIS7007 Problèmes de la connaissance historique et de la pratique historienne

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les questions qui se posent à propos des caractères particuliers de la connaissance historique et de la validité de la connaissance historique, et à propos de la fonction sociale de l'histoire. Il vise à permettre l'exercice de l'esprit critique à l'égard des problèmes fondamentaux qu'impliquent la construction de l'objet, la formation des concepts, les méthodes et les interprétations, ainsi qu'à l'égard de la dimension sociale de la pratique historique. On abordera le problème général de la connaissance historique comme connaissance scientifique, celui de la progression du savoir historique, et les débats sur les rapports théorie-pratique. On s'interrogera sur les effets de l'institutionnalisation de la discipline. On traitera également des liens entre, d'une part, la position sociale et l'engagement des historiens et, d'autre part, leur pratique professionnelle.

HIS7008 Initiation à l'informatique de recherche en histoire

Ce cours offre une introduction aux principales techniques informatiques de traitement quantitatif de données historiques. Il montre comment utiliser l'informatique comme outil de travail dans la plupart des étapes du travail de l'historien : la cueillette des données, la mise en forme, l'analyse et la présentation des résultats.

Le cours fera ressortir les liens entre les problématiques et les méthodes informatisées de traitement des données historiques, en montrant comment les problématiques orientent la recherche d'une part, et comment la disponibilité d'outils informatiques permet l'élargissement des problématiques d'autre part. Il permettra de s'initier au fonctionnement des ordinateurs ; d'apprendre à structurer des données de recherche en bases de données ; de s'initier à l'usage d'un système informatisé de gestion de base de données ; de se familiariser avec les principes de base de l'analyse statistique ; de s'initier à l'usage

de progiciels d'analyse statistique. Il comprendra des séminaires, des lectures, et plusieurs petits travaux pratiques, à faire sur ordinateurs et qui constitueront l'essentiel du travail.

HIS7009 Méthodologie de la recherche historique

Le cours vise à offrir une formation méthodologique avancée, propre à la discipline historique et utilisable dans la préparation du mémoire. Il abordera notamment les problèmes associés à la formulation de la problématique ; à la périodisation, à l'échelle, à la mesure et à la démonstration en histoire ; au repérage, à la critique et au traitement des sources ; à l'analyse des informations recueillies ; aux enjeux de la communication des résultats. Le cours permettra à chaque participant de réaliser un exercice pratique portant sur une source pertinente pour ses recherches.

HIS7016 Histoire des États-Unis des origines à nos jours

À partir d'une connaissance générale de l'évolution des États-Unis, le cours vise à cerner les diverses interprétations de l'histoire américaine qui sont pertinentes à la société contemporaine.

Étude des transformations démographiques, économiques, politiques, sociales et culturelles grâce à l'analyse des phases les plus significatives de l'évolution des États-Unis.

HIS7035 La Nouvelle-France et l'Amérique du Nord britannique jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

Le régime seigneurial, l'économie coloniale à l'ère du mercantilisme ; l'immigration et les traits démographiques ; famille, reproduction sociale et expansion territoriale. L'absolutisme en milieu colonial ; les conflits impérialistes et les changements d'empire ; indépendance américaine et le développement de l'Amérique du Nord britannique. Le contact entre colons d'origine européenne et amérindiens ; adaptation et transfert culturel ; le catholicisme de la contre-réforme en milieu colonial.

HIS7036 Bas-Canada/Québec et Amérique du Nord britannique au XIX^e siècle

La transition au capitalisme industriel, l'immigration, les femmes, la famille et la vie privée, les rapports campagne, villes et villages, la dépendance économique de la Grande-Bretagne et le voisinage américain. Le développement de l'autonomie coloniale, le parlementarisme, les actions gouvernementales dans les domaines du droit, de la propriété terrienne, des transports et de l'éducation ; région, nationalismes et fédéralisme. Les identités coloniales, les institutions intellectuelles des élites et la culture populaire, la bourgeoisie et le libéralisme, les églises et les problèmes sociaux, etc.

HIS7037 L'histoire du Canada et du Québec au XX^e siècle

Les nouveaux «staples» et la croissance économique ; le capitalisme des monopoles, les investissements étrangers et les disparités régionales ; le changement technologique et la recomposition de la classe ouvrière. Les mouvements réformistes et féministes ; la mise en place de l'État-providence ; la modernisation du Québec, la réforme de l'éducation et la montée de la technocratie ; les impérialismes (britannique et américain) et le nationalisme. Les communautés culturelles ; l'action sociale catholique et le «social Gospel» ; les cultures canadienne et québécoise et l'américanité ; l'éveil des premières nations.

HIS7040 L'Antiquité classique

Ce cours a pour objectif de présenter les grands courants de l'historiographie touchant l'Antiquité classique. On pourra aborder les thèmes suivants : Grèce : l'époque archaïque (l'apparition de la polis ; oral et écrit ; mythe et philosophie) ; l'époque classique (les développements de la démocratie ; la société du V^e siècle) ; l'échec de la

polis et le monde hellénistique. Rome : les origines et la monarchie ; les institutions républicaines ; la création de la Rome impériale (économie et société) ; les crises et le déclin de l'Empire (mouvements migratoires ; diffusion de la religion chrétienne).

HIS7050 L'Europe médiévale

Le genèse de l'État moderne, l'expansion de l'économie agraire ; les conflits entre le capitalisme naissant et la culture médiévale ; les crises des XIV^e et XV^e siècles, le développement des villes et des sociétés urbaines, les hérésies, etc.

HIS7051 L'Europe moderne (Renaissance-1815)

La Réforme protestante, les Guerres de Religion, l'expansion du capitalisme, la vie matérielle, démographie, agriculture, industrie, l'absolutisme, baroque et classicisme, les Lumières, les révolutions du XVIII^e siècle, etc.

HIS7052 L'Europe contemporaine

La Révolution industrielle, la formation de la classe ouvrière, le nationalisme, le socialisme, les mouvements féministes, les conflits mondiaux, le phénomène totalitaire, etc.

HIS7061 Les États-Unis depuis l'Indépendance

Les voies de l'indépendance, mise en place des institutions nationales, la politique et la république préindustrielle, expansion, esclavage et sécession, reconstruction, industrialisation, urbanisation et immigration, l'impérialisme, les réformismes, ségrégation et relations raciales, les crises économiques et les guerres du XX^e siècle, les fruits de la puissance, etc.

HIS707E Séminaire thématique : histoire des sciences

Ce cours vise à présenter à analyser les principales approches et problématiques dans le domaine de l'histoire des sciences et des techniques. Dans un premier temps, les étudiants seront initiés aux conceptions internaliste et externaliste du développement des sciences. À partir des réflexions de Georges Canguilhem sur l'objet en histoire des sciences, des travaux de Thomas Kuhn sur les révolutions scientifiques et ceux de Lynn White sur le rapport entre techniques et société au Moyen-Âge, l'étudiant se familiarisera aux concepts de «paradigme», de «déterminisme technologique». Les travaux des sociologues Pierre Bourdieu et de Pinch et Bijker permettront, par la suite, de creuser les notions de champs scientifiques et de construction sociale de la technologie. On se penchera finalement sur les courants de l'histoire sociale de la science et des techniques en analysant certains travaux sur le rôle de Galilée à la cour des Médicis et sur la professionnalisation des ingénieurs francophones au Québec.

HIS707X Séminaire thématique

Ce cours a pour objectifs une maîtrise approfondie des éléments les plus significatifs (grands courants, problématiques et orientations de la recherche) de la production historiographique sur un thème particulier de la recherche historique.

Ce cours n'est pas un cours spécialisé sur un des aspects d'un des cours spatio-temporels, mais plutôt un cours général à sa manière, par son ouverture sur plusieurs espaces-temps.

HIS7080 Lectures individuelles dirigées

Activité étudiante individuelle encadrée par un professeur du département, analogue par ses objectifs et équivalente par ses exigences aux cours thématiques et spatiotemporels.

HIS7081 Activité d'intégration I

Ce cours est destiné aux étudiants qui commencent une maîtrise en histoire (profil avec mémoire) sans avoir obtenu un baccalauréat en histoire au Québec. Le

cours offre une initiation aux études en histoire, autant sur le plan pratique que sur le plan académique. Les activités pourront comprendre les rencontres avec le corps professoral, une initiation aux services et à la documentation disponibles, une introduction aux instruments de recherche appropriés, une familiarisation avec les grands courants de l'historiographie pertinente et toute autre question permettant à ces étudiants de s'intégrer de façon harmonieuse au programme, lors du premier trimestre d'études.

HIS7082 Activité d'intégration II

Ce cours est destiné aux étudiants qui poursuivent une maîtrise en histoire (profil avec mémoire) sans avoir obtenu un baccalauréat en histoire au Québec et fait suite au cours HIS7081 Activité d'intégration I. Il permet d'approfondir les initiatives d'encadrement offertes dans le premier cours, notamment en introduisant aux sources disponibles et aux différentes méthodologies de recherche pertinentes. Il permettra aussi une initiation aux exigences et prérequis pour la rédaction d'un mémoire ainsi que, le cas échéant, au support informatique utile à cette entreprise.

HIS7100 L'histoire appliquée

Ce cours prend la forme d'un séminaire. Il a pour objectif d'initier les étudiants à la pratique de l'histoire appliquée. Les thèmes abordés dans le cadre de cette activités sont les suivants : définition et contexte historiographique de l'histoire appliquée ou «Public History», évolution de la pratique professionnelle des historiens hors des institutions universitaires, description des principaux domaines d'exercice (musées, sociétés d'histoire, organismes gouvernementaux, entreprises privées, etc.), conditions de pratique des historiens (incluant les questions d'ordre éthique), etc. Activités pédagogiques : discussions en classe à partir de lectures communes, visites à l'extérieur de l'université (musées, sites historiques, etc.), échanges avec des intervenants de différents milieux professionnels, rédaction d'un essai sur la problématique de l'histoire appliquée, etc.

HIS7110 Stratégies et outils de la recherche documentaire en histoire

Ce cours vise à présenter aux étudiants les techniques avancées de la recherche documentaire en histoire. Il a pour objectifs d'amener les étudiants : a) à établir des stratégies de recherche en fonction d'une problématique précise ; b) à utiliser des outils de recherche documentaire efficaces (index, catalogues, système de classement des archives -RDDA-, instruments bibliographiques, principales bases de données, recherche sur le réseau Internet) et c) à évaluer la pertinence et la qualité scientifique des informations recueillies lors de la recherche documentaire. Activités pédagogiques : exposés sur les éléments théoriques et exercices pratiques destinés à favoriser le développement des compétences dans l'utilisation des différents outils de recherche en histoire.

HIS7120 Production et diffusion de la recherche historique

Ce cours vise à développer les compétences nécessaires à la production et à la diffusion d'une recherche historique par différents moyens, selon les publics visés. De façon plus spécifique, les objectifs du cours visent : à développer chez les étudiants la capacité à : a) exploiter l'information de façon à produire une recherche historique selon une problématique donnée ; b) évaluer les différents modes de diffusion de la recherche historique en fonction du public visé ; et c) diffuser une recherche historique selon les moyens identifiés (édition, publication, multimédia, etc.). Activités pédagogiques : exposés sur les éléments théoriques et exercices pratiques destinés à favoriser le développement des compétences dans l'utilisation des différents médiums de diffusion de l'histoire (textes d'exposition, rapports de recherche, site Internet, etc.).

HIS8005 Projet de mémoire I

Activités de recherche individuelles, réalisées sous la direction du comité de mémoire. Ces activités ont un caractère exploratoire ; elles visent à identifier et à examiner

les sources disponibles et doivent permettre de définir le sujet du mémoire. Le rapport d'activités fait état des démarches entreprises et de leur résultat.

HIS8015 Projet de mémoire II

Activité individuelle réalisée sous la direction du comité de mémoire et visant à produire le texte du projet de mémoire. Celui-ci doit comprendre le sujet de mémoire, la problématique générale, un survol historiographique, la bibliographie, un inventaire des sources, le plan du mémoire et le programme de travail de l'étudiant.

HIS8025 Rédaction préliminaire (9 cr.)

Permettre à l'étudiant d'obtenir une évaluation par son comité de direction d'une rédaction préliminaire du mémoire. L'étudiant présente une élaboration détaillée de la problématique de son mémoire, un exposé étoffé sur l'historiographie de la question et une première rédaction de l'analyse des résultats de sa recherche. Un étudiant ne peut s'inscrire à cette activité que lorsque l'essentiel de sa recherche est terminé et avec l'accord unanime des membres de son comité de direction de mémoire. Préalable(s) : HIS8015 Projet de mémoire II

HIS8030 Projet de mémoire

Activité réalisée avec le directeur du mémoire, et visant à produire un texte définissant la nature du mémoire. Ce texte, en plus du titre provisoire du mémoire, doit comprendre la problématique générale, un survol historiographique, la bibliographie, un inventaire des sources, le plan du mémoire et le programme de travail de l'étudiant.

HIS8100 Projet de recherche

Ce cours vise à amener les étudiants à élaborer un projet de recherche répondant aux exigences du programme. Ce projet de recherche devra être réalisé en concertation avec l'organisme-hôte (par l'intermédiaire de son répondant) et comportera les éléments suivants : description du sujet de recherche, de son cadre historiographique, des sources, de la méthodologie, des résultats escomptés (nature et forme des résultats) et de l'échéancier. Modalités de fonctionnement : L'activité pourra comporter un stage d'observation de quelques jours dans le milieu. Le projet de recherche devra obligatoirement être approuvé par le superviseur (professeur) avant le début du stage ou du travail dirigé.

HIS8110 Stage/travail dirigé (12 cr.)

Cette activité d'intégration des connaissances et de transfert d'habiletés prend la forme d'un stage (intégration complète de l'étudiant dans l'organisme-hôte) ou d'un travail dirigé (intégration partielle de l'étudiant dans l'organisme-hôte). Dans cette activité, les étudiants produisent et diffusent une recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mandat confié par un organisme-hôte, mettant ainsi leurs connaissances et leurs habiletés à l'épreuve dans une situation réelle. À la fin du stage ou du travail dirigé, les étudiants rédigent un rapport de stage, d'une quinzaine de pages, faisant la synthèse des apprentissages réalisés dans le cadre de l'activité et faisant état de leur réflexion en regard de la pratique de l'histoire appliquée. Modalités de fonctionnement : Le stage/travail dirigé sera d'une durée de 15 semaines. Le choix de la formule «stage» ou «travail dirigé» dépend de la nature et des besoins de l'organisme-hôte et doit être approuvé par le superviseur institutionnel. Ni le «stage» ni le «travail dirigé» ne pourront être rémunérés. Dans le cadre de cette activité, les étudiants sont encadrés par deux personnes : le répondant dans l'organisme-hôte et le superviseur institutionnel - professeur.

HIS8120 Rapport de recherche (9 cr.)

Le rapport de recherche a pour objectif de vérifier la maîtrise des techniques et méthodes de production et de communication de la recherche historique. Il doit faire la preuve de la capacité de l'étudiant à mener à bien une recherche, à analyser les données et à en présenter les résultats dans une langue claire.

Cette activité couronne le volet recherche du profil histoire appliquée. Elle prend appui sur les cours HIS8100 : Projet de recherche et HIS8110 : Stage/Travail dirigé, lesquels auront permis à l'étudiant d'élaborer un projet de recherche et de l'alimenter par le travail effectué au sein de l'organisme-hôte.

Dans le cadre de cette activité, les étudiants rédigent un rapport de recherche de 60 à 80 pages. Étroitement liée à la recherche effectuée dans le cadre du stage/travail dirigé, cette activité est menée sous la direction du superviseur institutionnel du stage - professeur du département d'histoire. Le rapport de recherche rend compte de l'ensemble ou de certains aspects de la recherche historique réalisée lors du stage ou du travail dirigé. Il comporte les éléments suivants : définition du sujet, contexte historiographique, problématique, sources et méthodes utilisées, résultats et bibliographie.

Ce rapport sert à déterminer le degré de maîtrise de la discipline historique chez les étudiants. Il ne faut pas confondre ce rapport de recherche avec le travail de recherche effectué pendant le stage et dont les résultats pourront prendre des formes diverses, selon les exigences de l'organisme-hôte (article, rapport, notes de recherche, site Internet, travail lié à une exposition, etc.).

Préalable(s) : HIS8100 Projet de recherche ; HIS8110 Stage/travail dirigé (12 cr.)

HIS9030 Séminaire de doctorat (6 cr.)

Cette activité vise à développer les capacités critiques de l'étudiant et à favoriser l'ouverture sur l'ensemble de la discipline historique. Elle est axée sur l'étude de questions et de problèmes posés par la pratique historienne. Lieu de convergence des étudiants entre eux et avec les professeurs du département, le contenu en sera établi conjointement au début du trimestre.

Ces séminaires s'étendent sur deux trimestres ; il est généralement assumé conjointement par deux professeurs.

HIS9040 Activité de lectures dirigées

Activité de lecture visant à approfondir la connaissance de l'historiographie et la réflexion sur des questions théoriques et méthodologiques dans le domaine de la thèse. Les lectures seront établies conjointement par l'étudiant et son comité de thèse. L'évaluation comprendra une présentation orale et un ou des travaux écrits totalisant de 20 à 30 pages. Cette activité comprend de 2500 à 3000 pages de lecture.

HIS9050 Atelier de recherche I

Même description que celle du cours HIS9053.

HIS9051 Atelier de recherche II

Même description que celle du cours HIS9053.

HIS9052 Atelier de recherche III

Même description que celle du cours HIS9053.

HIS9053 Atelier de recherche IV

Les ateliers de recherche sont des activités pédagogiques qui visent le développement, par une mise en situation de recherche, de connaissances et de compétences pertinentes pour la conduite de recherches de niveau doctoral.

Ces ateliers ont pour objectifs d'élargir la formation professionnelle de l'étudiant et de diversifier ses connaissances méthodologiques, épistémologiques et historiographiques, par le travail sur divers objets de recherche. Ils sont conçus de manière à encourager les échanges et la discussion avec les professeurs et entre étudiants ayant des intérêts de recherche différents ou provenant d'horizons divers.

Chaque atelier fait l'objet d'une entente d'évaluation entre professeur et étudiants.

HIS9060 Présentation du projet de thèse

Au plus tard, deux ans après son inscription initiale (à la fin du sixième trimestre), l'étudiant doit déposer un projet de thèse de 20 à 30 pages, comprenant l'exposé de ses

hypothèses, les principaux éléments de sa problématique, l'état de l'historiographie pertinente, les principales sources qu'il compte utiliser, la méthodologie à laquelle il aura recours et son plan de travail.

IND6407 Analyse ergonomique du travail mental

Cours relevant de l'École Polytechnique.

Définition et historique. Caractéristiques du travail mental. Approche et étapes du processus d'analyse. Méthodes et formalismes d'analyse (ex. : GOMS, TAG, MAD). Techniques de recueil de données objectives subjectives. Étude de tâches mentales dans divers systèmes humains-machines.

INF6500 Systèmes à base de connaissances dans les organisations

Cours relevant de la TÉLUQ

Initier l'étudiant au rôle que peuvent jouer les systèmes à base de connaissances dans une organisation, lui faire acquérir une méthodologie pour l'utilisation, le choix et l'adaptation de tels systèmes aux besoins d'une organisation.

Tour d'horizon sur la diffusion des systèmes à base de connaissances dans les organisation et leurs divers modes d'utilisation. Architecture des systèmes à base de connaissances ; base de connaissances et base de faits, interfaces avec l'utilisateur, moteur d'inférences, module d'application, module d'aide à la mise au point d'un système. Modes de représentation et construction d'une base de connaissances. Modes d'interaction possibles avec un système à base de connaissances. Méthodes d'ingénierie des connaissances. Réalisation d'un projet de système à base de connaissances.

INF7000 Activité de recherche (1 cr.)

Cette activité vise à initier l'étudiant aux aspects communs de la recherche en informatique. Caractérisation de la recherche en informatique. Ressources bibliographiques et publications. Problématique et définition d'un projet de recherche. Gestion, organisation et réalisation d'un projet de recherche. Éthique et propriété intellectuelle. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

INF7001 Analyse et conception de projets plurimédias 1

Ce cours permet aux participants de définir et de concevoir un projet plurimédia à partir des besoins et des exigences constatés et analysés dans leur propre environnement de travail. Une fois le projet circonscrit, les participants apprennent à en faire une description détaillée (spécification) ainsi qu'une représentation (modèle). L'accent est donc mis sur l'analyse des besoins ainsi que sur la détermination d'une réponse appropriée à ces besoins. Cette réponse se présente sous la forme d'un projet plurimédia. Ce dernier concept suppose l'utilisation intégrée de multiples sources d'information comportant différents types de supports. À cette étape du processus de conduite d'un tel projet, les participants apprennent à utiliser de façon stratégique les différents supports de l'information et ce, en fonction des contenus à exploiter. Ces mêmes moyens devront être mis à contribution lors de la production associée au projet ainsi que lors de sa diffusion.

INF7002 Analyse et conception de projets plurimédias 2

Ce cours permet aux participants de définir et de concevoir un projet plurimédia à partir des besoins et des exigences constatés et analysés dans leur propre environnement de travail. Une fois le projet circonscrit, les participants apprennent à en faire une description détaillée (spécification) ainsi qu'une représentation (modèle). L'accent est donc mis sur l'analyse des besoins ainsi que sur la détermination d'une réponse appropriée à ces besoins. Cette réponse se présente sous la forme d'un projet plurimédia. Ce dernier concept suppose l'utilisation intégrée de multiples sources d'information comportant différents types de supports. À cette étape du processus de conduite d'un tel projet, les participants apprennent

à utiliser de façon stratégique les différents supports de l'information et ce, en fonction des contenus à exploiter. Ces mêmes moyens devront être mis à contribution lors de la production associée au projet ainsi que lors de sa diffusion.

INF7003 Développement et validation d'un prototype du projet plurimédia 1

Ce cours conduit le participant à passer du concept à la réalisation d'un prototype du projet plurimédia conçu au cours précédent. C'est ici l'occasion de se familiariser avec les différentes possibilités offertes par les TIC : la réalisation du prototype, qui donne forme au concept, passe par la sélection, l'analyse des médias et l'utilisation des moyens technologiques aux fins de l'apprentissage.

Ce cours permet d'expérimenter dans le cadre d'un projet plurimédia, l'ensemble des étapes de la réalisation d'un prototype fonctionnel et, plus particulièrement, le design d'une application impliquant la participation et la collaboration de plusieurs catégories d'intervenants : utilisateurs, enseignants, informaticiens et techniciens. Il permet également d'expérimenter l'évaluation des différents moyens technologiques et médiatiques.

Préalable(s) : INF7001 Analyse et conception de projets plurimédias 1 ; INF7002 Analyse et conception de projets plurimédias 2

INF7004 Développement et validation d'un prototype du projet plurimédia 2

Ce cours conduit le participant à passer du concept à la réalisation d'un prototype du projet plurimédia conçu au cours précédent. C'est ici l'occasion de se familiariser avec les différentes possibilités offertes par les TIC : la réalisation du prototype, qui donne forme au concept, passe par la sélection, l'analyse des médias et l'utilisation des moyens technologiques aux fins de l'apprentissage.

Ce cours permet d'expérimenter dans le cadre d'un projet plurimédia, l'ensemble des étapes de la réalisation d'un prototype fonctionnel et, plus particulièrement, le design d'une application impliquant la participation et la collaboration de plusieurs catégories d'intervenants : utilisateurs, enseignants, informaticiens et techniciens. Il permet également d'expérimenter l'évaluation des différents moyens technologiques et médiatiques.

Préalable(s) : INF7001 Analyse et conception de projets plurimédias 1 ; INF7002 Analyse et conception de projets plurimédias 2

INF7005 Implantation d'un projet plurimédia 1

Ce cours représente la troisième étape d'un processus intégré où il est tout à fait normal de produire plusieurs versions d'un prototype avant de présenter celle qui sera fonctionnelle de façon satisfaisante. Ce cours permettra aux participants de passer de l'expérimentation de leur projet plurimédia à l'idée d'un service permanent.

Ils y apprendront à réaménager leur projet en fonction de l'écart mesuré entre le concept d'origine et les observations font lors de la mise à l'essai du prototype. De là, ils pourront apprendre à élargir et à partager leur projet. L'accent est donc placé sur l'aspect évolutif, interactif et de collaboration du projet plurimédia conçu précédemment.

Préalable(s) : INF7001 Analyse et conception de projets plurimédias 1 ; INF7002 Analyse et conception de projets plurimédias 2 ; INF7003 Développement et validation d'un prototype du projet plurimédia 1 ; INF7004 Développement et validation d'un prototype du projet plurimédia 2

INF7006 Implantation d'un projet plurimédia 2

Ce cours représente la troisième étape d'un processus intégré où il est tout à fait normal de produire plusieurs versions d'un prototype avant de présenter celle qui sera fonctionnelle de façon satisfaisante. Ce cours permettra aux participants de passer de l'expérimentation de leur projet plurimédia à l'idée d'un service permanent.

Ils y apprendront à réaménager leur projet en fonction de l'écart mesuré entre le concept d'origine et les observations

font lors de la mise à l'essai du prototype. De là, ils pourront apprendre à élargir et à partager leur projet. L'accent est donc placé sur l'aspect évolutif, interactif et de collaboration du projet plurimédia conçu précédemment.

Préalable(s) : INF7001 Analyse et conception de projets plurimédias 1 ; INF7002 Analyse et conception de projets plurimédias 2 ; INF7003 Développement et validation d'un prototype du projet plurimédia 1 ; INF7004 Développement et validation d'un prototype du projet plurimédia 2

INF7040 Modélisation et performance des systèmes d'ordinateurs

Évaluation de performance, définitions, mesures, contrôles. Modélisation des travaux : travaux typiques, traces de déroulement, distributions probabilistes. Modélisation des systèmes : modèles fonctionnels, analytiques, cycliques asynchrones, hiérarchiques. Modélisation des composantes. Méthodes d'analyse analytique et par la simulation. Validation des résultats.

INF7115 Bases de données

Modèles de données. Conception et gestion d'une base de données. Contrôle et optimisation des performances. Bases de données réparties : architecture, distribution, etc. Intégrité, contrôle de concurrence, sécurité, fiabilité et confidentialité. Bases de données avancées : bases de données orientées objets, bases de données déductives, intelligence artificielle et bases de données.

INF7135 Administration des informations et des données

Les différentes fonctions de gestion des données : modélisation des informations d'entreprise ; définition des données utiles à l'entreprise ; normalisation de la définition et de l'utilisation des données ; structuration, création, contrôle et documentation des bases de données ; planification de l'extension des données et de l'évolution du système de gestion des données ; contrôle du dictionnaire des données ; formation en informatique des utilisateurs. Les outils de conception et de contrôle disponibles. Le rôle de l'administrateur dans l'entreprise. Conflits d'intérêt entre les utilisateurs. Relations entre l'administration et les utilisateurs.

Préalable(s) : INF7115 Bases de données ; MGL7126 Systèmes répartis

INF7210 Nouvelles perspectives en bases de données

Concepts avancés des bases de données. Gestion de transactions. Contrôle et optimisation des performances. Bases de données parallèles et réparties. Développement d'applications de bases de données Web et multitières. Bases de données objet et objet-relationnel. Gestion de données semi-structurées et multimédia. Entrepôts de données et analyse de données (OLAP). Fouille de données (data mining). Bases de données déductives. Repérage de l'information.

INF7212 Introduction aux systèmes informatiques

Les ordinateurs et leurs systèmes d'exploitation. Principes d'utilisation, gestion de fichiers, interfaces d'utilisateurs, consultation de la documentation intégrée, édition de fichiers. Introduction à Internet et aux ressources bio-informatiques : transactions sur Internet, utiliser les outils de recherche (bio-informatiques), construire des pages Web. Principes théoriques de la programmation Web : notions de client et de serveur, survol des protocoles d'échange d'information, accès à des bases de données distantes. Introduction aux bases de données relationnelles : tables, enregistrements, colonne, langage d'interrogation. Introduction à la programmation : représentation des données et principales structures de contrôle, méthodologie de programmation : spécification, documentation, élaboration, mise au point, vérification ; utilitaires d'aide à la programmation et au traitement de données.

Ce cours intègre la théorie et la pratique sur des postes informatiques. Il comporte une séance supplémentaire obligatoire de laboratoire.

INF7213 Algorithmes et structures discrètes

Ce cours vise à initier l'étudiant aux structures mathématiques utiles en bio-informatique et aux principes de base de la conception et de l'analyse des algorithmes.

Notion d'algorithme. Les principales opérations sur les matrices. Introduction à la théorie des langages formels (alphabets, mots, langage, grammaire, machine à états finis...). Induction et récursivité. Graphes orientés, graphes non orientés, arbres, arborescences. Chemins dans un graphe, hauteur d'une arborescence et exemples d'applications. Parcours de graphes. Notions élémentaires sur la complexité temporelle et spatiale des algorithmes. Notation asymptotique. Introduction à la notion de problème NP-complet. Exemples appliqués aux structures étudiées, à l'aide d'un langage approprié.

Ce cours intègre la théorie et la pratique sur des postes informatiques. Il comporte une séance supplémentaire obligatoire de laboratoire.

INF7214 Développement de logiciels

Être initié aux concepts fondamentaux de la programmation orientée objet, avec le même langage que le cours INF7212. Comprendre les possibilités et les limites du langage choisi. Orientation objet (OO) comme technique d'emballage de composants réutilisables. Mécanismes d'abstraction et de paramétrisation en OO (dissimulation de l'information, surcharge, généricité, polymorphisme). La librairie de base. Lignes directrices de conception et de programmation.

Ce cours intègre la théorie et la pratique sur des postes informatiques. Il comporte une séance supplémentaire obligatoire de laboratoire.

Préalable(s) : INF7212 Introduction aux systèmes informatiques ; INF7213 Algorithmes et structures discrètes

INF7215 Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise

Taxinomie des systèmes d'information. Étude comparative des activités d'analyse et de conception selon les méthodes utilisées dans l'entreprise : données, traitements, événements, objets, Planification du développement des systèmes d'information, ancrage avec les plans stratégiques. Déroulement des processus et présentation des outils : logiciels d'aide à l'analyse et à la conception. Méthodologies commerciales de développement de systèmes. Intégration de l'application des technologies de traitement et de communication à l'organisation. Débats et analyses critiques des pratiques courantes et émergentes.

Préalable(s) : INF7115 Bases de données ; MGL7126 Systèmes répartis

INF7235 Programmation parallèle haute performance

Modèles d'architectures à haute performance. Paradigmes de programmation parallèle et stratégies de conception de programmes parallèles. Métriques de performances et principales sources des surcoûts. Langages et bibliothèques de programmation parallèle. Problèmes typiques en programmation scientifique haute performance : calculs de grilles, de particules, de matrices.

INF7240 Modélisation pour la prise de décision

Classification des modèles. Méthodes de formulation, de conception, de construction et d'évaluation des modèles. Techniques de simulation et d'optimisation. Dynamique industrielle. Utilité et limitations des modèles pour l'aide à la compréhension, l'analyse-conception, la planification-évaluation d'alternatives et le contrôle. Exemples d'application aux organisations, aux réseaux, à la répartition des systèmes d'information, etc.

Préalable(s) : INF7215 Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise

INF7251 Intégration des nouvelles technologies de l'information

Systèmes intégrés dans les organisations. Étude des normes pour l'échange de documents électroniques. Fonctionnalité multimédia. Importance et étude des interfaces personne-machine. Étude de faisabilité. Évaluation : analyse coût/bénéfices. Impacts humains et sociaux.

INF7341 Structures de données

Résultats avancés et récents en structures de données. Analyse amortie et bornes inférieures. Structures de données augmentées. Persistance des structures. Étude et comparaison d'algorithmes avancés pour les arbres et les graphes. Applications.

INF7345 Performance et simulation des réseaux

Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les problématiques liées à la performance des réseaux. Concepts d'ingénierie de trafic et de gestion de la bande passante (contrôle d'admission d'appels, contrôle de congestion). Caractérisation des flux multiservices et influence du trafic sur les performances des réseaux. Outils de modélisation des réseaux et évaluation des performances (simulation et méthodes analytiques).

INF7350 Ingénierie des logiciels

Analyse des besoins et spécifications. Méthodologie de programmation, décomposition, affinages successifs. Méthodes de validation et de vérification, démonstrations de correction. Évaluation de performance et du design. Gestion des projets de logiciel. Outils de programmation, de conception et de standardisation.

INF7360 Dépistage de l'information

Techniques d'indexation. Techniques de dépistage : requêtes booléennes, recherche de «patterns», vecteurs de descripteurs, techniques d'intelligence artificielle. Interfaces aux systèmes de dépistage de l'information : techniques par menu, langages de requêtes booléennes simples, «browsing».

INF7370 Apprentissage automatique

Les systèmes à base de connaissances. Problématique de l'acquisition automatique de connaissances, apprentissage symbolique vs. apprentissage numérique, apprentissage sans ou avec théorie du domaine. Approches supervisées vs. approches non supervisées. Induction, déduction, algorithmes génétiques, applications.

INF7430 Ingénierie et qualité du logiciel

Moyens pour assurer la productivité et la qualité du logiciel. Importance des normes et des mesures. Modèle du cycle de vie du logiciel. L'assurance de qualité appliquée à toutes les phases du cycle de vie. Spécifications formelles. Langages orientés objet. Analyse et conception orientées objet. Vérification et validation. Réutilisation du code. Environnements et outils de génie logiciel assisté par ordinateur, outils d'intelligence artificielle appliqués à l'ingénierie des logiciels. Impacts organisationnels. Nouvelles orientations.

INF7440 Conception et analyse des algorithmes

Rappels sur l'analyse des algorithmes : notations asymptotiques, types d'analyse (pire cas, cas moyen), équations de récurrence et techniques de résolution. Stratégies de conception d'algorithmes séquentiels (diviser pour régner, programmation dynamique, algorithmes voraces) : algorithmes déterministes d'exploration d'espaces combinatoires (marche arrière, avec séparation et évaluation progressive).

Sujets divers : Algorithmes parallèles, algorithmes probabilistes (méthode Monte-Carlo, chaînes de Markov), heuristiques et algorithmes d'approximation pour problèmes difficiles.

INF7460 Création et maintenance de logiciels

Rôle de la création et de la maintenance dans le cycle de vie du logiciel. Analyse et implantation de la conception de logiciels. Évolution et maintenance du logiciel. Méthodes propres à étendre la durée de vie du logiciel. Mise au point du logiciel. Sélection de la méthode appropriée de création de logiciel. Prototypage. Gestion de la maintenance. Réutilisation. Rétro-ingénierie des logiciels.

INF7470 Systèmes tutoriels intelligents

Utilisation de l'intelligence artificielle dans la création de systèmes d'aide à l'apprentissage humain. Représentation du domaine d'apprentissage, théories d'apprentissage et d'instruction, modélisation du tutorat, modélisation de l'utilisateur-apprenant. Planification du contenu et des activités d'apprentissage, stratégies tutorielles, production de systèmes tutoriels intelligents (outils auteurs). Standardisation et apport du Web sémantique, distribution de ressources d'apprentissage, apprentissage social. Études de cas.

INF7510 Systèmes à base de connaissances

Introduction à l'intelligence artificielle et aux systèmes à base de connaissances. Domaines d'application. Informatique cognitive des organisations. Divers types de représentation de la connaissance. Raisonnement et moteurs d'inférences. Acquisition de connaissances. Conception de systèmes à base de connaissances : planification, méthodologie de développement, environnements de développement, langages. Systèmes à base de connaissances et systèmes d'information : interfaces intelligentes, systèmes à base de connaissances comme outil de conception, contrôle et exploitation des systèmes d'information, découverte de connaissances à partir des données. Nouvelle génération de systèmes d'information intégrant la composante cognitive. Impacts dans l'entreprise (techniques et organisationnels). Participation de l'utilisateur et de l'expert. Rôle du cognitif.

INF7530 Interfaces personne-machine

Aspects cognitifs et ergonomiques. Interfaces écologiques. Modes d'interaction : dialogues, menus, icônes, graphisme, parole, multimédia. Principes directeurs de définition et de conception d'interfaces. Considérations de navigation et de gestion. Assistance aux usagers. Environnements et outils de développement. Impact organisationnel et sociologique. Applications.

INF7541 Théorie des langages et des automates

Langages, grammaires et automates. Familles de langages : propriété de clôture, formes normales, propriétés d'itération. Transformations de langages. Propriétés décidables des langages et leur complexité ; propriétés indécidables.

INF7545 Algorithmique du texte

Aspects algorithmiques et expérimentaux du traitement informatique des chaînes de caractères. Recherche de motifs, exacte et approchée : algorithmes déterministes et probabilistes, automates, expressions régulières, programmation dynamique. Indexation du texte : arbres des suffixes, automates des suffixes, tableaux des suffixes, problèmes liés à l'implémentation de ces différentes structures. Grammaires, modèles de Markov cachés et modèles probabilistes de séquences. Applications : bioinformatique, indexation et analyse de grands textes (banques de données, Web), traitement du langage naturel.

INF7565 Mesure de qualité et de productivité

Critères de qualité et de productivité des systèmes logiciels. Normes et métriques de mesure. Modèles algorithmiques d'estimation de la qualité et de la productivité des systèmes logiciels. Modèles évolutifs

de la maturité des processus logiciels. Profil et rôle du qualitatif. Impacts des processus de développement lourds et légers sur la qualité et la productivité.

INF7570 Modélisation et vérification

Modélisation de systèmes informatiques en vue de faire une vérification automatique de leurs propriétés. Objectifs de la vérification. Introduction à un outil et descriptions de systèmes. Formalisation de propriétés à l'aide de logiques. Algorithmes de vérification : diagrammes de décision binaires, algorithme DPLL, démonstrateurs de théorèmes.

INF7641 Compilation

Révision de l'analyse lexicale et syntaxique. Génération automatique de compilateur. Langages intermédiaires. Analyse de flot de données et optimisation. Avenues de recherche en compilation.

INF7650 Aspects combinatoires de l'informatique

Analyse des structures de données dynamiques, histoires de fichiers ; analyse d'algorithmes. Combinatoire des mots et des codes ; séries formelles non commutatives, langages rationnels et algébriques, automates, codage de structures combinatoires. Étude d'outils informatisés pour le dénombrement et la classification des structures et pour le calcul numérique, algébrique ou symbolique (Macsyma, Cayley, Maple, etc.). Problèmes de commutation partielle et de parallélisme.

INF7665 Évaluation des systèmes informatiques

Méthodes d'évaluation intégrées aux étapes du cycle de vie d'un système. Diversité des évaluations selon les étapes du cycle de vie et la complexité des applications. Aspects techniques de l'évaluation : évaluation des architectures de traitement et de communication ; évaluation des serveurs ; évaluation de la qualité de services ; évaluation de la conformité à des normes. Outils d'analyse et de mesure de la performance technique. Études de cas d'évaluation technique.

INF7740 Reconnaissance des formes

Notion de forme. Description topologique. Méthodes d'extraction des caractéristiques. Techniques de traitement préalable. Classificateurs. Fonctions discriminantes et implantation. Unités de seuil et perceptrons. Approche statistique. Distribution de probabilité dans la conception des structures de classification. Techniques non paramétriques. Systèmes adaptatifs. Méthodologie expérimentale et applications.

INF7741 Machines virtuelles

Techniques d'exécution du code-octet. Gestion et récupération automatique de la mémoire. Parallélisme et synchronisation. Profilage dynamique et systèmes d'exécution adaptatifs. Mesure de la performance. Les concepts seront illustrés à l'aide de machines virtuelles majeures à la fine pointe de la technologie.

INF7760 Qualité et productivité des logiciels

Métriques et mesures de complexité des logiciels. Facteurs explicatifs de la qualité en génie logiciel. Modèles d'estimation de la productivité. Critères d'appréciation des métriques et modèles. Notions de qualité totale.

INF7841 Intelligence artificielle

Survivance des domaines de l'intelligence artificielle. Représentation de la connaissance, inférence, raisonnement, architectures des systèmes intelligents, systèmes experts, compréhension de la langue naturelle, vision, autoapprentissage.

INF7850 Représentation des connaissances

Étude comparative des techniques de représentation de la connaissance. Réseaux sémantiques, graphes conceptuels, cadres «frames», dépendances conceptuelles

et scénarios. Logique du premier ordre, logiques non classiques et logiques d'ordre supérieur. Raisonnement non monotone. Applications.

INF7860 Architecture des logiciels

Structures architecturales et vues : modules, composants et connecteurs, allocation. Attributs de qualité et choix architecturaux. Styles architecturaux (couches, filtres, réservoirs, client-serveur). Évaluation de l'architecture. Documentation des interfaces et du comportement. Langages de description architecturale. Conception de ligne de produits. Génie vs. architecture.

INF7870 Fondements logiques de l'informatique

Revue de la logique propositionnelle et du premier ordre. Logique temporelle et logique modale. Logique floue. Dédution naturelle. Tableaux sémantiques. Heuristiques et tactiques de preuves. Applications.

INF7900 Systèmes de repérage de l'information

Étude des méthodes de repérage de l'information. Thèmes abordés : classification, recherche par mot-clé, thésaurus, analyse du texte, analyse de l'image, indexage automatique, classification automatique, hypertexte, hypermédia.

INF7960 Estimation et révision du produit logiciel

Intervention possible au niveau du cycle de vie du logiciel : en amont (conception) vs. en aval (maintenance). Abstractions du produit logiciel. Intérêts des abstractions. Modèles d'estimation de la qualité. Techniques de construction des modèles, rétro-ingénierie, ré-ingénierie, compréhension de programmes.

INF8140 Complexité des calculs

Mesures de complexité et hiérarchie en temps et en mémoire. Réductibilité. Classes P et NP, exemples de problèmes NP-complets, problèmes intraitables. Solutions approchées de problèmes NP-complets.

INF8240 Traitement d'images par ordinateur

Propriétés des images. Échantillonnage, codage. Traitement algébrique et géométrique, filtrage spatial, transmission des images. Segmentation et approximation des images. Représentation en deux et trois dimensions. Équipements et logiciels pour le traitement graphique. Analyse de scènes. Applications. Système interactif et système en différé.

INF8340 Sémantique des langages de programmation

Grammaires attribuées et algorithmes d'évaluation. Principaux modèles sémantiques : opératoire, dénotationnel et axiomatique. Applications à l'automatisation, la récupération d'erreur et la preuve de programmes.

INF8440 Modèles informatiques de la concurrence et du parallélisme

Modèles matériels : monoprocesseurs à changement de contexte (concurrence), monoprocesseurs vectoriels, multiprocesseurs en matrice et en arborescences, architectures mixtes, etc. Modèles logiciels : sémaphores, moniteur, processus séquentiels concurrents, etc. Modèles mathématiques : réseaux de Pétri, monoïdes partiellement commutatifs, réseaux systoliques, SIMD, MIMD, etc.

INF8500 Prospection et entreposage de données

Prospection de données. Raison d'être et définitions. Étapes du processus de découverte de connaissances : sélection, prétraitement, prospection de données et interprétation. Techniques de prospection de données : classification, regroupement, association, prédiction,

analyse de tendances, etc. Prospection des objets à structure complexe. Prospection du Web (*Web mining*) et des documents de type multimédia. Applications, tendances et principaux défis.

Entreposage de données. Raison d'être et définitions. Étapes de conception d'un entrepôt de données (ED). Modélisation multidimensionnelle et description de cubes. Techniques et outils de mise en place d'un ED. Techniques OLAP (*Online Analytical Processing*). Architectures MOLAP, ROLAP et HOLAP. Optimisation des performances dans les entrepôts de données : structures d'index, matérialisation de vues, etc. Rôle de la prospection de données dans les entrepôts de données. Applications, tendances et principaux défis.

INF8541 Paradigmes de programmation

Étude comparative et critique des divers paradigmes. Langages procéduraux. Programmation fonctionnelle, logique, parallèle et orientée-objet. Méthodologies de programmation. Propriétés formelles des paradigmes.

INF8550 Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet génie logiciel

Étude des différents approches au développement de logiciel : génie logiciel, développement « agile », « extreme programming ». Analyse des forces et faiblesses de ces approches dans le cadre du lancement d'une entreprise en nouvelles technologies. Les différentes cibles de développement sont étudiées : prototype de concept, prototype de marketing, progiciel, logiciel de système. Analyse des facteurs à considérer : risques technologiques, risques financiers, exigences de sources de financement, exigences des organismes subventionnaires et des autorités fiscales, vitesse de développement, taille de l'équipe, etc. Études de cas. Encadrement des équipes dans leur planification de ce volet.

INF8641 Réseaux téléinformatiques

La télématique, mariage de l'informatique avec les télécommunications ; le concept de base des réseaux de télécommunication modernes : architecture, protocoles, interfaces, topologies ; le concept de « service » qu'offre un réseau ; études de performance des réseaux ; études sur la formalisation et sur la vérification des protocoles ; les réseaux locaux ; l'informatique répartie.

INF8650 Réseaux haut débit

Permettre à l'étudiant de connaître les problématiques de conception des réseaux haut débit (incluant les réseaux Gigabit). Les technologies réseaux dominantes sur la scène du haut débit. Les problèmes fondamentaux auxquels se heurtent les concepteurs des réseaux comme le support du trafic multimédia, le trafic temps réel et la nécessité de différenciation des applications des usagers selon les exigences de qualité de service.

Préalable(s) : INF7345 Performance et simulation des réseaux

INF8652 Les réseaux sans fil et les réseaux mobiles

Transmission sans fil de données. Protocoles d'accès. Réseaux mobiles et sans fil. Réseaux téléphoniques. Réseaux satellites. Protocoles de mobilité. Plates-formes de mobilité. Réseaux ad hoc. Réseaux mobiles à haut débit. Normes et standards. Réseaux hybrides. Réseaux de capteurs.

INF8654 Gestion de réseau

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à la résolution des problématiques de la gestion de réseau. Environnement de gestion de l'Internet : SNMP (MIB, structures SMI, sondes RMON). Environnement de gestion des télécommunications : TMN, CMIP. Conception des plates-formes et limites des outils. Études des nouvelles approches de gestion.

INF8710 Aspects algorithmiques de la microélectronique

Algorithmes reliés aux outils CAO pour la conception de circuits intégrés à très grande échelle (ITGE) et de systèmes microélectroniques. Dessins de masques, synthèse logique, simulation, analyse, vérification, test, génération automatique, description. Modèles associés aux dispositifs semi-conducteurs.

INF8720 Architecture des systèmes concurrents

Contraintes de performance : communication, surface, délais. Architecture générale du système : SIMD, MIMD. Tendances, fiabilité, vérification, tolérances. Complexité, parallélisme et pipeline. Conception axée sur la vérification systématique des circuits ITGE. Modèles de défauts, algorithmes de production des vecteurs de vérification. Circuits autovérifiables.

INF8730 Architecture des processeurs avancés

Revue des architectures des uniprocésseurs : CISC, RISC, VLIW. Hiérarchie de mémoires. Architecture de systèmes massivement parallèles : multiprocésseurs, structures systoliques, flux de données. Super ordinateurs. Machines à base de données. Processeurs spécialisés : traitement numérique des signaux, réseau, neurones, traitement d'images, calcul vectoriel et matriciel. Systèmes sur circuit intégré : architecture, description, spécification, synthèse, synchronisation, vérification, méthodologie, prototypage, réseaux de communication. Conception pour faible dissipation d'énergie.

INF8740 Fiabilité et testabilité des systèmes

Étude théorique et pratique de la fiabilité des systèmes. Classification et modèles de fautes. Vérification et test de circuits de grande complexité. Architecture et logiciels tolérants aux fautes. Évaluation de la fiabilité.

INF8750 Sécurité des systèmes informatiques

Principes et concepts fondamentaux de la sécurité des systèmes informatiques. Principaux services : confidentialité, intégrité, disponibilité, authentification, non répudiation, contrôle d'accès. Typologie des attaques : fuites, modifications d'information, privations de service. Mécanismes sécuritaires modernes : systèmes de chiffrement symétriques et asymétriques ; fonctions de hachage ; génération pseudo-aléatoire. Protocoles sécuritaires : authentification, signature, échange et gestion de clés. Sécurité des systèmes centralisés et des systèmes répartis : politiques et modèles de sécurité ; contrôle d'accès ; rôles et privilèges. Sécurité des programmes : virus, chevaux de Troie. Contre-mesures : journalisation, audits ; détection d'intrusion ; filtrage ; mécanismes de recouvrement. Analyse de risque. Éducation des usagers. Considérations légales, politiques et éthiques.

INF8780 Circuits RF

Paramètres S, lignes de transmission RF, filtres passifs, coupleurs, isolateurs, circulateurs, déphaseurs, atténuateurs, antennes passives et actives (microrubans et autres), réseaux d'antennes, systèmes de combineurs/diviseurs de puissance. Amplificateurs LNA et de puissance, adaptation d'amplis et cercles de gain, filtres actifs, mélangeur RF, détecteurs, VCO, oscillateurs, multiplieur de fréquence, PLL, architecture receveurs (hétérodyne, homodyne, directes indirects, digitaux), émetteurs, notions sur la réduction de bruit dans les systèmes.

INF8784 Circuits intégrés analogiques avancés

Amplificateurs opérationnels intégrés bipolaire et MOS, références de courant et de tension, méthodes avancées de conception des amplificateurs opérationnels, modélisation des amplificateurs et des systèmes analogiques,

comparateurs, échantillonneur-bloqueur, circuits analogiques à condensateurs commutés, conception dédiée aux applications à basse tension et à basse puissance. Convertisseurs analogiques-numériques et numériques-analogiques.

INF8881 Séminaire de maîtrise en informatique I

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en informatique ainsi que l'initiation à la recherche.

INF8882 Séminaire de maîtrise en informatique II

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en informatique ainsi que l'initiation à la recherche.

INF8883 Séminaire de maîtrise en informatique III

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en informatique ainsi que d'initier à la recherche.

INF8884 Séminaire de maîtrise en informatique IV

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en informatique ainsi que d'initier à la recherche.

INF8960 Architecture de logiciels

Structures architecturales et vues : modules, composants et connecteurs, allocation. Attributs de qualité et choix architecturaux. Styles architecturaux (couches, filtres, réservoirs, client-serveur). Évaluation de l'architecture. Documentation des interfaces et du comportement. Langages de description architecturale. Conception de ligne de produits. Génie vs. architecture.

INF9340 Logique computationnelle

Dédution et calcul, déduction naturelle, logique linéaire, lambda calcul, combinateurs, catégories cartésiennes fermées, théorie des types, théorie des constructions, mécanisation des logiques d'ordre supérieur, procédures de décision, heuristiques, mathématiques constructives. Applications : programmation fonctionnelle, programmation logique, démonstration de théorèmes assistée par ordinateur, langages formels de spécifications.

INF9540 Géométrie computationnelle

Calcul d'enveloppes convexes et applications : calcul de l'enveloppe convexe d'un nombre fini de points du plan. Algorithmes de balayage et du type « diviser et régner ». Versions dynamiques du problème de l'enveloppe convexe. Calcul d'enveloppes convexes pour des ensembles de points appartenant à $\mathbb{R}^N$, ou $N \geq 3$. Calcul de l'enveloppe convexe d'un polygone. Applications à la statistique (calcul du diamètre d'un ensemble fini de points). Problèmes de proximité. Algorithmes du type « diviser pour régner » pour résoudre le problème du plus court segment. Diagramme de Voronoï. Arbres de recouvrement minimaux dans le plan. Problème du voyageur de commerce dans le plan. Triangulations planaires. Triangulations « gloutonnes ». Calcul de l'intersection ou de la réunion d'une collection d'objets géométriques : problèmes de visualisation (lignes ou faces cachées). Intersection d'une collection de polygones convexes. Intersection d'une collection de segments de droites. Géométrie des rectangles et applications à la conception de circuits VLSI. Calcul du contour d'une collection de rectangles. Intersections de rectangles.

INF980X Séminaire avancé en informatique

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'approfondissement de la littérature récente, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en informatique.

Le contenu de ce cours est variable et déterminé en fonction des intérêts de recherche des étudiants et de thèmes à la fine pointe de l'informatique.

L'évaluation de ce cours sera basée sur une présentation orale, un travail de synthèse écrit et une contribution régulière aux activités du séminaire.

INF9811 Examen général

Cet examen écrit constitue la première partie de l'examen doctoral et a pour but de s'assurer que l'étudiant possède des connaissances générales appropriées dans les principaux domaines de l'informatique. Il est évalué selon la notation Succès-Échec (S/E). En cas d'échec, l'examen ne pourra être repris qu'une seule fois, au plus tard dès la prochaine tenue de l'examen. Dans tous les cas, l'étudiant doit le réussir avant la fin du quatrième trimestre suivant son admission. Un deuxième échec ou le défaut de reprendre l'examen dans les délais prescrits entraîne automatiquement l'exclusion du programme.

L'examen est offert aux trimestres d'automne et d'hiver. Il s'agit d'un examen écrit. Les sujets abordés dans l'examen, au nombre de cinq, seront décidés et annoncés à l'avance par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

L'un de ces sujets portera nécessairement sur les concepts couverts par les cours de structures de données et d'algorithmes. Des références sur les cinq sujets abordés dans l'examen seront fournies dans un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse se préparer à l'examen. Au moment de l'examen, l'étudiant devra répondre aux questions de trois des cinq sujets : structures de données et algorithmes, ainsi que deux autres sujets choisis par l'étudiant parmi les quatre autres sujets.

INF9812 Projet de thèse

Cette activité constitue la seconde partie de l'examen doctoral et a pour objectif de permettre à l'étudiant de démontrer sa connaissance appropriée du domaine dans lequel il se spécialise et de définir clairement son projet de recherche : problématique, revue de littérature récente, hypothèses et objectifs de travail, méthodes, résultats attendus.

L'étudiant doit tout d'abord présenter, dans un document écrit (max. 30-40 pages), son projet de recherche. Il doit ensuite faire une présentation orale de son projet de recherche devant un jury nommé par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Les membres du jury sont le directeur de recherche de l'étudiant, son codirecteur (le cas échéant) et trois professeurs habilités à la direction ou codirection de recherche dans le programme. Le jury peut décider (à la majorité) : d'accepter le projet tel quel ; d'accepter le projet avec des révisions mineures ; d'accepter le projet avec des révisions majeures ; ou de refuser le projet.

L'étudiant dont le projet est refusé a droit de reprise. Ce droit de reprise doit s'exercer au plus tard au trimestre suivant. Un deuxième refus du projet ou le défaut de soumettre un nouveau projet dans les délais prescrits entraîne l'exclusion du programme. Les délais et conditions sont les mêmes dans le cas de révisions majeures. Cette activité devra être complétée et réussie avant la fin de la deuxième année suivant l'admission de l'étudiant et ne pourra se faire qu'après que l'examen général aura été réussi. Cette activité est évaluée selon la notation Succès-Échec (S/E).

Préalable(s) : INF9811 Examen général

INF9941 Séminaire d'informatique mathématique I

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en mathématique informatique. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

INF9942 Séminaire d'informatique mathématique II

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en mathématique informatique. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

INF9943 Séminaire d'informatique mathématique III

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en mathématique informatique. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

INF9944 Séminaire d'informatique mathématique IV

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en mathématique informatique. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

ING802 Analyse de la faisabilité

Cours relevant de l'ÉTS.

Fournir à l'étudiant les concepts fondamentaux d'analyse économique et le familiariser avec les principales techniques de comparaison de projets et d'analyses de rentabilité de projets d'ingénierie. Lui permettre de développer des habiletés pour solutionner des problèmes réels comportant des éléments de risque et d'incertitude ainsi que des facteurs intangibles.

Concept de coûts/bénéfices et analyse du point mort, intérêt et relations temps-argent, méthodes d'analyse économique, choix entre plusieurs projets, amortissement, analyse de rentabilité après impôt, étude de remplacement d'équipements, introduction à la notion de risque et d'incertitude, analyses traditionnelle et avancée pour le risque et l'incertitude, technique de décision statistique, arbre de décisions, introduction à la notion d'analyse économique utilitaire, facteurs intangibles et analyse multicritère, analyse de rentabilité assistée par ordinateur, conception d'un projet d'ingénierie, considérations générales pour la construction d'une usine.

Préalable(s) : GIA400 ou GIA401

INS7005 Fondements théoriques de l'intervention sociale I

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de s'approprier la problématique du renouvellement des pratiques en examinant ses divers fondements théoriques et en les replaçant dans le contexte social actuel. Rapports de transformation réciproque entre, d'une part, les pratiques sociales et, d'autre part, les conditions matérielles et structurelles de la société, les théories du social, les idéologies, les valeurs et les normes sociales. Définition du concept de renouvellement des pratiques d'intervention sociale. Examen des enjeux reliés à l'état actuel des pratiques et aux conditions de leur renouvellement : crise du social, gestion étatique, déqualification des travailleurs du social, désinstitutionnalisation, privatisation, prise en charge communautaire. Étude de différentes formes de renouvellement des pratiques.

INS7015 Fondements théoriques de l'intervention sociale II

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de se situer dans le courant actuel du renouvellement des rapports connaissance-action. En particulier, examen de l'apport spécifique des pratiques d'intervention sociale dans le développement des connaissances en sciences humaines. Étude des rapports théorie-pratique : la pratique comme lieu de production de connaissances et de validation de la théorie. À partir de cet éclairage, examen des problèmes de connaissance posés par l'approche scientifique dans les sciences humaines : validité des connaissances, rapports entre engagement et neutralité, science et idéologie, théorie et pratique, objectivité et subjectivité, expérience et distanciation de l'intervention.

Préalable(s) : INS7005 Fondements théoriques de l'intervention sociale I

INS7105 Méthodologie de recherche et intervention sociale I

Ce cours vise à permettre aux étudiants de faire le point sur les questions méthodologiques, entre autres, dans la perspective de leur projet de mémoire. Ce cours sera principalement centré sur la démarche méthodologique.

Il insistera sur l'articulation entre les diverses étapes et sur l'importance de leur cohérence dans la construction de l'objet de recherche. Ce cours s'intéressera plus particulièrement à la définition du cadre théorique, au développement de la problématique, aux choix d'une ou de stratégies de cueillette de données, à la construction d'un échantillon, aux différents modes d'analyse, aux questions éthiques. De plus, ce cours abordera certains types d'approches en recherche et tentera d'en dégager les points forts et les limites. Enfin, ce cours abordera la place de la recherche dans le renouvellement des pratiques sociales.

INS711X Méthodologie de recherche et intervention sociale II

Ce séminaire, à contenu variable, abordera alternativement, par trimestre, l'étude d'une méthode de recherche parmi les suivantes : la recherche évaluative, la recherche qualitative, la recherche quantitative, l'approche biographique et la recherche-action et discutera de leur apport spécifique dans le renouvellement des pratiques.

Préalable(s) : INS7105 Méthodologie de recherche et intervention sociale I ou l'équivalent

INS7215 Dynamique de l'exclusion sociale

Ce cours veut permettre aux étudiants de développer une meilleure compréhension des enjeux et des stratégies d'intervention par rapport à la question de l'exclusion sociale. Tout en s'intéressant à la dimension historique, le cours sera centré sur les principales théories explicatives de celles-ci aussi bien européennes que nord-américaines. On constatera que le vocable change, que les explications sont tantôt économiques, sociétales, communautaires et/ou individuelles et que ces différentes approches suggèrent des modalités d'action fort différentes. Ce cours nous amènera également à nous interroger sur les notions de normes sociales, lien social, cohésion sociale, intégration sociale et leur contraire, désinsertion sociale, désaffiliation, exclusion. Nous questionnerons les processus de mise à la marge et leurs conséquences sur des clientèles spécifiques à partir aussi de notions telles la pauvreté, l'appartenance de classe sociale et de sexe, etc.

INS7220 Politiques sociales et transformation de l'État-providence

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de se situer par rapport aux enjeux liés aux débats sur le rôle de l'État dans le domaine des politiques sociales. Retour sur les origines, le développement, la crise et la transformation de l'État-providence au Québec, au Canada et ailleurs. Distinction entre l'État qui redistribue les revenus et qui organise des services collectifs. Examen critique des nouveaux partages de responsabilités qui se dessinent, au Québec et ailleurs, entre l'État, les institutions publiques, les ressources familiales, le marché et les acteurs de l'économie sociale et du tiers secteur. Examen de l'évolution des rapports entre les pratiques d'intervention sociale relevant du secteur public, du secteur privé du secteur de l'économie sociale et des ressources familiales. Dans l'analyse des enjeux des reconfigurations en cours, une attention particulière sera conférée aux phénomènes de désinstitutionnalisation, de privatisation, de coopérativisation, de ciblage par clientèles et de «workfare», en tenant compte de leurs impacts sur les rapports sociaux de sexes et sur les rapports intergénérationnels.

INS7255 Mouvements sociaux et intervention sociale

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de mieux cerner les approches théoriques de l'action collective et de la problématique sujet individuel/sujet collectif, de celle de l'empowerment ; de comprendre les conditions d'émergence, les potentialités, les limites, les niveaux d'action de divers mouvements sociaux en tant qu'acteurs du renouvellement des pratiques d'intervention sociale. Ce cours portera sur l'étude des contributions théoriques et pratiques d'un mouvement social : mouvement des femmes, mouvement écologique, mouvement syndical, etc.

À partir d'une mise en perspective des principaux enjeux et débats traversant la société, notamment au Québec, le séminaire fera une analyse critique des modèles et stratégies d'intervention privilégiés, des interactions qui se développent avec d'autres groupes et enfin de l'articulation de ces pratiques avec les processus et contradictions politiques et économiques.

INS735X Séminaire

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur des thèmes de recherche développés par des professeurs des départements concernés ou des collègues invités. Il a comme objectif de permettre au professeur responsable de faire bénéficier les étudiants de ses recherches en cours.

INS7360 Transformations sociales et rapports interethniques

Ce séminaire vise à permettre aux étudiants de faire l'inventaire et l'évaluation des recherches, des expériences en cours et des courants de pensée actuels dans le champ de l'intervention sociale en milieu pluriethnique. On y examinera les éléments de conjoncture sociale, politique et économique qui déterminent les conditions de l'intervention sociale dans un tel milieu et divers aspects de la dynamique de l'intégration des immigrants et des réfugiés à la société canadienne et québécoise (le rapport au travail, le rapport aux institutions, les dynamiques personnelles et familiales, etc.). On y analysera diverses pratiques (organismes publics et parapublics et organismes gouvernementaux) tant dans les pratiques avec les individus que dans les pratiques communautaires. Enfin, on tentera d'identifier les conditions favorables au renouvellement des pratiques d'intervention sociale dans ce secteur.

INS7365 Santé et inégalités sociales

Ce séminaire propose de discuter des enjeux liés aux théories, aux politiques et aux pratiques sociales ayant cours afin d'analyser la relation santé-inégalités sociales. Étude du niveau socioéconomique comme prédicteur de maladie, qu'elle soit physique ou mentale au delà des facteurs de risque en présence : âge, sexe, type de ménage, ethnie, alcool, tabac, masse corporelle, soutien social. Analyse de l'impuissance ou du manque de contrôle sur sa destinée comme hypothèse explicative. Examen de l'objectif d'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé et des limites inhérentes aux interventions qui visent à modifier uniquement les habitudes de vie par rapport à celui de la réduction des inégalités sociales.

INS7370 Groupes sociaux et intervention sociale

Ce séminaire sera donné à partir de l'étude d'un groupe social tel : familles, jeunes, aînés, etc... Il vise à permettre aux étudiants de mieux comprendre la nature, l'évolution ainsi que les fonctions des principales stratégies d'intervention sociale à l'égard de différents groupes sociaux. On le fera à travers un examen critique et approfondi des rapports qui traversent l'un de ces groupes. On examinera l'articulation des rapports groupes-société en portant une attention particulière aux transformations qui affectent les principaux partenaires impliqués. On analysera l'apport et les limites des politiques gouvernementales, la contribution particulière des organismes publics et parapublics et des groupements communautaires. Les problèmes économiques et sociaux seront aussi analysés à la lumière des organisations que ces groupes se sont donnés et des expériences d'intervention sociales qui sont menées par et pour ces groupes. On tentera enfin d'identifier les conditions favorables au renouvellement des pratiques d'intervention sociales dans le secteur étudié.

INS7500 Les institutions et la mort au Québec

Analyse en termes sociaux et institutionnels des divers services, programmes et pratiques d'intervention sociale auprès des malades en soins palliatifs, de leur proches et de leur milieu d'appartenance. Analyse critique des modes actuels de gestion sociale du mourir et de la mort au Québec. Exploration de nouveaux modes d'intervention

et de gestion sociale du mourir, de la mort et de ses suites, en termes d'objectifs, de conditions, de moyens et d'évaluation. Examen des conditions du renouvellement des pratiques sociales.

INS7510 Sida : questionnement des pratiques d'intervention

Ce cours permettra de situer la problématique du sida dans le contexte sociétal qui lui donne tout son sens. À cette fin, étude des déterminants idéologiques, politiques et économiques de l'épidémie du sida. Examen des rapports sociaux mis au jour et/ou suscités par le sida dans la société contemporaine et par d'autres épidémies dans les sociétés antérieures. Des principales représentations socioculturelles qui sous-tendent les pratiques sociales et biomédicales dans le champ du sida face à la vie, la mort, la sexualité, l'homosexualité, etc. Par la suite, examen des pratiques elles-mêmes et de l'expérience des acteurs concernés (diagnostic, nouvelles thérapies, accompagnement, stigmatisation, deuils répétés, etc.). Enfin, examen des principales conditions de renouvellement des pratiques d'intervention en ce qui touche cette problématique.

INS7600 Dynamiques sociales du vieillissement et enjeux de la gérontologie sociale

Définition de la gérontologie sociale à partir de ce qui la distingue des autres approches en gérontologie et examen critique des différents courants de pensée et modèles théoriques du vieillissement. Analyse des problématiques sociales contemporaines du vieillissement et étude de la dynamique des rapports sociaux qui produisent et reproduisent les situations vécues, subies ou transformées par les personnes âgées. Effets d'âge, de période, de cohorte, de génération. Dynamiques croisées des rapports sociaux de classes, de sexes, de culture avec les rapports sociaux de générations et d'âges : vieillissement et rapports intergénérationnels au travail et sur les marchés, au masculin et au féminin, ou en fonction des cultures.

INS7610 Le grand âge : perspectives sociales et enjeux éthiques

Le vieillissement de la population s'accompagne de deux phénomènes importants et concomitants : le vieillissement interne de la population âgée et sa féminisation. Ce cours propose d'examiner les réalités sociales du grand âge, en analysant ses manifestations et problématiques principales : prévalence des incapacités physiques et déficits cognitifs, effritement du réseau social, précarisation financière. Il soulève des questionnements sur la réponse aux besoins accrus de ces citoyens très âgés dans un contexte de transformation du rôle l'État et ses impacts sur les proches et sur l'organisation des services. La démarche vient induire une réflexion éthique sur les notions de vulnérabilité et de qualité de vie, et sur les valeurs guidant les pratiques d'intervention, particulièrement en contexte de soins de longue durée et de fin de vie.

INS7620 Séminaire d'analyse critique des pratiques d'intervention en gérontologie sociale

Ce séminaire porte sur l'analyse des pratiques à l'égard des personnes âgées et des contextes actuels d'intervention. Il veut permettre aux étudiants d'opérer un retour critique sur leur expérience pratique en leur fournissant des outils d'analyse des services et des programmes gérontologiques et gériatriques, à domicile, en milieu de vie substitut ou institutionnel, relevant des secteurs publics, privés et communautaires. Une place sera accordée à l'étude des pratiques novatrices et des modèles d'intervention en émergence (approches milieu de vie, outil d'évaluation unique, réseaux intégrés de services, etc.). Les discussions porteront sur les enjeux sociaux, politiques, éthiques et professionnels associés aux pratiques d'intervention en gérontologie sociale.

INS7803 Services de proximité et économie sociale

Les services de proximité visent à soutenir les personnes, les familles et les collectivités locales dans leur environnement quotidien. Ils ont trait aux activités de la vie quotidienne, à l'amélioration des conditions de vie, à l'aménagement des loisirs, à l'organisation des activités culturelles et à la protection de l'environnement. Ce sont entre autres les services de garde et d'aide à la petite enfance, les services à domicile pour les personnes en perte d'autonomie ou ayant des incapacités, les initiatives pour résoudre des problèmes d'alimentation, de logement, de transport, etc. Ces services peuvent provenir de la famille, de bénévoles, d'entreprises privées, de l'État et des institutions publiques et des acteurs de l'économie sociale (organismes communautaires et coopératifs). Dans le contexte des mutations économiques, culturelles et démographiques en cours, ils deviennent un enjeu de société important pour la qualité de vie, le développement de l'emploi, le développement local et l'instauration de rapports plus équitables entre les hommes et les femmes. La qualité des relations personnelles entre l'offre de services et les usagers (i.e. la confiance) occupe une place centrale dans ce champ d'activités. Les cours magistraux, les études de cas, les séminaires et les conférences favoriseront une perspective critique théorique et empirique.

INS7900 Stage dans une entreprise d'économie sociale

Cette activité pédagogique a pour but de familiariser l'étudiant aux enjeux et pratiques d'une entreprise d'économie sociale. Le stage correspondra à 25 jours d'observation et d'intervention réalisés au cours de l'équivalent d'un trimestre régulier, soit 4 mois consécutifs. Le projet de stage ainsi que son évaluation relèveront d'un jury constitué par le comité de programme. L'évaluation du stage sera effectuée sur la base du compte rendu de stage rédigé par l'étudiant selon les règles établies par le comité de programme et du rapport du répondant dans l'organisme d'accueil. Ce cours est réservé aux étudiants sans expérience en économie sociale.

INS7901 Économie sociale et nouveaux modèles de développement

Dans le contexte de crise structurelle où les scénarios néo-libéraux remettent en question l'espace public et les réponses de l'État aux besoins de la population, des mouvements sociaux s'affairent à réintroduire la solidarité dans l'activité économique, à formuler des réponses citoyennes à des besoins nouveaux et à refaçonner l'État social. Le séminaire examinera les fondements théoriques de l'économie sociale, la réalité de ses acteurs, notamment du mouvement des femmes, ses approches stratégiques, ses apports historiques, les conditions d'émergence et de pérennisation de ses activités et leur rentabilité globale dans le cadre d'une économie plurielle.

INS7904 Reconfiguration des politiques sociales au Nord et au Sud : implications pour les pratiques sociales

Le séminaire aura pour objet la reconfiguration en cours des politiques sociales dans les pays du Nord et au Sud. Dans une première partie du séminaire, une attention particulière sera accordée à l'introduction et à la discussion de certains paramètres théoriques. Dans cette partie, on s'arrêtera en particulier sur la distinction entre quatre grands groupes d'acteurs qui sont concernés par les transformations en cours, soit les acteurs rattachés : au marché ; à l'État et à la sphère publique ; au tiers secteur de l'économie sociale ; à la sphère domestique. Une comparaison sera établie entre l'histoire de l'état social au Nord et au Sud de 1940 à 1980 et la crise des années 1980 ainsi que les transformations des années 1990.

La deuxième partie du séminaire comprendra une analyse plus appliquée des transformations en cours des politiques publiques dans les domaines de la santé, des services sociaux, de la formation de la main d'œuvre,

du développement local. Une attention particulière sera portée aux enjeux reliés aux réformes allant dans le sens de la privatisation, de la décentralisation, du partenariat, de la démocratisation. On s'intéressera de plus aux implications des transformations en cours et des débats qui s'y rattachent pour le renouvellement des pratiques sociales.

INS8016 Projet de mémoire

Dans le cadre de cette activité, l'étudiant sera appelé à construire le cadre théorique et méthodologique de son projet de mémoire, en continuité avec le travail de documentation déjà effectué dans le TXM 750.

Articulée sur un rapport individuel entre l'étudiant et son directeur de mémoire, cette démarche vise l'intégration des acquis théoriques et pratiques de l'étudiant à la problématique du programme par la rédaction d'un projet qui intègre les étapes d'un processus de recherche (recension des écrits, problématisation, développement des instruments de recherche, proposition d'un échéancier et construction d'une bibliographie sommaire). Cette activité s'inscrit dans une démarche préliminaire à la réalisation du mémoire.

INS8025 Mémoire (21 cr.)

Le mémoire fera la démonstration que l'étudiant a des aptitudes pour mener à bien une activité de recherche de qualité et pertinente à la problématique du programme. Il devra manifester chez l'étudiant la capacité d'analyser scientifiquement une forme spécifique d'intervention sociale, de la situer à l'intérieur d'un cadre théorique bien intégré, et de souligner les rapports organiques qui peuvent s'établir entre son cadre théorique et la forme d'intervention sociale analysée. En d'autres termes, le mémoire, tout en comportant une base de pratique sociale, devra se présenter comme un exercice de distanciation critique visant à synthétiser, sous un nouveau jour, la théorie et la pratique relatives à l'intervention sociale. Méthodologiquement, le mémoire pourra prendre, entre autres, la forme d'un rapport de recherche-action menée en milieu d'intervention sociale.

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives

Le but du séminaire est d'explorer d'une manière analytique, comparative et critique les concepts (représentation, computation etc.), méthodes (modélisation, interdisciplinarité, etc.) et courants actuels dans les sciences cognitives (computationnalisme, connexionnisme, psychologie évolutionniste, etc.) par le biais de l'étude d'un problème particulier du domaine, par exemple la catégorisation, le comportement adaptatif, le développement ou l'évolution du langage, la cognition sociale.

Ces questions seront introduites et discutées du point de vue des différentes disciplines constituant les sciences cognitives.

Condition d'accès : Admission à la concentration de troisième cycle en sciences cognitives

JUR7003 Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort

Ce cours a pour objet l'étude des dispositions légales et des décisions judiciaires relatives à la maladie grave et à la mort dans une perspective philosophique et bioéthique. Après avoir exposé les principaux courants de pensée concernés, on y analysera les choix du législateur et des tribunaux au regard de certaines problématiques, dont : la communication du diagnostic, le consentement du personnel ou substitué au soins, l'acharnement thérapeutique, l'euthanasie active et passive et le suicide assisté, le prélèvement d'organes et les modalités de disposition du corps et des biens d'une personne après sa mort.

JUR7004 Droit et éthique en déficience intellectuelle

Ce cours a pour objet l'étude des dispositions légales et des décisions judiciaires relatives à la protection des droits fondamentaux des personnes avec une déficience

intellectuelle dans une perspective éthique. Les règles éthiques de la prise de décision en santé seront comparées aux normes juridiques applicables à travers les choix législatifs et les pratiques judiciaires du Québec notamment sur les questions de consentement aux soins et à la recherche, de curatelle, de sexualité, de mesures de contention (mécaniques et chimiques), ainsi que sur les responsabilités des intervenants professionnels. Un survol comparatif des approches juridiques de la déficience intellectuelle au Canada, aux États-Unis et dans quelques États de l'Union européenne complètera l'examen de l'adéquation et de la pertinence des critères généralement reconnus pour la gestion de la déficience intellectuelle dans le domaine de la santé.

JUR7005 Droit et risques majeurs

Étudier les dimensions juridiques de la sécurité civile et sa place dans les mécanismes de la protection civile. Familiariser l'étudiant avec le droit applicable en matière de sécurité civile relatif au partage des compétences fédérales, provinciales et municipales. Développer les connaissances de base du cadre législatif de la gestion des risques majeurs et approfondir certaines de ses dimensions. Développer la compréhension de l'étudiant relativement aux enjeux juridiques de la responsabilité civile en situation de désastres collectifs et d'urgences. Historique législatif de la protection et de la sécurité civile au Canada et au Québec ; les traités internationaux spécifiques et leur réception en droit canadien ; les aspects constitutionnels et les compétences fédérales, provinciales et municipales. Le cadre législatif de la gestion des risques majeurs sera développé autour de problématiques choisies tel que le transport des matières dangereuses, la sécurité des infrastructures ou équipements publics ou tout autre problématique d'actualité. L'aperçu des législations connexes pourra couvrir, soit les lois en matière d'information dans les secteurs publics, soit la loi sur le développement durable, soit les dispositions législatives de la responsabilité civile, soit les dispositions relatives au recours collectif.

JUR7020 Droit des communications

Études des grands principes juridiques du droit des communications et de leur application concrète : liberté de presse, droit à l'information, droit à la communication. Analyse critique du rôle du droit comme donnée structurelle des communications : l'organisation administrative et quasi-judiciaire du droit fédéral et québécois des communications : l'accès à l'information gouvernementale : les problèmes juridiques posés par le développement des nouvelles technologies (protection de la vie privée, droit d'auteur) ; l'encadrement juridique des productions culturelles. Une attention sera particulièrement portée au droit comparé (France, États-Unis, Europe) et au droit international des communications (notamment par satellites).

JUR7030 Droit américain

À partir de la présentation du système juridique américain, ce cours propose l'étude et l'analyse des différentes instances et des principales composantes du droit des affaires américain, d'un point de vue canadien et international. Plus spécifiquement, ce cours traite du droit relatif aux échanges commerciaux et aux relations économiques bilatérales dans le contexte du libre-échange ; du droit des relations de travail, de la protection juridique des droits fondamentaux et de l'environnement. Une attention particulière sera portée aux problèmes juridiques transfrontaliers du contentieux canado-américain (précipitations acides, par exemple). Le cours éclairera l'analyse du droit américain à l'aide d'exemples de droit comparé et de droit international.

JUR7050 Les incidences juridiques du quatrième âge

Dans la perspective du respect des droits fondamentaux des personnes du quatrième âge, ce cours a pour objectifs de familiariser les étudiants avec les normes juridiques intéressant particulièrement des personnes de ce groupe d'âge et d'alimenter leurs réflexions sur les fondements

et l'actualisation de ces normes. On y abordera, entre autres thèmes, la protection des personnes du quatrième âge contre les abus physiques et psychologiques et les recours disponibles à cet égard, le droit à des soins et à des services appropriés et les moyens de faire valoir ce droit, le consentement aux soins et le refus de soins, le consentement substitué, le mandat donné en prévision de l'incapacité et le testament biologique. Les mécanismes privés (conseil, tuteur, curateur) et publics (curateur public) de protection des biens des personnes du quatrième âge atteintes d'incapacité et les volontés de fin de vie également étudiés.

JUR7105 Formation avancée en recherche juridique et multidisciplinaire informatisée (1 cr.)

Cette activité vise l'approfondissement des diverses méthodes de recherche juridiques ou multidisciplinaires liées à la micro-informatique, la télématique et les banques de données en ligne. Formation aux principes de recherche dans les banques de données tant juridiques que socioéconomiques, canadiennes et internationales. Initiation aux approches méthodologiques appropriées, formation aux modes de citation et développement de stratégies de recherche.

JUR7106 Activité d'encadrement d'une recherche interdisciplinaire (1 cr.)

Cette activité est menée sur une base individuelle, c'est-à-dire sous la forme d'un «tutorat». L'étudiant dont le sujet de recherche repose sur une approche méthodologique interdisciplinaire doit s'entendre avec un professeur pour définir un programme de lecture qui lui permette de faire le point sur la littérature pertinente à la méthodologie choisie. Le travail exigé de l'étudiant consiste à élaborer de manière consistante l'approche méthodologique retenue pour bien mener à terme la recherche sur son sujet.

JUR7110 Les fondements des législations sociales et du travail (4 cr.)

Objectifs : Construire le corpus théorique et conceptuel du droit social et du travail ; initier l'étudiant aux fondements des législations sociales et du travail ; situer le droit social et du travail dans une perspective historique, économique et sociopolitique ; étudier les différentes écoles de pensée et différents courants philosophiques sous-jacents à l'évolution du droit social et du travail.

Contenu : Le champ du droit social et du travail : Les phénomènes sociaux qui font l'objet du droit social et du travail : les rapports de travail ; les rapports de production ; la satisfaction des besoins de base ; le corpus législatif et réglementaire et ses sources. L'évolution historique du droit social et du travail : L'évolution et les révolutions politiques, culturelles et techniques qui ont marqué le passage de mode de production fondé sur la terre et la servitude au mode de production capitaliste fondé sur la marchandise, la liberté de commerce des biens et du travail qui ont déterminé la naissance du droit social et du travail moderne ; l'industrialisation qui a façonné l'organisation des rapports collectifs de travail et l'urbanisation qui a transformé les modes traditionnels par lesquels la protection sociale s'est exercée dans les sociétés traditionnelles. Les grands courants de pensée philosophique : L'étude de la pensée libérale, des courants sociologiques, néo-libéral et marxiste pour dépasser l'approche exégétique et étroite du droit positif et pour développer l'analyse critique et la recherche théorique de manière à mieux articuler les relations société-droit-État et à orienter l'étude du droit en lien avec les enjeux sociaux.

JUR7121 Méthodologie avancée de la recherche juridique (4 cr.)

Objectifs : Introduire les étudiants à la recherche juridique avancée, aux divers systèmes juridiques et judiciaires ainsi qu'aux instruments de recherche en droit international et en droit comparé ; perfectionner les méthodes de base acquises par les étudiants ; parfaire la maîtrise de nouveaux outils de recherche, approfondir les outils de la recherche juridique appliquée. Introduire les étudiants aux enjeux

épistémologiques de la méthodologie juridique et de la recherche en droit au Québec et au Canada.

Contenu : Les diverses formes de recherche en droit : les principaux courants et écoles, les dimensions sociopolitiques et interdisciplinaire de la recherche juridique. L'instrumentation méthodologique : la revue de littérature, la recherche documentaire en droit québécois, canadien et comparé, plus particulièrement pour les provinces de Common Law, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France ; l'instrumentation de recherche en droit international : sources et documents internationaux, organismes et tribunaux internationaux ; l'approfondissement des techniques de qualification juridique, de formulation d'hypothèse, de cadre d'analyse, de problématique et d'analyse paradigmatique ; l'exploration et l'expérimentation des modes d'exposition des résultats : planification et échéancier d'une recherche, plan de recherche, d'exposé oral, de rapport de recherche... à partir d'un sujet choisi par l'étudiant.

L'étudiant, inscrit à ce cours, est présumé avoir acquis des connaissances et des habiletés méthodologiques équivalentes à celles acquises au baccalauréat en droit, y compris en recherche informatique juridique.

JUR7125 Activité de lectures dirigées (4 cr.)

Cette activité est menée sur une base individuelle, c'est-à-dire sous la forme d'un «tutorat». L'étudiant déjà inscrit au programme de maîtrise en droit social et du travail doit s'entendre avec un professeur du département de sciences juridiques pour définir un programme élaboré de lecture lui permettant de faire le point sur la littérature pertinente à son sujet de mémoire. Le travail exigé de l'étudiant équivaut à celui que l'on demande dans un cours de maîtrise, soit neuf heures par semaine pendant une quinzaine de semaines.

JUR7131 Les aspects juridiques des mécanismes de remplacement du revenu d'emploi (4 cr.)

Objectifs : Approfondir les règles de droit qui régissent certains régimes de sécurité sociale liés au travail salarié, ainsi que les régimes de dernier recours ; familiariser l'étudiant avec les politiques sociales sous-jacentes à ces législations ; examiner les droits et les nouvelles stratégies de recours des bénéficiaires de ces programmes ; étudier les organismes chargés de l'application de ces programmes, leurs fonctions et leurs pouvoirs ; analyser les réformes proposées tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial ; faire l'analyse critique de la législation, de la réglementation, de la jurisprudence et des réformes proposées.

Contenu : Le concept de sécurité sociale liée au travail salarié, ses origines et son évolution ; les conceptions et les types de programmes de sécurité sociale qui y sont rattachés : l'assurance, l'assurance sociale, l'assistance sociale, les régimes actuels de sécurité du revenu non reliés à l'indemnisation ; l'assurance-chômage, l'aide sociale, les régimes de retraite tant privés que publics ; les problèmes constitutionnels de partage de compétence ; les droits des bénéficiaires, les organismes compétents et les recours.

JUR7133 Le droit de la sécurité sociale : enjeux actuels (4 cr.)

Étudier les enjeux actuels en matière de sécurité sociale ; familiariser l'étudiant avec les nouvelles approches de gestion des programmes ; étudier les droits et les recours des personnes affectées par les législations en cause ; analyser les réformes proposées tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial ; faire l'analyse critique de la législation découlant de la fiscalisation de certains programmes sociaux, de la réglementation de la jurisprudence et des réformes proposées.

L'influence néo-libérale en matière de sécurité sociale ; le rôle prédominant de l'incitation au travail ; la fiscalisation comme nouvelle technique sélective ; les types de programmes de sécurité sociale qui y sont rattachés : les régimes de supplémentation de revenus de travail, les régimes de garantie de revenu ; les prestations de soutien aux charges familiales, les prestations de vieillesse ; les droits des bénéficiaires, les organismes compétents et les recours.

JUR7141 Les programmes statutaires en matière d'indemnisation des lésions (4 cr.)

Objectifs : À partir de thèmes choisis, approfondir l'étude des règles juridiques qui régissent les programmes statutaires en matière d'indemnisation des lésions corporelles ; se familiariser avec les politiques sociales sous-jacentes à ces législations ; examiner les droits et les stratégies de recours des bénéficiaires de ces programmes ; réfléchir aux interactions reliant la médecine et le droit dans l'application de ces programmes ; étudier les fonctions et les pouvoirs des organismes chargés de leur application ; analyser les réformes proposées en droit interne ; examiner certains modèles de droit comparé ; instrumenter les étudiants afin d'alimenter l'analyse critique de l'état actuel du droit et des réformes proposées.

Contenu : L'origine et l'évolution des concepts : de la responsabilité civile jusqu'aux régimes actuels ; les programmes d'indemnisation des lésions professionnelles, des accidents de la route, de ceux destinés aux victimes d'actes criminels et autres programmes analogues ; les problèmes médico-légaux soulevés dans le cadre de ces régimes ; les droits des bénéficiaires, les organismes compétents et les recours.

JUR7151 Droits sociaux et conditions de vie (4 cr.)

Objectifs : Étudier certains des principaux droits sociaux individuels et collectifs ; familiariser l'étudiant avec les politiques sociales sous-jacentes aux législations, étudier les droits et les recours des personnes affectées par ces politiques ; analyser les fonctions de ces législations et leur complémentarité avec les politiques sociales ; faire l'analyse critique de la législation, de la réglementation, des directives et des politiques administratives pour vérifier leur adéquation avec les droits et besoins fondamentaux dans ces secteurs.

Contenu : La matière traitée dans le cours sera choisie à partir des sujets suivants : le concept de droits sociaux liés aux conditions de vie ; l'évolution, la portée, les limites, les recours et les alternatives relativement aux politiques sociales dans les secteurs suivants : le droit à la santé ; le droit au logement ; le droit des jeunes ; le droit de l'environnement ; le droit aux services juridiques et l'accès à la justice.

JUR7161 Le droit du travail et la condition de salarié (4 cr.)

Objectifs : À partir de thèmes généraux, approfondir l'étude des règles juridiques relative à la condition de salarié ; faire l'analyse critique (approche historique, théorique, comparative...) des règles juridiques pertinentes ; instrumenter les étudiants afin qu'ils soient en mesure d'examiner des propositions de réforme.

Contenu : Genèse du statut et des droits reconnus au salarié dans le rapport individuel de travail ; le mécanisme du contrat de travail : rôle qualification et portée ; les pouvoirs de l'employeur : fondements objets et limites ; l'intervention étatique : nature, étendue et pratiques.

JUR7171 Les modèles juridiques de rapports collectifs de travail (4 cr.)

Objectifs : À partir des fondements des régimes collectifs de travail (droit d'association, principe de la négociation collective, modes de résolution des conflits d'intérêts, encadrement de l'exercice des moyens de pression, sanction des pratiques déloyales, ...) étudier dans une perspective historique, téléologique, comparative et critique, divers modèles d'organisation juridique des rapports collectifs de travail en regard des besoins courants qui marquent notre société.

Contenu : En prenant comme référence le régime général établi par les codes québécois et fédéral du travail, divers régimes spéciaux et particularismes juridiques sont analysés : décrets de convention collective, industrie de la construction, secteur artistique, secteurs public et parapublic, secteur municipal, services policiers, autres services publics, entreprise et travail agricoles, catégories particulières de travailleurs et d'entrepreneurs, etc. L'étude

de ces particularismes dans une perspective globalisante met en évidence des agencements alternatifs et suscite une concertation renouvelée de l'économie générale du droit des rapports collectifs de travail.

Cette réflexion est alimentée par la prise en compte de phénomènes et de problématiques d'actualité (éclatement du statut de salarié et de la notion d'entreprise, exclusion sociale et juridique, individualisation et résurgence de l'identification professionnelle, tendance à la sectorialisation et à l'élargissement des négociations collectives...) qui interrogent la capacité du régime général, voire du droit comme instruments d'intégration et de traduction des besoins et revendications socioéconomiques tout en maintenant leurs finalités.

JUR7181 Modèles comparés en droit du travail et organismes internationaux du travail (4 cr.)

Objectifs : Étudier des modèles de législations étrangères de réglementation de conditions de travail et de rapports collectifs de travail ; enrichir la réflexion des étudiants sur les alternatives aux difficultés de nos modes de détermination des conditions de travail et d'organisation des rapports collectifs de travail ; approfondir la place et la fonction des instruments et des organismes internationaux du travail. Contenu : Étude de modèles canadiens et étrangers de détermination des conditions de travail et d'organisation des rapports collectifs de travail ; la place et la fonction des organismes internationaux (O.I.T.) ; les principaux instruments internationaux en matière de travail et de protection des droits fondamentaux.

JUR7185 Les litiges du travail et leurs modes de traitement (4 cr.)

Objectifs : À partir de thèmes généraux, approfondir l'étude des mécanismes de règlements des litiges individuels et collectifs entre salariés et employeurs ; faire l'analyse critique (approche historique, théorique, comparative...) des moyens institutionnels (juridictions ou organes) et des pratiques mises en œuvre ; instrumenter les étudiants afin qu'ils soient en mesure d'examiner des propositions de réforme.

Contenu : Étude des modes formels et informels de traitement des litiges (plainte administrative, action judiciaire, grief...) du travail ; développement historique des modes décisionnels et non décisionnels ; nature et caractéristiques (composition, compétence...) des juridictions et organes ; fonctionnement : accessibilité, manières de procéder, analyse des activités des juridictions et organes et évaluation de performance.

JUR7190 Droit social et du travail : impacts et enjeux sociojuridiques de l'informatisation (4 cr.)

Objectifs : Étudier l'état et l'impact de l'informatisation généralisée des entreprises et des organisations publiques et privées sur les droits individuels et collectifs dans le domaine du droit social et du travail. Réfléchir au plan théorique et conceptuel aux rapports qu'entretiennent les normes techno-scientifiques et les règles de droit depuis leur processus d'émergence et d'application jusqu'à leur réception et leur contrôle par le droit. Poser une réflexion critique sur les mécanismes de régulation et de contrôle offerts par le droit actuel et faire l'étude des solutions de droit comparé et international.

Contenu : La matière traitée dans ce cours sera choisie à partir des champs d'observation suivants et selon leurs problématiques propres. La santé : le dossier médical informatisé ; la carte santé à mémoire ; la gestion informatisée des soins et des établissements ; l'accessibilité aux soins. Le travail : la sélection du personnel ; la gestion du personnel ; les systèmes de surveillance et de sécurité ; l'organisation du travail ; les conditions de travail ; la santé et la sécurité au travail. La sécurité sociale : la détermination de l'admissibilité aux programmes sociaux ; les enquêtes et la surveillance des bénéficiaires ; les systèmes électroniques de paiement des prestations ; la carte universelle de prestation et l'intégration des programmes.

Dans chacun des champs choisis, on étudiera l'intégration des systèmes personnels, des mécanismes de décision automatisée ou assistée par ordinateur et la confection de profils types dans les processus de décision.

JUR7195 Droit social et du travail : interaction avec la science et la médecine (4 cr.)

Étudier le rôle de la science et de la médecine dans l'émergence et l'application des normes juridiques dans les domaines du droit social et du travail. Réfléchir au plan théorique et conceptuel aux rapports qu'entretiennent les normes médicales et scientifiques et les règles de droit depuis leur processus d'émergence et d'application jusqu'à leur réception et leur contrôle par le droit.

La matière traitée dans ce cours pourra être choisie parmi les champs d'observation suivants : - L'émergence des normes juridiques à caractère scientifique : santé et sécurité au travail, l'environnement, la santé publique, impacts technologiques ; - Les décideurs scientifiques : le rôle des médecins et des scientifiques faisant partie de l'administration publique ; la médecine du travail ; les notions d'aptitudes ; techniques de dépistage ; - La preuve scientifique en droit social et du travail : le rôle des experts, l'impact sur le secret professionnel, la déontologie des experts professionnels, l'admissibilité et la pertinence des études scientifiques et épidémiologiques, ... ; - Impact du droit social et du travail sur les relations thérapeutiques : médecine traditionnelle, médecine alternative ; - Le droit et la santé mentale ; - Éthique, consentement, expérimentation.

JUR7215 Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie I (4 cr.)

Objectifs : Produire une recherche encadrée sur un problème actuel en droit social et du travail ; approfondir les méthodes de recherches juridiques acquises ; expérimenter l'utilisation des méthodes de recherche des sciences humaines dans le champ du droit social ; participer à l'avancement de l'étude scientifique du droit social ; présenter et discuter de manière structurée les résultats de sa recherche et participer à la critique des recherches faites par les autres étudiants.

Contenu : Le contenu et les thèmes abordés sont déterminés par le ou les professeurs et professeurs responsables de l'activité ; cette activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire.

JUR7225 Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie II (4 cr.)

Objectifs : Produire une recherche encadrée sur un problème actuel en droit social et du travail ; approfondir les méthodes de recherches juridiques acquises ; expérimenter l'utilisation des méthodes de recherche des sciences humaines dans le champ du droit social ; participer à l'avancement de l'étude scientifique du droit social ; présenter et discuter de manière structurée les résultats de sa recherche et participer à la critique des recherches faites par les autres étudiants.

Contenu : Le contenu et les thèmes abordés sont déterminés par le ou les professeurs et professeurs responsables de l'activité ; cette activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire.

JUR7250 Aspects juridiques du logiciel

La propriété et les contrats touchant le logiciel : protection privative des logiciels et des banques de données (droit d'auteur, brevet, marques de commerce), accords de licence, informations confidentielles et secrets commerciaux, enticement. L'informatique et son milieu de travail : contrat d'entreprise et louage de service, obligations fiduciaires et devoir de loyauté, non-concurrence. La responsabilité civile et pénale découlant de l'utilisation de l'informatique ; dommages, diffamation, fraude, crime économique, protection de la vie privée. Les aspects internationaux : les flux trans-frontières de données, les exportations de logiciels, la libéralisation des échanges internationaux de services.

JUR7301 Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)

Introduire les étudiants à la recherche interdisciplinaire, en les familiarisant avec les objets, les approches, les méthodes de connaissance et les principales perspectives théoriques

des sciences humaines, dans leurs rapports au droit international de même qu'au droit social et du travail. L'approche interdisciplinaire en droit, le pluralisme normatif et culturel et l'intermédiation. Les principales perspectives théoriques reliées aux méthodes appropriées et appliquées à l'analyse juridique, selon leur portée microsociale ou macrosociale. Les processus et les méthodes de recherche : exploration, description, classification. Interprétation, explication, prédiction : l'analyse de cas en droit international, en droit social et du travail, méthodes appliquées, comparaison et généralisation, déduction et induction. Les critères d'évaluation : l'objectivité et ses limites, la validité, la fiabilité, l'éthique, les biais systémiques, la rigueur. Quelques techniques de recherche : la recension des écrits, l'analyse de contenu et du discours, l'enquête sur le terrain, les modèles expérimentaux. L'analyse de données quantitatives et qualitatives. Approfondissement et intégration lors de l'élaboration d'un projet de recherche interdisciplinaire à partir d'un sujet choisi par l'étudiant.

JUR7350 Fondements du droit de l'enfance (4 cr.)

À partir de problématiques particulières, ce cours a pour objectif d'étudier les lois et les politiques pertinentes adoptées au fil du temps, tant par l'État fédéral que l'État québécois.

Examen de l'histoire du droit international de l'enfance et de ses principaux axes de développement. Analyse des interventions gouvernementales en relation avec les changements sociaux. Étude des normes et instruments applicables aux enfants québécois ainsi que de leurs portée et limites.

JUR7360 Femmes et droit : enjeux contemporains (4 cr.)

Introduire les étudiants au phénomène des femmes à titre de sujets spécifiques du droit. À cette fin, tant le système international que les systèmes régionaux ou internes sont examinés dans une perspective évolutive et normative. Ce cours se démarque par un souci constant de rattacher les enjeux contemporains aux règles pertinentes du droit et à son évolution historique. Le cours portera sur l'un des thèmes suivants : les violences faites aux femmes dans la sphère privée et publique ; les femmes et la guerre ; les femmes et la mondialisation ; le droit international et la norme d'égalité ; les droits économiques et sociaux des femmes ; les droits des femmes et l'incidence de la méthodologie des sexospécificités ; les femmes et la régulation du travail ; les femmes et les politiques de lutte à la pauvreté. Chaque thème sera examiné sous l'angle de l'apport normatif et politique du droit à la problématique abordée.

JUR7370 Le droit à la santé : un droit fondamental (4 cr.)

Appréhender les composantes du droit à la santé en tant que droit fondamental, examiner le rôle de l'État et de la société civile dans la définition du droit à la santé et sa mise en œuvre et étudier la responsabilité et les droits des acteurs dans l'émergence du droit de la santé. Le cours portera sur les fondements du droit à un niveau de santé adéquat ; les relations entre le droit à la santé et les déterminants sociaux ; le rôle des organisations et instruments internationaux dans la définition du droit à la santé ainsi que leur influence sur le droit canadien et québécois ; la responsabilité de l'État en matière de santé notamment en ce qui concerne la dialectique entre l'approche préventive et l'approche curative ; la responsabilité du citoyen face à la santé sur les plans individuel et collectif.

JUR7401 Activité de synthèse et de présentation (5 cr.)

Objectifs : Contribuer à la diffusion des connaissances dans le domaine du droit social et du travail ou du droit international et politique internationale ; assurer une reconnaissance externe à la valeur du travail ainsi diffusé ; familiariser l'étudiante ou l'étudiant avec les exigences particulières du mode de diffusion choisi.

Contenu : Chaque étudiante ou étudiant inscrit au programme doit, après avoir complété au moins la moitié

des crédits de son programme, assurer une diffusion externe à une recherche réalisée dans le cadre du programme. Cette diffusion comprend une présentation verbale ou audiovisuelle ainsi que la production d'un écrit sous forme d'essai. La diffusion peut se faire soit dans un cadre scientifique reconnu (symposium, colloque, revue avec comité de lecture, communication à un congrès, publication d'un livre...) soit dans le cadre d'une importante activité de vulgarisation juridique basée sur les recherches de l'étudiante ou l'étudiant (programme structuré de formation, série de brochures, émission de radio, T.V...) dans un cadre préalablement approuvé par le directeur du programme.

JUR7402 Activité de synthèse multidisciplinaire (6 cr.)

Objectifs : Contribuer à la diffusion des connaissances multidisciplinaires dans le domaine du droit international et des politiques internationales ; assurer une reconnaissance externe à la valeur du travail ainsi diffusé ; familiariser l'étudiante ou l'étudiant avec les exigences particulières du mode de diffusion choisi.

Contenu : Chaque étudiante ou étudiant inscrit au programme qui décide de donner une dimension multidisciplinaire à son cheminement doit, après avoir complété au moins la moitié des crédits de son programme, assurer une diffusion externe à une recherche réalisée dans le cadre du programme. Cette diffusion comprend une présentation verbale ou audiovisuelle ainsi que la production d'un écrit sous forme d'essai. La diffusion peut se faire soit dans un cadre scientifique reconnu (symposium, colloque, revue avec comité de lecture, communication à un congrès, publication d'un livre...) soit dans le cadre d'une importante activité de vulgarisation juridique basée sur les recherches de l'étudiante ou l'étudiant (programme structuré de formation, série de brochures, émission de radio, T.V...) dans un cadre préalablement approuvé par le directeur du programme.

JUR7500 Mémoire (23 cr.)

Le mémoire est un exposé écrit de travaux de recherche effectués dans le cadre du programme de maîtrise. Bien que résultant d'un travail d'initiation à la recherche, le mémoire doit apporter une certaine contribution à l'avancement des connaissances ou à la mise au point de nouvelles applications et il doit démontrer que le candidat possède des aptitudes pour la recherche. Le mémoire peut se présenter soit, sous forme de dissertation traditionnelle soit, sous forme d'articles. Le Comité de programme détermine si le mémoire par articles est une forme possible à l'intérieur de son programme et à quelles conditions, et ce, en conformité avec le Guide en matière de présentation d'un mémoire ou d'une thèse par articles. Ces modalités doivent être approuvées par la Sous-Commission. En général, le mémoire est le résultat du travail d'un seul étudiant. Dans certains cas, le doyen peut, sur recommandation du Sous-Comité d'admission et d'évaluation et du directeur de recherche, autoriser des étudiants à présenter un mémoire collectif. En accord avec le Sous-Comité d'admission et d'évaluation, il fixe alors les conditions à respecter dans l'élaboration et la rédaction des travaux et précise les modalités d'évaluation du mémoire. Cette autorisation doit être obtenue dès l'inscription du sujet de recherche.

JUR7501 Présentation du projet de mémoire (2 cr.)

Objectifs : Cette activité comporte deux objectifs principaux soit d'amener l'étudiant à préciser, délimiter et cadrer son sujet de recherche et d'inviter deux professeurs intéressés par le sujet à faire bénéficier l'étudiant ainsi que son directeur ou sa directrice de leurs commentaires.

Contenu : Cette activité comprend le dépôt d'un texte de présentation du sujet incluant notamment l'énoncé de la problématique, la description du cadre d'analyse et de la méthodologie proposée, une bibliographie et un calendrier de réalisation. Le texte déposé fait l'objet d'un exposé oral par l'étudiant et de commentaires par les professeurs invités. La présentation orale se déroule en public.

Cette activité est notée par le directeur du programme selon la formule succès/échec.

JUR7605 Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)

Cette activité vise à permettre à l'étudiant de soumettre une proposition d'activité de synthèse portant sur l'étude d'une question de droit international à partir d'une approche disciplinaire autre que le droit ou la science politique et faisant suite à un cours suivi dans une autre discipline. Cette activité comprend le dépôt d'un texte de présentation du sujet incluant notamment l'énoncé de la problématique, la description du cadre d'analyse et de la méthodologie proposés ainsi qu'une bibliographie appropriée.

JUR7610 Fondements du droit international (4 cr.)

Objectifs : Les objectifs de ce cours sont les suivants : approfondir les sources du droit international public et la portée de chacune d'entre elles, afin d'habiller les étudiants à analyser adéquatement les textes juridiques internationaux ; acquérir une connaissance générale de la société internationale et de la nature qu'entretiennent les divers acteurs selon leur qualité spécifique comme sujets du droit international public ; approfondir le régime juridique applicable aux espaces en droit international, en fonction des développements technique et scientifique, en étudiant les mécanismes étatiques, internationaux et supranationaux mis en place pour régir ces espaces.

Contenu. La matière de ce cours sera, selon les impératifs de la programmation et de l'actualité, choisie parmi les domaines suivants : Pour les sources : article 38 du statut de la Cour internationale de justice ; traités ; coutume ; principes généraux de droit ; fonction de la jurisprudence comme source de droit international public ; l'équité ; les actes unilatéraux des États et des organisations internationales ou intergouvernementales ; les résolutions des organisations internationales ; la Soft Law et sa place comme source de normativité.

Pour les acteurs : le concept de sujet du droit international public ; l'État ; les organisations internationales et intergouvernementales ; les organisations non gouvernementales ; les mouvements de libération nationale ; l'individu ; les entreprises multinationales et transnationales ; les territoires non étatiques. Pour les espaces : l'évolution des moyens techniques des États et des connaissances scientifiques relatives à certains écosystèmes ; l'espace aérien, la mer et l'espace extra-atmosphérique ; les sources conventionnelles, la coutume et les décisions judiciaires ayant permis de structurer le régime juridique applicable à ces espaces.

JUR7615 Séminaire interdisciplinaire I (4 cr.)

Objectifs : Produire une recherche encadrée sur un problème actuel en droit international et politique internationale ; approfondir les méthodes de recherches acquises ; expérimenter l'utilisation des méthodes de recherche des sciences humaines dans le champ du droit international et de la politique internationale ; participer à l'avancement de l'étude scientifique du droit international ; présenter et discuter de manière structurée les résultats de sa recherche et participer à la critique des recherches faites par les autres étudiants.

Contenu : Le contenu et les thèmes abordés sont déterminés par le ou les professeurs responsables de l'activité ; cette activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire.

JUR7620 Droit international des droits de la personne et des droits économiques et sociaux (4 cr.)

Objectifs : Alternativement, les objectifs de ce cours sont soit la maîtrise des systèmes universels et régionaux de protection des droits de la personne sur le plan international par la familiarisation de l'étudiant avec les instruments ainsi qu'avec la jurisprudence des tribunaux internationaux, tels le Comité des droits de l'homme, la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour interaméricaine des droits de l'homme et par l'examen des impacts de ses systèmes en droit comparé, et notamment leur mise en œuvre dans les systèmes de droit interne ; soit la

maîtrise des systèmes et des instruments de protection des droits économiques et sociaux de la personne sur le plan international et régional et les mécanismes de mise en œuvre de ces droits en droit national par la familiarisation de l'étudiant avec les récentes théories politiques et économiques remettant en cause, tant sur le plan national qu'international, la pertinence et l'efficacité des normes juridiques internationales et régionales destinées à la protection matérielle et psychologique de la dignité humaine et permettant à l'étudiant de faire les liens qui s'imposent aujourd'hui entre les systèmes et les règles du commerce international et régional et la mise en œuvre des instruments de protection des droits économiques et sociaux de la personne ; l'étudiant pourra se familiariser avec les modes alternatifs de protection des droits économiques et sociaux de la personne, tels que les clauses sociales dans les Accords de commerce, les Codes d'éthique commerciaux et les mécanismes de conditionnalités.

Contenu. Le cours suivra une approche thématique choisie parmi les domaines suivants : l'examen de problèmes d'interprétation des normes telles que : le droit de grève, la présomption d'innocence, la peine de mort, le traitement des étrangers, la propagande haineuse, le droit à l'autodétermination et la protection des minorités, en étudiant la contribution de chacun des systèmes internationaux à l'évolution du droit sur le sujet, et en analysant le rôle du relativisme culturel dans l'interprétation des normes, ainsi que la contribution du droit coutumier ; l'étude d'un système régional particulier (Europe, Amérique) en insistant sur les dimensions de droit comparé, les particularités des dimensions nationales économiques et juridiques et du développement.

Le cours pourra aussi favoriser une approche thématique destinée à mettre en lumière les difficultés liées au concept de l'universalité et de la relativité des droits économiques et sociaux de la personne tels que travail des femmes, travail des enfants, travail informel, économie sociale, droit au développement, développement durable ; enfin, le cours pourra favoriser l'étude des incidences de la logique du commerce international sur le droit international des droits économiques et sociaux de la personne.

JUR7625 Séminaire interdisciplinaire II (4 cr.)

Objectifs : Produire une recherche encadrée sur un problème actuel en droit international et politique internationale ; approfondir les méthodes de recherches acquises ; expérimenter l'utilisation des méthodes de recherche des sciences humaines dans le champ du droit et de la politique ; participer à l'avancement de l'étude scientifique du droit international ; présenter et discuter de manière structurée les résultats de sa recherche et participer à la critique des recherches faites par les autres étudiants.

Contenu : Le contenu et les thèmes abordés sont déterminés par le ou les professeurs responsables de l'activité ; cette activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire.

JUR7630 Droit international et populations vulnérables (4 cr.)

Objectifs : Les objectifs de ce cours sont de présenter les systèmes universels et régionaux de protection des minorités dans toutes ses dimensions ; il peut s'agir d'approfondir les concepts et instruments déterminant les enjeux contemporains de la protection des réfugiés, dans le contexte de l'évolution rapide du droit international des droits de la personne et du droit international humanitaire ou encore de comprendre l'émergence récente des revendications autochtones et leur insertion dans le système international.

Contenu. La matière de ce cours sera, selon les impératifs de la programmation et de l'actualité, choisie parmi les domaines suivants : le droit international des minorités : histoire de la protection des minorités ; le régime de la Société des Nations ; la situation des minorités en droit international des droits de la personne ; la prévention et la répression du génocide ; la discrimination raciale ; la sécession et l'autodétermination ; le droit international des

réfugiés : historique de l'asile ; définition internationale du réfugié ; instruments internationaux de protection ; résultats et enjeux de la coopération internationale relative au contrôle des flux migratoires ; personnes déplacées ; renouvellement du droit international des réfugiés ; le droit international et comparé des populations autochtones : définition de peuple autochtone ; étendue et convergence des revendications ; revendications autochtones et État de droit ; projet de déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones.

JUR7635 Principes de droit international public

Objectif : Ce cours vise à approfondir la structure et le contenu normatif du droit international, notamment ses sources, ses grands textes, ses sujets et sa sanction, en le replaçant dans son contexte historique et en situant ses grands débats.

Contenu : Le cours propose une introduction aux notions suivantes : les fondements du droit international ; les sources du droit international et la portée juridique et la hiérarchie des normes ; les sujets du droit international : les États, les organisations internationales et notamment la place de l'ONU et des institutions régionales dans le droit international, les organisations non-gouvernementales, les entreprises transnationales et les individus ; les mécanismes de règlement des différends et la mise en application du droit international ; la place de la Cour internationale de justice dans l'évolution du droit international ; l'utilisation de la force et la légitime défense ; les droits de la personne en droit international.

JUR7641 Droit international économique (4 cr.)

Objectifs : Les objectifs de ce cours sont de présenter une introduction théorique et pratique de certains concepts propres au droit économique international en familiarisant les étudiants avec les instruments juridiques internationaux et régionaux régissant les rapports économiques entre les États.

Contenu : Historique des instruments juridiques internationaux régissant le commerce des biens et des services (OMC) ; l'étude de la place prise par les accords d'intégration économique (ALÉNA, MERCOSUR, ASEAN, UE) ; survol des mécanismes du système monétaire international (l'eurozone, le FMI, la Banque Mondiale) ; examen du rôle des grands intervenants (OCDE).

JUR7642 Droit du développement international (4 cr.)

Objectifs : Les objectifs de ce cours sont d'approfondir les concepts propres au développement en familiarisant les étudiants avec les mécanismes internationaux et régionaux qui favorisent ou inhibent le développement.

Contenu : Évolution du concept et des normes de développement, rapport entre développement et droits de la personne, particulièrement les droits économiques et sociaux ; dialogue Nord-Sud et rapports de domination économique ; politiques et mécanismes de la Banque mondiale ; les ajustements structurels et leur coût humain et social.

JUR7650 Droit pénal, la guerre et le droit international (4 cr.)

Objectifs : Les objectifs de ce cours sont d'examiner l'évolution du droit pénal international, notamment en présentant les normes conventionnelles et coutumières applicables, ainsi que la jurisprudence des tribunaux nationaux et internationaux ; d'appréhender le régime juridique du phénomène de la guerre et du recours à la force armée dans le cadre du système international, ainsi que les règles du droit international public régissant ce phénomène ; d'étudier le régime spécifique du droit international humanitaire.

Contenu : La matière de ce cours portera sur l'un ou l'autre des thèmes ou domaines de droit suivants : l'entraide judiciaire ; l'extradition ; la compétence universelle ; la prévention et la répression du génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre ; le rôle des tribunaux pénaux internationaux ; la mise en œuvre

du droit pénal international en droit criminel interne (canadien) ; une attention particulière sera accordée à la question de l'impunité pour des violations de certaines normes fondamentales, les difficultés d'application d'un régime de droit pénal international, les alternatives à l'approche judiciaire, et les buts de la sanction pénale ; selon les impératifs de l'actualité, l'accent sera mis plus spécifiquement sur le droit pénal international, le régime international de la guerre ou sur le droit international humanitaire.

JUR7651 Droit pénal international (4 cr.)

Le cours de droit pénal international propose une introduction aux règles de droit et aux principes qui régissent l'ensemble des problèmes pénaux et des enjeux de politique pénale que pose la répression des crimes troublant l'ordre public international ou les grandes valeurs de l'humanité. Le cours examine les mécanismes et les solutions juridiques de cette répression, au niveau international à travers l'analyse de la jurisprudence et des principaux instruments juridiques internationaux.

Le cours de droit pénal international a pour objets le droit pénal international substantiel et le droit pénal international procédural. Le premier volet couvre la définition et la structure des crimes internationaux, particulièrement le crime de génocide et les crimes contre l'humanité ; les principes généraux du droit pénal et de la responsabilité pénale individuelle, la réception des moyens de défense et, enfin, la nature et la fonction des sanctions pénales dans la répression des crimes internationaux. Le second volet du cours traite des règles de compétence des tribunaux nationaux et internationaux dans la répression des crimes internationaux, de la compétence universelle ainsi que des mécanismes généraux de la mise en œuvre de la répression internationale par l'extradition, la coopération et de l'entraide judiciaire.

Enfin, une attention particulière est accordée aux caractéristiques et aux fondements du procès pénal international à travers l'examen des questions telle que la structure de l'acte d'accusation, le rôle et les droits des acteurs du procès ainsi que les principales règles et les principes fondamentaux de preuve et de procédure.

JUR7655 Droit international humanitaire (4 cr.)

Appréhender, en particulier par une analyse de la pratique contemporaine, le phénomène des conflits armés dans le système international et les règles et institutions protégeant les victimes de telles situations.

La place des conflits armés dans les relations internationales et dans le droit international. La tension entre l'interdiction du recours à la force et le droit international humanitaire. Les régimes de protection (combattants, civils, blessés, malades et naufragés). Les conflits armés non internationaux et les nouvelles formes de conflits. La sanction des violations du droit international humanitaire. Le rôle des Nations Unies, l'intervention humanitaire et les opérations de rétablissement, de maintien ou de consolidation de la paix. L'action humanitaire : institutions, principes et dilemmes.

JUR7660 Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)

Objectifs : Les objectifs de ce cours sont d'explorer les mécanismes juridiques du système international tant au plan universel que régional, de comprendre les mécanismes des principales institutions internationales, leurs succès, leur échec ; d'approfondir les défis de la régionalisation et de l'intégration continentale.

Contenu : La matière de ce cours sera choisie parmi les domaines suivants : l'Organisation des Nations Unies et ses institutions (Conseil de sécurité ; Assemblée ; organes spécialisés ; etc.), ses mécanismes (traités, résolutions, etc.) ; les organisations militaires (OTAN ; ex-Pacte de Varsovie) et les politiques de sécurité collective ; l'intervention du système international dans la prévention et la résolution des conflits ; la régionalisation des mécanismes des Nations Unies et l'intégration économique continentale (Union européenne, Mercosur, ASEAN) ; le droit de l'intégration européenne (le Traité de Rome ; l'Acte

unique européen ; le Traité de Maastricht) ; les institutions communautaires (Conseil, Commission, Parlement, Cour de justice des Communautés européennes) ; l'évolution vers l'Union européenne ; les institutions non communautaires (Conseil de l'Europe, Commission et Cour européennes des droits de l'homme, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Espace économique européen) ; l'évolution vers la Grande Europe.

JUR7670 Droit international, développement technologique et environnement (4 cr.)

Objectifs : Les objectifs de ce cours sont d'étudier les rapports qu'entretiennent les normes techno-scientifiques et les règles de droit depuis leur processus d'émergence et d'application jusqu'à leur réception et leur contrôle par le droit ; d'analyser les mécanismes de régulation et de contrôle offerts par le droit actuel et de poser une réflexion critique sur les solutions juridiques en droit comparé et international ; d'analyser les réponses juridiques aux problèmes posés par les changements à l'échelle du globe en droit international et comparé ; de familiariser les étudiants avec les organisations internationales en tant qu'instances normatives participant à l'encadrement normatif des activités technologiques ; d'examiner les modes normatifs internationaux et leur portée juridique tant dans l'ordre juridique international que dans les rapports entre l'ordre juridique international et l'ordre juridique interne ; d'analyser les mécanismes par lesquels les normes technologiques internationales influencent les normes technologiques internes ainsi que les impacts sociaux d'un tel processus.

Contenu : La matière traitée dans ce cours sera choisie à partir des champs d'observation suivants et selon leurs problématiques propres. L'identification des technologies faisant l'objet de réglementations internationales : secteurs des télécommunications, de l'Internet, de l'informatique, des biotechnologies, des activités civiles nucléaires, etc. ; l'analyse de l'émergence et de l'application des normes technoscientifiques dans les différents secteurs technologiques examinés permettra de mettre en évidence les similitudes et les différences entre eux de manière à identifier l'existence, ou non, de tendances normatives avec les conséquences qui en découlent en terme de rapports entre droit, technoscience et société.

L'environnement : les principaux instruments internationaux sur le contrôle des pollutions transfrontières, la maîtrise des sources de pollution atmosphérique, le transport des produits toxiques, la prévention de la pollution maritime et la gestion des ressources communes et partagées ; la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement ; le patrimoine mondial et la biodiversité ; la responsabilité civile et pénale ; les différents mécanismes juridiques d'information, de consultation et de participation à la gestion des risques environnementaux, en droit international et comparé.

JUR7680 Actualités du droit international (4 cr.)

Objectifs : Maîtriser les sources, les problématiques, les enjeux d'une thématique spécifique et actuelle en droit international, à définir à l'occasion et en fonction des ressources professionnelles disponibles.

Contenu : Le contenu du cours est décidé, le cas échéant, par l'enseignant, titulaire désigné du cours.

JUR7690 Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)

Objectifs : Les objectifs de ce cours sont de présenter les principaux aspects théoriques et pratiques liés à la dimension internationale du commerce et des investissements particulièrement dans le contexte de l'intégration économique mondiale.

Contenu : Examen des raisons pour lesquelles les États et les entreprises transigent à l'échelle internationale. La matière traitée dans ce cours sera choisie à partir des champs d'observation suivants et selon leurs problématiques propres : la concurrence internationale ; les entreprises multinationales et le droit ; les effets juridiques

nationaux des règles commerciales internationales ; la portée extraterritoriale des lois commerciales nationales et les sanctions économiques ; examen des principaux accords commerciaux multilatéraux et régionaux ; règles et mécanismes facilitant le transfert des marchandises et des services ; modes de règlements des différends utilisés par les États et les entreprises.

JUR7699 Séminaire de droit appliqué en droit international des droits de la personne (4 cr.)

Ce cours vise à approfondir et à mettre en application les connaissances acquises dans les domaines du droit international et du droit international des droits de la personne. Il vise à développer chez les étudiants des habiletés d'analyse et d'intervention au bénéfice d'individus et d'organisations non gouvernementales dans leurs démarches de promotion et de protection des droits de la personne, entre autres auprès d'organismes internationaux. Le cours vise également à développer la compréhension des différents processus de défense des personnes concernées.

Structuré sous forme clinique, ce cours propose à l'étudiant de travailler en équipe en collaboration avec des partenaires défenseurs des droits de la personne, à la préparation de dossiers ; à l'élaboration de stratégies d'intervention ; à la recherche juridique en droit international applicable au contexte factuel spécifique ; à la rédaction et présentation de rapports, de projets d'opinion juridique, de plaintes, de mémoires, et autres.

Condition d'accès : Avoir complété 12 crédits du programme de maîtrise.

JUR7700 Activité de stage (4 cr.)

Cette activité a pour objectif de permettre à l'étudiant d'appliquer sur le terrain les connaissances d'analyse et de recherche qu'il a acquises. L'étudiant doit remettre un rapport de stage démontrant une réflexion sur l'expérience acquise.

JUR7810 Fondements du droit privé (4 cr.)

Objectifs : Définir les concepts de justice et d'équité et saisir leur importance pratique en droit privé. Faire le point sur l'état présent et l'évolution historique des institutions fondamentales du droit privé que sont la personne, la famille, la propriété, le contrat et la responsabilité personnelle dans la société québécoise et ailleurs dans les pays de tradition civiliste. Connaître le rôle joué par les notions de justice et d'équité dans l'évolution de ces institutions. Comprendre les caractéristiques propres du processus de codification en droit civil et ses répercussions sur la création, la formalisation et l'application du droit privé. Mesurer la dynamique des relations entre le droit privé et le droit public, la place occupée et le rôle joué par chacun d'eux dans notre société. Analyser l'effet des interventions de l'État dans le droit privé et la société civile par la voie du droit public et des règles impératives.

Contenu : La justice et l'équité comme notions fondamentales du droit privé. Finalités et fonctions du droit privé dans sa relation avec le droit public. Évolution du droit privé à travers l'Antiquité, le Moyen âge, le Siècle des lumières et dans la société québécoise depuis sa fondation. Analyse en profondeur des institutions fondamentales du droit privé que sont la personne, la famille, la propriété, le contrat et la responsabilité civile, à partir des grands courants interprétatifs du droit : analyse sociologique, économique, anthropologique, etc. Analyse du phénomène de la codification et de son influence sur la pensée civiliste dans les sociétés occidentales.

JUR7820 Enjeux juridiques et bioéthiques du début et de la fin de la vie (4 cr.)

Objectifs : Susciter une réflexion sur les enjeux juridiques et bioéthiques qui balisent le début et la fin de la vie ; amener les étudiants à s'interroger sur les concepts fondamentaux de ce champ d'étude à partir de perspectives historique, philosophique et sociétale ; explorer les voies de mise en œuvre du principe de justice ; questionner les choix effectués par le législateur en étudiant leur impact sur la vie des personnes et l'évolution des sociétés.

Contenu : Les problématiques juridiques, bioéthiques et sociales reliées au début et à la fin de la vie seront étudiées tant du point de vue de leur origine et des principaux facteurs qui en ont déterminé l'adoption, que de leur contenu, de leur portée et des mécanismes d'application et de régulation prévus. À l'intérieur de ce cadre et en lien avec les droits de la personne et la notion de dignité de la vie humaine, les enjeux sociojuridiques autour des thèmes suivants pourront être abordés : la procréation médicalement assistée, les recherches, les interventions et les thérapies à caractère génique, le clonage, la néonatalogie, la cession d'organes et de tissus humains, l'acharnement thérapeutique, les volontés de fin de vie, l'euthanasie, le suicide assisté, la définition et le constat de la mort, les examens, les recherches et les prélèvements post-mortem.

JUR7830 La famille et l'union de personnes : fondements, structures et mécanismes de régulation (4 cr.)

Objectifs : Réfléchir sur les règles juridiques qui régissent les relations entre conjoints et les relations entre parents et enfants ; mieux comprendre l'évolution des fondements, des structures et des mécanismes de régulation de la famille et de l'union de personnes ; saisir les enjeux économiques et sociaux des choix effectués par le législateur et en évaluer les impacts sur les personnes et les familles en fonction des principes de justice et d'équité.

Contenu : Dans la perspective de la transformation des fondements et des structures de la famille, de l'union de personnes et des enjeux extrapatrimoniaux et patrimoniaux de ces unions, les thèmes étudiés seront choisis parmi les suivants :

l'évolution récente du mariage et de l'union de fait, l'émergence du concept de l'union de personnes, l'analyse critique des politiques familiales (portée et limite), l'influence des facteurs externes sur les règles applicables (morale, religion, ordre public, droits fondamentaux), le rôle de l'État et la place de l'autonomie de l'individu, les visages changeants de la parentalité (filiation biologique, adoption interne et internationale, familles monoparentales, reconstitutions familiales), l'exercice de l'autorité parentale et la fonction de normalisation et de régulation de l'État, la mutation des rapports intergénérationnels, l'équité et l'égalité dans le couple, l'évolution des interventions de l'État eu égard aux rapports pécuniaires entre conjoints, la protection économique de la famille par des moyens étatiques ou conventionnels.

JUR7840 Nouveaux visages de la justice et de l'équité contractuelles (4 cr.)

Objectifs : Proposer un cadre de réflexion sur les règles juridiques qui régissent le droit des contrats à la lumière de la philosophie de justice contractuelle du nouveau code civil. Initier l'étudiant à la problématique de la conciliation entre la liberté contractuelle et la justice contractuelle. Réfléchir sur la place de l'autonomie de la volonté en droit des contrats. Développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'expression sur les thèmes étudiés.

Contenu : Dans la perspective de la transformation du droit des contrats et des limites apportées à l'autonomie de la volonté, les thèmes étudiés seront choisis parmi les suivants. Liberté contractuelle et justice contractuelle : évolution, fondements, portées et limites. L'influence de facteurs externes sur le contrat : morale, éthique, ordre public et équité. Les mécanismes régulateurs : le principe de la bonne foi, l'abus de droit, les clauses abusives. Les pouvoirs d'intervention du juge en matière contractuelle. Les contrats réglementés. L'espace de non-droit.

JUR7850 Équité et éthique en droit de l'entreprise (4 cr.)

Objectifs : Sensibiliser l'étudiant aux dimensions équitables et éthiques de certains aspects fondamentaux du droit de l'entreprise au Québec et au Canada. Étudier et comparer les règles et les principes guidant les droits, les obligations, les responsabilités et les recours des divers intervenants dans l'entreprise et vis-à-vis celle-ci. Analyser d'un point de vue critique les conséquences de l'application de ces règles et réfléchir à ces impacts.

Contenu : Exploration de la place et du rôle de l'équité et de l'éthique en droit de l'entreprise choisis parmi les thèmes suivants : les statuts des intervenants dans l'entreprise et face à celle-ci (associé, cadre, actionnaire, administrateur, clients, concurrents, etc.), leurs droits (droit à l'information, droit de participer aux décisions), leurs devoirs, obligations et responsabilités (obligation de bonne foi, de loyauté, de non-concurrence), les formes juridiques de l'entreprise, les usages et les pratiques de commerce, les codes d'éthique interne et d'autoréglementation, les règles de régie d'entreprise (corporate governance), l'utilisation de la personnalité juridique à des fins injustes ou abusives et le soulèvement du voile corporatif, la notion du meilleur intérêt de la compagnie et le « stakeholder debate », les propositions d'actionnaires, les divers recours (recours pour oppression, liquidation pour des motifs justes et équitables).

JUR7860 accès à la justice et modes de résolution des conflits (4 cr.)

Objectifs : Initier l'étudiant à la problématique générale de l'accès à la justice. Étudier les règles et les principes guidant la mise en œuvre des principaux droits individuels et collectifs. Inventorier et analyser les moyens de mise en œuvre des droits substantiels. Faire l'analyse critique des ressources accessibles pour vérifier leur adéquation avec les droits et les besoins fondamentaux des justiciables. Réfléchir sur les limites du système judiciaire actuel et sur les perspectives d'avenir de la justice en matière privée. Contenu : Exploration des thèmes relatifs à l'accès à la justice parmi les suivants : les diverses conceptions de l'accès à la justice, conflit entre justice et équité, la situation québécoise de l'accès aux tribunaux judiciaires, les obstacles objectifs et subjectifs, étude et analyse critique des quelques moyens favorisant l'accès des justiciables aux services juridiques et aux tribunaux (cour des petites créances, aide juridique, recours collectif, assurance frais juridiques), les modes extrajudiciaires de règlement des conflits (conciliation, médiation, arbitrage), l'accès aux tribunaux administratifs, la justice québécoise face à la diversité, les avenues de solution, le droit prospectif (la réforme du Code de procédure civile).

JUR7870 Le droit des désastres collectifs : voies et défis de la justice (4 cr.)

Objectifs : Identifier les enjeux et les difficultés qui naissent de la confrontation entre le droit de la responsabilité civile et la nécessité de poursuivre des objectifs d'équité sociale et de justice lors de catastrophes technologiques et naturelles qui semblent de plus en plus fréquentes dans nos sociétés. Étude et analyse critique de ce qui semble être une impasse du droit privé en ce qui concerne le maintien et l'application des institutions traditionnellement reliées à la responsabilité civile comme la faute, l'établissement du lien de causalité, les modes de preuve, la responsabilité pour le fait des produits et les voies d'accès à la justice lors de désastres ponctuels ou récurrents. Appliquer les notions fondamentales du droit privé et public (programmes de compensation) qui interviennent lors de désastres collectifs ayant des répercussions sociales étendues.

Contenu : Analyse des notions fondamentales de faute, de force majeure, de lien de causalité et de responsabilité pour le fait des produits (fait des biens, produits dangereux, pollution environnementale, etc.), lorsque ces notions trouvent à s'appliquer à l'objectif de compensation de dommages corporels et matériels causés lors de catastrophes technologiques et naturelles. Analyse détaillée de cas pratiques et bilan. Analyse des tendances les plus récentes en ce qui a trait aux régimes de collectivisation du risque et à l'application du droit civil lors de désastres collectifs. Étude des chevauchements entre le droit privé et le droit public en la matière et analyse de leurs effets.

JUR7880 Enjeux contemporains du droit de la consommation (4 cr.)

Objectifs : Comprendre la problématique du consommateur et évaluer la place qu'occupe ce dernier sur l'échiquier juridique et le traitement qu'il reçoit, par l'examen approfondi des règles juridiques spécifiques au droit de la consommation et par l'analyse critique de l'intervention

étatique dans ce domaine. Situer la place de l'équité, de la justice contractuelle et de la justice des tribunaux dans le mouvement de protection des consommateurs.

Contenu : Problématique des consommateurs et de leurs besoins de protection. Situation de la consommation des biens et des services au Québec et au Canada. Analyse des mécanismes de contrôle et de régulation des pratiques commerciales. Impacts économiques et sociaux de ces mesures. Fonctions et limites du droit dans la défense des intérêts des consommateurs. Rôle et place de l'information, de l'éducation et du regroupement des consommateurs. Examen de l'intervention législative dans des secteurs d'activités de pointe : la location de biens à long terme, la responsabilité du fabricant, la protection des renseignements personnels, les transferts électroniques de fonds, la concurrence, le libre-échange, l'endettement des consommateurs. Les litiges de consommation, la mise en œuvre des droits et l'accès à la justice des consommateurs. Aperçu du droit comparé en ces matières. Le mouvement international de protection des consommateurs. La protection des consommateurs dans un contexte de mondialisation des marchés.

JUR7890 Droit international privé (4 cr.)

Le cours vise à présenter les sources et les tendances philosophiques du droit international privé. En plus d'en approfondir la structure fonctionnelle, il donne un aperçu théorique et pratique des problèmes que pose ce domaine du droit privé. Le cours propose un cadre de réflexion sur les règles normatives qui régissent les rapports internationaux privés.

Internationalisation des sources du droit international privé québécois. Réflexion sur la notion de conflit. Discussion autour de certains conflits de juridiction. Analyse des fondements de la théorie des conflits de loi et regard critique sur la méthode conflictuelle. Étude des divers modes de raisonnement de même que des méthodes de solution propres au droit international privé. Exploration de la place et du rôle du temps et de l'espace au sein de la méthode classique. Réflexion sur la place de l'autonomie de la volonté en matière contractuelle. Protection des droits fondamentaux en droit international privé. Le droit international privé comme science de règlement des conflits de souverainetés. Conditions des étrangers.

JUR7895 Droit privé, modèles juridiques et transferts de droit (4 cr.)

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec le phénomène des transferts de droit en droit privé. Il s'agit de comprendre les enjeux théoriques et pratiques suscités par les transferts de droit, à l'aide d'illustrations tirées de plusieurs régions du monde. Ce faisant, le cours offre des perspectives d'introduction à différents systèmes juridiques et au droit comparé.

Les droits nationaux sont de plus en plus marqués par l'emprunt de règles et de notions à plus d'un système de droit, notamment à la common law et au droit civil. Le droit national se complexifie, alliant droit autochtone, droit religieux, common law et droit civil. La refonte géopolitique des pays d'Europe centrale et orientale, de même que les réformes juridiques en cours en Chine, constituent, entre autres, des terrains fertiles pour l'étude des migrations des systèmes juridiques. Comment aborder ces droits qui puisent à de multiples modèles juridiques ? Quelles conséquences revêtent les transferts de droit pour la théorie des sources comme pour l'interprétation de ce droit « composite » ? À quelles logiques répondent, tant du point de vue des pays récepteurs que de celui des pays transmetteurs, les transferts de droit ? Ces questions, avec d'autres, font l'objet du cours.

JUR9001 Perspective interdisciplinaire des enjeux contemporains de la recherche juridique (4 cr.)

Ce séminaire est suivi par l'ensemble des étudiants au cours de leur première année d'inscription au programme. Il porte sur l'étude du droit au moyen de discussions abordant les transformations des normes et systèmes juridiques contemporains dans leurs relations avec leurs conceptions idéologiques sous-jacentes. Orientées par une approche interdisciplinaire, ces discussions

permettront à l'étudiant de réfléchir aux problèmes épistémologiques et méthodologiques que soulève leur compréhension. L'étudiant sera appelé à construire le sens d'une perspective d'analyse interdisciplinaire en droit et à examiner les exigences, les possibilités, la validité scientifique, la fécondité et la difficulté de l'interdisciplinarité appliquée à l'étude du phénomène juridique.

Seront abordés par exemple, des thèmes tels que la restructuration de l'ordre juridique mondial et les transferts de droit ; la mondialisation et ses effets sur le droit interne et sur les droits des personnes ; le droit et la place de la société civile ; le droit et les politiques publiques québécoises ou canadiennes ; etc.

JUR9101 Examen doctoral I - examen écrit et oral (8 cr.)

L'objectif de cet examen est le contrôle des connaissances.

L'examen porte sur les principaux débats animant le champ choisi et qui s'expriment à travers le corpus documentaire qui lui est propre. Les questions d'examen s'inspirent de problématiques tirées d'une liste de textes considérés comme étant les plus représentatifs du champ choisi et soumis pour approbation au sous-comité d'admission et d'évaluation.

Évalué par un jury sur le mode succès-échec, l'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, celle-ci est consécutive à la réussite de l'examen écrit.

En cas d'échec, l'étudiant a la possibilité d'un examen de reprise au plus tard deux mois après la tenue de l'épreuve écrite ; un second échec de l'examen écrit, ou un échec de l'examen oral met fin à la candidature au doctorat. Pour les étudiant-es inscrits à temps partiel les échecs sont doubles.

Préalable(s) : JUR9001 Perspective interdisciplinaire des enjeux contemporains de la recherche juridique (4 cr.)

JUR9102 Examen doctoral II - activité de publication (8 cr.)

L'objectif de cet examen est le contrôle des connaissances.

L'examen «activité de publication» prend la forme d'un texte original conçu sur le modèle d'un article scientifique. Le sujet ne peut redoubler celui de la thèse. L'étudiant s'inscrit à l'examen doctoral et dépose son projet d'article au plus tard un mois après son inscription. Le sujet choisi par l'étudiant est approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Après acceptation du sujet, l'étudiant dispose de quatre mois pour dépôt du texte final pour évaluation. Un jury est désigné par le sous-comité d'admission et d'évaluation pour faire l'évaluation, incluant l'épreuve orale. Les membres du jury remettent dans le mois suivant cet examen un rapport d'évaluation indiquant notamment si le texte répond au contrôle des connaissances ou s'ils exigent des modifications majeures.

L'examen doctoral - activité de publication est évalué sur le mode succès-échec. L'examen doit être complété au plus tard à la fin de la deuxième année pour les étudiants à temps complet et à la fin de la troisième année pour les étudiants à temps partiel. Un examen jugé inacceptable (échec) par le jury devra faire l'objet de corrections et être repris dans les trois mois suivant la décision du jury. Un échec de la seconde version met fin à la candidature au doctorat.

Préalable(s) : JUR9001 Perspective interdisciplinaire des enjeux contemporains de la recherche juridique (4 cr.)

JUR966X Études thématiques (4 cr.)

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème choisi en fonction des recherches en cours menées par un (ou des) professeur (s) ou par un professeur invité et n'étant pas couvert par les autres séminaires.

JUR9751 Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants de soumettre un programme de lecture visant l'approfondissement du corpus théorique relatif au domaine de leur sujet de recherche. Chaque étudiant doit soumettre son projet de séminaire de lecture au

sous-comité d'admission et d'évaluation. Des étudiants, dont les intérêts de recherche convergent, pourront, en accord avec le tuteur du séminaire, donner une dimension collective à cette activité.

JUR9901 Proposition de thèse (12 cr.)

Chaque étudiant doit soumettre un texte qui expose la problématique de la thèse, la méthodologie appropriée, une évaluation critique des principaux auteurs apparaissant à la bibliographie en rapport avec le sujet ainsi que des éléments préliminaires d'analyse.

Un mois après le dépôt du texte, l'examen de la proposition de thèse a lieu lors d'une rencontre entre l'étudiant et un jury. Ce jury est composé du directeur de la thèse et, éventuellement, du codirecteur et d'une ou de deux autres personnes désignées par le sous-comité d'admission et d'évaluation. L'examen, qui prend la forme d'un examen oral, sert à évaluer la proposition soumise ainsi que les connaissances liées à cette proposition. La proposition de thèse est évaluée sur le mode succès-échec. Le jury peut aussi suspendre sa décision et demander au candidat de revoir sa proposition et de reprendre, si nécessaire, l'examen. L'évaluation est globale, c'est-à-dire qu'elle porte sur le travail écrit et la défense orale.

KIN7000 Le développement perceptivomoteur de l'enfant et son évaluation

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'évolution de la coordination motrice des enfants d'âge préscolaire ou primaire et à son évaluation.

Le comportement perceptivomoteur : éléments de neurophysiologie sensorimotrice issus des neurosciences comportementales. Évolution des structures neuromusculaires et son impact sur les activités perceptivomotrices. Étapes du développement moteur et perceptivomoteur de l'enfant de la naissance à 12 ans. Maturation et exercice : effets des facteurs environnementaux et de la stimulation sensorimotrice précoce sur le développement perceptivomoteur. Composantes de la coordination motrice et moyens d'évaluation et d'observation de son évolution chez l'enfant. Applications au contexte scolaire. Cours théoriques, laboratoires et travaux pratiques.

KIN7005 Les actions motrices dans les apprentissages

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'atteindre la maîtrise du contenu de l'éducation motrice en lien avec les apprentissages scolaires de base de manière à concevoir et à intervenir par des activités motrices adéquates auprès de l'élève du préscolaire et du primaire.

Connaissances théoriques et pratiques relatives à la portée et à l'utilisation du vécu moteur dans le contexte des apprentissages de l'enfant du préscolaire et du primaire. Le processus d'apprentissage et les dispositions cognitives, affectives et psychomotrices de l'apprenant pour l'apprentissage. L'évolution de la pensée et les conditions de l'intégration des expériences motrices. Conceptions, rôles et modalités de l'éducation motrice organisée dans le développement total de l'enfant et sa contribution à l'atteinte des objectifs de l'éducation préscolaire-primaire. Le contenu de l'éducation motrice préscolaire et primaire comme préalable et effet facilitateur aux apprentissages scolaires de base. Mise en œuvre d'expériences motrices adéquates aux besoins de développement et à l'atteinte des objectifs d'apprentissage du préscolaire et du primaire.

KIN7010 L'analyse de cas et l'éducation motrice

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances l'habilitant à analyser des cas d'enfants présentant diverses difficultés motrices et perceptivomotrices et à planifier des interventions appropriées pour favoriser leur apprentissage scolaire. Méthodologie de l'analyse de cas : diagnostic, objectif de l'intervention, hypothèses de solutions, recherche d'information, formulation de solutions. Connaissances

liées au diagnostic : caractéristiques motrices et perceptivomotrices d'enfants présentant des troubles psychomoteurs (déficits de l'attention, hyperactivité, hypertonie, hypotonie, syncinésies, troubles du schéma corporel) et d'apprentissage. Conceptions et modalités de l'intervention : définition d'objectifs, planification et élaboration d'activités motrices selon les caractéristiques des personnes en difficulté. Présentation d'études de cas par le professeur et les étudiants. Cours de type séminaire.

KIN7015 Le projet d'intervention

L'objectif de cette activité est de préparer l'étudiant à concevoir et à réaliser un projet d'intervention-expérimentation portant sur la préparation ou la rééducation perceptivomotrice de l'enfant, l'optimisation de l'apprentissage ou le développement de la pensée de l'élève du préscolaire-primaire par l'exploration motrice organisée. Présentation du projet, expérimentation et rapport d'expérimentation.

KIN7100 Instrumentation évaluative pour l'éducation physique et l'éducation à la santé

Étude critique des instruments existants pour identifier les besoins et les capacités des élèves en ce qui a trait à l'acquisition de savoirs relatifs à l'activité physique et à la santé en rapport avec l'environnement interne, physique ou social. Élaboration et exploitation d'instruments facilitant le recueil des informations pertinentes à l'éducation physique et à l'éducation à la santé en situation d'enseignement-apprentissage. Développement d'un cadre conceptuel permettant l'interprétation des informations recueillies et guidant les décisions d'ordre didactique.

KIN7105 Développement de programmes relatifs à l'activité physique et à la santé

Analyse des pratiques corporelles du point de vue des relations avec l'environnement interne, physique ou social qu'elles permettent de privilégier dans l'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé. Organisation des contenus d'enseignement-apprentissage des objets d'étude reliés à l'activité physique et à la santé se retrouvant sur deux ou trois ordres d'enseignement. Étude de documents didactiques reliés aux objets d'étude retenus, identification des contenus d'enseignement-apprentissage et des conceptions d'apprentissage véhiculées. Examen de programmes d'apprentissage expérimentés ou prescrits. Autoanalyse de programmes enseignés, ou production d'un programme, en relation avec des objets d'étude et une pratique corporelle de référence.

KIN7110 Projet d'expérimentation didactique intégrant activité physique et santé

Élaboration et réalisation d'un projet didactique concrétisant, dans un contexte scolaire particulier, les savoirs acquis sur l'évaluation des élèves et le développement de programmes d'apprentissage relatifs à la maîtrise corporelle et à la santé. Présentation d'un rapport d'expérimentation.

KIN7115 Impact des déficiences sur le contrôle sensorimoteur

L'objectif du cours est que l'étudiant approfondisse ses connaissances sur l'impact des déficiences sur le contrôle du mouvement. La description des impacts des déficiences sera faite en deux volets : les impacts lorsque la déficience touche les structures neurologiques directement impliquées dans le contrôle du mouvement (traumatisme crânien, lésion médullaire, paralysie cérébrale, dystrophie musculaire) ; les impacts lorsque la déficience touche indirectement le contrôle du mouvement (déficience intellectuelle, déficience visuelle, déficience psychique). L'impact des déficiences sera décrit chez l'adulte et chez l'enfant en considérant la problématique développementale. L'impact sera aussi décrit en se basant sur les paramètres physiologiques

de la condition physique de la personne handicapée. L'objectif est également que l'étudiant connaisse les principales méthodes pour évaluer l'impact des déficiences sur le contrôle du mouvement : mesures cinématiques et cinétiques, mesures de résonance magnétique fonctionnelle, évaluations comportementales : Grille de Jacques Vanden-Abeele, Grille de St-Hyacinthe, Romberg ; mesures physiologiques : l'aspect psychophysiologique via le coût cardiaque relatif.

Cours théorique avec laboratoires.

KIN7120 Les enjeux de l'intervention en activité physique adaptée

L'objectif de ce cours est que l'étudiant approfondisse ses connaissances sur l'intervention en activité physique adaptée (APA). Les aspects de l'intervention qui seront décrits sont tout d'abord les aspects fondamentaux : les capacités d'apprentissage sensorimoteur chez les personnes ayant une déficience, l'impact de l'intervention sur la récupération fonctionnelle et les mécanismes de plasticité supportant l'apprentissage et la récupération sensorimotrice. L'intervention en APA sera aussi abordée du point de vue de l'organisation : les différents milieux de pratique en APA, le rôle du kinésologue et de l'éducateur physique dans ces milieux ; les aspects légaux de l'intervention ; les modèles médicaux ; la prescription des activités physiques ; l'intégration par les APA.

KIN7125 Séminaire en activité physique adaptée

L'objectif du cours est que l'étudiant soit informé des problématiques récentes en activité physique adaptée et développe un regard critique sur ces problématiques. Ce cours à contenu variable comprendra des tables rondes et des séminaires organisés sur des thèmes précis en complément des cours théoriques. Il permettra d'aborder des sujets critiques sur lesquels il y a encore beaucoup de questionnements comme l'intégration des élèves handicapés en éducation physique ; la promotion du sport de haut niveau chez les jeunes handicapés, l'activité physique en milieu de réadaptation.

KIN7130 Stage pratique en activité physique adaptée (6 cr.)

L'objectif de la formation pratique est d'amener l'étudiant, selon sa sphère d'intérêt, à aller s'enquérir de l'expertise existante dans les différents milieux et, aussi, à construire un projet de développement en activité physique adaptée et à évaluer son applicabilité. Définition d'un projet en lien avec l'activité physique adaptée : intégration des connaissances, recherche des besoins. Prise de contact avec le milieu. Développement du projet et évaluation de sa pertinence et de son applicabilité. L'étudiant sera accompagné d'un tuteur qui le conseillera tout au long du stage pratique.

Préalable(s) : KIN7115 Impact des déficiences sur le contrôle sensorimoteur ; KIN7120 Les enjeux de l'intervention en activité physique adaptée

KIN7200 Aspects biomécaniques du travail humain

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances relatives à la biomécanique du mouvement humain ; apprendre à mesurer ou à évaluer les exigences physiques d'une tâche en milieu de travail ; à identifier les situations pouvant entraîner des troubles musculosquelettiques ; devenir apte à recommander des solutions visant à réduire les exigences physiques d'un poste de travail.

Évaluation de la demande musculaire locale ou globale. Évaluation de la fatigue musculaire dans des conditions de travail statique. Contraintes associées au type de travail musculaire requis par la tâche. Application des règles mécaniques fondamentales. Calcul des moments de force statique et dynamique exercés sur les articulations. La manutention et les mouvements asymétriques. La conception d'outils. L'évaluation de la capacité fonctionnelle des travailleurs. Cours présenté sous forme d'exposés, de démonstrations, de laboratoires et de cas à résoudre en fonction des thèmes traités.

KIN7201 Aspects biomécaniques de la motricité humaine

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances relatives aux aspects biomécaniques de la motricité humaine ; apprendre à mesurer ou à évaluer les aspects physiques de la motricité humaine et à identifier les situations pouvant entraîner des troubles musculosquelettiques.

Évaluation de la demande musculaire locale ou globale. Évaluation de la fatigue musculaire dans des conditions de travail statique. Contraintes associées au type de travail musculaire requis. Application des règles mécaniques fondamentales. Calcul des moments de force statique et dynamique exercés sur les articulations. Les mouvements asymétriques.

KIN7205 Aspects physiologiques du travail humain et maladies professionnelles

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances relatives au comportement des grandes fonctions physiologiques en milieu de travail ; apprendre à mesurer ou à évaluer les exigences énergétiques d'une tâche en milieu de travail, notamment les modifications de la circulation sanguine, de la respiration et de la température corporelle ; identifier ou définir les situations acceptables quant aux exigences énergétiques.

Revue des grandes fonctions cardiovasculaire et respiratoire, de la thermorégulation, de la production énergétique, de l'apport énergétique et de l'équilibre hydrique en fonction du sexe, de l'âge et des conditions environnementales (froid, chaleur, hypoxie, etc.). Connaissance, application et interprétation des méthodes et outils de mesure de la fréquence cardiaque, de la pression sanguine artérielle, de la ventilation pulmonaire, de la température corporelle, du métabolisme énergétique aérobie et anaérobie, et de l'endurance en situation de travail. Bilan de la condition physique des travailleurs et effets de l'entraînement sur ces différents facteurs reliés à la capacité et à l'adaptation au travail. Importance de la séquence travail-repos et des rythmes circadiens dans le développement de la fatigue, la récupération et le rendement physique.

Revue et compréhension des principales maladies professionnelles : troubles musculosquelettiques, maladies infectieuses, problèmes de santé liés à des agresseurs chimiques et physiques, etc. Cours théorique et travaux pratiques.

KIN7206 Aspects énergétiques de la motricité humaine

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances relatives au comportement des grandes fonctions physiologiques ; apprendre à mesurer ou à évaluer les aspects énergétiques de la motricité humaine.

Revue des grandes fonctions cardiovasculaire et respiratoire, de la thermorégulation, de la production énergétique, de l'apport énergétique et de l'équilibre hydrique en fonction du sexe, de l'âge et des conditions environnementales (froid, chaleur, hypoxie, etc.). Connaissance, application et interprétation des méthodes et outils de mesure de la fréquence cardiaque, de la pression sanguine artérielle, de la ventilation pulmonaire, de la température corporelle, du métabolisme énergétique aérobie et anaérobie, et de l'endurance dans différentes situations. Bilan de la condition physique des personnes et effets de la préparation physique sur ces différents facteurs.

KIN7210 Aspects perceptivomoteurs et cognitifs du travail humain

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances relatives aux capacités perceptivomotrices chez l'humain ; apprendre à mesurer ou à évaluer les exigences perceptivomotrices d'une tâche en milieu de travail ; devenir apte à recommander des solutions visant l'optimisation d'un poste de travail quant aux exigences perceptivomotrices.

Capacités perceptivomotrices du travailleur relatives à la transmission de l'information, la saisie de l'information, la

rapidité de réaction, l'attention, la mémoire, la détection de signaux et au compromis entre la vitesse et la précision. Mesure de l'information et de la redondance véhiculée dans une tâche donnée. Liaisons perceptivomotrices en milieu de travail : atteinte des seuils sensoriels ; effets de la fatigue mentale, du vieillissement, des dispositifs de prise d'information ou de commande (notamment la compatibilité entre les signaux et les actions). Mesures et évaluation du bruit et de la lumière. Évaluation et conception des interfaces : enquêtes, tests d'utilisabilité, tests psychophysiques, tests d'acceptation, revue de conformité, vérification de cohérence, walk through cognitif, Keystroke models et dérivés, modèles de dialogue et modèles objet-action.

Les connaissances des étudiants seront acquises à l'aide d'études de cas provenant de secteurs variés de l'industrie et des services, l'analyse critique d'articles et la participation à des laboratoires et des travaux pratiques.

KIN7211 Aspects perceptivomoteurs de la motricité humaine

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir les connaissances relatives aux capacités perceptivomotrices chez l'humain ; apprendre à mesurer ou à évaluer les aspects perceptivomoteurs de la motricité humaine.

Capacités perceptivomotrices de la personne relatives à la transmission de l'information, la saisie de l'information, la rapidité de réaction, l'attention, la mémoire, la détection de signaux et au compromis entre la vitesse et la précision. Vision et audition de l'espace tridimensionnel. Mesure de l'information et de la redondance véhiculée dans une situation donnée. Liaisons perceptivomotrices : atteinte des seuils sensoriels ; effets de la fatigue mentale, du vieillissement, des dispositifs de prise d'information ou de commande (notamment la compatibilité entre les signaux et les actions). Mesures et évaluation du bruit et de la lumière.

KIN7215 Aspects socio-organisationnels et santé mentale

Le cours a pour objectif de former les étudiants à l'étude de la problématique de la santé mentale liée aux différents contextes organisationnels du travail.

Le cours couvrira les thématiques suivantes : la question de la santé mentale au travail au Québec ; les différents troubles associés à la problématique de la santé mentale (ex. : anxiété, angoisse, peur, agressivité, violence, harcèlement, alcoolisme, dépression, burn out, suicide) ; le fonctionnement psychologique de l'être humain ; les modèles d'organisation (taylorisme, «lean production», juste-à-temps, MQT, etc.), la représentation du travailleur et de son activité mentale ; les différentes approches de la santé mentale au travail ; conceptualisation et étude concernant la qualité de vie au travail, la charge mentale, la charge psychique ; les méthodes et l'intervention sur les problématiques de santé mentale : enquête par questionnaire, ergonomie, psychodynamique du travail, les programmes d'intervention contre la violence au travail, les programmes d'aide aux employés.

Le contenu du cours comprend des parties théoriques illustrées par des études de cas. Des spécialistes intervenants sur des problématiques particulières de santé mentale au travail seront invités. Les étudiants acquerront les notions de base afin de prendre en compte la question de la santé mentale dans leur intervention en ergonomie.

KIN7220 Apprentissage de la démarche d'intervention et des méthodes de collecte des données (6 cr.)

Ce cours vise l'apprentissage par les étudiants de la démarche d'intervention et de la cueillette et de l'analyse de différents types de données dans le contexte réel d'une intervention ergonomique en entreprise (cette intervention est sous la responsabilité d'un intervenant externe). Les étudiants se familiariseront d'abord avec les concepts liés à l'intervention et aux compétences d'intervenants. Ils apprendront les différentes étapes d'une démarche d'intervention ergonomique tout en intégrant le caractère itératif de ce type de démarche. Chaque équipe d'étudiants procèdera, grâce à un ensemble de méthodes et d'outils,

à l'analyse de l'activité de travail d'une personne suivie sur son poste tout au long des deux sessions de ce cours. Plus spécifiquement, les étudiants apprendront les règles déontologiques propres à une intervention en milieu de travail. Ils réaliseront un premier entretien, des chroniques d'opérations, des mesures anthropométriques de la personne, des mesures dimensionnelles de son poste, des mesures d'évaluation de l'effort et un enregistrement vidéo servant à l'analyse des postures. Ils élaboreront aussi un protocole d'analyse de l'activité de travail visant la démonstration d'hypothèses liées à la description de l'activité sous ses différentes composantes (physique, mentale et sociale) et à l'impact des déterminants du milieu de travail sur l'activité. Ils apprendront à utiliser un logiciel de saisie et d'analyse des données propre à l'ergonomie. Ils mèneront une rencontre d'auto-confrontation auprès de la personne suivie afin de réaliser une analyse des verbatims et valider leur interprétation des données recueillies. Les étudiants apprendront également comment intégrer la démarche d'intervention ergonomique dans un contexte de projet de transformation. Ils seront amenés à apprendre les conditions particulières d'un contexte projet et les différentes étapes d'une conduite de projet ; à identifier les acteurs clés dans l'entreprise impliqués dans les projets de transformation et les stratégies d'intégration de l'ergonomie dans ces projets. Les étudiants auront à caractériser le contexte projet propre à leur terrain d'intervention. De plus, les étudiants seront initiés aux bases de l'approche de l'activité future. Des études de cas serviront à illustrer cette approche utilisée dans le cadre des projets de conception. Ces connaissances seront, par la suite, approfondies dans le cours KIN7230 «Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise».

Les étudiants rédigeront un rapport qui sera remis au professeur et à l'intervenant externe. Chaque étape de prises de données sur le terrain est précédée d'exposés sur la théorie et la pratique et située dans la démarche d'une intervention ergonomique. Des retours sont effectués en classe sur les résultats obtenus et sur leurs limites de validité.

KIN7230 Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise

Ce cours vise l'apprentissage par les étudiants de connaissances portant sur la conception et les méthodes d'intervention dans le cadre de projets de transformations industrielles, organisationnelles ou architecturales. Les thèmes suivants sont développés : l'impact des projets de transformation sur la santé des opérateurs et l'efficacité des entreprises ; le projet et les différentes formes d'organisation de la conception dans l'entreprise ; les caractéristiques de l'activité de conception ; ergonomie participative et rôle des partenaires dans les projets de conception ; les conditions de support au changement ; l'approche de l'activité future et son intégration dans les processus de conception ; la conception des espaces de travail, des postes de travail, des équipements matériels et des dispositifs de présentation de l'information ; l'instruction des choix en matière d'organisation du travail et des processus ; l'aménagement des horaires de travail ; les différentes formes de simulation en ergonomie : plan, maquette, simulation 2D-3D, prototype, poste témoin. Le cours propose aussi un volet particulier sur la conception et le choix d'outils, d'équipements et de protection individuelle dans le secteur industriel.

Ce cours se structure autour d'études de cas, d'exposés et d'ateliers pratiques. Les étudiants ayant accès à une entreprise planifiant un projet de transformation ou de conception de poste de travail seront encouragés à profiter de cette opportunité pour élaborer une offre de service et intervenir dans le projet de transformation.

KIN7300 Préparation de l'intervention

Ce cours a pour objectif principal de supporter les étudiants lors des premières étapes de leur démarche d'intervention dans un milieu de travail : analyse de la demande, mise en place d'un comité de suivi, réalisation d'investigations préliminaires et rédaction d'une proposition d'intervention délimitant la situation de travail qui sera analysée et précisant les objectifs de l'intervention. Les étudiants se

situent alors dans le milieu de travail où ils effectueront leur stage au cours des deux trimestres suivants. Le stage se déroulera selon la proposition d'intervention qu'ils auront élaborée dans ce cours. Selon les milieux d'intervention des étudiants, les problématiques soulevées et selon les opportunités, différentes conférences seront présentées sur la pratique de l'ergonomie, les différentes approches d'intervention, l'interdisciplinarité dans la démarche ergonomique, etc.

KIN7320 Élaboration et présentation des rapports d'intervention pour l'entreprise

Ce cours vise à préparer l'étudiant à la rédaction des rapports d'intervention en entreprise. Il est suivi parallèlement au stage (trimestre final). L'étudiant devra apprendre à rédiger et présenter avec l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) des rapports qui respectent le mandat et la nature des demandes d'intervention. Plusieurs exemples de rapports d'intervention seront présentés durant ce cours. Les étudiants devront aussi procéder à la rédaction et à la présentation écrite et orale de leur rapport de stage à l'intérieur de ce cours avant de transmettre le rapport final à leur milieu d'accueil.

KIN8005 Neurocinétique I

Méthodes d'études de la sensation en physiologie : corrélations psychologiques et neurophysiologiques. Organisation anatomo-fonctionnelle du système nerveux central : macroanatomie et micro-anatomie. Physiologie des récepteurs somatiques et traitement de l'information somesthésique. Représentation centrale de la sensibilité tactile. Mécanismes nerveux de la perception de la douleur. Les systèmes neurophysiologiques responsables de la perception de la position du corps et de son déplacement. La kinesthésie et l'équilibre. La perception visuelle : mécanismes nerveux de la phototransduction ; de la perception de la forme, du mouvement, de la stéréopsie. Notions de développement et de plasticité des systèmes sensoriels. Cours théoriques et laboratoires.

KIN8010 Neurocinétique 2

Éléments de cinétique et de cinématique du mouvement humain. Le servo-moteur : l'unité motrice et ses boucles régulatrices. Les circuits précâblés et leurs boucles régulatrices : leur rôle dans l'ajustement postural, la locomotion, les mouvements conjugués de la tête et des yeux, les mouvements en rampe et les mouvements balistiques. L'élaboration du plan de mouvement : rôle des aires corticales, les boucles sous-corticales (cervelet et ganglions de la base), conversion des caractéristiques des stimuli-déclencheurs du mouvement. Discussion des modèles pertinents à la production et au contrôle de mouvements à finalité propre. Cours théoriques et laboratoires.

KIN8015 Neurocinétique 3 : questions pratiques

Séminaires portant sur des questions relatives à l'apport de la neurocinétique, aux activités physiques et à la pratique professionnelle. Formulation de problèmes pratiques déterminés conjointement par les étudiants et le professeur. Démonstration de l'intégration des connaissances théoriques en neurocinétique à partir de l'analyse de ces problématiques.

Préalable(s) : KIN8005 Neurocinétique I ; KIN8010 Neurocinétique 2

KIN8105 Stage (6 cr.)

Ce stage permettra à chaque étudiant de réaliser de façon autonome toutes les étapes d'une intervention ergonomique dans une entreprise qui a formulé une demande d'intervention. L'étudiant aura à planifier et à appliquer les méthodes d'intervention sous la responsabilité de trois professeurs (dont un tuteur) et d'un spécialiste du milieu choisi. Il devra apprendre à réaliser toutes les étapes de l'intervention en s'ajustant à l'évolution de l'entreprise (les premières étapes se réalisent dans le

cadre du cours KIN7300 Préparation à l'intervention) : réalisation d'investigations sur la situation ciblée, élaboration d'hypothèses de démonstration, élaboration d'un protocole de démonstration, recueil des données, analyse, et validation de l'interprétation ; élaboration des recommandations et support à l'implantation des recommandations.

Tout au long de son intervention l'étudiant demeurera en interaction avec le comité de suivi et avec les personnes principalement concernées par la situation analysée dans le milieu de travail. Son approche se développera en réponse à la demande initiale des différents partenaires de l'entreprise et dans une perspective de transformation de la situation de travail ciblée.

L'étudiant remet, à la fin du stage, le rapport de son intervention à l'entreprise et réalise une communication orale. Il remet périodiquement à ses professeurs un compte rendu de l'évolution de son intervention et des résultats obtenus à chaque étape. L'évaluation tient compte du bilan fait par l'entreprise à la fin de l'intervention.

KIN8220 Laboratoire d'ergonomie

Étude des méthodes et des techniques d'analyse du travail : décomposition et restructuration des tâches, chronogrammes, observations instantanées, chronométrage, jugement d'allure, modes opératoires, interfaces personne-machine, codes gestuels et sonores, techniques d'analyse des aspects énergétiques, biomécaniques et perceptivo-moteurs des tâches de travail. Considération des problèmes d'adaptation ou de réadaptation de la personne dans son milieu de travail. Évaluation critique des techniques et de leur application en milieu de travail.

KIN8230 Laboratoire de neurocinétique

Notions d'électronique ; caractéristiques et traitement de signaux spécifiques. Description détaillée et évaluation critique des méthodes et techniques d'étude du mouvement humain, incluant l'électrophysiologie (activité nerveuse évoquée, électroencéphalographie, électromyographie, électro-oculographie), les mesures cinématiques (cinématographie, électrogoniométrie), et les mesures cinétiques (jauges de contrainte, plateforme de force piézoélectrique). Application de ces méthodes et techniques dans des situations de mouvement simple ou complexe. Aspects déontologiques de l'expérimentation chez l'humain.

KIN8300 Traitement de l'information et performance humaine

Étude des différents modèles de traitement de l'information pertinents à la production de mouvements : incertitude, décision, analyse, emmagasinage des informations cinétiques, attention, plan de mouvement et contrôle du mouvement. Analyse des théories des systèmes de régulation et leurs applications au mouvement humain : contrôle linéaire, non linéaire, adaptatif, optimal. Contribution des mécanismes perceptifs à l'élaboration et à l'exécution des programmes moteurs. Modifications des interrelations entre les différents niveaux de contrôle avec l'apprentissage. Modifications au niveau du système nerveux suite aux apprentissages.

KIN8350 Ergonomie

Étude des diverses taxonomies et méthodes d'analyse des tâches motrices. Analyse des facteurs susceptibles d'optimiser le mouvement d'un opérateur et de prévenir les accidents de travail. Étude de la formation de l'apprenti et de l'entraînement de l'opérateur. Mesures des exigences d'une tâche motrice humaine.

KIN8360 Ergonomie et handicaps

Caractéristiques des travailleurs présentant des handicaps mentaux, moteurs ou sensoriels. Approche ergonomique de l'adaptation et de la réadaptation au travail : analyse et évaluation des exigences du travail et des capacités de la personne handicapée sur les plans énergétiques, perceptivo-moteur et biomécanique. Modifications de la tâche et du poste de travail. Conception d'outils de

travail adaptés, formation et entraînement de l'utilisateur. Adaptation des lieux publics et résidentiels. Étude de cas, entretiens.

KIN8405 Traumatologie sensorielle et motrice

Étude de divers syndromes affectant le système nerveux : syndromes des hémisphères cérébraux, des noyaux gris centraux, du cervelet, de la moelle et syndromes périphériques sensitifs ou moteurs. Étude de l'influence particulière des lésions du système nerveux sur la force musculaire, le tonus, la coordination, la locomotion et les postures. Les symptomatologies sont abordées en fonction de leurs étiologies et de l'importance de leurs manifestations au niveau de la motricité volontaire.

KIN8430 Activité physique adaptée

Étude de l'effet des traumatologies, des maladies neuromusculaires et de l'âge sur les propriétés des muscles et en particulier des unités motrices. Étude des bases scientifiques des exercices thérapeutiques. Principes neurophysiologiques sous-tendant les principaux types d'exercices utilisés aujourd'hui. Analyse critique des principales approches utilisées en activité physique adaptée et en réadaptation motrice dans une perspective neurocinétique. Perspectives contemporaines, nouvelles théories (comme la facilitation), évaluation des exercices et de leurs effets à long terme, biofeedback. Adaptations des exercices thérapeutiques à des populations spéciales dans des cas de dysfonctionnement neurodéveloppementaux chez les enfants, de dysfonctionnements médullaires, d'accidents cérébro-vasculaires, d'amputations, de traumatismes crâniens et dysfonctionnements dus au vieillissement.

KIN8450 Développement moteur

Analyse et discussion des processus de développement du contrôle moteur dans une perspective théorique. Étude des processus de changement continus et discontinus dans le développement. Organisation et développement du système nerveux dans la vie prénatale et post-natale. Processus de croissance et influence des variables extrinsèques. Influence réciproque des facteurs génétiques et d'apprentissage sur le développement du contrôle moteur. Transition des comportements réflexes aux comportements volontaires. Invariance et variabilité dans le développement de la locomotion. Organisation des mouvements d'atteinte manuelle. Systèmes dynamiques et émergence du contrôle moteur. Théories dynamiques du développement de la coordination et du contrôle moteur. Profils, tests et évaluation des développements neurologique et moteur pendant les trois premières années de la vie.

KIN8500 Lectures dirigées I

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant de parfaire ses connaissances sur un ou des thèmes de son choix pertinents et complémentaires aux activités régulières du programme. Pour ce faire, l'étudiant dresse, en collaboration avec un professeur ou son directeur de mémoire, une liste de lectures sur un ou des thèmes bien précis. Ces thèmes doivent être complémentaires aux activités formellement décrites dans le programme ou au sujet de mémoire. Le plan de travail de l'étudiant doit être approuvé conjointement par le directeur de mémoire et le responsable de cours.

KIN8510 Lectures dirigées II

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant de parfaire ses connaissances sur un ou des thèmes de son choix pertinents et complémentaires aux activités régulières du programme. Pour ce faire, l'étudiant dresse, en collaboration avec un professeur ou son directeur de mémoire, une liste de lectures sur un ou des thèmes bien précis. Ces thèmes doivent être complémentaires aux activités formellement décrites dans le programme ou au sujet de mémoire. Le plan de travail de l'étudiant doit être approuvé conjointement par le directeur de mémoire et le responsable de cours.

KIN8605 Méthodes de recherche

Étude des divers types de recherche. Analyse du processus scientifique : énoncé de problèmes, identification et opérationnalisation de variables, formulation d'hypothèses, processus d'échantillonnage, échelles de mesure et qualité des instruments, contrôle expérimental, schémas d'expériences, inférence statistique, type d'erreur.

KIN8610 Méthodes quantitatives en neurocinétique

Étude des méthodes quantitatives appliquées spécialement au domaine de la neurocinétique. Inférence statistique, statistique non paramétrique, analyse de variance et de covariance. Schémas expérimentaux et statistiques pertinents. Travaux réalisés sur micro-ordinateur et appliqués à des problèmes relatifs à la neurocinétique.

KIN8611 Méthodes de recherche (6 cr.)

L'objectif de ce cours est l'acquisition des connaissances relatives aux méthodes de recherche en kinésiologie. Étude des divers types de recherche et des méthodes quantitatives et qualitatives appliquées spécialement au champ disciplinaire de la kinésiologie. Identification et opérationnalisation de variables, formulation d'hypothèses, processus d'échantillonnage, échelles de mesure et qualité des instruments, contrôle expérimental. Inférence statistique, statistique non paramétrique, analyse de variance et de covariance. Types d'erreur. Schémas expérimentaux et statistiques pertinentes. Travaux réalisés sur micro-ordinateur et appliqués à des problèmes relatifs à la kinésiologie.

KIN8750 Projet de mémoire

L'étudiant doit préparer et présenter de façon satisfaisante, dans un document écrit, le contexte théorique, les hypothèses et la méthodologie de son projet de mémoire. Ce projet devra être présenté et accepté avant la quatrième inscription de l'étudiant. Le projet sera évalué par un comité de trois professeurs, dont le directeur de recherche, selon la notation succès-échec.

KIN8775 Mémoire (33 cr.)

L'étudiant a la possibilité de choisir, conjointement avec son directeur de mémoire, l'option suivante :
- la forme traditionnelle, i.e. un manuscrit original où l'étudiant fait état de sa recherche sur un sujet précis répondant aux objectifs du programme ;
- un ou exceptionnellement deux articles scientifiques prêts à être soumis pour publication dans une revue scientifique avec jury. Le nombre d'articles devra être approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Le ou les articles retenus devront être précédés d'une introduction approfondie et suivis d'une conclusion générale.

KIN8810 Atelier de recherche (6 cr.)

Ce cours vise à appliquer les connaissances acquises dans les trois cours de base à l'étude d'une situation particulière de motricité humaine ou d'un poste de travail. Recherche sur une problématique identifiée par l'étudiant. L'étudiant doit participer activement à toutes les étapes de la recherche (problématique, recension des écrits, méthodologie, prise des mesures, présentation et discussion des résultats). L'étudiant est supervisé par les professeurs durant toutes ces étapes.

KIN8811 Atelier de recherche II (9 cr.)

Participation à l'expérimentation et à l'analyse d'une recherche en cours, sous la supervision d'un professeur-chercheur. Rédaction d'un rapport de recherche incluant la problématique, une revue de littérature, la méthodologie, la présentation et la discussion des résultats. L'étudiant choisit la recherche à laquelle il veut participer et doit être accepté par le professeur-chercheur.

KIN8830 Stage (6 cr.)

Ce cours vise à appliquer en milieu de travail les connaissances acquises dans les trois cours de base. Participation à la planification et à l'application des

méthodes d'évaluation sous la responsabilité des professeurs et d'un spécialiste du milieu choisi. L'étudiant doit participer activement à toutes les étapes de la réalisation du stage (rencontre avec les travailleurs, définition de son mandat, établissement du cadre théorique, méthodologie, prise des mesures, présentation et discussion des résultats). Rédaction d'un rapport d'expertise.

KIN8840 Stage 2 (9 cr.)

Connaissance des problèmes et situations concrètes propres au milieu. Étude des méthodes et techniques en usage. Participation à la planification et à l'application des méthodes d'intervention sous la supervision d'un professeur et d'un spécialiste du milieu choisi. Rencontres d'encadrement et d'évaluation avec un professeur du département. Présentation d'un rapport de stage démontrant une réflexion sur l'expérience acquise.

LIN7915 L'activité langagière au préscolaire

Étude des théories concernant le développement langagier de l'enfant d'âge préscolaire. Bilan des recherches dans ce domaine. Expérimentation et analyse de situations diagnostiques ou d'apprentissage s'inspirant de travaux didactiques sur l'activité langagière orale et écrite, chez des enfants d'âge préscolaire.

LIN8000 L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue

Ce cours vise à approfondir les connaissances nécessaires à l'utilisation de l'Internet à des fins d'enseignement d'une langue première ou seconde. L'étudiant perfectionne ses stratégies de recherche dans un environnement hypertexte. Il s'approprie les connaissances nécessaires pour réaliser un site Web multimédia interactif (outils d'édition html, outils de numérisation, outils de compression, outils de sécurité, autres ressources techniques et pédagogiques disponibles sur l'Internet). Il perfectionne ses connaissances relatives au courrier électronique en vue de son utilisation comme outil d'apprentissage ou de communication. Le rôle de l'enseignant dans un environnement hautement technologique sera discuté, et en particulier les défis et besoins de l'école dans ce contexte, exemples à l'appui.

LIN8155 Description linguistique et enseignement du français 1

Ce cours vise à fournir des connaissances linguistiques liées à la didactique du français. Il portera sur les principaux concepts utilisés en phonétique, en phonologie, en morphologie, en syntaxe, en sémantique ainsi qu'en analyse textuelle et discursive, et en montrera leur pertinence dans l'enseignement.

LIN8156 Description linguistique et enseignement du français 2

Ce cours a pour objet l'approfondissement des connaissances linguistiques et didactiques du français afin d'améliorer son enseignement. Cet approfondissement se fera dans une perspective de production et de compréhension de la langue orale et écrite. On étudiera également l'interaction entre l'oral et l'écrit, entre langue première et langue seconde ainsi que les notions de norme et de variation.

LIN8201 Phonologie 1

Ce cours vise à permettre l'approfondissement des connaissances en théorie phonologique. Il portera sur la base phonétique de la phonologie ; les notions analytiques de base, les niveaux de représentation et les processus phonologiques les plus courants seront d'abord examinés. Les fondements de la phonologie non linéaire et les représentations autosegmentales seront abordés ensuite. Il sera également question de la structure syllabique, de la structure métrique et de la structure interne des segments.

LIN8202 Syntaxe 1

Ce cours vise deux objectifs principaux : la connaissance approfondie d'une théorie syntaxique et l'apprentissage de la démarche scientifique en ce qui a trait à l'argumentation syntaxique. On étudiera les divers modules que doit minimalement comprendre une théorie syntaxique. La base lexicale de la syntaxe, les structures syntagmatiques, les mécanismes de légitimation des constituants et les niveaux de représentation seront d'abord examinés. On étudiera également les principes qui régissent les relations anaphoriques ainsi que ceux qui régissent les relations non locales observées dans différentes constructions syntaxiques.

LIN8203 Sémantique 1

Ce cours constitue une introduction aux approches formelles en sémantique. On présentera un modèle visant à construire l'interprétation des énoncés à partir de la contribution sémantique des éléments qui les composent. Les thèmes fondamentaux de la sémantique seront étudiés : la distinction entre le sens et la référence, les relations prédicat-argument, la sémantique lexicale, la quantification, le temps, l'aspect et la modalité. Divers outils logiques et formels servant à l'étude empirique des phénomènes sémantiques seront introduits. On verra également comment divers travaux de sémantique formelle ont contribué à certains développements théoriques en syntaxe.

LIN8204 Morphologie 1

L'objet du cours est de rendre compte des propriétés morphologiques des langues naturelles. On effectuera un survol des principales théories de la morphologie, soit les approches structurales et prégénératives et l'évolution du traitement de la morphologie dans le modèle génératif. On étudiera la question de l'interface entre la phonologie et la morphologie en examinant les diverses approches aux variations allomorphiques. On abordera également l'interface avec la syntaxe à travers des phénomènes tels que l'incorporation, le passif, le causatif, les mots composés et les clittiques. Enfin, on étudiera la typologie des propriétés morphologiques des langues naturelles.

LIN8205 Linguistique historique

Ce cours vise à donner un aperçu général des méthodes de la linguistique historique et des principes d'explication qui lui sont associés. On distinguera les états attestés dans l'histoire des langues et les états reconstruits ou protolangues. On étudiera divers principes d'explication et les notions qu'ils présupposent : les lois du changement phonétique (dont la loi de Grimm) et la notion de changement en chaînes ; le principe de l'analogie en morphologie et la notion de régularisation paradigmatique ; la dérive en syntaxe et la notion de diffusion lente des changements syntaxiques. La dernière partie du cours illustrera l'influence de la typologie sur la discipline et laissera entrevoir les nouvelles perspectives des modèles formels qui distinguent la linguistique historique et la théorie des changements.

LIN8206 Phonétique 1

Ce cours vise à donner une introduction à la théorie phonétique, ainsi qu'aux méthodes et aux instruments d'analyse qui lui sont propres. Il portera sur la théorie phonétique sous trois dimensions fondamentales : les propriétés générales de la production, de l'acoustique et de la perception de la parole. On étudiera l'anatomie et la physiologie de la production ; la perception ; les éléments de base de l'acoustique ; la théorie source-filtre de la production ; l'analyse instrumentale et la synthèse de la parole. Finalement, le cours traitera de la relation entre la phonétique et les autres domaines de la linguistique, ainsi que les enjeux théoriques récents dans la recherche sur la parole.

LIN8207 Description d'une langue

Ce cours vise à décrire et à analyser les aspects phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux d'une langue au choix, dans le cadre de la théorie grammaticale. La langue étudiée variera d'une année à l'autre.

LIN8210 Sociolinguistique I

Ce cours vise à donner une vision d'ensemble de la problématique de la sociolinguistique : les enjeux méthodologiques et théoriques qui découlent de l'étude de la variation dans le langage. Il portera sur les différents aspects du langage qui peuvent être sujets à la variation et les types d'explication qu'ils demandent ; l'interprétation de la variation ; la relation entre la variation et les théories qui portent sur le dynamisme du système linguistique : la théorie de l'acquisition et la théorie du changement linguistique. On examinera également les outils et les méthodes spécifiques à la sociolinguistique.

LIN8211 Psycholinguistique I

Ce cours couvre les grands thèmes de recherche en psycholinguistique, en mettant l'accent sur les structures mentales et sur les processus mis en jeu dans la compréhension et la production du langage. Au niveau des processus, on étudiera les mécanismes de perception et de production des signes linguistiques, l'accès lexical, le traitement syntaxique, la planification et l'interprétation du message. Au niveau des structures mentales, on étudiera les différents types de mémoire et leur interaction, la structure du lexique mental, la représentation mentale du message linguistique (codage propositionnel, images mentales, schémas). Deux types de données seront considérés : des résultats d'expériences de nature psycholinguistique et des observations du langage normal et pathologique.

LIN8212 Linguistique informatique I

Ce séminaire à contenu variable abordera l'un ou plusieurs des thèmes suivants : traitement de la parole, traitement syntaxique, sémantique, pragmatique, traitement du lexique et terminologie. Ces sujets seront traités dans la perspective de la représentation des connaissances et de leur traitement par ordinateur, tant au point de vue de l'analyse qu'à celui de la génération.

LIN8213 Acquisition de la langue première

Ce cours constitue une introduction à l'acquisition de la langue première, considérée dans une perspective théorique. On étudiera divers aspects de l'acquisition de la phonologie, de la morphologie, du lexique, de la syntaxe et de la sémantique du point de vue du développement des aspects formels de la langue. Certaines hypothèses d'explication du développement des compétences linguistiques seront discutées en relation avec des résultats de recherches expérimentales ou descriptives. On abordera également les questions suivantes : relations entre le développement du langage et d'autres aspects du développement cognitif ; mécanismes cognitifs utilisés par l'enfant dans l'acquisition de la langue maternelle ; nature des données disponibles à l'apprenant.

LIN8214 Sociologie du langage

Ce cours se veut une initiation aux principaux concepts de la sociologie du langage, ainsi qu'aux approches théoriques et méthodologiques propres à cette discipline. On examinera d'abord la place de la sociologie du langage dans les sciences du langage et sa spécificité par rapport à d'autres approches sociolinguistiques. On étudiera comment la diversité linguistique s'incarne socialement dans les communautés multilingues : la domination et la minorisation linguistique ; la diglossie ; le choix de langue et ses conséquences : le maintien ou le transfert linguistique. On analysera également comment la diversité linguistique s'incarne socialement dans les communautés unilingues : la langue comme marqueur social ; la norme et sa transmission à travers les institutions. Enfin, on effectuera un survol du domaine de l'aménagement linguistique et du changement linguistique planifié.

LIN8215 Analyse du texte et du discours I

Ce cours a pour objet l'analyse de la cohérence de textes écrits et oraux, de types monologique et dialogique. Les aspects syntaxique, sémantique, thématique et pragmatique de la cohérence textuelle seront étudiés.

Plus particulièrement, les problèmes abordés seront : la typologie des textes, la cohérence référentielle et coréférentielle (anaphores, contiguïté, sémantique, connecteurs...). La cohérence dialogique sera abordée par l'analyse structurale et la modélisation des conversations.

LIN8216 Le contact des langues

Ce cours donnera une vue d'ensemble des principaux aspects de la problématique du contact des langues. Il portera sur les manifestations proprement linguistiques du contact. On examinera les principaux patterns d'utilisation des codes dans les communautés bilingues : l'emprunt lexical, l'alternance et le mélange de code et on identifiera les critères permettant de les distinguer. On étudiera les changements linguistiques provoqués par le contact en portant une attention particulière à la genèse des langues mixtes : la pidginisation, la créolisation et l'évolution d'autres types de codes mixtes. On étudiera diverses théories ou modèles élaborés pour rendre compte des phénomènes de contact.

LIN8217 Séminaire thématique en linguistique appliquée

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème particulier relatif à la linguistique appliquée.

LIN8220 Didactique de la lecture en langue première

Ce cours vise à présenter les principaux courants de recherches en didactique de la lecture. Les moyens d'enseignement seront étudiés en regard des processus de compréhension et des stratégies d'apprentissage dans leurs dimensions cognitive et affective. Entre autres, la didactique de la lecture sera analysée à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des nouveaux programmes d'enseignement. Les liens seront faits entre la lecture et les autres volets de l'enseignement de la langue première. Des perspectives de recherches seront dégagées.

LIN8221 Didactique de l'écriture en langue première

Ce cours vise à présenter les principaux courants de recherches en didactique de l'écriture. Les moyens d'enseignement seront étudiés en regard des processus de production de textes et des stratégies d'apprentissage dans leurs dimensions cognitive et affective. Entre autres, la didactique de l'écriture sera analysée à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des nouveaux programmes d'enseignement. Les liens seront faits entre l'écriture et les autres volets de l'enseignement de la langue première. Des perspectives de recherches seront dégagées.

LIN8222 Séminaire thématique en didactique de la langue première 1

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème particulier relatif à la didactique de la langue première.

LIN8223 Séminaire thématique en didactique de la langue première 2

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème particulier relatif à la didactique de la langue première.

LIN8224 Didactique des langues secondes

Ce cours vise à donner une vue d'ensemble de la problématique de la communication orale et de la communication écrite, ainsi que du rôle de la culture et de l'évaluation, dans l'enseignement d'une langue seconde.

LIN8225 Acquisition des langues secondes

Ce cours vise l'approfondissement des connaissances du domaine de l'acquisition des langues secondes. Il portera sur les hypothèses, les théories et les modèles proposés

pour expliquer les différents facteurs qui entrent en jeu dans le processus d'appropriation d'une langue seconde (les facteurs linguistiques, cognitifs, sociopsychologiques, etc.) tant en milieu naturel qu'en milieu formel.

LIN8226 Séminaire thématique en didactique des langues secondes 1

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème particulier relatif à la didactique des langues secondes.

LIN8227 Séminaire thématique en didactique des langues secondes 2

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème particulier relatif à la didactique des langues secondes.

LIN8228 Séminaire thématique en acquisition des langues secondes

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème particulier relatif à l'acquisition des langues secondes.

LIN8229 Les TIC en enseignement du français

Ce cours vise à montrer les possibilités pédagogiques qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de communication et à développer des habiletés pour les intégrer à l'enseignement. L'analyse et l'exploration pratique de diverses ressources pédagogiques seront faites dans un esprit critique. L'évaluation de la pertinence des technologies éducatives tiendra compte des théories de l'apprentissage sous-jacentes, des programmes scolaires et du matériel pédagogique généralement utilisé dans le même but.

LIN8230 Premiers apprentissages en lecture et en écriture

Ce cours vise à permettre l'approfondissement des connaissances dans le domaine des premiers apprentissages en lecture et en écriture. On y traitera, entre autres, de la conscience de l'écrit, de la reconnaissance des mots, du développement linguistique et métalinguistique de l'enfant de 5 à 7 ans, ainsi que des approches didactiques et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) facilitant les premiers apprentissages en écriture et en lecture facilitant les premiers apprentissages en écriture et en lecture.

LIN8231 Didactique de la grammaire

Définition et types de grammaires. L'enseignement de la grammaire en langue première et en langue seconde : ressemblances et différences du point de vue des contenus à enseigner et des méthodes d'enseignement. Survol de l'histoire de l'orthographe et de la grammaire scolaire. Les courants actuels en didactique de la grammaire. Les erreurs grammaticales d'apprenants de L1 et de L2 : un éclairage sur les conceptions et les processus sous-jacents. Évaluation de matériel didactique, non informatisé et informatisé, et conception d'activités adaptées aux divers publics d'apprenants.

LIN8232 Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture

Ce cours vise à montrer les possibilités pédagogiques qu'offrent les écrits de jeunesse. On y présentera l'utilisation de divers genres d'écrits de jeunesse tels que : roman d'aventure, roman d'amour, science fiction, bandes dessinées, etc. pour développer différentes stratégies de compréhension en lecture.

LIN8233 Intégration du français en pédagogie de projet

Dans un contexte d'interdisciplinarité et sans se servir de matériel scolaire, l'étudiant élabore un projet à expérimenter auprès d'une classe : il identifie les situations naturelles de communication (en lecture, en écriture et à l'oral) qui

doivent avoir lieu pour mener le projet à terme ; il analyse ces situations afin de fixer des objectifs pertinents et prévoit l'exploitation didactique de ces situations d'apprentissage, en ayant recours au besoin aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Après la réalisation du projet dans une classe, l'étudiant dégage les avantages et les limites de l'intégration du français dans des projets, du point de vue des apprentissages en français, de la motivation des élèves, etc.

LIN8234 Projet d'intervention (12 cr.)

Le projet d'intervention en classe donne lieu à une pratique réflexive de certaines connaissances acquises pendant la formation. L'étudiant produit un rapport de recherche qui témoigne de sa démarche théorique et pratique, de son intervention, de son analyse de l'intervention, des résultats et des conclusions qui s'en dégagent.

LIN8235 Projet de mémoire

Le candidat doit préparer un projet de mémoire au plus tard au trimestre qui suit la fin de sa scolarité. Ce projet doit faire état de la problématique, du bien-fondé de l'hypothèse à vérifier ou des objectifs visés, du cadre théorique ou de la méthodologie envisagée, accompagnés d'une bibliographie pertinente. Le directeur du mémoire est responsable de la supervision de ce projet qui sera présenté oralement dans le cadre d'un séminaire semestriel regroupant les étudiants inscrits à cette activité et les membres devant faire partie du comité d'évaluation du mémoire. Une version de ce projet devra également être déposée sous la forme d'un texte de 10 à 12 pages. Une fois que le projet de mémoire de l'étudiant aura été présenté publiquement en séminaire et sous forme écrite aux examinateurs, ces derniers lui attribueront chacun une note qui sera transmise au sous-comité de programme. Le sous-comité de programme attribuera la note finale en conséquence. La mention sera accordée selon la notation succès-échec.

LIN8431 Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée

Initiation à la méthodologie de la recherche scientifique appliquée aux phénomènes langagiers dans les paradigmes quantitatifs (expérimental), qualitatifs (interprétatif) et autres. Aspects épistémologiques de ces types de recherche et définition des concepts de base : hypothèse, postulat, théorie, types de variables, etc. Étude des diverses étapes d'un projet de recherche : élaboration et organisation de la documentation scientifique, définition de la problématique, formulation des hypothèses ou des objectifs, choix du cadre théorique, aspects méthodologiques (techniques d'échantillonnage, cueillette et dépouillement des données), analyse et interprétation des résultats.

LIN8505 Le langage, la communication et les habiletés sociales et les troubles envahissants du développement (TED)

Caractéristiques du langage, de la communication et des interactions sociales des personnes ayant un TED : aspects pragmatiques et psychologiques. Rappel du développement du langage chez l'enfant normal. Compréhension et expression. Mots et représentations mentales. Langage et affectivité. Difficultés liées aux aspects polysémiques de la langue. Echolalie immédiate ou différée, articulation, rythme de la parole, etc. Théorie de la pensée. Méthodes d'intervention pour favoriser le langage et/ou un système de communication alternatif. Modalités d'intervention sur les compétences sociales. Sensibilisation à l'évaluation formelle et informelle de la communication (expressive et réceptive). Description de différents moyens de communication alternatifs. Stratégies d'intervention pour favoriser le développement des habiletés sociales.

LIN8531 Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture 1 : évaluation

Ce cours vise à acquérir des connaissances psycholinguistiques et à développer des compétences permettant de diagnostiquer les difficultés en lecture et écriture.

Facteurs linguistiques et cognitifs associés aux difficultés en lecture et en écriture. Modèles cognitifs récents de la lecture et de l'écriture. Effets des variables linguistiques sur les procédures de traitement. Troubles non spécifiques et troubles spécifiques (dyslexies et dysorthographies). Procédures et épreuves psycholinguistiques permettant d'évaluer la compétence à lire et à écrire, ou d'isoler certains processus de traitement. Démarche d'évaluation conçue comme un processus de résolution de problèmes : cueillette des informations, analyse quantitative et qualitative des comportements du lecteur et du scripteur, interprétation des informations recueillies au regard de modèles cognitifs et psycholinguistiques. État des connaissances dans le domaine et perspectives de recherche. Condition d'accès : Ce cours s'adresse principalement aux personnes qui ont une formation initiale visant les élèves en difficulté.

LIN8532 Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture 2 : processus d'identification et de production des mots écrits

Ce cours vise à consolider les compétences d'évaluation développées dans le cadre du cours LIN8531. Il vise également à développer des compétences permettant d'élaborer ou d'utiliser des programmes d'intervention ou des stratégies d'enseignement visant l'amélioration des processus d'identification et de production des mots écrits.

Démarche d'évaluation en lecture et en écriture : isolement des processus d'identification et de production des mots écrits. Effets des variables linguistiques sur les procédures de traitement. Interventions préventives, compensatoires ou correctives. Modèles d'intervention et approches pédagogiques adaptés. Stratégies et programmes d'intervention centrés sur les processus spécifiques : mécanismes d'identification et de production des mots écrits. Contrôle de la complexité linguistique du matériel d'intervention. Transfert des apprentissages. Interventions hors classe et en classe selon les caractéristiques cognitives et linguistiques de l'élève. État des connaissances dans le domaine et perspectives de recherche.

Préalable(s) : LIN8531 Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture 1 : évaluation

LIN8533 Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture 3 : Processus de compréhension du langage écrit

Ce cours se veut la suite du cours LIN8532. Il vise à poursuivre le développement des compétences permettant d'élaborer ou d'utiliser des programmes d'intervention ou des stratégies d'enseignement visant l'amélioration des processus de compréhension en lecture et de production en écriture.

Démarche d'évaluation en lecture et en écriture : isolement des processus de compréhension et de production des textes. Effets des variables linguistiques sur les procédures de traitement. Stratégies et programmes d'intervention centrés sur les processus non spécifiques de la lecture et de l'écriture : compréhension et utilisation des indices de cohérence et de cohésion, inférences, macroprocessus et métacognition. Contrôle de la complexité linguistique du matériel d'intervention. Transfert des apprentissages. Interventions hors classe et en classe selon les caractéristiques cognitives et linguistiques de l'élève. État des connaissances dans le domaine et perspectives de recherche.

Préalable(s) : LIN8532 Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture 2 : processus d'identification et de production des mots écrits

LIN8534 Didactique adaptée aux difficultés de l'oral : difficultés et interventions en salle de classe

Le cours vise l'acquisition de connaissances relatives aux différents problèmes de la parole et du langage. Il vise également le développement de compétences

d'intervention en classe auprès des élèves concernés. Présentation des différentes pathologies de la parole (retard de la parole, bégaiement, troubles phonologiques, dyspraxies) et du langage (retard de langage, dysphasies, aphasies) dans une perspective cognitive. Trouble auditif central et surdit  . Intervention    l'oral en classe. Implications pour l'enseignement de la lecture et de l'  criture selon les caract  ristiques langagi  res des   l  ves.   tat des connaissances dans le domaine et perspectives de recherche.

LIN8535 Difficult  s    l'oral et    l'  crit : aspects cognitifs associ  s

Le cours vise l'acquisition de connaissances relatives aux aspects cognitifs et neurologiques associ  s aux difficult  s d'apprentissage de l'oral de la lecture et de l'  criture. Il vise   galement le d  veloppement de comp  tences li  es    l'adaptation des interventions en classe aupr  s des   l  ves concern  s.

Fondements neurobiologiques de la cognition et manifestations comportementales. Les probl  mes abord  s sont ceux directement reli  s aux probl  mes du langage oral ou   crit ; notamment : troubles de la d  nomination, troubles de recodage phonologique, trouble de la conscience phonologique, troubles mn  siques, troubles du traitement de l'ordre temporel et du traitement visuospatial, trouble de l'attention visuelle, trouble de l'h  misph  re droit, d  ficit de l'attention avec ou sans hyperactivit  . Facteurs de personnalit   associ  s aux troubles. Interventions adapt  es aux caract  ristiques cognitives des   l  ves concern  s.   tat des connaissances dans le domaine et perspectives de recherche.

LIN9010 Syntaxe 2

Ce cours poursuit l'  tude de la th  orie syntaxique. On y   tudiera les d  veloppements th  oriques r  cents pr  sent  s dans divers articles fondamentaux portant sur des constructions syntaxiques vari  es. On examinera   galement les relations entre la syntaxe et les diff  rentes composantes de la grammaire que sont le lexique, la morphologie et la s  mantique. L'accent sera mis sur l'explication en syntaxe, l'argumentation et la justification des analyses syntaxiques.

Pr  alable(s) : LIN8202 Syntaxe 1 ou l'  quivalent

LIN9020 Phonologie 2

Ce cours approfondit les concepts et les techniques d'analyse d  gag  s dans le cours LIN8201, Phonologie 1. L'accent sera mis sur l'argumentation et la justification des th  ories actuelles de phonologie autosegmentale et m  trique.

Pr  alable(s) : LIN8201 Phonologie 1 ou l'  quivalent

LIN9100 Syntaxe 3

Ce s  minaire porte sur l'analyse de probl  mes de pointe en syntaxe. Des analyses r  centes seront discut  es et   valu  es du point de vue de leur ad  quation empirique et de leur contribution th  orique. Les participants seront amen  s    d  velopper un sens critique par rapport aux nouveaux paradigmes.

Pr  alable(s) : LIN9010 Syntaxe 2 ou l'  quivalent

LIN9200 Phonologie 3

Ce s  minaire porte sur les fronti  res de la th  orie phonologique : discussion critique des positions r  centes sur la nature des repr  sentations et des processus phonologiques, le caract  re param  trique de la phonologie.

Pr  alable(s) : LIN9020 Phonologie 2 ou l'  quivalent

LIN9300 Morphologie 2

Ce s  minaire porte sur des analyses r  centes en morphologie et sur l'  valuation de leur capacit   descriptive et explicative. On   tudiera   galement la place de la morphologie dans un mod  le grammatical et son interaction avec les autres composantes de la grammaire.

Pr  alable(s) : LIN8204 Morphologie 1 ou l'  quivalent

LIN9400 S  mantique 2

Ce s  minaire porte sur l'analyse de probl  mes de pointe en s  mantique. Des analyses r  centes seront discut  es et   valu  es du point de vue de leur ad  quation empirique et de leur contribution th  orique. On   tudiera   galement la place de la s  mantique dans un mod  le grammatical et son interaction avec les autres composantes de la grammaire.

Pr  alable(s) : LIN8203 S  mantique 1 ou l'  quivalent

LIN9431 M  thodologie de la recherche en linguistique appliqu  e 2

Le s  minaire vise l'approfondissement des connaissances et comp  tences pertinentes pour la r  alisation de la recherche doctorale de l'  tudiant : m  thodologies exp  rimentale, quasi-exp  rimentale et qualitative, techniques d'observation directe et techniques de collecte de donn  es, techniques d'analyse quantitative et qualitative des donn  es.

Pr  alable(s) : LIN8431 M  thodologie de la recherche en linguistique appliqu  e ou l'  quivalent

LIN9450 Analyse du texte et du discours 2

Ce s  minaire veut permettre une r  flexion sur les principaux enjeux de l'analyse textuelle et de l'analyse du discours. Des probl  mes tels que les suivants seront discut  s : deixis et anaphore ; logique de la conversation et lois du discours ; argumentation et orientation argumentative ; coh  rence temporelle, th  matique et r  f  rentielle ; r  gles de coh  rence. Diff  rentes hypoth  ses sur les processus pragmatiques et cognitifs impliqu  s dans le traitement de l'information seront examin  es.

Pr  alable(s) : LIN8215 Analyse du texte et du discours I ou l'  quivalent

LIN9500 Phon  tique exp  rimentale

Ce s  minaire porte sur les th  ories les plus r  centes en observation, analyse et interpr  tation des donn  es de phon  tique articulaire, acoustique et perceptuelle.   tude des interrelations possibles des th  ories propos  es dans le domaine et des perspectives d'avenir.

LIN9550 Th  ories de l'acquisition linguistique

Ce cours est consacr      l'examen d'hypoth  ses de recherche r  centes concernant l'explication th  orique de l'acquisition linguistique. Le cours peut porter sur l'acquisition d'une langue premi  re ou sur celle d'une langue seconde. Lecture et discussion de travaux de pointe illustrant diverses propositions th  oriques.   valuation de ces propositions d'un point de vue empirique gr  ce    l'examen de donn  es d'acquisition.

LIN9560 Acquisition de la langue premi  re 2

Ce cours est consacr      l'examen d'hypoth  ses de recherche r  centes concernant l'explication th  orique de l'acquisition linguistique d'une langue premi  re. Lecture et discussion de travaux de pointe illustrant diverses propositions th  oriques.   valuation de ces propositions d'un point de vue empirique gr  ce    l'examen de donn  es d'acquisition.

Pr  alable(s) : LIN8213 Acquisition de la langue premi  re ou l'  quivalent

LIN9570 Acquisition des langues secondes 2

Ce cours est consacr      l'examen d'hypoth  ses de recherche r  centes concernant l'explication th  orique de l'acquisition linguistique des langues secondes. Lecture et discussion de travaux de pointe illustrant diverses propositions th  oriques.   valuation de ces propositions d'un point de vue empirique gr  ce    l'examen de donn  es d'acquisition.

Pr  alable(s) : LIN8225 Acquisition des langues secondes ou l'  quivalent

LIN9580 Psycholinguistique 2

Ce cours vise    permettre l'approfondissement des connaissances en psycholinguistique. Un th  me de recherche ou un ensemble de probl  mes dans les

domaines de la compr  hension ou de la production du langage sera identifi   en d  but de trimestre. Il servira de cadre organisateur pour l'  tude de la m  thodologie de recherche centr  e sur ce th  me et permettra de faire le point sur les th  ories les plus r  centes en tenant compte, selon les cas, des contributions sp  cifiques apport  es par des disciplines connexes telles que la linguistique textuelle, les sciences cognitives et la neurolinguistique.

Pr  alable(s) : LIN8211 Psycholinguistique I ou l'  quivalent

LIN9600 Th  ories du changement linguistique

Ce s  minaire traitera de divers ph  nom  nes connus de changement linguistique dans les langues naturelles et des hypoth  ses d'interpr  tation qui en ont   t   propos  es. Il montrera que la th  orie du changement n'est pas ind  pendante de la th  orie de la grammaire. Les domaines servant    la d  monstration - phonologie, morphologie, s  mantique ou syntaxe - seront choisis en fonction des ressources disponibles et des int  r  ts des   tudiants.

LIN9680 Linguistique informatique 2

Le but de ce s  minaire est d'examiner les probl  mes li  s    la repr  sentation de la connaissance linguistique et leur traitement par ordinateur    la lumi  re de d  veloppements r  cents en linguistique informatique. Des mod  les computationnels seront discut  s et   valu  s.

Pr  alable(s) : LIN8212 Linguistique informatique I ou l'  quivalent

LIN9700 Techniques d'analyse

Ce s  minaire porte sur les techniques d'analyse linguistique appliqu  es    une langue donn  e. L'objectif du s  minaire est de rendre les   tudiants aptes      liciter des donn  es aupr  s de locuteurs natifs de la langue choisie et    produire des analyses bas  es sur ces donn  es.

LIN9750 Structure d'une langue au choix

L'objectif de ce s  minaire est de familiariser les   tudiants avec la structure d'une langue ou d'une famille de langues. Cette langue (ou famille) servira de laboratoire pour illustrer et tester des hypoth  ses th  oriques pertinentes.

LIN9780 Grammaires en contact

Le but du s  minaire est d'examiner les ph  nom  nes de contact dans le cadre de la th  orie grammaticale. Le s  minaire abordera des th  mes tels que les suivants : les contraintes sur l'emprunt et la mixit   des codes, l'int  gration des emprunts dans la grammaire, les types de changements produits par le contact, les emprunts comme donn  es dans l'argumentation linguistique, la g  n  se des langues mixtes.

LIN9800 Sociolinguistique 2

L'objectif du s  minaire est d'  valuer l'impact des facteurs linguistiques et sociaux sur la variation linguistique qui se manifeste    divers niveaux de la grammaire. Il s'agira d'  valuer les mod  les propos  s pour rendre compte de la variation linguistique et de faire ressortir la contribution de ces   tudes    la th  orie linguistique g  n  rale. L'accent sera mis sur la phonologie, morphologie, syntaxe ou ph  nom  nes de discours, selon les orientations des recherches en cours.

Pr  alable(s) : LIN8210 Sociolinguistique I ou l'  quivalent

LIN9850 Probl  mes th  oriques et m  thodologiques en sociologie du langage

Ce cours vise    approfondir les concepts de base en sociologie du langage et    les examiner dans une perspective th  orique et m  thodologique, de m  me qu'   sensibiliser les   tudiants aux implications sociolinguistiques de la diversit   linguistique dans diff  rents types de communaut  s linguistiques. On   tudiera quelques th  mes parmi les suivants : la domination et minorisation linguistique ; la diglossie ; le choix de langue et ses cons  quences ; la langue comme

marqueur social ; la norme et ses assises sociales ; de même que l'aménagement linguistique et le changement sociolinguistique planifié.

LIN9950 Séminaire thématique A

Séminaire à contenu variable portant sur les domaines principaux de recherche départementale, ou sur un thème de pointe en linguistique.

LIN9960 Séminaire thématique B

Activité de même type que LIN9950.

LIN9970 Séminaire thématique C

Activité de même type que LIN9950.

LIN9980 Séminaire de synthèse (6 cr.)

Afin de démontrer la capacité pour la recherche nécessaire à la rédaction de la thèse, l'étudiant présentera et produira lors de ce séminaire un travail original, sous forme d'article, dans un des champs de spécialisation du programme. Cette activité se déroule dans le cadre d'un séminaire annuel de recherche et a normalement lieu au cours de la deuxième année de scolarité des étudiants à temps plein. Les modalités de déroulement sont précisées au début de l'activité.

LIN9985 Séminaire de synthèse (9 cr.)

Afin de démontrer la capacité pour la recherche nécessaire à la rédaction de la thèse, l'étudiant présentera et produira lors de ce séminaire un travail original, sous forme d'article, dans un des champs de spécialisation du programme. Cette activité se déroule dans le cadre d'un séminaire annuel de recherche et a normalement lieu au cours de la deuxième année de scolarité des étudiants à temps plein. Les modalités de déroulement sont précisées au début de l'activité.

LIN9990 Atelier de recherche (9 cr.)

Cette activité vise à procurer un encadrement structuré à l'étudiant en rédaction de thèse en lui permettant d'élaborer de façon détaillée la problématique de sa thèse, de faire état des progrès de sa recherche et de rédiger une version préliminaire de l'analyse des résultats obtenus. Cette activité se déroule dans le cadre d'un séminaire annuel de recherche où l'étudiant devra présenter à intervalle régulier sous forme d'exposés oraux ainsi que par écrit les résultats de sa recherche. L'évaluation de cette activité sera effectuée selon la notation succès-échec.

LIN9995 Atelier de recherche (6 cr.)

Cette activité vise à procurer un encadrement structuré à l'étudiant en rédaction de thèse en lui permettant d'élaborer de façon détaillée la problématique de sa thèse, de faire état des progrès de sa recherche et de rédiger une version préliminaire de l'analyse des résultats obtenus. Cette activité se déroule dans le cadre d'un séminaire annuel de recherche où l'étudiant devra présenter à intervalle régulier sous forme d'exposés oraux ainsi que par écrit les résultats de sa recherche. L'évaluation de cette activité sera effectuée selon la notation succès-échec.

LIT7052 Littérature américaine

À partir de la connaissance de l'institution littéraire américaine, étudier les contributions majeures des écrivains américains à la modernité dans la poésie et le roman. Le cours aborde, entre autres, les thèmes suivants : l'autonomie relative de la littérature américaine à travers l'analyse des textes fondamentaux au XIX^e siècle (de Emerson, Irving, Poe, Whitman, James, etc.). La modernité américaine à travers les textes de Stein, Pound, Faulkner, Plath, Jones, Vonnegut, Barth, Pynchon, etc. Une étude des essais, de la poésie et du roman modernes.

LIT7200 Séminaire de méthodologie de la recherche

Ce séminaire vise un double objectif. D'abord, faire état des travaux de recherche actuellement réalisés dans le champ des études littéraires. Ensuite amener l'étudiant à

s'interroger de manière critique sur les conditions et les critères de validité de son discours sur les œuvres ou les problèmes littéraires.

LIT7460 Séminaire de littérature enfantine

Étude des problèmes psychopédagogiques, socioculturels, esthétiques et pratiques liés à la consommation inaltérée des classiques de la littérature enfantine. Étude des classiques de la littérature enfantine et des ouvrages qui y sont consacrés.

LIT8001 Littérature et enseignement (théories et pratiques) (hors programme)

Ce séminaire hors programme constitue une initiation à la problématique de l'enseignement de la littérature. Outre les théories et questions générales, la situation spécifique du Québec, au niveau «collégial», y sera abordée en priorité. Un volet théorique et critique portera sur les concepts fondamentaux, les finalités esthétiques, les enjeux idéologiques, les programmes et les contenus de cours. Le volet pratique du séminaire sera consacré à l'analyse des méthodes pédagogiques, à l'élaboration de stratégies d'enseignement et à une planification de cours. Le séminaire prévoit également des rencontres avec des professeurs de collège. Il exigera des recherches «sur le terrain» et une grande participation de la part des étudiants.

LIT8105 Atelier de création de textes pour enfants

Création par les étudiants de textes individuels et collectifs. Analyse, critique et évaluation des productions.

LIT833X Sociocritique et sociologie de la littérature

Étude des nouvelles démarches d'analyse en sociocritique et en sociologie de la littérature. Marques de l'inscription du social dans le texte. Statut et fonction du texte dans la société. Théorie et analyse des champs et de l'institution littéraire. Discours social et littérature : la question des interférences et des transferts. Problèmes théoriques et méthodologiques des histoires littéraires.

LIT840X Groupe de recherche

Cette activité a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtrise de se former à la recherche universitaire dans un des champs propres au programme d'études littéraires. Cette formation au travail en groupe vise à développer à la fois l'autonomie dans la recherche et la mise en commun des idées et des ressources. Cette activité, rassemblant un ou des professeurs et des étudiants autour d'une problématique déterminée, peut se poursuivre avec continuité sur plusieurs semestres. Les étudiants peuvent participer au groupe de recherche pour une période et une charge de travail équivalant à 3 crédits ou à 6 crédits. La participation attendue est celle d'une contribution significative à la recherche, qui prend la forme de discussions en séminaire, de productions écrites, de collectes de données, ou de tout autre travail qui répond aux objectifs du groupe de recherche. Seront désignés comme groupes de recherche ceux qui auront présenté au comité de programme un plan de travail permettant d'intégrer les étudiants dans une recherche en cours.

LIT844X Littérature populaire et littérature de masse

Étude des diverses formes de la littérature populaire et de la littérature de masse. La littérature populaire : fêtes, satires, carnavalisation comme expressions de la culture populaire. La littérature de masse : romans de série, téléromans, dramatiques, spectacles comme expressions de la culture marchande contemporaine. Statut et fonction du littéraire dans l'une et l'autre culture.

LIT846X Théories de la réception et de la lecture

Étude de l'inscription et de l'anticipation des lectures dans les discours littéraires. Évaluation critique des notions de narrateur, lecteur virtuel, architecteur, etc. Diversité des réceptions : professionnelle et de divertissement, lecture et relecture. Stratégies d'appréhension des textes, activités cognitives des lectures, horizons d'attente.

LIT848X Théories du sujet

Étude des textes littéraires comme produits d'un sujet. Apport des théories psychanalytiques du sujet à la connaissance du texte littéraire. Création et subjectivité. Écriture réparatrice. Étude des langages atypiques et déviants : jeux de mots, lapsus. Écriture et folie. La part de l'inconscient dans le texte : principes et méthodes d'analyse.

LIT849X Théories de l'écriture au féminin

Étude des pratiques littéraires «au féminin». Le sujet femme et l'écriture «sexuée». Apport de la psychanalyse et des études féministes. Réflexion sur la nature de l'écriture au féminin, ses marques, ses traces. Place des femmes dans le champ littéraire. Les critiques féministes : fondements, positions, analyses.

LIT851X Approches du travail créateur

Pratiques d'écriture et théories des discours et des genres littéraires. Chacun des participants produira des textes de fiction ou des essais théoriques qu'il verra à définir et à situer par rapport à d'autres courants ou notions actuellement repérables. Les caractéristiques et le fonctionnement. Production, analyse, réécriture.

LIT8700 Séminaire de projets/création

Ce séminaire vise à procéder avec l'étudiant à un examen critique détaillé des outils de travail à sa disposition en vue de pouvoir déposer un projet de mémoire valable. Il contribuera à aider l'étudiant à se trouver un directeur de mémoire, si ce n'est déjà fait, et à préparer le dépôt de son projet de mémoire. Le séminaire se terminera par une formule d'échange sur l'état de la recherche de chacun.

LIT8810 Séminaire de projets/recherche

Ce séminaire vise à procéder avec l'étudiant à un examen critique détaillé des outils de travail à sa disposition en vue de pouvoir déposer un projet de mémoire valable. Il contribuera à aider l'étudiant à se trouver un directeur de mémoire, si ce n'est déjà fait, et à préparer le dépôt de son projet de mémoire. Le séminaire se terminera par une formule d'échange sur l'état de la recherche de chacun.

LIT8820 Méthodologie et projets/Recherche

Ce séminaire obligatoire présente les exigences méthodologiques liées au mémoire de maîtrise et permet un examen critique des outils de recherche en études littéraires. Il contribue à aider l'étudiant à se trouver un directeur de recherche et à définir son projet de mémoire.

LIT8830 Méthodologie et projets/Création

Ce séminaire obligatoire présente les exigences méthodologiques liées au mémoire de maîtrise et permet un examen critique détaillé des outils de recherche en études littéraires et, plus particulièrement, en création. Il contribue à aider l'étudiant à se trouver un directeur de recherche et à définir son projet de mémoire.

LIT8950 Projet de mémoire

Dépôt du projet de mémoire. Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec.

LIT9001 Séminaire de thèse

Cette activité, axée sur les projets de thèse, vise à favoriser la formulation d'un sujet, d'une problématique et d'un plan de travail précis. Selon la formule de l'atelier, les étudiants

devront faire deux interventions : la première pour soulever des questions théoriques fondamentales à partir d'une première bibliographie critique, la seconde pour présenter un plan de travail. Le séminaire a lieu une fois l'an.

Il a une double fonction : accélérer la mise au point finale de la démarche de recherche exigée par le projet de thèse, l'enrichir de préoccupations plus larges que celles de la spécialisation envisagée. Cet objectif sera favorisé par les échanges entre les participants, par les commentaires et les suggestions du groupe et du professeur.

LIT9002 Examen doctoral

L'examen doit porter à la fois sur les connaissances acquises par l'étudiant au cours de son cheminement dans le programme et sur le sujet de thèse (problématique, méthodologie, corpus). L'examen sera effectué selon les deux modalités suivantes : un travail écrit et une interrogation orale. Le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme, après avoir lu et approuvé l'écrit, constituera un jury de trois personnes, incluant le directeur de thèse, devant lequel l'étudiant soutiendra oralement ses propositions. L'examen doctoral a lieu une fois la scolarité terminée. Il fait l'objet d'une notation succès/échec.

LIT901X Études littéraires contemporaines

Le séminaire est animé par un professeur du département conjointement, dans la mesure du possible, avec un chercheur invité reconnu. Ce séminaire à contenu variable constitue un lieu d'échanges et de discussions dont l'enjeu est l'un ou l'autre des champs de la recherche littéraire contemporaine. Les exposés du professeur et de l'invité alterneront avec les interventions des étudiants.

LIT902X Groupe de recherche

Cette activité a pour objectif de permettre aux étudiants de doctorat de se former à la recherche universitaire dans un ou plusieurs des champs propres au programme d'études littéraires. Cette formation au travail en groupe vise à développer à la fois l'autonomie dans la recherche et la mise en commun des idées et des ressources. Cette activité, rassemblant un ou des professeurs et des étudiants autour d'une problématique déterminée, peut se poursuivre avec continuité sur plusieurs semestres. Les étudiants doivent participer au groupe de recherche pour une période et une charge de travail équivalent à 3 crédits ou à 6 crédits. La participation attendue est celle d'une contribution significative à la recherche, qui prend la forme de discussions en séminaire, de productions écrites, de collectes de données, ou tout autre travail qui répond aux objectifs du groupe de recherche. Seront désignés comme groupes de recherche ceux qui auront présenté au comité de programme un plan de travail permettant d'intégrer les étudiants dans une recherche en cours.

LIT903X Édition critique et génétique littéraire

À partir de documents d'archives et d'exemple empruntés aux littératures française et québécoise, ce séminaire vise à initier les étudiants aux théories et méthodes propres à l'édition critique et à la génétique littéraire. L'édition critique se propose d'établir un texte sûr et autorisé qu'elle dote d'un appareil critique plus ou moins substantiel. La génétique déplace le regard de la critique du texte vers l'avant-texte. En accédant à l'atelier de l'écrivain, elle s'attache à saisir le texte in actu afin de dégager une poétique de l'invention.

LIT904X Histoire littéraire et sociocritique

Approfondissement des travaux les plus importants dans les domaines de la sociocritique, de la sociologie de la littérature et de l'histoire littéraire.

LIT905X Textes et psychanalyse

Étude de textes en rapport avec les questions soulevées par la psychanalyse : celle du sujet, de la signature, du désir, de la culture, du pulsionnel, du corps et de la parole. Logique de l'inconscient et statut de l'énonciation.

LIT906X Théorie de l'écriture au féminin

Analyse approfondie d'une problématique théorique liée à l'écriture au féminin. Réflexion sur l'écriture littéraire et ses rapports avec l'identité sexuée. Articulation entre la théorie littéraire et la pratique de la lecture.

LIT907X Théorie littéraire

Ce séminaire à contenu variable constitue un lieu d'échanges et de discussions dans l'un ou l'autre des champs de la recherche littéraire contemporaine.

LIT930X Sémiotique et histoire des formes littéraires

Étude de la structure et de l'évolution des formes littéraires à partir des théories du signe. Nature et fonction du texte poétique dans les discours littéraires. Discours narratif et théorie du récit. Énonciation et théories du discours.

MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

Ce cours vise à initier à une démarche de recherche et à lire de manière critique des rapports de recherche en termes d'élément de validité.

Diverses conceptions de la science et de la méthodologie scientifique. Les aspects épistémologiques ainsi que les aspects éthiques de la recherche et de l'intervention à des fins de recherche. Les concepts de modèles, théories, postulats, hypothèses. Types généraux de recherche ; nature et application de la recherche en éducation et en formation. Recherche disciplinaire et interdisciplinaire. Survol des approches hypothético-déductive et exploratoire ou interprétative, et mixtes. Problématique et questions de recherche ; nature et structure d'un cadre conceptuel et théorique ; formulation des objectifs ou des hypothèses. Définition et contrôle de variables. Validité interne et externe. Biais dans le processus de recherche et obstacles à la validité de la recherche.

MAE7020 Collecte et traitement de données quantitatives en éducation

Ce cours vise à déterminer les techniques d'analyses appropriées pour des devis et des instruments de recherche et à apporter un jugement critique sur des rapports de recherche utilisant des données quantitatives, en termes de validité méthodologique. Il comprend une part importante d'activités en laboratoire de microinformatique assurant l'initiation à l'utilisation de logiciels de traitement statistique (dont SPSS) et de travaux pratiques utilisant de tels logiciels pour la description de données et l'inférence statistique simple. Postulats, fondements, utilisations et limites de l'approche hypothético-déductive et nomothétique en éducation et en formation. Critères de scientificité de ce paradigme. Types de recherche et facteurs contrôlés par les devis ou plans de recherche : expérimentaux, quasi-expérimentaux, «ex post facto», études comparatives, sérielles, corrélationnelles. Type d'échantillons et techniques d'échantillonnage. Nature, fonctions, validité et limites des techniques de collecte de données : questionnaires, tests, échelles, grilles, listes. Variables et descriptions statistiques. Analyses non paramétriques et paramétriques. Bases, concepts et nature de l'inférence statistique : modèles probabilistes, tests d'hypothèse statistique, seuil de signification. Ce cours se donne en laboratoire de microinformatique avec encadrement. En outre, les travaux pratiques requièrent 45 heures d'utilisation du SPSS, soit encadrées en laboratoire, soit, si cela est possible et disponible, au domicile de l'étudiant via Internet ou autrement.

Préalable(s) : MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

MAE7030 Collecte et traitement de données qualitatives en éducation

Ce cours vise à déterminer les types, méthodes et techniques de la recherche appropriée pour une question donnée de recherche et à porter un jugement critique sur des rapports de recherche utilisant des données

qualitatives, en termes de validité méthodologique. Il comprend une part d'activités en laboratoire de microinformatique assurant l'initiation à l'utilisation de logiciels pour l'analyse de contenus, le regroupement et le traitement de données de catégories.

Postulats, fondements, utilisations et limites de l'approche empirico-inductive ou interprétative de la recherche en éducation et en formation. Critères de scientificité des modèles inductifs et interprétatifs. Transférabilité et fiabilité des recherches se situant dans ce paradigme.

Types de recherche : théorique, ethnographique, action, clinique, étude de cas. Types, techniques et saturation de l'échantillonnage. Nature, fonctions, validité et limites des techniques de collecte de données : entrevues individuelles et de groupe, histoire de cas, récit de vie, observation et observation participante.

Types d'analyses des données qualitatives : de contenu, de discours et argumentatives. Catégorisation et codification. Validation du processus, triangulation et généralisation. Difficultés de présentation des résultats de ce type de recherche.

Préalable(s) : MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

MAE7040 Transformations de données qualitatives en éducation

Discussions, échanges et exercices pratiques de transformations de données qualitatives qui possèdent les étudiants inscrits. Analyse et catégorisations en utilisant des supports micro-informatiques appropriés.

Préalable(s) : MAE7030 Collecte et traitement de données qualitatives en éducation

MAE7050 Séminaire thématique en méthodes observationnelles de recherche

Ce séminaire a pour but de sensibiliser l'étudiant aux problèmes méthodologiques de la démarche d'observation scientifique dans les recherches en éducation. Il a notamment pour objectifs de lui permettre de caractériser les méthodes d'observation comme instruments d'investigation en recherche ; de faire une mise à jour et une réflexion critique des connaissances sur leurs utilisations dans des investigations de la situation éducative ; d'apporter des solutions méthodologiques à l'étude des problèmes en milieu éducatif.

Exposés, lectures, communications et échanges sur des thèmes déterminés selon les intérêts des étudiants inscrits, choisis normalement parmi les suivants ; l'observation dans les recherches interdisciplinaires ; cadre méthodologique et types d'observation : expérimentale, écologique, éthologique, participante. La prise de données d'observation : systèmes et techniques, validation et caractéristiques métrologiques de l'instrumentation. L'analyse de données : classique, descriptive, séquentielle. L'analyse critique de recherches observationnelles portant sur l'un des objets suivants : action motrice, communication, situation sociale, situation éducative, action pédagogique, apprentissage.

Préalable(s) : MAE7030 Collecte et traitement de données qualitatives en éducation

MAE7378 Séminaire de lecture

Le séminaire de lecture veut permettre à chaque étudiant de réaliser un programme élaboré de lecture qui soit en rapport avec son projet de recherche en cours d'élaboration. Ce programme de lecture comprend généralement quatre phases, une phase de recherches bibliographiques, une phase d'analyse de documents, une phase de discussion de cette analyse avec le professeur et les pairs et la rédaction d'un rapport.

Ce rapport doit premièrement faire le point sur l'état de la question, deuxièmement faire ressortir le nouvel éclairage du problème à l'étude, et enfin dégager les applications concrètes en précisant quelles améliorations pourraient être introduites suite aux informations obtenues.

MAE7960 La supervision pédagogique en contexte scolaire

Exploration de la nature de la supervision en milieu scolaire. Rôles respectifs des différents intervenants. Études sur la triade. Exploration de divers modèles de supervision. Avantages et limites de chacun. Stratégies d'encadrement de stagiaires. Applications de cycles complets de supervision à partir de chacun des modèles explorés dans différents contextes d'application.

MAE7961 Le développement professionnel des stagiaires en formation des enseignants

La phénoménologie du stagiaire. Processus de socialisation des enseignants. Exploration des difficultés particulières à chacune des étapes de maturation professionnelle. Développement des aptitudes à l'observation. Outils d'observation. Méthode de la vidéoscopie. Développement d'attitudes favorisant la relation d'aide et modalités de feedback constructif. Résolution de conflits. Applications à des situations concrètes.

MAE7962 Supervision pédagogique et pratique réflexive

Exploration des cadres de référence personnels des étudiants en matière de valeurs éducatives par rapport aux valeurs prônées par différents courants psychopédagogiques contemporains. La pratique réflexive : étude des concepts, recherches et applications en éducation. Développement de l'habileté à réfléchir sur son action à partir de l'analyse de son propre comportement pédagogique. Expérimentation d'interventions favorisant la pensée réflexive auprès de stagiaires.

MAE8010 Atelier de recherche (1 cr.)

Cette activité de groupe est normalement suivie au premier trimestre ; elle a pour objectifs d'initier l'étudiant à la démarche d'élaboration d'un projet de recherche et à certains outils préparatoires : inventaire des champs de spécialisation, des ressources professorales et documentaires en éducation (initiation à BADADUQ, aux bases de données, Internet...) ; organisation et règles de présentation d'un projet et d'un rapport de recherche ; choix d'un sujet et d'un directeur de recherche ; principes déontologiques régissant toute recherche en sciences humaines. Cet atelier est noté : succès/échec.

MAE8020 Séminaire de projet de recherche (2 cr.)

Le séminaire a pour fonction de faciliter l'encadrement et la dynamique de recherche de l'étudiant ; il vise à l'aider à définir sa problématique de recherche, préciser ses objectifs, faire une ébauche de son cadre théorique, structurer sa démarche et rédiger son projet de recherche.

Ce séminaire est dirigé par un professeur-coordonnateur et regroupe de 6 à 8 étudiants. Pour s'inscrire à cette activité, il faut avoir officiellement choisi son directeur de recherche, inscrit son sujet, obtenu l'autorisation écrite de son directeur et complété toutes les autres activités du tronc commun.

Tout étudiant inscrit à ce séminaire est tenu de produire d'abord un texte écrit de son projet qu'il distribue aux membres du jury qui lui est assigné par le SCAE. Ce jury est composé d'au moins quatre professeurs incluant son directeur et le coordonnateur du séminaire. Dans un second temps, l'étudiant fait une présentation orale de son projet devant son jury et ses pairs.

L'évaluation de l'activité porte sur les éléments du projet écrit et de la présentation orale. Tous les étudiants inscrits à cette activité sont tenus d'assister à l'exposé d'au moins deux de leurs pairs. Le coordonnateur organise les rencontres préparatoires, fixe les dates de présentation orale, les préside et fait la synthèse des commentaires, suggestions et évaluations. Les exigences de ce séminaire sont décrites dans un guide rédigé à l'intention des étudiants.

Remarque : pour s'inscrire à cette activité, il faut avoir réussi tous les cours du tronc commun et l'atelier de recherche.

MAE8100 Séminaire de projet d'intervention (6 cr.)

Ce séminaire a pour fonction de faciliter l'encadrement et la réflexion de l'étudiant par rapport au projet d'intervention qu'il désire entreprendre, en l'initiant aux méthodes de la recherche appliquée. Plus spécifiquement, l'étudiant doit identifier et définir un problème ou un besoin relatif à sa pratique professionnelle, préciser ses objectifs, faire les liens avec les connaissances reliées à sa problématique, structurer sa démarche et rédiger le plan de son intervention.

Ce projet peut porter soit sur l'élaboration et l'expérimentation d'une stratégie d'intervention, soit sur la conception et la mise à l'essai d'outils pédagogiques ou d'instruments d'évaluation. On y privilégie des approches favorisant l'objectivation de sa pratique.

Le séminaire se déroule normalement sur une année et est coordonné par un professeur. Les rencontres avec les étudiants sont collectives ou individuelles. Tout étudiant inscrit à ce séminaire est tenu de présenter un exposé oral, de produire un texte écrit, de choisir un directeur intéressé à superviser son intervention et d'inscrire officiellement ce choix.

L'évaluation porte sur des éléments de la présentation orale et du projet écrit et est assumée par le professeur responsable du séminaire.

Le séminaire est une activité qui a habituellement lieu en deuxième année de scolarité et, pour s'y inscrire, l'étudiant doit avoir obtenu au moins neuf crédits de sa scolarité. Les exigences de ce séminaire sont décrites dans un guide rédigé à l'intention des étudiants.

MAE8110 Intervention pédagogique (6 cr.)

Cette activité a comme objectif de permettre à l'étudiant de réaliser un projet d'intervention pédagogique dans son milieu de travail.

Cette intervention est faite sous la supervision immédiate de son tuteur. Le tuteur est un professeur régulier enseignant dans le programme. L'étudiant est responsable d'identifier un professeur à agir comme tuteur.

Cette intervention donne lieu à un premier rapport écrit. Dans ce rapport, l'étudiant rend compte des activités qu'il a eues en cours, identifie les difficultés rencontrées et en fait un bilan. C'est son tuteur qui évalue ce rapport lui permettant ainsi de préparer son rapport d'activité.

Cette intervention est normalement réalisée sur une période de deux trimestres consécutifs.

MAE8111 Intervention pédagogique (5 cr.)

Cette activité a comme objectif de permettre à l'étudiant de réaliser un projet d'intervention pédagogique dans son milieu de travail.

Cette intervention est faite sous la supervision immédiate de son tuteur. Le tuteur est un professeur régulier enseignant dans le programme. L'étudiant est responsable d'identifier un professeur à agir comme tuteur.

Cette intervention donne lieu à un premier rapport écrit. Dans ce rapport, l'étudiant rend compte des activités qu'il a eues en cours, identifie les difficultés rencontrées et en fait un bilan. C'est son tuteur qui évalue ce rapport lui permettant ainsi de préparer son rapport d'activité.

Cette intervention est normalement réalisée sur une période de deux trimestres consécutifs.

MAE8115 Travail dirigé

Le travail dirigé consiste, à cette étape finale du DESS en intervention pédagogique, à faire la synthèse des interventions réalisées dans une perspective de réflexion critique propre au praticien réflexif. Ce travail, dirigé par un professeur-tuteur, devra comporter un compte-rendu complet de la démarche, de ses étapes, des réflexions émergentes et des questionnements, ainsi que des actions prévues ultérieurement dans le cas du choix de l'étudiant de continuer à la maîtrise. L'objectif visé n'est pas ici la diffusion de la réalisation mais plutôt la clôture d'une première étape dans une démarche qui pourrait être répétée, avec des améliorations, dans une seconde étape, un peu comme en recherche-action.

MAE8120 Rapport d'activités (6 cr.)

Le rapport d'activités peut prendre différentes formes : document audiovisuel ou informatisé accompagné d'un guide écrit, texte destiné à être soumis pour publication dans une revue clairement identifiée, ou communication orale dans un colloque ou congrès explicitement identifié ou dans le cadre d'autres activités universitaires.

Le but étant de permettre à l'étudiant de faire la synthèse de ses apprentissages et de diffuser les résultats de son intervention, les réflexions suscitées et les retombées possibles.

Ce rapport d'activités, déposé à la direction du programme avec l'approbation du tuteur, est évalué par un comité formé d'au moins trois professeurs dont le tuteur et, normalement, le professeur responsable du séminaire de projet d'intervention suivi par l'étudiant.

Condition d'accès : Pour s'inscrire à cette activité, l'étudiant doit avoir complété sa scolarité.

MAE8490 Stage d'insertion professionnelle en enseignement post-secondaire

Ce cours pratique s'adresse aux personnes sans expérience et qui aspirent à enseigner au cégep ou à l'université. Le stage vise d'abord à familiariser l'étudiant avec le milieu, la clientèle, l'enseignement et l'encadrement, et ensuite, à l'amener à mieux connaître son potentiel professionnel. Une démarche progressive dans le stage est proposée et la pratique réflexive est privilégiée dans le cadre des travaux rattachés au stage. Ce cours-stage comprend un minimum de 45 heures d'insertion dans un établissement reconnu d'enseignement post-secondaire, en formule de jumelage avec un enseignant de la même spécialisation, ainsi que 4 rencontres de trois heures en supervision de groupe et 3 rencontres individuelles d'une heure avec le professeur responsable. Le stage est offert à l'automne et à l'hiver.

Condition d'accès : Avoir réussi trois cours (9 crédits) du programme.

Préalable(s) : DID7600 Stratégies d'enseignement au collège et à l'université ; DID7690 Les étudiantes, les étudiants et l'apprentissage au post-secondaire ; un troisième cours du programme au choix de l'étudiant.

MAE8500 Séminaire spécial en éducation

Ce séminaire a comme objectif de permettre à des professeurs invités de faire profiter nos étudiants des recherches concrètes qu'ils conduisent. Le contenu de ce séminaire correspond donc à la recherche actuelle de cette personne. À titre exceptionnel et pour une recherche d'un très haut intérêt qui ne pourrait trouver place à l'intérieur de la banque de séminaire de la maîtrise en éducation, un professeur du département pourrait donner ce séminaire.

MAT7000 Théorie des catégories

Catégories. Foncteurs. Transformations naturelles. Limites et foncteurs adjoints. Monades, catégories algébriques. Préfaisceaux et faisceaux. Topos. 2-catégories.

MAT7010 Analyse fonctionnelle et harmonique

Définition et propriétés élémentaires des espaces de Banach et de Hilbert. Applications linéaires bornées. Théorème de Hahn-Banach. Théorème de Banach-Steinhaus. Convexités. Opérateurs compacts. Algèbre de Banach. Théorie de Gelfand. Analyse harmonique sur les groupes commutatifs localement compacts.

MAT7020 Théorie des nombres

Aspects algébriques : corps finis, équations sur un corps fini, théorème de Chevalley-Waring, loi de réciprocité quadratique. Entiers p-adiques, nombres p-adiques. Symbole de Hilbert. Formes quadratiques, formes quadratiques entières, sommes de 2, 3 ou 4 carrés. Aspects analytiques : factorisation, suites de Farey, approximation des irrationnels par des rationnels, fonctions arithmétiques, théorème de Minkowski, théorie des nombres premiers, théorème de Dirichlet sur les nombres

premiers en progression arithmétique, la fonction zeta de Riemann et ses liaisons avec le raffinement du théorème sur la distribution des nombres premiers. Formes modulaires. Ensembles diophantiens, théorème de Matiyasevic.

MAT7030 Topologie générale

Définitions fondamentales. Filtrés et suites généralisées. Applications continues. Axiomes de séparation. Espaces compacts. Méthodes de définition d'une topologie. Connexion. Espaces produits. Structures uniformes. Espaces métriques. Théorème de Baire.

MAT7032 Topologie algébrique I

Groupe fondamental. Théorie des revêtements. Groupes d'homotopie de dimensions supérieures. Homologie singulière relative, homologie simpliciale, théorème d'approximation simpliciale. Relation entre le groupe fondamental et le premier groupe d'homologie. Théorème d'excision. Suite exacte de Mayer-Vietoris. Homologie des sphères, degré des applications entre sphères, applications. Théorème de Jordan-Brouwer. Complexes C.W. et discussion des théorèmes de base de la théorie de l'homotopie : théorème de Whitehead, théorème de Hurewicz. Homologie cellulaire, caractéristique d'Euler. Le théorème de point fixe de Lefschetz.

MAT7050 Indécidabilité, langages et automates

Notions générales sur les fonctions récursives. Méthode générale de démonstration de l'indécidabilité des théories. Automates, machines séquentielles.

MAT7060 Programmation dynamique

Généralités, principes d'optimalité. Processus à horizon borné, équation récurrente, sensibilité de la solution. Processus à horizon fini mais non fixé à priori, résolution pratique de l'équation d'optimalité. Principe continu d'optimalité, application aux jeux différentiels. Processus discret aléatoire. Filtrage et prédiction.

MAT7070 Mesure et probabilités

Tribus et variables aléatoires. Théorie de l'intégration : théorème de Lebesgue, espace L_p , théorème de Fubini. Construction de mesures, mesure de Radon. Indépendance. Conditionnement.

MAT7081 Inférence statistique I

Espérance conditionnelle. Prédiction. Modèles statistiques, familles exponentielles, exhaustivité. Méthodes d'estimation : maximum de vraisemblance, moindres carrés etc. Optimalité : estimateurs sans biais à variance minimum, inégalité de l'information. Propriétés asymptotiques des estimateurs. Intervalles de confiance et précision. Éléments de base de la théorie des tests. Probabilité critique, puissance en relation avec la taille d'échantillon. Relation entre tests et intervalles de confiance. Tests pour des données discrètes.

MAT7100 Théorie des anneaux

Généralités sur les anneaux : idéaux et homomorphismes, somme sous-directe. Anneaux et modules. Radical premier. Théorème de Wedderburn-Artin. Radical de Jacobson.

MAT7113 Surfaces de Riemann

Généralités : définitions et exemples de surfaces de Riemann. Les applications holomorphes et méromorphes, leurs propriétés fondamentales. Topologie (classification des surfaces, cohomologie de Čech). Théorie algébrique : faisceaux et cohomologie. Fibrés et formes différentielles. Résolution fine d'un faisceau, théorèmes de De Rham et Dolbeault. Théorèmes de finitude. Diviseurs et fibrés en droites. Théorème de Riemann-Roch. Dualité de Serre. Théorème de Abel-Jacobi. Théorie géométrique : théorème d'uniformisation. Classification des courbes elliptiques (surfaces de Riemann de genre 1). Métrique de Poincaré et surfaces hyperboliques. Notions de théorie de Teichmüller.

MAT7120 Séminaire en didactique des mathématiques

Ce cours permettra aux nouveaux venus à la maîtrise de se familiariser avec le milieu de la recherche en didactique des mathématiques et ses diverses problématiques, d'être en contact avec des chercheurs de l'UQAM et d'ailleurs ainsi qu'avec les étudiants en rédaction de mémoires ou projets. (Le cours se déroulera pendant la première année d'études à la maîtrise selon un horaire qui tiendra compte des disponibilités des invités, des chercheurs et du groupe d'étudiants.)

MAT7131 Géométrie

Présentation, dans une perspective historique, des grandes idées en géométrie ; développement de certains thèmes particulièrement marquants dans la géométrie scolaire (par exemple : géométrie comme modèle de la réalité vs géométrie comme système axiomatique ; géométries euclidiennes, analytiques, projectives, géométries non euclidiennes, groupes de transformations, etc.).

MAT7150 Théorie des modèles

Ce cours est une introduction à la théorie des modèles classique. Complétude et compacité de la logique du premier ordre. Équivalence élémentaire. Extensions élémentaires et théorèmes de Lowenheim-Skolem. Diagrammes. Théories modèle-complètes. Espaces de types. Théorème d'omission des types. Théories oméga-catégoriques. Théorèmes de préservation. Définissabilité. Ultraproduits. Structures saturées. Théorème de catégoricité de Morley.

MAT7160 Théorie des jeux et des jeux différentiels

Généralités. Stratégies pures, conditions d'existence. Stratégies mixtes, théorème de Von Neumann. Détermination des stratégies optimales. Application à quelques problèmes économiques et militaires. Jeux définis sur un espace continu de variables d'état. Définition des jeux différentiels. Approche par calcul variationnel classique. Principe du point selle. Théorie de Pontryagin. Jeux différentiels à information imparfaite : état actuel de la question. Applications.

MAT7170 Théorie de la fiabilité

Étude des lois de probabilités les plus utiles en théorie de la fiabilité. Étude des structures cohérentes et de leur fiabilité. Familles de distributions de vie basées sur les cycles de vieillissement ; distribution limite de durées de vie des systèmes cohérents.

MAT7181 Inférence statistique II

Optimalité en théorie des tests : lemme de Neyman-Pearson, tests uniformément les plus puissants et sans biais. Test du rapport de vraisemblance. Propriétés asymptotiques des tests. Modèles non paramétriques. Tests de rang pour un et deux échantillons. Estimation robuste. Test de Kolmogorov-Smirnov. Bases de la théorie de la décision : procédures Bayes et minimax. admissibilité.

MAT7185 Séminaire de mathématiques

Ce cours à contenu variable répondra aux besoins mathématiques des étudiants. En particulier, il pourra chercher à répondre aux besoins qui se manifestent par l'ajout de certains contenus mathématiques au sein des programmes d'études (par exemple, graphes, probabilités, statistiques). Il permettra également de revoir certains contenus mathématiques dans une vision plus large.

MAT7191 Didactique du calcul différentiel et intégral

Finalités de l'enseignement du calcul différentiel et intégral, recherche d'un nouvel équilibre entre le discret et le continu, et impact des nouvelles technologies. Évolution des programmes au Québec et ailleurs. Diverses approches en fonction des clientèles : choix du niveau de rigueur et de compétence technique ; utilisation de l'histoire, de l'informatique, des modèles mathématiques ; approches alternatives.

MAT7192 Didactique des probabilités et statistiques

Ce cours abordera les difficultés d'apprentissage et les modalités d'organisation d'activités d'apprentissage par rapport aux thèmes suivants : conceptions erronées, pensée déterministe vs pensée probabiliste, aspects numériques et graphiques dans les raisonnements probabilistes et statistiques, concept de population et ses caractéristiques, variable aléatoire vs variable mathématique, des statistiques descriptives aux statistiques inférentielles, simulations, jeux et modèles. Ces thèmes mettront en évidence la nature et le rôle des obstacles dans le développement du raisonnement probabiliste et statistique.

MAT7193 Didactique de la géométrie

Étude de travaux de recherche portant sur l'annotation de preuves en géométrie (points de vue mathématiques, épistémologiques et didactiques) ; théories du développement des concepts géométriques du point de vue d'un apprenant (Piaget, Van Hiele...) ; opérations intellectuelles impliquées dans le développement de compétences spatiales et géométriques ; utilisation de logiciels pour l'apprentissage de concepts géométriques.

MAT7194 Didactique de l'algèbre

Étude de différentes perspectives de recherche portant sur l'apprentissage et l'enseignement de l'algèbre à l'école et sur le développement de la pensée algébrique ; analyse du développement du symbolisme algébrique dans cet apprentissage ; apport et rôle de la technologie dans l'enseignement de l'algèbre.

MAT7195 Problématique et cadres conceptuels en didactique des mathématiques

Ce cours est axé sur des lectures et vise à conduire l'étudiant à une certaine maîtrise critique d'un éventail de théories et concepts clés servant d'assise aux travaux actuels de recherche en didactique des mathématiques, tels le constructivisme et socioconstructivisme, l'épistémologie génétique, les théories socioculturelles, la théorie des situations didactiques, la théorie des champs conceptuels, la dialectique processus-objet, les concepts d'obstacle, de compréhension, de représentation.

MAT7196 Atelier d'observation de phénomènes didactiques

Le cours consiste à planifier et à réaliser des collectes de données en lien avec l'enseignement des mathématiques permettant d'identifier, de décrire et d'analyser des phénomènes didactiques. La démarche s'appuiera sur les intérêts et expériences des étudiants tout en assurant de couvrir un territoire suffisamment large. Les données recueillies pourront provenir de comportements individuels d'élèves en situation de classe, de tests administrés collectivement, de manuels scolaires, de programmes.

MAT7200 Algèbre homologique

Modules ; suites exactes ; complexes de chaînes homologie d'un complexe de chaînes ; homologie simpliciale et singulière ; cohomologie ; formule des coefficients universels ; foncteurs Tor et Ext ; formule de Künneth ; anneau de cohomologie singulière.

MAT7213 Équations aux dérivées partielles

Équations elliptiques et paraboliques. Équations de Kolmogorov, directe et rétrograde. Noyau de la chaleur. Conditions initiales et aux frontières. Fonctions harmoniques et sous-harmoniques. Problème de Dirichlet. Solutions probabilistes. Formule de Feynman-Kac. Principe du maximum. Stabilité. Méthode de séparation des variables. Décomposition spectrale d'un opérateur elliptique. Méthode des différences finies.

MAT7222 Histoire des mathématiques

Rappel général de l'histoire des mathématiques. Choix de périodes, de thèmes, de sujets ou d'auteurs. Développement selon les orientations suivantes avec des pondérations variables : Liens avec l'enseignement des mathématiques. Étude d'un ou de plusieurs essais d'intégration de l'histoire des mathématiques à l'enseignement de concepts mathématiques ; Étude des rapports entre l'histoire des mathématiques et l'épistémologie des mathématiques ; Point de vue strictement mathématique.

MAT7281 Sondages

Optimalité des stratégies d'échantillonnage ; échantillonnage avec probabilités inégales ; estimateurs d'Horvitz-Thompson et estimateur de Yates et Grundy. Échantillonnage double ; application à l'échantillonnage stratifié.

MAT7291 Activité didactique dans l'enseignement des mathématiques

Exploration d'un thème mathématique dont l'enseignement se reporte sur plusieurs niveaux scolaires. Étude de documents reliés au thème par les aspects historiques, mathématiques, psychologiques, pédagogiques, épistémologiques, etc. Examen de matériel déjà expérimenté. Incidence des théories de l'apprentissage. Stratégie d'enseignement et production de matériel relié au thème.

MAT7322 Activités de construction et d'exploration de concepts mathématiques à l'aide de l'ordinateur

Étude du rôle des activités de construction et d'exploration dans l'apprentissage et l'enseignement des mathématiques. Exploration et analyse d'activités utilisant l'ordinateur. Conception et expérimentation d'une activité à partir de logiciels existants.

MAT7332 Didactique de la géométrie et de la mesure

Analyse de concepts en géométrie et mesure au primaire sous différents aspects psychologiques, mathématiques et pédagogiques. Analyse des objectifs de l'enseignement de la géométrie et de la mesure. Initiation à l'espace compte tenu du développement psychologique de l'enfant. Analyse des habiletés et des processus mentaux mis en jeu dans l'apprentissage de concepts métriques et géométriques par l'enfant. Étude des conceptions correctes et erronées développées par les enfants dans l'apprentissage. Expérimentation de situations diagnostiques ou d'activités d'apprentissage s'inspirant de travaux didactiques de la géométrie et mesure.

MAT7352 Combinatoire I

Revue des fonctions élémentaires de dénombrement, ensembles pondérés, démonstrations bijectives et involutives, q-analogues. Séries génératrices ordinaires, partages d'entiers, q-séries, nombres de Fibonacci généralisés, séries rationnelles, nombres entiers. Séries génératrices exponentielles, théorie des espèces de structures, structures de données définies par des équations fonctionnelles, formule d'inversion de Lagrange, espèces pondérées, application aux polynômes orthogonaux. Théorie de Polya-Joyal, séries indicatrices, théorèmes de composition, application au dénombrement de types de graphes et d'arbres. Inversion de Möbius dans les ensembles partiellement ordonnés et dans les monoïdes et catégories de Möbius, monoïdes partiellement commutatifs, empilement de cycles, application aux identités matricielles.

MAT7381 Modèles de régression

Théorie des modèles linéaires généraux. Théorie des modèles linéaires généralisés. Régression logistique. Modèles log-linéaires.

MAT7400 Représentation des groupes

Représentations linéaires des groupes finis. Sous-représentations, théorème de Maschke ; représentations irréductibles. Théorie des caractères. Décomposition en composantes isotypiques. Produits tensoriels ; représentation induites. Représentations linéaires des groupes compacts. Exemples : groupes cycliques, diédraux, symétriques : tores, groupes de rotations.

MAT7410 Groupes et algèbres de Lie

Définitions, exemples et propriétés de base des groupes et algèbres de Lie. Classification et structure des algèbres de Lie semi-simples. Décomposition de Cartan : algèbres de Lie réelles. Formule des caractères de Weyl. Représentations orthogonales et symplectiques.

MAT7420 Calcul stochastique appliqué

Introduction aux équations différentielles stochastiques. Solutions numériques. Mouvement brownien. Processus d'Ornstein-Uhlenbeck. Formule de Feynman-Kac. Arbitrage, équation de Black-Scholes. Applications aux problèmes financiers.

MAT7431 Géométrie et combinatoire

Géométries finies : treillis géométriques. Ensembles partiellement ordonnés, extensions linéaires ; complexes simpliciaux associés. Propriétés de Sperner ; théorèmes de Dilworth et de Greene. Aspects combinatoires de la topologie algébrique. Configurations combinatoires ; applications aux statistiques.

MAT7441 Algorithmes en combinatoire

Représentation informatisée des structures combinatoires (permutations, partitions, compositions, etc.). Génération exhaustive et aléatoire de ces structures. Algorithme de Robinson-Schensted. Arbres binaires de recherche ; structures de données. Algorithmes sur les graphes : calcul de polynômes associés aux graphes. Algorithmes de coloration et de planarité. Préalable(s) : MAT7352 Combinatoire I

MAT7460 Théorie de la commande optimale

Revue des méthodes d'optimisation paramétrique. Systèmes différentiels commandés et leurs stabilité ; application de la méthode directe de Lyapunov. Notions de commandabilité et d'observabilité ; théorie du contrôle spectral. Optimisation dynamique, formalisation hamiltonienne. Principe du maximum. Méthode de programmation dynamique. Applications : problèmes isopérimétriques, problèmes de la mécanique non linéaire, de la stabilisation optimale, problème en temps minimal et à énergie minimale. Conditions suffisantes de la variation seconde. Variations faibles et fortes, la condition de Weierstrass. Solutions singulières. Méthodes numériques.

MAT7520 Théorie du contrôle appliquée

Revue des différentes méthodes d'optimisation, de contrôle et leur implantation numérique. Théorie de la décision. Application aux problèmes financiers.

MAT7560 Optimisation combinatoire

Révision de l'algorithme du simplexe et de la théorie de la dualité. Problèmes classiques de l'optimisation combinatoire : flot maximum, couplage maximal, arbre minimal dans un graphe ; problème du voyageur de commerce. Programmation linéaire en nombres entiers. Étude de la complexité des algorithmes introduits.

MAT7600 Algèbre

Lemme de Zorn. Catégories et foncteurs : notions et exemples de base : catégories de structures mathématiques, monoïde, catégorie des ensembles ; section, rétraction, exemples géométriques et algébriques. Foncteurs et transformations naturelles : exemples de base, catégories de foncteurs. Équivalence de catégories : exemples de base. Modules. Théorèmes

d'homomorphisme et d'isomorphisme. Sommes et produits directs, modules libres. Modules de type fini sur un anneau principal et applications aux formes canoniques des matrices. Modules noëthériens et artiniens : exemples et propriétés de base. Modules indécomposables, théorème de Krull-Schmidt. Anneaux et polynômes : nilradical et localisation ; élimination classique, ensembles algébriques, théorème des zéros de Hilbert. Théorie des corps : groupe de Galois, résolution par radicaux ; indépendance algébrique, degré de transcendance, dimension des ensembles algébriques irréductibles ; corps ordonnables, 17^e problème de Hilbert.

MAT7610 Analyse

Espaces métriques. Espaces de Banach : définition ; exemples ($\mathbb{R}^n$, $C^0(0, 1)$...) ; applications linéaires continues. Calcul différentiel : dérivabilité ; inversion locale ; dérivée seconde, extremums ; dérivée d'ordre supérieur ; formule de Taylor. Sous-variétés : définition ; exemples ; extremum d'une fonction sur une sous-variété. Tribu de parties d'un ensemble. Mesures positives. Fonctions intégrables. Théorèmes de convergence. Théorème de convergence dominée ; applications. Espaces L^p . Théorème de Radon-Nikodym. Théorème de Fubini. Changement de variable. Théorème de Riesz. Espaces de Hilbert séparables : base hilbertienne, existence ; exemple ; analyse de Fourier. Opérateurs compacts : théorème de Fredholm ; application aux équations intégrales ; application au problème de Sturm-Liouville.

MAT7620 Théorie des jeux appliquée

Généralités. Notion de stratégie. Détermination des stratégies optimales. Jeux différentiels. Application aux problèmes financiers.

MAT7622 Difficultés d'apprentissage en mathématiques et évaluation au primaire

Analyse d'erreurs commises et diagnostic de difficultés rencontrées par les enfants dans les apprentissages fondamentaux au primaire. Instrumentations diagnostiques (mini-entrevues en classe, entrevues, etc.). Réflexion sur la question de l'évaluation des apprentissages mathématiques. Analyse critique des différents tests d'évaluation mathématiques (ministère de l'Éducation du Québec, commissions scolaires, etc.), de leurs objectifs, des difficultés qu'ils soulèvent et de ce qu'ils révèlent sur la formation mathématique donnée.

MAT7632 Stratégies d'intégration des mathématiques et des apprentissages au primaire

Objectif : Permettre à l'étudiant de vivre et de bâtir un projet à expérimenter en classe intégrant les mathématiques. Choisir une ou plusieurs stratégies pédagogiques, déterminer les valeurs sous-jacentes à cette ou ces stratégies pour expérimenter dans le cours un projet. Bâtir un projet à expérimenter avec les enfants. Ces projets seront choisis dans le domaine des mathématiques.

MAT7732 Résolution de problèmes et apprentissage des mathématiques

Analyse de la résolution de problèmes comme moyen d'enseignement et d'apprentissage des mathématiques. Étude des recherches sur les démarches et stratégies utilisées par les élèves pour résoudre différents problèmes. Apport de la représentation de la formulation et reformulation relativement à la compréhension du problème. Étude de différents types de problèmes en mathématiques et comment les mathématiques servent comme outil pour résoudre des problèmes dans la vie courante.

MAT7832 L'activité mathématique au préscolaire

Étude des théories du développement et de l'apprentissage logico-mathématiques de l'enfant de 3 à 5 ans. Bilan des recherches dans ce domaine. Expérimentation et analyse

de situations diagnostiques ou d'apprentissage s'inspirant de travaux didactiques sur l'activité mathématique chez des enfants d'âge préscolaire.

MAT8001 Géométrie algébrique et algèbre commutative

Anneaux de polynômes. Théorème de base et théorème des zéros de Hilbert, élimination classique. Dimension de Krull des anneaux. Localisation dans les anneaux. Variétés affines et projectives. Topologie de Zariski. Composantes irréductibles. Dimension de Krull. Schémas affines et projectifs. Paysage du local au global. Degré et multiplicité d'intersection. Théorème de Bezout pour les courbes planes et généralisations.

Méthodes algorithmiques : bases de Gröbner, calcul avec les idéaux, calcul de dimension, de genre, de résolutions libres minimales à l'aide de logiciels.

MAT8031 Topologie différentielle

Variétés et applications différentiables. Sous-variétés, homotopie régulière et isotopie, difféotopie, théorèmes d'extension, théorème de Cerf. Structures différentiables exotiques et homotopie des groupes de difféomorphismes. Théorème de Sard, espaces de jets, topologie de Whitney et théorèmes de transversalité. Introduction au h-principe et applications à la théorie de Morse et de Hirsch. Stabilité, théorème de Mather, formes normales des singularités stables en petite dimension, exemples. Invariants et stratification de Thom-Boardman.

MAT8081 Analyse statistique multivariée

Étude des distributions échantillonnables classiques : T2 de Hotelling ; loi de Wishart ; distribution des valeurs et des vecteurs propres ; distribution des coefficients de corrélation. Analyse de variance multivariée. Test d'indépendance de plusieurs sous-vecteurs. Test de l'égalité de matrices de covariance. Sujets spéciaux.

MAT8100 Calcul des variations

Calcul différentiel sur les variétés de Banach : théorème du rang constant, dérivées d'ordre supérieur, théorème de Sard-Smale, théorie de Fredholm. Exemples : géodésiques sur une variété riemannienne compacte, réduction à la dimension finie (géodésiques brisées). Calcul des variations classiques : équation d'Euler-Lagrange, d'Hamilton-Jacobi, fonctionnelles d'énergie et d'aire. Exemples : fonctions harmoniques, variétés minimales. Théorie de Morse en dimension infinie, condition de Palais-Smale. Théorie du degré de Leray-Schauder. Introduction aux catégories de Liusternik-Schnirelmann. Indice relatif des fonctionnelles dont le sous-espace défini négatif aux points critiques est de dimension infinie. Exemples : fonctionnelle d'action, indice de Conley-Zehnder, indice relatif de Viterbo-Flør. Perte de Palais-Smale et perte de compacité : introduction au phénomène de «bubbling off» dans divers contextes (fonctions harmoniques, courbes pseudoholomorphes).

MAT8131 Géométrie différentielle

Rappels de topologie et d'analyse. Variétés et applications différentiables, fibré tangent et différentielle d'une application. Théorème du rang constant et formes normales. Partition de l'unité et applications. Transversalité, théorème de Sard et énoncé du théorème de Thom. Tenseurs et formes différentielles, dérivée de Lie et dérivée extérieure. Intégration sur les variétés, théorème de Stokes. Distributions, théorème de Frobenius, feuilletages, Fibrés vectoriels et principaux, les connexions comme systèmes différentiels.

MAT8150 Informatique dans l'enseignement des mathématiques

Étude de l'utilisation de didacticiels, de logiciels outils et de la programmation dans l'enseignement des mathématiques. Développement de stratégies pédagogiques reliées à ces logiciels. Réflexion sur l'impact du développement des ressources informatiques sur les objectifs et contenus des programmes de mathématiques, ainsi que sur les modes d'apprentissage des mathématiques.

MAT8160 Théorie des systèmes

Pourquoi une théorie des systèmes généraux. Les diverses tendances. Le problème de la stabilité, stabilité de Liapunov, hyperstabilité, stabilité structurelle. Notions sur les variétés, introduction à la théorie des catastrophes et applications. Théorie de l'information de Shannon. Théorie relativiste de l'information, information négative. Application à la physique, la mécanique et la biologie. Le postulat de maximisation de l'entropie et conséquence. Problèmes ouverts.

MAT8181 Séries chronologiques

Généralités sur les processus stochastiques. Processus stationnaires. Représentation de la fonction de covariance. Densité spectrale. Filtre. Estimation de la fonction de covariance. Estimation de la densité spectrale. Estimation des paramètres et prédiction pour des processus autorégressifs et des processus à moyenne mobile. Sujets spéciaux.

MAT8192 Influences et courants en enseignement des mathématiques

Réflexion sur quelques aspects de l'évolution de l'enseignement des mathématiques à travers le monde : transformation des programmes d'études (orientations et influences sous-jacentes), insertion de nouveaux sujets d'études, renouvellement des approches didactiques... Le cours abordera des thèmes précis liés à cette évolution des programmes, en s'appuyant pour cela sur les productions d'organismes internationaux, de centres de recherche et de développement pédagogique et aussi sur les projets de renouvellement de programmes d'enseignement des mathématiques.

MAT8200 Dynamique des apprentissages en classe de mathématiques

Analyse de la dynamique des apprentissages en classe de mathématiques. Étude de bases théoriques supportant cette analyse selon laquelle un apprentissage mathématique n'est pas le résultat de la transmission de connaissances mathématiques par l'enseignant mais plutôt un phénomène qui émerge du discours mathématique en classe : analyse des interactions sous l'angle du contrat didactique, analyse sous l'angle de la culture mathématique de la classe, étude du discours mathématique émergent.

MAT8201 Analyse des apprentissages en mathématiques des élèves

Analyse épistémologique de concepts et processus en mathématiques. Étude de situations-problèmes et de tâches proposées aux élèves s'articulant sur cette analyse épistémologique, et permettant de rendre compte de l'évolution de la pensée mathématique des élèves. Analyse de solutions d'élèves et de leurs acquisitions dans le développement d'un concept et de processus en mathématiques.

MAT8230 Topologie algébrique II

Homologie avec coefficients, théorème des coefficients universels. Cohomologie singulière, théorème de coefficients universels pour la cohomologie. Produits, théorème de Künneth. Orientation et dualité dans les variétés. Axiomes d'Eilenberg-Steenrod. Cohomologie de de Rham, de Čech, d'Alexander. Théorème de de Rham. Foncteurs d'homotopie et foncteurs représentables. Théories d'homologie et cohomologie généralisées : K-théorie, cobordisme. Quelques applications élémentaires de la K-théorie et du cobordisme. Homologie avec coefficients locaux.

MAT8260 Théorie de la décision

Décision et modèles : le problème général. Approche bayésienne : admissibilité d'une règle de Bayes, théorème du minimax. Estimation et tests d'hypothèses d'un point de vue décisionnel. Reconnaissance des formes. Classification de formes. Méthode du gradient stochastique. Adaptation et apprentissage. Approximations stochastiques. Théorie de l'information appliquée aux problèmes de décision.

MAT8280 Inférence dans les processus stochastiques

Problèmes d'estimation dans les chaînes de Markov, dans les processus de ramification, dans les processus de Poisson, de naissance, de naissance et de mort. Applications aux phénomènes d'attente.

MAT8380 Plans d'expériences

Théorie et applications des modèles linéaires généraux. Analyse de variance des modèles à effets fixes et des modèles à effets variables. Construction de plans d'expériences et application aux problèmes de recherche expérimentale.

MAT8391 Initiation à la recherche en didactique des mathématiques

Ce séminaire est une introduction aux méthodologies courantes de la recherche en didactique des mathématiques : nécessité et importance d'un cadre théorique, positionnement épistémologique qui sous-tend le travail en didactique (analyse du rôle de la théorie de la connaissance sous-jacente) ; étude des différentes approches permettant de cerner et décrire les modes de pensée des élèves en regard d'un apprentissage (construction d'épreuves collectives, entrevues individuelles, dyadiques ou de groupes) ou de décrire et cerner des situations d'enseignement («teaching experiment», analyse des interactions en classe...). Les étudiants réaliseront une expérimentation qu'ils permettront de parcourir les principales étapes d'une recherche. Cette expérimentation leur permettra, de plus, de se familiariser avec certaines formes d'entrevues et d'observation des élèves.

MAT8480 Méthodes non paramétriques

Statistique non paramétrique classique : tests de rang et tests de permutation, efficacité asymptotique relative de deux tests, tests d'ajustement, coefficients de corrélation (de Spearman, tau de Kendall) ; estimation robuste (médiane, moyennes tronquées). Initiation à l'estimation de la densité et à la régression non paramétrique : concepts de lissage et de choix de paramètre lissant ; procédures simples de S-plus.

MAT8481 Estimation de fonctions et régression non paramétrique

Estimation par le noyau et méthodes reliées. Autres méthodes d'estimation : par séries orthogonales, de la vraisemblance pénalisée. Mesures de la qualité des estimateurs. Largeur de bande. Propriétés asymptotiques. Splines. Algorithmes de calcul. Applications.

MAT8510 Calcul stochastique appliqué

Ce cours vise à fournir à l'étudiant les fondements nécessaires au calcul et aux processus stochastiques de sorte qu'il puisse les appliquer dans les différents domaines de la finance : ingénierie financière, gestion des risques, gestion de portefeuille et finance corporative. Ce cours permettra ainsi à l'étudiant de maîtriser, grâce à la programmation, les différentes modalités du calcul stochastique. Rappel des concepts fondamentaux en probabilité et statistique. Chaînes de Markov. Convergence stochastique. Martingales. Intégrale et Lemme d'Itô. Équations différentielles stochastiques (EDS). Solutions numériques des EDS. Modèle de Black et Scholes. Équations aux dérivées partielles. Modèles d'actifs avec saut. Cours avec séances de laboratoire.

MAT8512 Applications stochastiques informatisées en finance

Approfondir et appliquer les connaissances acquises en calcul stochastique. Le principal objectif du cours consiste à fournir à l'étudiant les outils nécessaires à l'application des techniques sophistiquées non traditionnelles. L'étudiant devra faire une utilisation intensive de l'informatique et compléter la formation acquise en produits dérivés et ingénierie financière grâce à des applications reliées à ces spécialisations. Revue des différentes méthodes

d'optimisation stochastique de contrôle et leur implantation numérique ; les processus et la modélisation stochastique ; l'évaluation d'instruments financiers complexes à l'aide des solutions numériques d'équations différentielles (déterministes et stochastiques) ; les modèles de régression de Poisson et logarithmique ; théorie de la décision ; application aux problèmes financiers (modélisation de la volatilité des taux d'intérêts, etc.). Cours avec séances de laboratoire.

MAT8581 Analyse de données multidimensionnelles

Analyse en composantes principales. Analyse discriminante. Positionnement multidimensionnel. Analyse des correspondances. Corrélation canonique. Analyse factorielle. Clustering.

MAT8600 Analyse mathématique du risque

Mesure mathématique des risques financiers. Notion de valeur à risque. Utilisation des mesures de risque. Limitations des mesures connues et développement récents. Modèles stochastiques des réserves. Théorie de la ruine.

MAT8601 Méthodes stochastiques en finance I

Modèles discrets. Stratégies de transaction. Arbitrage. Marchés complets. Évaluation des options. Problème d'arrêt optimal et options américaines. Mouvement brownien. Intégrale stochastique, propriétés. Formule d'Itô. Localisation. Introduction aux équations différentielles stochastiques. Changement de probabilité et théorème de Girsanov. Représentation des martingales et stratégie de couverture. Modèle de Black et Scholes.

MAT8602 Méthodes stochastiques en finance II

Contrats à terme boursiers. Modèle de Black. Options sur contrats à terme. Options exotiques : asiatique, rainbow, barrier, etc. Structure des taux d'intérêt. Courbe de rendement. Obligations. Modèles de taux à court terme. Modèles de courbes de taux. Contrats à terme sur obligations. Options sur obligations. Swaps. Obligations rachetables.

MAT8610 Sujets spéciaux en mathématiques financières

Sujets choisis en fonction des développements récents dans le domaine.

MAT865X Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en enseignement des mathématiques

Ce séminaire à contenu variable offre aux étudiants l'occasion d'explorer et d'approfondir une problématique contemporaine en enseignement des mathématiques. La présentation de travaux dans ce domaine, les discussions d'articles pertinents, les comptes rendus d'interventions ou d'observations serviront : à éclairer des problèmes qui se posent actuellement en enseignement des mathématiques, à faire le point sur des aspects particuliers, à se sensibiliser à des questions qui marquent le développement de la didactique des mathématiques comme champ d'étude et d'intervention. Le contenu exact du cours sera annoncé avant les inscriptions.

MAT8680 Analyse séquentielle

Test du rapport de Wald et ses généralisations pour l'analyse séquentielle. Tests avec hypothèses composées ; procédures séquentielles non paramétriques ; estimation séquentielle ponctuelle et par intervalle de confiance. Procédures séquentielles, bayésiennes, approximation stochastique. Règles d'arrêt optimales, théorèmes limite. Applications dans l'industrie.

MAT8712 Séminaire thématique sur l'enseignement des mathématiques au primaire

Exploration d'un thème correspondant à une problématique actuelle de recherche en didactique des mathématiques. Analyse de recherches reliées au thème et implication des recherches sur l'enseignement des mathématiques au primaire.

MAT8780 Principes de simulation

Nombre aléatoire. Simulation de lois classiques. Méthodes d'inversion et de rejet. Algorithmes spécifiques. Simulation des chaînes de Markov à temps discret et continu. Solution numérique des équations différentielles ordinaires et stochastiques. Méthode numérique d'Euler et de Runge-Kutta. Formule de Feynman-Kac. Discrétisation. Approximation faible et forte, explicite et implicite. Réduction de la variance. Analyse des données simulées. Sujets spéciaux. Le cours traite aussi bien des aspects pratiques (calcul sur ordinateur) que théoriques de la simulation.

MAT8791 Stage de recherche

Ce stage a pour objectif de permettre à l'étudiant de se familiariser avec certaines composantes du travail de recherche en didactique (aspects théoriques et méthodologiques, travail sur le terrain, analyse de données...) et de recueillir les informations pertinentes à son travail de recherche. Cet objectif pourra être atteint, par exemple, par une intégration à une équipe de recherche en enseignement des mathématiques ou par des visites de centres ou d'écoles dans lesquelles des projets de recherche sont en cours.

MAT8800 Stage d'intervention en mathématiques

Ce stage est réservé à l'étudiant qui n'a pas d'expérience d'enseignement en milieu scolaire d'ordre secondaire de préparer, réaliser, et évaluer une intervention en mathématiques. Un tel stage sera suivi d'un travail de réflexion en didactique des mathématiques mené dans ce milieu.

MAT8880 Consultation statistique

Étude et analyse de données déjà recueillies en utilisant des statistiques descriptives, ainsi que des techniques de régression multiple, plans d'expérience, modèles linéaires généralisés.

MAT8881 Séminaire de maîtrise en mathématique I

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en mathématiques fondamentales ainsi que l'initiation à la recherche.

MAT8882 Séminaire de maîtrise en mathématique II

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en mathématiques fondamentales ainsi que l'initiation à la recherche.

MAT8886 Séminaire de maîtrise en statistique I

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en statistique ainsi que l'initiation à la recherche.

MAT8887 Séminaire de maîtrise en statistique II

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en statistique ainsi que l'initiation à la recherche.

MAT8980 Séminaire de biostatistique

Ce séminaire a pour but de favoriser l'accès à divers domaines spécialisés ou nouveaux en biostatistique ainsi que l'initiation à la recherche.

MAT9002 (Examen de synthèse ; écrit) Partie Mathématiques générales

Algèbre : Monoïdes, groupes. Anneaux, idéaux, modules. Structures produit et quotient. Corps commutatifs. Espaces vectoriels, matrices, déterminants ; formes canoniques. Notions de théorie des catégories. Analyse : Propriétés des nombres réels. Calcul différentiel

et intégral à une variable. Espaces métriques. Notions élémentaires de théorie de la mesure et de l'intégration. Cette activité est évaluée selon la notation Succès-Échec.

MAT9003 (Examen de synthèse ; écrit) Partie concentration en Mathématiques combinatoires

Graphes, chemins, flots, arbres ; algorithmes sur les graphes. Structures de base en combinatoire : permutations, partitions, arbres binaires, partages d'entiers, tableaux de Young, etc. Espèces de structures, séries génératrices. Inversion de Möbius, méthode de l'Involution. Théorie de Polya.

Cette activité est évaluée selon la notation Succès-Échec.

MAT9004 (Examen de synthèse ; écrit) Partie concentration en Géométrie différentielle et topologie

Définition et propriétés des variétés différentiables. Théorème des fonctions inverses et du rang constant. Champs de vecteurs et groupes à un paramètre. Formes différentielles et intégration sur les variétés, distributions et théorème de Frobenius. Métrique, connexion de Lévi-Civita et courbure. Théorie élémentaire de l'homotopie : groupe fondamental, théorème de Van Kampen. Complexes simpliciaux et homologie simpliciale. Homologie singulière : caractère fonctoriel, invariance par homotopie, suite exacte d'une paire, excision. Cohomologie, théorème des coefficients universels, formule de Kunneth, suite de Mayer-Vietoris. Théorème de De Rham et dualité de Poincaré. Cette activité est évaluée selon la notation Succès-Échec.

MAT9005 (Examen de synthèse ; écrit) Partie concentration en Informatique mathématique

Automates finis, langages rationnels. Théorie élémentaire des graphes, algèbre de Boole et logique propositionnelle. Machines de Turing, notions de complexité. Grammaires hors-contexte, automates à pile. Notions de structures de données, arborescences, listes. Analyse d'algorithmes, algorithmes algébriques. Calcul symbolique. Cette activité est évaluée selon la notation Succès-Échec.

MAT9006 (Examen de synthèse ; écrit) Partie concentration en Statistique

Théorème de Bayes, inégalités et théorèmes limites. Promenades aléatoires, chaînes de Markov, processus de Poisson, de ramifications et de Gauss. Statistique exhaustive, famille exponentielle, théorèmes de Rao-Blackwell, borne de Cramer Rao, estimation à vraisemblance maximale et estimation de Bayes. Lemme de Neyman-Pearson et tests Upp. Tests non paramétriques. Loi normale multivariée, régression et analyse de variance. Cette activité est évaluée selon la notation Succès-Échec.

MAT9130 Géométrie symplectique

Mécaniques lagrangienne et hamiltonienne ; forme symplectique standard sur l'espace des phases $\mathbb{R}^{2N}$; équations d'Hamilton ; variétés symplectiques, sous-variétés isotropes et lagrangiennes. Exemples : $\mathbb{C}^N$, le fibré cotangent d'une variété et les variétés kählériennes. Théorème de Kostant-Weinstein. Systèmes hamiltoniens et actions de groupes sur les variétés symplectiques. Fibrés symplectiques et indice de Maslov. Intersection lagrangienne. Préalable(s) : MAT8131 Géométrie différentielle

MAT9140 Codes à longueur variable

Codes préfixes, structure combinatoire des codes bipréfixes, méthodes syntaxiques et séries formelles, groupes associés aux codes, méthodes probabilistes, conjugaison, factorisations du monoïde libre et bases de

l'algèbre de Lie libre, factorisation des codes, équivalence commutative, semi-simplicité des algèbres syntaxiques des codes bipréfixes.

MAT9180 Analyse de survie

Lois de probabilité de survie, modèles de pannes. Estimation du taux d'arrivée ; modèle à arrivées proportionnelles ; données censurées (tronquées) et vraisemblance partielle. Inférence basée sur les rangs. Analyse d'expériences biologiques.

MAT9231 Géométrie riemannienne

Variétés riemanniennes, connexions, géodésiques. Exemples de variétés riemanniennes. Courbure sectionnelle, de Ricci, scalaire. Lemme de Gauss, application exponentielle, théorème de Hopf-Rinow. Transport parallèle, holonomie, théorème d'irréductibilité et de De Rham. Variations première et seconde, champs de Jacobi, cut locus. Théorème de Bonnet-Myers, théorème de Synge, théorème de Cartan-Hadamard. Théorème de comparaison de Rauch, Alexandrov et Toponogov. Submersion riemannienne, espaces homogènes riemanniens, espaces symétriques, l'exemple de CPⁿ. Théorème de Hodge-De Rham. Théorème de Bochner. Volume, théorèmes de Bishop et de Heintze-Karcher. Sous-variétés, seconde forme fondamentale, équation de Gauss. Inégalités isopérimétriques. Géométrie spectrale. Théorème de finitude de Cheeger.

MAT9240 Codes correcteurs d'erreurs

Codes linéaires et codes de Hamming, codes de Bose-Chaudhuri-Hocquenghem, corps finis et polynômes irréductibles, codes cycliques, factorisation des polynômes sur un corps fini, bornes, algorithmes de codages, décodages. Codes de Reed-Solomon, codes géométriques, codes de convolution. Bornes sur la distance.

MAT9281 Séries chronologiques avancées

Méthodes récentes en prévision de qualité. Étude de processus évolutifs : Holt-Winter, Box-Jenkins. Méthode de Kalman et méthodes économétriques. Filtre linéaire. Modèle de fonction de transfert. Modèles avec rétroaction.

MAT9330 Théories cohomologiques

Préliminaires sur les complexes simpliciaux et C.W.-complexes. Homotopie. Axiomes d'Eilenberg-Steenrod et axiomes d'une théorie cohomologique généralisée. Exemples : cohomologie singulière ; fibrés vectoriels et K-théorie ; cobordisme orienté et non orienté, homotopie stable. Produits dans ces théories. Spectres et théorèmes de représentation. Quelques applications : théorie des obstructions, formules d'indice, cobordisme d'immersions.

MAT9351 Combinatoire II

Étude approfondie des séries génératrices en combinatoire. Caractérisation des séries rationnelles algébriques. D-finies. Séries associées aux espèces de structures : séries génératrices et séries indicatrices, théorèmes de substitution. Application au dénombrement de types de structures et de structures asymétriques. Théorème de dissymétrie pour les arbres. Décompositions moléculaire et atomique d'une espèce. Foncteurs analytiques. Liens avec les fonctions symétriques et les représentations linéaires du groupe symétrique. Préable(s) : MAT7352 Combinatoire I

MAT9381 Méthodes asymptotiques en statistique

Théorie et méthodes récentes en approximation asymptotique. Étude approfondie de la fonction de répartition échantillonnale et de ses applications.

MAT9400 Algèbre et combinatoire

Monoïdes et algèbres libres. Inversion de Mobius dans les monoïdes de commutation ; théorie des empilements. Applications à l'algèbre linéaire. Tableaux de Young,

algorithme de Robinson-Schensted, partitions planes, formules des équerres. Fonctions symétriques, séries indicatrices. Étude de certains thèmes parmi les suivants : anneaux, théorie des invariants, combinatoire et algèbre commutative.

Préable(s) : MAT7352 Combinatoire I

MAT9410 Analyse et combinatoire

Interaction entre la combinatoire et l'analyse constructive unie et multidimensionnelle : l'inversion de Lagrange, théorème des fonctions implicites, itération de Newton-Raphson, équations différentielles et analyse numérique en général. Méthodes combinatoires pour les polynômes orthogonaux, les fractions continues et les fonctions spéciales ; liaisons avec l'approche probabiliste de Karlin et McGrégor. Applications au dénombrement des structures et à la modélisation mathématique ; par exemple : en physique statistique et en biologie moléculaire. Étude analytique et combinatoire des Q-séries. Méthodes d'analyse pour le dénombrement asymptotique.

Préable(s) : MAT7352 Combinatoire I

MAT9430 Topologie des 3-variétés

Préliminaires sur les variétés topologiques. Décomposition de Heegard. Les théorèmes de Papakyriakopoulos. Le théorème de décomposition en variétés premières et la conjecture de Kneser sur le produit libre. Surfaces plongées dans les 3-variétés, variétés de Haken, hiérarchies et la déformation d'équivalence d'homotopie. Espaces fibrés de Seifert. Décomposition des 3-variétés suivant une famille caractéristique de Tores. Structures géométriques sur les 3-variétés.

MAT9440 Algèbre computationnelle

Formes normales et canoniques, algorithmes d'Euclide, théorème chinois, factorisation dans les anneaux euclidiens. Calcul effectif de solutions d'équations fonctionnelles et différentielles sous forme close. Calcul de forme normale. Bases de Grobner. Calculs numériques en précision illimitée. Développement en série et approximations de Padé. Calcul tensoriel. Applications : systèmes interactifs de calcul algébrique. Optimisation des automates et des programmes.

MAT9480 Statistique bayésienne et bayésienne empirique

Théorie et méthodologie bayésiennes et bayésiennes empiriques avec des applications aux autres domaines de recherche.

MAT9580 Analyse de données discrètes

Analyse de données catégoriques. Modèle log-linéaire. Modèle logistique. Analyse de diversité.

MAT9931 Séminaire de géométrie différentielle et topologie I

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en géométrie différentielle et topologie. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9932 Séminaire de géométrie différentielle et topologie II

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en géométrie différentielle et topologie. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9933 Séminaire de géométrie différentielle et topologie III

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en géométrie différentielle et topologie. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9934 Séminaire de géométrie différentielle et topologie IV

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en géométrie différentielle et topologie. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9951 Séminaire de combinatoire I

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en mathématiques combinatoires. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9952 Séminaire de combinatoire II

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en mathématiques combinatoires. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9953 Séminaire de combinatoire III

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en mathématiques combinatoires. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9954 Séminaire de combinatoire IV

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en mathématiques combinatoires. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9981 Séminaire de statistique I

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en statistiques. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9982 Séminaire de statistique II

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en statistiques. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9983 Séminaire de statistique III

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en statistiques. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MAT9984 Séminaire de statistique IV

Ce séminaire a pour but de favoriser les activités de recherche, l'éclosion et la diffusion d'idées nouvelles en statistiques. Il comporte normalement au moins un exposé par étudiant inscrit.

MBA6010 Normes de bonnes pratiques dans les bio-industries (1 cr.)

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Introduction aux bonnes pratiques de fabrication, de même que la description des locaux, de l'équipement et du personnel requis ainsi que les mesures essentielles d'hygiène. Les implications des services de l'assurance qualité et du contrôle de la qualité dans la fabrication. Généralités et particularités applicables aux industries pharmaceutiques, biologiques, de produits diagnostiques, cosmétiques, alimentaires et sanitaires.

MBA6021 Microbiologie industrielle avancée (4 cr.)

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Discussion critique de sujets choisis en microbiologie environnementale, en microbiologie des streptomycètes et d'autres sujets de pointe se rapportant à la microbiologie industrielle. Les aspects de biologie moléculaire, de génie des protéines, de fermentation, de réglementation et des méthodes analytiques connexes seront étudiés. Apprentissage par problèmes.

MBA6023 Génétique des microorganismes d'importance industrielle (1 cr.)

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Rappel des notions de base en génie génétique. Développement des techniques de clonage et de transfert de gènes chez certains micro-organismes d'importance industrielle en rapport avec leur génétique respective. Les levures, les streptomycètes, les pseudomonades et le genre bacillus seront examinés plus spécifiquement.

MBA6024 Biosynthèse de produits naturels (2 cr.)

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Les cellules des organismes vivants (bactéries, champignons, plantes, lichens, insectes et animaux supérieurs) sont des sites de synthèse complexe d'un grand nombre de composés organiques, dont plusieurs ont une activité biologique importante. L'étude de la biosynthèse de produits naturels fait appel à la chimie bioorganique, une discipline nouvelle née de la chimie, de la microbiologie et de la biochimie des produits naturels. Le cours donnera des notions de base sur les mécanismes de quelques réactions biologiques prédominantes.

MBA6025 Microbiologie des denrées alimentaires (2 cr.)

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Bref historique. Revue des paramètres des denrées alimentaires affectant la multiplication microbienne. Étude de la flore normale et des microbes pathogènes. Étude du phénomène de la putréfaction et les critères de qualité. Méthodes officielles ou suggérées d'analyse microbiennes. Normes microbiennes. Maladies alimentaires dues aux microbes, symptômes et voies de dissémination. Étude de différents traitements visant à améliorer la conservation des denrées alimentaires.

MBA6026 Technologie des fermentations (2 cr.)

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Introduction. «Design» de bioréacteurs. Milieux de culture utilisés pour les fermentations. Stérilisation des milieux de culture. Stérilisation de l'air. Aération et agitation. Fermentations en lots, par addition intermittente de substrat ainsi qu'en continu. Cinétique de la croissance. Récupération des produits de fermentation. Systèmes de contrôle des variables environnementales.

MBA6027 Microbiologie de l'environnement (1 cr.)

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Applications de la microbiologie pour le traitement des sols et des effluents pollués. Ce cours traitera des techniques de bioremédiation sous l'angle plus spécifique de leurs aspects microbiologiques. Les aspects de biologie moléculaire, de fermentation, d'engineering, des normes environnementales et des techniques d'analyses seront développées. Études de cas. Leçons.

MBA7800 Gestion des entreprises d'économie sociale

Le succès d'une mission sociale ou environnementale par le biais d'une activité économique repose en grande partie sur l'autosuffisance et l'efficacité de l'entreprise et exige des promoteurs et des gestionnaires une bonne maîtrise des outils de planification, de gestion et de décision. Ce séminaire veut permettre aux étudiants de s'approprier les éléments de base de la mise en place et du développement d'un projet d'économie sociale : élaboration d'un plan d'affaires, stratégies de mise en marché, planification financière, organisation des opérations, gestion des ressources humaines, maillage intra et inter-réseaux, partenariats avec le milieu, etc. Une attention particulière sera portée aux stratégies de financement multidimensionnel des immobilisations et des opérations.

Dans chacun de ces éléments, le séminaire identifiera ce qui est importé des entreprises traditionnelles et ce qui est spécifique aux entreprises d'économie sociale, de

propriété collective et de fonctionnement démocratique. La démarche conduira à un dernier débat, celui de l'appréciation des critères économiques classiques d'évaluation de la rentabilité des entreprises traditionnelles en regard des critères d'avantage sociaux de rentabilité des entreprises d'économie sociale. Études de cas et témoignages supporteront la démarche.

MBA8000 Eléments de méthodes analytiques

L'objectif général de ce cours est de permettre à l'étudiant qui n'a pas suivi de cours de Méthodes Quantitatives depuis longtemps de se familiariser avec les principales notions mathématiques qui lui seront utiles au cours de ses études.

De façon plus spécifique ce cours traitera de : manipulation d'équations algébriques, solution d'équations, calcul intégral et différentiel, algèbre linéaire, matrices et choix d'une «bonne» calculatrice.

Ce cours d'appoint pourra être exigé pour certains candidats.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

MBA8021 Stratégie de gestion

Étude cognitive et clinique de la stratégie de l'entreprise. Analyse de la structure économique de diverses industries ; définition de la ou des tendances produits-marchés ; planification stratégique ; définition de la stratégie et des risques.

Méthode pédagogique : discussion de cas, jeu d'entreprise, «Carnegie Management Game», cours professés.

MBA8023 Contexte socioéconomique de l'entreprise

Examen des relations entre l'entreprise et le cadre socioéconomique dans lequel elle s'insère.

Cadre juridique et constitutionnel ; contrôle de l'entreprise par l'état ; justice et équité ; problèmes linguistiques ; politique anti-trust ; responsabilité sociale des dirigeants ; le gouvernement de l'entreprise.

Méthode pédagogique : discussion de cas, étude des législations récentes, cours professés, conférences.

MBA8031 Séminaire de marketing

Ce séminaire sera axé sur la stratégie de mise en marché de l'entreprise privée ou à des organismes du secteur public.

Le séminaire portera donc sur l'élaboration de schémas intégrés de comportement des acheteurs, sur l'évaluation et la planification de nouveaux produits ou services et sur des stratégies de communication corporatives. L'étudiant sera appelé à formuler un plan de marketing pour le lancement d'une nouvelle entreprise ou d'un nouveau produit.

MBA8101 Séminaire de méthodologie de recherche

Étude des diverses méthodes de recherche utilisées en sciences de la gestion (expérimentation, études de cas, analyse qualitative, méthodes quantitatives, etc.) et des principales étapes que comporte normalement toute recherche scientifique. Ce cours prépare l'étudiant à la définition de son projet de mémoire qu'il devra présenter au trimestre suivant.

Méthode pédagogique : cours magistraux, travaux pratiques.

MBA8102 Recherche appliquée et consultation

Ce cours veut permettre aux étudiants de développer des savoir-faire efficaces en situation d'expertise et de consultation. Ces savoir-faire se rangent dans trois catégories principales : les habiletés interpersonnelles, la communication orale et écrite, le leadership, la supervision et le travail d'équipe. Les méthodes pédagogiques sont expérimentielles et favorisent la pratique comme facteur d'intériorisation des habiletés de base. Les méthodes d'évaluation sont basées sur l'appréciation de performances en situation simulée.

MBA8107 Études spécialisées en personnel et relations du travail I

Ce séminaire porte sur les courants théoriques en Relations industrielles, dans une perspective d'intégration des relations du travail et de la gestion des ressources humaines. Il vise à fournir aux étudiants une initiation à l'analyse et à la critique des théories et des pratiques en gestion des ressources humaines et en relations du travail, à partir de textes sur des thèmes choisis. Le contenu du cours porte sur les aspects suivants : analyse des problématiques fondamentales autant que des nouvelles tendances en Relations industrielles, et liens avec la stratégie des organisations ; applications des cadres conceptuels dans les pratiques de gestion ; analyse des phénomènes environnementaux et des facteurs organisationnels qui affectent les Relations industrielles.

MBA8108 Études spécialisées en personnel et relations du travail II

Ce séminaire est directement centré sur la réalisation du mémoire de maîtrise. Les étudiants sont amenés à cheminer individuellement et collectivement dans les différentes étapes menant à la formalisation de leur projet de recherche. En ce sens, le cours se veut surtout un séminaire d'épistémologie et de méthodologie du travail intellectuel et de recherche. À ce sujet, les étudiants doivent circonscrire et formuler des intérêts et une question de recherche, choisir une méthodologie appropriée et préciser leur cadre d'analyse.

Ce séminaire permet ainsi de créer un état d'esprit propice à la réalisation d'un mémoire de maîtrise parce qu'il valorise des activités de formation qui développent un climat et un environnement stimulants pour la recherche.

MBA8109 Études spécialisées en personnel et relations du travail III

Ce cours porte sur les modèles d'interventions stratégiques en gestion des ressources humaines. Il vise l'atteinte des objectifs suivants, à partir d'une vision intégrée de la gestion des ressources humaines et des relations du travail : analyser certains enjeux liés au changement paradigmatique en organisation du travail ; cerner et évaluer les diverses formes d'organisation du travail et leur impact sur la gestion des ressources humaines dans les organisations ; élaborer un diagnostic d'ensemble et proposer des pistes de solution en gestion des ressources humaines.

MBA8115 Études spécialisées en développement organisationnel I

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants d'acquies les bases théoriques permettant de comprendre la dynamique des comportements et des changements organisationnels.

Application des sciences du comportement à l'étude des phénomènes de structure, culture, pouvoir, communication, dynamique des groupes, motivation, perception individuelle, etc. Analyse de ces phénomènes dans la perspective du développement organisationnel ainsi que dans le contexte de croissance/déclin, changement technologique, fusion d'entreprises, etc.

MBA8116 Études spécialisées en développement organisationnel II

L'objectif du cours est de fournir aux étudiants les balises leur permettant de faire un usage éclairé des méthodes de recherche et de diagnostic dans les organisations.

Étude de la démarche de recherche et de diagnostic en développement organisationnel. Expérimentation des techniques d'investigation (entrevue, questionnaire, observation, recherche de documents, etc.) et des techniques d'analyse de données (quantitatives, qualitatives et mixtes) à la lumière de considérations scientifiques, pratique et éthique.

MBA8117 Études spécialisées en développement organisationnel III

Ce cours vise à intégrer le rôle de consultant à celui de gestionnaire du changement dans les organisations. Il permettra aussi aux étudiants de réfléchir et d'approfondir les théories relatives au processus de changement organisationnel. Les étudiants auront l'occasion d'établir le diagnostic, de proposer une stratégie de changement et de prévoir les étapes d'implantation de cette stratégie dans une organisation.

MBA8122 Études spécialisées en finance I

Ce cours porte sur les théories avancées de gestion de portefeuille et d'analyse du risque de taux d'intérêt. Le contenu du cours met l'accent sur : les théories des marchés des capitaux ; l'analyse moyenne-variance ; le CAPM et l'APT ; les théories de la répartition des actifs ; les théories du chaos et des neurones ; l'évaluation de la gestion de portefeuille ; les théories de la structure à terme des taux d'intérêt ; les théories de la couverture d'un portefeuille.

MBA8123 Études spécialisées en finance II

Le cours vise à transmettre aux étudiants une compréhension solide des nouveaux instruments financiers, des principes d'évaluation qui leur sont applicables, des liens qui les unissent aux titres sous-jacents, et des stratégies de couverture, de spéculation, d'arbitrage et d'assurance de portefeuille. Les principaux paradigmes qui caractérisent l'évaluation des produits dérivés comme axe fondamental de la finance sont également étudiés.

MBA8124 Études spécialisées en finance III

Ce cours examine les principaux thèmes et théories de la finance corporative en relation avec les études empiriques pertinentes. Une attention particulière est accordée à la théorie financière d'agence et au problème de l'estimation du coût en capital. Plusieurs cas d'application sont présentés de façon à illustrer les principales méthodologies disponibles dans la littérature. Ces cas pratiques sont très détaillés et portent principalement sur les thèmes suivants : création, transfert et destruction de valeur : théorie et applications ; synthèse sur la théorie financière d'agence ; estimation du coût en capital : théorie et applications et/ou cas ; valeur économique ajoutée (E.V.A.) et gestion par la création de valeur ; mesures et gestion des risques stratégiques.

MBA8132 Études spécialisées en marketing I

Ce séminaire porte sur le comportement du consommateur. Le contenu du cours concerne les sujets suivants : les processus cognitifs de réception et d'acquisition de l'information ; les processus de formation des attitudes ; les processus de changements des attitudes ; les effets de l'affect et des émotions en publicité ; le rôle des variables environnementales dans le lieu de service : musique, lumière, couleurs ; le temps et les services : durée perçue de l'attente, orientation temporelle des consommateurs.

MBA8133 Études spécialisées en marketing II

Ce cours se propose d'examiner en détail les diverses techniques avancées d'analyse multivariée utilisées pour la solution de problèmes de marketing (par exemple : analyse du marché, segmentation, positionnement et lancement de nouveaux produits ou services). La formulation mathématique et les postulats sous-jacents aux modèles seront présentés, mais l'accent sera mis sur l'utilisation de logiciels et l'interprétation de résultats dans le cadre d'applications en marketing.

MBA8134 Études spécialisées en marketing III

Le séminaire focalise sur le management du marketing. Le but du séminaire est de permettre aux étudiants de se familiariser avec les concepts, les modèles et les pratiques du management du marketing, de même qu'avec différentes approches méthodologiques sur le sujet.

MBA8137 Études spécialisées en management I

Les objectifs du cours sont les suivants : introduire l'étudiant aux principales approches théoriques en administration ; souligner les origines et les contributions séminales ; aider l'étudiant à replacer les divers domaines dans une perspective de philosophie de la connaissance et dans son propre champ d'études ; stimuler chez le participant une prise de position en regard des différentes approches qui lui sont proposées ; permettre de jeter les bases de la section théorique de son mémoire de recherche et distinguer les voies nouvelles qui se dessinent pour le futur en management.

MBA8138 Études spécialisées en management II

Séminaire à contenu variable offert chaque année en fonction de l'intérêt des étudiants pour l'un et/ou l'autre des cheminement suivants : gestion de la technologie et de l'innovation ; aspects socioéconomiques de l'entreprise et affaires publiques ; gestion des petites et moyennes entreprises et entrepreneurship. Le plan de cours définitif est soumis à l'avance aux étudiants, par le(les) professeur(s) responsable(s) du cours. Étant donné la diversité des cheminements, des aménagements sont effectués afin de répondre aux attentes spécifiques des participants.

MBA8139 Études spécialisées en management III

Ce séminaire à contenu variable, offert chaque année en fonction de l'intérêt des étudiants, est complémentaire à l'activité MBA8138.

MBA8145 Études spécialisées en qualité et réingénierie I

Ce cours regroupe les trois séminaires suivants : processus manufacturiers ; processus de services ; diagnostic assisté par ordinateur.

S1.1 Processus manufacturiers : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : 1) favoriser l'acquisition d'une vision stratégique des processus manufacturiers, et du rôle qu'ils jouent dans la compétitivité de l'entreprise et, 2) favoriser l'acquisition d'une vision opérationnelle de la nature d'un processus manufacturier, de ses composantes et des déterminants de sa performance.

S1.2 Processus de services : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : favoriser l'acquisition d'une vision stratégique des processus dans les services, incluant les processus administratifs, et du rôle qu'ils jouent dans la compétitivité de l'entreprise ; favoriser l'acquisition d'une vision opérationnelle de la nature des processus dans les services, de leurs particularités et des déterminants de leur performance.

S1.3 Diagnostic assisté par ordinateur : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : initier les étudiants aux logiciels d'analyse des processus et d'optimisation des flux de travail (« workflow ») ; utiliser un logiciel de modélisation des processus.

MBA8146 Études spécialisées en qualité et réingénierie II

Ce cours regroupe les trois séminaires suivants : fabrication de classe mondiale : JIT, fabrication synchrone, chaînes et alliances ; qualité totale : philosophie, approches et outils ; architecture organisationnelle et architecture de la technologie de l'information.

S2.1 Fabrication de classe mondiale : JIT, fabrication synchrone, chaînes et alliances : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : comprendre la nature des défis que posent la conception et la gestion de systèmes manufacturiers compétitifs dans un contexte de concurrence globale ; comprendre la dynamique de l'amélioration incrémentale et de l'innovation dans les processus manufacturiers ; acquérir les habiletés nécessaires au diagnostic d'entreprise et à la prescription d'une approche à l'amélioration des processus.

S2.2 Qualité totale : philosophie, approches et outils : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : comprendre la nature des changements qu'implique la qualité totale ; comprendre les défis que pose la réalisation de la qualité

totale et les stratégies et tactiques qui peuvent aider à les relever ; être capable de réaliser un plan de mise en œuvre de la qualité totale adapté aux réalités concurrentielles et culturelles de l'entreprise ; comprendre les principales causes d'échec de la qualité totale.

S2.3 Architecture organisationnelle et architecture de la technologie de l'information : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : maîtriser les notions d'architecture organisationnelle et d'architecture de la technologie de l'information ; et comprendre les impacts d'une organisation par processus sur l'architecture de l'organisation et sur l'architecture des systèmes.

MBA8147 Études spécialisées en qualité et réingénierie III

Ce cours regroupe les trois séminaires suivants : gestion et déploiement des technologies de l'information ; implantation des systèmes clients-serveur ; projet de spécialisation : gestion du changement, gestion de projet.

S3.1 Gestion et déploiement des technologies de l'information : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : apprécier le rôle central joué par la gestion de l'informatique et des télécommunications dans la mise en œuvre d'une gestion par processus ; maîtriser les différentes options structurelles pour la gestion de la technologie de l'information ; connaître les défis et les enjeux liés à la mise en œuvre de nouvelles applications informatisées.

S3.2 Implantation des systèmes clients-serveur : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : maîtriser les variantes de l'architecture clients-serveur ; connaître les grands progiciels de type clients-serveur ; comprendre les exigences propres au développement d'une application clients-serveur.

S3.3 Projet de spécialisation : Gestion du changement, gestion du projet : Ce séminaire vise l'atteinte des objectifs suivants : assurer l'acquisition et l'intégration des connaissances pour le bloc de cours de spécialisation ; revoir et intégrer les aspects méthodologiques en qualité et réingénierie ; vérifier la capacité de travail en équipe et d'interaction efficace avec une entreprise ; préparer l'étudiant au choix du sujet de son mémoire et à la formulation de la proposition de mémoire.

MBA8152 Études spécialisées en planification et gestion stratégiques I

Ce cours porte sur les stratégies organisationnelles du changement radical et offre aux étudiants un modèle conceptuel original de l'organisation et du changement radical dans des organisations complexes.

Le contenu du cours porte sur les thèmes suivants : un examen comparatif du concept de la culture dans l'anthropologie et la stratégie de gestion ; le modèle multifactoriel de l'organisation, les fondements théoriques du concept de la culture organisationnelle ainsi que le rôle qu'elle joue dans la performance stratégique des organisations ; les théories de changement radical dans la sociologie, les sciences politiques et la gestion stratégique ; un modèle et des méthodes de recherche et d'intervention pour comprendre, élaborer et gérer des stratégies organisationnelles du changement radical dans les organisations complexes.

MBA8153 Études spécialisées en planification et gestion stratégiques II

Ce cours est destiné aux étudiants qui souhaitent apprendre et améliorer le métier de consultant en analyse stratégique d'entreprise. Il s'agit d'un cours résolument orienté sur l'apprentissage de la pratique de l'analyse stratégique et non sur l'apprentissage de notions théoriques en stratégie d'entreprise. Il est consacré exclusivement à l'étude de cas d'entreprises.

Les études d'entreprises qui sont proposées ne portent pas sur des cas rédigés à des fins pédagogiques, mais sur des situations réelles d'entreprises qui font l'actualité. Les étudiants doivent effectuer un diagnostic stratégique à partir d'un dossier de presse et proposer des solutions réalistes appuyées par des éléments théoriques. Les

recommandations des étudiants sont présentées sous forme de rapport et de présentation orale. Une discussion confrontant l'argumentation des options choisies finalise la séance.

MBA8154 Études spécialisées en planification et gestion stratégiques III

Ce cours porte sur la méthode de recherche en stratégie. Ce cours fait suite aux cours conceptuels déjà suivis en stratégie (MBA8021 et Études spécialisées I) et au cours de tronc commun en méthodologie de la recherche (MBA8101). Il vise à montrer aux étudiants comment les concepts et les méthodes de recherche apprises peuvent être appliquées au domaine spécifique de la planification et de la gestion stratégiques. Les lectures et les exercices pratiques seront adaptés aux intérêts de recherche spécifiques des étudiants dans le but de les aider à avancer dans leur projet de mémoire. À la fin du cours, les étudiants devraient avoir acquis les outils de recherche nécessaires pour compléter un mémoire de maîtrise dans leur domaine.

MBA8165 Études spécialisées en gestion internationale I - Fondements des échanges internationaux

Ce séminaire vise à donner aux étudiants un cadre d'analyse pluridisciplinaire de la gestion des affaires au niveau international et une vision globale des différents contextes économiques, culturels, politiques et géostratégiques dans lesquels s'inscrivent les échanges internationaux.

Le séminaire porte sur les enjeux de la globalisation des marchés et du nouvel ordre économique international et sert à identifier les avenues de recherche en gestion internationale. Il privilégie au moyen d'étude de cas, les problématiques des échanges Nord-Sud et Est-Ouest, des passages à l'économie de marché, et des stratégies nationales d'internationalisation des affaires.

MBA8166 Études spécialisées en gestion internationale II - Fonctions de l'entreprise internationale

Ce cours porte sur l'adaptation de certains champs disciplinaires de la gestion dans le contexte international et propose une analyse de la spécificité de l'organisation, des fonctions et des opérations marketing des entreprises œuvrant dans les marchés internationaux.

Ce cours vise d'abord à développer et à renforcer chez l'étudiant une attitude positive vis-à-vis de la dimension internationale, ensuite à le familiariser aux principales décisions et responsabilités d'un gestionnaire œuvrant sur un marché étranger et finalement à le rendre apte à développer un plan préliminaire de marketing dans un contexte d'internationalisation des activités de l'entreprise.

L'approche suivie met l'accent à la fois sur la présentation formelle des principes fondamentaux de la gestion internationale des entreprises et sur l'apprentissage de la dimension managériale associée à la recherche, à l'analyse et à la planification stratégique en international. Les exposés, la bibliographie et le projet de recherche doivent donc fournir la théorie et la méthodologie de recherche nécessaires à la solution des principaux problèmes de gestion internationale de l'entreprise.

Les thèmes qui seront abordés tout au long du cours sont : l'environnement global des affaires, l'environnement culturel et la gestion internationale, le comportement en affaires dans les marchés internationaux, le marketing international, gestion et développement de nouveaux produits (biens et services) pour les marchés internationaux, publicité et promotion au niveau global, établissement des prix au niveau international, système de distribution international et la recherche commerciale au plan international.

MBA8167 Études spécialisées en gestion internationale III - Environnement économique et financier de l'entreprise internationale

Ce cours vise essentiellement à développer chez l'étudiant une capacité d'évaluation des différentes formes d'internationalisation des entreprises.

Plus spécifiquement, ce cours est organisé autour de 4 thèmes majeurs :

Étude de l'environnement économique, politique et légal du pays-hôte : évaluation du risque-pays en fonction des différentes formes d'internationalisation de l'entreprise. Évaluation du risque de change selon les différentes formes d'internationalisation de l'entreprise. Modèles et techniques de couverture du risque de change adaptés pour chaque forme d'internationalisation : marché monétaires, swaps, produits dérivés. Développement d'indicateurs de performance pour ces entreprises qui s'internationalisent.

MBA8168 Études spécialisées en technologies de la décision I

Ce cours de spécialisation I a pour thème l'information et la décision. Dans le premier module de 15 heures on étudie l'infrastructure des systèmes d'aide à la décision. En particulier, l'accent est mis sur l'architecture technologique d'une telle infrastructure dont les principales composantes sont l'interface, l'organisation des données, les modèles et les logiciels d'application et d'exploitation. Dans le deuxième module on expose dans un premier temps les principales notions statistiques servant à analyser l'information. Dans un deuxième temps la théorie de la décision est abordée et utilisée pour traiter de situations caractérisées par l'incertitude. Le troisième module concerne les systèmes interactifs d'aide à la décision (SIAD) qui sont utilisés pour résoudre des problèmes qualifiés de « mal structurés ». Cette situation se produit habituellement au niveau des décisions tactiques et stratégiques où la complexité et l'incertitude sont à un haut niveau. L'étudiant sera amené à concevoir et à tester la solution. De plus, des technologies spécifiques seront présentées.

MBA8169 Études spécialisées en technologies de la décision II

Dans le cours de spécialisation II les étudiants verront les principaux modèles et méthodes de la recherche opérationnelle. Les dix premières périodes (3 heures) concernent les problèmes de décision déterministes. On parlera entre autres dans ces cours des modèles linéaires continus, en nombres entiers et non linéaires de même que de la méthode du simplexe, de la méthode d'énumération implicite et des algorithmes de descente. Certains logiciels de programmation seront aussi exposés et utilisés. Les cinq dernières périodes portent sur les processus aléatoires et la simulation. Les étudiants y verront, en particulier, les problèmes de files d'attente et de gestion des stocks et verront comment résoudre de tels problèmes à l'aide de techniques de simulation. Encore ici des logiciels de programmation seront exposés et utilisés.

MBA8172 Études spécialisées en affaires immobilières I

Ce cours porte sur l'histoire et la théorie de la valeur. Les thèmes suivants seront étudiés : inventaire des connaissances théoriques et empiriques reliées au champ de l'évaluation, bilan des principales contributions théoriques, histoire de la pensée administrative sur la valeur, et accent sur les théories et modèles récents spécifiquement dans l'évaluation des biens immobiliers.

MBA8173 Études spécialisées en affaires immobilières II

Ce cours porte sur la croissance urbaine et le développement immobilier. Il met l'accent sur l'étude des problèmes spécifiques, théoriques et empiriques rencontrés dans le champ de spécialisation spécifiquement sous l'angle du développement immobilier. L'objectif général du cours est de permettre à l'étudiant dans un premier temps, une revue des fondements théoriques et méthodologiques ainsi que les outils d'analyse nécessaires à la compréhension du domaine des sciences immobilières. Le cours comprend trois modules centrés sur les thèmes suivants : la croissance urbaine et le développement immobilier, la théorie de la localisation résidentielle et de la localisation des entreprises, et l'économie des transports urbains.

MBA8174 Études spécialisées en affaires immobilières III

Ce cours porte sur l'économie et la recherche en immobilier. Il se propose de former les étudiants à la recherche académique en économie et finance immobilière, et d'initier ces jeunes chercheurs à la rédaction de rapports de recherche et d'articles scientifiques, particulièrement dans les champs suivants : offre et demande de logement (micro), statuts d'occupation, modélisation des mises en chantier (macro), décision d'investissement immobilier, rendement et risque en immobilier, taux d'intérêt et coût du capital, et financement et refinancement.

MBA8175 Études spécialisées en technologies de la décision III

Dans le cours de spécialisation III, on étudie le concept d'intelligence dans la décision. Ce cours est divisé en trois modules. Le premier aborde la théorie de l'intelligence artificielle et les systèmes experts. Ces systèmes visent à modéliser les comportements des décideurs lorsqu'ils effectuent des tâches intellectuelles de diagnostic, d'interprétation et de décision. Le deuxième module concerne les réseaux neuronaux et les méthodes inductives. Ces technologies sont utilisées en particulier pour résoudre des problèmes de classification et de prévision dans des cas d'environnement riches en données historiques. Le troisième module s'intitule « Projet de spécialisation ». Ce n'est pas comme tel un cours dispensé par un professeur mais bien des rencontres entre l'étudiant et son directeur de mémoire afin d'élaborer le projet de thèse.

MBA8180 Projet de mémoire

Sous la direction de son directeur de recherche, l'étudiant prépare un document complet exposant la problématique du sujet choisi, le point de la question dans la littérature scientifique, étayé par une bibliographie critique du thème. Les méthodes et instruments de recherche devront être suffisamment développés pour démontrer que la recherche et la rédaction du mémoire sont réalisables par l'étudiant.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

MBA8182 Études spécialisées en affaires municipales I (Gestion des services municipaux)

L'analyse de mandats ordinaires ou particuliers que les gestionnaires municipaux doivent réaliser pour les conseils municipaux. Ce cours introduit les enjeux de l'aménagement du territoire et du développement régional via l'organisation et les mandats des municipalités locales et régionales. Ce cours aborde l'évolution des modes de financement des services selon l'approche centralisatrice ou non de l'État.

Il fait le point sur les coûts et tarifs des services, leur organisation et leur gestion, tenant compte de la taille de la municipalité. Il examine des questions comme les systèmes de gestion partagée ; de la privatisation au partenariat jusqu'à la régie intermunicipale et la sous-traitance des services municipaux de base ou particuliers au contexte municipal. Il touche aux stratégies de développement et de gestion de projets d'immobilisation en milieu municipal, dont la gestion interne, les projets clés-en-main, etc. Il aborde les principes d'évaluation de l'efficacité, de l'efficacité et de la qualité des programmes et services municipaux. Il aborde les nouvelles pratiques de gestion municipale et l'approche des meilleures pratiques (*Best Practices*) comme méthode d'évaluation. Il introduit des notions de qualité totale, d'ISO-9000 et d'amélioration continue en milieu municipal.

MBA8183 Études spécialisées en affaires municipales II (planification et gouvernance municipale)

Ce cours vise à familiariser les étudiants aux différents types de planification dans la gestion municipale. Une attention particulière est portée sur la planification stratégique : contraintes et opportunités par rapport au contexte externe, forces et faiblesses de l'environnement interne, mission et choix des orientations, contribution des partenaires, plan d'action, financement et indicateurs de

performance et d'évaluation. Il y est question de la relation entre la stratégie globale, la planification opérationnelle et la gestion courante. Dans un deuxième temps, les concepts de gouvernance et de régulation sont appliqués à l'analyse des rapports entre les différents acteurs concernés : les élus et fonctionnaires municipaux, les autres paliers de gouvernement, les milieux d'affaires, les organismes communautaires et autres groupes organisés. Le cours examine en particulier les intérêts particuliers de ces acteurs, leur degré d'implication et les ressources qu'ils mobilisent.

Le cours permet l'examen de l'incidence des partis politiques, des comités municipaux et commissions et le rôle de la direction générale. Des cas types y sont analysés.

MBA8184 Études spécialisées en affaires municipales III (développement local)

Ce cours vise à analyser les stratégies de développement local et à cerner la place des municipalités dans ces stratégies. Il soulève le rapport entre la mondialisation de l'économie, la décentralisation des responsabilités de l'État et le développement local. Il traite du caractère multisectoriel du développement local, notamment des liens entre habitation, formation, culture et activités économiques. Il aborde divers concepts reliés à différentes approches du développement local : entrepreneuriat local, districts industriels, systèmes locaux de production, technopole, milieu innovateur, coûts de transactions, effets de proximité, spécialisation flexible, régulation locale, etc.

Il traite des processus de collaboration, de concertation et de partenariat qui impliquent divers acteurs reliés aux divers paliers de gouvernement, aux marchés et à la société civile et qui caractérisent le développement local. Il porte sur le rôle spécifique des municipalités dans les stratégies de développement local : leadership local, appui technique, aide financière, planification et contrôle de l'utilisation du sol, offre de services et aménagement d'infrastructures, interventions sur les bâtiments industriels et les artères commerciales, politiques sectorielles, etc. Enfin, ce cours se penche sur l'application des politiques de l'État en matière de développement local et régional, à l'échelle municipale.

MBA8193 Séminaire de recherche approfondie en gestion

Ce cours a comme objectif de compléter l'apprentissage en recherche par une étude approfondie des méthodologies les plus récentes en usage en gestion. Il est adapté aux diverses spécialisations offertes au programme.

MBA8301 Le gestionnaire et l'entreprise (9 cr.)

Ce cours poursuit deux objectifs. Premièrement, on y accueille les étudiants au tout début du programme. La connaissance de soi et l'apprentissage du travail en équipe y sont développés pour servir tout au long du programme. Deuxièmement, le cours donne une vision pluridisciplinaire et intégrée de l'organisation en s'appuyant sur le comportement organisationnel, les technologies de l'information et l'analyse organisationnelle.

MBA8302 La gestion commerciale et financière (9 cr.)

Ce cours a pour objectif l'intégration du plan d'affaires rendue possible par la maîtrise des notions de marketing, d'allocation des ressources commerciales, d'analyse des occasions d'affaires locales et mondiales, et de la conception de la gestion de l'offre et de la demande. Pour assurer la viabilité de ces stratégies commerciales, nous traitons en parallèle des concepts de base de la gestion financière afin que les étudiants se familiarisent avec les variables déterminantes dans les décisions financières importantes des entreprises.

MBA8303 La gestion de la production des biens et services (9 cr.)

Ce cours vise à développer les habiletés nécessaires au «diagnostic» et à l'élaboration d'un plan de changement organisationnel à partir des concepts de la qualité totale,

des entreprises de classe mondiale, de la réingénierie des processus, de la gestion des ressources humaines, de l'intégration des stratégies de formation et de mobilisation, de la gestion des changements culturels et technologiques. De plus, les systèmes d'aide à la décision (les théories de la décision, l'analyse structurée, le traitement des données, la «modélisation», l'optimisation, la simulation et la recherche opérationnelle) et les systèmes d'information y sont étudiés pour aider à encadrer le changement.

MBA8304 Le management stratégique (9 cr.)

Ce cours vise à développer une compréhension intégrée des dimensions économiques et organisationnelles de la stratégie d'entreprise.

Proposant une conception nouvelle de la stratégie, ce cours donne un cadre d'analyse quant à la gestion stratégique des organisations complexes. Le cours s'interroge également sur la façon dont la technologie crée des opportunités et des menaces qui affectent la stratégie d'entreprise. La gestion de la R&D, à la fois dans les firmes, dans les secteurs et dans les régions, est abordée à l'aide de plusieurs modèles d'innovation.

De plus, le cours vise à démontrer l'importance de la compréhension des contextes externes dans la gestion de l'entreprise. Cette compréhension est rendue possible par la connaissance des notions économiques et sociopolitiques (gestion de l'offre et de la demande, les marchés, les échanges financiers, la réglementation, les politiques monétaires, les accords internationaux, la gestion de crises et de conflits), par les techniques d'analyse et les modes de gestion du milieu sociopolitique.

MBA8305 Activités de synthèse (9 cr.)

Ce cours se compose de trois volets :

La simulation : Une simulation de politique générale de l'entreprise.

Le commerce international et le voyage d'études à l'étranger : Séminaires sur les échanges internationaux suivis d'un voyage d'études.

Le projet de fin d'études : Réalisation d'un diagnostic industriel, d'un plan d'affaires, d'une analyse comparée ou d'un projet d'étude particulier (projet d'affaires personnel à l'étudiant). Afin de satisfaire des besoins spécifiques de formation en relation avec leur projet, les étudiants devront s'inscrire à un minimum de trois séminaires de courte durée choisis parmi une douzaine de séminaires traitant de sujets de pointe (L'entreprise familiale, la gestion de réseaux, les stratégies de financement, la gestion de projets, le positionnement et les communications stratégiques, les gouvernements et les lobbies, la planification stratégique, la gestion des changes, etc.). Finalement, une présentation formelle des projets est faite par chacune des équipes devant un jury composé de gens d'affaires.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

Note : Exceptionnellement, il est possible de remplacer le MBA8305 par des cours offerts dans le cadre des autres programmes d'études de cycles supérieurs du département.

MBA8306 Habiletés personnelles (6 cr.)

Cette activité vise le développement des habiletés personnelles et se compose d'ateliers traitant des thèmes suivants : - suivi des travaux d'équipe : principes de consolidation d'équipe, partage du leadership et résolution de conflits. - conjoncture : des gens d'affaires sont invités à venir partager, sous forme de conférence, leur expérience avec les étudiants. - présentation : toutes les règles et conventions pour réussir vos présentations. - méthodologie de recherche. - gestion du temps. - recherche d'emploi : rédaction de C.V., techniques d'entrevue, marché voilé de l'emploi avec techniques de gestion de réseaux.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

MBA8400 Introduction aux statistiques et à la prise de décisions (hors programme) (2 cr.)

Ce cours a comme objectif de présenter à l'étudiant cadre les techniques de solution de problèmes de gestion et les outils nécessaires pour la prise de décision. Il prépare

les participants aux autres cours du MBA. On initie la personne cadre à prendre des décisions à partir de l'information venant des statistiques, de la finance, et des autres fonctions de l'entreprise. Ce cours vise également à amener l'étudiant à réviser les notions mathématiques utilisées dans le programme.

MBA8401 Statistiques et prise de décision (1 cr.)

Ce cours a comme objectif d'offrir à l'étudiant des méthodes de solution de problèmes de gestion. Il donne aux étudiants cadres les outils nécessaires pour la prise de décision et prépare les participants aux autres cours du MBA. On prépare la personne cadre à prendre des décisions à partir de l'information venant des statistiques, de la finance, et des autres fonctions de l'entreprise. On utilise des outils pour l'aide à la prise de décisions.

MBA8402 Environnement macroéconomique de l'entreprise (2 cr.)

Ce cours a pour objectif de permettre aux participants d'acquérir une connaissance et une compréhension de l'environnement économique dans lequel évoluent les entreprises. Il identifie et analyse les éléments et les concepts sur lesquels s'appuie la prise de décisions. Bien que l'analyse porte avant tout sur les économies canadienne et québécoise, elle tient aussi compte de l'ouverture de ces dernières au commerce international ainsi que de l'intégration mondiale des marchés financiers.

Les thèmes suivants sont traités. Faits stylisés de l'économie canadienne : évolution de la consommation des ménages, des investissements des entreprises, des dépenses des gouvernements et des échanges internationaux de biens et services. La balance des paiements, le taux de change et le financement du commerce extérieur. Les marchés financiers internationaux. La monnaie, le crédit et la détermination des taux d'intérêt. La conduite de la politique monétaire au Canada. La production, l'inflation et les politiques de stabilisation. Les soldes budgétaires des gouvernements et la gestion de la dette publique. La croissance économique. Les prévisions économiques et l'analyse conjoncturelle. Études de cas.

MBA8403 Nature et fonctionnement de l'entreprise (1 cr.)

L'entreprise est un élément-clé de l'environnement économique et social. Productrice de richesses, elle doit satisfaire ses clients, rémunérer ses actionnaires et favoriser l'accomplissement chez ses employés. Ce cours vise donc à sensibiliser l'étudiant au rôle et au fonctionnement général d'une entreprise au sein d'un système économique et humain complexe, compétitif et éthique. Les thèmes et exercices proposés permettent de saisir comment les gestionnaires déterminent sous contrainte les objectifs, les moyens et les actions de façon cohérente. Le cours représente l'architecture globale des problématiques couvertes tout au long du programme.

MBA8410 L'individu et l'organisation

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations et la compréhension de différents processus de gestion. On l'initie aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail. À la fin du cours, l'étudiant devra mieux comprendre son comportement propre et ses relations interpersonnelles dans différents milieux organisationnels.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8411 Statistiques et théorie de la décision

Ce cours a comme objectif d'offrir à l'étudiant des solutions potentielles pour la résolution de problématiques de gestion. L'emphase est mise sur l'information : on montre à l'étudiant, par l'utilisation d'outils statistiques et de recherche opérationnelle, comment prendre des décisions à partir de sources d'information diverses. Des applications

en finance seront aussi abordées. Ce cours vise également à amener l'étudiant à maîtriser les notions mathématiques utilisées dans le programme, et plus généralement en sciences administratives. On y approfondit aussi les notions de statistiques et de probabilités. À la fin du cours, l'étudiant devra être un utilisateur efficace de quelques systèmes d'aide à la décision.

MBA8412 L'information et la technologie de l'information

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'utilisation des principaux outils de gestion sur micro-ordinateurs et leur place dans les organisations et à approfondir chez lui les techniques décisionnelles de la recherche opérationnelle et ses applications à des problèmes de gestion. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'utiliser les logiciels de base en traitement de texte, chiffriers électroniques et de base de données. Il sera en mesure de créer des outils performants et modifiables, de comprendre la terminologie et les concepts reliés aux logiciels, de les évaluer et d'en faire une sélection.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8413 Environnement économique (1 cr.)

Ce cours vise une meilleure compréhension par l'étudiant des concepts de marché et de concurrence sous-jacents à celui de structure concurrentielle, ainsi qu'une compréhension des aspects théoriques, institutionnels et politiques sous-jacents au fonctionnement des systèmes économiques canadien et québécois. On y aborde également les contraintes imposées aux entreprises par l'environnement concurrentiel : comment elles doivent s'y adapter par des changements stratégiques et décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant aura une meilleure connaissance de l'environnement économique de l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8414 Information comptable (2 cr.)

Ce cours donne à l'étudiant des connaissances lui permettant de comprendre l'information comptable et son utilisation à des fins de gestion. Il vise l'apprentissage et l'utilisation par l'étudiant de principes de comptabilité utiles à la prise de décision et à l'évaluation d'entreprises. On y aborde également la fiscalité des entreprises. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'analyser efficacement des états financiers externes.

MBA8415 Gestion financière

Ce cours vise l'initiation de l'étudiant aux techniques permettant l'analyse et la prévision des fonds dont l'entreprise a besoin. On y aborde également les choix requis à court et à long terme pour l'allocation optimale des ressources d'une entreprise à ses différents secteurs d'activités. On y aborde aussi les notions d'allocation optimale de ressources primaires entre différentes possibilités d'investissement. On y traite des différentes sources de financement disponibles et des choix nécessaires en termes de coûts et de risques pour l'atteinte d'une politique financière optimale.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8416 Marketing

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des consommateurs et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8417 Gestion des opérations

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser

les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8418 Gestion des ressources humaines

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. On y aborde son importance : comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration de stratégies dans l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8419 Technologie de la décision

Ce cours a comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les problèmes que pose la gestion des systèmes d'information en entreprise, au-delà de leur planification. Il vise aussi à sensibiliser l'étudiant aux impacts de ces nouvelles technologies informatiques sur les avantages compétitifs des entreprises. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable de mesurer l'impact des technologies sur la productivité d'une entreprise, et comment elles s'intègrent aux systèmes d'information existants pour renforcer des stratégies concurrentielles. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8420 Le contexte de l'innovation technologique (1 cr.)

Ce cours a comme objectif d'introduire l'étudiant aux théories de l'innovation technologique, de sa dynamique et de ses facteurs déterminants. À la fin du cours, l'étudiant aura compris les liens entre gestion technologique et innovation. Il aura été en contact avec des exemples de développements technologiques porteurs au plan industriel.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8421 Le contexte économique et sociopolitique

Ce cours permet à l'étudiant d'appréhender les aspects culturels, organisationnels, politiques, sociaux et linguistiques du Québec et du Canada anglais. Il vise à faire comprendre à l'étudiant les impacts de ces aspects sur le déroulement des affaires et du commerce international. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'identifier et de comprendre l'encadrement étatique et sociologique déterminant le fonctionnement de l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8422 Stratégie d'entreprise et concurrence

Ce cours vise l'intégration par l'étudiant des connaissances en sciences administratives reliées à la stratégie. On y aborde les efforts organisationnels qu'imposent à l'entreprise l'élaboration d'une stratégie et son implantation dans l'organisation, efforts en termes de politiques administratives, de lecture de l'environnement, d'analyse des ressources disponibles à l'entreprise. On y aborde également l'influence qu'ont les gestionnaires eux-mêmes sur les processus décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de se mouvoir dans des contextes organisationnels divers.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8423 Direction générale (2 cr.)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de mettre en pratique le processus de planification stratégique, d'exercer ses qualités de décideur sur des questions complexes impliquant des personnes et des fonctions, le tout dans un contexte de stress et dans un état d'incertitude et de concurrence.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8424 Analyse géostratégique de l'environnement international (1 cr.)

Ce cours devrait permettre d'offrir à de futurs gestionnaires, multidisciplinaires, les moyens nécessaires à l'appréciation de l'environnement global des organisations, en leur permettant : d'acquérir une meilleure compréhension du contexte mondial de plus en plus interdépendant ; de développer un cadre de réflexion entre évolution politique et risque stratégique pour l'entreprise ; de stimuler un état d'éveil à l'évolution du monde.

MBA8425 Commerce et marketing international

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux dimensions internationales du marketing. On y aborde les notions fondamentales pouvant appuyer les efforts d'une entreprise désirant opérer à l'extérieur de son marché domestique.

MBA8426 Management comparé

Ce cours a comme objectif d'initier l'étudiant aux notions fondamentales caractérisant les principaux systèmes de gestion existants dans le monde. On y aborde les philosophies de gestion et les stratégies dérivées des modèles culturels de pays commercialement concurrents. À la fin du cours, l'étudiant devra avoir compris comment se construisent les relations internationales et comment s'effectuent les transferts de connaissances d'un pays à l'autre.

MBA8427 Finance internationale (2 cr.)

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux dimensions internationales de la finance : les processus, les institutions et agents importants, etc.

MBA8428 Analyse du marché et de la concurrence (1 cr.)

Ce cours vise une meilleure compréhension par l'étudiant des concepts de marché et de concurrence sous-jacents à celui de structure concurrentielle, ainsi qu'une compréhension des aspects théoriques, institutionnels et politiques sous-jacents au fonctionnement des systèmes économiques canadien et québécois. On y aborde également les contraintes imposées aux entreprises par l'environnement concurrentiel : comment elles doivent s'y adapter par des changements stratégiques et décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant aura une meilleure connaissance de l'environnement économique de l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8429 Commerce électronique : management et technologie

L'objectif général est de préparer aux réalités du commerce électronique et de fournir les concepts, techniques et outils pour réaliser des affaires électroniques. Les objectifs spécifiques sont d'abord de doter les étudiants des connaissances en management et technologies spécifiques au commerce électronique, et ensuite de développer des compétences afin d'implanter et de gérer les affaires électroniques dans les organisations. Les différentes activités permettront entre autres : de maîtriser les concepts de base, d'approfondir les stratégies en commerce électronique, de comprendre l'infrastructure technologique du commerce électronique et d'en évaluer les différentes composantes ; d'évaluer les opportunités, les bénéfices et les risques du commerce électronique ; d'élaborer un projet en commerce électronique, de gérer la mise en œuvre et le suivi de projets.

Préalable(s) : MBA8412 L'information et la technologie de l'information

MBA8430 Gestion et relations publiques

Ce cours vise à intégrer avec intelligence la fonction relations publiques à la fonction stratégie corporative. À la fin de ce cours atelier, l'étudiant sera en mesure de mieux comprendre les opinions des publics de l'Organisation, de détecter les images publiques, leur perception et leurs conséquences ; d'analyser le contenu des médias.

Habilités aujourd'hui nécessaires au manager qui veut gérer différemment en s'inscrivant dans le système d'ingénierie sociale qui se déploie dans les divers secteurs de la gestion.

MBA8431 Marketing des institutions financières

Ce cours vise principalement à doter les gestionnaires d'une compréhension actuelle des éléments constituant une stratégie marketing efficace.

Les gestionnaires seront ainsi en mesure de segmenter le marché des services financiers. Ils pourront également identifier et analyser les éléments clés d'information relatifs à la prise de décision, par exemple les besoins et les comportements des consommateurs et les réactions de la compétition. Les participants auront aussi un jugement plus juste à l'égard des ressources à allouer dans la mise en marché pour chacun des segments considérés. Principaux sujets couverts : comportement du consommateur ; le comportement de l'acheteur ; les systèmes d'information en marketing ; stratégie de marketing ; gestion de la fonction marketing ; décisions portant sur les produits commerciaux ; gestion des produits ; gestion des ventes ; gestion des prix ; gestion de la distribution ; publicité ; gestions des communications ; marketing interne et qualité des services ; marketing bancaire : éthique et avenir.

MBA8432 Commerce électronique : application stratégique du data mining

Le cours aborde le forage de données (data mining) en mettant l'accent sur l'utilisation des algorithmes d'analyse des entrepôts de données pour étudier et modéliser les transactions de l'entreprise (marketing, finance, distribution, promotion, etc.). Plus précisément, le cours mettra l'accent sur la présentation et discussion de l'utilisation stratégique des entrepôts de données par les moyennes et grandes entreprises modernes ; la présentation des techniques de forage de données et leur utilisation pour gérer les activités stratégiques en marketing, finance, promotion, etc. ; l'introduction aux logiciels de forage de données (Clementine, IBM Intelligent Miner).

MBA8434 Commerce électronique : aspects stratégiques et de marketing

Le cours présente aux étudiants du MBA cadres les enjeux stratégiques et de marketing du commerce électronique aux consommateurs (B to C) et aux entreprises (B to B). Après une introduction du phénomène de commerce électronique, les aspects marketings tels que le comportement du consommateur, les politiques de produits, de publicité, de distribution et de prix sont traités afin de permettre d'élaborer un plan marketing. Les enjeux technologiques et ceux de logistiques et relations avec l'implantation d'une stratégie de commerce électronique seront abordés à travers des exemples d'applications spécifiques. Divers exemples de sites commerciaux serviront pour illustrer les thèmes abordés.

Les principaux objectifs sont : prendre conscience des enjeux futurs du commerce électronique ; comprendre les aspects commerciaux du commerce électronique ; élaborer un plan de marketing pour une entreprise qui fait du commerce électronique ; comprendre certains aspects technologiques et de logistiques reliés au commerce électronique.

MBA8435 Gestion intégrée de la stratégie radicale de l'entreprise

Ce séminaire a pour objectif de doter les participants d'une compréhension de la nature profonde de l'entreprise en tant qu'avantage concurrentiel fondamental dans le contexte de la globalisation et de l'économie du savoir. Parmi les thèmes couverts, il y a le leadership directionnel, vision et mission, responsabilité éthique, système de performances complexes, culture synergétique, création de sens, construction sociale, gestion de la confiance et de la légitimité, capital intellectuel et dimensions du savoir, gouvernes dynamisantes, pensée complexe, processus de changement, gestion du risque et

de l'incertitude, dynamique des systèmes, essence de l'être humain, de l'organisation, de la société, des écosystèmes et de la science.

Enfin, il est proposé un système de gestion intégrée qui permet un cheminement cohérent de la formulation de la stratégie radicale jusqu'à son suivi continu, en passant par les diagnostics, projections, faisabilités, planification, implantation ainsi que plusieurs outils pragmatiques. Préable(s) : MGP7900 Gestion de projets

MBA8436 Formation en gestion hors Québec

L'objet de ce cours est de permettre, par l'apprentissage de notions de gestion tirées d'un contexte culturel extérieur au Québec ou au Canada, de pallier aux problèmes que présente l'étude en classe de réalités extérieures à la société ambiante. Cette activité de formation internationale s'articule autour de thèmes variables reliés à une région, un pays ou une partie du globe, présentés à l'occasion par des collègues étrangers. Elle peut contenir des sujets nouveaux comme, par exemple, suite à des développements de la science ou des sujets spécialisés ne faisant pas l'objet d'autres cours. Il s'agit d'un cours intensif. Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge du participant.

MBA8438 Stage en gestion à l'extérieur du Québec (6 cr.)

Ce cours vise, par un stage d'une durée minimale de six semaines dans une entreprise privée, publique ou parapublique à l'extérieur du Québec ou du Canada, à donner une première expérience internationale de familiarisation avec les techniques et les méthodes de travail d'entreprises étrangères et d'appliquer sur le terrain les connaissances d'analyse et d'intervention qu'il a acquises. Toutes les démarches pour trouver un lieu de stage et faire approuver ce qui y sera fait est de la responsabilité de l'étudiant. La supervision en est assurée par un professeur en collaboration avec le responsable du stagiaire dans l'entreprise. Le stage donne lieu à un rapport. Le stagiaire est évalué sur son comportement et son rapport. Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge du participant.

MBA8439 Simulation en gestion

Ce cours vise à permettre à l'étudiant l'application de certaines notions de stratégie telles que le rendement pour l'actionnaire, la configuration de coûts, la stratégie de marché, etc., ainsi que l'intégration des politiques fonctionnelles (marketing, production, finance) dans la stratégie globale de l'entreprise. À cet effet, le cours est axé autour d'une simulation de politique générale d'entreprise.

À travers la simulation l'étudiant sera confronté à la complexité de la prise de décision à l'échelon d'une direction générale, de telle sorte que sa connaissance ne soit plus conceptuelle et parcellaire, mais internalisée et globale. Elle permet également de tester d'autres habiletés humaines telles la confrontation aux autres, l'apprentissage du travail en équipe, l'épreuve du leadership ou les talents de négociateur.

À l'issue de ce cours, l'étudiant devrait savoir plus particulièrement : adopter une vision globale des problèmes d'entreprise ; décider dans un contexte incertain, et assumer ses choix ; collaborer avec les différentes fonctions de l'entreprise ; comprendre la nécessité de planifier à moyen terme ; évaluer la difficulté de maintenir un cap stratégique.

MBA8441 Gestion des ressources humaines dans le contexte des institutions financières

L'objectif de ce cours est de développer chez les gestionnaires une compréhension de la gestion des ressources humaines permettant des bénéfices tant pour son unité que pour l'organisation dans son ensemble. Les participants apprendront comment aborder des problématiques en ressources humaines et comment développer des solutions créatives et innovatrices, grâce à une meilleure compréhension des outils de gestion et à l'utilisation du potentiel humain.

Les principaux sujets couverts sont : introduction à la gestion des ressources humaines dans les banques ; la culture organisationnelle dans les banques canadiennes ; l'environnement immédiat de travail ; la motivation ; la nature du travail ; la planification des ressources humaines dans le secteur bancaire ; recrutement et sélection ; évaluation du rendement ; la formation et le développement des ressources humaines ; rémunération et avantages sociaux ; discipline, coordination et contrôle ; la gestion du changement ; le cadre juridique de la gestion des ressources humaines ; la gestion des ressources humaines dans l'organisation de demain.

MBA8442 Gestion de la productivité dans le contexte des institutions financières

L'objectif de ce cours est de fournir au directeur d'unité les méthodes et les outils de gestion pratiques lui permettant de gérer son organisation avec efficacité et efficacité. Suite à ce cours, le directeur d'unité sera en mesure de compléter une analyse critique du système d'affaires et de ses trois grandes composantes et de reconnaître les possibilités d'intervention dans la recherche d'une plus grande productivité. Les principaux sujets couverts sont : valeur et productivité ; chaîne de valeur et processus bancaires ; systèmes d'information bancaires ; systèmes de pilotage de la banque.

MBA8446 Gestion stratégique des institutions financières

Le cours de stratégie bancaire permettra aux gestionnaires de comprendre le processus de création de valeur et la stratégie axée sur le client. Le cours permettra aussi aux gestionnaires de prendre des décisions en fonction de la stratégie privilégiée et ce, suite à une évaluation de leurs marchés tout en s'assurant de l'adéquation des ressources internes de leur unité. Bref, en bout de ligne l'objectif sera de doter les gestionnaires d'un cadre conceptuel qui leur permettra de développer des stratégies visant à mieux répondre aux besoins de leurs clients. Les principaux sujets couverts sont : la stratégie dans le secteur bancaire : contexte, processus et orientations ; vers un nouveau paradigme : la stratégie axée sur le client ; les clients et leurs exigences en matière de services financiers ; la conception et l'élaboration d'une stratégie d'unité ; les systèmes et la structure des organisations ; la mise en application et le suivi du processus stratégique.

MBA8447 Contexte sociopolitique et économique des services financiers

Cadre légal et réglementaire du système financier canadien : pouvoirs et caractéristiques des institutions financières ; les systèmes de paiement ; organismes de contrôle et de surveillance ; analyse comparative avec les autres types de système. Structures des entreprises et problèmes de régie : théorie des actionnaires et théorie des partenaires ; intervention des allocateurs de capitaux ; responsabilité juridique et sociale des entreprises. Éthique, droit et déontologie : responsabilité fiduciaire, devoir de prudence, délit d'initié, conflit d'intérêt ; contrôle et surveillance des institutions financières ; éthique financière et innovation.

MBA8448 Projet d'intégration

L'objectif de ce projet est d'amener les participants ayant complété les six cours à mettre en pratique les approches et les concepts qui ont été abordés. Les participants devront choisir une problématique qui émane de leur milieu de travail et produire un rapport comportant un plan d'actions pratiques.

MBA8451 Gestion financière des banques

Ce cours permettra aux gestionnaires : d'acquérir une compréhension des variables ainsi que des relations fondamentales qui influencent le processus de prise de décision dans le domaine de l'intermédiation financière et ce, tant dans un environnement bancaire national qu'international ; d'utiliser des cadres théoriques pertinents

afin de comprendre le rôle des institutions bancaires dans notre économie nationale et mondiale ; d'identifier et d'analyser les décisions financières et les compromis que les banques doivent réaliser afin d'améliorer l'avoir de leurs actionnaires ; d'expliquer la performance d'une banque en fonction de dimensions financières pertinentes ; de développer des compétences pratiques de prise de décision par l'entremise d'une simulation d'un environnement compétitif et ce, en utilisant les théories et les concepts appris dans le cours ; de comparer et d'expliquer des politiques et les stratégies financières propres à l'industrie bancaire.

Les principaux sujets traités sont : introduction à la gestion financière des banques ; gestion des liquidités ; gestion du risque de taux d'intérêt ; gestion des opérations hors bilan et risque ; gestion du compte de capital ; gestion du risque de crédit ; gestion des coûts ; gestion de la rentabilité des banques.

MBA8452 Systèmes financiers internationaux

L'objectif de ce cours est de familiariser les gestionnaires avec un cadre conceptuel qui leur permettra de mieux comprendre les systèmes financiers à l'échelle mondiale. Ce cours permettra aux gestionnaires de comprendre l'importance des différents systèmes financiers dans une économie mondialisée et ainsi être capables d'expliquer les rôles, les problématiques et les stratégies qui touchent les principaux intermédiaires financiers, la gestion et la réglementation ainsi que les produits, les marchés et les risques financiers. Ce cours dotera les gestionnaires d'une plus grande capacité de compréhension de l'environnement dans lequel œuvre leur banque. Conséquemment, ils seront mieux en mesure d'anticiper les tendances futures de l'industrie. Les principaux sujets couverts sont : concepts ; organisation des marchés financiers ; organisation des intermédiaires financiers ; évaluation et amélioration du rendement.

MBA8455 Gestion des ventes dans les institutions financières

Depuis plusieurs années, les institutions financières mettent l'accent sur la performance en matière de ventes comme préalable au succès économique. Ce cours vise à offrir aux participants la possibilité d'approfondir les cadres de référence et les outils opérationnels permettant d'optimiser la performance des institutions financières au chapitre des ventes, y compris la gestion du personnel et l'utilisation des nouvelles technologies.

Le cours s'articule autour des thèmes suivants : Les meilleures stratégies et pratiques en matière de vente des services financiers. Les stratégies décrites sont le fruit de l'observation de plus de 500 conseillers dans plus de 20 institutions financières nationales et internationales ; La gestion de la force de vente : les problèmes de management du personnel en contact (sélection, formation, rémunération, rotation) et d'évaluation de sa performance ; la gestion des intermédiaires indépendants ; Les nouvelles interfaces technologiques en rapport avec les ventes : le marketing direct et les services bancaires téléphoniques ; l'utilisation de l'Internet : la conception des sites orientés vers la vente, la gestion interne de l'information, les agents intelligents.

MBA8461 Relation client

Les professionnels maîtriseront les compétences interpersonnelles et les techniques de communication qui leur permettront de créer et d'entretenir une relation-client efficace et productive. Ils se familiariseront aussi avec la nature et les caractéristiques du segment de marché desservi. Il sauront, de plus, reconnaître la spécificité de chaque situation de conflit ou de deuil. Principaux sujets traités : relations interpersonnelles, la structure du service à la clientèle ; responsabilités légales et morales et l'éthique de la consultation ; théorie et pratique du processus consultatif ; profil personnel et psychologique du client ; manifestation fondamentale et sociologique de la richesse.

MBA8462 Évaluation des biens

Les professionnels apprendront les techniques et acquerront les compétences nécessaires pour évaluer les biens d'un client, ainsi que pour préparer et analyser les états financiers personnels de ce client. Principaux sujets traités : compréhension fondamentale du risque du rendement ; aspects légaux ; types de richesse et évaluation de l'actif et du passif ; techniques d'évaluation ; analyse financière nécessaire à l'évaluation ; préparation du profil financier du client.

MBA8463 Planification successorale

Les professionnels sauront établir la valeur de la succession. Ils comprendront aussi les considérations d'ordre légal et fiscal applicables à la préservation du patrimoine et au règlement d'une succession. Principaux sujets traités : évaluation de la succession ; préservation de la succession ; cession des biens lors du décès.

MBA8464 Risque et assurance

En plus de bien comprendre la notion de risque et son rapport avec l'assurance, les professionnels seront au courant des aspects légaux à considérer. Ils seront aussi capables d'évaluer les risques auxquels le client est exposé et d'effectuer des analyses coûts-avantages, non seulement pour déterminer les besoins d'assurance du client, mais aussi pour choisir la stratégie de gestion des risques la plus appropriée. Principaux sujets traités : concept du risque et de l'assurance ; fondements en assurance ; gestion stratégique du risque ; l'assurance, outil de gestion du risque ; préservation de la richesse.

MBA8465 Placements et gestion de portefeuille

Les professionnels maîtriseront les connaissances et les compétences nécessaires pour élaborer et appliquer des stratégies de création de la richesse, de placement et de gestion de portefeuille adaptées aux objectifs financiers de leurs clients, compte tenu de la situation et des préférences de ces derniers. Catégories de titres, possibilités de placement et analyse du profil du client ; stratégies de gestion de la richesse recommandées pour des catégories de titres ou des éléments d'actif particuliers ; application de stratégies de gestion de la richesse choisie par le client et suivi du rendement du portefeuille constitué.

MBA8466 Établissement d'une fiducie

La sélection et la conception d'une fiducie sont des éléments essentiels d'un service personnalisé. Ce cours traite de l'historique et des pratiques du secteur fiduciaire. Il examine aussi les concepts juridiques et fiscaux, de même que les dispositions nécessaires à l'établissement d'une fiducie. Le professionnel y acquerra les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour faciliter le choix et l'établissement de la fiducie qui sert le mieux les intérêts de son client. Principaux thèmes traités : historique et survol des services fiduciaires ; choix d'une fiducie, catégories des fiducies personnelles ; acte de fiducie, lois applicables, biens de la fiducie ; bénéficiaires, statut juridique, prévision des besoins ; établissement d'une fiducie, dispositions, responsabilités.

MBA8467 Gestion successorale et fiduciaire

L'exécution d'un acte de fiducie, l'administration d'une succession et la gestion des biens sont des activités complexes qui se répercutent sur les bénéficiaires et qui doivent tenir compte des objectifs initiaux du client. Ce cours aborde les aspects financiers, fiscaux et juridiques associés à l'administration d'une fiducie et d'une succession, de même qu'à la gestion des biens. Principaux thèmes couverts : exécution de l'acte de fiducie, dispositions ; gestion des biens, pouvoirs, fonctions, responsabilités ; gestion des placements, stratégies ; gestion immobilière, considérations fiscales et juridiques ; gestion des actifs commerciaux et étrangers ; imposition.

MBA8468 Planification financière des sociétés au Québec

Le nombre de clients qui exploitent une entreprise (comme travailleurs indépendants ou en constituant une société) ne cesse d'augmenter. Le planificateur financier doit donc avoir une bonne connaissance générale des contraintes juridiques et des considérations fiscales liées à l'exploitation d'une entreprise. Il doit non seulement être capable d'aider son client dans ces domaines, mais aussi tenir compte de ces aspects lorsqu'il évalue l'avoir d'un client ou qu'il élabore un plan financier à l'intention de ce dernier. Ce cours permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour déterminer et sommairement analyser les problèmes liés à la planification financière pour les sociétés au Québec.

MBA8469 Initiation aux produits dérivés

Ce cours vise à faire comprendre les produits dérivés et leur utilisation dans le contexte actuel de la mondialisation des marchés. Ce cours s'adresse à une clientèle étendue issue du milieu des affaires et du secteur financier. Il explique les nombreuses caractéristiques communes à tous les produits dérivés, puis expose les caractéristiques particulières de différents produits.

Ce cours examine également des règles importantes de fonctionnement qui doivent être observées pour qu'un programme de gestion du risque au moyen de produits dérivés procure des avantages avec un risque limité. Les principaux thèmes couverts sont : la couverture, la spéculation et la détermination du prix des produits à terme, les produits dérivés négociés en bourse et hors cote, la détermination du prix et les stratégies de placement des contrats d'options, les différents types de swaps (conventions d'échange) et leur utilisation, les risques, l'évaluation du risque et les exigences de déclaration et de comptabilisation pour les utilisateurs de produits dérivés.

MBA8471 La relation-conseil avec l'entrepreneur

Les professionnels comprendront les facteurs psychologiques et comportementaux qui influencent le processus de communication interpersonnelle. Ils maîtriseront aussi les théories et les concepts associés au processus de consultation financière. L'application de ces théories et de ces concepts leur permettra d'acquérir le très haut degré de compétence nécessaire pour communiquer avec leur clientèle P.M.E., lors de la détermination de ses besoins financiers. Principaux thèmes couverts : l'importance d'une approche centrée sur les besoins du client ; concepts et compétences liés au processus de consultation financière : l'entrevue ; activités et approches liées à la définition des buts et des objectifs ; le processus de consultation.

MBA8472 Études sur l'entrepreneuriat

Les professionnels comprendront les caractéristiques des P.M.E. et l'importance de ce secteur pour l'économie. Ils apprendront ce qui distingue ce type d'entreprise sur les plans culturel, organisationnel et structurel. Ils apprendront aussi les caractéristiques et les motivations des entrepreneurs, en vue d'améliorer leurs relations d'affaires avec ces derniers. Principaux thèmes couverts : importance de la P.M.E. pour l'économie ; caractéristiques et motivations de l'entrepreneur ; évaluation de l'innovation au niveau des produits et des services, des procédés et de la reproduction de produits et de procédés ; culture, organisation et structure de la P.M.E. ; organismes de soutien des P.M.E.

MBA8473 Évaluation du risque : l'environnement économique

Ce cours présente aux professionnels les cadres généraux d'analyse qui les aideront à comprendre l'économie à l'échelle nationale et provinciale, ainsi que les liens entre les différentes industries (ou branches d'activité) dans ces divers contextes économiques. Les professionnels utiliseront ces cadres d'analyse pour évaluer le risque économique et industriel auquel sont exposés leurs clients P.M.E.. Principaux thèmes couverts : nature du risque lié

aux prêts commerciaux ; moteurs économiques du Canada et de chaque province ; analyse détaillée d'une industrie ; analyse détaillée des liens interindustriels : application dans le contexte économique du Québec.

MBA8474 Évaluation du risque : le système d'affaires du client

Les professionnels maîtriseront les théories, les concepts et les modèles d'analyse utilisés dans l'évaluation des risques liés au système d'affaires. Principaux thèmes couverts : le risque du marché : le risque lié à la demande de biens économiques ; le risque concurrentiel : l'environnement compétitif ; processus de transformation et de création de valeur : risque opérationnel, risque financier, risque de gestion et le risque environnemental.

MBA8475 Aspects légaux des services bancaires aux entreprises

Les professionnels comprendront les lois qui régissent l'offre de services bancaires commerciaux à la clientèle des P.M.E., en particulier dans le cadre du processus de consultation financière. Principaux thèmes couverts : le système juridique canadien et les sources du droit relatif aux services bancaires ; le droit des obligations ; les comptes en banque ; les structures juridiques de l'entreprise ; le crédit ; les sûretés et les recours du créancier ; insolvabilité et faillite.

MBA8481 Principes d'ingénierie financière

Au cours des dernières années, nous avons été témoins de l'expansion spectaculaire de l'éventail et du type d'instruments financiers offerts. Ce cours permet d'apprendre à maîtriser les notions de mathématiques financières et décrit les caractéristiques des instruments financiers, leur utilisation et les différentes techniques d'évaluation. Les professionnels qui suivront ce cours apprendront aussi à concevoir des solutions adaptées aux besoins de leur client. Principaux thèmes couverts : mathématiques financières : méthodes quantitatives et statistiques, équilibre risque rendement et modèles d'évaluation de l'actif, taux d'intérêt et évaluation des obligations ; instruments financiers : titres d'emprunt et instrument de gestion du risque (produits dérivés) courants : caractéristiques, utilisation et techniques d'évaluation ; notions fondamentales d'ingénierie financière.

MBA8482 Marchés financiers

Pour demeurer concurrentiels, les participants au marché doivent être à même de comprendre le rôle essentiel que jouent les marchés financiers dans la répartition des ressources. Ce cours présente la structure des marchés financiers, leurs caractéristiques et leurs participants de même que les techniques et stratégies couramment utilisées. Principaux thèmes couverts : marchés financiers : structure et participants aux marchés canadiens et internationaux ; indicateurs des marchés financiers : description et utilisation des principaux indicateurs économiques aux fins d'anticipation des mouvements des marchés financiers ; techniques et stratégies des marchés.

MBA8483 Évaluation et gestion du risque financier

L'objectif de stabilité financière des clients impose aux professionnels de la gestion de la trésorerie d'approfondir leur connaissance des outils et des techniques nécessaires pour reconnaître et gérer le risque.

Ce cours a pour but de permettre aux participants de maîtriser l'utilisation des techniques d'analyse pour déterminer le risque financier auquel sont exposés les clients, leur proposer des stratégies d'immunisation contre le risque et surveiller l'évolution de leur situation financière quant au risque assumé.

Principaux thèmes couverts : analyse du risque : gestion du bilan et des instruments hors bilan ainsi que l'analyse de certains instruments financiers ; notions fondamentales de gestion du risque : couverture, arbitrage, négociation et stratégies courantes de gestion du risque ; stratégies d'immunisation contre le risque, applications pratiques : prorogation ou réduction du terme, arbitrage fiscal,

«stratégies exotiques» ; suivi de la position des clients, risque du marché, risque de crédit, risque opérationnel et risque légal.

MBA8484 Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme le risque de perte pouvant résulter de systèmes et de contrôle inadéquats, d'une erreur humaine ou d'une mauvaise gestion. La complexité croissante des instruments de gestion du risque impose au professionnel de la gestion de la trésorerie d'accroître sa compréhension de ces outils, pour les maîtriser. Ce cours permet de mieux comprendre l'impact des services à la clientèle sur les systèmes, les opérations et les moyens de contrôle de l'unité de trésorerie. Principaux thèmes couverts : système de soutien opérationnel ; structures, composantes et activités ; informations de gestion et systèmes de contrôle, pratiques comptables, vérification interne, évaluation et contrôle du risque ; opérations de trésorerie des banques, analyse, description et implantation d'un système de gestion de risque.

MBA8485 Éthique professionnelle et réglementation

Les professionnels d'aujourd'hui reconnaissent l'importance des normes professionnelles. Ce cours permet d'approfondir les normes d'éthique et de conformité associés à la profession, ainsi que les facteurs comportementaux qui influent sur la communication interpersonnelle. Principaux thèmes couverts : cadre réglementaire, normes fiduciaires et lois ; normes de déontologie, codes de déontologie au Canada et à l'étranger ; efficacité des relations, la communication dans un contexte de gestion de la trésorerie.

MBA8494 Information financière et évaluation de la performance (1 cr.)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux d'utiliser l'information financière et l'information de gestion pour l'évaluation de la performance d'une entreprise, la pertinence et le succès de ses stratégies, les risques auxquels elle fait face ainsi que ses perspectives d'avenir.

Un des moyens privilégiés par les entreprises pour faire connaître aux parties prenantes leur performance économique est la publication d'états financiers. Dans ce cours, les étudiants seront amenés à utiliser les états financiers pour mieux comprendre la réalité des affaires et évaluer dans quelle mesure la normalisation comptable la représente adéquatement.

Pour répondre aux besoins exprimés par les intervenants externes et internes d'évaluer leur performance, les entreprises ont aussi développé des indicateurs différents des indicateurs comptables. On peut les utiliser pour démontrer que les facteurs explicatifs de la performance sont nombreux et prennent source dans les environnements d'affaires interne et externe. Ainsi, on discutera de la pertinence de la construction et de la mesure de divers indicateurs de performance, de leur efficacité dans la communication du message et de leur impact sur la prise de décisions.

Préalable(s) : MBA8414 Information comptable (2 cr.)

MBA8512 Technologie de l'information

Ce cours a comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre et analyser les problèmes posés par la gestion des systèmes d'information en entreprise, au-delà de leur planification. Il vise aussi à amener l'étudiant à approfondir ses connaissances des impacts des nouvelles technologies informatiques sur les avantages compétitifs des entreprises. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable de mesurer les impacts des technologies sur la productivité des entreprises et d'établir les conditions requises pour que l'intégration de ces technologies aux systèmes d'information existants vienne renforcer leurs stratégies concurrentielles.

MBA8514 Comptabilité et gestion

Tout gestionnaire, dans le cadre de ses fonctions de planification, de contrôle ou d'évaluation, doit prendre des décisions dont les retombées seront chiffrées et

enregistrées à l'aide de la comptabilité. Aussi est-il important que le gestionnaire soit capable de mettre en question l'information comptable dont il sera tenu responsable. À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de préparer des budgets, d'établir un prix de revient, ainsi que de prévoir les impacts de la décision sur la trésorerie (comptabilité de caisse) et sur la rentabilité (comptabilité d'exercice). Il sera également en mesure d'interpréter et d'analyser les états financiers de son entreprise et de calculer les principaux indicateurs de solvabilité, d'endettement, de rentabilité et de gestion.

MBA8519 Techniques d'aide à la décision

L'expérience et l'intuition, quoique fondamentalement importantes, ne suffisent pas à la prise de décisions éclairées. Les gestionnaires ont également besoin d'outils d'analyse qui leur permettent d'extraire des informations utiles de leurs données et de tester des scénarios qui valideront ou infirmeront ce que leur dicte leur intuition et leur expérience. Ce cours a donc pour objectif d'entraîner l'étudiant à l'utilisation d'un cadre rigoureux pour formuler, analyser et résoudre les problèmes de gestion qui se posent au sein d'une entreprise, fût-elle privée ou publique, manufacturière ou de services. En particulier, l'étudiant sera initié aux modèles et méthodes d'optimisation (maximisation et analyse de sensibilité) pour les appliquer ensuite à des situations concrètes vécues quotidiennement dans les entreprises.

MBA8521 Le contexte économique et sociopolitique

Ce cours vise à permettre aux participants d'acquérir une connaissance et une compréhension des aspects économiques, légaux, politiques et sociaux de l'environnement dans lesquels évoluent les entreprises. Bien que l'analyse porte avant tout sur les économies canadiennes et québécoises, elle tient aussi compte de l'ouverture de ces dernières au commerce international et de l'intégration mondiale des marchés financiers. Une attention particulière est accordée aux questions de macroéconomie, de réglementation et d'analyse politique.

MBA8800 Gestion stratégique des services touristiques

Ce cours présente une intégration des variables internes et externes de gestion dans le contexte d'une entreprise touristique.

Présenté sous forme de séminaire, ce cours reprendra les notions de stratégie d'entreprise, d'avantage commercial, de gestion de l'offre et de productivité commerciale en tenant compte des particularités de l'entreprise touristique. Des exemples et des études de cas proviendront principalement des entreprises touristiques.

MBA8801 Gestion de projets touristiques

Ce cours vise à initier l'étudiant au processus de conception, de développement et d'évaluation de nouveaux projets : techniques de perspective, méthodes de génération d'idées, modèles perceptifs de l'environnement, identification de projets pertinents à l'entreprise, étude des choix technologiques. Il traite de la mise en place et de la gestion de cheminements critiques et d'installation.

MBA8802 Conception de produits et programmation touristique

Le cours analyse les processus de conception et de développement des produits touristiques. Problèmes conceptuels et pratiques posés par la notion de produit touristique, par les typologies de ces produits, par les particularités de l'offre et de la demande touristiques. Les éléments constitutifs des produits. La transformation des ressources en produit touristique. La genèse et le cycle du produit touristique. La programmation des produits touristiques par la création de forfaits, d'itinéraires. Analyse et évaluation des produits touristiques québécois et étrangers.

MBA8803 Séminaire en gestion du transport

Ce séminaire permettra une compréhension de l'impact du transport sur le produit touristique tout en cernant les particularités propres à sa gestion. La gestion des flux. Les principes et l'impact de la tarification. La réglementation et la déréglementation et leurs conséquences. L'intégration des systèmes de transport. Les systèmes de réservations. Les effets du leadership du transport sur l'offre touristique.

MBA8804 Gestion de l'hébergement, de la restauration et de la villégiature

Au cœur de l'infrastructure de l'industrie touristique, l'hébergement, la restauration et la villégiature font l'objet de ce cours qui analysera les principaux problèmes et les stratégies requises pour gérer les entreprises de ce secteur. Présenté sous forme de séminaire, ce cours passera en revue les grandes fonctions de gestion tout en soulignant les particularités propres au secteur de l'hébergement, de la restauration et de la villégiature.

MBA8805 Gestion des ressources humaines et des relations du travail

Ce cours constitue un enseignement systématique de la gestion des ressources humaines. Il permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et de pratiquer des techniques reliées à certaines des tâches les plus importantes que doit exercer un cadre en matière de gestion des ressources humaines. Les thèmes couverts sont : la fonction personnel et le service du personnel, la direction des ressources humaines et les systèmes d'incitation (plus particulièrement la rémunération et les avantages sociaux), l'organisation du travail, l'acquisition et le développement des ressources humaines. L'approche pédagogique utilisée cherche à faire acquérir des habiletés au niveau de la prise de décision. Le cours présentera le cadre syndical canadien. Il permettra de connaître le schéma théorique et les règles qui régissent les relations du travail dans l'industrie touristique.

MBA8850 Séminaire sur la gestion des ressources humaines et des relations du travail

À partir des connaissances acquises par les étudiants sur les différentes fonctions de l'organisation, particulièrement celles relatives à la gestion des ressources humaines et des relations du travail, le cours vise à appliquer ces fonctions à l'examen et à l'étude de problématiques et de thèmes spécifiques contemporains tels la mobilisation du personnel, les transformations des profils de main-d'œuvre, les nouveaux statuts d'emploi, les diverses formes d'organisation du travail, l'impartition des activités, la gestion du personnel, le syndicalisme et la négociation collective dans un contexte concurrentiel, les modes traditionnels et nouveaux de résolution de problème, etc.

La première partie du séminaire aborde les modèles théoriques et les fondements conceptuels pertinents à la compréhension et l'analyse des thématiques contemporaines. La seconde partie du séminaire comprend la présentation et la discussion en classe des travaux pratiques à partir d'études spécifiques de cas autour des thématiques identifiées dans le séminaire.

MBA8A10 L'individu et l'organisation

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations et la compréhension de différents processus de gestion. On l'initie aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail. À la fin du cours, l'étudiant devra mieux comprendre son comportement propre et ses relations interpersonnelles dans différents milieux organisationnels.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8A11 Statistiques et théorie de la décision

Ce cours a comme objectif d'offrir à l'étudiant des solutions potentielles pour la résolution de problématiques de gestion. L'emphase est mise sur l'information : on montre à l'étudiant, par l'utilisation d'outils statistiques et de recherche opérationnelle, comment prendre des décisions à partir de sources d'information diverses. Des applications en finance seront aussi abordées. Ce cours vise également à amener l'étudiant à maîtriser les notions mathématiques utilisées dans le programme, et plus généralement en sciences administratives. On y approfondit aussi les notions de statistiques et de probabilités. À la fin du cours, l'étudiant devra être un utilisateur efficace de quelques systèmes d'aide à la décision.

MBA8A12 Technologie de l'information

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'utilisation des principaux outils de gestion sur micro-ordinateurs et leur place dans les organisations et à approfondir chez lui les techniques décisionnelles de la recherche opérationnelle et ses applications à des problèmes de gestion. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'utiliser les logiciels de base en traitement de texte, chiffriers électroniques et de base de données. Il sera en mesure de créer des outils performants et modifiables, de comprendre la terminologie et les concepts reliés aux logiciels, de les évaluer et d'en faire une sélection.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8A14 Information comptable (2 cr.)

Ce cours donne à l'étudiant des connaissances lui permettant de comprendre l'information comptable et son utilisation à des fins de gestion. Il vise l'apprentissage et l'utilisation par l'étudiant de principes de comptabilité utiles à la prise de décision et à l'évaluation d'entreprises. On y aborde également la fiscalité des entreprises. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'analyser efficacement des états financiers externes.

MBA8A15 Gestion financière

Ce cours vise l'initiation de l'étudiant aux techniques permettant l'analyse et la prévision des fonds dont l'entreprise a besoin. On y aborde également les choix requis à court et à long termes pour l'allocation optimale des ressources d'une entreprise à ses différents secteurs d'activités. On y aborde aussi les notions d'allocation optimale de ressources primaires entre différentes possibilités d'investissement. On y traite des différentes sources de financement disponibles et des choix nécessaires en termes de coûts et de risques pour l'atteinte d'une politique financière optimale.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8A16 Marketing

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des consommateurs et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8A17 Gestion des opérations

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8A18 Gestion des ressources humaines

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. On y aborde son importance : comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration de stratégies dans l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8A19 Technologie de la décision

Ce cours a comme objectif d'offrir à l'étudiant des solutions potentielles pour la résolution de problématiques de gestion. L'emphase est mise sur l'information et la prise de décision. On montre à l'étudiant, par l'utilisation d'outils statistiques et de recherche opérationnelle, comment prendre des décisions à partir de sources d'informations diverses. Le cours a aussi comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les problèmes que pose la gestion des systèmes d'information en entreprise.

MBA8A21 Contexte économique et sociopolitique

Ce cours vise à développer chez l'étudiant une compréhension intégrée des aspects sociologique, politique et économique qui façonnent l'administration des services de santé tant ici qu'ailleurs en Occident.

MBA8A22 Stratégie d'entreprise et concurrence

Ce cours vise l'intégration par l'étudiant des connaissances en sciences administratives reliées à la stratégie. On y aborde les efforts organisationnels qu'imposent à l'entreprise l'élaboration d'une stratégie et son implantation dans l'organisation, efforts en termes de politiques administratives, de lecture de l'environnement, d'analyse des ressources disponibles à l'entreprise. On y aborde également l'influence qu'ont les gestionnaires eux-mêmes sur les processus décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de se mouvoir dans des contextes organisationnels divers.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8A28 Analyse du marché et de la concurrence (1 cr.)

Ce cours vise une meilleure compréhension des concepts de marché et de concurrence, des aspects théoriques, institutionnels et politiques sous-jacents au fonctionnement des systèmes économiques canadiens et québécois. Il y est aussi question des contraintes imposées aux entreprises par l'environnement concurrentiel et de leurs mécanismes d'adaptation par des changements stratégiques et décisionnels. Y sont aussi examinés les éléments de l'analyse conjoncturelle et les principaux indicateurs macro-économiques.

MBA8A48 Projet d'intégration dans le domaine de la santé

L'objectif de ce projet est de résoudre une problématique organisationnelle. Les participants doivent démontrer comment les techniques et les concepts appris, et les compétences développées tout au long du tronc commun ont contribué à accroître leur capacité à résoudre des problèmes concrets et complexes de gestion dans l'entreprise collective. Le cours ne comporte pas de rencontres en classe, ni d'études additionnelles. Le projet devrait aider à améliorer les habiletés qui soutiennent la prise de décision en ce qui concerne la définition, l'analyse et les recommandations portant sur une problématique donnée.

MBA8A90 Administration des services de santé

L'objectif du cours est de développer chez les participants des capacités d'appliquer des compétences privées à l'administration des services de santé. Les thèmes retenus sont : regard international sur les

organisations sociosanitaires ; penser et modéliser l'acte de construire aujourd'hui des organisations ; penser et développer des compétences privées dans les organisations sociosanitaires ; modéliser le capital social comme un produit stratégique dans nos organisations sociosanitaires ; et amalgamer l'art et la science de bâtir des organisations sociosanitaires performantes.

MBA8A91 Contingence «technologie» en santé : enjeux et perspectives

Le cours vise essentiellement à développer chez les participants une compréhension intégrée et pragmatique des dimensions liées à l'utilisation des technologies dans les services de santé. Retenant comme leitmotiv l'approvisionnement de l'asymétrie d'information, les thèmes suivants sont retenus : évolution de la médecine et de ses pratiques ; évolution des technologies de l'information, de la biomédecine et de la bio-industrie ; l'administration de la technologie dans les services de santé ; et les préoccupations sociales et éthiques reliées à l'utilisation des technologies dans les services de santé.

MBA8A92 Veille stratégique en santé

L'objectif de ce cours est d'instrumenter les participants pour la navigation sur Internet dans le domaine de l'administration des services de santé. Concrètement, les thèmes suivants sont retenus : le développement d'habitudes de veilles stratégiques porteuses de capital intellectuel ; l'optimisation de différents outils de veille stratégique dont principalement l'utilisation d'agents intelligents ; l'apprentissage de la création de valeur à partir de l'information en la transformant en renseignements stratégiques pour la prise de décision ou encore l'action ; et le développement de scénarios de recherche porteurs de résultats probants.

MBA8A93 Discussion de cas en santé

Ce cours retient comme objectif d'exercer les capacités des participants pour résoudre avec un minimum d'éléments et un maximum d'expertise des cas issus du réel de l'administration des services de santé. Parmi les thèmes abordés : la stratégie dans une organisation sociosanitaires ; la gestion de l'asymétrie d'information résultant des technologies ; les maillages entre les secteur privé et public ; les fusions d'établissements, le virage ambulatoire ; et l'avenir des réseaux de services de santé.

MBA8A94 Leadership et habiletés de direction en santé

Le cours vise essentiellement à développer chez les participants une compréhension intégrée et pragmatique des dimensions qui composent le leadership organisationnel dans un contexte où le virtuel se propage à grande vitesse. Les thèmes abordés sont : les différences entre un gestionnaire et un leader ; le comportement et l'intelligence émotionnelle ; l'exercice du leadership dans une organisation de services de santé à l'ère de la nouvelle économie ; la pratique du leadership dans un contexte de changement ; et la stimulation de l'innovation.

MBA8B03 Management technologique des bio-industries (hors programme) (1 cr.)

Ce cours vise à présenter aux participants les grands enjeux de la gestion dans le secteur des biotechnologies. Il traitera également des aspects réglementaires et éthiques de ces méthodes et techniques ainsi que des débats sociaux et des défis entrepreneuriaux qui y sont associés.

Les thèmes suivants seront couverts : les liens entre les concepts scientifiques de base, le développement et la commercialisation d'un produit, les typologies et les applications industrielles des biotechnologies, la biosécurité et le bioterrorisme, la pharmaceutique et le développement des produits biopharmaceutiques, la «drug-delivery», la réglementation de l'industrie et les problèmes et controverses au plan de l'éthique soulevés.

Condition d'accès : Ce cours peut être requis comme cours d'appoint.

MBA8B10 L'individu et l'organisation en bio-industrie

L'objectif de ce cours est de fournir des outils conceptuels afin d'analyser les influences comportementales et organisationnelles sur des résultats systématiques tels que la qualité, la rentabilité et le bien-être de l'employé. Ce cours se concentre autant sur les problèmes macro (design organisationnel, culture, politique et leadership stratégique) que micro (motivation, prise de décision, socialisation et diversité) de l'entreprise. D'ailleurs, ces sujet seront couverts dans un contexte social, légal, réglementaire, environnemental et éthique. Les principaux problèmes rencontrés lors de la gestion des ingénieurs, des scientifiques et du personnel de support technique seront examinés. L'emphase sera mise sur la création d'un climat organisationnel afin d'augmenter la créativité et les innovations individuelles et organisationnelles.

MBA8B15 Gestion financière dans les bio-industries

Ce cours présente les notions financières de base nécessaires aux cadres œuvrant dans des entreprises à forte composante technologique. La première partie du cours examine les objectifs de la gestion financière et les concepts clés sur lesquels elle repose : la notion de valeur, la relation rendement et risque, le concept de diversification du risque, les fonctions du gestionnaire financier et les interfaces entre l'entreprise et les marchés financiers. Après une brève introduction aux mathématiques financières, le cours aborde la notion de valeur actualisée nette comme mesure de rentabilité des investissements. L'estimation du coût en capital est ensuite étudiée dans le contexte d'application. Cette partie comporte un aperçu des diverses sources de financement et de l'émission de titres par les entreprises.

MBA8B16 Marketing dans les bio-industries

Contexte et particularités des marchés des bio-industries. La nature du marketing. Les spécificités du marketing dans les entreprises à forte intensité de connaissances. L'orientation marché et l'orientation technologie. Les conflits organisationnels entre le marketing et les autres services. La recherche marketing et le comportement d'achat des individus et des entreprises. Le processus de planification marketing et le plan marketing. Les notions de valeur perçue et d'avantage concurrentiel. Les stratégies d'offre, de demande et de concurrence. Le lancement de nouveaux produits/services : les processus d'innovation, d'adoption et de diffusion. La gestion du mix de distribution, du mix de communication et du personnel en contact. Le marketing relationnel. L'organisation du marketing, la mise en œuvre et le contrôle des activités de marketing. Les nouveaux marchés des biotechnologies.

MBA8B17 Gestion des opérations dans les bio-industries

Les entreprises technologiques font face à des défis particuliers de gestion des opérations : conception de produits et services ; conception des processus de production et de service ; gestion et amélioration continue de ces processus. Ce cours traite des différents aspects de la gestion des opérations manufacturières et de services dans le contexte particulier de ce secteur où les cycles de vie des produits et des processus sont tronqués, où les entreprises doivent établir et maintenir des relations opérationnelles étroites avec leurs clients, et où elles doivent rapidement atteindre de hauts niveaux de qualité et de flexibilité.

MBA8B18 Gestion des ressources humaines dans les bio-industries

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. On y aborde son importance : comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration des stratégies dans l'entreprise. Les sujets suivants seront abordés dans le cours : systèmes de rémunération et de recrutement des professionnels en

technologie, problèmes lors de la prise de décision de groupe, étude des emplois, évaluation de la performance des professionnels en technologie et le leadership dans la recherche et développement.

MBA8B19 Technologie de la décision en bio-industrie

Ce cours a comme objectif d'offrir à l'étudiant des solutions potentielles pour la résolution de problématiques de gestion. L'emphase est mise sur l'information et la prise de décision. On montre à l'étudiant, par l'utilisation d'outils statistiques et de recherche opérationnelle, comment prendre des décisions à partir de sources d'informations diverses. Le cours a aussi comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les problèmes que pose la gestion des systèmes d'information en entreprise.

MBA8B1A Dynamique et architecture organisationnelles en bio-industrie

Ce cours examine comment la structure organisationnelle est moins une hiérarchie complète qu'une forme organisationnelle - flexible, adaptable et sensible au marché - parmi les suivantes : l'organisation modulaire, l'organisation réseau, l'organisation virtuelle et le commerce électronique. Le cours étudie ensuite comment cette forme organisationnelle, évidée et éclatée, est intégrée dans un espace informationnel unifié dans le temps (communication en temps réel) et dans l'espace (centralisation et exploitation au siège social de toutes les données à l'aide du Business Intelligence).

Dans un troisième temps, le cours analyse comment la technologie de l'information (TI) exige l'intégration organisationnelle pour faciliter des tâches à haute valeur ajoutée. La TI automatise ainsi des processus transversaux (des activités logiquement reliées comme un cycle de commande), des représentations intégrées (par client, par activité, par processus...) et des supports multimédias permettant d'intégrer les documents, l'image, la voix, les données et le texte dans des séances de travail assistées par ordinateur. Finalement, devant ce nouveau potentiel, le cours propose des outils de modélisation pour faire du manager un architecte qui devra concevoir un design organisationnel qui traverse plusieurs frontières organisationnelles, transforme des processus en capacités stratégiques, développe les compétences et l'apprentissage, et aligne stratégie et TI dans un modèle d'affaire performant.

MBA8B1B Optimisation et évaluation des technologies en bio-industrie

Ce cours vise l'acquisition par les étudiants des aspects opérationnels de l'optimisation et de l'évaluation des biotechnologies et de leurs applications en santé humaine. On y aborde la terminologie de la pharmacoeconomie, l'identification des objectifs principaux d'une évaluation technologique, les diverses méthodes d'évaluation technologique et les étapes à suivre dans le design de ces études. Les divers design d'études y sont présentés, discutés et critiqués. Les concepts d'analyse de la relation entre la gestion des essais cliniques et des essais pharmacoeconomiques en fonction des divers preneurs de décision y sont présentés. Les compromis entre les méthodes visant l'efficacité et celles qui visent la contingence budgétaire à court terme sont analysés. Les méthodes pédagogiques incluent une présentation des notions d'optimisation des méthodes de design des essais au moyen d'études de cas.

MBA8B21 Contexte sociopolitique et éthique des bio-industries

Ce cours a pour but la compréhension des liens entre les valeurs et l'esprit entrepreneurial, surtout dans la genèse de nouveaux secteurs industriels. De plus, il initie l'étudiant à l'analyse de l'environnement social, politique et légal dans ces secteurs. Le cours analyse en profondeur les particularité des processus sociaux touchant les questions du vivant et de la bioéthique. Aussi, il examine les enjeux éthiques des transactions financières et commerciales et des alliances stratégiques dans ces secteurs. Analyse des codes déontologiques des activités de l'innovation dans les domaines des sciences de la vie.

MBA8B22 Stratégies d'entreprises dans les bio-industries

Développement et intégration des stratégies d'affaires de l'entreprise dans les bio-industries. Dynamique des alliances. Évolution des modèles d'affaires. Interfaces entreprises des biotechnologies et du pharmaceutique, de l'agroalimentaire. Mondialisation dans les sciences de la vie.

MBA8B2A Stratégie industrielle et politique de l'innovation en bio-industrie

Le cours vise à initier les participants aux notions d'économie industrielle et de politique d'innovation dans les entreprises technologiques. Les thèmes suivants seront analysés : introduction aux concepts de la micro-économie (concepts de l'offre et de la demande, détermination des prix, la concurrence et le marché du capital) et de la macro-économie (investissement, exportation, régimes de taux de change, le chômage...). Le cours vise aussi à développer chez les participants l'acquisition d'un cadre de référence en matière de politique publique, de support au développement technologique et ce, par l'analyse des thèmes suivants : domaine et efficacité des politiques publiques ; systèmes nationaux et régionaux d'innovation ; fonction et objectifs des politiques industrielles ; dynamique des grappes industrielles sectorielles et/ou génériques ; infrastructures intangibles et concertation sectorielles ; stratégies de développement.

MBA8B33 Études spécialisées en marketing : nouveaux produits dans les bio-industries

Ce cours initie les étudiants au processus de mise au point de nouveaux produits et services et propose des modèles de gestion de produits et services. Les particularités des domaines des bio-industries sont examinées en profondeur ainsi que les processus réglementaires d'approbation des produits spécifiques à ces industries. On y étudie plus particulièrement l'analyse des besoins et la génération d'idées, le design de produits et services, le positionnement de l'offre marketing, le prétest et le test marketing, le lancement de produits et services, la gestion du portefeuille de produits et services, la décision d'abandon de produits et services. Des techniques comme l'analyse conjointe, la modélisation des premiers achats selon le modèle de Bass, et les modèles de préférence «essai et rachat» (par ex. le modèle «Assessor») seront présentés.

MBA8B3A Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle en bio-industrie

Définitions de base. La propriété intellectuelle : brevets, droits d'auteurs, marque de commerce, etc. Jurisprudence canadienne et des principaux pays industrialisés. Les options de valorisation de la technologie chez la firme innovante : la production et la vente de nouveaux produits, la vente de la technologie, la licence. La technologie et son marché. Le prix de la technologie transférée. Les éléments fondamentaux des transferts de technologie au sein de la firme. Les transferts entre organisations indépendantes (entreprises, universités et laboratoires publics). Le transfert international de technologie. Les contrats de transfert et leurs clauses. La maîtrise par le récepteur de la technologie transférée. Transfert de technologie et transfert de connaissances en gestion. Les facteurs de succès des transferts.

MBA8B48 Projet d'intégration dans les bio-industries

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de connaître et de comprendre les particularités des différentes étapes associées au montage organisationnel et financier d'un projet de création d'entreprise à fort potentiel de croissance. Ce cours intègre les connaissances en gestion pour les appliquer à la conception d'un projet de création d'entreprise technologique en proposant des moyens adaptés à chaque étape d'avancement du projet dans le but de rencontrer les exigences des différentes

sources de capitaux dont, principalement, les différents investisseurs en capital de risque. Le cycle complet de développement de l'entreprise technologique sera examiné : recherche d'une occasion d'affaire, évaluation de l'opportunité, recherche de marché et quantification du potentiel de ventes, rédaction du plan d'affaire, recherche de financement et études des mécanismes de sortie pour les investisseurs.

Le cours adoptera une approche pragmatique du fait que les étudiants devront identifier une occasion d'affaire réelle, effectuer les études nécessaires à l'élaboration d'un plan d'affaires concret en utilisant les outils et techniques appropriés et simuler le lancement d'entreprise. Diverses méthodes pédagogiques seront utilisées : cours magistraux, études de cas, travaux spécifiques et présentations par des conférenciers invités. À la fin du cours, chaque équipe devra présenter un plan d'affaires devant un jury composé d'entrepreneurs chevronnés, d'investisseurs en capital de risque, d'ingénieurs et de professeurs.

MBA8B90 Gestion stratégique de la technologie de l'innovation

Principaux concepts reliés à la gestion stratégique de la technologie. Approche intégrant l'analyse des impératifs économiques et les déterminants du schéma conceptuel de l'organisation. Les liens avec les phases de développement du marché et les stratégies de marchés correspondantes. Le rôle de la technologie comme moteur de création de la valeur économique. La stratégie technologique et la stratégie de recherche et développement. Les options : production in-house et contrats externes ; alliances et partenariats. La génération d'idées : les rôles du marché et du laboratoire (market pull et technology push). La sélection des projets de recherche et développement. Les techniques de la gestion de projets. L'évaluation et le transfert des résultats. L'organisation : laboratoires centraux et établissements spécialisés. Le personnel de recherche et développement : motivation, créativité et rémunération. Le choix en matière de propriété intellectuelle.

MBA8B91 Stratégies financières dans les bio-industries

Analyse financière des projets d'investissement et d'alliances stratégiques dans les bio-industries. L'étude des politiques et des différentes stratégies financières requises lors de la commercialisation des produits des biotechnologies. La planification financière des besoins en capitaux selon les stratégies de positionnement de marchés et selon la situation de l'entreprise. L'analyse et l'évaluation des projets d'investissement à l'aide du modèle des options réelles.

MBA8C10 L'individu et l'organisation dans le domaine des sciences comptables

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations et la compréhension de différents processus de gestion. On l'initie aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail. À la fin du cours, l'étudiant devra mieux comprendre son comportement propre et ses relations interpersonnelles dans différents milieux organisationnels. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8C12 L'information et la technologie de l'information dans le domaine des sciences comptables

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'utilisation des principaux outils de gestion sur micro-ordinateurs et leur place dans les organisations et à approfondir chez lui les techniques décisionnelles de la recherche opérationnelle et ses applications à des problèmes de gestion. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'utiliser les logiciels de base en traitement de texte, chiffriers électroniques et de base de données. Il sera en mesure de créer des outils performants et modifiables, de comprendre la terminologie

et les concepts reliés aux logiciels, de les évaluer et d'en faire une sélection. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8C16 Marketing dans le domaine des sciences comptables

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des consommateurs et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8C17 Gestion des opérations dans le domaine des sciences comptables

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8C18 Gestion des ressources humaines dans le domaine des sciences comptables

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. On y aborde son importance : comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration de stratégies dans l'entreprise. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8C22 Stratégie d'entreprise et concurrence dans le domaine des sciences comptables

Ce cours vise l'intégration par l'étudiant des connaissances en sciences administratives reliées à la stratégie. On y aborde les efforts organisationnels qu'imposent à l'entreprise l'élaboration d'une stratégie et son implantation dans l'organisation, efforts en termes de politiques administratives, de lecture de l'environnement, d'analyse des ressources disponibles à l'entreprise. On y aborde également l'influence qu'ont les gestionnaires eux-mêmes sur les processus décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de se mouvoir dans des contextes organisationnels divers. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8E01 Statistiques et prise de décision (hors programme) (1 cr.)

Ce cours a pour objectif d'offrir à l'étudiant des méthodes de résolution des problèmes de gestion. Il donne aux étudiants cadres les outils nécessaires pour la prise de décisions et prépare la personne cadre à prendre des décisions à partir de l'information provenant des statistiques, de la finance et des autres fonctions de l'entreprise. On utilise des outils pour l'aide à la prise de décisions.

MBA8E10 L'individu et l'organisation collective

Ce cours vise une initiation de base aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail afin de mieux comprendre son comportement propre et ses relations interpersonnelles dans différents milieux organisationnels. Y seront abordés les éléments de base suivants : l'animation dans les conseils, les comités, les équipes de travail et les tables de concertation, etc. ; le comportement en groupe ; le leadership ; le fonctionnement des équipes de travail ;

l'approfondissement des notions de procédure, de contenu et de climat de travail, etc.
Plus particulièrement, ce cours vise le développement des habiletés d'analyse et d'intervention face à différents processus de gestion au sein d'entreprises collectives. Y seront abordés les aspects spécifiques suivants : les notions de volontariat et de bénévolat ; les règles de fonctionnement en assemblée et en conseil ; la gestion du sociétariat (recrutement, information, communication, relève, intégration dans les activités courantes de l'organisation). L'analyse comparative servira à comprendre les applications distinctes dans différents types d'entreprises.

MBA8E12 L'information et la technologie de l'information dans l'entreprise collective

Ce cours vise une initiation de base à l'utilisation des principaux outils de gestion sur micro-ordinateurs et à leur place dans les organisations. Il vise aussi un approfondissement des techniques décisionnelles dans la recherche opérationnelle et leurs applications à des problèmes de gestion d'entreprise collective.

MBA8E14 Information comptable dans les entreprises collectives (2 cr.)

Ce cours vise une compréhension de l'information comptable, son utilisation à des fins de gestion et l'analyse efficace des états financiers externes. Les dimensions spécifiques de l'information comptable en entreprise collective seront aussi abordées.

MBA8E15 Gestion financière dans les entreprises collectives

Ce cours vise une initiation aux techniques d'analyse et de prévision des fonds dans une entreprise. Y sont traitées les différentes sources de financement disponibles et les choix nécessaires en termes de coûts et de risques pour l'atteinte d'une politique financière optimale. Les dimensions spécifiques de la gestion financière de l'entreprise collective seront aussi abordées.

MBA8E16 Marketing social

Ce cours propose une vue d'ensemble des effets du marketing au niveau de la société. Le marketing traditionnel vise principalement la fonction commerciale de l'entreprise. Le marketing social approfondit cette même fonction en élaborant davantage sur les prises de décision en marketing des entreprises collectives, le marketing des causes sociales, le marketing d'idées, le marketing de personnalités, et la promotion auprès de publics ciblés.

MBA8E17 Gestion des opérations dans les entreprises collectives

Ce cours vise la compréhension des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent. Ce cours est adapté aux particularités des services sociaux et d'intérêt général.

MBA8E18 Gestion des ressources humaines dans les entreprises collectives

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. Les dimensions plus spécifiques de la gestion des ressources humaines en entreprise collective y seront aussi abordées, comme la gestion du bénévolat et la participation.

MBA8E1A Plan d'affaires dans les entreprises collectives (1 cr.)

Ce cours vise une compréhension globale de la nature et de l'utilité d'un plan d'affaires pour une entreprise collective ainsi que des principaux volets d'un tel plan. Il vise aussi le développement d'habiletés pratiques dans la conception et la rédaction d'un plan d'affaires adapté à la réalité particulière des entreprises collectives.

MBA8E1B Stratégie avancée de financement d'une entreprise collective (1 cr.)

Ce cours est un approfondissement des questions sur le financement d'entreprises collectives. Plusieurs éléments sont traités : la capitalisation et les liquidités («cash flow») ; les principaux programmes de soutien à l'entrepreneuriat collectif ; les mesures fiscales ; les notions de prêt, de garantie de prêt et de partenariat financier ; les relations aux bailleurs de fonds ; la constitution des dossiers financiers. La pédagogie de ce cours se fonde sur l'analyse comparée et l'étude de cas.

MBA8E21 Contexte sociopolitique des entreprises collectives

Ce cours vise un approfondissement du contexte sociopolitique dans lequel s'insère l'entreprise collective : la transformations des rapports entre économie et société, la notion d'économie plurielle, les nouvelles demandes sociales et la nouvelle offre sociale de services sociaux et d'intérêt général. On analyse également les relations au marché et à l'État, les groupes de pression et les activités de lobby, l'importance des notions de justice, d'équité et de responsabilité sociale. Les questions environnementales sont aussi traitées.

MBA8E22 Stratégie dans les entreprises collectives

Ce cours vise l'intégration des connaissances en sciences administratives reliées à la stratégie. Y sont abordés les efforts organisationnels qu'imposent à l'entreprise collective l'élaboration d'une stratégie et son implantation dans l'organisation : les efforts en termes de politiques administratives, de lecture de l'environnement, d'analyse des ressources disponibles à l'entreprise. Ce cours est adapté aux particularités des entreprises collectives, c'est-à-dire les liens entre structure associative et structure d'entreprise, la configuration en réseau, l'importance du contexte social et politique, etc.

MBA8E23 Direction générale et gouvernance dans les entreprises collectives (2 cr.)

Ce cours est une introduction aux notions de gouvernement, de gouvernance, de gouvernabilité et de régie. Différents aspects de ces réalités sont approfondis : les responsabilités, le pouvoir et les décisions dans les entreprises collectives ; le rôle, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration ; la structure organisationnelle et les droits décisionnels ; les aspects éthiques ; les partenariats et les alliances ; la gouvernance locale. La notion de changement appliquée à une organisation est abordée en profondeur : la planification et la mise en œuvre du changement, les phénomènes de résistance au changement, l'étude de l'impact du changement sur le fonctionnement des organisations collectives et sur les personnes qui y vivent. Plus largement, il est aussi question de l'innovation sociale et de l'organisation «apprenante».

MBA8E28 Analyse du marché et de la concurrence dans les entreprises collectives (1 cr.)

Ce cours vise une meilleure compréhension des concepts de marché et de concurrence, des aspects théoriques, institutionnels et politiques sous-jacents au fonctionnement des systèmes économiques canadiens et québécois. Il y est aussi question des contraintes imposées aux entreprises par l'environnement concurrentiel et de leurs mécanismes d'adaptation par des changements stratégiques et décisionnels. Y sont aussi examinés les éléments de l'analyse conjoncturelle et les principaux indicateurs macro-économiques.

MBA8E2A Collecte de fonds dans les entreprises collectives

Ce cours vise à connaître de façon générale la stratégie et les techniques de développement des ressources financières dans une entreprise, collective ou autre. La

prise en compte du contexte politique, social, fiscal et éthique. L'analyse du «marché» de la sollicitation et les techniques de sollicitation de fonds. L'optimisation de l'efficacité. L'évaluation et le compte rendu des résultats d'une levée de fonds.

MBA8E39 Simulation en gestion dans les entreprises collectives

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'appliquer certaines notions de stratégie telles que le rendement de l'actionnaire, la configuration des coûts, la stratégie de marché, etc., ainsi que l'intégration des politiques fonctionnelles (marketing, production, finance) dans la stratégie globale des entreprises collectives. Pour réaliser cet objectif, le cours s'appuie sur une simulation de politique générale d'entreprise.

À travers la simulation, l'étudiant sera confronté à la complexité de la prise de décision à l'échelon d'une direction générale, de telle sorte que sa connaissance ne soit plus conceptuelle et parcellaire, mais internalisée et globale. Elle permet également de tester d'autres habiletés du gestionnaire telles la capacité de confrontation aux autres, l'apprentissage du travail en équipe, l'épreuve du leadership, ou les talents de négociateur. À la fin du cours, l'étudiant devrait savoir plus particulièrement : adopter une vision globale des problèmes d'entreprise ; décider dans un contexte d'incertitude et assumer les implications de ses choix ; collaborer avec les différentes fonctions de l'entreprise ; comprendre la nécessité de planifier à moyen terme et évaluer la difficulté de maintenir un cap stratégique.

MBA8E3A Relations Nord-Sud (2 cr.)

Ce cours vise une compréhension de la dynamique des organisations de l'économie sociale dans divers contextes de développement, en particulier l'analyse des relations de partenariat Nord-Sud. Y sont analysés les éléments suivants : les courants de pensée en développement international, les caractéristiques des organismes de coopération internationale, les modèles et les dynamiques de développement dans le Nord et dans le Sud, les initiatives d'innovations, les compétences professionnelles.

MBA8E48 Projet d'intégration en entreprise collective

L'objectif de ce projet est de résoudre une problématique organisationnelle. Les participants doivent démontrer comment les techniques et les concepts appris, et les compétences développées tout au long du tronc commun ont contribué à accroître leur capacité à résoudre des problèmes concrets et complexes de gestion dans l'entreprise collective. Le cours ne comporte pas de rencontres en classe, ni d'études additionnelles. Le projet devrait aider à améliorer les habiletés qui soutiennent la prise de décision en ce qui concerne la définition, l'analyse et les recommandations portant sur une problématique donnée.

MBA8E90 Entreprises collectives

Ce cours vise la compréhension des fondements de la gestion des entreprises collectives. On y traite de l'histoire des entreprises collectives au Québec et dans le monde, des principes et des logiques d'action, des rapports à l'État, au marché et à la société civile. On y aborde la spécificité des organisations et de la gestion des entreprises collectives, notamment la fonction de relations avec les membres, les usagers et les mandataires, la gestion participative, la légitimité des entreprises collectives. On y traite aussi de l'évolution et des tendances du droit des entreprises collectives, ainsi que des rapports sociaux exprimés dans des lois en s'appuyant sur une introduction aux bases du droit des coopératives et des organismes à but non lucratif (OBNL). On y introduit enfin à l'analyse comparée des formes organisationnelles des entreprises collectives, des entreprises privées capitalistes et des entreprises publiques.

MBA8E91 Évaluation dans les entreprises collectives (1 cr.)

Ce cours est une introduction générale à la notion d'évaluation et à son application dans les entreprises collectives. Y sont abordés les éléments de base suivants : le rôle de l'évaluation ainsi que l'identité et le rôle de l'évaluateur ; les différentes approches de l'évaluation que sont l'évaluation participative, l'évaluation de programme, l'évaluation de la performance et l'évaluation d'impacts ; les méthodologies d'évaluation et le rapport d'évaluation. Y est approfondi le processus d'évaluation continue dans une organisation : de la planification stratégique aux résultats, en passant par l'évaluation des processus opérationnels. Appliqués à l'entreprise collective, sont abordés les indicateurs de l'évaluation sociale, le bilan social, les liens entre le bilan social et le bilan financier.

MBA8E92 Négociation en entreprise collective (2 cr.)

Ce cours est une sensibilisation générale au concept de négociation et à la façon de le situer dans le contexte des relations avec d'autres organisations. Y sont traités la formulation claire des objectifs prioritaires et de la stratégie correspondante ; les schèmes théoriques, les règles et les pratiques qui sous-tendent la préparation et le déroulement du processus de négociation ; les différences entre la négociation positionnelle, plus axée sur la confrontation, et la négociation basée sur les intérêts communs, plus axée sur la coopération et le partenariat ; les différentes tactiques de négociation et une reconnaissance des conditions propices à leur utilisation. Y est abordée également la préparation d'un cahier de revendications dans toutes ses étapes, de la cueillette des données jusqu'à la rédaction et à la présentation des demandes et de l'argumentation en appui de celles-ci. Le cours traite du développement des attitudes d'écoute de l'interlocuteur et de ses intérêts parallèlement à la présentation et la défense de nos propres intérêts. Enfin, il est question de l'importance des enjeux d'une négociation et de l'impact de celle-ci sur la vie d'une organisation.

MBA8F10 L'individu et l'organisation : aspects particuliers reliés au financement

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations et la compréhension de différents processus de gestion. On l'initie aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail. À la fin du cours, l'étudiant devra mieux comprendre son comportement propre et ses relations interpersonnelles dans différents milieux organisationnels. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8F15 Gestion financière des entreprises

Ce cours vise l'initiation de l'étudiant aux techniques permettant l'analyse et la prévision des fonds dont l'entreprise a besoin. On y aborde également les choix requis à court et à long termes pour l'allocation optimale des ressources d'une entreprise à ses différents secteurs d'activités. On y aborde aussi les notions d'allocation optimale de ressources primaires entre différentes possibilités d'investissement. On y traite des différentes sources de financement disponibles et des choix nécessaires en termes de coûts et de risques pour l'atteinte d'une politique financière optimale. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8F16 Marketing dans les entreprises : aspects particuliers au financement

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des consommateurs et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8F17 Gestion des opérations et financement des entreprises

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8F18 Gestion des ressources humaines : aspects particuliers au financement d'entreprise

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. On y aborde son importance : comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration de stratégies dans l'entreprise. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8F19 Technologies et systèmes d'information en financement des entreprises

Ce cours a comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les problèmes que pose la gestion des systèmes d'information en entreprise, au-delà de leur planification. Il vise aussi à sensibiliser l'étudiant aux impacts de ces nouvelles technologies informatiques sur les avantages compétitifs des entreprises. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable de mesurer l'impact des technologies sur la productivité d'une entreprise, et comment elles s'intègrent aux systèmes d'information existants pour renforcer des stratégies concurrentielles. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8F22 Stratégie d'entreprise, création de valeur et financement

Ce cours vise l'intégration par l'étudiant des connaissances en sciences administratives reliées à la stratégie. On y aborde les efforts organisationnels qu'imposent à l'entreprise l'élaboration d'une stratégie et son implantation dans l'organisation, efforts en termes de politiques administratives, de lecture de l'environnement, d'analyse des ressources disponibles à l'entreprise. On y aborde également l'influence qu'ont les gestionnaires eux-mêmes sur les processus décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de se mouvoir dans des contextes organisationnels divers. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8F26 Fusions, acquisitions, restructurations et financement d'entreprises

Ce cours, offert aux étudiants en financement des entreprises, vise à analyser les enjeux majeurs d'une fusion-acquisition et d'une restructuration d'entreprise. Il permettra à l'étudiant d'en appréhender les conséquences sur l'économie, sur les dirigeants et plus particulièrement sur les actionnaires lors de la planification ou de l'élaboration de ce type de transactions. L'étudiant devra se familiariser avec les aspects fiscaux, financiers, comptables et légaux de la fusion-acquisition. Les thèmes abordés sont les suivants : Fusions-acquisitions et restructuration. Aspects conceptuels et théoriques des offres publiques : tests empiriques et performances. Processus de mise en place d'une fusion-acquisition et d'une restructuration ; planification et analyse ; évaluation ; plan de financement et montages financiers. Contrôle et gouverne corporative. L'innovation et l'ingénierie financière dans l'élaboration de ce genre de transaction.

MBA8F3A Montages financiers spécialisés

Montages financiers impliquant des banques bilatérales ; montages financiers spécialisés en immobilier ; financement de grands projets internationaux.

MBA8F3X Cours à contenu variable en financement des entreprises

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'approfondir une dimension de la gestion non couverte par les autres activités de la banque de cours. Le contenu du cours variera selon les besoins des étudiants et l'évolution du domaine de la gestion.

MBA8F47 Contexte économique et sociopolitique du financement des entreprises

Cadre légal et réglementaire du système financier canadien : pouvoirs et caractéristiques des institutions financières ; les systèmes de paiement ; organismes de contrôle et de surveillance ; analyse comparative avec les autres types de système. Structures des entreprises et problèmes de régie : théorie des actionnaires et théorie des partenaires ; intervention des allocateurs de capitaux ; responsabilité juridique et sociale des entreprises. Éthique, droit et déontologie : responsabilité fiduciaire, devoir de prudence, délit d'initié, conflit d'intérêt ; contrôle et surveillance des institutions financières ; éthique financière et innovation.

MBA8F90 Aspects juridiques du financement des entreprises

Notion d'«entreprise». Les principales formes d'entreprise : propriétaire unique, entreprise contractuelle (société, entreprise conjointe), association, entreprise personnifiée (coopérative, compagnie, corporation sans but lucratif). Les noms de l'entreprise : publicité légale, marques de commerce. Création et organisation de la compagnie. Objets, pouvoirs et activités de la compagnie. Le capital-actions. Les actionnaires, le conseil d'administration et les officiers de la compagnie. La compagnie et les tiers. La protection des actionnaires minoritaires. L'insolvabilité, dissolution de l'entreprise et reconstitution. Les compagnies publiques. Fusions et acquisitions. Étude des aspects juridiques de financement de l'entreprise, les techniques de financement interne et externe, privé et public. Les contrats et sûretés intervenant dans le financement. Le crédit documentaire. Le crédit-bail. L'affacturage. Les relations d'affaires (franchise, concession, distribution, licence). Pratiques restrictives de commerce. Clauses restrictives et devoirs implicites (non-concurrence, non-sollicitation, confidentialité, exclusivité). La vente de l'entreprise.

MBA8F91 Fiscalité des entreprises

Ce cours consiste à analyser l'application de diverses dispositions fiscales relativement à l'imposition et au traitement fiscal des différentes formes d'entreprise et de projet. Les principaux sujets traités sont : l'assujettissement à l'impôt de chaque type d'entreprise ; le calcul du revenu, du revenu imposable et des impôts ; la taxe sur le capital ; les différentes façons de distribuer les surplus ; les transfert de biens ; les règles de roulement ; les réorganisation du capital-actions ; les regroupement de sociétés ; les liquidations ; etc.

MBA8F92 Gestion stratégique d'un portefeuille de prêts

Ce cours se veut une approche innovatrice dans l'apprentissage et la compréhension de la gestion moderne d'un portefeuille de prêts sera vue dans le contexte global des activités d'investissement d'une institution financière plutôt que sur la base d'une sélection individuelle d'actifs.

Le cours permettra d'abord aux étudiants d'acquérir une solide connaissance de l'apport de la théorie de la gestion de portefeuille à la détermination de la politique de crédit de l'institution financière ainsi qu'à la gestion active et rentable du portefeuille de prêts conséquent. L'analyse et l'évaluation du risque intrinsèque et environnemental de l'entreprise, l'identification des besoins financiers, l'établissement de la tarification, ainsi que l'énoncé de propositions de crédit en accord avec la politique institutionnelle sont les sujets qui seront ensuite discutés. Le cours s'intéressera également au suivi continu du

dossier de crédit. Un regard critique sera apporté sur les principaux canaux de communication de l'information, incluant l'information comptable et l'information sur l'utilisation des fonds. Finalement, les étudiants seront sensibilisés à la détection hâtive et au suivi particulier des entreprises en détresse financière.

MBA8G17 Gestion des opérations et de la production agricole au Québec

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8G19 Technologies et systèmes d'information dans le secteur agro-alimentaire

Ce cours a comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les problèmes que pose la gestion des systèmes d'information en entreprise, au-delà de leur planification. Il vise aussi à sensibiliser l'étudiant aux impacts de ces nouvelles technologies informatiques sur les avantages compétitifs des entreprises. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable de mesurer l'impact des technologies sur la productivité d'une entreprise, et comment elles s'intègrent aux systèmes d'information existants pour renforcer des stratégies concurrentielles. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8G25 Commerce international, marketing et politiques internationales en agro-alimentaire

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux dimensions internationales du marketing. On y aborde les notions fondamentales pouvant appuyer les efforts d'une entreprise désirant opérer à l'extérieur de son marché domestique.

MBA8H10 Le gestionnaire et l'organisation dans le secteur du tourisme

Ce cours est conçu pour développer les capacités d'analyse et de résolution de problèmes ainsi que la compréhension des différents processus de management. L'étudiant est sensibilisé aux théories majeures du comportement humain et à leur application dans l'environnement de travail. À la fin de ce cours, les étudiants auront une meilleure compréhension de leur propre comportement ainsi qu'une compréhension des relations interpersonnelles dans différents types d'organisations.

MBA8H12 L'information et la technologie de l'information en tourisme

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'utilisation des principaux outils de gestion sur micro-ordinateurs et leur place dans les organisations, et à approfondir chez lui les techniques décisionnelles de la recherche opérationnelle et ses applications à des problèmes de gestion. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'utiliser les logiciels de base en traitement de texte, chiffriers électroniques et de base de données. Il sera en mesure de créer des outils performants et modifiables, de comprendre la terminologie et les concepts reliés aux logiciels, de les évaluer et d'en faire une sélection.

MBA8H15 Gestion financière dans le secteur du tourisme

Ce cours vise l'initiation de l'étudiant aux techniques permettant l'analyse et la prévision des fonds dont l'entreprise a besoin. On y aborde également les choix requis à court et à long terme pour l'allocation optimale des ressources d'une entreprise dans le secteur du tourisme à ses différents secteurs d'activités. On y aborde aussi les notions d'allocation optimale de ressources primaires

entre différentes possibilités d'investissement. On y traite des différentes sources de financement disponibles et des choix nécessaires en termes de coûts et de risques pour l'atteinte d'une politique financière optimale dans un contexte d'activités internationales.

MBA8H16 Marketing du tourisme

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des consommateurs et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats. Au terme de ce cours, les étudiants maîtriseront les outils nécessaires pour la préparation d'un plan marketing spécifique aux activités de services touristiques et d'accueil.

MBA8H17 Gestion de l'exploitation et de la qualité des services touristiques

Ce cours analyse le concept de création de la valeur, du design et de la gestion de l'expérience touristique. Ce cours traitera des concepts de qualité dans les organisations de services et plus spécifiquement dans le monde du tourisme. Les étudiants seront initiés aux concepts de productivité transactionnelle et de son impact sur la performance des organisations. Ce cours permettra également de faire le lien entre l'expérience offerte et le concept de positionnement sur le marché.

MBA8H18 Gestion des ressources humaines en tourisme

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise et ses particularités dans le secteur du tourisme. On y aborde son importance, à savoir comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration de stratégies dans l'entreprise. De plus, ce cours traitera de l'importance stratégique d'une bonne gestion des relations de travail.

MBA8H22 La gestion stratégique des organisations en tourisme

Ce cours vise l'intégration par l'étudiant des connaissances en sciences administratives reliées à la stratégie. On y aborde les efforts organisationnels qu'imposent à l'entreprise l'élaboration d'une stratégie et son implantation dans l'organisation, efforts en termes de politiques administratives, de lecture de l'environnement, d'analyse des ressources disponibles à l'entreprise. On y aborde également l'influence qu'ont les gestionnaires eux-mêmes sur les processus décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de se mouvoir dans des contextes organisationnels divers, en particulier dans le secteur du tourisme.

MBA8H25 Écotourisme et voyages d'aventure

L'écotourisme est une problématique majeure dans la planification touristique. Les besoins pour la croissance et les relations entre le «outdoor» et les voyages d'aventure nécessitent une meilleure compréhension pour des perspectives stratégiques dans le secteur du tourisme. Ce cours expliquera comment l'écotourisme, le design de l'expérience touristique et le management peuvent être interreliés et offrir des résultats positifs dans une perspective de tourisme durable et préoccupée par l'environnement.

MBA8H26 Management international et multiculturel en tourisme

Ce cours a comme objectif d'initier l'étudiant aux notions fondamentales caractérisant les principales différences culturelles dans le monde. On y aborde les philosophies de gestion et les stratégies dérivées des modèles culturels des différents pays. À la fin du cours, l'étudiant devra avoir compris comment se construisent et se gèrent les relations

personnelles en tenant compte de la diversité des clients et des employés dans le contexte international du tourisme, et comment s'effectuent les transferts de connaissances d'un pays à l'autre.

MBA8H2A Gestion de l'hébergement et des centres de villégiature

Au cœur de l'infrastructure de l'industrie touristique, l'hébergement et la villégiature font l'objet de ce cours qui analysera les principaux problèmes et les stratégies requises pour gérer les entreprises de ce secteur. Présenté sous forme de séminaire, ce cours passera en revue les grandes fonctions de gestion tout en soulignant les particularités propres au secteur de l'hébergement et de la villégiature.

MBA8H34 e-tourisme et distribution

Le cours présente aux étudiants les enjeux stratégiques et de marketing du commerce électronique aux consommateurs (B to C) et aux entreprises (B to B). Après une introduction du phénomène de commerce électronique dans le secteur du tourisme, les aspects marketings tels que le comportement du consommateur, les politiques d'offre, de publicité, de distribution et de prix sont traités afin d'inclure cette forme de distribution dans un plan marketing. Les enjeux technologiques et ceux de logistiques et relations avec l'implantation d'une stratégie de commerce électronique seront abordés à travers des exemples d'applications spécifiques au tourisme. Divers exemples de sites commerciaux serviront pour illustrer les thèmes abordés.

Les principaux objectifs sont : prendre conscience des enjeux futurs du commerce électronique pour le tourisme ; comprendre les aspects commerciaux du commerce électronique ; comprendre certains aspects technologiques et de logistiques reliés au commerce électronique.

MBA8H3A Comportement du consommateur de tourisme

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les participants aux différentes facettes du comportement du consommateur. Plus spécifiquement, il tiendra compte des particularités du consommateur d'expériences touristiques en fonction des différents segments tels que affaires et loisir ainsi que des origines nationales et ethniques. Les participants seront en mesure de comprendre le processus de décision de l'acheteur et les possibilités de l'influencer dans ses choix de destination et de services touristiques.

Ce séminaire permettra une compréhension de l'impact du transport sur le produit touristique tout en cernant les particularités propres à sa gestion. La gestion des flux. Les principes et l'impact de la tarification. La réglementation et la déréglementation et leurs conséquences. L'intégration des systèmes de transport. Les effets du leadership du transport sur l'offre touristique.

MBA8H48 Projet d'intégration en tourisme

L'objectif de ce projet est d'amener les participants ayant complété les six cours à mettre en pratique les approches et les concepts qui ont été abordés. Les participants devront concevoir une problématique qui émane de leur milieu de travail et produire un rapport comportant un plan d'actions pratiques.

MBA8H90 Structures et tendances du tourisme mondial

Ce cours initie les étudiants à une compréhension globale des tendances du tourisme international et du rôle des acteurs dominants de l'industrie. Les réseaux internationaux et leur impact sur les marchés sont analysés. L'origine du leadership au niveau de l'offre est présentée d'une façon dynamique incluant le rôle des gouvernements, transporteurs, voyageurs et distributeurs. Les préoccupations d'éthique et de développement durable sont abordées dans leurs perspectives contemporaines.

MBA8H91 Développement et gestion stratégique des destinations touristiques

L'objectif de ce cours est de développer une pensée stratégique aidant les personnes exécutantes au management des destinations. À partir du développement stratégique, les stratégies devraient maîtriser l'ensemble des particularités de leurs objectifs premiers, lesquels consistent au design et à la gestion de l'offre globale d'une destination.

MBA8H92 Gestion des événements touristiques

Ce cours apportera aux étudiants des habiletés de stratégies dans le design, le management, les finances et la promotion d'événements dans une perspective locale et internationale. Au terme de ce cours, les étudiants seront habilités au management des événements selon une approche d'affaires, culturelle et sociale. i.e. les congrès, les expositions, les foires, les festivals etc.

MBA8L10 L'individu et l'organisation en logistique et transport

Développement des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations et compréhension de différents processus de gestion. Initiation aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail.

MBA8L11 Statistiques et théorie de la décision en logistique et transport

Présentation de solutions potentielles pour la résolution de problématiques de gestion. Utilisation d'outils statistiques et de recherche opérationnelle afin de prendre des décisions à partir de sources d'information diverses. Acquisition des notions mathématiques utilisées dans le programme.

MBA8L12 L'information et la technologie de l'information en logistique et transport

Familiarisation avec l'utilisation des principaux outils de gestion sur micro-ordinateurs et leur place dans les organisations et approfondissement des techniques décisionnelles de la recherche opérationnelle et ses applications à des problèmes de gestion.

MBA8L13 Environnement économique en logistique et transport (1 cr.)

Compréhension des concepts de marché et de concurrence sous-jacents à celui de structure concurrentielle et compréhension des aspects théoriques, institutionnels et politiques sous-jacents au fonctionnement des systèmes économiques canadien et québécois. Examen des contraintes imposées aux entreprises par l'environnement concurrentiel : adaptation des entreprises par des changements stratégiques et décisionnels.

MBA8L14 Information comptable en logistique et transport (2 cr.)

Apprentissage des connaissances permettant de comprendre l'information comptable et son utilisation à des fins de gestion : principes de comptabilité utiles à la prise de décision et à l'évaluation d'entreprises, fiscalité, analyse efficace d'états financiers externes.

MBA8L15 Gestion financière en logistique et transport

Initiation aux techniques permettant l'analyse et la prévision des fonds, étude des choix requis à court et à long termes pour l'allocation optimale des ressources d'une entreprise à ses différents secteurs d'activités, examen des différentes sources de financement disponibles et des choix nécessaires en terme de coûts et de risques pour l'atteinte d'une politique financière optimale.

MBA8L16 Marketing en logistique et transport

Apprentissage de l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des consommateurs et la recherche en marketing, la formulation de stratégies, la mise en marché, la revue des résultats.

MBA8L17 Opérations de transport

Ce cours traite du processus de planification et de contrôle des opérations dans une entreprise type de transport de marchandises. Les principaux secteurs d'activité y seront abordés : cueillette et livraison en milieu urbain, opérations de manutention dans les terminus ou plate-forme de transbordement, répartition et transport de longue distance, entretien et gestion de la flotte. Ce cours aborde également les principales techniques et technologies d'aide à la décision qui peuvent être utilisées afin d'améliorer les opérations d'une compagnie de transport de marchandises. Des exemples sont tirés des différents modes de transport : aérien, ferroviaire, maritime et routier. L'emphase sera néanmoins mise sur les opérations des entreprises de transport routier de marchandises.

MBA8L1A Introduction à la logistique

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait maîtriser les concepts modernes de la logistique intégrée. Pour ce faire, l'étudiant devra se familiariser avec les notions de service à la clientèle et de mesure de performance en logistique, l'analyse des coûts associés à la chaîne logistique ainsi que les arbitrages entre coûts et niveaux de service. Les concepts de gestion des approvisionnements et des stocks seront revus. Ce cours présentera également une description des différents modes de transport et de leurs caractéristiques. Les notions d'entreposage, d'emballage et de manutention seront traitées dans un contexte de centre de distribution à valeur ajoutée. Un travail trimestriel en entreprise permettra à l'étudiant d'établir le lien entre les apprentissages vus en classe et la pratique.

MBA8L1X Séminaire à contenu variable en logistique et transport I

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait maîtriser les concepts modernes de la logistique intégrée. Pour ce faire, l'étudiant devra se familiariser avec les notions de service à la clientèle et de mesure de performance en logistique, l'analyse des coûts associés à la chaîne logistique ainsi que les arbitrages entre coûts et niveaux de service. Les concepts de gestion des approvisionnements et des stocks seront revus.

Ce cours présentera également une description des différents modes de transport et de leurs caractéristiques. Les notions d'entreposage, d'emballage et de manutention seront traitées dans un contexte de centre de distribution à valeur ajoutée. Un travail trimestriel en entreprise permettra à l'étudiant d'établir le lien entre les apprentissages vus en classe et la pratique.

MBA8L21 Le contexte économique et sociopolitique en logistique et transport

Analyse de l'environnement légal et économique du secteur de la logistique et du transport des marchandises. Appréhension des aspects culturels, organisationnels, politiques et sociaux et de leurs impacts sur le déroulement des affaires et du commerce international.

MBA8L2A Amélioration de la performance en logistique et transport

Ce cours introduit les principaux concepts de productivité et de qualité dans le domaine du transport et de la logistique. Les thèmes suivants y seront abordés plus spécifiquement : principes clés de la gestion de la qualité ; amélioration continue et réingénierie des processus ; mesure de la qualité et de la productivité ; indicateurs de performance et benchmarking ; qualité totale et normes ISO ; implication des employés et gestion des ressources humaines.

MBA8L2X Séminaire à contenu variable en logistique et transport II

Ce cours introduit les principaux concepts de productivité et de qualité dans le domaine du transport et de la logistique. Les thèmes suivants y seront abordés plus spécifiquement : principes clés de la gestion de la qualité ; amélioration continue et réingénierie des processus ; mesure de la qualité et de la productivité ; indicateurs de performance et benchmarking ; qualité totale et normes ISO ; implication des employés et gestion des ressources humaines.

MBA8L3A Logistique en contexte international

Familiarisation aux dimensions internationales de la logistique. Thèmes abordés : analyse de coût total en logistique internationale ; principaux intervenants de la chaîne logistique internationale ; modes de transport utilisés et critères de sélection d'un mode de transport et d'un transporteur ; principales tendances en matière de logistique internationale ; contexte légal et économique des transactions internationales.

MBA8L3X Séminaire à contenu variable en logistique et transport III

Familiarisation aux dimensions internationales de la logistique. Thèmes abordés : analyse de coût total en logistique internationale ; principaux intervenants de la chaîne logistique internationale ; modes de transport utilisés et critères de sélection d'un mode de transport et d'un transporteur ; principales tendances en matière de logistique internationale ; contexte légal et économique des transactions internationales.

MBA8L90 Gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement

Ce cours aborde les éléments stratégiques de la gestion de la chaîne d'approvisionnement («supply chain management»). En particulier les thèmes suivants seront traités : les nouvelles pratiques de gestion reliées à la réduction des temps de cycle (juste à temps, «quick response», «efficient consumer response») ; le partenariat entre les intervenants de la chaîne logistique et les tendances en matière d'externalisation des services de logistique («third party logistics») ; l'importance stratégique des nouvelles technologies d'information ; l'intégration stratégique entre les opérations, le marketing et les technologies.

MBA8L91 Analyse stratégique des réseaux de distribution et transport

Analyse des problèmes de planification des réseaux multimodes de transport des marchandises. La deuxième partie du cours sera dédiée aux problèmes de planification et de gestion des réseaux de distribution : choix de localisation des installations et infrastructures, plan de chargement, routes et horaires des services, acheminement des marchandises, gestion des flottes et des équipages. Analyse des problèmes reliés au transport des matières dangereuses et examen des perspectives associées aux systèmes intelligents de transport seront examinés. Le cours est axé surtout sur l'analyse des problèmes et la compréhension des modèles. Plusieurs logiciels utilisés pour traiter ces problèmes seront présentés.

MBA8M10 L'individu et l'organisation

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations et la compréhension de différents processus de gestion. On l'initie aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail. À la fin du cours, l'étudiant devra mieux comprendre son comportement propre et ses relations interpersonnelles dans différents milieux organisationnels. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8M11 Statistiques et théorie de la décision

Ce cours a comme objectif d'offrir à l'étudiant des solutions potentielles pour la résolution de problématiques de gestion. L'emphase est mise sur l'information : on montre

à l'étudiant, par l'utilisation d'outils statistiques et de recherche opérationnelle, comment prendre des décisions à partir de sources d'information diverses. Des applications en finance seront aussi abordées. Ce cours vise également à amener l'étudiant à maîtriser les notions mathématiques utilisées dans le programme, et plus généralement en sciences administratives. On y approfondit aussi les notions de statistiques et de probabilités. À la fin du cours, l'étudiant devra être un utilisateur efficace de quelques systèmes d'aide à la décision.

MBA8M12 Information et technologie de l'information

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'utilisation des principaux outils de gestion sur micro-ordinateurs et leur place dans les organisations et à approfondir chez lui les techniques décisionnelles de la recherche opérationnelle et ses applications à des problèmes de gestion. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'utiliser les logiciels de base en traitement de texte, chiffriers électroniques et de base de données. Il sera en mesure de créer des outils performants et modifiables, de comprendre la terminologie et les concepts reliés aux logiciels, de les évaluer et d'en faire une sélection.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8M13 Environnement économique (1 cr.)

Ce cours vise une meilleure compréhension par l'étudiant des concepts de marché et de concurrence sous-jacents à celui de structure concurrentielle, ainsi qu'une compréhension des aspects théoriques, institutionnels et politiques sous-jacents au fonctionnement des systèmes économiques canadien et québécois. On y aborde également les contraintes imposées aux entreprises par l'environnement concurrentiel : comment elles doivent s'y adapter par des changements stratégiques et décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant aura une meilleure connaissance de l'environnement économique de l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8M14 Information comptable (2 cr.)

Ce cours donne à l'étudiant des connaissances lui permettant de comprendre l'information comptable et son utilisation à des fins de gestion. Il vise l'apprentissage et l'utilisation par l'étudiant de principes de comptabilité utiles à la prise de décision et à l'évaluation d'entreprises. On y aborde également la fiscalité des entreprises. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'analyser efficacement des états financiers externes.

MBA8M15 Gestion financière

Ce cours vise l'initiation de l'étudiant aux techniques permettant l'analyse et la prévision des fonds dont l'entreprise a besoin. On y aborde également les choix requis à court et à long terme pour l'allocation optimale des ressources d'une entreprise à ses différents secteurs d'activités. On y aborde aussi les notions d'allocation optimale de ressources primaires entre différentes possibilités d'investissement. On y traite des différentes sources de financement disponibles et des choix nécessaires en termes de coûts et de risques pour l'atteinte d'une politique financière optimale.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8M16 Marketing

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des consommateurs et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8M17 Gestion des opérations

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8M18 Gestion des ressources humaines

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. On y aborde son importance : comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration de stratégies dans l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8M1A Séminaire sur les nouveaux défis en gestion municipale

Ce séminaire, dont le contenu peut varier, a comme objectif d'intégrer au programme d'études les sujets d'actualité en gestion municipale. Le cours abordera les grandes problématiques et les grands enjeux de la gestion municipale. Ce séminaire est sous la responsabilité d'un professeur qui assumera la coordination et l'évaluation des travaux. On pourra faire appel aussi à des conférenciers spécialisés. L'étudiant rédigera un travail sur l'un des thèmes évoqués dans le cadre du cours.

MBA8M21 Contexte économique et sociopolitique

Ce cours permet à l'étudiant d'appréhender les aspects culturels, organisationnels, politiques, sociaux et linguistiques du Québec et du Canada anglais. Il vise à faire comprendre à l'étudiant les impacts de ces aspects sur le déroulement des affaires et du commerce international. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'identifier et de comprendre l'encadrement étatique et sociologique déterminant le fonctionnement de l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8M2A Contexte juridique et réglementaire

Ce séminaire, dont le contenu peut varier, examine le contexte juridique de la planification et de la gestion municipale. Le cours peut aborder l'évolution du cadre juridique et institutionnel depuis la révolution tranquille. Il pourra examiner les institutions municipales centralisées et décentralisées, dont les municipalités locales et régionales, ainsi que des sujets comme les organismes municipaux et paramunicipaux, le rôle des élus et des gestionnaires municipaux et le contrôle juridique par l'administration municipale. Il peut inclure une revue des pouvoirs généraux des municipalités et leurs modes d'exercice : la résolution et le règlement municipal.

En matière d'aménagement et d'urbanisme, il peut y étudier le schéma d'aménagement, le plan d'urbanisme, les règlements d'urbanisme, le zonage agricole, les droits acquis et les dérogations mineures. Les nouvelles pratiques de la gestion du développement peuvent être abordées, par exemple les plans d'aménagement d'ensemble, les plans d'implantation et d'intégration architecturale et les mesures compensatoires. On peut y étudier la gestion, l'entretien et le contrôle de la démolition des immeubles ainsi que la protection du patrimoine architectural.

Seront aussi touchés les diverses dimensions de l'application des règlements municipaux par les officiers municipaux, les contrats municipaux, l'expropriation et les réserves pour fins publiques. On peut y présenter le cadre légal du financement local, des conflits d'intérêts, de l'imputabilité des fonctionnaires et des élus et du droit d'accès à l'information. Les innovations en matière de réglementation font partie des sujets abordés dans le cours.

MBA8M3A Le gestionnaire municipal et la population locale

Le contenu du cours s'adapte aux besoins de la clientèle. Ce cours peut examiner notamment la place du gestionnaire municipal au sein d'une organisation qui correspond à un gouvernement local prestataire de services à des citoyens. Ce cours peut aborder aussi les relations entre les gestionnaires et les élus choisis par ces citoyens dans le cadre d'un processus de démocratie représentative ; entre les gestionnaires et diverses associations locales émanant de la société civile ; entre les gestionnaires et la population en référence non seulement à l'approche «service à la clientèle», mais aussi au processus de démocratie participative.

Ce cours peut examiner les différents degrés de participation de la population : information, consultation, concertation, partenariat, dévolution de responsabilités. Il peut se pencher aussi sur diverses formules de participation : audiences publiques, conseils de quartiers, comités consultatifs, etc. Il traite éventuellement de principes et de techniques de communication publique. Ce cours peut soulever également un ensemble de questions relatives au savoir, au pouvoir, aux droits, aux responsabilités et aux intérêts des gestionnaires, des élus, des groupes organisés et des citoyens. Enfin, il se penche sur l'éthique du gestionnaire municipal et sur la légitimité des différents acteurs dans la prise de décision.

MBA8M90 Informatique appliquée à la gestion municipale

Conception et élaboration de systèmes d'information aux fins de l'administration, la gestion et la planification du territoire. Il s'agit d'analyser les besoins d'information, de matériel, de logiciels et de données en milieu municipal ; d'évaluer des logiciels et du matériel disponibles sur le marché par rapport à ceux employés par les municipalités.

Ce cours touche l'intégration des systèmes d'information à référence spatiale aux autres bases de données de la municipalité. Il inclut les étapes d'implantation des systèmes informatiques dans le milieu municipal. Il aborde les principaux protocoles d'échanges de données entre fournisseurs, serveurs et utilisateurs d'informations relatives au territoire. Il introduit les intranets et les principes d'intégration des banques de données sectorielles, complémentées par l'utilisation des sites Web en gestion municipale. Il fait le point sur les définitions des standards de communication et mise à jour des répertoires des données disponibles entre paliers de gouvernement. L'approche des meilleures pratiques (*Best Practices*) sera employée comme méthode d'évaluation des systèmes de gestion municipale.

MBA8M91 Planification stratégique et gouvernance municipale

Ce cours vise l'intégration par les étudiants des connaissances en sciences de la gestion reliées à la stratégie. On y aborde les efforts organisationnels qu'imposent à la municipalité l'élaboration de la stratégie et son implantation dans l'organisation. Une attention particulière est portée à la planification stratégique : contraintes et opportunités par rapport au contexte externe, forces et faiblesses de l'environnement interne, la mission municipale et le choix des orientations, le plan d'action, le financement et les indicateurs de performance et d'évaluation.

Les concepts de gouvernance et de régulation sont appliqués à l'analyse de la gestion des rapports entre les différents acteurs externes et internes : élus et fonctionnaires municipaux, les autres paliers de gouvernements, les milieux d'affaires, les organismes communautaires et autres groupes organisés. On examine également l'incidence des partis politiques, des comités et commissions municipaux. On y aborde l'influence qu'ont les gestionnaires municipaux sur les processus décisionnels.

MBA8M92 Systèmes de gestion de la qualité en milieu municipal

De façon générale, ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux différents aspects de la conception d'un service, à la mise sur pied d'un système de production de services

et de gestion de la qualité et de la productivité dans les différents services municipaux. Tout au long du cours, on mettra l'accent sur la mise en œuvre des plans d'action et des stratégies découlant de l'analyse des données qualitatives et quantitatives pertinentes. De façon plus spécifique, le cours vise à amener l'étudiant à une compréhension du positionnement stratégique de son service et des différents facteurs qui déterminent la compétitivité des services, des principaux mécanismes qui permettent l'amélioration continue des processus de la production des services, du rôle et de la gestion de la technologie dans les services, et de l'importance de mobiliser les cadres et employés pour appuyer une transformation de la culture d'entreprise.

À la fin de ce cours, les étudiants pourront mieux comprendre et apprécier les concepts, objectifs et moyens utilisés dans des approches visant à hausser la productivité et la qualité dans les services municipaux. On aura examiné les principaux moyens de mesure de la productivité et de la qualité des services, l'approche des «best practices» et de «benchmarking», les méthodes de diagnostic de problèmes de qualité et de productivité, la démarche d'implantation d'un système de gestion de la qualité totale, la formation d'équipes d'amélioration de la qualité et de la productivité, les normes de l'ISO 9000 et 14000, les principaux mécanismes de résolution de problèmes et l'amélioration continue de la productivité et de la qualité des services municipaux.

MBA8R05 Activité de synthèse : Projet intégrateur en immobilier (9 cr.)

Cette activité se compose de deux volets : 1) Le projet de fin d'études : Réalisation d'un diagnostic industriel, d'un plan d'affaires, d'une analyse comparée ou d'un projet d'étude particulier (projet d'affaires personnel à l'étudiant). Afin de satisfaire des besoins spécifiques de formation en relation avec leur projet, les étudiants devront s'inscrire à un minimum de 3 séminaires de courte durée choisis parmi une douzaine de séminaires traitant de sujets de pointe (l'entreprise familiale, la gestion de réseaux, les stratégies de financement, la gestion de projets, le positionnement et les communications stratégiques, les gouvernements et les lobbies, la planification stratégique, la gestion des changes, etc.). 2) Une présentation formelle des projets : celle-ci étant faite par chacune des équipes devant un jury composé de chefs d'affaires. Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8R12 Environnement technologique de l'immobilier

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'utilisation des principaux outils de gestion sur micro-ordinateurs et leur place dans les organisations et à approfondir chez lui les techniques décisionnelles de la recherche opérationnelle et ses applications à des problèmes de gestion. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'utiliser les logiciels de base en traitement de texte, chiffriers électroniques et de base de données. Il sera en mesure de créer des outils performants et modifiables, de comprendre la terminologie et les concepts reliés aux logiciels, de les évaluer et d'en faire une sélection.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8R15 Finance dans le domaine immobilier

Ce cours vise l'initiation de l'étudiant aux techniques permettant l'analyse et la prévision des fonds dont l'entreprise a besoin. On y aborde également les choix requis à court et à long terme pour l'allocation optimale des ressources d'une entreprise à ses différents secteurs d'activités. On y aborde aussi les notions d'allocation optimale de ressources primaires entre différentes possibilités d'investissement. On y traite des différentes sources de financement disponibles et des choix nécessaires en termes de coûts et de risques pour l'atteinte d'une politique financière optimale.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8R16 Marketing dans le domaine de l'immobilier

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des consommateurs et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8R17 Gestion des installations

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8R18 Gestion des ressources humaines dans le domaine immobilier

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. On y aborde son importance : comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration de ressources dans l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8R1A Communication, négociation et éthique en immobilier

Ce cours s'articule autour du thème suivant : communication, négociation et éthique en immobilier. Il vise à familiariser les étudiants aux techniques de communication, aux techniques de négociation, au professionnalisme et à l'éthique, aux relations publiques et à la résolution de problèmes.

MBA8R1X Cours à contenu variable en immobilier I

Ce cours s'articule autour du thème suivant : communication, négociation et éthique en immobilier. Il vise à familiariser les étudiants aux techniques de communication, aux techniques de négociation, au professionnalisme et à l'éthique, aux relations publiques et à la résolution de problèmes.

MBA8R21 Contexte socioéconomique et urbain de l'immobilier

Ce cours permet à l'étudiant d'appréhender les aspects culturels, organisationnels, politiques, sociaux et linguistiques du Québec et du Canada anglais. Il vise à faire comprendre à l'étudiant les impacts de ces aspects sur le déroulement des affaires et du commerce international. À la fin du cours, l'étudiant devra être capable d'identifier et de comprendre l'encadrement étatique et sociologique déterminant le fonctionnement de l'entreprise.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8R22 Stratégie d'entreprise dans le domaine de l'immobilier

Ce cours vise l'intégration par l'étudiant des connaissances en sciences administratives reliées à la stratégie. On y aborde les efforts organisationnels qu'imposent à l'entreprise l'élaboration d'une stratégie et son implantation dans l'organisation, efforts en termes de politiques administratives, de lecture de l'environnement, d'analyse des ressources disponibles à l'entreprise. On y aborde également l'influence qu'ont les gestionnaires eux-mêmes sur les processus décisionnels. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de se mouvoir dans des contextes organisationnels divers.

Le contenu de ce cours peut varier en cheminement spécialisé.

MBA8R2A Facteurs humains et environnementaux en immobilier

Ce cours s'articule autour du thème suivant : fondements de l'immobilier. Il aborde les fondements anthropologiques de l'espace et de l'habitation, les formes urbaines à travers l'histoire, les composantes et aspects techniques de l'immobilier, les différents rôles du «gestionnaire des installations».

MBA8R2X Cours à contenu variable en immobilier II

Ce cours s'articule autour du thème suivant : fondements de l'immobilier. Il aborde les fondements anthropologiques de l'espace et de l'habitation, les formes urbaines à travers l'histoire, les composantes et aspects techniques de l'immobilier, les différents rôles du «gestionnaire des installations».

MBA8R3A Le cadre légal en immobilier

Ce cours s'articule autour du thème suivant : facteurs humains et environnementaux en immobilier. Il aborde aussi diverses notions telles la qualité de vie, l'environnement au travail, les problèmes reliés au bâtiment et aux systèmes, l'efficacité dans la gestion organisationnelle et la gestion rendus, la gestion des risques et des crises.

MBA8R3X Cours à contenu variable en immobilier III

Ce cours s'articule autour du thème suivant : facteurs humains et environnementaux en immobilier. Il aborde aussi diverses notions telles la qualité de vie, l'environnement au travail, les problèmes reliés au bâtiment et aux systèmes, l'efficacité dans la gestion organisationnelle et la gestion rendus, la gestion des risques et des crises.

MBA8R90 Les fondements de l'immobilier

Description à venir

MBA8S1A Commerce des valeurs mobilières

Ce cours, offert en collaboration avec l'ICVM, a pour but d'approfondir des connaissances pratiques en placement. Le cours s'adresse à une clientèle étendue issue du milieu des affaires et du secteur financier. Les principaux thèmes couverts sont : les marchés financiers, l'analyse et l'interprétation des états financiers, l'économie canadienne, l'analyse et l'évaluation des différents titres financiers et de portefeuilles, la réglementation du secteur des valeurs mobilières et la fiscalité des placements.

MBA8S1X Cours à contenu variable en services financiers

Ce cours a pour but d'approfondir vos connaissances pratiques en placement et de décrire les pratiques professionnelles que doivent respecter les conseillers en placements dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. En placement, les principaux thèmes couverts sont : les marchés financiers, l'analyse et l'interprétation des états financiers, l'économie canadienne, l'analyse et l'évaluation des différents titres financiers et de portefeuilles, la réglementation du secteur des valeurs mobilières et la fiscalité des placements.

Au niveau des normes de conduite, les principaux thèmes couverts sont : les normes de conduite incluant la règle «connaître son client» et la règle de confidentialité, les règles particulières de l'ACCOVAM et des bourses régissant la conduite de leurs membres, la législation provinciale sur les valeurs mobilières, les directives sur la façon de traiter avec les clients, les pratiques en matière de négociation et de vente, le fonctionnement des comptes au comptant et des comptes sur marge et les différents types d'ordres d'achat et de vente. À la fin du cours l'étudiant sera en mesure d'obtenir un permis pour vendre des actions et obligations au Canada moyennant un stage de trois mois.

MBA8S63 Planification de la retraite et planification successorale

Le cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier et d'effectuer une planification successorale.

Le contenu de ce cours aborde les points suivants : une introduction à la retraite et à la planification successorale ; les régimes gouvernementaux de pension et de retraite ; les régimes privés de retraite ; les produits d'assurances et de rentes et la planification successorale ; les produits d'assurances et de rentes et la fiscalité ; fiducie entre vifs. Les étudiants sauront aussi établir la valeur de la succession. Ils comprendront aussi les considérations d'ordre légal et fiscal applicables à la préservation du patrimoine et au règlement d'une succession. Principaux sujets traités : évaluation de la succession ; préservation de la succession ; cession des biens lors du décès.

MBA8S75 Aspects juridiques et déontologiques du milieu financier

Dans un premier temps, les professionnels comprendront les lois qui régissent l'offre de services bancaires commerciaux offerts à la clientèle des P.M.E., en particulier dans le cadre du processus de consultation financière. Dans un deuxième temps, les professionnels se familiariseront avec les grands principes en matière de déontologie et de normes de conduite professionnelle applicables aux personnes inscrites dans le secteur des valeurs mobilières. Cette deuxième partie du cours est offerte en collaboration avec l'ICVM selon le Manuel sur les normes de conduite.

Principaux thèmes couverts : le système juridique canadien et l'organisation du système bancaire ; les services bancaires ; les formes juridiques, l'organisation, le fonctionnement et le financement de l'entreprise ; le cadre réglementaire du secteur des valeurs mobilières ; le traitement des comptes-clients ; l'émission de valeurs mobilières et les obligations d'émetteur assujetti ; les offres publiques.

MBA8S90 Fondements juridiques de la planification financière au Québec

Étude des notions fondamentales en droit québécois relatives aux notions de base de droit civil, aux contrats, à la responsabilité civile ainsi qu'au droit des personnes, des biens et aux formes juridiques de l'entreprise : Étude des notions fondamentales relatives à l'existence, l'identification et les attributs de la personne. La personnalité civile, le nom, le domicile, la disparition. État des personnes : minorité, majorité, incapacité. Droit de la famille : le mariage et les régimes matrimoniaux, l'union de fait ; la filiation biologique et adoptive ; les effets du mariage et de la filiation ; la séparation et le divorce.

Notion d'«entreprise». Les principales formes d'entreprise : propriétaire unique, entreprise contractuelle (société, joint-venture), association, entreprise personnalisée (coopérative, compagnie, corporation sans but lucratif).

Contrats : examen et interprétation de contrats ; contrats de consommation, législation sur la protection du consommateur ; contrats commerciaux. Législation concernant la protection du consommateur.

Règles relatives à l'administration du bien d'autrui. Mandats d'incapacité. Successions légales et testamentaires. Responsabilité civile.

Sources et nature du droit des assurances. Les assurances de personnes : formation et exécution du contrat, désignation de bénéficiaires, cession et gage de l'assurance, assurances contre la maladie et les accidents, assurances collectives.

Encadrement juridique de l'exercice de la planification financière au Québec. Mandat et responsabilité professionnelle du planificateur financier.

MBA8S91 Fiscalité des personnes et des sociétés

Les principes de l'imposition au Canada et au Québec. Introduction au cadre fiscal. Principes de politique fiscale et formes d'imposition. Assujettissement des particuliers et des sociétés à l'impôt sur le revenu. Administration de la loi. Sources de revenu et leur traitement : revenu d'emploi, revenu d'une entreprise ou d'un bien, gain et perte en capital, produits d'assurance (assurance de personnes, rentes, assurance-maladie) et des régimes gouvernementaux. Amortissement fiscal. L'impôt des

particuliers : calcul du revenu et de l'impôt à payer. Résidence principale. Étude des différents régimes différés (fonds de pension, régimes d'épargne retraite, R.P.D.B.). Caractère saisissable ou insaisissable des revenus, des produits d'assurance et des prestations de régimes gouvernementaux. Traitements fiscaux au décès et planification post-mortem. Introduction à l'impôt des sociétés.

MBA8S92 Création d'entreprise technologique et capital de risque I

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de connaître et de comprendre les particularités des différentes étapes associées au montage organisationnel et financier d'un projet de création d'entreprise à fort potentiel de croissance. Ce cours intègre les connaissances en gestion, acquises au cours du programme MBA, pour les appliquer à la conception d'un projet de création d'entreprise technologique en proposant des moyens adaptés à chaque étape d'avancement du projet dans le but de rencontrer les exigences des différentes sources de capitaux dont, principalement, les différents investisseurs en capital de risque. Une emphase particulière sera mise sur les aspects marketing, financiers et organisationnels associés aux produits et services de haute technologie et à leurs spécificités au niveau de la propriété intellectuelle. Le cycle complet de développement de l'entreprise technologique sera examiné : recherche d'une occasion d'affaire, évaluation de l'opportunité, recherche de marché et quantification du potentiel de ventes, rédaction du plan d'affaire, recherche de financement et étude des mécanismes de sortie pour les investisseurs. Le cours adoptera une approche pratique du fait que les étudiants devront identifier une occasion d'affaire réelle, effectuer les études préliminaires nécessaires à l'élaboration d'un plan d'affaire concret en utilisant les outils et techniques appropriés et simuler le lancement de l'entreprise. Diverses méthodes pédagogiques seront utilisées : cours magistraux, études de cas, travaux spécifiques, et présentations par des conférenciers invités.

Ce cours aura un laboratoire qui aura pour but de faciliter l'utilisation d'outils techniques.

Préalable(s) : MBA8416 Marketing ou l'équivalent ; MBA8415 Gestion financière ou l'équivalent

MBA8S93 Création d'entreprise technologique et capital de risque II

Ce cours vise à approfondir les concepts théoriques décrits dans le cours MBA8S92 en les adaptant aux caractéristiques des différents secteurs d'activités industrielles (génie, télécommunications, logiciels, multimédia, biotechnologie, etc.) et aux exigences des fonds de capital de risque associés à chacun de ces secteurs. L'emphase sera mise davantage sur la forme et la présentation du plan d'affaire détaillé devant être présenté aux différents investisseurs en capital de risques et autres bailleurs de fonds. Afin de donner aux étudiants les outils nécessaires à l'élaboration d'un plan d'affaire professionnel et convaincant, le cours utilisera les méthodes pédagogiques suivantes : cours magistraux, études de cas, travaux spécifiques, et présentations par des conférenciers invités. À la fin du cours, chaque équipe devra présenter un plan d'affaires devant un jury composé d'entrepreneurs chevronnés, d'investisseurs en capital de risque, d'ingénieurs et de professeurs.

Ce cours aura un laboratoire qui aura pour but de faciliter l'utilisation d'outils techniques.

Préalable(s) : MBA8S92 Création d'entreprise technologique et capital de risque I

MBA8S94 Normes de conduite

Ce cours, offert en collaboration avec l'Institut canadien des valeurs mobilières, vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances sur les pratiques professionnelles que doivent respecter les conseillers en placements dans l'exercice quotidien de leurs fonctions : normes de conduite incluant la règle «connaître son client» et la règle de confidentialité ; règles particulières de l'Association canadienne des courtiers en valeurs

mobilières (ACCOVAM) et des bourses régissant la conduite de leurs membres ; législation provinciale sur les valeurs mobilières ; directives sur la façon de traiter avec les clients ; pratiques en matière de négociation et de vente ; fonctionnement des comptes au comptant et des comptes sur marge ; différents types d'ordres d'achat et de vente.

Pour réussir ce cours, l'étudiant devra se soumettre aux exigences académiques d'évaluation, lesquelles incluent les exigences d'évaluation déterminées par l'Institut canadien des valeurs mobilières relatif aux normes de conduite pour obtenir le droit d'être autorisé à vendre des valeurs mobilières au Canada.

MBA8S95 Techniques de gestion des placements

Ce cours, offert en collaboration avec l'Institut canadien des valeurs mobilières, permet à l'étudiant d'approfondir et d'acquérir les connaissances et les compétences suivantes en matière de techniques de gestion des placements :

- relation conseiller-client : rôle particulier du conseiller en placement ; obligation fiduciaire ; - processus de gestion en placements et énoncé de la politique de placement ;
- planification financière et gestion des placements ; notions sur la mesure du rendement, du risque et de la performance ; stratégie de placement et répartition de l'actif ; éthique et gestion des placements ; - marchés mondiaux : marché des changes ; marchés monétaires
- marchés obligataires, marchés boursiers ; marchés boursiers internationaux ; méthodes de placement sur les marchés boursiers étrangers ; - analyse sectorielle ; - états financiers et analyse des sociétés ; - analyse technique des placements ; - titres de participation ; - placements à revenus fixes ; - produits gérés : éléments constitutifs des produits gérés ; types de fonds communs de placement ; autres produits gérés ; produits d'assurance ; - choisir et évaluer les produits gérés.

Préalable(s) : MBA8S1A Commerce des valeurs mobilières ; MBA8S75 Aspects juridiques et déontologiques du milieu financier

MBA8S96 Méthodes de gestion de portefeuille

Ce cours, offert en collaboration avec l'Institut canadien des valeurs mobilières, permet à l'étudiant d'approfondir et d'acquérir les connaissances et les compétences suivantes associées à l'exercice de conseiller financier au Canada en matière de gestion de portefeuille sont les suivantes : - méthodes de gestion de portefeuille ; processus de gestion de portefeuille et compréhension du client ; processus de rééquilibrage de portefeuille et d'alignement en fonction d'un indice ; - théorie de portefeuille : styles de placement, risque et rendement, introduction aux produits dérivés ; - méthodes courantes d'analyse fondamentale : répartition de l'actif, gestion de portefeuille d'actions et d'obligations, autres catégories d'actifs, investissements international et corrélation avec d'autres marchés ; - méthodes d'évaluation de la performance.

Préalable(s) : MBA8S1A Commerce des valeurs mobilières ; MBA8S75 Aspects juridiques et déontologiques du milieu financier ; MBA8S95 Techniques de gestion des placements

MBA8T10 L'individu et l'organisation dans les entreprises technologiques

L'objectif de ce cours est de fournir des outils conceptuels afin d'analyser les influences comportementales et organisationnelles sur des résultats systématiques tels que la qualité, la rentabilité et le bien-être de l'employé. Ce cours se concentre autant sur les problèmes macro (design organisationnel, culture, politique et leadership stratégique) que micro (motivation, prise de décision, socialisation et diversité) de l'entreprise. D'ailleurs, ces sujet seront couverts dans un contexte social, légal, réglementaire, environnemental et éthique. Les principaux problèmes rencontrés lors de la gestion des ingénieurs, des scientifiques et du personnel de support technique seront examinés. L'emphase sera mise sur la création d'un climat organisationnel afin d'augmenter la créativité et les innovations individuelles et organisationnelles.

MBA8T15 Gestion financière des entreprises technologiques

Ce cours présente les notions financières de base nécessaires aux cadres œuvrant dans des entreprises à forte composante technologique. La première partie du cours examine les objectifs de la gestion financière et les concepts clés sur lesquels elle repose : la notion de valeur, la relation rendement et risque, le concept de diversification du risque, les fonctions du gestionnaire financier et les interfaces entre l'entreprise et les marchés financiers. Après une brève introduction aux mathématiques financières, le cours aborde la notion de valeur actualisée nette comme mesure de rentabilité des investissements. L'estimation du coût en capital est ensuite étudié dans le contexte d'application. Cette partie comporte un aperçu des diverses sources de financement et de l'émission de titres par les entreprises.

MBA8T16 Le marketing dans les entreprises technologiques

La nature du marketing. Les spécificités du marketing dans les entreprises à forte intensité de connaissances. L'orientation marché et l'orientation technologie. Les conflits organisationnels entre le marketing et les autres services. La recherche marketing et le comportement d'achat des individus et des entreprises. Le processus de planification marketing et le plan marketing. Les notions de valeur perçue et d'avantage concurrentiel. Les stratégies d'offre, de demande et de concurrence. Le lancement de nouveaux produits/services : les processus d'innovation, d'adoption et de diffusion. La gestion du mix de distribution, du mix de communication et du personnel en contact. Le marketing relationnel. L'organisation du marketing, la mise en œuvre et le contrôle des activités de marketing.

MBA8T17 Gestion des opérations dans les entreprises technologiques

Les entreprises technologiques font face à des défis particuliers de gestion des opérations : conception de produits et services ; conception des processus de production et de service ; gestion et amélioration continue de ces processus. Ce cours traite des différents aspects de la gestion des opérations manufacturières et de services dans le contexte particulier de ce secteur où les cycles de vie des produits et des processus sont tronqués, où les entreprises doivent établir et maintenir des relations opérationnelles étroites avec leurs clients, et où elles doivent rapidement atteindre de hauts niveaux de qualité et de flexibilité.

MBA8T18 Gestion des ressources humaines dans les entreprises technologiques

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant des aspects opérationnels de la fonction ressources humaines en entreprise. On y aborde son importance : comment elle est une variable essentielle à la mise au point et à l'intégration des stratégies dans l'entreprise. Les sujets suivants seront abordés dans le cours : systèmes de rémunération et de recrutement des professionnels en technologie, problèmes lors de la prise de décision de groupe, étude des emplois, évaluation de la performance des professionnels en technologie et le leadership dans la recherche et développement.

MBA8T19 Technologie de la décision dans les entreprises technologiques

Ce cours a comme objectif d'offrir à l'étudiant des solutions potentielles pour la résolution de problématiques de gestion. L'emphasis est mise sur l'information et la prise de décision. On montre à l'étudiant, par l'utilisation d'outils statistiques et de recherche opérationnelle, comment prendre des décisions à partir de sources d'informations diverses. Le cours a aussi comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les problèmes que pose la gestion des systèmes d'information en entreprise.

MBA8T1A Dynamique et architecture organisationnelles dans les entreprises technologiques

Ce cours examine comment la structure organisationnelle est moins une hiérarchie complète qu'une forme organisationnelle - flexible, adaptable et sensible au marché - parmi les suivantes : l'organisation modulaire, l'organisation réseau, l'organisation virtuelle et le commerce électronique. Le cours étudie ensuite comment cette forme organisationnelle, évidée et éclatée, est intégrée dans un espace informationnel unifié dans le temps (communication en temps réel) et dans l'espace (centralisation et exploitation au siège social de toutes les données à l'aide du Business Intelligence).

Dans un troisième temps, le cours analyse comment la technologie de l'information (TI) exige l'intégration organisationnelle pour faciliter des tâches à haute valeur ajoutée. La TI automatise ainsi des processus transversaux (des activités logiquement reliées comme un cycle de commande), des représentations intégrées (par client, par activité, par processus...) et des supports multimédias permettant d'intégrer les documents, l'image, la voix, les données et le texte dans des séances de travail assistées par ordinateur. Finalement, devant ce nouveau potentiel, le cours propose des outils de modélisation pour faire du manager un architecte qui devra concevoir un design organisationnel qui traverse plusieurs frontières organisationnelles, transforme des processus en capacités stratégiques, développe les compétences et l'apprentissage, et aligne stratégie et TI dans un modèle d'affaire performant.

MBA8T21 Contexte sociopolitique et éthique des entreprises technologiques

Ce cours a pour but la compréhension des liens entre les valeurs et l'esprit entrepreneurial, surtout dans la genèse de nouveaux secteurs industriels. De plus, il initie l'étudiant à l'analyse de l'environnement social, politique et légal dans ces secteurs. Aussi, il examine les enjeux éthiques des transactions financières et commerciales et des alliances stratégiques dans ces secteurs. L'étudiant apprend par la discussion de cas, par l'élaboration de présentations, par des lectures et par des cours magistraux.

MBA8T22 Stratégies d'entreprises technologiques

Le cours s'adresse aux questions de direction et de politiques générales de développement des entreprises par l'intermédiaire d'initiatives stratégiques d'ordre technologique. Celles-ci sont notamment des stratégies d'innovation portant sur les produits issus de hautes technologies que sur les procédés et les processus que l'entreprise met en place pour les produire, pour les distribuer et pour les vendre. Le cours s'adresse donc essentiellement aux fonctions d'un CTO (Chief Technology Officer) d'une entreprise faisant des investissements dans des technologies de pointe. Le cours portera d'abord, dans sa première partie, sur les notions générales d'une conception intégrée et cohérente de la théorie économique de la stratégie d'entreprise. Y seront traités les thèmes suivants : le modèle économique de l'entreprise, la théorie des coûts, la théorie statique et dynamique des marchés, la théorie économique de l'industrie, les options stratégiques des firmes.

Dans une deuxième partie, le cours visera le développement d'habiletés chez l'étudiant tant sur le plan de l'analyse et de la modélisation requise pour anticiper les tendances dans le marché et construire des scénarios de développement appropriés, que sur celui de la construction d'options stratégiques, et finalement l'évaluation économique des investissements stratégiques d'innovation.

MBA8T2A Stratégie industrielle et politique de l'innovation dans les entreprises technologiques

Le cours vise à initier les participants aux notions d'économie industrielle et de politique d'innovation dans les entreprises technologiques. Les thèmes suivants seront analysés : introduction aux concepts de la micro-économie

(concepts de l'offre et de la demande, détermination des prix, la concurrence et le marché du capital) et de la macro-économie (investissement, exportation, régimes de taux de change, le chômage...). Le cours vise aussi à développer chez les participants l'acquisition d'un cadre de référence en matière de politique publique, de support au développement technologique et ce, par l'analyse des thèmes suivants : domaine et efficacité des politiques publiques : systèmes nationaux et régionaux d'innovation ; fonction et objectifs des politiques industrielles ; dynamique des grappes industrielles sectorielles et/ou génériques ; infrastructures intangibles et concertation sectorielles ; stratégies de développement.

MBA8T2X Stratégies financières dans les entreprises technologiques

Analyses financières sur les alternatives d'investissement et d'alliances stratégiques dans les entreprises technologiques. L'étude des politiques et des différentes stratégies financières requises lors de la commercialisation des produits et de la technologie (e.g. les IPO). La planification financière des besoins en capitaux selon les stratégies de positionnement de marché et selon la situation de l'entreprise.

MBA8T33 Études spécialisées en marketing : nouveaux produits

Ce cours initie les étudiants au processus de mise au point de nouveaux produits et services et propose des modèles de gestion de produits et services. On y étudie plus particulièrement l'analyse des besoins et la génération d'idées, le design de produits et services, le positionnement et l'offre marketing, le prétest et le test marketing, le lancement de produits et services, la gestion du portefeuille de produits et services, la décision d'abandon de produits et services. Des techniques comme l'analyse conjointe, la modélisation des premiers achats selon le modèle de Bass, et les modèles de préférence «essai et rachat» (par ex. le modèle «Assessor») seront présentés.

MBA8T3A Gestion des transferts de technologie et de la propriété intellectuelle dans les entreprises technologiques

Principaux concepts reliés à la gestion stratégique de la technologie. Approche intégrant l'analyse des impératifs économiques et les déterminants du schéma conceptuel de l'organisation. Les liens avec les phases de développement du marché et les stratégies de marchés correspondantes. Le rôle de la technologie comme moteur de création de la valeur économique. La stratégie technologique et la stratégie de recherche et développement. Les options : production in-house et contrats externes ; alliances et partenariats. La génération d'idées : les rôles du marché et du laboratoire (market pull et technology push). La sélection des projets de recherche et développement. Les techniques de la gestion de projets. L'évaluation et le transfert des résultats. L'organisation : laboratoires centraux et établissements spécialisés. Le personnel de recherche et développement : motivation, créativité et rémunération.

MBA8T48 Projet d'intégration en technologie

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de connaître et de comprendre les particularités des différentes étapes associées au montage organisationnel et financier d'un projet de création d'entreprise à fort potentiel de croissance. Ce cours intègre les connaissances en gestion pour les appliquer à la conception d'un projet de création d'entreprise technologique en proposant des moyens adaptés à chaque étape d'avancement du projet dans le but de rencontrer les exigences des différentes sources de capitaux dont, principalement, les différents investisseurs en capital de risque. Le cycle complet de développement de l'entreprise sera examiné : recherche d'un occasion d'affaire, évaluation de l'opportunité, recherche de marché et quantification du potentiel de ventes, rédaction du plan d'affaire, recherche de financement et études des mécanismes de sortie pour les investisseurs.

Le cours adoptera une approche pragmatique du fait que les étudiants devront identifier une occasion d'affaire réelle, effectuer les études nécessaires à l'élaboration d'un plan d'affaires concret en utilisant les outils et techniques appropriés et simuler le lancement d'entreprise. Diverses méthodes pédagogiques seront utilisées : cours magistraux, études de cas, travaux spécifiques et présentations par des conférenciers invités. À la fin du cours, chaque équipe devra présenter un plan d'affaires devant un jury composé d'entrepreneurs chevronnés, d'investisseurs en capital de risque, d'ingénieurs et de professeurs.

MBA8T90 Gestion stratégique de la technologie et de l'innovation dans les entreprises technologiques

Définitions de base. La propriété intellectuelle : brevets, droits d'auteurs, marque de commerce, etc. Jurisprudence canadienne et des principaux pays industrialisés. Les options de valorisation de la technologie chez la firme innovante : la production et la vente de nouveaux produits, la vente de la technologie, la licence. La technologie et son marché. Le prix de la technologie transférée. Les éléments fondamentaux des transferts de technologie au sein de la firme. Les transferts entre organisations indépendantes (entreprises, universités et laboratoires publics). Le transfert international de technologie. Les contrats de transfert et leurs clauses. La maîtrise par le récepteur de la technologie transférée. Transfert de technologie et transfert de connaissances en gestion. Les facteurs de succès des transferts.

MBA8T91 Stratégies financières dans les entreprises technologiques

Analyses financières sur les alternatives d'investissement et d'alliances stratégiques dans les entreprises technologiques. L'étude des politiques et des différentes stratégies financières requises lors de la commercialisation des produits et de la technologie (e.g. les IPO). La planification financière des besoins en capitaux selon les stratégies de positionnement de marché et selon la situation de l'entreprise.

MBA8V10 L'individu et l'organisation

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations et la compréhension de différents processus de gestion. On l'initie aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail. À la fin du cours, l'étudiant devra mieux comprendre son comportement propre et ses relations interpersonnelles dans différents milieux organisationnels. Le cours est d'intérêt général mais en même temps associé à des préoccupations pratiques concernant le domaine de la gestion urbaine.

MBA8V11 Statistiques et théories de la décision

Ce cours a comme objectif d'offrir un cadre formalisé favorisant la résolution de problèmes de gestion. L'accent est mis sur l'information : on y montre comment, à l'aide d'outils statistiques et de recherche opérationnelle, faciliter la prise de décision sur la base de sources d'information diverses. Des cas d'application seront sélectionnés en fonction de la problématique de gestion des villes. Le cours permet en même temps d'acquérir et de maîtriser les notions de mathématiques et de statistiques requises par le programme. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V12 L'information et la technologie de l'information

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'utilisation des principaux outils d'analyse et de gestion sur ordinateur et à le rendre conscient du rôle qu'ils sont appelés à remplir dans le domaine des affaires, y compris dans le domaine de la gestion d'une ville. Le cours aborde les problèmes concernant d'une part les besoins de cueillette de traitement et d'analyse d'informations et d'autre part,

la conception et l'élaboration de systèmes d'information aux fins d'administration, de gestion et de planification. Conjointement sont analysés les besoins de matériel, de logiciels et évalués leurs disponibilités sur le marché. À la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure de comprendre la terminologie et les concepts reliés à la technologie de l'information, d'évaluer les logiciels et outils de traitement de données et d'en faire une sélection rationnelle en fonction des objectifs et besoins de l'organisation et du milieu où il évolue. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V14 Information comptable dans le domaine urbain

Ce cours vise une compréhension de l'information comptable dans une perspective d'analyse des états financiers et d'utilisation à des fins de gestion. Les dimensions spécifiques de l'information comptable en institution urbaine, y compris les relations avec les divers paliers gouvernementaux sont pris en considération. Le cours fait appel aux outils informatiques permettant de gérer les systèmes de comptabilité urbaine et/ou métropolitaine et leurs articulations aux autres systèmes gouvernementaux. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V15 Gestion financière et fiscale et la ville

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les questions de financement des services urbains et à identifier les stratégies financières auxquelles peuvent recourir les gestionnaires urbains. L'étudiant sera amené à comprendre les liens entre budget d'opération et budget d'investissement. Il sera sensibilisé aux principes de financement des investissements et équipements collectifs, notamment dans le cadre de projets en partenariat. Il comprendra les marchés financiers, les conditions de recours aux obligations et les exigences des agences d'évaluation des cotes de crédit. L'étudiant se familiarisera aussi avec les diverses pratiques de préparation et de contrôle budgétaire et avec les mesures de performance en ce domaine.

Dans un contexte de décentralisation, les autorités locales doivent aussi être à même de générer des recettes d'origine locale pour financer leurs diverses missions. Les différentes sources de recettes fiscales seront examinées : taxes foncières, tarification, taxes sur les activités économiques, impôt sur les particuliers ou entreprises. L'étudiant se familiarisera avec les prérequis organisationnels à une collecte efficace des différentes taxes et aux méthodes de lutte à la délinquance fiscale. Il sera aussi en mesure d'évaluer les impacts des systèmes fiscaux sur le développement économique, sur l'équité sociale et sur la stabilité à long terme des finances locales.

MBA8V16 Le marketing et la ville

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des clients et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats. Le cours est à la fois d'intérêt général et adapté «au contexte de la ville». Les villes doivent faire connaître leurs services et les ajuster aux besoins et préférences des citoyens.

Par ailleurs, dans le contexte d'une économie largement ouverte aux échanges nationaux et internationaux, les villes et métropoles sont tributaires pour leur développement de leur positionnement comparatif par rapport aux autres villes. Leur force réside dans la capacité à offrir un ensemble de biens et services compétitifs et corrélativement à développer un potentiel d'attraction qui favorise la localisation d'activités génératrices de rayonnement et de retombées économiques. En référence à ce contexte, le cours permet d'examiner les conditions favorisant la capacité d'une ville à se positionner favorablement sur le marché.

MBA8V17 Gestion des opérations

Ce cours vise la compréhension des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les

principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent. Le cours est d'intérêt général mais aussi adapté aux particularités des services urbains.

MBA8V18 Gestion des ressources humaines, relations de travail et la ville

Le cours examine comment s'organise de façon rationnelle un système de gestion des ressources humaines compte tenu des caractéristiques de l'organisation de laquelle il relève, dans ce cas présent, une ville ou un organisme métropolitain (importance numérique du personnel, diversité des tâches, niveau d'autonomie de la ville, régulation des relations de travail, syndicalisation...) et compte tenu de l'évolution rapide des instruments techniques modernes de gestion. Il étudie aussi sous quelles conditions ce système de gestion peut s'harmoniser aux stratégies de développement de la ville et à des politiques de décentralisation. Le cours porte une attention particulière aux problèmes de recrutement de personnel, de formation, de mobilité et d'éthique professionnelle.

MBA8V19 Informatique appliquée à la gestion urbaine

Les nouvelles technologies d'organisation, de traitement, de diffusion, de partage de l'information modifient en profondeur les conditions de fonctionnement de la gestion des villes. Dans le prolongement de MBA8V12, le cours permet d'approfondir les volets suivants : les outils informatisés de gestion et de planification urbaine ; les outils d'organisation et d'analyse des bases de données concernant la ville, y compris la géomatique pour le traitement de données à références spatiales (en particulier des données cadastrales) et l'exploration de schémas spatialisés d'intervention ; les télécommunications, le Web et l'intégration des outils informatisés qui leur sont associés. Le cours aborde ces volets dans une perspective pragmatique et évaluative.

À la fin du cours, l'étudiant aura acquis une connaissance pratique et critique du potentiel de ces technologies et une information sur les possibilités offertes par le marché dans ce domaine de manière à pouvoir faciliter l'intégration de ces outils à son milieu de travail. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V1A Gestion des réseaux techniques urbains

Les réseaux techniques urbains (aqueducs, égouts, chaussées, ouvrages d'art, transports, réseaux de télécommunication, électricité, gaz...) constituent ce qui, en termes d'infrastructures, fait qu'une collectivité urbaine possède des conditions de base pour son développement socioéconomique à moyen terme. Leur implantation, leur gestion, leur entretien, leur renouvellement occupent une place centrale dans le monde urbain et les enjeux qui les caractérisent dépassent les seules dimensions techniques. Le cours adopte sur ces questions une approche intégrant à la fois les aspects techniques, politiques, sociaux et économiques. Les conditions requises pour la mise en place et le maintien à moyen terme des réseaux techniques urbains et la qualité et l'accessibilité des services associés y sont étudiées dans le cas des pays industrialisés et dans le cas des pays en voie de développement. Pour ces derniers, une attention particulière est accordée au rôle des initiatives «informelles».

Selon le profil de la cohorte en formation, l'étude des réseaux techniques urbains sera approfondie dans des volets plus spécifiques, en particulier en ce qui concerne le transport urbain et la gestion de l'eau. Dans le volet relatif au transport urbain, le cours examinera tout d'abord comment d'un point de vue méthodologique capter les besoins en transport de personnes et de marchandises dans le contexte de grandes villes et métropoles en distinguant les approches selon les limitations qu'imposent le terrain et les circonstances à la cueillette de l'information. Seront ensuite abordés les problèmes de planification, d'implantation, de financement et de gestion des transports urbains et étudiées les complémentarités entre les secteurs public et privé.

La rationalisation des modes de transport par l'exploitation optimale des équipements, la valorisation des complémentarités intermodales et la répartition des coûts entre les usagers et la communauté feront l'objet d'un examen particulier. Le cours analysera par ailleurs les impacts de l'évolution des technologies, y compris des technologies informationnelles, sur la problématique des transports urbains.

Dans le volet relatif à la gestion de l'eau, le cours abordera les problèmes d'évaluation, de planification, d'implantation, de financement et de gestion des infrastructures et des services requis pour le maintien et le développement des réseaux d'aqueducs et des usines de traitement des eaux. Y sont examinés les problèmes de gestion de l'eau liés à la densification, à l'extension des banlieues et au contrôle de l'utilisation du sol. Le cours analysera le potentiel et les limites des complémentarités entre les secteurs public et privé dans le domaine. Y sont aussi étudiés les principes et les modalités de la répartition des coûts entre les consommateurs et les pourvoyeurs publics et privés de cette ressource. Des études de cas concernant des villes en pays économiquement développés et en pays en voie de développement permettront une analyse comparée des interventions à caractère public et/ou privé. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V1B Gestion de l'environnement urbain et qualité de vie

Ce cours cherche en un premier temps à sensibiliser l'étudiant aux problèmes organisationnels qu'implique la gestion de la «qualité de vie» en milieu urbain. L'étudiant sera familiarisé avec les nouvelles approches concernant la gestion du développement durable, en particulier les projets dits de «villes durables ou viables», la gestion et l'aménagement des espaces et milieux de vie, l'intégration de la nature au tissu urbain, l'agriculture urbaine. Y seront étudiés les problèmes d'étalement urbain, d'organisation de la densification des populations et d'accessibilité aux services domiciliaires et urbains. La croissance incontrôlée de quartiers informels dans les pays en voie de développement y fera l'objet d'un examen spécifique.

Le cours donnera aussi l'occasion de mener une réflexion sur les conditions permettant aux citoyens d'exercer leurs activités personnelles et sociales dans un contexte de sécurité et de respect des libertés démocratiques. Des études comparatives de villes sélectionnées à travers le monde dans les pays économiquement développés et dans les pays en voie de développement permettront de mettre en évidence, à l'aide de grilles évaluatives, dans quelle mesure la qualité de vie urbaine résulte de l'harmonisation d'un ensemble de facteurs interagissant de manière cumulative.

Le cours aborde ensuite la problématique de la gestion des déchets et des émissions polluantes dans les pays économiquement développés et dans les pays en voie de développement. À partir de l'étude de cas exemplatifs, le cours examine à la fois le niveau d'implication, de pouvoir, d'organisation requis de la part des autorités publiques et la concertation incontournable avec les institutions privées et les organisations des citoyens pour aboutir à des solutions durables. Les principes de réduction et/ou de suppression des rejets polluants dans l'environnement : mesures préventives, mesures incitatives, formulation de normes, contrôles et sanctions sont étudiés du point de vue de leurs avantages, de leur faisabilité, de leurs coûts implicites et explicites et de la répartition des coûts entre les «pollueurs» potentiels ou réels et la communauté.

Le cours implique aussi l'étude des facteurs susceptibles d'améliorer la situation des villes des pays en voie de développement : valorisation des initiatives populaires, soutien des organisations de coopération internationale, transferts technologiques, mesures de dépollution, recyclage, mise à contribution du secteur informel, rentabilisation des opérations de collecte, de tri et de recyclage des déchets. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V20 Le contexte économique, institutionnel et sociopolitique de la ville

Dans une perspective de développement durable et dans un contexte de compétition mondiale, les villes sont amenées à se préoccuper du développement économique

de leur territoire. Ce cours étudie les mécanismes de développement économique des villes dans leurs interrelations avec les dynamiques socioinstitutionnelles. Y seront notamment examinés les méthodes d'analyse de la structure économique, les facteurs de développement, l'importance des biens collectifs et la constitution du capital social. Y seront aussi étudiées les stratégies de développement économique que les villes peuvent promouvoir dans le cadre des politiques gouvernementales et dans leurs relations de partenariat avec le secteur privé et les groupes communautaires.

Le développement d'une ville s'inscrit par ailleurs dans un cadre institutionnel. Le cours aborde dans une approche comparative l'examen du cadre institutionnel qui définit les prérogatives, pouvoirs et missions des villes et en balise le fonctionnement, notamment dans les comportements politiques et la conduite des gestionnaires publics. Y sont aussi étudiés les principes et les mécanismes permettant d'assurer un processus démocratique dans l'élaboration des normes (relatives aux comportements des citoyens et des agents économiques et/ou sociaux), l'efficacité dans l'application des règlements et le respect des droits civiques.

MBA8V21 Systèmes de gestion de la qualité en milieu urbain

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux différents aspects de la conception d'un système de «qualité totale» dans l'organisation des services d'une ville, aux conditions requises à sa mise en œuvre et aux exigences de gestion rationnelle dans son fonctionnement. L'accent est mis sur le positionnement stratégique et sur la mise en place de plans d'action découlant de l'analyse des données qualitatives et quantitatives pertinentes. Le cours aide à mieux comprendre les différents facteurs qui déterminent la compétitivité des services urbains, les principaux mécanismes qui permettent l'amélioration continue des processus de production des services, le rôle de la technologie dans cette approche et l'importance de mobiliser les cadres et employés pour appuyer une transformation de la culture d'entreprise.

À la fin de ce cours, les étudiants auront assimilé les concepts, objectifs et moyens utilisés dans des approches de type «best practices» et «benchmarking». Y auront été examinés les principaux moyens de mesurer la productivité et la qualité de services, les méthodes de diagnostic de problèmes de qualité et de productivité, la démarche d'implantation d'un système de gestion de la qualité totale, la formation d'équipes d'amélioration de la qualité et de la productivité, les normes de performance, les principaux mécanismes de résolution de problèmes, les processus d'amélioration continue de la productivité et de la qualité et évaluées les modalités d'application de ces outils au domaine des services urbains.

MBA8V22 Planification et gouvernance urbaine

Ce cours analyse les stratégies urbaines dans leur modalités d'élaboration, dans leur mise en œuvre et dans l'évaluation de leur efficacité. Une attention particulière est portée à la planification stratégique appliquée aux activités urbaines et au développement socioéconomique du territoire : les contraintes et opportunités par rapport au contexte externe, le choix des orientations, le plan d'action et les indicateurs de performance. Les concepts de gouvernance et de régulation sont appliqués à l'analyse de la gestion des rapports entre institutions et entre différents acteurs : élus et fonctionnaires, autres paliers de gouvernement, milieux d'affaires, organismes communautaires, syndicats. On y examine les interactions entre les orientations stratégiques et les processus de la vie politique locale. L'étude des méthodes d'évaluation des stratégies et des exercices de planification stratégique font partie du cours.

MBA8V2A Gestion des espaces résidentiels, marché du logement, espaces patrimoniaux

La fonction résidentielle est présentée dans ses dimensions spatiales par le biais de la gestion et de l'aménagement des milieux de vie et dans ses dimensions socioéconomiques

par celui du marché du logement et de sa régulation. Les conditions institutionnelles sous-jacentes à l'instauration d'un marché du logement y sont analysées : cadastre, droit de propriété, encadrement des transactions. Le fonctionnement du marché hypothécaire est examiné au niveau des différents produits générés et au niveau des catégories d'intervenants. L'analyse porte autant sur le secteur locatif que sur le secteur en propriété. Le fonctionnement global du marché du logement est aussi présenté dans ses manifestations spatiales différenciées (détérioration, gentrification de quartier), dans son articulation avec les processus de différenciation sociale et dans ses résultats en termes de conditions de logement.

Les grands types de politique de logement sont enfin analysés dans leurs objectifs, leur modalités et leur efficacité. Corrélativement, le cours aborde les problèmes de gestion associés au développement du logement informel dans les pays en voie de développement.

La requalification des espaces urbains comportant des caractéristiques patrimoniales et/ou historiques constitue aussi un enjeu urbain important dans de nombreuses villes tant dans les pays économiquement développés que dans les pays en voie de développement. Le cours examine l'incidence des dynamiques urbaines, en particulier des initiatives relevant de la «gouvernance urbaine» sur la renaissance de quartiers anciens, la création de sites patrimoniaux et d'arrondissements historiques et étudie les processus à travers lesquels interfèrent les intérêts privés et publics : consultation, concertation, projets conjoints, mesures administratives et interventions plus ou moins contraignantes des pouvoirs publics et/ou des instances internationales mais aussi les mécanismes de spéculation, de gentrification et d'exclusion sociale.

Des exemples choisis dans divers pays du monde, y compris les pays en voie de développement, permettront de mettre en évidence l'importance du contexte social dans le choix des orientations données à la revalorisation des espaces présentant un potentiel historique. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V2B Gestion de problèmes sociaux urbains ; développement local et communautaire

Ce cours vise à stimuler chez l'étudiant une réflexion sur les divers enjeux sociaux urbains et sur le rôle joué par l'État et les instances locales publiques et privées dans la planification et la dispensation des services et équipements à caractère «social» auprès de groupes «cibles» dans les villes et métropoles. Il traite en particulier des politiques et de la gestion des problèmes découlant de la pauvreté et de l'exclusion. Le logement social, les services aux populations marginalisées et démunies (immigrants, réfugiés, handicapés et sans abri) et les équipements mis à la disposition de groupes de citoyens aux besoins spéciaux (personnes âgées, certains profils de ménages, familles monoparentales...) sont ici au cœur des préoccupations du gestionnaire.

Le rôle des solidarités communautaires dans la prise en charge des problèmes sociaux urbains des pays en voie de développement et son effet structurant sur l'organisation urbaine y feront l'objet d'une analyse spécifique. La gestion des structures d'accueil destinées à répondre aux besoins à court terme de populations concernées par des délocalisations y sera aussi étudiée en tenant compte des caractéristiques de ces besoins (urgence et variabilité dans le temps), des tendances lourdes sous-jacentes à ces évolutions (croissance démographique, structures du marché du travail, globalisation, crises sociopolitiques...), des contraintes financières, du contexte politique, de la capacité de mobilisation des solidarités communautaires.

Le cours analyse et évalue de manière critique les approches concernant le «développement local et communautaire» dans le contexte urbain des pays industrialisés et des pays en voie de développement. Y font l'objet d'une attention particulière les processus de participation, les organismes associatifs, les mouvements sociaux, les groupes d'intérêt, l'économie solidaire, les entreprises à caractère collectif. Les stratégies de développement local et communautaire sont évaluées sur la base de grilles d'analyse quantitatives et qualitatives. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V3A Gestion urbaine, activités commerciales, touristiques et industrielles

Ce cours aborde les problèmes de gestion urbaine des activités commerciales, touristiques et industrielles dans leurs différentes dimensions (économique, sociale, fiscale) et sous l'angle de leur insertion urbaine. Les tendances dans l'organisation du secteur du commerce sont retracées autant pour le commerce de détail et les grandes surfaces que pour les services. Les problématiques spécifiques d'aménagement des zones commerciales y sont examinées : transport des personnes et marchandises, stationnement, espaces publicitaires, marchés publics, événements et attractions touristiques... Le rôle des associations de commerçants et leurs relations avec les autorités locales y sont aussi traités. Il en sera de même pour les organisations locales en tourisme (offices de tourisme, bureaux de congrès).

Quant à elles, les activités industrielles représentent un secteur économique majeur dans la plupart des agglomérations. Leur insertion urbaine est par contre souvent problématique. Conjointement à l'examen des tendances, des logiques de localisation des différents secteurs industriels et de la rationalité du marketing territorial, les principes d'aménagement pour les industries insérées dans les autres espaces fonctionnels et pour les zones exclusivement industrielles sont analysés dans leurs différentes dimensions : accessibilité, infrastructures, environnement (émissions atmosphériques, eaux usées, bruit). Le développement, la gestion et la promotion des activités industrielles sont également abordés dans leurs diverses modalités de réalisation, en particulier au niveau de la concertation et coordination entre les partenaires concernés.

Les problèmes de gestion associés aux activités des marchés publics, des espaces occupés par les commerces «informels», par les activités artisanales dans les pays en voie de développement seront traités en tenant compte du profil spécifique de la clientèle étudiante mais en privilégiant une approche comparative de manière à enrichir la réflexion sur les pistes d'intervention. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V3B Projets publics urbains ; gestion des risques

Le cours explicite tout d'abord en quoi se différencie un projet public urbain des autres types de projet. En raison de ces caractéristiques, l'évaluation d'un projet public doit se faire selon des perspectives particulières qui ne peuvent être réduites à la préoccupation stricte de la rentabilité financière. Le cours examine selon quelles modalités cette évaluation peut être menée de façon rigoureuse et confronte l'approche adoptée aux approches utilisées dans les entreprises privées et dans les entreprises collectives. Y sont étudiées et évaluées les méthodes d'usage courant en la matière : les études d'impact, les indicateurs de performance, l'analyse multicritère. Le cours dégage par ailleurs les principes de financement des investissements et équipements collectifs en les confrontant aux notions de rentabilité financière et de rentabilité sociale.

Les modes de mobilisation des ressources à des fins publiques dans le cadre d'une administration urbaine locale sont examinés selon différents scénarios (décentralisation, restructuration de l'État, participation du secteur privé) en les situant dans leur contexte sociopolitique et en distinguant la situation des pays économiquement développés des pays en voie de développement. Une attention particulière est donnée aux expériences impliquant le secteur privé dans le financement et la gestion des infrastructures urbaines afin de dégager le potentiel et les limites de ces approches. Le cours est associé à des travaux pratiques portant sur des situations concrètes choisies en fonction de la clientèle étudiante.

Le cours étudiera aussi la nécessaire implication des pouvoirs publics, y compris leur coordination avec les instances communautaires, dans la gestion des risques environnementaux urbains. L'ampleur des conséquences des catastrophes naturelles ou occasionnées par les activités humaines s'accroît rapidement avec l'importance des concentrations urbaines. Le cours permettra d'identifier les composantes de la vulnérabilité urbaine aux catastrophes et analysera la portée des indices qui ont été

construits pour l'évaluer. Conjointement, il examinera les mesures susceptibles de réduire les facteurs de risque et d'atténuer les répercussions de tels événements : mesures générales de sécurité, mesures de prévention, mesures d'intervention d'urgence. Le cours permettra de dégager les principes directeurs d'un plan d'urgence efficace et procèdera à une analyse évaluative comparée de situations concrètes. Le cours implique des activités d'atelier.

MET8200 Gestion de projets en informatique

Principes et méthode de gestion de projets et leur application à l'informatique de gestion. Le processus de gestion de projet en quatre étapes : faisabilité, planification, réalisation, évaluation a posteriori. Les études de faisabilité : principes et techniques d'évaluation des coûts et des bénéfices ; méthodes des points de fonction et autres ; analyse de régression ; techniques d'analyse financière ; traitement des bénéfices dits intangibles. La planification et ses aspects structurels, organisationnels, opérationnels et financiers : organigramme des tâches, ordonnancement (Méthode CPM), évaluation du coût des tâches, méthodes de nivellement des ressources ; leur application aux projets en informatique de gestion. La réalisation : direction, coordination, contrôle de l'avancement, des coûts et de la qualité ; méthodes de contrôle de la qualité propres aux projets en informatique (revues techniques, walkthroughs, etc.) ; gestion des changements et de la configuration ; clôture du projet.

MET8300 Fondements des systèmes d'information

Rôles essentiels des systèmes et des technologies de l'information dans l'entreprise. Rôles de leurs spécialistes. Application pratique de fondements épistémologiques, ontologiques, éthiques, cognitifs et économiques dans l'analyse et la spécification des systèmes d'information. Le rôle de l'informatique dans l'évolution et dans l'application des théories de gestion de pointe.

MET8310 Aspects stratégiques, économiques et financiers des technologies d'information

Différents aspects stratégiques des technologies de l'information. Aspects concurrentiels. Matrices d'analyse stratégique. Gains économiques des technologies de l'information. Méthodes d'évaluation économique. Analyse de la valeur ajoutée. Aspects financiers des technologies d'information. Méthodes d'évaluation financière. Productivité et rentabilité. Méthodes de financement. Investissement en capital. Optimisation des activités opérationnelles.

MET8320 Impacts des systèmes et technologies de l'information sur l'organisation

Familiarisation avec les transformations organisationnelles caractérisant l'organisation face à la technologie de l'information. Organisation dite horizontale, travail en équipes, nouveaux modes d'évaluation. Instruments d'analyse et de compréhension de ces transformations. Interprétation d'analyse et de compréhension de ces transformations. Interprétation des dimensions telles que structure, culture, processus de gestion, environnement socioéconomique et technologique à l'intérieur de configurations organisationnelles.

MET8600 Gestion de l'informatique

Gestion de l'informatique : planification et contrôle, direction et motivation, conception de la fonction informatique et gestion des ressources humaines et matérielles propres à l'informatique. Formes économiques d'organisation : propriété, réseau et répartition. Défis internes et externes du gestionnaire de l'informatique : partenariat avec le domaine d'affaires, récupération des bénéfices, gestion de la décentralisation, formation des professionnels et des usagers et gestion du changement. Préable(s) : MET8200 Gestion de projets en informatique

MET8900 Commerce électronique

Ce cours propose une formation générale orientée sur les concepts, techniques et outils pour réaliser des affaires électroniques. Les objectifs spécifiques sont d'abord de doter les étudiants des connaissances en management et technologies spécifiques au commerce électronique, et ensuite de développer des compétences afin d'implanter et de gérer les affaires électroniques dans les organisations. Les différentes activités permettront entre autres : de maîtriser les concepts de base, d'approfondir les stratégies en affaires électroniques, de comprendre l'infrastructure technologique des affaires électroniques et d'en évaluer les différentes composantes ; d'évaluer les opportunités, les bénéfices et les risques des affaires électroniques et l'analyse d'un cas d'affaires électroniques.

MGL7126 Systèmes répartis

Ce cours porte sur la conception, l'implantation et la gestion des systèmes répartis. Il couvre certains concepts fondamentaux comme l'identification des objets, la sécurité, la fiabilité, le partage des ressources et l'exécution à distance. Il porte aussi sur les architectures des systèmes répartis en termes de services et protocoles de communication et de problèmes d'interconnexion de systèmes hétérogènes. Certains protocoles concernant le courrier électronique (X.400), les bases de données réparties, les répertoires (X.500), et la gestion de systèmes répartis sont aussi discutés.

MGL7160 Méthodes formelles et semi-formelles

Introduction à certaines notations formelles pour décrire les exigences et les spécifications de systèmes logiciels. Méthodes pour les systèmes séquentiels (tel que le langage Z ou la notation de Mills) et pour les systèmes concurrents et réactifs (tels que les machines d'états et les réseaux de Petri avec certaines extensions concernant les données). Utilisation des méthodes formelles pour l'analyse des propriétés et du fonctionnement des systèmes au niveau de la spécification, de la conception ou de l'implantation.

MGL7260 Exigences et spécifications des systèmes logiciels

Introduction à l'ingénierie des systèmes. Modèles de processus des exigences logicielles. Intervenants dans le processus des exigences logicielles. Support et gestion du processus des exigences logicielles. Qualité et amélioration du processus des exigences logicielles. Sources des exigences logicielles. Techniques d'explicitation des exigences logicielles. Classification des exigences logicielles. Modélisation conceptuelle. Conception architecturale et allocation des exigences logicielles. Négociation des exigences logicielles. Document de définition des exigences logicielles. Document de spécification des exigences logicielles. Structure et normes de documentation des exigences logicielles. Qualité de la documentation des exigences logicielles. Revue des exigences logicielles. Prototypage. Validation des modèles. Tests d'acceptation. Gestion des changements des exigences logicielles. Attributs des exigences logicielles. Trace des exigences logicielles. Sujets avancés en exigences logicielles.

MGL7315 Gestion de projet en génie logiciel

Principes et gestion de projet de génie logiciel. Gestion de l'ingénierie des exigences, gestion de l'ingénierie du design, de l'ingénierie de la construction du code, des stratégies d'essais, de la maintenance et de l'évolution des logiciels. Principes et techniques de gestion spécifiques au développement de projets de génie logiciel, incluant la mesure et l'estimation, l'amélioration des processus, l'ingénierie de la qualité, les outils de soutien au développement et la gestion de configuration. Application des normes d'ingénierie du logiciel (incluant les normes ISO, IEEE et les normes industrielles) pour la planification, l'encadrement et la réalisation de projets de génie logiciel.

MGL7361 Principes et applications de la conception de logiciels

Rôle de la conception dans le cycle de vie du logiciel. Apprentissage des principales méthodes de conception. Évaluation de nouvelles méthodes de conception. Sélection et utilisation d'une méthode propre à un système logiciel donné. Évaluation de la conception : choix de la méthode, qualité de la conception, vérification formelle, respect des exigences, etc. Outils de conception.

MGL7460 Réalisation et maintenance de logiciels

Rôle de la réalisation et de la maintenance dans le cycle de vie du logiciel. Évolution et maintenance du logiciel. Méthodes propres à étendre la durée de vie. Sélection de la méthode appropriée de réalisation. Prototypage. Mise au point. Gestion de la maintenance. Réutilisation et rétro-ingénierie des logiciels. L'interaction entre réalisation et maintenance sera traitée tout au long du cours.

MGL7560 Vérification et assurance qualité de logiciels

But et concepts de qualité des logiciels. Facteurs qualité (efficacité, exactitude, performance, facilité d'entretien). Normes d'assurance qualité et de vérification (ISO, IEEE). Plans d'assurance qualité et de vérification et validation (coût, activités, ressources). Méthodes d'assurance qualité et de vérification et validation (revues, inspections, audits). Les tests : principes, méthodes, processus et plan de tests. Outils logiciels facilitant la mise en œuvre de l'assurance qualité, de la vérification et validation de logiciels et des tests.

MGL7760 Qualité et productivité des outils logiciels

Aperçu des outils pour assister au développement et à l'entretien des logiciels. Plates-formes d'intégration des outils. Environnements de développement. Outils pour la rétro-ingénierie des logiciels. Critères et stratégies d'évaluation des outils.

MGL800 Gestion de projet en génie logiciel

Cours relevant de l'ÉTS et de l'UQAM

Principes et méthode de gestion de projet et leur application au génie logiciel. Processus de gestion de projet : faisabilité, planification, réalisation, évaluation a posteriori. Études de faisabilité : principes et techniques d'évaluation des coûts et des bénéfices ; méthodes des points de fonction et autres ; analyse de régression ; techniques d'analyse financière et de la limitation des risques ; traitement des bénéfices dits intangibles. La planification et ses aspects structurels, organisationnels, opérationnels et financiers : organigramme des tâches, ordonnancement (méthode CPM), évaluation du coût des tâches, méthodes de nivellement des ressources ; leur application aux projets en génie logiciel. Réalisation : direction, coordination, contrôle de l'avancement des coûts et de la qualité ; gestion des changements ; clôture du projet. Rôle et responsabilités du chef de projet. Plan de documentation du projet.

MGL810 Programmation temps réel sur des architectures parallèles

Cours relevant de l'É.T.S.

Présenter à l'étudiant les différentes architectures monoprocesseurs et celles sur les architectures parallèles. L'informer sur les différents environnements de programmation parallèle. Lui donner les méthodes essentielles à la conception de logiciels performants sur des architectures parallèles. Définition, description sommaire et identification des niveaux et des environnements de programmation parallèle. Classification des architectures parallèles SISD, SIMD, MISD et MIMD. Présentation du matériel, de l'environnement et des progiciels disponibles. Environnements de programmation et outils de support à la programmation parallèle pmake, multithread, PVM et MPI. Application des phases du génie logiciel à la conception d'algorithmes numériques adaptés à une architecture parallèle.

Ajouts de considérations propres aux systèmes numériques, aux architectures parallèles et au temps réel (synchronisation, événements asynchrones, communications, opérations multiples). Application sur l'architecture disponible.

MGL815 Informatique industrielle

Cours relevant de l'É.T.S.

Ce cours traite en profondeur des techniques spécifiques à l'informatique industrielle et plus particulièrement des architectures et des langages adaptés aux ateliers manufacturiers. Les aspects fiabilité, performance et sécurité ainsi que les normes y seront abordés. Le cours présente les langages et techniques de programmation dédiés à l'environnement industriel (CAO/FAO, automate programmable, robot, machine à commande numérique). La démarche d'intégration des équipements et de logiciels hétérogènes et les concepts du CIM sont abordés. Les systèmes informatiques d'aide aux activités du processus de conception-production (ex. : contrôle de qualité assisté par ordinateur) sont approfondis. De plus, le cours analyse les architectures de communication et les normes MAP et TOP, ainsi que l'acquisition, le transfert et le traitement des données de l'usine. Une étude de cas réelle est envisagée.

MGL820 Programmation interface usager-machine

Cours relevant de l'É.T.S.

Faire connaître à l'étudiant les principes essentiels à une interface usager-machine (IUM) efficace, qui minimise les erreurs, accélère la communication, diminue la fatigue et qui soit auto-adaptative (contexte sensitive) à des niveaux d'aisance différents. Montrer comment les interfaces graphiques à l'utilisateur (GUI) courantes réalisent partiellement ces objectifs. Examiner les points à améliorer et les axes de recherche contemporains. Identification des objectifs des IUM. Caractéristiques d'une bonne IUM. Concepts nécessaires à l'atteinte des objectifs. Présentation des GUI courantes (X-Windows, Motif, PM, MS-Windows, Open-Windows). Caractéristiques communes à ces GUI et particularités. Comment ces GUI respectent les concepts et réalisent les objectifs (OLE, accélérateurs, aide contextuelle, fenêtres diverses). Sources de contrainte. Contraintes technologiques, physiques, environnementales. Limitations de ces GUI. Étude approfondie d'une GUI particulière et développement de programmes pour cette GUI. Développements à court terme (multimédia) et à moyen terme (commande oculaire, musculaire). Axes de recherche.

MGL825 Télématique et réseaux

Cours relevant de l'É.T.S.

Ce cours développe une compréhension du développement d'applications en télécommunication. Il se base sur les couches supérieures du modèle OSI. Les couches transport, session, présentation et application sont analysées progressivement afin d'avoir une compréhension avancée des services et protocoles impliqués. La conception de modèles ainsi que le développement de systèmes sont requis. Afin de mieux maîtriser les différents concepts, une méthode et un outil orienté objet sont utilisés. À l'aide de l'outil, des systèmes télématiques sont conçus. Ces systèmes sont exclusivement de la couche application comme, par exemple, les protocoles MHS (messagerie électronique), FTAM (transfert de fichier) ou autres. Ce cours utilise des outils de développement de méthodes semi-formelles UML, ainsi que de méthodes formelles SDL.

MGL830 Ergonomie des interfaces usagers

Cours relevant de l'É.T.S.

Ce cours vise à donner aux étudiants des connaissances et des méthodes pour l'évaluation expérimentale des interfaces usagers. Le cours privilégie une approche centrée sur l'agent, qui tient compte des capacités motrices, perceptives et cognitives des usagers. Durant les laboratoires, les étudiants réaliseront des tests psychophysiques sur des sujets humains, puis amélioreront des interfaces préexistantes en se basant sur les résultats de ces tests.

Concepts généraux : agent, tâche, activité, comportement, capacités, usabilité. Facteurs humains : Différents facteurs de variabilité et problèmes méthodologiques associés. Introduction aux systèmes sensoriels et moteurs. Cognition, mémoire de travail et attention. Apprentissage, actions conscientes et automatismes. Évaluation des interfaces : enquêtes, tests d'usabilité, tests psychophysiques, tests d'acceptation, vérification de cohérence, walk-through cognitifs. Conception des interfaces. Modèle de conception OAI, Keystroke Model, notation UAN. Règles d'ergonomie et guides généraux pour la conception des interfaces. Implémentations d'interfaces usagers. Interfaces graphiques (GUI) et interfaces à manipulation directe. Environnements de synthèse visuels et haptiques. Interfaces physiologiques et autres interfaces avancées.

MGL9650 Étude de cas

Les cours d'étude de cas sont proposés dans le but de favoriser l'acquisition de connaissances pratiques du génie logiciel. L'étude de cas se situe entre le cours magistral, où l'étudiant reçoit toute l'information, et certaines activités de type projet où l'étudiant chemine vers une solution à un problème donné. L'étude de cas doit : développer l'habileté de l'étudiant à aborder et à résoudre un problème ; développer ses aptitudes au travail en équipe et approfondir les notions acquises. Elle doit couvrir les facettes d'un problème.

MGL9701 Projet en génie logiciel (9 cr.)

Le projet en génie logiciel consiste en un travail d'envergure, réalisé seul ou en équipe, dans une entreprise ou dans le cadre d'une problématique définie à partir d'une situation d'entreprise. Le projet doit : permettre à l'étudiant de mettre en application un ou des aspects de la pratique de pointe en génie logiciel ; confronter les normes et les propositions des auteurs avec une situation réelle de mise en œuvre des pratiques du génie logiciel ; permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique du génie logiciel appliqué ; s'inscrire dans l'axe de spécialisation choisi par l'étudiant. Le projet s'échelonne sur un trimestre et correspond à environ quatre mois de travail à temps complet. La proposition et le rapport final seront évalués par un comité formé du directeur de stage, d'un autre professeur qualifié dans le domaine du projet et du directeur de programme.

MGP700X Habiletés de base (1 cr.)

Ce sigle de cours comporte plusieurs cours à contenu variable. Il vise à procurer aux étudiants certaines habiletés de base pour les préparer à mieux réussir leur programme d'études. Les crédits obtenus par la réussite de cours d'habiletés de base ne sont pas comptabilisés en vue de l'obtention du diplôme recherché.

Sous ce sigle sont offerts les cours suivants : les présentations publiques, le travail intellectuel, la gestion de son temps, les mathématiques financières, les statistiques de base, la comptabilité et l'informatique. Les descriptifs des cours d'habiletés de base offerts peuvent être consultés sur le site Internet du programme : www.mgp.uqam.ca/cours/coursbase.php

MGP7011 Logistique

L'objectif principal de ce cours de spécialisation est d'initier l'étudiant aux différentes activités du processus de logistique en gestion de projet, et de lui permettre d'acquies les connaissances nécessaires à la conception et à la gestion de ce processus.

Les principaux éléments du processus de logistique sont : l'acquisition (achats) ; le transport et la distribution ; la gestion des stocks ; la gestion de la qualité ; la manutention et l'entreposage. Le cours analysera également la place de la fonction logistique dans l'organisation et dans un projet, les méthodes de conception d'un système logistique, les systèmes d'information en logistique et les divers problèmes reliés à la gestion d'un tel système. Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7014 Systèmes d'information et gestion de projets

Ce cours a pour objectif de présenter une vue globale des technologies et systèmes d'information dans les entreprises et plus particulièrement en gestion de projets.

Ce cours vise premièrement à présenter les principes fondamentaux des systèmes d'information : composantes d'un système d'information ; évolution des technologies de l'information et typologie des systèmes d'information.

Deuxièmement, il présente une vue d'ensemble de la technologie des systèmes d'information informatisés : les équipements, les logiciels, les télécommunications et la gestion des bases de données.

Troisièmement, le cours traite des grandes applications des systèmes d'information informatisés : l'informatique de l'utilisateur final et la bureautique ; les systèmes transactionnels et de production de rapports ; les systèmes d'aide à la prise de décision et les systèmes d'information pour dirigeants ainsi que les systèmes à base de connaissance. Enfin, on discute de la gestion de la technologie de l'information : planification, organisation et contrôle ainsi que des aspects internationaux et moraux de la technologie de l'information.

Des laboratoires seront greffés à ce cours pour initier les étudiants à certains logiciels d'application.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7016 Analyse avantages-coûts

Le cours d'analyse avantages-coûts s'adresse aux gestionnaires de projets publics et privés. Il a pour but d'initier les étudiants aux principales méthodes qui permettent d'évaluer la rentabilité des projets du point de vue de la collectivité plutôt que de celui des promoteurs. Les principaux éléments de contenu du cours sont : la place de l'analyse avantages-coûts dans le cycle de vie des projets ; son contexte institutionnel ; les concepts économiques sous-jacents ; le traitement de l'inflation, du risque, des effets redistributifs et du coût de la vie humaine ; les principales variantes de l'analyse avantages-coûts et son application au contexte international.

Le cours présentera des cas d'application de l'analyse avantages-coûts à divers types de projets tant publics que privés.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7017 Gestion de projets internationaux

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants au milieu économique des échanges internationaux ainsi qu'aux particularités de la gestion des projets internationaux.

Le cours couvre en particulier les thèmes suivants : - l'économie internationale ; - le cadre des échanges internationaux : fondements théoriques, institutions internationales ; ensembles économiques (CEE ; ALENA...) ; - l'entrée sur les marchés internationaux : financement, marketing, négociation de contrats... ; - la spécificité des projets internationaux : dimensions culturelles et transfert technologique ; aspects légaux ; logistique et transport... ; - le pilotage et l'évaluation des projets internationaux.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP702P Réalisation d'événements

Ce cours vise d'abord à familiariser les participants à tous les aspects thématiques, c'est-à-dire artistiques ou sportifs, communautaires ou commerciaux, etc. reliés à la nature de l'événement. Il aborde également les aspects techniques et logistiques qui supportent la réalisation d'un événement, qu'il soit ponctuel ou récurrent, ou autrement. Le participant au cours pourra expérimenter des outils pratiques de planification, de contrôle et d'évaluation pour intervenir stratégiquement à chacune des étapes. Il sera exposé à une grande variété d'expériences événementielles par le biais d'études de cas réels. Au terme du cours, le participant sera outillé pour évaluer tous les besoins liés à la mise en place de l'événement et agir avec ces équipes spécialisées sans perdre le contrôle du déroulement de l'événement. Car produire un événement, c'est offrir les

meilleures conditions au talent pour le mettre en valeur et au public pour l'accueillir adéquatement. Le cours aidera le gestionnaire événementiel à ne pas se perdre dans les dédales de la mise en place de ces conditions.

MGP702X Thèmes spéciaux

Suite du cours MGP708X Thèmes spéciaux

Ce sigle de cours comporte plusieurs cours à contenu variable. Il permet aux étudiants d'approfondir une dimension de la gestion de projet non couverte par les autres activités de la banque de cours. Le contenu de ce cours variera selon les besoins des étudiants et l'évolution du domaine de la gestion de projet. Les descriptifs des cours des séries Thèmes spéciaux offerts peuvent être consultés sur le site Web du programme :

www.mgp.uqam.ca/cours/cours3credits.php

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7036 Analyse technique de projet

L'objectif principal de ce cours est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances relatives à une démarche générique d'élaboration de solutions et d'étude de faisabilité technique de projet.

Plus spécifiquement, le cours vise à : - situer le volet d'étude de faisabilité technique dans l'ensemble du dossier de faisabilité et d'en dégager les relations avec les autres volets ; - examiner les différentes composantes de l'étude de faisabilité technique (connaissances, analyse, modélisation, prototype) ; - élaborer différentes solutions et évaluer leurs impacts ; - vérifier l'adéquation des solutions retenues selon l'approche systémique ; - présenter les différentes méthodologies, techniques et outils servant à l'élaboration du dossier de faisabilité technique (veille technologique, système à base de connaissances, techniques de créativité, analyse fonctionnelle, analyse de la valeur, estimation des coûts) ; - présenter les concepts relatifs à la gestion de la production ; - présenter les défis reliés à l'innovation technologique ; - examiner les impacts potentiels d'un projet sur l'organisation, sur l'environnement social, biophysique, politique et économique ; - permettre à l'étudiant d'appliquer les notions acquises en réalisant une étude de faisabilité technique sur un projet de leur choix.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7040 Gestion des ressources humaines en gestion de projet

Ce cours veut permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des modèles et pratiques de gestion des ressources humaines dans des contextes de gestion de projet et d'identifier les problèmes et solutions spécifiques à ces contextes.

Les principaux sujets traités sont les suivants : les apports et limites des divers courants de pensée en la matière ; la planification des ressources humaines ; les fonctions de base de la gestion du personnel (recrutement, sélection, accueil, développement, évaluation, rémunération, mouvements de personnel...) ; les relations de travail.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7041 Aspects légaux et administration des contrats

Dans un premier temps, ce cours porte sur l'étude des principales lois et aspects juridiques susceptibles d'être rencontrés dans la gestion des projets afin de permettre aux étudiants de déceler par eux-mêmes certains problèmes juridiques et de les aborder de façon pratique et efficace. Les principaux aspects légaux couverts sont le droit contractuel, et plus particulièrement le contrat d'entreprise et de service, le droit des sociétés (compagnie), la responsabilité, les assurances et les incidences légales du financement des projets.

Dans un second temps, le cours traitera de l'administration des contrats et des processus visant à s'assurer du respect des ententes contractuelles liant l'entrepreneur ou le prestataire de services et le promoteur du projet. Les principaux sujets abordés sont : la structure organisationnelle du service ; le rôle et les responsabilités

du gestionnaire de contrat ; les phases du processus contractuel incluant le cycle de la négociation ; les techniques et les outils associés à la gestion des contrats ; la fermeture des contrats ; le rapport historique du contrat.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7044 Méthodes de recherche en gestion de projet

Cette activité, d'abord destinée à préparer au «Travail dirigé» ou au «Mémoire», peut aussi être prise comme cours optionnel des cheminement professionnels «général» ou «spécialisé». Son objectif général est une initiation à la recherche en gestion et, plus particulièrement, en gestion de projet. Elle est aussi l'occasion d'effectuer une première ébauche d'un projet de recherche : initiation à la pensée et au raisonnement scientifique ; nature de la recherche en gestion et en gestion de projet ; le processus de recherche ; la proposition de recherche ; étude des principales méthodes de recherche ; les outils et les procédures ; les aspects éthiques et la responsabilité du chercheur ; le rapport de recherche.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7045 Travail dirigé (12 cr.)

Cette activité a comme objectif de permettre à l'étudiant qui a démontré des aptitudes pour une démarche de recherche, de réaliser un projet d'approfondissement de connaissances soit une recherche portant sur une facette particulière de la gestion de projet. Ce travail sera sous la supervision immédiate d'un professeur régulier enseignant dans le programme ; il reviendra à l'étudiant d'identifier et d'intéresser ce professeur à agir comme superviseur de sa recherche.

Cette activité devrait normalement être réalisée sur une période maximum de trois trimestres consécutifs et n'intéresser qu'un nombre restreint d'étudiants. Les candidats devront avoir au minimum une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 et se soumettre aux règles propres à leur comité local de programme.

Préalable(s) : MGP7044 Méthodes de recherche en gestion de projet

MGP7060 Séminaire d'intégration I

Cette activité constitue, pour chacun des étudiants, une démarche individuelle de synthèse et d'intégration dirigée portant sur l'ensemble des différents aspects de la gestion de projet.

Condition d'accès : Avoir complété les cours de 1 crédit et deux cours optionnels.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ; MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7070 Séminaire d'intégration II

Cette activité se veut, pour chacun des étudiants, la poursuite de la démarche d'intégration et de synthèse en mettant l'accent sur l'application des concepts à des cas réels qui pourraient être ceux vécus au cours des deux stages.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ; MGP7150 Faisabilité de projet

MGP708G Évaluation des projets d'investissement en technologie de l'information

L'investissement en technologie d'information est le moteur essentiel des gains de productivité et de la transformation des organisations. Les choix stratégiques en matière de projets à fort contenu technologique doivent être supportés par une évaluation spécifique conduite de façon rigoureuse tant sur les infrastructures que sur les applications. C'est l'objectif de ce cours qui passe en revue le processus d'évaluation et les critères tangibles et intangibles sous-jacents aux notions de risque, de bénéfices, de coût et de valeur dans le contexte particulier des projets d'informatisation tant dans le secteur manufacturier (automation, robotisation, etc.) que dans les secteurs des services.

Le cours fait appel à des techniques pédagogiques alliant d'une part des exposés des concepts d'évaluation et d'autre part des mises en situation pratiques par analyses de cas réels d'investissements en technologie d'information dans de grandes organisations québécoises et canadiennes.

MGP708J Thèmes spéciaux : financement de projets internationaux

Ce cours vise à acquérir des connaissances permettant de distinguer le recours au financement de projet du recours au financement corporatif traditionnel en tant que stratégie financière favorable à certains types de projet ou à certaines phases de développement. Le cours traitera de l'histoire de l'évolution de la méthode de financement de projet, de l'impact des politiques de privatisation sur la diffusion de ce mode à travers le monde, du rôle de différents intervenants tels que les agences de cotation, les agences multilatérales (Banque mondiale et SFI), les agences bilatérales (SEE, Exim, Coface, etc.), les institutions financières et autres. Le cours traitera de l'application du financement de projet à différents domaines dont les suivants : projets d'infrastructures publiques, projets industriels privés, projets immobiliers, projets de coopération internationale ; projets d'exploration minière et pétrolière ; projets de films et de multimédia, etc.

MGP708X Thèmes spéciaux

Ce sigle de cours comporte plusieurs cours à contenu variable. Il permet aux étudiants d'approfondir une dimension de la gestion de projet non couverte par les autres activités de la banque de cours. Le contenu du cours variera selon les besoins des étudiants et l'évolution du domaine de la gestion de projet. Les descriptifs des cours des séries Thèmes spéciaux offerts peuvent être consultés sur le site Web du programme : www.mgp.uqam.ca/cours/cours3credits.php
Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7091 Modèles décisionnels pour la sélection et la planification des projets

L'environnement contemporain des organisations est de plus en plus complexe, compétitif et incertain. Il devient alors primordial pour celles-ci :
- d'évaluer et de sélectionner les projets qui leur permettront d'évoluer et d'assurer leur croissance ;
- de planifier ces projets compte tenu du manque d'information et de l'imprécision propre à cette phase de planification.

Ce cours vise alors à donner aux étudiants une connaissance des grandes approches développées dans le cadre de la sélection de projets et de quelques méthodes représentatives de celles-ci. On traitera donc des méthodes basées sur des mesures des bénéfices, sur la programmation mathématique et aussi des «scoring methods» avec les méthodes multiattributs, multicritères ou d'analyse hiérarchique.

Ce cours vise également à présenter aux étudiants les différentes manières de modéliser l'imprécision propre à toute planification de projets. Pour ce faire, la prise en compte de cette imprécision sera abordée par le recours aux variables aléatoires, à la simulation ou encore à la théorie des ensembles flous. Cette dernière approche de modélisation est d'autant plus intéressante qu'elle s'applique aussi à l'évaluation de la qualité d'un projet comme du risque d'un projet.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7092 Développement personnel du gestionnaire de projet

Ce cours de développement implique deux types différents d'apprentissage : a) une compréhension cognitive des comportements qui, appliqués en situation appropriée, donneront les résultats escomptés et b) une habileté à adapter ses comportements aux situations. Les étudiants sont invités à tirer profit de ces deux types d'apprentissage et à profiter des séances pour observer et expérimenter différentes pratiques organisationnelles.

Les étudiants sont appelés à faire des entrevues et à constituer un bilan personnel de leurs forces et de leurs faiblesses en tant que gestionnaire et d'identifier et d'appliquer des moyens concrets de s'améliorer en tant que personne et gestionnaire. Ils seront aussi appelés à créer un réseau de personnes pour les aider dans cette tâche. Dans le cadre de ce cours, les étudiants sont considérés à la fois comme participants et intervenants. Ils doivent donc pratiquer les techniques d'intervention propres à aider les autres à progresser dans leur projet de développement.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.
Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7093 Qualité et normalisation en gestion de projet

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux approches modernes portant sur la gestion de la qualité durant les phases du cycle de vie d'un projet.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Réingénierie des processus administratifs et son application en gestion de projet.
- Organisation et déploiement de la fonction qualité en gestion de projet. Enjeux et facteurs humains, techniques et financiers de la qualité dans le cadre du cycle de vie d'un projet.

- Assurance-qualité et audit de la qualité en gestion de projet. Normalisation et conformité aux normes nationales et internationales appliquées à la gestion de projet.
- Documentation, outils et procédures de maîtrise de la qualité en gestion de projet.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7094 Éthique et gestion de projet (1 cr.)

Ce cours porte sur la dimension déontologique du rôle du gestionnaire de projet. Il traite en particulier d'éthique professionnelle (notion et code d'éthique, gestion des problèmes d'éthique), de responsabilité sociale du gestionnaire de projet et de son entreprise.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7095 Le projet et la stratégie de l'entreprise (1 cr.)

Ce cours traite de la stratégie d'entreprise dans un environnement projet (formulation, implantation), des liens entre la stratégie et le portefeuille de projets, et de la gestion du portefeuille de projets.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7096 Le projet et son environnement sociopolitique (1 cr.)

Ce cours porte sur les liens entre les projets et leur environnement sociopolitique. Il traite entre autres des stratégies de lobbying, des instances de réglementation, des groupes de pression et des stratégies de réponse possibles ainsi que la gestion des enjeux sociopolitiques.

Préalable(s) : MGP7140 Évaluation financière de projet ou MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7111 La gestion de projet et son contexte

L'objectif général du cours est de cerner les enjeux et les perspectives du domaine de la gestion de projet et de situer le processus de conception de projet dans son contexte stratégique et organisationnel. De façon plus spécifique, le cours présente le domaine de la gestion de projet incluant ses fondements conceptuels, son contexte stratégique et organisationnel et les rôles de chef de projet ainsi que les principales particularités et habiletés inhérentes à la gestion de projet.

MGP7112 Conception de projet

L'objectif général du cours est de rendre l'étudiant capable d'appliquer une démarche systématique de conception de projet et d'en définir la stratégie de réalisation.

De façon plus spécifique, le cours : propose une démarche de conception de projet applicable à tout projet quelle qu'en soit la nature ; présente les enjeux et perspectives potentielles relatives à l'application d'une démarche de faisabilité ; propose un certain nombre de modèles de décision appropriés à la nature du projet ainsi qu'à l'environnement de ce dernier ; propose différentes stratégies de réalisation d'un projet.

Au terme de ce cours, l'étudiant devrait posséder les notions théoriques et les habiletés nécessaires à la compréhension, à l'analyse et à l'évaluation d'une démarche de conception de projet.

MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet

Le cours expose les concepts, techniques et habiletés nécessaires pour planifier, organiser et contrôler un projet de façon efficace et plus spécifiquement : propose un processus opérationnel menant à l'établissement d'un plan d'exécution et de suivi de projet ; initie les étudiants à l'utilisation des différentes techniques de planification, d'estimation, de suivi et de contrôle généralement utilisées en gestion de projet ; expose les étudiants à la gestion informatisée de projet.

MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet

Le cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les principaux systèmes de support et notamment : les systèmes de gestion et contrôle de la qualité ; les systèmes de comptabilité par activités, de contrôle des coûts et d'analyse des écarts ; les procédures d'approvisionnement et de passation des contrats ; les tableaux de bord de projet et les rapports de gestion.

MGP7130 Management des équipes de projet

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'acquérir les habiletés et les connaissances de base nécessaires à la gestion d'une équipe de projet. Il vise aussi à leur permettre d'analyser leur efficacité interpersonnelle et d'identifier les effets de leurs caractéristiques individuelles dans leurs relations interpersonnelles et dans leur rôle de gestionnaire de projet.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : la communication interpersonnelle (perception, processus de communication, écoute, feed-back...), les schémas de comportements sociaux, le développement, la consolidation et la gestion de l'équipe de projet «Team-Building» et la gestion des conflits.

La stratégie pédagogique privilégiée amènera les étudiants à analyser leurs rapports avec les autres et à développer les habiletés nécessaires à l'amélioration de leur contribution dans une équipe de projet. Le cours sera également pour les étudiants l'occasion de vérifier leur degré de maîtrise de ces habiletés dans une vaste simulation d'une organisation ayant à gérer des projets.

MGP7140 Évaluation financière de projet

Ce cours a pour objectif d'améliorer la valeur de la décision du gestionnaire de projet en matière d'investissement en lui donnant une formation pratique et une compétence spécifique à l'évaluation financière de projet. Le cours s'inscrira dans le cadre de la démarche de faisabilité de projet et traitera tant des décisions de court et de long terme que des secteurs de production et de service.

Ce cours comprendra les éléments suivants : la formation et la rémunération du capital ; le rôle du taux d'intérêt ; l'évaluation de la faisabilité financière et la décision d'investissement ; le financement des projets, les instruments de financement et le coût du capital ; l'introduction du risque et la révision des prévisions ; la rentabilisation des projets et la révision de la décision financière en cours de projet ; l'incidence économique d'un projet et sa relation avec l'environnement socioéconomique ; éléments d'analyse avantages-coûts.
Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet

MGP7150 Faisabilité de projet

Ce cours vise un double objectif : fournir au gestionnaire de projet une approche d'intervention en marketing de projet qui tienne compte des caractéristiques de l'environnement externe et interne dans lequel s'inscrit le projet, et lui proposer des techniques pour mieux assurer la faisabilité du projet.

Les principaux éléments de contenu sont le marketing de projet, les méthodologies d'analyse technique telles que l'ingénierie de la valeur.

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet

MGP7161 Habiletés en gestion des ressources humaines (1 cr.)

Ce cours veut permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des modèles et pratiques de la gestion des ressources humaines dans un contexte de gestion de projet, de développer certaines habiletés essentielles au gestionnaire de projet et de réfléchir aux apports et limites des nouveaux courants de pensée en cette matière.

Le cours traitera notamment des aspects suivants : la planification des ressources humaines, la sélection du personnel, l'évaluation du rendement, les nouvelles approches en gestion des ressources humaines.

Ce cours a une durée de 15 heures.

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet

MGP7162 Habiletés de management (1 cr.)

Ce cours vise à permettre aux étudiants de développer certaines habiletés de management particulièrement importantes pour le gestionnaire de projet. Les principaux thèmes couverts dans ce cours seront la négociation et la résolution de problèmes.

Ce cours a une durée de 15 heures.

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet

MGP7163 Aide à la décision en gestion de projet (1 cr.)

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux approches modernes d'aide à la décision.

On abordera dans ce cours l'analyse bayésienne de la décision, l'intégration du risque par les fonctions d'utilités, les limitations de l'analyse de la décision et l'apport de l'analyse multicritère basée sur les relations de surclassement (Promothée, Electre) ou sur des analyses hiérarchiques multicritères. On y discutera d'applications concrètes de ces méthodes d'aide à la décision au domaine de la gestion de projets.

Ce cours a une durée de 15 heures.

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet

MGP7164 Changement organisationnel (1 cr.)

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la problématique du changement organisationnel en gestion de projet. Les principaux thèmes abordés seront l'étude de l'impact du changement sur le fonctionnement des organisations et sur les personnes qui y vivent, les phénomènes de résistance au changement, les approches et techniques de changement planifié et de développement organisationnel.

Ce cours a une durée de 15 heures.

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet

MGP717X Nouveaux enjeux en gestion de projet (1 cr.)

Ce sigle de cours comporte plusieurs cours à contenu variable. Il permet aux étudiants de se familiariser avec de nouveaux enjeux en gestion de projet au fur et à mesure que ceux-ci émergeront.

Chaque cours a une durée de 15 heures. Les descriptifs des cours de la série Nouveaux enjeux en gestion de projet offerts peuvent être consultés sur le site Web du programme : www.mgp.uqam.ca/cours/cours1credit.php

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet

MGP7180 Séminaire d'application (6 cr.)

Ce séminaire vise à favoriser l'apprentissage de la pratique de la gestion de projet. De façon plus spécifique, il se veut une opportunité pour les étudiants de développer leur habileté à gérer un projet et une équipe de projet ainsi que de devenir des membres d'équipes de projet plus efficaces.

Dans le cadre de ce séminaire, les étudiants auront à identifier et à réaliser un projet pour le compte d'un client réel suivant les règles de l'art apprises dans les cours précédents. Les habiletés sur lesquelles sera mis l'accent sont celles qui sont les plus essentielles au succès d'un projet soit d'une part les habiletés reliées à la gestion du projet lui-même, relations avec le client et l'environnement, résolution de problèmes) et d'autre part les habiletés de direction du travail en équipe de projet (consolidation d'équipe, direction d'équipe, gestion des réunions, gestion des conflits...).

Le séminaire n'a pas de durée fixe ; il peut s'étendre sur deux ou trois trimestres consécutifs selon le projet entrepris.

Condition d'accès : Avoir complété les cours de 1 crédit.

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet ; MGP7140 Évaluation financière de projet ; MGP7150 Faisabilité de projet

MGP7190 Stage pratique en gestion de projet (6 cr.)

Dans le cadre de ce stage en entreprise, l'étudiant pourra se familiariser avec la pratique réelle de la gestion de projet dans une organisation. Il sera amené à identifier et à analyser les difficultés et les problèmes pratiques rencontrés, puis à confronter ses observations avec les solutions proposées dans ses cours et dans la documentation. De plus, l'étudiant aura l'occasion de développer et de perfectionner des habiletés essentielles à la gestion de projet, telles que : l'analyse, la prise de décision, le sens pratique, l'autonomie, la communication, la tolérance à l'incertitude, la gestion des interfaces, etc. Le stage pourra aussi permettre à l'étudiant d'identifier et d'enrichir la problématique de recherche de son mémoire en fonction de la réalité du milieu de la gestion de projet.

Des rencontres régulières avec son titulaire de stage (qui pourra éventuellement être aussi son directeur de recherche) permettront à l'étudiant de faire le point sur sa démarche, d'analyser les problèmes qui surviennent et d'en trouver les solutions. Une personne-ressource de l'organisation aura, par ailleurs, la responsabilité de suivre l'étudiant dans ses interventions et de lui fournir assistance.

MGP7900 Gestion de projets

Ce cours d'introduction à la gestion de projets est destiné à un public de maîtrise (hors MGP). On y propose un cadre conceptuel global pour l'étude de la gestion d'un projet. On identifie le cycle de vie d'un projet et on en caractérise les principales phases pour différents types de projet. Le cours a par ailleurs comme objectif de présenter les principaux concepts, approches, méthodes et techniques utilisés dans le processus de gestion de projets depuis leur conception jusqu'à leur terminaison. Le cours permet enfin d'aborder la problématique de l'évaluation des projets ainsi que leurs principales causes de réussite ou d'échec. Ce cours est non créditable au programme court et à la maîtrise en gestion de projet.

MGP8001 Le contexte organisationnel et stratégique de la gestion de projet (1 cr.)

Ce cours a comme objectif général de présenter le domaine de la gestion de projet et d'en cerner le contexte organisationnel et stratégique. Les principaux éléments de contenu sont : les fondements conceptuels de la gestion de projet et le contexte organisationnel et stratégique.

MGP8002 Logiciel de gestion de projet (1 cr.)

Ce cours a comme objectif général de maîtriser l'utilisation d'un logiciel de gestion de projet et prendre conscience de ses possibilités comme outil de gestion de projet. Les principaux éléments de contenu sont : présentation du logiciel, menus et commandes du logiciel, utilitaires et procédures communes, structure de fractionnement des travaux, planification par réseaux, affectation des ressources, estimation et coûts, suivi et contrôle.

MGP8003 Lecture dirigée en gestion de projet (1 cr.)

Cette activité de lecture dirigée a pour objet de permettre à l'étudiant d'approfondir un thème relatif à la gestion de projet. Elle s'inscrit dans une démarche personnalisée de formation à l'intérieur du programme de maîtrise en gestion de projet.

MGP8191 Séminaire de lectures dirigées en gestion de projet

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'approfondir sa réflexion sur la connaissance scientifique et sur son mode de production de même que sur les grands courants de la recherche scientifique en gestion et en gestion de projet. Ceci lui permettra de situer, de préciser et de développer l'objet de recherche de son mémoire. L'accent sera aussi mis dans le cours sur la rigueur de la pensée, les techniques d'argumentation et l'articulation d'un discours structuré et efficace tant à l'écrit qu'à l'oral ; la connaissance scientifique et son élaboration ; les grands courants de pensée en gestion ; la spécificité du champ de la gestion de projet ; le repérage et l'analyse critique des écrits dans le champ du mémoire ; les principes de rédaction et de communication, de l'énoncé de la problématique au rapport de recherche.

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet

MGP8192 Instruments de recherche en gestion de projet

Cette activité vise à permettre à l'étudiant de maîtriser l'ensemble des outils de collecte et d'analyse de données, quantitatifs et qualitatifs, tout en approfondissant ceux qui sont les plus appropriés à son projet de mémoire. D'un caractère pratique, ce cours vise aussi à rendre l'étudiant très efficace dans l'utilisation de ces outils grâce à un emploi constant de l'informatique. Enfin, les connaissances acquises sont continuellement confrontées à un travail sur le terrain qui porte sur chacune des phases d'une recherche : construction et pratique des outils de collecte d'information (entrevue et sondage, groupe de discussion, observations, etc.) ; analyse de données qualitatives ; analyse de données quantitatives (tests paramétriques et non paramétriques, corrélation et régression, analyse de variance, analyse factorielle, analyse en composantes principales, analyse de groupement, etc.) ; utilisation du logiciel SPSS.

Préalable(s) : MGP7111 La gestion de projet et son contexte ; MGP7112 Conception de projet ; MGP7130 Management des équipes de projet ; MGP7121 Planification et contrôle opérationnels de projet ; MGP7122 Systèmes de support en gestion de projet

MGP8193 Intervention en gestion de projet (0 cr.)

Cette activité poursuit un triple objectif. Elle doit permettre à l'étudiant d'identifier, d'analyser et de traiter les difficultés et les problèmes pratiques rencontrés dans la gestion de

projets réels au sein d'organisations ; elle doit lui permettre, ce faisant, de préciser et d'enrichir la problématique de recherche de son mémoire en fonction de la réalité concrète du milieu de la gestion de projet ; elle doit enfin lui permettre d'élaborer une version finale de son projet de mémoire. Sous la supervision de son directeur de mémoire, l'étudiant mène une série d'activités sur le terrain. Ces activités peuvent, par exemple, être réalisées dans le cadre d'un stage.

En confrontant ces activités avec son projet de mémoire, l'étudiant prépare un document complet exposant la problématique du sujet choisi, l'état des connaissances sur le sujet, la proposition de recherche avec des méthodes et instruments suffisamment développés pour montrer que la recherche et la rédaction du mémoire sont réalisables. Le tout doit faire l'objet d'une présentation devant le sous-comité d'évaluation du programme.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

MGP8901 Stage pratique 1 en gestion de projet (0 cr.)

Dans le cadre de ce premier stage en entreprise, l'étudiant pourra se familiariser avec la pratique réelle de la gestion de projet dans une organisation. Il sera amené à identifier et à analyser les difficultés et les problèmes pratiques rencontrés, puis à confronter ses observations avec les solutions proposées dans ses cours et dans la documentation. De plus, l'étudiant aura l'occasion de développer et de perfectionner des habiletés essentielles à la gestion de projet, telles que : l'analyse, la prise de décision, le sens pratique, l'autonomie, la communication, la tolérance à l'incertitude, la gestion des interfaces, etc. Cette activité est évaluée selon la notation succès échec.

MGP8902 Stage pratique 2 en gestion de projet (0 cr.)

Dans le cadre de ce deuxième stage en entreprise, l'étudiant pourra parfaire sa connaissance et compréhension de la gestion de projet et perfectionner ses habiletés dans le domaine.

Cette activité est évaluée selon la notation succès échec. Préalable(s) : MGP8901 Stage pratique 1 en gestion de projet (0 cr.)

MIG7020 Évaluation de systèmes pour les P.M.E.

Étude des P.M.E. et de leurs principales caractéristiques. Étude de certains profils de P.M.E., de leurs systèmes d'information et de leurs besoins spécifiques dans le domaine. Étude des différentes stratégies des systèmes d'information. Modèles descriptifs courants. Modèles normatifs des grandes organisations et analyse critique de leur applicabilité à la P.M.E. Évaluation des équipements, des progiciels. Gestion de la fonction «système d'information».

Préalable(s) : INF7215 Analyse et conception des systèmes d'information de l'entreprise

MIG7035 Évaluation des technologies nouvelles

Définition des technologies nouvelles. Point de vue du producteur. Développement des technologies : concept, prototype, produit. Stratégies : intégration et diversification ; normalisation et différenciation ; point de vue de l'organisation qui adopte. Adoption. Prise de conscience : veille technologique, sources d'information, reconnaissance de l'état de développement d'une technologie. Évaluation : apport stratégique, productivité, coûts et avantages, risque, effort d'adaptation requis de l'organisation, implantation et institutionnalisation. Évaluation des tendances du développement technologique. Aperçu de l'évaluation sociale des technologies : analyse constitutive, analyse d'implantation et analyse des groupes affectés.

Préalable(s) : MGL7126 Systèmes répartis

MIG8000 Séminaire de systèmes d'information

Synthèse des connaissances du domaine. Des thèmes d'étude précis seront proposés aux étudiants. Les participants présenteront leurs réflexions et leur analyse après un examen critique des ouvrages et articles se rapportant aux thèmes du séminaire.

Condition d'accès : Avoir réussi 5 cours du programme.

MIG8100 Séminaire d'avancement de projet 1

Ce séminaire permet un suivi de l'avancement à la fois scientifique et organisationnel des travaux de l'équipe. Des présentations suivies de discussions, critiques sont organisées devant les professeurs responsables et les autres équipes. Des spécialistes des domaines touchés par les divers projets pourront être invités à faire des exposés de leur recherche.

MIG8200 Séminaire d'avancement de projet 2

Ce séminaire permet un suivi de l'avancement à la fois scientifique et organisationnel des travaux de l'équipe. Des présentations suivies de discussions, critiques sont organisées devant les professeurs responsables et les autres équipes. Des spécialistes des domaines touchés par les divers projets pourront être invités à faire des exposés de leur recherche.

Préalable(s) : MIG8100 Séminaire d'avancement de projet 1

MIG8300 Séminaire d'avancement de projet 3

Ce séminaire permet un suivi de l'avancement à la fois scientifique et organisationnel des travaux de l'équipe. Des présentations suivies de discussions, critiques sont organisées devant les professeurs responsables et les autres équipes. Des spécialistes des domaines touchés par les divers projets pourront être invités à faire des exposés de leur recherche.

Préalable(s) : MIG8200 Séminaire d'avancement de projet 2

MIG8400 Projet entrepreneurial (24 cr.)

Il s'agit de réaliser le projet présenté dans le courant du deuxième semestre du programme. Les résultats escomptés du travail seront de deux types : scientifiques sous forme de rapports, articles ou demandes de brevet ; organisationnels sous forme d'un plan d'affaires. Chaque équipe d'étudiants sera tout au long du projet liée à une équipe de professeurs qui agiront à titre de conseillers ou d'encadreurs seulement. Cette équipe de projet devra démontrer son autonomie, sa dynamique, son leadership et sa compétence organisationnelle.

MIG8500 Sujets spéciaux en informatique de gestion

Ouverture du programme à des nouveaux domaines de pointe spécifiques ou connexes au programme. Une à trois tranches de cours (15 à 45 heures) seront réservées à un ou plusieurs domaines traités par des spécialistes. Contenu variable à déterminer avant les inscriptions de chaque trimestre.

Condition d'accès : Avoir réussi 5 cours du programme.

MIG8510 Domaines d'applications en informatique de gestion

Ouverture du programme à des domaines d'application de l'informatique de gestion. Une à trois tranches de cours (15 à 45 heures) seront réservées à un ou plusieurs domaines traités par des spécialistes et des praticiens de ces domaines. Contenu variable à déterminer avant les inscriptions de chaque trimestre.

Condition d'accès : Avoir réussi 5 cours du programme.

MIG9100 Méthodologie de la recherche appliquée

Les objectifs de la recherche appliquée : pédagogiques, scientifiques et pratiques. Les types de recherche appliquée. Le choix du sujet et du directeur. Le rôle et les responsabilités du directeur. La proposition : buts, définition exacte du problème et structures. Le rapport : buts et structures, problématique, cadre conceptuel, méthodes et règles d'éthique. Approche qualitative et quantitative : consultation. Le processus de collecte des données : instrument de recherche, échelles, collecte des données, expérimentation et simulation. Analyse et

présentation des résultats. Principaux domaines d'intérêt des chercheurs de l'UQAM, travaux en cours.

Note : il est préférable que l'étudiant s'inscrive à ce cours après avoir réussi deux cours du programme.

MIG9200 Activité de synthèse (15 cr.)

L'activité permet à l'étudiant de synthétiser ses connaissances en informatique et en gestion dans un travail qui peut prendre la forme d'un projet de développement, d'une participation à un projet de recherche appliquée ou dans certains cas particuliers d'un stage. Le travail de l'étudiant comportera les étapes suivantes en général : recherche bibliographique, définition d'une problématique, détermination d'une approche méthodologique, réalisation du projet et rédaction du rapport d'activité. L'étudiant est assisté durant la durée du travail d'un directeur d'activité. La proposition et le rapport final de l'activité seront évalués par le sous-comité d'évaluation du programme et le directeur lors d'une soutenance en début et en fin d'activité.

Préalable(s) : MIG9100 Méthodologie de la recherche appliquée

MIG9250 Séminaire avancé de recherche

Ce séminaire permet l'encadrement de la dynamique de recherche de l'étudiant au cours de sa recherche dirigée avant la fin de son mémoire. L'étudiant inscrit à cette activité présente l'état de développement de sa recherche devant des personnes pouvant effectuer la critique de l'exposé de l'étudiant, en particulier son directeur de recherche, le ou les responsables du séminaire, les autres étudiants et les professeurs intéressés par la problématique. Des recherches en cours seront également présentées par des professeurs, étudiants, équipes ou groupes.

Préalable(s) : MIG9100 Méthodologie de la recherche appliquée

MIG9301 Mémoire (24 cr.)

Le mémoire de recherche est le résultat d'une recherche fondamentale ou appliquée réalisée dans le domaine de l'informatique de gestion. Le travail du candidat comporte les étapes suivantes : recherche bibliographique permettant de situer le projet de recherche par rapport aux recherches existantes ; définition d'une problématique de recherche en mettant l'accent sur la contribution scientifique de l'étude et détermination de la méthodologie à utiliser ; réalisation du projet et rédaction du mémoire. Le candidat est assisté dans sa démarche par un directeur de recherche. Le mémoire pourra prendre la forme traditionnelle d'un rapport de recherche ou d'une série d'articles de revue.

La proposition et le mémoire final seront évalués par un jury d'au moins trois professeurs conformément aux règles habituelles lors d'une soutenance en début et en fin d'activité.

Préalable(s) : MIG9250 Séminaire avancé de recherche

MIG9600 Rapport de projet en entreprise

Ce rapport consiste à une analyse critique du projet réalisé en entreprise. L'évaluation du travail effectué en fonction des pratiques courantes et émergentes du domaine, ainsi que des recommandations pertinentes de nature à améliorer la qualité du travail réalisé, sont parties intégrantes du rapport.

Préalable(s) : MIG9701 Projet en génie logiciel (9 cr.)

MIG9650 Étude de cas

Les cours d'études de cas sont proposés dans le but de favoriser, en classe, l'acquisition de connaissances pratiques du génie logiciel. L'étude de cas se situe entre le cours magistral, où l'étudiant reçoit toute l'information, et certaines activités de type projet où l'étudiant chemine seul ou en équipe vers une solution à un problème donné.

L'étude de cas doit développer l'habileté de l'étudiant à aborder et à résoudre un problème ; développer ses aptitudes au travail en équipe ; approfondir les notions acquises. Elle doit couvrir les facettes d'un problème.

MIG9701 Projet en génie logiciel (9 cr.)

Le projet est obligatoire, il compte pour neuf crédits et sa réalisation s'étend sur une période de neuf mois. Il se fait en équipe et il est supervisé par un professeur

régulier qui détient lui-même une expérience importante et incontestable en développement de logiciel. Le projet porte sur toutes les dimensions d'un projet de génie logiciel car il vise, entre autres, la polyvalence de l'étudiant.

Par le projet, l'étudiant apprend, en tant que membre d'une équipe à assumer une responsabilité vis-à-vis d'un client. Il s'agit donc d'un projet réel et d'un client réel. L'autonomie de gestion et la qualité de l'interaction avec le client constituent aussi des objectifs de formation inséparables de cette activité.

La proposition et le rapport final seront évalués par un comité formé du directeur de stage, d'un autre professeur qualifié dans le domaine du projet, et d'un membre du SCAE de la MIG lors d'une soutenance en début et en fin d'activité.

MSL6101 Histoire et fonctions des musées

Cours relevant de l'Université de Montréal

Origine, philosophie et développement des institutions muséales dans le contexte historique (international, canadien et québécois). Typologie et vocations des musées dans le passé et dans les sociétés contemporaines ; aspects artistiques, scientifiques, sociaux et culturels.

MSL6102 Collections et conservation

Origine des collections et modes d'acquisition. Identification et contrôle des collections. Recherche sur les collections. Conservation préventive et restauration des objets muséaux.

MSL6103 Organisation et gestion des musées

Cours relevant de l'Université de Montréal

Structure administrative, gestion matérielle et financière (budget, personnel, bâtiments et terrains) des institutions muséales. Cadre juridique. Sources de financement (gouvernementales, publiques et privées). Relations publiques.

MSL6104 Exposition, interprétation et diffusion

Les types d'exposition, leur planification et modes de présentation. La fonction interprétation et le contexte éducatif : techniques de communication avec le public. Cours théorique et pratique.

MSL6501 Musées et techniques de communication

Cours relevant de l'Université de Montréal

Utilisation des techniques de communication pour la diffusion des expositions et la mise en valeur des divers musées. Étude des moyens audiovisuels, des catalogues d'exposition, les divers modes de présentation des exhibits et des sondages.

MSL6502 Interprétation des objets muséaux

Historique des discours interprétatifs des objets muséaux dans diverses institutions canadiennes et étrangères. Constitution et diffusion de diverses catégories d'interprétations de l'objet muséal, en tant que mémoire collective, témoin historique, objet épistémologique, objet esthétique, outil didactique, carrefour pluriculturel, etc. Évolution des critères d'accession ou de désaccession dans les collections muséales.

MSL6503 Ethnomuséologie

Cours relevant de l'Université de Montréal

Objets témoins et série d'objets de composition variée : stratégies muséales d'intégration. L'objectif d'interprétation appliqué à des formations culturelles. Techniques utilisées dans la cueillette et la documentation d'objets ethnographiques. L'intégration fonctionnelle des objets, textes et données audiovisuelles dans la construction muséale d'entités culturelles. Étude de cas des grands musées ethnographiques.

MSL6504 Les nouvelles muséologies

Les nouvelles muséologies (écomuséologie, muséologie populaire, muséologie communautaire, musée de voisinage, etc.) et leur rapport à la muséologie générale. Leurs conditions particulières de planification et de réalisation et leurs options sociales et éducatives. Étude des théories et tendances actuelles.

MSL6505 Techniques de conservation

Cours relevant de l'Université de Montréal

Principes fondamentaux relatifs à la conservation préventive des objets muséaux. Illustration de diverses méthodes de conservation selon la structure matérielle et l'origine des objets. Conditions climatiques et éclairage. Entretien des collections exposées et entreposées. Informations sur les grands organismes de restauration et leurs procédures.

MSL6506 Muséologie des sciences et des techniques

L'impact des sciences et des techniques dans la culture contemporaine. Conservation et mise en valeur des objets témoignant l'évolution des sciences et des techniques. Culture scientifique et vulgarisation. Technologie et vie quotidienne. Du musée des techniques au *centre des sciences*. Étude de cas et réalisations récentes.

MSL6507 Le musée et l'éducation des adultes

Cours relevant de l'Université de Montréal

Étude des réactions et des apprentissages des adultes dans divers types de musées. Revue et critique des théories sur l'éducation du public adulte. Analyse des tentatives récentes d'application de ces théories en contexte muséal. Impact de cette fonction éducative dans l'organisation des musées.

MSL6508 Interprétation et lieux historiques

Histoire et définition de la notion d'interprétation : ses caractéristiques appliquées à la muséologie des lieux historiques. Analyse de la conception, du développement et de la réalisation de différents projets récents utilisant des techniques interprétatives multidisciplinaires et circuits interprétatifs.

MSL6509 Muséologie et histoire de l'art

Cours relevant de l'Université de Montréal

L'analyse stylistique (rayons X, UV, infrarouge) en vue de l'identification et de l'attribution d'une œuvre d'art. Historiographie des collections et du matériel d'archives. L'appareillage scientifique requis pour la rédaction d'un catalogue et la présentation d'une exposition.

MSL6510 L'art contemporain et le musée

Fonctions nouvelles assignées aux musées dans l'acquisition, la diffusion et l'interprétation d'œuvres récentes. Problématiques de conservation muséale pour œuvres conçues pour des espaces différents. Contraintes du lieu muséal sur la créativité artistique. Nouvelles pédagogies, nouveaux discours critiques engendrés par l'art actuel. Relations de l'institution avec les milieux artistiques.

MSL6511 Aménagement des espaces muséaux

Cours relevant de l'Université de Montréal

Sensibilisation des participants aux problèmes d'aménagement. Les multiples aspects (techniques et esthétiques) de l'architecture interne du musée : sécurité, accès et circulation ; contrôle de l'ambiance sonore, lumineuse, atmosphérique ; espaces, formes, textures et couleurs ; installations fixes et mobiles ; équipements et espaces de service. Relations de l'édifice avec la ville et le milieu environnant. Étude de cas.

MSL6512 Musées régionaux et tourisme culturel

La place des musées en région dans le cadre des politiques de décentralisation et de régionalisation. La vocation spécifique du musée régional comme outil de développement et de tourisme culturel. Les partenaires régionaux du musée, ses publics, ses orientations particulières.

MSL6514 Conservation et mise en valeur du patrimoine industriel

Définition du patrimoine industriel, typologie des bâtiments et des ensembles liés à l'histoire de l'industrialisation. Les équipements et les quartiers industriels, leur conservation, recyclage et mise en valeur. Étude de cas (États-Unis, Europe) et application au contexte canadien et québécois.

MSL6515 Les collections de sciences naturelles et leur mise en valeur

Cours relevant de l'Université de Montréal

Objectifs et méthodes de constitution, de conservation et d'exploitation des collections d'animaux, de végétaux et de minéraux pour les fins d'exposition (éducation populaire ou spécialisée) et de recherche (taxonomie, évolution, biogéographie, écologie, anthropologie, etc.). Démonstrations dans les différentes collections universitaires et visites guidées de musées, jardins zoologiques et botaniques, aquariums et centres d'interprétation de la nature.

MSL6516 Le musée et les pratiques du discours historique

Le musée, lieu de mise en présence du discours historique en considération du discours qui émane d'une suite d'artefacts et qu'interpelle le discours savant tenu sur l'objet. Le lieu muséal vu comme lieu critique, lieu épistémologique plutôt que comme seul espace de présentation d'objets et de discours historiques.

MSL6517 Inventaires et traitement des données

Cours relevant de l'Université de Montréal

Les besoins des musées en informatique : inventaires, index, systèmes de classification et d'indexation. Application de l'informatique documentaire et du traitement des données dans les musées. Banques de données spécialisées. Repérage d'information. Milieu et usager. Étude de cas.

MSL6520 Les programmes scolaires et les musées

Le musée partenaire de l'école. Les relations avec les enseignants, les directeurs et les cadres scolaires. Les différents modèles éducatifs. Les programmes scolaires des niveaux primaires et secondaires et les musées. Attentes et besoins spécifiques des élèves de ces niveaux. Fonctions pédagogiques des présentations. Conception, élaboration et évaluation de stratégies et moyens didactiques particuliers (visites, dépliants, trousseaux et ateliers). Le rôle des enseignants.

MSL6521 Muséologie et archéologie

Cours relevant de l'Université de Montréal.

Illustration des objectifs de l'archéologie en fonction de leurs présentations muséales, conservation, instauration et mise en valeur des témoins archéologiques en vue de leur intégration dans un concept muséographique : développement et histoire de la muséographie archéologique, aspects légaux, étude de cas.

MSL6522 Séminaire thématique

Ce séminaire dont le contenu est variable fait place à une réflexion critique sur des problématiques et des thèmes importants en muséologie qui ne sont pas abordés dans les autres cours du programme.

MSL652X Séminaire thématique

Ce séminaire dont le contenu est variable fait place à une réflexion critique sur des problématiques et des thèmes importants en muséologie qui ne sont pas abordés dans les autres cours du programme. Ce séminaire comporte des séances de laboratoire.

MSL6600 Stages et rapport de stage (9 cr.)

D'une durée de trois mois continus, les stages se dérouleront principalement durant la période estivale. Les étudiants travailleront dans un musée sous l'encadrement d'une personne ressource ; en tant que stagiaires, ils seront appelés à se familiariser avec les fonctions muséales les plus importantes.

Le stage demande la présentation d'un rapport de stage équivalent aux travaux requis dans les séminaires de maîtrise.

MSL6700 Travaux dirigés (9 cr.)

Les travaux dirigés permettent aux étudiants de réaliser divers projets spécifiques liés à certains aspects des grandes fonctions muséales. Ces travaux peuvent être accomplis en collaboration avec l'une ou l'autre des institutions du réseau muséologique : musées scientifiques et artistiques, centres d'expositions, musées historiques et ethnologiques, galeries, etc.

MSL6800 Séminaire de synthèse

Proposé à la fin de la scolarité, ce séminaire permettra des échanges critiques entre les étudiants, lesquels seront appelés à partager et à discuter leurs connaissances théoriques et pratiques acquises au cours des stages et travaux dirigés.

MSL9001 Méthodologie de la recherche en muséologie

Ce séminaire de méthodologie vise à favoriser une démarche rigoureuse de recherche en muséologie en privilégiant la compréhension des étapes cognitives de conception, d'élaboration et de validation d'une recherche, ainsi que l'élaboration de problématiques critiques intégrant au sein de celles-ci des catégories d'analyse provenant de différents paradigmes.

Ce séminaire théorique enclenche un apprentissage méthodologique permettant la réalisation de projets de recherche et la définition du cadre général des méthodologies de la recherche liées aux trois axes du programme. Cet apprentissage est effectué par le biais d'une étude du processus de recherche qui comprend : énoncé de problèmes, formulation des hypothèses ou des questions de recherche, maîtrise des instruments de travail, présentation détaillée des différentes étapes d'un projet de thèse de doctorat. Le contenu du séminaire pourra varier en fonction des caractéristiques des sujets des candidats inscrits.

MSL9002 Les fondements de la muséologie

Ce séminaire théorique a pour objectif d'approfondir la connaissance des paradigmes structurants des champs de la muséologie et l'analyse systématique des théories clés du domaine.

Ce séminaire a pour objet l'approfondissement de problématiques fondamentales qui forment les champs actuels de recherche en muséologie, médiation et patrimoine. Une relecture de l'histoire des musées et de la muséologie, des différents acteurs qui ont forgé la pensée actuelle, des domaines d'application de la recherche en muséologie ainsi que des orientations futures.

MSL9003 Visiteurs et publics

Les objectifs de ce séminaire théorique sont de comprendre les concepts de publics, visiteurs, visites ; appropriation et usages de l'exposition ; appréhender la construction sociale et historique de la notion de public et de visiteur ; constituer un cadre de référence théorique sur l'évaluation.

Les concepts de visiteurs et de publics. Stratégies de communication et opérativité. Aspects historiques. L'appropriation de l'exposition, des objets et des faits patrimoniaux : les comportements, les pratiques et les usages. L'évaluation des expositions et de leurs publics. Études de cas.

MSL9004 Pratiques culturelles

Les objectifs de ce séminaire théorique sont d'approfondir différentes perspectives théoriques et méthodologiques qui rendent compte des différentes pratiques culturelles

dans un contexte international et multiculturel ; de comprendre les modes et modalités d'appropriation différentielles des objets culturels.

Le processus de médiation culturelle : stratégies de production et de réception. L'évolution de la relation à l'objet culturel : processus, structures et effets symboliques. Représentations et rapports identitaires. Aspects historiques et problématiques contemporaines.

MSL9005 Objets, expositions et médias

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant apte à comprendre la spécificité du média exposition, ses relations avec les autres médias et son dispositif textuel.

Ce séminaire propose des analyses et des recherches concernant la double nature des expositions qui, d'une part, regroupent dans l'espace des objets matériels (collections) et, d'autre part, ajoutent divers supports médiatiques (dont les TIC, le musée virtuel, la réalité virtuelle, les dispositifs interactifs, etc.) qui en affectent l'interprétation et la réception. Nature médiatique de l'exposition, opérativité, structure et langage. Modèles théoriques et études de cas.

MSL9006 La patrimonialisation

Les objectifs de ce séminaire théorique sont d'approfondir l'étude de nouvelles théories du patrimoine appliquées au champ muséal et au dispositif de l'exposition ; appréhender les relations entre les acteurs sociaux et les stratégies collectives de désignation et de constitution des objets patrimoniaux.

Ce séminaire examine les définitions et l'évolution des champs patrimoniaux, en mettant l'accent sur les processus - de la décision des experts à l'appropriation collective, en passant par la mise en exposition - qui font que des sites et des objets se voient conférer le statut de bien patrimonial. Herméneutique du patrimoine. Analyse du devenir du patrimoine. Politiques et mise en valeur. Modèles théoriques et études de cas.

MSL9007 L'offre culturelle et les marchés

Ce séminaire théorique vise à étudier les relations entre l'émergence de l'offre culturelle, sa diversification et la constitution de marchés. Développer une perspective critique de l'évolution de l'industrie culturelle. Analyser les modes de consommation en vue de développer des systèmes d'évaluation opérants.

Ce séminaire analyse l'impact de la logique économique sur le champ de la création et de la diffusion culturelles. L'approche retenue pense l'inscription et la circulation des différents produits culturels dans des logiques marchandes de mise en marché et de retombées économiques. Modèles théoriques et études de cas.

MSL9008 Culture et communication interculturelle

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant capable d'analyser en profondeur les différences entre cultures et dispositifs symboliques de valorisation identitaire et d'appréhender dans leur contexte les différentes stratégies expositionnelles.

Culture et appareils culturels. Diversité culturelle et rapports identitaires. Anthropologie de la communication culturelle. Médiation culturelle et appartenance. Les dispositifs symboliques des formes institutionnelles et les supports de ces dispositifs de la culture. Enjeux contemporains.

MSL9009 Approches comparatives des politiques et institutions culturelles

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant capable d'avoir une vue d'ensemble des principes politiques et des cadres légaux et administratifs régissant les institutions culturelles.

Analyse comparative des politiques de la culture et des institutions culturelles au Québec, au Canada, aux États-Unis, en France et en Europe. Cadres légaux et administratifs. Principales réglementations. Aspects historiques. Évolution des pratiques. Grands problèmes contemporains.

MSL9010 Séminaire multidisciplinaire (6 cr.)

Ce séminaire théorique vise à promouvoir et favoriser l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme ; susciter des échanges sur les problématiques et les cadres de recherche de manière à développer une pensée critique et à maîtriser des habiletés de communication.

Le séminaire multidisciplinaire est une activité pédagogique de mise en situation de recherche, d'échange de connaissances et de partage de compétences pertinentes pour la conduite de recherches de niveau doctoral. Par une activité de groupe, le séminaire multidisciplinaire promeut les échanges qui amèneront le candidat à approfondir la réflexion menant à la problématique de sa thèse. Il documentera de façon appropriée son projet de thèse, établira la problématique et énoncera des hypothèses de recherche.

MSL9200 Examen doctoral (6 cr.)

L'examen doctoral a pour objectif d'évaluer si l'étudiant est apte à entreprendre sa recherche doctorale. Cette aptitude exige la maîtrise des principaux courants de pensée en muséologie et ceux spécifiques à son champ d'intérêt. L'examen doctoral a pour but d'évaluer la capacité de synthèse du candidat et de s'assurer qu'il connaît bien la problématique ainsi que le contenu scientifique des recherches effectuées dans sa discipline mais aussi dans le pôle de recherche où il évolue.

Après approbation de la bibliographie soumise par le candidat, les membres du jury soumettent à celui-ci une question à laquelle il doit répondre par écrit (au maximum 50 000 signes), dans un délai maximum de trois (3) mois. L'étudiant défend oralement son travail devant un jury composé de trois professeurs comprenant les directeurs conjoints et un professeur de l'université d'attache de l'étudiant. En cas d'échec, le candidat a droit à une seule reprise, au plus tard au trimestre suivant, à une date fixée par le jury. Un second échec entraîne l'exclusion du programme. L'examen doctoral est noté succès ou échec. Le jury est nommé par le comité du programme conjoint dans le respect des règlements des deux établissements. Défense devant un jury.

Préalable(s) : MSL9001 Méthodologie de la recherche en muséologie ; MSL9002 Les fondements de la muséologie

MSL9300 Projet de thèse (6 cr.)

Cette activité a pour but de démontrer la capacité d'élaborer une problématique et de développer un cadre de recherche cohérent et rigoureux fondé sur une connaissance démontrée du champ retenu.

Cette activité permet à l'étudiant de définir et de limiter de façon concrète et opérationnelle son projet de thèse. Le projet de thèse doit être conforme aux objectifs du programme et se situer dans le cadre des champs de spécialisation de celui-ci. Il doit comporter un énoncé de la problématique, des objectifs, des hypothèses de travail, des méthodes, des résultats attendus, de l'échéancier et du budget si nécessaire. Le projet de thèse est présenté par écrit dans un document de 30 000 signes environ.

Le projet de thèse devra être complété durant le quatrième trimestre dans l'établissement partenaire, suivant l'inscription initiale de l'étudiant. L'étudiant défend oralement son travail devant un jury composé de trois professeurs comprenant les directeurs conjoints et un professeur de l'université d'attache de l'étudiant. Le projet de thèse pourra être accepté tel quel, renvoyé pour modifications, ou rejeté. L'étudiant qui aura échoué son projet de thèse a droit à une seule et unique reprise au cours du trimestre suivant l'échec. Un deuxième échec entraîne l'exclusion du programme. Le projet de thèse est noté succès ou échec. Défense devant un jury.

Préalable(s) : MSL9200 Examen doctoral (6 cr.)

MUS7001 Neuropédagogie musicale

Étude des éléments fonctionnels fondamentaux relatifs à l'apprentissage musical et aux problèmes de comportements qui peuvent l'entraver. Ces principaux éléments fonctionnels sont entre autres la mémoire, l'émotion, le contrôle différencié moteur et auditif,

éléments intégrés dans la pratique musicale. À la lumière de recherches effectuées dans le domaine des neurosciences, l'étudiant apprendra à donner au corps la place prépondérante qui lui revient en considérant que la raison des émotions doit être la norme. Pour ce faire, il sera appelé à formuler des solutions appropriées pour améliorer la pratique de l'enseignement musical.

MUS7002 Approches historiques et philosophiques de la pédagogie musicale

Ce cours a pour objet l'étude du concept d'éducation musicale en Occident et de son oscillation entre deux grands courants : d'une part, les modèles éducationnels globalisants (par exemple, Montaigne) ; d'autre part, les projets de la *musica practica* (par exemple, Carl Philipp Emanuel Bach). Une attention spéciale sera accordée aux théories de l'éducation sensualiste au XVIII^e siècle et aux méthodes de pédagogie active qui en ont découlé (par exemple, Jacques-Dalcroze et Willems). L'étudiant aura à s'approprier les grands textes fondateurs de ces divers champs d'études (par exemple, Jean-Jacques Rousseau, R. Murray Schafer, Henri Pousseur).

MUS7003 Pédagogie de la musique et interdisciplinarité artistique

Ce cours a pour objet l'étude des mutations récentes dans le champ de l'enseignement de la musique en milieu scolaire. En séminaire, l'étudiant y développera des procédés de documentation, de réflexion et d'analyse lui permettant de comprendre les rapports entre l'interprétation des pratiques artistiques et le concept de transfert des connaissances (compétences transversales) qui fait loi dans la nouvelle approche éducative. L'étude des conceptions constructivistes (stratégies personnelles d'apprentissage) et socioconstructivistes (stratégies d'équipe) permettra de déceler leur influence sur les profils disciplinaires en art. Enfin, on cherchera à comprendre comment la pédagogie musicale par projets de création stimule les représentations langagière, motrice, visuelle et sonore en interaction avec les différences culturelles en milieu cosmopolite.

MUS7004 Enseignement de la musique aux élèves ayant des besoins particuliers

À la fois théorique et fondé sur l'expérience, ce cours vise à donner aux étudiants les connaissances et les outils nécessaires pour constituer un programme de musique adapté aux besoins spécifiques des jeunes en milieu scolaire. On cherchera à développer un répertoire d'activités instrumentales, vocales et multimédias (art dramatique, art visuel et danse) adapté aux besoins affectifs, cognitifs, sociaux et physiques. Ce répertoire tiendra également compte de la réalité pluriculturelle du milieu scolaire québécois. On s'interrogera sur la distinction entre l'enseignement de la musique et la pratique de la musicothérapie auprès des élèves ayant des besoins particuliers.

MUS7005 Arrangements musicaux et techniques d'instrumentation

Ce cours vise l'acquisition de techniques d'instrumentation et d'arrangement dans le contexte de la pratique professionnelle en milieu scolaire. Les applications seront les suivantes : réalisation d'une partition à partir d'une source sonore ou d'un arrangement déjà existant mais inapproprié du point de vue du nombre et de la nature des effectifs disponibles et des habiletés techniques des instrumentistes ; composition d'une partition originale adaptée aux besoins et aux orientations pédagogiques de l'institution concernée. Les techniques étudiées seront les suivantes : repiquage, identification des éléments structuraux d'une œuvre, mariage des timbres, rythmique, équilibre des groupes instrumentaux, adaptation, planification et organisation d'un arrangement. Une attention particulière sera accordée aux ressources de nouvelles technologies dans le cadre des tâches de l'arrangement en milieu scolaire.

MUS7006 Atelier de musique de film : environnement technologique (6 cr.)

Cet atelier vise le développement des compétences technologiques nécessaires à la réalisation d'une musique de film. Les étudiants seront appelés à manipuler l'équipement du studio de production musicale assistée par ordinateur. Ils devront : maîtriser l'usage des principaux logiciels de programmation et de transcription musicales ; s'exercer à la production de sons de synthèse ; acquérir les compétences techniques relatives à l'enregistrement analogique et numérique ; maîtriser les techniques relatives à la sonorisation musicale d'une séquence d'images ; s'exposer aux conditions professionnelles de réalisation musicale dans un contexte interdisciplinaire et ce, en regard des échéanciers, des relations professionnelles, et des conventions et des conditions de l'environnement technique et artistique usuel ; comprendre le rôle de l'assistant éditeur à la composition de musique de film ; réaliser le découpage de la partition en fonction d'un minutage ; préparer une partition d'orchestre en prévision d'une séance d'enregistrement avec musiciens et séquences en synchronisation à l'image.

MUS7007 Atelier de musique de film : création sur commande (6 cr.)

Cet atelier vise le développement des compétences professionnelles, technologiques, méthodologiques et artistiques nécessaires à la conception et à la réalisation d'une musique de film. Ces compétences seront développées à travers l'écoute et le visionnement critiques d'extraits ciblés et par la réalisation d'exercices d'écriture pertinents effectués sous la supervision d'un compositeur d'expérience dans le domaine. La contribution d'ensembles musicaux de moyenne et de grande envergure sera envisagée pour l'interprétation des partitions écrites par les étudiants. Au cours de leur formation, les étudiants-créateurs développeront leur sens du récit et leur réceptivité aux impressions cinématographiques. Ils exploreront une méthodologie efficace, originale et adaptée au contenu filmique. Ils affineront leurs techniques d'écriture musicale et les techniques de pré-production les plus pertinentes au contexte de réalisation. Ils rencontreront différentes situations d'écriture à l'image et mettront en œuvre leur sensibilité artistique. Ils accentueront enfin les caractéristiques de leur personnalité musicale dans le contexte d'une association avec une autre discipline artistique. Selon les situations pédagogiques rencontrées, des discussions seront engagées sur des thèmes afférents, dont ceux de l'éthique professionnelle et des traditions locales et globales de la pratique spécialisée dans ce domaine (notamment au Québec, en France et aux États-Unis).
Préalable(s) : MUS7006 Atelier de musique de film : environnement technologique (6 cr.)

MUS7008 Séminaire sur l'industrie musicale

Ce séminaire vise le développement de compétences professionnelles nécessaires à la saine gestion d'un projet de musique de film. Par le biais de conférences animées par des acteurs du milieu professionnel, les étudiants pourront se familiariser avec les diverses composantes et les différents enjeux financiers, légaux et commerciaux d'une production musicale dans le contexte cinématographique. Il sera notamment question de contrats de création, de réalisation, d'édition et de distribution ; de budgets, de promotion et de produits dérivés ; de droits d'auteur, de partenariat et d'éthique professionnelle.

ORH7418 Gestion des ressources humaines en éducation

Ce cours vise à favoriser le développement d'une pensée organisationnelle chez des directeurs ou aspirants directeurs d'établissement scolaire (primaire ou secondaire) dans la gestion des ressources humaines en éducation. Ce cours est articulé autour de trois fonctions classiques de base (acquisition, conservation ou maintien, développement) et des processus fondamentaux en gestion des ressources humaines en milieu scolaire. Ces trois grandes fonctions sont développées à partir des

réalités du milieu scolaire (contexte), des préoccupations et problématiques vécues par le directeur d'établissement ou le gestionnaire scolaire et des problématiques anticipées par l'aspirant à la fonction dans une perspective d'analyse critique.

ORH7700 Gestion stratégique du capital humain de l'organisation

Ce cours vise à donner aux participants une meilleure compréhension de la gestion stratégique du capital humain des organisations. Différents aspects de la gestion stratégique du capital humain sont approfondis : 1) l'arrimage de la stratégie de développement du capital humain aux autres activités en gestion des ressources humaines (recrutement, sélection, rémunération, planification, etc.) ; 2) la valeur ajoutée de la gestion stratégique du capital humain à la stratégie générale de l'entreprise et à son environnement externe ; 3) les divers acteurs d'un projet de développement du capital humain et leurs rôles respectifs ; 4) les meilleures pratiques en développement du capital humain, notamment par la gestion des compétences.

ORH8100 Comportement organisationnel et informatique de gestion

Théories du comportement humain. Liens entre la perception et le système d'information. Relations et communications entre individus. Analyse transactionnelle : un outil en communication. Interactions des systèmes d'information avec la structure organisationnelle. Techniques d'entrevue. Communications entre spécialistes et utilisateurs de l'informatique. Problèmes de communications appliqués au domaine informatique. Analyse des groupes de travail et formation d'équipes de travail. Développement organisationnel et informatique de gestion. Impacts physiologiques et psychologiques sur les personnes et leur influence sur la résistance au changement. Stress créé par les changements de méthodes de travail. Effets psychosociaux de l'information, de ses systèmes et de ses technologies sur les groupes de travail, leur cohésion et leur performance.

PDE7001 Plan d'affaires et création de valeur

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la notion de création de valeur par l'entreprise et avec la démarche globale, les principales sections et étapes du plan d'affaires. Ainsi, du projet concret, l'étudiant est mené à se questionner sur différentes fonctions d'entreprise, soit le marketing, la finance, les ressources humaines et les opérations. Ce cours est à la fois une introduction et un intégrateur des autres cours. Il couvre aussi les difficultés de lancement et d'acquisition d'une petite et d'une moyenne entreprise. Le tiers du cours servira à l'élaboration finale du plan d'affaires par les équipes d'étudiants et à la présentation publique de leurs résultats.

PDE7002 Marketing (2 cr.)

Ce cours initie l'étudiant aux concepts du marketing. Il devrait permettre à l'étudiant de comprendre l'importance de maîtriser les informations externes et internes de l'entreprise. Ces informations fournissent les principaux intrants à la prise de décisions d'affaires. Les matières vues en classe porteront sur : l'analyse et la prospection du marché ; l'organisation et la planification du marketing ; les stratégies de marketing (marketing mix, concurrence, croissance, environnement marketing) ; la recherche en marketing (les études de marché, le plan d'échantillonnage, etc.) ; le comportement du consommateur et la communication marketing ; les notions économiques sous-jacentes.

PDE7003 Comptabilité et finance

Ce cours vise à présenter les principaux concepts et outils utilisés en entreprise pour assurer une bonne gestion de l'information financière et comptable. Ce cours initie les étudiants à l'analyse et à la prévision financière, au financement de l'entreprise, à l'allocation des ressources financières ainsi qu'à la compréhension de la nature et de l'utilité de l'information comptable.

Les cours porteront sur : l'interprétation des états financiers ; les ratios financiers ; autres techniques d'analyse et de prévision ; les mathématiques financières ; les contrats et les conventions entre les personnes œuvrant dans le monde des affaires ; les choix des investissements et les coûts du capital ; les sources de financement à court, moyen et à long termes et types de pourvoyeur de fonds ; les problèmes financiers spécifiques aux petites entreprises ; la préparation d'un plan de financement, la négociation d'un prêt.

PDE7004 Opérations et outils de gestion (1 cr.)

Ce cours traite de la mise sur pied, de la planification, du fonctionnement et du contrôle de la gestion des opérations dans l'entreprise ainsi que de l'utilisation d'outils favorisant une meilleure gestion. La démarche pédagogique utilisée dans la partie recherche opérationnelle sera la suivante : description générale ; présentation d'un cas ; résolution par ordinateur et analyse des résultats.

Le cours et les laboratoires porteront sur les matières suivantes :

La recherche opérationnelle : la présentation des bases scientifiques de la gestion ; les modèles considérés : gestion de la production, construction d'horaires, problèmes de transport, planification d'effectifs. Le planning stratégique et opérationnel : le produit, le processus, l'implantation et la localisation ; la qualité et contrôle de qualité ; la gestion des stocks. La gestion de projets : la planification et cédule de projet, programmation, identification des tâches et des responsabilités, technique PERT/CPM ; les systèmes d'information, les systèmes d'aide à la décision et les systèmes experts. Le devis de recherche, méthodes de collecte de données, analyses statistiques.

PDE7006 Stratégie et contextes concurrentiel et socio-politique (2 cr.)

Ce cours s'élabore à partir des notions acquises au cours des semaines antérieures. Il initie les étudiants à la gestion stratégique des entreprises et leur permet de comprendre la dichotomie entre la planification et l'action. Ce cours couvre aussi l'analyse de l'environnement concurrentiel et socio-politique.

Le cours portera donc sur les aspects suivants de la stratégie : l'élaboration d'une stratégie et l'implantation de politiques administratives ; les principaux concepts et éléments du domaine stratégique ; le rôle du dirigeant, son processus de décision, le système de valeurs des dirigeants ; la prospective et l'analyse de l'environnement.

PDE7007 Activité dirigée et formation d'appoint (2 cr.)

Cette activité vise à fournir un approfondissement dans un champ stratégique de la gestion en vue de poursuivre des études de 2^e cycle dans un champ de spécialisation. Le secteur d'activité est choisi par l'étudiant à l'intérieur des domaines suivants : affaires immobilières, développement organisationnel, finance, gestion des organisations, gestion du personnel, gestion internationale, marketing, qualité et réingénierie, stratégie. La formule pédagogique est le tutorat. Le contenu sera déterminé par le tuteur qui est lui-même spécialiste dans le champ stratégique choisi. À la fin de ce cours, l'étudiant devra rédiger un rapport d'activité.

PDE7008 Intervention en entreprise (2 cr.)

Cette activité vise à mieux faire connaître une entreprise réelle dans un secteur d'activité qui correspond aux intérêts professionnels de l'étudiant.

L'étudiant réalisera un stage de deux semaines dans une entreprise où il pourra mieux établir des liens entre la théorie et la pratique en milieu d'affaires. Un rapport de stage permettra à l'étudiant de communiquer les expériences acquises durant ce stage.

PHI7060 Logique philosophique

Ce cours aborde les systèmes logiques qui ont été élaborés pour clarifier certaines questions philosophiques comme les logiques modales et leurs variantes déontiques,

temporelles et épistémiques, les logiques affaiblies (intuitionniste, polyvalente) et les autres logiques que les philosophes ont récemment développées. Cette étude insistera sur les questions de fondements épistémologiques et ontologiques des langages formels étudiés, comme par exemple : les interprétations intensionnaliste et extensionnaliste des langages formels ; l'interprétation des quantificateurs ; la nature de l'engagement ontologique dans la construction des systèmes formels ; le statut des mondes possibles ; l'historicité de la logique, sa fonction dans la construction des sciences empiriques et leur reconstruction épistémologique.

PHI8071 Théorie de la connaissance

Étude historique ou conceptuelle de problèmes fondamentaux en théorie de la connaissance, comme la question de l'a priori, la distinction analytique/synthétique, celle de l'inné et de l'acquis, ou encore des problèmes plus empiriques liés à la perception, à la représentation ou au développements récents dans les sciences cognitives. On pourra aussi aborder des questions relatives à la nature des connaissances et des croyances ou au problème de la justification, ainsi que les questions liées à la réflexivité et aux croyances de deuxième ordre.

PHI8080 Philosophie des sciences de la nature

Étude de certaines grandes controverses de l'épistémologie contemporaine, comme celles qui opposent une approche descriptive et une approche normative, les théories de la découverte et les théories de la justification. Étude de théories relatives aux critères de démarcation entre science et non-science et aux critères de choix entre théories scientifiques compétitives. Les théories de la méthode scientifique et du progrès scientifique. Ces thèmes pourront être abordés du point de vue de l'épistémologie générale des sciences de la nature ou du point de vue d'une épistémologie disciplinaire de sciences comme la physique, la biologie ou les mathématiques.

PHI8091 Philosophie des sciences humaines et des sciences sociales

Étude des problèmes philosophiques et, plus particulièrement, épistémologiques soulevés par les sciences de l'homme, de la société et de la culture. La perspective pourra être historique ou systématique. Les thèmes traités seront relatifs aux présupposés, aux difficultés conceptuelles propres, à la spécificité méthodologique et aux dimensions éthiques et politiques de ces disciplines.

PHI8110 Séminaire d'histoire de la philosophie

Étude approfondie d'un thème, d'un problème, d'une controverse, d'une école de pensée ou d'auteurs en histoire de la philosophie. Le contenu spécifique du séminaire sera déterminé par le comité du programme à chacune de ses occurrences.

PHI8121 Séminaire d'auteurs

Étude approfondie d'un auteur dans l'histoire de la philosophie. Le contenu spécifique du séminaire sera déterminé par le comité du programme à chacune de ses occurrences.

PHI8180 Philosophie du langage

Études des théories de la signification du point de vue des questions de sens et de référence. Études de thèmes comme la représentation, la formalisation de la signification, la dénotation, les composantes pragmatiques de la signification. Ces questions pourront être traitées selon différentes approches : formelles, analytiques, sémiologiques, cognitivistes, herméneutiques.

PHI8190 Philosophie de l'esprit et des sciences cognitives

Étude des théories de l'esprit telles que développées dans les philosophies de l'esprit et dans les sciences cognitives. Approfondissement de thèmes comme la

dualité corps/esprit, la représentation, la conscience, l'intentionnalité, les relations entre langage et pensée, la nature des états mentaux, les qualia. Analyse des tentatives de naturalisation de l'esprit et des problèmes épistémologiques soulevés par les sciences cognitives et le développement de l'intelligence artificielle.

PHI8212 La mort : approches philosophiques

Ce cours vise à élaborer un questionnement sur le sens de la vie et de la mort à travers un ensemble de réflexions autour de thèmes suscités par la mort, la sienne propre et celle d'autrui. Les textes philosophiques pertinents, tant dans leurs dimensions existentielles qu'ontologiques serviront de point d'appui. Plus précisément, les thèmes suivants seront abordés : le sujet face à sa mort (les images du corps, la solitude, le dicible et l'indicible, etc.) ; l'être-pour-la-mort (la finitude, l'angoisse de mort, la souffrance, le rapport au temps, etc.).

PHI8216 Activités de recherche en philosophie I

Cours à contenu variable auquel le directeur du programme inscrit un étudiant pour l'autoriser à suivre un cours du doctorat en philosophie ou lui permettre de se réinscrire à un cours du programme, à la condition que la nouvelle occurrence de ce cours ait un contenu totalement différent de l'occurrence à laquelle l'étudiant s'était inscrit pour la première fois.

PHI8226 Activités de recherche en philosophie II

Cours à contenu variable auquel le directeur du programme inscrit un étudiant pour l'autoriser à suivre un cours du doctorat en philosophie ou lui permettre de se réinscrire à un cours du programme, à la condition que la nouvelle occurrence de ce cours ait un contenu totalement différent de l'occurrence à laquelle l'étudiant s'était inscrit pour la première fois.

PHI8261 Ontologie et métaphysique

Étude de problèmes importants en ontologie et en métaphysique, comme la nature de l'être, l'essence et l'existence, le réel, le possible et le nécessaire, la substance et les propriétés, les universaux et les particuliers, les relations, les événements, l'espace et le temps, la matière et l'esprit. La perspective pourra être historique ou systématique, herméneutique ou analytique.

PHI8270 Philosophie politique

Étude des principaux courants et problématiques en philosophie politique contemporaine, en référence, le cas échéant, à leurs fondements historiques. Étude de théories comme le libéralisme politique, le contractualisme, le marxisme, la théorie critique. Réflexion thématique pouvant porter sur des questions telles que pouvoir et légitimité, individualisme et communautarisme, nation et amitié civique, pluralisme et tolérance, révolution, insurrection et désobéissance civile.

PHI8281 Éthique

Étude des problèmes, concepts et courants de pensée en philosophie morale. Examen d'approches historiques ou contemporaines comme l'intuitionnisme, le perfectionnisme, l'utilitarisme ou le contractualisme. Examen des conceptions de la moralité et de l'éthique et des positions qu'elles peuvent entraîner, comme le relativisme, l'objectivisme ou le scepticisme. Étude de thèmes moraux particuliers, comme l'égalité, l'autonomie, la justice. Étude de positions métaéthiques relatives au statut et aux méthodes de la philosophie morale.

PHI8290 Philosophie du droit

Étude des principaux courants de réflexion en philosophie du droit contemporaine, en référence, le cas échéant, à leurs fondements historiques. Étude de thèmes comme la normativité juridique, le positivisme juridique, l'herméneutique juridique, la finalité du droit, les relations entre le droit, la loi et la constitution, le pluralisme juridique, le droit et la démocratie, les droits de l'homme et du citoyen.

PHI8341 Philosophie de l'action

Étude des théories philosophiques relatives à l'action humaine. Analyse des théories descriptives de l'action, du point de vue de la relation du corps et de l'esprit et de la place des raisons et des causes dans l'explication de l'action. Le rôle du déterminisme et de la subjectivité dans l'action. On pourra aborder des thèmes comme l'identité personnelle, le solipsisme, la communication, la décision, le jugement pratique.

PHI8400 Recherches dirigées en vue du mémoire

L'objectif de cette activité est de permettre à l'étudiant l'élaboration de la recherche en vue de la rédaction du mémoire à l'intérieur du cadre fourni par la scolarité. Ouverte aux seuls étudiants qui ont choisi leur directeur de recherche, l'activité est placée sous la responsabilité du directeur de recherche. Celui-ci doit approuver le mode d'évaluation qui convient à la progression. L'activité de recherche en vue du mémoire est soumise à l'évaluation. Cette évaluation est la responsabilité du directeur de recherche et doit satisfaire les exigences suivantes : pour l'évaluation de cette activité l'étudiant doit soumettre au moins une formulation de son projet de recherche ; l'étudiant présentera un document écrit qui fasse état de ses recherches.

L'évaluation se fera normalement en fin de trimestre. La recherche dirigée en vue du mémoire doit comprendre : la définition d'une problématique ; l'établissement d'une bibliographie ; l'examen de la méthode à utiliser dans le mémoire ; l'esquisse d'un plan du mémoire. Cette recherche pourra également comprendre l'acquisition d'informations complémentaires à celles acquises aux cours, de même que toute autre composante jugée nécessaire à la réalisation du mémoire. Cette activité est évaluée suivant la notation succès-échec.

PHI8620 Problèmes de philosophie I

Étude de problèmes spécifiques non approfondis par les autres cours du programme. Le contenu du cours sera déterminé par le comité du programme à chacune de ses occurrences.

PHI8630 Problèmes de philosophie II

Étude de problèmes spécifiques non approfondis par les autres cours du programme. Le contenu du cours sera déterminé par le comité du programme à chacune de ses occurrences. Le cours PHI8620 n'est pas prérequis pour ce cours.

PHI8700 Séminaire de recherche I

Les deux séminaires de recherche visent à aider à l'encadrement et à la dynamique de la recherche de l'étudiant entre sa recherche dirigée en vue du mémoire et la rédaction définitive de son mémoire. L'étudiant inscrit à ces activités y présente l'état de développement dans lequel se trouve sa recherche avant l'achèvement de son mémoire. Le professeur responsable du séminaire en fixe les rencontres et se charge d'organiser les débats sur les différents sujets de mémoires en s'assurant de la présence des personnes pouvant effectuer la critique de l'exposé de l'étudiant, à savoir son directeur de mémoire et les étudiants et les professeurs intéressés par la problématique de l'exposé. Le responsable détermine aussi avec l'étudiant le lieu institutionnel où son exposé sera présenté : soit dans un groupe de recherche du département, soit dans le cadre d'un cours de maîtrise directement lié à sa problématique, soit dans une conférence publique, etc.

Pour chacun des deux séminaires de recherche, l'étudiant doit présenter un exposé oral accompagné d'un texte écrit (d'au moins vingt-cinq pages). L'évaluation du travail de l'étudiant sera faite par le responsable du séminaire, le directeur du mémoire et un autre professeur du département de philosophie. Cette évaluation porte sur la maîtrise de la problématique par l'étudiant tant dans son exposé oral que dans son travail écrit. L'étudiant ne pourra s'inscrire à son premier séminaire de recherche avant le deuxième trimestre d'inscription et devra s'inscrire à son deuxième séminaire de recherche au moins un trimestre

avant le dépôt de son mémoire. L'étudiant ne pourra s'inscrire à plus d'un séminaire de recherche pour un même trimestre. Avant de présenter son exposé à chacun des séminaires de recherche, l'étudiant devra obtenir l'autorisation de son directeur de mémoire.

PHI8710 Séminaire de recherche II

Les deux séminaires de recherche visent à aider à l'encadrement et à la dynamique de la recherche de l'étudiant entre sa recherche dirigée en vue du mémoire et la rédaction définitive de son mémoire. L'étudiant inscrit à ces activités y présente l'état de développement dans lequel se trouve sa recherche avant l'achèvement de son mémoire. Le professeur responsable du séminaire en fixe les rencontres et se charge d'organiser les débats sur les différents sujets de mémoires en s'assurant de la présence des personnes pouvant effectuer la critique de l'exposé de l'étudiant, à savoir son directeur de mémoire et les étudiants et les professeurs intéressés par la problématique de l'exposé. Le responsable détermine aussi avec l'étudiant le lieu institutionnel où son exposé sera présenté : soit dans un groupe de recherche du département, soit dans le cadre d'un cours de maîtrise directement lié à sa problématique, soit dans une conférence publique, etc.

Pour chacun des deux séminaires de recherche, l'étudiant doit présenter un exposé oral accompagné d'un texte écrit (d'au moins vingt-cinq pages). L'évaluation du travail de l'étudiant sera faite par le responsable du séminaire, le directeur du mémoire et un autre professeur du département de philosophie. Cette évaluation porte sur la maîtrise de la problématique par l'étudiant tant dans son exposé oral que dans son travail écrit. L'étudiant ne pourra s'inscrire à son premier séminaire de recherche avant le deuxième trimestre d'inscription et devra s'inscrire à son deuxième séminaire de recherche au moins un trimestre avant le dépôt de son mémoire. L'étudiant ne pourra s'inscrire à plus d'un séminaire de recherche pour un même trimestre. Avant de présenter son exposé à chacun des séminaires de recherche, l'étudiant devra obtenir l'autorisation de son directeur de mémoire.

PHI8800 Stage d'enseignement collégial de la philosophie III

Après avoir réussi les cours du baccalauréat en philosophie PHS6002 et PHS6003 sous forme de stages d'observation et d'intervention partielle en enseignement collégial de la philosophie, l'étudiant réalise cette activité comme troisième stage d'enseignement collégial de la philosophie. Sous la supervision d'un professeur de philosophie au collégial, l'étudiant fait ce stage sous la forme d'une intervention systématique, qui consiste à assumer une partie significative des activités didactiques et pédagogiques liées à l'enseignement d'un cours. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

Condition d'accès : Avoir réussi 3 cours de maîtrise, dont PHI8810, avec une moyenne de 3,2.

Préalable(s) : PHS6002 Stage d'enseignement collégial de la philosophie I (stage d'observation) ; PHS6003 Stage d'enseignement collégial de la philosophie II

PHI8810 Séminaire sur l'enseignement collégial de la philosophie

Après la réussite de trois stages d'enseignement collégial de la philosophie, dans les cours PHS6002, PHS6003 et PHI8800, ce séminaire vise à faire le point collectivement sur cette expérience de stage et à étudier les thèmes permettant de parfaire cette formation, comme la didactique de l'enseignement collégial de la philosophie, l'analyse des objectifs et de visées des programmes de philosophie au collégial et les différentes stratégies d'enseignement pour introduire des étudiants à cette discipline.

Préalable(s) : PHS6002 Stage d'enseignement collégial de la philosophie I (stage d'observation) ; PHS6003 Stage d'enseignement collégial de la philosophie II

PHI9013 Lectures dirigées

Série de lectures sous la direction d'un professeur. Ces lectures portent sur des textes qui sont connexes au sujet de thèse du candidat, mais qui ne constituent pas le

corpus sur lequel porte la thèse en priorité. Le programme de lectures dirigées comporte une série de rencontres entre l'étudiant et le professeur. L'étudiant doit réaliser au moins un travail écrit.

PHI9017 Séminaire de recherche en philosophie des sciences humaines

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie des sciences humaines ou des sciences sociales. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner la psychologie, les disciplines identifiées aux humanités ou les sciences sociales, comme la sociologie ou l'économie. Le séminaire peut porter soit sur l'épistémologie de ces disciplines, soit sur leurs présupposés éthiques ou ontologiques, soit sur leur fonction sociale ou culturelle, ou encore sur la confrontation ou la collaboration de ces différentes problématiques.

PHI9018 Séminaire de recherche en philosophie de la culture

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie de la culture. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit le phénomène général de la culture comme ensemble d'activités symboliques, soit un de ses aspects particuliers comme l'art, la science, la technique ou la religion, soit encore la problématique de la rencontre des cultures.

PHI9020 Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie des sciences. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit les sciences formelles, comme la logique ou les mathématiques, soit les sciences de la nature, comme la physique ou la biologie, soit encore permettre la mise en rapport de ces différents types de disciplines.

PHI9021 Séminaire de recherche en philosophie du langage

Recherches relatives à un secteur ou un problème de la philosophie du langage. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit la philosophie analytique, soit la philosophie de la linguistique, soit la philosophie herméneutique, ou encore permettre la confrontation ou la collaboration de ces différentes approches.

PHI9022 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie de l'esprit ou de la philosophie des sciences cognitives. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit des thèmes classiques de la philosophie de l'esprit, comme celui de la nature des relations entre le corps et l'esprit, soit des thèmes plus contemporains, comme celui des fondements de la psychologie, de la nature des sciences cognitives ou des conditions de possibilité de l'intelligence artificielle.

PHI9023 Séminaire de recherche en éthique

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de l'éthique. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit l'analyse de discours moral (la métaéthique), soit les fondements de l'éthique normative, soit encore un domaine ou l'autre de l'éthique appliquée (bioéthique, éthique des affaires, éthique environnementale...).

PHI9024 Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du droit

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie politique ou de la philosophie du droit. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé

par le professeur, peut concerner soit des thèmes de philosophie politique, comme le pouvoir ou le contrat social, soit des thèmes de philosophie du droit, comme la liberté, la responsabilité, les fondements naturels ou normatifs du droit, soit les liens entre la philosophie politique et la philosophie du droit ou encore leurs liens avec d'autres instances comme l'éthique, l'histoire ou la culture.

PHI9025 Séminaire de recherche en histoire de la philosophie

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de l'histoire de la philosophie. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner un auteur ou un groupe d'auteurs en particulier, ou encore l'évolution d'un thème ou d'une problématique au cours d'une période donnée.

PHI9026 Sujets spéciaux

Cette activité vise à permettre aux étudiants du doctorat en philosophie de suivre, exceptionnellement, un cours de philosophie du niveau de la maîtrise, lorsque le sujet du cours s'apparente à leur domaine de recherche. Pour s'inscrire à cette activité, l'étudiant doit obtenir l'accord du directeur du programme.

PHI9044 Projet de thèse

Au plus tard, à la fin du cinquième trimestre suivant son inscription initiale au programme, l'étudiant présente son projet de thèse (formulé en un écrit comptant entre dix et quinze pages) au directeur du comité du programme de son institution d'attache. Le directeur concerné, sur consultation de son comité, forme un jury de trois professeurs chargés d'en faire l'évaluation. Le jury devra s'assurer que le projet est réalisable dans le cadre d'une thèse de doctorat, que sa réalisation est susceptible de constituer une contribution significative au domaine de la philosophie, que l'approche adoptée par le candidat (élaboration de la problématique, méthodologie, plan, instrumentation, bibliographie, etc.) est appropriée et que le candidat a les qualifications voulues pour mener à terme ce projet. Les rapports écrits des évaluateurs sont acheminés au comité du programme, qui établit la notation (S-E) qui résulte de la recommandation émise par la majorité des membres du jury.

PHI9045 Examen doctoral

Cette activité fait suite aux Lectures dirigées (PHI9013) et au Projet de thèse (PHI9044) dans une succession menant à la rédaction de la thèse. L'étudiant doit y être inscrit à l'un des deux trimestres qui suivent immédiatement celui où le projet de thèse a été accepté. Dans la suite de cette acceptation du projet, le candidat doit présenter un texte (formulé en un écrit comptant entre dix et quinze pages) au directeur du programme de son institution d'attache. Ce texte doit exposer comment l'étudiant compte prendre en considération les remarques faites auparavant sur son projet de thèse et doit présenter un état d'avancement de la problématique de la recherche plus élaboré que celui que l'on retrouve dans le projet de thèse. Le directeur du programme concerné, sur consultation de son sous-comité d'admission et d'évaluation, forme un jury de trois professeurs chargés de faire l'évaluation du texte. Ce texte doit être défendu par l'étudiant devant le jury à l'occasion d'un séminaire de discussion sur le texte, lequel séminaire tient lieu d'examen doctoral et compte dans l'évaluation de l'activité.

Le séminaire doit aider à l'encadrement de l'étudiant, de façon à mieux l'orienter dans la rédaction de sa thèse. L'évaluation de cette activité est établie selon la notation succès (S) ou échec (E) et résulte de la position majoritaire qui se dégage du jury d'évaluation.

PHI9400 Épistémologie et sciences de l'environnement

Étude des principaux problèmes et des théories contemporaines en épistémologie générale. Recherche sur les relations de la science avec son historicité, avec les conditions sociales de son existence et avec des positions éthiques. Analyse comparative de la méthodologie

et des fondements des sciences naturelles et des sciences humaines. Approfondissement des problèmes épistémologiques liés à la constitution d'une science interdisciplinaire et recherche sur les conditions d'une pratique scientifique de l'interdisciplinarité. Élaboration des problèmes épistémologiques spécifiques à une science de l'environnement et analyse des différents modèles théoriques propices à la construction et à la validation d'une telle science.

PHY7155 Mécanique des fluides

Étude de la physique du mouvement des masses fluides. Lois de conservation dans les fluides parfaits : équation de continuité (masse), équation d'Euler et Navier-Stokes (inertie), équation de Bernoulli (énergie). Flux d'énergie. Flux d'impulsion. Fluides incompressibles. Fluides visqueux et turbulence. Thermoconduction. Diffusion moléculaire et turbulente. Applications à l'hydrologie et à la météorologie.

PHY7260 Électronique appliquée

Étude de l'électronique des signaux. Générateurs de signaux. Traitement analogique de signaux ; amplificateurs, intégrateurs, détecteurs de pic, etc. Transmission de signaux ; systèmes analogiques, et numériques, modulation, multiplexage, etc. Traitement logique des signaux ; «a/d et d/a convertir», logique combinatoire et séquentielle, calculs numériques, etc.

PHY7650 Techniques douces, habitats et société

Étude des concepts et des techniques reliés à l'économie d'énergie dans le bâtiment. Techniques de petite échelle : bioclimatisme, énergie solaire passive et active, thermopompe, mur trombe, serres, énergie éolienne, pile photovoltaïque, gestion des déchets domestiques, gestion de l'eau, etc.

PHY8001 Électrodynamique

Problèmes aux limites rencontrés en électromagnétisme et méthodes de solution. Effet de peau. Propagation des ondes dans un cylindre circulaire. Oscillations de la sphère. Magnétohydrodynamique. Rappel des transformations de Lorentz et ses conséquences en mécanique relativiste. La formulation covariante en électrodynamique. Les potentiels de Lienard-Whiechert. Les radiations d'une charge électrique accélérée.

PHY8002 Mécanique analytique

Revue de formulation newtonienne. Revue de formulation lagrangienne : principe de travail virtuel, principe d'Alembert, équation de Lagrange. Principes d'Hamilton. Transformations canoniques. Théorie de Hamilton-Jacobi. Formulation lagrangienne et hamiltonienne pour des systèmes continus et des champs.

PHY8003 Physique statistique avancée

Activité relevant de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ensembles de statistique physique. Fluctuations. Statistiques des particules indépendantes. Gaz idéal monoatomique. Cristaux monoatomiques. Gaz idéal diatomique. Gaz idéal polyatomique. Statistique de réseau. Gaz imparfait, théories approximatives d'état liquide. Fonction de distribution. Statistiques quantiques.

PHY8004 Théorie des champs quantiques

Formalisme général. Champ de Klein-Gordon. Deuxième quantification du champ de Dirac. Deuxième quantification du champ électromagnétique. Interaction des champs. Valeurs moyennes de la matrice S dans le vide et théorie de perturbation.

PHY8005 Le problème à N corps

La théorie des perturbations appliquée au problème à N corps. Deuxième quantification. Modèles à particules indépendantes. Noyaux, atomes et molécules. Les fluides de Fermi. Matière nucléaire. Superconductivité. Systèmes de bosons. L'hélium liquide.

PHY8007 Relativité générale

Fondements mathématiques : analyse tensorielle, géométrie tensorielle. Fondements conceptuels : principe d'équivalence, principe de covariance générale. Lois du mouvement : équations géodésiques. Équations du champ d'Einstein : tenseur d'énergie-impulsion, solutions intérieure et extérieure de Schwarzschild. Approximation newtonienne et tests classiques. Équations linéarisées et rayonnement gravitationnel.

PHY8008 Physique mathématique

Activité relevant de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Viser à compléter la formation de base de l'étudiant en ce qui a trait aux méthodes mathématiques utilisées en physique. Approfondir quelques-uns des sujets suivants : équations différentielles et fonctions de Green. Variables complexes. Fonctions spéciales. Équations différentielles non linéaires. Selon la préparation des étudiants et de leurs champs de spécialisation, la théorie des groupes, théorie des distributions et la géométrie différentielle seront également au programme.

PHY8009 Phénomènes acoustiques

Les vibrations mécaniques ; la corde vibrante ; vibrations longitudinale et transversale d'une barre. Ondes planes et ondes sphériques dans les fluides. Ondes acoustiques dans les solides, aspects tensoriels. Transmission par une interface. Ondes de surface. Mécanismes d'absorption et d'atténuation. Radiation acoustique d'un corps vibrant ; le piston circulaire. Diffusion et diffraction. Le transducteur piézo-électrique ; modèles et caractéristiques. Applications des ultrasons : échographie, imagerie et holographie ultrasonores, etc. Interactions acousto-optiques, le phonon, diffraction de la lumière par une onde acoustique. Pression de radiation acoustique ; couple acoustique dans un milieu anisotrope, application à l'imagerie ultrasonore. Phénomènes non linéaires.

PHY8010 Problèmes spéciaux

Fournira à l'étudiant le complément de formation nécessaire à l'atteinte des objectifs généraux du programme de maîtrise en physique, en fonction du profil de formation du candidat. Cette activité est faite sous la direction d'un professeur qui évalue le travail de l'étudiant. Le travail peut être de nature fondamentale ou appliquée et avoir un caractère exploratoire ou expérimental.

PHY8011 Stage industriel

Contact des étudiants avec le milieu industriel afin d'acquérir une expérience pratique en recherche et développement. Le stage, organisé par le responsable du programme et planifié selon l'industrie d'accueil, sera préférentiellement réalisé à temps plein. Le stage et la rédaction du rapport écrit qui en découle seront l'équivalent du temps normalement consacré à un cours de trois crédits. Pour s'inscrire au stage industriel, l'étudiant devra avoir réussi un cours de spécialisation dans son domaine de recherche.

PHY8016 Diélectriques

Éléments d'électrostatique, théorie fondamentale de la molécule, méthodes expérimentales, théorie quantique des systèmes simples, moment électrique du liquide et du solide. Liquides polaires et solutions, cristaux ioniques et moléculaires, phénomène de la relaxation et de la résonance, ferroélectriques, claquage diélectrique.

PHY8017 État solide

Structure cristalline, constantes élastiques et ondes élastiques, phonons et vibrations d'un réseau. Propriétés thermiques d'isolants, gaz de Fermi, bande d'énergie, cristaux semi-conducteurs, superconductivité. Propriétés diélectriques. Propriétés magnétiques.

PHY8023 Physique atomique et moléculaire

Atomes à plusieurs électrons : les diverses approximations. Les molécules simples. La liaison chimique : covalente et ionique. Liaisons non localisées ; la liaison métallique.

Agrégats macroscopiques d'atomes. Théorie des collisions : approximation de Born, méthode des ondes partielles, applications. Absorption. Potentiels intermoléculaires aux énergies thermiques.

PHY8090 Prévention de la pollution

Action à la source : amélioration des combustibles, utilisation des additifs, amélioration des appareils, des comburants et de la carburation. Récupération des déchets, recyclage, modification des procédés industriels. Traitement de l'effluent : dépoussiérage industriel, traitement des polluants gazeux et de leurs odeurs. Prévision et prévention : des épisodes aigus de pollution par système d'alerte météorologique. Implantation des sources et zonage. Amélioration des systèmes de transport et des voies de communications. Législation : critères et normes de qualité, normes à l'émission.

PHY8605 Simulation et analyse thermique des bâtiments

Étude des modèles mathématiques de prédiction des charges thermiques des bâtiments : effets de l'inertie thermique, gains de chaleur internes, pertes de chaleur par les fondations et l'infiltration de l'air, pertes par transmission et gains de chaleur solaire. Simulation par ordinateur à l'aide de données météorologiques.

PHY9199 Modèles de systèmes en environnement

Cours de formation complémentaire orienté vers la pratique des sciences de l'environnement. Apprentissage des concepts généraux de la modélisation en environnement. Domaines où la modélisation est utilisée. Avantages et inconvénients des différents types de modèles. Étapes du développement d'un modèle. Choix et utilisation d'un modèle. Applications aux modèles écologiques à une espèce, à n espèces. Influence des conditions environnementales. Suivant sa formation disciplinaire et ses intérêts, l'étudiant étudiera plus en détail les aspects biologiques, physiques, mathématiques, informatiques, etc. de la modélisation. Utilisation de logiciels (la connaissance de l'informatique n'étant pas obligatoire).

POL7891 Politique de l'éducation et gestion scolaire

Ce cours vise à outiller le gestionnaire scolaire en regard de la politique de l'éducation dans laquelle son rôle propre s'exerce. Caractériser les enjeux mondiaux, nationaux et locaux influençant la politique de l'éducation. Reconstituer la construction progressive du rôle de l'État en éducation au Québec. Identifier et analyser les cadres constitutionnels et juridiques de la politique de l'éducation ainsi que les caractéristiques structurantes du système d'éducation québécois. Identifier et caractériser les agents et les groupes sociaux et politiques intervenant dans la politique de l'éducation. Analyser la structure du pouvoir et les processus décisionnels en éducation : gouvernement, ministère de l'Éducation, instances consultatives, commissions scolaires et écoles, collèges, universités. Analyser le financement de l'éducation et les liens entre les choix budgétaires, les choix politiques et les choix pédagogiques.

POL8005 La méthode en science politique (4 cr.)

Séminaire sur la nature et les applications de la recherche systématique en science politique. Ce séminaire étudie les différentes approches méthodologiques utilisées dans l'analyse des phénomènes politiques. On abordera également les questions épistémologiques, c'est-à-dire l'étude des fondements des pratiques de recherche dans la discipline. Enfin, une partie du séminaire sera consacrée aux problèmes méthodologiques entourant la rédaction du projet de mémoire et du mémoire. Afin de couvrir l'ensemble de la discipline, le titulaire pourra faire appel à des collègues spécialistes des autres concentrations que la sienne.

POL8006 Méthodologie et techniques de recherche en science politique (4 cr.)

Le séminaire de méthodologie est consacré à l'enseignement des techniques de recherche : les techniques de sondage, l'interview, le questionnaire, l'échantillon, l'observation, l'analyse de contenu, l'étude de cas, le récit de vie, etc. Ce séminaire est consacré plus spécialement aux problèmes d'analyse des données. Les questions traitées le sont en fonction des besoins et centres d'intérêt des participants, notamment ceux ayant trait à la production du mémoire. Il sera fait appel à des spécialistes des concentrations non couvertes par le titulaire.

POL8101 Théories du politique (4 cr.)

Ce séminaire sera consacré à une présentation des courants théoriques actuels dans le domaine de l'analyse politique. Ceux-ci seront soumis à un examen critique, notamment sur plans ontologique, épistémologique et normatif. Dans le but de préparer à la production du mémoire, on montrera également le rôle de la théorie dans la définition d'un objet d'étude, dans la conceptualisation et dans la structuration de la problématique. Pourront être analysés à la fois les productions théoriques majeures et les travaux de recherche comportant une dimension théorique significative.

POL8111 Féminisme et science politique (4 cr.)

Ce séminaire à contenu variable vise à faire le point sur l'apport théorique et méthodologique des études féministes dans les diverses concentrations de la discipline. Divers thèmes pourront être étudiés tels que la pensée politique féministe contemporaine, les approches féministes du développement et des relations internationales, l'analyse des politiques publiques sous l'angle des rapports hommes-femmes ou femmes et État, la participation politique selon le genre l'action du mouvement des femmes au Québec ou dans d'autres sociétés, l'épistémologie féministe ou la méthodologie des études politiques féministes.

POL8121 Discours et représentation du politique (4 cr.)

L'objectif de ce séminaire est d'étudier le fonctionnement (et non le contenu) des discours et d'éclairer, par là, certains montages de la représentation du politique. Il est divisé en deux parties : l'une de méthodologie, l'autre de théorie politique. La partie méthodologique porte d'abord sur la pragmatique, c'est-à-dire l'étude de la langue comme acte de parole. Elle traite ensuite du principe dialogique, c'est-à-dire des rapports de pouvoir que suppose d'une part, les changements de place entre locuteurs et allocutaires et d'autre part, la circulation des énoncés. Enfin, elle démontre les mécanismes de l'argumentation et de la narration considérées comme deux «grammaires» de cette influence de pouvoir. La partie de théorie politique a pour objet d'examiner comment le fonctionnement du discours contribue, au-delà de la formation d'idéologies, à constituer à travers la formulation de certaines distinctions (souveraineté/lois/public/ privé, propriété/pouvoir, masses, élites, etc.) la représentation du politique.

POL8134 Mutations démocratiques et transformations de l'État (4 cr.)

Ce séminaire vise à cerner les nouveaux enjeux pratiques et théoriques qui traversent la démocratie. Ces enjeux seront mis en relation avec les transformations de l'État sur les plans interne et externe. La crise de la modernité et les diverses représentations de la subjectivité éclaireront l'analyse de ces changements et de leur impact sur la relation entre la société civile et l'État.

POL8141 La pensée politique au Québec (4 cr.)

Ce séminaire a pour objet l'étude des œuvres de pensée politique existant au Québec y compris des écoles de pensée : genèse, développement, influence

des grands courants d'idées, contenus spécifiques. Le séminaire cherche à étudier les fondements historiques, économiques et sociaux des courants d'idées politiques au Québec, les théories politiques ou fragments théoriques contenus dans les œuvres et l'influence des idées sur les pratiques politiques. L'objectif du séminaire est de contribuer au développement d'une analyse de la pensée politique au Québec.

POL8150 Idées politiques (4 cr.)

Dans ce séminaire pourront être abordés la problématique d'un auteur, un courant de pensée, l'étude comparative d'auteurs sur un thème précis, l'interaction d'idées politiques avec le pouvoir et les transformations sociales.

POL8160 Forces politiques contemporaines (4 cr.)

Ce séminaire procèdera à un examen de la réarticulation que connaissent les rapports entre la société civile et l'État. Prenant en compte la diversité culturelle croissante, il accorde une attention particulière aux nouveaux acteurs politiques (les mouvements féministes, les minorités multiculturelles, les peuples autochtones, les communautés des politiques publiques) et tente de les situer par rapport aux forces plus traditionnelles (partis, syndicats, groupes de pression, ...).

POL8170 Séminaire interdisciplinaire en théorie psychanalytique (4 cr.)

Lecture politique de Freud et de Lacan. La question de la violence, du sacré et de l'altérité à l'origine du rapport politique et des institutions : leurs fonctions répressive et symbolisante. La rupture freudienne dans la conception moderne du sujet politique. Leur répercussion sur les problématiques politiques contemporaines comme le nationalisme, le choc des cultures, le racisme, les rapports entre sexes.

POL8190 Séminaire de maîtrise - Politique et science

Le développement des sciences et des techniques modernes aussi bien que les évolutions politiques survenues depuis les années 1970 ont contribué à faire du rapport entre sciences et politique un enjeu de première importance. En faisant appel aux contributions récentes de l'analyse politique de l'expertise, de l'analyse du rôle joué par les communautés épistémiques, de la sociologie des sciences et des techniques, de la philosophie et de la théorie sociale, et en s'appuyant sur l'analyse de controverses ou de «crises» contemporaines, ce séminaire vise à éclairer la place des sciences, de la technique et des techniques, et celle des enjeux éthiques qui y sont associés, dans les processus politiques et décisionnels.

POL8201 Élections et comportements politiques (4 cr.)

Caractéristiques et significations des élections. Comportements électoraux et mode de participation politique. Stabilité et fragilité des attitudes et des opinions dans la vie politique.

POL8211 Questions politiques québécoises et canadiennes (4 cr.)

Le contenu du séminaire sera basé sur l'actualité politique québécoise et canadienne. Parmi les questions qui pourront faire l'objet d'analyses approfondies, notons les relations fédérales-provinciales, le rôle de l'État dans l'économie, les problèmes de représentation du politique, les impacts du libre-échange et l'analyse de certaines politiques, notamment l'environnement, l'immigration, la défense, la fiscalité, le développement régional et la langue.

POL8221 Politique intérieure des États de la Communauté des États indépendants (4 cr.)

Analyse comparée des aspects sociopolitiques des réformes et des systèmes économiques dans l'ex-«monde socialiste». Étude des rapports entre modèles

économiques alternatifs et systèmes politiques, notamment le rôle de l'État dans l'économie, le système idéologique, la différenciation socioéconomique, les formes et le rôle du mouvement ouvrier, les problèmes nationaux et régionaux, la situation socioéconomique des femmes, ou la politique sociale.

POL8225 Politique intérieure des États d'Europe centrale et orientale (4 cr.)

Ce séminaire portera alternativement sur un ou plusieurs problèmes de politique intérieure des États ex-socialistes et en particulier, sur l'analyse de la transition de ces régimes vers des États de droit d'inspiration libérale. Seront abordés des thèmes tels la réanimation de la société civile, la réforme des institutions, la restructuration de l'économie, la question nationale et le problème des minorités, la stratification sociale, les rapports hommes-femmes, ou l'écologie. Ces problèmes pourront être étudiés dans une perspective comparative ou bien dans la perspective d'une recherche plus élaborée sur l'expérience d'un seul pays.

POL8245 Politique intérieure des États-Unis (4 cr.)

L'objectif de ce séminaire est l'étude de certains aspects de la vie politique intérieure des États-Unis, en particulier le rapport entre démocratie et capitalisme organisé, le rôle et l'action des forces politiques dans leur rapport à l'État, les relations entre l'État central et les États constituants, les mutations culturelles actuelles. À cette fin, le séminaire abordera l'un ou l'autre des thèmes suivants : les classes sociales, les partis politiques, les groupes d'intérêt, les syndicats, les mouvements sociaux contestataires (ceux des femmes, des noirs, des jeunes, des formations de gauche, des groupes écologistes et des groupes anti-nucléaires).

POL8261 Amérique Latine (4 cr.)

Axé sur la problématique de changement social, le séminaire vise, à partir de certaines études de cas, à approfondir la connaissance des procès, mécanismes et instruments de transformations politiques en Amérique latine. Il s'agira d'identifier et de comprendre le rôle et l'action des forces politiques organisées, des groupes sociaux, de l'État et de ses appareils, etc. Il sera indispensable de pouvoir mettre à contribution une maîtrise suffisante des principales théories sur le changement social.

POL8271 Maghreb-Machrek (4 cr.)

Problèmes politiques du Maghreb et du Machrek. Nationalisme(s) arabe(s). Sionisme et nationalisme palestinien. Impérialismes et intérêts extérieurs. Enjeux régionaux et mondiaux aux plans économique, politique et militaire. Rôles politiques de l'Islam.

POL8280 Afrique (4 cr.)

Ce séminaire vise à approfondir la compréhension des structures sociopolitiques et économiques en place dans différents pays de l'Afrique. Dans ce but, pourront être abordés, dans une perspective historique et interdisciplinaire, différents problèmes qui se rattachent à la nature du pouvoir en Afrique ainsi qu'aux problèmes auxquels ont à faire face les États africains.

POL8290 Les régions du monde (4 cr.)

Ce séminaire à contenu variable portera alternativement sur diverses régions du monde et explorera les dimensions politiques, sociales et culturelles des changements qu'elles connaissent du fait des transformations de la réalité internationale.

POL8291 Les nationalismes contemporains (4 cr.)

Ce séminaire fait le tour des principales théories sur le nationalisme (primordialisme, modernisme, constructivisme, mobilisation des ressources etc.) et prend en compte les approches émergentes (approches féministes, post-coloniales, néo-culturalistes et autres)

dans la discipline. Le nationalisme est analysé à la fois comme fait de l'histoire, mouvement social, idéologie et comme expression d'une loyauté identitaire. La nature plurielle du nationalisme de même que les dynamiques entre nationalisme majoritaire et nationalisme minoritaire à l'étude.

POL8300 Principes de politique internationale (4 cr.)

Ce séminaire porte sur les transformations des réalités internationales survenues depuis la fin de la guerre froide, ainsi que sur les différentes formes de conceptualisation de ces transformations en théorie des relations internationales. Seront étudiés par exemple : la transnationalisation, la mondialisation, les découpages du système global sur les plan politique, socioéconomique, socioculturel et identitaire.

POL8301 Théories des relations internationales (4 cr.)

Axé sur l'acquisition d'une capacité à conceptualiser et à utiliser, notamment dans la production du mémoire, les problématiques de recherche en relations internationales, ce séminaire a pour objectif d'assurer une compréhension adéquate des courants théoriques en relations internationales. Le séminaire vise à inscrire les principaux concepts de chaque approche théorique dans une interrogation épistémologique et dans une revue critique des méthodologies associées à chacune des approches théoriques abordées.

POL8302 Théories des relations internationales (4 cr.)

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir la connaissance des principales approches théoriques en relations internationales, du réalisme classique à l'ensemble des courants post-positivistes, et de faire connaître les grands enjeux des débats épistémologiques, ontologiques et normatifs que connaît ce champ depuis les années 1980. Il propose aussi une réflexion sur l'articulation entre théorie et recherche.

POL8310 Économie politique internationale (4 cr.)

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir, dans une perspective interdisciplinaire, l'étude des dynamiques nouvelles qui animent le monde et les relations économiques internationales contemporaines. Seront notamment abordés les thèmes suivants : la globalisation des entreprises et la mondialisation des marchés ; l'intégration économique mondiale et la reconfiguration des relations internationales qui en résulte ; les grands ensembles régionaux et leur avenir au sein de l'économie mondiale ; la réglementation et la régulation de l'économie mondiale ; les incidences de ces évolutions sur les politiques publiques et les stratégies des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

POL8311 Institutions économiques internationales (4 cr.)

Le séminaire porte sur les principaux problèmes et enjeux politiques posés par la régulation de l'économie internationale et la coordination des politiques nationales, sur le rôle joué par les grandes institutions économiques internationales et les diverses agences, instances et organisations et sur les implications politiques des grands accords économiques internationaux, des blocs économiques régionaux, des ententes commerciales et financières.

POL8320 Écopolitique internationale (4 cr.)

Facteurs politiques qui influencent la coopération internationale en matière d'environnement, la fusion des objectifs de développement et de protection de l'environnement, et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques internationales et nationales de protection de l'environnement. Sécurité environnementale et relations internationales. Approches théoriques de la coopération environnementale. Études de cas.

POL8330 Politique de sécurité globale (4 cr.)

Étude du contexte politique international, des institutions et des instruments dont s'est dotée la communauté internationale pour permettre l'harmonisation des activités diplomatiques, militaires, d'assistance humanitaire et d'interventions civiles qui visent la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix dans le cas de conflits entre les États et à l'intérieur des États.

POL8331 Théories et enjeux stratégiques (4 cr.)

Ce séminaire permet aux étudiants d'approfondir les théories contemporaines utilisées en études stratégiques et d'enrichir leurs connaissances sur la sécurité nationale, régionale et internationale. Ces théories traitent de perceptions de menaces, de la nature des conflits, de la transformation des alliances, de multilatéralisme et de sécurité collective. Les enjeux d'actualité et des études de cas permettent de mieux comprendre l'évolution des conflits depuis la fin de la Guerre froide, la reformulation des politiques de défense et de sécurité et l'intervention internationale dans les domaines du maintien et du rétablissement de la paix.

POL8401 Politique extérieure des États du monde post-soviétique (4 cr.)

Ce séminaire vise à approfondir un ou plusieurs aspects ou problèmes de la politique extérieure des États issus de l'ancienne URSS ou des États de l'Europe de l'Est. Ce séminaire à contenu variable pourra porter à titre d'exemple, sur les relations entre la Russie et le monde occidental, les questions de désarmement, les rapports de la Russie avec l'Asie ou l'Europe de l'Est, les relations entre les États issus de l'URSS ou les problèmes de sécurité en Europe de l'Est.

POL8411 Politique extérieure des États-Unis (4 cr.)

Ce séminaire a pour objectif d'analyser et d'évaluer les principaux modèles théoriques avancés pour expliquer la politique étrangère des États-Unis et de réfléchir sur sa problématique générale. Les problèmes liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, aux questions de sécurité nationale, aux relations avec les alliés et au rôle des institutions et de la culture politique retiendront particulièrement l'attention.

POL8421 Relations extérieures du Canada et du Québec (4 cr.)

Étude de problèmes choisis posés par les relations extérieures du Canada et du Québec. Le séminaire sera consacré à un ou plusieurs thèmes soit d'élaboration des politiques, soit fonctionnels tels que la participation du Canada et du Québec aux organisations spécialisées de l'Organisation des Nations Unies ou le Canada et les relations Nord-Sud, soit encore géographiques, tels que le triangle Ottawa-Québec-Paris, les relations du Canada et du Québec avec les États-Unis ou avec les pays du Tiers-Monde, etc.

POL8430 Politique extérieure des États de l'Asie de l'Est (4 cr.)

Étude des questions de politique extérieure qui se posent dans la région de l'Asie de l'Est (Chine, Japon, les deux Corées, Taïwan et les pays de l'Asie du Sud-Est), soit du point de vue d'un pays, soit de celui d'une partie ou de toute la région.

POL8440 Politique extérieure de l'Europe occidentale (4 cr.)

Étude et analyse des questions relatives à la politique extérieure d'un ou de plusieurs États d'Europe occidentale et/ou aux diverses institutions de cette région.

POL8450 Politique intérieure de la Chine et de Taïwan (4 cr.)

L'objectif de ce séminaire est d'examiner certains aspects de la politique intérieure de la Chine populaire et de Taïwan.

Parmi les thèmes que pourra aborder ce séminaire, on retrouve : la mise en œuvre des politiques visant à répondre aux crises environnementales, aux inégalités sociales, ou aux transitions démographiques ; les relations entre le gouvernement central et les autorités locales ; l'idéologie face aux mutations intellectuelles, culturelles et religieuses ; les rapports entre la population Han et les minorités nationales ; les nationalismes chinois et taïwanais et le conflit entre les deux rives du détroit de Taïwan. Ces problèmes pourront être étudiés dans une perspective comparative ou dans le cadre de l'analyse de politiques publiques spécifiques.

POL8501 Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)

Ce séminaire vise à analyser dans une perspective historique et interdisciplinaire les fondements de la coopération internationale. Dans ce but, pourront être abordés les diverses situations et différents contextes donnant lieu à la formulation de politiques de coopération ainsi que les définitions multiples de celles-ci ; l'évolution des politiques d'assistance publique de diverses puissances ; l'impact politique, économique, social et culturel de différentes formes d'aide, etc. Selon la personne responsable du séminaire, une emphase spécifique pourrait être accordée à des thèmes précis tels que l'assistance publique au développement du Canada ; la coopération Sud-Sud ; l'aide alimentaire ; le développement dans le contexte de la militarisation ; le rôle des organisations non gouvernementales.

POL8510 Économie politique du développement (4 cr.)

Étude comparée des principales politiques de développement pratiquées au cours des trois dernières décennies dans les grandes régions du Tiers Monde. Les formes nouvelles d'insertion dans l'économie mondiale. Impact des déséquilibres internes et externes sur les stratégies de développement. De la crise des modèles aux tentatives récentes de restructuration des économies en développement. Les stratégies alternatives du développement. Le séminaire analysera également diverses théories du développement et la place respective accordée par celles-ci entre autres, au rôle de l'État, au secteur privé et aux apports extérieurs. Seront abordées enfin certaines stratégies alternatives de développement.

POL8520 Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération (4 cr.)

Lieu de mise en forme de stratégies globales, les institutions internationales de développement et de coopération sont des instruments de régulation particulièrement importants dont les interventions dans les pays dominés, systématiques et bien articulés pour certains, visent la production d'un certain ordre du monde. Le séminaire analysera particulièrement les points suivants : le cadre juridique et les compétences de ces organisations, leur interprétation de la situation des pays dominés, les stratégies proposées, les mesures mises en œuvre, les rapports entre celles-ci et la production/reproduction d'un ordre mondial.

POL8530 Dynamiques locales et développement (4 cr.)

À partir de l'étude de sociétés locales, rurales et urbaines, cerner les dynamiques qui les traversent et les réactions des populations concernées selon le sexe, l'âge, la classe sociale, face au développement et aux politiques des États. Études de cas. Étude de techniques d'enquêtes.

POL8601 Séminaire de recherche en administration publique (4 cr.)

Initiation aux modes de raisonnement utilisés pour comprendre le fonctionnement et les problèmes actuels des administrations publiques. Panorama des principaux outils conceptuels utilisés pour l'analyse des organisations. L'apprentissage de l'analyse organisationnelle se fera

grâce à des études de cas et un travail personnel sur une organisation de son choix. Discussion approfondie des études organisationnelles réalisées par les participants à ce séminaire. Les stratégies de recherche et les problèmes d'interprétation en administration publique seront abordés en rapport avec la préparation du mémoire.

POL8610 Problèmes actuels en administration publique (4 cr.)

Identification et analyse des problèmes administratifs et politiques auxquels sont confrontées les administrations publiques. Étude des questions particulières d'organisation, de productivité, d'efficacité, d'imputabilité et de représentativité du personnel du secteur public.

POL8621 Gestion des ressources humaines (4 cr.)

Évaluation des nouvelles tendances en matière de gestion du personnel dans le secteur public, notamment le service axé sur les besoins des usagers/citoyens, la gestion participative, l'informatisation des services, les programmes d'accès à l'égalité.

POL8631 La haute fonction publique et le processus gouvernemental (4 cr.)

Analyse comparative de systèmes de haute fonction publique dans le monde et de leurs rapports avec les processus politiques de décision gouvernementale. Étude des systèmes de carrière, des caractéristiques socioéconomiques des effectifs, des relations entre groupes élitaires et des rôles politiques des hauts fonctionnaires.

POL8701 Analyse des politiques et ressources publiques (4 cr.)

Étude de l'analyse des politiques publiques et de sa démarche dans le système de gestion. Processus de prise de décision dans le secteur public. Étude de la « faisabilité » de l'analyse des politiques. Analyse des ressources financières, humaines, matérielles et institutionnelles (lois, règlements, organismes) dont l'État moderne peut disposer pour la distribution des biens et services publics. Examen des avantages et des inconvénients des nouveaux modèles de gestion étatique.

POL8710 Administration des politiques urbaines (4 cr.)

Étude des politiques urbaines et régionales dans le contexte institutionnel canadien et québécois. Les adaptations analysées concernent les énoncés de politiques, les programmes et les décisions spécifiques et sectoriels. Une attention particulière est accordée aux mécanismes organisationnels responsables de la formulation, de la décision et du suivi des politiques urbaines et régionales. Enfin, les alternatives non gouvernementales de réalisation des politiques urbaines et régionales sont prises en considération.

POL8720 Politiques publiques et sociétés : consultation et concertation (4 cr.)

Relations entre les autorités publiques, les citoyens et les groupes. Présentation des concepts de consultation et de concertation. La consultation comme moyen d'obtenir l'opinion et l'expertise des groupes d'intérêt. La concertation comme instrument de définition des politiques publiques. Impact de la consultation et de la concertation sur l'équité et l'efficacité du système politique.

POL8730 Évaluation des politiques publiques (4 cr.)

Théorie et méthodes d'évaluation des politiques publiques. Le « modèle rationnel » de l'évaluation ; les méthodes expérimentale et quasi-expérimentale ; les analyses coûts-bénéfices comme outil de mesure des impacts ; les modèles qualitatifs et pluralistes ; les enquêtes naturalistes et ethnographiques ; l'évaluation comme méthode de choix et comme outil de légitimation. Problèmes de l'évaluation

dans les secteurs spécialisés de l'action gouvernementale, comme le secteur sociosanitaire, le secteur de l'éducation, ou le secteur des politiques de la main-d'œuvre.

POL8741 Gestion de l'environnement (4 cr.)

Analyse des rapports entre environnement et gestion publique. Rôle des institutions publiques dans l'élaboration et l'application des politiques environnementales. Conditions nécessaires à l'émergence de ces politiques, et capacité de contrôle de celles-ci. Étude des interactions entre les services publics locaux et la régulation sociale et politique des problèmes environnementaux. Contexte et conditions de leur efficacité. Émergence et résolution des controverses environnementales.

POL8800 Séminaire de lectures dirigées (4 cr.)

Le séminaire de lecture est mené sur une base individuelle, c'est-à-dire sur la forme d'un « tutorat ». L'étudiant déjà inscrit au programme de maîtrise en science politique doit s'entendre avec un professeur du département de science politique pour définir un programme élaboré de lecture lui permettant de faire le point sur la littérature pertinente à son sujet de mémoire. Le travail exigé de l'étudiant équivaut à celui que l'on demande dans un séminaire de maîtrise, soit neuf heures par semaine pendant une quinzaine de semaines.

Condition d'accès : Ce séminaire peut être choisi dès la deuxième inscription de l'étudiant au programme.

POL8810 Stage de travail et de formation (4 cr.)

Cette activité a pour objectif de permettre à l'étudiant d'appliquer sur le terrain les connaissances d'analyse et d'intervention qu'il a acquises. L'étudiant peut s'inscrire à l'une ou l'autre des activités contenues dans la banque officielle de stages mise à jour par le comité de maîtrise du département avant les inscriptions. Sont reconnus comme composants permanents de cette banque, les stages parlementaires à Québec et à Ottawa ainsi que les travaux d'assistance de recherche effectués sous la direction de professeurs du département et suffisamment importants pour équivaloir à un séminaire de maîtrise. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

POL8820 Atelier I (4 cr.)

Ce séminaire-atelier vise à permettre aux étudiants d'effectuer des travaux de recherche en science politique sur des thèmes correspondant aux champs d'intérêt des participants. Ces travaux seront définis et réalisés sous la responsabilité du professeur qui coordonnera l'activité des différents groupes à l'intérieur du séminaire. Chaque projet de recherche fera l'objet d'un rapport écrit. Les étudiants seront autorisés à suivre un maximum de deux ateliers au cours de leur scolarité. Ils s'y inscriront sur une base individuelle et y formeront des sous-groupes lors des premières rencontres.

POL8830 Atelier II (4 cr.)

Ce séminaire-atelier vise à permettre aux étudiants d'effectuer des travaux de recherche en science politique sur des thèmes correspondant aux champs d'intérêt des participants. Ces travaux seront définis et réalisés sous la responsabilité du professeur qui coordonnera l'activité des différents groupes à l'intérieur du séminaire. Chaque projet de recherche fera l'objet d'un rapport écrit. Les étudiants seront autorisés à suivre un maximum de deux ateliers au cours de leur scolarité. Ils s'y inscriront sur une base individuelle et y formeront des sous-groupes lors des premières rencontres.

POL8851 Intégration aux activités de recherche des acquis multidisciplinaires (2 cr.)

Cette activité s'adresse aux étudiants qui auront complété une ou deux activités dans une ou deux autres programmes ou institutions. Elle consiste en un texte de dix à quinze pages dans lequel est décrite la contribution de ces

activités au programme de l'étudiant. Ce texte est évalué par le sous-comité d'admission et d'évaluation suivant le mode succès-échec (S/E).

POL8900 Projet de mémoire (4 cr.)

Le projet de mémoire est un document comprenant une présentation du sujet du mémoire, une synthèse de la littérature pertinente, un exposé de la problématique générale et des objectifs du mémoire, des indications sur la méthodologie qui sera mise en œuvre, un plan du mémoire, un calendrier de travail, ainsi qu'une bibliographie détaillée. Le projet de mémoire doit être déposé au terme du troisième trimestre pour les étudiants à temps plein et au terme du sixième trimestre pour les étudiants à temps partiel.

Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

POL890X Séminaire thématique (4 cr.)

Ce séminaire, dont le contenu est variable, a comme objectif de permettre à des collègues étrangers de pouvoir faire profiter nos étudiants des recherches concrètes qu'ils conduisent. Le contenu de ce séminaire correspond donc à la recherche actuelle du collègue invité. A titre exceptionnel et pour une recherche d'un très haut intérêt qui ne pourrait trouver place à l'intérieur de la banque des séminaires de maîtrise, un professeur du département pourrait donner ce séminaire.

POL8915 Séminaire interdisciplinaire I (4 cr.)

L'objectif de ce séminaire est de produire une recherche encadrée sur un problème actuel ayant trait aux nouvelles réalités internationales. Ce travail permettra à l'étudiant de démontrer sa compréhension de la dimension internationale des problèmes politiques, sa capacité à maîtriser les sources pertinentes et les méthodes de recherche appropriées à l'étude du problème choisi et sa capacité à faire l'analyse critique des enjeux de ce problème.

Le contenu et les thèmes abordés seront déterminés par le ou les professeurs responsables de l'activité. L'activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire.

POL8925 Séminaire interdisciplinaire II (4 cr.)

Ce séminaire suit le POL8915. Chacun fait toutefois l'objet d'une évaluation distincte.

POL8935 Activité de synthèse et de présentation

L'objectif de cette activité est de contribuer à la diffusion des travaux effectués dans le cadre du programme, d'assurer une reconnaissance externe à la valeur du travail diffusé et de familiariser l'étudiant avec les exigences particulières du mode de diffusion choisi.

Chaque étudiant inscrit au programme doit, après avoir complété au moins la moitié des crédits du programme, assurer une diffusion externe à une recherche réalisée dans le cadre du programme. Cette diffusion comprend une présentation verbale ou audiovisuelle ainsi que la production d'un écrit sous forme d'essai. La diffusion peut se faire soit dans un cadre scientifique reconnu (symposium, colloque, revue avec comité de lecture, congrès, livre) soit dans le cadre d'une importante activité de vulgarisation basée sur les recherches de l'étudiant (programme structuré de formation, série de brochures, émission de radio ou de télévision, ...) dans un cadre préalablement approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Cette activité est menée sous la supervision d'un professeur-tuteur qui en assure l'évaluation.

POL8955 Activité de synthèse et de présentation (5 cr.)

L'objectif de cette activité est de contribuer à la diffusion des travaux effectués dans le cadre du programme, d'assurer une reconnaissance externe à la valeur du travail diffusé et de familiariser l'étudiant avec les exigences particulières du mode de diffusion choisi.

Chaque étudiant inscrit au programme doit, après avoir complété au moins la moitié des crédits du programme, assurer une diffusion externe à une recherche réalisée dans le cadre du programme. Cette diffusion comprend une présentation verbale ou audiovisuelle ainsi que la production d'un écrit sous forme d'essai. La diffusion peut se faire soit dans un cadre scientifique reconnu (symposium, colloque, revue avec comité de lecture, congrès, livre) soit dans le cadre d'une importante activité de vulgarisation basée sur les recherches de l'étudiant (programme structuré de formation, série de brochures, émission de radio ou de télévision, ...) dans un cadre préalablement approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Cette activité est menée sous la supervision d'un professeur-tuteur qui en assure l'évaluation.

POL9000 Le monde politique contemporain (6 cr.)

Ce séminaire suivi par l'ensemble des étudiants au cours de leur première année au programme est donné par une équipe d'au moins deux professeurs œuvrant dans deux axes de recherche distincts. Il porte sur les transformations politiques que connaît le monde contemporain et sur les problèmes épistémologiques et méthodologiques que soulève leur compréhension. Seront examinées par exemple la restructuration de l'ordre politique mondial, la remise en cause des souverainetés, la redéfinition des identités et des modes d'appartenance.

POL9160 Forces politiques contemporaines

Ce séminaire est consacré à un examen de la réarticulation que connaissent les rapports entre la société civile et l'État. Prenant en compte la diversité culturelle croissante, il accorde une attention particulière aux nouveaux acteurs politiques (les mouvements féministes, les minorités multiculturelles, les peuples autochtones, les communautés des politiques publiques) et tente de les situer par rapport aux forces plus traditionnelles (les partis, les syndicats, les groupes de pression, ...).

POL9260 Analyse des politiques gouvernementales

Ce séminaire est consacré à l'examen de la reconfiguration que connaissent actuellement les activités gouvernementales et les modes d'intervention de l'État. Pourront être examinées les politiques budgétaires, les politiques économiques et sociales, les politiques environnementales, les politiques de décentralisation et de régionalisation, les politiques de l'immigration, etc.

POL9360 Économie politique du développement dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine

Ce séminaire propose une réflexion portant sur la conceptualisation de la notion de développement et sur les débats qu'elle a pu susciter. Le domaine qu'il couvre est celui du «développement» mais son étude porte sur l'Afrique et l'Amérique latine, ou sur l'une de ces deux aires géographiques. Une connaissance déjà étendue des principales caractéristiques socioéconomiques et sociopolitiques de l'Amérique latine et de l'Afrique ainsi que des principaux problèmes du «sous-développement et du développement» est une condition souhaitable pour suivre le séminaire. Au terme d'une lecture et d'une évaluation des principales études publiées dans le domaine, la réflexion et les recherches des participants porteront sur les obstacles sociopolitiques au développement, et sur les idéologies et stratégies du développement dans des contextes géographiques et historiques déterminés.

POL9460 Politique internationale

Ce séminaire porte sur l'analyse d'une ou plusieurs questions ayant trait aux développements récents du monde contemporain dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution des méthodes de recherche et des théories de la discipline. Pourront être examinées par exemple la

redéfinition des politiques étrangères et de sécurité des principales puissances, les nouveaux enjeux stratégiques, l'émergence d'une écopolitique internationale, les transformations de l'économie mondiale et intégration régionale.

POL9556 Séminaire interdisciplinaire en théorie psychanalytique

Lecture politique de Freud et de Lacan. La question de la violence, du sacré et de l'altérité à l'origine du rapport politique et des institutions : leurs fonctions répressive et symbolisante. La rupture freudienne dans la conception moderne du sujet politique ; le rapport au pouvoir dans la conception lacanienne du sujet. Leur répercussion sur les problématiques politiques contemporaines, comme : le nationalisme, le choc des cultures, le racisme, les rapports entre sexes.

POL9560 Séminaire de lectures dirigées (6 cr.)

Ce séminaire est mené sur une base individuelle, c'est-à-dire sous la forme d'un «tutorat». L'étudiant déjà inscrit au programme de doctorat en science politique doit s'entendre avec un professeur du département de science politique pour définir un programme élaboré de lectures sur un objet ou un problème de la science politique susceptible de compléter sa formation dans cette discipline. Le sujet retenu doit obligatoirement être différent de celui de la thèse.

Le sujet du séminaire devra être présenté sous forme de proposition, pour approbation au sous-comité d'admission et d'évaluation, dans les trois premières semaines du début du trimestre. Le travail doit faire l'objet d'un rapport de recherche écrit. La somme de travail exigée de l'étudiant équivaut à celle que l'on demande dans un séminaire régulier de doctorat. Ce séminaire sera offert pendant les trois trimestres, y compris celui d'été.

POL9565 Séminaire de thèse (6 cr.)

Ce séminaire est mené sur une base individuelle, c'est-à-dire sous la forme d'un «tutorat». Il a pour objet de cerner la problématique du sujet de thèse à travers une étude de la littérature pertinente, sous la direction du directeur de la thèse de l'étudiant.

Le programme du séminaire devra être présenté pour approbation au sous-comité d'admission et d'évaluation dans les trois premières semaines du début du trimestre. Le travail doit faire l'objet d'un rapport de recherche écrit. La somme de travail exigée de l'étudiant équivaut à celle que l'on demande dans tout séminaire de doctorat. Ce séminaire sera offert à chaque trimestre, y compris celui d'été.

Avant de s'inscrire à ce séminaire, l'étudiant doit avoir moins deux cours (douze crédits), dont le séminaire obligatoire.

POL9570 Atelier de recherche thématique (6 cr.)

Ce séminaire-atelier s'inscrit dans une dynamique de recherche. Il est ouvert à tout groupe composé de trois à cinq étudiants désireux d'effectuer un travail de recherche en équipe sur un thème commun à leurs champs d'intérêt.

L'atelier devrait entraîner la rédaction d'une demande de subvention de recherche, d'une note de recherche ou d'un article dans une revue spécialisée. Un professeur du département assumera la responsabilité de l'atelier. Le sujet de l'atelier devra être présenté sous forme de proposition de recherche, pour approbation au sous-comité d'admission et d'évaluation, au moins quatre semaines avant le début du trimestre. Cette proposition devra être acceptée par le responsable de l'atelier. Les étudiants devront s'y inscrire sur une base individuelle. Ce séminaire sera offert pendant les trois trimestres, y compris celui d'été.

POL9580 La théorie politique aujourd'hui

Ce séminaire porte s'intéresse aux questionnements actuels dans le champ de la théorie et de la pensée politiques. Pourront être considérés par exemple les défis et les enjeux posés par le post-modernisme, par la

mise en question du sujet, par le «tourant esthétique», le libéralisme contemporain ou l'éthique discursive. Ces développements pourront aussi être étudiés à la lumière des apports en provenance d'autres disciplines (philosophie, psychanalyse, littérature, etc.).

POL9620 Proposition de thèse (8 cr.)

Ce texte doit exposer la problématique de la thèse, la méthodologie appropriée, une évaluation critique des principaux auteurs de la bibliographie en rapport avec le sujet ainsi que des éléments préliminaires d'analyse. Ce texte doit être soumis par écrit au directeur de la thèse au moins un mois avant la rencontre avec le jury. Il doit avoir entre quarante et soixante pages. Un mois après le dépôt du texte, l'examen de la proposition de thèse a lieu lors d'une rencontre entre l'étudiant et un jury. Ce jury est composé du directeur de la thèse, et éventuellement du codirecteur et d'une ou de deux autres personnes désignées par le comité des études avancées. L'examen, qui prend la forme d'un examen oral, sert à évaluer la proposition soumise ainsi que les connaissances liées à cette proposition. La note sera globale, c'est-à-dire qu'elle portera sur le travail écrit et la défense orale.

POL9660 Études thématiques I

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème choisi en fonction des recherches en cours menées par un (ou des) professeurs(s) ou par un professeur invité et n'étant pas couvert par les autres séminaires.

POL9665 Études thématiques II

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème choisi en fonction des recherches en cours menées par un (ou des) professeurs(s) ou par un professeur invité et n'étant pas couvert par les autres séminaires.

POL9750 Séminaire de lectures dirigées

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants de soumettre un programme de lecture leur permettant d'approfondir la littérature théorique relative au domaine de leur sujet de recherche. Chaque étudiant doit soumettre son projet de séminaire de lecture au sous-comité d'admission et d'évaluation. Des étudiants dont les intérêts de recherche convergent pourront, en accord avec le tuteur du séminaire, donner une dimension collective à cette activité.

POL9760 Stage de recherche appliquée

Cette activité a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique de la recherche au sein d'un organisme public ou privé. Le projet de stage doit recevoir l'approbation préalable du sous-comité d'admission et d'évaluation.

POL9800 Examen de synthèse (9 cr.)

L'examen de synthèse prend la forme d'un essai original d'envergure équivalente à un article scientifique. Le sujet est déterminé par un jury de trois professeurs qui prend en compte la scolarité et le sujet de recherche du candidat. Le jury est constitué par le sous-comité d'admission et d'évaluation et est différent du jury de la proposition de thèse et de la thèse. L'étudiant s'inscrit à l'examen de synthèse au plus tard un mois après la fin de la scolarité. Le manuscrit rédigé par le candidat doit faire l'objet d'une présentation orale publique suivie de questions. L'examen est évalué sur le mode succès-échec. L'examen doit être complété au plus tard à la fin de la deuxième année pour les étudiants à temps complet et à la fin de la troisième année pour les étudiants à temps partiel. Un examen jugé inacceptable (cas d'échec) par le jury devra faire l'objet de corrections et être repris dans les trois mois suivant la décision du jury. Une seconde version jugée inacceptable entraîne l'exclusion du programme.

POL9850 Examen doctoral - activité de publication (9 cr.)

L'objectif de cet examen est le contrôle des connaissances. L'examen «activité de publication» prend la forme d'un texte original conçu sur le modèle d'un article scientifique. Le

sujet ne peut redoubler celui de la thèse, c'est-à-dire que le contenu de l'examen de synthèse ne peut se retrouver dans la thèse. Le sujet est fixé par l'étudiant et doit être approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Le jury est désigné par le sous-comité d'admission et d'évaluation et est différent du jury de la proposition de thèse et de la thèse. L'étudiant s'inscrit à l'examen de synthèse et dépose un projet d'article au plus tard un mois après son inscription. Après acceptation du sujet, il dispose de quatre mois pour dépôt en vue d'une évaluation. Les membres du jury remettent dans le mois suivant ce dépôt un rapport d'évaluation signifiant notamment si le travail peut être soutenu ou s'ils exigent des modifications majeures. Après soutenance finale, l'étudiant est évalué sur le mode succès-échec. L'examen doit être complété au plus tard à la fin de la deuxième année pour les étudiants à temps complet et à la fin de la troisième année pour les étudiants à temps partiel. Un examen jugé inacceptable (échec) par le jury devra faire l'objet de corrections et être repris dans les trois mois suivant la décision du jury. Un échec de la seconde version met fin à la candidature au doctorat.

Rédaction d'un texte article scientifique soumis à un jury et examen oral.

Condition d'accès : La scolarité doit être terminée (15 crédits).

POL9860 Examen doctoral en classe (9 cr.)

L'objectif de cet examen est le contrôle des connaissances.

L'examen en classe à date fixe (en octobre et en février) d'une durée de cinq heures maximales, a lieu le deuxième semestre suivant la fin de la scolarité. L'examen porte sur les principaux débats animant le champ choisi et qui s'exprime à travers le corpus documentaire qui lui est propre. Les questions d'examen s'inspirent de problématiques tirées d'une liste de textes (ouvrages ou articles scientifiques) totalisant environ 6 000 pages, considérés comme étant les plus représentatifs du champ choisi, liste établie et mise à jour sous la supervision du sous-comité d'admission et d'évaluation.

Évalué par un jury sur le mode succès-échec, l'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, celle-ci est consécutive à la réussite de l'examen écrit.

En cas d'échec, l'étudiant a la possibilité d'un examen de reprise au plus tard deux mois après la tenue de l'épreuve écrite ; un second échec de l'examen écrit, ou un échec de l'examen oral met fin à la candidature au doctorat.

Pour les étudiants inscrits à temps partiel les échéances sont doubles.

Examen en classe écrit et oral.

Condition d'accès : La scolarité doit être terminée (15 crédits).

POL9900 Proposition de thèse (9 cr.)

Ce texte doit exposer la problématique de la thèse, la méthodologie appropriée, une évaluation critique des principaux auteurs de la bibliographie en rapport avec le sujet ainsi que des éléments préliminaires d'analyse. Un mois après le dépôt du texte, l'examen de la proposition de thèse a lieu lors d'une rencontre entre l'étudiant et un jury. Ce jury est composé du directeur de la thèse, et éventuellement du codirecteur et d'une ou de deux autres personnes désignées par le comité des études avancées. L'examen, qui prend la forme d'un examen oral, sert à évaluer la proposition soumise ainsi que les connaissances liées à cette proposition. La note sera globale, c'est-à-dire qu'elle portera sur le travail écrit et la défense orale.

PRI711 L'incapacité : les déterminants et les caractéristiques du système de prise en charge

Amener l'étudiant à identifier et à reconnaître la diversité des déterminants de l'incapacité au travail.

Connaissances des cadres théoriques et bilan des connaissances scientifiques : les mécanismes d'action et les effets des déterminants de l'incapacité sur la personne et les activités de travail ; connaissances des pathologies causales de l'incapacité : étiologie, évolution et traitement ; connaissances des mécanismes de douleur persistante ; connaissances du portrait du système de prise en charge des individus souffrant d'incapacités.

PRI712 Intervention et définition des rôles en prévention de l'incapacité

Amener l'étudiant à définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine de la prévention d'incapacité, à identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenants et professionnels et à identifier et à reconnaître la diversité des déterminants de l'incapacité au travail.

Connaissances du cadre conceptuel d'intervention et des composantes des interventions, du cadre professionnel et du réseau des ressources pertinentes ; analyse critique du cadre formel de travail de l'étudiant ; connaissances des grilles de lecture sur le comportement organisationnel ; connaissances des domaines d'expertise, des méthodes et des moyens, des cadres de pratique des personnes qui interviennent auprès des personnes souffrant d'incapacités, et de leurs mandats légaux et professionnels ; connaissances des cadres théoriques et du bilan des connaissances scientifiques sur les éléments du contexte organisationnel pouvant contraindre ou faciliter les interventions ; synthèse des déterminants de l'implantation des interventions ; connaissances des sources, des outils et des méthodes de collecte de données concernant ces déterminants.

Préalable(s) : PRI711 L'incapacité : les déterminants et les caractéristiques du système de prise en charge

PRI713 Diagnostic de la situation de handicap au travail

Amener l'étudiant à évaluer l'importance relative des différents déterminants de l'incapacité, à formuler un diagnostic sur la situation de handicap au travail, à établir un dialogue efficace et constructif lors des entrevues et à adopter un comportement éthique.

Connaissances des critères d'analyse et habiletés à repérer et à interpréter des données recueillies sur les déterminants de la situation de handicap ; habiletés à déterminer l'écart entre les capacités de la personne et les exigences de son travail, en tenant compte des éléments favorables et des obstacles au retour au travail ; connaissances des principes d'une relation de coopération, des types de communication, et des techniques d'entrevue ; habiletés à formuler adéquatement des questions et à détecter et comprendre des émotions manifestées lors des entrevues avec les personnes souffrant d'incapacités ; connaître les critères et les normes de déontologie des groupes professionnels et des organisations impliqués dans des interventions de gestion des dossiers d'incapacités.

Préalable(s) : PRI712 Intervention et définition des rôles en prévention de l'incapacité

PRI714 Application des connaissances I (1 cr.)

Amener l'étudiant à définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine de la prévention d'incapacité et à maintenir à jour ses compétences.

Cours d'intégration des trois premiers cours. Il vise l'acquisition d'habiletés d'identification des sources d'informations et des stratégies optimales pour avoir accès à l'information valable ainsi que la capacité d'analyse et de synthèse.

Préalable(s) : PRI713 Diagnostic de la situation de handicap au travail

PRI721 Élaboration de plans individuels d'intervention

Amener l'étudiant à intervenir de façon aidante dans la relation avec sa clientèle, à diffuser de l'information de façon efficace, à définir des objectifs opérationnels et acceptables pour les acteurs impliqués, à définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs, à identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services et à évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes.

Acquisition de connaissances et d'habiletés concernant les aspects suivants : écoute active des individus souffrant d'incapacités, les modalités de support, le répertoire de ressources disponibles et pertinentes pour ces individus, l'orientation en fonction des besoins, la reconnaissance

des émotions que l'interaction fait vivre, les stratégies d'adaptation (coping) face aux demandes des individus, l'adaptation de l'intervention en fonction du contexte et de la personne, et la reconnaissance des différents éléments susceptibles d'influencer l'interaction avec le client. Connaissances des principes de diffusion efficace d'information : les principes et les modes de communication ; connaissances de modèles de planification d'interventions individuelles : la nature et la formulation des objectifs intermédiaires et ultimes des interventions de prévention des incapacités au travail ; connaissances des processus individuels d'intervention issus des publications professionnelles et scientifiques et des ressources du milieu ; connaissances des ressources disponibles, et de la nature et des caractéristiques des ressources humaines, matérielles et financières pertinentes aux services planifiés ; connaissances de méthodes pour estimer le temps nécessaire pour implanter les interventions.

Préalable(s) : PRI714 Application des connaissances I (1 cr.)

PRI722 Élaboration de plans organisationnels d'intervention

Amener l'étudiant à identifier les besoins d'un groupe de travailleurs, à définir des objectifs opérationnels et acceptables pour les acteurs impliqués, à définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs, à identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services, et à évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes.

Connaissances des indicateurs de besoins collectifs et des critères servant à définir les priorités d'intervention ; connaissances de modèles de planification de programmes organisationnels : la nature et la formulation des objectifs intermédiaires et ultimes des interventions de prévention des incapacités au travail ; connaissances des processus professionnels et scientifiques et des ressources du milieu ; connaissances des ressources disponibles ; habiletés à estimer les coûts des interventions et à apprécier l'accessibilité des ressources ; connaissances de la nature et des caractéristiques des ressources humaines, matérielles et financières pertinentes aux services planifiés ; connaissances de la méthode pour estimer le temps nécessaire pour implanter des interventions.

Préalable(s) : PRI721 Élaboration de plans individuels d'intervention

PRI723 Élaboration de stratégies d'implantation

Amener l'étudiant à créer l'arrimage entre les caractéristiques du plan et les contextes organisationnels, à favoriser les échanges de points de vue divergents, à collaborer efficacement au travail en équipe et à adopter une démarche éthique.

Connaissances des pratiques organisationnelles pouvant être en opposition ou en cohérence avec le plan d'intervention, des cadres théoriques du changement organisationnel, des modèles et des approches pour déterminer des stratégies d'implantation, et des notions sous-jacentes à la négociation ; connaissances des principes et des stratégies de négociation et de gestion de conflit ; habiletés à établir des règles, à cerner des enjeux, à favoriser l'expression des attentes et des craintes et à utiliser différentes stratégies de résolution de conflit ; connaissances du processus et de la dynamique du travail en équipe disciplinaire et interdisciplinaire, des procédures efficaces de fonctionnement et des principes d'une relation de coopération ; habiletés d'intégration d'une démarche éthique.

Préalable(s) : PRI722 Élaboration de plans organisationnels d'intervention

PRI724 Application des connaissances II (1 cr.)

Amener l'étudiant à élaborer un plan d'intervention individuel ou organisationnel, c'est-à-dire à formuler des objectifs cohérents en concertation avec les acteurs impliqués, à définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs, à identifier les

ressources optimales permettant de dispenser les services et à évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes du plan.

Ce cours permettra de développer les habiletés de l'étudiant à porter un jugement critique sur les services disponibles, à sélectionner et à attribuer les ressources aux services planifiés, à estimer les coûts et à apprécier l'accessibilité des services et à appliquer les méthodes apprises.

Préalable(s) : PRI723 Élaboration de stratégies d'implantation

PRI731 Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'intervention

Amener l'étudiant à élaborer un second plan d'intervention soit à formuler des objectifs cohérents en concertation avec les acteurs impliqués, à définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs, à identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services et à évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes du plan ainsi qu'à assurer la diffusion d'un plan d'intervention réaliste, acceptable pour les acteurs concernés et à coordonner les ressources allouées au plan.

Habiletés à porter un jugement critique sur les services disponibles, à sélectionner et à attribuer les ressources aux services planifiés, à estimer les coûts et à apprécier l'accessibilité des services, à appliquer les méthodes, à choisir le mode de diffusion approprié aux caractéristiques du public cible et à déterminer les ressources à allouer au plan ; connaissances de la forme et du format de canaux de diffusion appropriés aux publics cibles ; connaissances des approches favorisant une coordination optimale, des principes de leadership, de supervision, d'organisation du travail, et de gestion des conflits pertinents au contexte dans lequel les interventions de gestion des dossiers d'incapacités sont menées ; connaissances des principes favorisant l'arrimage entre les interventions et les autres composantes des services pertinents de l'entreprise ; habiletés d'organisation.

Préalable(s) : PRI724 Application des connaissances II (1 cr.)

PRI732 Évaluation de l'implantation et des effets de l'intervention

Amener l'étudiant à surveiller l'évolution des services dispensés et à évaluer les interventions, à les adapter aux besoins, en fonction de l'atteinte des objectifs, et à définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs.

Connaissances des indicateurs d'implantation et de qualité de l'intervention et des démarches de résolution de problème ; connaissances de la démarche d'évaluation, des critères d'appréciation de recherches évaluatives et des méthodes de collecte et d'analyse de données concernant l'analyse des effets des interventions ; habiletés à interpréter le contenu d'études évaluatives sur des interventions de gestion des dossiers d'incapacités ; habiletés à porter un jugement critique sur la base de données factuelles et probantes ; habiletés à modifier les interventions selon les résultats d'évaluations.

Préalable(s) : PRI731 Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'intervention

PRI733 Réflexion sur son agir professionnel

Amener l'étudiant à adopter un comportement éthique, à résoudre des dilemmes éthiques, à définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine et à maintenir à jour ses compétences.

Analyse des déterminants de son propre comportement, des facteurs légaux et organisationnels facilitant ou entravant le respect des critères et normes éthiques et déontologiques, et des conséquences liées à l'adoption et à la non-adoption d'un comportement éthique ; connaissances des caractéristiques d'un dilemme éthique et de la démarche de résolution d'un dilemme éthique ; connaissances des stratégies optimales pour avoir accès à l'information valable et capacité de synthèse et d'analyse.

Préalable(s) : PRI732 Évaluation de l'implantation et des effets de l'intervention

PRI734 Application des connaissances III (1 cr.)

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer l'ensemble des compétences identifiées par le comité de programme. Inventaire et intégration de l'ensemble des apprentissages réalisés.

Préalable(s) : PRI733 Réflexion sur son agir professionnel

PRI801 Gestion de la santé et de la sécurité en entreprise

Cours relevant de l'ÉTS.

Apprendre à gérer efficacement dans l'entreprise les différentes activités de la fonction de SST (santé et sécurité au travail) et à intervenir comme agent de changement. Intégration de la fonction de SST dans l'entreprise : les différents niveaux de gestion (stratégique, fonctionnel et opérationnel), les relations avec les autres fonctions.

L'organisation de la fonction SST. La gestion générale d'un service SST. Les relations avec les principaux organismes en SST. La SST et les mécanismes de participation : le comité de santé et sécurité, le représentant de la prévention, le médecin responsable, le syndicat. La SST et les nouvelles formes d'organisation du travail. Les modes d'intervention. L'élaboration, l'implantation et la gestion d'un programme de prévention. La gestion du changement. Les relations interpersonnelles. La gestion des dossiers de l'indemnisation, de la réadaptation et des retours au travail (aspect administratif et humain). La gestion des recours. La compilation des statistiques.

PSY7000 Expertise psycholégale

Aspects méthodologiques et déontologiques de l'expertise psycholégale. Rôle de l'expert. Instruments d'évaluation. Méthodologies appropriées aux domaines suivants : garde d'enfant et droits d'accès, agression sexuelle ou violence, évaluation des séquelles psychologiques, dangerosité, etc.

Cours ouvert aux étudiants de toutes les sections et de toutes orientations théoriques de 2^e et 3^e cycles en sciences humaines (psychologie, travail social, droit) ainsi qu'à des professionnels (psychologues, travailleurs sociaux, avocats, etc.).

PSY7101 Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale

Étude approfondie des méthodologies expérimentale et quasi-expérimentale de la recherche en psychologie. Analyse des différents types de validité. Étude de plans de recherche expérimentaux et quasi-expérimentaux : groupe(s) expérimental(aux), plan factoriel, plans à mesures répétées, plans avec groupe témoin non équivalent, plan à régression continue ; devis corrélationnel. Analyse des différents types de mesure des phénomènes psychologiques (comportementale, verbale, questionnaires, physiologique). Étude des divers biais et les techniques pour y compenser. Correspondance entre le plan de recherche, la mesure utilisée et le choix de l'analyse statistique. Déontologie de la recherche. Diffusion des connaissances ; préparation de communications et publications, demandes de subventions.

PSY7102 Techniques d'analyse quantitative de données I

Révision des fondements de l'inférence statistique. Analyse de la variance : principes, devis à un et plusieurs facteurs, effet d'interaction, devis pour mesures répétées et variables nichées, évaluation a priori et a posteriori des effets simples. Corrélation partielle, modèle de base, diverses conditions d'application. Analyse de covariance. Techniques d'analyse non paramétriques. Plans de recherche incomplets, transformation des données.

Préalable(s) : PSY7101 Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale ou PSY7103 Méthodes de recherche qualitative

PSY7103 Méthodes de recherche qualitative

Évolution des concepts de science, d'objectivité (des chercheurs et des instruments), de théorie, de rigueur. Recherche clinique et recherche psychosociale. Sujet

concret, la réalité clinique et son objet. Recherche exploratoire et sa valeur scientifique. Types de recherche : théorique, clinique (monographie, étude de cas). Méthodologie proprement dite. Techniques de recherche : entrevues dirigées, semi-dirigées, libres ; histoire de cas ; autobiographies ; histoires de vie ; questionnaires et tests projectifs. Transcription, organisation et interprétation du matériel ; le contenu manifeste et le contenu latent du discours. La question du sens. Analyse structurale et dynamique du discours. Rédaction du travail de recherche.

PSY7104 Méthodes d'observation directe et indirecte

Étude des principales techniques d'observation. Observation directe du comportement : construction et validation des grilles d'observation et des listes de pointage. Observation indirecte et instrumentale : utilisation d'appareils et d'instruments de mesure ; les enquêtes et les questionnaires ; les tests et les échelles d'évaluation, l'échellonnage psychophysique ; l'analyse de contenu ; les matrices sociométriques, l'analyse des séquences. Problèmes méthodologiques reliés à chacun de ces modes d'observation : validité ; fidélité ; calibration, expectatives et autres biais d'observation, effets de l'observateur sur l'observé, influences et détérioration instrumentales. Validation transculturelle.

Préalable(s) : PSY7101 Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale

PSY7105 Techniques d'analyse quantitative de données II

Étude des principales techniques d'analyse applicables à des situations comportant plusieurs variables en psychologie. Analyse multivariée de la variance et de la covariance. Régression multiple, analyse factorielle, corrélation canonique et analyse discriminante. Traitements des tableaux de contingence multidimensionnels et analyse de variables binaires mesurées sur des échelles logistiques. Analyse multidimensionnelle.

Préalable(s) : PSY7102 Techniques d'analyse quantitative de données I

PSY7106 Méthodes de recherche en intervention

Les objectifs de ce cours sont les suivants : acquérir des habiletés de recherche dans le domaine de la psychologie appliquée ; donner une meilleure connaissance des problématiques de recherche en intervention ; faire connaître les moyens mis à la disposition du praticien pour choisir et évaluer ses méthodes d'intervention ; accroître les connaissances vis-à-vis des pratiques de recherche en psychologie appliquée.

Le contenu du cours portera sur : l'apprentissage de méthodes de recherche en psychologie appliquée et les contraintes imposées par les milieux d'intervention sur le plan des protocoles expérimentaux, à cohortes et quasi-expérimentaux classiques. Les protocoles visant à comparer l'efficacité relative de différentes interventions. Signification clinique vs signification statistique. Les protocoles à cas unique, les études de cas. L'examen et la consultation de différents instruments de mesure. La façon de lire, d'analyser et d'interpréter des résultats de recherches (lecture d'articles dans différents domaines et de différentes approches). Les revues systématiques des écrits vs les méta-analyses : différences, similitudes et méthodologies. Les divers principes, procédures et pratiques qui gouvernent la recherche en intervention. Les sources d'artefact et les biais. Les problèmes éthiques. Les stratégies de publication et de communication d'études de cas ou d'études comparatives.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat ou répondre aux exigences d'admission

PSY7122 Séminaire sectoriel : développement (6 cr.)

Historique de la psychologie développementale. Idées et modèles de l'enfance (environnemental, éthologique, socio-affectif, interactionnel, etc.). Méthodes pour l'étude du développement. Développement de la perception et de

l'apprentissage, de l'audition et de la cognition (théories de Piaget et du traitement de l'information). Développement du langage, communication et concepts. Socialisation dans la famille, relation avec les pairs, moralité, concept de soi. Évaluation développementale, principes de base dans l'intervention développementale et exemples.

PSY7123 Séminaire sectoriel : neuropsychologie/biopsychologie (6 cr.)

Étude de cinq facettes de la recherche fondamentale pertinente à la neuroscience du comportement incluant : la neuroanatomie fonctionnelle, la neuropsychologie sensorielle et motrice, les systèmes neurochimiques du système nerveux, la physiopathologie du système nerveux et la biologie ou la neurobiologie du comportement. Dans chaque facette l'historique, les connaissances établies et les controverses seront présentés.

PSY7124 Séminaire sectoriel : social (6 cr.)

Historique de la psychologie sociale. Introduction aux théories et positions contemporaines importantes. Aperçu des méthodologies récentes en usage. Présentation des connaissances et recherches contemporaines dans les secteurs du soi, des cognitions sociales (attributions, schémas, formation d'impression, etc.), de la comparaison sociale, de la motivation sociale, des émotions, des attitudes, de la perception et de la perte de contrôle et des phénomènes de groupe. Directions futures.

PSY7125 Séminaire sectoriel : analyse fonctionnelle du comportement (6 cr.)

Historique de l'approche behaviorale. Les différents modèles utilisés dans le courant behaviorale pour expliquer l'apprentissage et l'évolution du comportement. La situation actuelle de l'approche behaviorale contemporaine. Les principales tendances et orientations dans les méthodes d'intervention behaviorales. Les controverses inhérentes à l'existence de ces diverses tendances.

PSY7126 Séminaire sectoriel : communautaire (6 cr.)

Bref historique de la psychologie communautaire. Introduction aux concepts de prévention et de promotion en santé mentale. Présentation du modèle épidémiologique et des notions de vulnérabilité (enfants et adultes), des mécanismes d'adaptation, des ressources personnelles et collectives (soutien social). Descriptions des approches systémique et écologique de même que de l'approche santé mentale en intervention (prise en charge d'un secteur géographique de population).

PSY7127 Séminaire sectoriel : psychologie de l'éducation (6 cr.)

Mise au point des connaissances et compétences liées à la formation, à l'intervention et à la recherche en psychologie de l'éducation. Influence de la psychologie en éducation. Historique comparatif de la psychologie de l'éducation et de la psychologie scolaire.

Recherche en psychologie de l'éducation en regard des objectifs de l'éducation. Les milieux d'éducation et leurs modèles particuliers. Les clientèles. Problématiques liées au système scolaire québécois. Psychologie cognitive. Psychologie de l'intelligence et de l'apprentissage. Intelligence comme habileté d'apprentissage, apprentissage comme organisation intellectuelle. Analyse de processus, observation de comportement, mesures de généralisation d'apprentissage. Théories du développement, besoins physiques, socio-affectifs et intellectuels des élèves. Motivation. Psychologie de l'enseignement et évaluation. Enseignement individualisé, de groupe, séminaires, tutorat. L'apprentissage par la découverte. Approches centrées sur l'intervention en situation de problème.

Développement et évaluation de programmes d'intervention, de prévention ou de promotion. L'adaptation de l'enseignement aux différences individuelles. Disciplines et discipline. Aspects psychologiques liés à l'organisation et à la vie sociale de la classe et de l'école. Facteurs

contextuels en recherche en psychologie de l'éducation : l'environnement, caractéristiques des élèves et des enseignants. Nouvelles technologies et entraînement cognitif.

PSY7128 Séminaire sectoriel : psychologie humaniste (6 cr.)

Étude et approfondissement des racines historiques et épistémologiques de la psychologie humaniste. Développement des courants théoriques qui ont contribué à en former l'horizon : l'humanisme, la phénoménologie, l'approche existentielle, l'herméneutique, les traditions américaines et européennes. Voies de thématisation propres : l'authenticité, les valeurs, l'angoisse et l'affectivité, la créativité, l'actualisation de soi et la croissance, le développement et l'identité, les notions de corps vécu, de conscience, d'expérience et de subjectivité, la rencontre et l'intersubjectivité, la personne saine, la vie quotidienne et les phénomènes de culture, le langage et la quête de sens, etc. Examen de certains principes de méthode et d'axes privilégiés de recherche. Psychanalyse et humanisme : parenté et controverses. Caractérisation générale du paradigme d'intervention.

PSY7129 Séminaire sectoriel : psychologie psychodynamique (6 cr.)

Racines historiques de la psychanalyse. Psychanalyse comme champ scientifique et comme méthode. Études des bases de la métapsychologie psychanalytique : aspects dynamiques, topiques, économiques, génétiques et adaptatifs. Conceptualisation de la psychopathologie. Technique psychanalytique : la « cure type » et les divers aménagements. Développements post-Freudiens et courants actuels. Problématiques et controverses.

PSY7131 Processus psychologiques et évaluation - approche neuropsychologique

Étude des batteries de tests neuropsychologiques et des modèles théoriques sur lesquels elles reposent (batterie Halstead-Reitan, batterie Luria-Nebraska, « process approach de Kaplan », l'approche développementale de Rey). Étude de l'approche casuistique en évaluation neuropsychologique. Fonctions psychologiques fondamentales (praxie, gnosie, langage, mémoire, etc.) et leur évaluation à l'aide des batteries neuropsychologiques. Utilisation d'autres mesures pour approfondir l'investigation fonctionnelle. Ateliers pratiques couvrant les batteries et fonctions importantes. Études de cas.

PSY7132 Processus psychologiques et évaluation - approche psychodynamique

Conception psychodynamique de la norme et de la psychopathologie : définitions générales. Étude approfondie des principales modalités de gestion des conflits intrapsychiques et interpersonnels. Modalités névrotiques, psychotiques et caractérielles - points de vue dynamique, topique, économique, génétique et adaptatif. Diagnostic différentiel. Contribution des recherches récentes. Entrevue d'évaluation. Illustration des processus d'identification par le praticien des motifs conscients et inconscients de la consultation, interprétation des données et leur théorisation sous forme de diagnostic. Structure de la personnalité, conflits et force du moi. Diagnostic différentiel et recommandations. Dimensions éthiques et thérapeutiques de l'entrevue d'évaluation.

PSY7133 Processus psychologiques et évaluation - approche développementale

Conceptions développementales de la norme et les déviations potentielles. Acquisitions attendues à diverses étapes et les dysfonctionnements ou déviations possibles. Différents types de problèmes de développement affectifs et cognitifs. Modes d'évaluation des processus psychologiques à diverses étapes : l'observation, l'entrevue individuelle et familiale, les renseignements et

rapports familiaux, les tests socio-affectifs et cognitifs. Impact de nouveaux modèles du développement sur le diagnostic. Illustration des modes d'identification des étapes développementales et l'interprétation des données. Base du choix de l'intervention. Dimensions problématiques, déontologiques et thérapeutiques de l'évaluation développementale.

PSY7134 Processus psychologiques et évaluation - approche systémique/sociale

Problèmes particuliers liés à l'étude des besoins dans une communauté : rationnels sous-jacents à la démarche, les acteurs et leur contribution, le contexte sociopolitique, les méthodologies employées. Implantation d'un programme dans une communauté : les étapes et stratégies, collaboration chercheurs/intervenants, point de vue des usagers, Évaluation de l'implantation d'un programme : objectifs, procédures, finalités et impact. Évaluation de l'efficacité d'un programme : schèmes et procédures, choix des critères, utilisation simultanée des mesures qualitatives et quantitatives, utilisation des données et contexte sociopolitique. Problèmes particuliers : évaluation des programmes préventifs, analyse des coûts et bénéfices, l'évaluation comme activité de consultation et de recherche, parti-pris du chercheur, utilisation de l'évaluation, sa fonction rétroactive.

PSY7135 Processus psychologiques et évaluation - approche behaviorale

Méthodes d'évaluation behaviorale utilisées dans le contexte clinique, de l'éducation et de la recherche, etc. Observation systématique, mesures en laboratoire, questionnaires, entrevues, etc. Application de ces méthodes à divers problèmes de comportements. Développement d'une analyse behaviorale. Les problèmes de fidélité et de validité reliés à l'utilisation de ces instruments.

PSY7136 Processus psychologiques et évaluation - approche scolaire

Ce cours a pour but de préparer les étudiants à leur stage d'évaluation en milieu d'éducation en complétant leurs connaissances sur les techniques et les moyens d'évaluation, sur la rédaction de rapports d'évaluation. Ce cours présente les procédures de base utilisées en évaluation par les psychologues scolaires. Réception et analyse de la référence. Entrevue initiale avec l'élève, les parents, les enseignants et les autres intervenants. Administration et interprétation des principaux tests utilisés dans les écoles : échelles de Wechsler, tests visuomoteurs, tests de personnalité, mesures des comportements adaptatifs et autres. Techniques de base en observation. Intégration des données de l'évaluation dans le rapport psychologique. Rédaction du rapport psychologique : structure, contenu, style, aspects déontologiques.

PSY7138 Processus psychologiques et évaluation : approche industrielle et organisationnelle

Les différents modèles d'analyse de l'individu au travail, de l'organisation et de leurs rapports. Les méthodologies de mesure, d'analyse et de diagnostic qualitatives et quantitatives propres aux différents modèles. Les rapports des modèles et des méthodologies avec leur contexte historique et l'évolution du travail et des moyens et technologies de production. Questions légales, parallèles, déontologiques et professionnelles. Les rapports entre les modèles et les méthodologies d'une part et le diagnostic, l'évaluation et l'intervention d'autre part. Diagnostic, évaluation et intervention : les différents niveaux d'analyse, leurs rapports et leurs limites. Pédagogie centrée sur l'intervention, l'intégration théorie/pratique et l'évaluation critique.

PSY7139 Processus psychologique et évaluation - approche humaniste

Conception clinique et humaniste du processus d'évaluation : éléments de complémentarité. Notion de normalité et de psychopathologie. Considérations

phénoménologiques et existentielles. Subjectivité dans le processus d'évaluation. Grands modèles théoriques d'évaluation en psychologie humaniste. Importance des diverses dimensions de la relation thérapeutique dans le processus d'évaluation et leurs impacts sur le déroulement et l'issue d'un processus thérapeutique. Entretien d'évaluation en psychologie humaniste.

PSY7161 Approches psychodynamiques à l'intervention

Définition de la pratique clinique de la psychanalyse, son objet, sa spécificité et ses limites. Fondements théoriques. Description des hypothèses générales relativement au fonctionnement psychique : refoulement, résistance et notion d'inconscient. Conflit psychique, aspects dynamiques, économiques et structuraux. Structure de l'appareil psychique. Étude approfondie des processus définissant la méthode proprement dite : transfert et contre-transfert, libre association, écoute, interprétation.

PSY7162 Approches behaviorale et behaviorale-cognitive à l'intervention

Présentation des principales méthodes d'intervention utilisées en thérapie behaviorale et behaviorale-cognitive à partir de divers problèmes cliniques. Comparaison des deux approches : points de rapprochement et de complémentarité et la place de chacune à l'intérieur du mouvement behaviorale.

PSY7163 Approches psychosociale et communautaire à l'intervention

Modalités de choix des niveaux d'intervention (individu, groupe à risques, communauté). Structuration des objectifs et planification des interventions (niveaux formel et semi-formel) : étude des aspects légaux, administratifs et déontologiques. Modèles de programmes, de promotion et de prévention. Groupes d'entraide. Formation des intervenants et consultation auprès d'organismes.

PSY7164 Approches développementales à l'intervention

Étude des diverses formes d'intervention développementale. Concepts développementaux d'intervention tels qu'exposés par Belsky, Rutter, Garnezy, etc. Choix de l'intervention à partir des facteurs tels que l'âge, le sexe, le niveau intellectuel, le contexte environnant, le stade de développement. Sensibilisation aux implications du choix d'une forme d'intervention appropriée (intervention auprès des enfants ayant subi la séparation ou la mort d'un parent en tenant compte de leurs niveaux socio-affectif et cognitif ; intervention avec des élèves en difficultés d'apprentissage en tenant compte de leur niveau de raisonnement opératoire, etc.). Aspects déontologiques.

PSY7165 Approches neuropsychologiques à l'intervention

Présentation des bases théoriques et des diverses formes de l'intervention neuropsychologique : diversité et efficacité des techniques d'intervention selon les symptômes neurologiques ; relations entre recouvrement spontané des fonctions et réadaptation ; maladies stabilisées, progressives et régressives dans le contexte de l'intervention ; méthodes de recherche en intervention neuropsychologique.

PSY7166 Approches à l'intervention en psychologie de l'éducation

Présentation des principales méthodes d'intervention en psychologie de l'éducation et en psychologie scolaire. Types d'interventions auprès de l'élève. Types d'interventions auprès de la famille. Rôles du psychologue à l'école et dans les établissements pour personnes handicapées. La contribution de la psychologie de l'éducation dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation de programmes éducatifs et de stratégies d'enseignement. Les difficultés d'adaptation et d'apprentissage, les troubles de la conduite et du comportement : modèles préventifs et curatifs. Réflexion sur la pertinence sociale des types d'interventions du psychologue.

PSY7168 Approche industrielle et organisationnelle à l'intervention

Les différents modèles d'intervention et de changement de l'individu, du groupe, de l'organisation ainsi que leurs rapports. Les différentes méthodologies de mesure et de contrôle de l'intervention ainsi que les différentes approches à l'évaluation de programme et leurs rapports avec les modèles d'intervention et de changement. Les différents modèles et méthodologies d'intervention dans leurs rapports avec le contexte historique et l'évolution du travail et des moyens et technologies de production. Questions légales, parallèles, déontologiques et professionnelles. Les différents rôles de l'intervenant : leurs exigences, les habiletés requises, les formations pertinentes, les profils de carrières actuels et émergents. Pédagogie centrée sur l'intervention, l'intégration théorie/pratique et l'évaluation critique.

PSY7169 Approche humaniste à l'intervention

État actuel des connaissances sur l'efficacité de la psychothérapie. Revue critique des divers modèles d'intervention issus des approches humanistes contemporaines : considérations épistémologiques. Approfondissement des éléments centraux spécifiques à chacune des approches et circonscrire les facteurs communs à toutes formes d'intervention efficace. Relation thérapeutique en tant qu'élément central dans l'issue du processus thérapeutique. Rapprochement et intégration des modèles de psychothérapie.

PSY7500 Développements récents et troubles envahissants du développement

Description et critères diagnostiques de l'autisme, du syndrome d'Asperger, du syndrome de Rett et des autres troubles envahissants du développement. Prévalence et évolution. Description des caractéristiques de l'autisme et du syndrome d'Asperger : problèmes de langage et de communication, affectivité, interactions sociales, jeu et imagination, comportements, sexualité. L'expression et la réponse émotionnelles. Développement cognitif et affectif. Théories explicatives : génétiques, neurologiques, cognitives et autres. Aperçu des principales méthodes d'évaluation, des moyens d'intervention et des modèles psychologiques qui les sous-tendent. Description des recherches et de leurs conséquences sur l'évaluation et l'intervention auprès des personnes ayant un TED. Éthique et déontologie.

Note : Il est fortement recommandé de suivre ce cours dès l'entrée au programme.

PSY7501 Intervention structurée et individualisée

Description de l'intervention structurée et individualisée selon les prescriptions du modèle TEACCH de l'Université de Caroline du Nord. Exposés théoriques et activités pratiques. Description des composantes de l'évaluation. Étude et pratique du PEP-R et AAPEP. Interventions structurées, interventions facilitant la communication, l'autonomie dans la vie quotidienne et les habiletés de travail, les loisirs, les habiletés sociales et la gestion des troubles du comportement.

PSY7502 Processus d'apprentissage et analyse appliquée du comportement I

Les processus d'acquisition et d'extinction en conditionnement classique. Les conditions favorisant l'apparition des comportements opérants : façonnement, mise en relief, amorçage. Les comportements modelés par des contingences. Les processus de renforcement positif. La diminution des comportements. L'extinction. Les programmes de renforcement. Les comportements régis par des règles et le contrôle du stimulus. L'analyse descriptive du comportement. L'analyse fonctionnelle du comportement. L'analyse expérimentale du comportement.

PSY7503 Analyse appliquée du comportement II

Les caractéristiques de l'analyse appliquée du comportement : choix des objectifs de traitement, démarche inductive, généralisation, validité sociale, éthique. Les techniques d'intervention : renforcement social et matériel, enchaînement, discrimination, estompage, guidance, principe de Premack, loi de l'appariement, renforcement d'autres comportements, extinction, coût de la réponse, isolement comportemental, surcorrection. Généralisation et maintien des acquis. L'apprentissage par essais discrets, apprentissage de comportements pivots. Les programmes d'intervention intensifs et précoces auprès des troubles envahissants du développement (TED) : leur structure, leur efficacité, leurs limites.

Préalable(s) : PSY7502 Processus d'apprentissage et analyse appliquée du comportement I

PSY7504 Les troubles graves du comportement et les troubles envahissants du développement (TED)

Définition des troubles graves du comportement (TGC). L'analyse fonctionnelle et multimodale contextuelle : les composantes physiques et psychosociales des TGC, les facteurs personnels (perceptuel, affectif, cognitif, moteur, social), la condition médicale, psychiatrique et pharmacologique de la personne, les facteurs de maintien des TGC.

PSY7506 Réseaux de services et planification des interventions

Description des principaux réseaux de services pour les personnes ayant un TED ou une DI. Approches communautaires et écosystémiques, partenariat avec la personne et/ou avec la famille. Planification des interventions. Plans d'intervention, de services et de transition : définition de ces plans, évaluations des besoins de la personne, réunions de planification, rédaction des protocoles, mises en application et révision des plans.

PSY7507 Neuropsychologie et troubles envahissants du développement

Aspects généraux de la bio-étiologie de l'autisme (troubles associés, facteurs de risque, facteurs héréditaires, hypothèses bio-étiologiques en vogue, etc.). Profil des atteintes dans une perspective neurologique (déficits cognitifs, déficits relationnels, troubles affectifs, troubles du sommeil et des rêves, anomalies physiologiques, anomalies neurohistologiques dont la macrocéphalie et l'atrophie calleuse). Écologie biopsychosociale de la réassignation des fonctions, obsessionnalité et profil cognitif irrégulier (talents numériques, hypermusicalité, dessin, hyperlexie, etc.). Sous-types des troubles du spectre autiste et réflexions étiologiques correspondantes.

Analyse détaillée du comment et du pourquoi de la prédominance masculine dans l'autisme. Analyse croisée des symptômes isolés de l'autisme présents dans d'autres maladies et syndromes neurologiques tels l'agressivité explosive dans Prader-Willi, les stéréotypes manuels dans le syndrome de Rett, etc., et réflexion sur les mécanismes sous-jacents. Analyse du phénomène des nourrissons à allure autiste qui se développent ensuite normalement. Conceptualisation des troubles envahissants du développement (TED). Liens entre les définitions des TED avec les données probantes actuelles. Articulation des recherches sur les concepts et définitions. Articulation entre la médication et les interventions quant aux données probantes, aux idéologies et l'ignorance. Conférences de consensus de NIH sur les TED.

Revue des principes de base régissant les modes d'action et les effets des médicaments affectant le cerveau. Théories biologiques des TED. Symptomatologie des TED qui répond à la pharmacothérapie. Troubles associés à cette condition clinique (trouble du mouvement, agressivité, troubles du sommeil, etc.). Substances les plus utilisées dans le traitement de ces manifestations.

PSY7508 Évaluation globale dans les troubles envahissants du développement

Initier les étudiants à la passation, la correction et l'interprétation des principaux instruments associés à l'évaluation des enfants, des adolescents et des adultes autistes. Entrevues avec les personnes autistes et leurs familles. Caractéristiques de l'autisme devant faire l'objet d'un diagnostic. Principes et conditions de base liés à l'évaluation formelle et outils d'observation. Étude de divers tests : PEP-R, CARS, ADOS-G etc. Utilisation de l'entrevue dans le diagnostic. Problématiques liées au double diagnostic.

PSY7509 Stage d'observation et troubles envahissants du développement

Observation par l'étudiant de diverses interventions comportementales et structurées. Utilisation de divers instruments d'observation. Observation d'interventions à différentes étapes. Discussions en groupe des interventions observées et analyse critique.

PSY7510 Stage d'intervention et troubles envahissants du développement

Application sous supervision de différentes interventions comportementales ou développementales. Mesure et évaluation des effets de ces interventions. Rapports et retour critique sur les interventions.

Préalable(s) : PSY7509 Stage d'observation et troubles envahissants du développement

PSY7511 Soutien à la famille et troubles envahissants du développement

Interventions de soutien à la famille (parents et fratrie) des enfants avec un TED. Notions de relation d'aide. Pratique des interventions de base et avancées utilisées en relation d'aide. Apport de psychothérapies complémentaires à l'approche comportementale. Exigences des interventions auprès de la famille.

PSY7512 Thèmes particuliers sur les troubles envahissants du développement

Ce cours sera constitué de trois modules de quinze heures chacun portant sur un thème relié aux troubles envahissants du développement (TED) ou encore sur un moyen d'évaluation ou d'intervention précis. Ces modules seront offerts selon une formule intensive de deux jours où dans la première journée il y aura présentation théorique et dans la deuxième retour sur des observations ou des interventions. Les thèmes demeurent ouverts.

Quelques exemples de thèmes possibles :

Les scénarios sociaux : une méthode d'intervention auprès des enfants avec un TED. Il s'agit après observation des comportements d'un enfant, de structurer de courtes histoires qui lui permettront d'anticiper plus facilement ses comportements et les réactions que ces derniers peuvent susciter dans l'environnement.

L'utilisation d'outils visuels : carnets de communication, horaires visuels, etc. Ces outils permettent de répondre davantage aux besoins des personnes avec un TED par l'utilisation d'information visuelle.

Les groupes de jeux intégrés : ces groupes visent l'intégration d'enfants avec un TED dans des jeux avec des élèves ne présentant pas de déficience.

Le syndrome d'Asperger.

La personne adulte ayant un TED.

La sexualité et les troubles envahissants du développement.

PSY7513 Consultation et supervision dans le champ des troubles envahissants du développement

Le contexte historique, les théories et les méthodes contemporaines de consultation dans le champ des troubles envahissants du développement, les différents modèles du développement de la compétence de supervision. Les aspects politiques, psychosociaux et

systémiques de la dynamique de la consultation en tant que déterminants du rôle de consultant. Les différentes phases du processus de consultation. Les divers modes de supervision. Les problématiques reliées aux relations de pouvoir, différences culturelles, sexuelles et ethniques.

PSY7514 Soutien à la famille et troubles envahissants du développement ou déficience intellectuelle

Interventions de soutien à la famille (parents et fratrie) des enfants avec un TED ou une DI. Notions de relation d'aide. Pratique des interventions de base et avancées utilisées en relation d'aide. Apport de psychothérapies complémentaires à l'approche comportementale. Exigences des interventions auprès de la famille.

PSY7519 Stage en troubles envahissants du développement (6 cr.)

Observation par l'étudiant de diverses interventions comportementales et structurées. Utilisation de divers instruments d'observation. Observation d'interventions à différentes étapes. Discussions en groupe des interventions observées et analyse critique. Application, sous supervision, de différentes interventions comportementales ou développementales. Mesure et évaluation des effets de ces interventions. Rapports et retour critique sur les interventions.

Préalable(s) : PSY7502 Processus d'apprentissage et analyse appliquée du comportement I, terminé ; PSY7503 Analyse appliquée du comportement II, en cours ou terminé.

PSY7550 Aspects humains en gestion des sinistres majeurs

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux impacts psychologiques des sinistres naturelles, des sinistres technologiques et des événements traumatisants liés à des actes criminels (ex : agression, séquestration, attaque terroriste). Les effets différentiels de ces types d'événements sont aussi abordés. Le concept d'état de stress post-traumatique (TSPT) est analysé en fonction de ses caractéristiques diagnostiques, de sa prévalence, des facteurs liés à la culture, à la famille et à l'âge. Les effets neurologiques, comportementaux, familiaux et sociaux du TSPT ainsi que les facteurs psychologiques et sociaux contributifs au processus d'adaptation sont analysés. Les principales stratégies d'intervention s'appuyant sur des données probantes sont présentées.

PSY7600 Caractéristiques et étiologie de la déficience intellectuelle

Permettre à l'étudiant d'approfondir des connaissances fondamentales sur les caractéristiques de la déficience intellectuelle, de ses théories explicatives et des recherches contemporaines dans ce domaine.

Historique et définitions actuelles de la déficience intellectuelle. Les concepts d'intelligence et de comportements adaptatifs et leur évaluation. Les causes de la déficience intellectuelle (génétiques, environnementales, etc.). La prévention de la déficience intellectuelle et ses enjeux cliniques éthiques et sociaux. Les caractéristiques des personnes avec une déficience intellectuelle. Le développement des personnes avec une déficience intellectuelle. Les aspects déontologiques du travail avec les personnes avec une déficience intellectuelle.

PSY7601 Troubles de comportement I

Permettre à l'étudiant de connaître les causes pouvant expliquer les troubles de comportement. Permettre à l'étudiant d'effectuer des évaluations fonctionnelles permettant d'émettre des hypothèses concernant les causes des troubles de comportement.

Définitions et prévalence des troubles de comportement. Les multiples causes des troubles de comportement. La définition opérationnelle d'un comportement. La description des antécédents et des conséquents. Les différentes techniques et grilles d'observation. Les instruments de mesure des troubles de comportement. Les différents modèles d'évaluation fonctionnelle. Les

différentes manifestations des troubles de comportement : les comportements agressifs, l'automutilation, les comportements stéréotypés, le pica, le mérycisme, etc.

PSY7602 Troubles de comportement II

Approfondir les connaissances et savoir-faire en regard de l'évaluation et de l'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle. Apprendre à utiliser adéquatement les approches reconnues d'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle. Évaluer les besoins des personnes avec une déficience intellectuelle.

Les interventions : principes généraux et interventions spécifiques. Programmes d'intervention : gestion de la colère, habiletés sociales, etc. Évaluation des interventions. L'intervention en situation de crise. Les mesures de contrôle (physique et chimique). Les troubles de santé mentale : évaluation et intervention. Pharmacologie. Évaluation des besoins de soutien.

Préalable(s) : PSY7601 Troubles de comportement I

PSY7603 Courants théoriques en déficience intellectuelle

Connaître et approfondir les principes qui sous-tendent l'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle.

Approfondissement des principaux courants théoriques en déficience intellectuelle : normalisation, valorisation du rôle social, approche positive, qualité de vie, autodétermination, etc.

PSY7604 Stage en déficience intellectuelle (6 cr.)

Utiliser adéquatement les approches reconnues d'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle. Favoriser l'approfondissement des connaissances et savoir-faire en regard de l'évaluation des besoins et de l'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle.

Observation et participation aux différentes étapes de l'évaluation et de l'intervention auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle (ex. : évaluations fonctionnelles, plans de services, évaluation des besoins de soutien, etc.). Discussions en groupe des évaluations et des interventions suggérées et analyse critique.

Préalable(s) : PSY7600 Caractéristiques et étiologie de la déficience intellectuelle ; PSY7601 Troubles de comportement I ; PSY7602 Troubles de comportement II

PSY7605 Développement et périodes de transition

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances fondamentales sur les caractéristiques particulières du développement psychologique des personnes avec une déficience intellectuelle.

Les différentes étapes du développement de la personne et ses particularités à la déficience intellectuelle. L'enfance, l'adolescence, la vie d'adulte. La vie affective et sexuelle. La parentalité. Le vieillissement, la retraite. Les différentes étapes de transitions.

PSY7606 La participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle : pratiques d'interventions

Approfondir et développer l'esprit critique quant aux différentes pratiques de la participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle appliquées au Québec et hors Québec.

La désinstitutionnalisation : état de la situation au Québec et hors Québec. La participation sociale dans l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte à travers les différents rôles de la personne. Les facilitateurs et les difficultés liées à la participation sociale. La perception des personnes avec et sans déficience intellectuelle face à la participation sociale. Les impacts psycho-sociaux de la participation sociale sur les personnes avec ou sans déficience intellectuelle.

PSY7607 Approfondissement des pratiques d'intervention

Apprendre à utiliser adéquatement les approches reconnues d'intervention auprès des personnes avec une déficience intellectuelle. Évaluer les besoins des personnes avec une déficience intellectuelle.

Le contenu de ce cours peut varier en fonction des besoins spécifiques et des développements récents dans le domaine de la déficience intellectuelle. Exemple de contenus : Impacts psychologiques de la déficience intellectuelle sur la personne et son entourage. Développement des habiletés sociales. Les émotions (leur reconnaissance et leur expression). Gestion de la colère. Gestion du stress. Communication. Sexualité. Prévention des abus. Technologies.

PSY7608 L'intervention précoce et la déficience intellectuelle : évaluation, planification, soutien aux intervenants et aux familles

Connaître le réseau de services au Québec en lien avec l'intervention précoce pour les personnes présentant une déficience intellectuelle. Développer un regard critique face aux différents programmes d'intervention précoce en déficience intellectuelle. Développer des habiletés d'évaluation pour les enfants de 0 à 6 ans. Développer des habiletés de planification de l'intervention précoce chez les enfants présentant une déficience intellectuelle. Être capable d'offrir du soutien aux familles et aux interventions.

Les difficultés de développement de la petite enfance (0-6 ans). L'intervention précoce et la déficience intellectuelle : réseau de services au Québec. Le processus clinique. L'évaluation des besoins des enfants : connaissance de différents instruments, démarche et processus d'évaluation. Connaissance et évaluation de l'efficacité des programmes d'intervention précoce au Québec et ailleurs. La planification de l'intervention. Le soutien aux intervenants et aux familles. Le partenariat famille / intervenants.

PSY8010 Activité de recherche I (6 cr.)

Activité de recherche faite par l'étudiant et portant sur son thème de recherche dont le contenu est déterminé selon une entente établie entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette activité est supervisée et évaluée par le comité d'étude de l'étudiant.

Doit être pris concurremment avec le PSY8310.

PSY8020 Activité de recherche II (6 cr.)

Activité de recherche faite par l'étudiant et portant sur son thème de recherche dont le contenu est déterminé selon une entente établie entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette activité est supervisée et évaluée par le comité d'étude de l'étudiant.

Doit être pris concurremment avec le PSY8320.

PSY8030 Activité de recherche III (6 cr.)

Activité de recherche faite par l'étudiant et portant sur son thème de recherche dont le contenu est déterminé selon une entente établie entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette activité est supervisée et évaluée par le comité d'étude de l'étudiant.

Doit être pris concurremment avec le PSY8330.

PSY8040 Activité de recherche IV (6 cr.)

Activité de recherche faite par l'étudiant et portant sur son thème de recherche dont le contenu est déterminé selon une entente établie entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette activité est supervisée et évaluée par le comité d'étude de l'étudiant.

Doit être pris concurremment avec le PSY8340.

PSY8171 Neuropsychologie des fonctions motrices

L'organisation et la désorganisation du mouvement dans sa conceptualisation, sa réalisation et ses mécanismes de régulation. Les problèmes spécifiques impliquant le

système moteur, comme les apraxies, les parésies, les agraphies, les changements dans le schéma corporel. Les rôles différentiels des deux hémisphères dans la motricité. L'utilisation de quelques méthodes neuropsychologiques des troubles moteurs.

PSY8210 Travail dirigé I : Identification de la problématique (6 cr.)

Ce travail a pour objectif de cerner une problématique de recherche, choisie par l'étudiant, dans le domaine de la pratique psychologique. L'essentiel du travail consiste en une recension des écrits sur cette problématique pouvant conduire à la formulation d'hypothèse(s) de recherche clinique. L'étudiant qui le désire peut consacrer une partie de ce travail à des activités d'observation sur le terrain liées à l'identification de sa problématique de recherche.

Doit être pris concurremment avec le PSY8310.

PSY8220 Travail dirigé II : Évaluation psychologique (6 cr.)

Poursuite de l'étude amorcée au *Travail dirigé I* en mettant l'accent sur l'évaluation, qui fait aussi l'objet du stage concomitant. L'étudiant aura donc l'occasion de se pencher sur une méthode d'investigation particulière liée à la problématique précisée en I.

Doit être pris concurremment avec le PSY8320.

PSY8230 Travail dirigé III : Étude clinique (6 cr.)

Étude clinique découlant de la problématique précisée durant les Travaux dirigés I et II et associée à une activité du stage d'intervention.

Doit être pris concurremment avec le PSY8330.

PSY8310 Séminaire lié aux activités de recherche I

Règles et principes de l'élaboration et de la présentation d'un projet de thèse (PTD). Établissement d'une problématique de recherche. Choix d'une méthodologie appropriée au champ de recherche de l'étudiant. Analyse critique des différentes techniques analytiques appropriées. Activité individuelle qui donne lieu à l'établissement d'une entente d'encadrement entre l'étudiant et son directeur de recherche.

PSY8311 Séminaire lié à l'essai ou à la thèse

Ce cours vise à aider l'étudiant à élaborer et à présenter son projet d'essai doctoral (PED) ou son projet de thèse doctoral (PTD).

Règles et principes de l'élaboration et de présentation d'un projet d'essai ou de thèse. Établissement d'une problématique de recherche. Choix d'une méthodologie appropriée au champ de recherche de l'étudiant. Analyse critique des différentes techniques analytiques appropriées. Activité individuelle qui donne lieu à l'établissement d'une entente d'encadrement entre l'étudiant et son directeur de recherche.

Ce séminaire doit être suivi à l'intérieur des trois premières années qui suivent l'admission au programme.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat ou répondre aux exigences d'admission

PSY8320 Séminaire lié aux activités de recherche II

Étude des problèmes associés aux étapes de recherche qui font l'objet de l'activité de recherche en cours.

PSY8321 Examen doctoral

L'objectif de ce cours est d'assurer que le candidat soit en mesure de situer sa problématique de recherche à l'intérieur d'un champ disciplinaire plus vaste que celui directement associé aux travaux de son essai ou de sa thèse.

L'étudiant se verra assigner un programme de lecture portant à la fois sur un contenu pertinent au thème de recherche et débordant le cadre spécifique de celle-ci. Il mènera à la rédaction d'un rapport où l'étudiant élabore une synthèse personnelle de la problématique étudiée et

à une présentation orale devant le responsable du cours et les membres de la section concernée. L'atteinte des objectifs du cours est évaluée à la fois par le directeur de la recherche et le responsable du cours.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat ou répondre aux exigences d'admission.

PSY8330 Séminaire lié aux activités de recherche III

Étude des problèmes associés aux étapes de recherche qui font l'objet de l'activité de recherche en cours.

PSY8340 Séminaire lié aux activités de recherche IV

Étude des problèmes associés aux étapes de recherche qui font l'objet de l'activité de recherche en cours.

PSY8370 Travail dirigé (12 cr.)

Approfondissement d'une problématique liée au projet de formation de l'étudiant et lui permettant d'élaborer une synthèse personnelle de ses apprentissages. Ce travail peut prendre plusieurs formes (vg. : étude clinique, revue critique de littérature, comparaison de méthodes d'investigation, etc...). Il mène à la rédaction d'un rapport comprenant les étapes suivantes : recension des écrits, description de la méthode de travail et du matériel recueilli, suivies d'une discussion où l'étudiant élabore une synthèse personnelle de la problématique étudiée.

PSY8411 Séminaire lié aux activités de stage d'évaluation

Analyse des problèmes concrets liés à l'évaluation psychologique à partir des activités de stage de l'étudiant. Sources et motifs de référence, types de clientèle, types de milieu (écoles, C.L.S.C., hôpitaux, etc.). Implications pratiques du diagnostic, des recommandations et du rapport d'évaluation. Codes de déontologie et règlements de l'O.P.Q.

Doit être pris concurremment avec le PSY842X.

PSY8412 Déontologie en psychologie

Principaux problèmes d'éthique dans l'exercice de la profession auprès d'individus, de couples et de familles, dans divers milieux de travail et organismes communautaires. Attitudes et valeurs sous-jacentes et implications pour les diverses populations-cibles.

PSY8413 La pratique professionnelle de la psychologie

Organisation professionnelle de la psychologie. Réglementation professionnelle de la psychologie au Québec. La gestion d'une pratique privée. Responsabilités légale et professionnelle. Données actuelles et prospectives du marché du travail.

PSY8414 Consultation et supervision

L'objectif de ce cours est l'acquisition de compétences dans les rôles de consultant et de superviseur.

Le contexte historique, les théories et les méthodes contemporaines de consultation dans le champ de pratique visé, les différents modèles du développement de la compétence de supervision. Les aspects politiques, psychosociaux et systémiques de la dynamique de la consultation en tant que déterminants du rôle de consultant. Les différentes phases du processus de consultation. Les divers modes de supervision. Les problématiques liées aux relations de pouvoir, différences culturelles, sexuelles et ethniques.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat ou répondre aux exigences d'admission.

PSY842X Stage d'évaluation (12 cr.)

Initiation concrète de l'étudiant à la pratique professionnelle de la psychologie dans un milieu externe à l'université. L'accent est mis sur les activités reliées à l'évaluation psychologique : observation, entrevue diagnostique, testing, rédaction de rapports d'évaluation, dimensions

éthiques de l'évaluation, etc. Durant ce stage, l'étudiant doit se familiariser avec les méthodes d'évaluation de deux approches théoriques différentes (psychodynamique, behaviorale, etc.) ou propres à deux milieux différents (milieu scolaire, C.L.S.C., organisme communautaire, etc.). Ce stage comprend un total de 90 jours répartis sur six mois.

PSY843X Stage d'évaluation (15 cr.)

Le stage d'évaluation appelé aussi practicum est le premier stage d'initiation concrète à la pratique professionnelle de la psychologie. Ce stage obligatoire comporte 15 crédits et les 90 jours obligatoires de travail (675 heures) sont répartis sur six mois ou plus. Ce premier stage a lieu sous l'égide du Centre de services psychologiques de l'UQAM. L'inscription à ce premier stage doit se faire à la dernière semaine de février de l'année précédant le début du stage (en septembre). L'objectif principal du stage est la maîtrise des principaux concepts et habiletés reliés à la réalisation d'évaluations (dans le domaine psychologique clinique, scolaire, communautaire ou organisationnel). Les habiletés visées sont nombreuses (maîtrise de techniques d'entrevues, de techniques d'animation, observation, passage, correction et interprétation de différents tests et questionnaires, rédaction de rapports psychologiques) et varieront selon le domaine de pratique principal choisi. Durant ce premier stage, l'étudiant s'initiera principalement à la pratique de la psychologie selon une orientation théorique spécifique ou dans un domaine de pratique particulier. Il devra également se familiariser avec la pratique psychologique selon d'autres orientations théoriques ou dans d'autres domaines de pratique.

Ce stage sera étalé sur 6 à 8 mois consécutifs.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat.

Préalable(s) : PSY8412 Déontologie en psychologie ; PSY7131 Processus psychologiques et évaluation - approche neuropsychologique ou PSY7132 Processus psychologiques et évaluation - approche psychodynamique ou PSY7133 Processus psychologiques et évaluation - approche développementale ou PSY7134 Processus psychologiques et évaluation - approche systémique/sociale ou PSY7135 Processus psychologiques et évaluation - approche behaviorale ou PSY7136 Processus psychologiques et évaluation - approche scolaire ou PSY7138 Processus psychologiques et évaluation : approche industrielle et organisationnelle ou PSY7139 Processus psychologique et évaluation - approche humaniste

PSY844X Activité de supervision

Ce cours vise à favoriser le développement de la qualité de superviseur. Dans le cadre d'un stage de 135 heures, l'étudiant agit à titre d'assistant superviseur à un superviseur déjà actif au Centre de services psychologiques de l'UQAM. Ce stage sera étalé sur 9 mois consécutifs.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat. Préalable(s) : PSY843X Stage d'évaluation (15 cr.) dans le domaine de l'activité de supervision ; PSY8532 Internat I (18 cr.)

PSY8520 Stage d'intervention II (15 cr.)

Formation pratique de l'étudiant à l'intervention psychologique dans un milieu externe à l'université. Étude des spécificités du milieu de stage (types de clientèle, mode de fonctionnement institutionnel, etc.) et des particularités du travail du psychologue dans ce milieu. Pratique supervisée de l'entrevue dans divers modes d'intervention psychologique au choix de l'étudiant. Participation aux réunions d'équipe, aux conférences et activités scientifiques disponibles dans le milieu de stage. Dimensions éthiques de l'intervention psychologique. Ce stage comprend un total de 112 jours répartis sur six mois.

PSY8530 Stage d'intervention I (12 cr.)

Formation pratique de l'étudiant à l'intervention psychologique dans un milieu externe à l'université. Étude des spécificités du milieu de stage (types de clientèle, mode de fonctionnement institutionnel, etc.) et des particularités du travail du psychologue dans ce milieu. Pratique supervisée de l'entrevue dans divers modes d'intervention

psychologique au choix de l'étudiant. Participation aux réunions d'équipe, aux conférences et activités scientifiques disponibles dans le milieu de stage. Dimensions éthiques de l'intervention psychologique. Ce stage comprend un total de 90 jours répartis sur six mois.

PSY8532 Internat I (18 cr.)

Le deuxième stage professionnel, appelé Internat I a lieu entièrement à l'extérieur de l'université dans un milieu de pratique accrédité par le département de psychologie. Cet internat ne peut pas se réaliser avant d'avoir complété avec succès le premier stage professionnel. (PSY 843X). Ce deuxième stage obligatoire peut viser le développement d'une expertise dans un domaine de l'évaluation psychologique. Il peut viser également la maîtrise des principaux concepts et habiletés reliés à l'intervention dans un ou plusieurs domaines de la psychologie appliquée. L'étudiant cherchera à bénéficier de son passage dans un milieu de pratique pour se familiariser avec toutes les composantes de l'offre de services psychologiques dans le domaine d'application choisie. Il recherchera les occasions de développer ses habiletés à collaborer avec d'autres professionnels. Il profitera des activités professionnelles et scientifiques disponibles dans le milieu. La dimension éthique reliée à l'exercice de la profession fera partie de ses préoccupations. Ce stage de 810 heures sera étalé sur une période de 6 à 12 mois selon le cheminement choisi par l'étudiant.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat.

Préalable(s) : PSY843X Stage d'évaluation (15 cr.)

PSY8540 Stage d'intervention II (12 cr.)

Formation pratique de l'étudiant à l'intervention psychologique dans un milieu externe à l'université. Étude des spécificités du milieu de stage (types de clientèle, mode de fonctionnement institutionnel, etc.) et des particularités du travail du psychologue dans ce milieu. Pratique supervisée de l'entrevue dans divers modes d'intervention psychologique au choix de l'étudiant. Participation aux réunions d'équipe, aux conférences et activités scientifiques disponibles dans le milieu de stage. Dimensions éthiques de l'intervention psychologique. Ce stage comprend un total de 90 jours répartis sur six mois.

PSY8542 Internat II (18 cr.)

Le troisième stage professionnel appelé Internat II a lieu entièrement à l'extérieur de l'université dans un milieu de pratique accrédité par le département de psychologie. Ce stage ne peut pas se réaliser avant d'avoir complété avec succès l'internat I. Ce troisième stage obligatoire peut viser le développement d'une expertise dans un domaine de l'évaluation psychologique. Il peut viser également la maîtrise des principaux concepts et habiletés reliés à l'intervention dans un ou plusieurs domaines de la psychologie appliquée. L'étudiant cherchera à bénéficier de son passage dans un milieu de pratique pour se familiariser avec toutes les composantes de l'offre de services psychologiques dans le domaine d'application choisie. Il recherchera les occasions de développer ses habiletés à collaborer avec d'autres professionnels. Il profitera des activités professionnelles et scientifiques disponibles dans le milieu. La dimension éthique reliée à l'exercice de la profession fera partie de ses préoccupations. Ce stage de 810 heures sera étalé sur une période de 6 à 12 mois selon le cheminement choisi par l'étudiant.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat.

Préalable(s) : PSY843X Stage d'évaluation (15 cr.) ; PSY8532 Internat I (18 cr.)

PSY8550 Stage d'intervention III (9 cr.)

Formation pratique de l'étudiant à l'intervention psychologique dans un milieu externe à l'université. Étude des spécificités du milieu de stage (types de clientèle, mode de fonctionnement institutionnel, etc.) et des particularités du travail du psychologue dans ce milieu. Pratique supervisée de l'entrevue dans divers modes d'intervention psychologique au choix de l'étudiant. Participation aux réunions d'équipe, aux conférences et activités scientifiques disponibles dans le milieu de stage. Dimensions éthiques de l'intervention psychologique. Ce stage comprend un total de 70 jours répartis sur six mois.

PSY8600 Stage de recherche (15 cr.)

Activité de recherche faite sous la direction d'un chercheur actif possédant un doctorat en psychologie ou dans un domaine connexe. Dans ce stage l'étudiant s'initie à une approche méthodologique et conceptuelle qui est différente de celle qui caractérise le champ principal de recherche. On vise à donner à l'étudiant une perspective plus variée des méthodes de recherche dans un contexte qui permettra une appréciation des problèmes rencontrés et des solutions apportées. Le domaine de recherche doit se démarquer de celui de la thèse. Le directeur de thèse ne peut pas être directeur de ce stage qui comprend un total de 75 jours, normalement répartis à l'intérieur d'un seul trimestre.

PSY8610 Stage de recherche I (6 cr.)

Activité de recherche faite sous la direction d'un chercheur actif possédant un doctorat en psychologie ou dans un domaine connexe (qui peut être le directeur de recherche de l'étudiant). Dans ce stage, l'étudiant doit participer activement à la réalisation des travaux de recherche. La problématique de recherche doit se démarquer de celle de la thèse, mais peut être dans un domaine connexe. Ce stage est réservé aux étudiants inscrits au profil recherche.

PSY8620 Stage de recherche II (6 cr.)

Activité de recherche faite sous la direction d'un chercheur actif possédant un doctorat en psychologie ou dans un domaine connexe (qui peut être le directeur de recherche de l'étudiant). Dans ce stage, l'étudiant doit participer activement à la réalisation des travaux de recherche. La problématique de recherche doit se démarquer de celle de la thèse, mais peut être dans un domaine connexe. Ce stage est réservé aux étudiants inscrits au profil recherche. Préalable(s) : PSY8610 Stage de recherche I (6 cr.)

PSY8630 Stage d'enseignement I

Activité d'enseignement faite sous la supervision du directeur de recherche de l'étudiant ou d'un membre de son comité d'études. Dans ce stage, l'étudiant doit assumer la responsabilité principale d'un cours de 45 heures du niveau universitaire dans son domaine de spécialisation. L'évaluation porte sur la préparation des cours, la prestation du stagiaire et la correction des travaux. Un rapport final doit être écrit décrivant l'expérience d'enseignement et suggérant des améliorations possibles.

PSY8640 Stage de recherche III (6 cr.)

L'objectif de ce cours est l'acquisition de compétences en recherche.

Activité de recherche faite sous la direction d'un chercheur actif (qui peut être le directeur de recherche de l'étudiant) possédant un doctorat en psychologie ou dans un domaine connexe. Dans ce stage, l'étudiant doit participer activement à la réalisation des travaux de recherche. La problématique de recherche doit se démarquer de celle de la thèse, mais peut être dans un domaine connexe. Ce stage est réservé aux étudiants inscrits au profil recherche.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat ou répondre aux exigences d'admission.

Préalable(s) : PSY8610 Stage de recherche I (6 cr.) ; PSY8620 Stage de recherche II (6 cr.)

PSY8650 Stage de recherche IV (6 cr.)

L'objectif de ce cours est l'acquisition de compétences en recherche.

Activité de recherche faite sous la direction d'un chercheur actif (qui peut être le directeur de recherche de l'étudiant) possédant un doctorat en psychologie ou dans un domaine connexe. Dans ce stage, l'étudiant doit participer activement à la réalisation des travaux de recherche. La problématique de recherche doit se démarquer de celle de la thèse, mais peut être dans un domaine connexe. Ce stage est réservé aux étudiants inscrits au profil recherche.

Condition d'accès : Être admis au programme de doctorat ou répondre aux exigences d'admission.

Préalable(s) : PSY8610 Stage de recherche I (6 cr.) ; PSY8620 Stage de recherche II (6 cr.) ; PSY8640 Stage de recherche III (6 cr.)

PSY9110 Neuropsychologie du développement

Problématiques neuropsychologiques particulières à l'enfance et au vieillissement. Ontogenèse du cerveau aux niveaux cellulaire et macroscopique. Rappel de l'ontogenèse des fonctions cognitives. Biopsychologie du développement des fonctions cognitives et de la personnalité. Plasticité cérébrale au cours du développement. Neuropsychologie des troubles fonctionnels de l'enfance tels les problèmes émotifs, les problèmes d'adaptation, les troubles d'apprentissage, la dyslexie, etc.

PSY9111 Intervention neuropsychologique et recouvrement des fonctions

Modalités du recouvrement des fonctions cérébrales en relation avec l'étendue et le type de lésion, la durée du coma, l'âge, etc. Indices physiologiques du recouvrement en relation avec l'évolution comportementale. Interface entre les modalités de recouvrement et les méthodes d'intervention. Discussion des méthodes d'intervention courantes employées suivant une atteinte neurologique : le re-entraînement cognitif (le traitement de l'information verbale et non verbale, le raisonnement, la solution de problèmes, l'entraînement des habiletés sociales), l'intervention individuelle, l'intervention en groupe, l'intervention auprès de la famille. La pertinence des approches thérapeutiques issues de la psychologie clinique.

PSY9112 Neuropsychopathologie

Séminaire sur des thèmes choisis par le groupe-cours, par exemple : épilepsie temporale : un modèle de psychopathologie ; maladie de Parkinson : séquelles neuropsychologiques ; alcoolisme : aspects neuropsychologiques ; troubles d'apprentissage ; séquelles neuropsychologiques de la maladie cardiovasculaire ; traumatismes ; psychoses vues d'une perspective neuropsychologique ; démences et pseudodémences.

PSY9113 Séminaire avancé sur les problèmes théoriques en biopsychologie

Approfondissement de problématiques théoriques de pointe en biopsychologie choisies par le groupe-cours, par exemple : relation cerveau-conscience ; représentation neurobiologique de l'information ; mécanismes fondamentaux de l'apprentissage ; physiologie de la douleur ; biologie du comportement.

PSY9114 Séminaire d'analyse critique en biopsychologie

Analyse et discussion de la recherche récente en biopsychologie sur les thèmes sélectionnés par les participants.

PSY9115 Neuropsychologie expérimentale

Revue des concepts et modèles pertinents en neuropsychologie de la cognition. Approches comportementales à l'étude de la localisation cérébrale dans les fonctions cognitives (perception, mémoire, attention, etc.) et aux mécanismes cérébraux sous-jacents. Spécialisation hémisphérique et intégration multimodale.

PSY9116 Cerveau et langage

Revue des concepts de psycholinguistique pertinents. Neurobiologie du développement phylogénétique et ontogénétique du langage. Bases cérébrales du traitement phonologique, syntaxique et sémantique. Neuromotricité de la parole. Biopsychologie de la représentation et du traitement de l'information en mode verbal. Dysfonctions neuropsychologiques du langage (bégaiement, dysarthries, dysphasies etc.). Nosophologie des aphasies. Outils d'évaluation et de recherche en neuropsychologie du langage.

PSY9117 Diagnostic neuropsychologique

Cours-atelier d'évaluation en neuropsychologie clinique. Diagnostic et localisation des dysfonctions neuropsychologiques. Étude de la validité et des normes des tests neuropsychologiques. Seuil de discrimination et puissance diagnostique des tests et des batteries. Interprétation et critique des différents tests et batteries. L'expertise neuropsychologique.

PSY9118 Psychopharmacologie II

Revue approfondie des bases neurochimiques du comportement. Systèmes de neurotransmetteurs et leurs mécanismes d'action sur les récepteurs. Substances psychotropes et leurs mécanismes d'action. Pharmacologie macroscopique (absorption, métabolisme, adaptation, etc.). Fonctions des psychotropes dans les problèmes tels que : sommeil-activation, douleur, mémoire, etc. Bases biologiques de l'alcoolisme et autres toxicomanies. Neuropsychotoxicologie occupationnelle : exposition industrielle au plomb, aux solvants organiques.

PSY9119 Neurophysiologie du comportement

Revue approfondie de l'anatomie et des interconnexions des structures du système nerveux central. Étude des techniques de mesures de l'activité du SNC telles qu'électrophysiologiques, neuroradiologiques, histochimiques, etc. Étude macroscopique et microscopique du traitement de l'information dans les grands systèmes fonctionnels chez l'humain (visuel, auditif, etc.).

PSY9120 Analyse et modélisation des systèmes neurophysiologiques

Étude des principaux modèles mathématiques proposés pour caractériser l'organisation et le fonctionnement des systèmes neurophysiologiques impliqués dans le comportement animal ou humain (interactions spatiales et temporelles entre les cellules nerveuses, changements synaptiques dans le contexte de l'apprentissage, etc.). Analyse critique des modèles.

PSY9121 Neurosciences Cliniques

Général : Développer une habileté de raisonnement clinique, fondée sur une connaissance du fonctionnement normal et pathologique du système nerveux.

Spécifique :

- Connaître les principales structures et voies du système nerveux central, de même que les principaux syndromes neurologiques résultants de leurs lésions et dysfonctions.
- Connaître les processus pathologiques sous-jacents aux maladies neurologiques.
- Identifier les principaux syndromes et maladies neurologiques à partir de leurs symptomatologies.

Cours intégré de neuroanatomie, neuropathologie et sémiologie neurologique. Les aspects nosologiques, étiologiques et physiopathologiques des maladies neurologiques les plus courantes seront abordés. L'accent est mis sur les aspects proprement neurologiques des maladies ou syndromes les plus susceptibles d'être rencontrés dans la pratique courante du neuropsychologue (accidents vasculaires cérébraux, tumeurs cérébrales, maladies infectieuses, démyélinisantes et neurodégénératives, etc.). Les aspects neuropsychologiques ne sont pas abordés dans ce cours.

Cours magistraux et lectures complémentaires. Ateliers de neuroanatomie. Études approfondies de cas cliniques. Présentations par les étudiants de syndromes ou maladies neurologiques.

PSY9130 Comportement animal

Étude de l'ontogenèse et de la phylogenèse du comportement animal. Perspectives tirées de l'éthologie, la psychologie comparée, l'écologie du comportement, la génétique des populations et la sociobiologie. Histoire, confrontations et synthèses des sous-disciplines. Importance de la sélection naturelle pour expliquer le comportement individuel et social. Études des répertoires instinctifs et acquis. Écologie et évolution de l'apprentissage et de la communication animale.

PSY9131 Questions spéciales en comportement animal

Séminaire sur des thèmes choisis par le groupe-cours, par exemple : souffrance et bien-être des animaux domestiques, de compagnie ou substitués ; utilisation des animaux substitués (zoothérapie) ; correction du comportement déviant des animaux substitués ou de compagnie ; modèles d'organisation sociale chez les animaux ; sociobiologie.

PSY9220 Médecine comportementale

Étude de la contribution de certains comportements au développement et au maintien des maladies. Développement des styles de vie qui favorisent la santé et préviennent la maladie. Application et effets des méthodes d'évaluation et d'intervention comportementale à des problèmes de santé psychophysiologiques et physiques. Programmes de prévention.

PSY9221 Intervention comportementale pour la dépression

Théories comportementales et comportementales-cognitives de la dépression. Méthodes d'intervention. Utilisation de la psychopharmacologie combinée aux méthodes comportementales. Comportements suicidaires et parasuicides.

PSY9222 Séminaire spécialisé en thérapie comportementale

Séminaire sur des thèmes choisis par le groupe-cours dans le domaine de la thérapie comportementale.

PSY9223 Fondements théoriques et expérimentaux des thérapies comportementales

Analyse critique des bases théoriques et expérimentales des interventions comportementales. Les divers modèles des interventions comportementales. Les liens entre ces modèles et les méthodes d'intervention. Les recherches supportant ces modèles.

PSY9224 Méthodes d'intervention comportementales pour les problèmes d'habiletés sociales et de communication

Étude des modèles qui sous-tendent les stratégies d'intervention en habiletés sociales et en communication : le modèle de compétence, le modèle comportemental-cognitif et le modèle mettant l'accent sur l'anxiété. Stratégies d'interventions comportementale et comportementale-cognitive.

PSY9225 Méthodes d'intervention comportementale pour les problèmes d'anxiété, de phobies, de stress

Analyse critique des diverses méthodes d'intervention pour les problèmes liés à l'anxiété et au stress tels que la relaxation, la désensibilisation systématique, les méthodes d'exposition, etc. Problèmes d'application : phobies simples vs phobies complexes, l'anxiété généralisée, l'obsession-compulsion. Utilisation des méthodes comportementales combinée à des méthodes pharmacologiques.

PSY9226 Modification du comportement en milieu familial

Techniques d'observation en milieu familial. Intervention auprès des enfants souffrant de divers problèmes (hyperactivité, agressivité, etc.). Évaluations et interventions auprès des couples en difficulté. Considérations et problèmes éthiques.

PSY9227 Intervention psychologique auprès de personnes handicapées par une déficience intellectuelle

Analyse des caractéristiques des handicapés mentaux. Diagnostic. Étiologie. Problématiques de la désinstitutionnalisation, de l'intégration et de la valorisation du rôle social. Programmes de réadaptation, modification et correction des comportements dysfonctionnels.

PSY9228 Analyse expérimentale du comportement

Étude des comportements humains complexes, selon l'approche de l'analyse expérimentale du comportement. Les comportements intérieurs et d'autodirection. Problèmes éthiques, sociaux et politiques de la mise en place de contingences expérimentales.

PSY9229 Analyse fonctionnelle du comportement social

Acquisition de comportements, d'habiletés sociales et de normes au cours du développement par imitation, modelage et interactions.

PSY9230 Méthodes d'évaluation et d'intervention comportementales pour les dysfonctions sexuelles et les problèmes de couple

Description des méthodes d'évaluation et d'intervention utilisées auprès des personnes présentant des problèmes sexuels et/ou de couple. Méthodes s'inspirant de Masters et Johnson, désensibilisation systématique, entraînement à la communication ; notion de réciprocité, contrat comportemental, méthodes comportementales cognitives, etc.

PSY9231 Vie de couple et thérapie comportementale-cognitive

Relation intime, satisfaction et bien-être psychologique. Développement des difficultés dans le couple. Méthodes d'évaluation et procédures d'intervention comportementales-cognitives. Intervention thérapeutique et distribution du pouvoir dans le couple.

PSY9232 Les troubles liés aux événements traumatiques : perspectives scientifiques et cliniques

L'objectif général de ce cours consiste à offrir aux étudiants une synthèse des facteurs explicatifs et des principales méthodes de prévention et de traitement visant à aider et à favoriser la récupération et la réadaptation des victimes d'événements traumatiques. Le présent cours permettra de réviser, d'intégrer et de synthétiser l'état des connaissances scientifiques et cliniques provenant de multiples perspectives biologiques, psychologiques et sociales dont l'analyse requiert le point de vue de diverses disciplines ainsi que les perspectives futures concernant les troubles liés aux événements traumatiques.

Le cours portera principalement sur les conséquences psychosociales découlant des événements traumatiques incluant l'état de stress aigu, l'état de stress post-traumatique, la dépression et les troubles du sommeil. Le cours portera sur l'évaluation et le traitement.

L'organisation pédagogique du cours repose sur une variété d'activités d'enseignement complémentaires, dont : 1) des cours magistraux qui ont pour objet de présenter les notions de base, les diverses stratégies d'évaluation et d'intervention appliquées, etc. ; 2) des exposés où le professeur et certains conférenciers répondent aux questions des étudiants, les aident dans leurs interventions (échanges portant principalement sur les textes à lire ou à résumer ou sur l'étude du problème choisi par l'étudiant) ; 3) des lectures que les étudiants auront à faire et des travaux pratiques visant l'intégration du savoir théorique et pratique ; 4) des présentations de documents audiovisuels, démonstrations de techniques d'intervention, jeux de rôle, présentations cliniques, présentations d'étude de cas.

PSY9310 Cognition et métacognition

Relation entre cognition et métacognition. Analyse des composantes de la métacognition : savoir métacognitif et processus d'autorégulation. Naissance et développement des habiletés métacognitives. Étude expérimentale des conditions nécessaires à une bonne utilisation des habiletés métacognitives. Applications à différents domaines (éducation, clinique, etc.).

PSY9311 Psychologie de la communication référentielle

Nature et composantes essentielles de la communication référentielle. Études des facteurs du développement de la communication par méthodes d'observation en milieu naturel et par méthodes expérimentales. Relations entre connaissance sociocognitive et comportement référentiel. Analyse comparée du développement du savoir-faire et du savoir conceptualisé des habiletés de communication référentielle.

PSY9312 La théorie cognitive de Jean Piaget

Exposé systématique de la théorie de Piaget. Comparaison entre sa perspective épistémologique et d'autres épistémologies. Description des stades de développement des principales notions à structurer par l'enfant. Analyse et discussion des différents facteurs de développement spontané ou provoqué.

PSY9313 Cognition et traitement de l'information

Étude de la cognition dans la perspective des théories du traitement de l'information. Parallèle entre le fonctionnement d'un ordinateur et la cognition. Notions de « plan », de mémoire à court terme, de réseau sémantique, de traitement de l'information séquentiel et parallèle, etc. Applications au raisonnement humain.

PSY9314 Problèmes avancés en psychologie du développement

Étude de certaines problématiques avancées en psychologie du développement.

PSY9315 Approche expérimentale en psychologie du développement

Étude du développement de l'individu sous l'angle de la psychologie expérimentale. Théories et données empiriques sur les contraintes maturationnelles et les facteurs environnementaux sous-jacents aux processus de la perception des stimuli, de l'apprentissage des comportements, de la cognition et du langage, ainsi que du développement de la personnalité et de la socialisation.

PSY9316 Développement social : les relations entre pairs

Étude de l'adaptation sociale de l'enfant en contexte de pairs. Perspectives théoriques et approches empiriques traitant de l'influence des relations sociales entre pairs dans le développement socioaffectif et sociocognitif de l'individu. Examen de la notion de transformation progressive des connaissances, des croyances et des valeurs durant le développement de l'individu.

PSY9317 Développement social : l'enfant dans la famille

Étude du développement de la compétence de l'enfant dans la perspective du processus de socialisation en milieu familial. Modèles théoriques et démarches analytiques relatives à l'influence des relations au sein de la famille sur le développement socioaffectif et sociocognitif, ainsi que la transformation progressive des connaissances, des croyances et des valeurs durant le développement de l'individu.

PSY9318 Analyse fonctionnelle du développement pendant la prime enfance

Étude des recherches de pointe sur l'analyse fonctionnelle du comportement chez le très jeune enfant. Modèles récents, démarches méthodologiques et/ou des procédures analytiques pour examiner les différentes formes d'interaction entre la maturation biologique et les contraintes de l'environnement qui orientent le développement pendant la prime enfance.

PSY9319 Éthologie humaine

Introduction à l'analyse qualitative du comportement humain dans une perspective sociobiologique et socioculturelle. Concepts de base dans l'étude interdisciplinaire de l'ontogénèse de la communication verbale et non verbale, l'interaction sociale, l'attachement primaire, les rapports de force et les liens d'amitié, le contrôle social et l'altruisme, les structures sociales en groupes et en société.

PSY9320 Le développement cognitif et social de l'enfant

Étude de la construction des habiletés sociales et cognitives à travers l'influence coordonnée des facteurs maturationnels et culturels. Analyse des bases cognitives du développement des compétences de communication et de collaboration dans diverses situations sociales de la vie quotidienne. Examen des processus cognitifs, des apprentissages linguistiques, et du développement des stratégies d'autorégulation et de métacognition comme conséquences des transactions sociales précoces.

PSY9321 Psycholinguistique avancée

Étude des processus psychologiques impliqués dans l'acquisition d'une langue première et seconde. Rôle des facteurs environnementaux, biologiques et motivationnels. Régulation comportementale et langage.

PSY9322 Psychologie du développement du langage : problèmes contemporains

Problèmes actuels en psychologie du développement du langage. Approches behaviorales, éthologiques, cognitives et analytiques. Pragmatique de la communication et du langage. Analyse du discours et analyse de la conversation. Modèles et méthodes computationnelles. Applications cliniques et psychoéducatives.

PSY9323 Problèmes contemporains en psychologie du vieillissement

Examen critique des théories et modèles récemment mis de l'avant en psychologie du vieillissement. Problèmes conceptuels, modèles évolutifs, orientations théoriques, rapport entre recherche et théorie. Plans ou devis de recherche en gérontologie. Applications à divers domaines. Recherches récentes.

PSY9324 Techniques d'intervention en gérontologie

Tour d'horizon et examen critique des méthodes d'intervention auprès des personnes âgées. Techniques de diagnostic. Choix des modalités d'intervention auprès de personnes ayant des difficultés de santé mentale. Les syndromes cérébraux aigus et chroniques (syndromes réversibles, maladie d'Alzheimer, autres syndromes chroniques) et les difficultés d'adaptation au vieillissement.

PSY9325 Psychopathologie développementale

Approfondissement de la connaissance de la psychopathologie propre à l'enfant et à l'adolescent. Nouvelles conceptualisations de la norme et de la déviance en fonction des tâches liées aux diverses étapes du développement par rapport à des facteurs tels que l'âge, le sexe, le contexte socioculturel et familial, etc. Recherches et théories contemporaines portant sur les thèmes tels que l'impact sur l'enfant des familles monoparentales, la séparation, etc. Sensibilisation aux méthodes d'intervention dans divers contextes contemporains. Aspects déontologiques.

PSY9410 Relations interpersonnelles durant la petite enfance

La préparation à la naissance. Situation d'accouchement et ses suites. Capacités relationnelles de l'enfant de 0 à 3 ans. L'environnement familial : la mère, le père, la fratrie. Les situations relationnelles dites normales et particulières : l'enfant prématuré, le parent célibataire, etc. L'environnement suppléant : les situations de garde.

PSY9411 Féminité-masculinité

De la bébé-fille à la femme, du bébé-garçon à l'homme. Bisexualité psychologique et l'intégration des éléments masculins et féminins dans le développement de l'identité sexuelle. Écueils sur le chemin du développement de l'identité sexuelle et de son expression (le corps imaginaire, le corps sexué dans la névrose, la perversion, etc.).

PSY9412 Psychopathologie avancée de l'adulte

Étude approfondie de certains états psychopathologiques selon une approche psychanalytique. Séminaire sur des thèmes choisis par le groupe-cours, par exemple : névroses, psychoses, états-limites, caractères narcissiques, etc. Considérations théoriques et cliniques. Incidences sur la pratique psychothérapeutique.

PSY9413 Théories psychanalytiques

Approfondissement de certains développements théoriques post-freudiens et de leurs rapports à la théorie freudienne. Klein et les théories de la relation d'objet. Lacan et les théories structuralistes. Hartman et la psychologie du Moi. Kohut et les théories du self, etc. Étude de l'incidence de ces développements théoriques sur la pratique clinique.

PSY9414 Freud : étude de textes cliniques

Séminaire avancé de discussion sur des textes cliniques de Freud. Identification de concepts fondateurs de la théorie freudienne à partir de ces textes.

PSY9415 Psychanalyse et relations humaines

Relations humaines et psychanalyse. Études de thèmes suivants dans une perspective psychanalytique : la métaphore paternelle, le féminin dans le champ de la psychanalyse, la structuration du sujet.

PSY9416 Psychothérapie des psychoses

Étude de la structure psychotique (schizophrénie, paranoïa), aspects cliniques et symptomatologiques. Théories étiologiques et psychogénétiques. Théories psychodynamiques de Rosenfeld, Racamier, Pankow, Bion, Searles, etc. Psychothérapie d'orientation analytique : principes et techniques.

PSY9418 Psychothérapie brève

Définitions des principaux concepts dans une perspective psychodynamique. Notions, rationnels et objectifs en comparaison de la cure psychanalytique et de la thérapie à long terme. Structure générale de l'intervention, méthodologies et techniques. Focalisation et temps. Problèmes spécifiques : sélection, contrat, évaluation. Intervention de crise : notion et méthode.

PSY9419 Approche psychodynamique de l'agressivité

Définition du concept, distinctions et clarifications. Pulsions de vie et de mort. L'agressivité dans le développement et la psychopathologie. L'agressivité en éducation et en psychothérapie. Les sublimations.

PSY9421 Dimensions psychologiques de la vie quotidienne, approche existentielle

Analyse critique des apports de la psychologie humaniste (Angyal, Maslow, Frankl, May, etc.) à la compréhension de l'être humain adulte en situation de transition. Applications aux défis existentiels de la vie quotidienne (intimité et partage, quête de sens, etc.). Manifestations de sollicitude. Structures anthropologiques de l'imaginaire. Notion de mythe personnel et valeurs personnelles.

PSY9422 Processus de changement en psychothérapie psychanalytique

Étude des divers aspects du changement qui caractérisent la psychothérapie psychanalytique (points de vue, dynamique, économique, développemental et adaptatif). Modes opérationnels des mécanismes psychiques tels

que suggestion, transfert, identification, introjection, dans le cadre de la relation thérapeutique. Contribution de la clinique des cas «difficiles» à la redéfinition des buts, des conditions et des limites du changement.

PSY9423 Influence réciproque de la théorie et de la pratique clinique : approche psychodynamique

Étude d'un modèle théorique spécifique à une école (au choix) et de son impact sur certains aspects de la pratique. Cadre, technique, rôle du thérapeute, indications. Effets de l'expérience clinique sur certains développements théoriques récents.

PSY9424 Intervention psychodynamique auprès des enfants

Étude de diverses approches à la thérapie psychodynamique avec les enfants (v.g. Klein, Freud, Bornstein). Différences entre la thérapie chez l'enfant et la thérapie chez l'adulte. Rôle de la famille et le contexte socioculturel. Impact sur la nature du transfert. Application des interventions psychodynamiques à l'enfant (v.g. interprétation, éducation), le rôle du jeu. Interprétation des défenses et interprétation des pulsions.

PSY9425 Psychologie de la créativité

Cours-atelier ayant pour objectif de faire vivre un processus de création. Notions de créativité, de la personnalité créatrice et des facteurs motivationnels. Expérimentation des techniques de stimulation de la créativité. Liens avec diverses pratiques d'intervention.

PSY9426 Bases psychologiques de l'intervention médiatique

Étude des théories sous-jacentes aux modes d'intervention utilisant des médias d'expression développés par d'autres disciplines : thérapie par l'art, par la musique, par l'expression dramatique, par le mouvement, etc. Attributs de l'objet médiatique et processus inhérents aux techniques employées. Analyse critique des notions de démarche créatrice, d'approche occupationnelle, de talent. Une partie du cours peut être consacrée à l'expérimentation de certains modes d'intervention médiatique.

PSY9427 Psychologie de l'intervention de groupe

Analyse comparative des objectifs et des limites de certains types d'intervention de groupe (animation, dynamique de groupe, counseling de groupe, thérapie de groupe, etc.) et de l'approche individuelle. Étude des critères de choix différentiel des deux types d'approche.

PSY9428 Psychosomatique

Étude des désordres psychosomatiques liés aux différents appareils : cardiovasculaire, respiratoire, digestif, cutané, musculaire, etc. Concepts de base de différentes écoles en psychosomatique. Réactions psychologiques à la maladie, les somatisations : conversion et hypocondrie. Évaluation et traitement des malades psychosomatiques.

PSY9429 Psychologie et groupes alternatifs en santé mentale

Les ressources alternatives en santé mentale : critique des ressources institutionnelles et caractéristiques des ressources alternatives ; variété de ces ressources, leurs modes de fonctionnement selon l'âge, le sexe, la problématique ; le rôle des intervenants et objectifs ; l'entraide, l'information ou le changement social, critique des idéologies des groupes alternatifs ; rapports entre les ressources alternatives et les ressources institutionnelles.

PSY9430 Atelier de recherche qualitative

Construction et réalisation d'un devis de recherche. Entrevues et leur analyse. Exercices de résolution de problèmes de recherche. Conditions de la recherche scientifique. Rédaction d'un rapport de recherche.

PSY9431 Problèmes contemporains en santé mentale

Développements théoriques et scientifiques récents dans le domaine de la santé mentale. Analyse de thèmes contemporains d'intérêt. Présentation de thèmes en émergence dans la discipline.

PSY9432 Phénoménologie et inconscient

Cours sous forme de séminaire.

Approfondir et élaborer la complexité des relations entre phénoménologie et psychanalyse à partir, notamment, de leur conception respective de la subjectivité et de l'identité.

Étude et approfondissement des rapports entre phénoménologie et psychanalyse du point de vue de la parenté de certaines problématiques (dont celle de la subjectivité et de l'identité). Étude de certaines confrontations et/ou convergences dans leur compréhension de phénomènes tels la conscience et ses limites, le souci de soi et l'authenticité, le sens et son processus d'interprétation, l'historicité du sujet (la répétition, la remémoration, l'anamnèse), la rencontre et le transfert, le statut de l'angoisse et de l'affect, l'existence comme désir et langage. Examen des méthodes, des techniques et des pratiques propres à ces deux champs théoriques. Réflexion sur la question éthique.

PSY9433 Herméneutique et psychothérapie

Cours sous forme de séminaire.

Présenter et élaborer, en référence à la philosophie de Hans Georg Gadamer, les fondements d'une conception herméneutique de la pratique de la psychothérapie. Interroger le mode de mise en culture de celle-ci dans le contexte de l'institution moderne et actuelle de l'intention thérapeutique, en psychologie clinique.

Étude et approfondissement, du point de vue de l'herméneutique (v.g. Hans Georg Gadamer) des phénomènes comme ceux de la psychopathologie et de la souffrance. Interrogation de l'horizon, de la portée, et des limites du discours normatif en contexte d'intervention psychologique. Élaboration des principes et des réflexions qui conditionnent l'articulation existentielle de la méthode, de la pratique et de la théorie de la psychothérapie. Rapprochement et mise en contraste des conceptions existentielles et médicales (par exemple) de l'affect et de l'angoisse, de l'autorité et de la liberté critique, de la technique, de sens de l'interprétation. Étude du caractère dialogique et narratif de l'espace psychothérapeutique. Examen de concepts tels ceux de corporéité et vie, de symptôme, d'identité et de subjectivité, d'événement et de compréhension, d'influence et d'autonomie.

PSY9470 Méthodes projectives II

Approfondissement de l'interprétation de divers instruments projectifs parmi : Rorschach, T.A.T., instruments pour enfants (dessin, C.A.T., Patte-Noire). Mise à l'épreuve et comparaison de méthodes qualitatives, quantitatives et associatives à travers des ateliers et des présentations. Utilisation des tests projectifs comme instruments d'évaluation en clinique et comme technique en recherche. Comment adapter et systématiser l'utilisation d'un instrument projectif pour l'utiliser en recherche (l'étudiant a la possibilité d'utiliser le cours pour mettre au point une procédure de recherche, pour sa thèse de doctorat par exemple, impliquant un instrument projectif). Implication de la tâche vue comme une organisation de perception ou comme une projection.

Préalable(s) : PSY5070 Méthodes projectives

PSY9510 Psychologie sociale appliquée

Étude du lien entre les aspects théoriques en psychologie sociale contemporaine et les applications à différents secteurs de notre société. Analyse des retombées possibles pour les secteurs de l'éducation, de la loi, de la santé physique, de la santé mentale, du milieu du travail, des sports/loisirs, de la violence/victimisation et de l'environnement.

PSY9511 Motivation intrinsèque

Étude et comparaison des différentes théories et recherches dans le secteur de la motivation intrinsèque et extrinsèque. Aspects social, développemental, de la personnalité et interactionniste. Applications dans les secteurs de l'éducation, de la santé mentale, des sports/loisirs et du milieu du travail et autres secteurs de la vie contemporaine.

PSY9514 Jugement et prise de décision en contexte social

Étude des processus inhérents aux prises de décision et au jugement social. Attribution de causalité. Stratégies de confirmation d'hypothèses. Biais et heuristiques dans les prises de décision. Techniques d'aide à la prise de décision. Rôle des modèles linéaires et non linéaires. Fondements théoriques et applications.

PSY9515 Mesures des attitudes

Étude des théories et techniques de construction d'échelles de mesure sur les attitudes. Statuts théoriques de mesure de l'attitude (Thurstone, Likert, Guttman, Coombs, etc.) et échelles plus récentes (Fishbein & Ajzen, le modèle de réponse d'item). Évaluation des échelles selon la psychométrie classique et récente (théorie des traits latents, etc.) ainsi que selon les modèles de la mesure (Dawes, Coombs, Thurstone, Tversky, etc.). Comparaison avec des techniques alternatives moins intrusives. Diverses applications dans des perspectives d'utilisation expérimentale et appliquée.

PSY9516 Cognitions sociales

Étude des théories, modèles et recherches récentes dans le secteur des cognitions sociales. Traitement et intégration de l'information verbale, non-verbale et contextuelle. Rôle des buts et de la motivation dans le processus d'attention, de codage, de mémoire et de rappel d'information comportementale. Rôle des schémas de soi, les scripts, les plans et les construits personnels. Rôle des facteurs cognitifs dans la formation et changement de croyances et autres construits personnels.

PSY9517 Problèmes contemporains en psychologie sociale

Développements théoriques et scientifiques récents dans le domaine de la psychologie sociale. Analyse de thèmes d'intérêt contemporain. Présentation des thèmes en émergence dans la discipline.

PSY9518 Thèmes spéciaux en psychologie sociale appliquée

Étude des liens entre les aspects théoriques en psychologie sociale et les applications dans plusieurs secteurs de la société. Rôle de la psychologie sociale appliquée dans l'étude de la santé mentale et physique, le stress et l'épuisement professionnel dans le secteur organisationnel, relation d'aide thérapeutique, relation de couples.

PSY9519 La psychologie sociale des relations intergroupes

Étude des théories et recherches dans le domaine des préjugés, de la discrimination et des relations intergroupes. Analyse critique de théories telles que : le conflit d'intérêt, la privation relative, justice et équité, l'identité sociale. Analyse des mesures pour réduire les préjugés et la discrimination. Études de cas et modèles de solution des conflits intergroupes.

PSY9550 Problèmes contemporains en psychologie communautaire

Développements scientifiques et technologiques récents dans le domaine de l'analyse et de l'intervention sociocommunautaire. Tendances contemporaines dans la définition de problématiques sociocommunautaires et en intervention. Dimensions spécifiques émergentes dans le domaine.

PSY9551 Approches communautaires et sociales au stress et aux mécanismes d'adaptation

Théories et recherches contemporaines sur le stress et les mécanismes d'adaptation («coping mechanisms»). Évaluation cognitive des situations stressantes. Vulnérabilité des individus. Mécanismes d'adaptation comme trait stable et comme processus dynamique. Rôle des réseaux d'appui social. Mesure des conséquences (la santé à court et à long terme, le bien-être, l'adaptation sociale). Évaluation des mécanismes d'adaptation. Méthodologies de recherche. Psychopathologie dans les mécanismes d'adaptation et ses conséquences.

PSY9552 La famille et son environnement

Risques et atouts dans le fonctionnement normal de la famille aux niveaux micro, méso, exo et macrosystémique. Cycles de vie de la famille, états de stress et modes de résolution de problèmes. Aspects méthodologiques reliés à l'étude de la famille dans son environnement : la mesure des interactions dyadiques et triadiques, la mesure des interactions mésosystémiques de l'unité familiale, la recherche chez les familles fonctionnant normalement et chez les familles atypiques. État des modèles contemporains en intervention familiale. La famille et son voisinage. Structures familiales et développement des individus. Éducation parentale selon l'approche écologique.

PSY9553 L'approche écologique et ses applications en intervention communautaire

Étude de l'écologie humaine et sociale et ses retombées en psychologie contemporaine : les travaux de Barker, de Moos, de Bronfenbrenner, de Catalano. Impact de l'approche quant aux procédures préventives et curatives, aux objectifs de l'intervention et à l'organisation des services d'intervention psychosociale. Relations entre professionnalisme et aide naturelle. Notion de milieu et de territoire. Appropriation des ressources et notion de compétence individuelle et environnementale. Intégration des éléments de soutien formels et informels. Principes d'interdépendance, de recyclage des ressources, de continuité, et leurs applications. Illustrations de la pratique de l'intervention psychosociale au Québec.

PSY9554 Les couples et leur environnement

Qualité de la relation (communication, sexualité) chez les couples en fonction de leur participation simultanée au marché du travail, de leur réseau social personnel, de leur niveau de participation et d'intégration à la communauté, de leur appartenance à un groupe ou classe sociale. Impact des valeurs et des normes sociales dans certaines sphères de la vie des couples (décision d'avoir ou non des enfants, divorce et son processus d'ajustement sexuel, partage des tâches et accès aux ressources, agressivité et violence, processus de résolution de problèmes, etc.).

PSY9555 Transitions et cycles de vie chez les couples

Impact des transitions normatives et des événements plus imprévus sur le couple et sur chacun des partenaires. Problèmes de recherche liés à ce champ d'étude : mesure de la relation dyadique aux niveaux comportemental et perceptuel, spécificité des facteurs de transition. Analyse des étapes normatives (formation du couple, premier enfant, entrée des enfants à l'école, etc.) ou des événements inattendus (enfant handicapé ou malade, déménagement involontaire, etc.) en interaction avec les éléments de développement personnel des membres du couple (réorientation de carrière, état de santé, etc.) ; effet sur la vie du couple, sur la qualité et la stabilité de la relation, et études des stratégies d'adaptation des couples.

PSY9556 Approches psychosociales des émotions

Analyse multidisciplinaire du phénomène de l'émotion dans ses diverses dimensions : perception psychophysiologique, communication, manifestations, gestion des agents

socialisateurs. Présentation de diverses théories en psychologie sociale, en sociologie et en anthropologie. Problématique de la relation entre les processus individuels et les processus sociaux.

PSY9557 Etiologie sociale en santé mentale

Relations entre les divers niveaux de l'écologie sociale de l'individu et les problèmes de comportement et de santé mentale. Analyse des principaux modèles de l'épidémiologie sociale, des méthodologies employées et des résultats de recherche.

PSY9558 Perturbations et ruptures de la constellation familiale

Étude descriptive et théorique des diverses formes de ruptures ou perturbations de la constellation familiale qui risquent d'entraver le développement socio-affectif de l'enfant et de sa famille (inceste, négligence, séparation, mort d'un parent ou d'un membre de la fratrie, maladie chronique, etc.). Impact sur l'enfant et sa famille selon le stade de développement, âge, sexe, et environnement social. Mécanismes d'adaptation de l'enfant. Rôle du soutien social. Mesure de l'impact sur l'enfant et sa famille (tests, grilles d'analyse, observations, entrevues). Nouvelles méthodes d'intervention auprès de ces enfants et de leurs familles. Aspects déontologiques.

PSY9611 Perception, cognition et intelligence artificielle

Reconnaissance de forme et systèmes experts : systèmes cybernétiques basés sur les modèles issus de la psychologie de la perception, de l'apprentissage, de la motricité et de la cognition. Modèles parallèles de mémoire associative : modèles matriciels, non matriciels et holographiques.

PSY9710 Psychologie développementale et éducation

Étude de différents programmes visant la promotion des compétences et/ou la prévention des carences en milieu éducatif. Identification des théories ou modèles psychologiques sous-jacents à chacun des programmes étudiés. Analyse critique des programmes en fonction des stratégies d'implantation et des méthodologies d'évaluation et de recherche utilisées.

PSY9711 Analyse situationnelle du développement cognitif et social

Étude du développement en milieu naturel. Revue des modèles explicatifs de la construction progressive des compétences cognitives ou sociales. Méthodologies de recherche dans le domaine de l'identification des modes de représentation successive d'une réalité. Apprentissage et développement par l'action. Liens entre l'expérience et la connaissance. Impact différentiel de la maîtrise ou non d'une habileté sur le cours du développement humain.

PSY9712 Douance et talent : débats et controverses

Étude d'une série de thèmes controversés reliés à l'éducation des personnes douées ou talentueuses. Différences individuelles et leur impact sur l'apprentissage. Antécédents héréditaires et environnementaux des habiletés et des talents. Lien entre la performance scolaire et le statut socioéconomique. Principaux déterminants de la performance scolaire. Signification réelle des concepts d'excellence, d'élitisme et d'égalité des chances. Politique d'intégration ou le regroupement homogène des élèves doués ou talentueux. Coopération ou compétition, etc.

PSY9713 Développement cognitif et apprentissages à l'aide de systèmes technologiques

Étude des effets de l'entraînement cognitif au moyen de l'ordinateur sur le développement de certaines habiletés intellectuelles. Étude des différentes méthodologies d'évaluation de logiciels portant, soit sur la performance, soit sur le développement de la compétence. Aspects psychosociaux reliés à l'utilisation des ordinateurs auprès des enfants.

PSY9714 Psychologie de l'intervention auprès des enfants en difficulté en milieu scolaire

Description des caractéristiques et besoins des diverses clientèles. Implication des déficiences et des difficultés sur l'apprentissage scolaire. Évaluation, planification de l'intervention, plans d'intervention personnalisés, tenue des dossiers et suivi. Description et critères de sélection des divers modèles d'intervention. Évaluation de l'intervention et rôle du psychologue. Aspects déontologiques.

PSY972X Problèmes contemporains dans le domaine de la psychologie en éducation

Ce cours a pour objectif général d'informer les étudiants sur un ou des nouveaux courants en psychologie scolaire ou en psychologie de l'éducation. Définition des concepts reliés ; continuité ou rupture avec les courants déjà existants ; principales données de recherche disponibles ; principaux types de méthodologie adoptés ; problèmes soulevés ; avenues encore à explorer.

Ce cours propose l'étude de thématiques contemporaines dans l'un ou l'autre des deux grands domaines de la psychologie de l'éducation. Pour chacune des thématiques retenues, les connaissances récentes et les méthodes d'étude afférentes sont présentées. Les nouvelles tendances émergentes en recherche ou en intervention sont dégagées et discutées. Les nouvelles questions posées ou les nouveaux problèmes rencontrés sont identifiés et discutés.

Condition d'accès : Être titulaire d'un baccalauréat en psychologie et avoir déjà cheminé pendant au moins un an dans le programme du doctorat en psychologie avant de s'inscrire à ce cours.

PSY9736 Évaluation psychologique d'élèves ayant des besoins spéciaux

Ce cours a pour objectif de faire acquérir différentes connaissances et habiletés pour faire l'évaluation d'élèves ayant des besoins particuliers.

Critères diagnostiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et du DSM-IV. Évaluation d'élèves en difficulté d'apprentissage, de comportement ou ayant un retard mental. Adaptation des contenus d'entrevues et choix des tests en fonction des besoins des élèves, de leurs caractéristiques, de leur âge et de leur culture. Relations entre l'évaluation et l'intervention. Étude d'une problématique (hyperactivité, troubles envahissants du développement, double diagnostic et retard mental, abus physique, douance et talent, VIH, déficience physique ou sensorielle, etc.) en fonction de l'évaluation et au choix de l'étudiant.

Condition d'accès : Être titulaire d'un baccalauréat en psychologie, avoir suivi un premier cours en évaluation et avoir fait son premier stage.

PSY9790 Problèmes contemporains en psychologie

Études des problématiques majeures dans un ou plusieurs domaines de la psychologie contemporaine.

PUB7010 Publicité : processus

Cours théorique. Étude du processus publicitaire. Description des structures organisationnelles. Langage propre à la publicité. Analyse du rôle des différents intervenants et des enjeux. Réflexion sur l'importance de l'espace créatif à l'intérieur de ce processus. Évolution des tendances. Études de cas. Experts invités.

PUB7020 Publicité : conception

Atelier de création ayant comme sujet le processus créatif. Compréhension des différentes définitions et théories de la créativité. Aperçu des approches méthodologiques de la conception et leurs applications dans la recherche d'idées publicitaires.

PUB7030 Publicité : identité

Atelier de création ayant comme sujet la notion d'identité associée à un produit ou à un service. Éthique publicitaire. Définitions de la personnalité telles qu'utilisées en publicité

pour différencier et distinguer un produit d'un autre. Développement d'une image donnant une personnalité unique, significative et mémorable. Analyse, réajustement et repositionnement d'image globale. Enregistrement de marque. Droits d'auteurs.

PUB704X Publicité : création (6 cr.)

Atelier de création ayant comme objectif la conception et la réalisation de publicités. Méthodologie de la création publicitaire : approches corporatives, sociétales, promotionnelles et informatives. Analyse de contenus et de styles. Relation avec le client. Impact sur le public cible. Intégration et approfondissement des connaissances à travers divers projets de création.

PUB7050 Publicité : international

Atelier intensif à contenu variable dirigé par un « créatif » invité, de réputation internationale. Réflexion sur la pratique publicitaire mondiale. Problématiques reliées à la langue et à la culture. Internationalisation.

PUB7060 Publicité : évolution

Cours théorique. Étude des campagnes publicitaires et des individus qui ont marqué l'histoire de la publicité et qui sont à l'origine des tendances actuelles. Compréhension du contexte québécois mis en relation avec les courants internationaux. Éthique publicitaire. Normes canadiennes de la publicité. Étude de cas de publicités litigieuses.

Condition d'accès : Seuls les étudiants ayant complété avec succès les cinq cours initiaux du programme (15 crédits) seront autorisés à s'inscrire au cours PUB7060.

Préalable(s) : PUB7050 Publicité : international

PUB7070 Publicité : séquences

Atelier de création ayant comme sujet l'image séquentielle. Conceptions narratives et non narratives. Exploration du langage particulier aux différents media : radio, télévision, film, Internet, affichage, installation, etc. Méthodologie de la production et direction artistique.

Condition d'accès : Seuls les étudiants ayant complété avec succès les six cours initiaux du programme (21 crédits) seront autorisés à s'inscrire au cours PUB7070.

Préalable(s) : PUB7060 Publicité : évolution

PUB708X Publicité : synthèse (6 cr.)

Atelier de création ayant comme objectif la conception et la réalisation d'une campagne publicitaire mix-média. Cohérence et synergie des différentes composantes. Analyse de la compétition. Articulation des concepts. Justesse des arguments de vente. Choix des médias. Budget. Emphase sur la recherche et l'expérimentation de nouvelles approches. Présentation finale devant jury.

Condition d'accès : Seuls les étudiants ayant complété avec succès les sept initiaux du programme (24 crédits) seront autorisés à s'inscrire au cours PUB708X.

Préalable(s) : PUB7070 Publicité : séquences

REA210 Dynamique relationnelle I (2 cr.)

Cours relevant de l'Université de Sherbrooke Interagir de façon efficace avec les différents interlocuteurs impliqués en réadaptation. Efficacité interpersonnelle : perspectives extrinsèque et intrinsèque. Règle de l'autorégulation. Règles de coopération : responsabilisation, non-ingérence, concertation, alternance, partenariat.

REA314 Réadaptation au travail

Cours relevant de l'Université de Sherbrooke Développer et approfondir des connaissances, des compétences et un savoir-être dans le domaine de la réadaptation au travail. Concept de travail. Valeur du travail. Retombées du travail. Description des différents modèles et approches en réadaptation au travail avec des clientèles variées (atteintes physiques, psychiques, ...). Définition des capacités de travail. Revue des instruments de mesure et de leurs fondements. Principes d'intervention. Approche écologique et consensuelle avec les partenaires. Principales lois régissant dans la prise en charge des patients. Principaux indicateurs de rendement.

REA318 Douleur et réadaptation (2 cr.)

Cours relevant de l'Université de Sherbrooke
Améliorer les connaissances sur la douleur (douleur physique et psychique) et acquérir des compétences pour agir auprès des patients aux prises avec cette problématique complexe de la douleur. Revue des bases neurophysiologiques de la douleur. Douleur et souffrance. Apport de la gestion des émotions, de la résolution des problèmes, des cognitions et de la dimension spirituelle dans le vécu de la douleur. Réactions à la douleur de l'autre. Évaluation ou appréciation de la douleur. Approches contemporaines d'intervention.

REL7061 Lectures obligatoires I

Ces lectures s'inscrivent directement dans le champ de recherche de l'étudiant. Elles le préparent, tant au plan théorique qu'au plan méthodologique, à ses travaux de recherche et à la rédaction de son mémoire. Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec (S/E).

REL7071 Lectures obligatoires II

Ces lectures s'inscrivent directement dans le champ de recherche de l'étudiant. Elles le préparent, tant au plan théorique qu'au plan méthodologique, à ses travaux de recherche et à la rédaction de son mémoire. Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec (S/E).

REL7101 Les spiritualités et la mort

À partir des questions que l'expérience personnelle et professionnelle des étudiants soulèvent au sujet des relations mort-religions-spiritualités, le cours se propose d'aborder des thèmes comme la pluralité des positions religieuses ou spirituelles, la contribution des traditions occidentales et orientales, les grandes critiques de la religion, l'évolution récente de la religion au Québec, le phénomène de la croyance ou de la foi, la pensée symbolique, le mythe et le rite, le sacré et ses déplacements, l'immortalité et «la vie après la vie» et prioritairement, la dimension spirituelle de l'accompagnement des personnes confrontées à la mort, la leur ou celle des autres.

REL711X Le christianisme, sources et manifestations

Ce séminaire aura pour objet un aspect particulier du christianisme, ses sources et ses traditions, son histoire et ses manifestations contemporaines, ses représentations religieuses et ses règles morales, ses expériences spirituelles et ses productions populaires, ses institutions et sa structure organisationnelle. Une attention particulière pourra être portée à l'histoire et à la présence contemporaine du christianisme au Québec. Cette étude du christianisme pourra s'effectuer selon l'une ou l'autre des approches en cours dans les sciences des religions.

REL712X Les grandes traditions spirituelles de l'humanité

Ce séminaire sera consacré à l'étude d'une des grandes traditions spirituelles de l'humanité. On choisira une approche et une problématique particulière en spécifiant un objet de recherche parmi les suivants : la genèse et le rayonnement, les récits fondateurs et les rites, les croyances et les pratiques d'une grande tradition spirituelle, sa présence au Québec et son influence sur des mouvements culturels contemporains.

REL713X Religion, éthique et culture

Ce séminaire aura pour objet d'étude les récits mythiques et la puissance du rite, les métamorphoses du sacré et la pensée symbolique, à l'œuvre dans la culture contemporaine dominée pour une large part par la science et la technologie. On y examinera les modèles du sacré présents dans l'éthique séculière : le culte de la personne humaine et la solidarité, le caractère sacré de la vie et la qualité de la vie, etc. Une attention particulière pourra être portée à la conjoncture socioculturelle du Québec.

REL714X Enseignement religieux et moral au Québec

Ce séminaire aura pour objet l'analyse des aspects sociopolitiques, psychoculturels et éducatifs impliqués dans les rapports entre religion, morale et éducation. L'étude des différents postulats théoriques et des options idéologiques sous-tendant les modalités selon lesquelles les traditions religieuses et morales sont intégrées aux systèmes d'enseignement, au Québec et dans diverses sociétés. On examinera également les problèmes théoriques et pratiques impliqués dans l'éducation en matière de morale et de religion.

REL715X Séminaire de recherche

Ce séminaire aura pour objet une des recherches en cours au département. Il aura pour objectif d'initier des étudiants à la méthodologie et à l'ensemble de la démarche scientifique du chercheur, aux appareils conceptuel et théorique, aux hypothèses et à leurs validations.

REL7191 Atelier de recherche I

Cet atelier vise à permettre aux étudiants d'intégrer un certain nombre d'outils théoriques susceptibles de favoriser la mise au point de leur projet de recherche par le moyen d'un enrichissement de leur culture en sciences des religions. En ce sens, il vise à permettre l'émergence d'une problématique personnelle de recherche à l'intérieur de la discipline. Il a en outre pour objectif la clarification d'un certain nombre de questions préalables relatives au choix d'une approche (ou d'un type) de recherche, à l'intérêt personnel du chercheur ainsi qu'à la pertinence (sociale et scientifique) du projet envisagé.

REL7201 Atelier de recherche II

Cet atelier vise à permettre aux étudiants d'approfondir, de confronter et de mieux maîtriser des aspects théoriques et méthodologiques fondamentaux en lien avec leur projet de recherche : élaboration d'un cadre théorique et conceptuel, formulation d'hypothèses, planification des étapes de la recherche, choix et utilisation de techniques de collecte, d'analyse et d'interprétation des données, présentation et diffusion des résultats de la recherche, etc. L'objectif de cet atelier est d'intérêt général et ne doit pas être confondu avec le travail particulier qui incombe à chacun sous la supervision de son directeur.

REL8000 Questions fondamentales en religion et éthique comparées (6 cr.)

Ce séminaire obligatoire a pour objectif de poser et de débattre les questions de théorie, de méthode et d'épistémologie pertinentes dans l'étude actuelles de la religion et de l'éthique. Il permet aux étudiants dont les domaines de recherche spécialisée sont souvent assez éloignés les uns des autres d'approfondir un savoir disciplinaire commun par le moyen d'une appropriation critique de la littérature scientifique classique et contemporaine. Par le moyen d'un enracinement commun dans un champ bibliographique déterminé, le programme vise la création d'un profil disciplinaire fondamentale chez ses candidats. D'une année à l'autre sa langue d'enseignement est alternativement le français et l'anglais.

REL8101 Études en éthique (6 cr.)

Cours relevant de l'Université Concordia
Ce séminaire a pour objectif de faire participer l'étudiant dans le champ où il se propose de poursuivre sa propre recherche doctorale, au déploiement concret d'un processus de recherche. Les participants pourront confronter aux travaux en cours du professeur les premières versions de leur propre projet afin de mieux maîtriser le découpage d'une problématique, la formulation d'hypothèses et le choix de méthodes adéquates.

REL8102 Études juives (6 cr.)

Cours relevant de l'Université Concordia
Ce séminaire a pour objectif de faire participer l'étudiant dans le champ où il se propose de poursuivre sa propre

recherche doctorale, au déploiement concret d'un processus de recherche. Les participants pourront confronter aux travaux en cours du professeur les premières versions de leur propre projet afin de mieux maîtriser le découpage d'une problématique, la formulation d'hypothèses et le choix de méthodes adéquates.

REL8103 Religion au Québec (6 cr.)

Ce séminaire a pour objectif de faire participer l'étudiant dans le champ où il se propose de poursuivre sa propre recherche doctorale, au déploiement concret d'un processus de recherche. Les participants pourront confronter aux travaux en cours du professeur les premières versions de leur propre projet afin de mieux maîtriser le découpage d'une problématique, la formulation d'hypothèses et le choix de méthodes adéquates.

REL8104 Théorie de la religion (6 cr.)

Ce séminaire a pour objectif de faire participer l'étudiant dans le champ où il se propose de poursuivre sa propre recherche doctorale, au déploiement concret d'un processus de recherche. Les participants pourront confronter aux travaux en cours du professeur les premières versions de leur propre projet afin de mieux maîtriser le découpage d'une problématique, la formulation d'hypothèses et le choix de méthodes adéquates.

REL8110 Séminaire de spécialisation I

Ce séminaire vise à permettre aux étudiants un approfondissement théorique, épistémologique et méthodologique de leur formation dans le domaine de spécialisation où s'inscrivent leurs recherches doctorales. Le contenu de ce séminaire varie en fonction des besoins de formation des étudiants qui s'y inscrivent, compte tenu de leur choix de champ de spécialisation.

REL8120 Séminaire de spécialisation II

Ce séminaire vise à permettre aux étudiants un approfondissement théorique, épistémologique et méthodologique de leur formation dans le domaine de spécialisation où s'inscrivent leurs recherches doctorales. Le contenu de ce séminaire varie en fonction des besoins de formation des étudiants qui s'y inscrivent, compte tenu de leur choix de champ de spécialisation.

REL8201 Lectures dirigées I

Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire pour la réalisation de leur recherche en bénéficiant de la direction constante de spécialistes et de la stimulation provoquée par la nécessité de maîtriser une littérature pour pouvoir en débattre critiquement avec leurs tuteurs qui sont à même d'évaluer d'une façon continue le cheminement des candidats. L'organisation de ces cours est la suivante : le professeur prépare, à la suite d'une consultation avec les étudiants concernés, une liste de lectures. Des rencontres périodiques ont lieu tout au long de cette activité au cours de laquelle l'étudiant prépare un texte d'une longueur déterminée basé sur les lectures. Ce texte est discuté, on traite des questions principales qu'il soulève et on choisit le thème de la prochaine rencontre. Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec (S/E).

REL8202 Lectures dirigées II

Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire pour la réalisation de leur recherche en bénéficiant de la direction constante de spécialistes et de la stimulation provoquée par la nécessité de maîtriser une littérature pour pouvoir en débattre critiquement avec leurs tuteurs qui sont à même d'évaluer d'une façon continue le cheminement des candidats. L'organisation de ces cours est la suivante : le professeur prépare, à la suite d'une consultation avec les étudiants concernés, une liste de lectures. Des rencontres périodiques ont lieu tout au long de cette activité au cours de laquelle l'étudiant prépare un texte d'une longueur

déterminée basé sur les lectures. Ce texte est discuté, on traite des questions principales qu'il soulève et on choisit le thème de la prochaine rencontre.
Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec (S/E).

REL8203 Lectures dirigées III

Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire pour la réalisation de leur recherche en bénéficiant de la direction constante de spécialistes et de la stimulation provoquée par la nécessité de maîtriser une littérature pour pouvoir en débattre critiquement avec leurs tuteurs qui sont à même d'évaluer d'une façon continue le cheminement des candidats.

L'organisation de ces cours est la suivante : le professeur prépare, à la suite d'une consultation avec les étudiants concernés, une liste de lectures. Des rencontres périodiques ont lieu tout au long de cette activité au cours de laquelle l'étudiant prépare un texte d'une longueur déterminée basé sur les lectures. Ce texte est discuté, on traite des questions principales qu'il soulève et on choisit le thème de la prochaine rencontre.
Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec (S/E).

REL8204 Lectures dirigées IV

Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire pour la réalisation de leur recherche en bénéficiant de la direction constante de spécialistes et de la stimulation provoquée par la nécessité de maîtriser une littérature pour pouvoir en débattre critiquement avec leurs tuteurs qui sont à même d'évaluer d'une façon continue le cheminement des candidats.

L'organisation de ces cours est la suivante : le professeur prépare, à la suite d'une consultation avec les étudiants concernés, une liste de lectures. Des rencontres périodiques ont lieu tout au long de cette activité au cours de laquelle l'étudiant prépare un texte d'une longueur déterminée basé sur les lectures. Ce texte est discuté, on traite des questions principales qu'il soulève et on choisit le thème de la prochaine rencontre.

Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec (S/E).

REL8205 Lectures dirigées V

Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire pour la réalisation de leur recherche en bénéficiant de la direction constante de spécialistes et de la stimulation provoquée par la nécessité de maîtriser une littérature pour pouvoir en débattre critiquement avec leurs tuteurs qui sont à même d'évaluer d'une façon continue le cheminement des candidats.

L'organisation de ces cours est la suivante : le professeur prépare, à la suite d'une consultation avec les étudiants concernés, une liste de lectures. Des rencontres périodiques ont lieu tout au long de cette activité au cours de laquelle l'étudiant prépare un texte d'une longueur déterminée basé sur les lectures. Ce texte est discuté, on traite des questions principales qu'il soulève et on choisit le thème de la prochaine rencontre.

Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec (S/E).

REL8206 Lectures dirigées VI

Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire pour la réalisation de leur recherche en bénéficiant de la direction constante de spécialistes et de la stimulation provoquée par la nécessité de maîtriser une littérature pour pouvoir en débattre critiquement avec leurs tuteurs qui sont à même d'évaluer d'une façon continue le cheminement des candidats.

L'organisation de ces cours est la suivante : le professeur prépare, à la suite d'une consultation avec les étudiants concernés, une liste de lectures. Des rencontres périodiques ont lieu tout au long de cette activité au cours de laquelle l'étudiant prépare un texte d'une longueur

déterminée basé sur les lectures. Ce texte est discuté, on traite des questions principales qu'il soulève et on choisit le thème de la prochaine rencontre.

Cette activité est évaluée selon la notation succès/échec (S/E).

REL8301 Examen de synthèse I (5 cr.)

Cet examen a pour sujet le champ de recherche particulier choisi par le candidat et permet de vérifier ses connaissances à ce propos.

REL8302 Examen de synthèse II (5 cr.)

Cet examen porte sur un sujet déterminé par le comité du programme et permet de vérifier les connaissances du candidat dans un domaine important relié à la recherche.

REL8303 Examen de synthèse III (5 cr.)

Cet examen porte sur un sujet déterminé par le comité du programme et d'extension plus limitée que pour l'examen précédent. Il permet de vérifier les connaissances du candidat dans un domaine très spécialisé relié à la recherche.

Lorsque vient le moment des examens de synthèse le candidat aura défini d'une manière assez précise son sujet de thèse. Les REL 8301, 8302 et 8303 visent à favoriser et à contrôler l'aptitude du candidat à discuter de la littérature scientifique pertinente. Ses bibliographies sont préparées par un professeur choisi pour son expertise dans un domaine particulier et c'est lui qui prépare l'examen et en assure l'évaluation sous la direction générale du directeur du programme.

Un examen écrit de trois heures est requis pour chacun des REL 8301, 8302 et 8303 suivi, après la rédaction des trois textes, d'un examen oral d'une heure devant trois examinateurs sous la présidence du directeur du programme. Ce n'est qu'après avoir réussi les diverses étapes de l'examen de synthèse que le candidat peut soumettre formellement son projet de thèse.

REL9000 Thèse (45 cr.)

Voir doctorat en sciences des religions.

RIU9500 Design des projets d'infrastructures et gestion municipale

Étude sociohistorique des processus de décision qui mènent au choix, à l'approbation et à la construction des grands équipements d'infrastructure : critique du modèle de la décision rationnelle ; analyse de l'aspect temporel et contingent de la décision ; étude des relations complexes et changeantes qui unissent et opposent les acteurs individuels et institutionnels qui participent au processus décisionnel ; analyse de l'interaction des facteurs scientifiques, techniques, sociaux, institutionnels, économiques, politiques, juridiques et administratifs qui déterminent les choix technologiques et donnent aux grands projets d'infrastructure leur forme finale et leurs caractéristiques spécifiques.

SCA5001 Dynamique de l'atmosphère

Cours de base appliquant la mécanique classique aux phénomènes atmosphériques. Le mouvement atmosphérique aux diverses échelles : aspects théoriques et phénoménologiques. Les forces dans l'atmosphère : pression, Coriolis, gravité et viscosité par la turbulence. Les équations de continuité et d'énergie. Divergence, tourbillon et circulation. Les équations du mouvement et les phénomènes des diverses échelles, petite, moyenne et grande. Ondes atmosphériques.

SCA5002 Physique de l'atmosphère

Cours de base appliquant la thermodynamique et les lois de la radiation aux phénomènes atmosphériques. Révision de la thermodynamique classique. Les phases de l'eau, paramètres de mesure de la vapeur d'eau, équation de Clausius-Clapeyron. Atmosphère adiabatique sèche et saturée, diagrammes aérologiques, équation hydrostatique. Stabilité thermique de l'air ; effets dynamiques sur la stabilité. Mélange vertical et horizontal.

Eau précipitable ; taux de précipitation. Revue des lois de la radiation. Radiation solaire et terrestre, absorption, diffusion et émission radiative dans l'atmosphère, bilan radiatif.

SCA7025 Couche limite-micrométéorologie

Bilan d'énergie à la surface : échanges radiatifs, transfert de chaleur sensible et de chaleur latente. Diffusion de la chaleur et de l'humidité dans le sol. Théories de l'écoulement et de la turbulence. Structure thermique et cinématique de la couche limite de surface : rôle de la turbulence dans les transferts d'énergie. Études des transferts d'énergie et de matière en fonction de la nature de la surface (exemple : forêts, villes, cultures, gazon, eau, glace, neige).

SCA7041 Synoptique I (1 cr.)

Étude de la structure des systèmes synoptiques. Écoulement quasi-géostrophique et hydrostatique. Pente des systèmes et structure verticale du vent : vent thermique, zones frontales et courants jets. Quasi-équilibre dans la couche limite. Présentation des observations, cartes et prévisions météorologiques courantes.

SCA7042 Synoptique II (2 cr.)

Étude de l'évolution des systèmes synoptiques. Divergence dans la couche limite et l'atmosphère libre. Tendance de pression en surface et de géopotential en altitude. Mouvement vertical dans des systèmes barotropes et baroclines. Équations d'oméga et de développement. Évolution des systèmes : frontogénèse et intensification. Présentation des cas courants.

SCA7050 Convection et précipitation

Organisation et structure de la précipitation. Bilan d'eau d'un système convectif. Circulation, mouvement et propagation de la convection. Interaction entre les échelles ; paramètres météorologiques qui affectent la convection. Convection thermique sèche et humide. Formation de la précipitation ; paramétrisation des processus microphysiques. Cinématique de la précipitation convective. Dynamique à l'échelle convective : les équations inélastiques ; turbulence et entraînement ; modèles de convection. Thermodynamique des courants ascendants et descendants. Effets radiatifs.

SCA7125 Laboratoire de synoptique approfondie

Application des théories aux systèmes synoptiques. Techniques d'analyses objectives. Vérification numérique des théories synoptiques. Expériences avec modèles barotrope et barocline. Analyse des systèmes de la méso-échelle.

SCA7130 Climatologie physique

Étude des aspects physiques des climats locaux, régionaux et mondiaux. Données climatologiques, calcul des composants du bilan d'énergie, radiation solaire et terrestre, flux turbulents de chaleur et de vapeur d'eau, entreposage d'énergie, influence de la topographie, distribution mondiale des climats. Modification des climats, classification des climats et distribution des paramètres climatiques physiques.

SCA7145 Instrumentation et travaux pratiques I (2 cr.)

Réalisation d'expériences avec divers instruments de mesure atmosphériques et hydriques et analyse des données de télédétection : la température, l'humidité, la pression, le vent, la radiation.

SCA7146 Instrumentation et travaux pratiques II (1 cr.)

Réalisation d'expériences avec divers instruments de mesure atmosphériques et hydriques et analyse des données de télédétection : les précipitations, l'évaporation, les aérosols, l'écoulement atmosphérique et hydrique.

SCA7160 Climatologie synoptique et appliquée

Introduction à la climatologie synoptique et les applications de la climatologie au niveau régional. Classification des types de circulation et des types de temps. Anomalies climatologiques. Prévisions à moyen et à long termes. Applications de la climatologie au niveau régional dans différents domaines de l'activité humaine (exemple : agriculture, transport, tourisme, etc.).

SCA7205 Météorologie dynamique approfondie

Étude des mouvements ondulatoires de l'atmosphère. Introduction à la prédiction numérique. Modèle barotrope. Théorie linéaire des mouvements atmosphériques ondulatoires. Les équations filtrées. Bilan énergétique de l'atmosphère. Instabilités hydrodynamiques et barocliniques. Circulation générale. Circulation dans la haute atmosphère. Systèmes tropicaux.

SCA7212 Méthodes numériques de calcul I (2 cr.)

Étude des méthodes numériques de calcul et application en physique atmosphérique. Équations différentielles partielles. Conditions frontalières. Méthodes aux différences finies. Inversion intégrale. Instabilité numérique. Analyse objective.

SCA7213 Méthodes numériques de calcul II (1 cr.)

Applications au cours SCA7212 Méthodes numériques de calcul I, application en écologie physique ou en météorologie. Exemple : modèles numériques globaux : barotropique, baroclinique, équations primitives. Paramétrisation des effets subsynoptiques. Préalable(s) : SCA7212 Méthodes numériques de calcul I (2 cr.)

SCA7215 Méthodes statistiques expérimentales (1 cr.)

Le caractère stochastique des phénomènes atmosphériques. La statistique comme moyen d'interprétation et de description des phénomènes. Méthodes d'échantillonnage, représentation graphique, mesures de tendance centrale, mesures de dispersion, problèmes, corrélation, régression linéaire, utilisation d'un logiciel statistique.

SCA7240 Chimie-physique de l'atmosphère

Étude des éléments de la photochimie dans le but de comprendre les principaux processus de la photochimie de l'atmosphère urbaine et étude des propriétés physiques des aérosols. Réactions chimiques dans l'atmosphère : réactions photochimiques, l'ozone, les radicaux libres, cinétique des principaux phénomènes. Les particules et leur distribution. Absorption et adsorption des gaz à la surface des particules. Interaction de la lumière avec les particules, taux de chute et diffusion moléculaire. Électrification, évaporation et condensation des gouttelettes. Problèmes des brouillards.

SCA7255 Météorologie et qualité de l'air

Diffusion pour sources ponctuelles. Le modèle gaussien : classes de stabilité, coefficients de dispersion. L'élévation du panache. Rabattement, élévation du terrain, proximité d'une masse d'eau et présence d'inversion. Sources linéaires et étendues. Le transport : modèles eulériens et lagrangiens. Transformations chimiques. Pertes par dépôts secs et humides.

SCA7275 Météorologie et télédétection

Étude de la propagation d'ondes électromagnétiques dans l'atmosphère. Sources, antennes dipolaires et radar. Absorption, diffusion de Rayleigh, atténuation, réflectivité. Milieu ionosphérique. Effets des éléments de précipitation. Télémessure de propriétés atmosphériques : précipitation, vent, profil de température et d'humidité, turbulence.

SCA7300 Activités dirigées

Sur proposition du directeur de mémoire, l'étudiant devra opter pour une activité correspondant à son orientation de recherche et pourra notamment choisir l'une de ces activités : un cours complémentaire, des lectures dirigées, des travaux sur le terrain.

SCA7312 Séminaire I (1 cr.)

Participation aux séminaires hebdomadaires et présentation d'un séminaire portant sur une activité dirigée ou sur un projet de recherche.

SCA7313 Séminaire II (1 cr.)

Participation aux séminaires hebdomadaires et présentation d'un séminaire portant obligatoirement sur le projet de recherche de maîtrise.

SCA7314 Séminaire III (1 cr.)

Participation aux séminaires hebdomadaires et présentation d'un séminaire portant obligatoirement sur des résultats de la recherche en cours ou en voie d'être terminée.

SCA7330 Laboratoire de météorologie I

Introduction aux méthodes d'analyses des systèmes météorologiques. Lecture et analyse des cartes météorologiques : surface, altitude, téphigramme, radar, photo-satellite et modèles numériques. Études de la structure des systèmes synoptiques et méso-échelle. Applications des modèles frontaux et quasi-géostrophiques.

SCA7332 Laboratoire de météorologie II

Études avancées des systèmes météorologiques. Introduction aux méthodes d'analyses avancées : coupe verticale, analyse isentropique, analyses objectives. Structure et caractéristique des systèmes simulés par les modèles numériques aux équations primitives.

SCA7410 Hydrométéorologie

Étude détaillée des processus hydrologiques reliés à la météorologie. Rappels sur les bilans hydriques. Transformations pluie-ruisellement et neige-ruisellement. Différences entre les milieux ruraux et urbains. Types d'écoulement des eaux de surface. Variations de la qualité de l'eau. La pluie d'un point de vue hydrologique. Cours axé vers la modélisation et la gestion des ressources hydriques.

SCA7420 Modèles hydrologiques

Étude et utilisation de différents modèles hydrologiques. Modèles de simulation et d'optimisation ; modèles élémentaires et complexes ; modèles en milieu urbain et en milieu rural ; modèles pour les aspects quantitatifs et qualitatifs ; modèles à court terme et à long terme.

SCA8099 Transport des polluants atmosphériques

Étude quantitative des méthodes de prédiction et de dispersion des polluants atmosphériques. Les phénomènes de dispersion étudiés couvrent plusieurs échelles depuis la couche limite jusqu'aux échelles synoptiques. Les thèmes discutés incluent les traitements théoriques de diffusion de matériel, les approches expérimentales présentement utilisées ainsi que l'estimation de la qualité de l'air à partir des données météorologiques.

SCA8299 Météorologie

Cours de formation complémentaire orienté vers la pratique des sciences de l'environnement. Introduction descriptive à la météorologie avec des applications en environnement. Composition de l'atmosphère. Paramètres physiques et leurs mesures : radiation solaire et terrestre, chaleur et température, pression et vents, eau (vapeur et précipitation). Causes des vents. Les tempêtes, fronts, nuages et précipitations. Cycle hydrologique. La structure de l'atmosphère près du sol. Les applications en agriculture, forêts, pollution, aviation et prévision.

SCA9599 Climat et environnement physique

Analyse critique des approches classiques utilisées dans les études climatiques, avec emphase sur l'approche moderne utilisant des modèles météorologiques de la circulation générale de l'atmosphère. Le formalisme mathématique sera maintenu au minimum requis pour permettre une description adéquate du sujet.

SCO7000 Regroupement d'entités (2 cr.)

Repérage de l'information pertinente dans un contexte de regroupement d'entreprises, justification du prix d'achat, participation à la négociation, choix des méthodes de financement et évaluation des incidences de l'acquisition. Les éléments décrits ci-dessus seront étudiés par domaine d'expertise, soit la certification, la fiscalité et la gestion et conseil de gestion.

SCO7001 Actualités en sciences comptables

Ce cours vise la mise à jour des connaissances en sciences comptables. On examinera, par exemple, les récents exposés-sondages, les nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA et les changements récents dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Le cours portera aussi sur l'étude d'articles récents choisis dans les revues professionnelles.

SCO7002 Entreprises en difficulté (2 cr.)

Évaluation d'entreprises en difficulté, préparation des rapports spéciaux, préparation des informations financières prospectives, présentation d'un plan de restructuration auprès des créanciers et des employés, identification de nouvelles méthodes de financement, gestion des opérations de façon intermédiaire et rédaction de rapports de l'administration des biens. Les éléments décrits ci-dessus seront étudiés par domaine d'expertise, soit la certification, la fiscalité, la gestion et conseil de gestion et l'administration de biens d'autrui.

SCO7003 Privatisation et impartition (2 cr.)

Établissement d'une analyse coûts-avantages du transfert des activités à une autre entité dans le but d'améliorer la performance des entités publiques et privées. L'évaluation de l'incidence fiscale de ces transferts, la défense et l'analyse de faisabilité, la communication des résultats des analyses et la participation à la négociation seront également abordées. Les éléments décrits ci-dessus seront étudiés par domaine d'expertise, soit la certification, la gestion et conseil de gestion.

SCO7004 Optimisation des ressources (2 cr.)

Étude du travail effectué dans le contexte de la vérification des deniers publics ; réévaluation des systèmes d'information et évaluation des modes de gestion, planification stratégique, plan d'optimisation, réingénierie des processus et implantation des nouvelles façons de faire. Ces différents éléments seront étudiés par domaine d'expertise, soit la certification, la fiscalité, la gestion et conseil de gestion.

SCO7007 Occasions d'affaires (1 cr.)

Évaluation des conditions propres au démarrage d'une nouvelle entreprise ou d'un nouveau projet. Conseils sur la forme juridique appropriée, préparation de prévisions financières, analyse de rentabilité de projets, financement des nouveaux projets. Ces divers éléments seront couverts par domaine d'expertise.

SCO7008 Performance organisationnelle (2 cr.)

Identification des besoins, conception et application des mesures de performance organisationnelle, des mesures d'amélioration de la performance financière et non financière dans des secteurs tels que la planification stratégique, la réingénierie des processus et de la fonction financière, la gestion des activités, les modes de gestion du rendement et des programmes, la gestion des relations avec la clientèle, la gestion et le contrôle des coûts y compris l'impact des projets de privatisation

et d'impartition. Gouvernement d'entreprise. Risques opérationnels. Rémunération liée à la performance : bonis, actions, options d'achats d'actions, etc. Les éléments décrits ci-dessus seront étudiés par domaine d'expertise, soit la certification, la fiscalité, la gestion et le conseil de gestion.

SCO7009 Environnement organisationnel (2 cr.)

Évaluation de l'environnement organisationnel et de l'utilisation optimale des ressources. Planification et évaluation des systèmes d'information : gestion des risques et des contrôles, processus d'affaires, progiciels de gestion, technologies de l'information, affaires électroniques. Planification des missions de certification et de vérification continue reliées à l'optimisation, aux affaires électroniques, aux systèmes et technologies de l'information. Les éléments décrits ci-dessus seront étudiés en intégrant les domaines d'expertise suivants : la certification, la gestion et le conseil de gestion.

SCO700X Activité d'intégration pour la profession d'expert-comptable

Ce cours a pour objectif d'aider la préparation des candidats à l'exercice de la profession d'expert-comptable. À titre d'activité de fins d'études, ce cours vise l'intégration des compétences en mesure de la performance, certification, efficacité organisationnelle, finance, technologie de l'information et fiscalité. Le cours simulera les missions confiées à des experts-comptables et par conséquent, permettra aux candidats de faire appel aux connaissances et compétences pertinentes développées dans le programme et de les appliquer aux faits et aux exigences spécifiques présentés dans chaque simulation. Ainsi, le candidat exercera sa capacité d'analyse et son jugement professionnel.

L'évaluation du candidat sera déterminée par une notation de succès ou d'échec.

Condition d'accès : Être inscrit au programme de DESS en sciences comptables (code 3809).

Préalable(s) : SCO7001 Actualités en sciences comptables

SCO7010 Finance et occasions d'affaires (2 cr.)

Approfondissement des concepts et outils propres à la gestion financière de l'entreprise et du processus de la gestion des risques. Application des concepts et outils financiers aux différents contextes d'occasions d'affaires (démarrage d'une nouvelle entreprise, projets d'investissement, acquisition d'entreprises).

Budget d'investissement, analyse et financement de la rentabilité des projets, levier financier et risque, évaluation d'entreprise.

SCO7015 Règlement de litige (1 cr.)

Étude du travail effectué dans les cas de litiges ou en matière de juridiction. Par exemple, on examinera la rédaction d'une demande d'indemnité d'assurance, la négociation avec les autorités gouvernementales, la position de témoin-expert, l'impact fiscal d'un divorce. Certains contextes spécifiques d'application comme l'arbitrage, les fraudes et détournements de fonds, les sinistres, poursuites, conflits contractuels, mises à pied et licenciements, etc. seront examinés par domaine d'expertise.

SCO7016 Planification financière personnelle (2 cr.)

Conseils aux particuliers sur la planification financière, l'établissement d'états financiers personnels, planification fiscale, planification de la retraite, gestion des risques, maladie, décès, planification successorale, fiducie, transfert de l'entreprise familiale. Ces divers éléments seront couverts par domaine d'expertise.

SCO7017 Planification financière et fiscale (2 cr.)

Identification des besoins et élaboration d'un plan intégré en planification financière et fiscale pour les particuliers et les sociétés : planification de la retraite, des études,

planification familiale, successorale et corporative, gestion des risques. Identification du rôle de l'expert comptable et couverture des éléments par domaine d'expertise. Certification : risque de mission, états financiers personnels, de société, de fiducie, informations financières prospectives. Gestion et conseil de gestion : choix d'investissements, gestion budgétaire, besoins en assurances. Fiscalité : régimes de retraite, abris fiscaux, fractionnement du revenu, divorce, transfert de l'entreprise familiale, réorganisation corporative. Administration de biens d'autrui : gestion et reddition de compte.

SCO7021 Planification fiscale (2 cr.)

Ce cours porte sur la planification fiscale qui implique l'utilisation d'un grand nombre de règles fiscales parfois complexes. L'emphase dans ce cours est mise sur l'étude de l'application des concepts fiscaux et non seulement sur l'emploi des règles techniques. L'intégration des connaissances sera favorisée par l'entremise de différentes mises en situation.

SCO7022 Gestion financière (1 cr.)

Budget d'investissement. Financement par location. Levier financier et risque. Décisions concernant la structure de capital. Politique de dividendes. Marchés des capitaux.

SCO7100 Outils de recherche appliquée en sciences comptables (2 cr.)

Ce cours donnera à l'étudiant les outils nécessaires pour mener à terme une recherche sur un sujet qui préoccupe la pratique. Entre autres, il comporte l'examen de bases de données économiques et financières, l'étude d'articles de recherche appliquée et leur méthodologie et la rédaction de rapports spécialisés.

SCO7101 Diagnostic et communication en sciences comptables (2 cr.)

Développement de savoir-faire en situation d'expertise et de consultation. Développement d'habiletés pour le travail en équipe multidisciplinaire, en communication orale et écrite. Préparation et présentation de rapports sur des sujets spécialisés touchant l'expertise comptable.

SCO7102 Éthique et pratique professionnelle en sciences comptables (2 cr.)

Rôle des professionnels de la comptabilité, responsabilité des comptables et rôle de conduite des entrepreneurs et administrateurs ; la coopération et l'intégrité des comptables, situation de conflits et résolutions, compétence ; l'indépendance des vérificateurs internes ou externes, les intérêts du public et des actionnaires, le respect de l'environnement ; facteurs extérieurs d'influence (récession, inflation) et asymétrie de l'information.

SCO7201 Stage

Le stage peut se faire dans un cabinet d'experts-comptables ou en entreprise. L'étudiant doit trouver lui-même l'entreprise ou le cabinet qui acceptera de le prendre comme stagiaire. De plus, il doit présenter préalablement un projet de stage. Au terme de ce stage, l'étudiant doit préparer un rapport. Les étudiants ayant préparé les meilleurs rapports auront l'opportunité de les présenter dans le cadre d'une journée de formation continue à laquelle assisteront les professeurs et les praticiens. Ceux ayant présenté les meilleurs rapports pourraient se voir attribuer une bourse d'études.

SCO7400 Lectures dirigées

L'étudiant pourra compléter une recherche sur un sujet de son choix après entente avec le professeur qui acceptera de le diriger.

SCO7511 Comptabilité financière I

Acquérir une connaissance du traitement comptable de différents postes aux états financiers. Se familiariser avec le contenu global des rapports annuels.

Cadre théorique. Actifs et passifs à court terme et éventualités. Immobilisations corporelles. Actifs incorporels. Aide gouvernementale. Frais de recherche et développement. Placements temporaires et de portefeuille. Capitaux propres. Constatation de produits. État de l'évolution de la situation financière.

SCO7512 Comptabilité financière II

Connaître les concepts de base et le traitement comptable relatif à des postes aux états financiers dans le contexte d'entreprises qui ont des structures complexes. Placement à long terme. Regroupement d'entreprises. États financiers consolidés. Information sectorielle. Opérations entre personnes apparentées. Conversion des devises étrangères. Modifications comptables. Préalable(s) : SCO7511 Comptabilité financière I

SCO7513 Comptabilité financière III

Étudier les normes et pratiques comptables en vigueur sur les sujets spécialisés de comptabilité financière. Bénéfice par action. Impôts sur les bénéfices des sociétés. Contrats de location. Coûts et obligations découlant des régimes de retraite. Aide gouvernementale. Information financière intermédiaire. Théorie comptable. L'information financière et la variation de prix. Les instruments financiers. Les informations financières prospectives. Préalable(s) : SCO7512 Comptabilité financière II

SCO7514 Comptabilité financière I

Introduction à la normalisation au Canada et à l'échelle internationale. Les objectifs de ce cours sont les suivants : se familiariser avec le contenu des différents états financiers ; connaître et appliquer les traitements comptables de différents postes aux états financiers. Cadre théorique, actifs à court et à long terme, passif à court terme, dette à long terme, capitaux propres, constatation des produits, état des flux de trésorerie. Condition d'accès : Être à l'étape des cours de spécialisation et à choisir les cours optionnels propres à chacune.

SCO7515 Comptabilité financière II

Ce cours vise à maîtriser les normes et pratiques comptables de certains sujets en comptabilité financière, plus particulièrement les regroupements d'entreprises et sujets connexes. Placements à long terme, regroupements d'entreprises, états financiers consolidés, opérations en devises étrangères. Condition d'accès : Être à l'étape des cours de spécialisation et à choisir les cours optionnels propres à chacune. Préalable(s) : SCO7514 Comptabilité financière I

SCO7516 Comptabilité financière III

L'objectif de ce cours est de comprendre les fondements conceptuels et de maîtriser les normes et pratiques comptables de certains sujets spécialisés en comptabilité financière avancée. Instruments financiers. Impôts sur les bénéfices des sociétés. Conversion et consolidation des états financiers de filiales étrangères. L'information financière des organismes sans but lucratif. Avantages sociaux futurs. Contrats de location. Résultat par action. Condition d'accès : Être à l'étape des cours de spécialisation et à choisir les cours optionnels propres à chacune. Préalable(s) : SCO7515 Comptabilité financière II

SCO7521 Comptabilité de management I

Situer la comptabilité de management par rapport à la comptabilité générale et aux fonctions administratives. Étudier les systèmes de prix de revient. Initier certains modèles de gestion pertinents à la prise de décision. L'entreprise, le système d'information comptable et le rôle du comptable en management. Systèmes de coûts. Prise de décision à court terme.

SCO7522 Comptabilité de management II

Étudier le comportement des coûts dans une perspective dynamique. Étudier la formule budgétaire dans ses phases de planification et de contrôle. Étudier les principales méthodes utilisées par les entreprises en matière d'évaluation de performance.

Planification à court terme : budget et interaction coûts-volume-bénéfice. Contrôle des coûts, évaluation du rendement, décentralisation. Nouveaux courants en comptabilité de management.

Préalable(s) : SCO7521 Comptabilité de management I

SCO7523 Gestion financière d'entreprise

Fournir aux étudiants un cadre pour la prise de décision en matière de gestion financière.

Analyse financière. Gestion des investissements. Gestion du fonds de roulement. Les marchés financiers et les modèles risque-rendement. Financement. Évaluation d'entreprises.

Préalable(s) : SCO7522 Comptabilité de management II

SCO7530 Activité de synthèse

Préparer le futur comptable en management à ses responsabilités importantes et complexes comme gestionnaire de l'information comptable en tenant compte de l'environnement légal, fiscal, économique, humain et organisationnel et en examinant son rôle face à la vérification externe et interne. Intégrer les connaissances acquises dans les six premiers cours avec des connaissances dans des domaines d'expertise connexes tout en utilisant l'expérience de travail que les candidats ont acquise avant leur admission au programme. Intégration des connaissances en matière de comptabilité de management, de comptabilité financière et de gestion financière. Intégration des disciplines connexes : contrôle interne, vérification, systèmes ; fiscalité des entreprises ; droit des affaires ; économie, comportement organisationnel, marketing, gestion des organisations. Méthodes d'analyse de cas.

Condition d'accès : Avoir réussi les 6 premiers cours du programme.

SCO7540 Séminaire d'intégration en pratique comptable (6 cr.)

Ce cours développera les aptitudes suivantes :

Aptitude à identifier les problèmes comptables et financiers ou de nature connexe qu'une entreprise peut avoir ; aptitude à analyser les problèmes aussi bien qualitativement que quantitativement ; aptitude à exercer son jugement en distinguant les problèmes principaux de ceux qui sont secondaires ; aptitude à communiquer les résultats d'une analyse au moyen d'un rapport clair, logique et cohérent ; aptitude à parvenir à des conclusions logiques et à formuler des recommandations réalistes ; aptitude à faire un rapport efficace malgré la contrainte de temps et les données peu structurées que renferment des mises en situation.

Ce cours se terminera à la fin du mois de mai.

Préalable(s) : SCO7530 Activité de synthèse

SCO7701 Fondements de la vérification

Ce cours constitue une introduction aux fondements de la vérification en général, et plus particulièrement de la vérification interne. Il présente d'abord le rôle et l'évolution de la vérification, en insistant sur les aspects éthiques. Il décrit ensuite les normes reconnues et le cadre législatif dans lequel s'inscrit la vérification tels que la saine gouvernance et la reddition des comptes. Il aborde finalement les privilèges et responsabilités du vérificateur, ainsi que les différents rôles que celui-ci peut jouer au sein des organisations.

Thèmes abordés : principes de vérification ; exigences législatives et professionnelles ; normes pour la pratique professionnelle de la vérification interne ; gouvernance d'entreprise ; reddition de comptes ; Charte de la fonction vérification interne ; domaines de pratique du vérificateur interne ; vérification interne et fraude.

SCO7702 Contrôle interne et technologie de l'information

Ce cours présente les fondements du contrôle interne, les modèles de contrôle reconnus, ainsi que la structure d'imputabilité imposée par les législations canadienne et américaine. Il distingue les différents types d'activités de contrôle et présente l'environnement technologique dans lequel ces activités s'exercent habituellement.

Thèmes abordés : processus de gouvernement d'entreprise liés au contrôle ; définition du contrôle interne ; principaux modèles de contrôle ; structure d'imputabilité ; activités de contrôle financier et comptable ; activités de contrôle de gestion ; technologie de l'information.

Préalable(s) : SCO7701 Fondements de la vérification

SCO7703 Processus de vérification de gestion

Ce cours présente les notions qui permettent de planifier, d'exécuter et de faire rapport sur les résultats d'une mission de vérification interne. Le cours aborde toutes les étapes d'une planification d'une mission de vérification interne basée sur l'analyse des risques, ainsi que sur la pertinence et la suffisance des preuves. Il explique comment établir et exécuter un programme de vérification, évaluer les résultats, écrire selon les normes appropriées un rapport de vérification interne efficace et exercer un suivi sur les recommandations formulées.

Thèmes abordés : objectifs de la vérification interne ; pertinence et suffisance des preuves ; outils de vérification ; gestion d'un service de vérification interne ; planification périodique de la vérification interne ; planification d'une mission de vérification ; exécution du programme de vérification ; communication des résultats de la vérification ; exercice de suivi des recommandations et des plans d'actions ; vérification de gestion de systèmes particuliers.

Préalable(s) : SCO7701 Fondements de la vérification

SCO7704 Activité de synthèse en vérification interne

Ce cours vise à réaliser une mission de vérification interne portant sur un système ou un processus particulier : analyse des risques, planification de mission, exécution du programme de vérification, évaluation des résultats, rédaction du rapport de vérification normalisé et communications relatives au rapport. L'activité peut prendre la forme d'un stage ou d'un travail dirigé et peut être réalisée de façon individuelle ou collective.

Préalable(s) : SCO7701 Fondements de la vérification

SCO8100 Méthodologie de la recherche en sciences comptables

Fondements épistémologiques de la recherche en sciences comptables. Familiarisation avec le langage de la recherche scientifique, ses concepts de base, la formulation d'hypothèses de recherche, la collecte de données et les techniques d'analyse.

SCO8106 Fondements théoriques de la recherche en comptabilité

Étude des théories venant des sciences sociales qui influencent et fondent la recherche en comptabilité. Les théories étudiées viennent surtout de la sociologie, de l'économie et de la psychologie. Du côté de la philosophie, l'intérêt porte sur l'épistémologie et l'éthique. Pour ce qui est de la sociologie, on discute des théories des « stakeholders », de la légitimité et du contrat social et, enfin, en psychologie, on aborde la psychologie comportementale et cognitive.

SCO8115 Analyse de données en sciences comptables

Initiation aux méthodes statistiques utilisées le plus fréquemment en recherche comptable. Introduction aux principales techniques informatiques de traitement quantitatif de données en sciences comptables. Utilisation de l'informatique comme outil de travail. Initiation à l'usage de logiciels d'analyse statistique.

SCO8120 Sujets spécialisés en contrôle de gestion

Étude des connaissances théoriques et pratiques en contrôle de gestion, dans la perspective des transformations économiques, sociales et organisationnelles.

Préalable(s) : SCO8100 Méthodologie de la recherche en sciences comptables ; SCO8106 Fondements théoriques de la recherche en comptabilité

SCO8125 Sujets spécialisés en comptabilité de management

Étude des connaissances théoriques et empiriques en comptabilité de management. Étude des théories et modèles récents. Étude de problèmes de recherche en comptabilité de management.

Préalable(s) : SCO8100 Méthodologie de la recherche en sciences comptables ; SCO8115 Analyse de données en sciences comptables

SCO8130 Séminaire en comptabilité financière : divers champs de recherche

Ce séminaire a pour objectif de présenter au participant divers champs de recherche en comptabilité financière, tout en mettant l'accent sur leur récent développement. Étude des différents paradigmes et approches méthodologiques. Initiation à la démarche structurée de recherche en comptabilité financière. Développement de l'esprit critique en matière d'analyse de recherches en comptabilité financière.

Préalable(s) : SCO8100 Méthodologie de la recherche en sciences comptables ; SCO8115 Analyse de données en sciences comptables

SCO8140 Sujets spécialisés en comptabilité financière

Étude des théories et modèles comptables. Information financière et non financière et les cours boursiers. Utilité prédictive de l'information financière et l'information non financière. Étude des comportements des dirigeants d'entreprises en matière de politiques comptables. Comptabilité et gouvernance d'entreprise.

Préalable(s) : SCO8100 Méthodologie de la recherche en sciences comptables ; SCO8115 Analyse de données en sciences comptables

SCO8145 Sujets spécialisés en vérification

Étude des différents courants de recherche dans le domaine de la vérification externe, notamment, sur le processus de vérification, le jugement professionnel et le rapport du vérificateur.

Préalable(s) : SCO8100 Méthodologie de la recherche en sciences comptables ; SCO8106 Fondements théoriques de la recherche en comptabilité

SCO815X Cours à thèmes variables

Étude approfondie de thèmes reliés aux sciences comptables.

Préalable(s) : SCO8100 Méthodologie de la recherche en sciences comptables ; SCO8115 Analyse de données en sciences comptables

SCO8300 Organisation et planification d'une nouvelle entreprise en nouvelles technologies : volet administration

Préparation d'un plan d'affaires. Autoévaluation du plan d'affaires. Sources de financement et stratégie de financement. Critères de projets attrayants pour les investisseurs. Présentation du plan d'affaires à des investisseurs. Cours théoriques et analyses de cas. Encadrement des équipes dans la préparation de leur plan d'affaires. Étude de cas réels.

SCO8500 Recherche appliquée et intervention en sciences comptables

Objectifs de la recherche appliquée. Les retombées de la recherche sur la pratique des sciences comptables. Initiation des professionnels au processus de recherche. Approche quantitative. Approche qualitative. Principales étapes d'une recherche appliquée : identification d'un problème, cadre conceptuel, recherche bibliographique, méthodologie, analyse statistique des résultats. Interprétation de la recherche en sciences comptables. Utilisation des outils mathématiques, statistiques, de bases de données en comptabilité et en fiscalité. Impact des nouvelles technologies sur la recherche appliquée en sciences comptables.

SCO8501 Méthodes quantitatives appliquées aux sciences comptables

Utilisation des outils mathématiques et statistiques dans le cadre des systèmes d'information comptable aux fins de l'amélioration de la productivité des entreprises.

SCO8506 Le comptable et la diffusion des informations comptables

Étudier les raisons de la divulgation par les entreprises : le coût du capital, la réglementation, etc. Se familiariser avec les principaux modes de communication utilisés par la firme. Voir ceux qui touchent le travail du comptable, comme les rapports annuels et les annonces préliminaires de bénéfices. Regarder le lien qui existe entre les sections narratives et les états financiers dans le rapport annuel et les liens entre le rapport annuel et les autres communications. Voir l'effet de la communication sur le marché et les manipulations possibles de cette information.

SCO8510 Le comptable et l'éthique

Étude des problèmes éthiques actuels les plus souvent rencontrés dans le domaine des sciences comptables. Fondements de l'éthique en sciences comptables. Objet et méthode de l'éthique. Enjeux éthiques et formation. Étude des dilemmes éthiques confrontant les professionnels en sciences comptables. Étude de problématiques spécifiques reliées à la présentation, la mesure et la divulgation d'informations comptables, à la vérification et à la fiscalité. Résolution de dilemmes éthiques à partir d'études de cas.

SCO8520 Comptabilité stratégique

Étude des nouveaux courants en comptabilité de management. Comptabilité par activités, tableaux de bord et performance organisationnelle ; stratégie, rémunération, gestion et contrôle. Fixation des prix, problèmes et limites de la gestion budgétaire. Aspects comportementaux liés à l'information comptable. Comptabilité et planification stratégique.

SCO8521 Comptabilité stratégique

Étude de nouveaux courants en comptabilité de management dans une perspective stratégique. Réflexion sur le renouvellement de la discipline à la lumière de problématiques telles la gouvernance d'entreprise, la gestion de la qualité et les transformations organisationnelles.

SCO8526 Entreprises de la nouvelle économie : enjeux comptables et financiers

Connaissance du profil des entrepreneurs de la nouvelle économie. Transfert des modèles connus en comptabilité financière et en comptabilité de gestion dans le contexte de la préparation et de la présentation de l'information financière d'entreprises dont la création de valeur est tributaire du savoir et de l'innovation. Réflexion sur la présentation comptable de transactions d'affaires innovatrices et de modèles d'affaires complexes, incluant les alliances stratégiques, les réseaux et les partenariats. Connaissance des partenaires financiers des entreprises de la nouvelle économie. Rôle de l'expert-comptable dans la planification, la négociation et la conclusion des rondes successives de financement.

SCO8530 Gestion, comptabilité et vérification environnementales

Étude des conséquences sur les entreprises et les organisations de la réglementation en environnement : impacts sur la gestion, la comptabilité et la vérification environnementales. Normalisation ISO en environnement. Coûts environnementaux : pollution, gestion des déchets, pluies acides. Étude d'impacts et rôle des professionnels de la comptabilité et de la vérification.

SCO8536 Vérification : concepts, environnement et application

Étude approfondie des concepts importants en vérification, de leurs interrelations et de leurs impacts sur le processus de vérification. Orientation potentielle future des concepts utilisés par les vérificateurs. Compréhension de l'influence de l'environnement du vérificateur sur son travail. Comparaison des éléments théoriques de vérification avec la pratique suggérée par les ordres comptables. Étude de la mise en application des notions reliées à la vérification.

SCO8540 Réorganisation financière

Étude des pratiques commerciales à l'occasion de la liquidation ou du redressement d'une entreprise insolvable. Conséquences d'un état d'insolvabilité pour les parties en présence : salariés, fournisseurs, gouvernements, prêteurs et actionnaires. Problèmes reliés à l'élaboration d'un plan de redressement. Responsabilités des administrateurs. Rôle de l'expert-comptable et services relatifs à des questions de solvabilité.

SCO8546 Le comptable et l'environnement économique international

Étude de l'environnement économique international dans lequel évoluent les firmes. Échanges internationaux, firme multinationale, institutions internationales, système monétaire international, risques de change et mondialisation dans la perspective d'entreprises réalisant des activités internationales.

SCO8556 L'information comptable en contexte international

Étude des raisons expliquant les différences entre les pratiques comptables au niveau international et exposé de certaines de ces différences importantes. Analyses des problèmes importants ayant un effet sur l'analyse financière internationale, entre autres les manipulations comptables. Exemples d'analyse financière en contexte national et façon d'utiliser les méthodes au niveau international. L'action du FMI et de la Banque mondiale et le discours financier international.

SCO8561 Comptabilité et finances multinationales

Application des concepts et outils de la finance d'entreprise aux décisions des firmes ayant des activités commerciales, financières ou des investissements à l'étranger. Environnement financier international, risques de change et leur gestion par la firme, mouvements de fonds et financements internationaux et analyse financière des projets d'investissement à l'étranger. Études de cas. Préalable(s) : SCO8546 Le comptable et l'environnement économique international

SCO8590 Aspects comptables de la gouvernance d'entreprise

Ce cours porte sur les règles de gouvernance d'entreprise ayant trait à la publication de l'information financière. Les thèmes suivants y sont abordés : Perspective historique des normes comptables et des normes de vérification susceptibles d'affecter la gouvernance d'entreprise ; examen de scandales financiers dans des entreprises telles Enron, Worldcom, Adelphia et Tyco ; analyse critique des règles récentes de gouvernance d'entreprise, telles celles publiées par la SEC suite à la loi *Sarbanes-Oxley Act* et les règles canadiennes équivalentes ; discussion sur des pistes de recherche dans le domaine.

SCO860X Cours à thèmes variables

Étude approfondie d'un thème faisant ou non partie d'une des orientations ou d'un domaine d'activités des professionnels en exercice. Ce cours pourrait toucher, entre autres, la juricomptabilité, les instruments financiers, la vérification interne, l'environnement, le comptable et la société, les systèmes d'information comptable, la comptabilité et les technologies de l'information, etc.

SCO8700 Aspects stratégiques de la comptabilité de management

Comptabilité par activités, tableaux de bord et performance organisationnelle. Gestion des processus. Mesure du rendement : évaluation du système en place, élaboration et mise en œuvre. Création de valeur et valeur économique ajoutée. Capital intellectuel et savoir organisationnel.

SCO8701 Fondements de la préparation des états financiers

Ce cours vise à approfondir l'étude du cadre théorique sur lequel la préparation des états financiers s'appuie. Ce cours permettra aux étudiants de développer des aptitudes quant à l'identification des problèmes comptables et à l'interprétation des données comptables. Les thèmes abordés sont les suivants : Normes comptables et concept du P.C.G.R. Cadre théorique de la comptabilité générale. Relation entre les flux monétaires et la constatation des produits. Impact des normes comptables sur la détermination des flux monétaires. Normes comptables concernant : les produits dérivés, les immobilisations, les impôts reportés, les frais de recherche, les contrats de location, les devises et les régimes de retraite. Les états financiers consolidés. Modélisation des états financiers et simulations. Cours avec séances de laboratoire.

SCO8800 Projet de recherche

Cette activité comprend surtout des rencontres individuelles entre l'étudiant et le directeur de recherche. Ces rencontres ont pour but de soutenir l'étudiant dans l'identification de la problématique, la définition, et la présentation de son projet. L'étudiant prépare un document complet exposant la problématique du sujet choisi, la revue de littérature scientifique sur le sujet, les hypothèses de recherche, la méthodologie, le plan et l'échéancier.

SCO8850 Mémoire de recherche (24 cr.)

Le mémoire est le résultat d'une recherche fondamentale ou appliquée réalisée dans le domaine des sciences comptables. Le travail du candidat comporte les étapes suivantes : définition d'une problématique de recherche en mettant l'accent sur la contribution scientifique de l'étude ; recherche bibliographique permettant de situer son projet de recherche par rapport aux recherches existantes et détermination de la méthodologie à être utilisée ; réalisation du projet et rédaction du mémoire. L'examen du mémoire est effectué par un jury formé d'au moins trois professeurs. Le candidat est assisté dans sa démarche par un directeur de recherche, professeur au département des sciences comptables. Préalable(s) : SCO8800 Projet de recherche

SCO8910 Essai (12 cr.)

Cette activité permet à l'étudiant de synthétiser ses connaissances dans un travail de recherche appliqué à une problématique réelle d'entreprise ou, dans certains cas, par la réalisation d'activités au sein d'une organisation. L'essai constitue un exposé écrit faisant état des résultats d'un travail de recherche concernant l'impact de l'implantation de nouvelles pratiques en entreprise ou la résolution d'une problématique d'entreprise ou de recherche. Cet exposé démontre l'aptitude de l'étudiant à poser un problème, à en faire l'analyse et à proposer des solutions appropriées. Le candidat est assisté dans sa démarche par un directeur de recherche, professeur au département des sciences comptables.

SCO9811 Séminaire sur les théories en sciences comptables

Activité de même type que ADM9921.

SCO9812 Séminaire sur la recherche en sciences comptables

Activité de même type que ADM9922.

SCO981X Séminaire thématique en sciences comptables

Activité de même type que ADM992X.

SCT7000 Terre-Océans-Atmosphère

Le cours donne les bases de la géodynamique externe de notre planète, selon une approche systémique. Les grands ensembles sont présentés (lithosphère, hydrosphère, atmosphère) avant une analyse détaillée des différents cycles qui les relient et les transforment. On envisagera plus spécialement les cycles internes, tels la boucle de convoyage océanique, la circulation générale atmosphérique, les fluides et les flux de matière dans les bassins sédimentaires. La dynamique du système terre-océans-atmosphère sera ensuite abordée par des exemples tels le cycle de l'eau, celui des alcalins ou des halogènes, ou le couplage El Niño, en soulignant le rôle de la biosphère, et les différences cinétiques. Enfin seront discutés les changements dans les cycles à l'échelle de l'histoire de la Terre.

SCT7001 Ressources minérales et mondialisation (2 cr.)

Le cours vise à sensibiliser à la dimension socioéconomique du monde des ressources minérales et à faire prendre conscience des conséquences de la mondialisation dans le domaine de l'exploration minière. Il comprendra des cours magistraux et des mini-projets documentés par les étudiants sur les thèmes suivants : rôle géopolitique des ressources minérales, flux d'échanges des matières premières, évolution des cours, des productions et des utilisations, stratégie mondiale des états et des grands groupes industriels. Place des sociétés juniors dans le contexte minier international. Rôle politique des organismes internationaux et relation avec les droits de personnes. L'avenir du monde minier : approvisionnement, pénurie, recyclage, matériaux de substitution.

SCT7100 Géotectonique

Les relations entre croûtes, manteau et noyau constituent les fondements de la dynamique terrestre.

Le cours comprend deux parties ; la première a pour objectif d'acquérir une compréhension synthétique des aspects physiques et chimiques de la géodynamique interne. On abordera la structure de la Terre, son régime thermique, la rhéologie et la géochimie, les changements de phases, le rôle des fluides profonds et les mécanismes de la convection et de la déformation. La formation des orogènes, des points chauds, des rifts et des bassins seront examinés. L'évolution de la croûte continentale, étudiée par ses messages sédimentaires et magmatiques, illustrera les modifications des mécanismes géodynamiques depuis l'Archéen. La signification de la tectonique globale, paradigme ou paradoxe, sera discutée. La seconde partie portera sur des problématiques actuelles de la géodynamique interne, traitées sous la forme de séminaire et de travaux dirigés : les bassins, marqueurs géodynamiques, les lois scalaires de la déformation, la planétologie comparée. Sorties sur le terrain.

SCT7120 Méthodes d'analyse physico-chimiques et de traçage isotopique appliqués à l'environnement

Mesure des paramètres physiques des sols : température, humidité, capacité de rétention d'eau, densité et granulométrie. Techniques d'extraction et de digestion pour l'analyse de la teneur en éléments nutritifs et en minéraux des tissus vivants et des sols. Analyse calorimétrique. Mesure des paramètres chimiques des sols : pH, concentration des éléments nutritifs et minéraux. Mesure des paramètres physico-chimiques de l'eau. Traçage des isotopes naturels ou radioactifs dans les sols, l'eau et les organismes vivants. Manipulation des isotopes radioactifs.

SCT7201 Méthodes analytiques en sciences de la Terre I (1 cr.)

Les sciences de la Terre s'appuient sur un ensemble de méthodes qui permettent des observations quantifiées. Les étudiants abordent en détail sous la direction d'un professeur une ou deux techniques analytiques sur le terrain ou en laboratoire et développent des approches méthodologiques sur les propriétés chimiques ou

physiques des échantillons. Les thèmes suivants pourront être abordés en laboratoire : méthodes diffractométriques, chimiques, spectrométriques (géochimie isotopique, microscopie électronique), méthodes reposant sur les propriétés physiques (magnétisme, densité, résistance, conductivité thermique, luminescence, etc.). Sur le terrain, les travaux pourront porter sur la microtectonique (modèle rhéologique, mesures des déformations et des contraintes, tectonique polyphasée, minéralisations associées), l'analyse séquentielle ou toute autre méthode quantitative.

SCT7202 Méthodes analytiques en sciences de la Terre II (1 cr.)

Les sciences de la Terre s'appuient sur un ensemble de méthodes qui permettent des observations quantifiées. Les étudiants abordent en détail sous la direction d'un professeur une ou deux techniques analytiques sur le terrain ou en laboratoire et développent des approches méthodologiques sur les propriétés chimiques ou physiques des échantillons. Les thèmes suivants pourront être abordés en laboratoire : méthodes diffractométriques, chimiques, spectrométriques (géochimie isotopique, microscopie électronique), méthodes reposant sur les propriétés physiques (magnétisme, densité, résistance, conductivité thermique, luminescence, etc.). Sur le terrain, les travaux pourront porter sur la microtectonique (modèle rhéologique, mesures des déformations et des contraintes, tectonique polyphasée, minéralisations associées), l'analyse séquentielle ou toute autre méthode quantitative.

SCT7203 Méthodes analytiques en sciences de la Terre III (1 cr.)

Les sciences de la Terre s'appuient sur un ensemble de méthodes qui permettent des observations quantifiées. Les étudiants abordent en détail sous la direction d'un professeur une ou deux techniques analytiques sur le terrain ou en laboratoire et développent des approches méthodologiques sur les propriétés chimiques ou physiques des échantillons. Les thèmes suivants pourront être abordés en laboratoire : méthodes diffractométriques, chimiques, spectrométriques (géochimie isotopique, microscopie électronique), méthodes reposant sur les propriétés physiques (magnétisme, densité, résistance, conductivité thermique, luminescence, etc.). Sur le terrain, les travaux pourront porter sur la microtectonique (modèle rhéologique, mesures des déformations et des contraintes, tectonique polyphasée, minéralisations associées), l'analyse séquentielle ou toute autre méthode quantitative.

SCT7300 Méthodologie de la communication en sciences de la Terre (1 cr.)

Les scientifiques doivent être capables de communiquer efficacement les résultats de leur recherche. Ce cours permet de présenter brièvement les principes d'une communication efficace, puis de maîtriser les principaux outils de communication scientifique : affiche, communication orale, note et article dans le domaine des sciences de la Terre. On abordera en particulier la lecture critique, le dessin géologique, la réalisation de photographies, la conception de diapositives, la planification d'une note ou d'un article. Le cours comprend des cours et des travaux pratiques, en particulier avec les outils informatiques. L'étudiant devra présenter oralement une communication sur un sujet géologique à l'occasion d'un séminaire.

SCT7400 Risques naturels : processus physiques

Ce cours vise à fournir une compréhension des risques naturels par la maîtrise des bases scientifiques des principaux phénomènes naturels et, en particulier, ceux de nature géologique et climatique, ainsi que des méthodes pour intervenir adéquatement afin de diminuer le taux de risque (processus de prévision, prévention et protection). Le cours est destiné aux décideurs qui doivent affronter et gérer les catastrophes naturelles et risques connexes à la population et aux infrastructures civiles et résoudre les problèmes qu'elles engendrent. Aléas : définitions et exemples. Amplification des risques par la

pression anthropique. Mouvements de masse, variations de débit, contaminations et risques aux infrastructures. Changements climatiques et conditions extrêmes. Vulnérabilité des aquifères. Dégradation et épuisement des ressources naturelles. Gestion des rejets et technologies de restauration.

SCT7777 Stage industriel (6 cr.)

Un stage en entreprise est prévu à l'issue de la formation internationale. Ce stage pourra avoir lieu en France ou au Québec. Sa durée minimale sera de 3 mois. En principe, les stages devront avoir lieu dans les pays d'origine des étudiants. Le stage n'est pas obligatoirement rémunéré. Les étudiants auront la responsabilité de se trouver un stage, mais les institutions universitaires les appuieront dans leurs démarches (liste de contacts, appuis). Dans le cas où un étudiant serait dans l'incapacité de trouver un stage par lui-même, le programme a l'obligation de proposer un stage à l'étudiant, et celui-ci a l'obligation de l'accepter. Le stage fera l'objet d'un rapport écrit évalué conjointement par l'entreprise et une ressource professorale en France ou au Québec. Le rapport de stage doit démontrer la capacité de l'étudiant à intégrer les connaissances acquises et à les utiliser dans un milieu de travail professionnel ou universitaire. Une convention de stage doit être signée entre l'Université du Québec à Montréal et l'établissement d'accueil.

SCT8086 Cartographie : études de terrain

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'intégrer leurs différentes connaissances dans le domaine des Sciences de la Terre directement sur le terrain. Cette intégration se fera à différentes échelles dans le temps et dans l'espace. Les thématiques abordées comprendront notamment : cartographie, géologique à toutes les échelles, planification des objectifs de la cartographie et du choix de l'échelle, outils disponibles en 2 et 3 D. Documentation objective, permanente et efficace. Étapes de la cartographie : reconnaissance, levé systématique, levé détaillé de zones privilégiées. Synthèse des données. Cartographie thématique et spécialisée (mines, environnement, aménagement du territoire). Rédaction de rapport. Le cours a lieu sous forme d'un camp-excursion sur le terrain.

SCT8161 Modélisation hydrogéologique

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à la modélisation mathématique de l'écoulement et du transport dans les aquifères. Les thèmes abordés sont les suivants : équations de l'écoulement en zones saturée et non saturée ; équations du transport des solutés et de la chaleur ; méthodes de modélisation numérique ; utilisation de la géostatistique et des approches stochastiques en hydrogéologie ; paramétrisation, calage et analyse de sensibilité ; utilisation de modèles commerciaux ; application de la modélisation à des cas concrets (exploitation, contamination, géotechnique, etc...). Travaux pratiques et sorties sur le terrain.

SCT8180 Étude critique de sujets choisis en sciences de la Terre

Cours à contenu variable d'une année à l'autre, adapté aux besoins particuliers des étudiants ; il comporte de façon générale des travaux de recherche bibliographiques, guidés par le directeur de recherche de l'étudiant après entente préalable écrite. L'évaluation du travail se fait sous forme d'un rapport écrit déposé à la direction du programme.

SCT8245 Traceurs micropaléontologiques et biomarqueurs

Le cours vise à l'apprentissage des méthodes d'analyse, surtout quantitatives, des traceurs d'origine organique (palynofaciès, assemblages micropaléontologiques, biomarqueurs, etc.) ainsi qu'aux applications en biogéochimie, paléocéanographie et géologie sédimentaire

en général. Une attention particulière sera accordée aux microflore, microfaunes et à leurs biomarqueurs, comme traceurs des flux sédimentaires et biochimiques, notamment de carbone, et comme indicateurs des conditions paléoenvironnementales, au sens large. Les macrofaunes seront abordées par le biais de leurs biomarqueurs et d'approche sclérochronologiques ou géochimiques. On traitera des différentes méthodes statistiques applicables aux études paléocéologiques : analyses multivariées des assemblages et de leur distribution, fonctions de transfert assemblages-climats. On conclura sur les applications paléohydrologiques, paléocéanographiques, écostratigraphiques, biostratigraphiques et paléogéographiques.

Laboratoire et travaux dirigés : analyse biogéochimique (analyseurs élémentaires, chromatographie, spectrométrie de masse...), microscopiques (à fluorescence, par polarisation, microscopie électronique à balayage, etc.), assemblages de microfossiles et séries chronologiques.

SCT8255 Géochimie isotopique

Ce cours traite de la géochimie des traceurs et chronomètres isotopiques et de leurs applications en géodynamique externe et en environnement.

Rappels sur le fractionnement des isotopes légers, sur la décroissance radioactive, la production et le cycle des isotopes cosmogéniques, les déséquilibres U-Th, les radio-isotopes à courte période et ceux d'origine anthropique. Notion de clôture des systèmes radioactifs ; systèmes isochrones et systèmes ouverts. Exemples d'utilisation des traceurs isotopiques en pédologie, sédimentologie, hydrologie, hydrogéologie, limnologie, océanographie, volcanologie, etc. Traceurs isotopiques du cycle des eaux naturelles et polluants ; paléoclimatologie isotopique ; géochimie de la zone non saturée des sols, des eaux souterraines et des systèmes hydrothermaux ; traceurs des circulations et flux océaniques ou atmosphériques ; les échanges de l'interface eau-sédiment. On traitera les applications géochronologiques aux échelles de temps de la saison, au million d'années.

Le cours inclut des travaux de laboratoire (techniques d'analyse ; spectrométries de masse et d'émission) et des travaux dirigés.

SCT8285 Métallogénie régionale

Les gisements minéraux constituent une des plus grandes richesses de la Terre. La répartition dans le temps et dans l'espace n'est pas uniforme du fait des variations cycliques et séculaires de la Terre. Il importe de connaître les causes de ces variations afin de prévoir de façon précise le site des concentrations minérales. On étudiera les relations qui existent entre les concentrations minérales et les grandes entités structurales du globe (craton, plateforme, zone mobile). On examinera de quelle façon on établit la typologie des gîtes métallifères. Les notions fondamentales de la métallogénie régionale que sont les époques métallogéniques, les provinces métallogéniques, les provinces métalliques seront étudiées et appliquées à différentes régions du globe. On examinera de quelle façon des stratégies d'exploration peuvent en être dégagées. Sorties sur le terrain.

SCT8300 Hydrothermalisme

La circulation des fluides hydrothermaux joue un rôle majeur dans le fonctionnement de la lithosphère et dans la formation des gîtes minéraux. Le cours vise à donner aux étudiants une compréhension des mécanismes physiques de l'hydrothermalisme, aussi bien dans les terrains anciens qu'actuellement, principalement en domaine cassant. La première partie porte sur l'hydraulique des milieux fissurés, l'hydrothermalisme océanique et continental, les champs géothermiques et leur expression dans les gîtes hydrothermaux, les conséquences en terme de déformation et de plutonisme. La mécanique des champs filoniens et l'étude des altérations permettront de développer des critères pratiques de diagnostic minier : taille et durée des systèmes hydrothermaux, importance des minéralisations associées. La seconde partie est une excursion d'une semaine dans des environnements géologiques montrant des gisements hydrothermaux et des systèmes géothermaux actifs.

Un travail thématique trimestriel permet enfin une synthèse personnelle sur un sujet d'actualité.

SCT8320 Géochimie de surface appliquée

L'objectif du cours est de comprendre les mécanismes de la dispersion géochimique et le rôle de l'eau afin de les appliquer tant en exploration géochimique qu'en chimie de l'environnement. Le cours comprendra trois parties.

La première présentera les principes de la dispersion géochimique en surface : rôle du protolithe, du climat et de la géomorphologie, comportement différentiel des éléments, minéralogie de surface. La seconde partie donnera des exemples d'applications à la prospection géochimique, avec des études de cas dans différents milieux climatiques pour les métaux de base et précieux. Enfin, des applications de la géochimie de surface au contrôle des polluants dans l'environnement seront présentées, en insistant sur la cinétique de la dispersion et le rôle particulier des produits pétroliers et des substances organiques. À l'issue du cours, l'étudiant saura comment choisir le support géochimique à analyser, les mailles et les techniques d'échantillonnage, et sera en mesure de planifier l'ensemble d'un relevé géochimique.

Des travaux pratiques lui permettront de réaliser lui-même différents traitements multimentaires des données géochimiques de surface. Sorties sur le terrain.

SCT8340 Modélisation en environnement géophysique

La complexité des systèmes géologiques conduit de plus en plus souvent à utiliser des méthodes numériques pour modéliser et prévoir leur évolution, tant à des fins de recherche que pour des applications pratiques. Le cours a pour objectif d'apprendre à formaliser et à quantifier un problème géologique, puis à définir les solutions analytiques et numériques, enfin à jeter un regard critique sur les résultats des simulations. Les principaux thèmes du cours seront l'analyse des contraintes et de la déformation, l'étude des transferts thermiques et des processus de convection, tant en milieu poreux qu'en milieu continu. On posera le système d'équations avec ses conditions initiales et ses conditions aux limites. On apprendra à discrétiser les équations par la méthode des différences finies et on considèrera les problèmes liés aux instabilités numériques. Approche par résolution de problèmes, travail trimestriel, et séances en laboratoire informatique.

SCT8360 Genèse des roches cristallines

L'objectif du cours est d'approfondir les processus responsables de la formation des roches ignées et métamorphiques, par le biais d'études thématiques et la modélisation.

En pétrologie ignée, les thèmes abordés concerneront la fusion partielle et la formation des magmas, le comportement des éléments traces, les causes et conséquences de la contamination des magmas, les paramètres physiques caractéristiques des magmas, l'étude de diagrammes de discrimination permettant d'établir la filiation des principales séries magmatiques et des applications concernant le mode de formation des gîtes métallifères endogènes. Études d'exemples-clefs. En pétrologie métamorphique, les thèmes abordés concerneront l'étude des solutions solides, leur utilisation pour déterminer les conditions de pression et de température de formation, de même que les implications tectoniques des boucles P-T-t. Travaux pratiques basés sur l'utilisation de techniques informatiques permettant de se familiariser avec les principales techniques pétrologiques de modélisation quantitative.

SCT8370 Stratigraphie des dépôts meubles au Quaternaire

L'analyse lithostratigraphique des sédiments continentaux et l'utilisation des codes de lithofaciés. L'amorce des fluctuations climatiques pertinentes pendant le Pliocène : l'analyse des causes plausibles et de la modulation des cycles englaciation-déglaciation. Les plus anciennes glaciations du Pliocène-Pleistocène inférieur, et leur relation avec les sédiments fluviaux Tertiaires des bassins nord-américains. Synchronismes et diachronismes apparents avec les analogues européens. La lithostratigraphie du centre du continent nord-américain, puis de la périphérie

de la zone englacée : les dernières glaciations et la position de l'intermède interglaciaire. L'anatomie et la dynamique de la dernière glaciation et l'étude détaillée d'un cycle climatique induisant la réponse du couple englaciation-déglaciation. Le passage à l'Holocène : l'évolution du réseau hydrographique et le débit des eaux de fonte. La géométrie et la topologie des plans d'eau continentaux et épicontinentaux. L'évolution biogéographique du continent déduite des assemblages mammaliens.

Sorties sur le terrain, travaux pratiques et séminaire.

SCT8380 Traceurs et chronomètres de la lithosphère

L'objectif du cours est de maîtriser les principaux concepts donnant accès à la datation absolue de processus géologiques ayant affecté la lithosphère. Les mécanismes de désintégration radioactive. La spectrométrie de masse. Les étalons et le fractionnement isotopique. Les principales méthodes de datation des roches anciennes : méthode Rb-Sr : âge isochrone ; méthode Sm-Nd : âge modèle et isochrone ; méthodes U-Th-Pb : âges concordia, isochrone et Pb-Pb ; méthode Lu-Hf. Exemples d'application dans des terrains ignés, métamorphiques et sédimentaires, ainsi qu'en métallogénie. Introduction aux autres méthodes de datation de terrains anciens : K-Ar, Ar-Ar, La-Ce, Re-Os et K-Ca. Les principaux thèmes abordés en cours varieront en fonction de l'orientation scientifique des étudiants. Travaux pratiques.

SCT8400 Risques géologiques environnementaux

Ce cours vise à fournir une compréhension des risques géologiques ainsi que des méthodes actuelles pour y faire face. Les thèmes suivants seront abordés : nature, origine et conséquences des risques environnementaux reliés directement ou indirectement aux phénomènes géologiques. Impacts des phénomènes catastrophiques reliés à la géodynamique interne et à la géodynamique externe. Méthode de mitigation des conséquences négatives pour l'homme, prédiction, protection et prévention contre les risques géologiques ; le zonage et les cartes de risques ; les risques à évolution lente qui sont reliés à l'impact environnemental de l'exploitation minière, à la contamination et à la surexploitation des nappes, le traitement des sols contaminés, les crues exceptionnelles. Séminaire, sorties sur le terrain.

SCT8415 Systèmes morphoclimatiques

Ce cours vise une compréhension intégrée des facteurs de morphogénèse des paysages.

La géomorphologie y est vue comme un système dynamique, évoluant sous l'effet de contraintes d'ordre climatique et tectonique.

Géomorphologie et géodynamique : Concepts de géomorphologie planétaire et géodynamique exogène terrestre. Géomorphologie climatique : Concept zonal et systèmes morphogénétiques. Les grands ensembles morphoclimatiques actuels.

Les zones englacées au Quaternaire : a) l'environnement périglaciaire. Périglaciaire et pergélisol : nature, distribution et bilan thermique. Processus et formes reliées au froid. Dégradation du pergélisol : le thermokarst. L'Arctique canadien et le Québec nordique. b) l'environnement glaciaire. Le système glaciaire : régime thermique et dynamique glaciaire. L'érosion et la sédimentation glaciaire : entraînement et transport. Zonalité des paysages glaciaires.

Les zones non englacées au Quaternaire : Les grands ensembles morphogénétiques des régions arides et semi-arides. Évolution passée et récente des déserts.

Aspects de géomorphologie appliquée : l'évaluation géomorphologique des risques environnementaux, aridification et thermokarstification, géomorphologie archéologique. Sorties sur le terrain.

SCT8435 Les marges continentales et milieux de transition

Le cours a pour objectif la compréhension des causes et des mécanismes de sédimentation, en relation avec l'évolution tectonique et climatique de la planète. Classifications des

marges continentales dans le cadre de la tectonique des plaques. Leur évolution ou les changements au cours du Phanérozoïque. Classification scalaire des milieux de transition : delta, estuaire, littoral. La marge proprement dite : plateforme, talus, glacis. Facteurs dynamiques et biochimiques du contrôle sédimentaire (siliciclastiques ; carbonates ; évaporites). Les mécanismes du by-passing, et les turbidites. Le contrôle de la géomorphologie sous-marine sur les flux biochimiques, les facteurs de la sédimentation et les séquences qui en découlent. La sédimentologie à la lumière de la sismostratigraphie et de la stratigraphie séquentielle. Applications aux ressources minérales et à la compréhension des cycles environnementaux ou climatiques. Sorties sur le terrain. Exercices, lectures, exposés.

SCT8440 Déformation des gîtes minéraux

Les gisements minéraux sont intimement associés aux conditions tectoniques qui règnent pendant et après leur formation.

Le cours vise à donner des concepts et des méthodes avancées sur le métamorphisme et la déformation des gisements à différentes profondeurs dans la lithosphère tel la déformation ductile des gisements filoniens aurifères, et la recristallisation et la déformation des gisements volcanogènes. Trois à quatre modules de quelques jours s'organisent autour d'une étude de cas présentant un niveau de complexité structural croissant. Chaque module comporte d'abord une synthèse thématique à partir de la bibliographie, puis un travail d'analyse et de collecte des données sur le terrain (un à deux jours), avec des outils microtectoniques et cartographiques. Les échantillons et les mesures recueillis sont ensuite étudiés en laboratoire afin de reconstruire quantitativement les différents éléments de l'histoire structurale du gisement. Les conséquences sur la morphologie des gisements et leur incidence en terme d'exploration et de production seront enfin présentées. Sorties sur le terrain.

SCT8470 Caractérisation des sols et résidus géologiques

Les matériaux en environnement (résidus, déchets) sont naturels ou artificiels et dans les remblais ils sont habituellement mixtes. Les contaminants sont souvent concentrés avec la fraction fine des résidus ou déchets. L'argile est un exemple de matériau naturel qui se retrouve dans les remblais. Dans le passé les poussières industrielles ou de l'incinération se sont déposées sur les sols ou ont été mélangées avec les sols. La manipulation et l'étude de ces matériaux sous-microniques nécessitent une caractérisation essentielle pour établir une stratégie de restauration. Les techniques d'analyse et de restauration seront évaluées selon les caractéristiques physico-chimiques des matériaux. Les techniques servant à la caractérisation comme la diffraction, la granulométrie au laser etc. seront discutées. Sorties sur le terrain.

SCT8599 Pédologie et environnement

Cours de formation complémentaire orienté vers la pratique des sciences de l'environnement. Chimie et biologie du sol : le complexe absorbant, le pH, les éléments minéraux, la matière organique, le cycle de l'azote : les types d'humus, la flore et la faune du sol. La pédogenèse : ses facteurs écologiques, ses phénomènes, ses processus, son évolution. Travaux pratiques et sorties de terrain.

SCT8799 Géologie de l'environnement

Cours de formation complémentaire orienté vers la pratique des sciences de l'environnement. La géologie en relation avec les activités humaines. L'analyse des facteurs géologiques dans l'utilisation du territoire, la protection contre les accidents géologiques (geological hazards), les ressources minérales, les réserves en eau, l'énergie exploitable dans la lithosphère, l'entreposage des résidus, la planification générale des ressources. Séminaire en fin de trimestre sur des problèmes concrets.

SCT8888 Stage (profil professionnel) (12 cr.)

L'étudiant doit réaliser un stage professionnel et présenter un rapport analysant son expérience du stage avancé et décrivant ses réalisations scientifiques. Il peut éventuellement être divisé en deux activités de 6 crédits correspondant à des stages d'une durée de 7 semaines au minimum. Le rapport de stage doit démontrer la capacité de l'étudiant à intégrer les connaissances acquises et à les utiliser dans un milieu de travail professionnel ou universitaire. Le stage et le rapport sont supervisés par le tuteur de l'étudiant, professeur à l'UQAM et un correspondant externe accrédité par le comité des études avancées.

SCT8899 Étude et gestion des eaux souterraines

Cours de formation complémentaire orienté vers la pratique des sciences de l'environnement. Les eaux souterraines, leur importance dans le monde comme ressource ; études et méthodes d'exploitation, de protection et de réalimentation. Circulation des eaux dans les formations géologiques, lois de l'écoulement en milieu poreux, vitesse de filtration, étude des rabattements autour des pompes. Géochimie des eaux souterraines et perméabilité dans les divers environnements hydrogéologiques. Étude de cas-types de pollution de nappes par des déversements de produits toxiques ; conditions hydrogéologiques souhaitables pour le choix des sites d'enfouissement sanitaire ; problèmes particuliers liés aux captages à proximité de fronts salés.

SCT9520 Séminaire (2 cr.)

Favoriser l'éclosion de l'interdisciplinarité, par la comparaison des perspectives dans le champ des ressources minérales. Contribuer à une meilleure intégration des problématiques de recherche rattachées au programme. Présentation par les professeurs de problèmes et de thèmes spécifiques étudiés dans les programmes de recherche rattachés au doctorat. Exposé et discussion des travaux poursuivis par les étudiants de deuxième, troisième ou quatrième année : devis de recherche ; recherche liée à la thèse, etc. Cette activité se poursuit sur deux trimestres.

SCT9530 Concept de système appliqué aux ressources minérales I

Développer la connaissance pratique et la maîtrise de l'analyse systémique et de modèles géomathématiques pertinents aux ressources minérales. Familiariser l'étudiant à l'application des concepts de la géomathématique. Comparaison de l'approche analytique et de l'approche systémique. Systèmes linéaires et non linéaires en ressources minérales. La modélisation en ressources minérales : les fonctions empiriques. Revue de certains concepts de base en mathématiques et en statistiques : équations différentielles et intégrales, calcul matriciel, méthodes des transformées de Laplace, transformées de Fourier, transformées en Z, méthodes des variables d'état, probabilités et statistiques.

SCT9540 Concept de système appliqué aux ressources minérales II

Développer la connaissance pratique et la maîtrise de l'analyse systémique et de modèles géomathématiques pertinents aux ressources minérales. Familiariser l'étudiant à l'application des concepts de la géomathématique. Application pratique de certaines techniques mathématiques notamment : analyse factorielle, analyse des correspondances, chaînes de Markov, processus stochastiques multivariés, variabilité spatiale de systèmes multivariés ; système dynamique avec feedback : mécanismes de croissance, effet de délais, retards, boucle de retour, non linéarité ; les langages de simulation numérique ; optimisation des systèmes linéaires et non linéaires.

SCT9550 Géologie dynamique I

À partir des données matérielles et géométriques contenues dans les objets géologiques, développer la compréhension des ensembles géologiques régionaux et de leur dynamique.

Définition de l'objet géologique en fonction des variables de taille et de temps, l'objet géologique étant considéré comme une mémoire de l'évolution dynamique du système géologique auquel il appartient.

Revue d'inférences thermobarométriques et mécaniques tirées de l'examen combiné des paragenèses minérales, des textures et de la géométrie des corps géologiques. Analyse de l'interdépendance des processus géologiques à divers niveaux structuraux.

Étude du cycle orogénique comme système ouvert et récurrent : cheminement et transformation successive des ensembles géologiques, diachronisme des effets barométrique et thermique. Utilisation des ensembles géologiques régionaux dans l'étude des terrains cratoniques et orogéniques : diachronisme et synchronisme des variations latérales et verticales.

SCT9560 Géologie dynamique II

À partir des données matérielles et géométriques contenues dans les objets géologiques, développer la compréhension des ensembles géologiques régionaux et de leur dynamique.

Définition de l'objet géologique en fonction des variables de taille et de temps, l'objet géologique étant considéré comme une mémoire de l'évolution dynamique du système géologique auquel il appartient.

À partir de l'intégration des données de géologie dynamique I et en utilisant les modèles de la tectonique des plaques comme cadre de référence : étude de l'évolution du système croûte-manteau suivant les approches actualiste et non actualiste : accretion vs réjuvenation de la croûte continentale, influence du flux thermique, tectonique verticale vs tectonique latérale, etc.

SCT9700 Essai de synthèse (2 cr.)

Accroître chez l'étudiant la capacité de structurer des connaissances géologiques dépassant les marges de sa spécialisation.

Dans le cadre de cette activité, l'étudiant approfondit un problème lié aux ressources minérales. Le problème investigué doit être choisi en dehors de la spécialisation immédiate de l'étudiant. Ce dernier est appelé à présenter oralement et par écrit le fruit de ses travaux.

SCT9710 Devis de recherche et/ou exploration (4 cr.)

Développer la capacité d'articuler une stratégie concrète d'intervention géo-scientifique dans le domaine des ressources minérales.

L'étudiant élabore et présente oralement et par écrit un devis détaillé de recherche ou d'exploration intégrant divers concepts géologiques. Ce devis peut prendre la forme d'une demande de subvention étayée à un organisme pourvoyeur ; il peut également prendre la forme d'un projet d'exploration qui pourrait être soumis à une corporation minière ou industrielle. Le devis doit comporter des objectifs précis, une méthodologie détaillée, un calendrier de réalisation, une estimation des coûts et des retombées du projet. Le sujet abordé peut correspondre au champ d'investigation de la thèse.

SEM7100 Méthodologie de la recherche

Ce cours vise l'acquisition des compétences méthodologiques nécessaires à la délimitation et à l'élaboration d'un sujet de thèse. Cet objectif est atteint par une étude du processus de recherche qui comprend : énoncé de problèmes, formulation des hypothèses, maîtrise des instruments de travail (dont l'établissement d'une bibliographie), présentation des diverses étapes d'un projet de thèse de doctorat. Une partie de ce travail se fait par tutorat.

SEM8110 Concepts fondamentaux en sémiologie

Ce cours, dont la formule est celle de l'enseignement magistral, présente les principaux concepts des diverses théories qui, de Peirce et Saussure à maintenant, ont marqué la sémiologie.

Seront exposés et critiqués, entre autres, les concepts de signe, signification, représentation, interprétation,

sémiosphère, signifiant et signifié, dénotation et connotation, contenu et expression, système, code, unité minimale, structure. On prendra soin de faire ressortir l'applicabilité de ces concepts dans différents domaines, ainsi que les présupposés théoriques qui les accompagnent.

SEM8120 Travaux pratiques

Ce cours a pour but la mise à l'épreuve de concepts ou méthodes sémiotiques dans divers champs d'application. Ainsi, l'étudiant est amené à travailler sur des objets singuliers (texte littéraire, photographie, morceau de musique, architecture, etc.) afin de vérifier la portée et la pertinence des notions acquises en formation.

SEM8230 Sémiotiques régionales

Ce cours a pour objet l'approfondissement d'une sémiotique particulière appliquée à des champs bien définis : codes musicaux et olfactifs, communication visuelle, communication tactile, kinésique et proxémique, sémiotique médicale, paralinguistique, narratologie et linguistique textuelle, esthétique, rhétorique, langage formel, zoosémiotique, etc.

SEM8240 Histoire de la sémiologie

Ce cours, dont la formule est celle de l'enseignement magistral, constitue une introduction à la pensée sémiotique dans une perspective historique. Il s'attache à voir comment la réflexion sur le signe s'est élaborée à partir de l'Antiquité grecque jusqu'à l'orée du vingtième siècle, dans les différents domaines où le signe a été important. Il montre ainsi comment s'est progressivement constituée une conscience sémiotique qui a, par la suite, donné lieu aux théories sémiotiques et sémiologiques contemporaines (qui font l'objet du cours SEM8110 Concepts fondamentaux en sémiologie).

SEM8500 Stage de recherche (6 cr.)

Le stage de recherche a lieu dans un groupe de recherche, dans un centre ou un institut dûment constitué. Il a pour but d'initier au travail de recherche concret, en permettant à l'étudiant de participer à un travail collectif autour d'une problématique déterminée. Cette problématique est poursuivie avec continuité, année après année, et s'inscrit à l'intérieur d'un domaine de sémiologie ou de sémiotique générale, ou d'un domaine particulier (communication, arts visuels, cinéma, théâtre, littératures, etc.). L'étudiant doit rédiger un rapport de stage, que note la personne responsable du groupe, du centre ou de l'institut. L'activité se déroule sur deux trimestres consécutifs (automne et hiver).

SEM8750 Pratiques sémiotiques I

Ce cours a pour objet l'approfondissement de sémiotiques appliquées au discours, au texte ou à l'image, ou encore aux rapports qui peuvent s'établir entre eux. Les notions théoriques exposées durant les cours serviront à comprendre et interpréter diverses pratiques qui peuvent inclure la photographie, les arts de la scène, la littérature, la peinture, le cinéma, la vidéo interactive, l'animation virtuelle, etc., ainsi que les processus d'adaptation, d'imbrication, de mise en série, etc.

Le contenu spécifique du cours est chaque fois décidé par le Comité de programme d'après les projets soumis.

SEM8751 Pratiques sémiotiques II

Ce cours a pour objet l'approfondissement de sémiotiques appliquées au discours, au texte ou à l'image, ou encore aux rapports qui peuvent s'établir entre eux. Les notions théoriques exposées durant les cours serviront à comprendre et interpréter diverses pratiques qui peuvent inclure la photographie, les arts de la scène, la littérature, la peinture, le cinéma, la vidéo interactive, l'animation virtuelle, etc., ainsi que les processus d'adaptation, d'imbrication, de mise en série, etc.

Le contenu spécifique du cours est chaque fois décidé par le Comité de programme d'après les projets soumis.

SEM8800 Examen de synthèse (6 cr.)

Destiné à vérifier si l'étudiant a bien assimilé les connaissances acquises durant le cycle de formation, cet examen comprend deux parties. La première est un examen écrit (sur table) portant sur une liste de cinq problématiques préalablement remises à l'étudiant et établies à partir d'une bibliographie ; la seconde est un examen oral portant sur une bibliographie complémentaire établie en fonction de la discipline d'origine de l'étudiant et de ses intérêts de recherche ; l'intervention orale se fait en présence des membres du Comité d'examen de synthèse (CES). Le contrôle des langues s'effectuera durant cette séance.

SEM8850 Signes, imaginaire et culture I

Ce cours explore la dimension culturelle des signes et leur inscription dans l'imaginaire. Il a pour objets l'étude de représentations et de pratiques culturelles, de même que les manifestations de l'imaginaire dans des contextes spécifiques. Les sujets abordés peuvent inclure aussi bien les théories sémiotiques de la culture que les théories issues d'autres domaines du savoir. Cette démarche permettra d'approfondir la réflexion sur des objets d'étude tels que les mythes, les croyances, les symboles, la traduction, l'hybridité, l'altérité.

Le contenu spécifique du cours est chaque fois décidé par le Comité de programme d'après les projets soumis.

SEM8851 Signes, imaginaire et culture II

Ce cours explore la dimension culturelle des signes et leur inscription dans l'imaginaire. Il a pour objets l'étude de représentations et de pratiques culturelles, de même que les manifestations de l'imaginaire dans des contextes spécifiques. Les sujets abordés peuvent inclure aussi bien les théories sémiotiques de la culture que les théories issues d'autres domaines du savoir. Cette démarche permettra d'approfondir la réflexion sur des objets d'étude tels que les mythes, les croyances, les symboles, la traduction, l'hybridité, l'altérité.

Le contenu spécifique du cours est chaque fois décidé par le Comité de programme d'après les projets soumis.

SEM8900 Examen de synthèse (6 cr.)

L'examen de synthèse clôt le cycle de formation. Il se déroule en deux temps : A) L'étudiant rédige, sous la supervision de la personne qui doit diriger sa thèse, un texte (environ 50 pages) dans lequel il fait la synthèse des connaissances acquises pendant le cycle de formation, tout en définissant, même de manière indicative, le profit qu'il peut en tirer pour sa thèse. Le texte comporte une bibliographie adéquate. B) Au cours du mois qui suit le dépôt, une présentation est organisée, au cours de laquelle l'étudiant expose les principaux points de son texte, puis répond aux questions d'un jury composé de trois personnes, dont celle qui dirigera la recherche. La composition de ce jury est arrêtée par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. L'évaluation de l'ensemble est faite selon la notation littérale. L'étudiant dispose de deux trimestres pour déposer le texte de son examen et en faire la soutenance.

SEM9100 Séminaire intersémiotique (6 cr.)

Établi en fonction de sujets déterminés par le comité de programme, en collaboration avec tous les chercheurs impliqués au programme, ce cours fait le point sur les principales recherches internationales dans le domaine de la sémiologie générale et des sémiotiques particulières. Il est donné sur deux trimestres consécutifs. Il regroupe en séminaire les étudiants inscrits en cycle de recherche et une équipe interdépartementale de professeurs.

SEM9200 Théories sémiotiques

Ce cours vise l'approfondissement d'une théorie, d'une tradition ou d'une problématique sémiotiques particulières. Ce cours permet en outre d'explicitier le type de perspective qui est propre à la sémiologie, quelle que soit la spécialisation privilégiée. Le contenu spécifique du cours est chaque fois décidé par le Comité de programme d'après les projets soumis.

SEM921X Groupe de recherche (6 cr.)

À la suite de son cycle de formation, l'étudiant participe à un groupe de recherche rassemblant un professeur et des étudiants autour d'une problématique déterminée. Cette problématique est poursuivie avec continuité, année après année, et s'inscrit à l'intérieur d'un domaine de sémiologie ou de sémiotique générale, ou d'un domaine particulier (communication, arts visuels, cinéma, théâtre, littératures, etc.). La participation attendue est celle d'une contribution significative à la recherche, qui prend la forme de discussions en séminaire et de production écrite de rapports de recherche en vue d'articles ou de communications dans des colloques. L'activité se déroule sur deux trimestres consécutifs (automne et hiver).

SEM9250 Lectures dirigées

L'étudiant dresse, sous la supervision d'un professeur du programme, une liste de textes portant sur une problématique spécifique liée au projet de thèse et rédige un rapport de lecture détaillé, en montrant l'enrichissement que ces lectures constituent pour son projet de thèse.

SEM9300 Séminaire de recherche en sémiologie

L'étudiant choisit de suivre le séminaire d'un professeur du programme ou d'un professeur invité dont les travaux sont pertinents pour sa formation ou pour sa thèse. Ce séminaire pourrait être pris dans un autre programme avec l'accord du Sous-comité d'admission et d'évaluation.

SEM9301 Séminaire de recherche en sémiologie

Activité de même type qu'en SEM9300.

SEM9310 Stage d'enseignement

Sous la supervision d'un professeur du programme, l'étudiant dispense un cours à orientation sémiologique dans un des départements collaborant au programme ou, avec l'approbation du Sous-comité d'admission et d'évaluation, dans un autre département. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

SEM9320 Activité de recherche

L'étudiant choisit de poursuivre sa participation à un groupe de recherche travaillant sur une problématique déterminée. Cette problématique est poursuivie avec continuité, année après année, et s'inscrit à l'intérieur d'un domaine de sémiologie ou de sémiotique générale, ou d'un domaine particulier (communication, arts visuels, cinéma, théâtre, littératures, etc.). La contribution de l'étudiant est établie avec le responsable du groupe, au début de l'activité.

SEM9800 Examen d'aptitude (6 cr.)

Destiné à vérifier si l'étudiant a bien assimilé les connaissances acquises durant le cycle de recherche, cet examen porte sur le projet de thèse, notamment sur la valeur des hypothèses développées, la maîtrise des méthodologies sémiotiques utilisées, la capacité de l'étudiant à réaliser le projet proposé, la pertinence et la connaissance de la bibliographie, etc. Le directeur de thèse est membre d'office du jury de cet examen (jury constitué minimalement de trois professeurs).

SEM9950 Examen doctoral (6 cr.)

Destiné à vérifier si l'étudiant a bien assimilé les connaissances acquises au cours du cycle de recherche, cet examen porte sur le projet de thèse, notamment sur la valeur des hypothèses développées, la maîtrise des instruments sémiotiques utilisés, la capacité de l'étudiant à réaliser le projet proposé, la pertinence et la connaissance des ouvrages mentionnés dans la bibliographie, etc. Le directeur de thèse est membre d'office du jury de cet examen, jury composé au minimum de trois personnes. La notation utilisée est : succès/échec.

SEX7013 Éducation sexuelle et milieu social III (6 cr.)

Ce stage de propédeutique doit permettre à l'étudiant de se placer en situation de relation d'aide au cours de laquelle il interviendra directement auprès de personnes,

soit individuellement ou en groupe, dans le but de les aider à réfléchir sur leurs systèmes de valeurs et attitudes face à la sexualité. Ce stage doit être pour l'étudiant une occasion de mieux se connaître dans son rôle d'intervenant. Durée : deux jours et demi semaine durant un trimestre.

SEX7014 Éducation sexuelle et milieu social IV (6 cr.)

Ce stage de propédeutique doit permettre à l'étudiant de se placer en situation de relation d'aide au cours de laquelle il interviendra directement auprès de personnes, soit individuellement ou en groupe, dans le but de les aider à réfléchir sur leurs systèmes de valeurs et attitudes face à la sexualité. Ce stage doit être pour l'étudiant une occasion de mieux se connaître dans son rôle d'intervenant. Durée : deux jours et demi semaine durant un trimestre.

SEX7023 L'intervention sexologique

Caractéristiques de l'intervention sexologique dans les domaines du counseling, de la thérapie et de la recherche. Composantes historiques de la relation professionnelle, émergence des dimensions déontologiques, cadre sociojuridique de la profession. Situation du sexologue par rapport à l'organisation des professions au Québec. Santé sexuelle, Modèles d'intervention, composantes de l'acte sexologique : clientèle, lieu de pratique, dossier, responsabilité professionnelle et civile, examen sexologique, situations problématiques et balises professionnelles. Intégrité et compétence, relations interprofessionnelles.

SEX7122 Analyse critique des modèles contemporains d'intervention clinique dans le domaine sexuel

Les différents modèles d'intervention sont ici retenus en fonction de leur popularité, de leur valeur heuristique et de leur pertinence à la sexologie appliquée. Ils sont regroupés selon les grands courants de pensée en clinique contemporaine. Les approches suivantes seront surtout considérées : approches non directive, rationnelle et directive, dynamique de type psychanalytique comportementale, érotico-corporelle, dyadique et d'identité.

La présentation et l'analyse critique de ces modèles d'intervention s'organiseront autour des considérations suivantes : normalité, déviance, mésadaptation et dysfonctions sexuelles ; facteurs étiologiques, objectifs et processus de changement ; critères d'efficacité.

SEX7135 Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexanalytique

Apprentissage à l'approche sexanalytique des problèmes de dysfonctions et de déviances sexuelles. Les référentiels ontogénétiques de la sexanalyse : les objets internes, le complexe fusionnel et le complexe sexuel nucléaire ; le rôle de l'agressivité dans la différenciation sexuelle et dans la sexualité ; le processus d'hétérosexualisation et les fonctions psychodynamiques de la sexualité. Interprétation sexanalytique des désordres sexuels. La sexanalyse en tant que technique thérapeutique : objectifs du traitement, critères de sélection, setting thérapeutique, l'évaluation ; analyse de la signification du désordre sexuel, le travail sur l'imaginaire et les objets internes.

SEX7136 Séminaire-atelier I : apprentissage à l'approche sexanalytique

Ce séminaire-atelier constitue un complément pratique au cours théorique. Il vise à permettre à l'étudiant de recevoir une formation appliquée dans l'approche sexanalytique : entraînement au diagnostic et à l'intervention centré sur des cas. Cet entraînement se fera à partir d'études de cas présentées au groupe-cours.

SEX7145 Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexobehaviorale

Nosographie des dysfonctions sexuelles. Diagnostic différentiel, indication et contre-indication de l'intervention sexobehaviorale. Les techniques sexobehaviorales : la

resensibilisation corporelle, les exercices sensoriels dirigés, le reconditionnement orgasmique, les fantasmes dirigés, etc. Les exercices spécifiques à certaines dysfonctions. Les techniques comportementales non spécifiques à la sexologie. L'examen médicosexologique. Plan de traitement et contrat thérapeutique.

SEX7146 Séminaire-atelier II : apprentissage à l'approche sexobehaviorale

Ce séminaire-atelier constitue un complément pratique au cours théorique de professionnalisation. Il vise à permettre à l'étudiant de recevoir une formation appliquée dans l'approche sexobehaviorale : entraînement au diagnostic et à l'intervention centré sur des cas. Cet entraînement se fera à partir d'études de cas présentées au groupe-cours.

SEX7165 Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexologique interactionnelle

Le cours habilitera les étudiants à intervenir en tenant compte des dimensions dyadiques des difficultés sexuelles. Les principaux phénomènes dyadiques seront étudiés dans leur dimension cognitive et dans le mode d'application ainsi que dans le déroulement du processus thérapeutique : le couple comme système, la causalité circulaire, les règles, les phénomènes dyadiques et triadiques, la métacommunication, le recadrage, les particularités dyadiques des diverses problématiques sexuelles, etc.

SEX7166 Séminaire-atelier IV : apprentissage à l'approche sexologique interactionnelle

Ce séminaire-atelier constitue un complément pratique au cours théorique de professionnalisation. Il vise à permettre à l'étudiant de recevoir une formation appliquée dans l'approche sexologique interactionnelle : entraînement au diagnostic et à l'intervention centré sur des cas. Cet entraînement se fera à partir d'études de cas présentées au groupe-cours.

SEX7172 Modèle de diagnostic et de traitement sexuel : approche sexologique d'orientation existentielle

Étude clinique des dysfonctions sexuelles et des déviances sexuelles à la lumière de la genèse et du vécu de l'identité sexuelle de la personne. Les entraves et les obstacles au sens harmonieux de l'identité sexuelle et leurs répercussions sur les troubles sexuels : conflit d'identité sexuelle chez l'enfant et l'adolescent, difficultés d'orientation sexuelle chez l'adolescent et l'adulte, les variations du désir sexuel, le travestissement et la transsexualité, les troubles émotifs et le comportement sexuel. Présentation d'une grille diagnostique et de jalons d'intervention.

SEX7176 Séminaire-atelier V : apprentissage à l'approche sexologique d'orientation existentielle

Ce séminaire-atelier constitue un complément pratique au cours théorique de professionnalisation. Il vise à permettre à l'étudiant de recevoir une formation appliquée dans l'approche sexologique : entraînement au diagnostic et à l'intervention centré sur des cas. Cet entraînement se fera à partir d'études de cas présentées au groupe-cours.

SEX7183 Aspects médicaux et psychiatriques des difficultés sexuelles

Étude des composantes organiques et psychiatriques entrant dans l'étiologie des difficultés sexuelles : facteurs neuro-hormonaux, physiologiques, chimiques, anatomiques, etc. Troubles de la personnalité, structures et caractères pathologiques, incidence et spécificité de ces facteurs en fonction de la nature de la difficulté sexuelle. Investigation sexo-médicale : phlétysmographie,

périnéométrie, thermographie, karyotype. Interventions thérapeutiques : traitement hormonal, chirurgical, neurologique, physiologique, etc.

SEX7184 Séminaire avancé sur les nouvelles problématiques sexuelles

Le contenu de ce séminaire fera état des connaissances les plus récentes touchant diverses réalités qui ont une incidence négative marquée sur la santé sexuelle et qui doivent être considérées en counseling sexologique. Ce séminaire pourra aussi accueillir des praticiens intéressés à parfaire leur formation en sexologie clinique.

SEX7195 Sexualité, deuil et mort

Développement de l'identité sexuelle et conscience de la mort à travers les âges de la vie. Deuils à faire à l'occasion de différentes pertes liées à la sexualité. *Aspects psychologiques* : image corporelle, impact de la maladie, de la douleur et de la souffrance sur l'identité et les comportements sexuels, évolution des représentations de la mort. *Aspects sociologiques* : rôles familiaux et rôles sociaux.

Différenciation sexuelle et attitudes face à la maladie, à la douleur, à la souffrance et à la mort. Dynamique des rapports entre la reproduction et la mort, entre l'érotisme et la mort. Situation de la mort dans la réflexion sexologique : Freud, Reich, Lorenz, Fromm, Bataille, etc.

SEX7196 Stage I (6 cr.)

Cette activité de stage s'échelonne au cours de deux trimestres consécutifs à une fréquence de deux jours semaine et en concomitance avec le séminaire-atelier clinique.

Ce stage doit permettre à l'étudiant de développer, sous supervision, les habiletés spécifiques à l'approche sexothérapeutique dans laquelle il a choisi de se former.

SEX7197 Stage II (6 cr.)

Cette activité de stage s'échelonne au cours de deux trimestres consécutifs à une fréquence de deux jours semaine et en concomitance avec le séminaire-atelier clinique. Ce stage doit permettre à l'étudiant de développer sous supervision, les habiletés spécifiques aux deux approches sexothérapeutiques dans lesquelles il aura choisi de se former.

SEX7243 Séminaire avancé en éducation sexuelle

Discussions et exposés intégrant les diverses facettes de la formation reçue, pour la solution de problèmes pratiques actuels et reliés à des besoins particuliers de groupes-cibles spécifiques en éducation sexuelle et en prévention. Application d'une démarche de résolution de problèmes et inventaire des recherches pertinentes à la solution d'un problème choisi par l'étudiant. Analyse critique d'une variété de problèmes d'éducation sexuelle et de leurs solutions.

SEX7266 Éducation sexuelle de groupes particuliers

Identification des besoins d'éducation sexuelle de groupes «dits» particuliers en raison de l'âge, du milieu de vie, de l'orientation sexuelle, du statut civil, de la profession, d'un handicap physique, intellectuel, psychologique ou social, etc., enfin en raison d'une difficulté d'adaptation liée à l'un ou à plusieurs de ces facteurs. Révision, analyse et critique des approches et des programmes déjà existants pour ces groupes. Élaboration d'un projet d'éducation sexuelle pour un groupe de personnes présentant des caractères particuliers. Étude des modes d'implantation de ce projet dans un milieu donné.

SEX7282 Axiologie, déontologie et éducation à la sexualité

Présentation des orientations philosophiques de l'éducation sexuelle. Discussion de divers modèles théoriques d'éducation sexuelle. Clarification des valeurs sous-jacentes aux problématiques de l'éducation sexuelle. Élaboration de cadres axiologiques pertinents au domaine.

SEX7313 Rapport d'activités (6 cr.)

Concentration counseling, profil sans mémoire : une étude systématique d'une entité clinique en sexologie à partir de la littérature existante ou des données de recherches déjà effectuées ou en cours. Le rapport peut être présenté sous forme d'histoire de cas critique, dont l'intervention, en rapport avec une des approches sexothérapeutiques choisies, doit être directement suivie par le professeur responsable de l'approche concernée.

SEX7314 Rapport d'activités (recherche/intervention) (6 cr.)

Concentration recherche-intervention, profil sans mémoire : analyse critique de programmes d'éducation sexuelle de groupe. Élaboration de curricula en éducation sexuelle selon certains milieux socioéconomiques ou de groupes particuliers. Cours-année.

SEX7315 Interventions liées au rapport d'activités SEX7314 (6 cr.)

Interventions structurées et explicites dans le champ de l'éducation à la sexualité, ou de la prévention, faite auprès d'une population délimitée ou d'un groupe d'individus, en fonction du projet d'activités de l'étudiant. Cours-année.

SEX7316 Projet de mémoire I

Le projet de mémoire I consiste à amener l'étudiant à préciser le cadre théorique et la problématique de sa recherche. L'étudiant effectue une bibliographie sélective le conduisant soit à poser des hypothèses pertinentes sur le sujet à l'étude, soit à définir et étayer théoriquement les concepts principaux de la recherche. À la fin de cette activité, l'étudiant doit avoir complété la recherche théorique nécessaire à son expérimentation ou à la réalisation de sa recherche empirique.

SEX7317 Projet de mémoire II

Partant de son contexte théorique où l'étudiant fait le point sur l'état de la question, il élabore des stratégies de cueillette de données afin d'en privilégier une qui sera retenue pour son mémoire. Cette stratégie ou méthode de mise en forme de l'information doit être clairement justifiée et une préexpérimentation avoir été réalisée. Cette dernière permet d'établir la pertinence du moyen utilisé et les améliorations qui pourraient y être apportées. L'étudiant soumet à son directeur pour acceptation un projet final résumant l'état de la question au plan théorique et où il clarifie de façon détaillée : la méthode qu'il compte utiliser ainsi que les améliorations qu'il devra apporter à sa méthodologie suite à une première expérience empirique. Une copie de ce travail est déposée par l'étudiant auprès du comité de programme.

Préalable(s) : SEX7316 Projet de mémoire I

SEX7318 Mémoire (15 cr.)

Le mémoire doit comporter un cadre théorique intégrant les ouvrages théoriques pertinents, incluant, si appropriées, des hypothèses de recherche clairement définies et justifiées au plan théorique ; une méthodologie appropriée à l'objet d'étude et reliée au cadre théorique ; la présentation et l'analyse des résultats de recherche ; une discussion des résultats.

SEX7401 Séminaire de recherche sexologique

Analyse et application sexologique concrète des méthodes de recherche à un problème choisi par l'étudiant. Analyse des fondements et principes des connaissances scientifiques et discussion des critères de sélection quant au choix d'une méthodologie. Distinction entre les approches qualitative et quantitative et considérations théoriques qui en découlent. Examen et approfondissement des problèmes particuliers de validité et d'analyse des données pour chaque approche.

SEX7402 Méthodologie quantitative en recherche sexologique

Examen et analyse des postulats, fondements de la démarche de recherche sexologique selon le modèle hypothético-déductif. Examen et analyse critique des outils (questionnaires, tests, échelles, etc.) et techniques de recherche et des moyens d'analyse quantitative : théorie statistique de la décision, tests de signification, analyse de la variance, analyse factorielle, régression et corrélation. Perspectives et limites des applications des applications de la méthode quantitative en sexologie.

SEX7403 Méthodologie qualitative en recherche sexologique

Analyse d'une recherche empirique dans le domaine de la sexologie, présentation de la démarche qualitative de recherche, de l'importance de l'entretien non directif et d'autres modes de recherche telles les histoires de vie et l'observation participante. Description des aspects particuliers de l'analyse des données qualitatives. Perspectives et limites des applications de la méthode qualitative en sexologie.

SEX7404 Aspects biomédicaux de l'érotisme humain

Étude et description des composantes physiologiques, pathophysiologiques et biomédicales des phénomènes de l'érotisme. Connaissance et compréhension des aspects neurologiques, physiologiques et endocriniens qui sont à la base des divers processus essentiellement liés à l'érotisme humain (libido, désir sexuel, instincts, etc.). Revue des plus récentes connaissances biophysiques de la sexualité concernant les mécanismes qui préparent, définissent, accompagnent ou entravent l'accomplissement de soi comme être sexué. L'importance de certaines substances ou médicaments reconnus pour avoir des propriétés aphrodisiaques et pouvant par le fait même modifier le niveau d'érotisme ; comparaison entre le comportement animal et humain. Nouvelles connaissances et approches de recherche dans le domaine de l'érotisme.

SEX7405 Ontogenèse des actualisations sexuelles de soi

À partir des recherches réalisées dans le domaine du développement psychosexuel à toutes les étapes de la vie, ce cours portera sur : la naissance et les conditions de développement de l'érotisme à tous les âges de la vie, l'étude des composantes de l'érotisme, l'examen de l'évolution dans le temps de chacune de ces composantes ; l'évolution et le changement historique des paramètres du développement de l'érotisme ; le rôle du corps, de l'imaginaire, de la symbolique, du cognitif sur l'érotisme humain. Considérations sur le dimorphisme sexuel et l'identité personnelle. Examen des limites propres aux recherches existantes dans l'étude du développement de l'érotisme humain et discussion de certaines orientations en vue de recherches ultérieures.

SEX7406 Dimensions socioculturelles des pratiques et discours sexuels

Analyse socioanthropologique et socioculturelle de l'érotisme : origine, identification et expressions des pratiques sexuelles et érotiques dans les sociétés occidentales ; contrôle social des pratiques sexuelles et érotiques : les mécanismes de la parenté, la répression sociale primaire, la répression sociale secondaire, le rôle des institutions sociales. Discussion critique de quelques modèles contemporains (sociobiologie, théories féministes, sémiotiques). Analyse du discours et des représentations contemporaines de l'érotique (littérature, arts, cinéma, etc.) : son expression, sa gestion, son contrôle. Présentation et analyse critique des recherches récentes, prospectives.

SEX7407 Incidences de divers projets éducatifs sur les actualisations sexuelles de soi

Considérations sur la nécessité et les effets, aux divers âges de la vie, d'une éducation explicite à l'érotisme. À l'aide de situations historiques -tirées principalement de

l'expérience québécoise et canadienne- et à partir de propositions théoriques, évaluation de la place relative de l'éducation à la sexualité dans l'éducation générale, et plus spécifiquement de l'éducation dans l'éducation à la sexualité.

Analyse de l'impact sur l'individu et sur les collectivités de l'absence d'éducation explicite à l'érotisme. Analyse au présent et au futur, des objectifs d'un type général d'éducation à l'érotisme. Impact différentiel des formes diverses d'éducation à l'érotisme : éducation spontanée ou structurée ; éducation populaire, éducation scolaire ou éducation par les moyens de communication de masse. Conditions de réalisation et limites théoriques et pratiques de ces formes d'éducation à l'érotisme, selon le contexte actuel et par rapport à des perspectives futures. Présentation critique des recherches récentes et prospectives.

SEX7408 Lectures dirigées I

Ces lectures portent sur des textes susceptibles d'aider l'étudiant à définir son sujet de recherche et à identifier les différentes perspectives d'analyse. Elles serviront aussi à approfondir ses connaissances dans des domaines connexes à son mémoire. Elles se font sous la supervision du directeur de recherche.

SEX7409 Lectures dirigées II

Ces lectures portent sur des textes susceptibles d'aider l'étudiant à définir son sujet de recherche et à identifier les différentes perspectives d'analyse. Elles serviront aussi à approfondir ses connaissances dans des domaines connexes à son mémoire. Elles se font sous la supervision du directeur de recherche.

SOC7535 Analyse sociale de l'éducation et la formation des adultes

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la sociologie de l'éducation et de la formation des adultes et avec l'analyse de la signification de cette formation ultérieure dans l'économie actuelle.

La conceptualisation de l'éducation des adultes : les lieux de l'éducation des adultes et les formes éducatives (formation formelle, non formelle et informelle), le développement historique des différents segments de l'éducation des adultes : entre les mouvements sociaux et l'évolution économique (développement de l'éducation populaire, alphabétisation et formation générale, formation en milieu de travail, formation continue des professions, etc.), les grandes approches de l'éducation des adultes (éducation permanente, éducation récurrente, éducation tout au long de la vie, etc.), les inégalités sociales et la participation à l'éducation des adultes des différents groupes et catégories sociales, l'éducation des adultes et l'économie : formation en entreprise et nouvelles formes d'apprentissage, formation syndicale, la collaboration entre éducation et entreprise, éducation des adultes et inflation de l'éducation, les nouveaux lieux sociaux de l'éducation des adultes (formation et santé, formation et avancement en âge, etc.).

SOC7695 Éléments d'analyse du discours et histoire

Ce cours vise à permettre une initiation aux problèmes théoriques, méthodologiques et épistémologiques de l'analyse du discours, tout en consacrant une attention particulière aux diverses méthodes et à leur application à un objet historique. Sous la direction du professeur, le travail des étudiants comprendra la lecture et la discussion de textes méthodologiques et la rédaction de travaux personnels portant sur des textes historiques. On verra différentes méthodes (par exemple, l'analyse de contenu classique, les analyses paralinguistiques-harrisiennes, énonciatives, présuppositionnelles, pragmatiques, etc. Les analyses sociolinguistiques, les analyses textuelles, les analyses informatisées), leurs implications théoriques et la question de leur intérêt pour l'analyse historique.

SOC7705 Aspects sociaux de la gestion des risques majeurs

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les théories sociologiques du risque afin de les aider à mieux saisir la complexité des enjeux entourant certaines menaces contemporaines. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure : d'expliquer la nature particulière des risques modernes et de montrer en quoi ils portent atteinte au statut de la science ; d'analyser les phénomènes d'amplification sociale du risque ; de comprendre pourquoi la participation des différents acteurs sociaux au processus de prise de décision entourant la gestion du risque devient un enjeu central tant sur le plan social que démocratique ; de cerner la pluralité des rapports au risque et d'analyser les stratégies qu'élaborent les différents groupes sociaux pour y faire face.

SOC8000 Théories et problématiques sociologiques

Ce cours est conçu comme une introduction à la pensée sociologique et est destiné aux étudiants provenant d'autres disciplines. Seront présentées et discutées les contributions de certains des auteurs qui ont marqué les grands courants de la pensée sociologique traditionnelle : Marx, Durkheim, Weber, et leur évolution plus contemporaine de même que leur impact sur l'évolution des problématiques sociologiques.

SOC800X Débats contemporains en sociologie

Ce cours sera consacré à des approches théoriques spécifiques non prévues dans la banque de cours régulière. On y abordera les thèses contemporaines ou sociohistoriques développées dans le champ de la sociologie. Ce cours permettra de se centrer sur un ou quelques auteurs en sociologie, un courant théorique spécifique ou une école de pensée en sociologie.

SOC810X Problématiques sociologiques contemporaines

Ce cours abordera des thématiques sociologiques en lien avec les préoccupations de recherche des professeurs du département ou de professeurs ou chercheurs invités pour un cours ou un trimestre. On s'intéressera autant aux dimensions théoriques qu'empiriques. Ce cours permettra de traiter des thématiques nouvelles, non prévues à la banque de cours réguliers.

SOC8230 Sociologie de la science et des technologies

Le cours s'intéresse aux approches théoriques récentes en matière de développement des rapports science, technologie et sociétés. Seront abordées des questions relatives aux conditions sociales d'apparition et de diffusion des technologies dans la société industrielle ; à l'innovation ; au rapprochement entre technologie et science ; à la transformation des institutions de production de la science et de la technologie ; à la différence entre les politiques scientifiques et les politiques technologiques, de même qu'à l'internationalisation des communications et des technologies de l'information. Le cours examinera également les impacts et enjeux des technologies sur différents aspects de la vie sociale dont les conditions de vie et de travail, les pratiques économiques, l'organisation du travail et des groupes socioprofessionnels, l'automatisation des services, la santé et les transformations du vivant.

SOC8240 Sociologie du travail

Analyse socioéconomique des modalités d'organisation du travail et de structuration du marché de l'emploi depuis la Deuxième Guerre mondiale. L'analyse se penche sur la diversité des modèles rencontrés, tant sur le plan de l'économie libérale que de l'économie sociale, de la pluralité des secteurs en place (privé, public, social) que des lieux de travail (de la grande firme au travail autonome). Outre des analyses de cas, le cours se penche sur une variété de questions telles le dépassement du modèle fordiste, la crise du travail, la nouvelle division internationale du travail, la généralisation des nouvelles technologies et le passage à une économie des connaissances.

SOC8250 Théories sociopolitiques

Analyse du procès d'institutionnalisation politique des sociétés modernes. Ses rapports avec les procès d'institutionnalisation économique et culturel. Le politique en tant que modalité de régulation des rapports sociaux et la rupture que cette dernière représente par rapport aux modalités de régulation dans les sociétés prémodernes. Le discours politique et la démocratie comme aménagement du conflit, des rapports de forces et de la pluralité. Le politique en tant que porteur d'une éthique sociale. La dimension institutionnelle, les formes de l'État, l'interventionnisme et le système des partis. Les incidences de la mondialisation du capitalisme et de la judiciarisation de la régulation des rapports sociaux sur le politique. Les formes nouvelles de la citoyenneté et de la participation politique.

SOC8320 Sociologie des religions

Analyse de phénomènes sociaux contemporains où le religieux joue un rôle fondamental. Examen des perspectives sociologiques actuelles concernant le rapport paradoxal entre modernité et religion (désenchantement du monde et sécularisation mais diffusion de nouvelles spiritualités et retour en force des religions sur la scène publique). Étude des enjeux sociaux, juridiques et institutionnels de la diversité et des revendications religieuses notamment dans la société québécoise.

SOC8350 Sociologie de la marginalité et du contrôle social

Le cours vise à familiariser les étudiants avec les théories et les modèles développés dans l'étude sociologique du contrôle social et de la marginalité. Ce travail se fera toujours à partir de deux axes : un axe sociohistorique et un axe substantif. Dans le premier cas, il s'agit de montrer les transformations des usages conceptuels et des questions théoriques traversant ce champ de réflexion. En se situant dans le cadre des débats sociologiques actuels, le second axe s'attache à examiner de façon analytique un certain nombre de questions parmi les suivantes : exclusion, itinérance, pauvreté extrême, toxicomanie, prostitution, criminalité, etc.

SOC8370 Théories sociologiques de la culture

Après un rappel des principales définitions de la notion culture et de son caractère éminemment problématique, le cours sera axé sur l'étude des grandes approches de la culture : fonctionnalisme, culturalisme, structuralisme, actionnalisme, théorie du champ et de l'habitus, post-modernisme, structuralisme génétique, herméneutique et école allemande. L'accent pourra également être mis sur les transformations sociohistoriques de la culture, sur le double mouvement qui affecte les cultures : mondialisation d'une part et reterritorialisations fictives et imaginaires d'autre part, ainsi que sur le rôle de la culture dans la (re)production de la société contemporaine.

SOC8450 Théories socioéconomiques

Approfondissement théorique de la sociologie de l'économie à partir de ses principaux champs de spécialisation. À titre d'exemple : croissance et crises du capitalisme ; globalisation/mondialisation de l'économie et régionalisation/localisation ; trajectoires nationales et « modèles » de développement ; politiques économiques : rapport État-marché et intérêt général ; économie sociale et activités non marchandes ; nouvelles formes d'entreprises et modalités de coordination : réseau, impartition, alliances, conventions, etc.

SOC8460 Sociologie de la mondialisation

Analyse des transformations en cours au sein de l'économie-monde et leurs incidences économiques, politiques, sociales et culturelles. La mondialisation et la reconfiguration des espaces régionaux, nationaux et locaux et leurs impacts sur les institutions. Les acteurs de la mondialisation. L'État et la transnationalisation des pratiques sociales. Idéologies, thèses et critiques de la mondialisation.

SOC8520 Sociologie de l'immigration et des relations ethniques

Évocation contemporaine des migrations internationales et gestions étatiques nationales et internationales. Perspectives théoriques sur l'intégration des immigrants : de l'assimilation au multiculturalisme et au transnationalisme. Débats autour de la construction sociale et politique de l'ethnicité, de la nation et des « groupes racisés » et des liens avec la définition des frontières sociales. Rôle de l'État et gestion de la diversité. Transformations du racisme. Enjeux et défis relatifs à la citoyenneté dans les sociétés plurielles (polyethniques et polynationales) contemporaines.

SOC8530 Sociologie de l'éducation

Le cours porte sur différentes perspectives théoriques développées pour comprendre le développement du champ éducatif et les transformations récentes que ce dernier a connues. Il s'articule autour de trois thèmes traités par la sociologie de l'éducation : les processus de production/reproduction des inégalités sociales devant et dans l'éducation ; la production et la construction de l'organisation scolaire et de ses composantes (politiques éducatives, organisations, programmes, élèves et enseignants, etc.) ; et l'insertion socioprofessionnelle et les mécanismes publics de soutien à l'insertion des étudiants et des diplômés.

SOC8560 Théories et débats féministes

Ce cours vise l'acquisition d'une connaissance approfondie des principaux courants de pensée qui ont traversé le champ des études féministes au cours des dernières décennies. Il s'articule autour d'une réflexion sur les apports épistémologiques, conceptuels et stratégiques de la pensée féministe contemporaine et sur les enjeux et impacts sociaux des grands débats qui l'ont traversée. Il propose un examen critique des savoirs, des approches et des méthodologies utilisés dans les sciences sociales et humaines pour analyser les rapports sociaux de sexe et, plus globalement, l'ensemble des processus sociaux constitutifs des dynamiques sociétales.

SOC8570 Processus sociaux et processus inconscients

On proposera un retour générique et critique sur les principaux concepts freudiens à partir desquels la psychanalyse a contribué à produire une lecture des mécanismes à l'œuvre au plan inconscient, dans le « travail » du social. À titre d'exemple : rapports entre mémoire collective et refoulement ; récit historique et « grand récit » ; mécanismes identificatoires et appartenance subjective à une culture ; la notion d'aliénation dans la théorie freudienne et lacanienne, la notion de surmoi. Le phénomène du leader ; les mécanismes de foule et de groupe ; la pensée mythique et religieuse comme origine du socius.

SOC8615 Environnement, sociologie et société

Étude sociologique des conditions et des facteurs d'émergence des questions environnementales dans les sociétés contemporaines. Analyse sociohistorique des principaux courants de pensée qui en ont marqué l'évolution. Examen des enjeux économiques, des politiques publiques nationales et internationales en matière d'environnement dans un contexte de continentalisation et de mondialisation. Analyse des politiques environnementales québécoises et canadiennes et de leur évolution récente à la lumière de certains dossiers majeurs. Mise en évidence des enjeux démocratie/citoyenneté et des divers processus d'environnement. Examen du rôle des principaux acteurs et de leurs rôles respectifs à travers certains dossiers et controverses majeures (changements climatiques, ressources hydriques, forêts, organismes génétiquement modifiés, matières résiduelles, etc.)

SOC8620 Analyse de l'action collective et des mouvements sociaux

L'analyse proposée se veut à la fois historique et contemporaine. Dans un premier temps, elle permet de situer l'évolution des grandes écoles de pensée. Dans un

deuxième temps, elle se concentre sur les développements récents, tant théoriques que méthodologiques, proposés par les deux principales écoles de pensée : celles de la mobilisation des ressources et des nouveaux mouvements sociaux. Des études de cas d'actions collectives et de mouvements sociaux de sociétés du Sud ou du Nord permettront d'évaluer leur place et leur fonction dans un contexte de remise en question de la centralité de la forme institutionnelle de l'État-nation et de la mondialisation des dispositifs de gestion de l'espace planétaire.

SOC8630 Sociologie du développement

La notion de développement permet d'étudier deux réalités distinctes : Une première a trait à l'émergence et à l'évolution du mode de production capitaliste. Une deuxième porte spécifiquement sur les modalités de modernisation et de mondialisation des économies développées et en voie de développement. Le cours pose le développement comme champ d'analyse et d'intervention. Il passe en revue les principaux paradigmes en termes de stratégies de développement et propose une lecture critique des différents modèles théoriques du développement régional, local ou métropolitain, mis en place dans les sociétés industrielles.

SOC8635 Socio-géographie du développement

Ce cours présente un cadre d'analyse multidisciplinaire de territoires intranationaux de pays du nord ou du sud. Sous forme de séminaire et d'enseignement partagé, ce cours comporte trois parties distinctes : La première initie les étudiants aux concepts, notions et paradigmes centraux utilisés en sociologie économique et en géographie socioéconomique pour traiter de la grande question du développement. La deuxième partie utilise ces concepts, notions et paradigmes pour étudier des cas concrets de développement local, régional, métropolitain, national et continental. La troisième partie du cours est consacrée aux présentations réalisées par les étudiants. Le cours permet aux étudiants d'acquérir les compétences et les habiletés d'analyse et d'intervention requises pour comprendre à partir de la sociologie et de la géographie la problématique du développement.

SOC8640 Méthodologie de la démarche de recherche en sociologie

Le cours porte sur la recherche comme démarche globale dans une perspective à la fois épistémologique et méthodologique et, à ce titre, se distingue, tout en étant complet, des ateliers de recherche thématique. Le travail de production de connaissances y est examiné à travers les activités de conceptualisation, d'opérationnalisation et d'analyse. Le cours permet de réfléchir sur la portée et les limites des liens entre ces différentes activités. L'élaboration d'un devis de projet de maîtrise par les étudiants leur permettra d'intégrer, à travers un travail sur un thème particulier, les apprentissages épistémologiques et méthodologiques vus dans le cadre du cours.

SOC8641 Méthodologie avancée en sociologie

Ce cours sera consacré à la présentation des méthodes d'analyse avancées en sociologie (qualitatives ou quantitatives). Il permettra aux étudiants d'accroître leur maîtrise des techniques diverses visant un usage autonome de ces techniques dans l'une ou l'autre tradition de recherche. L'accent sera mis sur les concepts utilisés, leur validité dans l'analyse sociologique ainsi que leur interprétation. Ce cours aura une composante pratique importante ; chacune des méthodes retenues sera présentée à partir d'exemples de recherches sociologiques dans le cadre desquelles elles ont été utilisées.

SOC8643 Analyse du discours

Ce cours est consacré à l'étude des problèmes épistémologiques, théoriques et méthodologiques de l'analyse du discours. Il vise à sensibiliser à la nature du discours et de son rôle dans la production des rapports sociaux et de la relation de l'individu à la société. La réflexion

épistémologique portera, d'un côté, sur la nécessité de construire l'objet discours en tant que matérialité effective et, de l'autre, sur la critique des diverses méthodes mises en œuvre pour l'étudier. L'objet discours sera situé dans un environnement conceptuel mettant en œuvre les concepts de langue, de langage, de communication, d'idéologie, d'hégémonie, etc. Diverses théories et approches seront abordées parmi lesquelles : les traditions d'analyse de contenu (quantitative et qualitative), l'analyse du discours (paralinguistique, énonciative, pragmatique, rhétorique, argumentative, etc.) et l'analyse de texte par ordinateur.

SOC8650 Méthodologie qualitative avancée en sociologie

Ce cours sera consacré à la présentation des méthodes d'analyse qualitatives avancées en sociologie. Il permettra aux étudiants d'accroître leur maîtrise des techniques diverses visant un usage autonome de ces techniques dans une analyse qualitative de recherche. L'accent sera mis sur les concepts utilisés, leur validité dans l'analyse sociologique ainsi que leur interprétation. Ce cours aura une composante pratique importante ; la méthode retenue sera présentée à partir d'exemples de recherches sociologiques dans le cadre desquelles elles ont été utilisées.

SOC8660 Méthodologie quantitative avancée en sociologie

Ce cours sera consacré à la présentation des méthodes d'analyse quantitatives avancées en sociologie. Il permettra aux étudiants d'accroître leur maîtrise des techniques diverses visant un usage autonome de ces techniques dans une analyse quantitative de recherche. L'accent sera mis sur les concepts utilisés, leur validité dans l'analyse sociologique ainsi que leur interprétation. Ce cours aura une composante pratique importante ; la méthode retenue sera présentée à partir d'exemples de recherches sociologiques dans le cadre desquelles elles ont été utilisées.

SOC8680 Théories des idéologies

Ce cours comporte un double objectif : permettre l'assimilation du corpus théorique d'ensemble sur les idéologies et favoriser la compréhension des phénomènes idéologiques. Les divers niveaux d'usage du concept d'idéologie seront mis en lumière : fonction symbolique, représentation moderne du monde, systèmes d'idées plus ou moins globaux ou locaux liés à l'action. Le caractère subjectif, historique et rationnel de l'idéologie sera examiné dans le contexte du développement de la modernité et dans celui des transformations des modes de représentation du monde. Le cours sera l'occasion d'une réflexion sur les relations des théories des idéologies avec les autres champs liés à la dimension symbolique des sociétés : culture, théories de la connaissance, épistémologie, analyse du discours, problématique des savoirs, construction symbolique de la réalité.

SOC8690 Critique épistémologique de la démarche sociologique

Retour critique sur les conditions d'émergence et de mise en place discursive des principales théories fondatrices de la discipline sociologique ; étude de la filiation de pensée d'où ont émergé leurs concepts centraux ; explicites et implicites de leurs contenus ; démarquage du champ de la pensée sociologique par rapport aux autres champs disciplinaires et autres traditions méthodologico-heuristiques des sciences humaines : philosophie, histoire, psychanalyse, psychologie, positivisme, néopositivisme, herméneutique, phénoménologie. Développement d'une perspective sociohistorique du développement passé et présent de la théorie de la connaissance en fonction d'une évaluation critique du contexte épistémique de la modernité et de ses suites contemporaines.

SOC8700 Projet de mémoire (6 cr.)

Le cours a pour objectif d'encadrer l'élaboration du projet de mémoire de recherche de l'étudiant qui a choisi de faire la maîtrise avec mémoire.

Le projet de mémoire comprend une définition précise du sujet, une revue de littérature, la problématique, le cadre théorique, ainsi que les hypothèses, la méthodologie, les techniques d'analyse, une biographie et l'échéancier envisagé.

SOC8710 Projet de stage (6 cr.)

Le cours a pour objectif d'encadrer l'élaboration d'un projet de stage de l'étudiant qui a choisi de faire la maîtrise avec stage.

Le projet de stage comprend l'indication du sujet et de l'organisme où se déroulera le stage ; une revue de la littérature, la problématique, le cadre théorique, ainsi que les hypothèses, la méthodologie, les techniques d'analyse, une proposition de programme de travail précisant les étapes de la recherche et l'échéancier envisagé.

SOC8720 Stage (9 cr.)

Le stage doit revêtir la forme d'une recherche proprement dite accomplie seul ou en équipe au sein d'un organisme extérieur à l'UQAM. Ce stage, qui comporte un minimum de six mois de travail, à raison de 25 heures par semaine, doit être dirigé à la fois par un professeur du département et un superviseur au sein de l'organisme de recherche. Un premier rapport doit être soumis après les trois premiers mois de stage. Le rapport final sera de portée théorique, méthodologique et critique. À ce texte, le stagiaire pourra annexer tout document produit par lui, seul ou en équipe, au cours de son stage.

SOC9000 Séminaire annuel de doctorat (6 cr.)

Ce séminaire annuel est l'occasion pour les étudiants de faire la synthèse de leurs connaissances en sociologie. Le ou les responsables du séminaire présentent leur conception de l'état des lieux en axant leur réflexion sur les grandes orientations théoriques de la discipline face aux enjeux contemporains de la connaissance de la société. Cette réflexion explorera les diverses dimensions épistémologique, théorique et méthodologique de la pratique sociologique. Les thèmes de recherche intéressant les participants devront être examinés dans cette perspective générale. Diverses formules pédagogiques pourront être proposées par les professeurs.

SOC9011 Atelier méthodologique de recherche doctorale

À travers une approche réflexive et critique sur la démarche de recherche, l'atelier vise à favoriser le démarrage du projet de thèse. Reprenant et approfondissant les connaissances à la fois méthodologique et épistémologique des étudiants, l'atelier permettra une meilleure intégration des différentes composantes de la démarche de recherche. Ce travail se fera en intégrant les préoccupations des étudiants quant au choix de leur sujet, à sa définition et à son opérationnalisation. Cet atelier ne remplace pas l'activité de projet de thèse mais il en permet, pour les étudiants qui le désirent, le démarrage.

SOC9060 Projet de thèse (18 cr.)

Le projet comprend la problématique, le cadre théorique, une recension des principales théories reliées au champ de la thèse, la démarche méthodologique, et est soutenu devant un jury de trois personnes.

STA9800 Dynamique du Globe

Synthèse et bilan des thèmes de recherche dans les divers champs disciplinaires des sciences de la planète. Les étudiants sont conviés à une revue exhaustive de sujets d'actualité scientifique où l'analyse et la critique scientifique peuvent être développés dans le cadre des problématiques spécifiques au champ d'étude du programme. Les domaines d'étude recouvrent l'ensemble des enveloppes terrestres et les processus qui y ont cours : la géodynamique interne, comprenant l'étude des mécanismes physiques et chimiques, du noyau à la croûte terrestre (tomographie sismique, géodynamique chimique, flux de chaleur, etc.) ; et la géodynamique externe, qui inclut

l'étude des changements globaux, l'évolution passée et à venir des continents, des océans, et de l'atmosphère, la météorologie, la climatologie, ainsi que la modélisation des climats anciens, actuels et futurs.

STA9850 Concept de système en sciences de la Terre et de l'atmosphère

Dans ce cours, l'étudiant approfondit ses connaissances des méthodes quantitatives requises pour réaliser des caractérisations et des modélisations de systèmes terrestres, et de leurs interactions.

Après une revue des principales méthodes quantitatives utilisées en sciences de la Terre et de l'atmosphère, le cours permet l'approfondissement d'un certain nombre de méthodes appropriées aux besoins des étudiants parmi les suivants : la résolution de problèmes d'échantillonnage ; l'analyse des incertitudes ; l'analyse des fractionnements, des mélanges et des équilibres de masse ; l'analyse de séries temporelles et multidimensionnelles ; l'analyse de données géométriques ou à distribution spatiale ; la simulation numérique de phénomènes ; la résolution de problèmes inverses ; la prise en compte de l'hétérogénéité des milieux et de la variabilité des échelles de temps et d'espace, etc.

STA9900 Examen doctoral

L'examen doctoral vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances fondamentales, les aptitudes et l'autonomie requises pour entreprendre une recherche de doctorat dans un des champs de recherche du programme.

L'étudiant doit donc démontrer des connaissances spécialisées de son domaine de recherche et une connaissance appropriée de domaines connexes. La connaissance de la littérature pertinente à son domaine de recherche, la capacité de pensée critique et la facilité de communication sont aussi évaluées et considérées comme essentielles au succès dans cet examen. Examen devant un jury de professeurs.

STA9950 Devis de recherche

Le devis de recherche permet à l'étudiant d'identifier et documenter de façon substantielle la problématique de sa recherche doctorale, de même qu'à vérifier sa capacité à rédiger de façon autonome un projet de recherche original et réaliste.

L'étudiant élabore un devis détaillé de la recherche proposée dans lequel il fait la démonstration de la contribution originale de la recherche doctorale proposée à l'avancement de la science. Le devis doit comporter une problématique spécifique, des objectifs précis, une méthodologie détaillée, un calendrier de réalisation, une estimation des coûts et décrire les retombées du projet. Défense du projet rédigé par l'étudiant, et de ses fondements scientifiques et méthodologiques devant un jury de professeurs.

STA9960 Séminaire (2 cr.)

Le séminaire vise d'abord à faire le point sur l'avancement des travaux de recherche des étudiants. Il vise ensuite à favoriser l'éclosion de l'interdisciplinarité, par la participation à une activité rassemblant tous les intervenants du programme.

Le séminaire prend normalement la forme d'une série de conférences, suivies de discussions. La présentation doit inclure 1) les résultats préliminaires et leur articulation avec le projet de recherche original et 2) le plan définitif de travaux à réaliser et leur échéancier, afin d'assurer le succès du projet de thèse de doctorat. Tous les étudiants inscrits au programme et les professeurs habilités à y enseigner sont invités à présenter des contributions et à participer aux discussions reliées aux présentations.

STA9980 Stage doctoral (1 cr.)

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'intégrer leurs différentes connaissances dans le domaine des Sciences de la Terre et de l'atmosphère directement sur le terrain ou en laboratoire.

Les intervenants du programme se réunissent autour d'une problématique scientifique qui peut comprendre un thème géologique régional, et/ou une série de visites de laboratoires gouvernementaux ou du milieu privé. Excursion géologique de trois jours. Série de visites de laboratoires.

STS8000 Séminaire général de maîtrise

Ce cours constitue l'activité d'intégration au programme. Il a pour objectif d'initier les étudiants aux exigences de la recherche interdisciplinaire en science, technologie et société et à confronter des points de vue dans le cadre d'exercices d'examen critiques et de discussion de présentations de travaux de recherche. Les thèmes du séminaire (comme les controverses scientifiques, la formation des disciplines, l'évolution des disciplines, la confrontation des perspectives théoriques, l'importance des aspects éthiques et déontologiques, etc.) seront choisis par chaque équipe de professeurs titulaires du cours. L'encadrement des étudiants est assuré par une équipe de professeurs.

STS8010 Méthodes quantitatives

Le cours vise l'apprentissage des différentes techniques de recherche quantitative. Son contenu porte sur les aspects suivants : les méthodes de cueillette de l'information (sondage, transposition de données administratives en données scientifiques, constitution de banques de données, etc.), les problèmes de gestion de terrain et l'analyse des données (techniques descriptives simples, technique d'analyse multivariée, scientométrie, etc.). Les questions éthiques et déontologiques associées à la recherche dans le domaine seront aussi présentées.

STS8020 Dynamique sociohistorique des sciences et des technologies

Le cours vise à comprendre le développement historique des disciplines et la construction des savoirs scientifiques. Son contenu porte sur les thèmes suivants : l'analyse des modes de formation des connaissances scientifiques et technologiques depuis la révolution scientifique, les relations entre les cadres institutionnels et les connaissances scientifiques et technologiques ainsi que l'analyse sociohistorique des transformations des disciplines et des champs de connaissances.

STS8030 Innovation et technologie

Ce cours vise à analyser les processus en œuvre dans la production sociale des innovations. Son contenu porte sur les thèmes suivants : les cadres conceptuels expliquant le développement technologique, les différentes formes d'innovation, dont l'innovation technique et sociale ; les outils d'analyse de l'innovation (approches théoriques, indicateurs méthodologiques, etc.) ; l'entreprise comme acteur principal de l'innovation ; le rôle de l'État dans l'innovation.

STS8040 Évaluation des activités scientifiques et technologiques

L'objectif du cours est de familiariser les étudiants aux différentes méthodes et techniques utilisées en évaluation des activités scientifiques et technologiques. Son contenu porte sur les thèmes suivants : l'analyse qualitative des pratiques scientifiques et technologiques (l'évaluation d'implantation des technologies, l'évaluation des impacts, l'évaluation de programmes, l'analyse scientométrique et bibliométrique) ; l'évaluation de la recherche au niveau d'un groupe, d'un département, d'une discipline, d'un pays ; l'évaluation de la recherche dans une perspective de comparaison internationale ; les débats sur les conditions de validité et d'application des outils scientométriques à l'étude critique des différents indicateurs en usage.

STS8050 Pratique du transfert technologique

Ce cours vise l'apprentissage des savoirs et savoir-faire relatifs aux questions de transfert de technologies et de connaissances. Son contenu porte sur les thèmes suivants : les approches théoriques du transfert technologique et

de la valorisation des connaissances scientifiques et technologiques ; la composition des pratiques du transfert ; les facteurs sociaux et économiques dans le succès du transfert. Le cours permettra aussi l'analyse de cas concrets de diffusion.

STS8060 Les enjeux éthiques en science et technologie

Le cours explore, dans une perspective interdisciplinaire, les enjeux relatifs à l'éthique et à la déontologie en science et en technologie. Son contenu porte sur les aspects suivants : émergence, développement et actualité de l'éthique de la recherche scientifique. Politiques, dispositifs et pratiques d'évaluation éthique de la recherche scientifique (conseils subventionnaires, comités locaux ; Commission de l'éthique de la ST). Les modes d'appréhension de la question par les différentes disciplines. Les complémentarités et les différences. Les fondements normatifs de la réflexion éthique : les principes de précaution, de responsabilité, de prudence et de bienfaisance. La constitution d'un univers de pratiques. Analyse d'enjeux spécifiques comme les principes normatifs en œuvre dans le développement technologique, les rapports entre le chercheur et les sujets ou informateurs (confidentialité, consentement, suivi), l'intégrité de la recherche (fraudes), etc.

STS8100 Atelier de projet de mémoire

Cette activité a pour but de soutenir l'étudiant dans la définition du projet de recherche qui fera l'objet de son mémoire. Ce cours est l'occasion de fournir aux étudiants les outils méthodologiques pertinents à la réalisation du mémoire. L'étudiant devra rédiger une proposition où il énonce sa question de recherche, fait un premier survol de la littérature pertinente, expose les grandes lignes de sa méthodologie et propose un plan de travail avec échéancier.

STS8200 Atelier de projet de stage en milieu de pratique

Cette activité vise à préparer le stage en milieu de pratique sur les plans des orientations théoriques et des conditions de réalisation pratiques. L'étudiant ne peut entreprendre son stage avant de présenter un projet qui doit être accepté par le milieu d'accueil et le professeur responsable de l'activité. Le projet doit faire état de la définition précise du sujet, de l'élaboration d'une problématique, de la présentation, s'il y a lieu, des orientations théoriques et des modes d'opérationnalisation du projet.

STS8210 Stage en milieu de pratique et travail dirigé (24 cr.)

L'objectif du stage est de permettre au stagiaire d'intégrer et d'appliquer des connaissances, des aptitudes et des habiletés requises dans les organisations dévolues au développement de la S&T. Le stage, d'une durée d'un trimestre à temps complet, peut consister en une intervention ponctuelle associée au mandat ou à la mission de l'organisme d'accueil. Le stage conduit à la rédaction d'un rapport de stage qui comporte les éléments suivants : présentation de l'organisme, présentation des objectifs et de la nature de l'intervention, présentation des repères théoriques et méthodologiques mis en œuvre au cours de l'intervention, retour critique sur le stage et ses conditions de réalisation, description des impacts de l'intervention réalisée.

STS9000 Séminaire général de doctorat

Ce cours constitue l'activité d'intégration des étudiants au programme. Son contenu, défini par l'équipe d'enseignants responsable du cours, portera sur l'état des recherches en matière d'analyse sociale de la science et de la technologie ; un survol des travaux récents les plus significatifs dans le domaine ; sur les débats théoriques et méthodologiques en cours ; sur la pratique de l'interdisciplinarité appliquée dans le domaine ; sur les cadres institutionnels et éthiques qui influencent le développement de la recherche. Préalable(s) : Les crédits sont dispensés sur deux trimestres

STS9050 Examen doctoral

L'examen doctoral comporte deux questions auxquelles l'étudiant apporte des réponses écrites. La première question permet à l'étudiant de faire la preuve d'une connaissance approfondie des principales approches théoriques utilisées en STS, dans une perspective pluridisciplinaire. La seconde question invite l'étudiant à montrer une vision synthétique et critique de la littérature touchant son domaine de spécialisation et à faire le point sur les principaux concepts, théories et techniques qui constituent cette tradition intellectuelle. Cette activité est évaluée par un jury composé de trois professeurs selon la notation succès/échec.

STS9100 Atelier de projet de thèse

L'atelier de projet de thèse vise à fournir un encadrement pédagogique soutenu des activités de recherche des étudiants en vue de la réalisation rapide et efficace de la thèse. L'étudiant y présente son projet de thèse et il participe à l'atelier comme s'il était un membre d'une équipe d'examen critiques des autres présentations. L'étudiant devra définir les grandes orientations théoriques de sa thèse à la suite d'une revue critique de la littérature scientifique pertinente. L'étudiant devra aussi présenter ses options méthodologiques après avoir confronté les différentes méthodes possibles.

Cet atelier débouche sur la rédaction du projet de thèse définitif, d'une longueur d'environ 10 000 mots. Le texte doit exposer la problématique de la thèse, une revue critique de la bibliographie en rapport avec le sujet, ainsi que les hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. L'étudiant doit défendre son projet oralement devant jury et apporter les corrections demandées, s'il y a lieu. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

SYS821 Reconnaissance de formes et inspection

Cours relevant de l'É.T.S.

Concepts de base et principales techniques utilisées dans le domaine de la reconnaissance de formes pour adapter éventuellement l'équipement existant à des tâches particulières de production et d'inspection. Méthodes statistiques en reconnaissance de formes. Techniques déterministes et statistiques, tests d'hypothèses, classificateur bayésien, estimation de paramètres et de fonctions de densité, sélection de caractéristiques. Méthode syntaxique en reconnaissance de formes. Langage formel, types de grammaire, principales structures syntaxiques, automates, inférence grammaticale. Structure de chaînes et extraction de primitives. Méthodes à base d'arbres et de graphes. Vision par ordinateur : senseurs d'images (caméra vidicon CCD, laser). Effet de l'illumination. Limites du traitement industriel d'images. Applications aux systèmes industriels d'identification et d'inspection d'objets manufacturés.

SYS823 Modélisation et automatisation de procédés industriels

Cours relevant de l'É.T.S.

Initiation à la modélisation et à l'automatisation de procédés industriels. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure de choisir et d'intégrer divers éléments d'automatisation dans le cadre d'études de cas réels.

Capteurs de grandeurs mécaniques : force, position, vitesse, accélération. Traitement et transmission des données. Actionneurs pneumatiques, hydrauliques et électriques : sélection, dimensionnement et commande (force, position, vitesse). Contrôle des procédés : automates programmables. Méthode structurée d'analyse (Grafset). Composantes des procédés industriels : systèmes d'alimentation et de manutention. Automatisation dédiée vs flexible (robot). Inspection en ligne (capteurs dédiés, vision par ordinateur).

SYS825 Conception des environnements manufacturiers

Cours relevant de l'É.T.S.

Ce cours a pour objectif de maîtriser les techniques classiques de conception des environnements manufacturiers, de même que les nouvelles approches développées pour

palier aux problèmes de production en contexte de globalisation. Basé sur une approche très quantitative partagée entre des modèles d'optimisation mathématiques et des heuristiques, il couvrira principalement les sujets suivants : Définition des environnements manufacturiers, de leurs composants et de leur évolution dans les contextes de systèmes de production à flux continu, en atelier et cellulaires. Systématisation des informations, technologie de groupe, formation de cellules physiques et virtuelles. Balancement des environnements d'assemblage et de production. Aménagement d'usine physique, conception de réseaux manufacturiers et d'usines virtuelles. Analyse des flux. Dimensionnement des systèmes de manutention et d'entreposage. Évaluation des performances des environnements manufacturiers.

SYS831 Commande par micro-ordinateur

Cours relevant de l'É.T.S.

Familiarisation avec les principes de la commande de processus industriels par ordinateur et le matériel associé à la commande numérique. Outils nécessaires pour concevoir des boucles de régulation et implanter des algorithmes de commande à l'aide d'un microprocesseur.

Conception de commandes numériques : correcteurs PID et ses variantes. Commande par anticipation. Rappel de la représentation d'état et du réglage par retour d'état. Méthodes d'estimation des paramètres : moindres carrés, méthode récurrente et trace constante. Commande adaptative : approches directe et indirecte. Stabilité : méthode directe de Lyapunov et hyperstabilité de Popov. Commande non linéaire : linéarisation entrée-état, entrée-sortie. Robustification par une version adaptative.

SYS840 Graphisme et synthèse d'image

Cours relevant de l'É.T.S.

Permettre à l'étudiant de maîtriser les techniques reconnues de communication interactive et de synthèse d'image. Le rendre capable d'intégrer ces techniques dans des domaines d'application tels que la conception assistée par ordinateur, la modélisation géométrique structurelle, la réalisation de prototypes informatiques, la visualisation scientifique, la réalité virtuelle et l'animation par ordinateur.

Introduction au processus de synthèse d'image par ordinateur. Matériel et logiciel d'infographie. Normes graphiques (GKS, PHIGS, RenderMan, GL). Espace tridimensionnel, coordonnées homogènes, transformations géométriques tridimensionnelles. Projections. Systèmes de visualisation tridimensionnelles et pipeline de transformations. Modélisation géométrique ; modèle polyédrique, modèles solides, représentations internes par les limites (B-REP) et par géométrie solide constructive (CSG). Courbes et surfaces paramétriques : représentations de Bézier, B-spline, NURBS. Élimination des parties cachées. Synthèse d'images : modèles de lumière, modèle de réflexion, modèles d'illumination, répartition des lumières. Lancer de rayons. Texture et ombrages. Rendu de volume. Théorie de la couleur. Animation d'images de synthèse. Exemples d'application et réalisation de travaux pratiques avec différents logiciels d'infographie, de synthèse d'images et d'animation.

SYS841 Systèmes experts

Cours relevant de l'É.T.S.

Faire comprendre à l'étudiant l'état actuel de la technologie des systèmes experts (SE) et pressentir les développements à venir. Lui permettre de choisir une application viable et de comparer sur une base rationnelle les outils logiciels nécessaires à son développement.

Principes de base et définitions. Architecture des SE. Représentation des connaissances : logique des prédicats, règles de production, réseaux sémantiques et objets structurés. Mécanismes d'inférence. Stratégies de contrôle dans les SE basées sur des règles de production : chaîne avant et arrière, etc. Typologie des SE avec exemples d'application. Méthodologie de construction des SE : choix de l'application et de l'outil appropriés, transfert de l'expertise et étapes de réalisation. Outils logiciels : présentation succincte de LISP, de Prolog et des outils de développement avec une description plus approfondie de l'un d'eux. Avantages et limites des SE. Réalisation d'un prototype de SE de diagnostic avec l'outil décrit.

SYS843 Réseaux de neurones et systèmes flous

Cours relevant de l'É.T.S.

Notions fondamentales des réseaux de neurones et des systèmes flous et présenter les principaux modèles de façon à ce qu'il puisse analyser les avantages et les limites pour une application donnée.

Réseaux de neurones : définitions, caractéristiques, fondements biologiques, structure et fonctionnement de base. Méthodologie de construction et description des principaux modèles : Perceptron, Adaline-Madaline, Rétropropagation, Hopfield, Kohonen, ART, etc. Réalisation d'une application simple à l'aide d'un simulateur. Sous-ensembles flous : définitions, opérations sur les sous-ensembles flous, les alpha-coups, produit cartésien, principe d'extension, normes et co-normes triangulaires. Relations et quantités floues, mesure d'imprécision. Variables linguistiques et propositions floues.

TEC6200 Technologie de l'information et développement cognitif

Cours relevant de la TÉLUQ.

Permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance générale des technologies de l'information et d'en identifier le potentiel et les limites en regard d'une taxonomie des connaissances et des processus cognitifs. Le cours vise également à développer des habiletés cognitives de haut niveau telles que la modélisation des systèmes et la résolution de problèmes et de s'approprier les stratégies qui favorisent leur développement.

Expériences cognitives réalisées par l'étudiant à l'aide des technologies de l'information, l'amenant à définir son profil cognitif à reconnaître ses habiletés cognitives de haut niveau, à identifier les forces et les faiblesses de ses propres stratégies cognitives. Examen d'une taxonomie des connaissances : typologie des domaines de connaissances ; caractérisation des tâches cognitives ; acquisition, planification, communication, recherche et traitement de l'information ; conséquences sur l'intégration des technologies, informatiques dans l'apprentissage. Métaconnaissances, habiletés et stratégies cognitives ; apport des technologies informatiques au développement des processus cognitifs de haut niveau. Facteurs de développement cognitif caractéristiques du développement cognitif chez l'adulte, choix des stratégies cognitives et des outils didactiques.

Particularités pédagogiques : le matériel pédagogique de ce cours est disponible sur le site Web de la TÉLUQ, accessible par Internet. Les étudiants auront accès à un environnement virtuel qui fournit les consignes et le contenu d'apprentissage.

TEC6205 Introduction au multimédia

Cours relevant de la TÉLUQ.

Le cours porte sur la technologie multimédia, sur les outils et sur les méthodes de production qui lui sont propres. Il permet à l'étudiant de s'initier à la démarche de création de produits multimédias et d'évaluer les conditions qui en maximisent l'efficacité.

Aspects techniques du multimédia : manipulation (numérisation, format, stockage et transmission) des objets multimédias (textes, son, images statiques et dynamiques). Principes juridiques régissant l'utilisation des objets. Les matériels et les logiciels du multimédia. Architecture, navigation et interactivité. *Production du multimédia :* démarche de production, équipe de production, conception, structure du contenu, modèle médiatique, réalisation. *Multimédia éducatif :* puisque le multimédia est de plus en plus utilisé en formation, les notions sont étudiées en lien avec l'apprentissage et elles sont appliquées au contexte éducatif. Les notions peuvent être transférées à d'autres secteurs (marketing, vente, communication, etc.), en particulier à ceux pour lesquels l'utilisateur est invité à découvrir ou à assimiler un contenu.

Particularités pédagogiques : le matériel pédagogique de ce cours est disponible sur le site Web de la TÉLUQ, accessible par Internet. Les étudiants auront accès à un environnement virtuel qui fournit les consignes et le contenu d'apprentissage.

Une connaissance de Windows 95 et des principaux logiciels de navigation dans Internet (Netscape ou Internet Explorer) est fortement suggérée.

TEC6312 Design pédagogique et environnements d'apprentissage (6 cr.)

Cours relevant de la TÉLUQ

Développement d'habiletés de conception d'un environnement d'apprentissage informatisé ainsi qu'un esprit critique face aux méthodes de design pédagogique appliquées aux environnements d'apprentissage informatisés.

Concept d'environnement d'apprentissage informatisé (EAI). Définition et assises théoriques du design pédagogique. Suivi des méthodes existantes de design pédagogique. Particularités du design d'environnements d'apprentissage informatisés. Réalisation d'un projet de design d'un EAI en utilisant la Méthode d'ingénierie d'un système d'apprentissage (MISA) : analyse et conception préliminaire, élaboration de l'architecture de l'EAI, conception du matériel pédagogique. Outils d'aide au processus de design pédagogique : systèmes conseillers, outils de prototypage/développement d'un EAI, outils de modélisation (en particulier, le logiciel de modélisation MOT). Tout au long du cours, l'étudiant sera invité à participer à des téléconférences pour la mise en commun des connaissances et d'approfondissement du contenu.

TEC6385 Communication et collaboration télématique

Cours relevant de la TÉLUQ

Le but de cette activité est de comprendre la problématique de l'utilisation de la télématique, tant en milieu de travail qu'en milieu éducatif ; appliquer les principes de développement, d'exploitation ou de gestion des technologies télématiques et des environnements qui y ont recours.

Introduction à l'électronique, à l'ordinateur personnel, à la réseautique et à Internet. Applications et usages de la télématique : l'apprentissage et le travail en collaboration ; les environnements virtuels et leurs espaces ; les éléments de convivialité ; participation à la démarche de collaboration et sa gestion ; la téléconférence en mode texte, audio et vidéo.

Particularités d'inscription : Les personnes qui s'intéressent aux aspects techniques de la télématique auraient avantage à suivre d'abord INF5004 ou l'équivalent. Si le cours INF6555 a été réussi, on ne peut s'inscrire au présent cours.

TEC6425 Séminaire sur les applications de la technologie de l'information dans différents secteurs

Cours relevant de la TÉLUQ

Cette activité a pour but d'explorer différents secteurs d'application des technologies de l'information. Ce séminaire propose l'analyse individuelle et en groupe de problématiques concrètes liées à l'implantation des technologies de l'information et à leurs impacts dans différents domaines. Il permet aux étudiants d'acquérir des connaissances dans quelques-uns des principaux champs d'application de la technologie de l'information, d'en saisir le potentiel et d'en évaluer les limites, selon une démarche analytique et critique.

Le cours a pour objectifs principaux de permettre aux étudiants :

- de se familiariser avec les dernières innovations technologiques et d'identifier les principales transformations qui y sont associées : réseaux et Internet, informatique, médiatiques virtuelles, contrôle d'appareils à distance, commerce électronique, etc. ;
- d'analyser l'usage des technologies de l'information au sein de divers secteurs de la société : ressources naturelles, industrie manufacturière, transport et communication, commerce, santé et services sociaux, culture, divertissement, éducation et formation ;
- de développer une réflexion critique notamment sur l'économie de l'information et des connaissances, les aspects sociaux liés à la qualité de vie, l'environnement, l'égalité des chances, la culture et la langue, et l'éthique (droit, devoirs et démocratie).

TEL7224 Reconnaissance des formes

Cours relevant de l'I.N.R.S.

Base mathématique pour la reconnaissance des formes, méthodes syntaxiques et statistiques, applications en reconnaissance de la parole et reconnaissance de caractères.

THA7010 Phénomènes relationnels et confrontation à la mort

Ce cours explore diverses facettes relationnelles à l'œuvre ou révélées en présence de personnes atteintes de maladie grave, qu'on soit professionnel, proche ou bénévole : cadrage spatio-temporel de l'élaboration de ces relations, en institution ou à domicile et ses incidences ; conceptions de la relation avec la personne atteinte, dans ses changements et ses enjeux ; modes de défenses des interactants et modalités de communication, etc. Mise à jour des données récentes en socioanthropologie de la maladie grave et en psychosociologie de l'avant-mort ; par exemple des thèmes comme le transfert et le contre-transfert, le deuil anticipé, la sollicitude, les soins sans mesure, les pratiques mises en place, etc. seront examinés.

THA7020 Atelier d'intervention

Cet atelier permet à l'étudiant de faire le point sur ses habiletés d'intervention et sur ses connaissances de situations rencontrées par les personnes confrontées à la mort. Différentes méthodes pourront être utilisées, par exemple l'enregistrement sur support vidéo ou audio, l'entretien en direct, le jeu de rôle, etc. et seront reflétées au groupe-cours. Ce faisant, cette activité met en lumière les pratiques implicites de communication et d'intervention. Elle analyse les intuitions et les acquis théoriques, les techniques qui en découlent, ainsi que les attitudes personnelles et professionnelles auxquelles elles donnent accès. Cet atelier analyse aussi les discours des soignés et de leurs proches, pour favoriser, lors de la formation ultérieure, un approfondissement de questions qui leur sont sous-jacentes (ex. statut social de la maladie, tabou, informations aux personnes malades, etc.).

Préalable(s) : THA7010 Phénomènes relationnels et confrontation à la mort

THA703X Atelier thématique

Cours à contenu variable sur les sujets reliés au champ des études sur le deuil et la mort. Les contenus doivent être approuvés par le comité de programme.

THA7040 Stage

Ce stage a pour objectif de permettre à l'étudiant d'entrer en relation aidante avec des personnes confrontées à la mort, la leur ou celle des autres, et de profiter d'une supervision continue favorisant la réflexion sur le processus dans lequel il est engagé. Dans certains cas, avec l'approbation du comité des stages, cette activité peut prendre la forme d'une activité de synthèse.

TRS7005 Connaissance et travail social

Ce séminaire veut permettre l'appropriation par les étudiants des principales perspectives théoriques et épistémologiques qui sont à la base des pratiques d'intervention et de recherche dans le domaine du travail social. Il vise également la clarification des orientations théoriques qui soutiennent le projet de recherche ou de stage de l'étudiant.

Examen de la place et du statut disciplinaire et professionnel du travail social dans l'ensemble des sciences humaines dans le contexte d'un renouvellement démocratique des pratiques d'intervention. Étude critique des modes de connaissance qui sont associés au travail social : nature épistémologique de la connaissance théorique et de la connaissance pratique, méthodes d'élaboration des connaissances théoriques et pratiques, application de ces connaissances à l'intervention et à la recherche. Présentation et analyse des principales écoles théoriques qui servent de fondement aux pratiques actuelles du travail social. Examen et discussion de la tension entre connaissances théoriques et pratiques, pistes de solution : théorisation en actes, théorisation ancrée et théorisation pratique.

TRS7040 Méthodologie de recherche et intervention : problèmes et enjeux

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de débiter la préparation de leur projet de stage ou de mémoire en leur donnant l'occasion de définir et de mettre en contexte le problème social ou la question de recherche qui les intéresse. Il veut également donner l'occasion à l'étudiant de positionner son projet de recherche ou d'intervention par rapport aux principaux enjeux contemporains pour le travail social.

Exploration générale de la méthode de recherche et d'intervention. Les modes de construction d'un problème social : contexte social et politique, intérêts des acteurs sociaux, expertise et démocratie. Examen critique du contexte social dans lequel s'insère un projet de recherche ou de stage basé sur le renouvellement des pratiques d'intervention : crise du social, désengagement de l'État, institutionnalisation des pratiques communautaires, privatisation, désinstitutionnalisation, surveillance et marginalisation de populations à risque, multidisciplinarité de l'intervention, autonomie et identité professionnelle, etc. Préparation d'une première définition du problème abordé par le projet de recherche ou de stage et positionnement de ce projet vis-à-vis des enjeux sociaux.

TRS7045 Évaluation des pratiques en travail social

Ce cours vise à poser un regard évaluatif sur des pratiques sociales pour répondre aux questions : pourquoi, quoi et comment évaluer? Il veut permettre de : dégager des enjeux politiques et éthiques à l'évaluation ; effectuer des choix en fonction des objectifs des acteurs, des types d'évaluation et des modèles de recherche ; clarifier les avantages et les inconvénients d'une évaluation interne, externe et participative.

En ce sens, l'évaluation peut prendre diverses formes : faisabilité, vraisemblance, bien-fondé, implantation, mise en œuvre, processus, besoins, effets, impact, efficacité, efficacité, autoformation, méta, etc. Elle sous-tend, selon le type, l'utilisation de diverses méthodes de recherche (qualitative ou quantitative) et de différentes sources de données. La démarche se doit, en dernière instance, de poser un jugement sur une intervention sociale.

Préalable(s) : TRS7040 Méthodologie de recherche et intervention : problèmes et enjeux

TRS7050 Recherche qualitative

Ce cours vise, d'une part, à permettre aux étudiants de se familiariser avec les fondements et les principes d'action des méthodologies qualitatives ; et, d'autre part, à faciliter l'acquisition de différents niveaux de savoir : connaissances théoriques, compétences pratiques, et développement d'habiletés propres à ce type de recherche.

Pour ce faire, il abordera d'abord les principales approches/méthodes utilisées dans le domaine de la recherche qualitative, en lien avec les assises épistémologiques propres à ce type de recherche. Une partie du cours sera consacrée à s'approprier les différentes étapes d'une démarche qualitative de recherche. Une démarche de cueillette, de traitement, d'analyse et de présentation des données accompagne cette partie de la session.

Préalable(s) : TRS7040 Méthodologie de recherche et intervention : problèmes et enjeux

TRS7060 Recherche-action

Ce cours vise à initier les étudiants aux enjeux de la recherche-action eu égard au renouvellement des pratiques sociales et plus spécifiquement eu égard au renouvellement des pratiques d'intervention sociale, et à les familiariser avec son processus, ses diverses modalités et ses acteurs privilégiés.

Présentation des différentes définitions de la recherche-action, de ses fondements, de ses finalités et fonctions. Éléments d'histoire et comparaison avec la recherche traditionnelle. Enjeux épistémologiques spécifiques à la recherche-action. Méthodologie et instrumentation. Mise en œuvre et étapes. Exemples concrets. Évaluation d'une recherche-action et retombées.

Préalable(s) : TRS7040 Méthodologie de recherche et intervention : problèmes et enjeux

TRS7115 Dynamique de l'exclusion sociale

Ce séminaire vise à initier les étudiants aux différents enjeux soulevés par l'exclusion sociale et par les stratégies d'intervention possibles pour en contrer les effets. À cette fin, les objectifs spécifiques sont : se familiariser avec les principales notions rattachées aux grands courants théoriques qui ont permis de penser la «dynamique de l'exclusion sociale» ; comprendre comment elle se conjugue dans le cadre des trajectoires individuelles et dans le contexte propre à la réalité de certaines collectivités ; approfondir ses connaissances par rapport à une problématique particulière, et sur une des formes de pratiques qui visent à améliorer le sort de personnes et/ou de communautés exclues.

Tout en s'intéressant à la dimension historique, le cours est centré sur les principales théories explicatives de l'exclusion sociale afin d'en dégager les stratégies d'intervention possibles pour en contrer les effets. À travers l'examen de concepts clés, issus pour la plupart de la sociologie (ex. : affiliation, cohésion, insertion, lien social, norme), mais aussi de notions complexes qui traversent un ensemble de disciplines (ex. : altérité, domination, hybridité, identité, stéréotype), nous questionnons les processus de mise à la marge et leurs conséquences au sein de nos sociétés complexes.

TRS7120 Politiques sociales et transformation de l'État-providence

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de se situer par rapport aux enjeux liés aux débats sur le rôle de l'État dans le domaine des politiques sociales. Retour sur les origines, le développement, la crise et la transformation de l'État-providence au Québec, au Canada et ailleurs. Distinction entre l'État qui redistribue les revenus et qui organise des services collectifs. Examen critique des nouveaux partages de responsabilités qui se dessinent, au Québec et ailleurs, entre l'État, les institutions publiques, les ressources familiales, le marché et les acteurs de l'économie sociale et du tiers secteur. Examen de l'évolution des rapports entre les pratiques d'intervention sociale relevant du secteur public, du secteur privé du secteur de l'économie sociale et des ressources familiales. Dans l'analyse des enjeux des reconfigurations en cours, une attention particulière sera conférée aux phénomènes de désinstitutionnalisation, de privatisation, de coopérativisation, de ciblage par clientèles et de «workfare», en tenant compte de leurs impacts sur les rapports sociaux de sexes et sur les rapports intergénérationnels.

TRS7155 Mouvements sociaux et intervention sociale

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de mieux cerner les approches théoriques de l'action collective et de la problématique sujet individuel/sujet collectif, de celle de l'empowerment ; de comprendre les conditions d'émergence, les potentialités, les limites, les niveaux d'action de divers mouvements sociaux en tant qu'acteurs du renouvellement des pratiques d'intervention sociale. Ce cours portera sur l'étude des contributions théoriques et pratiques d'un mouvement social : mouvement des femmes, mouvement écologique, mouvement syndical, etc. À partir d'une mise en perspective des principaux enjeux et débats traversant la société, notamment au Québec, le séminaire fera une analyse critique des modèles et stratégies d'intervention privilégiés, des interactions qui se développent avec d'autres groupes et enfin de l'articulation de ces pratiques avec les processus et contradictions politiques et économiques.

TRS7160 Transformations sociales et rapports interethniques

Ce séminaire vise à permettre aux étudiants de faire l'inventaire et l'évaluation des recherches, des expériences en cours et des courants de pensée actuels dans le champ de l'intervention sociale en milieu pluriethnique. On y examinera les éléments de conjoncture sociale, politique et économique qui déterminent les conditions de l'intervention sociale dans un tel milieu et divers aspects de la dynamique de l'intégration des immigrants et des réfugiés à la société

canadienne et québécoise (le rapport au travail, le rapport aux institutions, les dynamiques personnelles et familiales, etc.). On y analysera diverses pratiques (organismes publics et parapublics et organismes gouvernementaux) tant dans les pratiques avec les individus que dans les pratiques communautaires. Enfin, on tentera d'identifier les conditions favorables au renouvellement des pratiques d'intervention sociale dans ce secteur.

TRS7165 Santé et inégalités sociales

Ce séminaire propose de discuter des enjeux liés aux théories, aux politiques et aux pratiques sociales ayant cours afin d'analyser la relation santé-inégalités sociales. Étude du niveau socioéconomique comme prédicteur de maladie, qu'elle soit physique ou mentale au delà des facteurs de risque en présence : âge, sexe, type de ménage, ethnie, alcool, tabac, masse corporelle, soutien social. Analyse de l'impuissance ou du manque de contrôle sur sa destinée comme hypothèse explicative. Examen de l'objectif d'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé et des limites inhérentes aux interventions qui visent à modifier uniquement les habitudes de vie par rapport à celui de la réduction des inégalités sociales.

TRS719X Séminaire à contenu variable

Ce séminaire à contenu variable a pour objectifs de permettre la présentation de travaux qui ne peuvent être couverts dans le cadre d'un autre cours. Il porte donc sur des questions, thèmes ou problématiques qui seront définis à chaque occasion par le professeur responsable.

TRS7205 Groupes et pratiques d'empowerment

Ce cours a comme objectifs l'approfondissement des théories et des concepts liés à l'empowerment et à l'utilisation du groupe dans l'appropriation du pouvoir personnel et collectif. Il vise également à développer une analyse et une attitude critiques à l'égard des pratiques de groupe dites d'empowerment. L'étudiant sera invité à réfléchir sur son pouvoir comme intervenant et sera initié à l'utilisation de la réflexivité dans un contexte d'intervention. Enfin, le cours vise aussi à identifier les pratiques de groupe novatrices qui s'inscrivent dans les pratiques sociales contribuant à l'exercice de la citoyenneté. Analyse et critique des différentes conceptions de l'empowerment et leurs théories respectives ; les concepts-clés et les éléments constituant le processus d'empowerment ; le groupe, les processus groupaux et l'aide mutuelle comme pierres angulaires de l'émergence de l'empowerment ; les forces et les limites de certains modèles d'intervention de groupe en fonction du concept d'empowerment.

TRS7215 Organisation communautaire, citoyenneté et élargissement de l'espace démocratique

Les objectifs de ce séminaire sont de connaître les différentes écoles de pensée concernant l'exercice de la démocratie et réfléchir aux pratiques d'organisation communautaire favorisant un tel exercice. Ce séminaire veut permettre une réflexion sur les pratiques d'organisation communautaire visant l'élargissement de l'espace démocratique en s'appuyant sur différentes écoles de pensée. Présentation de ces écoles et de leur définition de l'exercice du politique. Examen de stratégies d'intervention à mettre en œuvre pour favoriser cet exercice et analyse critique d'expériences passées ou en cours.

TRS7225 Parcours biographique, travail social et identité professionnelle

Cette démarche autobiographique, réalisée en petit groupe, vise à développer une réflexion critique sur les pratiques des travailleurs sociaux et les possibilités et conditions de leur renouvellement.

Mise en place de balises théoriques et méthodologiques. Apports disciplinaires variés sur diverses notions : travail social, intervention sociale, identité (professionnelle, personnelle et sociale), parcours biographique, etc. Production individuelle d'un récit des expériences dans

le champ de l'intervention sociale et du travail social le cas échéant, oralement puis par écrit, et partage. Herméneutique collective du corpus de récits. Retour sur le renouvellement des pratiques en travail social et mise en relief de la place individuelle et collective qu'y occupent les travailleurs sociaux.

TRS7235 Pratiques urbaines de l'intervention sociale

Ce cours vise à faire comprendre le rôle joué par l'appropriation de l'espace urbain dans la construction du lien social et des cadres de l'intervention sociale ; à dégager les enjeux associés au processus d'intervention selon les réalités sociales urbaines traitées ; à explorer des pistes d'analyse de pratiques urbaines d'intervention sociale. Étude critique des pratiques urbaines de l'intervention sociale tant dans leur application communautaire qu'étatique. Analyse des transformations de l'espace urbain en fonction des enjeux relatifs aux villes contemporaines dans un contexte de mondialisation des marchés et de métropolisation. Enjeux associés à la régionalisation et la localisation de la gestion de l'intervention sociale. Examen du rôle joué par l'appropriation de l'espace urbain dans la problématique du lien social et de l'intervention sociale. Analyse de pratiques d'intervention sociale sous l'angle des rapports à l'espace urbain (ex. : réduction des méfaits, intervention de proximité, prévention sociale, tolérance zéro, logement social, squattage, socialisation communautaire, médiation sociale, développement local).

TRS7305 Économie sociale et nouveaux modèles de développement

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de cerner la réalité des environnements sociopolitiques porteurs du développement d'actions communautaires et d'entreprises collectives.

Dans le contexte de crise structurelle où les scénarios néolibéraux remettent en question l'espace public et les réponses de l'État aux besoins de la population, des mouvements sociaux s'affairent à réintroduire la solidarité dans l'activité économique, à formuler des réponses citoyennes à des besoins nouveaux et à refaçonner l'État social. Le «modèle québécois» est remis en question. Un nouveau modèle de développement émerge. L'action communautaire et les entreprises collectives y contribuent. De quelles manières? A quelles conditions? Dans quel contexte? Le séminaire examinera les conditions d'émergence et de pérennité des initiatives, des actions et des entreprises collectives et les nouveaux rapports institutionnels qui les régissent.

TRS7325 Services de proximité, initiatives citoyennes et économie sociale

Ce séminaire veut permettre aux étudiants de cerner la réalité des nouveaux services de proximité en examinant de manière critique le contexte des mutations économiques, démographiques, culturelles et politiques qui les portent.

Sont identifiés «de proximité» les services qui visent à soutenir les personnes, les familles et les collectivités locales dans leur environnement quotidien, dans l'amélioration de leurs conditions de vie, dans l'aménagement de leurs loisirs, dans l'organisation de leurs activités culturelles, dans la protection de leur environnement, etc. Ce sont entre autres les services de garde et d'aide à la petite enfance ; les services à domicile ; les initiatives pour résoudre des problèmes d'alimentation, de logement, de transport, d'emplois, de loisirs, d'information, de droits, etc. Les mutations en cours soulèvent des enjeux de société importants quant à la qualité de vie des personnes, le développement des communautés et la reconfiguration des politiques publiques. En quoi et sous quels rapports les initiatives citoyennes, les actions communautaires et les entreprises d'économie sociale y participent et y contribuent. Quel est leur apport spécifique et novateur?

Ce séminaire inclut six sorties d'observation sur le terrain.

TRS735X Séminaire

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur des thèmes de recherche développés par des professeurs des départements concernés ou des collègues invités. Il a comme objectif de permettre au professeur responsable de faire bénéficier les étudiants de ses recherches en cours.

TRS7505 Analyse des pratiques dans le champ jeunesse

Les objectifs de ce cours sont les suivants : définir la jeunesse selon le contexte social ; préciser le rôle joué par l'État ; identifier et illustrer les principaux mécanismes utilisés pour intervenir : stigmatisation et contrôle social ; analyser et comparer des pratiques promotionnelles, préventives, curatives, socioculturelles et communautaires pour en cerner les enjeux et les limites ; dégager des alternatives pour comprendre et agir autrement dans ce champ. Afin d'atteindre ces objectifs, ce cours s'intéressera aux différents contextes de vie des jeunes : famille, école, travail, loisirs, rue, etc. Il portera une attention particulière aux types d'intervention qui marquent ce champ, que ce soit en milieu institutionnel (ex. : Centres Jeunesse, CLSC) ou communautaire (Travail de rue, Maison de Jeunes, Maisons d'hébergement, etc.).

TRS7515 Méthodologie de l'intervention auprès des familles et de leur entourage

Ce cours veut permettre aux étudiants : de connaître les principales écoles de pensée dans le champ de l'intervention auprès des familles et de leur entourage, tant dans leurs fondements théoriques que dans leurs pratiques respectives ; de reconnaître et de prendre en compte dans l'intervention la complexité des différents paramètres pouvant influencer la réalité des familles ; de s'approprier différents repères méthodologiques favorisant l'intégration de la complexité des situations familiales présentées ; de cerner les différents nœuds éthiques et les différents paradoxes inhérents à l'intervention en contexte d'autorité.

Les thèmes suivants seront abordés : présentation de différentes écoles de pensée dans le champ de l'intervention clinique auprès des familles et de leur entourage ; analyse de la demande et de la non-demande ; intrication des cartes institutionnelles et familiales ; jeux relationnels et pressions institutionnelles ; le symptôme comme langage adapté au contexte ; dilemmes éthiques et paradoxes rencontrés dans l'intervention en contexte d'autorité.

TRS7525 Transformations de la famille et enjeux de société

Ce cours devrait permettre d'appréhender les multiples transformations de la famille dans le contexte des sociétés occidentales contemporaines ; de repérer les enjeux sociaux, éthiques, politiques et économiques associés à cette reconfiguration des familles ; d'analyser l'impact des changements apportés au code civil et aux lois québécoises touchant la famille sur les rapports sociaux de sexe, sur les conceptions de la parentalité, de la filiation, et sur les rapports intergénérationnels ; et enfin, d'explorer des stratégies en vue du renouvellement des pratiques étatiques et communautaires (féministes et familiales) à l'égard des familles.

En privilégiant une approche comparative avec d'autres États, ce séminaire sera l'occasion de réfléchir sur la pertinence et les objectifs des divers programmes sociaux mis en place pour soutenir les familles dans l'exercice de leurs responsabilités. Sera soumis à l'étude le rôle joué par divers mouvements sociaux dans la transformation des lois et des pratiques familiales. Enfin, ce cours mettra en évidence des projets initiés par différents acteurs sociaux.

TRS7605 Analyse critique des pratiques en gérontologie sociale

Ce séminaire porte sur l'analyse des pratiques à l'égard des personnes âgées et des contextes actuels d'intervention. Il veut permettre aux étudiants d'opérer un retour critique sur leur expérience pratique en leur fournissant des outils d'analyse des services et des programmes gérontologiques et gériatriques, à domicile, en milieu de vie substitut ou

institutionnel, relevant des secteurs publics, privés et communautaires. Une place sera accordée à l'étude des pratiques novatrices et des modèles d'intervention en émergence (approches milieu de vie, outil d'évaluation unique, réseaux intégrés de services, etc.). Les discussions porteront sur les enjeux sociaux, politiques, éthiques et professionnels associés aux pratiques d'intervention en gérontologie sociale.

TRS7615 Femmes, vieillissement et intervention sociale

Ce séminaire propose d'examiner la réalité et la spécificité féminine du vieillissement. Il veut susciter une prise de conscience de l'importance de considérer la question du genre dans la recherche et l'intervention en gérontologie, et l'importance de considérer la question générationnelle dans la recherche et l'intervention féministe. Plus spécifiquement, les étudiants seront sensibilisés aux inégalités et préjugés dont sont victimes les femmes âgées et aux rôles accrus et responsabilités qu'elles exercent dans notre société.

À cette fin, l'expérience féminine du vieillissement sera examinée, en portant un regard critique sur les différents aspects de la vie des femmes âgées et les dynamiques sociales qui les conditionnent : profil de santé des aînées et surmédicalisation des femmes, habitation en solo, féminisation de la pauvreté et inégalités des régimes de pension, transformation de la famille et responsabilités des femmes âgées (aidantes « naturelles », grand-mères, etc.). Les questions relatives à l'ethnicité et au vieillissement des femmes, de même qu'à la retraite au féminin seront aussi abordées. Finalement, quelques pratiques d'intervention féministe seront analysées et on discutera de l'engagement social des aînées et de la militance grise.

TRS7625 Vieillesse, transformations sociales et politiques sociales

Ce séminaire a pour but l'examen critique des politiques sociales associées au vieillissement en les situant dans le contexte actuel de transformations sociales.

Les premières rencontres verront à introduire les concepts d'âge et de vieillissement, à brosser un portrait des personnes âgées et des nouveaux visages du vieillissement, et à réfléchir sur les représentations sociales de la vieillesse. L'analyse portera ensuite sur l'apport et les limites des politiques instituées en vue de répondre aux besoins croissants et diversifiés des personnes âgées et sur le rôle exercé par les divers acteurs sociaux (famille, groupes communautaires, entreprises privées et d'économie sociale). Parmi les thèmes étudiés, mentionnons : la retraite, les pensions et les programmes de « sécurité de la vieillesse », la politique de soutien à domicile et le système sociosanitaire, les mécanismes de protection contre la discrimination et l'exploitation des personnes âgées, etc. Une attention particulière sera accordée aux phénomènes de désinstitutionnalisation des personnes âgées, de privatisation et de communautarisation des services.

TRS7705 Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil

Ce cours veut permettre aux étudiants : d'acquérir des connaissances théoriques sur la situation de la maladie grave, de la maladie terminale et du deuil dans nos sociétés contemporaines ; de connaître et d'analyser différents programmes et pratiques d'intervention qui prévalent au Québec et ailleurs dans ce champ ; d'identifier des repères méthodologiques ayant trait à l'intervention auprès des personnes gravement malades et de leurs proches ainsi qu'auprès des endeuillés.

Les thèmes suivants seront abordés : caractéristiques de la maladie grave, terminale et du deuil dans les sociétés contemporaines ; la transformation des pratiques autour de la question de l'information donnée à la personne malade et à ses proches ; les peurs face à la maladie fatale ; la philosophie et l'histoire des soins palliatifs ; la trajectoire de la maladie dans le contexte du virage ambulatoire ; les problèmes éthiques rencontrés en situation de maladie grave et de fin de vie ; l'accompagnement des endeuillés.

TRS8015 Projet de mémoire (6 cr.)

Dans le cadre de cette activité, l'étudiant sera appelé à consulter le cadre théorique et méthodologique de son projet de mémoire. Articulée sur un rapport individuel entre l'étudiant et son directeur de mémoire, cette démarche vise l'intégration des acquis théoriques et pratiques de l'étudiant à la problématique du programme par la rédaction d'un projet qui intègre les étapes d'un processus de recherche (recension des écrits, problématisation, développement des instruments de recherche, proposition d'un échéancier et construction d'une bibliographie sommaire). Cette activité s'inscrit dans une démarche préliminaire à la réalisation du mémoire.

TRS8020 Séminaire de mémoire

Le séminaire de mémoire vise à soutenir l'étudiant dans l'avancement de ses travaux de recherche menant à la réalisation de différentes étapes de son mémoire, dans un contexte qui facilite l'encadrement et la discussion. Dans le cadre de cette activité, l'étudiant aura l'occasion de présenter son projet initial, de placer sa propre démarche scientifique en lien avec celles des autres participants du séminaire, de discuter des perspectives méthodologique et analytique, le tout dans un cadre qui permet l'intégration des connaissances acquises.

Préalable(s) : TRS8015 Projet de mémoire (6 cr.)

TRS8025 Mémoire (18 cr.)

Le mémoire fera la démonstration que l'étudiant a des aptitudes pour mener à bien une activité de recherche de qualité et pertinente à la problématique du programme. Il devra manifester chez l'étudiant la capacité d'analyser scientifiquement une forme spécifique d'intervention sociale, de la situer à l'intérieur d'un cadre théorique bien intégré, et de souligner les rapports qui peuvent s'établir entre un cadre théorique et la forme d'intervention sociale analysée.

En d'autres termes, le mémoire, tout en comportant une base de pratique sociale, devra se présenter comme un exercice de distanciation critique visant à synthétiser, sous un nouveau jour, la théorie et la pratique relatives à l'intervention sociale.

Préalable(s) : TRS8015 Projet de mémoire (6 cr.)

TRS8115 Stage (9 cr.)

Le stage vise à permettre l'approfondissement d'une dimension de la pratique en travail social afin de développer une expertise particulière. Il veut donner l'occasion de se perfectionner en regard d'une problématique, d'une approche, d'un mode d'intervention ou d'action dans une optique de renouvellement des pratiques sociales.

Il peut prendre des formes variées : intervention spécialisée, projet innovant, programmation de services, etc. Il peut être réparti sur deux trimestres consécutifs.

TRS8120 Séminaire de stage

Le séminaire de stage veut donner à l'étudiant la possibilité de développer une posture réflexive quant à sa démarche de stage, dans un contexte qui facilite l'encadrement et la discussion sur les expériences en cours et les perspectives d'analyse qui s'en dégagent. Il vise également à permettre à l'étudiant d'amorcer la rédaction de son essai.

L'étudiant devra donc y présenter son projet initial, faire état du déroulement de sa démarche et des questionnements qui émergent de sa pratique, et rédiger les bases de son essai, le tout dans un cadre qui permet l'intégration des connaissances acquises.

TRS8125 Essai (9 cr.)

L'essai a pour objectif de permettre de rendre compte de son expérience d'apprentissage et de la contribution originale de son projet de stage dans une perspective à la fois exhaustive et rigoureuse. Il va donc au-delà d'un simple rapport d'évaluation de l'expérience de stage et se rapproche d'un mémoire, compte tenu des exigences scientifiques qui lui sont associées. L'étudiant doit adopter une perspective critique, rigoureuse et réflexive sur l'ensemble de sa démarche.

L'essai doit comprendre une présentation des objectifs

poursuivis durant le stage, de la problématique, du cadre théorique, de la méthodologie, une analyse critique des résultats en lien avec la position de départ et inclure en conclusion des pistes pour le renouvellement des pratiques sociales.

Préalable(s) : TRS8115 Stage (9 cr.)

TXM700 Bilan des connaissances et courants actuels

Cours relevant de l'Université de Sherbrooke

L'objectif de ce cours est de mettre à jour ses connaissances des approches disciplinaires, des données de recherche et des courants existants dans le champ de la toxicomanie au Québec.

Évolution et situation du secteur de la toxicomanie au Québec. L'interdisciplinarité du phénomène : dimensions biologiques, psychologiques et sociales. Bilan épidémiologique, connaissances des facteurs de risque et de protection, résultats des actions. Les courants théoriques et pratiques de référence pour l'intervention dans le milieu : promotion de la santé, prévention primaire et secondaire, réduction des méfaits.

TXM701 Toxicomanie et politiques publiques

Cours relevant de l'Université de Sherbrooke

L'objectif de ce cours est de comprendre les rapports historiques et actuels entre toxicomanie et politique et leurs incidences dans le contexte de l'intervention.

Survot des rapports entre politique et toxicomanie dans l'histoire. Le tournant des années 1970 et les choix politiques en matière de substances psychotropes : moraliste, paternaliste et libéral. Étude de cas. Modèles juridiques du prohibitionnisme et de la réduction des méfaits. Tensions entre les politiques internationales, nationales et locales. Tensions entre les impératifs de sécurité et de santé publiques. Connaissance des politiques publiques en matière de drogues et exercice pratique d'application à travers l'élaboration d'une politique cohérente et crédible pour le milieu.

URB7000 Méthodes d'évaluation en planification

Ce cours présente un cadre conceptuel et méthodologique destiné à faciliter la prise de décision dans les problèmes urbains. L'étude de projets concrets permettra de dégager comment s'élabore une problématique et montrera dans quelle mesure il est possible de recourir à certaines approches, en particulier à une analyse en termes d'avantages-coûts pour évaluer les modalités les plus adéquates pour atteindre un objectif.

URB7003 Analyse et gestion des transports

Étude des besoins en desserte intra et interurbaine et en transport de personnes et de marchandises, analyse de la dynamique fonctions urbaines - transport - urbanisation et des interrelations transport-communications, inventaire des infrastructures et des équipements actuels et évaluation de leur degré d'utilisation ; problématique de l'intégration des modes et de l'utilisation maximale des équipements : estimation des coûts sociaux liés aux alternatives de transport de personnes ; principes et modalités de répartition des charges aux usagers et à la communauté.

URB7006 Analyse et gestion de l'environnement

Analyse du milieu bâti, naturel et agricole ; inventaire des ressources eau, air, sol et bilan de leurs modes d'exploitation et de dispositions ; identification des problèmes majeurs de protection de l'environnement ; articulation des rapports entre la notion de qualité de la vie et une conjoncture économique donnée ; établissement des coûts sociaux imputables à la dégradation des ressources ; appréciation du prix d'un environnement sain ; étude des principes et outils de gestion et de contrôle des ressources et des milieux ; survot de la technologie d'appoint.

URB7008 Contrôle de l'utilisation du sol

Ce cours étudie les interrelations entre l'utilisation du sol, les politiques foncières et d'urbanisme, la fiscalité municipale, les infrastructures de transport, l'accessibilité, les forces du marché et les groupes sociaux. Axé sur l'étude de cas réels, il fera ressortir les principales options pour une politique foncière.

URB8000 Séminaire de synthèse

Séminaire visant à faire la synthèse des aspects sociopolitiques, économiques, spatiaux et décisionnels de l'analyse et de la gestion urbaine à partir de l'étude de cas tirés du domaine des finances municipales, du transport, du logement, des services communautaires et/ou de l'écologie. Le séminaire mettra l'accent sur les implications décisionnelles de la prise en compte de divers aspects du phénomène urbain.

URB8001 Rapport d'activités (6 cr.)

Rédaction d'un rapport d'activité sous la direction d'un professeur du programme de maîtrise en analyse et gestion urbaines. Ce rapport vise à faire une synthèse de l'expérience acquise dans des activités de gestion urbaine ainsi que par des éléments théoriques vus dans le programme.

RÉGIME D'ÉTUDES ET MONTANT DES FRAIS

RÉGIME D'ÉTUDES

Programmes de premier cycle

Dans les programmes de premier cycle, l'étudiant est considéré à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits par trimestre et est considéré à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits.

Programmes d'études de cycles supérieurs

- Programmes sans mémoire ni thèse (classe A)¹

Dans ces programmes, l'étudiant est considéré à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 9 crédits par trimestre et est considéré à temps partiel s'il est inscrit à moins de 9 crédits.

- Programmes avec mémoire ou thèse (classe B)¹

Dans ces programmes, l'étudiant peut être considéré à temps complet pendant une durée maximale, selon les programmes, s'il consacre la majeure partie de son temps à ses études ou il peut être considéré à temps partiel pendant une durée maximale, selon les programmes, s'il ne consacre pas la majeure partie de son temps à ses études.

L'étudiant est considéré en rédaction de mémoire ou de thèse par la suite.

La durée maximale des programmes est la suivante, selon le régime d'études, à moins que la Commission des études en décide autrement :

	Temps complet	Temps partiel
• Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits :	4 trimestres	8 trimestres
• Maîtrise de 45 crédits :	6 trimestres	12 trimestres
• Maîtrise de 60 crédits :	9 trimestres	15 trimestres
• Doctorat de 90 crédits :	12 trimestres	18 trimestres
• Doctorat de 120 crédits :		
– admis à partir d'un programme de baccalauréat	18 trimestres	24 trimestres
– admis à partir d'un programme de maîtrise de 45 crédits ²	12 trimestres	16 trimestres
– admis à partir d'un programme de maîtrise de 60 crédits ²	9 trimestres	15 trimestres

MONTANT DES FRAIS

Frais d'admission et de changement de programme

Les frais d'admission de même que les frais de changement de programme sont de 75 \$* pour les candidats canadiens et de 100 \$* pour les candidats étrangers, par demande d'admission.

Il est à noter qu'un candidat qui complète un baccalauréat à l'UQAM ou dans un autre établissement du réseau de l'Université du Québec ne paiera pas de frais d'admission lors de sa demande au deuxième cycle si sa demande est soumise pour le trimestre ou l'année suivant l'obtention du diplôme de baccalauréat. Il en va de même pour le candidat qui complète une maîtrise, si sa demande au troisième cycle est soumise pour le trimestre ou l'année suivant l'obtention du diplôme de maîtrise. Cette politique s'applique aussi aux candidats faisant le passage du DESS à la maîtrise correspondante.

Les frais d'admission sont payables lors du dépôt de la demande et ne sont pas remboursables.

Frais généraux

Les frais généraux sont de 40 \$* par trimestre et par programme. Ils sont payables lors de l'inscription ou de la réinscription et demeurent dus, même si la totalité de l'inscription est annulée par l'étudiant.

Frais technologiques

Les frais technologiques sont de 4 \$* le crédit par trimestre.

Frais afférents

Ils sont inclus dans les droits de scolarité.

Frais en cas de réadmission à un programme d'études de cycles supérieurs

Lors de réadmission à un programme d'études de cycles supérieurs, l'étudiant devra acquitter les frais inhérents au nombre de crédits qu'il lui reste à compléter dans le programme.

Frais pour les services à la vie étudiante

Les frais pour les services à la vie étudiante sont de 3,45 \$ le crédit par trimestre.

Frais pour l'animation sportive

Les frais pour l'animation sportive sont de 3,36 \$ le crédit avec un maximum de 40,32 \$ (12 crédits) par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver. Il n'y a pas de frais d'animation sportive rattachés aux cours pour le trimestre d'été, ni pour les étudiants des Centres de l'UQAM en région.

Frais de cours hors programme

Les droits de scolarité pour les cours hors programme et les cours d'appoint sont en sus ; ils sont calculés selon le barème prévu pour le premier cycle.

Frais d'association étudiante

L'Université perçoit en vertu de la politique de reconnaissance des associations étudiantes les frais d'associations pour celles qui sont officiellement reconnues. Ces frais variés sont fixés par chacune des associations et s'appliquent à tous les étudiants inscrits.

Frais d'adhésion : police d'assurance accident, maladie, hospitalisation

Tous les étudiants étrangers doivent souscrire à la police d'assurance accident, maladie, hospitalisation offerte à l'UQAM. Les frais d'adhésion inhérents à cette police seront automatiquement ajoutés aux frais payables par les étudiants. Seuls les titulaires de la carte d'assurance maladie du Québec, valide pour la période complète des études et les boursiers canadiens assurés par les soins du Gouvernement fédéral, tels les boursiers de l'ACDI, de la Francophonie, peuvent être exemptés des frais d'assurance imposés par le Gouvernement.

Reconnaissance d'acquis

Les crédits obtenus par la reconnaissance d'acquis sont déduits du nombre total de crédits à acquitter dans le programme. Pour les programmes de cycles supérieurs, cette règle s'applique à compter de l'automne 1998, à tous les étudiants actifs lors de ce trimestre. La substitution de cours ne peut cependant donner lieu à une réduction du nombre total de crédits à acquitter.

¹ Le Conseil des études désigne la classe à laquelle appartient un programme de deuxième ou de troisième cycles.

² Programmes dans la même discipline que le doctorat, faits et complétés à l'UQAM.

* Ces frais seront indexés à compter de l'année 2008-2009 en fonction de la variation de l'IPC publié par statistique Canada pour l'année civile précédente.

DROITS DE SCOLARITÉ³

1) Étudiants résidents du Québec

Sont notamment considérées résidentes du Québec, les personnes :

- qui sont nées au Québec,
- qui ont été adoptées par une personne qui avait sa résidence au Québec au moment de l'adoption,
- pour qui le Québec est le dernier endroit où elles ont eu leur résidence durant 12 mois consécutifs sans être aux études à temps plein.

Programmes de premier cycle

Les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés au(x) cours auxquels l'étudiant est inscrit, selon le barème de 55,61 \$ le crédit. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 166,83 \$.

Programmes d'études de cycles supérieurs

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes d'études de cycles supérieurs sont en fonction du nombre de crédits qui y sont rattachés. À titre d'exemple, les droits exigés pour chacun des types de programmes sont les suivants, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 55,61 \$ le crédit :

• Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits	1 668,30 \$
• Maîtrise de 45 crédits	2 502,45 \$
• Maîtrise de 60 crédits	3 336,60 \$
• Doctorat de 90 crédits	5 004,90 \$
• Doctorat de 120 crédits	
– admis à partir d'un programme de baccalauréat	6 673,20 \$
– admis à partir d'un programme de maîtrise de 45 crédits ⁴	4 170,75 \$
– admis à partir d'un programme de maîtrise de 60 crédits ⁴	3 336,60 \$

Les droits de scolarité doivent être versés à chaque trimestre selon les barèmes suivants :

- Programmes sans mémoire ni thèse (classe A) :

Pour ces programmes, les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés à l'activité ou aux activités auxquelles l'étudiant est inscrit pendant un trimestre ; le barème est de 55,61 \$ le crédit. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 166,83 \$.

- Programmes avec mémoire ou thèse (classe B) :

Pour ces programmes qui comportent normalement, en plus de leurs activités siglées, la préparation et la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse, le barème suivant s'applique :

- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 7,5 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps complet et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. À titre d'exemple, ces droits sont de 417,08 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 55,61 \$ le crédit ;
- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 3,75 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps partiel et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. À titre d'exemple, ces droits sont de 208,54 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 55,61 \$ le crédit.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de son mémoire ou de sa thèse, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité de mémoire ou de thèse, 300 \$* par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les *cours hors programme (H/P)* et les cours d'appoint sont en sus ; ils sont calculés selon le barème de 55,61 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

2) Étudiants non résidents du Québec

Les étudiants non résidents du Québec paient des droits de scolarité différents des étudiants résidents.

Cette catégorie s'adresse aux personnes :

- Qui ont la citoyenneté canadienne ou
- Qui ont le statut légal de résident permanent du Canada.

Programmes de premier cycle

Les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés au(x) cours auxquels l'étudiant est inscrit selon le barème de 163,79 \$ le crédit. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 491,37 \$.

Programmes de maîtrise et de DESS

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes de maîtrise et de DESS sont en fonction du nombre de crédits qui y sont rattachés. À titre d'exemple, les droits exigés pour chacun des types de programmes sont les suivants, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 163,79 \$ le crédit :

• Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits	4 913,70 \$
• Maîtrise de 45 crédits	7 370,55 \$
• Maîtrise de 60 crédits	9 827,40 \$

Les droits de scolarité doivent être versés à chaque trimestre selon les barèmes suivants :

- Programmes sans mémoire (classe A) :

Pour ces programmes, les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés à l'activité ou aux activités auxquelles l'étudiant est inscrit selon le barème de 163,79 \$ le crédit. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 491,37 \$.

- Programmes avec mémoire (classe B) :

Pour ces programmes qui comportent normalement, en plus de leurs activités siglées, la préparation et la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse, le barème suivant s'applique :

- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 7,5 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps complet et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. Ces droits sont de 1 228,43 \$ par trimestre, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 163,79 \$ le crédit ;
- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 3,75 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps partiel et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. Ces droits sont de 614,21 \$ par trimestre, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 163,79 \$ le crédit.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de son mémoire, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité de mémoire ou de thèse, 300 \$* par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les *cours hors programme (H/P)* et les cours d'appoint sont en sus ; ils sont calculés selon le barème de 163,79 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

Programmes de doctorat

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes de doctorat sont les mêmes que pour les étudiants résidents du Québec, sauf pour les cours hors programme. Par ailleurs, les étudiants non résidents du Québec inscrits à titre d'étudiants libres à des cours de 3^e cycle sont soumis aux frais majorés de 163,79 \$ le crédit.

3 Au moment de mettre sous presse, le Gouvernement du Québec a annoncé des hausses de droits de scolarité ainsi que des montants forfaitaires exigibles des étudiants canadiens non-résidents du Québec et des étudiants étrangers pour l'année 2007-2008. Nous n'avons pas encore reçu du Gouvernement du Québec la confirmation des montants pour l'année 2007-2008. Les montants indiqués sont ceux de l'année 2006-2007. Veuillez consulter le site Internet du Registrariat (www.registrariat.uqam.ca) afin de connaître les droits de scolarité pour les années 2007-2008 et 2008-2009.

4 Programmes dans la même discipline que le doctorat, faits et complétés à l'UQAM.

* Ces frais seront indexés à compter de l'année 2008-2009 en fonction de la variation de l'IPC publié par statistique Canada pour l'année civile précédente.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de son mémoire ou de sa thèse, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité, 300 \$* par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les *cours hors programme (H/P)* et les cours d'appoint sont en sus ; ils sont calculés selon le barème de 163,79 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

3) Étudiants étrangers

Sont considérés étudiants étrangers, les étudiants ne pouvant se prévaloir de la citoyenneté canadienne ou du statut de résident permanent au Canada. Tous les étudiants étrangers, à l'exception des catégories expressément prévues dans les directives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et des étudiants bénéficiant de bourses de droits de scolarité, paient des droits de scolarité selon les tarifs établis annuellement par le MELS.

Tous les étudiants étrangers doivent souscrire à la police d'assurance accident, maladie, hospitalisation offerte à l'UQAM.

Programmes de premier cycle

Les droits de scolarité sont versés, selon le nombre de crédits rattachés au(x) cours auxquels l'étudiant s'inscrit au trimestre et en fonction des secteurs d'études CLARDER, selon le barème suivant actuellement en vigueur :

• secteurs arts, sciences pures et appliquées :

Un cours de 1 crédit est facturé 387,61 \$. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 1 162,83 \$

• autres secteurs :

Un cours de 1 crédit est facturé 347,61 \$. Ainsi un cours de 3 crédits est facturé 1 042,83 \$.

Programmes de maîtrise et de DESS

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes de maîtrise et de DESS sont en fonction du nombre de crédits qui y sont rattachés. À titre d'exemple, les droits exigés pour chacun des types de programmes sont les suivants, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 347,61 \$ le crédit :

• Diplôme d'études supérieures spécialisées de 30 crédits	10 428,30 \$
• Maîtrise de 45 crédits	15 642,45 \$
• Maîtrise de 60 crédits	20 856,60 \$

Les droits de scolarité doivent être versés à chaque trimestre selon les barèmes suivants :

- Programmes sans mémoire (classe A) :

Pour ces programmes, les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés à l'activité ou aux activités auxquelles l'étudiant est inscrit, selon le barème suivant, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 347,61 \$ le crédit.

- Programmes avec mémoire (classe B) :

Pour ces programmes qui comportent normalement, en plus de leurs activités siglées, la préparation et la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse, le barème suivant s'applique :

- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 7,5 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps complet et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. Ces droits sont de 2 607,08 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 347,61 \$ le crédit ;
- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 3,75 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps partiel et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. Ces droits sont de 1 303,54 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 347,61 \$ le crédit.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de son mémoire, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité, 300 \$* par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les *cours hors programme (H/P)* et les cours d'appoint sont en sus ; ils sont calculés selon le barème de 347,61 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, on doit noter que les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

Programmes de doctorat

Les droits de scolarité exigés pour la durée des études dans les programmes de doctorat sont en fonction du nombre de crédits qui y sont rattachés. À titre d'exemple, les droits exigés pour chacun des types de programmes sont les suivants, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 312,61 \$ le crédit :

• Doctorat de 90 crédits	28 134,90 \$
• Doctorat de 120 crédits	
– admis à partir d'un programme de baccalauréat	37 513,20 \$
– admis à partir d'un programme de maîtrise de 45 crédits ⁵	23 445,75 \$
– admis à partir d'un programme de maîtrise de 60 crédits ⁵	18 756,60 \$

Les droits de scolarité doivent être versés à chaque trimestre selon les barèmes suivants :

- Programmes sans thèse (classe A) :

Pour ces programmes, les droits de scolarité sont versés selon le nombre de crédits rattachés à l'activité ou aux activités auxquelles l'étudiant est inscrit, compte tenu du taux actuellement en vigueur de 312,61 \$ le crédit.

- Programmes avec thèse (classe B) :

Pour ces programmes qui comportent normalement, en plus de leurs activités siglées, la préparation et la rédaction d'une thèse, le barème suivant s'applique :

- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 7,5 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps complet et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. À titre d'exemple, ces droits sont de 2 344,58 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 312,61 \$ le crédit ;
- les étudiants doivent verser des droits de scolarité correspondant à 3,75 crédits à chacun des trimestres, s'ils cheminent à temps partiel et ce, jusqu'à ce qu'ils aient payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de leur programme. À titre d'exemple, ces droits sont de 1 172,29 \$ par trimestre compte tenu du taux actuellement en vigueur de 312,61 \$ le crédit.

L'étudiant qui complète son programme, sans avoir versé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, recevra à la suite du dépôt de sa thèse, une facture couvrant le solde des droits de scolarité encore dus. Ces derniers devront être versés avant que le diplôme ne soit émis.

Lorsque l'étudiant a payé tous les droits de scolarité correspondant au nombre de crédits de son programme, il est tenu de verser, à titre de droits de scolarité, 300 \$* par trimestre auquel il s'inscrit jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Les droits de scolarité pour les *cours hors programme (H/P)* et les cours d'appoint sont en sus ; ils sont calculés selon le barème de 312,61 \$ le crédit. Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, les droits de scolarité relatifs à ces cours peuvent être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à l'étude finale du dossier.

L'annulation d'inscription effectuée conformément aux règlements universitaires donne lieu au remboursement des droits de scolarité, selon la procédure en vigueur concernant les modalités de paiement et de remboursement des frais.

⁵ Programmes dans la même discipline que le doctorat, faits et complétés à l'UQAM.

* Ces frais seront indexés à compter de l'année 2008-2009 en fonction de la variation de l'IPC publié par statistique Canada pour l'année civile précédente.

Frais divers⁶

Les frais d'émission d'attestations officielles, d'achat de manuels, de notes de cours ou de matériel didactique sont en supplément.

L'Université perçoit les frais administratifs suivants :

- Frais d'émission de relevé de notes ou d'attestation officiels supplémentaires :

6 \$ l'exemplaire (comptoir)
7 \$ l'exemplaire (Internet)
- Frais pour chèque sans provision : 25 \$
- Frais pour versement en retard : 25 \$
- Frais de matériel ou d'usage d'équipement : variables selon le programme
- Frais de séjour au Centre écologique : déterminés annuellement
- Frais pour la carte d'étudiant, duplicata : 20 \$
- Reçu de droits de scolarité : aucuns frais
- Duplicata de reçu pour fin d'impôt : 6 \$
- Frais d'émission d'un nouveau diplôme :
 - diplôme déjà émis par l'UQ : 50 \$
 - diplôme émis par l'UQAM : 50 \$

⁶ Les taxes sont incluses, lorsqu'elles s'appliquent, dans le montant des frais.

BACCALAURÉAT AVEC MAJEURE ET MINEURE OU CERTIFICAT

Le grade de bachelier peut être obtenu par le cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat dans des disciplines ou champ d'études différents. Pour pouvoir donner lieu à l'octroi du grade de bachelier, le cumul doit comporter une valeur minimale de quatre-vingt-dix crédits. L'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission régissant chacun des programmes qui fait l'objet d'un cumul : la majeure, la mineure ou le certificat ; il doit se soumettre au processus de sélection, si le programme est contingenté. L'étudiant qui a complété une majeure n'est pas automatiquement admis à une mineure ou certificat; il doit déposer une demande d'admission à cet effet.

L'UQAM peut octroyer le grade de bachelier, par voie de cumul, quand l'un des deux programmes ou le dernier programme a été suivi à l'UQAM. Toute combinaison de programmes comportant un programme d'un autre établissement que l'UQAM constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation.

Tout étudiant qui désire obtenir un baccalauréat avec majeure et mineure ou certificat doit en indiquer l'intention à son directeur de programme avant d'entreprendre le deuxième programme. Il doit remplir le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère*.

Par ailleurs, tout candidat doit avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard.

Pour plus d'information concernant les conditions à remplir pour obtenir le grade de bachelier par cumul de programmes, on devra consulter le *Règlement des études de premier cycle* (règlement no 5, annexe 1) ou s'adresser à son directeur de programme.

Liste des majeures :

- majeure en communication*
- majeure en science politique
- majeure en études urbaines
- majeure en géographie
- majeure en histoire
- majeure en histoire, culture et société*
- majeure en philosophie
- majeure en sciences des religions
- majeure en sciences du langage
- majeure en science, technologie et société
- majeure en sociologie

* La majeure en communication et la majeure en histoire, culture et société sont associées à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de ces majeures).

Liste des mineures :

- mineure en histoire de l'art
- mineure en science politique
- mineure en patrimoine urbain
- mineure en urbanisme opérationnel
- mineure en études urbaines
- mineure en étude de la population
- mineure en études classiques
- mineure en géographie internationale
- mineure en philosophie
- mineure en sciences du langage
- mineure en sociologie

Liste des certificats:

- Certificat en administration
- Certificat en administration de services
- Certificat en administration des services publics
- Certificat en allemand
- Certificat en analyse chimique
- Certificat en anglais
- Certificat en animation culturelle
- Certificat en arts plastiques
- Certificat en assurance et produits financiers
- Certificat en commerce international
- Certificat en communication
- Certificat en comptabilité générale
- Certificat en création littéraire
- Certificat en développement de logiciels
- Certificat en droit social et du travail
- Certificat en écologie
- Certificat en économique
- Certificat en éducation à la petite enfance (formation initiale)
- Certificat en éducation à la petite enfance (perfectionnement)
- Certificat en éducation au préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement)
- Certificat en enseignement de l'anglais langue seconde
- Certificat en enseignement du français langue seconde
- Certificat en espagnol
- Certificat en études féministes
- Certificat en finance
- Certificat en formateurs en milieu de travail
- Certificat en formation continue en enseignement secondaire (animation spirituelle)
- Certificat en formation continue en enseignement secondaire
- Certificat en français écrit
- Certificat en français écrit pour non-francophones
- Certificat en géologie appliquée
- Certificat en gérontologie sociale
- Certificat en gestion des documents et des archives
- Certificat en gestion des ressources humaines
- Certificat en gestion des services municipaux
- Certificat en gestion informatisée et affaires électroniques
- Certificat en histoire
- Certificat en histoire de l'art
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Certificat en immobilier
- Certificat en informatique
- Certificat en interprétation visuelle (Gestuelle)
- Certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire
- Certificat en intervention psychosociale
- Certificat en langue et culture arabes
- Certificat en langue et culture du Brésil
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Certificat en marketing
- Certificat en méthodes quantitatives
- Certificat en perfectionnement en gestion
- Certificat en planification financière
- Certificat en psychologie
- Certificat en scénarisation cinématographique
- Certificat en science, technologie et société
- Certificat en sciences comptables
- Certificat en sciences de l'environnement
- Certificat en sciences des religions
- Certificat en sciences sociales
- Certificat en soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance
- Certificat en systèmes d'information géographique
- Certificat en télécommunications

BACCALAURÉATS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Le cumul de certificats et de mineures permet, à certaines conditions, d'obtenir le grade de bachelier. Il peut s'effectuer selon des cheminement prédéterminés déjà définis et approuvés par l'Université. On peut aussi obtenir le grade de bachelier sur la base d'un cheminement particulier, différent de ceux déjà approuvés par l'Université. Tout cheminement particulier doit faire l'objet d'une approbation.

Pour pouvoir donner lieu à l'octroi du grade de bachelier, le cumul de certificats ou de mineures doit comporter une valeur minimale de quatre-vingt-dix crédits. L'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission régissant chacun des certificats ou chacune des mineures: il doit se soumettre au processus de sélection, si le programme est contingenté. L'étudiant qui a complété un certificat ou une mineure n'est pas automatiquement admis à un deuxième ou à un troisième certificat ou mineure; il doit déposer une demande d'admission à cet effet.

L'UQAM peut octroyer le grade de bachelier, par voie de cumul de certificats, quand les certificats sont majoritairement des certificats de l'Université du Québec (dont au moins un de l'UQAM), ou lorsque le dernier certificat a été suivi à l'UQAM. Toute combinaison de certificats comportant un certificat d'un autre établissement que l'UQAM constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation.

Tout étudiant qui désire obtenir le grade de bachelier par cumul de certificats ou de mineures doit en indiquer l'intention à son directeur de programme avant d'entreprendre le deuxième programme. Il doit remplir le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère*.

Par ailleurs, tout candidat doit avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard.

Pour plus d'information concernant les conditions à remplir pour obtenir le grade de bachelier par cumul de certificats ou de mineures, on devra consulter le *Règlement des études de premier cycle* (règlement n° 5, annexe 1) ou s'adresser à son directeur de programme.

Voici les règles particulières et les cheminement prédéterminés qui régissent l'octroi des différents diplômes de baccalauréat par cumul de certificats ou de mineures, selon les domaines d'étude:

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier en Administration des Affaires sont identifiés ci-dessous dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.A.A. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de la façon suivante:

Un certificat de la liste A et deux certificats de la liste B.

Liste A Administration - G *
Comptabilité générale (profil A) - G

Liste B Administration de services - G
Assurance et produits financiers - G
Commerce international - G
Économie - G
Finance - G
Gestion des ressources humaines I (Fondements) - G
Gestion informatisée et affaires électroniques - G
Immobilier - G
Marketing - G
Perfectionnement en gestion - G
Planification financière - G
Sciences comptables - G

De plus, les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de B.A.A.:

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires ; responsabilité des entreprises ; développement durable⁽¹⁾
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique ; systèmes d'information ; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse. Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire.

Toute autre combinaison de certificats comportant un certificat d'une autre institution constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier en Éducation sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Éd. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

Trois certificats de la liste A

Un certificat de la liste A et deux de la liste B

Deux certificats de la liste A et un de la liste B ou de la liste C

Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

Liste A Éducation à la petite enfance (formation initiale) - E *
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) - E
Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement) - E
Formation continue en enseignement secondaire - E
Formateurs en milieu de travail - E
Intervention éducative en milieu familial et communautaire - E
Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance - E

* La lettre qui accompagne le titre de chaque programme indique la faculté responsable de ce programme:

A = Arts	PD = Science politique et droit
C = Communication	S = Sciences
E = Sciences de l'éducation	G = Sciences de la gestion
	H = Sciences humaines

Liste B Animation culturelle - C
Gérontologie sociale - H
Enseignement de l'anglais langue seconde - H
Enseignement du français langue seconde - H
Intervention psychosociale - C

Liste C Arts plastiques - A
Communication - C
Écologie - S
Français écrit - C
Gestion des ressources humaines I (Fondements) - G
Immigration et relations interethniques - H
Sciences sociales - H

De plus, pour obtenir le grade de B.Ed, l'étudiant doit avoir réussi:

Un cours dans chacun des trois champs de connaissances suivants:

- Étude du milieu scolaire québécois
- Fondements de l'éducation
- Théories de l'apprentissage

Et deux cours parmi les champs de connaissances suivants:

- Mesure et évaluation
- Planification de l'enseignement
- Recherche en éducation.

Toute combinaison comportant des certificats d'une autre université ou comportant un troisième certificat n'apparaissant pas dans les listes A, B ou C constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation préalable de l'Université. Le troisième certificat devrait se situer en éducation ou dans un champ connexe.

Le grade de bachelier en éducation octroyé à la suite du cumul de certificats ne constitue pas la base d'une recommandation en vue de l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner. En conséquence, l'Université ne s'engage aucunement à présenter une telle recommandation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

BACCALAURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes:

Trois certificats de la liste B

Deux certificats de la liste B et un des listes A ou C

Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de certificats, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie de base. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du doyen responsable du cheminement de l'étudiant.

Liste A Arts plastiques - A *
Français écrit - A
Français écrit pour non-francophones - C
Sciences sociales - H

Liste B Administration des services publics - PD
Allemand - C
Anglais - C
Animation culturelle - C
Communication - C
Création littéraire - A
Droit social et du travail - PD
Enseignement de l'anglais langue seconde - H
Enseignement du français langue seconde - H
Espagnol - C
Études féministes - H
Gérontologie sociale - H

Gestion des documents et des archives - H
Gestion des services municipaux - PD
Histoire de l'art - A
Immigration et relations interethniques - H
Interprétation visuelle - H
Intervention psychosociale - C
Langue et culture arabes - C
Langues et cultures d'Asie - C
Langue et culture du Brésil - C
Psychologie - H
Scénarisation cinématographique - A
Sciences des religions - H
Science, technologie et société - H
Systèmes d'information géographique - H

Liste C Administration - G
Économique - G
Éducation à la petite enfance (formation initiale) - E
Formateurs en milieu de travail - E
Gestion des ressources humaines I (Fondements) - G

Toute autre combinaison de certificats constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université. Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A.

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Sciences sont identifiés ci-dessous dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.Sc. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes:

Trois certificats de la liste A

Deux certificats de la liste A et un de la liste B.

• Champs de base à couvrir

De plus, pour obtenir le grade de bachelier ès sciences, l'étudiant doit avoir acquis les connaissances de base en réussissant un minimum de un cours dans chacune des disciplines suivantes: biologie, chimie, mathématiques, physique et sciences de la Terre.

• Exigence supplémentaire

L'étudiant doit avoir cumulé un minimum de vingt cours de sciences dans son cheminement ou en sus de son cheminement.

Liste A Écologie - S *
Géologie appliquée - S
Sciences de l'environnement - S

Liste B Administration des services publics - PD
Analyse chimique - S
Communication - C
Économique - G
Gestion des services municipaux - PD
Informatique - S
Méthodes quantitatives - S
Science, technologie et société - H
Systèmes d'information géographique - H

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de certificats à la Faculté des sciences et ce, en collaboration avec la direction du programme d'études concerné.

* La lettre qui accompagne le titre de chaque programme indique la faculté responsable de ce programme:

A =	Arts	PD =	Science politique et droit
C =	Communication	S =	Sciences
E =	Sciences de l'éducation	G =	Sciences de la gestion
		H =	Sciences humaines

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES APPLIQUÉES PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Sciences Appliquées sont le certificat en informatique et ceux identifiés dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.Sc.A. est possible dans les cas où les certificats sont combinés de l'une des façons suivantes:

Le certificat en informatique et deux certificats de la liste A
Le certificat en informatique, un de la liste A et un de la liste B.

Le certificat en informatique:

- Liste A Développement de logiciels - S *
Méthodes quantitatives - S
Télécommunications - S
- Liste B Administration - G
Analyse chimique - S
Gestion informatisée et affaires électroniques - G
Sciences du langage (Mineure) - H
Science, technologie et société - H
Systèmes d'information géographique - H

Exigences supplémentaires

L'étudiant doit avoir cumulé un minimum de vingt cours de sciences au cours ou en sus de son cheminement.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de certificats à la Faculté des sciences et ce, en collaboration avec la direction du programme d'études concerné.

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE LA GESTION PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Sciences de la Gestion sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Sc.G. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de la façon suivante:

Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

- Liste A Administration - G *
Comptabilité générale (profil A) - G
- Liste B Administration de services - G
Assurance et produits financiers - G
Commerce international - G
Économie - G
Finance - G
Gestion des ressources humaines I (Fondements) - G
Gestion informatisée et affaires électroniques - G
Immobilier - G
Marketing - G
Perfectionnement en gestion - G
Planification financière - G
Sciences comptables - G
- Liste C Administration des services publics - PD
Développement de logiciels - S
Droit social et du travail - PD
Gestion des documents et des archives - H
Gestion des services municipaux - PD
Informatique - S
Méthodes quantitatives - S

Tous les étudiantes et étudiants d'un programme menant au grade de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. De plus, au moins sept des douze champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.).

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires; responsabilité des entreprises; développement durable⁽¹⁾
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique; systèmes d'information; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations

Toute autre combinaison de certificats comportant un certificat d'une autre université constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur 1^{er} certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

* La lettre qui accompagne le titre de chaque programme indique la faculté responsable de ce programme:

A =	Arts	PD =	Science politique et droit
C =	Communication	S =	Sciences
E =	Sciences de l'éducation	G =	Sciences de la gestion
		H =	Sciences humaines

TABLEAU D'ÉQUIVALENCES ENTRE LES OBJECTIFS ET STANDARDS DE FORMATION ET LES ANCIENS CODES DE COURS DE CEGEP

Discipline	Sujet	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			Dans les programmes définis par objectifs et standards	Cours équivalent offerts à l'UQAM	Ancien code de cours de CÉGEP
		DEC sciences de la nature ¹	DEC sciences, lettres et arts ¹	DEC sciences humaines ¹			
Biologie	Évolution et diversité du vivant	00UK	01Y5	022V	101-NYA		101-301
Biologie	Organismes pluricellulaires	00XU	01YJ		101-XXX		101-401
Chimie	Chimie générale	00UL	01Y6		202-NYA		202-101
Chimie	Chimie des solutions	00UM	01YH		202-NYB		202-201
Chimie	Chimie organique	00XV			202-XXX		202-202
Mathématiques	Calcul différentiel	00UN	01Y1	022X ²	201-NYA	MAT0349	201-103
Mathématiques	Calcul intégral	00UP	01Y2	022Y ²	201-NYB	MAT0349	201-203
Mathématiques	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	00UQ	01Y4	022Z ²	201-NYC	MAT0339	201-105
Mathématiques	Statistiques		01Y3	022P ou 022W	201-XXX	MAT0380	201-337
Physique	Mécanique	00UR	01Y7		203-NYA		203-101
Physique	Électricité et magnétisme	00US	01YF		203-NYB		203-201
Physique	Ondes et physique moderne	00UT	01YG		203-NYC		203-301

¹ À cause de la diversité dans les programmes collégiaux, d'autres cours peuvent être jugés équivalents.

² Les cours de mathématiques suivis dans le cadre du programme en sciences humaines sont acceptés pour l'admission en mathématiques.

LES ASSOCIATIONS ET LES SYNDICATS

Association des cadres de l'UQAM

Pavillon Ste-Catherine Est, local V-2160
Téléphone : 514 987-3000, poste 4419

Association des employés-es non syndiqués-es de l'UQAM

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-2305
Téléphone : 514 987-3000, poste 4642

Association des professeurs retraités de l'UQAM

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-6130
Téléphone : 514 987-3605

Association du personnel retraité de l'Université du Québec à Montréal (Après l'UQAM)

Téléphone : 514 987-6161

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Hubert-Aquin, local A-R540
Téléphone : 514 987-3495

Syndicat des employées et employés de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2300
Téléphone : 514 987-6197

Syndicat des employés-es étudiants-es de l'UQAM/FTQ

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-2390
Téléphone : 514 987-3000, poste 3234

Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Hubert-Aquin, local A-R050
Téléphone : 514 987-6198

DIPLÔMÉS

École des sciences de la gestion

- Réseau ESG UQAM (association des diplômés)

École des Sciences de la gestion, local R-1880

Téléphone : 514 987-3010
Courriel : reseau.gestion@uqam.ca
Site Internet : <http://reseau.esg.uqam.ca>

Conseils de diplômés

- Faculté de communication
- Faculté de science politique et de droit
- Faculté des arts
- Faculté des sciences
- Faculté des sciences de l'éducation
- Faculté des sciences humaines

Pavillon Maisonneuve, local B-1105
Téléphone : 514 987-3098
Courriel : bureau.diplomes@uqam.ca
Site Internet : www.diplomes.uqam.ca

Cercles de diplômés

- Cercle des diplômés de l'UQAM à Québec
- Cercle des diplômés de l'UQAM à Toronto
- Cercle des diplômés de l'UQAM en France

Pavillon Maisonneuve, local B-1105
Téléphone : 514 987-3098
Courriel : bureau.diplomes@uqam.ca
Site Internet : www.diplomes.uqam.ca

ASSOCIATIONS ET GROUPES ÉTUDIANTS

Associations étudiantes de programmation par secteur

ARTS

Association des étudiantes et étudiants en musique de l'UQAM

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-1345
Téléphone : 514 987-3000, poste 4933

Association des étudiants en design de l'environnement

Pavillon Design, local DE-5330
Téléphone : 514 987-3000, poste 1403

Association des étudiants-es du module d'art dramatique de l'UQAM

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-2120
Téléphone : 514 987-3000, poste 2470

Association des étudiants-es du module d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Judith-Jasmin, local J-1165
Téléphone : 514 527-5943

Association étudiante de l'École de design de l'UQAM

Pavillon de Design, local DE-2220
Téléphone : 514 272-6367

Association étudiante du doctorat en études et pratiques des arts de l'UQAM

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-1335
Téléphone : 514 987-3000, poste 8753

Association étudiante du module d'arts visuels de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-6171
Téléphone : 514 987-3000, poste 1842

Association étudiante du module de design graphique de l'UQAM

Pavillon de Design, local DE-5315
Téléphone : 514 987-3000, poste 3671

Regroupement des étudiants de la maîtrise en théâtre

Pavillon Judith-Jasmin, local J-3080
Téléphone : 514 987-3000, poste 8484

Association étudiante du module d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Judith-Jasmin, local J-1225
Téléphone : 514 987-3000, poste 3905

COMMUNICATION

Association des étudiants-es de la maîtrise et du doctorat en communication de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-3805
Téléphone : 514 987-3000, poste 6674

Association étudiante de l'École des langues de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3227
Téléphone : 514 987-3000, poste 1674

Association étudiante de l'unité de programme d'animation et recherche culturelle

Pavillon Judith-Jasmin, local J-1235
Téléphone : 514 987-3000, poste 7733

Association étudiante de l'unité de programme en communication (relations humaines) de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-1230
Téléphone : 514 987-3000, poste 1779

Association générale des étudiants en communication de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-1190
Téléphone : 514 987-3000, poste 6917

SCIENCE POLITIQUE ET DROIT

Association étudiante de l'unité de programme des baccalauréats bidisciplinaires de la faculté de science politique et de droit de l'UQAM

Téléphone : 450 651-7931

Association étudiante des cycles supérieurs de science politique de l'UQAM

Pavillon Hubert-Aquin, local A-3715
Téléphone : 514 987-3000, poste 7809

Association étudiante des cycles supérieurs en droit de l'UQAM

Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-2280
Téléphone : 514 987-3000, poste 2893

Association étudiante du module de science politique de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2430
Téléphone : 514 987-3000, poste 4753

Association étudiante du module de sciences juridiques de l'UQAM

Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-2535
Téléphone : 514 987-3000, poste 4764

SCIENCES

Association des étudiants-es au diplôme d'ergonomie de l'UQAM

Pavillon des sciences, local S-5180
Téléphone : 514 987-3000, poste 0362

Association étudiante de la maîtrise en sciences de l'environnement de l'UQAM

Pavillon Sherbrooke, local SH-R335
Téléphone : 514 284-7390

Association étudiante des cycles supérieurs en mathématiques de l'UQAM

Pavillon Sherbrooke, local SH-R330
Téléphone : 514 987-3000, poste 1520

Association étudiante du doctorat en sciences de l'environnement de l'UQAM

Pavillon Sherbrooke, local SH-R305
Téléphone : 514 987-3000, poste 8574

Association étudiante du module de chimie et biochimie de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Sherbrooke, local SH-R520
Téléphone : 514 987-3000, poste 4039

Association générale des étudiants en informatique de l'UQAM

Pavillon Sherbrooke, local SH-R345
Téléphone : 514 987-3000, poste 4490

Association générale des étudiants-es en mathématiques de l'UQAM

Pavillon Sherbrooke, local SH-R535
Téléphone : 514 987-3000, poste 4610

Association générale étudiante des sciences de la Terre de l'UQAM

Pavillon Sherbrooke, local SH-R325
Téléphone : 514 987-3000, poste 6808

Association modulaire étudiante de microélectronique de l'UQAM

Pavillon Sherbrooke, local SH-R540
Téléphone : 514 987-3000, poste 4467

Regroupement des étudiants-es en biologie de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon des sciences, local S-A125
Téléphone : 514 987-3000, poste 4159

SCIENCES DE LA GESTION

Association des étudiants de la maîtrise en gestion de projet de l'UQAM

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M219
Téléphone : 514 987-3000, poste 0387

Association des étudiants-es de la maîtrise en gestion et planification du tourisme

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M215
Téléphone : 514 987-3000, poste 4538

Association des étudiants-es des cycles supérieurs en études urbaines de l'UQAM

Téléphone : 514 276-7880

Association des étudiants-es du module d'administration de l'UQAM

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M260
Téléphone : 514 987-3000, poste 3287

Association des étudiants-es du module d'économique de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M223
Téléphone : 514 987-3000, poste 8220

Association des étudiants-es du module du baccalauréat en comptabilité de management de l'UQAM

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M255
Téléphone : 514 987-3000, poste 7960

Association étudiante de la maîtrise ès sciences, finance appliquée et du DESS en finance de l'UQAM

Pavillon Sciences de la gestion, local R-2505
Téléphone : 514 987-3000, poste 0232

Association étudiante des cycles supérieurs en économie de l'UQAM

Pavillon Sciences de la gestion, local R-5620
Téléphone : 514 987-3000, poste 2260

Association étudiante du doctorat en administration de l'UQAM

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-1325
Téléphone : 514 987-3000, poste 0364

Association étudiante du MBA-recherche de l'UQAM

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M211
Téléphone : 514 987-3000, poste 4612

Association étudiante en gestion des ressources humaines de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M265
Téléphone : 514 987-3000, poste 7746

Association étudiante en gestion du tourisme et de l'hôtellerie

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M270
Téléphone : 514 987-3000, poste 3286

Association générale étudiante en urbanisme de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M225
Téléphone : 514 987-3000, poste 3284

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Association du module d'enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'UQAM

Pavillon de l'Éducation, local N-S240
Téléphone : 514 987-3000, poste 4473

Association étudiante d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon de l'Éducation, local N-S250
Téléphone : 514 987-3000, poste 7976

Association étudiante du certificat en éducation personnalisée pour les aînées et aînés de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon de l'Éducation, local N-S225
Téléphone : 514 987-3000, poste 8197

Association étudiante en activité physique de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon de l'Éducation, local N-S270
Téléphone : 514 987-3000, poste 4089

Association modulaire des étudiantes et des étudiants en formation professionnelle

Pavillon de l'Éducation, local N-S260
Téléphone : 514 987-3000, poste 3898

Association modulaire des étudiants en développement de carrière de l'UQAM

Pavillon de l'Éducation, local N-S230
Téléphone : 514 987-3000, poste 0361

Association modulaire étudiante du baccalauréat d'enseignement au secondaire de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon de l'Éducation, local N-S280
Téléphone : 514 987-3000, poste 8219

SCIENCES HUMAINES

Association des étudiants-es de 2^e cycle en géographie de l'UQAM

Téléphone : 514 526-2586

Association des étudiants-es de sociologie du premier cycle de l'UQAM

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2470
Téléphone : 514 987-3000, poste 6906

Association étudiante de l'unité de programmes multidisciplinaires et du cursus de transition de l'UQAM

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2720
Téléphone : 514 987-3000, poste 2467

Association étudiante des cycles supérieurs de sexologie de l'UQAM

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2440
Téléphone : 514 987-3000, poste 2540

Association étudiante des cycles supérieurs en histoire de l'UQAM

Pavillon Hubert-Aquin, local A-6355
Téléphone : 514 987-3000, poste 4064

Association étudiante des cycles supérieurs en linguistique et en didactique des langues de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-4440
Téléphone : 514 987-3000, poste 3544

Association étudiante des études avancées en philosophie de l'UQAM

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2455
Téléphone : 514 382-1594

Association étudiante des sciences religieuses de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2515
Téléphone : 514 987-3000, poste 2530

Association étudiante du module d'histoire de l'UQAM

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2420
Téléphone : 514 987-3000, poste 0228

Association étudiante en enseignement des langues secondes de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Judith-Jasmin, local J-1170
Téléphone : 514 987-3000, poste 7963

Association étudiante en travail social de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2460
Téléphone : 514 987-3000, poste 8462

Association étudiante modulaire de sexologie de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2505
Téléphone : 514 987-3000, poste 4657

Association générale des étudiants-es de cycle supérieur en psychologie de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-2729
Téléphone : 514 987-3000, poste 4849

Association générale des étudiants-es du programme de premier cycle en psychologie de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-2735
Téléphone : 514 987-3000, poste 3524

Association générale étudiante du module de philosophie de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2410
Téléphone : 514 987-3000, poste 4778

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MODE DE MONTRÉAL

Association des étudiants-es en gestion et design de la mode de l'École supérieure de mode de Montréal

École supérieure de mode de Montréal, local EM-6750
Téléphone : 514 933-0762

ASSOCIATIONS FACULTAIRES

Association des étudiants-es du secteur de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal

Pavillon de l'Éducation, local N-S205
Téléphone : 514 987-3000, poste 3526

Association étudiante de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-M830
Téléphone : 514 987-3000, poste 4611

Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM

Pavillon Sherbrooke, local SH-R560
Téléphone : 514 987-3000, poste 0308

Association étudiante sectorielle des programmes et modules de science politique et de droit de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-M775
Téléphone : 514 987-3000, poste 2632

Association étudiante sectorielle des sciences humaines de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-M770
Téléphone : 514 987-3000, poste 2633

Association facultaire des étudiants en arts de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-M880
Téléphone : 514 987-3000, poste 2630

Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications de l'UQAM

Pavillon Judith-Jasmin, local J-1695
Téléphone : 514 987-3000, poste 3896

GROUPES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES AGRÉÉS

Association coopérative de la collectivité de l'UQAM (COOP-UQAM)

Librairie-papeterie, local J-M205 ;
Librairie ESG, 335 Ste-Catherine Est ;
Librairie scientifique, local PK-R205 ;
Boutique informatique, 280 Ste-Catherine Est ;
Bureaux administratifs, 282 Ste-Catherine Est ;
Téléphone : 514 987-3333
Télécopieur : 514 987-8518
Site Internet : www.coopuqam.com
Courriel : coop@uqam.ca

Association des étudiants asiatiques de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3219
Téléphone : 514 987-3000, poste 0244
Site Internet : www.uqam.ca/adea
Courriel : adea@uqam.ca

Association des étudiants-es africains-es de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3221
Téléphone : 514 987-3000, poste 7988
Site Internet : www.aseauqam.net
Courriel : aseauqam@uqam.ca

Association des étudiants-es Antillais de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3179
Téléphone : 514 987-3000, poste 7020
Site Internet : www.er.uqam.ca/nobell/ehcucqam
Courriel : aeoa@uqam.ca

Association des étudiants handicapés de l'UQAM

Pavillon Hubert-Aquin, local A-2425
Téléphone : 514 987-3000, poste 0340
Courriel : adehuqam@uqam.ca

Association des étudiants musulmans à l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3210
Téléphone : 514 987-3000, poste 0241
Courriel : aemuqam@uqam.ca

Association étudiante de civilisation arabe de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3310
Téléphone : 514 987-3000, poste 5669
Courriel : civilisation.arabe@uqam.ca

Association étudiante lusophone

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3125
Téléphone : 514 987-3000, poste 1851
Courriel : ael@uqam.ca

Associations internationales des étudiants en sciences économiques et commerciales - UQAM

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M213
Téléphone : 514 987-3000, poste 3288
Courriel : www.aiesec.ca/uqam/

Capteur de rêves

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3129
Téléphone : 514 987-3000, poste 7889
Site Internet : www.captEURdereves.org
Courriel : info@capteurdereves.org

Centre des femmes de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3305
Téléphone : 514 987-3000, poste 8940
Site Internet : www.centredesfemmes.blogspot.com
Courriel : centredesfemmes@uqam.ca

Cercle des Premières Nations de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3223
Téléphone : 514 987-3000, poste 6793
Courriel : cpn@uqam.ca

CHOQ, la radio à l'UQAM

Pavillon Sainte-Catherine Est, local DC-R100
Téléphone : 514 987-3000, poste 2629
Site Internet : www.choq.fm
Courriel : info@choq.fm

Clinique juridique

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-R505
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-2510
Téléphone : 514 987-6760
Courriel : cliniquejuridique@uqam.ca

Club de Marketing UQAM

Pavillon Sciences de la gestion, local R-M214 et V-3460
Téléphone : 514 987-3000, poste 3162
Site Internet : www.clubmarketinguqam.com
Courriel : clubmarketing@uqam.ca

Club de soccer interuniversitaire de l'UQAM

Pavillon Centre sportif, local : CS-3S130
Téléphone : 514 987-3000, poste 1924
Courriel :
- Soccer féminin : soccer.feminin@uqam.ca
- Soccer masculin : soccer.masculin@uqam.ca

Collectif des étudiants internationaux

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3217
Téléphone : 514 987-3000, poste 1769
Site Internet : www.ceiuqam.ca
Courriel : cei@uqam.ca

Collège Frontières. Association des étudiants-es alphabétiseurs de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3165
Téléphone : 514 987-3000, poste 6595
Site Internet : www.collegefrontiere.ca/uqam
Courriel : collegefrontiere@uqam.ca

Comité local Amnistie internationale/UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3189
Téléphone : 514 987-3000, poste 1938
Site Internet : www.er.uqam.ca/nobell/amnistie
Courriel : amnistie@uqam.ca

Comité souverainiste de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3286
Téléphone : 514 987-3000, poste 4932
Site Internet : www.er.uqam.ca/nobell/cosuqam
Courriel : souverainete@uqam.ca

Comité UQAM-Amérique latine

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3325
Téléphone : 514 987-3000, poste 3794
Courriel : cual@uqam.ca

Entraide Universitaire Mondiale du Canada

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3175
Téléphone : 514 987-3000, poste 3585
Courriel : eumc@uqam.ca

Ensemble de Jazz Vocal GVPS

Pavillon Sainte-Catherine Est, local V-2380
Téléphone : 514 987-3000, poste 8332
Courriel : jazzvocalgvps@uqam.ca

Équipe de badminton étudiante interuniversitaire de l'UQAM

Pavillon Centre sportif, local CS-3S130
Téléphone : 514 987-3000, poste 1924
Courriel : badminton@uqam.ca

Équipe interuniversitaire étudiante de basketball de l'UQAM

Pavillon Centre sportif, local CS-3S130

Téléphone : 514 987-3000, poste 1924

Courriel :

- Basketball féminin : basketball.feminin@uqam.ca

- Basketball masculin : basketball.masculin@uqam.ca

Équipe interuniversitaire étudiante de golf de l'UQAM

Pavillon Centre sportif, local CS-3S130

Téléphone : 514 987-3000, poste 1924

Courriel : golf@uqam.ca

Équipe interuniversitaire étudiante de ski de l'UQAM

Pavillon Centre sportif, local CS-3S130

Téléphone : 514 987-3000, poste 1924

Courriel : ski@uqam.ca

Erre d'Aller

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3282

Téléphone : 514 987-3000, poste 4931

Site Internet : www.erredaller.com

Courriel : erredaller@uqam.ca

Groupe de recherche d'intérêt public du Québec à l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3159

Téléphone : 514 987-3000, poste 4077

Site Internet : www.er.uqam.ca/nobel/grip

IKTUS Service d'animation biblique et Pastorale

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3290

Téléphone : 514 987-3000, poste 6597

Télécopieur : 514 271-6032

Site Internet : www.uqam.ca/iktus

Courriel : iktus@uqam.ca

La Trousse-voyages Inc.

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3127

Téléphone : 514 987-3000, poste 1696

Les Cours du samedi

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3169

Téléphone : 514 987-3000, poste 3453

Site Internet : www.lescoursdusamedi.uqam.ca

Courriel : lescoursdusamedi@uqam.ca

Ligue d'improvisation centrale de l'UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3284

Téléphone : 514 987-3000, poste 6934

Site Internet : www.licuqam.com

Courriel : licuqam@uqam.ca

Montréal campus

Pavillon Sainte-Catherine, local V-1308

Téléphone : 514 987-3000, poste 7018

Site Internet : www.montrealcampus.uqam.ca

Courriel : uqam.campus@uqam.ca

REDS

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3349

Téléphone : 514 987-3000, poste 1755

Site Internet : www.reds-uqam.org

Courriel : reds@uqam.ca

Trousse Voyage UQAM

Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-3127

Téléphone : 514 987-3000, poste 3694

Courriel : troussevoyages@uqam.ca

TÉLUQ L'UNIVERSITÉ À DISTANCE DE L'UQAM

Le rattachement de la TÉLUQ à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en 2005, ouvre la voie à l'université bimodale, un nouveau modèle où convergent l'apprentissage en salle de cours et la formation à distance. La TÉLUQ devient ainsi l'université à distance de l'UQAM. L'arrimage entre l'expertise et le savoir-faire de la TÉLUQ et la richesse des traditions du campus de l'UQAM permet de créer une nouvelle plateforme en mesure d'enrichir l'offre de formation et de répondre adéquatement aux nombreuses attentes exprimées envers le milieu universitaire.

SON EXPERTISE EN FORMATION À DISTANCE

Depuis près de trente-cinq ans, la TÉLUQ a pour mission l'enseignement universitaire à distance au Québec. Elle est reconnue internationalement pour l'excellence de son enseignement. Près de 17 000 étudiants et étudiantes, du Québec ou d'ailleurs, la fréquentent annuellement. Elle compte déjà plus de 25 000 diplômés.

UNE FORMULE D'ÉTUDES FLEXIBLE

À la TÉLUQ, le mode d'enseignement est très souple. Vous étudiez chez vous, à l'heure et au rythme qui vous conviennent. Vous recevez l'ensemble de vos documents de cours par la poste ou vous y accédez par Internet. Vous pouvez compter sur l'aide d'une personne-ressource qui communique avec vous par téléphone ou par courriel.

UN CHEMINEMENT ADAPTÉ À VOTRE RYTHME

À la TÉLUQ, il est possible d'adapter vos études à votre rythme de vie. Au cours d'un trimestre, vous pouvez : décider de votre date d'inscription; suivre un ou plusieurs cours; ajouter ou retirer un cours selon que vous disposez de plus ou moins de temps. Vous avez aussi la possibilité d'interrompre vos études pendant tout un trimestre sans être pénalisé ou au contraire de faire quatre cours pour vous avancer. C'est vraiment une formule qui s'adapte à VOTRE réalité!

UNE OFFRE VARIÉE

À la TÉLUQ, vous pouvez suivre des cours pour le plaisir d'étudier, pour vous perfectionner ou pour obtenir le diplôme qui vous fera progresser dans votre carrière. Vous avez accès à plus de 65 programmes de 1^{er} et de 2^e cycle dans les principaux domaines du savoir – en administration, en communication, en informatique, en langues, etc. – et à un programme de 3^e cycle. La TÉLUQ est la seule université francophone à vous offrir une aussi grande variété de programmes d'études à distance en français.

UNE AIDE PERSONNALISÉE

En plus de l'aide apportée par votre tuteur, la TÉLUQ vous offre des services sur mesure pour :

- faire reconnaître vos acquis (expérience et formation antérieures);
- vous aider à préciser votre projet d'études;
- vous informer sur les programmes d'aide financière et de prêts et bourses.

DES ÉTUDES « CLÉ EN MAIN »

Toute la documentation du cours est fournie par la TÉLUQ. Vous la recevez par la poste ou y avez accès par Internet. Pas d'achat à faire en librairie, pas de recherche d'ouvrage à la bibliothèque!

UNE INSCRIPTION ACCEPTÉE EN TOUT TEMPS!

À la TÉLUQ, vous pouvez vous inscrire en tout temps – sauf pour certains cours – et, normalement, environ quatre semaines après votre inscription, vous êtes en mesure de commencer votre cours. Quoi de plus simple?

VOTRE CAMPUS À LA MAISON

Environ quatre semaines après votre inscription, vous recevez votre matériel pédagogique par la poste ou vous y avez accès par Internet. Voilà! Vous avez tout en main pour commencer à étudier.

À VOS AGENDAS... PRÊT ? PARTEZ !

Vous disposez de quinze semaines pour mener à terme un cours de trois crédits mais vous pouvez aussi décider de prendre moins de temps. Le plan de travail que nous vous proposons prévoit entre six et neuf heures d'étude par semaine. Libre à vous d'organiser votre horaire comme bon vous semble.

UNE PERSONNE-RESSOURCE AYANT À CŒUR LA RÉUSSITE DE VOTRE COURS

Vous faites équipe avec une personne tutrice désignée pour vous venir en aide et pour corriger vos travaux et examens. Cette personne établit un premier contact avec vous au début de votre session. Par la suite, vous pouvez communiquer avec elle par téléphone, par courriel ou par courrier postal, selon les besoins.

DES MÉDIAS D'APPRENTISSAGE VARIÉS

Les différents documents qui composent votre cours présentent la matière, les exercices, les devoirs et les examens. Préparée par des équipes multidisciplinaires que dirige un professeur, cette documentation peut prendre différentes formes – documents imprimés, cédéroms, logiciels ou DVD; bon nombre de cours sont aussi diffusés par Internet. Cette variété de supports est destinée à assurer une expérience d'apprentissage agréable et profitable.

L'EXAMEN SOUS SURVEILLANCE

Certains cours comportent un examen sous surveillance en fin de session. Si c'est le cas, la séance d'examen se tient dans un établissement très accessible et situé à une distance raisonnable de votre chez vous.

Ce volume est publié par le Registrariat de l'UQAM.

Basé sur les renseignements disponibles au 20 août 2007, son contenu est sujet à changement sans préavis. Toutefois, les programmes et les cours sont régulièrement mis à jour sur le site Internet.

REGISTRARIAT

Direction des publications
Joanne Néron

Coordination et révision de textes
Fanie Corbeil-Labonté

Traitement de textes et mise en page
Fanie Corbeil-Labonté
André Gerbeau
Karen Senecal-Lavigne

COLLABORATION SPÉCIALE

Bureau de l'enseignement et des programmes

GRAPHISME COUVERTURE

Service des communications
Illustration: Marie-Pier Gilbert, étudiante au baccalauréat en design graphique

IMPRESSION

Transcontinental Gagné.